Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti07pari

REVUE

DES

COURS LITTÉRAIRES

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

Fr. Lit.
R.

REVUE

DES

COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS — BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE ET DES VILLES DE PROVINCE
CONFÉRENCES LIBRES

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

SEPTIÈME ANNÉE

197146
9:7:25

PARIS
GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

Madrid
C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DE TOPETE, 16.

1870

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 1 4 DÉCEMBRE 1869

Paris, 3 décembre 1869.

M. Michelet continue l'œuvre de polémique qu'il a entreprise à côté de son œuvre historique, sur les questions les plus ardemment controversées de ce temps par un nouveau livre, intitulé : *Nos fils*. C'est la question de l'éducation de l'enfant, question vitale pour la famille comme pour la société, puisque c'est par l'enfant que l'une et l'autre se renouvellent sans cesse et se recréent pour ainsi dire à nouveau. Il ne faut pas s'attendre à y rencontrer, comme dans les leçons professées avec tant de succès par M. Legouvé, les problèmes les plus délicats et les plus intimes de la vie de famille, décrits et analysés par un moraliste, avec cette fleur de langage académique, discrète et un peu recherchée, que l'auteur avait rapportée de son commerce avec la scène. Le livre de M. Michelet, c'est l'affirmation dans cette langue spontanée et indépendante, qui tient plus de la parole que du style écrit, des principes dont M. Michelet s'est fait depuis si longtemps le champion.

C'est la continuation de la lutte contre la tradition du moyen âge, la revendication des droits de la nature humaine, foncièrement bonne, et à cause de cela, digne d'être libre, contre ceux qui prétendent la mépriser pour avoir le droit de la contraindre et de l'asservir.

« Le saint, l'élu de Dieu autrefois fut l'ascète, constamment occupé à éplucher son âme, combattre sa nature, » à lui demander compte, la gronder, la punir. Éducation intime qu'ils nommaient très-bien *castoiement*. » Mais il est incroyable combien l'arbre émondé profite : la passion ainsi travaillée, combattue, étant » l'unique idée de l'homme, fleurissait à merveille. Car » c'est là ce qu'elle veut, qu'on s'occupe nécessairement » d'elle, qu'on la manie, qu'on la retouche. Elle n'en » est que plus forte de cette irritation constante, plus » âcre, plus contagieuse. »

« L'action, l'action, c'est le salut. »

Et par un rapide coup d'œil, dans lequel il passe en revue tous ceux qui ont servi aux progrès de l'éducation, M. Michelet montre comment cette idée de l'action, qui doit présider au développement voulu de l'enfant, a été proclamée et déjà appliquée ou essayée.

Les premiers jours de l'enfant et ceux qui précèdent sa naissance ont fourni à M. Michelet l'occasion de tirer de son imagination un peu fiévreuse ces tableaux de physiologie où il s'attarde avec quelque complaisance, mais où l'émotion de l'artiste altère toujours la rigoureuse sérénité du savant. Dans les jugements qu'il porte aussi sur ses contemporains, les sympathies particulières l'entraînent parfois à leur accorder plus que de la justice, et l'on ne sera pas sans s'étonner du choix des œuvres et des écrivains en qui il salue les précurseurs de la littérature classique de l'avenir.

« Plusieurs choses admirables ont paru qu'on ne peut » comparer qu'à Camille Desmoulins, supérieures à » Courier, si laborieux, supérieures aux *Paroles d'un* » *croyant*, qui ont le tort d'être un pastiche biblique, etc. » Ce n'est encore, je le sais bien, qu'une littérature de » combat, c'est la joie de détruire, démolir le monde » du mal. Mais la jeune chaleur qui est dans tout cela » s'étendra peu à peu et deviendra féconde, concevra » le monde du bien. »

— Sous ce titre : l'*Hellénisme en France, leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature françaises*, M. Egger publie à la librairie Didier deux volumes qui ne sauraient manquer d'être accueillis avec le plus vif intérêt. Il y suit l'hellénisme en France depuis les origines (fondation de Marseille), jusqu'à l'époque d'André Chenier. Les amis de la littérature grecque et les historiens de la littérature française trouveront également plaisir et profit à ce volume, dont la Revue a publié quelques fragments.

— Madame Eugénie Hippeau vient de publier un *Cours d'économie domestique*. C'est le résumé de leçons faites depuis trois ans pour l'enseignement secondaire des jeunes filles organisé à Paris. Ce petit volume in-12 est rempli de conseils pratiques qui montrent combien on avait tort de prétendre que ces cours auraient pour résultat de détourner les femmes des soins du ménage et des goûts d'intérieur.

— Notre collaborateur, M. H. Joly, soutiendra lundi prochain, en Sorbonne, les deux thèses suivantes pour le doctorat ès lettres : Thèse latine : *De cynica institutione sub imperatoribus romanis*. Thèse française : *L'instinct ; ses rapports avec la vie et avec l'intelligence*.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

SECTION DE LA SORBONNE

LITTÉRATURE

COURS DE M. PAUL ALBERT (1)

L'éloquence religieuse

Mesdames,

Je consacrerai trois leçons à l'éloquence religieuse. C'est bien peu, vu l'importance du sujet, le nombre et la renommée des orateurs; mais les plus illustres d'entre eux sont dans toutes les mains, et il vous sera facile de compléter, au moyen de lectures particulières, les indications rapides auxquelles je me bornerai.

Bien que je n'aie pas grand goût pour les théories littéraires générales qui s'appliquent à tout et ne s'appliquent à rien, je crois nécessaire de déterminer d'abord les caractères essentiels de l'éloquence religieuse. Elle ne ressemble en rien à l'éloquence politique, ni à l'éloquence judiciaire, ni à cette autre éloquence que je ne sais comment appeler, dont la Boëtie, les auteurs de la *Satire de Ménippée*, Pascal, dans les *Provinciales*, nous ont laissé des modèles. Essayons de bien marquer les différences; il nous sera plus aisé ensuite d'apprécier la nature de ce genre nouveau.

Chez les anciens, soit en Grèce, soit à Rome, l'éloquence forme un domaine très-nettement déterminé. Elle a pour matière les intérêts de l'État et ceux des particuliers. Le sujet offert à l'orateur est toujours rigoureusement défini; le but auquel il tend n'a rien d'obscur; tous le comprennent, s'en rendent compte, jugent des efforts qu'il fait pour l'atteindre. Prenons un exemple, afin de préciser un peu ces généralités. Une question est soumise aux délibérations du peuple ou du sénat : c'est la paix à conclure ou la guerre à déclarer, un impôt à établir ou à supprimer, une loi nouvelle à promulguer, une loi existante à abolir. Quelque opinion que soutienne l'orateur, il est pour ainsi dire enfermé dans le sujet qu'il traite : les arguments qu'il doit chercher, exposer, enflammer de sa parole et de son geste, tendent à une conclusion annoncée d'avance, ont pour but d'amener les esprits des auditeurs à prendre le parti qu'il indique; après son discours et ceux de ses adversaires, il interviendra un vote, une résolution sera prise, la question sera tranchée. Supposez, au lieu d'une délibération politique, un plaidoyer : ici encore l'orateur se propose un but immédiat et parfaitement clair. Il présente la défense de son client en se fondant sur le texte de la loi au nom de laquelle on le poursuit, sur les témoignages qu'on invoque contre lui, sur le fait lui-même qui lui est imputé. La solution du débat est au bout des deux plaidoyers contradictoires : ce sera l'acquittement ou la condamnation de l'accusé. D'où il suit que l'orateur antique n'est pas un homme étranger aux idées, aux sentiments, aux passions, aux intérêts, aux préjugés mêmes de la multitude; au contraire, c'est l'homme de la cité, l'homme de tous, la voix publique pour ainsi dire. Ce n'est pas à telle ou telle catégorie d'auditeurs qu'il s'adresse, c'est à tous également; de tous il attend le jugement qui, en le déclarant vainqueur, doit faire de lui le premier des interprètes de la nation. Son éloquence plonge sans cesse, pour ainsi dire, dans ce milieu fécondant; c'est là qu'elle a pris naissance, c'est là seulement qu'elle peut vivre. Là seulement elle trouve ces stimulants énergiques qui la poussent en avant, ces récompenses, ces acclamations de la multitude, et aussi ces périls qui font la passion des âmes fortes. Les lieux eux-mêmes où elle s'exerce lui communiquent une vie nouvelle, un accent de vérité tout-puissant : c'est l'agora, où ont été prises déjà tant de résolutions qui sont l'histoire même de la patrie, la tradition sensible aux yeux; ce sont les temples des divinités protectrices de la cité; ce sont les tombeaux publics où reposent les citoyens morts en combattant pour la liberté et les lois. Tous les souvenirs que l'orateur invoque, il les trouve autour de lui, il les montre pour ainsi dire sortant en foule du sein même de la ville, se levant à sa voix, appuyant sa parole de leur majesté muette.

Tout autre est l'orateur sacré.

D'abord, il ne fait pas partie de la foule; de bonne heure il a quitté ses semblables pour se préparer, dans la retraite, à son ministère; et, quand il en est sorti, il leur est apparu transformé : un costume spécial le distingue, costume de méditation, de prière, non d'action. Les intérêts, les passions, les affections, qui mènent et remuent les autres hommes, il ne veut pas, il ne doit pas les connaître, il n'est ni époux ni père. Est-il citoyen? A tout le moins ne l'est-il pas comme on l'était jadis à Athènes ou à Rome, ne vivant que pour la chose publique. Il vit dans un pays, non pour un pays. Cet amour de la patrie qui tient le cœur par tant de fibres secrètes et qui tue lentement, mais sûrement les exilés, il ne l'éprouve guère; c'est une affection terrestre, humaine, qui ne lui est pas interdite, mais qui reste chez lui fort subordonnée. Qu'est-ce que la cité des hommes auprès de la cité de Dieu?

En second lieu, le but qu'il se propose est tout différent. Il veut, lui aussi, convaincre et persuader; mais il n'est point soumis au vote du peuple, à la sentence d'un tribunal qui déclarera qu'il a tort ou qu'il a raison. Il parle seul dans le silence de tous; pas d'adversaire qui le guette pour le réfuter, pas d'interrupteur, aucun témoignage de faveur ou d'opposition, aucun de ces stimulants continuels qui font bondir l'orateur politique. Le but qu'il montre, vers lequel il veut guider l'auditoire, est éloigné, incertain pour beaucoup; c'est le salut, c'est la béatitude éternelle dans l'autre vie. Rien

(1) Voyez, dans notre cinquième année, 21 et 28 novembre 1868, pages 810 et 826, deux leçons de M. Albert sur la *Prose et la Poésie*.

d'immédiat; pas de combat engagé dont il faille à l'instant sortir vainqueur. Il doit discuter, démontrer, faire pénétrer lentement dans les esprits des vérités d'un ordre surnaturel, presque insaisissables à l'intelligence du plus grand nombre. Le voilà donc comme isolé dans les hauteurs, n'ayant qu'une prise douteuse sur les esprits. Que s'il descend des sommets où règne le dogme et commence la guerre contre les obstacles que la doctrine rencontre dans les cœurs, son éloquence, en devenant plus humaine, plus directe, reste cependant générale. Il a bien en face de lui un adversaire, mais cet adversaire est une abstraction : c'est l'avarice, l'ambition, l'amour des plaisirs; jamais une personne qu'il puisse prendre corps à corps. Il combat dans le vide, ne sait jamais si ses coups portent, s'il est vainqueur ou si l'ennemi lui a échappé. Combien, parmi ceux qui l'écoutent, sont justement la proie du vice qu'il harcèle? Combien se reconnaissent dans la peinture qu'il en fait? Combien sont touchés? Tout cela, il l'ignore; tout cela reste enfoui au fond des consciences. Ajoutez à tant de difficultés déjà si grandes la loi qui lui est imposée de ne pas blesser la charité, de ne pas abattre le pécheur, mais de montrer toujours ouverte la voie du salut par le repentir. L'auditeur, en effet, est à la fois un client et un adversaire; l'orateur plaide pour lui et contre lui; ses plus grandes sévérités tombent plutôt sur le péché que sur le pécheur, c'est-à-dire, encore une fois, sur une abstraction. Si nous résumons les traits de ce tableau, nous pouvons dire que l'éloquence religieuse est plutôt un enseignement qu'un combat; que, par conséquent, elle est plus générale, plus élevée, mais moins directe et moins précise; que l'orateur, le public et le sujet ne forment pas un tout indivisible, comme dans la grande éloquence politique; que le but proposé, toujours le même, est plus éloigné; que les moyens d'action sont plus lents et plus détournés. Il est temps maintenant de sortir de ces généralités et de tracer à grands traits un tableau de l'éloquence religieuse aux principales époques.

Dès que la religion nouvelle eut une existence propre, un nom (et c'est à Antioche que le nom fut créé), la persécution commença, c'est le mot consacré par l'usage. La police impériale ne vit dans le christianisme, issu du judaïsme, qu'une secte turbulente, toujours en hostilité avec les autres. Son origine orientale suffisait pour la rendre suspecte à tout magistrat quelque peu défiant : c'était d'Orient en effet que depuis près de deux siècles affluaient à Rome les cultes les plus bizarres, les magies, les sorcelleries, les superstitions les plus absurdes et les plus révoltantes. L'Orient avait fait pénétrer dans la cité romaine les Sérapis, les Isis, les Anubis, les monstres de l'Égypte, les divinités à la fois sanguinaires et sensuelles de la Phrygie, avec leur cortége de prêtres en délire qui, dans des danses orgiastiques, poussant des cris sauvages, se déchiraient le corps avec le fer; puis c'étaient les innombrables variétés des astrologues, devins, nécromanciens, charlatans, escrocs ou fous, qui faisaient commerce d'avenir, et qui toujours châtiés par les lois, prospéraient toujours. Ce qu'il restait à Rome de bons citoyens, d'esprits sérieux, avait le plus profond mépris et un véritable dégoût pour ces importations malsaines et ils avaient raison; mais ils enveloppaient dans une condamnation générale et sans examen tout ce qui venait de l'Orient et particulièrement de la Judée, en quoi ils avaient tort. Tacite en est un exemple curieux, j'en ai déjà parlé. Pline, bien que moins soumis au vieux préjugé romain, ne voit dans le christianisme, après enquête, qu'une superstition perverse et excessive (*pravam et immodicam*). Gallion, proconsul d'Achaïe, renvoie les Juifs qui déféraient saint Paul à son tribunal, disant que ces querelles entre Juifs ne le regardent pas. Mais d'ordinaire les magistrats ne portaient pas dans l'exercice de leurs fonctions cette indifférence sceptique de l'homme du monde. Pendant le Ier et le IIe siècles, les supplices se multiplièrent sur tous les points de l'empire; mais le sang des martyrs était semence de chrétiens. C'est alors que retentirent dans le monde étonné les premiers plaidoyers en faveur de la religion persécutée. Saint Justin, Athénagore en Orient, Tertullien en Occident, adressèrent aux empereurs des requêtes, qui, répandues dans le public, dissipèrent bien des préjugés, excitèrent la pitié, puis l'admiration, et enfin amenèrent au christianisme d'innombrables recrues. Ainsi naquit l'éloquence apologétique : c'est la première forme que durent adopter les orateurs sacrés. Ces monuments d'une éloquence nouvelle sont dignes d'intérêt : oserai-je dire qu'on s'en forme d'avance une idée supérieure à la réalité? C'est que les destinées du monde sont en jeu et qu'on voudrait, pour ce débat solennel, un langage d'une force et d'un éclat inconnus jusqu'alors. On oublie que le sentiment du droit, la conviction la plus profonde, ne suffisent pas pour créer des œuvres parfaites. La forme ne suit pas toujours l'ardent élan de la pensée. Les orateurs subissent l'influence du milieu où ils sont placés; ils parlent comme on parlait de leur temps, ils cherchent à produire les effets qu'on attendait, qu'on goûtait. Les Grecs sont plus subtils et ingénieux, plus raisonneurs et métaphysiciens que dominateurs et entraînants. L'avantage reste ici à l'orateur latin, à ce fougueux et intempérant Tertullien. Il a peu de mesure, souvent peu de goût; il est violent et en même temps maniéré; mais du moins il a le mouvement passionné, le fier élan. Après avoir exposé cette doctrine qu'on s'obstine à calomnier, après avoir présenté un tableau des mœurs si pures, de la charité des chrétiens d'alors, il demande de quel droit, en vertu de quelle loi on les persécute. Quoi! il sera permis à l'Égyptien d'adorer le chien Anubis, au Phrygien de célébrer le culte monstrueux de Cybèle et d'Atys! Quoi! le Panthéon romain recevra dans ses murs les divinités du monde entier; il n'y aura pas de superstition si révoltante qui ne soit consacrée; et le culte seul des chrétiens sera exclu, condamné, châtié! Qu'est-ce donc que

ce culte? En quoi consiste-t-il? L'adoration d'un Dieu créateur du ciel et de la terre, l'Évangile, ce code admirable, apporté aux hommes par Jésus, pratiqué par ses disciples; voilà ce que l'on prétend punir? Eh bien! qu'on le punisse; qu'on multiplie les bourreaux, les chevalets, les croix, les sanglantes exécutions de l'arène, tout cela sera vain. Les chrétiens naissent en foule sur tous les points de la terre, la persécution ne fait que les fortifier et en accroître le nombre. « Nous sommes partout, dit Tertullien, dans les armées, dans les tribunaux, dans les curies, déjà nous remplissons tout; nous ne vous laissons que vos temples. » Cette fois encore, le pouvoir ne répondit que par des supplices; mais leur impuissance était de plus en plus sensible. La victoire du christianisme n'était plus douteuse. Alors commence le second âge de l'éloquence religieuse.

Je n'en dirai que quelques mots : cette forme de l'éloquence a un caractère essentiellement dogmatique, qu'il ne m'appartient pas d'étudier ici. La théologie, science nouvelle, qui tiendra bientôt dans le monde une si grande place, se fonde en ce moment. C'est l'âge des docteurs, des Origène, des Athanase. Les hérésies commencent à se produire avec une incroyable fécondité, elles éclatent en tous lieux : en Orient surtout, on subtilise, on raffine la doctrine du maître; on essaye de formuler un code, un symbole complet des articles que tout chrétien doit recevoir en sa créance. Le plus célèbre des hérésiarques de ce temps est le fameux Arius. Pendant près d'un demi-siècle il balança la victoire du Christianisme tel qu'il fut arrêté au concile de Nicée. L'arianisme persista même après sa condamnation. Des peuples barbares, tels que les Burgondes et les Wisigoths, l'adoptèrent : ce n'est qu'à la fin du ve siècle qu'il disparut. Le plus illustre, le plus opiniâtre adversaire d'Arius est Athanase, homme d'une indomptable énergie, que ni les persécutions, ni l'exil, ni les menaces, ni la victoire momentanée du parti contraire, ne purent ébranler un seul moment. Il n'est pas difficile d'imaginer quels stimulants fournit à l'éloquence cette lutte incessante où les plus graves intérêts sont en jeu, où la moindre question de doctrines devient aussitôt une question de personnes, où le vaincu n'a d'autre refuge que la mort ou l'exil. Prédications populaires, ouvrages de polémique, discussions solennelles devant des conciles, pamphlets, lettres, tous les moyens de propagande, tous les arguments, tous les tons, tous les styles, étaient employés par les combattants. Ce fut pendant près de cent ans la mêlée la plus ardente, la plus impitoyable. Enfin, le concile de Nicée promulgua le code définitif de la foi du chrétien. Un nouvel âge commence.

La religion chrétienne est victorieuse de tous ses ennemis. Les empereurs ont signé avec elle un pacte d'alliance souvent onéreux, il est vrai, et compromettant : car le despotisme n'est jamais un bon auxiliaire. Du moins l'ère des martyrs a cessé; le sang répandu n'a pas été stérile. Mais voici des dangers d'un nouveau genre : quel usage le christianisme fera-t-il de sa victoire? Va-t-il, une fois triomphant, oublier les principes qu'il proclamait sous la hache des bourreaux? L'élan héroïque de renoncement, de dévoûment, de charité, ne s'arrêtera-t-il pas? La prospérité a ses écueils. Que de fois l'opprimé est devenu oppresseur à son tour! Que d'hommes, en arrivant au pouvoir, ont rejeté tout à coup les vertus qui les avaient fait vaincre! Nul n'oserait dire que le christianisme a échappé à tous ces dangers, qu'il n'a pas usé parfois de représailles, qu'il a continué à donner au monde l'exemple des mœurs les plus pures, du désintéressement le plus absolu. La société dont il prenait possession était depuis des siècles profondément dépravée et énervée par le despotisme, la servilité, les grossières superstitions : que de néophytes entraient dans l'Église, tout imbus encore des erreurs, des préjugés, des vices dans lesquels ils avaient été nourris! Ils suivaient le courant, ils se faisaient chrétiens parce que c'était l'usage alors; mais de savoir au juste quels engagements ils contractaient en recevant le baptême, bien peu étaient assez éclairés pour le comprendre, assez droits de cœur et forts de volonté pour conformer leur vie à la nouvelle doctrine. Ajoutez à cela les hérésies sans cesse renaissantes, qui séduisaient ces esprits peu cultivés ou enclins aux subtilités, les illusions de tout genre qui venaient les assaillir, l'impossibilité où ils se trouvaient de discerner ce qui était conforme à l'Évangile, ce qui en altérait l'esprit. — Voilà quelques-uns des obstacles que rencontrèrent et que durent combattre les hommes qui se placèrent alors à la tête de la nouvelle religion et qu'on a justement nommés les Pères de l'Église.

Nous l'avons déjà vu plus d'une fois, et l'on ne saurait trop le répéter, il faut à la flamme un aliment, il faut à l'éloquence une matière. Être habile dans l'art de parler n'est rien, les Grecs et les Romains de la décadence possédaient toutes les ressources de cet art; il faut avant tout avoir quelque chose à dire : or la ruine de la liberté et des anciennes institutions avait réduit l'éloquence à un verbiage frivole; le triomphe de ces soi-disants orateurs était de dissimuler sous les splendeurs de la forme l'absolue nullité du fond. Tandis que ces chétifs déclamateurs s'agitent dans le vide, les sujets les plus riches, les plus variés s'offrent en foule à l'évêque du IVe siècle : je dirais presque qu'il n'a que l'embarras du choix, s'il lui était permis de choisir, s'il pouvait sacrifier telle ou telle partie de sa tâche qui lui plaît moins à telle autre qui lui plaît davantage. Mais il faut qu'il l'accepte tout entière. Aussi combien d'entre eux, les âmes les plus fortes et les meilleures, tentaient de se soustraire à un honneur qui était le plus pesant des fardeaux! Il fallait presque employer la force pour les élever à l'épiscopat : ils se calomniaient eux-mêmes, comme saint Ambroise, pour échapper à une fonction dont l'idée seule les épouvantait. Résumons en quelques mots les devoirs imposés à l'évêque dans ces temps où le christianisme était la

seule force morale qu'il y eût dans le monde. Il devait d'abord instruire les fidèles, ignorants, incertains, toujours prêts à se laisser séduire aux nouveautés : cet enseignement était élémentaire, incessant; tous les jours il fallait répéter à des catéchumènes nouveaux ce que les catéchumènes de la veille avaient peut-être déjà oublié. — Il devait, de plus, combattre les hérésies toujours renaissantes, ranimer les défaillances des chrétiens à la vue de quelque grande calamité qui venait fondre sur l'Empire. On leur disait en effet, et ils répétaient volontiers, que l'Empire romain, tant qu'il avait adoré les dieux de la patrie, avait été puissant et prospère; que les invasions des barbares, le sac des cités, celui de Rome par Alaric, n'étaient survenus que depuis l'établissement du Christianisme. Le nouveau Dieu était donc moins puissant ou moins secourable que les anciens? C'est au christianisme encore qu'ils attribuaient les pestes, les famines, conséquences nécessaires de l'invasion. — Il fallait réfuter toutes ces plaintes, consoler et raffermir ces malheureux. — Mais qu'était-ce que cela auprès des obstacles que rencontrait la prédication morale? J'ai déjà eu occasion de toucher ce point à propos du théâtre et du cirque; mais combien d'autres habitudes invétérées il fallait combattre, combien de superstitions populaires, d'usages absurdes ou immoraux? Aujourd'hui encore, dans nos campagnes, on croit aux sorciers, on les consulte, on leur demande des remèdes et des recettes : c'était bien autre chose alors, dans cette profonde dégradation intellectuelle et morale où le despotisme laissait croupir les populations. Après l'enseignement et la prédication, venait l'administration. Les revenus de l'Église n'étaient point alors enfouis dans des coffres; les donations des fidèles recevaient une destination immédiate. L'évêque organisait la charité publique; il créait des hôpitaux, des lieux de refuge; il étendait à tous, chrétiens ou païens, le bienfait des aumônes offertes au nom de Jésus-Christ. Ce fut par là surtout que la religion nouvelle porta d'elle-même le plus beau, le plus efficace témoignage. L'empereur Julien l'avait bien compris; il voulut lui aussi stimuler le zèle des adorateurs des Dieux, disputer au christianisme cette palme glorieuse. Vaine tentative! il le reconnut bientôt lorsqu'il s'écria : « Ils nourrissent nos pauvres! » — Est-ce là tout? Non : l'évêque avait encore en mainte occasion un rôle politique à remplir. C'était vers lui que se tournaient dans leur désespoir les populations de l'Empire pressurées par le fisc, dépossédées par les barbares envahisseurs : elles sentaient bien que là, et là seulement, était la véritable force; que ces empereurs toujours réduits à marchander la retraite des barbares n'étaient plus que des fantômes. Mais il leur restait encore assez de puissance pour satisfaire de temps en temps quelque caprice sauvage, quelque atroce vengeance : du fond de leur palais, entre leurs eunuques et leurs satellites, ils donnaient l'ordre de raser une ville, de massacrer les habitants. C'est ce qui arriva pour Antioche et pour Thessalonique. Antioche échappa, grâce à son évêque Flavien, qui, bien qu'appesanti par l'âge, courut à Constantinople, se jeta aux pieds de Théodose, demanda la grâce de cette grande cité où le Christianisme avait reçu son nom. Or, tandis que le vieillard essayait de fléchir le courroux de son maître, le prêtre Jean, surnommé depuis Chrysostôme, consolait, ranimait les malheureux habitants, qui venaient en foule se précipiter dans les églises, attendant d'heure en heure les troupes chargées d'exécuter la sentence impériale. Antioche fut sauvée; mais que dire du massacre de Thessalonique? L'évêque ne put intervenir entre la sentence et l'exécution : elles éclatèrent au même instant. Mais quand l'empereur se présenta aux portes de l'église, saint Ambroise l'arrêta, lui interdit de franchir le seuil sacré, lui imposa une pénitence publique. — Les exemples abondent, et l'on aimerait à les rapporter tous. L'Église a si souvent et si odieusement violé au moyen âge ces glorieuses traditions du IVe siècle! Elle a si souvent alors contracté avec le pouvoir séculier une alliance impie et monstrueuse! C'est la gloire de notre grand évêque de Gaule, saint Martin, d'avoir énergiquement et à plusieurs reprises protesté contre cet appel au glaive que rêvaient déjà des évêques sans pitié et sans foi. Ce fut lui qui força le tyran Maxime à épargner les Priscillianistes que lui livrait le clergé des Gaules, dont il exigeait la mort. Saint Martin sauva ces hérétiques, et il les sauva au prix du sacrifice le plus douloureux : il consentit, pour les arracher à la mort, à communier avec les hommes de sang qui demandaient leur supplice. — Enfin, l'évêque devait parfois résister en face, non plus à un empereur, mais au peuple lui-même. Il y en eut un exemple terrible à Constantinople. L'eunuque Eutrope, qu'un caprice d'Arcadius avait élevé aux plus hautes dignités, est tout à coup renversé, condamné à mort. Le misérable quitte son palais, se met à fuir, sans savoir où : une église s'offre à lui, il s'y jette, blême, frissonnant d'angoisse. Une populace furieuse se précipite sur ses pas; elle pénètre dans le lieu saint, elle veut saisir Eutrope, le massacrer. L'évêque apparaît, il prend sous sa protection cet homme qui avait justement essayé d'abolir le droit d'asile; il le montre au peuple, nu, dépouillé de sa puissance, si bas après avoir été si haut; il éveille dans les cœurs la pitié qui fait tomber la colère. Eutrope est sauvé, il pourra fuir, aller trouver ailleurs le supplice qu'il a mérité.

Peut-être trouvez-vous que je suis bien loin de mon sujet : détrompez-vous, je suis au cœur même de la question. Ces devoirs si nombreux, si variés, imposés à l'évêque du IVe siècle, c'est justement cette matière qui est la condition première de l'éloquence. Il n'a pas besoin de se travailler pour trouver un sujet de discours; les circonstances les produisent en foule; et il porte en lui-même ce qui met en mouvement les puissances oratoires de l'homme, la conviction, le zèle dévorant. Ajoutez-y la science, non celle de l'Évangile seulement,

mais celle des écoles, celle des philosophes et des rhéteurs. Saint Basile, saint Grégoire de Naziance, saint Jean Chrysostôme ont étudié à Césarée, à Antioche, à Athènes; ils étaient, avant d'entrer dans l'Église, les disciples les plus brillants des maîtres les plus estimés. Le sophiste Libanius avait jeté les yeux sur Jean Chrysostôme pour en faire son successeur.

L'art de la parole n'avait aucun secret qui leur fût étranger. Nul doute qu'ils eussent produit, et en grand nombre, des chefs-d'œuvre capables de rivaliser avec ceux de l'antiquité, si leur âme n'avait été possédée d'un tout autre désir, s'ils n'avaient préféré prodiguer au jour le jour, et pour satisfaire aux moindres besoins du peuple qui leur était confié, les trésors inépuisables de leur science et de leur charité. Rien de plus touchant, quand on se plonge dans la volumineuse collection de leurs œuvres, que de trouver à chaque instant l'orateur qui s'élance, puis s'arrête tout à coup, se fait humble, familier, se répète, pour ne pas entraîner cette multitude ignorante et incertaine vers des hauteurs où elle ne pourrait atteindre. Ce sacrifice d'une éloquence qu'on porte en soi, qui brûle de s'épancher, et qu'on contient; cette abnégation si complète dans l'accomplissement du devoir accepté et rempli jusqu'au bout, pénètrent de respect et d'admiration. C'est là la forme la plus noble, la plus pure de cette vertu si nouvelle alors dans le monde, l'humilité; mais l'humilité, qui n'est pas l'amour de l'abaissement pour l'abaissement même, l'humilité utile aux autres, c'est-à-dire le dévouement dans son héroïque simplicité.

Faut-il vous esquisser la physionomie de l'un des orateurs sacrés de cette époque ? M. Villemain, dans son *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, a le premier signalé les trésors enfouis dans ces in-folio des Pères, qu'on n'aborde pas sans effroi. Je vous renvoie à son livre pour avoir une vue d'ensemble des travaux et de la vie de ces grands évêques. Je dirai seulement quelques mots de l'un d'eux, qui m'est mieux connu que les autres, car j'ai passé dans un commerce incessant avec lui quatre années tout entières : c'est saint Jean Chrysostôme. Rien de plus intéressant, de plus admirable, de plus dramatique que sa vie. Simple prêtre à Antioche, archevêque de Constantinople, il meurt en exil, dépossédé de son siége, chassé de la ville, non pas par des hérétiques, comme on l'a prétendu, mais par des évêques prévaricateurs qui ne pouvaient supporter les censures et les réformes de cet homme intrépide, et qui ne rougirent pas, pour le renverser, de s'unir à ce lâche et imbécile Arcadius, mené par sa femme Eudoxie. La lutte fut longue et opiniâtre : le peuple se souleva à deux reprises pour défendre son archevêque, mit le feu à une partie de la ville et malmena singulièrement ses persécuteurs. Il tint en échec pendant longtemps tout un concile sans autorité morale et le pouvoir de l'empereur. Peut-être eût-il triomphé, s'il n'avait mieux aimé, en cédant à l'injustice, en acceptant l'exil, faire cesser les troubles qui agitaient la ville. L'ardente sympathie que lui témoigna le peuple, il l'avait en toute occasion témoignée au peuple. Homme vraiment évangélique, il voulait que la doctrine du maître reçût son entier accomplissement. Il aimait d'un amour profond les pauvres, les malheureux, les dépossédés des biens de la terre; c'est à eux qu'il s'adressait de préférence, les consolant, les encourageant, leur prodiguant sans calcul les trésors que recevait l'église. Il ne prenait point avec eux le ton fier et impitoyable d'un juge; il ne mettait point son plaisir à les écraser sous la terreur des châtiments réservés aux pécheurs ; plein de pitié et de tendresse pour ces infortunés, il leur montrait en sa personne un ami, un frère, et comme il aimait à le répéter, un compagnon de servitude. Lorsque l'orage vint fondre sur lui, et qu'il les vit chaque jour accourir tout tremblants de la crainte de le perdre, dans l'église trop étroite pour les contenir, il sentit combien il leur était nécessaire, combien lui aussi il avait besoin d'eux. « Je suis persécuté, leur dit-
» il, un jour, non parce que je possède des biens terres-
» tres; s'il en était ainsi, je devrais en gémir le premier.
» Je suis persécuté, non parce que j'ai commis quelque
» crime, mais parce que je vous aime.

Cette union si intime et si rare de l'orateur sacré avec son auditoire, donnait lieu souvent à des incidents qui paraîtraient aujourd'hui fort étranges. S'il admonestait sévèrement quelque classe de pécheurs endurcis dans le mal, ceux, par exemple, qui ne pouvaient renoncer au théâtre, il était tout à coup interrompu par des sanglots : les coupables ne pouvaient supporter les reproches de l'évêque, et leurs remords éclataient. Il fallait qu'il leur rendît cœur, qu'il les consolât : ce repentir était la marque d'un bon naturel; il était assuré qu'ils ne retomberaient plus dans la même faute. Mais il ne fallait pas ainsi se laisser aller au désespoir : c'était offenser Dieu. D'autres fois, c'étaient des applaudissements qui couvraient la voix de l'orateur. Ces Grecs d'Orient, si ingénieux, si fins appréciateurs de beau langage, qui l'avaient surnommé Bouche d'or, étaient comme à l'affût des moindres traits brillants que laissait échapper leur orateur favori. Une image éclatante ou gracieuse, une comparaison heureusement trouvée, un mouvement passionné les ravissaient. Ils portaient à l'église le facile enthousiasme qu'ils épanchaient plus librement au théâtre. Grand embarras pour l'orateur sacré ! Il doit blâmer, interdire ces manifestations peu convenables à la gravité du lieu et de l'enseignement. Il le fera donc, mais quoi ! il n'ose cependant dissimuler que ces applaudissements lui sont agréables. Il se le reproche, mais il en est ainsi. Le passage est curieux, et je veux le citer.

— « Croyez moi : quand vous m'applaudissez, dans le même temps j'éprouve un sentiment humain (car pourquoi ne pas dire la vérité ?): je suis rempli de joie, j'en suis enivré. Mais quand, rentré chez moi, je pense que ceux qui m'ont applaudi n'ont retiré aucun profit de mes paroles, que tout le profit qu'ils auraient pu en

retirer, ces applaudissements mêmes le leur ont fait perdre, j'en suis désolé, je gémis, je pleure. Il me semble que toutes mes paroles ont été perdues, et je me dis à moi-même : Quel fruit retirerai-je de toutes mes sueurs, si mes auditeurs ne profitent point de ce que je leur dis? Souvent même, j'ai eu l'idée d'établir une loi pour empêcher les applaudissements, pour vous enjoindre d'écouter avec le silence et le recueillement convenables. Permettez-moi de parler ainsi, je vous prie : croyez-moi, et si vous voulez, portons cette loi dès aujourd'hui : *Qu'il soit défendu d'interrompre l'orateur.* Si l'on veut admirer, qu'on admire en silence, personne ne s'y oppose : mais qu'on applique tous ses soins à écouter ce qui se dit. — Pourquoi applaudissez-vous? — Je porte une loi et vous ne m'écoutez seulement pas. Entrez dans l'atelier d'un peintre, vous y remarquerez un profond silence. Qu'il en soit de même ici. Ici, en effet, nous faisons le portrait, non d'un simple particulier, mais celui d'un roi, tant sont éclatantes les couleurs. — Quoi ! vous applaudissez encore ? Il me semble difficile de vous en empêcher. Ce n'est pas là un défaut ordinaire, mais une vieille habitude dont vous ne voulez pas vous corriger. »

Ils ne s'en corrigèrent pas en effet, et il dut subir ces manifestations bruyantes de la sympathie de son auditoire. Il était devenu l'âme vivante de la multitude. Survenait-il un accident quelconque, un incendie, une secousse de tremblement de terre, elle accourait à l'église, et il la rassurait. Un jour, on ne le trouva plus : malade, épuisé par cette prédication de tous les instants, il s'était retiré à la campagne. Le peuple se porte en foule vers lui, le suppliant de prendre la parole. Il se ranime, il les remercie d'être venus; ils ont soif de l'entendre, et lui il a soif de parler. Cet effort qu'il va faire le laissera anéanti, qu'importe ? « Souvent une mère malade aime mieux sentir sa mamelle tiraillée par son » enfant que de le voir desséché par la faim : ainsi que » mon corps soit tiraillé ! » Cette image du dévouement maternel lui plaît entre toutes ; il la reproduit sans cesse, avec une incroyable vivacité de peinture. Parfois il adoucit ce qu'elle a d'un peu violent, et emprunte sa comparaison à l'hirondelle qui porte à ses petits la nourriture qu'ils attendent : « Vous êtes sus» pendus à mes lèvres. Ainsi les petits de l'hirondelle, » lorsqu'ils voient leur mère voler à eux, se penchent » hors du nid, et tendant vers elle leur bec, reçoivent » la nourriture qu'elle leur apporte. Ainsi vous, les » yeux tournés avec ardeur vers celui qui vous parle, » vous recueillez les enseignements qui coulent de mes » lèvres, et avant même que les paroles soient sorties » de ma bouche, votre esprit les a saisies. »

Ces images naïves et familières, cet abandon si complet du prédicateur à son auditoire, que les chaires chrétiennes ne connaissent plus, charmait particulièrement Fénelon ; et il se plaisait à opposer à l'éloquence apprêtée et un peu froide de son temps, le langage si naturel, l'accent si vrai de ces orateurs du Christianisme primitif. Bossuet au contraire trouvait Jean Chrysostôme *trop simple et trop populaire.* Il l'était en effet beaucoup, l'était-il trop? Je ne le crois pas. Qu'est-ce qu'une éloquence qui n'est pas faite pour le public à qui elle s'adresse? Ne croyez pas cependant que Chrysostôme fût incapable de s'élever. Il a, quand il lui plaît, le ton sublime, le langage majestueux. Je ne sais si l'on trouverait dans Bossuet lui-même un tableau plus magnifique que celui-ci. L'orateur veut peindre la révolution que la prédication de l'Évangile opéra dans le monde :

— « Dès que le Verbe divin eut été annoncé par les apôtres, et qu'ils se furent répandus sur toute la terre, semant la parole divine, arrachant l'erreur dans ses racines, détruisant les lois antiques de l'impiété, chassant devant eux toute iniquité, purifiant la terre, ordonnant aux hommes de fuir les idoles, les temples, les autels, les réunions, les cérémonies du paganisme, leur commandant de reconnaître, au lieu de tous ces dieux, un seul Dieu, d'espérer dans une vie future, leur parlant du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, leur enseignant la résurrection, et leur montrant le royaume des cieux : alors une guerre terrible éclata, la plus violente de toutes les guerres : tout était plein de troubles, de tumulte, de divisions ; des villes entières, des peuples entiers, les maisons des particuliers, la terre habitée ou déserte : car les anciennes coutumes étaient bouleversées, les préjugés si longtemps puissants étaient ébranlés ; de nouveaux dogmes entraient dans le monde que personne n'avait jamais entendus ; et contre eux les rois se déchaînaient, les magistrats s'indignaient, les simples particuliers étaient dans le trouble, les places publiques étaient pleines de tumulte, les tribunaux s'armaient de rigueur, les épées étaient tirées, les armées étaient toutes prêtes et les lois préparaient leurs sévices. Châtiments, supplices, menaces, tout ce que les hommes regardent comme effrayant, tout était mis en mouvement. Semblable à la mer en furie qui enfante de terribles naufrages, telle était la face de la terre. Le père déshéritait son fils à cause de la religion ; la bru se séparait de sa belle-mère ; les frères étaient divisés ; les maîtres pleins de colère pour les serviteurs ; la nature comme en désaccord avec elle-même ; la guerre civile, la guerre de famille pénétrait dans toutes les maisons : car le Verbe entrait dans les âmes comme un glaive, et, retranchant ce qui était malade de ce qui était sain, répandait partout la division, les luttes, et soulevait contre les fidèles de tous côtés les haines et la guerre. Alors on voyait ceux-ci jetés en prison, ceux-là traînés devant les tribunaux, les autres dans le chemin qui conduit à la mort ; à ceux-ci on enlevait leurs biens ; ceux-là étaient privés de leur patrie, et souvent de la vie ; et les tribulations tombaient de toutes parts plus serrées que la neige ; au dedans, combats ; au dehors, terreur, terreur des amis, terreur des étrangers, terreur de ceux qui étaient unis par les liens du sang.

» A ce spectacle, le bienheureux Paul, le précepteur du monde, l'interprète des dogmes sacrés, sentant que les tribulations étaient visibles, et comme sous les mains des fidèles, tandis que les félicités n'étaient qu'une espérance et qu'une promesse : d'un côté les cieux, la résurrection, la possession de ces biens que la parole et la pensée ne peuvent pas atteindre ; d'un autre côté, les fournaises, les épées, les châtiments, les supplices de toute nature, la mort, non pas en espérance, mais présente, réelle ; considérant que ceux qui devaient lutter contre tous ces ennemis, avaient quitté seulement la veille les autels des idoles, les plaisirs, une vie d'enivrement et de délices, pour embrasser la foi, et qu'ils n'étaient pas encore accoutumés à nourrir dans leur âme ces idées sublimes de vie éternelle, mais qu'ils étaient attachés encore aux choses présentes ; que beaucoup d'entre eux, selon toute vraisemblance, chancelleraient, laisseraient défaillir leur confiance et leur courage sous ces attaques continuelles : voyez ce qu'il fait, lui qui avait été initié aux secrets du ciel, et admirez sa sagesse. — Il ne cesse de les entretenir de la vie future ; il place devant leurs yeux les récompenses, il leur montre les couronnes, il les relève, il les console par l'espérance des biens éternels. Que leur dit-il ? — Toutes ces souffrances ne sont rien auprès de la gloire qui vous sera révélée. Que me parlez-vous de blessures, de bourreaux, de supplices, de faim, d'exil, de pauvreté, de prison, de chaînes ? Imaginez tout ce que les hommes regardent comme des supplices : tout cela ne mérite pas d'entrer en comparaison avec ces prix, ces couronnes, ces récompenses. Toutes ces misères finissent avec cette vie ; ces félicités n'auront jamais de fin. Les unes sont de courte durée, elles passent : celles-là ne vieillissent jamais, elles sont éternelles. — »

PAUL ALBERT.

ACADÉMIE DE BERLIN

M. H. W. DOVE

La vie d'Alexandre de Humboldt

C'est le 4 août de l'an 1800 qu'Alexandre de Humboldt fut élu membre extraordinaire de l'Académie de Berlin. Un demi-siècle plus tard, en 1850, la même Académie décidait qu'il convenait de célébrer cet anniversaire le jour même de la fête de Leibnitz ; elle décidait en même temps qu'une statue serait élevée à Humboldt dans la salle de ses séances, lorsque la destinée l'aurait enlevé à nous. Pourquoi unir ainsi Humboldt à Leibnitz en une solennité commune ? Bœckh, qui présidait alors l'Académie, répondait à cette question en disant que si Leibnitz avait été de son temps l'idéal même de l'académicien, Humboldt ne l'était pas moins pour son époque. Il appartenait, disait Bœckh, non pas à une académie, non pas même à toutes les académies de l'univers : il était citoyen du monde entier partout où la culture de l'esprit a pénétré. Neuf ans après, et cette fois encore au jour de l'anniversaire de Leibnitz, le buste de Humboldt vint occuper la place qui lui avait été réservée. «Ce moment — ainsi parle Bœckh, qui cette fois encore présidait la cérémonie — ce moment est pour nous grave et triste : naguère en une occasion semblable à celle-ci, je pouvais parler de Humboldt avec espoir et confiance, aujourd'hui cet espoir nous l'avons porté à la tombe, et avec lui combien d'autres espérances nous avons perdues ! Cet astre éclatant qui rayonnait, avec quelle intensité vous le savez, dans le monde de l'esprit, s'est éteint ! Plus cet homme a été grand, plus sa carrière a été glorieuse, plus mes paroles sont impuissantes à le célébrer. Citoyen de l'univers, dans l'acception la plus large et la plus élevée du mot, il était en même temps un Allemand, un Prussien, un ami de la liberté et du peuple. A quel degré sa bienveillance envers tous était ressentie et reconnue, c'est ce que prouvent avec éclat ses funérailles. Quel contraste entre elles et celles de Leibnitz à qui ni la cour à laquelle il avait été uni par des liens étroits, ni l'Église pour qui il s'était imposé tant de travaux, ni la ville à qui il avait prêté le prestige de la science, ne rendirent les derniers honneurs. Ici au contraire l'amour de l'humanité qui avec le sentiment de l'harmonie divine de l'univers, avait fait la religion de Humboldt, trouva un écho dans tous les cœurs ». Puis Bœck terminait ainsi. « Placer ici sa statue auprès de celle de Leibnitz, c'est un honneur pour nous-mêmes plus que pour lui : car ce n'est pas un buste dans cette salle qui sied à sa gloire, c'est un monument grandiose qu'elle exige, un monument qui s'élèverait sous la voûte libre et sereine du Cosmos céleste auprès des bienfaiteurs de la patrie allemande et prussienne. »

Le 14 septembre de cette année a amené le centième anniversaire de la naissance de Humboldt. Ce jour tombe à un moment de l'année où l'Académie ne se réunit pas. Et si elle a jugé bon de célébrer ensemble, cette fois encore, le souvenir de Leibnitz et de Humboldt, les paroles que j'ai citées tout à l'heure suffisent pour la justifier.

On a souvent dit de Humboldt qu'il était citoyen de deux mondes, qu'il était l'Alexandre de deux siècles. Aussi, si pour juger un homme il est nécessaire de savoir comment il est arrivé au point où nous le voyons, je manque en ce sujet de points de repère, mes connaissances personnelles ne me permettent ni de le suivre au-delà des mers, ni de remonter si haut le cours des années. Mes souvenirs ne sauraient, comme ceux de Bœckh, interroger la jeunesse même de Humboldt. Je n'étais pas né, lorsque dans le nouveau monde, à la fin du siècle dernier, la bannière des sciences naturelles s'agita, radieuse sous le soleil des tropiques, entre les mains de Humboldt. Mais Bœckh n'est plus, la mort a condamné ses lèvres éloquentes à l'éternel silence, et dans ce double

deuil l'Académie n'a pu que choisir le premier venu de ses membres et le charger de prendre la parole en son nom, certaine que l'orateur désigné, quelle que fût la nature de ses études, devait être un disciple reconnaissant de Humboldt.

Si je n'ai pas de souvenirs personnels sur son enfance et sur sa jeunesse, ses œuvres du moins nous ouvrent quelque jour dans le cœur du jeune homme tel qu'il était avant le complet épanouissement de la maturité. Qu'il me soit permis de rappeler un passage des « *Aspects de la nature* » qu'il a publiés en 1807 et dédiés à son frère Guillaume : ce sont les derniers mots d'une description incomparable des steppes et des déserts ! « Si dans les steppes le tigre et le crocodile s'attaquent aux chevaux et aux bœufs, dans les forêts qui les avoisinent, dans les régions sauvages de la Guyane, nous voyons sans cesse l'homme armé contre l'homme. Poussées par de monstrueux appétits, certaines peuplades boivent le sang de leurs ennemis ; les hordes les plus faibles lorsqu'elles se risquent sur ces plaines de sable, font disparaître avec soin la trace de leurs pas craintifs.

» C'est ainsi que l'homme, depuis les degrés les plus bas de la barbarie jusqu'au faîte de la civilisation, ne cesse de se faire à soi-même une vie semée de dangers. C'est ainsi que le voyageur, à travers toute l'étendue de l'univers, comme l'historien à travers la durée des siècles, trouve partout l'image monotone et désolante des haines de l'homme contre l'homme.

» C'est pourquoi l'esprit de l'homme, avide de repos et de sérénité, se détourne volontiers du spectacle de ces discordes, pour porter ses regards vers la vie des plantes, vers le travail mystérieux et sacré de la nature ; ou bien, se laissant aller aux aspirations qui depuis des siècles sollicitent l'humanité, il interroge, animé de secrets pressentiments, les constellations célestes qui parcourent, en une parfaite harmonie, l'antique, l'éternelle carrière. »

Ce n'est que vingt ans après la publication de cette page que je fis la connaissance de Humboldt : le moment était favorable, les penchants de Humboldt, ses goûts trouvaient alors une entière satisfaction. La paix, enfin durable, avait donné aux esprits cette sûreté qui est si nécessaire au culte de la science. On se réjouissait, on s'honorait alors des hommages éclatants que les poëtes de l'Allemagne obtenaient pour la première fois à l'étranger. En face des audaces despotiques du clergé français, on ressentait plus vivement chez nous les bienfaits de la tolérance religieuse que le fanatisme n'avait point encore compromise. L'industrie se développait avec une confiance entière, elle semblait assurée de l'avenir, pourvu qu'on ne lui apportât pas d'entraves. Un souffle généreux de culture avait traversé toutes les classes; on se sentait, en un mot, en bonne compagnie, et les esprits n'étaient pas encore épris, comme cela s'est vu depuis, de la vulgarité et du grossier. Ce sentiment que tous ceux qui parlent la même langue appartiennent à une même nationalité poussait de jour en jour de plus profondes racines et trouvait dans le congrès des naturalistes allemands sa plus éclatante expression. Ils furent accueillis à Berlin par toutes les classes de la société avec une sorte d'enthousiasme. Alors, pour la première fois, on entendit tous les dialectes germaniques parlés en toute liberté par les représentants les plus autorisés de la science; on se pressait autour de Oken, qui avait imaginé de resserrer par ce lien fraternel tout ce qui porte un nom allemand : nos voisins eux-mêmes avaient répondu à son appel; la Scandinavie, se souvenant de son antique parenté, et qui n'était pas encore séparée de nous par une haine aveugle, avait envoyé ses meilleurs combattants; Berzelius était à la tête des Suédois, Oersted était le chef des Danois. A des noms comme ceux-là il fallait opposer, pour faire équilibre, un nom non moins glorieux : Humboldt fut élu président, et dans le discours par lequel il ouvrit les séances, il proclama que cet honneur qui lui était fait était dû, moins à ses efforts pour démêler les lois absolues des phénomènes de la vie, qu'à l'attachement fidèle qu'il n'avait cessé de porter — même sous les cieux les plus lointains — aux aspirations, aux entreprises, aux recherches communes de tous les naturalistes allemands.

Pour nous, nous voyons dans cette présidence glorieuse, qui lui fut alors décernée, un légitime hommage rendu à ses éclatants services. Oui, il était glorieux pour Humboldt, ce choix qui lui conférait la présidence. De quels hommes il allait être entouré ! Léopold von Buch était à la tête de la section de géognosie, et si Bessel n'était pas là, Gauss du moins était venu au rendez-vous, Gauss sur le noble front duquel il semblait qu'on pût lire ces paroles de Paracelse : « Anglais, Français, Italiens, marchez sur mes traces, ce n'est pas moi qui marcherai sur les vôtres ! » A cette assemblée des représentants de la science contemporaine Humboldt voulut convier toutes les gloires du passé, il voulut — et c'est là un trait caractéristique de son esprit et de son caractère — que justice fût rendue, en ces solennelles assises, aux promoteurs allemands de la science, quelle que fût leur antiquité ! Au théâtre de Berlin, en cette enceinte où s'étaient réunis les naturalistes indigènes et étrangers, il avait fait dresser un tableau où étaient inscrits les noms de leurs prédécesseurs. En tête de la liste figuraient Copernic et Kepler, les représentants les plus dignes de l'unité germanique, l'un Prussien, l'autre Souabe, tous deux également habiles à soulever le voile qui avait recouvert jusque-là le mouvement des corps célestes.

Humboldt était alors dans toute la force de l'âge et de l'activité. On ne songeait pas encore, en le voyant, à ce que dit Tennyson de Washington, dont Humboldt apprit la mort au sortir des forêts vierges de l'Amérique du Sud : « *Oh good grey head, which all men know !* » Parmi vous, plus d'un sans doute le vit alors tel que Bayard Taylor le dépeignait en 1856, et se souvient de ce front chargé de la science de près d'un siècle, marqué des

nobles sillons du travail. « Mais au-dessous de ce front — c'est Taylor qui parle, — deux yeux bleus se dessinaient tout pénétrés de calme et de sérénité naïve. Dans ce regard éclatait l'amour de la vérité, l'éternelle jeunesse du cœur qui rendit si légères à Humboldt les neiges de 87 hivers. Son esprit était comparable à la fontaine de Vaucluse, c'était un lac profond et calme, sans vagues à la surface, mais dont les couches inférieures donnaient naissance à un vaste fleuve. — « Vous avez beaucoup voyagé, disait Humboldt, vous avez vu beaucoup de ruines, maintenant vous en avez vu une de plus. — Non pas une ruine, répondit Taylor, mais bien une pyramide. »

Deux ans avant que je n'eusse l'honneur de le voir pour la première fois, Humboldt était revenu à Berlin après un séjour de dix-huit années à Paris, la seule ville qui pût alors lui fournir les ressources, les instruments de travail nécessaires à la publication de son *Voyage en Amérique*. S'il était revenu à Berlin, c'était, je crois, guidé par cette conviction qu'un Cosmos n'était possible qu'en Allemagne, que l'atmosphère germanique était indispensable à l'éclosion, à l'achèvement de pareille œuvre. Mais comment aurait-il pu revenir plus tôt dans sa patrie, en ce milieu où régnait une sorte d'ivresse, de surexcitation fiévreuse, où la langue trop éprise du symbole se permettait toutes les témérités, où le formalisme, mais plus étroit, plus lourd que celui-là même de la scolastique, pesait sur les esprits, où un idéalisme sans frein empiétait jusque sur le monde des sciences physiques et voyait dans Humboldt, sa méthode, ses observations, autant d'objets de dédain.

Le moment de son retour fut choisi avec un rare bonheur, car il coïncide avec la date où la jeunesse allemande, s'éveillant d'un long rêve, secouait toutes les chaînes que je viens de dire; et ce qu'elle accomplit alors dans tous les domaines des sciences naturelles, les découvertes qu'elle fit en chimie, la lumière qu'elle répandit sur mille points obscurs : l'électricité, l'optique, le magnétisme, la théorie de la chaleur, l'ont autorisée à s'appliquer à elle-même ce que Lamé disait d'autres luttes, d'autres conquêtes : « Nous laisserons le parti réduit au silence chercher une excuse de sa défaite dans le rare bonheur de ses adversaires ».

A Paris, Humboldt avait été puissamment séduit par le mouvement de travail et de pensée qui y entraînait les esprits, il s'y était mêlé avec complaisance, mais sans cesser un moment de rester Allemand. Accessible à tous les étrangers, et plein de bienveillance pour eux, il l'était plus encore pour les visiteurs allemands, qui tous pouvaient compter sur son efficace concours. Il n'était pas besoin de lui être présenté, Humboldt allait au-devant des nouveau-venus. Qu'il me suffise d'un exemple : je l'emprunte à la première édition de la « Chimie organique » de Leibnitz, qui est dédiée à Humboldt :

« A la fin de la séance du 22 mars 1824, où j'avais soumis à l'Académie de Paris mon premier essai de chimie, au moment où j'étais occupé à ramasser les matériaux des communications que je venais de faire, un homme sortit des rangs des académiciens, s'approcha de moi, et entama une conversation très-vive. Avec une extrême amabilité, il sut m'interroger sur l'objet de mes études et de mes occupations : nous nous séparâmes sans que je me fusse permis de lui demander quel était le nom de celui qui m'avait fait l'honneur de cet entretien. Cet entretien a été le fondement de mon avenir; à partir de ce jour, j'avais un protecteur le plus puissant, le plus affectueux que je pusse espérer d'avoir. Vous étiez arrivé la veille d'un voyage en Italie, personne n'était instruit de votre présence. Étranger, sans recommandations dans une ville où le concours de tant d'hommes venus de tous les coins du monde est le plus grand obstacle qui s'oppose à un commerce étroit avec les savants les plus compétents, je serais resté, comme tant d'autres, inaperçu dans la foule, je m'y serais peut-être perdu. Dès ce moment, je n'avais plus à redouter ce danger. Toutes les portes s'ouvrirent devant moi, tous les laboratoires m'accueillirent; l'intérêt si vif que vous me témoigniez, m'obtint l'affection de mes maîtres les plus chers, Gay-Lussac, Dulong et Thenard. La confiance dont vous m'honoriez m'aplanit la voie dans laquelle depuis seize ans je n'ai cessé de marcher. Et combien je connais d'hommes qui, comme moi, vous doivent d'avoir pu atteindre, sur le chemin de la science, le but qu'ils s'étaient proposé. Le chimiste, le botaniste, le physicien, l'orientaliste, le voyageur qui partait pour la Perse et l'Inde, l'artiste, tous en un mot trouvaient chez vous le même patronage, la même bienveillance; pour vous, il n'y avait point de différences entre les nations et les races ! Les services que vous avez rendus aux sciences par ce concours toujours actif, toujours dévoué à tous, leurs annales ne le sauront pas peut-être, mais le souvenir en vivra longtemps dans nos cœurs. »

Le hasard dont parle Liebig et qui lui fit faire la connaissance de Humboldt, servit d'ailleurs Humboldt lui-même en plus d'une occasion, et bien des rencontres toutes fortuites devinrent souvent pour lui l'origine de durables amitiés. « Comment avez-vous appris à connaître Bonpland », lui demandai-je un jour. « De la façon la plus simple du monde », me répondit-il. « Vous savez qu'en sortant de chez soi on remet sa clef à sa concierge et qu'on profite de cette occasion pour faire dans la loge un bout de conversation. Dans cette loge, je rencontrai souvent un jeune homme chargé d'une boîte de botaniste. C'était Bonpland, c'est ainsi que nous liâmes amitié. »

Quand on quitte Paris, on ne tarde pas à y être oublié. Humboldt vécut dans le souvenir des Parisiens. Vous avez vu, me disait naguère à une Exposition de l'industrie un savant Parisien, vous avez vu lors de la visite de la reine d'Angleterre, la réception que nous faisons aux souverains. Dites à M. de Humboldt qu'il nous honore

d'une nouvelle visite et le monde verra quel accueil nous savons faire au roi de la science. » Lorsque je m'acquittai de cette commission auprès de Humboldt, il me dit : « Je ne le puis pas et je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi. »

L'effet de ce long séjour à Paris se manifesta chez Humboldt — sans altérer l'allure de son caractère — dans sa manière d'exposer la science et surtout dans sa conversation. A son retour de France, elle avait acquis les qualités éminemment françaises. *Non* n'est pas un mot de notre langue, disait un Français à Casanova, c'est *pardon* qu'il faut dire. En français, c'est une insulte de supposer que la chose dont vous parlez est étrangère à vos auditeurs, aussi tout discours commence-t-il par « Vous savez ». Je n'ai pu souvent m'empêcher de sourire lorsque Humboldt commençait par ces deux mots d'extrême politesse une communication qu'il voulait me faire sur un sujet dont je ne savais le premier mot. Le charme de la causerie française, il suffit de l'avoir une fois goûté pour n'en perdre jamais le souvenir. Un attaché de l'ambassade française à Saint-Pétersbourg revient brusquement à Paris pour y passer quinze jours. Pourquoi ce voyage? lui demande-t-on : *Pour causer*. Humboldt est le seul homme qui m'ait fait soupçonner que l'art de causer est possible même pour un Allemand.

Mais pour que la causerie conserve tous ses agréments, elle doit tout effleurer et ne s'appesantir sur rien. A l'entretien le plus sérieux il faut savoir mêler un grain d'ironie piquante. A ce compte, on peut prétendre aux hommages de la galerie, et le plus flatteur de tous est assurément de s'entendre dire : « Ah! que vous êtes méchant! »

Il est naturel que Humboldt, après son retour à Berlin, recherchât particulièrement les cercles où il trouvât le moyen de satisfaire ce goût parisien qui était devenu chez lui comme une seconde nature. « Lorsqu'il entrait — ainsi s'exprime un des peintres les plus heureux de cette société — il était accueilli par un bruyant murmure de satisfaction unanime ; puis, dès qu'il avait pris place, la dame de la maison profitait de son droit d'hôtesse pour lui jeter quelque sujet qu'il maniât et retournât en tous sens, pour la plus grande joie de l'assistance. Mais point n'était besoin que ce fût un sujet de science, non; le premier petit scandale venu, quelque nouvelle d'hier, un de ces riens qui occupent un jour la ville, suffisaient au géant; il s'en amusait et savait si bien le remuer par tous les bouts, qu'il y découvrait quelque côté par où il donnât prise à la causerie et permît de déployer de vrais trésors d'esprit, d'ironie, d'expérience, de souvenirs piquants, de connaissances universelles, de malice aussi, mais tempérée toujours d'une nuance de bonhomie. »

Mais ce serait se tromper que de croire qu'Humboldt fût seul à imprimer ce ton à la conversation. Cette tendance à prêter à la science un air serein et souriant était alors générale, c'était alors un goût commun à toute la société de Berlin, en ces jours où la vie publique attirait peu les esprits. Les exemples seraient nombreux de plaisanteries ou de jeux de mots qu'on rencontre alors sur les lèvres ou sous la plume des savants, au milieu des recherches les plus scientifiques.

C'est cette humeur sarcastique de Humboldt, si conforme au tour d'esprit de ses contemporains, que la jalousie et l'amour-propre blessé prirent plaisir, après sa mort, à tourner en caricature, à décrier devant la postérité. Dans la *Chaumière indienne* de Bernardin de Saint-Pierre, le paria dit quelque part : « La vérité est comme la rosée du ciel : pour la conserver pure, il faut la recueillir dans un vase pur. » Malheureusement, il y a des vases où l'eau même du Rhône, prise au sortir du lac de Genève, ressemble fort à l'eau de la Sprée, telle qu'elle croupit dans les fossés de Berlin. Eh bien! quand cet homme qui, toute sa vie durant, s'est dévoué au prochain, aurait quelquefois passé la mesure de la discrétion, de la politesse, dans l'entraînement de la causerie ou dans la verve d'une lettre — (dans les œuvres qu'il publia lui-même, il sut toujours observer les lois de la délicatesse) — est-ce une raison pour nous faire oublier les nobles sentiments, les généreux mouvements de son cœur? Un savant également connu par ses découvertes et par la vivacité mordante de ses épigrammes disait un jour à Humboldt, lorsque tout jeune encore, il le voyait pour la première fois : « Comme vous devez mépriser les hommes, vous qui en avez vu tant! » Humboldt ne répondit que par un léger mouvement de la tête et un signe négatif de la main. Plus tard, lors de l'épidémie des tables tournantes, en présence des nombreuses victimes qu'elle faisait, on sollicita Humboldt d'écrire contre cet égarement; il refusa de le faire, disant : « Pourquoi enlever à ces enfants le goût de leur jouet? » Quel contraste avec Faraday, le tendre et mystique Faraday, assurément le plus grand physicien de ce siècle, qui se prêta à démontrer par voie d'expérience le néant de ces chimères et écrivit à ce sujet ces lignes amères, désespérées : « Qu'il est faible, notre monde, qu'il est crédule et sceptique à la fois! quelle folie! quelles témérités! quel ridicule! Que d'incertitudes, de contradictions, de sottises! » Est-ce que, en pensant à Humboldt, tout Allemand ne devrait pas se ressouvenir de ces paroles que Schleiermacher prononçait devant la tombe ouverte de Buttmann, et les lui appliquer : « Je devrais maintenant parler de ses travers, de ses fautes, mais les larmes de nos regrets en ont effacé le souvenir! »

Après ces quelques indications rapidement jetées sur la personne et le caractère de Humboldt, je passe au savant, à ses œuvres, aux services qu'il a rendus.

Toujours, lorsqu'il sera question de Humboldt, on relèvera d'abord l'universalité de sa science. « C'est toute une Académie », disait de lui Laplace. Mais si c'eût été là son seul mérite, certaine parole qu'il prononça un jour, devant moi, en un moment de tristesse et d'abat-

tement, se réaliserait peut-être. « Je sais, disait-il, que je ne laisserai dans l'histoire de la science qu'une bien faible trace ». Le monde se soucie peu des connaissances que nous entassons, ce qui lui importe, c'est le parti que nous en tirons. La valeur d'un homme de science date d'ordinaire du jour où il se crée une spécialité, où il se décide à devenir exclusif, à se donner tout entier à une seule étude, au lieu de se répandre en plusieurs. A ce compte, comment justifier Humboldt d'avoir été un homme universel, une encyclopédie vivante? C'eût été là un mérite au siècle dernier, c'est presque un tort en notre siècle qui veut la division du travail. La justification de Humboldt, ce qui explique ces études si multiples — trop multiples au dire de plus d'un — c'est qu'il s'était proposé comme la mission de sa vie de découvrir en ce monde comme un monde nouveau. En lui arrachant ses secrets, en en pénétrant tous les mystères, il voulait compléter et rajeunir la connaissance que nous avions de l'univers, et c'était là une aspiration sublime, grandiose, en une ville où était né Pallas, où se trouve aujourd'hui sa tombe si modeste. Ce projet d'égaler, de surpasser cet illustre voyageur, Humboldt a réussi à l'exécuter.

Il y a des sciences qui n'ont que de rares points de contact avec les autres sciences, qui parlent une langue intelligible à quelques initiés, mais dont le vulgaire n'a pas la clef. Il en est d'autres qui sont unies par des liens étroits à toutes les autres sciences. Parmi celles-là et en premier ligne se range la géographie. La terre, en effet, peut et veut être étudiée à deux points de vue divers; par son passé elle intéresse l'historien, par les phénomènes physiques dont elle est le théâtre, elle appelle l'étude du naturaliste; un géographe complet doit unir en lui le naturaliste et l'historien. Persuadé de la nécessité de ces connaissances multiples, Humboldt mit pied à terre sur le nouveau monde, apportant en lui-même un physicien, un astronome, un hydrographe, un zoologiste, un botaniste, un philologue, un historien. Et avec raison! car, dans l'étude qu'on fait de la civilisation d'une race, est-il permis de laisser de côté l'élément historique; dans l'examen de ces individualités qu'on nomme les peuples, peut-on ne tenir aucun compte des migrations qui ont fait descendre les fils du Nord vers les régions du Midi et chassé si souvent les races les plus faibles vers les zones inhospitalières! Il n'y a que le linguiste compétent qui puisse en ses voyages, grâce à la philologie comparée, reconnaître à quelques sons, à quelques syllabes, l'origine la plus lointaine d'un peuple, qui puisse déchiffrer les incriptions des monuments antiques, témoins muets d'une grandeur passée? Qu'est-ce qui pourrait se faire une idée du niveau d'un continent sans le secours du baromètre? qu'est-ce qui pourrait mesurer l'altitude d'une montagne sans l'aiguille aimantée, s'orienter sur les flots ou à travers les ténèbres des forêts sans le sextant? Mais sans la géognosie et les lumières qu'elle fournit, toutes les connaissances que je viens de dire sont insuffisantes. Il faut qu'elle enseigne au vrai géographe tous les changements que dut traverser notre terre pour devenir un séjour habitable, les espèces d'animaux énormes, monstrueux, qui précédèrent et préparèrent en quelque sorte les espèces actuelles, et l'enchaînement nécessaire, organique de ces espèces entre elles! Quel est le voyageur qui renoncerait aisément au plaisir qu'éprouve le botaniste, lorsque, frappé par les merveilles du monde des plantes, par l'éclat de leurs couleurs, il palpe de ses doigts les fleurs pour s'assurer qu'il n'est pas l'objet d'une vision! Comment encore se résigner à ignorer les joies qui s'emparent du naturaliste lorsqu'il pénètre dans les forêts vierges et s'y acclimate au point de trouver dans les voix, tantôt plaintives ou menaçantes, tantôt pleines d'allégresse qui sortent de ces solitudes, plus de charme et de mélodie que dans les entretiens mêmes de l'homme. « C'est aux âmes inquiètes, dit quelque part Humboldt, que ces pages sont surtout dédiées. Quiconque se sera arraché au tourbillon dévorant de la vie me suivra volontiers dans les profondeurs des forêts, à travers l'étendue infinie des steppes ou sur le sommet majestueux des Andes. »

Mais ces impressions-là, il est donné de les dépeindre à ceux-là seuls qui ont vu les tropiques. Pour moi, la lune n'a jamais été qu'un C ou qu'un D, je ne l'ai jamais vue lever comme un Moslim en prière, ses deux bras suppliants vers le ciel, dans le silence de la nuit! Les palmiers que j'ai rencontrés ne m'ont jamais fait l'effet qu'ils faisaient à Humboldt d'un entassement de forêts; les émotions profondes qu'inspire la forêt vierge me sont tout aussi étrangères que les frayeurs du désert où la terre est un brasier et le vent une flamme. Je n'ai jamais traversé l'océan dans les parages où, dès l'époque d'Ulloa, les matelots le nommaient la mer des dames, indiquant ainsi que, grâce à ce souffle continuel des vents qui y règnent, une jeune fille y pourrait gouverner un vaisseau. Jamais je n'ai entendu les sourds mugissements des volcans, ces grondements précurseurs des colères qui vont éclater et qu'on entend de Barbados jusqu'au Rio Apure, à une distance aussi longue que celle qui sépare Paris du Vésuve. Aussi me permettra-t-on sans doute de citer Humboldt lui-même et de montrer comment il a décrit les tropiques.

« A partir de l'île Del Diamante, l'Orémoque traverse une nature grandiose et sauvage. L'air était rempli de flamingos innombrables et d'autres oiseaux aquatiques qui se détachaient, en nuées épaisses et flottantes, sur l'azur du ciel. Le lit du fleuve se resserre et n'a plus que 900 pieds de large, il forme un canal dont les rives sont couvertes d'épaisses forêts. La lisière de ces forêts présente un aspect extraordinaire; au pied d'une muraille d'arbres gigantesques s'élève, sur le sable du rivage, un buisson haut de quatre pieds qui s'allonge à l'infini en une ligne droite et qui se compose exclusivement d'euphorbiacées. Cet ensemble rappelle ces haies taillées par

l'art, des parcs classiques : de temps à autre, à de longs intervalles, une ouverture voûtée en forme de porte y permet un accès.

» Ce sont incontestablement les immenses quadrupèdes de la forêt qui ont percé ces issues afin d'arriver plus aisément jusqu'au cours d'eau. Par ces portes, le matin surtout et au coucher du soleil, on voit sortir le tigre de l'Amérique, le tapir et les espèces variées du sanglier. Lorsque, inquiétés par un canot d'Indiens qui descend le fleuve, ils veulent se retirer dans la forêt, ils ne cherchent pas à rompre violemment la haie, et l'on a le plaisir de voir ces animaux sauvages descendre lentement quatre ou cinq cents pas entre la haie et le fleuve, et disparaître à la première ouverture qu'ils rencontrent. Dans un voyage de quatorze jours, sur l'Orénoque, le Cassequïare et le Rio Negro, il nous fut donné à maintes reprises d'assister à ce spectacle et toujours avec un charme nouveau. Nous avons pu ainsi voir de près et étudier à loisir les variétés d'animaux les plus diverses; on croirait être au paradis, *es como en el Paraiso*, disait notre pilote avec onction. C'était un vieil Indien qui avait été élevé dans la maison d'un prêtre.

» Nous passions d'ordinaire la nuit à la belle étoile, sur le sable du rivage. Non loin de l'endroit où nous élisions domicile s'étendait la lisière de la forêt. Une nuit que l'air était pénétré d'humidité et qu'il faisait clair de lune, plusieurs crocodiles s'approchèrent du rivage, attirés par l'éclat des feux que nous avions allumés. Un silence profond régnait au loin, interrompu seulement de temps à autre par les ronflements prolongés et réguliers des dauphins d'eau douce. Mais après onze heures, un tel bruit s'éleva dans la forêt voisine qu'il fallut renoncer au sommeil pour le reste de la nuit. Des mugissements sauvages traversaient les ténèbres. Parmi les voix innombrables qui retentissaient à la fois, les Indiens ne purent distinguer que celles qui, d'instant en instant, se faisaient entendre isolées : c'étaient les gémissements monotones de certaines variétés de singes, les accents plaintifs du petit sapajou, les cris saccadés du tigre et du lion sans crinière, les sifflements du pécari et d'un essaim de perroquets, de paraguas, de faisans ! Demandez aux Indiens la cause de ce tumulte, qui éclate ainsi au milieu de la nuit, ils vous répondront en souriant que les animaux se réjouissent du clair de lune et qu'ils le célèbrent à leur manière. Mais c'est lorsque la pluie tombe épaisse, que l'éclair sillonne la forêt, que le tonnerre gronde, c'est alors que ce concert de cris et de murmures éclate avec le plus de force. Le brave Franciscain qui nous accompagna depuis les cataractes d'Apure jusqu'à la frontière du Brésil, avait coutume de dire, lorsqu'au tomber de la nuit il redoutait un orage : « Puisse le ciel nous accorder à nous et aux bêtes de la forêt une nuit paisible. »

Vis-à-vis de ces scènes nocturnes et en contraste avec elles, il faut placer les descriptions que fait Humboldt du silence épais que l'heure de midi, par les journées de chaleur extrême, appesantit sur la terre. « Le thermomètre monte à 40 degrés Réaumur, aucune brise ne vient agiter la poussière qui recouvre le sol, le soleil est au zénith, sa clarté répandue sur le fleuve et répercutée par ses ondulations légères, rend plus sensibles encore et comme palpables les brouillards ardents qui enveloppent l'horizon. Alentour, les pierres et les rochers sont couverts d'iguanes innombrables, de tortues et de salamandres aux mille couleurs. Immobiles, la tête droite, la bouche ouverte, ils semblent aspirer avec délices l'air enflammé. Alors les grands animaux se cachent dans la profondeur des forêts, les oiseaux se retirent sous le feuillage ou dans les fentes des rochers, mais si dans ce silence de la nature on prête une oreille plus attentive, on ne tarde pas à démêler comme un immense et sourd murmure, ce sont les bourdonnements des insectes qui rasent le sol. Tout, même en cet affaissement qui semble peser sur le monde, témoigne d'une activité latente. Dans chaque buisson, dans les fissures de l'écorce des arbres, dans les crevasses de la terre, la vie s'agite et fermente. C'est là une des voix multiples de la nature, une de ces voix sacrées qui vont au cœur de l'homme et l'émeuvent. »

Ces exemples suffisent. On parle bien souvent de la forêt vierge, me disait un jour Humboldt, il n'y a que Martins, Pöppig et moi qui l'ayons vue. Sentir ainsi la nature, la pénétrer et la comprendre ainsi, c'est réfuter de la manière la plus éloquente ce que Lamartine disait un jour des naturalistes :

> Ils posèrent sur la nature
> La main qui la mesure,
> Et la nature se glaça.

De ces voyages, Humboldt rapportait des matériaux inappréciables, des collections dont il faisait hommage à plus d'un musée; il en rapportait aussi les éléments de travaux considérables qu'il devait publier soit seul, soit avec la collaboration des spécialistes les plus autorisés. Le monument de ce genre le plus frappant est peut-être son voyage aux régions de l'équinoxe du nouveau monde; ce sont, dans la grande édition, 17 volumes in-folio, 11 volumes in-4, contenant 1425 planches. La publication de cette œuvre lui coûta 225 000 francs. La description de ces voyages est malheureusement restée à l'état de fragment. Ses observations, complétées depuis par les calculs d'Oltmann, ont servi, avec le nivellement barométrique, à marquer la hauteur du nouveau monde, de même que les recherches dont il a consigné le résultat dans son *Asie centrale*, ont contribué à fixer la hauteur de l'ancien monde, objet sur lequel planaient mille incertitudes avant le voyage que Humboldt fit à l'Altaï. Une autre fois, en descendant des Andes vers l'océan Pacifique, il découvrait ce courant puissant, auquel on a donné son nom, ce courant maritime si curieux qui baigne les côtes occidentales de l'Amérique, « une section considérable des mers polaires, marchant

majestueusement du sud au nord », comme le définit Du Petit Thouars. Il n'a jamais publié lui-même une édition complète et détaillée de ses travaux hydrographiques. Un jour que je lui demandais s'il ne nous donnerait pas cette édition, il me répondit négativement et ajouta : « J'ai prêté mon manuscrit pour qu'on en tirât quelque parti, et on l'a imprimé littéralement. » C'est sans doute une raison analogue qui décida Humboldt à publier ses *Petits essais* en 1853. « Le désir où j'étais, dit-il dans sa préface, d'empêcher par une publication que je dirigerais moi-même, mille compilations attristantes m'a seul poussé à faire paraître ces études ».

Son *Essai géognostique sur les gisements des roches dans les deux hémisphères* a exercé une influence considérable sur les théories relatives à la formation des montagnes. C'est lui aussi, si je ne me trompe, à qui revient l'idée d'expliquer les plateaux volcaniques par la rencontre de deux chaînes volcaniques qui se croisent. En ce domaine, ses travaux les plus connus sont les deux monographies où il nous raconte l'ascension du Pichincha et celle du Chimborasso. En botanique, il est le fondateur de la géographie des plantes; après les faibles essais d'Arthur Yung en France pour fixer les limites de la culture du maïs et la zone propre à l'olivier et à la vigne, il est le premier qui ait entrepris de réunir les flores particulières en un tableau d'ensemble qui serait comme une géographie botanique du monde entier. Humboldt n'était pas un botaniste de profession, un collectionneur systématique, il ne lui venait pas à l'esprit de rivaliser avec son ami Kunth, mais dans plus d'un *Essai* il a montré quelles sont les beautés propres de chaque région, il a montré comment la variété et les proportions gigantesques sont le caractère de la végétation des tropiques, comment les zones septentrionales sont propres aux paturages, et le charme indéfinissable de la nature au printemps, lorsqu'elle se réveille d'un long assoupissement. Dans son travail intitulé : *De distributione geographica plantarum secundum cœli temperiem et altitudinem montium*, il expose les raisons qui font que le sol est ici capable de certaines cultures, qu'il en réclame d'autres un peu plus loin. En économie politique, son *Essai sur le royaume de la nouvelle Espagne et sur l'île de Cuba*, est également un travail plein de lumières et d'impulsions fécondes; en archéologie, ses *Vues des Cordillères et des monuments des peuples indigènes de l'Amérique* ont ouvert de vastes horizons et révélé mille trésors. Les voyageurs plus récents n'ont pu, malgré leurs efforts, ajouter à ces découvertes que de faibles compléments.

Les voyages de Humboldt l'empêchèrent de poursuivre ses travaux dans la voie tout expérimentale où il s'était d'abord engagé, lorsque de bonne heure il s'occupait des lésions des muscles et des nerfs; mais on retrouve l'heureux effet de cette direction qu'il avait prise au début de sa carrière dans les observations qu'il fit plus tard, dans ses recherches sur l'intensité du magnétisme terrestre. Pendant un demi-siècle, les théories de Humboldt en ce domaine furent généralement admises jusqu'à ce que Gauss y substituât des principes plus absolus. En 1806, Humboldt entreprit ici même, là Berlin, des observations quotidiennes sur les oscillations de l'aiguille aimantée, observations qui, grâce à lui, à l'impulsion qu'il donnait, furent faites simultanément sur des points fort nombreux. J'en ai publié les résultats dans les *Annales de Poggendorf*, et Humboldt fit à ce travail l'honneur d'une introduction. Ce système d'observation auquel Humboldt a donné son nom fut l'origine, le point de départ de ce vaste réseau d'observations qui couvre maintenant la terre entière, de Van Diémen au Canada, de Peking à Rio de Janeiro. C'est dans une séance de l'Académie de Saint-Pétersbourg, à laquelle il prit part lors de son voyage en Sibérie, que Humboldt prit l'initiative de cette grande idée à laquelle il sut aisément gagner le duc de Sussex qui présidait alors la Société royale de Londres.

Là ne s'arrêtèrent pas les révélations de Humboldt, ses indications si fécondes, si lumineuses. Voici un point encore où l'honneur lui revient d'avoir porté le premier quelque clarté. Dans la nuit du 11 au 12 novembre 1799, à Cumana, des milliers de globes de feu et d'étoiles filantes tombèrent quatre heures durant du sud au nord, laissant derrière elles pendant sept ou huit secondes une traînée de lumière. Les étoiles filantes paraissaient être d'un diamètre assez considérable et les globes de feu semblaient éclater; le sillon qu'ils traçaient durait de quinze à vingt minutes environ. Les habitants de Cumana s'inquiétaient vivement de ce phénomène qui, en 1764, avait été le présage et le précurseur d'un terrible tremblement de terre. Dans ses voyages, Humboldt apprit que ce même phénomène s'était produit dans les savanes de Varinas, aux cataractes de l'Orénoque, et sur une distance de 230 milles jusqu'à l'équateur, qu'il avait même eu, en ces parages, un caractère si terrible que les missionnaires avaient inscrit ce jour sur leur rituel. A son retour de Philadelphie, Humboldt fut informé que l'astronome Ellicot avait vu, à la même date, sur le canal de Bahama, autant de météores que d'étoiles, et que d'autre part le comte Marbois déporté à Cayenne y avait vu, dans la direction du nord, le ciel s'enflammer et des météores innombrables illuminer, une heure et demie durant, les ténèbres. Mais quel ne fut pas l'étonnement de Humboldt lorsqu'à son retour en Allemagne, à la bibliothèque de Gœttingue, en parcourant les rapports des missionnaires, il y trouva que, au Labrador et dans le Groënland, les Esquimaux y avaient éprouvé une extrême frayeur à la vue de globes de feu qui tombaient du ciel en quantités considérables et dont quelques-uns avaient un pied de large ! Ajoutez-y que Ritter lui confia que la même nuit, M. Zeising, pasteur à Isterstädt, près de Weimar, avait observé des étoiles filantes d'une lueur pâle et qui traçaient des sillons rougeâtres de quatre à six pieds de long ! Ainsi, sur une surface de 921 milles carrés, le même phénomène, à la même heure, s'était pro-

duit ! Aussi, lorsqu'au matin du 13 novembre 1833, l'Amérique, sur une surface de 100 000 milles carrés, de la Jamaïque à Halifax, fut le théâtre d'un phénomène absolument analogue, mais cette fois de proportions si énormes qu'en maints endroits des prières furent ordonnées comme pour conjurer la fin du monde, d'un caractère si terrible qu'une bande d'Indiens fit contre le ciel une fusillade de plusieurs heures, comme pour chasser les esprits du mal, la théorie prévalut que c'était là un phénomène cosmique et non un phénomène tellurique ; l'hypothèse devint une certitude, car les sillons de tous ces météores prolongés convergeaient tous vers un point unique, immobile par rapport aux constellations du ciel et qui, par conséquent, n'entrait pas dans le mouvement des évolutions de la terre. La périodicité vraisemblable de ce phénomène, admise et proclamée par Olbers, se trouva bientôt justifiée par la découverte qui fut faite d'antiques documents chinois qui étaient relatifs à ce sujet, si bien que Newton put, à Cambridge près de Boston, annoncer avec une précision mathématique le retour du phénomène pour l'année 1866, prédiction qui, comme on sait, se réalisa au delà de toute attente. Les rapports si étroits qui unissent les taches nébuleuses, les comètes, les étoiles filantes, sont le résultat d'une série de recherches à laquelle c'est encore Humboldt qui a donné la première impulsion. C'est aussi lui qui a démontré avec autorité que la pression atmosphérique est moins forte à l'équateur, découverte qui combinée avec celle de Léopold de Buch établissant une pression plus considérable de l'atmosphère au pôle nord, a ouvert la voie à tant de théories nouvelles et fécondes.

Des travaux spéciaux et techniques de Humboldt, le plus remarquable est assurément son *Traité des lignes isothermes et de la répartition de la chaleur sur la surface de la terre.* Il parut en 1817 dans les *Mémoires d'Arcueil*, une revue qui ne se trouve plus en librairie aujourd'hui et où les membres les plus éminents de l'Académie de Paris publiaient leurs recherches. A cet effet, ils se réunissaient dans la maison de Berthollet à Arcueil : de là le nom de la revue. Qu'est-ce donc qui fait le mérite et la valeur de ce travail qui ne fut traduit en allemand qu'en 1853, lors de la publication des *Essais* de Humboldt ? Je dois répondre rapidement à cette question.

Aussi longtemps que l'horizon des peuples civilisés eut pour bornes la mer Méditerranée, les différences de climat ne parurent pas sensibles, on ne put observer que des nuances fort légères. Les hivers assez froids des rivages de la mer Noire semblent avoir frappé les Grecs et les Romains plus vivement que la chaleur des étés en ces parages, chaleur qui cependant est relativement notable. Quant aux particularités des climats maritimes, les Romains n'apprirent à les connaître que lors de la conquête de l'Angleterre ! César rapporte du climat de cette île qu'il est beaucoup plus tempéré que celui de la Gaule : *remissioribus frigoribus.* Ce ne fut qu'au jour où des voyageurs européens s'établirent sur les côtes américaines de l'Atlantique qu'ils trouvèrent à la même latitude que celle de leur patrie un climat sensiblement plus rigoureux ; à la latitude de Rome l'Hudson était pris de glace quatre-vingt-sept jours dans l'année ; à Montréal, à la latitude de Milan, la température était en janvier la même qu'à l'hospice de Saint-Bernard. Cette théorie, qui voulait que le climat de l'Amérique fût sensiblement plus froid que celui de l'Europe, trouva en 1794 un adversaire considérable dans George Forster qui, en s'appuyant sur des phénomènes de botanique comparée, remarqua que la côte occidentale de l'Amérique était beaucoup plus chaude que la côte orientale, et qu'en comparant Péking et Tolède, on découvrait, entre les côtes opposées de l'ancien monde, une différence analogue. Le fait est incontestable ; dans le jardin des missionnaires du Labrador, on voit souvent, au mois de mai, vingt pieds de neige, tandis qu'à la même latitude sur la côte occidentale de l'Amérique russe cédée aujourd'hui aux États-Unis, les chefs indiens de Sitka, portaient à nu sur le corps, comme une sorte de décoration, l'image du czar. Mais ce qui était d'abord et ce qui demeura longtemps une observation toute locale est devenu, grâce à Humboldt, une théorie générale, acquise définitivement à la science.

Pendant le cours des recherches que je viens d'exposer, des travaux que j'ai cités, Humboldt sentit naître en lui l'intention, le désir de composer une vaste description de l'univers. Le premier volume du *Cosmos* parut en 1845 ; Humboldt travaillait au cinquième volume lorsque la mort vint le surprendre. Le *Cosmos* a été traduit en sept langues ; la meilleure traduction qu'on en ait faite est en anglais, elle est sortie de la plume du savant le plus universel, à l'exception de Herschel, dont j'aie fait la connaissance en Angleterre, c'est la femme du général Sabine, qui en est l'auteur. La disposition, l'économie du *Cosmos* est originale. Le premier volume contient l'exposition de la science de l'univers au point où elle est aujourd'hui parvenue ; le second nous montre par quelles phases successives, par quelle lente élaboration a passé l'esprit humain pour conquérir et accumuler cette science à l'exposition de laquelle le premier volume avait été consacré. Puis, dans le troisième et le quatrième volume, Humboldt reprend comme en sous-œuvre le tableau qu'il vient de tracer : dans le troisième, Humboldt présente et développe le côté uranologique du sujet, si je puis dire ; dans le quatrième, c'est la partie tellurique qu'il traite avec ampleur. Ici nous pénétrons dans le laboratoire de la science, nous assistons à son enfantement, tandis que tout à l'heure nous voyions dans un tableau d'ensemble les résultats acquis déjà, ou, si l'on aime mieux, nous descendons ici dans les fondations de l'édifice qu'Humboldt nous avait montré d'abord achevé et debout.

Toute œuvre scientifique, si elle est sérieuse et pro-

fonde, ne peut être lue chapitre par chapitre, on n'en peut pas détacher une page, et la lire isolée du reste; le sujet nous entraîne, force nous est d'aller jusqu'au bout. Mais dans la hâte d'une première lecture, dans ce désir de tout embrasser, nous avons dû glisser sur plus d'un point, et à la joie que nous cause la lecture une fois achevée se mêle un regret, celui de n'avoir qu'effleuré plus d'une partie du sujet. Nous réitérons la lecture, et alors maintes pages nous frappent qui ne trouvaient que dans la suite leur commentaire et auxquelles nous avions d'abord donné trop peu d'attention; nous pénétrons plus avant dans l'intelligence de l'œuvre. C'est précisément ce plaisir que nous procure Humboldt dans le *Cosmos* en exposant à nouveau et en éclairant d'un jour plus vif ce qu'il n'avait d'abord qu'indiqué. A côté de la composition, ce qui nous séduit le plus en cette œuvre, c'est moins l'érudition littéraire de Humboldt, la trace de ses lecteurs innombrables, la connaissance merveilleuse des langages les plus divers, c'est moins sa science incomparable des littératures que la justesse et la précision rigoureuse des chiffres, des indications numériques qu'il y donne. Le *Cosmos* ne pouvait être l'œuvre que d'un homme initié aux sciences physiques, dans toute leur étendue, et uni par des relations étroites avec tous les spécialistes qui avaient contribué aux progrès, au développement de chaque science en particulier.

Après la mort de Humboldt, ses admirateurs, ses élèves, tous ceux, et le nombre en était grand, pour qui cette mort était un deuil, se rencontrèrent en un désir commun, celui de fonder en l'honneur de Humboldt quelque institution animée de son esprit. Une association se créa, qui se proposait de fournir secours et appui aux voyageurs scientifiques. Cette Association prit le nom de Humboldt et se plaça sous le patronage de sa mémoire; elle doit à la munificence du roi de Prusse, à l'admiration de la ville de Berlin pour son illustre citoyen des sommes fort considérables. Mais cet exemple n'a pas encore exercé d'influence ni produit d'imitations, ni en Allemagne ni chez les autres peuples, à qui cependant Humboldt n'a pas rendu moins de services qu'à nous ! Il semble presque qu'à mesure que les années s'écoulent l'institution dont je parle tombe en une plus grande décadence. Souhaitons que la fête du 14 septembre en rajeunisse le souvenir et lui rende quelque éclat; souhaitons surtout que l'Allemagne, aujourd'hui qu'elle commence à se sentir, au lieu de se contenter d'un enthousiasme abstrait et vide pour Humboldt, tente enfin de lui élever, en suivant son exemple, en se laissant pénétrer par les grandes leçons que sa vie a données, un durable monument! Il convient en effet que tous ceux à qui Humboldt a rendu le séjour de cette terre plus hospitalier en le débarrassant des mystères qui l'enveloppaient, se souviennent des vers du poëte « et se sentent pleins de reconnaissance en ce jour solennel pour celui qui a fait éclater la grandeur de la Mère Nature, qui a soulevé le voile dont elle était couverte et nous l'a montrée souriante et douce ».

H. W. DOVE,
Professeur à l'université de Berlin.

— Traduit de l'allemand par H. DIETZ. —

BULLETIN DES COURS.

Enseignement supérieur — Cours libres

(*Bâtiment de la Sorbonne, rue Gerson*).

HISTOIRE ET PHILOLOGIE COMPARÉE (le vendredi à une heure). — M. EICHHOFF, professeur honoraire de faculté, correspondant de l'Institut, comparera les traditions primitives de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte.

MYTHOLOGIE COMPARÉE (le lundi, à huit heures du soir, et le jeudi, à trois heures). — M. LAROCQUE exposera, le lundi, l'histoire générale des mythes indo-européens, et commentera, le jeudi, les textes théologiques de la Grèce primitive.

LANGUES HÉBRAÏQUES ET CHALDAÏQUES (le mardi et le samedi à trois heures). — M. EMMANUEL LATOUCHE, secrétaire adjoint de l'École impériale des langues orientales vivantes, après avoir exposé les principes de la grammaire hébraïque, expliquera le *Livre des Schemoth*, l'EXODE, éclairé par les nouvelles découvertes sur l'Égypte et les traditions de l'Orient.

LOIS PÉNALES DE LA FRANCE (le mardi et le vendredi, à une heure et demie). — M. EUGÈNE MOUTON, ancien procureur impérial, continuera l'exposé du droit pénal français, en insistant particulièrement sur la philosophie du droit de punir.

LANGUE SANSCRITE (le lundi et le jeudi, à midi et demi). —M. HAUVETTE-BESNAULT, agrégé de l'Université, expliquera, le lundi, un choix d'hymnes du *Rig-Véda* et, le jeudi, le *Mudrârâkchasa*.

LANGUES ZENDE ET SANSCRITE VÉDIQUE (le lundi, à quatre heures et demie, et le vendredi, à trois heures). — M. GIRARD DE RIALLE traduira, le lundi, un choix d'hymnes védiques, envisagés principalement au point de vue de la mythologie comparée, et expliquera, le vendredi, le 22e yast du *Khorda-Avesta*.

LANGUE ARABE (le lundi et le jeudi à cinq heures). — M. HARTWIG DERENBOURG, employé au département des manuscrits à la Bibliothèque impériale, exposera, le lundi, les principes de la syntaxe arabe, et interprétera, le jeudi, les poésies de *Nâbiga Dhobyâni*, d'après son édition (Imprimerie impériale, 1869).

LITTÉRATURE ANGLAISE (le mardi, à une heure). — M. EICHHOFF, professeur honoraire de faculté, correspondant de l'Institut, expliquera les poëmes de Byron : le *Corsaire*, *Lara*, le *Siége de Corinthe*.

LANGUE ALLEMANDE (le mercredi et le samedi, à quatre heures et demie). — M. LÉVY, professeur d'allemand au lycée Louis-le-Grand, expliquera les poëmes épiques de Gœthe.

LITTÉRATURE ALLEMANDE (le mardi, à deux heures et demie). — M. BOSSERT, docteur ès lettres, exposera l'histoire de la littérature allemande depuis la réunion de Schiller et de Gœthe à Weimar, jusqu'en 1830.

LANGUE ET LITTÉRATURE NÉERLANDAISES (le samedi, à une heure et demie). — M. DE BACKER, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, exposera l'origine, l'histoire et les formes grammaticales de la langue néerlandaise, ainsi que ses affinités avec les autres langues germaniques.

LANGUES ET LITTÉRATURES SLAVES (le jeudi, à dix heures trois quarts, et le samedi, à une heure). — M. LOUIS LEGER, docteur ès lettres, exposera, le jeudi, les éléments de la langue russe et expliquera des textes ; le samedi, il exposera l'histoire comparée des littératures tchèque et polonaise.

LANGUES ROMANES (le mercredi et le samedi, à neuf heures).—M. BRACHET, lauréat de l'Institut, exposera, le mercredi, les principes de la philologie des langues romanes ; il expliquera les textes.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 2 11 DÉCEMBRE 1869

Paris, 10 décembre 1869.

Les cours du Collége de France s'ouvrent presque tous cette semaine, ceux de MM. Gaston Boissier et Guillaume Guizot la semaine prochaine. — Lundi prochain s'ouvriront ceux de la Sorbonne.

— L'Égypte lestement racontée en train express de Marseille à Paris par un homme d'esprit retour des Pyramides, encore un peu ébloui des splendeurs de l'hospitalité orientale, tel est le dernier livre de M. Edmond About : *le Fellah*.

Un auteur, comme un peintre, a sa « manière » qui le suit partout. M. Edmond About pour raconter l'Egypte devait prendre la forme du roman. *Le Fellah* rappelle donc à ce point de vue le classique *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*. On y trouve assurément beaucoup moins de science, d'exactitude, de critique; mais en revanche beaucoup d'esprit, de souplesse, de naturel. On est loin du lourd pédant d'autrefois, qui semblait pressentir dans l'avenir son public de collégiens.

Le livre de M. Edmond About ne sent nulle part l'érudition ni les recherches précises de la science. L'Égypte y vit sous nos yeux, mais un peu transfigurée. Les évolutions du récit amènent chaque renseignement d'une manière si naturelle qu'on ne s'aperçoit point du procédé. Les descriptions ,vives et saisissantes, sont toujours courtes ; elles se transforment presque en actions. Voyez, par exemple, le système des capitulations commenté par ceux qui en profitent, la cuisine et l'habitation des Égyptiens riches, les tavernes des pauvres. Au bout du livre, la grosse question de la famille musulmane, avec ses diverses conséquences pour les mœurs, a été discutée sous toutes ses faces, et c'est à peine si l'on s'en est aperçu.

Sans doute il y a des observations superficielles, des propositions qu'il est prudent de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire; mais à n'en juger qu'au point de vue littéraire, le style est celui du *Roi des montagnes*, familier, naturel et inattendu, sans mots inutiles, sans phrases arrondies, chatouillant l'imagination par de piquants sous-entendus et se pliant même sans effort à la langue de l'industrie. Il est curieux de voir le moins philosophe de nos romanciers parlant machines, coton, culture et bestiaux comme s'il venait d'un comptoir de la rue Saint-Denis ou d'une ferme de la Beauce, et c'est merveille qu'il ne soit pas ennuyeux, autant et plus qu'un homme du métier. On en serait surpris si M. About n'avait déjà fait des preuves du même genre dans *Maître Pierre* et dans l'*A B C du travailleur*.

De l'intrigue du roman, il y a peu de chose à dire. Un homme jeune et riche qui rencontre une Anglaise, belle mais pauvre, l'aime, s'en fait aimer et l'épouse : ce serait bien commun si c'était le fond du livre. A le prendre au sérieux, qu'y aurait-il de plus invraisemblable que le héros, Ahmed? Un pauvre fellah ignorant, transporté tout à coup de son village à Paris par un caprice du vice-roi, qui en quatre ans parle le français et l'allemand, apprend toutes nos sciences, n'ignore aucun détail de notre histoire, fait l'admiration des hommes et la coqueluche des femmes dans les salons parisiens, unit les passions les plus ardentes à la plus persévérante austérité, admire la civilisation européenne et pénètre du premier coup ses défauts, reste fier de son pays tout en voulant le réformer du haut en bas, se fait presque tuer, par honneur national, pour un maître qu'il juge sévèrement. Et miss Grâce? Une jeune Anglaise sans dot, aimant un millionnaire intelligent et considéré de toute l'Égypte, qui refuse de l'épouser et discute son amour comme un compte en partie double. Tout cela n'est guère vraisemblable pour un roman ordinaire; mais n'est-ce pas plutôt une allégorie? Ahmed, le fellah, c'est la vieille Égypte, un peu frottée de civilisation européenne, avouant ses défauts, mais voulant vivre de sa vie propre, cherchant en Europe la force d'initiative qui lui manque, conviant les Occidentaux à une union qui ne soit pas pour elle un servage. Miss Grâce, c'est l'Europe, c'est la fiancée désirée, qui arrive pleine de préjugés lents à disparaître, sent son cœur battre à ces perspectives africaines qui attirent tant de hardis voyageurs, mais comprime les ardeurs de son imagination pour discuter froidement les conditions commerciales du ménage. Ainsi considéré, le roman de M. About s'explique plus aisément, on ne s'étonne plus de voir le fellah poursuivre en pleine mer le navire qui emporte sa fiancée, sans même mouiller les vêtements qu'il a roulés sur sa tête en turban.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

M. CHARLES JOURDAIN

Les commencements de l'économie politique dans les écoles du moyen âge

A quelle époque et par quelles voies la science de l'économie politique a-t-elle pénétré au moyen âge dans les écoles d'Occident? Sous quelles influences et dans quelle mesure s'y est-elle développée? Quels résultats a-t-elle produits dès son apparition? Pour traiter à fond ce point peu connu de critique philosophique et d'histoire, il serait nécessaire de remonter jusqu'au règne de Charlemagne; de suivre de siècle en siècle, dans les écrits contemporains, la marche des idées morales; de saisir, au XIIIe siècle, le moment précis où la lecture des ouvrages d'Aristote commence à faire circuler d'exactes notions sur la monnaie, mêlées à de sévères jugements sur le commerce et à de subtiles théories contre l'usure; puis, le point de départ ainsi fixé, il resterait à étudier les premiers tâtonnements, les transformations et le lent progrès de la science qui vient de se faire jour. Mais le champ d'une pareille recherche est trop vaste pour qu'il nous soit possible de le parcourir aujourd'hui tout entier. Négligeant donc les plus anciennes origines de l'économie politique au moyen âge, nous nous transporterons tout d'abord à l'époque où elle est déjà introduite dans les écoles, et où quelques-unes des questions qu'elle embrasse tendent de plus en plus à devenir l'objet de discussions régulières qui ne sont pas sans intérêt pour l'historien.

Dès la fin du XIIIe siècle, un fait alors inouï dans l'histoire de la monarchie française contribuait à élargir le cercle des études scolastiques; nous voulons parler de l'altération des monnaies, essayée pour la première fois par Philippe le Bel et pratiquée par les successeurs de ce prince à tant de reprises différentes et à des intervalles si rapprochés, qu'elle devint en quelque sorte pour le pays une maladie passée à l'état chronique, et que, de l'avis du roi Jean, « à grand'peine estoit homme, qui en juste payement des monnoies de jour en jour se pût connoître ».

Ce triste et coupable moyen de subvenir à la détresse du fisc royal portait atteinte à des intérêts trop nombreux; il excitait dans tous les rangs de la société, noblesse, clergé, bourgeoisie, un mécontentement trop général, pour ne pas attirer de la manière la plus directe l'attention de l'École sur les questions qui se rattachent à l'institution de la monnaie. Les problèmes de cet ordre n'avaient été qu'effleurés; il devenait d'autant plus opportun de les traiter à fond, que le pouvoir royal prétendait faire considérer la mutation des monnaies comme un droit domanial, comme une manière de lever des impôts plus prompts, dit très-bien Secousse, plus facile et moins à charge au peuple que toutes les autres. Aussi la controverse déjà ouverte ne tarda-t-elle pas à prendre au XIVe siècle des développements considérables dont le siècle précédent n'offre pas le plus faible vestige.

Nous citerons comme premier exemple quelques passages très-curieux des commentaires sur la *Morale* et la *Politique* d'Aristote, parvenu jusqu'à nous sous le nom d'un maître de la nation de Picardie, qui fut recteur de l'Université de Paris en 1327, et qui vivait encore en 1358, Jean Buridan.

Dans ses *Questions sur les dix livres des Éthiques* (*Quæstiones super decem libros Eticorum*), ouvrage imprimé plus d'une fois au XVe et au XVIe siècle (1), Buridan s'attache à démontrer l'utilité de la monnaie; et, autant qu'il nous est permis d'en juger, cette démonstration est aussi complète que lumineuse.

« La monnaie, dit Buridan (2), est nécessaire dans les échanges; je dirai plus, elle est absolument indispensable au soutien de la vie humaine. J'en donne plusieurs preuves. Une première preuve se tire de l'éloignement des lieux où existent les objets à échanger. Ainsi Arras produit du blé et ne produit pas de vin; ses habitants voudraient échanger leur blé contre du vin de Gascogne; mais, pour transporter leur blé en Gascogne, il leur en coûterait plus que le blé ne vaut; et, s'ils rapportaient du vin, ils en rapporteraient bien peu. Que se passe-t-il alors? Il devient nécessaire d'avoir une matière échangable qui, étant d'un faible volume, soit facile à porter, qui cependant ait une grande valeur et qu'on puisse donner pour du blé ou pour du vin. Cette matière est la monnaie qui me sera remise en échange de mon blé, et que j'échangerai contre du vin. — Seconde preuve, tirée de l'époque lointaine à laquelle l'échange se trouve parfois reculé. J'ai cette année beaucoup de vin; l'année prochaine, j'en manquerai peut-être; et cependant je ne puis garder le vin que je possède, car il s'altérerait. Il faut donc que j'échange mon vin contre une chose que je puis conserver sans craindre qu'elle ne s'altère, et sans trop de dépense. Cette chose est la monnaie. C'est ce qu'indique Aristote dans le passage où il est dit que la monnaie nous est une garantie pour les échanges à venir. — Troisième preuve, tirée de la multiplicité de nos besoins. Voici, par exemple, un pauvre qui se trouve réduit à chercher dans son travail les moyens de sustenter sa vie. Il emploie trois journées à travailler pour une personne riche. Il n'a ni pain, ni viande, ni lait, ni sel, ni moutarde. Le riche n'a rien à lui donner de tout cela; il ne possède que des pierres précieuses. Que va-t-il arriver? Il importe qu'en payement de son travail, le pauvre puisse recevoir une chose divisible en petites

(1) L'édition que nous avons eue sous les yeux est de 1513; elle se vendait à Paris, chez Poncet Le Preux, rue Saint-Jacques, près les Mathurins, à l'enseigne du Loup.

(2) Lib. V, q. XVII.

parties, dont il donnera l'une pour du lait, l'autre pour du pain, et ainsi du reste. Or, c'est en cela précisément que consiste l'utilité de la menue monnaie. — Quatrième preuve, tirée de l'indivisibilité des objets échangeables ayant une grande valeur. J'ai un cheval; mais je n'ai ni habit, ni chaussures, ni pain. Je ne donnerai pas mon cheval au cordonnier, qui peut-être n'aurait pas à me donner de vêtements, non plus qu'au laboureur, qui n'aurait pas de chaussures; et d'ailleurs il peut advenir que ni le cordonnier ni le laboureur n'ait besoin d'un cheval. Il faut que je change mon cheval pour de l'argent, dont j'emploierai une partie à acheter du drap, une autre des chaussures, et le reste du blé... En y réfléchissant, ajoute comme conclusion Buridan, on découvrirait bien d'autres avantages de la monnaie. »

Les écrivains du moyen âge, ceux surtout du XIVe siècle, s'expriment si rarement dans un style naturel et populaire, que cette page d'une glose oubliée nous a paru digne d'être recueillie, tant elle contraste par la clarté familière de l'exposition avec le jargon obscur et prétentieux de l'École !

Mais Buridan ne s'est pas contenté de mettre en lumière le rôle social et l'indispensable nécessité de la monnaie. Dans un autre de ses ouvrages, dans ses *Questions sur la politique d'Aristote* (1), il a consacré un chapitre spécial à rechercher quels sont les caractères constitutifs de la monnaie, et s'il est permis de la changer.

Cinq choses, selon Buridan, sont à considérer dans la monnaie: la matière, le poids, la forme, le nom et l'usage. La matière de la monnaie doit être précieuse et rare; c'est tantôt la nature et tantôt l'art qui la fournit. Sa forme résulte de l'image dont elle reçoit l'empreinte. Elle a tel ou tel poids; elle porte telle ou telle dénomination; elle est en usage dans tel ou tel pays. Buridan ajoute que la monnaie ne doit pas être détournée de sa fin essentielle, qui est de servir à l'échange des produits naturels. Il constate en même temps que si la monnaie n'a pas le titre et le poids qu'elle doit avoir, si la matière en est commune, elle n'est pas réglée selon le droit. Mais est-il permis de changer la monnaie? Une telle prérogative, selon Buridan, ne saurait en tout cas appartenir qu'au prince, qui seul a qualité pour régler ce qui concerne la monnaie; et par ce mot de prince, il faut entendre tous ceux qui ont en main les affaires du pays, et non pas la seule personne du monarque. Quant au changement en lui-même, il peut être de différentes sortes. Il peut porter sur la matière ou sur le poids; quand il porte sur la matière, il peut être général ou partiel: général, si l'on substitue une matière à une autre; partiel, si l'on se borne à former un alliage de la matière primitive et d'une matière nouvelle, à mêler, par exemple, de l'or avec un autre métal moins précieux.

(1) *Quæstiones in octo libros Politicorum*. Oxonii, 1640, in-4°, lib. I, qu. XI, p. 51.

Mais ce qui établit une distinction essentielle entre toutes les modifications possibles de la monnaie, c'est que les unes tendent à l'utilité publique, et que les autres ne peuvent être expliquées que par un caprice du prince: celles-ci ne sont jamais permises; celles-là peuvent être licites. Ainsi, quand la matière qui composait la monnaie, le fer, par exemple, est devenue très-commune, il est avantageux au public, et, par conséquent, il est permis d'y substituer une autre matière plus rare. Le prince peut également, et par le même motif, changer, ou le poids ou le titre, ou même tout à la fois le titre et le poids d'une pièce de monnaie. Ainsi, l'on peut frapper de nouvelles pièces du même métal qui aient moins de poids, et par conséquent, moins de valeur que les anciennes. Mais ce qui n'est pas permis, c'est d'attribuer la même valeur à des monnaies qui n'ont pas le même poids ni le même titre, et c'est d'opérer de pareils changements d'une manière arbitraire, sans qu'il doive en résulter aucun avantage pour la communauté.

Telle est la doctrine qui était enseignée par Buridan aux écoliers de Paris, et qu'il a résumée dans un chapitre de ses *Questions sur la politique d'Aristote*. Il est, à notre connaissance, le premier des écrivains de cet âge qui aient protesté au nom de la science et du droit contre les variations de la monnaie. Quoique nous n'ayons relevé dans ses commentaires aucune allusion aux événements contemporains, ne sommes-nous pas en droit de regarder la discussion à laquelle il se livrait devant ses disciples comme le contre-coup de l'émotion causée, jusque dans l'Université de Paris, par l'incessante mobilité des valeurs monétaires?

Si nous voulons suivre maintenant le progrès des maximes énoncées par Buridan, nous les reverrons reparaître, mais largement développées et revêtues cette fois d'une forme systématique, dans le traité de Nicolas Oresme sur les monnaies, traité qu'un écrivain érudit signalait, il y a quelques années, aux économistes, et dont plus récemment notre savant confrère de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Wolowski, a publié une remarquable édition (1).

Nicolas Oresme, mort évêque de Lisieux en 1382, est au nombre des esprits les plus savants et les plus judicieux que le XIVe siècle ait vus paraître. On lui doit des traductions en langue vulgaire de plusieurs ouvrages d'Aristote, et quelques écrits originaux qui témoignent à la fois de son érudition et de son habileté comme écrivain. L'ouvrage qu'il nous a laissé sur la monnaie est un traité complet de la question. L'auteur y expose d'abord, d'après Aristote, la manière dont la monnaie fut inventée et les services qu'elle rend aux hommes. Il

(1) *Traictié de la première invention des monnoies de Nicole Oresme*. Textes français et latin, etc., publiés et annotés par M. L. Wolowski. Paris, 1864, in-8°. Voyez aussi l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme*, par Francis Meunier. Paris, 1857, in-8°.

distingue ensuite, comme l'avait fait Buridan, les différents aspects sous lesquels on peut l'envisager, et les variations correspondantes dont elle est susceptible, par rapport à la matière, au poids, à la forme, au nom, etc. Mais ce que Nicolas Oresme s'attache surtout à bien établir, c'est que la monnaie ne doit pas être changée, sans motif sérieux d'utilité publique, par un simple caprice ou par un calcul intéressé du prince. En effet, la monnaie n'appartient pas au prince, quoiqu'elle porte son effigie ; elle appartient à la communauté et aux particuliers dont elle est la propriété ; et il n'est pas permis d'y toucher arbitrairement. Ainsi, à moins que les pièces qui ont cours n'aient été falsifiées par des contrefacteurs, ou que le métal n'en soit usé, le prince n'a pas le droit de les retirer de la circulation, ni d'en faire frapper de nouvelles portant son effigie. A plus forte raison, le prince ne doit-il pas abaisser injustement le taux de la monnaie quand il s'agit de la faire entrer dans ses caisses, ni l'élever quand elle doit en sortir, ni en altérer le poids ou la matière, ce qui serait une violation de la foi publique, une fraude détestable, et, pour tout dire, l'acte d'un faussaire. Nicolas Oresme n'avait pas de peine à démontrer, mais il démontre avec une émotion éloquente, dans une suite de chapitres excellents, les tristes effets des variations de la monnaie, lorsque ces variations ne sont pas commandées par la nécessité la plus urgente et lorsqu'elles n'ont pour but que de grossir le trésor royal. Elles sont alors pour les particuliers une véritable spoliation, et pour la communauté une cause d'appauvrissement ; car elles tendent à diminuer dans le royaume la bonne monnaie, celle qui contient le plus de métaux précieux, et que les étrangers et les changeurs accaparent pour y substituer une monnaie plus faible en or et en argent. En faisant le malheur de l'État, ces variations de la monnaie préjudicient au prince lui-même ; elles nuisent à sa renommée, ébranlent son pouvoir et compromettent le sort et la fortune de ses enfants ; « car, dit Oresme, oncques la très-noble séquelle des rois de France n'aprint à tyranniser, et aussi le peuple gallican ne s'accoustume pas à sujétion servile ; et pour ce, se la royalle séquelle de France délinque de sa première vertu, sans nulle doubte elle perdra son royaume, et sera translaté en d'autres mains ».

Tandis que le débat s'engageait avec vivacité sur les mutations de la monnaie, les lois et les théories relatives à l'usure se modifiaient insensiblement par l'influence des mœurs et par le progrès de la civilisation.

Le pouvoir royal hésita longtemps avant d'autoriser le prêt à intérêt ; disons mieux, il ne le permit jamais d'une manière expresse. Cependant les prohibitions et les menaces contenues dans les anciens édits étaient impuissantes contre des habitudes que les nécessités ordinaires de la vie et les besoins du commerce avaient de plus en plus enracinées chez les populations. Aussi, en 1332, sans précisément autoriser l'usure, Philippe VI de Valois prit l'engagement « de ne lever ni faire lever amende, quelle qu'elle fût, à l'occasion des usures qui ne dépasseraient pas un denier la livre par semaine (1). » Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le consentement tacite que le clergé avait donné à l'ordonnance royale. En principe, il n'en approuvait pas les dispositions ; mais il ne les condamnait pas non plus ; et le roi se faisait fort, comme il dit, que les prélats, à son exemple, ne lèveraient aucune amende sur les prêteurs qui se seraient renfermés dans les termes de l'ordonnance.

Ces adoucissements apportés à l'ancienne législation ne pouvaient rester sans quelque influence sur les controverses de l'École, alors surtout qu'ils avaient été concertés avec les représentants de l'Église. Et, en effet, à partir du XIVe siècle, les docteurs scolastiques ne se montrent plus aussi unanimes dans leurs sentiments sur le prêt à intérêt, et la rigueur des anathèmes portés contre les usuriers tend à fléchir. On s'accorde, sans doute, à enseigner que l'usure est, selon l'expression d'Albert le Grand (2), tout à fait opposée à la perfection de la vie chrétienne, qu'elle constitue un péché et même un péché mortel. Néanmoins il est constant que le droit romain la permettait ; ne serait-ce point qu'elle n'est pas aussi contraire à la loi naturelle qu'elle l'est à la loi plus parfaite promulguée dans l'Évangile ?

Sur ce dernier point, les avis étaient certainement partagés. François de Mayronis, tout disciple qu'il est de Duns Scot, estime que la loi naturelle ne réprouve pas d'une manière absolue le prêt à intérêt. L'argent, dit-on, est stérile, et, comme il ne produit pas de fruits, c'est exiger plus qu'on n'a prêté que d'en vendre l'usage, comme si l'usage se distinguait ici de la propriété. « Je réponds, dit François de Mayronis (3), que, au point de vue de l'État, l'usage des choses s'apprécie par l'utilité dont elles sont dans l'État. Les choses ne sont ni stériles ni fécondes par elles-mêmes, mais selon le profit qu'on peut ou non en retirer. Or, qu'il y ait de grands profits à retirer d'une somme d'argent, nul ne saurait le contester. »

N'est-ce pas là, au fond, l'argument que les économistes de nos jours allèguent en faveur du prêt à intérêt ? L'argent, qui est l'objet du prêt, disent-ils, est une valeur que l'usage transforme sans la détruire, et que celui qui la possède peut employer très-utilement pour la société et avec bénéfice pour lui-même : comment, dès lors, ne serait-il pas licite d'en céder l'usage, moyennant une redevance, comme on tire un loyer de sa terre et un salaire de son industrie (4).

Mais si le prêt à intérêt n'est pas absolument contraire à la loi naturelle, jusqu'à quel point cependant doit-il être toléré par la loi civile ? Telle est la question

(1) *Ordonnance des roys de France*, in-fol., t. II, p. 85.
(2) *In libr. Politic.*, I, c. 8, Opp., t. IV, p. 41.
(3) *In quatuor libros Sententarium*. Venetiis, 1520, in-fol., lib. IV, dist. XVI, q. 3, fol. 204.
(4) Voyez J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, liv. II, ch. VIII.

que se pose Buridan (1); il la résout par la considération de l'utilité générale. Quand il y a plus d'inconvénients que d'avantages à prohiber l'usure, non-seulement il faut se garder de la prohiber, mais il faut la permettre; dans le cas contraire, il convient de l'interdire. La décision à rendre, les règlements à faire en cette matière, se trouvent donc subordonnés aux circonstances; d'où il suit, comme le fait remarquer Buridan, que les politiques qui autorisent ou qui interdisent l'usure dans un pays doivent être des gens sages, avisés et sachant prévoir de loin l'avenir, *procul videntes de futuris.*

Cette doctrine juste en soi, que le législateur civil peut, en considération même de l'utilité sociale, autoriser l'usure, a suggéré à Durand de Saint-Pourçain, de l'ordre de Saint-Dominique, une idée assez singulière (2). Il n'admet pas que les simples particuliers puissent, sans offenser Dieu, percevoir, de leur autorité privée, un intérêt, quelque léger qu'il soit, sur l'argent qu'ils prêtent. Mais pourquoi ces prêts ne se feraient-ils pas au nom et par délégation spéciale du souverain? Pourquoi n'y aurait-il pas dans chaque cité un magistrat qui, moyenant une redevance autorisée par le souverain, prêterait à ceux qui auraient besoin d'argent? Celui qui remplirait cet office de prêteur public ne commettrait pas le péché d'usure, même en recevant une rétribution fixée annuellement; car il n'agirait que par les ordres du prince, conformément à la loi, et les émoluments qu'il percevrait ne seraient que le juste salaire du service qu'il aurait rendu à l'État. Le précepte qui interdit l'usure ne serait donc pas violé; et cependant les malheureux qui sont à bout de ressources trouveraient à emprunter dans de bonnes conditions. Tel est le plan que Durand de Saint Pourçain met en avant pour concilier, en matière d'usure, les points de vue opposés de la théologie et de la politique. Il n'y a qu'un malheur, et Durand lui-même a la bonne foi d'en convenir; ce plan, trop ingénieux, n'a été réalisé ni même essayé nulle part. Il n'a servi qu'à prouver, avec les bonnes intentions de l'auteur, les difficultés du problème à résoudre.

A mesure qu'on avance dans le moyen âge, on voit se prononcer de plus en plus, chez les théologiens les plus orthodoxes, le sentiment de ces difficultés et le désir d'y échapper. Comme chrétiens, ils condamnent tous le prêt à intérêt; mais ils s'étudient plutôt à restreindre qu'à étendre la portée de cette réprobation; beaucoup l'interprètent dans le sens de l'indulgence plus volontiers que dans celui de la rigueur. C'est à ce point de vue que nous paraît notamment s'être placé le chancelier Gerson dans son traité *Des contrats.* On peut, sans doute, extraire de cet ouvrage plus d'un passage sévère contre l'usure; mais, chez le pieux chancelier, la raison politique se trouvait-elle pleinement d'accord avec certaines décisions du théologien? Il est au moins permis d'en douter. Quelles que fussent la tournure mystique de son esprit et ses aspirations vers la vie cachée en Dieu, Gerson avait longtemps vécu au milieu du monde; il s'était trouvé mêlé à ses agitations, et, dans ce contact prolongé avec les réalités de l'existence, il avait appris que la loi civile ne doit pas être aussi inflexible que la loi religieuse, et qu'elle ne renverse pas ni ne blesse pas celle-ci en s'accommodant aux besoins sociaux. De là cette page remarquable dans laquelle, sans absoudre le prêt à intérêt, Gerson absout le législateur humain qui l'autorise.

« Il ne faut pas, dit-il (1), reprocher à la loi civile d'être contraire à la loi divine ou à la loi ecclésiastique, lorsqu'elle tolère certaines usures. Le législateur civil a surtout en vue la conservation de l'État et le maintien de la paix entre les citoyens; il cherche à prévenir les vols, les rapines, les meurtres et les autres crimes qui troublent la société. Et, comme il arrive souvent que les excès de la méchanceté ne peuvent pas être entièrement réprimés, le législateur agit à la manière d'un médecin prudent; il tolère de moindres maux pour en éviter de pires. Or, de légères usures, moyennant lesquelles il est pourvu à des nécessités urgentes, sont un moindre mal que le défaut de ressources qui entraîne des malheureux, soit à voler et à piller, soit à se défaire de leurs biens mobiliers et immobiliers à vil prix, avec une perte bien autre que le payement d'un intérêt modique. On échapperait par cet expédient à l'incroyable oppression que les usuriers font peser sur les chrétiens et qui leur crée à eux-mêmes d'opulents loisirs. Il est constant qu'une pareille tolérance est conforme au jugement de la raison naturelle; j'oserais même dire, n'était le péché commis par celui qui en profite, qu'elle n'est pas contraire à la loi divine. Et, comme les biens temporels, et surtout ceux des laïques, ne relèvent pas immédiatement du pape, il est constant aussi que le pape ne doit pas casser les lois utiles qui sont faites pour la conservation de ces biens, encore que l'usure implique un péché qui ferme à son auteur les portes de la vie éternelle. »

Ce qui contribuait assurément à discréditer le rigorisme aux yeux de l'École, c'était son impuissance de jour en jour plus manifeste. A quoi bon lancer des anathèmes contre le prêt à intérêt, si ces anathèmes n'étaient pas respectés? Déjà, au XIIIe siècle, un glossateur de Guillaume Duranti avançait qu'on ne rougissait plus du péché d'usure, si grand était le nombre de ceux qui le commettaient. Que fut-ce donc au XIVe siècle, lorsque certains gouvernements italiens ouvrirent des emprunts publics avec stipulation d'intérêts, lorsqu'ils créèrent des institutions, comme le *Mont* de Florence et comme la célèbre banque de Saint-George à Gênes, qui atti-

(1) *Quæst. in libr. Politicorum*, p. 67.
(2) *In libros Sententiarum*, lib. III, dist. XXXVII, q. 2.

(1) *De Contractibus*, P. II, pr 17. Opp. Antwerpiæ, 1706, t. III, col. 183.

raient les capitaux par de séduisantes promesses et qui les appliquaient aux besoins de l'État, non sans profit pour les prêteurs (1)? Là, en vue de l'utilité commune, dans une pensée en quelque sorte nationale, l'usure était pratiquée en grand, non point avec l'assentiment tacite, mais sous les auspices et avec le concours du pouvoir civil. Comment de tels exemples n'auraient-ils pas rendu inutiles les recommandations des casuistes?

Mais tout s'enchaîne ici-bas dans la sphère des choses de l'esprit comme dans l'ordre matériel. En même temps que la nécessité sociale du prêt à intérêt commençait à être mieux appréciée, les conditions de l'échange et de la vente étaient aussi mieux comprises. Dans leur défiante sévérité à l'égard du négoce, les docteurs du XIIIe siècle s'étaient efforcés de maintenir un exact rapport entre le prix de vente et la valeur des choses vénales. Mais comment apprécier cette valeur? Est-elle absolue et immuable? Ou bien est-elle relative et varie-t-elle? Et dans ce dernier cas, quelle est la règle qui sert à la fixer? La question valait assurément la peine d'être examinée; car l'économie politique en offre peu qui soient plus intéressantes. Or voici la réponse, entrevue par Aristote et commentée dès le XIIIe siècle, qui, par un notable progrès dans les idées, tend à prévaloir au siècle suivant: c'est que les choses n'ont point par elles-mêmes de valeur; que leur valeur est proportionnée au besoin qu'on en a, et que par conséquent elle trouve sa mesure dans ce besoin même. Ici encore nous ne pouvons mieux faire que de laisser parler Jean Buridan.

« Les besoins de l'homme, dit-il (2), sont la mesure naturelle de la valeur des choses échangeables; ce qui se démontre de la manière suivante. La bonté ou la valeur d'une chose s'apprécie d'après la fin pour laquelle cette chose existe : aussi n'y a-t-il rien de bon, suivant Averroès, que par rapport aux causes finales. Mais la fin à laquelle les choses échangeables sont naturellement destinées, c'est de pourvoir aux besoins de l'homme. Par exemple, si j'ai besoin de blé, dont vous possédez une grande quantité, et si vous avez vous-même besoin de vin, que j'ai en abondance, je vous donne du vin pour du blé, et nous nous trouvons ainsi pourvus tous deux de ce qui nous manque. Il suit de là que la vraie mesure des choses échangeables, c'est la part qu'elles ont dans la satisfaction de nos besoins, et qui se trouve à son tour mesurée par ces besoins mêmes. Cette part, en effet, a d'autant plus de valeur que nos besoins sont plus grands; de même que plus est grande la capacité d'un tonneau vide, plus il faut de vin pour le remplir. C'est ainsi que, dans les années où le vin manque, il est d'un prix plus élevé, parce qu'on en éprouve plus généralement le besoin. C'est ainsi encore que le vin coûte plus cher dans les pays qui n'en produisent pas, que dans les pays de vignobles; en effet, dans les premiers, le besoin qu'on a de vin est ressenti plus vivement que dans les seconds. Ajoutons que dans l'échange le prix des objets à échanger ne se règle pas d'après leur valeur naturelle; car, dans ce cas, une mouche vaudrait plus que tout l'or du monde. La valeur des choses s'apprécie d'après l'usage que nous en faisons, c'est-à-dire d'après les services qu'elles nous rendent, en nous procurant ce qui nous manque. »

Après avoir expliqué en ces termes, aussi clairement, ce semble, que pourraient le faire les écrivains de nos jours, le fondement de la valeur que les hommes attachent aux choses, Buridan se pose deux objections : la première, c'est que le pauvre, à ce compte-là, devrait payer le blé plus cher que le riche; la seconde, c'est que beaucoup de choses sont très-coûteuses, qui cependant sont médiocrement nécessaires, et que les riches se procurent, non pour leurs besoins véritables, mais par superfluité et pour des plaisirs luxueux.

Buridan examine tour à tour ces deux objections. Il établit d'abord que le besoin qui sert de mesure à la valeur des choses échangeables n'est pas le besoin particulier de tel ou tel individu; ce sont les besoins ordinaires de la généralité de ceux, pauvres ou riches, entre lesquels l'échange est susceptible de s'opérer. Il analyse ensuite, non sans subtilité, la position différente du riche et du pauvre. Le premier a des espèces monnayées en grande quantité; le second, s'il n'en possède pas, a un fonds qui manque au riche, c'est le travail. Lorsqu'il s'agira de se procurer du blé, chacun sera disposé à donner ce qu'il a en abondance, le riche son argent, le pauvre son travail; mais le pauvre ne consentira à payer que le prix le plus bas; car il est dépourvu d'or autant que de froment. Ainsi, par la force des choses, l'équilibre se rétablira pour le blé entre les prix d'achats payés par le riche et par le pauvre. Quant à ces objets dispendieux et superflus dont le prix est hors de proportion avec leur utilité, Buridan fait observer qu'il y a deux sortes de pauvreté et de richesse; d'où résultent deux natures de besoins et par conséquent de valeur. En un sens, la pauvreté consiste à être privé des biens de la fortune, et, en un autre sens, à manquer non pas des choses qui sont absolument nécessaires, mais de celles qu'on désire, bien qu'elles soient superflues. Ce dernier genre de pauvreté se remarque chez les gens qui, en dépit des leçons de la philosophie, ne savent pas se contenter de ce qu'ils possèdent. Les besoins qu'ils éprouvent sont factices; mais ils sont dispendieux, et ils contribuent, comme les besoins naturels, à régler la valeur des choses. De là vient que tant de superfluités sont si coûteuses.

Assurément, ce sont là des vérités très-simples, très-élémentaires; et toutefois, au XIVe siècle, n'y avait-il pas quelque mérite à les dégager, pour la première fois peut-être, aussi nettement que l'a fait ce maître ignoré

(1) Voyez l'*Histoire de la législation italienne*, par M. le comte Frédéric Sclopis. Paris, 1861, in-8°, t. I, p. 189, et t. II, p. 211 et ss.

(2) *Quæstiones super libros Ethicorum*, lib. V, q. 16.

aujourd'hui, mais alors célèbre et populaire, de l'Université de Paris?

Nous recueillons avec soin dans les ouvrages des écrivains antérieurs à la Renaissance toutes les traces qui rappellent la première apparition de l'économie politique dans la controverse des écoles. C'est le motif qui nous engage à relever dans le traité du chancelier Gerson sur les contrats une page très-curieuse en faveur de l'établissement d'un prix officiel et légal pour toutes les marchandises généralement. Il y a eu, à toutes les époques, un certain nombre de denrées qui ont été taxées. Ainsi, au XIIIe siècle, dans l'Université de Paris, on taxait le loyer des habitations destinées aux étudiants; on taxait aussi le louage des livres de théologie, de jurisprudence et de philosophie à leur usage (1). Au siècle suivant, en 1350, le roi Jean Ier rendit une ordonnance qui réglait non-seulement le prix de beaucoup de denrées de consommation, mais le taux des salaires dans la plupart des corps d'état (2). Par amour de la paix, afin de prévenir entre les vendeurs et les acheteurs ces discussions qui dégénèrent fréquemment en rixes, Gerson proposait de taxer toute espèce de marchandises sans exception.

« Il serait possible, dit-il, de régler par une loi équitable le prix des marchandises de toutes sortes, meubles, immeubles, cens, etc. Au delà de ce prix, il ne serait pas permis au vendeur de rien exiger, ni à l'acheteur de rien offrir de lui-même. Dans le contrat de vente le prix convenu est en quelque sorte l'équivalent de l'objet cédé; mais, comme les passions contraires et dépravées des hommes rendent difficile la fixation de cet équivalent, il est bon qu'il soit déterminé par un sage. Or, dans un État, nul ne doit être censé plus sage que le législateur. C'est donc surtout au législateur qu'il appartient de régler autant que possible, pour chaque chose, le juste prix qui ne doit pas être dépassé par les particuliers, en dépit de leurs caprices qu'il faut enchaîner et réprimer dans la mesure où l'exige le bien de l'État. Plût à Dieu que le prix de toutes les denrées fût réglé comme l'a été le prix du pain et celui du vin! Combien on éviterait par là d'altercations, non-seulement inutiles, mais impies, qui s'élèvent chaque jour entre les vendeurs et les acheteurs! De tels débats seraient impossibles dès que l'on pourrait dire, sans beaucoup de paroles et en termes absolus : Cette aune de drap vaut tant; cette mesure de blé, tant; cette pièce de vin, tant; ce fromage, tant. Payerait le prix qui voudrait; celui qui le trouverait trop élevé s'éloignerait sans tenir de mauvais propos. La mesure est d'une application difficile, j'en tombe d'accord; mais combien elle aurait d'effets salutaires! Elle serait une source de paix pour les hommes de bonne volonté, et de gloire pour Dieu (1). »

Nous ne chercherons pas dans cette page, empreinte des sentiments pacifiques de l'auteur, la preuve du savoir ou du génie économique de Gerson. Elle donne en effet aux législateurs un fort mauvais conseil, qui n'a jamais profité aux États assez mal inspirés pour le suivre. Mais, quelque erronées que puissent être les vues du pieux chancelier en matière de commerce, nous signalerons comme un nouvel indice des préoccupations qui, sur la fin du moyen âge, avaient pénétré dans les écoles, tandis que, durant la période qui s'étend de la mort de Charlemagne à la fin des Croisades, on n'en trouvait la trace nulle part. La science de l'économie politique n'est pas alors constituée : le sera-t-elle même avant le XVIIIe siècle? Saura-t-elle discerner, avant Smith, en dépit de quelques essais originaux, son objet propre et sa méthode vraie? Mais il est arrivé plus d'une fois que certaines questions, qui devaient entrer un jour dans le domaine d'une science, fussent agitées avec ardeur, alors qu'on ne s'était pas rendu compte du but que cette science poursuivait, ni de la voie qu'elle devait suivre pour l'atteindre. Telle nous paraît avoir été dans la seconde moitié du moyen âge la situation de l'économie politique. Elle n'est pas même soupçonnée dans les écoles chrétiennes aussi longtemps que la Bible, quelques ouvrages des Pères de l'Église et les premières parties de l'*Organon* d'Aristote sont les seuls livres qu'on y explique. Mais, dès qu'une version latine de la *Morale* et de la *Politique* a commencé à circuler, de nouveaux points de vue se découvrent aux esprits; de nouvelles questions sont posées; le prêt à intérêt, l'échange et quelques parties essentielles de la théorie de la monnaie servent de thème à des controverses plus ou moins sérieuses. Aristote a donné le signal; il a fourni les premiers éléments de ces discussions; le progrès du commerce et les vicissitudes de la politique les ont favorisées en appelant l'attention des esprits sur des problèmes sociaux qui jusque-là n'avaient pas eu la même opportunité ni le même attrait. Ainsi s'est formé peu à peu un courant d'idées économiques, encore bien faible, sans doute, mais qui était destiné à grossir de siècle en siècle, et à devenir un jour, par les efforts persévérants de plusieurs générations, une des branches les plus considérables du savoir humain. Peut-être n'était-il pas inutile de remonter à la source première de ce courant et de décrire sa marche obscure et pénible durant les années qui ont suivi son apparition. C'est la tâche assez laborieuse que nous nous étions proposée dans les pages qui précèdent; puissions-nous ne pas l'avoir remplie d'une manière trop incomplète ni trop aride!

CHARLES JOURDAIN.

(1) Nous avons publié deux taxes de ce genre dans notre *Index chronologicus chartarum ad historiam Universitatis Parisiensis pertinentium*. Parisiis, 1862, in-fol., p. 54 et 74.

(2) *Ordonn.*, t. II, p. 530 et s.; Levasseur, *Histoire des classes ouvrières depuis la conquête de César jusqu'à la révolution*, t. I, p. 393.

(1) *De Contractibus*, prop. 19, col. 175.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

SECTION DE LA SORBONNE

LITTÉRATURE

COURS DE M. PAUL ALBERT (1)

Le roman

Mesdames,

D'ordinaire je vous recommande la lecture des auteurs que nous étudions ; aujourd'hui je n'en ferai rien, je vais parler du roman.

Un savant homme du XVIIe siècle, Huet, qui fut évêque d'Avranches, écrivit sur le roman un petit traité qui en est une apologie peu déguisée. Plus d'un prélat sans doute réprouvait les lectures de ce genre et les interdisait aux fidèles ; Huet, avec cette naïveté un peu lourde de l'érudit qui touche à tout et ne se blesse à rien, essaya de démontrer la parfaite innocuité de ce divertissement. C'est le cas de dire, je crois : Qui prouve trop ne prouve rien. Il commença par faire un relevé (sur lequel il y aurait bien à dire) des romanciers de tous les temps, afin d'établir son premier point, à savoir que les personnages les plus considérables, par leur position dans le monde et par leurs vertus, n'avaient pas dédaigné de cultiver ce genre. Ce sont d'abord des philosophes (Apulée), puis des prêteurs (Sisenna), des consuls (Pétrone), des empereurs (Clodius Albinus), des prêtres (Théodorus Prodromus), des évêques (Héliodore, Achille Tatius), — il oublie Camus, évêque de Belley, et nous pouvons ajouter l'auteur de *Télémaque*, — des papes (Pie II), des saints (saint Jean Damascène). Après cette belle énumération, il invoque l'autorité « d'un grand et » saint évêque de ces derniers temps, qui déclare que » les romans doivent être considérés comme la comé- » die et le bal, qui sont un divertissement indifférent » de lui-même, bon ou mauvais, suivant l'usage qu'on » en fait ». En effet, il y a roman et roman, lecteur et lecteur ; tout est sain aux sains, dit Mme de Sévigné ; mais quand on se porte bien, il vaut peut-être mieux ne pas s'exposer à se rendre malade. Quant à l'utilité que Huet attribue aux romans, c'est de préparer à la vie du monde. Le passage est curieux : « Ce sont des précep- » teurs muets, qui succèdent à ceux du collége, et qui » apprennent aux jeunes gens d'une manière bien plus » instructive et bien plus persuasive à parler et à vivre, » et qui achèvent d'abattre la poussière de l'école dont » ils sont encore couverts. » Quant aux jeunes personnes, il va jusqu'à dire que cette lecture leur est absolument nécessaire pour distinguer l'amour vrai de celui qui ne l'est pas. Voilà un évêque accommodant ! Il est vrai qu'il trace ensuite les règles du genre, et exige avant tout du roman qu'il soit moral : « La fin principale des » romans est l'instruction des lecteurs, à qui il faut tou- » jours faire voir la vertu couronnée et le vice puni. » — En conséquence sans doute, il faut écarter avec soin tous les romans qui ne rentrent pas dans la définition. Le malheur est qu'on ne s'en aperçoit qu'après les avoir lus. Laissons là cette question préjudicielle, qui n'est pas de notre compétence, ici du moins, et essayons d'indiquer la place que le roman a tenue dans la littérature aux principales époques de l'histoire.

Il a tenu, on ne peut le méconnaître, une place considérable. C'est un genre aussi riche en chefs-d'œuvre que pas un. Le *Roland furieux*, le *don Quichotte*, le *Pantagruel*, le *Robinson Crusoé*, *Gulliver*, *Gil Blas*, *Clarisse Harlow*, *Paul et Virginie*, sont des productions immortelles, universelles. La nature humaine y est représentée sous une foule d'aspects vivants et par des types qu'il n'est pas permis d'ignorer. Il y aura toujours (espérons-le !) des don Quichotte ; les Sancho Pança abondent ; les Panurge et les Gil Blas ne sont pas rares. On ne voit plus guère de Céladon, mais il y a toujours des Artaban. Je ne sais s'il existe encore des Lovelace, ou si l'espèce s'en est perdue. Il y a quarante ans, les Werther et les René couraient les rues. Quant aux types plus modernes, je n'en parle pas, d'abord parce qu'ils n'ont pas encore tous leurs titres en règle, ensuite, parce qu'il n'y a rien à gagner dans leur société.

L'importance et la richesse du genre établies, quelle est son origine ? Il faut la chercher dans la nature humaine elle-même. L'homme est ainsi fait, qu'il aime à sortir de soi, à se quitter pour ainsi dire, pour s'attacher à d'autres objets. Les réalités de la vie lui pèsent souvent : il y a en lui une faculté, la plus exigeante de toutes peut-être, à qui elles ne donnent aucune satisfaction, l'imagination. Il faut lui donner une pâture, lui ouvrir les horizons infinis où elle se plaît à errer. Elle est avide de fictions, de merveilleux ; elle veut aller cueillir dans les champs de la fantaisie des fleurs d'une beauté et d'un parfum inconnus. Aussi est-ce dans le mol Orient, la patrie du rêve, que naissent les premiers romans. Tous les Orientaux ressemblent plus ou moins à ce sultan des *Mille et une nuits*, que la pauvre Shérézarade doit amuser sous peine de mort. Les longs récits s'enchaînent d'une trame légère mais continue ; l'esprit est comme bercé et caressé ; l'oubli d'abord, puis le repos descendent lentement sur l'âme assoupie. En Occident, au contraire, l'homme est plus actif, plus sérieux, plus préoccupé de sa destinée dont il se croit l'artisan : la chimère le séduit moins ; il exige de la fiction qu'elle ait un rapport quelconque avec la réalité, qu'elle renferme un enseignement moral. Aussi le roman est-il à toutes les époques ou une peinture idéalisée de la société, ou une satire, ou une image d'une ressemblance exacte ; c'est le réalisme de nos jours, forme inférieure de l'art, mais qui a un rapport étroit avec les tendances générales d'une époque dominée par les questions économiques et sociales.

Vous vous demanderez peut-être comment il se fait

(1) Voyez notre précédent numéro, page 2.

que les Grecs, ces artistes si complets, n'ont rien produit en ce genre qui vaille la peine d'être mentionné. La réponse est bien facile : ils ont produit leur religion et leur histoire traditionnelle. Il n'est pas une divinité de l'Olympe, dont la vie ne soit un tissu d'aventures merveilleuses, imaginées, multipliées de génération en génération, s'épanouissant à la fois dans une diversité infime sur tous les points occupés par la race hellénique. Il n'est si chétive province, île si petite, perdue au vaste sein des mers, qui n'ait eu son héros et ses légendes. Qu'est-ce que les voyages de Simbad le marin, auprès de cette fameuse expédition des Argonautes où tout est merveilleux? Qu'est-ce que les prouesses de Roland et des pairs auprès de ce siége de Troie qui dura dix années, mit aux prises l'Orient et l'Occident, les fils des dieux, les dieux eux-mêmes? Nous ne possédons qu'un seul des nombreux poëmes où étaient racontées sous le titre de *Retours* les aventures des principaux vainqueurs de Troie : mais quel roman que l'*Odyssée !* Jamais l'imagination d'un peuple a-t-elle produit des types plus éclatants que ceux qui s'imposèrent à toutes les littératures, à tous les arts des peuples modernes : Hélène, Pénélope, Clytemnestre, Andromaque, Achille, Ajax, Ulysse, Philoctète, Nestor, Priam, et cet essaim de divinités d'un charme incomparable, que l'imagination des Hellènes jeta comme en se jouant au sein de l'immense nature, pour la vivifier et l'embellir?

Les Romains sont absolument pauvres en ce genre; c'est un peuple qui agit et ne rêve pas. Ses dieux sont immobiles et impassibles; sa religion est grave et formaliste. Il essaye bien, sous l'influence des Grecs, de se faire une histoire légendaire; mais le côté sérieux y domine toujours; il faut que le passé soit une préparation et comme une image du présent : les légendes ont un but; elles donnent une couleur religieuse aux institutions de l'État, et en accroissent la majesté. Du reste aucune invention, aucune grâce.

Nos Français du moyen âge sont plus richement doués sous ce rapport. Les poëtes et les romanciers des XIIe, XIIIe et XIVe siècles sont d'ordinaire fort ignorants : ils connaissent même assez mal l'histoire du grand empereur Charlemagne, et celle d'Arthur de Bretagne, et celle d'Alexandre ou du siége de Troie. Tant mieux ! leur imagination sera plus à l'aise dans ces vastes sujets; aucun scrupule de fidélité historique ne les arrêtera. Ils donneront aux personnages et aux événements des époques lointaines les couleurs qui plaisent de leur temps; ils entasseront les anachronismes les plus bizarres, les fictions les plus invraisemblables; mais ils charmeront le public auquel ils s'adressent, et qui est encore plus ignorant qu'eux-mêmes; ils charmeront la femme surtout, la femme qui occupe alors, bien que tenue encore en tutelle, une place si importante dans la société. Dans les plus anciennes chansons de geste, c'est à peine si elle apparaît : la belle Aude, fiancée de Roland, ne se montre que pour tomber morte aux pieds de Charlemagne; mais au XIIIe siècle, la voilà qui règne dans les cours, dans les tournois, dans les romans en vers ou en prose. Voilà la belle châtelaine dans son manoir, seule et bien désœuvrée. Le mari guerroie au loin, contre les Sarrasins ou contre le roi : pas de distractions; le missel qu'elle a feuilleté cent fois, reste ouvert sans qu'elle ait le courage d'y attacher encore les yeux. Tout à coup arrive le trouvère ou le jongleur. Vite on le fait entrer. Il accorde sa vielle, puis commence un de ces longs récits composés par lui ou qu'il emprunte à un bon auteur. Ce sont les efforts merveilleux des paladins contre les païens, l'empereur Charlemagne ou le grand Arthur. Ce sont aussi les aventures si dramatiques, les amours si touchantes d'un chevalier incomparable, Lancelot du Lac avec la belle Geniévre, du sire de Coucy avec Gabrielle de Vergy, à qui un époux barbare fit manger le cœur de son amant; ou bien encore, les épreuves du bel Amadis, si vaillant, si tendre, si fidèle. Plus tard, ce sera quelque épisode du grand poëme, le *Roman de la rose,* si curieux mais si ennuyeux, ou bien quelque bon tour de Renart joué à Ysengrin le loup, ou bien enfin, un de ces fabliaux, qui font rire ou qui édifient les âmes pieuses. Tout cela, c'est le roman, c'est la fiction accommodée au milieu politique et religieux, si bien que l'idéal et le réel se touchent et se confondent, qu'on peut en lisant rêver et réfléchir. Toutes les classes de la société, depuis le roi et ses grands vassaux jusqu'au bourgeois, au manant, au moine sont représentées, et par conséquent amusées dans ces compositions interminables, romans en vers, romans en prose, romans allégoriques, romans satiriques. On ne les lit plus aujourd'hui pour s'amuser, et c'est leur faute quoi qu'en disent des enthousiastes dont il faut respecter les convictions. C'est qu'ils présentent des tableaux d'un monde absolument différent du nôtre, et que leur mérite littéraire est à peu près nul.

On lit encore, on lira toujours l'Arioste, Rabelais, Cervantes. Le premier est un poëte d'un charme infini, d'une imagination intarissable. Il a tiré des chansons de geste et des romans de chevalerie une épopée qui en est la plus douce et la plus ingénieuse satire. Il semble prendre au sérieux ces paladins impossibles, avec leurs lances formidables, leurs écus panachés de devises expressives, leur force à laquelle rien ne résiste. Il les met en campagne avec un certain nombre d'héroïnes qui les valent bien; il les promène à travers les forêts, les pays les plus lointains, les lieux les plus impraticables; ils se poursuivent, se trouvent, se perdent; le poëte les quitte et les reprend au gré de sa fantaisie; c'est un chassé croisé perpétuel; on se croit égaré, on ressaisit le fil; on s'attache à un personnage, en voici un autre qui se met en scène. Et que font tous ces paladins? Ils sont censés faire la guerre aux infidèles, mais ce sont des amoureux que leur amour mène. Vous avez déjà remarqué ce trait de mœurs dans la *Jérusalem délivrée :* ne pas parler d'amour à ces seigneurs italiens du XVIe siècle eût été

une faute impardonnable. Le plus amoureux de tous ces preux, c'est le noble et pur Roland, que vous connaissez. L'amour lui a ôté la raison : le voilà lancé à la poursuite de la belle Angélique, furieux, égaré, jusqu'à ce qu'enfin Astolphe ayant pitié de lui, monte dans la lune pour aller y chercher la raison de son ami, et la lui rapporte dans une petite fiole.

Voilà la satire légère, enjouée, toute à la surface, telle que peut l'écrire un génie aimable, un homme heureux, commodément installé dans la vie, comme fut l'Arioste. Cervantes lui aussi a songé à la chevalerie pour en rire, et pour en faire rire ; mais l'impression est tout autre, et la plaisanterie, quoique plus directe, a quelque chose de douloureux. Montesquieu, qui méprisait l'emphase espagnole, disait du *Don Quichotte :* « C'est le seul de » leurs livres qui soit bon, parce qu'il montre le ridicule » de tous les autres. » *Tous les autres* est un peu excessif : il faut se borner à dire que c'est le chef-d'œuvre de la littérature espagnole. Comme toutes les œuvres d'une portée supérieure, ce roman, aujourd'hui encore, est l'objet d'une foule d'interprétations diverses ; il les comprend toutes et elles ne l'épuisent pas. Pour moi, j'imagine qu'il y a dans la conception de ce pauvre hidalgo de la Manche que des rêves de gloire et de dévouement, ne l'oublions pas, ont conduit à la folie, une sorte de retour mélancolique de l'auteur sur lui-même. Lui aussi a rêvé la gloire, la fortune. Blessé à Lépante, honoré d'une lettre de félicitation de don Juan d'Autriche, il a vu s'ouvrir devant ses yeux ravis la plus brillante des carrières. Le réveil fut terrible ; ce fut d'abord une captivité de six ans, et la plus dure qu'on puisse imaginer, chez les barbaresques, la liberté rachetée au prix de la ruine de tous les siens, la pauvreté chaque jour plus douloureuse, car chaque jour croissent les charges de la famille, l'indifférence du public qui préfère aux pièces savantes de l'auteur les drames libres et désordonnés de Lope de Véga et de Caldéron, qui accueille froidement le *Don Quichotte* lui-même, et va jusqu'à confondre avec le véritable auteur un continuateur audacieux et sans mérite réel. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier, quand on lit l'œuvre de Cervantes. Rien de moins comique au fond que la folie du chevalier de la Manche. Il prend au sérieux le noble rôle attribué par les romanciers aux preux du moyen âge, l'amour pur, passionné, respectueux pour la dame de leurs pensées, le dévouement aux opprimés, la croisade incessante contre les oppresseurs. Il prétend transporter au milieu de la société du XVIe siècle les usages et les mœurs de la chevalerie, redresser avec son épée les torts et les injustices, faire l'œuvre d'un envoyé de la Providence. Est-ce folie ? Assurément ; mais n'y avait-il pas, n'y a-t-il pas encore dans le monde des oppressions criantes, des iniquités qui révoltent la conscience ? Et ceux qui en rêvent la fin sont-ils des âmes médiocres? Là est le côté sérieux, fort élevé de l'œuvre. Quant à l'exécution, elle est tout simplement admirable. Tout le monde connaît ce fier hidalgo, long, mince, maigre, aux joues creuses, au nez aquilin à la fois menaçant et naïf, à l'œil doux et terrible, qui voit à peine les objets réels, comme perdu dans la contemplation de sa chimère : tout cela recouvert d'une armure du XIVe siècle et hissé sur la célèbre Rossinante. Près de lui chemine sur un âne son antithèse vivante, le gros, gras, lourd Sancho Pança, autre type immortel. Les fantaisies héroïques de son maître, il a bien de la peine à les prendre au sérieux : son gros bon sens se cabre ; la réalité qui échappe à don Quichotte lui crève les yeux ; une foule de proverbes d'une sagesse courante et basse lui tombent des lèvres ; mais quoi ! l'intrépide assurance de son maître l'entraîne ; pour l'amour de lui, il se dévoue à des horions certains, se relève moulu, furieux d'avoir eu raison avant et d'être traité comme s'il avait eu tort ; puis remis en selle par quelque noble sentence de don Quichotte, et aussi par la perspective rayonnante de ce beau gouvernement qui lui a été promis. Car ce représentant du bon sens a aussi sa chimère, mais elle est à sa taille, vulgaire, intéressée. Que de nuances d'une finesse achevée fondues harmonieusement dans la peinture de ces deux types ! Quelle mesure gardée ! Don Quichotte n'est pas tout à fait fou, Sancho n'est pas tout à fait raisonnable. Les moulins à vent ne sont pas des géants qui retiennent dans la plus dure captivité d'innocentes victimes ; mais qu'est-ce donc que ce château fort penché sur la colline, d'où le hobereau guette les passants, fond sur eux et les détrousse ? La chimère confine à la réalité. Mais ne nous exposons pas à forcer le sens des interprétations ; aussi bien, l'œuvre n'a pas besoin de commentaires : elle porte en elle-même sa beauté et sa vie.

Rabelais n'a pas produit une œuvre régulière, c'est-à-dire une composition ayant une action bien déterminée et un dénûement ; de plus, il y a « semé l'ordure », c'est le mot de La Bruyère : par là, il est inférieur à l'Arioste et à Cervantes ; mais il est bien au-dessus d'eux par l'étendue et la portée de son esprit. Ce bouffon était un des plus savants hommes de son siècle et peut-être un des plus sérieux. Grandgousier, Gargantua et Pantagruel, ces géants qui règnent au pays d'Utopie, situé près de Chinon en Touraine, sont des rois justes, économes, pacifiques, bienfaisants : quelle satire des François Ier, des Henri II, des Charles-Quint ! Il est le premier qui ait osé prendre corps à corps le grand ennemi de la Renaissance, le monstre scolastique, les sophistes qui, sous prétexte d'éducation, ravalent les âmes à leur niveau. De leurs mains, Gargantua sort « fat, niais et ignorant ». — Il passe ensuite sous la discipline du sage Ponocrates, l'homme des temps modernes, l'éducateur idéal ; et le voilà qui renaît à la vie. Son corps se développe, se fortifie, s'assouplit par une série d'exercices habilement distribués. Les sophistes le courbaient et le déformaient. Son esprit s'étend et s'enrichit, non pas en absorbant les manuels homicides alors en usage, mais en suivant dans l'infinie variété de ses productions la

nature elle-même et son auteur. Elle était condamnée, méconnue : le livre seul était vivant, et quel livre ! Elle redevient la féconde, l'inépuisable institutrice de l'homme. Il mesure l'immensité des cieux enfin élargis, il se représente les dimensions et les évolutions des corps célestes ; il étudie la terre, nourrice des êtres ; il étudie l'homme lui-même, sa structure intérieure, ses organes, leurs fonctions ; et tous ces chefs-d'œuvre enfin compris élèvent sa pensée et sa reconnaissance vers le créateur de tant de merveilles. Là est l'âme de l'ouvrage. Tout le reste est comme la déduction libre des principes établis d'abord. Le prince élevé ainsi refusera de verser sous le plus frivole prétexte le sang de ses sujets ; ce ne sera point un Picrochole. Forcé de se défendre, il sera doux et clément après la victoire. Il éclairera ses sujets sur les superstitions absurdes qui les abêtissent et les ruinent. Rabelais osera l'introduire parmi les affreux chicanoux, chez les chats fourrés, ces bourreaux travestis en juges, qui déchirent, dévorent, brûlent les innocents. Si le roi comprend, il retirera au Parlement cette horrible juridiction sur les consciences. Il n'y aura plus de massacres de Mérindol et de Chabrières ; on ne fera plus monter sur le bûcher ces nobles victimes, Berquin, Anne Dubourg, Estienne Dolet, et tant d'autres. Où s'arrête ce libre esprit, ce cœur généreux? Il n'y aura plus d'esclaves dans les couvents : l'abbaye de Thélème ne recevra que des hôtes volontaires : sur la porte est gravée cette inscription, la devise même de la liberté : « *Fay ce que voudras* ». Et Rabelais conviant ses contemporains à y prendre place, leur dit : « Entrez, » qu'on fonde ici la foi profonde ! » Que cette œuvre est bien fille du XVIe siècle ! Comme lui démesurée, aventureuse, mais d'un élan si énergique et si profondément humaine, toute pénétrée de passion pour la justice et la vérité !

Nos romanciers du XVIIe siècle ne manquent pas d'imagination ; mais ils n'ont pas d'idées : j'entends par là qu'ils ont les idées de leur milieu et ne vont pas au-delà. Il ne faut pas se laisser abuser par la diversité de leurs productions : cette diversité n'est qu'apparente. L'un met en scène des bergers (d'Urfé dans l'*Astrée*), l'autre des Francks (la Calprenède dans *Pharamond*), mademoiselle de Scudéry préfère les Mèdes, les Perses et les Romains (*Cyrus*, *Clélie*), mais tous ont recours au même procédé : ils transforment des personnages imaginaires ou historiques en personnages contemporains ; ils nous montrent des vestales et des druides, qui ne sont autre chose que des religieuses et des moines. A part ces légères concessions à une vérité dont ils se faisaient une singulière idée, vous retrouverez dans le roman les sentiments, les mœurs, le langage du jour. La fiction n'est qu'un voile transparent, et c'est ce qui en faisait le charme pour les lecteurs. On s'ingéniait à découvrir le nom des originaux qui avaient posé pour leur portrait sans le savoir ; on se communiquait ses découvertes ; on faisait circuler de salon en salon des clefs révélatrices. Les grands seigneurs et les belles dames de la cour de Henri IV et de Louis XIII signaient leurs billets des noms des héros de l'*Astrée*. M. Cousin a publié deux volumes fort ingénieux, d'une lecture un peu fade, pour démasquer tous les personnages du *Cyrus*, et leur substituer les originaux contemporains. C'est toute une galerie de portraits, mais de portraits flattés ; car les héros sont des princes et des princesses, et mademoiselle de Scudéry avait plutôt pour but de leur plaire que de les peindre au naturel. Ils sont tous amoureux, cela va sans dire, et ils possèdent sur le bout du doigt les moindres stations de la *Carte du Tendre*. Il paraît que de telles lectures étaient fort intéressantes : pour moi, je vous avoue que je n'en ai jamais pu vaincre l'ennui que par le sommeil. Il est vrai qu'il ne se fait pas attendre. Il faut se consoler de son manque de courage, en disant avec Boileau :

> Gardez donc de donner, ainsi que dans *Clélie*,
> L'air ni l'esprit français à l'antique Italie,
> Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
> Peindre Caton galant et Brutus dameret.

Il ajoute que

> Dans un roman frivole aisément tout s'excuse.

Mais il ne semble pas qu'il ait excusé si aisément cette littérature de fade galanterie, témoin son opuscule en prose : *Les héros de roman*, que je vous engage à lire. Madame de Sévigné, vous vous le rappelez, mordait peu à cette sentimentalité creuse, et je comprends qu'elle ait préféré le maudit style de La Calprenède, qui avait au moins de la verve gasconne. Il n'est pas douteux non plus qu'elle ait eu un faible pour Scarron, l'auteur du *Roman comique*, livre si gai, si amusant, si riche de peintures : elle le possède à fond, elle en fait des citations, sans se donner la peine d'indiquer la provenance. C'est là un vrai fruit de notre terroir gaulois, d'une saveur un peu âpre parfois, mais naturelle. Les petites gens, les comédiens ambulants, que l'auteur met en scène, nous reposent agréablement des Artamène et des Céladon. On s'en lassa, du reste, même du vivant de mademoiselle de Scudéry. Madame de La Fayette fit oublier les Mèdes et les Romains et la *Carte du Tendre* avec un petit livre si simple, si touchant, si vrai, que tous en furent ravis : c'est la *Princesse de Clèves*. L'héroïne est à la fois de la famille de Chimène et de celle de Bérénice, aimante et vaillante contre son cœur. Une douce teinte de mélancolie est répandue sur l'ouvrage ; on croit entendre l'écho affaibli d'une plainte étouffée, et l'intérêt du roman devient de la sympathie pour l'auteur.

Faut-il pousser plus loin cette énumération? Elle devient assez difficile. A mesure que nous approchons du XVIIIe siècle, le roman prend des allures singulièrement plus hardies. Ou il est une critique très-vive des abus de tous genres, ou il est une peinture plus vive encore des mœurs du jour, mais une peinture sans intention morale, ou plutôt un miroir qui présente aux contem-

porains leur image. Deux œuvres fort diverses et bien remarquables avaient cependant indiqué une voie nouvelle aux romanciers, le *Télémaque* et *Gil Blas*. On n'imita pas cette mesure; le mouvement de plus en plus rapide des idées et des mœurs entraîna le roman bien loin de ces modèles; il prit le ton du pamphlet et du livre défendu. Fénelon se bornait à critiquer les dépenses fastueuses, les guerres impolitiques de Louis XIV et traçait le plan d'un gouvernement sage, économe, équitable, mais toujours placé dans la seule main du roi : on lui sut gré de cette timide protestation, qui lui avait valu la disgrâce et l'exil; on en fit un libéral, comme on dit aujourd'hui, un philosophe, comme on affecta de ne plus voir dans Massillon qu'un moraliste. Mais, dès 1722, les hardiesses de Fénelon étaient dépassées, et les Persans de Montesquieu se permettaient, à l'endroit du grand roi et du pouvoir royal, de la religion et de ses ministres, de la cour, de la Sorbonne, du parlement et de l'Académie française elle-même, des critiques et des plaisanteries d'une vivacité extrême. Et tout cela était toléré, on ne devinerait jamais pourquoi : parce que le reste de l'ouvrage était licencieux. L'immoralité faisait passer la satire. Il fallait, à cette société frondeuse et légère, des œuvres de haut goût. Elle semble avoir médiocrement apprécié le roman de Lesage. Cela, sans doute, était trop uni et trop naturel, trop réservé surtout et trop général. On lit toujours *Gil Blas* et avec un plaisir plus ou moins vif suivant sa nature. Le héros est à notre taille : c'est un homme ordinaire, ni vertueux, ni vicieux, ni bon, ni méchant, ni trop spirituel, ni trop sot, qui acquiert lentement et en essayant de tous les métiers, en fréquentant les sociétés les plus diverses, cette science que les livres ne donnent pas et qu'on appelle l'expérience. Il essuie plus d'une déception, subit plus d'une injustice, mais il ne déclame pas contre la société et n'en rêve pas le bouleversement : il s'explique à lui-même sa mésaventure, et cette explication, il la trouve dans la nature humaine. Il avertit l'archevêque de Grenade d'une certaine décadence de ses facultés oratoires, et le prélat le met à la porte; cependant c'était l'archevêque lui-même qui lui avait fait jurer de dire toute la vérité. Gil Blas, congédié, ne s'emporte pas contre l'injustice de ce procédé; mais il se dit : Tu as été un grand sot, et tu es puni de ta sottise. Voilà la note dominante du livre. Lesage ne prêche jamais, ne dogmatise jamais; c'est un moraliste cependant. En quoi? Il expose le train général du monde, et, tout en promenant son héros de conditions en conditions, il montre comment on réussit et comment on échoue. Or, on ne réussit pas souvent par ses bonnes qualités, tandis qu'on échoue presque toujours par elles, et qu'on réussit en n'ayant pas trop de scrupules. On appelle cela, je crois, de la morale pratique. Elle est certainement utile et profitable; mais quoi! il y a des âmes rebelles qui ne peuvent s'en accommoder : elles aiment mieux ne pas réussir que de faire ce qu'il faudrait pour réussir. Celles-là ne se plaisent guère à la lecture de *Gil Blas*. En effet, le livre manque d'élévation : c'est le manuel du succès, et l'on ne sait que trop que le succès n'est pas la pierre de touche du mérite et de la vertu. Mais si l'on ne peut goûter l'esprit général du livre, comment ne pas apprécier cette observation si pénétrante, ces peintures si vraies, ces récits sobres et vifs, relevés de traits piquants et de fines réflexions. A défaut de l'idéal, c'est le réel pris sur le vif, sans crudité pourtant, et ramené toujours aux proportions de la nature humaine générale. C'est par là que Lesage se rapproche de Molière. Seulement les hauteurs du *Misanthrope* lui sont interdites.

A peu près dans le même temps, l'Angleterre, renouvelée par la révolution de 1688, produisait en foule les hommes d'État, les politiques, les littérateurs les plus éminents. Quel écrivain que ce Swift, l'auteur des *Voyages de Gulliver*, cette satire politique et sociale d'une ironie si éloquente! On met de tels livres entre les mains des enfants, et cela les amuse, car ils n'en voient que la surface; mais l'amertume est au fond, elle pénètre tout, elle donne à la plaisanterie je ne sais quoi de violent et de douloureux qui attriste. Plus élevé, plus calme, plus humain est l'auteur de *Robinson Crusoé*, beau livre plein de foi et de courage. Je ne puis que vous signaler en passant les romans célèbres de *Clarisse Harlowe*, de *Grandisson*, de *Tom Jones* et tant d'autres, qui sont maintenant du domaine public. Ce qui distingue toutes ces compositions, c'est une observation patiente et sûre des mœurs et des caractères, avec un effort manifeste pour élever les personnages à la hauteur d'un type. Lovelace a survécu, du moins dans ses traits généraux. Grandisson, plus pâle, s'évanouit chaque jour. L'Angleterre du XVIIIe siècle, très-prêcheuse et très-abandonnée dans ses mœurs, revit dans ses romans.

Me voici arrivé à la fin du XVIIIe siècle. Un écrivain, dont nous nous sommes déjà occupés, exerce sur les imaginations une influence qui durait encore il y a trente ans. C'est Jean-Jacques Rousseau. Je ne parle pas de sa *Nouvelle Héloïse*, cet effort violent pour montrer à une société qui ne connaissait que la galanterie ce que c'était que la passion, combien impérieuse, irrésistible et même légitime, car l'auteur allait jusque-là, et il a eu bien des disciples. Il faut aller plus avant. Rousseau s'est isolé de son siècle, il s'est proclamé le seul homme libre, bon, généreux, aimant et, par suite, méconnu et persécuté. C'est un révolté, c'est un orgueilleux : il a souffert cruellement, je n'en doute pas, même quand il le dit; mais il a trouvé dans ses souffrances une volupté qu'il n'eût pas échangée contre tous les biens de la terre, celle de se dire sans cesse et d'écrire que les grandes âmes seules ne peuvent se rabaisser au niveau commun, qu'il y a en elles des puissances d'aimer que le vulgaire ne connaît pas. Par là, Rousseau est l'ancêtre de tous les déclassés, et le déclassé est le type le plus commun de la littérature romanesque moderne. C'est d'abord, en

Allemagne, Werther, le poëte, l'âme immense, l'homme de génie qui ne peut se plier à aucune des exigences de la société, qui voudrait telle place et non telle autre, tel amour et non tel autre, et qui se tue parce que Charlotte est mariée à Albert. Il y a, en France, René, moins violent, et plus sombre, l'homme de la fatalité, l'homme qui ne trouve ici-bas rien à sa taille, qui promène en tous lieux un inconsolable ennui, qui jette sur toutes les réalités de la vie le regard indifférent d'un dieu qui a connu l'infini. Une mélancolie ardente le consume et l'énerve; il sort de lui un rayonnement orageux qui attire et fascine. On l'aime, mais lui ne peut aimer, il se laisse aimer. Quelle innombrable postérité a eue ce rêveur maladif! Que de désenchantés, que d'hommes fatals, les Lara, les Childe-Harold, les Didier, les Antony, les Hernani, les Ruy-Blas, les Bénédict, les Jacques, les Lélia et tant d'autres, qui florissaient dans tout leur éclat il y a longtemps déjà! Tous enfants de Rousseau, sachant seul aimer, étant seuls dignes d'être aimés, déclamant contre les institutions politiques et sociales, surtout contre le mariage, désœuvrés et pleins d'orgueil, ils représentaient bien cette impatience générale, ce malaise d'une société que la Révolution a bouleversée profondément et qui n'a pu encore se rasseoir. Aussi le roman était-il alors et est encore aujourd'hui une force considérable : avec le théâtre et les journaux, c'est le plus énergique moyen d'action et de propagande qui existe. On peut le regretter, et pourquoi? On ne peut le méconnaître, les problèmes de tout genre, philosophiques, religieux, sociaux, sont à l'ordre du jour et réclament une solution. Chaque jour voit éclore tel ou tel livre pour servir telle ou telle théorie. Les critiques discutent l'ouvrage et surtout la théorie. Ceux mêmes qui n'ont pas lu le roman sont bien forcés d'avoir une opinion : ils en rencontrent partout de toutes faites. Seulement il arrive que toutes ces œuvres oublient d'être belles et de plaire à tous. Elles ne charment que les partisans de la doctrine exposée. Les écrivains de nos jours ne semblent pas se douter qu'il existe, en dehors et au-dessus des préoccupations du jour, une vaste région, celle du beau et du vrai; que le roman, comme toute autre œuvre littéraire, doit tendre vers ces hauteurs où l'idéal réside, que les réalités contemporaines n'ont pas de lendemain; que la postérité réserve son admiration aux œuvres fortes et vraies, non d'une vérité passagère, mais éternelle comme le fond de la nature humaine.

PAUL ALBERT.

ASSOCIATION BRITANNIQUE

POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

SESSION D'EXETER

M. TRELAWNEY SAUNDERS

Exposé de la tentative faite par M. Cooper pour passer directement de la Chine dans l'Inde

L'exploration des routes qui relient l'Inde à la Chine est, de tous les objets que se sont proposés les expéditions anglaises, l'un des plus intéressants. Sur une longueur de vingt-deux degrés de longitude, c'est-à-dire de 1500 milles (2413 kilomètres), les limites des deux empires sont, soit directement, soit virtuellement en contact ; mais jusqu'à ce jour des obstacles politiques, suscités par les autorités chinoises, ont constamment empêché les Européens de franchir la frontière indienne. Cependant l'esprit aventureux de nos compatriotes les pousse sans cesse à essayer de vaincre ces difficultés, en prenant pour point de départ, tantôt l'Inde, tantôt la Chine elle-même. A l'époque de la fin de la dernière guerre avec la Chine, le capitaine Blakiston et le colonel Sorel remontèrent le grand fleuve Yang-tsze, avec l'intention de pousser jusqu'à l'Inde ; mais, à leur arrivée dans la province frontière du Yun-nan, ils furent forcés de revenir sur leurs pas. En février 1868, M. T. T. Cooper remonta à son tour le Yang-tsze de la même manière. A partir de Sucheu, où la rivière Min se jette dans le Yang-tsze, il suivit cette rivière jusqu'à Tching-tou, chef-lieu de la province de Szu-tchouan ; puis il traversa les villes de Ta-tsien et de Sitang, et s'avança jusqu'à Bathang. Cette dernière ville est située dans la Chine proprement dite, sur la limite du Szu-tchouan et du Thibet, vaste contrée montagneuse qui s'étend tout le long de la frontière septentrionale de l'Inde, et qui est tributaire de l'empire chinois. Bathang est sur le cours supérieur du grand fleuve Yang-tsze, qui est séparé du territoire anglais de l'Assam par une contrée montagneuse de 200 milles (322 kilomètres) seulement d'étendue, semée de quelques villages épars.

De Bathang, M. Cooper comptait gagner l'Inde, soit par la route de Lahsa, capitale du Thibet, soit par la voie directe de Sudiya, dans la province anglaise d'Assam.

Les autorités thibétaines refusèrent à M. Cooper la permission de prendre la route de Lahsa, et même de mettre le pied sur leur territoire. L'intrépide voyageur fit alors les efforts les plus énergiques pour traverser la courte distance de 200 milles qui le séparait de l'Assam. Mais la vigilance des autorités déjoua toutes ses tentatives.

Mais laissons raconter à M. Cooper lui-même les obstacles qui ont fait échouer le vaillant projet qu'il avait formé, d'ouvrir une communication entre deux contrées alliées, entre deux peuples immenses, 200 millions d'hommes dans l'Inde, 400 millions dans la Chine, qui constituent en les réunissant la moitié de la population totale de notre globe.

« Je quittai Hankow, le 4 janvier 1868, avec l'intention de m'avancer vers l'Inde, en suivant les fleuves Yang-tsze et Brahmapoutra. J'atteignais, le 28 février, Tching-tou, chef-lieu de la province de Szu-tchouan. Là, il me fallait faire changer par le vice-roi du Szu-tchouan le passeport que le consul anglais avait obtenu pour moi du vice-roi du Hou-pé. Après force délais et bien des refus, le vice-roi exauça mon ardent désir, en m'autorisant à faire route vers l'Inde par la voie

de Lahsa, capitale du Thibet. Ce changement m'était presque imposé par la guerre mahométane que je supposais alors en pleine activité dans le Yun-nan et aux environs de la ville de Li-kiang-foo, sur laquelle mon passeport primitif dirigeait mon voyage. Après avoir reçu le passeport du vice-roi de Szu-tchouan, je continuai ma route sans aucun embarras, jusqu'au moment où j'atteignis la ville thibétaine de Bathang, qui est indiquée sur les cartes par 28°,47′ de latitude nord et 98°,50′ de longitude est. Là, un mandarin chinois m'informa qu'il était arrivé de Lahsa des ordres, m'interdisant tout progrès ultérieur dans le Thibet, et alléguant comme motif de cette défense la volonté formelle du Grand-Lama. J'eus beau mettre en avant mon passeport : « Il est inutile, me dit le mandarin, d'essayer de continuer ; nos mandarins ont reçu l'ordre de vous arrêter du ministre chinois de Lahsa, qui reçoit de fortes sommes pour tenir les étrangers loin du pays. Retournez chez vous. » Et sur ma réponse que c'était impossible : « Si vous voulez avancer, me dit-il, il vous faut trouver une autre route. » Je répliquai que cela me serait indifférent s'il voulait m'envoyer à Adzara (Assam), qui est éloignée de Bathang de quatorze jours de marche. — « Fort bien, reprit-il, je vous donnerai un passeport thibétain pour cette direction. » Malgré cette promesse, il m'envoyait chercher le lendemain : « Vous ne pouvez aller à Assam, me dit-il, il vous faudrait traverser le royaume de Lahsa, sur lequel vous ne pouvez pas mettre le pied. » Je voulus persister dans ma résolution ; mais, après dix jours d'attente, je me vis obligé de consentir à prendre la route de Yun-nan par Burmah, car j'appris de quelques missionnaires catholiques que 300 soldats avaient été postés à Parmootan, ville frontière du royaume de Lahsa, pour m'arrêter si j'essayais de pénétrer sur le territoire.

» Le 3 juin, je quittai Bathang, en compagnie de mon interprète ; je traversai le King-cha-kiang, à 6 milles à peu près au sud-ouest de cette place, et je marchai encore deux jours, avant d'apercevoir la chaîne de montagnes qui forment la limite du royaume de Lahsa. Le matin du troisième jour, au moment où je quittais mon campement de nuit, je me trouvai tout à coup entouré de lamas armés. Sans entrer en pourparler, sans faire attention à eux, je poursuivis ma route, avec l'intention de passer la frontière, afin de vérifier la véracité du rapport du mandarin de Bathang. Mais aussitôt que les soldats reconnurent mon dessein, ils se rangèrent en face, et me barrèrent le passage, en disant : « Arrière, vous ne passerez pas ! » Reconnaissant que toute tentative pour persister dans cette voie resterait infructueuse, je tournai vers le sud, et, au bout d'une douzaine de milles à peu près, je touchai l'extrémité est de la chaîne neigeuse des montagnes qui forment le versant oriental de la vallée du Lan-tsan-kiang. Là, deux guides qui m'avaient été donnés par la municipalité de Bathang, m'abandonnèrent. Quelques instants après, nous perdîmes notre chemin, et nous débarquâmes à la nuit tombante dans le village thibétain de Tsung-Tzar ; nous nous adressâmes à l'autorité locale pour obtenir à manger pour nous et pour nos chevaux : ce qui nous fut catégoriquement refusé ; on nous permit seulement de dormir dans la maison du Lama du village. Le lendemain matin, presque mourant de faim, je demandai un peu de nourriture, et pour mes chevaux et pour mes hommes, offrant de la payer au poids de l'argent ; pour toute réponse, on me pria de m'en aller. Le Lama, à qui je me plaignais de la faim, me répliqua : « Vous ne deviez pas venir ici, » et je me vis obligé de me remettre en route. Nous étions à peine hors du village, qu'un grand nombre de Thibétains, nous ayant suivis, commencèrent à pousser des hurlements et à nous jeter des pierres ; pour m'en débarrasser, je fus forcé de faire feu sur leurs têtes, ce qui eut pour effet de leur faire rebrousser chemin immédiatement ; après quoi, nous passâmes outre, incertains de la route que nous devions suivre. Sur le soir, nous atteignîmes la hutte d'un chasseur de musc, qui nous donna un bol de lait et deux œufs. Nous y passâmes la nuit, et le lendemain, avec l'aide du fils du chasseur, enfant de huit ou dix ans, nous arrivâmes au village thibétain de Tzarle. Ici encore, on nous refusa à manger, et ce n'est qu'après de longues négociations que nous parvînmes à trouver une vieille femme qui consentit à nous ouvrir son étable. Nous n'y étions pas plutôt entrés, que nous vîmes arriver deux Lamas avec plusieurs Thibétains, qui venaient nous demander, poignard en main, de l'argent et du thé. Quand je leur eu livré un *tael* d'argent et quelques poignées de thé, ils prirent de l'audace et fondirent sur le reste de notre provision. Sur mes observations, l'un des hommes armés essaya de me tuer ; mais mon interprète, qui vit son mouvement, saisit son fusil, et tenant l'agresseur en respect, me donna le temps d'armer mon révolver et de faire feu sur lui. Cet incident mit en fuite tous les autres, qui s'empressèrent de lâcher notre thé. Une fois laissés à nous-mêmes, nous attendîmes jusqu'après minuit, et nous échappant furtivement, nous gagnâmes la route que nous suivîmes jusqu'au jour.

» Peu de temps après avoir dépassé la chaîne neigeuse de montagnes, près de l'extrémité de laquelle nous voyagions depuis que nous avions quitté Parmootan, nous arrivâmes au village de Tong, complétement épuisés. Les habitants, race mêlée plus chinoise que thibétaine, nous firent bon accueil, et nous donnèrent du riz, du lait, de la farine, ainsi que de la pâture pour nos chevaux. Nous passâmes la nuit dans ce village et le lendemain, 10 juin, nous atteignions Artenze, qui est la première station militaire chinoise sur les frontière du Yun-nan, après avoir traversé en cinq jours une région montagneuse, constituée principalement par du grès, et dont les sommets inférieurs sont couverts d'une mûre et sèche végétation, tandis que ses plus hautes cimes forment des pics nus et en partie ensevelis sous la neige, courant invariablement au nord-est et au sud-ouest. Immédiatement après mon arrivée à cette station, je fis un rapport au mandarin chinois ; néanmoins, mon interprète fut, par son ordre, chassé du Yarmun, avec force injures, et je reçus l'ordre de reprendre immédiatement le chemin par lequel j'étais venu. Le lendemain 12 juin, ayant pris un métis pour guide, nous quittions Artenze au point du jour ; à 10 heures avant midi, nous touchions la rive gauche du Lan-tsan-kiang, et à 6 heures nous entrions dans le village de Boneah. Là, le peuple nous reçut bien ; le chef nous prit dans sa demeure, pourvut à notre nourriture aussi bien qu'à celle de nos chevaux, et, voyant notre état de lassitude, nous pressa de rester une journée auprès de lui. Il prit pour dit que je venais d'Assam (Azara), et se déclara très-heureux de la perspective de voir arriver d'Assam des commerçants étrangers. Après avoir passé une journée avec lui, nous le laissâmes, emportant pour deux jours de vivres, hommes et chevaux, et emmenant cinq mules pour porter notre bagage jusqu'au village du chef d'Yertze, éloigné de trois

journées de marche; le soir, nous arrivâmes au village Lutzu de Wharfoopin.

» Ici encore nous n'eûmes qu'à nous louer des habitants, qui sont en majeure partie chrétiens, et en relations avec la station des missions catholiques de Succoo, éloignée d'environ huit milles, sur la rive droite du Lan-tsan-kiang. Le lendemain après avoir traversé la rivière au moyen d'une corde de bambou tendue d'une rive à l'autre, je rendis visite aux missionnaires, et je passai avec eux le reste de la journée. Deux jours après, nous atteignîmes la résidence du chef d'Yertzu, qui nous reçut avec une aimable cordialité. Un de nos chevaux mourut d'épuisement, et comme un second commençait à présenter des symptômes de faiblesse, nous fîmes halte, et ne repartîmes que le lendemain pour la résidence du chef de Mooquor. Celui-ci aussi nous fit aimable accueil; il tua un cochon et des volailles pour nous faire fête. Il causa familièrement avec nous sur l'Assam, et fit circuler la nouvelle de notre arrivée dans son village, en nous demandant, au nom des anciens du peuple, l'autorisation de nous rendre visite; ce qu'ils firent en grande cérémonie. Je passai une journée auprès de lui, et il me fit voir les mines d'or et le lavage de la poudre, sur les rives du Lan-tsan-kiang. Ces mines, exploitées très-activement produisent en abondance des paillettes de couleur foncée, semblables à celles que charrie le fleuve. La région du Yertzus et de Mooquor est la grande source aurifère de la Chine. L'or du Thibet étant la propriété du grand Lama, est consacré aux Lamas, et par conséquent peu exploité.

» Nous quittâmes notre excellent hôte, munis de lettres pour les chefs de Leisu et de Moso, chez lesquels nous allions passer, et qui nous accueillirent très-gracieusement : et, en deux jours, nous atteignîmes la ville impériale chinoise de Weseefoo. Dès mon arrivée, je m'adressai à Lean-Why, général commandant de la place, pour obtenir un passeport pour Talifoo, ce qui me fut accordé après un court délai, et, le 28 juin, nous nous remîmes en route. Trois journées de voyage nous amenèrent à Tong-lan, résidence du chef de Tzefan qui avait, trois jours avant notre arrivée, été influent comme mandarin à la fois pour les mahométans et les impérialistes. Là, il me fallait obtenir de lui un passeport mahométan ; mais il se refusa de faire droit à ma demande, et m'ordonna de retourner à Wesee, jusqu'à ce que le pays fût plus calme. Il me traita d'ailleurs avec affabilité, et voulut me garder dans sa propre demeure. »

Bref, M. Cooper se vit obligé de reprendre le chemin de Webee, qu'il atteignit le 3 juillet, et « où, dit-il, nous nous installâmes dans un hôtel, en attendant qu'on modifiât notre passeport, de manière à nous permettre, soit de retourner à Szu-tchouan, soit d'aller à Tali ; on nous le renvoya après y avoir changé le mot Talifoo contre *Sungtaïn* et *Yentsin*. A cette époque, des centaines de petits commerçants en peaux et en opium voyageaient entre Tali et Wesee, échangeant des peaux contre l'opium, qui, dans le district de Wesee et le Yunnan occidental, est très-abondant et peu coûteux, puisqu'il se paye à raison d'un tael d'argent pour trente taels d'opium ; c'est par ces petits commerçants que d'énormes quantités d'opium parviennent dans la province de Szu-tchouan. Le lendemain de notre retour, le mandarin militaire envoya un message à mon interprète : « Je pars demain, disait-il, et » votre chef fera bien de partir aussi ; car, moi disparu, il ne » serait plus en sûreté. » Ne voulant pas abandonner mon projet sans avoir fait une autre tentative, je refusai, tout en le remerçiant de son avis. Dans la matinée, je reçus de lui un jambon, accompagné d'un second message, pour m'engager encore à partir. Je lui fis répondre, en le remerçiant de nouveau, que j'étais trop près de mon pays, pour pouvoir me retourner. Deux heures après, je disais adieu au général, qui prenait la route de Likiangfoo. Vers six heures du soir, le mandarin de la ville vint me rendre visite, et m'invita à aller m'établir dans son Yarmun, disant qu'il craignait pour ma sûreté, si je restais plus longtemps dans l'hôtel. Je refusai ses offres, en soupçonnant qu'il avait quelque sinistre dessein. Je ne me trompais pas ; car, après avoir subi diverses insultes et violences, je vis ma position devenir si périlleuse, que je me déterminai à fuir, si c'était encore possible. La nuit suivante, tout était préparé pour notre évasion. Vers les trois heures du matin, en sortant sans bruit de ma chambre, je vis l'un des soldats endormi, tandis que l'autre fumait de l'opium dans la chambre en face de la mienne. Appliquant le canon de mon revolver à la tempe du dormeur, je l'éveillai en disant : « Silence, ou je tire! » Et, l'ayant amené dans la pièce où fumait son camarade, je les surveillai tous les deux, jusqu'à ce que George Phillips eût fait sortir les chevaux du Yarmun ; alors, ordonnant aux soldats de me suivre, je sortis à mon tour, sautai sur mon cheval, et partis, non sans avoir donné aux soldats un présent et deux lettres que convoitait le mandarin, pensant que s'il les avait, il prendrait peut-être moins de souci de mon évasion. Nous sortîmes de la ville sans aucune difficulté, et nous marchâmes jusqu'au village Kaka, où nous entrâmes vers les cinq heures du soir. Là, nous fûmes rejoints par quelques soldats qui étaient munis d'un ordre d'arrêt contre nous, portant la signature et le sceau du mandarin de Wesee. Cet ordre était adressé à tous les chefs du pays entre Wesee et Artenze. Voyant que toute résistance était inutile, je revins tranquillement avec les soldats jusqu'au Yarmun, et je vis le mandarin, qui me demanda si j'avais fait une bonne promenade. Je priai qu'on me renvoyât à Bathang, et l'autorisation me fut enfin accordée, grâce à l'intervention de quelques chefs indigènes, qui se montrèrent bienveillants et désirèrent se mettre en relation avec moi. Un ou deux jours après cette intervention, le 6 août, nous quittions Wesee, avec deux Leisus comme guides. Le 8, nous arrivions à la résidence de mon vieil ami, le chef de Mooquor, qui m'accueillit très-aimablement. Malheureusement, la fièvre dont je sentais les atteintes depuis près d'un mois prit un caractère très-sérieux, et je fus obligé de m'arrêter plusieurs jours, pendant lesquels le chef m'abandonna son lit, tandis que sa femme, sa sœur et sa nièce me soignaient avec un véritable dévouement. Après avoir quitté cet excellent chef, nous marchâmes jusqu'au village de Permootan dans le Thibet. J'y rencontrai l'ambassadeur de Népaul, qui avait été renvoyé de Tchingtou, en se rendant à la cour de Pékin. Je lui demandai la permission de l'accompagner à Lahsa; mais il s'en défendit en alléguant qu'il craignait les Lamas. Je le quittai, traversai la ville de Bathang, et arrivai à Taitsian-loo, ville frontière sur les limites du Thibet et de la Chine, le 18 septembre. J'y restai jusqu'au 6 octobre; puis je partis pour Kia-ting-foo, sur la rivière Min, où je pris le bateau. Deux jours après, nous descendions le fleuve Yang-tse, et, le 12 novembre, nous entrions sains et saufs dans Kankow, après une absence de dix mois et huit jours. D'après les détails qui précèdent, on comprendra que j'avais dû mes em-

barras dans le Thibet à l'intervention de la légation chinoise à Lahsa; mon emprisonnement et mon insuccès dans l'objet de mon voyage n'étaient causés que par la jalousie et la sottise des mandarins chinois. »

Le voyage de M. Cooper profitera peu aux progrès de la géographie. Il est à regretter qu'il ne précise en aucune façon les distances qu'il a parcourues et qu'il n'ait fait aucun relevé géographique. On ne peut suivre sa trace qu'approximativement, et d'après les quelques indications que l'on trouve sur les cartes actuellement existantes. Il ne paraît pas improbable que la ville qu'il désigne sous le nom de Wesee soit le *Chusi* du lieutenant Wilcox; s'il en est ainsi, M. Cooper doit être arrivé jusqu'au seuil même de l'Assam anglais, dans une vallée qui descend directement dans celle du Brahmapoutra.

Les opinions de M. Cooper sur le cours des grandes rivières de cette partie de l'Asie ne sont pas celles qui sont généralement reçues. Il pense que le *Saupu* est l'Iraouaddy, et non le Brahmapoutra, et que les fleuves Cambodje et Salween prennent leur source dans le Thibet septentrional, comme le Yangtsze. Ce sont là d'anciennes idées qui n'ont plus cours aujourd'hui, mais qu'il appartient aux expéditions futures de vérifier définitivement.

Le récit de M. Cooper, consacré presque tout entier à des aventures personnelles, ne contient qu'à de rares intervalles quelques détails descriptifs sur les pays traversés; seulement, dans une lettre du voyageur adressée au *Daily News de la Chine septentrionale*, datée du 15 juin 1868 et reproduite par les *Comptes rendus de la Société royale géographique*, il se trouve un passage qui donne quelque idée des montagnes chino-thibétaines, et confirme les écrits de l'abbé Huc.

L'insuccès de M. Cooper a plusieurs précédents, dans l'histoire du premier quart du siècle actuel, toutes les fois que des officiers anglais, ayant pénétré les monts Himalayas, ont naturellement tenté de pousser plus loin leurs explorations dans l'Asie centrale. Les notes suivantes renferment quelques documents relativement aux obstacles qui ont été jusqu'à présent trouvés insurmontables. On peut conclure de ces échecs répétés que, si des relations européennes doivent s'établir entre l'Inde et l'empire chinois, ce ne pourra être qu'à la faveur d'une entente entre les deux gouvernements souverains.

TRELAWNEY SAUNDERS,
Chef du dépôt des cartes au ministère des Indes.

— Traduit de l'anglais par le Dr RENÉ BENOIT. —

DES OBSTACLES QU'ONT RENCONTRÉS LES VOYAGEURS EUROPÉENS QUI ONT ESSAYÉ DE TRAVERSER LES FRONTIÈRES INDO-CHINOISES DU CÔTÉ DU THIBET.

I. — Au mois d'août 1821, le capitaine Alexandre Gérard arriva à Shipké, sur le Sutley. C'est la première ville intérieure, sur cette partie de la frontière chinoise. Le *Chef de la place* lui fit une visite, et l'informa qu'il avait reçu de Lahassa (Lahsa) une défense formelle de lier amitié avec des Européens et de leur rien fournir. Peu de temps après, arrivait une lettre du *Garpan* (gouverneur) du district, annonçant que le gouvernement d'Oochang (Lahsa) l'avait chargé de transmettre sur toute la frontière l'ordre d'empêcher des voyageurs européens de pénétrer sur le territoire, et, s'ils le faisaient sans être vus, de les arrêter au premier village et de les laisser sans aucunes ressources. Le Garpan ajoutait qu'il était si complétement soumis à l'autorité du Lama d'Oochang, qu'il ne pouvait qu'obéir. (*Relation d'un voyage dans l'Himalaya*, par Lloyd et Gérard, 2 vol., II, 155, 177, 253, 257.)

II. — En 1858, R. H. W. Dunlop essaya de pénétrer dans le Thibet par la rivière Alukunnda et par la route de Chor-Hoti, à l'est du Niti-Ghat. Il fut arrêté par cinq zemindars tartares envoyés par les autorités chinoises « pour le reconnaître et le forcer à se retourner ». (*Chasses dans l'Himalaya*, par Dunlop, chap. x.)

III. — En 1865, Adrien Bennet, capitaine des fusiliers royaux, s'avança jusqu'à Daba, sur le Sutley, dans l'intérieur du territoire chinois. Là, il fut arrêté par des cavaliers tartares, qui s'efforcèrent de s'opposer à sa marche, sans cependant avoir recours à la violence. En arrivant à la ville, il demeura convaincu que cet obstacle lui était suscité par les ordres des autorités chinoises, tandis que le peuple lui-même n'eût pas mieux demandé que de recevoir des Européens. Il revint par la voie du Niti-ghât. (*Comptes rendus de la Société royale géographique de Londres*, X, 165 à 169.)

IV. — Dans la même année (1865), le capitaine H. U. Smith, de l'armée des Indes, échappa aux postes tartares placés sur la frontière chinoise, et atteignit Darchin et le lac Mansarower. Darchin est un petit territoire soumis à un grand prêtre des Lamas, et dont l'indépendance est respectée par les Chinois. Cependant les gardes tartares suivirent le voyageur jusque-là, et, se jetant aux pieds du grand prêtre, le supplièrent de forcer le capitaine Smith à s'en retourner sous leur escorte. Toutefois, les Tartares durent revenir seuls, et le capitaine rentra par la route de Gartok. (*Comptes rendus de la Société royale géographique de Londres*, VI, 119, 120.)

V. — En 1863, H. H. Godwin-Austin, capitaine du *Topographical Survey* des Indes, explora les lacs Pangong, près des sources du Sind (*Indus*). En entrant à Rudok, sur le territoire chinois, il reçut une lettre du gouverneur de Rudok qui l'informait qu'il avait des ordres, émanés de ses supérieurs de Lhassa (Lahsa), pour empêcher les étrangers de dépasser la frontière. Le gouverneur ajoutait qu'il ne pouvait employer la force pour empêcher le capitaine d'avancer; mais il espérait que le capitaine ne voudrait pas l'exposer à perdre sa place, en refusant d'obéir. Le capitaine Godwin-Austin, qui avait reçu l'ordre d'éviter toute difficulté avec les fonctionnaires chinois, dut renoncer à l'idée de voir Rudok. (*Notes sur le lac Pangong*, par le capitaine H. H. Godwin-Austin, lues devant la Société royale géographique de Londres, 10 décembre 1866.)

Collége de France

M. Ernest Havet a ouvert son cours d'éloquence latine au Collége de France. Il traite de *Pline le Jeune*, les mercredis, à deux heures. Il examine les samedis, à dix heures, des Questions diverses de littérature latine, et d'abord celle de l'authenticité des Lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 3 — 18 DÉCEMBRE 1869

Paris, 17 décembre 1869.

La librairie Pagnerre publie un *Almanach des conférences*. Dans la première partie du volume, M. Émile Deschanel expose rapidement de quelle façon les conférences sont nées en France et s'y sont développées. Il s'attache à prouver qu'elles ont été un produit naturel de notre sol et non pas une importation d'Angleterre ou d'Amérique. Pour le prouver, M. Émile Deschanel prend un moyen bien simple : il raconte comment il a été amené à faire des conférences, et la manière toute française dont il les fait. Comme il est le premier qui se soit essayé chez nous en ce genre nouveau et que ses causeries ont un succès qui se soutient depuis plus de dix ans, ce récit est, en effet, une histoire des conférences françaises, du moins des conférences purement littéraires. Dans la seconde partie du volume, les éditeurs donnent des extraits des principales conférences que nous avons publiées.

— Samedi prochain, 18 décembre, à la séance solennelle de l'Académie des beaux-arts, M. Beulé, secrétaire perpétuel, lira l'éloge de Rossini.

— Cette année, comme d'ordinaire, la plupart des lauréats de l'Académie française, couronnés dans la séance publique du 13 décembre dernier pour des travaux littéraires, sont des membres de l'enseignement supérieur : ainsi M. Jules Girard, professeur à la Sorbonne, pour son livre sur *le Sentiment religieux en Grèce, d'Homère à Eschyle ;* M. Th.-H. Martin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, pour son étude sur *Galilée et les droits de la science ;* M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, pour son ouvrage sur *la Philosophie du devoir ;* M. Chassang, maître de conférences à l'École normale, pour son volume intitulé : *le Spiritualisme et l'idéal dans la poésie des Grecs.* M. Dareste, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, s'est vu décerner de nouveau le prix Gobert pour son *Histoire de France depuis les origines jusqu'au règne de Louis XV.* — Enfin, c'est encore un membre de l'Université, M. Perrens, qui a obtenu le prix Halphen pour les savantes recherches qui se trouvent dans ses deux volumes intitulés : *les Mariages espagnols sous le règne du roi Henri IV.*

L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1870 l'*Éloge historique de Sully, considéré comme homme public et comme écrivain.* La tradition oblige l'Académie à demander, officiellement du moins, un *éloge*. Ce mot pourra embarrasser un peu les candidats versés dans les récentes recherches historiques, car plus on regarde de près Sully, plus on contrôle les affirmations contenues dans ses *Économies royales* en les rapprochant d'autres documents récemment mis au jour, plus il paraît difficile de le louer comme homme public autant qu'on était disposé à le faire autrefois. Quant à l'écrivain, si l'on se rappelle ce style diffus, obscur et presque inextricable, et si l'on songe que Sully écrivait après Montaigne, Calvin, Rabelais, saint François de Sales, et bien d'autres qui avaient apporté dans la prose française la lumière et la vie, il paraît encore moins facile de faire son éloge au point de vue littéraire.

On a remarqué dans le discours de M. Prévost-Paradol, chargé, comme directeur de l'Académie, de rendre compte des prix de vertu, le tact avec lequel il s'est demandé quel titre il pouvait avoir à juger la vertu, et si, en cette matière, il ne faudrait pas avoir acquis le droit de rendre des jugements en donnant des exemples. A cette question qu'il se posait à lui-même, le jeune académicien a répondu par une observation fine et juste. L'Académie française est compétente pour apprécier la vertu, parce que « c'est par une connaissance générale de la nature humaine, c'est par la familiarité que la culture des lettres et la pratique de la vie nous donnent avec les penchants les plus forts et les plus constants du cœur de l'homme, qu'on devient de plus en plus capable de discerner la beauté d'une action et d'en mesurer toute la grandeur. »

— M. Martha a été nommé professeur d'éloquence latine à la Sorbonne en remplacement de M. Berger.

— Le *Times* du 13 décembre publie une lettre du docteur Livingstone. A la date de cette lettre, où respire l'espoir de nouvelles découvertes « si les cannibales ne le mangent point », l'illustre voyageur, parti de Zanzibar, se trouvait du côté de Tombouctou.

COLLÉGE DE FRANCE

POÉSIE LATINE

COURS DE M. GASTON BOISSIER

Éloge de M. Sainte-Beuve

Messieurs,

C'est un devoir pour moi, et à la fois un plaisir, en prenant possession de cette chaire, de consacrer un souvenir au critique illustre que je remplace. Sainte-Beuve ne nous appartient pas tout entier; le meilleur côté de lui-même et la plus abondante partie de ses ouvrages échappent à notre appréciation; ce n'est guère que par occasion et par exception qu'il s'occupa de l'antiquité. Je crois pourtant que les études qu'il a faites à diverses reprises sur la littérature grecque et latine ne sont pas sans importance dans son œuvre, et ceux qui chercheront plus tard à connaître l'homme et le critique dans ses phases diverses ne devront pas oublier la part qu'elles eurent dans la formation et la maturité de son talent. Les écrivains de nos jours me semblent se diviser en deux classes bien distinctes : ceux qui produisent du premier coup leur œuvre éminente et capitale, qu'ils sont condamnés à refaire toute leur vie sans jamais la dépasser, et ceux qui vont en s'améliorant et en se perfectionnant sans cesse. Les premiers n'atteignent une fois le succès que par une sorte d'élan de jeunesse qu'ils ne savent pas ménager, qu'ils ne retrouvent plus; ils ressemblent à ces femmes qui ne sont belles qu'à vingt ans, d'un éclat de fraîcheur que les années fanent vite; les autres savent joindre aux qualités qu'ils tiennent de la naissance celles que donne l'étude, ils trouvent dans la réflexion et le travail l'art heureux et rare de se renouveler à propos, de rajeunir en vieillissant et de grandir avec l'âge. Sainte-Beuve était de ces derniers et l'un des plus remarquables. Quand on lit ses ouvrages dans l'ordre où il les a composés, on s'aperçoit bien qu'à chaque volume le style gagne en vérité et la pensée en précision, et c'est seulement dans le dernier de ses recueils, les *Causeries du lundi*, qu'il est arrivé à la perfection de sa manière. Ces changements heureux, ces améliorations successives, il les doit en grande partie au commerce assidu qu'il entretint avec l'antiquité. Il aimait à dire que, comme l'Antée de la fable, chaque fois qu'il touchait à ces grands modèles, il se sentait plus vigoureux. Leur influence est partout visible dans ses ouvrages. Il prit chez eux la haine de la recherche et de l'afféterie, brillants défauts qui avaient failli le séduire, et, à la place de ce vague et de ces demi-teintes pour lesquels il avait trop d'attrait à ses débuts, l'amour des horizons sereins et des paysages lumineux.

Le goût de l'antiquité lui était venu de bonne heure. La forte éducation littéraire qu'il avait reçue au collége Bourbon fut couronnée en rhétorique par un prix de vers latins au grand concours. Ce fut son premier triomphe et le souvenir lui en était resté cher : plus tard, quand on causait devant lui des modifications à introduire dans les études des lycées, il demandait toujours grâce pour les vers latins. Cette première instruction classique, dont tant de gens se contentent, ne lui suffit pas. Il s'était déjà fait un nom dans la critique, il était engagé dans des luttes ardentes, lorsqu'il éprouva le besoin de se retremper aux sources antiques. Comme c'était son usage de ne rien faire à demi, il s'y plongea tout entier. Il avait cette qualité, rare de nos jours, que les demi-connaissances l'impatientaient, que l'*à peu près* ne le contentait pas et qu'il voulait être sûr d'aller au fond des choses qu'il étudiait. Il savait bien le latin, mais il n'avait qu'imparfaitement appris le grec au collége. Il eut le courage de se refaire écolier pour l'apprendre, à un âge où l'on aime mieux d'ordinaire donner des leçons qu'en recevoir : il prit un professeur de grec qu'il a gardé jusqu'à sa mort. Il put donc se donner le plaisir de lire avec lui dans le texte les chefs-d'œuvre de l'art antique. Il le fit avec passion, comme il faisait tout, et cette étude, qu'un autre aurait trouvée pénible, eut pour lui tant de charme qu'il écrivait quelques années plus tard : « J'ai mis là depuis longtemps ce qui me reste des ardeurs de l'esprit. »

Plusieurs raisons devaient l'attirer vers les anciens; ce fut d'abord cette insatiable curiosité qu'il a portée plus loin qu'aucun de ses contemporains et qui était un des traits originaux de sa nature. Malgré les éloges qu'il a donnés à Royer-Collard et l'attrait qu'à un moment il éprouva pour lui, Sainte-Beuve n'était pas de ces gens qui à partir d'une époque de leur vie se contentent de relire. Au contraire il lisait tout, il avait soif de tout connaître. Cette imagination vaste et souple pouvait avoir des préférences, mais elle n'avait pas d'exclusion. Il se trouvait à l'aise parmi les esprits les plus opposés, au milieu des siècles les plus différents; il allait sans scrupule des solitaires de Port-Royal aux compagnons du Régent, et de madame de Pompadour à la mère Angélique. On lui en a fait de grands reproches; beaucoup ont paru scandalisés de cette curiosité qui ne choisit pas et s'arrête volontiers à tous les spectacles qui l'amusent. Je ne suis pas, je l'avoue, aussi susceptible qu'eux; si la critique est l'art d'interpréter les choses du passé, de pénétrer en elles, de démêler pour soi et de faire saisir aux autres ce qu'elles ont de grand ou de médiocre, de faux et de vivant, le plus grand critique est celui qui sait le mieux comprendre et retrouver la vie dans l'infini variété de ses aspects. Toute limite, toute exclusion en ce sens est faiblesse et impuissance.—Quoique en étudiant ainsi la littérature et la société françaises sous toutes ses formes et à tous ses étages, Sainte-Beuve se fût fait un vaste domaine, la curiosité de son esprit devait lui faire éprouver de temps en temps le besoin d'en sortir. Il lui fallait, soit pour se reposer par une diversion, soit pour se ravitailler d'idées, faire quelquefois des courses ou

des pointes hors de ses frontières et sur le territoire étranger. Ce n'était pas du côté des littératures modernes qu'il s'échappait ordinairement : l'Allemagne ni l'Angleterre ne l'ont jamais beaucoup tenté. Il est peut-être le seul des critiques de son temps qui ne cite pas à tout propos et hors de propos les noms de Shakespeare et de Dante. Il les avait lus sans doute, mais il ne pensait pas les avoir assez pénétrés, être assez familier avec eux pour en parler. Comme il le disait lui-même, ses jours et ses ouvertures naturelles n'étaient pas de ce côté. Il préférait l'antiquité et y séjournait volontiers. Parmi les poëtes anciens, il était à l'aise ; il revenait les trouver comme des amis qu'il connaissait depuis l'enfance et dont rien ne le séparait. Il abordait quelquefois les plus grands, Homère et Virgile, mais il ne dédaignait pas les autres. Peut-être même sa sympathie la plus vive était-elle pour ceux qui se recommandent plutôt par la finesse et la grâce que par l'élévation, pour ceux qui sont situés un peu moins haut et dont il pouvait approcher plus facilement. Chez les Grecs, les poëtes de l'*Anthologie* le ravissaient et il leur a consacré plusieurs articles ; parmi les écrivains latins, un de ceux dont il a toujours parlé avec la plus vive affection, c'est Pline le Jeune : « Pour moi, disait-il, les lettres de Pline, quoique recueillies, composées et refaites à loisir, comme a fait depuis Balzac, comme on nous dit que Courrier, de nos jours, recomposait les siennes, restent une lecture d'une douceur infinie et d'un grand charme. Les après-midi d'été, à la campagne, si vous voulez vous donner un léger goût, une saveur d'antiquité, si vous n'êtes trop tourmenté ni par les passions, ni par les souvenirs, ni par la verve (car je vous suppose un peu auteur vous-même : tout le monde l'est aujourd'hui), prenez Pline, ouvrez au hasard et lisez. Il est peu de sujets de la vie, surtout de ceux qui tiennent à l'habitude des choses de l'esprit, sur lesquels il ne nous offre quelque pensée ingénieuse, brillante et polie, une de ces expressions qui reluisent comme une pierre gravée antique. » Il avait aussi beaucoup de goût pour Ovide, et il aimait à le défendre. Permettez-moi, à ce propos, de vous rappeler un souvenir personnel qui vous montrera combien, jusque dans ses jours les plus tristes, les plus troublés, cette noble intelligence vivait pour les lettres et par elles. Quand il fut atteint, il y a deux ans, du mal qui devait l'emporter, je l'allai voir après une crise dans laquelle il avait failli périr. Il pouvait parler à peine et ses traits étaient décomposés par la douleur. Mais l'entretien étant tombé sur Ovide qu'il me reprochait de ne pas admirer assez, sa parole s'anima tout à coup, la rougeur revint à son visage, ses yeux reprirent leur éclat et il se mit à discuter avec tant d'énergie que les gens qui le soignaient furent obligés de le contenir. C'est ainsi qu'il a toujours aimé les lettres d'une ardeur de passion, comme disait Cicéron, *ardore quodam amoris;* c'est ainsi qu'au milieu des crises les plus douloureuses de sa vie, il se ranimait pour elles. L'avenir lui saura gré de leur avoir appartenu sans réserve et d'être resté fidèle jusqu'à ses derniers moments au culte qu'il leur avait voué dans sa jeunesse.

Mais la curiosité seule n'explique pas ces voyages fréquents qu'il aimait à faire en ces beaux pays de l'antiquité ; il avait pour les entreprendre une raison plus grave et qu'il n'a pas dissimulée : il lui semblait qu'un retour aux modèles antiques était indispensable pour nous retenir sur cette pente où nous glissons. Quoiqu'il ne fût pas de ceux dont c'est l'usage et presque le rôle de gémir sans fin sur l'affaiblissement des esprits et la décadence des lettres, il connaissait pourtant nos défauts et les signalait au besoin. Une des raisons qui l'engageaient à revenir si souvent sur Virgile, c'est qu'il savait quelles qualités on peut prendre en le lisant, et que ces qualités sont précisément celles qui nous manquent le plus; il le dit dans une des pages les plus agréables de son livre. Après avoir beaucoup admiré dans son auteur l'habile ordonnance de l'ensemble, l'unité de ton et de couleur, cette lumière égale et douce qui repose les yeux, la convenance des parties entre elles, et « ce goût soutenu qui est un des signes du génie »; il nous montre, avec toute sorte de réserves et de précautions, combien nous sommes loin de ces qualités charmantes; il blâme nos productions inégales, heurtées, monstrueuses, ces dissonances de ton, ce manque perpétuel de proportion et d'harmonie, au milieu de beautés de premier ordre, ces faiblesses inattendues, ces énormités qui nous révoltent, ou, comme il dit, ces quartiers de rochers qui nous tombent tout à coup sur la tête : « Oh ! qu'en ce moment, ajoute-t-il, nous irait bien le génie ou tout au moins le tempérament virgilien ! Ne rien outrer, ne rien affecter, ne point trop accuser la ligne ni le ton, voilà de quoi nous avons besoin d'être avertis. » C'est la leçon qu'il a voulu tirer de toutes ses études sur Virgile.

Sainte-Beuve est là, vous le voyez, le défenseur de la sagesse, de la modération, du bon goût. Cela lui est arrivé plus souvent qu'on ne pense. Il y a dans sa critique tout un côté qu'on n'a pas assez remarqué et où l'influence des anciens est manifeste. Quoiqu'il se soit fait, à son entrée dans la littérature, le défenseur officiel d'une jeune école qui affichait la prétention de rompre avec les traditions anciennes, en réalité il se rattachait beaucoup plus qu'on ne croit au passé. Ce serait une étude piquante de dégager le classique qui se trouve au fond de celui qu'on regardait en 1830 comme le porte-étendard du romantisme ; il a sans doute fort élargi les principes de l'école ancienne, mais il en conserve l'essentiel. Par exemple, il se garde bien de rejeter la distinction des genres qui est le fondement de la critique classique, et il discute gravement dans son *Virgile* la question de savoir « si le poëme épique n'est pas le premier des genres. » Je m'imagine qu'avec ce Boileau, dont il parlait si légèrement à ses débuts, sur bien des points il aurait pu s'entendre; il lui arrive, comme à

Laharpe, de descendre volontiers dans le détail et de se prendre à des minuties de style. C'est un délicat qui sait sa langue à merveille, qui veut qu'on la parle bien et qui se fâche quand il trouve sur son chemin une expression impropre ou une phrase irrégulière. Dans un article sur une femme du XVIIIe siècle qui correspondait avec Rousseau, au milieu des réflexions les plus importantes il ne néglige pas de noter quelques façons de parler qui lui ont déplu. « Madame de Latour met à un endroit un mot terrible, *consultassiez*, et Rousseau semble l'y autoriser quand il écrit : « Je ne supporterais pas l'idée que « vous *attribuassiez* à négligence... » Que dirait Fénelon? Que dirait Voltaire? Il y a de quoi les faire souffrir et crier. »—Nulle part ces liens qui rattachent Sainte-Beuve à la critique classique ne sont plus visibles que dans ses travaux sur les poëtes anciens ; il a dit lui-même qu'il appartenait plus qu'on ne le croirait par ses études premières et ses prédilections secrètes à cette école française admiratrice de l'antiquité dans le sens de Fontanes et de Delille. Delille et Fontanes ! voilà des noms qu'on n'est pas habitué à rapprocher de celui de Sainte-Beuve; vous voyez pourtant qu'il nous invite à le faire. Il voulait, comme eux, interpréter les anciens par le sentiment; tout en rendant justice à ces recherches historiques qui l'emportent aujourd'hui, il préférait chercher dans leurs vers la note du cœur et nous la faire sentir. Les articles où il étudie les poëtes de l'antiquité ne sont ordinairement que des analyses et des traductions entremêlées de commentaires dans lesquels il fait ressortir la beauté des textes qu'il vient de citer. C'est tout à fait ainsi qu'on entendait l'enseignement autrefois ; c'est ainsi que dans cette chaire où je suis assis, Delille, Legouvé, Tissot, ont fait admirer Virgile à vos pères. Sainte-Beuve trouvait la méthode bonne, et il voulait faire comme eux. Lorsque, par exemple, il essaye de nous faire connaître la Médée d'Apollonius, il se contente de prendre successivement les plus beaux endroits du troisième livre des *Argonautiques*, de les traduire et de les commenter ; c'est dans la richesse du commentaire qu'il plaçait le talent du critique. Le sien est d'une abondance et d'une variété merveilleuses : à propos des symptômes auxquels Médée reconnaît qu'elle est éprise de Jason, nous avons des observations infinies, une consultation en règle, sur ce qu'il appelle la maladie de l'amour, « une maladie sacrée, la plus noble de toutes, mais une maladie enfin »; il la montre plus aiguë, plus violente chez les anciens, qui étaient plus près de la nature et livrés sans défense à ses impressions, tandis que les modernes, grâce à ce dérivatif qu'on appelle la société, « ont mille moyens gracieux de l'éluder, de s'en prendre et de s'en tenir aux semblants ». Quand Médée s'adresse à celui qu'elle aime, les rapprochements se présentent en foule ; on voit successivement apparaître toutes les héroïnes modernes qui ont souffert du même mal, la Religieuse portugaise avec son insensible Chamilly, la Princesse de Clèves, Manon Lescaut, mademoiselle Aïssé, mademoiselle de Lespinasse, Virginie, Velléda, Amélie ; il puise de toute main à ces trésors que la passion a entassés chez nous, non sans regretter que les délicatesses du goût et les habitudes de la société n'aient quelquefois affaibli ces beaux éclats de la poésie antique. « On indique aujourd'hui, on court, on sous-entend ; on a la grâce, la discrétion, la finesse, tout jusqu'à la poésie exclusivement. » C'est ainsi que cet homme du monde qui sait la vie, qui connaît la littérature de tous les temps, voulait faire comprendre ces textes antiques, en les expliquant par ses impressions et ses souvenirs, en rejoignant, en reliant sans cesse le présent avec le le passé.

Cette méthode, il comptait en faire l'application à Virgile lorsqu'en 1855, il fut nommé professeur de poésie latine au collége de France ; et soyons assurés qu'il l'aurait fait avec succès. La place qu'occupe Virgile est unique pour un commentaire de ce genre. Il est, pour ainsi dire, situé à mi-côte entre les Grecs et nous ; il a reçu d'eux l'inspiration et il nous l'a transmise ; la lecture de ses vers amène à chaque instant des rapprochements féconds entre les poëtes qu'il imite, et ceux qui l'ont imité. « De là, dit Sainte-Beuve, sans trop d'efforts et moyennant une pause en chemin et une station commode, on remonte insensiblement jusqu'à la Grèce. De là aussi on redescend directement vers nous autres modernes par des chemins tout tracés, et l'on y est ramené (pour continuer l'image) par de larges voies romaines. » Ces chemins que Sainte-Beuve était si heureux d'entrevoir, il ne lui fut pas permis d'y entrer. Vous savez quels motifs l'empêchèrent de réaliser son dessein. Nous pouvons en parler librement aujourd'hui ; les passions qui à ce moment se déchaînèrent contre lui sont calmées, et par une étrange vicissitude de la popularité, ceux même qui lui firent alors un si mauvais accueil lui ont depuis ménagé des triomphes, sans qu'en réalité il y ait rien eu de changé dans ses principes et dans son langage. Quelque pénible que soit ce souvenir, permettez-moi, messieurs, d'y insister; on peut en tirer plus d'une leçon. La vertu qu'en France nous connaissons le moins et que nous avons le plus de peine à pratiquer, c'est la tolérance. Malgré notre incurable légèreté, personne ne se prend plus au sérieux que nous ; nous oublions sans cesse les bases fragiles sur lesquelles reposent nos opinions ; nous ne voulons pas admettre qu'on ne les partage pas et qu'on ose les discuter. Nos adversaires sont pour nous des ennemis que nous mettons sans hésiter hors du sens commun, et, ce qui est plus grave, hors du droit commun ; nous cherchons à les faire taire encore plus qu'à les convaincre. Il reste au fond de ce pays comme un esprit de cléricalisme qu'aucune révolution n'a pu encore extirper. Tous les partis deviennent bientôt des Églises, qui promulgent des dogmes, qui se décernent à eux-mêmes l'infaillibilité, qui excommunient les autres et ne se font pas scrupule d'employer la force pour les supprimer. Ce sont là des habitudes fâcheuses,

indignes d'un pays libre, et auxquelles il nous faut enfin renoncer. Vous surtout, jeunes gens qui m'écoutez, faites effort pour résister à ces premières ardeurs de l'âge qui rendent si vite intolérant. Respectez l'indépendance des sentiments dans les autres pour être autorisés à demander plus tard qu'on la respecte chez vous. Rappelez-vous que c'est outrager les principes que vous professez et les croire incapables de soutenir la moindre contradiction, que d'imposer silence à ceux qui leur sont contraires. Laissez toutes les opinions se produire, et n'employez pas à défendre la liberté les violences qui servent d'ordinaire à l'étouffer. Ce sera, croyez-moi, la meilleure manière d'honorer la mémoire du grand critique que vous regrettez.

GASTON BOISSIER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE ANNUELLE

M. GUIGNIAUT

Secrétaire perpétuel

Vie et travaux de M. Bopp

Messieurs,

Deux sciences nouvelles ont été créées de nos jours, dans l'ordre de la philologie et de l'histoire, par le progrès de l'analyse appliquée aux œuvres primordiales de l'esprit humain. Ce sont, d'une part, la science des langues, organes si divers en apparence de la pensée des peuples; d'autre part, la science des mythes ou la mythologie, expression non moins variée de leurs croyances. Analogues à la géologie, à l'anatomie, à la physiologie comparée, l'honneur de notre siècle est ou sera de les avoir constituées sur la double base de l'observation et de l'induction, et par là d'avoir sondé, à des profondeurs auparavant inconnues, l'histoire du génie de l'homme aussi bien que celle de la nature.

Le savant dont j'essayerai de vous peindre aujourd'hui la vie modeste et les glorieux travaux, quoiqu'il ait eu d'illustres précurseurs et d'éminents émules en Allemagne et chez nous, a mieux qu'un autre mérité le titre de fondateur de cette science qu'il faut appeler, dans sa plus haute généralité, la science des langues ou du langage, mais qui, par la diversité flottante des noms plus ou moins compréhensifs, plus ou moins heureusement formés sous lesquels on la désigne, témoigne à la fois de sa jeunesse et de l'étendue mal définie encore de son objet.

Franz ou François Bopp naquit, le 14 septembre 1791, à Mayence qui, peu d'années après, devenait une ville française. Devant nos armes victorieuses, il fut emmené par son père, attaché à la maison de l'Électeur fugitif, à Aschaffenbourg en Bavière, et c'est là qu'il fit ses premières études. Il y fut bientôt remarqué par ses maîtres, surtout par le docteur Windischmann, homme d'esprit et de science, auteur d'une philosophie de l'histoire, et qui, après Herder, et avec les Schlegel, Gœrres, Creuzer lui-même, demandait à l'Orient, à l'Inde surtout, des lumières qu'ils ne pouvaient guère donner alors sur les origines de l'humanité. C'était le romantisme dans l'érudition, contre-coup de celui qui, par un mouvement semblable, ramenait les esprits, des traditions classiques et des théories du XVIIIe siècle, vers le moyen âge, sa poésie, sa littérature et son mysticisme. Ce mouvement, quels qu'en aient été les excès, les erreurs, n'en eut pas moins son côté fécond et utile, par l'élan qu'il imprima et par les horizons nouveaux qu'il ouvrit; le jeune Bopp le côtoya, du reste, plus qu'il ne s'y livra. Au lieu de chercher, comme tant d'autres, à ce moment, la lumière dans les ténèbres, esprit net, positif et d'une pénétrante sagacité, ce fut à l'étude approfondie des langues qu'il s'adressa pour en obtenir des révélations sur l'histoire de l'esprit humain dont elles sont la manifestation la plus spontanée et la plus intime.

En possession des langues classiques et des principaux idiomes de l'Europe, Bopp se sentit invinciblement entraîné par le désir de connaître ceux de l'antique Orient, et surtout cette langue, mystérieuse encore, le sanscrit, que, dans un petit livre d'une grande profondeur, *Sur la langue et la sagesse des Indiens*, publié en 1809, Frédéric Schlegel annonçait dignement à l'Allemagne. Il signalait sa parenté non-seulement de lexique, mais de structure grammaticale, avec le grec, le latin, le persan, les idiomes germaniques, d'autres encore, préludant ainsi à la *grammaire comparée*, comme il la nommait déjà.

Paris était, au commencement de ce siècle, le foyer des études orientales, surtout par l'école de philologie sémitique dont Sylvestre de Sacy fut longtemps le chef respecté. Il s'y formait, en outre, dans l'ombre de la Bibliothèque impériale, sous les auspices du zélé conservateur des manuscrits orientaux, Langlès, une pépinière de jeunes indianistes. C'étaient Chézy, Fauriel, Schlegel lui-même, initiés à la connaissance de la langue sanscrite par un Anglais, Alexandre Hamilton, qui avait résidé dans l'Inde, et que la politique du premier consul, depuis la rupture du traité d'Amiens, retenait en France, contre le droit des gens, avec tous ceux de ses compatriotes qui s'y trouvaient. Langlès, pour occuper ses loisirs forcés, l'avait chargé de rédiger le catalogue des manuscrits sanscrits recueillis jadis dans l'Inde par un de nos plus savants missionnaires, le P. Pons. Ce fut dans ces circonstances et dans ce milieu plus favorable que tout autre à ses desseins, qu'arriva, en 1812, à Paris, grâce à une subvention du roi de Bavière, l'étudiant allemand parvenu à l'âge de vingt et un ans.

On a dit, mais avec plus d'affection rétrospective que de vérité, que Bopp apprit le sanscrit à l'école de Chézy, pour qui le gouvernement de la Restauration, en 1815, créa, au Collége de France, la première chaire de cette

langue qu'ait vue l'Europe. Bopp, la sincérité même, déclare, dans la préface d'un de ses premiers ouvrages, à la date de 1819, qu'il avait appris le sanscrit sans maître, et des lettres authentiques d'Auguste-Guillaume de Schlegel, imprimées depuis sa mort, montrent cet illustre critique lisant à Paris, en 1815, avec le secours de Bopp, l'Homère de l'Inde, comme il s'exprime, c'est-à-dire la grande épopée de Valmiki (le Râmayâna), qu'il devait expliquer plus tard et traduire avec tant d'éclat, dans la chaire fondée pour lui à l'université prussienne de Bonn.

Bopp, dans ses libres études de près de cinq années parmi nous, ne se borna point à la langue sacrée de l'Inde, à la comparaison des grammaires sanscrites déjà existantes, à la lecture du petit nombre de textes publiés qu'il trouvait sous sa main ; il suivait, à l'École des langues orientales et au Collége de France, les cours de persan, d'arabe et d'hébreu, en même temps qu'il dépouillait, dans l'intérêt de ses travaux futurs, les manuscrits de notre grande Bibliothèque. Ni la guerre européenne, ni les terribles catastrophes d'alors, n'eurent le pouvoir de le distraire de ses persévérantes recherches, de ses fécondes méditations. C'était, comme on l'a dit, un vrai sage de l'Inde transplanté en France, un ascète de la science, les yeux fixés constamment sur les faits nouveaux qu'il apercevait chaque jour plus clairement. Les seules diversions qu'il se permit l'y ramenaient encore, ces extraits des chefs-d'œuvre de la poésie brahmanique, toute pénétrée de religion et de philosophie, qui devaient être l'un des deux objets de son enseignement comme de ses publications futures, et non pas le plus neuf ni le plus important.

Ce fut encore un petit livre, cette fois gros d'avenir, évidemment inspiré de celui de Frédéric Schlegel pour le plan, pour l'idée même à bien des égards, mais conçu dans un esprit sévèrement scientifique, qui marqua du même coup le début de François Bopp devant le public et l'avénement de la vraie méthode en fait de philologie comparée. Windischmann se chargea de faire imprimer à Francfort, en 1816, et de présenter, dans une préface, à l'Allemagne qui l'ignorait, l'essai de celui qu'il regardait naïvement comme son disciple. C'était, pour donner le titre en français, le *Système de conjugaison de la langue sanscrite, comparé à celui des langues grecque, latine, persane et germanique, avec des épisodes tirés du Ramajan et du Mahabharat, traduits fidèlement en vers d'après le texte original, et quelques paragraphes des Védas.* Ces traductions, calquées savamment sur le mètre sanscrit, comme celles de Frédéric Schlegel et à son exemple, leur sont bien inférieures ; la nature n'avait pas fait Bopp poëte en même temps que philologue, et il eut le bon esprit d'y renoncer plus tard. Mais, en revanche, la première partie du volume reste capitale, malgré ses lacunes. Bopp y posa nettement et il y résolut, en un point qu'on a justement appelé le point central de la science des langues, c'est-à-dire la théorie du verbe, le grand problème qu'il ne cessera de poursuivre et d'approfondir jusqu'à la fin de sa vie. C'était l'explication des formes grammaticales et de leur origine, par l'analyse et la comparaison des idiomes de l'Orient et de l'Occident qui constituent avec le sanscrit une même famille, celle que l'on désigne encore sous le nom trop étroit d'indo-germanique, que Bopp, comme Eugène Burnouf, nommait de préférence indo-européenne, et pour laquelle a prévalu ou prévaudra, soit l'appellation plus précise de famille *âryenne*, qui est son nom de race, soit celle d'*indo-celtique*, que nous avons proposée autrefois, et qui marquerait les termes extrêmes de son développement géographique.

Dès longtemps l'affinité générale du sanscrit avec les principales langues de l'Occident, soit ancien, soit moderne, avait été reconnue et constatée. Vingt ans avant la fondation de la Société anglaise de Calcutta, en 1784, et les discours de son illustre président, William Jones, qui mettaient en lumière cette affinité, le P. Cœurdoux, un de nos missionnaires dans l'Inde, comme le P. Pons, avait adressé à l'Académie des inscriptions, par l'intermédiaire de l'abbé Barthélemy, des lettres, un mémoire même sur ce sujet. Mais, ainsi que l'a rappelé l'éminent disciple de Bopp, ancien élève de notre École normale, qui professe aujourd'hui, au Collége de France, la grammaire comparée, Fréret n'était plus, avec sa curiosité universelle ; les rares philologues de l'Académie aimaient ailleurs, et il ne fut pas donné suite à cette importante communication, tardivement insérée dans notre Recueil, en 1810.

Cependant la parenté, de plus en plus probable, des langues dont il s'agit n'était pas démontrée ; elle le fut, quand la diversité apparente de leurs formes, dans l'unité originelle de leur vocabulaire, eut été ramenée à des lois certaines ; quand l'explication des flexions et des désinences des mots eut été trouvée. Dès lors l'histoire des peuples, leur filiation, furent éclairées d'une lumière nouvelle, la plus sûre de toutes, celle de leurs idiomes, et l'histoire même de la formation des langues fut révélée, dans la famille âryenne directement, indirectement dans les autres. Il ne fut plus vrai, comme l'avait avancé Fr. Schlegel, que, pour la langue sanscrite, considérée comme la mère des idiomes congénères, le vocabulaire et la grammaire eussent été en quelque sorte coulés d'un seul jet, résultat d'une intuition supérieure, aux temps primitifs du monde. L'analyse savante que fit Bopp de la conjugaison, dans cet ordre de langues dont le sanscrit n'est que la plus parfaite, qui toutes ont découlé d'une source commune, comme déjà l'avait soupçonné William Jones, montra que les terminaisons des verbes furent d'abord des mots distincts, soit pronoms personnels, soit même verbes auxiliaires, ajoutés à la racine principale, puis combinés et fondus avec elle pour exprimer les rapports divers de la pensée dans le discours. Un pas de plus, et il allait être établi que les langues à flexions ne différaient pas essentiellement,

dans l'origine, de celles où les rapports grammaticaux sont déterminés par des mots affixes et qu'on nomme aujourd'hui langues *agglutinantes*. Ce pas, définitivement franchi par l'étude et le rapprochement d'autres types de langues plus élémentaires ou plus compliqués, soulevait la question générale de la classification de ces langues diverses, de leurs relations entre elles, de leur formation première, et ramenait bon gré mal gré le redoutable problème de l'origine du langage.

Bopp n'en était pas là ; il se contenta d'avoir prouvé, dans son premier essai, la sûreté de sa nouvelle méthode grammaticale, d'en avoir fait entrevoir la puisance par l'évidence des résultats de ses combinaisons, et par une foule d'observations aussi justes qu'ingénieuses. Il sentait, d'ailleurs, le besoin, avant d'aller plus loin, d'affermir la base de ses recherches en se perfectionnant dans la connaissance de la langue sanscrite, en liant des relations directes avec les hommes qui l'avaient le mieux possédée jusque-là et puisée à la source même; enfin, en s'entourant de tous les matériaux, de tous les secours nécessaires à la continuation de ses travaux. Pour cela, il fallait, de Paris, se transporter à Londres, se mettre à portée des riches collections de la compagnie des Indes, entrer en commerce avec Wilkins, le père des études sanscrites en Europe, avec Colebrooke, le plus grand philologue indianiste depuis la mort de William Jones. La lecture qui fut faite à l'excellent roi de Bavière, Maximilien, par le secourable Windischmann, d'un des fragments épiques, traduits en vers par Bopp, détermina sa mission à Londres avec un traitement honorable, en 1817.

Ce fut là qu'il trouva, chargé d'affaires de Prusse, un des esprits les plus éminents de l'Allemagne, l'ami de Schiller et de Gœthe, littérateur profond, sans être populaire, politique dévoué à son pays, mais ne relevant que de sa conscience, qui joua, pour nous, un trop grand rôle, mais un rôle patriotique dans des temps désastreux, et qu'un goût dominant avait entraîné de bonne heure vers l'étude des langues, considérée surtout dans leurs rapports avec les races et le génie divers des peuples. Guillaume de Humboldt, frère aîné d'Alexandre, qui s'inclinait sans fausse modestie devant sa haute intelligence, devait être le protecteur naturel de Bopp, et il le fut avec un zèle fondé sur une estime égale pour son caractère et pour son talent philologique. Ce talent, il le mit à l'épreuve en lui demandant des leçons de sanscrit, qui fructifièrent comme on peut le voir dans plusieurs de ses mémoires lus devant l'Académie de Berlin. Ainsi fut-il donné à Bopp d'initier à cette étude encore si nouvelle, dans un intervalle de quelques années, deux grands esprits d'une trempe différente, qui contribuèrent puissamment l'un et l'autre, chacun dans sa voie, à la répandre en Allemagne, Guillaume de Schlegel et Guillaume de Humboldt.

Le premier, dans un de ces articles de critique où il recommandait, comme dans ses leçons, l'application des méthodes éprouvées de la philologie classique à l'enseignement du sanscrit, appelait de ses vœux trois œuvres, selon lui également nécessaires au succès de cet enseignement : une chrestomathie ou un choix de textes fait avec goût, une grammaire simplifiée, enfin un glossaire alphabétique d'une étendue raisonnable. Bopp eut l'honneur de satisfaire successivement à ces trois besoins, sans perdre un instant de vue l'objet principal de ses travaux, la science à laquelle il avait dévoué sa vie.

C'est ce qui perce déjà dans les notes et dans la préface de la chrestomathie, dont il donna le premier morceau en publiant à Londres, dès 1819, en français et en latin, le *Nalus*, le plus beau peut-être des innombrables épisodes semés à travers cette forêt vierge de la poésie indienne, selon le mot spirituel de M. Banfey, c'est-à-dire le Mâhabhârata, que Bopp avait explorée à Paris. Ce fut encore près de vingt ans plus tard, par la traduction en vers allemands, dans la mesure de l'original, de cette touchante histoire de *Nala et Damayanti*, tant de fois reproduite, qu'il termina, en 1838, la série de ses essais plus ou moins heureux en ce genre. Dans l'intervalle, après l'édition maîtresse du texte de la *Bhagavatgîta*, cet autre épisode, d'un caractère si différent, si poétiquement sublime, du même poëme, publié par G. de Schlegel avec une traduction en prose latine qui en est presque digne, et que suivit de près un examen littéraire et philosophique par G. de Humboldt, qui ne l'est pas moins, Bopp avait donné coup sur coup plusieurs autres morceaux de l'immense épopée religieuse, légendaire et métaphysique, mais cette fois pour son propre enseignement.

En effet, de retour en Allemagne, où il était déjà bien connu, dans le cours de l'année 1820, il passa l'hiver suivant à Göttingue où il vit O. Müller, ce grand helléniste, qui commençait lui-même à se produire. De là il se rendit à Berlin, où il retrouva G. de Humboldt, devenu ministre de l'instruction publique. Ce fidèle protecteur n'eut qu'une pensée : ce fut de conquérir pour la Prusse et pour l'université déjà florissante de sa capitale celui qu'il regardait comme le premier indianiste de l'Allemagne. Mais Bopp se crut lié avec la Bavière par la pension qu'il recevait de l'université de Munich. Il offrit, pour se dégager, quoiqu'il fût loin d'être riche, de restituer cette pension. L'Académie, en déclinant cette offre, lui fit une réponse aussi honorable pour elle que pour lui : « Un savant tel que vous, lui fut-il écrit en son nom, appartient à tous les pays. »

Il devint donc professeur à l'Université de Berlin, en 1822, avec la mission d'y enseigner le sanscrit, comme il l'entendait, c'est-à-dire en y joignant la grammaire comparée. Déjà, en 1820, lorsqu'il résidait encore à Londres, il avait fait paraître en anglais, dans les *Annales de littérature orientale*, un travail où il dépassait, en l'élargissant, le sujet de son premier traité, et où il préludait manifestement à son grand ouvrage. Élu bientôt membre de l'Académie de Berlin, il lut successivement

devant elle, de 1823 à 1831, cinq mémoires qui en furent des préparations. Il faut en dire autant d'un sixième et d'un septième, réunis plus tard avec les autres, et qu'il avait communiqués à l'Académie en 1833, l'année même où commençait la publication de la *Grammaire comparée*.

Tandis qu'il méditait ce livre, fondement de la science et de sa renommée, il n'oubliait ni l'intérêt des étudiants, avides de ses leçons, ni deux des trois vœux formés pour l'enseignement du sanscrit par G. de Schlegel, auxquels il n'avait point encore satisfait. De 1821 à 1827, il publia par livraison, en allemand, sa *Grammaire développée de la langue sanscrite*, d'après celles de Wilkins, de Forster, en partie de Colebrooke, elles-mêmes fondées, mais trop servilement, sur les ouvrages des anciens grammairiens de l'Inde. Dans ce premier essai d'exposition élémentaire d'une langue si difficile, il se montra dès l'abord supérieur aux Anglais pour la méthode, pour la clarté et la simplicité. S'affranchissant avec hardiesse de toute autorité consacrée, et dominant son sujet du haut des principes qu'il avait tant contribué à établir, il expliqua l'idiome sanscrit d'après les lois propres de son développement, et, quoiqu'on lui ait reproché d'avoir trop négligé les grammairiens indiens et l'histoire de la langue dans ses transformations à travers les âges, depuis les Védas, on peut répondre avec le savant auteur de la *Grammaire sanscrite complète*, d'après celles mêmes des Brahmanes, que là n'était pas et ne devait pas être l'objet de Bopp s'adressant à des Européens, pour lesquels il sera toujours, comme s'exprime M. Benfey, le grammairien généralisateur par excellence, en même temps que le plus grand *comparateur*. Tel fut, du reste, le succès de son ouvrage, qui répondait à un besoin senti dans toute l'Europe, qu'à peine terminé il dut être reproduit en latin par l'auteur, de 1828 à 1832. En 1834, il publia en allemand sa *Grammaire critique abrégée*, vrai chef-d'œuvre en son genre, dont les éditions se succédèrent rapidement.

Comme complément indispensable de ses grammaires, il fit paraître, en 1830, un court *Glossaire sanscrit-latin*, destiné aux commençants, qu'il développa dans une seconde édition, de 1840 à 1847, et qu'il marqua en quelque sorte de son cachet, en y faisant une large place à la comparaison des langues, depuis le grec jusqu'au celtique. Une troisième édition, accompagnée d'un index alphabétique et comparatif, fut publiée de 1866 à 1867, l'année même de sa mort.

On voit à quel point la sphère des comparaisons de Bopp s'était élargie, combien les résultats en étaient acceptés, puisqu'ils passaient ainsi dans des livres élémentaires tant de fois reproduits. C'est que l'auteur de ces livres, dont le nom devenait de plus en plus célèbre en Allemagne et dans toute l'Europe, avait, depuis son premier ouvrage, étendu ses rapprochements à des langues que le vrai précurseur de ces grandes études, Fr. Schlegel, soupçonnait déjà d'une parenté au moins éloignée avec les idiomes indo-germaniques.

Bopp fit d'abord entrer dans son cadre, en la substituant au persan moderne, d'après des travaux que les siens avaient provoqués en partie, la langue de l'Avesta, c'est-à-dire des livres sacrés attribués à Zoroastre, langue qu'au lieu de *zend* on est fondé à nommer aujourd'hui l'*ancien bactrien*. Rask, Olshausen et surtout notre illustre Eugène Burnouf l'avaient ressuscitée par la connaissance du sanscrit et l'application des principes de la grammaire comparée. Bopp en rapprocha l'ancien perse, le perse des inscriptions cunéiformes des rois achéménides, que Burnouf encore et le savant indianiste Lassen étaient parvenus à déchiffrer, chacun de son côté. Il fit aussi une place, et une place importante, aux langues slaves, avant tout au lithuanien, au lettique, à l'ancien prussien, qui ont conservé, mieux que d'autres membres de la famille, des formes d'une époque singulièrement reculée. Le gothique prit son rang à la tête des dialectes teutoniques, dont Jacob Grimm avait fondé à la fois la grammaire et l'histoire avec une grandeur de vues et une finesse d'analyse qui n'ont de comparable que les travaux mêmes de Bopp. D'un autre côté, l'arménien vint s'intercaler entre le zend et le grec, comme tenant de près au premier ; le grec lui-même et ses dialectes, le vieux latin et les idiomes italiques, furent sévèrement comparés entre eux et avec les autres langues. Bopp, dans le premier des nouveaux mémoires lus par lui à l'Académie de Berlin, de 1838 à 1854, ayant réussi à résoudre, par sa merveilleuse sagacité, nombre de difficultés grammaticales des idiomes celtiques qui l'avaient d'abord arrêté, n'hésita plus à les admettre dans la famille indo-européenne. Zeuss, et d'après lui Schleicher, tous deux ravis trop tôt à la science, ont, depuis, pleinement confirmé son opinion à cet égard. D'autres tentatives du même genre lui furent moins heureuses peut-être, pour quelques-uns des dialectes caucasiques, sinon pour l'albanais. Il osa même, sur les pas de Guillaume de Humboldt, dont les belles recherches sur la langue sacrée de l'île de Java l'avaient frappé, s'aventurer dans le domaine des idiomes de l'archipel malayo-polynésien, et y risquer des conjectures qui ne sont pas toutes demeurées stériles.

Depuis longtemps déjà et dans une voie plus sûre, celle de l'étude méthodique et complète du développement intérieur des langues vraiment âryennes, Bopp avait donné à ses travaux une direction nouvelle et féconde. Par l'analyse des formes grammaticales successivement appliquée, depuis son écrit sur la conjugaison, à la déclinaison des noms, des pronoms et à toutes les parties du discours ; par l'explication des flexions des mots, dont il avait, en quelque sorte, fait son propre domaine, il fut conduit à examiner de plus près les modifications des sons, voyelles et consonnes, étude qui, grâce à lui et surtout à Grimm, constitue aujourd'hui cette partie importante de la science qu'on nomme la *phonétique*. Il assigna le rôle capital de ces modifications dans la formation même des mots et dans la métamor-

phose des idiomes, par la permutation des consonnes d'ordre différent et par les variations bien plus délicates des voyelles ; mais il ne voulut point ici reconnaître, avec Grimm, un nouveau mystère de langage, comme celui qu'avait cru trouver Fr. Schlegel dans les flexions. Ainsi que pour celles-ci, il chercha l'origine des phénomènes vocaux qu'exprime le nom d'*apophonie*, par lequel M. Bréal traduit avec bonheur l'*ablaut* allemand, dans la comparaison attentive des langues analogues, et il en détermina les lois par le seul rapprochement des faits, celles entre autres qu'il a ingénieusement appelées « les lois de gravité des voyelles ». Ce fut le sujet d'articles critiques d'un grand retentissement, réunis, en 1836, dans un volume intitulé : le *Vocalisme*, et dont les résultats passèrent dans la *Grammaire comparée*. Il en fut de même plus tard, non pas toutefois avec le même succès, d'un dernier traité qui se rattachait également à la phonétique, le *Système comparatif d'accentuation*, publié en 1854, à propos d'un Mémoire de M. Böhtlingk sur l'accent en sanscrit. Bopp fit ressortir avec son talent ordinaire certains rapports frappants de l'intonation dans la déclinaison et la conjugaison sanscrites et grecques ; mais ses vues générales sur le principe de l'accentuation indienne et les conséquences qu'il en tire n'ont pas obtenu l'approbation des connaisseurs.

Tout, du reste, était préparé ou se préparait pour cette œuvre immortelle dont la rédaction, la publication répétée, le perfectionnement sans relâche, remplirent la meilleure part de la vie mortelle de notre confrère. En 1831, commença à paraître la première édition de la *Grammaire comparée*, dont les six livraisons se succédèrent jusqu'en 1852. Tous les juges compétents y applaudirent en Europe et dans l'Inde, Eugène Burnouf avant tout autre, au *Journal des Savants*. Une traduction anglaise de M. Eastwick, trois fois reproduite, commença à paraître, sous les auspices du savant Wilson, bien avant que l'ouvrage eût atteint son terme. Nous avons attendu la nôtre cinq années encore après la seconde édition de l'original, publiée de 1856 à 1861, en trois volumes in-8, avec des additions considérables où l'auteur avait mis à profit tous les résultats nouveaux acquis à la science dans l'intervalle des deux éditions. Mais cette longue attente est bien compensée par la haute valeur de la traduction française. Non-seulement elle est la plus complète, mais le traducteur est entré plus profondément que personne n'eût pu faire à sa place dans la pensée de son ancien maître ; il a reçu jusqu'au dernier jour ses précieuses communications, et il continue de développer sa doctrine au devant de chaque volume, dans des introductions où l'admiration respectueuse du disciple n'ôte rien à la liberté de son jugement.

Nous ne saurions donner ici de ce grand ouvrage, apprécié par M. Bréal avec une compétence spéciale qui nous manque, qu'un simple aperçu. Nous sommes sûr toutefois de ne point nous égarer en demandant avant tout à l'auteur lui-même d'éclairer notre marche dans cette rapide esquisse de son livre, comme l'a fait M. Benfey, l'un de ses plus illustres émules, dans l'analyse étendue qu'il vient d'en publier. C'est une des parties les plus considérables de sa récente *Histoire de la science du langage et de la philologie orientale en Allemagne, depuis le commencement de ce siècle*. Nous en avons profité ici et ailleurs.

La simplicité des principes, la rigueur des déductions, l'indépendance absolue de toute autorité, si ce n'est celle de la raison appliquée à l'observation des faits la plus complète, telle sont les caractères généraux de la *Grammaire comparée* et de la méthode dont Bopp est le véritable créateur, dans cette belle et neuve étude devenue, par lui surtout, la science du langage. Lui-même en pleine conscience de la vertu de sa méthode, il a ramené à trois points fondamentaux les développements de son ouvrage, et l'infinie variété, le chaos apparent des faits et des détails où elle doit porter l'ordre et ra lumière.

Il veut d'abord décrire, comme il le dit expressément, l'organisme, la structure intime des langues qu'il entreprend de rapprocher, pour en découvrir, s'il se peut, la commune origine, indépendamment de tout rapport extérieur et accidentel des sons et des mots. De cette description, de cette comparaison générale qui, plus d'une fois déjà, laissent entrevoir les traits de famille de ces langues, il résulte, en les examinant de plus près, que nombre de formes grammaticales, c'est-à-dire organiques, diverses en apparence, quant aux sons, portent en elles-mêmes des caractères tellement analogues qu'ils font soupçonner leur identité première. Pour la constater scientifiquement, il faut alors rechercher les lois dites par Bopp physiques et mécaniques, sous l'empire desquelles ces formes analogues, supposées originairement identiques et pourtant si différentes d'aspect, se sont tellement métamorphosées, dans les langues diverses, qu'il semble d'abord impossible d'admettre cette identité. Mais sitôt que ces lois qui régissent les sons, et qu'on nomme pour cette raison *phoniques*, ont été découvertes, les organismes, si différents au premier coup d'œil, des langues sœurs, se résolvent en un seul et même organisme qui se réfléchit, pour ainsi dire, sous des angles divers dans chacune d'elles au gré des lois phoniques qui y ont prévalu.

Qui ne voit que les deux premières données du problème posé par Bopp rentrent l'une dans l'autre, et que les lois qui ramènent à l'unité de l'organisme primitif la variété des organismes secondaires, une fois reconnues, l'origine commune des langues comparées entre elles est par cela même constatée ? Mais Bopp va plus loin : il veut saisir, pour ainsi dire, sur le vif, la naissance des formes destinées à exprimer les rapports grammaticaux, formes devenues si diverses, à première vue du moins, dans les langues congénères. Pour trouver le secret de leur origine, il entreprend de déterminer leur signification première.

Il arrive, le plus souvent, que cette signification première des formes grammaticales, qui en explique l'origine, se révèle par leur simple confrontation, dans les langues sœurs, séparées les unes des autres depuis des milliers d'années, mais gardant entre elles, comme nous le disions tout à l'heure, des traits de famille reconnaissables. Que si la confrontation, en dégageant la forme la plus ancienne, par l'application des lois phoniques, ne découvre pas toujours le sens primordial et par lui l'origine de cette forme, elle met du moins sur la voie. Dans tous les cas, c'est là le point le plus élevé que Bopp, dans la circonscription de sa méthode, égale à sa hardiesse, se soit proposé d'atteindre. Et quoi de plus grand, en effet, que la connaissance des moyens par lesquels la mieux douée des races humaines est parvenue à créer son œuvre la plus parfaite, c'est-à-dire sa langue, par la puissance inconsciente et spontanée de la raison ? Là est le triomphe de la science de Bopp, où concourent en réalité tous les éléments, tous les procédés de recherche, toutes les méthodes, naturelle, historique, comparative et philosophique ; d'où il suit que la science des langues ne peut être chassée dans la sphère exclusive d'aucune de ces méthodes ; que, tout fondée qu'elle est sur l'observation et sur l'expérience, elle ne saurait, comme le veut un ingénieux professeur, l'un des premiers linguistes de ce temps, M. Max Müller, être rangée parmi les sciences physiques.

Pour revenir au livre de Bopp, ce livre si fortement conçu, développé avec tant de simplicité et de largeur, repose donc, au fond, sur la notion de l'origine des formes grammaticales, dans la famille des langues qui en sont le sujet, et c'est pour cela qu'il y attachait tant d'importance. La comparaison des formes diverses de ces langues, qu'il a soumises pendant près de cinquante ans à une si patiente et si profonde analyse, n'était à ses yeux que le moyen d'atteindre jusqu'aux formes primordiales, par la connaissance des lois phoniques, flambeau de cette comparaison. Le dernier résultat de ses longues méditations, pressenti par lui dès 1820, devait être la reconstruction de la langue mère dont toutes les autres, à commencer par le sanscrit, ne furent que les filles, de même que nos langues néo-latines sont celles du latin, non du provençal, l'une d'entre elles, ainsi que le soutint jadis notre confrère Raynouard. Là en est aujourd'hui la science que Bopp a fondée sur ses vraies bases, et qui a ouvert à l'activité de ses successeurs une si vaste carrière dans le domaine entier du langage humain.

Quoique Bopp ait donné pour but à son ouvrage la comparaison et l'explication des formes grammaticales dans les langues indo-européennes, il ne faudrait pas croire qu'il ait négligé, comme la plupart des grammairiens spéciaux, de traiter des racines, l'élément fondamental du langage. Elles étaient à ses yeux, comme elles sont dans le fait, la condition première de la formation des mots. Seulement, lui qui, pour les flexions, pour certaines variations des voyelles, entendait tout expliquer par des lois naturelles et repoussait, comme nous l'avons vu, toute idée de mystère, il s'arrête, dit-il expressément, devant celui des racines. Il renonce à pénétrer la cause pour laquelle telle conception est marquée par tel son plutôt que par tel autre. C'est que cette question, impliquant celle de l'origine même du langage, dépassait l'horizon de ses recherches, et qu'il n'avait point de solution à en proposer. Il se borne donc à distinguer, dans les langues, objet de son étude, deux classes de racines, les racines verbales, nommées encore attributives, d'où proviennent les verbes et les noms, soit substantifs, soit adjectifs, et qui expriment une action ou une manière d'être ; puis les racines pronominales ou indicatives, désignant les personnes, avec l'idée accessoire de situation dans l'espace, et desquelles dérivent, outre les pronoms, toutes les propositions primitives, les conjonctions, les particules. C'est, dit très-bien M. Bréal, par la combinaison de six ou sept cents racines verbales avec un petit nombre de racines pronominales, que s'est formé ce mécanisme merveilleux qui frappe d'admiration celui qui l'examine pour la première fois, comme il confond d'étonnement celui qui en mesure la portée indéfinie après en avoir scruté les modestes commencements.

Une fois sur cette voie, le grand comparateur ne put se défendre de rapprocher, en ce point capital, les racines verbales âryennes des racines sémitiques. Celles-ci, formées de trois consonnes, et dissyllabiques d'ordinaire, dès qu'on les prononce avec une voyelle, deviennent des mots avec des sens divers, selon la diversité des voyelles introduites. Au contraire, dans les idiomes âryens les plus anciens et les mieux conservés, où toutes les racines sont monosyllabiques, et d'un nombre très-variable de lettres, elles constituent comme un noyau fermé, presque immuable, s'entourant de syllabes étrangères, dont le rôle est d'exprimer les idées accessoires que la racine ne saurait rendre par elle-même. Du reste, Bopp se borne à prendre acte de ce contraste entre les deux familles de langues, à leur âge le plus reculé, sans essayer de le résoudre, comme on l'a fait depuis, par des hypothèses plus ou moins probables, qui tendraient à les ramener à une commune origine. Dans cette voie encore, à propos des racines et de la formation des mots, il se vit amené, en réfutant les idées de Fr. Schlegel et en modifiant celles de son frère, à émettre ses propres vues sur la classification générale des langues, quoiqu'il évitât d'ordinaire cet ordre de questions, laissant à d'autres, d'un savoir plus étendu, sinon plus solide que le sien, des problèmes trop ambitieux pour lui.

Bopp par la rigueur autant que par la fécondité de sa méthode, par ses livres non moins que par ses leçons, a fait école en Allemagne et dans toute l'Europe. Parmi ses nombreux disciples, les uns ont embrassé à sa suite, pour l'agrandir encore, le vaste domaine qu'il avait cultivé le premier ; les autres en ont fouillé dans leurs der-

nières profondeurs les différentes provinces. Des applications neuves et hardies de la comparaison des langues, d'après les principes établis par lui, ont été faites à d'étymologie, devenue une science positive au lieu de cette divination fantastique qu'elle avait été si longtemps; à la mythologie, qui y a retrouvé le sens originel de ses fables, développées depuis par la poésie au gré du génie divers des peuples; enfin, à l'histoire primitive des ancêtres de notre race, alors qu'ils ne formaient encore qu'une même famille parlant une même langue, dispersée plus tard en nations nombreuses, dont la parenté est attestée avec certitude par les traits communs de leurs idiomes.

Ce sont là les fruits durables de cette vie constamment studieuse, qui commença à pencher vers son déclin peu de temps après la seconde publication de la grammaire comparée en 1861. Vous n'attendites pas, messieurs, cette époque, pour appeler dans votre sein une gloire si pure et si modeste; dès 1857, vous aviez, à la mort du baron de Hammer-Purgstall, élu M. Bopp l'un de vos associés étrangers. Il ne fut pas moins flatté de cette distinction que de celles du même genre qui lui avaient été conférées dans d'autres pays, et de la faveur extraordinaire qu'il reçut du roi de Prusse Frédéric Guillaume IV; ce roi, ami de la science et des savants, en lui décernant l'ordre peu prodigué du *Mérite*, l'inscrivit de sa main sur le livre de l'ordre en caractères dévanâgaris. Une autre joie de sa vieillesse fut de voir son grand ouvrage si dignement traduit dans notre langue par son ancien disciple M. Bréal.

Mais l'honneur qu'il apprécia surtout et qui eut le pouvoir de ranimer un moment ses forces de plus en plus défaillantes, ce fut quand, le 16 mai 1866, le ministère de l'instruction publique à Berlin, les collègues et confrères de Bopp à l'Université, à l'Académie, ses élèves et ses admirateurs de toute contrée se réunir pour célébrer, dans une de ces cérémonies touchantes que l'Allemagne a su conserver mieux que nous, le cinquantième anniversaire de la publication de son premier écrit, germe fécond de tous les autres. La guerre qui allait éclater ne permit pas de donner à cette solennité tout l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Mais une députation se rendit chez Bopp, et il répondit en quelques mots aussi émus que bien inspirés aux félications qui lui furent adressées. De tous les points du monde où son nom avait pénétré, survinrent, suivant l'usage, des télégrammes, des brochures, des ouvrages dédiés au héros de la fête, à l'objet du *Jubilé*, et la France y eut sa part. On fit plus et mieux encore; une fondation fut instituée sous le nom de Fondation Bopp et en son honneur. Telle était la popularité de ce nom qu'en peu de temps les souscriptions s'élevèrent à une somme considérable. L'Inde y contribua pour beaucoup, et les Parses de Bombay se montrèrent surtout empressés. En Europe, la France prit rang immédiatement après l'Allemagne.

Un peu plus d'une année après, notre illustre confrère, mortellement frappé d'une seconde attaque d'apoplexie, le 23 octobre 1867, fut enlevé à la science pour laquelle il avait tant fait, à son pays qu'il avait tant honoré. Telle était toutefois la médiocrité de sa situation, tel avait été son dédain des soins vulgaires de sa vie, que la veuve qu'il a laissée fût restée presque sans ressources, si la précieuse bibliothèque formée depuis de longues années par Bopp n'était devenue un trésor pour les siens. Elle a été achetée, nous assure-t-on, pour une somme considérable, et transportée à Chicago, dans l'État d'Illinois, où elle est un témoignage de plus du lien, qui n'a pas cessé d'unir les peuples frères de l'ancien et du nouveau monde.

M. Bopp a été remplacé par M. de Rossi, le 13 décembre 1867.

COLLÉGE DE FRANCE

HISTOIRE ET MORALE

COURS DE M. A. MAURY
de l'Institut

L'Angleterre au XVIIIe siècle (1)

VIII

DES CAUSES DU PAUPÉRISME EN ANGLETERRE ET EN FRANCE.

La misère atteignait, au XVIIIe siècle, inégalement, en France et en Angleterre, les classes laborieuses. Chez nous, le paupérisme a été moins la conséquence d'événements et de circonstances dominant la société que l'effet d'une organisation vicieuse; car, il faut le dire, les causes qui ont, de nos jours, accru le paupérisme dans les grandes cités, l'intempérance, la débauche, l'imprévoyance, agissaient moins alors qu'à présent, parce que les occasions, les moyens pour se livrer au plaisir immodéré n'étaient pas aussi nombreux. L'extrême inégalité des droits et des devoirs, la manie de la réglementation, l'absence de spontanéité chez le travailleur, ont entretenu alors la détresse des campagnes et ramené souvent le malaise parmi les ouvriers des villes. Il y avait tous les éléments de richesses, mais ces richesses étaient mal administrées, mal réparties. Qu'a-t-on fait en Angleterre? On a laissé une action de plus en plus libre au mouvement de la société. Sans doute les priviléges se sont continués, mais ils sont devenus de moins en moins exclusifs; une part de plus en plus large a été faite à la liberté du travail. Si la plaie du paupérisme s'y est produite, s'y est même agrandie, la cause en a moins été dans l'état social que dans la concurrence, dans l'inégalité forcée des facultés et

(1) Voyez les numéros 48, 50, 51 et 52 de notre sixième année, pages 754, 785, 809 et 823.

des ressources, dans des habitudes d'intempérance qu'entretient un climat froid et humide, dans les crises industrielles qu'aucun système de gouvernement ne saurait absolument conjurer; car l'arbitraire, qui régnait en maître dans notre pays, a trouvé en Angleterre un contre-poids de plus en plus fort dans l'autorité croissante du parlement.

En France, au contraire, en 1661, un roi de vingt-trois ans avait achevé de faire disparaître la dernière ombre d'un corps politique indépendant, qui s'efforçait de suppléer à l'absence de représentation nationale. On vit toujours Louis XIV imbu de l'idée de sa toute-puissance, de son autorité souveraine et de sa mission divine. Supérieur à tout contrôle infaillible, il ne considérait que lui dans l'État. « La volonté de Dieu », écrivait Louis XIV en 1666, « est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement. » Il ne parlait qu'avec indignation des monarchies où le roi est forcé de se soumettre à la volonté nationale. « L'assujettissement qui met le souverain dans » la nécessité de prendre la loi de ses peuples est la » dernière calamité où puisse tomber un homme de » notre rang. » — « Ces corps formés de tant de têtes », dit-il ailleurs, « n'ont point de cœur qui puisse être » échauffé par le feu des belles passions. » Du reste, ces principes étaient généralement adoptés en France dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et Bossuet leur a prêté l'appui de son éloquence : « Le prince, en tant que prince, » dit-il dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, « n'est pas regardé comme un personnage particulier; » c'est un personnage public; *tout l'État est en lui; la » volonté de tout le peuple est renfermée dans la sienne.* » Comme en Dieu est réunie toute perfection et toute » vertu, ainsi toute la puissance des particuliers est réu- » nie en la personne du prince. Que Dieu retire sa main, » le monde retombera dans le néant; que l'autorité » cesse dans le royaume, tout sera en confusion. Dieu » donne au prince de découvrir les trames les plus se- » crètes. Il a des yeux et des mains partout. Il a même » reçu de Dieu, pour l'usage des affaires, une certaine » pénétration qui fait penser qu'il devine. A-t-il pénétré » l'intrigue, ses longs bras vont prendre ses ennemis aux » extrémités du monde; ils vont les déterrer au fond des » abîmes. Il n'y a point d'asile assuré contre une telle » puissance. Je ne sais quoi de divin s'attache au prince, » et inspire la crainte aux peuples... O rois, exercez har- » diment votre puissance; car elle est divine et salutaire » au genre humain. Vous êtes des dieux, c'est-à-dire » vous avez dans votre autorité, vous portez sur votre » front un caractère divin. Vous êtes les enfants du » Très-Haut; c'est lui qui a établi votre puissance pour » le bien du genre humain. »

Cette politique tirée de l'Écriture sainte, ou beaucoup plutôt du cerveau de Bossuet, eut tous les inconvénients de l'application, à des idées modernes, de croyances et d'opinions qui datent d'un autre âge. L'intervention de ces textes sacrés dans des questions d'intérêt politique actuel a presque toujours conduit à des exagérations et à des égarements : on prête ainsi à des textes un sens tout différent de celui qu'ils avaient pour leurs auteurs. C'est ainsi, par exemple, qu'on a cherché dans l'*Apocalypse* l'histoire de l'Angleterre, qu'on y a vu la chute de la papauté; c'est ainsi que les prédicateurs de la Ligue brodaient sur un texte tout ce qu'il leur plaisait de dire contre Henri IV. Toutefois, la sagesse de l'administration remédia souvent, dans la pratique, à ce qu'il y avait de faux dans les principes. Celui qui veut fermement le bien parvient à en faire quelque peu sous tous les régimes. En une foule de circonstances, le système protecteur de la monarchie fut réellement tutélaire.

L'influence du parlement se fit autrement sentir en Angleterre et produisit d'heureux effets dans tout ce qui touchait au commerce et à l'industrie. On commença dès le règne d'Élisabeth, en 1601, alors que l'opposition, depuis quarante ans, était silencieuse, à diriger tous les efforts contre la suprématie dont les souverains anglais étaient investis en matière de police commerciale. C'était au roi qu'avait appartenu jusqu'alors le droit de régler ce qui touchait aux monnaies, aux poids et mesures; c'était lui qui fixait les foires et les marchés et tout ce qui concernait les ports. Sans doute la démarcation n'avait pas été bien nettement tracée entre l'autorité royale et les droits des citoyens en matière de commerce; toutefois cette autorité demeurait fort étendue; Élisabeth accorda des patentes de monopole en grand nombre. Il n'y avait, pour ainsi dire, pas une famille dans le royaume, dont la condition, écrit Macaulay, n'eût pas à souffrir de l'oppression et des extorsions qui en résultaient. Le fer, l'huile, le vinaigre, le charbon, le salpêtre, le plomb, l'empois, le verre, le cuir, les peaux, la laine filée, se trouvaient ainsi élevés à des prix exorbitants. La chambre des Communes voulut porter remède à un pareil abus et connaître de cette affaire. La cour, d'autre part, manifesta son irritation contre le *speaker*, pour avoir souffert qu'on discutât dans la chambre les actes de Sa Majesté la reine. Le langage que tenait le parti de la cour était hautain et menaçant.

Toute la nation y répondit par des clameurs. Le carrosse du premier ministre fut assailli par une populace indignée, qui maudissait les monopoles et s'écriait qu'on ne devait pas souffrir de pareilles prérogatives qui portaient atteinte aux vieilles libertés de l'Angleterre. Un instant, on crut que le règne long et glorieux d'Élisabeth allait se terminer d'une manière désastreuse et dans la honte. Mais la reine, avec infiniment de sagesse, arrêta la querelle, se mit à la tête du parti réformiste, redressa les abus; elle ne s'en tint pas là; elle donna, en ces circonstances difficiles, un remarquable et salutaire exemple : dans un discours touchant et digne, elle remercia les Communes d'avoir pris, avec tant de zèle, la cause du bien général; elle mourut peu de temps après, en 1603.

On ne saurait trop admirer cette souveraine d'avoir ainsi sur la fin de son règne et de sa vie, donné par sa conduite une leçon mémorable que les souverains devraient pratiquer en pareille occasion.

Dans ce progrès qui s'opérait graduellement chez les Anglais, ce n'était pas l'idée d'innover qui les conduisait au mieux, mais la préoccupation d'appliquer des principes qu'ils considéraient comme la base de leur société même, et qu'ils faisaient remonter jusqu'à son origine.

Buckle a remarqué que ce qui a fait la force de l'Angleterre, c'est que la nation, toutes les fois qu'elle a opéré une grande réforme, n'a pas introduit une nouveauté, mais est simplement revenue, ou bien a eu l'air de revenir à d'anciens usages. Elle s'est bornée à détruire uniquement ce qui était reconnu mauvais. Ce n'est pas en faisant des lois nouvelles, c'est en abrogeant des lois, que l'Angleterre a fondé chez elle la liberté.

C'est ce qui arriva pour les *corn-laws*, qu'on se borna à *rappeler* (*repeal*), c'est-à-dire à abroger, de manière à laisser au commerce sa liberté naturelle. Quand cette grande réforme eut été accomplie, le résultat fut de mettre les choses sur le même pied que si les législateurs ne s'étaient jamais ingérés dans tout ce qui touchait au commerce des grains. Il en fut de même en matière de législation religieuse ; on arriva à la tolérance en se bornant à abroger les lois de persécution.

Ne l'oublions pas, l'Angleterre a marché d'abord dans les mêmes voies que nous ; mais, sur beaucoup de points, elle en est plus tôt sortie. La réglementation en matière d'industrie y régna longtemps ; mais on s'aperçut de bonne heure que c'était un salutaire principe de laisser à l'industrie son cours naturel, de ne pas la troubler par une série interminable de règlements, établis, en apparence pour le bien, et faisant en réalité beaucoup de mal. La réglementation, en Angleterre, disparut donc plus tôt que chez nous. La liberté commerciale y fut la source de toutes les autres, le fondement des libertés les plus indispensables, qui, disons-le, ne sont pas les libertés politiques. Celles-ci sans doute sont précieuses, mais elles ne sauraient avoir de valeur sans les libertés civiles. C'est l'honneur de l'Angleterre d'avoir compris avant nous cette vérité, d'être sortie avant nous, résolûment, de l'ornière où la France a persisté jusqu'en 1789.

Les abus auront encore longtemps des défenseurs, car ils font les affaires d'un certain nombre de gens. C'est ce qui explique pourquoi la réglementation, en France, pendant des siècles, a été croissant et se multipliant, pourquoi le monopole s'est conservé, s'est étendu, le monopole source principale de la misère des classes pauvres ; c'était, en effet, la seule partie de la société chez laquelle il n'y eut pas de chances d'obtenir quelques-uns de ces priviléges qui permettaient de se rattraper sur les pertes que le monopole d'autrui faisait éprouver.

La grande ressource du peuple était la contrebande. C'est grâce à la contrebande que le commerce ne périt pas sous l'influence du régime prohibitif. Tandis que ce régime condamnait les peuples à s'approvisionner aux sources les plus éloignées, la contrebande, dit M. Blanqui, dans son *Histoire de l'économie politique en Europe*, rapprochait les distances, abaissait les prix et neutralisait l'action funeste des monopoles. Je ne veux pas excuser la contrebande, mais, dans un pays de réglementation excessive, il est assez naturel qu'une réaction, facile à comprendre, crée le désir, l'habitude d'éluder la loi.

L'approvisionnement des classes pauvres avait été longtemps, en Angleterre, gêné et renchéri par la réglementation ; mais tandis que les Anglais éliminaient, détruisaient les entraves, sans se préoccuper de les changer, de les remplacer, la France continuait à regarder le gouvernement, le souverain, comme le protecteur indispensable, nécessaire ; le roi, de son côté, continuait à se dire :

Aux petits des oiseaux *je* donne la pâture.

L'extrême bonté qu'avait le monarque de tant s'occuper de toutes choses était une des premières causes qui empêchaient d'aller droit ; c'était lui qui mettait des béquilles à tout le monde.

Les ports et les marchés avaient eu, de tout temps, une législation particulière. C'était là que le commerce avait commencé ; c'était là aussi qu'il avait eu ses premières institutions, ses premiers courtiers. Des corporations de porteurs, de crieurs, de vendeurs, avaient d'abord servi d'intermédiaires entre le marchand forain et le bourgeois, et s'étaient gouvernées par elles-mêmes, élisant, comme les communautés d'artisans, leurs jurés et leurs contrôleurs.

Au XIVe siècle, le roi Jean, dans l'ordonnance de 1351, avait commencé à les soumettre plus directement à son autorité. Au XVIe siècle, les rois avaient continué cette politique avec plus de succès, et remplacé un grand nombre de ces officiers électifs par des officiers royaux. Ce ne fut qu'au XVIIe, que l'autorité royale devint maîtresse absolue des ports et des marchés, comme elle l'était de toute la France. J'ai déjà dit que, sous Louis XIV, non-seulement il y eut un plus grand nombre d'abus dus à l'intervention de l'autorité, mais que l'on compléta le système de protection qui tendait à faire rentrer sous l'action administrative tout le mouvement des ports et des marchés. Cependant il arriva, par la force des choses, qu'en bien des circonstances cette réglementation malencontreuse ne pouvait être suivie. Les boutiques des halles de Paris, où les marchands de la ville étaient tenus, dans le principe, de venir vendre deux fois la semaine, avaient été abandonnées pendant la guerre de Cent ans, et depuis elles étaient toujours restées désertes. Deux métiers seulement, les charcutiers et les chandeliers, étaient encore astreints à venir étaler à la halle, le mercredi et le samedi.

L'intérêt du commerce avait fait disparaître peu à peu

cet usage incommode ; mais, dans les halles où les marchands forains venaient vendre leurs denrées, surtout à la halle au blé, on conservait encore, en grande partie, les vieux usages du moyen âge ; la plupart étaient des entraves au commerce que l'on prenait pour des garanties contre la famine.

Il y avait là des mesureurs qui exerçaient la haute surveillance, qui avaient le contrôle des lettres de voiture, qui s'assuraient si le chargement était arrivé tout entier à sa destination, qui visitaient les farines et les blés, enregistraient les prix auxquels chacun des marchands commençait sa vente, dressaient les mercuriales, et percevaient un droit pour le mesurage.

Les porteurs portaient et chargeaient les sacs ; leurs différentes corporations, longtemps en querelles, finirent par se fondre en une seule. Ils étaient tenus, sauf le cas de maladie ou d'infirmité, à faire leur service eux-mêmes ; ils ne devaient, en aucun cas, forcer les particuliers à user de leur ministère ; c'était, du moins, ce que prescrivaient les règlements, mais non ce qui se pratiquait toujours. La plupart des porteurs de grains se contentaient de toucher les revenus de leur charge ; ils laissaient la besogne à des journaliers appelés *plumets* ou *gagne-deniers*, dont rien ne garantissait la probité. Ceux-ci, réunis en associations, allaient au-devant des voitures, s'en emparaient, ne permettaient pas aux charretiers de décharger eux-mêmes, et s'arrogeaient arbitrairement de gros salaires, comme le faisaient, il y a vingt ans encore, les portefaix d'Avignon, aux bords du Rhône.

Dans l'intérieur de la halle, le passage était obstrué par des marchands de toute sorte, qui venaient étaler les marchandises jusqu'au milieu des sacs.

L'acheteur était obsédé par certaines femmes qui faisaient l'office de courtières et réclamaient des primes. Une foule de règlements enchaînaient les transactions. Défense aux boulangers d'acheter plus de trois muids ; d'aller à la halle avant onze heures, en été ; avant midi, en hiver ; défense aux marchands forains d'apporter et de vendre leur blé en personne. Défense aux marchands de la ville d'aller au-devant des voitures, et de faire leurs approvisionnements dans un rayon de dix lieues. Voilà ce que dit, avec autant de science que de sagesse, M. Emile Levasseur, qui me fournit ce fait et dont je reproduis souvent ici le langage.

On avait édicté les ordonnances les plus sévères contre les accapareurs. A la moindre apparence de mauvaise récolte, la sortie des blés était interdite. Chaque intendant pouvait, quand bon lui semblait, appliquer cette interdiction à sa province et affamer ainsi le reste de la France. Cet arbitraire des intendants, assez puissants pour empêcher entre cités plus ou moins voisines l'échange des denrées, n'a pas peu contribué à la rivalité des anciennes provinces entre elles ; il a entretenu, en les irritant, les haines qui les divisaient.

La contrebande est un brigandage, et, par tout pays, le brigandage accuse un mauvais gouvernement. Il faut redouter, détester ces expédients irréguliers d'où l'on se précipite facilement et presque infailliblement dans le crime. Le fameux Mandrin était un contrebandier. Les brigands se considèrent bien vite comme en état légitime de révolte contre la société ; ce qui est déplorable, c'est qu'ils puissent avoir, par la faute du gouvernement, quelque apparence de raison, c'est que le criminel puisse se croire un homme utile à son pays. Il est impossible de ne pas voir que c'est le plus souvent une protection mal entendue et vexatoire qui a engendré le désir de se soustraire à cette multitude croissante de règlements, le mépris, la colère, la haine contre l'autorité, la guerre déclarée, active contre toute espèce et d'autorité et de société, le brigandage enfin, et tous ses attentats. Avant de poursuivre, voyons encore jusqu'où allait la tracasserie irritante, de plus en plus insupportable, de la protection, de la réglementation à outrance. Le gouvernement méritait-il d'être puni de ses erreurs par la rébellion haineuse et vindicative ? On voit des pères de famille, quand ils sortent de chez eux, mettre leurs enfants en prison, pour les empêcher de se battre, pour les forcer d'étudier. Ainsi faisait autrefois le gouvernement. Il était moins dur ou cruel que tracassier.

En temps de disette, les contraventions étaient punies des galères, et même de la peine de mort. En Angleterre aussi les taxes d'importation et d'exportation, les droits destinés à soutenir un commerce languissant, s'étaient singulièrement multipliés : on frappait d'interdiction telle branche de l'industrie, on encourageait telle autre ; tel article de commerce devait avoir un prix fixe, tel autre ne pouvait se vendre qu'à l'exportation. Il y avait des lois pour régler les salaires, d'autres pour régler les prix, des lois pour régler les profits ; il existait sur toutes matières, et partout, des édits. Les péages parfois étaient si onéreux qu'ils doublaient, triplaient les frais de la production. Marchés et ports furent soumis, comme en France, à d'innombrables règlements ; jusqu'au règne de George II, on porta les peines les plus sévères contre la contrebande. En France, en 1786, on pendait encore, on rouait, on brûlait les contrebandiers.

L'Angleterre entra la première dans une voie toute différente, et elle abattit lentement et sûrement tous ces obstacles. Les publicistes montrèrent tous les inconvénients du système protecteur et de la réglementation, qui ne faisait qu'accroître la fraude et le parjure. Les contrebandiers, dans les deux pays, étaient arrivés à exercer une véritable industrie montée sur une grande échelle. En 1786, il y avait plus de quinze cents contrebandiers dans les Pyrénées ; des compagnies entières de cavalerie désertèrent pour se joindre aux contrebandiers. Le mal était aussi grand en Angleterre, mais on y comprit plus vite le remède qu'il fallait appliquer.

Il résulte de tout ce qui précède que, si l'Angleterre n'a pu être préservée du paupérisme, si elle court

des dangers en raison de l'extension souvent démesurée de son commerce, de l'incertitude attachée partout à la production, l'Angleterre, au moins, s'est assuré un gouvernement capable de parer à ces périls, et qui n'est pas fait pour les accroître. Chez nos voisins, le gouvernement ne peut pas être accusé des souffrances qui résultent des entraves dont on charge la liberté ; en France, au contraire, le gouvernement pendant des siècles s'est évertué, sans intention mauvaise, nous dirons même, souvent avec les intentions les plus honnêtes, les plus généreuses, à causer comme dernier résultat de son action incessante, excessive, des embarras et des douleurs. Son tort est de n'avoir pas compris que, quelle que soit la prudence humaine, l'homme ne saurait tout régler parce qu'il ne peut tout prévoir, et que ceux qui régissent les peuples doivent se résigner à laisser sa part à la liberté, parce qu'on ne peut la contraindre, l'outrager, sans outrager en même temps, par une défiance injuste et puérile, la sagesse éternelle et infiniment supérieure qui a seule le droit d'imposer pleinement sa volonté, parce qu'elle seule connaît les lois vraiment salutaires, providentielles et bienfaisantes.

ALFRED MAURY.

ACADÉMIE FRANÇAISE

PRIX DE POÉSIE

M. ÉDOUARD GRENIER

Séméia

I

Sur le monde endormi la nuit plane en silence.

Ainsi qu'une sultane à qui sied l'indolence,
Smyrne, nonchalamment couchée au bord des mers,
Entr'ouvre enfin son voile à la fraîcheur des airs ;
Et les vents parfumés de la molle Ionie
Bercent son doux sommeil ou sa douce insomnie.
Au loin, tout bruit s'apaise en murmures discrets ;
Le muezzin s'est tu sur les hauts minarets,
Et la lune, inondant le ciel de son jour pâle,
Aux coupoles d'étain jette un reflet d'opale ;
Le vent tombe, et la mer vient mourir sur le bord ;
Tout se tait, tout s'éteint, tout se calme et s'endort.

C'est la nuit où, suivant l'antique prophétie,
Doit descendre du ciel le père du Messie ;
Où les Juifs d'Orient, redoublant de ferveur,
Pour rappeler à Dieu qu'il leur doit un sauveur,
Sous les berceaux fleuris d'une haute terrasse
Exposent chaque année une enfant de leur race,
Belle, pure, sans tache et l'orgueil d'Israël,
Digne enfin des regards et de l'amour du ciel ;
Et, jusques au matin prolongeant son attente,
Seule, sous les rayons de la lune éclatante,
Pleine d'une terreur sacrée au moindre bruit,
La vierge attend ainsi dans l'horreur de la nuit
Que l'ange Gabriel, l'ange de délivrance,
Descende et comble enfin cette longue espérance.

Ce soir, c'est Séméia, pâle fleur d'Orient,
Qui passera la nuit du Messie en priant.
Grande et frêle, elle n'a que quinze ans ; mais son âme
Rayonne dans ses yeux plein d'une étrange flamme,
Comme aux regards voilés du plongeur ébloui
Brille sous les flots bleus un trésor enfoui.
Nourrie en grandissant du pain des forts, la Bible,
Elle aimait Israël d'un amour indicible.
Dans la simplicité de son cœur sans détours,
La douce enfant gardait la foi des premiers jours.

Elle habitait encor l'Éden de l'innocence,
Et Dieu seul de son cœur remplissait le silence.
Aussi, quand, le matin, son aïeul triomphant
Lui dit : « Tu veilleras, ce soir, ô mon enfant !
« C'est toi que la tribu tout entière a choisie ! »
D'un céleste frisson Séméia fut saisie ;
Le rêve de son cœur passa devant ses yeux ;
Elle crut voir soudain s'ouvrir déjà les cieux ;
Son âme se fondit à l'instant en prières ;
Une étrange lueur glissa sous ses paupières ;
Elle trembla, pâlit, puis tressaillit encor ;
On eût dit un aiglon qui va prendre l'essor.

II

La voilà maintenant seule sur la terrasse,
Avec son âme ardente et le ciel face à face.
Les filles d'Israël, pour ce mystique hymen,
L'ont parée ; à son cou l'ambre de l'Yémen,
La perle et le saphir en longs colliers ruissellent,
Tandis que sur ses bras des rubis étincellent.
Un voile semé d'or sur sa tête reluit,
Et, pour chasser au loin les démons de la nuit,
Son front pur est orné d'un large phylactère,
Où brille en traits sacrés un nom plein de mystère ;
Brousse a tissé pour elle un long vêtement blanc
Qui couvre à plis soyeux son corps chaste et tremblant ;
Et mille sequins d'or lui font un diadème.
Mais sa seule parure est sa beauté suprême.
Qu'importe à Séméia l'or et les vains bijoux ?
Elle ne voit que Dieu !
Prosternée à genoux,
Elle resta longtemps le front dans la poussière.
Enfin elle interrompt son ardente prière,
Se lève, et vers le ciel étendant les deux bras,
Épanche ainsi son âme en murmurant tout bas :

« O Père ! ô Jéhovah ! Dieu de l'immense espace !
Les chérubins de feu, même en voilant leur face,
Ne peuvent contempler le trône où tu t'assieds ;
L'univers à ta voix se dissipe en fumée.....
Et pourtant, de terreur et d'amour consumée,
Me voici tremblante à tes pieds.

» Jusqu'au fond des sept cieux où ta gloire est voilée,
Laisse ma voix monter dans la nuit étoilée
Avec les mille bruits qui s'élèvent d'en bas !
Toi qui reçois les pleurs de l'hysope et recueilles
Le plus léger soupir qui frémit dans ses feuilles,
Dieu bon, ne me repousse pas !

» Ce n'est pas pour moi seule, hélas ! que je t'implore ;
C'est pour un peuple entier qui, du soir à l'aurore,
Aujourd'hui tend vers toi ses suppliantes mains,
Pour ces Hébreux, battus comme le grain dans l'aire,
Et que depuis longtemps le vent de ta colère
A semés sur tous les chemins.

» Il est vrai, trop d'erreurs, de fautes et de crimes
Ont attiré sur eux tes rigueurs légitimes ;
Trop souvent ils ont fait le mal que tu défends.
Mais vois ! sous le soleil est-il pire misère ?
Jadis tu fus leur juge, à présent sois leur père ;
Ouvre tes bras à tes enfants !

» Souviens-toi qu'Israël, seul dans sa foi profonde,
Attend toujours de toi le rédempteur du monde,
Le Messie annoncé par ton livre sacré.
Ah ! qu'il descende enfin du ciel ! qu'il établisse
Son empire de paix, d'amour et de justice,
Et qu'Israël soit délivré ! »

III

Elle se tait. — La lune à la nature entière
Verse toujours l'éclat de sa froide lumière.
Elle écoute. — Les airs restent silencieux.
Elle regarde. — Et rien ne s'émeut sous les cieux...

Alors elle reprend, mais d'une voix plus tendre,
Avec ce doux accent qui veut se faire entendre,
Et qui, prenant sa source au plus profond du cœur,
Pénètre au fond de l'âme et lui parle en vainqueur :

« Oh ! ne regarde pas à ma propre bassesse !
Quel est le cœur humain qui soit pur devant toi ?
Ne vois en moi, Seigneur, que ta sainte promesse
Écrite dans ta loi.

» Je sais que je ne suis qu'une argile éphémère
Où tout rayon du ciel ne peut que se ternir...
Pourtant c'est une femme un jour qui sera mère
Du Messie à venir.

» Quoi ! la fille de l'homme être la fiancée,
La compagne, l'épouse, et la mère d'un Dieu !
Quel rêve ! cette gloire éblouit la pensée
De ses ailes de feu.

» Cette gloire a le charme effrayant de l'abîme.
Aussi, quand on m'élut, j'ai pressenti mon sort,
Et mes yeux éblouis dans un éclair sublime
Ont vu passer la mort.

» On dit que cet espoir est trop vaste pour l'âme ;
Qu'il ferait éclater tous les cœurs d'ici-bas.
Qui ? vous, Seigneur, aimer une enfant, une femme !...
— Eh bien, oui ! pourquoi pas ?

» Ne vous offensez pas de cette audace extrême.
Laissez-moi vous offrir mon cœur dans cet aveu,
Et vous dire à cette heure : ô mon Dieu ! je vous aime,
Je vous aime, ô mon Dieu !

» Oui, si c'est de l'amour que votre amour demande,
J'en ai tout ce qu'un cœur humain peut contenir.
Ma tendresse pour vous, Seigneur, est assez grande ;
Votre ange peut venir.

» Qu'il vienne et comble ainsi mon âme insatiable !
Sans vous, sans votre amour, la vie est un néant ;
Et mon âme est pareille à ce désert de sable
Qui boirait l'Océan.

» Venez donc, ô Seigneur, renouveler la terre.
Hélas ! plus que jamais elle a besoin de vous.
Venez ! que notre soif enfin se désaltère !
Penchez vous jusqu'à nous.

» Et vous, étoiles d'or, vous qui devez m'entendre,
Et qui semblez d'en haut me suivre avec des yeux,
De laquelle de vous l'ange doit-il descendre
En traversant les cieux ?

» Mais viendra-t-il ?... S'il vient, ô lointaines étoiles !
O silence des nuits ! venez me secourir !
N'as-tu pas dit, mon Dieu, que, quand tu te dévoiles,
Ton aspect fait mourir ? »

IV

C'est ainsi que, planant au-dessus de la terre,
La vierge d'Israël, dans la nuit solitaire,
S'exalte et se consume au feu de son désir.
— Tout à coup elle voit la lune s'obscurcir ;
Elle entend palpiter des ailes dans la nue ;
Sur le ciel glisse au loin une forme inconnue...
Frissonnante, éperdue, elle ferme les yeux :
« C'est lui, dit-elle, il vient ! J'ai vu s'ouvrir les cieux ? »
Comme un arc qui se rompt sous la flèche lancée,
Son sein se brise au choc de l'ardente pensée.
Une extase d'amour, de joie et de terreur
D'un foudroyant éclair lui traverse le cœur...
C'en est trop. Dévoré par la céleste flamme,
Son corps frêle et charmant ne retient plus son âme,
Qui jusqu'au fond du ciel vers Dieu poursuit son vol...
Ce qui fut Séméia s'affaisse sur le sol,
Tombe, se brise et meurt. Et ses sœurs les étoiles
La contemplent de loin couchée en ses longs voiles,
Tandis que sur son front, dans l'ombre de la nuit,
Un vol de cygnes blancs fend l'air, passe et s'enfuit.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 4 — 25 DÉCEMBRE 1869

Paris, 24 décembre 1869.

Samedi dernier, la séance solennelle de l'Académie des beaux-arts a été pleine d'attrait pour le nombreux public entassé dans la rotonde de l'Institut. Elle était présidée par M. Guillaume, qui a fait le rapport sur les prix décernés en un style où se retrouvent l'élévation et la pureté habituelle de sa pensée. Il a dit fort heureusement qu'appelée à distinguer les plus dignes dans les rangs de la jeunesse, à chercher ceux qui travaillent et qui souffrent pour les aider et les récompenser, l'Académie des beaux-arts, elle aussi, donne des *prix de vertu*. C'est la tâche que lui confient la plupart des fondations dont elle est dépositaire et dont le nombre va croissant.

« Combien ces mandats acquièrent d'importance et sont vraiment significatifs quand ils émanent directement de l'initiative privée! Est-ce une erreur ? Mais ce recours de plus en plus répété de simples particuliers à votre juridiction m'apparaît comme un témoignage de la confiance publique qui vous soutient et répare vos pertes : on dirait que l'opinion veut par là consacrer votre indépendance en émancipant de plus en plus votre activité. »

M. Beulé, secrétaire perpétuel, a lu un éloge de Rossini (1).

Après un brillant parallèle entre Mozart et Rossini, l'un composant à quatorze ans, l'autre à quinze ans leur premier opéra, obtenant tous deux des triomphes dramatiques vers l'âge de vingt ans; l'un écrivant à vingt-cinq ans *Idoménée*, l'autre écrivant à vingt-quatre ans le *Barbier de Séville;* étonnant tous deux le monde par leur abondance, paraissant chanter comme d'autres parlent, comme si la musique était la forme naturelle de leurs pensées et de leurs sentiments; l'un s'éteignant à trente-cinq ans, épuisé par sa fécondité même, l'autre se condamnant volontairement au silence à trente-sept ans pour devenir l'indolent spectateur de sa propre immortalité; M. Beulé a retracé l'enfance laborieuse, active et misérable de Rossini, vie de travail et de dévouement, puis ses débuts au théâtre, ses neuf opéras écrits en trois ans, « bouffées de jeunesse qui ressemblent au matin d'une journée radieuse », parmi lesquelles *Tancrède* et l'*Italienne à Alger*.

« Certes, le genre bouffe semblait arrivé à sa perfection avec Cimarosa et Paisiello ; cependant un novateur de vingt ans reculait ses limites, y introduisait quelque chose d'exquis et de touchant, mêlait la sensibilité au rire, relevait les bouffonneries par la noblesse des airs et par une élégance suprême. »

Le *Barbier de Séville* acheva la révolution. On dédaigne aujourd'hui l'école italienne parce qu'on l'a trop aimée. Rossini avait fait délaisser Gluck; l'Allemagne fera peut-être délaisser Rossini; mais cet esprit de réaction ne doit pas nous rendre injustes.

« Le propre des opéras de Rossini, c'est que tout y est clair. La clarté n'y est pas seulement un plaisir, elle y règne comme le ciel règne sur le monde. Ce don du ciel fera sourire les compositeurs qui substituent la science à l'inspiration, mettent l'ostentation des moyens à la place de l'art qui les cache, prennent l'obscur pour le profond et se persuadent que la fatigue qu'ils nous causent est la preuve décisive de leur originalité. Rossini, pour être clair, n'était pas moins original ; il était même un novateur. Ses ennemis avouaient qu'il avait inventé des formes nouvelles, que l'art du chant lui devait sa souplesse, l'harmonie des richesses inconnues, l'instrumentation une importance qu'on ne pouvait plus qu'exagérer après lui... Mais les qualités les plus rares sont amoindries si elles ne sont pas en pleine lumière. Or, la lumière est répandue également sur tout ce qu'écrit Rossini... Il met en évidence tous ses contours ; ses tons paraissent pleins de fraîcheur, parce que ses plans sont tous éclairés.

» A cette séduction s'ajoute l'entraînement du rhythme. Si la lumière est l'essence des œuvres de Rossini, si la mélodie en est la forme, le rhythme en est la vie. C'est par le rhythme que se traduisent les passions, les langueurs de l'amour ou les éclats de la joie, les transports de la colère aussi bien que les angoisses de la terreur... Il suit le drame, il en trahit chaque palpitation. Personne autant que Rossini n'a trouvé de ces rhythmes variés et saisissants qui se conforment aux situations ou font éclater les péripéties. »

C'est en 1823 que se consomme le divorce entre Rossini et l'Italie; tout à coup il renonce à composer dans cette langue italienne qui déjà est un chant; refroidi peut-être à l'égard des Italiens par le refroidissement des Italiens à son propre égard, il se rend à Vienne, puis à Londres, et enfin se fixe à Paris. Paris, après l'avoir contesté, le désirait avec passion. Rossini obéit à une attraction qui devait faire de son génie un génie français.

« Depuis un siècle, Paris se dit la capitale des arts ; cela est vrai assurément pour la musique dramatique. Paris est un centre vers lequel les compositeurs étrangers tournent leurs espérances et où ils croient consacrer leur renommée. Gluck et Piccini sont venus s'y livrer bataille ; Salieri, Sacchini, Nicolo, s'y sont surpassés ; Spontini, Paer, Cherubini, Carafa, y ont trouvé une patrie ; Rossini et Meyerbeer n'ont pu concevoir qu'à Paris leurs œuvres les plus fortes ; Verdi et Wagner ont rêvé ou rêvent encore la conquête de notre scène ; Mozart lui-même a plus d'une fois pensé à Paris en soupirant...

» Ce privilége d'inspirer les artistes, Paris le doit à la qualité des poëmes, à l'excellence des interprètes, à la magnificence des représentations, mais surtout à la sévérité du public et à la sagacité de ses tendances éclectiques. Entre l'école allemande et l'école italienne, notre école dramatique maintient un équilibre qui semble lui donner la royauté. L'antagonisme de la symphonie et du chant est adouci par

(1) Publié *in extenso* dans le *Journal des Débats* du 20 décembre.

l'esprit français ; il se les assimile tous les deux ; il les soumet également aux lois qui ont assuré sa puissance propre, le goût, le sens tragique, l'amour des proportions, le besoin d'unité ; de sorte que la force d'expansion de notre génie national a pour aliment une force égale d'absorption. C'est ainsi qu'Athènes prélevait la fleur de la Grèce ; elle concéliait le génie des Doriens, plus puissant et plus grave, avec celui des Ioniens, plus fécond et plus riant ; elle attirait les hommes éminents de l'une et l'autre race, les polissait, les élevait au-dessus d'eux-mêmes et les pénétrait d'atticisme. »

L'influence que la France exerca sur Rossini se manifeste surtout dans *Guillaume Tell*.

« Jamais sujet, dit M. Beulé, n'avait répugné davantage au caractère et aux habitudes de Rossini. L'illustre Italien avait peu connu la vie des champs ; élevé à la fumée de la rampe, citadin dans l'âme, ami des plaisirs, il ne prétendait pas non plus à l'héroïsme civique et ne se sentait le tempérament ni d'un Tyrtée ni d'un Rouget de l'Isle. En politique, sa principale vertu était la prudence ; sa seule doctrine, la haine des révolutions ; toute sa science, le souvenir de Cimarosa payant de sa vie un chant patriotique. Eh bien ! messieurs, ce sceptique un peu égoïste est devenu tout à coup le peintre de la nature et l'apôtre de la liberté. Il a vengé les droits de l'homme, flétri la tyrannie, réchauffé dans toutes les âmes l'amour de la patrie et le désir du sacrifice. C'est qu'il a été entraîné par un mouvement irrésistible des esprits. La France était alors le foyer des idées libérales et l'espoir de l'Europe... Un élan d'imagination n'aurait pas suffi ; il a fallu l'action des idées françaises pour rendre Rossini capable de glorifier une révolution et de plaider la cause de l'indépendance. L'air même qu'il respirait le transfigurait à son insu... Dès lors, on ne s'étonne plus qu'il ait peint la Suisse et ses luttes patriotiques comme s'il était lui-même un adorateur de la nature et un héros. Doué de l'intelligence la plus souple, à l'apogée de son talent, il transmet centuplée l'impulsion qu'il a reçue... Ah ! messieurs, combien est puissant le génie quand il écrit sous le souffle de l'opinion et exalte ce qu'il y a, dans l'ordre moral, de plus élevé et d'éternel !...

» C'est pourquoi l'apparition de *Guillaume Tell* est, pour le théâtre lyrique, le plus grand événement du XIXe siècle et la date d'une ère nouvelle. Notre école, éblouie par ces flots de lumière, entraîna l'Europe sur les pas du grand initiateur. L'histoire a pour logique d'appeler cause ce qui précède, effet ce qui suit. *Robert le Diable*, les *Huguenots*, la *Juive*, ont suivi de si près *Guillaume Tell* et en découlent si naturellement qu'on doute que, sans lui, ils aient pu être conçus. C'est à la fois le dernier mot du génie de Rossini et le monument le plus majestueux d'un art que les modernes ont porté au colossal. Le public n'a pu saisir d'abord tant de grandeur ; mais, à mesure qu'il s'est formé, il a applaudi avec plus de passion. Depuis quarante ans, *Guillaume Tell* n'a fait que s'élever dans l'admiration des hommes ; chaque jour il paraît plus jeune et plus vrai, chaque jour l'oreille, mieux instruite, y découvre des beautés nouvelles, et, s'il est donné aux hommes d'étendre leur vue au delà du présent, voilà ce qu'ils peuvent proclamer, avec certitude, *la musique de l'avenir*. »

M. Beulé ajoute : « Celui qui venait de créer *Guillaume Tell* à trente-sept ans promettait encore trop de chefs-d'œuvre pour avoir le droit de se reposer ; en se renfermant dans le silence, il a failli à sa mission. » Que de mots on a cités de Rossini, où se montre le scepticisme blasé avec lequel, retiré de la lutte, il affectait de considérer sa propre gloire ! Presque tous ces mots appartiennent au genre bouffe, et trouveraient leur place naturelle dans quelque comédie italienne. En voici un qui n'est pas très-connu. Un jour qu'il avait à remplir un de ces devoirs sociaux que sa gloire même lui infligeait et auxquels il ne pouvait pas toujours se soustraire : « Ah ! dit-il à M. Charles Blanc, j'aimerais mieux être charcutier que compositeur de musique ! — Il ne tenait qu'à vous, répondit M. Charles Blanc ; vous n'aviez qu'à rester dans votre pays ; Bologne est la patrie des charcutiers. — Que voulez-vous ? mon cher ami, dit Rossini en soupirant, on m'a mal dirigé ! »

CONGRÈS DES ARCHÉOLOGUES RUSSES

SESSION TENUE A MOSCOU

M. M. POGODINE (1)

Les études historiques et archéologiques en Russie

L'archéologie, ou science des antiquités, apparaît toujours dans le développement de la culture intellectuelle après les autres sciences. On ne commence généralement à s'occuper de recueillir les antiquités que lorsqu'elles sont devenues fort rares, lorsque le temps, l'ignorance ou le mauvais usage ont notablement altéré ces saintes reliques : mieux vaut tard que jamais. L'archéologie a surtout pour objet la connaissance des monuments matériels ; mais à beaucoup d'égards, il y faut rattacher celle des monuments écrits, des traditions orales. La description seule des objets ne suffit pas. Il faut les expliquer, faire voir leur rapport avec l'ordre des choses dont ils étaient contemporains. Voici une pierre tumulaire : vous ne pouvez juger de ses inscriptions sans connaître la paléographie, et la paléographie vous introduit dans le monde de la littérature écrite. Voici une image sacrée avec des représentations symboliques : vous ne pouvez les interpréter sans faire des recherches dans le domaine de l'histoire religieuse. La numismatique n'est complète qu'avec le concours de l'histoire et de la géographie. Un mot de la langue, un nom propre, un mode, peuvent souvent amener aux plus graves résultats en histoire. Pourquoi ne pas mettre ces diverses connaissances parmi les objets de l'archéologie, puisque tous nous aident à atteindre son but, qui est la science des antiquités. Les progrès de l'archéologie dépendent en général des progrès de l'histoire.

Ainsi les documents matériels, oraux, écrits, ont entre eux un lien intime ; ils ne peuvent être séparés : et comme les documents écrits tiennent le premier rang, c'est par eux que je commencerai mon examen, d'autant plus qu'ils occupent une place importante dans le programme du congrès.

Les documents écrits chez nous ont été dans l'origine conservés dans les églises, au siége des évêchés, dans les monastères, dans les villes où réside le gouvernement.

(1) L'auteur de ce travail, M. Pogodine, occupe un rang considérable parmi les historiens russes. Né en 1800, M. Pogodine débuta de bonne heure par des travaux historiques dont on trouvera plus loin l'énumération. En 1828, il devint professeur adjoint d'histoire à l'Université de Moscou ; en 1835, professeur titulaire. Dans ces fonctions il imprima une vigoureuse direction aux études historiques ; il fit traduire par ses élèves l'*Histoire de la civilisation* de M. Guizot, et traduisit lui-même divers travaux d'Heeren et de Schlœtzer. Il a successivement rédigé deux journaux, le *Courrier de Moscou* et le *Moscovite* (*Moskvitianine*), où parurent d'excellents travaux. Les plus remarquables de ses ouvrages ont pour sujet les premiers âges de la Russie. Nous citerons sa dissertation sur *Nestor*, sept volumes de *Recherches sur l'histoire russe*, sa dissertation sur le procès du tsarevitz Alexis, ses notes sur la vie de ce prince. On lui doit aussi des publications politiques dont nous n'avons pas à parler ici. M. Pogodine est l'un des chefs de l'école dite panslaviste.

C'est ainsi que s'est formé ce qu'on appelle aujourd'hui la bibliothèque synodale, cette bibliothèque qui au début du XVIe siècle émerveillait Maxime le Grec et lui faisait dire qu'il n'avait vu pareille collection de trésors ni en France, ni en Allemagne, ni en Grèce. Ainsi se formèrent la riche bibliothèque de Sophie à Novogorod, la collection de manuscrits du couvent de la Trinité (Troïtskaïa Lavra), du monastère de Saint-Joseph de Volokolamsk, de Saint-Cyrille au lac Blanc, de Soloviets.

Ainsi se formèrent et se remplirent les archives gouvernementales; dans l'*appartement du prince* furent rassemblés les documents de l'intérieur, dans la *chancellerie des ambassadeurs* les documents relatifs aux affaires étrangères, dans le *Razriadny* le service de la cour, dans le *Pomiestny* et le *Monastyrsky* les actes relatifs aux biens et aux monastères. Les trésors du prince étaient gardés dans la chancellerie du Trésor, où est aujourd'hui le palais de l'Arsenal, l'ancien sanctuaire de nos antiquités.

D'autres collections se formèrent avec le temps pour répondre à des objets particuliers : ainsi le Petchatny dvor (palais de l'imprimerie), où est aujourd'hui la typographie synodale établie sous le tsar Ivan Vasilievitch (1) (Ivan le Terrible), s'occupa de recueillir de tous côtés des manuscrits pour publier des livres de théologie; plus tard, sous le patriarche Nikon, pour collationner les textes et les corriger. L'Académie slavo-gréco-latine de Moscou, l'Académie de Kiev réunirent aussi des matériaux pour leur enseignement. Puis les raskolniks (2) se mirent à recueillir d'anciens manuscrits, des livres, des images, des objets divers, et devinrent, pour ainsi dire, les conservateurs d'un grand nombre d'antiquités nationales. Des particuliers distingués par leur amour de la science s'appliquèrent aussi à recueillir des manuscrits. Tels furent le métropolitain Makarie, l'auteur de la célèbre *Tchetimineja* (3), l'encyclopédie russe de ce temps-là, l'antithèse de celle de Voltaire. Tel fut sous Ivan le Terrible l'illustre prêtre Sylvestre, auquel appartenaient beaucoup de manuscrits qui sont arrivés jusqu'à nous avec sa signature. Tel fut Simeon Polotsky, Silvestre Medviedev, l'un de nos premiers bibliographes, et saint Dmitri de Rostov, auteur de la *Vie des saints*.

Tous les documents dont je viens de parler ont un caractère religieux, ecclésiastique, théologique; même les documents historiques, comme les annales et les chronographes, étaient comme le complément des manuscrits religieux et avaient avant tout pour but l'édification des âmes. Quelques essais pour étendre le cercle des connaissances, par exemple sous Boris Godunov, sous le tsar Alexis Michaïlovitch (4), n'eurent aucun succès. Les actes du gouvernement ne formaient l'objet d'aucune étude et étaient conservés à titre de simples renseignements. Ils ne servaient que dans certaines circonstances. L'ancienne Russie ne connaissait pas et ne voulait pas connaître de science mondaine, et n'avait d'autre but que le salut des âmes. L'étude de l'écriture, la lecture des Pères, la méditation sur les mystères de la religion, jointes à la prière et à une bonne vie, tels étaient son idéal et ses besoins. La foi était son centre de gravité. Ces hautes vues satisfirent longtemps nos ancêtres et produisirent de nobles fruits. Cet état de choses dura jusqu'à Pierre Ier.

Pierre Ier nous rapporta de ses voyages en Europe le fruit de l'arbre de la science, la science européenne répondant aux besoins de la raison, plus occupée du temps présent que de la vie future; il ouvrit à la curiosité du peuple russe un monde nouveau, le monde où nous nous trouvons aujourd'hui et qui regarde plus vers la terre que vers le ciel.

Ainsi, la chronique de Nestor, la première source de l'histoire russe, ce fut Pierre qui, par un hasard étrange, l'introduisit de l'étranger en Russie. Dans son voyage de Hollande il la vit dans la bibliothèque de Kœnigsberg, la fit copier avec toutes ses enluminures, sans se douter qu'il y en avait en Russie de meilleurs manuscrits. Après son retour en 1722, le 16 février, il ordonna à toutes les éparchies et aux monastères d'envoyer au synode de Moscou toutes les annales, tous les chronographes qu'ils pouvaient avoir, écrits sur papier ou parchemin, sans en cacher un seul. Dans le même temps, le saint synode reçut de l'empereur l'ordre d'envoyer des délégués pour rechercher et recueillir ces livres.

Voilà le premier acte officiel par lequel nos anciens documents, après avoir dormi dans les caveaux, les clochers, les offices et les galetas, furent mis en mouvement et appelés à la lumière du jour. Sage mesure qui avait en vue un but utile; mais il n'y a pas ici-bas de bien sans mal, comme il n'y a pas de mal sans bien. Nos anciens documents dormaient dans nos monastères, sans être, pour la plupart, mis en usage; mais ils étaient intacts. Maintenant on leur donnait l'occasion de se produire, mais aussi de se perdre. L'ignorance eut peur de la responsabilité qu'entraînait leur conservation, des reproches qui résulteraient du peu d'usage qu'on en faisait, du compte qu'il faudrait rendre de leur mauvais état, et trouva bon, tantôt de continuer à les cacher, tantôt de s'en défaire tout à fait par l'eau ou par le feu. D'autre part, les documents rassemblés à Pétersbourg ou à Moscou ne trouvèrent pas tout d'abord des gens capables de les mettre en œuvre; ils s'amoncelèrent et furent exposés à des risques divers.

Cependant l'œuvre de Pierre se réalisait. Il fondait l'Académie des sciences sur le plan de Leibnitz. L'immortel Schlœtzer se plaint amèrement que dans cette académie on ait donné la prééminence aux sciences mathématiques; cependant elle avait aussi une classe d'his-

(1) Voyez dans la *Revue* du 23 octobre 1868 notre étude sur *Ivan le Terrible* (Tr.).

(2) C'est le nom qu'on donne à certains hérétiques (Tr.).

(3) *Lecture mensuelle*. Ce mot correspond au grec μηναῖον. C'est un recueil de vies des saints (Tr.).

(4) L'un des premiers Romanovs (1645-1676).

toire où fut appelé le savant Kohl, qui venait d'écrire son *Introduction à l'histoire et la littérature (religieuse) des Slaves* (1729). Un homme plus utile fut son successeur Bayer, qui inaugura l'histoire critique de la Russie par ses doctes recherches sur l'origine des Varégues et des Russes, recherches qui aujourd'hui n'ont pas encore perdu leur prix. Vers ce temps aussi apparut Tatistchev, l'un des savants formés par Pierre Ier. A partir de 1720, il s'occupa d'histoire et se mit à rassembler des matériaux ; il en recueillit un grand nombre dont quelques-uns ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Il trouva la *Rousskaïa Pravda* (le droit russe), le *Soudebnik* (*Code de lois* d'Ivan Vasilievitch), quelques exemplaires de la chronique de Nestor, les Annales de Kiev, dites de Joachim, et écrivit une histoire qui va jusqu'à l'avénement des Romanovs. Cette histoire éveilla l'attention : elle fut accusée de libre pensée, passa de main en main, fut copiée, excita le patriotisme, servit de point de départ à des recherches dont quelques-unes ont trait à l'archéologie. Les notes qui accompagnent cette histoire nous apprennent que dès ce temps-là il y avait des collections et des amateurs. Ainsi Tatistchev devait un manuscrit à Éropkine, d'autres à Krustchov, à Volynski ; un manuscrit de la chronique de Nestor ayant appartenu à un raskolnik contenait des renseignements qu'on ne trouve pas dans les autres.

De la mort de Pierre Ier à l'avénement de Catherine II, il n'y a pas quarante ans. Tatistchev continua ses recherches historiques et géographiques. Un autre savant du temps de Pierre, Kirilov, secrétaire du sénat, nous a laissé des travaux de statistique. Müller, appelé en Russie après Bayer, commença en 1732 à publier sa *collection d'histoire russe* (*Sammlung Russischer Geschichte*) et à éditer des documents historiques. En 1733, il fit un voyage en Sibérie où il passa dix ans jusqu'en 1743. Il rassembla beaucoup de matériaux dans les archives de ce pays. Enfin, en 1760, Lomonosov publia son *Petit annaliste* (*Kratky Letopisets*) et écrivit une histoire russe qui s'étend jusqu'à l'année 1054. L'*Annaliste* est une œuvre très-remarquable pour le temps : l'adversaire de Lomonosov, Schlœtzer, fut obligé de reconnaître que c'est là un manuel assez tolérable, et ce terme dans la bouche de ce fougueux et exigeant Allemand a une grande portée. En 1761, l'Académie édita, d'une façon il est vrai très-incorrecte, le manuscrit de Nestor que Pierre avait rapporté de Kœnigsberg. Ce travail a servi de base à l'édition de la commission archéologique (1). Enfin, en 1761, Muller appela de Gœttingue l'élève de Michaëlis, le jeune Schlœtzer, alors âgé de vingt-six ans. C'est là l'événement capital de l'histoire, ou plutôt de la critique de l'histoire russe. Schlœtzer, comme César, vint, vit et vainquit !

Voilà ce que fit faire à l'histoire et à l'archéologie l'impulsion donnée par Pierre Ier, et cela dans un court espace de temps, dans les quelques années qui suivirent sa mort.

En 1762, l'impératrice Catherine II monta sur le trône ; alors commence une seconde époque dans l'étude de l'histoire et de l'archéologie russe. Schlœtzer révèle à l'Europe l'existence d'une foule de sources inconnues, en fait comprendre la haute valeur, met en lumière l'importance de l'histoire russe, présente le tableau de son développement, jette des semences pour les travailleurs de l'avenir. En 1767, il imprime la *Rousskaïa Pravda* (droit russe). Alors aussi fut imprimé le commencement de la chronique dite du manuscrit de Nicon, en observant toutes les règles d'une sévère critique. En 1769, il publie ses *Échantillons des chroniques russes*. Il quitta bientôt la Russie, mais à Gœttingue il s'occupa aussi d'histoire, et dans l'espace de quarante ans il lutta contre toutes sortes d'obstacles pour publier son édition de Nestor avec commentaires. Ces commentaires ont servi de base aux travaux critiques qui ont suivi ; ils ont éclairé la marche de l'histoire.

L'œuvre commencée se continua sans relâche avec plus ou moins de succès. L'impératrice Catherine, en 1780, ordonna au saint synode, dans l'intérêt du public et des progrès de l'histoire, de faire, sous la surveillance d'hommes compétents, des copies des anciens manuscrits de la bibliothèque synodale à Moscou, notamment de ceux qui étaient, eu égard à leur antiquité, difficiles à interpréter, et de procéder ensuite à leur impression ; elle ordonnait également de prendre des *fac simile* exacts des images qui pouvaient s'y trouver, de rechercher s'il n'y avait pas au monastère de la Trinité ou dans d'autres monastères slaves des chroniques russes et de les imprimer. On publia alors à Moscou beaucoup de chroniques, la chronique de Novogorod, le livre des tsars, les *Annales des tsars*, la chronique des rébellions, œuvre de Palitzyne, le livre des généalogies, l'*Histoire* de Tatitschev. Un travailleur infatigable fut Novikov : il publia dans les vingt volumes de l'*ancienne bibliothèque russe* beaucoup d'actes officiels, de récits et d'autres documents historiques et archéologiques. Stritter, successeur de Müller aux archives de Moscou, réunit dans les historiens byzantins tous les passages relatifs aux Slaves, aux Russes et à toutes les races qui ont habité au nord de la mer Noire. *Memoriæ populorum*, etc., tel est le titre de cet ouvrage ; il en fut publié des extraits traduits en russe par l'Académie des sciences : c'est un travail important pour l'étude de l'histoire ancienne. Le prince Stcherbatov publia une grande *Histoire de Russie* en seize volumes, et trouva un sévère critique dans la personne du général Boltine, qui écrivit contre lui deux volumes, après en avoir écrit deux sur l'*Histoire* de Leclerc, qui avait paru après celle de Lévêque. L'impératrice elle-même s'occupait de l'histoire russe et publia des Mémoires. Puis parurent des dissertations spéciales sur la *Rousskaïa Pravda*, sur

(1) Consulter sur ce point notre dissertation : *De Nestore rerum russicarum scriptore*. Paris, Franck, 1868 (Tr.).

Monomaque, sur le baptême d'Olga, sur le poëme d'Igor, sur la pierre de Tmoutorakan qu'on venait de découvrir. Ce fut là un fait purement archéologique, qui excita un grand intérêt et donna lieu à beaucoup de discussions. Quelques bibliothèques particulières devinrent célèbres, par exemple celle du comte Moussine-Pouchkine. Ayant été procureur général du saint Synode, il eut entre les mains tous les manuscrits qu'on y envoyait des monastères, et, dit-on, il prit pour lui ceux qui lui convenaient. Après la bibliothèque du comte Pouchkine, on vantait encore celle d'Archangel formée par le prince Dmitri Mikaïlovitch Galitzine. A quel moment, de quelle façon, dans quelles circonstances elle se forma, c'est ce que nous ne savons pas. On citait encore les bibliothèques des comtes Boutourline, Vorontzov, Strogonov.

Ainsi, sous le règne de Catherine, un grand nombre de sources de l'histoire russe furent révélées; beaucoup d'actes officiels et de chroniques furent publiés, les uns mal, les autres d'une façon satisfaisante; on essaya d'éclaircir quelques documents : le nombre des amateurs augmenta, quelques collections se formèrent, et avec le développement de la culture intellectuelle s'éveilla de plus en plus le goût des études historiques.

Mais ces progrès n'affectaient que la science des documents écrits ; sur celle des documents matériels, on n'avait que des notions fragmentaires, superficielles, ou des idées fausses. Les matériaux de ce genre étaient brisés, arrangés, embellis, badigeonnés, détruits sans aucun ménagement; les *Kurhans* (*tumuli*) étaient nivelés, les images retouchées, les iconostases raccommodées, les vieilles fenêtres élargies, les vieilles portes brisées, les monnaies, les vases fondus. Tout ce mal était fait sans préméditation, souvent même dans de bonnes intentions, par zèle, mais non par raison.

Le XIXe siècle, avec l'avénement d'Alexandre Ier, s'annonça sous de plus favorables auspices.

Schlœtzer publia son *Nestor commenté*, traduit en russe par Iazykov, et posa la base de la critique historique. Karamzine, ayant trouvé un protecteur dans la personne de Mouraviev, l'immortel curateur (1) de l'université de Moscou, — honneur à sa mémoire, — Karamzine laissa le journalisme et s'adonna exclusivement à l'histoire. Lehrberg et Krug représentèrent les études classiques à l'Académie des sciences. A l'université de Moscou furent appelés par Mouraviev d'illustres connaisseurs de la science et de la littérature classiques, Mattei, Buhlé et Bozé. Mattei décrivit la partie grecque de la bibliothèque synodale; Buhlé établit la littérature de l'ancienne histoire russe dans les langues étrangères; Bozé recueillit une riche bibliothèque. Sous leur direction se forma le jeune professeur Timkovsky, qui finit son éducation à Gœttingue, où il étudia sous Heyne. A son retour, il entreprit de publier et d'éclaircir nos anciens textes comme des textes classiques. Il commença par publier une édition de *Nestor*, puis donna une dissertation sur le *Patericon* (1) de Kiev, imprima l'*Instruction* de Lucas Jidiata, évêque de Novogorod, et commenta le poëme d'Igor.

Je ne puis pas dire combien Timkovsky, Buhle et Bozé eurent d'influence sur le jeune Constantin Kalaïdovitch; on me dit qu'il naquit archéologue dans le sens actuel du mot; mais évidemment ces hommes éminents ont dû contribuer au développement de ses facultés.

A Moscou, auprès de l'université, se forma la Société d'histoire et d'antiquités russes sous la présidence de Platon Pétrovitch Beketov, dont le principal collaborateur fut le jeune Kalaïdovitch. Aux Archives de Moscou, dans le collége des affaires étrangères, Müller et Stritter eurent pour successeur Bantych-Kamensky, qui, avec son collègue Malinovsky, mit en ordre les documents diplomatiques et écrivit l'histoire de nos rapports avec les puissances étrangères. Il fournit à Karamzine, pour achever son œuvre, tous les matériaux de sa riche collection. En 1807, par les soins du directeur du palais de l'Arsenal, Pierre Valouïev, fut publiée la description de ce palais, due à Alexis Malinovsky, sous ce titre : *Description historique du Musée d'antiquités russes, avec des dessins.* C'est là un travail d'archéologie pure. Parmi les collectionneurs se distinguent les deux frères Beketov, parents de Dmitriev et de Karamzine. L'un, Platon Petrovitch, recueillit des manuscrits, des livres et des portraits; l'autre, Ivan Petrovitch, des monnaies, des médailles, des dessins; il publia la *Description de la fête qui eut lieu aux noces du tsar Michel Fedorovitch* (2) *avec Eudoxie Fedorovna Striechneva.* C'est là une intéressante édition au point de vue archéologique.

Tout ce mouvement appartient aux dix premières années du siècle actuel. Le centre de tout ce mouvement, l'inspirateur de tous les travaux historiques et archéologiques de cette époque fut un riche et puissant seigneur de la génération de Catherine II, le chancelier de l'empire comte Nicolas Petrovitch Roumiantzov.

Les muses sont reconnaissantes ; Clio est de toutes celle qui a la plus longue mémoire ; rappelons avec gratitude cet illustre dignitaire ; il a rendu de grands services à l'œuvre de l'histoire russe.

Ce fut un véritable, un sincère ami et connaisseur de l'histoire ; il en possédait jusqu'aux détails et ne le cédait à aucun spécialiste de profession. Il prit la passion de ces études dès l'âge de dix ans; le premier fruit de cette passion fut un rapport au souverain sur la publication des actes officiels des archives de Moscou, dont le premier volume parut avec ses armes en 1813. Toutes les antiquités excitaient l'intérêt du prince Roumiantzov; il lisait assidûment tout ce qui se rapportait à l'histoire de Russie, cherchait partout ceux qui s'en

(1) Voyez, pour l'explication de ce mot, *Revue des cours scientifiques, L'enseignement supérieur en Russie*, n° 47 (1869).

(1) Recueil de vies des Pères.
(2) Michel Romanov (1613-1645).

occupaient, les excitait à travailler, poursuivait les occasions de faire naître des travaux historiques, posait des questions, signalait les sources, fournissait des livres, commandait des recherches, employait tous les moyens en sa puissance pour contribuer à toutes les entreprises. Toute découverte faisait battre son cœur; il répandait les noms de ses collaborateurs, excitait leur zèle, les aidait de son argent, s'entremettait pour eux, achetait, imprimait, publiait; autour de lui se groupait une société de travailleurs habiles et zélés qu'il avait déterrés, excités, élevés pour ainsi dire, qui s'efforçaient à l'envi d'être agréables à leur protecteur en remplissant ses ordres et se provoquaient entre eux à de nouvelles œuvres. On prenait des copies dans toutes les archives, on faisait des recherches dans toutes les bibliothèques, on faisait fouiller dans toutes les anciennes villes pour le compte de Roumiantzov. Les éditions se succédaient : *Actes des princes*, 4 volumes in-folio; *Monuments du XIIe siècle, sermons de Cyrille Tourovsky;* anciennes poésies russes; dissertations de Lehrberg; *Archives de la Russie blanche*, *Lois d'Ivan Vasilievitch*, *Soudebnik* (Code) *Jean, exarque de Bulgarie*, œuvre historique de Kalaïdovitch, *Biographie de Herberstein*, *Voyages de Meyerberg*, *Essai sur les posadniks* (magistrats municipaux) *de Novogorod*, *Description des portes de Kherson*, par Adelung. En outre, c'est aux frais du comte Roumiantzov que furent imprimés les *Kritische Vorarbeiten* d'Evers, le *Dictionnaire des écrivains ecclésiastiques* du métropolitain Eugène, la *Vie de Svidrigaïlo, prince de Lithuanie*, de Kotzbue, les *Recherches sur le poëme d'Igor*, de Pojarsky.

Vers le même temps, Malinowsky préparait son édistion des *Voyageurs russes*, Anastorsievitch ses *Mémoires sur la métrique lithuanienne et polonaise*, Napiersky dépouillait les archives de Riga. Halfine, à Kazan, publiait *Abulgazi*, d'après les meilleurs textes, avec des commentaires.

A tout moment se produisaient des découvertes inattendues, des documents curieux, des idées qui provoquaient un tressaillement général dans le monde scientifique et soulevaient de brûlantes polémiques. Je rappellerai la grivène (monnaie) d'or de Tchernigov avec cette inscription : Seigneur, viens en aide à ton esclave Vasili ! les antiquités de Riazan, la théorie de Chodakovsky sur les *Gorodistcha* (ruines d'anciens sanctuaires), les annales relatives au temps de Godunov et des usurpateurs, qui jetaient une nouvelle lumière sur cette époque, Léon le Diacre déclarant avoir vu Sviatoslav en bateau, etc., etc.

Les principaux écrivains étaient alors, à Moscou, Kalaïdovitch et Stroïev sous la direction de Malinovsky; à Pétersbourg, Vostokov, Adelung, Kœppen, Krug, Frœhne, Anastasievitch; en dehors des deux capitales, le métropolitain Eugène, le prêtre Gregorovitch, etc. Nous verrons plus loin quels étaient leurs travaux. Les principaux travailleurs, chacun dans leur sphère, avaient leurs coopérateurs et leurs agents; des marchands d'antiquités s'établissaient, des amateurs éclairés se formaient, notamment à Moscou autour de Kalaïdovitch qui venait d'écrire sa *Notice sur Therapontov*, le premier collectionneur d'antiquités russes. Kalaïdovitch encouragea, éveilla beaucoup de chercheurs et forma de vrais connaisseurs pour les armes, les monnaies, les tableaux, les incunables, les manuscrits. L'une des premières places parmi eux appartient à un négociant, Averine, qui fit don à la Société historique de monnaies d'or et d'argent de Vladimir et procura au comte Roumiantzov le fameux évangile de Dobrilov. Dans l'espoir d'une bonne récompense, des chercheurs intéressés se mirent à pourchasser les antiquités de tous côtés; ils se mirent à fouiller tous les sanctuaires, tous les recoins; on réunit ainsi à Moscou un grand nombre de trésors historiques et archéologiques qui trouvèrent place dans des collections nouvelles fondées à côté de celle du comte Roumiantzov....

Mais la Russie n'était pas le seul pays qu'occupait l'activité du comte; dans toutes les villes de l'Europe il avait des correspondants auxquels il distribuait la besogne. A Paris, Hase publiait *Léon le Diacre;* Saint-Martin faisait des auteurs orientaux des extraits relatifs aux Slaves; Hammer en faisait aussi à Vienne. Ayant entendu parler des recherches de Tichsen sur les monnaies kouphites que l'on trouve sur les rives de la Baltique, Roumiantzov le fit prier par notre consul d'étudier à fond la question. Sept ans après avoir reçu ses mémoires avec une notice sur l'ancien commerce russe, le comte Roumiantzov eut la joie de trouver quatre-vingts monnaies arabes du IXe et du Xe siècles dans le domaine de Gomel. A Florence, on copia d'anciennes cartes de la Russie; à Kœnigsberg, on découvrit un grand nombre de documents importants dont les principaux se rapportent aux derniers temps de la principauté de Galicie. A Lubeck et dans les anciennes villes hanséatiques, on retrouva les traces d'anciennes relations avec la Russie, notamment d'un traité avec les Novogorodiens au XIIIe siècle.

En Suède, en Angleterre, en Allemagne, partout des agents du comte étaient répandus.

Les savants slaves n'étaient pas non plus oubliés. Dobrovsky, le grand philologue tchèque, tenait alors le premier rang parmi eux. Vouk Karadjitch, le célèbre collectionneur des chants serbes, recevait les moyens d'étudier l'histoire de son pays. Il décrivait les monastères de la Fruchka Gora dans la Syrmie. Mongrovius, le lexicographe de Dantzig, recueillait les débris du dialecte kachoube, qui est plus voisin du russe que du polonais.

On ne peut se faire une idée complète de l'activité du comte de Roumiantzov qu'en lisant sa correspondance récemment publiée avec le métropolitain Eugène. Je puis citer un fait personnel qui prouvera que rien n'échappait à son attention. Ayant lu dans le *Courrier d'Europe en* 1823 ma traduction du travail de Thunmann sur les Khazares, il pria Malinovsky de s'informer en quoi il pouvait m'être utile. En 1824, il me donna à traduire

le livre de Dobrovsky sur Cyrille et Méthode. A mes objections critiques il répondit par une lettre de deux pages, en m'envoyant les légendes occidentales relatives aux apôtres slaves ; quand ma traduction fut achevée, il la fit revoir par Vostokov; il me communiqua ses observations dans une nouvelle lettre où il s'efforça autant qu'il le put de ménager mon amour-propre. Puis il me fit traduire les recherches de Neumann sur les habitations dans la Russie ancienne. Je lui proposai de traduire la grammaire paléoslave de Dobrovsky. Il me répondit qu'un tel travail n'était pas l'œuvre d'un jeune homme, mais plutôt d'une académie ; que du reste si je voulais me mettre à l'œuvre sans qu'il s'y intéressât directement, il me récompenserait par un don important. Pendant ce temps là il chargeait diverses personnes de confiance de s'informer de ce que coûterait mon entretien à l'étranger, s'il me faisait voyager dans les pays slaves. Par ces rapports du vieux chancelier de l'empire avec un jeune homme obscur qui venait seulement d'apparaître sur la scène du monde savant, sans aucune espèce de recommandation, on peut juger combien le comte Roumiantzov aimait son œuvre et combien vaste était le cercle de son activité.

Ainsi l'œuvre de l'histoire russe se faisait autour du comte Roumiantzov : il voyait arriver de toutes les extrémités de l'Europe et de la Russie des nouvelles qui l'intéressaient, de riches présents, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses. Pendant les quinze années où s'exerça l'influence du comte Roumiantzov, on fit tant pour l'histoire russe qu'on ne peut contempler sans un profond respect la pyramide d'éditions ornées des armes du comte avec sa devise : *Non solum armis* (1).

Pendant ce temps-là Karamzine en silence réunissait ses matériaux ; avec une force gigantesque, une adresse vraiment russe, il sculptait son histoire. Chodakovsky poursuivait ses recherches géographiques, Frœhne découvrait le monde nouveau des monnaies arabes, Stroïev décrivait les bibliothèques, Kalaïdovitch touchait à tout, Kalchenovski le sceptique doutait de tout et à chaque découverte, haussant les épaules, s'écriait en grommelant dans son *Courrier d'Europe :* « En êtes-vous bien sûr? est-ce bien cela ? » Et il provoquait la discussion, il excitait la bile, qui est aussi utile quand elle intervient avec mesure. Noble époque, digne d'être à jamais celébrée ! Il semblait alors que l'histoire russe respirait, qu'elle vivait pour ainsi dire : la joie inondait le cœur des travailleurs jeunes et vieux ; on prenait plaisir à l'ouvrage ; les forces se décuplaient.

Le comte Roumiantzov mourut à Pétersbourg dans le mois de janvier 1826 : nous n'avons malheureusement pas de biographie détaillée de cet homme illustre. C'est à la direction du musée Roumiantzov établi aujourd'hui à Moscou, qu'il appartient de combler cette lacune.

(1) Devise des Roumiantzov.

C'est grand dommage que le comte Roumiantzov, auquel l'histoire russe est si redevable, n'ait pas songé à perpétuer son œuvre après sa mort : il a laissé son musée au pays, mais il n'a assuré aucun fonds pour la continuation des éditions qu'il avait entreprises, bien qu'il soit mort sans enfants ; et c'est à son frère également sans enfants qu'échut son immense fortune.

Parlons maintenant des collaborateurs du comte Roumiantzov.

M. Pogodine.

— Traduit du russe par Louis Leger. —

— La suite très-prochainement. —

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

COURS DE M. E. GEBHART

La vie réelle et la poésie chez les peuples d'Occident au moyen âge

I

Le moyen âge est compris entre deux catastrophes : la première, l'invasion des barbares du Nord qui fit disparaître la civilisation gréco-latine ; la seconde, l'invasion des Turcs, qui détruisit l'empire byzantin, et amena la barbarie asiatique en Europe. Entre ces deux désastres, la vie domestique des peuples chrétiens n'a été qu'une longue souffrance, presque semblable à un châtiment.

C'est ici surtout que les vieilles villes et les monuments en ruine sont d'affligeants témoins de la vie attristée des hommes d'autrefois. Il est certain, à voir le soin qu'ils mirent à se dérober et à se fortifier, qu'un de leurs tourments fut la méfiance toujours, et souvent la peur. Ruelles tortueuses qui tournent sur elles-mêmes et s'enchevêtrent les unes dans les autres ; passages voûtés où ne se glisse, à midi, qu'une lueur grise ; landes désertes le long des rivières, comme ce terrain du *Ghetto* d'où un passant vit, la nuit, jeter dans le Tibre le cadavre de Jean Borgia ; corridors suspendus qui vont d'un palais à une prison ou à une citadelle, comme ce couloir par où Clément VII s'enfuit dans le fort Saint-Ange la veille du sac de Rome ; de massives maisons seigneuriales, comme à Florence, qui braveront tous les assauts ; des bourgs perchés en nids d'oiseaux de proie sur la pointe d'une colline roide, comme Acquapendente, ou alignés au bord d'un mur à pic de rochers, comme Narni, ou protégés par des remparts pélasgiques, comme Cortona, ou étranglés dans une enceinte crénelée, comme Bacharach et Oberwesel sur le Rhin. Songez qu'alors l'ennemi est partout, bien armé et sans scrupules : c'est le soldat vagabond sous sa cuirasse rouillée, ou l'étudiant en guenilles, qui le jour mendient, et le soir attendent le bourgeois sous quelque porche

d'église ; c'est le bohémien en affût aux portes des villes, qui vole les enfants ; c'est le baron ou le burgrave qui veille dans son donjon sur le marchand voyageur, et qui tout à l'heure descendant, avec ses écuyers, à travers les vignes, lui prendra la bourse ou la vie. Les fermes de la campagne romaine sont encore munies de tours carrées, vestiges du temps où Pétrarque n'osait se rendre d'Ostie à Rome qu'escorté de cent cavaliers ; alors aussi le Colisée était un repaire de bandits et de chiens sauvages, et c'était une aventure de se risquer, même de jour, en ces solitudes. Au brigandage du dedans, ajoutez la menace permanente des désastres soudains venus de loin : en France, du IXe au Xe siècle, les Normands qui incendient les bords de la Seine et de la Loire, et du XIVe au XVe, les Anglais campés sur les débris des hameaux, et qui font de grandes boucheries de peuple, comme à Limoges ; sur tous les rivages de la Méditerranée, les Arabes et les Sarrazins qui remontent jusqu'à Gènes et brûlent Pise, et dont on guette les corsaires à l'abri de tours accrochées aux falaises, comme entre Salerne et Sorrente, ou du haut d'églises bastionnées, comme la cathédrale de Saint-Nicolas à Bari. A peine les Maures sortent-ils d'Espagne que les Turcs s'avancent vers la Hongrie et l'Italie, et renouvellent pour cent cinquante ans les terreurs de l'Europe.

Le soir venu, en ces cités si bien gardées et si souvent saccagées, les bonnes gens se verrouillaient dans leurs maisons aux fenêtres étroites comme des meurtrières, aux cours humides comme des citernes; on tendait des chaînes à l'entrée des rues ; on claquemurait dans leur quartier les juifs et les lépreux ; on renfermait les chiens « *sous peine de la hart* », dit le *Greffier de l'Hôtel-de-Ville*, et la sonnerie du couvre-feu enveloppait la ville noire et muette de son bourdonnement mélancolique. C'était l'heure du recueillement et des méditations amères pour ceux qui, dans les logis bourgeois groupés à l'ombre des cathédrales, dans les manoirs féodaux ou les monastères, ne dormant pas, repassaient en revue les angoisses et les calamités du temps où ils vivaient. Certes, la vie devait leur apparaître mauvaise et gâtée. De quelque côté qu'ils portassent les yeux, ils ne voyaient que violence féroce de la part des hommes, fléaux effroyables de la part de la nature. La brutalité des mœurs, l'atrocité des lois pénales, le droit du plus fort, perpétuaient dans tout l'Occident cette grande extermination de l'espèce humaine commencée dès le IVe siècle par les Huns, les Vandales et les Goths sur les ruines du monde romain. A Vitry, au XIIe siècle, le roi de France brûle treize cents habitants dans l'église ; à Paris, au XVe, les Bourguignons massacrent en vingt-quatre heures, dans les prisons et les rues, seize cents personnes. Un duc de Bourgogne entre à cheval dans l'église de Nesle « en laquelle, dit le chroniqueur, y avoit bien demi-pied de haut de sang des pauvres créatures qui à cette heure estoient tous nus, gisants et morts. Et quand ledit Bourguignon les vit ainsi abattus, se commença à dire qu'il voit moult belle chose, et qu'il avoit avec lui de moult bon bouchiers. »

Si la guerre alors était horrible, que dire de la justice? Qui comptera les sorcières et les recéleuses enterrées vivantes, les gentilshommes écorchés vifs, décapités, pendus par les aisselles, les vilains écartelés, étranglés, noués dans un sac et jetés au fleuve comme bêtes malfaisantes? Qui saura le nombre des hérétiques, moines, flagellants, docteurs, visionnaires, magiciens, poëtes même, qui pourrirent dans les cachots ou moururent sur le bûcher? A Cologne (pour ne citer que les plus illustres du martyrologue), le frère communiste Walther Lollard ; à Avignon, l'évêque Géraud ; à Florence, le poëte Cecco d'Ascoli ; à Rome, Arnauld de Brescia, et Jean Huss à Constance ! En 1239, cent quatre-vingt-trois hérétiques rôtis d'un seul coup devant les évêques de Champagne et le comte Thibaut *le chansonnier ;* en 1304, à Paris, cent quatorze Vaudois, et dans toute l'Europe les moines révolutionnaires de Saint-François, ceux-ci brûlés à Marseille pour leur doctrine sur la pauvreté, ceux-là à Londres *quod de religione male sentirent*, dit l'acte du procès, et Francesco da Pistoia, à Venise, pour avoir prêché que ni Jésus ni ses disciples ne possédaient rien en propre. Dès qu'on entr'ouvre ces vieilles chroniques, on est encore comme assourdi par la clameur des supplices. « Ici, disait Dante parvenu sur le seuil de l'enfer, ici des soupirs, des plaintes et de hautes lamentations retentissaient dans l'air sans étoiles, si douloureusement que d'abord je me mis à pleurer :

> Quivi sospiri, pianti ed alti guai
> Risonavan per l'aer senza stelle,
> Per ch'io al cominciar nè lacrimai !

C'étaient là cependant les moindres terreurs des hommes du moyen âge. Après tout, on aurait pu vivre encore, loin des gens de guerre et de justice, dans une petite cellule. Mais dix fois par siècle la famine et la peste s'abattaient sur l'Europe, et les funérailles étaient alors si pressées qu'il semblait que l'humanité fût à la veille de disparaître. En 1419, « quand venoient huit heures, écrit le *Bourgeois de Paris*, il y avoit si grande foule à la porte des boulangers, qu'il faut l'avoir vu pour le croire. Vous auriez entendu les gémissements des petits enfants qui crioient : Je meurs de faim ! On voyoit sur un fumier vingt, trente enfants, garçons et filles, qui mouroient de faim et de froid. » En 1421, le tueur de chiens était suivi des pauvres qui, à mesure qu'il tuait, dévoraient tout, « chair et trippes », dit la chronique. Trois ans plus tôt, « vers la fin de septembre, on mouroit tant et si vite, qu'il falloit faire dans les cimetières de grandes fosses où on les mettoit par trente et quarante, arrangés comme bandes de lard et à peine poudrés de terre ». Cette année-là, Paris perdit quatre-vingt mille habitants. Florence en perdit cent mille à la peste noire de 1348. « J'ai vu, dit Boccace, de mes yeux,

deux porcs qui, dans la rue, secouèrent du groin les haillons d'un mort; une petite heure après, ils tournèrent, tournèrent, et tombèrent morts. Beaucoup de gens mouraient dans la rue, d'autres seuls dans leurs maisons; mais les voisins sentaient les maisons des morts. Il arrivait souvent que deux prêtres allant avec la croix devant un défunt, trois ou quatre cercueils se mettaient en mouvement derrière eux, et là où ils ne croyaient n'avoir qu'un mort à enterrer, ils en trouvaient six ou huit. » — « On accusa les juifs d'infecter l'air et l'eau, dit le continuateur de Nangis; le monde se souleva contre eux, surtout en Allemagne. On massacra et brûla des milliers de juifs. » A ce moment même, l'Allemagne était frappée d'interdit par le pape. A Strasbourg, seize mille hommes moururent sans viatique, se croyant damnés. Huit cent mille flagellants allaient du Rhin jusqu'aux Flandres et jusqu'à Reims, demi-nus sous la neige, se déchirant le corps à coups de pointes de fer, et hurlant avec frénésie des cantiques lugubres.

Mais rien n'a égalé la désolation du xᵉ siècle. Nos ancêtres ont alors enduré des souffrances telles qu'ils attendirent, avec autant d'impatience que d'effroi, pour le premier jour de l'an 1000, la fin du monde. En soixante-treize ans, il y en eut quarante-huit de famine, d'épidémie et d'anthropophagie. En Aquitaine, les malades, gangrénés avant que de mourir, s'étouffaient aux portes des églises et expiraient par masses sur les reliques des saints. La famine ravagea toute la chrétienté. « Le muid de blé, dit le bénédictin Glaber, s'éleva à soixante sols d'or. Les riches maigrirent et pâlirent; les pauvres rongèrent les racines des forêts, plusieurs dévorèrent des chairs humaines. Sur les chemins, les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient et les mangeaient. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf, un fruit, et les attiraient à l'écart pour les dévorer. Un homme étala à vendre de la chair humaine sur le marché de Tournus. Il ne nia point, et fut brûlé. Un autre alla, pendant la nuit, déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même. Dans la forêt de Mâcon, un misérable avait bâti une chaumière, où il égorgeait la nuit ceux qui lui demandaient l'hospitalité. Un homme y aperçut des ossements et parvint à s'enfuir. On y trouva quarante-huit têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Plusieurs, tirant de la craie du fond de la terre, la mêlaient à la farine. Les loups, alléchés par la foule des cadavres sans sépulture, commencèrent à s'y attaquer. Alors les gens craignant Dieu creusèrent des fosses où le fils traînait le père, le frère son frère, la mère son fils, quand ils les voyaient défaillir; et le survivant lui-même, désespérant de la vie, s'y jetait souvent après eux. »

En effet, c'était alors véritablement une délivrance que la mort. Et ceux qui résistaient encore, prosternés, à la lueur sépulcrale des cierges, sous les voûtes ténébreuses des églises, où apparaissaient vaguement dans la nuit, sur le fond d'or des mosaïques, les bêtes formidables de l'Apocalypse, entendaient déjà, du côté du ciel, les premiers éclats de la trompette de l'archange qui devait annoncer la venue du Fils de l'homme et ouvrir enfin le convoi funèbre du genre humain.

II

Platon enseigne que l'âme, à la vue des beautés répandues ici-bas, saisie d'enthousiasme, étend ses ailes et monte vers la région où plane la pure, l'éternelle et sainte beauté. Ici, et c'est la merveille du moyen âge, l'âme en deuil, se dégageant des laideurs et des misères infinies où elle était plongée, s'enfuit en plein idéal et se perd dans d'éblouissantes visions. Dès que la terreur de l'an 1000 fut dissipée, le monde se peupla de poëtes et d'illuminés, qui tentèrent d'entraîner les hommes vers les plus hauts sommets, loin de la terre et tout près du ciel. Le rêve poétique des esprits nobles, arrêté brutalement depuis l'invasion des barbares, recommença; le rêve de la foi, de la science, de l'héroïsme et de l'amour!

Les premiers et les plus grands furent les mystiques et les saints, poëtes de l'extase et de la vie intérieure, âmes ardentes et douces, qui surent dépouiller les conditions terrestres de l'humanité. Saint Bernard, frêle et vieilli de bonne heure, et qui, vomissant toute nourriture, pouvait à peine se tenir debout, dès qu'il parlait, soulevait les foules, poussait les peuples à la croisade, puis rentrait humblement à Clairveaux, dans sa cellule de feuillage, et reprenait la lecture du *Cantique des Cantiques*, qu'il médita jusqu'à sa mort. Il marcha, dit son biographe, un jour entier le long du lac de Lausanne, et le soir demanda où était l'eau. Saint Louis demeurait si longtemps en oraison qu'en se relevant il était pris de vertige et disait à ses serviteurs : Où suis-je? Sainte Catherine de Sienne priait jusqu'à la défaillance et s'entretenait avec Dieu le Père. Saint François embrassait joyeusement d'un même amour Dieu, ses semblables et la nature; il vendait son manteau pour racheter un agneau au boucher, convertissait à la sagesse le méchant loup de Gubbio, prêchait aux hirondelles attentives et les appelait ses sœurs, composait un hymne de bénédiction à la gloire du soleil qu'il appelait son frère. Les contemporains crurent que le pénitent d'Assise portait aux pieds et aux mains les stigmates du Sauveur, que saint Dominique avait conversé avec la Vierge, que Dante avait contemplé face à face les splendeurs du paradis.

Emportés par la passion de l'idéal, les mystiques perdirent bientôt de vue l'Église elle-même, sa discipline et ses dogmes. Plusieurs de ces bonnes âmes, par excès d'amour, se jetèrent dans l'hérésie. Un jour, sur la fin du xiiᵉ siècle, un moine de Calabre, errant au soleil dans le jardin de son couvent, aperçut un jeune homme d'une merveilleuse beauté qui lui tendit un vase où il but quelques gouttes. Joachim de Flore venait de

goûter à ce calice mystérieux la révélation de l'avenir, la vision de l'Évangile éternel. Effrayé et charmé, il partit pour la Terre Sainte, et, au retour, s'arrêta en Sicile, dans un monastère de l'Etna, où il eut, pendant trois jours, une extase pareille à une agonie. « J'étais à ses pieds, raconte son disciple, j'écrivais, et deux autres avec moi ; il dictait nuit et jour : son visage était pâle comme la feuille sèche des bois. » Ce que vit alors Joachim et ce qu'il annonça à l'Italie et à la chrétienté, c'était la fin même de la loi du Christ, qui devait, en l'an 1260, se retirer devant la loi de l'Esprit. « L'ancien Testament, celui du Père, dit le livre où furent recueillies plus tard ces étranges doctrines, a été l'âge de la loi et de la crainte; le nouveau, celui du Fils, l'âge de la grâce et de la foi; le troisième, l'Évangile éternel, sera l'âge de l'amour. Le premier a été le temps de l'esclavage; le second, le temps de la servitude filiale; le troisième sera le temps de la liberté. Le premier a été une nuit étoilée, le second a été l'aurore, le troisième sera le plein jour. Le premier portait des orties, le second des roses, le troisième portera des lis. » Joachim ne fut pas persécuté. Dante le mit parmi les élus et lui donna le titre de prophète. Sa doctrine, propagée par les franciscains, qui attendaient une réforme générale du monde, préoccupa tout le moyen âge. Elle éveilla des échos innombrables en Italie, en France et en Allemagne. Au XIVe siècle, sur les bords du Rhin, les frères du Libre Esprit, maître Eckart, Tauler et Suso, joignaient les rêveries du moine calabrais aux spéculations panthéistiques du néoplatonisme, et fermaient en quelque sorte ce long poëme de l'amour mystique en déclarant que la fin de l'humanité est de se fondre en Dieu par l'œuvre de l'Esprit-Saint, et que, dans cette union, l'âme de l'homme n'est plus autre chose que Dieu lui-même.

Mais le moyen âge eut soif de science non moins que de sainteté. Il mit une école dans le cloître de chaque cathédrale. Par les scolastiques et Abélard, par saint Thomas d'Aquin, Albert le Grand et Roger Bacon, il fit un effort inouï pour atteindre la connaissance universelle. Les Byzantins et les Arabes lui avaient rendu l'œuvre immense d'Aristote, que Corneille Agrippa, au XIVe siècle, proclamait encore le précurseur païen du Christ. A l'aide d'une phrase de Porphyre, il avait retrouvé le problème métaphysique par excellence, et, trois siècles durant, il débattit, dans ses universités, sur la réalité substantielle du monde idéal, ranimant ainsi, à son insu, la tradition de la sagesse grecque de Pythagore à Proclus. Jamais on ne mit à la recherche du vrai curiosité plus audacieuse. Autour d'Abélard, dans les vignes de la montagne Sainte-Geneviève, se pressaient cinq mille étudiants accourus de toute l'Europe. Dans leurs rangs, le futur pape Célestin II coudoyait l'une des terreurs prochaines de l'Église, Arnauld de Brescia. Et quand le jeune maître, orateur, poëte, docteur et musicien, avait exposé contre la scolastique entière, réalistes ou nominalistes, ces doctrines où furent en germe le rationalisme de Descartes et le scepticisme de Kant, le tumultueux auditoire descendait à sa suite dans les sombres rues de la Cité avec des clameurs triomphales. Fidèles jusqu'à la fin, ils le suivirent encore, après sa chute, dans sa fuite au désert, et bâtirent une ville autour de la cabane de jones et de boue où, d'exil en exil, le malheureux venait d'échouer, persécuté, raillé et maudit.

A son tour, cent ans plus tard apparut saint Thomas, *le bœuf muet de Sicile*, qui vécut absorbé par le rêve des choses divines, qui méditait sur une mer horrible sans s'apercevoir de la tempête, et dictait même en dormant, les yeux fermés. Il sortait du pays des grands idéalistes, du pays de Parménide et de Joachim de Flore. Quand il eut discuté et résolu, dans son livre colossal, toutes les questions de théologie, de morale, de philosophie et de physique, accumulées en montagnes par le moyen âge, on pensa que le dernier mot de la sagesse humaine était écrit, et Albert le Grand déclara que la science était fixée jusqu'à la consommation des temps.

Cependant, à la même époque, Roger Bacon, secouant les songes métaphysiques, étudiait directement la nature selon la méthode des juifs d'Espagne et des médecins arabes de Salerne. Accusé de magie, jeté dans les fers, puis délivré par un pape, il laissa, dans son *Grand œuvre*, avec le pressentiment de quelques-unes des découvertes réservées à l'avenir, cette idée que l'esprit peut tout en se servant des forces naturelles, idée qui passa peut-être alors inaperçue, et qui était véritablement la grande invention scientifique du moyen âge.

Telle fut, en ces siècles infortunés, dans l'ordre de la foi et de la science, la vie supérieure de l'âme. Mais alors la poésie était partout, et les hommes se consolèrent encore des désordres de la société et des douleurs de la vie réelle, en imaginant une organisation idéale du monde et un état sublime du cœur humain.

Dante nous a transmis, dans son traité en latin sur *la Monarchie*, la vision politique des peuples d'Occident. L'univers devait appartenir à deux maîtres, égaux en dignité, indépendants l'un de l'autre, tous deux pareillement vicaires de Dieu, le pape et l'empereur. Le pape, successeur des apôtres, régnait sur les consciences; l'empereur, suzerain suprême, sur les royaumes, les républiques et les cités. Tous deux siégeaient pacifiquement côte à côte dans la ville prédestinée, dans la sainte Rome. De l'autel et du trône descendaient à la fois sur la foule des nations la bénédiction céleste et la félicité temporelle. Ainsi devait renaître l'ère heureuse ouverte au temps même du Christ, le premier pontife, par César Auguste, le premier empereur. « Saint Paul lui-même, dit le poëte gibelin, a appelé ce moment une époque de béatitude ». Alors le peuple romain — *populus ille sanctus, pius et gloriosus* — représenté par son maître, était le ministre de la justice divine, puisque, au moyen de la conquête universelle, il avait donné au monde le droit et la paix.

La société catholique et impériale une fois constituée, la terre entière devenait le domaine de la famille chrétienne, et l'Occident, libre de toute dissension intérieure, reprenait aux païens le tombeau de Jésus-Christ, objet de ses regrets et de ses espérances. En effet, la croisade seule put rapprocher fraternellement pour quelques années les peuples de l'Europe, et suspendre parfois la lutte du sacerdoce et de l'empire. Les papes prêchaient la guerre sainte, et les empereurs guidaient les multitudes vers la Palestine. Et si Barberousse ou Henri VI n'avaient pris la croix, on savait bien que Charlemagne lui-même, dont les prophètes populaires annonçaient la résurrection, se lèverait de son tombeau et marcherait devant les chrétiens. De Pierre l'Hermite à saint Louis, une profonde nostalgie de l'Orient tourmenta les âmes. Les barons, les serfs, les évêques et jusqu'aux petits enfants songeaient avec amour à ce hameau de Bethléem où le chœur des anges avait chanté gloire à Dieu et paix aux hommes dans la nuit de Noël, à ce jardin des Oliviers où le Rédempteur avait prié et pleuré la veille de sa mort. Quand les premières foules partirent, à la fin du XIe siècle, les enfants des villages demandaient à chaque ville qu'ils voyaient au loin si c'était déjà Jérusalem. Lorsque Godefroid découvrit enfin, du haut des collines, la chère cité, soixante mille pèlerins s'agenouillèrent en criant, à travers leurs sanglots : Jérusalem ! — « Saint Louis, dit Joinville, en la nuit devant le jour qu'il trespassa, tandis qu'il se reposoit, il soupira, et dit bassement : O Jérusalem ! ô Jérusalem ! » Il se trouva que les croisades, en même temps qu'elles furent une cause de vaillance et de piété, donnèrent un aliment nouveau à la vie poétique du moyen âge. Elles éblouissaient les imaginations comme une légende merveilleuse. On se répétait que là-bas, de l'autre côté des mers lumineuses d'Italie et de Sicile, il y avait des terres promises où le ciel est toujours bleu, où les roses fleurissent toute l'année, où les mécréants qu'on allait combattre jouissaient d'une civilisation fine auprès de laquelle celle de l'Occident n'était que barbarie. Plus d'un, parmi les croisés, oubliant à la fois le Saint-Sépulcre et son propre pays, s'arrêta sur le Bosphore, en Grèce ou dans l'Archipel. Des étendards féodaux flottèrent sur Sainte-Sophie et sur le Parthénon. On voit encore les ruines des souverainetés éphémères qu'ils établirent en vue des plus beaux sites du monde. Sur le Taygète, où les filles de Sparte ne mènent plus leurs danses sacrées, au delà des décombres de la pauvre Mistra incendiée par les Turcs, le château gothique des Villehardouin élève encore fièrement ses tours démantelées dans la solitude de la montagne.

Dans un âge héroïque, la poésie est naturellement héroïque. Ces aventuriers intrépides, ces moines chevaliers du Temple poursuivaient par la croisade un idéal de fidélité et de bravoure que glorifiaient autour d'eux cent épopées et dix mille chansons. Leurs entreprises semblaient reproduire les prouesses des héros antiques, et réveillaient à leur tour dans le souvenir des peuples les légendes grandioses du passé. Pour eux, l'Allemagne ranimait, dans ses *Niebelungen*, les traditions primitives que notre race avait apportées du fond de l'Asie, la lutte éternelle des fils de la lumière contre les géants de la nuit, les combats prodigieux de Siegfried et de Dietrich de Vérone dans les brouillards du Rhin; l'Angleterre racontait le cycle d'Arthur et des paladins de la *Table ronde*, les miracles de l'enchanteur Merlin et les lointains voyages de Titurel et de Parcival à la recherche du Saint-Graal, cette coupe où le Sauveur avait bu dans sa dernière cène ; l'Espagne célébrait, dans les *Romanceros*, le Cid qui, mort et maintenu sur son cheval, gagnait encore des victoires; la France chantait son roi Charlemagne et pleurait Roland dont l'épée pourfendait les montagnes. Épopées barbares, si l'on veut, et qui ne feront pas oublier Homère ; mais œuvres d'une foi candide qui ont nourri l'enthousiasme chevaleresque du moyen âge et laissé la trace de leur présence dans les moments les plus nobles de son histoire.

Cependant, au sein même de ces rudes poésies, fleurissait, pour la joie des âmes rêveuses, un sentiment infiniment délicat et voisin de la chimère, l'amour mystique de la femme, ce pieux amour platonique, dont Platon n'avait pas dit un seul mot, religion qui eut ses dogmes, son rituel et ses martyrs, et dont Pétrarque fut le dernier grand-prêtre. C'est en Allemagne qu'on en découvre le premier épanouissement, dans les légendes de la mer du Nord et le poëme de *Gudrun* où apparaît déjà l'exaltation de la femme. Aimer de loin sans défaillance ni espoir, aimer de près sans audace, aimer patiemment, aimer éternellement, fut pour les preux de la croisade une vertu aussi méritoire que d'affronter les sables enflammés de la Palestine ou les châteaux forts des Sarrazins. Si dans les chansons des troubadours de Provence et du Languedoc éclatent parfois les orages de la passion déçue et irritée, dans les *Lieder* discrets et résignés des *Minnesinger* germaniques jamais le nom de la douce bien-aimée n'est prononcé. Walther de la Vogelweide n'a nommé qu'une seule fois Hildegonde, la maîtresse de son âme. « Jamais, dit-il dans cette même chanson, je ne serai plus joyeux : de mon cœur la profonde blessure sera toujours ouverte jusqu'à ce qu'elle y dépose un baiser d'amour. De mon cœur la profonde blessure sera toujours ouverte jusqu'à ce qu'elle y verse le baume qui la calmera. De mon cœur la profonde blessure sera toujours ouverte, car jamais, jamais elle ne voudra la guérir. » Les blondes jeunes filles aux yeux couleur de violette écoutaient silencieusement, daignant à peine sourire, ces chants liturgiques de leur propre culte. Le chanteur mort, elles le pleuraient quelquefois. Les dames de Mayence, en grand deuil, portèrent elles-mêmes sur leurs épaules le corps d'Henri Frauenlob de sa maison à sa tombe, dans le cloître de la cathédrale, et quand la pierre sépulcrale fut refermée sur le trouvère, elles y répandirent des vins précieux en si grande abondance que l'église en fut inondée.

Le plus grand poëte du moyen âge en fut aussi l'amoureux le plus accompli. Au delà du mysticisme, Dante atteignit l'hallucination. Il avait neuf ans lorsqu'il rencontra, le 1er mai, à la fête de la *primavera*, Béatrice Portinari, âgée de huit années. Elle était vêtue d'une robe couleur de sang. A la vue de la jeune fille, il trembla et entendit en lui-même une voix qui disait : *Ecce Deus fortior me*, voici un Dieu plus fort que moi. Neuf années plus tard, il la vit pour la seconde fois : elle était vêtue d'une robe blanche ; elle le salua si noblement qu'il se crut ravi en béatitude. Dès lors, les apparitions se succèdent. On en compte huit dans le récit de la *Vita nuova*. L'amour se montrait dans un nuage de feu et lui criait : *Ego dominus tuus*. Un jour que Béatrice ne lui avait pas rendu le salut, il vit un jeune homme tout en blanc qui pleurait et lui disait : Mon fils ! Il vécut ainsi sept années sur le bord de la folie. A sa dernière extase, des choses si merveilleuses lui furent révélées qu'il n'eut plus la force de les écrire. Il termine la légende de ses amours en priant Dieu de lui donner dans le Paradis la contemplation de la bienheureuse Béatrice « qui regarde, dit-il, glorieusement la face de celui qui est béni dans tous les siècles des siècles ».

III

Mais ces rêves, qui firent la noblesse morale du moyen âge, étaient trop beaux. Après tout, le rêve n'est pas l'état naturel de l'esprit humain. Le réveil de ces âmes généreuses fut d'autant plus douloureux que la réalité où elles retombaient était plus décevante. Et comme leur élan vers la région des visions idéales avait été plus hardi, leur chute fut plus profonde. A chacune de leurs aspirations, l'expérience donnait un démenti. Les quelques moines sublimes, fondateurs de la vie mystique, demeuraient isolés, impuissants à attirer sur leurs pas la foule de leurs frères vers la vertu parfaite et vers la science. Les règles monacales, à peine instituées, se désorganisaient. Un sermon de saint Bernard et les lettres d'Abailard au XIIe siècle, les dépositions du procès des Templiers au XIVe, témoignent de l'étonnante victoire de la bête sur l'ange dans ces cloîtres dont les saints avaient posé la première pierre. Boccace visita, en versant des larmes, au mont Cassin, dans le premier couvent de bénédictins d'Italie, la bibliothèque ouverte à la pluie du ciel, et les livres en lambeaux épars dans la poussière. Ambroise le Camaldule écrivait en 1431, sur les basiliens de Grotta Ferrata : *Vidimus ruinas ingentes parietum et morum, librosque ferme putres atque conscissos*. La scolastique, une fois les grands docteurs disparus, livrée aux ergoteurs, tombait dans la sénilité. Duns Scott identifiait le mot avec l'Être ; Raymond Lulle inventait le *Grand art* ou machine à penser. Les cornificiens agitaient gravement cette question : *Le porc qu'on mène au marché est-il tenu par le porcher ou par la corde ?* Roger Bacon n'avait pour continuateurs que de pauvres alchimistes à qui leurs recherches assuraient un procès de sorcellerie et un bûcher en place de Grève. Les bons chrétiens qui attendaient du saint siége le salut du monde voyaient trop souvent l'Église déchirée par des antipapes, ou déshonorée par des prêtres simoniaques comme Nicolas III et les pontifes d'Avignon. Les croisades avaient échoué misérablement, et, parmi les soldats du Christ, ceux qui n'avaient pas succombé à Constantinople, à Antioche ou à Carthage, loin de rapporter le Saint-Graal, objet de tant de pieux soupirs, avaient seulement ramené en Europe les vices de l'Asie. « Dieu a juré, dit un troubadour, de faire une mosquée de Sainte-Marie de Jérusalem ; Dieu dort et Mahomet triomphe. » A leur tour les empereurs avaient trompé l'espérance des rêveurs politiques. Leur lutte contre Rome les avait brisés. Presque tous avait eu une fin tragique et inutile. Et dans sa grotte du Kiffhæuser, entouré de ses chevaliers, le vieux Barberousse dormait toujours, sourd à l'appel du parti gibelin de l'Allemagne et de l'Italie, à qui son réveil devait rendre la paix et la liberté.

C'est que le temps des hautes vertus et de l'enthousiasme était passé. Plus on avançait, et plus les hommes semblaient petits. Le monde, à partir de Philippe le Bel, n'appartenait plus aux paladins, mais aux légistes et aux procureurs. Saint Louis fut le dernier de cette famille de preux que les peuples d'Occident avaient admirés et aimés depuis Siegfried, le roi Arthur et Charlemagne. Mais les héros eux-mêmes, mortels comme les autres hommes, à quoi avaient-ils servi ? Que restait-il de leurs exploits et de leurs grands coups d'épée ? Ni le Cid ni Roland n'avaient chassé les infidèles de la chrétienté. Les pirates normands avaient bravé la vieillesse de Charlemagne. A quoi bon l'héroïsme, et, par conséquent, à quoi bon l'amour, l'amour platonique et pur des troubadours et des *minnesinger ?* Ici encore l'idéal à peine aperçu se décolore et s'évanouit, comme ces nuées étincelantes qui flottent et s'évaporent dans la pourpre du soleil couchant. Toutes les fragilités humaines, l'inconstance, l'ennui, les années impitoyables, la mort, ont conspiré pour flétrir sous les yeux du poëte la fleur aérienne, si frêle et si parfumée, qu'il adorait dévotement sans oser jamais la cueillir. Celles qui ne meurent pas, pareilles à Béatrice, dans leur première jeunesse, épousent, comme Laure, quelque bon chevalier qui ignore jusqu'au nom même de Platon. Mais qui pourrait dire lequel, de Dante ou de Pétrarque, a pâti le plus cruellement, et représente mieux le désenchantement et les chagrins des amants visionnaires du moyen âge ?

Lorsqu'un homme a perdu une à une ses plus chères illusions, il lui arrive de se railler de soi-même ou de pleurer. Le moyen âge a fait l'un et l'autre. Il a renouvelé la satire et développé un sentiment exquis que l'antiquité païenne avait à peine connu avant Épicure et Lucrèce, la mélancolie.

La satire alors est partout. Elle est dans les sculptures

grimaçantes des cathédrales gothiques et les fêtes bouffonnes célébrées sur l'autel même des saints mystères. Elle est dans les farces jouées aux carrefours des cités, dans les contes libertins qui vont de bouche en bouche, de Paris à Naples, de Chaucer et de Boccace à Marguerite de Navarre. Elle est dans les fresques de l'enfer et du jugement dernier, de Giotto et d'Orcagna à Michel Ange, comme dans les supplices mêlés d'horreur et de grotesque de la *Divine comédie* et les inventions malicieuses des derniers fabliaux chevaleresques qui précèdent Arioste. Elle est surtout dans cette vaste épopée germanique et gauloise, sans cesse recommencée et accrue depuis le XIIe siècle jûsqu'à Goethe, le *Roman du renard.* Renard, non moins prudent que fourbe, fait mine d'aller en croisade, et se tient chaudement dans son manoir ; il est tour à tour évêque, empereur et pape ; mais rassurez-vous : il n'arrosera pas de son sang les degrés du sanctuaire, comme saint Thomas de Cantorbery ; il ne périra pas, dévoré de soucis, dans un misérable hameau comme Frédéric II, ou seul, sur un grabat, dans l'exil, comme Grégoire VII, lui, le très-sage ancêtre de la société bourgeoise de l'avenir, le père très-avisé de Panurge, de Falstaff, de Scapin et de Sancho Pança.

Cependant la franche gaieté manque à ce persiflage par lequel le moyen âge ne put tromper sa tristesse. Car il a gémi et pleuré plus encore qu'il ne s'est amusé de ses misères. Ce qu'il cherchait avant toutes choses, c'était une consolation, éternelle comme ses regrets, infinie comme ses souffrances. Un moine, dont personne n'a gardé le nom, écrivit alors ce livre suave, évangile de la résignation et du renoncement, sur les pages duquel le monde malade se pencha, et s'assoupit avec douceur dans l'attente du jour de Dieu. « Mon fils, disait le livre, je suis descendu du ciel pour votre salut ; je me suis chargé de misères, afin de vous former par mon exemple à la patience, et de vous apprendre à supporter les maux de cette vie sans murmurer. Car depuis l'heure de ma naissance jusqu'à ma mort sur la croix, je n'ai jamais été sans douleur. J'ai vécu dans une extrême indigence des choses de ce monde ; je n'ai recueilli sur la terre pour mes bienfaits que de l'ingratitude. » « Puisque vous avez montré, Seigneur, tant de patience durant votre vie, il est bien juste que moi, pauvre pécheur, je souffre patiemment pour votre volonté, et que je porte pour mon salut, aussi longtemps que vous le voudrez, le poids de cette vie corruptible. » Ces entretiens ineffables et à voix basse du fidèle avec Jésus apaisèrent bien des âmes, mais sans leur rendre la joie. L'*Imitation,* qui apparut sur le tard, n'a plus la sérénité divine des grands Évangiles ; elle ne dit plus, d'un ton de fermeté paternelle, au paralytique : « Lève toi, charge ton lit sur tes épaules, et marche, » mais plutôt : « Agenouille-toi sur ta couche, prie et espère. » Après elle la mélancolie demeura aussi profonde qu'auparavant dans l'inspiration de ces siècles troublés. A vrai dire, la mélancolie en a été la grâce la plus précieuse. Elle a pénétré intimement le moyen âge entier, telle qu'une mélodie plaintive qui monte et chante sous les voûtes des cathédrales, s'enfonce dans la nuit des hautes ogives, et remplit bientôt l'immense vaisseau, répétant de nef en nef la même lamentation, éveillant à la fois le même soupir autour des archevêques de pierre allongés sur leurs tombeaux et des séraphins qui rayonnent dans les roses flamboyantes. Il n'est point alors d'artiste ou de poëte qui n'ait sa note douloureuse. Les peintres primitifs d'Allemagne, de Flandre et d'Italie, les Holbein comme Frà Angelico, les Van Eyck comme Sodoma, reproduisent sans cesse les scènes de la passion, que les sculpteurs groupent sous les portails où le long des jubés. Les architectes qui ont édifié les sombres églises romanes étaient poëtes de la même manière que le musicien qui a écrit le *Miserere* de la chapelle Sixtine. Il n'est point d'épopée chevaleresque qui n'ait quelque grand épisode de deuil : ainsi les adieux de Roland à son épée et à ses frères d'armes, ou les funérailles de Siegfried, mort, disent les *Niebelungen,* parmi les fleurs du printemps. Dante interrompt ses fureurs gibelines pour s'attendrir sur la Pia dé Tolomei, Françoise de Rimini, ou les jeunes fils d'Ugolin. Lorsqu'il arrive, dans le récit de la *Vita nuova,* à la mort de Béatrice, il n'a pas trop des paroles les plus lamentables de Jérémie et d'une vision apocalyptique pour exprimer sa désolation. Et s'il veut peindre l'approche du crépuscule, il dépasse même son maître Virgile par la suavité pathétique de l'image. « C'était l'heure qui éveille les regrets de ceux qui naviguent, et leur attendrit le cœur, le jour où ils ont dit adieu à leurs doux amis ; l'heure qui blesse d'amour le nouveau pèlerin, s'il entend dans le lointain la cloche du soir qui semble pleurer le jour près de mourir. »

E che lo nuovo peregrin d'amore
Punge, se ode squilla di lontano
Che paia 'l giorno pianger che si muore.

Notre Villon lui-même, ce joyeux gamin du vieux Paris, qui deux fois faillit monter à la potence, qui a passé sa vie à tourmenter les soldats du guet et à courtiser les *gentes saucissières* et les belles *lanternières* du quartier latin de cet âge-là, Villon devient grave quand il traverse le cimetière des Innocents ; il parle mieux alors et plus chrétiennement qu'Hamlet jouant avec le crâne sonore d'Yorick, et rien n'égale le charme de sa tristesse quand il songe aux dames du temps jadis chantées par les poëtes, et maintenant endormies dans la tombe : Berthe, Alice, Héloïse, Jeanne *la bonne Lorraine.*

Où sont-ils, vierge souveraine ?
Mais où sont les neiges d'antan ?

Les neiges d'antan, c'étaient la beauté, l'honneur, la vaillance, la piété, tous les rêves grandioses, toutes les amours sublimes du moyen âge, toutes les illusions nobles dont l'humanité se berçait depuis huit cents ans. Le

sillon d'amertume avait été creusé si profondément dans les cœurs, qu'en pleine renaissance les prophètes de l'âge nouveau, écrivains et artistes, Shakespeare et Cervantes, Léonard de Vinci, Albert Dürer et Michel-Ange, appartenaient encore par la mélancolie à l'âge précédent : de là le monologue navrant d'Hamlet sur la mort qui est un sommeil où l'on n'est pas bien sûr de rêver, et les dernières paroles de Macbeth sur la vie qui n'est qu'une farce de théâtre, débitée par un baladin idiot ; de là les larmes de don Quichotte mourant, et qui comprend enfin la vanité de ses chimères ; le sourire étrange de la Joconde ; l'attitude découragée des géants de marbre assis ou couchés sur le tombeau des Médicis, et ce chevalier symbolique *de la Mort*, arrêté sous une forêt sinistre par sa lugubre compagne de voyage, et qui, immobile et déjà roidi dans son armure de fer, regarde fixement le sablier presque vide où les siècles viennent de couler, et qui jamais ne se retournera plus.

« Le même homme, disait Héraclite, ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve. » De même l'humanité ne repasse pas deux fois sur le même sentier. Nous ne reverrons plus ni la sérénité héroïque de la Grèce, ni les passions généreuses du moyen âge. Le monde se fait vieux, et du sein des agitations de son âge mûr il n'a plus guère le loisir de se rappeler la grâce joyeuse de son enfance, les ardeurs maladives et les tourments de sa jeunesse. C'est le don souverain de l'histoire et des lettres de nous mettre, par la sympathie, en communion avec nos aïeux, tout en détournant notre esprit, au moins pour quelques heures, des choses du temps présent.

ÉMILE GEBHART.

VARIÉTÉS

Napoléon Ier et son historien M. Thiers, par M. JULES BARNI. — Paris, Germer Baillière.

« *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé* » était le titre d'une petite brochure qui eut en son temps un certain succès; elle était destinée à railler le système des amateurs de mythes; mais, M. Barni a raison de le dire, en un autre sens ce paradoxe pourrait bien être l'exacte et simple vérité. Oui, le Napoléon qu'a créé dans l'imagination publique le *Mémorial de Sainte-Hélène*, celui auquel M. Thiers semble avoir donné une existence historique par son volumineux ouvrage, ce Napoléon légendaire n'a jamais existé. Il s'évanouit devant la critique sérieuse, telle que M. Barni la pratique, devant l'histoire vraie, telle que la raconte M. Lanfrey. Déjà la correspondance de Napoléon, malgré ses lacunes de toutes sortes, avait porté un coup terrible à la légende. Quelle inappréciable confession ! Quand un homme de cette valeur a beaucoup parlé et surtout beaucoup écrit, le portrait le plus ressemblant qu'on ait de lui, c'est toujours celui qu'il a tracé lui-même ; il s'est photographié sans le vouloir, et la critique n'a le plus souvent d'autre œuvre à accomplir que de comparer ce précieux original aux copies plus ou moins altérées qu'on en a faites. C'est ce qu'a entrepris M. Barni, avec autant d'équité vraie que de science et de talent.

Certes, dans ce volume de trois ou quatre cents pages, rapides et fermes, l'intérêt ne languit pas un seul moment. Et pourtant, au premier abord, si l'on mesurait à la valeur réelle d'un livre celle de la critique dont il est l'objet, on serait tenté de reprocher à M. Barni l'importance qu'il attache à un ouvrage destiné, selon toute apparence, à disparaître pour faire place à une histoire plus sérieuse et moins incomplète. L'œuvre de M. Thiers commence à être sévèrement jugée. On en a signalé les défauts littéraires; mais, il faut en convenir, un tel sujet a pour nous un intérêt si grave, que c'est à peine si l'on songe à remarquer combien le style de M. Thiers est défectueux. Cependant, s'il est vrai, comme le dit Buffon, que les ouvrages bien écrits soient les seuls qui arrivent à la postérité, nous pouvons nous flatter que l'histoire de M. Thiers restera en chemin, et ne continuera point de propager la tradition mensongère dont il s'est fait le trop complaisant écho. A cet égard le style de M. Thiers est assez rassurant : il est clair sans doute, et c'est une qualité précieuse, quoique cette clarté, sensible dans le détail, disparaisse parfois dans l'ensemble, grâce à la multiplicité des détails. Il est simple, mais d'une simplicité trop souvent mêlée d'incorrection (1), et qui touche parfois à la platitude. Et ce qui en fait surtout ressortir l'insignifiance habituelle, ce sont de brusques explosions d'un lyrisme troubadour, dont on croyait le secret perdu depuis longtemps. Seul de tous les *mortels* (une expression qu'il affectionne), M. Thiers ose encore « *fermer les portes du temple de Janus* »; seul il n'hésite point à « *unir une branche d'olivier aux lauriers innombrables dont s'ombrageait la tête de Napoléon* »; seul il persiste à « *plonger la vieillesse* du général Éblé dans les flots glacés de la Bérésina »; enfin à se livrer à d'autres opérations du même genre qu'aucun mortel, tenant une plume, n'oserait se permettre aujourd'hui.

Mais ce travers inoffensif ne saurait être contagieux : ce genre d'élégance ne compte plus sans doute que de bien rares partisans. Il n'en est pas de même des idées, qui sont trop souvent encore celles de la France ; et, ce qui n'est guère moins dangereux, c'est l'omission systématique de certains faits auxquels M. Thiers ne paraît attacher aucune importance, et qui sont précisément les

(1) Par exemple, en parlant des députés aux cortès que leurs adversaires traitaient de factieux, il écrira : « Les *soi-disant* factieux. » Il écrira sans sourciller : « *M. de Talleyrand était le vaincu, bien qu'il eût aidé à se vaincre lui-même.* » Rien de pis sans doute que le style dit *élégant;* mais n'est-ce point pousser un peu loin l'abandon que de dire, en parlant de certains conspirateurs : « Ils se seraient emparés de la famille royale, et en auraient fait on ne sait quoi. »

plus propres à caractériser l'époque que raconte l'historien de l'Empire. La haute moralité de Tacite n'éclate pas seulement dans ses jugements exprimés : elle est aussi dans le choix des faits, lors même qu'il n'y ajoute point l'expression de son sentiment personnel. Or, l'ouvrage de M. Thiers, si volumineux, et à certains égards si étudié, néglige absolument toute une série de faits très-significatifs pour M. Barni et pour beaucoup d'autres, mais qui, à ce qu'il semble, n'offrent à l'historien de l'Empire aucune espèce d'intérêt. Tout ce qui est pur mécanisme militaire, diplomatique, administratif, y est étudié avec soin, avec une prétention plus ou moins fondée à l'exactitude la plus scrupuleuse. (Charras, du reste, a fort contesté cette exactitude même, sur le point spécial d'histoire militaire dont il s'est occupé). Mais à côté de ces divers mécanismes savamment décrits, il y a quelque chose que M. Thiers néglige, et c'est précisément l'âme de l'histoire, ce qui en fait la vie et l'intérêt. Cette espèce de matérialisme historique n'a pas même le genre d'exactitude partielle auquel il semblerait pouvoir prétendre ; car il arrive à négliger des forces qui ont peut-être le tort grave de n'être d'abord que des forces morales, mais qui deviennent tôt ou tard des forces organisées et redoutables, même au point de vue étroit où s'est placé l'historien (1). Malheureusement, comme M. Thiers est tout le contraire d'un idéologue (malgré les réflexions quasi-philosophiques sur le danger des passions, sur les caprices de la fortune, et autres vérités aussi neuves dont il a émaillé son livre), il semble qu'un fait, — je ne dis pas une idée, — un fait brutal, si grave qu'il soit par ses conséquences politiques, perde aussitôt à ses yeux toute son importance si son premier caractère est de choquer les principes mis en honneur par le XVIIIe siècle et violemment refoulés par l'Empire. Je n'en citerai qu'un exemple : la loi du 19 mai 1802, qui rétablissait la traite des nègres et l'esclavage aux colonies françaises. Que M. Thiers n'ait pas pour cette loi de lèse-humanité un seul mot de blâme, je le veux bien ; mais le rétablissement de l'esclavage et de la traite a eu au moins de terribles conséquences pour nous à Saint-Domingue ; plus tard, jusqu'en 1848, il a été pour les gouvernements qui ont succédé à l'empire un embarras grave qui n'a disparu que devant la suppression de l'esclavage, restée une des gloires les plus pures et l'un des services durables de la république de février. A ces titres divers, cette loi mériterait bien un instant d'attention : eh bien ! M. Thiers n'en dit rien. Il fait pis même que de n'en point parler du tout, il lance à ce propos certains mots bien équivoques et tout propres à donner le change : « *Quelques paroles*, dit-il, prononcées à la tribune du Corps législatif, en France, sur le rétablissement de l'esclavage aux Antilles... avaient contribué à inspirer aux noirs de Saint-Domingue l'idée que l'on songeait à les remettre en servitude (1). » Ces noirs, auxquels M. Thiers semble reprocher ce manque de confiance, n'avaient peut-être pas trop tort ; car ce qui justifiait leurs craintes, ce n'étaient pas *quelques paroles* en l'air, c'était une loi qui, en rétablissant l'esclavage, ne faisait aucune exception pour Saint-Domingue. Or, cette loi est de mai 1802, et c'est un an plus tard, en juin 1803, que se manifestaient les inquiétudes des nègres, au dire de M. Thiers lui-même. Il est vrai qu'en revanche il n'oubliera pas de nous apprendre, comme un fait propre à honorer Napoléon, que « la mère de l'impératrice, madame de La Pagerie, étant morte à la Martinique, Napoléon fit affranchir les nègres et les négresses qui l'avaient servie ». C'est fort bien sans doute ; mais il eût encore mieux valu ne pas avoir à les affranchir. Et qu'est-ce que vaut la mention de ce petit fait devant l'oubli du fait énorme qu'a négligé M. Thiers ?

Le nombre est grand chez lui de ces lacunes plus ou moins volontaires. Pour se rendre bien compte des inconvénients de cette espèce d'apologie par omission, il n'y a qu'à comparer les trois volumes parus de M. Lanfrey avec la période correspondante racontée par M. Thiers ; et l'on sentira, aussi bien que par les critiques de M. Barni, qu'après les vingt volumes de M. Thiers, même en se plaçant au point de vue apologétique qui est le sien, il y aurait encore toute une portion de l'histoire de Napoléon à écrire, des faits importants qu'on peut expliquer, justifier, admirer même, si l'on veut, mais qu'il faudrait mentionner du moins, quand on se pique d'écrire sérieusement l'histoire.

Peut-être suffirait-il donc de signaler ces omissions si graves pour compromettre l'autorité de ce livre, et les erreurs qui s'y mêlent ne mériteraient pas une réfutation approfondie si des circonstances diverses n'avaient donné à cette histoire une déplorable popularité. D'abord le nom de l'auteur, le rôle qu'il a joué, qu'il joue encore ; puis, une sorte de coalition bizarre d'opinions différentes pour exalter un livre dont ces approbations contradictoires suffiraient pour dénoncer le caractère équivoque D'un côté, on l'a proclamé *notre historien national ;* et sans vouloir toucher à un sujet que nous interdit la nature de cette *Revue*, il nous est bien permis de dire que, pour un livre d'histoire quasi-contemporaine, c'est une approbation un peu compromettante que cette estampille gouvernementale ; l'historien tourne alors à l'historiographe. Son premier mérite devrait être de paraître *sans garantie du gouvernement*. On ne se figure pas Tacite estampillé, ou Saint-Simon publié sous les successeurs de Louis XIV, avec approbation et privilége du roi. C'est ainsi, du moins que la postérité paraît en juger. Mais provisoirement, cette recommandation officielle a sa valeur auprès d'un bon nombre de gens qui chargent volontiers

(1) Lire, par exemple, tout ce qui se rapporte aux préliminaires de l'insurrection allemande de 1813. M. Thiers continue à ne voir guère à cette époque que le monde officiel ou militaire, les mouvements de troupes, les conférences diplomatiques, etc.

(1) Tome IV, page 357.

l'autorité, quelle qu'elle soit, de leur fournir des idées toutes faites en histoire, en philosophie, en religion, en littérature, en tout. D'un autre côté, l'Académie française a cru devoir passer sur les convenances qui peut-être lui interdisaient de se louer dans un de ses membres, en désignant pour un prix extraordinaire cette histoire comme l'œuvre qui, de notre temps, *ovait le plus honoré l'esprit humain.* Pour qui sait l'autorité que gardent encore en France les approbations de ce genre, il y a là un motif suffisant pour protester contre un engouement irréfléchi et rendu dangereux par les erreurs historiques et les lacunes systématiques de M. Thiers, aussi bien que par cette sorte d'immoralité inconsciente et naïve qui circule dans tout l'ouvrage et qui en est comme le parfum.

Je dis *naïve*, et je le maintiens. M. Thiers, cet homme de tant d'esprit, arrive pourtant à être aussi candide qu'un personnage de Florian, quand il rapporte avec une confiance attendrie les effusions sentimentales de Napoléon sur les calamités de la guerre, ou ses pieuses émotions en entendant « *la cloche du village voisin* » ! — « Dieu, dira-t-il ailleurs, après l'avoir fait si grand, l'avait fait *bon* aussi. « Il est bien vrai, ajoute-t-il, qu'il était arrivé « *à voir sans émotion la terre couverte de cent mille cadavres* ». Hélas, oui; mais c'était simplement une *insensibilité de profession*, dit M. Thiers. Or, Napoléon ayant adopté la *profession* de conquérant, on ne peut pas évidemment exiger de lui un genre de bonté tout à fait incompatible avec l'exercice de cette profession. On pourrait bien demander à M. Thiers pourquoi, étant *bon*, son héros croyait devoir se livrer aussi assidûment à des occupations dont le premier inconvénient était de le dispenser de toute sensibilité. Mais, sans le chicaner sur ce point, nous nous bornerons à constater ce genre d'idolâtrie naïve, qui ne permet pas à l'historien d'appliquer à son dieu les règles de la morale commune. Au reste, M. Thiers nous a livré son secret, quand il écrit à propos du guet-apens de Bayonne : « Assurément, si l'on jugeait ces actes d'après la *morale ordinaire* qui rend sacrée la propriété d'autrui, il faudrait les flétrir à jamais comme on flétrit ceux du criminel qui a touché au bien qui ne lui appartient point, et même en les jugeant d'après des principes différents, on ne peut que leur infliger un blâme sévère. Mais les trônes sont autre chose qu'une propriété privée ; on les ôte et on les donne quelquefois au grand avantage des nations dont on dispose ainsi arbitrairement, etc. »

C'est pour rétablir les droits de la *morale ordinaire*, que M. Barni a écrit son excellent volume.

Pour lui, en effet, simple idéologue, il s'en tient à la *morale ordinaire;* quant à la *morale extraordinaire*, elle n'est rien à ses yeux que de l'immoralité pure et simple. Sans se montrer plus scandalisé qu'il ne faut du machiavélisme bourgeois de M. Thiers, il rétablit pourtant avec fermeté les droits de la justice. Il semble avoir pris pour devise le mot de Channing : « A l'égard des crimes des hommes publics, le vrai sentiment moral est encore à créer. » Mais il ne s'agit pas seulement de juger les faits ; il faut d'abord les rétablir dans leur vérité, et c'est là que M. Barni fait preuve d'une critique impartiale et sûre : ce livre est un vrai modèle de discussion historique.

La première édition de ce livre, publiée à Genève, a déjà été traduite en Allemagne, et y a obtenu un succès rare dans un pays où l'on ne se pique pas toujours assez d'être juste à l'égard de notre pays. Réimprimé récemment à Paris, cet ouvrage en est ici à sa troisième édition (1). C'est un succès mérité. M. Barni avait publié l'année dernière un livre de pure philosophie : *La morale dans la démocratie;* la réfutation de M. Thiers pourrait s'intituler *la Morale dans l'histoire.* A voir combien d'historiens se montrent coulants sur le fait accompli, — et, il faut le dire, sans qu'on s'en s'étonne en général, — il est certain que cette intervention de la morale dans l'histoire aurait, entre autres mérites, celui de la nouveauté.

EUGÈNE DESPOIS.

Soirées littéraires de la Sorbonne

(le lundi, à huit heures)

Le 27 décembre. — M. CHARLES ROBERT, conseiller d'État : La suppression des grèves par l'association de l'ouvrier aux bénéfices du patron.

Le 10 janvier. — M. GIDEL, professeur au lycée Bonaparte : Les gens de province au XVIIe siècle.

Le 17. — M. BOHN, professeur au lycée d'Amiens : Gœthe, Récit de la campagne de 1792.

Le 24. — M. LEVASSEUR, membre de l'Institut : F. Bastiat.

Le 31. — M. MAZE, professeur au lycée de Versailles : Mirabeau avant 1789.

Le 7 février. — M. JULES DUVAL, directeur de l'*Économiste français* : Les colonies françaises au XVIIIe siècle (1715-1792).

Le 14. — M. BOISSIER, professeur au Collége de France : Les derniers païens ; Symmaque et l'autel de la Victoire.

Le 21. — M. TRÉVERRET, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux : Shakespeare poëte comique.

Le 7 mars. — M. LAVISSE, professeur au lycée Napoléon : Mémoires de Montluc.

Le 14. — M. CHARLES LÉVESQUE, membre de l'Institut : La Providence d'après la science.

Conférences du boulevard des Capucines, 39

(à huit heures et demie)

Lundi 27 décembre. — M. EUGÈNE GARCIN : *Les romantiques de 1830 et de 1851.* (Le pèlerinage en Orient. — L'épopée impériale. — Son dénouement. — Alfred de Musset. — La littérature personnelle et la chronique. — Comment l'art se régénérera).

Mardi 28 décembre. — M. LOUIS SIMONIN : Le libre échange et la protection. — Le traité de commerce.

Mercredi 29 décembre. — M. ÉMILE DESCHANEL : Étude littéraire sur Victor Hugo.

Jeudi 30 décembre. — M. JULES LERMINA : La vertu des femmes.

Vendredi 31 décembre. — M. SANDON : La femme et le mariage.

---

(1) Édition populaire à 1 franc.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 5 1er JANVIER 1870

Paris, 31 décembre 1869.

Beaucoup d'ouvrages ont paru dans ces derniers temps. Parmi les livres d'étrennes, pour ne prendre que les plus sérieux, nous citerons d'abord la traduction de Shakespeare, par M. Émile Montégut. Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en disant que M. Montégut est peut-être, à notre époque, l'homme le plus capable de traduire Shakespeare, par sa profonde connaissance de la langue et de la littérature anglaises, par ses nombreuses études sur le génie anglais, par son amour pour Shakespeare, et la pénétration avec laquelle il saisit la portée morale, la valeur littéraire de ses drames et de ses comédies. 500 gravures anglaises illustrent cette traduction. A côté de cette publication se placent les *Femmes de Gœthe*, commentées par M. Paul de Saint-Victor, et qui revivent dans les belles planches de Kaulbach. Dans un autre genre, la description de la nature par la plume et le burin, nous signalerons la *Nature chez elle*, dont le texte est de M. Théophile Gautier. Ce sont des paysages qui passent sous les yeux du lecteur, coteaux boisés, forêts, clairières, paysages de printemps, d'été, d'automne et d'hiver. Puis des scènes nocturnes, où l'on voit les animaux carnassiers se livrant au meurtre des animaux plus petits ou plus faibles. Le complément naturel de cette publication est le beau volume de M. Émile Blanchard (de l'Institut) sur les *Métamorphoses des insectes*. Enfin, comme livre de piété, l'*Histoire de Jésus-Christ*, par Mgr Dupanloup, magnifique ouvrage sur lequel nous reviendrons ; comme livre de science pure, c'est le livre de M. Lubbock, l'*Homme avant l'histoire*, qui nous paraît encore le plus sérieux.

En dehors des livres d'étrennes, l'ouvrage qui attire le plus l'attention en ce moment est celui de M. l'abbé Jules Loyson, intitulé l'*Assemblée du clergé de France en 1682* ; ouvrage historique s'il en fut, car le savant auteur ne procède dans le récit des faits et gestes de la célèbre assemblée qu'en s'entourant de toutes les pièces et documents authentiques, qu'il met sous les yeux du lecteur. Et pourtant c'est un ouvrage de polémique ! Oui, il était nécessaire de publier intégralement et exactement ces documents, parce qu'ils ont été récemment altérés et mutilés par la passion ultramontaine dans un livre qui a pour auteur un magistrat siégeant à Paris. Imprimer ces documents, c'était lui répondre et le réfuter; c'était en même temps défendre l'honneur de l'épiscopat français et du clergé du XVIIe siècle faussement accusés. Il fallait mettre le texte exact en regard du texte infidèlement cité. D'autres documents jusqu'alors inconnus, découverts par M. Gustave Saige, provenant de l'Agence du clergé, et faisant partie de la succession de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, second président de l'Assemblée de 1682, ont pris place dans ce volume et achèvent cette réfutation. Il ne manque plus, pour que le jour soit absolument complet sur cet épisode important de notre histoire religieuse, que de connaître les papiers contenus dans les archives du ministère des affaires étrangères; mais, pour une raison que nous ne parvenons pas à comprendre, on ne permet à personne d'aller les consulter.

Parmi les livres de philosophie, nous remarquons un volume plein de considérations ingénieuses et solides sur l'*Instinct*, par notre collaborateur M. Henry Joly, et des *Études de Théodicée*, par M. G. Tissandier. Dans ces études, qui résument son enseignement, le savant professeur à la Faculté des lettres de Douai, dont la *Revue* a publié d'intéressantes leçons, examine les grands problèmes de la métaphysique depuis l'origine des idées jusqu'à la Providence et à la religion. Notre siècle, qu'on disait absorbé par les préoccupations positives, semble se tourner maintenant vers les plus hautes régions de la philosophie, et nous assistons aujourd'hui à une rénovation des luttes métaphysiques, où la science, il est vrai, a beaucoup de part. Le livre de M. Tissandier tient honorablement sa place dans ce mouvement. Nous y reviendrons.

L'*Histoire de France populaire* de M. Henri Martin continue sa publication sous forme de livraisons illustrées ; dans la dernière, le récit aborde le XVIIe siècle. Le style est toujours clair, précis, semé de considérations judicieuses. Il sera intéressant de comparer cet ouvrage avec celui que M. Guizot est sur le point de faire paraître sous ce titre : *Histoire de France racontée à mes petits-enfants.*

Terminons par quelques récits de voyage : d'abord *Les naufragés des Aukland*, cette histoire vraie et si émouvante, où de vrais Robinsons ont dû leur salut à

leur persistante énergie; nous avions déjà parlé de cette aventure héroïque lorsque la Société de géographie en a été informée, il y a dix-huit mois environ; racontée avec un véritable talent d'écrivain, il n'est personne qui ne puisse la lire sans un vif intérêt. Tels sont les dangers que courent les marins; ces dangers sont effrayants. Quelles impressions ils éprouvent en les affrontant, on peut s'en rendre compte en lisant les intéressantes *Lettres d'un marin à sa famille*, par le docteur Charles Coquerel, médecin de première classe de la marine impériale, mort récemment à l'île Bourbon.— De l'extrême Orient vient de sortir un nouveau volume de M. de Beauvoir, *Java, Siam, Canton*, qui a déjà autant de succès que le volume précédent du jeune écrivain sur l'*Australie*. Ces récits nous transportent loin de l'Europe; nous pouvons même, si c'est notre envie, quitter la terre en suivant MM. Glaisher, Flammarion, de Fonvielle, Tissandier, dans leurs *Voyages aériens*. C'est là, par-dessus les nuages, que nous laisserons aujourd'hui le lecteur.

THÉATRE DE LA GAITÉ

MATINÉES LITTÉRAIRES

M. H. MAZE.

Tancrède

La représentation de *Tancrède* est une date mémorable dans l'histoire littéraire de la France; Voltaire, parlant de cette pièce, disait que ce n'était ni une tragédie ni une comédie et il l'appelle quelque part « son petit drame (1); » le mot est juste; *Tancrède*, c'est notre premier drame; costumes, action et appareil scénique, choix du sujet, versification, tout y est nouveau ou renouvelé; tous les éléments essentiels du drame moderne s'y rencontrent. Une telle œuvre devait trouver sa place dans ces *Matinées littéraires*, qui, selon l'ingénieuse idée de M. Ballande, doivent offrir, à côté d'une agréable distraction, un utile enseignement.

I

Le 22 avril 1759, dans son exil de Ferney, Voltaire se met au travail et, en trois semaines, compose *Tancrède*; le 19 mai, la pièce est faite, faite et non finie; quand l'auteur parle de sa « *Chevalerie* » achevée en deux mois (2), en un mois, en moins d'un mois (3), ce ne sont que façons de s'exprimer; en réalité, la pièce est faite et refaite du printemps de 1759 à l'automne de 1760; le poëte traite *Tancrède* comme sa maison de Ferney; il construit d'abord les quatre faces pour voir si l'architecture lui plaira et passe ensuite aux caves et aux égouts (1); pendant plus d'une année, il corrige, refond son œuvre, et même d'une étrange façon, non pas seul, non pas dans le silence du cabinet (nous voilà déjà bien loin de l'âpre travail des Corneille et des Racine; aussi serons-nous plus loin de l'idéal de l'art); le plan, le style, Voltaire revoit tout de concert avec ses amis, ses protecteurs, ses « divins anges », sa « tribu des anges (2) », les d'Argental, les Formont, les d'Argens, madame du Châtelet, les Chauvelin; vingt autres encore émettent leurs idées, présentent leurs critiques; à Versailles, à Paris, à l'armée le manuscrit circule; les observations, les mémoires pleuvent à Ferney; l'auteur, grâce à Dieu, ne se rend pas toujours; parfois il résiste même à sa spirituelle et savante amie, la comtesse d'Argental, son « Scaliger (3) »; mais combien forte est la tentation de céder! C'est de la tragédie en collaboration avec tout le monde (4); singulier péril, même pour un Voltaire, et qui sera trop souvent affronté par ses successeurs!

Le poëte fit d'abord représenter *Tancrède* sur son petit théâtre de Tournay; lui-même joua un rôle intéressant, celui d'Argyre, un père injustement rigoureux, mais encore plus malheureux que coupable; sa nièce, madame Denis, fit Aménaïde, la touchante héroïne du drame; elle ne s'appelait plus que Denis-Aménaïde; rien ne manqua à la solennité, pas même un orchestre de racleurs et de sonneurs de cor saxons réfugiés en Suisse, après les conquêtes de Frédéric II (du fond de l'Allemagne, Frédéric ne croyait guère travailler pour les fêtes littéraires de Tournay); parents, amis, voisins, les spectateurs devaient applaudir et n'y manquèrent pas; « jamais le mont Jura n'avait eu pareille aubaine »; tout le monde pleura, « les vieilles et les petits garçons, les Français et les Allobroges (5) ». Attendrir les Allobroges, c'était fort bien; mais il fallait « risquer ce jeu dangereux des cinq actes contre quinze cents personnes (6) » et quinze cents Parisiens. Voltaire voulait garder l'incognito; il trouvait plaisant de faire attribuer à quelque débutant les nouveautés de *Tancrède*, c'était encore un moyen de détourner les cabales « fréroniennes »; les circonstances, les indiscrétions de l'auteur lui-même ne permirent pas de satisfaire cette malicieuse fantaisie.

Le 3 septembre 1760, dans la modeste salle de la rue des Fossés-Saint-Germain (aujourd'hui, et par souvenir, rue de l'Ancienne-Comédie), les excellents acteurs du Théâtre-Français donnèrent la première représentation de *Tancrède*; en dépit de la saison, le *tout Paris* de ce temps-là n'était point, paraît-il, en villégiature; le nom de l'auteur, cette popularité que l'exil donne toujours en France (mais qui pour Voltaire survivra au

(1) Lettre du 3 juin 1759 au comte d'Argental.
(2) Dédicace de *Tancrède* à madame de Pompadour.
(3) Lettre à mademoiselle Clairon du 16 octobre 1759.

(1) Lettre au comte d'Argental, septembre 1759.
(2) Correspondance, années 1759-1760, *passim*.
(3) Correspondance, années 1759-1760, *passim*.
(4) *Histoire de la littérature française* de D. Nisard.
(5) Geoffroy, *Cours de littérature dramatique*, t. III : Remarques sur *Tancrède*.
(6) Lettre du 1er septembre 1760 au comte d'Argental.

retour), le bruit fait autour de la pièce avaient attiré la foule; les ennemis du poëte étaient là, d'ailleurs, bataillon serré, bien armé (force clefs et sifflets); Fréron venait d'être bafoué pendant cinq actes, — c'était long, — dans l'*Écossaise*, sous le nom de Frélon; ils n'étaient pas plus sympathiques à l'auteur, les courtisans de la Pompadour; la veille encore, ils avaient vu la divinité du jour insultée, par antithèse, dans l'*Orphelin de la Chine :* ce Voltaire ne respectait rien; l'étrange personne que son Idamé — (une Chinoise il est vrai; l'exemple venait de loin et semblait peu contagieux), — mais enfin l'étrange personne qui préférait la mort au divorce et, chose non moins bizarre, un mandarin, un simple mandarin à l'Empereur! Fréroniens, adorateurs de la marquise, rien n'y fit; malgré des longueurs, les deux premiers actes furent bien accueillis; au troisième, ce fut un véritable triomphe et qui se prolongea jusqu'à la fin: la bataille était gagnée; les larmes tombées de tant de beaux yeux avaient fait sur « *Satan Fréron* » l'effet « d'*eau bénite* » et détourné ses maléfices (1). Les Parisiennes avaient pleuré comme les vieilles du mont Jura. « Tout le monde fond en larmes, écrivait d'Alembert à son ami, » et il ajoutait: « Laissez dire les Aliborons, cette pièce restera au théâtre (2) »; jugement qui s'explique aisément quand on considère, sinon les détails, du moins le sujet, la composition, et tant de hardiesses plus ou moins heureuses sans doute, mais qui font de *Tancrède* une œuvre véritablement originale, unique même dans notre histoire littéraire.

II

Depuis son voyage d'Angleterre, Voltaire n'avait cessé de rêver et de poursuivre une réforme de la scène française; il avait vu à Londres les grands drames de Shakespeare animés, pathétiques, vivants, souvent tirés des traditions nationales; il avait cru dès lors certaines innovations nécessaires sur notre théâtre et, tout d'abord, il avait réclamé pour les acteurs des costumes historiques.

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, sans souci des temps, des lieux où se passait l'action, les comédiens étaient mis à la mode du jour; s'imagine-t-on Bayard, le chevalier Bayard, en habit chamois, poudré, frisé, musqué, et César en petit maître du XVIIIe siècle, couvert de rubans et de dentelles (3)? Agrippine et Jocaste paraissaient coiffées « *au rhinocéros et à l'oiseau royal* (4), *en grands* » *paniers, avec un corps de robe busqué* (5); » après son récit de la mort d'Hippolyte, Théramène échauffé n'en finissait pas de secouer la poudre dont l'avait inondé sa perruque; c'était autant de contre-sens et, comme dit Talma, autant d'erreurs bien regrettables à la scène, le lieu par excellence où le public vient s'instruire des mœurs et des usages du passé. Tout récemment, M. Ballande a fait reprendre *Andromaque* avec les costumes du XVIIe siècle; bien et dûment averti par la spirituelle conférence de M. Sarcey, le public n'a manifesté aucune répulsion; il est certain pourtant qu'Hermione en falbalas, l'éventail à la main, la tête couverte de plumes multicolores, était passablement grotesque, et le costume de mademoiselle Duguerret, l'intelligente actrice, nous a paru, sous ce rapport, pleinement réussi; l'expérience a-t-elle été d'ailleurs aussi concluante que possible avec *Andromaque?* Le nom de Racine, l'œuvre du poëte ne sont-ils pas aujourd'hui, pour nous, trop complétement identifiés avec le siècle de Louis XIV pour que nous pussions nous trouver vraiment choqués? Je ne sais, mais je crois, en tout cas, que malgré de récents et incontestables progrès, l'immense majorité des spectateurs est encore d'une extrême ignorance sur les costumes vrais des Hermione, des Pyrrhus et des Oreste. Au XVIIIe siècle, le public en savait beaucoup moins encore, et non-seulement il acceptait, sans réclamer, les traditions de la Comédie-Française, mais quand on voulut y toucher il protesta, cria au scandale, soutint la résistance des acteurs. A grand'peine Voltaire put obtenir que dans *Brutus* les sénateurs revêtissent non pas même le costume romain, mais la robe rouge de nos magistrats: ce fut une petite révolution; de nouveaux essais eurent lieu plus tard, notamment dans *Sémiramis* et dans *Tancrède;* Voltaire triompha; il triompha, grâce au généreux comte de Lauraguais qui l'aida de son influence et de sa fortune, grâce surtout à l'intelligence, au courage de trois grands acteurs, trois noms illustres trop oubliés: Lekain, Brizard, mademoiselle Clairon.

Elle était née tragédienne dans l'âme, cette Clairon que la nature avait physiquement si mal pourvue: petite, sans distinction, la voix longtemps couverte, elle devint, à force de travail, la première actrice de son temps, l'art et la perfection même. Voltaire disait: « Elle a dans la gorge de la machine à Corneille »; au théâtre, elle se transfigurait, elle transportait jusqu'à ses rivales. Un matin, madame Vestris, toute jeune, dans l'éclat de sa beauté, enivrée de ses triomphes de province, va la voir, lui dit des vers et, précisément, avec la superbe de ses vingt ans, le monologue d'Hermione où triomphait la grande artiste; mademoiselle Clairon écoute avec bienveillance, donne quelques conseils à sa jeune camarade, l'engage à travailler. Madame Vestris sort furieuse; à quelques jours de là, mademoiselle Clairon jouait dans *Andromaque*; madame Vestris court à la Comédie-Française et, quand Hermione paraît: « Ce n'est pas mademoiselle Clairon, s'écrie-t-elle, je l'ai vue chez elle; c'est une très-petite femme et voyez comme cette actrice est grande, comme elle se présente, quel maintien! » C'était elle cependant, et madame Vestris,

(1) Lettre au comte d'Argental, septembre 1759.
(2) Lettre à Voltaire du 22 septembre 1760.
(3) Talma, *Préface des Mémoires de Lekain.*
(4) Lettre de Voltaire à la comtesse d'Argental, 18 juin 1759.
(5) Andrieux, *Préface des Mémoires de mademoiselle Clairon.*

après l'avoir entendue, courut à sa loge lui demander pardon d'avoir osé réciter des vers devant elle; trente ans plus tard, et ayant acquis à son tour une belle réputation, madame Vestris répétait encore qu'elle n'était pas digne de dénouer les cordons de souliers de mademoiselle Clairon (1). Dans le public, il y eut longtemps des claironiens et des anticlaironiens: Voltaire était le plus ardent des claironiens; il avait fait du nom de l'actrice des mots très-significatifs; parlant du cinquième acte de *Tancrède*, si dramatique, il l'appelait une « *clironade terrible*, » une « *triomphante clironade* (2) »; aussi courageuse qu'intelligente, intrépide à la scène, « *Débora Clairon* (3) » mit tout son cœur à faire réussir les idées du poëte; elle comprit à merveille les avantages de cette réforme du costume, elle affronta le mauvais vouloir de quelques camarades et les lazzis de l'amphithéâtre; dans *Tancrède*, elle déploya toutes les ressources de son talent; jamais elle n'avait été si belle et elle rapportait modestement à l'innovation de Voltaire l'honneur de son succès; elle se plaisait à déclarer que les nouveaux costumes lui avaient permis de mieux prendre le ton de son rôle.

Brizard fut un excellent Argyre : laborieux et consciencieux acteur que ce Brizard ! Il avait, lui aussi, la vocation du théâtre, mais avec plus d'avantages extérieurs, une figure imposante, une haute taille. Il allait débuter comme jeune premier; faisant avec ses amis une partie sur le Rhône, la barque chavire; Brizard manque dix fois de se noyer et, par miracle, se raccroche, reste suspendu aux anneaux d'un pont; voilà les cheveux du jeune premier blanchis en quelques instants; ces précoces cheveux blancs lui firent adopter les rôles de rois, de pères, de magistrats: il y excella: il s'incarnait si bien dans ses créations, qu'il en perdait parfois jusqu'au sentiment de la vie réelle et jusqu'au sens commun: coiffé, dans je ne sais quelle pièce, d'un superbe casque de théâtre, un faux mouvement, près d'une torche, met le feu au carton peint, et le public de crier; Brizard ne s'émeut pas: il achève gravement sa période, prend alors solennellement son casque enflammé à deux mains et le remet, avec une dignité vraiment royale, à son confident, qui, se brûlant horriblement, fut bientôt moins majestueux. Dans *Tancrède*, et depuis, Brizard composa ses costumes avec un soin minutieux (4).

Un mot de Louis XV suffirait à l'éloge de Lekain (5) : « Cet homme m'a fait pleurer, moi qui ne pleure » jamais ». Fils d'artisan, destiné à l'atelier, Lekain, comme mademoiselle Clairon et comme Brizard, rêva de bonne heure les gloires du théâtre; pas plus que la première, il ne semblait fait pour la scène tragique: petit, très-lourd de corps, de physionomie vulgaire, la voix et la prononciation embarrassées, ce fut un vivant exemple de la puissance de la volonté et du travail. D'abord acteur, avec des camarades d'enfance, dans les petits théâtres de Paris, il eut la rare bonne fortune d'être entendu et remarqué par Voltaire qui désira s'entretenir avec lui; le poëte reçut bien le débutant, l'interrogea sur sa prétendue vocation; mais il savait les misères de cette vie d'acteur. Après avoir lentement absorbé avec son interlocuteur une douzaine de ces tasses de chocolat mélangé de café qui composaient souvent sa seule nourriture, tout à coup, comme ému de pitié : « Mon ami, dit-il à Lekain, voilà 10 000 francs, à » me rendre quand vous pourrez; commencez un éta- » blissement quelconque; je vous en supplie, ne montez » jamais sur un théâtre public ! » Lekain résista pourtant : il devait justifier la prédiction de Voltaire, qui, en dépit de ses objurgations et après lui avoir entendu réciter la première scène d'*Athalie*, l'avait embrassé en s'écriant : « Je vous prédis que vous aurez la voix dé- » chirante et que vous ferez un jour tous les plaisirs de » Paris (1). » C'est Lekain surtout qui seconda son maître, devenu son ardent protecteur, dans la réforme du costume; le premier, il hasarda les cheveux sans poudre, les bras nus, les habits de laine, les longues draperies, la chaussure antique; « il a fait le premier pas, dit » Talma (2), et ce qu'il a osé nous a permis d'entre- » prendre davantage ». Dans *Tancrède*, il fut un interprète consommé d'une des plus belles créations de Voltaire; il rendit admirablement ce rôle du chevalier français qui se venge par d'éclatants services de la patrie ingrate et d'une maîtresse infidèle. La Harpe, bien jeune encore, assistait à cette représentation du 3 septembre 1760; il se rappela toute sa vie, et il contait dans sa vieillesse avec émotion, cette grande soirée, ces triomphes de Lekain, de Brizard, de mademoiselle Clairon. Triomphes éphémères ! Ce Lekain, ce Brizard, cette Clairon, qui s'en souvient aujourd'hui? Quelques lettrés, quelques chercheurs savent leurs noms, et voilà tout. Injustice étrange ! Sans de tels artistes, aurions-nous jamais vraiment compris tant de chefs-d'œuvre? Et qui, parmi nos pères ou parmi nous, pourrait donc se flatter d'avoir pleinement goûté le *Cid*, *Polyeucte*, *Phèdre*, *Athalie*, avant d'avoir entendu Talma et Rachel? Voltaire savait le prix de ces grands acteurs, lui qui s'écriait, en entendant mademoiselle Clairon dans *Électre* : « Ah ! ce » n'est pas moi qui ai fait cela, c'est elle (3) ! » Dieu sait cependant comment on les traitait alors ces admirables interprètes du génie ! Souvenez-vous, messieurs, de Molière et de ce *peu de terre obtenu par prière* dont a

(1) Andrieux, *Mémoires de mademoiselle Clairon*.
(2) Lettre du 6 août 1760 à d'Argental.
(3) Lettre de septembre 1760 au même.
(4) Hippolyte Lucas, *Histoire du théâtre français*. — Gosselin, 1843.
(5) Voyez, sur Lekain, deux conférences de M. Samson dans notre troisième année, pages 65 et 171.

(1) *Mémoires de Lekain*.
(2) Préface des *Mémoires de Lekain*.
(3) *Mémoires de mademoiselle Clairon*.

si bien parlé Boileau ! Souvenez-vous de la charmante et éloquente Adrienne Lecouvreur, tant admirée, tant aimée, morte si jeune, empoisonnée peut-être et jetée à la voirie, n'ayant pas eu « la faveur

» De deux cierges et d'une bière (1) ! »

Le XIXe siècle a revu ce genre de scandales, et s'il est, dans cet auditoire, des vieillards qui me fassent l'honneur de m'écouter, ils se souviendront, sans doute, qu'en l'an de grâce 1815 il fallut l'intervention du roi lui-même pour faire rendre les derniers devoirs à mademoiselle Raucourt, la célèbre tragédienne qui enchanta leur jeunesse. Aujourd'hui nous enterrons nos acteurs, et même nous faisons mieux; il en est que nous payons très-cher de leur vivant; mais il reste encore je ne sais quels préjugés malheureux sur leur condition; en tous cas, une fois disparus, nous les oublions vite, même les plus fameux. Qu'elles étaient vraies et touchantes ces strophes de Musset à la Malibran, épuisée par ses triomphes mêmes et enlevée avant l'âge à l'admiration du monde :

Connaissais-tu si peu l'ingratitude humaine?
Quel rêve as-tu donc fait de te tuer pour eux?
Quelques bouquets de fleurs te rendraient-ils si vaine
Pour venir nous verser de vrais pleurs sur la scène?

et encore :

. . . . . Le peintre et le poëte
Laissent en expirant d'immortels héritiers;
Jamais l'affreuse nuit ne les prend tout entiers;

mais pour l'acteur

C'est l'oubli, la nuit et le silence !

Destinée bizarre, en effet ! Ces admirables interprètes, créateurs à leur façon, leur gloire ne va guère au delà d'une ou deux générations : l'histoire au moins leur devrait plus de justice ; pourquoi leurs noms n'accompagnent-ils pas à jamais dans la postérité celles des œuvres qu'ils firent admirer, ceux des types auxquels ils donnèrent le mouvement et la vie?

C'est, après Voltaire, à mademoiselle Clairon, à Brizard et à Lekain que revient l'honneur de la réforme du costume. Quant à cette réforme elle-même, n'exagérons rien; elle a aidé, en tous sens, au succès de l'auteur et de l'acteur; elle a contribué à l'instruction du public; croit-on cependant que les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine auraient moins ému la postérité s'ils eussent continué d'être représentés comme avant 1760? La différence eût été médiocrement sensible; surtout, nous n'ajoutons qu'un prix médiocre aux recherches de détail, aux soins minutieux dans la composition du costume; nous ne croyons pas trop à l'utilité des dépenses, parfois énormes, et des efforts, intelligents du reste, faits en ce sens depuis trente ou quarante ans; même, à cet égard, ce n'est pas de l'érudition qu'il faut au théâtre; la vérité relative et d'ensemble suffit.

(1) Voltaire, *Épître à M. Fakener*, en tête de *Zaïre*.

III

L'exagération même, dans la composition des costumes historiques, ne pouvait porter à l'art de sérieux préjudices; d'autres innovations de Voltaire, d'une utilité plus réelle peut-être, étaient aussi plus périlleuses.

Dans sa préface de *Tancrède*, l'auteur disait : « La tragédie n'est pas encore tout à fait ce qu'elle doit être ; » il lui manque ce grand appareil que les magistrats » d'Athènes savaient lui donner. » Venus dans un temps où le théâtre, simple entreprise privée, n'était guère que toléré, Racine et Corneille n'avaient pu ni dû songer à ce luxe de mise en scène, à cette pompe inséparable des représentations antiques, véritables fêtes publiques offertes par les gouvernements ou par de très-riches particuliers; traiter nos tragédies du XVIIe siècle de » conversations en vers (1) », de « longues conversations » en cinq actes (2) », c'était aller beaucoup trop loin ; mais il y avait une part de vérité dans la critique, si injuste qu'elle fût; l'action, dans ces tragédies, était en général lente et parfois languissante, l'appareil scénique nul ou peu s'en faut. Une seule fois Corneille, dans *Rodogune*, et Racine, dans *Athalie*, essayèrent de frapper à la fois l'âme et les yeux. A l'exemple de Shakespeare, Voltaire crut qu'il fallait « allier la pompe d'un appareil » nécessaire et la vivacité d'une action également terri- » ble et vraisemblable à la force des pensées et surtout » à la belle et naturelle poésie sans laquelle l'art dra- » matique n'est rien (3) ». Il n'espérait pas atteindre lui-même le but, mais il croyait qu'après lui viendraient des génies capables d'y toucher.

Avant tout, il fallait débarrasser la scène de ces bancs où les grands seigneurs venaient s'asseoir, gênant le jeu des acteurs, les poursuivant de leurs quolibets, cherchant à attirer sur eux-mêmes, sur leur belle mine, sur leurs broderies et leurs dentelles, l'attention du public. Ce n'était pas une petite affaire; Voltaire y travailla plus de trente ans et peut-être n'en serait-il jamais venu à bout si le comte de Lauraguais n'eût bien voulu offrir une indemnité considérable à la Comédie Française.

En 1760, la scène est libre, agrandie; Voltaire est maître de parler davantage aux yeux; il l'avait déjà tenté, avec des succès divers, dans *Ériphyle*, dans *Sémiramis*; dans *Tancrède*, l'appareil théâtral se déploya tout à l'aise; on vit « des drapeaux portés en triomphe, des » armes suspendues à des colonnes, des processions de » guerriers (4) »; un premier essai avait eu lieu à Tournay. « Je riais aux anges, écrivait Voltaire, en tapissant

(1) Lettre de Voltaire à mademoiselle Clairon, 16 octobre 1760.
(2) Préface de l'*Écossaise* (épître à M. de Lauraguais).
(3) *Idem*.
(4) Voltaire, *Lettre à d'Argental* du 19 mai 1759.

» la scène de boucliers et de gonfanons (1) ». Quand vinrent les représentations à Paris, du fond de son exil le poëte s'inquiétait sans cesse de la décoration générale, du nombre des assistants au troisième, au cinquième acte. Nous trouvons tout simple, aujourd'hui qu'on nous montre Aménaïde chargée de fers, que Tancrède provoque son rival en jetant à ses pieds son gantelet, et qu'après une victoire éclatante on rapporte le héros expirant sur un brancard décoré d'étendards pris à l'ennemi; en 1760, il y avait, dans chacun de ces détails, une singulière hardiesse.

Quel prix cependant Voltaire lui-même attachait-il à ce genre d'innovations, ou plutôt comment l'entendait-il? Ses imitateurs l'ont-ils bien compris? Nos dramaturges modernes ont-ils réellement pour eux une telle autorité? Autant de questions faciles à résoudre. Voltaire va nous expliquer Voltaire: « J'ose croire, disait-il, » que le sublime et le touchant portent un coup beau- » coup plus sensible quand ils sont soutenus d'un appa- » reil convenable (2) », mais il ajoutait : « Je sais bien » que ce n'est pas un grand mérite de parler aux yeux ». Nous avons déjà cité tout à l'heure le passage où il parle de la « force des pensées », de la « *belle et naturelle poésie* » *sans laquelle l'art dramatique n'est rien* ». « Plus on veut » frapper les yeux par un appareil éclatant, écrivait-il en- » core, plus on s'impose la nécessité de dire de grandes » choses; autrement on ne serait qu'un décorateur et » non un poëte tragique (3); ce sont les beautés de dé- » tail qui soutiennent les ouvrages en vers et qui les » font passer à la postérité ». Sans ces beautés, des ouvrages dramatiques ont bien pu avoir, grâce « à l'art » d'un acteur, à la figure et à la voix d'une actrice, plus » de représentations que *Cinna* et *Britannicus*; mais on » n'a jamais retenu deux vers de ces faibles poëmes, au » lieu qu'on sait *Britannicus* et *Cinna* par cœur ». Toute la verve de Voltaire se déployait contre un niais qui, voulant donner d'un opéra la plus haute idée, ne savait que vanter un défilé de deux cents cavaliers au galop, comme si « quatre beaux vers ne valaient pas mieux » qu'un régiment de cavalerie (4) ». Le novateur insistait pour que l'action restât simple : « La multiplicité des » événements et des intérêts compliqués n'est que la » ressource des génies stériles, qui ne savent pas ti- » rer d'une seule passion de quoi faire cinq actes (5) ». Il entendait qu'on se gardât bien de ces « *marionnettes* », de ces « *attrape-parterre* » (6), bons à divertir les « garçons perruquiers (7) ».

Un exemple, pris dans *Tancrède* même, fera mieux sentir encore avec quel goût, avec quelle mesure le novateur entendait lui-même l'innovation : il avait voulu qu'Aménaïde condamnée à mort parût sur la scène chargée de fers; mais voici que mademoiselle Clairon, enthousiasmée des idées du maître, ne se contente pas de ses chaînes; elle demande un échafaud; elle tient à marcher au supplice en présence des spectateurs; jamais peut-être Voltaire n'entra dans une si vive colère; voyez-le écrivant aussitôt à l'actrice, à Lekain, aux d'Argental; il proteste contre cette « abominable tentative (1) »; c'est « l'avilissement le plus odieux qui puisse » déshonorer la scène française et achever notre déca- » dence (2) »; en deux jours, il met tous ses amis en campagne, il les supplie d'employer « leur crédit pour sauver » la France de cet opprobre (3) »; il rappelle sévèrement les vers de Boileau, de ce « grand homme qui en savait » plus que les beaux esprits de nos jours (4) » :

> Mais il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.

Enfin, écoutez-le résumant dans un seul mot toute sa théorie : « J'ai crié trente ou quarante ans qu'on nous » donnât du spectacle dans nos conversations en vers ap- » pelées tragédies; mais je crierais bien davantage si l'on » changeait la scène en place de Grève ! » Diderot était du même avis : « Ne souffrez pas cet échafaud, » mort Dieu ! C'est peut-être une belle chose en soi; » mais si le génie élève jamais une potence sur la scène, » bientôt les imitateurs y accrocheront le pendu en per- » sonne (6). » Vous savez, messieurs, si Diderot a été bon prophète et combien, non-seulement de potences, mais de pendus, nous avons vu depuis au théâtre !

Ainsi donc Voltaire sentait le péril; il avait lui-même très-nettement marqué la limite; on ne saurait lui reprocher d'avoir laissé le champ trop libre au machiniste et au décorateur; il avait au contraire tracé une voie étroite, bien déterminée, malheureusement trop élargie depuis; tout au plus serait-ce le cas de répéter ici, en se souvenant d'une parole éloquente, que nous faisons toujours plus ou moins que nous ne voulons; cela est vrai de l'art comme du reste.

IV

Ce renouvellement de l'action et de l'appareil scénique Voltaire l'empruntait au théâtre anglais; il s'inspira aussi de Shakspeare quand il mit au théâtre des sujets d'histoire nationale, « les noms de nos rois et d'anciennes familles françaises (7) »; c'était d'ailleurs revenir aux traditions de l'antiquité; les poëtes grecs se plaisaient à faire revivre les héros des premiers âges; ils chantaient les gloires de la patrie, et parfois retra-

(1) Lettre du 18 juin 1759 à madame d'Argental.
(2) Préface de *Tancrède*.
(3) Préface de *Brutus*.
(4) Préface de *Semiramis*. — Dissertation sur la tragédie.
(5) Préface de *Brutus*.
(6) Lettre du 28 mai 1759 à d'Argental.
(7) Lettre du 16 décembre 1760 à Lekain.

(1) Lettre du 16 octobre 1769 à mademoiselle Clairon.
(2) Lettre du 18 octobre 1760 à madame d'Argental.
(3) *Idem*.
(4) Lettre du 16 octobre à mademoiselle Clairon.
(5) Lettre à Voltaire du 28 novembre 1760.
(6) *Zaïre*. — Épître à M. Fakener.

çaient les grands événements contemporains : sept ans seulement après Salamine, aux applaudissements de la Grèce assemblée, Eschyle avait célébré la défaite de Xercès et la grandeur d'Athènes. Au XVIIe siècle, nos auteurs avaient à ménager bien des puissances; ils se renfermèrent dans des époques trop lointaines pour éveiller les susceptibilités de M. le lieutenant; l'éminent M. Villemain nous le disait l'autre jour : « La liberté manquait au théâtre comme ailleurs ». Ajoutons que Corneille et Racine n'étaient pas, comme les anciens, personnellement mêlés aux luttes de la patrie : Sophocle fut stratége sous les ordres de Périclès dans la guerre de Samos; c'était un rude soldat qu'Eschyle, le frère de l'héroïque Cynégire; en composant son épitaphe, il n'oublia que le poëte : « Le bois tant renommé de Marathon et le Mède » à la longue chevelure diront si Eschyle fut brave; ils » l'ont bien vu »; et c'est tout : des *Perses*, de tant de chefs-d'œuvre, pas un seul mot. Enfin Corneille et Racine, si instruits, érudits même, connaissant à merveille l'antiquité, s'étaient médiocrement occupés de notre histoire; on se prend à regretter que de tels génies n'aient pas mis à la scène quelques-unes de nos gloires nationales; quels accents ils eussent trouvés en faisant parler un Karl Martel, sauveur de la France et de la civilisation européenne, un Charlemagne guerrier et pacificateur, une Jeanne d'Arc personnifiant la patrie, un François Ier personnifiant l'honneur ! Ces grands exemples auraient eu des imitateurs; il se serait formé un répertoire vraiment populaire; je ne sais même si, dans ces conditions, l'art tragique n'aurait pas eu plus de chances de durée et de vie. Voltaire comprit quel parti l'on pouvait tirer de tels sujets : « Ils seront, disait-il, la » source d'un genre de tragédie qui nous est inconnu » jusqu'ici et dont nous avons besoin (1) ». Malheureusement, les premières expériences furent faites « à une époque trop avancée de la langue et du goût », par un écrivain lui-même trop amoureux de l'exquise bienséance et de la politesse raffinée (2); la décadence avait commencé pour notre théâtre classique et ne devait plus s'arrêter. Les souvenirs du moyen âge et des croisades n'en furent pas moins accueillis avec une signalée faveur dans *Tancrède*, comme ils l'avaient déjà été dans *Zaïre*; une autre pièce, bien plus faible, mais pleine aussi de ces souvenirs, réussit également; *Adélaïde du Guesclin* fut d'abord sifflée; mais quelques modifications de détail et un changement de titre suffirent pour ramener le public. Ainsi, Voltaire exploitait le premier, non sans éclat, une mine féconde où, selon nous, on n'a pas assez puisé depuis; quel bonheur cependant ont porté aux œuvres les plus médiocres les noms illustres et les figures intéressantes de notre histoire ! Il leur dut uniquement son prodigieux succès, ce *Siége de Calais* de du Belloy, qui enthousiasma Paris et qu'on vint applaudir de tous les points de France; on sait les curieuses aventures de l'opéra de *Charles VI*; et ce *Lion amoureux* de Ponsard, tracé pourtant d'une main défaillante et que la mort allait glacer pour jamais, quel accueil enthousiaste nous lui avons fait ! Avec quel bonheur nous avons contemplé à la scène quelques personnages, quelques traditions de la glorieuse époque qui n'a pas encore eu son poëte, mais qui l'aura certainement un jour ! *Charles VI*, *Le Lion amoureux*, voilà des œuvres dont le mérite justifiait au moins en partie le succès; mais ne sait-on pas que pour assurer deux ou trois cents représentations d'un affreux drame, sans style, mal bâti, il a suffi parfois de montrer la robe rouge du cardinal de Richelieu ou la redingote grise et le petit chapeau? Et ce n'est pas seulement, bien entendu, le public français qui se laisse entraîner ainsi; j'en ai eu tout récemment une preuve bien éclatante, et chez un peuple qu'on dit si froid, en Hollande, à Amsterdam.

C'était en septembre 1869, au temps de cette kermesse qui amène dans la grande cité hollandaise jusqu'aux paysans de la Frise, de Groningue et de l'Over-Yssel; c'est à qui viendra dépenser là, en quinze jours de carnaval, aux auberges, aux baraques de saltimbanques, aux marchands ambulants de poisson et de denrées coloniales, les économies de l'année; les rues, les lieux publics ne désemplissent pas. J'errais parmi cette cohue, à travers les cent canaux et les mille ponts d'Amsterdam; dans ce Kalverstraat, où jadis logea Mirabeau proscrit, travaillant jour et nuit pour vivre. Je vis la foule arrêtée devant une de ces énormes affiches dont les Parisiens n'ont plus seuls le secret et au milieu d'un dédale de mots hollandais, indéchiffrables pour nous, je lus, non sans surprise, en gros caractères tout français : *Amsterdam en* 1672. C'était l'annonce de la représentation du soir au grand théâtre; un tel sujet piqua ma curiosité de Français et d'historien; je voulus voir comment, en Hollande, au XIXe siècle, on parlait de la France du XVIIe.

C'est au dehors une informe bâtisse que ce grand théâtre d'Amsterdam, mais au dedans bien aménagée, avec un spacieux rez-de-chaussée et quatre rangs de galeries; en entrant, une chose me frappa : les premières loges étaient vides; partout ailleurs, les spectateurs entassés, à la lettre, les uns sur les autres; moins instruit, moins blasé aussi, le populaire recherche plus avidement ces spectacles empruntés à l'histoire nationale; ce temps de kermesse éloignait peut-être aussi le beau monde.

Le drame commença, languissamment écouté d'abord; une intrigue d'amour, mal conduite, contrariait visiblement l'attente du public; il s'agissait bien d'amour en 1672, quand la dernière heure de la patrie semblait prête à sonner ! Au second acte, le plus profond silence s'établit : le décor représentait l'ancien hôtel-de-ville d'Amsterdam sur le Dam, et, dans la salle du conseil, les magistrats municipaux assemblés apprenaient

(1) Préface de *Zaïre*.
(2) Villemain, *Littérature française au XVIIIe siècle*.

que Louis XIV, après avoir repoussé toute tentative d'accommodement, s'avançait à la tête de 100000 hommes, dévastant la contrée; puis la délibération s'ouvrit sur les moyens de sauver la Hollande et vous savez, messieurs, à quel moyen on s'arrêta. Sacrifice admirable, héroïque! Pourquoi donc aller chercher si loin dans l'histoire des exemples de patriotisme quand il en est de tels si près de nous? Cette Hollande conquise sur les flots et sur l'Espagne, après vingt siècles de luttes non encore achevées, elle s'immola elle-même; ce sol arraché à l'Océan et au despotisme de Philippe II, il fut volontairement abandonné; en un jour, en un instant, ces industrieuses cités, ces maisons petites, mais si confortables, espoir du marin perdu au delà des mers, ces riches villas, ces jardins enchantés, ces plantes rares rapportées, à travers les orages, des Indes, de Batavia, de Surinam, des extrémités du monde, tout fut englouti; mais la Hollande inondée fut libre et elle se retrouva sur sa flotte avec Tromp et Ruyter, comme jadis, avec Thémistocle, Athènes à Salamine. En paraissant se perdre, elle se sauva; en se livrant à l'Océan, elle lui livra aussi l'armée de Louis XIV et contraignit le grand roi à reculer sous peine de mort. Quand on entendit ces bourgmestres et ces échevins d'Amsterdam s'écrier que la Hollande cesserait d'être ou qu'elle ne serait point esclave, il y eut dans le grand auditoire une indicible émotion; mais quand on vit, sous la conduite de ces mêmes magistrats à la fois administrateurs et capitaines, quand on vit les Hollandais, la pioche en main, détruisant ces digues élevées par les ancêtres et ouvrant eux-mêmes un passage à l'Océan, la salle entière éclata en applaudissements frénétiques; les acteurs durent s'interrompre plusieurs minutes. Tout à coup, de je ne sais quel coin des galeries, une voix, — je l'entends encore, je l'entendrai toujours, — une voix, jeune et vibrante, entonna l'hymne national de la Hollande; en un instant, les deux mille spectateurs, debout, l'entonnèrent après elle; l'orchestre dut suivre; le chœur antique ressuscitait; ce fut un moment sublime, et devant cette explosion du patriotisme nous nous sentions prêts, — nous Français, — oui, prêts à imiter ces voix qui célébraient l'échec de Louis XIV, mais qui flétrissaient en même temps une faute immense du pouvoir absolu, et, devant ce petit peuple accablé par les deux vastes monarchies de France et d'Angleterre, nous songions malgré nous à cette autre république, accablée aussi un siècle plus tard, condamnée aussi à périr, et qui fit à son tour reculer les rois coalisés en 1792!

Voilà, messieurs, comment ce peuple hollandais, réputé si froid, accueillait hier un drame bien médiocre à coup sûr, mais dont le sujet faisait vibrer la fibre nationale; sans doute, de telles manifestations ne peuvent se reproduire souvent, et elles sont loin d'ailleurs d'attester la valeur réelle d'une œuvre; mais je crois, pour ma part, que nos auteurs courraient de belles chances en mettant plus souvent à contribution l'histoire moderne et les souvenirs patriotiques, en reprenant les traditions de l'antiquité grecque, de Shakspeare et de Voltaire.

V

Costumes, action, appareil scénique, sujets nouveaux ou renouvelés, voilà certes, dans *Tancrède*, bien des points dignes d'attirer notre attention; Voltaire a été moins heureux peut-être quand il a tenté de modifier le système de versification; il ne contestait pas l'utilité, la nécessité de la rime: « Quiconque, disait-il, voudrait se » délivrer d'un fardeau qu'a porté le grand Corneille se- » rait regardé avec raison, non pas comme un génie » hardi qui s'ouvre une route nouvelle, mais comme un » homme très-faible qui ne peut pas se soutenir dans » l'ancienne carrière (1) ». Toutefois, il crut donner plus de variété à la versification et plus d'ampleur à la phrase poétique en substituant aux rimes ordinaires les rimes croisées; il ne niait pas d'ailleurs que « ce genre d'écrire fût dangereux » et que cette sorte de vers n'approchât peut-être trop de la prose (2). Nous sommes de cet avis, et le style même de *Tancrède* nous donne trop grandement raison. C'est une périlleuse tentation que d'avoir quatre vers à remplir avant de trouver la rime; sous prétexte d'une liberté plus grande dans la construction de la période, la phrase s'alourdit aisément, l'essai ne réussit pas à Voltaire et il n'y revint plus. Les rimes ordinaires sont, croyons-nous, préférables au théâtre; elles exigent plus de rapidité dans le style, elles entrent mieux dans l'oreille, elles se gravent aussi plus aisément dans la mémoire, et ce détail a bien son prix.

VI

Nous avons déjà longuement parlé de notre premier drame, et cependant nous n'avons pas encore insisté sur le principal attrait de cette œuvre, je veux dire le sujet même. Ce sujet, c'est, de tous, celui qui pouvait passionner le plus des âmes françaises; d'un seul mot, c'est l'honneur. L'amour n'est entré dans la pièce que pour faire mieux ressortir la grandeur, la sublimité de l'honneur chevaleresque; il y apparaît du reste chaste, touchant, dévoué jusqu'à la mort, non pas seulement chez la femme, mais, ce qui est bien plus rare, chez l'homme. Ajoutons que le drame se passe dans une république; on y voit la patrie tour à tour menacée et sauvée, sauvée par celui-là même qu'elle accuse de trahison et qu'elle proscrit; enfin le grand citoyen, le capitaine illustre, l'amant fidèle, *Tancrède*, y périt victime de son dévouement, de l'honneur:

> J'ai vécu pour venger ma femme et ma patrie;
> J'expire entre leurs bras digne de toutes deux,
> De toutes deux aimé; j'ai rempli tous mes vœux.

(1) Préface de *Brutus*.
(2) Préface de *Tancrède*.

Ce sont les derniers mots du héros.

Et maintenant, messieurs, souvenez-vous du moment où parut *Tancrède;* vous savez la date: 1760. En ce temps-là, madame de Pompadour gouvernait la France, nommait les ministres, les ambassadeurs, les généraux, faisait à son gré la paix et la guerre, — la paix en 1748, pour ne pas troubler plus longtemps les plaisirs de son royal amant, — la guerre en 1756, guerre anti-nationale, impopulaire, absurde, pour se montrer reconnaissante envers la fille des Césars qui daignait appeler sa *bien bonne amie* la fille du boucher Poisson. Nous venions d'être battus, humiliés surtout, à Rosbach, dans cette journée fatale où non-seulement la fortune, mais le courage, hélas! avaient paru manquer à nos soldats, commandés, il est vrai, par les favoris de la favorite; quelques centaines d'hommes seulement étaient tombés sur le champ de bataille, et les Prussiens avaient fait 7000 prisonniers. Parmi ces hontes accumulées, qu'on juge de l'émotion du public lorsqu'il entendait son poëte redire la gloire des ancêtres et leurs chastes amours, célébrer les mœurs républicaines, vanter la liberté, l'égalité, sous la domination des courtisanes et le régime du bon plaisir! Avec quel enthousiasme cette France, — qui allait se séparant toujours davantage d'un gouvernement égoïste, corrompu, déshonoré, — avec quel enthousiasme elle devait accueillir ces grands souvenirs, ces nobles exemples et les fiers accents que Voltaire avait parfois rencontrés! On cherchait, on trouvait partout des allusions sanglantes au temps présent; dès la première représentation et dès les premiers vers de la première scène, Brizard fut acclamé quand il prononça ces mots :

Il est temps de sauver d'un naufrage funeste
Le plus grand de nos biens, le plus cher qui nous reste,
Le droit le plus sacré des mortels généreux,
La liberté.

A la fin du même acte, lorsque Aménaïde dit à Fanie :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage;
C'est le sort d'un héros d'être persécuté,
Je sens que c'est le mien de l'aimer davantage;

tout l'auditoire salua dans ce passage une éloquente allusion au récent exil du duc de Broglie, le vainqueur de Bergen et de Corbach, mais qui n'avait pas trouvé grâce devant la toute-puissante marquise. L'heure de la justice n'avait pas encore sonné: on se vengeait comme on pouvait du pouvoir absolu, des humiliations qu'il infligeait à la France, des scandales qu'il donnait au monde; on applaudissait au théâtre de Broglie victorieux et disgrâcié; on chansonnait dans les rues le vaincu de Rosbach comblé d'honneurs :

Soubise dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher où diable est mon armée;
Elle était là pourtant hier matin;
Me l'a-t-on prise ou l'aurais-je égarée?
Ah! je perds tout, je suis un étourdi!

Le philosophe hardi se retrouvait à chaque instant dans le poëte; on frémissait en entendant ce vers :

L'injustice à la fin produit l'indépendance;

et ceux-ci :

A leurs seuls intérêts les grands sont attachés;
Le peuple est plus sensible, il est aussi plus juste;

ou bien encore ce court dialogue d'Aldamon et de Tancrède :

ALDAMON.

Je ne suis qu'un soldat, un simple citoyen.

TANCRÈDE.

Je le suis comme vous; les citoyens sont frères!

Ah! que l'on vienne comparer, aujourd'hui, ces vers si bien frappés, proverbes-nés souvent, répétés de bouche en bouche après avoir été si vivement applaudis à la scène, qu'on vienne les comparer à des brûlots éteints, à des feux d'artifice qui ne laissent rien après eux, nous sourirons à ces comparaisons ingénieuses de spirituels critiques, mais nous ne pourrons cette fois accepter leur jugement : au XVIIIe siècle, le théâtre était en France la tribune unique; il n'y avait nulle autre occasion de faire entendre au public ces maximes politiques, ces vérités hardies répandues à profusion dans les tragédies de Voltaire; le poëte lui-même le dit : « Le théâtre est le seul lieu où la nation s'assemble (1); » la nation: remarquez bien le mot, messieurs; il y avait le livre, sans doute, et même la liberté de la presse était plus grande qu'on ne le croit, qu'on ne le dit communément; mais tout le monde lisait-il donc en ce temps-là? Même aujourd'hui, tout le monde lit-il? Et, d'ailleurs, quelle différence entre la lecture solitaire, dans le silence, au coin du feu, et ces émotions communicatives du théâtre, quand je ne sais quel souffle, rapide comme la foudre et brûlant comme elle, vient à passer sur les hommes assemblés! Il y avait les salons, cette aimable et brillante société du XVIIIe siècle; là se propageaient, étaient discutées les idées nouvelles, les théories les plus hasardées; elles s'étaient ouvertes, en effet, et à deux battants, les portes de ces salons si longtemps fermés à tout ce qui ne descendait pas des croisés; à qui cependant s'étaient-elles ouvertes? A la haute finance, à ces fermiers généraux enrichis des sueurs populaires, et dont l'aristocratie avait eu besoin pour redorer son blason; elles s'étaient ouvertes encore à la noblesse de robe, à ces parlementaires d'ailleurs toujours détestés au fond; soyons justes: elles s'étaient ouvertes aussi pour ces lettrés, ces philosophes, ces rois de l'esprit; ils avaient conquis, eux aussi, leurs titres de noblesse et qui en valaient d'autres à coup sûr; mais le peuple, où se rencontrait-il avec les hautes classes? Nulle part, pas même dans les assemblées politiques, et, vous le savez, messieurs, il faudra une révolution

(1) *Tancrède*, préface.

pour qu'ils soient admis à délibérer avec les deux premiers ordres, ces gens des communes, ce tiers-état qui, si longtemps, avaient parlé debout et chapeau bas devant les privilégiés assis et couverts comme le roi. Ainsi, je l'avoue, je n'ai pas le courage de critiquer tant de vers éloquents; je me sens bien plutôt prêt à les applaudir comme ont fait nos pères. Ne faut-il pas tenir compte à chaque auteur des circonstances au milieu desquelles il écrivait?

Telles sont, messieurs, les principales causes du succès de *Tancrède* au XVIIIe siècle; telles sont les raisons qui en ont amené la reprise dans ces *matinées littéraires*. Ce fut la dernière tragédie de Voltaire qui réussit au théâtre (nous ne parlons pas d'*Irène*; ce ne fut pas *Irène* que l'on applaudit en 1778, mais Voltaire tout entier et prêt à descendre dans la tombe). *Tancrède* n'est pas une œuvre parfaite: bien loin de là; l'auteur le sentait; parlant de sa pièce: « Je baisse, je baisse, écrivait-il; je fonds », et, parodiant spirituellement un vers de *Tartufe*, s'en prenant à sa vieillesse:

« Le temps va d'un tel pas qu'on a peine à le suivre (1); »

Il disait encore: « La terre devient stérile à force d'avoir porté; je vous supplie de pardonner au pauvre laboureur (2); » expressions charmantes et qui vont à l'âme, quand on songe que ce vieillard de soixante-six ans accusait de sécheresse le sol merveilleusement fécond qui avait donné, depuis un demi-siècle, tant de riches moissons et qui devait porter encore, durant vingt années, tant de fleurs et de fruits! Tel qu'il est cependant, avec ses faiblesses très-réelles, notre premier drame est un ouvrage intéressant, plein de chaleur et de mouvement: il mérite de vivre; Voltaire y a préparé le développement d'un art nouveau, mis en action les plus généreux sentiments et servi encore la grande cause dont, toute sa vie, il prépara le triomphe, celle de la Révolution.

H. MAZE.

CONGRÈS DES ARCHÉOLOGUES RUSSES

SESSION TENUE A MOSCOU

M. M. POGODINE

Les études historiques et archéologiques en Russie (3)

II.

Constantin Fedorovitch Kalaïdovitch naquit archéologue. Son amour pour l'antiquité se manifesta dès ses premières années, alors qu'il était encore étudiant. Quand fut fondée la Société d'histoire et d'antiquités russes, c'est à lui encore candidat (4) que fut confiée, d'après le plan qu'il avait proposé, la publication des *Monuments russes* (Rousskia Dostopamiatniky). Je fis sa connaissance presque au sortir de l'Université: je m'adressai à lui pour lui demander si je pouvais publier dans le *Courrier d'Europe* quelques observations sur un ouvrage historique qui venait alors de paraître et qui jouissait d'une grande estime. Il m'y encouragea. Ce fut mon premier essai imprimé. Puis il se donna beaucoup de mal pour me faire confier la traduction de la *Grammaire paléoslave* de Dobrovsky: il n'y réussit pas....

En 1812, Kalaïdovitch prit congé de Karamzine, entra au service avec le poëte Jonkovsky et y resta jusqu'au départ des Français. Il tomba malade et revint à Moscou où il s'occupa d'histoire. Dans les premiers temps, la passion qu'il apportait à l'étude le porta à des excès de travail. A Wladimir, où il était allé faire des recherches, il montra quelques signes de dérangement d'esprit; on dut l'enfermer dans un monastère; au bout de trois ans, grâce à l'intervention du comte Roumiantzov, il fut mis en liberté et put reprendre ses études. Kalaïdovitch n'embrassait pas l'histoire dans son ensemble; mais il en connaissait, en fouillait à merveille les diverses parties: le manuscrit, le livre, la pierre, la croix, l'image, la monnaie, attiraient également son attention et donnaient lieu à des recherches diligentes et assidues. Il vivait dans les bibliothèques, passait la journée à fouiller les manuscrits, visitait sans cesse les changeurs et les orfèvres, travaillait sans relâche; une découverte suivait l'autre. Il les communiquait avec joie au chancelier de l'empire, qui lui répondait par le premier courrier. Ainsi furent publiés deux volumes des *Actes du gouvernement*, la *Description des manuscrits du comte de Tolstoï*, les *Lois du grand-prince Jean Vasilievitch* (nouvelle édition). Stroïev prit part à ces trois ouvrages; puis parurent les *Anciennes poésies russes*, les monuments du XIIe siècle, la préface de l'*Essai sur les magistrats municipaux* (posadniks) *de Novogorod*, enfin le travail sur *Jean Exarque de Bulgarie*, travail qui mit au jour un grand nombre de monuments très-curieux et très-importants de notre ancienne littérature, et qui découvrit comme un monde nouveau. Outre ces éditions publiées aux armes du comte Roumiantzov, Kalaïdovitch publia la première partie des *Monuments russes* recueillis par lui, où furent pour la première fois édités d'anciens documents d'une haute valeur; il prépara la seconde par des recherches sur la grivène (monnaie) de Novogorod et par l'étude de nouveaux matériaux relatifs à l'Exarque Jean. C'est alors aussi qu'il publia la table des *Documents russes* de Kœppen, et l'*Histoire de la petite Russie*. En outre, remplissant les instructions du comte Roumiantzov, il décrivait toutes sortes de manuscrits et d'objets, indiquait les achats à faire, préparait des notes sur Karamzine, entretenait une vaste correspondance avec Vostokov, avec le métropolitain Eugène, et dans toute la Russie.

Tout ceci s'accomplit dans l'espace de dix ans, de 1815 à 1825. Ses travaux, la tension de toutes ses facul-

(1) Lettre du 30 avril 1760 à d'Argental.
(2) Lettre du 13 juin 1760 au même.
(3) Voyez le numéro précédent.
(4) Étudiant non gradué. Ce titre correspond à peu près à celui de *licencié*.

tés, l'irritation que lui causaient les envieux acharnés après tout homme de talent, ébranlèrent cette forte nature. Il était d'ailleurs dans la misère, ses travaux étaient fort mal rémunérés. Le comte Roumiantzov n'était pas généreux pour les gens de lettres. Qui croirait que le travail sur *Jean Exarque de Bulgarie*, travail si fécond en découvertes, y compris le soin de la publication et la correction des épreuves, n'a été payé que de vingt-cinq roubles en assignats? L'ancienne maladie de Kalaidovitch lui revint. Au milieu des premières atteintes, il entreprit de publier un journal, *l'Observateur*, puis il devint tout à fait fou. Mais l'idée de ses études favorites ne l'abandonna pas dans sa démence, et une fois que j'allais le voir, il se mit à chanter d'une voix tonnante un hymne en l'honneur du chroniqueur saint Nestor et des moines du monastère Petchersky. Puis il se mit à m'exposer ses recherches sur la vie d'un saint qui n'existait que dans son imagination. Triste spectacle, de voir ce noble travailleur dans une pareille situation!

Pendant ce temps-là, sa femme et ses enfants étaient dans la plus profonde misère. Au bout de deux ans il se rétablit; mais son intelligence s'était affaiblie, son activité avait disparu; lui si vif, si ardent, il était devenu si sombre qu'on pouvait passer une soirée entière avec lui sans qu'il ouvrît la bouche. Il mourut, ne laissant pas même de quoi suffire à ses funérailles. Ce fut en Russie le premier homme vraiment dévoué à son œuvre. Archéologue passionné, il rendit des services immenses à la paléographie, à la numismatique, à la bibliographie, à toutes les branches de l'histoire. Que n'aurait-il pas fait dans d'autres circonstances? Honneur, dans cette assemblée, au noble travailleur dont la mémoire ne périra pas!

Un autre collaborateur du comte Roumiantzov à Moscou fut Paul Mikolaïevitch Stroïev, encore vivant et qui travaille encore aujourd'hui. Il commença par décrire, sur l'invitation du comte Roumiantzov, quelques bibliothèques de monastères; puis il imprima avec Kalaidovitch une description des *Manuscrits du comte Tolstoï* et d'autres ouvrages dont il a déjà été question. Il acheva la publication des *Actes gouvernementaux*, publia en deux volumes les *Annales de Sainte-Sophie* (Sophinsky Vreneninks), et après la mort du comte Roumiantzov il fit, sur l'invitation du comte Ouvarov, un voyage archéologique en Russie, recueillit des matériaux pour l'histoire de notre littérature, qui sont encore conservés chez lui en plusieurs volumes in-folio, décrivit plusieurs bibliothèques, publia les *Tsarskie vychody* (audiences impériales), avec un dictionnaire qui renferme d'importants matériaux d'archéologie, et écrivit une *Table* générale des chroniques déjà publiées.

Maintenant il s'occupe à dresser le catalogue de tous les métropolitains, évêques, archimandrites, et autres supérieurs des monastères : œuvre importante, indispensable aux futurs archéologues! Rendons-lui un juste hommage pour ces honorables travaux, et souhaitons qu'il les continue longtemps encore dans l'intérêt de la science!

Kalaidovitch et Stroïev étaient les principaux collaborateurs du comte Roumiantzov à Moscou. A Pétersbourg, Vostokov et Krug étaient ses conseillers; Adelung, Kœppen, Jazykov ses collaborateurs.

Alexandre Christoforovitch Vostokov est bien connu. Ses travaux philologiques ont été énumérés dans une notice spéciale par l'académicien Sreznievsky; je ne veux signaler ici qu'un de ses grands mérites. C'était un modèle digne en tout point d'être imité. Copier de sa propre main un long manuscrit n'était rien pour lui; une réponse détaillée à toute question qu'on lui adressait ne se faisait pas longtemps attendre. J'ai vu de longues lettres de Vostokov à Kalaïdovitch, lettres remplies de fragments des anciens documents dont ils s'occupaient tous deux. Dans son excellente description des manuscrits du musée Roumiantzov, — c'est un véritable *catalogue raisonné*, — il a d'une main libérale répandu une foule d'indications précieuses pour l'archéologie russe et lui a préparé bien des matériaux.

Adelung était chargé de recueillir des matériaux sur les voyageurs étrangers qui ont parcouru la Russie et écrit sur elle. Son œuvre capitale fut publiée par la suite, ainsi que le *Voyage de Meyerberg* (avec cartes), importante découverte archéologique pour le temps du tsar Alexis Michaïlovitch. Il publia avec le comte Roumiantzov une étude sur Herberstein. En outre il publia avec des dessins une description des portes de Kherson, à Novogorod; il la fit suivre d'une étude historique sur ce remarquable monument.

Pierre Ivanovitch Kœppen dressa un *catalogue* des monuments russes accompagnés de planches représentant des monnaies, des gravures, des pierres anciennes au nombre de cent soixante-quinze. Ce catalogue fut publié par Kalaidovitch aux frais du comte Tolstoï. Puis il s'occupa de recueillir les documents slaves parus jusqu'à ce jour : à ce moment venait d'être découvert le manuscrit paléoslave dit de Frizingen.

En 1825, Kœppen publia un journal sous le titre : *Revue bibliographique;* il renferme beaucoup de travaux archéologiques de toute espèce. Il est illustré de figures et mérite d'être aux mains de tous les archéologues. C'est là que se trouve le voyage scientifique et littéraire de Kœppen dans les pays slaves, voyage qui nous découvrit, on peut le dire, tout un monde pareil au nôtre et nous fit connaître les principaux travailleurs de cette époque.

Kœppen s'occupa beaucoup de recherches sur les saints russes; mais, telle était alors la rigueur de la censure qu'il ne put obtenir la permission de les imprimer. Il serait intéressant de publier ici les matériaux rassemblés par lui en prenant en considération les documents publiés par lui en latin à Paris par le jésuite russe, le P. Martynov (1) Kœppen plus tard s'adonna à la statisti-

(1) *Annus ecclesiasticus græco-slavicus*, par Martynov. Ce compilé-

que : sa carte ethnographique avec commentaires, et les matériaux qu'il a préparés pour un dictionnaire géographique, ont rendu de grands services à l'archéologie. A ce point de vue, il faut encore mentionner avec honneur son livre sur la Crimée avec un riche atlas. Il a publié aussi un court catalogue des Kurhanes (*tumuli*) russes. Son obligeance en matière scientifique, son ardeur pour tous les travaux d'érudition, son exactitude et sa rigueur germanique assurent à son nom un long souvenir à côté des noms de Vostokov et de Kalaidovitch : ils formaient entre eux comme une famille. A cette famille, il convient de rattacher aussi leur contemporain, le métropolitain Eugène, dont nous parlerons tout à l'heure.

Krug s'occupa surtout de numismatique et d'archéologie et publia des œuvres classiques sur ces deux branches de l'histoire: il avait auprès du comte Roumiantzov pleine et entière autorité en ce qui concernait les documents trouvés à l'étranger et les rapports avec les savants étrangers. Il mit en ordre et édita les travaux de Lehrberg, qui furent traduits en russe par Jazykov et publiés avec une carte aux frais du comte Roumiantzov.

Peu de temps avant sa mort, le comte Roumiantzov lui confia 12 500 roubles, complément d'une pareille somme déjà donnée pour éditer les chroniques russes sous les auspices de l'Académie.

Ce capital (en tout 25 000 roubles) a servi, si je ne me trompe, de point de départ à l'édition de la commission archéographique.

Frœhne, sur l'invitation du comte Roumiantzov, travailla sur les écrivains arabes relatifs aux slaves et à la Russie, et publia son livre sous ce titre : *Témoignage d'Ibn Fozlan et d'écrivains arabes ses contemporains sur la Russie.* On trouve dans ce travail beaucoup de détails curieux sur nos antiquités, nos coutumes, notre commerce, etc. Notre célèbre orientaliste Dorn, et plus récemment le professeur Khaolson y ont ajouté un complément très-remarquable.

Le métropolitain Eugène était le plus zélé des correspondants du comte Roumiantzov : il lui écrivait constamment, répondait avec soin à ses questions et recevait de lui des secours pour ses travaux, par exemple pour son *Histoire de la principauté de Pskov.* Le métropolitain Eugène fut pour nous un bénédictin infatigable doué de connaissances vastes et variées sur l'histoire russe, sans cesse occupé à les recueillir et à les répandre. Partout où le hasard l'amenait, il se mettait à chercher, à colliger, à transcrire, sans même penser à s'en faire honneur; partout il laissait des matériaux mis en ordre et arrangés par lui. C'est ce qu'il fit à Voronèje, à Novogorod, à Vologda, à Pskov, à Kiev. Il lisait tout, annotait tout, copiait tout, prêtait tout à ceux qui avaient besoin de recherches. Ses œuvres sont : *Dictionnaire des écrivains ecclésiastiques russes* (imprimé aux frais du comte Roumiantzov), *Dictionnaire des écrivains laïques,* que j'ai publié après sa mort, *Dialogue sur les antiquités de Novogorod*, *Histoire de la principauté de Pskov*, en quatre parties, *Description de la cathédrale de Kiev*, *Description du monastère des cryptes à Kiev.* On y trouve beaucoup de documents nouveaux et curieux sur toutes les branches de l'histoire; dans les derniers surtout la description des peintures et des édifices fournit des matériaux abondants. Eugène était aussi sympathiques à tous les travaux d'érudition, aussi disposé à les aider que Vostokov, Kalaidovitch et Kœppen.

Au règne d'Alexandre appartient encore l'illustre voyageur (le voyageur pédestre le plus souvent) Zorian Dalenga Chodakovsky (1). Il fut aussi aidé par le comte Roumiantzov. C'était un monomane dans toute la force du terme : il se faisait un système dans les livres et l'appliquait ensuite à un pays et à ses monuments. C'est à lui qu'appartient la théorie des *gorodistcha.* Voici le résumé de cette théorie, telle qu'il l'exposa à Kœppen.

Les *Gorodistcha* (2), dit-il, s'étendaient de la Kama jusqu'à l'Elbe, de la Dvina jusqu'aux monts Balkhans et à la mer Adriatique : autant il y a de *Gorodistcha,* autant il y a de mille carrés habités par les Slaves. Partout où elles ont laissé des traces, elles se ressemblent : elles ont un rempart de terre peu élevé et arrondi, fait uniquement de terre noire, elles ont leur entrée du côté de l'Orient et se rencontrent généralement dans les plus belles situations ; généralement il y a au milieu une sorte de cavité ; elles se trouvent pour la plupart à une distance déterminée l'une de l'autre ; les localités situées autour de ces *gorodistcha* avaient généralement les mêmes noms : les *gorodistcha* elles-mêmes, qui sans doute servaient autrefois de temples pour le culte des idoles, avaient leurs noms particuliers.

« Parmi les qualités particulières de Chadokovsky, a dit Kœppen, il faut signaler le talent qu'il avait de converser avec les gens du peuple. Dans leurs marchés, dans leurs chaumières, ils savaient, lui et sa femme, profiter toujours de leur rustique conversation, de leurs traditions, de leurs connaissances locales, et même de leurs superstitions. C'est ainsi qu'il réussit à recueillir de précieux matériaux au nombre desquels nous citerons toujours avec éloge ses travaux géographiques, ses collections des chants populaires qu'il avait entendus en Pologne et en Russie, et qu'il avait recueillis de la bouche des paysans eux-mêmes. »

A ces renseignements de Kœppen je puis ajouter ceci : j'ai moi-même entendu dire que Chodakovsky, lorsqu'il rencontrait un paysan sur le marché, lui posait quelques questions sur les noms des villages autour de quelques *gorodistcha*, puis, après en avoir entendu quelques-uns,

ment indispensable des Bollandistes a paru il y a quelques années à Bruxelles (Tr.).

(1) Chodakovsky était Polonais (Tr.).

(2) On trouvera d'intéressantes études sur les *Gorodistcha* dans l'ouvrage que M. Wocel vient de publier à Prague sur *les Antiquités de la Bohême* (Tr).

devinait les autres et les disait au paysan qui s'écriait étonné : Mais tu es sorcier, monsieur ! Tu ne demeures pas chez nous et tu connais toutes nos localités ! Je ne me rappelle plus si j'ai été témoin du fait, si je l'ai appris d'une tierce personne ou de Chodakovsky lui-même ; mais ce que je sais bien, c'est que Chodakovsky avec deux ou trois noms devinait souvent ceux des localités environnantes. Kalaidovitch, dans ses lettres sur les fouilles de Riazan, ayant passé en revue quelques *gorodistcha*, s'exprima peu avantageusement sur le compte de Chodakovsky, ce qui lui fit tort auprès du comte Roumiantzov et l'irrita vivement. Nous avons tous fait une objection capitale à Chodakovsky. La population fut-elle jamais assez dense pour avoir besoin d'un lieu de sacrifices par mille carré ? Chodakovsky écrivit une réponse qu'il ne put faire paraître de son vivant et que j'ai publiée après sa mort, l'ayant trouvée dans les papiers qu'il me légua. J'ai également publié sa très-curieuse dissertation sur les routes fluviales dans l'ancienne Russie, routes que suivaient les anciens princes pour aller recueillir les tributs. J'ai publié également le budget du voyage, pour lequel des ressources lui avaient été accordées sur l'intervention de Karamsine. Son plan primitif avait été publié dans deux recueils en 1820.

J'ai dû également à la veuve de Chodakovsky un atlas de la Russie : cet atlas de cent feuilles comprend l'indication des anciennes villes et villages ; j'ai eu également entre les mains les quatre ou cinq tomes in-folio du grand dictionnaire géographique composé par Chodakovsky en langue polonaise. Ce précieux ouvrage a passé avec ma collection d'antiquités à la bibliothèque de Pétersbourg. Plus tard, j'ai eu aussi entre les mains une carte de la Russie méridionale, que j'ajouterai à mon atlas historique de la Russie, ainsi qu'un dessin de Chodakovsky représentant une *gorodistche* près de Moscou. On trouve dans ces travaux beaucoup d'indications historiques et géographiques qui furent utiles à Karamzine.

Tels ont été les principaux archéologues du temps d'Alexandre Ier. Il convient de nommer encore Iazykov, qui par sa traduction du *Nestor* de Schlœtzer contribua à naturaliser parmi nous cette œuvre capitale pour la diffusion de la critique historique. Il traduisit aussi les recherches de Lehrberg sur quelques questions importantes de l'ancienne histoire russe, le voyage de Plan Carpin en Tartarie, et la relation d'un voyageur Schultberger sur le commerce russe. Il a laissé également une traduction de l'essai de Krug sur la chronologie byzantine, traduction qu'il serait utile de publier.

Le collègue et l'ami d'Iazykov, Nikolas Artsybychev, réunit à cette époque sa collection de toutes les chroniques, qu'il publia dans la période suivante sous ce titre : *Récits sur la Russie.*

Constantin Borozdine et Alexandre Ermolaïev firent et écrivirent leur voyage historique et archéologique en Russie, avec beaucoup de dessins et de plans. Cette œuvre ne fut pas publiée. Olénine recueillit des matériaux archéologiques ; Pierre Butkov et Étienne Russov appartiennent aussi à cette époque ; mais leur activité scientifique ne se manifeste que dans la période suivante. Lisenkov s'occupa des anciennes monnaies.

Tels furent les metteurs en œuvre de l'histoire russe jusqu'à l'année 1825. La perle de leur œuvre fut l'*Histoire de l'empire russe*, que Karamzine publia de 1816 à 1825. Le dernier volume, le XIIe, fut publié par le comte Bloudov après la mort de l'historiographe. Je crois inutile de m'étendre ici sur l'*Histoire* de Karamzine. Ce grand ouvrage, trésor de l'histoire russe, restera à jamais un glorieux monument de l'esprit, du talent, du génie russe ; par là, les Russes ont pour la première fois bien connu les destinées de leur patrie et ceux qui ont influé sur elle ; ils l'ont aimée avec plus d'intelligence, ils ont appris bien des choses dont ils n'avaient pas idée auparavant. Tous les anciens documents déjà connus, surtout les documents archéologiques, se sont illuminés d'une nouvelle lumière ; un désir plus ardent s'est éveillé de recueillir les matériaux de toute sorte. L'*Histoire* de Karamzine a fait époque dans notre vie: je suis convaincu que plus notre culture se développera, plus se dessilleront nos yeux aveuglés par des choses étrangères, plus on en comprendra la valeur et la portée; alors dans toutes les universités russes se fonderont des chaires pour l'interprétation de Karamzine, comme en Italie s'en fondèrent jadis pour l'interprétation de Dante.

L'époque que nous venons d'étudier peut se diviser en trois périodes : Règne de Pierre, règne de Catherine, règne d'Alexandre. Dans chacune de ces périodes, vous l'avez vu, eu égard aux circonstances et aux moyens dont on disposait, de grandes choses ont été faites. La période de Pierre nous a donné Tatistchev, Bayer, Dmitri Rostovsky ; dans la période de Catherine brillent les noms de Schlœtzer, Muller, Novikov, Boltine, Stritter, etc. Au temps d'Alexandre appartiennent Roumiantzov, Eugène, Vostokov, Kalaidovitch, Stroïev et enfin l'immortel Karamzine.

Le souvenir de tels travaux peut contribuer à rabaisser le ton des déclamateurs de journaux qui parlent si haut de la critique moderne et de ses exigences. Je voudrais bien leur demander ici quelles sont, parmi les exigences de la science et de la critique, celles que Schlœtzer et Karamzine n'ont pas connues. Tout cela n'est qu'un ensemble de phrases avec lesquelles le charlatanisme jette de la poudre aux yeux de l'ignorance ! Oui, messieurs, Karamzine et Schlœtzer pourraient sans aucun doute nous poser des questions auxquelles nous serions bien embarrassés de répondre.

Ils ne comprennent pas ces sciences, ceux qui croient qu'elles ont commencé avec eux. Sans l'époque de Catherine, celle d'Alexandre n'aurait pu se produire : le moderne ne peut bâtir son édifice que sur les fondements jetés par l'ancien. Plus on a parcouru de chemin,

plus on approche du but. Les fautes mêmes, les omissions, les lacunes des anciens, fournissent de précieux avertissements.

M. POGODINE.

— Traduit du russe par LOUIS LEGER. —

VARIÉTÉS

Lettres et souvenirs d'enseignement d'Eugène Gandar, publiés par sa famille et précédés d'une étude biographique et littéraire par M. Sainte-Beuve, de l'Académie française. — Deux volumes de la librairie académique Didier et Cie.

La notice de M. Sainte-Beuve sur Eugène Gandar est une des dernières et une des meilleures qu'ait écrites ce peintre de tant de portraits excellents qui resteront. Gandar était déjà connu de lui par une thèse remarquable sur Ronsard quand il devint son collègue à l'École normale en 1860, et, plus tard, il avait trouvé, soit dans la présentation de son *Bossuet orateur* à l'Académie française, soit dans le concours si désintéressé et si précieux qu'il prêta à la publication des *Lettres d'Eugénie de Guérin* (1), des occasions naturelles d'entretenir quelques relations avec l'illustre critique. Toutefois, Sainte-Beuve ne l'a véritablement connu qu'après avoir eu entre les mains les manuscrits de ses œuvres posthumes et de sa correspondance. Ces restes d'une belle âme semblent lui avoir inspiré quelque chose de plus que la curiosité pénétrante avec laquelle il recherchait et remettait dans leur jour tous les traits des physionomies qu'il nous a rendues. « Quelle digne et loyale nature ! » s'écrie-t-il en un endroit de sa notice ; dans les pages mêmes où il ne veut qu'analyser et expliquer, il laisse percer une admiration mêlée de je ne sais quel respect.

Ce qui l'a frappé et l'a conquis tout d'abord, c'est une qualité à laquelle il attachait pour lui-même le plus grand prix : la conscience. Mais autre est la conscience de Sainte-Beuve, autre celle de Gandar. La première (il est permis de le dire sans offenser une tombe à peine fermée) est surtout une conscience littéraire. C'est l'examen scrupuleux de tous les faits qui peuvent éclairer un sujet, et leur mise en œuvre sans ménagement, sans concession aux idées reçues, aux admirations ou aux antipathies de convention, sans autre souci, en un mot, que celui de la vérité fidèle et vivante. Dans le choix du sujet lui-même, dans celui des détails, non-seulement nulle complaisance, mais parfois nulle réserve morale n'arrête l'auteur. Il se fait un devoir rigoureux de voir clair et de faire voir clair aux autres dans tout ce que les Anglais appellent *matter of fact* ; il ne souffre rien d'incomplet ni d'obscur, quand il s'agit d'observer et de peindre ; mais il reprend sa liberté quand il en vient à juger, à donner son opinion, et il s'abandonne souvent sans scrupule à la passion du moment. De là la versatilité et la partialité qu'on lui a tant de fois reprochées. Ces défauts de l'homme se tournent d'ailleurs en mérites chez l'écrivain. Nous ne demandons pas à une œuvre littéraire des jugements tout faits, mais des indications exactes et précises qui nous mettent en état de juger par nous-mêmes, et, s'il se mêle à ces indications des traits de caractère, des échappées de passion, nous sommes doublement satisfaits : nous apprenons à connaître tout ensemble les choses dont nous parle l'auteur et l'auteur lui-même. A côté des figures qu'il sait si bien peindre, il nous livre, sans le vouloir, son propre portrait, et ce n'est pas le moins intéressant. N'exigeons donc pas de ce rare esprit des qualités qu'il ne comportait pas ; mais sachons admirer avec lui une nature d'un autre ordre, où la conscience littéraire, sans rien sacrifier de ses exigences, se subordonne à la conscience morale, à la préoccupation constante et inflexible du devoir sous toutes ses formes. Tel était Eugène Gandar, et tel est le principe de cette dignité et de cette loyauté que son biographe ne se lasse pas de faire ressortir et de louer dans toutes les productions familières ou étudiées de sa pensée.

Une conscience scrupuleuse commande l'estime ; mais elle ne fait pas toujours aimer. Son austérité nous éloigne en nous faisant trop sentir notre légèreté et nos défaillances, et nous nous vengeons volontiers d'une supériorité qu'il nous en coûte de reconnaître, en lui reprochant d'être étroite et intolérante. On ne fera pas à Gandar ce double reproche après avoir lu ses lettres. Elles respirent une âme large et vraiment humaine, ferme sans roideur, modérée dans ses jugements, indulgente aux simples faiblesses et ne s'indignant que des capitulations et des lâchetés. Elles laissent même voir quelques-unes de ces imperfections qui rendent l'homme plus aimable, parce qu'elles ne sont que la marque, non la dégradation de notre commune nature. Sa droiture se tempère d'une certaine indécision et, disons le mot, d'une sorte de mollesse, qu'il sait vaincre lorsqu'il s'agit de devoirs sérieux, mais à laquelle, dans les circonstances moins graves, il lui est doux de s'abandonner, quoique non sans luttes et sans remords.

Sa correspondance est remplie en grande partie par les récits de ses voyages en Italie, en Grèce, en Angleterre, tous entrepris comme des tâches obligatoires que lui imposent sa vocation et sa mission de professeur. Il veut tout voir et tout savoir dans les lieux qu'il parcourt. Mais, quelque ardeur et quelque intelligence qu'il apporte à ces études par monts et par vaux, sa pensée fait souvent l'école buissonnière. Elle se reporte sans cesse au foyer domestique ou sous les ombrages de *Rémilly*. Elle oublie les bords illustres de l'Eurotas pour suivre l'humble cours de la *Nied* et, au milieu des merveilles de l'Attique, elle assiste à la fenaison et à la moisson dans les prairies et dans les champs de son *Breuil bien-aimé*. Sans aimer ce qu'on appelle le monde, il a besoin de société, et d'une société dont il jouisse à repos, dans un salon animé par un peu de musique et par de bonnes causeries, surtout des causeries féminines, que nul ne sait mieux goûter, quand elles s'élèvent au-dessus de la frivolité et des commérages. Voilà ce qu'il trouve en passant, à Rome, à Florence, à Corfou, dans des maisons amies ou hospitalières, où il se reproche de s'attarder plus que ne le voudraient les exigences de son programme. L'absence de ces distractions intimes lui gâte le séjour d'Athènes, comme plus tard celui de Londres. Non pas qu'il soit insensible aux chefs-d'œuvre de l'art et aux splendeurs de la nature. Ni la fatigue physique, ni la lassitude d'esprit ne l'arrêtent dans ses efforts consciencieux pour les

---

(1) Ce fait, si honorable pour la mémoire de Gandar, n'a été divulgué qu'après sa mort par ses lettres à l'éditeur des Guérin, M. Trébutien.

contempler et leur arracher leurs secrets. Il a un sentiment très-vif et souvent profond de la beauté sous tous ses aspects. S'il se fait un devoir de l'étudier et de la décrire, il ne suit que son goût et sa passion en s'abandonnant aux jouissances qu'il lui demande. Mais c'est naturellement un rêveur, et, quel que soit l'intérêt de ses descriptions et de ses récits, ses rêves ont peut-être encore plus de charme. Il a besoin d'être talonné par sa conscience pour marcher d'un pas ferme devant lui. Un brin d'herbe le retient. Son imagination y voit tout un monde riche en impressions présentes et en souvenirs pleins de vie, où la Grèce ancienne et la Grèce nouvelle se mêlent à sa chère Lorraine, qu'il n'oublie jamais. C'est là, sans parler du style, dont on ne saurait trop louer la couleur si solide et si pure, ce qui fera vivre ses *Lettres* à côté des meilleurs recueils de ce genre. Elles rappellent celles d'un autre voyageur, qu'un but studieux a entraîné aussi dans des courses lointaines, et qui en fait comme lui à sa famille et à ses amis un tableau plus intéressant encore par ce qu'il y met de lui-même que par la peinture des lieux et des mœurs. Ce qu'il faut chercher, en effet, dans les lettres de Jacquemont et de Gandar, ce sont surtout leurs âmes, deux âmes également aimables, l'une plus forte, plus maîtresse d'elle-même, avec une pointe de scepticisme, l'autre plus délicate et plus élevée.

L'homme du devoir n'étouffe jamais chez Gandar l'homme d'imagination, et d'une imagination singulièrement riche et mobile. Aux nobles pensées, aux effusions d'une douce mélancolie succèdent, dans ses *Lettres*, des tableaux pleins d'enjouement et d'*humour*. Rien de plus joli que le portrait de Céphise, le petit cheval légué par madame Piscatory à l'École française d'Athènes :

« Il guide son maître ; il a ses promenades favorites, et révèle ainsi les préférences de son ancienne maîtresse ; devant les ruines, il s'arrête de lui-même, cherche les points de vue, et attend avec solennité qu'on ait assez regardé pour bien comprendre. Il court volontiers au Pnyx, et lorsqu'il est devant la tribune de marbre brut où parlait Démosthènes, il fait avec religion une longue halte. C'est le *cicerone* le plus intelligent, le plus agréable et le plus silencieux. »

On trouverait même, dans les lettres de Gandar, plus d'un trait de satire, qui rappelle, avec plus de mesure mais non moins d'esprit, la *Grèce contemporaine* de M. About. Il n'eût pas publié, je crois, par respect pour l'hospitalité reçue, tous ses jugements sur les descendants des héros de Marathon, et ses éditeurs ont sainement interprété ses intentions en en retranchant une partie; mais, à vingt-deux ans et dans l'abandon d'une correspondance familière, il disait ce qu'il voyait et ce qu'il pensait, et il le disait vivement et non sans malice.

Dans les actes sérieux de sa vie, on aurait tort de se le représenter comme un homme tout d'une pièce. Sa première pensée était toujours de rechercher ce qu'il devait à lui-même et aux autres; mais, dans cette recherche, son imagination l'entraînait en mille projets, tour à tour caressés avec amour, souvent poursuivis simultanément, et dont aucun n'était abandonné sans regret. De bonne heure il se décida pour l'enseignement public. C'était, à ses yeux, la carrière qui pouvait le mieux assurer l'utile emploi de son intelligence. Mais de bonne heure aussi une autre ambition s'était fait place dans son âme : il se sentait quelques-unes des facultés qui permettent d'affronter dignement la vie publique et d'y faire du bien. Il était en Italie, à la veille de s'embarquer pour la Grèce, quand éclata la révolution de Février. Ses lettres témoignent d'un enthousiasme contenu et d'un jugement droit, sans illusions comme sans pusillanimité. Au milieu des excès en sens contraire, il sait comprendre la liberté modérée et n'en pas désespérer. Mais ce qui le préoccupe surtout, ce qui obsède à la fois son imagination et sa conscience, c'est la pensée du rôle actif qu'il pourrait jouer et des services qu'il pourrait rendre. La position de sa famille, la jeune renommée que lui avaient faite dans son pays natal ses premiers succès universitaires lui auraient permis de songer à la représentation nationale si son âge n'y avait mis obstacle. En attendant ses vingt-cinq ans, il se prépare consciencieusement à ses devoirs de professeur; mais la politique l'attire toujours, et il n'y renonce que lorsqu'elle cesse d'offrir une carrière aux hommes de conviction et de cœur.

Tout entier désormais à l'enseignement et aux lettres, son esprit ne s'enchaîne pas dans une étude unique et exclusive. Notre chère Université ne laisse aucun de ses membres entièrement maître de la direction de sa pensée. Ses lycées ont leurs programmes aussi mobiles que variés. Ses Facultés, lors même qu'on ne passe pas d'une chaire de littérature ancienne dans une chaire de littérature étrangère et de celle-ci dans une chaire de littérature française, sont elles-mêmes assujetties à un règlement bizarre, qui exige tous les ans un changement d'enseignement. Mais il semble qu'Eugène Gandar se fût imposé un changement semblable, s'il ne lui avait pas été prescrit. Le cadre plus restreint de sa chaire de la Sorbonne et la liberté qu'a su s'arroger, en dépit des exigences bureaucratiques, le haut enseignement parisien, lui eussent permis de s'en affranchir. On voit cependant se succéder, sur l'affiche de son cours, dans un espace de six années, Pascal, Bossuet, Fénelon, Montesquieu, Voltaire, Diderot. Et il ne s'agit pas pour lui d'études superficielles et à bâtons rompus. S'il est entraîné par sa fantaisie, et s'il lui en coûte de ne pouvoir la suivre paisiblement et à son aise, il ne lui obéit qu'à la condition de l'allier à ses devoirs en lui imposant à elle-même tous les scrupules de sa conscience. Ses lettres à son beau-frère, M. Émile Michel, nous introduisent dans ce que M. Sainte-Beuve ne craint pas de nommer « l'atelier, le laboratoire, la *forge* du professeur ». Il n'est pas de spectacle plus attachant que celui de cette noble intelligence qui n'a pas le courage de se restreindre, mais qui a celui de s'interdire, dans toutes les directions où elle s'engage, des satisfactions indignes d'elle. Il doit traiter de la littérature italienne, et, au lieu de s'en tenir à l'un des grands poëtes du XIVe ou du XVIe siècle, il se laisse aller à embrasser toute la Renaissance, la renaissance des arts aussi bien que celle des lettres :

« Les secours ne m'ont pas tout à fait manqué dans le cours de mes recherches, écrit-il à M. Michel. Nous avons ici à Caen un très-beau moulage de la célèbre porte de Ghiberti. Le musée possède, vous le savez, le *Sposalizio* du Pérugin et une bonne copie de l'*Ecole d'Athènes*. La bibliothèque m'a fourni plus d'estampes que je n'espérais. J'y ai joint les *Vierges* de Raphaël, et l'on m'a prêté des photographies magnifiques du *Moïse* et du *Jugement dernier*. Vasari, Lanzi, Rio, les catalogues des musées étaient là d'avance sur ma table. J'ai lu Quatremère de Quincy. Je lis en ce moment un Essai sur les fresques de Raphaël, publié l'année dernière, en attendant l'édition française de Passavent qu'on nous promet toujours. Avec cela et mes souvenirs et des lambeaux recueillis çà et là, je

vais comme je puis, selon mes forces, moins mal que je ne devais le craindre. Cela suffit à ma conscience. »

Il ne faut pas sourire de ses efforts pour transformer en devoir cette variété d'études dans laquelle il se complaît. Il y a usé sa vie, avec le regret de n'avoir pu donner tout ce qu'il portait en lui, mais avec la conscience de n'avoir jamais entrepris que les plus nobles travaux et obtenu que les plus nobles succès :

« Je n'ai pu donner à Machiavel, dit-il dans la même lettre, que quatre leçons, à peine dix ou douze journées d'études. Jeudi dernier, j'ai commencé à parler de Michel Ange ; je l'ai conduit depuis le berceau jusqu'à la mort de Jules II. C'est vous dire que j'entreprenais de donner à mes auditeurs une idée du plafond de la Sixtine et du *Moïse*. Quelle tâche ! Je l'ai pourtant remplie à moitié ; car l'émotion paraissait très-vive de part et d'autre. Après demain, je conduis Raphaël jusqu'à la même date ; puis, jusqu'à sa mort. Et je reviendrai à Michel-Ange, achevant ce que j'ai à dire du sculpteur, du peintre, de l'architecte, du poëte. *Ces études font mon bonheur et mon tourment. Je m'y passionne et m'y consume.* »

Il se consumait en effet dans cette succession et cet enchevêtrement de travaux divers qu'il s'imposait pour son enseignement et qu'il n'a jamais cessé de poursuivre avec une égale conscience; mais il a pu du moins réserver pendant quelques années une partie de lui-même pour une œuvre complète et durable, son beau livre sur Bossuet.

« Bossuet m'a jusqu'à présent porté bonheur, écrit-il à M. Michel. On est tout surpris en général de voir un homme de mon âge publier un livre qui lui a pris six ans de sa vie. J'ai recueilli à ce sujet les marques d'étonnement les plus naïves et de très-précieux témoignages d'estime... Si j'en crois les échos, mon livre, très-bien accueilli en Sorbonne et à l'École normale, commence à trouver aussi à l'Institut des partisans décidés. »

L'Institut le couronna, bien peu de mois, hélas ! avant la mort de l'auteur; mais je ne sais si cette œuvre de haute et sûre critique y fut appréciée de tous à sa juste valeur. Sainte-Beuve raconte que M. Dufaure, lorsque le livre fut présenté au jugement de l'Académie française, se plaignit de n'y pas trouver tout ce que le titre promettait. Lui-même insinue qu'il eût été mieux intitulé *Bossuet prédicateur*. C'eût été encore un titre trompeur, s'il eût fait supposer une étude d'ensemble sur les sermons de Bossuet. Mais Gandar a clairement marqué le but qu'il s'est proposé par le double titre de son livre : *Bossuet orateur, études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet*. Il a voulu montrer en effet, par l'examen de ses premiers discours ramenés à leur texte vrai et classés, autant que possible, dans l'ordre où ils ont été prononcés, comment s'est formé le grand orateur, et l'on ne saurait nier qu'il n'ait rempli admirablement son programme.

Il s'était placé déjà à un point de vue semblable quand il avait étudié Nicolas Poussin dans un ouvrage de moindre étendue qui forme le morceau le plus considérable de ses *Souvenirs d'enseignement : Les Andelys et Nicolas Poussin*. Rien ne le peint mieux que l'origine de cet ouvrage. Il s'était imposé (le mot revient sans cesse quand on parle de lui) un voyage en Angleterre pour se préparer à traiter de Shakespeare à la Faculté de Caen. C'était l'année de l'exposition de Manchester, et les chefs-d'œuvre qu'elle réunissait l'attiraient plus encore que la littérature anglaise. Il faut lire dans ses lettres l'expression du ravissement qu'ils lui causèrent. Toutefois son patriotisme s'indigna d'y voir notre Poussin, dont tant de beaux ouvrages sont en Angleterre, représenté à peine par quelques-uns de ses moindres tableaux et de retrouver, dans les jugements des critiques anglais, l'écho de l'opinion, trop accréditée même en France, qui le revendique pour l'école italienne. Dès lors la gloire de Poussin obsède sa pensée. Mais comment trouver le loisir d'étudier à fond le grand peintre français et d'en parler dignement au milieu de la préparation laborieuse d'un cours de littérature étrangère? Il intéresse sa conscience à une tâche qui semblait au-dessus de ses forces, en la lui présentant comme un devoir précis envers l'Académie de Caen, qui l'avait admis dans son sein et à laquelle il ne pouvait se dispenser de donner un travail sur une gloire normande. C'est ainsi que ce travail prend place à côté de ses autres devoirs, sans leur porter préjudice, en mettant à profit tous les instants de répit qu'ils lui laissent. Il ne voulait écrire que quelques pages : deux années d'études lui fournissent la matière d'un volume substantiel, où il suit pas à pas le peintre des *Sacrements* jusqu'à la fin d'une carrière qui s'est achevée en Italie, mais dont tous les traits distinctifs appartiennent à la France, et qui a fait de lui « l'homme du monde, à le bien prendre, qui fut le plus de son temps et de son pays ».

Sans cesse occupé de s'interroger lui-même, de se demander ce qu'il *pouvait* et ce qu'il *devait*, Gandar s'intéressait surtout, dans l'histoire des lettres et des arts, à la façon dont se sont formés les grands esprits jusqu'à leur point de maturité. Aussi ceux qui nous ont livré leurs *confessions* avaient-ils pour lui un charme particulier. Il voulait faire de ces confessions le sujet d'un livre, dont il est souvent question dans ses lettres, pour lequel il avait recueilli d'immenses matériaux et qu'il ne lui a pas même été permis d'ébaucher.

Sa thèse sur Ronsard, ses deux livres sur Bossuet et sur Poussin, ne représentent qu'une faible partie des études qui ont rempli et consumé sa vie. Le reste ne revit que dans des morceaux détachés, dont les principaux sont ses leçons d'ouverture à Caen et à Paris. Quelques-unes ont été publiées pour la première fois dans la *Revue des cours littéraires* (1). Réunies, elles font comprendre la suite et le caractère de cet enseignement si bien nourri et si élevé, auquel il donnait toute son âme et qui faisait, comme il le dit lui-même, *son bonheur et son tourment*. Deux remarquables essais complètent ces *Souvenirs d'enseignement* ; l'un, sur Homère et la Grèce contemporaine, rappelle ses premières études ; l'autre, sur Diderot et la critique allemande, est sa dernière œuvre, une introduction à un cours que la mort est venue interrompre dès les premières leçons. Ces divers opuscules, de même que ses ouvrages plus étendus, auront leur place parmi les meilleures productions de la critique française au XIXe siècle. Un intérêt plus vif s'attachera à ses lettres. Plusieurs sont des chefs-d'œuvre. Elles ont révélé à quelques-uns de ceux qui croyaient le mieux le connaître certains côtés de sa nature qu'ils soupçonnaient à peine. Elles le révèleront tout entier aux nouveaux et nombreux amis que leur devra sa mémoire.

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) Dans nos IIe et Ve années.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 6 8 JANVIER 1870

Paris, 7 janvier 1870.

Le nouveau ministre de l'instruction publique s'est fait assez connaître par la part qu'il a prise aux débats du Corps législatif et l'action qu'il y exerçait sur ses collègues, pour qu'il soit inutile de donner à nos lecteurs de grands détails sur sa vie et ses actes. Né en 1811, âgé de cinquante-neuf ans, M. Segris a fait ses classes au lycée Louis-le-Grand. Ses études de droit achevées, il devint avocat à Angers et se plaça vite au premier rang du barreau de cette ville. Il est entré au Corps législatif il n'y a guère plus de dix ans, lors d'une élection partielle, peu de temps après le vote de la loi de sûreté générale. Jusque-là, M. Segris ne s'était pas occupé de politique d'une façon très-active ; dès qu'il fut député, prenant son mandat au sérieux, il étudia avec soin toutes les questions politiques, et le progrès de ses idées l'a peu à peu conduit vers le centre gauche. M. Segris réfléchit beaucoup, examine par lui-même et se détermine par lui-même, avec maturité, sans que personne eût aucune influence sur ses décisions. Il joint à des tendances foncièrement libérales la prudence et le bon sens ; aussi doit-on accueillir avec satisfaction son avénement au ministère de l'instruction publique.

Un des premiers actes du nouveau ministre sera, sans aucun doute, d'apporter aux chambres un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Nous avons lieu d'espérer que ce projet de loi ne surchargera pas de restrictions la liberté nouvelle qu'il aura pour objet d'établir.

— A la séance de rentrée des Facultés de Nancy, M. le recteur a constaté qu'«à aucune époque la question de l'éducation nationale et les problèmes qu'elle soulève n'ont été l'objet d'une plus vive sollicitude ; jamais ni l'État, ni l'opinion publique, cette puissance des temps modernes, n'ont montré plus de sympathie pour tout ce qui peut accroître la force intelligente et la dignité morale de l'enfant, de l'adulte et du citoyen. — De la base au sommet de l'édifice, qu'il s'agisse d'enseignement primaire ou d'enseignement supérieur, un souffle libéral, puissant, irrésistible, anime, fortifie, féconde la volonté et l'énergie de ceux qui ont l'honneur de participer au gouvernement de l'intelligence, de l'esprit, de l'âme, de cette jeunesse à laquelle appartient l'avenir. »

La Faculté de Nancy s'est enrichie de deux nouveaux cours, qui achèvent de la mettre au premier rang des Facultés des départements. M. Eugène Benoist, professeur de littérature ancienne, dont nous avons signalé les savantes études sur *Virgile*, dont l'érudition pénétrante a été vivement louée par M. Sainte-Beuve l'an dernier et par les plus illustres critiques d'outre-Rhin, a créé à Nancy un *Cours supplémentaire de philologie supérieure*, que le ministre, M. Duruy, a fait entrer aussitôt dans le cadre de son École pratique des hautes études. — D'autre part, cette année, s'est ouvert à la Faculté de Nancy un *Cours complémentaire de géographie*. La Faculté des lettres de Paris avait seule jusqu'ici une chaire consacrée à cette science.

— La lettre du docteur Livingstone, dont nous avons parlé dernièrement, est datée du 30 mai 1869 ; elle est arrivée à Zanzibar le 2 octobre. On y voit qu'il est très-difficile à l'illustre voyageur de trouver des porteurs pour se charger de ses lettres, ce qui explique la rareté de ses nouvelles. « Je n'ai plus, dit-il, qu'à relier les sources que j'ai découvertes (à 500 ou 700 milles sud de Speke et de Baker) à leur Nil. Le volume d'eau qui coule à partir du 120e degré de latitude sud est si considérable, que je crois avoir eu affaire aux sources du Congo tout aussi bien qu'à celles du Nil... La population de cette contrée est cannibale. Il me faut aller parmi ces gens pour descendre le lac Tanganika, si je ne suis pas mangé. »

— L'histoire contemporaine continue à susciter de nombreux écrits : *Bonaparte*, par M. Mario Proth ; *Origines d'une dynastie, le coup d'État de brumaire*, par M. Pascal Grousset ; *La bataille et la retraite de Leipsig*, par un ex-officier (dixième brochure publiée par la Ligue de la paix) ; *Histoire de la campagne de 1815*, par le colonel Charras, publiée pour la première fois en France ; l'*Œuvre de M. de Bismark*, par M. Vilbort ; enfin, le second volume de l'*Histoire contemporaine d'Espagne*, par M. Gustave Hubbard, et *Nos contemporains*, portraits biographiques paraissant par livraisons, par Ferragus (M. Ulbach).

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CARO

de l'Institut

Leçon d'ouverture. — Le problème de la création.

Nous sommes arrivés à la sixième année de cet enseignement, et je retrouve vos sympathies fidèles à cette chaire, comme au premier jour. En inaugurant cette nouvelle année, je dois mes remercîments à vous tous, messieurs, qui vous arrachez au tourbillon des affaires ou aux préoccupations de la politique, pour venir chaque semaine, dans cette salle obscure, entendre débattre les plus arides problèmes. C'est qu'il ne vous échappe pas que sous ces abstractions, s'agite une question éternellement nouvelle, éternellement actuelle, profondément humaine, une de ces questions dont Pascal disait : « Ce sont des choses qui nous importent si fort, qui » nous touchent si profondément, qu'il faut avoir perdu » tout sentiment pour être dans l'indifférence de ce qui » en est... Et c'est pourquoi, ajoutait-t-il, entre ceux » qui ne sont pas persuadés de ces vérités, je fais une » extrême différence de ceux qui travaillent de toute » leur force à s'en instruire, à ceux qui vivent sans s'en » mettre en peine et sans y penser. Je ne puis avoir que » de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement » dans ce doute, qui le regardent comme le dernier des » malheurs, et qui n'épargnant rien pour en sortir, font » de cette recherche leurs principales et leurs plus sé- » rieuses occupations. Mais pour ceux qui passent leur » vie sans y penser, je les considère d'une manière toute » différente. Cette négligence m'irrite plus qu'elle ne » m'attendrit ; elle m'étonne et m'épouvante ; c'est un » monstre pour moi. » — Dans cette région des idées métaphysiques, on ne trouve pas tout ce que l'on cherche, soit ! Mais le peu que l'on trouve suffit pour payer bien des peines. Ce qu'on saisit de la vérité suffit pour donner un prix infini à l'existence que le souci des choses éternelles a consacrée. Y penser seulement est un titre de noblesse intellectuelle, comme n'y penser jamais est un signe d'abdication, une marque de déchéance.

Où en sommes-nous du problème de la Cause première que nous poursuivons encore cette année avec la bienveillance assidue de cet auditoire, que l'obstination de nos recherches semble n'avoir pas lassée ? Rappelons ce que nous avons fait l'année dernière, et déterminons ce qui nous reste à faire pour arriver à notre but, qui est non pas assurément de résoudre ce grand problème d'une façon définitive et satisfaisante pour tous, mais de le poser d'une manière de plus en plus nette, de l'amener au dernier point où peut atteindre l'induction métaphysique.

Dans les premières leçons de l'année dernière, nous avons entrepris de justifier nos recherches sur les questions d'origine. Nous avons examiné avec la plus sérieuse attention, les fins de non-recevoir opposées à toute recherche de l'absolu, comprenant sous ce nom les substances et les causes. — Nous avons essayé de démontrer qu'il faut que l'école critique sorte de cette indécision plus ou moins poétique, mais nullement philosophique, dans laquelle elle prétend s'arrêter et nous arrêter avec elle : qu'elle ne peut se maintenir toujours dans l'étude exclusivement historique des formes mobiles et passagères de ces sentiments dans les races et les civilisations différentes ; qu'il est temps de couper court à des illusions stériles, s'il est démontré que ce sont des illusions ; qu'en tout cas, il faut prendre un parti : ou poursuivre des recherches utiles, avec l'espérance légitime d'aboutir à un résultat, ou décourager l'humanité pensante d'une recherche que l'on sait d'avance n'avoir pas d'objet. — Quant à l'objection de l'école positiviste, nous y avons répondu par une concession et par une protestation. Nous avons accordé à cette école que les conceptions métaphysiques sont absolument invérifiables, au sens positif du mot. Mais nous avons protesté contre la tentative de réduire toutes les sciences à une seule forme de science, toutes les méthodes à une méthode unique. Il y a des sciences de divers ordres et de diverses natures; voilà ce qu'il faut bien comprendre et ce que nous avons essayé d'établir. — Les positivistes eux-mêmes déclarent qu'il y a un monde au delà de celui où pénètre l'expérience sensible ; mais ils le ferment inexorablement à notre recherche. — Que l'expérience positive n'y puisse pénétrer, nous l'accordons sans peine ; mais que ce monde reste absolument fermé même à nos intuitions et à nos inductions rationnelles, voilà ce que nous n'accorderons jamais. Le positivisme ne peut d'ailleurs se tenir longtemps dans cette neutralité idéale entre les conceptions de la métaphysique et les négations du naturalisme. Il aboutit, par une pente insensible, à un dogmatisme négatif, qui est une autre sorte de métaphysique. Nier la métaphysique, c'est en faire d'une certaine façon. — L'esprit humain ne s'arrête pas à la limite arbitraire que lui imposent les fantaisies d'un système. On lui dit : « Un inconnu sans limites nous enveloppe. » Il veut savoir si cet inconnu n'est pas le prolongement des vieilles chimères, l'ombre persistante des superstitions à moitié dissipées par la science. On étend obstinément un voile devant lui : il le déchire d'une main violente ; il veut surprendre derrière ce voile ou le dieu inconnu, ou le néant.

Comme conclusion à ce débat préliminaire, nous avons établi la légitimité de la recherche métaphysique ; nous en avons fixé les conditions et les règles ; nous avons déterminé le caractère de la certitude qu'elle obtient, distincte et de la certitude mathématique et de la certitude positive, sans que pour cela elle soit moins légitime et moins assurée que celle de la géométrie ou celle de la physique.

Puis, nous avons marqué le plan de nos recherches ultérieures et tracé à grands traits l'itinéraire de notre entreprise. Analyser d'abord les éléments irréductibles de nos intuitions rationnelles, les *à priori* qui sont le dernier fonds de la raison ; puis chercher sinon la vérification positive de ces intuitions, du moins leur confirmation dans l'histoire des religions, dans l'histoire de la philosophie, dans l'étude scientifique de la nature, voilà quelle doit être la suite logique, à la fois rationnelle et expérimentale, de nos investigations dans cet ordre de problèmes qui ont pour objet la Cause première.

L'année dernière, nous avons dû nous borner à une partie de cette étude : la vérification des *à priori* de la raison dans l'histoire des religions et dans l'histoire de la philosophie; en d'autres termes, les manifestations de la raison étudiées sous leur double forme, la forme spontanée et la forme réfléchie : la forme spontanée dans la conscience religieuse de l'humanité, la forme réfléchie dans les grandes écoles métaphysiques ; l'idée de Dieu dans l'histoire, l'idée de Dieu dans la philosophie. Tel a été le plan que nous nous sommes tracé et auquel nous sommes restés fidèles durant toute une année.

Nous avons analysé avec le plus grand soin et le plus grand respect ce fait éternel de toute religion, l'*à priori* de l'idée de Dieu dans ses manifestations instinctives et spontanées. Nous avons recueilli et discuté les témoignages contradictoires à cet égard de cette science nouvelle, l'anthropologie, dont l'importance s'accroît chaque jour. Nous avons signalé la double caractéristique du règne humain, d'après M. de Quatrefages, le sens moral et le sens religieux. Il nous a paru utile, à ce propos, d'examiner successivement, dans le plus grand détail, deux thèses importantes sur l'origine et la portée du fait religieux : l'une, psychologique, sur le caractère transitoire de ce fait, qui correspond à l'enfance et à la jeunesse de l'humanité, et qui doit disparaître avec les progrès de la science et de la raison ; l'autre, produite au nom de la physiologie et de l'histoire, sur le caractère accidentel et variable de ce fait, lié aux influences de la race, du climat, du tempérament. Contre ces deux thèses qui aboutissent par des chemins divers au même résultat, nous avons établi : d'une part, qu'une analyse psychologique plus exacte, moins systématique, démontre la conformité de l'idée de Dieu avec les éléments stables, permanents de la nature humaine, avec ses plus intimes aspirations et ses plus profondes tendances ; d'autre part, que rien n'est plus contestable que cette assertion, tant de fois répétée, sur les formes religieuses fatalement liées à la race, par exemple sur le monothéisme des Sémites, expliqué par certaines circonstances physiologiques. Non, le monothéisme n'est pas l'instinct d'une race, il est l'instinct vrai de toutes les races, quand cet instinct n'est pas dévié par les circonstances ; instinct reconnaissable dans les mouvements spontanés et les impulsions de la nature humaine, si nous l'étudions dans ses plus nobles représentants, par exemple dans la race grecque, un des grands spécimens que l'humanité puisse donner d'elle-même. Chez cette race privilégiée, le polythéisme n'est qu'à la surface ; il recouvre l'instinct monothéiste qui tend de plus en plus à s'en dégager.

Nous ne faisons que rappeler devant vous les plus importants résultats de cette étude, pour marquer l'ordre logique et l'enchaînement de nos idées. Les dernières leçons du cours ont été consacrées à poursuivre ce même travail, la confirmation expérimentale de l'*à priori* de la raison, les manifestations réfléchies à travers les différents systèmes philosophiques. Ici nous nous sommes trouvés en face de deux arguments auxquels se réduisent toutes les preuves les plus savantes et les plus populaires, proposés par les plus célèbres philosophes : *Dieu prouvé par son idée ; Dieu prouvé par ses effets.* — Dieu prouvé par son idée, c'est l'argument métaphysique par excellence. C'est la substance de toutes les autres ; et quelque subtil effort que tente la critique, depuis le moine Gaunilon jusqu'à Kant, pour en infirmer la valeur et en affaiblir le prestige, cette preuve restera le fondement de la métaphysique. Réduite à ce qui en est l'essence, dégagée de tout ce qui est accidentel ou contestable, corrigée, épurée dans sa forme, elle demeurera indestructible. Tout le travail de critique tenté sur elle n'en pourra plus modifier que les formes individuelles, les traductions incomplètes ou défectueuses. Il ne touchera pas au fond, qui est l'inébranlable point d'appui de l'humanité pensante. — Nous nous sommes attaché avec un soin tout spécial à l'analyse du second argument, celui des causes finales, Dieu prouvé par ses effets. Nous en avons exposé l'histoire depuis Socrate jusqu'à Leibniz. Nous en avons poursuivi les fortunes diverses depuis le XVIIe siècle, où Bacon et Descartes le répudient, l'un par la critique, l'autre par le silence, jusqu'à Voltaire qui le défend avec un zèle passionné et la verve la plus brillante contre les lourdes attaques du baron d'Holbach. Nous n'avons pas craint de montrer dans Fénelon et Bernardin de Saint-Pierre l'abus facile qui peut être fait de cet argument et le discrédit qui en peut résulter. Nous avons suivi Kant dans la critique si profonde et dans la réforme qu'il a entreprise du concept de la finalité. Nous avons fait converger ces longues études préliminaires vers cette double question : Y a-t-il de la finalité dans la nature, et à quel signe peut-on reconnaître qu'il y en a ? — Enfin, que prouve la finalité ? Peut-on admettre qu'il y ait dans la nature comme une finalité instinctive qui soit le principe secret de ses métamorphoses et le ressort de ses évolutions mystérieuses ? Et nous avons amené le problème à ce dilemme fondamental qui a été notre conclusion : ou la Nécessité mécanique à l'origine des choses ou plutôt sans origine des choses, ou la Pensée intelligente au commencement du monde ; la Nature éternelle et fatale, ou la Raison souveraine, libre et créatrice ; une Force aveugle, ou Dieu.

Et maintenant nous avons à poursuivre notre tâche, non plus dans l'histoire des religions ni dans la philosophie, mais dans la science. La science positive a été si souvent invoquée contre la notion d'un Dieu créateur, qu'il faut examiner et discuter les témoignages qu'elle apporte dans ce problème. Il y a en effet une foule de questions limitrophes entre la science positive et la métaphysique, qu'il est du plus haut intérêt d'étudier en vue d'éclairer nos recherches spéculatives. Quand notre étude n'aurait d'autre résultat que de défendre les droits de la métaphysique compromis par les usurpations de certains savants et de nombreux empiétements de frontières, quand il ne s'agirait pour nous que de reprendre notre bien, l'idée métaphysique imprudemment engagée dans ces questions de pure science, et de marquer exactement la part et les limites des deux ordres de connaissances qui se touchent par tant de points, jusqu'à se confondre souvent mal à propos, un pareil résultat ne serait pas médiocre assurément et vaudrait l'effort qu'il aurait coûté.

Pour toutes ces questions limitrophes, un savant célèbre a posé, dans une occasion récente, en termes définitifs, la règle à laquelle doit se conformer la science positive. C'est à propos du centenaire de M. de Humboldt dont M. Agassiz a si heureusement résumé les titres scientifiques (1). Répondant à certaines curiosités empressées de savoir quelles étaient au juste les idées philosophiques de M. de Humboldt, quelle opinion il avait touchant les problèmes considérables de la destinée de l'homme et de l'origine des choses, M. Agassiz affirmait que rien n'autorisait l'école de l'athéisme à revendiquer M. de Humboldt comme un de ses chefs. « C'était, nous dit-il, un esprit trop logique pour admet- » tre qu'un tout harmoniquement combiné puisse être » le résultat de circonstances fortuites. » Mais au vrai, en tant que savant, M. de Humboldt ne posait pas ces questions. « Il savait que le temps n'est pas encore venu de faire porter cette investigation sur l'origine des choses ; il savait que, avant de discuter sur la part directe prise par le Créateur aux événements qui ont amené la condition actuelle de l'univers, il fallait être d'abord parvenu à une intelligence complète des lois physiques qui gouvernent le monde matériel, et qu'on ne peut sans erreur attribuer à l'action d'une puissance suprême des événements et des phénomènes qu'on peut tout aussi bien déduire du jeu incessant des causes naturelles. Tant qu'on n'a point rencontré la limite où ces causes cessent d'agir, il n'y a pas lieu de faire intervenir dans la discussion scientifique la considération d'un créateur. »

Voilà parfaitement définie la situation de la science positive à l'égard des problèmes de cet ordre. Elle doit, avant de les poser, s'assurer qu'elle a épuisé toutes les explications tirées des causes naturelles ; elle doit aller jusqu'à la limite où ces causes cessent d'agir. Mais pour les sciences philosophiques, cette règle demande à être modifiée. Il y aurait abus à l'imposer à nos investigations ; ce serait les supprimer absolument que de les ajourner à l'heure où la science positive aura atteint cette limite, peut-être idéale, de l'épuisement absolu des causes naturelles. —Ici, notre point de départ est sensiblement différent. Nous partons d'un fait métaphysique considérable : l'*à priori* de la raison, l'idée de Dieu. Nous avons entouré cette idée de toutes les clartés qu'a pu nous fournir soit l'analyse des grandes doctrines philosophiques, soit la vérification expérimentale poursuivie dans l'histoire des religions. Notre devoir rigoureux est non pas d'attendre que la science positive soit achevée, c'est-à-dire qu'elle ait épuisé toutes les explications tirées des causes naturelles, mais d'examiner scrupuleusement les faits recueillis par elle, d'en suivre les dernières conséquences, pour voir si de ces faits, de ces conséquences, il ressort une fin de non-recevoir quelconque contre le concept de la Cause première. Nous nous rencontrerons peut-être un jour avec le savant sur cette ligne de démarcation si nettement tracée par M. Agassiz ; mais notre marche aura été dirigée en sens inverse, parce que notre point de départ aura été pris à l'autre extrémité de l'horizon. — Ainsi le philosophe n'est pas tenu d'ajourner ses conclusions au jour problématique où la science positive reconnaîtra que l'action nécessaire des lois doit faire place à l'intervention d'une puissance suprême. Il a seulement à se demander si ce concept de la Cause première, qui fait si intimement partie de la substance intellectuelle et de la vie morale de l'humanité, est déclaré impossible par les sciences de la nature. C'est une contre-épreuve, mais négative, qu'il doit tenter, une vérification, si l'on veut, par les sciences de la nature en tant que ces sciences ne contiennent pas une contradiction manifeste à la donnée métaphysique. Cette règle est la bonne. Nous ne subordonnons pas la vérité métaphysique à la vérité positive et expérimentale. Nous ne faisons pas dépendre nos convictions des décisions ultérieures de la physique et de la chimie, mais notre devoir est de rechercher s'il est vrai, comme on le prétend, qu'il y ait incompatibilité absolue entre les vérités d'un certain ordre et les résultats de notre investigation métaphysique. Or, dans l'état actuel de la science, je crois pouvoir affirmer : 1° qu'il n'y a sur aucun point de contradiction réelle ; 2° que toute contradiction apparente s'évanouit sous un examen plus approfondi ou sous un regard plus libre.

En étudiant les données et les résultats de la science positive dans leur rapport avec le problème métaphysique, nous croyons pouvoir les distribuer en deux catégories : les *faits négatifs*, ceux dont on prétend tirer parti contre l'idée d'une Cause première, et les *faits positifs*, ceux qui témoignent en faveur de cette idée.

Dans la première catégorie se classent d'elles-mêmes les thèses célèbres de l'école naturaliste sur l'éternité

(1) *Revue des cours scientifiques*, septième année, n° 3.

de la matière, sur la nécessité et l'immutabilité des lois excluant l'intervention d'une puissance suprême, sur la circulation éternelle de la matière, sur l'affinité de la matière considérée comme le principe unique de l'organisation universelle, sur l'origine de la vie réduite à une conception mécanique. A ces questions viennent se joindre les controverses sur les générations spontanées et l'hétérogénie, les théories transformistes sur l'origine des espèces. Nous ne prétendons pas étudier à fond ni encore moins résoudre scientifiquement ces questions. Notre prétention est beaucoup plus modeste et beaucoup mieux à la portée de nos forces. Nous voulons simplement démontrer que dans cette multitude de faits négatifs, mis en avant par l'école naturaliste, les uns seraient *négatifs* s'ils étaient des *faits*, comme l'éternité de la matière, la nécessité mécanique de toutes les lois, l'unité absolue de substance, mais que ce sont là de pures inductions, des interprétations purement arbitraires et individuelles. A cette occasion, nous insisterons sur la distinction essentielle et trop souvent négligée entre un fait positif et une assertion à propos de certains faits, dont on emprunte le caractère positif pour en revêtir sans aucun droit les hypothèses les moins scientifiques. Pour d'autres faits négatifs, comme la conception mécanique de la vie, ce seraient des témoignages considérables le jour où ils seraient démontrés, mais tout nous porte à croire que ce jour n'arrivera pas. Enfin, pour d'autres questions comme celles des générations spontanées ou de l'origine des espèces, il nous sera facile de faire voir que c'est à tort qu'on fait intervenir la métaphysique dans cet ordre de problèmes. Elle y est complétement indifférente. Elle doit les abandonner aux savants spéciaux, sans en prendre ni ombrage ni souci.

Dans la seconde catégorie des questions limitrophes, nous rangerons les *faits positifs*, ceux dont il nous paraît légitime de tirer des témoignages favorables à l'hypothèse d'une Cause première. C'est par exemple le caractère irréductible de certains ordres de phénomènes qui témoignent contre l'hypothèse de cette unité prétendue de la nature, composée d'une matière unique, animée par une seule force, régie par une seule loi, explicable par un seul principe. Nous ferons voir comment la physique et la chimie sont insuffisantes à expliquer la vie, la pensée, l'ordre moral. Nous montrerons l'insuffisance, la fausseté de la prétendue loi d'équivalence des forces physiques, mentales et sociales. L'ordre des phénomènes inférieurs n'explique pas l'ordre des phénomènes supérieurs. Dans l'état actuel de la science, le passage est impossible de la chimie à la biologie, de la biologie à la psychologie. Pour passer d'une science à l'autre, il faut avoir recours à de nouveaux principes. Nous tirerons de tous ces faits certaines inductions en essayant de nous tenir dans l'interprétation la plus juste et la plus modérée, ne forçant rien dans le sens de nos convictions, mais ne sacrifiant rien de nos droits. — Parmi les autres faits scientifiques favorables au concept d'une Cause première, nous étudierons tout particulièrement la finalité marquée dans la corrélation des forces qui constituent les harmonies cosmiques, plus fortement marquée encore dans l'organisme des êtres vivants, dans leurs fonctions, dans leurs instincts, où se révèle le seul mode de finalité que l'école naturaliste n'ait pu sérieusement attaquer, la finalité intérieure, bien distincte de cette finalité extérieure et relative, objet d'éternels débuts. Nous analyserons enfin la faculté scientifique elle-même, l'induction. Nous essaierons de montrer qu'elle repose tout entière sur l'idée de l'ordre, sur le principe de l'intelligibilité universelle; et nous mettrons dans le jour qui lui convient cette dernière cause finale, la plus élevée de toutes, cette suprême harmonie, l'affinité de la pensée et de l'ordre, l'affinité de la raison dans l'homme et de l'ordre, qui est la raison dans les choses.

Dans l'examen philosophique de ces questions, notre règle constante, notre principe sera celui-ci : discerner ce qui est un fait de ce qui n'est qu'une assertion pure; laisser dans les questions vraiment scientifiques la parole entièrement libre et la dernière conclusion aux savants spéciaux, pourvu qu'on s'assure qu'ils n'obéissent pas eux-mêmes aux préjugés ou aux passions d'une métaphysique négative; ne pas s'imaginer puérilement et follement que la fortune des vérités philosophiques soit à la discrétion d'un naturaliste, d'un chimiste ou d'un physicien, le caractère de ces vérités étant d'ordre transcendant, absolument étranger aux recherches du laboratoire; donc, se bien garder de prendre parti dans telle ou telle controverse particulière comme celle des générations spontanées ou celle de la métamorphose des espèces; rester fermement assuré que, quoi qu'il arrive, quelque solution qui intervienne à la fin du débat, l'ensemble des phénomènes, le monde restera toujours le *monde*, c'est-à-dire un *tout* ordonné, conséquent, logique, rationnel, parfaitement intelligible en soi, et que le véritable esprit scientifique répudie ces théories systématiquement aveugles qui excluent de la nature le plan, l'intention, la finalité. Qu'est-ce en effet que le véritable esprit scientifique, sinon la perception de la raison des choses, de la liaison des choses, de l'ordre progressif des formes et des êtres, la contemplation raisonnée de l'harmonie universelle ? Quoi qu'il arrive, ces bases au moins ne se sont point ébranlées et nous pouvons être sûrs d'avance que l'étude scientifique de la nature, à mesure qu'elle sera plus approfondie, confirmera de plus en plus cette parole vraiment prophétique d'Aristote : « Non, la nature ne nous paraîtra jamais être un ouvrage sans lien, un composé d'épisodes, comme une mauvaise tragédie. » C'est un poëme d'une merveilleuse unité. Et l'unité du poëme ne révèle-t-elle pas l'unité de l'auteur ?

C'est ici que se posera pour nous, après que nous l'aurons ainsi préparé, le problème de la création. Après avoir analysé la réalité de l'idée de Dieu dans le fait religieux et dans le fait métaphysique, après avoir vérifié

la réalité de cette idée en la confrontant avec l'ensemble des faits scientifiques et constaté que non-seulement il n'y a aucune contradiction réelle, mais qu'il y a accord fondamental, il nous restera à étudier non plus la réalité de l'idée de Dieu, mais la réalité de Dieu lui-même, qui ne serait qu'une pure idée s'il n'était pas Cause première et Créateur. Nous aborderons de front les difficultés redoutables de la question, osant affirmer aussi loin que nous guidera notre raison, osant ignorer là où commencera pour nous la part éternellement réservée de l'inconnu, l'insondable obscurité, plaçant le mystère de la création en face des négations du naturalisme, des contradictions du dualisme, de l'unité absorbante du panthéisme. Avant toute chose, à l'origine du monde, la Pensée éternelle, consciente d'elle-même, bonté parfaite, absolue liberté, principe de tout être et de toute connaissance, raison de l'existence des choses et de l'universelle intelligibilité, voilà notre Dieu.

Dans quel esprit ces graves questions seront-elles traitées? Pour vous qui me connaissez, pour vous, mes auditeurs accoutumés, depuis six ans que je vis intellectuellement avec vous, devant vous, cela ne fait pas l'objet d'un doute. Vous savez avec quel soin je me suis tenu toujours à l'écart de tout esprit de secte et d'école. Je n'ai jamais appelé à l'aide d'une argumentation défaillante l'autorité d'un nom ou le prestige d'une doctrine. Je ne me suis appliqué qu'à raisonner le mieux que j'ai pu sans me préoccuper d'autre chose, traitant successivement les questions diverses que j'ai soumises à votre examen dans une parfaite indépendance de toute école philosophique, ne reconnaissant d'autre dépendance que celle de ma raison. Et cependant on se trompe souvent à cet égard et les malentendus s'éternisent. Depuis le jour où je suis entré dans cette chaire, les sympathies les plus vives, les encouragemens les plus précieux ne m'ont pas manqué; ils ont été mon honneur et ma force. Mais j'ai subi aussi bien des critiques, quelques-unes amères et passionnées. Ai-je dû m'en étonner? Assurément non. Ai-je dû m'en plaindre? Assurément non encore. C'est la fortune ordinaire de tous les hommes qui sont mêlés aux luttes des idées. Mais de quoi ai-je le droit de me plaindre et de m'étonner? D'une seule chose : de la persistance d'une certaine critique que j'appellerai la critique paresseuse, qui, au lieu de discuter les opinions et les arguments exposés dans un livre ou dans un cours, se réfugie dans une polémique facile de généralités et de personnalités, ne se donnant pas la peine de juger l'œuvre d'après ce qu'elle est, mais d'après ce qu'on suppose qu'elle doit être, se portant sur les vices originels de l'école au lieu de relever les défauts de l'œuvre, discutant avec passion des noms propres au lieu de discuter des idées. Pour moi, je récuse absolument ce genre de critique à mon égard. Et, sans rien désavouer de mes origines philosophiques, je réclame le droit d'être jugé non sur les mérites ou les défauts de l'école à laquelle je suis censé appartenir, mais sur ceux qui sont bien à moi et dont je demande à répondre tout seul.

Cela ne veut pas dire assurément que nous n'apportions pas, en philosophie, une certaine tendance générale, une sorte de *résultante* où entrent plusieurs éléments : la nature diverse des esprits, les méditations dirigées obstinément dans un certain sens, les influences des milieux, en un mot, le tempérament intellectuel, l'éducation, le travail personnel. Toutes les diversités apparentes et les contradictions de la philosophie se réduisent, pour qui sait voir, à une antithèse fondamentale, correspondant à deux races d'esprits profondément distinctes. On ne peut donner à ces deux philosophies aucun nom d'écoles spéciales, toujours trop restrictives. Ce sont deux tendances, deux manières de voir très-générales, qui se réfléchissent en mille applications particulières dans l'histoire, dans la critique, dans la science. C'est trop réduire les proportions de cette antithèse que de l'exprimer sous les noms convenus de la polémique vulgaire : spiritualisme et matérialisme, théisme et athéisme. La lutte est plus haute et l'horizon qu'elle embrasse est plus large. Toutes ces dénominations ne sont que les formules historiques et accidentelles sous lesquelles s'expriment ces deux philosophies, sans y être représentées complétement, sans épuiser jamais, dans ces débats passionnés, l'inépuisable fonds qui alimente leur dialectique éternelle.

Plus, en effet, nous avançons dans ce siècle d'examen et de critique fondamentale, plus il devient manifeste qu'il n'y a en présence que deux philosophies toujours vivantes, toujours renaissantes sous des noms divers, et qui se dégagent dans leur contradiction immortelle, à travers la multiplicité et la confusion des doctrines. L'une, comme dit un de ses représentants les plus autorisés, « rabattant » beaucoup d'ambitions et retranchant beaucoup d'espé- » rances, réduit l'homme au souci de son espèce et n'admet » que l'expérience pour établir la vérité. » — Il faut même bien comprendre qu'il ne s'agit ici que de l'expérience sensible, celle qui constate les phénomènes physiques, en marque la liaison, et fait rentrer dans la dépendance de ces phénomènes le moral tout entier, la vie intelligente et affective de l'homme. Cette philosophie, n'admettant que l'expérience, et encore celle des sens, ne peut souffrir qu'il y ait aucun genre d'absolu ni dans la vérité, ni dans la pensée, ni dans l'être. Elle aboutit à la doctrine de la relativité universelle et du phénoménisme pur. La science se résout dans des généralisations de faits, lois purement empiriques, qui sont ainsi, mais qui pourraient être tout à fait différentes de ce qu'elles sont, et qui, telles qu'elles sont, ne révèlent dans la nature aucun dessein préconçu, ni plan, ni but; ce qui explique pourquoi les philosophes de cette race et de ce tempérament d'esprit sont frappés uniquement de la variété et de la contradiction des croyances, de la mobilité des formes que revêt l'esprit humain; historiens plus que philosophes, leur unique passion étant la curiosité ; ana-

lystes pénétrants, habiles investigateurs du détail et de la nuance; mais intelligences obstinément fermées aux innombrables preuves de l'harmonie de l'esprit humain, de cette admirable unité persistante même dans ce mouvement universel qui l'emporte et le renouvelle. — Au fond de toute cette philosophie se trouve ce principe (si l'on peut employer ce mot pour désigner une manière de voir qui exclut les principes), à savoir que toutes nos connaissances se réduisent à des sensations liées entre elles; ce qui revient à dire qu'il n'y a point de mesure, point de vérité fixe, rien d'immuable, de certain, d'absolu.

L'autre philosophie est cette philosophie contemporaine du premier acte de réflexion de l'homme, par lequel l'homme croit à lui-même et à son intelligence, — c'est-à-dire à son existence réelle et au rapport que cette intelligence soutient avec la vérité. Elle admet qu'il existe une vérité absolue et que la raison de l'homme n'a pas de plus noble emploi que de se rapprocher par la science totale, complète, de cette raison des choses. Elle débute par un acte de foi, instinctive d'abord, raisonnée ensuite, à ce principe mystérieux de tout être et de toute vérité. D'avance et même sans expérience préalable, elle porte en soi le principe de la faculté scientifique, de l'induction, l'idée de l'ordre, la conviction que tout ce qui existe est intelligible. Et c'est là ce qui explique la merveilleuse audace de l'esprit scientifique à la recherche de l'inconnu. L'*inconnu* ne peut être que partiellement et provisoirement inintelligible; il peut l'être pour nous, il ne l'est pas et ne peut l'être en soi. Ce qui n'exclut ni le doute, ni l'examen. Mais le doute de cette philosophie n'est ni une jouissance esthétique, ni une ironie malfaisante, ni une abdication et un repos; c'est encore une recherche qui sait qu'elle a un objet, même quand elle ne l'atteint pas; c'est un doute tout subjectif qui porte non sur la vérité en soi, mais sur nos moyens de l'atteindre. — En même temps qu'elle proclame sa foi dans l'absolu de l'être et de la vérité, cette philosophie manifeste le profond sentiment qu'elle a de l'unité de l'esprit humain. Sans prétendre nier la variété, la contradiction même des formes que revêt la pensée, elle cherche sous cette surface agitée de son histoire, région du tumulte et de la discorde, ses accords et ses consonnances d'idées, la loi de son harmonie enfin, aussi réelle et plus profonde que la loi de ses incessantes métamorphoses.

COLLÉGE DE FRANCE

HISTOIRE DES FAITS ET DOCTRINES ÉCONOMIQUES

COURS DE M. ÉMILE LEVASSEUR

de l'Institut

L'enseignement de l'économie politique (1)

I

Nous commençons la seconde année de notre cours d'histoire des faits et doctrines économiques. Les événements qui se sont produits et qui se produisent autour de nous, nous apprennent combien il importe de nos jours d'étudier de près ces faits, de les bien mettre en lumière et de propager les enseignements de l'économie politique.

Les faits de travail, de capital, de salaire, de propriété, d'échange, ont pris dans notre société moderne et dans les préoccupations actuelles de la politique française, je pourrais dire de la politique de tous les peuples civilisés, une place trop considérable pour qu'il soit permis d'en ignorer complétement les lois et qu'il n'y ait pas un danger social à laisser sur ces matières le champ libre aux erreurs et aux préjugés.

C'est à la jeunesse surtout qu'il faut s'adresser. Il est plus facile d'empêcher par une bonne direction l'erreur d'entrer dans un esprit que de la chasser, quand une fois elle s'y est logée; et pour élever contre l'erreur le rempart du sens économique, il n'est pas nécessaire d'approfondir la science et d'en fouiller curieusement tous les détails; il suffit de faire bien clairement comprendre quelques principes simples et essentiels, capables de former sur ces matières un jugement droit. C'est pourquoi je n'hésiterais pas à demander que l'école primaire même ne restât pas entièrement étrangère à ces vérités; car la majorité de ceux qui vivront de salaires et qui discuteront plus tard ces questions, ne recevront plus d'enseignement régulier au sortir de l'école primaire; et, si plusieurs d'entre eux suivent des cours d'adultes, ceux-ci seront pour la plupart inaptes à comprendre et à goûter des leçons d'économie politique, s'ils n'ont pas reçu les premiers germes de la science dans l'âge tendre de la période scolaire. Non que je désire voir l'instituteur professer un cours dogmatique; loin de moi cette pensée; qui connaît l'instruction primaire et la veut bonne et forte, ne demande pas qu'elle s'étende à trop de choses; car on perd en profondeur ce qu'on croit gagner en surface, et des notions superficielles, dont l'énumération a pu faire illusion sur un programme, s'effacent bientôt de la mémoire sans laisser de trace. Mais j'aimerais à voir cet instituteur lui-même, initié aux principes de l'économie

(1) Rapprocher cette leçon de la lecture faite à l'Académie des inscriptions par M. Charles Jourdain sur *Les commencements de l'économie politique dans les écoles du moyen âge* (voyez le numéro 2 de cette année, page 18).

politique durant son séjour à l'école normale, s'appliquer, par des lectures choisies, par des récits simples relatifs aux rapports naturels des producteurs entre eux, par quelques conseils familiers, à créer dans l'esprit des enfants qu'il dirige un fonds de bon sens économique. Est-ce trop exiger?

Je ne demanderais pas beaucoup plus à l'enseignement secondaire classique. Dans le cours de leurs études historiques, les jeunes gens des lycées et des colléges rencontrent successivement les grandes crises et toutes les révolutions économiques que l'humanité a traversées, et, dans leurs études géographiques, ils sont à même de connaître les forces productives des nations et d'en apprécier les causes. Si leurs professeurs étaient eux-mêmes préparés par quelque étude de l'économie politique, ils pourraient, chaque fois que l'occasion s'en présente, expliquer à leurs élèves le véritable sens et la portée des événements, rendre par là leur propre enseignement plus juste, plus élevé, plus intéressant, et travailler de bonne heure à doter, eux aussi, l'esprit de la jeunesse qui leur est confiée, de ce qu'il importe le plus de posséder sur ces matières : la rectitude du jugement. Avant de quitter les bancs, l'écolier, déjà à demi mûri par le commerce des lettres, consacre une année à la classe de philosophie ; là, le professeur qui a pour mission de l'initier aux principes des choses, et qui, après lui avoir fait étudier l'homme en lui-même, comme être intelligent et libre, le lui montre comme être sociable ayant des droits et des devoirs dans ses rapports avec ses semblables, devrait lui parler alors des droits et des devoirs du travail qui jouent un si grand rôle dans les rapports réels de la vie sociale et qu'on est étonné de ne trouver à aucune place dans l'enseignement officiel de la morale sociale. Il n'est pas besoin de la lui faire très-large ni de rien changer, pour atteindre le résultat désirable, aux cadres universitaires ; cinq ou six leçons suffiraient pour montrer clairement l'enchaînement des principes fondamentaux et relier en quelque sorte les notions éparses que l'histoire et la géographie auraient déjà déposées dans l'intelligence du lycéen.

Pour la plupart des jeunes gens, ce bagage, tout léger qu'il est, me paraît suffisant ; ceux qui s'en sentiront le goût, le grossiront sans peine : la place sera préparée dans leur intelligence. A ceux qui se destinent aux carrières du droit de l'administration, il faut davantage ; déjà on a commencé à leur donner les moyens d'apprendre l'économie politique par un enseignement solide et méthodique ; mais on n'aura véritablement atteint le but que le jour où l'on aura étendu à toutes les facultés de droit de province le bienfait dont jouit la Faculté de Paris, et qu'on aura rendu cette étude obligatoire pour les étudiants, trop disposés à regarder comme superflue toute connaissance qui ne figure pas au programme de leurs examens.

L'enseignement industriel qu'on a nommé, je ne sais trop pourquoi, l'enseignement spécial, est à cet égard mieux doté que l'enseignement classique, et il était naturel qu'il en fût ainsi : car l'économie politique est à proprement parler la philosophie de l'industrie humaine. Depuis les premiers temps de la Restauration, elle a été enseignée, sous des titres divers, au Conservatoire des arts et métiers qui est pour ainsi dire la Sorbonne industrielle, et elle l'a été successivement par des hommes qui sont au nombre des maîtres de la science et qui s'appellent Jean-Baptiste Say, Blanqui, Wolowski. Sous le nom d'économie rurale, industrielle et commerciale, elle a pénétré récemment dans les colléges et dans les écoles de l'enseignement secondaire spécial. De ce côté, il n'y a donc qu'à persévérer dans la voie qui a été ouverte et, pour recueillir plus tard, quand la jeune génération qui s'élève en ce moment aura pris à son tour la direction de la société, les fruits de la sollicitude présente, pour avoir des esprits moins faciles à abuser par des mots, plus capables de comprendre et défendre la vérité économique, il n'y a qu'à développer avec intelligence les germes féconds de cet enseignement dont il est juste de rapporter, en grande partie, l'honneur à l'auteur de la loi de 1865, à M. Duruy, et dont la création restera comme un des mérites les plus incontestables de son ministère.

II

Ici, messieurs, nous poursuivons le même but, mais par des voies quelque peu différentes. Nous sommes dans le sanctuaire des hautes études et de la libre recherche scientifique, dans cet ancien Collége des trois langues qu'un roi, ami des lettres, fonda au XVIe siècle pour placer, à côté d'une chaire de latin, une chaire d'hébreu et une chaire de grec et pour donner ainsi accès dans l'enseignement public à deux langues que la vieille Université ne parlait pas, la langue de la bible et la langue du peuple qui fut et qui reste le peuple artiste par excellence. Le Collége des trois langues, devenu le Collége de France, s'est agrandi à mesure que s'étendait le champ des connaissances humaines et que la grande curiosité de l'esprit était sollicitée de plus de côtés par les secrets de la nature et par les secrets, plus merveilleux encore, de la destinée de l'homme vivant et se développant par le travail des mains et par le travail de l'intelligence, au milieu de la diversité des langues, des mœurs, des civilisations, sur cette terre dont il a fait son domaine. Parmi les sciences que cette curiosité a fait naître, l'économie politique, fille de la seconde moitié du XVIIIe siècle, est assurément une des plus récentes, et il n'y a pas encore quarante ans qu'elle a fait son entrée ici. C'était à une date significative, quelques mois après la révolution de juillet 1830 (le 16 mars 1831), que fut créée la chaire d'économie politique, la première qui en France ait porté ce titre ; le savant illustre qui l'occupa était celui même qui, depuis onze ans déjà, enseignait au Conservatoire des arts et métiers,

sous la dénomination plus modeste de professeur d'économie industrielle et qui, s'inspirant des travaux d'Adam Smith, a mérité l'honneur d'être compté, après lui, parmi les fondateurs de l'économie politique pour avoir su donner à cette science plus de force et de lucidité, par une exposition dogmatique et par un enchaînement rigoureux des démonstrations : vous avez nommé Jean-Baptiste Say, et vous savez comment, à sa suite, de non moins illustres successeurs, Rossi et M. Michel Chevalier, ont continué et continuent encore son œuvre, en vous faisant connaître, par des analyses approfondies, les principes essentiels de la science économique et en la défendant contre les deux ennemis qu'elle a le plus à redouter : les préjugés de l'ignorance et la malveillance des intérêts égoïstes.

Mais le champ de l'économie politique lui-même s'étend à mesure que se multiplient les relations sociales, que le travail, le capital, la production, l'échange, prennent, avec l'augmentation de la richesse et de l'activité individuelle, une place plus importante dans le monde ; les problèmes se pressent plus nombreux, plus nouveaux chaque jour et exigent souvent plus impérieusement une prompte solution. Pour ne pas faillir à son devoir, il faut que la science à son tour multiplie ses recherches, qu'elle étudie, qu'elle compare, qu'elle ne se contente pas d'affirmer ses lois au nom de la raison, mais qu'elle les éclaire par l'accumulation lumineuse de tous les faits que l'expérience des siècles passés et des nations vivant aujourd'hui sur le globe lui peut fournir. L'économie politique est une science expérimentale ; qu'elle ne laisse jamais supposer à personne qu'elle soit capable de professer le dédain des faits et de renier son origine, mais qu'au contraire elle montre par les lointaines conséquences de la politique économique des gouvernements et de l'aptitude plus ou moins prononcée des populations au travail et à l'épargne, comment tous les faits ont leur importance, comment ils s'enchaînent et s'engendrent nécessairement les uns des autres, et s'il est téméraire de prétendre décider une question économique sans consulter les faits, il est non moins périlleux — plus périlleux peut-être encore, parce qu'on abuse les esprits crédules par l'apparence d'une preuve — d'étayer une théorie économique sur quelques faits isolés, sans s'inquiéter de savoir si l'ensemble des faits qui se sont accomplis et qui s'accomplissent journellement sur le globe ne ruine pas l'échafaudage dressé par prévention et ne montre pas le véritable sens des faits qu'on avait mal interprétés pour n'avoir pas porté ses regards au delà et comparé. Voltaire prétendait que les coquilles qu'on trouvait sur les hauteurs des Alpes pouvaient bien avoir été déposées là par les pieux pèlerins qui, à l'époque des croisades, se rendaient de France et d'Allemagne en Terre-Sainte par l'Italie ; s'il eût vécu au XIXe siècle, à une époque où les terrains de l'Europe entière, de presque toute l'Amérique et d'une partie de l'Afrique et de l'Asie ont été étudiés, comparés, et où l'on a constaté qu'une très-notable portion de la croûte superficielle des continents et que presque tout le fond connu des océans se composent de terrains coquillers, il n'eût pas mis, même en plaisantant, son merveilleux esprit au service d'une erreur et il eût rendu justice à la science géologique. Que ceux qui seraient portés à ériger un fait qu'ils voient en une loi qu'ils imaginent aussitôt pour expliquer le fait, se rappellent à temps les coquilles de Voltaire.

L'économie politique n'est pas d'ailleurs une pédante qui ait réponse à tout, dogmatise sur tout, impose en toute occasion des doctrines absolues et enseigne ses préceptes la férule à la main, comme on enseigne l'A B C aux petits enfants — je devrais dire enseignait; car la férule est aujourd'hui prohibée dans nos écoles, et je ne sache pas que nos enfants en lisent plus mal, ni que l'économie politique, qu'on dit être de parti pris l'ennemie farouche de toute prohibition, ait jamais réclamé contre celle-là. — C'est une science qui observe une certaine catégorie de phénomènes de la vie sociale, les phénomènes relatifs à la production, au mouvement et à la consommation des richesses, à la nature et au jeu des forces productives, aux qualités laborieuses et au bien-être des populations, qui en induit des lois, qui possède déjà, depuis le jour où Adam Smith a proclamé que le travail était la cause efficiente de la richesse, quelques principes fondamentaux incontestables, principes peu nombreux, mais d'une grande simplicité et d'une application très-générale et qui sont en quelque sorte les pivots sur lesquels roule tout le mouvement économique de l'humanité, et sur lesquels aussi, par conséquent, reposent toutes les grandes démonstrations de la science. Mais elle étudie de trop près l'activité humaine pour ne pas savoir que les manifestations en sont si diverses, si étroitement subordonnées aux circonstances de temps et de lieu qu'on ne saurait toutes les énumérer d'avance ou les emprisonner dans des cadres tout faits. La production n'aura jamais lieu sans travail : c'est là la loi simple, universelle, immuable ; mais à combien de conditions diverses le travail peut-il être soumis ? Là commence le champ pour ainsi dire illimité des combinaisons de détail. Toutefois, pour s'appeler détail, elles n'en sont pas moins importantes à élucider ; car ce sont presque toujours des questions sur des combinaisons de ce genre que la politique et la civilisation posent aujourd'hui à la science. La science tantôt les résout, tantôt hésite ou même s'abstient, parce que si la politique est toujours obligée de prendre un parti quelconque devant un événement, la science qui a d'autres devoirs ne doit donner une conclusion positive que quand elle sait positivement; ce qu'elle est toujours obligée à faire, c'est à étudier les questions nouvelles, à rassembler consciencieusement les témoignages de l'expérience des générations passées et présentes, à les mettre en ordre et en lumière et à dire à la politique : « Voilà les éclaircissements que la science peut fournir. » Le rôle vous pa-

raît bien modeste peut-être ; je vous disais l'année dernière, messieurs, que les sciences morales qui ont l'honneur, —et par cela même qu'elles ont l'honneur,— d'étudier l'homme, être intelligent, libre et perfectible dans la race comme dans l'individu, n'étreignent jamais complétement cet objet ondoyant et demeurent toujours, par leur nature même, imparfaites et inachevées. L'économie politique est du nombre, et la modestie ne lui messied pas. Il n'y a qu'un cas où, forte de ce qu'elle sait pour l'avoir laborieusement médité, et habituée à sonder les profondeurs actuelles du savoir humain sur les principales questions de son ressort, elle peut et doit relever fièrement la tête, c'est lorsqu'elle se trouve en face d'une de ces vanités ignorantes, si nombreuses dans nos sociétés modernes, qui tranchent tout d'un mot, sans hésitation comme sans embarras, et qu'aucune difficulté en effet n'embarrasse, parce qu'ignorant tout, elles n'en connaissent aucune.

Pour ma part, messieurs, tout en reconnaissant les conditions et les limites de la science à laquelle je me suis voué, il m'est arrivé plus d'une fois d'envier le sort de ceux qui se consacrent à l'étude de la nature, le sort du chimiste surtout. Il est là, en face de son fourneau et de ses éprouvettes, le regard fixé sur le creuset où il met en fusion le fragment de matière inorganique auquel il veut arracher le secret de sa composition moléculaire ; il l'analyse sous une forme, puis sous une autre ; il force par ses réactifs chacun des éléments à se révéler lui-même ; il les saisit, les pèse ; il peut les combiner de nouveau et les séparer encore, et ne les abandonner qu'après avoir épuisé en quelque sorte la série des questions qu'il avait à leur poser et s'être assuré, par des expérimentations variées, qu'il possède bien tout entière la loi de leur combinaison. L'objet est là, devant lui, toujours le même, incapable de se dérober à l'opérateur et de se transformer sans sa volonté.

Combien ce genre d'observation, dans lequel l'observateur et l'objet observé sont entièremeut distincts et où le premier est maître absolu du second, ne paraît-il pas plus aisé que l'observation des phénomènes économiques ? Le spectacle des sociétés hmaines nous présente ces phénomènes se pressant, se croisant, se mêlant sans cesse dans une perpétuelle complexité. C'est, si l'on veut, un immense creuset dans lequel bouillonne la vie sociale ; mais nous sommes nous-mêmes dans le creuset. Il me semble voir l'esprit du chimiste transporté dans cette masse de matières incandescentes et sans cesse agitées par des bouillonnements et des jets de vapeur gigantesques qu'on appelle le soleil, voire même sur cette terre à l'époque primitive où, dit-on, elle était elle-même, sauf la grandeur, le théâtre de phénomènes semblables à ceux qui s'accomplissent aujourd'hui dans notre soleil, et cet esprit, plongé et ballotté au milieu de ces incessants remous de laves et de ces entrecroisements de gaz sifflants, de métaux fondus et de combinaisons de matière qui se font et se défont dans la fournaise, serait-il bien placé pour doser la quantité d'oxygène des oxydes et des acides ?

Telle est pourtant, à certains égards, notre position. Nous sommes plongés au milieu du bouillonnement de la vie sociale ; nous ne pouvons pas nous en détacher pour saisir notre objet ; nous ne pouvons pas en arrêter le mouvement pour l'étudier à loisir. Il faut, en conséquence, se bien garder contre les impressions du moment et contre le froissement des intérêts particuliers ; il faut s'isoler par un effort de la pensée, puisqu'on ne peut pas en réalité se détacher du monde, il faut saisir les phénomènes pour ainsi dire au passage, démêler avec la plus grande attention la complexité des causes qui les ont produits, et étendre à cet effet, le plus qu'il est possible, le champ de son expérimentation dans le temps et dans l'espace, afin de multiplier les faits observables.

Dans ce choc perpétuel et ce bouillonnement confus des intérêts, est-il bien étonnant que ceux qui n'ont pas pris par le travail et par la réflexion l'habitude de l'observation scientifique, aient en général une vue courte et que, n'apercevant pour ainsi dire rien distinctement au delà du tourbillon dans lequel ils s'agitent, ils soient les uns entêtés à croire que l'univers tout entier gravite autour de leur intérêt personnel, les autres disposés à prendre les rêves de leur imagination et plus souvent les rêves de l'imagination d'autrui pour la portée lointaine d'une grande vue ? Est-il bien étonnant que le manufacturier qui voit languir son usine et celles de ses voisins, pense que l'industrie tout entière de son pays est en décadence; que l'ouvrier qui, du matin au soir, travaille péniblement de ses mains pour gagner un salaire à peine suffisant à sa subsistance et à l'entretien de sa famille, pense que les profits qui enrichissent les patrons sont le fruit de ses sueurs, que, dans une meilleure organisation sociale, ils deviendraient son lot exclusif et que la richesse coulerait alors à pleins bords de manière à rassasier tous les appétits ? Faut-il les condamner pour ces erreurs ? Non ; il faut les éclairer et entreprendre la tâche difficile de les élever au-dessus du tourbillon où se meut leur existence, de leur montrer de haut la série des divers tourbillons humains et de faire voir les grandes lignes d'harmonie sociale qui se dégagent d'une vue d'ensemble et qui sont les lois mêmes enseignées par la science. Je dis la tâche difficile ; car rien peut-être n'est plus difficile que de faire triompher les principes désintéressés de la science économique dans un esprit qu'ont rendu rebelle, même parfois hostile, les habitudes de sa vie tout entière, les idées de son entourage, les intérêts les plus légitimes de sa fortune, et cette demi-science dont je vous parlais tout à l'heure et qui repose sur le témoignage de quelques faits isolés.

Ce n'est pas une raison de se décourager. La vérité a plus d'une voie pour entrer dans les âmes. Si l'intérêt privé lui ferme une porte, elle trouvera peut-être d'autres accès; tel qui, de bonne foi, ne comprendra jamais qu'il puisse être utile de laisser pénétrer sur son marché

un produit dont la concurrence l'oblige à abaisser son ancien prix de vente, saisira très-bien l'utilité des transports à bon marché et sera prêt à invoquer les principes d'intérêt général, de justice et de liberté contre des entreprises privilégiées qui grèveraient sa production de frais onéreux. Ainsi, chacun fût-il aveugle sur un point, peut être, par la lumière de la science, rendu clairvoyant sur les autres points ; et, si le grand nombre de ceux que l'intérêt privé ne sollicite en aucun sens, se laissent guider par cette même lumière, il peut s'établir dans le sens de la vérité un grand courant d'opinion qui entraîne les suffrages, déconcerte des oppositions partielles, devienne l'esprit public et la règle de la législation.

Appliquons-nous donc ensemble, messieurs, à rendre aussi éclatante que possible cette lumière de la science, moi par les recherches dont je viens ici vous exposer les résultats, vous par l'attention que vous mettez à les comprendre et le soin que vous prendrez ensuite de les répandre. Quels que soient les détours à travers lesquels les faits nous engagent, nos études auront pour objet l'utilité constatée par la création de la richesse ou par le développement des forces productives de richesse, parce que la richesse est le domaine de l'économie politique, et que l'utile est la qualité essentielle qu'elle étudie dans les phénomènes sociaux, comme le beau est la qualité essentielle des arts, le juste la qualité essentielle du droit naturel. Mais l'utile n'est pas toujours aussi facile à discerner qu'on se l'imagine ; le profit de l'un peut résulter de la perte de l'autre ; le gain d'aujourd'hui peut être acheté au prix d'un sacrifice qui compromette la production de demain. Un manufacturier qui ne voudrait faire aucune des dépenses nécessaires pour l'entretien de ses machines, pourrait se réjouir à la fin de l'année d'avoir un bénéfice net plus considérable que ses confrères. Mais l'année suivante ? Une nation qui fermerait ses écoles diminuerait assurément de beaucoup ses frais généraux. Mais, à la génération suivante ? Pour apprécier la véritable utilité économique, il faut peser le gain et la perte, mesurer les conséquences lointaines, et, lorsque de cet examen scientifique on a fait enfin sortir ce qui paraît être l'utilité générale, il reste encore à l'essayer sur la pierre de touche de deux grands principes qui sont supérieurs à l'économie politique parce qu'ils procèdent de la philosophie et qu'ils s'imposent également à toutes les sciences morales, mais qui sont en quelque sorte l'âme de l'économie politique, comme l'utile en est le corps, et en dehors desquels il ne devrait y avoir, parmi les nations civilisées, qu'une apparence trompeuse d'intérêt général : le principe de justice et le principe de liberté.

Eh ! messieurs, quand le savant peut présenter la solution d'un problème social en disant : « Ceci est utile ; ceci est juste ; ceci ne porte atteinte à la liberté de personne » ; soyez persuadés que sa parole a une grande force et que, quelque obstacle que les circonstances lui opposent, il n'a jamais à désespérer de tourner vers lui l'opinion publique, qu'il s'agisse de l'amener à faire le bien par une initiative opportune ou à empêcher le mal par une énergique résistance.

En affirmant résolûment les grands principes de justice et de liberté qui impliquent les idées de propriété, de concurrence, de rémunération proportionnelle aux œuvres, l'économie politique n'a pas, comme je vous le disais tout à l'heure, la prétention pédantesque d'avoir dit sur toute chose le dernier mot. Science née d'hier pour ainsi dire et science de la vie sociale, elle ne saurait oublier qu'elle-même elle est jeune et que le monde se meut. Qui oserait en effet, s'il a quelque peu regardé le passé, soutenir que l'avenir sera de tout point semblable au présent, et que l'humanité, parvenue aux limites de son développement, a épuisé la série des combinaisons économiques ? Personne assurément.

S'il n'existait sur le globe qu'un seul chêne âgé de vingt ans, quel naturaliste oserait affirmer qu'il ne s'élèvera pas plus haut et limiter le nombre des fruits qu'il portera, l'étendue de son ombrage, la largeur de son tronc. Aucun assurément ; mais ce que tous peuvent avancer hardiment, c'est qu'il produira toujours pour fruits des glands, que ses feuilles seront dentelées, en un mot que les lois et les formes suivant lesquelles il s'est développé durant vingt ans seront encore les lois et les formes de son développement durant les siècles, s'il vit des siècles.

Comme la nature physique, la nature morale de l'homme a ses lois. Quand une fois la science, en interrogeant le présent et en fouillant le passé, a trouvé ces lois dont elle fait ses principes fondamentaux, elle peut, non pas prévoir et déterminer d'avance toutes les combinaisons futures, mais indiquer les grandes lignes suivant lesquelles le développement se fera, s'il y a développement. C'est ainsi qu'elle ne peut pas prédire que telle nation, sous l'empire de quelque préjugé, ne portera pas un jour atteinte à la liberté du travail et au respect de la propriété, ou que telle autre ne trouvera pas dans quelque combinaison nouvelle du capital et du travail un stimulant plus énergique de l'activité individuelle ; mais elle peut affirmer que celle qui aura trouvé le moyen d'augmenter l'énergie personnelle, source de toute richesse, marchera dans la ligne du progrès, tandis que celle qui aura méconnu la liberté et la propriété sera fatalement sur la pente de la décadence. Voilà à la fois la portée et la limite des droits de la science économique, traitant des questions de l'avenir.

D'ailleurs je ne suis pas exclusif, et je me défie trop des monopoles pour accaparer le terrain de la science au profit de l'école à laquelle j'appartiens. Je reconnais volontiers que les socialistes, — un mot qui de tout temps a abrité les doctrines les plus diverses et marqué une certaine communauté d'aspirations plusqu'une communauté de doctrines, mais qui aujourd'hui, en devenant plus populaire, est devenu plus vague encore, tout à fait indéfinissable pour le savant — que les protectionnistes traitent,

comme les économistes proprement dits, de la science économique. Les uns et les autres travaillent dans le même champ et font de l'économie politique comme les matérialistes et les mystiques font de la philosophie. Mais les uns bouleversent le champ sous prétexte de l'amender ; les autres le dessèchent en écartant l'eau des ruisseaux voisins; mauvais cultivateurs et mauvais économistes qui ne respectent ni les lois de la nature ni les lois de la logique, comme serait mauvais philosophe celui qui écrirait un traité de morale en niant la liberté humaine.

Est-ce à dire qu'il ne faille leur opposer que le silence et le dédain ? Le silence est toujours un détestable parti, parce que pendant que la vérité se tient renfermée, l'erreur fait son chemin. Le dédain n'est de mise que pour qui se targue de posséder la science absolue. Dans les travaux de ces écoles dissidentes, n'y a-t-il rien à recueillir ? Ne leur est-il jamais arrivé de fouiller certains coins du champ que les économistes avaient jusque-là laissé en friche, de révéler des faits peu observés et quelquefois même en les présentant sous un jour faux, d'attirer de ce côté l'attention de la science ? Quand on traite de la science de l'homme social, et qu'on aime et recherche la vérité pour elle-même, on doit être à la fois sévère contre l'erreur et attentif à ouvrir l'oreille à toutes les voix qui parlent des travaux, des besoins et même des passions et des désirs irréalisables des hommes, afin de ne négliger aucun moyen d'investigation. Au moyen âge, les alchimistes qui cherchaient la pierre philosophale ne l'ont sans doute pas trouvée; mais ils ont découvert, chemin faisant, et comme par hasard, des acides dont la connaissance a plus tard puissamment aidé aux découvertes méthodiques de la chimie. Les utopistes des sciences morales ne rappellent-ils pas de nos jours par certains côtés les alchimistes du moyen âge ? Que la science ne passe donc pas tout à fait indifférente devant leurs travaux. Mais autre chose est la science qui ne redoute aucune pensée et qui a le loisir de faire le triage du vrai et du faux, autre chose la politique qui est l'hygiène des nations. Si j'avais vécu au xve siècle et qu'un homme, gravement malade, m'eût demandé s'il devait remettre le soin de sa santé à un alchimiste qui lui promettait de le guérir avec de l'or potable, il me semble que je lui aurais répondu : « Défiez-vous des ignorants et des charlatans. »

ÉM. LEVASSEUR.

— La fin très-prochainement. —

FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

LITTÉRATURE FRANÇAISE

COURS DE M. H. REYNALD

Les orateurs de la Constituante

Messieurs,

Je me propose d'étudier avec vous cette année les principaux orateurs de la Constituante, c'est-à-dire les représentants de l'éloquence politique, au moment où elle se révèle dans notre pays avec une incomparable grandeur. Ce n'est pas ici que le choix d'un pareil sujet pourrait étonner. Si la Provence a toujours cultivé les lettres, elle a particulièrement aimé cette partie de la littérature qui est le domaine du génie oratoire. C'est que là en effet, comme dans la poésie, le talent naturel et l'art, fruit du travail, se prêtent un mutuel appui, et se confondent dans un commun effort pour produire des œuvres immortelles. Dans l'antiquité, les deux grands peuples qui nous servent encore de modèles ont su conquérir cette double gloire. Il manquerait quelque chose à la Grèce si, à côté de ces poëtes dont les chants nés aux premiers jours d'une brillante civilisation célébraient la jeunesse du monde dans sa fleurissante nouveauté, nous ne pouvions entendre les mâles accents de Démosthène essayant de sauver sa patrie et la liberté. Le génie de Rome nous paraîtrait trop austère si nous ne pouvions le retrouver que dans ses orateurs. La rudesse de Caton, la majestueuse éloquence de Cicéron, sont heureusement tempérées par la grâce spirituelle d'Horace, et l'harmonieuse mélancolie de Virgile. Fille de la Grèce dont elle accueillait les proscrits, élève bien aimée de Rome qui lui demanda bientôt des maîtres, et l'appelait sa province par excellence, la Provence, nous en avons des preuves encore aujourd'hui, a toujours vu dans l'éloquence et la poésie des sœurs dignes du même culte et des mêmes honneurs. Aussi la terre qui, au moyen âge, retentissait des chants des troubadours a-t-elle donné à la France ses plus grands orateurs ; la patrie adoptive de Pétrarque est aussi la patrie de Mirabeau.

La Provence était digne de cet honneur. Elle le méritait moins encore par les heureuses dispositions de son génie et son amour pour les lettres, que par son invincible fermeté à défendre ses franchises et à maintenir son indépendance. De tout temps, vous avez aimé la science du droit et vous vous êtes appliqués à ces difficiles débats qui font les grands jurisconsultes; mais vous n'avez pas borné cette ardeur à l'étude des lois civiles. Fiers de votre origine, même quand vous avez été rattachés à la France vous avez su rester vous-mêmes et vous ne vous êtes pas donnés tout entiers. Grâce à cet esprit de résistance qui s'est maintenu pendant une longue suite de siècles, la Provence est restée, dans les *pays d'État*,

affranchie de cette tutelle administrative qui promenait partout le niveau d'une servile uniformité.

Le parlement d'Aix a souvent élevé une voix courageuse contre les abus du pouvoir royal, et Marseille avec ses statuts et ses institutions municipales demeurait une vraie république s'administrant elle-même, se dérobant à l'action de la royauté, et refusant ses bienfaits, par la crainte, d'ailleurs bien naturelle, d'avoir à les payer trop cher.

Ces habitudes pouvaient déplaire aux intendants, aux hommes du roi, mais elles entretenaient dans ce pays une activité intellectuelle et morale, des talents et des vertus que la France fut heureuse de trouver à l'heure des périls et des révolutions. Ces provinces, si longtemps détestées pour leur esprit de rébellion, furent en 1789 les seules capables d'apporter au gouvernement menacé ces trésors de patriotisme et de sagesse qui partout ailleurs firent complétement défaut. C'est du Dauphiné, de la Bretagne, de la Provence, des pays en apparence les plus étrangers à l'esprit français, que lui vinrent, avec les plus grands dévouements, les conseillers les plus sages et les plus grands orateurs ; c'est que l'éloquence politique, si elle a besoin de liberté, si même elle se plaît quelquefois aux orages et aux tempêtes, ne marche pourtant jamais sans une certaine sagesse, et tire sa plus grande autorité du bon sens. Or, le bon sens dans les affaires publiques, l'esprit politique, pour lui donner son vrai nom, ne s'improvise pas, c'est le fruit de la tradition. Il a besoin d'être soutenu par les mœurs, par des institutions sans lesquelles les plus nobles efforts et les plus grands génies sont condamnés à l'impuissance, comme l'histoire de notre pays l'a trop souvent prouvé.

On nous accuse en effet de ne pas être assez sages, et le reproche est quelquefois mérité ; mais n'avons-nous pas quelques excuses? d'abord l'exemple de ceux qui ne sont pas plus sages que nous ; puis l'absence de ces traditions que le gouvernement de la France n'a pas su conserver, qu'il s'est plu au contraire à étouffer pendant une longue suite de siècles. Que trouvons-nous en effet dans notre histoire depuis la naissance du pouvoir royal? l'agrandissement continu de l'autorité souveraine, et, à l'ombre du trône, les progrès d'une administration qui attirait tout à elle et, en 1789, avait fini par tout absorber. A peine de loin en loin voit-on apparaître dans notre nation, pour arriver à la vie publique, des tentatives isolées, toujours conduites avec plus de courage que de sagesse, auxquelles surtout manque l'esprit de suite, et par conséquent destinées à périr misérablement. Émancipation des communes, luttes et révoltes des états généraux, jacqueries sanglantes des paysans, sombres et fanatiques efforts de la Ligue, folles équipées de la Fronde, dans toutes ces occasions la France a montré que si elle aspirait à la liberté, elle n'a pas su la conquérir de façon à la garder. Ce sont des éclairs au milieu d'une nuit profonde ; ils percent un moment les ténèbres, mais leur sinistre éclat ne peut remplacer la sereine lumière du jour. Un peuple qui secoue ainsi ses chaînes fait des révolutions, il ne connaît pas le repos ; il subit le sort d'Encelade qui, écrasé sous le poids de la Sicile, soulève son fardeau, mais sans pouvoir s'en débarrasser, et ne parvient qu'à obscurcir le ciel d'une noire fumée.

Ces circonstances expliquent suffisamment pourquoi l'histoire de l'éloquence politique est si courte dans notre pays. Certes, ce n'était pas les dispositions naturelles qui manquaient. Notre réputation de beaux parleurs est faite depuis longtemps ; les historiens anciens relèvent ce talent comme un trait de notre caractère, et cet éloge ne nous a jamais été refusé. Il est vrai qu'on nous l'a accordé quelquefois pour avoir le droit de nous contester des qualités plus sérieuses. Des hommes qui avaient sans doute leur raison pour cela ont prétendu que bien parler est un assez mauvais signe, et ont dénoncé l'éloquence comme un danger public. Mais vous savez comment l'esprit se venge de ceux qui le dédaignent, et il faut toujours laisser quelque consolation à l'envie. Ce qui est bien certain, c'est que l'art de la parole a toujours été cultivé chez nous avec succès. Les Gaulois, à peine au contact avec la civilisation, s'éprirent d'un goût passionné pour l'éloquence. Ils ouvrirent à Rome même les premières écoles de rhéteurs ; un Gaulois fut le maître de César, qui ne croyait pas compromettre sa gloire militaire en étant un des premiers orateurs de son temps, et plus tard, comme nous l'apprend Juvénal, c'est encore la Gaule qui enseigna l'éloquence aux habitants de l'Angleterre.

Nos ancêtres étaient même des hommes d'un goût difficile, et des juges impitoyables pour les orateurs inhabiles. A Lyon, des concours étaient ouverts pour des prix d'éloquence. On recueillait les discours sur des tables de marbre, le vainqueur recevait une magnifique récompense ; mais les vaincus étaient condamnés à effacer leur discours avec leur propre langue ; d'où ces craintes que nous signale le poëte satirique,

Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram,

craintes assez légitimes, il faut l'avouer.

Si les mauvais discours n'ont pas toujours été aussi sévèrement punis, les traditions du bon goût n'en ont pas moins été conservées avec soin dans notre pays. La France, dès qu'elle a eu une langue à elle, a su exprimer élégamment de nobles idées, et les orateurs ne lui ont jamais manqué. Nous n'en voulons pour preuve que cette longue suite de grands hommes qui se sont succédé dans la chaire chrétienne depuis saint Bernard et Gerson, jusqu'à Bossuet, Massillon, et les orateurs de nos jours. Le barreau et la magistrature attestent aussi, par de nombreux exemples, que dans tous les siècles s'est maintenue chez nous, entre les lettres et l'étude des lois, cette heureuse alliance consacrée depuis longtemps par les noms des L'Hôpital, des Lemaître, des Patru, des d'Aguesseau, auxquels vous pouvez ajouter, pour ne

parler que des morts, les Castillon, les Monclar, les Siméon et les Portalis. Cette disposition à l'éloquence nous est si naturelle, qu'on la retrouve dans presque tous les genres de notre littérature, dans les œuvres de Molière et de Racine comme dans celles de Corneille, dans les genres mêmes qui semblent le moins s'y prêter, dans la correspondance de Voltaire et dans celle de madame de Sévigné. Souvent au milieu d'une lettre familière, le ton s'élève tout à coup, et l'éloquence apparaît naturellement et comme à sa place.

Notre pays a d'ailleurs toujours eu un vif sentiment de ses droits. « En France, a dit avec raison madame de Staël, la liberté est ancienne ; c'est le despotisme qui est une nouveauté ». L'histoire nous montre en effet, à toutes les époques, des protestations contre la tyrannie des seigneurs ou les progrès de l'autorité royale, et souvent ces protestations ont été éloquentes. Au moyen âge, dans ces temps trop décriés où pourtant les communes avaient su conquérir leur affranchissement, grondent les voix des paysans, réclamant au nom d'une double égalité, celle de la nature qui les a fait hommes, celle de la religion qui les a fait chrétiens :

> Nous sommes hommes comme ils sont ;
> Comme eux des membres nous avons.

Puis ce sont les chefs des états généraux, les Robert Lecoq, les Étienne Marcel, qui affirment les droits de la nation par leurs paroles et par leurs actes ; enfin les écrivains eux-mêmes s'écriant, comme Commines, que le roi n'a pas le droit de lever des impôts sans le consentement du peuple, et que les Turcs eux-mêmes ne supporteraient pas cette tyrannie. Agité par les guerres civiles, nourri des souvenirs des anciennes républiques, et mêlant à ces théories les doctrines d'indépendance que protestants et catholiques cherchaient tour à tour dans la Bible, selon les besoins du moment, le XVIe siècle ne pouvait manquer d'orateurs pour exprimer les pensées les plus hardies, enflammer les plus vives passions. C'est l'époque des pamphlets d'Hotman, d'Henri Étienne, de Mariana, de La Boëtie, où l'on retrouve ce mélange de maximes républicaines et de citations bibliques pour proclamer la souveraineté du peuple et justifier le régicide. C'est l'heure où les prédicateurs de la Ligue soutiennent de leurs harangues forcenées le peuple de Paris, l'animant à une résistance furieuse contre les armes et contre la clémence d'Henri IV, et prolongent par leurs seules paroles toutes les horreurs de la guerre civile. Il est vrai que c'est aussi l'heure où quelques bourgeois de Paris écrivent la *Satire Ménippée*, œuvre immortelle où l'éloquence, s'élevant peu à peu du ton léger de la comédie aux accents de la plus haute indignation, n'achève pas seulement la victoire d'Henri IV, mais protége à jamais contre des détracteurs trop empressés cette population parisienne qui, malgré ses caprices, a su toujours se montrer ennemie des exagérations, spirituelle et sensée autant que courageuse et indépendante.

Le XVIIe siècle lui-même n'est pas resté aussi complétement muet que pourraient d'abord nous le faire croire les noms de Richelieu et de Louis XIV. Aux états généraux de 1614, la cause du tiers état fut plaidée avec une véritable éloquence, et lorsque la régente, embarrassée de remontrances que lui adressait l'Assemblée, jugea à propos de s'en délivrer en faisant occuper la salle par des soldats, un de ces députés s'écria : « Ne sommes-nous donc plus aujourd'hui ce que nous étions hier ? » prononçant ainsi deux siècles d'avance le mot de Sieyès le jour du serment du Jeu de Paume. Plus tard, la Fronde nous donne avec le parlement comme un essai des luttes de la Révolution, et le cardinal de Retz nous laisse dans ses mémoires le plus fin et le plus profond des ouvrages politiques. Jeu des factions, duplicité des grands, calculs des ambitieux changeant avec la fortune, incurable faiblesse et profond égoïsme de la cour, contradictions de la multitude se passionnant pour des héros qui ne le méritent guère, et brisant ses idoles de la veille : tout est saisi de main de maître par cet écrivain qui aurait pu être un homme d'État, que les circonstances réduisirent au rôle d'un vulgaire conspirateur. La prospérité de Louis XIV ne mit pas fin à tous les murmures. Dans les *Soupirs de la France esclave*, Jurieu, qui a déjà prononcé le mot de contrat social, appelle ouvertement le peuple à la révolte, et de nombreux pamphlets rattachent aux traditions d'une ancienne indépendance les écrivains qui, pendant le XVIIIe siècle, proclameront hardiment la nécessité d'en finir avec une société usée et corrompue.

Mais, il ne faut pas s'y tromper, malgré toutes ces protestations, il n'y a pas à proprement parler d'éloquence politique dans notre pays avant 1789. C'est que jusque-là nous pouvons rencontrer des cris éloquents, des œuvres hardies, mais ce sont des cris isolés, des œuvres incomplètes. Aux hommes qui essaient de combattre l'oppression, il manque ce que ne peut donner ni la souffrance, ni la vertu, ni le génie, cette persévérance dans la lutte, cette mesure dans les efforts, cet heureux mélange d'audace et de prudence, qui est l'effet du temps et des institutions. Sous un gouvernement absolu nous avons des révoltes, menaçant de tout emporter, et bientôt étouffées ; sous un gouvernement libre nous avons la lutte loyale de partis organisés, se disputant le pouvoir, mais d'accord pour ne pas détruire une société qu'ils aspirent à diriger, attendant tout de la persuasion, rien de la force ; c'est le domaine de l'éloquence politique ; c'est là seulement qu'elle peut se donner carrière, et produire de grands hommes. C'est ce qu'elle a fait en Angleterre pendant le XVIIIe siècle, en France dès l'ouverture des états généraux.

Jamais les circonstances ne furent plus favorables. Sur les ruines d'une société qui s'abandonnait elle-même, construire un édifice entièrement nouveau avec la justice et la liberté pour fondement, effacer du sol les derniers vestiges de la féodalité, créer des institutions conformes aux lumières et aux nécessités de l'esprit moderne,

remplacer l'antique division des classes et des provinces par l'unité de la patrie, telle est la mission que dans une heure d'espérances sans limites la France donnait à ses représentants, et qui fut acceptée de tous avec un égal enthousiasme. C'est une révolution qu'il s'agissait d'accomplir, et heureusement les hommes ne manquèrent pas aux circonstances. Le XVIIIe siècle a souvent été critiqué et rabaissé ; ce n'est pourtant pas une médiocre gloire que d'avoir pu, dans un pays privé d'institutions libres, préparer cette noble génération que la grandeur d'une telle entreprise ne devait ni surprendre, ni effrayer. On est saisi d'admiration à la vue des hommes supérieurs qui se pressaient sur les bancs de l'Assemblée constituante. Signalons tout de suite les principaux. A droite, les La Rochefoucault, les Clermont-Tonnerre, les Noaille, les Montlosier, le fougueux d'Éprémenil, le courageux Cazalès, Maury, assez hardi pour lutter contre Mirabeau, vaincu souvent, mais n'avouant jamais sa défaite ; dans le parti constitutionnel, La Fayette, revenu d'Amérique avec une éclatante popularité, les frères Lameth, Duport, Mounier, Malouet, Thouret, Chapelier, Talleyrand, Barnave aussi éloquent qu'on peut l'être sans passion, Lally-Tolendal, célèbre pour avoir fait l'apologie de son père, orateur un peu larmoyant, dont on a pu dire qu'il avait vécu un mouchoir à la main, doué pourtant d'un cœur élevé et d'une éloquence pathétique. Qui citer encore ? L'abbé Sieyès, métaphysicien silencieux d'ordinaire, mais laissant échapper aux heures solennelles des paroles décisives qui tranchent une situation, Target, Tronchet, Bergasse, les lumières du barreau ; enfin, à l'extrémité de l'Assemblée, auprès de Pétion et de Buzot, ses amis d'aujourd'hui et ses futures victimes, un homme alors obscur, et s'ignorant lui-même, médiocre avocat du parlement d'Arras, qui devait pourtant, à force d'opiniâtreté et de passion, s'élever jusqu'à l'éloquence, Maximilien Robespierre. Mais avant tous ces hommes et au-dessus d'eux, il faut placer celui qui dominera l'Assemblée de son génie, le député de la sénéchaussée d'Aix, Mirabeau. Né avec un tempérament ardent, une âme passionnée, jeté de bonne heure dans tous les emportements et les désordres de la jeunesse, persécuté par son père, frappé par toutes les rigueurs des lois, n'échappant à la prison que pour tomber dans la misère, consumé par tous les excès, excès de travail autant qu'excès de plaisirs, réduit au rôle d'aventurier, Mirabeau paraissait perdu quand la Révolution éclata. C'est par elle qu'il sortit de son abaissement ; la noblesse le repoussait ; il s'adressa au peuple qui l'adopta pour son représentant. Ses débuts furent des coups de foudre ; de sa vie passée il rapportait, avec des connaissances immenses, un fonds de colère et de violences lentement amassées ; mêlées à son enthousiasme pour les idées nouvelles, ces passions devaient armer sa parole d'une puissance incomparable. Mais ce qui l'a fait le plus grand des orateurs de son temps, c'est qu'élevé enfin à une situation digne de lui, il ne permit ni à sa colère, ni même à la corruption de son cœur de troubler la sûreté de sa raison ; au lieu de céder à ses passions, il les mit au service de son intelligence ; capable de résistance autant que d'audace, il vit nettement les limites où devaient s'arrêter les droits du peuple comme l'autorité du roi, il discerna d'un coup d'œil la véritable organisation d'un gouvernement durable, et voulut pour l'État ce sage équilibre des pouvoirs qui peut seul fonder et maintenir la liberté. Oui, ce qu'il faut louer en Mirabeau, c'est moins le talent de la parole que l'esprit politique ; voilà ce que l'orateur doit chercher avant tout, car la véritable éloquence est à ce prix.

Que ne devait-on pas attendre d'une assemblée ainsi composée ? Elle a dignement répondu aux espérances qu'elle avait fait naître : honnêteté, patriotisme, génie même, elle a eu tout, excepté ce que peuvent seulement donner le temps et l'expérience. Chargée des destinées de la patrie dans une époque des plus tourmentées, divisée de bonne heure par les passions et les intérêts, également exposée aux soupçons de la cour et à ceux de la multitude, troublée dans ses délibérations tantôt par les cris menaçants des soldats, tantôt par l'invasion tumultueuse de la foule, cette assemblée a su pendant plusieurs années pourvoir aux nécessités du moment et donner à la société nouvelle une organisation qui a survécu à tous les changements. La Constituante a commis des fautes sans doute, mais qui peut se flatter de n'en pas commettre ? Éclairés par l'expérience de tant d'années, oserions-nous donc nous vanter d'être plus sages, et ne semble-t-il pas que la vertu qui nous convient le mieux, c'est la modestie ? Ce que la Constituante a de plus que les assemblées qui l'ont suivie, c'est sa confiance dans la nature humaine, dans le triomphe de la raison et de la justice. Un trait plus remarquable encore, c'est que les membres de cette assemblée ont toujours gardé les convictions qui les animaient à cette époque. Ni l'exil, ni la mort, ni les défaillances dont ils ont été témoins, ni le découragement qui accompagne si souvent la vieillesse, rien n'a pu détruire en eux la foi héroïque de ces belles années. Cette constance rachèterait bien des fautes ; elle suffit, hommes illustres, pour vous recommander au respect de la postérité. Mais vous méritez plus encore : fondateurs de la liberté, vous n'avez jamais désespéré d'elle, aux heures les plus douloureuses, quand elle paraissait à jamais perdue ; vous avez pensé que vos descendants reprendraient votre œuvre et réussiraient où vous aviez échoué ; nous devons justifier votre confiance ; et si vos âmes généreuses prennent encore, comme nous l'espérons, quelque intérêt aux destinées de la France, nous n'avons le droit de rien épargner pour vous consoler de vos épreuves en prouvant que ni votre sagesse ni vos sacrifices n'ont été perdus.

Les débats de la Constituante sont faciles à suivre, les documents abondent, et nous avons pour guides deux historiens chers à la Provence, également habiles, l'un à résumer les événements dans une éloquente con-

cision, l'autre à les développer dans un récit dont l'abondante clarté ne néglige aucun détail. Cette étude aura pour nous un double avantage. Nous assisterons au merveilleux développement que prit alors l'éloquence politique, nous verrons quelles lumières les grands orateurs de la Constituante ont jetées sur tous les problèmes du gouvernement, sur le droit de l'homme et du citoyen; mais nous retrouverons aussi dans ces discussions les doctrines que nous avons appréciées pendant ces deux dernières années. En montant pour la première fois dans cette chaire, je vous annonçais que nous ferions l'histoire des idées morales et politiques léguées à la Constituante par les écrivains du XVIIIe siècle. C'est à ce point de vue que nous avons signalé dans Voltaire un vif sentiment de tolérance et d'humanité; dans Montesquieu, la science du gouvernement et la théorie de l'équilibre des pouvoirs; dans Rousseau, des doctrines républicaines où l'égalité poussée à ses extrêmes limites écrase la liberté et rétablit au nom de l'État le plus insupportable despotisme.

L'influence de ces trois écrivains et de leurs disciples se fait sentir dans l'œuvre de la Constituante. Si Rousseau y est moins écouté que Voltaire et Montesquieu, on n'en retrouve pas moins son inspiration dans les cahiers de doléance et dans quelques-uns des actes les plus importants de l'Assemblée, notamment dans la nuit du 4 août.

Ces doctrines que nous avons jusqu'ici seulement examinées dans les livres, nous allons les voir appliquer, et nous les apprécierons plus sûrement par leurs effets, comme on juge l'arbre à ses fruits. Ainsi se compléteront ces études poursuivies pendant trois années dans le même esprit, et apparaîtra clairement l'unité de pensée qui donne à ce cours son intérêt et son utilité.

Je sais qu'en discutant ces questions, dont quelques-unes ne sont pas encore définitivement résolues, je m'expose à un inconvénient : nos paisibles entretiens pourront quelquefois se rapprocher, par le sujet seulement, des préoccupations actuelles. Mais ce danger, s'il existe, ne m'effraie pas beaucoup. C'est l'honneur de l'enseignement supérieur que tous les problèmes intéressant la société relèvent de lui, et qu'il peut les aborder franchement, car la modération et l'impartialité rend tout facile. D'ailleurs, nous sommes chargés d'instruire la jeunesse, et que lui enseignerons-nous avec plus de plaisir que les devoirs du citoyen et les droits de la patrie? Depuis quelque temps, les conditions de l'enseignement supérieur sont souvent discutées ; nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre, et, quoi qu'il arrive, l'Université restera ce qu'elle a toujours été, libérale et ennemie de tous les excès. Si l'on établit la liberté de l'enseignement supérieur, la liberté ne nous effrayera pas, pourvu que ce soit réellement la liberté. Que des chaires nouvelles s'élèvent en face des nôtres, nous ne verrons là que l'obligation de mieux faire, si c'est possible, et d'affirmer plus énergiquement nos doctrines. Des réformes empruntées à l'Allemagne ne me troubleraient pas davantage. Mais pour les faire réussir, il faudrait emprunter à l'esprit germanique des habitudes qui de longtemps, je le crains, ne se naturaliseront pas chez nous. Sur un point seulement, l'Allemagne peut dès aujourd'hui nous servir de modèle, c'est dans l'entière liberté du professeur, dans l'affectueuse confiance que lui témoignent ses élèves. L'enseignement y a toujours été libéral et patriotique. Les philosophes qui agitaient les plus grands problèmes de la métaphysique, les Fichte et les Schelling, ne se croyaient pas dispensés de songer aussi aux destinées de leur pays. Lorsqu'à la fin de l'Empire l'Allemagne se souleva contre nous, c'est dans les universités qu'éclatèrent d'abord les cris d'indépendance. Maîtres et élèves, animés d'une même ardeur, s'élancèrent avec un égal enthousiasme à la défense de la patrie. Certes, nous n'avons rien à envier aux maîtres de l'Allemagne, ni pour le patriotisme, ni pour le sentiment de notre indépendance ; accordez-nous la même confiance, et soyez sûrs que si nous essayons tantôt d'exciter votre ardeur, tantôt de calmer chez vous des impatiences téméraires, c'est que nous mesurons nos paroles aux nécessités du temps, mais que nous sommes toujours préoccupés de vos intérêts, qui sont ceux mêmes de la France.

HERMILE REYNALD.

Souscription Hegel

M. Paul Janet nous communique la lettre suivante, qui lui a été adressée par M. Michelet, de Berlin :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe une invitation à souscrire, pour un monument qui doit être érigé à Hegel ; j'ose vous prier, au nom de la Société philosophique de Berlin, de vous intéresser à cette œuvre internationale, car c'est ainsi que nous l'envisageons.

» Vos études sur la philosophie de Hegel, et le grand intérêt que vous y portez, excuseront la liberté que j'ai prise de m'adresser à vous.

» Agréez, monsieur, l'expression des sentiments de la haute estime avec lesquels je suis,

» *Votre très-dévoué,*

» MICHELET,

» Professeur de philosophie à l'Université de Berlin,
» secrétaire et trésorier de la Société philosophique de Berlin. »

C'est le 29 août 1870 que la Société philosophique de Berlin se propose de célébrer l'anniversaire d'Hegel par l'érection d'une statue.

Sur le désir de M. Janet, nous ouvrons dans nos bureaux un registre pour la *souscription Hegel.*

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 7 — 15 JANVIER 1870

Paris, 14 janvier 1870.

On annonce pour dimanche prochain, à deux heures, au cirque des Champs-Élysées, une grande réunion publique dans laquelle M. Jules Simon traitera de *la Liberté commerciale.* Cette séance sera présidée par M. Léon Say.

Le dimanche 23 janvier, M. Jules Favre doit faire une conférence dans la salle du Grand-Orient, rue Cadet, au profit de la Société pour l'instruction élémentaire.

— Il est fort problable que M. Saint-René Taillandier, professeur d'éloquence française à la Sorbonne, sera nommé secrétaire général du ministère de l'instruction publique. Ce qui retarde sa nomination, c'est, paraît-il, le désir qu'a M. Segris de trouver une compensation pour le secrétaire général actuel, M. de Guigné.

— M. Grévy, bâtonnier, a ouvert les conférences des avocats de Paris, par un discours où il a comparé l'éloquence judiciaire d'autrefois avec celle d'aujourd'hui.

« Je ne voudrais point passer pour un contempteur de l'éloquence antique. Elle a des magnificences que j'admire : l'ampleur, la richesse, l'élévation philosophique, la science du cœur humain, la véhémence des mouvements, l'incomparable beauté de la langue ; mais elle a pour nous des défauts qui n'en étaient pas, sans doute, pour les anciens. Elle est déclamatoire et théâtrale, conventionnelle et uniforme ; elle puise trop à l'arsenal des rhéteurs, ce qui lui donne je ne sais quoi d'artificiel et de sophistique ; elle se complaît trop dans les lieux communs, ces généralités banales qui pouvant, comme leur nom le dit assez, s'adapter indistinctement à toutes les causes, ne prouvent rien particulièrement pour chacune d'elles, et n'apportent au discours qu'une vaine sonorité.

» Pour tout dire en un mot, elle donne plus à la forme qu'au fond ; elle s'occupe plus de l'orateur que du sujet, si l'on excepte toutefois Démosthène, dont l'impétueuse éloquence n'est que la raison passionnée.....

» Avec moins de pompe et d'artifice, la défense judiciaire est aujourd'hui plus naturelle et plus vraie, plus substantielle et plus exacte ; elle est plus dans les choses que dans les mots, dans la discussion que dans la déclamation; elle est le fruit plus sain de l'esprit plus mûr des peuples modernes.

» Sa forme est l'improvisation. L'orateur, qui n'a travaillé que sur les idées, se confie pour l'expression à la fortune du moment ; selon un mot heureux, il sait ce qu'il va dire, il ne sait pas comment il le dira. Libre de toute entrave, dégagé de toute forme convenue, il s'abandonne à son inspiration, il est lui-même. Il prend le ton naturel de la conversation, qui se prête à tout sans effort, s'élève et s'abaisse, se diversifie avec les sujets et laisse à chacun son originalité. »

— M. Paul Albert publie en un volume, chez Hachette, vingt-deux leçons qu'il a faites à la Sorbonne pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, sur *la Prose.* Nos lecteurs connaissent M. Paul Albert ; ils se rappellent que l'an dernier, c'est à propos d'un article sur le volume précédent de M. Albert, intitulé *la Poésie,* que M. Sainte-Beuve a quitté *le Moniteur* pour continuer ses *lundis* dans le journal *le Temps.* Cet incident n'a pas nui sans doute à la réputation de M. Paul Albert, mais on peut dire qu'en l'absence de tout incident, ses leçons aussi claires que judicieuses, aussi bien pensées que bien écrites, auraient attiré l'attention du public qui lit comme elles attirent celle des jeunes personnes admises à les entendre. Dans ce nouveau volume, l'histoire, l'éloquence, la philosophie, la critique, le genre épistolaire, le roman, la comédie, sont passés en revue. Il faut beaucoup de jugement et une grande sûreté de goût pour choisir les traits qui peuvent faire tenir dans le cadre d'un seul volume un si vaste tableau, et c'est là le grand mérite de M. Paul Albert. Sans jamais tomber dans la forme sèche du précis, qui entasse les faits, il n'oublie rien d'essentiel, il n'omet que ce qui est relativement accessoire, et il nous mène ainsi, avec beaucoup d'aisance, d'Hérodote à M. Guizot, de Démosthènes à Jean-Jacques Rousseau, de Cicéron à madame de Sévigné, d'Aristophane à Beaumarchais.

— Le dernier secrétaire de M. le chancelier Pasquier, M. Louis Favre, publie à la librairie Didier un beau volume intitulé : *Étienne-Denis Pasquier*, dans lequel il nous donne la physionomie de l'homme privé, plus personnelle, plus originale peut-être que celle de l'homme public. M. Pasquier était le dernier représentant d'une génération aujourd'hui éteinte (il était conseiller au parlement en 1789); il était donc une sorte de trait d'union entre la société de l'ancien régime et notre époque de liberté égalitaire. Ses qualités saillantes étaient l'aptitude à tout saisir, la droiture du jugement, la bienveillance cordiale, le patriotisme enthousiaste. C'est ce que nous montrent ces *souvenirs.* Quant à la biographie politique de M. le chancelier Pasquier, il est plus prudent d'attendre, pour l'écrire, la publication de ses *Mémoires,* que l'on continue de nous promettre.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

COURS DE M. L'ABBÉ AD. PERRAUD

Situation du protestantisme en France au commencement du règne de Charles IX. — Causes de ses rapides progrès.

Le premier mois de l'année 1561 nous place au début de la minorité de Charles IX et de la régence de Catherine de Médicis ; à l'issue de ces états généraux d'Orléans que, malgré leur antipathie pour les assemblées de ce genre, les Guise s'étaient vus forcés de convoquer à la fin du règne si court de François II ; au moment où la mort de ce prince rétablissait d'une manière inespérée l'équilibre entre les princes de la maison de Bourbon, collatéraux de la ligne régnante, naguère exclus de toute participation au pouvoir, impliqués dans un procès de haute trahison, menacés de l'échafaud, et les princes de la maison de Lorraine que le veuvage de Marie Stuart précipitait tout d'un coup du faîte de la puissance, et contraignait de céder à la reine mère l'influence prépondérante qu'ils lui avaient jusqu'alors si heureusement disputée.

Ce que nous étudions à travers les péripéties si multiples, et parfois si embrouillées des intrigues de cour, des rivalités des princes, des luttes d'ambition personnelles entre les chefs des grandes familles, des prétentions contradictoires des divers partis politiques, ce sont les développements et les vicissitudes de cette forme nouvelle de christianisme dont nous avons vu les premières manifestations en France vers 1523, c'est-à-dire six ans après le premier cri de révolte poussé par Luther contre l'Église romaine. Où en était le protestantisme français en 1560, presqu'à la veille du jour où allaient éclater sur notre territoire ces terribles guerres de religion dont nous n'avons encore vu que les préparatifs ?

C'est ce qu'il importe de constater avec exactitude, avant de suivre ces luttes fratricides, et de caractériser la politique adoptée au milieu de circonstances si critiques par le gouvernement de Charles IX, c'est-à-dire par Catherine de Médicis.

I

Quelle distance, messieurs (et ici, je me place au point de vue exclusivement religieux), de la France de 1523 à la France de 1560 ! Pour vous permettre de vous rendre compte d'une façon plus saisissante du changement qui s'était opéré, je m'aiderai d'un souvenir presque contemporain de l'époque où nous vivons. C'est, si je ne me trompe, vers 1831, qu'a eu lieu la tentative de l'abbé Châtel pour fonder une Église évangélique française. De 1831 à 1869, nous avons à peu près le même espace de temps que de 1523 à 1560. Supposez donc, messieurs, que l'Église évangélique française, d'abord isolée, perdue dans le recoin obscur d'un petit appartement de Paris, où le fondateur en représentait alors toute la hiérarchie, se serait progressivement étendue, ramifiée, propagée sur tous les points du territoire ; qu'elle compterait aujourd'hui plus de 2000 paroisses florissantes, pourvues de pasteurs ; qu'elle aurait conquis de nombreux adhérents dans les classes influentes de la société ; qu'elle serait même prépondérante dans quelques départements et dans quelques villes, de façon à y avoir à peu près entièrement supplanté l'exercice du culte catholique. Assurément, un tel fait attirerait au plus haut degré l'attention des plus indifférents, et ce ne serait pas employer un mot trop fort pour caractériser un changement si rapide que de dire qu'en moins de quarante ans, la France a été le théâtre d'une grande révolution religieuse.

C'est précisément le spectacle qu'avaient sous les yeux ceux des contemporains de Charles IX qui déjà, sous le règne de son aïeul François Ier, avaient pu être les témoins intelligents des événements.

Voici ce qui s'était passé en trente-sept ans, de 1523 à 1560, dans la France des Valois.

Depuis le jour où, soit par la négligence, soit par la connivence de l'évêque de Meaux, Briconnet, les premières prédications luthériennes avaient trouvé des adhérents dans quelques petites villes de la Brie, de l'Ile-de-France et de la Picardie, une véritable révolution s'était accomplie, et cela sans secousse violente, mais au contraire par un progrès continu, au sein de notre vieille France catholique.

Pendant cet espace de trente-sept ans, les doctrines réformées avaient pour ainsi dire jour par jour gagné du terrain. Petite secte perdue dans les ruelles d'une petite ville au commencement du règne de François Ier, le protestantisme s'était étendu et fortifié.

En 1534, la publication de l'*Institution chrétienne* de Calvin lui avait donné une théologie.

En 1559, le premier synode général de Paris lui avait donné une confession de foi et une organisation disciplinaire.

Après avoir commencé, comme les chrétiens des premiers siècles, à vivre dans la nuit des catacombes, les nouveaux évangélistes (c'est le nom qu'ils se donnaient à eux-mêmes avant qu'on leur eût appliqué les appellations de *protestants* et de *huguenots*) s'étaient affirmés et montrés au grand jour.

Au moment où François II, ce pauvre prince scrofuleux qui avait vécu dix-sept ans et régné dix-sept mois, allait rejoindre dans les caveaux de Saint-Denis les dépouilles mortelles du vainqueur de Marignan, le protestantisme français, après moins d'un demi-siècle de prédication, avait reçu droit de cité dans la plupart de nos provinces, et sur la surface de notre territoire comptait à peu près 2000 églises, pourvues de pasteurs, de diacres, d'anciens, et reliées entre elles par une organisa-

tion synodale qui leur donnait toute la somme de cohésion et d'unité compatible avec la prétention de ne se rattacher à aucun centre hiérarchique et de dépendre uniquement de la libre et pure interprétation de la parole de Dieu.

Tous les écrivains du temps, à quelque parti qu'ils se rattachent, sont unanimes à constater cet étonnant succès des doctrines réformées en France.

« L'*Évangile*, écrivait en septembre 1561, un Allemand » venu en France pour le colloque de Poissy, à la suite » de Pierre Martyr (et par ce mot d'Évangile on sait que » les réformés entendaient leur Église), l'*Évangile* est » tellement florissant et vigoureux dans la plupart des » provinces de France, qu'il paraît impossible désormais » de pouvoir l'écraser. En Gascogne et en Normandie, » on ne voit presque plus d'images, et les messes ont disparu (1). » La même année, Calvin écrit à son ami Bullinger cette lettre triomphante, tirée depuis peu des archives manuscrites de la bibliothèque de Genève :

« L'entraînement qui pousse les nôtres vers les pro- » grès les plus grands est incroyable. De toutes part, on » nous demande des pasteurs avec non moins d'ardeur » qu'on en met à ambitionner les prélatures dans la » papauté. Ma porte est assiégée par ceux qui veulent » en obtenir, comme si je devais être sollicité à la ma- » nière des cours. On se les disputé avec une pieuse » émulation, comme si la possession du royaume du » Christ était paisible. » (Lettre inédite du 25 mai 1561.).

Et il ne faut pas voir là les vanteries intéressées d'un parti qui veut accélérer, en l'exagérant, le mouvement de l'opinion. Ces témoignages protestants sont confirmés par des écrivains catholiques.

« Une grande partie des seigneurs et de la noblesse du » royaume, dit l'ambassadeur Michel de Castelnau (*Mé- » moire de Castelnau*, l. III, ch. 3), tenaient ce parti et favo- » risaient la religion nouvelle..... Outre ce, les magis- » trats, menus officiers et peuples de toutes qualités qui » inclinaient à cette religion, étaient en beaucoup plus » grand nombre que l'on ne pensait.....

» Le nombre (des huguenots) croissait tous les » jours (ch. 5.)... »

C'est ce qu'attestent encore ces ambassadeurs vénitiens, dont les relations diplomatiques nous ont déjà fourni de si précieux détails sur la situation intérieure de la France pendant les règnes de François Ier, de Henri et de François II.

Voici ce qu'écrit à son gouvernement l'ambassadeur Jean Michieli, envoyé en France par la République, aux débuts mêmes du règne de Charles IX. (*Amb. vénit.*, t. I, p. 411.)

« Les choses sont ici aux plus tristes termes, car il » n'y a pas de province qui ne soit infectée de l'erreur, » et il y en a où la contagion est répandue même dans » les campagnes, comme la Normandie, la Bretagne » presque entière, la Touraine, le Poitou, la Guyenne, » la Gascogne, une grande partie du Languedoc, du » Dauphiné, de la Provence et de la Champagne, ce qui » fait presque les trois quarts du royaume....

» La contagion s'étend à toutes les classes, et, chose » étrange ! même aux ecclésiastiques, aux prêtres, aux » moines, aux religieuses, aux couvents presque entiers, » dont peu sont purs de cette peste... Les nobles sont » surtout infectés. »

« La quantité d'argent qu'on envoie secrètement de » France à Calvin, pour secourir les Français qui sont à » Genève, est incalculable (*Ib.*, p. 415).

Michel Suriano, successeur immédiat de Michieli, venu en France dans cette même année 1561, constate comme son compatriote les incroyables progrès accomplis par le protestantisme (*Ib.*, p. 539).

» Dans toutes les parties du royaume, dit-il, cette » secte se tient étroitement unie, et a des correspondan- » ces avec la Flandre, l'Angleterre, l'Écosse, la Suisse, » l'Allemagne et d'autres pays. Elle dépense beaucoup ; » elle entretient non-seulement ses prédicateurs et ses » ministres, mais les princes mêmes et des grands sei- » gneurs qui, en revanche, la favorisent. Ainsi son in- » solence s'accroît chaque jour et devient de plus en » plus difficile à réprimer.

A cette époque, Coligny estimait à environ deux millions le nombre des protestants français prêts à combattre (*Vie de Coligny*, t. III, citée dans les *Recueils des ambassades vénitiennes*, p. 415). Ce chiffre, évidemment trop fort, si on le restreignait à la seule catégorie des hommes en état de porter les armes, pouvait représenter à peu près le nombre total des Français de tout sexe et de toute âge qui appartenaient à la nouvelle Église.

Et non-seulement, au commencement du règne de Charles IX, le protestantisme français avait conquis une organisation religieuse remarquablement forte et vivante, mais il s'était fait dans le monde politique une place considérable. Des princes du sang et les chefs de familles illustres le patronaient de leur crédit, et déjà, dans quelques circonstances fort graves, comme à l'époque de la conjuration d'Amboise, s'étaient montrés tout prêts à le servir de leur épée. Ce n'était plus le temps où le gentilhomme picard, Louis Berquin, était le nom le plus illustre d'une secte qui ne comptait guères alors que de pauvres cardeurs de laine ou quelques étudiants enthousiastes, mais sans crédit. La secte obscure était devenue une Église : les coventicules secrets avaient fait place à des réunions publiques tenues en plein jour, et les réformés n'espéraient pas vainement de voir prendre en considération des requêtes signées par des noms comme ceux des Bourbon, des Coligny, des Rohan, et que se tenaient prêts à appuyer au besoin des milliers de gentilshommes arrachés par la paix de Câteau-Cambrésis aux expéditions d'Italie et d'Allemagne, fort mécontents

1 Evangelium in plerisque Galliæ partibus ita floret ac dominatur, ut nullis viribus amplius opprimi videtur. In Gasconia atque Normandia nullum amplius simulacrum apparet. Missæ conticuerunt (*Stukii Epist.*, citée dans *Baum.*, t. II).

d'un gouvernement qui leur enlevait, avec leur solde, leur vie aventureuse, et tout disposés à confondre leurs griefs politiques contre les petits-fils de François Ier, avec les griefs religieux des huguenots contre la cour de Rome.

En un mot, et pour résumer le changement qui s'était accompli en trente-sept ans, en 1523, un gouvernement fort, arrivant avec François Ier à l'apogée du pouvoir absolu, n'avait en face de lui que quelques pauvres illuminés, cachés dans les ruelles obscures d'une petite ville de province. En 1560, un gouvernement divisé et faible, représenté par un roi mineur et la régence d'une femme, entouré et circonvenu par des rivalités redoutables, avait à surveiller et à contenir la marche ascendante d'une Église fortement constituée, ayant des ramifications dans toutes les provinces, représentée dans toutes les classes de la société, et ne voyant pas sans orgueil quelques-uns de ses enfants assis sur les degrés du trône.

Voilà le fait, messieurs. Le premier devoir de l'historien est de le constater avec simplicité et sincérité. Mais ne lui demandez pas de le constater sans humiliation et sans douleur. Veuillez vous rappeler ce que je vous ai dit, il y a deux ans, des conditions de l'impartialité historique. Elle n'exige pas, et elle ne peut pas exiger la suppression de ces sentiments intimes, et de ces convictions personnelles dont on ne pourrait se dépouiller que par une sorte de suicide intellectuel et moral. L'écrivain qui raconte nos désastres militaires de 1812 à 1814 doit et peut demeurer fidèle aux règles de la plus scrupuleuse exactitude et de la plus intègre probité historique; mais si sa plume reste ferme en retraçant les sanglantes humiliations de la retraite de Russie, ou les humiliations plus douloureuses encore de l'invasion de la France par les armées étrangères, il lui est impossible de ne pas se sentir comme brisé intérieurement, et il entendrait d'une manière fort étroite les conditions de l'impartialité historique, s'il interdisait à son âme les nobles et douloureuses émotions de l'amour de la patrie sous prétexte de ne pas manquer de respect à la vérité.

J'éprouve un sentiment semblable, messieurs, et je ne cherche pas à m'en défendre, en constatant cette espèce de déroute humiliante subie dans mon pays par l'Église catholique, la mère et la patrie de mon âme, en face des progrès constants et des éclatants triomphes de l'hérésie. J'ai commencé par constater ces triomphes avec une scrupuleuse exactitude, et par là j'ai libéré ma conscience d'historien. Mais l'âme sacerdotale ne peut se défendre, en présence de ces faits, d'une douloureuse émotion, et ceux mêmes qui ne partagent pas mes convictions m'estimeraient moins s'ils ne sentaient pas mon cœur battre plus vite et plus fort devant les désastres subis par le drapeau sacré de la foi qui est la mienne, et de l'Église à laquelle j'ai consacré ma vie.

II

Mais ici se pose un des problèmes les plus difficiles que puisse avoir à résoudre le théologien, le politique, l'historien. Et les faits l'imposent avec une telle force, qu'on ne peut pas l'éluder.

Ce problème, ce n'est pas seulement nous, venus trois siècles après cette phase si douloureuse de notre histoire religieuse et nationale, qui en cherchons l'explication. Plus d'un contemporain de ces tristes événements a dû se replier avec angoisse dans sa conscience et se demander le *comment* d'un fait si propre à autoriser les prétentions des nouveaux religionnaires, et à déconcerter la foi des Français demeurés fidèles à l'Église de leurs pères.

Écartons d'abord une explication qui n'en est pas une, bien que peut-être elle se trouve en harmonie avec une manie dominante à notre époque, la manie de tout justifier par le succès.

« Le protestantisme qui n'était rien en 1523, a réussi » à conquérir en moins de quarante ans une constitu- » tion redoutable — donc il avait raison. » Que de gens échappent par cette étrange manière de raisonner à la difficulté d'apprécier dans leur valeur intrinsèque les idées, les événements et les hommes !

Mais quoi de plus funeste à la science, et quoi de plus dégradant pour le caractère que cette tendance à faire du succès ou de l'insuccès des actions humaines le critérium unique de leur valeur morale !

Oui, en vérité, si une telle théorie se généralisait ; si, du domaine des faits elle passait dans celui de la science, elle serait la destruction de tout esprit philosophique ; elle réduirait l'histoire au plus pitoyable et au plus mesquin de tous les rôles. Il suffirait alors pour juger les hommes de s'assurer simplement de l'issue de leurs entreprises : vainqueurs, ils seraient non-seulement absous, mais glorifiés ; vaincus, ils ne seraient même pas admis à faire valoir contre la brutale sentence des faits la droiture de leurs intentions.

Il est inutile d'insister pour montrer tout ce que ce système a de dégradant pour la conscience, et de quels périls il menace la moralité publique. Le jour où le monde ne serait plus gouverné que par ce principe, destructeur de tous les autres principes, il faudrait renoncer à parler aux hommes de devoir, de dévouement, de sacrifice, de vertu ; parce que très-souvent en ce monde le devoir n'est pas récompensé, le dévouement ne fait que des ingrats ; et, en attendant les suprêmes manifestations de l'éternelle justice, la vertu doit se contenter de l'approbation silencieuse de Celui qui lit au fond des cœurs.

Écartons donc cette explication, qui n'explique rien, et dont les protestants sérieux ne sauraient être plus satisfaits que nous, et cherchons ailleurs que dans le fait accompli le *pourquoi* de ces progrès si rapides.

Je ne vois alors que deux hypothèses possibles.

Ou bien, le protestantisme a réussi à se faire une place considérable au sein de la France catholique, parce qu'il lui a offert un christianisme plus pur, plus vrai, plus authentique, plus moral. Telle est évidemment la thèse soutenue et par les réformés du XVIe siècle et par ceux de leurs coreligionnaires qui, de nos jours, ont raconté l'histoire de ces temps agités.

Ou bien, le protestantisme, mélange de vérités et d'erreurs, forme altérée du vrai christianisme, a dû son succès momentané dans notre pays à des causes soit politiques, soit morales, mais étrangères à la théologie, et qui ne permettent pas de conclure que s'il est parvenu si rapidement à détacher de l'Église catholique un grand nombre d'âmes, il l'ait dû à la supériorité de son dogme et de sa morale sur le dogme et la morale de l'Eglise romaine.

Je n'ai que peu de mots à dire sur la première de ces explications. L'analyse consciencieuse que nous avons faite précédemment des principes théologiques de Luther et de Calvin me paraît s'opposer invinciblement à ce que nous proclamions, dans la victoire du protestantisme en France, la victoire d'un christianisme plus pur, plus vrai, plus authentique, plus moral. La dogmatique protestante s'est plus d'une fois, depuis cette époque, modifiée et renouvelée; mais telle qu'elle ressort alors de ses principaux documents, je veux dire des écrits de Luther et de Calvin, et des confessions de foi qui en ont été extraites, cette dogmatique est, sur plusieurs points essentiels, en contradiction non-seulement avec l'Évangile bien compris, mais encore avec ces données fondamentales de l'ordre naturel que la révélation ne peut pas supprimer.

Le christianisme, qui mutile ou même anéantit la liberté morale par une extension excessive donnée aux effets du péché originel;

Qui rattache le salut ou la damnation des hommes à un décret de Dieu absolument indépendant du mérite ou du démérite, et n'ayant d'autre but que de glorifier tantôt la miséricorde, tantôt la justice divine;

Qui exalte la foi aux dépens des œuvres, de façon à faire envisager celles-ci comme inutiles, — ou même, suivant ce que Luther avait osé dire dans les excès de son impitoyable logique, — comme nuisibles au salut;

Un tel christianisme — sans descendre dans plus de détails — n'était évidemment pas devenu maître des convictions parce qu'il était plus conforme à la révélation divine et plus approprié à la dignité humaine.

Il faut donc recourir à une autre explication, celle qui cherche dans des causes politiques ou morales, indépendantes de la valeur intrinsèque des dogmes, la cause réelle de ce succès.

Je ne veux pas dire pour cela que ce qu'il y avait de chrétien et d'évangélique dans la Réforme ait été étranger à son triomphe. Bien loin de là.

Les erreurs qui ne seraient que des erreurs ne pourraient se soutenir et vivre que bien peu de temps. Il y a peu de systèmes philosophiques politiques ou religieux, si détestables qu'ils puissent être dans leur ensemble, où ne se trouvent des fragments, des parcelles de vérité, qui les aident à vivre et à se développer.

Dans le mahométisme, il n'y a pas seulement les visions étranges et parfois fort saugrenues du Prophète, ses prétendus entretiens avec l'ange Gabriel et ses ascensions au ciel sur le dos de la jument Bora. Il y a aussi la croyance très-ferme et très-nette en un seul Dieu, en l'immortalité de l'âme, en la sanction éternelle du bien et du mal. C'est par ces vérités que le mahométisme se soutient et résiste.

De même, dans le protestantisme primitif, il n'y a pas seulement l'exagération antiphilosophique du péché originel et la rigoureuse prédestination qui supprime tout mérite ou tout démérite; il y a un sentiment très-vif et très-profond de la Rédemption, une foi vigoureuse dans la parole de Dieu, un amour jaloux de cette parole, oracle infaillible de l'infaillible vérité. Qui peut douter que ce soit justement par ces incontestables qualités que le protestantisme ait gagné les âmes les plus religieuses et les consciences les plus chrétiennes?

Donc, on peut légitimement, dans l'explication des succès du protestantisme, faire une part aux vérités qu'il avait gardées et qu'il mettait même d'autant plus en relief qu'il n'avait gardé que celles-là.

Une telle concession ne porte en rien atteinte aux droits du catholicisme, et elle est digne de cette philosophie de l'histoire qui cherche avant tout, dans les meilleurs côtés de la nature humaine, l'explication des triomphes passagers de certaines erreurs.

Quelles sont donc, suivant nous, historiens et théologiens catholiques, les causes de l'étonnant succès des doctrines réformées en France pendant les règnes de François Ier et de ses successeurs?

III

Constatons d'abord, pour rester dans les limites de l'exacte vérité, que, de toutes les nations envahies par l'esprit réformateur du XVIe siècle, la France est, après tout, celui où le succès du protestantisme a été à la fois le plus limité et le plus équivoque.

Car enfin, à part une minorité qui, au lieu de grandir, n'a fait que décroître depuis trois siècles, la masse de la nation n'a pas, comme en Angleterre ou en Hollande, été détachée du centre de l'unité catholique.

Quand les causes particulières, et assurément fort humaines, qui avaient le plus favorisé les premières prédications du nouvel Évangile, ont cessé d'exercer leur action, le nouvel Évangile, laissé à lui-même, a fait peu de prosélytes et a perdu un grand nombre de ceux qu'il avait passagèrement conquis.

Supprimez de notre histoire nationale du XVIe siècle

tels et tels incidents de l'ordre politique, éminemment faits pour instituer, au sein des classes influentes de la société, un foyer d'opposition et de mécontentement, et l'on se demandera avec assez de raison si la France aurait été plus entamée par les doctrines de Luther et de Calvin qu'elle ne l'avait été au moyen âge par des hérésies qui passionnèrent uniquement les débats des écoles et retombèrent promptement dans l'oubli.

Au contraire, mettez en regard l'une de l'autre, d'une part une puissance royale qui, depuis François Ier, tend de plus en plus à une autocratie absolue; de l'autre, une noblesse impatiente du joug que fait peser sur elle ce progrès d'unité et de centralisation, et regrettant comme la meilleure des formes sociales la féodalité avec tous ses priviléges et tous ses abus; à côté de cette noblesse, une bourgeoisie devenue, par la renaissance des lettres et des arts, plus avide qu'auparavant des choses de l'esprit et souvent tentée, comme il arrive aux époques de transition, de prendre la révolte pour la marque authentique de l'indépendance.

Mettez, en outre, la première de ces forces, celle qui personnifie l'autorité, dans des rapports d'union étroite avec l'Église catholique, et vous comprendrez aisément comment les velléités d'opposition politique qui se manifestaient dans les restes de la féodalité expirante et dans les couches supérieures du tiers état devaient favoriser l'éclosion et les progrès d'une doctrine religieuse hostile à la religion de la cour et des grandes familles qui exerçaient en son nom le pouvoir souverain (1).

Aussi, quand ces causes d'antagonisme disparaissent ou s'affaiblissent, et à mesure que les intérêts de la religion cessent d'être aussi intimement confondus avec ceux de la politique, les progrès du protestantisme s'arrêtent. Religion d'opposition, le protestantisme a eu, au XVIe siècle, la bonne fortune de servir à la fois les mécontentements politiques et les mécontentements religieux. Mais cette première phase passée, quand il sera réduit à lui-même, à sa seule valeur positive, il cessera de s'étendre et de marcher en avant.

Les hommes ne se servent qu'à de rares intervalles et pour peu de temps de certains engins qui ne sont bons que pour attaquer et pour détruire, tandis qu'ils font un usage quotidien et continuel des instruments pacifiques destinés à favoriser les efforts du travail et de l'industrie. Le protestantisme a été une de ces machines de guerre qu'on met de côté quand il n'y a plus de murailles à enfoncer et de villes à emporter d'assaut; le catholicisme a continué à être employé comme la modeste charrue, dont l'usage est indispensable à la plus nécessaire et à la plus universelle de toutes les industries, celle qui donne aux multitudes humaines leur pain quotidien.

(1) Voyez, dans les *Ambassades vénitiennes*, tome II, page 59, la relation de Marc Antoine Barbaro.

IV

Cependant l'examen attentif de l'histoire, étudiée dans les documents originaux, montre encore ailleurs que dans la confusion faite entre l'opposition politique et l'opposition religieuse les causes du succès momentané de la Réforme en France.

Pourquoi le protestantisme, que la masse de la nation a fini par repousser, a-t-il un instant séduit une minorité intelligente, au sein de laquelle se trouvaient évidemment des âmes très-sincèrement chrétiennes? A une question ainsi formulée, je n'hésiterais pas à répondre : La faute en revient, non pas exclusivement, mais principalement, aux catholiques du XVIe siècle.

D'abord, ils n'ont pas assez promptement et assez suffisamment profité de la rude leçon qui leur était donnée par la manifestation des nouvelles doctrines. Une réforme sincère, généreuse, universelle, accomplie à temps au sein de l'Église catholique, n'aurait très-probablement laissé à l'hérésie que ces esprits obstinés, opiniâtres ou faux, qui sont, dans tous les siècles et dans toutes les crises de l'histoire, les fauteurs du désordre soit dans la société religieuse, soit dans la société politique. Mais cette masse considérable d'âmes droites et honnêtes, qui ne se laissèrent gagner au protestantisme que par un désir sincère de trouver dans son sein une forme plus pure du christianisme, et qui, tout en se séparant de l'Église romaine, étaient véritablement en quête du royaume de Dieu, cette masse eût été invulnérable et eût laissé les premiers apôtres de la Réforme prêcher dans le désert, si un relâchement trop réel dans la discipline catholique n'eût autorisé les préventions et les accusations des fauteurs de l'hérésie.

Or, c'est seulement en 1563 que le concile de Trente acheva son long travail de réforme, et il fallut bien des années avant que tant de sages décrets de discipline eussent porté leurs fruits. C'était venir bien tard appliquer le remède à un mal déjà ancien.

D'ailleurs, indépendamment des réformes officielles décrétées par le concile, et dont l'exécution produisit, partout où elle se fit, la plus remarquable rénovation de vie chrétienne, il y avait des abus et des désordres qui, étant justiciables de la conscience avant de l'être du droit canon, auraient dû être déracinés depuis longtemps, au seul contact de l'hérésie naissante.

Malheureusement il n'en fut rien. En vain le prodigieux succès de la parole de Luther en Allemagne avait mis les dignitaires de l'Église en demeure de ne pas se jouer imprudemment du scandale des peuples; en vain, le terrible châtiment infligé au delà du Rhin à ces évêques contempteurs des canons et à ces prêtres oublieux de la sainteté sacerdotale aurait dû, en France, préserver d'un semblable malheur ceux qui marchaient dans des voies aussi funestes. Là aussi les avertissements se succèdent, et les avertissements ne sont pas entendus.

En 1520, il n'y avait pas un seul luthérien de l'Océan à l'Alsace. En 1559, les protestants comptaient plus de deux mille églises.

Fallait-il, encore une fois, en présence d'une révolution si audacieuse dans son principe, si inouïe dans ses résultats, attendre la conclusion d'un concile que les rivalités politiques des princes et les malheurs des temps firent pour ainsi dire traîner pendant vingt ans? Ne suffisait-il pas du seul zèle du salut des âmes pour parer immédiatement aux abus les plus graves et aux scandales les plus compromettants?

Un fervent catholique du temps, Castelnau, constate, il est vrai, qu'à un certain moment de cette crise si périlleuse, les dignitaires de l'Église catholique en France comprirent la nécessité d'opposer aux progrès menaçants de la réforme la double barrière de la science ecclésiastique et des vertus sacerdotales. Assurément, il n'est jamais trop tard pour réparer le mal qu'on a fait ou qu'on a laissé faire. Cependant, c'était avoir perdu un temps singulièrement précieux que d'entreprendre seulement en 1561 et 1562 ce qui eût été si opportun quarante ans plus tôt pour combattre et arrêter le mal dans son principe.

« Les évêques et docteurs, dit Castelnau, théologiens, » curés, religieux et autres pasteurs catholiques, com- » mencèrent à penser en ces nouveaux prêcheurs si dési- » reux et ardents d'avancer leur religion, et dès lors pri- » rent plus de soin de veiller sur leur troupeau et au » devoir de leurs charges, et aucuns à étudier ès saintes » lettres à l'envi des ministres protestants qui attiraient » les peuples de toutes parts et craignant que lesdits mi- » nistres n'eussent l'avantage sur eux par leurs prêches, » et par iceux attirassent les catholiques, ils commencè- » rent à prêcher plus souvent que de coutume, en aver- » tissant leurs auditeurs de se garder bien des hérésies » des nouveaux dogmatisants, sur peine d'encourir la » haine de Dieu, en se séparant de la vraie Église.

» Davantage les jésuites, tous les mendiants et autres » religieux qui prêchaient aussi plus qu'auparavant, al- » laient par les villes, villages et maisons des particuliers » admonester un chacun de la doctrine des protes- » tants (1). »

Encore une fois, prêcher, instruire les peuples, avoir du zèle pour leur salut; — toutes ces choses étaient excellentes en 1561 et dans les années suivantes. Mais elles ne pouvaient faire oublier la molle indifférence dans laquelle trop longtemps s'étaient endormis les gardiens du troupeau en face des progrès constants de l'hérésie.

Je trouve dans un fameux poëte du XVIe siècle l'expression assez vigoureuse de l'indignation que causait aux catholiques cette désastreuse abdication de leurs chefs spirituels.

Dans une pièce écrite à la suite et à propos de la conjuration d'Amboise, c'est-à-dire en 1560, par conséquent près de quarante années après les premières prédications de la Réforme en France, mais antérieurement à ce réveil du zèle pastoral mentionné par Castelnau, Ronsard décrivait ainsi qu'il suit l'état de l'Église catholique dans le royaume très-chrétien (Ronsard, Ed. Franck, t. VII, p. 42).

Il ne faut s'estonner, chrestiens, si la nacelle
Du bon pasteur saint Pierre en ce monde chancelle,
Puisque les ignorants, les enfants de quinze ans,
Je ne sçay quels muguets, je ne sçay quels plaisants
Tiennent le gouvernail, puisque les bénéfices
Se vendent par argent ainsi que les offices.
Mais que diroit saint Paul, s'il revenoit icy,
De nos jeunes prélats, qui n'ont point de soucy
De leur pauvre troupeau, dont ils prennent la laine
Et quelquefois le cuir; qui tous vivent sans peine,
Sans prescher, sans prier, sans bon exemple d'eux.
Parfumez, découpez, courtisans, amoureux,
Veneurs et fauconniers....
Que diroit-il de voir l'Église à Jésus-Christ
Qui fut jadis fondée en humblesse d'esprit,
En toute patience, en toute obéissance,
Sans argent, sans crédit, sans force ny puissance,
Pauvre, nue, exilée, ayant jusques aux os
Les coups de fouet sanglans imprimés sur le dos,
Et la voir aujourd'huy riche, grasse et hautaine,
Toute pleine d'escus, de rente et de domaine!
Ses ministres enflez et ses papes encor
Pompeusement vestus de soye et de drap d'or?
Il se repentiroit d'avoir souffert pour elle
Tant de coups de bâton, tant de peine cruelle,
Tant de bannissements, et voyant tel meschef,
Prirait qu'un trait de feu lui accablât le chef.
Il faut donc corriger de nostre saincte Église
Cent mille abus commis par l'avare prestrise.

Et le poëte concluait cette élégie par cette remarque si juste et si triste en même temps :

Las! des Luthériens la cause est très-mauvaise
Et la défendent bien; et, par malheur fatal,
La nostre est bonne et saincte et la défendons mal.

Et il ne faut pas voir ici les déclamations outrées d'un sectaire commentant le thème si cher aux huguenots des abominations de l'Église romaine. Ronsard appartient d'esprit et de cœur au parti catholique, il est grand admirateur des Guise et en particulier du cardinal de Lorraine.

Disait-il autre chose d'ailleurs, et encore avec plus de ménagements, que ce qui avait été dit sur ce sujet au sein du concile de Trente par les légats pontificaux eux-mêmes?

« Il ne faut pas chercher bien loin, » avaient dit ces légats en 1545 dès l'ouverture du concile, « la cause des » maux que les hérésies ont faits au monde chrétien. —

(1) « Si nos prêtres », disait à la même époque l'ambassadeur vénitien Jean Correro, « se donnaient la moitié de la peine que prennent » les ministres huguenots, la chrétienté ne serait pas dans le désordre » où elle est maintenant. » (*Amb., Ven.*, II, p. 115.)

» Les auteurs de ces maux, c'est nous-mêmes. » *Cum præter nos ipsosne nominare quidem ullum alium tantorum malorum auctorem possimus* (*Admon. ad Synod.*, *in* 1ª *sess.*, 1545).

» Que ceux-là donc s'examinent et se secouent qui » sont pasteurs dans le champ du Seigneur : qu'ils inter- » rogent leur conscience ; qu'ils se demandent comment » ils ont cultivé, comment ils ont ensemencé ce champ » sacré. *Hic ergo se ipsos excutiant qui sunt agricolæ in agro Domini, conscientiam suam interrogent, quomodo in eo colendo, quo modo in seminando se gesserint.*

» Oui, continuent-ils, c'est à notre ambition, à notre » avarice, à nos passions qu'il faut nous en prendre du » déluge de maux qui est venu fondre sur le peuple de » Dieu. Que si les Turcs et les hérétiques à leur tour » nous accablent de maux, nous ne devons voir là que la » punition de nos péchés et l'exécution d'un équitable » jugement de Dieu. *Quare si Turca, si hæretici hoc idem adversus nos faciunt, quid hic aliud quam flagitia nostra et simul justum Dei judicium videmus?*

» Et plût à Dieu que nous vissions clairement dans ces » maux un châtiment dû à nos péchés ; car si nous ne le » comprenons pas, c'est en vain que nous entrons au » concile et en vain que nous invoquons l'assistance de » l'Esprit saint ! »

Et le cardinal de Lorraine, à qui du moins l'on ne pouvait reprocher de s'être endormi en face de l'invasion redoutable de l'hérésie, s'écriait douloureusement dans une des dernières sessions du concile (23 novembre 1562) : « Oui, la main de Dieu nous a touchés ! Elle n'est » plus, la gloire de la nation française *Fuimus Galli ! fuit* » *ingens gloria Francorum !* Et c'est la ruine de la disci- » pline ecclésiastique qui est la cause de ce jugement de » Dieu sur nous ! »

C'étaient donc les voix les plus autorisées qui étaient unanimes à proclamer que la négligence du clergé catholique était la cause principale des rapides progrès de l'hérésie ; et qui reprochaient aux dignitaires de l'Église d'avoir si peu et si mal profité de la terrible leçon qui leur était donnée depuis quarante ans par les adversaires.

Profiter de ses adversaires, messieurs, c'est une des parties les plus utiles de la science pratique de la vie.

Et non-seulement profiter de leurs fautes pour en tirer avantage ; mais plus encore profiter de leurs avertissements, de leurs récriminations, voire même de leurs injustices. Si, comme on le dit avec vérité, la haine aveugle ceux qu'elle inspire, en revanche elle éclaire souvent ceux qu'elle attaque. Il est rare que, dans ses accusations, tout soit mensonge et calomnie ; et qui saurait faire son profit des manifestations hostiles de ses ennemis politiques ou religieux deviendrait bientôt invulnérable et invincible. Les amis peuvent nous perdre par de pitoyables flatteries ou de dangereuses condescendances. En nous disant de rudes vérités, fussent-elles mêlées de reproches immérités et manifestement injustes, les adversaires nous avertissent, et en nous avertissant ils nous sauvent.

On ne saurait donc mettre en doute que les lenteurs lamentables du clergé catholique à se réformer vigoureusement et sincèrement n'aient été pour beaucoup dans les succès des nouveaux évangéliques.

V

A ces deux premières causes, je crois qu'on en peut ajouter une troisième, je veux dire le système de violence à outrance employé contre les partisans des idées nouvelles.

Oui, si le protestantisme, que l'avenir a manifestement montré être en opposition avec le véritable génie national de la France, a pu croire un instant qu'il se substituerait à l'antique Église de saint Remi et de Clovis, c'est, qu'en le combattant par de mauvaises armes, on lui a donné plus de force avec plus d'audace.

Rien n'était évidemment plus propre à justifier les prétentions du protestantisme que de lui fournir les moyens de se montrer aux yeux des peuples avec l'auréole du martyr. Les réformés auraient eu beau prétendre qu'ils étaient vraiment l'Église primitive, corrompue, disaient-ils, par les superstitions de l'Église romaine. Abandonnée à elle-même, cette prétention eût probablement fait peu d'impression sur les esprits. Mais cette analogie prétendue entre les plus magnifiques traditions de l'Église chrétienne dans les premiers siècles et la restauration de l'Évangile au XVIe prenait tout d'un coup le caractère de l'évidence dès que les nouveaux évangéliques étaient autorisés à dire aux foules partagées entre l'ancien et le nouveau culte :

« Voyez ! sans s'arrêter si longtemps à ces controverses théologiques et à ces discussions de textes dont les docteurs seuls sont capables, n'y a-t-il pas une preuve d'une évidence manifeste qui tranche en notre faveur toutes les difficultés et doit ranger de notre côté toutes les âmes chrétiennes ? Comme l'apôtre, nous pouvons donner en signe éclatant de la légitimité de notre mission que nous portons sur notre corps les stigmates du seigneur Jésus *Ego stigmata Domini Jesu in corpore meo porto* (*Gal.*, VI, 17).

» Toutes les épreuves par où ont passé pour rendre témoignage à la foi les saints de l'ancienne et de la nouvelle alliance, on nous les fait subir, et avec l'apôtre encore nous pouvons dire de nous (les registres des parlements et des greffes des cours de justice en rendent témoignage) que « nous avons été cruellement tourmen- » tés, ne voulant point racheter notre vie présente, afin » d'en trouver une meilleure dans la résurrection ; que, » parmi nous, les uns ont souffert les outrages et les » fouets, les chaînes et les prisons ; que les autres ont » été lapidés, sciés, mis aux plus rudes épreuves ; ceux-ci » sont morts par le tranchant du glaive, ceux-là ont mené

» une vie errante, couverts de peaux de brebis et de » peaux de chèvres, abandonnés, affligés, persécutés, » errant dans les déserts et les montagnes, se retirant » dans les antres et les cavernes de la terre, eux dont le » monde n'était pas digne » (*Heb.*, XI, 35).

Ce langage, qui eût pu n'être qu'une pitoyable forfanterie ou une déclamation puérile, n'était cependant, il faut en convenir, sur les lèvres des chrétiens réformés, que l'expression de la vérité. Si l'on ne peut pas dire qu'ils eussent été martyrs, puisque, selon la remarque très-juste de saint Augustin, c'est la cause et non pas la souffrance qui fait le martyr, *causa non pœna martyrem facit*, il était du moins incontestable qu'ils avaient souffert, — souffert avec une invincible constance, — souffert pour des opinions qu'ils avaient préférées à la vie et par conséquent souffert pour leur conscience,— enfin souffert des supplices tout à fait semblables à ceux que le paganisme expirant avait fait subir aux disciples du crucifié pour essayer d'écraser la secte redoutable qui menaçait d'ébranler le trône des Césars par l'insupportable nouveauté de ses dogmes et la plus insupportable austérité de sa vie.

Et certes, ce n'était pas une médiocre puissance mise au service des idées nouvelles que ce contraste si saisissant : D'une part, ces *muguets*, comme disait Ronsard, prélats de quinze ans,

Pompeusement vêtus de soie et de drap d'or,

n'ayant d'autre souci de leur pauvre troupeau que d'en prendre *la laine et quelquefois le cuir...*, tous *vivant sans peine, sans prêcher ni prier ;*

Et, de l'autre, ces hommes hardis, invincibles, prêts à braver tous les périls pour prêcher l'évangile du Christ, et qui appliquaient à leurs frères suppliciés l'hommage rendu par l'Apocalypse à ceux qui ont souffert pour témoigner en faveur de Jésus.

Encore une fois, il y avait là un élément de séduction bien propre à troubler les consciences, surtout les plus généreuses ; et, pour beaucoup sans doute, la question s'était vite décidée, indépendamment de toute controverse, entre l'Église qui, vivant dans les délices, ne faisait rien pour le salut des âmes, et l'Église qui, pour propager la parole de Dieu, ne craignait pas d'exposer ses enfants à la plus cruelle mort.

Les violentes persécutions exercées contre les nouveaux évangéliques pendant les règnes de François Ier et de Henri II, me semblent donc avoir exercé une influence décisive sur la diffusion rapide du protestantisme français.

Moins persécutés, il est probable qu'ils eussent moins attiré l'attention, et à coup sûr ils eussent éveillé moins de sympathies. Il y a, nous le savons, des violences de langage et d'action qui se détruisent d'elles-mêmes, pourvu qu'on les laisse faire. La plus grande imprudence serait de leur donner la réplique, surtout si, ayant le pouvoir en main, on ajoutait à cette réplique l'accompagnement d'une pénalité sévère. Tel réformateur incendiaire dont les discours frénétiques et les injures à effet ne résisteront pas au sourire railleur et s'effondreront sous le poids du ridicule, n'attend que le signal de la persécution pour se poser en victime devant une foule toujours avide d'incidents ou d'émotions. Faites la sourde oreille à ses provocations ; refusez-lui obstinément le bénéfice de cette persécution qu'il sollicite et cette auréole du martyre dont il serait si avide de ceindre son front. Votre modération, mise en face de ses excès, sera plus redoutable pour lui que toutes les rigueurs, même légitimes, dont vous auriez pu user à son égard. La curiosité publique se fatiguera bientôt de ces démarches théâtrales et de ces déclamations emphatiques ; elle fera d'elle-même justice par son indifférence de ces procédés d'énergumène, et en laissant votre adversaire se détruire par ses propres excès, vous l'aurez deux fois vaincu.

Je n'ignore pas que, sur ce point, plusieurs des contemporains de l'époque dont je parle adressaient au pouvoir civil un reproche bien différent, et il est juste que je signale ce dissentiment entre leur appréciation et la mienne.

Ainsi, l'ambassadeur Michel Suriano est fort tenté d'accuser le gouvernement français d'avoir agi avec trop de mollesse vis-à-vis des hérétiques et de leur avoir fait de trop bonne heure des concessions imprudentes (*Amb. vén.*, I, p. 535).

Et ce ne sont pas seulement les hommes d'État qui voyaient dans le protestantisme une semence de rébellions et de désordres aussi funestes à la société politique qu'à l'Église, ou les théologiens et les canonistes tout remplis encore des dures maximes de la législation du moyen âge relativement à la répression des hérétiques, qui se plaignaient de la faiblesse du gouvernement.

J'ai déjà dit comment, en diverses circonstances, la justice populaire avait devancé par des exécutions sommaires et barbares les sentences portées par les tribunaux contre les nouveaux religionnaires. Évidemment, aux yeux de beaucoup de personnes, François Ier et Henri II ne s'étaient montrés ni assez vigilants, ni assez sévères à l'égard des fauteurs d'hérésie et de leurs complices. Avec plus de décision et de rigueur, ces princes auraient épargné à la France des maux incalculables. Tel est le sentiment public auquel Ronsard a prêté le langage de sa muse, si recherchée dans la société du XVIe siècle. Dans une de ses pièces, il compare les hérétiques qui essayèrent de corrompre l'antique foi de la France à ces nids de chenilles que le laboureur négligent ne prend pas le soin de détruire pendant l'hiver, et qui, le printemps venu, pullulent et vont porter la mort et la dévastation dans toutes les jeunes pousses.

C'est la France elle-même qui parle, et qui se plaint que ses rois, comme le négligent agriculteur, aient laissé croître et se multiplier cette maudite engeance :

Comme ces laboureurs dont les mains inutiles
Laissent pendre l'hiver un toufeau de chenilles

Dans une feuille sèche, au faîte d'un pommier,
Si tost que le soleil de son rayon premier
A la feuille eschauffée, et qu'elle est arrosée
Par deux ou par trois fois d'une tendre rosée,
Le venin, qui sembloit par l'hyver consumé,
En chenilles soudain apparaist animé
Qui tombent de la feuille, et rampent à grand'peine,
D'un dos entre-cassé, au milieu de la plaine.
L'une monte en un chesne, et l'autre en un ormeau,
Et toujours en mangeant se traînent au coupeau;
Puis descendent à terre et tellement se paissent
Qu'une seule verdure en la terre ne laissent.
Alors le laboureur, voyant son champ gasté,
Lamente pour néant qu'il ne s'estoit hasté
D'estouffer de bonne heure une telle semence,
Il voit que c'est sa faute et s'en donne l'offence.
Ainsi, lorsque mes Roys aux guerres s'efforçaient,
Toutes en un monceau ces chenilles croissoient,
Si qu'en moins de trois moys cette tourbe enragée
Sur moy s'est espandue, et m'a toute mangée (1).

Assurément, messieurs, si l'on pouvait conclure logiquement des chenilles aux hommes, il n'y aurait rien à répondre au syllogisme très-vigoureux caché sous cette allégorie. La question est justement de savoir si l'on peut et si l'on doit appliquer à la gent humaine le procédé sommaire et décisif dont on use pour se débarrasser de ces malfaisants insectes.

Il est hors de doute que l'erreur, en tant qu'erreur, n'a pas de droits, et qu'au contraire on a le droit incontestable de prendre contre elle des mesures de préservation ou de répression.

La difficulté vient de ce qu'en ce monde l'erreur ne se présente que rarement sous sa forme abstraite et purement idéale. La plupart du temps, elle s'incarne dans une personne vivante. Jusqu'à quel point cette personne est-elle toujours responsable et coupable de l'erreur qu'elle professe? Il n'y a vraiment que Dieu qui soit juge de cette question de conscience, et les hommes ne peuvent guère avoir de prise que sur les manifestations extérieures de cette erreur.

Je ne veux pas dire pour cela que les sociétés politiques ou religieuses doivent rester entièrement désarmées ou systématiquement neutres vis-à-vis des manifestations de doctrines erronées et dangereuses. Si elles le faisaient, elles trahiraient un des devoirs essentiels inhérents à la haute mission de gouverner les hommes. C'est qu'en effet les sociétés, comme les individus, ne vivent pas seulement de pain. Elles vivent aussi de vérités et de principes. Qui altère sciemment ces vérités et qui mutile ces principes diminue la somme de vie intellectuelle et morale qui était nécessaire à la bonne constitution de la communauté, et je crois que la communauté, par l'organe de ses représentants légitimes, est autorisée à demander des comptes, et des comptes sévères à ceux qui portent ainsi atteinte aux conditions essentielles de sa vie et de ses progrès. Celui qui empoisonne une source à laquelle tout le monde vient boire, l'eût-il fait par inadvertance ou par étourderie, n'a pas le droit de se plaindre si on le surveille, si on lui enlève, même par force, ses substances délétères, et si, par là, on le met hors d'état de renouveler sa malfaisante tentative.

L'État et l'Église, la société politique et la société religieuse, ont donc des droits et des devoirs incontestables vis-à-vis des doctrines erronées et capables de nuire.

Mais ces droits et ces devoirs peuvent-ils se traduire par une extermination sommaire et radicale de tous ceux qui, avec plus ou moins de responsabilité et de culpabilité, sont les agents ou les instruments de la transmission de ces doctrines?

C'est là qu'on pourrait trouver plus d'une objection à formuler contre l'allégorie du poëte et contre la terrible solution qu'elle donne, sous une forme si pittoresque, au problème si difficile de la répression des erreurs et de la correction de ceux qui les propagent.

Ce n'est pas que le laboureur du poëte ne doive être justement blâmé d'avoir laissé subsister le nid des insectes destructeurs. Écrasez de bonne heure, pour épargner l'espoir de la récolte, la maudite engeance de ces bêtes

Au dos entre-cassé, qui tellement se paissent
Qu'une seule verdure en la terre ne laissent.

Chenilles elles sont, et chenilles elles demeureront; mais ces hommes égarés qui professent l'erreur, ils sont libres, par conséquent capables d'amendement et de retour. Efforcez-vous donc de les transformer en faisant appel à leur conscience, à leur liberté, à leur raison. Cette pauvre chenille, sous sa cuirasse velue et hideuse, elle cache les ailes du papillon : — laissez lui le temps de les déployer. N'écrasez pas aujourd'hui celui qui aurait pu devenir demain votre frère, et après-demain votre coopérateur dans la grande œuvre de la diffusion de la vérité.

Ne serait-ce pas cependant se laisser égarer par une généreuse illusion, de penser que si l'on avait moins persécuté les protestants français pendant les règnes de François Ier et de Henri II, ils n'auraient pas, sous les règnes de François II et de Charles IX, causé au gouvernement et à l'Église de si graves embarras en opposant aux pouvoirs établis une organisation si compacte et de si nombreuses ressources?

Un fait me paraît décisif pour répondre à cette difficulté et la résoudre. Les grands progrès du protestantisme français coïncident avec l'époque des rudes persécutions dont il a été l'objet. Lorsqu'il a cessé de se montrer aux yeux des peuples avec ce prestige du martyre, et qu'en vertu des édits de tolérance il a pu exercer librement son culte, son mouvement d'expansion s'est arrêté; il est devenu stationnaire. Enfin, depuis qu'il a été mis sur un pied d'égalité complet avec le culte catholique, et que l'État gardant une neutralité exacte

(1) *Discours sur les misères du temps*, Ed. Franck, t. VII, p. 30.

entre les deux rivaux, n'a eu de préférence marquée ni pour l'un ni pour l'autre, le protestantisme, réduit aux seules ressources de sa théologie, a été fort heureux de se maintenir tant bien que mal dans ses frontières. Non-seulement il ne peut plus penser à faire de conquête; mais il voit tous les jours ses membres les plus sincères et les plus fervents, sous la seule impulsion de l'esprit de Dieu, formant en eux les convictions les plus libres et les plus désintéressées, l'abandonner pour retrouver au sein de l'Église catholique l'intégrité de la foi chrétienne et des ressources surnaturelles qu'elle a été chargée d'offrir aux hommes.

Le protestantisme, il est vrai, a vécu plus que l'arianisme. Cela ne viendrait-il pas justement de ce que l'arianisme, au lieu d'être l'objet des procédés violents de l'Église catholique, a été, au contraire, par l'organe des empereurs, un persécuteur à outrance? Les exils d'Athanase et les souffrances des confesseurs de la foi orthodoxe contribuèrent à la victoire de la vérité; et de nos jours, le catholicisme renaît avec une force et une fécondité qui surprennent ses adversaires dans le pays qu'ont désolé les fureurs anti-catholiques d'Élisabeth.

Sur ce point d'ailleurs, tous les témoins des graves événements du XVIe siècle ne partagent pas les sentiments de Ronsard et des ambassadeurs vénitiens.

Michieli, prédécesseur de Suriano, constate lui-même que « les emprisonnements, les châtiments et le feu » n'avaient fait qu'empirer les choses » (1).

Et un vieux ligueur, adversaire très-déclaré de la liberté de conscience, après avoir traversé l'ère sinistre des guerres de religion et constaté par lui-même ce qu'avait produit le système employé contre les huguenots, consignait dans ses mémoires ces réflexions, dictées par une juste appréciation des véritables intérêts de la religion.

« La saignée, dit le maréchal de Saulx Tavannes, a augmenté le mal en France. La douceur et le pardon de Henri IV profitent plus que la cruauté de Charles IX ni d'Henri II (*Mémoires*). » Et le vaillant soldat chrétien ajoutait :

« Les remèdes pour maintenir et accroître la religion catholique sont les jeûnes, aumônes, et œuvres pieuses qui divertissent l'ire de Dieu, qui est assez puissant pour maintenir sa cause. Le christianisme est contraire à la violence et au meurtre. Il ordonne de pâtir, souffrir, porter la croix. Les bonnes religions se maintiennent, les mauvaises se ruinent; il est plus besoin de larmes que d'armes. »

Il y a dans ce dernier trait plus et mieux qu'un jeu de mots. Il y a une éloquente protestation du cœur, et le plus pur accent de la foi.

ADOLPHE PERRAUD.

(1) Dopoche fu conosciuto che col metter in prigioni e col castigare e col bruggiare non solo non si rimediava, ma si disordinava pia..... (*Rec. des Amb. Ven.*, t. I, p. 414.)

COLLÉGE DE FRANCE

HISTOIRE DES FAITS ET DOCTRINES ÉCONOMIQUES

COURS DE M. ÉMILE LEVASSEUR

de l'Institut

L'enseignement de l'économie politique (1)

III

Dans cette chaire, placés en quelque sorte aux avant-postes de la science, nous nous proposons précisément d'éclairer l'histoire par les enseignements de l'économie politique, et, plus encore, l'économie politique par l'expérience de l'histoire. Nous avons devant nous toute la série des civilisations passées et toute la diversité des civilisations présentes; continuons à puiser dans ce trésor des faits, et soyez persuadés que les grandes lois économiques vous apparaîtront plus solidement fondées, plus incontestables et, si je puis ainsi dire, d'une évidence plus pénétrante, quand elles ressortiront de l'histoire comme une conséquence universelle, nécessaire de la vie des sociétés, et qu'à côté de ces grandes lois, plus d'un aperçu nouveau, utile, s'ouvrira quand vous aurez sous les yeux la perspective des institutions, des mœurs et des destinées économiques des nations.

L'année dernière, c'est le commerce que nous avons interrogé. Son histoire, qu'à l'étranger plusieurs écrivains ont racontée avec talent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et qui n'a pas encore été traitée en France, est assurément pleine d'exemples et d'enseignements. Nous avons vu que pendant toute l'antiquité et durant la première partie du moyen âge, la Méditerranée a été pour ainsi dire son unique foyer; là sont nées et ont grandi les cités maritimes qui se sont faites les factrices de l'Orient et de l'Occident, et qui se sont enrichies en profitant, pour relier les deux parties du monde, de la voie de communication la plus sûre, la plus courte, la plus économique que la nature ait d'elle-même ouverte aux hommes, la mer, et, par une vicissitude dont la marche régulière accuse la présence d'une loi, la puissance commerciale a été se déplaçant à travers les âges de l'Orient vers l'Occident : Tyr, Athènes, Rome dans l'antiquité; Venise et Gênes, l'Espagne et le Portugal au moyen âge, avec un trait d'union à peu près fixe au contact des deux mondes, Tyr ou Alexandrie. Ce déplacement, c'est celui de la civilisation même qui, de l'Orient berceau de l'humanité, a pris son vol vers l'Occident guidée par le rivage européen de la Méditerranée, tout découpé de baies qui invitaient à créer des ports, et bordé de riches plaines qui n'attendaient que la main de l'homme pour prodiguer les moissons, cent fois plus hospitalier que le rivage uni et aride de l'Afrique où elle ne trouva, pour ainsi dire, d'asile que sur la pointe avancée et dans le golfe où fut Carthage. Nous avons pu constater dès

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

le début que le commerce, tout subordonné qu'il est à certaines conditions naturelles, a de tout temps été le plus florissant là où les hommes ont été le plus actifs, le plus industrieux, le plus policés. Aussi, lorsque la civilisation, passant avec le christianisme à travers la Germanie jusqu'aux bords de la Baltique, eut éveillé ces peuples longtemps endormis dans la barbarie, le commerce s'éveilla-t-il en même temps; un nouveau foyer se forma dans le nord; la Hanse teutonique, sans avoir la splendeur des grandes républiques maritimes de l'Italie, brilla d'un vif éclat. Néanmoins, vous savez qu'il ne faut pas se faire illusion ; la somme totale des échanges n'était pas considérable, parce que l'état général de la richesse en Europe était alors fort médiocre; mais, concentrée sur quelques points, la fortune mobilière faisait d'autant mieux ressortir les cités marchandes que le reste du pays était plus pauvre, et ces cités se disputaient avec un acharnement jaloux la possession exclusive des marchés qui ne pouvaient enrichir qu'un petit nombre de facteurs ; elles enveloppaient du plus profond mystère le secret des contrées lointaines d'où elles tiraient leurs marchandises; elles s'appliquaient à irriter contre leurs concurrents les souverains qui les avaient accueillies elles-mêmes; elles imposaient aux peuples qui s'étaient soumis à leur monopole, comme la Hanse l'avait fait à l'égard des Norvégiens, les plus dures conditions ; elles se faisaient la guerre sur mer, et, victimes à leur tour dans le centre de l'Europe du système qu'elles suivaient contre les autres, elles subissaient la loi des villes d'étape, c'est-à-dire des grandes villes d'intérieur qui obligeaient les trafiquants, en traversant leur territoire, à déballer et à mettre en vente leur pacotille. L'esprit d'exclusion, de monopole et de priviléges municipaux était alors prépondérant.

Les découvertes de Christophe Colomb et de Vasco de Gama rompirent ce réseau commercial et ouvrirent l'ère des temps modernes. La puissance passa de la Méditerranée à l'océan Atlantique. La péninsule Ibérique, Espagne et Portugal, baignée par les deux flots, servit à la transition d'un âge à l'autre. Après lui avoir prêté une grandeur éphémère, le génie du commerce reprit son vol vers les régions du nord-ouest et alla se fixer en Hollande et en Angleterre; à Amsterdam, à Londres, plus à l'ouest encore, à Bristol, à Liverpool, à Glasgow. Ce n'était plus à Alexandrie ou à Jaffa qu'on chargeait les riches produits de l'Asie; les navires allaient directement dans l'Inde, jusque dans la Malaisie et le Japon, ne se présentaient comme négociants que là où ils n'avaient pas pu s'imposer comme maîtres; sur tout le continent où ils n'avaient pas été arrêtés par la résistance de populations denses et d'États civilisés, les Européens prenaient possession du sol. Le théâtre n'était plus le même, et la politique se modifia : au système des comptoirs se substitua le système des grandes colonies. La liberté n'y gagna rien, en principe du moins. Les républiques de la Hanse et de l'Italie, ainsi que la plupart des grandes villes d'étape, languirent, s'effacèrent ou furent englobées dans les royaumes nouveaux, et les États modernes remplacèrent les municipalités du moyen âge; le marché s'agrandit, mais chaque État prit, vis-à-vis des autres États, l'attitude défiante et jalouse qu'avaient eue, les unes à l'égard des autres, les cités maritimes. Avoir de grands territoires coloniaux, en exclure sévèrement les étrangers, leurs navires et leurs produits; en faire, d'une part, des greniers de matières premières et de denrées coloniales que la métropole seule achetait et dont elle revendait aux autres nations, devenues ses tributaires, le superflu; d'autre part, des marchés que les seuls produits de la métropole devaient approvisionner sans aucune concurrence; fortifier ce monopole des marchés coloniaux par le monopole de compagnies privilégiées même contre la concurrence des nationaux, telle fut, du XVIe à la fin du XVIIIe siècle, la règle du système colonial qui, transporté dans les relations des peuples européens entre eux, leur fit penser que l'idéal pour chacun était de vendre beaucoup aux autres, de leur acheter le moins possible et de recevoir presque entièrement la valeur de ses exportations en métaux précieux, la forme la plus sensible de la richesse échangeable, et celle que l'on regardait alors comme la seule richesse. La doctrine économique, prenant, en quelque sorte, corps pour la première fois, parce que, pour la première fois, les phénomènes étaient assez considérables pour attirer l'attention et donner lieu à une généralisation systématique (1), se modela sur la pratique, et se formula dans le système mercantile.

Mais ce système conduisait à des impossibilités : toujours vendre sans jamais acheter, vouloir entasser ces métaux, précieux sans doute, mais que leur accumulation même déprécie et qui s'écoulent du lieu où ils surabondent comme l'eau s'écoule d'un vase trop plein. L'esprit philosophique, qui se développait avec la culture générale de l'esprit et depuis la renaissance des lettres, porta de ce côté ses investigations, critiqua le système en montrant qu'il lâchait la proie pour l'ombre et qu'il était préjudiciable à l'agriculture, nourricière des peuples; les physiocrates s'appliquèrent à prouver que la terre était la mère de tous les biens, et Adam Smith, qui vivait dans le pays le plus riche par le travail des manufactures, démontra que le travail était la véritable source de toute richesse. Cette réaction de la science contre une politique étroite ne fut pas, à son tour, sans influence sur la politique, et la fin du XVIIIe siècle vit, en matière commerciale, quelques pré-

(1) Les recherches économiques dataient de beaucoup plus loin. Indépendamment de l'ouvrage de Montchrétien, le premier publié en France qui ait porté le titre de *Traité d'économie politique*, et que M. Jules Duval a savamment analysé, de nombreux traités sur le change et les monnaies avaient été publiés dans les républiques commerçantes de l'Italie; et, en France, les questions économiques n'étaient pas absolument étrangères aux savants. (Voyez le *Traité des monnaies de Nicole Oresme* publié par M. Wolowski.

jugés s'effacer, quelques barrières internationales s'abaisser; comme elle voyait, à la suite de la prédication retentissante des philosophes français, les princes et les ministres réformer l'administration intérieure et la législation en Portugal, en Espagne, en Italie, en Autriche, en France particulièrement sous le règne d'un roi qui fut faible et malheureux, mais qu'on pourrait surnommer le Bien-Intentionné et qui a partagé ce mérite avec la majeure partie des hommes éclairés de sa génération.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire interrompirent ce travail à peine commencé de civilisation et de rapprochement entre les nations commerçantes. Les marchandises furent pillées sur mer par les Anglais, proscrites et brûlées sur le continent par les Français, et quand, après vingt-deux ans de lutte, la paix fut rétablie, les habitudes d'isolement étaient prises de part et d'autre, et de puissants intérêts étaient nés à l'ombre de ces habitudes; elles triomphèrent, et chaque État, rendu à lui-même, redoutant les marchandises anglaises, redoutant, sous quelque forme qu'elle parût les menacer, la domination étrangère, dont beaucoup avaient durement souffert, s'enferma derrière une haute muraille de prohibition et de droits excessifs pour réserver le marché national à ses seuls producteurs nationaux; c'était, sous le nom de système protecteur, une variante du système mercantile.

L'économie politique, alors fondée à l'état de science régulière, protestait et cherchait à éclairer les esprits. Mais elle ne produisait sur la masse des intérêts qu'une médiocre impression. Les événements ont fait plus qu'elle. Depuis le commencement du XIXe siècle, le monde commercial s'est encore une fois transformé. Les découvertes de Christophe Colomb et de Vasco de Gama n'avaient pas jusque-là donné toute l'étendue de leurs conséquences; l'Asie et l'Amérique étaient bien deux mondes nouveaux. Mais, tant que régnait le système colonial, le commerce de concurrence ne parvenait que par la voie indirecte et étroite de la contrebande dans les ports des Indes orientales ou occidentales. L'émancipation des États-Unis à la veille de la Révolution française, l'insurrection des colonies espagnoles, c'est-à-dire de l'Amérique centrale et de presque toute l'Amérique méridionale peu après les traités de 1815, la séparation du Brésil, la nouvelle politique coloniale à laquelle la crainte des émancipations et une intelligence plus nette de leurs vrais intérêts ont conduit les Anglais, le peuplement de l'Australie et de la Californie, l'accès des ports de l'extrême Orient que le négoce, la diplomatie et le canon ont en quelque sorte conquis depuis 1842, ont, de notre temps seulement, ouvert d'une manière réelle et complète le monde à l'activité commerciale de l'Europe. Ce n'est pas tout: New-York est aujourd'hui à dix journées de Brest, et, en quatre-vingt-cinq jours, un voyageur peut faire le tour du globe par l'Amérique, le Pacifique, les côtes méridionales de l'Asie et la Méditerranée. La vapeur, qui date de notre siècle, a rapproché les continents; dans l'intérieur des continents, elle a porté la vie et le mouvement par les chemins de fer qui sont aujourd'hui les artères de la circulation commerciale. Le moyen âge avait, surtout en Allemagne, à Nuremberg, à Augsbourg, ses routes de terre, lentes et barricadées d'étapes, qui servaient principalement à relier le foyer des mers du nord au foyer méditerranéen; quand toute la puissance s'était concentrée sur les rives de l'Atlantique, ces routes avaient été en grande partie désertées. Les chemins de fer les font renaître sous nos yeux et reculent en quelque sorte les limites du commerce maritime: la Suisse, tout enveloppée de terres, a ses négociants et ses débouchés jusqu'en Chine. La poste, rendue plus fréquente et plus rapide, et le télégraphe, inventé d'hier, ont facilité les communications de la pensée; et, grâce à ces perfectionnements, grâce surtout aux voyages, à la connaissance plus grande des langues, connaissance devenue indispensable de nos jours, grâce aux organes multiples de la publicité, il n'est pas d'idée ni d'invention qui, se produisant dans un pays quelconque, n'entre promptement dans le patrimoine du monde civilisé. Il y a longtemps que l'on sait que les sciences sont cosmopolites et que l'on dit « la république des lettres ». Depuis que la science a inspiré l'industrie et fourni à la manufacture et à l'usine ses mécaniques, ses outils, ses procédés, ses agents chimiques,— et c'est seulement à la fin du XVIIIe siècle que cette révolution a commencé à s'accomplir, — on peut dire que les inventions industrielles sont cosmopolites et qu'il n'est pas un perfectionnement apporté dans l'outillage d'un pays qui ne passe bientôt dans les grandes manufactures de tous les pays civilisés. Ce rapprochement des distances et cette solidarité des peuples multiplient nécessairement les liens et imposent de nouveaux devoirs entièrement incompatibles avec l'isolement que la politique du moyen âge et la politique du XVIIe siècle avaient pratiqué.

A d'autres besoins il faut d'autres institutions. L'Allemagne, presque aussi morcelée en 1815 qu'elle l'était au moyen âge, l'a compris la première et a préludé à une union politique par l'union commerciale du Zollverein; l'Angleterre, qui, en 1815, avait, à certains égards, des préjugés et une législation beaucoup plus hostile aux libres transactions que celle d'aucun peuple, mais que la grandeur de son négoce et sa position géographique rendaient plus propre à recevoir l'impression des nécessités de la civilisation moderne, a eu le courage de rompre avec le passé et avec les intérêts présumés de son aristocratie territoriale; elle est entrée résolûment dans les grandes voies de la concurrence, et l'expérience qu'elle a faite depuis vingt ans de ce régime nouveau lui a prouvé non-seulement que son industrie et son commerce y avaient gagné, mais que son agriculture elle-même en avait profité largement, plus largement peut-être que les autres branches de son économie.

Depuis neuf ans, la France est entrée dans la même voie et plusieurs États du continent l'y ont suivie.

Voilà les faits. L'enseignement qui en ressort avec évidence, c'est que la facilité des communications de tout genre tend à niveler dans tous les pays les conditions de l'approvisionnement en matières premières et les procédés de fabrication, à amener aussi à des conditions à très-peu près égales les produits de toutes les manufactures sur tous les marchés du globe, que, par conséquent, si une nation veut maintenir sa position commerciale dans le monde et être comptée parmi les exportateurs — or, sans exportation point d'importation, et partant point de grand commerce extérieur ; — il faut qu'elle se trempe pour la lutte, qu'elle renonce à l'isolement qui est presque impossible, parce que le génie des temps modernes bat en brèche de tous côtés les barrières opposées à la liberté, et qui, assurément, s'il était possible, serait mortel. C'est ainsi que nous avons vu, dans tous les temps, les institutions se transformer sous l'influence des besoins et les systèmes suivre les institutions en les mettant en maximes, ou les précéder en leur traçant la voie. Aujourd'hui, système et besoins tendent vers le même but, et j'espère que ceux qui ont écouté nos leçons de l'an dernier sont partis convaincus par la simple exposition des faits dont la suite et l'enchaînement ont une grande force de persuasion, que la liberté commerciale (réserve faite pour les droits purement fiscaux), conforme à l'idée de justice, puisqu'elle a pour résultat de faire payer par l'acheteur le produit ce qu'il vaut, conforme à l'idée de liberté, puisqu'elle permet au consommateur de se pourvoir là où il lui convient de le faire, conforme aux intérêts bien compris des nations, puisqu'elle les stimule à élever, par l'adoption des meilleurs procédés connus, leur outillage de fabrication et de transport au niveau des nations les plus avancées, est une nécessité des temps ; c'est le courant, et ce courant, tôt ou tard irrésistible, est celui de la civilisation.

Cette année, messieurs, nous étudierons *les forces productrices des nations*. C'est, en quelque sorte, la continuation du même sujet. Nous l'avons observé dans le temps, nous l'observerons dans l'espace ; nous avons vu la suite des grandes destinées du commerce, nous verrons son état actuel et ses ressources chez chacun des peuples dignes de fixer notre examen qui peuplent aujourd'hui la terre. Nous les mettrons dans la balance et nous essayerons de peser leur valeur. Nous leur dirons : « Vous avez reçu de la nature un sol doué de telles ou telles qualités, propre au labour ou au pâturage, riche en forêts ou en filons métalliques, sillonné de grands fleuves qui pouvaient être rendus navigables et bordé de côtes qui pouvaient abriter des ports. Qu'en avez-vous fait ? Dans quel état sont votre agriculture, votre industrie, votre commerce ? Quelle est la condition matérielle et morale de votre population ouvrière, et, par ce mot, j'entends toute la population laborieuse des campagnes et des villes, toute cette masse pour laquelle la sollicitude est un caractère distinctif des temps modernes et dont le progrès en bien-être, en instruction et en moralité, est un des signes les plus éclatants du progrès de la civilisation. En bas, une instruction élémentaire généralement répandue, en haut, beaucoup de science et un grand désir d'en acquérir plus encore, partout de la moralité, de l'assiduité au travail et de l'activité, voilà les qualités principales auxquelles nous reconnaîtrons les peuples qui tiennent la tête de la civilisation, et nous pouvons être sûrs d'avance, quel que soit le sol sur lequel la bonne ou la mauvaise fortune les a fait naître, qu'ils en ont tiré bon parti. Car « l'homme fait la terre », comme l'a dit un grand historien. Dans telle contrée qui a été autrefois le théâtre d'une brillante civilisation, l'homme dégénéré laisse pousser de nouveau les ronces et croupir les marécages, et telle autre contrée qui n'était, il y a un siècle, qu'un désert aride, est aujourd'hui, grâce à des labeurs féconds, couverte de vertes prairies et de riches champs de blé ou de maïs. Tant vaut l'homme, tant est la richesse : c'est un des axiomes de l'économie politique et une des vérités qui ressortiront le mieux de notre enseignement de cette année. Cette vérité nous conduira à une conclusion qui n'est sans doute pas nouvelle, mais qu'il est bon de répéter sans cesse et de rendre éclatante à tous les yeux et pour ainsi dire palpable à toutes les intelligences par l'accumulation des preuves : à savoir, qu'il importe avant tout de donner à l'homme sa plus grande valeur ; or cette valeur, il l'acquiert par la science et par la vertu, et il la manifeste par la liberté, et le grand secret des forces productives des nations se résume ainsi dans ces trois mots : instruction, moralité, liberté.

E. LEVASSEUR.

VARIÉTÉS

Le poëme de Lucrèce, par M. C. MARTHA, professeur à la Faculté des lettres de Paris. — Librairie Hachette.

Lucrèce est à la mode depuis quelques années. Non-seulement des poëtes de talent, comme MM. André Lefèvre et Sully-Prudhomme, en ont traduit avec bonheur quelques parties ; non-seulement M. Martha l'a pris pour sujet d'une étude sincère et approfondie, mais des chefs de l'Université même, auxquels on ne saurait reprocher un goût téméraire pour les nouveautés, ont mis Lucrèce entre les mains des collégiens. Cette popularité inattendue tient à des causes aussi diverses que les opinions de ceux qui ont voué à Lucrèce cette admiration plus ou moins éclairée.

Je ne crois guère, il est vrai, qu'en dehors des esprits cultivés qui ont fait du vieux poëte une sérieuse étude, le nombre de ses lecteurs réels ait sensiblement augmenté. Lucrèce est d'une lecture difficile, non pas seulement parce qu'il parle une langue à part dans la litté-

rature latine, mais surtout à cause de l'ennui inséparable du genre didactique, genre toujours un peu faux. On comprend à la rigueur que la poésie, surtout comme moyen mnémotechnique, ait pu s'appliquer à la description des procédés de l'agriculture, au temps où l'écriture était ou inconnue ou peu répandue. L'emploi du genre didactique, naturel chez Hésiode, ne l'est déjà plus chez Virgile. Il est clair que cette poésie des *Géorgiques*, qui a la prétention d'*enseigner*, n'enseigne rien du tout, et que les contemporains de Virgile allaient plutôt chercher leur instruction agronomique dans le *de Re rusticâ* du vieux Caton ou dans celui de Varron. Toutefois, si ce genre de poésie est artificiel, il peut du moins exprimer avec une précision à peu près égale à celle de la prose les détails de la vie rurale. Mais la prose latine même, si peu faite pour traiter avec netteté des matières abstraites, aurait tout au plus la précision nécessaire pour exprimer convenablement ce que Lucrèce est obligé de dire en vers et dans une langue encore mal assouplie. Il y a là des difficultés dont tout le génie du poëte ne saurait triompher. La partie scientifique de son poëme peut éveiller d'abord une certaine curiosité et une sympathie philosophique pour le poëte, qui, comme son maître Épicure, a eu le mérite d'avoir proposé des explications naturelles, même absurdes, pour des phénomènes dont on ne rendait compte que par une perpétuelle intervention divine : mais cette bonne intention une fois reconnue, on se trouve en présence d'une science qui n'amuse pas longtemps même par ses erreurs, et qui en outre n'est pas toujours à la hauteur de quelques écoles contemporaines de Lucrèce ; c'est ainsi que la pesanteur, l'existence des antipodes, entrevues déjà par quelques philosophes, semblent à Lucrèce des absurdités qu'il repousse avec un suprême dédain : selon lui, ceux qui ont cru que « tous les corps tendent vers le centre du monde »,

In medium summæ quod dicunt omnia niti,

sont tout simplement des *sots* (*stolidi*), et il a peine à concevoir qu'il se trouve quelqu'un pour accepter une erreur si manifeste.

Cette partie scientifique, qui est après tout la plus considérable du poëme, n'offrirait qu'un intérêt assez médiocre, facile d'ailleurs à satisfaire dans une traduction. Heureusement, il y a autre chose dans Lucrèce : il y a d'admirables passages, expression de sentiments purement humains, éternellement vrais, et quelquefois même de nature à être mieux sentis dans les temps modernes qu'au temps où vivait Lucrèce. C'est d'abord cette amertume singulière avec laquelle cet épicurien décrit la vie humaine, et ce sentiment poignant de nos misères dont Pascal n'a certes pas dépassé la sombre énergie. C'est aussi, c'est surtout cette haine véhémente contre la superstition, qui a fait de Lucrèce un auxiliaire souvent appelé par les libres penseurs du XVIIIe siècle, passion fort naturelle chez eux, un peu étrange peut-être chez Lucrèce ; et ici je me permettrai d'être d'un avis différent de celui de M. Martha. Je conçois parfaitement ces colères au XVIIIe siècle, en présence d'un clergé persécuteur ou tout au moins tracassier, après des siècles d'inquisition, après la Saint-Barthélemy et les dragonades ;

Relligionum animos nodis exsolvere conor,

est un vers dont on comprend fort bien l'à-propos aux temps où la Bastille ou d'autres séjours moins agréables encore ont eu si souvent des *liens* pour enchaîner autre chose que les *âmes* des récalcitrants. Mais rien de plus tolérant en somme que le polythéisme romain, rien de moins persécuteur à l'égard des doctrines. Les stoïciens n'ont été poursuivis avec tant d'acharnement, que parce qu'ils étaient moins une secte philosophique qu'une opposition politique, l'opposition républicaine au temps des Césars : il est également facile de démontrer que si plus tard les chrétiens ont été persécutés, ils l'ont été comme société secrète, plus inquiétante pour l'État que pour les dieux de l'Empire auxquels on ne croyait plus. On y croyait si peu, au temps même de Lucrèce, que ce qu'il dit des enfers païens, César le disait dans le sénat, et Cicéron dans le forum (1), et celui-ci ajoutait que c'était l'opinion universelle. M. Martha a beau nous dire que la religion romaine, prodiguant les terreurs sans y mêler les consolations du christianisme (ce qui ne me semble même pas exact), troublait, dévastait encore bien des imaginations. Ces imaginations, c'étaient celles du peuple. Parmi les lettrés, M. Martha le reconnaît, l'incrédulité était générale : or c'était à eux, et à eux seuls que s'adressait Lucrèce. Il prêchait des convertis, et c'est ce qui rend chez lui peu explicables ces explosions de zèle incrédule, si concevables chez Voltaire et chez Diderot. Quant à la foule, il ne s'en inquiétait point, ou plutôt il trouvait un savoureux plaisir « à lui voir chercher à tâtons le chemin de la vie ». Il ne prétendait pas l'endoctriner ni supprimer ce spectacle si doux par le contraste au cœur aristocratique du sage : il éprouvait à cet égard les joies superbes de M. Renan. L'explication la plus vraie peut-être des fiévreuses indignations de Lucrèce contre la religion, est celle que hasarde ailleurs, trop timidement, M. Martha. C'est que Lucrèce avait dû être un croyant, et, j'ajouterai, était encore, au temps de son poëme, un incrédule mal affermi. On ne trouve guère aujourd'hui ces monomanies d'incrédulité véhémente que chez d'anciens séminaristes. Mais quand on n'a pas été élevé à avoir peur du diable, on risque fort plus tard de n'être qu'un libre penseur assez calme, et, à cet égard, de manquer toujours du feu sacré.

Quant à l'athéisme de Lucrèce, qu'on lui en fasse un crime ou un mérite, rien n'est moins prouvé. Ce que lui et Épicure nient, c'est la Providence, c'est-à-dire les

(1) *Pro Cluentio*, ch. VI : « Quæ si falsa sunt (id quod omnes intelligunt)... »

rapports de Dieu ou des dieux avec l'homme : selon eux, les dieux doivent jouir au plus haut point de cette quiétude absolue, dont le calme du sage sur cette terre n'est qu'une image assez faible : *deos didici securum agere ævum*. C'est supprimer le culte et la prière, et, par conséquent, les prêtres. En admettant même que ce clergé eût la moindre envie de se montrer persécuteur, de la part de l'épicurisme qu'on veut nous montrer si téméraire, en fait de hardiesse, le plus fort était fait : ce n'est pas seulement quand on a à leur demander une grâce qu'il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints. C'est précisément là ce qui prouve, ce me semble, la sincérité des épicuriens, quand ils reconnaissent d'ailleurs l'existence de la divinité, et ce qui empêche de voir une réserve habile, une mesure de prudence, dans cette affirmation indifférente de l'existence des Dieux. Ajoutons encore ici que les hardiesses philosophiques exprimées *dans un livre* n'ont jamais compromis personne dans l'antiquité, attendu que les livres n'ont jamais eu alors qu'une influence extrêmement restreinte; on a bien eu plus tard l'exemple de livres poursuivis, mais seulement pour délits politiques, sous un empereur (sous Domitien, et la chose paraît monstrueuse à Tacite); on ne peut citer, je crois, un exemple, un seul, de livre poursuivi pour une témérité de pure philosophie. Dans l'antiquité, les seules persécutions théologiques ont été dirigées contre l'enseignement *oral* des philosophes, parce que c'était, en effet, le seul moyen de propagande efficace avant la découverte de l'imprimerie, et encore furent-elles extrêmement rares. Quand Lucrèce nous vante si souvent les audaces de l'épicurisme, il est bien clair qu'il prétend braver les vaines terreurs des enfers, mais nullement des périls réels qu'il savait bien ne pas exister pour lui et dont, en effet, il ne dit pas un mot. Aussi la sécurité des philosophes anciens nous est-elle un sûr garant de leur sincérité. On ne sait jamais bien avec un moderne, surtout avant 1789, si ce qu'il écrit, et surtout ce qu'il imprime, est bien réellement ce qu'il a pensé. Mais les anciens, qui n'avaient en perspective ni l'inquisition, ni la Bastille, n'avaient pas et ne pouvaient avoir de ces timidités-là, et, malgré l'éloignement des temps et l'insuffisance des témoignages, nous sommes encore plus sûrs, après tout, de tenir l'opinion vraie d'Épicure et de Lucrèce à l'égard de la religion officielle que celle de Descartes ou de Gassendi.

L'incrédulité véhémente de Lucrèce a pu lui faire de nombreux partisans; quant à sa morale, je doute que, bien étudiée, elle eût le même résultat. C'est celle d'Épicure, et je ne connais rien de moins attrayant. Pour Épicure, le but de la vie c'est le plaisir; mais ce plaisir, en quoi consiste-t-il? « Le comble du plaisir, c'est l'absence de la douleur. » Et c'est ce que répétera Lucrèce : cela n'a rien d'ambitieux. Rien de moins sensuel, de plus triste en réalité, que l'épicurisme; loin de vanter les plaisirs du corps, le fondateur de la secte n'en parle qu'avec une sorte d'épouvante : « Les plaisirs de l'amour, dit-il, ne sont jamais utiles : on est bien heureux quand ils ne sont pas nuisibles. » Et Lucrèce, à son exemple, s'acharnera à médire de l'amour, soit physique, soit moral, à n'en voir que les côtés douloureux et, qui pis est, les côtés dégoûtants. C'est plus morose et moins matériel que Buffon, qui ne médisait que de l'amour moral. En somme, pour l'épicurien, le bonheur, c'est uniquement le repos, c'est-à-dire quelque chose de fort plat. Laissons de côté les délicatesses de langage et les qualités personnelles d'Épicure : au fond, sa philosophie est celle d'un bourgeois prudent et rangé; ce n'est pas plus relevé que cela. Les fantaisies violentes de la débauche, les crimes grandioses de l'ambition déplaisent au même titre à cet ami de la tranquillité à tout prix. Don Juan aurait paru à Épicure une monstruosité, tout aussi bien que Jules César. En revanche, César et le césarisme s'accommodaient fort bien d'une doctrine qui prêchait l'indifférence absolue en matière politique et dans l'homme supprimait le citoyen. Le stoïcisme, à cet égard, fut l'antithèse de l'épicurisme; recommandant l'action, le devoir politique, ce fut une secte militante, une philosophie de combat. Il sauva alors l'honneur de la dignité humaine : ce fut une gloire qu'il paya de son sang. Aussi l'histoire du stoïcisme n'est-elle, sous les empereurs, qu'un long martyrologe : l'épicurisme, au contraire, resta tranquille selon ses vœux, et ne fut jamais inquiété; il réussit à vivre : moralement, cela le juge. Mais c'est là aussi sans doute ce qui a valu, de nos jours, à Lucrèce comme à Musset, des sympathies inattendues et qu'on aurait peine à s'expliquer autrement. Des citoyens qui ont *tout ce qu'il leur faut*

Pourvu qu'on dorme en paix au milieu du tapage

sont assurément des gens de bon exemple et qu'on a plaisir à gouverner.

Ce n'est certes pas pour ce mérite-là que M. Martha aime Lucrèce. Sa sympathie pour lui se fonde sur la sincérité du penseur et surtout sur la puissance du poëte. Moins on se sent entraîné vers les idées que soutient Lucrèce, plus on s'étonne de l'étrange puissance du génie qui a su donner une sorte d'éclat et de grandeur à ces pauvretés de cœur décorées du nom de philosophie. M. Martha a traduit en vers, et avec bonheur, d'assez nombreux passages du grand écrivain. Il admire beaucoup Lucrèce, et c'est la meilleure disposition pour le bien traduire comme pour le bien comprendre. Quand elle ne s'adresse qu'au génie d'un vrai poëte, l'admiration n'est pas seulement utile à l'intelligence de l'œuvre, c'est une supériorité enviable; on se sent un peu humilié de se trouver incapable de la pousser aussi loin.

EUGÈNE DESPOIS.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 8 — 22 JANVIER 1870

Paris, 21 janvier 1870.

Dimanche prochain, 23 janvier, à la salle du Grand-Orient, 16, rue Cadet, M. Jules Favre traitera de l'*Inégalité des conditions sociales.*

La séance commencera à deux heures précises. Les portes ouvriront à midi et demi.

— M. de Pressensé, qui vient de passer un mois à Rome, fait à la chapelle Taitbout, rue de Provence, le jeudi, à huit heures du soir, une série de conférences publiques sur *le Concile.*

— On vient de réunir en un volume in-12 (prix : 3 fr. 50 cent.), les principaux plaidoyers et discours politiques prononcés, durant sa longue carrière, par M. Ad. Crémieux, avocat, ancien membre du gouvernement provisoire, ancien ministre de la justice, aujourd'hui député de la Seine. Le premier de ces plaidoyers remonte à 1819 ; M. Crémieux y prenait la défense de trois jeunes gens qui avaient chanté *la Marseillaise*, après boire, dans un restaurant. Ils furent acquittés. Le deuxième plaidoyer est en faveur du rédacteur en chef du *Progrès du Pas-de-Calais*, traduit devant le jury pour la trentième fois en 1849, et qui fut pour la trentième fois acquitté. Dans le troisième plaidoyer, M. Crémieux défendait M. Erdan, qui avait publié dans le journal *l'Événement* un article de M. Charles Hugo, sur l'abolition de la peine de mort. C'est dans ce procès que M. Victor Hugo se fit le défenseur de son fils. Puis viennent les plaidoyers dans l'affaire des *Treize*, accusés d'être 21 (novembre 1864), et dans l'affaire de la souscription Baudin (1868).

Parmi les *Discours politiques*, nous remarquons ceux qu'a prononcés M. Crémieux : au banquet réformiste de Saintes (décembre 1847), sur le projet de constitution (1848), sur le jury (1849), sur le projet de loi tendant à renvoyer les auteurs de l'attentat du 15 mai devant la haute cour de justice (1849), sur les clubs (1849), sur les associations ouvrières (1849), sur l'instruction publique (1850), sur la transportation des insurgés de juin en Algérie (1850) et des condamnés de Lyon (M. Alph. Gent et deux autres) à Noukahiva (1851).

On le voit, beaucoup de ces discours et de ces plaidoyers ont encore, à tant d'années de distance, quelque intérêt d'à-propos.

Ce volume se vend 15, rue Cujas, à la librairie du *Jeune barreau.* M. Crémieux a soixante-treize ans ! Mais si l'on ne considère que la vivacité des impressions, de l'esprit et de la parole, on peut dire que M. Crémieux est, même aujourd'hui, plus jeune que bien des avocats, ses collègues, dont les pères étaient des enfants lorsqu'il prononça son premier plaidoyer.

— M. Edgar Quinet fait paraître deux volumes in-8°, à la Librairie internationale, intitulés *la Création.* Parmi les livres récemment publiés, nous remarquons : *Dieu et la conscience*, par M. Ch. Waddington, correspondant de l'Institut ; *les Comtes de Paris*, par M. Mourin, docteur ès lettres ; *Histoire de la religion chrétienne au Japon*, par M. Léon Pagès ; *Jean Hus et le concile de Constance*, par M. Émile de Bonnechose ; *Histoire de l'Église*, par M. Wladimir Guettée, docteur de l'Église orthodoxe de Russie, ouvrage qui formera dix gros volumes ; *Histoire de la commission exécutive*, par M. Garnier-Pagès; *Guerres de mon temps* (*Italie*), par M. Louis Noir.

— C'est d'après le *Messager franco-américain* que nous publions aujourd'hui la conférence faite à New-York par le R. P. Hyacinthe. « Ce sont bien les idées et les expressions de l'orateur, dit le *Messager franco-américain ;* mais tout n'y est pas, et ce qui manque est dans bien des cas la touche suprême de l'artiste, le coup de pinceau qui donne la vie et l'âme à son œuvre. » Cependant ce journal assure que c'est une analyse « exacte ». C'est ce qui nous a déterminé à l'insérer dans nos colonnes.

Nous avons remarqué qu'en un endroit de ce discours, le Père Hyacinthe s'est inspiré d'une leçon de M. Claude Bernard sur *le Cœur*, publiée par la *Revue des cours scientifiques.*

De retour à Paris, le Père Hyacinthe paraît disposé à attendre, pour parler en public, l'époque où le concile aura terminé ses travaux.

— On lit dans le *Public* de samedi dernier :

Il y a eu hier soir un petit scandale dans la salle des conférences du boulevard des Capucines. M. Francisque Sarcey, interrompu à chaque instant dans son discours sur *Nos Fils*, de Michelet, par M. Ulysse Parent, a cédé la place à son interrupteur. Cette substitution n'a pas été du goût du public, et l'orateur des clubs a été salué par les cris : *A la porte !* M. Sarcey a repris possession de la tribune. Force est restée à la loi... du talent.

NEW-YORK

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE

CONFÉRENCE DU R. P. HYACINTHE

Le gouvernement de la vie

Et moi aussi, mesdames et messieurs, j'ai besoin d'une excuse; car, en venant dans ce noble pays, je venais chercher un moment de calme, un moment de repos entre les luttes de la veille et celles du lendemain; je venais au milieu de votre peuple pour étudier, pour entendre, et non pour parler. Mais je n'ai pu résister à l'appel qui m'a été fait au nom de ceux qui souffrent, au nom des Français qui sont malheureux loin de notre patrie commune. Voilà, je l'espère, ce qui m'excusera de manquer à ma résolution.

L'émigration française n'est pas la plus nombreuse ici; mais je suis heureux de rappeler qu'elle se rattache par son origine aux plus glorieux souvenirs de votre indépendance, et je me réjouis de pouvoir dire que, depuis les jours de Washington et de Lafayette, pas un nuage sérieux n'a passé sur notre vieille amitié.

La question dont je veux vous entretenir quelques instants est des plus importantes, et en même temps des moins comprises : c'est la pratique, c'est le gouvernement de la vie. La charité y trouvera sa place. Le gouvernement de la vie, c'est la question capitale, la question caractéristique, le problème essentiel de notre siècle. La grande question, c'est de secouer le joug des spéculations vagues, des théories contemplatives, c'est d'être pratique. Des faits, encore des faits, toujours des faits. La vérité est là et rien que là.

Le fait par excellence, c'est la vie. L'application la haute, la plus sainte de la vérité, c'est la pratique de la vie humaine; c'est l'action de l'homme sur lui-même; c'est la profession de l'homme ne connaissant pas d'autre maître que lui-même; c'est le *self government* dont votre nation est justement fière. Et au-dessus du gouvernement du peuple par le peuple, il y a le gouvernement de l'homme par l'homme, le gouvernement de la conscience.

Mais avant d'entrer plus avant dans ce sujet, il faut dire ce que c'est que la vie; car, pour bien éclairer sa voie, il faut définir, il faut définir toute chose.

Les vieux scolastiques du moyen âge avaient défini la vie : un mouvement, *vita in motu*. Or, dans tout mouvement, il y a trois choses : le point de départ, ou la force motrice; la direction qu'elle doit suivre, ou le milieu dans lequel elle doit se mouvoir; et le point d'arrivée, le but auquel elle tend.

Le point de départ, le principe moteur de la vie humaine, c'est le cœur, et je retrouve cette idée indiquée dans les Pères de l'Église; je la retrouve dans cette parole de saint Augustin : « Garde ton cœur en toute vigilance, parce que c'est de lui que procède la vie. »

Voici donc le cœur indiqué comme la force motrice de la vie. Et si je veux rechercher de quels éléments se composent les puissances qui nous gouvernent, je trouve qu'elles se réduisent à trois : la raison au sommet, les sens à l'extrémité inférieure, et, entre les deux, comme un trait d'union, comme une force conciliante et dominatrice à la fois, le cœur.

Mais comme preuve que ni la raison, ni les sens, isolés du cœur, ne peuvent être les moteurs de la vie humaine, constatons que par les sens nous nous rapprochons des êtres inférieurs de la création, et que, par ce côté, nous ne recevons que les impulsions de la vie animale, l'inspiration des passions grossières qui, loin de nous rapprocher des fins sublimes de notre être, tendent sans cesse à nous en éloigner.

La raison! On a dit que la raison était la faculté par laquelle nous nous rapprochons des anges. Il y a là une erreur qui est un abîme. Rien n'est moins angélique que la raison humaine, car rien n'est moins propre à fournir à l'homme le point d'appui dont ont besoin ses misères et ses défaillances. Non, la raison humaine n'est point assimilable à la raison évangélique; l'homme ne peut trouver dans sa propre raison une émotion sereine, un principe consolateur. S'il m'est permis de citer mon expérience personnelle, je dois rendre ce témoignage que ma raison, dans les épreuves, dans les luttes que j'ai traversées, ne m'a jamais suggéré une conviction solide, inébranlable, une solution invariable et pratique; elle ne m'a jamais fourni des consolations et des forces.

Mais c'est dans le cœur que naissent, que s'alimentent, que vivent toutes les inspirations qui nous animent, qui nous élèvent et nous portent; c'est en lui que retentit cette voix de la conscience qui s'incorpore à nous, qui devient notre chair et notre sang, qui s'incarne en nous et y demeure. *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.*

Ainsi le cœur tient le milieu entre notre raison et nos sens. Il est le centre où montent nos sensations pour s'y purifier, où descendent nos idées pour s'y féconder, et où se forme l'harmonie vivante de tout notre être.

Mais, du reste, définissons le cœur. Regardons-le dans son image sensible, dans sa forme matérielle, dans l'organe même qui le représente dans nos corps.

Dans cette région profonde et presque idéale où l'âme, ce souffle de Dieu, exhale son propre souffle de la poitrine aux lèvres, se cache un organe mystérieux qui donne le mouvement à tous les éléments de notre existence. Il est le moteur du sang et, par conséquent, de la vie; il le pousse et le rappelle, il l'épanche et le résorbe par un flux et un reflux incessants. C'est l'organe essentiellement humain, c'est l'homme lui-même, car c'est dans cet organe que tous les phénomènes de la vie humaine prennent leur point de départ. Il est le principe et il est la fin. Dans le corps de l'enfant au sein de sa mère, c'est le premier organe qui se dessine; dans

l'homme, c'est le dernier organe qui s'éteint. *Primum saliens, ultimum moriens.*

De même, le cœur est le centre de la vie morale. Le corps de l'homme, dans toute sa structure, est une image de son âme, et, par conséquent, le langage ne se trompe pas quand il donne le même nom à l'organe de notre vie et à l'organe de nos sentiments. Moïse lui-même l'a dit : *Anima in sanguine.*

Dans l'ordre moral, le cœur est la puissance d'aimer. L'homme est avant tout un amour, et c'est là sa force. La puissance de l'homme est dans l'être moral et dans l'être aimant. Allez à la racine de tout, et vous trouverez un amour. Et cet amour est ce qui donne à l'homme son action et son poids. *Amor meus pondus meum*, a dit saint Augustin.

Et laissez-moi prendre un exemple dans la fiction, dans une légende allemande. C'est l'histoire d'un dessinateur qui, assis devant un magnifique paysage, s'absorbait dans la contemplation de la nature et dans l'exécution de son œuvre. Derrière lui se tenait le diable, — c'est la légende qui parle; — il suivait tous les progrès de l'ébauche, tous les traits du dessin, et il s'écria : « Ah! bien sûr, tu es amoureux! — Qu'en sais-tu? répondit l'artiste. — Je le vois à la manière dont tu dessines. » Le diable avait raison, car dans tout ce que nous faisons, notre œuvre prend l'empreinte de notre cœur, et cette empreinte est visible. Eh bien! je vais compléter la légende. Tout homme est plus ou moins amoureux. Il est amoureux d'un être humain, ou d'un être idéal, ou de lui-même, — ce qui revient à dire qu'il est amoureux du bien ou du mal; et voilà comment le cœur est la racine même de la vie, le moteur de tout dans l'humanité.

Et maintenant, l'homme qui pense dans son cœur est l'homme vrai, l'homme de bien, l'homme heureux; c'est la parole de l'Écriture : *Beatus qui cogitat in corde suo!* Soyons hommes de cœur! Soyons ce que nous pouvons être, mais soyons avant tout hommes de cœur. Ce qu'il faut à la marche du monde, ce qui manque à notre époque, c'est l'homme de cœur. Il y a des hommes qui obéissent à leurs sens, et il y a des hommes qui obéissent à leur raison. Il y a des spéculateurs, il y a des calculateurs, et il y a des égoïstes de la raison, — mais il n'y a pas assez d'hommes de cœur. Notre cœur doit avoir sa place partout. Portons notre cœur dans la vie domestique: portons notre cœur dans la vie sociale; portons notre cœur dans la vie publique.

Soyons des hommes de cœur dans la vie domestique, c'est-à-dire dans le mariage, dans la famille, dans la paternité; des hommes de cœur dans la vie sociale, dans la vie publique. Aimons le droit et la justice, aimons notre pays avec cette probité, avec cette exaltation qui produit toutes les grandes actions, qui enfante tous les héroïsmes.

Soyons des hommes de cœur dans l'Église..... Mais n'aimons pas l'Église comme une secte; aimons-la comme l'institution divine qui unit ensemble, sous une seule bannière, tous les enfants de Jésus-Christ; aimons-la dans son esprit et dans sa charité, et rappelons-nous ce précepte salutaire : « La lettre tue et l'esprit vivifie. »

Oui, le salut est là, il est dans le cœur, sur qui doit s'exercer toute notre vigilance. Et il me plaît d'ajouter ici cette strophe de l'un de vos plus grands poëtes, Longfellow, qui fut la devise de toute ma vie : « Ne te fie pas à l'avenir, si séduisant qu'il soit. Laisse le passé mort enterrer ses morts. Agis, agis avec le présent qui vit, avec ton cœur au dedans, et Dieu au-dessus. »

Je voudrais dire maintenant quelle est la direction qu'il faut imprimer à ce moteur de la vie.

Il y a bien longtemps que l'on parle de ces deux routes devant lesquelles l'humanité hésite depuis des siècles. Faut-il imposer à la vie humaine un détachement absolu des choses terrestres et la diriger exclusivement vers la contemplation des choses idéales et invisibles? Faut-il arracher la vie à toutes les bases que le Créateur lui avait faites, l'arracher à la famille, aux intérêts, aux jouissances de ce monde? Ou, réagissant contre un excès par un excès plus grand, faut-il la jeter aveuglément dans le culte des choses matérielles?

Les matérialistes proclament que le ciel n'est rien, et ils ne voient que leurs pratiques individuelles sur ce grain de sable qui est notre planète, et dans cette heure qui est notre existence. Les mystiques, — je parle des faux mystiques, car personne ne respecte autant que moi les vrais mystiques, — les faux mystiques, dans l'excès opposé, rompent avec tout ce qui est terrestre, avec les intérêts, avec les jouissances, avec les souffrances et avec le devoir. Ils méconnaissent les gradations par lesquelles l'homme doit arriver au faîte de ses destinées; ils ne veulent pas parvenir au ciel, ils veulent l'escalader d'une manière téméraire et insensée.

Et moi, je crois qu'entre ces voies il en est une troisième, et que le plus grand progrès auquel l'humanité soit appelée, c'est de trouver cette fusion, cette harmonie des sens et de la raison par le cœur, c'est de réconcilier la terre avec le ciel.

Oui, la réconciliation de la terre avec le ciel; oui, la réconciliation de la vie présente et de la vie future.

J'ouvre la Bible. Dieu forma l'homme du limon de la terre, puis il le plaça dans un jardin magnifique, dans un lieu de délices. Pourquoi? Pour le cultiver et le garder. Voilà l'homme, et voilà le principe du travail qui lui est imposé. Puis Dieu amena devant lui tous les animaux, toutes les races inférieures pour enrichir son domaine et le servir, et ce sont les seuls esclaves légitimes de l'homme. Adam les observe, étudie leurs aptitudes et leurs instincts, les connaît et les nomme. Voilà l'homme constitué le maître, le régisseur de cette terre. Telle est notre destinée : cultiver et garder la terre, y étendre notre industrie, l'appliquer à nos besoins et à nos plaisirs. Telle est notre tâche depuis le commencement du

monde, et c'est ainsi que, les besoins croissant par la multiplication de notre race, notre génie progressif a trouvé de nouvelles ressources avec de nouveaux obstacles; c'est ainsi que notre siècle a découvert l'usage de la vapeur et de l'électricité, pour que les peuples éloignés se rapprochent et s'entr'aident dans l'œuvre de transformer le globe. Notre Éden aujourd'hui est notre planète. Voilà comme on gagne le ciel, en gardant et en cultivant les biens qui sont notre domaine, au nom de Dieu qui en est le créateur, au nom du Fils de l'Homme qui en est le Rédempteur.

Adam gouvernait ainsi. Il était innocent et heureux dans son innocence, heureux dans ses rapports avec Dieu; car ses rapports avec Dieu étaient une des conditions d'existence de la vie humaine. Quelque chose cependant manquait à la vie d'Adam; Dieu s'en rendit compte, et il dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. » *Non est bonum hominem esse solum.*

Et c'est pourquoi Dieu l'endormit dans un sommeil qui ressemblait à l'extase. Puis, aux abords du cœur, dans l'arcane profond où il avait placé comme en un sanctuaire le principe de la vie et le principe de toutes les affections, il prit à Adam un morceau de sa chair, un morceau de ses os, et de sa main divine il modela, artiste sublime, l'être vivant qui devait être la compagne de l'homme, l'être qui devait être la chair de sa chair et les os de ses os, l'être qui devait l'arracher pour toujours à sa solitude et à son égoïsme. « L'homme quittera toute chose, est-il dit, et il s'attachera à son épouse, et ils seront tous deux une même chair. »

Voilà l'organisation de la famille humaine; voilà le lien sacré dont Dieu a fait un devoir à l'homme pour qu'il y trouve sa gloire et son bonheur.

Ce bonheur pourtant, et cette gloire, il en est qui l'éloignent d'eux. Oui... Il y a des torrents de sacrifice... Il y a le célibat. Mais le seul qui soit digne de l'homme de cœur, c'est le célibat librement accepté pour mieux servir la famille humaine; c'est le célibat qui, en renonçant au mariage, ne cesse pas de le considérer comme la loi, tandis qu'il n'est lui-même que l'exception. Le célibat imposé est une lâcheté. Si vous en faites une règle, vous en faites un mensonge envers l'homme et envers Dieu, car le mariage est honorable devant Dieu et devant les hommes.

Un des grands obstacles à l'établissement de l'harmonie sur la terre est cette division impie entre les intérêts et les sentiments, entre les choses de la terre et les choses du ciel. Le principe, c'est le cœur; le terme, c'est l'union. Oui, nous devons travailler, travailler sans relâche à perfectionner cette union, l'union avec nos semblables et avec Dieu.

L'union avec nos semblables, dans la famille, dans la patrie, dans les nations, l'union de l'humanité ! Les prophètes ne l'avaient entrevue que dans les ombres; les Juifs ne l'avaient jamais comprise. C'est la tâche de ce siècle, du XIXe siècle, de réaliser cette union entre les nations. La tâche est commencée. La vapeur et l'électricité lui ont prêté leur puissance, et vous les voyez ici, dans ce pays, à l'œuvre avec une énergie incomparable. Ce continent, que M. Agassiz pense avoir été le premier créé, est le dernier que Dieu ait gardé pour servir de réserve à l'humanité. Ce continent est essentiellement cosmopolite. Aucun pays n'est composé d'éléments aussi étrangers les uns aux autres. Nul n'appelle dans son sein autant de peuples divers, pour les amalgamer dans sa puissante unité, comme si Dieu eût voulu par leur exemple montrer au monde comment peuvent se fondre en une seule famille toutes les variétés, tous les intérêts, tous les sentiments de la race humaine. Aussi, le peuple qui naîtra de cette fusion, l'amalgame qui sortira de ce creuset, sera-t-il le peuple par excellence, le peuple humanitaire, le peuple de tous les temps et de tous les pays.

Mais à la base de ce peuple, il y a quelque chose de plus grand, de plus puissant que sa sublime constitution : il y a la Bible, il y a la parole vivante, le Verbe de Jésus-Christ notre Seigneur. Voilà la grande synthèse qui unit tous les hommes avec Dieu; c'est là qu'il a été dit qu'il n'y avait plus de Juifs et qu'il n'y avait plus de Gentils. Voilà la plus grande espérance de votre pays, car votre pays est le pays de la Bible; il a la foi chrétienne, la foi en Jésus-Christ. Eh bien ! que Jésus-Christ le conserve, et qu'il conserve aussi l'Europe qui est votre mère ! Je lui dirai à cette Europe, que je vais revoir bientôt, tout le bien que j'ai vu ici. J'ai vu la liberté associée à la religion; — quelque mal aussi, car il y a du mal aussi dans ce pays, beaucoup de mal; beaucoup de sectes plus ou moins bonnes, — mais toutes unies dans la grande idée de Dieu, toutes confondues dans leur culte, dans le respect du Seigneur. Je dirai enfin que j'ai vu un grand peuple, plein de vaillance et plein de cœur, qui ne croit pas que pour être libre il faille se séparer de Jésus-Christ.

(*Messager franco-américain.*)

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT

Ronsard

I

Nous arrivons enfin à ce poëte tant annoncé, tant désiré, tant célébré d'avance, et qui a nom Pierre de Ronsard, gentilhomme vendômois. En abordant cette étude, on court un danger analogue à celui dont le poëte lui-même n'a pas su toujours se préserver : on s'expose à se noyer dans l'océan de ses œuvres et des éloges ou des critiques dont elles ont été l'objet. Nous tâcherons ce-

pendant de ne pas perdre de vue le rivage, même en nous embarquant dans cette grande aventure de notre histoire littéraire.

Ronsard est resté à la fois l'incarnation la plus brillante et la victime expiatoire de la *Pléiade*. C'est sur lui que s'accumulent les louanges, sur lui aussi que retombent le blâme et les rigueurs de la postérité. Pour trouver l'exemple d'une élévation et d'une chute si prodigieuse, il faut se reporter aux plus mémorables catastrophes de la légende ou de l'histoire, à celles de Phaéton, d'Icare ou de Séjan :

> Ardet adoratum populo caput, et crepat ingens
> Sejanus.

Tout est vrai ici, jusqu'à l'*adoratum populo câput*. Pour ses contemporains (sauf les derniers attardés de l'école gauloise), Ronsard est une idole, un demi-dieu. « Il représente toutes les muses ensemble, nous dit Claude Binet, et possède pleine et entière la gloire universelle de la poésie. » Du Bellay, dans son *Illustration de la langue française*, l'a entrevu et salué comme un Messie. C'est à lui encore qu'il s'adresse à la fin de son *Olive :*

> De quel soleil, de quel divin flambeau
> Vint ton ardeur ?

Toutes les trompettes de la Renommée s'essoufflent à chanter sa gloire. Bertaut fait dire à Jupiter :

> Je ne soufflai jamais, au vent de mon haleine,
> Tant de divinité dedans une âme humaine.

« L'illustre Ronsard, s'écrie Pasquier, a porté la poésie française à sa perfection, si jamais elle y parviendra. Il a en notre langue représenté Homère, Pindare, Théocrite, Virgile, Catulle, Horace, Pétrarque, etc. ». Grand et rare mérite en effet, s'il était réel : Ronsard serait alors à lui seul une véritable encyclopédie, un Briarée de la poésie française, aux cent bras et aux cent bouches. Le grave historien de Thou semble n'en pas douter, et trouve que pour Homère et Virgile, c'est assez du second rang. Du Perron, dans l'oraison funèbre qu'il consacre à Ronsard, déclare que « ses œuvres font songer à une harmonie parfaite de tous les accords et composent un petit monde accompli. » Au commencement du XVIIe siècle, Ronsard conserve encore ses dévots et ses fanatiques, même en face de la nouvelle école, surtout dans les parlements, dans l'Université, dans les provinces et même chez les jésuites, qui le soutiennent contre la cour et l'Académie. Mademoiselle de Gournay, l'amazone érudite, rompt des lances en son honneur contre Malherbe. Le bon et pesant Colletet lui reste fidèle et dédie à ses mânes le meilleur sonnet qui lui soit échappé :

> Afin de témoigner à la postérité
> Que je fus en mon temps partisan de ta gloire,
> Malgré ces ignorants de qui la bouche noire
> Blasphème impudemment contre ta déité ;
> Je viens rendre à ton nom ce qu'il a mérité,
> Belle âme de Ronsard, dont la sainte mémoire,
> Obtenant sur le temps une heureuse victoire,
> Ne bornera son cours que de l'éternité.
>
> Attendant que le ciel mes desseins favorise,
> Que je te puisse voir dans les plaines d'Élyse,
> Ne t'ayant jamais vu qu'en tes doctes écrits :
>
> Belle âme, qu'Apollon ses faveurs me refuse,
> Si, marchant sur les pas des plus rares esprits,
> Je n'adore toujours les fureurs de ta muse !

Mademoiselle de Scudéry lui réserve une place d'honneur dans sa *Clélie* et l'appelle encore le prince des poëtes. Calliope le fait entrevoir dans l'avenir à Hésiode endormi. C'est là sa dernière apothéose. Il est déjà descendu dans le pays des ombres, et sera bientôt oublié sur la terre. Balzac ne croit plus au divin Ronsard : il ne voit en lui que le commencement ou la matière d'un poëte, et lui conteste ce titre de *grand* que lui donne encore Chapelain. « Pour moi, dit-il, je ne l'estime grand que dans le sens de ce vieux proverbe : *Magnus liber, magnum malum*. Il faudroit que M. de Malherbe, M. de Grasse (Godeau) et vous (Chapelain) fussiez de petits poëtes, si cela peut passer pour grand (1). » A part Malherbe, je n'y vois de mon côté nul inconvénient. Chapelain, l'honnête fils de notaire, attaché par souvenirs de famille et par admiration sincère au poëte, est le dernier lévite et porte-queue de Ronsard. Avec lui finit la procession.

De 1551 à 1629, les publications des œuvres de Ronsard se succèdent chaque année avec commentaires, musique et illustration de toutes sortes. Elles inondent non-seulement la France, mais toute l'Europe. Lui-même dit en parlant de ses écrits :

> J'envoye mes enfants en toute nation (2).

On les accueille partout avec enthousiasme, on les explique dans les écoles publiques, jusqu'en Pologne. Chose curieuse ! les étrangers resteront fidèles à Ronsard quand la France ne le lira plus. Gœthe lui gardait une vive affection. De nos jours, c'est en Danemark que M. Geffroy a retrouvé dans la bibliothèque de Copenhague les dernières pages manuscrites et inédites de Ronsard. Tout récemment, un professeur suédois, M. Lidforst, a publié un volume sur la langue de Ronsard et de son école (3). La dernière édition des œuvres de Ronsard au XVIIe siècle est de 1629 : elle est faite sans luxe et même sans beaucoup de soin. On sent que l'astre de la Pléiade décline ; Malherbe meurt alors en plein triomphe ; Boileau va naître bientôt.

Une voix terrible, foudroyante, celle d'un grand doc-

(1) Lettre à Chapelain.
(2) *Dédicace des Églogues à François de France, duc d'Anjou.*
(3) *Observations sur l'usage syntaxique de Ronsard et de ses contemporains*, par M. Lidforst.

teur et d'un grand athlète plus souvent mêlée aux luttes de la théologie qu'aux disputes littéraires, la voix d'Arnauld, laisse tomber un matin sur Ronsard cet impitoyable arrêt : « C'est un déshonneur à notre nation d'avoir estimé les pitoyables poésies de Ronsard. » La Monnoye, dans son édition du *Menagiana*, dit au sujet des œuvres de Ronsard : « Je crois qu'il seroit très-difficile de rencontrer une personne qui osât se vanter de les avoir et de les lire. » Vous connaissez le dernier coup de grâce porté par Boileau à

Ce poëte orgueilleux trébuché de si haut.

C'en est fait de Ronsard : *consummatum est !* La pierre du sépulcre, du dédain et de l'oubli va peser durant deux siècles sur cette gloire et sur ces œuvres autrefois si vantées. C'est en cachette qu'osait les relire, un des premiers, parmi nos poëtes contemporains, vers 1812, M. Pierre Lebrun, un chercheur et un précurseur lointain du *renouveau*. Il fallut l'audace et l'enthousiasme de Sainte-Beuve, la ferveur et l'entraînement de l'insurrection romantique, pour tenter de relever en 1828 l'autel de Ronsard. Une certaine communauté de sympathies et de destinées rapprochait l'ancienne et la nouvelle Pléiade : de part et d'autre on était en guerre avec Malherbe, le dictateur et le despote. Sainte-Beuve, qui fut alors le du Bellay de la jeune école, critique et poëte à la fois, offrit à Victor Hugo un magnifique exemplaire in-folio des œuvres choisies de Ronsard avec cette dédicace : « Au plus grand inventeur de rhythmes lyriques qu'ait eu la poésie française depuis Ronsard. » Ce volume devint un album ou plutôt une liste d'enrôlement où vinrent s'inscrire les jeunes recrues du romantisme. Comme il arrive souvent, ce pèlerinage au tombeau d'un mort se faisait au profit des vivants, et surtout du jeune maître qui semblait avoir recueilli l'héritage et la popularité de Ronsard. Un moment, on put se croire revenu à ces jours d'idolâtrie naïve dont parle E. Pasquier : « Soudain que les jeunes gens s'étoient frottés à sa robe, ils se faisoient accroire d'être devenus poëtes : qui fit après très-grand tort à ce sacré nom de poëte. D'autant plus qu'il se présentoit tant de petits avortons de poésie, qu'il fut un temps que le peuple voulant se moquer d'un homme l'appeloit *poëte*. »

Au milieu de ces fêtes d'exhumation et de restauration littéraire, Sainte-Beuve, préludant à son rôle de grand distributeur des renommées, entonnait l'hymne de Ronsard dans un beau sonnet plein de sentiment :

A toi Ronsard, à toi, qu'un sort injurieux
Depuis deux siècles livre aux mépris de l'histoire,
J'élève de mes mains l'autel expiatoire
Qui te purifiera d'un arrêt odieux.

Non que j'espère encore au trône radieux
D'où jadis tu régnais, replacer ta mémoire.
Tu ne peux de si bas remonter à la gloire :
Vulcain impunément ne tombe point des cieux.

Mais qu'un peu de pitié console enfin tes mânes ;
Que, déchiré longtemps par des rires profanes,
Ton nom, d'abord fameux, recouvre un peu d'honneur ;

Qu'on dise : Il osa trop, mais l'audace était belle ;
Il lassa sans la vaincre une langue rebelle,
Et de moins grands depuis eurent plus de bonheur.

Ce n'est pas là seulement la voix d'un homme, mais celle de la postérité.

II

En face de ces fluctuations et de ces démentis de l'opinion publique, que croire, que penser? A quel parti s'arrêter? La vraie critique consiste, non pas à tout accepter et à tout approuver, ce qui serait la négation de l'art, mais à tout comprendre. Or, pour comprendre Ronsard, il faut devenir un moment, par l'imagination, homme de son temps ; oublier Malherbe, Boileau et la grande école pure et correcte du XVIIe siècle ; faire comme Lope de Véga s'apprêtant à composer un drame espagnol et « mettant sous clef Aristote et Horace pour ne pas entendre leurs cris ».

On a beaucoup discuté de nos jours sur la théorie des milieux *ambiants*, et à l'École de médecine où elle est parfaitement à sa place, et dans certaines écoles littéraires où elle a été parfois singulièrement comprise et appliquée. Quant au milieu physique, tout en lui faisant sa part, j'avoue que je ne crois pas à la toute-puissance du froid et du chaud, du sec et de l'humide sur les conceptions de l'esprit humain ; je n'accepte pas comme un axiome le prétendu adage : « Dis-moi ce que tu manges, et je te dirai ce que tu penses. » La classification des écrivains en herbivores et carnivores ne m'est pas encore suffisamment démontrée. Je crois trop à la liberté, au rôle actif de la volonté, même dans les œuvres de l'imagination, pour la sacrifier si aisément. Mais il est un autre milieu ambiant dont j'accepte et reconnais l'influence sur les œuvres littéraires : celui qui résulte de l'état des imaginations, des tendances et des aspirations communes à toute une époque, de ce qui constitue en quelque sorte l'atmosphère intellectuelle et morale où se meuvent et se développent les esprits. Ce milieu, comment l'établir, le rendre visible et saisissant? La chose est difficile.

Les sciences physiques et chimiques, plus heureuses sous ce rapport, peuvent vous créer tous les soirs, dans cette enceinte, des milieux artificiels, des effets d'optique, de lumière et de nuit soudaine (1), et vous faire ainsi comprendre *ipso visu* l'éclat merveilleux du *magnésium* et du *sodium*. La critique littéraire ne peut employer les mêmes procédés pour reconstituer les couleurs et les conditions de la perspective. C'est à l'imagination des

(1) Allusion aux soirées scientifiques de la Sorbonne. (*Note de la D.*)

auditeurs qu'il faut s'adresser ici, et c'est à la vôtre, messieurs, que je fais appel.

Reportez-vous au temps de Ronsard, parmi ce monde de galanteries, de fêtes, de mascarades et de sérénades, de mignardises et de sensualités. Figurez-vous les grandes ivresses de l'érudition, les horizons nouveaux de la Renaissance, les beaux arts venus d'Italie avec les luths, les guitares, les parfums, les danses de caractère faisant ressortir la souplesse et la grâce des formes, les toilettes resplendissantes, les beautés charnelles étalées au grand jour et divinisées par le ciseau et la palette. Vous comprendrez alors dans quel milieu s'éveille l'imagination de Ronsard, de quels tons et de quelles couleurs elle se trouve enveloppée. Maintenant représentez-vous le poëte lui-même, non pas tel que l'a fait Boileau, mais tel que nous le peint son ami et biographe Claude Binet : Apollon fait homme ou mieux encore gentilhomme, avec la stature fort belle, « auguste et martiale, les membres proportionnés, le visage noble, libéral et vraiment françois, la barbe blondoyante, les cheveux châtains, le nez aquilin, les yeux pleins d'une douce gravité et le front fort serein ». Maniant à la fois l'arc et la yre comme le fils de Latone, brillant à tous les exercices du corps, de la voltige et de l'escrime, il emporte le prix des vers, de la course et du combat. S'il n'est pas fils d'un dieu, du moins a-t-il une noble et antique origine, qui permet de le rattacher à la famille de Linus et d'Orphée. Ses ancêtres avaient un marquisat sur les frontières de la Thrace. Lui-même en a consacré le souvenir dans une épître à son ami Belleau :

> Or, quant à mon ancêtre, il a tiré sa race
> D'où le glacé Danube est voisin de la Thrace,
> Plus bas que la Hongrie, en une froide part,
> Est un seigneur nommé le marquis de Ronsard,
> Riche d'or et de gens, de villes et de terres.

Cette généalogie de Ronsard n'est donc pas seulement une fiction poétique comme on l'a parfois supposé. Un livre récent imprimé avec un grand luxe de papier, de caractères et de gravures, traite *in extenso* cette question d'ascendance et descendance, devises, blasons et armoiries de la famille du poëte (1). Vous y verrez les trois *rosses* ou poissons du Danube, d'où le nom primitif de *Rossard* transformé depuis en *Ronsard*. L'ouvrage n'ajoute rien, il est vrai, à la gloire de l'écrivain, mais il n'eût pas manqué de flatter vivement son amour-propre, très-chatouilleux sur ce point. Ronsard, en effet, a les instincts aristocratiques, le mépris du vulgaire. Fier de sa noblesse, il se regarde comme très-supérieur par les sentiments et les inspirations poétiques à Clément Marot, fils de bourgeois, simple valet de chambre ou de garde-robe, et à Horace, fils d'affranchi, qui se ressent toujours un peu de sa basse origine :

> Horace, harpeur latin,
> Étant fils d'un libertin (1),
> Basse et lente avoit l'audace ;
> Non pas moi, de franche race,
> Dont la muse enfle les sons
> De plus courageuse haleine.
>
> (2e *Ode pindarique*.)

Supposant, non sans raison, que la postérité ne serait pas fâchée de connaître l'histoire de sa vie, celle même de ses premières années, il a pris soin de nous renseigner, dans cette même épître à son ami Belleau, sur les aventures de sa jeunesse jusqu'au jour où il entra au collége de Coqueret avec Antoine de Baïf :

> L'an que le roi François fut pris devant Pavie,
> Le jour d'un samedi Dieu me prêta la vie.

Ce qui fit dire plus tard à son panégyriste que Dieu avait voulu consoler la France d'un grand deuil, en lui donnant une grande joie avec Ronsard. A neuf ans, il entrait au collége de Navarre pour en sortir bientôt :

> Sitôt que j'ai neuf ans au collége on me mène :
> Je mis tant seulement un demi-an de peine
> D'apprendre les leçons du régent de Wailly,
> Puis sans rien profiter du collége sailly.

Il eût été trop heureux en effet de beaucoup profiter en si peu de temps.

Les débuts de Ronsard nous rappellent un peu ceux de Marot. Ainsi que lui, il commence par gaspiller son temps et par courir le monde. Il devient page du duc d'Orléans au camp d'Avignon, puis serviteur de Jacques d'Écosse qu'il accompagne en Angleterre, puis attaché à la personne de Lazare de Baïf ambassadeur en Allemagne, puis à celle d'un fameux capitaine, du seigneur Langey du Bellay, qu'il suit en Piémont. Dans le courant de l'année 1541, frappé d'une surdité subite et atteint en même temps d'un vif amour, à l'âge de dix-sept ans il s'isole du monde, de la cour, et vient s'enfermer avec Baïf sous la direction de Dorat au collége de Coqueret ; il y reste sept ans. Là, il reprend et refait son éducation à peine ébauchée. Bel exemple d'énergie et de persévérance qui annonce la foi littéraire des temps nouveaux ! Il se voue à la Muse comme un chevalier du moyen âge se fût voué à Notre-Dame. Désormais, il ne connaîtra plus guère que les aventures et les prouesses de la poésie.

Nous avons tout à l'heure nommé Marot : en effet, le rapprochement est naturel et le contraste frappant entre les deux poëtes. Marot, avec ses allures de page espiègle, de basochien étourdi, avec son nez retroussé, ses deux gros yeux brillants et saillants à fleur de tête, sa pétu-

(1) *La famille de Ronsard*, recherches généalogiques, historiques et littéraires, par M. Achille de Rochambeau.

(1) *Affranchi, libertinus*.

lance et sa mobilité gasconne, est loin d'avoir la noble fierté, la majesté sereine et presque divine de Ronsard. Esprit léger, volage, insouciant, sans grande ambition ni hautes visées, sûr d'ailleurs; avec son petit butin poétique picoré de fleur en fleur, d'arriver à la postérité. Ronsard, génie grave, enthousiaste, plein de nobles ambitions, couvant dans sa tête de grands desseins, songe à sa gloire en ce monde et à son salut dans l'autre. Marot, à travers les désordres de sa vie errante, dissipée, aventureuse, gaspille ses jours comme son esprit et son argent, quand il en a. Il meurt tristement et solitairement sur la terre d'exil. Tout autre est la vie, tout autre sera la fin de Ronsard. Nous voyons là une belle et calme existence d'homme de lettres, qui croit devoir rendre compte à Dieu, à sa patrie, à la postérité, de la part de génie qu'il a reçue. Comme il nous a raconté l'histoire de sa jeunesse, ailleurs il nous expose avec la même sincérité, mêlée d'un certain orgueil naïf, l'emploi de sa journée :

M'éveillant au matin, devant que faire rien,
J'invoque l'Éternel, le Père de tout bien,
Le priant humblement de me donner sa grâce.

Ronsard est ici le fidèle disciple de son maître Dorat, qui ne composait jamais, fût-ce une pièce de vers latins, sans avoir invoqué Dieu. Les protestants lui reprocheront plus tard d'être un athée comme Lucrèce et Horace. C'est là une pure calomnie. Ronsard a le sentiment religieux, très-sincère et très-profond. S'il a un trait commun avec Lucrèce, c'est l'amour de la nature, le don de la sentir et de la peindre :

J'aime fort les jardins qui sentent le sauvage,
J'aime le flot de l'eau qui gazouille au rivage.

Malgré sa gravité et son ardente passion pour l'étude, il fait aussi dans sa vie la part des distractions, des délassements ou des jeux nécessaires au corps et à l'esprit. Quand le temps est sombre ou pluvieux et défend d'aller aux champs :

Je cherche compagnie ou je joue à la prime ;
Je voltige ou je saute, ou je lutte ou j'escrime.

Tout grand homme qu'il est, il ne s'interdit même pas la plaisanterie et se permet de rire à son heure :

Je dis le mot pour rire et, à la vérité,
Je ne loge chez moi trop de sévérité.

Il composera en effet des *chansons*, des *gaietés*, des *mascarades* et des *folâtreries;* mais il en use toujours un peu comme la matrone romaine dont parle Horace :

Ut festis matrona moveri jussa diebus.

La journée se termine pour lui ainsi qu'elle a commencé, par une prière. Le poëte se couche

. . . . . Levant les yeux
Et la bouche et le cœur vers la voûte des cieux.

C'est ainsi qu'il terminera sa vie au prieuré de Saint-Cosme, entouré de ses amis et de ses religieux. Nous raconterons plus tard, en parlant de ses dernières poésies, cette mort chrétienne qu'enveloppe pourtant encore, dans son humilité, la pompe et la majesté d'un soleil couchant.

III

Un âge nouveau s'ouvrait évidemment pour la poésie. Jusqu'alors elle n'avait été, comme nous l'avons vu, qu'un amusement : elle devenait un culte et un sacerdoce. C'est la Muse elle-même qui révèle à Ronsard la mission divine que Jupiter lui a confiée en l'envoyant sur la terre :

Notre métier étoit d'honorer les grands rois,
De rendre vénérable et le peuple et les lois,
Faire que la vertu du monde fût aimée,
Et forcer le trépas par longue renommée ;
D'une flamme divine allumer les esprits,
Avoir d'un cœur hautain le vulgaire à mépris ;
Ne priser que l'honneur et la gloire cherchée,
Et toujours dans le ciel avoir l'âme attachée (1).

Qu'est-ce donc que le poëte aux yeux de Ronsard? Un vase d'élection, dans lequel Dieu a laissé tomber une goutte de sa pure essence. De là cette sainteté, cette candeur d'âme qu'il se croit en droit de lui demander. Dans un bréviaire ou manuel qu'il adresse sous le titre d'*Abrégé de l'art poétique* à son ami Alphonse d'Elbène, abbé de Haute-Combe, en Savoie, il s'exprime ainsi : « Pour ce que les muses ne veulent loger en une âme si elle n'est bonne, sainte et vertueuse, tu seras de bonne nature... tu auras en premier lieu les conceptions hautes, grandes, belles, ne traînant à terre. » C'est tout plein de ce sentiment qu'il s'élève par une sorte d'élan mystique jusqu'aux sphères éthérées, en s'écriant :

Je veux brûler, pour m'élever aux cieux,
Tout l'imparfait de mon écorce humaine,
M'éternisant comme le fils d'Alcmène,
Qui tout en feu s'assit devant les dieux.

Il est prêt à s'offrir en holocauste à la muse. Nous avons signalé déjà ce cri du *sursum corda*, ce premier essor de la jeune école dans un beau sonnet de l'*Olive* chez du Bellay :

Si notre vie est moins qu'une journée
En l'éternel...

La muse française sent alors pousser ses ailes : il semble qu'elle ait voulu les conquérir trop brusquement et violemment avec Ronsard. L'essor n'en est pas moins hardi et touche parfois déjà presque au sublime. Vous connaissez ce beau passage du *Phèdre* de Platon sur le pouvoir des ailes : « La vertu des ailes est de porter ce

(1) *Dialogue entre les muses délogées et Ronsard.*

qui est pesant vers les régions supérieures habitées par les dieux, et elles participent plus que toutes les choses corporelles à ce qui est divin. Or, ce qui est divin c'est le beau, le vrai, le bien et tout ce qui leur ressemble. » C'est là le but, l'objet que poursuit Ronsard.

Il a, comme notre Jeanne d'Arc, ses voix qui l'appellent, non pas à la délivrance du royaume, mais au secours de la poésie en désarroi. De bonne heure, il a, lui aussi, des visions qui obsèdent et enivrent sa jeune imagination :

Je n'avois pas douze ans qu'au profond des vallées,
Dans les hautes forêts des hommes reculées,
Dans les antres secrets de frayeur tout couverts,
Sans avoir soin de rien, je composois des vers.
Écho me répondoit ; et les simples Dryades,
Faunes, Satyres, Pans, Napées, Oréades,
Ægipans, qui portoient des cornes sur le front,
Et qui, ballant, sautoient comme les chèvres font,
Et le gentil troupeau des fantastiques fées
Autour de moi dansoient à cottes dégrafées.

Marot nous a bien raconté comment d'instinct, dès l'enfance, *il sonnoit des chalumeaux;* mais il n'a jamais vu là qu'un jeu. Ronsard y voit autre chose. Enivré de ses rêves et de ses visions, il croit à son rôle providentiel, à son apostolat littéraire, qu'il poursuit avec une conviction passionnée, mêlant en lui l'hiérophante, le régent et le capitaine. Le chef de bande, ce type primitif de la royauté guerrière chez les Francs, semble revivre dans Ronsard. Ses fidèles, ses leudes, composent ce qu'on appelle la *brigade*, avant de lui donner le nom de *Pléiade*, à l'imitation des poëtes d'Alexandrie. Il rédige des manifestes, des proclamations, des préfaces qui sont en même temps des programmes et des professions de foi. On sent qu'il voudrait établir et fonder quelque chose. Mais il est moteur plutôt qu'organisateur, capable d'entraîner, de donner l'élan, non de le conduire et de le modérer chez les autres ou en lui-même. Aussi règne-t-il peu d'ordre et de discipline dans la Pléiade. Chacun court à l'aventure, fait son butin séparément, rentre le soir au camp, ou se trouve les jours de grande revue autour du général, sous le même drapeau.

Chef de bande et pontife tout à la fois, Ronsard a l'esprit de prosélytisme et les instincts conquérants du novateur. Il partage la passion commune à son siècle pour les aventures et les découvertes. Comme Alexandre,

Æstuat infelix angusto in limite mundi.

Il étouffe dans les étroites limites de la vieille poésie vulgaire. Parfois aussi il lui arrive, comme à Cambyse, de s'égarer dans les sables en cherchant l'oracle de Jupiter Ammon. C'est qu'il n'a pas pour se guider cette boussole indispensable même aux poëtes, selon Malherbe et Boileau, et qui s'appelle la *Raison*. La raison ! vieille radoteuse, jalouse et incommode, bonne tout au plus pour les écoles des philosophes, qui en ont si grand besoin. La poésie, fille de l'inspiration et de la jeunesse, n'a d'autre boussole que la *Fantaisie*. Écoutez ce qu'en dit Ronsard dans une épître à son ami Jean Galland, principal du collége de Boncourt :

Comme on voit en septembre, aux tonneaux angevins,
Bouillir en écumant la jeunesse des vins,
Qui, chaude en son berceau, à toute force gronde,
Et voudroit tout d'un coup sortir hors de sa bonde,
Ardente, impatiente, et n'a point de repos
De s'enfler, d'écumer, de jaillir à gros flots,
Tant que le froid hiver lui ait dompté sa force,
Rembarrant sa puissance aux berceaux d'une écorce :
Ainsi la poésie, en sa jeune saison,
Bouillonne dans mon cœur qui n'a soin de raison.

Gœthe se souvenait-il de Ronsard, quand il faisait dire à Faust : « Je sens en moi comme l'ivresse du vin nouveau » ? et ailleurs, à Méphistophélès : « Quelle que soit la façon extravagante dont le moût se comporte, il finit toujours par y avoir un vin quelconque ». Sans doute ! mais, quand le vin est tiré, il s'agit de le boire, et il n'est pas toujours potable ; puis la vendange ne bout pas sans fin. Si la poésie est venue avec la jeunesse, ne court-elle pas risque de s'envoler avec elle ? C'est là le côté éphémère et périlleux du système, et Ronsard lui-même en fait l'aveu :

Mais quand trente-cinq ans ou quarante ont tiédi
Ou plutôt refroidi le sang accouardi,
. . . . . .
Lors la Muse s'enfuit et les belles chansons.

La poésie, si haute, si divine qu'elle soit, ne serait-elle donc, comme la jeunesse, qu'une lueur brillante, une saison de la vie ? La Pléiade elle-même a-t-elle été autre chose ? La plupart de ses poëtes meurent jeunes, avant d'avoir atteint le terme de leur ambition. Aux ivresses, aux exaltations du début se mêle de bonne heure une pensée mélancolique. Ronsard, achevant ses *Amours de Cassandre*, s'écrie déjà :

Tu bâtiras sur l'incertain du sable,
Et vainement tu peindras dans les cieux.

Avait-il le pressentiment, la conscience de ce qui lui manquait encore pour être autre chose que le commencement d'un grand poëte, pour laisser après lui une œuvre durable ? Peut-être ; car, les premières ivresses passées, il eut plus de sens, de raison, de sévérité pour lui-même qu'on ne l'a supposé communément. En somme, il était réduit à user des moyens que lui offaient sa nature, son génie, ses études et l'état présent de la langue. Voyons donc nous-même de quels éléments s'est formé, de quels instruments a disposé le talent poétique de Ronsard.

IV

Pour le poëte comme pour l'orateur, comme pour l'artiste en général, toute œuvre se ramène à trois points capitaux : inventer, combiner, exprimer. On a pu, depuis Aristote, changer les noms, mais il en faut toujours revenir à cette division logique et naturelle ;

1° Invention ; 2° Disposition ; 3° Élocution.

Que sont ces trois parties chez Ronsard? Pour l'invention, elle est, chez lui, médiocre, il faut l'avouer. Le poëte parle bien « des atomes dont il a composé le petit monde de ses inventions ». Mais ces atomes sont parfois si flottants et si mal unis qu'il est difficile d'en saisir la combinaison : ils n'ont pas trouvé leur *clinamen*. Ronsard, avec cet esprit gaillard et ce cœur généreux dont il se flatte à bon droit, a plus d'audace que de puissance véritable. Son imagination est moins créatrice que représentative, propre à rendre surtout ce qu'elle a vu dans la nature ou dans les œuvres d'autrui. De là un penchant naturel à l'imitation, qui sera une des ressources et aussi un des périls de Ronsard, faute de mesure et de discrétion. Ce penchant s'accroît encore par le goût effréné de l'érudition, passion commune à tout le XVIe siècle. En arrivant au collége de Coqueret avec son ami Baïf l'hellénisant, Ronsard s'est jeté comme un affamé, un dévorant, *helluo librorum*, sur les livres des anciens :

> Je veux lire en trois jours l'*Iliade* d'Homère,
> Et pour ce, Corydon, ferme bien l'huis sur moi.

Lire en trois jours l'*Iliade* d'Homère, c'est là un tour de force et un acte de gloutonnerie dangereuse. De là viennent ces morceaux crus et indigestes que Balzac se plaindra de trouver dans les vers de Ronsard ; de là ce nom de fripiers et de ravaudeurs donné à ceux qu'il appelle dédaigneusement les *bonnes gens* de la Pléiade. C'est ainsi que les jeunes gens de la veille deviennent les bonnes gens du lendemain.

Ronsard est tout fier, tout heureux d'avoir dévalisé les anciens :

> Je pillai Thèbe et ravageai la Pouille,
> T'enrichissant de la grecque dépouille.

Et il ne s'aperçoit pas que le pillage ne saurait être une véritable et légitime conquête. Il ne voit pas qu'en s'affublant de la *grecque dépouille*, comme il le dit, il se donne à lui-même un air de mascarade et de carnaval.

Dans son ardeur de produire, il confond l'intempérance et la fécondité, et se vante ingénûment d'avoir plus écrit qu'aucun de ses contemporains :

> Entre tous les François, j'ai seul le plus écrit.

La fougue, la précipitation, l'encombrement et, par suite, le désordre, viennent trop souvent entraver chez lui la marche de la composition. Hâtons-nous de dire que ce défaut est commun encore au XVIe siècle : il se retrouve chez Rabelais, chez d'Aubigné, chez Montaigne, tous peu soucieux du plan, de l'ordre et de l'harmonie. Pourtant, au début surtout de sa carrière, le travail de préparation semble avoir été patient, consciencieux ; les sept années de noviciat au collége de Coqueret le prouvent assez. Mais, dès qu'il a commencé, le travail de production devient bientôt hâtif et précipité. Claude Binet avoue que Ronsard, dans son âge mûr, s'était mis à composer plus vite et se pressait davantage de faire paraître ses œuvres. Les exigences de la cour, le besoin de livrer à temps certaines pièces de circonstance ou de commande, purent l'y décider. Une autre raison, si l'on en croit Binet, explique cette rapidité : Ronsard trouvait ainsi le moyen de consulter le public, renvoyant les retouches à la prochaine édition. Elles sont nombreuses en effet, mais n'arrivent pas toujours à temps.

Si l'invention et la disposition laissent bien souvent à désirer, que faut-il penser de l'élocution? L'élocution ou l'expression a été une des premières et des plus graves questions qui aient tourmenté Ronsard. Nous avons dit ailleurs comment l'expression était, en effet, la condition *sine qua non* de tout art et de toute poésie. Rien d'étonnant que Ronsard ait tourné d'abord ses regards et ses ambitions de ce côté. « Il commença donc alors, dit son biographe, à pourpenser de grands desseins pour mettre la langue hors d'enfance », comme François Ier avait mis les rois hors de pages. Ses idées, à cet égard, se trouvent éparses dans son *Abrégé de l'art poétique*, dans sa préface des *Odes* et de la *Franciade*, où nous les reverrons plus tard. En somme, l'entreprise était-elle légitime, appelée par les vœux et les besoins du temps? — Oui, sans aucun doute. — Dès 1530, Geoffroy Tory, dans son *Champ fleuri*, souhaitait de voir s'ouvrir « ces nouveaux chants poétiques et rhétoriques, pleins de belles, bonnes et odoriférantes fleurs de parler ». Du Bellay renouvelait cet appel dans sa *Défense* et *Illustration* de la langue française. Plus tard, Fénelon, tout en blâmant les excès choquants de Ronsard, approuvait cependant sa tentative : « Il n'avait pas tort, ce me semble, de tenter quelques nouvelles routes pour enrichir notre langue, pour enhardir notre poésie et pour dénouer notre versification naissante (1). » L'entreprise était donc légitime, naturelle, presque nécessaire. Fut-elle bien comprise et bien conduite? — Non, il faut le reconnaître.

Au lieu d'une infiltration lente, progressive, du grec et du latin s'assimilant peu à peu à notre langue, nous avons un déluge, une inondation. Ronsard a ouvert les écluses et fait entrer pêle-mêle, sur notre sol poétique, toutes les langues à la fois, grecque, latine, italienne, patois provinciaux, vocables gascons, poitevins, manceaux, termes d'école, d'atelier, de boutique, de vène-

(1) *Lettre à l'Académie.*

rie, de guerre, etc.; et, du milieu de cet amalgame confus, il espère tirer l'unité du langage. Rabelais, je le sais bien, a fait quelque chose d'analogue, mais il reste maître du torrent et le domine. Ronsard s'y noie trop souvent. Il s'attribue le droit de façonner, de mutiler, de travestir la langue à sa guise, d'allonger ou de raccourcir les mots à la façon d'Homère, de les couper en deux comme Pindare, d'un vers à l'autre : il oublie, ou plutôt il ne sait pas que les langues ont leur organisme, leur constitution, leurs lois de vitalité et de croissance qui leur sont propres. Si Ronsard avait eu à son service une langue à compartiments capable de se monter et démonter à volonté, un peu comme l'allemand, sans doute il eût pu se permettre plus aisément les caprices et les surcroissances de ce style babylonien dont se moquait Gœthe, après en avoir usé lui-même dans sa jeunesse. Mais notre langue, cette *gueuse fière*, comme l'appelle Voltaire, n'a pu, même de nos jours, où on l'a soumise à tant d'épreuves, se résigner à ces violences, à ces tortures et à ces annexions forcées. Elle résiste d'instinct et par la seule force de sa constitution. Le jargon poétique, philosophique ou savant, n'est pas et n'a guère chance d'être jamais vraiment français.

Ronsard propose ce qu'il appelle le *provignement* des mots, c'est-à-dire les mots nouveaux entés sur les mots anciens, à l'imitation des Grecs. Il voudrait qu'on fît de verve *verver*, de pays *payser*, de feu *fouer*. Il appelle Bacchus *Cuisse-né*, *Nourrit Vigne*, *Aime-pampre-enfant*.

Le moulin *brise-grains*, la pierre *ronde-plate*.

La Fontaine risquera bien, il est vrai, quelques-uns de ces mots composés : le mouton *porte-laine*, le rat *ronge-mailles*, mais il en use discrètement. Notre langue, analytique plutôt que synthétique, faite pour décomposer plutôt que pour unir, ne s'accommode guère de ces accouplements. Ronsard, les prodiguant sans mesure, arrive à se créer un style bariolé, multiforme et multicolore, qui put un moment séduire et tromper les contemporains, les doctes et les croyants, vrai manteau d'Arlequin jeté sur les épaules du poëte olympien. Mais, en faisant ainsi de son langage une création toute personnelle, il s'éloignait de l'idiome vulgaire et se rendait inintelligible, comme s'il eût voulu joindre à la majesté l'obscurité des oracles. Antoine Muret, un de ses admirateurs, commentant les *Amours de Cassandre*, avoue qu'il y a là quelques sonnets « qui d'homme n'eussent jamais été bien entendus, si l'auteur ne les eût avec lui ou quelque autre familièrement déclarés et expliqués ». Le concours des doctes deviendra nécessaire pour comprendre Ronsard. Les grands seigneurs et les dames de la cour avaient à leur service des savants comme Richelet et Marcassus pour leur expliquer les vers du poëte. La poésie, autrefois accessible à tous, va devenir un régal de haut goût, un plat de luxe réservé aux délicats, aux raffinés et aux riches, qui peuvent seuls se le faire servir. C'est là un des grands torts, une des grandes infirmités de la Pléiade. Ronsard y a largement contribué pour sa part et en a été cruellement puni. C'est une mauvaise poétique comme une mauvaise politique que celle qui s'adresse à quelques-uns seulement, qui dédaigne la foule, qui se sépare du corps et de la masse de la nation. On s'expose à se trouver seul un beau matin, sans auditeurs, sans lecteurs et sans amis. Pourtant nous ne voudrions pas finir par cette réflexion un peu dure envers Ronsard; car nous l'aimons, sinon pour ce qu'il a fait, du moins pour ce qu'il a voulu faire. Outre les mots nouveaux, il essaye de donner à la poésie française deux choses qui lui ont trop souvent manqué jusqu'alors : la sonorité et le coloris. Phœbus l'a fait, nous dit-il,

Aime-musique ensemble aime-peinture,

deux traits que nous aurons occasion de relever en examinant ses œuvres. Malgré sa surdité, Ronsard est un virtuose dans l'art du rhythme : c'est à ce titre que Sainte-Beuve saluait en lui le digne ancêtre de Victor Hugo. Fénelon, nous l'avons vu, le félicite également d'avoir voulu dénouer notre versification naissante. L'instinct musical le dirige même dans le choix des mots. C'est ainsi qu'il recommande l'usage de la consonne R, « lettre héroïque, qui fait grande batterie et sonnerie aux vers ». Ronsard, avec sa lettre R, nous fait un peu l'effet d'un artilleur que le canon a rendu sourd. Mais enfin la sonorité, la mélodie et la variété n'en sont pas moins une de ses légitimes ambitions. Le coloris, succédant aux teintes grises, ternes et monotones de la vieille école gauloise sur son déclin, est encore une des conquêtes qu'il se propose. Le peintre s'allie chez lui au musicien; sa plume semble vouloir devenir pinceau. Ce don magique de la couleur, rêvé et atteint plus d'une fois par Ronsard, se retrouvera dans quelques pages étincelantes de d'Aubigné, de Régnier, et même encore chez du Bartas et Théophile : nous le verrons s'amortir et s'éteindre un peu sous la discrète sobriété de Malherbe et de Boileau.

C. Lenient.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

PHILOLOGIE GRECQUE

COURS DE M. ÉD. TOURNIER

Qu'est-ce que faire une édition?

Dans une école où la tâche des élèves est moins d'acquérir des connaissances que de s'exercer aux découvertes, le seul enseignement, à proprement parler, est celui de l'expérience. Commenter les leçons qu'elle nous donne à tous chaque jour, les rappeler à propos, les coordonner en les résumant, dès qu'il est utile et possible : à cela se bornent les devoirs de ceux qu'un titre

quelconque distingue ici du reste des travailleurs. Nos études de l'an passé nous ont conduits à quelques résultats généraux. Ainsi nous commençons cette nouvelle année munis déjà d'un certain nombre de principes. Ces principes, avant de songer à les appliquer, il est opportun de nous les remettre sous les yeux.

La tâche de l'éditeur qui publie un texte ancien, se compose essentiellement de trois parties : 1° le classement des manuscrits ; 2° le choix des leçons ; 3° la restitution conjecturale des passages qu'aucun manuscrit autorisé ne paraît avoir conservés sans altération.

I

Le principe du classement des manuscrits, c'est la parenté, plus ou moins prochaine, qu'ont nécessairement entre elles toutes les reproductions d'un même texte. La nécessité d'un tel classement n'est pas difficile à démontrer. Il est clair, en effet, que toute copie dont l'original direct ou indirect existe encore est comme non avenue pour l'éditeur, abstraction faite du cas où des passages, lisibles encore au temps où a été faite la copie, auraient disparu plus tard, ou seraient devenus indéchiffrables. En aucun cas, un manuscrit de cette catégorie ne doit être mis au nombre des sources du texte.

Pour faire ce classement, nous commencerons par diviser les manuscrits en un certain nombre de groupes, d'après le rapport plus ou moins grand qu'ils paraîtront, au premier coup d'œil, avoir entre eux. Puis nous comparerons deux à deux ceux qui auront le plus de traits de ressemblance, afin de nous assurer si l'un des deux n'est pas une simple copie de l'autre. Ce dernier travail est loin d'être sans difficultés. Ce qui le prouve, c'est que les philologues les plus exercés ont souvent bien de la peine à se mettre d'accord sur cette question capitale. Voyons quels peuvent être les moyens de la résoudre.

Nous pouvons tout d'abord reconnaître, à certains signes qui ne trompent guère, s'il y a parenté étroite entre les deux manuscrits. La présence ou l'absence de certaines lacunes dans ces deux manuscrits, à l'exclusion de tous les autres, sera d'abord un indice, et un indice souvent concluant. D'autres caractères, moins notables en apparence, ne sont guère moins significatifs. Je veux parler de ces fautes qui répugnent tellement à toute analogie grammaticale, s'écartent si fort des habitudes de la langue la moins châtiée, qu'on ne puisse raisonnablement en expliquer l'existence, dans deux manuscrits à la fois, par un simple jeu du hasard.

Si cet examen nous conduit à admettre qu'il y a parenté étroite entre les deux manuscrits, alors il faudra nous appliquer à discerner si l'un provient de l'autre, ou s'ils sont simplement collatéraux. C'est ici que commence vraiment la difficulté.

Voici deux variantes : il peut arriver qu'elles s'expliquent naturellement l'une par l'autre, qu'elles paraissent être dans le rapport de mère à fille, d'antécédent à conséquent. Il peut arriver aussi qu'elles ne s'expliquent bien que par la supposition d'un auteur commun, de telle sorte qu'on doive les tenir pour sœurs. Bornons-nous à ces deux cas, pour ne pas trop compliquer le problème. La question étant ainsi posée, il s'agit de savoir si, en combinant les deux leçons, en prenant quelques traits de l'une et quelques traits de l'autre, on peut arriver à composer une leçon hypothétique, qui puisse en être considérée comme la souche commune ; ou bien, si l'une des deux leçons données doit être regardée simplement comme une dégénérescence, une altération de l'autre. A supposer que l'épreuve, répétée un nombre de fois suffisant, ait constamment abouti au même résultat, il est clair que la question de la parenté des deux manuscrits sera par là même résolue.

Ce sont probablement les difficultés d'un tel travail qui ont fait si longtemps, je ne dirai pas méconnaître, mais négliger dans la pratique ce principe, par lui-même si évident, de la nécessité d'éliminer du nombre des sources les copies dont les originaux existent. C'est à la scrupuleuse exactitude avec laquelle elle a su l'appliquer, que la philologie moderne doit la meilleure part de ses progrès. Collationner tous les manuscrits d'un auteur, accumuler une énorme quantité de variantes puisées indifféremment à toutes les sources, puis choisir, parmi toutes ces variantes, celle qui paraissait s'adapter le mieux au contexte, c'était la méthode des siècles précédents ; et elle a régné encore au commencement du nôtre. Ce procédé, laborieux en apparence, avait, au fond, sa commodité. On aurait eu bien peu de bonheur si, parmi tant de leçons, il ne s'en était pas trouvé une qui fût intelligible et suffisamment conforme aux habitudes de la langue. Mais quelle était l'autorité de cette leçon jugée préférable à toute autre? Elle pouvait être très-grande ; elle pouvait être nulle. Rien n'en avertissait le lecteur, et l'éditeur lui-même paraissait ne s'en être pas inquiété.

Considérons, au contraire, une édition moderne, par exemple, une de celles que produit l'école de M. Ritschl : nous y remarquerons une méthode toute différente. En général, le texte y est précédé d'une dissertation critique sur l'âge, la valeur et la parenté mutuelle des manuscrits. Dans un bon nombre, cette parenté est même rendue visible au moyen d'un *stemma*, d'un arbre généalogique, où l'on suit sans peine, à partir de la souche primitive, les ramifications de la famille des manuscrits ; où l'on distingue d'un coup d'œil à quelle distance de l'archétype commun se trouve chaque copie, et par quels intermédiaires, conservés ou perdus, elle a hérité du texte. Si le manuscrit en question a pour père ou pour ancêtre un manuscrit existant, on voit tout d'abord qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte. Si, au contraire, il n'a plus ni père ni ancêtres, il peut mériter plus ou moins de con-

fiance, mais il ne doit pas être exclu *à priori* du nombre des sources.

Éliminer les non-valeurs, voilà le premier devoir du critique, et c'est le principal objet du travail généalogique dont je viens de parler. En second lieu, il s'agit de déterminer la valeur relative des manuscrits sans aïeux existants, en d'autres termes, des témoignages utiles à consulter. Il est naturel qu'on soit d'abord porté à attribuer le plus d'autorité au manuscrit le plus ancien; mais ce n'est qu'une présomption, qu'un examen approfondi ne confirmera pas toujours. On comprend, en effet, qu'un manuscrit ancien puisse représenter une tradition plus altérée qu'un manuscrit d'origine beaucoup plus récente. Tout dépend du nombre des copies antérieures et de leur fidélité. Ainsi, l'antiquité relative d'un manuscrit ne prouve nullement qu'il ait plus de valeur que les autres, en d'autres termes, qu'il représente une tradition plus pure. Par conséquent, il ne suffit point de classer les manuscrits d'après leur âge, ni même d'après la parenté qu'ils ont entre eux. Il faut encore déterminer le degré de confiance que mérite, par rapport aux autres, chacun de ceux qui n'ont pas dû être exclus du nombre des sources.

Ici, on peut nous faire une objection au nom de la logique. On dira: De quoi conclurez-vous que tel manuscrit est bon? Apparemment de la bonté des leçons qu'il renferme. Mais si vous vous servez des leçons pour autoriser le manuscrit, vous ne pouvez plus, sous peine de cercle vicieux, partir de la bonté du manuscrit pour autoriser les leçons. Pour avoir raison de cette objection, il suffira de répondre: Nous nous appuyons sur les leçons évidemment bonnes, ou, pour mieux dire, évidemment antiques du manuscrit, pour lui attribuer une valeur, une autorité exceptionnelle; et nous nous appuyons, ensuite, sur l'autorité ainsi établie de ce manuscrit pour donner la préférence, en général, à celles de ses leçons que leur valeur propre ne recommanderait pas suffisamment. Notre méthode n'implique donc pas un cercle vicieux.

Il va de soi que cet examen de la valeur relative des manuscrits peut aboutir, selon les cas, aux conclusions les plus différentes. Nous pourrons être conduits à mettre en première ligne ou un seul manuscrit ou plusieurs, à laisser aux autres une part plus ou moins grande d'autorité. Cette autorité devra être très-faible, si nulle part les manuscrits de second ordre n'offrent une leçon qui soit évidemment la plus ancienne. Dans cette hypothèse, ils pourront inspirer à l'éditeur une telle défiance qu'il croie ne devoir, en aucun cas, y ajouter foi. Ils seront alors pour lui comme s'ils n'existaient pas, ou comme s'ils provenaient d'un original conservé. Quant à donner à cet égard une règle qui soit constamment applicable, on voit assez que ce serait vouloir résoudre par une formule générale une foule de problèmes essentiellement différents.

Cependant on l'a essayé. Lorsqu'on commença à se lasser du fatras de variantes inutiles qui surcharge l'apparat critique des anciennes éditions, on tomba, par une réaction naturelle, dans un autre excès. Des philologues soutinrent alors, comme une proposition d'une vérité générale, que l'éditeur devait travailler exclusivement d'après le meilleur manuscrit, et ne tenir aucun compte des autres. Que cette doctrine ait rencontré des adhérents, c'est ce dont il ne faut pas trop s'étonner. D'abord, il est évident qu'une édition qui représente le texte du meilleur manuscrit a, par là même, un mérite considérable. L'autorité de ce manuscrit donne à ses fautes mêmes un intérêt, une valeur. Une certaine confiance raisonnée peut s'attacher à la déposition d'un témoin généralement véridique. D'autre part, si l'on considère, non plus la valeur absolue de la méthode en question, mais les résultats des applications qui en furent faites, on ne peut nier qu'elle n'ait donné, en son temps, d'excellents fruits. Grâce à elle, une foule de leçons sur autorité disparurent des manuscrits. Le texte d'un bon nombre d'auteurs fut constitué sur la meilleure base. Ce sont là des services considérables, par lesquels la méthode nouvelle montra sans peine sa supériorité sur la routine de l'âge précédent. Enfin cette méthode avait, dans la pratique, un avantage que nulle autre, encore aujourd'hui, ne partage avec elle. Les bibliothèques qui renferment les manuscrits anciens sont disséminées sur toute la surface de l'Europe. Il est rare qu'un critique puisse avoir sous la main toutes les sources du texte qu'il se propose de publier. On conçoit que beaucoup d'éditeurs aient cru mieux mériter de la science en se servant du manuscrit unique qu'ils avaient à leur disposition, qu'en essayant de compléter leurs renseignements au moyen de collations dont ils ne pouvaient vérifier, ne fût-ce qu'en gros, l'exactitude.

Mais, si l'on s'explique parfaitement qu'une telle méthode ait pu être recommandée, qu'elle ait été mise en pratique, et qu'elle puisse même, dans tel cas donné, l'être encore, il est tout aussi évident que, si l'on reste au point de vue de la logique pure et de la théorie, elle ne peut soutenir la discussion. Essayer d'en démontrer le vice radical, ce serait vouloir recommencer, en pure perte, l'exposition des principes, incontestables et incontestés, sur lesquels repose la seule méthode critique vraiment digne de ce nom. Bornons-nous à les rappeler en deux mots: il faut classer les manuscrits d'après leur parenté; il faut classer une seconde fois les manuscrits chefs de famille, d'après l'antiquité de la tradition qu'ils représentent. Alors seulement on sera en état de juger si l'autorité réside dans tous, ou dans une partie, ou dans un seul.

II

Une fois qu'on a posé les bases du texte par le classement des manuscrits, il s'agit de le constituer par le

choix des leçons. Il résulte, en effet, de ce qui précède que, dans la plupart des cas, la première opération ne nous dispensera pas de l'autre. Dès qu'on reconnaît plusieurs autorités, ne fût-ce que deux, il y a lieu, partout où elles se contredisent, de comparer leurs témoignages, afin de discerner lequel est véridique. Quelles sont maintenant les raisons qui peuvent déterminer en faveur d'une leçon la préférence de l'éditeur? Ce sera, en premier lieu, l'autorité du manuscrit qui la donne : naturellement, plus cette autorité sera grande, plus elle devra peser dans la balance. Quant aux autres motifs de préférence, on comprend qu'il soit impossible de les énumérer tous. Tantôt ce sera le sens, tantôt la syntaxe, tantôt le mètre, tantôt une raison historique, très-souvent un rapprochement avec d'autres passages du même auteur, qui devra dicter notre choix. Il y a pourtant quelques conseils généraux que l'on peut donner, et qu'il importe de ne jamais perdre de vue dans ce travail délicat; sans quoi, à chaque ligne, on sera exposé à prendre une conjecture spécieuse pour une leçon authentique.

D'abord, une leçon incorrecte doit quelquefois être préférée à toute autre, à cause de son incorrection même. Très-souvent, en effet, cette incorrection n'est qu'un déguisement transparent sous lequel se laisse reconnaître le mot qu'a dû écrire l'auteur. Au contraire, les leçons plus correctes, qui semblent au premier abord préférables, peuvent provenir simplement de ce qu'un copiste, ou a mal lu une leçon difficile ou barbare, ou a cru rendre service au texte en la corrigeant arbitrairement. De même, nous devrons nous défier des leçons claires, intelligibles à première vue, aux endroits où un autre manuscrit donnera une variante obscure. Ce principe, connu et professé depuis longtemps, n'a pas été toujours, il s'en faut, appliqué avec assez de rigueur. En cela encore l'école moderne a un avantage décidé sur celle qui l'a précédée. On ne veut pas seulement aujourd'hui que la leçon préférée par un éditeur paraisse en elle-même satisfaisante et ne prête à aucune objection. Une pareille leçon, jugée d'abord acceptable par tout le monde, peut devenir inadmissible, par le seul fait de la découverte d'un manuscrit qui portera, à cet endroit, un non-sens ou un barbarisme. En effet, l'altération des textes suit une marche à peu près constante. De copie en copie, on les voit décliner dans le sens de la correction plate et de la facilité banale : les copistes ne corrigent que ce qu'ils ne comprennent pas, et ils ne peuvent y substituer que des expressions de leur propre vocabulaire. Figurons-nous Corneille ou Molière, à plus forte raison Montaigne ou Rabelais, transcrits de nos jours par un maître d'école de village : nous aurons à peu près la mesure de la fidélité avec laquelle les copistes nous ont transmis les textes antiques et l'idée du genre de changements qu'ils leur ont fait subir. La critique, qui prétend remédier à ces altérations, doit donc s'efforcer de faire remonter au texte la pente que les copistes lui ont fait descendre; en d'autres termes, lorsqu'elle a le choix entre une leçon facile et une leçon difficile, préférer en général celle-ci, sinon comme authentique, du moins comme plus voisine que l'autre de l'authenticité. Il sera toujours hasardeux de supposer qu'un copiste ait substitué à une leçon qu'il pouvait comprendre une leçon difficile même pour des philologues. Il est, au contraire, parfaitement légitime d'expliquer l'origine de la leçon facile par l'existence même de la leçon difficile.

Ce principe, toutefois, n'est pas absolu. L'admettre sans restriction, ce serait nier ces fautes grossières produites par l'ignorance, par l'étourderie, par les difficultés du déchiffrement, et qui ont très-souvent pour effet de rendre inintelligible une leçon parfaitement claire. Ne disons donc pas que ce principe doit diriger constamment toute critique. S'il faut l'avoir toujours présent à l'esprit, il est impossible de ne pas s'en départir quelquefois. Entendue de l'histoire des textes prise en général, la loi précédemment énoncée est d'une vérité incontestable; mais elle ne se vérifie pas plus à chaque moment de cette histoire, que les théorèmes les mieux établis de ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire ne trouvent leur confirmation à chaque instant de la vie des peuples. On ne peut donc déduire de là une règle pratique, applicable, sans nulle exception, à la solution de tous les problèmes de détail que la critique peut avoir à résoudre. Le seul principe auquel l'expérience puisse accorder cette valeur absolue, la seule règle qu'elle puisse avouer, est la suivante: Classez les leçons comme vous avez classé les manuscrits, d'après la parenté qui paraît exister entre elles. En effet, deux variantes données ne peuvent que provenir, soit directement, soit indirectement, ou l'une de l'autre, ou l'une et l'autre d'une troisième leçon. Elles sont donc nécessairement parentes : quelle est cette parenté? c'est ce qu'il s'agit de déterminer; par là seulement on pourra remonter jusqu'à la leçon authentique, ou s'en rapprocher. En d'autres termes, de même qu'on a dressé l'arbre généalogique des manuscrits, il faut, en s'aidant, comme il est naturel, de ce premier travail, dresser l'arbre généalogique des leçons. Ce nouveau classement ne sera pas lui-même sans difficultés. Parmi les leçons, comme parmi les manuscrits, il y aura sans doute des membres de la famille qui manqueront à l'appel. Il faudra de temps en temps supposer une leçon intermédiaire, comme ayant existé dans un manuscrit aujourd'hui perdu; l'hypothèse deviendra parfaitement légitime si ce manuscrit paraît avoir existé réellement, s'il occupe une place dans l'arbre généalogique des manuscrits. En faisant cette généalogie des leçons, on s'apercevra promptement, pour peu que les variantes soient nombreuses, que les agents de corruption sont de deux espèces: d'une part l'ignorance, l'étourderie, la difficulté de lire, qui ont produit les fautes grossières; d'autre part, la demi-science et les corrections arbitraires de certains copistes, d'où proviennent les fautes spécieuses. On s'efforcera alors de former de

toutes ces fautes une chaîne solide, qui pourra, ou rester une d'un bout à l'autre, ou se dédoubler, se subdiviser à diverses hauteurs, de telle façon que les fautes les plus récentes soient au bas, et la leçon la plus ancienne au sommet.

Ainsi, se rendre compte de l'origine de toutes les variantes, s'en servir comme de degrés pour remonter jusqu'à la plus vieille leçon, attestée ou supposable, c'est là, pour ce qui regarde le choix des leçons, la seule méthode vraiment logique. L'application en est difficile; mais il n'existe pas d'autre moyen, fondé en raison, d'arriver avec certitude à la vérité. Le choix des leçons n'est donc pas pure affaire de goût, ou de bon sens, ou de savoir grammatical. C'est une opération méthodique, qui ne peut réussir qu'à la condition qu'on y apporte la rigueur et la précision de l'esprit scientifique.

ED. TOURNIER.

— La suite très-prochainement. —

BIBLIOGRAPHIE

L'instinct, ses rapports avec la vie et l'intelligence, par M. HENRI JOLY, agrégé de philosophie, docteur ès lettres. — 1 vol. in-8° chez Thorin.

Jusqu'ici les philosophes ne se sont pas occupés de l'instinct, et les naturalistes en ont parlé trop en naturalistes. C'est donc une nouveauté qu'une étude sur un pareil sujet : ajoutons que ce n'est point là son principal mérite.

L'obscurité et l'étendue de cette matière n'ont point effrayé l'auteur : il ne s'est laissé rebuter ni par la difficulté de la tâche, ni par le nombre des recherches à faire.

Épier l'éveil de l'instinct dans l'animal le plus bas placé, en suivre le développement dans les diverses classes depuis le zoophyte jusqu'au vertébré; puis, franchissant la distance qui sépare l'animal le plus parfait de l'homme, démêler dans celui-ci la part de l'instinct et la part de l'intelligence libre et vraiment humaine : voilà la route qu'il fallait parcourir, et que M. Joly a parcourue d'un pas ferme et assuré.

Il se plaint, au début, de la variété des sens donnés au mot *instinct*, et comprend la nécessité de substituer aux définitions vulgaires une définition vraiment scientifique, qui convienne à tous les cas possibles, s'applique à tous les exemples que les naturalistes lui fourniront.

La difficulté du problème, M. Joly la connaît et l'affronte; il cherche à s'en tirer mieux que ses prédécesseurs. Il s'agit, en effet, de distinguer nettement dans l'animal d'abord, dans l'homme ensuite, ce qui est de l'intelligence et ce qui est de l'instinct, et de marquer ainsi la différence entre nous et la brute.

Les animaux ne possèdent point ce qu'on appelle proprement une intelligence; car ils agissent, ils combinent certaines notions vagues et confuses, ils prennent un parti plutôt qu'un autre, sans se rendre compte de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils veulent, de ce qu'ils font; en un mot, aucun de ces faits, que nous serions tentés d'appeler *intellectuels*, parce que nous les rapprochons sans cesse de ce qui se passe en nous, aucun de ces faits n'est accompagné de conscience.

Refuser la conscience à l'animal, n'est-ce pas retomber dans l'erreur de Descartes et en faire un véritable automate? Auquel cas il n'était point nécessaire de soulever la question et d'essayer d'y répondre, si l'on ne voulait que renouveler un système que le bon sens a depuis longtemps condamné. M. Joly n'est nullement automatiste; au lieu de vouloir tout expliquer dans l'être vivant par une certaine mécanique qui diffère peu de la mécanique des corps inertes, il introduit parmi les éléments du problème une donnée absolument négligée par Descartes, la sensibilité. « Nous avons montré, dit M. Joly, que les actions de l'animal ne sont ni purement machinales, ni raisonnées. » C'est de la sensibilité qu'elles dépendent; la sensibilité est donc un élément de l'instinct.

C'est elle qui nous met en communication avec le monde extérieur, quand celui-ci la provoque et l'irrite; mais tout mouvement n'est point le résultat de cette action de la nature physique sur nos sens; il en est qui viennent de la correspondance nécessaire de toutes les parties du système nerveux entre elles; d'où cette distinction fondée entre les mouvements spontanés d'un organe et les mouvements réflexes qu'on y découvre.

Mais l'instinct ne se montre ni dans le mouvement qui a son origine hors de l'animal, ni dans le mouvement réflexe; il n'apparaît qu'au moment où l'être agit de lui-même, où le mouvement qu'il produit, dont il a l'initiative, n'est plus la continuation d'un mouvement antérieur.

Les instincts ont leurs causes déterminantes dans les organes d'action, dans leur structure et dans la manière dont ils sont appropriés au genre de vie de chaque espèce; ils subissent l'influence du milieu; ils trouvent dans les impressions sensorielles, dans le jeu d'une imagination tout à fait irréfléchie, des lumières, des motifs d'action, des combinaisons fécondes qu'on est tenté d'attribuer à l'intelligence pure.

Tout ce que nous venons de dire ne suffit pas pour expliquer toutes les actions de l'animal, actions nécessaires ou accidentelles : il faut lire dans l'auteur l'ingénieuse théorie des phénomènes *consécutifs* de l'instinct; là est le point culminant de la doctrine. C'est la partie de l'ouvrage que nous recommandons surtout au lecteur; il y trouvera les réponses aux objections que soulèvent les chapitres précédents et la solution de problèmes que M. Joly avait judicieusement réservés pour la fin. Si le lecteur n'est pas convaincu, il sera peut-être ébranlé.

Assurément nous aurions mieux aimé que l'auteur eût donné un plus grand nombre d'exemples, qu'il en eût abordé de plus difficiles à expliquer, qu'il eût cédé à l'animal la place qu'il a consacrée à l'homme : son œuvre y aurait, j'imagine, gagné en rigueur et en solidité ; mais, telle qu'elle est, elle se recommande par l'ordonnance de toutes les parties, la méthode, l'enchaînement des chapitres, des vues ingénieuses, un style net et ferme, toujours accommodé au sujet. Ajoutons que si le philosophe dont nous venons de faire connaître trop sommairement le travail remarquable n'a pas dit le dernier mot sur la question, il lui a fait faire un pas considérable.

J. B. TISSANDIER,
Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Douai.

Lettres d'un marin à sa famille, par le docteur CHARLES COQUEREL, médecin de la marine impériale.

— *Lettres d'un marin :* ce n'est pas un titre de fantaisie. De 1844 à 1867, le docteur Charles Coquerel vécut presque toujours à la mer ou dans les colonies. Pendant vingt-trois ans, son plus long séjour en France, près de sa famille, ne dura pas une année, et souvent il resta sept ou huit mois sans recevoir de nouvelles des siens. Ce petit volume de lettres, pieux témoignage des regrets de sa famille, est le résumé de cette vie d'exil, de travail et de dévouement. Ces lettres nous montrent qu'aux charmes d'un esprit fin et délicat et aux ressources d'une instruction variée, Charles Coquerel unissait les belles parties d'un caractère loyal, indépendant et désintéressé. « Quand on s'appelle Coquerel, écrivait-il en 1856, on termine ses études, on acquiert des grades au concours, on passe onze ans de sa vie sur toutes les mers et dans tous les pays, au milieu de la fièvre, du choléra, du typhus, de la guerre et autres pestes ; on n'est décoré d'aucun ordre ; on se repose sur un rocher, à Mers-el-Keber, avec 1800 francs d'appointements, et, malgré tout, on est infiniment fier, parce que l'on est fils de ses œuvres, héritier du nom vénéré d'un homme de bien, et que l'on porte le plus haut qu'on peut ce digne héritage que nul n'attaquera jamais. » Après cela, ne soyez pas surpris qu'il n'ait cédé ni aux tentations de l'ambition, ni aux séductions de l'étude libre et indépendante, ni même aux exigences de la santé. Et il est mort d'une maladie de foie, à l'île de la Réunion, à l'âge de quarante-cinq ans!

Souscription Hegel

La philosophie de Hegel est aujourd'hui dans l'histoire. Quel que soit le mérite des hommes éminents qui la représentent encore en Allemagne, cette école, comme toutes les grandes écoles philosophiques, est appelée à disparaître et à mêler ses eaux au grand torrent de la philosophie universelle. Pour employer une des expressions familières à Hegel lui-même, sa philosophie n'aura été qu'un *moment* dans l'évolution de l'idée absolue.

On peut donc, à l'heure qu'il est, rendre à Hegel, sans préoccupation de système et d'école, un hommage désintéressé. Des cadres brisés de cette philosophie, naguère si florissante, il reste incontestablement un grand nom et une grande pensée. Hegel représente deux choses chères à tout philosophe : la liberté de la science et la haute spéculation métaphysique. Toutes les écoles philosophiques contemporaines peuvent se rattacher à lui par quelque endroit. Il se recommande à l'école critique par son rationalisme religieux ; à l'école positiviste par son effort de généralisation de toutes les données des sciences ; à l'école spiritualiste par cette vue fondamentale de son système, que les lois de la pensée sont les lois mêmes de la réalité ; à l'école panthéiste par son sentiment profond de l'unité universelle ; à l'école humanitaire et socialiste par son principe de l'évolution progressive de l'humanité.

Nous invitons donc les philosophes de toutes les écoles à répondre à l'appel que nous adresse la Société philosophique de Berlin. C'est pour la France une occasion de renouer avec l'Allemagne philosophique des rapports depuis longtemps interrompus. Au commencement de ce siècle, le livre de madame de Staël et l'ardente initiative de M. Cousin avaient noué entre l'Allemagne et la France des rapports étroits et une sorte d'intimité féconde pour le progrès de la pensée. Depuis, par des malentendus réciproques, cette alliance a été rompue. Les Allemands ignorent nos travaux, et nous ignorons les leurs. Sauf quelques esprits curieux qui, de part et d'autre, sont ouverts sur ce qui se passe au delà de la frontière, on peut dire que deux grandes nations vivent dans un isolement philosophique réciproque, extrêmement préjudiciable à la science et à la pensée. Il ne faut pas oublier qu'aux yeux du philosophe, au-dessus des questions de frontière et d'école, il y a un intérêt supérieur qui est l'intérêt de la philosophie elle-même. C'est au nom de ce grand principe de fraternité scientifique que nous nous associons pour notre part à l'œuvre de la Société philosophique de Berlin ; et c'est au nom du même principe que nous faisons appel à tous les philosophes français et à tous les amis de la philosophie.

PREMIÈRE LISTE

	La *Revue des cours littéraires*	25 fr.
MM.	Paul Janet, de l'Institut	20
	Vacherot, de l'Institut	20
	Eug. Yung	10
	Em. Alglave	10
	Littré	5
	Em. Beaussire	5
	Marey, professeur au Collége de France	5
	Ern. Brémond	5
	Félix Terrier	5
Mme	Coignet	5
	TOTAL	115

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 9 29 JANVIER 1870

Paris, 28 janvier 1870.

Il est question de renouveler prochainement les grandes réunions publiques qui attiraient tant de monde, l'an dernier, au théâtre du Prince-Impérial. Ces réunions se tiendraient, cette année, dans le vaste amphithéâtre du cirque des Champs-Élysées, le dimanche, à deux heures, pendant les mois de février et de mars.

— Dimanche prochain, 30 janvier, à deux heures précises, dans la salle du Grand-Orient, 16, rue Cadet, M. Laboulaye fera une conférence sur *les Écoles américaines*.

— Une nouvelle salle de conférences est sur le point de s'ouvrir rue de la Chaussée-d'Antin, cité d'Antin. Ces conférences auront lieu le mardi et jeudi de chaque semaine, à huit heures et demie du soir. La première sera faite, le 8 février, par M. Laboulaye; la deuxième, le 10 février, par M. Athanase Coquerel fils, qui parlera d'*Éphèse* et de *Smyrne*, souvenirs d'un voyage qu'il vient de faire en Orient. On cite parmi les orateurs qui se succéderont dans cette salle : MM. Crémieux, député; Charles Blanc, de l'Institut; Wurtz, doyen de la Faculté de médecine; Egger, professeur à la Sorbonne; Broca, professeur à la Faculté de médecine; Fontanès, Clamagéran, Paul Albert, H. Maze, etc.

— L'Académie française vient de perdre coup sur coup deux de ses membres les plus âgés : M. de Pongerville avait quatre-vingt-sept ans, M. le duc de Broglie quatre-vingt-quatre.

Bien qu'il soit l'auteur de quelques poésies où se reflétait avec agrément le charme sérieux et grave de son caractère, c'est à ses traductions que M. de Pongerville a dû sa notoriété littéraire. Il n'a pas seulement traduit en vers le poëme de Lucrèce; il a traduit en prose Virgile, et quelques parties de l'*Énéide* en vers. On sait combien, sous la Restauration, la traduction était un des genres littéraires les plus cultivés; M. de Pongerville était le dernier représentant de ce goût de nos pères. Il s'y est distingué, ce qui n'est pas un mince mérite. Il faut bien des qualités diverses et précieuses pour faire un bon traducteur; c'est une tâche des plus difficiles et des plus complexes; il est nécessaire de connaître parfaitement les deux langues jusque dans leurs plus intimes délicatesses. L'Académie française avait donc été bien inspirée en recevant dans son sein, il y a déjà longtemps, M. de Pongerville, et en honorant par ce choix un genre de talent qui, de nos jours, est peut-être trop négligé.

— L'Académie française avait décidé qu'elle fixerait dans sa séance du 20 janvier dernier le jour où elle pourvoirait au remplacement de MM. Lamartine et Sainte-Beuve, ainsi que la date des séances de réception des trois nouveaux élus, MM. d'Haussonville, de Champagny, et Auguste Barbier. Or, dans cette séance du 20 janvier, l'Académie française a décidé... qu'elle ne décidait rien. Nous croyons que la mort de M. de Pongerville a été un des principaux motifs de cette détermination.

La réception de M. d'Haussonville, gendre de M. le duc de Broglie, qui devait être la première en date, sera sans doute reculée. C'est M. Saint-Marc Girardin qui répondra au récipiendaire.

M. Sylvestre de Sacy répondra à M. de Champagny et à M. Auguste Barbier.

M. Cuvillier-Fleury, directeur actuel de l'Académie française, répondra aux successeurs de M. de Pongerville et de M. le duc de Broglie.

Les trois nouveaux académiciens ne sont pas encore reçus que déjà quatre nouvelles vacances se sont ouvertes au sein de l'illustre compagnie.

— M. Ernest Hendlé, avocat à la cour de Paris, a publié à la librairie Armand Le Chevalier, un court et substantiel volume sur *la Séparation de l'Église avec l'État*. Il s'y demande si la liberté des cultes existe en France, répond par la négative, soutient que le budget des cultes ne saurait être considéré comme une indemnité accordée à l'Église en raison de la sécularisation des biens du clergé, et que la France n'est nullement liée envers la cour de Rome par le concordat. Il explique en quoi consiste la séparation de l'Église avec l'État et de quelle manière il conviendrait de l'accomplir.

SALLE DU GRAND ORIENT

RÉUNION PUBLIQUE

DISCOURS DE M. JULES FAVRE (1)

de l'Académie française)

De l'inégalité des conditions sociales

Mesdames, Messieurs,

Je suis presque tenté de me plaindre de la bienveillance excessive de votre illustre président (2), car il me crée une responsabilité dont je sens le fardeau, en mesurant, d'un coup d'œil qui ne me trompe pas, tout ce qui me manque pour remplir le programme qu'il a tracé devant vous avec tant d'autorité.

Aussi ne vous laissez pas prendre à cette illusion. J'en conserve pour ma part la reconnaissance que je dois à l'amitié, en gardant le sentiment de mon insuffisance et en comprenant fort bien qu'il m'est impossible de répondre à de semblables promesses. Et toutefois, je les écarte, je n'y veux pas songer, pour ne me pénétrer que du devoir que je dois accomplir au milieu de vous, et que m'impose votre bienveillance et votre sympathie.

En venant le remplir, et en éprouvant la satisfaction qui est toujours inhérente au commerce des hommes libres, je n'avais cependant qu'un sentiment de fierté civique tout naturel, quand je pensais au droit qui me protége ici et dont vous êtes les représentants. Ce droit, nous l'exercions l'année dernière dans la même enceinte avec la même fermeté résolue, mais peut-être avec moins de confiance et de sécurité. C'est que ce droit apparaissait pour la première fois après de longues années d'un silence imposé, et son retour, accueilli avec enthousiasme, n'était pas cependant exempt de préoccupation et d'inquiétude. Vous le savez, un petit groupe d'hommes libéraux estima qu'il était possible de donner à ce droit la forme particulière de conférences libres, pouvant s'ouvrir sans autorisation préalable, et n'existant qu'en vertu d'une déclaration. Leur effort a été couronné de succès (3); il a été démontré que les idées les plus diverses pouvaient se manifester sans inconvénient, et même, — la leçon n'est pas de trop, — qu'elles gagnaient en autorité tout ce qu'elles pouvaient conquérir de calme, de mesure, d'impartialité dans l'expression.

Aujourd'hui, l'expérience est faite. On peut dire qu'elle se fortifie par la rapide contagion de l'exemple. La province a rivalisé avec Paris; de toutes parts, les citoyens se sont empressés de se réunir pour jouir du plus ineffable, du plus pur des plaisirs, celui de l'intelligence, pour affirmer en même temps leur liberté par la complicité d'une bonne action (1); ils ont tous compris combien était salutaire, sérieux, civique, un acte de cette nature, et combien la société qui en contracte l'habitude, se dispose à se gouverner elle-même et à ne prendre pour guide de ses actions que la lumière de sa conscience et la justice traduite par la loi.

Je ne veux rien exagérer, mais cependant je crois que je méconnaîtrais l'évidence, si je ne reconnaissais pas avec vous que cette ambition généreuse a été pour quelque chose dans le grand et fécond mouvement qui agite la société française, et qui, après avoir fait tomber de ses yeux le bandeau qui depuis si longtemps les voilait, lui a fait apercevoir en même temps et les chaînes que portaient encore ses bras, et les armes pacifiques avec lesquelles elle pourra définitivement les briser.

Ainsi rendons un éclatant hommage aux hommes de cœur qui nous ont ouvert cette voie, qui nous y ont soutenus, et vous comprenez que c'est pour vous, pour moi, une rare bonne fortune que de pouvoir personnifier cet honneur en le reportant à l'homme illustre et modeste qui préside cette assemblée, et en lui disant ici publiquement que la retraite à laquelle l'a condamné la souveraineté du suffrage populaire, loin de le diminuer, a honoré et grandi son caractère. Nous savons tous qu'il s'est toujours préoccupé de l'intérêt public plus que du sien propre, qu'il n'a jamais voulu sacrifier sa dignité personnelle en la soumettant aux caprices d'une éphémère popularité. Ainsi, messieurs, il ne souffrirait pas que devant lui j'accuse d'ingratitude cette grande puissance qu'on appelle la démocratie, car il lui appartient toujours, il lui reste fidèle, et quant à elle, elle n'attend qu'une occasion pour lui prouver son affection et son estime, et réparer une regrettable erreur.

Il vous l'a dit, les loisirs qui lui sont faits, il les consacre à l'instruction élémentaire, ce flambeau qui doit éclairer la route des générations qui nous suivent, et c'est aussi au profit de cette grande œuvre que se tient cette réunion. C'est à son profit que je me suis engagé à parler devant vous, et peut-être me trouvez-vous bien peu sage, bien téméraire dans le choix que j'ai eu l'orgueil de faire. Vous savez quel sujet j'ai choisi : l'inégalité des conditions sociales.

Il y a un peu plus de cent ans que ce sujet était traité avec une incomparable éloquence par un philosophe qui a eu la gloire d'être le précurseur de la révolution française, et nul ne saurait avoir la prétention de se mesurer avec lui. Mais outre cette considération qui est déjà de nature à épouvanter, est-ce qu'on n'est pas tenté de reculer en présence du problème que soulève cette question? Je ne crois pas qu'il en existe de plus haute, de plus éten-

(1) Voyez des conférences de M. Jules Favre sur l'*Influence des mœurs sur la littérature*, sur l'*Avenir de l'enseignement populaire*, et sur l'*Amour de sa profession*, dans le volume de l'an dernier, pages 97, 146 et 258.

(2) M. Carnot.

(3) Voyez les conférences faites à la salle de la Redoute et au théâtre du Prince-Impérial par MM. Laboulaye, Crémieux, Jules Simon, Saint-Marc Girardin, Pelletan, Augustin Cochin, Coquerel, dans le volume de l'an dernier, pages 130, 162, 178, 194, 235, 273, 295, 338.

(1) La recette de ces conférences était attribuée à des œuvres de bienfaisance.

due, de plus complexe; elle touche à tout et principalement aux points les plus délicats, les plus irritables et les plus obscurs; elle est pleine de périls. Je ne veux pas dire que ce soit là ce qui m'a attiré; seulement je suis dans la nécessité d'avouer que cela ne m'a pas tout à fait découragé, et il m'a paru que malgré toutes les difficultés d'une semblable matière, elle pouvait cependant être effleurée devant vous sans aucune espèce d'inconvénient. En définitive, qu'est-elle, si ce n'est l'étude de l'homme lui-même? L'inégalité des conditions dans la société, ne ressort-elle pas de sa nature essentielle? Se replier sur l'homme, l'examiner, chercher à se rendre compte de son existence dans le temps, des fonctions qu'il est appelé à y accomplir, n'est-ce pas céder à un irrésistible attrait, puissant, impérieux, au besoin de connaître, et ce besoin nous tourmente surtout quand il s'agit du sujet qui nous intéresse le plus, c'est-à-dire de nous-mêmes?

N'est-il pas vrai que tous tant que nous sommes, nous nous préoccupons avant tout de ce que nous sommes, de ce que nous avons été, de ce que nous serons; que ces problèmes se posent à notre esprit, et que notre âme pour ainsi dire captive, révoltée dans les organes qui la contiennent, voudrait sans cesse toucher à l'infini dont elle a le sentiment sans en avoir la conception? Aujourd'hui je n'ai pas la prétention de dire qu'en examinant devant vous de semblables questions, je les puis résoudre; il y faudrait des livres. La science et le temps me manquent, mais sans les approfondir, nous pouvons cependant essayer d'en tracer les traits principaux, et permettez-moi d'ajouter que si je me suis trompé, si mon ambition est trop haute, si j'échoue dans une pareille entreprise, le mal ne sera pas bien grand, parce que votre indulgence est là pour me relever de ma faute, et que je puis être excusé par le désir de bien faire.

Eh bien! vous le savez, et tout à l'heure j'ai rappelé son nom, Jean-Jacques Rousseau, en 1754, a écrit un discours qui est resté, sur l'*Inégalité des conditions* parmi les hommes. En relisant cette œuvre si forte de dialectique, si brillante de style, il est impossible de ne la pas considérer comme un magnifique sophisme. Il faut dire que quatre ans auparavant, ce sophisme avait été couronné par l'Académie de Dijon, qui proposait cette question au concours, et que Rousseau avait pu, aux applaudissements du public, faire entendre contre la civilisation la plus éloquente comme la plus vaine des philippiques. Mais, à mon sens, l'excuse n'est pas suffisante, et il me paraît complétement impossible d'admettre que l'auteur ait été convaincu. Je comprends fort bien que les poëtes remontent le cours des temps, et placent complaisamment à leur origine entourée de nuages, l'innocence et la félicité, comme deux fées bienfaisantes assises au berceau de l'humanité. Alors tout est vague, tout est poétique, et par conséquent tout est permis. Mais pour un philosophe qui veut se rendre compte des choses, pour un historien qui étudie les annales humaines, pour peu qu'il fasse une excursion dans le domaine de la réalité, il s'aperçoit bien que, quelles que soient les origines de la race humaine, elles ont été marquées par des mœurs grossières et barbares. Supposer qu'à ce moment, sur lequel, j'en conviens, les notions exactes nous manquent, le bonheur ait été possible, et l'égalité parfaite, c'est évidemment se jouer de soi-même. Je viens de dire que les notions exactes nous manquent sur cette époque primitive de l'humanité. Quels qu'aient été en effet les travaux de la science, nous en sommes encore réduits à de simples conjectures sur l'âge exact du globe que nous habitons; il faut en convenir au grand scandale du formalisme actuel, notre globe est peut-être dans la société moderne le seul qui ne puisse présenter son acte de naissance.

Comment se sont succédé les transformations physiques qui ont bouleversé et façonné le globe, nous le supposons, nous ne le savons pas; nous ne savons pas davantage comment s'est effectuée sa prise de possession par la race humaine, question plus obscure encore, sur laquelle nous n'avons que des notions vacillantes et indécises. Seulement, ce qu'il nous est permis d'affirmer, c'est que dans ces âges primitifs, l'égalité que Rousseau rêvait avec un cœur si généreux, n'était pas la condition de nos premiers ancêtres. Soumis à la violence, jouets des pires superstitions, dégradés par une honteuse promiscuité, ne sachant opposer au mal ni les notions morales qui consolent, ni les ressources matérielles qui peuvent le guérir ou le tempérer, ils végétaient inertes, sans ressort, sans possibilité de s'associer, de s'entendre, et devaient être nécessairement la proie de la violence et de la servitude.

Ici un problème se pose. Pourquoi cette créature merveilleuse qu'on appelle l'homme, qui est à elle-même un perpétuel sujet d'étonnement et d'étude, a-t-elle subi cette douloureuse et humiliante initiation? Pourquoi celui qu'on appelle peut-être avec un excès d'orgueil le roi de la création en a-t-il été la première victime, pourquoi a-t-il payé ce tribut de souffrances, de douleurs et d'ignorance?

Hélas! messieurs, après avoir posé la question, je voudrais vous la laisser résoudre, mais je suis bien sûr, quelles que soient les lumières que renferme cette assemblée, que probablement elle deviendrait déserte si la solution lui était imposée, et peut-être le départ aurait-il lieu comme dans l'Évangile, en commençant par les plus anciens et les plus instruits. Nous sommes condamnés à ignorer ce mystère. Il s'impose à nous comme un fait inéluctable; quant à l'expliquer, le plus sage est de ne le point entreprendre, d'accepter ce que nous sommes forcés de subir, je ne dirai pas sans murmurer, sans chercher les moyens d'amélioration, mais en reconnaissant que nous sommes ici en face d'un fait proclamé par l'histoire, et contre lequel, par conséquent,

dans une certaine mesure, tous les efforts humains sont impuissants.

Ce qu'il faut, en effet, immédiatement reconnaître, c'est que cette inégalité que nous rencontrons dans les premiers âges sous la forme la plus rebutante et la plus barbare, si elle s'est adoucie avec le temps, s'est aussi compliquée ; elle a pris d'autres formes, non moins intolérables, et dans ce grand mouvement qui s'est opéré au sein de l'humanité comme au sein de la nature, on a vu toujours persister cette même loi, que l'homme, dans sa faiblesse, était impuissant à détruire.

Ce que nous en pouvons conclure et ce qui en effet résulte de la nature des choses, c'est que cette inégalité que nous rencontrons dans le passé, que nous subissons dans le présent, il est fort à croire que nos enfants sont condamnés à la subir à leur tour, qu'elle est dans la nécessité d'une ordonnance dont la raison nous échappe, mais dont nous sommes forcés de constater les résultats. Et prenez-y garde, car j'appelle sur ce point votre attention afin de bien asseoir le raisonnement sur lequel j'insisterai tout à l'heure, cette inégalité qui nous affecte, qui nous accable, et qui surtout est en complète contradiction avec le sentiment de justice dont nous sommes pénétrés, cette inégalité, elle est partout, elle n'est pas particulière à l'homme, elle n'est pas spéciale à sa race, elle est la loi supérieure et fatale de la vie universelle, dont la vie de l'homme n'est qu'un élément partiel.

Jetez les yeux autour de vous, il vous sera impossible de ne la pas constater dans chacun des faits qui vous affecteront, et certes, ce serait une entreprise puérile, inutile, que de venir démontrer ce qui est l'évidence même. La nature semble ne vivre qu'à cette condition. Tous les êtres sont similaires par un point, ils sont tous disparates par une foule d'autres. Chacun d'eux a son individualité concourant à une œuvre d'ensemble, ceux même qui sont inertes, insensibles,— au moins nous les jugeons tels, — se présentent avec ce double caractère d'êtres confondus dans l'ensemble et distincts dans leur individualité. Et au milieu de ces grands phénomènes nous rencontrons aussi des inégalités qui, si elles étaient étudiées, nous choqueraient au même degré. Ainsi dans le sillon où il est déposé, le germe le plus faible est étouffé par le plus fort, de même que dans ce monde sidéral qui échappe à nos observations, un astre peut être embrasé par la rencontre d'un astre rival et disparaître pour lui faire place !

Qu'est-ce à dire ? Que nous sommes en face d'un fait qui nous domine, qui s'impose à nous, qui nous permet l'observation et non pas le raisonnement et l'explication. Et dès lors, vous vous étonnerez beaucoup moins de le rencontrer dans l'histoire de la race humaine. Il n'est, à vrai dire, que l'application spéciale d'une loi générale qui gouverne l'ensemble de tous les êtres. Il y atteint le même degré d'évidence.

Il suffit de regarder autour de nous et de nous interroger pour être convaincu que l'homme, en effet, investi d'une mission définie, sortant d'un abîme pour disparaître dans un autre, paraissant une minute dans le temps qu'il remplit cependant par la grandeur de ses conceptions et l'élévation de ses idées, l'homme ressemble à l'homme et en est essentiellement différent. Il est pourvu des mêmes organes, ses organes remplissent les mêmes fonctions, il marche évidemment vers le même but, il y marche par des sentiers qui lui sont propres, et dans chacun des millions d'actes qui se sont accomplis dans le temps, qui s'accomplissent dans chacun des jours où nous vivons, je pourrais, si je voulais, vous marquer le double caractère de l'être humain, la sociabilité dont il est empreint, et l'inéluctable originalité de sa vie personnelle. Est-ce que cela n'est pas justifié par les faits les plus simples, est-ce que tout n'est pas divers dans la race humaine, est-ce que deux enfants nés de la même mère, élevés avec la même tendresse, ne présentent pas, non-seulement des différences d'aptitudes corporelles, de force musculaire, de vigueur d'organisation, mais encore d'intelligence et de sentiment qui nous confondraient, si nous n'avions, depuis que nous sommes au monde, l'habitude de semblables phénomènes ?

L'homme n'est pas seulement divers quand il regarde autour de lui, il est divers quand il se contemple lui-même ; il n'est pas un homme qui, pendant le cours de son existence, soit toujours semblable à lui-même. L'enfance ressemble-t-elle à la jeunesse, la jeunesse à l'âge mûr, et la vigueur de la maturité a-t-elle quelque chose à démêler avec les défaillances inexplicables de la vieillesse, qui préparent et précèdent l'heure dernière ? Vous le voyez donc, et sans qu'il soit besoin d'insister davantage, sans vous parler encore du sexe, de la maladie, des accidents inévitables qui peuvent nous affecter et nous accabler, nous rencontrons comme une loi fatale, contre laquelle toute espèce de protestation est stérile, qui ressort de nous-mêmes comme une émanation de notre propre nature, cette inégalité qui doit avoir dans l'humanité des conséquences nécessaires, comme elle en a dans l'homme qui est son embryon et son image. Et quant à moi, je ne verrais pour détruire cette inégalité d'autre remède,— celui-là est héroïque, — que de trouver un système qui permît à l'homme de refaire l'homme lui-même. Or, les systèmes jusqu'ici, vous le savez, n'ont pas manqué de hardiesse, mais vous savez, — il faut le dire à leur gloire ou à leur honte, — qu'ils n'ont pas été jusque là, qu'ils ont reconnu qu'il y avait de certaines limites infranchissables au delà desquelles s'arrête la puissance de l'homme. Vous n'avez pas oublié cette anecdote saisissante mettant le pouvoir humain aux prises avec sa propre abdication en face de la supériorité des lois naturelles, et vous voyez d'ici, — ceux du moins qui connaissent ce trait historique,— à la croisée d'un de ses palais ce capitaine victorieux qui se croyait sur la terre un demi-Dieu, tant l'éblouissement de sa fausse gloire lui était venue de l'abaissement des rois et des peuples

qui s'étaient prosternés à ses pieds ! Tout lui paraissait permis, il se croyait le droit de disposer de la vie humaine et de la trancher avec indifférence au profit de sa ténébreuse politique. Un jour, il causait avec un savant illustre, il se complaisait à raconter la grandeur de ses exploits, l'élévation de sa fortune ; il rencontrait cependant de timides objections qui lui faisaient observer les bornes de cette toute puissance dont il s'enorgueillissait, et alors, se plaçant en face de l'infini, il ne voulait reconnaître d'autre souverain que celui qui s'impose à l'humanité tout entière, et comme sur ce terrain encore il rencontrait quelques objections de la part de son interlocuteur, il tire sa montre et lui dit : « Ce fragile instrument, je pourrais le faire, et, grâce à cette habileté, marquer avec précision le cours du temps. Mais cet arbre qui est devant moi, mais ce brin d'herbe que je foule, à peine éclos ce matin et destiné à mourir ce soir, je ne puis le reproduire ! » Et si, jetant les yeux au delà sur la route, il avait aperçu le plus humble de ceux qu'il avait l'insolence d'appeler ses sujets un paysan, un paysan courbé par l'âge et par la misère, disputant son existence à toutes les difficultés de la misère, ah ! il aurait pu dire à un de ses chambellans : « Il me plaît que cet homme couche en prison et qu'on lui fasse un procès, » il aurait pu lui ravir ce débris d'existence, mais après le lui avoir ravi, il aurait été impuissant à le lui rendre, et aurait reconnu encore les bornes de son pouvoir !

Eh bien ! cette image vous fait comprendre comment l'homme, étant placé au-dessus de l'homme, quelle que soit l'autorité conventionnelle dont son semblable soit revêtu, se révolter contre l'inégalité qui ressort de la nature humaine, c'est une folie, c'est une entreprise sans résultat. Il y a des constatations qu'il faut savoir faire, et des nécessités qu'il est sage de subir. Seulement, je vous le disais, et vous l'avez déjà pressenti, l'inégalité que nous avons constatée dans la nature, où elle était pour nous un objet de curiosité et d'étude, constatée dans la race humaine, offense violemment, directement toutes les notions de justice qui sont au fond de notre conscience et y forment une loi éternelle, loi plus respectable que celle de cette inégalité contre laquelle nous protestons; de telle sorte que nous voilà en présence de cette contradiction qui nous trouble et dont cependant il faut sortir. Quoi ! l'homme associé à l'homme pourra profiter de l'inégalité que la nature a décrétée ! Nous l'avons envisagée dans l'état primitif et nous avons constaté que cette inégalité favorisait les actes de domination et de violence. Permettez-moi de dire qu'à mesure que le temps se déroule, si les mœurs s'adoucissent, les inégalités ne diminuent pas, elles deviennent peut-être plus nombreuses, et c'est là ce qui, jusqu'à un certain point, peut excuser le sophisme de Rousseau. Les inégalités, elles ne sont pas seulement dans les conditions de bonheur ou de justice sociale, on les rencontre surtout, comme un défi plus éclatant porté à la conscience humaine, dans la moralité elle-même ; la moralité est la plupart du temps en proportion inverse de la fortune ; on voit l'audace, la barbarie, le crime, usurper le gouvernement des affaires de ce monde, et prendre la race humaine comme une boue sanglante dont elle se fait un piédestal !

Non-seulement le pouvoir, mais encore la richesse, ont souvent leurs assises dans le sang innocent répandu. Mais alors comment, en présence d'une semblable contradiction, accepter cette loi? comment la race humaine, sans se dégrader elle-même et sans se suicider, n'entreprendra-t-elle pas la lutte des géants contre la divinité pour remporter enfin une victoire que la justice consacrerait?

Que conclure au point où nous sommes, après avoir constaté l'existence d'une loi nécessaire et en même temps son injustice? Je serais le plus malheureux et le plus téméraire des hommes si, par l'expression d'une pensée indépendante, je pouvais blesser l'opinion de qui que ce soit. Je respecte toutes les opinions quand elles m'apparaissent avec la sincérité qui est leur honnête cortége. Elles rencontrent quelquefois chez moi un adversaire, jamais un ennemi ; je suis donc sûr, étant dans de semblables sentiments, de ne point provoquer votre hostilité, même alors que je contredirais votre propre pensée ; et m'étant posé à moi-même une question redoutable, je crois qu'il est plus sage de ne point passer à côté et de tenter de la résoudre.

En présence de cette contradiction évidente, à mon sens incontestable, entre deux grandes lois, l'une qui atteste l'inégalité des hommes réunis en société, l'autre qui nous avertit de l'iniquité de semblables dispositions, que faut-il penser, que faut-il faire ?

Ce qu'il faut penser, c'est que ce problème n'est après tout qu'une variété du problème, beaucoup plus vaste et non moins redoutable, qu'on appelle le problème du mal.

Comment le mal existe-t-il ? Quelle est la loi de sa propagation, comment le concilier avec le bien et avec la justice, ce sont là, vous le comprenez, des interrogations qui peuvent frapper les hommes d'épouvante, et en présence de tous les périls qui la menacent, la conscience oscille au-dessus d'un abîme, elle est prête à s'y jeter avec désespoir, si elle n'est retenue par l'idéal et si elle ne trouve pas pour la ravir jusqu'à lui les ailes de feu de la raison et de l'espérance !

Faut-il donc que l'homme admette la coexistence de deux principes également puissants et contraires, une sorte de querelle engagée depuis le commencement du temps et se perpétuant encore, les divinités égyptiennes aux prises les unes avec les autres, les géants cherchant à escalader l'Olympe, toutes ces batailles ingénieuses de la mythologie, et plus près de nous encore Jésus sur la montagne tenté par le diable ?

Permettez-moi, messieurs, tout en parlant de ces choses avec respect, de n'en admirer aucune, de les écarter par la pensée comme des hypothèses vaines, fragiles et offensantes pour la raison. Non, ce n'est point dans cette

dualité, dans cette lutte de deux puissances l'une contre l'autre, que peut être une explication satisfaisante pour la conscience. Elle est ailleurs, et il faut ici que j'invoque, pour couvrir ma faiblesse et mon insuffisance, l'autorité de tous les génies qui ont jeté sur cette question obscure la lumière de leur pensée; j'invoque Platon, Cicéron, les Alexandrins et le grand Augustin, qui était digne d'écrire après eux. Il faut, dis-je, envisager le mal comme étant le signe douloureux, mais certain, de notre immortalité future, comme la contenant, l'enfermant en lui et l'expliquant par le trouble qu'il jette dans notre âme et par la violence des aspirations qu'il y suscite, et en même temps, laissez-moi vous le dire, comme une incitation vers la justice, comme un véritable appel vers le progrès. Le mal, dans beaucoup de circonstances, peut être la consécration d'un effort arbitraire de l'homme, dans beaucoup d'autres il lui est supérieur et il est indépendant de sa volonté, mais par une loi dont l'explication échappe à notre faiblesse, il est là pesant sur nous, nous accablant, nous imposant la douleur, nous montrant toujours le chemin de la perfection vers laquelle nous devons tendre.

Voilà, messieurs, mon explication; je ne vous la donne certes pas comme un homme qui aurait la prétention ou le droit de la faire admettre. Je me suis rencontré en face d'une difficulté, je l'ai écartée. Je puis dès lors m'avancer sans crainte dans la route qui me reste à parcourir, et j'y trouve, en ce qui concerne le problème spécial de l'inégalité des conditions humaines, la justification la plus claire de la pensée que je viens d'avoir l'honneur de vous exprimer. En effet, l'inégalité des conditions humaines tient avant tout à la constitution essentielle de l'homme. Tel il est individuellement, tel il se retrouve en société, avec les mêmes avantages, avec les mêmes inconvénients. Mais ce que nous savons tous, ce que l'histoire nous apprend, c'est qu'aux inconvénients et aux iniquités de cette inégalité naturelle, sont venus se joindre et en beaucoup plus grand nombre les inconvénients et les iniquités d'une inégalité artificielle; c'est que là, la violence, la mauvaise foi, l'esprit de domination et de mal, qu'il faut étudier pour les combattre et les vaincre, ont accompli leur œuvre détestable en soumettant les multitudes à la tyrannie et à l'oppression. Voilà ce que nous enseigne l'histoire, et cette découverte, permettez-moi de le dire, éclairée par les réflexions que je viens d'avoir l'honneur de vous soumettre, nous indique la voie dans laquelle nous devons marcher.

Si les inégalités naturelles sont une injustice qu'on ne peut pas tout à fait détruire, cependant on les peut adoucir, diminuer et corriger; et si, à ces inégalités naturelles sont venues se joindre des inégalités redoutables qui n'ont pas d'autre cause que les passions mauvaises, les ambitions criminelles de quelques hommes, ah! celles-là, messieurs, nous devons et nous pouvons en avoir raison, et nous ne devons avoir ni repos ni trêve tant que nous n'aurons pas employé tous les moyens qui sont au pouvoir de l'homme pour faire disparaître cette inégalité sociale, pour établir sur leurs ruines le règne de la justice et de la fraternité!

C'est là ce que nous enseignent les études les plus élémentaires. Tout à l'heure je parlais de Rousseau, et je disais que sa thèse ne pouvait avoir l'approbation des vrais philosophes et des historiens sérieux. Il faut bien cependant reconnaître, et je le fais par insinuation, que si l'inégalité chez les peuples des premiers âges et chez les peuples sauvages est plus violente, plus sanguinaire, plus despotique, elle laisse cependant à l'homme plus d'indépendance individuelle. L'isolement dans lequel il vit la plupart du temps est pour lui tantôt une force et tantôt une faiblesse, mais, enfin, il peut en profiter quand il n'en souffre pas.

A mesure, au contraire, que les sociétés se perfectionnent, le spectacle change, et, sans vouloir, par de longs développements, vous faire assister à leur éclosion, je pourrais vous dire, ce que vous savez tous, comment elles se sont formées, d'abord famille à famille, puis tribu à tribu. Mais, à peine ces formations se sont-elles accomplies, que l'esprit de domination s'y révèle, que les uns cherchent à opprimer et à asservir les autres, et que la guerre, c'est-à-dire le meurtre, apparaît: car le meurtre de nation à nation, de tribu à tribu, pour prendre un nom plus noble, n'en est pas moins le meurtre, qui doit être éternellement détesté!

A la suite du meurtre, la conquête, c'est-à-dire l'écrasement des plus faibles, et après la conquête la servitude; et nous rencontrons à l'origine même des sociétés ce grand fait navrant, douloureux, indiscutable comme tous ceux que je viens d'avoir l'honneur de vous rappeler, c'est-à-dire la mise en servitude d'un grand nombre d'hommes, réduits à l'état d'animaux pour légaliser la volupté et l'orgueil du petit nombre. Ah! sous ce rapport, nous ne pouvons nous tromper. Aussi loin que nous remontions dans les annales humaines, que nous interrogions même les monuments muets qui peuvent nous éclairer, nous rencontrons la trace de cette abrutissante injustice. Elle a existé chez les Hébreux, chez les Égyptiens, dans tout le monde oriental, et, — ce qui confond l'imagination, — avec l'adoucissement des mœurs, avec tous ces plaisirs délicats et spirituels qu'admet et qu'enfante une civilisation très-avancée, on est saisi d'épouvante et de consternation quand on voit qu'au milieu du siècle où Phidias sculptait ses merveilleuses statues, où Apelle traçait d'un inimitable pinceau des chefs-d'œuvre dont la perte est le désespoir des temps où nous sommes, où Périclès charmait ses concitoyens par son éloquence, où les femmes elles-mêmes, participant au mouvement des affaires et à la vie intellectuelle, étaient à la fois l'honneur, la grâce et l'enchantement de ces pays favorisés, cependant les philosophes admettaient que l'esclavage fût une institution nécessaire! et dans le pays d'Attique, très-limité, comme vous savez, mais que j'ai choisi à dessein comme étant le foyer le plus éclatant de cette

lumière, la population se décomposait en 21 000 citoyens libres et 400 000 esclaves !

Et dans le monde romain la proportion augmente encore. Rome recueille par les rapines de ses soldats des richesses incalculables qui viennent apporter chez elle les jouissances matérielles et la corruption. Alors pour un petit maître de ce monde raffiné ce n'est pas trop de cent esclaves qui cherchent à prévenir chacun de ses caprices. Que diriez-vous si avec les auteurs du temps je vous montrais quelle était l'existence des grandes dames romaines ! Et les sages les plus austères, les politiques les plus consommés, les jurisconsultes les plus scrupuleux quand il s'agissait de résoudre une question de droit, tous s'entendaient pour préconiser cet avilissement de l'homme devant l'homme, tous croyaient qu'il était permis au maître de sacrifier l'existence de son esclave comme une chose vile : c'était pour lui la perte d'un animal et rien de plus. Et voilà, messieurs, ce qui s'est perpétué pendant plusieurs siècles, non pas sans murmurer, car ne croyez pas que cette multitude sans nom, sans famille, sans patrie, sur laquelle aujourd'hui, à une aussi grande distance, s'étend encore notre compassion, n'ait pas été cependant sensible à l'idée de justice qui fermentait dans son sein. L'histoire nous apprend que trois grandes révoltes serviles ont mis en danger cette fière république romaine, dont les patriciens ne voulaient rien changer aux antiques institutions. Et la dernière, de quelle gloire n'a-t-elle pas environné l'homme illustre qui en a été le représentant ? Vous voyez encore son image tout près d'ici. Elle a été immortalisée par le ciseau d'un de nos plus habiles sculpteurs. La tête penchée sur la poitrine, les bras croisés, froissant d'une main la chaîne qu'il vient de briser, et de l'autre le tronçon d'épée qui doit servir à la délivrance, Spartacus est là, prêt à s'élancer et à mourir pour la cause de la justice, violée en sa personne et dans la personne de ses frères ! Oui, il le faut éternellement rappeler : en présence du meurtre d'un de ses camarades, il s'est élancé sur la première arme qu'il trouva à sa portée, pour accomplir un acte de vengeance légitime. Quelques heures après le moment où, dans les rues de Capoue, s'accomplissait cette héroïque tragédie, les esclaves l'entouraient ; bientôt il avait une armée ; il a trois fois vaincu les légions romaines commandées par leurs consuls ; il eut deux villes en sa possession pendant deux ans ; il a fait trembler le sénat éperdu, et peut-être eût-il été victorieux sans l'indiscipline de ceux qu'il commandait. Il est tombé le dernier sur le champ de bataille, qui a été arrosé de son sang, sang généreux ! car il était versé pour la liberté naissante et écrasée, et Spartacus est resté, dans le souvenir comme dans la reconnaissance de tous les hommes de cœur, le type du courage et du sacrifice !

Messieurs, que de siècles se sont écoulés sans que ce généreux exemple ait trouvé d'imitateurs !

L'imagination se confond, l'esprit s'égare, se trouble, quand on pense que c'est dans le temps où nous sommes que l'esclavage a été définitivement vaincu ; que tout y a passé, la philosophie, l'Église, le pouvoir, et qu'il a été constamment accepté et consacré, changeant de forme, la civilisation le faisant reculer, mais sans périr. Et j'ai le droit de dire que ce sera l'éternel honneur des hommes de 1848 d'avoir compris qu'ils auraient été infidèles à leur mission, qu'ils n'auraient accompli dans leur propre pays qu'une œuvre incomplète, s'ils n'avaient pas, après l'avoir tant de fois blâmé, détruit dans son germe le trafic hideux de nos frères les noirs, pris enfants sur la côte natale et entraînés dans nos colonies où leur travail devait servir à augmenter nos richesses, victimes humaines injustement sacrifiées aux besoins de l'ignorance et de l'avidité. Ce noble exemple devait être surpassé par des hommes plus courageux que ceux dont je viens de parler et à qui je me permets de ne donner dans cette question que le second rang. Car ce n'est pas dans le silence du cabinet et sur la table de l'homme d'État que les citoyens des États-Unis en ont fini avec cette monstruosité sociale. Pour la combattre, ils se sont donnés tout entiers. Leur existence, leur fortune, leur avenir, ils ont mis tout en jeu, et faut-il vous dire combien a été grand l'effort au bout duquel ils sont restés victorieux ? Je ne sais pas, messieurs, ce que l'avenir réserve aux générations futures, mais il me semble qu'il leur sera difficile d'être les témoins d'un spectacle aussi grandiose, aussi épique, aussi émouvant que celui qu'a fourni la tragique, dramatique et glorieuse aventure de cette guerre de cinq ans.

Est-ce que vous ne sentez pas encore ce frisson qui parcourut l'Europe où des millions de mains se disputaient un petit livre. Quel était-il ? que contenait-il ? Le récit des grandes guerres faites par les puissants de la terre, des amours scandaleux de gens qui vont sur le trône faire parade des faiblesses humaines ? Non, messieurs, c'était la plainte obscure d'un pauvre nègre, c'était le journal de ses souffrances ; et il semblait, sous la plume de l'éloquent écrivain, qu'on entendait les coups de verge dont ce malheureux était accablé, et il y avait dans ce roman — qui restait bien au-dessous de la réalité, j'en suis convaincu, — la ravissante figure d'une jeune fille envoyée par Dieu pour consoler la douleur, et qui apparaissait comme un ange au milieu de toutes ces misères sociales qu'elle ne comprenait pas et dont elle est morte ! Ah ! messieurs, ce qui sera l'éternel honneur de la nation américaine et de celles qui, dans son sein, prêchent l'indépendance et l'émancipation de la femme par la vertu, c'est que c'est une femme qui a écrit cette dramatique histoire. C'est à elle, il faut le dire bien haut, que revient le premier honneur de ce vaste embrasement qui a produit les conséquences que vous savez ; les pleurs qu'elle avait fait répandre n'étaient pas encore séchés que le souffle de l'insurrection se levait sur les États d'Amérique.

Là, des hommes vaillants, dont il faut reconnaître le

courage, dont l'opinion était égarée, mais qui se sont aussi sacrifiés à leur conviction, étaient debout et en armes. Mais de l'autre côté, messieurs, et vers le nord, quel magnifique mouvement! Ce ne sont pas quelques propriétaires privilégiés qui veulent défendre leur fortune en même temps que l'institution de l'esclavage, c'est la population tout entière frémissante, indignée, prête à s'immoler jusqu'au dernier homme, improvisant des armées et des généraux sortis du comptoir et de l'atelier, ne devant rien à ces détestables faveurs qui, sous prétexte de distinguer les hommes, les avilissent en les élevant, ne dépendant que du peuple et donnant l'exemple de tous les vertus militaires : c'est Grant, devant Richmond, dédaignant les railleries, ferme dans ses convictions inébranlables, dans sa patience à toute épreuve, pendant que le glorieux et héroïque Shermann parcourt en quelques mois 1600 lieues de pays à la tête de sa cavalerie, fait tomber Charleston et revient sous les lignes de Richmond! — Mais à ce moment, messieurs, un grand forfait est accompli, l'homme qui dirige les destinées de ce peuple libre succombe sous les coups d'un fanatique; son sang généreux est le dernier répandu de cette formidable aventure, et le drapeau libérateur de l'union flotte sur les ruines de l'insurrection, et la race deshéritée vient en embrasser les plis fraternels!

Que vous dire après cette grande aventure? N'est-elle pas pour nous une raison d'espérer, et quand on a vu disparaître, malgré l'héroïsme des derniers défenseurs de l'esclavage, cette lèpre sociale qui a déshonoré l'humanité depuis qu'elle existe, comment voulez-vous qu'avec la discussion, avec ce réveil de l'opinion, qui désormais gouvernera l'Europe et le monde, les abus secondaires puissent résister, et que la vérité ne vienne pas prendre possession définitive des choses de ce monde après avoir subi tant d'épreuves et les avoir glorieusement traversées?

Ce serait abuser de votre attention que d'insister; j'aime bien mieux vous citer un seul exemple, et reportant vos regards, non plus vers ces âges antiques, environnés de ténèbres, ni même vers ces faits complexes qui ont marqué les annales humaines à des époques intermédiaires, vous dire de regarder ce qu'était la France il y a cent ans, c'est-à-dire à une époque où Montesquieu écrivait l'*Esprit des lois* et les *Lettres persanes*, où Rousseau publiait le *Contrat social*, où se levait cette généreuse et brillante légion des encyclopédistes marchant à la conquête de la science et de la vérité pure, où Voltaire, avec son impitoyable raillerie, mettait en fuite ses hypocrites adversaires. Alors la France était la terre de l'oppression et du privilége; elle était dominée par le despotisme, livrée à quelques-uns, laissant gaspiller sa fortune par des financiers, sans contrôle, sans législation fixe, sans justice; ah! c'était à désespérer de tout, alors qu'on voyait les hommes les plus généreux envoyés à la Bastille pour avoir abordé un problème social tout aussi bien que pour avoir encouru la disgrâce d'une royale courtisane! Cependant nos pères n'ont pas reculé devant la mort, ils l'ont affrontée la tête haute; sachant très-bien qu'ils avaient le droit pour eux, ils ont mis la cognée au vieil arbre; il est tombé sous leurs coups, et sur le terrain qu'ils avaient nivelé ils ont élevé l'édifice au fronton duquel nous lisons encore le grand mot d'égalité civile. Je le sais, je ne veux pas me payer d'illusions, l'inscription du fronton n'a été que trop souvent démentie par l'hypocrisie des institutions; l'histoire est là pour nous apprendre qu'après cet héroïque effort, après avoir brisé ses fers, la nation française, dans un moment de fol aveuglement, a présenté de nouveau ses mains aux liens qu'elle a reçus de ce capitaine qui a violé toutes les lois pour assurer sa puissance. Elle a cruellement expié sa folie, car son châtiment dure encore, mais nous avons la certitude que nous touchons au jour de la réparation. Et ce jour, il ne dépend que de nous de le faire luire. Pour cela que faut-il? Avant tout savoir fonder et pratiquer la liberté. Il ne peut aujourd'hui s'établir de gouvernement qu'à la condition de la respecter et de se placer derrière elle. Seulement il ne faut pas souffrir qu'il ruse avec elle, et qu'il cherche en l'inscrivant dans ses programmes à l'anéantir sous des mesures de détail.

La liberté que nous réclamons et que nous obtiendrons pour la sécurité et la grandeur de notre pays, la liberté qui seule peut faire disparaître des inégalités sociales ce qu'elles ont d'artificiel, et qui peut corriger ce qu'elles ont de naturel, cette liberté est une liberté totale, liberté de penser, liberté de parler et d'écrire, s'appliquant à tout sans exception et précisément, permettez-moi de le dire, aux doctrines sociales, à celles qui intéressent plus profondément les destinées de tous, et qui, par conséquent, méritent une étude et une discussion plus attentives. Et, sous ce rapport, il le faut reconnaître, beaucoup d'entre nous ont été victimes d'un entraînement que je ne me suis jamais expliqué, car ce sont précisément ces doctrines qui leur ont paru plus haïssables, plus dangereuses, et il a semblé que ce fût comme une sorte de loi de salut public de les proscrire de parti pris et de condamner ceux qui les professaient.

Permettez-moi de protester de toute mon énergie contre une semblable erreur. Je n'en connais pas qui soit plus fatale à la paix de notre pays et qui court le risque d'entraver plus directement la marche pacifique vers la liberté que je désire de tout mon cœur.

Le socialisme, quel est-il? Mais c'est la science sociale, ou tout au moins il en a la prétention; le socialisme n'est après tout que l'étude de tous les phénomènes qui peuvent affecter les hommes en société, déterminer la loi de la production et de la répartition des richesses et l'égalité des citoyens entre eux. Cette question doit être incessamment soumise à l'examen des hommes intelligents; j'ai tort, de tous les hommes sans exception.

Car faire une distinction entre ceux qui sont bien doués et ceux qui ne le sont pas, ce n'est pas seulement un acte de révoltante injustice et d'insupportable arbitraire, c'est encore tout ce qu'il y a au monde de plus puéril, de plus mesquin et de plus inopportun. A quel signe, je vous le demande, reconnaîtrez-vous les privilégiés qui auront le droit de défricher le domaine de la discussion et de la science? n'appartient-il pas à tous, et n'est-ce pas précisément par l'excursion quelquefois la plus téméraire, que les vérités les plus importantes se découvrent? Je sais bien, messieurs, qu'il y a des hommes qui se flattent d'opérer la réforme sociale par quelques décrets; quant à moi, loin de blâmer leur erreur, je l'honore, je suis convaincu qu'elle ne peut venir que d'intentions généreuses, et si jamais parmi eux l'intrigue ou l'ambition pouvaient avoir une part quelconque, soyez sûrs qu'au grand jour elles disparaîtront si vite, que la justice se ferait d'elle-même et que la société n'aurait rien à en craindre. C'est donc la discussion publique sans limites, sans aucune acception de partis et de doctrines que nous avons le droit de réclamer et que nous devons obtenir; on ajoute quelquefois, à la seule condition qu'elle soit la discussion, qu'elle ne soit jamais un acte de violence. Mais je vais plus loin : des actes il n'y en a pas dans la discussion, et prétendre que la discussion peut être un acte, c'est une logomachie contre laquelle je m'élève énergiquement. La pensée ne peut être réprimée, la pensée vient de Dieu, elle doit être maintenue dans sa liberté. Je demande que la pensée soit libre avec toutes ses exagérations, toutes ses folies, si elle est capable d'exagérations et de folies, car j'ai dans la vérité une telle confiance, que je ne redoute pas pour elle le combat corps à corps contre l'erreur. Elle demeurera victorieuse, et permettez-moi d'ajouter que les libres-penseurs seuls ont le droit de tenir un semblable langage, et pourquoi? Parce que s'ils veulent la liberté pour eux-mêmes, ils la veulent également pour autrui, et je refuse complétement le bénéfice des considérations que je viens de développer à ceux qui, conservant la liberté pour eux-mêmes, emploient la violence sous la forme la plus détestable contre leurs adversaires; quand je dis violence, je parle de l'amende et de la prison, je parle de la geôle qui, pas plus que le bûcher, n'a jamais fait jaillir la moindre étincelle de vérité, qui a pu sacrifier des existences honorables, qui a pu être un piédestal pour le martyre, mais qui n'a jamais été pour la société qu'une cause de trouble et de désordre.

Et laissez-moi vous dire que ce n'est pas tout que d'avoir la liberté de parler, de penser et d'écrire, que d'avoir dans les mains le flambeau qui doit nous éclairer dans la voie des réformes sociales que je désire tout autant que mes concitoyens, pourvu qu'elles soient justes, raisonnables et possibles, mais il faut qu'à côté de cette liberté nous ne cessions de réclamer la liberté totale d'association qui la complète et sans laquelle la première ne saurait être qu'un vain mot. Je me suis toujours étonné qu'il fût possible qu'une vérité si simple pût rencontrer des contradicteurs convaincus. Quoi! il s'agit d'opérer le bien social, il s'agit de faire cesser dans la mesure de ce qui est possible les tristes résultats des iniquités sociales, et vous vous défiez des hommes, vous les empêchez de se chercher, de se réunir, de s'entendre, de confondre des intérêts similaires! ce n'est pas seulement une folie, c'est un crime. Et c'est un crime sur lequel le despotisme a jeté une trop utile lumière pour que nous n'ayons pas la sagesse d'en profiter. Qu'a-t-il fait et comment a-t-il maintenu son empire pendant de si longs siècles, malgré les attentats portés à la justice par la continuation de son pouvoir, et les murmures des populations sacrifiées? Ce qu'il a fait, il a imposé à ses défenseurs l'union que je voudrais voir fleurir entre les hommes, il les a rapprochés, confondus par le frein d'une même et dure loi, et les a ainsi lancés sur les populations divisées pour assurer et conserver son pouvoir. Voilà ce qu'il a fait, et cela pendant de longs siècles, malgré les gémissements des victimes et les protestations des esprits indépendants. Eh bien! j'ai le droit de le dire, cette organisation militaire, qui n'est point encore brisée, qui pèse sur l'Europe entière comme une charge de plus en plus intolérable, doit être le point de mire de nos attaques et en même temps nous servir de modèle pour les associations fraternelles qui feront succéder à son empire détesté le lien des âmes, le rapprochement des intelligences et des cœurs. Quand on parle de ces questions-là, messieurs, on rencontre des adversaires qui ne manquent pas de s'écrier que ce sont là des sophismes, que la guerre est indispensable; que dans l'état actuel des peuples demander qu'elle cesse immédiatement, c'est une véritable et condamnable folie. Quant à moi, je suis convaincu que ceux qui méconnaissent l'avenir de leur pays, en même temps qu'ils offensent les règles de la justice, ce sont ceux qui tiennent un pareil langage. Autrement, il faudrait désespérer de la liberté. Elle est fille du travail et de la paix, et j'ai assez de confiance en son pouvoir et en son autorité pour être persuadé qu'elle détruira dans notre esprit cette ausse conception de l'honneur qui place la gloire dans l'immolation des hommes, et qu'au lieu de cet esprit militaire qui est en définitive l'esprit du carnage et de la destruction, en même temps qu'il est l'esprit de l'héroïsme et du sacrifice, la liberté fera régner parmi les hommes l'esprit de conquête par l'industrie et le travail. C'est là sa véritable puissance. Il faut qu'elle arrive à la réaliser. Et pour cela, messieurs, il faut que tous, sans distinction, nous nous y employions, et pour dernier mot de cette conférence, dans laquelle nos idées se sont échangées, il faut que nous prenions tous la résolution de combattre en faveur de ces grands principes de la civilisation moderne, et que nous y ajoutions la guerre déclarée non plus à telle ou telle nation, mais à l'ignorance, à l'ignorance qui est certainement la cause la

plus efficace et la plus humiliante des iniquités sociales, qui les maintient, qui les aggrave, qui leur donne un caractère dégradant. Je rougis quand, jetant les yeux sur les statistiques, j'y vois que dans notre pays, dans notre France, la France de Pascal, la France de Bossuet, la France de Rousseau et de Voltaire, il y a tout au plus un dixième de la population qui sache lire et écrire couramment. N'est-ce pas là, messieurs, une véritable honte, et ne devons-nous pas tous protester contre un pareil état de choses et, par la voie la plus déterminée et la plus résolue, en amener la transformation? N'est-il pas certain qu'il y a aussi quelque chose d'affligeant à voir les pauvres instituteurs mourir de faim dans leurs écoles et être condamnés dans leur vieillesse, Bélisaires du travail intellectuel, à tendre la main aux passants, qui parfois détournent la tête, insoucieux et tout entiers à leurs plaisirs! Est-ce que la France peut subir ce défi à la civilisation? Ah, messieurs, si les idées que nous venons d'esquisser rapidement étaient réalisées et s'il nous était possible, franchissant le temps d'assister au spectacle que probablement verront nos fils, quelle transformation merveilleuse éclaterait à nos regards! Les hommes initiés à l'égalité civile par l'intelligence de leurs droits et des devoirs qui y correspondent auraient aussi la sagesse d'en jouir et de la défendre. On ne verrait plus les nations s'entredéchirer, la gloire ne serait plus l'enjeu des hommes sacrifiés, on ne verrait plus les destinées des États se trancher sur les champs de bataille couverts de cadavres, mais toutes les forces vives des nations seraient employées à cultiver le sol, à multiplier les moyens d'échange, à faire que les hommes possédassent une plus grande somme de richesse et que cette somme de richesse fût plus également répartie. La science, au lieu d'être un trésor pour les privilégiés, se répandrait sur les plus petits, descendant jusque sur les plus humbles existences, qu'elle irait rafraîchir, consoler, épurer et fortifier. Les femmes! les femmes, soustraites par leur éducation à la frivolité qui trop souvent est leur partage, deviendraient les compagnes et les mères intelligentes de citoyens libres. Croyez-vous que ce soit là un idéal irréalisable? Est-ce que je suis coupable de vous le proposer? Est-ce que j'ai été infidèle aux premières paroles que j'ai prononcées devant vous en vous invitant moi-même à ne pas vous laisser aller à des illusions?

Permettez-moi de le dire en terminant, tout cela est contenu véritablement dans la pratique des vertus civiques auxquelles nous devons tous, dans notre humble sphère, nous consacrer avec courage. Oui, la France doit se gouverner elle-même, c'est là ce qu'on répète partout, mais pour se gouverner il faut d'abord qu'elle pense, il faut qu'elle parle, il faut qu'elle agisse librement, il faut qu'elle puisse se former à ces vertus qui font les citoyens, et qu'elle ne rencontre pour les pratiquer aucune de ces obscures et misérables entraves qui paralysent encore ses efforts.

La science, la liberté, la paix, voilà, messieurs, nos divinités tutélaires, et lorsque les leçons qui émanent de leur enseignement seront bien comprises, le fléau des inégalités sociales sera porté légèrement par les générations qui nous suivront. Seulement, je vous demande en terminant d'y ajouter une vertu de plus, celle du dévouement à vos semblables. On a dit que la foi transportait les montagnes : l'amour pénètre, domine, discipline, épure les âmes, et dans ce grand combat que la société française livre au despotisme et à l'ignorance, ce que je lui demande, c'est qu'on sente battre son cœur, et la victoire lui est assurée.

JULES FAVRE.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

PHILOLOGIE GRECQUE

COURS DE M. ÉD. TOURNIER

Qu'est-ce que faire une édition (1)?

III

La leçon choisie par l'éditeur, conformément aux règles qui précèdent, sera ou la leçon authentique, ou celle de toutes les leçons conservées qui en dérive par le plus petit nombre d'intermédiaires. Ce ne sera pas toujours la meilleure, si l'on entend par là celle qui répond le mieux aux exigences du sens ou de la grammaire. Rien n'empêche même que cette variante, antérieure à toute autre par son origine, ne soit un solécisme, ou un barbarisme, ou un non-sens. L'éditeur sera-t-il condamné à admettre dans son texte cette faute évidente, ou bien devra-t-il s'efforcer de retrouver le mot authentique dont elle a usurpé la place? C'est poser la question de la légitimité des conjectures.

Disons d'abord que, jusqu'à nos jours, aucun éditeur n'avait cru faillir à son devoir, en rectifiant çà et là, par un effort de sagacité, les indications évidemment fausses des manuscrits. Ce n'est guère que dans notre siècle qu'on s'est avisé d'émettre ce principe : « Ne rien insérer dans le texte imprimé, qui ne soit au moins dans un manuscrit. » Cette dernière expression, qui paraîtrait aujourd'hui si vague et si peu scientifique, « un manuscrit » (comme si tout manuscrit était une autorité), indique suffisamment l'époque où cette opinion put se produire. C'est le temps où l'on entassait pêle-mêle, au bas des éditions, les variantes les plus diverses d'origine, les plus inégales en valeur. Aujourd'hui, nous l'avons vu, la situation n'est pas la même : les éditions sont beaucoup moins riches en variantes, si, en pareille matière, le nombre fait la richesse. Un triage sévère a fait justice de toutes celles que ne recommandait aucune autorité. Il ne reste plus que des leçons de bon aloi, et elles sont rarement assez nombreuses pour suffire, dans

(1) Voyez le numéro précédent.

tous les passages, aux besoins du texte. A l'embarras du choix, a succédé un embarras d'un tout autre genre. Plus que jamais, les éditeurs ont senti la nécessité d'interpréter avec intelligence le témoignage des manuscrits, au lieu de se borner à en tenir registre fidèle, et d'appliquer la critique, non-seulement au choix des leçons, mais à la discussion même de la variante préférée. D'autre part, la comparaison méthodique des leçons aboutissait fréquemment à faire reconnaître pour fausse la plus spécieuse de toutes, celle même que les éditeurs avaient adoptée jusque-là avec le plus de confiance. Les fondements de l'autorité, en matière de tradition écrite, une fois mis en pleine lumière, il devenait clair pour tous les yeux que ces vieux textes tant de fois reproduits, commentés, traduits, admirés, ne reposaient que sur un chaos de variantes assemblées sans critique et sans méthode. Il fallait donc tout rebâtir, et cela, avec des matériaux bien inférieurs en nombre à ceux dont avaient cru pouvoir disposer les premiers architectes.

La naissance de la moderne école conjecturale est donc étroitement liée à l'introduction du véritable esprit scientifique dans la philologie. Les éditeurs les plus rigoureux dans la solution des questions d'autorité, les plus difficiles dans le choix de leurs sources, les plus exacts à les classer d'après leur origine et leur valeur, sont ceux-là mêmes que nous entendons quelquefois taxer d'une impardonnable témérité. Faut-il croire que leur critique, si méthodique au début de son œuvre, change brusquement de caractère au moment de la compléter? Tâchons de répondre à cette question, en ayant soin de ne rien dire qui ne repose sur les données de l'expérience, sur des faits que tout le monde puisse voir et toucher. Car, plus le procédé dont il s'agit peut paraître hardi, et d'une pratique difficile, plus il importe d'en établir solidement la légitimité.

Les manuscrits renferment des fautes : c'est une vérité que personne, sans doute, n'a jamais songé à contester. Quand bien même toutes les règles de la syntaxe seraient des inventions des grammairiens, quand les Grecs auraient eu un esprit si différent du nôtre, que ce qui est absurde à nos yeux ait été raisonnable aux leurs, quand leurs poëtes auraient fait des hexamètres de cinq pieds et demi, enfin, quand nous ne serions juges, à aucun degré, de la langue, de la métrique, de la manière de penser des écrivains anciens, il resterait toujours une preuve irréfragable de l'existence des fautes : c'est la diversité des leçons. Quand je trouve un mot dans un manuscrit, et qu'un autre manuscrit me donne un mot différent à la même place, il est évident pour moi qu'un des deux copistes, ou un de ceux dont ils ont transcrit les copies, s'est trompé. Donc, il y a des fautes dans les manuscrits.

Soit, répondra-t-on. Les copistes ont fait des fautes; mais est-il possible de reconnaître ces fautes, surtout de les corriger? A cela nous répondrions, s'il s'agissait d'auteurs français et contemporains, que nous ne lisons pas un journal, sans corriger mentalement un bon nombre de fautes d'impression. Il en est probablement qui nous échappent dans une lecture rapide; du moins, parmi celles que nous apercevons, il y en a peu que nous ne réussissons, du premier coup, à corriger avec certitude. Mais il s'agit d'auteurs grecs et d'auteurs anciens. Nous répondrons donc que la possibilité, même en pareil cas, de reconnaître les fautes, et aussi de les corriger, est établie par des preuves, les meilleures de toutes en pareille matière, sinon les seules ; je veux dire, par des exemples. On pourrait en citer un bon nombre. Mais pour rester dans les limites de notre propre expérience, je me bornerai à rappeler que le manuscrit le plus ancien, et de beaucoup le meilleur, de l'auteur que nous lisions ensemble, n'a été connu que de nos jours. Encore au commencement de notre siècle, on n'avait entre les mains que des manuscrits d'une valeur infiniment moindre, et l'on faisait de son mieux pour retrouver, à travers les infidélités présumables de ces médiocres copies, le texte qu'elles étaient censées représenter. On partait des leçons suspectes qu'on y trouvait, et l'on tâchait d'arriver par conjecture à la leçon authentique. Eh bien ! en procédant ainsi, Brodeau, Lennep, d'Orville, sans autre secours que leur sagacité et leur savoir d'hellénistes, avaient deviné des leçons, sensiblement différentes de tout ce qu'ils avaient sous les yeux, qu'on a retrouvées depuis dans le manuscrit capital dont ils avaient ignoré l'existence (1).

Ainsi, il y a des fautes ; il est possible à un philologue moderne de les reconnaître ; il lui est possible de retrouver le mot ou les mots dont elles ont pris la place. La légitimité de la conjecture, la possibilité d'améliorer les textes par ce moyen, seront désormais pour nous choses démontrées.

Une question assez étroitement liée à celle-là, est celle de savoir jusqu'à quel point il est permis d'insérer des corrections conjecturales, dans le texte même de l'auteur qu'on publie. N'est-il pas plus convenable de n'admettre à cette place que des leçons de manuscrits, soit textuelles, soit corrigées, au besoin, suivant les règles de l'orthographe? A ce sujet, quelques distinctions sont à faire. Il y a des conjectures évidentes, qui, à peine proposées par un critique, sont adoptées à l'unanimité par les éditeurs, et doivent l'être. Il y a des conjectures seulement probables, sur la valeur desquelles les philologues peuvent différer d'avis. Il est clair que ces dernières, avant d'être reçues dans le texte, devront être soumises

(1) Je cite trois exemples de ce fait dans mes *Notes critiques sur Colluthus*, qui doivent paraître prochainement dans la Bibliothèque de l'École pratique des hautes études. Voyez aux vers 212, 225 et 338. Mes jeunes collaborateurs de l'an passé se souviendront peut-être d'une correction conjecturale que j'avais proposé d'introduire dans le vers 225. J'ignorais alors, comme tous les auteurs de collations jusqu'ici publiées, que ce fût la leçon du principal manuscrit, où je l'ai trouvée depuis (voyez mes notes critiques). Cela fait deux exemples, dans le même vers, de conjectures confirmées par le témoignage, postérieurement connu, du manuscrit principal.

à un contrôle sévère. Il faut distinguer ensuite entre les conjectures propres à l'éditeur, et celles qu'il emprunte à ses devanciers. Dans le second cas, l'étude spéciale qu'il doit avoir faite de son auteur, lui permet de prononcer avec assurance, et de mettre sans crainte son propre jugement à exécution. Il n'en est pas tout à fait ainsi, quand la conjecture provient de l'éditeur lui-même. Dans cette hypothèse, on le comprend, juge en sa propre cause, il doit agir avec plus de circonspection. Autant que possible, il consultera d'autres philologues ; s'il doute encore, il pourra se borner à proposer sa correction en note, manière simple et commode de soumettre la question au jugement de tous les hommes compétents. L'admission, ou le rejet, de la conjecture proposée, devient alors l'affaire de l'éditeur suivant. Il y a enfin diverses espèces d'éditions. Si l'on publie un texte encore inédit, on devra chercher, avant tout, à reproduire fidèlement la lettre du manuscrit qu'on a sous les yeux, afin de fournir aux savants qui viendront ensuite une base solide pour leurs travaux critiques. Publie-t-on une édition à l'usage des classes, ou, plus généralement, ce qu'on peut appeler une édition-vulgate, genre de travail où l'on se propose, non de faire faire au texte un nouveau progrès, mais simplement de le propager, dans l'état où l'ont mis les plus récents travaux? L'objet d'une telle édition indique assez quel en doit être le caractère. La tâche de l'éditeur se bornera à faire un choix réfléchi entre les leçons ou corrections admises dans le texte des éditions critiques.

Arrivons maintenant à ces dernières. Elles ne sont pas destinées aux écoliers, ni aux gens du monde, mais seulement aux philologues. Elles n'ont pas pour but de constituer un texte qui représente à peu près l'état actuel de la science, mais un texte qui la fasse avancer. C'est l'édition par excellence, et, au fond, la seule qui soit digne de ce nom. A ce titre, elle doit avoir aussi certains priviléges. L'éditeur peut reléguer dans les notes les conjectures qui lui appartiennent en propre, et n'insérer dans le texte que celles qu'il emprunte à d'autres. Il peut aussi, surtout dans le cas où sa contribution personnelle est considérable, donner place dans le texte même à ses propres conjectures. Tout ce qu'on peut exiger de lui, c'est qu'il indique scrupuleusement l'origine de toutes les leçons qu'il adopte, et qu'il cite le texte des manuscrits autorisés, partout où il croit devoir s'en écarter. Par là, l'édition critique est un livre qui offre aux lecteurs tout ce qui est nécessaire pour le juger, et même pour le refaire. En ce sens, c'est un livre de fonds, qui garde éternellement son utilité. Par un autre côté, c'est une œuvre éphémère, vouée, pour ainsi dire, fatalement, à un prompt oubli, comme ayant son point de départ dans un état transitoire de la science, et marquant seulement un progrès, dont les progrès qui suivront finiront par effacer jusqu'à la trace.

Il ne faut donc pas, je crois, interdire aux auteurs d'éditions critiques, de réaliser eux-mêmes, dans le texte qu'ils publient, les changements qui leur paraissent désirables et plausibles. Ces tentatives de restitution sont, en effet, une partie essentielle de leur œuvre ; elles en sont généralement la plus originale. D'un autre côté, il y a, chez l'éditeur qui croit avoir trouvé une correction satisfaisante, un penchant naturel à lui faire, de ses mains, les honneurs du texte. Elle ressort mieux, s'explique plus clairement, une fois placée dans son cadre naturel. Enfin elle a plus de chances d'être adoptée par les éditeurs suivants, toujours un peu lents à se décider, quand il s'agit de faire à une conjecture un accueil dont paraît l'avoir jugée indigne celui même qui l'a trouvée. Par l'introduction immédiate dans le texte, on fait plus que proposer son avis : on donne l'exemple, on crée un précédent ; on insinue la nouveauté dans la tradition, et, par là, on concilie à la première un peu de ce respect religieux que beaucoup d'esprits honorables professent pour la seconde. Quant aux inconvénients, ils sont à peu près nuls. Les gens du monde qui veulent lire une vulgate savent où la trouver. Parlerai-je de l'objection fondée sur ce que, en voulant corriger le texte, on risque de l'altérer? comme si, par ce fait seul de rétablir ce qu'on croit la leçon vraie, on anéantissait toutes les précédentes éditions, qui portent la leçon ancienne, avec le manuscrit qui en est l'origine. Celui-là altérerait véritablement le texte d'un auteur, qui corromprait la source où chacun, à tout instant, peut aller le puiser. Il est très-certain que les critiques ne sont pas infaillibles, qu'assez souvent ils attribuent aux auteurs des choses que ceux-ci ne peuvent avoir dites. Mais ce malheur paraîtra de peu de conséquence, si l'on se rappelle que dans les travaux scientifiques, il n'y a que le vrai qui dure. Parlons mieux: il n'y a que le vrai qui compte ; le faux peut compromettre l'autorité d'un savant ; quant à la science même, pour mettre les choses au pire, c'est tout au plus si elle peut en éprouver quelque retard. Mais aujourd'hui, dans l'état actuel des études philologiques, une conjecture décidément mauvaise a les plus grandes chances de n'être adoptée par personne. Par contre, celui qui sait reconnaître une faute et trouver le moyen de la corriger, celui-là rend un service.

Nous ferons donc des conjectures: car nous ne trouverons pas de manuscrit qui nous en dispense, de texte qui n'en exige. Nous ne voudrons pas nous arrêter à la moitié de notre tâche. Nous tiendrons à contribuer, autant qu'il est en nous, à l'amélioration des textes que nous aurons à publier. Mais, pour cela, il faut une méthode. Peut-il donc exister, et y a-t-il, en effet, une méthode conjecturale?

Pour qu'il puisse y avoir une méthode conjecturale, il faut d'abord qu'il y ait des moyens de connaître avec précision : 1° les divers genres de fautes ; 2° les genres de corrections qui y correspondent ; 3° les signes auxquels on peut distinguer le genre de fautes auquel on a

affaire, et, conséquemment, le genre de corrections qu'il faut y appliquer.

Ces trois connaissances peuvent être considérées désormais comme acquises; ou, du moins, elles sont à la portée de tous ceux qui voudront les acquérir. Elles ne sont elles-mêmes que des parties d'une science plus vaste, science tout expérimentale, connue dans son ensemble, plutôt que régulièrement organisée, mais facile à constituer jusque dans le plus menu détail : c'est de la science des variantes que je veux parler.

Ce qu'on appelle « collation » n'est pas autre chose, en effet, que la juxtaposition de toutes les formes diverses sous lesquelles un passage se présente dans les différents manuscrits. Partout où la vraie leçon est bien établie, et où cette vraie leçon est celle d'un manuscrit, la collation nous montre le remède à côté du mal. Il suffirait donc d'avoir des collations bien exactes de tous les manuscrits des auteurs dont le texte peut être le mieux fixé; puis, de recueillir et de classer tout ce qui, dans ces collations, se rapporterait à tel genre de fautes et au genre correspondant de corrections : on aurait alors sous la main tous les moyens que l'expérience peut fournir pour savoir, en général, comment les textes s'altèrent et quelle espèce de remèdes il faut appliquer à chaque espèce d'altérations. Ce classement n'est pas fait : on ne peut dire, par conséquent, qu'aucun genre de fautes ni de corrections n'ait jusqu'ici échappé à la science. Du moins, elle en connaît un bon nombre, dont l'existence peut être démontrée, au besoin, par des témoignages empruntés aux variantes. Sans autre guide que nos souvenirs de l'année dernière, nous pouvons faire une liste des principales altérations dont la comparaison des manuscrits établit sûrement l'existence, et des corrections qu'ils nous suggèrent pour y remédier.

D'abord, nous trouvons des mots qui ne diffèrent, d'un manuscrit à l'autre, que par une ou deux lettres : de sorte que l'une des variantes n'est, ordinairement, qu'une faute grossière contre l'orthographe ou la grammaire. Il est manifeste, alors, que l'altération provient simplement d'un mot mal copié ou mal lu. Dans la première hypothèse, c'est à l'histoire de la prononciation et de l'orthographe qu'il faut recourir pour expliquer la variante; dans la seconde, c'est à l'histoire de l'écriture. D'autres fois, deux manuscrits portent à la même place deux mots entièrement différents par la forme, mais très-voisins, ou presque identiques, pour le sens. Il y a lieu d'admettre alors que l'un de ces mots n'est qu'une glose, une note explicative écrite primitivement au-dessus du mot ou à la marge; places où s'écrivaient aussi les corrections, destinées à remplacer dans le texte les mots dénaturés par le transcripteur. Il arrive encore, nous en avons vu plusieurs exemples, que les mots qui diffèrent, dans les diverses copies, n'ont aucun rapport entre eux, ni pour le sens, ni pour la forme. Ce sont alors des substitutions purement arbitraires, qui peuvent s'expliquer diversement, par exemple, par cette circonstance qu'un mot, encore lisible au temps du premier copiste, était devenu illisible pour le second; auquel cas celui-ci a pu restituer arbitrairement le mot dont il ne trouvait plus de traces suffisamment distinctes.

La comparaison des manuscrits révèle encore d'autres différences bien plus considérables. Ce n'est plus un mot, c'est toute une phrase, ce sont des pages entières qui se trouvent dans l'un et manquent dans l'autre. Dans ce cas, il peut y avoir interpolation ou lacune. En d'autres termes, il résulte de la comparaison des manuscrits qu'il arrive aux copistes d'omettre des mots, des phrases, des pages de leur original. Il en résulte aussi que les manuscrits renferment des morceaux insérés après coup par une main étrangère. Enfin deux copies du même texte peuvent offrir le même passage à des places différentes.

Tels sont les principaux genres de fautes que les variantes nous font connaître; tout en les énumérant, j'ai cru pouvoir indiquer l'origine ordinaire des plus fréquentes. En cela, ai-je dépassé les données de l'expérience? Ou bien l'expérience même confirme-t-elle ce qui vient d'être avancé, sans preuve, au sujet de l'origine de certaines fautes? C'est ce qu'il importe d'examiner. Car, pour que la connaissance des fautes devienne, d'une part, vraiment scientifique, et d'autre part, pour qu'elle comporte une application pratique, il ne suffit pas que nous puissions expliquer l'origine de chaque genre de fautes d'une manière raisonnable et plausible *à priori*, il faut encore que notre explication puisse être justifiée expérimentalement.

Elle peut l'être : là-dessus encore, l'étude des variantes nous apprend tout ce que nous avons besoin de savoir. Ce sont elles qui nous révèlent la façon dont on prononçait aux diverses époques. Les manuscrits nous font connaître les différentes formes de lettres, dont la confusion a contribué pour une grande part aux altérations les plus grossières. Nous ne pouvons douter que des gloses n'aient quelquefois passé de la marge dans le texte, quand nous voyons tel manuscrit porter à la première de ces places ce qu'un autre porte à la seconde. Nous ne pouvons douter que les difficultés du déchiffrement aient été l'origine habituelle des substitutions arbitraires, quand nous trouvons, dans beaucoup de manuscrits, des mots complétement effacés ou illisibles. De même, l'existence des interpolations cesse de faire question pour nous, du moment où nous surprenons des copistes à insérer dans leur texte des mots qui, dans des exemplaires plus anciens, sont manifestement écrits de deux mains différentes. En ce qui regarde les lacunes, nous pouvons induire, avec une certitude absolue, d'un nombre incalculable de variantes, que la répétition d'un mot à peu de distance en est la cause ordinaire. Enfin, dire que les transpositions ont souvent pour origine une lacune, réparée plus loin au moyen de signes de

renvoi quelquefois peu distincts, ce n'est qu'affirmer un fait dont la comparaison des manuscrits nous a fourni l'an dernier, plusieurs exemples.

Ce n'est là qu'un aperçu de l'origine des diverses fautes ; nul doute que nos études futures sur les manuscrits ne complètent, en bien des points, l'expérience qu'il nous a été donné d'acquérir jusqu'ici. Qu'il suffise, pour le moment, d'avoir rappelé comment l'étude et la comparaison des manuscrits nous permettent, non-seulement de faire le compte des genres de fautes dûment constatées, et des genres de moyens que l'expérience fournit pour les corriger, mais encore de déterminer, en beaucoup de cas, l'origine des altérations.

Il s'agit maintenant de savoir à quels signes nous reconnaîtrons le genre de l'altération, et, par suite, celui du remède.

Ces signes, le bon sens tout seul suffirait à nous les révéler. Mais nous n'avons pas besoin de chercher, ici encore, une autre base que l'expérience. Étudions les variantes ; voyons quels sont les effets produits par chaque catégorie de fautes sur le texte des manuscrits où elles se rencontrent. Quand nous retrouverons ensuite, dans un autre texte, la même apparence qui nous aura frappés dans ces manuscrits altérés, nous aurons le droit de conclure que le même effet dérive de la même cause, que la même espèce de désordre provient de la même espèces d'altération. La science des signes ou symptômes des fautes se réduit donc à celle des effets que chaque sorte d'altération a coutume de produire, dans les textes qui en sont démontrés atteints, en d'autres termes, dans les manuscrits dont d'autres copies nous permettent de rectifier le témoignage.

Énumérons brièvement les principaux d'entre ces effets. Que résulte-t-il, dans un manuscrit, de la confusion d'une lettre avec une autre ? Des barbarismes, des solécismes, des non-sens, tout au moins des fautes d'orthographe. Que résulte-t-il de la substitution d'une glose au mot qu'elle était destinée à expliquer ? Des platitudes, des impropriétés de diction. Si la glose, au lieu de se substituer au mot authentique, a pris place dans le texte à côté de ce mot, une explication puérile ou inexacte allongera inutilement le texte, ou en faussera le sens. Si un mot a été inséré arbitrairement à la place d'un autre mot, le manuscrit qui aura subi cette altération péchera doublement, comme renfermant un mot superflu, et manquant d'un mot nécessaire ou utile. Une interpolation, non plus de quelques mots, mais d'un membre de phrase entier, dérangera la symétrie du langage, mettra du désordre dans les idées, détruira l'unité du style. Une lacune aura pour effet d'interrompre brusquement, soit la suite des idées, soit, plus fréquemment encore, la construction des phrases. Une transposition laissera un vide sensible dans un endroit, et mettra ailleurs un hors-d'œuvre, qui, le plus souvent, ne s'accordera nullement avec le contexte.

Ainsi, la science tout expérimentale et positive des variantes, suffit à fournir la base et tous les procédés généraux de la critique conjecturale. Elle nous instruit de l'existence des fautes, nous permet de les classer, nous indique l'espèce de remèdes qu'il convient d'appliquer à chaque classe, nous révèle enfin les symptômes des divers genres de maux que nous pouvons avoir à guérir. En un mot, elle nous autorise à dresser un tableau, ou, si l'on veut, un formulaire du genre de celui-ci, que je suis bien loin, d'ailleurs, de donner pour complet.

GENRE I.

CONFUSION DE LETTRES.

Origine. Étourderie ou ignorance d'un copiste. — *Symptômes.* Non-sens, barbarismes, solécismes. — *Remède.* Correction suggérée par la paléographie, ou par l'histoire de la prononciation, ou par la connaissance des lapsus familiers aux copistes.

GENRE II.

GLOSE SUBSTITUÉE AU MOT AUTHENTIQUE.

Origine. Confusion avec les corrections marginales ou interlinéaires ; penchant à faciliter l'intelligence du texte. — *Symptômes.* Platitude, impropriété. — *Remède.* Correction fournie par les anciens lexicographes, à défaut de variantes pareilles dans d'autres textes.

GENRE III.

SUBSTITUTION ARBITRAIRE D'UN MOT A UN AUTRE.

Origine. Difficulté de déchiffrement ; témérité d'un réviseur. — *Symptômes.* Mot inutile, où l'on cherche un mot nécessaire ; dérogation aux habitudes constantes de l'écrivain. — *Remède.* Correction suggérée par le besoin du sens ou par les habitudes de l'écrivain.

GENRE IV.

GLOSE AJOUTÉE AU TEXTE.

Origine. Confusion avec les *addenda* de la marge ou de l'interligne, destinés à réparer une omission. — *Symptômes.* Explication inutile, quelquefois fausse ; désordre. — *Remède.* Suppression.

GENRE V.

INTERPOLATION.

Oirgine. Introduction de notes marginales; fraude intéressée des copistes ; lacunes arbitrairement comblées ; supercheries diverses. — *Symptômes.* Remplissage, diffusion, incohérence, changement de style. — *Remède.* Suppression.

GENRE VI.

LACUNE.

Origine. Dommages causés par le temps ; répétition d'un même mot à peu de distance ; distraction ; suppression volontaire. — *Symptômes.* Interruption brusque dans la suite des idées, et, le plus souvent, dans la construction grammaticale. — *Remède.* Aucun dont on puisse être sûr, dès qu'il manque un membre de phrase entier. L'examen du sens, la connaissance des habitudes de l'écrivain, peuvent permettre de suppléer avec vraisemblance un petit nombre de mots.

GENRE VII.

TRANSPOSITION.

Origine. Interversion de feuillets ; omissions reconnues et réparées tardivement à une autre place. — *Symptômes.* Désordre introduit dans un endroit par un mot ou un membre de phrase qui s'adapterait exactement à un autre passage. — *Remède.* Déplacement suggéré par la suite naturelle des idées.

On voit par ce tableau que les fautes du genre VI (lacunes) sont, en général, irrémédiables. Aucun progrès de la science ne permettra, sans doute, à la critique, de

corriger celles qui ont quelque gravité. Par contre, les fautes des genres IV, V et VII (gloses ajoutées, interpolations, transpositions) sont corrigées, aussitôt que reconnues. Restent les genres I, II et III (confusions de lettres, gloses substituées, substitutions arbitraires). Jusqu'ici, cette partie de la critique qui consiste, l'espèce de remède trouvée, à trouver le remède même, a été, pour ces trois genres, affaire de sagacité plutôt que de science. Ce que le grand Wolf appelait, d'un nom à la fois ambitieux et compromettant, « la divination », a été, jusqu'à nos jours, pratiqué comme un art, assujetti, il est vrai, à certaines règles, mais où je ne sais quelle inspiration surnaturelle n'était pas moins la première condition, et le principe même, de toute découverte. Grâce aux derniers progrès, on peut déjà entrevoir pour la critique conjecturale un avenir meilleur, où le hasard et le mystère auront moins de part, et où un savoir exact jouera le principal rôle. Elle y arrivera sûrement et sans peine, une fois que la science des variantes, enfin constituée, sera devenue pour elle le point d'appui solide qui lui a manqué jusqu'ici.

Le genre I (confusions de lettres) est, de beaucoup, le mieux connu des trois que nous avons mis à part. L'excellente *Commentatio palæographica,* de Bast, indique les fautes les plus fréquentes, parmi celles dont l'histoire de l'écriture rend un compte suffisant. Celles qui proviennent de la prononciation se réduisent, en somme, à un assez petit nombre, et peuvent être considérées comme connues. Les lapsus proprement dits n'ont pas été assez étudiés. Il faudrait recueillir et classer les plus remarquables, au moins, de ceux qu'on trouve dans les manuscrits. On tâcherait ensuite de découvrir les lois suivant lesquelles ils se produisent. A vrai dire, la science des lapsus est encore à faire. Heureusement, il en est peu qu'une pénétration ordinaire ne réussisse à reconnaître sur-le-champ.

La science des gloses est encore peu avancée. Il faudrait recueillir toutes les variantes de cette espèce, et les joindre à celles qui se trouvent déjà, en grand nombre, réunies chez les anciens lexicographes. C'est surtout dans les manuscrits de poëtes qu'elles se rencontrent : une fois cette collection faite, le mètre indiquerait souvent avec certitude le mot dont la glose a pris la place, entre tous ceux auxquels elle sert ordinairement d'explication.

Une science des substitutions arbitraires est probablement impossible. Ce cas est, d'ailleurs, de beaucoup le plus rare, pour ce qui regarde la grande majorité des acteurs.

En résumé, on le voit, la méthode conjecturale n'est pas encore en possession de tous ses moyens d'enquête. Il lui manque certains instruments, à défaut desquels beaucoup de ses opérations ne sauraient arriver à la précision désirable. D'ailleurs, à la supposer même pourvue de ce qui lui fait défaut aujourd'hui, elle aura toujours ses desiderata; il restera toujours des altérations auxquelles elle ne saura pas remédier. Dans tous les cas, du moins, elle procédera assez régulièrement pour aboutir à des résultats vraiment scientifiques. Là même où elle ne saura pas guérir le mal, elle pourra, le plus souvent, en dire avec précision et la source et la nature, ce qui a déjà son prix pour l'exacte connaissance des textes.

En tête d'un petit écrit de Godefroid Hermann, ces mêmes *Emendationes Coluthi*, qui nous ont été si utiles, se trouve une préface qui est devenue célèbre parmi les philologues d'Allemagne. C'est une comparaison assez piquante de la critique conjecturale, que l'auteur appelle un jeu (*conjectandi lusus*), avec la médecine, qu'on définissait dans ce temps-là « l'art de guérir ». Si l'on y fait la part du badinage, et des exagérations inséparables d'une plaisanterie un peu prolongée, ce morceau fait bien voir ce qu'était alors la critique des textes, aux yeux de ceux mêmes qui s'y montraient le plus habiles; il permet de mesurer le progrès accompli, depuis une cinquantaine d'années, dans cet ordre d'études.

« Les critiques, dit Hermann, ont beaucoup de ressemblance avec les médecins : ou plutôt, la seule différence entre eux consiste en ce que les uns s'occupent des textes, et les autres, des corps. Les médecins ont besoin de savoir distinguer les maladies, c'est l'objet de la science qu'ils appellent Séméiotique; de connaître les choses qui leur sont nécessaires pour guérir, c'est la Matière médicale; de s'entendre à composer les médicaments, c'est la Pharmaceutique; d'être habiles à soigner les malades, c'est ce qu'ils nomment Thérapeutique. De même, le critique doit connaître les diverses espèces d'altérations, et leurs causes. Il doit savoir quels sont les remèdes, et où il faut les aller chercher. Il doit être capable d'en proportionner les doses. Il faut qu'il sache, enfin, quelle méthode il convient de suivre dans le traitement. On voit des médecins toujours prêts à brûler, à couper; d'autres, au contraire, qui ont toujours peur, et perdent la tête devant la moindre indisposition. De même, on rencontre des critiques dont les mains brutales n'épargnent pas même les endroits intacts, tandis que d'autres osent à peine poser un doigt tremblant sur les parties malades. Il est rare que les médecins guérissent radicalement; il arrive qu'ils tuent ou, comme ils disent, que l'art reçoit une victime en tribut. De même, un critique qui ait restitué complétement le texte d'un écrivain, pour peu que ce texte ait plus d'une page, cet homme-là est encore à trouver : mais on en a vu exposer en public, tout fiers de leur talent, de volumineux cadavres d'auteurs égorgés par eux. Tel médecin, présumant qu'une drogue, entre cent, ne peut manquer d'être efficace, mêle dans ses potions toute espèce d'herbes, de racines, d'écorces, de métaux; d'autres, faute d'études ou d'imagination, débitent des panacées, et tirent d'un seul bocal des remèdes pour tous les maux. . . . . De même certains critiques, pour mieux extirper les fautes, emploient un antidote fait de cent ingrédients; d'autres, au contraire, prônent une recette unique, universelle : soit la transposition des mots, soit l'élimination des gloses, soit la thériaque souveraine de la paléographie, soit tout autre remède qui leur a réussi une fois. . . . . Que sais-je encore? Il a paru naguère des médecins, à qui une dose infinitésimale suffit pour venir à bout des plus graves maladies. Nous avons aussi des critiques homœopathes, qui se vantent d'avoir tiré d'affaire un auteur, quand ils ont rétabli dans son texte ξόν pour σόν, si c'est un Attique, σδ pour ζ, si c'est un Éolien, ou s'ils en ont banni quelques prétendus solécismes, à l'affût desquels on les voit toujours, comme des chats guettant des souris. »

Ce que Hermann dit de la médecine, était-il vrai en 1828? a-t-il cessé de l'être aujourd'hui? A ces deux questions, ce n'est pas nous qui pouvons essayer de répondre. En ce qui regarde la philologie, le passage qui vient d'être cité donne assurément une idée juste de

ce qu'elle était au temps de Hermann ; mais si l'on considère ce qu'elle est aujourd'hui, le portrait ne paraîtra plus aussi ressemblant. Peut-être la philologie critique n'est-elle encore qu'un art, mais elle aspire à prendre rang parmi les sciences; et c'est vers ce but qu'elle paraît diriger de plus en plus tous ses efforts. La science des fautes, constituée sur une base solide, ce qu'on peut appeler, pour continuer la comparaison de Hermann, « la pathologie des textes », voilà ce qu'elle doit tendre à devenir, voilà, selon toute apparence, comment quelque jour on la définira. D'ici là, il lui reste bien des hasards à courir, bien des fautes à commettre. Longtemps encore, le meilleur critique sera celui qui aura le plus de sagacité ; un jour viendra sans doute, où ce sera celui qui aura le plus de science.

Éd. Tournier.

— On joue au Théâtre-Français un acte en vers, de M. Eugène Manuel, professeur au lycée Bonaparte. M. Manuel est, on le sait, un poëte d'une rare distinction, couronné par l'Académie française pour un volume de poésies d'un charme pénétrant. Il est aussi l'auteur d'une savante édition de J.-B. Rousseau.

Cette petite pièce a produit une assez vive sensation, et l'on s'en occupe dans les salons comme dans les journaux.

— La librairie Didier annonce la publication d'*Études de littérature*, par M. Albert de Broglie, de l'Académie française, et d'un volume sur *les Moralistes du* XVI*e siècle*, par M. A. Desjardins.

Souscription Hegel

On lit dans le *Journal des Débats :*

La Société philosophique de Berlin, qui compte dans son sein un homme bien connu en France par ses travaux, M. Michelet (de Berlin), a pris l'initiative d'une souscription pour élever un monument à Hegel. Hegel reste encore, malgré ce que son œuvre eut de hasardeux et d'inachevé, le premier penseur du XIX*e* siècle. Sa conception de l'univers fut la plus large et la plus haute ; elle a donné la paix et des motifs suffisants de vertu à une foule d'âmes, en développant leur sympathie pour tout ce qui est et tout ce qui peut être. On peut comparer son œuvre à un grand modèle de cathédrale en bois, qu'on tâchera plus tard de construire en pierre. Les lignes générales sont admirables ; mais certaines parties ne seront peut-être jamais réalisées. En fait d'indications provisoires, c'est encore ce que nous avons de meilleur et de plus grand.

En politique, Hegel fut de cette école dont le sort est d'avoir éternellement raison (et, ce semble, d'être éternellement battue), qui veut tenir compte à la fois des nécessités contradictoires inhérentes à la nature des choses. Il fournit des arguments à la démocratie et au droit divin ; des royalistes et des républicains sortirent de lui. Il fut, en tout cas, le seul Allemand qui ait jamais compris la Révolution française. Sa vaste tête, où tout était à l'aise, embrassait les manifestations les plus opposées de l'esprit, ne cherchait pas à les concilier, s'intéressait à leur guerre, les légitimait tour à tour. On peut appliquer à sa philosophie ce beau vers de Virgile :

Pandentemque sinus et tota veste vocantem
Cœruleum in gremium latebrosaque flumina victos.

Si Hegel vivait encore, plusieurs faits de notre plus récente histoire lui auraient peut-être suggéré cette formule : « Le Français, dans une œuvre, voit moins l'œuvre en elle-même que la manifestation à laquelle cette œuvre sert de prétexte. » Nous craignons que cette tendance ne nuise un peu chez nous à la statue que les philosophes de Berlin veulent élever à leur illustre maître. Que manifesteront, en effet, ceux qui souscriront à ce monument ? Ils ne manifesteront rien du tout, si ce n'est leur estime ou leur admiration pour un penseur éminent. Ils ne feront acte d'adhésion ni à un parti philosophique, ni à un programme politique ; ils témoigneront simplement qu'ils veulent honorer l'humanité dans un des grands esprits qui ont le mieux montré à quelle hauteur elle peut s'élever. L'initiative de la Société de Berlin est dégagée de toute attache officielle. Le gouvernement n'y est absolument pour rien ; loin de là : une des raisons qui font désirer aux auteurs de la souscription une participation internationale à leur œuvre est l'opposition haineuse que témoigne, selon eux, le gouvernement prussien contre la philosophie spéculative.

M. Paul Janet a déjà ouvert la souscription pour le monument de Hegel, dans les bureaux de la *Revue des cours littéraires*, 17, rue de l'École-de-Médecine. Nous invitons les personnes qui veulent y contribuer, à envoyer leurs cotisations à cette adresse.

H. Taine, E. Renan.

DEUXIÈME LISTE.

Report	115 fr.
MM. Taine	10
Renan	10
Ch. Bénard, professeur de philosophie.	20
Mézières, professeur à la Sorbonne	10
Hillebrand, professeur à la Faculté de Douai	5
Joseph Fabre, professeur de philosophie	2
Total	172 fr.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 10 5 FÉVRIER 1870

Paris, 4 février 1870.

C'est pour le 13 février, à deux heures, que l'on annonce l'inauguration des grandes *Réunions publiques du dimanche* (anciennes réunions publiques du théâtre du Prince impérial). Elles se tiendront, comme nous l'avons dit, au Cirque des Champs-Élysées. L'orateur de la première séance sera M. Jules Favre, qui traitera des *Devoirs civiques*. On dit que M. Jules Simon sera l'orateur de la deuxième; il traitera de la *Peine de mort*; dans la troisième séance, celle du 27 février, M. Coquerel traitera de l'*Étroitesse d'esprit de la société actuelle*.

Les autres orateurs seront MM. Saint-Marc Girardin, Pelletan, Legouvé, Albert de Broglie, Laboulaye, de Pressensé, Augustin Cochin, Crémieux. On voit que ces réunions promettent de n'avoir pas moins d'éclat que celles de l'an dernier.

— Les conférences de la salle Saint-André, cité d'Antin (les mardis et les jeudis à huit heures et demie), s'ouvriront, le 8 février, par une causerie de M. Laboulaye sur *les Conférences en Angleterre et en Amérique*. Le 10 février, M. Coquerel parlera de *Smyrne* et d'*Ephèse*, d'après les souvenirs qu'il rapporte d'un voyage récent. (Prix d'entrée : 1 franc.)

— A l'Académie française, M. de Pongerville et M. le duc de Broglie ne venaient, par rang d'âge, qu'en deuxième et troisième ligne. Le plus âgé des immortels est M. le général de Ségur, l'historien de la campagne de Russie, qui a quatre-vingt-dix ans. Après lui viennent maintenant M. Lebrun (84 ans) et M. Guizot (83 ans). Les septuagénaires sont MM. Villemain, Patin, Mignet, Thiers, de Rémusat et Dufaure. Le plus jeune est et restera sans doute encore quelque temps M. Prévost-Paradol, qui n'a guère que 40 ans.

Le membre le plus ancien de l'illustre compagnie est M. Villemain, élu en 1821 ; il pourra l'année prochaine célébrer sa *cinquantaine* académique, la *noce d'or*, comme disent les Allemands. M. Lebrun a de même été élu sous la Restauration; le général de Ségur l'a été en 1830. M. Guizot n'est entré à l'Académie qu'en 1836, trois ans après M. Thiers.

— Nous remarquons parmi les livres nouveaux appartenant au genre romanesque les *Contes algériens*, par Pierre Cœur. L'auteur, qui a beaucoup habité l'Algérie, la fait revivre dans ses sentiments les plus intimes et dans ses mœurs habilement observées en faisant agir sous nos yeux des héros qui sont en proie à une double passion, l'amour et la haine de race. Ces deux ressorts font éclater des sentiments tantôt tendres et tantôt violents, et font naître les péripéties les plus intéressantes. La peinture des sentiments tendres est d'une délicatesse toute féminine.

Ce volume (in-12, chez Michel-Lévy) contient trois récits : *le Chevalier Ali, la Fille du Capitaine, Fils d'Adam et filles d'Eve. Le Chevalier Ali*, dont la publication dans le journal *le Siècle* est antérieure à celle du *Fellah* de M. About, n'en est pas très-éloigné par le sujet. C'est l'histoire d'un jeune Algérien de bonne famille que son père a envoyé à l'âge de douze ans porter un message qui doit faire tomber dans un piége les soldats français. Fait prisonnier, un général a pitié de son âge et de son courage, fait de lui son fils adoptif et l'emmène à Paris. Jeune homme, il retourne en Algérie, y retrouve sa mère et sa cousine; il aimait celle-ci depuis son enfance et l'épouse à l'insu du général. Désespéré de la voir stérile, ce qui, en pays arabe, est un déshonneur pour une femme, il va en pèlerinage à la Mecque, est pris par des brigands. On ne le relâchera que quand il aura payé une rançon; mais il a beau envoyer des messages à sa femme; pas de réponse. Il languit en captivité pendant plusieurs années, au sein du désert, finit par se sauver et retrouve sa femme mariée à un autre, à un cousin fanatique et rusé, qui a intercepté les messages d'Ali et a fait croire à sa femme qu'il était mort. Dans ce second mariage, elle est devenue mère. Au comble du désespoir, Ali s'engage dans l'armée française et se fait tuer en Crimée.

Contrairement au fellah de M. About, qui épouse une Européenne, Ali, élevé à Paris, épouse une femme de sa race et, malgré son éducation française, retourne, comme par un attrait invincible, à la vie arabe. C'est peut-être plus vraisemblable.

Le troisième récit (*Fils d'Adam et filles d'Eve*) contient une situation très-dramatique. Un jeune Algérien, amoureux de sa tante, s'est fait aimer d'elle, et raconte cette aventure, par passe-temps, à quelques amis, dans un

café d'Alexandrie, sans s'apercevoir de la présence d'un autre Algérien qui se tient dans un coin en compagnie d'un jeune homme. Cet Algérien n'est autre que son oncle, et ce jeune homme la femme de son oncle, déguisée sous des habits masculins. Devant cette foudroyante révélation, le mari outragé se jette sur son neveu, et comme ce sont des Algériens, la police alexandrine les laisse s'entre-tuer sans en prendre souci.

A chaque instant des détails de mœurs très-curieux donnent à ces aventures de haine et d'amour une couleur très-orientale, non la couleur orientale inventée par nos poëtes, mais la vraie, prise sur le vif.

— Nous avons parlé dernièrement de l'ouvrage de M. l'abbé Jules Loyson sur l'*Assemblée du clergé de France en* 1682, ouvrage qui réfutait des assertions de M. Gérin, juge au tribunal de la Seine. Celui-ci vient de publier une brochure intitulée : *Une nouvelle apologie du gallicanisme, réponse à M. l'abbé Loyson.*

L'ouvrage de M. d'Haussonville sur l'*Église romaine et le premier Empire* vient de se terminer par le tome cinquième et dernier (in-8°, 7 fr. 50, Michel Lévy). En même temps paraît un nouveau volume sur le *Catholicisme et la religion de l'avenir*, par M. Laurent, savant professeur de l'université de Gand, connu déjà par d'importantes études sur l'histoire du catholicisme (in-8°, 7 fr. 50, Librairie internationale). La librairie Cherbuliez publie un exposé historique des dissentiments qui se sont produits au sein du protestantisme français, sous ce titre : *Le protestantisme libéral d'aujourd'hui* (in-18, 1 fr. 50). M. Alfred Desmasures raconte l'*Histoire de la Révolution dans l'Aisne* (in-8°, 4 fr., Décembre-Alonnier). Enfin M. Leplay, sénateur, fait paraître une étude sur l'*Organisation du travail* (in-18, 2 fr., Dentu).

CERCLE DE LA LIBRAIRIE

(RÉUNION PUBLIQUE)

DISCOURS DE M. JULES SIMON

(de l'Institut)

La liberté de la librairie (1)

..... Tel commerce s'adresse à une consommation limitée; tel autre à une consommation illimitée ou susceptible d'un accroissement considérable, qui ne peut être déterminé à l'avance. Par exemple, le commerce de la boulangerie est limité par le nombre des estomacs. Un homme mange une certaine quantité de pain, mais il a beau devenir millionnaire, il n'en saurait manger le double. Vingt mille hommes mangent un certain nombre de kilogrammes de pain ; à moins que vous ne supposiez une population de meurt-de-faim, la consommation n'augmentera pas dans une localité donnée. Le commerce de la librairie, c'est tout le contraire. Tous les jours, grâce à Dieu, grâce aux efforts de l'État, grâce aux efforts des honnêtes gens qui usent de l'initiative privée pour travailler à la diffusion des lumières, les hommes qui savent lire deviennent plus nombreux en France.

Nous avons encore besoin de faire de grands efforts dans ce pays; le nombre des Français illettrés est encore considérable. Dans les statistiques, on compte comme sachant lire tous ceux qui, avec beaucoup de peine, lisent une page imprimée, ou épèleront une lettre qu'on leur aura adressée. Or, le véritable lecteur est celui qui lit passionnément, qui a le goût, l'amour de la lecture. C'est vous qui donnerez l'amour de la lecture; et vous, et nous autres, de l'Association philotechnique, et tous ceux qui nous ressemblent, nous répandrons l'amour des livres. Je dis donc que dans votre genre de commerce vous avez encore des conquêtes à faire, et que votre industrie ne ressemble en rien à celles dont la vente est limitée, comme la boulangerie dont je parlais tout à l'heure. Je n'ai pas pris la boucherie comme point de comparaison, parce que pour la boucherie c'est autre chose. Les estomacs anglais mangent plus de viande que les estomacs français, et je voudrais, je l'avoue, qu'on s'habituât en France à manger de la viande comme en Angleterre, et à se faire des muscles et des nerfs, et qu'on fît de l'homme physique quelque chose de vaillant et de puissant. Mais je l'avoue, ce que je demande avant la richesse du sang, c'est la puissance intellectuelle, c'est la puissance de penser et de vouloir. Cette puissance de penser et de vouloir, il faut qu'elle aille en croissant tous les jours, et nous pouvons y contribuer beaucoup, vous et moi; moi, je veux dire les gens de lettres, en écrivant de bons livres, et vous, les libraires, en les répandant et en les faisant aller partout.

Eh bien! quand on fait un bon livre, on a la chance d'appeler beaucoup d'esprits à la puissance de la vie de l'intelligence, et quand on répand ce bon livre, on a la chance d'appeler aussi beaucoup d'esprits à la liberté intellectuelle. Je crois même qu'une nouvelle maison de librairie ajoutée à une autre ne diminue pas le capital de la première, parce que ce qui fait acheter des livres, c'est qu'on en a déjà lu.

L'homme qui n'a jamais eu de plaisir en lisant n'achète pas de livres, mais celui qui un jour a eu du plaisir à lire, achète un livre le lendemain. Par conséquent, vous ne pouvez craindre la concurrence. Quiconque répand un bon livre profite à votre maison. Vous ne devez pas dire : J'ai un concurrent dans mon commerce, vous devez dire : J'ai un auxiliaire. J'appelle la librairie un commerce, vous acceptez ce titre, vous l'aimez, vous savez que c'est une très-grande chose que le commerce, parce que c'est le lien le plus fort qui existe entre les

(1) Nos lecteurs savent que dans la législation actuelle nul ne peut devenir libraire sans obtenir un brevet du ministre de l'intérieur.

Voyez d'autres discours de M. Jules Simon : sur *les Bibliothèques populaires* dans notre deuxième année, page 174, et dans la troisième, page 490 ; sur le *Travail des enfants dans les manufactures*, dans la quatrième, page 577 ; sur l'*Influence morale du logement sur l'ouvrier*, dans la cinquième, page 778 ; sur le *Devoir* et la *Famille*, dans la sixième, pages 178 et 295.

hommes. Mais, en même temps que je vous appelle un commerce, je vous regarde comme de véritables instituteurs, et comme de véritables professeurs,—je ne parle pas de ceux d'entre vous qui auraient le malheur de devenir jamais les propagateurs de livres malfaisants, de même que si je parlais devant une assemblée de pharmaciens, je serais convaincu que je ne parle pas devant des empoisonneurs publics;—je suis certain que les honnêtes gens qui m'entourent et qui veulent faire le commerce de la librairie sont destinés à vendre des livres que les pères de famille peuvent tenir dans leurs mains sans rougir.

Il arrivera peut-être que dans quelques bourgades, dans quelques pays arriérés, l'épicier fera concurrence au libraire, mais remarquez que rien n'empêchera de cumuler le commerce du libraire avec un autre, et que de même que l'épicier pourra ajouter la librairie à son commerce, le libraire pourra ajouter tout ce qu'il voudra au sien.

Dans les grandes villes on sera surtout libraire, mais, en honnêtes gens, vous vous préoccupez des plus humbles de la profession et de ceux qui vivront dans les recoins de la province. Eh bien! là ils pourront exercer plusieurs commerces, cela se fait même aujourd'hui; je ne l'ai pas vu en France où le commerce de la librairie est si limité, mais je l'ai vu en Angleterre. On y va souvent acheter chez l'épicier un journal en même temps qu'une chandelle. A Londres même, dans toutes les boutiques d'épicerie, il y a des journaux, des publications populaires. A Bristol, où j'ai demeuré quelque temps, toutes les boutiques ont un emplacement réservé où l'on trouve des livres, et cela profite à l'esprit humain. Ici, au contraire, en France, permettez-moi de vous citer une petite localité de ma province, — c'est une ville, ce n'est pas un bourg, — où j'ai toutes mes affections et ma famille. Eh bien! dans cette ville, il y a depuis quelque temps un pharmacien,—c'est un grand progrès,—mais il n'y a pas de libraire, et quand on veut avoir un livre, il faut écrire à Saint-Brieuc. C'est là une situation qui empêche la diffusion des lumières. Je conclus donc que l'intérêt des libraires ne serait pas compromis par la liberté de la librairie.

Si je prends l'intérêt de l'État, l'État pourrait avoir intérêt à empêcher la diffusion des livres contraires à la politique du gouvernement ou des ouvrages contraires à la morale.

Sur le premier point, je déclare que, pour ma part, je ne crois pas aux délits de presse; je l'ai dit au Corps législatif, et je ne cherche que l'occasion de le dire parce que je ne crois absolument pas aux délits de presse. Je les nie de la façon la plus complète.

Il y a eu un temps où les plus grands délits étaient les délits de la pensée, et il y avait une institution publique créée tout exprès pour les rechercher et les punir. Cela s'appelait l'Inquisition. Eh bien! dans ce temps-là, comment appelait-on les délits de la pensée? on les appelait des *nouveautés*. — Nouveauté, hérésie, libertinage, crime, c'était la même chose; mais je retiens le mot de nouveauté. Une nouveauté! c'est le grand délit de la pensée. Quelle différence y a-t-il entre ceux qui croient qu'il y a des délits de pensée et ceux qui ne veulent pas que l'humanité progresse? Mais pour soutenir que l'humanité ne doit pas avancer, il faudrait dire que nous sommes dans la civilisation la plus brillante, et que l'humanité n'a rien à modifier à son état actuel! Vous ne l'oseriez pas, non! mais dussiez-vous l'oser, je vous dirais : Regardez en arrière; les hommes du XIVe, du XVe siècle, pouvaient en dire autant, et pourtant vous les appelez des barbares; vous dites que nous sommes la civilisation et qu'ils étaient la barbarie.

Si nous sommes dévoués au progrès, nous devons croire qu'il n'y a pas de délit de la pensée; car, sachez-le bien, toute découverte a commencé par être une nouveauté, un crime pour les gens qui croient qu'il y a des délits de la pensée. Et moi, je dis que parmi les découvertes, il y en a peut-être quelques-unes qui sont dangereuses, mais il y en a un grand nombre qui sont l'avenir de l'espèce humaine, et c'est une chose douloureuse que de voir dans l'histoire toutes les forces de la civilisation, toutes les forces humaines occupées à rendre l'esprit humain imbécile, à l'empêcher de devenir maître de lui-même, et de s'éclairer. Non, c'est un attentat à la nature de l'homme et à l'avenir de l'humanité!

Reste la question des mœurs. Eh bien! messieurs, je ne fais pas la moindre difficulté de reconnaître qu'il faut respecter les mœurs. En même temps que je demandais, il y a deux ans, la suppression de la commission de colportage dont j'ai l'honneur d'être l'ennemi acharné, je me plaignais de voir étaler aux vitrines de toutes les boutiques des boulevards des photographies indécentes qui forcent nos femmes et nos filles à ne pas passer devant ces boutiques. Mais est-ce que ces exhibitions indécentes ont rien de commun avec la noble profession de libraire? C'est comme si j'avais confondu tout à l'heure les pharmaciens avec les vendeurs de poison. Non, la protection des mœurs est tout autre chose que ce que nous devons examiner ici. Que ceux à qui cela peut plaire aient de ces abominables gravures, mais qu'on ne les expose pas dans les vitrines de façon à nuire à la liberté de locomotion de ceux qui se respectent! Je mets donc de côté tout cela, et je dis que quand la police fait exactement ce pour quoi elle existe, quand elle est l'auxiliaire de la liberté et de la décence, elle est digne de tous les respects, et les honnêtes gens doivent l'entourer de considération. Mais il n'y a rien de commun entre cette intervention en faveur des mœurs, et cette espèce d'attentat qui consiste à gêner l'expression de la pensée et à la réduire à n'avancer qu'en bravant les procès et la proscription.

Non, il y a d'un côté la tyrannie, et de l'autre le bon ordre, tel qu'il doit être installé dans une société bien organisée.

Je dis donc que personne n'est intéressé au maintien des brevets, que les détenteurs des brevets ne perdront rien en les voyant supprimer, et que l'État ne perdra rien en les supprimant. Et je n'ai pas besoin de grands efforts pour le prouver, puisque le gouvernement actuel lui-même nous a offert la liberté de la librairie. Il faut bien que je le dise, M. Rouher l'offrait, c'est le Corps législatif qui n'en a pas voulu. Il faut espérer qu'à présent il l'acceptera. Certainement il l'acceptera l'année prochaine.

Maintenant, il faut se demander ce qu'on pourra y gagner. Je crois que la liberté y gagnera quelque chose, et la librairie aussi. Voici ce que la librairie y gagnera : les brevets que l'on obtient, on peut les perdre. Le brevet de libraire peut être retiré si l'on a subi une condamnation. Je ne peux vous exprimer l'horreur que m'inspirent ces sortes de pénalités qui ne sont pas écrites dans le Code pénal, et qui résultent de quelques dispositions inattendues.

Pour certains, un brevet de libraire n'est pas une fortune, mais pour d'autres, c'en est peut-être une très-grande. Eh bien ! il suffit d'une légère condamnation pour mettre un libraire à la merci du pouvoir exécutif, de sorte qu'une amende minime peut être suivie d'une pénalité excessive.

Là où la justice rencontre un auteur responsable, le libraire qui met son livre en vente ne devrait pas être poursuivi. Je trouve, pour ma part, absurde qu'il y ait trois criminels pour une seule phrase. En Belgique, où l'on sait ce que c'est que maintenir l'ordre, il n'y a jamais qu'un criminel. Par exemple, j'écris une phrase qui est coupable, — notez bien que je me moque de moi-même, car je ne crois pas qu'il y ait des phrases coupables, — et puis je m'en vais trouver un éditeur, et je lui dis : « Voulez-vous publier mon livre? » L'éditeur ne s'aperçoit pas que la phrase est criminelle, et puis il ne comprend pas toujours le livre. Il imprime toutes sortes de livres ; si instruit qu'il soit, il ne peut savoir toutes les sciences. Il a chez lui des livres qui traitent des matières les plus ardues, des livres d'analyse géométrique, de Bertrand (de l'Institut) par exemple : comment voulez-vous qu'il puisse juger toujours en connaissance de cause? C'est impossible. Un grand éditeur ne peut pas évidemment savoir quels sont les crimes qui sont emmagasinés dans son sous-sol.

On ne se contente pas de cette responsabilité, on a encore celle de l'imprimeur. En Belgique, c'est l'auteur seul qui est responsable. S'il ne se nomme pas, la loi s'est dit : Il nous faut un criminel; alors elle prend l'éditeur ; s'il n'y a pas d'éditeur, alors seulement elle prend l'imprimeur, et c'est très-juste, l'imprimeur qui imprime un livre anonyme sait qu'il va encourir une responsabilité, l'éditeur le sait aussi ; la loi exige un nom, mais une fois que le nom est donné, il est absurde de rendre tout le monde responsable.

Cependant il en est ainsi chez nous ; les éditeurs répondent de livres dont ils ne peuvent avoir connaissance, et une fois condamnés, malgré l'innocence la plus absolue, ils peuvent être ruinés. Je dis que cette situation n'est ni sûre ni honorable, et il est odieux que le premier de tous les commerces soit traité comme le commerce de trois-six, à qui on a fait une situation exceptionnelle et dont on peut fermer les établissements par mesure arbitraire, tandis que vous, vous êtes avec nous, gens de lettres, des fabricants de santé intellectuelle quand vous êtes des honnêtes gens. Vous avez droit à avoir la sécurité qui vous appartient. Je m'élève donc contre un pareil régime et je dis que les libraires gagneront à voir supprimer les brevets.

Mais, derrière les libraires, il y a autre chose. Ici, à Paris, la moitié de ceux qui vendent des livres ne sont que des *permissionnaires*. Et pourquoi y a-t-il des permissionnaires? Parce qu'on peut leur ôter la permission sans jugement. Voilà donc un homme qui obtient la permission de faire un commerce et qui peut un matin en être privé; cet homme-là, il ne peut souscrire des engagements, parce qu'il a toujours derrière lui la volonté arbitraire de l'autorité, qui peut, à un moment donné, lui ôter la possibilité de les tenir. La suppression des brevets sera évidemment un grand avantage pour les permissionnaires.

Maintenant, messieurs, permettez-moi de dire quelques mots comme homme de lettres. — Je ne suis pas le seul homme de lettres de la réunion, mais puisque je suis membre de l'Institut, après avoir été président de la Société des gens de lettres, je puis parler au nom des lettres officielles. Je ne m'en vanterai pas, parce que ce qui est officiel ne me séduit pas grandement. Le progrès des lettres, messieurs, ne peut s'effectuer que par la diffusion des livres, et quand je dis le progrès des lettres, c'est le progrès de l'humanité que je devrais dire. Ce n'est pas en creusant des canaux, ce n'est pas en traçant des rues, ce n'est pas en bâtissant des maisons, ce n'est pas en construisant des machines, qu'on fait avancer l'humanité, c'est en cultivant la pensée humaine, c'est en donnant de la force à l'esprit humain, et par conséquent tout ce qui aide à la diffusion des livres contribue aux progrès de l'humanité. Et la demande que vous faites de la liberté de la librairie sera sympathique, n'en doutez pas, à tous ceux qui exercent la profession d'homme de lettres. Nos intérêts sont les mêmes. Nous passons notre vie, entre éditeurs et hommes de lettres, à nous faire des procès et à nous susciter des difficultés les uns aux autres. Je ne vous le cache pas, j'ai vécu dans l'intimité de beaucoup de libraires, et ils m'ont tous dit des hommes de lettres un mal énorme, et j'ai entendu bien souvent aussi les hommes de lettres traiter les libraires de la même façon. Cela vous est bien égal. Vous voilà une réunion de libraires, vous appelez un ami à vous présider, et cet ami, qui est-ce? un homme de lettres. Eh bien ! c'est pour moi un plaisir et un bonheur de pouvoir dire au

milieu de vous que toutes les fois que nous nous chicanons et que nous faisons semblant d'être les uns contre les autres, ce sont de misérables intérêts de détail qui nous divisent, et que le grand intérêt des uns et des autres nous est parfaitement commun, et que cet intérêt-là, ce n'est pas seulement l'intérêt de nos professions, mais l'intérêt de la civilisation tout entière.

JULES SIMON.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE

M. CH. GIDEL

Les gens de province au XVIIe siècle

Les Parisiens du XVIIe siècle se sont souvent moqués des gens de la province. Boileau, La Bruyère, Chapelle, Bachaumont et madame de Sévigné leur ont prêté toutes sortes de *charités*, comme on disait alors. On n'oubliera jamais les plaisanteries de Molière sur les Précieuses, sur la comtesse d'Escarbagnas, sur M. de Pourceaugnac. Qui ne se souvient encore de ce pauvre homme, de ses tribulations dans Paris, des poursuites qui l'y assaillirent à son arrivée et l'en chassèrent enfin ? Ces jeux de l'imagination de Molière seront éternels; c'est tache d'huile sur le nom limousin, et même aujourd'hui, dans notre temps qui se dit au-dessus de tous les préjugés, il ne faut pas un médiocre courage pour avouer, sans rougir avec un léger embarras, que l'on est de Limoges.

Eh! quoi, les Parisiens du XVIIe siècle étaient-ils donc les plus méchants des hommes, et avaient-ils inventé ce genre de railleries dont ils blessaient en riant les gens de la province ? mon Dieu! non. Ne les faisons pas plus noirs qu'ils n'étaient. Ils usaient des priviléges que se sont toujours arrogés les grandes villes sur les petites, les capitales sur la banlieue.

Les capitales ont bien quelque droit de se regarder avec complaisance, et de sourire de pitié quand elles voient autour d'elles tant d'empressement à les louer, à les visiter, à les imiter. Leur activité, leur richesse, l'éclat de leurs édifices, la variété des plaisirs qu'elles offrent en foule, le nombre et le mérite des talents qui s'y montrent comme sur la scène la plus favorable et la plus enviée, le séjour des princes, le siége des grands corps politiques, tout, jusqu'aux folies qu'elles se permettent, jusqu'aux fantaisies capricieuses qu'elles se passent, tout en fait une sorte de pays à part, dont les habitants prennent sans peine l'habitude de se croire supérieurs au reste des humains qui vivent dans de chétives bourgades, ou plutôt y végètent. C'était le mot de Gresset :

On ne vit qu'à Paris, on végète en province.

Sentez-vous tout le mépris dont ce vers est plein? A vrai dire, Paris vaut mieux que Draguignan ou Quimper.

Le Parisien, fort aimable d'ailleurs et presque toujours d'origine provinciale, se pare de son titre comme d'un brevet authentique et reconnu d'esprit, de bonne grâce, de bon goût et de bon sens. Il trace une zone, moins large que l'enceinte de ses murs, depuis l'annexion surtout; il part d'un point fixe et s'arrête à un autre point non moins fixe, puis il dit : « Ce sont là les colonnes d'Hercule. Heureuses qualités de l'esprit, amabilité du caractère, finesse, enjouement, vous n'irez pas plus loin. Les bornes sont posées. Au delà c'est le pays de l'ennui, de la balourdise, de la sottise ; c'est la patrie des petits travers, des petits hommes, des grands ridicules et des sottes persécutions. Vous connaissez ces deux bouts du monde, ces deux pôles opposés où la vie se glace et s'arrête; la province n'est ni plus ni moins éloignée du soleil ; le cœur s'y refroidit, l'intelligence s'y endort, et dans ce pénible et lourd sommeil elle n'a plus que de vains songes, ou n'enfante plus que de tristes chimères. »

Voilà ce que veut dire ce vers de Gresset. Ce qu'il y a de pire, c'est qu'il est à moitié vrai, et que le poëte qui l'a conçu le justifia de la façon la plus plaisante par sa propre expérience ; à moins qu'il n'ait fait que fournir au moraliste un exemple nouveau de la prévention favorable où vivent pour eux-mêmes les habitants des capitales.

Gresset était un Parisien né dans Amiens, en Picardie; il en était venu comme Petit-Jean de Racine, non pas pour être Suisse, mais Jésuite. Les belles qualités de son esprit s'étaient développées dans le Collége de la Compagnie et sous l'influence de la société parisienne. Bel esprit mondain, il avait fait des comédies, plus estimables que ne l'a dit Voltaire, et son poëme de *Vert-Vert* avait répandu partout sa réputation. L'agrément, la fraîcheur, la vivacité des vers, des détails piquants, du naturel, de la grâce, de la simplicité avaient fait oublier son origine picarde. Membre de l'Académie française, il s'en souvenait moins que personne, comme on le voit par ce vers célèbre. Mais voilà qu'il quitte Paris et retourne dans sa ville natale. Sa réputation n'y avait rien perdu. On lui croyait encore autant de mérite qu'au collége de Clermont dans la rue Saint-Jacques. Les académiciens, en quête d'un homme d'esprit pour une occasion solennelle, l'arrachèrent un jour à sa retraite et le chargèrent de présider une de leurs assemblées publiques. Il vint; il parut au milieu d'une attente universelle. Vous avez vu dans des rencontres semblables l'attitude de tout un auditoire. On est prévenu : l'orateur a pris enseigne de bel-esprit, il en a la renommée et l'on compte sur lui. On s'arrange, on se dispose à jouir des beaux traits que sa finesse prépare ; on les devine. Avant qu'il ait parlé, on les savoure longuement à l'avance ; tel un gourmet en face d'un bon vin qui lui rit dans la coupe, dont la couleur lui promet une douce volupté, dont enfin, comme dit Sosie, bien avant le goût les yeux se contentent. Gresset parle, on l'entend ; grand Dieu ! rien ne vient de ce qu'on espérait. Nulle flamme, nulle malice ; rien de petillant et de vif. On en croit à peine ses oreilles; les phrases se suivent froides et pesantes; l'attention se détend, le sommeil est

là tout prêt à clore les paupières des auditeurs alanguis. Les plus éveillés cherchent le secret de cette déconvenue. Ils le trouvent sans peine. Gresset revient d'Amiens; plus de mystère! il en a subi les tristes effets. Ce n'est plus un membre de l'Académie française, c'est un Picard qui parle et l'on s'en aperçoit trop; il est resté trop longtemps dans la province: il s'y est, comment dirai-je? il s'y est *provincialisé*.

Aussi est-il bien vrai que cette ville prodigieuse et charmante qu'on appelle Paris a sur les esprits un incontestable empire. L'intelligence y est plus vivement animée à bien faire. Il sort de ses monuments, de ses souvenirs, de ses réunions d'hommes, de ses pavés, madame de Staël disait de ses ruisseaux, une sorte de vertu secrète qui féconde et vivifie. Les talents s'y achèvent. C'est là seulement qu'ils prennent le poli qui leur donne tout leur lustre. La province verse à ses enfants un suc nourricier large, abondant, plantureux; Paris leur fait prendre l'aisance, la délicatesse et le je ne sais quoi où se trouve la perfection. Sans doute, un sage vivrait mieux à l'aise bien loin de ce tourbillon qui se renouvelle et s'agite sans cesse, et, du milieu de ces agitations répétées, on jette souvent un œil d'envie sur ces coins écartés où le mouvement arrive à peine, où les jours, où les heures se multiplient par les loisirs et s'allongent sans fin. Ce n'est qu'une illusion : un artiste, un homme de talent, avide de ce bruit de l'opinion publique qui ressemble à la gloire, ne peut vivre qu'ici. C'est ici qu'il cherche la récompense de ses travaux, la consécration de son mérite. Tant qu'il n'a pas paru sur ce théâtre illustre, quelques succès qu'il ait eus ailleurs, il n'est point sûr de lui-même; ce sont vos applaudissements qu'il réclame et si vous ne les lui refusez pas, il croit en lui, il reçoit le prix envié de ses efforts.

J'ai parlé de madame de Staël, rappelez-vous ses regrets, loin de la rue du Bac. Ses ruisseaux étaient pour elle la source d'Hippocrène et de Castalie. Transportée ailleurs, retenue soit en province, soit en Suisse par l'étrange frayeur d'un colosse qui tremblait au moindre mouvement de la plume ou des lèvres d'une femme, elle se consumait de chagrin et de langueur: «Le séjour des petites villes, a-t-elle écrit dans son livre de l'*Allemagne*, (pag. 76), m'a toujours paru très-ennuyeux. L'esprit des hommes s'y rétrécit, le cœur des femmes s'y glace; on y vit tellement les uns en face des autres qu'on est oppressé par ses semblables; ce n'est plus cette opinion à distance qui vous anime et retentit de loin comme le bruit de la gloire; c'est un examen minutieux de toutes les actions de la vie, une observation de chaque détail qui rend incapable de comprendre l'ensemble de votre caractère; et plus on a d'indépendance et d'élévation, moins on peut respirer à travers tous ces petits barreaux.»

Et n'allez pas dire que ce soit là une faiblesse féminine, le désespoir et l'ennui d'un cerveau mal affermi. Voltaire reconnaissait cette différence qui sépare Paris de la province. A Paris seulement se rencontrait, suivant lui, «certaine fleur de délicatesse, d'esprit et de langage». Si J.-B. Rousseau s'en éloigne, il perd son urbanité, son goût, et, profitant de son exemple pour instruire tous les poëtes, Voltaire s'écrie :

O vous, messieurs les beaux-esprits,
Si vous voulez être chéris
Du dieu de la double montagne
Et que toujours dans vos écrits
Le dieu du goût vous accompagne,
Faites tous vos vers à Paris.

Il est vrai qu'il ajoute : « Et n'allez point en Allemagne ». Mais nous pouvons trouver l'Allemagne à nos portes. Cicéron, lui aussi, vante ce merveilleux prestige des grandes villes : «Mon ami, s'écrie-t-il, habitez, habitez Rome», c'était alors le Paris de l'Italie et du monde entier; «vivez dans cette lumière. Vous avez revu ces murs et déjà vous avez repris toute votre urbanité». Tant pour lui la grande ville est le séjour unique d'une sorte de grâce et d'élégance suprême, d'un agrément singulier auxquels ne peuvent atteindre tout l'esprit, tout le talent des provinces.

Chez les Athéniens, il en était de même. Un mot exprimait pour eux la perfection de l'esprit, c'était l'atticisme. Où pouvait se prendre ce ton exquis des manières et du langage? Dans Athènes seulement. C'était comme un don de ce ciel de l'Attique, une propriété de l'air et du sol. Jadis la Grèce avait eu maintes villes où brillaient à la fois tous les arts. Dans les îles fortunées de l'Archipel, sur les côtes de l'Ionie, les talents les plus variés s'étaient produits avec éclat. Des sculpteurs, des architectes, des poëtes avaient illustré Rhodes, Lesbos, Mitylène, Naxos et Chio. C'étaient là autant de foyers allumés par le génie des Hellènes. Mais quand Athènes eut pris le premier rang par ses grands hommes, par son patriotisme et ses chefs-d'œuvre, il n'y eut bientôt plus qu'elle dans tout le monde. Tous les yeux se tournèrent sur la ville de Périclès; de toutes parts on salua sa suprématie glorieuse. Chacun s'inclina devant son nom, on accourut chez elle pour y prendre des leçons de finesse, de sobriété, de mesure et de rare élégance. Hors de là, la raison ne sait plus s'embellir des mêmes grâces, l'éloquence s'armer de la même vigueur. A Rhodes, la parole est trop fardée, elle a trop de pompe et d'éclat; dans l'Asie Mineure, elle s'énerve en voulant se parer du faste oriental; à Colophon, la grammaire n'est point respectée : les Attiques seuls ont le nerf, la précision, la justesse, la richesse, la couleur sans enluminure, l'abondance sans prolixité, la force sans roideur.

Théophraste nous a laissé sous ce titre : *de la Rusticité*, un portrait bien fin du provincial d'alors. Quoique plusieurs détails regardent plus particulièrement les gens qui vivent en pleine campagne et labourent les champs, vous y reconnaîtrez, je pense, ce que je veux vous faire entendre. Comptez bien, en écoutant cette page, tous les petits soucis, les soins mesquins d'une vie enfermée

dans un étroit horizon ; bannissez-les comme indignes d'entrer dans le caractère athénien, et vous saurez quel avantage c'était aux yeux du moraliste, de vivre dans une grande cité. Ne négligez pas non plus de noter au passage les ridicules qui affligent encore notre province. Là-dessus je m'en fie du reste à votre malignité non moins qu'à votre pénétration. « Il semble que la rusticité n'est autre chose qu'une ignorance grossière des bienséances; on voit en effet des gens rustiques et sans réflexion, sortir un jour de médecine, et se trouver en cet état dans un lieu public parmi le monde ; ne pas faire la différence de l'odeur forte du thym ou de la marjolaine d'avec les parfums les plus délicieux; être chaussés large et grossièrement ; parler haut, et ne pouvoir se résoudre à un ton de voix modéré ; ne pas se fier à leurs amis sur les moindres affaires, pendant qu'ils s'en entretiennent avec leurs domestiques, jusques à rendre compte à leurs moindres valets de ce qui aura été dit dans une assemblée publique.... il ne leur arrive pas en toute leur vie de rien admirer, ni de paraître surpris des choses les plus extraordinaires que l'on rencontre sur les chemins; mais si c'est un bœuf, un âne, un vieux bouc, alors ils s'arrêtent et ne se lassent point de le contempler. Si quelquefois ils entrent dans leur cuisine, ils mangent avidement tout ce qu'ils y trouvent, boivent tout d'une haleine une grande tasse de vin pur; ils se cachent pour cela de leur servante, avec qui d'ailleurs ils vont au moulin et entrent dans les plus petits détails du domestique. Ils interrompent leur souper, et se lèvent pour donner une poignée d'herbe aux bêtes de charrue qu'ils ont dans leurs étables. Heurte-t-on à leur porte pendant qu'ils dînent, ils sont attentifs et curieux. Vous remarquez toujours près de leur table un gros chien de cour qu'ils appellent à eux, qu'ils empoignent par la gueule, en disant : voilà celui qui garde la place, qui prend soin de la maison et de ceux qui sont dedans. Ces gens épineux dans les payements qu'on leur fait, rebutent un grand nombre de pièces qu'ils croient légères, ou qui ne brillent pas assez à leurs yeux, et qu'on est obligé de leur changer. Ils sont occupés pendant la nuit d'une charrue, d'un sac, d'une faux, d'une corbeille, et ils rêvent à qui ils ont prêté ces ustensiles. Et lorsqu'ils marchent par la ville, combien vaut, demandent-ils aux premiers qu'ils rencontrent, le poisson salé? Les fourrures se vendent-elles bien? N'est-ce pas aujourd'hui que les jeux nous ramènent une nouvelle lune? D'autres fois, ne sachant que dire, ils vous apprennent qu'ils vont se faire raser, et qu'ils ne sortent que pour cela. Ce sont ces mêmes personnes que l'on entend chanter dans le bain, qui mettent des clous à leurs souliers, et qui, se trouvant tout portés devant la boutique d'Archias, achètent eux-mêmes des viandes salées, et les rapportent à la main en pleine rue. »

Eh bien ! ce Théophraste si habile à discerner les défauts des autres, écrivain célèbre, savant distingué, le meilleur des disciples d'Aristote, à qui ce philosophe en mourant laissait la direction de son école, cet homme qui devait continuer l'enseignement du plus grand génie qui eût paru jusqu'alors, Théophraste n'était pas d'Athènes. C'était donc un provincial. Il portait la marque de son origine. En vain il avait vécu dans la capitale un assez grand nombre d'années : il n'avait pas perdu tout à fait le ton de Lesbos d'où il sortait. En vain il parlait comme un Dieu, c'est là ce que veut dire son nom, il avait l'accent de son pays, et des oreilles populaires savaient le reconnaître. Il achetait un jour son dîner à une marchande d'herbes. « Combien cette laitue? — Tant. — C'est bien cher; je vous en donne tant. — Je n'en puis rien rabattre, étranger ! » Quelle mortification ! avoir tant de mérite, un si beau rang dans la science, une si divine parole, et s'entendre reprocher son origine provinciale par une vendeuse d'herbes ! Supposez un de nos académiciens, un des plus fins et des plus délicats qui ne soit pas né dans Paris, (il y en a qui ont cette infirmité), supposez qu'il s'entende dire : Allons donc, provincial ! par une de ces femmes qui, sur la place Maubert, crient leur marchandise, non sans accent, mais avec celui de Paris, et, d'un style moins attique que gaulois, font aux ménagères cette étrange invitation : « Embaumez-vous, madame, voilà de l'ail ! »

Ah ! l'accent, terrible chose ! marque ineffaçable de l'origine, goût du terroir difficile à cacher, impossible peut-être à détruire ! Ceci me rappelle une anecdote que j'ai lue dans les *Mémoires* de l'abbé Morellet; il y parle de l'abbé Raynal, l'auteur de l'*Histoire philosophique des Indes*, et rapporte de lui ce propos plaisant. Il était né dans la Gascogne et l'accent du Midi sonnait argentin et chantant dans sa bouche. D'abord il avait voulu prêcher, il dut y renoncer à cause de cette musique indigène qui cadençait toutes ses phrases ; et, quand il se reportait par le souvenir vers ces premiers essais, il disait : « Jé né prêchais pas mal, mais j'avais un *assent* dé tous les diables ! » Il se flattait, le pauvre homme, de l'avoir perdu.

Mais revenons dans Athènes : là, le goût est fin, l'esprit aimable; on n'y souffre rien d'excessif, rien de pompeux. On laisse aux gens du dehors le vain étalage du luxe, les couleurs éclatantes des vêtements, si chères aux provinciaux, le faste et l'ostentation de la richesse. A cet appareil orgueilleux on reconnaît sans peine un étranger. Bientôt lui-même se réforme, abandonne une à une les manières de la province, et finit par se réduire à la simplicité décente qui fait la parure des gens de goût. C'est à Lucien que nous devons ces détails. Un riche étranger, dit-il, vint un jour dans la ville, il étalait avec complaisance le luxe de ses vêtements, le nombre de ses esclaves; s'il marchait dans les rues, il faisait à lui seul un embarras; s'il entrait au bain, ses serviteurs remplissaient toute la piscine. Les Athéniens entreprirent de le corriger; ils ne pouvaient lui enjoindre de vivre autrement, dans une ville libre chacun se conduit à sa guise. Ils imaginèrent des moyens détournés

de lui faire la leçon. S'il encombrait les gymnases, les bains, les portiques, s'il foulait les Athéniens avec son escorte, un Athénien, disait à mi-voix en se rangeant : «Bons dieux! a-t-il donc peur qu'on ne l'enlève? Mais nous avons la paix, il n'est pas besoin de traîner après soi cette armée.» Il écoutait, il réfléchissait, et diminuait peu à peu son cortége. Restaient encore ses manteaux bariolés ; voici comment on les lui fit quitter pour toujours. Une fois qu'il paraissait en public tout diapré des plus voyantes couleurs : « Tiens, dit un Athénien , ah ! voici le printemps. — D'où vient ce paon? » disait un autre; et un troisième : C'est là sans doute le manteau de sa mère. » On en fit autant pour les bagues dont ses doigts étaient chargés, autant pour ses cheveux si délicatement arrangés et l'on finit par le rendre un parfait Athénien...

Avec le temps les capitales changent, la fortune des empires les transporte ailleurs, mais elles conservent toujours leur supériorité de grandes villes, et les ridicules des lieux environnants y sont toujours sensibles et toujours notés par des satiriques malicieux. Athènes est tombée depuis longtemps, c'est dans Alexandrie que les Ptolémées tiennent leur cour, et Théocrite s'y raille des provinciales comme Molière de M. de Pourceaugnac. Deux Syracusaines, Praxinoë et Gorgo, sont venues à Alexandrie pour y voir les fêtes brillantes qu'on célèbre au palais en l'honneur d'Adonis. Je passe tous les détails qui ne peignent que le caractère des femmes en général, le caquetage sans fin, les conversations sur la toilette, les compliments sur la parure, les plaintes contre les maris, le récit de leurs balourdises ou de leurs exigences trop sévères ; je ne prends que ce qui fait partie de mon sujet, les traits qui peignent la province. Voilà nos deux commères dehors. Toute la ville est en liesse. Partout des guirlandes, partout des hommes d'armes : une espèce de 15 août dans notre Paris. Et nos deux Syracusaines de se récrier à tout ce qu'elles voient. La beauté des monuments les enchante ; la vue des beaux militaires les ravit ; mais les chevaux caracolent, elles s'effrayent, se bousculent, s'esquivent, et l'une d'elles s'applaudit fort de n'avoir pas conduit son petit dans une telle bagarre. Il faut entrer au palais, la foule en assiége les abords. Ne craignez rien, elles sauront bien se frayer un chemin; elles sont pressées, étouffées, on déchire leurs voiles, elles se mettent sous la protection d'un robuste étranger, elles font tant enfin qu'elles ont franchi le seuil. C'est là que redoublent leurs exclamations, leurs cris de surprise, leurs éloges des grandes villes et des palais des princes. Leur babillage dorique ne cesse pas un instant ; elles étourdissent leurs voisins. Un assistant les reconnaît à leur prononciation pour des provinciales; il veut leur imposer silence , ah ! bien oui ! il faut voir avec quelle verve, quelle aigreur de propos elles remettent à sa place ce voisin peu courtois. Les empêcher de parler ! ne sont-elles pas de condition libre ? et, sans se soucier davantage des plaintes qu'on leur fait entendre, elles continuent leur ramage jusqu'aux premiers accords de l'orchestre. Une chanteuse entonne l'hymne d'Adonis, en y mêlant les louanges de Bérénice et de la reine Arsinoë. Par malheur, au milieu de ces délices, Gorgo se rappelle que son mari n'a pas dîné, et quand il a faim malheur à qui l'aborde; ce n'est plus un homme. Vite, il faut quitter la fête et regagner tristement le logis. » Ainsi Théocrite devançait Molière.

Rome, dès ses premières années, ne fut pas plus indulgente à la province. A peine l'âpreté italique se fut-elle un peu adoucie dans la ville de Romulus que les campagnes arriérées devinrent un objet de raillerie cher à l'élégance citadine. C'est d'abord aux dépens des municipes que la capitale voit se manifester chez elle les premiers accès de la joie comique. Les poëtes qui s'essaient aux jeux insolents du théâtre mettent tout aussitôt sur la scène les étrangers. Campaniens et Bolonais sont sacrifiés à cette fureur de ridiculiser tout ce qui n'est pas la grande ville. Autant qu'on en peut juger par des débris trop mutilés, hélas ! on raille chez ces malheureux la rudesse de leur accent, la gaucherie de leurs manières, leur esprit lourd et facile à tromper. Pomponius, Novius, Afranius, Titinius avaient gagné la faveur du public en s'en prenant aux ridicules des campagnards et aux travers des habitants des petites villes. Ainsi, l'on suppose, au titre d'une vieille Atellane, que Novius n'avait pas respecté les élections politiques des municipes. Son *Pappus præteritus* que l'on peut, dit M. Magnin (p. 316), traduire par *Cassandre éconduit*, offrait le tableau plaisant d'un candidat de province qui n'avait pas su conquérir les suffrages des électeurs et s'en allait avec la honte d'un échec. Peut-être les électeurs avaient-ils mangé son veau, bu son vin, fait ripaille à ses *rastels*, reçu son argent, et mis dans l'urne ses propres bulletins en effaçant son nom. C'étaient toujours les mêmes personnages, types grotesques, immuables, que les auteurs faisaient passer dans toutes sortes d'états et mettaient dans toute espèce de situation, types de paysans, types de bourgeois de la Campanie; c'étaient Maccus, aujourd'hui le *Pulcinella* de Naples et notre Polichinelle ; c'était le Manducus avec sa grande bouche et ses grandes dents, notre Croquemitaine, aussi redoutable aux petits Romains qu'à nos jeunes Français ; c'était Bucco, le bouffon, demi-balourd demi-railleur ; c'était cet autre vieillard Pappus qui ressemblait au vénitien Pantalon; c'était encore celui que les Osques nommaient Casnar et que nous appelons Cassandre. Plaignons ces tristes victimes de l'orgueil des Romains, et apprenons à respecter en eux une antique origine et un malheur illustre !

Nos ancêtres, les Gaulois, n'échappaient pas eux-mêmes aux railleries des auteurs comiques. Dans certains quartiers de Rome, on voyait sur des enseignes des masques gaulois qui tiraient la langue ; c'étaient peut-être ceux qu'avait offerts le théâtre à la malice des spectateurs, dans la pièce de Pomponius intitulée les *Gaulois cisalpins*. On peut se faire une idée des lazzis qu'excitaient nos mœurs, étrangères à celles de l'Italie, en se rappe-

lant le rôle grotesque que nous continuons encore à faire jouer aux Anglais sur nos petites scènes.

CH. GIDEL.

— La suite très-prochainement. —

SALLE GERSON

LANGUE ET LITTÉRATURE SANSCRITES

COURS DE M. HAUVETTE-BESNAULT

Les castes

Messieurs,

Vous savez déjà, par le programme que vous avez pu lire sur l'affiche, quel sera le double sujet de ce cours pendant le premier semestre : c'est un choix d'hymnes du *Rig-Véda* pour la leçon du lundi, et un drame, le *Mudrârâkchasa*, pour celle du jeudi.

Vous savez aussi que ces textes appartiennent par la langue et par les idées, ainsi que par leur date, non pas seulement à deux moments distincts, mais comme aux deux points extrêmes du développement de l'esprit indien. Les hymnes en effet remontent pour la plupart aux premiers temps de la littérature védique, mille ou douze cents ans pour le moins avant l'ère chrétienne ; et notre drame, selon toute apparence, est du douzième ou du treizième qui l'a suivie.

Dans l'intervalle se déroule toute l'histoire de l'Inde : l'établissement des Aryas et leurs rivalités dans le bassin du Gange ; leurs progrès et leur domination dans la Péninsule ; l'ascendant religieux et politique du bouddhisme, qui rayonne de l'Inde comme d'un centre dans les pays d'alentour, puis disparaît de celui qui l'a vu naître pour céder la place au brâhmanisme régénéré, en attendant que la conquête musulmane vienne supprimer l'indépendance nationale, refouler les âmes dans leurs souvenirs et les renfermer dans le culte du passé.

Ce passé était assez beau pour suffire à la vie de la nation et pour la sauver. Car jamais langue ou littérature, sans en excepter celle de la Grèce, n'a fourni une carrière plus longue ou plus variée.

Déjà dans l'antiquité la plus lointaine, à l'enthousiasme des premiers jours qui inspire les hymnes succède, dans une seconde période, la réflexion qui les applique aux cérémonies du culte et les coordonne. Puis, dans une troisième, l'interprétation mystique du rituel et de la parole révélée passe insensiblement des *Brâhmanas* aux *Oupanichads*, c'est-à-dire des observations de détail parfois puériles aux vues d'ensemble les plus élevées sur l'essence universelle et sur ses multiples transformations. Avec la quatrième période enfin, surgit un genre unique dans l'histoire littéraire du monde, celui des *Soûtras*, littéralement *fils* ou *cordons*, destinés à guider l'esprit en aidant la mémoire dans le dédale de la *Çrouti* ou science sacrée.

Le cycle n'en est pas encore fermé ; et déjà, dans un mètre harmonieux et souple, la langue simplifiée s'essaye à dire les légendes héroïques, sources de l'épopée, les traditions mythologiques d'où naîtront un jour les *Pourânas*, et les usages publics ou privés, érigés en lois dans la *Smriti*. La philosophie reprend en sous-œuvre toutes les doctrines, en sape ou en affermit les fondements, ou bien en propose librement de nouvelles, à la seule condition de les étayer sur le *Véda*. La grammaire, moins respectueuse, en prohibe les formes et les tours surannés ; les sciences elles-mêmes apprennent à parler un langage intelligible ; et, par contre, la poésie devenue descriptive perd en se faisant exacte sa chaleur et son élan. Cependant un souffle nouveau pénètre de gré ou de force l'esprit indien qui s'inspire du bouddhisme en le combattant. Il lui prend l'apologue à défaut de la prédication ; il lui doit peut-être la poésie gnomique qui y tient de si près, mais surtout la notion et le sentiment de la charité s'étendant à tout ce qui a vie. A une date incertaine enfin, mais avant de s'être usé à tourmenter les mots pour reproduire toujours les mêmes idées sous les mêmes images, il tire de son propre fonds ou de l'imitation étrangère, on ne sait, la poésie dramatique où Câlidâsa excelle au point de ne laisser à ses successeurs, comme l'auteur du *Mudrârâkchasa*, d'autre gloire que d'approcher de la sienne.

Vous le voyez, messieurs, le domaine de la littérature classique n'est inférieur à celui du *Véda* ni en étendue ni en variété. Mais le sol en est moins riche, la sève moins forte et les produits moins vigoureux. En outre, ceux de l'âge védique, imprégnés qu'ils sont encore, grâce au voisinage, du pays et de l'air natal, font revivre dans sa fraîcheur première toute une végétation de sons et d'idées qui a pris racine de proche en proche jusque dans nos climats.

Si j'ai refusé jusqu'ici de m'aventurer sur ce terrain, ce n'était pas seulement défiance de mes forces ; c'était aussi l'intérêt des études indiennes et celui des personnes qui ont bien voulu depuis deux ans se faire mes auditeurs assidus et affectueux. Et puis, s'il faut tout dire, je souhaitais, j'espérais un peu que notre guide et notre maître à tous ajouterait une fois ou l'autre à l'enseignement écrit la parole vivante qui l'éclaire et qui l'anime.

Mais enfin, il s'est formé ici même un public dont le jeune dévouement veut être payé de retour. J'en parlerai avec modération si je dis que les difficultés de la langue classique ont cédé vite aux efforts de quelques-uns ; que déjà ils ne sont plus étrangers même aux choses de l'Inde ; et que bientôt l'un d'eux, qui s'est fait une place si honorable dans notre petit cercle, va soumettre un premier essai à la critique des juges compétents. Il n'y avait donc pas de raison pour différer davantage à nous mettre ensemble à l'étude du *Véda*.

Tout en étudiant avec vous, messieurs, la langue des

richis ou *voyants* (c'est le nom qu'on donne aux auteurs des hymnes), je voudrais faire passer sous vos yeux les principaux textes qui se réfèrent de près ou de loin à la question des castes.

Ils ont été réunis avec infiniment de science et groupés avec non moins d'habileté ainsi que d'autres extraits de même nature, dans le premier volume des *Sanscrit texts*, par M. le chevalier John Muir, que plusieurs d'entre vous se souviennent d'avoir vu ici l'an dernier à pareille époque. M. Weber a mis en relief dans un article magistral les traits du même genre qu'il a recueillis dans les *Brâhmanas*. Lui-même il renvoie, en commençant, à un substantiel chapitre de Duncker sur le même sujet dans son *Histoire de l'Inde ancienne*. Ajoutons enfin une élégante *lecture* de Max Müller, pleine de faits et d'aperçus ingénieux. Je m'efforcerai de tirer de tous ces matériaux les lumières propres à éclairer mon sujet. Je dois me borner aujourd'hui à en tracer une esquisse rapide.

Messieurs, dans l'Inde comme partout dans l'antiquité, la civilisation repose sur le privilége; mais ici il prend des visées et il reçoit une organisation qui ne concordent nulle part aussi savamment.

La Grèce poursuit, au prix de l'esclavage, le libre épanouissement des facultés humaines; et, sans l'abolir, Rome donne au monde le droit commun en échange de la liberté. L'Inde, c'est au ciel qu'elle aspire; et si elle en allonge les voies pour l'immense majorité, elle ne le ferme du moins à personne. La foi à la simplicité et à l'harmonie de l'univers et l'impatience de la saisir pour s'y confondre, telle est la tendance qu'elle représente dans la famille des peuples Aryas : *Mokcha eva arthas*, c'est presque le mot de l'Évangile, *unum est necessarium*.

De là un idéal de la société qui n'a pas son pareil dans l'histoire. Les jouissances personnelles de ses membres la préoccupent peu. Elle ne croit pas au règne de la justice ici-bas, même dans l'avenir. Son ambition est plus haute. Elle veut se dégager des liens du corps, vivre de la vie de l'esprit, s'élever comme la flamme et se perdre comme elle dans l'immensité. Pour entretenir ce feu sacré, elle voue les meilleurs des siens à garder par l'étude le dépôt de la vérité, à en répandre la lumière par la parole et par le livre, à en sonder les mystères par la méditation, et à lui ouvrir ainsi à elle-même, au milieu des ténèbres de la terre, comme des percées dans les profondeurs du ciel sur le plan de la création.

A qui incombe un tel souci, elle ne marchande pas ses respects, mais elle refuse l'autorité. C'est que la contemplation assidue tend à désintéresser de l'action. A regarder tout pour tout comprendre, on risque de tourner sur soi-même au lieu de marcher; et c'est seulement par exception, chez quelques âmes d'élite, que l'étendue de l'esprit n'ôte rien à la force du caractère.

Des allures plus dégagées vont mieux aux maîtres des peuples. Le maniement des intérêts et des passions requiert plus de sagacité que de profondeur; une demi-solution y est préférable à une discussion qui n'aboutit pas, et le sens droit de l'homme de guerre à la science scrupuleuse de l'ascète. La loi d'ailleurs, en confiant le commandement au premier, n'a rien négligé pour éclairer sa conscience; elle veut de plus qu'il s'entoure de sages conseils; et si elle lui laisse la liberté du mal, c'est qu'elle est la condition de celle du bien. Quelques services qu'il rende cependant, le pouvoir, concentré dans les mains d'un seul ou disséminé dans celles de la noblesse, n'a en droit par la nature même de son objet que le second rang.

Au troisième figurent les arts manuels. Ceux qui les exercent nourrissent le prêtre et le noble, en retour des lumières et de la protection qu'ils en reçoivent par des contributions volontaires ou forcées; car l'un ne parle que d'aumônes et de présents là où l'autre réclame son dû. Les contribuables du reste savent qu'ils travaillent comme les autres à l'œuvre commune, et que rien n'avilit de ce qui y contribue même indirectement. L'homme libre ne déroge pas à diriger la charrue, à se courber sur un métier ou à s'asseoir dans un comptoir. Autant que les labeurs de sa profession le lui permettent, il étudie les mêmes livres que ses aînés; sous certaines conditions, il approche comme eux de la divinité dans le sacrifice; il est lui aussi un privilégié, car il a des droits.

Au-dessous de lui il n'y a plus, ou peu s'en faut, que des devoirs; plus qu'une vertu, la résignation; et une race, celle des déshérités. C'est contre eux surtout que le roi est armé du châtiment, du *bâton*, comme dit le sanscrit; ils sont abreuvés d'outrages; ils ne connaissent de la vie que les privations. Si pourtant ils acceptent leur destinée sans murmure, s'ils servent avec amour, si dans leur abaissement ils s'élèvent jusqu'à l'abnégation, la même loi qui les frappe ici-bas sans pitié, écartant le voile qui recouvre l'avenir, veut qu'ils méritent et qu'ils espèrent.

Vous avez reconnu dans cet exposé, messieurs, outre l'objet que la société poursuit et la part que chacun y prend, la race privilégiée des Aryas répartie elle-même en trois groupes distincts, mais voisins : les *Brâhmanes* ou prêtres, les *Kchatriyas* ou guerriers, et les *Vaiçyas* ou le peuple des laboureurs et des artisans, par opposition à la race des *Çoudras* qui forment le quatrième groupe, le plus nombreux de beaucoup, et qui sert aux trois autres comme de piédestal.

Bien que cette division soit fondée sur des faits historiques, la différence originelle n'est pas tellement empreinte dans la structure du corps, dans les traits du visage ou même dans la couleur de la peau, qu'il ne soit utile, peut-être nécessaire, à certaine époque au moins, de la rappeler aux yeux par des signes parlants. Le vêtement des privilégiés, le cordon qu'ils jettent par-dessus en bandoulière, la ceinture dont ils serrent leurs reins, le bâton qui assure leur marche les distinguent les uns

des autres et, en leur imposant le respect d'eux-mêmes, les désignent à celui de la foule.

Mais ce n'est là en quelque sorte qu'une invitation au respect; la loi qui en veut la réalité, parce qu'elle en fait la base et la garantie de l'ordre social, y a pourvu d'une manière plus efficace. S'agit-il d'injures aux personnes? Elle édicte contre les paroles et les actes coupables des peines qui sont graduées en raison directe du rang de l'offensé, en raison inverse de celui de l'offensant. On fend la langue au çoudra qui insulte gravement en parole un brâhmane; s'il va jusqu'à lever la main sur lui, on la lui coupe; car en général il expie son crime dans le membre même qui en a été l'instrument. Pour une simple irrévérence, il est fouetté, alors que le vaiçya est condamné en pareil cas à une simple amende, et le kchatriya à la moitié.

Autant la loi fait grande pour le brâhmane la part de la dignité et de l'orgueil du rang, autant elle lui impose dans les questions d'intérêt une modération exemplaire. Il ne peut prêter qu'au taux le plus faible; et s'il s'oublie jusqu'à commettre un vol, il est passible d'une amende huit fois plus forte que celle dont le çoudra est frappé pour le même délit. Mais qu'on ne s'y trompe pas: la loi a bien moins en vue une compensation douteuse que la consécration de son principe : la supériorité réelle et non pas seulement nominale des Aryas, celle des prêtres surtout.

Si tranchée que soit cette classification, et si sévèrement qu'on taxe les priviléges attribués à quelques-uns, pareille chose ou approchante n'est pas inouïe dans les annales du monde. Sans remonter à l'Égypte, qui n'offre avec l'Inde qu'une ressemblance trompeuse, qu'était-ce chez nous que les trois Ordres, dont il reste bien quelques traces dans plus d'un pays voisin? La vérité est que ces distinctions, à part le privilége, sont dans la nature des choses, et qu'elles s'imposent de force aux peuples mêmes qui les répudient le plus solennellement. Là donc n'est pas l'originalité des institutions indiennes.

Il ne faut pas la chercher davantage dans la seule difficulté de franchir les barrières qu'opposent partout les intérêts conjurés au déclassement des personnes, surtout dans l'âge âdulte. En dépit de tous nos progrès, il n'est pas bien sûr que nous soyons beaucoup plus avancés à cet égard qu'on ne l'était il y a quatre ou cinq mille ans en Égypte, puisqu'on n'y connaissait que ces obstacles naturels, même du temps des pharaons.

La cérémonie de l'initiation présente un fait plus caractéristique, sinon exclusivement propre aux Hindous. On sait qu'elle consistait dans l'investiture du cordon sacré, et qu'elle donnait entrée pleine et entière dans la société brâhmanique. Elle fait penser au baptême chrétien. C'est bien en effet une régénération; les initiés s'appellent *deux-fois-nés*, ou *dvidjas*; et, bien que dans une mesure inégale, elle leur attribue à tous le droit d'étudier le *Véda*. Il est vrai encore que les Aryas qui ne se soumettent pas à cette cérémonie sont tenus pour *infidèles* ou *dégénérés*, *vrâtyâs*. Mais il y a une différence capitale. Tandis que le baptême confond toutes les races dans une seule famille, celle des enfants de Dieu, sans acception de personnes, sans distinction de juif ou de gentil, de grec ou de barbare, la régénération telle que les brâhmanes l'ont comprise est le privilége des seuls Aryas, de la race noble, dont elle constate le droit plutôt qu'elle ne le confère.

En effet, science et sainteté, gloire militaire et services publics ou richesses honorablement acquises ne font ni le brâhmane, ni le kchatriya, ni le vaiçya. On ne devient pas prêtre, noble ou marchand; il y faut la naissance. Le sang est la condition du droit. Or, c'est bien là ce qui constitue proprement la caste et ce qui imprime à la civilisation indienne un cachet tout particulier. On peut en retrouver ailleurs un commencement et une sorte d'ébauche, dans la noblesse des temps modernes par exemple: mais nulle part le système n'est aussi complet et ne s'étend aussi rigoureusement à tous les degrés de la hiérarchie.

Il y a plus (car les corps privilégiés résistent mal au désir de serrer leurs rangs): la descendance ne se règle pas uniquement sur la caste du père, moins encore sur celle de la mère; ils doivent être tous les deux de la même caste pour la transmettre intacte à leurs enfants, sans égard au rang qu'elle occupe dans la hiérarchie. La loi, en effet, n'est pas moins attentive à prévenir le mélange et la confusion parmi les kchatriyas et les vaiçyas que parmi les brâhmanes. L'enfant d'un brâhmane et d'une femme kchatriyâ ne tombe pas dans la caste des guerriers; ni l'enfant d'un kchatriya et d'une femme vaiçyâ, dans celle des marchands. Ils ne descendent pas en dignité; ils sont également exclus l'un et l'autre du rang respectif de chacun de leurs auteurs. Les castes supérieures leur sont à jamais fermées à eux et à toute leur postérité; la tache de leur origine les marque comme d'un fer rouge, et ils sont précipités, parfois même avec leur père, au-dessous des çoudras, dans l'abîme des castes impures, auxquelles le nom même de caste ne convient pas et n'est donné que par abus.

Maintenir la pureté du sang, tel devait être le premier souci du législateur, du moment qu'il faisait de la caste comme la pierre angulaire de tout l'édifice social. Ce n'est ni le lieu, ni le moment de discuter la valeur du principe. Il est trop évident que l'hérédité n'a rien à voir avec le génie scientifique, militaire ou commercial. Il faut bien reconnaître cependant qu'elle le place, quand il se produit, dans des conditions singulièrement favorables, et qu'elle le provoque, si elle ne le donne point. On ne voit pas d'ailleurs qu'il ait jamais fait défaut dans l'Inde, le premier surtout; et l'on trouverait difficilement chez d'autres peuples la force de ténacité et de résistance au moins passive que les familles brâhmaniques, les plus fidèles de toutes aux prescriptions de la loi, ont opposée

pendant tant de siècles à tant d'éléments de dissolution qui rongeaient la société indienne.

Quoi qu'il en soit, s'il n'y a qu'une manière de préserver l'intégrité de la race, il y en a beaucoup de la vicier. La loi, dans ses analyses minutieuses, énumère tous les cas de cette longue chaîne d'infractions ; il suffira d'en montrer les deux anneaux extrêmes.

Il y a déjà violation de la loi, conséquemment impureté contractée par les père et mère et rejaillissant sur leurs enfants, lorsqu'un brâhmane s'unit à une femme kchatriya ou vaiçyâ. Mais la faute et ses suites ont une tout autre gravité et de bien autres conséquences, si une *brâhmanî* descend jusqu'à un çoudra. Toutefois la dégradation en pareil cas garde encore quelque mesure. On sait, par exemple, que l'enfant né de l'union d'un brâhmane avec une femme vaiçyâ appartient à la caste mixte des *Ambachthas*, et qu'il est voué à la médecine, profession dont l'exercice, libéral par un côté, touche par l'autre aux arts manuels. On sait encore que le *soûta*, ou fils d'une brâhmanî et d'un kchatriya, remplit à ce titre deux fonctions, celle de barde qu'il semble tenir de sa mère, et celle de cocher par analogie aux occupations de son père.

La loi n'a pas les mêmes ménagements pour les unions entre personnes appartenant l'une aux castes supérieures, l'autre à celle des çoudras ou aux castes mêlées : avec la tache nouvelle qui leur imprime un double stigmate, les fruits de ces unions de plus en plus impures sont refoulés à un échelon de plus en plus bas dans la série des êtres sans caste, toujours avec un vague reflet de la condition de leurs auteurs. Ainsi les *Ougras*, qui descendent d'un kchatriya et d'une femme çoudrâ, se livrent à la chasse comme leur père, mais ils la font aux animaux qui se tapissent dans les cavernes; à cette caste appartiennent les charmeurs de serpents.

On voit qu'à chaque degré d'infraction la loi établit un degré correspondant d'abaissement et d'expiation. De là tout le système compliqué des castes mixtes, adapté à tous les non-Aryas. Car il faut que tous les peuples descendent par des voies plus ou moins détournées des quatre castes primitives. Du *Bhâratavarcha*, séjour béni des adorateurs de Brahmâ, les castes inférieures se sont répandues dans les pays voisins qu'elles ont peuplés ; ou si pour quelques tribus comme celles du Punjab, les faits contredisent trop ouvertement une telle origine, on déclare ces tribus dégénérées, parce qu'elles n'ont pas reçu le symbole de la seconde naissance, en d'autres termes, parce qu'elles ne sont pas entrées dans le système brâhmanique. Ce n'est même pas assez que le monde réel y rentre de gré ou de force ; il faut encore que l'univers entier s'y modèle. Il semble en effet que dans les continents imaginaires, *dvîpâs*, que les Indiens supposaient disposés en cercles concentriques autour du Djambûdvîpa dont ils occupaient le centre, le régime des castes sous des noms différents pèse aussi sur les populations de ces pays chimériques.

Mais si le système n'a embrassé l'espace que dans l'imagination des Indiens, il a embrassé bien réellement une grande partie de la durée, puisqu'il subsiste encore de nos jours dans l'Hindoustan. Sous la double action toujours croissante de la variété d'origine et de profession, il a jeté sur le sol comme un tissu inextricable de rameaux qui s'entrelaçaient partout sans se confondre nulle part.

Il y a cinquante ans, l'abbé Dubois ne comptait pas moins de quatre castes, subdivisées elles-mêmes en vingt autres, rien que parmi les brâhmanes du sud. Celles des çoudras sont bien plus nombreuses, il y en a près de cent vingt, qui se ramènent à dix-huit principales. Par contre, il est à peine question des kchatriyas et des vaiçyas. Malgré certaines apparences, ce sont bien des castes pour la plupart, et non pas des corporations d'arts et métiers comme celles que nos pères ont connues. Le témoignage des voyageurs est positif à cet égard. Contrairement à ce qui se passait chez nous, il n'est pas loisible à ceux et à celles qui en font partie de se marier en dehors de la communauté. Ce qui se faisait ou se fait encore ailleurs par des raisons de convenance est devenu une nécessité à laquelle on n'échappe que pour tomber dans la classe abjecte des *Parias*. C'est le nom qu'on donne à la population sans caste, partout rejetée et présente partout, dont la bassesse défie même le mépris public.

Mais ce fait n'est pas particulier aux temps modernes. Déjà lors de la rédaction des livres de loi, outre les Aryas rebelles qui ne connaissaient pas les castes, il y avait, à côté des indigènes qui s'y étaient soumis et qui formèrent celle des çoudras, une multitude de tribus insoumises, désignées sous le nom générique de *Dasyous*, dont quelques-unes, comme celle des *Tchaudalas*, n'étaient pas moins abhorrées que ne le sont aujourd'hui les Parias.

Il faut probablement rattacher aussi à d'autres groupes de la même origine certaines castes mixtes, sinon toutes, dont l'épopée nous révèle l'existence indépendante ; telle est celle des Ambachthas dont j'ai parlé plus haut. Du moins le *Mahâbhârata* connaît un peuple de ce nom qui avait conservé l'usage de combattre avec des massues. En général, de la classification adoptée par la loi des *Mânavas*, comparée aux autres sources d'information, il résulte que les enfants issus d'unions impures ont été rejetés par les brâhmanes dans des tribus déjà existantes et méprisées pour leur genre de vie et la grossièreté de leurs mœurs ; qu'ils s'y sont mêlés, y ont fait souche à leur tour et ont ainsi contribué à les renforcer et à les étendre, mais ne les ont pas suscitées ; qu'ainsi la classification brâhmanique a été faite après coup, et qu'elle avait pour objet de proportionner l'impureté supposée de l'origine à l'impureté plus ou moins réelle des occupations de la vie.

Le système, tel qu'il ressort de cette exposition, est trop rigoureusement enchaîné dans toutes ses parties

pour être l'expression fidèle de la réalité. Et de fait, la même loi des Mânavas a une autre théorie sur le mariage. Dans les trois castes supérieures, les hommes prennent femme où ils veulent. Ils font mieux seulement, s'ils en ont plusieurs, de choisir la première dans leur propre caste ; mais dans ce cas ils peuvent aussi avoir une femme çoudrâ qui prend rang après les autres épouses ; et celle-là seule participe au sacrifice qui a la même caste que son mari. On voit que cette doctrine ébranle par contre-coup l'échaufaudage artificiel des castes mêlées.

On serait tenté de croire que c'est la vraie, je veux dire la plus ancienne, la seule conforme à l'usage pendant longtemps ; car on a dû dans le principe tenir peu de compte de la naissance de la femme, si même il ne faut pas admettre qu'alors les hommes seuls formaient la caste et seuls la donnaient.

De quelque façon que les choses se soient passées à l'origine première, les *Brâhmanas*, qui sont antérieurs comme on sait aux livres de loi, n'autorisent pas cette conjecture pour l'époque où ils furent rédigés. Les usages qu'ils mentionnent et qui furent codifiés plus tard, sont plutôt favorables à la doctrine rigoureuse qui a été exposée d'abord. Je crois sans peine avec Duncker que celle-ci marque les prétentions extrêmes du système brâhmanique; mais il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle fût plus récente en théorie que la doctrine relâchée. Les brâhmanes ont su de bonne heure tirer une conséquence d'un principe, et de bonne heure aussi peut-être ils ont su faire la part des circonstances. Et puis, l'unité de vue n'est pas précisément ce qui recommande le livre des Mânavas : défaut inévitable d'ailleurs dans une compilation remaniée à des dates diverses ou composée d'éléments hétérogènes.

On y trouve des faits anciens rappelés en passant, qui mènent à une conclusion bien plus grave encore et qui, malgré l'assurance dogmatique du rédacteur, ne vont à rien moins qu'à présenter comme discutée dans un passé lointain, il est vrai, la suprématie des brâhmanes sur les kchatriyas. J'y reviendrai tout à l'heure.

Mais déjà, sans remonter si haut, il est facile de deviner l'antipathie que soulevait parmi les populations hindoues l'influence de jour en jour plus oppressive des brâhmanes. Il suffit de savoir que dès le IIIe siècle avant notre ère, le bouddhisme était devenu religion officielle dans l'Inde, et qu'il avait dû les rapides succès de sa propagande au dédain qu'il affichait pour les castes, à l'oubli volontaire qu'il faisait de leurs priviléges, à la délivrance qu'il promettait aux opprimés et qu'il réalisait en confondant tous les rangs dans le même temple ici-bas, dans le même repos après la vie.

S'il n'a pas supprimé les castes, c'est que son triomphe fut passager; c'est que ses ennemis, déjà forts d'une tradition dix fois séculaire, lui prirent ses propres armes pour le combattre. On sait en effet combien les voies du salut furent aplanies pour tous dans les temps postérieurs. Au lieu qu'autrefois il fallait pour obtenir la félicité suprême renaître successivement dans les castes nobles y compris celle des brâhmanes, désormais plus d'obstacle de ce genre qui ne cède devant la doctrine commode de la dévotion et de la foi. Il suffit de penser à Dieu pour s'unir à lui. Je dis mal, car Dieu tient pour adressés à lui-même les hommages qui vont par erreur aux objets les plus indignes : il suffit pour être sauvé d'invoquer une idole mentalement ou du regard, ou même d'en articuler le nom machinalement à l'heure de la mort.

On peut croire que ces excès ont été dus en partie aux nécessités de la lutte engagée par les brâhmanes contre les bouddhistes pour sauver le régime des castes. C'était de bonne guerre. Ils avaient été provoqués, et, fait digne de remarque, provoqués par un kchatriya. Car (c'est une observation de Max Müller), le Bouddha Çakyamouni était de la caste des guerriers comme tous ces princes rebellès dont la tradition signale le châtiment à l'effroi des générations futures.

C'est qu'en effet la guerre n'était pas nouvelle. Le Bouddha et ses successeurs ne firent guère que l'étendre, du cercle restreint où elle avait éclaté jadis entre les kchatriyas et les brâhmanes, à toutes les victimes de ces derniers contre leurs prétentions de plus en plus intolérables. Ajoutons à la gloire des deux partis contraires, et surtout des agresseurs les bouddhistes, que cette lutte paraît avoir été pacifique et qu'il n'y fut employé d'autres armes que la parole et la persuasion.

Tout autre elle avait été, dans le sein même du brâhmanisme, avant la trêve assez courte qui s'étend jusqu'à la prédication du Bouddha, à partir de la victoire du *héros à la hache*, le brahmane *Paraçûrâma*, qui avait étouffé dans le sang l'ambition de la race guerrière. Car il ne paraît pas que les autres castes aient essayé de secouer le joug. Les kchatriyas seuls dans la société brâhmanique pouvaient le tenter. Ils l'emportaient à certains égards sur leurs adversaires, les brâhmanes n'ayant pas su se constituer hiérarchiquement, ni transformer leur influence morale en puissance effective. Ce qui faisait la faiblesse des kchatriyas et devait amener leur défaite, c'est que la foule restait indifférente aux querelles de ses oppresseurs, si même elle ne penchait en secret pour les plus respectés et les moins violents.

Il était clair, en effet, que les kchatriyas voulaient bien moins l'abolition que le partage des priviléges et des bénéfices du sacerdoce. Ils avaient mis plus d'une fois le fait à la place du droit et dépouillé leurs adversaires. Témoin les imprécations contenues dans ces stances de *Atharda Véda* que j'abrége ; on peut les lire tout au long dans la tradition de M. Muir : « Quiconque insulte un brâhmane en crachant sur lui ou en lui jetant des ordures, mâche des poils, accroupi dans un ruisseau de sang... Il y a péché à boire le lait de la vache d'un brâhmane... Si on la dépèce et qu'on la fasse cuire, sa chair exhale une odeur fétide... Si l'on s'en empare, elle prend des formes monstrueuses et elle déborde

sur le royaume comme l'eau submerge une barque aux ais disjoints... Les arbres eux-mêmes refusent leur ombre à qui prétend un droit sur le bien d'un brâhmane... L'oppresseur des prêtres a pour manteau l'étoffe dont on attache les pieds d'un mort..., pour boisson les larmes arrachées par la douleur à l'homme qu'on torture, ou l'eau dont on lave les morts, dont on mouille leur barbe. »

Ailleurs, le poëte proteste contre le rapt de la femme d'un *Brahman* par un kchatriya :

« Ce n'est pas l'astre à la chevelure désordonnée, ni la base accompagnée de météores qui dévaste le village, effondre le royaume et tue les hommes les uns par les autres, c'est la femme du *brahman*... Dans le royaume où la femme du *brahman* est enfermée, la femme du roi ne repose pas opulente et belle sur son lit... il ne lui naît point de fils aux longues oreilles (?), à large tête... il n'y a ni cocher au collier d'or, marchant en tête de l'armée (?)..., ni cheval blanc aux noires oreilles pompeusement attelé au char du roi... ni étangs de lotus en fleurs dans ses jardins...; sa vache mouchetée ne donne pas de lait à qui la trait... sa vache à lait ne vêle point et son bœuf ne supporte pas le joug. »

C'est à des violences de ce genre sans doute que Paraçûrâma mit un terme. Alors aussi prévalut définitivement la doctrine qui obligeait les kchatriyas à attendre une nouvelle naissance pour devenir brâhmanes et à mériter cette faveur, si convoitée, par leur soumission pendant la vie présente. Déjà le roi Matanga avait dû obéir à cette loi et laisser là les austérités auxquelles il demandait le miracle d'une transformation désormais impossible ici-bas.

Si loin que ces souvenirs nous reportent dans le passé, ils font penser à d'autres encore plus anciens. Un roi célèbre dans l'épopée, Djanaka, ne faisait-il pas la leçon aux plus savants brâhmanes? L'intérêt de caste, il est vrai, n'est pas arrêté pour si peu. Djanaka était roi ; on supposa qu'il avait mérité par sa déférence pour les brâhmanes de devenir brâhmane lui-même de son vivant. Il y a bien encore tel et tel rois, connus pour leur science, qu'on a négligé, ce semble, d'enrôler dans la première caste. Mais leur légende n'était guère sortie des livres étudiés par les seuls brâhmanes, et ils leur appliquèrent sans plus de façon le principe posé pour les plus célèbres.

Ils ne reculèrent pas même devant la figure revêche de Viçvâmitra. Celui-là appartenait bien à la classe des guerriers. Il avait soutenu une lutte acharnée avec Vasichtha, le type de la caste sacerdotale, et il avait obtenu ou longtemps défendu contre lui la dignité de chapelain d'un roi puissant. Il dut néanmoins passer, lui aussi, dans les rangs de ses adversaires. Mais sa présence y jure. C'est un allié suspect ; il en a trop coûté pour le réduire. Il semble qu'il fait ses réserves et qu'on se tient sur ses gardes avec lui. Ce n'est pas assez qu'il ait échoué à emporter la position de vive force par ses austérités, ni qu'il ait fait sa soumission. Devenu brâhmane, il lui faut encore adopter le fils d'un brâhmane pour faire souche brâhmanique ; car il a laissé une lignée guerrière attestant son ancienne condition. Même après la paix, la guerre continue. Dans plus d'une légende, les brâhmanes prennent plaisir, pour célébrer la douceur et la piété d'un héros, à lui opposer la violence sacrilége de Viçvâmitra. Évidemment ce souvenir les obséda longtemps.

S'ils ne poursuivirent pas avec autant d'acharnement les autres kchatriyas dont parle la *Smriti*, c'est que l'institution brâhmanique n'y était pas aussi vivement intéressée. Qu'un prince en l'absence de son chapelain s'avise d'offrir le sacrifice à sa convenance, même en y employant un autre brâhmane, il est sommé de faire amende honorable, il s'exécute et tout est dit. Dans la nouvelle doctrine, le roi devient la chose du chapelain.

Telle est sur les temps primitifs l'idée que la caste sacerdotale, arrivée à l'apogée de sa puissance, cherche et réussit en partie à faire adopter. Le mensonge lui était facile ; elle avait entre les mains, avec les livres des âges précédents, toutes les traditions nationales, sauf quelques légendes qui étaient devenues de bonne heure populaires. Mais si les kchatriyas avaient eu accès comme nous aux sources de la tradition, justice eût été bientôt faite des prétentions brâhmaniques.

Le livre des hymnes, en effet, ne connaît pas le système factice des castes. Le mot s'y trouve, mais il signifie *couleur*. Il en distingue deux, celle des Aryas, *âryam varnam*, qu'on sait être la *blanche*, d'après certains passages ; l'autre, celle des Dasyous, qui est foncée, caractérise les indigènes admis plus tard sous le nom de Çoudras dans le système brâhmanique, ou restés en dehors sous des noms divers. Dans un millier d'hymnes et plus qui composent le recueil, le mot *brâhmane* ne revient pas dix fois ; celui de *kchatriya* n'est guère plus fréquent ; sauf une exception dont je dirai un mot, les *çoudras* ne sont pas nommés, non plus que les *vaiçyas*, au moins sous cette forme, car le terme *viças* n'est pas rare. Donc dans le principe, pas de castes ; et des classes, une simple ébauche d'abord, qui ne prend forme que peu à peu et ne se dessine nettement que vers la fin des temps védiques.

Brahman (le mot primitif et non le mot dérivé qui est le nom de la caste) signifie le plus souvent *sage, poëte ;* parfois, *prêtre officiant ;* plus rarement, celui qui remplit dans le sacrifice certaines fonctions déterminées du sacerdoce, assignées plus tard au ministre du même nom. *Brâhmane* (le nom de la caste) désigne ordinairement dans les hymnes un *fils de brahman*.

L'hérédité commence à poindre. L'inspiration s'en va. On chante encore, mais on commence à répéter les chants des autres. Les présents du prince ou du père de famille qui offre le sacrifice s'adressent toujours au riche, au poëte, mais on touche dans les derniers temps à l'heure où ils iront trouver les seuls brâhmanes qui en ont la tradition. Le culte se complique. Le nom des di-

vers ministres du sacrifice apparaît de loin en loin. Le formalisme succède peu à peu à l'élan de la prière et de l'adoration. D'autre part, le silence se fait dans les rangs des guerriers et du peuple dont les chants inspirés rivalisaient jadis, chez les premiers surtout, en éclat et en vigueur avec ceux des familles sacerdotales. Ces dernières forment décidément une classe qui vit de son talent. Mais tout permet de croire qu'elle reste ouverte au mérite et à la persévérance, comme la noblesse militaire, comme le peuple des artisans. Déjà même les fonctions saintes sont devenues un métier pour quelques-uns ; les railleurs du temps plaisantent sur le chant des brâhmanes qu'ils comparent au coassement des grenouilles, ou se consolent finement de l'ignorance du prêtre par la toute-puissance de son intervention.

L'hymne au *Pouroucha* (le mâle par excellence ou l'âme suprême), qui donne le nom des quatre castes, ne contredit pas ces conclusions, bien au contraire. Il a été démontré qu'il date de la fin de l'âge védique. Or, s'il reconnaît et s'il caractérise très-nettement des classes, il ne parle pas de castes. Il attribue des fonctions spéciales aux diverses parties du corps ; mais ces parties forment un tout organique, elles ont une origine commune et elles font de même supposer une commune origine aux classes de la société qui y sont assimilées. Rien dans le texte n'autorise l'interprétation qui fut proposée dans la suite par quelques-uns et d'après laquelle le brâhmane serait né de la bouche du pouroucha. Le texte dit qu'il est sa bouche, organe de la parole et de la vérité, comme les kchatriyas sont ses bras, emblème de la force, comme les vaiçyas sont ses cuisses qui figurent l'énergie et la production. Quant au çoudra, il est bien *né* des pieds du Pouroucha. Mais le poëte, en employant ce mot, a-t-il voulu marquer une différence d'origine ? C'est douteux ; ce qui ne l'est pas, ce sont les fonctions humbles que cette image lui assigne.

Vous le voyez, messieurs, nous voilà revenus à notre point de départ : des sages ayant le don de la parole, des chefs militaires, les divers corps d'états formant le peuple, et au-dessous, des tribus asservies ou méprisées, dont quelques-unes tiennent à peine de l'homme. Ce dernier trait est le seul qui soit commun à l'âge védique et aux temps postérieurs. Il est commun du reste à l'antiquité tout entière, avec cette différence en faveur de l'Inde, que les esclaves n'y étaient pas tenus en dehors de l'harmonie de l'univers, et qu'ils pouvaient après la mort monter ou descendre sur l'échelle des êtres dans la proportion des mérites acquis par eux dans les existences précédentes et pendant la vie actuelle.

Il faut bien croire que cette compensation, toute reculée qu'elle est, n'est pas absolument vaine, puisque le régime qui s'y appuie est resté si longtemps debout et qu'il dure encore. On peut cependant demander de faire plus pour le bien du grand nombre à une race qui ne le cède à aucune autre en intelligence et en noblesse.

Déjà parmi les plus éclairés des Hindous, il en est qui répudient les croyances et les pratiques non fondées sur le *Véda* et qui sont ainsi ramenés par leurs propres livres aux vérités de la religion naturelle. Leurs nouveaux vainqueurs sont venus en aide à ce mouvement de régénération. L'Angleterre semble avoir à cœur de faire oublier les iniquités de sa conquête par les bienfaits de son gouvernement. Jamais, en effet, les peuples de l'Inde n'ont été si humainement conduits. Les impôts, au lieu d'alimenter le faste de quelques-uns, comme jadis, profitent désormais à tous : les chemins de fer rapprochent les provinces et font valoir toutes les parties du sol ; les écoles se multiplient ; les consciences sont respectées ; les usages barbares, abolis ; les monuments du passé, remis en lumière ; et les indigènes, initiés dans une certaine mesure aux affaires publiques, se préparent de loin à jouir un jour, comme d'autres placés sous la même tutelle, de l'autonomie à défaut de l'indépendance.

En même temps, grâce au dévouement de tous les hommes de foi et de bon vouloir, sans trouble pour la paix publique ou pour la dignité de personne, le christianisme se fait jour par la discussion. Aux illusions et aux témérités des premiers apôtres ont succédé la prudence et la circonspection ; les progrès sont lents mais continus, grâce à l'exemple autant qu'à la parole ; et l'on peut espérer que tant d'efforts généreux auront leur récompense ; que l'œuvre où le bouddhisme a échoué aboutira une fois ou l'autre sous les auspices de l'Évangile ; que les Parias eux-mêmes, plus heureux que leurs pères les Tchandalas, en apprenant que l'*homme ne vit pas seulement de pain, auront faim et soif* eux aussi *de justice* et d'amour ; et que sans poursuivre une égalité chimérique, l'Inde si longtemps divisée s'unira dans le sentiment de la fraternité chrétienne, qui se compose de condescendance et de déférence, sous le regard du Père commun, dont les bras et le cœur sont ouverts à tous les siens également.

HAUVETTE-BESNAULT.

VARIÉTÉS

Les conférences de MM. Deschanel et Sarcey à la Gaîté

Le succès des matinées littéraires de la Gaîté, succès que nous avons déjà constaté avec une vive sympathie, est dû en grande partie au talent des conférenciers que M. Ballande a su s'associer. Nous nommerons en première ligne M. Sarcey ; non que nous voulions faire tort à M. Deschanel : nul ne l'apprécie plus que nous. Mais le talent de M. Deschanel est peut-être trop délicat pour l'auditoire mêlé qui suit les représentations classiques du dimanche. Il y a entre la manière des deux conférenciers la même différence qu'entre les élégants et ingénieux articles de M. Deschanel au *Journal des Débats* et les causeries sémillantes, parfois même un peu triviales, dont les lecteurs du *Gaulois* font leurs délices.

Dans ses conférences comme dans ses articles, M. Sarcey n'hésite pas à frapper fort pour frapper juste, à risquer un mot téméraire pour réveiller le lecteur ou l'auditeur; mais le lettré, le délicat sait aussi reparaître à ses heures, et les connaisseurs retrouvent avec plaisir le causeur familier, le feuilletoniste érudit que chacun sait. Donnez à M. Sarcey une thèse d'histoire théâtrale ou de théorie dramatique à développer, nul ne s'en tirera mieux que lui. L'histoire, la psychologie se donneront la main pour expliquer à de simples écoliers, pour faire mieux comprendre, même aux lettrés, les problèmes scéniques les plus complexes. Seulement, que M. Sarcey y prenne garde : la crainte du banal, la recherche du familier à tout prix pourront quelquefois trahir ses intentions. Dernièrement, dans une conférence dont nous avons rendu compte, il traitait du costume au théâtre; ce fut une excellente leçon d'histoire littéraire, de goût, pour employer un mot un peu vieilli et qui pourtant a encore quelque valeur. Plus tard M. Sarcey eut à traiter de l'*Avare*. Il n'hésita pas à entamer une critique sévère du caractère d'Harpagon : il montra que le héros de Molière ne méritait pas son nom et que le véritable avare doit être cherché dans Balzac; d'autre part, il fit ressortir avec beaucoup d'esprit et de tact les scènes immortelles qui, malgré le caractère manqué du personnage principal, malgré la faiblesse déplorable de l'intrigue, font de cette pièce un chef-d'œuvre incomparable. Là encore M. Sarcey était parfaitement sur son terrain : son esprit éminemment gaulois se donne libre carrière en ces matières comiques, et c'est vraiment plaisir de le suivre.

En revanche, M. Sarcey nous paraît avoir été moins heureux en traitant de *Polyeucte*. Il fit rire ce jour-là aux dépens des collégiens qui étaient venus faire contre lui une petite manifestation ; nous lui en savons gré ; mais nous lui savons moins de gré d'avoir fait rire aux dépens de *Polyeucte*. M. Sarcey s'est dit que la foi, le martyre, l'héroïsme étaient après tout des thèmes bien usés et qu'il fallait chercher autre chose dans le chef-d'œuvre de Corneille. Cette autre chose, c'est l'élément bourgeois, terre à terre, qui se cache sous les formes tragiques : un homme a épousé une femme qui en aimait un autre, une femme vertueuse qui pis est, décidée à faire son devoir... et à s'en vanter devant le mari actuel et devant l'ancien amant. C'est là sans doute une situation qui peut être comique, mais à laquelle je ne voudrais pas songer en ce moment. Une chose plus juste et plus à propos dans la piquante et impitoyable analyse de M. Sarcey, c'est le parallèle qu'il établit entre Sévère et Polyeucte. Ce sont, dit-il, les représentants de deux familles d'esprits qui se partagent le monde. Les uns, brillants, légers, superficiels, capables au besoin d'un bon mouvement, réussissent partout, surtout auprès des femmes. Les autres, ardents, passionnés, se buttent sur une idée, lui donnent leur âme tout entière et ne réussissent à rien ; fonctionnaires, ils n'ont d'autre mobile que le devoir et on les destitue ; artistes, ils passent leur vie à faire un chef-d'œuvre qui ne se vend pas et meurent à l'hôpital. Et c'est seulement après leur mort que le public ou la postérité s'écrie, comme Pauline :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé.

Mais le personnage essentiellement comique de la tragédie, celui à qui M. Sarcey a réservé tous ses traits, c'est Félix, Félix qui aime sa fille, qui estime son gendre, qui craint l'empereur, qui adore sa place, Félix l'idéal du fonctionnaire, le modèle du parfait préfet. Je laisse à penser si M. Sarcey a manqué l'occasion de semer les allusions et le public celle de les relever. Le public applaudissait et riait et cependant plus d'un de mes voisins se reprochait de rire à propos de *Polyeucte* ; on se disait qu'il y avait pourtant autre chose à dire, que l'âme héroïque de Corneille parlant par la bouche de ses héros, que l'analyse du drame comparé au noble poëme de Rotrou, le *Saint Genest*, pouvait fournir au critique d'autres accents. « M. Sarcey est voltairien, murmurait mon voisin, il ne peut pas comprendre *Polyeucte*. — Pardon, lui dis-je, croyez-vous que Voltaire ait été voltairien? — La belle question ! — Eh bien ! il me semble que Voltaire comprenait assez bien *Polyeucte* quand il écrivait *Zaïre*. »

Huit jours auparavant M. Deschanel parlait de *Tartufe* : il fit une simple leçon d'histoire littéraire, non sans y ajouter quelques allusions aux tartufes de notre temps ; il raconta comment Molière avait écrit sa pièce, quelle lutte il avait dû soutenir pour la faire représenter, comment il sut intéresser Louis XIV lui-même à son succès, comment les faux dévots poursuivirent sa tombe et sa mémoire. Nous connaissons tout cela, nous autres ; mais le grand public ne le connaît pas, et il me parut que l'on savait beaucoup de gré à M. Deschanel d'avoir rappelé ces grandes pages de notre histoire littéraire. Une sorte d'émotion électrique courait par toute la salle au récit des luttes de Molière. Boileau, quelque part, parle de certains beaux esprits de son temps qui, dit-il,

Vont pleurer au *Tartufe* et rire à l'*Andromaque*.

MM. Deschanel et Sarcey ont presque renouvelé ce miracle. L'un a fait pleurer (il ne s'en fallait guère) ceux qui étaient venus pour rire à *Tartufe;* l'autre a fait rire ceux qui venaient pleurer à *Polyeucte*.

Lequel vaut mieux, seigneur ?

LOUIS LEGER.

Dimanche prochain, à la salle du Grand-Orient, rue Cadet, M. Pelletan traitera de *la France sous l'ancien régime*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 11 — 12 FÉVRIER 1870

Paris, 11 février 1870.

C'est M. Ernest Picard qui présidera, dimanche prochain, la séance d'inauguration des réunions publiques du dimanche, au Cirque des Champs-Élysées. L'orateur de cette séance sera, comme nous l'avons dit, M. Jules Favre, qui traitera des *Devoirs civiques*.

Le 20 février, M. Allou, l'éminent avocat, présidera, et l'orateur sera M. de Pressensé, qui traitera de la *Libre conscience*.

Le 27 février, M. Crémieux présidera, et l'orateur sera M. Athanase Coquerel, qui traitera de l'*Étroitesse d'esprit de la société actuelle*.

On délivre des cartes d'abonnement pour ces trois séances au prix de 10 fr., 5 fr. et 2 fr. 50 c. S'il en reste encore au moment où ce numéro arrivera entre les mains de nos lecteurs, ils en trouveront rue Christine, 1, à l'Office, boulevard des Italiens, 15, ou au Cirque des Champs-Élysées.

Le produit net est attribué à des œuvres de bienfaisance.

Ces messieurs foulent aux pieds tous les préjugés : ils débutent un *treize*, et tiendront une séance le dimanche gras, tout comme si c'était un dimanche ordinaire.

— Le dimanche 30 janvier, une représentation extraordinaire était offerte par M. Ballande en l'honneur du grand saint universitaire, saint Charlemagne. L'affiche annonçait *le Bourgeois gentilhomme*, avec la cérémonie turque, la musique de Lully et, qui plus est, un ballet. Le rôle de M. Jourdain était tenu par M. Saint-Germain, du Vaudeville, qui a été fort comique et fort applaudi, notamment dans la leçon d'escrime. Toute la pièce a été enlevée avec un rare ensemble, et ce ne sont pas seulement les collégiens qui l'ont applaudie.

La conférence était faite par M. Gidel, professeur au lycée Bonaparte. Après avoir rappelé en quelles circonstances avait été écrit *le Bourgeois gentilhomme*, M. Gidel a traité des rapports entre la noblesse et la bourgeoisie au XVIIe siècle. Il a fait une leçon très-nourrie, très-intéressante, d'une forme très-châtiée et qui été fort appréciée des connaisseurs. Mais M. Gidel, — c'est un éloge plutôt qu'un reproche, — a été peut-être trop élégant, trop académique pour l'auditoire joyeux et mêlé auquel il s'adressait. Il a trop dédaigné peut-être ces allusions, ces traits, ces coups de fouet, qu'on nous pardonne l'expression, qui sont nécessaires pour tenir un grand public en haleine. Le sujet y prêtait pourtant quelque peu, et certains esprits plus audacieux, M. Maze, par exemple, n'y auraient pas manqué. Nos lecteurs retrouveront sans doute la savante étude de M. Gidel dans le volume qu'il prépare sur la *Société au XVIIe siècle*.

Dimanche dernier, on jouait *le Legs* de Marivaux. M. Sarcey a étudié le caractère du timide au théâtre et dans la vie privée; sa conférence, très-savante et fort spirituelle, a été justement applaudie. Madame Arnould-Plessy jouait le rôle de la Comtesse et les spectateurs ont pu se croire pour quelques instants transportés à la Comédie française. On annonce pour dimanche prochain la reprise de l'*Abbé de l'Épée*, de Bouilly. Ce drame larmoyant et démodé sera rajeuni par une conférence de M. Legouvé. Le rôle du muet sera joué, dit-on, d'après les indications de M. Berthier, professeur à l'École impériale des sourds-muets et lui-même sourd-muet de naissance.

On annonce aussi que mademoiselle Augustine Brohan jouera bientôt à la Gaîté le rôle de Zerlinette dans les *Fourberies de Scapin*. La conférence sera faite par M. Sarcey.

— Dans la *Revue des deux mondes* du 1er février, où madame Sand commence un nouveau roman, M. Albert Duruy étudie la question de *la Liberté de l'enseignement supérieur en France*. Il accepte la liberté, sans en méconnaître les conséquences, parmi lesquelles il place avec raison la modification des rapports de l'État avec les universités.

> Il serait étrange en vérité que l'Université demeurât seule en dehors du mouvement libéral, et que, dans le temps où toutes nos institutions deviennent parlementaires, seule elle restât comme un témoin d'un passé qui s'en va... Certes, si le principe du self-government pouvait être appliqué sans inconvénient quelque part, c'est dans l'ordre de l'enseignement supérieur... Il y aurait évidemment un grand avantage à rendre à nos Facultés la liberté et l'autonomie qui font la force et la dignité des universités allemandes.

— Dans toutes les correspondances de Rome il est question d'un évêque slave, monseigneur Strossmayer, qui s'est fait une place importante parmi les orateurs libéraux

du concile. A ce propos, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la *Revue* est peut-être le premier recueil qui ait en France signalé le rôle important que joue monseigneur Strossmayer parmi les Slaves du Sud et l'influence qu'il a exercée sur le développement intellectuel de ces populations (1).

— L'*Éducation maternelle*, journal bi-mensuel publié sous la direction de M. Th. Lévi Alvarès fils, donne quelquefois, à côté de morceaux pédagogiques destinés à préparer les jeunes filles aux examens de l'Hôtel-de-Ville, des études instructives sur les pays éloignés et d'intéressants récits de voyages. Nous remarquons particulièrement une description de Bucharest et des populations roumaines, d'où nous détachons cette remarque :

Les colons de l'empire romain, arrivés en Dacie, n'étaient pas tous de bons bourgeois de Rome, comme le dit si bien le vieux chroniqueur, Miron Costi, mais des individus venus de tous les coins de l'empire, c'est-à-dire des Italiens de toute l'Italie, des Gaulois, des Espagnols, etc. La langue qu'ils apportaient avec eux n'était pas le latin pur des campagnes de Rome, mais la langue rustique des provinciaux transplantés à la suite de la conquête dans les diverses contrées soumises à la domination romaine.

C'est sans doute pour cette cause que, dans la langue actuelle des Roumains, on trouve des mots d'origine ibérienne ou gauloise.

Il existe, entre la langue roumaine et le patois du midi de la France, une analogie très-grande. J'ai vu un domestique natif de Toulouse causer sans difficulté avec les paysans des Karpathes.

SALLE TAITBOUT

CONFÉRENCES DE M. EDMOND DE PRESSENSÉ

La ville du concile. — État social et religieux de la Rome actuelle

Messieurs,

Dans notre dernière conférence (2), j'ai cherché à vous transporter dans le grand et héroïque passé de l'Église chrétienne, qui revit à Rome en d'incomparables monuments. Il semblerait qu'il y a là pour le concile une condition très-favorable; mais ne l'oublions pas, — et certes je ne lui en fais pas un reproche, — il se tient non dans les catacombes, mais au pied du Vatican, dans la basilique de Saint-Pierre; il est, par conséquent, en plein dans le milieu de la Rome contemporaine. Or ce milieu est malsain, l'air qu'on y respire est un air mauvais pour les âmes, c'est ce que j'ai appelé la *malaria* morale. Je vais aujourd'hui justifier cette assertion avec une entière franchise : dans les temps sérieux que nous traversons, nous nous devons les uns aux autres une sincérité absolue, et c'est pour cela qu'il vaut la peine de parler.

Je ferai d'abord deux réserves : avant toute chose, je mets entièrement hors de cause les personnes; je sais que les hommes valent souvent mieux que les institutions, que la nature humaine est tempérée par de bienheureuses inconséquences; le poids de préjugés séculaires est bien lourd sur les esprits. Comment pourrais-je me montrer sévère pour les personnes, quand je me rappelle qu'il y a quelques années, des pasteurs de l'Église évangélique, au sud de l'Amérique, obéissant à l'opinion courante, osaient défendre l'esclavage la Bible à la main et, comme le disait éloquemment madame Stowe, « noyaient ainsi l'agneau dans le lait de sa mère »!

Oui, les préjugés sont tenaces et opiniâtres, et je suis heureux de mettre ainsi hors de cause les personnes, et tout d'abord celle du pontife vénérable qui personnifie aujourd'hui l'autorité catholique. — Que ceci soit bien entendu entre nous.

Ma seconde réserve consiste à établir une distinction profonde entre le catholicisme et ce que j'appellerai le *romanisme*. Je n'accepte pas le principe catholique, je n'ai pas besoin de le dire, mais il y aurait une injustice coupable à confondre le catholicisme avec la forme qu'il revêt à Rome; ce serait oublier toute la séve généreuse qui est en lui, et les hommes de liberté plus ou moins conséquents qu'il range encore sous son étendard. C'est du *romanisme* que je vais vous parler, c'est lui que j'attaque, que je dénonce ouvertement, et je ne suis pas le seul, car je trouve des auxiliaires pleins de franchise et d'énergie dans le sein même du catholicisme. En voulez-vous une preuve, messieurs? Écoutez ces paroles de l'illustre Döllinger, qui, aujourd'hui, joue un si grand rôle dans le catholicisme libéral, écoutez ce qu'il disait, il y a déjà plus de douze années :

« Il me paraît évident que la crise maladive que tra-
» versent les États de l'Église depuis un demi-siècle doit
» servir de transition à une forme nouvelle. Mon devoir
» est de décrire cette crise sans négliger un seul de ses
» symptômes. La situation de ces États est le talon
» d'Achille de l'Église catholique, un sujet de scandale
» pour des milliers d'hommes. La guérison de la grande
» maladie de l'Église au XVIe siècle n'est devenue pos-
» sible que quand on a cessé de dissimuler le mal. Au-
» jourd'hui, ce dont nous avons le plus besoin, c'est de
» vérité, j'entends de la vérité tout entière. »

Cette distinction entre le catholicisme et le romanisme permet tout d'abord de répondre à une objection qu'on nous fera sans doute. On nous dira : Mais quoi, vous allez vous attaquer à cette grande et magnifique métropole du catholicisme! Vous n'avez donc pas d'yeux pour voir? vous n'avez donc pas contemplé les splendeurs de cette religion? vous n'avez donc pas été saisi par ce grand art qui est l'expression de sa majesté et de sa puissance?

A cela je réponds que j'ai ouvert les yeux, que j'ai admiré, que Rome est le premier des musées et des mu-

---

(1) Voyez la *Revue* du 7 décembre 1867, article de M. Leger : *Une Académie chez les Croates*.

(2) La *Revue* ne l'a pas publiée. — Voyez une conférence de M de Pressensé sur *le Sentiment religieux dans la Révolution française*, dans notre deuxième année, page 366.

sées chrétiens, mais qu'il s'agit de savoir si c'est elle qui a produit ce grand art, si c'est elle qui a enfanté ces chefs-d'œuvre.

L'art religieux, messieurs, est l'expression d'un grand mouvement de piété ou il n'est qu'une vaine parade. Le grand art catholique a été la manifestation de ce grand mouvement de piété qui éclata vers le commencement du XIIIe siècle, sans doute très-mélangé, obscurci de bien des superstitions et très-incomplet, mais plein de séve et de ferveur mystique. Ce mouvement s'étend sur plusieurs siècles; dans l'Europe septentrionale, son monument littéraire le plus admirable est cette *Imitation de Jésus-Christ* où bat le cœur chrétien dans ce qu'il a de plus intime et de plus fervent; on dirait le sanctuaire du Christ aux pieds duquel a été répandu de nouveau le parfum de Marie. Le même mouvement de piété avait atteint l'Europe méridionale au commencement du XIIIe siècle. Il y a quelques semaines, je visitais avec une vive émotion une petite ville de l'Italie du sud, la ville d'Assise. C'est encore un de ces lieux consacrés dans le monde que le charbon de feu a touchés; ils appartiennent tout entiers à un souvenir, comme le lac de Tibériade, et n'ont subi aucune profanation.

Assise, messieurs, a été la patrie de saint François, le fondateur des Ordres mendiants. J'admire fort peu les Ordres sous leur forme actuelle, mais je ne puis pas contester qu'il n'y ait, dans le premier des franciscains, dans cette figure de François d'Assise, une grandeur vraiment chrétienne. Cet homme a eu deux passions, la passion du Christ, si j'ose ainsi dire, un amour d'une telle ardeur qu'il l'embrasait tout entier, et puis la passion de la pauvreté, de cette portion de l'humanité sur laquelle pèse le plus lourdement le fardeau de la vie. Giotto a admirablement rendu ces traits caractéristiques de saint François dans la belle fresque que l'on voit à Assise, au-dessus de son tombeau, où le saint nous est montré épousant la pauvreté devant le Christ. Le cœur de cet homme recélait des trésors de tendresse et de charité; ce n'était pas un fakir, un disciple de Bouddha, fermant les yeux au spectacle de la nature; il avait une âme pleine de sympathie pour toutes les beautés de la terre et des cieux; il a laissé des poésies ravissantes que le regretté Ozanam a recueillies.

Eh bien! ce mouvement de piété mystique et fervente, il n'est point parti de Rome. La ville papale était beaucoup trop occupée de sa grandeur à cette époque pour se livrer à la mysticité. Elle n'avait pas le loisir d'avoir des peintres, des poëtes; elle préférait les juristes qui s'occupaient à lui fabriquer des pièces pour conquérir le monde et la domination universelle.

Ce grand mouvement de piété du moyen âge a eu son contre-coup dans l'art, dans l'architecture, dans la peinture, dans la poésie, dans la musique. Dans l'architecture, il a inventé le gothique. Transportez-vous en esprit dans les grands et glorieux édifices de cette époque, et vous y reconnaîtrez une manifestation vraiment magnifique du sentiment chrétien. Oui, le gothique, par ses lignes entrecroisées, et qui toutes s'élancent vers le ciel, semblent nous dire : *Excelsior!* Il nous emporte avec lui vers les hauteurs.

Dans la peinture, vous avez cette fleur mystique de l'Ombrie, qui s'est aussi épanouie sous les frimas de l'Europe septentrionale, ces vierges du Pérugin et de Van-Esk. Vous avez surtout ce maître dont les toiles nous font véritablement relire l'*Imitation*, ce Fra-Angelico qui ne pouvait peindre les traits du Christ sans que ses yeux ne fussent baignés de larmes. Allez voir les monuments qu'il a laissés dans le couvent de Saint-Marc, et vous reconnaîtrez que vous êtes en contact avec ce que le sentiment chrétien a de plus profond, de plus tendre et de plus fervent.

Ce même couvent de Saint-Marc fut encore une fois le foyer d'une grande école de peinture, mais vous n'en ferez pas honneur à Rome, car quel est le maître de cette grande école? c'est Fra Bartholomeo, l'ami, le disciple bien-aimé de Savonarole, brûlé en exécution d'un arrêt du tribunal de l'Inquisition.

Quant à la musique, celle qui est vraiment chrétienne, avec son mode grave et mystérieux, vient principalement de l'Allemagne.

Si nous nous transportons maintenant à Rome, là tout change, l'art décheoit. Ce n'est plus l'art chrétien plein de mysticité et de grandeur. Dans l'architecture, vous prononcez le grand nom de Saint-Pierre, et certes j'admire l'immense basilique, je reconnais que c'est une merveille, un prodige de l'art, mais je ne sais pas y retrouver les caractères qui m'ont frappé dans le gothique. C'est bien l'architecture selon l'antique mode romain, cette architecture qui rêve avant tout l'extension, où domine la ligne horizontale et non plus cette ligne verticale qui s'élance vers le ciel et nous emporte avec elle dans l'empyrée. Vous invoquez Raphaël; c'est le roi de la peinture, j'en conviens, et je reconnais avec vous que les œuvres qu'il a faites à Rome sont peut-être les premiers chefs-d'œuvre du pinceau; mais quand je considère de près la *Dispute du Saint-Sacrement*, cette fresque qui n'a pas de rivale et qui nous présente des saints ou des théologiens de divers temps réunis et cherchant à pénétrer le secret de la sagesse éternelle; qui vois-je parmi ces docteurs et ces théologiens? J'y reconnais Savonarole, et il me semble que ce trait là est peu romain.

En tous cas, qui pourrait contester que Raphaël et Michel-Ange n'aient été touchés, effleurés du souffle de la Réforme? Après eux, l'art s'abaisse toujours davantage; la peinture romaine produit encore des chefs-d'œuvre, mais le caractère chrétien en est complétement absent, et si vous voulez reconnaître l'art vraiment romain, l'art qui s'est vraiment développé sur le sol de la Rome papale, eh bien! je vous conduirai dans ces brillantes églises qu'a élevées la Société de Jésus. Ah! ce sont des sanctuaires charmants,

l'or et les pierres précieuses y sont prodigués, on peut y faire sa prière comme dans un boudoir. Mais c'est un art mesquin et avili, après tout, l'art qui convient à cette société qui veut courber la volonté et l'âme humaine. La grande beauté artistique nous élève sur les cimes; c'est aussi une liberté; ils n'ont voulu ni de cette beauté ni de cette liberté, ils ont préféré le joli et le mesquin. Si je considère les toiles qui s'étalent dans leurs sanctuaires confortables, je ne vois que des tableaux qui font appel aux sens, tantôt par l'épouvante en représentant des *martyrs sanglants*, tantôt par je ne sais quelles mignardises.

Si j'en viens à la vraie musique romaine, en faisant abstraction de la tradition plus ancienne qui est encore conservée dans la chapelle Sixtine, je caractériserai cet art avili en disant qu'il est le fils bâtard de la sacristie et de l'opéra. Pour vous montrer que mon jugement n'est pas trop sévère, j'en appelle à un catholique qui a obtenu l'estime générale et qui est un poëte distingué, M. Victor de Laprade.

Voilà ce que je lis dans le *Correspondant* du mois de novembre 1869 :

« Il me semble, dit-il, que les licences accordées au-» jourd'hui à la musique de nos églises », et veuillez remarquer que ces licences se donnent surtout carrière à « Rome, dépassent tout ce qu'il est permis au sentiment » religieux de tolérer. »

Sous cet art doucereux du jésuitisme, qui est comme un velours perfide, je ne sens que trop la pointe acérée du glaive persécuteur.

Voilà pour les objections qui nous étaient faites au nom de l'art.

Et maintenant j'en viens à la piété proprement dite, à la piété romaine, ne l'oubliez pas; car c'est ici surtout qu'il y aurait une injustice criante à confondre ce qui doit être distingué. Certes, la distance est grande entre la piété janséniste ou gallicane, et cette piété efféminée, sans moralité, qui ne peut que détruire toutes les aspirations de la conscience. Je sais qu'il y a partout des âmes qui s'efforcent de rejoindre le Christ par delà tous les intermédiaires que l'on a multipliés entre elles et lui : je me sens une profonde sympathie pour elles, et je serais désolé de les froisser; mais quant à la piété romaine, vraiment, je ne connais pas dans l'Évangile d'anathème contre le pharisaïsme qui soit assez foudroyant pour elle. Quels sont ses caractères ?

Tout d'abord je dirai qu'elle est essentiellement la piété du rite et de la cérémonie. Nous ne pouvons nous passer de rites dans la religion. Le rite, quelque simple qu'il soit, est l'expression symbolique de notre sentiment chrétien; mais, à Rome, il est tellement prodigué que tout se réduit à la cérémonie, que l'esprit est étouffé sous la forme, et qu'il ne reste plus qu'une sorte de machinisme religieux. Nous sommes ainsi conduits à un second caractère de cette piété, c'est le caractère théâtral. J'ai souvent admiré les grandes cérémonies de Saint-Pierre; j'avoue que ce qui m'y a frappé surtout, c'est ce caractère de représentation tout extérieure qui ne parle qu'aux sens, à commencer par les yeux. Rien ne me rappelle davantage la célébration des mystères dans le paganisme. On s'efforce de rendre de la manière la plus sensible et la plus dramatique les grands faits religieux; mais le fond des choses échappe complétement à l'esprit. La représentation théâtrale est poussée si loin, et s'adresse si exclusivement aux sens, que jamais l'âme ni la conscience ne sont mises en réquisition. Je m'appuie encore ici d'une autorité catholique. Voici ce que je lis dans un livre excellent de l'abbé Michaud intitulé : *L'esprit et la lettre dans la piété.*

« Lorsque l'âme est vide, alors la vie chassée de l'âme » se réfugie idiotement dans le corps. Matérialisée bien-» tôt, elle matérialise tout à son tour. Dès lors il n'est » plus question d'idées spirituelles, de sentiments imma-» tériels, mais uniquement d'exercices extérieurs et de » pratiques corporelles. C'est alors que cette absence de » la raison paraît ce qu'elle est réellement, la folie, et » que tous ces mouvements extérieurs, au lieu d'être des » expressions intelligentes de l'âme, n'en sont que des » grimaces ridicules et niaises. »

Un troisième caractère de cette piété, c'est ce que j'appellerai son caractère mercenaire. Et ici je ne parle pas simplement de l'incessant appel à l'argent. Dernièrement, Janus, l'auteur anonyme du livre le plus redoutable pour les prétentions de la cour de Rome, a publié les tarifs des anciennes indulgences au moyen âge. Eh bien! ce n'est pas de ce tarif que je parle. J'entends parler du rôle effrayant que jouent les indulgences dans la piété romaine, et qui lui confèrent un caractère tristement mercenaire. Il n'est pas possible de parcourir les églises de la métropole du catholicisme sans voir sur chaque pan de muraille s'étaler quelque promesse d'indulgences plénières, si bien qu'il suffit vraiment de faire ses dévotions dans trois ou quatre églises par dimanche pour en avoir à revendre pour toute l'éternité.

Rien, selon moi, ne flétrit davantage l'essence même de la piété. Ce n'est même plus ce trafic pharisaïque où l'on essaye d'acheter le ciel par ses bonnes œuvres; non, c'est un essai de l'acheter avec de la fausse monnaie, avec un argent qui ne nous appartient pas. Qu'est-ce qui pourrait démoraliser plus profondément les âmes que ce trafic éhonté des choses saintes qui se tient d'un bout à l'autre de la ville éternelle ?

Un autre caractère de la piété romaine, c'est la superstition, une superstition sans frein, la multiplication des miracles les plus ridicules.

Permettez-moi de vous indiquer comment ils naissent sur cette terre qui en est si fertile. Il y a quelques années, dans l'église de Sainte-Agnès, un accident survint qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. L'appartement où se trouvait le pape avec tout son en-

tourage s'effondra; cet accident n'eut pas les suites qu'on aurait pu en redouter, et le saint-père fut préservé d'une mort terrible. On a représenté cette scène dans un grand tableau à effet. Le peintre fait apparaître la Vierge, qui envoie sainte Agnès pour protéger directement le saint-père. Aujourd'hui, à Rome, la population est parfaitement convaincue que les choses se sont ainsi passées. C'est un miracle patenté par un peintre. Ainsi naissent, ainsi fourmillent les prodiges, et quels prodiges! madones qui tournent les yeux et le reste. On éprouve un sentiment douloureux en présence de tels spectacles; dans un temps où nous avons de si grandes luttes à livrer pour défendre le surnaturel chrétien, il est désolant de voir sa cause ainsi rabaissée misérablement. Mais le dernier caractère sur lequel je dois insister dans la piété romaine, c'est l'idolâtrie, une idolâtrie qui grandit de jour en jour et qui vraiment rivalise avec ce que le paganisme de la décadence a vu de plus abject et de plus déplorable en ce genre.

Ce n'est pas en vain que l'on a proclamé le dogme de l'Immaculée Conception il y a maintenant quinze années. Nous ne nous doutons pas des ravages qu'a faits ce dogme. Ses conséquences pratiques sont incalculables; sous son influence la piété catholique se détourne toujours davantage de Dieu et du Christ pour se concentrer sur la créature. Nous en sommes vraiment revenus à ces temps d'abaissement moral qui ont précédé le christianisme. Il y a là un fait d'une gravité immense; il devrait être relevé tous les jours par ceux qui, dans le catholicisme, veulent conserver quelque chose de la spiritualité première; ils devraient dénoncer cette transformation idolâtre de la religion de l'esprit, qui vraiment est le pire des paganismes; car la corruption de ce qu'il y a de meilleur, c'est ce qu'il y a de pire. Eh bien! je ne crois pas que je puisse être démenti par quiconque a vu de près cette piété romaine, quand j'affirme que cette idolâtrie prend des proportions de plus en plus effrayantes, si bien qu'on ne sait où elles s'arrêteront.

Huit jours après l'ouverture du concile, la confrérie dite de l'Immaculée Conception a donné, dans l'église des Saints-Apôtres, un grand concert en l'honneur de la Vierge immaculée et du saint-père. Si vous aviez sous les yeux le *libretto* de cet oratorio, vous verriez que je n'ai rien exagéré sur cette idolâtrie, et vous auriez quelque idée de ce christianisme dénaturé.

Savez-vous pourquoi une portion importante du clergé français repousse avec indignation la liturgie romaine, qu'on voudrait lui imposer? C'est précisément parce qu'elle est entachée de tous les défauts que j'ai signalés, et, avant toutes choses, de cette superstition ignare, de cette idolâtrie sans frein. J'ai entendu, à Paris même, un respectable prêtre me dire qu'il n'oserait jamais se servir dans le culte de cette liturgie romaine, parce qu'il craindrait de voir éclater de rire son propre clergé devant les absurdités dont elle fourmille. Et pourtant la tentative est poursuivie avec persévérance, et ardeur, et l'on voudrait ramener la piété de toutes les églises du monde à ce type misérable.

Ah! combien de fois n'ai-je pas, en assistant à ces vaines pompes idolatriques, entendu retentir dans mon cœur l'écho de ces paroles sublimes et redoutables que le Prophète adressait à Israël : « Je ne puis plus supporter l'ennui de vos fêtes solennelles et je les ai en horreur. »

Demandons-nous quel effet produit cette piété, quelles sont ses conséquences morales, car c'est là l'essentiel. Il ne s'agit pas de savoir si les formes du culte sont belles, si elles sont pompeuses; il s'agit de savoir si elles nous renouvellent, si elles nous transforment; il s'agit de connaître leur effet moral. Sans doute, je ne veux pas de la morale séparée de la religion; mais, à coup sûr, je veux encore moins de la religion séparée de la morale, car je ne connais pas de pire chose au monde qu'une religion qui retranche à la morale ce qu'elle donne à la dévotion.

Eh bien! je n'oserais pas vous faire la description de cette ville sainte, je n'oserais pas vous dire tout ce que recouvre l'hypocrisie de ces belles apparences. J'ai recueilli là-dessus des témoignages effrayants, et de la bouche d'hommes qui n'étaient pas suspects, qui étaient accourus à Rome pleins d'enthousiasme, brûlant même de verser leur sang pour la cause catholique, et qui en reviennent pleins de dégoût et d'indignation; car ils ont vu ce que c'est qu'une religion qui se moque de la religion, selon l'expression éloquente de Pascal.

Si maintenant j'en viens à l'état social, je voudrais bien, messieurs, me préserver de toute excursion sur le terrain de la politique. Mais je suis très-embarrassé, et cet embarras vous peint la situation. Comment parler de l'état religieux de Rome sans parler politique, puisque la politique est dans la religion et la religion dans la politique, puisque précisément ce qui caractérise cet état social, c'est la fusion totale des deux éléments, c'est leur absorption l'un par l'autre.

Nous avons un grand intérêt cependant à considérer l'état social de Rome, car cet état social, c'est, d'après la théorie papale, l'état idéal. La ville de Rome, c'est la ville selon le cœur de celui qui se donne comme le représentant du christianisme et qui déclare nettement et hautement que c'est sur ce modèle que toutes les sociétés humaines devraient se reconstituer. Il y a donc là, convenons-en, plus qu'un fait, il y a un principe, il y a un drapeau; ce principe nous menace tous, puisqu'on voudrait nous l'appliquer; nous avons le droit de le considérer en face et de lui demander ce qu'il est en réalité.

Messieurs, ce principe, vous le savez, il s'est exprimé de la manière la plus nette dans les encycliques du dernier pape, spécialement dans la dernière et dans le *Syllabus*. Eh bien! un certain nombre de catholiques libéraux que ces documents gênaient singulièrement, car ils étaient dirigés contre eux, ont essayé d'en détourner le

véritable sens. Ils nous ont dit : « Le *Syllabus* n'est pas ce que vous croyez, ce langage est trop sublime pour vous, le pape a parlé pour les anges et les séraphins ; il faut que cette prose divine soit traduite en langue vulgaire, et nous vous donnons cette traduction adoucie, édulcorée ; croyez-nous, c'est notre version qui est la bonne. »

Le saint-père, messieurs, n'a pas parlé pour les anges et les séraphins, il a parlé pour les Romains, et la traduction en langue vulgaire de cette encyclique se trouve dans les institutions de cette ville, qui voudrait être l'idéal politique de toutes les sociétés humaines.

Oui, l'état social et politique de Rome c'est le verbe papal incarné ; il nous suffit de le considérer de près pour savoir ce qu'on voudrait imposer à toutes les sociétés humaines.

Je prendrai donc les principes les plus importants du *Syllabus*, et nous examinerons comment ils sont appliqués sur le sol romain, nous aurons ainsi la meilleure traduction de l'Encyclique.

Ah! messieurs, l'habileté des interprètes est infinie ! Vous savez comment, avec une exégèse habile, le noir devient blanc. Mais il y a des textes plus précis que la parole et que l'écriture, ce sont les textes qui vivent, ce sont les institutions.

Quel est le principe essentiel et fondamental de l'Encyclique ? Afin d'être plus clair, je donne sous forme affirmative ce qui est présenté sous forme de condamnation dans le *Syllabus*.

Je lis l'art. 80 du *Syllabus :*

« Le pontife romain ne peut ni ne doit se rencontrer » et se mettre d'accord avec le progrès, avec le libéra- » lisme, avec la civilisation moderne. »

Pour bien comprendre la portée de cet article, il nous faut chercher ce qui constitue essentiellement la civilisation moderne et le libéralisme moderne. Le caractère le plus général de cette civilisation est le gouvernement des peuples par eux-mêmes, la suppression de tout ce qui ressemble à l'absolutisme, de tout ce qui rappelle une domination imposée.

Le second caractère de ce libéralisme, c'est ce que j'appellerai l'État limité, l'État s'arrêtant aux limites où commence l'empire indéfini de la conscience, l'État s'arrêtant devant l'être moral, comprenant que l'être moral est plus grand que lui, a une autre destinée, et qu'il n'a pas le droit de s'immiscer dans cette destinée.

Ces deux grands traits de la civilisation moderne sont après tout les caractères vraiment chrétiens de l'État ; ils procèdent de cette grande parole de Jésus-Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Oui, c'est cette grande parole qui a enfanté la vraie liberté dans le monde, c'est cette parole qui a révélé à l'homme qu'il n'appartenait pas tout entier à la chose publique parce qu'il n'était pas appelé à achever sa destinée sur la terre, qu'il était le citoyen d'une cité plus haute, que par conséquent l'État ne devait pas gêner le développement de sa conscience et de son être moral. Cet État limité, c'est l'État vraiment libéral, c'est l'État vraiment chrétien, suivant la belle interprétation de Vinet et de M. Laboulaye. Voilà le caractère le plus avancé de la civilisation moderne. Je sais bien que la civilisation moderne conteste souvent cette origine chrétienne et qu'elle la repousse; elle a beau être ingrate, elle n'empêchera pas le Christ de l'avoir marquée d'un sceau nouveau et de lui avoir conquis sa liberté au prix de son sang.

Eh bien, c'est ce double caractère qui est résolûment repoussé par l'Encyclique et les institutions romaines, et afin que nous ne nous y trompions pas, je lis à l'article 54 :

« L'Église ne doit jamais être séparée du pouvoir » civil ; l'Église a le devoir et le droit d'employer la » force. »

Voilà le texte. Quelle interprétation peut-on lui donner ? Je sais bien qu'on a dit qu'il s'agissait simplement de la civilisation mauvaise, plus ou moins corrompue. Est-ce là ce qui ressort des institutions romaines ?

Ce qui nous frappe avant tout dans la ville papale, c'est le despotisme civil et religieux, le plus complet qui existe sous les cieux. C'est à le maintenir que sert le pouvoir temporel de la papauté. Qu'on ne nous dise pas que sa grande utilité consiste à sauvegarder l'indépendance de l'évêque de Rome vis-à-vis des pouvoirs étrangers ; l'histoire écarte ce sophisme, car elle nous montre que c'est précisément ce pouvoir temporel qui le mêle à toutes les intrigues de la politique et que c'est là qu'il faut chercher, pour employer l'expression de Döllinger, le talon d'Achille, le point vulnérable de son indépendance. C'est parce qu'elle est une puissance temporelle, que constamment elle est en conflit, même pour les choses spirituelles, avec les puissances de la terre. On ne saurait le nier, le pouvoir temporel ne lui sert qu'à fonder le despotisme, car quand un représentant de Dieu règne, il est évident qu'il ne peut y avoir de partage dans la domination et que celle-ci doit être absolue. Ainsi l'absolutisme le plus complet, voilà ce que vous trouverez à Rome, voilà la vraie interprétation de l'Encyclique qui doit être préférée à toutes les autres, voilà l'ordre véritable que l'on réclame pour toutes les sociétés humaines.

Cet absolutisme implique pour l'Église, comme nous l'avons vu, le droit d'employer la force ; et certes elle ne s'en prive pas à Rome. J'ai assisté huit jours après le Concile à une grande solennité, je veux dire à une solennité militaire : c'était une revue de toutes les troupes pontificales qui était passée devant les évêques.

Peut-être quelques-uns d'entre eux se rappelaient-ils certains textes de l'Évangile qui condamnent l'emploi du glaive au service de la vérité, et ce mot sévère de Jésus-Christ à ses disciples, alors qu'ils faisaient appel à la force : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes » animés. » A Rome, si la politique doit servir à la religion, la religion à son tour doit servir à la politique. Le pape doit offrir quelques délassements à son peuple,

essayer du moins de le désennuyer; il ne peut le tenir à chanter des litanies tous les jours à Saint-Pierre et dans les six cents églises de Rome. Or, comme c'est lui qui gouverne, comme le représentant du Christ personnifie le pouvoir civil, c'est lui qui fait donner à son peuple des représentations théâtrales et des ballets. C'est lui qui doit fournir aux dépenses de sa cour et de son administration en cherchant tous les moyens d'équilibrer ses finances; aussi c'est lui, c'est lui directement qui préside à cette institution de la loterie qui, on peut le dire, est l'institution maîtresse des États Romains. Tout est suspendu pendant la célébration des grandes solennités de l'Église, toutes les maisons doivent être fermées, tous les établissements publics doivent être clos; un seul est toujours ouvert, la loterie pontificale. Elle est ouverte alors que le Saint-Père donne sa bénédiction à la ville et au monde. C'est lui aussi, lui le représentant de Jésus-Christ, qui ne voulait pas se mêler aux disputes des hommes et ne voulait pas siéger dans leurs conseils, c'est lui qui administre la justice pénale; par conséquent c'est lui qui condamne directement les coupables. Oui, celui qui devrait représenter le pardon, prononce à l'occasion des condamnations à mort, au nom du divin pasteur qui a donné sa vie pour ses brebis. C'est la logique du système. Quelque généreuse que soit son âme, il ne peut échapper à cette logique. Jugez de l'effet que produit un pape condamnant à mort, le représentant du Christ envoyant à l'échafaud! J'entendais raconter un jour un trait bien significatif à cet égard. Un malheureux avait été pris dans une conspiration; il avait été condamné à la peine capitale. Cette condamnation, venant de la part du pontife, avait bouleversé son âme, et quand on vint pour le conduire au dernier supplice, et qu'un prêtre, comme mandataire du Saint-Père, se présenta pour lui adresser des consolations, il le repoussa avec indignation, et il fut se jeter la face contre terre devant un crucifix pour en appeler en quelque sorte à celui qui pardonne et qui relève, de son représentant infidèle. Voilà l'effet du pontificat civil.

Il est inutile de vous décrire dans les détails toutes les monstruosités de cet absolutisme. Il est évident qu'aucune des garanties de la vie moderne n'existe à Rome. Les jugements sont rendus dans les ténèbres, la défense n'est pas publique, jamais rien ne s'imprime sans l'agrément du Saint-Père. Je lisais dans un journal : « Ah! quel merveilleux accord que celui des journaux romains au lieu de ces disputes dont la presse étrangère assourdit nos oreilles! » Oui, sans doute, vingt perroquets dans une volière, c'est quelque chose d'admirable.

Quant à la police, elle est entièrement aux mains du clergé. Il est certain qu'à Rome le prêtre en est l'agent principal, et qu'il doit rapporter à l'autorité tout ce qu'il apprend. Il y a plus, la participation aux sacrements est obligatoire, et chaque habitant de la ville papale est tenu de montrer son billet de communion. On communie à Rome comme on monte sa garde à Paris. Peu importe le sacrilége; la formalité doit être remplie, et la formalité, ne l'oubliez pas, c'est le sacrement par excellence. J'ai hâte d'arriver à la plus sainte des libertés, à cette liberté des âmes, qui pourrait presque suppléer à toutes les autres. Mais, grâce au ciel, la liberté est une et indivisible, et l'on ne peut opérer de ces partages. Eh bien! que fait-on de cette liberté à Rome? C'est celle-là qu'on y a surtout en horreur, c'est celle-là que l'on veut faire disparaître, de telle sorte qu'il n'en reste plus aucune trace. Ce qui est surtout condamné dans le *Syllabus*, c'est cette maxime que « tout homme est libre de professer la religion qu'il aura regardée comme vraie en la jugeant à la lumière de sa raison »; ce qui est condamné, c'est encore ce principe « que dans les pays catholiques, la loi pourvoie à ce que les étrangers qui viennent s'y établir jouissent de l'exercice public de leurs cultes particuliers (art. 78).

Ainsi donc ce que le *Syllabus* met en pleine lumière, ce qu'il consacre, c'est l'asservissement absolu de la conscience. Oui, messieurs, il y a un lieu dans le monde où ce serait un crime que de lire le livre de Dieu, que de propager son divin message, et cette ville, c'est Rome. Il y a un lieu dans le monde, où suivre sa conscience, suivre ses impulsions les plus sacrées pour obéir à la volonté suprême, est abominable, et ce lieu c'est Rome; il y a un lieu où ce que l'on peut faire à Constantinople est interdit et châtié sévèrement, et ce lieu c'est Rome. Ce que je reproche à la Rome papale, c'est cette proscription de la liberté la plus sainte, c'est cet empiétement sur le droit le plus sacré de tous; et qu'on ne dise pas que c'est une exception qui pèse uniquement sur Rome, non! car dans tous les concordats qui ont été conclus en ces derniers temps par la papauté, se retrouvent les mêmes principes, les mêmes usurpations. Je vous parlais il y a un instant des condamnations à mort faites au nom de la papauté, Il y a à Rome une grande condamnée à mort, c'est la conscience humaine; car, comme le dit Massimo d'Azeglio, on lui substitue une conscience artificielle et l'on veut remplacer par elle celle qui nous a été donnée par Dieu.

Ce n'est pas tout, la conscience générale du catholicisme est comme pervertie par cette situation, car enfin que n'avons-nous pas entendu dire depuis que cette question romaine est posée devant l'Europe? « Il est nécessaire, dit le parti ultramontain, que le régime de l'absolutisme fonctionne sur ce coin de terre. Cela est indispensable, pour que le catholicisme conserve son indépendance. » Ainsi ce qui est nécessaire, c'est qu'on pratique l'iniquité dans votre ville sainte, c'est que votre religion ait comme des victimes humaines. Eh bien! je dis qu'il y a là un bouleversement moral effrayant; et quand je vois cet état de choses soutenu par des pays qui, après tout, d'après leur droit constitutionnel, ne sont pas des pays catholiques, qui reconnaissent la liberté de conscience, j'ai le droit de protester énergiquement

au nom des minorités religieuses qui sont obligées de soutenir un tel régime par l'argent de l'impôt et par le sang de leurs enfants.

Voulez-vous savoir où est la citadelle de ce despotisme sans frein? Entrez dans le couvent du Gesù; c'est là que réside le plus effrayant pouvoir qui ait pesé sur des pensées et des consciences humaines. Sans nous livrer à de vaines et ridicules déclamations contre la société de Jésus, nous avons bien le droit de dire qu'elle est la suprême malédiction du catholicisme et la suprême malédiction de la papauté qu'elle perd en la poussant aux excès. Le peuple le sent instinctivement, et il l'a exprimé à sa manière dans un apologue marqué au coin de l'esprit italien. Il se trouve que sur la place où est situé le couvent du Gesù le vent souffle sans cesse. Voici l'explication piquante qui en est donnée à Rome : « Un jour, dit la légende populaire, le diable et le vent voyageaient de compagnie. Arrivés sur cette place, le diable dit au vent : « Attends-moi, j'ai affaire dans cette maison, dans un instant je te rejoins. » Cette maison, c'est précisément le couvent des jésuites. Le diable y est entré, et il n'en est pas encore sorti, et depuis ce temps le vent attend toujours et fait rage sur la place du Gesù. C'est ainsi que le peuple romain traduit son impression très-vive sur ce despotisme dont il est la victime.

Quelle impression, messieurs, doit produire sur les âmes droites et sincères le spectacle de ce romanisme que j'ai essayé de vous décrire? Cette impression, elle est double, elle produira la révolte ou la réforme. Je personnifie cette double impression dans deux grands pèlerins, hommes droits et sincères, qui se sont rendus à Rome; l'un en a rapporté la révolte, et l'autre la Réforme. Le premier, c'est Lamennais, notre illustre contemporain, âme ardente et sincère qui pendant la première moitié de sa vie avait cru que la voix du pape était vraiment la voix de Dieu. A une heure perplexe et critique où ses opinions étaient contestées, il se rend à Rome, il veut baiser la poussière des pieds du vicaire du Christ et entendre l'oracle sacré dans l'humilité. L'oracle parle, et c'est pour contredire ses convictions les plus chères, ce qui est l'essence même de sa conscience; il parle pour maudire la liberté et le droit éternel. Alors, dans un courroux qui ne sait pas se contenir, il quitte cette ville, et lui lance sa malédiction dans un langage brûlant, puis il arbore le drapeau d'une révolte qui n'est pas près de finir. Encore s'est-il maintenu aux limites du déisme; mais d'autres sont venus qui ont rejeté Dieu, après avoir rejeté celui qui lui-même s'était donné comme son représentant. Et cette révolte grandit, elle grandira encore jusqu'à ce qu'elle ne soit plus en présence d'une puissance d'oppression telle que celle que j'ai décrite.

Un autre pèlerin s'est rendu à Rome au XVIe siècle. C'était un jeune moine augustin, l'âme pleine de mystique ferveur, passionnément désireux de servir son Dieu et la vérité éternelle. Il arrive à Rome dans toutes les illusions de la jeunesse, il croit, il espère qu'il entre dans une cité de Dieu, dans une Jérusalem nouvelle. C'est dans cette disposition que Luther franchit la porte del Popolo. A peine est-il entré dans cette ville qu'au lieu d'une Sion sainte, il trouve une Babylone; il entend, non des paroles de vie, mais des paroles de mort qui sont en opposition directe, je ne dirai pas seulement avec ses convictions humaines, mais avec ses sentiments les plus intimes. Cependant il persévère encore, et il s'inflige les pénitences les plus dures. Il gravit l'escalier sacré que l'on monte péniblement à genoux, et voici qu'au milieu de cette ascension une voix divine retentit dans son cœur : « Le juste vivra par la foi ; tu ne » dépends que de moi ; tu ne dépends que de ma grâce. » Alors il se relève, et le moine d'hier est le réformateur d'aujourd'hui ; il jette cette parole à tous les vents du ciel, et cette parole renouvelle le monde. Eh bien! messieurs, après Luther, d'autres pèlerins sont venus, ils ont suivi ses traces, ils ont été en contact avec cette puissance de ténèbres et d'oppression. Ils étaient venus avec la même piété, avec la même ferveur, le même désir d'entendre une parole de vie. Mais c'était encore une parole de mort qui retentissait à leurs oreilles. Alors ils se sont relevés, ils ont aussi secoué la poussière de leurs pieds, leur voix a retenti, et la réforme a commencé. La réforme, messieurs, je l'attends et je l'appelle pour toutes les églises, pour la chrétienté prise dans son ensemble, et j'en salue déjà l'aurore. Nous en avons tous besoin; aucune fraction de la chrétienté ne se suffit à elle-même.

Mais on nous dit : vous avez le concile. Voilà la grande puissance réformatrice, de quoi vous inquiétez-vous? Le concile, nous en parlerons dans ma prochaine conférence, et je vous montrerai quelle est son organisation, sa liberté, et ce que nous pouvons en attendre.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE

M. CH. GIDEL

Les gens de province au XVIIe siècle (1)

Tel était donc le sort de ce que nous avons appelé la province dans le monde ancien. Chez nous, au XVIIe siècle, ce terme, qui désignait plus rigoureusement tout ce qui n'était pas Paris, faisait entendre en même temps un ensemble de mœurs, d'habitudes, de goûts et de ridicules dont on ne retrouvait rien dans la grande ville. Si déjà à cette époque la cour et la ville avaient une physionomie si diverse que les manières de l'une étaient un sujet d'admiration ou de raillerie pour l'autre, com-

(1) Suite. — Voyez notre numéro précédent.

bien cette diversité ne devait-elle pas être grande entre Paris et la province? C'étaient deux, que dis-je? vingt sortes différentes de Français qui sous un nom commun offraient à l'est, au nord, au sud ou à l'ouest, des nuances singulièrement tranchées. Nos provinces, successivement ajoutées au domaine primitif de nos rois, avaient, à travers le temps, gardé leurs allures originelles. Elles s'étaient difficilement fondues dans ce tout administratif et politique qui s'appelle aujourd'hui la France. Chacune d'elles avait vivement résisté à l'invasion des mœurs de la capitale : les coutumes, les habits, le langage, avaient survécu ; les traits de l'ancien caractère se retrouvaient en chaque contrée dans un relief facile à reconnaître. L'isolement où chacune d'elles vivait, conservait ces dispositions naturelles; le peu de communications, les barrières qui séparaient les pays les uns des autres, maintenaient là des variétés ethnologiques dont toute trace n'a pas encore disparu aujourd'hui. Le caractère général de chaque population tenait à son terroir, à son climat, à la configuration de son pays. On savait, en gros, les aptitudes et les habitudes d'un homme quand on connaissait la province où le sort l'avait fait naître.

Une foule de dictons populaires formulaient, dans une rédaction brève et presque toujours rimée, ces observations locales. Chacun les savait, les répétait, les appliquait, sans en révoquer en doute la justesse. C'étaient autant de préjugés favorables ou non, de sentences anticipées dont on ne revenait pas facilement. Le pays indiquait le caractère. On aimait ou haïssait, on recherchait, on fuyait, on se confiait, on se défiait, suivant cette espèce de jurisprudence. Ainsi on n'eût pas cherché de la bonne foi chez un Normand, de la modestie chez un Gascon, de la générosité chez un Lorrain, de la tempérance chez un Bourguignon, de l'aménité chez un Auvergnat.

Oui; c'était chose réglée; impossible d'en désabuser les gens : c'était un code promulgué dans toute la France, confirmé par la malice des peuples et des écrivains. Le Normand passe, au XVIIe siècle, pour madré, retors, discret, subtil, avare et menteur. Habile à prendre ses avantages dans un marché, il trompe le contractant par son langage ambigu, hésitant, équivoque, Il ne nie pas, il n'affirme pas, il ruse toujours. C'est un renard matois, duquel il est bien difficile de connaître tous les tours, de déjouer toutes les manœuvres. Il en a cent dans son bissac. Il étudie le droit, il connaît la chicane, il en débrouille le dédale mieux que personne. Chicaneau, Petit-Jean, Dandin, la comtesse de Pimbêche, sont tous de ce pays-là. La scène des *Plaideurs* de Racine est dans une ville de basse Normandie. Cette contrée est féconde en sergents zélés, capables d'arrêter le carrosse d'un prince, de le prendre lui-même ; gens dont les rides sur le front ont gravé les exploits, gens de bien dont l'Intimé, fils de l'un d'eux, dit avec orgueil :

Et si dans la province
Il se donnoit en tout vingt coups de nerfs de bœuf,
Mon père, pour sa part en emboursoit dix-neuf (1).

On sait là comment il faut intéresser un procureur à son affaire; par quelles offrandes de lapins de garenne, pris dans le clapier, on se le rend favorable ; on s'applique à gagner les bonnes grâces du clerc lui-même :

Si son clerc vient céans, fais-lui goûter mon vin.

Chaque plaideur a des témoins tout à sa dévotion, qui jurent pour lui quand il en a besoin. Les femmes y sont tout aussi obstinées que les hommes sur les procès. Il n'y a rien de plus beau pour elles que ces termes de *dits et contredits, enquêtes, compulsoires, rapports d'experts, transports, interlocutoires, griefs et faits nouveaux, baux et procès-verbaux, titres royaux, inscriptions en faux.*

Boileau confirme le témoignage de Racine :

Soutenons bien nos droits, sot est celui qui donne :
C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne.

Ce sont des Normands que le même poëte assemble à l'heure de midi autour de ce pilier fameux qui soutient l'énorme poids de la voûte infernale de la grand'salle du palais.

Les Manceaux ou habitants du Maine n'ont pas meilleure réputation. Ni l'opinion publique, ni Boileau, ni Racine, ne les distinguent des Normands, si ce n'est à la facilité de mentir en justice pour de l'argent. C'est du Maine que viennent les faux témoins à la douzaine. Aussi, lorsque Léandre, dans le procès du chien Citron, tire de sa poche les témoins que réclame Dandin, c'est-à-dire la tête et les pieds du chapon, et s'écrie : *Voyez-les et jugez ;* l'Intimé dit aussitôt : *Je les récuse.*—D. *Bon ! pourquoi les récuser ?—Monsieur, ils sont du Maine.* Ce trait, qui probablement aujourd'hui n'est plus qu'une vaine plaisanterie, reproduisait alors un sentiment universel en France. On peut voir dans le *Roman comique* de Scarron une peinture à la Téniers des mœurs de cette province. Madame Bouvillon, La Rapinière, Ragotin, sont des originaux que le peintre à vus à l'œuvre, qu'il a étudiés à loisir et reproduits sans les flatter. Les scènes de cabaret, les aventures grotesques, les franches repues, les noces, l'amour insensé de Ragotin pour une comédienne de campagne, les représentations dans un tripot, font pénétrer le lecteur dans l'histoire d'un genre de vie qui n'a peut-être pas tellement changé de nos jours qu'on ne puisse trouver dans les mêmes provinces de quoi vérifier la fidélité du peintre.

Les Bouguignons passent pour les hommes les plus gourmands de France ; c'est chez eux particulièrement qu'on invoque ce proverbe : « Mieux vaut bon repas que bel habit. » Sidoine Apollinaire parlait au Ve siècle de la voracité des Burgondes et de leur haleine empestée d'ail et de vin; au XVIe et au XVIIe siècle ils n'ont pas changé; ils n'ont pas encore fondé de société de tempé-

(1) Act. I, sc. IV.

rance. Paradin dit d'eux : « Encores aujourd'hui, ils retiennent l'ancienne façon de faire; car je croy qu'en toute la Gaule il n'y a nation en laquelle se facent plus de banquets et de joyeusetés. De manière que estant les autres nations de la Gaule inclinées à soi tenir proprement et bragardement, et user de beaux et riches habitz, les Bourguignons seuls usent de fort modeste estat et de peu de pompe. Au reste, l'on les dit avoir ventre de velours (d'autres boyaux de soie) pour raison des bonnes chères. »

Près de la Bourgogne, dans une autre province, le Bourbonnais, on se conduit par le principe contraire. On aime la braverie, c'est-à-dire la beauté de la parure et de l'éclat des ajustements. Aussi on dit en commun proverbe, quand on parle des habitants de cette province, « qu'ils ont habit de velours et ventre de son ».

Dans l'Artois et le Hainaut on mange beaucoup ; il est peu de canton où l'on soit aussi porté à l'ivrognerie; non-seulement les hommes, mais les femmes mêmes s'y font gloire de boire à l'excès, et ce défaut augmente à mesure qu'on avance vers la Flandre. Furetière confirme cette observation peu favorable au sexe de cette province. Qui dit Flamande dit friande; puis il cite l'histoire véridique de sept demoiselles fort honorables de Tournay qu'un général, gouverneur de la province, essaya, mais en vain, d'enivrer. Elles demeurèrent six heures à table, buvant rasades du meilleur vin, faisant raison à tous les officiers, ne refusant aucune des plus fortes liqueurs. Les six douzaines de bouteilles de vin que leur hôte perfide avait préparées ne firent, dit Furetière, qu'augmenter le vermeil du teint et le brillant des yeux de ces demoiselles, qui se retirèrent chez elles en très-bon état. Depuis ce temps, ajoute l'historien, jamais officier ne s'est mis en tête d'enivrer fille ni femme flamande !

Ajoutons, puisque nous en sommes sur les femmes, qu'on parlait beaucoup au XVIIe siècle des coquettes de Paris et de Touraine, des grivoises de Flandre, des simples de Picardie, des vertueuses de Champagne. Furetière nous fournit encore un exemple de cette candeur champenoise dans l'anecdote d'une dame de Troyes qu'un procès avait appelée à Paris. Un garçon bel-esprit essaya de la rendre sensible à ses prévenances assidues ; elle sut y résister; rien de mieux, mais peut-être penserez-vous comme moi qu'il n'était guère honnête de se faire prêter 80 pistoles par le galant, de faire ensuite son paquet, de prendre une place au carrosse de Troyes et d'emporter l'argent du blondin. Ce qui n'empêche pas Furetière de commencer cette anecdote par cette réflexion : « Les femmes de province ont un peu plus de vertu que celles qui ont passé quelque temps dans la mollesse de Paris. » Celle-là du moins n'avait pas la vertu qui nous fait respecter le bien d'autrui.

De grands buveurs encore, ce sont les Bretons. Madame de Sévigné en est effrayée ; elle ne saurait dire quel est le mois où ils boivent le plus. Son fils se trouve mêlé à des compagnies qui l'épouvantent. Par exemple, dix à douze hommes à qui il donnait à souper à la tour de Sévigné se prennent, au milieu du repas, d'une jolie querelle sur un rien ; un démenti se fait entendre, on s'accroche aux cheveux, on se jette entre deux, on parle beaucoup, on raisonne peu; M. le marquis finit par avoir l'honneur d'accommoder cette affaire. « Il les faut souffrir, dit la spirituelle marquise, mais il faut bien se garder de les trouver bons. »

Cet amour du vin et de la bonne chère, les intendants habiles comme M. de Chaulnes savent en profiter pour tirer des états les grosses sommes que le roi demande chaque année. La convocation de ces assemblées provinciales au chef-lieu de la Bretagne est le signal des fêtes et de la bombance. Il faut rendre coulants les députés des états, et quel meilleur moyen que de prodiguer les bons repas, les bals, les comédies, les santés du roi ? C'est un marché à débattre; le roi demande beaucoup, la Bretagne voudrait donner le moins possible. S'il y a des édits qui étranglent la province, les députés veulent les abolir; le roi veut bien y consentir, mais il lui faut des compensations. C'est des deux côtés une défense ardente d'intérêts opposés. A M. l'intendant, s'il est adroit, revient l'honneur d'un vote favorable aux prétentions du roi. Le reste ira comme il pourra dans la province. Aussi n'y a-t-il sortes de séductions qu'il ne déploie. Il y a une heure propice pour le vote, c'est après dîner. C'est l'heure du berger, dit Madame de Sévigné, on ne refuse rien. Il faut l'entendre là-dessus : « Quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie ; voilà les états ; j'oublie quatre cents pièces de vin qu'on y boit; mais si j'oubliais cet article, les autres ne l'oublieraient pas, et c'est le premier. On a demandé trois millions, nous avons offert sans chicane deux millions cinq cent mille francs, et voilà qui est fait. Le contrat de notre province avec le roi fut signé vendredi. Toute la Bretagne était ivre ce jour-là. Quarante gentilshommes avaient dîné en bas et avaient bu chacun quarante santés; celle du roi avait été la première et tous les verres cassés après l'avoir bue; le prétexte était une joie et une reconnaissance extrême de cent mille écus que le roi a donnés à la province sur le présent qu'on lui a fait. — N'est-ce pas l'occasion de répéter à notre tour : Le pauvre homme ! — voulant récompenser la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir, par cet effet de sa libéralité. Le roi a écrit de sa propre mains mille bontés pour sa bonne ville de Bretagne. Le gouverneur a lu la lettre aux états ; après en avoir demandé la copie pour l'enregistrer, il s'est élevé un cri jusqu'au ciel de Vive le roi! et ensuite on s'est mis à boire, mais à boire, Dieu sait ! »

Dans cette effusion de tous les cœurs on boit même à la santé du gouverneur de la Provence, de M. de Grignan, dont la belle-mère est présente; et pour que cela ne se passât sans quelque bévue provinciale, un Breton,

écrit Madame de Sévigné à sa fille, ayant voulu nommer votre nom et ne le sachant pas, s'est levé et a dit tout haut : « C'est donc à la santé de Madame de Carignan ». Cette sottise a fait rire MM. de Chaulnes et d'Harouys jusqu'aux larmes. Les Bretons ont continué, croyant bien dire, et vous ne serez, d'ici à huit jours, que Madame de Carignan, quelques-uns disent la comtesse de Carignan. » Pauvres Bretons ! il n'est pas jusqu'à leurs femmes dont on ne se moque. Les merveilles de leurs cantons ne sont pas à l'abri des dégoûts et des railleries des Parisiennes : « Il y avait dimanche un bal, dit encore madame de Sévigné; il y avait une basse brette qu'on nous avait assuré qui levait la paille. Ma foi ! elle était ridicule et faisait des haut-le-corps qui nous faisaient éclater de rire. » Voilà l'irrévérence avec laquelle on traite une réputation de province ! Et ces braves gentilshommes qui sentent le vin, mais qui ont bon cœur, dont plusieurs ont de l'esprit, ne s'aperçoivent de rien; entre un passepied et un festin, ils ouvrent largement la bourse de la Bretagne.

Le roi n'est pas seul à contenter; le don fait au roi n'est pas tout, il faut encore penser à M. l'intendant, à madame sa femme; tout le monde veut avoir sa part du gâteau : M. de Chaulnes reçoit cinquante mille écus, M. de Lavardin quatre-vingt mille; le reste des officiers à proportion; deux mille louis et beaucoup d'autres présents sont accordés à madame de Chaulnes. Mœurs étranges ! figurez-vous donc la femme de l'un de nos préfets recevant des épingles pour deux mille louis de la part d'un conseil général ! Mais alors c'était chose usuelle, honorable, que ces gratifications arrachées à des gentilshommes à moitié ivres et payées par le pauvre peuple soumis à la corvée. Car où prend-on cet argent, si ce n'est sur le peuple? Mais madame de Sévigné dit avec sa légèreté insouciante : « Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps de nos Bretons que d'eau sous nos ponts, puisqu'on prend là-dessus l'infinité d'argent qui se donne à tous les états. »

Cependant, toute frivole qu'elle se montre en cette occasion, elle ne peut s'empêcher de sentir quelque petite révolte au fond du cœur contre ces prodigalités ruineuses : « Ce n'est point que nous soyons riches, dit-elle, mais c'est que nous avons du courage ; c'est que nous sommes honnêtes, et qu'entre midi et une heure, nous ne savons refuser nos amis, » et elle continue, laissant aller sa plume : « On a donné cent mille écus de gratifications, deux mille pistoles à M. de Lavardin, autant à M. de Molac, à M. Boucherat, au premier président, aux lieutenants du roi ; deux mille écus au comte des Chapelles, autant au petit Coëtlogon : enfin des magnificences. » Voilà une province ! — Mais je suis bien sûr qu'un petit souci vous travaille à voir couler ainsi l'or dans les mains des officiers du roi. Eh quoi ! dites-vous, dans ces assemblées des états, n'y avait-il donc pas quelques sages cervelles? où est donc l'Opposition, où sont les défenseurs du bien public? ces gratifications passent-elles sans embarras? l'unanimité est-elle si complète qu'il n'y ait pas une voix là contre? Ah ! sans doute, il y en avait, et madame de Sévigné a reçu la confidence d'un bas Breton, d'un seul, qui fût mécontent ; mais vous allez voir avec quelle bonne grâce : « Le bas Breton me dit qu'il pensait que les états allaient mourir de les voir ainsi faire leur testament, et donner leur bien à tout le monde. » Elle écrit quelque chose de plus significatif : « Il y a ici de grandes fronderies. » Vous dites : A la bonne heure, nous y voilà. Eh bien ! non, vous n'y êtes pas : il y a ici de grandes fronderies, c'est vrai, mais — j'en suis bien fâché pour vous que l'opposition semble ravir, — mais cela « s'apaise dans les vingt-quatre heures ». Pensez-y donc : dans la même semaine *Tartufe*, *Andromaque*, le bal, le jeu, quinze ou vingt tables, et quatre cents pièces de vin. Voilà de quoi fermer la bouche à l'Opposition la plus malveillante.

Cependant on a quelquefois recours à la violence pour l'étouffer, et ici madame de Sévigné cède la parole à M. le duc de Chaulnes écrivant à Colbert (173, Chérule, *Adm.*, v. II, p. 153) : « Nous avions résolu de chasser deux gentilshommes qui s'étaient distingués par des discours trop pathétiques sur l'état de la province. Je l'exécutai hier, et les ayant fait venir hier matin, je leur ordonnai de se retirer de cette assemblée, et les fis sortir de cette ville dans mon carrosse avec un officier suivi de six de mes gardes. » C'est ainsi qu'on gouverne avec vigueur. Voilà un dessous de cartes que ne connaissait pas madame de Sévigné.

Mais voyons le lamentable contraste de ces fêtes si joyeuses et de ces gratifications si largement accordées par des gens bien repus, bien abreuvés. Les bas Bretons, qui n'ont pas bu à la santé du roi, qui n'ont pas dansé le passe-pied chez madame la duchesse de Chaulnes, doivent payer cet impôt voté après boire, à l'heure du berger, comme dit madame de Sévigné. La misère les étrangle; les corvées, les tailles les écrasent; ils n'y tiennent plus : la sédition éclate et la fureur agite la province (1675). Cette fureur, dit le même écrivain, augmente tous les jours ; ces démons sont venus piller et brûler jusqu'auprès de Fougères, c'est un peu trop près des Rochers. « On a recommencé à piller un bureau à Rennes. Madame de Chaulnes est à demi-morte des menaces qu'on lui fait tous les jours. M. de Chaulnes court risque d'être tué. Ils sont six ou sept mille, dont le plus habile n'entend pas un mot de français. » Ces pauvres ignorants, vont, comme toujours, en aveugles, conduits par une brutalité farouche. Une anecdote sur ce soulèvement. Un curé avait reçu devant ses paroissiens une pendule qu'on lui envoyait de France, car c'est ainsi qu'ils disaient et qu'ils disent encore ; ils se mirent tous à crier en leur langage que c'était la gabelle, et qu'ils le voyaient fort bien. Le curé leur dit sur le même ton : « Point du tout, mes enfants, ce n'est point la gabelle ; vous ne vous y connaissez pas, c'est le jubilé ». En même temps

les voilà tous à genoux. Que dites-vous, ajoute madame de Sévigné, de l'esprit fin de ces messieurs? Nous dirions, nous, s'il fallait dire quelque chose : Qu'avez-vous fait pour leur raffiner l'esprit?

N'est-il pas surprenant que nous ayons vu, il y a quelques années à peine, une de nos provinces de l'Ouest également mise en feu par un mystérieux tableau, que personne n'avait vu, et que chacun affirmait se trouver partout?

Ces mutins, soldats de la faim et de l'ignorance, sont bientôt écrasés par les troupes du roi. Madame de Chaulnes peut se rassurer, et madame de Sévigné trembler moins pour son château des Rochers. Ils demandent pardon. « Je crois qu'on leur pardonnera, dit notre marquise ici trop enjouée, moyennant quelques pendus. » Et ailleurs : « Nos pauvres bas Bretons s'attroupent quarante ou cinquante par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux, et disent *mea culpa*, c'est le seul mot de français qu'ils sachent. » On ne laisse pas de les pendre. Ils demandent pour suprême consolation à boire et du tabac! Nous avons eu, nous pourrons avoir encore nos troubles et nos malheurs dans les provinces, mais je ne serai contredit de personne quand j'avancerai que de notre temps nulle femme ne se permettrait de parler de si lugubres aventures sur un ton si badin; aucune ne voudrait avoir écrit cette phrase toute pleine de l'idolâtrie royale du XVIIe siècle: « Je ne plains guère les Bretons en général, qui sont assez fous pour s'attirer mal à propos l'indignation d'un si bon maître que le nôtre. »

D'autres scènes de la vie provinciale nous appellent, non plus scènes de bombance, mais de terreur pour les criminels. Ce sont les *Grands Jours*, c'est-à-dire les assises de la justice royale. De temps en temps le roi envoie dans les diverses contrées de la France des magistrats qu'il a nommés et auxquels il a donné plein pouvoir d'emprisonner et de pendre les grands coupables qui leur seront déférés par la vengeance publique. C'est la justice du roi qui se substitue pour un temps à la justice locale, qui vient, impartiale et sévère, redresser les abus et punir ceux qui les ont entretenus pour en profiter. Cette mission judiciaire est attendue, accueillie avec empressement par les peuples ; les grands la voient d'un autre œil. Ils tremblent, se cachent, désertent le pays, ou s'ils bravent les officiers du roi, ils n'échappent à la condamnation qu'à prix d'argent, qu'à force d'humiliations, si toutefois ils échappent.

L'Auvergne eut ses grands jours en 1665. Depuis longtemps ils étaient nécessaires dans cette âpre contrée où s'étaient maintenus dans leur turbulence et leur indépendance les derniers restes de la féodalité. La Ligue, la Fronde, avaient conservé là des partisans. Les mœurs non-seulement rudes, mais farouches et sauvages des Auvergnats, loin de la justice royale, s'étaient donné telle carrière qu'il était impossible de les tolérer plus longtemps sans danger. Figurez-vous dans ce pays de montagnes une quantité de gentilshommes cantonnés comme au moyen âge dans des forteresses inaccessibles. Il n'est sorte de violences qu'ils ne commettent. Les meurtres, le pillage, les outrages, les injures, rien ne leur coûte. Effrontés et barbares, cupides et impitoyables, ils ne respectent rien. Il faut lire dans les *Mémoires* de l'abbé Fléchier l'histoire de ces grands jours d'Auvergne. M. d'Uespinchal, mécontent de sa femme, la force à boire du poison ; le médecin arrive à l'improviste, reconnaît la nature du breuvage, administre du contre-poison et sauve la femme. Le mari tourne alors sa vengeance sur le page qui lui avait donné lieu de soupçonner sa femme. Il lui fait subir une des opérations les plus cruelles; cela ne suffit pas, il le fait lier et, l'ayant suspendu au plancher par de longues courroies, il le laisse mourir dans le désespoir.

Le marquis de Canillac entretient dans les tours de son château douze scélérats voués à toutes sortes de crimes, il les appelle ses douze apôtres ; ils catéchisent avec l'épée ou avec le bâton ceux qui sont rebelles à sa loi, et font de terribles violences. Il leur a donné des noms fort apostoliques, l'un s'appelle *Sans-fiance*, l'autre *Brise-tout*, et ainsi du reste. Grâce à la terreur que donnent ces noms effroyables, il impose des sommes considérables sur les viandes qu'on mange ordinairement, et si l'on pratique un peu trop l'abstinence, il tourne l'imposition sur ceux qui n'en mangent pas. Son plus grand revenu est celui de la justice. Il fait pour la moindre chose emprisonner et juger des misérables, et les oblige à racheter leurs peines par argent. Il se moque des tribunaux et des parlements. Condamné à être exécuté en effigie par celui de Toulouse, il voit lui-même son exécution, et trouve fort plaisant d'être bien « en repos dans une maison pendant qu'on le décapite dans une place, et de se voir mourir dans la rue pendant qu'il se porte bien chez soi ».

Le titre de noble est un titre d'impunité pour les criminels. Ceux qui n'ont pour se distinguer ni grand état de fortune, ni grande illustration d'aïeux, ne croient pas pouvoir mieux prouver leur noblesse que par quelque crime. Tel était M. de La Mothe Sintry. Voici, entre plusieurs, un de ses exploits. Il avait voulu obliger un paysan d'aller faucher son pré et de lui donner quelques journées; il l'avait menacé, s'il refusait, de le maltraiter. « Cet homme, ou indigné des menaces, ou de la hauteur avec laquelle on exigeait son travail, ou désespérant de pouvoir tirer le prix de sa peine, s'obstina à ne point le servir, et peut-être même répondit-il à ses paroles menaçantes. » Quoi qu'il en soit, La Mothe, l'ayant un jour trouvé endormi sous un arbre, lui tira un coup de pistolet et, voyant qu'il ne l'avait point tué, lui donna plusieurs coups d'épée et le réduisit à l'extrémité.

La colère s'allume vite en eux et les pousse en aveugles; ils ne s'arrêtent qu'après s'être repus de sang. Beaufort de Canillac ne dément point son origine. Il y a dans toute sa famille un déréglement universel qu'il partage. Un jour de fête ou de marché, il va dans

un village, au sortir du cabaret il voit un gentilhomme à sa fenêtre et l'insulte. L'autre riposte; Beaufort, transporté de colère, entre dans la maison accompagné de quelques-uns de ses amis et de ses compagnons de débauche, attaque l'autre qui se défend vigoureusement; mais, accablé par le nombre, il est tué sur la place.

Les femmes elles-mêmes manient le pistolet ou la hache et ne redoutent pas les hommes qui veulent attenter à leur honneur. Les curés ont, eux aussi, ces mœurs de brigands féodaux. Tel est plus occupé de la chasse que du service divin. On l'a vu porter le saint-sacrement dans une ferme, «son fusil tout prêt sur l'épaule de son clerc; s'il découvrait quelque gibier dans la campagne, il quittait le saint-sacrement et, prenant ses armes, il poursuivait la proie ».

Les lois, les arrêts de la justice, sont de nul effet contre eux; comment trouverait-on des officiers pour les mettre à exécution? Écoutez ce récit: «M. Magnien obtint un décret contre M. du Palais, et lui envoya cinq huissiers à sa maison du Palais pour lui faire quelque sommation, ou pour lui signifier quelque ordre qui ne lui était pas fort agréable. On dit qu'il en avait été averti, qu'il avait mandé quelques-uns de ses amis et qu'il avait assemblé chez lui tous les braves de son voisinage. Les huissiers ne manquèrent pas de venir exécuter leur commission dans toutes les formes, à la porte du château, et de témoigner à ces messieurs qu'ils étaient sujets aux lois et aux ordonnances des juges, comme les autres. Cette hardiesse ne leur plut pas; ils délibérèrent s'ils devaient s'en venger sur-le-champ ou s'il fallait différer quelque temps leur ressentiment pour l'assouvir avec plus de violence et plus de sûreté. Quelque chaleur qui les emportât, ils furent capables d'un peu de modération, et se contentèrent pour lors de leur donner la chasse, et de les menacer. Il n'était pas malaisé d'épouvanter ces sortes de gens, qui se retirèrent au premier village pour y passer la nuit; mais personne ne voulut les recevoir, parce qu'ils étaient ennemis de M. du Palais qu'ils aimaient ou qu'ils redoutaient. Ils ne furent pas mieux reçus dans les autres endroits pour les mêmes considérations, et quelque tard qu'il fût, ils furent obligés d'aller se loger à six lieues de là, où, après s'être retirés, ils reposaient fort profondément lorsque deux troupes de gens à cheval arrivèrent du Palais, entrèrent avec violence dans l'hôtellerie, passèrent dans une chambre où trois de ces huissiers étaient couchés et, tirant plus de vingt coups de pistolet, en tuèrent deux et cassèrent l'épaule au troisième, qu'ils obligèrent de se traîner tout sanglant jusqu'à la chambre de ses compagnons, lesquels, se voyant dans la dernière extrémité, se jetèrent à leurs pieds, implorèrent toute leur pitié et n'attendaient plus que la mort; quelques-uns, échauffés dans le premier meurtre, furent d'avis qu'il fallait achever, mais quelqu'un plus modéré, si l'on peut dire qu'il y eût de la modération en ce rencontre, opina à la vie. Ainsi, on les laissa vivre; mais on leur fit souffrir des peines extrêmes. On les mena jusqu'au Palais tout nus, dans la plus grande rigueur de la saison; on leur donna mille coups de fouet durant le chemin, et on les renvoya presqu'aussi morts que leurs compagnons avec défense de regarder derrière eux sous peine de la vie. »

On comprendra sans peine qu'au milieu de ces violences mille fois plus cruelles que la guerre, car la guerre a ses relâches et son terme — cette tyrannie locale n'en avait point, — on comprendra qu'un bon curé de village ait senti s'allumer en lui un zèle extraordinaire, et qu'emporté par ce zèle, il ait, un dimanche, dans son prône, attaqué les ministres et le roi. Il dit donc fort sérieusement à ses paroissiens que «la France était mal gouvernée; que c'était un royaume tyrannique; qu'il avait lu de si belles choses dans un vieux livre qui parlait de la république romaine, qu'il trouverait à propos de vivre sans dépendance et sans souffrir aucune imposition de tailles; que le peuple n'avait jamais été plus tourmenté, et plusieurs autres choses, de fort grande édification, qui lui semblaient, aussi bien qu'à ses auditeurs grossiers, plus agréables que l'Évangile. Ce petit peuple trouva le prône fort bien raisonné ce jour-là, et que c'était une grande vérité que la pensée de vivre sans payer la taille, et furent tous d'avis que le curé avait si bien prêché ce jour-là, qu'il s'était surmonté lui-même. Ils croyaient qu'après ce raisonnement le roi devait vivre en repos de son revenu, et qu'il n'y aurait plus de collecteur au monde. Le plus prude de la paroisse eut quelque scrupule d'avoir ouï de tels sermons, et résolut d'en faire sa plainte; et comme il était homme de bon sens, il fit la correction fraternelle à son pasteur, lequel, non content d'avoir parlé du roi, voulut aussi parler de Dieu, et, après avoir commencé par des sottises, crut qu'il fallait finir par des impiétés et des blasphèmes, attaquant le ciel et la terre. Il fut arrêté et condamné à un an de bannissement et à quelques réparations. »

Cette condamnation désabusa peut-être les paysans de leurs rêves de liberté; mais ils n'en conservèrent pas moins grand espoir dans l'intervention de la justice pour changer leur misérable sort, et plusieurs même allaient tellement loin dans cette espérance, qu'ils voyaient déjà en idée la noblesse abattue, leurs injures réparées et leurs biens reconquis ou repris jusque sur les plus légitimes acquéreurs. La nouvelle des grands jours avait déterminé en Auvergne quantité de restitutions, plus, dit Fléchier, que n'en fit jamais faire aucun jubilé. Les tyranneaux tremblaient, qu'y avait-il d'étonnant à ce que les victimes relevassent la tête? C'était encore une chimère, dont il est bon de voir quelques effets sur les campagnards et sur les nobles eux-mêmes. On remarqua dans la poursuite de plus d'une affaire que les paysans étaient fort hardis et qu'ils déposaient volontiers contre les nobles lorsqu'ils n'étaient pas retenus par la crainte. «Si l'on ne leur parle avec honneur et si l'on manque à les saluer civilement, ils en appellent aux grands jours, menaçant de faire punir, et protestent avec violence. Une dame de la campagne se plaignait

que tous les paysans avaient acheté des gants et croyaient qu'ils n'étaient plus obligés de travailler et que le roi ne considérait plus qu'eux dans son royaume. Lorsque des personnes de qualité, d'esprit et de fort bonnes mœurs, qui ne craignaient point la plus sévère justice et qui s'étaient acquis la bienveillance des peuples, venaient à Clermont, ces bonnes gens les assuraient de leur protection et leur présentaient des attestations de bonne vie et mœurs, croyant que c'était une dépendance nécessaire, et qu'ils étaient devenus seigneurs, par privilége, de leurs seigneurs mêmes.

» Ils étaient encore persuadés que le roi n'envoyait cette compagnie que pour les laisser rentrer dans leur bien de quelque manière qu'ils l'eussent vendu, et sur cela ils comptaient déjà pour leur héritage tout ce que leurs ancêtres avaient vendu, remontant jusqu'à la troisième génération. Ces simplicités, qui faisaient rire ceux qui ne s'y trouvaient point intéressés, donnaient une fameuse contrainte à ceux qui y avaient quelque part, parce qu'il fallait souffrir des violences auxquelles ils n'étaient pas accoutumés et réprimer des promptitudes qu'ils n'avaient pas accoutumé de réprimer, lorsqu'ils voyaient la justice plus éloignée. Celui qui s'en trouva le plus incommodé fut M. de Chazeron, qui est un homme assez considérable dans la province, et dont on n'a pu faire aucune plainte. Un de ses sujets, fort avare et fort mutin, se souvenant qu'il avait appris par tradition dans sa famille que son bisaïeul avait autrefois vendu quelque pré ou quelque vigne au grand-père de ce gentilhomme, le vint trouver dans sa maison et lui demanda la restitution de son bien. Ces demandes ne sont jamais agréables; mais quand elles sont injustes et sans fondement, elles excitent la colère des plus modérés. Il lui représenta que le temps de la restitution était venu; qu'après en avoir joui injustement, le roi envoyait des gens qui ne les craignaient pas et qui rendraient bonne justice. On lui répondit qu'il se trompait, que ce qu'il demandait n'était pas juste, et que si ses ancêtres avaient vendu leur champ, les siens aussi l'avaient payé. Cette raison ne parut pas trop convaincante à ce bonhomme, qui se mit sur sa rustique fierté et, enfonçant son chapeau et s'approchant avec emportement, et mettant sa main gauche à son côté, et faisant un geste menaçant de la droite : Vous me le rendrez, disait-il, et les grands jours... Le paysan aurait été plus sage en un autre temps, et le seigneur l'aurait été moins; mais la peine où l'on voyait ceux qui étaient accusés faisaient craindre ceux qui ne l'étaient pas. Aussi toute la punition qu'il osa faire de cette hardiesse fut de lui jeter son chapeau à terre, et de l'avertir de se tenir dans le respect. Mais ce misérable entrant en fureur lui commandait de ramasser son chapeau, ou qu'il lui en coûterait la tête. La chose en vint au point que le gentilhomme, craignant de s'emporter et se défiant de sa patience en un temps où il fallait éviter toutes sortes de reproches, lui releva son chapeau et, lui en ayant donné quelques coups, trouva à propos de monter à cheval et de venir faire ses plaintes à M. le président, tant le peuple se flatte des grands jours, et tant la noblesse les craint. »

Quelle dure contrainte pour des gentilhommes arrogants! mais laissez passer les grands jours, et les jours ordinaires vengeront ces outrages par de cruelles représailles, jusqu'au moment où un régime plus équitable fera régner partout une justice constante et égale pour tous.

Je viens de vous montrer deux circonstances solennelles dans la vie des gens de province. C'étaient là des secousses qui réveillaient le pays, animaient les imaginations et diversifiaient la triste uniformité de leur existence. Ces grandes occasions passées, tout retombait dans les petits tracas ordinaires d'une vie remplie des plus minces détails et des plus légers intérêts. A ne voir que la position de ces petites villes on y croirait trouver le cours tranquille et doux d'une existence paisible; mais qu'on y rentre, ce sont mille rivalités, des partis, des querelles, une guerre civile enfin. C'est là l'observation de La Bruyère : « J'approche d'une petite ville et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre; elle est située à mi-côte, une rivière baigne ses murs et coule dans une belle prairie; elle a une forêt épaisse qui la couvre des vents froids et de l'aquilon; je la vois dans un jour si favorable que je compte ses tours et ses clochers; elle me paraît peinte sur le penchant de la colline, je me récrie et je dis : Quel plaisir de vivre sous un si beau ciel et dans ce séjour si délicieux! Je descends dans la ville, où je n'ai pas couché deux nuits que je ressemble à ceux qui l'habitent, j'en veux sortir. » Eh grand Dieu! d'où vient ce dégoût si subit et si profond? pourquoi cet empressement à fuir? Moraliste chagrin, nous en direz-vous la cause? Ah! sans doute; il ne la fait pas attendre : « Il y a une chose que l'on n'a pas vue sous le ciel et que, selon toutes les apparences, on ne verra jamais : c'est une petite ville qui n'est divisée en aucuns partis, où les familles sont unies, et où les cousins se voient avec confiance; où un mariage n'engendre point une guerre civile; où la querelle des rangs ne se réveille point à tous moments par l'offrande, l'encens et le pain bénit; par les processions et par les obsèques; d'où l'on a banni les caquets, le mensonge et la médisance; où l'on voit parler ensemble le bailli et le président, les élus et les assesseurs, où le doyen vit bien avec ses chanoines; où les chanoines ne dédaignent pas les chapelains, et où ceux-ci souffrent les chantres. »

Voulez-vous des rivalités plus innocentes, mais non moins vives. Écoutez madame de Sévigné. « Il y a, dit-elle, de grandes cabales à Vitré; mademoiselle de Croque-Oison se plaint de mademoiselle du Cernet, parce que l'autre jour il y eut des oranges douces à un bal qu'on lui donnait, et dont on ne lui fit point de part. Il faudrait entendre là-dessus mademoiselle du Plessis et la Launay, comme elles possèdent bien

les détails de cette affaire. » Quel malheur que madame de Sévigné n'en dise pas davantage! C'était un sujet bien digne d'occuper sa plume et sa fine raillerie. Toutefois ces deux lignes suffisent pour nous mettre au courant. Figurez-vous les conversations sans fin là-dessus, de mademoiselle du Plessis et de la Launay! que de récits, que de commentaires, que d'interruptions, que de chaleur! Si nous étions encore au temps des poëmes badins comme le *Lutrin* ou *Vert-Vert*, je proposerais ce sujet à quelque jeune talent! Qui nous peindra cette petite ville de Vitré toute en feu pour les oranges douces dont on a frustré mademoiselle Croque-Oison, appelez-la de Kerquoison si vous voulez, le nom n'en est pas moins plaisant; joignez-y mademoiselle de Kerborgne et l'ensemble est parfait. Au jeune poëte dont je solliciterais la Muse, j'indiquerais encore le sujet d'une bonne scène; elle se passe à Niort, mais il pourrait la transporter à Vitré, les femmes de la Bretagne ne devant pas être moins obstinées que celles du Poitou. Un jour de foire à Niort, les serviteurs d'un gentilhomme nommé Potrot, et ceux de la dame de Nouaillé mirent les hardes de leur maître et de leur maîtresse dans une même hôtellerie et sur le même lit. Le soir cela fit contestation. Chacun prétendit avoir droit à la chambre. Potrot, fier de sa qualité, dit: « Je coucherai dans ce lit-là.—Je ne dis pas que vous n'y couchiez, repart la dame de Nouaillé, mais j'y coucherai aussi.» Le cas était embarrassant, des deux côtés même entêtement, même qualité, même apparence de droits. Par point d'honneur et pour ne pas céder, ils y couchèrent tous deux! c'est là qu'on peut répéter le mot de madame de Sévigné à propos de Vatel : « C'est avoir de l'honneur à sa manière. »

CH. GIDEL.

— La fin très-prochainement. —

VARIÉTÉS

La religion progressive, par M. J. E. ALAUX, Paris, Germer Baillière.

La thèse soutenue dans ce livre bizarre et éloquent peut, je crois, se résumer ainsi : la démocratie et le catholicisme sont également nécessaires à la société actuelle; il faut donc qu'ils se réconcilient, et pour cela que le catholicisme se transforme.

La première objection qui se présenterait ici serait tout historique : si pendant tant de siècles le catholicisme a paru s'accommoder si mal de ce qui fait l'essence d'une société démocratique, est-il à présumer que l'avenir fasse cesser cette incompatibilité d'humeur?

Mais cette objection tombe devant le livre de M. Alaux. Le catholicisme *transformé*, tel qu'il l'espère, ressemble si peu au catholicisme d'autrefois, que son passé ne peut rien faire préjuger de son avenir. Seulement, est-ce encore du catholicisme?

M. Alaux n'en doute point. Il paraît croire que ses espérances n'ont rien d'hérétique, que son livre est même orthodoxe. « Je ne veux point, dit-il en commençant, que personne au monde, lecture faite de mon livre, puisse imputer à mon livre, puisse m'imputer à moi-même, d'être catholique ou de ne l'être pas. » Laissons de côté sa personne; nul n'a le droit de demander à M. Alaux une autre profession de foi que celle que nous présente son livre même. Mais quant à ce livre, rien de moins catholique, à moins d'admettre l'étrange idée que l'auteur se fait de l'élasticité du catholicisme.

On n'a connu jusqu'à présent que deux façons d'être catholique : ultramontain ou gallican; on croit à l'autorité du pape ou à celle des conciles.

Sur le premier point, M. Alaux ne nous permet aucun doute : il n'admet ni l'infaillibilité du pape, ni le pouvoir temporel, et il écrit à cet égard d'excellentes pages, qui prouvent son orthodoxie libérale, à défaut de l'autre.

Quant aux conciles, quelle est pour lui leur autorité?

Voici la phrase, au moins inquiétante, qu'il écrit sur le concile actuel : « Ceux qui se donnent pour les représentants de l'Église.. convoquent un concile qui les jugera, et *que jugera l'avenir* (p. 230) ». Qu'est-ce à dire? Il y a donc une autorité supérieure à celle du concile, celle de l'avenir? Mais en ce cas où réside donc l'autorité? Qui a le droit de décider ce qu'il faut croire ou décider? « L'infaillibilité de l'Église, répond M. Alaux, réside dans l'unanimité même du témoignage de tous ses membres (p. 76) ». Et comment constater cette unanimité? Où et quand a-t-elle existé? En fait, les décisions des conciles n'ont jamais été qu'une question de majorité, et c'est en effet ce que suppose nécessairement toute assemblée délibérante. La minorité cédait ou se séparait. Or, si l'on peut à la rigueur rêver les formes républicaines, les décisions prépondérantes des majorités pour le gouvernement extérieur de l'Église, il n'en est pas de même quand il s'agit de déterminer ce qu'il faut croire : ne soyons pas la dupe de l'analogie trompeuse qui égare ici les catholiques démocrates. La majorité en politique prescrit ce qu'on doit faire, — ce qui est toujours possible à la minorité, et non ce qu'on doit croire, car ceci ne dépend de personne; à cet égard, l'unanimité même ne déciderait rien : on ne met pas aux voix la vérité; le philosophe qui respecte le plus les décisions de la majorité dans le premier cas, ne conçoit même pas la possibilité de s'y soumettre dans le second, le voulût-il le plus sincèrement du monde.

Au reste, M. Alaux n'attend nullement la décision d'un concile pour déterminer le *minimum* de foi auquel le catholicisme peut se réduire, selon lui, sans cesser de mériter ce nom : « Un petit nombre d'articles de foi » est tout ce qu'il demande : « Tel sera, par exemple, le Symbole des apôtres (p. 79) ». Ce n'est pas là, ce me semble, un catholicisme *transformé*; cette transformation existe déjà; c'est le protestantisme, un certain protestantisme du moins. Encore M. Alaux en rabat-il beaucoup dans la pra-

tique : il lui semble, si je l'ai bien compris, que, pour rester catholique, il suffit de croire ce dont, avant toute intervention d'une autorité quelconque, on trouve le témoignage dans son cœur. Il montre un très-médiocre souci de la partie historique, je ne dis pas du catholicisme, mais du christianisme le moins exigeant : « La foi, dit-il, n'est pas affaire d'histoire... Démontrez-moi, c'est votre devoir, les faits qu'il faut que j'admette. Mais ne cherchez pas à me démontrer qu'ils ont eu lieu, vous vous briseriez contre l'impossible. Démontrez-moi qu'ils sont raisonnables, qu'ils doivent avoir eu lieu ; qu'il est juste, qu'il est nécessaire qu'ils aient eu lieu. *Faites-les-moi retrouver en moi-même* (p. 82 et 84) ». Pour me borner à un des faits attestés dans le Symbole des apôtres, j'avoue ne pas comprendre comment on s'y prendrait pour *me faire retrouver en moi-même* que Jésus-Christ a souffert sous Ponce-Pilate. Qu'est-ce que le cœur ou la conscience peut avoir à faire dans une question purement historique, quoi qu'en dise M. Alaux, et qui repose uniquement sur le témoignage et sur la tradition ?

Mais ce n'est pas tout. Le catholicisme *transformé* est encore plus accommodant. Le dogme même cesse d'y être *obligatoire* (p. 369). Reste la morale, et encore la morale convenablement interprétée. Si c'est là du catholicisme, oh ! alors M. Alaux a eu grand tort de dire qu'il ne voulait pas qu'on sût s'il était catholique ou non ; il l'est évidemment ! Et il y a même des foules de catholiques qui le sont ainsi sans le savoir. Il ne s'agit que de s'entendre.

En somme, ce livre, écrit avec feu, contient beaucoup de vérités de détails ; il n'a de paradoxal que l'apparence, d'étrange que cette obstination à nommer catholicisme ce que chacun nommera d'un autre nom. M. Alaux ne compte sans doute pas bien sérieusement faire accepter à l'Église son catholicisme *transformé*, — si bien transformé, que son premier caractère est d'être tout le contraire de l'ancien. Mais ce qui est sérieux, ce qui est le fond même de l'ouvrage, c'est la démonstration poussée jusqu'à l'évidence que l'Église actuelle tend de plus en plus à rompre avec la société moderne. C'est là ce qui ressort de ce livre original, et c'est ainsi qu'après avoir débuté par l'annonce d'une thèse faite pour étonner les libres penseurs, il se termine par des conclusions qui ne manqueront pas de scandaliser leurs adversaires.

EUGÈNE DESPOIS.

BIBLIOGRAPHIE

L'École d'Athènes au IVe siècle avant Jésus-Christ, par M. LOUIS PETIT DE JULLEVILLE, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur de rhétorique au collége Stanislas.

« L'histoire d'Athènes au IVe siècle est l'histoire de l'École d'Athènes. » Par son École dont l'organisation officielle remontait à l'empereur Marc Aurèle, Athènes, petite ville de province, sans mouvement politique, sans commerce et sans industrie, jouit, pendant tout ce siècle, d'une prodigieuse renommée. La philosophie était morte, mais l'enseignement de la rhétorique n'avait jamais été plus florissant. Les sophistes venus des villes de la Grèce, et nés parfois dans des provinces éloignées comme la Cappadoce et l'Arabie, se disputaient au concours les chaires et les appointements payés par l'État. Les élèves accourus non-seulement de Constantinople ou d'Italie, mais d'Afrique, d'Égypte, d'Asie, et même de Syrie et d'Arabie et quelquefois de Gaule, recueillaient les dernières traditions de l'éloquence grecque. Chrétiens et païens, oubliant les querelles et les intérêts qui les divisaient dans tout l'empire, se rapprochaient à Athènes dans un même sentiment d'admiration pour les œuvres et les souvenirs du passé, et de vénération pour les professeurs des lettres profanes. Basile de Césarée et Grégoire de Nazyance, tous deux de Cappadoce, s'y rencontraient avec celui qui devint l'empereur Julien. C'est précisément après la vaine tentative de Julien pour restaurer le paganisme vaincu depuis cinquante ans, que la réaction chrétienne fit disparaître tout ce qui restait de l'enseignement grec et païen. Avec le culte des faux dieux proscrits par les édits, disparurent bientôt les sophistes. La jeunesse quitta les écoles de rhétorique pour l'étude du droit et de la jurisprudence. Enfin, l'invasion d'Alaric en Grèce chassa d'Athènes les derniers élèves et fit taire les derniers maîtres. Cette histoire d'Athènes et de son école au IVe siècle était enfouie dans la biographie et dans les œuvres de sophistes tout à fait oubliés. M. Petit de Julleville a tiré de ces documents assez arides la matière d'un livre d'érudition sûre et ingénieuse, de critique saine et judicieuse, de style toujours facile, sobre et élégant.

Souscription Hegel

TROISIÈME LISTE.

	Report	172 fr.
MM.	Louis Koch	5
	Léopold Cerf	5
	Jules Piras	5
	Paul Loyer, à Cholet	2
	Un sociétaire de la Ligue de la Paix	2
	Boris Tchivileff	1
	Total	192.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 12 — 19 FÉVRIER 1870

Paris, 18 février 1870.

Il y avait une foule énorme, dimanche dernier, au Cirque des Champs-Élysées, pour entendre le discours de M. Jules Favre que nous publions dans ce numéro. Près d'un millier de personnes n'ont pu entrer. Non-seulement les siéges, mais les escaliers et les couloirs étaient pleins d'auditeurs entassés.

Dimanche prochain, à deux heures très-précises, la deuxième réunion publique du Cirque des Champs-Élysées sera présidée par M. Allou, l'éminent avocat. M. de Pressensé, qui revient de Rome où il a assisté aux débuts du concile, y traitera de *la Libre conscience*. Nos lecteurs ont pu juger du talent éminemment oratoire de M. de Pressensé par une de ses conférences, que nous avons publiée dans notre dernier numéro.

On trouve des billets de première galerie pour cette séance, au prix de 2 francs, rue Christine, 1; à l'Office, boulevard des Italiens, 15; et au Cirque des Champs-Elysées.

— Ce soir vendredi, la Société de géographie tient une assemblée générale, présidée par M. de Chasseloup-Laubat. Dans cette séance, après le rapport général présenté par M. Maunoir, secrétaire, M. Jules Brunet décrira *les Japonais chez eux*.

— M. Legouvé a fait une charmante conférence dimanche dernier au théâtre de la Gaîté. Il parlait de Bouilly, dont il a été, comme on sait, le fils adoptif, et de son drame, l'*Abbé de l'Épée*. Le drame est vieux, non pas de soixante ans, mais de plusieurs siècles; le style n'est plus de notre temps, il n'est d'aucune époque. C'est une œuvre fossile, pétrifiée dans je ne sais quelle couche de sensiblerie et de vertu déclamatoire. M. Legouvé a si bien présenté ce drame, il l'a si éloquemment analysé, si finement étudié, que le public a cru avoir affaire à un chef-d'œuvre et a pleuré, frémi, applaudi comme s'il se fût agi d'un chef-d'œuvre. Le chef-d'œuvre, c'était la causerie de M. Legouvé.

L'éminent moraliste, cédant au vœu général, refera cette conférence dimanche prochain, dans la même salle.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

POÉSIE LATINE

COURS DE M. JULES GIRARD

Leçon d'ouverture. — L'Énéide

Messieurs,

Si quelques-uns de vous se rappellent le sujet du cours que je professais l'année dernière, peut-être ce début dans un nouvel enseignement leur cause-t-il quelque surprise. J'ai hâte d'invoquer en ma faveur l'exemple du titulaire même de cette chaire, l'éminent doyen de notre Faculté. M. Patin, avant de prendre si pleinement possession de la poésie latine et d'en faire comme sa province, avait demandé à la poésie grecque le sujet de ces belles leçons qui revivent sous une forme durable dans le livre sur *les Tragiques*. J'ai hâte également de me placer sous son patronage et de vous présenter son choix comme mon titre unique à votre bienveillance. Puissé-je ne pas vous paraître trop infidèle à cette tradition vraiment française, si heureusement conservée par mon prédécesseur M. Martha, de mesure parfaite et de goût exquis, où la justesse du sentiment venait de la sûreté de la science et vous séduisait comme le fruit naturel de la délicatesse de l'âme autant que de la culture de l'esprit! Jamais ces qualités n'ont été plus nécessaires que pour apprécier Virgile, dont je dois vous entretenir cette année; Virgile, «dont le goût fut le génie,» disait Delille; cet imitateur savant et original sur lequel tout a été dit, et qui cependant reste toujours nouveau comme tout ce qui touche à la perfection du style, comme tout ce qui, dans la peinture des passions, va jusqu'au fond de notre âme, et en pénètre l'intime et vivante complexité.

L'an dernier, j'étudiais Homère. De l'*Iliade* et de l'*Odyssée* à l'*Énéide* la transition semble naturelle. On passe du modèle à la copie; l'*Énéide*, c'est encore la Grèce; on y vit encore dans le même monde de divinités et de héros, et surtout on sent qu'on ne fait que descendre le courant large et régulier qui, par Dante et la Renaissance italienne, porta jusqu'à nous les trésors de la grande inspiration classique. Cependant, messieurs, de l'épopée

grecque à l'épopée latine et d'Homère à Virgile, que de différences ! Peut-être est-il nécessaire d'abord de chercher à nous en rendre compte nettement, ne fût-ce que pour mieux mesurer l'effort dont fut capable le chantre d'Énée. C'est ce que je voudrais faire aujourd'hui dans une rapide esquisse : je voudrais indiquer quelques-uns des contrastes principaux, marquer par là même les difficultés de la tâche accomplie, puis en déterminer par quelques mots la nature particulière et rappeler enfin quels furent les traits propres du beau génie qui put élever à la grandeur romaine un admirable monument poétique, et cependant, raconte-t-on, le jugeait, en mourant, indigne de lui survivre.

« Le monde, s'écriait le père du scepticisme homéri-
» que, ne verra plus rien d'aussi merveilleux que la nais-
» sance simultanée de la Grèce et de l'épopée grecque. »
C'est, pour lui, une aurore radieuse, c'est un printemps éblouissant de richesse et de fraîcheur. Fénelon, se plaçant au point de vue moral, y admire « l'aimable simplicité du monde naissant »; j'aimerais mieux y appliquer l'expression plus générale de Lucrèce, *novitas florida mundi*. Il semble, en effet, que, dans la poésie encore plus que dans les mœurs, rien ne réalise mieux ce rêve d'un âge d'or dont souvent l'humanité s'est plue à embellir sa propre origine. La société est encore livrée à la barbarie, et des chants s'élèvent harmonieux et abondants, où la souplesse du rhythme et la richesse du langage rendent sans effort les aspects les plus variés de la nature comme les plus énergiques et les plus doux sentiments de l'âme humaine. L'amour de la gloire, l'orgueil et le dévouement, la colère et la tendresse y respirent dans des types créés pour toujours, et quand les siècles les plus civilisés chercheront, en dehors de la religion, l'expression vivante de la grandeur, de la grâce ou de la délicatesse morales, ils ne pourront que revenir à ces premiers modèles d'une beauté à la fois idéale et réelle qui ont été tracés par le chantre d'Achille et d'Ulysse, d'Hector et d'Andromaque, de Pénélope et de Nausicaa. Telle est enfin la puissance de cette production naturelle, que la critique la plus sérieuse a pu se demander si les poëmes attribués à Homère n'étaient pas comme une magnifique couronne tressée avec des fleurs choisies dans le libre épanouissement d'une poésie luxuriante et spontanée, d'une poésie sans poëtes. Ici l'histoire n'a que faire : c'est, aux yeux de la postérité éblouie, une sorte de mystère divin, mais sans ténèbres, où tout rayonne et semble inondé de lumière.

Il s'en faut de beaucoup que l'épopée latine, à sa naissance, soit de même la révélation éclatante et naturelle d'un peuple poëte. Ce n'est d'abord qu'une importation accidentelle. L'histoire nous raconte positivement que vers le milieu du IIIe siècle avant Jésus-Christ (Rome avait déjà 500 ans d'existence), un Tarentin, arraché à sa patrie par la conquête, donne à ses vainqueurs, dans leur propre langue, une traduction de l'*Odyssée*. Ce fut le commencement de leur civilisation. Y eut-il là réellement un bienfait littéraire, et ne serait-il pas plus vrai de dire que Livius Andronicus, en ouvrant la route de l'imitation grecque, fit dévier la poésie romaine et y tarit les sources de l'inspiration nationale ? Non ; il est difficile aujourd'hui de reprendre la thèse de Niebuhr. Sans doute, il n'existe pas de peuple si déshérité que la poésie manque complétement à son berceau, et la part de l'histoire positive n'est pas aisée à faire dans les premiers siècles de Rome. Mais nous chercherions vainement des traces incontestables de cette masse d'épopées primitives dont l'imagination complaisante de Macaulay prétendait ressusciter quelques-unes dans son *Horace*, sa *Bataille du lac Régille*, sa *Virginie* et sa *Prophétie de Capys*. Non ; il n'y avait rien de l'épopée, ni de son ampleur, ni de son développement suivi, ni de la langue et du rhythme qui lui conviennent, dans ces chansons de banquets que plusieurs témoignages nous présentent comme exécutées au son de la flûte par des enfants ou, tour à tour, par les convives eux-mêmes, en l'honneur des ancêtres et des héros nationaux. C'étaient probablement de petites pièces qui avaient, tout au plus, quelque lointaine analogie avec ce que les Grecs appelaient des *Scolia*, comme par exemple la célèbre chanson athénienne d'Harmodius et d'Aristogiton :

« Dans les rameaux de myrte je porterai un glaive, comme Harmodius et Aristogiton quand ils immolèrent le tyran et rendirent Athènes à la liberté. Cher Harmodius, non, tu n'es pas mort ! mais on dit que tu habites les îles des Bienheureux... »

Voilà de la poésie, simple et nullement épique, mais comme les Romains n'en ont eu que bien tard.

Assurément, cette poésie est de beaucoup supérieure à leurs lamentations funèbres ou *Neniæ*. Mais ne serait-ce pas plutôt dans des chants de guerre que ce peuple belliqueux entre tous aurait rencontré l'inspiration épique ? Ni quand ils marchaient au combat, ni après la victoire ou la défaite, nous ne voyons pas que les passions guerrières, la joie ou la douleur, l'espoir ou le souvenir des hauts faits, aient transporté ces rudes soldats jusqu'à en faire de vrais poëtes. Les races germaines paraissent à cet égard beaucoup mieux douées. Barbares dans leurs mœurs et dans leur langage, elles sont enthousiastes. Dans la profondeur de leurs forêts, comme sur les bords de leur grand fleuve, comme sur les rivages ou dans les steppes où les entraîne leur ardeur aventureuse, leur sensibilité s'émeut et leur imagination s'exalte. Je ne sais quel souffle poétique, qui les a peut-être suivis de leur lointaine patrie orientale, se conserve à travers les âges et entretient en eux une flamme cachée qui un jour brillera à la lumière sous diverses formes plus ou moins voisines de l'épopée.

Dans la Rome des premiers siècles, cette flamme ne se soupçonne jamais. Rome n'a pas de bardes, elle a des *scribes* (c'est le nom donné par l'histoire); et encore ne paraissent-ils que bien tard. Dans certaines occasions

seulement, quand les honneurs du triomphe sont rendus à un général, des chants militaires retentissent. Mais ce ne sont que de grossières improvisations, dans le genre des chants des vendanges, des chants fescennins. Rarement des louanges, le plus souvent des sarcasmes, aiguisés par la haine du peuple contre les patriciens, dictés par la malignité envieuse et brutale du paysan qui reparaît sous le soldat en ce jour unique de licence où se détend la dure discipline des armées romaines, tels sont les hymnes de victoire : voilà ce que le triomphateur, majestueusement assis sur son char, entend sortir des rangs qui marchent derrière lui, voilà ce qui continuera de s'élever du milieu de ces trophées et de cette magnificence dont l'univers fera les frais, et ce que devront souffrir encore plus d'une fois les oreilles des premiers Césars, tant cet usage sera protégé par le goût populaire ! Ce ne sont pas là les commencements de l'épopée ; ce seraient plutôt ceux de la satire. C'est quelque chose d'analogue à ce qu'avait été en Grèce la poésie ïambique, mais avec cette différence que celle-ci paraît à son origine presque aussi glorieuse que l'épopée. Elle fournit un instrument aussi souple que riche à la passion d'Archiloque, l'égal d'Homère au jugement de l'antiquité, et elle porte en germe la comédie.

Ainsi, chaque fois que nous cherchons à définir ces obscurs commencements de la poésie latine, la Grèce nous offre ses formes nettes, arrêtées, brillantes, et le rapprochement ne nous fait que mieux voir la surprenante stérilité de cette belle terre italienne. Il semble en vérité, quand on quitte la Grèce pour Rome, qu'on tombe d'abord dans un éternel âge de fer : tant ces durs esprits sont fermés à tout sentiment poétique, tant ils paraissent enchaînés à la peine, à la lutte, au gain de chaque jour ! Avec de pareilles dispositions, ni l'art, ni même la science ne peuvent fleurir : « Quant aux ma» thématiques, dira Cicéron, nous n'en avons jamais » appris que ce qu'il faut pour mesurer et pour compter, » *At nos metiendi ratiocinandique utilitate hujus artis ter*» *minavimus modum* ». Nous sentons trop qu'un peuple ainsi jugé par un de ses enfants n'était pas naturellement un peuple de poètes.

Nous ne pouvons donc nous le dissimuler, pendant de longs siècles la poésie chez les Romains s'est réduite à des rudiments informes, et, quant à l'épopée, elle n'existait pas. Voulons-nous insister encore sur le parallèle avec la Grèce, voici un nouveau contraste qui mérite peut-être de nous arrêter. Les poëmes d'Homère, par lesquels les Grecs semblent du premier coup s'être pleinement révélés à eux-mêmes, sont suivis, dans l'épopée, de la décadence, tandis que la personnalité de leur auteur s'évanouit dans une apothéose. L'Homère romain, Ennius, est, à n'en pas douter, un homme ; un homme dont, à tout prendre, l'histoire est assez bien connue, d'un caractère énergique et noble, mais que jamais la postérité n'a révéré comme un dieu ; et son poëme marque nettement une transition de la misère du passé à la richesse de l'avenir. Lui-même, il parle avec une dédaigneuse ingratitude de son prédécesseur immédiat, Névius, en rappelant ces vers « que chantaient autrefois » les Faunes et les devins, lorsque personne encore » n'avait atteint les cimes escarpées des Muses ni atta» ché ses soins à bien dire ».

> Versibus quos olim Fauni vatesque canebant,
> Cum neque Musarum scopulos quisquam superarat
> Nec dicti studiosus erat...

Il ne se doutait pas que la même condamnation frapperait un jour ses propres vers et que Virgile, sans plus de reconnaissance, parlerait, dit-on, du *fumier d'Ennius*. Du moins il sentait que l'épopée demandait une inspiration et un instrument dignes d'elle ; il avait raison de répudier le vers Saturnien, *horridus Saturnius*, encore employé par le poëte de la première guerre Punique, et de se glorifier d'avoir *ouvert les portes des Muses* par la seule introduction des *longs vers*, c'est-à-dire des hexamètres. Mais, triste condition d'un effort si louable, il est préoccupé de cette langue qu'il lui faut assouplir au rhythme, douer de mouvement et de couleur, il n'est pas seulement un artiste, *dicti studiosus*, il est grammairien, et souvent chez lui la prose se traîne à côté de la poésie. Songeons un instant à la langue d'Homère, naturelle, vivante, ailée, et aussitôt nous reconnaîtrons encore de quelle hauteur nous tombons.

Gardons-nous, cependant, de nous montrer injustes pour ces vieux poëtes latins. Indépendamment de nombreux détails qui n'ont pas été perdus pour l'éducation de leurs successeurs plus élégants, il y a eu chez eux une grande chose qui comptera toujours parmi les plus puissantes inspirations de la poésie, le patriotisme. Quand même il serait prouvé que Névius était originairement campanien, et quoique Ennius fût né à Rudies, dans le sud de la Grande-Grèce, ces deux soldats des guerres puniques ont droit au titre de Romains. Ennius surtout, l'ami de Caton l'ancien, de Fulvius Nobilior, de Scipion l'Africain, tient dignement sa place dans cette élite, et il fait presque autant pour la gloire de sa nouvelle patrie. L'esprit romain vit en lui et y domine l'esprit grec ; et, jusque dans le siècle des Antonins, dans un moment de ferveur pour le passé, les mâles accents de sa poésie se feront écouter de Rome comme un chant de sa belle et libre jeunesse ; ils retentiront au théâtre, où un *Enniniste*, c'est le nom que se donnera lui-même un lecteur particulier d'Ennius, récitera encore les *Annales*. Ainsi se trouvera justifiée la fière prédiction dont, en vrai poëte, il avait fait sa propre épitaphe : « Vivant encore, je vole sur les lèvres des hommes, *volito vivus per ora virum*. »

Il y avait, en effet, un principe durable dans ce dévouement à la grandeur de Rome. Toutefois, messieurs, ce n'est pas Névius, ni même Ennius qui ont été associés à l'immortalité de l'idée patriotique dont ils sont les premiers interprètes ; cette gloire est réservée à Vir-

gile. Quelle en est la raison ? Est-ce simplement un caprice du hasard, qui trop souvent a présidé à la conservation des œuvres antiques ? Sans doute, en perdant les *Annales*, nous avons beaucoup perdu, beaucoup plus qu'une satisfaction de curiosité et que des ressources précieuses pour la science de l'histoire et de la langue. Mais, pour peu que nous y réfléchissions, nous reconnaîtrons qu'il y a ici quelque chose de plus qu'un accident. Si les dix-huit livres des *Annales*, malgré la fidélité à la fois pieuse et archéologique de quelques Romains, se sont dispersés, s'ils ne sont arrivés que par lambeaux aux érudits du XVIe siècle, ce n'est point par le seul fait des aveugles destructions du temps. C'est d'abord qu'ils ne formaient pas un ensemble assez compacte par l'invention poétique, et qu'ils étaient restés en dehors des vraies conditions de l'épopée.

Dieu me garde de refaire à mon usage une poétique de l'épopée ! Mais je ne crois pas m'aventurer beaucoup en affirmant après tant d'autres que l'histoire contemporaine ou trop voisine du poëte est rebelle au poëme épique. Chez les Grecs, la *Perséide* de Chœrilus de Samos, malgré les louanges intéressées d'Athènes, n'avait pu se soutenir même en face de la *Thébaïde* ampoulée d'Antimaque, et le goût public était resté de préférence dans le champ de la vieille mythologie tant de fois moissonné par les poëtes. C'est que cette grande œuvre de l'épopée appartient avant tout à l'imagination ; les sujets où l'imagination a la plus grande part et où elle reste le plus libre, sont les plus épiques. Il faut d'abord qu'elle ait eu le temps d'altérer l'histoire, transformée et embellie par les inexactitudes non calculées de la mémoire et de la passion populaires ; il faut que les hommes et les faits apparaissent dans un lointain merveilleux, au milieu d'illusions fécondes, où rien ne gêne la foi ni l'enthousiasme ; il faut, au moins, quand les temps se refusent à ces conditions privilégiées de l'épopée primitive, que le poëte se sente à l'aise dans son sujet, qu'il puisse en faire l'œuvre de sa pensée, quoi qu'il emprunte d'ailleurs à la tradition ou à la vérité historiques. S'il entre en plein dans l'histoire positive, il ne s'appartient plus. En vain voudra-t-il y introduire des ornements étrangers, et d'abord les ressources du merveilleux épique ; ce travail artificiel sera trop visible, il ne produira que des dissonances, et le poëme n'aura ni vie ni unité.

Rappeler ces principes, acceptés aujourd'hui, je crois, par le sentiment général, c'est signaler chez Virgile une cause de supériorité sur la plupart de ses prédécesseurs et sur les plus illustres des épiques latins qui sont venus après lui. Lucain, Silius, Italicus, Claudien, comme Névius et Ennius, comme une foule de poëtes, tous également perdus pour nous, que firent éclore au VIIe siècle, avec le sentiment de la gloire nationale, l'esprit de parti, la vanité, l'adulation, sont relégués à un rang inférieur par cela seul qu'ils appartiennent à la catégorie des poëtes historiens. Ainsi, en définitive, dans le double courant que suit l'épopée latine, les plus fidèles à l'esprit de l'épopée, sinon toujours les meilleurs, ce ne sont pas ceux qui s'attachent à l'histoire et chez qui l'impression récente de grands événements et le feu des passions actuelles sembleraient devoir réchauffer les formes vieillies de l'art ; ce sont les auteurs de poëmes mythologiques, c'est-à-dire ceux qui imitent le plus franchement et le plus complétement les Grecs. En effet, Rome n'ayant pas de mythologie poétique qui lui soit propre, il faut bien qu'elle emprunte celle de la Grèce, et celle-ci en réalité ne convient qu'aux sujets grecs dont elle fait naturellement partie. L'imitation est donc la première loi de l'épopée latine, et le premier mérite de Virgile est de transporter la Grèce en Italie, c'est d'imiter. Il ne faut pas craindre de mettre d'abord ce fait en pleine lumière et de montrer que la matière du plus grand reproche qui lui soit souvent adressé, était pour lui la condition même du succès. Virgile est et devait être imitateur. En quoi consiste chez lui l'imitation, et comment lui permet-elle de créer un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain : voilà le second objet qui se présente à notre étude. C'est le plus difficile, le plus vaste et, de beaucoup, le plus important, car on ne peut étudier l'imitation dans Virgile sans décider la question de son originalité.

Virgile, la chose est évidente d'elle-même, ne peut se soustraire à l'infirmité originelle de l'imitation latine. Comparé à son plus grand et principal modèle, rapproché immédiatement d'Homère, il ne peut que paraître inférieur. Les caractères, le merveilleux, le détail de la poésie, les images, la langue, sur tous ces points il y a entre les poëmes homériques et *l'Enéide* la différence qui existe inévitablement entre des créations qui sont comme des jets de la nature et de la foi, et des œuvres où dominent l'art et la convention. Mais, une fois ce fait général reconnu, quelle puissance, je ne dis pas seulement de sentiment, mais d'invention !

L'invention, c'est le premier titre de Virgile imitateur, même en face d'Homère. Quel est, en effet, dans Homère la part de l'invention, nul ne peut le dire avec certitude. Est-ce lui, est-ce une tradition antérieure qui a fixé la suite des événements et les traits des caractères ? Quelle est au juste l'œuvre de son imagination dans la peinture de ces dieux qui étaient exactement ceux de ses contemporains ? Il n'est pas jusqu'à l'originalité de composition de ses poëmes qui ne soit le sujet de contestations infinies. Nous savons au contraire de science certaine que la matière de l'*Enéide* n'a pas été donnée toute faite à Virgile. Il a emprunté beaucoup, c'était pour lui une nécessité ; mais ses emprunts ont été si divers, son imitation si complexe et si personnelle, que ce travail de réunion et de transformation est pour le moins aussi original que l'effort de création, plus indépendant en apparence, d'où sont sortis quelques-uns de ses types. Virgile s'est surtout attaché à Homère ; mais à combien d'autres sources d'imitation il a puisé, soit en Grèce,

soit en Italie ! La dernière nuit d'Ilion, les courses errantes d'Enée et sa descente aux enfers, la peinture étudiée de l'amour dans le personnage de Didon, une foule d'épisodes, le mettaient en présence de presque toute la poésie grecque : les anciens épiques, comme les cycliques, comme les auteurs inconnus des hymnes, les plus récents, comme Apollonius de Rhodes, les lyriques comme Stésichore, les tragiques comme surtout Euripide, le précédaient dans la plupart des voies où il pouvait entrer. A Rome, il rencontrait, pour la partie grecque de son sujet, la nombreuse phalange des poëtes mythologiques qui s'étaient essayés sur le théâtre ou dans l'épopée, et, pour la partie latine, Névius et Ennius. Comment se fait-il qu'il ait égalé, ou peu s'en faut, les uns, surpassé les autres, et au nombre de ces derniers je compte plus d'une fois les Grecs, qu'enfin il ne tombe jamais au second rang ? C'est que son imitation, ingénieuse et variée, n'a rien de servile ; c'est qu'elle ne consiste pas en une série de traductions, en une œuvre patiente de marqueterie. Il est nourri de tous ces modèles et se les est assimilés; il les rapproche étroitement par le mouvement de sa propre pensée et les fond harmonieusement ensemble; il en forme de nouveaux corps animés d'une vie qui leur appartient et qui se sent moins encore dans le dessin et dans les proportions que dans le détail du poëme. Aussi Virgile s'explique-t il moins bien dans un jugement général, qu'il ne s'apprécie à la lecture. Le lecteur seul comprend cette qualité souveraine du vrai poëte qui invente tout, l'idée qu'il emprunte, comme l'expression qu'il prend chez un prédécesseur ou dans la langue commune, comme le nombre et la mélodie de son vers, parce que tout est renouvelé, transformé et comme produit pour la première fois à la lumière par la force secrète qu'il porte en lui. L'étude de la langue de Virgile, une des plus longues et des plus difficiles qui se puissent tenter, est celle qui nous fait le mieux entrer dans son génie. A chaque pas, elle nous force d'admirer cette faculté si rare de ramener tant d'éléments divers à l'unité de style, d'être hardi sans efforts et sans dureté, d'établir partout l'harmonie souple et vivante qui est le propre des belles œuvres comme des êtres organisés. Assurément le poëte qui donne lieu à une telle étude est un poëte original.

Si nous cherchons les causes de cette originalité qui existe incontestablement dans ses imitations et dans son style, en dehors de ce don mystérieux du génie poétique qui échappe à l'analyse, il en est deux principales qui se présentent d'abord à notre esprit : sa sensibilité et son patriotisme. Ici encore, le souvenir d'Homère nous aidera peut-être à mieux déterminer le caractère du poëte latin.

Tandis que tout le monde parle de la sensibilité de Virgile, il n'est guère question de la sensibilité d'Homère. Non que le sentiment de la nature ou des douleurs humaines soit absent de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. La nature, tantôt divinisée, tantôt présente dans ses seuls phénomènes, entoure comme d'un cadre mouvant les personnages des deux poëmes et mêle constamment à leur activité ses fortes impressions. Homère nous donne les premiers et peut-être les plus grands modèles du pathétique : il n'y a rien de plus touchant que la tendresse et le désespoir d'Andromaque, que l'affliction d'Hécube et de Priam ou même du terrible Achille. Il arrive aussi au poëte grec d'embrasser d'une seule vue la misère de la condition mortelle, et ce chantre si brillant de l'héroïsme et de la gloire ne trouve, quand il s'élève dans une expression précise à l'idée générale de notre destinée, que des accents d'une profonde tristesse. « Non, parmi tous les êtres qui respirent et qui se meuvent sur la terre, il n'en est pas de plus misérable que l'homme... », s'écrie Jupiter ému de pitié, non pour l'homme, que le destin a condamné, mais pour les coursiers divins, *exempts de la vieillesse et de la mort*, qu'une injustice des dieux, en les donnant à Pélée, a précipités au milieu des infortunes humaines. Cependant il n'y a là rien qui soit personnel au poëte; ni ces descriptions de la nature, ni ces grandes peintures où l'homme se reconnaîtra éternellement, ni ces plaintes qu'a depuis si souvent répétées l'antique poésie de la Grèce, ne nous disent rien de la complexion morale d'Homère, et ceux qui les admirent le plus peuvent se demander néanmoins s'il a existé. Qui pourrait douter de l'existence de Virgile ? Qui jamais a pu le lire, sans le sentir tout près de soi, et sans le mieux connaître par ses vers que par ce que les biographes nous racontent sur son histoire et sur sa personne ? Nous connaissons presque comme des contemporains cette âme délicate et bonne, d'une mélancolie douce et nullement maladive, qui ne reste étrangère à aucune des douleurs dont son imagination se plaît à évoquer le triste tableau, qui a besoin de répandre sa pitié sur les victimes qu'elle a elle-même créées par le travail ingénieux de la fiction poétique, qui prête un accent même à la nature inanimée qu'elle pénètre et qu'elle échauffe de sa tendresse.

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt :

il n'est personne qui ne se soit laissé aller à étendre le sens de cette belle consolation, où il semble que la voix attendrie de Virgile ait fixé comme dans un écho éternel la plainte de l'humanité.

Sans doute, cette sensibilité toujours prête risque parfois d'énerver les types de l'âge héroïque qu'il a voulu représenter, elle n'est pas en parfait accord avec la rudesse des mœurs barbares qui conviennent à son sujet, et les larmes du pieux Enée ne résistent pas toujours aux épigrammes que ne leur a pas épargnées la malignité des modernes, surtout depuis Saint-Évremond. Mais les modernes respecteront toujours la Didon de l'*Énéide*. La Médée d'Apollonius de Rhodes, l'Ariane de Catulle, auparavant peut-être quelqu'une des héroïnes d'Euripide ont pu la préparer : aucune ne l'explique. Cette peinture ardente et chaste par sa beauté même, de l'a-

mour fatal et désespéré, est tout entière créée par Virgile ; c'est le chef-d'œuvre de la passion dans la poésie ; et, malgré une richesse de détails empruntés à la nature, à la vie primitive, à la vie romaine, qui donnent à ces scènes une grandeur de style tout antique, la Didon de Virgile reste aussi jeune que la Phèdre de Racine, sa vraie sœur. En rappelant devant vous ces souvenirs, messieurs, il faut me résigner, je le sais, à rester très au-dessous de vos impressions; du moins serais-je assuré sur ce terrain de gagner auprès de vous la cause de l'originalité de Virgile, si elle avait besoin d'y être plaidée.

Son patriotisme n'est pas moins original que sa sensibilité et le distingue tout aussi nettement des Grecs. La Grèce n'a eu qu'une seule épopée nationale, c'est l'*Iliade*. Pendant tous les siècles de son existence, elle n'a pas cessé d'y chercher ses premiers titres à une gloire commune. La prise de Troie, dont ce poëme était le monument, était devenue pour elle le premier acte de cette longue lutte contre l'Orient encore célébrée dans les écoles,

Græcia barbariæ lento collisa duello,

sa première victoire sur la barbarie. Et il faut reconnaître que cette vénération unanime et constante des Grecs, partout ailleurs si divisés, où il entrait assurément plus de vanité que d'esprit critique, n'est pas contredite par la science. L'*Iliade* est bien l'œuvre commune de la Grèce; c'est le résultat de la fusion de ses tribus et de ses dieux accomplie sous la double influence de la poésie et du sentiment national. Mais, s'il en est ainsi, ne faut-il pas encore une fois nous demander ce qui revient à Homère? Même en supposant, comme je suis porté à le croire, que son poëme lui appartient, il est clair que ni le fond de ce patriotisme grec, ni même la forme générale, c'est-à-dire les légendes, ne sont à lui; et l'on ne peut lui en attribuer la conscience qu'en tant qu'il a été le chantre le plus éloquent des exploits achéens et des malheurs d'Ilion. S'il n'avait pas eu cette supériorité, l'*Iliade*, c'est-à-dire le récit d'une partie du siége, n'eût pas fait oublier tant d'autres chants épiques qui embrassaient tout le reste et la conclusion de la guerre, et elle n'eût pas été la seule épopée où toute la Grèce se soit reconnue. Mais, vous le voyez, messieurs, sur cette question du patriotisme d'Homère, il y a des restrictions et des doutes; pour l'admettre, il faut des raisonnements. Le patriotisme de Virgile est visible aux yeux de tous et marqué d'une empreinte qui lui est propre.

Virgile doit à son patriotisme la pensée même de son poëme. J'ai rappelé les tentatives historiques de Névius et d'Ennius pour célébrer la gloire de Rome, et j'ai dit pourquoi elles n'avaient qu'incomplétement réussi. J'ai distingué, d'un autre côté, les épopées purement mythologiques, directement imitées de la Grèce, et, tout en leur reconnaissant l'avantage de permettre aux poëtes l'unité de composition et de couleur, je n'ai pas dû dissimuler ce qu'elles avaient de froid et d'impuissant. Virgile, par la réunion des deux genres, trouve enfin la vraie forme de l'épopée latine. Il imite la Grèce, mais il vivifie son imitation par l'idée romaine; et il rapproche ainsi les deux éléments épiques, qui jusque-là s'étaient rencontrés en Italie sans pouvoir s'unir. Leur union ne fut consommée que par lui; depuis, ils se séparèrent de nouveau, et l'ancienne division reparut entre les sujets historiques comme la *Pharsale* de Lucain ou les *Guerres puniques* de Silius, et les sujets exclusivement littéraires comme la *Thébaïde* de Stace. Peut-être le rapprochement n'était-il plus possible. Il semble en effet que Virgile ait pris l'unique moment qui se prêtât à cette heureuse conciliation, celui où la Grèce se mêlait d'elle-même à l'histoire incertaine et légendaire de la race romaine. Tel est le privilége du sujet de l'*Énéide* : le voyage d'Énée depuis les rivages de Troie et son laborieux établissement sur les bords du Tibre.

Les épreuves de ce voyage et les difficultés de cet établissement contre lequel conspirent les éléments, les passions des hommes, et surtout la puissante Junon, sont les signes mêmes de la grandeur de Rome :

Tantæ molis erat Romanam condere gentem !

Rome d'ailleurs tenait elle-même à ces fables qui lui paraissaient ennoblir ses origines; par la bouche de Tite-Live, elle le déclarait à l'univers et lui enjoignait fièrement de respecter sa prétention comme un droit de sa conquête : « ea belli gloria est populo romano, ut... tam et hoc gentes humanæ patiantur æquo animo quam imperium patiuntur.» Virgile entre donc bien dans le sentiment romain, en célébrant ces traditions lointaines. Dès le début, il en a indiqué le sens : il ne le laisse plus jamais oublier. Les songes, les apparitions, les conseils de l'Olympe, des tableaux anticipés qu'il renouvelle avec un art ingénieux, rapprochent sans cesse des merveilleuses aventures d'Énée l'idée de la fondation de Rome et de ses destinées futures. Et ces moyens, qui hélas! ont dû devenir des machines épiques, lui sont d'un secours d'autant plus grand, qu'il peut du moins en user sans scrupule et sans faire violence à son sujet; car, sur ces confins de la légende grecque et de la légende latine, sa fiction est libre : les dieux et les croyances de la Grèce ne sont pas dépaysés dans un poëme qui sert de complément au cycle troyen et dont le héros n'arrive dans le Latium qu'après avoir traversé les lieux naguère visités par Ulysse. Il est donc naturellement porté par la Grèce dans le progrès de sa composition; elle peut lui communiquer son esprit sans le détourner du but où il tend, et lui prêter ses ressources poétiques sans lui apporter une sorte de placage étranger. Il n'est pas moins soutenu par l'esprit romain.

En effet, cette construction sur laquelle repose l'action de l'*Énéide*, n'est pas toute artificielle ni arbitraire. Depuis longtemps déjà, les lignes principales existaient

fixes et arrêtées dans la croyance intéressée des Romains. Dès avant l'époque du vieux Caton, ils avaient pris l'habitude de faire remonter leurs commencements jusqu'à cette antiquité mythologique où ils rencontraient la Grèce. Névius même avait déjà chanté, avec les origines troyennes, les amours d'Énée et de Didon, comme un lointain prélude de la rivalité de Rome et de Carthage. Il s'était donc fait avant Virgile un travail légendaire, œuvre de la vanité, il est vrai, plutôt que de l'imagination naïve, mais sanctionné, même officiellement, par le goût public. Lucrèce, dans la magnifique invocation par laquelle il ouvre son poëme, appelle Vénus *Æneadum genitrix*. Il donne à cette grande déesse de la nature le nom qui la recommande le mieux au respect de ses contemporains. Plus d'une famille romaine a soin de rattacher sa généalogie aux compagnons d'Énée ; et ce n'est pas Virgile qui le premier attribue pour ancêtres à la race impériale des Jules, Iule-Ascagne, et, par conséquent, Énée lui-même. Mais c'est lui qui, par son génie poétique, consacre cette fabuleuse descendance en même temps que la mission providentielle de son héros, de même qu'il conserve et perpétue le souvenir des traditions locales et des rites religieux que sa piété recueille et mêle à la trame de son œuvre.

Dans tous ces traits, dont l'intérêt s'est refroidi pour nous, Rome aimait à se reconnaître. Elle se reconnaissait aussi, avec un plaisir que nous partageons davantage, dans ces peintures de combats à la fois homériques et romains par le détail et surtout par ce souffle guerrier qui déjà avait enflammé le vieil Ennius. C'est ainsi qu'une partie réelle et vraiment nationale se distingue dans cette grande fiction. Souvent même cet art, qui en général réussit à dissimuler d'inévitables disparates, oppose franchement l'élément italien à l'élément étranger. L'Italie proteste contre l'invasion de l'Orient, et se fait un titre de sa mâle simplicité en face de ces Phrygiens efféminés dont la chevelure arrondie en boucles par le fer exhale l'odeur des parfums :

> Semiviri Phrygis, et fœdare in pulvere crines
> Vibratos calido ferro myrrhaque madentes.

Elle ne doit pas être sacrifiée, et elle ne l'est, ni dans le cours du poëme, ni dans la conclusion, au moment où le destin prononce son suprême arrêt :

> Sit Trojana potens Itala virtute propago.

Les droits du sol italien sont donc réservés. Pour Virgile, c'est là que la race étrangère a puisé, comme un suc généreux, cette vertu guerrière, qui donne à Rome sa gloire propre à côté de la Grèce et lui gagne l'empire sur les nations :

> Excudent alii spirantia mollius æra :
> . . . . . .
> Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Virgile a les yeux toujours fixés sur ces hautes destinées de la reine du monde, et voilà pourquoi, seul dans l'épopée latine, il en partage l'éternité.

Ces rapides et incomplètes indications suffisent, je crois, pour montrer que le patriotisme de Virgile prêterait à une très-riche étude : tant il est susceptible d'être analysé et défini, tant il semble comme ouvert à notre goût d'examen et d'investigation. Mais cet avantage est peut-être pour le poëte voisin d'un péril auquel échappait assurément le patriotisme plus vague d'Homère. Grâce à cette multiplicité d'aspects, on croit si bien voir Virgile, qu'on ne peut s'empêcher de le juger. La critique ancienne avait commencé pour lui de son vivant. A peine était-il mort, que la curiosité de ses contemporains pénétrait dans sa maison, fouillait ses portefeuilles, et que s'agitait pour ses héritiers littéraires, Varius et Tucca, la question de la publication de l'*Énéide*. Cette émotion, ce mouvement, c'est presque la réalité présente. Ce sont presque les scènes et les sentiments qui se produiront chez nous lors de la première publication des *Pensées* de Pascal. Aussi sommes-nous tentés de le traiter comme un moderne, c'est-à-dire avec moins de respect et plus de défiance. Nous ne nous bornons donc pas à noter les signes de son patriotisme : nous l'apprécions et nous le soumettons à des distinctions.

Que la grandeur de Rome ait passionné Virgile, que son âme en ait été remplie, rien de plus juste ou de plus naturel. Mais que signifient les louanges qu'il décerne à Auguste ? Quelle en est la valeur ou la franchise ? Nous lui demandons compte de son jugement et de sa sincérité. Nous pénétrons sans scrupule dans ce temple de marbre qu'il avait prétendu élever au pacificateur du monde, et s'il arrive qu'une main hardie renverse la statue de son piédestal et la brise, nous croyons voir du même coup le poëte misérablement abattu. Des esprits généreux n'ont pas reculé devant cette conclusion.

J'avoue, messieurs, que je ne puis les suivre jusque-là, et que je n'ai pas encore renoncé à ma foi dans l'inviolabilité des chefs-d'œuvre. Je ne crois pas que l'époque d'Auguste nous soit si bien connue, que nous puissions nous ériger en juges infaillibles de la conscience d'un Horace ou d'un Virgile. Autrement, nous serions moins divisés de sentiment au sujet de cette époque, et elle ne se prêterait pas avec une complaisance presque égale aux interprétations les plus contraires. Or l'équité veut sans doute que les hommes soient vus dans leur temps, avant d'être sérieusement jugés. Reconnaissons cependant, je le veux bien, que, pour l'honneur de Rome, les panégyriques et les apothéoses ont été alors trop prodigués ; mais ne nous hâtons pas de prononcer une condamnation absolue contre un siècle qui a produit de tels poëtes, et surtout d'y envelopper le plus grand de tous. La servilité, chez ce chantre passionné de Rome, aurait tari la poésie à sa source la plus profonde, car : « Le vers se sent toujours des bassesses du cœur. » Ce principe littéraire, quand il s'agit de la moralité de Virgile, n'est peut-être pas un guide moins sûr que le flam-

beau vacillant de la critique historique. Pourquoi, dans la revue des gloires de Rome, a-t-il omis Cicéron, et, en général, l'éloquence? « *Orabunt causas melius,* » a-t-il dit des Grecs? D'un autre côté, quelle somme exacte de courage lui fallait-il pour rendre hommage à Caton d'Utique dans le célèbre hémistiche: *his dantem jura Catonem?* » Je crains bien qu'aucune science ne puisse jamais nous le dire avec certitude.

Laissons ces délicates questions. Croyons simplement à la sincérité de sa reconnaissance pour ceux qui, après les horreurs prolongées des guerres civiles, dont il nous est aisé de faire bon marché à distance, avaient rendu à sa chère Italie et à lui-même la sécurité. Surtout ne tenons pas à priver la poésie de cette précieuse immunité qui la soustrait aux misères et aux souillures. Quand il serait trop vrai que l'histoire de Rome alors fût faite de sang et de mensonges, pourquoi vouloir y emprisonner la poésie? Il fallait au contraire qu'elle s'en échappât, pour l'honneur et pour la consolation de l'humanité. Il est bon que le poëte se fasse illusion, afin de rester enthousiaste; qu'il ait foi dans la générosité des hommes et dans la grandeur des dieux; il est bon surtout qu'il habite souvent une région idéale, celle de l'art, où règne la même sérénité que dans ces régions de la sagesse pure chantées par Lucrèce.

La grande poésie, dans la pensée antique, est faite pour répondre au besoin de sérénité. C'est une fête, c'est-à-dire une trêve sainte aux tristesses, aux inquiétudes, aux malaises de chaque jour. Un poëte athénien fait pleurer tout le théâtre sur la ruine récente de Milet, la riche colonie d'Athènes : il expie ce succès par une condamnation. Il a manqué à la loi morale qui régit son art; il est coupable envers le peuple qu'il ramène au sentiment des douleurs présentes, au lieu de détourner la sensibilité des âmes vers un monde imaginaire et de les conduire ainsi à l'apaisement. Cette loi de la tragédie était à plus forte raison celle de l'épopée, plus abandonnée dans son cours et moins violemment pathétique.

Que gagnerions-nous à nous priver à notre tour de ces fêtes par l'esprit d'une critique malveillante? Ce serait une triste satisfaction que de réussir à flétrir dans leur origine et à déposséder de leur gloire bienfaisante ces œuvres bénies du ciel, si rares dans la longue histoire des lettres, qui ont eu le don de charmer, d'ennoblir, d'inspirer le monde pendant des siècles. Tel est, en effet, le rôle des grands poëtes épiques, et par là ils sont eux aussi les guides de l'humanité. Lorsque Dante salue Virgile de son adoration enthousiaste : *Tu duca, tu signore et tu maestro*, il ne s'adresse pas uniquement au conducteur païen qui connaît l'enfer pour l'avoir décrit; il vénère comme son seigneur et son maître celui qui lui enseigne à triompher des défaillances de sa nature, et sans lequel il n'aurait pas la force de s'élever jusqu'au séjour de Béatrix. Continuons, nous aussi, de vénérer Virgile, non-seulement comme notre guide dans le beau monde de la fiction antique, mais comme notre maître et notre seigneur dans ce monde de la passion et de la poésie où il est et doit rester notre contemporain.

J. Girard.

CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

RÉUNIONS PUBLIQUES DU DIMANCHE

M. ERNEST PICARD, PRÉSIDENT

Nous venons, messieurs et chers concitoyens, pour la seconde année, inaugurer ces grandes réunions publiques qui, dans une autre enceinte, ont obtenu un si légitime succès. Nous espérons que, quelles que soient les difficultés des circonstances, nous rencontrerons ici un sentiment unanime pour maintenir dans son intégrité le droit de réunion.

Il est bon que ce droit apparaisse sous tous ses aspects, et nous pouvons dire, non sans quelque vérité, — je ne parle pas pour moi qui, pour la première fois, ai l'honneur de présider une assemblée aussi majestueuse et aussi imposante, mais je parle de ceux qui, l'année dernière, ont tenu ce drapeau,—que le droit de réunion tel qu'ils l'ont compris, n'a pas été sans profit pour la liberté.

Nous continuons, messieurs et chers concitoyens, et aujourd'hui, prenant, non sans quelque émotion, cette présidence qui m'a été offerte et que je n'accepte que parce qu'elle me donne le rôle d'un auditeur mieux placé que les autres pour entendre et pour applaudir, je pense que vous êtes impatients comme moi d'écouter celui qui fut notre maître et qui nous soutient dans les luttes difficiles que nous avons à supporter, et je répondrai à l'attente générale en ne vous retenant pas plus longtemps et en disant ce mot que vous avez le plus à cœur d'entendre : La parole est à M. Jules Favre.

M. JULES FAVRE

Les devoirs civiques

Aucun de ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre n'a oublié la magnifique harangue prononcée sur la question du devoir, l'année dernière, par M. Jules Simon (1).

Nul mieux que lui ne pouvait prêter à ce vaste sujet l'autorité de sa parole éloquente et de son esprit élevé. Philosophe, orateur, homme politique, il lui appartenait de joindre la leçon à l'exemple. Aussi notre pensée, emportée par le vol de la sienne, visitait les régions supérieures où apparaissaient à nos yeux les vérités primordiales dans toute leur naturelle splendeur, pour revenir

(1) Voyez la *Revue* de l'an dernier, page 178.

ensuite et sans effort à leur application aux faits accidentels et contingents qui composent la vie individuelle et sociale.

Je n'ai pas la témérité de revenir sur sa brillante et décisive démonstration. Mon but est plus pratique et plus humble. Je viens avec vous m'entretenir de nos communs devoirs, de ceux qui font les citoyens.

Et quand je dis que ce but est plus humble, il présente encore, tel qu'il se dessine à mes yeux, des conditions qui, lorsque je les mesure à mes forces, me rassurent médiocrement, ou plutôt ne me rassureraient pas du tout si je n'étais soutenu par votre sympathique indulgence et surtout par l'idée de l'œuvre que nous accomplissons.

Cette idée vous a été nettement indiquée par mon honorable et courageux ami M. Picard; il vous a dit une fois de plus que nous voulons être libres, échanger nos pensées sans entraves, nous réunir non pour une discussion frivole, mais pour nous mettre en commun aux prises avec un problème social digne de notre examen, de nos études, et y joindre, ce qui ne saurait être interdit, la volonté légitime d'une bonne action, puisque nous apportons, vous vos offrandes et moi mon labeur, au secours d'une œuvre éminemment utile, celle de l'institution professionnelle des jeunes filles, institution à laquelle se sont dévouées plusieurs femmes avec un zèle admirable et qui ne s'est jamais démenti.

Je ne veux ni les louer ni les nommer, leur modestie ne me le pardonnerait pas. J'aime mieux leur dire simplement quel prix j'attache à pouvoir un instant servir leur cause et, au milieu de mille travaux qui se disputent ma vie, fixer l'heure fugitive qui s'envole, hélas! sans retour par le souvenir d'un effort qui leur a été consacré.

Aussi puis-je dire que parler des devoirs civiques, c'est s'associer à leurs vues, c'est pénétrer le secret de leur patriotique dessein. Montesquieu a dit avec raison que la chasteté des femmes était si bien liée à la grandeur, à la prospérité des empires, que ceux dans le sein desquels elle n'existait pas étaient condamnés à une incurable faiblesse et à une inévitable décadence. Mais je vous le demande, où sont les garanties de la vertu si ce n'est dans la possibilité d'une vie honnête et respectée? et comment cette possibilité pourrait-elle se réaliser sans un travail suffisamment rémunéré?

L'éducation professionnelle des femmes touche donc essentiellement à la moralité et à la prospérité publiques. Elle n'est pas seulement une œuvre de dévouement, elle est l'accomplissement d'un grand devoir, et nous devons tous honorer de notre gratitude celles qui l'ont entrepris et qui n'ont reculé devant aucune difficulté pour en assurer le succès; leur courage ne sera pas stérile, il a jeté en terre le grain de sénevé qui y germera, et d'où sortira bientôt un arbre puissant et vigoureux à l'ombre duquel se reposeront les générations naissantes.

Mais, messieurs, ce n'est là que l'un des côtés de l'application du grand principe que nous devons étudier ensemble, celui du devoir civique; et pour le bien apprécier il le faut examiner dans son origine et dans sa portée, chercher à nous en rendre compte exactement, pour être certain à la fois et de sa légitimité et de sa fécondité.

Or, il ne peut y avoir, dans un sujet de ce genre, d'observation sérieuse, conduisant l'esprit à une conclusion qui le satisfasse et le repose, qu'à la condition de porter à la fois sur l'essence même de la chose qu'on étudie, sur ses manifestations dans le passé, sur son état actuel, et sur son développement dans l'avenir; ce qui revient à dire qu'on ne peut conquérir une vérité sociale qu'en remontant à son essence même, en passant de son essence aux leçons de l'histoire, et en interrogeant le présent pour se défendre à la fois et de la chimère et de la routine, pour rester autant qu'il convient dans l'idéal et dans la pratique. Ne vous effrayez pas, je viens de tracer un cercle qui peut vous paraître très-vaste, et il l'est en effet. Il n'appartiendrait pas à ma faiblesse de le parcourir et je lasserais votre attention en l'essayant; je n'y veux toucher que par quelques points, et j'espère qu'il se dégagera avec une lumière suffisante.

Au surplus, le mot de devoir civique correspond à une idée parfaitement claire, très-déterminée et qui par elle-même pourrait se passer de tout commentaire. Le devoir civique est celui que l'homme contracte vis-à-vis de la société, vis-à-vis de la patrie. Or, je n'ai pas à démontrer ici que l'homme par sa nature est essentiellement sociable; le contraire serait absurde, et il est inutile d'entreprendre une pareille preuve par la raison très-simple qu'un fait opposé ne s'est jamais vu, et qu'il ne pourra jamais se voir, qu'il nous est impossible de concevoir l'homme sans l'homme, vivant dans l'isolement et même dans le groupe étroit de la famille; si bien que, sans être téméraire, je puis dès à présent affirmer que ces deux mots, ces deux idées, l'homme et la société, ne sont en réalité qu'une seule et même chose, un tout inséparable, un faisceau indissoluble, et que dès lors, pour savoir ce que l'homme doit à la société, il faut d'abord savoir ce qu'il se doit à lui-même, ce qu'il est, quelles sont ses fonctions en ce monde; car s'il est la société, et si la société est lui-même, il est évident que notre conscience nous suffit pour poser et pour résoudre cette question, pour en faire arriver la solution à sa dernière et à sa plus évidente simplicité.

L'homme n'est pas dans ce monde, comme l'a dit le poëte, pour y souffrir, il y est pour agir, pour se manifester dans sa force originelle et dans sa liberté acquise. Développer en lui toutes ses facultés physiques et morales dans l'ordre, dans la mesure, dans la justice, voilà quelle est sa destinée. Elle brille sur son front de toute éternité, et l'avenir, quel qu'il soit, n'y changera rien : d'où je conclus que le devoir de la société vis-à-vis de l'homme est de favoriser l'épanouissement complet des facultés qui le distinguent. Si la société y met des

empêchements, si elle se sert de sa force pour comprimer, étouffer, diminuer la liberté du plus humble de ses enfants, elle manque à ses devoirs, elle viole le droit, elle commet une iniquité. Par cela même, vous le comprenez sans efforts, l'homme né libre, l'homme devant être maintenu libre, l'homme devant être protégé dans sa liberté, ne doit pas nuire à la liberté d'autrui. Ne pouvant vivre qu'en société, n'étant rien par lui-même qu'un vermisseau que le moindre accident fait disparaître, il n'est véritablement fort que par la solidarité, et cette solidarité n'existera à son profit que s'il a la sagesse de respecter, comme elle veut être respectée, la liberté d'autrui.

Nous touchons donc ici à la réponse que comportait la question que je vous ai tout d'abord proposée. Le devoir civique de l'homme vis-à-vis de la nation, vis-à-vis de la société tout entière, vis-à-vis de l'humanité, c'est d'abord de défendre sa liberté, d'en obtenir le respect, de défendre en même temps celle d'autrui, et de faire que l'ensemble harmonieux de ses droits et de ses devoirs, de ses obligations et de ses affections, concoure à ce gouvernement qui sort du consentement commun, qui ne doit jamais opprimer qui que ce soit, mais au contraire favoriser l'expansion de toutes les libertés individuelles et sociales.

Quoi de plus simple, de plus moral? Nous connaissons à peine, si nous le connaissons tout à fait, le grain de sable sur lequel nous paraissons un jour pour disparaître le lendemain dans le mystère même de notre propre origine. Nos pères, dans leur simplicité ignorante, le considéraient non pas seulement comme le chef-d'œuvre, mais comme le dernier mot de la création. Tout le reste avait été fait pour lui, et les différents systèmes qui cherchaient à rendre compte de sa naissance et de sa composition, s'accordaient tous cependant à reconnaître son immensité. La science, messieurs, nous a singulièrement détrompés. Il y a quelques années, un des honorables rédacteurs d'un journal anglais fort connu, le *Times*, soumettait à ses lecteurs un calcul mathématique d'après lequel les feuilles qui sortaient annuellement des presses de son imprimerie, mises à la suite les unes des autres, auraient pu faire autour de la taille de notre globe une ceinture flottante, à laquelle, si la mode l'avait exigé, on aurait pu joindre les grâces d'un nœud allant de l'un à l'autre hémisphère.

Ce qu'il y a de certain, ce que nous révèlent des calculs irrécusables, c'est que s'il était possible d'établir un tunnel suivant le diamètre de la terre, avec une machine à vapeur qui nous ferait franchir 80 kilomètres à l'heure, ce qui n'a rien d'exagéré, M. de Pressensé, qui doit me remplacer dans huit jours à cette tribune, pourrait faire sa conférence dans un cirque du Céleste Empire. Et si nous voulons faire le même trajet en suivant la circonférence du globe, il ne nous faudrait pas plus de treize ou quatorze jours pour atteindre le même point, à la condition, bien entendu, qu'on fît des ponts sur l'Océan, mais ce n'est qu'un détail : ce que je veux vous dire, c'est que notre globe est relativement bien petit, et que nous, ses habitants, nous devons être modestes lorsque la science nous révèle le nombre infini des mondes qui gravitent autour du nôtre en suivant la ligne lumineuse et le céleste sillon qui leur a été tracé par une main toute-puissante.

Et cependant, si petit que soit ce globe, il a été si peu pénétré par la justice, par ces idées si simples qui naissent de la nature de l'homme, et que nous avons exposées en quelques mots qui ne peuvent pas, je pense, rencontrer d'opposants, que sur les 930 millions d'habitants qui en couvrent les continents et les îles,—je vous le demande,—comptez par la pensée ceux qui jouissent, je ne dirai pas d'un gouvernement idéal, je crois qu'il n'y en a pas et qu'il n'y en aura jamais, mais enfin d'un gouvernement acceptable, et dans lequel le droit et l'équité obtiennent le respect qui leur est dû; si vous voulez faire cette énumération, je doute fort que vous échappiez à un découragement qui ne diminuerait pas si, au lieu de considérer le globe actuel, vous remontiez dans les âges écoulés!

Vous le savez, il n'y a pas quatre cents ans que l'Amérique a été découverte par l'Europe, et elle était alors, dit-on, à demi sauvage. Il est vrai que, entrée dans le mouvement général de la civilisation, elle a rattrapé le temps perdu, et grâce à la liberté dont elle a eu le bon sens de faire sa divinité tutélaire, elle est à la tête des nations, trop heureuses de marcher sur ses traces.

Quant à notre France, qu'on appelait la Gaule autrefois, c'est tout au plus si nous pouvons remonter à cinq cents ans avant l'ère chrétienne. Et encore que d'obscurité environne les relations qui nous viennent de si loin! La Grande-Bretagne, la Germanie n'apparaissent, pour ainsi dire, qu'à la conquête de César. Nous sommes plus heureux, je l'avoue, quand nous jetons les yeux du côté de l'Orient; là, à travers le brouillard transparent du soleil splendide qui illumine ces contrées, nous pouvons percer jusqu'à une époque beaucoup plus éloignée. Ici, l'Inde avec ses fabuleuses merveilles, l'Égypte avec ses mystères sacrés, la Judée avec son déisme terrible, nous offrent leur poétique enfance s'épanouissant sous les rayons de leur ciel lumineux il y a environ trois mille ans.

Mais si nous pouvons aller plus loin de ce côté, avons-nous lieu d'être plus satisfaits? Quel est le spectacle qui frappe nos regards? Vous n'avez qu'à consulter tous les historiens, tous les philosophes qui peuvent vous éclairer sur ces vénérables origines, et ils vous montreront toute l'humanité courbée sous la terreur et sous la superstition, des divinités implacables planant sur elle et étouffant jusqu'au moindre de ses soupirs. N'allez pas chercher là des vertus civiques ou de hautes aspirations. Un despote seul y règne, ayant usurpé l'autorité d'en haut, et faisant de son caprice l'unique loi, et par la

puissance du glaive faisant disparaître dans des flots de sang toute tentative de résistance. Quand une révolution de palais le renverse, les esclaves n'en demeurent pas moins attachés à leur chaîne ; ils ont changé de maître, mais la servitude est restée.

Voilà, messieurs, le triste spectacle qui nous est offert, et cependant bientôt va commencer un grand drame éclatant de lumière et de gloire et dont le retentissement dure encore, puisque nous vivons sur le souvenir des impressions profondes qu'il a laissées au sein de l'humanité. Et il semble que, pour le produire, pour en permettre le développement, je ne sais quel génie a organisé toutes les conditions qui devaient le mieux en favoriser le théâtre, les personnages, le dénoûment.

Supposez, messieurs, que par la pensée, au milieu de ce monde antique écrasé par le fanatisme des religions barbares, vous ayez à concevoir l'épanouissement du droit individuel, le réveil de l'homme, c'est-à-dire de la liberté, votre imagination donnerait pour berceau à ces grandes scènes un territoire borné, coupé par de hautes montagnes, par des ravins profonds, avec des plaines fertiles, tenant à peine au continent, mais offrant de toutes parts ses rivages rapprochés d'autres rivages et baignés par une mer qu'un soleil splendide éclaire; puis vous y placeriez des hommes qui auraient suffisamment conscience d'eux-mêmes pour rompre les bandelettes sacrées qui étreignent encore leurs membres pour saisir le javelot et la charrue et pour s'affirmer dans l'indépendance et la liberté. Eh bien ! ce qui est un idéal a été une réalité, et vous avez tous deviné, vous avez tous nommé la Grèce, c'est-à-dire le pays auquel on ne peut songer sans une admiration qu'aucune autre impression ne peut diminuer : car il a été, il faut bien le reconnaître, le flambeau de l'humanité tout entière. Et sans qu'il nous soit possible d'expliquer la raison qui l'a fait présider à cette grande initiation, cette initiation se révèle à nos regards par des traits qu'il est singulièrement intéressant d'étudier. Deux mille ans avant notre ère, et alors que l'humanité entière était dans cet état de dégradation politique dont je vous parlais, dans ce petit pays se rencontrent trois courants humains, l'un venant de l'Asie, l'autre de l'Égypte, le troisième paraissant indigène; et de la fusion mystérieuse de ces races naît une idée essentiellement nouvelle qui va opérer une véritable révolution sociale. Cette idée qui apparaît, ai-je besoin de vous le dire, c'est celle de l'homme; et il y a ceci de remarquable que dans les monuments les plus anciens qui nous restent de l'histoire si reculée de ces temps, nous apercevons les prêtres, les rois, les législateurs, ayant surtout le souci du perfectionnement de l'homme individuel, le faisant sortir de la caste, brisant son joug, lui reconnaissant une volonté, éveillant en lui le sentiment de sa dignité et par conséquent de sa liberté.

Je ne veux pas vous arrêter longtemps sur des détails qui seraient hors de propos dans une étude générale ; vous pourrez vous y livrer vous mêmes et vous convaincre que ces héros, quels que soient leurs noms, dont les uns ont passé demi-dieux, dont les autres sont restés légendaires sans en avoir moins de gloire, Cécrops, Deucalion, Cadmus, et après eux Solon et Lycurgue, se sont avant tout occupés de l'homme et ont voulu le relever et lui rendre sa dignité première. Aussi, messieurs, quelle transformation subite va éclater de toutes parts, et combien cette petite société ressemble peu à toutes celles qui l'environnent et dont cependant elle sort! Quel épanouissement merveilleux de l'esprit humain représenté par l'art, par la science, par la guerre, par la philosophie ! De toutes parts surgissent ces génies immortels qui sont encore nos maîtres et nos guides, mais ce qui rapproche ces grands faits historiques, c'est qu'aucune de ces conquêtes n'a pu se réaliser qu'à la condition de la liberté. Les rois durent peu dans ces groupes d'hommes qui bientôt se divisent, en viennent aux mains, contractent des alliances, et il n'est pas sans intérêt de rappeler que c'est près de douze siècles avant notre ère moderne qu'Athènes eut la sagesse de congédier ses rois et de se gouverner elle-même.

Cette république, elle a duré près de dix siècles, elle est tombée après la bataille de Chéronée sous les coups du roi de Macédoine, et ces dix siècles, quel sublime spectacle ils présentent ! C'est là que se trouvent groupés tous ces génies, tous ces dévouements, tous ces courages, tous ces patriotismes.

Vous rappeler les noms dans lesquels se sont personnifiées toutes ces grandeurs morales de la Grèce antique, ce serait lasser votre attention, tant ils se pressent nombreux dans le souvenir de l'historien et de l'orateur. Saluons cependant, saluons Miltiade, Thémistocle, Cimon, Aristide, Socrate et Platon, et parmi les poëtes, Euripide, Sophocle, et parmi les poëtes comiques, Aristophane et Ménandre, tous ceux en un mot qui nous ont tracé une voie dans laquelle nous ne les avons pas égalés ! Ils apparaissent, et à côté d'eux les artistes, et quels artistes ! Abandonnant la tradition du passé, ils remplacent les créations gigantesques et sacerdotales de l'Asie et de l'Égypte par la représentation de l'homme divinisé; donnant à la divinité les qualités, les défauts et jusqu'aux grâces de l'homme, et, pour mieux lui ravir la puissance, la faisant à son image, la modelant de leurs mains, ils tombent d'admiration devant leur œuvre, pénétrés qu'ils sont de cette conviction sublime que l'homme doit être à lui-même sa propre divinité, qu'il doit être supérieur aux fatalités de ce monde et chercher les moyens de les dominer et de les combattre dans sa conscience et dans sa liberté.

Ah ! messieurs, j'entends souvent dire, et c'est une parole banale : Qui nous délivrera des Grecs?

Quant à moi, bien souvent au milieu des fatigues, des soucis et des devoirs d'une vie déjà longue, je me suis écrié : Qui m'y ramènera? Qui me ramènera vers ces poétiques souvenirs vers ces grandes et pures images, vers ces dévouements et ce patriotisme? Héros qui

avez été si chers à mes études et à ma jeunesse, vous avez été l'objet de mon enthousiasme, vous serez la consolation de ma vieillesse, et ce que je demande, c'est que ma patrie ait la sagesse et le bon sens de savoir imiter vos vertus !

Mais nous serions ingrats envers l'histoire si, dans cette revue rapide, nous ne tenions pas compte de l'influence exercée dans le monde par les grands hommes d'État qu'a fournis la république romaine. Seulement, — je vous demande la permission de faire ici une réserve, — le génie romain m'a toujours paru d'un ordre moins élevé que le génie hellénique. Il semble que cette nation, venue bien après les Grecs, ait reçu une destinée à laquelle elle n'a jamais manqué, celle de conquérir le monde, de lier les nations en faisceaux pour les pousser incessamment, comme un flot impétueux, vers de nouvelles conquêtes, jusqu'à ce que, lassé de cette oppression, le monde réagît contre elle et brisât à son tour ceux qui l'avaient humilié. Telle a été la destinée de Rome; dès lors, elle devait nécessairement apparaître dans l'histoire avec cette roideur inflexible que lui imposait une semblable mission. Patricienne et militaire, dédaigneuse de la philosophie et des arts, étroite et bigote, cherchant avant tout à faire prévaloir l'idée d'un patriotisme qui ressemblait singulièrement à la haine de l'étranger, Rome ne s'est véritablement adoucie, elle n'a agrandi son âme que quand elle s'est pénétrée des leçons grecques, qui arrivent jusqu'à elle au moment même où meurt le génie de ce peuple presque divin. C'est après que Caton le Censeur eut jeté sur sa patrie les anathèmes de sa colère et de son irritation, qu'apparaît une pléiade dont Cicéron est certainement le représentant le plus illustre. Mais qu'est-ce que Cicéron ?

Un homme d'État romain, oui ! Bien plus encore, un philosophe grec tout couronné des palmes de l'Académie; et quand, au sortir du sénat où il a foudroyé Catilina, il reprend sa véritable nature, quelle est la science où il va puiser ses plus pures jouissances? C'est la philosophie, que ses compatriotes exécraient!

Après la mort de Cicéron, vous le savez, messieurs, la république romaine périt, parce qu'elle s'attache au patriciat qui était légitimement détesté. Vainement, les grands hommes qui combattent encore, cherchent-ils à lutter contre ce mouvement, à tenter une révolution dans les mœurs. Caton d'Utique, lorsque ses dernières légions ont été vaincues en Afrique, se renferme dans sa maison; on lui apporte son épée, il la baise comme sa libératrice, et bientôt ses entrailles sont déchirées et sa généreuse âme s'exhale par la blessure, dont il arrache le pansement. C'étaient là des traits d'héroïsme individuel, la nation elle-même fléchissait sous le poids de ses richesses et de sa corruption, et lorsque Octave, vainqueur par la fourberie et par la ruse, monta sur le trône que la bassesse de ses contemporains lui avait élevé, nul ne s'y opposa, et quand il jeta la pourpre de son manteau impérial sur les ruines de la république romaine, ne cherchez plus alors les citoyens, car je n'appelle pas de ce nom ceux qui, désertant la cause de la liberté, vont s'asseoir dans les conseils du prince, sous le prétexte toujours commode du bien public, si élastique pour certains hommes, et annoncent à leurs amis qu'ils vont restaurer la liberté romaine, lorsqu'en réalité ils ne songent qu'à en dorer les fers.

Après cette époque, nous n'avons plus qu'à détourner nos regards du livre de l'histoire ; les pages en sont humiliées, les récits du bas-empire ne peuvent que déshonorer la nature humaine ; et si le sang de quelques généreux citoyens, de Sénèque, de Papinien, de Thraséas, n'avait pas coulé comme une protestation contre la tyrannie, il faudrait croire que l'esprit humain s'est retiré de la terre, et qu'il n'a pas voulu assister à sa propre dégradation.

En tombant sous les coups des Barbares, Rome avait cependant laissé debout une institution qu'il est impossible de ne pas mentionner : car, vous allez le voir, elle a été comme le lieu d'asile où s'est retirée la liberté politique. Cette institution était celle des municipalités, organisée par le sénat pour la conquête, pour la domination, pour les fiscalités, mais qui, trompant les desseins de ceux qui l'avaient fondée, permit aux citoyens de se rapprocher, de se connaître, d'étudier leurs intérêts locaux, et, si ce n'est de réaliser, au moins de conserver de généreux desseins.

Les municipalités survécurent même à ce grand et formidable orage qui dura pendant plus de quatre siècles et qui ravagea l'Europe d'un bout à l'autre ainsi que le nord de l'Afrique et une partie de l'Asie; — je veux parler de l'invasion des Barbares. Nous en avons la preuve dans ces vieux noms qui sont restés attachés à certaines municipalités de notre Midi, où les maires s'appellent encore ou s'appelaient naguère des Capitouls ou des Consuls. Ce serait cependant une erreur de croire que ces municipalités ont survécu tout entières. Alors même qu'elles eussent pu braver l'effort de l'invasion barbare, elles n'auraient pu résister à la double action de la féodalité et du pouvoir royal.

Il est assez commun d'avancer que le pouvoir royal les a rétablies. Les études modernes ont démontré que c'est là une erreur.

Le pouvoir féodal, qui a déplacé le centre de l'action politique, qui d'administrative[e] l'a fait exclusivement militaire, qui d'urbaine l'a rendue la plupart du temps agricole, a porté aux municipalités un coup funeste. Il est parfaitement vrai qu'au VIIIe siècle et dans les deux siècles qui ont suivi, la royauté a essayé, pour lutter contre la puissance des seigneurs, non pas de rétablir les franchises bourgeoises, mais de donner un peu d'ordre aux communes qui pouvaient lui servir d'alliées. Mais nous n'avons qu'à interroger l'histoire, nous verrons qu'au XIVe siècle tout avait été nivelé, le pouvoir central régnait sans partage; la royauté avait eu l'inso-

lence de prétendre qu'elle descendait de la divinité dont elle se disait l'élue, et grâce à cette haute origine elle courbait tout sous sa main pesante. La noblesse n'était plus que son auréole, le peuple que sa propriété. Quand la royauté entrait en guerre, c'était pour sa gloire et pour l'agrandissement de ses domaines. Elle versait à flots le sang de ses sujets, elle seule en recueillait le profit, et la nation docile lui prêtait l'éclat de ses grands hommes, le courage de ses capitaines, le travail de tous ses enfants, acceptant loyalement ce symbole royal autour duquel elle se groupait, et donnant ainsi l'exemple d'une touchante fidélité qui a été bien mal récompensée.

Ne croyez pas cependant, et c'est là l'intérêt de l'observation que je prenais la liberté de vous adresser tout à l'heure, que la vertu civique ait complétement disparu dans ces longs siècles d'oppression. Les villes, dans lesquelles subsistaient encore quelques-unes de ces traditions municipales, lui avaient servi d'abri, et là nous rencontrons, dans l'administration des paroisses, dans le gouvernement des corporations industrielles, toutes les vertus, tous les dévouements, toutes les abnégations qui un jour seront mis au service de la patrie. Je conviens que les historiens ne s'en sont pas beaucoup préoccupés, éblouis qu'ils étaient par le spectacle émouvant des batailles et des intrigues de cour et des dissensions religieuses. Mais grâce à la patience de certains chercheurs pour lesquels nous ne saurons jamais avoir une reconnaissance assez grande, ces vertus ignorées ont été mises en pleine lumière; nous pouvons aujourd'hui les étudier dans leurs détails, je ne veux pas vous citer de noms propres, je vous fatiguerais; mais ce que j'affirme, c'est qu'au milieu de cet oubli apparent d'elle-même, la France conserva ses nobles et généreux sentiments. Sa noblesse si brillante, hélas! quelquefois si corrompue, rachetait par son héroïque courage sa dépendance volontaire. Et quant au peuple, c'est-à-dire quant à la bourgeoisie, quant aux artisans, aux travailleurs, à nos pères vénérés dont la mémoire nous sera éternellement chère, dans le silence de leurs travaux obscurs ils recueillaient et conservaient le germe fécond de la liberté qui n'attendait qu'un souffle pour sortir de terre et grandir.

Et ce souffle est venu, messieurs; nous le voyons d'abord imperceptible, faisant frissonner les lignes qui sont écrites par les philosophes, par le sceptique Montaigne, grondant déjà dans ce pamphlet courageux que son ami Étienne de la Boëtie écrivait contre la tyrannie, sous le titre de *Servitude volontaire*, bientôt allant éveiller les âmes des penseurs étouffées sous le poids de la théologie, vibrant dans les nobles accents de la muse de Corneille, remuant tout ce grand XVIIe siècle qui est prêt à l'émancipation et qui n'est qu'un signal, et enfin le XVIIIe siècle, le plus grand de tous, celui qu'ouvre Montesquieu, celui que ferme Voltaire, et qui se termine par la grande et sublime épopée de la Révolution française.

Alors la liberté civique s'établit sur les ruines de la Bastille et convie la France entière à ressaisir ses droits et à pratiquer ses devoirs, et nous voyons, dans les plus humbles bourgades, les citoyens, pleins d'un généreux espoir, se réunir en assemblées primaires pour dresser le catalogue des volontés de la nation et revendiquer ses droits trop longtemps méconnus par une insultante usurpation.

C'est presque une banalité que de parler avec enthousiasme de cette grande époque. Pardonnez-le à mon cœur patriotique, c'est une banalité à laquelle je ne saurais échapper!

Oui, je suis plein d'admiration quand je vois tous ces hommes généreux, pleins d'une confiance presque naïve, marchant le front découvert au péril qu'ils ne soupçonnent pas. Quelle éloquence! quelle foi! quelle grandeur morale! les Mirabeau, les Barnave, les Lameth, les Robespierre et, à côté d'eux, les Lafayette, les Larochefoucauld, qui sacrifient généreusement leurs priviléges! Voilà désormais que toutes les classes sont confondues, qu'il n'y a plus qu'un cœur, qu'une pensée, qu'une âme, le cœur, la pensée et l'âme de la France régénérée, sûre d'elle-même, appelant tous les peuples à sa suite, non pas par la conquête barbare et par la violence des armes, mais par la puissance de l'idée et la domination de l'esprit.

Hélas! messieurs, comment ce généreux espoir a-t-il été suivi de si cruels mécomptes?

Grâce à Dieu, je n'ai point à entreprendre devant vous un si triste récit. Il est facile de critiquer ou de louer sans mesure les hommes d'action qui ont pris part à ce drame sanglant et terrible. Nous, messieurs, qui profitons de leurs sacrifices et qui portons aussi lourdement le poids des fautes qu'ils ont pu commettre, nous devons défendre leur chère mémoire et des récriminations injustes et des éloges intempestifs. La patrie pour laquelle ils ont souffert, pour laquelle ils sont morts, leur garde une éternelle reconnaissance. Ils ont voulu préserver son sol sacré de la souillure des armées étrangères que le despotisme du premier empire a deux fois appelées. Ils ont décrété la victoire, et la victoire, docile à la voix de la liberté, est accourue sous leurs étendards. Ils ont voulu fonder la liberté.

C'est à nous, messieurs, qu'il appartient de reprendre et d'achever leur œuvre interrompue en prenant leçon de leurs malheurs et en recueillant de leurs tragiques aventures ce grand et salutaire enseignement que c'est une folie de prétendre détruire ses ennemis par la force; le sang versé les multiplie, les persécutions les irritent et les fortifient. Il n'y a de durable que ce que consacre la raison, et il n'y a de triomphe que par le droit et par la liberté. Et c'est pour cela que l'Empereur est tombé entouré de prestige, de gloire et de toute-puissance! Certes, il n'aurait jamais soupçonné que la fortune pût lui être infidèle, quand il promenait par tout le monde ses étendards victorieux, quand il enlevait et rendait les couronnes, quand il trouvait devant

lui les monarques plus abaissés encore que les peuples. Cependant il est tombé, il est tombé sous leurs coups, il est tombé malgré tout ce qui pouvait le sauver, parce qu'il n'avait pour le défendre que des soldats héroïques, vaillants, prêts à se sacrifier pour lui. Ce n'était pas assez. Il est tombé parce qu'il n'avait plus autour de lui de citoyens.

Et alors, messieurs, la tradition a été reprise, la liberté apparaît au milieu de nos désastres, captive dans les liens d'une charte octroyée, mais montrant assez, au milieu de ses fers, la beauté ineffable qui règne sur son front. Que de dévouement de la part de ces jeunes et ardentes générations qui se sont sacrifiées pour elle! que de généreux défis à la toute-puissance de cette race dont le retour en France semblait une humiliation. Elle a disparu dans un jour de justice et de colère de la ville de Paris, qui sait en avoir quand il le faut. Elle a disparu; puis a été fondée cette monarchie qui, vous le savez, n'est tombée que sous le fol entêtement de celui qui en était le chef et qui a laissé, un jour de surprise, la place vide. Heureusement la place a été occupée par le courage civique d'hommes qui, comprenant la grandeur de leur mission, sont allés au pouvoir avec d'autant plus de résolution qu'il n'avait pour eux d'autre attrait que celui du devoir et du danger.

Ici, messieurs, je m'arrête. Entreprendre l'éloge de ceux que j'aime, ce serait une inexcusable témérité, et néanmoins, avant de conclure, il m'est bien permis de décerner ici le titre de grands citoyens à ces amis absents qui, dans un jour de tourment et de deuil, n'ont pas voulu accepter ce qu'ils considéraient avec raison comme l'oppression de la patrie et sont allés chercher en dehors de la frontière une terre libre, où leur âme pût se développer sans entraves.

Ils reviendront, messieurs, ils reviendront!

Lorsque le soleil paresseux et attiédi ne donne plus à la terre que des rayons effacés, les oiseaux montent dans les hauteurs du ciel et cherchent pour leur émigration des régions plus heureuses. Mais les frimas n'ont qu'un temps, bientôt le souffle du printemps arrive, et avec lui ce réveil merveilleux de la nature qui frappe toujours nos âmes d'admiration. Déjà, messieurs, nous voyons l'aurore blanchir; nos hirondelles bien aimées sont prêtes à revenir.

De cette course trop longue à travers les temps et qui nous fait aborder l'époque où nous vivons, qu'avons-nous à conclure? que rien de grand ne s'est fait en ce monde, rien de glorieux, rien de durable, rien de digne de l'admiration des hommes, qui n'ait été inspiré par la vertu civique et par la liberté.

C'est qu'en effet la liberté est le levier de toute activité humaine, elle est la semence féconde qui fait germer, non pas seulement les grandes pensées, mais encore les richesses auxquelles les sociétés modernes auraient tort d'être insensibles.

Nous avons donc, par l'histoire tout aussi bien que par l'étude philosophique, justifié la légitimité, le rang, la puissance de l'idée qui s'applique à la vertu et au devoir civique. Mais quelles sont les conditions de son exercice? Permettez-moi de vous le dire en terminant.

On demandait un jour à Aristide quel était le meilleur rempart d'une cité libre: « L'honnêteté de la vie des citoyens », répondit-il. C'est là une noble et féconde maxime que ne doit jamais oublier le citoyen qui a quelque souci de l'avenir de sa patrie. L'honneur de sa patrie, c'est le sien propre, car la patrie se personnifie en lui, et il n'a pas le droit de se dégrader en manquant à un devoir moral.

Messieurs, lorsqu'une nation est gouvernée par un despote, qu'importe, je vous le demande, l'inconduite de ceux qu'il appelle et qui se reconnaissent ses sujets? S'il est sage, un désordre partiel sera facilement dominé et corrigé par lui; s'il est vicieux, qu'importe le dévouement et le sacrifice de ceux qui ne sont à ses pieds qu'une poussière, lorsque l'infamie du prince est la loi de l'État? Il est bien clair qu'alors la liberté individuelle est sans puissance comme sans portée. Dans la démocratie, au contraire, c'est-à-dire dans le gouvernement de tous par tous et pour tous, l'action de chaque citoyen est liée essentiellement à l'action de la société politique tout entière. Nous demandons, et nous avons raison, le droit de nous gouverner nous-mêmes. Mes chers concitoyens, commençons par gouverner nos personnes avec sagesse; car ce n'est qu'en donnant cet exemple et en prenant l'habitude du commandement sur nous-mêmes que nous nous rendrons dignes de commander à autrui dans les termes de la loi consentie et librement votée par une assemblée indépendante.

La liberté en effet, chacun de vous le sait, ne donne pas seulement des droits, elle exige l'abnégation et le dévouement. Il ne suffit pas de l'aimer avec idolâtrie et de la désirer avec passion, il faut la mériter, il faut savoir en être digne.

La première condition pour cela, c'est la dignité individuelle, c'est le respect de soi-même, c'est l'exercice des vertus privées, c'est le culte de la famille, c'est la fidélité à sa profession, c'est le dévouement aux amis, toutes vertus qui, dans une démocratie, sont la base même de la vertu politique et la condition essentielle de la liberté. Et c'est là l'exigence d'un pareil gouvernement que, par une solidarité étroite d'intelligence et d'affections, tout est lié et confondu dans la pratique de la même vertu, la fraternité, l'union des âmes pour le bien, pour la justice, pour la défense des faibles, pour l'association de tous ceux qui ont quelque bien à réaliser. Soyons honnêtes d'abord, et j'ai le droit de dire que tout le reste nous sera donné par surcroît... Car si nous sommes honnêtes, nous serons nécessairement courageux. L'homme dont la vie est régulière, les habitudes laborieuses, qui est attaché à son foyer, comprend les bienfaits de la vie, et il ne risque pas témérairement son existence dans de vaines échauffourées qui ne valent pas

ce sacrifice. Mais aussi vienne une occasion de la donner à sa patrie, il sera le premier sur le chemin du péril et de l'immolation. Il comprendra à merveille que rien n'est possible quand on ne sait pas mourir.

Celui qui n'est pas prêt à chaque heure, à chaque minute à verser tout son sang pour l'idée qui lui est chère, pour le respect de la mémoire de ceux qui l'ont mis au monde, de ses aïeux, de sa patrie, quand la patrie le réclame, celui-là n'est pas un homme, il ne saurait être un citoyen.

Les sociétés antiques, messieurs, admettaient ce dogme politique et le pratiquaient. Je vous parlais tout à l'heure de Caton d'Utique, et je vous montrais ce grand homme aimant mieux se réfugier dans le silence et dans la nuit du cercueil que de subir la tyrannie; vaincu, il ne voulut pas s'humilier devant le vainqueur, et Plutarque nous raconte comment il est mort. Ce récit est à la fois simple et touchant; et dans quelques-uns de ses détails bien courts nous pouvons puiser d'utiles enseignements.

« Étant rentré dans son logis, dit-il, avec son fils et sa » famille, il leur tint plusieurs propos, et entre autres dis- » suada son fils de jamais servir la chose publique, parce » que le faire ainsi qu'il appartiendrait à la dignité du » fils de Caton, la qualité du temps et des affaires ne le » permettrait pas, et que le faire autrement ne serait pas » honnête. »

Voilà de belles paroles que nous ne saurions trop méditer, et qui montrent comment, en offensant la liberté d'un citoyen généreux, le despotisme se prive du service de tous ceux qui pourraient rehausser la patrie par la grandeur de leurs vertus.

Et après ce patriotique et mélancolique entretien, le héros entre dans la pièce où il devait trouver le repos jusqu'à la nuit. Sa famille inquiète avait fait disparaître l'épée qui ordinairement reposait avec lui sur sa couche. Il l'exige impérieusement, et c'est encore Plutarque qui nous dit :

« Démétrius lui envoie son épée par un petit enfant. » Quand il la tint, il la dégaina, et regardant si la pointe » en était bien aiguisée et le fil bien tranchant, ce » qu'ayant trouvé, alors, dit-il : Me voici bien à moi, » me voici maître de moi-même, ne relevant plus de » ces tristes tyrans qui déshonorent la patrie par leurs » despotiques commandements; sur le seuil de l'éternité, » je n'ai plus qu'un pas pour le franchir; me voici bien » à moi; je vais, pour échapper à la servitude, entrer » triomphant dans la pleine liberté ».

Messieurs, ce n'est pas à ces héroïques sacrifices que les mœurs de notre époque nous condamnent; la société ancienne était plus violente que la nôtre, elle méprisait davantage la vie humaine. Le genre de courage que nous devons surtout pratiquer, c'est le courage de résister en détail à chaque acte d'oppression, de ne jamais plier devant un acte arbitraire, de rester nos maîtres dans l'indépendance de nos consciences avec une souveraineté aussi absolue que Caton d'Utique se trouve son maître dans la mort, et là, comme dans un rempart inaccessible, de défier toutes les séductions, toutes les menaces, de ne jamais sacrifier ce qu'il y a de plus grand, de plus précieux chez l'homme, c'est-à-dire sa conviction.

C'est là, messieurs, ce qui fait vraiment le citoyen, la foi dans son idée, en même temps que la modération dans son langage; la foi dans son idée, la résolution courageuse de respecter la vérité scrupuleusement, le ferme dessein et la constante pratique de marcher à elle sans connaître ni obstacle ni tempérament. Voilà, messieurs, pour nous le devoir essentiel. Mais, pour le pratiquer, faut-il que nous recourrions aux mêmes moyens que ceux qui ne connaissent que les arguments de la force et de la colère? Nous compromettrions singulièrement, si nous agissions ainsi, la cause que nous servons. Plus notre confiance dans l'avenir est grande, plus nous devons être calmes et forts, dégagés d'ambition, fuyant devant la fortune politique, l'acceptant si elle est une obligation, mais ne l'acceptant jamais que lorsque nous pouvons nous rendre à nous-mêmes le témoignage que nous ne servons qu'une idée.

Voilà, messieurs, la condition de force morale, de résolution constante, dans laquelle nous devons constamment nous placer, et nous trouverons sur ce chemin difficile, mais glorieux, des maîtres qui peuvent nous servir de guides et dont l'autorité est illustre. Je n'en peux pas choisir un plus grand que ce héros qui, après avoir lutté pour l'indépendance de sa patrie, versé son sang sur les champs de bataille, montré partout ce sang-froid, ce calme, cette sérénité, qui font les grands citoyens, chercha un moment à se dérober devant le fardeau des affaires publiques, bien différent de ceux qui le recherchent avec une scandaleuse convoitise.

Écoutez, messieurs, ces paroles de Washington, écoutez dans quels termes, s'adressant à un ami, il lui faisait connaître ses secrètes pensées, au moment où par acclamation, par l'amour et par l'entraînement de ses concitoyens, il était appelé à l'honneur de la présidence.

« Je veux, disait-il, garder mes pensées et mes actions, » qui sont le résultat de ma réflexion, aussi libres que » l'air que je respire. Si c'est mon sort inévitable d'ad- » ministrer les affaires publiques, j'arriverai au fau- » teuil sans engagement antérieur d'aucun genre sur » aucun objet que ce soit. »

Écoutez ceci : « Quoi qu'on publie à mon égard, je ne » récriminerai jamais, et je ne sais même si je me jus- » tifierai jamais. »

C'est bien là le citoyen souffrant les critiques, les violences, les excès, ne se défendant que par sa vertu civique, qui seule suffit à déjouer les mauvais desseins. « Je ne me justifierai jamais. Tout cela n'est que pâture » pour la déclamation. Les esprits des hommes sont » aussi divers que leurs visages. Quand les motifs de leurs » actions sont purs, on ne peut pas leur imputer à crime

» leurs idées plus que leurs traits. Les dissidences en ma-
» tière politique sont inévitables, et peut-être, dans une
» certaine mesure, nécessaires ; mais je ressens un vif
» chagrin de voir des hommes de talent, de zélés pa-
» triotes qui se proposent un seul et même but et qui le
» poursuivent avec des intentions également droites, ne
» pas apporter plus de libéralité et de sincérité dans
» leurs jugements sur leurs opinions et leurs actions
» réciproques. »

Ah! messieurs et chers concitoyens, je vous en conjure, croyez-en mon expérience et mon affection, nous ne saurions trop méditer ces paroles et trop les mettre en pratique. Ce qui nous perd, ce qui nous affaiblit, ce qui nous divise, c'est cette perpétuelle habitude de dénigrement et d'attaques personnelles, c'est cette faiblesse qui fait que chacun de nous dans un adversaire croit voir un ennemi, et qu'au lieu d'aller à l'idée on va directement à celui qui la professe pour le dénigrer. C'est là, soyez-en sûrs, une faiblesse, une erreur fondamentale dont il faut nous corriger, si nous voulons être des citoyens libres. Liberté complète pour toutes les opinions, d'où qu'elles viennent; tolérance absolue pour les façons dont elles se manifestent; jamais de ces vaines récriminations qui aigrissent les cœurs, dénaturent les idées et les font dégénérer en querelles dont nos véritables ennemis s'applaudissent et profitent.

Est-ce que le moment n'est pas propice pour prêcher cette sainte, cette grande, cette féconde vertu qu'on appelle la tolérance, qui a sa racine dans les cœurs, mais qui fleurit aussi dans les intelligences pour y produire des fruits dont la société tout entière profite? Est-ce que nous n'avons aucune espèce de leçon à tirer des fautes qui sont commises autour de nous et des exemples dont nous sommes les témoins? Prêtez l'oreille au delà des Alpes, quel bruit entendez-vous? Ceux qui devraient prêcher la miséricorde, l'amour et la paix, dénoncent la société moderne, ils l'accusent. Inspirés par je ne sais quel impuissant et aveugle fanatisme, confondant les temps, remontant jusqu'à des âges que l'humanité heureusement ne reverra plus, ils font presque appel aux supplices pour anéantir la liberté. La liberté, elle est montée autrefois sur leurs bûchers, et par le sang de ses martyrs elle a éteint leurs flammes, elle a triomphé des bourreaux, émoussé le fer des sacrificateurs; et aujourd'hui radieuse, planant sur le monde en dépit de ces vaines insultes, elle ouvre ses bras généreux à ceux qui l'ont calomniée; et nous, nous inspirant de ces grandes leçons, à ceux qui nous disent anathème nous devons dire oubli, pardon, vertu civique, et, soyez-en sûrs, grâce à ces principes sublimes nous aurons raison de leur folie, et le jour viendra où ils désavoueront leurs vieilles et antiques erreurs, et reconnaîtront les vérités que nous professons, c'est-à-dire la justice et la liberté!

JULES FAVRE.

Études pratiques sur la question d'Orient

L'auteur anonyme de cet ouvrage (chez Amyot et chez Berger Levrault), attaché depuis de longues années à l'ambassade importante de Constantinople, s'est fait le défenseur des *capitulations*, que des amis de la Sublime Porte voudraient voir supprimer ; il critique d'après des informations rigoureuses et nombreuses les réformes de l'empire ottoman, et montre le peu qui a été réalisé de tant de belles promesses sur lesquelles l'Europe avait le droit de compter. Les *Études pratiques* seront lues avec intérêt par les personnes qui se préoccupent de l'état actuel de l'Orient et de son inévitable avenir.

— Un incident survenu récemment lors d'une conférence de M. Bancel a provoqué l'attention du public sur le petit poème de M. François Coppée intitulé *la Grève des forgerons*. On connaît le sujet. Un malheureux forgeron, âgé et chargé de famille, est engagé dans une grève; plus de travail, plus de salaire; la faim, le froid s'emparent de son foyer. Réduit à la dernière détresse, voyant sa pauvre femme et ses petits enfants sans pain ni feu, il va trouver les meneurs de la grève pour leur demander la permission de rentrer à l'atelier.

Je me rendis d'abord dans le vieux cabaret
Où se tenaient toujours les meneurs de la grève.
Lorsque j'entrai, je crus, sur ma foi, faire un rêve.
On buvait là, tandis que d'autres avaient faim ;
On buvait ! — Oh ! ceux-là qui leur payaient ce vin,
Et prolongeaient ainsi notre horrible martyre,
Qu'ils entendent encore un vieillard les maudire !

Un d'eux l'appelle lâche.

Alors j'eus froid au cœur et le sang m'aveugla...
Et d'un seul coup, d'un seul, je lui brisai le crâne !

Je sais que c'est un meurtre et que tout me condamne...

Et le malheureux dit aux juges :

Donc pour moi, que ce soit la prison ou le bagne,
Ou même le pardon, je n'en ai plus souci ;
Et si vous m'envoyez à l'échafaud, merci !

Au point de vue littéraire, ce petit poëme est une des productions les mieux venues et les plus émouvantes du jeune poëte.

Souscription Hegel

QUATRIÈME LISTE.

Report	192 fr.
Berthelot, prof. au Collége de France.	10
Achille Albitès, ex-professeur au Collége de Birmingham	10
Piat fils	10
Durand de Gros	5
Total	227

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 13 — 26 FÉVRIER 1870

Paris, 26 février 1870.

Dimanche prochain, à deux heures très-précises, troisième réunion publique du Cirque des Champs-Élysées. La séance sera présidée par M. Crémieux ; l'orateur sera M. Athanase Coquerel, qui traitera de l'*Étroitesse d'esprit de la société actuelle*.

Parquet, 4 francs ; première galerie, 2 francs ; seconde galerie, 1 franc.

Le produit net est destiné aux écoles professionnelles de jeunes filles.

On peut se procurer des billets pour cette séance à l'Office, boulevard des Italiens, 15 ; aux deux Cirques, et rue Christine, 1.

— La librairie Didier vient de publier la première traduction de la *Dramaturgie* de Lessing, commencée par MM. de Suckau père et fils, achevée par M. Crouslé, qui s'en est fait l'éditeur après avoir déjà consacré à Lessing une thèse fort distinguée, enfin accompagnée d'une excellente introduction par M. Mézieres, professeur à la Faculté des lettres de Paris, juge compétent en pareille matière. Parmi les écrivains allemands, il n'en est guère qui se soit déclaré plus ouvertement que Lessing l'ennemi de la France, et il n'en est pas qui soit plus utile et parfois plus amusant à lire pour des Français. C'est le *sage ennemi*, bien préférable au *maladroit ami* que rencontrent trop souvent les grands peuples comme les grands hommes enivrés de leur gloire et de leur génie. De toutes les œuvres de Lessing, la *Dramaturgie* est celle qui nous intéresse le plus directement. Aujourd'hui surtout que la réapparition des drames de Victor Hugo ramène naturellement les esprits à l'examen des systèmes dramatiques si diversement et parfois si mal compris dans les premières ardeurs de la lutte, nul critique n'est plus digne d'être relu et consulté que Lessing. C'est de lui que date ce grand mouvement shakspearien qui embrassa d'abord l'Allemagne, puis la France, à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle. Aussi ne doutons-nous pas du favorable accueil que le monde lettré ne peut manquer de faire à cette intéressante et courageuse publication.

THÉATRE DE LA GAITÉ

MATINÉES LITTÉRAIRES

CONFÉRENCE DE M. LEGOUVÉ (1)
(de l'Académie française)

Bouilly et l'Abbé de l'Épée

On parle souvent du courage civil. Mais il est une autre qualité, beaucoup moins rare, tout aussi puissante, et dont on ne parle pas assez, c'est la peur civile. La peur civile, messieurs, c'est... ce que j'éprouve en ce moment. Nul qui n'en soit atteint, en paraissant devant une assemblée comme celle-ci. Vous connaissez tous un général, célèbre par sa bravoure, qui ne pouvait monter à la tribune pour lire un simple rapport sans que son papier lui tremblât dans la main. Il avait vu en face, sans pâlir, des rangées de bouches à feu, mais les trois cents regards braqués sur lui, ce silence, et surtout ce premier mot à dire,... ce... *Messieurs*, qui fait l'effet du coup de canon qui engage la bataille, tout cela l'épouvantait, et épouvante tout le monde.

Cependant, vous l'avouerai-je? si réelle et si légitime que soit mon appréhension, il y a en moi un autre sentiment qui l'étouffe et qui la fait taire ; et ce sentiment, c'est la joie. Oui, la joie ! car aujourd'hui s'offre à moi l'occasion de payer quelque peu ma dette de reconnaissance envers l'homme à qui je dois le plus. L'auteur de *l'Abbé de l'Épée* n'a pas été seulement pour moi un ami, il a été un bienfaiteur. Jugez donc de ce que je dois éprouver, lorsque trente ans après sa mort, quand ses œuvres ont disparu du répertoire et que son souvenir commence à s'effacer, il m'est permis de le faire revivre un moment devant vous dans son meilleur ouvrage, et de vous apprendre à apprécier, à admirer, celui que j'ai tant aimé. Certes, ma tâche doit me sembler d'autant plus lourde qu'elle m'est plus chère. Mais je compte pour la remplir sur un puissant auxiliaire, votre sympathie pour lui, et même pour moi, car vous devez avoir envie que je réussisse ; et cela m'aidera, j'espère, à réussir.

(1) Voyez dans notre quatrième et dans notre sixième année, les leçons de M. Legouvé sur *les Pères et les Enfants au XIXe siècle*, *les Domestiques d'aujourd'hui et ceux d'autrefois*, *la Présence des filles à la maison*, etc.

Il y a un an, j'ai entendu dans cette même salle un de vos orateurs les plus justement applaudis, terminer une brillante et profonde analyse du *Menteur* en vous disant : « Vous me demanderez peut-être, messieurs, » pourquoi étant si habile à démonter les pièces, je n'en » fais pas?... A quoi je réponds : C'est justement parce » que je sais très-bien les démonter que je ne sais pas » les faire. » Qui parlait ainsi ? un des écrivains de notre temps qui a mis le plus de bon sens dans l'esprit et le plus d'esprit au service du bon sens, M. Francisque Sarcey. Sa phrase fut fort applaudie, ce qui me fit penser que son avis était le vôtre. Que direz-vous donc de ma présomption, si je vous avoue que je ne désespère pas de vous faire approuver l'opinion exactement contraire, et de réfuter mon spirituel confrère par l'examen même de la pièce qui va être représentée devant vous. Quelle serait en effet la conséquence logique de sa phrase? celle-ci, que les auteurs dramatiques produisent des pièces à peu près comme les pruniers portent des prunes, en obéissant à une force purement instinctive qui agit en eux, sinon malgré eux, du moins à leur insu, d'où il suit qu'on pourrait leur appliquer le mot de l'Évangile : « Mon Dieu ! pardonnez-leur, car ils ne » savent pas ce qu'ils font !... » Je comprends bien les avantages de cette théorie, qui pousserait pour nous le public à une indulgence dont nous avons souvent bien besoin; j'accorde même qu'elle a quelque chose de vrai et que le véritable talent dramatique est avant tout un talent d'instinct, de nature, je dirai volontiers de tempérament; mais quant aux pièces de théâtre, si elles sont œuvres d'inspiration, elles le sont aussi de réflexion, de combinaison, de raisonnement; ces dons naturels n'y suffisent pas ; il y faut la science, voire même le métier. — Que les poëtes lyriques, les musiciens, les romanciers puissent parfois être des artistes inconscients, je le veux; mais les auteurs dramatiques... des naïfs, jamais ! Leur art est un art de calcul; je n'en veux pour preuve que les admirables examens mis par Corneille en tête de tous ses ouvrages, que le mot profond de Racine : « Le génie dramatique est une raison sublime »; et enfin que la belle préface du *Supplice d'une femme*, où M. Alexandre Dumas fils a prouvé éloquemment qu'une bonne œuvre dramatique ressemble à un théorème de géométrie dont toutes les propositions naissent l'une de l'autre, s'enchaînent l'une à l'autre dans un ordre rigoureusement logique; ce qui fait que je propose un amendement à la phrase que je vous ai citée, et je dis : Il est possible qu'on sache très-bien démonter une pièce et qu'on ne soit pas capable de la faire ; mais quand on sait la faire, on sait la démonter.

Je voudrais vous en apporter à mon tour une preuve, une preuve en action... Au lieu donc de décomposer le drame de l'*Abbé de l'Épée*, essayons, si vous le voulez, de le recomposer ensemble. Au lieu de vous expliquer comment une pièce est faite, je tâcherai de vous montrer comment elle se fait; nous nous placerons, non plus au centre de l'œuvre, mais dans le cerveau de l'ouvrier, et nous y verrons naître, grandir, se développer son idée, à peu près de la même manière que l'enfant passe par tous les degrés de l'être et acquiert un à un tous ses organes, dans le sein maternel... j'ai dit maternel et je ne m'en dédis pas. L'auteur dramatique n'est pas seulement le père de ses ouvrages, il est aussi leur mère ; il les porte en lui-même, souvent pendant plus de neuf mois, il les nourrit du plus pur de son sang, il tressaille d'ivresse la première fois qu'il les sent frémir en lui, et enfin, quand il s'agit de les mettre au monde, ce n'est certes ni sans douleur, ni sans peine, à en juger par ce que Jupiter a été obligé de faire pour se délivrer de Minerve.

Tel est donc l'objet, le but de cette causerie ; mais, pour y arriver, un détour m'est nécessaire. Messieurs, on peut ranger les comédies ou drames en trois classes : les pièces fondées sur une idée philosophique ou morale, les pièces fondées sur un caractère, les pièces fondées sur un fait. De ces trois formes dramatiques, la première nous semble de beaucoup la plus difficile, par ce qu'elle oblige l'auteur à tirer son œuvre tout entière de son cerveau.

Prenons pour exemple un ouvrage moderne que je ne crains pas d'appeler une grande comédie : *Le Voyage de M. Perrichon*. Sur quoi repose-t-il ? Sur cette idée, que le souvenir sans cesse renouvelé d'un bienfait reçu, ou la vue constante d'un bienfaiteur, peuvent, dans de certaines circonstances, devenir pour l'obligé une cause d'impatience, d'irritation; tandis qu'au contraire le bienfaiteur ne se lasse jamais d'entendre rappeler le service qu'il a rendu ou de voir celui auquel il l'a rendu, car ce souvenir et cette présence lui répètent sans cesse qu'il a été ou bon, ou courageux, ou dévoué, les seules redites dont on ne se fatigue pas. Voilà certes une pensée philosophique, très-profonde et très-ingénieuse; mais qu'il y a encore loin de là à une pièce de théâtre. L'idée est heureuse, mais ce n'est qu'une idée abstraite, nue; il faut, pour la convertir en comédie, faire vivre cette abstraction, l'incarner dans des personnages vrais, dans des situations piquantes. Il faut que ces personnages et ces situations, sortis de l'idée même, concourent tous à sa démonstration. Il faut enfin tirer de cette idée si triste une pièce très-gaie; car qu'est-ce que la vraie comédie, sinon quelque chose qui nous fait rire avec ce qui devrait nous faire pleurer ? — Que de difficultés !... Que de conditions malaisées à remplir ! Et combien j'ai raison de dire que le jour où l'on résout un tel problème, et les auteurs de *M. Perrichon* l'ont résolu, on mérite d'être appelé ce jour-là un des petits-fils de Molière !

Les comédies fondées sur le développement d'un caractère, si grande que soit l'estime où on les tient, me paraissent pourtant, au point de vue théorique, d'un ordre moins élevé, parce qu'elles sont d'un accès moins difficile. Quand un poëte dramatique entreprend de peindre le joueur, l'avare, le glorieux, la nature lui four-

nit son personnage principal; la société le lui représente parlant ou agissant; la vie de tous les jours lui met sous les yeux mille faits piquants, mille détails intéressants, qui, se groupant autour de ce caractère, aident l'auteur à le peindre et à en faire un personnage de théâtre; une partie de la pièce existe déjà quand il la commence.

Grande pourtant est la distance entre une comédie de caractère et une comédie ou un drame fondé sur un simple fait. L'auteur, fût-il seul, a toujours un collaborateur, le fait lui-même.

Pour expliquer ma pensée, je prendrai encore pour exemple un ouvrage moderne qui a obtenu un réel succès, mais dont pourtant je vous demande la permission de ne vous dire ni bien ni mal.

Et la grande raison, c'est que j'en suis l'auteur, ou un des auteurs; je veux parler d'*Adrienne Lecouvreur*.

J'étais fort lié avec Scribe, que j'admirais beaucoup quand tout le monde l'admirait, et que j'admire un peu plus depuis qu'on l'admire un peu moins. Un matin, j'arrive chez lui. « Vous venez à propos, me dit-il, vous allez me donner un conseil. — Un conseil dramatique ? — Oui. — Ce sera Gros-Jean qui en remontre à son curé. De quoi s'agit-il ? — On me propose une pièce que je n'ose pas faire. — Elle est donc bien difficile ? — Le Théâtre Français me demande d'écrire une comédie pour Mlle Rachel. — Eh bien? — Eh bien, je n'ose pas. — Pourquoi ? — Parce que je me croirais presque impie de mettre de la prose, et de ma prose, dans cette bouche habituée à ne dire que des vers de Corneille et de Racine. — Est-ce que Talma n'a pas joué *Misanthropie et Repentir* ? Talma avait débuté par la comédie. Hé bien, Mlle Rachel touche à la comédie par la grâce, par l'ironie, par la justesse de la diction. — Ah çà! me dit-il, est-ce qu'une telle tentative ne vous effrayerait pas, vous? — Pas le moins du monde. J'y vois toutes les chances de succès. Elle a l'air d'être très-hardie, et elle n'en a que l'air. Il suffit de mettre dans un autre cadre, dans un autre temps, toutes les qualités ordinaires de Mlle Rachel. Le public croira à une métamorphose; ce ne sera qu'un changement de costume. — Eh bien ! voulez-vous chercher un sujet et le traiter avec moi ? — De très-grand cœur. »

Je cherchai et le hasard trouva pour moi, en m'offrant dans les mémoires du XVIIIe siècle ce trait d'Adrienne Lecouvreur qui, un jour, dans une représentation de *Phèdre*, s'approcha de la loge d'avant-scène où se trouvait la duchesse de Bouillon, sa rivale, et lui jeta en plein visage ces terribles vers de *Phèdre* :

> ..... Je ne suis point de ces femmes hardies
> Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
> Ont su se faire un front qui ne rougit jamais !

A peine ce fait trouvé, je cours chez Scribe et je le lui raconte.

Savez-vous sa réponse? Il me saute au cou en me disant : « Cent représentations à six mille francs !... » Vous vous scandalisez peut-être de cet enthousiasme chiffré. Vous avez tort; ce n'est pas un mot de spéculateur, c'est un cri d'artiste; ce que l'artiste aime dans les fortes recettes, ce n'est pas seulement le gain qu'elles apportent, c'est surtout le succès qu'elles représentent. Il estime dans l'argent le seul thermomètre qui dise la vérité. Nos amis nous flattent, nos parents nous exaltent, les critiques même nous surfont... quelquefois..., pour faire un peu enrager nos confrères; mais l'argent, lui, vous exprime brutalement ce que le public pense de vous. L'auteur de *l'Abbé de l'Épée* avait à ce sujet un mot charmant. Il venait de donner une pièce nouvelle, et je le trouvai ayant d'un côté trois journaux qui le maltraitaient fort, et de l'autre un carnet où était inscrit le chiffre des six premières recettes. « Vois-tu, me dit-il, » quand ceux qui m'attaquent auront gagné avec leur » plume ce que j'ai gagné là en six jours, je les croirai; » jusque-là, je reste convaincu que j'ai plus d'esprit » qu'eux; ce n'est pas de l'amour-propre, c'est de » l'arithmétique!... » Pardonnez donc à Scribe sa joie de faire de l'argent ! Eh ! mon Dieu ! pour faire de l'argent, on donnerait souvent tous ses droits d'auteur !...

Je reviens à mon sujet. Cinq minutes après mon arrivée chez Scribe, nous étions à l'ouvrage; cinq jours plus tard, le plan de notre pièce était achevé. Pourquoi? Parce que nous travaillions sur un fait; parce que ce fait en supposait nécessairement plusieurs autres qui l'avaient précédé et suivi; parce que nous avions déjà en mains les éléments fondamentaux de notre drame, une situation neuve, et trois personnages fortement accentués; parce qu'enfin,... mais je m'arrête, — car je finirais peut-être par vous convaincre qu'il n'y a eu aucun mérite à faire cette pièce, et ce n'est nullement mon intention.

L'Abbé de l'Épée est aussi un drame fondé sur un fait. Voici le fait :

L'abbé de l'Épée était un brave prêtre qui naquit à Versailles en 1712, trois ans avant la mort de Louis XIV, et mourut en août 1789, trois mois avant l'ouverture des États généraux. Le hasard lui ayant fait connaître deux jeunes filles sourdes et muettes qui vivaient dans la misère et l'abandon près de leur mère, il lui prit une telle compassion de leur malheur que sa pitié devint du génie. Il se mit en tête de les élever, de les instruire, et, à cet effet, il imagina, ce sont ses propres expressions, de leur faire entrer dans l'esprit, par les yeux, ce qui pénètre dans les intelligences ordinaires par les oreilles. Un alphabet manuel et le dessin furent ses moyens d'enseignement; sa tentative eut plein succès, et ce succès lui inspira un plus grand dessein. On a souvent dit qu'une première faute en entraîne presque nécessairement une seconde, et Shakespeare a fondé son admirable drame de *Macbeth* sur cette idée terrible, qu'il y a dans les crimes comme une génération qui les fait naître fatalement l'un de l'autre: de façon qu'un premier meurtre ne reste presque jamais un fait isolé, un être unique,

mais qu'il est, si j'ose parler ainsi, une sorte de père, un Adam d'où naît toute une postérité de forfaits. Eh bien ! il en est de même pour les vertus, pour les bienfaits, pour les bonnes actions; faites-en une première, elle en amènera presque nécessairement une seconde ; les grandes âmes ont leur logique comme les cœurs pervers; Dieu merci, à côté de la fatalité du mal il y a aussi dans ce monde la fatalité du bien. L'abbé de l'Épée le prouva et l'éprouva.

Il avait cru ne secourir que deux pauvres filles ; Dieu, pour le récompenser, fit de lui un des bienfaiteurs de l'humanité. Ce n'est plus une infortune particulière qu'il veut soulager; c'est un mal général qu'il prétend guérir. Il avait douze mille livres de rente, il les employa à fonder une école de sourds-muets pauvres ; s'interdisant toute dépense personnelle, se retranchant même le nécessaire, on raconte que ses élèves furent obligés, dans un hiver rigoureux, de lui acheter du bois malgré lui ; ce qui lui fit dire ce mot charmant : « O mes enfants ! » je suis bien sûr que je vais vous avoir fait tort de plus » de cinquante écus. » Comme son école était gratuite, les élèves y abondaient. Un jour, on lui amène un enfant de six ou sept ans, en haillons, ramassé dans la rue, et sourd-muet. Il le recueille, l'adopte, l'instruit; mais quelle est sa surprise, lorsqu'en l'interrogeant il croit découvrir que ce petit pauvre est un orphelin de grande naissance, qu'il vient d'une ville du Midi, qu'il a été amené et perdu dans Paris à dessein, perdu par quelque parent, quelque tuteur, qui avait sans doute compté sur l'infirmité de ce malheureux pour le dépouiller impunément ! L'abbé de l'Épée conçut alors un projet héroïque : il ne savait ni le nom du spoliateur, ni le nom de la ville où était né l'enfant; n'importe, avec les vagues souvenirs de son élève, il se lança à la recherche de ce spoliateur inconnu et éloigné, et après plusieurs mois d'efforts, il obtint un arrêt du Parlement de Paris, qui rétablissait le pauvre sourd-muet, sous le titre de comte de Solar, dans le nom, dans la fortune, dans la maison de ses pères. Tel est le sujet de *l'Abbé de l'Épée*.

Eh bien ! transportons-nous chez l'auteur, au moment où lui vient l'idée de sa pièce, le jour où il la commence et asseyons-nous avec lui à sa table de travail. Certes, les éléments placés devant lui sont admirables ! un fait pathétique ! deux personnages nouveaux, originaux ! une cause générale liée à une infortune particulière ! Mais ce ne sont encore que des éléments. Il n'y a rien là de ce qui constitue, à proprement parler, un drame. Qu'est-ce donc qui le constitue? En quoi consiste ce point fondamental essentiel ? Comment l'auteur le trouvera-t-il? Par où commencera-t-il? Est-ce par le commencement, c'est-à-dire par le premier acte ? Non, car un premier acte n'est qu'une conséquence ; s'il précède les autres actes dans le développement scénique, il ne vient qu'après eux dans l'ordre de la conception. Les autres ont l'air de découler de lui, c'est lui qui dérive d'eux, puisqu'il est fait en vue d'eux et pour eux.

Les romanciers commencent, dit-on, quelquefois par le commencement; mais le véritable auteur dramatique, jamais ! Par où commence-t-il donc? et à quel moment un sujet de pièce devient-il une pièce? Pour vous faire comprendre ce phénomène singulier de la conception théâtrale, il faut que je vous raconte l'hypothèse d'un savant astronome sur la formation des planètes.

Dans l'étendue, me disait-il, flotte à l'état de nuage une matière cosmique que j'appellerai de la poussière de mondes, et qui tourbillonne éparse dans l'espace, jusqu'à ce qu'un jour, sous le coup du mouvement qui les agite, quelques centaines ou quelques milliers de ces molécules s'agglomèrent tout à coup ensemble, et forment un noyau de lumière autour duquel viennent se grouper successivement et incessamment d'autres molécules qui finissent par constituer un corps solide, une planète.

Eh bien ! en vous demandant pardon de cette comparaison un peu ambitieuse, et sans vouloir, certes, assimiler les pièces de théâtre à des étoiles, ou les auteurs dramatiques à des astres, je dirai que c'est par un phénomène analogue que les éléments du drame, qui flottent sans lien dans l'imagination du poëte, se condensent tout à coup sous le souffle de l'inspiration en un premier noyau, en un nœud, et forment une situation centrale, une scène pivotale, autour de laquelle toutes les autres parties du drame viendront tour à tour se grouper et faire corps. Tant que cette scène n'est pas trouvée, la pièce n'existe pas ; dès qu'elle l'est, tout doit lui être subordonné.

Donc c'est par elle que l'auteur doit commencer. Eh bien ! quelle est dans l'*Abbé de l'Épée* cette situation constitutive que l'auteur a dû observer et trouver la première ? Il n'y en a qu'une possible. Évidemment c'est la mise en présence de ces trois personnages fondamentaux du drame, le spoliateur, le spolié, et le sauveur, c'est-à-dire l'abbé de l'Épée, son élève, et l'oncle qui l'a dépouillé. Le rapprochement et le combat de ces trois personnages, voilà la situation pivotale. Et elle est superbe. D'un côté la stupéfaction de l'oncle, sa fureur, sa révolte contre l'évidence de cette résurrection qui l'accable ; de l'autre, l'éloquence de l'abbé de l'Épée, ses prières, ses menaces, son argumentation pressante, et enfin, en troisième lieu, la muette présence de cette pauvre petite victime ; sa physionomie qui parle plus haut que toutes les paroles ; sa terreur, sa douleur en face de son bourreau, tout dans une telle scène est émotion et intérêt, intérêt présent et intérêt futur. Il y a là lutte, péripétie, situation dramatique. Nous tenons notre pièce ! Ainsi, marchons !... Où placerons-nous cette scène ? Chez le spoliateur : il faut surprendre le loup dans sa tanière. A quel acte ?.. Notre pièce a cinq actes... Au quatrième. Une telle scène ne peut pas faire le dénoûment, d'abord parce que les coquins ne se rendent pas du premier

coup; puis, parce qu'il ne faut pas que l'abbé de l'Épée triomphe à la première attaque. — L'abbé de l'Épée se présentera-t-il seul avec son élève? Non.

Vous vous rappelez que c'est un arrêt du Parlement qui a rétabli le comte de Solar dans ses droits. Le spoliateur ne s'est donc pas rendu de plein gré; il a fallu l'intervention de la justice.

L'abbé de l'Épée doit donc arriver avec un représentant de la loi, un magistrat ou un avocat, plutôt un avocat; les magistrats ne se déplacent pas! Et nous voilà ainsi en possession de quatre personnages de notre pièce. Pour les rendre tous vivants, baptisons-les; appelons l'oncle d'Arlemont, le jeune sourd-muet Théodore, et l'avocat Franval. Oui, dans ce temps-là, on appelait les avocats Franval, parce que ce nom exprime la franchise. Les avocats de nos jours auraient certes bien le droit de s'appeler encore ainsi, mais ils n'en usent pas.

Nous plaçons donc ce quatrième acte chez d'Arlemont, mais ce d'Arlemont ne vit pas seul. Il y a une famille. Qui allons-nous mettre autour de lui? Jusqu'à présent nous n'avons que des hommes; il nous faut des femmes, de jeunes femmes. Il nous faut de l'amour. Si nous donnions une fille à d'Arlemont, une fille qui fût, bien entendu, jeune, belle, bonne, pleine de toutes les qualités qui manquent à son père, surtout compatissante, et qui, touchée du malheur de son cousin, car Théodore est son cousin, s'éprendrait de lui et préparerait ainsi un dénoûment qui... non! ce n'est pas bon. D'abord, Théodore doit être tout jeune pour être intéressant, seize ans au plus. Puis, il y a des infortunes qui doivent se présenter seules, sans mélange d'aucun autre intérêt; tout élément étranger altère, ce semble, leur pureté. Puis, le sourd-muet..., amoureux..., aimé... Non! Pas de jeune fille éprise de Théodore! D'ailleurs, que ferions-nous de la fille de ce d'Arlemont? Elle serait forcément un personnage passif. Elle pourrait pleurer, souffrir, mais dans les grandes questions d'honneur et de probité elle n'agirait pas comme peut le faire... un jeune homme par exemple!... Un jeune homme? Eh bien! donnons un fils à ce d'Arlemont!... Un fils qui aurait connu Théodore, qui l'aurait aimé, et qui servirait ainsi de témoin, même contre son père. Oui, il y a quelque chose là!... Mais c'est encore un homme. Nous voilà cinq hommes sur les bras! Et toujours pas de femme!... Partant, pas d'amour!... Il nous en faut pourtant!... Voyons! Sortons de chez ce d'Arlemont, cherchons ailleurs!... C'est-à-dire, messieurs, pénétrons plus avant dans le sujet, car au théâtre ce n'est pas en s'écartant de l'idée principale, c'est en la creusant qu'on la féconde.

Il y a, ce me semble, une scène capitale qui nous manque, c'est un récit de l'abbé de l'Épée, un récit où il nous exposerait la manière dont il a recueilli cet enfant, dont il l'a élevé, dont il a tout appris de lui, et surtout ses recherches, ses fatigues pour en arriver au point où il en est. A qui fera-t-il ce récit? Évidemment à l'avocat, puisque c'est lui qu'il s'agit d'éclairer. Chez qui? Évidemment encore chez l'avocat, puisque c'est son appui qu'on réclame. A quel moment de la pièce? A quel acte? Un tel récit formerait une très-belle exposition, et dès le début, saisirait fortement l'esprit du spectateur..., trop fortement peut-être! Je sais que c'est volontiers la méthode actuellement, de chercher à frapper un grand coup dès le commencement. Mais autrefois on n'allait pas si vite, on ne demandait au premier acte qu'une exposition claire, facile, agréable, qui promît plus qu'elle ne donnait, qui renfermât un intérêt futur plus qu'un intérêt présent, et qui surtout ne fît pas de tort aux actes suivants en accaparant trop d'effet pour lui tout seul.

Il y avait beaucoup de bon sens dans cette méthode. C'est souvent un grand art que de ne pas faire un premier acte trop bon... C'est un art qui ne suffit pas, et les auteurs qui s'en contentent (j'en connais) ne vont pas bien loin, mais enfin, en ne s'y bornant pas, il a son son prix. Donc, si vous le voulez bien, nous mettrons le grand récit au second acte et, bien entendu, chez l'avocat. Ah! çà, mais j'y pense, cet avocat, il ne vit pas seul, lui non plus! Il a une famille! De quoi se compose-t-elle? Ne pourrions-nous pas lui donner à lui une fille, une fille dont le jeune Saint-Alme... ? Ah! j'avais oublié de vous dire que le fils de d'Arlemont s'appelait Saint-Alme; il ne pouvait guère s'appeler autrement...; donc le jeune Saint-Alme serait épris... oui! ce n'est pas mal! Le voilà enfin trouvé, ce terrible amour, et, avec lui, le lien qui va unir entre eux tous nos personnages. Et pour peu que nous supposions, soit chez l'avocat, soit chez d'Arlemont, un obstacle à ce mariage, il pourra sortir de ces difficultés des luttes, des péripéties qui opposeront nos personnages l'un à l'autre en les rapprochant l'un de l'autre. Décidément, je fiance Saint-Alme à Clémence! Elle s'appelle Clémence. Seulement, au lieu d'en faire la fille de l'avocat, nous en ferons, si vous voulez, sa sœur. J'y vois plus de nouveauté, plus de charme; l'avocat, étant plus jeune que d'Arlemont, pourrait former avec lui un contraste plus vif. Deux vieux pères en présence, c'est trop symétrique, cela rappelle trop les Capulets et les Montaigus.

Enfin, cette jeune sœur dans la maison nécessiterait la présence d'une autre femme, une mère plus âgée, nouveau contraste! Une vieille mère représentant les mœurs de la magistrature d'autrefois en province; car, n'oubliez pas que nous sommes en province. Le jeune sourd-muet a été amené et perdu à Paris, et son retour dans sa ville natale, le moment où il reconnaît la porte, les remparts, la maison de son père... Ah! çà, un instant!... n'allons pas trop vite! ou je me trompe fort, ou j'entrevois, dans cette scène de retour, une situation intéressante, assez nouvelle et bien appropriée au personnage! Oui! c'est quand il arrive à Toulouse, quand il entre dans Toulouse que le jeune sourd-muet doit paraître pour la première fois devant le public!... Évidemment aussi, cette scène doit se placer au premi-

acte, terminer le premier acte!... Ce succès obtenu, ce but de voyage atteint! La joie de l'abbé de l'Épée! L'émotion et la reconnaissance du jeune homme! Tous deux se jetant dans les bras l'un de l'autre en remerciant Dieu, voilà un final excellent. Et comme il n'a pu se passer qu'à l'entrée de la ville, voilà aussi du même coup notre lieu de scène tout trouvé. — Le décor habituel de Molière, la rue! La rue? — Quelle rue? La rue où se trouve l'hôtel qu'il reconnaît, l'hôtel de sa famille! Eh bien! si, au lieu d'une rue, nous imaginions une place, une petite place, située à l'entrée de Toulouse; si sur cette place nous mettions en face l'une de l'autre les deux demeures qui représentent les deux adversaires, à droite, l'hôtel du spoliateur, de d'Arlemont, à gauche la maison de Franval, l'avocat?... J'y verrais plus d'un avantage, nous pourrions ainsi pénétrer à la fois dans les deux intérieurs. Les domestiques des deux maisons, en sortant et en rentrant, en jasant sur le seuil de leurs portes, nous feraient connaître ce qui se passe chez leurs maîtres. Les autres personnages du drame seraient amenés naturellement sur la scène, ils pourraient se rencontrer, se parler... Nous peindrions l'amour des deux jeunes gens, nous préparerions l'arrivée du jeune sourd-muet.

Il me semble que voilà notre pièce qui se dessine. Au premier acte, exposition facile, terminée par un coup de théâtre touchant. Au second, le récit. Au quatrième, assaut de la tour Malakoff. Restent encore le cinquième et le troisième pour lesquels nous n'avons rien. Je ne m'inquiète pas beaucoup du cinquième. Où se passera-t-il? Je ne sais. Que se passera-t-il? Je l'ignore. J'ai fait sur les cinquièmes actes une observation que je vous demande la permission de vous confier. Quand votre quatrième acte est faible... et Dieu vous en garde!... il faut que le cinquième soit très-fort, sinon la pièce est perdue. Parfois même, un excellent cinquième acte a payé pour un mauvais quatrième, et le public a sifflé ce qui était bon, par rancune pour ce qui était mauvais; — mais quand votre quatrième acte est plein, vigoureux, et que votre cinquième acte dénoue heureusement la pièce, ne vous en préoccupez pas trop. Le public qui vous sait gré de l'avoir amusé, a envie que vous réussissiez, et ses mains, qui ont pris l'habitude d'applaudir, continuent encore même quand vous le méritez moins. Le dernier venu profite du mérite de son aîné. Je me rappelle à ce sujet une jolie anecdote de Scribe. Il avait la faculté d'oublier complétement ses pièces dès qu'il les avait faites, — faculté dangereuse, car elle l'exposait à les refaire sans s'en douter. Un jour, je vais assister avec lui à la reprise d'une de ses comédies, au Théâtre-Français. — Pendant tout le premier acte, il me disait, comme s'il se fût agi d'un autre : — « Bien! bonne exposition! Cela promet!... » Arrive le second acte... — « Très-bien! Très-joli! Très-amusant!... » Au troisième acte, changement de ton... « Oh! que je n'aime pas cela du tout! Oh! que c'est sombre! mais l'auteur n'y est plus!... Il abandonne son idée! » — Le quatrième le ranime. « A la bonne heure, voilà une scène bien faite! » Voilà une situation intéressante et une bonne fin de » quatrième acte. — Mais avec quoi diable va-t-il faire le » cinquième? Il n'y a plus rien! » Il n'y avait plus rien en effet, ou presque plus rien.... Et cependant ce cinquième acte fut aussi applaudi que l'autre... ce qui charma sans doute Scribe, mais ce qui l'impatienta un peu : « Ils n'y entendent rien, me dit-il, ils font le même » accueil à ces deux actes. — Non! mon ami, » lui répondis-je, « c'est encore le quatrième acte qu'ils applau- » dissent dans le cinquième, ils ne sont pas inintelli- » gents, ils sont reconnaissants. »

Eh bien! je compte sur le même effet pour *l'Abbé de l'Épée :* notre quatrième acte est très-bon, très-fort. Outre la grande scène de la lutte, j'entrevois de beaux effets à tirer du rôle de d'Arlemont et surtout de l'intervention de Saint-Alme, faisant entendre la voix de la jeunesse, c'est-à-dire la voix de la probité, de l'honneur!... Mais reste toujours ce terrible troisième acte. — Comment le remplir? Nous avons, je le sais, la peinture de l'amour de Clémence et de Saint-Alme, mais cela ne suffit pas. Molière a bien pu faire dans *Tartuffe* un second acte ravissant avec un épisode d'amour; mais c'était Molière; mais c'était au second acte; mais c'était dans une comédie; mais c'était dans une comédie en vers!... On ne peut pas se permettre une telle suspension d'action au troisième acte d'un drame, et d'un drame fondé sur un fait aussi particulier. L'amour ne peut y jouer qu'un rôle secondaire. Voilà un troisième acte qui va nous donner bien du mal! — Voyons pourtant, nous avons un personnage dont nous n'avons pas tiré peut-être tout le parti possible, c'est le jeune sourd-muet. Il est nouveau, ce personnage! Il a un avantage réel, c'est l'intérêt qu'il inspire, mais il a un grand inconvénient, c'est qu'il ne parle pas. Je sais bien que cela dispense l'auteur de lui trouver des mots spirituels, ce qui est bien commode, mais ce mérite négatif ne suffit pas pour remplir un acte.

De plus, n'oublions pas qu'il faut se servir de ce personnage avec économie; son langage télégraphique n'est pas sans quelque danger de ridicule!... Oui, mais, en fin de compte, cet enfant était alors une merveille. Il ne s'agit pas là d'un de ces personnages de ballet pantomime qui disent : Je vous aime, en mettant la main sur leur cœur; je vous épouse, en faisant semblant de passer un anneau à un doigt; et je pars, en figurant un petit bateau qui va sur l'eau; non! son langage est une véritable langue; elle n'exprime pas seulement des émotions comme le geste et la physionomie, elle est un véritable dictionnaire, elle emploie des mots précis qu traduisent des idées tout aussi bien que des sentiments. Il me semble donc que l'introduction de cet enfant dans la famille Franval, sa présentation à la jeune fille et à la vieille mère, leur intérêt mêlé de curiosité, pourraient donner lieu à une scène touchante et piquante, où l'on

verrait parler un muet! Ajoutez que cette scène, épisodique en apparence, se rattacherait étroitement à l'action, car elle doublerait l'intérêt pour les deux principaux personnages, en donnant à la fois la mesure de l'instruction de l'élève et du génie du maître. Nous allons donc retirer Théodore du second acte afin de ne pas le prodiguer, faire faire sans lui le récit où il est question de lui, et quand il arrivera ainsi préparé et attendu, il apportera un élément heureux à ce troisième acte. Je trouve qu'il se dessine bien, ce troisième acte! Ce qui nous manque encore, c'est la scène finale. Il nous faudrait pour le terminer un coup de théâtre qui servît de lien avec le quatrième. — Que diriez-vous de ceci? Théodore avait six ans quand on l'a emmené de Toulouse. Il doit encore rester dans la ville des personnes qui l'ont connu, qui pourraient le reconnaître,.. quelque domestique, par exemple! Je vous vois d'ici sourire. J'entends dans votre silence ces mots : une reconnaissance! Et une reconnaissance par un domestique! Ah! diable! c'est bien vieux!... Eh! sans doute, c'est vieux! c'est pour cela peut-être que c'est bon! Un auteur connu apporte un jour une pièce à un directeur qui la lit et lui dit : — Mais, mon cher, ce sujet-là a été traité soixante fois! — Tant mieux, répond l'autre, s'il a réussi soixante fois, il réussira bien une soixante et unième! Eh bien! — j'en dirai autant des reconnaissances au théâtre. Les reconnaissances! mais elles remontent à Eschyle et elles ont continué jusqu'à Victor Hugo. *L'Orestie*, trois reconnaissances; *Œdipe*, quatre reconnaissances; *Héraclius*, deux reconnaissances; *Mérope*, une reconnaissance; *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo*, *Ruy-Blas*, *Christine à Fontainebleau*, *la Tour de Nesle*, sans parler de tous les drames de l'Ambigu, de la Gaîté, de la Porte-Saint-Martin : reconnaissances, reconnaissances, reconnaissances!... Permettons-nous donc ce que tout le monde se permet, et terminons ainsi du même coup, et ce troisième acte qui nous a donné tant de peine, et cet enfantement qui vous a peut-être paru un peu laborieux!...

Ah bon Dieu! et le cinquième acte?... Ma foi, trouvez-le tout seuls. J'ai bien fait ma part de collaborateur, faites la vôtre.

Messieurs, vous l'avez bien compris, mon but, en vous faisant assister à la création d'une pièce, n'a pas été seulement de vous amuser un moment en vous introduisant dans les coulisses de la pensée; j'ai voulu surtout vous faire toucher du doigt le mérite principal et éminent de ce beau drame, son mérite de composition. Comme tout s'y déduit bien! comme tout s'y enchaîne logiquement! comme chaque personnage, chaque situation naissent du fait principal et concourent heureusement à sa mise en lumière! On sent dans l'auteur un élève de Sédaine, qui, comme vous le savez, aimait à s'appeler lui-même un bon charpentier dramatique. C'est là, je le sais, un mérite assez mince aux yeux de certains raffinés qui traitent avec grand mépris ce talent de construction; ils ont même changé le nom de charpentiers en *carcassiers*... Mon Dieu, oui! moi qui vous parle, j'ai eu l'honneur d'être rangé dans l'ordre des carcassiers!.. à quoi je réponds, comme Molière : « Carcasse si l'on veut, ma carcasse m'est chère! » Car la carcasse, c'est à la fois la base et le corps de bâtiment, autrement dit c'est ce qui fait que les maisons tiennent, et que les pièces durent.

Le succès de *l'Abbé de l'Épée* fut immense, et les artistes partagèrent le triomphe de l'auteur. Le rôle de sourd-muet, que mademoiselle Rachel a joué à quinze ans avec de grands applaudissements sur le théâtre Molière, fut créé dans l'origine par madame Talma. On cite d'elle un trait bien caractéristique. Au cinquième acte, Théodore est assis dans le cabinet de l'avocat Franval, au milieu des autres personnages, mais sans être mêlé à l'action; il lit. A une des premières représentations, une partie du décor se détacha et tomba avec grand bruit; la salle entière s'écria, tous les acteurs se retournèrent, tous, sauf Théodore qui continua à lire; c'est tout simple, il n'avait pas entendu, il était sourd.

Monvel dans le rôle de l'abbé de l'Épée fut admirable d'onction, de pathétique et de simplicité noble. L'auteur du reste l'avait jugé le jour même de la lecture au comité du théâtre. Après le second acte, Molé, qui regardait déjà le rôle comme sien, dit assez haut : Le récit est très-touchant, mais un peu long. — Il y a moyen, répliqua Monvel, de l'abréger sans en ôter un seul mot. Sur quoi l'auteur, à son tour, se dit tout bas : Tu auras mon rôle, toi!

Après Monvel, Saint-Phal représenta l'abbé de l'Épée avec beaucoup de talent; après Saint-Phal, vint un artiste que je ne nommerai pas, mais dont je vous citerai un fait assez singulier. C'était un artiste chercheur, et toujours en quête du nouveau.

Donc à ces derniers mots prononcés par l'abbé de l'Épée : « Mon Dieu, je vous rends grâce, et quand je laisserai » ici-bas ma dépouille mortelle, je pourrai me dire : J'ai » bien rempli ma carrière; » cet acteur que je ne nommerai pas imagina, pour donner plus de force aux paroles, d'y joindre une pantomime expressive, et en disant : « Quand je laisserai ici-bas cette dépouille mortelle, » il porta la main aux revers de son habit, et les secoua avec un geste de dédain. Je ne recommande pas cette tradition à M. Talien.

Le rôle de Saint-Alme fut créé par Damas. Damas était un acteur à poigne... Pardon! Voilà que je parle politique!... Violent, quelquefois un peu brutal, mais plein de verve et de puissance, il entraînait le public. Grandménil, qui jouait d'Arlemont, avait, lui, un grand talent de composition. On le disait admirable dans l'*Avare*, qu'il avait pu, du reste, étudier sur nature, car il était d'une avarice sordide. Pourtant, dans le rôle d'Arlemont, il parut magnifiquement vêtu; riche habit de velours, justaucorps broché d'or... Il est vrai que c'est

le théâtre qui lui payait son costume. Mais ce que le théâtre ne lui payait pas, c'était les superbes dentelles de ses manchettes et de son jabot; celles-là, elles lui appartenaient bien !... Aussi, quand il vit Damas, avec sa fougue ordinaire, se précipiter à ses genoux en le suppliant de *resiituer*... s'attacher à son habit, saisir... pétrir... ses bras, ses manches, ses mains, l'épouvante le prit, et pendant que Damas lui criait : « *Vous vous déshonorez, mon père ! Vous vous déshonorez!...* » Grandménil lui disait tout bas: « *Prends garde à mes manchettes* ! *Prends garde à mes manchettes* ! » Ce qui ne l'empêcha pas d'être admirable, ce qui même l'y aida peut-être, car il repoussait en conscience ce suppliant forcené !

Messieurs, on me reprochera peut-être d'avoir rappelé ces souvenirs de l'ancienne Comédie française ; on dira que ces grands noms de Monvel, de Grandménil, de madame Talma, effrayeront nos jeunes artistes et vous rendront vous-mêmes plus sévères pour eux ; je n'ai pas cette crainte, messieurs. Vous savez trop bien que l'objet de ces matinées n'est pas seulement de ressusciter d'anciens chefs-d'œuvre, mais de susciter de nouveaux interprètes, et de mettre ainsi sous la protection des grands génies, qui ne peuvent mourir, les jeunes talents qui demandent à naître. Aussi, j'en suis bien sûr, quoique dimanche dernier vous ayez vu jouer le *Legs* par mademoiselle Mars (1), vous n'en accueillerez pas moins avec sympathie les modestes et consciencieux artistes qui vous rendront le beau drame de *l'Abbé de l'Épée*! Il a obtenu deux suffrages bien éclatants. Gœthe, dans ses mémoires, écrit qu'il ne connaît pas une seule pièce française aussi bien faite que *l'Abbé de l'Épée*; et les registres de la Comédie constatent qu'elle fut, après le *Mariage de Figaro*, le plus grand succès dramatique de l'époque. Peut-être pourtant y trouverez-vous çà et là quelque détail vieilli, le langage vous semblera parfois trop empreint de cette sensibilité romanesque et de cette exaltation quelque peu déclamatoire qu'avait mise à la mode le *Père de famille* de Diderot. Chaque siècle a son jargon, et tout le monde à la fin du XVIIIe siècle avait une *âme brûlante, une sensibilité dévorante, une chaleur communicative*, ce qui, après tout, n'est peut-être pas plus ridicule que d'avoir du *chic*, du *zinc* et du *chien*. N'accordez donc pas d'attention à des défauts légers qui tiennent autant à l'époque qu'à l'auteur, laissez-vous aller au mouvement du drame et vous verrez comme y court aussi à plein flot le grand esprit du temps ! Vous verrez comme cette pièce est animée, vivifiée par la plus noble passion du XVIIIe siècle, l'amour de l'humanité ! On sent dans l'auteur un des hommes de cette forte génération de 89 qui, illuminés par les premiers rayons de la Révolution française, traversèrent tout le reste de leur vie avec cette lumière au front ou plutôt au cœur ; ne se décourageant jamais du progrès, ne doutant jamais de la liberté, ne désespérant jamais de l'humanité ; restant les hommes de 89 même en 93, même en 1804, même en 1816, même en 1848, même en 1851, même hier, même aujourd'hui, même demain, c'est-à-dire conservant indéfectiblement dans leur âme ces deux vertus de la jeunesse qui font seules les grands hommes et les grands peuples, l'enthousiasme et l'espérance. L'auteur de *l'Abbé de l'Épée* fut un de ceux-là.

Il servit cette noble cause, non-seulement de sa parole et de sa plume, mais de sa personne. Sous la Terreur, en un jour d'émeute, il s'élança résolûment devant la porte d'une prison, et barra le passage à une bande d'égorgeurs. Atteint au visage d'un coup de pique, il essuya froidement son sang et se contenta de dire au forcené qui l'avait frappé : « Qu'est-ce que cela prouve ? Vous n'en» trerez pas plus pour cela ! » Messieurs, quand un homme est capable de faire de tels actes et de dire de tels mots, il en reste toujours quelque chose au bout de sa plume quand il écrit. Vous vous en apercevrez bien en écoutant ce drame où vous applaudirez à la fois une belle œuvre et une belle âme. Du reste, il a reçu une récompense près de laquelle tous les bravos du monde comptent bien peu. Quand la pièce fut jouée, l'abbé de l'Épée était mort depuis plusieurs années, et son successeur, l'abbé Sicard, arrêté après fructidor, était en prison depuis plusieurs mois. Bonaparte, alors premier consul, voulut assister à la seconde représentation. Arrive le cinquième acte, où l'abbé de l'Épée dit à l'avocat Franval, en prenant congé de lui : « Il faut que je vous quitte et que je » retourne à Paris. Il y a trop longtemps que je suis sé» paré de mes élèves, qui souffrent sans doute de mon » absence. » A ce moment, Colin d'Harleville, placé au balcon, juste en face de la loge de Bonaparte, se lève et dit : « L'abbé Sicard aussi est séparé de ses élèves ; nous » demandons sa liberté. » Il y a des mots électriques, qui éclatent dans les assemblées comme des bombes et font tout éclater autour d'eux. La salle entière se lève, toutes les bouches jettent ce cri : La liberté de Sicard !... La liberté de Sicard !... Bonaparte étonné, troublé, ému peut-être... qui sait ? promet justice, et cinq jours après, l'abbé Sicard était rendu à ses élèves !... Messieurs, voilà des droits d'auteur qui valent encore mieux que six mille francs de recette pendant cent représentations, et je ne me pardonnerais pas d'ajouter un seul mot à un pareil fait.

E. LEGOUVÉ.

(1) Madame Arnoult-Plessy.

CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

RÉUNIONS PUBLIQUES DU DIMANCHE

DISCOURS DE M. EDMOND DE PRESSENSÉ

La libre conscience

C'est un grand honneur, et aussi un grand péril que de prendre la parole après les illustres orateurs qui m'ont devancé à cette tribune. Moi aussi, je suis de ceux qui croient fermement à cette liberté que l'on vient de vous décrire d'une manière si élevée (1); je suis de ceux qui croient à son développement, applaudissent à ses progrès même partiels, et qui ont l'intime conviction de son triomphe total et prochain.

La grande démocratie française a repris son irrésistible cours; ne craignez rien pour elle des obstacles du dehors, elle les emportera dans son flot puissant. La seule question qui se pose devant nous, c'est de savoir si elle saura se discipliner elle-même, se gouverner et nous donner la vraie liberté. Or, messieurs, rien ne peut mieux assurer ce gouvernement moral de la démocratie par elle-même que la libre conscience. Vous en parler, c'est non pas compléter, je n'ai pas cette fatuité, mais c'est prolonger ce grand sujet déjà traité avec tant d'éclat par M. Jules Favre il y a huit jours.

Oui, la libre conscience, le respect, la consécration de la libre conscience, c'est la liberté définitivement fondée, c'est la démocratie sachant non pas s'imposer, mais se gouverner. Il n'y a pas, je crois, de sujet plus grand, plus actuel que celui-là, et je voudrais être davantage à sa hauteur.

Messieurs, je dois dire tout d'abord que je me renfermerai strictement dans mon programme. De bienveillantes annonces avaient dit que je vous entretiendrais aujourd'hui du concile. Telle n'est pas ma pensée. Sans doute, si je le rencontre sur mon chemin, je ne me laisserai pas barrer la route, et je franchirai l'obstacle. Mais c'est bien de la libre conscience que je veux vous parler. En quoi consiste-t-elle? Serait-ce par hasard la liberté qu'aurait l'homme de s'affranchir de la loi morale? C'est précisément le contraire. Pour moi, la libre conscience, c'est la conscience pleinement libre de suivre sa loi, car il y a une loi sainte qui commande le bien, et qui interdit le mal. Des sophistes peuvent persuader à une portion infime de l'humanité que cette loi n'existe pas, le genre humain tout entier l'acclame et la reconnaît. En voulez-vous une preuve actuelle et immédiate? Toute grande assemblée telle que celle-ci est comme une représentation de l'humanité. Eh bien, je défierai le sophiste le plus brillant et le plus subtil de vous faire applaudir, à moins de la dénaturer, une maxime d'immoralité. Il est dit du plus abominable des traîtres qu'il vendit son maître alors qu'il faisait nuit. C'est dans la nuit, c'est dans l'obscurité que ces marchés-là se proposent et se justifient; mais dans la publicité, dans la pleine lumière, cela ne se peut pas, et si je venais vous dire qu'il vaut mieux servir son intérêt que son devoir, messieurs, vous vous souleveriez tous. Voilà la conscience humaine dans sa grandeur et dans sa majesté.

Si un sophiste venait me dire: vous vous trompez, cette conscience n'est pas ce que vous pensez, elle dépend des tempéraments et des milieux, la responsabilité n'existe pas, j'en appellerais de Philippe ivre à Philippe à jeun, j'en appellerais de cette pensée enivrée de fausse dialectique, au témoignage spontané de l'âme; je placerais mon sophiste en face du crime, en face de l'injustice, surtout en face de celle qui réussit; à ses lèvres frémissantes, et à ses paroles d'indignation, je dirais: voilà la conscience, je la salue de nouveau, la voilà dans son cri spontané. J'ai hâte de le dire, messieurs, cette voix de la conscience, pour moi, ce n'est pas seulement la voix du cœur humain, car elle lui commande ce qui souvent lui coûte, et quand il a suivi ses mauvais penchants, elle s'élève contre lui indignée et attristée. Pour moi, c'est la voix de Dieu même, et je dis avec Cicéron que Dieu dans la conscience est l'instituteur du genre humain tout entier. Sans m'attarder à cet ordre de considération, j'ajoute que ce qui importe par-dessus tout c'est d'obéir à cette voix du dedans; que la vraie liberté, c'est de dompter ses passions, et, selon l'expression de Sénèque, d'obéir à Dieu : *Parere Deo libertas.*

Messieurs, toutes les libertés sont solidaires de cette grande liberté de la conscience, que pour le moment je considère encore dans le for intérieur. Parlerai-je de la liberté de la pensée? Je ne voudrais pas que l'on crût que j'élève une sorte d'opposition entre la libre conscience et la libre pensée. J'admets la libre pensée comme une de nos plus précieuses conquêtes, j'y tiens de toutes les énergies de mon esprit. La libre pensée se reconnaît pour moi à ce triple caractère. La pensée est libre quand elle est tolérante, quand elle admet les opinions adverses. En outre, elle est libre quand elle est le résultat de l'examen; si elle est le résultat d'une pression extérieure, elle n'est pas libre; où que soient les moutons, sous quelque houlette qu'ils se soient rangés, ils n'en sont pas moins des moutons.

En troisième lieu, je n'appelle libre que la pensée qui conclut à la liberté. Celle qui conclut à une doctrine d'esclavage aurait beau être libre dans son examen, elle ne le serait pas dans ses résultats. Eh bien, la libre pensée ne se suffit pas pleinement à elle-même, elle ne suffit pas à la vie morale; sans doute, l'ignorance est une condition d'immoralité; qui le nie? mais il ne suffit pas que l'intelligence soit illuminée pour que l'homme soit moral, le génie lui-même peut être criminel, nous en savons quelque chose.

J'ajoute que la libre pensée n'est indépendante que

(1) M. Allou, l'éminent avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, qui présidait la séance.

quand elle a atteint la profondeur de l'être moral. Tant qu'elle n'est qu'un plaisir ou une volupté de l'esprit elle cède quand viennent les jours mauvais ; que d'apostasies honteuses n'avons-nous pas vues même chez les plus intelligents, et qui ne connaît ce que j'appellerai ces sbires de la plume prêts à porter leur marchandise d'un camp à l'autre et au plus offrant !

Je dis, avec Benjamin Constant : L'intelligence est le plus pervers des instruments quand elle n'est pas au service de la conscience.

Mais quand la libre pensée s'est associée à la libre conscience, alors l'idée n'est plus seulement dans mon cerveau, c'est ma conviction, je la défendrai envers et contre tous. Je sais que comme être moral, j'ai prêté serment implicitement à la société de dire toute la vérité, je ne me déroberai à aucune vérité, quoi qu'il m'en coûte et peu m'importe l'objet de cette vérité. Messieurs, quand Galilée était cité devant ce tribunal que vous connaissez pour la loi de gravitation, Galilée était appelé à être un confesseur, et sa conscience le contraignait à dire de la terre : « et pourtant elle tourne ! » Ah ! plus notre drapeau est attaqué et criblé de balles, plus il nous est précieux, plus nous aimons à nous serrer autour de lui. Ce que j'ai dit de la libre pensée, je peux le dire de toutes les libertés; elles ne s'enracinent que quand elles ont été entées sur la vie morale, et j'appliquerai à la liberté en général cette grande parole de Mirabeau sur sa popularité : « Ce n'est plus un roseau qui plie à tous vents. Je l'ai planté sur le sol de la justice, et personne ni aucune force ne pourra plus le renverser. » C'est donc la conscience qui nous donne cette énergie de la résistance. J'ajoute que c'est elle qui est encore notre meilleur titre à la liberté.

Qu'est-ce qui fait que l'homme ne peut jamais être traité comme un simple instrument, qu'il n'est pas la partie d'un tout, qu'il n'est pas comme un flot sur l'océan humain pour bientôt s'y perdre et s'y noyer ? C'est qu'il est appelé à être l'instrument et le serviteur de la justice et de la vérité. Ainsi naît le respect de l'individu. C'est la conscience qui constitue le droit humain, c'est elle qui fait notre dignité ; aussi toute atteinte à cette conscience est un sacrilége. Écoutez, messieurs, écoutez ces quelques lignes de Channing, le grand apôtre de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis. « Quoi donc ! posséder un » être immortel ! asservir un être fait pour la vérité et la » vertu ! Convertir en un instrument brutal toute cette » machine intelligente qu'illumine comme un rayon » l'idée du devoir, et qui est une plus noble image de » Dieu que le monde tout entier ! Non, tout peut être » possédé dans l'univers, mais un être moral ne peut » être une chose ! Le soleil et les étoiles peuvent être » possédés, mais non la dernière des intelligences. Tou- » chez à tout, hormis cela ! Le monde spirituel tout en- » tier vous dit : Arrêtez ! »

Vous vous rappelez ces beaux vers de Victor Hugo :

> Sire, vous pouvez prendre, à votre fantaisie,
> L'Europe à Charlemagne, à Mahomet l'Asie,
> Mais vous ne prendrez pas demain à l'Éternel.

J'ajoute : aujourd'hui même tu ne prendras pas ma conscience. On a dit de l'Anglais que, grâce à sa législation admirable, il est dans son foyer comme dans un château fort, et moi, je dis que celui qui s'appuie sur sa conscience, n'eût-il ni feu ni lieu, est dans la forteresse la plus inexpugnable. Ceci me conduit à une nouvelle conséquence de cette libre conscience. C'est elle qui fonde vraiment la vraie égalité humaine. Nous différons par l'intelligence ; à l'heure qu'il est, il y a même une portion considérable de l'humanité qui n'a pas le loisir de développer cette intelligence; hélas! elle est engagée dans ce que j'appellerai le grand combat du pain quotidien. Nous n'acceptons pas cette inégalité-là, nous désirons passionnément la voir disparaître, et je salue avec bonheur ce grand mouvement fraternel qui tend à répandre partout la lumière. Mais vous aurez beau offrir à tous les hommes les moyens de développer leur intelligence, vous ne ferez pas qu'entre les divers esprits il n'y ait pas des différences insurmontables. Rien de pareil sur le terrain de la conscience : le dernier des ignorants, le plus pauvre, est un roi dans son domaine; le génie lui-même doit s'incliner devant la conscience.

Je quitte, messieurs, cet ordre de considération par lequel je devais nécessairement débuter, je n'ai garde d'oublier que la conscience est en contact avec la société et que là elle rencontre des obstacles. Oh ! je suis tranquille pour elle, tant qu'elle conserve son intégrité ; si la vie morale est forte chez un peuple, elle triomphera de tous les obstacles; donnez-moi des hommes de devoir, et bientôt vous arriverez au plus éclatant triomphe du droit et de tous les droits.

Mais cependant nous avons mission de nous préoccuper de ces difficultés que la société peut opposer au plein développement de la libre conscience. Ces difficultés, vous pouvez les rencontrer dans les institutions, et aussi dans les préjugés. Je parlerai des uns et des autres, mais qu'il me soit permis tout d'abord de faire une réserve à laquelle je tiens beaucoup. Quand je vous parlerai des institutions, qu'il soit bien entendu que je ne m'occupe que des institutions sociales et non des institutions intérieures des Églises. Je pourrais sur ce point invoquer le témoignage de mon illustre ami M. Jules Simon qui, avec MM. Laboulaye et Vinet, est un des classiques de cette grande cause de la liberté de conscience. Je me borne à rappeler la distinction essentielle qu'il a faite entre l'organisation intérieure d'une Église et les institutions sociales; j'admets comme lui que toute société religieuse a le droit de s'organiser chez elle comme il lui plaît, d'avoir sa raison sociale, son symbole et son drapeau. Nous n'avons pas à nous en préoccuper, elle a le droit de dire : « qui m'aime me suive » ; pourvu qu'elle ne réclame aucun privilége, pourvu qu'elle

ne pratique pas le *Compelle intrare*, qu'elle ne contraigne personne d'entrer, qu'elle n'ajoute pas à sa puissance d'attraction les sollicitations de la force, nous la respectons dans son indépendance.

J'avoue que la chose est un peu différente, si l'Église sort de chez elle, si elle fait excursion sur notre terrain et prétend nous imposer son dogme; même alors je crois qu'il vaut mieux ne pas nous préoccuper de ses prétentions, répondre par le dédain à ses impuissants anathèmes et laisser souffler le vent du passé qui, comme le vent d'automne, ne soulève que les feuilles mortes.

J'aborde donc ce qui se rapporte aux institutions sociales. On me reprochera peut-être de me livrer à une discussion bien inutile. Allez parler de tolérance, me dira-t-on, à Constantinople ou... ailleurs, mais ici, dans notre France, c'est superflu, vous vous trompez de lieu et d'époque. Pas tant qu'on le croit, et à ce sujet, permettez-moi un souvenir personnel. Il y a un certain nombre d'années, dans ces jours sombres que notre éloquent président nous rappelait tout à l'heure, et qui ne reviendront plus si nous le voulons... dans ces jours où toutes les libertés étaient suspendues, il n'était pas possible que la plus sainte fût respectée, — cela aurait été un affront pour elle. — J'eus l'honneur d'être autorisé à défendre quelques-uns de mes coreligionnaires, quoique cela ne rentrât pas dans mes attributions; j'avoue même que ce n'est pas sans embarras que je confesse m'être risqué à plaider, en présence de l'un des représentants les plus éminents de notre glorieux barreau français.

Toujours est-il que je fus admis à défendre quelques habitants de la Haute-Vienne, auxquels on avait interdit la pratique du culte de leur conscience. Je me rappelle que quand j'invoquai la liberté religieuse, les magistrats d'alors s'écriaient : La liberté de conscience! — et ils mettaient la main sur leur cœur, — nous la défendrons jusqu'au dernier soupir. — Fort bien! répliquai-je, alors pourquoi ne pas autoriser ce culte, pourquoi mettre des entraves à sa célébration? — Vous n'y êtes pas; dès que la liberté de conscience se traduit dans une manifestation extérieure, nous sommes là, nous, les représentants de la loi; notre rôle commence. Messieurs, dans de telles conditions, la liberté de conscience n'est pas respectée. Qui donc a jamais pu, — l'inquisition n'y a pas réussi elle-même, — enchaîner l'intelligence humaine? La conscience et la pensée sont des forces incompressibles, il ne s'est jamais trouvé d'oiseleur pour jeter un filet sur elles, elles se développeront donc toujours à leur gré et elles ne diront merci pour cela à aucun pouvoir humain. Ce qui importe, c'est que le fait intérieur puisse devenir un fait extérieur, que la conscience puisse avoir ses manifestations collectives, et je dis que tant que le droit du culte sera placé sous votre loi d'association, que tant que ma conscience sera sous le bon plaisir de votre police et de votre administration, — la liberté religieuse n'existera pas en France. Eh bien, messieurs, ces lois ont-elles été abrogées? Il n'en est rien, vous le savez. Nous avons bon nombre de ces lois au bois dormant, que l'on oublie pendant les beaux jours de tolérance. On les laisse à leur sommeil, quitte à les réveiller au bon moment; j'espère que cette fois nous expurgerons ce vieux bois de la législation française pour fonder la liberté. Il me semble avoir établi que mon sujet n'est pas si suranné qu'on aurait pu le supposer, et tout à l'heure je vous montrerai quelles sont les garanties que je réclame pour la fondation de la liberté totale de l'âme et de l'esprit.

Messieurs, je n'entends pas faire l'histoire de la libre conscience. Cependant je désire vous faire suivre rapidement son pèlerinage à travers les siècles, vous reconnaîtrez souvent son passage à une trace sanglante, mais elle n'a pas versé d'autre sang que le sien.

Tout d'abord, si je me transporte dans le monde antique, une chose me frappe; j'y reconnais cet avénement de la liberté qui nous était si magnifiquement décrit, il y a huit jours. Et moi aussi j'ai subi la fascination de cette grande enchanteresse qui s'appelle la Grèce. J'ai foulé son sol, et j'ai admiré ses débris qui sont plus beaux que tous nos chefs-d'œuvre. Je reconnais aussi que la liberté y a fait son apparition dans une certaine mesure, mais c'est d'une façon bien incomplète. N'oubliez pas que ces brillantes démocraties reposent sur l'esclavage; n'oubliez pas que le droit humain n'y a jamais été reconnu; pourquoi cela? parce que le droit de la conscience n'était pas consacré. Non, ce premier des droits n'existe pas dans ces belles républiques de la Grèce, pas plus qu'à Rome. L'homme devait être tout entier subordonné au culte de l'État, le citoyen ne pouvait pas faire schisme, il fallait qu'il adorât les dieux de la patrie ou qu'il fût banni. Je crois que cela ne peut pas être contesté; il y a eu cependant des manifestations admirables au sein du paganisme; j'y salue de grands prophètes de la libre conscience, et parmi eux tout d'abord un poëte et un philosophe. Le poëte, c'est Sophocle dans son admirable tragédie d'*Antigone*. Antigone, messieurs, c'est la libre conscience qui marque sa place d'avance, si je puis ainsi dire. De quoi s'agit-il? Un décret a été rendu par le roi de Thèbes qui interdit, sous peine de mort, que l'on rende la sépulture à Polynice. Or, ce décret blesse au plus vif la conscience religieuse au point de vue de l'antiquité. Antigone ne se contente pas de protester, elle affirme son droit dans la douleur et dans la mort. Et veuillez remarquer qu'on peut voir en elle une personnification idéale de la Grèce; ce n'est pas une fille de l'Orient ascétique, c'est bien une fille de ce doux ciel des Hellènes, elle regrette son voile d'épousée et les sourires de son soleil, mais elle se sacrifie à ce qu'elle croit être son devoir. Écoutez-la et dites si elle n'a pas parlé pour la conscience humaine; j'en appelle seulement à ces quelques mots :

« Connaissais-tu, dit le roi à Antigone, la défense que » j'ai fait proclamer?

» — Je la connaissais; elle était assez publique.

» — Et pourtant tu as osé enfreindre ces lois?

» — Ces lois, ce n'est ni Jupiter ni la justice qui me » les ont révélées, et je ne pensais pas que les décrets d'un » mortel comme toi eussent assez de force pour préva- » loir sur les lois non écrites, œuvre immortelle de Dieu. » Celles-ci ne sont ni d'aujourd'hui ni d'hier; toujours » vivantes, nul ne sait leur origine. Devais-je, en les ou- » bliant par crainte des menaces d'un homme, encourir » la vengeance des dieux? Je savais qu'il me faudrait » mourir. »

Et lui aussi il le savait le grand philosophe qui a prononcé le premier des *non possumus*, ce Socrate dont le courage est si simple, l'héroïsme si modeste, alors qu'il répond à ceux qui voudraient lui faire renier sa foi : « Il me vaut mieux obéir aux dieux qu'aux hommes. »

Et pourtant ces magnifiques apparitions n'ont été que des météores dans le ciel de l'antiquité. Platon, le disciple de Socrate, n'a pas su reconnaître et acclamer la libre conscience. Dans cette république idéale qu'il crée tout d'une pièce, messieurs, il ne reconnaît pas ses droits. On a dit qu'il avait reconduit aux frontières de sa cité la poésie en la couronnant de fleurs, il a fait de même pour la libre conscience; en voulez-vous une preuve? Écoutez seulement le décret qu'il fait rendre à sa république :

« Voici l'arrêt porté sur quiconque déroge aux lois religieuses de l'État : « Si c'est un étranger, qu'il soit » marqué au front et sur les mains, fouetté et chassé du » territoire de la république. Si c'est un citoyen, qu'il » meure. » (*République*, lib. IX, traduction française, » t. VIII, p. 90.) »

C'est ainsi qu'il comprenait la libre conscience. Rome, vous le savez, a été le rendez-vous de tous les despotismes. Cicéron, si noble, si grand pour avoir deviné César, et l'avoir combattu dès le premier jour, Cicéron ne pensait pas autrement que Platon, et c'est lui qui a dit qu'on ne doit pas honorer d'autres dieux que les dieux de la patrie. Sans doute, quand il était dans sa villa de Tusculum, il parlait avec une singulière liberté de ces dieux; il disait que deux augures ne pouvaient se regarder sans rire; malheureusement le consul ne riait pas quand il s'inclinait devant les poulets sacrés. Il demeure établi que le droit de la conscience n'a pas existé dans l'antiquité. Comment s'est-il donc emparé du monde? Vous me direz qu'il est le résultat d'un grand mouvement philosophique. Vous verrez, messieurs, si je marchande mon hommage à la philosophie pour la part qu'elle a prise à cette revendication de la libre conscience; toutefois, convenez qu'elle n'a pas suffi dans l'antiquité. Ne rejetons aucun allié dans cette guerre sainte, j'accepte avec bonheur la philosophie, acceptez aussi une autre puissance; il est de l'intérêt de la liberté de l'avoir avec elle et pour elle.

Que s'est-il passé, messieurs, qui ait mis fin à l'absolutisme religieux de l'État? Un jour, en un coin obscur du monde, siégeait sur son prétoire le représentant du despotisme le plus absolu qui fut jamais. A sa barre comparaissait un étrange accusé qui lui tenait ce langage : « Je suis roi. » — Tu es roi? roi sans royaume, où est ton armée? tu n'as pas même tes misérables disciples avec toi. — Mon royaume n'est pas de ce monde. — Cette parole, messieurs, enfantait la liberté des âmes, car elle leur ouvrait un domaine sur lequel l'État n'a aucun pouvoir.

Il s'ensuit que l'homme ne lui appartient pas tout entier, il lui échappe par ce qu'il a de meilleur. Ainsi se fonde la royauté morale de la vérité; de cette royauté, messieurs, la pourpre fut teinte de sang, et la couronne fut d'épines, car ce divin accusé fut bientôt un supplicié, il mourut sur un gibet; ce gibet n'en a pas moins marqué la limite entre deux mondes : c'est la croix du Christ. Ah! j'entends l'objection qui s'élève dans vos esprits, vous me dites : Mais n'a-t-on pas persécuté au nom de cette croix? N'est-ce pas cette croix à la main que l'Église a versé des torrents de sang? Je le sais, messieurs, et vous n'en direz jamais tant sur ce point, que je n'en pense encore davantage. Seulement, qu'il soit bien entendu que si l'on a persécuté, ce n'est pas au nom de ce gibet dont je vous ai parlé, c'est au nom de la croix dorée de Constantin, qui inaugure la religion d'État dans le christianisme. On disait à l'Église : Tu vaincras par ce signe-là; et moi je lui dis : Tu as toujours été vaincue par cette funeste alliance, tu as toujours été vaincue quand tu as eu recours à la force, tu es descendue des hautes régions de l'esprit, et tu as avoué que tu avais besoin du bras de la chair. Tes triomphes matériels sont tes défaites morales.

Je n'en maintiens pas moins, messieurs, qu'au point de départ du grand mouvement qui a enfanté la libre conscience, vous avez la croix du Christ : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés, disait-il à ceux qui voulaient se servir de la force dans la religion. Celui qui prend l'épée périra par l'épée. » Il a laissé après lui une légion de disciples, qui ont marché sur ses traces. Jamais la libre conscience ne s'atteste davantage que dans les souffrances et dans la mort, car c'est alors que la pensée apparaît immortelle et invincible. O vous qui voulez plier l'esprit à votre joug, comment triompherez-vous d'un homme qui est prêt à tout souffrir et à mourir? Vous ne pouvez faire plus que de l'envoyer à l'échafaud et au bûcher, et si sa pensée s'élève plus haut que la flamme qui l'a consumé, reconnaissez que vous êtes vaincus. Les disciples du Christ, pendant trois siècles, ont livré et gagné cette grande bataille de la liberté de conscience. Il y a quelques semaines, je descendais à Rome dans les obscurs réduits où ils déposaient les cendres de leurs confesseurs, et je me disais sous les sombres voûtes des catacombes : Ce lieu n'est pas seulement sacré pour la religion, il l'est encore pour la liberté. Messieurs, les premiers chrétiens ne se sont pas contentés de pratiquer la liberté de conscience, ils ont connu aussi et professé le

principe dans toute sa grandeur. Écoutez ce batelier de la Galilée qui est traîné devant le tribunal quelques semaines après que son maître est mort et ressuscité, écoutez-le répéter le mot même de Socrate : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ». Voulez-vous savoir comment s'exprimait cette pleine liberté de la conscience humaine? Je voudrais pouvoir vous citer toutes les grandes paroles des martyrs ; elles sont plus que des paroles, car elles ont été signées et scellées avec du sang. C'est Tertullien, l'ardent apologiste, qui dit que rien n'est plus impie que la contrainte religieuse, et qui prononce le premier le mot de liberté de conscience ; c'est Origène qui flétrit la persécution dans ces mots énergiques, qui certes ne manquent pas d'à-propos : « Jésus-Christ n'a pas voulu gagner les hommes comme un tyran, ni comme un voleur qui met aux mains de ses compagnons l'arme de la violence. » Ainsi pendant trois siècles le christianisme, au travers de ses plus grandes douleurs, a affirmé la liberté des hommes, et pour la première fois le César de Rome a trouvé une limite où expirait son pouvoir ; il n'a pas pu la franchir.

J'étais bien aise de rappeler en quelques mots ce grand passé; il faut bien que l'intolérance sache que son blason à elle est apocryphe, tandis que la libre conscience a la généalogie la plus glorieuse, car elle remonte à une légion de héros qui sont morts pour l'affranchissement des âmes.

Je traverse, messieurs, le moyen âge sans en méconnaître les grandeurs. Je suis toujours avec les persécutés contre les persécuteurs. Quand s'allume le bûcher de Gordano Bruno, qui fut brûlé parce qu'on l'accusait de nier le monde de l'esprit, je dis que c'est lui qui attestait l'esprit en mourant pour sa conviction, quelque erronée qu'elle fût, tandis que ceux qui le brûlaient étaient les hommes de la force et de la matière. J'arrive à la Réforme. Elle ne s'est que trop appuyée sur le bras de l'État, et je déteste autant le bûcher de Servet que le bûcher de Gordano Bruno. Mais enfin vous ne nierez pas qu'il n'y ait eu là un magnifique élan vers la libre conscience. Toutes les autorités intermédiaires et subalternes ont été emportées dans un ouragan qui mettait l'homme en face de l'absolu. Et quand je vois Luther, ce petit moine, comme on l'appelait, indomptable devant la diète de Worms, où siégent tous les représentants de l'Eglise et de l'État ; quand je le vois, sommé de se rétracter, s'écrier : *Je ne puis autrement*, je dis que ce jour-là, il représentait la plus haute des libertés. Je vous fatiguerais à la suivre dans l'histoire orageuse du XVIe et du XVIIe siècle, elle n'a pas cédé un seul jour, elle a triomphé et de l'ignominie et des mauvais traitements. On lui jette l'insulte, cette insulte elle la ramasse, elle en fait son mot de passe et son mot d'ordre : les gueux de Hollande font reculer plus que les flots de l'Océan la tyrannie de Philippe II et du duc d'Albe.

J'en conviens, la libre conscience n'a pas toujours des formes séduisantes. Les beaux cavaliers de la cour des Stuarts font beaucoup mieux dans un roman que les têtes rondes puritains, mais quoi ! ceux-ci tiennent à leur conscience, et ont fait deux révolutions afin d'implanter la liberté sur leur sol. Voyez-vous ce navire qui se dirige vers l'Amérique portant une centaine de pèlerins ? Ils vont débarquer sur le rocher de Plymouth. Ce sont des hommes qui n'ont qu'une idée, ils veulent suivre leur conscience, sans qu'aucun pouvoir se mette à la traverse, ils jettent cette grande et sainte pensée dans les fondations de leur grande république, et voici que de ce petit commencement sort cette magnifique démocratie américaine dont on nous parlait il y a un moment, l'éternelle consolation des amis de la liberté. C'est elle qui, après s'être affranchie du joug de la mère patrie, a consacré dans sa constitution une page blanche à la réglementation des cultes ; rien de plus, mais tout cela ! Je reviens en France; sans doute, on parle une bien belle langue à la cour du grand roi, et je comprends que l'on n'y ménage pas la raillerie à ce style huguenot que l'on appelle le style réfugié. Mais pourquoi y a-t-il un style réfugié, pourquoi y a-t-il des Français qui sont en exil ? demandez-le à ces plumes agiles dont parle le grand Bossuet, qui racontaient les gloires du révocateur de l'Édit de Nantes. Ah ! messieurs, la libre conscience, elle n'est pas à Versailles, elle est sur les galères du roi à ramer péniblement, elle est sur les échafauds, elle est à l'étranger, emportant avec elle une élite de la bourgeoisie française qui ne lui a que trop manqué dans les jours de grandes luttes.

Le XVIIIe siècle, messieurs, il faut l'honorer pour ce qu'il a fait pour la libre conscience. On peut dire qu'il a été dévoré de cette fièvre généreuse qui saisissait Voltaire le jour de la Saint-Barthélemy. Sa défense de Calas lui vaudra à jamais notre reconnaissance. Mais, messieurs, permettez-moi de faire mes réserves. Le XVIIIe siècle a plutôt prêché la tolérance que la libre conscience. Il y a eu comme une contradiction dans cette grande et généreuse époque. Les amis de la tolérance ne sont pas suffisamment les amis de la libre conscience, et les amis de la libre conscience ne sont pas suffisamment les amis de la tolérance. Je m'explique : ceux qui prêchent le plus ouvertement la tolérance appartiennent pour la plupart à une école qui ne croit guère à l'âme humaine et à ses immortelles destinées ; c'est une faiblesse. Les spiritualistes décidés ne croyaient pas assez à la tolérance ; j'en appelle à notre puissant et incomparable tribun, à Rousseau, qui, dans son *Contrat social*, édicte de nouveau la loi de Platon contre ceux qui se séparent du culte national.

De là, messieurs, ces contradictions, ces inconséquences qui nous étonnent chez un aussi beau génie que Montesquieu ; de là aussi ce qu'il y a d'incomplet, sous ce rapport, dans l'œuvre de la Révolution française. Je lui applique ce mot profond de Quinet : « La meilleure manière d'honorer la Révolution est de la

continuer en portant une âme libre dans son histoire. »

On peut dire que la Révolution française a non-seulement consacré des droits immortels, mais qu'elle a encore entrevu tous les progrès. Soyons reconnaissants envers elle; il ne s'agit pas de lui faire son procès, Dieu nous en garde! mais nous devons reconnaître aussi qu'elle a compromis bien souvent la cause de la liberté. Si elle a poussé ses grandes vagues jusqu'au but que l'avenir doit atteindre, elle a eu son reflux. Ces réflexions s'appliquent tout spécialement à la liberté de conscience. On ne peut en parler d'une manière plus éloquente, plus admirable et plus complète que Mirabeau. « La liberté la plus illimi-» tée des religions, disait-il, est tellement à mes yeux » un droit sacré que le mot tolérance qui essaye de l'ex-» primer me paraît en quelque sorte tyrannique en lui-» même, parce que l'existence d'une autorité qui a l'a-» panage de tolérer attente à la liberté de penser, par » cela même qu'elle tolère et qu'ainsi elles pourrait ne » pas tolérer. On nous parle sans cesse d'un culte do-» minant. Dominant! je n'entends pas ce mot. Est-ce un » culte oppresseur que l'on veut dire? Rien ne doit do-» miner que la justice. Il n'y a rien de dominant que le » droit de chacun. Les lois restrictives en matière de re-» ligion sont impies. Quelle impiété plus signalée que » de s'interposer entre l'homme et la Divinité pour dire » dire à l'homme : Nous te défendons de servir Dieu de » cette manière, et puis dire à Dieu : Nous vous défen-» dons de réunir des hommages qui vous sont offerts » sous une forme qui n'est pas la nôtre. Déclarer natio-» nationale la religion chrétienne est flétrir le caractère le » plus intime et le plus essentiel du christianisme. En » général, la religion n'est pas, elle ne peut être un rap-» port social, elle est un rapport de l'homme privé avec » l'être infini; la religion n'est pas plus nationale que la » conscience. »

On ne dira rien de mieux, et cependant c'est cette grande Révolution qui a fait la constitution civile du clergé, qui a voulu s'immiscer dans les affaires les plus délicates de la conscience, qui a imposé un serment qui froissait légitimement les âmes catholiques.

Je sais bien ce qu'on peut dire comme circonstance atténuante, je sais bien que ceux qu'elle a frappés n'étaient pas seulement les représentants de la religion et qu'ils avaient aussi leurs passions politiques; mais quelle noble vengeance on aurait tiré d'eux en les accablant d'une pleine liberté! C'est ce que la Révolution n'a pas su faire; et, quant à moi, avec l'impartialité que je veux mettre toujours dans mes jugements historiques, je déclare que la libre conscience est aux Carmes avec les prêtres immolés, et sur les pontons de Rochefort avec ceux qu'on torture. Elle fut aussi un jour à la Convention avec l'abbé Grégoire, ce prêtre austère si entièrement dévoué à la cause libérale, et dont les mémoires que nous a rendus M. Carnot offrent un si haut intérêt.

C'était à l'époque de ces saturnales sans nom, où ceux que j'appellerai les dévots de l'athéisme voulaient inaugurer le culte de la Raison en l'imposant. La Convention avait subi pour quelques jours leur hideux despotisme, et elle exerçait une sorte de contrainte morale sur tous ceux de ses membres qui appartenaient au clergé. On voulait les forcer à un désaveu. On va chercher Grégoire dans un des bureaux, on le précipite à la tribune plutôt qu'on ne l'y fait monter, et là, on lui dit : Fais ton devoir. « Que voulez-vous, répondit-il, que me de-» mandez-vous? On me parle de sacrifier à la patrie, j'y suis » habitué. S'agit-il d'attachement à la cause de la liberté? » j'ai fait mes preuves. S'agit-il du revenu attaché à ma » qualité d'évêque? je vous l'abandonne sans regret. » S'agit-il de religion? cet article est hors de votre do-» maine. »

Ces courageuses paroles pouvaient immédiatement lui coûter la vie.

Ce même Grégoire, nous ne saurions trop l'admirer, messieurs, dans l'œuvre à laquelle il se consacra, lorsque la Révolution, ayant déclaré, dans un éclair de génie, la liberté de tous les cultes et leur affranchissement vis-à-vis de l'État, il fallut reconstituer la religion sur ce sol qui venait d'être si violemment bouleversé. Il s'attacha à cette tâche avec un dévouement absolu et il réussit d'une façon merveilleuse; la liberté toute seule rétablit le culte dans plus de quarante mille communes. Et l'on vient nous dire après cela que l'homme de brumaire a relevé les autels! Jusques à quand faudra-t-il subir ce vieux mensonge historique? En fait d'autel, il n'a relevé que son trône.

Je ne parle de lui, messieurs, que ceci soit bien entendu, qu'au point de vue de mon sujet. Ah! s'il est quelqu'un qui ait mortellement détesté dans le monde la libre conscience, c'est bien lui; c'était la pensée, la pensée en soi qui excitait son animadversion.

Au soir de ses plus brillantes journées, après Austerlitz et Friedland, son seul souci, c'est la pensée. Que dit-on de moi? que pense-t-on de moi? N'est-ce pas lui qui disait de madame de Staël : « Elle est pour moi comme le corbeau qui planera sur mes désastres futurs. » L'image n'était pas galante, surtout elle n'était pas juste, car la libre pensée, la libre conscience, que personnifiait cette noble femme, a un essor plus royal que l'aigle de ses étendards et des serres plus puissantes; ce qu'elle a condamné est condamné sans appel.

Quant à la religion, vous savez comment il l'a traitée dans la personne de ce doux pontife qui ne lui avait déjà fait que trop de concessions. Le beau livre de M. d'Haussonville est là pour nous apprendre jusqu'où il a poussé ses abominables violences. Je crois que je l'aime encore mieux quand il persécute que quand il tâche d'avilir la religion. Voyez comment il la traite; il demande un jour à l'évêque de Poitiers de changer l'esprit de son diocèse, à peu près comme on change les boutons d'un uniforme : « Montrez votre respect pour la religion, écrivait un de ses préfets à un journaliste, en n'en parlant plus. »

Et son concordat ! Messieurs, je sais que des bons esprits y ont vu une magnifique invention et qu'à l'époque où il parut, il sembla une œuvre de réparation. Je ne jette pas la pierre à ceux qui se sont laissés abuser, ils n'avaient pas vu tout ce que nous avons vu, mais je n'en dirai pas moins que tout concordat est un contrat frauduleux entre deux puissances qui disposent de ce qui ne leur appartient pas. En effet, je ne sache pas que la conscience soit la propriété de l'État ou celle du saint-siége. Je souscris entièrement à ces paroles de M. Quinet :

« Chaque conscience fut remise sous la main et le » scellé de la politique; tout croyant qui n'est pas sa- » larié, tout dieu qui n'est pas fonctionnaire, sont sup- » primés. Le clergé esclave devant le souverain, le » souverain devant la conscience, l'église despotique » sous la main d'un despote, voilà le concordat ! »

J'arrête ici cette histoire rapide de la libre conscience. Ce qui me remplit d'espoir, c'est que s'il y a un article inscrit aujourd'hui dans le programme de tous les vrais libéraux, c'est la suppression totale des concordats et de tout ce qui ressemble à l'union de l'Église et de l'État.

Que nous avons marché depuis vingt ans ! Quand la révolution de 1848 se produisit, elle ouvrit ce que Virgile appelle la porte d'ivoire, la porte des rêves. Chacun apportait son rêve, et faisait le sien tout éveillé ; la séparation de l'Église et de l'État passait à cette époque pour une chimère. Mes amis et moi nous fîmes néanmoins notre manifestation auprès de M. de Lamartine. Voici ce qu'il nous dit sur cette grande question dont il a été le prophète et l'apôtre : « J'aimerais mieux être vingt ans esclave que de sentir que Dieu lui-même est esclave dans la conscience humaine. » Parole de poëte, dira-t-on ! Non, messieurs, c'est la prose de demain ou plutôt c'est la prose d'hier ; n'avons-nous pas vu une grande Église, l'Église établie d'Irlande, disparaître grâce à la mesure réparatrice accomplie par Gladstone ! elle mène le convoi, non pas des religions, mais des religions officielles. Ce qui assure définitivement le triomphe de cette grande cause, messieurs, permettez-moi de le dire, c'est la magnifique réduction à l'absurde du principe contraire que nous préparent à cette heure même les partisans du système théocratique. Ici je ne parle pas en sectaire ; je parle, j'en suis convaincu, au nom de tous les cœurs généreux et libéraux dans les diverses Églises. Oui, tous protestent d'avance contre des maximes d'intolérance qui seraient transformées en dogmes dans une assemblée sans liberté.

Si on les accuse de n'être qu'une secte, ils répondront que leur secte est celle du droit et de la liberté et qu'elle grandit tous les jours. Quant à cette presse furieuse qui distille son fiel dévot, et prêche ouvertement des doctrines d'intolérance, elle est pour notre société ce qu'était l'îlote ivre pour les Spartiates, elle dégoûte à jamais du fanatisme et de ceux qui le soutiennent.

Messieurs, je ne serais pas sincère si je disais que la libre conscience ne court d'autres périls que ceux qui lui viennent des traditions absolutistes, je crois qu'elle en pourrait courir de la part de la démocratie, si celle-ci ne savait pas se modérer et se gouverner elle-même, et mon amour profond pour la liberté me commande d'être parfaitement sincère sur ce point. Il y a dans la démocratie une école heureusement en minorité qui s'appelle elle-même la démocratie autoritaire ; elle prétend enfanter la liberté par le despotisme, comme si l'on pouvait jamais tirer de l'arbitraire autre chose que l'arbitraire. Surtout elle ne sait pas s'arrêter devant la conscience et elle voudrait, elle aussi, faire ses encycliques. En voulez-vous une preuve ? Récemment à Naples une assemblée tumultueuse, qui prétendait formuler le programme de la rénovation sociale, prenait la résolution suivante :

« Attendu que l'idée de l'Être suprême est la clef de » voûte de tous les despotismes, la révolution devra tra- » vailler à son abolition dans le monde entier ! »

Voilà bien, messieurs, la démocratie dépassant les limites qu'elle doit respecter, la voilà faisant un vrai sacrilége et portant atteinte à la conscience. Pour moi, je n'aime pas mieux le despotisme en carmagnole que quand il est revêtu de pourpre ; je dirai même que je l'aime moins, parce qu'il porte alors le masque de la liberté et que c'est en son nom qu'il la tue. Je suis convaincu que la première nécessité pour la démocratie est non-seulement de s'affirmer, mais de se limiter, en comprenant que sur le terrain strictement religieux, la loi des majorités n'est plus de mise. Je lui dis à cette démocratie grandissante, en lui montrant le cœur humain : Jusqu'ici et pas plus loin. Il faut que tes vagues se brisent contre ce roc de la conscience.

Si j'en avais le loisir, je vous parlerais maintenant, messieurs, avec quelque étendue des préjugés, la libre conscience les rencontre fréquemment sur son chemin, même dans notre chère patrie qui paraît si tolérante.

M. Jules Favre disait avec infiniment d'esprit, il y a huit jours : « Qui nous ramènera aux Grecs ? » et il exaltait devant nous, avec son éloquence incomparable, les prodiges de cette terre de merveilles. Certes, je partage sa poétique admiration ; seulement je ne retournerai pas le second hémistiche du vers fameux qu'il citait, car je n'hésite pas à m'écrier : « Qui nous délivrera des Romains ? » Qui nous délivrera, nous Français, de ce que le génie latin nous a légué de centraliste, d'administratif, de régimentaire si je puis dire ainsi ? Qui nous donnera l'individualité tranchée, énergique ? Nous aimons d'ordinaire, messieurs, que toute chose soit bien rangée dans son cadre ; nous n'avons vraiment pas encore les mœurs de la liberté, car si nous les avions, il y a longtemps que nous aurions la liberté. Tout ce qui heurte la tradition ou la coutume

produit toujours en France un certain scandale, même dans le monde. Ainsi, voit-on un illustre écrivain qui avait figuré avec éclat parmi les adversaires du christianisme, se refuser à jouer une comédie posthume? on crie au scandale, et d'étranges apôtres surgissent pour formuler un blâme public. Ce qu'on regrette, ce n'est pas le motif de l'acte, telle ou telle négation désastreuse qui nous désole tous les premiers; non, c'est l'acte même, c'est-à-dire la sincérité! Une autre fois, quand un grand cri de liberté retentit et du milieu des pires servitudes de l'âme en appelle au tribunal du Christ, on se demande d'où part ce cri de liberté; on montre plus d'étonnement que de sympathie et d'admiration. La liberté de l'esprit, on la trouve à sa place dans les universités, dans les salons bien pensants; mais ailleurs, elle est choquante. On dirait volontiers : Que chacun fasse ce qui concerne son état. Et moi je dis : Faisons notre noble métier d'homme, de créature libre et responsable, prêts à suivre la vérité partout où elle nous conduira, et quelque dérangement que cela produise autour de nous.

Messieurs, je termine cette trop longue conférence par ce mot qui la résume, et qui me vient je ne sais d'où : « Ne touchez pas à la reine », ne touchez pas à la souveraine, ne touchez pas à la conscience. J'oserai le dire à la science d'abord, à cette science de la nature si grande, si admirable, qui a scruté presque tout ce qui peut se scruter dans la planète, qui a calculé les orbites des astres les plus éloignés. Je lui dis : Ta gloire est assez grande; mais pourquoi voudrais-tu dépasser ton domaine? En quoi tes découvertes sont-elles incompatibles avec l'ordre moral? Plus tu as fait ressortir l'agencement admirable de l'univers, mieux tu nous démontres qu'une intelligence suprême a présidé à son organisation dans le monde; pourquoi voudrais-tu lui fermer mon cœur? Prends garde, si tu cherchais à nous ranger parmi ces êtres inférieurs qui n'ont pas de responsabilité, et sur lesquels pèse la loi d'une fatalité physique, tu nous découragerais à jamais de la liberté. Que m'importe à moi la liberté du dehors, si je suis esclave au dedans?

C'est donc bien la liberté que vous compromettez lorsque vous voulez faire irruption dans le domaine de la conscience. C'est ce qu'a dit avec éloquence M. Vacherot dans son dernier livre; à quelque distance que je sois de son système, j'accepte avec bonheur ces belles paroles : « Que devient la responsabilité, que devient l'être moral, si vous voulez vous soumettre à la puissance de la matière? »

Je m'adresse maintenant à l'État et je lui dis : Ne touche pas à la conscience; tu as la main lourde; quand tu te mêles de ces questions délicates tu t'y empêtres toujours; jamais le bonnet de docteur n'a orné une tête auguste; laisse là ces questions, qui ne te concernent pas; prépare cette grande émancipation de la religion que tout appelle; ne nous contrains pas à soutenir un régime hybride qui est une atteinte constante à la conscience des minorités. Nous ne te demandons pas des mesures révolutionnaires pour hâter la rupture d'une alliance fatale; au contraire, nous voulons tous les ménagements pour les droits individuels, toutes les transitions équitables. Prends exemple sur ce qui se fait en Irlande, et alors tu auras fondé la liberté, et, comme le disait Lamartine, achevé la Révolution française.

Je dis aux Églises : Ne touchez pas à la reine, à la souveraine, ce serait vous attaquer à trop forte partie. Ah! prenez garde, dans ce siècle où la critique est si développée, où la lutte est si grande, où la cause dont vous êtes les défenseurs est si difficile à soutenir, prenez garde de la compliquer. Songez que tous les anathèmes ne valent pas un verdict de la conscience; si vous formuliez des doctrines qui seraient au-dessous du niveau moral de l'humanité, vous seriez perdus; quand l'homme vaut mieux que son dieu, le dieu s'en va; disons mieux, l'idole est brisée, car ce n'est pas le dieu de la conscience, le vrai dieu, qui peut la condamner. Il n'est plus avec ceux qui la froissent; ils n'adorent plus qu'une vaine image.

Ah! ne touchez pas à la souveraine, ne touchez pas à la conscience, c'est notre point d'appui, notre meilleur auxiliaire. Il faut que toutes les Églises mènent le deuil sur ce que leur passé a de coupable. Je ne comprends que trop cette désaffection qui nous atteint; je la regarde comme en partie méritée, quand je considère le spectacle que les représentants du christianisme ont donné au monde. J'en appelle de cette défiguration à sa pureté originelle; oui, le christianisme, le nôtre du moins dans la vieille Europe, est tenu de confesser ses fautes et ses misères devant le monde; c'est par un franc retour à ses origines héroïques qu'il se sauvera et nous sauvera avec lui. Je résume, messieurs, toutes ces pensées en un seul mot : Ne touchez pas à la conscience, car c'est l'âme même de la liberté.

E. DE PRESSENSÉ.

Souscription Hegel

CINQUIÈME LISTE.

Report	227 fr.
MM. Ch. de Pomairol, à Villefranche-d'Aveyron	10 fr.
Bohn, professeur de philosophie au lycée d'Amiens	5
A. Waltz	3
L. Liard	3
Six élèves de philosophie du lycée de Mont-de-Marsan	6
Total	254

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 14 — 5 MARS 1870

Paris, 4 mars 1870.

Dimanche prochain, au cirque des Champs-Élysées, M. Jules Simon traitera de la *Peine de mort*. Président, M. Glais-Bizoin.

On trouve des billets, au prix d'un franc, rue Christine, 1; à l'Office, boulevard des Italiens, 15; et aux deux Cirques.

— M. Gustave Merlet publie à la librairie Sauton un volume sur *Saint-Évremond*; il y a réuni les principaux morceaux de cet auteur trop oublié, et y a joint une étude élégante et substantielle. Ce volume, imprimé avec luxe par Jouaust, mérite de trouver place dans la bibliothèque de ceux qui ont gardé le culte du XVIIe siècle : la conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye — un chef-d'œuvre trop peu connu — suffirait à justifier cette recommandation. Voltaire lui-même n'a rien produit de plus vif ni de plus mordant.

— M. l'abbé Duclos a entrepris une tâche délicate : réhabiliter Marie-Thérèse, l'épouse méconnue de Louis XIV, qu'un chef-d'œuvre de Bossuet n'a pu réussir à immortaliser. Il n'a pas consacré à cette tâche difficile moins de 900 pages in-8°, dont le plus grand nombre, il est vrai, sont occupées par madame de Lavallière, laquelle est, en dépit de l'auteur, la véritable héroïne de son ouvrage. M. l'abbé Duclos l'a si bien senti qu'il a intitulé son ouvrage : *Madame de Lavallière et Marie-Thérèse d'Autriche*, donnant ainsi le pas à la pécheresse repentie sur la femme qui n'a jamais failli. « Il y aura, dit l'Évangile, plus de joie au ciel pour un pécheur converti que pour soixante-dix-neuf justes. » M. l'abbé Duclos a prouvé une fois de plus la vérité de cette parole. Il a beau faire, il ne parviendra pas à ressusciter la pure mais insipide figure de Marie-Thérèse. Tous les traits qu'il a réunis patiemment ne sauraient reconstituer une figure intéressante. Marie-Thérèse fut une nullité couronnée; mais ce fut une nullité, et l'on comprend qu'elle n'ait pas réussi à fixer le cœur de Louis XIV, puisque le long plaidoyer de M. l'abbé Duclos ne parvient même pas à lui concilier l'intérêt du lecteur.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

ÉLOQUENCE LATINE

COURS DE M. MARTHA (1).

Leçon d'ouverture — Éloge de M. Berger

Messieurs,

Je regrette qu'un mal aussi long qu'inopportun m'ait empêché jusqu'ici de prendre possession de ma chaire et de me retrouver au milieu de vous. Il me tardait d'exprimer ma profonde reconnaissance aux professeurs de la Faculté qui m'ont élu, non-seulement à l'unanimité, mais encore avec une si particulière bonne grâce que, j'ose le dire, je n'ai eu que l'honorable espérance de devenir par eux leur collègue, sans éprouver un instant la crainte de ne l'être pas. Il m'était donné de n'avoir à l'emporter sur personne, de pouvoir ainsi triompher, sinon sans gloire, du moins sans péril; je savais que mes travaux et mes services ne seraient pas trop rigoureusement pesés par des juges qui sont mes maîtres et mes amis, que leur délicate bienveillance m'ouvrait d'avance leurs rangs, et si je suis fier aujourd'hui d'appartenir à leur éminente compagnie, je suis plus heureux encore d'y être entré comme conduit par la main. J'aurais voulu pouvoir remercier plus tôt aussi les membres du conseil académique qui ont confirmé par leurs suffrages cette adoption de la Faculté, et témoigner ma gratitude au ministre de l'instruction publique qui a ratifié ce double vote avec empressement. Mais ces sentiments que je me plais à répandre devant vous, messieurs, ne doivent pas nous distraire de notre deuil et ne font que ramener ma pensée vers l'homme excellent, vers le maître accompli, que vous regrettez avec nous et auquel il est juste de consacrer tout entier ce premier entretien.

C'est ici, en effet, qu'il convient de louer et de juger M. Berger, dans cette enceinte qui fut le vrai théâtre de sa gloire, qui a si souvent entendu vos applaudissements, dans cette chaire où votre imagination fidèle vous le re-

(1) Voyez une des leçons de M. Martha sur *la Poésie rustique* dans notre IIIe année, page 129.

présente encore, où il a passé les meilleures heures de sa vie, où, dans l'excès de son zèle, il a failli mourir. Au dehors, son nom avait peu retenti et n'a pu rencontrer que de rapides et d'incomplets hommages. M. Berger n'a jamais voulu être que professeur, il a mis toute son ambition à bien remplir pendant quarante ans, à tous les degrés, ses devoirs professionnels ; c'est donc à l'Université seule de lui rendre les derniers honneurs et, puisqu'il a voulu n'appartenir qu'à elle, de recueillir sa mémoire avec la simplicité du culte domestique.

Comment ne point parler avec simplicité d'une vie qui fut si simple et d'un homme dont le goût sincère redoutait surtout l'emphase et toute disproportion entre le langage et les choses, qui poussait si loin l'horreur des cérémonies oratoires, qu'il ne se faisait point scrupule de traiter avec familiarité les plus grands héros de l'antiquité, et dont on risquerait enfin d'offenser le caractère si on essayait de le louer autrement que par des vérités modestement exprimées? Son éloge funèbre a été fait déjà, dans la première surprise de la douleur et des regrets, par des voix plus éloquentes et plus autorisées que la mienne (1) ; il ne reste plus qu'à retracer sa biographie morale, en rassemblant les traits principaux qui peuvent fixer en nous l'image du professeur et du savant.

Il n'y a point de curieux événements à relever dans cette carrière unie, qui ne fut remarquable que par la silencieuse continuité du travail et par la souplesse d'un talent toujours préparé d'avance à bien remplir les diverses et difficiles fonctions qu'on lui confiait tour à tour. M. Berger a mis en pratique plus qu'un autre ce précepte, moins suivi que vanté, d'un philosophe ancien : « Cache ta vie. » Il n'a point couru après la renommée ; c'est elle qui l'a cherché, et peu à peu s'est attachée à lui. Né à Nantes, en 1810, sa précoce maturité le fit entrer à l'École normale en 1827, et l'en fit sortir agrégé des classes supérieures en 1829, avant vingt ans, à l'âge où souvent nos meilleurs élèves sont encore sur les bancs des lycées. Après avoir enseigné en province pendant dix ans, à Angers, à Caen, à Cahors, il présenta, en 1840, à la Faculté des lettres de Paris, pour le doctorat, deux thèses recommandables par la plus solide érudition, l'une sur *Proclus et l'exposition de sa doctrine* ; l'autre intitulée : *De rhetorica secundum Platonem*. Lorsque, la même année, M. Cousin, alors ministre de l'instruction publique, institua le concours d'agrégation pour les Facultés et que, pour donner plus d'éclat et de solennité à sa nouvelle institution, il invita à y prendre part l'élite de l'élite, M. Berger dut naturellement accourir à cet appel. Il se signala dans cette lutte courtoise, qui est demeurée célèbre par le talent et la science des concurrents, et, s'il ne l'emporta point sur deux hommes qui sont parvenus depuis, en des genres divers, à une haute renommée, il put dire du moins, à peu près comme ce héros antique se retirant, ni vainqueur ni vaincu, d'un combat où il n'y avait eu que des braves :

> Si quæritis hujus
> Fortunam pugnæ, non sum superatus ab *illis*.

Aussi, l'année suivante, quand M. Saint-Marc Girardin, revenu souffrant de son voyage en Orient, dut rester quelque temps éloigné de sa chaire, il choisit, pour le suppléer, M. Berger, qui se montra digne de cet honneur entre tous périlleux. Après ce court passage par le haut enseignement, il fut nommé professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, où il se fixa pendant quinze ans, où il se fit une réputation scolaire que de plus éclatants succès obtenus depuis ne doivent pas nous faire dédaigner.

M. Berger estimait qu'une classe de rhétorique, à Paris, n'est au-dessous d'aucun talent. Il savait quelle est en France, dans notre système de fine éducation littéraire, l'importance de cet enseignement délicat et fécond qui, en ouvrant les jeunes esprits à l'intelligence des plus beaux modèles, inspire aux uns la généreuse tentation de les imiter, inspire à d'autres de l'estime pour ce qu'ils ne peuvent atteindre et fixe ainsi leur goût à jamais. Cela est si vrai que, chez nous, la plupart des hommes cultivés, que leurs occupations diverses enlèvent aux études littéraires, n'ont, durant toute leur vie, d'autres lumières en littérature, d'autre critique que celles qu'ils tiennent de quelque maître éminent ; et, d'autre part, on peut remarquer qu'à des hommes d'un grand talent il n'a manqué que d'avoir fait dans leur jeunesse une bonne rhétorique. C'est dans cette classe, en effet, qu'on apprend et qu'on s'accoutume à distinguer ce qui est bon de ce qui est mauvais, à mépriser le clinquant, à se dégoûter de ce qui est trop rebattu, à écrire avec choix, avec bon sens, avec une simplicité déjà virile, tandis que de grands écrivains quelquefois, pour n'avoir pas été détrompés de bonne heure sur la valeur des faux ornements, se laissent tenter par des banalités brillantes et mêlent souvent aux belles inspirations de leur âge mûr des enfantillages surannés qui leur font encore illusion. Il en est du mauvais goût comme de certaines maladies ; si l'on ne les a pas eues, si l'on n'en a pas été guéri dans l'enfance, on les aura plus tard. Aussi le professeur chargé dans les lycées de Paris d'accoutumer une jeunesse d'élite à la justesse des idées, des sentiments et du style, contribue plus que personne à entretenir dans le pays le goût de l'art véritable ; il est un des personnages les plus utiles de l'État et, hâtons-nous de le dire, à l'honneur des jeunes gens, un de ceux dont les soins sont le moins vite oubliés par tous ceux qui ont été dignes de les recevoir. Qui d'entre nous, quel que soit son âge, s'il a passé par les mains d'un bon professeur de rhétorique, ne se rappelle ses leçons avec une pieuse fidélité et ne reconnaît l'influence qu'elles ont exercée sur toute sa vie?

(1) Discours de M. Vacherot et de M. Patin.

Pour moi, c'est avec bonheur que je rencontre ici l'occasion d'honorer la mémoire de mon maître M. Rinn, un noble et rare esprit, qui a fait de moi le peu que je suis, auquel j'ai toujours regretté de ne pouvoir rendre un hommage public, et dont je ne vous demande pas, messieurs, la permission d'introduire ici le nom, parce que la reconnaissance est un sentiment qui n'a pas besoin d'excuse.

M. Berger fut un de ces professeurs dont le souvenir est demeuré vivant dans la mémoire de ses plus anciens élèves. Ils aiment encore à se rappeler la force régulière de son enseignement, la plénitude de sa parole, la sûreté de ses explications toujours si bien préparées. Ils se plaisent à redire avec quelle inépuisable complaisance il corrigeait et annotait leurs devoirs écrits, accomplissant chaque jour une tâche entre toutes ingrate, où le maître se consume les yeux, où il émousse volontairement la finesse de son esprit critique pour trouver bon ce qui est médiocre, médiocre ce qui est mauvais, où il s'oblige à dépister des fautes qui se cachent dans une phrase obscure ou trop touffue, à relire pour comprendre ce qui souvent ne vaut pas la peine d'être compris. A voir ces soins si attentifs, les élèves s'imaginaient même et répétaient que M. Berger consacrait au dehors tout son temps à ces fastidieuses corrections, qu'il ne réservait aucun moment à ses travaux personnels, comme si un professeur de rhétorique n'avait point à travailler sans cesse pour se renouveler, comme si l'on pouvait s'épancher toujours sans jamais se remplir. Le zèle de M. Berger a été si loin qu'il dut être célébré par ces naturelles hyperboles ; car la jeunesse des lycées a cela de commun avec l'aimable enfance du monde naissant qu'elle se plait à mêler la fable à la vérité et à l'histoire la légende.

Ici, messieurs, il nous faut dire quelque chose de l'enseignement de M. Berger au lycée Charlemagne et de sa méthode originale qui, je crois, a été peu employée avant lui et qui consistait à laisser les jeunes imaginations à leur essor sans trop les réprimer. M. Berger se disait sans doute avec Cicéron : *volo sese efferat in adolescente fœcunditas.* Autrefois les professeurs, en général, dans les classes où il s'agit de former le goût, se proposaient surtout de contenir l'esprit des élèves. Leur grande et première préoccupation était de les empêcher de faillir. On leur apprenait à ne rien risquer. A l'aide de mille règles et recommandations sans cesse renouvelées, on établissait contre la contagion du mauvais goût, une sorte de cordon sanitaire qui ne laissait rien passer de suspect. Dans la correction des devoirs, des discours, des vers latins, où souvent une jeune abondance se répand en luxuriante végétation, on commençait par émonder ce qui était trop feuillu, puis on coupait les rameaux irréguliers, puis les branches, heureux quand on n'allait pas jusqu'au tronc. Ce n'était pas assez de la serpe, on se servait même de la hache, jusqu'à ce que d'une composition où l'élève avait mis tout son esprit, il ne subsistât plus que la matière qu'on lui avait donnée. A force d'ôter ceci, cela, il ne restait plus guère que le papier. C'était un peu la méthode du *philosophe scythe* dans Lafontaine, qui, pour avoir voulu se montrer trop bon jardinier, avait fait dans son verger un universel abatis :

> Il ôte de chez lui les branches les plus belles,
> Il tronque son verger contre toute raison,
> Sans observer temps ni saison,
> Lunes ni vieilles, ni nouvelles.

Ce système de sévère correction, quand il n'était pas trop implacable, ne laissait pas d'avoir du bon. Il empêchait la séve des plus vigoureux de se prodiguer en vaine parure ; il la tournait tout entière en fruit; mais les faibles étaient découragés, les indisciplinés se fatiguaient de passer toujours pour des délinquants de la littérature ; souvent, de peur de pécher, ils contenaient leur pensée jusqu'à l'étouffer, ou s'ils avaient quelque penchant à la paresse, comme il arrive, ils se persuadaient volontiers que le meilleur moyen de ne pas faillir était de ne tenter rien et que, toute réflexion faite, e plus paresseux était encore le plus innocent.

Au contraire, M. Berger, grand ami de la liberté, non-seulement pour lui, mais ce qui est plus rare, pour les autres, pensait qu'il vaut mieux livrer les élèves à tous les hasards de leur jeune invention. Il les laissait libres, ou du moins leur permettait de croire qu'ils étaient libres, ce qui pour eux revenait au même. Sans doute, il surveillait et contenait leurs écarts littéraires, mais sans trop faire sentir la règle. Il les dirigeait, mais si doucement qu'ils pensaient se diriger eux-mêmes. Il avait résolu un problème aussi difficile dans une classe que dans la politique, en conciliant deux choses qui paraissaient incompatibles à Tacite : *res olim dissociabiles, principatum et libertatem.* Les élèves étaient heureux de faire, sans être soutenus, le premier pas dans le domaine hasardeux de la haute éloquence. Ils ne se croyaient pas soutenus parce qu'ils ne sentaient pas la tension et la gêne des lisières. On aurait pu les comparer à ces tout jeunes enfants qu'on livre à eux-mêmes entre des barrières mobiles et roulantes, qui poussent de petits cris d'orgueil et de joie, fiers qu'ils sont de marcher tout seuls sans tomber, ne sachant pas qu'ils avancent ainsi sans trop d'encombre, parce que les barrières complaisantes se promènent avec eux. J'ignore quelle était au juste la pensée de M. Berger. Peut-être se disait-il que dans un siècle qui n'est pas exempt de vanité, l'amour-propre pouvait être le plus utile et le plus infatigable des auxiliaires. Toujours est-il qu'il encourageait de mille manières ingénieuses la fécondité de ses élèves. Admirait-il vraiment ou feignait-il seulement d'admirer leurs compositions? Je n'ose le décider. Il savait sans doute combien il est rare de trouver quelque idée originale, quelque expression heureuse ; il applaudissait à toutes ces bonnes fortunes, avec l'espoir qu'en se contentant de ce

qu'on lui présentait, il ferait trouver mieux encore. Bien loin d'humilier l'élève, il rectifiait insensiblement les idées de sa composition, il y coulait les siennes, il y insinuait bien des choses de sa façon, laissant toujours au jeune auteur les avantages de cette espèce de propriété indivise. L'apprenti orateur était quelquefois tout étonné d'avoir si bien dit, et pouvait se demander aussi naïvement q spourecerta innnage dee comédie :

Peste, où prend mon esprit toutes ces gentillesses ?

Je ne répondrais pas que d'encouragement en encouragement, d'éloge en éloge, certains élèves ne se soient mépris sur la valeur de leur talent; mais qu'importe. Il en est un si grand nombre qui depuis ont si bien justifié la bonne opinion qu'ils avaient alors de leur mérite ; on finissait par bien faire en voyant qu'on n'avait pas trop mal fait. L'espérance enflait les voiles, et si parfois elle enflait aussi les cœurs, c'était un mal auquel l'excellent maître trouvait tôt ou tard l'occasion de remédier. Aussi ces jeunes gens, par cela qu'on les traitait en hommes, se respectaient. Avec quelle ardeur on travaillait le discours latin, non pas sans doute pour égaler les anciens qu'on croyait avoir déjà surpassés, mais pour ne pas tomber au-dessous de soi-même. Tel élève est devenu poëte à force de se persuader qu'il l'était déjà. Ils allaient ainsi dans leur joyeux et dur labeur, pleins de confiance et même de témérité, avec l'innocente complicité de leur maître, jusqu'à ce que celui-ci, dont la malice égalait la bonté, leur fit voir un jour clairement que s'ils avaient quelques raisons de se croire les égaux de Cicéron et de Virgile, ils n'étaient peut-être pas encore à la hauteur du concours général. Le concours était le triomphe de cette vaillante et grave jeunesse; elle était invaincue parce qu'elle se croyait invincible. La classe était pour elle le temple de la Victoire. Aussi quand un inspecteur entrait, les élèves le recevaient avec la plus silencieuse dignité et, pleins de leurs souvenirs antiques, tâchaient de surprendre sur le visage du noble étranger quelques-uns des sentiments qu'avait éprouvés l'ambassadeur Cinéas entrant dans le sénat romain et croyant voir une assemblée de rois. Pardonnez-moi, ô vous anciens élèves de Charlemagne, qui peut-être assistez à ce discours, si je parle avec une irrévérente indiscrétion de votre jeune majesté d'autrefois, pour rendre un plus juste hommage à votre maître vénéré.

En 1844, M. Berger fut nommé maître des conférences de littérature latine à l'École normale, lourde charge quand elle s'ajoute à celle que porte déjà un professeur de rhétorique. Il y retrouvait les meilleurs de ses élèves sortis du lycée Charlemagne, lequel était devenu et devait de plus en plus devenir, grâce à M. Berger et à son excellent collègue, la pépinière de la grande école. Il s'agissait cette fois de faire un cours d'histoire littéraire, rapide et savant, de manière à parcourir en une année les monuments classiques de la littérature romaine. Mais comme en si peu de temps il n'est point possible de toucher à tout ce qui mérite d'être étudié, le talent du professeur consiste à stimuler la curiosité des élèves, à leur faire combler les lacunes, à diriger leurs recherches. Si le professeur n'est pas obligé de tout dire, il lui faut du moins tout connaître. Pour faire juger du prix que les élèves attachaient à cet enseignement et de l'autorité accordée à la parole du maître, il nous suffit de vous apprendre que ses solides leçons étaient non-seulement rédigées, mais précieusement recueillies, gardées par ses studieux auditeurs, et qu'aujourd'hui encore elles sont conservées dans les archives de la maison.

Mais le cours se transforme le plus souvent en conférence, où la leçon est faite à la fois par le professeur et par les élèves, où la discussion remplace le discours suivi. Ce sont alors de très-graves entretiens, mais quelquefois aussi des causeries assez intimes, bien que savantes, et qu'on ne peut peindre, comme tout ce qui touche aux choses scolaires, qu'avec une familière vérité. Quelle que soit la science d'un maître, la conférence est pour lui une épreuve assez redoutable ; elle l'était surtout en ces années d'agitation extérieure où la liberté, courant les rues, ne pouvait pas manquer de courir à travers l'école. Il fallait que le professeur fût prêt sur tout, qu'il eût une science toujours présente pour répondre à des objections graves, assez d'esprit pour repousser ou pour détourner une objection légère, assez de prudence pour éviter les piéges qui, bien qu'innocemment tendus, ne laissent pas de vous faire trébucher. J'espère n'apprendre rien à personne et ne blesser personne en disant que les élèves de l'École normale, surtout quand ils sont réunis, aiment à montrer de l'esprit: ils en ont bien le droit; ils sont une élite des lycées de Paris; leur érudition commence déjà à être embarrassante, ils ont de plus la vive dialectique de la jeunesse et le goût de la controverse. Ajoutez à cela un autre avantage dont ils ne sont pas fiers, je l'affirme sans crainte, dont ils se passeraient volontiers, ils sont prisonniers. Rien ne rend ingénieux comme la captivité, et tout le monde a pu observer, par exemple, que les oiseaux captifs passent le temps à s'aiguiser aux barreaux de leur cage. Les élèves donc, les uns pour s'instruire, d'autres pour se distraire de leurs sérieux travaux, se plaisaient à solliciter de toutes parts l'érudition connue de leur professeur qui se prêtait à cette épreuve avec une impassible bonne grâce. Il se laissait volontiers assiéger, parce qu'il se sentait inexpugnable. Il était d'ailleurs entouré d'un si profond respect qu'il pouvait sans inconvénient souffrir toutes ces honnêtes libertés. Si par hasard dans ces causeries spirituelles et un peu aventureuses il se produisait quelque fantaisie téméraire qui ne méritait pas une sérieuse réponse, M. Berger n'avait qu'à laisser voir son étonnement. On le savait prompt à la riposte, on le craignait autant qu'on l'aimait et, pour que tout rentrât dans la gravité, il lui suffisait de tendre l'arc, sans lancer

la flèche. Il arrivait quelquefois que le professeur, après avoir patiemment écouté toutes ces objections, finissait par les envelopper toutes ensemble tranquillement, doctement dans une unique réponse. Ici, il me vient à l'esprit un charmant tableau d'un peintre grec, tableau mythologique qu'avait vu et qu'a décrit Philostrate, et que les anciens élèves de l'École me permettront de rappeler avec la familiarité que notre camaraderie autorise et que la Fable excuse. Cette foule d'objections destinées à éveiller la verve du maître, ces attaques souvent futiles, quoique piquantes, et qui finissaient par être emportées dans une seule réfutation péremptoire, fait penser au gentil peuple des Pygmées assiégeant Hercule endormi. Les uns apportent des herbes flexibles pour enchaîner le dieu de la force, d'autres appliquent contre lui de petites échelles pour l'escalader, d'autres mesurent en géomètres militaires la longueur de ses doigts, d'autres enfin lui décochent, en guise de traits, des pailles légères, et le siége continue, jusqu'à ce que le héros, ouvrant les yeux et souriant, d'un seul mouvement moelleux de sa main puissante ramasse toute l'armée dans sa peau de lion.

En 1852, M. Berger fut écarté de l'École normale et nous sommes bien obligé de dire pour quels motifs, bien qu'il nous répugne de toucher à des faits encore si près de nous. A ce moment, un nouveau plan d'études avait prévalu. Quelques esprits, qui n'étaient pas tous des ennemis de l'Université, mais qui étaient peut-être de dangereux amis, s'étaient persuadés de bonne foi, avec un excès de sollicitude, que les études de l'École étaient trop élevées, que, par conséquent, il serait opportun d'enlever à leurs fonctions les maîtres dont l'enseignement avait le défaut d'être trop scientifique. On pensait que les élèves de l'École, c'est-à-dire les futurs professeurs des lycées et des colléges, n'en devaient pas savoir plus qu'ils n'avaient à enseigner, que leurs exercices devaient être purement scolaires, que leur horizon serait bien assez étendu, s'il était borné aux quatre points cardinaux par le thème, la version, les vers latins et la grammaire. On avait cru voir que la science, avec ses vives curiosités, pouvait jusqu'à un certain point dépraver ou dissiper l'esprit, et on affirmait que le meilleur moyen de bien remplir ses fonctions est de ne rien voir au delà. Ce système n'était pas absolument nouveau; il remonte même à une haute antiquité. Hérodote rapporte qu'un peuple de son temps (ce n'étaient pas les Athéniens), un peuple habitant les régions hyperboréennes, avait eu l'idée de crever les yeux à ses esclaves chargés de battre le lait, principale nourriture du pays, pensant que la besogne serait bien mieux faite, si les malheureux serviteurs n'avaient plus les distractions de la lumière. Ne soyons pas trop sévères cependant pour ce plan si fort critiqué. On a eu raison peut-être de l'essayer une bonne fois, de le mettre à une suffisante épreuve pour montrer qu'il n'est pas le meilleur, et pour pouvoir désormais le présenter aux générations futures comme un excellent modèle à éviter. Cinq ans après, en 1857, le système étant enfin jugé, M. Berger fut rappelé à l'École en haute compagnie avec MM. Nisard et Sainte-Beuve, quand un ministre réparateur, M. Rouland, résolut de rendre les études à leur juste niveau, et ce n'est pas un des moindres honneurs rendus à M. Berger d'avoir été écarté de l'École quand on s'avisa de déprimer les études, et d'y avoir été rappelé quand il fallut les rétablir.

Dans cet intervalle où son talent, éloigné de l'École, était en quelque sorte en disponibilité et comme de loisir, la Faculté des lettres eut l'heureuse idée de se l'approprier; en 1854 M. Berger suppléa l'illustre doyen, M. Victor Leclerc, et quelques années après le remplaça comme titulaire. Ici, messieurs, je crains bien de n'avoir que peu de chose à vous apprendre, à vous qui fûtes ses assidus auditeurs, qui avez pu le juger à l'œuvre; mais comment ne point parler ici, avec quelque détail, de ce que vous aviez tant de plaisir à entendre? M. Berger n'est point arrivé du premier coup à cette popularité que vous lui avez faite; il a fallu du temps pour apprécier ce singulier mélange de science solide et d'originale fantaisie. Combien sa science était exacte et scrupuleuse, vous le saviez, bien mieux, vous le voyiez, par les documents latins et grecs qu'il tenait rangés dans un si bel ordre sous ses yeux et sous les vôtres, qu'il étalait devant vous avec la coquetterie permise d'une érudition qui ne veut pas être crue sur parole, où il puisait chaque fois qu'il avait quelque chose à démontrer et que sa main trouvait toujours si à point. C'étaient ordinairement des textes d'une saveur piquante; le moment venu, il faisait mieux que les prendre, il semblait les cueillir pour vous en offrir le régal. Ce n'est pas qu'il fût enchaîné à ses textes, qu'il en fût l'esclave. Libre était sa parole qui parcourait le sujet avec la plus parfaite aisance, et qui avait d'autant plus de confiance en elle-même qu'elle n'était pas loin de ses preuves. M. Berger n'en faisait pas toujours usage, mais il les sentait là. L'intelligence des auditeurs le dispensait souvent d'y recourir; comme ses richesses étaient sur table, qu'on se croyait sûr d'être payé au besoin, on lui faisait crédit, le voyant en fonds.

Cette science substantielle était assaisonnée d'un sel nouveau et d'un esprit bien difficile à définir, parce qu'il ne ressemblait à aucun autre. Le professeur d'éloquence latine, tout en traitant toujours de sujets antiques, ne s'interdisait ni les allusions contemporaines, ni surtout le philosophique plaisir de fronder les préjugés. Mais il ne faisait pas la guerre à la française, il ne s'amusait pas à lancer ici, là des flèches légères pour montrer son talent d'archer. Il ne s'éloignait pas de son sujet. La malice sortait naturellement de la leçon; la leçon n'était pas faite pour la malice. Il allait droit devant lui en ses doctes développements, gravement, à son aise, et terminait d'ordinaire par une réflexion qui paraissait plaisante parce qu'elle était aussi imprévue que vraie. Sa

plaisanterie était comme attachée aux choses, elle était d'avance longuement prouvée. Ce n'était qu'une démonstration aiguisée en épigramme. Elle nous fait penser à cette arme de jet particulièrement romaine, qui devait son effet, non-seulement à sa pointe, mais à son poids.

Le nombreux public qui se pressait à son cours, se plaisait surtout à voir avec quelle bonhomie peu solennelle un professeur de littérature ancienne se permettait de traiter la majestueuse antiquité. Jusqu'alors, dans ces sortes d'études, on témoignait aux anciens un respect traditionnel parce qu'ils sont les anciens, qu'ils sont loin de nous et que leur éloignement ajoute à leur prestige. Mais pour M. Berger n'existait pas l'adage : *major e longinquo reverentia*. Il écartait volontiers le pompeux attirail du héros pour aller jusqu'à l'homme. Il n'avait pas d'égard même pour la gloire quand elle lui paraissait mal acquise. C'était plaisir pour lui d'ôter à certains hommes célèbres, un à un, les rayons dont la complaisance, l'adulation ou la rhétorique avaient entouré leur front. On aurait pu dire de lui avec un grand poëte :

> Audacter reges inter rerumque potentes
> Versatur, neque fulgorem reveretur ab auro,
> Nec clarum vestis splendorem purpureai.

Ce n'était point chez lui esprit de dénigrement, ni recherche du paradoxe, ni goût de la parodie, comme on aurait pu croire, ni surtout disposition chagrine. M. Berger a toujours été bon et clément pour tout le monde; comment ne l'aurait-il pas été, même pour les anciens? Mais il ne voulait pas s'en laisser imposer et ne voulait pas non plus en imposer aux autres. Il se livrait à sa sincérité, il n'écoutait que son bon sens; il vous disait tout haut ce qu'il se disait tout bas quand, chez lui, il ne pensait que pour lui-même. Son esprit, pour avoir vu de très-près, dans de longues études sur la rhétorique, les mystères suspects des officines littéraires, se faisait un devoir de vous mettre en garde contre les prestiges de la poésie et les surprises de l'éloquence. Il était trop honnête pour ne pas vous dévoiler ces secrets qu'il connaissait si bien, et pour permettre que vous fussiez dupes alors que lui ne l'était plus. De là vient que M. Berger dissipait avec tant de bonne humeur et de finesse les mensonges même innocents des poëtes, et qu'il s'amusait à piquer de son ironie, pour les dégonfler, les rondes inanités des rhéteurs. Ce n'est pas qu'il fût ennemi du beau style, mais il exigeait qu'il fût strictement vrai au risque d'être nu. S'il souffrait que la vérité fût vêtue, il ne voulait pas qu'on l'habillât. Plus d'un auditeur nouveau-venu a peut-être pensé tout d'abord que le professeur était sceptique, parce qu'il n'avait point d'illusions, ou bien pessimiste, parce qu'il ne croyait pas à toutes les vertus, ou bien artiste à la façon d'Isocrate, qui savait rendre les choses grandes, petites; ou bien encore qu'il était un de ces esprits difficiles, injustes à force de vouloir être justes, qui, se piquant de tout réduire à la vraie mesure, passent la mesure en sens inverse, et pour retrancher aux louanges ce qu'elles ont de trop ample, les écourtent plus qu'il ne faut. Non, M. Berger était tout simplement véridique sans contrainte, sans convention, sans gêne. Il ne croyait pas qu'il y eût bienséance à se laisser tromper sous prétexte que les trompeurs ont deux mille ans de plus que nous; il ne pensait pas qu'il y eût des mensonges vénérables. Toute son audace consistait à soumettre contre l'usage établi, les grandeurs antiques à la justice narquoise de l'esprit gaulois, à les traiter avec une sorte de franchise bourgeoise. En un mot, il appliquait à l'antiquité l'esprit dont nous nous servons en France pour juger notre propre histoire. En cela, il était bien de son pays. Les Français sont peut-être le seul peuple qui n'ait point de superstition pour ses grands hommes; ils en admirent les qualités, mais ils en remarquent les défauts; ils les célèbrent et les chansonnent.

Au reste, on n'aurait pas de peine à trouver dans l'antiquité même, un modèle classique dont on pourrait rapprocher le talent de M. Berger; ce modèle, laissez-moi vous dire que c'est Lucien. Le philosophe satirique dans ses immortels dialogues où tout le monde antique est successivement passé en revue, fait comparaître devant le tribunal de sa raison un peu désabusée, tous les grands personnages célébrés par la fable et par l'histoire. Il les traîne devant Minos, mais Minos ici, c'est Lucien lui-même. Ni les rois ne sont défendus par la tiare ou le diadème, ni les philosophes austères par leur barbe vertueuse, leurs maximes superbes et leur manteau pompeusement troué. Mieux qu'un autre, il fait voir leur orgueil ou leur bassesse à travers les déchirures de leurs haillons d'apparat. Tous ces personnages embellis par l'histoire, embellis souvent par eux-mêmes, sont ramenés à la vérité de leur condition mortelle. Aussi bien que l'insolence du pouvoir et de la richesse, la jactance de la pauvreté est confondue. Il ne reste plus devant nous que des hommes qui, dans la nudité de leur caractère véritable, ont à répondre de leurs actions et de leurs pensées. Seulement, tandis que Lucien faisait ainsi le procès à toutes les fausses grandeurs, à toutes les fausses vertus, dans l'intérêt de son universel septicisme, M. Berger ne pensait qu'aux justes revendications de la morale. Il n'immolait ses victimes qu'à l'honnêteté et à la raison publique, juges souverains, qui ont bien le droit, par cela qu'elles sont toujours en progrès, de casser par leurs arrêts le jugement des vieux âges.

Cette science spirituelle de M. Berger était servie par une parole abondante, d'un courant limpide, ordinairement tranquille, que peu d'obstacles faisaient bouillonner. Son éloquence devait son intérêt à la fermeté soutenue des pensées plus qu'à la vivacité de la passion. Cependant, bien qu'elle fût calme, ainsi qu'il convient à l'enseignement, elle avait au plus haut point la qualité que le plus grand des orateurs, Démosthènes, regardait comme la première de toutes, je veux dire l'action oratoire; non pas, il est vrai, cette action qui précipite la

voix et le geste et qui est faite pour subjuguer les assemblées tumultueuses, mais celle qui consiste dans la juste variété de l'accent, dans la nuance des mouvements même les plus sobres, et qui est au discours ce que la physionomie est au visage. Un discours, pour produire tout son effet, ne doit pas être seulement prononcé, il faut encore qu'il soit, pour ainsi dire, joué. M. Berger, avec le plus grand naturel, sans efforts, sans apprêts, sans préméditation, savait donner un prix particulier à toutes ses idées, même aux plus simples, par la façon dont il les exprimait. Il avait, par exemple, plus qu'un autre le rare talent de faire sourire sans sourire lui-même. Ses traits d'esprit paraissaient d'autant plus agréables, que l'orateur semblait n'avoir pas conscience qu'ils lui eussent échappé. Souvent, quand une de ses pensées vous avait étonnés, il s'étonnait de votre étonnement, et sa surprise redoublait la vôtre. Avait-il à faire justice de quelque phrase emphatique, de quelque menterie solennelle, une inflexion de voix familière suffisait pour indiquer par ce contraste, ce qu'il faut penser de cette rhétorique. Quelquefois il se contentait d'une réticence, il vous laissait le mérite de terminer sa pensée, et vous jouissiez du plaisir de l'avoir devinée. Parfois encore un geste inachevé et suspendu laissait voir qu'il épargnait un illustre coupable, et ce geste de clémence était précisément ce qui vous donnait l'envie de ne pas l'épargner. On a dit d'un ancien que son éloquence honnête et tranchante était comme la hache qui se lève et retombe; celle de M. Berger était souvent comme la hache qui se lève et ne retombe pas, et qui, pour être restée en suspens contre toute attente, changeait la tragédie du supplice en spectacle divertissant. Tout cela n'avait rien qui sentît le théâtre. Tel M. Berger paraissait devant vous, tel il était dans les discussions improvisées du doctorat, dans les conversations, dans le monde, au coin du feu. Pour tout dire, cette élocution vivante avait encore ce suprême agrément de n'être pas soupçonnée d'artifice.

C'étaient là vos fêtes, messieurs, c'étaient aussi celles de M. Berger. Si les auditeurs étaient charmés, le professeur ne l'était pas moins. Il aimait son cours; faire une leçon était pour lui une joie à laquelle il ne renonçait pas volontiers. Aussi lorsqu'un mal subit et terrible vint le frapper, son unique pensée était, non pas de vivre, mais de reprendre son cours. Il vous redemandait autant que vous le redemandiez vous-mêmes. Il voulut longtemps encore se retrouver au milieu de vous, quand déjà la lumière de son esprit était voilée, que ses organes étaient enchaînés par la maladie. On vit alors dans cette enceinte un spectacle dont j'ose à peine parler, mais dont il faut dire quelque chose, parce qu'il fut touchant et vraiment mémorable, celui d'une grande assemblée jusqu'au bout fidèle, attentive autour d'une chaire devenue presque muette. Par une sorte de conspiration de la bienveillance, vous accouriez autour de votre professeur affaibli et mourant, comme pour lui persuader que rien n'était changé. Vous cherchiez à lui faire illusion sur lui-même. Vous ne l'entendiez plus que vous l'écoutiez encore.

La mort prématurée de M. Berger est d'autant plus regrettable, qu'il a emporté avec lui toute sa science précieuse, et qu'il est perdu pour nous tout entier. Il a peu écrit; il ne reste de lui que ses thèses pour le doctorat, ouvrages de sa jeunesse, une édition annotée de quelques tragédies de Sophocle et un commentaire des *Tusculanes* de Cicéron à l'usage des classes. A cela on peut ajouter quelques leçons saisies par la sténographie et publiées dans un recueil littéraire. On attendait de lui une grande histoire de la littérature romaine, que plus qu'un autre il semblait destiné et préparé à écrire. De quel prix eût été pareille histoire, personne ne le sait mieux que vous, messieurs. Mais quand M. Berger aurait-il pu la composer et l'écrire? Était-ce lorsqu'il portait le double fardeau du lycée et de l'École normale, et plus tard le fardeau double encore de l'École normale et de la Faculté des lettres? C'est à peine si dans ces quatre dernières années il a pu respirer; mais alors déjà les premières pointes de la maladie l'avertissaient que le temps n'était plus des longues entreprises et des vastes pensées. C'est un accident commun en France à bien des hommes remarquables, qu'un sort rigoureux oblige à se consumer dans des fonctions multiples. Leur zèle qui se prodigue ne trouve plus le temps d'achever ou même d'entreprendre l'œuvre dont ils voudraient se faire honneur et que l'on attend d'eux. Les matériaux sont prêts, l'échafaudage est dressé, mais l'ouvrage reste suspendu; et on quitte ce monde avec le regret de laisser derrière soi des richesses accumulées, un héritage laborieusement acquis qu'on n'a pu mettre en ordre, qui ne peut servir à personne, dont le profit et la gloire sont perdus. Puisse du moins la main amie qui s'est chargée de recueillir les notes de M. Berger, renouer quelques-unes de ses pensées éparses et, avec ces pierres d'attente industrieusement unies, lui élever un modeste monument littéraire, afin que sa mémoire ne soit pas uniquement confiée à l'instable fidélité des souvenirs.

Mais quel que soit le résultat de cette pieuse tentative, M. Berger n'en laissera pas moins longtemps encore la réputation d'un érudit distingué et d'un excellent humaniste. Je sais que ce dernier titre n'est plus aujourd'hui en grande faveur, bien que dans les siècles les plus lettrés de la France, il ait suffi à la gloire des hommes les plus éminents. Connaître toute l'antiquité dans ses monuments les plus beaux et les plus certains, les connaître dans leur texte précis au point de pouvoir les réciter, les expliquer avec vérité, avec goût, avec esprit, tout cela ne paraît plus aussi méritoire qu'autrefois, non point parce que ces qualités sont devenues plus communes, mais bien plutôt parce qu'elles sont plus rares; car il est à remarquer que les hommes ne sont pas naturellement portés à louer chez les autres les mérites qu'ils

n'ont pas à un certain degré eux-mêmes, *Nihil laudant nisi quod imitari confidunt.* Ce discrédit tient à plusieurs causes et surtout au progrès de certaines sciences nouvelles dont la jeune gloire menace de tout effacer. La philologie comparée, par ses merveilleuses découvertes, en ressaisissant à travers des siècles innombrables les âges les plus lointains, en lançant les esprits dans les séduisantes ténèbres de l'inconnu, a fait perdre un peu de son intérêt à l'histoire connue. L'archéologie, grâce à d'heureux hasards et à l'étonnante perspicacité des maîtres, nous offre chaque jour des surprises. C'est de ce côté que se tourne une curiosité légitime, à laquelle nous applaudissons de tout cœur, et qui serait entièrement louable, si quelquefois elle n'était pas mêlée de dédain pour la littérature proprement dite et pour ceux qui l'interprètent. Ce dédain n'existe pas chez les maîtres de ces sciences nouvelles ni chez leurs intelligents disciples, qui savent les uns et les autres que l'étude des grands monuments littéraires est encore une excellente manière de connaître l'antiquité. Mais au-dessous se forme une opinion publique moins éclairée, qui s'imagine volontiers que le règne est fini des études classiques. Les uns semblent penser qu'un texte n'a de valeur qu'autant qu'il est incertain et en litige ; d'autres sont las d'entendre toujours parler de chefs-d'œuvre, qui doivent être connus enfin, puisqu'on en parle depuis si longtemps. Il en est qui s'associeraient de bon cœur à une étude sur l'*Énéide*, par exemple ou sur les *Bucoliques*, s'ils avaient l'espoir qu'on leur montrât un fragment du casque d'Énée, ou un morceau authentique de la flûte de Tityre. Je ne parle pas de ces mondains qui sont les plus hostiles aux études classiques, qui, étrangers à toute espèce de science, suivent pourtant la vogue et contribuent à former l'opinion, et dans la simplicité de leur innocence scientifique, font peut-être des vœux pour qu'on découvre au plus tôt l'épée de Damoclès, le lit de Procuste, la lampe de Psyché ou la boîte de Pandore.

Nous ne faisons ces réflexions que pour défendre l'honneur littéraire de M. Berger contre des reproches trop légèrement exprimés. Il a été savant à la manière ancienne. Il n'avait pas eu la bonne fortune de voyager, de voir sur les lieux mêmes les monuments de l'art antique, de chercher des textes nouveaux dans les bibliothèques étrangères. Mais s'il ne s'instruisait que dans les livres, il les connaissait bien. Il savait y trouver les textes les plus sûrs, en faire le choix, les commenter d'une manière nouvelle, y voir ce que d'autres n'y voyaient pas. Très-versé dans la langue grecque, il était véritablement une autorité en latin. Il possédait la langue latine avec une parfaite sûreté ; il pouvait l'écrire avec une fine élégance, ce qui est rare en France et rare hors de France. Quant à la fermeté de sa critique littéraire ou morale, nous n'avons plus à la défendre devant vous. Cette science, pour n'avoir pas été déposée en des livres, n'a pas été inutilement dépensée pendant quarante ans. Elle a formé un grand nombre d'élèves qui sont devenus des maîtres, et qui à leur tour ont propagé autour d'eux et propagent encore les idées et les méthodes qu'ils tiennent de leur professeur. Que ce soit la consolation de ceux qui, n'ayant pas eu le temps d'écrire, se prodiguent pendant une longue carrière en leçons fugitives. Elles ne laissent pas de traces visibles, mais elles passent insensiblement d'esprit en esprit et l'on ne sait quand leur fécondité s'arrête. On croit parfois que la science parlée disparaît avec l'orateur, qu'elle est inutile parce qu'elle s'écoule. Mais longtemps après qu'une source est tarie, croît sur ses bords une herbe serrée qui nourrit le troupeau, lequel à son tour nourrit les hommes, et ainsi de proche en proche elle répand encore ses bienfaits alors qu'elle ne se répand plus elle-même.

Nous n'avons point dans ce trop rapide discours que l'érudit et le professeur. Il n'appartient qu'aux intimes amis de M. Berger de peindre le caractère de l'homme. Son portrait moral a été fait récemment par le plus fidèle et le plus cher compagnon de sa vie avec toute la sollicitude de l'amitié qui tient à ne rien oublier, et avec toute l'éloquence d'un noble cœur et d'un grand talent (1). Pour nous, nous avons pu voir dans nos relations personnelles combien l'homme était simple, accessible et doux, combien dans ses conversations et dans ses jugements son esprit, pourtant si bien armé de dialectique et d'ironie, était inoffensif. Il avait la mansuétude des forts. Sur un seul point, il n'aimait pas faire de concessions, sur ses croyances philosophiques ; non point qu'il attaquait volontiers celles d'autrui, mais il était préoccupé de défendre les siennes, ou plutôt se plaisait à les déclarer. Il ne sortait de son calme que par impatience généreuse, lorsque, dans les entretiens ou dans les livres, des attaques banales, convenues, peu raisonnées, heurtaient ou menaçaient la doctrine morale qu'il avait adoptée. Cette doctrine, dont je ne connais pas exactement le symbole, était au fond stoïque. C'était un stoïcisme clément, mais ferme, plus en actions qu'en paroles, et dont une cruelle fortune ne lui avait fait que trop comprendre le premier principe : *Abstine et sustine.* En effet, il avait été frappé coup sur coup dans ses plus chères, ses plus tendres affections. Époux et père, il n'avait vu autour de lui que la souffrance et le deuil. De ses trois enfants, il en avait perdu deux à l'âge de vingt ans, deux filles, la joie de sa maison. Nous l'avons vu il y a peu d'années conduire à sa dernière demeure, un fils de trente ans, le seul enfant qui lui restât. Lorsqu'il sortait de la Sorbonne après sa leçon, heureux de s'être oublié un moment en de vifs entretiens, heureux aussi du plaisir qu'il vous avait donné, il rentrait tristement dans son foyer désert, se répétant peut-être en chemin ces beaux vers où Lucrèce a résumé les plus délicates infortunes humaines :

(1) Notice sur M. Berger par M. Vacherot, *Revue de l'instruction publique.*

At non jam domus excipiet te læta...
Nec dulces occurrent oscula nati
Præripere et tacita mentem dulcedine tangent.

Quand lui-même enfin fut frappé après tous les siens, il résista tranquillement avec une fermeté silencieuse, répondant avec indifférence aux questions qu'on lui faisait sur sa santé. Il semblait vouloir garder pour lui toute sa peine, sans la partager avec les autres, et se retirant à la campagne, loin des témoignages d'intérêt qui le suivirent, il s'enveloppa de sa philosophie, comme s'il avait voulu n'avoir de ses derniers jours d'autre témoin que lui-même.

En essayant, messieurs, de raviver vos souvenirs et avec vos souvenirs vos regrets, en vous montrant tout ce que vous avez perdu, je sais que je rends plus difficile la tâche de celui qui doit succéder à M. Berger dans cette chaire. Mais il m'en coûte moins qu'à tout autre peut-être de m'associer sans arrière-pensée à tous vos sentiments. Puisqu'il faut un moment parler de moi, il y a longtemps que j'ai dû prendre mon parti de toutes les naturelles comparaisons qu'on ne manque pas de faire entre le devancier et le successeur. Par une trop honorable fortune, faut-il dire fatalité? j'ai pendant huit ans au Collége de France tenu la place d'un des plus illustres critiques des temps modernes, d'autres disent de tous les temps, M. Sainte-Beuve, sans avoir l'espoir d'effacer en vous le désir que vous aviez d'entendre le maître lui-même; ensuite, passant à la Faculté des lettres, il m'a été accordé encore le délicat honneur de remplacer, pendant quatre ans, un autre grand critique de l'antiquité, notre vénéré doyen, M. Patin, qui, après avoir élevé à la tragédie grecque le monument le plus complet et le plus durable, est devenu dans la poésie latine la plus haute autorité que nous ayons en France, en promenant sur tous les poëmes romains la finesse de son érudition nouvelle et la grâce exquise de sa parole. Je suis donc accoutumé depuis longtemps à porter allégrement le fardeau de la gloire d'autrui. Succédant aujourd'hui encore à un maître entre tous populaire, je n'ai qu'à continuer ma tâche d'abnégation personnelle. Mais si je ne puis vous rendre, messieurs, les qualités de mon savant et spirituel prédécesseur, je suis sûr du moins de n'avoir pas à lui envier l'amour des lettres antiques, qui m'a toujours soutenu et m'a fait trouver mon plaisir dans mon devoir, et pourquoi ne pas espérer d'ailleurs recueillir dans l'héritage de M. Berger une chose à laquelle il attachait un si grand prix, votre bienveillante attention qui, sans doute, ne me tiendra pas lieu de tout le reste, mais qui peut m'aider à m'en passer?

MARTHA.

CIRCUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

RÉUNIONS PUBLIQUES DU DIMANCHE

DISCOURS DE M. ATHANASE COQUEREL FILS (1)

L'étroitesse d'esprit de la société actuelle

Mesdames, Messieurs,

Il me semble que j'entreprends une chose bien inutile, et que le procès que je viens plaider devant vous est gagné d'avance; vous êtes les juges. Vos applaudissements ont prononcé, maître Crémieux a gagné la cause, selon son habitude.

Je voulais vous dire ce qu'il vous a dit. Évidemment ce n'est pas à vous qu'on peut reprocher de manquer de largeur d'esprit. La statistique dit — elle ne se trompe pas toujours — que vous êtes en très-grande majorité catholiques. Plusieurs d'entre vous peut-être n'acceptent aucune des religions qui existent dans le monde et se croient les adversaires de toute religion. A mon avis, ils se trompent, mais ils en ont le droit. Or vous êtes venus ici aujourd'hui, et vous êtes venus ici dimanche dernier entendre des orateurs très-différents, sans demander d'avance à aucun d'entre eux s'il avait un *Credo*, ni quel *Credo* il pouvait avoir. Il y a huit jours, quand M. de Pressensé s'est écrié avec chaleur : « Je suis et serai toujours avec tous les persécutés contre tous les persécuteurs », vos applaudissements deux fois répété lui ont donné acte de cette magnifique promesse. Aujourd'hui, présidés par un israëlite, qui est un des maîtres de l'éloquence et un des vétérans de la liberté, vous venez écouter un pasteur protestant à peu près excommunié par quelques-uns des siens pour crime d'hérésie, ce qui veut dire en bon français pour avoir obéi à une conscience que l'on croyait trop large et à une pensée que l'on croyait trop libre. Ces foudres de l'excommunication ne vous ont pas effrayés. Il est donc évident, messieurs, que je dois vous considérer non pas comme des adversaires que j'ai à combattre, non pas comme des partisans arriérés de l'étroitesse d'esprit, mais comme des alliés dans la lutte où je m'engage.

Vous savez d'ailleurs que la diversité des hommes et des points de vue n'exclut à aucun degré l'accord dans les tendances essentielles. Il est bien remarquable que les différents orateurs qui se sont succédé à cette tribune vous ont apporté jusqu'à présent, sans s'être préalablement entendus, une série d'enseignements qui se lient. Quand M. Jules Favre, avec une merveilleuse élégance de langage, vous a parlé des *Devoirs civiques* (2), il a commencé par rattacher son discours à celui que prononça, l'an dernier, sur le *Devoir* (3), un autre illustre champion de tous les progrès, M. Jules Simon. Il y a

(1) La séance était présidée par M. Crémieux.
(2) Voyez notre numéro du 19 février.
(3) Voyez notre VIe année, page 178.

huit jours, M. de Pressensé a tout d'abord annoncé que sa revendication de la libre conscience serait comme un prolongement de l'enseignement de M. Jules Favre sur le devoir civique ; il regrettait en finissant de n'avoir pas le temps d'insister sur les préjugés que la libre conscience rencontre trop souvent sur sa route. C'est précisément ma tâche de ce jour. Vous voyez comme tout cela s'enchaîne, et cependant nous n'avions pas songé un seul instant à nous concerter sur le choix et la succession des sujets. Qu'est-ce que cela prouve? C'est qu'il y a en nous, dans notre pays, dans nos grandes villes, certains besoins, certaines aspirations des esprits, auxquelles nous essayons de répondre ; c'est qu'en parlant de ce qui est et de ce qui doit devenir, nous marchons sur une même ligne, malgré nos diversités, et que, pour employer une belle image antique, nous nous passons les uns les autres, chacun les recevant de son précurseur pour les remettre, sa course achevée, aux mains de celui qui doit le suivre, ces deux flambeaux tout allumés et tout resplendissants de lumière : la pure morale et la pure liberté.

Les étrangers ont l'habitude de dire que les Français sont légers. Cela vient peut-être de ce qu'on s'aperçoit que nous changeons tous les six mois de modes et souvent aussi de situation politique. Mais je crois que ce reproche banal est exagéré, superficiel, et qu'il manque d'exactitude. Il y a tout autre chose que de la légèreté dans l'exquise habileté de nos ouvriers, dans le talent de nos artistes, qui tiennent le premier rang aux expositions universelles, dans la patience et la portée d'esprit de nos savants, dans la judicieuse érudition de nos historiens, dans l'héroïque solidité de nos soldats sous le feu ou au milieu des privations.

Mais si nous sommes moins légers qu'on ne le prétend, nous avons souvent de l'étroitesse dans nos jugements. L'esprit français a une grande qualité, et, comme il arrive souvent de nos qualités, nous réussissons à la changer en un grand défaut.

Notre mérite, c'est l'instinct de la clarté, de l'ordre, de l'équilibre exact, des justes proportions, de l'enchaînement, de l'analyse, de la symétrie; nous sommes logiques. Mais nous portons trop loin cette qualité excellente, nous aimons trop à ramener toutes choses à un plan conçu d'avance, à les réduire à l'unité, à tracer des cadres dans lesquels rentrent les choses un peu de bon gré, et de force s'il le faut.

J'avoue que, tout patriote que je sois, j'aime mieux un jardin anglais que ce qu'on appelait, il n'y a pas longtemps encore, un jardin français. J'aime mieux voir chaque arbre prendre la forme que la végétation lui donne, que de le voir taillé en charmilles comme dans le parc de Versailles. Quand je vois ces ifs découpés en cônes, je ne puis pas m'empêcher de plaindre ces pauvres arbres, et de me dire qu'à leur place je sécherais de désespoir. Étant homme, j'ai mieux à faire, c'est de prétendre être moi, et de protester contre ce besoin de tout centraliser, de faire ressembler le monde à une toile d'araignée avec l'araignée au milieu. L'araignée qui est au centre, c'est l'État. Voici comment en parlait un de nos bons et sérieux économistes que nous avons perdu il y a quelques années. Bastiat disait de l'État :

« Le malheureux ne sait ni qui entendre, ni de quel » côté se tourner. Les cent mille bouches de la presse » et de la tribune lui crient à la fois :

» Organisez le travail et les travailleurs ! Faites des » expériences sur le fumier et sur les œufs ! Irriguez les » plaines et boisez les montagnes ! Colonisez l'Algérie !

» Secourez la vieillesse, instruisez la jeunesse, allaitez » les petits enfants !

» Pondérez les profits de toutes les industries ! Prêtez » de l'argent *sans intérêt* à ceux qui en désirent ! Per- » fectionnez le cheval de selle !

» Encouragez l'art ; trouvez-nous des musiciens et des » danseuses !

» Prohibez le commerce, et du même coup créez une » marine marchande !

» Découvrez la vérité !... et jetez dans nos têtes un » grain de raison. L'Etat a pour mission d'éclairer, de » développer, d'agrandir, de fortifier, de spiritualiser et » de sanctifier l'âme des peuples ! »

Bastiat avait raison. A ce sujet, voulez-vous me permettre de vous dire une fable orientale, que vous ne trouverez peut-être ni dans Esope, ni dans Lafontaine. Dans un pays très-éloigné de celui-ci, en Asie, il y avait un homme doué du génie de l'intrigue, mais très-pauvre, dont le métier consistait à fabriquer des béquilles. Il les faisait excellentes, il avait des pratiques, mais seulement parmi les boiteux, et il n'y avait pas assez de boiteux pour que son commerce le fît vivre. Il se dit un jour que ce serait une invention merveilleuse de mettre les béquilles à la mode parmi les gens qui n'en ont pas besoin. Il avait des protecteurs, des amis en cour, et il réussit à faire croire que marcher sur ses propres jambes était chose vulgaire et peu élégante. La cour adopta les béquilles pour les réceptions officielles; l'usage s'établit ; on n'aurait consenti pour rien au monde à descendre dans la rue sur ses propres jambes, si bien que, la fortune arrivant, notre homme finit par plaire au sultan qui le fit grand-visir. Mais alors tout se gâta, il voulut faire un décret pour obliger à marcher avec des béquilles les rares récalcitrants. On se révolta, on le menaça de casser sur ses épaules sa propre marchandise ; disgrâcié, il s'enfuit à l'étranger. Arrivé là, il écrivit ses mémoires où il prouva deux vérités indispensables au genre humain : la première, qu'il ne s'était jamais trompé ; la seconde, que tout le mal qu'on remarque dans le monde n'a qu'une cause, l'entêtement prodigieux de la plupart des hommes à marcher sur leurs propres pieds.

Eh bien! cet amour de l'appui artificiel, nous l'avons aussi; il semble que chez nous on ne sache pas marcher sur ses propres jambes. De là notre grand amour pour les règlements. Quand deux Français sont ensemble pour

faire quoi que ce soit, la première chose qu'ils font, c'est un règlement. Je n'aime pas la réglementation, et toutes les fois que dans une réunion je vois quelqu'un sortir de sa poche un projet de règlement, je me dis que les règlements empêchent souvent les bonnes choses, plus rarement les mauvaises. J'avoue avoir ri de la stupéfaction de beaucoup de Français, lorsque, dans une occasion toute récente, on envoya demander à la chambre des communes son règlement et qu'on apprit qu'elle n'en avait jamais eu. Elle n'en avait jamais eu, ce qui ne l'empêche pas d'être la plus grande de toutes les assemblées politiques. Ceci me rappelle une autre fable, celle du sultan qui ne pouvait dormir qu'à la condition de porter la chemise d'un homme qui se déclarât heureux. On n'en trouva qu'un dans tout l'empire, il s'appelait Babouc, mais Babouc était si pauvre qu'il n'avait jamais porté de linge.

Les règlements ne valent pas mieux en religion qu'en politique. Pour ma part, j'avoue, au risque de n'être pas compris, que je n'aime pas qu'on me demande mon *Credo*, parce que mon *Credo* c'est de n'en pas avoir. Non que je n'aie des opinions et des croyances parfaitement arrêtées sur bien des points, mais parce qu'il me semble toujours que réduire à certains articles numérotés sa croyance, et dire : La vérité est là et non pas ailleurs, cela revient à dire à Dieu et à son esprit : Tu n'iras pas plus loin, tu viendras jusque-là et tu t'y arrêteras. C'est demander à la vérité, cette fille immortelle du ciel, de vouloir bien marcher avec des béquilles à mon usage.

Je ne voudrais pas parler politique, mais nous ne fabriquons pas seulement des béquilles pour notre usage personnel, nous travaillons pour l'exportation, et quelquefois, quand nous trouvons au loin quelque institution qui peut avoir été très-bonne, mais qui est trop vieille pour se tenir sur ses propres jambes, nous lui envoyons quelques milliers de béquilles Chassepot qui font merveille. Le terrain brûle. Passons à une idée que je vous demande de poursuivre pendant le reste de ce discours. Je suppose que quelqu'un de vous, mes chers auditeurs, connaît quelque réforme qu'il serait bon et utile d'accomplir. Et maintenant, cette idée, que je ne connais ni ne veux connaître, mais que je suppose juste et féconde, voyons ce qui va lui arriver quand elle cherchera à se produire dans le monde et à y faire son chemin. Suivons ensemble les aventures d'une idée juste et pratique à la recherche d'une position sociale, et demandons-nous quels sont les obstacles que cette idée devra franchir. Elle en rencontre autant que nous avons de préjugés.

Et d'abord, voici un préjugé qui exclut la moitié du genre humain.

On dira à votre idée : Êtes-vous bien sûre de n'être pas d'origine féminine ? Si vous sortez de la tête d'une femme, nous vous écarterons avec politesse, mais nous vous écarterons. — Ce n'est pas que nous estimions, comme ces Arabes grossiers, ces musulmans malhonnêtes, — que les femmes ne peuvent produire d'idées parce que leurs têtes sont en bois, mais nous avons l'air de croire un peu que les têtes charmantes de nos femmes sont en cire comme celles qu'on voit aux étalages des coiffeurs, avec des épingles dans les cheveux. Capables de penser, jamais ! Si une idée vient d'une femme, ce n'est pas sérieux. Au reste, je suppose qu'il n'y a ici aucune personne qui soit de cet avis ; s'il y en a une, elle a en entrant fourni elle-même la preuve qu'elle se trompait, car elle a donné son offrande pour l'enseignement professionnel des filles. Or, ce sont des femmes qui ont eu l'idée de l'Association pour l'enseignement professionnel des filles, ce sont elles qui l'ont réalisée, et la pensée-mère de l'œuvre, c'est que les femmes sont les institutrices de l'avenir, et que plus nos femmes seront éclairées, plus nos fils seront des hommes.

Le second principe sur lequel est fondée l'Association pour l'enseignement professionnel des filles, c'est que quand même nos femmes n'auraient pas cette influence immense sur l'éducation des générations futures, elles n'en auraient pas moins autant de droit à la vérité que les hommes, que la vérité n'a pas de sexe et qu'elle est faite pour tout le monde. Quand Fontenelle disait : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir », il avait tort également pour les femmes et pour les hommes, et si les hommes prétendent garder la vérité pour eux, ils sont coupables de la tyrannie la plus inepte. Personne n'a le droit de dire : Je confisque le soleil à mon profit, ceux qui ne sont pas faits comme moi n'en sauraient jouir. — J'espère donc pour le succès de votre idée que c'est un homme qui en est le parrain et qu'elle n'a pas de marraine.

Maintenant on lui fera une seconde question. On lui demandera de quelle race elle est. La pauvre idée répondra qu'elle n'est d'aucune race, qu'elle ne sait ce qu'on veut lui dire. Ce qu'on veut lui dire, le voici : Nous sommes de race latine, nous avons dans les veines le vieux sang des Romains, de ce peuple qui a perdu la liberté chez lui et qui a empêché tous les autres peuples de la terre de la garder.

En conséquence, quand une idée vient à nous et qu'elle est suspecte d'être germaine ou anglo-saxonne, nous l'éconduirons sans plus de cérémonie. Qu'on ne vienne pas nous parler des libertés anglaises, des rapides progrès américains, des fortes et libres études allemandes, des vieilles traditions de la Suisse libre et honnête, pas même de Guillaume Tell et du chapeau de Gessler, tout cela ne nous regarde pas ; Guillaume Tell n'a jamais existé ; en fait de chapeaux, nous en avons un au musée des Souverains, petit, à trois cornes, assez laid, devant lequel nous nous sommes tous prosternés, et que nous avons tant encensé, porté aux nues, que ce chapeau-là est bien précieux s'il vaut ce qu'il nous a coûté.

Nous sommes des Latins; les importations de l'étranger ne nous conviennent pas. Voilà le principe.

A quoi, je réponds que je ne connais rien d'insensé comme un homme qui arracherait les cerisiers et les pêchers de son jardin, parce que les cerisiers viennent de l'Asie Mineure, et les pêchers de la Perse. Je ne crois pas manquer de patriotisme parce que je trouve que les pêches et les cerises sont bonnes. De même, quand un progrès, quand une liberté peut s'acclimater chez nous, je regarderais comme un mauvais citoyen celui qui me dira : C'est une liberté anglaise, un principe américain. Eh, que m'importe, à moi? Je suis homme, et étant homme, j'ai droit comme à mon patrimoine légitime à une part dans tout ce qui se fait de bien, de vrai, d'utile, dans tout ce qu'il y a de progrès accomplis, où que ce soit sur la terre.

Le troisième interrogatoire que va subir notre idée est encore, s'il est possible, un peu plus déraisonnable que les deux autres. On lui dira: Êtes-vous laïque ou ecclésiastique? Question absurde sans doute, mais éminemment française. Je lis un livre de philosophie, d'économie politique, de science sociale, un livre libéral, et tout à coup, à mon grand désappointement, au moment où l'auteur va aborder le côté religieux, ou irreligieux de son sujet (il y a en a toujours un), il se déclare incompétent et passe à autre chose. Le chapitre est fini. Comment, incompétent? Qu'est-ce que ce mot peut signifier? Cela signifie que la vérité religieuse appartient seulement aux gens gagés, patentés pour y penser, et en parler. Je le nie, et je soutiens que tout homme a le droit de porter les yeux sur les questions religieuses, pour voir et ensuite dire ce qu'il a vu.

Je n'admets pas que les neuf dixièmes du genre humain soient incompétents sur des questions qui concernent tout le monde au plus haut degré. Bien des esprits croient qu'il y a un moyen très-simple de se débarrasser des formes religieuses qui leur déplaisent, c'est d'abolir tout ce qui est religieux. Je leur en reconnais encore une fois pleinement le droit. Chacun a le droit de se tromper pour son propre compte, et même chacun a le droit d'essayer de prouver aux autres qu'il ne se trompe pas, sauf aux autres à lui répondre. Quand on a supprimé ainsi tout ce qui est religieux, on se croit bien avancé, on n'échappe pas même à la superstition, et je pourrais citer des esprits très-brillants, très-éclatants, qui rejettent l'Évangile d'un bout à l'autre, et qui, en fait de religion, nient tout, excepté, par exemple, que si l'on se met à table treize ensemble, il y en a un qui mourra dans l'année, ou que le vendredi il ne faut pas monter en chemin de fer et en omnibus. Voilà tout ce qu'ils ont appris de l'Évangile. C'est la seule chose qui n'y est pas, et c'est la seule chose qu'ils y aient vue.

En revanche, et d'après le même principe, les ministres des cultes doivent s'abstenir d'avoir une opinion et de parler politique. Ça ne les regarde pas, ce ne sont pas des hommes quant à la politique.

Il n'y a qu'une chose à faire pour les questions cléricales, c'est de déclarer qu'elles ne sont pas plus cléricales que les autres, que tous les domaines de la pensée sont ouverts à tous, que tout le monde a le droit d'étudier toutes choses.

Mais, dira-t-on, vous voulez donc que nous étudiions la théologie? c'est bien ennuyeux. Et je vous réponds : Qu'en savez-vous? vous n'avez pas essayé. Je pourrais répondre encore en citant l'homme de notre temps le moins suspect de dévotion, qui a écrit l'histoire d'un des débats théologiques les plus arides et les plus inextricables qui furent jamais, Sainte-Beuve et son étude sur les les jansénistes de Port-Royal. Ces six volumes sont remplis de savoir, de talent et d'esprit ; ces querelles théologiques n'ont pas ennuyé Sainte-Beuve, et si quelques-uns d'entre vous n'ont pas encore lu son *Histoire de Port-Royal*, je leur conseille de la lire, je leur affirme que ces querelles théologiques ne les ennuieront pas.

D'ailleurs, ennuyeuses ou non, les questions religieuses entrent tellement dans toutes les autres, que bientôt il vous sera impossible d'en être ennuyé. On ne trouve pas ennuyeuse, une question qui se dresse, qui vous presse, à laquelle on ne peut échapper ; ah ! alors il faut bien qu'on s'y intéresse.

Je demande aux laïques de faire de la théologie. Mais, répondent quelques-uns, c'est trop difficile, trop obscur. Messieurs, il n'y a plus de sciences occultes. C'était bon autrefois ; on croyait alors qu'il y a des sciences ténébreuses pour lesquelles il faut une grâce d'état particulière. Heureusement, rien n'est moins vrai, et l'homme de bon sens, l'homme de bonne foi, l'homme de raison ferme et de cœur droit, en un mot, un esprit ouvert, non d'un côté, mais de tous, peut tout étudier, tout comprendre.

Mais, répond-on enfin : Vous renversez donc toutes les barrières ! Le peuple dans le sanctuaire, les prêtres dans la politique, y pensez-vous? Je réponds tranquillement qu'il est dangereux de défendre à qui que ce soit de s'occuper ouvertement de ce qui regarde tout le monde. Vous parlez de barrières, mais voyez l'inconséquence. Un prêtre ne doit pas s'occuper de politique..., à moins toutefois qu'il ne soit évêque et cardinal; en ce cas, c'est différent, et parce qu'un souverain étranger l'a autorisé à porter un chapeau rouge, et l'a fait prince d'un pays qui n'est pas la France, il devient un des gardiens de la Constitution française ; on n'y peut toucher sans le consulter. Tout cela me paraît peu logique, et j'en conclus que tous les Français ne sont pas encore, quoi qu'on en dise, égaux devant la loi.

Je reviens à votre idée. On a encore une question à lui faire, question bien effrayante. N'empiète-t-elle pas sur telle ou telle spécialité reconnue, établie? Voilà la quatrième recherche à laquelle la soumettront, avant de la laisser passer, tous les inspecteurs des douanes de l'esprit français. C'est qu'en effet, en France, nous aimons

tant les compartiments, les spécialités, les découpures de la carte, que nous en avons créé partout. On en a fait la base de notre système d'éducation. On élève les enfants pour les faire ingénieurs, médecins, militaires, avocats, que sais-je ? Mais quant à en faire des hommes, on n'y pense pas. L'essentiel, c'est d'être revêtu d'un caractère spécial, pourvu de certains droits, de certaines fonctions particulières. Ce point obtenu, il n'y a plus rien à désirer.

Rappelez-vous le malade imaginaire ; quand il a reçu le bonnet de docteur, il dit avec une émotion vraie et parfaitement comique à ses nouveaux collègues, en ce latin macaronique que je n'ai même pas besoin de traduire pour les dames :

Vobis, vobis debeo
Bien plus qu'à naturæ et à patri meo.
Natura et pater meus
Hominem me habent factum,
Mais vos me, ce qui est bien plus,
Avetis factum medicum.

Voilà ce qu'a pensé presque toujours tout fonctionnaire, le premier jour où il est entré en exercice. « La nature et mon père ont fait de moi un homme, maintenant je suis fonctionnaire. » Eh bien ! ne calomniez pas la nature et monsieur votre père, il n'est pas sûr qu'ils aient fait de vous un homme ; moi je connais des gens qui sont nés fonctionnaires, qui l'ont toujours été, et le seront toujours.

Au fond, je crois que les éducateurs français étudient les hommes comme on examine, dans les musées des phrénologues, ces têtes qui ont des bosses étiquetées et numérotées. On s'accoutume à croire que chacune de ces bosses est un petit tiroir qu'on peut ouvrir, et par conséquent fermer à volonté, chez soi ou chez les autres : — Mon ami, te voilà soldat ; tel et tel tiroir de ton cerveau peuvent rester ouverts, mais en voilà d'autres où un vrai militaire ne regarde jamais; cela t'est défendu, c'est la consigne. — Mon ami, vous voilà prêtre, dès ce moment il y a des choses que vous ne devez ni voir, ni savoir, ni entendre, avant d'être cardinal.

Il serait très-commode assurément, surtout pour ceux qui gouvernent, de pouvoir mettre les scellés avec leurs cachets sur tels ou tels tiroirs de toutes les têtes. Mais ce sont des tiroirs à ressort, qui sautent en l'air avec leurs casiers.

Tenez, franchement, voilà une demi-heure que je vous parle de l'étroitesse d'esprit ; je tâche de fermer le tiroir de la religion et de la politique, et de ne me servir que du tiroir qu'il est permis d'ouvrir ici, celui qui est étiqueté *morale* ; mais pardonnez-moi mon manque d'ordre, il paraît que mon cerveau est un meuble très-mal tenu ; car à chaque instant, du tiroir de la morale je tire de la politique et de la religion, et je crois que la même confusion se reproduirait si je tentais de faire l'inverse. J'ai fait une découverte très-inattendue que je vais vous communiquer : c'est que tous ces tiroirs-là ont le même fond.

Cette découverte, je n'en ai pas le mérite ; elle a une origine officielle, administrative, gouvernementale. Je suis un peu journaliste. Il y a déjà longtemps, sous un régime différent de celui où nous sommes, j'avais été appelé dans certain bureau pour être censuré ; j'avais parlé de l'esclavage, j'avais cru pouvoir dire que l'esclavage n'était ni humain ni chrétien, je crois aussi que j'avais parlé de la papauté et répété ce que les protestants, mes ancêtres, ont dit depuis trois cents ans sur ce sujet. Après avoir reçu la semonce paternelle, avec accompagnement très-poli des menaces indispensables, je tâchai de profiter de l'occasion pour savoir de quoi il m'était interdit de parler. On me dit que l'esclavage et la papauté étaient des questions sociales. — Eh bien ? monsieur, veuillez me dire ce que c'est qu'une question sociale ? — Mon censeur hésita. Heureusement, comme un *Deus ex machina*, un de ses supérieurs, plus haut placé dans l'échelle administrative, plus expérimenté, venait d'entrer ; il me dit : Monsieur, c'est bien simple, les questions sociales, c'est tout ce qui est... Il avait parfaitement raison, et je compris aussitôt qu'à l'avenir, il m'était permis de parler dans mon journal de tout ce qui n'est pas.

Et comment pourrait-il en être autrement ? Tout ce qui est se tient. Il en résulte que dès qu'on interdit la liberté de penser, la liberté de parler, sur une des choses qui sont, comme toutes les autres tiennent à celle-là, on interdit la liberté de penser et la parole sur toutes les autres.

Voilà donc notre idée ayant subi ces quatre interrogatoires ; je suppose qu'elle les a heureusement traversés, et qu'on ne peut lui reprocher ni d'être féminine, ni d'être anglo-saxonne, ni d'être laïque ou ecclésiastique. Arrivera-t-elle à bon port ? Peut-être, si elle ne se heurte pas contre cinq obstacles qu'il me reste à vous indiquer très-rapidement.

Le premier, c'est l'esprit militaire. Je souhaite à votre idée de ne point le rencontrer. Sur ce point, je vous avoue que je suis un peu suspect : je déteste si cordialement la guerre, et je trouve si inepte l'ancien préjugé qui fait du métier des armes le premier de tous, que vous ferez bien de ne pas m'en croire trop facilement là-dessus, et que j'aime mieux, au lieu de vous dire ce que j'en pense, vous citer une réponse d'un de mes amis, au temps de ma jeunesse.

C'était un ami d'enfance, très-intelligent qui, en sortant de l'Ecole polytechnique, était entré à l'Ecole d'état-major. Il avait des opinions politiques très-nettes, très-tranchées, moi aussi ; quand je le revis, j'avais un journal à la main, et je lui fis part d'une nouvelle qui me semblait de nature à le préoccuper très-vivement ; il m'écouta tout en regardant un peu son nouvel uniforme, et il me dit : « Je ne peux plus lire les journaux, je n'ai plus d'opinions politiques, je suis militaire. » J'ai trouvé,

en y réfléchissant, que celui-là encore avait raison, car enfin des baïonnettes qui réfléchiraient pourraient d'un moment à l'autre ne pas se tourner précisément du bon côté. Il paraît que de ces baïonnettes-là, de ces esprits qui ont la consigne de ne pas penser, il en faut dans la société. Je demande une seule chose, c'est qu'il n'y en ait pas par trop. Nous sommes, M. Crémieux vous le disait tout à l'heure, dans un pays de suffrage universel. Un homme est un électeur, par conséquent un homme vote, par conséquent, puisqu'il vote, il doit savoir pour qui il vote, et pourquoi il vote plutôt pour l'un que pour l'autre. Donc il doit penser. Mais si vous maintenez quatre ou cinq cent mille hommes à l'état de baïonnettes qui ne pensent pas, voilà quatre ou cinq cent mille hommes à qui vous enlevez leurs droits, et peut-être alors—l'influence de la consigne est si contagieuse !—l'exemple se répandra parmi les autres citoyens. Ce n'est pas le bon moyen d'élever le niveau de la pensée, que d'avoir un trop grand nombre de militaires. En visitant différents pays, j'ai fait cette remarque, que moins on y rencontre d'uniformes dans les rues, plus les habitants ont l'habitude de réfléchir. Le contraire n'est pas moins vrai.

Avouons, du reste, que nous autres civils, nous n'avons pas grand'chose à reprocher à l'armée. Est-ce que nous n'avons pas notre consigne, nous aussi? est-ce que, du plus au moins, nous ne portons pas tous un uniforme ? La différence, c'est que le soldat sait très-bien qui lui donne une consigne et qui lui fournit l'uniforme, tandis que vous, quand vous recevez le mot d'ordre, quand vous vous mettez à la mode du jour, vous ne savez pas même à qui vous obéissez; vous portez l'uniforme sans savoir pourquoi, ni de quelle part il vous vient. C'est ce qui amusait Montaigne il y a trois siècles; dans son vieux français pittoresque, il se plaignait de cette « particulière indiscrétion de notre peu-
» ple de se laisser si fort piper et aveugler à l'autorité de
» l'usage présent, qu'il soit capable de changer d'opinion
» et d'avis tous les mois, s'il plaît à la coutume. Sa façon
» de se vêtir présente lui fait incontinent condamner
» l'ancienne, d'une résolution si grande et d'un consen-
» tement si universel que vous diriez que c'est quelque
» espèce de folie qui lui tourneboule ainsi l'entende-
» ment. »

Vous avez dû entendre quelquefois une femme du monde, recevant la visite d'une de ses amies, lui dire d'un ton consterné, mais avec de grands ménagements, en prenant garde de ne pas lui faire trop de peine : « Ce que vous portez là ne se porte plus. » De même, dans les questions qui peuvent préoccuper les esprits; que de fois l'on dit : Mais d'où sortez-vous ? La mode est autre part, parlez-nous d'autre chose. Et vous aurez beau prouver que vous avez raison, qu'il y a urgence, on vous dira : Que voulez-vous ? ce n'est plus de cela qu'on s'occupe.

Et pourquoi la tyrannie de la mode est-elle si puissante ? Quelle arme a-t-elle donc, cette puissance occulte et mystérieuse ? Ah ! vous le savez, c'est l'arme du ridicule. Quand un Français n'a pas peur du ridicule, cet homme-là n'a peur de rien. Larochefoucauld, qui était un amer censeur de la nature humaine, et qui, à la cour de Louis XIV, avait fait ses petites observations, bien aigres souvent, Larochefoucauld disait : « Le ridicule déshonore plus que le déshonneur. » Le mot est terrible, et trop souvent en France il est vrai. Rappelez-vous, dans l'*École des vieillards* de Casimir Delavigne, le moment où un vieillard insulté par un jeune homme veut le forcer à se battre. Le jeune homme refuse ; il serait ridicule s'il acceptait un duel avec un vieillard. « Vous ridicule, non, vous seriez infâme ! » Et savez-vous ce que répondrait un de nos jeunes corrompus : « Je serais infâme ? Eh bien ! franchement, j'aime mieux cela. » Et pourquoi l'aimerait-il mieux ? Pourquoi, à son point de vue détestable, aurait-il raison de le préférer? Qu'est-ce que c'est que d'être infâme ? Un mot de morale, l'indignation des honnêtes gens ; il est blasé là-dessus ; mais ridicule ? Ah ! alors c'est fini, il faut s'expatrier, partir pour les grandes Indes, et ne pas revenir de longtemps.

Le ridicule, c'est la première puissance dans l'empire français. Si donc votre projet d'amélioration est ridicule, ne m'en parlez plus. Mais comment éviter le ridicule ? Il y a un moyen sûr : c'est de regarder comment font tous les autres, et de faire exactement comme eux, voilà le secret. Ceci s'appelle le règne de la routine ; et la routine a son arme encore plus formidable que celle de la mode, qui ne consiste pas à dire : Cela ne se fait plus, mais : Cela ne s'est jamais fait ! C'est le mot qu'on disait à la veille des chemins de fer. Les uns soutenaient que les roues des locomotives tourneraient sur place et n'avanceraient jamais ; les autres, qu'elles n'avanceraient que trop, au contraire, et incendieraient les bois et les moissons.

C'est ainsi qu'on a crucifié celui qui venait enseigner aux hommes qu'il ne s'agit pas de craindre Dieu, mais de l'aimer—cela ne s'était encore jamais dit;—celui qui disait qu'il ne faut pas maudire les hommes, mais les réunir—cela ne s'était jamais dit;—et il fut crucifié. Il est certain qu'aujourd'hui il serait encore crucifié pour la même raison.

Il y a un cinquième obstacle que votre pauvre projet rencontrera nécessairement devant lui. Cet obstacle, c'est toute une armée, la grande armée des trembleurs, le grand parti des alarmistes. Et celui-là je conviens qu'il est très-difficile d'en venir à bout. On ne sait trop que lui répondre! Je vous défie de dire de quoi les alarmistes ont peur. De tout et plus encore. Vous faites une chose de telle façon; ne la faites pas ainsi, disent-ils. Vous la faites autrement; les alarmistes n'en sont que plus effrayés. Vous ne faites rien; mais, s'écrient-ils, il est dangereux de ne rien faire, il faut absolument faire quelque chose ! Je ne suis pas bien sûr que si l'on pavait la place de la Concorde, il ne se trouverait pas des alarmistes pour dire aux paveurs : Ne frappez pas si fort,

vous feriez tomber l'Obélisque. Ils ont peur pour leur famille, pour eux-mêmes, ils ont peur pour Dieu, et ne s'aperçoivent pas que leur peur est un blasphème.

Molière a cru un jour dans une de ses petites pièces, ne peindre que la colère d'un pédant, mais il a mis dans sa bouche des paroles qui me reviennent toujours à l'esprit quand je me trouve en présence de quelque alarmiste, ce qui m'arrive souvent. Vous remarquerez à ce propos que l'alarmiste parle une langue remplie de points d'exclamation, de superlatifs, d'adjectifs qui riment, et d'adverbes qui riment également. Ainsi s'exprime cette classe de personnes.

LE DOCTEUR PANCRACE.

Un ignorant m'a voulu soutenir une proposition erronée, une proposition épouvantable, effroyable, exécrable.

SGANARELLE.

Puis-je demander ce que c'est ?

LE DOCTEUR.

Ah ! seigneur Sganarelle, tout est renversé aujourd'hui, et le monde est tombé dans une corruption générale. Une licence épouvantable règne partout. Et les magistrats, qui sont établis pour maintenir l'ordre dans cet État, devraient rougir de honte en souffrant un scandale aussi intolérable que celui dont je veux parler.

J'ai entendu ce discours-là sur tous les tons et dans toutes les bouches. Sganarelle, qui ne l'avait pas entendu aussi souvent, lorsqu'il apprend ce dont il est question, — il n'est question de rien, il est question de savoir s'il faut dire la forme ou la figure d'un chapeau, — Sganarelle s'écrie : « Je croyais que tout fût perdu ! » Quant à moi, je ne l'aurais pas cru, j'aurais dit au docteur Pancrace : Je te connais, je connais des Pancraces politiques, je connais des Pancraces agricoles, qui sont toujours convaincus que la terre ne produira rien cette année-là, des Pancraces de la finance, qui arrivent toujours de la Bourse avec des figures renversées, des Pancraces dévots et des Pancraces dévotes, car il y en a de tous les sexes et de tous les âges.

Le malheur c'est que, quand le docteur Pancrace a pris peur, il se fâche et devient méchant, et quand la peur saisit trop les gens, la bonté, la pitié, le bon sens, tout s'en va. Aussi, si votre pauvre idée se trouve entre les mains du docteur Pancrace un jour qu'il aura peur, prenez garde, il lui fera un mauvais parti.

Réussira-t-elle enfin et arrivera-t-elle, car il est temps de conclure ? Oui, à la longue ; j'ai la foi la plus absolue, la plus imperturbable dans le succès définitif de tout ce qui est bon, généreux, grand et vrai; sans cela, il ne vaudrait pas la peine de vivre, la peine de penser, la peine de parler, la peine de lutter, et je n'aurais pas dit un mot de l'étroitesse d'esprit de notre temps, si je croyais que tout ce qu'on fait et dit fût perdu. Je suis sûr au contraire que, comme on l'a dit, la raison finit toujours par avoir raison, et que la vérité l'emportera. Par conséquent je prédis avec toute assurance que si votre idée est bonne, pratique, sage, elle aura son jour; il n'est pas possible qu'elle ne l'ait pas; les nuages passent, le soleil reste.

Mais quand ? mais comment votre idée aura-t-elle son jour ? Ah ! nous avons bien besoin de cette foi dans la victoire finale pour ne pas nous décourager, à voir combien on perd de temps et de forces à regagner péniblement des batailles gagnées bien longtemps avant nous.

Ne nous laissons jamais abattre, ne prenons pas place dans les rangs des alarmistes, qui ne sont par eux-mêmes bons à rien, et qui entravent ceux qui veulent et peuvent agir.

Cherchons de sangfroid, avec calme, ce qu'il faut faire pour combattre en nous-même l'étroitesse d'esprit.

Et d'abord, il faut lire. Nous sommes un grand peuple qui ne lit pas. Vous ne le croyez pas, peut-être ? Ah ! je sais bien que vous lisez des revues et surtout des journaux, et surtout, dans les journaux, les *faits divers* ; il y a là beaucoup de crimes qui vous intéressent et qui vous font passer un moment agréable. Mais ce n'est pas là ce qu'il faudrait lire ; il faudrait, si vous lisez les journaux, y lire les articles solides, les articles de fond, et quand vous avez lu les articles de fond des journaux, lire les articles de fond des revues, et enfin lire quelques livres, des livres sérieux qui laissent une empreinte dans votre esprit au lieu de passer comme une feuille morte sur un courant d'eau qui ne laisse pas de trace. A cet égard, les autres peuples nous donnent l'exemple. M. de Pressensé vous parlait, il y a huit jours, de Channing, qu'il appelait le grand apôtre de l'abolition de l'esclavage ; de Channing, le grand unitaire américain, qui fut admirable, non-seulement par son éloquence, mais surtout par son caractère ; de Channing, dont M. Laboulaye a découvert les œuvres un jour, sur les quais, étalées sur un parapet, et qu'il a fait connaître à la France qui ne savait pas même son nom. On a publié déjà une vingtaine d'éditions au moins de ses œuvres complètes en Angleterre et aux États-Unis. En ce moment, on en annonce une nouvelle à bon marché, en un seul gros volume, au prix de 2 francs 50 centimes. Savez-vous combien on a souscrit ? Treize mille huit cent-quatre-vingt-seize exemplaires ! Ce n'est pas en France que treize mille huit cent-quatre-vingt-seize personnes souscriraient pour les œuvres d'un homme mort il y a vingt-huit ans, et qui s'est occupé surtout de questions politiques, religieuses, sociales, et d'éducation de soi-même.

Je voudrais que nous prissions aussi le goût et l'habitude de lire des livres étrangers. Nous aimons mieux des livres français, parce qu'ils nous ressemblent. C'est précisément pour cela qu'il faut en lire d'autres ; il faut ouvrir toutes grandes les fenêtres fermées, et non celles qui sont ouvertes déjà ; il y a beaucoup à apprendre pour nous dans les littératures étrangères. Si vous ne savez pas la langue, lisez les meilleures traductions. Charles-Quint disait : Autant de langues un homme sait, au-

tant de fois il est un homme. Il avait ses raisons pour cela, lui qui était né en Flandre, et était roi d'Espagne et des Indes et empereur d'Allemagne. Mais c'est une honte qu'en France, nous ne sachions guère, en fait de langues vivantes, que la nôtre. Il y a une science nouvelle qui est née sous nos yeux, et que professe à Oxford un Allemand, Max Muller : la science du langage ; prenant les langues anciennes de l'Inde et toutes les langues, et les comparant les unes aux autres, elle répand des torrents de lumière sur l'histoire des peuples, sur la science des religions, et sur l'histoire de l'art. Rien de plus utile que de comparer plusieurs langues, c'est-à-dire plusieurs différentes façons de penser.

Je dirai la même chose des voyages. Je vous engage à visiter les pays étrangers pour connaître le vôtre. Un Français qui n'a jamais été en pays étranger, ne sait pas s'il a raison d'admirer son pays. S'il ne vous est pas loisible de voyager, lisez au moins des études sérieusement faites sur les pays que vous ne pouvez voir de vos yeux ; ce n'est qu'ainsi qu'on élargit son esprit.

Un jour, comme mon ami Laboulaye, je bouquinais sur les quais et je trouvai des armoiries sur un livre ; au bas de ces armoiries se trouvait cette devise : *Sapere aude*. Le propriétaire de ces armoiries était un lord-chancelier d'Angleterre, un de ces grands magistrats qui, arrivés au plus haut rang dans leur profession, deviennent pairs d'Angleterre. Je m'étais bien douté que ce n'était pas un noble d'antichambre ou de caserne qui avait été choisir cette devise de penseur.

J'oserai vous dire à vous, Français, qu'en général vous n'osez pas savoir. Il y a des choses que vous voyez et que vous n'osez pas reconnaître, des sentiments qui s'agitent dans votre âme, et que vous refoulez par peur du ridicule, par routine, pour toutes ces raisons que je viens d'énumérer. Eh bien ! je vous somme de ne jamais mettre vos deux poings sur vos yeux pour empêcher la lumière d'y pénétrer, de vous servir de votre intelligence, et quand vous reconnaissez que quelque chose est vrai, de le dire hautement, et si les hommes vous excommunient pour cela, laissez-les faire, ils ne feront que servir la cause de la vérité simplement et généreusement confessée par vous.

Je suis de l'avis de Lamennais lorsqu'il a écrit que l'indifférence n'était autre chose que l'ignorance. Il disait : « La matière ne comprend rien, elle est indifférente à tout ; Dieu comprend tout, il n'est indifférent à rien. L'homme, placé au milieu, est indifférent à ce qu'il ne comprend pas ; et plus il y a de choses qu'il comprend, moins il est indifférent. » Lamennais avait raison, mais il aurait dû ajouter : On ne comprend pas seulement avec l'esprit, on comprend aussi par le cœur. Il y a des choses qui ne nous touchent que quand nous les sentons au lieu de les savoir, quand elles ont passé de notre tête dans notre cœur. J'arrive ainsi au plus grand de tous les obstacles, c'est l'indifférence, ou pour l'appeler de son vrai nom, l'égoïsme.

Pourquoi, quand je viens demander aux hommes de réaliser un progrès, m'opposent-ils mille et mille raisons ? Parce qu'ils sont égoïstes, parce que leur seule raison, en définitive, est celle-ci : Je ne vois pas ce que j'y gagnerais et je risquerais peut-être quelque chose. Vauvenargues disait : « Les grandes pensées viennent du cœur, » et si nous n'avons pas de grandes pensées, c'est peut-être que nous n'avons pas assez de cœur. Ce même Channing dont nous parlions tout à l'heure, a écrit cette belle parole : « La pensée s'étend et s'élève par une sorte d'élasticité naturelle, dès que l'égoïsme cesse de l'accabler sous son poids ». C'est ce que je vous dirai en terminant sous la forme d'un vieux proverbe remanié et retourné. Je ne dis pas : *chacun pour soi*, c'est la devise de l'égoïste, ni *Dieu pour tous*, ce qui mène à vouloir imposer aux autres son dieu. Je dirai, respectant à la fois la pleine liberté de chacun en matière de religion et le devoir suprême de la fraternité : *Dieu pour chacun*, c'est-à-dire, pour chacun, en religion, ce qu'il croit vrai, *Dieu pour chacun, et chacun pour tous.*

ATHANASE COQUEREL FILS.

L'aristocratie romaine et le Concile, tel est le titre d'une brochure que publie à la librairie Thorin M. Ludovic Drapeyron. L'auteur, professeur d'histoire au lycée Napoléon, a déjà publié de bons travaux historiques ; la publication que nous annonçons aujourd'hui n'est à proprement parler ni politique ni religieuse, mais purement historique. L'auteur y soutient cette thèse, que tous les faits accomplis dans l'Église sont le résultat du principe aristocratique qu'elle a recueilli de la Rome ancienne et qui la régit encore aujourd'hui.

— Nous publions sur la quatrième page de la couverture de ce numéro la liste des conférences qui se tiendront, les mardis et les jeudis, dans la salle Saint-André, pendant le mois de mars.

— Jeudi prochain aura lieu, à l'Académie française, la réception de M. de Champagny. C'est M. de Sacy qui répondra au récipiendaire.

Souscription Hegel

SIXIÈME LISTE.

	Report	254 fr.
MM.	Auguste Laugel	10 fr.
	Charles Dollfus	10
	Fernand Papillon	3
	Lecoq, clerc de notaire à Lille	2
	Garnier, à Mondon	2
	Total	281

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 15 12 MARS 1870

Paris, 11 mars 1870.

C'est dimanche prochain que se termine la série des grandes réunions publiques du cirque des Champs-Élysées. Cette séance de clôture aura pour président M. Saint-Marc Girardin et pour orateur M. Laboulaye, qui traitera de *Malesherbes ou la Révolution pacifique*.

On trouve des billets à l'Office, boulevard des Italiens, 15; aux deux cirques, et rue Christine, 1.

Le produit net est destiné à la Caisse d'écoles du cinquième arrondissement.

Rien n'est plus digne d'être encouragé que ces *Caisses d'écoles*. Plusieurs personnes, particulièrement des femmes, s'associent pour veiller à ce que tous les enfants de l'arrondissement aillent régulièrement à l'école. Elles vont trouver les parents de ceux qui n'y vont pas, s'informent du motif qui les empêche d'y aller, et si c'est la misère, si c'est, comme il arrive bien souvent, la crainte de paraître en haillons au milieu d'autres enfants un peu mieux vêtus, on leur donne des habits; si c'est quelque petit gain qu'ils font en exerçant un petit emploi, on donne une petite indemnité aux parents, etc. Les résultats d'une œuvre de bienfaisance aussi éclairée sont bien remarquables: depuis la création de la Caisse d'écoles du cinquième arrondissement, on est arrivé à la presque certitude qu'il n'y a plus *un seul* enfant habitant cet arrondissement qui ne suive l'école avec régularité. C'est à croire que si ces Caisses d'écoles se créaient partout, il n'y aurait plus de raisons pour souhaiter que l'instruction devienne *obligatoire*, puisqu'il n'y aurait plus de récalcitrants. Une pression charitable remplacerait la contrainte et la rendrait superflue.

— Dans l'énorme affluence de monde qui se pressait dimanche dernier au cirque des Champs-Élysées pour entendre M. Jules Simon sur la *peine de mort*, on a remarqué, qui? le bourreau. Il était venu là, à l'insu de tout le monde. Avouons que le sujet n'était pas sans intérêt pour lui.

— Mardi dernier, l'Académie française a tenu une séance extraordinaire pour examiner la proposition de M. Legouvé, qui demande que dorénavant, quand il s'agira de faire entrer un nouveau membre dans l'illustre compagnie, l'élection soit discutée en séance (non pas en séance publique, on sait que personne n'assiste aux séances de l'Académie française). Cette proposition avait été déjà l'objet d'un premier examen le jeudi précédent, dans la séance ordinaire. Soutenue par MM. Legouvé et Prévost-Paradol, elle avait été combattue par M. Nisard. Mardi dernier, M. Guizot a pris la parole le premier pour la combattre. M. Legouvé a répondu avec chaleur, déclarant franchement que le but de sa proposition était d'empêcher ces élections qui se font sous le manteau de la cheminée, en des conciliabules tenus en dehors de l'Académie. M. Nisard a répliqué; nous ne savons s'il a dit, comme le jeudi précédent, que la discussion avait le défaut de donner plus de flamme que de lumière; à quoi M. Prévost-Paradol avait répondu avec à-propos qu'on n'avait pas encore trouvé le moyen d'avoir de la lumière sans flamme; quoi qu'ait dit M. Nisard, il a été réfuté victorieusement par MM. Prévost-Paradol, Albert de Broglie, de Sacy et de Rémusat, et la proposition a été acceptée par 15 voix contre 9.

— C'est de *Mirabeau avant* 1789, que M. H. Maze parlait cette année à la Sorbonne. Sa conférence a été un chaleureux plaidoyer pour la jeunesse, d'ordinaire si sévèrement jugée, du grand orateur. Les fautes, M. Maze, sans les excuser, les explique par la race même d'où sortait Mirabeau, race fougueuse, violente, « endiablée »; il rappelle les injustices, les duretés inouïes d'un père philanthrope partout, excepté dans sa famille; il constate l'indifférence coupable de madame de Mirabeau; il trouve et fait valoir, en un mot, des circonstances atténuantes qui peut-être n'avaient pas encore été suffisamment mises en lumière (1).

N'y a-t-il eu d'ailleurs que des fautes dans la jeunesse de Mirabeau? Cet homme s'est-il donc constamment oublié dans les plaisirs pendant les *quarante années* qui précédèrent son entrée aux États généraux? Est-ce que ce génie est sorti tout à coup et tout entier du sein de la Constituante, comme la Minerve antique du cerveau de Jupiter? Mais nulle existence ne fut au contraire plus

(1) Voyez cependant des leçons de M. Laboulaye sur *Mirabeau*, dans notre cinquième année, page 796.

remplie, nul esprit plus actif, nul talent plus fécond. En France, à l'étranger, dans les prisons, pendant les exils que lui procurèrent ses luttes avec le ministère, en Suisse, en Hollande, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre, jusqu'en Amérique, par la parole et surtout par la plume (dix volumes sont là pour l'attester), Mirabeau a été l'apôtre convaincu de la liberté et le défenseur éloquent des droits des nations. Ses écrits étaient parfois payés; il fallait bien qu'il vécût. Du moins il n'écrivit jamais que pour défendre ses principes, ses idées.

A quoi se résument ces principes et ces idées? A l'alliance sincère de la monarchie et de la liberté. « Aussi » ennemi des démagogues fougueux que des vizirs op» presseurs », voilà Mirabeau; c'est lui qui s'est défini. Il est dévoué à la liberté, mais il répudie la violence, et celui qu'on est accoutumé à regarder comme un tribun populaire s'exprimait ainsi en 1788 : « Ce serait reculer » barbarement notre âge que de recourir aujourd'hui à » des révolutions violentes; l'instruction, grâce à l'im» primerie, suffit pour nous donner toutes celles que se » doit à elle-même l'espèce humaine; de cette façon, les » nations ne perdront rien de leur acquisition. » A l'instruction ajoutez le suffrage universel; quel politique sensé tiendrait aujourd'hui un autre langage?

En terminant, M. Maze a présenté un tableau animé des élections aux États généraux : il a retracé les luttes de Mirabeau dans l'assemblée de la noblesse provençale et les ovations populaires qu'elles lui valurent à Aix et à Marseille; quand il a demandé si une jeunesse ainsi remplie méritait le dédain ou l'oubli de l'histoire, le public lui a répondu par de chaleureux applaudissements. Cette conférence fait désirer le livre que M. Maze doit écrire sur Mirabeau.

— M. Eugène Garcin a commencé, au boulevard des Capucines, une série de conférences intéressantes qui se poursuivront chaque lundi soir, à partir du lundi 14 mars.

Ces conférences, toutes distinctes, s'enchaînent dans une même pensée et sous ce titre commun : *La conscience humaine dans l'histoire.* En remontant dans les siècles écoulés, l'orateur ne perdra jamais de vue le présent; car, suivant sa méthode originale et hardie, c'est aux philosophes, aux historiens, aux poëtes de nos jours, autant qu'aux vieux monuments, qu'il demande la révélation et l'interprétation du passé.

La première conférence avait pour titre *l'Inde et la Judée.* Elle a obtenu un vif succès. Dans sa seconde conférence, M. Eugène Garcin traitera le sujet suivant : *l'Hellénisme et le christianisme, leurs luttes et leurs accords.*

— On dit que M. Victor de Laprade a décliné l'offre qui lui a été faite de reprendre sa chaire à la Faculté des lettres de Lyon.

COLLÉGE DE FRANCE

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES COMPARÉES

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES

Formation du caractère chez les peuples. — Déformation du caractère moral. — La politique au XVIe siècle. — La souveraineté du but. — Guichardin et Lucrèce Borgia.

Nous nous occuperons aujourd'hui, messieurs, et dans les séances suivantes, d'ouvrages très-divers, qui ne se rattachent l'un à l'autre par aucun lien systématique et par aucune analogie de surface ou d'apparence. Publiés à l'étranger, non traduits en France, ils concourent à éclairer toute une époque, à en résoudre le problème; et si vous en faites jaillir les conséquences dernières, sérieuses, utiles, enfin les inévitables corollaires, vous trouverez comme résultats l'affirmation et la vérification de certaines lois de l'histoire, aussi précieuses que fécondes, — mais trop peu reconnues.

Les descendants honorables de l'ancienne race bourgeoise des *Guicciardini* (ou Guichardin de Florence) viennent de publier ou de faire publier par M. Canestrini (1), avec beaucoup d'exactitude et une fidélité quelquefois trop scrupuleuse, tous les vieux manuscrits, lettres, documents, notes et souvenirs que leur célèbre ancêtre a légués à la famille. Cette collection, parfaitement authentique, n'offre pas une lecture attrayante ou facile; les répétitions abondent; malgré la lumineuse précision des notes, les incidents, les événements, les personnages historiques, dont le temps a effacé les contours ou enveloppé d'ombres l'image oubliée, forcent le lecteur le plus intelligent à de nouvelles études. Mais que d'enseignements! C'est un trésor. Pour qui s'intéresse plus à l'homme qu'aux dates, plus au développement du génie humain qu'à la stérile succession des faits, plus à la psychologie des peuples qu'à la chronologie pure et aux noms propres inutiles, ces dix volumes sont sans prix. Qui veut comprendre le siècle de Léon X et remonter à la source vive, mais empoisonnée et contagieuse, de cette politique d'habileté et d'expédients, de cruelles combinaisons, de moyens employés par la fourberie féroce pour garder, reprendre ou envahir le pouvoir; — qui veut savoir comment les plus fortes races s'énervent moralement sous la pression des égoïsmes séculaires; — comment la personne humaine finit par s'oublier elle-même; comment s'éteint ou s'assoupit la conscience, et comment, de ces débris de conscience asservie, naît un ensemble et comme un détritus sur lequel s'assied et trône aisément une volonté sans scrupule, — doit lire et compulser les souvenirs de Guichardin.

Les papes, qu'il servait, lui étaient odieux. Mais pour-

(1) *Opere inedite de Francesco Guicciardini, illustrate da Giuseppe Canestrini e pubblicate per cura dei Conti Piero e Luigi Guicciardini,* 10 vol. Firenze, 1867.

quoi les servait-il? Alexandre de Médicis, dont il traçait le brillant panégyrique, lui paraissait monstrueux et misérable. Mais pourquoi lui frayait-il la voie vers la puissance dont celui-ci devait abuser? Lorsque, fatigué des soins du gouvernement, Guichardin s'enfermait dans son cabinet d'étude, c'était pour dire au papier son mépris et sa haine des hommes qui lui confiaient ce gouvernement même, qui lui livraient leurs affaires à gérer, leurs ambitions à desservir et leurs fautes à réparer. Il parle des papes avec horreur, comme Procope parlait de Justinien et de sa femme. Il ne leur pardonne pas sa propre obéissance. Il croit se réhabiliter en les blâmant. Il se venge de l'ennui de les servir : « Que je le hais, s'é» crie-t-il, ce gouvernement des prêtres qui pèse si » cruellement sur l'Italie ! Et quand donc pourra-t-elle » en être délivrée (1) ! » Ses notes secrètes, son journal personnel, ne sont qu'un long gémissement, une angoisse amère et ardente qui se soulage et fait éruption; — comme si le malheureux homme d'État, — qui cependant travaille incessamment à la grandeur temporelle des papes, leur soumet des provinces, pacifie et terrifie la Romagne, prépare pour Léon X et ses successeurs un vaste royaume dans l'Italie centrale et semble leur être d'autant plus dévoué qu'il les déteste davantage, — voulait adoucir sa blessure. Triste ressource. Anéantissement absolu du *caractère*, de l'unité de conscience et du *moi* chez le personnage le plus remarquable de son temps.

Il a contribué plus que personne à la mauvaise réputation des Borgia. Ceux-ci la méritaient assurément. Je ne jurerais pas toutefois qu'un examen rigoureux ne parvînt pas à réformer, à modifier ou à expliquer, en les atténuant un peu, quelques données devenues populaires. Lucrèce Borgia, par exemple, s'il fallait en croire M. Gilbert, Anglais, auteur d'une nouvelle *Vie de Lucrèce* (2), semblerait avoir été transformée et idéalisée dans le mal; elle serait un mythe. Comme environnée et enveloppée du nuage sanglant que les crimes de ses parents, de ses frères, de ses cousins, avaient soulevé autour d'elle, elle y aurait disparu. Non-seulement c'est l'avis de M. Gilbert, mais aussi de M. de Reumont, auteur des excellents *Beitræge* (3) sur l'histoire d'Italie, et d'une récente *Histoire de Rome* (4), plus étendue que celle de Pfaffencordt, moins détaillée que celle de Gregorovius; impartiale et exacte; originale de style; appuyée par de bons et authentiques documents. Il contredit absolument l'opinion de Guichardin sur Lucrèce, qu'il regarde comme innocente et calomniée.

Il remarque avec raison que les ennemis de Rome, de la papauté, des races espagnoles conquérantes et haïes, et plus spécialement les adversaires des Borgia, de ces Ibères terribles, doublés de ruse italienne et grecque, forment un bataillon compacte, qui marche comme un seul homme à l'assaut de ces races occupant le trône pontifical et le souillant de crimes. L'Allemand Burckhardt, ce chambellan scandalisé et mécontent, écrit son journal contre Rome. Luther écrit ses lettres dans le même sens. A des époques différentes, Albrecht Dürer et Érasme se plaignent de l'Italie. Les libres Vénitiens en font autant. Sarpi défend contre Rome l'indépendance nationale. Rome, elle, se défend par la terreur. La censure inquisitoriale, les bourreaux tout prêts, les tortures menaçantes, la prostration universelle, la servent merveilleusement. La rumeur publique devient alors effroyable et sourde. D'un crime on fait mille crimes. Par une loi d'optique morale, la calomnie ou la vérité grossissent dans les ténèbres. Tout se multiplie, se colore, s'étend, s'élève à des proportions gigantesques et crée une foule de fantômes dramatiques que la postérité est forcée d'accueillir. Où retrouver les limites, la mesure, le nombre, la marque certaine? Quel poison a été versé? Quel sang a coulé? Qu'il y ait eu des crimes, cela est incontestable. Mais où donc commence le travail de la colère et de la crédulité publiques? La conscience humaine a raison de se venger, de ne point pardonner, de frapper sans pitié, d'outrer ses rigueurs, d'exécuter ses justices; elle n'est que morale et louable quand elle exagère. Mais enfin, pour satisfaire l'histoire, il faut que la juste accusation se précise et qu'elle se limite.

Ici le grand crime et la honte retombent sur la servitude. Ceux qui l'ont instituée et affermie ont, en détruisant la conscience individuelle, non-seulement rendu tous les crimes possibles, mais autorisé et avivé la calomnie contre ceux mêmes qui les ont commis. De là cette difficulté cruelle et presque invincible, de s'orienter et de se reconnaître entre les témoignages contradictoires d'Arioste, qui fait l'apologie animée de Lucrèce, et de Guichardin, qui la stigmatise comme une infâme; — de Paul Jove, qui innocente les papes, et de Burckhardt, qui les accuse sans pitié; — du Napolitain Pontana, qui raconte et leur attribue les obscénités les plus sanglantes, et de Giraldi, qui porte aux nues la douceur d'âme, le bon gouvernement et la vertu presque divine de Lucrèce Borgia. Qui donc était-elle, après tout? Son portrait authentique témoigne non de ces passions véhémentes qui accentuent la physionomie et se gravent en caractères profonds, mais d'une certaine facilité molle et élégante, moins capable d'initiative qu'exposée aux entraînements. Ses lettres, la plupart inédites, que M. Guillaume Gilbert a recueillies et publiées, prouvent une éducation libérale, un exquis raffinement, une politesse achevée, et ne peuvent être alléguées en témoignage contre ses mœurs. On pourrait même tirer la conclusion contraire de sa correspondance avec le cardinal Bembo, toute littéraire, et qui, n'ayant aucun caractère scandaleux ou même léger, combat les assertions de quelques contemporains acharnés contre elle. Ceux qui ont sup-

(1) Ricordi, 212.
(2) *Lucrezia Borgia*, by W Gilbert. London
(3) Berlin, 1825. 4 vol.
(4) *Geschichte von Rom*. Berlin, 1869.

posé ou même décrit les orgies prétendues de la fille du pape et du cardinal, seraient fort embarrassés d'accorder ou de réconcilier avec leurs récits les phrases arrondies de Lucrèce elle-même, tout à fait dignes, par leur élégance cadencée, de l'auteur des *Azzolani*.

Cependant la lumière n'est pas faite. La réalité des actes, criminels ou innocents, n'est pas prouvée. Cette époque italienne, où Brantôme, Français italianisé, parlait avec respect des empoisonneurs *vertueux*, des poignards mis en jeu par les *honnêtes* dames de la cour des Valois, et des *gracieuses* personnes livrées à toutes sortes d'infamies; cette époque bizarre où le sacerdoce et la magistrature applaudissaient de concert et sans inconvenance les nudités de la *Calandra*, — cette époque éclatante et nuageuse est après tout fort équivoque. L'individu moral était mort. L'Arétin écrivait la *Vie de Jésus-Christ* pour cent sequins et la *Vie des courtisanes* pour deux cents. Comme on cherchait partout l'habileté, on adorait le sophisme dont l'alchimie fait du vice la vertu, et de la servitude la liberté. On tuait élégamment. On assassinait avec héroïsme; on était débauché de fait et chaste de pensée. On se prostituait avec une servile loyauté; on était platonique dans l'orgie. Lucrèce Borgia, sans doute a vécu vingt ans honorée, dans les meilleurs rapports avec son mari Alphonse d'Este; Arioste lui a consacré de douces stances; sa famille l'a respectée; toujours ses vassaux l'ont aimée. Elle écrivait d'agréables vers. Elle aimait les arts. Elle s'accordait avec ses contemporains, et leurs goûts étaient les siens. Mais partageait-elle leurs vices?

C'est la question.

Voici Guichardin qui vous atteste que cela est possible. Lui-même est l'expression de son temps; il vous dira que toute morale est incertaine; — qu'il est passionné pour la vertu; — mais qu'il est contemporain de Léon X; — qu'il préfère Luther à Léon X; — mais qu'il travaille pour les papes; — et qu'enfin les papes sont damnés, mais papes.

Il a dédoublé sa conscience; et ce créateur de la centralisation moderne, — qui le premier a inventé la *souveraineté du but*, — est le meilleur explicateur de son temps et de la destruction des caractères.

PHILARÈTE CHASLES.

(1) « Lucrezia was weit entfernt Solchen bœsen Leumund zu verdienen. Die ærgsten Anklagen und Erzæhlungen beruhen auf Berichten, » deren Uebertreibungen und schmutzige Bosheit die Grenze des Glaubbaren, ja des Mœglichen ueberschreiten, auf den Satiren einer Stadt, » deren Witz von jeher der schræfste und einschneidenste gewessen » ist. Eine menge Thatsachen strafen diesen Ruf Lügen. » (*Geschichte von Rom*. S. 204.)

CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

RÉUNIONS PUBLIQUES DU DIMANCHE

DISCOURS DE M. JULES SIMON
de l'Institut

La peine de mort

Mesdames, Messieurs,

On a bien de la peine à se débarrasser des aristocraties. Pour moi, je n'en aime aucune, mais il y en a une dont je souffre particulièrement, et dont mon cher ami M. Glais-Bizoin vient de souffrir tout à l'heure : c'est l'aristocratie des amples voix et des formidables organes.

Lui et moi nous avons quelque peine à nous faire entendre, quand on ne nous écoute pas d'une façon très-attentive. Nous faisons notre apprentissage depuis longtemps devant des assemblées assez bruyantes, et qui n'aiment pas à écouter outre mesure les orateurs qui leur parlent d'un certain côté.

Il n'en est pas moins vrai que quand on doit soutenir une cause très-grave, on est fort préoccupé des fâcheux symptômes. Je suis effrayé en ce moment-ci de l'ennui que je pourrai vous causer, de la difficulté inhérente au sujet que je vais traiter, et de la difficulté aussi, messieurs, que j'éprouverai à me faire entendre de toutes les parties de cette salle. Je prends sur moi de faire un appel à votre attention en me fondant sur la gravité du sujet. Tout le monde voit bien qu'il ne s'agit pas ici pour moi de faire un discours, et que je suis venu où me voilà pour faire un acte. Cette séance aura au dehors, suivant ce que nous ferons ici, vous et moi, messieurs, une certaine importance. Souffrez que je vous rappelle aussi par mes premières paroles qu'il ne faut pas, comme trop de personnes affectent de le dire, considérer l'abolition de la peine de mort comme une utopie.

Si c'était une utopie, cela ne m'arrêterait pas un seul instant. A force de vivre et de voir, j'ai fini par aimer la solitude et je ne crains pas d'avancer dans les champs de la pensée sans trouver la foule à côté de moi.

Mais enfin peut-on la traiter d'utopie, cette idée de la suppression de l'échafaud, aujourd'hui, quatre jours après que le parlement de l'Allemagne du Nord, prenant pour cette fois, entendez-moi bien, la place de la France, a décrété que l'échafaud ne subsisterait plus?

Je parle en quelque sorte au pied d'échafauds ébranlés et abolis, et comme il en reste dans mon pays, je viens vous demander de m'aider à les renverser ici comme on les a renversés dans tant de pays de l'Europe.

Messieurs, la civilisation a pour but de proclamer le règne du droit par l'assentiment universel. La société confie aux législateurs la fonction de déclarer le droit, elle confie aux juges la fonction de l'appliquer; la peine a pour but de contraindre au respect du droit ceux qui sont incapables ou de le comprendre ou de s'y soumettre

volontairement. Voilà la doctrine, en voici les conséquences. La première, c'est que le caractère suprême de la civilisation est la paix, — et quand je parle de la paix pour l'identifier avec la civilisation, je ne parle pas seulement de la paix entre les peuples, je parle de la paix dans l'intérieur du pays et jusque dans l'intérieur des âmes. Produire la paix, détruire la violence, élever la sublime statue du droit, appeler vers elle tous les regards et tous les amours, telle est l'œuvre de la civilisation; et la civilisation est faite le jour où la guerre, la violence — appelez-la comme vous voudrez — est vaincue, et où le droit règne, je le répète, par l'assentiment et l'amour universels.

La société, en vertu de cette définition, doit être infaillible, soit qu'elle édicte, soit qu'elle applique la peine; et la peine doit être nécessaire, proportionnelle, moralisatrice. Infaillibilité du législateur et du juge, nécessité, proportionnalité, moralité de la peine, identité de la paix et de la civilisation : tout mon discours tient dans ces trois mots.

Je commence par l'infaillibilité de la législation. Je dis qu'elle doit être infaillible, je ne dis pas qu'elle le soit. Le progrès de la civilisation, ou si vous voulez, le progrès de la législation consiste à exprimer plus complétement le droit, à rendre la procédure plus douce et plus sûre, à n'édicter de peines qu'en cas de nécessité, dans la juste mesure de la nécessité, en les graduant et les concevant de telle sorte qu'elles deviennent un instrument de la morale.

M. Glais-Bizoin faisait tout à l'heure de l'histoire, il avait raison; il parlait en philosophe et en législateur. Toutes les fois qu'on veut introduire dans les esprits une doctrine de progrès, il faut commencer par le passé, parce que la haine du mal conduit au bien.

L'histoire, messieurs, nous montre en effet à son origine l'homme tuant l'homme sans scrupules, et j'espère que l'avenir nous montrera au contraire l'homme respectant l'homme et l'aimant. C'est là ce que j'appelle le véritable progrès humain, progrès fondé à la fois sur le sentiment et sur l'idée.

A l'origine de toutes les sociétés, vous voyez en effet le mépris de la vie humaine : les hommes pendent aux arbres comme les glands pendent aux chênes, — et quand on nous montre des tableaux symboliques de l'histoire aux mauvais jours où la raison ne gouverne pas, on ne manque pas de nous étaler autant de potences que d'arbres, autant d'instruments de supplices, et plus encore, que de monuments de civilisation véritable.

Quand arrive le règne de la théocratie, au moment où l'on introduit Dieu et son prêtre dans les affaires humaines, il semble qu'on doive attendre une doctrine d'apaisement et de lumière. Cependant la violence est au berceau de tous les dogmes; elle les suit longtemps dans leur histoire. La loi du sacrilége, atroce dans le moyen âge, l'est aussi sous la Restauration. Il y a des différences dans la forme à cause de la nécessité des temps ; il n'y en a aucune dans la pensée. Plusieurs de nous vivaient et étaient arrivés à l'âge d'homme quand la dernière loi, — aujourd'hui abrogée, — a été faite. La peine de mort a été proposée par ceux qu'on appelait les *ultras*; et comme on discutait, comme on argumentait, comme on invoquait l'intérêt public, un homme se leva, — non pas certes le premier venu, — et il dit : « La peine de mort! C'est Dieu qui est l'offensé, envoyez le coupable devant son juge naturel ».

C'est en vertu de principes pareils qu'il y a eu des auto-da-fé, des condamnations pour sorcellerie, des tueries en grand appareil au nom de la religion et par l'autorité des tribunaux pour des crimes qui non-seulement n'existaient pas, mais ne pouvaient pas exister.

Vous croyez que pour trouver cette contradiction sanglante et funeste entre la mission de l'humanité et ses actes, je suis obligé de remonter bien loin? Hélas! dans les temps modernes, combien de noms se pressent dans ma mémoire, célèbres à divers titres, les uns par des victoires, les autres par des livres, ceux-ci par les progrès de l'humanité, ceux-là par de grandes injustices souffertes! Il me suffit de prononcer au milieu de vous les noms de Vanini, de de Thou, de Galilée; — Galilée! c'est à peine si ce dernier nom, un des plus grands de la science, excite plus d'intérêt et de passion par l'immortel génie qui l'a glorifié, que par le souvenir de ces assises solennelles où, le nom de Dieu invoqué, des hommes intelligents et éclairés, placés par leur rang et leur éducation à la tête des autres hommes, déclarèrent que la vérité n'était pas la vérité, et qu'un homme, pour avoir vu le premier les grands secrets de la nature, et pour avoir devancé son siècle et la raison de son siècle, ferait amende honorable à genoux, devant les représentants de l'Église. Et pourtant les noms que je cite, le dernier surtout, nous indiquent assez que nous sommes en pleine civilisation. Avez-vous peur de l'histoire un peu lointaine? Eh bien! je rentre dans le XIXe siècle, et je vous présente deux noms, pas davantage. J'en pourrais choisir bien d'autres, j'en prends deux seulement. Dans une ville d'Allemagne, occupée par les armées étrangères... — A cette époque, messieurs, nous ne savions pas encore en France ce que c'est que de voir son pays foulé par des armées étrangères; la France avait connu la guerre, mais c'était la guerre civile; il fallait remonter jusqu'au temps du Prince Noir pour se rappeler les Anglais foulant le sol national. — Donc, en 1806, une partie de l'Allemagne était envahie par une armée étrangère; et que vous importe, que m'importe à moi que cette armée fût une armée française? Ce que je vois dans une armée, c'est la cause qu'elle sert. Je puis bien me laisser aller à aimer la gloire militaire de la France, mais c'est seulement quand les armées françaises portent avec elles le droit et la justice. Un libraire de ce pays conquis, ou opprimé, car c'est tout un, reçoit à Nuremberg un ballot de brochures, parmi lesquelles il y en avait une intitulée : *Du profond abaissement de l'Al-*

lemagne. Il envoie ce ballot, suivant les habitudes de son commerce, à son correspondant d'Augsbourg. Cette brochure, dictée par le patriotisme allemand, était offensante pour le conquérant. Huit jours après, on entre chez Palm,—le libraire,—on le prend, on l'emprisonne, on le juge, on le condamne, à quoi? A la mort! La sentence est exécutée sans appel et pour ainsi dire séance tenante. Vous pouvez lire, sur une maison de Nuremberg, la plaque de marbre qui consacre à la postérité le souvenir de cet assassinat. Quelques années se passent. Arrivent toutes les révolutions étranges que la France a vues à cette époque. Un homme qui avait été le compagnon de l'empereur et le courtisan du roi, envoyé pour combattre son ancien général évadé de l'île d'Elbe, ne peut le voir sans se sentir entraîné par les souvenirs et les croyances de toute sa vie; il change de cocarde une troisième fois, comme le faisaient des millions de Français; car il semble que, pendant ces terribles années, personne n'ait su quel était le devoir, où était la patrie. Après la seconde et définitive défaite, on arrête le transfuge; on le traîne devant une cour des pairs, remplie de transfuges comme lui, qui le condamnent en frémissant. Et on le fusille. C'est le maréchal Ney, à qui, trente ans plus tard, comme pour éterniser la confusion de toutes les idées, on élevait une statue sur le lieu même de son supplice. — Je ne le juge pas. — Je n'ai pas tort assurément de dire que le souvenir de sa mort rend sa mémoire plus éclatante que le souvenir de tous ses succès. Et que signifie cela, je vous prie, sinon l'effet étrange que produit sur les consciences humaines la pensée d'une condamnation et d'une exécution à mort quand on ne voit pas clairement de quel côté est le droit? Il y a là comme un chancellement de la conscience humaine, et quand on regarde ces grandes catastrophes, on se demande si les bases sur lesquelles la raison repose, si les éternels principes de la vérité et de la justice sont aussi sérieux, aussi indiscutables, aussi éternels que nous avons besoin de croire qu'ils le sont pour prendre au sérieux la vie, pour en supporter les catastrophes, pour lui donner tout ce que nous lui donnons d'énergie et de sacrifices, ou si nous ne sommes pas dans le monde le jouet d'une fantasmagorie cruelle.

Eh bien! pour vous montrer que nous avançons peu et que la besogne que nous accomplissons aujourd'hui ensemble n'est pas une besogne inutile, savez-vous ce que je puis faire? Je vous citais au début de cette partie de ma démonstration cette phrase terrible : « Envoyons les coupables devant leur juge naturel ». Elle est de M. de Bonald, le père de celui qui vient de mourir; en voici le commentaire qui nous arrive de Berlin, et cette fois, il ne nous faut pas reculer de beaucoup d'années en arrière, messieurs; ce que je vais vous lire n'a que quatre jours de date.

Pensez un instant que vous êtes le parlement de l'Allemagne du Nord, qu'un homme de cœur vient de vous demander l'abolition de l'échafaud, et qu'on lui répond dans les termes que je vais vous lire :

« Je trouve chez les adversaires de la peine de mort une exagération et de la valeur qu'ils ajoutent à la vie des hommes, et de l'importance qu'ils donnent à la mort. Je conçois que la peine capitale paraisse plus dure à ceux qui ne croient pas à la continuation de la vie après la mort, mais pour nous la mort n'est que la transition d'une vie à l'autre, et nous pouvons dire comme consolation aux plus grands coupables : *Mors janua vitæ*; la mort est une porte qui s'ouvre sur une plus grande et plus large vie. » Ainsi, d'une part, la peine de mort est nécessaire, et, de l'autre, on ne saurait la refuser : c'est si peu de chose! Le même orateur ajoute un peu plus loin qu'à ses yeux une condamnation à huit jours de prison a la même gravité pour la conscience du juge qu'une condamnation à mort. Et qui est-ce qui parle ainsi, je vous prie? Est-ce un père de l'Église, comme l'était M. de Bonald, quoique laïque? Non, c'est le vainqueur de Sadowa, c'est M. de Bismark, le chancelier fédéral de l'Allemagne, c'est lui qui vient invoquer le dogme de l'immortalité de l'âme en faveur des principes de sang, et qui veut se servir de l'idée religieuse pour consolider l'échafaud.

Je ne laisserai pas passer ceci sans protestation, moi ennemi de l'échafaud, moi rationaliste, partisan de l'immortalité de l'âme, et qui, croyant comme lui que notre âme survit à la perte de notre corps, n'en ai que plus de respect pour la destinée que nous accomplissons ici, et une croyance plus ferme dans le principe de la justice identique avec le principe de l'amour universel. Je dis donc, messieurs, et c'est là mon premier argument contre la peine de mort, que ceux qui l'édictent ne savent pas clairement en vertu de quel droit ils prennent la vie de leurs semblables. J'en vois un qui invoque l'immortalité de l'âme pour tuer avec indifférence; j'en vois d'autres qui prennent la vie d'un homme pour un acte politique, imité ou devancé par les juges politiques qui le condamnent. J'en vois d'autres qui saisissent un père de famille au milieu des siens pour avoir fait un acte de commerce des plus innocents, ou un acte de patriotisme des plus louables, et qui, prenant sa vie de sang-froid, disent ensuite pour s'excuser : C'est la guerre? c'est un fait de guerre. Ah! messieurs, c'est un fait de guerre? Non! non! non! Ce mot-là ne sera jamais pour moi ni une excuse, ni une atténuation d'un assassinat, parce que je demande d'abord à la guerre de s'amnistier elle-même.

Mais enfin quand c'est la guerre, quand c'est la tuerie organisée, quand il y a les fanfares, quand il y a les plumets, quand il y a les grades, les décorations, la gloire, puisque c'est le nom qu'on lui donne, et tous ces mouvements par lesquels on essaye de s'étourdir et de se transformer en bêtes de proie, je comprends qu'on dise : C'est un fait de guerre. Je ne sais plus quel nom donner à ce meurtre résolu de sang-froid, au fond d'un cabinet,

avec préméditation. Calcul ou vengeance, je mets la victime bien haut, au-dessus du proscripteur. Prenez-y garde, à cette peine de mort, en voyant comment on s'en sert et ce qu'on en fait, même dans les lois. Je vous disais en commençant : Le législateur doit être infaillible. Jugez-en ! Quoi ? la hache vous fait peur dans la main des meurtriers, et vous la laissez avec indifférence, vous la remettez avec tranquillité et presque avec joie dans les mains du législateur, vous qui connaissez l'histoire, notre histoire contemporaine, l'histoire de nos guerres civiles et de nos assemblées ! Quoi ? le droit d'édicter la mort à celui qui peut faillir sur le droit, et qui si souvent le prouve !

Le législateur est faillible, vous dis-je, le législateur est incertain, il mésuse de la mort, renonçons-y : voilà mon premier argument.

Maintenant, vous ayant dit quelques mots du législateur, je vais vous parler du juge. Lui aussi, il doit être infaillible. Ah! M. de Bismark nous dit : C'est la même chose, huit jours de prison ou la mort ; même nécessité d'infaillibilité dans les deux cas. Nous verrons tout à l'heure, je ne prends pour le moment que la mort, et je dis que quand le législateur a donné au juge le droit de tuer, si le juge en use, il faut qu'il soit infaillible.

Je profite de l'excellent aperçu historique plein de faits et d'idées par lequel M. Glais-Bizoin a commencé cette séance pour abréger ce que je voulais vous dire sur les transformations de la justice.

A l'origine des sociétés, qui applique la loi? C'est le tyran, le seigneur si vous voulez : le tyran, le seigneur, à ce moment, c'est tout un.

Et puis, au bout de quelque temps, ce seigneur commet un homme, — c'est son homme — qui lui appartient, qui juge selon ses ordres, pour lui, rien que pour lui; un valet préposé à tuer ceux qui gênent le maître.

Plus tard, progrès étrange et pourtant réel, intervient la vénalité des offices. Ce n'est qu'à la longue, bien à la longue, qu'on arrive à la constitution de la justice, telle que nous la voyons aujourd'hui, c'est-à-dire à l'institution de juges inamovibles jugeant en public contradictoirement après instruction et avec appel. Cela ne nous semble rien, et nous passons encore souvent notre temps à contester cette organisation et à la trouver insuffisante. Mais comparez-la au passé, et vous allez voir que là au moins il y a un grand progrès, et que le respect, je ne dirai pas seulement de la vie humaine, mais de l'indépendance humaine a grandement marché depuis ces jugements sommaires par le seigneur ou son valet.

Autre progrès qui n'est pas moindre; c'est l'institution du jury. Beaucoup de personnes disent : Avec ce système, nous avons les plus grandes garanties possibles de l'infaillibilité des jugements. Peut-être ; — et cependant, messieurs, il y a encore bien des scrupules à avoir; en voici un que je vous signale après tout le monde, car on le répète tous les jours. Ce sont les formes de la procédure. Voilà un accusé ; on est intéressé à savoir la vérité sur ce qu'il a fait, c'est manifeste. Mais comment chercher la vérité? L'accusé a devant lui trois hommes qui l'interrogent successivement, un juge d'instruction, un membre du parquet, un président de cour d'assises. Chacun d'eux prend tous les moyens qu'il peut imaginer pour obtenir un aveu. Il n'y a pas parité d'intelligence entre l'accusé et ses interrogateurs. Je lisais hier dans une statistique que sur 100 condamnés à mort en France, 96 étaient complétement illettrés. C'est donc, en définitive, un homme sans idées, sans intelligence, troublé profondément par sa situation, qu'on met aux prises avec trois esprits très-aiguisés, très-retors, très-habiles, très-accoutumés à toutes les difficultés de la procédure, qui prennent tous les aspects, et qui quelquefois provoquent sa confiance de telle sorte qu'une parole meurtrière peut sortir de ses lèvres, presque sans qu'il s'en doute. La loi, qui est humaine, a beau déclarer qu'on ne le condamnera pas sur ses paroles ; ce sont de belles théories : trouvez un jury qui absolve un accusé qui a avoué son crime. Cette organisation savante est certainement périlleuse ; c'est une arme trop bien affilée, et je me rappelle encore l'émotion qui s'est emparée du public et des chambres quand on a cité dans les journaux et qu'on a apporté à la tribune cette parole d'un magistrat du parquet qui se plaignait de n'avoir pas un avancement assez rapide : « On ne me donne pas, disait-il, la place que je sollicite, et pourtant en quinze ans je n'ai eu que trois acquittements ! »

Voici une autre source d'erreurs, ce sont les témoins. Le témoin, même le plus honnête, n'est pas toujours sûr de ce qu'il avance. « Vous le reconnaissez ? — Oui, je le reconnais. — Est-ce bien lui ? — Il hésite. — Ah ! je crois que c'est lui. — Mais en êtes-vous bien sûr ? » — Cependant le juge est là qui pèse ses affirmations et ses hésitations, et qui, sur ce témoignage, peut-être arrangé, peut-être incohérent, peut-être insignifiant dans la pensée de celui qui le donne, va se faire une conviction qui pourra être meurtrière.

Et que dirons-nous des experts, qui ont quelquefois commis de telles méprises, et qui cependant arrivent avec sécurité devant les tribunaux, parce qu'ils ont transformé leur art en une espèce de science, et que toutes les fois qu'on s'imagine être en possession d'une science, on a une fermeté d'affirmation, une énergie, un orgueil véritablement indomptables? Telle science qui n'est autre chose qu'une série de nomenclatures arbitraires, inspire à celui qui en a chargé sa mémoire un si profond mépris pour les hésitations du reste des hommes, qu'il va au milieu d'eux, affirmant, sabrant, tranchant, dominant, comme s'il avait été déclaré infaillible par un concile œcuménique.

Voulez-vous absoudre les juges et les codes de procédure criminelle, et rejeter tout le mal sur l'infirmité de la nature humaine, j'y consens. Il me suffit que le mal existe. Or, il existe, et dans une proportion effrayante. De 1846 à 1856, en dix ans, en France et en Angleterre,

on a compté que dix hommes avaient été tués au nom de la loi qui étaient incontestablement innocents.

Je ne sais si ce chiffre fait sur vous la même impression que sur moi. Ce n'est que dix en dix ans, et chez deux peuples. Est-ce peu, est-ce beaucoup? Pour moi, qui n'ai pas souvent peur, j'ai peur devant ce chiffre-là, et je trouve que la constatation de dix assassinats juridiques, est d'autant plus terrible que la loi avait pris des précautions plus multipliées, et que les hommes qui ont eu le malheur de prononcer ces sentences étaient plus honnêtes. Plus la loi a pris de précautions, plus les juges sont honnêtes, plus les dix assassinats juridiques sont effrayants, est-ce vrai? Et pourquoi dix seulement? Parce que je ne parle que de la mort, — et parce qu'il n'est pas déjà si facile d'arriver à la révision d'un procès criminel. Non, en vérité, cela n'est pas facile! Mais avant de vous montrer la difficulté, trouverez-vous mauvais que je parcoure quelques-uns des procès dans lesquels un Anglais ou un Français ont été déclarés coupables, condamnés à mort, exécutés, ou, par grâce, envoyés à la déportation ou au bagne, et reconnus ensuite innocents? Je ne citerai que les noms; et je les citerai avec un respect douloureux; car il faut s'humilier devant ces victimes du pacte social, et devant ceux qui, portant le même nom, partagent leur ignominie. Nous avons vu les derniers représentants de la famille Lesurques : on avait tué l'aïeul, et l'on tuait chaque jour les descendants. Quand il fallait paraître dans une assemblée et dire son nom : Qui êtes-vous? — Lesurques; — Lesurques, le fils, le petit-fils, la fille de l'assassin? — On a beau dire que le crime est personnel; oui, certes, il est personnel, et pourtant, c'est un lourd héritage à porter que le nom d'un homme condamné, exécuté, peut-être justement condamné, car il faut bien croire d'abord que la condamnation était juste! Je me hâte de dire pour cette famille-là, qu'elle a donné l'exemple d'une persévérance qui, à la longue, est devenue héroïque, et qu'à l'heure qu'il est, c'est un glorieux héritage que celui des Lesurques. Il est beau surtout au milieu de vous, messieurs, si, comme je l'espère, il y a ici, outre moi, de nombreux partisans de l'abolition de la peine de mort. C'est sa protestation obstinée qui a triomphé de trois forces redoutables : de la routine, de l'orgueil des magistrats, et de cette fausse théorie qu'il vaut mieux nier une erreur et la cacher, que de la réparer : comme si le plus grand des maux n'était pas l'hypocrisie!

Après Lesurques, et plus rapproché de nous, voici Filippi, condamné comme coupable d'assassinat, par arrêt de la cour d'assises de la Corse du 17 mars 1843. Il n'a pas été tué, on a admis des circonstances atténuantes, il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le vrai coupable ayant été découvert et condamné, il y a eu pourvoi en révision, et il a été rendu à la liberté après deux ans passés au bagne de Toulon.

Vient ensuite l'affaire de Lasnier fils, que beaucoup de personnes peuvent se rappeler; Lasnier fils a été condamné comme coupable de meurtre suivi d'incendie, par la cour d'assises de la Sarthe, le 3 juillet 1848. Il a aussi obtenu des circonstances atténuantes, et a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Un auditeur. — Ce n'est pas la mort.

M. Jules Simon. — Vous dites, monsieur, que ce n'est pas la mort. Eh bien! voici ce que je vous réponds, et vous allez voir que ma réponse sera péremptoire; elle l'est tellement, que je suis étonné de l'interruption.

Je cite des hommes qui ont été reconnus coupables d'assassinat. Les circonstances atténuantes, qui existent depuis 1833, ont permis au jury d'abaisser la peine. Avant 1833, on aurait prononcé la mort, par nécessité. On l'aurait fait après 1833, si le jury s'était tû sur les circonstances atténuantes. Et sachez que, quand il les accorde, ce n'est pas toujours en raison des faits de la cause; c'est souvent, c'est presque toujours en haine de la peine de mort. Oui, j'en conviens, l'homme n'est pas tué; mais il doit la vie à une loi récente, au scrupule d'un juré, je pourrais dire : au hasard. Et vous ne voulez pas qu'il me serve d'argument! Il vous faut, à toute force, un cadavre! vous ne céderez pas à moins! L'erreur judiciaire est évidente, palpable, reconnue; le prétendu coupable était innocent; deux ou trois ans plus tôt, la loi des circonstances atténuantes n'existant pas, il aurait fallu le tuer. Sa vie a tenu à une date, à quelques lieues, car on l'aurait condamné dans le département voisin, à un nom tiré de l'urne plutôt qu'un autre, à un juré qui s'est fait excuser. Cependant cela ne vous dit rien; cela ne vous fait pas prendre en haine le droit de tuer. Il n'est pas mort, dites-vous! On lui avait fait la grâce de l'enchaîner, pour la vie, à un assassin!

Pour moi, qui trouve l'argument irréfutable, je vais vous citer encore des condamnés qui auraient pu être tués, et qui, heureusement ne l'ont pas été, et dont l'innocence a été reconnue. Celui-ci a été condamné, en 1855, par la cour centrale criminelle de Londres. C'était un nommé Mallet; il avait été condamné à la peine de mort pour vol avec effraction, et sa peine avait été commuée, sur la recommandation du jury, en quinze ans de transportation.

La veille du jour où il allait être transporté, le véritable coupable fut découvert, et on le mit en liberté, au moment où il allait s'embarquer sur le navire qui devait le conduire en Australie.

Voici un autre cas où il n'y a pas encore de condamnation à mort. C'est l'affaire Baffet et Louarn. Condamnés le 1er avril 1854, pour vol de nuit avec violence, avec admission de circonstances atténuantes, Louarn fut envoyé aux travaux forcés à perpétuité, et Baffet en eut pour vingt ans. Baffet est mort au bagne de Brest en 1855, et Louarn à Cayenne en 1856; ils n'ont été reconnus innocents par la condamnation du vrai coupable, que le 26 février 1860. Ils n'étaient pas morts sur l'échafaud ceux-là, j'en conviens, ils sont morts au bagne, et morts en croyant qu'ils laissaient à leurs familles, outre la mi-

sère qui suit une pareille condamnation, l'héritage d'un nom d'assassin.

Je ne vous dis rien de la fille Doineau, pour laquelle nous avons tous souscrit. Cette malheureuse fille, accusée d'avoir tué son père, s'était déclarée coupable dans sa prison. Quelque temps après, on prit par hasard celui qui avait fait le coup. Ayant été condamné pour un autre crime, il jeta cette insulte à la justice : « C'est vrai, j'ai tué celui-ci; maisiauparavant j'avais tué Doineau, dont vous avez condamné la fille ». Jamais étonnement plus profond; jamais renversement plus terrible de toutes les probabilités humaines. On amena la fille Doineau devant une autre cour d'assises, à Amiens, si je ne me trompe; elle fut acquittée, et je ne sais plus ce qu'elle est devenue, si elle est morte ou si elle est folle; mais toute la France a été dans une émotion dont vous pouvez vous souvenir.

J'arrêterai là ma nomenclature; mais, avant de passer à un autre ordre d'idées, puisqu'on me reproche de n'avoir que dix condamnés innocents, et des condamnés non exécutés (à l'exception de Lesurques), je vais expliquer pourquoi je n'en ai pas davantage.

D'abord il y a bien des conditions pour qu'on puisse introduire un pourvoi en révision. — Je n'ai pas la prétention de l'apprendre à ceux qui m'écoutent; mais il faut toujours rappeler le fait, même à ceux qui le savent.

Il faut, messieurs, trois conditions pour un pourvoi en révision. Une des trois, bien entendu, suffit. Par exemple, un homme a été condamné pour en avoir tué un autre. Surviennent des indices que le mort est vivant. Dans ce cas-là, la loi consent à reviser le procès et à examiner si cet assassin a pu être assassin quand la personne assassinée est parfaitement saine et sauve, et n'a pas même reçu de blessures.

Un autre cas, c'est quand on a condamné deux personnes pour un même assassinat, et que les deux condamnations ne peuvent pas se concilier.

Le troisième, c'est lorsqu'un des témoins à charge dont la déposition a entraîné la condamnation est condamné pour avoir fait un faux témoignage.

Dans ces trois cas seulement, le pourvoi en révision est admis. Mais, jusqu'au 29 juin 1867, ceux-là seuls qui vivaient pouvaient introduire un pourvoi en révision. Quant aux morts, ils ne le pouvaient pas. Et même pour les vivants, les pourvois ne pouvaient pas être directement portés devant la cour suprême. Le condamné vivant ou le procureur général s'adressaient au ministre de la justice, et le ministre de la justice chargeait le procureur général de la cour de cassation d'introduire le pourvoi.

Voilà quelle était la procédure. C'est Lesurques, dont je vous parlais tout à l'heure, Lesurques mort, Lesurques guillotiné, c'est lui qui a fait la loi du 29 juin 1867.

Je voudrais que mon cher et illustre ami Jules Favre, qui a si souvent et si éloquemment plaidé cette cause devant toutes les grandes juridictions et devant la grande juridiction nationale de la chambre des députés, je voudrais qu'il fût là, et je dirais devant lui que ce n'est pas lui, que ce n'est pas nous, que c'est Lesurques qui a fait la loi du 29 juin 1867, et cette loi, entendez-le bien, est la première qui donne au mort le droit de réclamer contre l'arrêt qu'il a subi. C'est à partir de ce jour-là que vous pouvez exiger qu'on n'aille plus chercher seulement dans les bagnes la preuve dont on veut vous écraser, et qu'on la trouve aussi dans cette portion du cimetière où l'on jette par faveur les corps mutilés sortis de la guillotine, quand ils ne sont pas réclamés par Clamart.

J'espère qu'en pesant cette loi, en se rappelant sa date, on ne sera plus tenté de m'objecter que je prends mes exemples dans les bagnes. A présent, en vertu de l'article 444, le droit de demander la révision appartient : 1° au ministre de la justice; 2° au condamné; 3° après la mort du condamné, à son conjoint, à ses enfants, à ses parents, à ses légataires universels ou à titre universel, à ceux qui en ont reçu de lui la mission expresse.

Grâce à cette nouvelle et récente loi, les statistiques criminelles nous fourniront peut-être des noms de suppliciés à joindre à celui de Lesurques. Dieu veuille que nous n'en ayons jamais! Et s'il m'arrivait de faire encore une démonstration de la nécessité d'abolir la peine de mort, ah! je souhaite de grand cœur qu'on puisse encore me reprocher de n'avoir pas de cadavre à apporter sur cette table et de me contenter d'une nomenclature de forçats.

Il a fallu bien longtemps pour obtenir d'écrire dans la loi ces mots : « après la mort du condamné »; entendez-les donc, comprenez les donc, je vous prie, « après la mort du condamné », c'est-à-dire après qu'on l'a tué. Quel mot dans un code, à côté de l'article qui permet de tuer! Puisque la loi se déclare elle-même faillible, je la défie de maintenir longtemps la peine irréparable.

Je vous disais en commençant : Le législateur n'est pas infaillible; ne mettez pas de peine irréparable dans la loi. Je vous dis à présent : Le juge n'est pas infaillible; ne mettez pas la peine de mort dans la loi. Et j'ajoute : La loi déclare que le juge est faillible; qu'elle aille jusqu'au bout et qu'elle déclare que le droit de déclarer l'irréparable ne lui appartient pas : ni Dieu, ni les hommes ne le lui donnent.

Ceci me fait penser à M. de Bismark, que je vous citais tout à l'heure. M. de Bismark supposait, chose étrange, que ce sont les juges qui ne veulent pas de la peine de mort; « les autres la voudraient bien, dit-il, mais non les juges, parce qu'ils sont obligés de l'appliquer et qu'ils en ont peur. Si vous avez peur de cette hache, leur dit-il, rejetez-la de vos mains débiles, d'autres la prendront qui auront du cœur à votre place. » Et il ajoute : « Songez donc que la responsabilité est la

même pour huit jours de prison et pour l'échafaud. »

Il y a là, mêlée à un paradoxe, une très-grande pensée, une pensée de respect pour les condamnations prononcées au nom de la justice. Je m'y associe, et je crois que toutes les fois que des hommes assemblés prononcent une condamnation au nom du droit, ils font un acte d'une telle gravité qu'ils doivent se regarder comme supportant la même responsabilité, quelle que soit la gravité de la sentence. Il n'y a qu'une seule différence, une seule, une grave, et dont je m'empare, c'est que la sentence est irréparable quand elle prononce la mort.

Mais cette fois-là quel est donc l'homme qui peut signer une pareille sentence et avoir le cœur tranquille? Est-ce que je fais la guerre à la justice quand je parle des erreurs judiciaires? est-ce que je ne regarde pas ceux qui expriment le droit au milieu des peuples comme exerçant le plus sacré des sacerdoces? est-ce que nous n'avons pas un besoin absolu que cette fonction soit remplie avec toute l'intégrité, avec toute la fermeté, avec toute la lucidité, avec toute l'impartialité dont l'homme est capable? Non, ce n'est pas la justice, ce n'est pas la loi, c'est la nature humaine que je traduisais devant vous, et c'est d'elle que je disais qu'elle est nécessairement faillible, et j'en concluais qu'elle est nécessairement incapable de prononcer une parole irréparable et de condamner à une peine irréparable. Et je dis que c'est là de la logique. Ce n'est ni de l'éloquence ni de la poésie, c'est la vérité vraie; c'est du bon sens. Niez-le, si vous le voulez, je vous défie d'être contents de votre négation, parce que plus vous y réfléchirez et plus vous penserez que comme avec toutes les précautions possibles l'erreur peut se glisser dans les jugements humains, — et je vous en apporte la preuve par des faits malheureusement incontestables, — il en résulte qu'il faut toujours, non pas une tombe sur laquelle la société enverra ses représentants s'agenouiller, mais un homme qu'on ira prendre dans la prison et dans le bagne, au milieu de son opprobre, qui aura lui-même la conscience de sa réhabilitation, un homme enfin qui, seul dans le monde entier, aura le droit de pardonner l'erreur sociale et de l'absoudre.

Mais, messieurs, j'aborde un autre point de ma démonstration.

VOIX DANS L'AUDITOIRE. Reposez-vous.

M. JULES SIMON. Ce n'est pas moi qui ai besoin de repos, mais c'est peut-être vous, messieurs. (Non! non!) Pour moi, je ne me reposerai ni dans une conférence, ni dans la vie; je ne peux pas me reposer. Je vous avoue que pour abolir la peine de mort, pour répandre l'instruction, pour gagner la cause de l'instruction gratuite et obligatoire, pour combattre les armées permanentes, je ne me reposerai pas avant que le souffle qui éteint tous les courages ne vienne glacer le mien. Tant qu'il me restera un peu de sang, je donnerai le seul exemple qu'un zèle modeste puisse donner, celui de combattre le bon combat sans sentir la lassitude et sans reculer d'une semelle.

Je disais, messieurs, au commencement de ce discours, que les caractères de la peine sont la nécessité, la proportionnalité et la moralité. Je parle d'abord de la moralité. Les assassins qui, par les circonstances atténuantes ou par la grâce, ont échappé à la mort, se sont-ils quelquefois amendés? La question même est barbare. Au témoignage de M. Mittermaier, tous ceux qui ont visité les prisons et les bagnes y ont trouvé des assassins qui auraient dû être condamnés à mort, qui ne l'avaient pas été et qui, au bout de dix, quinze ou vingt ans, étaient devenus, — le mot vous paraîtra dur à entendre, messieurs, peut-être étrange, il ne l'est pas, — qui étaient devenus honnêtes. Moi-même, si vous voulez me permettre de citer mon propre exemple, j'ai été pendant quelque temps chargé presque exclusivement, avec quelques collègues cependant, de ce qu'on appelait le service des grâces. J'étais président du comité qui décidait sur les grâces; on nous apportait non-seulement le récit du crime, mais le récit de la vie du condamné pendant la détention.

M. EMMANUEL ARAGO. Dites que c'est en 1848.

M. JULES SIMON, *en souriant*. C'est en 1848 nécessairement; est-ce que depuis j'aurais pu être chargé d'un service public?

Eh bien! j'ai vu de mes yeux des criminels qui étaient devenus des honnêtes gens. Permettez-moi de le croire et de le dire au milieu de vous; un homme peut être tellement dépravé qu'il soit difficile d'espérer une amélioration; mais cela est rare, et la quantité d'hommes qui un jour ont fait une mauvaise action et qui plus tard sont devenus honnêtes est très-considérable. Messieurs, celui qui désespère n'a pas fréquenté les prisons; il n'a pas l'habitude de confesser les hommes; je ne parle pas du tribunal de la pénitence, je parle de ces confessions qu'un coupable qui se repent vient faire à un homme de cœur en lui demandant les moyens d'expier une faute par une bonne action et une belle conduite. Le principe des grâces est fondé sur cela, et c'est un grand et noble principe. Quand nous recherchons dans notre ancienne vie, nous ne nous retrouvons pas toujours dans notre passé tels que nous sommes devenus, et il ne faut pas qu'aucun de nous baisse la tête, — pourvu qu'il se sente la conscience droite et le cœur pur, — s'il a le souvenir d'une ancienne faute dont il a payé le prix. Non! en vérité, la doctrine de l'expiation est la vraie doctrine.

L'honneur même peut se reconquérir, et la vertu le peut à coup sûr; et de même que dans sa marche l'humanité, partie de la barbarie, du despotisme, arrive peu à peu à cette ère de paix que nous rêvons, dans laquelle la justice sera l'idéal de tous les cœurs et la lumière illuminera tous les esprits, de même que quand l'humanité en sera là, elle n'aura pas besoin de déchirer l'histoire du passé, et qu'au contraire, plus elle verra dans les siè-

cles reculés de hontes et de désastres, plus elle pourra se glorifier de l'état de perfection relative où elle sera parvenue, de même un homme dont la jeunesse a été troublée, dont les premières passions ont été orageuses, qui même une fois a failli, et qui enfin se sent le cœur entouré contre le vice d'un triple airain, celui-là a le droit de dire que, sa vertu lui coûtant davantage, elle est peut-être plus noble et plus grande chez lui que chez un autre homme. — Je vous remercie de vos applaudissements que je prends pour une adhésion, et qui signifient une fois de plus que vous ne voulez pas de peines irréparables, et que la doctrine de l'amendement dans la peine fait partie de votre religion politique.

Eh bien ! non, il ne faut pas désespérer de l'homme, et quiconque désespère de l'homme est bien près de désespérer aussi de l'humanité. Ne pas désespérer de l'homme, ou ne pas le tuer, c'est la même chose.

La proportionnalité de la peine, on avait essayé autrefois de la mettre dans la mort. Mais c'est parce qu'il s'agissait de vengeance.

La mort considérée comme vengeance, c'est affaire de passion et de sentiment, non de raison et de justice. Je ne peux pas m'empêcher de vous faire un récit, et cependant j'ai bien peur de vous le raconter en présence de la personne qui en est l'héroïne. Après la guerre de la sécession d'Amérique, je me suis trouvé dans une famille, le jour de l'arrivée en Europe d'une jeune femme accomplie. Elle descendait de navire, on s'empressait autour d'elle ; — c'était le temps où Jefferson Davis était prisonnier, — et on lui disait : Qu'allez-vous faire du président des États confédérés ? On espérait déjà en Europe que la clémence l'emporterait dans les conseils des États-Unis, et tout le monde disait : Puisse-t-il s'échapper et vous épargner la peine de punir ! Mais elle, qui venait du théâtre de la guerre, la pensée encore pleine du spectacle sanglant qui s'était étalé sous ses yeux, ayant peut-être perdu un parent, un ami dans ces luttes fratricides, elle n'était animée que du sentiment de la vengeance ; je la vois encore s'écrier toute frémissante : « Si les États-Unis commettaient la faute de renvoyer ce prisonnier qui a fait tant de morts, les femmes des États-Unis qui ont perdu des maris et des frères l'exécuteraient de leurs propres mains. » Je suis certain que trois mois après elle rougissait de ses paroles. Il faut être bon et doux pour les premières explosions de la nature humaine, la loi elle-même a des indulgences pour les crimes du premier moment. Mais il est bien entendu que ce n'est pas la vengeance qui nous fait désirer la mort du coupable. Nous sommes civilisés, capables de réflexion. Ce qui nous inspire le désir de maintenir la peine de mort, c'est la peur. Elle seule. La peur, ne prenez pas ce mot en mauvaise part. Celui qui vous parle, messieurs, n'est pas un ancien adversaire de la peine de mort, je puis donc parler du sentiment qui la fait maintenir sans être soupçonné de vouloir offenser personne, car je m'offenserais en quelque sorte moi-même. Ce qui fait que la plupart des gens veulent le maintien de la peine de mort, c'est le besoin de leur propre sécurité, et ce besoin je l'appelle la peur, d'un nom qui paraît injurieux, mais qui n'est pour moi qu'une expression scientifique. C'est la peur qui est le grand argument. Mon ami Alphonse Karr a formulé un jour cet argument, le plus fort de tous, en disant : « Que messieurs les assassins commencent. » Il est bien certain que beaucoup de gens disent avec nous : Je voudrais bien abolir l'échafaud, et ajoutent aussitôt, avec la pensée d'avoir trouvé un argument invincible : Tant qu'il y aura des assassins il faudra bien qu'il y ait quelque chose qui les effraye. Ce sentiment a toujours été très-puissant, c'est lui qui a fait durer pendant si longtemps la mort qualifiée. Autrefois, quand on traînait un voleur de grand chemin, en tombereau, sur la place de Grève et qu'on l'y brûlait à petit feu, les Parisiens se disaient, en lisant la Gazette a la la main : Le supplice est atroce, nous voilà bien tranquilles. Nous dormirons ce soir, disaient les femmes ; nous n'avons rien à craindre ; on a enfoncé trois coins dans les jambes du criminel ; on lui a donné l'estrapade ; on l'a écartelé à quatre chevaux ; cela donne un grand sentiment de sécurité. Et prenez garde que quand on a aboli la question beaucoup de gens étaient émus : Nous allons être assassinés !

C'est la peur prise sur le fait. Plus tard, on a supprimé la peine de mort qualifiée, on a considéré la privation de la vie comme le *summum* de la pénalité ; les sages, les prudents, les hommes de bon sens, comme ils s'appellent, ont déclaré qu'on mettait les assassins en liberté. Ah ! la mort sans souffrance, les criminels ne la craindront pas. — Il n'y a plus de roues, plus d'écartèlement, plus de tenailles rougies au feu ? Il faudra se barricader dans sa maison. — J'ai connu des juges d'instruction qui m'ont fait le raisonnement que je vais vous dire, et qui m'a même été tenu à la Chambre des députés, car vous n'ignorez pas que non-seulement on n'y semble pas disposé à abolir la peine de mort, mais qu'on n'y trouve même pas la question digne d'examen. — J'ai été juge d'instruction, me disait-on, j'ai vu des accusés comparaître devant moi et je leur disais : Vous avez commis votre crime la nuit, vous étiez seul avec celui que vous voliez, pourquoi ne ne l'avez-vous pas tué ? Ils me répondaient : en ne le tuant pas, je ne risquais que les travaux forcés à perpétuité ; je me suis arrêté devant la mort. Vous n'avez, me disait-on en guise de corollaire, d'autres moyens de vous préserver de cet homme que la crainte de l'échafaud. Messieurs, je me demande ce que c'est que cet homme-là, s'il est une légion ou s'il n'est qu'un homme ; s'il est bien sûr de ce qu'il dit ; s'il analyse avec tant de sagacité ses sentiments, s'il était de sang-froid quand il a commis son crime. Je crois qu'il ment, pour parler net ; qu'il pose pour le criminel de Balzac, une espèce de héros de roman inventé par le XIXe siècle, et auprès duquel Gil Blas est un saint. La moitié des criminels sont

des brutes; la moitié de l'autre moitié obéissent à la colère. Le reste calcule, je le veux bien; mais sur quoi? sur le degré de la peine, sur les moyens d'y échapper, sur la certitude de la répression. Ce qui préoccupe surtout le criminel, ce n'est pas l'atrocité de la peine, et j'affirme que la diminution de l'atrocité des peines a coïncidé partout avec la diminution du nombre des crimes. Est-ce vrai ou faux, cela? Pour quiconque connaît les statistiques criminelles là où il y en a, et a recueilli des observations dans les pays où il n'y en a pas, il n'est pas douteux que le nombre des crimes diminue en même temps que l'atrocité des supplices. Par conséquent toutes ces atrocités étaient pour le moins inutiles, et il en sera de même de la peine de mort. C'est la certitude de la répression, ce n'est pas le degré de la punition qui intimide véritablement les coupables, soyez-en certains; je suis encore dans le vrai si j'ajoute que plus la peine est atroce, plus il y a de chances pour qu'on y échappe. A l'heure qu'il est, dans nos codes il y a encore des dispositions disproportionnées avec les crimes punis; eh bien! les juges ne les appliquent pas, et ceux qui commettent l'action coupable spéculent sur la répugnance qu'aura le juge à prononcer une pénalité disproportionnée avec l'attentat. Je pourrais multiplier les exemples, je me bornerai à un seul qui est saisissant. Tant que le duel a été considéré par la loi comme un assassinat, il a été impuni; pour l'atteindre, il a fallu rendre l'application de la peine possible pour la conscience des juges, et se borner à prononcer contre les coupables des amendes et de l'emprisonnement. Alors on a pu punir le duel, autrefois il était nécessairement innocenté.

Cette doctrine que l'atrocité des peines engendre l'atrocité des mœurs, et va directement contre le but qu'on veut atteindre, n'est pas nouvelle. Écoutez ce que dit Montesquieu sur la puissance des peines.

« L'expérience a fait remarquer que, dans les pays où les peines sont douces, l'esprit du citoyen en est frappé comme il l'est ailleurs par les grandes.

» Quelque inconvénient se fait-il sentir dans un État, un gouvernement violent veut soudain le corriger; et, au lieu de songer à faire exécuter les anciennes lois, on établit une peine cruelle qui arrête le mal sur-le-champ. Mais on use le ressort du gouvernement : l'imagination se fait à cette grande peine comme elle s'était fait à la moindre; et, comme on diminue la crainte par celle-ci, on est bientôt forcé d'établir l'autre dans tous les cas. Les vols sur les grands chemins étaient communs dans quelques États; on voulut les arrêter; on inventa le supplice de la roue, qui les suspendit pendant quelque temps. Depuis ce temps, on a volé comme auparavant sur les grands chemins.

» De nos jours, la désertion fut très-fréquente : on établit la peine de mort contre les déserteurs, et la désertion n'est pas diminuée.... » (*Esprit des Lois*, l. 6, ch. 12.)

De même que je viens d'établir que les crimes ont diminué après la suppression de la mort qualifiée, je puis vous dire aussi qu'ils ont diminué après l'établissement des circonstances atténuantes.

Vous savez, messieurs, que l'établissement des circonstances atténuantes est une des grandes gloires, du moins à mon point de vue, de la législation française, Je vous en ai donné la preuve tout à l'heure, quand je vous ai cité jusqu'à six forçats qui étaient innocents et qu'on a dû retirer du bagne. Eh bien! quand on établit en 1833 les circonstances atténuantes, il y avait en France un homme dont je puis parler à l'aise, sans qu'on affecte de prendre le change sur mes opinions politiques; car j'ai conquis, je l'espère, à force de franchise et de précision, le droit de tout dire. L'homme dont je parle en ce moment, c'est le roi Louis-Philippe. Vous savez quelle a été la mort de son père, et quel profond souvenir il en avait conservé. Quand il fut question d'apporter l'obélisque en France, on se préoccupa naturellement des divers emplacements où l'on pourrait le mettre; le roi n'hésita pas. Il dit à ses ministres : L'obélisque sera sur la place de la Concorde. On ne chercha pas longtemps, quoiqu'il ne l'ait pas dite, la raison de cette volonté. C'est là que son père était mort, il plaçait cet antique et colossal monolithe sur le lieu où pendant si longtemps avait été la guillotine et il se disait : « Voilà au moins une place qui a été ensanglantée et ne le sera plus ».

Il lui était resté de ce souvenir l'horreur de la peine de mort, non pas qu'on se soit abstenu sous son règne de faire des exécutions, car c'était un monarque constitutionnel. Dans une affaire célèbre et qu'Arago se rappelle mieux que moi, puisqu'il y joua un si noble rôle, mais que je me rappelle aussi, celle de notre ami commun Armand Barbès, il dit à une sœur qui demandait la vie de son frère : « La grâce vous est accordée par le roi, il faut à présent que le roi l'obtienne de ses ministres ; » il l'obtint cette fois-là, il ne l'obtenait pas toujours.

C'est en partie son influence qui fit écrire dans la loi le principe des circonstances atténuantes, qu'il regardait comme un acheminement vers l'abolition de la peine de mort. Il n'avait pas tort en cela, et le jury a prouvé manifestement en maintes occasions, en prononçant des circonstances atténuantes là où il n'y en avait pas, qu'il ne s'agissait pas pour lui d'amnistier des coupables, mais de s'exonérer de la responsabilité d'une condamnation capitale. Je prends quelques chiffres parmi un grand nombre que je pourrais citer.

En 1825, il y a eu 980 accusés de crime capital, et 134 condamnés.

En 1826, il y a eu 150 condamnés.

Après l'admission des circonstances atténuantes, en 1833, savez-vous combien il y a eu de condamnations? 50. Savez-vous combien il y a eu d'exécutés? 25.

En 1837, il y a eu 33 condamnés. De 1851 à 1857, se manifeste une recrudescence, le chiffre des condamnés s'élève sensiblement; en 1858, on revient à 38, en 1859,

à 36, et les condamnations sont assez nombreuses comparées au chiffre des accusations. C'est le crime qui recule, ce n'est pas la répression.

Les circonstances atténuantes ont sauvé la vie non-seulement de ceux qui les ont obtenues, mais écoutez-moi, je vous en prie, elles ont sauvé la vie d'un grand nombre de victimes que les assassins auraient faites, parce qu'un adoucissement dans la rigueur de la loi a amené un adoucissement dans les mœurs, et que le sang d'un meurtrier coulant sur les échafauds est comme une semence funeste d'où sort une autre génération d'assassins. Le sang répandu ne sert à rien, il n'est pas même une expiation, pas même un avertissement, il n'est en réalité qu'une excitation aux passions sanglantes et aux rages désespérées. Non! non! C'est par la douceur, c'est par la clémence qu'il faut gouverner l'humanité. Il faut lui montrer le spectacle de la paix, il ne faut pas l'abreuver de sang, parce que le sang l'abreuve en même temps du désir âpre de la vengeance ; nous ferions des tigres avec le supplice, et avec la clémence, nous ferons des hommes.

Voulez-vous une autre preuve que les circonstances atténuantes? Je vais vous lire la glorieuse liste des États qui ont aboli la peine de mort ; nous ne serons pas les premiers, ô mes chers concitoyens, nous ne serons pas les premiers cette fois-ci, nous n'aurons pas été à la tête de la civilisation. Tâchons de ne pas nous traîner trop loin par derrière.

Voici les États qui ont aboli la peine de mort. On en compte quatorze ; en Europe : la Toscane, San Marino, Oldenbourg, Anhalt, Brême, Saxe, Zurich, Neuchâtel, les Principautés Danubiennes, le Portugal; en Amérique, Michigan, Wisconsin, Rhode-Island, la Nouvelle-Grenade. Les assassinats y ont-ils augmenté? Non, tous les témoignages concordent pour l'établir; tous les gouvernements, tous les organes de la publicité, tous les jurisconsultes de ces différents pays vous disent: Nous n'avons plus la peine de mort, les assassinats n'ont pas augmenté. Voilà ce qui s'est passé dans quatorze États, et vous avez peur ! Non-seulement vous n'osez pas donner l'exemple, mais quand l'exemple est donné et triomphant, vous hésitez ! Il faut en vérité que la peur soit bien forte. Quatorze États, vous dis-je, et plusieurs depuis très-longtemps, ont aboli la peine de mort, et les assassinats n'ont pas augmenté.

On peut compter comme pays où la peine de mort est abolie trois provinces sur neuf du royaume de Belgique, qui est bien près de nous, à savoir : Liége, Limbourg et Luxembourg.

Voilà trois grandes provinces dans lesquelles l'échafaud n'a pas été dressé depuis 1830. A Liége même, il ne l'a pas été depuis 1825. Par quels motifs, messieurs? Vous croyez peut-être que c'est l'heureux hasard de meilleures mœurs, que la circonscription de la province de Liége est bénie au point que les gens qui l'habitent ne commettent pas d'assassinats, et qu'on n'y peut exécuter personne, à moins de faire de l'art pour l'art et de dresser l'échafaud pour le plaisir d'en avoir un. Ce n'est pas cela, ce sont les jurés liégeois qui se sont dit : Nous ne pouvons changer la loi puisque la Chambre des représentants s'y oppose, mais nous sommes jurés et nous pouvons prendre entre nous la résolution de ne jamais prononcer la peine de mort. Ils l'ont prise et ils l'ont tenue depuis 1825, et savez-vous quel en a été le résultat? En vérité, il vaut la peine que je vous le dise, c'est à nos portes, vous ne pouvez dire ici : Les peuples dont on nous parle, la Saxe, la Toscane, n'ont pas le caractère français, rien ne ressemble plus à un Français qu'un Belge et parmi les Belges les Liégeois. Messieurs, voici le résultat de l'expérience.

De 1832 à 1835, il y a eu à Bruxelles un accusé sur 125 865 habitants ; à Gand, un accusé sur 86 228 ; à Liége, un accusé sur 66 475. Plus à Liége que dans les deux autres provinces. On prend la résolution dont je parle dans cette province, où les assassinats étaient les plus fréquents. Voyons si au bout de vingt ans, la résolution prise et tenue d'abolir la peine de mort a augmenté le nombre des assassinats, ou si le nombre en est resté stationnaire. Il n'a pas augmenté, il n'est pas devenu stationnaire, il a décru ; en voici la proportion de 1850 à 1855 :

A Bruxelles, un accusé sur 97 724 habitants ; à Gand, un accusé sur 75 291 ; à Liége, un accusé sur 102 972.

Que pensez-vous de cette démonstration? Je dis que nous avons à nos portes de braves cœurs qui se sont dévoués, qui ont eu du courage à notre place. Pendant vingt-cinq ans, ils n'ont pas eu besoin pour être en sécurité chez eux d'entendre les coups de marteau qu'on plante dans les bois de justice ; ils n'ont pas eu besoin que la place de Liége fût inondée de sang; ils n'ont pas eu besoin de lire dans leurs journaux le récit des scandales qui s'étalent autour de l'échafaud; ils n'ont pas eu besoin qu'on leur décrive le costume de l'exécuteur et qu'on leur rende compte des dernières paroles du mourant. Non, ils se sont affranchis de ces horribles détails et de ces funestes spectacles, et ils en sont largement récompensés puisque aujourd'hui ils n'ont plus l'échafaud et qu'ils ont moins d'assassins.

Je pourrais encore compter les États où le nombre des cas de peine capitale a été diminué. En Angleterre, en 1789, le nombre des crimes capitaux punis par la loi atteignait le chiffre de 240. Aujourd'hui, il est descendu à deux par la loi du 6 août 1861 : 1° le crime de haute trahison; 2° l'assassinat. Voilà tout. Eh bien ! messieurs, le nombre des crimes a diminué en Angleterre, le nombre des accusés, même pour les actes qui étaient autrefois punis de mort et qui ne le sont plus, a diminué.

Je vais vous donner quelques chiffres, si vous n'êtes pas trop fatigués pour les entendre. De 1821 à 1830, on a exécuté 46 condamnés pour vol de chevaux ; cette pénalité détruite, le vol de chevaux est resté stationnaire. Maintenant, j'oppose à cela le crime d'incendie aux

Pays-Bas. Là, on a exécuté, et à force. La criminalité n'a fait que croître avec les supplices.

De 1811 à 1820, on a condamné cinq incendiaires; de 1821 à 1830, onze; de 1831 à 1840, quatorze; de 1841 à 1850, trente-cinq; de 1851 à 1860, cinquante-deux; de 1861 à 1868, cinquante-six.

Ainsi en Angleterre, on supprime impunément la mort pour le vol de chevaux; aux Pays-Bas, on la prodigue inutilement pour les incendies. Maintenant, revenons à la France. Le code pénal de 1810 prononce la peine de mort dans trente-neuf articles. La loi du 28 avril 1832 les réduit à vingt-deux; le décret du 26 février 1848, à quinze.

La peine de mort politique étant rétablie, nous avons maintenant en France la peine de mort dans vingt-trois articles du code pénal, dans vingt-quatre articles du code militaire, et dans trente articles du code maritime. Je n'en suis pas fier pour mon pays... mais je ne veux pas faire de sentiment. J'en appelle à la raison, et je soutiens par les chiffres, par des expériences longues et multiples, qu'il n'est plus nécessaire de garder l'échafaud pour sauver la vie de ceux qui ont peur. Le grand argument est détruit. Rendons grâce à ceux qui ont donné ce noble exemple, et tâchons d'en profiter pour nous-mêmes.

Mais, messieurs, arrivé à ce point, je m'aperçois d'un assez grand malheur, c'est que je parle depuis deux heures et que je n'ai pas fini. Il n'y a pas d'attention qui se prolonge, même pour les causes les plus grandes, au delà du temps que vous avez bien voulu me donner. Je vais donc finir, et finir avec beaucoup de regrets parce que j'ai encore les mains pleines d'arguments.

Je n'ai que bien peu de force, je vous assure, soit dans mon corps, soit dans ma pensée, et quand je songe au fardeau qui pèse sur moi et au chagrin que j'éprouverai tout à l'heure en sortant d'ici, je ne peux pas m'empêcher de vous le dire à l'avance. A peine aurai-je cessé de parler, que les arguments omis se dresseront devant moi, et je me dirai : Si tu avais dit cela, tu aurais peut-être ébranlé quelques convictions contraires, donné plus de force aux convictions conformes à la tienne... Je trouverai des auxiliaires dans la presse, j'en trouverai dans les réunions publiques, à la Chambre. Je fais appel à leur dévouement, au nom de l'humanité.

Je voulais, messieurs, vous montrer l'analogie de la peine de mort avec la guerre en général, et l'effet démoralisant qu'elle produit.

Je sais bien que quand on aborde ces questions on trouve toujours des gens qui vous reprochent d'être un philosophe. Eh oui! je suis un philosophe, je m'en vante, et ennemi implacable de toutes les guerres; or, messieurs, il y en a de trois sortes : la guerre à la pensée, la guerre au travail, la guerre à l'homme.

Quand nous voulons supprimer la guerre à l'homme sous sa forme ordinaire, on nous dit : Prenez garde que l'étranger ne renoncera pas à son armée permanente, et que le jour où vous serez désarmés, il vous détruira. C'est le même argument que tout à l'heure. Prenez garde, nous disait-on; si vous nous désarmez de l'échafaud, les assassins vont nous tuer. Non, ils ne nous tueront pas, l'étranger ne nous tuera pas non plus, et bien loin que la peine de mort nous donne la sécurité, c'est elle, trop souvent, qui engendre l'assassinat. N'ayez pas peur de ma proposition, si elle vous paraît paradoxale; à moi, c'est peut-être parce que mon esprit est fait ainsi, elle ne paraît que juste. Je vais prendre un exemple, mais quel exemple!

Jusqu'ici je vous ai parlé de l'assassin qui tue par vengeance ou cupidité, et que l'on tue, en vertu de cet axiôme qui n'a rien de commun avec la morale : Œil pour œil, dent pour dent. Je vais vous parler à présent de celui qui meurt pour une doctrine. Vous savez que, dans ce genre de supplice, l'assassin est sur le tribunal, non sur le bûcher. Mais ce n'est pas de la justice de la peine que je veux parler en ce moment; c'est de son efficacité. Je veux railler la peine de mort; je veux vous la montrer servant à propager ce qu'elle proscrit; et pour cela, je remonte à l'origine du christianisme. Quel est, je vous prie, son étendard, quel est son signe? vous le savez, c'est la croix, c'est un gibet. Après le Christ, quels ont été les fondateurs de la religion? Ce sont les martyrs, que voulez-vous! Ceux qui condamnaient les chrétiens aux bêtes voulaient tuer l'idée chrétienne; que faisaient-ils? Ils la propageaient. Plus il y avait de martyrs, plus il y avait de chrétiens. Il en a été de même des hérésies. L'arianisme a vécu par les bûchers. Par les bûchers aussi s'est propagée la religion protestante. Les chaires et les livres n'auraient pas suffi. Est-ce seulement vrai pour les religions, messieurs? Ce que je dis là est vrai aussi pour les doctrines, et pour les doctrines politiques. Voyez ce que fait la justice politique. Vous prenez un homme, et vous le condamnez à cause de son opinion politique ou de son acte politique; que faites-vous de lui? un martyr; que suscitez-vous autour de lui? des appétits de martyre. Une cause tombe, vous prenez un homme et vous le tuez, la cause renaît de ce sang répandu. Il y a dans ces sacrifices sanglants quelque chose d'atroce et d'héroïque en même temps, qui change les mœurs, et qui, d'une nature timide, fait une nature redoutable. Tel homme qui se serait contenté toute sa vie de penser paisiblement chez lui, de propager peut-être ses idées par la parole, assiste à l'exécution d'un homme condamné pour ses doctrines et pour son opinion, il en sort transformé en un lion voulant aussi aller conquérir le martyre et travailler à cette conquête de la vérité dans laquelle l'autre a échoué. Ceci n'est-il pas évident? Tout le monde ne le sait-il pas? Voilà la mort; voilà l'effet de la mort. Mais je parle de crimes qui ne sont des crimes que par définition et par circonstance. Or, croyez-moi, il y a une émulation du martyre qui se produit dans un monde abject et horrible, et qui a quelques lointaines analogies dans les replis les

plus secrets du cœur humain avec cette propagation du martyre héroïque. Ceux qui ont fréquenté les bagnes pour les étudier, et les prisons pour connaître le cœur des criminels, savent qu'il y a une espèce de célébrité odieuse et inique qui s'attache à la mémoire des grands suppliciés, et qui, au lieu de produire l'effet de terreur sur lequel la société a compté, produit au contraire une sorte de pullulation du crime, et des passions sanguinaires et abjectes.

Je l'ai vu, je le sais, et j'en apporte des témoignages, j'en ai les mains pleines. En 1864, Thomas Edwards était présent à l'exécution de Taylor et de Wards, et six jours après il assassinait sa maîtresse.

La même année, le jour où Franz Muller fut pendu, un assassinat fut commis à quelques mètres de l'échafaud.

En 1844, deux exécutions à Épinal; six semaines après, un empoisonnement dans la même ville. Le coupable avait assisté aux exécutions.

A Stockholm, un ouvrier revient d'une exécution, il assomme en chemin son camarade. Deux marins, sous l'échafaud d'un jeune homme qu'on vient de pendre, se prennent de querelle ; l'un d'eux tire son couteau et le plante dans le ventre de l'autre.

L'aumônier Bukersteth, entendu comme témoin devant une commission de la Chambre des lords, assura que les détenus, pour les cas graves, ont toujours assisté aux exécutions publiques.

M. Roberts, aumônier d'une prison de Bristol, a déclaré que sur 167 condamnés à mort qu'il avait interrogés dans la prison et conduits à l'échafaud, 161 avaient assisté à des exécutions.

Momble, meurtrier d'une femme et d'un enfant, a subi sa peine le 5 août 1869. Tropmann a commencé, dix jours après, la série de ses crimes, le 15 du même mois. Lui-même a été exécuté : on compte trois assassinats depuis son supplice.

Qu'arrive-t-il, messieurs? C'est que maintenant la société commence à avoir peur de l'échafaud. Autrefois on vous faisait des bâtisses maçonnées à pierre et à chaux qui restaient en permanence sur la place publique, puis on n'a dressé la sinistre machine que le jour où la société fait un de ces grands sacrifices humains; puis, au lieu de la dresser sur la place de Grève, au milieu de Paris, on a reculé jusqu'à la barrière Saint-Jacques, et cela n'a pas paru encore assez loin, on a caché l'instrument du supplice sur la place de la Roquette, à quelques mètres de la cellule où est emprisonné le condamné. Et à présent, qu'arrive-t-il encore? C'est que, quand une exécution a lieu et qu'on en fait le récit le lendemain, il n'y a pas une âme honnête, même parmi les partisans de la peine de mort, qui ne se sente troublée, ébranlée dans ses convictions, et qui ne se demande s'il n'y a pas à Paris un peuple de cannibales au milieu de l'autre peuple, pour que des gens sortent de leur lit avant l'aube, s'en aillent stationner dans la boue et sous la pluie, pourquoi? pour assister aux derniers moments d'un misérable, se repaître du spectacle de son agonie, et qui sait? recevoir peut-être sur soi quelques gouttes de son sang impur.

Je me rappelle encore, moi qui attends les derniers progrès de la civilisation du rôle de la femme, et qui crois qu'elle doit être, au milieu de nous, l'institutrice et la propagatrice de toutes les vertus humaines..., je me rappelle ce que j'éprouvais quand je lisais dans tous les comptes rendus des exécutions, ces dernières paroles : « Les femmes étaient en majorité. » Et qu'allaient-elles faire, les malheureuses, dans ces spectacles? comment sortaient-elles de là pour apporter leur sein à l'enfant nouveau-né et pour bercer leurs frères dans leurs berceaux? Comment venaient-elles dire à leurs fils qu'il fallait pratiquer les vertus douces et humaines et se détourner des spectacles sanglants et horribles? Non! non! ce n'étaient pas des femmes, c'étaient des mégères altérées de sang, ou plutôt ce n'étaient pas elles qui étaient les coupables, c'était cette société apportant au milieu d'elles son échafaud sanglant et faisant appel au mauvais levain des passions désordonnées qui restent encore dans les cœurs les plus humains.

Permettez-moi de vous lire deux ou trois phrases que j'emprunte au récit d'un ami que je n'ai pas vu depuis vingt ans, mais que je retrouve quelquefois dans la *Revue des deux mondes*, où il écrit des articles que tout le monde lit avec intérêt et souvent avec passion (1) :

« Que veut-on en conviant la foule à un tel spectacle? La terrifier..., lui causer une impression profonde et durable? Mais elle sait tout cela, cette foule; que lui importe?... Il faut bien dire le mot, si pénible qu'il soit, elle vient là pour s'amuser; on y rit, on y boit, on y chante; pour un peu, on y danserait, on y a dansé... Un lendemain de la mi-carême, plus de deux cents masques ont roulé jusqu'à la place de la barrière Saint-Jacques et ont continué un bal de mascarades devant l'échafaud où deux assassins allaient monter... »

Voilà ce que vous faites! Voilà la moralisation par le spectacle de la mort. Il y a quelques jours, mon collègue M. Steenackers, ému par des scandales récents, s'est levé dans l'assemblée des représentants et a demandé que si l'on ne détruisait pas l'échafaud, tout au moins on le cachât; que derrière la double muraille de la Roquette on élevât furtivement les bois de justice; qu'à un certain moment on prît cet accusé, ce condamné dans son cachot et qu'on l'exécutât en secret; qu'on ne vît pas le bourreau, qu'il apparût à ce moment suprême dans ce cachot isolé et comme dans ce désert afin qu'aucun œil ne pût se fixer sur lui, et qu'en présence de deux ou trois magistrats il accomplît ce qu'on appelle l'œuvre de la justice humaine.

Je ne cherche pas à discuter cette proposition; je ne

(1) M. Maxime du Camp.

parle pas de cette justice qui se cache et qui s'humilie, de ce bourreau qui apparaît comme un assassin qu'il n'est pas, de ces suppositions de substitutions furtives et de revenants que l'imagination et la peur du peuple feront surgir après les exécutions futures, mais que va dire de Maistre ? Vous rappelez-vous, dans son livre du *Pape*, quels sont, suivant lui, les deux pivots sur lesquels la société repose : c'est le roi, c'est le bourreau ; le roi qui édicte les lois, le bourreau qui les accomplit. Que dira l'ombre de de Maistre encore vivante et représentée parmi nous, peut-être même dans cette enceinte, quand on lui présentera cette justice à huis clos, cette justice qui se cache et qui a peur ? Lui, au moins, il était franc, il était logique, et s'il avait osé, s'il avait pu, il aurait restitué cet échafaud bâti de pierres et de ciment qui restait sur les places publiques et devant lequel tout le monde était obligé de passer, comme autrefois les soldats vaincus devant les fourches caudines. Mais non ! signe des temps, signe de l'avénement de la raison, l'échafaud recule. Il recule si bien que ceux qui l'élèvent ont peur de lui, ils en rougissent, ils en ont honte. Cet instrument suprême de l'expiation, on lui arrache l'efficacité de l'exemple, parce qu'on sait que l'argument s'est tourné contre ceux qui l'invoquaient, et qu'au lieu de semer la terreur dans les âmes des assassins, on ne sème que le goût du sang en versant du sang.

Je termine, et souvenez-vous bien que j'ai à peine effleuré mon sujet. Je dis que la peine de mort est condamnée par l'incertitude du législateur, par la faillibilité désormais déclarée des juges, par les exemples nombreux, concluants, des États qui ont aboli la peine de mort, par la peur que la peine de mort inspire désormais à ceux qui l'édictent et qui l'appliquent, par la hideuse propagande de meurtre qu'elle répand autour d'elle. Je vous confie ces pensées. A l'heure où je parle, on hésite en France à me laisser même discuter la question de la suppression de l'échafaud, et voici comment les Pays-Bas nous répondent, voici comment la Suède nous répond, voici comment l'Allemagne du Nord nous répond.

En Suède, la peine de mort a été maintenue à la majorité d'une voix dans la Chambre des seigneurs, après avoir été renversée à la majorité de cinquante voix dans la Chambre des paysans. Aux Pays-Bas, le gouvernement prend l'initiative de demander à la Chambre l'abolition de l'échafaud ; en Allemagne, le chancelier fédéral, le vainqueur de Sadowa, le maître de la Prusse, a beau venir se mettre en travers, le Parlement lui répond par une majorité de trente-sept voix. Voilà où nous en sommes. Je salue l'espérance nouvelle de l'humanité. Je vous la confie, je la confie à votre patriotisme humain ; ce n'est pas la cause de la France, ce n'est pas la cause du XIXe siècle, c'est la cause de la civilisation tout entière. La civilisation, c'est la justice aimée ; l'échafaud, ce n'est que la guerre. Renversons l'échafaud, débarrassons-nous des armées permanentes, mettons fin aux inquisiteurs et aux censeurs, confions l'humanité à l'humanité, à la liberté. Puissent nos yeux voir la fin de tous les supplices qu'on impose aux criminels, et en même temps de tous les supplices qu'on donne à souffrir aux amants passionnés de l'éternelle liberté et de l'éternelle justice !

JULES SIMON.

BULLETIN DES COURS

Cours pour les dames et les jeunes filles.

M. LÉON FEER, chargé de cours au Collége de France, fait quatre conférences sur l'Inde et sur les deux religions indiennes, le *Brahmanisme* et le *Bouddhisme*, dans la salle des conférences de l'Institution de madame Auguste Portait, 16, rue d'Aguesseau, de quinzaine en quinzaine, le mercredi, à trois heures.

Notre collaborateur M. Hermann Dietz fera dans la même maison, tous les jeudis, de trois à quatre heures, à partir du 17 mars, des conférences sur la littérature allemande ; en voici le programme : — I. L'influence française en Allemagne au XVIIe siècle. — II. Lessing, *le Laocoon*. — III. Wieland et Herder. — IV. L'histoire dans le théâtre de Schiller. — V. Gœthe, poëte épique. — VI. Le roman populaire dans l'Allemagne contemporaine.

— M. Fustel de Coulanges, l'auteur du beau livre sur la *Cité antique*, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, vient d'être nommé maître de conférences à l'École normale.

Souscription Hegel

SEPTIÈME LISTE.

Report	281 fr.
MM. Ch. de Rémusat	20
La conférence littéraire Stanislas de Nancy	10
Th. Ribot, professeur de philosophie à Laval	5
Total	316

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 16 — 19 MARS 1870

Paris, 18 mars 1870.

La mort ne se lasse pas de frapper dans les rangs de l'Académie française. Dans l'espace de dix-huit mois environ, près du quart de l'illustre compagnie aura été renouvelé. Trois nouveaux académiciens avaient été élus l'an dernier; la semaine dernière il en restait quatre nouveaux à élire; aujourd'hui, par suite de la mort de M. de Montalembert, ce nombre s'élève à cinq. Nous ne croyons pas qu'on puisse retrouver dans les annales académiques l'exemple d'un si grand nombre de fauteuils devenus vacants en un si court intervalle. Les noms des candidats qui commencent à être désignés par le public sont ceux de MM. Théophile Gautier, Jules Janin, Henri Martin, Sardou, Jules Simon, Laboulaye, Paul Janet. Quelques-uns parlent de M. Odilon Barrot, qui vient d'être élu à l'Académie des sciences morales, dans la section de législation, en remplacement de M. Delangle. On dit enfin que M. de Montalembert, dans les derniers jours de sa vie, et presque dans son dernier entretien, pressait beaucoup M. Émile Ollivier de se porter candidat et cherchait à lui assurer la majorité des voix dans la prochaine élection.

M. Sarcey, dans le *Gaulois*, s'exprime ainsi sur le célèbre orateur et publiciste qui vient de mourir :

« M. de Montalembert me paraît être un de ces hommes dont on apprécie le mérite sans aucune vivacité de chaude prédilection. Quand on a lu un de ses livres, on ferme le volume, en se disant avec indifférence : « Il y a beaucoup de talent là-dedans, beaucoup de talent. » Mais on n'est pas pénétré de cette reconnaissance, de cette tendresse secrète, que l'on garde aux génies vraiment humains qui vous ont séduit ou touché. »

— Les candidats au fauteuil que la mort du duc de Broglie laisse vacant à l'Académie des sciences morales, dans la section de philosophie, sont MM. Nourrisson, Francisque Bouillier et Lemoine, qui appartiennent tous trois à l'Université. Quelques académiciens paraissent désirer que M. Auguste Laugel se mette sur les rangs.

CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

RÉUNIONS PUBLIQUES DU DIMANCHE

DERNIÈRE SÉANCE

DISCOURS DE M. ED. LABOULAYE,
de l'Institut

Malesherbes

Il y a deux hommes, deux ministres des premières années du règne de Louis XVI que l'estime publique n'a jamais abandonnés. Ces deux hommes, c'est Turgot et Malesherbes. Turgot est resté justement populaire. L'œuvre qu'il avait commencée, — la liberté du commerce des grains, l'abolition de la corvée, la liberté du travail par la suppression des maîtrises et des jurandes, — cette œuvre arrêtée par le Parlement, reprise dix ans plus tard, est depuis lors passée dans nos lois et dans nos mœurs. Turgot, d'ailleurs, un des plus grands économistes, un des philosophes les plus réfléchis du XVIIIe siècle, a laissé des ouvrages qui sont encore aujourd'hui l'étude de tous les gens qui étudient la politique et veulent pénétrer dans le secret de la richesse publique comme dans le secret du gouvernement.

Malesherbes a été moins heureux ; on connaît sa fin tragique, mais l'éclat de sa mort a jeté dans l'ombre une vie admirable. On a entendu parler de sa bonté et de son courage, on ne sait pas assez que Malesherbes était un grand citoyen, et je dirai plus, un grand homme d'État. Malesherbes est le premier en France qui, dès le règne de Louis XV, ait réclamé la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté de conscience.

Ces libertés qu'il a demandées comme magistrat, comme président d'une cour souveraine, en un temps où la presse n'était pas libre, montrent assez qu'on a ici affaire à un homme d'un génie et d'un caractère supérieurs. Il serait à désirer, et grandement à désirer qu'on réunît tous ses papiers épars, toutes ces publications difficiles à rassembler, et qu'on nous donnât un jour une édition des œuvres de Malesherbes. Si jamais cette publication se fait, Malesherbes grandira singulièrement dans l'estime publique. C'est un de nos premiers écrivains politiques, c'est un des hommes qui ont vu le plus

juste et qui ont dit le plus courageusement et le plus nettement la vérité.

La vie de cet homme de bien doit nous intéresser. Je l'ai choisie de préférence aujourd'hui parce que, comme le disait si bien tout à l'heure mon maître et ami M. Saint-Marc Girardin (1), Malesherbes voulait une révolution pacifique, c'est-à-dire une révolution sans violences et sans crimes, une révolution qui ne fit point de victimes, et qui assurât le bonheur de tous. Quel était cet homme; comment s'était-il fait le défenseur du peuple; est-ce sa naissance qui l'y avait destiné; quelles raisons l'ont conduit durant toute sa vie : voilà ce que je voudrais examiner avec vous.

Il était né à Paris, le 6 décembre 1721; il était le fils de M. de Lamoignon de Blancmesnil, premier président de la cour des Aides, et petit-fils de ce Lamoignon, seigneur de Bâville, qui est resté célèbre par sa conduite dans l'affaire de Fouquet et par son amitié pour les gens de lettres sous le règne de Louis XIV. Vous savez que M. de Bâville fut l'ami de Boileau, et qu'il lui inspira, dit-on, l'idée du *Lutrin*. C'est un magistrat qui joua un grand rôle; on ne peut oublier qu'il devança son siècle par son humanité. Lorsqu'en 1670 on discuta l'ordonnance criminelle, M. de Lamoignon demanda qu'on donnât un avocat aux accusés, en disant que la défense était de droit naturel. Cette proposition fut rejetée par Pussort, l'oncle de Colbert alors tout-puissant. Aujourd'hui, il nous semble étrange qu'une telle question ait pu être discutée, mais songeons que s'il ne s'était pas trouvé des hommes pour réclamer ces libertés et pour éveiller l'opinion, aujourd'hui nous serions moins étonnés, nous ne comprendrions même pas les droits de la défense.

M. Lamoignon de Blancmesnil a laissé moins de souvenirs; nous savons seulement que c'était un magistrat très-respecté, et qu'un jour, se trouvant avec le maréchal de Belle-Isle dans le conseil, et discutant sur les délits de presse, le maréchal de Belle-Isle émit une opinion militaire qu'on a souvent répétée : c'est qu'il fallait étrangler les gens et qu'ils ne parleraient plus. C'est un moyen qui réussit médiocrement; vous en étranglez un, mais vous en faites parler des milliers d'autres; c'est pour cela peut-être qu'on y a renoncé. M. de Blancmesnil, fidèle aux traditions parlementaires, s'emporta et dit au maréchal : « Monsieur, on ne se joue pas ainsi de la vie des hommes; tâchez d'apprendre qu'on proportionne les peines aux délits ! » Un tel magistrat était digne d'être le père de Malesherbes.

Nous ne savons rien de l'éducation de Malesherbes, si ce n'est qu'il fut élevé par les jésuites, et que plus tard il s'intéressa à eux quand ils furent exilés. Ce fut son défaut d'être toujours du côté des persécutés. Seulement sur sa jeunesse, nous avons une anecdote qui nous montre que déjà il se faisait remarquer par cette bonhomie et cette simplicité qui ont donné le change sur son mérite et son talent.

Malesherbes, héritier d'une très-grande fortune, d'un grand nom, ne pensait qu'à s'instruire. Il était de ces hommes que les apparences ne séduisent pas. Il voyait toujours le fond des choses, et il déclarait que jamais il n'avait passé une journée avec un laboureur, avec un ouvrier, sans gagner à cette société. Il aimait à vivre d'égal à égal avec tout le monde; il n'avait ni les mœurs, ni les manières d'un gentilhomme : aussi, pour le former, lui avait-on donné un maître à danser. Ce maître à danser, fort oublié aujourd'hui, a été un des personnages les plus importants du XVIIIe siècle. Il s'appelait Marcel, et c'est de lui qu'est cette parole célèbre : « Que de choses dans un menuet ! » Il avait la prétention de connaître les hommes à la façon dont ils dansaient ou ne dansaient pas. On raconte de lui cette histoire, c'est Helvétius qui nous l'a conservée. Un jour, un gentilhomme se présente pour apprendre à danser; Marcel lui dit : « Qui êtes-vous, et de quel pays êtes-vous? — Je suis Anglais, répond l'inconnu. — Anglais? dit Marcel, qui avait à ce qu'il paraît des idées politiques, vous un membre de la nation anglaise, de ce noble peuple? et vous marchez la tête baissée, traînant les jambes, courbant l'échine! Allons donc, vous n'êtes pas un Anglais, vous êtes le chambellan de quelque petit prince allemand. » Et il disait la vérité.

Marcel fut chargé d'apprendre la danse à M. de Malesherbes. Après la première leçon, il demanda un entretien à M. le premier président de Blancmesnil, et lui dit : « Monsieur le président, je dois à la confiance dont vous daignez m'honorer de vous déclarer que monsieur votre fils non-seulement ne dansera jamais bien, mais encore qu'il est incapable de réussir ni dans la magistrature, ni dans l'armée. A la façon dont il marche, vous ne pouvez raisonnablement le placer que dans l'Église. » Et Malesherbes, qui aimait à raconter cette histoire, ajoutait : « Homme d'épée, il m'avait bien jugé, je crois que le canon m'aurait fait peur, et cependant il y a un canon dont on se sert contre les gens de robe, ce sont les lettres de cachet, celui-là ne m'a jamais fait reculer. »

Conseiller à la Chambre des enquêtes à vingt-quatre ans, Malesherbes fut mis sous la discipline d'un vieux conseiller très-redouté de tous les ministres, parce qu'il leur demandait toujours des comptes et faisait toujours des remontrances. Ce magistrat était le neveu de Catinat, et on disait qu'il n'était pas moins brave que son oncle. Il se nommait l'abbé Pucelle, Malesherbes l'appelait le dernier des Romains. L'abbé Pucelle appartenait à une génération aujourd'hui disparue, mais qui a laissé derrière elle des idées qui ont survécu et qui font partie de l'esprit français. C'est dans les temps modernes, et relativement très-modernes, qu'on en est venu à professer en France la doctrine du pouvoir absolu. Nos vieux magistrats ne l'admettaient pas, ils se regardaient comme

(1) La séance était présidée par M. Saint-Marc Girardin.

les héritiers des états généraux, et ils n'avaient pas oublié qu'en France les impôts devaient toujours être votés par le peuple. Ce sont ces maximes qu'ils défendaient avec énergie. De leurs remontrances, on a fait un gros volume très-intéressant, intitulé : *Maximes du droit public français;* on y voit à chaque page la vérité de cette phrase de madame de Staël, qu'en France c'est la liberté qui est ancienne, c'est le despotisme qui est nouveau. Seulement, il faut le dire, ce qui manquait, c'était la garantie. Toutes les belles paroles du Parlement, qui honorent cette génération de vieux magistrats, restaient là comme des interruptions de la prescription, mais elles n'empêchaient pas l'administration de ne tenir nul compte de ces remontrances, et le despotisme, chaque jour plus fort, étendait partout son niveau. L'honneur était pour les magistrats, mais il faut bien le dire, la liberté n'était pas pour le peuple. Là était la faiblesse du Parlement, mais aussi ç'a été son honneur de n'avoir jamais laissé interrompre le droit, et d'avoir toujours dit : « La France est un pays de liberté. »

Tel était le maître de Malesherbes ; c'est sous la direction de l'abbé Pucelle qu'il apprit à regarder les ministres en face, et à avoir pour eux une estime médiocre. C'est là surtout qu'il apprit cet art de dire hardiment la vérité, sans acception de personnes, la vérité aux ministres, et au besoin la vérité au roi.

A vingt-neuf ans, Malesherbes vit son père élevé à la dignité de chancelier de France ; il lui succéda comme premier président à la cour des Aides. Il se trouvait ainsi, lui, jeune homme, dans une de ces positions élevées où un magistrat peut faire beaucoup de bien s'il ose agir, et beaucoup de mal s'il se tait. Malesherbes parla, et parla beaucoup. Il fut à la fois le chef de la cour des Aides et, je dirai, le tribun du peuple français, tribun sans ambition, tribun dont la voix n'était pas connue de ce peuple qu'il défendait, mais tribun qui ne recula jamais d'un pas, et qui fit plus d'une fois reculer ceux qui opprimaient le peuple et l'accablaient d'impôts.

En même temps qu'il était président de la cour des Aides, Malesherbes se trouva directeur de la librairie et de l'imprimerie. C'était une dépendance de la chancellerie; son père l'avait prié d'accepter cette situation, situation étrange pour un philosophe obligé de surveiller des philosophes, situation difficile pour un ami de la liberté, réduit à exercer la censure et à surveiller les censeurs. Mais M. de Malesherbes avait toujours eu cette pensée, qu'il a plusieurs fois exprimée, que la présence d'un honnête homme peut souvent empêcher beaucoup de mal; ne pouvant supprimer la censure, il voulut au moins l'adoucir et la tempérer par son honnêteté.

C'était une chose étrange que la censure en l'année 1750. Vous savez tous ce que c'est que la censure ; c'est l'obligation pour tout écrivain de soumettre son manuscrit à un homme qui doit voir, comme le dit la première page de nos anciens livres, si l'œuvre ne contient rien de contraire à la religion, à la morale, à l'État. Mais comment savoir si quelque chose est contraire à la religion, à la morale et à l'État ? Qu'est-ce qui fait le danger d'un livre? C'est souvent la crainte d'un ministre, c'est quelquefois un changement dans les idées, un événement particulier. Ce qui était innocent la veille put devenir criminel le lendemain. La condition de censeur est des plus difficiles ; il faut deviner d'avance les inquiétudes que tel ou tel passage d'un livre nouveau pourra causer aux puissants du jour. Ce n'est pas chose aisée. Je vais vous en donner un exemple. On avait imprimé la phrase que voici : « Le soldat français » n'obéit qu'à l'honneur ». Eh bien! messieurs, y a-t-il parmi vous quelqu'un qui sente le venin caché dans cette phrase? — Évidemment, il n'y a personne ici qui puisse remplir dignement les fonctions de censeur. Dans ces mots innocents, il y avait une critique des plus amères. C'était le moment où un ministre de la guerre, essayant d'introduire la discipline prussienne dans l'armée française, venait de soumettre nos soldats aux coups de plat de sabre, et nos soldats ne s'y résignaient pas. Comme le disait un grenadier : « Mon colonel, du sabre, moi, je n'aime que le tranchant. » Le censeur qui avait laissé passer la phrase : « Le soldat français n'obéit qu'à l'honneur », avait blessé le ministre de la guerre, et il est à supposer qu'on le destitua.

Quand on craignait de marcher au milieu de ces cendres brûlantes, le plus sage était de ne se pas faire censurer en ne se faisant pas imprimer : car ce n'était pas tout que de se faire censurer, on n'en était pas quitte pour si peu. Une fois autorisé, on n'avait plus que trois choses à craindre. Il y avait d'abord la Sorbonne qui vous anathématisait. Il est vrai que tel ou tel livre qui serait demeuré parfaitement inconnu pouvait, grâce à la Sorbonne, conquérir la popularité, comme, par exemple, cet innocent *Bélisaire* de Marmontel qui, grâce aux foudres de la Sorbonne, s'est vendu jusqu'aux premières années de ce siècle.

Épargné par la Sorbonne, on était atteint par le Parlement, à qui souvent il prenait fantaisie de décréter l'auteur d'accusation et de faire brûler son livre par le bourreau au bas du grand escalier. Quand l'auteur échappait, ce n'était que demi-mal. Honneur aux livres brûlés ! s'écriait Lauraguais. C'était, en effet, les seuls qu'on lisait. On conte qu'un censeur reçut un jour une lettre d'un pauvre diable qui faisait des pamphlets de son métier. La lettre disait : « Vous avez fait saisir une petite brochure que j'ai publiée il y a quelque temps. Grâce à vous, j'en ai vendu pour trente mille livres. Avec soixante mille livres, je serais un homme heureux, et je planterais mes choux ; je vais publier demain un autre petit pamphlet, obligez-moi de le saisir. »

Quand on n'avait pas déplu au Parlement, on pouvait déplaire à un ministre ou à un favori de ministre ; en ce cas, il y allait de la Bastille.

Malesherbes essaya de mettre un peu d'ordre dans ce désordre. Il fit des mémoires sur la librairie, qu'il adressa

au Dauphin père de Louis XVI; il s'y prononçait pour la liberté et le droit commun, et cela en 1760. Il disait, et l'on n'a pas mieux dit depuis, que ces éternelles accusations contre la presse étaient une éternelle accusation contre l'esprit humain, père de tout le mal; qu'on pouvait abuser de tout, et des bonnes choses plus que des mauvaises. De quoi, en effet, ne peut-on pas abuser? On abuse de la richesse, de la jeunesse, de la santé; en général, on n'abuse guère de la pauvreté, de la vieillesse, ni de la misère. Il en est de même de la presse, on en abuse parce que c'est une très-bonne chose; mais, comme disait Malesherbes, empêcher les hommes de parler parce qu'ils peuvent mal parler, c'est à peu près aussi raisonnable que de dire : Il y a des incendiaires, supprimons le feu.

Ces mémoires trop peu connus, qui n'ont eu qu'une seule édition, montrent assez quel esprit Malesherbes apporta dans sa direction. Ce fut lui qui permit à l'*Encyclopédie* de s'imprimer en France; ce fut lui qui favorisa Jean-Jacques Rousseau, d'Alembert et Diderot. Il aurait voulu que l'*Esprit des lois* pût aussi être imprimé en France, sentant bien que c'était une honte pour notre pays que les livres qui l'honoraient le plus fussent édités à Amsterdam, à Londres ou à Genève. Mais il ne fut pas toujours le plus fort, et il fut souvent attaqué par ceux qui lui reprochaient de compromettre le gouvernement en accordant la liberté. Cela ne l'inquiétait guère. Jamais ministre ni administrateur n'a défendu la liberté sans que les poltrons ne l'accusassent de ruiner l'État. Malesherbes disait, au contraire, que les intérêts du prince et de la nation étaient les mêmes, et que la justice était le commun profit de tous. Maltraité par les esprits timides, Malesherbes ne fut pas ménagé davantage par ceux qu'il protégeait, par les philosophes. Ils trouvaient très-bon qu'il protégeât leurs œuvres, mais très-mauvais qu'il laissât imprimer des livres contre les philosophes. Le malheur de la tyrannie, c'est que ceux qui protestent contre elle en sont au fond toujours un peu infectés; on n'a pas combattu longtemps le despotisme sans devenir soi-même un peu despote.

Quand il apprenait les grandes colères de d'Alembert, Malesherbes disait avec esprit : « Ce qui le fâche, ce n'est pas qu'on lui reproche son irréligion», — dès ce temps-là l'irréligion était à la mode, — « c'est que Fréron lui montre qu'il y a des contre-sens dans sa traduction de Tacite, » et il écrivait à ce sujet une belle lettre que nous a conservée l'abbé Morellet : « S'il y a quelque partie de mon administration qu'on trouve répréhensible, ceux qui s'en plaignent n'ont qu'à dire leurs raisons au public. Je les prie de ne pas me nommer, parce que ce n'est pas l'usage en France, mais ils peuvent me désigner aussi clairement qu'ils voudront. »

Quand il sortit de sa direction, en 1768, il fut regretté par Voltaire, qui disait : « Grâce à M. de Malesherbes, nous étions déjà à moitié chemin des Anglais. Quant à Jean-Jacques Rousseau, qui avait été séduit par la bonté de M. de Malesherbes, et par ce goût de la botanique, par cet amour commun de la nature qui rassurait cette âme effrayée, il écrivit à M. de Malesherbes une lettre des plus affectueuses. Il ne s'en tint pas là; tout le monde a lu dans ses œuvres les lettres à M. de Malesherbes. Ce sont certainement les meilleures pages qu'il ait écrites, celles où il y a le plus de véritable sensibilité.

En même temps qu'il était directeur de la librairie, M. de Malesherbes était, nous l'avons dit, président de la cour des Aides, et là il avait à lutter pour les droits du peuple.

Le grand malheur du gouvernement de l'ancien régime, c'était son désordre financier. On était toujours d'une année en arrière, ou pour mieux dire d'une année en avance, et l'argent manquait toujours. A cet égard on ne se figure pas ce qu'était la pénurie du gouvernement de Louis XV. Il y a des lettres adressées à Necker où l'on dit : « La cour a projeté le voyage de Fontainebleau, mais nous ne partirons que si vous le voulez ; » autrement dit, on n'avait pas d'argent pour aller à Fontainebleau.

A bout de ressources, on inventait des impôts nouveaux; il semblait que ce fût une conquête d'inventer une charge nouvelle et d'écraser les sujets. Quand on inventa le vingtième d'industrie, c'est-à-dire une imposition sur les ouvriers, Malesherbes défendit les droits du travail. Plus tard il combattit les lettres de cachet, car ce n'était pas seulement d'une oppression financière qu'on souffrait, c'était aussi d'une oppression administrative. Tout ce mécanisme administratif dont nous nous plaignons quelquefois n'est que la reproduction extrêmement affaiblie du système en vigueur sous l'ancien régime. C'est là qu'il faut voir l'administration dans toute sa dureté et surtout dans toute sa clandestinité. On découvrait qu'un homme était contrebandier, on le saisissait et on l'envoyait aux galères, quelquefois même à la mort; mais si l'on ne faisait que le soupçonner, si les preuves manquaient, on obtenait une lettre de cachet et on le mettait en prison en attendant que les preuves vinssent. Un de ces malheureux nommé Monnerat fut arrêté ainsi en 1768 et jeté à Bicêtre dans un cachot sans jour et sans air. De là il fut transféré dans une autre plus supportable, et au bout de vingt mois il réussit à faire parvenir sa plainte à Malesherbes. Vingt mois de prison préventive pour un homme contre lequel il n'y avait pas de preuves! Malesherbes soutint Monnerat qui demandait 50 000 francs de dommages-intérêts aux fermiers généraux. Les fermiers généraux résistèrent; ils savaient bien qu'ils seraient condamnés, mais ils avaient un moyen très-commode d'éviter les conséquences du jugement : il leur suffisait de faire évoquer l'affaire au conseil. Monnerat ne put obtenir justice. M. de Malesherbes n'avait qu'une arme à sa disposition, il fit des remontrances qui sont un chef-d'œuvre. Il demanda ce qu'était devenue la vieille liberté française. « Songez, dit-il, qu'il n'y a personne d'assez grand pour être à l'a-

bri de la haine d'un ministre, ni d'assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis. Que deviennent donc les libertés et les droits de ce peuple que vous devez ménager et conserver ? » Belles paroles. mais inutiles ! Non-seulement on était décidé à ne pas écouter Malesherbes, mais on l'insultait, et bientôt parut un pamphlet anonyme contre la cour des Aides. Dans un pays où la liberté de la presse n'existe pas, les pamphlets qui paraissent publiquement ont un caractère tout particulier; c'est le pouvoir qui inspire le pamphlétaire. Ce pamphlet était fait par un homme payé par les ministres, par un nommé Varenne, secrétaire des États de Bourgogne. Malesherbes ne voulut pas supporter l'outrage, il fit décréter Varenne d'accusation. Varenne se sauva, et comme Malesherbes le faisait poursuivre, il se réfugia à Versailles, dans le palais du roi. Malesherbes le fit condamner et donna l'ordre d'exécuter la sentence. Le roi donna au condamné le cordon de Saint-Michel. Malesherbes poursuivit le coupable jusque dans le château royal, si bien que le roi finit par lui donner des lettres de grâce. Mais ces lettres, il fallait que la cour les reçût et les entérinât. Malesherbes fit venir Varenne, le fit mettre à genoux et lui dit : « Varenne, la cour vous a condamné, le roi vous a donné des lettres de grâce, la peine vous est remise, le crime vous reste; sortez ! »

En 1770, le Parlement fut détruit par M. de Maupeou. M. de Maupeou avait juré, disait-il, de retirer la couronne du roi de France du greffe où elle était depuis trop longtemps. En d'autres termes, il fallait que le silence régnât en France; les ministres seuls se réservaient le droit d'avoir raison. Malesherbes adressa alors des remontrances au roi Louis XV. Dans ces remontrances, faites au nom de la cour des Aides, il rappelait au roi ses devoirs dans un langage que vous serez, je crois, heureux d'entendre pour connaître de quelle façon parlèrent ces anciens magistrats. On suppose trop généralement que c'est depuis la Révolution française qu'on a la hardiesse de dire la vérité. Je crois qu'on n'a jamais parlé d'un ton plus ferme que ne l'a fait Lamoignon de Malesherbes. On opposait à Malesherbes, comme nous l'avons vu faire sous la Restauration, que la royauté était de droit divin et que quiconque touchait à l'autorité du roi était un sacrilége. Malesherbes répondit ainsi :

« Par quelle fatalité, Sire, veut-on forcer les plus fidèles sujets à rappeler à leur maître les lois que la Providence lui a imposées, en lui donnant la couronne ?

» Vous ne la tenez que de Dieu, Sire, et il était superflu de l'annoncer dans le préambule de votre Édit, puisqu'il n'est point de Français qui ne soit prêt à répandre son sang pour soutenir cette vérité contre toutes les puissances rivales de la vôtre.

» Mais ne vous refusez pas la satisfaction de croire que vous êtes aussi redevable de votre pouvoir à la soumission volontaire de vos sujets, et à cet attachement pour votre sang auguste, qui nous a été transmis par nos ancêtres.

» Ou plutôt, sans agiter ces tristes questions qui n'auraient jamais dû l'être sous un règne tel que le vôtre, daignez considérer que la puissance divine est l'origine de toutes les puissances légitimes, mais que le plus grand bonheur des peuples en est toujours l'objet et la fin ; et que Dieu ne place la couronne sur la tête des rois que pour procurer aux sujets la sûreté de leur vie, la liberté de leur personne et la tranquille propriété de leurs biens.

» Cette vérité, qui est gravée dans votre cœur comme dans celui de vos sujets, dérive de la loi divine et de la loi naturelle ; elle n'appartient à la constitution particulière d'aucun État, et elle suffira pour nous dispenser d'entrer dans l'examen toujours dangereux des lois propres à votre monarchie.

» Les souverains peuvent avoir plus ou moins de puissance, mais ils ont partout les mêmes devoirs. S'il en est d'assez malheureux pour commander à des peuples qui n'aient point de lois, ils sont obligés d'y suppléer, autant qu'ils le peuvent, par leur justice personnelle et par le choix des dépositaires de leur autorité.

» Mais s'il existe dans un pays des lois anciennes et respectées, si le peuple les regarde comme le rempart de ses droits et de sa liberté, si elles sont réellement un frein utile contre les abus de l'autorité, dispensez-vous, Sire, d'examiner si, dans aucun État, un roi peut abroger de pareilles lois; il nous suffit de dire à un prince ami de la justice, qu'il ne le doit pas. »

Malesherbes termine en rappelant fièrement au roi tout ce qu'il devait à son peuple pour qui il régnait et par qu'il régnait.

La réponse à ces remontrances fut la dissolution de la cour des Aides et l'exil de Malesherbes. On l'exila dans sa terre de Malesherbes. Pendant trois ans il y vécut, tout occupé de botanique et d'agriculture. Ce fut vers cette époque qu'il mit en ordre ses observations d'histoire naturelle. Malesherbes s'est beaucoup occupé de géologie et de botanique; il avait écrit sur Buffon; il ne voulut pas imprimer ses observations pour ne pas contrarier celui-ci : elles n'ont été imprimées que pendant la Révolution. Elles prouvent que Malesherbes, qui, du reste, avait été reçu à l'Académie des sciences en 1750, était, comme savant, d'une meilleure école et pratiquait mieux la méthode naturelle que Buffon. Buffon écrivait mieux, d'un style plus poétique et plus élégant; mais le véritable savant, c'est Malesherbes. En relisant ce vieux livre, je suis tombé sur des pages qui m'ont singulièrement intéressé. Il y a plus d'un siècle, une discussion fut entamée sur la possibilité de percer l'isthme de Suez. Buffon, du haut de sa grandeur, déclara que la chose était impossible, et pour deux raisons : la première, c'est que la mer Rouge était plus élevée que la Méditerranée, et que le jour où l'on ouvrirait le canal, la mer Rouge se précipiterait dans la Méditerranée et inonderait l'Égypte. La seconde raison, c'est qu'il y avait un flux et un reflux dans la mer Rouge, et que ce flux et ce reflux détruiraient le canal. Malesherbes, avec son bon sens, lui qui, comme il le disait, étudiait la nature sans prévention et sans prétention, Malesherbes disait : « Mais nous avons fait un canal chez nous dans les mêmes conditions, c'est le canal du Languedoc; cependant une mer ne s'est pas jetée dans l'autre. De plus, l'Océan, qui a un flux et un reflux, communique par le détroit de Gibraltar avec la Méditerranée, qui n'en a pas. » Il se prononçait donc pour le percement de l'isthme de Suez : tout ce qui l'inquiétait, c'étaient les véritables obstacles, c'était de savoir comment on empêcherait les sables de combler le canal, comment on pourrait neutraliser l'action des vents du désert. Ainsi, la grande pensée qui a pris corps dans

notre siècle, Malhesherbes l'agitait il y a plus de cent ans, et il aurait encouragé l'homme qui aujourd'hui fait le plus d'honneur à la France, celui que chacun de nous doit regarder pour être bien sûr qu'il a vu dans sa vie un grand homme, celui qui a percé l'isthme de Suez, M. de Lesseps.

En 1774, Louis XV meurt, Louis XVI monte sur le trône; sa première pensée est de rappeler le parlement, de réparer ce qu'il croit être la faute de son aïeul. Malesherbes reprend la présidence de la cour des Aides, et c'est lui qui reçoit le comte d'Artois, chargé d'apporter l'édit qui rétablit la cour. Il lui adresse alors un discours qui ressemble peu aux harangues qu'on fait d'ordinaire aux princes. Quand les princes arrivent, et surtout les mains pleines de bienfaits, on ne songe guère à l'avenir, on ne songe guère qu'au présent. Malesherbes, qui voit devant lui un roi jeune et bien disposé, un prince jeune et qui a beaucoup à apprendre, profite de l'occasion pour préserver l'avenir, et voici son discours au comte d'Artois :

« Le roi vient d'avoir sous les yeux, monseigneur, le spectacle le plus flatteur pour un grand prince, et le plus attendrissant pour une âme sensible: celui des acclamations libres et sincères de toute une nation. C'est cette nation dont la reconnaissance a précédé, pour ainsi dire, les bienfaits du roi, et au vœu de laquelle le roi a répondu, en la consultant sur le choix de ses ministres, en nommant d'après le suffrage public les dépositaires de sa puissance.

» Ces témoignages éclatants de l'amour des Français pour leu maîtres seront éternellement gravés dans le cœur du roi, et sans doute ils banniront pour toujours ces sombres défiances qui font également le malheur des princes et celui des peuples.

» S'il s'élevait jamais de ces génies inquiets qui ne peuvent avoir d'existence que par les troubles, s'ils osaient faire entendre ces maximes funestes : Que la puissance n'est jamais assez respectée quand la terreur ne marche pas devant elle; que l'administration doit être un mystère caché aux regards du peuple, parce que le peuple tend toujours à se soustraire à l'obéissance, et que toutes ses représentations, ses supplications même sont des commencements de révolte ; que l'autorité est intéressée à soutenir tous ceux qui ont eu le pouvoir en main, lors même qu'ils en ont abusé; enfin que les plus fidèles sujets d'un roi sont ceux qui se dévouent à la haine du peuple ;

« Alors, monseigneur, sans recourir à ce qui s'est passé dans les jours heureux de saint Louis, de Charles V, de Louis XII, de Henri IV, il suffira au roi de se rappeler ce qu'il a vu dans les premiers instants de son règne. Il a vu avec quelle tendresse, quelle franchise, quelle effusion de cœur, la nation entière s'est jetée entre les bras de son jeune souverain. »

Ainsi, comme vous le voyez, Malesherbes prenait déjà ses précautions pour l'avenir; il fit davantage en 1775. C'est alors qu'il présenta au roi des remontrances qui sont restées justement célèbres; il y disait comment tous les impôts étaient dirigés contre le peuple et l'écrasaient; il rappelait au cœur bienfaisant de Louis XVI que celui qui n'a pas de protecteur, c'est-à-dire le peuple, doit être précisément celui que le roi doit entendre avec le plus de faveur, celui qui a le plus besoin de la protection royale. Et là, prenant corps à corps tous les impôts dans des pages qui méritent d'être étudiées par tous ceux qui veulent connaître l'état financier de l'ancien régime, il insiste auprès du roi pour qu'une réforme établisse l'impôt dans de meilleures conditions, il demande surtout que la liberté reparaisse en France, comme une garantie nécessaire; il réclame une assemblée nationale, une représentation, sentant bien que sans cela tout était précaire, tout était placé en viager sur la tête d'un jeune roi. Toujours dévoué au peuple, il avertit le jeune Louis XVI de se défier de sa propre générosité ; il lui rappelle que, sans doute, il y a en France de grands souvenirs, souvenirs de batailles, souvenirs de gloire, de grands monuments, des édifices pompeux; mais ajoute-t-il, les dettes écrasent la France. Pourquoi ? Parce que la gloire de Louis XIV pèse sur nous; parce que nous payons encore les conquêtes et le faste du grand roi. Il faut que Louis XVI sache se défendre même de l'ambition la plus légitime, et que, par amour pour ses sujets, il sache à la fois être pacifique et modéré. Qu'il craigne jusqu'à sa bonté; il y aura toujours trop de gens autour de lui pour lui demander des largesses ; qu'il n'oublie pas qu'il se doit à son peuple, et que la véritable bienfaisance des rois, c'est la justice.

Le sort de ces remontrances fut singulier. Le roi s'en fit apporter la minute pour la supprimer; en même temps il conçut une admiration profonde pour cet excellent homme qui lui disait la vérité. Officiellement, on se plaignit du président, mais en secret le roi l'appelait son ami. Ce fut à ce moment que l'opinion se prononça pour Malesherbes avec une chaleur extrême. L'Académie française le reçut par acclamation, personne ne voulut se présenter contre celui qu'on appelait le père de la patrie. Ce discours de réception est resté célèbre; pour la première fois, on entendit un homme dans une position aussi grande proclamer cette vérité qui scandalisait au XVIIIe siècle et qui choque encore certaines gens au XIXe, c'est que l'opinion publique est une puissance, et que l'écrivain qui la représente est une autorité. « Il s'est élevé, disait-il, un tribunal indépendant de toutes les puissances, et que toutes les puissances respectent; les gens de lettres sont au milieu du public dispersé ce qu'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du peuple assemblé. » Il y avait aussi, dans ce discours, un éloge de Voltaire qui fut très-remarqué. Faire l'éloge de Voltaire, c'était chose courante au XVIIIe siècle; il est vrai que, dans ce temps-là, on savait à qui on avait affaire ; louer Voltaire, c'était une façon de changer sa petite monnaie contre de la grosse. On lui écrivait : « Vous êtes un grand homme, le plus grand génie que la terre ait porté », et il répondait : « Je ne suis qu'un vieillard mourant dans mon coin ; mais vous, monsieur, vous êtes le génie que la France adore et que le monde révère. » C'est un procédé dont la recette n'est pas encore tout à fait perdue. Mais ce n'est pas ainsi que Malesherbes louait Voltaire. Laissant de côté toutes les critiques, toutes les appréciations diverses qu'on peut faire de ce merveilleux et flexible génie, Malesherbes voit Voltaire du seul côté où tout le monde se rencontre pour le louer; il félicite ce vieillard couvert de gloire,

qui consacre les dernières années de sa vie à la défense de Calas, de Sirven, à la protection de tous les opprimés, « qui sait mettre les innocents sous la défense de la nation entière ». Et il remarque avec juste raison que les grands hommes de la cour d'Auguste, de la cour de Louis XIV, ont été d'admirables poëtes, des écrivains très-habiles, mais qu'il n'y en a pas un seul chez qui on sentît ainsi l'âme de l'homme, pas un seul qui se soit donné pour mission de soutenir les droits de l'humanité. C'est, en effet, la gloire de Voltaire, et cette gloire, quelque critique qu'on puisse faire de lui, jamais on ne la lui arrachera; il a été le premier à proclamer les droits de l'humanité, et il les a défendus jusqu'au dernier soupir.

C'est alors que Louis XVI, après avoir lu et relu les remontrances hardies de M. de Malesherbes, le fit ministre et l'appela auprès de lui avec Turgot. Il y eut dans toute la France un grand mouvement d'opinion; on avait, disait-on, un roi honnête homme et des ministres honnêtes gens.

Cet éloge plaisait beaucoup aux ministres nouveaux, mais naturellement il plaisait moins aux ministres anciens. Quoi! disaient-ils, ne sommes-nous pas d'honnêtes gens? En ce point, il y avait, de leur part une méprise. Si l'on veut parler de cette honnêteté vulgaire qui consiste à ne pas mettre la main sur le bien d'autrui, assurément M. de Maupeou était un honnête homme. C'était un ministre dur pour lui-même, laborieux, actif, et qui n'avait qu'une idée : agrandir la puissance royale. Mais ce qui lui manquait en fait d'honnêteté politique, c'était de savoir quel est le rôle d'un ministre. Se faire le complaisant d'un prince, le serviteur de tous ceux qui l'entourent, l'esclave de la maîtresse du roi, le prince eût-il ramassé cette femme dans la boue, ce n'est pas faire métier de ministre, c'est faire métier de valet. Ce qui fait l'honnêteté du ministre, c'est l'indépendance, c'est la responsabilité. On est un ministre honnête quand on défend, dans les conseils du prince, les droits du peuple; on est un ministre honnête quand, à chaque heure, à chaque instant du jour, on se dit : Je suis responsable, responsable envers le prince, responsable envers la nation. Voilà ce qu'est l'honnêteté des ministres; c'est l'honnêteté politique, et celle-là assurément, M. de Maupeou ne l'avait pas. C'est une vertu assez rare pour qu'on puisse la louer et dans Malesherbes et dans Turgot.

Une seule chose embarrassait Malesherbes. Quel costume prendrait-il? Tout le monde le connaissait avec son habit marron à grandes poches, ses manchettes en mousseline, son jabot toujours déplié et rempli de tabac, sa perruque à marteaux toujours mise de travers, sa tabatière à la main. Il avait l'air d'un honnête bourgeois, il n'avait pas du tout l'air d'un ministre. Un ministre devait avoir un habit brodé, une grande épée entre les jambes et une perruque à bourse. Malesherbes conserva son costume et sa familiarité, et l'on raconte que le chirurgien du roi, Lamartinière, qui avait la langue très-bien pendue,—les chirurgiens et les médecins sont à peu près les seuls qui puissent parler haut dans le palais des princes, ils savent qu'on a toujours besoin d'eux — Lamartinière, dis-je, s'approcha un jour de Malesherbes, qui était son ami, et lui dit, en lui frappant sur le ventre : « Bonjour, *Pater*.—Bonjour, *Frater* », répondit Malesherbes, qu'on ne prenait pas aisément au dépourvu. Mais M. de Malesherbes fit quelque chose de bien plus fort que de conserver son costume en devenant ministre : il conserva ses principes, il fut au ministère ce qu'il avait été à la tête de la cour des Aides.

Ministre des lettres de cachet, la première chose qu'il fit, ce fut d'aller dans les prisons pour faire sortir les prisonniers qui s'y trouvaient enfermés en vertu des lettres de cachet. Disons toutefois à l'honneur de notre ancienne monarchie qu'il n'en trouva pas beaucoup et qu'il n'en fit sortir que deux, je crois. Ceux qu'il trouva étaient surtout des gens coupables de véritables crimes et que leurs familles avaient obtenu de soustraire à ce qu'on appelait l'infamie d'un jugement; en quoi on se trompait singulièrement. Ce n'est pas le jugement qui fait l'infamie, c'est l'acte; et dans notre ancienne monarchie, on aurait pu, sans remonter bien haut, trouver les véritables principes. Quand un misérable nommé le comte de Horn, parent du Régent, fut condamné pour avoir assassiné et volé des gens dans la rue Quincampoix, on demanda au Régent la grâce de son parent en lui faisant valoir les liens du sang; le Régent répondit : « Messieurs, quand j'ai du mauvais sang, je me le fais tirer. » Et justice fut faite.

Dans son trop court ministère, Malesherbes rédigea un mémoire sur la réduction des dépenses de la maison royale. Le roi, les princes, étaient la providence de tout le monde; Necker, dans son *Compte rendu*, nous montre que quand on voulait marier sa fille ou établir son gendre, on s'adressait au roi, et que le roi fournissait la dot. Naturellement, les demandes ne manquaient pas, et l'extrême bonté du roi était la ruine des finances. Ainsi, en 1790, quand on vit ce fameux livre rouge, il fut prouvé que de 1774 à 1789, le roi, si dur pour lui-même et qui se refusait toute dépense, avait donné 200 millions de pensions et de cadeaux. Malesherbes espéra arrêter ces dépenses par la création de ce qu'on a appelé plus tard une liste civile, il n'y réussit pas; mais il y eut une chose à laquelle il réussit, ce fut de mettre contre lui tous les courtisans. On n'eut plus qu'une idée, ce fut de se débarrasser de ce bonhomme qui avait apporté le trouble à la cour. Il n'était pas difficile d'évincer Malesherbes; jamais homme ne fut moins fait pour être ministre, il avait les connaissances de l'homme d'État, mais les petits manéges qu'il faut savoir pratiquer avec les uns et avec les autres, Malesherbes ne s'y entendait en aucune façon, et quand quelqu'un venait lui dire qu'il était misérable et qu'il avait besoin de secours, Malesherbes ne se demandait pas

comment il lui trouverait une place, il allait à son secrétaire, y prenait son argent personnel et le donnait au solliciteur. C'était, comme vous le voyez, un détestable ministre. Dès 1770, il se résigna à quitter le ministère. « Nous avions, M. Turgot et moi, disait-il, la confiance du roi, mais nous avions contre nous les courtisans, et les courtisans étaient les plus forts. » Turgot resta un peu plus longtemps et ne fut pas plus heureux.

Quelque honnêtes en effet que soient les ministres, ils seront toujours les plus faibles dans une cour, les courtisans seront toujours plus forts qu'eux et plus adroits. Où donc est la force d'un ministre? dans la nation. Ce qui fait la force des ministres anglais, c'est qu'ils ne sont pas dans la dépendance de la reine, ils ont le pays derrière eux ; c'est ce qui fait qu'ils parlent en maîtres et que les courtisans obéissent. Mais qu'un homme seul, quel que soit son talent, quel que soit son génie, puisse résister à ces intrigues, à ces calomnies de chaque jour, cela ne se peut pas. C'est le grand jour de la publicité, ce sont les grandes discussions des Chambres qui font la force des ministres. Ils ne le croient pas, les insensés, ils aimeraient mieux qu'il n'y eût pas de Chambre et qu'on ne les y tourmentât pas. C'est cependant cette résistance qui les protége, et cette prétendue faiblesse qui fait leur force.

Une fois libre, Malesherbes se mit à voyager. Il voyagea suivant ses goûts, heureux de vivre en plein air, à la campagne. « La campagne, disait-il, est une belle femme sans coquetterie ; il faut la bien connaître pour l'aimer, mais quand une fois vous sentez son charme, elle vous attache pour toujours ; » en d'autres termes, Malesherbes avait pris la nature pour femme et il l'avait épousée. Il partit sous le nom de M. Guillaume, voyageant à pied, seul, avec sa tabatière et son habit marron, notant tout, observant les hommes, les choses, les plantes, les pierres. D'ordinaire, il arrivait le soir au gîte, couvert de poussière et de boue, très-peu reconnaissable pour un ancien ministre. Un soir, entre autres, il arriva dans un village sans auberge, on l'envoya chez le curé. A la vue de cet homme si peu élégant, le curé dit à sa gouvernante : « Donne-lui à manger, fais-le coucher dans la grange, mais qu'il n'entre pas dans la maison. » Malesherbes dormit sur une botte de paille, partit le lendemain matin, et arrivé à la ville voisine écrivit une petite lettre ainsi conçue :

« Lamoignon de Malesherbes remercie M. le curé de ses vertus hospitalières ; il vient d'écrire à M. le ministre chargé de la feuille des bénéfices pour lui demander de lui accorder le premier canonicat vacant. » Et le curé l'obtint. Malesherbes s'était trouvé très-bien couché sur la paille. Il avait dormi mieux qu'un roi.

Ce fut alors qu'il s'occupa de favoriser l'agriculture. Il n'est pas d'agriculteur qui ne lui doive de la reconnaissance. Il voulait couvrir la France de sociétés agricoles. Il savait combien le paysan est défiant ; l'homme des champs ne croit que ce qu'il voit, et il faut convenir qu'il a raison : on lui a fait tant de promesses qui l'ont trompé ! Et c'est là l'importance des expositions agricoles. Il ne nous intéresse guère de lire dans les journaux qu'on a beaucoup remarqué le lauréat de tel concours, et de voir à la page suivante que ce lauréat était un cochon. Mais il n'en est pas de même pour le paysan. Pour l'homme de la campagne, pour celui qui cultive, l'instruction se fait par les yeux, et c'est la seule façon dont vous puissiez instruire des gens qui sont aux champs toute la journée et qui ne veulent dépenser leur argent si chèrement gagné qu'à bon escient. C'est pourquoi Malesherbes préconisait les sociétés agricoles. En même temps il s'occupait à naturaliser en France une foule d'arbres rares ; c'est à lui que nous devons l'arbre de Judée, le bois de Sainte-Lucie, plusieurs variétés du pin d'Amérique, il a écrit sur l'art de tirer parti des landes ; en un mot, son occupation constante était de faire de l'agriculture ; il était né botaniste, et aujourd'hui encore, dans sa belle terre de Malesherbes, on montre avec orgueil l'allée de Sainte-Lucie, plantée par Malesherbes.

Il était là depuis dix ans, lorsque M. de Brienne devint premier ministre. C'était un de ces ministres que par un mot moderne on peut appeler des *faiseurs*. Il avait fait de l'opposition pour renverser M. de Calonne, et il faisait ce que M. de Calonne faisait avant lui. Il lui fallait un honnête homme dans son ministère ; dans un ministère d'intrigues cela fait bien, on a un homme qui n'est pas honnête pour telle ou telle chose, et un honnête homme pour le public. On mit ainsi M. de Malesherbes en façade ; il ne fut chargé d'aucun portefeuille, c'était son nom seul dont on avait besoin. Malesherbes tira parti de sa position ; il fit une des grandes réformes du XVIIIe siècle, l'émancipation civile des protestants. On ne se doute pas de ce qu'était la situation des protestants en France au XVIIIe siècle. Sous le règne de Louis XV, dans son enfance, un politique très-ingénieux avait imaginé de décréter qu'il n'y avait plus de protestants en France ; ce n'eût été qu'un mot si ce mot n'avait eu des conséquences terribles. Les registres de l'état civil étaient entre les mains des curés. Quand un homme se présentait pour se marier, on lui demandait s'il était catholique. « Non, je suis protestant. — Je ne puis pas vous marier. » Il en résultait qu'en France un protestant ne pouvait se marier qu'au désert. C'était un mariage que la loi ne reconnaissait pas, les enfants qui en naissaient étaient bâtards. Quand le père et la mère mouraient, les collatéraux se présentaient et venaient réclamer la succession ; il fallait que les enfants apportassent l'acte de mariage de leurs parents : il n'existait pas. De là un trouble immense dans les héritages. Il suffisait d'un parent catholique, au sixième degré, pour enlever à une famille protestante tout son patrimoine. L'excès était si grand que plusieurs parlements, le parlement de Languedoc et celui de Provence entre autres, avaient adopté une jurisprudence qui détruisait la loi. On disait aux enfants qui venaient au partage des biens de leurs

parents : Quel âge avez-vous? et pour peu qu'ils eussent cinq ou six ans, on déclarait qu'il y avait possession d'état suffisante. On supposait que l'acte de mariage était perdu. C'était là un remède bien insuffisant; car il suffisait qu'un protestant consciencieux déclarât qu'il n'y avait pas eu d'acte de mariage pour qu'il fût dépouillé.

Malesherbes demanda qu'on donnât l'état civil aux protestants, qu'on leur laissât exercer leur culte et qu'on ne jetât plus leurs cadavres à la voirie. Il y eut une opposition absurde, funeste, qu'on rencontre trop souvent en pareille circonstance, l'opposition du clergé. Malesherbes écrivit alors cette phrase célèbre qu'on ne peut trop méditer: « Les évêques doivent certainement être consultés par le souverain sur ce qui intéresse la religion, mais, sous quelque aspect qu'on les considère, on ne doit point négocier avec eux. Comme ministres de l'Église, il ne leur est permis d'avoir aucune condescendance, et comme sujets, il ne leur appartient pas d'exiger des conditions. »

« Ce qu'il faut empêcher, disait-il, ce n'est pas que les gens aient une religion à eux, c'est que les sectes ne deviennent des partis politiques. » Or, il y a deux façons de faire d'une secte un parti politique, c'est de la protéger ou de la proscrire. Toutes ces différences font précisément le mal que vous voulez guérir ; ne proscrivez personne, laissez la liberté à tout le monde, la religion sera une question entre Dieu et l'individu, l'État n'aura plus à s'en mêler.

Tels étaient les principes de M. de Malesherbes, et ce fut une des grandes joies de sa vie, d'obtenir en 1787 cet édit de tolérance qui rétablit les protestants dans la possession de leurs droits.

Il voulut faire la même chose pour les israélites; nous savons qu'il avait écrit là-dessus un volumineux mémoire ; il ne lui fut pas donné de mettre à exécution son projet. En effet, il resta peu de temps au ministère, il s'aperçut qu'on s'éloignait de lui. Le roi ne voulait plus le recevoir, il avait cette position singulière d'un ministre que ses égaux ne consultaient pas et que le roi ne voyait pas. Il se retira dans sa terre de Malesherbes et reprit ses paisibles études. Il y resta pendant les premières années de la Révolution. La Révolution, au début, ne l'effraya pas. Le premier en France, il avait demandé la convocation d'une assemblée nationale, et il écrivait en 1790 à Boissy d'Anglas qu'il n'avait jamais changé; mais peu à peu la Révolution devint de plus en plus violente, et on vit alors Malesherbes faire l'effort de prendre un habit noir et de mettre une épée pour aller aux Tuileries voir le roi qu'il aimait. C'était un pauvre défenseur que M. de Malesherbes, mais on ne peut trop admirer sa courageuse fidélité.

Après la journée du 10 août, le roi se réfugia dans l'Assemblée nationale, puis il fut mis dans la tour du Temple et bientôt on parla de le juger.

Louis XVI avait besoin d'un défenseur, il choisit un avocat de Paris très-célèbre, M. Target. M. Target refusa; il publia un petit mémoire pour prouver que le procès n'était pas légitime, mais il ne voulut pas se charger de la défense. Il perdit ainsi la plus belle occasion qui ait été donnée à un honnête homme de faire un grand acte et d'immortaliser son nom. Je conçois qu'un avocat hésite à se charger d'une cause civile quand il la croit mauvaise; non-seulement c'est son droit, c'est son devoir ; mais quand il y a un accusé qui défend sa tête, que cet accusé est un accusé politique, c'est-à-dire le plus douteux de tous les criminels, un martyr peut-être, et que cet accusé est un roi malheureux, qu'on ait des scrupules en pareil cas, c'est une faiblesse que je ne veux pas qualifier. L'opinion en a jugé comme moi. M. Target est mort conseiller à la cour de cassation et parfaitement oublié.

Tandis que M. Target se retirait de la lice, le président de la Convention nationale reçut la lettre suivante de Malesherbes. Malesherbes avait soixante et onze ans, il pouvait s'envelopper de son âge et de son obscurité, personne ne lui demandait de sortir de sa retraite, et certes, l'histoire n'aurait pas été s'inquiéter de ce qu'il était devenu. Mais il savait quel était son devoir, et voici la lettre qu'il écrivit avec une héroïque simplicité :

« Paris, le 11 décembre 1792.
» L'an 1er de la République.

» J'ignore si la Convention nationale donnera à Louis XVI un conseil pour se défendre, ou si elle lui en laissera le choix. Dans ce cas-là, je désire que Louis XVI sache que, s'il ne choisit pas cette fonction, je suis prêt à m'y dévouer.

» Je ne vous demande pas de faire part à la Convention de mon offre, car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi ; mais j'ai été appelé deux fois au conseil de celui qui fut mon maître dans le temps que cette fonction était ambitionnée par tout le monde. Je lui dois le même service, lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse. Si je connaissais un moyen possible pour lui faire connaître mes dispositions, je ne prendrais pas la liberté de m'adresser à vous. J'ai pensé que, dans la place que vous occupez, vous aurez plus de moyens que personne pour lui faire passer cet avis.

» Je suis avec respect, etc. »

Louis XVI accueillit son vieil ami avec transport, et ce fut d'accord avec lui qu'il choisit Tronchet et de Sèze pour ses défenseurs. Deux fois par jour, Malesherbes allait le voir, lorsqu'un jour Louis XVI lui parla du mémoire qu'il avait écrit en 1788, mémoire où Malesherbes avait tracé la marche à suivre pour éviter la Révolution, et il lui en demanda la communication. Malesherbes le pria de chasser ces tristes pensées, il lui dit qu'il fallait s'occuper du présent et non du passé. Le roi insista, Malesherbes fit faire une copie du mémoire. Le roi passa la nuit à le lire, et le lendemain, quand il aperçut son vieil ami, il se jeta dans ses bras en pleurant. Les conseils que lui avait donnés Malesherbes lui auraient sauvé la couronne et la vie. Ce fut Malesherbes qui entendit l'arrêt qui condamnait Louis XVI à mort; d'une voix entrecoupée, tout en larmes, il demanda un sursis ou l'appel au peuple, et quand tout fut rejeté, ce fut lui qui annonça au roi qu'il fallait se préparer à mourir.

C'était Malesherbes qui pleurait, ce fut Louis XVI qui eut du courage; ce fut le condamné qui consola le défenseur.

Après la mort du roi, Malesherbes retourna chez lui, il ne voulut pas quitter la France; il se disait qu'il y avait encore là des gens qui avaient besoin de lui et qu'il pouvait servir dans l'adversité. Après avoir défendu le roi, il voulut défendre la reine, on ne le lui permit pas, on ne voulut même pas lui donner un passe-port pour venir à Paris. Il resta donc à Malesherbes jusque vers la fin de 1793, lorsqu'un jour on vint arrêter chez lui son gendre et son ami M. de Rosanbo. M. de Rosanbo, président au Parlement de Paris, avait été président des vacations en 1789, au moment où les Lameth et les Mirabeau mirent le Parlement en vacances perpétuelles, et, comme ils disaient, où ils l'enterrèrent tout vivant.

M. de Rosanbo, avec les membres du Parlement, avait rédigé une protestation tenue secrète pour valoir... ce que valent toutes les protestations. Dénoncé par un domestique, on avait trouvé chez lui cette protestation, et, à l'instant même, on avait ordonné son arrestation et celle de tous les membres du Parlement qui avaient signé cet acte. J'ai trouvé cet ordre d'arrestation, il est signé par Vadier, Laviconterie et par des noms inconnus. Ce Laviconterie, aujourd'hui fort oublié, était un des pamphlétaires à la mode pendant la Révolution. Chaque année, il publiait un nouveau volume pour exciter les passions populaires. Il avait publié les *Crimes des rois*, qu'il avait fait suivre des *Crimes des papes*, et des *Crimes des empereurs*. Il venait de finir, je crois, les *Crimes des reines*. Il n'y a qu'un seul volume qu'il n'a pas publié, c'est celui qui serait intitulé les *Crimes des démagogues*; et j'entends par démagogues ceux qui ont l'audace de prendre le nom du peuple pour justifier des crimes que le peuple a toujours désavoués et maudits.

On trouva, dans les papiers de M. de Rosanbo, des lettres de sa femme, et on donna l'ordre d'arrêter madame de Rosanbo et M. de Malesherbes. On arrêta avec M. de Malesherbes non-seulement son gendre et sa fille, mais ses petits-enfants, M. et madame de Chateaubriand, — M. de Chateaubriand était le frère aîné du grand écrivain qui honore la France, — M. et madame de Tocqueville, M. Louis de Rosanbo et madame d'Aulnay. Neuf membres de la même famille furent jetés dans la même prison et enfermés en dernier lieu à Port-Royal; je me trompe, le mot *royal* n'étant plus d'usage, on le remplaça, et comme on avait fait de cette maison une prison, on l'appela Port-Libre.

M. de Rosanbo fut le premier jugé avec trente-deux membres du Parlement; il était accusé de conspiration contre l'unité de la République. C'était le crime des innocents, ils avaient tous conspiré pour détruire une République que des gens moins innocents sauvaient chaque jour. M. de Rosanbo reconnut qu'il avait cette protestation entre les mains, et comme on lui demandait ce qu'il en comptait faire : « J'ai écrit dessus, dit le président, de la remettre à M. Bochart de Saron si je viens à mourir avant lui, et après lui au plus ancien président et au plus ancien conseiller. » Cette suscription était l'arrêt de mort de M. Bochart de Saron; mais, chez lui, l'honneur du magistrat l'emportait sur la crainte de la mort, il s'inclina vers M. de Rosanbo et lui dit : « Monsieur, je vous remercie de votre confiance ». Chacun des magistrats en fit autant. Chaque conseiller répondit comme s'il était à l'audience : « De même, de même, de même». Et tous, nous dit un contemporain qui les a vus aller au supplice, tous furent menés à la mort avec un visage aussi ferme que lorsqu'ils montaient à l'audience dans la grand'chambre.

Le lendemain, 21 avril 1794, ce fut le tour de Malesherbes; on traîna avec lui au tribunal révolutionnaire madame de Rosanbo, M. et madame de Chateaubriand; on épargna un enfant, Louis de Rosanbo, et un tout jeune homme, M. de Tocqueville, qui avait, je crois, vingt et un ans. De cette famille de neuf personnes, il en échappa quatre, et parmi ces quatre, par une faveur singulière du sort, était le père d'un homme que nous regrettons tous, qui a été le digne petit-fils de Malesherbes par son amour pour la liberté, et qui certes méritait d'être témoin de ce réveil auquel nous assistons en ce moment. J'ai nommé l'auteur de la *Démocratie en Amérique*, Alexis de Tocqueville.

Quand on remit à Malesherbes l'acte d'accusation, il le lut et haussa les épaules. « Encore, dit-il, si cela avait le sens commun ! » On les mena à l'audience, et ce fut alors que, dans la Conciergerie, madame de Rosanbo rencontra mademoiselle de Sombreuil qui, aux journées de septembre, avait obtenu la grâce de son père en buvant un verre de vin tout ensanglanté par les mains d'un des assassins. Madame de Rosambo s'approcha de mademoiselle de Sombreuil : « Mademoiselle, lui dit-elle, vous avez eu la gloire de sauver votre père, j'aurai du moins la consolation de mourir avec le mien. » Malesherbes en se rendant au tribunal fit un faux pas, il était très-myope. « Ah ! dit-il en souriant, c'est un mauvais présage, un Romain ne serait pas sorti ce jour-là. » Mais il avait, lui, plus de courage qu'un Romain, il entendit l'accusation avec indifférence, fut condamné et, le même jour, mené à la mort avec sa fille, son petit-gendre et sa petite-fille. Pas une plainte ne sortit de ses lèvres, et cependant ses enfants furent immolés avant lui, et il vit tomber sous la main du bourreau tout ce qu'il avait aimé. Avec le courage de Caton et la sérénité de Socrate, il marcha à la mort sans maudire personne, grand et calme comme un martyr.

On avait tué l'homme, mais son nom demeura, et ce nom on ne put pas l'effacer de la mémoire des contemporains. Dès les premiers jours où la Révolution s'éclaircit, le nom de Malesherbes reparut partout. Au théâtre, on célébra les voyages *incognito* de M. Guillaume, on réimprima ses *Maximes*, on écrivit sa vie, on sentait

qu'il y avait là un grand citoyen, et qu'il ne fallait pas laisser perdre son souvenir. Et nous aussi nous voulons le garder. Ce n'est pas volontiers que nous parlons de ses derniers moments, nous n'aimons pas à nous appesantir sur ces scènes funèbres, mais enfin, quand nous les rencontrons, nous ne les évitons pas. Il y a eu, dès les derniers jours de la Révolution, une école qui a soutenu que ces meurtres de la Convention étaient chose fatale, et qui ont essayé de les justifier par la nécessité. Le premier qui ait protesté contre cette doctrine funeste est un homme que nous aimons tous, comme un des plus hardis défenseurs de la liberté. Ce fut Benjamin Constant qui, le premier, prononça cette phrase célèbre, qui plus tard, dans la bouche de M. Royer-Collard, prit toute l'autorité d'un jugement: « Les crimes n'étaient pas nécessaires. » Et non-seulement ils n'étaient pas nécessaires, mais ceux qui les ont commis ont été les plus cruels ennemis de leur pays.

J'ai vu, moi, des gens qui avaient vécu en 1789 et qui me parlaient de l'aurore de 1789 avec un ravissement que je n'ai plus retrouvé. C'est que dans ces premières heures, la liberté était une divinité sans tache! Qu'on ne nous présente donc pas la liberté avec un bonnet rouge, avec une pique et des mains sanglantes, non ! ce n'est pas là la liberté que nous voulons; cette déesse de théâtre nous fait horreur. La liberté, pour nous, est une mère de famille que nous voulons asseoir à notre foyer, qui appelle à elle tous ses enfants et qui, si elle a une tendresse particulière, la réserve pour les plus faibles, les plus pauvres, les plus dénués : voilà la liberté que nous voulons.

Au fond, ce que voulaient les hommes qui dressaient l'échafaud sur la place publique, nous le savons par un mot de Barrère : « Il n'y a que ceux qui meurent qui ne reviennent pas. » Jamais parole plus fausse n'est sortie de la bouche d'un sophiste. Oui, il est vrai que ceux qui descendent dans la tombe après une vie chargée de jours y trouvent enfin le repos. Mais ceux qu'on tue, ceux-là reviennent toujours. Regardez autour de vous, de qui parlons-nous perpétuellement? Est-ce des hommes qui ont servi la Restauration, des gens que nous avons vus mourir hier? Non, ce sont toutes les grandes figures de la Révolution qui sont autour de nous. C'est Louis XVI, c'est Marie-Antoinette, c'est le dauphin, c'est Bailly et Lavoisier, ce sont les girondins, c'est madame Roland, c'est Danton, c'est Camille Desmoulins, c'est la charmante Lucile, c'est Robespierre, c'est Saint-Just !

Et quand nous convions au banquet de la liberté les générations nouvelles, quand nous les appelons à nous pour les faire jouir enfin d'une vie paisible et heureuse, nous voilà obligés de nous écrier comme Macbeth à la vue du spectre de Banco : « La table est pleine. » Ils sont là, ces fantômes éternels, qui crient vengeance et justice, et au lieu de les ensevelir dans leur tombe et de leur donner le repos auquel ils aspirent, nous sommes toujours prêts à chercher comment nous pourrons les faire revivre et nous enivrer de leurs fureurs. Nous avons des passions politiques qui sont des passions historiques et théâtrales. L'un vous dit: Moi, je suis du parti de Robespierre; l'autre : Je suis du parti de Danton, je suis hébertiste, je suis girondin; moi, je suis bleu; moi, je suis blanc ; moi, je suis rouge ! Eh ! messieurs, que chacun de nous regarde le drapeau de la patrie, il est tricolore pour vous dire que sous ses larges plis il y a place pour tous les enfants de la France.

Voulons-nous donner enfin le repos à la France? Il n'y a qu'un moyen, c'est de penser qu'aujourd'hui les problèmes de 1789 et de 1793 ne sont plus les problèmes à résoudre. Nous avons aujourd'hui une tâche nouvelle, le travail, l'industrie à développer, l'éducation à fonder, la fraternité à établir; quel besoin avons-nous de remuer le passé, ses cendres fumantes et son odeur de sang, quand nous pouvons marcher ensemble à la conquête d'un bien-être plus grand, d'une fraternité plus parfaite ? Non ! oublions ce passé, oublions ces morts terribles, mais gardons le souvenir de ces belles vies comme celle de Malesherbes, de ces vies consacrées tout entières au service de la patrie ; conservons le souvenir de cet homme de bien, de ce grand citoyen qui ne désespéra jamais de l'avenir, et qui mourut sans se plaindre, fidèle, et fidèle jusqu'à la fin, à la grande cause de la justice et de la liberté.

ÉD. LABOULAYE.

CERCLE AGRICOLE

CONFÉRENCES DU VENDREDI SOIR

M. A. MÉZIÈRES.

Le Spectateur d'Addison — De la création de la presse périodique en Angleterre.

Quels ont été les débuts de cette grande puissance moderne: le Journal ! N'est-il pas curieux et instructif de se reporter à ses premiers pas et d'étudier ses premiers efforts.

La naissance de la presse périodique en Angleterre n'est pas encore bien loin de nous ; elle date du commencement du XVIIIe siècle.

En 1709, un Irlandais, Steele, eut l'idée originale et nouvelle (1) de fournir à l'Angleterre un journal régulier. Cet innovateur était un homme instruit, connu et recherché du monde ; il avait été soldat, il avait voyagé, il avait essayé de la vie de bien des manières et avec beaucoup de liberté ; c'était un esprit vif, brillant et original ; et, ayant vécu de manière à connaître à fond

(1) Pourtant Defoe, qui fut le précurseur du XVIIIe siècle anglais pour le roman, le fut aussi pour le journal. *The Review*, publiée par lui en 1704, parut trois fois par semaine, comme le journal de Steele, pendant neuf ans. Mais ce journal ne se répandit pas dans le public comme ses successeurs et n'eut pas leur influence.

les hommes, il avait ce qu'il fallait pour les peindre et pour leur parler.

Le Babillard (*the Tatler*) parut au prix de un *penny*, trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le samedi, jours de la poste. Il donnait, avec les nouvelles du jour, de courts articles de morale, de critique, des récits amusants et instructifs.

Or, Steele avait un ami, qui, s'intéressant à son œuvre, lui envoya d'abord des conseils, puis des articles ; puis enfin, venu le second, devint bien vite le chef de l'association. « Je me suis trouvé, disait Steele, dans la position d'un prince en détresse qui appelle à son aide un puissant voisin ; j'ai été conquis par mon allié ; l'ayant une fois appelé, je n'ai pu vivre sans me soumettre à lui. » Il va sans dire que Steele se soumit de fort bonne grâce.

Le nouveau venu s'appelait Addison, et le succès qu'obtint le *Tatler*, ainsi rédigé par les deux amis, les encouragea bientôt à faire ensemble une nouvelle tentative plus hardie.

Addison avait fait avec Steele des études brillantes à Oxford, où l'on admirait déjà son talent pour les vers latins. Une pièce de vers adressée au roi Guillaume, et présentée au garde des sceaux, lord Somers, lui avait valu de la couronne une pension de 300 livres sterling, avec laquelle il avait fait un voyage sur le continent, complément déjà indispensable à l'éducation d'un *gentleman*. Il avait résidé deux ans en Italie et en France, et était revenu en Angleterre pour lutter avec la pauvreté, car la mort du roi lui enleva sa pension et, en même temps, toute espérance et toute protection. Heureusement pour lui, Malborough remporta la victoire de Blenheim, et Addison se trouva là fort à propos pour la chanter, à la requête du ministre Godolphin. On fut si ravi de la « *Gazette rimée* » du jeune poëte qu'on le nomma commissaire des appels, puis sous-secrétaire d'État. Il devait plus tard, en 1717, obtenir le poste important de secrétaire d'État.

Ainsi, tout réussissait à Addison ; son charme s'exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, et surtout sur le groupe de ses amis intimes. Dans une réunion nombreuse, il était souvent timide et embarrassé ; mais dans un petit cercle choisi, son esprit, sa charmante et pénétrante bonne grâce, la droiture de son caractère, sa bonté, s'imposaient doucement à tous, même aux moins bien disposés. Swift, dont le caractère âpre et farouche était si loin de celui d'Addison, Swift, son adversaire en politique, disait que s'il prenait fantaisie à Addison de se faire nommer roi d'Angleterre, il y réussirait.

Tel était l'homme qui, avec Steele, tenta, en 1710, de fonder le *Spectateur*. Le nouveau journal devait paraître tous les jours. Ce n'était pas une tâche facile. « Nous ressemblons, disait Steele, à une entreprise de messageries : qu'il y ait ou non des voyageurs, il faut que la voiture parte ; il faut que notre journal paraisse, que nous ayons ou non de quoi le remplir. » De plus, même ayant de quoi remplir le journal, il fallait être assez habile pour contenter, chaque jour, le lecteur.

Le *Spectateur* y réussit merveilleusement, et d'une façon inespérée. Il commença par intéresser directement le public à son œuvre, et par le mettre, pour ainsi parler, de compte à demi dans l'affaire : Le journal est supposé écrit par un *Club* où les principaux types de la société se trouvent représentés ; chacun y trouve donc, en le lisant, des traits et des récits qui devront le frapper particulièrement.

Les premiers numéros présentent aux lecteurs les membres de ce club. C'est d'abord le *Spectateur*. Ce spectateur est un être étrange. A deux mois, il repoussait les jouets bruyants. A l'école, et plus tard à l'université, il se faisait remarquer par son amour du silence ; en huit années, sauf les exercices scolaires, il a à peine en tout prononcé cent paroles ; il ne se rappelle pas avoir jamais dit plus de trois phrases à la fois. Son silence lui a permis de beaucoup réfléchir, de beaucoup observer et de beaucoup lire ; car il est curieux. Au sortir de l'université, il a voulu voyager ; il a parcouru en observateur attentif tous les pays de l'Europe ; il a même été jusqu'en Égypte, pour vérifier la mesure d'une pyramide. Revenu à Londres, il fréquente, toujours silencieux et toujours observant, les cafés, les théâtres, la Bourse, tous les lieux de réunion où la foule peut le faire oublier et le laisser librement à ses méditations.

Il a eu beaucoup de peine à trouver un logement qui lui convînt. Dans le premier, on lui demandait trop souvent de ses nouvelles ; dans un autre, son hôte, trop attentif, avait pris la fâcheuse habitude de venir sans cesse lui tenir compagnie. Enfin il a trouvé ce qu'il rêvait : il vit maintenant heureux chez une veuve qui a beaucoup d'enfants ; tout ce monde s'est plié à ses habitudes. D'abord, quand il entrait au salon, on se levait pour lui faire honneur ; mais comme on a vu que cela le fâchait, on s'est désormais abstenu. Depuis cinq ans, il n'a pas échangé un mot avec les habitants de la maison ; le matin, son café arrive dans sa chambre sans qu'il ait à le demander ; a-t-il besoin de feu ? il montre sa cheminée ; d'eau ? il montre sa cuvette. Son hôtesse répond par un signe de tête et exécute ses ordres. Il peut entrer dans le salon, dans la cuisine, sans qu'on fasse plus d'attention au *gentleman* que si c'était un chat ou quelque autre animal domestique.

Mais voilà que ses amis le tourmentent pour qu'il fasse part au monde des nombreuses observations qu'il a entassées dans son cerveau. Il n'aurait pas le courage de parler tout ce qu'il a à dire, mais il consent à l'ecrire, avec l'aide de ses amis.

Ces amis appartiennent à toutes les classes de la société. C'est d'abord un gentilhomme campagnard, sir Roger de Coverley, un ci-devant élégant et gai vivant ; il était autrefois des soupers de Rochester. Mais ayant été, un beau jour, refusé par une veuve dont il demandait la main, il s'est à tout jamais désintéressé de la vie

élégante et de la toilette. Il n'a cessé de porter les mêmes vêtements qu'au moment de son échec amoureux, et il aime à redire que, par les bizarreries du goût, son habit s'est, depuis cette époque, retrouvé douze fois à la mode. Il est maintenant dans sa cinquante-sixième année, vit bien et se plaît à voir tout le monde heureux autour de lui ; il est aimé de tous et sa compagnie est recherchée. Ajoutons qu'il est juge dans son comté, et se pique de voir clair dans les textes obscurs de la législation.

Les autres personnages sont un homme de loi, amateur de livres et de théâtre ; un riche marchand de la cité, sir Andrew Freeport, grand admirateur du commerce et du travail, grand ennemi de la guerre, dont la maxime favorite est qu'un sou épargné est un sou gagné ; un capitaine qui a quitté l'armée, parce qu'il ne savait pas intriguer pour avoir de l'avancement ; un ancien beau, Will Honeycomb, au courant de toutes les modes et de toutes les intrigues mondaines ; enfin, un pasteur d'un grand savoir et d'un caractère respectable, mais aussi d'une grande discrétion. Jamais il n'entame le premier les sujets religieux, mais une fois mis sur ce terrain, il trouve toujours de quoi instruire ses amis.

Voilà le club au complet. On voit que toutes les parties du public trouvent à qui s'intéresser : les sujets seront variés selon les personnages qui prendront la parole.

Le public, du reste, sera sans cesse mis en communication avec le journal ; le Spectateur se fera écrire des lettres auxquelles il répondra, et la discussion s'engagera pour l'amusement et l'instrument de tous.

C'est ainsi qu'est dirigé le journal. Maintenant qu'offre-t-il à ses lecteurs ? Un bulletin politique, ce que nous appelons le premier-Paris ; un bulletin financier, article important chez un peuple de marchands ; une chronique du jour, des nouvelles à la main ; des articles de morale, de critique, d'observation de mœurs, d'imagination, de fantaisie, etc.

Dans la politique, Addison suit une voie large et franche, mais qui n'est pas sans difficultés. L'Angleterre a été déchirée par les factions les plus farouches et les plus intolérantes : les Puritains, ayant la puissance, ont proscrit les Cavaliers ; les Cavaliers, reprenant le pouvoir, ont proscrit les Puritains. Addison veut qu'il n'y ait plus que des Anglais qui, au lieu de rêver la destruction de leurs ennemis politiques, songent tous ensemble au triomphe de la liberté. Respectons les autres, comme nous demandons aux autres de nous respecter ; reconnaissons à chacun le droit d'exprimer tout haut ses idées ; ne soyons pas intolérants, et en combattant les opinions qui ne sont pas les nôtres, donnons les premiers l'exemple de la modération et du calme. Addison est calme, parce qu'il a confiance ; il sait que tôt ou tard la liberté triomphera entière et respectée de tous. Whigs ou tories, qu'importe ? On arrivera ensemble au même but par des routes différentes. Mais la tâche n'est pas sans danger. D'abord, le rôle à jouer est peu brillant. Quand on se propose pour but unique d'être un médiateur et d'apaiser les ardeurs exagérées, on n'a pas à sa disposition les grandes phrases et les mots à effet. De plus, on est exposé aux attaques des deux partis extrêmes qui vous prodiguent les épithètes désobligeantes, dont la moindre est l'épithète flétrissante de *juste-milieu*.

Tel était quelquefois le sort de notre garde nationale en temps d'émeutes, du temps qu'il y avait une garde nationale et du temps qu'il y avait des émeutes : le premier rang essuyait à la fois le feu des insurgés et le feu du second rang.

Addison ne craignit pas de tenter cette dangereuse aventure, et il y apporta cette douceur pénétrante et cette séduction que subissaient si complétement ses intimes amis. Veut-il demander aux tories de respecter les whigs et aux whigs de respecter les tories, écoutez son apologue : Quatre rois indiens viennent visiter l'Angleterre (c'est une idée semblable que Montesquieu a mise en œuvre dans les *Lettres persanes*) et racontent ainsi une de leurs impressions de voyage : « La reine du pays avait désigné, pour nous servir d'escorte, deux individus qui savaient assez de notre langue pour se faire comprendre sur quelques points. Nous nous aperçûmes bientôt que ces deux hommes étaient grands ennemis l'un de l'autre et ne s'accordaient pas toujours sur les mêmes faits. Il nous fallut beaucoup de peine pour apprendre de l'un d'eux que cette île était partout infestée d'une race d'animaux malfaisants qu'on appelle whigs ; il nous répéta plusieurs fois qu'il espérait que nous n'en trouverions aucun sur notre passage, car autrement ils ne manqueraient pas de nous assommer parce que nous étions rois. Notre second interprète nous parlait fort souvent d'une autre sorte d'animal qu'on appelle tory, monstre non moins dangereux que le whig et qui nous traiterait aussi mal parce que nous étions étrangers. Ces deux créatures naissent, à ce qu'il semble, avec une secrète antipathie l'une pour l'autre, et, quand elles se rencontrent, elles s'attaquent aussi naturellement que l'éléphant et le rhinocéros. »

On voit quel est le ton bienveillant et ingénieux de ces satires. C'est la même raillerie aimable qu'Addison emploie dans tous les sujets. Par exemple, il s'occupait beaucoup des femmes. On le lui reprochait. « Mais répondait-il, c'est par les femmes qu'on élève les hommes. » C'est aussi avec la même bonhomie fine et spirituelle qu'il leur adresse des conseils :

« Il y a une considération que je voudrais vivement recommander à toutes mes lectrices, et qui, je l'espère, aura quelque poids sur leur esprit. En un mot, c'est qu'il n'y a rien de si mauvais pour le visage que la fureur de parti. Cela donne un air méchant aux yeux et une dureté désagréable à la physionomie ; outre que cela marque trop les traits et vous rend plus rouge que de boire de l'eau-de-vie. J'ai vu la figure d'une femme se couvrir de rougeur un jour qu'elle avait parlé contre un

puissant lord qu'elle n'avait jamais vu de sa vie; à vrai dire, je n'ai jamais connu une femme de parti qui ait gardé sa beauté plus d'une année. Je conseillerais donc à toutes mes lectrices, s'il est vrai qu'elles attachent du prix à leur teint, de laisser de côté toutes les discussions de ce genre; cependant je donnerais pleine liberté à toutes les *partisanes* arrivées à la pleine maturité de l'âge d'être aussi violentes qu'elles voudront, puisqu'il n'y a aucun danger pour elles ou de gâter leur figure ou de faire des conversions. »

Est-ce tout? Non. Trop d'ardeur dans ces discussions de parti n'est pas sans exposer parfois au ridicule. A l'époque où le docteur Sacheverell était dans toute sa gloire, deux membres du club allèrent un jour rendre visite à une dame qui avait pris chaudement parti pour le héros du moment. Introduits dans le salon, leurs regards sont d'abord frappés par de nombreux portraits du docteur, sous tous les aspects et dans toutes les dimensions. La dame arrive : sa tabatière est ornée du portrait du docteur ; elle tire son mouchoir, le portrait du docteur s'y montre encore; elle ouvre son éventail, encore le docteur ! Addison trouve que c'est trop de docteurs !

La chronique a aussi place dans le journal; Addison en bannit soigneusement les personnalités et les médisances. Pourtant la tentation est souvent grande : le *Spectateur* reçoit de nombreux renseignements chaque jour. Les mettre à profit serait bien commode : le journal est souvent difficile à remplir, et ces médisances seraient un appât nouveau pour les lecteurs. Mais Addison est fidèle à son plan d'honnêteté et de réserve ; il ne veut pas de chronique scandaleuse, et il déclare qu'il brûlera toutes les lettres de ce genre qui lui seront adressées.

Il est encore fidèle à ce même esprit dans le reste du journal, dans ces essais de littérature et de morale que l'on a tant de fois republiés depuis et qui sont un des plus charmants recueils de la littérature anglaise.

« Il faut avoir de l'esprit, a dit M. Villemain, pour aiguiser la raison et non pas pour s'en passer. » Ce semble être la devise d'Addison, et il n'aura garde de l'oublier quand il parlera de littérature.

Addison a été en Angleterre un des fondateurs du goût. Shakspeare ne l'avait pas connu, Milton non plus. L'époque d'Addison l'inaugura; et le *Spectateur* y travailla avec succès en s'attaquant aux exagérations et spécialement aux exagérations de la scène; et l'on sait que, sous Charles II, le théâtre anglais avait fait appel à tous les effets extérieurs de la mise en scène. « Parmi les divers artifices auxquels les poëtes ont eu recours pour jeter l'effroi dans l'âme des auditeurs, dit-il, le premier rang est dû au tonnerre et aux éclairs, dont on fait souvent usage à la descente d'un dieu, ou à l'apparition d'un fantôme, à la sortie d'un diable, ou à la naissance d'un tyran. Je sais une cloche qui a figuré dans plusieurs tragédies avec beaucoup d'effet, et j'ai vu le parterre d'ans une grande consternation tout le temps qu'on sonnait le tocsin. Mais il n'y a rien qui réjouisse ou qui épouvante autant nos spectateurs anglais qu'un fantôme, surtout quand il se montre avec une chemise sanglante. Un spectre a plus d'une fois sauvé une pièce, quoiqu'il n'ait fait autre chose que de traverser le théâtre ou sortir d'une trappe et rentrer sans dire mot. — Une mère inconsolable avec un enfant à la main a plus d'une fois ému la compassion du parterre, et a par conséquent obtenu place dans plusieurs tragédies. Un écrivain moderne qui s'était aperçu combien cet expédient réussissait dans d'autres pièces, ayant résolu de doubler la dose de pathétique et d'attendrir un auditoire deux fois autant que ses devanciers, fit paraître sur la scène une princesse avec un petit garçon d'une main et une petite fille de l'autre. Un troisième poëte, décidé à renchérir sur tous ses prédécesseurs, introduisit, il y a peu d'années, trois enfants avec beaucoup de succès; et, si je suis bien instruit, un jeune auteur dramatique, absolument déterminé à fendre les cœurs les plus endurcis, a en portefeuille une tragédie où le premier personnage qui paraît sur la scène est une veuve éplorée, dans ses habits de deuil, avec une demi-douzaine d'enfants orphelins autour d'elle. »

Sa critique ne sait pas seulement censurer, elle sait aussi admirer : témoin ses *Essais sur le Paradis perdu*, qui furent une des premières réparations faites à ce pauvre grand Milton, mort dans l'oubli.

Addison sut aussi mettre ses préceptes en pratique : comme, pour ne citer qu'un seul exemple, dans sa vision de *Mirza*, que Burns, qui se connaissait en œuvres d'imagination, appelle quelque part *That glorious paper in the Spectator*.

Il faut abréger ; car, pour montrer toutes les richesses du *Spectateur*, il faudrait le citer presque en entier.

La morale d'Addison est une morale humaine, large, généreuse et pratique. Elle se tient à égale distance des exagérations puritaines et du dédain qu'ont les beaux esprits du temps pour toutes les grandes questions qui touchent aux destinées de l'humanité. Les puritains ont voulu interdire le plaisir ; Addison croit que le plaisir est le droit des gens de bien ; mais il s'attaque sans relâche aux athées que la réaction de la restauration avait mis à la mode. Il soutient contre eux l'immortalité de l'âme; quand il voit des jeunes gens enlevés dans toute la force de leur âge et de leur esprit, il ne peut se résigner à croire que leur tâche soit finie, et il ne peut se défendre de penser qu'il est réservé ailleurs une nouvelle carrière à leur activité arrêtée au début de sa course. Son *Essai sur l'immortalité de l'âme* est resté dans la littérature anglaise, et le célèbre Burke se le faisait lire à son lit de mort.

C'est ainsi que débuta la presse périodique en Angleterre. Conduite par un homme qui semblait né pour cette œuvre nouvelle, tour à tour intéressante, gaie, originale et éloquente, elle prospéra, grandit, et en peu de

temps prit possession de toute l'Angleterre. On sait ce qu'elle est aujourd'hui.

Rédigé par ALEXANDRE BELJAME.

VARIÉTÉS

Juvénal et les Satires, *études littéraires et morales*, par M. AUGUSTE WIDAL, professeur à la faculté de Besançon. — Paris, Didier, quai des Augustins, 35.

On ne sait à peu près rien de certain sur Juvénal, que ce qu'on trouve dans ses satires; et encore faut-il interpréter et concilier, comme on peut, les détails biographiques qu'on prétend en tirer. Dans une intéressante introduction, M. Widal a dit de la vie du poëte tout ce qu'on en peut dire, si l'on s'en tient à ce qui paraît assuré. Cette critique circonspecte et raisonnable devient une qualité si rare qu'il est juste d'en savoir gré à l'auteur : ne rien affirmer que ce dont on est sûr est un effort de probité historique dont on n'est guère capable de notre temps; se résigner à ignorer ce que personne ne sait, devient une modestie exceptionnelle. M. Widal sait ignorer, ose ignorer! Nous le félicitons de cet héroïsme. Sa notice sur Juvénal se borne donc à un très-petit nombre de faits; c'est moins une biographie qu'un portrait de Juvénal, dont ses satires ont fourni tous les traits. Pour nous comme pour lui, Juvénal est tout entier dans son œuvre.

Seulement, il y aurait là encore une difficulté, si l'on voulait tenir plus de compte qu'il ne faut de la tentative récente d'un savant allemand, M. Otto Ribbeck, qui a prétendu retrancher à Juvénal une notable partie de ses satires. L'œuvre du poëte se trouvant ainsi réduite d'un bon tiers, on verrait se rétrécir encore la base sur laquelle on peut asseoir une appréciation morale du poëte, à défaut d'une biographie à peu près impossible. Les règles prudentes qu'on doit se prescrire pour fixer un texte et qui ont été ici même si bien exposées par M. Tournier (2), ne sont pas à l'usage de M. Ribbeck. Il nous annonce un *vrai Juvénal* dégagé du *faux* que nous connaissons. Dans le Juvénal de M. Ribbeck, — *son* Juvénal, il est bien à lui, — sur seize satires, six sont supprimées; les autres sont réduites grâce à d'intrépides retranchements. Peut-être, quand il s'agit d'un texte ancien et surtout d'une œuvre satirique, est-il sage de s'en tenir à une sorte de scepticisme général et de ne pas se croire trop sûr de posséder le texte authentique de l'auteur : mais encore faut-il que ce scepticisme soit conséquent et ne fasse point brusquement place à une assurance impertubable qui déclare sans hésiter que ceci est authentique et que ceci ne l'est pas. Toute la publicité d'un livre latin de cette époque, outre celle des lectures publiques, consistait à en laisser prendre des copies : or, ce qu'un recueil de satires pouvait devenir, chacun y ajoutant ou modifiant selon ses haines, nous pouvons nous le figurer par un exemple moderne, et d'autant plus frappant que c'est l'auteur lui-même qui, dans l'ouvrage dont nous parlons, a intercalé successivement de nouveaux passages, sans se soucier toujours de les faire concorder par le sens et même par la date avec le texte primitif. Les *Tragiques* d'Agrippa, d'Aubigné, sont restés en manuscrit pendant trente-six ans environ. Or, si on appliquait aux interpolations successives introduites par l'auteur lui-même le système d'élimination, même prudent et motivé, qu'on peut appliquer avec vraisemblance au texte de Juvénal, on serait amené à supprimer des passages parfaitement authentiques, puisque les *Tragiques* ont été publiés par d'Aubigné lui-même et imprimés sous ses yeux. Cet exemple devrait nous avertir que les remaniements manifestes, les interpolations, les incohérences, tout ce que nous trouvons dans les *Tragiques* et qui suffit dans un texte ancien pour éveiller nos doutes, ne sont pas toujours un signe infaillible d'altération, et qu'il ne suffit pas de dire, comme le fait M. Ribbeck. Voici quelques vers qui ne sont pas dans le sens général de cette satire, pour se croire en droit de les retrancher (1).

Encore si M. Ribbeck se contentait de ces éliminations de détail! Mais il ne s'en tient pas là, et il retranche d'autorité six satires sur seize : et pourquoi? C'est que, selon lui, elles sont indignes de Juvénal. C'est hardi.

Et d'abord, pourquoi supposer que Juvénal n'ait rien fait que d'excellent? A ce compte, comme M. Widal le fait très-justement remarquer, on déclarerait bien plus sûrement encore que *Pertharite* et *Agésilas* ne sont pas de Corneille, parce qu'on n'y reconnaît guère l'auteur du *Cid*. Mais M. Widal ne va pas assez loin : avec un pareil système, le *Cid* lui-même serait en partie déclaré non authentique : car enfin, le rôle entier de l'Infante est faible; il ne tient pas à la pièce, on peut le supprimer sans inconvénient, et c'est ce qu'on fait à la représentation. Même observation à faire pour le rôle de Livie dans *Cinna*, autre interpolation évidente, toujours d'après ce merveilleux système. Distinguera-t-on ainsi *le vrai* et *le faux Corneille*, comme M. Ribbeck nous donne *le vrai* et *le faux Juvénal?*

Mais le plus curieux, c'est la façon tout inattendue dont ce triage est fait. Veut-on savoir ce que le savant allemand rejette dédaigneusement à la fin de son édition sous ce titre *Declamationes quæ Juvenalis nomine feruntur*, et qu'il déclare l'œuvre *d'un radoteur et d'un cuistre*? C'est la satire des *Vœux*, celle où le poëte nous peint en vers réputés jadis admirables, la chute de Séjan; —

(1) Voyez les numéros 8 et 9 de cette année, 22 et 29 janvier.

(1) Il y a, par exemple, dans la cinquième satire contre les parasites, quelques vers dirigés contre les patrons insolents à l'égard de leurs clients, que M. Ribbeck, approuvé ici par M. Widal, supprime, comme ne répondant pas à la pensée générale de la satire, qui est de flétrir la mendicité des clients, — comme si la bassesse des protégés empêchait de remarquer en passant l'insolence des protecteurs. — Nous opposerons à M. Ribbeck un vers devenu proverbe chez nous :

Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes.

œuvre de *cuistre*; c'est la satire sur l'*Exemple*, si élevée, si généreuse d'accent, où le respect pour l'enfance s'exprime en termes si pénétrants, —œuvre de *radoteur*; c'est la satire sur le *Remords*; on pensait généralement que Shakspeare, le poëte du remords et de la conscience, n'en avait guère dépassé la sombre énergie; c'est enfin la satire sur la *Superstition*, qui se termine par ce touchant passage sur le don des larmes, le plus beau privilége que la nature ait assuré à l'homme. *Cuistre et radoteur*, l'auteur de tout cela! De sorte que le *faux Juvénal* pourrait bien encore conserver quelques admirateurs, les satires proscrites ayant toujours compté parmi les chefs-d'œuvre. On ne peut disputer des goûts; mais il faut convenir que celui de M. Ribbeck lui est bien particulier.

On pense bien que M. Widal n'adopte pas ces conclusions, quoique, en quelques points, il m'ait semblé faire au critique allemand des concessions un peu fortes. Au reste, son travail est moins une étude du texte et même une étude littéraire, qu'une étude morale et historique sur la société romaine, telle qu'on la voit dans les satires (1). Il établit la fidélité de ces peintures par des rapprochements avec les écrivains contemporains, et notamment avec Martial, qui nous peint sans indignation aucune tout ce que Juvénal flétrit. En plus d'un endroit, M. Widal retrouve dans le satirique latin des travers, des vices, des scandales, que la société actuelle nous présente. Il convient, du reste, qu'en général, nous valons beaucoup mieux; mais il ne donne pas, à mon sens, la raison principale de ce progrès incontestable. Cette raison, c'est tout simplement la différence radicale que l'esclavage met entre la société romaine et toute société moderne, — si corrompue qu'elle soit, — entre une tourbe de fainéants où, tout le travail étant réservé à l'esclave, personne n'a d'autre préoccupation que de jouir ou de mendier, et un état social où tout le monde travaille, à peu d'exceptions près. Voilà, selon moi, la différence radicale et celle qui prime toutes les autres. M. Widal, d'ailleurs, n'a négligé aucune des observations essentielles que lui suggérait une étude approfondie de la société romaine à cette triste époque. Son livre est l'œuvre d'un historien et d'un moraliste; c'est là la vraie manière d'étudier les anciens : l'étude purement littéraire a fait son temps.

EUGÈNE DESPOIS.

(1) Voyez, dans notre troisième année, page 249, une leçon de M. Gaston Boissier sur *Juvénal et son temps*.

BIBLIOGRAPHIE.

Études de Théodicée, par M. J. B. TISSANDIER, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Douai. — 1 vol. in-8°. Ladrange.

Le livre de M. Tissandier n'est pas, comme le titre semblerait l'indiquer, une série d'essais ou d'études sur des points distincts de la théodicée. C'est la rédaction concise et élégante d'une année de cours à la Faculté des lettres de Douai, sur la Théodicée tout entière. La question de l'existence de Dieu, celle de la création et de la Providence y sont abordées sans vain appareil de dialectique, mais avec une fermeté et une netteté qui supposent un grand fonds d'érudition, avec une sage indépendance qui, tenant compte des progrès de la science, sait renouveler prudemment les démonstrations et les méthodes.

M. Tissandier ne croit pas à la pleine efficacité de la seule analyse scientifique, du moins dans l'ordre des idées qui font l'objet de son livre. Il y a des matières auxquelles manque le sens du divin, « natures vulgaires qui se croient solides, parce qu'elles sont épaisses; indépendantes, parce qu'elles sont frivoles et légères; souples, parce qu'elles n'ont pas de ressort; délicates, parce qu'elles sont molles et énervées. » Celles-là, « il faut renoncer à les convaincre, parce qu'il faut renoncer à les changer. » Disons cependant que celles-là mêmes, M. Tissandier peut à la fois les changer et les convaincre, non-seulement par la chaleur communicative et l'accent d'honnête homme qui animent tout son ouvrage, mais aussi par la méthode qu'il emploie. Il veut bannir le grand mot de démonstration, croyant qu'en pareille matière « c'est l'abstraction qui a tout perdu; » il s'adresse avant tout à la psychologie. Il prend l'homme dans son intégrité, pour ainsi dire, et dans ce développement intellectuel et moral où la connaissance du moi, celle de la nature et celle de Dieu, nous apparaissent comme contemporaines, corrélatives, inséparables et d'une égale autorité. Là, il surprend les premières origines de l'idée de cause, de l'idée de temps, de l'idée d'espace. D'abord toutes concrètes et subjectives, ces idées gardent-elles toujours ces caractères? En se généralisant, ne prennent-elles pas une valeur tout autre ?

On ne peut l'affirmer des idées de temps et d'espace, on peut l'affirmer de l'idée de cause et aussi de l'idée de fin : par elles, nous sommes obligés de monter jusqu'à un être infini et éternel, mais cet être n'est point la matière. La prétendue éternité de la matière est une hypothèse que nulle expérience ne peut vérifier : elle n'a donc rien de scientifique. Quels sont les attributs de cet être infini? Comment expliquer la coexistence de l'infini et du fini? Comment est-il certain pour nous que c'est l'infini qui conçoit et qui crée le fini? Mais comment les conserve-t-il? Et comment les causes finales nous montrent-elles la Providence dans le monde physique et dans le monde moral? Voilà les questions que M. Tissandier aborde avec résolution.

M. Tissandier termine son livre par un très-intéressant chapitre sur la religion, où il discute respectueusement et fermement les idées de M. Vacherot. M. Tissandier croit que la réforme rêvée par M. Vacherot, et qui consisterait à supprimer la religion, est entourée d'innombrables difficultés théoriques et pratiques. Il ne peut s'empêcher de lui dire « au nom de la philosophie plutôt qu'au nom de la religion, que cette entreprise paraît une séduisante chimère, une ingénieuse utopie, inventée par un sage. »

Ainsi se termine ce livre, livre de bonne foi par excellence, auquel nous souhaitons les plus heureuses destinées.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 17 — 26 MARS 1870

Paris, 25 mars 1870.

Jeudi prochain, à l'Académie française, M. d'Haussonville sera reçu par M. Saint-Marc Girardin.

Le 2 avril, l'Académie procédera à l'élection de deux nouveaux membres, en remplacement de Lamartine et de Sainte-Beuve. MM. Émile Ollivier et Jules Janin seront élus.

Dans les élections qui suivront, le bruit s'accrédite que M. Duvergier de Hauranne sera élu comme successeur du duc de Broglie.

— Nous publions dans ce numéro le discours prononcé par M. Saint-Marc Girardin, en qualité de président de la dernière réunion publique du cirque des Champs-Élysées, dans laquelle M. Laboulaye a tenu sa conférence sur *Malesherbes*, que nous avons publiée dans notre dernier numéro.

C'était un discours de clôture. Cinq réunions ont eu lieu au cirque des Champs-Élysées. Elles ont produit une recette totale de 16 884 fr. 50, ce qui donne en moyenne un chiffre de 3336 fr. 90 par séance.

On sait que le produit net a été consacré à des œuvres de bienfaisance.

— Les deux volumes que M. H. Taine est sur le point de publier à la librairie Hachette seront une sorte d'événement philosophique. L'auteur y aborde, avec une grande nouveauté de recherches et de déductions, le problème de l'*Intelligence*. C'est le plus important des problèmes psychologiques ; de la solution qu'on en donne découle tout le reste. Dans la première partie, M. Taine étudie les *Éléments de la connaissance*, et, dans la seconde, les *différentes sortes de connaissances*. La première partie est consacrée à l'analyse, la seconde à la synthèse.

Cet ouvrage, en deux volumes in-8°, doit paraître dans les premiers jours d'avril. Nous en détachons d'avance les premiers chapitres pour les mettre sous les yeux de nos lecteurs.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT (1)

La seconde renaissance française

Messieurs,

Il y a un an, à pareille époque, en venant m'asseoir pour la première fois dans cette chaire, je ne pouvais me défendre d'une certaine inquiétude, et, je l'avoue, d'un certain effroi devant les périls d'une suppléance que rendait plus lourde et plus redoutable encore le nom de M. Saint-Marc Girardin. Aujourd'hui, le souvenir du maître illustre dont j'occupe ici la place est toujours aussi présent, le regret de son absence aussi vif et aussi sincère ; et pourtant, je me sens plus rassuré. Cette confiance, c'est à vous que je la dois, messieurs : c'est vous qui me l'avez inspirée, quand je ne la trouvais pas en moi-même. Je vous reviens avec tout le zèle, tout l'élan de cœur et d'esprit, tout le dévouement à l'étude dont je suis capable : permettez-moi d'espérer en retour les mêmes sympathies, la même attention bienveillante et fidèle dont vous m'avez honoré jusqu'ici. Votre présence me prouve déjà que vous n'avez point oublié, je ne dis pas le professeur, mais la chaire de poésie française : je vous en remercie et pour elle et pour moi.

Avant de vous revoir, je me suis demandé naturellement sur quel point de l'histoire littéraire nous porterions cette année nos investigations et nos critiques. J'ai cherché, douté, hésité quelque temps. D'un côté, je me rappelais ce vieil adage :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité;

et c'est là un hôte incommode que je ne voudrais pas amener avec moi dans cette enceinte. La variété, je le sais, est un charme dans l'enseignement comme en toutes choses. D'un autre côté, je comprenais qu'un cours de Sorbonne surtout peut et doit même avoir sa suite, son enchaînement, sa logique ; que trois ou quatre mois d'intervalle ne suffisent pas pour en rompre l'unité. Cette con-

(1) Voyez des leçons de M. Lenient sur les *Écoles et les théories poétiques*, sur les *Écoles poétiques du moyen âge*, sur *Marot et l'École gauloise*, dans le volume de l'an dernier, pages 241, 770 et 802, et sur *Ronsard*, dans le numéro 8 de cette année, page 116.

sidération a fini par l'emporter dans mon esprit ; des conseils amis sont venus s'y joindre, et voilà comment, messieurs, je reprends l'histoire des écoles poétiques en France au XVIIe siècle.

Le plan primitif que je vous traçais l'an dernier au début de ce cours embrassait tout notre cycle moderne depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. C'était là, je le reconnais, un cadre immense, impossible à remplir dans l'espace de quelques mois, sous peine de s'en tenir aux généralités. Du reste, en vous le proposant, je voulais seulement vous faire saisir par une sorte de vue anticipée les grandes lignes du tableau, les arêtes saillantes et les points culminants où nous devions plus tard nous arrêter. Nous n'avons fourni que la première étape de cette longue course avec l'*École gauloise* et la *Pléiade*. Nous ne sommes même pas complétement quittes envers le XVIe siècle. Desportes et Bertaut d'une part, du Bartas et d'Aubigné de l'autre, tous quatre à des titres divers héritiers et continuateurs de Ronsard; Régnier à son tour, le père de la satire française, et Vauquelin de la Fresnaie son précurseur, auraient le droit de réclamer une place entre ces deux grands mouvements littéraires qui ont pour chefs l'un Ronsard, l'autre Malherbe.

Mais que vous ai-je promis avant tout, messieurs? L'histoire des *Écoles poétiques*, c'est-à dire des révolutions et des réformes dont la poésie a été le théâtre. Or, qu'est-ce qu'une révolution, du moins en littérature? Une impulsion nouvelle donnée aux esprits, aux imaginations, à la langue, au rhythme. En dehors du mérite des œuvres, de l'inspiration plus ou moins féconde, l'action personnelle du poëte, son influence sur son siècle, doivent ici tenir le premier rang. Le mot de César dans Lucain :

Humanum paucis vivit genus,

est vrai dans l'empire des lettres plus que partout ailleurs. Les chefs d'école, les grands moteurs et organisateurs, résument et condensent en eux la vie et le mouvement de toute une époque. C'est ainsi que Marot, Ronsard, Malherbe, nous apparaissent tout d'abord comme trois points lumineux, trois têtes de colonnes, dans l'histoire des écoles poétiques.

Le vers de Desportes est plus coulant, plus mélodieux, sa langue plus pure et plus châtiée que celle de Ronsard : le souffle des *Tragiques* chez d'Aubigné est bien plus puissant que celui de la *Franciade*. Mais Desportes et d'Aubigné, comme du Bartas et Bertaut, malgré tout leur talent incontestable, ne sont que des intermédiaires et des continuateurs du passé.

De Ronsard à Malherbe, il y a en quelque sorte interrègne, période neutre et transitoire, où les rênes de la poésie flottent de Desportes à du Bartas. Desportes a pour lui la cour, les beaux esprits, les raffinés, les délicats et les mignons de Henri III : du Bartas a surtout pour admirateurs les protestants, les esprits graves, les âmes fières et religieuses. L'un se rattache à l'Italie, dont il introduit dans notre langue les mélodies, les grâces, et aussi les mièvreries et les mollesses : il est le chef des *Pétrarchistes* plus encore que le représentant de l'école française. L'autre va puiser à ces sources bibliques où Malherbe trouvera bientôt ses plus hautes inspirations ; mais du Bartas use trop souvent des prophètes comme Ronsard avait usé de Pindare. Aucun d'eux n'est assez puissant, assez libre de toute influence, assez hardi pour ouvrir à l'art une voie nouvelle.

Les *Tragiques* de d'Aubigné n'ont pas encore paru. Leur valeur est grande, mais leur influence est nulle à l'époque de leur publication, datée du *Désert* (1620). Ils sont moins un manifeste littéraire à l'usage des contemporains qu'un legs à la postérité, le dernier cri de la Némésis protestante contre les Valois, qui ne sont plus là pour l'entendre.

Régnier reste à part avec sa vive et franche originalité : nous le verrons bientôt protester contre le despotisme de Malherbe, pour venger l'honneur de son oncle Desportes. Mais on ne peut dire qu'il fasse école. Oserait-on donner ce nom à la triste sequelle du *Parnasse satirique*, qui rimaille et barbote sur ses traces ? Ses vrais héritiers seront plus tard Lafontaine et Molière, de lignée gauloise comme lui.

Quant à l'honnête Vauquelin de la Fresnaie, disciple de Ronsard et ami de Malherbe, il se trouve pris, étouffé entre le choc et le heurt des deux écoles comme entre le double rocher des Sympléyades. Son *Art poétique*, commencé en 1586 et publié seulement en 1605, arrive à la fois trop tard et trop tôt. Lui-même en fait l'aveu dans sa préface, s'excusant de paraître avec un vieil accoutrement devant un nouveau public. Vauquelin en est encore à admirer les strophes et anti-strophes des odes pindariques dans Ronsard : son ami Malherbe devait le trouver en cela bien naïf ou bien arriéré. Le culte d'Horace, il est vrai, les rapprochait ; mais ce serait faire trop d'honneur à Vauquelin que de voir en lui, comme on l'a prétendu quelquefois, un précurseur de la grande révolution littéraire qui va s'opérer. Aussi croyons-nous avoir le droit de passer de Ronsard et de la pléiade à Malherbe pour arriver à ce que nous appellerons la *seconde Renaissance française*.

Ici, messieurs, je vous dois une courte explication. Pourquoi ces mots de *seconde* et de *française* en parlant de la nouvelle Renaissance? *Seconde*, parce que tout en dérivant de la première, elle en diffère profondément ; parce qu'elle est moins une continuation qu'une rupture ou du moins un saut rapide et brusque comme celui d'une cataracte à l'endroit où les fleuves changent de nom ; parce qu'elle annonce l'avénement d'un système et d'un ordre nouveaux. *Française*, parce que la première Renaissance a été surtout italienne, même parmi nous. La seconde aura pour centre et pour foyer la France : c'est de la France qu'elle rayonne sur le monde entier, sur l'Allemagne et sur l'Angleterre, sur l'Italie même et sur l'Espagne, d'où venait l'impulsion

au siècle précédent. Elle s'étendra plus loin que les armes et la diplomatie de Louis XIV. Associée aux splendeurs du grand règne, elle leur survivra. L'esprit français triomphe encore à Londres et à Berlin quand nos armées sont battues sur les champs de Malplaquet et de Rosbach. Ce n'est donc pas trop dire que de l'appeler la seconde Renaissance et aussi la Renaissance française. Nous allons en esquisser aujourd'hui les origines, le caractère et les principaux traits.

Dans tout cycle littéraire comme dans toute création qui se développe, il est un point de maturité, d'épanouissement et de perfection relative. Ce point sera, pour la France du moins, le XIIIe siècle au moyen âge, le XVIIe dans les temps modernes. Le XIIe et le XIVe siècle, comme le XVIe et le XVIIIe, pourront être plus novateurs, plus hardis, plus tumultueux et même plus féconds que ces deux âges privilégiés, mais ils n'ont pas atteint le même degré de perfection. La faute n'en est point seulement au génie des hommes, mais aux circonstances, aux courants qui les entourent, à cette loi fatale qui veut que les choses arrivées à leur apogée ne restent pas toujours dans le même état; que les époques de fermentation et de révolution ne puissent être des âges de loisir, de recueillement et de stabilité. Le matin et le soir ont leur charme, sans doute; mais, quoi qu'on fasse, ils ne sont pas le midi.

La première Renaissance a été un débordement, une effervescence de jeunesse et d'enthousiasme. La seconde est le fruit de la réflexion, de l'expérience et de la maturité. Toutes deux portent l'empreinte et le reflet des sociétés dont elles sont l'œuvre et l'expression.

Qu'a donc été le XVIe siècle? Qu'a-t-il cherché, qu'a-t-il trouvé, qu'a-t-il laissé? On a dit de lui qu'il était l'âge héroïque des temps modernes: il a en effet, des âges héroïques, la fougue, l'audace, l'emportement et le désordre. Figurez-vous un champ de bataille comme ceux de l'*Iliade*, avec les chars de guerre, les armures resplendissantes, les héros qui se provoquent et s'injurient, le cadavre de Condé promené sur un âne dans le camp catholique après Jarnac, comme celui d'Hector autour de Troie. Joignez-y toutes les complications de la vie et de la société modernes : l'équilibre, cette grande condition de la santé pour les esprits et pour les corps, rompu sur tous les points. Partout des principes et des forces contraires qui se heurtent : l'autorité et la liberté, la tradition et la critique, le scepticisme et la foi, le libre examen et le *credo quia absurdum*, l'esprit ancien et l'esprit nouveau. Partout le schisme, la division, la guerre jusque dans le paisible domaine de la grammaire, où s'engage la grande bataille des *Kiskis* et des *Kankan*. Les sectes, les écoles, les partis s'attaquent avec une rage furieuse. En même temps l'esprit de conquête et d'aventure, la recherche de l'inconnu ou de l'impossible, l'ivresse de l'enthousiasme et de la jeunesse, la foi naïve dans ses forces, dans son génie, dans sa fortune, exaltent ces âmes ambitieuses et affamées de nouveautés. De là des rêves insensés, des efforts gigantesques, des ascensions et des chutes terribles :

Ter sunt conati imponere Pelio Ossam.

Ronsard entre en lice comme un héros d'Homère : il est l'Achille de la pléiade, Du Bellay en est le Patrocle, Dorat le Nestor, et Baïf le Polyphème. En somme, que reste-t-il de ces luttes et de ces entreprises? Le souvenir d'effroyables mêlées, de grands coups d'estoc par l'épée et par la plume, de vaillantises et de témérités inouïes. A la fin du siècle, où en est-on arrivé? A l'anarchie, à la fatigue et au désenchantement.

1° En politique, la clef de voûte de la société, le principe monarchique si fortement constitué déjà par Louis XI, si solide encore sous François Ier et Henri II, se trouve singulièrement ébranlé par le fédéralisme républicain de la Réforme et par les doctrines démocratiques de la Ligue. Il faudra la main puissante de Henri IV pour le raffermir et le reconstituer.

2° En religion, les deux églises catholique et protestante restent en présence la main sur les armes sans avoir pu s'entendre ni se détruire. L'Édit de Nantes est une première solution, un coin de ciel bleu ouvert à l'âge nouveau. Mais le protestantisme conserve toujours ses villes de sûreté et ses créneaux, d'où il pourra braver le canon du roi.

3° En philosophie, après avoir détrôné la scholastique et donné des verges au grand maître Aristote par la main de Ramus, l'esprit humain s'est arrêté à l'impasse du *Que sais-je?* avec Montaigne.

4° En poésie, de grandes déceptions ont succédé aux rêves et aux espérances sans bornes. Malgré un quart d'heure d'ivresse et d'illusion, les *Odes pindariques* de Ronsard et la *Franciade* sont restées de piteux avortements. Quelques fleurs légères et charmantes, c'est tout ce qui surnagera sur cet océan de la pléiade. Ronsard mort, nul avant Malherbe n'osera ressaisir le sceptre de la poésie. Desportes et Bertaut ont baissé le ton de la lyre française et repris la guitare de Mellin de Saint-Gelais.

Tel est l'état général de la société et de la littérature à la fin du XVIe siècle. Alors aussi s'annoncent des aspirations nouvelles. Après une période de tourmente, d'ébullition et de fermentation confuse, de chaos tumultueux, de tâtonnements et de mécomptes, que veut-on? que désire-t-on? En vertu de cette loi de réaction qui se manifeste presque toujours d'un siècle à l'autre, on veut le contraire de ce qu'on a eu jusque-là. L'âge nouveau éprouve un appétit, un besoin pressant d'ordre, de discipline et de réglementation. Qu'est-ce qui a manqué surtout à la littérature comme à la société du XVIe siècle? La consistance et la durée. Tout y est ébauche, essai, tâtonnement, effort d'une création naissante, qui ne peut arriver à se dégager et à s'unir :

Discordia semina rerum,

le chaos dans les mots et dans les idées, l'incertitude du

lendemain pour les destinées de la langue comme pour celles de l'État.

Après avoir tant changé, tant flotté et tant tournoyé en tous sens, on aspire enfin à la *fixité*. Le point fixe est le grand rêve, la grande ambition du XVIIe siècle. Henri IV et après lui Richelieu l'ont cherché et trouvé en politique : Malherbe le trouvera de même en poésie, Descartes en philosophie. Vers le même temps, Galilée en faisait le centre de son nouveau système, où toutes les planètes gravitent autour du soleil comme les forces sociales graviteront autour du trône.

Au besoin de fixité s'en ajoute un autre qui en est alors surtout la condition et la garantie, celui de l'*unité*. Morcelée, divisée par les guerres civiles, la France tend à se ramasser sur elle-même, à se resserrer sous la protection d'un pouvoir fort, qui se fera le modérateur de l'ordre et de l'esprit public. La monarchie répondra si bien à ce désir qu'elle finira par tout absorber en elle, les états généraux, provinciaux, les parlements, etc. Guillaume Barclay, dans son *De regno*, déclarera le roi supérieur même à la loi : principe dangereux contre lequel nul ne songe à réclamer, tant on a soif d'ordre et d'autorité. L'esprit unitaire et centralisateur est un vieil héritage de l'administration romaine pieusement recueilli par la royauté. Au moyen âge, il se trouve entravé par l'esprit féodal et provincial; au XVIe siècle, par le fédéralisme protestant. Mais il reparaît toutes les fois que la royauté sent renaître ses forces. Il triomphe avec Louis XI, s'épanouit avec Richelieu et Louis XIV. La Convention, toute républicaine qu'elle est, y restera fidèle comme l'Empire. Cette tendance à l'unité, à la centralisation, qui est une des forces et aussi un des excès de la France, se manifeste également en littérature. Le premier rêve de nos grammairiens au XVIe siècle est d'établir l'unité de langage. La grammaire de Geoffroy Tory et l'édit de Villers-Cotterets (1530), ordonnant l'usage du français à l'exclusion des patois provinciaux dans les cours de justice, sont deux œuvres corrélatives qui se complètent. La fondation de l'Académie française, ce tribunal suprême qui doit régler les destinées de la langue nationale et la ramener à l'unité, est, dans la pensée de Richelieu, une institution monarchique avant tout, à la fois politique et littéraire.

Un autre sentiment étouffé par les haines religieuses renaît et s'accentue vivement alors : celui de la *nationalité*. Une réaction énergique s'opère contre l'invasion étrangère qui s'est emparée de notre littérature comme de notre sol. Henri Estienne avait protesté au nom du génie national dans le dialogue du *Français italianisé*. La *Ménippée* s'est faite l'interprète du même sentiment en défendant le roi des fleurs de lis par la bouche du vigneron de Suresnes, un ami des crocheteurs du Port au foin, les collaborateurs futurs de Malherbe. La France a été italienne avec les Médicis, espagnole avec les jésuites, les diplomates et les soldats de Philippe II. Elle se prend à vouloir redevenir française de cœur, de mœurs et de langage. Quand Henri IV congédia la garnison espagnole qui était venue frauduleusement se loger dans sa capitale : « Bon voyage, messieurs, leur dit-il, mais n'y revenez plus. » Malherbe dira bientôt la même chose à tous ces vocables étrangers, italiens, espagnols, et même aux patois provinciaux, gascons, manceaux, poitevins, qui se sont introduits dans notre langue. Paris et le Louvre sont redevenus français avec le roi légitime. La cour sera toujours sans doute le foyer des intrigues et de la galanterie, à laquelle n'a pas renoncé le Béarnais; mais en même temps elle deviendra bientôt le modèle, le prototype sur lequel vont se former la langue, les modes, les mœurs et les opinions. C'est en elle que Malherbe cherchera et trouvera son point d'appui. Il commencera par la *dégasconner*, ce sera là son premier triomphe.

Sous la main d'un pouvoir tutélaire et bienfaisant va se constituer une société calme, rassise et pacifiée, mûrie par l'expérience, désenchantée des illusions, des chimères et des témérités, sensible avant tout aux délicatesses du bel esprit et du beau langage. C'est en 1605 que Malherbe arrive à la cour, c'est en 1607 que commencent à s'ouvrir les salons de l'hôtel Pisani bientôt fameux sous le nom d'hôtel de Rambouillet. L'ordre se rétablit dans les esprits comme dans les rues. L'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales, le *Théâtre de l'agriculture* par Olivier de Serres, le succès même de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé attestent l'apaisement général. Quand le poignard de Ravaillac viendra plonger la France dans de nouvelles inquiétudes, docteurs catholiques et protestants s'accorderont à prêcher l'union et l'obéissance.

Malherbe, qui n'est pas l'homme des illusions, semble avoir le pressentiment d'un avenir calme, serein et glorieux pour la France, lorsqu'il écrit à l'un de ses amis : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que nous allons à mon avis entrer en un siècle où les mérites seront et plus considérables et plus considérés qu'ils ne furent jamais. Bien est-il vrai que les années passées ne nous permettaient pas d'en voir autre chose que le commencement; mais au moins aurons-nous cette satisfaction que nous laisserons notre postérité hors les brouilleries et désordres où vous et moi avons passé la meilleure partie de nos jours. » (Lettre à M. X., 15 février 1618.) Grande consolation de pouvoir se dire que les fils seront plus sages et plus heureux que leurs pères. Puissions-nous, messieurs, en dire autant ! Ces brouilleries et ces désordres dont parle Malherbe renaîtront un moment par la faute des princes et des huguenots; mais la main vigoureuse de Richelieu les aura bientôt étouffés.

Nous avons cru devoir tracer ici ce rapide tableau de la société à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, pour faire mieux comprendre dans quel milieu et sur quel sol raffermi et consolidé va bâtir Malherbe. L'à-propos a sa large part dans les fortunes po-

litiques ou littéraires : le talent est de le saisir et d'en profiter. On s'est parfois demandé ce qui fût advenu si Bonaparte était né en pleine monarchie au temps de Catinat : il est probable qu'il n'eût pas détrôné Louis XIV pour se faire empereur. Malherbe, s'il fût venu cinquante ans plus tôt, aurait-il arrêté le char triomphal de Ronsard ? Il est permis d'en douter. Il fallait que le brillant météore eût achevé sa course et commençât à rentrer dans les ombres de l'oubli, que la dynastie des Valois fût tombée, qu'un nouvel ordre de choses, qu'un nouvel état des esprits fût arrivé, qu'un nouveau système politique et social vînt provoquer ou du moins seconder un nouveau système littéraire.

Si le milieu, l'air ambiant, comme on dit aujourd'hui, s'est modifié, les sources mêmes de l'inspiration, les procédés de composition, la règle et la discipline des esprits ne changeront pas moins. Au XVIe siècle, qu'est-ce qui domine dans l'art et la littérature ? La fantaisie, l'imagination. C'est la *folle du logis* qui emporte bien souvent Rabelais et Montaigne lui-même, tout sage et tout rassis qu'il est ; c'est l'ivresse du vin nouveau qui bouillonne avec la poésie dans le cœur de Ronsard. Au XVIIe siècle, la fantaisie recule devant une autre reine absolue et jalouse : la raison. Malherbe et Boileau proclament solennellement son empire et son autorité souveraine en poésie, comme Barclay a proclamé dans le *De Regno* l'omnipotence royale :

> Aimez donc la raison; que toujours vos écrits
> Empruntent d'*elle seule* et leur lustre et leur prix.

Seule ! c'est beaucoup, c'est trop, j'en conviens. Mais on en dit autant du roi :

> Au timon qu'il embrasse, il se fait le seul guide,
> Consulte et résoud seul, écoute et seul décide (1).

L'Écriture n'a-t-elle pas dit : *Væ soli !* Le mot est vrai pour les pouvoirs comme pour les individus.

Le grand maître de la peinture française, Poussin, reconnaît lui-même cette souveraineté de la raison dans l'art : « Je veux être entendu par mes ouvrages. Nos appétits n'en doivent pas juger seulement, mais la raison. » (Lettre de Poussin à M. de Chanteloup, 1567.) Et cette raison n'est pas seulement cette faculté abstraite, transcendante, que Kant et Hegel ont appliquée depuis à la morale et à l'esthétique, mais la raison sous la forme simple, familière, populaire du bon sens. C'est au bon sens que Descartes consacre la première page de sa méthode; c'est le bon sens allié au génie qui régnera sur le théâtre avec Molière, dans la chaire chrétienne avec Bossuet.

Nouveau contraste. Un autre trait commun aux écrivains et aux œuvres du XVIe siècle, c'est le débordement, l'exubérance, le trop-plein de la séve, de la jeunesse, de la science. De là ces productions souvent folles, disparates ou gigantesques, sans harmonie, sans proportion : le *Pantagruel*, la *Franciade*, l'*Apologie pour Hérodote*, les *Essais* de Montaigne. Au XVIIe siècle, le goût de la mesure, de la sobriété, de la convenance, remplace la fougue intempérante de l'âge précédent. Balzac écrit à Chapelain sur cette question : « Qu'il est impossible d'écrire beaucoup et de bien écrire. » Boileau ne fera que le répéter quelques années plus tard en disant :

> Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Autre différence : le XVIe siècle, réagissant contre l'ascétisme et le mysticisme du moyen âge, a réhabilité la chair, et incline dans l'art comme en philosophie vers le naturalisme. Rabelais déclare la guerre à *Antiphysis* (contre nature). Montaigne dit en parlant de lui-même : « Nous autres naturalistes. » Régnier chante et suit doucement *la bonne loi naturelle...*

Le paganisme de la forme, l'idolâtrie des beautés physiques et charnelles se retrouvent chez les poëtes comme chez les artistes. Ronsard, tout religieux, tout spiritualiste qu'il est, se plaît volontiers à peindre et à décrire les beaux corps nus comme les aimait Benvenuto, les beaux paysages, la belle nature. Au XVIIe siècle, l'idéalisme l'emporte, la pensée pure se détache des sens. L'analyse et la peinture des âmes remplace et surpasse celle des corps. Descartes définit l'homme « un être dont l'essence est de penser ». Pascal dira : « Je puis bien concevoir un homme sans mains, pieds, tête, mais je ne puis concevoir l'homme sans pensée : ce serait une pierre ou une brute. » Poussin définit la peinture « l'image des choses incorporelles rendues visibles, autant qu'il se peut, par l'imitation des corps. » Nous sommes loin du *bel animal humain* de Benvenuto.

Ce grand courant spiritualiste va traverser et inspirer toute la littérature du XVIIe siècle. Le corps réclamera bien aussi sa part un jour par la voix de Gassendi, de Saint-Evremond, de Molière. Mais l'esprit domine et garde sur l'ensemble sa haute suprématie. Malherbe lui-même, qui tient à sa guenille autant que Chrysale, malgré son positivisme étroit et brutal en pratique, est profondément spiritualiste en poésie.

Enfin, le culte de l'antiquité, qui a dégénéré si vite en fétichisme et en idolâtrie béate avec les *cicéroniens* et la *pléiade*, va prendre un caractère nouveau. La première Renaissance procède directement de l'érudition et de l'imitation ; la seconde ne renonce ni à l'une ni à l'autre, mais en use différemment.

La science a été la passion dominante et la plus grande gloire du XVIe siècle. Nos écrivains les plus originaux, les pères même de notre langue, Calvin, Rabelais, Amyot, Montaigne, les batailleurs comme Henri Estienne et Hotman, les novateurs comme Ramus, sont tous plus ou moins des savants. Ronsard ne s'en rapporte qu'au jugement des doctes et se soucie peu du vulgaire ignorant, c'est-à-dire de ceux qui ne savent ni grec ni latin.

Au XVIIe siècle, le savant tout hérissé, tout bardé de ce grec et de ce latin, va se voir détrôné et remplacé,

(1) Corneille, *Othon*, acte II, scène IV.

comme arbitre du goût et de la langue, par l'homme du monde. Il a déjà fourni à Régnier la trogne empourprée et la caricature désopilante de son pédant, vieux fossile du quartier latin. Nous le retrouvons encore dans les romans de C. Sorel et de Scarron, au théâtre avec Marphurius et Pancrace, et plus tard immortalisé par Voltaire sous les traits du docteur Pangloss. A la fin du moyen âge, vous avez vu la déchéance du chevalier et du moine, l'un transformé en soudard besoigneux et libertin, l'autre comparé au singe et à l'escarbot, animaux inutiles et malfaisants. Nous assistons ici à la déchéance du savant, son règne est passé.

Désormais ce n'est plus de l'école et du collége, comme au temps de Ronsard et de Ramus, que vont sortir les réformateurs de la poésie, de la langue, de la philosophie, de la science. Malherbe, Balzac, Vaugelas, Descartes, sont des hommes du monde comme le seront encore et Fermat et Pascal et La Rochefoucauld. Jadis c'était au collége de Coqueret ou de Boncourt, en face des régents, qu'on lisait, qu'on discutait, qu'on représentait la *Cléopâtre* de Jodelle et le *Jules César* de Grevin. Maintenant c'est à l'hôtel de Rambouillet qu'on fera la première lecture et qu'on tirera l'horoscope de *Polyeucte*. Les gens du monde, il est vrai, ne sont pas toujours meilleurs prophètes que les savants. *Polyeucte* en est une preuve. Mais enfin il y a là un nouveau tribunal qui se constitue. L'Académie française est moins un corps savant qu'une illustre compagnie. Aux yeux de Malherbe, Erasme lui-même, le maître des élégances, des grâces et du bel-esprit au commencement du XVIe siècle, Érasme que Marot traduisait si gentiment et que Gui Patin vénérait encore comme un demi-dieu, Érasme enfin qu'on a nommé le Voltaire de la Renaissance, n'est plus qu'un pédant en *us*, aussi peu compétent en matière de civilité que Juste Lipse en politique, bien que l'un ait écrit le *De civilitate morum puerilium*, et l'autre les *Politicorum sive doctrinæ civilis libros*. Écoutez Malherbe écrivant à Peiresc : « Je ne saurais croire qu'Érasme sait que c'est de civilité non plus que Lispe sait que c'est que de police. Je serais bien aise de voir un premier gentilhomme de la chambre écrire du premier point et un roi du second : ils en parleraient à mon avis mieux que des pédants, et ce seraient ces livres-là que j'achèterais fort volontiers comme faits par des gens du métier. »

A la fin du XVIIe siècle, il faudra qu'un homme du monde, la Bruyère, défende ou brave contre certains esprits prévenus ce qu'il appelle d'un nom assez significatif la *honte de l'érudition*. Voltaire, l'ennemi du docteur Akakia, rencontrera plus tard à la porte du *Temple du goût*

> Les Dacier, les Saumaises,
> Et tous ces inventeurs de savantes fadaises,

comme il les appelle trop légèrement sans doute, et refusera de les faire entrer dans l'enceinte sacrée.

Est-ce à dire que les érudits aient disparu au XVIIe siècle? Non sans doute. Les noms de Ducange, de Saumaise, de Tillemont, de Gabriel Naudé, de la Monnoye et bien d'autres seraient là pour protester. Mais la science a perdu son humeur conquérante, hautaine et dominatrice. Elle s'est adoucie, humanisée, nous dirions volontiers *mondanisée*, même à Port-Royal. Elle se voile, se dissimule et cherche à se couvrir des grâces du bel-esprit. Vadius et Trissotin, qu'on embrasse encore chez Philaminte pour l'amour du grec, affectent de prendre les airs et les manières du beau monde. Il n'y a pas jusqu'à M. Bobinet, ce Janotus bourgeois précepteur du jeune comte d'Escarbagnas, qui n'aspire, comme M. de Balzac, aux fleurs de l'éloquence.

L'imitation des anciens, cet autre héritage de la Renaissance, n'aura pas non plus disparu. Mais elle n'a plus ce caractère d'envahissement, de prise de possession soudaine et brutale qu'elle a trop souvent dans l'effervescence du XVIe siècle. Ronsard a fait comme ses ancêtres gaulois. Il a mis à sac le temple de Delphes, et il croit avoir conquis la Grèce. Avec Malherbe et à sa suite, l'imitation va devenir une seconde création. C'est là, messieurs, le point notable, la grande différence entre les deux écoles. Ronsard s'est empêtré dans l'engrenage lyrique des strophes, des anti-strophes et des épodes à l'imitation de Pindare ; il s'est attaché puérilement, comme un écolier naïf, à reproduire les formes extérieures. Les maîtres du XVIIe siècle comprendront et pratiqueront tout autrement l'art d'imiter. Godeau dans le discours préliminaire placé en tête de la première édition des œuvres de Malherbe, Balzac dans sa 24e dissertation, deux pièces importantes dont nous parlerons plus tard, établissent et expliquent cette différence. Lafontaine, le plus habile et le plus libre des imitateurs, pourra s'écrier avec un légitime orgueil :

> Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
> Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue :
> J'en use d'autre sorte, et, me laissant guider,
> Souvent à marcher seul j'ose me hasarder,
> On me verra toujours pratiquer cet usage :
> *Mon imitation n'est point un esclavage.*
> Je ne prends que l'idée et les tours et les lois,
> Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.

André Chénier dira plus tard :

> Sur des sujets nouveaux faisons des vers antiques.

La muse française émancipée, mise hors de pages, traitant d'égale à égale avec les muses grecque et latine ses sœurs aînées, recueillant leur héritage pour l'épurer et l'embellir, telle est la noble ambition de l'âge nouveau. Saint-Evremond pourra dire bientôt : « Molière a pris les anciens pour modèles, inimitable à ceux-là mêmes qu'il a imités, s'ils vivaient encore. »

L'imitation des littératures étrangères se maintient également, surtout dans la première partie du XVIIe siècle. Corneille emprunte à l'Espagne son *Cid* et son *Menteur :* Molière retrouve son bien chez les comiques italiens comme chez Plaute et Térence. Lafontaine reprend à Boccace les contes que nos trouvères lui ont

prêtés autrefois. Mais ce qui distingue toutes ces imitations de celles de l'âge précédent, c'est l'esprit d'indépendance, d'assimilation libre et réfléchie. On sent que la poésie française est arrivée à l'époque de sa maturité; tout ce qu'elle emprunte aux anciens et aux modernes va se transformer chez elle en *suc et en moelle,* comme le souhaitait du Bellay, va devenir sa substance et sa propriété.

Et pourtant, il faut bien le dire, une chose lui manque et lui manquera jusqu'au bout pour en faire une littérature profondément française, dans le sens le plus complet du mot : le souvenir de notre passé national, de ces vieux chanteurs, de ces vieux héros du moyen âge, dont les noms et les vers ont couru le monde durant trois siècles. Avec ceux-là il y a rupture, abandon complet. Ronsard du moins se souvenait encore vaguement de

> Ces anciens preux de la saison première,

qu'il abandonnait pour courir aux Grecs. Garnier leur accordait une place dans sa *Bradamante,* où nous voyons Charlemagne, *le grand empereur à la barbe fleurie*, pour la dernière fois, singulièrement travesti et métamorphosé, il est vrai. Désormais c'en est fait de tout ce passé héroïque et romanesque :

> On voit renaître Hector, Andromaque, Ilion.

Mais de Roland, d'Olivier, d'Artus, de Lancelot, de Gauvain, qui s'en inquiète ? Qui sait encore leurs noms ? Malherbe en a complétement perdu le souvenir. Il connaît mieux Artémise, Tithon, Céphale, Archémore, que Berthe aux grands pieds, Genièvre ou Grisélidis. Dans la pièce des *Paladins de France,* il ne trouve à citer qu'Hercule, et encore n'est-ce pas l'Hercule gaulois. Tout au plus, à propos des Guise, rappellera-t-il le nom de Godefroi de Bouillon leur ancêtre. Les origines de notre histoire, un moment remuées par les historiens critiques du XVIe siècle, s'enveloppent de brumes impénétrables. Corneille entrevoit un moment ce passé lointain, mais c'est à l'heure néfaste où le *holà* de Boileau vient avertir et arrêter son génie trébuchant dans *Attila :*

> Un grand destin commence, un grand destin s'achève,
> L'empire est près de choir et la France se lève.

Deux beaux vers prophétiques, mais qui ne suffisaient pas à sauver une tragédie. *Andromaque* et *Ilion* triomphent en face de *Mérovée* et d'*Attila* vaincus.

Jamais peuple n'a si aisément que le nôtre renoncé à ses souvenirs de famille. La France, on l'a dit avec raison, n'a guère la mémoire du passé; elle est toute aux émotions du présent ou aux espérances de l'avenir. *Gaulois* et *Gothique* vont devenir deux mots synonymes pour désigner tout ce qui est vulgaire, bas, suranné ou démodé. Racine lisant le *Plutarque* d'Amyot à Louis XIV en supprimera tout ce qui lui semble trop gaulois. Le gothique n'est pas mieux compris de Bossuet ni de Fénelon. Entre tous les poëtes d'alors, Lafontaine et Molière retrouveront seuls, par l'instinct plus encore que par l'étude, un filet de veine gauloise. Boileau, qui a cependant lui aussi un petit grain de sel gaulois, s'égare et fait preuve d'ignorance complète en essayant de nous raconter « les premiers ans du Parnasse français ».

En littérature comme en politique, le XVIIe siècle, plus ingrat encore que le XVIe, a trop entièrement oublié la vieille France, ses institutions, sa langue, ses traditions et ses gloires nationales. Et voilà comment on s'est vu forcé un matin de traverser la Manche pour aller demander aux Anglais des leçons de liberté que nos pères nous avaient données depuis longtemps, et que l'idolâtrie monarchique nous avait fait oublier. Et voilà comment, au sortir de la *Henriade*, on s'est extasié devant les *Niebelungen* de l'Allemagne, sans se souvenir que nous avions une *Chanson de Roland;* comment on s'est mis à vanter l'*Oberon* de Wieland et le *Fuchs* de Goëthe, en oubliant que nous avions fourni à l'un notre *Huon de Bordeaux,* à l'autre notre *Renart* français.

En dehors de l'antiquité grecque ou latine, le XVIIe siècle n'admet et n'estime rien que lui-même. Tout entier à la contemplation de ses propres chefs-d'œuvre, à l'ivresse de sa puissance et de son génie, il s'est écrié comme son roi : « L'esprit humain, c'est moi. » Ç'a été là son illusion. Non, messieurs : si grand que soit un siècle ou un peuple, il n'est jamais à lui seul l'humanité. Il peut en être à certaines heures l'expression la plus noble, la plus élevée; mais, quoi qu'il fasse, il a des ancêtres et il aura des successeurs. Le *perpétuel devenir* est la loi de ce monde. Notre âge, moins occupé de sa gloire et de ses chefs-d'œuvre, moins riche en créations de toute sorte, je le veux bien, a du moins ce mérite d'avoir rétabli non pas l'égalité absolue, elle est impossible entre les siècles comme entre les hommes, mais la part légitime et la succession naturelle des âges qui l'ont précédé. C'est avec cet esprit d'équité qu'il nous faut juger le XVIIe siècle lui-même et la grande école qui en est sortie.

L'an dernier, en ouvrant ce cours, je vous proposais la solution d'un problème littéraire vivement agité et diversement résolu de nos jours : celui de l'opportunité et de la légitimité de ce grand mouvement qu'on appelle la *Renaissance*, béni par les uns comme un progrès et un bienfait, maudit par les autres comme une servitude et un malheur. Aujourd'hui nous allons nous trouver en face d'un nouveau procès littéraire, celui de l'*École classique*, qui a pour premier chef Malherbe, pour législateur Boileau, pour brillant champion au déclin Voltaire. Après deux siècles de domination souveraine consacrée par d'incomparables chefs-d'œuvre, elle finit avec le système politique et social d'où elle était née; mais elle n'en reste pas moins, même aujourd'hui, la plus complète, la plus durable et la plus brillante expression du génie français. Nous aurons à reviser, à discuter ce grand code poétique sous l'empire duquel s'est faite et se fait encore en partie notre éducation; à montrer ce qu'il y a en lui de durable, de logique et d'éternellement vrai, ce qui

peut s'y trouver aussi d'éphémère, d'étroit et de contestable.

Ce code a soulevé chez les contemporains et dans la postérité, en France et à l'étranger, de nombreuses contradictions. Lui aussi, béni et maudit tour à tour, il a trouvé de nos jours des défenseurs opiniâtres comme M. Nisard, des ennemis acharnés comme M. Victor Hugo, des partisans modérés et libéraux, l'acceptant sous bénéfice d'inventaire, comme MM. Villemain et Saint-Marc Girardin. Sainte-Beuve y était revenu en grande partie à cette dernière heure si éclatante de son coucher. Nous aurons à prendre un parti entre ces diverses opinions. Nous le ferons avec tout le respect que méritent les œuvres du génie et les leçons de maîtres illustres, mais aussi avec toute l'indépendance et la sincérité qu'on doit garder en face de ceux qu'on aime et qu'on estime le plus.

La dictature de Malherbe, qui jette les bases d'un ordre nouveau, la grande maîtrise littéraire de Boileau, qui en consacre le triomphe, la *querelle des anciens et des modernes*, qui marque la première insurrection contre le culte de l'antiquité issu de la Renaissance : tels sont les trois points capitaux autour desquels vont graviter et converger nos études de cette année.

Nous retrouverons là comme ailleurs ce dualisme fatal de l'ordre et de la liberté, qui se représente obstinément à chaque renouvellement politique et littéraire dans notre histoire. Des saturnales de la Ligue nous passons à la monarchie absolue de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV.—Le roi proclamé supérieur à la loi, les libertés publiques évanouies, les états généraux supprimés, la voix de la nation étouffée sous le concert solennel et harmonieux des orateurs et des poëtes entonnant l'hymne sans fin du grand Roi. — Il en est de même en littérature. Du chaos, de l'anarchie, des audaces et des avortements de la pléiade nous passons à la dictature de Malherbe, à l'alliance du sceptre et de la férule, à la souveraineté inflexible et jalouse de la raison. Les droits de la fantaisie, les caprices de la fiction, les aventures et les chimères de l'imagination en délire, tout cela va disparaître, quand Malherbe aura gravé sur l'airain les tables de la loi nouvelle et rendu ses édits de proscription. Les vieilles franchises de la poésie gauloise, au nom desquelles protestera vainement Régnier, sont emportées dans le naufrage commun des libertés publiques. Durant deux siècles, on n'y songe guère, on ne s'en soucie pas plus que des franchises communales ou provinciales; on bénit même cette austère et forte discipline, ce joug de fer, sous lequel nous ont placés d'un commun accord Malherbe et Richelieu, jusqu'au jour où le vieil édifice littéraire s'écroulera comme les murs de Jéricho au bruit des trompettes du romantisme. L'école classique comme l'école monarchique aura son 92, ses émeutes anarchiques comme elle a eu ses coups d'État autoritaires. La confusion, le chaos envahiront encore une fois le domaine de notre langue et de notre poésie. Tant il est vrai que la liberté a toujours été difficile à fonder parmi nous, même dans la république des lettres, où elle semblait devoir fleurir naturellement !

Ces oscillations, ces revirements d'un extrême à l'autre sont fréquents dans notre pays. Il semble que la *furia francese* s'empare à certaines heures des sages comme des fous, des conservateurs timides comme des novateurs hardis. Et c'est ainsi que chacun détruit à sa façon pour rebâtir au plus vite, renversant d'une main, réglementant de l'autre :

Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.

O Athéniens ! s'est-on plus d'une fois écrié en parlant de nous. O hommes d'un jour, dirons-nous, ayant des idées et des affections d'un jour comme eux ! Les systèmes ne sont après tout que les formes diverses de l'activité humaine, qui se retourne tantôt d'un côté tantôt de l'autre, bons ou mauvais surtout selon l'usage qu'on en fait. Le mouvement, c'est-à-dire le changement, est la condition même de la vie. On voudrait s'arrêter, se fixer dans le quiétisme du *statu quo*, après avoir fait son siége, sa poétique ou son gouvernement. Mais une voix d'en haut vous crie : *marche!* et il faut marcher, quoi qu'on fasse.

A lire notre histoire politique et littéraire, il semble que nous soyons condamnés à recommencer sans cesse sur la trame des siècles le travail de Pénélope. Pourtant l'œuvre est moins vaine, moins stérile qu'on ne pourrait le croire. Au fond, le progrès ne s'en accomplit pas moins sous l'œil du grand ordonnateur qui apprend aux générations successives à tisser les mailles dont elles ne comprennent pas toujours l'enchaînemnet. Malgré les démentis, les contradictions, les déceptions mêmes que nous offre le passé et que peut nous réserver l'avenir, rassurons-nous donc, messieurs, rappelons-nous ce mot d'ordre viril d'un empereur romain mourant : *Laboremus!* et travaillons avec confiance sur l'éternel canevas que Dieu propose à notre activité.

C. LEMIENT.

CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

RÉUNIONS PUBLIQUES DU DIMANCHE

DERNIÈRE SÉANCE

DISCOURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN
(de l'Académie française, président)

La Révolution pacifique

Messieurs,

Mon ami et confrère M. Laboulaye doit vous raconter la vie d'un grand homme de bien, M. de Malesherbes, qui a été l'un des précurseurs de la révolution de 1789. M. de Malesherbes croyait que la Révolution était nécessaire, inévitable. Il espérait qu'elle serait douce et pacifique. C'est sur cette espérance d'un cœur gé-

néreux que je désire faire quelques réflexions, qui ne retarderont que de quelques minutes le plaisir que nous nous promettons tous d'entendre M. Laboulaye.

On nous dit, et je le crois, que nous sommes en train de faire une révolution pacifique. Il est donc naturel que nous consultions l'expérience de nos devanciers.

La première condition, selon moi, d'une révolution pacifique, c'est qu'elle vienne tard et après beaucoup d'autres ; sur ce point, nous sommes dans les conditions du genre. Un de mes anciens confrères de l'Académie française et des plus regrettés, M. Viennet, disait qu'il avait assisté à quinze révolutions. Je crois qu'il surfaisait un peu, de trois ou quatre, pas plus.

Une révolution pacifique est-elle nécessairement une révolution énervée et impuissante? Non ! c'est une révolution qui a la prétention de se servir des souvenirs du passé pour avoir un peu d'expérience, et pour appliquer cette expérience à la bonne conduite des affaires publiques. Mais, entendons-nous bien, si une révolution doit être pacifique, il faut cependant aussi qu'elle soit une révolution.

Voltaire dit quelque part qu'il n'y a pas de plus grand ennemi de substantif que l'adjectif; eh bien ! si l'adjectif ici détruisait le substantif, il est évident que nous aurions raison de nous plaindre. Je suis même persuadé que les révolutions pacifiques ont un privilége tout particulier dans ce monde, c'est de pouvoir être très-hardies dans le sens de la liberté comme dans le sens de l'ordre ; elles peuvent beaucoup oser contre l'anarchie, à condition de beaucoup oser aussi contre les réactions de l'arbitraire. Non, il ne faut pas qu'une révolution pacifique vienne en quelque sorte accuser la décadence d'un pays en montrant qu'il n'est plus capable de rien faire de grand, de noble et de généreux.

Après avoir indiqué quelles sont les conditions d'une révolution pacifique, j'arrive à me demander comment dans une révolution de ce genre les partis doivent se comporter. Les partis, selon moi, y ont deux conditions à remplir. Dans une révolution pacifique, il faut que le parti battu soit content, et il faut que le parti vainqueur soit modeste et modéré. La chose n'est pas plus difficile que cela ! Seulement, je me permettrai de faire un petit amendement. Je voudrais que ceux qui sont battus ne demandassent pas à ceux qui sont vainqueurs plus de modération qu'ils n'en auraient eux-mêmes en pareil cas, et que ceux qui sont vainqueurs ne demandassent pas à leur tour à ceux qui sont battus d'être plus contents qu'ils ne le seraient eux-mêmes, si la fortune avait tourné contre eux. Je voudrais enfin que nous traitassions notre prochain comme nous voudrions qu'ils nous traitât lui-même. C'est là encore une des conditions des révolutions pacifiques.

Ayant dit quelle doit être l'allure des partis, je me demande quelle doit être l'allure du public.

Messieurs, dans une révolution pacifique, nous sommes tous le public. C'est un rôle excellent et commode que celui du public. On n'a rien à faire qu'à voir et à entendre, et à juger des coups que se donnent les autres. On se dispense de s'engager dans la partie, et, naturellement, on ne se dispense pas de critiquer les joueurs. Selon moi, le public a un grand rôle à remplir dans les révolutions pacifiques, et plus grand de nos jours que jamais. Non ! le public n'est plus seulement un petit monde, un petit cercle de gens distingués, spirituels, un peu raffinés, charmants du reste ; le public aujourd'hui doit s'élargir, s'agrandir, ce doit être le public du suffrage universel.

Le suffrage universel, — qui est, de nos jours, ce que j'appellerai le pays légal, — le suffrage universel a besoin du public, et de ce grand contrôle que le public exerce sur tous les actes de tous les pouvoirs, même du pouvoir qui crée les autres.

Ainsi, nous demandons beaucoup au public ; nous lui demandons d'abord de ne pas s'abstenir, de ne pas se borner à prendre le rôle de spectateur ; non, il faut qu'il écoute, qu'il surveille; il faut surtout qu'il inspire, il faut que là, par exemple, où les pouvoirs publics pourraient s'emporter, il arrive pour les modérer; il faut que là où les pouvoirs publics pourraient languir et s'engourdir, il arrive pour les réveiller.

Il a donc un grand rôle à remplir. Mais pour remplir un rôle, messieurs, il faut s'y préparer. Comment le public s'y prépare-t-il? Ici je me souviens de ce qu'avec une grande éloquence disait dans cette salle M. Coquerel, il y a quinze jours (1). Il remarquait avec peine que le public français était un des publics qui lisaient le moins. Non, ce n'est pas un public liseur. Et cependant, qu'est-ce qui a fait la force de ce public de 1789, qui a fondé la société nouvelle? L'habitude de la lecture pendant tout le XVIIIe siècle. Il faut beaucoup lire et réfléchir. Autre chose encore : il faut aussi se communiquer beaucoup entre soi, avoir beaucoup de réunions, même malgré le mauvais temps... Il faut que ces réunions,—et j'en parle dans ce moment bien à mon aise, c'est la dernière qui se fera dans cette salle, par conséquent on ne dira pas que je prêche pour ma chapelle,—il faut qu'elles soient nombreuses et fréquentes. Nous nous ignorons beaucoup trop les uns les autres, et ce qui m'a frappé, c'est que toutes les fois que des hommes venus des côtés différents de la société se rencontrent, quand ils sortent et se communiquent leurs réflexions, ils se disent toujours : En vérité, je ne savais pas que mon prochain eût autant d'esprit et de bon sens que je lui en trouve aujourd'hui. C'est là, messieurs, l'avantage de la communication populaire, c'est l'avantage du grand public. Ces réunions populaires sont encore une des conditions essentielles des révolutions pacifiques.

Pour avoir un public qui aime les réunions littéraires et qui lise beaucoup, il faut avoir créé, fondé, favorisé beaucoup d'écoles, et ici j'arrive naturellement à vous

(1) Voyez le discours de M. Coquerel sur l'*étroitesse d'esprit*, dans notre numéro du 5 mars, page 217.

dire quelques mots de la bonne œuvre, — la Caisse des écoles, — à laquelle vous avez bien voulu aujourd'hui apporter votre offrande.

Cette Caisse des écoles du cinquième arrondissement a été fondée pour donner à la population qui remplit les écoles tous les moyens possibles d'assister aux leçons et pour lui ôter toutes les excuses qu'elle pourrait avoir. En effet, il y a des excuses de plusieurs genres, il y a, hélas! celles qui sont les plus légitimes. Que direz-vous, par exemple, à des enfants qui ne vont pas à l'école parce que la misère empêche leurs parents de s'occuper d'autre chose que des soins les plus nécessaires de la vie? Ou bien encore il y a une mauvaise honte; les enfants sont mal vêtus, leurs vêtements sont déchirés ou rapiécés de diverses couleurs; l'enfant ressent déjà devant ses camarades la honte et le chagrin de l'inégalité; il a déjà des sentiments qui sont pénibles et mauvais et dont il faut évidemment tâcher de le préserver dès le commencement. C'est ce qu'a voulu faire la Caisse des écoles. A ces pères qui s'excusent de ne pas envoyer leur fils à l'école parce qu'ils sont trop pauvres et qu'il faut que l'enfant gagne déjà sa vie, on donne pour l'enfant le pain de la journée; à ceux qui renoncent à envoyer leur fils à l'école parce que ses camarades se moquent de lui, parce qu'il est mal vêtu, on donne quelques vêtements pour l'enfant, et de cette manière on ôte à la population des écoles tout prétexte pour les absences. Cela a-t-il réussi, messieurs? Oui; car, dans le cinquième arrondissement, les écoles reçoivent près de dix mille enfants sur une population de cent mille âmes. Il ne s'agit que de continuer à faire le bien, il ne s'agit que de faire comprendre que c'est à l'école que les enfants trouveront les ressources de leur vie à venir, que c'est là qu'ils trouveront les moyens de développer les qualités qu'ils tiennent de la Providence, et après avoir rendu l'école désirable pour tout le monde, de la rendre accessible à tout le monde par une charité intelligente.

Et le public, que gagnera-t-il à tout cela? Il y gagnera, messieurs, un des plus grands biens de ce monde. Si vous voulez considérer avec quelque attention le système de nos gouvernements libres, vous verrez que le véritable principe de la liberté, c'est la publicité. Sans publicité, pas de liberté; eh bien! où sera la publicité si l'on ne sait pas lire? La publicité, évidemment, a besoin qu'il y ait beaucoup d'écoles et qu'il y ait beaucoup d'enfants dans les écoles.

Tout à l'heure je parlais de Voltaire; je finirai par un mot de lui qui a trait à notre sujet. On lui racontait avec beaucoup d'admiration que l'impératrice de Russie, Catherine II, permettait dans ses États d'imprimer tout ce qu'on voulait. « Je le crois bien, répondit Voltaire, son peuple ne sait pas lire. » Ce qu'il nous faut, quant à nous, c'est un peuple qui sache lire, un peuple qui exige que tout soit imprimé, que tout soit publié et que, par conséquent, le contrôle du public s'exerce à tous les degrés, de haut en bas et de bas en haut, sur tous les pouvoirs, sur toutes les assemblées et même sur toutes les réunions.

SAINT-MARC GIRARDIN.

VARIÉTÉS

De l'intelligence. — Éléments de la connaissance

Lorsque vous montez sur l'arc de triomphe de l'Étoile, et que vous regardez au-dessous de vous du côté des Champs-Élysées, vous apercevez une multitude de taches noires ou diversement colorées qui se remuent sur la chaussée et sur les trottoirs. Vos yeux ne distinguent rien de plus. Mais vous savez que sous chacun de ces points sombres ou bigarrés il y a un corps vivant, des membres actifs, une savante économie d'organes, une tête pensante, conduite par quelque projet ou désir intérieur, bref une personne humaine. La présence des taches a indiqué la présence des personnes. La première a été le signe de la seconde.

Des associations de ce genre se rencontrent à chaque instant. — On lève la nuit les yeux vers le ciel étoilé, et l'on se dit que chacune de ces pointes brillantes est une masse monstrueuse semblable à notre soleil. — On marche dans les champs vers le soir en automne, on remarque les fumées bleues qui montent tranquillement dans les lointains, et à l'instant on imagine sous chacune d'elles le feu lent que les paysans ont allumé pour brûler les herbes sèches. — On ouvre un cahier de musique, et, pendant que le regard suit les ronds blancs ou noirs dont la portée est semée, l'ouïe écoute intérieurement le chant dont ils sont la marque. — Un cri aigu d'un certain timbre part d'une chambre voisine, et l'on se figure un visage d'enfant qui pleure parce que sans doute il s'est fait mal. — La plupart de nos jugements ordinaires se composent de liaisons semblables. Quand nous buvons ou que nous marchons ou que nous nous servons pour quelque effet de quelqu'un de nos membres, nous prévoyons, d'après un fait perçu, un fait que nous ne percevons pas encore; les animaux font de même; à la couleur et à l'odeur d'un objet, ils le mangent ou le laissent. — Dans tous ces cas, une expérience présente suggère l'idée d'une autre expérience possible; ayant fait la première, nous imaginons la seconde; l'aperception d'un événement, objet ou caractère éveille la conception d'un autre événement, objet ou caractère. En touchant le premier anneau du couple, nous nous figurons le deuxième, et le premier est le signe du second.

Dans cette grande famille des signes, il est une espèce dont les propriétés sont remarquables; ce sont les *noms*.

Considérons d'abord les noms propres, qui sont plus aisés à étudier parce qu'ils désignent une chose particulière et précise, par exemple les noms de Tuileries, lord Palmerston, Luxembourg, Notre-Dame, etc. Évidemment ils appartiennent à la famille qu'on vient de décrire, et chacun d'eux est le premier terme sensible, apparent d'un couple. Lorsque j'entends prononcer ce mot, Lord Palmerston, ou que je lis les quatorze lettres qui le composent, il se forme en moi une image, celle du grand corps sec et solide, vêtu de noir, au sourire flegmatique, que j'ai vu au Parlement. De même, lorsque je lis ou j'entends ce mot Tuileries, j'imagine plus ou moins vaguement, en formes plus ou moins tronquées, un terrain plat, des parterres encadrés de grilles, des statues blanches, des têtes rondes de marronniers, la courbe et le

panache d'un jet d'eau et le reste. Telle courte et petite sensation entrée par les yeux ou l'oreille a la propriété d'éveiller en nous telle image, ou série d'images, plus ou moins expresse, et la liaison entre le premier et le second terme de ce couple est si précise qu'en cent millions de cas et pour deux millions d'hommes le premier terme amène toujours le second.

Maintenant supposons qu'au lieu de m'appesantir sur ce mot Tuileries et d'évoquer les diverses images qui lui sont attachées, je lise rapidement la phrase que voici : « Il y a beaucoup de jardins publics à Paris, des petits et des grands, les uns étroits comme un salon, les autres larges comme un bois, le Jardin des Plantes, le Luxembourg, le bois de Boulogne, les Tuileries, les Champs-Élysées, les squares, sans compter les nouveaux parcs qu'on arrange, tous fort propres et bien soignés. » Je le demande au lecteur ordinaire qui vient de lire cette énumération avec la vitesse ordinaire : quand ses yeux couraient sur le mot Tuileries, a-t-il aperçu intérieurement comme tout à l'heure quelque fragment d'image, un pan de ciel bleu entre une colonnade d'arbres, un geste de statue, un vague lointain d'allée, un miroitement d'eau dans un bassin? — Non certes, ses yeux couraient trop vite; il y a une différence notable entre l'opération précédente et l'opération présente. Dans la première, le signe éveillait des simulacres plus ou moins décolorés de la sensation, des résurrections plus ou moins affaiblies de l'expérience; dans la seconde, le signe ne les éveillait pas. Dans l'une, les deux anneaux du couple apparaissent; dans l'autre, le premier anneau seul apparaît. Entre les deux opérations sont une infinité d'états intermédiaires qui occupent tout l'intervalle; ces états relient la demi-vision intense à la notation sèche, par une série de dégradations, d'effacements, de déperditions, qui peu à peu ne laissent subsister de l'image complète et puissante qu'un simple mot.

Ce mot ainsi réduit n'est point cependant un signe mort, qu'on ne comprend plus; il est comme une souche dépouillée de tout son feuillage et de toutes ses branches, mais apte à les reproduire; nous l'entendons au passage, et si prompt que soit ce passage, il n'entre point en nous comme un inconnu, il ne nous choque pas comme un intrus; dans sa longue association avec l'expérience de l'objet et avec l'image de l'objet, il a contracté des affinités et des répugnances; il nous traverse avec ce cortége de répugnances et d'affinités; pour peu que nous l'arrêtions, l'image qui lui correspond commence à se reformer; elle l'accompagne à l'état naissant; même sans qu'elle se reforme, il agit comme elle. Lisez cette phrase : « Londres, la capitale de l'Angleterre, renferme plusieurs beaux jardins, Hyde-Park, Regent's-Park et les Tuileries. » — Vous éprouvez une sorte de heurt et d'étonnement; vous portez involontairement la main de deux côtés, vers Paris et bien loin vers une autre ville. L'image des Tuileries se réveille, celle de la Seine et de ses quais tout à côté, et vous vous sentez arrêté quand vous voulez transporter la première ailleurs. Mais avant qu'elle apparût, vous aviez éprouvé dans le mot lui-même une résistance. Cette résistance n'a fait que se répéter plus forte quand l'image a reparu. — Prolongez et variez l'épreuve : vous trouverez dans le mot un système de tendances toutes correspondantes à celles de l'image, toutes acquises par lui dans son commerce avec l'expérience et l'image, mais à présent spontanées, et qui opèrent, tantôt pour le rapprocher, tantôt pour l'écarter des autres mots ou groupes de mots, images ou groupes d'images, expériences ou groupes d'expériences. — De cette façon, le nom tout seul peut tenir lieu de l'image qu'il éveillait, et, par suite, de l'expérience qu'il rappelait; il fait leur office, il est leur *substitut*.

Dans ce cas, comme dans celui de tous les noms propres ordinaires, l'effacement de l'image qui fait le second membre du couple est graduel et involontaire. Cherchons un autre cas où la suppression soit subite et voulue; le lecteur y verra l'opération plus nette et plus à nu.

J'ai un jardin enclos de haies, et l'on me vole mes fruits; je me décide à l'entourer d'un mur, je prends ce que je trouve d'ouvriers dans le village, quatre par exemple, et je vois au bout d'un jour qu'ils m'ont fait ensemble douze mètres de mur. L'ouvrage va trop lentement, j'envoie chercher six autres ouvriers au village voisin, et je me demande de combien de mètres chaque nouvelle journée augmentera mon mur. Pour cela, je cesse de me figurer les ouvriers avec leur blouse et leur truelle, le mur avec ses pierres et son mortier. Je remplace mes premiers ouvriers par le chiffre quatre, leur premier travail par le chiffre douze, tous mes ouvriers ensemble par le chiffre dix, l'ouvrage inconnu qu'ils me feront par le signe X, et j'écris la proportion suivante :

$$4 : 12 :: 10 : X = \frac{12 \times 10}{4} = 30.$$

A partir d'aujourd'hui, sauf accident ou ivrognerie, si les nouveaux ouvriers travaillent comme les anciens, si tous ensemble travaillent comme les premiers ont travaillé d'abord, mes ouvriers feront chaque jour trente mètres de mon mur. — Rien de plus commun qu'une pareille opération; tous les calculs pratiques se font de même. On substitue aux objets réels qu'on imaginait d'abord, des chiffres qui les remplacent partiellement; ils les remplacent au seul point de vue qu'on avait besoin de considérer en eux, je veux dire au point de vue du nombre. Cela fait, on oublie les objets représentés; ils reculent sur l'arrière-plan; on ne considère plus que les chiffres, on les assemble, on les compare, on les transpose, on travaille sur eux à titre d'équivalents plus commodes, et le chiffre final auquel on arrive indique l'objet ou groupe d'objets auquel on veut arriver.

La substitution va plus loin, et les chiffres substituts des choses reçoivent eux-mêmes des substituts qui sont des lettres. Après avoir fait plusieurs opérations comme la précédente, je puis remarquer que, dans tous les cas semblables, la proportion s'écrit de la même façon, que toujours le premier chiffre remplace les premiers ouvriers, que toujours le second remplace leur ouvrage, que toujours le troisième remplace tous les ouvriers pris ensemble, que toujours le quatrième remplace l'ouvrage inconnu. Cette remarque me fait passer de l'arithmétique à l'algèbre. Dorénavant je remplace le premier chiffre par A, le second par B, le troisième par C, et j'écris la proportion suivante :

$$A : B :: C : X = \frac{B \times C}{A}$$

Et je vois que dans tout cas semblable, pour savoir l'ouvrage total, il me suffira de multiplier le nombre des ouvriers réunis par le chiffre de l'ouvrage des premiers, puis de diviser le produit par le nombre de ces premiers.

Au lieu de ce cas si réduit, considérez le travail d'un algébriste qui écrit des équations sur un tableau pendant une

heure. Il opère à côté des chiffres, et, par contre-coup, sur les chiffres, comme un arithméticien opère à côté des choses, et, par contre-coup, sur les choses. Il efface en lui les chiffres, comme l'autre efface en lui les choses. Tous deux alignent et combinent des séries de signes, et ces signes sont des *substituts*. — A la vérité, ils ne sont point, comme les noms propres, substitués à l'objet total qu'ils désignent, mais seulement à une portion ou à un point de vue de cet objet. La lettre algébrique ne remplace pas le chiffre arithmétique tout entier avec sa quantité précise, mais seulement sa fonction et son rôle dans l'équation où il doit entrer. Le chiffre arithmétique ne remplace point la chose entière avec toutes ses qualités et caractères, mais seulement sa quantité et son nombre. L'une et l'autre remplacent seulement quelque chose de l'objet imaginé, c'est-à-dire un fragment, un extraït; le chiffre, un extrait plus complexe; la lettre, un extrait moins complexe, c'est-à-dire un extrait du premier extrait. Mais la substitution, quoique partielle, n'est pas moins visible. Deux sciences complètes, infiniment fécondes, reposent sur elle, et ne sont efficaces que par là. — Que le lecteur me pardonne de l'avoir arrêté sur des remarques si simples. Des *couples*, tels que le premier terme fasse apparaître aussitôt le second, et l'aptitude de ce premier terme à *remplacer* l'autre, en tout ou en partie, de façon à acquérir, soit une province définie de ses propriétés, soit toutes ses propriétés réunies, voilà, selon moi, l'origine des opérations supérieures qui composent l'intelligence humaine; on en va voir le détail.

La famille des noms, comme on sait, se divise en deux branches, celle des noms propres et celle des noms communs, et on les distingue très-justement en disant que les premiers, comme César, Tuileries, Cromwell, ne conviennent qu'à un seul objet; tandis que les seconds, comme arbre, triangle, couleur, conviennent à un groupe indéfini d'objets. Ceux-ci sont les plus nombreux et les plus usités dans toute mémoire humaine; il y en a trente ou quarante mille dans une langue, et ils forment à eux seuls tout le dictionnaire. En outre, ils sont les plus importants; c'est par leur moyen que nous faisons des classifications, des jugements, des raisonnements; bref, que nous passons de l'expérience brute et décousue à la science ordonnée et complète. Considérons-les avec attention. Ce serait atteindre une vérité capitale, infinie en conséquences, que trouver, non pas en grammairiens et en logiciens, mais en psychologues, leur vraie nature et leur office précis.

Comme tous les signes, et en particulier comme tous les noms, ils sont le premier terme d'un couple et tirent derrière eux un second terme. Mais ce second a des caractères fort singuliers qui le séparent de tous les autres et prêtent au nom des qualités propres. Les logiciens et les grammairiens disent très-bien qu'un nom commun, comme arbre ou polygone, est un nom général ou abstrait. — Il est général parce qu'il convient à un *genre* ou groupe d'objets semblables, le nom d'arbre à tous les arbres, peupliers, chênes, cyprès, bouleaux, etc.; le nom de polygone à tous les polygones, triangles, quadrilatères, pentagones, hexagones, etc. — Il est abstrait parce qu'il désigne un *extrait*, c'est-à-dire une portion d'individu, laquelle se retrouve dans tous les individus du groupe; le nom d'arbre exprime la qualité commune à toutes les espèces d'arbres, peupliers, chênes, cyprès, bouleaux, etc.; celui de polygone représente la qualité commune à toutes les sortes de polygones, triangles, quadrilatères, pentagones, hexagones, etc. — On voit la liaison de ces deux caractères du nom; il est général, parce qu'il est abstrait; il convient à toute la classe parce que l'objet désigné, n'étant qu'un morceau, peut se retrouver dans tous les individus de la classe, lesquels, semblables à ce point de vue, restent néanmoins dissemblables à d'autres points de vue. Voilà un couple d'espèce nouvelle, puisque son second terme n'est pas un objet dont nous puissions avoir perception et expérience, c'est-à-dire un fait entier et déterminé, mais une portion de fait, un fragment retiré par force et par art du tout naturel auquel il appartient et sans lequel il ne saurait subsister.

Pouvons-nous avoir l'expérience, perception ou représentation sensible de ce fragment détaché et isolé? Non certes; car cela serait contradictoire.—Lorsque, après avoir vu sur le tableau des triangles, des quadrilatères, des pentagones, des hexagones, etc., et tout à côté, en contraste, des cercles et des ellipses, je prononce, à propos des premiers, le nom de polygone, je n'ai pas en moi-même la représentation sensible du polygone pur, c'est-à-dire abstrait; car le polygone pur est une figure à plusieurs côtés, sans que ces côtés fassent un nombre; ce qui exclut toute expérience et représentation sensible; dès que les trois côtés sont plusieurs, ils font un nombre, trois, quatre, cinq, six, etc.; qui dit plusieurs, dit nombre déterminé, fixé. Ordonner à quelqu'un de voir ou d'imaginer plusieurs côtés et, en même temps, de n'en voir ou imaginer ni trois, ni quatre, ni aucun nombre, c'est prescrire et interdire à la fois la même opération. Pareillement, lorsqu'après avoir vu dans la campagne trente arbres différents, des chênes, des tilleuls, des bouleaux, des peupliers, je prononce le mot arbre, je ne trouve pas en moi-même une figure colorée qui soit l'arbre en général; car l'arbre en général a une hauteur, une tige, des feuilles, sans avoir telle hauteur, telle tige, telles feuilles; et il est impossible de se représenter une grandeur et une forme, sans que cette grandeur et cette forme soient telles ou telles, c'est-à-dire précises.—A la vérité, devant le mot arbre, surtout si je lis lentement et avec attention, il s'éveille en moi une image vague, si vague qu'au premier instant je ne puis dire si c'est celle d'un pommier ou d'un sapin. De même, en entendant le mot polygone, je trace en moi-même fort indistinctement des lignes qui se coupent et tâchent de circonscrire un espace, sans que je sache encore si la figure qui est en train de naître sera quadrilatère ou pentagone. Mais cette image incertaine n'est pas l'arbre abstrait, ni le polygone abstrait; la mollesse de son contour ne l'empêche pas d'avoir un contour propre; elle est changeante et obscure, et l'objet désigné par le nom n'est ni changeant, ni obscur; il est un extrait très-précis; on peut, en beaucoup de cas, donner sa définition exacte. Nous pouvons dire rigoureusement ce qui constitue le triangle, et presque rigoureusement ce qui constitue l'animal. Le triangle est une figure fermée par trois lignes qui se coupent deux à deux, et non cette image indécise sur fond noirâtre ou blanchâtre, aux pointes plus ou moins aiguës, qui, tour à tour, à la moindre insistance, se trouve scalène, isocèle ou rectangle. L'animal est un corps organisé qui se nourrit, se reproduit, sent et se meut, et non ce quelque chose informe et trouble qui oscille entre des formes de vertébré, d'articulé ou de mollusque, et ne sort de son inachèvement que pour prendre la couleur, la grandeur, la structure d'un individu.

Ainsi, entre l'image vague et mobile, suggérée par le nom

et l'extrait précis et fixe, noté par le nom, il y a un abîme. — Pour s'en convaincre, que le lecteur considère le mot myriagone et ce qu'il désigne. Un myriagone est un polygone de dix mille côtés. Impossible de l'imaginer, même coloré et particulier, à plus forte raison général et abstrait. Si lucide et si compréhensive que soit la vue intérieure, après cinq ou six, vingt ou trente lignes, tirées à grand'peine, l'image se brouille et s'efface; et cependant ma conception du myriagone n'a rien de brouillé ni d'effacé ; ce que je conçois, ce n'est pas un myriagone comme celui-ci, incomplet et tombant en ruine, c'est un myriagone achevé et dont toutes les parties subsistent ensemble; j'imagine très-mal le premier et je conçois très-bien le second; ce que je conçois est donc autre que ce que j'imagine, et ma conception n'est point la figure vacillante qui l'accompagne. — Mais, d'autre part, cette conception existe; il y a en moi quelque chose qui représente le myriagone et qui lui correspond exactement. En quoi don consiste ce représentant intérieur, ce correspondant exact, et qu'y a-t-il en moi lorsque, par le moyen d'un nom général que j'entends, je pense une qualité commune à plusieurs individus, une chose générale, bref, un caractère abstrait?

Pour cela, considérons tour à tour plusieurs cas où, après avoir parcouru une série d'objets semblables, nous en retirons mentalement une qualité ou un caractère général que nous notons par un nom abstrait. Le lecteur a sans doute visité des galeries de tableaux rangés par écoles; après deux heures de promenade parmi des peintures de Titien, de Tintoret, de Giorgione et de Véronèse, si l'on sort et si l'on s'assied sur un banc, les yeux fermés, on a d'abord des souvenirs; on revoit intérieurement telle rose et blonde figure demi-penchée, tel grand vieillard majestueusement drapé dans sa simarre de soie, des colliers de perles sur des bras nus, des cheveux roux crêpelés sur une nuque de neige, des colonnades de marbre veiné qui montent dans un ciel ouvert, çà et là une mine gaie de petite fille, un beau sourire de déesse, une ample rondeur d'épaule satinée, la pourpre d'une étoffe rouge sur un fond vert, bref cent résurrections partielles et désordonnées de l'expérience récente. A ce moment, si l'on cherche le trait dominant qui règne dans ce monde divers, on ne trouve rien ; on sent bien que tout cela est beau, mais on ne démêle pas encore de quelle beauté ; on est agité par vingt tendances naissantes et aussitôt détruites ; on essaye les mots de volupteux, de riche, de facile, d'abondant; ils ne conviennent pas où ne conviennent qu'à demi. On recommence alors en divisant la recherche ; on passe tour à tour en revue, le paysage, l'architecture, les vêtements, les types, les expressions, les attitudes, le coloris général ; on trouve quelque trait principal et saillant pour chacun de ces fragments, on le note comme on peut au passage par un mot familier ou exagéré, puis, reprenant tous ces resumés, on tâche de les résumer encore en quelque phrase abréviative qui serve de centre à tant de rayons dispersés. On approche du but, et enfin une *tendance définitive ou presque définitive se dégage*. Elle se manifeste sur les lèvres par les mots d'épanouissement, de bonheur, de volupté noble ; en même temps la vue intérieure a saisi quelque image correspondante, une fleur qui s'ouvre, un visage qui sourit, un corps penché qui s'abandonne, un accord riche et plein d'instruments doux, une caresse d'air parfumé dans une campagne; voilà des comparaisons et métaphores expressives, c'est-à-dire des représentations sensibles, des souvenirs particuliers, des résurrections de sensations toutes analogues à celles que je viens d'éprouver, du même ton et du même tour. Elles sont les effets et les *expressions* de la tendance finale qui s'est formée. —Si notre promeneur est artiste, la formation, le dégagement et les effets de la tendance sont encore plus visibles. Tout le corps parle; souvent, à défaut du mot, c'est le geste qui exprime : une grimace, un haut-le-corps, un bruit imitatif, deviennent signes à la place du nom; pour désigner une allée de vieux chênes, la taille se dresse droite, les pieds se prennent au sol, les bras s'étendent roides, puis se cassent aux coudes en angles noueux; pour désigner un fourré de chèvrefeuille et de lierre, les dix doigts étendus se recourbent et tracent des arabesques dans l'air, pendant que les muscles du visage se recourbent en petits plis mouvants. — Cette mimique est le langage naturel, et, si vous avez quelque habitude de l'observation intérieure, vous devinez à quel état intérieur elle correspond. En effet, les expériences que nous faisons et les images qui nous reviennent ne sont pas de pures connaissances; elles nous affectent autant qu'elles nous instruisent; elles sont un ébranlement en même temps qu'une lumière. Chacune d'elles est accompagnée d'une ou plusieurs petites secousses, et chacune d'elles a une ou plusieurs petites tendances pour effet. Au-dessous des images et des expériences, sorte de végétation qui vit au grand jour, il est un monde obscur d'impulsions, de répugnances, de chocs, de sollicitations ébauchées, embrouillées, discordantes, que nous avons peine à distinguer et qui cependant sont la source intarissable et bouillonnante de notre action. Ce sont ces innombrables petites émotions, qui, au terme de notre examen prolongé, se résument en une impression d'ensemble, par suite en une tendance finale et définitive, et la tendance elle-même aboutit à une expression. Quelle que soit cette expression, geste imitatif de l'artiste, demi-vision métaphorique du poëte, pantomime figurative du sauvage, parole accentuée de l'homme passionné, parole terne et mots abstraits du raisonneur calme, l'opération mentale est toujours la même; et, si nous examinons ce qui se passe en nous lorsque de plusieurs perceptions nous dégageons une idée générale, nous ne trouvons jamais en nous que la formation, l'achèvement, la prépondérance d'*une tendance qui provoque une expression*, et, entre autres expressions, *un nom*.

Reprenons maintenant notre premier exemple.— J'observe tour à tour des pins, des frênes, des châtaigniers, des bouleaux, des chênes, toute une futaie, et je remarque cet élan du tronc et cet épanouissement des branches qui sont les deux caractères distinctifs de l'arbre; je conçois l'arbre en général et je prononce le nom d'arbre. Cela signifie simplement qu'une certaine tendance correspondante à ces deux caractères et à ces deux caractères seulement, a fini par se dégager en moi et dominer seule. Cinquante fois de suite et sans un seul cas contradictoire, elle s'est tour à tour éveillée à l'aspect des cinquante arbres; seule elle s'est éveillée cinquante fois de suite; toutes les autres qui correspondaient aux particularités de chaque arbre se sont effacées et annulées par leur contradiction mutuelle; elle est donc la seule qui surnage, et maintenant son œuvre, comme celle de toute tendance, est une expression. Au dedans, cette œuvre est une image plus ou moins vague, celle d'une ligne élancée, puis épanouie ; au dehors, elle est l'attitude et le geste imitatif du corps; dans le langage primitif, chez les peuples enfants, à l'origine de la

parole, elle est une autre imitation poétique et figurative, dont nous retrouvons çà et là des fragments; aujourd'hui elle est un simple mot appris, pure notation, reste desséché du petit drame symbolique et la mimique vivante par laquelle les premiers inventeurs, véritables artistes, traduisaient leurs impressions.

IV. Le lecteur voit maintenant comment nous pensons une qualité générale; quand nous avons vu une série d'objets pourvus d'une qualité commune, nous éprouvons une certaine *tendance*, une tendance qui correspond à la qualité commune et ne correspond qu'à elle. C'est cette tendance qui évoque en nous le nom; quand elle naît, c'est ce nom seul qu'on imagine ou qu'on prononce. Nous n'apercevons pas les qualités ou caractères généraux des choses; nous éprouvons seulement en leur présence telle ou telle tendance distincte qui, dans le langage spontané, aboutit à telle mimique et, dans notre langage artificiel, à tel nom. Nous n'avons pas d'idées générales à proprement parler; nous avons des tendances à nommer et des noms. — Mais une tendance prise en soi n'est rien de distinct; elle est le commencement, le rudiment, l'ébauche, l'approche, plus ou moins pénible ou facile, de quelque chose, image ou nom, ou tout autre acte déterminé, qui est sa plénitude ou son achèvement; elle est l'état naissant de l'acte qui est son état final. — En fait d'actes positifs et définitifs, lorsque nous pensons ou connaissons les qualités abstraites, il n'y a donc en nous que des noms, les uns en train de s'énoncer ou de se figurer mentalement, les autres tout énoncés et figurés. Partant ce que nous appelons une idée générale, une vue d'ensemble, n'est qu'un nom; non pas le simple son qui vibre dans l'air et ébranle notre oreille, ou l'assemblage de lettres qui noircissent le papier et frappent nos yeux, non pas même ces lettres aperçues mentalement, ou ce son mentalement prononcé, mais ce son ou ces lettres doués, lorsque nous les apercevons ou imaginons, d'une propriété double, la propriété d'éveiller en nous les images des individus qui appartiennent à une certaine classe et de ces individus seulement, et la propriété de renaître toutes les fois qu'un individu de cette même classe et seulement quand un individu de cette même classe se présente à notre mémoire ou à notre expérience. — La seule différence qu'il y ait pour nous entre le mot *bara* qui ne signifie rien et le mot *arbre* qui signifie quelque chose, c'est qu'en entendant le premier, nous n'imaginons aucun objet ou série d'objets appartenant à une classe distincte et qu'aucun objet ou série d'objets appartenant à une classe distincte ne réveille en nous le mot bara, tandis qu'en entendant le second nous nous figurons involontairement le mot arbre. Au lieu du mot *bara* mettez le mot *tree;* pour un homme qui ne sait pas l'anglais, les deux se valent et aboutissent au même effet nul; pour un Anglais, le mot *tree* a justement les propriétés que nous venons de trouver dans le mot arbre.— Un nom que l'on comprend est donc un nom lié à tous les individus que nous pouvons percevoir ou imaginer d'une certaine classe et seulement aux individus de cette classe. A ce titre il correspond à la qualité commune et distinctive qui constitue la classe et qui la sépare des autres, et il correspond seulement à cette qualité; toutes les fois qu'elle est présente, il est présent; toutes les fois qu'elle est absente, il est absent; il est éveillé par elle et n'est éveillé que par elle. — De cette façon il est son représentant mental et se trouve le *substitut* d'une expérience qui nous est interdite. Il nous tient lieu de cette expérience, il fait son office, il lui équivaut.

Artifice admirable et spontané de notre nature: nous ne pouvons apercevoir ni maintenir isolées dans notre esprit les qualités générales, sortes de filons précieux qui constituent l'essence et font la classification des choses; et cependant, pour sortir de la grosse expérience brute, pour saisir l'ordre et la structure intérieure du monde, il faut que nous les retirions de leur gangue et que nous les concevions à part. — Nous faisons un détour; nous associons à chaque qualité abstraite et générale un petit événement particulier et complexe, un son, une figure facile à imaginer et à reproduire; nous rendons l'association si exacte et si étroite que désormais la qualité ne puisse apparaître ou manquer dans les choses, sans que le nom apparaisse ou manque dans notre esprit, et réciproquement. Le couple ainsi formé ressemble à ces instruments de physique et de chimie qui, par un mince effet sensible, un déplacement d'aiguilles, une variation de teinte, mettent à la portée de nos sens des décompositions de substances ou des variations de courants situés hors de la portée de nos sens. La rougeur subite d'un papier imprégné ou le recul plus ou moins grand d'une lamelle de fer sont liés à une métamorphose intime ou à un degré fixe d'action profonde, et nous observons le second objet que nous n'atteignons pas dans le premier que nous atteignons. — Pareillement, quand il s'agit d'une qualité générale dont nous ne pouvons avoir ni expérience ni représentation sensible, nous substituons un nom à la représentation impossible et nous le substituons à bon droit. Il a les mêmes affinités et les mêmes répugnances que la représentation, les mêmes empêchements et conditions d'existence, la même étendue et les mêmes limites de présence; affinités et répugnances, empêchements et conditions d'existence, étendue et limites de présence, tout ce qui se rencontrerait en elle se rencontre en lui par contre-coup. — Par cette équivalence, les caractères généraux des choses arrivent à la portée de notre expérience; car les noms qui les expriment sont eux-mêmes de petites expériences de la vue, de l'ouïe, des muscles vocaux, ou les images intérieures, c'est-à-dire les résurrections plus ou moins nettes, de ces expériences. Une difficulté extraordinaire a été levée; dans un être dont la vie n'est qu'une expérience diversifiée et continue, on ne peut rencontrer que des impressions particulières et complexes; avec des impressions particulières et complexes la nature a simulé en nous des impressions qui ne sont ni l'un ni l'autre et qui, ne pouvant être ni l'un ni l'autre, semblaient devoir échapper pour toujours, par nécessité et par nature, à notre être tel qu'il est construit.

V. On peut assister de près à la naissance de ces noms généraux; chez les petits enfants on la prend sur le fait. Nous leur nommons tel objet particulier et déterminé, et, avec un instinct d'imitation semblable à celui des perroquets et des singes, ils répètent le nom qu'ils viennent d'entendre. — Jusque-là, ils ne sont que des singes et des perroquets; mais ici se manifeste une délicatesse d'impression toute spéciale à l'homme. Vous prononcez devant un bambin dans son berceau le mot *papa,* en lui montrant son père; au bout de quelque temps, à son tour, il bredouille le même mot, et vous croyez qu'il l'entend au même sens que vous, c'est-à-dire que ce mot ne se réveillera en lui qu'en présence de son père. Point du tout: quand un autre monsieur, c'est-à-dire une forme pareille, en paletot, avec une barbe et une grosse voix, entrera

dans la chambre, il lui arrivera souvent de l'appeler aussi papa. Le nom était individuel, il l'a fait général ; pour vous, il ne s'appliquait qu'à une personne, pour lui, il s'applique à une classe. En d'autres termes, une certaine *tendance* correspondante à ce qu'il y a de commun entre les divers personnages munis d'un paletot, d'une barbe et d'une grosse voix s'est éveillée en lui, à la suite des expériences par lesquelles il les a perçus. Ce n'est pas cette tendance que vous vouliez éveiller ; elle s'est éveillée toute seule ; voilà la faculté du langage; elle est fondée tout entière sur ces tendances consécutives qui survivent à l'expérience d'individus semblables, et qui correspondent précisément à ce qu'il y a de commun en eux.

A chaque instant nous voyons ces tendances opérer dans les enfants, et contre la langue, en sorte qu'on est obligé de rectifier leur œuvre spontanée et trop prompte. — Une petite fille de deux ans et demi avait au cou une médaille bénite ; on lui avait dit : « C'est le bon Dieu, » et elle répétait : « C'est le bo Du. » Un jour, assise sur les genoux de son oncle, elle lui prend son lorgnon et dit : « C'est le bo Du de mon oncle. » Il est clair qu'involontairement et naturellement elle avait fabriqué une classe d'individus pour laquelle nous n'avons pas de nom, celle des petits objets ronds, munis d'une queue, percés d'un trou et attachés au col par un cordon, qu'une tendance distincte, correspondante à ces quatre caractères généraux et que nous n'éprouvons point, s'était formée et agissait en elle. — Un an plus tard, la même enfant, à qui on faisait nommer toutes les parties du visage, disait, après un peu d'hésitation, en touchant ses paupières : « Ça, c'est les toiles des yeux. » — Un petit garçon d'un an avait voyagé plusieurs fois en chemin de fer. La machine avec son sifflement, sa fumée et le grand bruit qui accompagne le train, l'avait frappé ; le premier mot qu'il eût prononcé était *fafer* (chemin de fer); désormais, un bateau à vapeur, une cafetière à esprit de vin, tous les objets qui sifflent, font du bruit et jettent de la fumée, étaient des *fafer*. Un autre instrument fort désagréable aux enfants (pardon du détail et du mot, il s'agit d'un clysopompe) avait laissé en lui, comme de juste, une impression très-forte. L'instrument, à cause de son bruit, avait été appelé un *zizi*. Jusqu'à deux ans et demi, tous les objets longs, creux et minces, un étui, un tube à cigares, une trompette, étaient pour lui des *zizi*, et il ne s'approchait d'eux qu'avec défiance. Ces deux idées régnantes, le zizi et le fafer, étaient deux points cardinaux de son intelligence, et il partait de là pour tout comprendre et tout nommer.

A cet égard, le langage des enfants est aussi instructif pour le psychologue que les états embryonnaires du corps organisé pour le naturaliste. Ce langage est mouvant, incessamment transformé, autre que le nôtre ; non-seulement les mots y sont défigurés ou inventés, mais encore le sens des mots n'y est pas le même que dans le nôtre; jamais un enfant, qui pour la première fois prononce un nom, ne le prend au sens exact que nous lui donnons ; ce sens est pour lui plus étendu ou moins étendu que pour nous, proportionné à son expérience présente, chaque jour élargi ou réduit par ses expériences nouvelles, et très-lentement amené aux dimensions précises qu'il a pour nous (1). — Une petite fille de dix-huit mois rit de tout son cœur quand sa mère et sa bonne jouent à se cacher derrière un fauteuil ou une porte et disent : Coucou. En même temps, quand sa soupe est trop chaude, quand elle s'approche du feu, quand elle avance ses mains vers la bougie, quand on lui met son chapeau dans le jardin parce que le soleil est brûlant, on lui dit : « Ça brûle. » Voilà deux mots notables et qui pour elle désignent des choses du premier ordre, la plus forte de ses sensations douloureuses, la plus forte de ses sensations agréables. Un jour, sur la terrasse, voyant que le soleil disparaît derrière la colline, elle dit : « A bule coucou. » Voilà un jugement complet, non-seulement exprimé par des mots que nous n'employons pas, mais encore correspondant à des idées, partant à des classes d'objets, à des caractères généraux, à des tendances distinctes qui chez nous ont disparu. La soupe trop chaude, le feu du foyer, la flamme de la bougie, la chaleur du plein midi au jardin, et enfin le soleil forment une de ces classes. La figure de la bonne ou de la mère disparaissant derrière un meuble, le soleil disparaissant derrière la colline forment l'autre classe. L'une et l'autre sont limitées à cela ; la tendance consécutive à la première aboutit aux mots *a bule;* la tendance consécutive à la seconde aboutit au mot *coucou*. — Un pareil état diffère beaucoup du nôtre, et néanmoins il n'y a là que des tendances analogues aux nôtres, éveillées de la même façon que les nôtres, correspondantes à des caractères généraux comme chez nous, mais à des caractères moins généraux que chez nous, bref aboutissant à des noms semblables de son et différents de sens.

A mesure que l'expérience des enfants se rapproche davantage de la nôtre, leurs tendances à nommer coïncident plus exactement avec les nôtres ; elles s'organisent par degrés, comme un embryon. De même que, dans le fœtus, on voit tour à tour la tête disproportionnée se réduire à sa juste mesure, les fontanelles du crâne se fermer, les cartilages se changer en os, les vaisseaux rudimentaires se clore et se ramifier, la communication de la mère et de l'enfant se fermer, de même, dans le langage enfantin, on voit tour à tour les deux ou trois noms dominants perdre leur prépondérance absolue, les mots généraux limiter leur sens trop vaste, préciser leur sens trop vague, s'aboucher entre eux, acquérir des attaches et des sutures, se compléter par l'incorporation d'autres tendances, ordonner sous eux des noms de classes plus étroites, former un système correspondant à l'ordre des choses, et enfin agir par eux seuls et d'eux-mêmes sans l'aide des nomenclateurs environnants. — Un enfant a vu sa mère mettre pour une soirée une robe blanche ; il a retenu ce mot, et désormais, sitôt qu'une femme est en toilette, que sa robe soit rose ou bleue, il lui dit de sa voix chantante, étonnée, heureuse : « Tu as mis ta robe blanche ? » Blanc est un mot trop large, il faut que désormais il le réduise à une seule couleur. — Le même enfant entend sa mère qui lui dit : « Tu balances trop ta tête ; la tête va frapper la table. » Il répond d'un air curieux et surpris : « Ta tête va frapper la table ? » *Ta* est pris dans un sens trop vaste, il faut que désormais ce mot désigne seulement la tête de celui à qui l'on parle. — L'endiguement va se faire ; de nouvelles expériences compléteront la tendance qui produisait le mot *blanc*, et, désormais achevée, elle correspondra, non-seulement à la présence de

(1) La différence est analogue si l'on compare les synonymes de deux langues. Clergyman et ecclésiastique, God et Dieu, Liebe et amour, brillo et brillant, girl et jeune fille, ne signifient pas la même chose, quoiqu'on les traduise l'un par l'autre. Les deux mots de chaque couple représentent deux objets différents et sentis différemment chez les deux peuples. Leur sens n'est le même qu'en gros; les détails du sens diffèrent et sont intraduisibles, faute d'objets et d'émotions semblables chez l'un et chez l'autre.

l'éclat, mais encore à la présence d'une certaine couleur. Pareillement et par une autre série d'expériences, la *tendance* qui produisait le mot *ta*, définitivement précisée, correspondra non-seulement à la possession, mais encore à cette circonstance supplémentaire que la chose possédée appartient à quelqu'un à qui l'on parle. Telle est l'histoire du langage : spontanément, après avoir expérimenté des objets semblables, nous éprouvons une tendance qui correspond à ce qu'il y a de commun dans ces objets, c'est-à-dire à quelque caractère général, à quelque qualité abtraite, à un extrait de ces objets, et cette tendance aboutit à tel geste, à telle mimique, à tel signe distinct qui aujourd'hui est un nom.

En cela consiste la supériorité de l'intelligence humaine. Des caractères très-généraux y éveillent des tendances distinctes. En d'autres termes, il suffit de ressemblances fort légères entre divers objets pour susciter en nous un nom ou désignation particulière ; un enfant y réussit sans effort, et le génie des races bien douées, comme celui des grands esprits, et notamment des inventeurs, consiste à remarquer des ressemblances plus délicates ou nouvelles, c'est-à-dire à sentir s'éveiller en eux, à l'aspect des choses, de petites tendances, fines et, par suite, des noms distincts qui correspondent à des nuances imperceptibles aux esprits vulgaires, à des caractères très-menus enfouis sous l'amas des grosses circonstances frappantes, les seules qui soient capables, quand l'esprit est vulgaire, de laisser en lui leur empreinte et d'avoir en lui leur contre-coup. — Cette aptitude une fois posée, le reste suit. Par l'accumulation et la contrariété des expériences journalières, les tendances et les noms se multiplient, se circonscrivent, se subordonnent, comme les qualités générales qu'ils représentent ; et la hiérarchie des choses se traduit et se répète en nous par la hiérarchie des tendances et des noms.

D'autre part, si l'on peut ainsi parler, les noms se remplissent. A mesure que nos expériences deviennent plus nombreuses, nous remarquons et partant nous nommons un plus grand nombre de caractères généraux dans un même objet. Son nom, qui d'abord désignait le même caractère unique qui nous avait frappé dans la première expérience, en désigne maintenant plusieurs autres. Il correspond, non plus à une qualité abstraite, mais à un groupe de qualités abstraites ; il n'était que général, il devient *collectif*.

Considérons un animal quelconque, un chat, par exemple. Comme tous les chats se ressemblent fort et diffèrent beaucoup de nos autres animaux, nous avons aisément appris leur nom commun et remarqué leurs caractères communs. En d'autres termes, ce nom correspond en nous à une certaine forme distincte, immobile ou bondissante, qui dort dans une grange ou court avec précaution sur un toit. Voilà le gros sens populaire ; la tendance qui aboutit au nom ne correspond guère qu'à ce caractère-là. — Mais voici qu'un naturaliste m'ouvre un chat et me fait voir cette poche qu'on appelle l'estomac, ces petites tubes infiniment ramifiés qu'on nomme les veines et les artères, ce paquet de tuyaux lisses qui sont les intestins, ces bâtons, ces cages, ces cerceaux, ces boîtes ou demi-boîtes solides qui s'emmanchent les unes dans les autres et qui sont les os. — Je resterais là pendant six mois que je verrais toujours des choses nouvelles ; si je prends un microscope, ma vie n'y suffira pas ; et, à parler exactement, aucune vie ni série de vies ne peut y suffire ; par delà les propriétés observées, il en restera toujours d'autres, matière illimitée de la science illimitée. Désormais le nom correspond pour moi, non-seulement à l'expérience d'une certaine forme extérieure, mais encore à l'expérience d'une certaine structure intérieure, c'est-à-dire à un nombre énorme d'expériences de toutes sortes qui sont faites, et à un nombre indéfini d'expériences de toute sorte qui pourront se faire. Si j'ai remarqué suffisamment cette structure intérieure, à l'aspect du squelette blanc, comme à l'aspect du corps vivant vêtu de son poil, je prononcerai sans me tromper le mot chat. La seconde expérience aboutit maintenant au même nom que l'autre. Deux tendances distinctes coïncident donc en un même effet. Le nom est devenu l'équivalent des caractères communs aux divers squelettes de l'espèce, comme des caractères communs aux divers individus vivants de l'espèce ; sa présence, qui auparavant ne réveillait que les images de certaines formes velues, animées, bondissantes, réveille en outre maintenant les images de certaines charpentes osseuses et inanimées. — Elle peut réveiller bien d'autres images, celles de toutes les particularités mécaniques, physiques, chimiques, anatomiques, vitales, morales, qu'un naturaliste ou un moraraliste peut remarquer dans l'espèce des chats ; elle les rassemble sous elle en même temps que les noms par lesquels on les désigne ; elle est le substitut de toute cette troupe. Si l'on prononce devant vous le mot chat, vous pouvez lui substituer une définition ou une description, c'est-à-dire mettre à sa place les deux noms principaux qui lui fixent sa place dans la classification animale ou le remplacer par le nom de tous les caractères que vos expériences ont dégagés en lui, et, par suite, voir reparaître en vous, plus ou moins nettement, les simulacres de ces expériences. Dorénavant, le couple dont le nom est le premier terme comprend, comme second terme, un cortége immense d'autres mots et, par suite, une série aussi grande de tendances distinctes, lesquelles correspondent à des caractères généraux également distincts, et laissent place à côté d'elles pour une infinité de tendances nouvelles que l'expérience pourra provoquer. — Telle est la vertu de la substitution établie par les couples. Deux termes étant les équivalents l'un de l'autre, le premier si simple, si maniable, si aisé à rappeler, peut remplacer le second, même quand le second est une armée immense dont les cadres toujours ouverts attendent et reçoivent incessamment de nouveaux soldats.

Le lecteur voit tout de suite qu'au lieu du nom de chat on pourrait mettre celui de chien, singe, crabe, et d'un animal quelconque, ou d'une plante quelconque, et aussi d'un groupe quelconque, animal ou végétal, aussi large ou aussi étroit qu'on voudra, et, en général, d'un groupe quelconque, moral ou physique ; l'opération serait pareille ; tous les noms généraux se remplissent de la même façon. — Ordonnés les uns par rapport aux autres, chacun avec son escorte de tendances, ils composent l'ameublement principal d'une tête pensante. A côté des expériences perpétuelles et des images renaissantes, il y roule des noms que nous appelons idées, tous représentants mentaux de caractères abstraits et de qualités générales, tous évoqués par des tendances distinctes, tous incessamment accrus de nouvelles tendances, tous incessamment précisés dans leur portée, tous incessamment amplifiés dans leur contenu, par le progrès journalier de la découverte qui, ajoutant à leur sens, limite leur application.

H. TAINE.

— La suite au prochain numéro. —

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 18 2 AVRIL 1870

Paris, 1er avril 1870.

Le succès des matinées littéraires de la Gaîté a fait éclore une concurrence au théâtre du Châtelet. Dimanche dernier on y a représenté l'*École des femmes*. La conférence a été faite par madame Maria Deraisme, qui a traité du droit des femmes à l'instruction. On annonce pour dimanche prochain la reprise d'*Agnès de Méranie*.

— M. Heinrich, professseur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Lyon, publie à la librairie Franck les deux premiers volumes d'une *Histoire de la littérature allemande* à laquelle il travaille depuis de longues années, conformément au précepte d'Horace : *Nonum prematur in annum*. Il est curieux de remarquer qu'une littérature dont il a été si souvent question depuis le début de ce siècle n'avait pas encore chez nous d'historien vraiment digne de ce nom. Ce livre comble donc une lacune importante. M. Heinrich expose dans l'avant-propos la méthode dont il s'est inspiré.

« Plus j'étudie, dit-il, moins je conçois l'école qui veut ramener l'histoire littéraire à des formules et expliquer par des lois fatales le développement et le jeu des puissances les plus libres de notre être. Je ne méconnais en littérature ni l'influence de la race et du climat, ni celle du siècle où l'écrivain est appelé à vivre; pourtant, dans cet échange perpétuel de sentiments et d'idées d'où résulte l'esprit d'un siècle, les hommes de génie donnent souvent plus qu'ils ne reçoivent. Les écrivains sont des âmes indépendantes, responsables de leurs œuvres devant la postérité, et j'estime trop les créations de la pensée humaine, pour n'y voir que les simples produits des circonstances et du temps.

» Le monde de l'intelligence est en même temps celui de la liberté; liberté parfois gênante pour l'historien et qui vient donner des démentis aux combinaisons les plus séduisantes. Mais l'âme humaine est un monde de contradictions et de luttes; c'est fausser l'histoire que d'y établir une unité factice; ce n'est souvent qu'une manière commode de supprimer ce qui gêne une théorie préconçue. »

Comme on le voit, M. Heinrich ne se donne nullement pour disciple de M. Taine. Son livre nous paraît cependant appelé à prendre place, dans les bibliothèques sérieuses, à côté de l'*Histoire de la littérature anglaise*. Le dernier volume traitera de la littérature allemande contemporaine.

— L'Italie nous donne en ce moment un bon exemple par la fondation d'une société libre pour l'encouragement des études philosophiques et littéraires, et par la publication d'une Revue philosophique ouverte à toutes les opinions.

La *Philosophie des Écoles italiennes* paraît tous les deux mois, sous les auspices de la *Société protectrice des études philosophiques et littéraires*, fondée il y a deux ans, à Florence, par MM. Mamiani, Berti, Capponi, Amari, Ferri, Bonghi, etc. Cette Société a pour but principal de concourir à la publication des meilleurs ouvrages de philosophie et de littérature, en se chargeant d'en placer 500 exemplaires parmi ses associés. Le premier concours a eu lieu, et trois ouvrages importants ont obtenu l'encouragement de la Société : 1° une *Histoire anecdotique de Venise*, de Romanin; 2° un livre sur le *Jugement*, de M. Ausonio Franchi; 3° un volume de poésies de M. Tommaseo. L'ingénieuse idée de concourir à la publication de bons ouvrages par l'acquisition assurée de 500 exemplaires est due à M. Berti.

La Revue que nous venons d'annoncer est un drapeau. Le programme éloquent contenu dans la première livraison est dû à M. Mamiani; on le reconnaît facilement au style. L'illustre philosophe ouvre avec ses amis une arène à la pensée italienne et à ses représentants, quelle que soit l'école à laquelle ils appartiennent. Point d'exclusion, mais une discussion grave et féconde sur les questions qui agitent le monde moral et philosophique. Ce n'est pas cependant que la Revue des écoles italiennes entende se borner à être le champ clos de toutes les doctrines et n'en soutienne aucune en son nom. M. Mamiani et ses amis défendent un théisme rationnel et un spiritualisme qu'ils jugent parfaitement conforme aux progrès des sciences positives et de la société.

Nous avons remarqué dans la première livraison deux articles, l'un de M. Mamiani, sur *la Morale indépendante*, l'autre de M. L. Ferri, ancien élève de l'École normale de Paris et professeur à l'Institut supérieur de Florence, sur *la Philosophie grecque avant Socrate*.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

ÉLOQUENCE FRANÇAISE

COURS DE M. L. ÉTIENNE

Leçon d'ouverture. — La littérature d'une génération (1720-1750).

Messieurs,

En abordant cet enseignement de l'éloquence française, je ne me dissimule pas la difficulté de suppléer pour vous l'éminent professeur dont la personne n'était pas moins assurée de vos sympathies que ses brillantes leçons l'étaient de vos unanimes applaudissements. Mais plus j'y trouve de péril, plus je dois attacher de prix à la mission de tenir sa place durant son absence. Je compte, au moins aujourd'hui, parmi les motifs qui me doivent rassurer, l'honneur de rendre le premier dans cette chaire un hommage public à son talent, et l'occasion d'exposer ici quelques idées que je crois vraies.

Il y a dans M. Saint-René Taillandier un écrivain et un professeur également distingués, également goûtés de leur public spécial : l'écrivain a commencé par être poëte, et le professeur s'est formé à l'école de la critique.

Ceux d'entre vous qui n'étaient pas instruits du tribut qu'il avait payé à l'art des vers, en soupçonnaient sans doute quelque chose dans les poétiques amitiés dont ses lecteurs habituels le voyaient comme entouré, dans sa manière de lire qui ajoutait tant de mouvement à la poésie, dans sa parole et son style empreints d'une couleur qui ne pouvait tromper un œil exercé. C'était un avantage bien enviable, quand il s'agissait d'apprécier les contemporains. S'il est toujours malaisé de critiquer les hommes vivants, que sera-ce donc lorsque ces hommes sont des poëtes ? Ils ont une disposition bien naturelle à se plaindre des juges qui connaissent peu les secrets de la langue des dieux, oubliant, il est vrai, que s'ils étaient jugés par des rivaux, les motifs de récusation seraient autrement graves. M. Saint-René Taillandier n'avait à craindre de leur part ni l'une ni l'autre de ces objections. Il avait été des leurs, et, circonstance non moins importante, il avait cessé d'en être.

C'est la critique littéraire qui a donné M. Saint-René Taillandier au professorat des Facultés : admis dans le haut enseignement, c'est encore elle qui l'a nourri et soutenu. Il lui doit cette vaste lecture, cette littérature variée qui lui fait une place à part dans l'estime du public en France. Il n'était pas de ceux qui empruntent à un personnage d'un roman de Prévost ce raisonnement, qu'il est inutile d'apprendre une langue étrangère parce que ceux qui la parlent connaissent également le français. Il savait par expérience, il vous a montré par des preuves constantes quelles ressources on puise dans l'abondance des termes de comparaison. Ses travaux de critique l'ont préparé de longue main à cette chaire qui l'attendait. En effet, le savoir étendu était loin d'en constituer le principal mérite. S'il était aisé dans son style de prendre, pour ainsi dire, sur le fait le goût de l'image poétique, on rencontrait çà et là dans sa composition les allures du discours. On sentait que les lecteurs devenaient pour lui un autre auditoire : jusque dans les études les plus calmes et les plus posées, un certain mouvement oratoire était la forme naturelle de sa pensée. Ainsi, tandis que la Sorbonne recueillait avec un vif intérêt les échos de sa parole dans la province, et que pendant de longues années Paris était obligé de l'envier à Montpellier, vous trouviez dans ses écrits une compensation à des retards que les circonstances ne permettaient pas d'abréger. Enfin, le vœu de la Faculté des lettres de Paris, dès que l'occasion lui fut donnée de s'exprimer, répara l'injustice soit du hasard, soit de la politique.

Ici, messieurs, je n'ai rien de mieux à faire que de m'en rapporter à vos impressions personnelles, de laisser la parole à vos souvenirs. Plus heureux que moi, grâce à vos études ou à vos loisirs, vous avez été les témoins assidus de ses succès. Mieux que je ne pourrais le faire, vous vous représentez en ce moment ce talent d'orateur inspiré beaucoup plus par une parfaite sincérité que par le désir de plaire, cette chaleur d'improvisation à laquelle il se livrait parce qu'elle était l'accent de la conviction, ces dons particuliers d'action extérieure, de physionomie éloquente, de diction correcte, de voix harmonieuse, dons heureux parmi des auditeurs qui ont le droit de se dire ce que les Grecs appelaient φιλήκοοι, passionnés pour le plaisir d'entendre. Il est permis de croire que cette qualité des auditoires était déjà chez les Grecs l'encouragement, comme aussi le danger de ceux qui étaient chargés d'entretenir leur bienveillante attention.

A cette esquisse du talent de M. Saint-René Taillandier, il manquerait un trait bien important si j'en pouvais oublier le caractère libéral. Comme écrivain, il a servi la cause embrassée par lui, dans les bons et dans les mauvais jours ; il a voulu, il a pu demeurer fidèle à un recueil littéraire qui a été un des refuges de la liberté. Comme maître, tout en respectant religieusement les limites de son devoir de professeur, il n'a pas cessé, vous le savez, d'avoir les yeux tournés vers l'avenir. L'opinion publique l'a si bien jugé ainsi, qu'elle l'a vu, sans en être surprise, appelé à prendre sa part de dévouement dans la reconstitution d'un gouvernement libre.

Mon premier devoir, messieurs, n'est pas seulement de mesurer la difficulté de mon entreprise, mais de bien savoir ce que je me propose de faire, et je vous dois avant tout une idée précise du sujet que je viens étudier avec vous. Ce mot expressif d'Horace *quid valeant humeri*, ce que les épaules sont capables de porter, serait de nature à ôter souvent le courage aux esprits bien faits, si l'auteur de l'*Épître aux Pisons*, pour les

soutenir, n'avait insisté avec plus de force encore sur la puissance d'un ensemble bien construit, d'un ordre plein de clarté, *lucidus ordo*. Écrivains ou professeurs, il dépend de nous de ne jamais manquer entièrement de cette lumière. Le fardeau à porter est-il pesant? Sachons du moins le chemin que nous voulons parcourir.

Les âges historiques de la littérature se décomposent en périodes dont la durée, assez régulière, répond à peu près à celle d'une génération, ou si l'on veut prendre le mot de siècle au sens du mot latin *sæculum*, dans les grandes époques qui ont vu fleurir Périclès, Léon X, Louis XIV, il y a trois ou quatre siècles, non pas différents, mais distincts. Par exemple, les cent années les plus brillantes de notre génie national, compteraient celui de Malherbe et Descartes, celui de Corneille et Pascal, celui de Racine et Bossuet. Je n'ai pas la puérile ambition de changer le sens d'un mot de la langue française, ni encore moins la prétention, assez commune du reste, de découvrir une loi de la littérature. Je me borne à constater un fait assez facile à vérifier : une génération dont la durée est de vingt-cinq à trente ans a un tour d'intelligence à certains égards différent de celui qui a précédé, comme de celui qui suivra, un mouvement littéraire qui a un commencement, un milieu et une fin. Que ces divisions soient d'un secours réel dans l'étude du passé, c'est ce qu'il est impossible de nier : en matière de littérature, si les ressemblances sont curieuses, les différences sont plus particulièrement instructives. Et d'ailleurs les maîtres illustres dont les noms sont toujours jeunes et vivants parmi nous, comme leurs écrits sont présents à notre pensée, que nous ont-ils laissé à faire, si ce n'est de serrer de plus près les monuments qu'ils ont dessinés à grands traits, les temps qu'ils ont parcourus d'un vol rapide? Ils faisaient connaître l'esprit de tout un siècle ; nous étudions celui des générations successives. Ils racontaient l'influence de toute une vie littéraire ; nous analysons celle de chaque œuvre prise à part.

La littérature est comme un pays qui, tantôt se développe en plaines uniformes où rien ne sollicite le regard, et tantôt paraît coupé d'accidents qui arrachent au voyageur des cris d'admiration. De loin ces variétés nous échappent : vous n'apercevez que les hautes montagnes toujours en lumière. Ce sont les grands hommes. Ils sont en avant de leur temps et ils lui survivent pour en être les représentants. Les premiers ils reçoivent les rayons du soleil qui se lève sur leur siècle, et quand la nuit se fait sur celui-ci, quand le flambeau de la civilisation se porte vers d'autres horizons, au-dessus de la plaine qui rentre dans l'ombre, ils paraissent encore dans leur lumineuse sérénité. Seuls ils continuent de briller au loin et ils attestent jusqu'à la fin qu'ils ont à leurs pieds tout un empire. Entre la première postérité dont l'attention est tout d'abord attirée par leur éclat, et la dernière qui n'aperçoit plus que les points culminants, il y a un intervalle durant lequel il est permis de se faire une idée complète de la région qu'ils dominent. Ce moment particulier où il convient d'étudier les époques littéraires dans leurs détails est précisément celui où nous vivons. Nous y gagnons non-seulement de connaître les hauteurs moins brillantes que l'on apercevait à peine, mais de juger d'une manière plus sûre les cimes élevées, d'en faire en quelque sorte le tour, de voir leurs aspects, leurs expositions diverses. Les grands hommes eux-mêmes changent un peu avec les générations dont ils sont entourés. Voltaire des bords du lac de Genève donnant le ton à l'Europe, n'est plus entièrement le même que Voltaire réfugié au sein de l'hospitalité mondaine de Cirey. Les recherches faites à ce point de vue contiennent déjà, messieurs, la pensée générale des études que j'espère vous offrir cette année.

Dans ce voyage à travers les détails, l'idée d'un mouvement littéraire ayant son point de départ et son point d'arrivée, peut paraître un guide suffisant. Pour ne pas s'égarer, il s'agit de saisir un changement qui s'est fait dans la plupart des branches de la littérature et de le suivre jusqu'au début de quelque autre évolution. Une période de ce genre a déjà été remarquée par Fontenelle, observateur ingénieux qui avait plusieurs sortes d'esprit, entre autres celui de vivre longtemps pour observer davantage. Il s'exprime en ces termes dans un opuscule *Sur l'histoire :* « Le plus souvent ce n'est point par hasard » qu'un goût succède à un autre ; il y a ordinairement » une liaison nécessaire, mais cachée. Par exemple, le » goût d'aujourd'hui est très-différent de ce qu'il était il » y a vingt ou trente ans. Les gens d'esprit étaient ex- » trêmement courus ; l'esprit donnait entrée partout. » Les vers, les romans, tout cela était fort à la mode ; » un petit ouvrage de vers un peu agréable se répandait » en un moment par toute la France ; un roman ne fati- » guait point par ses douze tomes ; surtout on faisait » grand cas de la conversation et ceux qui y avaient quel- » que talent étaient adorés. Aujourd'hui, c'est tout le » contraire : il ne s'en faut guère qu'il ne soit honteux » d'être homme d'esprit... Le jeu a pris entièrement la » place de la conversation... Un si grand changement et » qui n'a passé par aucuns degrés, n'a-t-il point de cau- » ses? » Ainsi parlait Fontenelle des dernières années du grand siècle ; voilà le trait principal de son jugement sur la transition entre le XVIIe siècle et le XVIIIe. Si plus tard, après un autre intervalle de trente ans, il avait voulu nous donner le pendant de ce morceau, qu'aurait-il dit du nouveau changement opéré dans le goût public? A son défaut, c'est ce que je me propose, messieurs, de chercher avec vous ; car c'est là proprement l'idée particulière de ce cours. En un mot, j'espère établir que chaque génération, pour peu qu'elle ait de vie et de force, a sa littérature distincte, et je prends pour exemple celle qui a vécu, pensé, écrit, entre 1720 et 1750.

Cette période est littérairement parlant la plus féconde du XVIIIe siècle. Elle contient tous les écrits de Montesquieu, les plus beaux ouvrages de Voltaire, les seuls

traités de morale dignes d'être comparés à ceux des Pascal et des Labruyère, l'avénement d'une grande école historique française, la création d'une littérature politique, la première apparition d'une éloquence du barreau, un théâtre riche et varié, presque tous les romans les plus célèbres écrits dans notre langue, la plupart des fictions de Prévost, toute l'œuvre de Marivaux, la meilleure partie du Gil Blas de Lesage. Il y a pour une génération nouvelle deux manières d'enrichir le domaine de la littérature nationale : elle invente des genres que les devanciers n'avaient pas connus, ou renouvelle ceux qui étaient épuisés. Ni l'une ni l'autre de ces sortes de conquêtes n'ont manqué à la période dont nous allons nous occuper. L'histoire n'existait réellement pas, et nos publicistes du XVIe siècle n'avaient pas eu d'héritiers : ce double domaine trouva des maîtres.

Nous avions des conteurs, des philosophes, des critiques ; mais leur veine paraissait tarie. Des chercheurs nouveaux, en découvrant d'autres sources, suppléèrent à la pauvreté de leurs devanciers immédiats. Car, messieurs, pour être justes et ne pas nous écarter de la vérité, nous ne devons pas toujours comparer un siècle à un siècle, mais plutôt une génération à une génération. Par exemple, est-ce bien comprendre Vauvenargues, que de le mettre sans cesse en balance avec Pascal ou Labruyère, et rendons-nous bien justice à la critique de Voltaire quand nous lui reprochons de n'avoir pas la sûreté magistrale de Boileau? N'est-il pas plus équitable et plus utile de nous souvenir que les écrivains qui ont restauré le goût et tenté de réparer la morale au XVIIIe siècle, venaient après des critiques tels que Lamotte et des moralistes dont le nom a péri avec leurs œuvres? Il en est de même en poésie, et juger le théâtre de Voltaire uniquement par rapport aux modèles laissés par Racine, c'est s'engager de parti pris à n'y trouver qu'une décadence, tandis qu'en réalité, l'auteur de *Zaïre*, venu trente ans après *Athalie*, a relevé notre théâtre des banalités élégantes ou des conceptions romanesques de Crébillon et de ses contemporains. Le génie fait comme les conquérants : il change de terrain et passe les frontières établies. En innovant, il agrandit toujours le domaine de l'art, et ne renouvelle les genres qu'à condition d'inaugurer quelque idéal inconnu. C'est ainsi que l'âge littéraire dont nous essayons d'esquisser la peinture, a tantôt découvert des régions jusque-là inoccupées dans l'éloquence, tantôt enrichi celles qu'il avait en héritage. Après le spectacle des créations premières, il n'y en a pas de plus séduisant en littérature que celui du rajeunissement. Voilà ce qui recommande à mon avis le sujet auquel j'ai cru devoir m'arrêter. Malgré de graves défaillances que je ne compte pas dissimuler, j'espère que je n'en aurai pas présenté une trop complaisante image.

Afin de suivre de près le mouvement des lettres durant les trente années qui forment l'horizon à parcourir, nous prendrons pour règle l'ordre des genres, non celui des écrivains. Ainsi les personnages seront subordonnés aux faits, et au lieu de couper l'enchaînement des matières à cause de la vie littéraire des hommes, nous interrompons l'étude des hommes à cause de celle des matières. Éviter de reprendre les monographies des auteurs illustres déjà faites de main de maître et tout ensemble échapper à des comparaisons dangereuses, tel sera l'avantage de cette méthode. Ne craignez pas qu'elle ajourne trop les grands noms. Par un heureux concours de circonstances, ils se sont donné rendez-vous dans presque tous les genres ; Voltaire et Montesquieu n'ont pas dédaigné de faire même des romans.

Nous commencerons par les œuvres d'imagination en prose, c'est-à-dire par le roman et la comédie, et nous n'aurons garde de séparer ces deux formes différentes d'un même art, l'art de peindre les mœurs et la vie humaine. Elles sont unies par un lien si étroit, que souvent elles se confondent, pour ainsi dire, dans le même homme. Les situations comiques n'abondent pas moins dans le *Gil Blas* de Lesage que dans son *Turcaret*, et chacune des pièces de Marivaux est un roman aussi délicat, aussi ingénieux que sa *Vie de Marianne*. Remarquez-le bien, messieurs, la scène et la fiction narrative vivent sur le même fonds et subsistent, en quelque sorte, du même patrimoine. On ne voit entre elles que perpétuels emprunts. Tantôt Lesage fournit à Saurin le sujet d'un drame, tantôt de Mme Tencin a l'honneur de prêter à Voltaire le cadre d'une tragédie. Ces secours, quoiqu'on ait dit le contraire, sont mutuels. Il est vrai qu'un sujet reçoit de la scène trop d'éclat et y produit trop d'effet pour revêtir ensuite la forme plus modeste et moins animée de la narration. Mais celle-ci recueille volontiers les épaves de celle-là, et Lesage mécontent de la Comédie française, se réfugia dans son *Gil Blas* avec armes et bagages. Il convient donc d'étudier simultanément le théâtre et la fiction narrative, de laisser ensemble ces jumeaux de la littérature si bien faits pour s'entendre. Jamais ils ne se sont mieux accordés. *Nanine* de Voltaire est-elle une comédie ou un agréable roman dialogué? Le roman ne dispute-t-il pas la place à la comédie de caractère dans le *Glorieux* de Destouches?

Nous commencerons par ces deux genres, avons-nous dit. En effet nous ne saurions trop nous hâter de connaître la physionomie du temps, ni trouver un meilleur moyen de le faire qu'en interrogeant cette image naïve et sans apprêt de son esprit, de son goût, de ses plaisirs, de ses conversations. Plus on insiste sur le caractère fugitif de ces deux sortes de compositions, mieux on prouve la ressemblance de leurs peintures et de la réalité contemporaine. Le poëte Fabrice, l'ami de Gil Blas, s'étonne de la folie de ses confrères tirant vanité du succès de leurs pièces. Si l'on remet celles-ci au théâtre vingt ans après, suivant lui, elles sont pour la plupart assez mal reçues. A son avis, la génération présente accuse de mauvais goût celle qui l'a précédée, et ces jugements sont contredits à leur tour par ceux de la géné-

ration suivante. Il en serait de même des romans, et quoiqu'ils aient d'abord une approbation générale, ils tombent, dit-il, insensiblement dans le mépris. Si l'on en croit Fabrice venu à résipiscence, ces succès ne sont qu'une pure chimère, une illusion de l'esprit, un feu de paille dont la fumée se dissipe bientôt dans les airs. Mais quand il parle ainsi, Fabrice est sur un lit d'hôpital. Il y a lieu d'en appeler du poëte malade au poëte bien portant, et si les œuvres d'imagination sont le miroir de la mode qui passe, nous trouvons jusque dans les divertissements d'une époque privilégiée d'excellents écrits qui restent.

Ici, messieurs, se présente une objection dont il faut tenir compte. Le roman a-t-il droit de cité dans la Sorbonne? Peut-il faire l'objet de nos études? Quand l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, reçut Marivaux à l'Académie française, il se servit d'une feinte oratoire fort spirituelle, pour louer toute une catégorie des œuvres du récipiendiaire. « *Ceux qui ont lu vos ouvrages*, » dit-il, *racontent* que vous avez peint sous diverses ima- » ges la licence des mœurs, les ruses des ambitieux, etc... » Le célèbre Labruyère paraît, *dit-on*, ressusciter en » vous... Voilà, *m'a-t-on dit*, ce qui se trouve répandu » dans cette foule d'écrits.... *Réduit à m'en rapporter aux* » *lectures d'autrui, j'ai appris* qu'on voyait partout la fé- » condité de votre imagination. » Dois-je imiter ce prélat, me fier aux lectures d'autrui et vous apporter des ouï-dire? Je vous donnerais une idée bien incomplète de cette époque si fertile en ce genre d'écrits, et sans porter la moindre atteinte au crédit du roman, je manquerais l'occasion de montrer le secret des écrivains qui en ont fait d'excellents pour l'éternelle leçon de ceux qui en font tous les jours de médiocres ou de mauvais.

Jamais le roman ne trouva plus de faveur qu'entre 1720 et 1750. Est-il vrai en un certain sens qu'une seule maison suffise pour connaître les mœurs du genre humain :

> Humani generis mores tibi nosse volenti
> Sufficit una domus... (Juvénal, XIII, 59 suiv.)

Un écrivain du temps nous fait pénétrer dans une famille, et nous en représente tous les membres occupés à cette lecture. Quel est cet observateur curieux? Est-ce Asmodée, ce diable boiteux de Lesage qui, d'un coup de baguette, soulève les toits des maisons et met à nu les secrets de leurs habitants? Non, c'est un révérend, le P. Porée, un professeur de rhétorique, et qui faisait de la critique, comme vous allez voir, mais en latin. Dans un discours écrit en cette langue et prononcé bien près d'ici, au collége Louis-le-Grand, le 25 février 1736, il fait une sorte de visite domiciliaire au sein de cette famille, et poursuit de chambre en chambre ce qu'il appelle l'hydre romanesque, *hydram romanensem*. Voici le maître du logis, *pater familias*, commodément assis, enveloppé d'une élégante robe de chambre, *belle togatus et commode*. Quel est le livre sur lequel il est penché? L'auteur aurait pu mieux choisir sans doute; mais il s'est piqué de malice plutôt que d'exactitude : le père de famille lit le *Dictionnaire critique*. Bayle est relégué du coup parmi les romanciers. Nous voici dans l'appartement de la mère: le volume qu'elle tient est magnifiquement relié, doré sur tranche, *codicem aureum*, elle est entourée de jeunes femmes assistant à la lecture des *Lettres persanes*, « *fictas epistolas asiatici hominis, in Europa peregrinantis* ». Plus loin, c'est le jeune homme qui fait, couché mollement, beaucoup de chemin dans des relations de voyages fabuleux. Au fond d'un appartement plus secret, quel ouvrage peut donc intéresser si fort cette jeune fille, la tête appuyée sur sa main dans l'attitude de la méditation? Au moindre bruit, elle le cache. « Dites-moi, je vous prie, mademoiselle, que lisez-vous? *Quæso te, virgo nobilis, scire licet quid istic rerum legas*? C'est l'histoire d'une jeune Turque, devenue, grâce à sa seule beauté, l'épouse d'un roi ou d'un empereur. Il y en a pour tous les âges, et avant de finir la visite, l'auteur rencontre une petite fille qui lui présente aussi son livre. Pour ne pas faire pleurer la charmante enfant, il prend au moins connaissance du titre: « Contes de fées. » *Narratiunculæ fatidicarum mulierum*.

Je l'avoue, je n'ai pas été aussi scrupuleux que l'archevêque de Sens: j'ai lu les ouvrages dont les bienséances me permettront de parler ici; je n'ai pas été tout à fait aussi sévère que le P. Porée, qui d'ailleurs, n'a pas réussi à couper toutes les têtes de l'hydre romanesque. Il y a de bons romans, ceux qui laissent dans notre mémoire, comme en une galerie de tableaux, des images à la fois vivantes et honnêtes. Ils ajoutent des noms nouveaux à la liste des Alceste, des Harpagon, des Tartufe, des Don Juan, qui nous font aimer la vertu et haïr le vice. Ils grossissent le cortége de ces types admirables qui peuplent notre littérature et sont aussi présents à notre esprit, aussi réels pour notre imagination que les personnages historiques. De ces portraits si modernes par leur cadre, aucune période de notre littérature n'en a été plus riche que celle où je me suis placé. Tirés de la vie réelle, ils ne sont ni le produit du caprice, comme la plupart de ceux qui ont précédé, ni les représentants d'un système comme presque tous ceux qui ont suivi. Pour faire le discernement de ces ouvrages, la visite du P. Porée ne suffit pas. Il faut non-seulement en examiner la morale, mais en apprécier la valeur littéraire et distinguer entre les étages où ils se réfugient. En effet, dans l'exécution qu'il a faite de ce genre de livres, il a oublié, par exemple, ceux qui pouvaient se trouver dans la loge du portier.

Je devais, messieurs, insister sur cette partie de mon sujet, à cause de la place notable qu'il tiendra dans ce cours. De la comédie et du roman, nous passerons à la philosophie et à la morale. De vrais philosophes ajoutant quelque chose à la science, il n'y en eut guère. Vous savez pourtant combien le titre en fut commun. Suivant un mot de Mme Guizot (Pauline de Meu-

lan), on le prenait alors de son autorité privée ; dans la période suivante, l'indulgence publique en fit cadeau à tous les écrivains indistinctement. Entre 1720 et 1750, quand les auteurs se le donnaient à leurs risques et périls, Fontenelle, Mairan, Marivaux, furent des philosophes aussi bien que Voltaire. Celui-ci fit du moins connaître le système de Locke. Il eut seul ce mérite d'attirer à propos l'attention sur le métaphysicien anglais ; plus tard, Condillac consacrant ses menues analyses au système du célèbre sensualiste, au moment même où les Écossais commençaient à le battre en brèche, ne laisse pas à mon avis que d'être humiliant pour notre amour-propre national.

En psychologie, le matérialisme de l'époque où nous nous plaçons est encore un mystère de certaines sociétés, une doctrine ésotérique de quelques salons. Diderot, qui n'aimait pas ce qui est de convention, cet indiscret, cet imprudent, dont le geste familier était de jeter loin de lui sa perruque, Diderot seul secoua le joug de cette contrainte dans les deux dernières années : la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* est de 1749.

En religion, les doutes de cette période ne sont ni ceux des hommes de plaisir, ni ceux des hommes de parti. Ce n'est ni l'esprit de la Régence, ni celui de l'Encyclopédie. On ne faisait plus venir Spinosa en consultation à Paris comme on l'avait fait, dit-on, au temps de Massillon, pour se rassurer dans le libertinage. Mais on étudiait les libres penseurs d'Angleterre, espèce de terrain neutre où l'on se retirait loin de la foule, mais sans livrer combat à l'Église. Voltaire lui-même ajournait ses attaques directes et violentes contre le christianisme.

Mais il n'est pas seulement ici question de métaphysique et de croyances religieuses, le mot de philosophie embrassait encore à cette époque les sciences d'observation. Voltaire annonça Newton à la France. Il se garda du goût des fleurs et des pompons dont l'auteur de la *Pluralité des mondes* a égayé son sujet. Il n'affecta point, comme il le dit lui-même, « de faire le plaisant, ni l'homme de bonne compagnie quand il ne s'agit que de méthode et de clarté (1). » Ce mot, messieurs, porte la marque du temps : la science renonça au style précieux. Fontenelle, déjà sexagénaire, prouva par ses *Éloges des académiciens*, qu'il avait reçu la leçon de la génération nouvelle.

La morale attendit longtemps un grand écrivain. Jusqu'à Vauvenargues, on la rencontre partout excepté dans les livres qui en font profession. La scène se chargeait souvent d'en tenir place. Des titres de pièces pris au hasard feraient une table des matières à un traité de morale pratique : c'est l'*Ingrat*, le *Médisant*, l'*Indiscret*, le *Préjugé à la mode*, le *Préjugé vaincu*, l'*École des amis*, l'*École des mères*. Était-ce que la pudeur bannie du monde et de la cour se réfugiât au théâtre, ou bien que l'hypocrisie de mœurs eût succédé à l'hypocrisie religieuse ? A distance, on serait tenté d'envier une époque où ces titres édifiants attiraient la foule et plus encore un public s'amusant à des sermons en cinq actes et en vers. Ne nous faisons pas d'illusion. Le vice, à la comédie, ne se repent que de ses ridicules ; frappé en pleine poitrine par les traits du poëte, il ne réforme en lui-même que ce qui le fait reconnaître. Son signalement étant publié, il change de passe-port, et pour ne citer qu'un exemple tiré de ce temps, le théâtre ne corrigea les financiers que dans les apparences et à la surface. Avertis par les rires du public, ils cessèrent d'être grossiers et prirent l'argent de l'État de beaucoup meilleure grâce. Turcaret évita le scandale, et au besoin il se convertit comme l'Écossais Law, par bienséance, recrue médiocre pour l'Église, mais agréable à la cour. Turcaret n'entretint plus une baronne de Porcandorf ; il épousa même l'actrice qui était l'objet de ses complaisances, comme M. de la Popelinière pour faire plaisir à un cardinal ministre. Turcaret n'eut plus à sa table le poëte Gloutonneau, qui n'ouvre la bouche que pour manger ; il ne soupa jamais sans deux ou trois des plus beaux esprits, comme cet hôte fastueux du reconnaissant Marmontel. Turcaret, toujours généreux pour les dames, mais ayant trop désormais pour leur donner tout, ne daigna se ruiner qu'en faveur du roi, comme le fermier-général Bouret par dévouement envers Louis XV. Cependant, malgré ces notables changements, il fut et demeura toujours Turcaret.

Ne nous en prenons pas à la comédie... Pour amender les hommes, il faut plus que le divertissement ; il faut, sinon la foi qui soulève les montagnes, au moins la raison qui les contraint de rentrer en eux-mêmes, de connaître leurs maux, d'en chercher sérieusement le remède. N'est-ce pas une bien singulière destinée que celle de Vauvenargues, de cet officier médiocrement pourvu d'études qui apporte aux âmes élevées l'aliment particulier dont elles avaient besoin ? Comment n'être pas frappé de cette pensée que je trouve dans ses *Réflexions* et *Maximes* ? « Le contemplateur mollement couché, et dans une chambre tapissée, invective contre le soldat qui passe les nuits de l'hiver au bord d'un fleuve, et veille en silence, sous les armes, pour la sûreté de la patrie. » Le temps viendra, sans doute, messieurs, où le genre humain sera délivré des horreurs de la guerre : l'humanité nous oblige de l'espérer. Mais en attendant le jour où tombera le préjugé funeste des haines nationales, reconnaissons qu'il est moins facile de corriger les hommes que de prêcher éloquemment la paix universelle, surtout quand on se réserve de faire une dernière guerre générale avant de décréter la paix. Contemplons à la fin de sa carrière, ce soldat épuisé par la maladie, cet homme vieilli avant l'âge qui, ne pouvant plus servir la France de son épée, se recueille durant les trois ou

(1) Lettre à M. le comte Désalleurs, 26 novembre 1738.

quatre années de répit que lui laissent les fatigues de son métier, pour combattre le matérialisme et la morale de l'intérêt avec les seules ressources de sa raison ; admirons ce talent sincère et sans autre préparation que l'expérience de la vie, nous léguant en ses écrits quand il prend congé de la société des hommes qui l'a méconnu et de la gloire qu'il a entrevue à peine, le dernier des grands moralistes de notre littérature.

De la morale à la critique littéraire, la transition se présente d'elle-même : soit qu'elles se combattent, soit qu'elles demeurent unies, l'une rappelle nécessairement l'autre. Voltaire écrit à un ami : « J'aime mieux voir les mœurs du public dépravées que si c'était son goût (1). » Sans doute, c'est une de ces légèretés qui échappent dans l'abandon d'une confidence, et nous rencontrons également sous sa plume l'opinion contraire (2). Mais le goût trouvait en lui un défenseur plus vif que la morale; sans être un censeur aussi sévère des mœurs, il avait autant que Boileau « la haine d'un sot livre »; il a remporté enfin sur les Chapelains et les Cotins du temps une victoire non moins signalée. Le *Temple du goût* de Voltaire, qui ne fut dans sa première ébauche qu'une plaisanterie de société, devint bientôt une collection de jugements faisant à peu près autorité. Pour nous, il représente les opinions littéraires des contemporains aussi bien que celles de son auteur. « Je n'étais en tout cela, dit-il expressément, que le secrétaire du public. » Certes, ce n'était pas là un secrétaire qui n'eût pas voix délibérative et même prépondérante. Mais il y avait autant de vérité que de prudence dans ce tour spirituel qu'il donnait à ses décisions. Et quand il ajoutait : « Si ceux qui perdent leur cause se plaignent, ils ne doivent pas s'adresser à celui qui a écrit l'arrêt, » il ne faut pas voir là seulement une sûreté qu'il prenait contre les mécontents. Il serait facile d'établir par des témoignages que vers 1735, juste au milieu de la période dont nous faisons l'histoire, les paradoxes de Fontenelle et de Lamotte avaient fait leur temps. Il n'était plus de mode de tourner les anciens en ridicule sans les connaître. On appréciait plus sainement les grands chefs-d'œuvre du génie français que dans la génération précédente ; on les comprenait mieux qu'on ne le fit, que Voltaire lui-même, infatué plus tard de son immense renommée, ne voulut le faire après 1750. Tous ceux dont l'opinion pouvait compter tenaient à honneur de relever le drapeau du grand siècle. C'était le moment précis du siècle dernier où l'on vit la jeune noblesse employer de nouveau les loisirs de la paix à cultiver les lettres et les arts. On cessa de croire qu'il n'y avait d'amusement honorable dans le monde que le lansquenet et le biribi, et le rapprochement des conditions qui ne s'était fait que sous les auspices de l'argent commença d'avoir lieu par la littérature.

Ce n'est pas tout : les lettres dans cette époque nous présentent un spectacle plus curieux encore que le retour aux excellents modèles, et la littérature est le terrain nouveau où se rencontrent et se donnent la main non-seulement les classes sociales, mais les nations. La critique littéraire devient cosmopolite. L'auteur de *Brutus* met en tête de sa pièce un discours sur la tragédie adressée à lord Bolingbroke. Les journaux reçoivent des correspondances d'Angleterre. Louis Racine imprime une lettre de Pope : les partisans d'Homère dans les deux pays s'entendent entre eux et se prêtent main-forte. On traduit en France Pope, Milton, bon nombre de pièces du théâtre anglais. Voltaire révèle Shakespeare à notre pays, à l'Europe entière. Mieux inspiré que plus tard, il apprécie dignement le génie poétique de nos voisins d'outre-mer, et le compare à un arbre touffu planté par la nature, et qui « meurt si vous voulez le » contraindre et le tailler en arbre des jardins de Marly ». Au lieu de chercher à laquelle des nations modernes il faut donner la préférence, on apprend à sentir leurs différents mérites. Les guerres éternelles de Louis XIV sont terminées. Les peuples, désireux de se connaître, renversent leurs barrières, et telle est la force d'expansion de la littérature que plus d'une querelle des rois ne parvint pas à les relever. Cette jeunesse vigoureuse du siècle dernier vit quelque chose d'analogue à ce qui s'est produit dans la jeunesse du nôtre. Le génie français, après avoir beaucoup prêté aux étrangers, leur fit des emprunts comme de nos jours ; heureux de n'avoir pas acheté au prix des mêmes désastres les jouissances nouvelles que lui apportaient les arts de la paix. Le mot célèbre de madame de Staël trouva une application anticipée, on vit dès lors tomber de toutes parts l'espèce de muraille de la Chine, qu'une politique étroite avait élevée autour de la France, et qui devait, chose singulière, être laborieusement reconstruite cent ans après.

Au début du XVIIIe siècle, nous ne possédions ni une épopée, ni une poésie lyrique vraiment riche et complète. Il ne m'appartient pas de montrer combien peu la *Henriade* de Voltaire et les *Odes* de J.-B. Rousseau répondirent aux espérances que leurs auteurs avaient conçues. Mais les grands esprits du siècle précédent laissaient également dans la prose une double lacune, celle de l'histoire et de la littérature politique. Vous savez combien elle fut mieux remplie. Certes, dans un pays qui avait fait de si grandes choses et gouverné de si grands intérêts, la matière ne manquait ni aux historiens, ni aux publicistes. C'est entre 1720 et 1750 qu'ils se produisirent enfin. Leur rencontre dans cette époque féconde est un fait si considérable, si bien constaté par les maîtres de la critique et de l'enseignement, qu'il me suffit de l'énoncer pour ajouter à cette ébauche le trait

(1) Lettre à Cideville, 8 mars 1732.
(2) *Mélanges littéraires*, tome I, *Utile examen sur le sieur Rousseau*, vers la fin.

décisif. Je ne dirai qu'un mot sur le caractère qui signala chacun de ces deux genres d'éloquence.

L'histoire, qui n'existait que de nom avant les grands ouvrages de Voltaire et de Montesquieu, n'avait fait aucun usage de l'esprit philosophique ; après eux elle en fit abus. Dans la première de ces deux époques, elle ignore les mœurs et les institutions des temps dont elle prétend reproduire l'image ; elle prête aux siècles passés les couleurs du siècle présent, les pompes de la royauté française, l'étiquette de la cour de Versailles. Dans la seconde, elle exagère la grossièreté des ancêtres, et dans tout ce qui précède le XVIe siècle, elle ne voit que barbarie et superstition. Tout ce qui n'est pas suivant les opinions nouvelles n'est qu'absurdité et fanatisme. Voltaire lui-même tombe dans ce dernier excès quand il écrit l'*Essai sur les mœurs*. La vraie méthode fut à peu trouvée dans l'intervalle entre ces deux périodes. Montesquieu écrit en quelques traits rapides l'histoire de la puissance romaine ; Voltaire se propose de peindre à la postérité non les actions d'un homme, mais l'esprit des hommes dans un siècle qui lui paraît le plus éclairé qui fut jamais. L'esprit philosophique reste ici dans la juste mesure. Montesquieu se garde de copier les anciens avec puérilité comme Vertot, ou même avec une gravité éloquente comme Rollin. Voltaire, génie tout moderne, traite avec bonheur des sujets modernes. Il tournera plus tard en satire l'histoire érudite ; il s'amusera de Salmanazar et de Mardokempad, ou bien il se vengera sur les in-folio du moyen âge de l'ennui qu'ils lui ont coûté. Mais avec Charles XII et Louis XIV il est à son aise. Ces deux grands écrivains montrèrent à merveille qu'en histoire tout était à refaire. Pour la forme de la composition, ni l'un ni l'autre n'eut la pensée de renchérir sur les descriptions de batailles où il n'est pas bien sûr que le P. Daniel se comprît lui-même, ni sur les harangues que l'abbé Vertot lisait en pleurant à l'Académie, ému qu'il était de sa propre éloquence. Pour le fond, ils furent de vrais cartésiens, ne tenant pour certain que ce qui leur paraissait évidemment tel. Voltaire y ajouta un certain mépris de l'histoire ancienne : peut-être fallait-il aller jusque-là pour rappeler les nations modernes à la connaissance d'elles-mêmes, et fonder définitivement l'école historique française.

On vit apparaître les premiers germes de la philosophie politique dans les *Lettres persanes* et dans les *Lettres philosophiques sur les Anglais*. Il fut dès lors évident que cette branche de la littérature sérieuse, malgré un si long repos, n'était pas stérilisée. Entre ces premiers symptômes qui prouvaient que la nation n'avait pas à tout jamais abdiqué entre les mains du pouvoir absolu et l'érection de cet admirable monument de l'*Esprit des lois*, il s'écoula près de trente ans, c'est-à-dire la durée même de la période dont l'ébauche est ici présentée. Plus tard, on vit venir les applications sociales, les écrits de polémique, les livres qui étaient des armes de combat. C'est alors seulement que les utopies s'emparèrent de l'imagination publique. On proposa des projets qui devaient du jour au lendemain établir le bonheur universel. Un optimisme dépourvu de toute expérience envahit la littérature. Jusque-là les esprits s'étaient défiés de ces entreprises aussi imprudentes que généreuses. Il ne paraît pas que Montesquieu ni Voltaire aient jamais été dupes des illusions de ce genre. Dans les conflits de la société et des particuliers, ils ne donnaient pas toujours tort à la société. Ils savaient que la réforme des individus doit marcher de front avec celle des États. Ils faisaient l'éducation des citoyens en même temps que la législation des empires. Ils aidaient les moralistes à former les hommes, et les publicistes à corriger les lois. Ils préparaient l'avenir. Montesquieu, traçant les grandes lignes du gouvernement parlementaire, s'est abstenu de conclure. Mais sa théorie a été confirmée par le double suffrage de la nation qui possédait déjà ce gouvernement et de la postérité qui, après plus d'un siècle, y cherche le code des libertés publiques. Voltaire a dit que le genre humain a retrouvé ses titres perdus dans l'*Esprit des lois*. N'est-il pas vrai de dire que ce livre immortel rend le même service aux nations qui reprennent leurs droits ? Qui l'aurait prévu ? L'*Esprit des lois* est devenu un livre de circonstance.

Tel est le rapide aperçu du mouvement littéraire dans l'éloquence française entre 1720 et 1750. S'il m'est donné d'en exposer le détail complet devant vous, j'aurai représenté avec les ouvrages d'imagination les passe-temps de cette génération éloignée de plus d'un siècle, avec les œuvres des penseurs sa vie morale, avec celles des critiques l'image de son goût, avec les historiens ses jugements sur ses devanciers, avec les publicistes ses idées sur le gouvernement des hommes. Dans tous ces genres divers, j'aurai suivi les destinées de la prose qui, précisément à cette époque, a pris le pas sur les vers, et de la langue qui n'a pas encore subi de bien profondes altérations. Je ne pourrai, dans le cours de l'année présente, achever un si vaste tableau. Mais la pensée qui est le sujet de ce cours n'en souffrira pas, et c'est un avantage que je devrai au choix du plan que je me suis prescrit. Pour concevoir comment chaque génération a sa littérature et quel fut l'esprit de celle qui va nous occuper, il pourra suffire de connaître quelques-unes des branches où elle a exercé son activité intellectuelle. Si nous savons quelle comédie provoquait le rire des hommes de cette époque, quel roman excitait leur curiosité ou leur arrachait des larmes, quelle philosophie était leur idéal, et quelle morale leur règle de conduite, n'aurons-nous pas de cette époque une connaissance positive qu'il sera possible de compléter, mais qui fera partie des acquisitions durables de notre esprit ?

Je ne vous ai pas caché, messieurs, les difficultés de l'entreprise que je commence : elles sont une conséquence nécessaire de toute continuation, surtout quand l'œuvre à continuer est celle d'un talent si distingué. Je vous ai dit les motifs qui m'inspirent quelque confiance : je les

puise dans la vérité des idées que je me propose d'exprimer. Il en est un autre que je n'oublie pas. J'ai cité tout à l'heure la *Vie de Marianne*. L'auteur de cet ouvrage manqua du temps ou de la volonté nécessaire pour le terminer. Un second écrivain se chargea d'en donner la suite. Le public, pour récompenser son zèle, lui fit un accueil dont la générosité, à mon avis, dépassa la mesure de son mérite. J'aime à me persuader, messieurs, que plus indulgents que moi-même, vous imiterez le public d'alors, et que vous me permettrez d'espérer le même sort que ce continuateur estimable d'un excellent livre inachevé.

LOUIS ÉTIENNE.

COLLÉGE DE FRANCE

HISTOIRE ET MORALE

COURS DE M. A. MAURY

de l'Institut

La Compagnie anglaise des Indes

J'ai insisté sur la différence qui sépare la France de l'Angleterre, quant à la manière d'opérer les réformes (1). En Angleterre, j'ai signalé l'observation religieuse de la loi, le respect des droits acquis, d'où, la difficulté d'obtenir l'abrogation même des droits qui ne sont pas d'accord avec la justice. J'ai dit que jamais ce respect, ce culte des Anglais pour la légalité ne s'est montré d'une manière plus frappante que dans ce qui a trait à leur compagnie des Indes. C'est cette histoire qui va nous occuper aujourd'hui.

Il y a moins d'un siècle et demi que l'Angleterre possède l'Hindoustan ; cette péninsule appartenait antérieurement presque en entier au grand Mogol. Les Anglais, qui en ont hérité, ont suivi pour la conquérir une politique fort analogue à celle des Romains dans les grands États qu'ils s'étaient appropriés.

Les premières factoreries des Anglais dans l'Inde s'élevèrent surtout aux environs de Madras. L'empire du grand Mogol était alors arrivé à un grand degré de puissance qui datait de Baber et de son petit-fils Acbar, mort en 1607. Celui-ci le dota de sages institutions et de bonnes lois. Jehanguir son fils marcha sur ses traces, et régna jusqu'en 1627. Entre les œuvres auxquelles il a attaché son nom, il faut surtout citer la route garnie d'arbres, de puits, de caravansérails, allant de Lahore à Agra, sa résidence, offrant un parcours de 150 lieues. Jehanguir rendit tributaires les rois de Vizapour et de Golconde. Chavih Jehan, qui lui succéda, transféra sa résidence à Delhi. Il partagea de son vivant (1638) l'empire entre ses quatre fils. Mais le troisième, Aurengzeb, réussit à s'emparer de tout l'héritage de son père, il dépossédа ses frères, et, en 1658, se rendit maître de Chavih Jehan qu'il retint, pendant huit années, en captivité. Aurengzeb régna jusqu'en 1707. Sous lui, l'empire mogol parvint au plus haut point de splendeur; à sa mort, il n'embrassait pas moins de quarante provinces. L'empire du Dekkan et le royaume de Bérar y avaient été réunis. Mais après la mort de ce monarque, en 1707, commence la déchéance de l'empire ; il devait tomber au bout de soixante ans. Les descendants d'Aurengzeb ne cessèrent de se disputer le trône dans des luttes sans fin. Il s'ensuivit la formation de deux empires puissants, celui des Mahrattes, une des plus anciennes tribus du Dekkan qu'Aurenzeb avait rendues tributaires, et celui des Sikhs, nés d'une secte religieuse, celle de Nanak, qui avait pris naissance au XVIe siècle. Déjà, depuis plus d'un siècle, ces nations guerrières avaient de violents démêlés avec le grand Mogol. Au sud du Godavery se forma l'empire du Nizam, qui eut pour capitale Haïdérabad. En 1739, l'empire du grand Mogol fut attaqué par la Perse, où régnait le fameux Nadirschah. Ce prince prit Delhi et cent vingt mille habitants y perdirent la vie. Le grand Mogol Mahomet fut dépouillé d'une partie de ses États. Les princes tributaires devinrent indépendants, notamment les rois de Bérar et d'Aoude. Delhi fut une seconde fois pillé et dévasté par le roi des Abdalls, Ahmed. On ruina ce que Nadirschah avait épargné. C'est à cette époque que se forma la nababie du Bengale. Delhi fut saccagé une troisième fois par les Mahrattes.

Les établissements des Anglais sur les côtes de l'Hindoustan dataient de la fin du XVIe siècle. En 1599, les marchands de Londres formaient l'*East India company*, et dans le Coromandel, Madras et le Fort Saint-Georges ne tardaient pas à devenir d'importantes factoreries. Sous Charles II, les Anglais achetèrent aux Portugais l'île de Bombay. Mais la puissance britannique était encore, au commencement du XVIIIe siècle, peu de chose, comparée à celle des Hollandais, des Portugais, et même des Français. Les Anglais acquirent, en 1698, du grand Mogol, un petit territoire aux bouches du Gange, moyennant un faible tribut. Ce fut là le vrai berceau du puissant empire qu'ils devaient fonder. Fort-William fut construit et Calcutta commença à prendre une importance qui ne cessa de grandir. Toutefois, ce ne fut qu'après les victoires de lord Clive que se développa réellement la puissance de l'Angleterre dans ces régions lointaines.

Les richesses que le commerce anglais avait accumulées excitèrent la jalousie du féroce Souraïa Daoula, nabab du Bengale et gouverneur pour le grand Mogol. Il commença par détruire la factorerie de Sembarar, puis se présenta, avec une grande armée, devant le fort qui protégeait Calcutta. Les habitants de la factorerie se sauvèrent sur les vaisseaux ; le commandant Hollwel,

---

(1) Voyez dans le volume de l'an dernier, page 785, une leçon de M. Maury sur *le Respect de la légalité en Angleterre et en France*.

manquant de moyens de résistance, dut se rendre, le 20 juin 1756, avec tous ses compagnons, 144 hommes et une femme. Comme dans ce moment les magasins ne renfermaient que peu de marchandises, et qu'on trouva encore moins d'argent comptant, le nabab, pour forcer ses prisonniers à indiquer l'endroit où il leur supposait des trésors cachés, les fit enfermer tous dans l'affreux cachot devenu si tristement célèbre sous le nom d'*Enfer noir*. C'était une prison ayant dix-huit pieds de long, sur onze de large, et ne recevant l'air que par deux fenêtres pratiquées dans le mur, du même côté, et garnies d'une double grille de fer. Pendant les douze heures qu'ils y restèrent, cent vingt-trois des prisonniers y périrent misérablement de chaleur, de soif, et sous le poids de leurs compagnons d'infortunes qui les écrasaient. Vingt-trois seulement, y compris le capitaine, vivaient encore, quand on ouvrit la porte le lendemain.

La nouvelle de cet acte odieux causa la plus vive indignation parmi les Anglais établis à Madras. L'amiral Charles Watson, qui venait d'y arriver avec une flotte et des troupes, se mit sur-le-champ en mer, avec trois vaisseaux de ligne, et deux mille quatre cents hommes commandés par le colonel Robert Clive; il entra le 5 décembre 1756, dans le Gange, et le 3 janvier 1557, Clive reprit Calcutta. Après avoir rassemblé les Anglais dispersés, Clive entreprit la guerre contre le nabab. Souraïa Daoula fut obligé de signer un traité désavantageux. Alors le commandant des forces britanniques tourna ses armes contre les Français, qui possédaient Chandernagor, au nord de Calcutta. Le nabab, par la paix du 9 février 1757, avait confirmé à la compagnie anglaise tous ses priviléges, et promis de l'indemniser de la perte qu'elle avait soufferte à Calcutta. Le 25 mars, Clive reçut la capitulation de Chandernagor.

Mais convaincu que le nabab avait soutenu les Français, et travaillait à lui susciter des ennemis au Dekkan, Clive conclut un arrangement secret avec un des généraux de ce prince, Mir Jaffier, qui était en même temps son oncle. Il fut convenu que, pendant que les Anglais livreraient bataille à Souraïa Daoula, Mir Jaffier passerait de leur côté, et que, pour récompense, Clive le mettrait à la place de son neveu. Le 23 juin 1757, l'armée du nabab, forte de 60 000 hommes, fut complétement défaite à Plessey, quoique Mir Jaffier ne pût entièrement tenir sa parole. Souraïa Daoula périt dans la fuite. Son successeur paya aux Anglais deux millions de livres sterling et à lord Clive une somme de deux cent trente mille livres sterling; il lui promit, en outre, une pension de soixante mille livres sterling, payables pendant vingt-six ans.

L'amitié de Mir Jaffier et des Anglais ne fut pas toutefois de longue durée. L'avidité insatiable des vainqueurs arracha au nabab concessions sur concessions; il fut réduit à leur engager pour le payement de la dette qu'il avait contractée, trois districts considérables dans le voisinage de Calcutta.

Enfin, le 20 octobre 1760, les Anglais, enhardis par leurs succès, s'arrogèrent le droit de destituer le nabab, et mirent à sa place Cossim Ali Khan, son gendre, qui, outre les trois districts déjà engagés, leur en céda deux autres, ce qui porta le revenu des Anglais dans le Bengale à treize cent mille roupies, environ trente-huit millions de francs. Le nouveau nabab paya aux auteurs de la révolution six millions de francs, dont le président de Calcutta eut le quart pour sa part.

L'usurpateur ne se résignait pourtant pas à subir le joug que les négociants anglais lui avaient imposé. Il éleva le chiffre de son armée jusqu'à quatre-vingt mille hommes, transféra sa résidence de Mourchadabad à Moughir, et enfin, craignant que les Anglais n'appelassent contre lui le ci-devant Mogol Chakh Alloum, il s'empara, en 1762, de la forteresse de Vatha, et massacra trois cents Anglais tombés entre ses mains.

Les Anglais se sentirent assez forts pour ne point souffrir ces velléités d'indépendance. Ils rétablirent sur le trône Mir Jaffier, non sans stipuler de nouvelles sommes. Mir Jaffier, nabab du Bengale pour la seconde fois, paya sa restauration par la cession de trois districts et leur compta, en outre, plus de trente-trois millions de francs. Bientôt les Anglais obtinrent du grand Mogol la cession de Ghazipour et de Bénarès.

Chakh Alloum quitta, en 1771, sa résidence à Allahabad, où les Anglais avaient garnison, et s'allia aux Mahrattes pour reconquérir Delhi, exposé aux ravages des tribus voisines. Il avait cédé à ses nouveaux alliés les provinces de Corah et Allahabad; mais les Anglais, qui en étaient les maîtres, les vendirent au nabab d'Aoude, par le traité du 7 septembre 1773.

Clive était revenu, en 1765, dans sa conquête, entouré d'une auréole de gloire, non plus comme un simple colonel, mais *lord*, et comme gouverneur général du Bengale, chargé surtout d'apporter de l'ordre dans les finances de la compagnie, alors fort obérées. En sa qualité de représentant de la compagnie des Indes orientales, il reçut du grand Mogol l'investiture formelle des trois provinces de Bengale, de Béhar et d'Orissa, territoire habité par dix millions d'hommes et rapportant, déduction faite de tous les frais, un revenu net de trente-six millions de francs.

L'état de l'*East India Company* était en effet, malgré les succès des armes anglaises, loin d'être prospère. L'embarras financier où elle se trouvait tenait surtout au mauvais système de l'administration de ses possessions territoriales. Elle détruisait, par l'introduction des monopoles l'industrie nationale, qui fabriquait les marchandises dont l'importation en Europe faisait, depuis des siècles, refluer aux Indes orientales une grande masse de métaux précieux de l'Europe et du Nouveau-Monde. Ainsi, le pays le plus riche de la terre, l'Hindoustan, s'appauvrissait, parce que l'avidité des chefs placés à la tête de son gouvernement ne voulait se servir de l'active industrie du peuple frugal et laborieux

qui l'habite, que pour enrichir la Compagnie et eux-mêmes par le monopole. Ils se trompaient dans leur calcul. Le nombre des vaisseaux exportant les marchandises du Bengale augmenta, il est vrai, mais le bénéfice de la Société diminuait d'une manière considérable. Les revenus de la Compagnie baissèrent. Il n'y eut que ses officiers et ses agents qui s'enrichirent.

En 1769-1770, la détresse de l'Hindoustan arriva à son comble; une disette fit périr de faim trois millions d'individus. Les autres présidences de la Compagnie n'étaient pas dans un état meilleur. L'entretien des troupes était ruineux. En 1773, la Compagnie avait pour deux cent vingt millions de francs de dettes, et son actif ne représentait que cent quatre-vingts millions. Le Parlement vit le mal, et songea à y porter remède. Il était sans doute bien résolu à s'emparer des possessions territoriales de la Compagnie et à profiter des bénéfices de son commerce; mais il voulait en même temps respecter le droit. Il ne procéda qu'avec mesure et prudence. Il arracha concession à concession. Au lieu de déposséder par un coup d'État une société incapable, il en mina l'indépendance, l'autonomie, et, cette même année, la Compagnie reçut une organisation nouvelle.

De 1774 à 1784, la puissance des Anglais dans l'Inde ne fit que s'accroître. Ils luttèrent contre les sultans de Mysore, Haïder Ali et Tippou-Saïb, et contre les Mahrattes. De 1779 à 1785, ils s'emparèrent des possessions françaises et hollandaises. Warren Hastings avait achevé l'œuvre commencée par Clive, et, vainqueur des Français et des indigènes, établit dans toute la Péninsule la domination directe ou indirecte d'Albion. Mais plus le territoire acquis à la compagnie par le concours des armées britanniques s'étendait, plus les embarras financiers de celle-ci se multipliaient, plus l'avidité personnelle compromettait l'avenir économique d'une entreprise qui eût dû alors être plus prospère que jamais

Chose étonnante ! la compagnie des Indes, qui se trouvait en possession du commerce de l'Orient, qui, indépendamment de ses exactions sans mesure et sans frein, jouissait d'un revenu territorial de quatre-vingt-seize millions, ne put au bout de huit ans payer à ses actionnaires le dividende qu'elle leur avait promis, et à l'État la rétribution qu'il attendait. Bien plus, elle fut réduite, pour sauver son existence, à solliciter un secours de un million quatre cent mille livres sterling (trente-trois millions de francs).

Jamais l'occasion n'avait été plus favorable, pour le gouvernement anglais, d'obliger la Compagnie à subir son contrôle ; mais cette fois encore il ne voulut pas porter atteinte aux droits que cette association commerciale tenait de sa charte de constitution, et, au lieu d'annexer les nouvelles conquêtes, faites dans l'Inde, à l'empire britannique, il se borna à introduire dans la constitution de la Compagnie des changements qui la rendissent plus subordonnée au pouvoir central.

Les actes du Parlement du 21 juin 1773 avaient imposé à cette Compagnie une nouvelle organisation. On avait nommé un gouverneur général pour toute l'Inde britannique. On lui adjoignit un conseil de cinq membres. Le choix de ces six personnes fut toutefois abandonné à la Compagnie, la Couronne dut seulement le confirmer. On alloua au gouvernement un traitement de vingt-cinq mille livres sterling. On réforma l'administration tout entière.

En 1781, le privilége de la Compagnie fut renouvelé. Charles Fox, en 1783, présenta un bill pour introduire de nouvelles mesures et de nouveaux règlements. Il appartenait au ministère de la coalition, qui tint à cette époque le pouvoir pendant dix-huit mois. Ces mesures tendaient à donner plus d'unité à l'organisation, et conféraient au roi la nomination des directeurs. Le bill de Fox fut néanmoins rejeté par l'influence du roi, qui craignait que son pouvoir ne fût enchaîné par les affaires des Indes ; les pairs le repoussèrent. On se fondait sur ce que ce projet portait atteinte au droit des actionnaires et des directeurs de la Compagnie, établi par une charte. Les débats qui s'élevèrent au Parlement eurent un grand retentissement. Lord North, Fox, tous deux secrétaires d'État, Burke, Shéridan, sir Grey Cooper, Adams, défendirent le bill ; William et Thomas Pitt, Powis, fils de lord Clive, Thomas Dundas l'attaquèrent. Il se produisit un vif mouvement de l'opinion ; les pamphlets et les caricatures s'en mêlèrent. Le ministère tomba à la suite du rejet du bill.

Mais l'affaire n'était en fait qu'ajournée. En 1784, l'honneur de représenter encore le bill sur l'Inde revint à un jeune ministre de vingt-quatre ans, William Pitt, fils cadet de lord Chatam. L'acte qu'il réussit à faire passer, au mois d'août, est un des événements les plus importants du règne de George III. Un nouveau délai fut accordé à la Compagnie pour payer ce qu'elle devait. On créa un conseil de commissaires nommés par le roi, qu'on appela *Conseil de contrôle*. Les directeurs furent placés sous la dépendance et la direction de ce conseil. Le roi nommait les commandants en chef, et pouvait aussi destituer le gouverneur général, le président ou les membres du conseil des divers établissements de l'Inde. Les nominations faites par les directeurs devaient être soumises à l'approbation du roi. On adopta aussi un règlement sur la gestion des affaires de l'Inde. L'acte de 1786 introduisit certaines modifications, augmenta le pouvoir du gouverneur général, en le rendant plus indépendant du conseil des directeurs. C'est ainsi que le pouvoir s'immisçait par degrés dans les affaires des Indes.

On s'étonnera peut-être en France, où les pures questions d'affaires n'ont pas le don d'émouvoir l'opinion, où l'on ne s'intéresse guère qu'aux principes abstraits et aux luttes personnelles, qu'un règlement de la compagnie des Indes ait pris les proportions d'une révolution dans l'État ; mais c'est que les Anglais, gens pratiques, comprenaient qu'outre un intérêt considérable qui était en

jeu, il y avait aussi une grave question d'État. Pouvait-on tolérer que des marchands qui avaient abusé de leur force, de leur supériorité sur des peuples barbares, pour les pressurer, gouvernassent des sujets plus nombreux que n'en avaient le roi d'Angleterre, et que n'en dirigeait le Parlement? La réponse négative était dans presque toutes les bouches. Mais on s'arrêtait devant le droit, qui est pour l'Anglais non un principe abstrait, mais un contrat librement accepté et consenti. Les droits acquis furent respectés ; on n'oublia pas que ce qui devait être le plus beau fleuron de la couronne royale d'Angleterre avait été l'œuvre d'une initiative individuelle, l'œuvre d'une compagnie de marchands. Mais la société était mal administrée? En France, on eût placé ses possessions sous le séquestre : elle ne pouvait payer ses redevances à l'État, on l'aurait expropriée. Le gouvernement anglais se contenta de lui imposer un gouverneur général, nommé avec quelques garanties pour le pouvoir central. On mit ainsi fin à un régime qui, sous prétexte de porter remède aux abus de la justice indigène, avait introduit des abus plus intolérables. En effet, on avait récemment introduit dans l'Indoustan la loi anglaise, laquelle devait être appliquée par une cour suprême chargée de la surveillance des tribunaux indigènes et des décisions des *zémindars*, ou grands propriétaires terriens. Cette surveillance dégénéra promptement en une tyrannie, et n'eut pour résultat que de rendre la procédure plus ruineuse et plus chicanière. Les Anglais commençaient, dès ce moment, à respecter le droit des nations, quoiqu'ils n'eussent fait à ce sujet aucune déclaration, comme nous le faisions en France, vers la même époque, sauf à ne pas s'appliquer. Ce sentiment a fait depuis de notables progrès chez eux.

Je me suis étendu sur l'histoire de la compagnie des Indes, car elle nous fournit un spécimen intéressant de la façon dont nos voisins procèdent. Ils ne réforment que lentement les abus même les plus criants. Leur respect pour la propriété, pour le privilége acquis, leur fait regarder à deux fois avant d'y toucher, même quand on en mésuse. Les marchands anglais avaient montré dans l'Hindoustan une avidité, une âpreté au gain, un mépris du vaincu qui appelaient des mesures tutélaires pour l'indigène, mais la nation britannique ne les établit que graduellement. Soyons justes pourtant, même envers d'injustes monopoleurs. Leurs exactions étaient relativement modérées, si on les compare à celles des princes indigènes qui exploitaient d'une façon monstrueuse leurs sujets. Les nations de l'Europe, il faut le confesser, quand elles se trouvent en présence des barbares auxquels elles prétendent communiquer les bienfaits de la civilisation, ne font trop souvent que se corrompre elles-mêmes au contact de la barbarie. C'est là le premier effet de la conquête. Les Anglais n'y ont pas échappé. Mais bientôt la civilisation, qui ne saurait perdre entièrement la conscience d'elle-même, reprend son empire, et alors à des jours de violence succèdent la paix bienfaisante à tous et, pour les hommes capables de grandes entreprises lointaines, la prospérité qui récompense l'audace, le courage et la persévérance.

ALFRED MAURY.

VARIÉTÉS

De l'intelligence. — Éléments de la connaissance (1)

Il y a des choses dont nous ne pouvons avoir expérience ; or, puisque ce sont les expériences qui, par leur caractère commun, éveillent en nous une tendance distincte et ce nom que nous appelons une idée, il semble que nous ne devons jamais avoir une idée de ces choses-là. Nous en avons cependant une idée très-exacte et très-nette. C'est que l'opération qui consiste à nommer se complique et conduit par un circuit à des succès inattendus. Ici comme tout à l'heure le même instrument travaille ; seulement il travaille, non plus par une substitution simple, mais par une série de substitutions.

Considérons le premier nombre venu, par exemple 36. Quand je lis ce signe, j'entends très-bien le sens qu'il a, c'est-à-dire j'imagine très-nettement ce qu'il remplace : 36, c'est par définition 35 plus 1. En d'autres termes, le groupe désigné par 36 est le même que le groupe désigné par 35, si à 35 on ajoute 1. 36 est donc un terme collectif qui en remplace deux autres. Mais 35 est par définition 34 plus 1 ; 34 pareillement est 33 plus 1, et ainsi de suite. On voit que 36, en dernière analyse, est un terme abréviatif qui en remplace trente-six autres. Remontons aux origines pour mieux comprendre cette opération.

Voici un jeton blanc sur un coin de la table et un jeton rouge sur un autre coin. Je puis négliger toutes leurs qualités respectives, être frappé seulement de ce qu'une partie de mon impression s'est *répétée*, sentir que l'expérience que je viens de faire sur le jeton rouge est semblable, par un certain point, à celle que j'achève sur le jeton blanc, éprouver, après ces deux expériences successives, une tendance consécutive distincte et correspondante à leur nombre, c'est-à-dire à la propriété qu'elles ont d'être deux. — Comme toutes les tendances, celle-ci aboutit à un signe ; admettons pour ce signe le mot ordinaire, deux. Voilà un nom général ; nous serons tentés de le prononcer, comme dans le cas des jetons, après toute expérience *répétée*. Pareillement encore, quand nous le lisons ou que nous l'entendons, nous n'avons qu'à insister pour évoquer intérieurement, comme en présence du mot chat ou du mot bouleau, l'image d'un cas où il s'applique ; nous imaginons un jeton à côté d'un jeton, une pierre à côté d'une pierre, un son après un son, comme tout à l'heure nous imaginions un museau fin avec un poil gris ou blanc, un mince tronc blanc avec de petites feuilles frissonnantes. — Il en est de même pour les mots trois, quatre ; cela est plus difficile pour les mots cinq, six ; la difficulté va croissant pour les nombres supérieurs, et il y a toujours un chiffre plus ou moins élevé où tout esprit s'arrête ; nous ne

(1) Suite. — Voyez le numéro précédent.

pouvons pas percevoir ou nous représenter distinctement ensemble au delà d'un certain nombre de faits ou d'objets; d'ordinaire c'est cinq ou six, plus souvent quatre. — Pour remédier à cet inconvénient, nous négligeons le groupe qui correspond au mot; nous ne donnons plus d'attention qu'au mot substitut; après avoir vu ensemble quatre objets nous les oublions pour ne plus songer qu'au mot quatre, et nous pouvons les oublier, parce que plus tard, revenant sur le mot et appuyant dessus, nous les reverrons intérieurement, sans méprise ni confusion. Voilà donc quatre opérations remplacées par une seule. — Qu'un nouvel objet semblable aux précédents se rencontre après que nous avons prononcé le mot quatre; il formera avec le mot un groupe nouveau, et il naîtra en nous une tendance analogue à celle qui nous a fait prononcer le mot deux, tendance semblable à la première, en ce qu'il s'agit aussi d'une addition, tendance différente de la première, en ce qu'au lieu d'ajouter un objet à un objet, on ajoute ici un objet à un groupe de quatre objets réunis. Cette nouvelle tendance aboutit à un nouveau nom, cinq. Une autre, suscitée de même, aboutira au mot six, et ainsi de suite. — On voit que, dans cette échelle, chaque nouveau nom est le substitut du précédent, et partant de l'objet du précédent, accouplé à l'unité.

Ici encore une difficulté insurmontable a été tournée. Si nous pouvons imaginer distinctement ensemble deux, trois et même quatre faits ou objets, nous ne pouvons en imaginer distinctement trente-six ensemble. La propriété abstraite et générale d'être deux, trois ou quatre, peut éveiller en nous une tendance et, par suite, un nom correspondant; au contraire, la propriété générale et abstraite d'être trente-six ou tout autre nombre considérable ne le peut pas. — Devant cet obstacle nous biaisons; nous franchissons, par un escalier, le fossé trop large pour nos jambes. Nous ne remplaçons plus tout d'abord par un mot le caractère abstrait et général du groupe mis en expérience; car le groupe en question ne peut être mis avec succès en expérience; trente-six pions, posés ensemble sur une table, ne nous donneraient qu'une impression de masse et d'ensemble, sans distinction énumérative des individus. — Nous allons plus lentement; nous prenons d'abord un très-petit groupe, proportionné à l'amplitude bornée de notre esprit, et capable d'éveiller en nous une tendance et un nom. Nous joignons ensuite ce nom et, par suite, l'objet de ce nom, c'est-à-dire le petit groupe, à un nouvel individu, ce qui éveille une autre tendance et un autre nom; nous cheminons ainsi pas à pas, jusqu'au nom final, et celui-ci, enfin obtenu, correspond au caractère abstrait qui, directement, n'évoquait en nous aucun nom.

A ce titre, le nom final est singulièrement remarquable. Si nous cherchons son sens, nous ne trouvons qu'un nom, celui du chiffre inférieur auquel on ajoute l'unité; la même chose arrive à celui-ci, et ainsi de suite; c'est seulement à la fin de ce long retour en arrière, qu'ayant descendu trente, cinquante, cent, mille, dix mille marches, nous touchons de nouveau notre expérience. — Et cependant ce nom *remplace* une expérience, une autre expérience que nous n'avons pas faite, que nous ne pouvons pas faire, qui est au-dessus de l'homme, mais qui en soi est possible, et qu'un esprit plus compréhensif pourrait faire. 36 désigne la qualité commune à tous les groupes de trente-six individus, qualité qui, présente devant nous, n'excite point en nous de tendance précise, et qu'un esprit capable de maintenir ensemble devant soi trente-six objets ou faits à l'état distinct pourrait seul éprouver. — Par cet artifice, nous atteignons au même effet qu'une créature douée d'une mémoire et d'une imagination indéfiniment plus nettes et plus vastes que les nôtres. La substitution a tout fait ici comme auparavant. Après nous avoir permis d'extraire les qualités, elle nous donne le moyen de compter et de mesurer les quantités. Grâce à des remplacements, nous avons pu penser les propriétés abstraites des individus. Grâce à des séries de remplacements superposés, nous pouvons nommer et partant penser certaines propriétés abstraites particulières aux groupes, propriétés que la limitation naturelle de notre imagination et de notre mémoire semblait nous empêcher pour toujours de penser, c'est-à-dire de nommer.

La vertu de la substitution s'étend beaucoup plus loin. — Le lecteur sait que les objets géométriques n'existent pas dans la nature; nous ne rencontrons pas, et probablement nous ne pouvons pas rencontrer, des cercles, des cubes, des sphères qui soient parfaits. Ceux que nous voyons ou faisons ne sont tels qu'à peu près. — Et cependant nous en concevons de parfaits, nous raisonnons sur des figures dont la régularité est absolue. Nous savons, avec une certitude entière, quelle est l'ouverture de chaque angle dans un myriagone régulier, et combien tous ses angles pris ensemble font d'angles droits. Bien mieux, quand, pour comprendre un théorème de géométrie, nous traçons une figure sur le tableau, nous nous soucions fort peu que sa justesse soit parfaite; nous la fabriquons grossièrement à la craie; nous souffrons sans difficulté des lignes tremblotantes à notre polygone, ou une rondeur bosselée à notre cercle. En effet, ce n'est point ce cercle tracé que nous considérons; il n'est point notre objet, il n'est que notre aide; nous concevons à propos de lui quelque chose qui diffère de lui, qui n'est ni blanc, ni tracé sur fond noir, ni de tel rayon, ni d'une rondeur inexacte. — Quel est donc cet objet conçu dont l'expérience ne fournit pas le modèle? La définition nous répond. Le cercle est une courbe fermée dont tous les points sont également distants d'un point intérieur appelé centre. — Mais qu'il y a-t-il dans cette phrase? Rien, sinon une première série de mots abstraits qui désignent le genre de la figure, et une seconde série de mots abstraits qui désignent l'espèce de la figure, la seconde étant combinée avec la première, comme une condition ajoutée à une condition. En d'autres termes, un caractère abstrait, noté par les premiers mots, a été uni à un autre caractère abstrait, noté par les seconds mots, et le composé total, ainsi fabriqué, désigne une chose nouvelle, que nos sens n'atteignent pas, que notre expérience ne rencontre pas, que notre imagination ne sait pas tracer. Nous n'avons pas besoin d'atteindre, rencontrer ou imaginer cette chose; nous tenons sa formule, et cela suffit.

En effet, cette formule serait rigoureusement la même, si l'objet était tombé sous notre expérience. Nous l'avons faite d'avance, au lieu de la faire ensuite; et la formule correspond d'autant plus certainement à la chose, que la chose doit se conformer à elle, et non elle à la chose. Les deux font donc un couple dont le second terme, la définition, équivaut au premier terme, c'est-à-dire à l'objet. — Cet objet peut rester idéal, être situé par lui-même hors de toutes nos prises; peu importe; nous possédons son représentant. Tout ce que nous trouverons de propriétés et de rapports dans le substitut, nous pourrons les attribuer avec certitude au substitué. Nous

atteignons celui-ci par contre-coup, comme un arpenteur qui, voulant mesurer la distance d'un objet inaccessible, mesure une base et deux angles, et connaît la première quantité par les trois secondes. — Toutes les conceptions mathématiques sont formées par cette voie. Nous prenons des abstraits fort simples, la surface qui est la limite du solide, la ligne qui est la limite de la surface, le point qui est la limite de la ligne, l'unité ou qualité d'être un, c'est-à-dire l'existence distincte parmi des semblables. Nous combinons ces termes entre eux et nous formons d'abord des composés peu complexes, ceux de deux, trois, quatre et des premiers nombres, ceux de plus et de moins, de plus grand et de moins grand, de ligne plus grande et de ligne moins grande, par suite ceux de ligne droite ou courbe, de triangle, de cercle, par suite encore ceux de sphère, cône, cylindre, et le reste. La complication des composés va croissant ; elle est indéfinie ; tous ensemble, ils forment un royaume à part d'objets qui ne sont pas réels, mais qui sont distribuables, comme les objets réels, en familles, genres, espèces, et dont nous découvrons les propriétés en considérant à côté d'eux les propriétés des formules qui sont leurs substituts.

Par une continuation étrange, le procédé qui a formé ces objets est encore celui qui établit leurs rapports. Arithmétique, algèbre, géométrie, géométrie analytique, mécanique, calcul supérieur, toutes les propositions des sciences mathématiques sont des substitutions. Un nombre quelconque est le substitut du précédent joint à l'unité. Calculer, c'est remplacer plusieurs nombres par un seul à la suite de plusieurs remplacements partiels. Résoudre une équation, c'est substituer des termes les uns aux autres pour arriver à une substitution finale. Mesurer, c'est mettre à la place d'une grandeur non définie une autre grandeur définie par rapport à l'unité. Faire une construction pour démontrer un théorème, c'est substituer certaines lignes et angles connus à d'autres lignes et angles qu'il s'agit de connaître. Trouver la formule algébrique d'une courbe, c'est découvrir entre certaines lignes liées à la courbe un rapport mathématique et traduire une qualité en quantité. — Quel que soit le raisonnement que nous fassions sur des nombres et des grandeurs, il consiste toujours à aller d'un équivalent jusqu'à un autre équivalent par une série d'équivalents intermédiaires, à remplacer des grandeurs par les nombres qui les expriment, une forme par l'équation qui lui correspond, une quantité faite par une quantité en voie de formation dont celle-là est la limite, un mouvement et une force par une ligne qui les représente. De chaque province on passe à l'autre par de substitutions, et, comme un substitut peut lui-même avoir un substitut, l'opération n'a pas de limites.

Laissons là cette extension du procédé et considérons-le une dernière fois à son origine. On vient de voir comment, en combinant ensemble des abstraits, nous fabriquons de toutes pièces le premier terme d'un couple dont le second est hors de notre portée, et comment, en étudiant la formule génératrice, nous découvrons les propriétés de l'objet qu'elle doit engendrer. En certains cas, nous y démêlons des propriétés merveilleuses, et la formule nous manifeste des faits situés, non-seulement au delà de notre expérience, mais au delà de toute expérience. — Si nous divisons 2 par 3, nous trouvons une fraction décimale infinie, 0,6666 etc., et nous pouvons démontrer qu'elle est infinie. Elle est infinie rigoureusement et sans arrêt possible ; si loin qu'on prolonge l'opération, le reste sera toujours 2, et le quotient toujours 6. Après un million, et un milliard, après mille milliards de divisions, il s'en présentera toujours de nouvelles, avec le même reste et le même quotient, avec un quotient total toujours trop petit, trop petit d'une fraction qui aura pour numérateur 2, et pour dénominateur l'unité suivie d'autant de zéros qu'il y aura d'unités dans le nombre des divisions accomplies. Voilà un infini, non pas vague, non pas indéfini, mais précis, à qui répugne expressément toute borne, et si nettement entendu que tous ses éléments ont leurs propriétés distinctes et exprimées. — Est-ce à dire que j'aperçoive distinctement la série infinie de ces éléments ? Non, certes. Ici encore, il y a un substitut, la formule, de laquelle la série et les propriétés des éléments se déduisent. Ce que nous apercevons, c'est un caractère général du dividende et du reste. Dès la première division, on peut remarquer que le reste, étant 2 comme le dividende, doit, en devenant lui-même dividende, engendrer aussi un reste de 2, celui-ci de même, et ainsi de suite. En d'autres termes, nous dégageons dans le dividende cette propriété de donner naissance à un chiffre semblable qui, lui étant semblable, a la même propriété que lui. Cette qualité abstraite est la cause de toute la série ; elle la force à être infinie ; c'est elle seule que nous apercevons ; quand nous disons que nous concevons la série comme infinie, cela signifie seulement que nous démêlons cette propriété de régénération inépuisable ; nous ne saisissons que la loi génératrice ; nous n'embrassons pas tous les germes engendrés. — Mais pour nous l'effet est le même ; car, appliquant la loi, nous pouvons définir n'importe quel terme de la série, mesurer exactement le surcroît d'approximation qu'il apporte au quotient, chiffrer rigoureusement le degré d'inexactitude que la division renferme encore, si on l'arrête là. La perception de la loi équivaut donc à la perception de la série ; une ligne infinie de termes distincts a trouvé son remplaçant dans un caractère abstrait, et, au lieu d'une expérience qui par définition est impossible, nous avons isolé une propriété dont le dégagement n'a coûté que deux expériences et qui nous a fait le même profit.

Il en est ainsi toutes les fois que nous concevons et affirmons quelque grandeur abstraite véritablement infinie, le temps ou l'espace. Nous en prenons un fragment, telle courte portion de durée comprise dans nos sensations successives, telle étroite portion d'espace comprise dans nos sensations simultanées. Nous considérons à part ce morceau ; nous en extrayons cette propriété qu'il a d'être débordé par un *au delà* absolument semblable à lui-même. Nous posons, comme tout à l'heure, cette loi générale que la grandeur en question se continue hors d'elle-même par une autre grandeur toute pareille ; celle-ci de même et ainsi de suite, sans qu'une limite puisse intervenir. A cela se réduit notre conception du temps infini et de l'espace infini. — Mais le fruit est le même que si le champ de notre imagination, infiniment étendu, pouvait nous présenter à la fois toute la ligne infinie qu'on nomme le temps, ou l'étendue infinie en trois sens qu'on nomme l'espace. Car, partant du caractère général seul présent en nous, nous pouvons imaginer aussi nettement et affirmer aussi sûrement que si nous en avions fait l'expérience toute parcelle de temps ou d'espace, n'importe le point où elle se trouve, tel fragment de durée qui a précédé la naissance du système solaire, telle portion d'étendue située par delà les dernières nébuleuses d'Herschell. Des objets infinis,

séries ou quantités (1), peuvent donc être représentés par une propriété abstraite ; il suffit que celle-ci soit leur génératrice. Par là, indirectement, ils deviennent présents. Voilà, je pense, le plus étonnant exemple de substitution. — Il en est d'autres analogues, mais renversés, en mathématiques ; certaines quantités qui vont croissant ou décroissant sans pouvoir jamais avoir un terme, remplacent le terme dont elles s'approchent nécessairement sans jamais le toucher. Le polygone d'un nombre infini de côtés inscrit au cercle équivaut au cercle. Le nombre fractionnaire $1 + \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8}$, etc., équivaut au nombre 2. Ici encore, comme tout à l'heure, les mathématiciens ne font que reprendre, étendre ou retourner un procédé spontané de l'esprit. — Direct ou renversé, le procédé s'explique de même. Étant donnés les deux membres d'un couple, l'un infini, l'autre limité, on peut considérer à volonté l'un ou l'autre, et, si leur correspondance est rigoureuse, démêler dans l'un des propriétés qui appartiennent aussi à l'autre, mais que dans l'autre on ne peut démêler.

Récapitulons. Ce ne sont pas les nombres, sauf les trois ou quatre premiers, que nous pensons, mais leurs équivalents, à savoir le nom du nombre précédent joint à l'unité ; ce ne sont pas les objets infinis, ni les objets idéaux que nous pensons, mais les caractères abstraits qui sont leurs générateurs ; ce ne sont pas les caractères abstraits que nous pensons, mais les noms communs qui leur correspondent. Si loin que nous allions, nous retombons toujours sur des noms. Il semble que les choses les plus éloignées de notre expérience et les plus inaccessibles à toute expérience nous soient présentes ; ce qui nous est présent, c'est un nom substitut d'un caractère abstrait qui lui-même est le substitut de la chose, souvent à travers plusieurs intermédiaires, jusqu'à ce que, par une série d'équivalents, la chaîne rejoigne l'objet lointain que directement nous n'atteignons pas.

De là des illusions singulières. Nous croyons avoir, par delà nos mots généraux, des idées générales ; nous distinguons l'idée du mot ; elle nous semble une action à part, dont le mot est seulement l'auxiliaire ; nous la comparons à l'image ; nous disons qu'elle fait le même office dans un autre domaine, et nous rend présentes les choses générales comme l'image nous rend présents les individus. Nous remarquons avec Descartes que nous concevons très-bien un myriagone et que nous l'imaginons très-mal. Nous posons d'un côté le myriagone intelligible et l'idée précise qui lui correspond, de l'autre le myriagone sensible et l'image confuse qui lui correspond. Nous observons alors que cette idée ne ressemble en rien à cette image, sauf par son emploi ; comme l'image, elle rend présente une chose absente, voilà tout ; mais elle n'a pas d'autres propriétés ; elle n'est pas, comme l'image, un écho, l'écho d'un son, d'une odeur, d'une couleur, d'une impression musculaire, bref, la résurrection intérieure d'une sensation quelconque ; elle n'a rien de sensible, et nous ne la définissons qu'en niant d'elles toutes les qualités sensibles ; elle nous semble donc une pure action dénuée de toute qualité, sauf celle de rendre le myriagone présent en nous. Nous la comparons à quelque chose d'aérien, d'inétendu, d'incorporel ; nous supposons un être dont elle soit l'action ; il nous semble aussi pur et aussi éthéré qu'elle ; nous l'appelons esprit, et nous disons que notre esprit, par delà toutes les images, se représente et combine les qualités abstraites des choses.

Le mécanisme de cette illusion est aisé maintenant à démêler. Nous avons oublié le mot qui est toute la substance de notre opération ; nous l'avons traité en accessoire, et nous avons considéré l'opération, moins ce qu'elle contient ; reste le vide. — Cette erreur de conscience est très-fréquente et dérive d'une loi générale. Dans une impression ou groupe d'impressions qui se présente un grand nombre de fois, notre attention finit par se porter tout entière sur la portion intéressante et utile ; nous négligeons l'autre, nous ne la remarquons plus ; nous n'en avons plus conscience ; quoique présente, elle semble absente. Telles sont les petites sensations musculaires produites par l'adaptation de l'œil aux différentes distances ; elles sont les signes de ces distances ; c'est par elles que nous imaginons la proximité ou l'éloignement plus ou moins grand des objets. Quand nous apprécions une distance, il faut bien qu'elles soient présentes ; et pourtant nous ne les démêlons plus, quelque envie que nous en ayons ; elles sont pour nous comme si elles n'étaient pas ; il nous semble que nous connaissons, directement et sans leur entremise, les positions que seules elles dénotent ; si parfois elles nous frappent, c'est en s'exagérant, par exemple lorsque, obligés de lire de trop près ou de trop loin, nous éprouvons dans les muscles de l'œil une fatigue notable ; hors de ces cas, elles sont invisibles et comme évanouies. — Pareillement un compositeur qui vient de lire un air d'opéra, ne se souvient pas des croches, des blanches, des clefs, des portées, et de tout le barbouillage noir sur lequel ses yeux se sont promenés, mais seulement de la série des accords qu'intérieurement il a entendus ; les signes se sont effacés, les sons seuls surnagent. — Quand il s'agit de mots, nous pouvons marquer les divers degrés de cet effacement. Si une page est manuscrite, nous en comprenons le sens plus difficilement que si elle est imprimée ; notre attention se porte en partie sur la forme extérieure des caractères ; au lieu de se porter tout entière sur le sens qu'ils ont, nous remarquons dans ces signes, non plus seulement leur emploi, mais encore leurs particularités personnelles. Mais, au bout d'un temps, celles-ci ne nous frappent plus ; n'étant plus nouvelles, elles ne sont plus singulières ; n'étant plus singulières, elles ne sont plus remarquées ; dès lors, dans le manuscrit comme dans l'imprimé, il nous semble que nous ne suivons plus des mots, mais des idées pures. On voit maintenant pourquoi, dans nos raisonnements et dans toutes nos opérations supérieures, le mot, quoique présent, doit paraître absent. Nous jugeons, par l'échelonnement de nos découvertes, que nous avons agi, que nous avons produit une série d'actions, que cette série correspond à une série de qualités ou caractères des choses, que notre action est efficace, et partant réelle. Mais que pouvons-nous dire alors de cette action intérieure ? Rien, sinon qu'elle est une action ; par l'évanouissement des mots, nous l'avons vidée de ce qui la constitue ; nous la posons à part, pure et simple, ou, comme nous disons, spirituelle ; l'ayant dépouillée, nous la croyons nue ; et, remarquant plus tard que pour la produire nous avons lu des signes, nous croyons que le signe n'est pour elle qu'un aide préalable et un excitateur séparé. Cette séparation et cette nudité qui sont notre ouvrage ne lui appartiennent pas ; nous les lui prêtons.

Telle est la première des illusions psychologiques, et ce que nous appelons conscience en fourmille. Les fausses théories qu'elles ont fait naître sont aussi compliquées que nombreuses, et obstruent aujourd'hui la science ; quand on les aura déblayées, la science redeviendra simple. — Cette illu-

sion-ci écartée, on voit les conséquences. Ce que nous avons en nous-mêmes lorsque nous pensons les qualités et caractères généraux des choses, ce sont des signes, et rien que des signes, je veux dire certaines images ou résurrections de sensations visuelles ou acoustiques, tout à fait semblables aux autres images, sauf en ceci qu'elles sont correspondantes aux caractères et qualités générales des choses et qu'elles remplacent la perfection absente ou impossible de ces caractères et qualités. — Ainsi, lorsque, négligeant les sensations présentes, nous remarquons le peuple intérieur qui roule incessamment en nous, nous n'y trouvons que des images, les unes saillantes et sur lesquelles l'attention s'étale, les autres effacées et en apparence réduites à l'état d'ombres, parce que l'attention s'est détournée d'elles pour s'appliquer à leur emploi. Voilà un élément de la connaissance qui semblait primitif et qui rentre dans un autre. Il s'agit maintenant de connaître cet autre. Puisque nos idées se ramènent à des images, leurs lois se ramènent aux lois des images ; ce sont donc les images qu'il reste à étudier.

H. Taine.

BIBLIOGRAPHIE

Les médecins-philosophes contemporains. — M. Lélut, par M. Emmanuel Chauvet, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Rennes.

Plutôt encore qu'un médecin-philosophe, M. Lélut est un philosophe qui a commencé par être un médecin, et qui met au service de l'investigation psychologique une expérience acquise dans des travaux d'un ordre tout différent. Depuis nombre d'années, en effet, c'est à la psychologie que M. Lélut a consacré toute son activité scientifique. Ce sont ses études sur l'âme humaine qui lui ont ouvert les portes de l'Académie des sciences morales et politiques, à une époque où l'influence de M. Cousin y était encore prépondérante. Les doctrines qu'il y représente diffèrent assez de celles de la plupart de ses confrères pour que M. Chauvet, en les résumant, ait rendu un véritable service à l'histoire de notre science contemporaine. Le point de départ de M. Lélut, à savoir la médecine, et spécialement la médecine aliéniste, suffit pour expliquer sa carrière de psychologue. La phrénologie a tout d'abord attiré son attention : séduit à l'origine par quelques parties du système de Gall, il n'a pas tardé à en démêler le vice essentiel. En même temps, les observations qu'il était à même de faire chaque jour sur les maladies de l'intelligence fortifiaient de plus en plus sa vocation philosophique. De là de nombreux mémoires, et un livre considérable, qui est comme le résumé de toute une vie d'expérience et de lectures, la *Physiologie de la Pensée*. En même temps qu'il étudiait l'âme humaine en quelque sorte sur le vif, M. Lélut appelait l'histoire même à confirmer, à contrôler, à compléter ses informations personnelles : idée aussi heureuse qu'originale, à laquelle nous devons les livres extrêmement curieux sur le *Démon de Socrate* et l'*Amulette de Pascal*. D'autres écrits, moins connus parce que le sujet en est plus grave et, en apparence, moins piquant, sur le *Cadre de la philosophie de l'homme*, sur les phénomènes et le principe de la vie, sur le sommeil, les songes et le somnambulisme, sur le siége de l'âme suivant les anciens, complètent la liste des travaux par lesquels M. Lélut a payé son tribut à la science psychologique.

La révolution de 1848 eut la vertu de ramener au sentiment de la réalité les esprits les plus amoureux de la spéculation. M. Lélut, qui s'est toujours défendu d'être un métaphysicien, dut être moins embarrassé que plusieurs de ses confrères le jour où le général Cavaignac invita l'Académie des sciences morales à rédiger de petits traités populaires de philosophie pratique. Soit que ce sujet lui eût été proposé, soit qu'il l'eût choisi lui-même, sous l'empire d'une prédilection qui devait, en d'autres jours, s'affirmer assez hautement, M. Lélut traita de l'*Égalité*. Dans le même ordre d'idées, il faut noter encore ses travaux sur l'opportunité d'introduire le régime cellulaire dans les prisons.

Nous n'avons pu qu'analyser rapidement le livre utile et distingué de M. Chauvet. Pour essayer de le juger, il faudrait d'abord une compétence à laquelle nous ne pouvons prétendre; il faudrait ensuite avoir sous la main une longue série d'ouvrages dont nous ne connaissons qu'une petite partie. La fidélité des analyses de M. Chauvet paraît suffisamment garantie, d'ailleurs, par l'autorité qu'il a déjà acquise en ces matières. Quant à ses jugements, ce sont ceux d'un disciple sans doute (M. Chauvet a le bon sens, assez rare aujourd'hui; de porter bravement ce titre modeste), mais d'un disciple indépendant, qui sait démêler des erreurs jusque chez son maître, et ne se fait pas faute de les réfuter.

Ed. Tournier.

Tout porte à croire que M. Renan va être prochainement réintégré dans sa chaire du Collége de France. A l'unanimité, le Collége de France et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'ont présenté en première ligne au choix du ministre, comme successeur de M. Munk, qui l'avait remplacé.

M. Hartwig Derenbourg est présenté en seconde ligne.

Nous avons publié une leçon de M. Munk sur le *Monothéisme juif* (deuxième année, page 184) et une leçon de M. Hartwig Derenbourg sur la *Composition du Coran* (sixième année, page 312).

De M. Renan, nous avons publié une étude sur l'*Impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle* (quatrième année, page 625).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 19 — 9 AVRIL 1870

Paris, 8 avril 1870.

On vient de faire à Paris une découverte archéologique du plus grand intérêt. Les terrassements opérés pour le percement de la rue Monge ont mis au jour, près de la rue des Boulangers et du point de croisement de la rue Monge et de la rue du Cardinal-Lemoine, les restes des Arènes de Paris, dont l'existence n'était connue que par les mentions qu'on en trouvait dans divers documents, notamment dans un poëme latin du XIIe siècle, et par le nom de Clos des Arènes qui avait longtemps servi à désigner cet emplacement, sur lequel le temps avait accumulé des couches de terre successives assez hautes pour former une colline. Comme Arles, comme Nîmes, Paris pourra montrer désormais ses Arènes, si toutefois la ville se décide à racheter le terrain à la compagnie des Omnibus, qui l'a acquis pour y mettre un dépôt de ses voitures.

On n'a pu déblayer qu'une partie du *podium*, la moitié environ; le reste demeure enfoui sous un monticule sur lequel est bâtie une maison de refuge tenue par des religieuses. La pioche a rencontré quelques médailles et quelques bijoux, ainsi que de gros ossements. Deux ou trois des siéges de pierre qu'on a retrouvés portent des initiales. D'après la matière employée, le monument paraît dater du Ier ou du IIe siècle, car on n'y voit aucun mélange de brique. Les constructions mises ainsi à découvert sont dans un état parfait de conservation.

Si ces pierres pouvaient parler, elles nous raconteraient les combats de gladiateurs et de bêtes féroces dont elles ont été témoins; elles ont vu sans doute aussi couler le sang des martyrs au temps de la grande persécution. Il est plus que probable que ce vaste cirque servait encore de lieu de réunions populaires sous les Mérovingiens.

Ainsi l'on vient de découvrir le monument le plus ancien de l'époque gallo-romaine que possède la France septentrionale; il est antérieur de deux siècles au moins aux Thermes de Julien.

— De l'archéologie à M. Beulé la transition est facile. M. Beulé fait paraître chez Michel Lévy un volume sur *Titus et sa dynastie* qui fait suite aux volumes sur *Auguste, sa famille et ses amis*, sur *Tibère et l'héritage d'Auguste*, et sur *le sang de Germanicus*. Les deux premiers volumes, nos lecteurs s'en souviennent, sont nés, pour ainsi dire, dans la *Revue des Cours*, et c'est le succès qu'ils y ont obtenu sous forme de leçons qui a décidé M. Beulé à écrire les deux autres. Les quatre forment un ouvrage complet sous ce titre : *Le procès des Césars*.

Dans une introduction qui occupe le tiers de ce volume, M. Beulé exécute d'abord les trois Césars éphémères qui succèdent à Néron : Galba, Othon et Vitellius. Puis, l'éloquent écrivain, fidèle à son système, fait ressortir avec éclat, à propos de Titus, la vanité des théories sur le pouvoir personnel. Pour lui, Titus est un grand comédien plutôt qu'un grand homme.

— Il n'est pas encore trop tard pour parler de la séance de réception de M. d'Haussonville à l'Académie française, car on entend encore dans tous les salons l'écho des applaudissements soulevés par l'admirable discours de M. Saint-Marc Girardin. Tout le monde connaît le beau passage où M. Saint-Marc Girardin fait remarquer que le Pape eût été vaincu dans sa lutte contre Napoléon s'il avait eu une armée de deux cent mille hommes; mais « il avait la force de la conscience individuelle, et c'est par là qu'il a été invincible sans avoir eu besoin d'être infaillible ».

Un peu plus loin, M. Saint-Marc Girardin rappelle que le premier consul n'a pas, suivant l'expression consacrée, « relevé les autels », attendu qu'ils se relevaient spontanément. « C'était le mouvement des âmes qui avait relevé les autels, et non pas l'autorité du premier consul. La France ne s'était pas retrouvée catholique par l'effet d'une consigne militaire. »

M. Saint-Marc Girardin a rendu au livre de M. d'Haussonville sur l'*Église et le premier Empire* cet hommage mérité : « Par l'importance du sujet, par la gravité et la nouveauté des révélations, par l'émotion qu'excite le récit, la publication de cet ouvrage a été un des événements de notre temps. »

— Ce n'est pas M. Hartwig Derenbourg, comme nous l'avons annoncé par erreur, que l'Académie des Inscriptions a présenté en seconde ligne pour la chaire d'hébreu au Collége de France, mais son père, M. Joseph Derenbourg.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS

THÉOLOGIE DOGMATIQUE

COURS DE M. L'ABBÉ ÉLIE MÉRIC

Du pouvoir direct et indirect de l'Église sur le temporel des rois (1)

Voici le premier article de la Déclaration du clergé de France, en 1682 : « Saint Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ, et toute l'Église même n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, et non pour les choses temporelles et civiles; Jésus-Christ nous apprenant lui-même que *son royaume n'est pas de ce monde*, et, en un autre endroit, qu'il faut *rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu;* et ainsi ce principe de l'apôtre saint Paul ne peut en rien être altéré ou ébranlé : que toute personne soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui ordonne celles qui sont sur la terre : celui donc qui s'oppose aux puissances résiste à l'ordre de Dieu. Nous déclarons en conséquence que les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique, par l'ordre de Dieu, dans les choses temporelles; qu'ils ne peuvent être déposés ni directement, ni indirectement par l'autorité des chefs de l'Église; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent, ni absous du serment de fidélité; et que cette doctrine nécessaire pour la tranquillité publique, et non moins avantageuse à l'Église qu'à l'État, doit être inviolablement suivie, comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des saints Pères et aux exemples des saints. »

Telle est, messieurs, la solution gallicane, tracée par la main si ferme de Bossuet, d'un problème qui a longtemps occupé les canonistes et les théologiens. Il n'offrirait plus le même intérêt si l'on s'arrêtait à ne considérer que le droit qui prévaut aujourd'hui dans le monde et l'état général des esprits. A coup sûr, quelles que soient les prétentions des théologiens contemporains et les théories théocratiques des canonistes attardés, les souverains ne s'en troubleront pas et ne sentiront pas trembler leur couronne. Et cependant, je vois autre chose qu'une recherche historique et une étude ingénieuse dans l'exposition et la discussion des vieilles théories des théologiens sur ce point; elles donnent lieu à des considérations et à des appréciations qui n'ont rien perdu de leur opportunité sur la nature du pouvoir dont le chef de l'Église a été investi, et il s'en dégage des enseignements, dont l'importance ne vous échappera pas, sur la constitution même de l'Église catholique.

(1) Nous devons avertir nos lecteurs que M. l'abbé Méric, absent de Paris pour cause de maladie, n'a pas pu corriger lui même les épreuves de cette leçon.

I

J'écarte une opinion théologique surannée, autrefois soutenue avec énergie par des canonistes dont la science n'égalait pas la bonne volonté. Le successeur de Pierre aurait reçu de Dieu un pouvoir immédiat et direct sur le temporel des rois. Maître absolu dans l'ordre spirituel, il ouvrirait aux fidèles ces trésors de grâces et d'indulgences qui sanctifient les âmes. Maître absolu dans l'ordre temporel, il tiendrait à sa disposition les couronnes des rois devenus ses sujets par le caractère du baptême, et les deux clefs qu'il tient entre ses mains seraient le symbole de cette double puissance spirituelle et temporelle devenue son partage par la volonté de Dieu. Rêve étrange des admirateurs enthousiastes et des adulateurs ridicules de cette grande autorité spirituelle que Dieu a placée au cœur des nations civilisées ! Rêve innocent aujourd'hui, car je ne sache pas qu'il y ait au monde un souverain prêt à déposer, à titre d'hommage, aux pieds du souverain Pontife, les clefs de son royaume, sa couronne et son épée !

J'écarte une autre opinion théologique trop exagérée dans le sens contraire. Calvin et ceux qui l'ont soutenue étaient si dévoués aux intérêts de l'Église et en avaient un tel souci, qu'ils refusaient, de droit divin, au pape et aux évêques toute autorité temporelle. Il y avait tant à craindre, en effet, d'une alliance et d'une confusion entre les deux puissances ! Il est d'ailleurs si charitable et si conforme aux préceptes évangéliques de dépouiller un honnête homme de tous ses biens pour lui faire pratiquer la vertu du détachement !

Entre l'opinion de Bossuet, qui ne reconnaît au pape aucune autorité sur le temporel des rois, et celle de Sylvestre, qui lui attribue un pouvoir immédiat et direct, il y a celle qui lui accorde un pouvoir indirect. Elle a été défendue avec science et habileté par deux grands théologiens : Bellarmin et Suarès.

« Le pouvoir spirituel, dit Bellarmin, ne se mêle pas des affaires temporelles; il les laisse suivre leur cours tant qu'elles ne sont pas un obstacle au bien spirituel des fidèles, ou qu'elles ne leur sont pas nécessaires pour l'obtenir; mais quand elles deviennent un obstacle ou qu'elles sont nécessaires, l'autorité spirituelle peut et doit lier l'autorité temporelle par tous les moyens (1). »

Dans un autre passage, il donne sa pensée avec plus de clarté et de précision : « Le pape ne peut pas, en tant que pape, déposer ordinairement les princes temporels, même pour une raison légitime, comme il dépose les évêques, c'est-à-dire en qualité de juge ordinaire. Il peut cependant transférer les couronnes, les ôter à l'un et les donner à un autre, comme souverain spirituel, quand le salut des âmes l'exige. En ce qui concerne les lois,

(1) Spiritualis potestas potest et debet coercere temporalem omni ratione ac viâ quæ ad id necessaria videbitur. (Lib. V, cap. 6.)

le pape ne peut pas ordinairement faire une loi civile, confirmer ou infirmer les lois faites par les princes, parce qu'il n'est pas souverain politique dans l'Église; mais il peut, si le roi refuse, faire une loi civile nécessaire au bien des âmes ou abroger une loi nuisible aux intérêts des âmes. »

Vous voyez, messieurs, que le savant Bellarmin détermine la signification qu'il attache au pouvoir indirect du pape et de quelle manière il le distingue du pouvoir ordinaire et immédiat. Il n'admet pas que la théocratie soit la forme divine et immuable des gouvernements humains. Il ne reconnaît pas au pape un droit ordinaire et divin sur le temporel des rois, non; mais le pape étant appelé au gouvernement des âmes, il a le droit d'écarter ce qui peut les offenser, d'établir et de fonder ce qui leur est nécessaire. Les rois et les princes temporels deviennent ses coopérateurs et ses auxiliaires dans l'œuvre du salut des hommes et des sociétés, dans son effort pour conduire l'humanité à sa fin surnaturelle.

Suarès accepte la thèse théologique de Bellarmin; il la développe et la confirme par de nouveaux arguments. Comme son maître, il affirme une majeure, puis, avec une inflexibilité logique et une subtilité scolastique, il en dérive d'interminables conséquences. Ces thèses ont une apparence de grandeur et de solidité qui étonne au premier regard. Si l'on résiste au mirage, si l'on remonte des lointaines conséquences au premier principe, à la majeure qui est la clef de voûte de cet important édifice, on découvre une hypothèse ou une vérité contestable, et l'ébranlement de cette base entraîne la ruine de l'édifice.

Suivez, messieurs, l'argumentation du savant jésuite; je la résume en quelques arguments : « Comme l'a bien dit Aristote, le pouvoir directif est inefficace et insuffisant sans le pouvoir coercitif, qui garantit l'obéissance aux lois par les sujets. S'il est donc incontestable que Dieu a confié à l'Église un pouvoir de direction, il a dû lui donner aussi un pouvoir de coaction. Nous affirmons contre Marsile de Padoue que ce pouvoir s'étend jusqu'à punir de peines temporelles et de la privation de leur couronne les souverains catholiques. En effet, le Christ a donné à Pierre et à ses successeurs le droit de corriger tous les chrétiens, même les rois, s'ils persistent dans leur désobéissance aux lois ecclésiastiques. Il n'a pas limité ce pouvoir aux censures ecclésiastiques, il n'appartient donc ni au prince, ni aux fidèles de déterminer cette limite; il n'appartient qu'au pape de déterminer d'après les circonstances et le degré de nécessité la peine qu'il convient d'infliger. Le Christ a dit à Pierre : *Pais mes agneaux*. Cette parole a une portée indéfinie, illimitée. Or, comme le pouvoir coercitif nécessaire au pasteur est contenu dans la mission de paître les agneaux qui lui sont confiés, il ne faut pas restreindre aux censures ecclésiastiques le pouvoir coercitif de l'Église. »

Si l'on approfondit cette thèse établie par Bellarmin et Suarès, on voit sans peine qu'il n'y a pas grande différence entre le pouvoir direct et le pouvoir indirect. En fait, et dans son objet, le principe est le même; il attribue au pape le droit de disposer des couronnes et de délier les sujets du serment de fidélité. J'estime, en effet, que les défenseurs des deux opinions s'accordent à reconnaître que le pape ne peut exercer une si haute puissance et recourir à un acte aussi sévère qu'en vertu de graves raisons. Que l'on déclare ensuite que ce pouvoir est ordinaire ou extraordinaire, indirect ou direct, la thèse théologique est à peu près la même dans l'une et l'autre hypothèse. Ils s'appuient sur les mêmes raisons et les mêmes principes pour justifier leurs assertions.

II

Suarès, nous l'avons vu, déclare avec Aristote qu'une loi qui n'a pas de sanction ne sera pas observée : il en conclut que le pouvoir coercitif est nécessaire à l'Église. Évidemment, messieurs, la conclusion ne découle pas des prémisses. Je reconnais qu'il faut une sanction pour garantir l'observation de la loi, et j'exige une sanction conforme à l'obligation que la loi nous impose : une sanction spirituelle comme la loi et le pouvoir qui veut me l'imposer. L'argument de Suarès n'a de valeur que dans le cas où nous contesterions à l'Église le droit de sanctionner ses lois par des peines spirituelles, des censures ecclésiastiques.

Le Christ a dit à Pierre : *Pais mes agneaux*. Voilà, dit Suarès, un pouvoir illimité accordé au chef de l'Église, un droit souverain sur les rois et les princes chrétiens. Ici encore, je découvre un sophisme facile à réfuter et une pétition de principe évidente. Il faudrait démontrer que le pape est dans l'impossibilité de paître les agneaux, c'est-à-dire de sauver les âmes, de les défendre de l'erreur et du mal, s'il n'a pas l'autorité du glaive temporel à sa disposition. Tant que vous n'aurez pas prouvé la nécessité de ce glaive et l'efficacité de sa puissance pour la conversion des âmes, vous n'aurez rien prouvé. Or, une telle démonstration est impossible.

Comment démontrer, d'ailleurs, qu'implicitement ou explicitement il y a dans ce texte une reconnaissance d'un pouvoir illimité accordé au pape, et une affirmation de sa domination temporelle?

Ce que je vois clairement dans cette parole du Seigneur, c'est le pouvoir de commander dans l'ordre spirituel à tout homme qui, par le baptême, appartient au royaume de l'Eglise dont le pape est le roi. Ce pouvoir de paître les brebis s'étend à tous les hommes sans distinction de race, de talent, de rang, d'autorité. Tout homme s'inclinera devant cette autorité spirituelle pour réveiller sa foi, éclairer sa conscience, ranimer sa charité, entrevoir l'avenir de son âme, autorité forte par sa faiblesse, souveraine par son indépendance à l'égard des pouvoirs, majestueuse par son élévation au-dessus des intérêts étroits de la terre et des vues courtes de la

politique humaine; forte, souveraine, majestueuse, parce qu'elle se présentera sous la forme d'un vieillard qui ne veut rien des hommes et qui attend tout de Dieu.

Savez-vous comment Suarès découvre la confirmation de sa thèse dans le texte que nous avons cité? Le devoir du pasteur, dit ce théologien, est de corriger et de diriger les rois et les peuples. Or, les censures ecclésiastiques ne suffisent pas toujours pour obtenir l'amendement et la soumission des rois, il paraît donc conforme à la sagesse de la Providence qui veille au salut de l'Église que le pasteur ait le pouvoir d'infliger des peines corporelles aux princes qui tombent dans l'hérésie. Un tel pouvoir est d'autant plus nécessaire au salut des âmes, que le scandale vient de plus haut et qu'il peut entraîner au mal un plus grand nombre de fidèles et causer dans l'Église de plus grands ravages. Dépouiller les rois hérétiques de leur autorité temporelle, c'est écarter les loups qui menacent la bergerie, c'est accomplir un devoir du pasteur, un devoir essentiel de la charge imposée à Pierre par le Christ quand il lui dit : Pais mes agneaux.

Vous avez déjà saisi, messieurs, le point faible de Suarès. Sans doute, le vicaire de Jésus-Christ est pasteur des âmes; sans doute, il doit veiller à leur garde et les défendre des loups ravisseurs; il doit leur indiquer les pâturages salutaires et les éloigner des lieux malfaisants. De cette souveraine mission découlent deux devoirs, dont l'un regarde l'Église, et l'autre l'État. L'Église sera assistée de lumières surnaturelles qui lui feront connaître les vérités qu'il faut imposer à l'intelligence des fidèles et les vertus qu'il faut imposer à leur volonté. Signaler sans cesse et sans relâche aux fidèles ces devoirs et ces vertus, punir de peines spirituelles les infracteurs coupables et prévenir par cette justice charitable la suprême et redoutable justice de Dieu, telle sera la mission de l'Église. De ce droit de l'Église dérive un devoir pour l'État, le devoir de respecter ce droit et cette liberté de l'Église, le devoir de protéger son indépendance et de ne pas contrarier par des lois illégitimes la mission sacrée, l'œuvre surnaturelle et sociale de l'Église; voilà le droit de l'Église et le devoir de l'État.

Quand Suarès ajoute que sans ce pouvoir coercitif les censures ecclésiastiques tomberaient sous le mépris général (1), de qui parle-t-il? des chrétiens ou des rationalistes? S'il entend parler des rationalistes, je répondrai que les peines temporelles dont il voudrait couvrir les peines spirituelles leur mettraient sur les lèvres des mensonges et des prières hypocrites désavouées par le cœur. Dieu a horreur de ces mensonges. Ou s'il entend parler des vrais chrétiens, nous n'avons pas besoin de la sanction temporelle, la sanction divine nous suffit; et quand celle-là ne suffit pas, quand la crainte des éternels châtiments suspendus sur la tête du pécheur à une heure incertaine et peut-être prochaine n'arrête pas le prévaricateur, aucune crainte ne sera assez puissante pour entrer dans les profondeurs de son âme, aux racines de sa volonté, et y étouffer les germes de la révolte.

Il y a d'ailleurs un perpétuel sophisme sous cet argument de Suarès. Deux idées très-contestables dominent tout son traité. La première, c'est que la constitution de l'Église est plus parfaite avec un pouvoir coercitif; la seconde, que Dieu a fait la constitution de l'Église aussi parfaite que possible. On peut contester la première assertion, et rien ne prouve, soit dans l'Écriture, soit dans les traditions, que l'Église soit absolument parfaite. En l'établissant, Dieu lui devait les secours et les pouvoirs nécessaires à sa conservation et à son développement; mais il n'était pas lié par une promesse à donner à l'Eglise un gouvernement sans reproche et une constitution sans défaut.

Bellamin et Suarès ajoutent que la puissance spirituelle étant d'un ordre supérieur à la puissance temporelle, le pape a le droit de commander aux princes et de faire appel à leur glaive pour assurer l'exécution de ses lois. Il y a dans cette affirmation une confusion évidente des deux ordres spirituel et temporel. Dans l'ordre spirituel, l'inférieur est soumis à un supérieur, soit; dans l'ordre temporel aussi. Mais l'excellence et la supériorité de la puissance spirituelle sur la puissance temporelle n'a pas pour effet nécessaire un rapport de subordination entre ces deux puissances. Le gouvernement civil a pour fin immédiate le salut de l'État, la sécurité des sujets, la défense du territoire. Le gouvernement ecclésiastique a pour fin immédiate la sanctification des peuples, le bonheur spirituel des chrétiens. Voilà deux gouvernements qui ont une fin différente. Au nom de ce principe métaphysique que l'ordre temporel est soumis au pouvoir spirituel en vertu de son infériorité de nature, appelez le chef de l'Église et recourez à ses lumières dans les questions d'armée, de finance et d'impôt!

Voici un dernier argument plus pressant que ceux que nous venons d'entendre. L'Église universelle ne peut pas se tromper, dit Suarès, dans les choses qui ont rapport à la foi et aux mœurs; or, l'Église a toujours reconnu ce pouvoir à son chef; la conduite des papes et les témoignages des conciles l'établissent avec évidence; il est donc certain que le pape a le droit de dépouiller les princes de leur autorité temporelle dans des cas particuliers.

J'avoue, messieurs, que si la doctrine de Suarès est celle de l'unanimité des théologiens et des Pères; si elle est confirmée par l'autorité des conciles et des papes, consacrée par la pratique de l'Église, il serait téméraire de la traiter légèrement et d'opposer à une doctrine catholique nos invincibles répugnances et les préjugés de notre époque.

Un savant théologien a pu écrire ces paroles, qui me rassurent contre l'affirmation de Suarès : « Quoique les

(1) Esse autem necessariam in Ecclesiâ Christi, ut ab illo est instituta, hanc potestatem, ratio convincit, quia si Ecclesiæ subditi non possent per hujusmodi pœnas coerceri, facile spirituales contemnerent, et plurimum sibi ac aliis nocerent. (Suarès, t. XXIV, p. 321.)

conciles généraux ne soient point infaillibles sur les questions purement civiles, cependant Dieu n'a jamais permis qu'ils aient concouru à la déposition des souverains. Les papes eux-mêmes, dans les décrets où ils s'efforçaient d'établir leurs prétentions, n'ont jamais rien expressément défini là-dessus. »

Je vois bien les troisième et quatrième conciles de Latran décréter des peines temporelles contre les hérétiques et les dépouiller de leurs biens; mais je vois siéger dans ces conciles, en personne ou par leurs ambassadeurs, les princes chargés d'exécuter ces décrets. Les deux puissances agissaient de concert.

Innocent IV dépose un empereur d'Allemagne, Frédéric II, en présence d'un concile, mais ces empereurs étaient dans des conditions particulières à l'égard de l'Église, ils ne prenaient leur titre de souverain qu'après avoir reçu du pape leur couronne et l'onction sacrée. En vertu de ce lien, leur titre d'empereur était inséparable de celui de chrétien. L'excommunication qui les dépouillait de leur titre de chrétien quand ils tombaient dans l'hérésie, les dépouillait de fait aussi de leur pouvoir temporel. Fleury, qui n'est pas trop favorable aux papes dans ses *Discours sur l'Église*, reconnaît cette solidarité : « Il faut avouer qu'on était alors tellement prévenu de ces maximes, que l'excommunication a pour effet de dépouiller le prince de son pouvoir temporel, que les défenseurs du roi Henri se retranchaient à dire qu'un souverain ne pouvait être excommunié. Mais il était facile à Grégoire VII de montrer que la puissance de lier et de délier a été donnée aux apôtres, généralement, sans exception de personne, et comprend les princes comme les autres (1) ».

Dans une remarquable étude sur cette question, le modeste et savant éditeur de Fénelon s'explique en ces termes : « Le sentiment de Bossuet et de Fénelon sur l'usage et les maximes du moyen âge, relativement à la déposition des princes temporels, ne manque pas de fondement dans l'histoire. En effet, on peut conclure de tous ces faits : 1° que d'après la persuasion alors générale, et d'après les maximes du droit public alors en vigueur, un prince rebelle envers Dieu et envers l'Église encourait la privation de ses droits ; 2° que, d'après les mêmes principes, le serment de fidélité qui attache les sujets à leur souverain était alors purement conditionnel et ne les obligeait point à l'égard d'un prince notoirement rebelle envers Dieu et envers l'Église; 3° que, d'après l'usage et la jurisprudence du temps, l'excommunication rompait tous les liens qui attachent les sujets à leur prince; 4° qu'indépendamment de ces maximes, alors généralement admises, le saint-siége avait des droits particuliers et généralement reconnus sur plusieurs États catholiques tels que l'Allemagne, l'Angleterre, la Sicile et plusieurs autres; 5° enfin, que les souverains pontifes, qui ont autrefois déposé des princes temporels, n'ont fait qu'appliquer des *maximes de droit public* alors généralement admises et reconnues des souverains eux-mêmes (1) ».

Si la privation des droits temporels découlait immédiatement de l'excommunication, et si l'excommunication est une censure spirituelle dont l'Église est armée, on comprendra qu'en dépouillant les princes coupables, l'Église ait agi au nom du pouvoir qu'elle a reçu de Dieu de lier et de délier; cette formule ne démontre pas que, de droit divin, l'Église ait un pouvoir direct ou indirect sur le temporel des rois.

J'oppose donc une négation à la mineure du raisonnement de Suarès. Non, les conciles et les papes n'ont pas déposé les rois au nom d'un droit divin; non, les théologiens n'ont pas affirmé ce droit dans leurs écrits. Les papes ont agi au nom d'un droit public. Il faut se placer à ce point de vue pour expliquer notre histoire et les enseignements de nos théologiens.

Ainsi, messieurs, les défenseurs du pouvoir direct ou indirect des papes sur les rois cherchent en vain la confirmation de leur opinion dans la tradition sacrée. Ni l'Écriture, ni les conciles, ni les Pères, ni la raison ne lui donnent un fondement sérieux. La proposition essentielle à démontrer dans ce système, c'est que ce pouvoir est essentiel au gouvernement de l'Église et au salut des âmes. Et dans ce cas, comment expliquera-t-on que dans les premiers siècles de notre histoire les papes en aient été privés, et que la Providence permette aujourd'hui qu'ils en soient privés à jamais ?

III.

Un tel système est plein de périls et conduit logiquement à l'affirmation d'une théocratie de droit divin sur la terre. Quand Suarès pose en principe que le pouvoir coercitif est indispensable à l'Église pour le plein exercice de sa juridiction spirituelle, il se déclare implicitement le défenseur du pouvoir direct de la papauté sur les couronnes. J'aime une logique inflexible qui déduit d'un principe toutes les conclusions qu'il contient. Le pouvoir coercitif appartient donc à l'Église toutes les fois qu'il est nécessaire à garantir l'exécution de ses lois. Mais l'Église est chargée de sauver sa foi, sa discipline et son culte. Elle sera donc armée du glaive temporel contre tout homme qui blessera sa foi, sa discipline et son culte, et non plus seulement contre le chrétien coupable du crime d'hérésie.

Je reprends à mon tour le principe que Suarès a posé et développé. Dieu a dit à son vicaire et à ses successeurs : « Pais mes agneaux et écarte les loups de la bergerie. » Le loup à la dent féroce, ce n'est pas seulement le prince qui attaque la foi des fidèles par le scandale de son hérésie : il peut l'attaquer aussi par le scandale de ses erreurs et ses outrages contre le culte chrétien. Or,

(1) Troisième discours sur l'histoire de l'Église, n° 18.

(1) *Revue de quelques ouvrages de Fénelon*, au tome XXIII.

la mission du pasteur, renfermant tous les droits nécessaires à l'exercice de cette charge, confère au pape un droit réel pour défendre la discipline et le culte.

Mais voyez-vous, messieurs, les conséquences de cet argument extrême? Il ne s'agit pas seulement du chef de l'État coupable envers l'Église : il s'agit aussi de tous les chrétiens. Et si le pape a le droit de dépouiller un prince de sa puissance temporelle, il a le droit de confisquer les biens de tout simple fidèle en révolte contre l'Église. En réalité, Suarès exagère étrangement la puissance pontificale et réduit les peuples et les rois à une singulière condition!

« Nous opposons, dit Bossuet, à ces opinions de quelques docteurs particuliers, non les opinions, mais les décrets incontestables de toute l'École, décrets qui n'ont jamais été tenus pour suspects, qui n'ont jamais été condamnées. »

IV

Je ne vois pas dans l'évangile un seul texte qui établisse cette autorité temporelle de la papauté. Notre Seigneur dit à Pilate : « Mon royaume n'est pas de ce monde; si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs me défendraient contre les Juifs ». Pilate insiste encore et lui demande s'il est roi; le Christ répond qu'il est venu sur la terre pour rendre témoignage à la vérité. Après le miracle de la multiplication des pains, la foule l'entoure et veut le proclamer roi : il s'enfuit sur la montagne. Quand l'apôtre saint Pierre prend l'épée pour le défendre contre la troupe qui l'enveloppe, il lui dit : « Celui qui frappe avec l'épée périra par l'épée. » Tout l'évangile est plein de ces émouvantes paroles, qui attestent la charité divine et la distinction des deux pouvoirs.

Quand il fonde son Église et qu'il confie à ses apôtres ses pouvoirs et ses volontés suprêmes, on ne l'entend jamais parler de l'autorité temporelle. Il leur dit de remettre les péchés : « Les péchés seront remis quand vous les remettrez, et retenus quand vous les retiendrez. » Il leur commande de faire connaître à tous les hommes sa parole divine : « Allez et enseignez toutes les nations. » Il établit même une distinction radicale entre les deux pouvoirs quand il leur dit : « Les rois dominent les nations qu'ils commandent; il n'en sera pas ainsi de vous ».

Et en effet, pendant trois cents ans l'Église est persécutée, les chrétiens sont gouvernés par des empereurs païens qui, certes, ne respectent pas la foi, ni les mœurs, ni le culte chrétien. Mais dans les cruautés indicibles de ces persécutions, nous n'entendons pas une seule fois un appel à la révolte; pas une seule fois les grands docteurs, les théologiens illustres, ne parlent d'un droit de déposition dont le Christ ne leur a jamais parlé. Tertullien leur sert d'organe dans ces belles et énergiques paroles : « Du fond du cœur et au milieu des supplices, les chrétiens demandaient à Dieu pour les empereurs une longue vie, un empire tranquille, une vaillante armée, un sénat fidèle, un peuple probe, la paix sur toute la terre et l'accomplissement de tous les désirs de César ».

Bellarmin fait à cette objection une réponse qui révolte notre conscience et qui trouble notre amour de l'Église ; il faut citer et citer jusqu'au bout : « Si les chrétiens n'ont pas déposé Néron, Dioclétien, Julien l'apostat et les princes qui leur ressemblaient, c'est qu'ils n'avaient pas la force entre les mains (1); ils en avaient le droit. » Bossuet retrouve cette réponse sur les lèvres de deux protestants, de Jurien et de Buchanan, qui justifiaient ainsi les guerres de religion entreprises par les protestants. Écoutez, messieurs, une éloquente page de Bossuet. Il répond à Jurien, mais il répond aussi à Bellarmin. On ne se lasse jamais d'entendre cette mâle parole du grand évêque de Meaux :

« Il est vrai, sacrés empereurs, vous n'avez rien à craindre de nous tant que nous serons dans l'impuissance ; mais si nos forces augmentent assez pour vous résister par les armes, ne croyez pas que nous nous laissions ainsi égorger. Nous voulons bien ressembler à des brebis, nous contenter de bêler comme elles, et nous couvrir de leur peau pendant que nous serons faibles ; mais quand les dents et les ongles nous seront venus comme à de jeunes lions, et que nous aurons appris à faire des veuves et à désoler les campagnes, nous saurons bien nous faire sentir, et on ne nous attaquera pas impunément. Avoir de tels sentiments, n'est-ce pas, sous un beau semblant d'obéissance et de modestie, couver la rébellion et la violence dans le sein? Mais que serait-ce, s'il fallait trouver cette hypocrisie, non plus dans les discours des chrétiens, mais dans les préceptes des apôtres et dans ceux de Jésus-Christ même? Oui, mes frères, dira un saint Pierre ou un saint Paul, dites bien qu'il faut obéir aux puissances établies par Dieu, et que leur autorité est inviolable ; mais c'est tant qu'on sera en petit nombre ; à cette condition et dans cet état vantez votre obéissance à toute épreuve : croissez cependant; et quand vous serez plus forts, alors vous commencerez à interpréter nos préceptes en disant que nous les avons accommodés au temps ; comme si obéir et se soumettre c'était seulement attendre de nouvelles forces et une conjoncture plus favorable, ou que la soumission ne fût qu'une politique!

» Enfin, il faudra encore faire dire à Jésus-Christ selon ces principes : Vous, juifs, qui souffrez avec tant de peine le joug des Romains, rendez à César ce qui lui est dû, c'est-à-dire gardez-vous bien de le fâcher jusqu'à ce que vous vous sentiez en état de vous bien défendre. Que si cette glose fait horreur dans les préceptes de Jésus-Christ et des apôtres, avouons donc que les chrétiens qui les alléguaient pour prouver qu'il n'y avait rien à craindre d'eux,

(1) Id fuit quia deerant vires temporales christianis.

en quelque nombre qu'ils fussent et quelle que fût leur puissance, ne voulaient pas qu'on les crût soumis par l'effet d'une prudence charnelle qui, comme dit M. Jurien, « préfère un moindre mal à un plus grand », mais par un principe de fidélité et de religion envers les puissances ordonnées de Dieu, que les tourments, quelque grands qu'ils fussent, n'étaient pas capables d'ébranler (1). »

C'est ainsi, messieurs, que les paroles de Jésus-Christ et l'enseignement des apôtres, l'obéissance des premiers chrétiens et la résignation des martyrs justifient la séparation des deux pouvoirs. Quand l'empereur Constance entreprend de renverser la foi de Nicée et qu'il protége les ariens, les chrétiens ne prennent pas les armes, ils répondent à l'Empereur : « Nous vous devons la soumission à vous et à tous ceux qui sont en dignité et qui vous représentent, puisque l'apôtre nous recommande d'obéir aux princes et aux magistrats. » Quand l'impératrice Justine veut forcer Ambroise à céder une basilique aux ariens : « Je ne le peux pas, dit le saint prélat, mais il ne m'est pas permis de combattre ; j'ai des armes, mais au nom de Jésus-Christ, en livrant mon propre corps. Car nous exerçons aussi une sorte d'empire, mais c'est celui du sacerdoce qui est la faiblesse même (2). » C'est le langage de saint Paul, de Tertullien, de saint Ambroise, de saint Fulgence. C'est la fidèle interprétation et le commentaire exact des paroles de notre Seigneur; c'est la reconnaissance des devoirs de l'Église, qui permet aux chrétiens de réclamer ensuite avec plus d'énergie le respect et la revendication de ses droits !

Est-ce à dire que nous reconnaissions au pouvoir royal une origine divine et que nous ayons la témérité de méconnaître les droits de l'Église? Non, messieurs, et je veux répondre en quelques mots à ces deux objections.

« La personne des rois est sacrée, dit Bossuet; attenter sur eux est un sacrilége. Dieu les fait oindre par ses prophètes d'une onction sacrée comme il fait oindre les pontifes et ses autels (3). »

C'est sans doute cette majesté royale et cette origine divine du pouvoir que Bossuet voulait protéger contre l'autorité de l'Église dans le premier article de la Déclaration. Quant à nous, messieurs, enfants d'un siècle où les pouvoirs de droit divin ont disparu de la terre, élevés dans des principes plus impérieux de liberté et d'égalité, nous n'acceptons pas sur ce point la théorie de Bossuet, et nous désirons l'indépendance des deux pouvoirs en la justifiant par la différence des deux gouvernements.

Nous ne croyons plus à la majesté divine des couronnes royales, et nous pouvons compter parmi nos ancêtres plus d'un incrédule de haute race, dont l'autorité théologique nous protége :

« Le pouvoir suprême a été donné par Dieu à la nation, dit Suarès. C'est l'opinion commune des théologiens et des juristes. La raison naturelle n'expliquerait pas pourquoi Dieu aurait donné un tel pouvoir à tel homme plutôt qu'à tel autre. La raison nous enseigne que le pouvoir civil est nécessaire à la conservation de la nation. Dieu, qui voulait la conservation de la nation, a dû lui donner le pouvoir de se gouverner et de choisir ses chefs. Il n'y a donc pas d'aristocratie ni de monarchie de droit divin. C'est la nation qui se gouverne elle-même. C'est un axiome en théologie. En effet, si Dieu eût conféré immédiatement à un homme l'autorité royale, nous le saurions soit par révélation, soit par la raison, soit par une institution positive. Or, il n'y a pas de révélation sur ce point, ni d'institution positive, ni d'affirmation de la raison. La monarchie est donc une institution humaine établie par les hommes (2). »

Et ce grave auteur cite à l'appui de sa thèse Cajétan, Soto, Molina, saint Thomas-d'Aquin et la plupart des grands théologiens. A leur exemple, un savant théologien contemporain a pu écrire ces paroles sans blesser l'orthodoxie la plus sévère : « Grâce à Dieu, rien ne nous oblige à nous montrer ennemis de la souveraineté nationale. Sous la monarchie absolue de Louis XIV, Fénelon enseigna que le dogme de la souveraineté du peuple était vrai en politique et faux en religion. Aujourd'hui, en XIXe siècle, nous avons des raisons plus fortes encore de nous tenir à cette doctrine (3). »

A ce point de vue, à ne considérer dans le premier article de la Déclaration que la consécration de l'origine divine de la monarchie, nous le croyons très-contestable et nous refusons de le reconnaître. Mais, si l'on voit dans cet article la reconnaissance de la distinction des deux pouvoirs, nous l'acceptons et nous le défendons, sans craindre d'amoindrir les prérogatives de l'Église.

Nous reconnaissons que l'Église a le droit d'instruire le prince de ses devoirs chrétiens et de punir par des peines spirituelles sa tyrannie, ses injustices, ses empiétements illégitimes sur l'autorité spirituelle.

Nous reconnaissons qu'il faut désirer l'accord des deux puissances dans leur intérêt réciproque, et que si la religion est nécessaire aux princes, elle est aussi nécessaire aux peuples qui veulent se défendre des excès de la licence ou de la honte d'une émeute et mériter l'honneur d'être libres.

Nous reconnaissons que l'Église ayant pour mission de diriger les esprits par la foi et les volontés par la vertu, aucune puissance humaine n'a le droit d'arrêter sa marche et d'entraver l'accomplissement de sa mission. C'est le droit de l'Église et l'honneur de l'État.

(1) Bossuet, *Avert. aux Prot.* V, n. XV.
(2) Ambros. Epist. 20, n. 22-23.
(3) *Politique sacrée.*

(1) Suarès, t. XXIV, p. 311.
(2) *Du Concile général*, par Mgr Maret, t. I, p. 57.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE

M. CH. GIDEL

Les gens de province au XVIIe siècle (1).

D'autres misères affligeaient encore la province, misères plus terribles et plus sombres, qui allumaient les feux sinistres des bûchers : c'est la sorcellerie. Le XVIIe siècle, presque dans tout son cours, mais surtout à ses débuts, a été épouvanté par les exécutions sanglantes des sorciers. Remy, un juge de Nancy, assure, dans son livre dédié au cardinal de Lorraine (1596), en avoir brûlé 800 en seize années. C'est une maladie universelle dans les provinces, une rage, une furie. Pour ces pauvres imaginations égarées, le sabbat et ses infâmes pratiques ont des charmes funestes. On s'assemble la nuit, dans les bruyères, dans les landes désertes, et l'on s'abandonne à de monstrueuses orgies. Le peuple des campagnes s'y laisse entraîner; les nobles commencent à y paraître; l'Église du diable, la messe du diable font échec à l'Église et à la messe de Dieu. Près de Bayonne, une de ces assemblées vit réunies plus de douze cents personnes. Nous avons là-dessus les dépositions authentiques des juges chargés de ces hideux procès. Remy, Boquet, Lancre, ne nous laissant rien ignorer là-dessus. Les légistes Bodin (1578), Leloyer (1605), étudient et discutent ces diaboliques mystères. Toutes nos provinces en sont atteintes, toutes, mais à des degrés différents. En certains endroits, la sorcellerie « semble indigène, dit M. Michelet, un triste fruit du sol. Elle devient une maladie contagieuse dans les pays misérables, surtout où les hommes n'attendent plus de secours du ciel. En Lorraine, par exemple, deux démons sévissaient, une cruelle féodalité militaire et par-dessus un passage continuel de soldats et d'aventuriers. On ne priait plus que le diable. Les sorciers entraînaient le peuple. Maints villages effrayés, entre deux terreurs, celle des sorciers et celle des juges, avaient envie de laisser là leur terre et de s'enfuir, si l'on en croit Remy, le juge de Nancy. » Selon Boquet, dans le Jura, pays pauvre de maigres pâturages et de sapins, le serf sans espoir se donnait au diable. « L'Ouest est le pays classique de la sorcellerie, dit encore M. Michelet. Les mendiants incendiaires, les bergers équivoques, les sorciers obstinés : c'était tout un peuple aux marches du Maine, de l'Anjou, au Marais, au Bocage. C'est l'époque où l'usage de l'alcool et du tabac commence à troubler les cervelles et à les disposer à toute sorte de rêves impurs. » La grande puissance d'imagination, toujours selon le même historien, se trouve aux montagnes, chez les Basques de Navarre et de Biscaye. Ces fous hardis, amoureux des tempêtes, du même élan qui les poussait aux mers du nouveau monde, se plongent dans le monde outre-tombe et découvrent des terres nouvelles au royaume du diable.

(1) Fin. — Voyez les numéros 10 et 11, pages 149 et 168.

— « Chez les Basques, le sabbat est une grande fête où tous, les nobles mêmes, allaient par amusement. Au premier rang figuraient des personnes voilées, masquées, que quelques-uns croyaient des princes. On n'y voyait autrefois, dit Lancre, que des idiots des landes ; aujourd'hui on y voit des gens de qualité. » Les femmes basques sont toutes sorcières, elles passent les jours entiers assises aux cimetières sur les tombes, à jaser du sabbat; elles ont dans leur beauté une séduction irrésistible; le juge qui les condamne au feu a bien de la peine à se défendre de leurs charmes. « Écoutez le conseiller du parlement de Bordeaux, Lancre, chargé de procéder contre elles; voici le portrait qu'il en donne : « Quand on les » voit passer les cheveux au vent et sur les épaules, elles » vont dans cette belle chevelure, si parées et si bien ar- » mées, que, le soleil y passant comme à travers une nuée, » l'éclat en est violent et forme d'ardents éclairs, de là la » la fascination de leurs yeux, dangereux en amour, au- » tant qu'en sortilége. » Paris lui-même n'est pas exempt de ces folies; en pleine magnificence et en pleine lumière de la cour de Louis XIV, la comtesse de Soissons, le maréchal de Luxembourg, le prince de Conti, se trouvent mêlés aux manœuvres magiques de je ne sais quel prêtre et de la Voisin; madame de Sévigné raconte en riant l'horrible exécution de cette femme extraordinaire qui, dans la prison, sur le bûcher, fit voir un indomptable et féroce courage.

La superstition, moins dangereuse que la sorcellerie, habite partout dans la province. Là, même des esprits éclairés croient aux revenants, aux fantômes, à la baguette divinatoire, aux jongleries des plus vulgaires charlatans. Brossette, avocat de Lyon, le correspondant, le commentateur de Boileau, n'est dépourvu ni de goût, ni de critique; pourtant il n'en a pas assez pour s'empêcher d'être la dupe du fameux Jacques Aymard, paysan de Saint-Marcellin en Dauphiné. Il ne doute pas un instant de sa faculté divinatrice pour les sources, les bornes déplacées, l'argent caché, les choses volées, les meurtres et assassinats. Il n'hésite pas à croire l'homme à la baguette lorsqu'il lui explique « les douleurs violentes et les convulsions qu'il souffre, quand il est sur le lieu du crime, ou proche des criminels. D'abord tout son corps s'émeut comme par une ardente fièvre, le sang lui sort par la bouche avec des vomissements, il tombe en sueur et en pâmoison. Tout cela lui arrive sans même qu'il ait dessein de rien chercher, et ces effets dépendent moins de sa baguette que de son corps même ».

Voilà les détails qu'il donne, avec la plus entière croyance, à Boileau. « Si vous êtes curieux d'en savoir davantage, je puis vous satisfaire », lui dit-il. N'êtes-vous pas curieux vous-mêmes de savoir ce que va répondre là-dessus Nicolas Boileau? Vous pouvez bien le deviner à l'avance; cet esprit si net, ce bon sens si vif, cette raison si droite ne saurait entendre à pareilles niaiseries. Écoutez la réponse, elle marque toute la distance qui séparait alors un Parisien d'un provincial : « Venons

maintenant à notre homme à la baguette. En vérité, mon cher monsieur, je ne saurais vous cacher que je ne puis concevoir comment un aussi galant homme que vous a pu donner dans un panneau si grossier, que d'écouter un misérable dont la fourbe a été entièrement découverte, et qui ne trouverait pas même présentement à Paris des enfants et des nourrices qui daignassent l'entendre. C'était au siècle de Dagobert et de Charles Martel qu'on croyait de pareils imposteurs; mais sous le règne de Louis le Grand, peut-on prêter l'oreille à de pareilles chimères, et n'est-ce point que depuis quelque temps, avec nos victoires et nos conquestes, notre bon sens s'est aussi en allé? Tout cela m'attriste, et pour ne pas vous affliger aussi, trouvez bon que je me hâte de vous dire que je suis parfaitement.... » etc.

Oh! l'admirable bon sens! quelle verve et quel feu! Ceci est écrit en l'an 1706, remarquez-le bien. Le voilà bien aussi cet esprit parisien, qui découvre la fourbe d'un misérable. C'est ainsi qu'il n'y a pas longtemps encore, deux frères qui avaient triomphé partout s'en sont retournés de Paris avec un gros échec.— Brossette est un peu démonté par cette semonce de Boileau; il ne veut pas toutefois en avoir sa courte honte, il ménage sa retraite : « Je vois par votre lettre, dit-il, que vous n'avez point de penchant à croire la faculté prétendue de l'homme à la baguette. Je sais qu'il a perdu sa réputation à Paris et à Chantilly; je sais encore qu'il s'est trompé à Lyon dans quelques occasions; mais aussi on a été témoin d'un grand nombre de faits dans lesquels il ne paraît pas possible qu'il y ait eu d'imposture, puisqu'il a découvert des choses que certainement il ne pouvait pas savoir d'ailleurs. » Il se défend encore quelque temps; puis il finit par dire : « Je vous avoue que je ne l'ai jamais vu en aucune fonction importante; car tout ce qu'il a fait en ma présence a été de trouver de l'argent que j'avais caché avec soin : mais s'il a trompé tant d'autres gens, il aurait pu me tromper encore plus facilement qu'eux. Il est vrai que dans les opérations de la baguette, il y a si peu de rapport entre la cause et l'effet, qu'on ne sait comment s'y prendre pour l'expliquer. Ainsi, monsieur, il pourrait bien se faire, comme vous le dites, que Jacques Haymar fût un imposteur, et que sa baguette n'eût pas plus de vertu que celle des joueurs de gobelets. Sur ce pied-là, j'aime beaucoup mieux croire que j'ai été trop crédule, que de vous accuser d'incrédulité. » A la bonne heure, monsieur Brossette, avocat de Lyon! vous voilà devenu personne raisonnable; remerciez-en le Parisien Boileau, si toutefois votre conviction est réelle et sincère.

Pour achever le tableau que j'ai entrepris d'exposer à vos yeux, il ne me reste plus qu'à vous montrer l'affectation des provinciaux à imiter le bel esprit parisien et les manières de la capitale. Personne n'ignore avec quelle mobilité les goûts varient dans les lettres. L'esprit a ses modes et son engouement. C'est tantôt du Saint-Evremond ou des *Lettres persanes* que demandent les libraires; aujourd'hui c'est le roman qui prime les autres productions, demain ce sera l'histoire. Au XVIIe siècle, dans un pays comme le nôtre, où la langue n'était pas encore achevée, où le goût n'était pas réglé, où les imaginations étaient légères, les variations survenaient encore plus fréquentes et plus disparates. Nous savons par Boileau quelques-unes de ces vicissitudes dans les choses de l'esprit. Voici par exemple la poésie burlesque, dont l'effronterie trompe les yeux d'abord et plaît par la nouveauté; le Parnasse se met à parler le langage des halles, Apollon travesti devient un Tabarin; la contagion infecte les provinces; du clerc et du bourgeois elle passe jusques aux princes. Mais tout à coup la cour se désabuse de ce mauvais style, dédaigne de ces vers l'extravagance aisée,

> Distingue le naïf du plat et du bouffon
> Et laisse la province admirer le Typhon.

La pointe ou le calembour a une fortune à peu près semblable; bientôt l'Italie nous la fait accepter dans les vers; en moins de rien, par la faveur du public elle triomphe de toutes parts. Le madrigal, le sonnet, la tragédie, l'élégie, tous les genres en sont frappés; la prose la reçoit aussi bien que les vers; l'avocat au Palais en hérisse son style, et le docteur en chaire en sème l'évangile. Le vent change; la raison outragée, ouvrant enfin les yeux, la chasse pour jamais des discours sérieux. D'Urfé, de Gomberville, mademoiselle de Scudéry, la Calprenède, passionnent toutes les imaginations par leurs longs et fades romans; l'*Astrée*, *Cyrus*, *Clélie*, *Juda*, règnent sur toutes les têtes, c'est une fièvre qui dure au moins cinquante ans. Boileau paraît enfin; l'un de ses premiers écrits dissipe l'admiration; madame de Lafayette invente, ô sublime merveille, un roman qui finit, et bientôt les campagnards seuls tiennent pour le *Cyrus*, qu'ils débitent dans leurs longs compliments, en même temps qu'ils s'obstinent à porter encore le feutre du temps de Louis XIII ombragé d'un panache.

Loin de Paris on ne peut être au fait de ces révolutions subites du goût public. En tout genre les nouvelles, au moment où nous sommes, mettaient du temps à pénétrer dans la province. On y est donc facilement arriéré, facilement désheuré. On conserve les vieilles idoles dont on ne veut plus ailleurs, et ce culte inopportun provoque le rire et les épigrammes. Un autre inconvénient de la province, c'est qu'au milieu de citoyens occupés du négoce, de la profession de leur art, de la culture des terres, celui ou celle qui se distingue par des goûts littéraires acquiert sur le champ une singularité nuisible au naturel. On passe bel-esprit aussitôt; on en reçoit le brevet, il faut le justifier; on se pique de bon goût, on s'en fait un mérite, on devient précieux, guindé, pédantesque et gourmé, sans compter que l'insuffisance de l'instruction, l'ignorance où l'on vit de mille détails sur les livres et leurs auteurs, donnent lieu à bien des jugements de travers.

Tels étaient et le malheur et le ridicule de ces dames de Montpellier que Chapelle et Bachaumont visitèrent pour les diffamer ensuite. Voyez ce tableau, il vous offre le portrait véritable des précieuses de province: « Dans cette même chambre, nous trouvâmes un grand nombre de dames, qu'on nous dit être les plus jolies, les plus qualifiées, les plus spirituelles de la ville, quoique pourtant elles ne fussent ni trop belles ni trop bien mises. A leurs petites mignardises, leur parler gras et leurs discours extraordinaires, nous vîmes bientôt que c'était une assemblée de précieuses de Montpellier. Mais, bien qu'elles fissent de nouveaux efforts à cause de nous, elles ne paraissaient que des précieuses de campagne, et n'imitaient que faiblement les nôtres de Paris. Elles se mirent exprès sur le chapitre des beaux esprits, afin de nous faire voir ce qu'elles valaient par le commerce qu'elles ont avec eux; il se commença donc une conversation assez plaisante. Elles croyaient mademoiselle de Scudéry une beauté divine, et Pelisson un Adonis ».

Ces jugements erronés étaient aux antipodes du bon sens et de la vérité. Madeleine de Scudéry était laide, son teint noir faisait dire à la méchante madame Cornuel que son visage suait de l'encre; Pelisson était si loin d'avoir la beauté d'Adonis que la même madame Cornuel disait de lui qu'il abusait de la permission qu'un homme a d'être laid. — Des personnes si elles passent aux ouvrages, c'est bien pis. Elles louent dans les livres dont elles parlent justement les défauts qu'il faudrait y reprendre, et vantent des qualités qui ne s'y trouvèrent jamais. « Après avoir bien parlé des beaux esprits, il fut question de juger leurs ouvrages. Dans l'*Alaric* et dans le *Moïse*, on ne loua que le jugement et la conduite, c'est-à-dire tout juste ce qui ne s'y trouve pas.... Dans *Sarrasin*, on n'estima que la lettre de M. de Ménage, et la préface de M. de Pelisson fut traitée de ridicule. Voiture passa même pour un homme grossier. Quant aux romans, *Cassandre* fut estimé pour la délicatesse de la conversation, *Cyrus* et *Clélie* pour la magnificence de l'expression et la grandeur des événements. Mille autres choses se débitèrent encore plus surprenantes que tout cela. »

N'oubliez pas de vous figurer tous ces discours accompagnés de certains airs affectés, d'un mouvement de tête penchée de côté, et du parler gras, et des mignardises et du ton des précieuses. Boileau a trouvé la scène si parfaite et si vraie que, dans son repas ridicule, il l'a reproduite à peu près tout entière; il n'a fait qu'en changer les personnages. Vous vous souvenez de ces appréciations littéraires qui suivent les conversations politiques et s'animent du feu des rasades largement multipliées. C'est un noble de province qui d'un ton brutal et décisif impose silence à un bel esprit parisien. Les jurons et les inepties se mêlent dans sa bouche. Il admire le Pays, qu'on surnommait le singe de Voiture, et ne trouve rien de beau dans Voiture lui-même; il admire Quinault et fait à Corneille la grâce de le trouver joli quelquefois. A la moindre contradiction, les gros mots lui échappent. Tout bouillant de vin et de colère, il n'hésite pas à dire à son rival: Vous en avez menti, et, sans plus de langage,

> Lui jette pour défi son assiette au visage.

Nos braves s'accrochant, dit Boileau, se prennent aux cheveux.

> Aussitôt sous les pieds les tables renversées
> Font voir un long débris de bouteilles cassées.

Ainsi, à la sottise des jugements se mêle la brutalité de l'action, et Boileau croit achever le portrait d'un campagnard par une scène vraiment digne du *Roman comique*.

Bien que Boileau n'ait pas eu à se plaindre de l'accueil fait à ses vers en province, il a plusieurs fois touché au ridicule de ceux qui, venus de loin, le complimentaient sottement sur de méchantes pièces faussement attribuées à sa main. Il ne leur pardonnait ni ce manque de goût, ni leurs obsessions d'autant plus obstinées qu'elles étaient plus sincères. Il rapporte d'une manière assez plaisante l'anecdote d'un capucin qui, le rencontrant aux eaux de Bourbon, lui voulait faire un mérite d'une satire dégoûtante et ridicule sur le mariage. Il y avait là dedans des grossièretés qui charmaient le capucin et scandalisaient Boileau.

Molière, qui connaissait bien la province pour l'avoir longtemps parcourue et observée, en rapporta à Paris, en 1659, ses deux précieuses, Cathos et Madelon. Il n'y a pas lieu de s'y méprendre, l'auteur nous en avertit dès les premiers mots de sa comédie; ce sont deux *pecques provinciales* qui font les renchéries. La Grange a vu du premier coup d'œil à qui lui et son ami du Croisy avaient affaire. « Je connais, dit-il, ce qui nous a fait mépriser. L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces, et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part. En un mot, c'est un ambigu de précieuse et de coquette que leur personne. » Les pauvres filles, rendues folles par la lecture des romans, se sont mises sur le beau style et les belles manières. Ces vilains noms de Cathos et de Madelon, capables de décrier le plus beau roman du monde, font pâtir furieusement la délicatesse de leurs oreilles; Aminte et Polixène, qu'elles viennent de choisir, ont une grâce dont il faut que vous demeuriez d'accord. Leur père et leur oncle leur proposent un mariage: eh quoi! si vite? il faut qu'elles se décident au pied levé! Quelle brutalité bourgeoise, et quelle proposition choquante! « Souffrez, dit l'une d'elles, que nous prenions un peu haleine parmi le beau monde de Paris, où nous ne faisons que d'arriver. Laissez-nous faire à loisir le tissu de notre roman et n'en pressez point tant la conclusion. »

Elles veulent passer à travers toutes les aventures d'une Mandane et d'une Clélie. Rencontre fortuite, sentiments voilés, visites discrètes, déclaration, courroux,

apaisement, aventures, rivaux, persécution des pères, jalousies conçues sur de fausses apparences, plaintes, désespoirs, enlèvement, « voilà comment les choses se traitent dans les belles manières, et ce sont des règles dont, en bonne galanterie, on ne saurait se dispenser ». « Hé bien ! Madame, s'écrie Mascarille, que dites-vous de Paris? — Hélas ! qu'en pourrions-nous dire? il faudrait être l'antipode de la raison pour ne pas confesser que Paris est le grand bureau des merveilles, le centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie.—Pour moi, ajoute Mascarille, je tiens que, hors de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens.» Et Madelon plus loin : « Ne m'en parlez point : c'est un admirable lieu que Paris ; il s'y passe cent choses tous les jours qu'on ignore dans les provinces, quelque spirituelle qu'on puisse être. »

Si tel est à Paris le bonheur d'une provinciale, quel ne sera pas son orgueil d'y avoir vécu, d'en rapporter chez elle, à son retour, les habitudes, les manières, le bon goût. Quel mépris désormais pour les malheureux qui, renfermés chez eux, n'auront pu voir ce centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie ! Combien à la suite de ce temps passé dans Paris tout semblera-t-il à notre précieuse bas, grossier, ignorant, sauvage ! Eh quoi ! Madelon et Cathos auront eu la connaissance de tous ces messieurs du *Recueil des pièces choisies;* elles auront vu, menés chez elle par le marquis de Mascarille, une demi-douzaine de ces beaux esprits qui ont la réputation d'être du beau monde; elles auront pris dans leur fréquentation la renommée de *connaisseuses;* par le moyen de ces visites spirituelles, elles auront été instruites de cent choses qu'il faut savoir de nécessité; elles auront appris par là chaque jour les petites nouvelles galantes, les jolis commerces de prose et de vers ; elles auront su à point nommé : Un tel a composé la plus jolie pièce du monde sur un tel sujet ; une telle a fait des paroles sur un tel air ; celui-ci a fait un madrigal sur une jouissance ; celui-là a composé des stances sur une infidélité ; monsieur un tel écrivit hier au soir un sixain à mademoiselle une telle, dont elle lui a envoyé la réponse ce matin sur les huit heures ; un tel auteur a fait un tel dessin ; celui-là en est à la troisième partie de son roman ; cet autre met ses ouvrages sous la presse ; — elles se seront ainsi fait valoir dans les compagnies par ces belles connaissances sans lesquelles elles ne donneraient pas un clou de tout l'esprit qu'on peut avoir, et l'on voudrait que, rendues à la province, elles prissent plaisir aux tristes conversations de ces pauvres gens qui ne savent même pas ce que c'est que le *Recueil des pièces choisies !* Quel mortel déplaisir, quel profond ennui, de retomber au milieu de ces âmes où il fait si noir, de ces esprits composés d'atomes bourgeois ! Si le malheur de leur condition le veut, au moins sauront-elles crier bien haut contre cette iniquité du sort et faire savoir, en répandant autour d'elles les plus amers dédains, qu'elles ont pris le ton de la capitale.

Il y en a même qui, n'ayant jamais vu cette ville fortunée, se font valoir par le projet qu'elles ont de s'y rendre, deviennent Parisiennes par anticipation et se rendent, dès Orléans, incommodes par un langage affecté et cent questions impertinentes. Je trouve ce ridicule touché dans une comédie qui n'a pas autrement de mérite, intitulée *les Carosses d'Orléans*; elle est d'un M. de la Chapelle. Un coche vient de débarquer son équipage dans une hôtellerie. Un Hollandais, un abbé, une plaideuse, une vieille dame, des hommes et des femmes de diverses conditions composent la société. Crispin, qui la juge, se réjouit de ces originaux, et remarque surtout une jeune provinciale qui n'a jamais vu Paris, qui ne songe qu'aux ajustements qu'elle s'y donnera, fait des questions importunes, s'imagine au moindre cahot que le carrosse va verser, et pousse des cris à rendre les gens sourds. Elle-même est sourde à tous les discours qu'on peut lui tenir. Une seule pensée remplit sa tête ; c'est celle de Paris; on l'interroge, elle n'écoute rien. La plaideuse parle seule depuis longtemps : « Qu'en dites-vous madame ? » La provinciale : « Hélas, monsieur, je n'ai pas entendu un mot de tout ce qu'a dit madame. Je me figurais être à Paris chez Gaultier à faire déployer toutes les étoffes que son génie admirable invente pour les modes, et je m'en allais parcourir le Palais, lorsque votre voix m'a retirée de ces savoureuses imaginations. » Cléante : « J'en suis au désespoir, mais, madame, vous y serez bientôt réellement aussi bien qu'à la cour, que je ne doute point que vous n'ornicz de votre présence. » La provinciale : « Ah! juste ciel, la cour ! La cour! monsieur, la cour ! quels charmants spectacles pour mes yeux ! La cour ! j'ai une furieuse démangeaison de voir cette précieuse cour. La cour ! n'est-ce pas, monsieur, où l'on voit le roi ? Ha ! mon Dieu, la cour ! la cour! la cour ! la cour! il faut que je m'aille coucher dans cette pensée, afin de passer agréablement la nuit en rêvant à la cour. La cour ! la cour ! la cour ! »

Voilà la provinciale avant le séjour à Paris; la voilà frappée seulement par le rêve; demandons à Molière de nous la montrer au retour, le sens renversé par un séjour de quelques mois dans les hôtelleries de la grande ville.

Ce portrait, vous pouvez le voir dans *la Comtesse d'Escarbagnas*. En quittant Angoulême pour aller à Paris, la comtesse était sans doute une femme encore assez raisonnable. Sa maison était modeste ; elle-même, sans oublier pourtant son titre, était simple, d'entretien facile et de commode abord. Elle revient de Paris, tout est changé dans son esprit et dans ses mœurs. Sa qualité l'entête, elle réclame de tout le monde des devoirs de respect et de subordination; on les lui refuse, ou seulement on tarde à les lui rendre, elle s'en plaint, elle enrage. « En vérité, madame, dit-elle à Julie la Parisienne, c'est une chose étrange que les petites villes ! On n'y sait point du tout son monde ; et je viens de faire deux ou trois visites où ils ont pensé me désespé-

rer par le peu de respect qu'ils rendent à ma qualité. » Julie : « Où auraient-ils appris à vivre ? ils n'ont point fait de voyage à Paris. » La comtesse : « Ils ne laisseraient pas de l'apprendre, s'ils voulaient écouter les personnes ; mais le mal que j'y trouve, c'est qu'ils veulent en savoir autant que moi, qui ai été deux mois à Paris, et ai vu toute la cour. » Julie : « Les sottes gens que voilà ! »

Si madame la comtesse d'Escarbagnas ne peut pas réformer Angoulême et mettre toute la ville sur le pied du savoir-vivre parisien, elle saura du moins y conformer sa maison. Là elle est souveraine, et ses préceptes doivent être promptement et docilement suivis. A son retour, elle n'a eu rien de plus pressé que de faire cette révolution intérieure. Ses serviteurs sont soumis à une discipline nouvelle, et les instruire n'est pas une petite affaire.

Suivant le bel usage parisien, les différentes pièces de la maison ont reçu des noms plus magnifiques. Ce qui s'appelait autrefois une armoire s'appelle maintenant une garde-robe, et le grenier a pris le titre pompeux de garde-meuble. C'est fort bien ; mais les gens de madame la comtesse ne sont pas encore façonnés à ce beau langage, les quiproquos leur sont naturels et faciles. — « Tenez encore ce manchon ; ne laissez point traîner tout cela et portez-le dans ma garde-robe. Eh bien ! où va-t-elle ? où va-t-elle ? Que veut-elle faire, cet oison bridé ? » Andrée : « Je vais, Madame, comme vous m'avez dit, porter cela aux garde-robes. » La comtesse : « Ah ! mon Dieu, l'impertinente ! (*A Julie*) : « Je vous demande pardon, Madame. (*A Andrée*) : « Je vous ai dit ma garde-robe, grosse bête, c'est-à-dire où sont mes habits. » Andrée : « Est-ce, Madame, qu'à la cour une armoire s'appelle une garde-robe ? » La comtesse : « Oui, butorde ; on appelle ainsi le lieu où l'on met les habits. » Andrée : « Je m'en ressouviendrai, Madame, aussi bien que de votre grenier qu'il faut appeler garde-meuble. »

La pauvre Andrée, ingénue comme une bouvière, appelle un chat un chat, et la chandelle la chandelle. Madame la comtesse dit d'un ton plus relevé : *la bougie*. « Allumez deux bougies dans mes flambeaux d'argent : il se fait déjà tard. » La pauvre fille, interdite, reste là et ne bouge pas. « Qu'est-ce que c'est donc, que vous me regardez tout effarée, Andrée ? — Madame... — Eh bien ! Qu'y a-t-il ? — C'est que... — Quoi ? — C'est que je n'ai point de bougie. — Comment ? vous n'en avez point ? — Non, Madame, si ce n'est des bougies de suif. — La bouvière ! Et où est donc la cire que je fis acheter ces jours passés ? — Je n'en ai point vu depuis que je suis céans. — Otez-vous de là, insolente ! Je vous renverrai chez vos parents. »

Ainsi, par ses maladresses, cette infortunée servante déjoue à toute minute la vanité de sa maîtresse. Elle ne laisse naïvement échapper aucune occasion de rabattre ce qu'il y a de trop fier dans son langage et de réduire à sa simplicité un peu nue d'un ménage médiocre ces propos menteurs et fastueux. Criquet, petit garçon campagnard que madame la comtesse appelle laquais, n'en fait pas moins de son côté. Madame d'Escarbagnas l'envoie *dehors*, dans le langage parisien elle veut dire l'antichambre ; Criquet ne sait ce que c'est qu'une antichambre, il est allé tout bonnement dans la rue. « Où êtes-vous donc, petit coquin ? — Dans la rue, Madame. — Et pourquoi dans la rue ? — Vous m'avez dit d'aller dehors. — Vous êtes un petit impertinent, mon ami, et vous devez savoir que dehors, en termes de personnes de qualité, veut dire l'antichambre. Andrée, ayez soin tantôt de faire donner le fouet à ce petit fripon-là par mon écuyer ; c'est un petit incorrigible. — Qu'est-ce que c'est, Madame, que votre écuyer ? Est-ce maître Charles que vous appelez comme cela ? — Taisez-vous, sotte que vous êtes ! vous ne sauriez desserrer la bouche que vous ne disiez une impertinence. » Criquet et Andrée, tous les deux ensemble, ne peuvent, malgré leurs efforts, savoir ce que c'est qu'une soucoupe. La fille avait apporté un verre d'eau. « Allez, impertinente : je bois avec une soucoupe. Je vous dis que vous m'alliez quérir une soucoupe pour boire. » Andrée : « Criquet, qu'est-ce que c'est qu'une soucoupe ? — Une soucoupe, je ne sais. » La comtesse : « Vous ne vous grouillez pas ? — Nous ne savons tous deux, Madame, ce que c'est qu'une soucoupe. — Apprenez que c'est une assiette, sur laquelle on met le verre. » Voilà qui est fait, la soucoupe accompagnera désormais la garde-robe, le garde-meuble, la bougie, l'antichambre ; mais Andrée, *tête de bœuf*, met l'assiette sur le verre et non dessous. Vous deviez vous y attendre. Elle casse le verre en le posant sur l'assiette. — Ah bien ! ne voilà pas l'étourdie ? En vérité, vous me payerez mon verre. — Eh bien ! oui, Madame, je le payerai. — Mais voyez cette maladroite, cette bouvière, cette butorde, cette... » Andrée, en s'en allant : « Dame ! Madame, si je le paye, je ne veux pas être querellée. » Plusieurs de ces traits peuvent sembler un peu chargés, et pourtant, quand on sait que Molière ne travaillait le plus souvent que d'original, il faut bien croire qu'il avait vu, dans ses courses à travers la province, quelques-unes des scènes qu'il reproduit ici. Pour moi, je tiens la comtesse d'Escarbagnas comme le tableau véritable du désordre que le séjour de Paris pouvait alors faire dans une tête moins fournie de bon sens que de vanité.

S'il est dur pour une personne de qualité qu'on ne puisse avoir en province un laquais qui sache son monde, il l'est bien plus, pour une femme qui a encore assez de beauté et de jeunesse pour faire naître une passion, d'en être réduite à des galants de province. C'est là le chagrin de madame la comtesse. Une des merveilles de Paris, et la plus précieuse à son cœur, c'est qu'elle a vu venir à sa porte tous les galants de la cour, et chacun n'a pas manqué de lui en conter. Elle garde dans sa cassette de leurs billets qui peuvent faire voir quelles proposi-

tions elle a refusées. La voilà donc obligée de redescendre de tous ces grands noms qu'on devine, à un M. Thibaudier, le conseiller, et à un M. Harpin, le receveur des tailles. La chute est grande, on en conviendra. Passe encore pour un vicomte; quoique vicomte de province, c'est toujours un vicomte; il peut faire un voyage à Paris, s'il n'en a point fait. Mais un conseiller et un receveur, comme dit fort bien Julie, sont des amants un peu bien minces pour une grande comtesse comme madame d'Escarbagnas.

M. Thibaudier s'y recommande surtout par ses cadeaux, son bel esprit et son amour. Épris des charmes de madame la comtesse, il lui fait présent des fruits de son jardin et accompagne l'envoi d'une lettre non moins précieuse que son offrande. Voici l'échantillon de son style : « Madame, je n'aurais pas pu vous faire le présent que je vous envoie, si je ne recueillais pas plus de fruit de mon jardin que j'en recueille de mon amour. »

C'est le cas de s'écrier :

Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises !

Je ne doute pas d'ailleurs que M. Thibaudier n'ait l'avantage de l'esprit, du savoir, du respect et de la douceur sur M. Harpin, le receveur des tailles, son rival. Celui-ci est un amant emporté, jaloux, brutal et point du tout décidé à payer les violons pour les autres. Il vient faire chez la comtesse un vacarme tout à fait irrévérencieux. Les jurons sortent pressés de sa bouche comme les flocons de neige en hiver. Les *morbleu*, les *tête-bleu*, les *ventre-bleu* sont le digne accompagnement de ses idées grossières et des chagrins jaloux qu'il vient crier devant tout le monde. C'est la rudesse et la crudité provinciales.

Je me ferais conscience d'oublier dans ce tableau un personnage curieux, M. Bobinet, le précepteur des fils de madame la comtesse. C'est lui qui est chargé du soin de l'éducation de M. le comte ; le marquis et le commandeur semblent un peu plus négligés et vivent relégués à la campagne ; M. le comte paraît seul destiné à briller dans le monde et à soutenir la gloire des d'Escarbagnas. M. Bobinet, plus arriéré qu'on ne l'était sans doute alors dans le quartier Saint-Hilaire, à Paris, parle une langue vieillie et toute remplie de latin; il donne le *bon vêpres* à toute l'honorable compagnie, et de *bons documents* à son élève. Fort attentif à faire valoir la qualité de madame d'Escarbagnas, ce brave homme la console et la dédommage des étourderies et des bévues de Criquet et d'Andrée. « Où est le comte ? — Dans votre belle chambre à alcôve. » Il n'est pas moins jaloux de veiller sur l'innocence de son élève : aux premiers jurements de M. Harpin, il l'emporte et s'enfuit épouvanté.

Telles étaient, il me semble, les mœurs des provinces au XVIIe siècle. Je n'ai rien inventé, et n'ai voulu que réunir des détails épars pour les ranger sous un même coup d'œil. La province de nos jours ressemble-t-elle à cette peinture ? On peut dire que, s'il lui reste encore une physionomie différente de Paris, elle est en train de la perdre. Sans doute, il lui demeurera toujours quelques-uns des inconvénients et, s'il faut dire toute la vérité, des travers que le XVIIe siècle avait déjà remarqués et raillés. Mais il faut bien l'avouer aussi, un voyage à Paris n'est n'est plus aujourd'hui le privilége des gens de qualité, et les comtesses d'Escarbagnas doivent devenir ou si rares ou si nombreuses qu'il ne sera bientôt plus possible de les distinguer d'avec les autres. Quoi qu'il en soit, oublions toutes ces plaisanteries du vieux temps ; faisons nos efforts pour faire disparaître ces nuances. Ne soyons plus des Parisiens ou des provinciaux, soyons des Français ; marchons tous d'un même élan vers le même but : le perfectionnement de nos mœurs privées et publiques, la conquête définitive et stable d'une constitution qui assure l'avénement dans notre pays de la justice et de la liberté.

CH. GIDEL.

BULLETIN DES COURS

La conférence de M. Cochin sur M. de Montalembert

La Société générale d'éducation et d'enseignement s'est fait un devoir de rendre un solennel hommage à l'illustre orateur qui, l'un des premiers, à l'âge de vingt ans, a engagé la lutte, on sait avec quel éclat, pour la liberté d'enseignement, et qui est mort au moment où cette liberté si longtemps contestée paraît devoir triompher des dernières résistances. M. Augustin Cochin, membre de l'Institut, a été choisi pour prononcer le panégyrique de M. de Montalembert, et il était désigné d'avance par la communauté des sentiments et des convictions sur tous les points, et par une amitié enthousiaste et dévouée, qui, dans les dernières années, semble avoir pris la place laissée vide par la mort de Lacordaire. Dans l'éloquente conférence à laquelle il nous a fait assister vendredi dernier, il a su joindre l'intérêt des souvenirs intimes aux accents d'une admiration émue. Nous aurions désiré toutefois, sinon une appréciation générale, dont l'heure n'est pas encore venue, du moins un tableau plus ferme et plus net de cette vie qui a connu toutes les gloires et toutes les amertumes, et qui n'a été payée de tant d'efforts pour la religion et pour la liberté que par l'ingratitude des amis de la religion et, de la part des amis de la liberté, par plus de défiance que de sympathie.

M. Cochin a commencé à connaître Montalembert à l'époque de ses plus grands triomphes oratoires; mais leur amitié s'est surtout resserrée dans cette période d'épreuves et de disgrâces qui en arrêtèrent brusquement le cours. Le plus éloquent passage de sa conférence a peut-être été celui où il a si justement défini le genre de gloire qui seul a consolé la France de ces dix-huit années de dictature : « la gloire des vaincus ! » Par

un ingénieux rapprochement, qui eût soulevé des applaudissements unanimes, lors même que la présence du général Changarnier ne lui eût pas donné le mérite de l'à propos, il a rappelé cette retraite de Constantine où un jeune commandant ralliait une poignée de braves en leur disant : « *Vous êtes trois cents, ils sont six mille; donc la partie est égale!* » La partie a été égale aussi entre cette phalange de vaincus de tous les partis libéraux qui n'ont pas désespéré de la liberté et ces millions de suffrages dociles qui avaient acclamé le pouvoir personnel. Ils ont su reconquérir leur ascendant sur le pays en se servant au grand jour de toutes les armes honorables qui leur étaient laissées : les œuvres historiques et littéraires à défaut des écrits politiques ; « cette citadelle de papier qu'on appelle une Revue » à défaut de la parole encore enchaînée; et enfin, dès qu'il leur a été permis d'y prendre part, les discussions parlementaires. M. de Montalembert n'a pas été au dernier rang parmi ces héroïques vaincus : d'où vient cependant que son rôle a été plus effacé et plus restreint que celui de ses frères d'armes? Il avait, a dit M. Cochin, commis une faute « trop désintéressée pour qu'on l'exagère, trop expiée pour qu'on l'oublie. » Il était de ceux qui, en 1848, s'étaient plus préoccupés des périls de la société que de ceux de la liberté, et, plus aveugle que ses meilleurs amis, il avait insensiblement « glissé du côté de la dictature ». Sa conscience étouffée par la passion du moment ne lui avait pas dit « qu'un homme de foi ne doit rien laisser fonder sur le manque de parole! » Nous savons un gré infini à M. Cochin de n'avoir ni dissimulé ni atténué cette défaillance de l'orateur religieux et libéral. Mais la position fausse qu'il s'était faite parmi les défenseurs des libertés publiques ne vient pas de là. Il rencontrait déjà les mêmes défiances avant 1852, avant 1848, lorsque sa parole enflammée était au service des plus nobles causes; lorsqu'il avait pour *clients*, comme l'a rappelé son panégyriste : à l'extérieur, tous les peuples opprimés; dans nos colonies, l'esclavage toujours subsistant; à l'intérieur, l'enfance flétrie dans sa fleur par le travail des manufactures. Bien plus, c'est depuis 1852 que les diverses nuances du parti libéral, se rapprochant de lui dans leur commune disgrâce, lui ont témoigné le plus de sympathie. D'où vient qu'elles lui ont été si longtemps hostiles, et qu'elles ont toujours séparé leur cause de la sienne?

Son tort, dira-t-on peut-être, a été son catholicisme. Je ne veux pas examiner si *catholicisme* et *libéralisme* sont des termes contradictoires : la logique, si tant est qu'elle ait affaire ici, ne gouverne pas nécessairement les hommes, et, bien que le reproche d'inconséquence soit plus grave en France qu'ailleurs, il n'est pas toujours mortel. On pourrait citer plus d'un catholique très-convaincu, qui est resté pour tout le monde, quelque réserve que l'on fît sur tel ou tel point de ses opinions, l'honneur du libéralisme moderne: Royer-Collard, par exemple. Berryer lui-même, légitimiste et catholique, s'est fait plus aisément accepter, comme libéral, que Montalembert. Le malheur de ce dernier est d'avoir personnifié pendant trente ans, non la *foi catholique* avec toutes ses ardeurs, mais le *parti catholique* avec toutes ses exigences. La religion se faisant parti, c'est la religion transportée dans la politique; c'est la subordination de tous les intérêts à l'intérêt religieux, et, pour le parti catholique, il ne faut pas l'oublier, l'intérêt religieux s'est toujours résumé dans le triomphe universel des prétentions ultramontaines.

Dans une belle lettre écrite peu de jours avant sa mort et qui a été comme son testament religieux et politique, M. de Montalembert a noblement séparé son ultramontanisme de celui qui prévaut aujourd'hui. Il voulait l'affranchissement, non la dictature de l'Église. Il avoue qu'il manque à ses discours d'autrefois « des réserves essentielles contre le despotisme spirituel, contre la monarchie absolue qu'il a toujours détestée dans l'État et qui ne lui inspire pas moins de répugnance dans l'Église ». — « Mais, ajoute-t-il, qui pouvait nous faire soupçonner, en 1847, que le pontificat libéral de Pie IX, acclamé par tous les libéraux des deux mondes, deviendrait le pontificat représenté et personnifié par l'*Univers* et la *Civilta?* Au milieu des cris unanimes que poussait alors le clergé en faveur de la *liberté comme en Belgique*, de la liberté *en tout* et *pour tous*, qui pouvait nous faire deviner l'incroyable volte-face de presque tout ce même clergé en 1852? Qui pouvait prévoir l'enthousiasme de la plupart des docteurs ultramontains pour la renaissance du césarisme, les harangues de monseigneur Parisis, les mandements de monseigneur de Salinis, et surtout le triomphe permanent de ces théologiens laïques de l'absolutisme qui ont commencé par faire litière de toutes nos libertés, de tous nos principes, de toutes nos idées d'autrefois devant Napoléon III, pour venir ensuite immoler la justice et la vérité, la raison et l'histoire, en holocauste à l'idole qu'ils se sont érigée au Vatican? »

On pouvait ne pas s'attendre, en 1847, à voir se démasquer si promptement et si complétement cet esprit à la fois dominateur et servile qui fait le fond de l'ultramontanisme; mais l'instinct du parti libéral, éclairé par l'histoire, instruit, avant l'encyclique de Pie IX, par l'encyclique de Grégoire XVI, que l'ancien collaborateur de Lamennais ne pouvait oublier, ne se trompait pas sur les secrètes espérances qui se cachaient sous tous ces bruyants appels à la liberté et au droit commun. On a souvent et très-injustement reproché à M. de Montalembert une phrase écrite en effet par lui, non pour exprimer sa propre pensée, mais celle de ses alliés d'autrefois, qu'il avait enfin appris à connaître : « Quand nos adversaires sont au pouvoir, nous leur demandons la liberté, parce que c'est leur principe; quand nous sommes au pouvoir, nous la leur refusons, parce que ce n'est pas le nôtre. » Toute la politique de l'ultramontanisme est résumée dans cette phrase. Mais comment celui qui a su si bien la démêler en a-t-il été si longtemps la dupe?

Comment l'a-t-il servie avec une ardeur tellement aveugle qu'elle a pu autoriser, chez ceux qui ne lisaient pas dans son âme, l'injuste soupçon d'une complicité volontaire?

M. Cochin nous a raconté que Montalembert enfant avait signé avec un de ses camarades de collége une sorte de pacte par lequel les deux amis s'engageaient à mettre leur vie au service de l'honneur, de la religion, de la liberté et de la patrie. Il n'a jamais, pour sa part, volontairement manqué à ce pacte; mais, lorsqu'il se mettait en garde, dès son entrée dans la vie, contre la séduction de tout sentiment bas, il est une autre séduction dont il ne songeait pas à se préserver : celle de la passion. Peu d'hommes ont été aussi passionnés que M. de Montalembert. De là, dans son éloquence, ces mouvements entraînants, mais qui dépassaient presque toujours le but; de là ses erreurs et ses fautes.

La Chambre des pairs, nous dit M. Cochin, le vit apparaître en 1836, à l'âge de vingt-cinq ans, comme un *croisé*, toujours prêt à entrer en lice contre les *fils de Voltaire*. Le mot est de Montalembert lui-même et il peint l'homme. Toutes les causes qu'il embrasse sont pour lui des croisades, et, à ses débuts surtout, des croisades contre l'esprit moderne, au nom de l'esprit du moyen âge. Dans son enthousiasme pour le moyen âge, il n'y voyait que foi et liberté, oubliant ou ne sachant pas voir combien de superstitions grossières se mêlaient à la foi; combien de violences et d'injustices, qu'elle était impuissante à contenir, se couvraient de son manteau; quels scandales avait donnés l'Église, et combien elle était restée étrangère au sentiment tout moderne de la liberté et du droit pour tous, alors même qu'elle luttait avec le plus de courage contre certains genres d'oppression. Il réclamait, pour toutes les manifestations de la foi, une liberté illimitée dont elles n'ont jamais joui, ni en fait, ni en droit, au temps des croisades, et il ne s'apercevait pas que ses principes étaient ceux mêmes des fils de Voltaire, quand il appelait de ses vœux, dès ses premières comme dans ses dernières années, *l'Église libre dans l'État libre*. Il protestait avec indignation contre toutes les entraves légales qui s'opposent encore à la diffusion des œuvres religieuses; mais quelle est la raison d'être de ces entraves, le plus souvent illusoires, sinon la situation privilégiée que nos lois ont maintenue à l'Église et dont l'Église n'entend pas faire l'abandon? Il ne pouvait comprendre la répugnance du parti libéral pour la liberté d'enseignement, et il est certain que cette répugnance peut difficilement se justifier en principe; mais elle s'explique trop bien par la force redoutable dont dispose, à l'abri des lois et contre les lois elles-mêmes, cette double armée du clergé séculier et congréganiste qui revendique avec tant d'insistance le droit de tout enseigner et qui seul peut en profiter efficacement. Il a pu reconnaître, à ses derniers moments, à quel esprit allait obéir cette éducation cléricale pour laquelle il avait soutenu tant de luttes. J'aimerais à supposer qu'il s'est repenti, non de s'être fait son avocat dans un intérêt de liberté, mais d'avoir combattu, sans mesure et sans justice, la seule institution qui, dans l'état présent, puisse faire contre-poids à ses tendances excessives. Il avait raison de repousser le monopole universitaire : il était aveugle quand il prêtait l'éclat de son éloquence à toutes les calomnies de son parti contre l'enseignement universitaire (1).

Tout entier à sa croisade contre les adversaires de l'Église, M. de Montalembert, dans ses jeunes années, défendait la liberté, mais à un point de vue exclusivement catholique. L'enseignement catholique, la charité catholique, l'Irlande catholique, la Pologne catholique, le Liban catholique, tels étaient ses clients au dedans et au dehors. Rien alors ne le séparait du gros de son parti, qui, ne se sentant pas le plus fort, n'était pas avare de revendications libérales. Il put même impunément élargir peu à peu son terrain et, sur des questions étrangères aux intérêts religieux, combattre un gouvernement qui n'avait pas su se concilier, malgré des concessions parfois excessives, les sympathies de l'Église. Dans cette autre croisade, il porta la même ardeur et trop souvent la même injustice. Il fut de ceux qui, en ne se proposant que de renverser un ministère, firent tomber une dynastie.

M. Cochin a finement caractérisé la situation étrange de ce roi honnête homme, mais obstiné, qui, au rebours de la maxime à laquelle il devait son trône, « gouvernait, mais ne régnait plus ». Tout le prestige de la royauté était passé en effet à quelques orateurs qui, dans des camps divers, unissaient leurs efforts contre le gouvernement personnel du roi Louis Philippe. M. de Montalembert, le moins populaire peut-être de ces orateurs, n'était ni le moins éloquent ni le moins passionné. Il a regretté plus tard la violence de ses attaques; mais, toujours extrême dans toutes ses luttes, il ne sut expier le tort d'avoir contribué à une révolution qu'en préparant une révolution nouvelle, non moins contraire à ses vœux et à ses principes. Il se fait alors le croisé de l'ordre. Il lui sacrifie tout, même cette liberté d'enseignement pour laquelle, à vingt ans, il ne voulait que le droit commun, et qu'il rapetisse aux proportions d'un compromis bâtard entre l'université et le clergé. Lui, le défenseur de tous les peuples opprimés, il fait bon marché et de la liberté du

(1) Le parti libéral est dans son rôle quand il défend l'Université. Elle représente véritablement la liberté d'enseignement, telle que l'entendent les libéraux de toute l'Europe, telle qu'elle est réclamée en ce moment chez nos voisins d'Allemagne et d'Angleterre, c'est-à-dire l'enseignement affranchi non de la tutelle de l'État, mais de la juridiction *confessionnelle* ou ecclésiastique, non moins envahissante dans les communions protestantes que dans l'Église catholique. Assurer, par un enseignement purement laïque, la légitimité indépendance de la science, sans porter atteinte aux exigences non moins légitimes de la conscience religieuse, voilà l'idéal, pour tous les catholiques et tous les protestants éclairés, aussi bien que pour les libres penseurs. Or, quels que soient les reproches que l'on puisse faire de divers côtés et en sens divers à l'Université de France, nulle institution, en aucun pays, n'a mieux réussi à résoudre le problème.

peuple romain et de celle du peuple français lui-même. Il applaudit à l'expédition de Rome et il ne déplore que les réserves dont elle croit devoir s'entourer. Il ne craint pas de demander une expédition de Rome à l'intérieur. Il donne sans scrupule son approbation au renversement par la force de cette république de 1848 dont M. Cochin a eu le mérite de rappeler les trois titres de gloire: l'abolition de l'esclavage, l'abolition de l'échafaud politique, l'abolition du serment politique, c'est-à-dire de la tentation du parjure! Il ne rentre en lui-même que plusieurs semaines après le coup d'État, quand il s'aperçoit à quel prix ceux dont il avait partagé les terreurs ou secondé l'ambition entendent sauver l'ordre, comme plus tard il finira par comprendre quelles « doctrines outrées et outrageantes pour le bon sens comme pour l'honneur du genre humain (1) » devait consacrer cette restauration religieuse dont il s'était fait le champion. Dans tous les combats qu'il a livrés, le bouillant croisé a apporté les mêmes illusions et s'est préparé les mêmes repentirs.

M. Cochin a raconté un douloureux événement de sa vie domestique dont nous hésiterions à parler si l'exemple ne nous en était donné par une amitié aussi respectueuse. Quand une fille tendrement aimée vint lui annoncer inopinément qu'elle voulait immoler à Dieu toutes les grâces de ses vingt ans, toutes les affections dont elle était entourée, tous ces avantages de la naissance et de la fortune dont elle avait joui jusqu'alors avec bonheur, il lui demanda si elle ne cédait pas à un chagrin secret. Elle se contenta d'ouvrir un de ses livres: « Voilà, dit-elle, où j'ai appris que Dieu réclame surtout des cœurs que rien n'a flétri! » Il me semble que M. de Montalembert a dû entendre bien des fois un langage semblable lorsqu'il s'affligeait d'une désertion dans sa famille politique ou religieuse. « Vous vous plaignez, pouvait-on lui dire, que nous tournions le dos à la civilisation; mais voilà où nous avons appris à en chercher le type le plus parfait dans le fantôme embelli du moyen âge; voilà où nous avons retrouvé les légendes les plus bizarres du moyen âge, revêtues d'une grâce nouvelle, mais rendues encore plus choquantes pour le bon sens moderne par le ton de défi avec lequel elles lui étaient présentées! Vous nous reprochez l'encens que nous prodiguons à l'*idole du Vatican*; mais qui a voulu qu'elle fût replacée sans conditions sur son double piédestal spirituel et temporel? Qui lui a immolé toutes les garanties dont la prudence des siècles passés s'était armée contre elle? Vous nous accusez de nous incliner, humbles et serviles, devant César triomphant; mais qui lui a fourni des armes? Qui a encouragé toutes ses usurpations? Qui s'est déclaré son *témoin*, alors que ses projets ne trompaient plus que ceux qui voulaient bien être trompés? »

(1) Ces expressions sont empruntées à la lettre dont nous avons déjà cité un passage.

Tout n'eût pas été injuste dans un tel langage, et la lettre, si honorable pour son auteur, que nous avons rappelée est loin d'y répondre complétement. Si M. de Montalembert a été abandonné, comme l'a dit M. Cochin, « par ceux qu'il avait tant de fois conduits à la victoire, » c'est qu'il a reculé devant les conséquences de la victoire à laquelle il les avait conduits. Mais là est son honneur, là est son meilleur titre de gloire, non-seulement auprès du petit groupe de catholiques libéraux qui lui sont restés fidèles, mais auprès de ses anciens adversaires, qu'il a su rapprocher de lui sans aller à eux. Les âmes élevées de tous les partis lui ont su gré d'avoir toujours eu, dans ses plus grands écarts, l'excuse d'une illusion sincère et de s'être toujours courageusement arrêté aussitôt qu'elle se dissipait. Dans l'isolement et le silence auxquels le condamnait la fausseté de sa position encore plus que la maladie, son éloquence n'était plus qu'un souvenir; ses livres, quoiqu'il y apportât, avec les fruits de consciencieuses études, ses qualités d'orateur, devenues sans désavantage des qualités d'écrivain, n'étaient pas faits pour un succès bruyant, et il est douteux qu'ils aient jamais beaucoup de lecteurs. Ce que la génération présente s'est accoutumée peu à peu à respecter en lui, ce qu'honorera la postérité, c'est l'homme lui-même, c'est le noble lutteur qui ne s'est jamais épargné pour sa foi, pour ses principes, pour toutes les causes qu'il a embrassées par choix ou par occasion, qui a bravé, pour les servir, l'impopularité et provoqué souvent de légitimes colères, mais qui n'a voulu se faire l'instrument complaisant d'aucun despotisme. Je ne sais si sa mémoire sera pour l'Église catholique celle d'un champion toujours dévoué ou d'un serviteur souvent indocile; mais la France libérale ne lui sera pas ingrate. Oubliant les torts de la première partie de sa carrière (et à côté de ces torts, combien d'actes et de discours dignes d'une approbation sans réserve!), elle ne séparera pas son nom de ceux de ces *vaincus* de la liberté qui ont préparé, suivant une heureuse expression de M. Cochin, « l'admirable convalescence du génie français ».

ÉMILE BEAUSSIRE.

On pense que l'Académie procédera à la fin du mois de mai au remplacement de M. de Pongerville et du duc de Broglie. C'est sans doute M. Duvergier de Hauranne qui héritera du fauteuil de ce dernier. Pour celui de M. de Pongerville, les candidats ne manquent pas. On cite MM. Marmier, Jules Lacroix, Camille Rousset et quelques autres.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 20 16 AVRIL 1870

Paris, 15 avril 1870.

On a pu remarquer que l'Académie française, depuis quelques années, n'a appelé dans son sein, lors des nombreuses vacances qui s'y sont produites, aucun membre de l'Académie des sciences morales ou de l'Académie des inscriptions. Autrefois cependant, elle admettait volontiers les membres les plus éminents de ces deux Académies. C'est ainsi que MM. Guizot, Mignet, de Rémusat et d'autres appartiennent à la fois à diverses classes de l'Institut. Il y a trois ou quatre ans, on s'en souvient, l'Académie française avait songé à élire M. Littré; on se souvient aussi qu'au dernier moment, sous l'influence de l'évêque d'Orléans, elle changea d'avis. L'Académie des inscriptions se sentit un peu froissée de la conduite de l'Académie française envers un de ses membres, qu'elle était allée chercher et qu'elle avait ainsi écarté brusquement. C'est depuis ce temps que l'Académie française évite de choisir ses nouveaux membres dans les autres classes de l'Institut. Cependant, en ce moment où elle vient de perdre quelques-unes de ses plus grandes illustrations, comme Lamartine et Sainte-Beuve, elle sent le besoin de s'adjoindre de grandes célébrités littéraires, et elle sent combien son choix est borné si elle continue à ne vouloir d'aucun membre des deux Académies, ses voisines. Nous citerons, par exemple, MM. Jules Simon, Laboulaye, Ernest Renan. Aussi dit-on que quelques académiciens font des ouvertures à ce dernier; mais l'échec de M. Littré paraît inspirer à M. Renan de grandes et légitimes hésitations.

— M. Saint-René Taillandier vient d'annoncer à la Commission pour la liberté de l'enseignement supérieur, que le ministère de l'instruction publique prépare un projet de loi qui donnerait, aux professeurs de Facultés, l'inamovibilité, le choix de leur doyen et la présentation de candidats aux chaires vacantes dans leur sein.

— Nous reviendrons prochainement sur un court et savant volume publié à Dijon par M. Benlœw, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. C'est un *Essai sur l'esprit des littératures*. M. Benlœw y établit qu'il y a un enchaînement dans les faits littéraires, et qu'il y a, par conséquent, une « science des littératures ».

Placé à ce point de vue, il explique ce qui préside à la naissance et à la fin des littératures, à la formation et transformation des styles, à l'éclosion des grands genres poétiques, à la confusion où ils arrivent, enfin, au développement des études historiques et philosophiques, et à l'éclat de l'éloquence.

Un de ces chapitres (sur les *Historiens*) a paru dans la *Revue* (cinquième année, p. 46).

— Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs une étude substantielle et claire sur *la Psychologie anglaise contemporaine* (*école expérimentale*), par M. Th. Ribot (un volume in-12, chez Ladrange). L'année dernière, frappé de l'importance du mouvement psychologique en Angleterre, marqué par les travaux de penseurs aussi éminents que MM. Stuart Mill, Bain, Herbert Spencer, etc., nous avons voulu en donner du moins une idée à nos lecteurs par la publication de l'étude de M. Stuart Mill sur *la Psychologie de M. Bain* et d'une leçon de M. Bain lui-même sur *la Physiologie de la pensée* (voy. la *Revue* de l'an dernier, p. 587,599,722). Nous estimions que les systèmes des psychologues anglais n'étaient pas suffisamment connus en France, et qu'on les étudierait avec soin et empressement si on les connaissait. Nous ne nous trompions pas. Dès que ces travaux eurent paru dans notre recueil, l'attention des philosophes français s'éveilla, et cet hiver la *Revue des deux mondes* a publié plusieurs articles, un entre autres de M. Vacherot, sur la psychologie anglaise contemporaine. M. Ribot nous en donne le tableau complet dans un cadre peu étendu, ainsi qu'un commentaire et une analyse consciencieuse et précise. La psychologie anglaise n'est ni spiritualiste ni matérialiste ; elle est expérimentale. Elle étudie les faits de conscience, leurs lois, leurs causes immédiates, leurs conditions. « Elle ne s'occupe que des phénomènes. Ce qu'est l'âme ou l'esprit, on l'ignore. C'est une question hors de sa portée, qu'elle renvoie à la métaphysique. » On voit la différence de méthode entre cette psychologie et la psychologie française, laquelle part d'*à priori* et de partis-pris soit spiritualistes, soit matérialistes, au détriment de la science exacte, rigoureuse, qui n'affirme rien qu'elle ne prouve.

SALLE SAINT-ANDRÉ (1)

SÉANCE D'OUVERTURE

M. ÉD. LABOULAYE

de l'Institut

Les conférences en Angleterre et en Amérique

Messieurs,

Nous sommes réunis ce soir pour inaugurer cette nouvelle salle de conférences; je dis nouvelle, quoique cette salle ait déjà une longue histoire. Comme la France, elle a eu ses révolutions. Hier, c'était une église. Il y a vingt ans, je l'ai connue club très-agité, et avant d'être un club elle avait été une salle de bal. Un philosophe hégélien trouverait certainement matière à méditation dans ce qu'il appellerait cette triplicité phénoménale; il verrait dans ce passé la loi du développement, du *devenir* de cette salle nouvelle. Il nous dirait : Rappelez-vous qu'on a commencé par s'amuser dans cette enceinte et tâchez qu'on ne s'y ennuie pas; il ajouterait : Rappelez-vous qu'on s'est querellé dans cette salle et qu'on y a dit toute espèce de folies; apprenez à être sage, doux et humbles de cœur; il dirait enfin : Rappelez-vous surtout qu'ici a retenti la parole de vérité; songez que vous devenez aujourd'hui des prédicateurs laïques, et que ce n'est pas seulement dans l'Église, mais dans le monde, que la vérité affranchit. Voilà ce que vous dirait un philosophe hégélien, mais comme je ne suis ni de Gœttingue ni de Kœnigsberg, et que je suis tout simplement un Parisien de Paris, je me contenterai de vous souhaiter la bienvenue, en désirant que vous veniez souvent dans cette salle et que vous accordiez, à moi d'abord, et ensuite à ceux qui me succéderont, une bienveillance à laquelle je dois avouer qu'on m'a habitué depuis longtemps.

Le sujet que j'ai choisi ce soir s'est présenté tout naturellement à mon esprit. Puisque nous inaugurons une salle de conférences, demandons-nous ce que c'est que les conférences (2). On en parle beaucoup, on en fait beaucoup, et même elles réussissent à ce point qu'on commence à en dire du mal, ce qui est un grand signe de réussite dans ce monde. On dit que les conférences sont un vain amusement et qu'elles ne servent à rien.

Qu'est-ce donc que les conférences? Je les définirai : un entretien familier sur toute espèce de sujet, de nature à intéresser et à amuser d'honnêtes gens. Un entretien, direz-vous? mais vous parlez tout seul. C'est là une erreur, je parle seul tout haut, mais je vous entends qui me répondez tout bas. S'il n'y avait pas entretien entre celui qui parle et ceux qui écoutent, le discours serait un monologue, et il n'y a rien au monde de fatigant comme d'entendre quelqu'un qui parle tout seul. Persuadez-vous au contraire qu'il y a entre nous un dialogue véritable, et je tâcherai, pour ma part, que le dialogue ne se ralentisse pas et ne vous ennuie pas.

Un dialogue, un entretien familier, c'est là le caractère des conférences, et il n'est pas à dédaigner. Dans ma jeunesse, on allait beaucoup au Théâtre-Français pour voir Talma et mademoiselle Duchesnois. Aussi le ton de la société était-il tragique; quand on voulait dire les choses les plus simples, on élevait la voix, on mettait la main sur son cœur et l'on déclamait. Les choses les plus simples se disaient solennellement, et je crois qu'un avocat, avant de partir pour le Palais, devait dire à son domestique solennellement : « Donnez-moi mon chapeau et mon portefeuille. » Aujourd'hui, nous en sommes arrivés à parler simplement, c'est là un immense avantage; quand on parle simplement, le mensonge perd tout son charme. Déclamer est un moyen d'enflammer la passion, mais nous n'avons pas à apporter ici de passion. Nous ne sommes pas des avocats, nous n'avons personne à pourfendre; nous ne sommes pas des députés, nous n'avons pas à recommencer cette scène perpétuelle que vous lisez tous les matins dans les journaux et qui me rappelle la charmante parole de Steele, l'humoriste anglais. Steele, dédiant un de ses livres au pape, lui disait qu'il n'avait jamais pu trouver qu'une différence entre l'Église catholique et l'Église anglicane, c'est que dans l'Église catholique le pape avait toujours raison, et que dans l'Église anglicane les évêques n'avaient jamais tort. C'est à peu près le dialogue de l'opposition et du gouvernement; le gouvernement n'a jamais fait de fautes et l'opposition ne s'est jamais trompée. Eh bien! nous n'avons pas cette ressource. Il ne nous reste absolument que la vérité, et pour exposer la vérité, il est parfaitement inutile de faire de grandes phrases; la vérité est belle par elle-même ou elle n'est pas la vérité.

J'ai dit : un entretien familier sur toute espèce de sujets. On me dira : Et la loi du droit de réunion? Vous ne pouvez parler ni sur la religion ni sur la politique. — Sur la religion, je le regrette, non pas que j'aie envie de voir une multitude de chaires de théologie installées dans la bonne ville de Paris; j'ai été élevé dans l'horreur de la haine théologique, cette maladie qu'on appelle l'*odium theologicum*, et je me rappelle que le doux, l'excellent Mélanchthon, se consolait de mourir en pensant que dans le ciel il ne trouverait plus de théologiens. Je regrette néanmoins que les questions religieuses nous soient interdites, car, il faut bien le dire, ce sont les questions vivantes par excellence, et si l'on veut faire l'éducation du pays, il faut aller là où est la force et la vie. Les Anglais ne sont pas si difficiles que nous. J'ai là le programme des leçons qui se font à l'Institut royal de Londres; j'y vois que Max Muller promet une suite de lectures sur la science des religions. J'espère que nous y arriverons. Le droit de réunion nous a promenés dans le désert; mais on nous fait voir la terre promise, j'espère que nous y entrerons.

(1) Cité d'Antin. — Ces conférences sont organisées par M. Athanase Coquerel.

(2) Voyez sur le même sujet un discours de M. Deschanel dans notre 5e année, page 186, et une conférence de M. Sarcey dans notre 6e année, page 19.

Quant à la politique, je crois que nous avons le droit d'en parler de la seule façon qui convienne à des conférenciers. Nous n'avons pas le droit de nous quereller; pour nous quereller, il faudrait la présence d'un commissaire de police, des adversaires qui n'entendent pas la raison, et une agitation qui ne convient guère à des amis de la vérité. Mais toutes les questions politiques nous appartiennent, car toutes les questions politiques se ramènent ou à des questions économiques ou à des questions morales, et remarquez que depuis qu'on a interdit de parler politique, on ne parle plus d'autre chose. Capital, travail, éducation, droit de paix et de guerre, toutes questions qui tiennent essentiellement à la politique, mais, il est juste de le dire, qui peuvent se traiter à Londres aussi bien qu'à Paris, à Vienne aussi bien qu'à Bruxelles, et qui n'ont rien à faire avec cette politique brûlante qui est la terreur des gouvernements.

Voilà ma définition qui avance; un entretien familier sur toute espèce de sujets de nature à amuser les honnêtes gens. Amuser, voilà le grand grief. Il paraît que l'ennui doit être la condition particulière de la sagesse. Tout ce qui amuse n'est pas sérieux et tout ce qui est ennuyeux instruit; eh bien! au nom de mes confrères les professeurs et en mon nom propre, j'ose protester contre cet antique préjugé; je ne crois pas que l'ennui soit la condition nécessaire d'un enseignement sérieux, au contraire : à mesure qu'on creuse un enseignement, on arrive à une vérité première, et cette vérité première est une idée simple, accessible à tous et de nature à plaire à tous. Il n'y a pas de plus grand plaisir pour un ignorant, — et je parle en connaissance de cause, sachant bien que ce que j'ai appris n'est que la moindre des choses qu'un homme peut savoir, — que d'assister ainsi à l'enfantement des découvertes, de s'apercevoir que les plus grands problèmes reposent sur des vérités d'observation que nous trouvons tous en interrogeant notre cœur, et de se dire, comme M. Jourdain : « J'ai fait toute ma vie de la philosophie sans le savoir. »

J'ajoute : de nature à instruire et à amuser les honnêtes gens. Qu'est-ce que c'est que les honnêtes gens? C'est un mot dans lequel on verra peut-être un sentiment d'aristocratie. Rien n'est plus loin de ma pensée. J'appelle les honnêtes gens : le père, la mère et les enfants. Il ne faut pas qu'on puisse dire ici une parole qu'une honnête femme et qu'un enfant ne puissent entendre. Ce n'est pas une petite chose que d'amuser les honnêtes gens, c'est un métier très-difficile. Voyez les théâtres, il semble qu'ils ne s'ingénient qu'à amuser peu honnêtement les honnêtes gens; on dirait que l'honnêteté est quelque chose de triste et d'ennuyeux; eh bien! nous espérons avec nos conférences ramener l'opinion; il faut prouver que les conférences sont un moyen d'amuser quelques familles qui peut-être, en sortant d'ici, auront passé une heure agréable, et auront appris quelque chose. Voilà ma définition achevée.

Maintenant, en annonçant que je parlerais sur les conférences, j'ai ajouté : sur les conférences en Angleterre et en Amérique. Il faut me pardonner, je suis professeur de législation comparée, je ne puis plus rien faire sans comparer.

En Angleterre et en Amérique, ces conférences sont entrées dans les mœurs; elles sont devenues un besoin intellectuel de premier ordre. Autrefois, on était enfermé dans une petite ville, on ignorait même son pays. J'ai vu, par exemple, en Espagne de très-honnêtes gens qui n'avaient jamais quitté leur ville natale. On naissait à Grenade, on vivait à Grenade, on mourait à Grenade, et l'on n'avait qu'un souverain mépris pour le reste de l'Espagne. Aujourd'hui le monde se rapetisse; le télégraphe électrique, les bateaux à vapeur, les chemins de fer confondent et unissent tous les peuples, la vie cesse de plus en plus d'être nationale pour devenir universelle. Il ne s'agit plus de savoir ce qui se fait en France, mais ce qui se fait partout. C'est là l'utilité des conférences; elles sont, comme le journal, un moyen facile et commode de répandre la lumière, d'abréger l'espace et le temps.

Quand les conférences ont-elles commencé en Angleterre, je serais très-embarrassé de le dire. Depuis 1688, on ne conteste plus aux Anglais le droit de se réunir pour pétitionner, et, par conséquent, pour s'instruire mutuellement. Tout ce que je puis dire, c'est qu'en Angleterre comme en Amérique, les conférences ont commencé par de véritables lectures, et c'est ainsi que se font en Amérique et en Angleterre la plupart des conférences. On apporte un manuscrit et on lit. Cela vient, je crois, des usages suivis dans les églises d'Angleterre. C'est un grand plaisir pour les fidèles de voir un révérend mettre ses lunettes, tirer de sa poche le manuscrit d'un sermon, et lire tranquillement ce prêche qui n'en finit pas. En Écosse c'est bien autre chose. Les Écossais ne manquent jamais les sermons des jours de grandes fêtes; on nous raconte qu'ils arrivent avec leurs chiens, écoutent silencieusement ces longues lectures, et discutent tout le reste de la semaine non avec leurs chiens, mais avec leurs compagnons, les théories du prédicateur.

Je n'ai pas cherché ce qu'étaient les lectures au XVIIIe siècle, je me suis borné à remonter jusqu'en 1813, ce qui est déjà une date respectable pour les conférences. J'ai retrouvé là un homme qu'on a oublié pendant quelque temps, qui depuis, est remonté à la surface, et qui aujourd'hui est considéré en Angleterre comme un écrivain destiné à survivre. Cet écrivain, c'est William Hazzlitt, qui avait commencé par être peintre, qui a fini par être *essayiste* et conférencier. C'est un écrivain moraliste un peu bizarre, mais d'un esprit très-fin; il fit mettre sur son tombeau qu'il avait assez vécu, puisqu'il avait vu la chute des Bourbons, et qu'il laissait à la postérité son grand ouvrage : *La vie de Napoléon.* Le livre est mort en naissant; mais Hazzlitt a du moins emporté

avec lui la douce illusion qu'il laissait un chef-d'œuvre pour immortaliser son nom.

Ce qui survit de lui, ce sont ses lectures sur les poëtes d'Angleterre, ce sont les articles qu'il a publiés dans les journaux anglais et qui sont de véritables traités de morale à la façon anglaise. C'est lui qui a trouvé le type du joueur d'orgue ou de l'homme qui n'a qu'une idée, variété trop répandue dans le monde politique. « Vous rencontrez, dit-il, le colonel Thompson, vous lui demandez comment il se porte? — Il vous répond : Monsieur, la réforme électorale fait des progrès. — Mais qu'avez-vous fait cet été ? — La réforme électorale..., toujours l'orgue. » L'observation est fine et le mot joli; il y a des joueurs d'orgue autre part qu'en Angleterre.

Les conférences d'Hazzlitt ont fait du bruit en leur temps. Il n'avait pas le caractère facile; il s'irritait volontiers. Au lieu de se trouver heureux en se voyant entouré d'un grand public, il s'inquiétait de savoir si l'on pensait comme lui, et comme ce public anglais était très-peu démonstratif, il lui disait des choses désagréables pour l'exciter et l'irriter. Devant un public de chrétiens fort susceptibles, il ne craignait point de froisser les idées religieuses. Un jour, il compara les poëtes qui ravissent nos âmes à ces anges qui, dans le rêve de Jacob, montent une échelle sur laquelle Dieu s'appuie, et puis il ajouta froidement : « Mais depuis ce temps-là, les cieux ont fait du chemin; ils sont devenus astronomiques. » La plaisanterie fut mal accueillie; un peu plus loin il parla de Samuel Johnson, qui, trouvant au coin d'une borne une malheureuse fille qu'il avait connue belle et brillante, la porta sur son dos, au travers de la cité de Londres, et la déposa sur son misérable grabat. Au récit de cette anecdote, choquante pour la pruderie anglaise, il y eut une espèce de murmure dans l'assemblée, Hazzlitt ajouta : « Ceci, c'est la mise à exécution de la parabole du bon Samaritain. » Cette fois il eut les applaudissements pour lui.

De nos jours, il y a beaucoup de lectures en Angleterre. Un homme de beaucoup d'esprit, mort il y a quelques années, Thackeray, a eu un très-grand succès avec son histoire des *Quatre Georges* (1).

En Angleterre, on ne fait pas sténographier les conférences, ce qui est un moyen de les propager, mais ce qui en même temps impose au conférencier une fatigue énorme en le contraignant à trouver tous les jours de nouveaux sujets. On va de ville en ville avec ses cahiers; les Anglais sont économes : une fois qu'ils ont fait trois ou quatre lectures, ils en ont pour une année. Thackeray a lu ses *Quatre Georges* non-seulement dans toute l'Angleterre, mais dans toute l'Amérique, et il a fait une petite fortune avec ces lectures, quoiqu'à vrai dire ses romans valent mieux que son histoire. Les *Quatre Georges* sont un ouvrage ingénieux mais froid, et qui assurément ne plairait pas à la vivacité d'un public français (1).

Un autre romancier a tiré un parti encore plus avantageux de ses lectures, c'est Charles Dickens. Dickens lit simplement ses romans abrégés, réduits pour ainsi dire dans des proportions microscopiques, de façon à faire tenir une histoire dans une heure.

Il donne à son auditoire le plaisir d'entendre une seconde fois et de voir vivre une seconde fois ces personnages de roman que tout le monde connaît en Angleterre, et comme il a un grand talent de mimique, c'est un plaisir des plus vifs. Dickens a fait une grosse fortune avec ses lectures.

Je vois qu'on veut essayer, chez nous, d'un système semblable, et que, dans un théâtre de Paris, on veut essayer des lectures et des lectures de pièces. Je crois qu'on ferait bien de suivre l'exemple de Dickens. Dickens ne lit pas ses futurs romans et ses futures pièces, il lit les romans qui sont connus du public. Mais si, au contraire, chaque auteur apporte un roman qui n'est pas encore jugé, j'ai peur qu'on n'apporte des ours très-mal léchés et que le public ne soit bientôt mis en fuite. On fera bien de suivre l'exemple de Dickens; on verra qu'en fait de lectures comme d'opéras, le public aime beaucoup les sujets connus.

Maintenant on fait en Angleterre autre chose que des lectures littéraires. A l'Institution royale de la Grande-Bretagne, on fait de véritables cours dans toutes les parties de la science; mais ce sont des cours isolés. Tout au plus fait-on deux ou trois lectures sur le même sujet. Cela ne peut évidemment suffire à enseigner une science. Jamais nos voisins n'ont eu cette prétention. Mais ils estiment avec raison que pour qu'une science vive et prospère, il faut beaucoup d'amateurs qui s'y intéressent, et que rien ne vaut les conférences pour donner aux gens le goût de la science. Dans ce monde, il ne faut pas s'imaginer qu'on naisse avec des dispositions extraordinaires pour s'instruire. La plupart du temps, si l'on voulait remonter à son enfance, on s'apercevrait que c'est un hasard qui nous a donné la science : on a été le fils d'un médecin, on a vu de bonne heure son père étudier, ou disséquer, ou ausculter, et on a pris le goût des sciences naturelles. Ou bien on a vu son père mauvais graveur ou mauvais peintre, et l'on est devenu soi-même un bon graveur ou un bon peintre parce que, quand l'esprit s'éveille de bonne heure, il a beaucoup plus de facilité pour la direction où il s'engage. Eh bien! que faut-il pour que beaucoup de gens s'intéressent à la science? il faut pour ainsi dire leur en inoculer le goût; ce goût, les conférences ne peuvent le satisfaire, mais elles l'excitent, et elles le développent.

(1) Quatre conférences que la *Revue* a publiées dans sa 5e année, pages 563, 570, 606, 626.

(1) Nous avons corrigé ce défaut en éliminant les digressions et en raccourcissant les descriptions trop longues quand nous avons donné ces conférences dans la *Revue*. Il n'est resté que la partie humoristique et piquante. *(Note de la D.)*

Il est vrai qu'aujourd'hui vous n'avez chance de rien apprendre, parce que je ne vous enseigne rien. Mais une autre fois, si c'est un voyageur qui vous fait le récit de ce qu'il a vu, vous vous direz peut-être : Si j'allais visiter tel ou tel pays ! Si c'est un littérateur qui commente devant vous Schiller ou Gœthe, vous direz : Je vais lire Gœthe, je lirai Schiller. C'est ainsi qu'en ouvrant des perspectives nouvelles à la pensée, on rend un grand service. La conférence joue, pour le développement de la science, le rôle des chemins de fer dans l'industrie. Un chemin de fer ne crée rien, mais il porte partout ce qu'on désire, il va chercher les marchandises au lieu de production et les apporte au lieu de consommation.

Il y a peut-être parmi vous des personnes qui s'intéressent à la science, mais à laquelle? ils ne le savent pas. Il faut une occasion pour les instruire de ce qui se passe dans leur âme; cette occasion, une conférence l'amènera. En traçant les grandes lignes de la science, en donnant des aperçus généraux sous forme concise, les conférences éveillent et stimulent la pensée. Voilà le service qu'elles rendent aux ignorants.

Passons maintenant en Amérique.

En Amérique, les conférences ont un tout autre caractère. Ce ne sont pas seulement des plaisirs littéraires ou scientifiques; les conférences sont considérées là-bas comme un des grands moyens d'éducation démocratique et politique.

Le bon Lincoln, quand il voulait résumer toute sa politique, disait qu'il voulait le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Eh bien ! je définis ainsi les conférences en Amérique : l'éducation du peuple par le peuple et pour le peuple. Par là, j'entends la nation tout entière. La conférence est pour ainsi dire le complément de l'éducation qui se donne dans les écoles.

Les Américains pensent qu'un peuple ne peut vivre qu'à la condition de n'être pas trompé. S'il est ignorant, disent-ils, il sera trompé ; partout où il y a des dupes, il y a des charlatans.

Il faut donc instruire le peuple, et sans cesse; voilà pourquoi il y a en Amérique des conférences et des lectures sur toute espèce de sujets. Dès que le public s'occupe d'une question, les conférences pleuvent : conférences religieuses, politiques, économiques. Quiconque croit avoir quelque chose à dire se fait l'instituteur du peuple. Tout est prétexte à cet enseignement populaire. Si, par exemple, on a le malheur de perdre un homme distingué, le peuple choisit un orateur, et l'on en fait l'éloge funèbre. Ou bien c'est l'anniversaire du 4 juillet, la grande date de l'indépendance américaine, ce jour-là, on fait des conférences dans toute l'Amérique, et tous les ans, pour ainsi dire, à époque fixe, on répète aux Américains combien ils sont heureux que tel jour, à telle époque, leurs ancêtres aient fondé la liberté.

C'est ainsi qu'on arrive à fonder l'esprit politique d'un grand pays. Il ne faut pas s'imaginer que tel jour un peuple est né avec l'esprit politique. Cet esprit est une lampe qu'il faut entretenir sans cesse et ne jamais laisser s'éteindre. Comme le disait un jour un sénateur : avec quatre millions de nègres et trois millions d'Irlandais peu civilisés, les États-Unis seraient bientôt débordés par l'ignorance s'il n'y avait cet effort perpétuel de tous pour éclairer les intelligences des citoyens. Il y a là un travail constant, et ce travail donne des résultats admirables.

Il suffit de voir ce que l'Amérique était il y a cinquante ans et ce qu'elle est aujourd'hui pour comprendre combien le progrès intellectuel a été miraculeux.

En 1820, un des écrivains les plus libéraux de l'Angleterre écrivait dans la *Revue d'Édimbourg*, « Qui est-ce qui a jamais lu un auteur américain? » En effet, en remontant à cette époque, on ne trouve rien; mais, depuis ce moment, il y a toute une littérature, les romans de Cooper, les poésies de Longfellow et tant d'autres noms que je pourrais citer et qui nous mèneraient trop loin. La vie s'est réveillée, et comment cela s'est-il fait? Surtout par les conférences. Celui qui a joué le plus grand rôle dans cet éveil de la vie nationale est un homme qui est mort il y a cinq ans, M. Everett, surnommé Everett le classique (*Classical Everett*). C'était un jeune homme sans fortune, élevé dans ces écoles communales qui étaient bien loin de la perfection qu'elles ont aujourd'hui. A dix-huit ans, il commença à prêcher, du reste ayant une instruction comme on en avait à cette époque en Amérique, sachant un peu de latin, un peu de grec; à peu près ce qu'on en apprend en France... c'est vous dire qu'il n'en savait pas beaucoup. On eut l'idée de fonder une chaire de grec à l'université de Cambridge. En Amérique, les choses, quand on veut fonder une chaire, ne se passent pas comme en France. Ici, on sollicite le gouvernement et, au bout de six, huit ou dix ans, on en obtient deux ou trois mille francs pour qu'un professeur ait le droit de mourir de faim. En Amérique, on va trouver un citoyen riche qu'on sait disposé à faire un noble usage de sa fortune, et on lui dit : Nous n'avons pas de chaire de grec, donnez-nous les fonds nécessaires pour la fonder. Les habitants de Boston allèrent trouver M. Elliot, et M. Elliot dota de suite richement la chaire. C'était fort bien, il ne manquait plus qu'un professeur. On pensa au jeune Everett, qui dit modestement : « La première condition pour montrer le grec aux autres, c'est de le savoir, et je ne le sais pas. » Je dis modestement, car beaucoup de gens auraient dit : J'accepte. On répondit à Everett : « Nous allons vous faire une pension, vous irez quatre ans à Oxford étudier le grec, vous irez ensuite deux ans en Allemagne, et vous passerez une année en Grèce ; après cela vous saurez le grec et vous nous l'enseignerez. » C'est ce que fit Everett. Il s'en alla sur le continent et revint en 1830. Dès ce moment, l'Amérique posséda un classique, c'est-à-dire un homme ayant l'admiration de la forme antique, et en même temps un esprit ouvert aux idées modernes.

Ce fut en 1824 que le talent d'Everett se révéla. Lafayette venait d'arriver en Amérique, et Everett devait faire ce jour-là un grand discours à la société qui a pour devise et pour nom Φ B K, énigme qu'il faut traduire par φιλοσοφια βιου γυβερνετης, *la philosophie gouverne la vie.*

Lafayette arrivait en Amérique comme un ressuscité. C'était en 1776 que Lafayette s'était embarqué pour affranchir l'Amérique, il y revenait en 1824. Il n'y avait plus que lui et deux ou trois vieux défenseurs de l'Amérique qui vivaient encore.

Everett raconta l'histoire de ce jeune homme qui avait abandonné sa jeune femme pour voler au secours de cette Amérique presque inconnue de l'Europe. La première chose qu'avait fait Lafayette, c'était de demander à l'envoyé américain de lui donner passage sur un navire. L'envoyé lui répondit qu'il n'y avait qu'une difficulté, c'est qu'il n'y avait pas de navire. « Eh bien! dit Lafayette, j'en aurai un à moi. » Il traversa toute la France à cheval et alla s'embarquer en Espagne. Ces souvenirs émurent toute l'Amérique; et depuis, il n'y eut pas une fête, pas une solennité, où l'on ne priât Everett de parler. Ses discours sont des discours écrits, mais écrits avec une habileté extrême. On y voit un orateur qui connaît parfaitement l'antiquité. Mais rien ne ressemble moins à un pédant. Je crois que l'homme d'Amérique qui connaissait le mieux les Grecs et les Romains est celui qui en a le moins parlé.

Le grand, l'immense service qu'Everett a rendu à sa patrie, c'est qu'il lui a fait un passé; il a uni tous les Américains par la communauté et la sainteté des souvenirs. En 1826, on était encore bien près des guerres de l'Indépendance, le temps ne les avait pas encore revêtues de sa poésie. Everett se mit à glorifier ces batailles de la révolution, et il le fit en si beau langage qu'il donne une nouvelle vie à tous ces héros de la liberté! En même temps, on le trouve à la tête de tous les mouvements généreux. Éducation, abolition de l'esclavage, fondation d'observatoires, œuvres de charité publique; il était toujours là. Ainsi, en 1857, l'hiver était rude en Amérique, il y eut une grande misère; que fit Everett? Il fit un discours où il comparait la charité française, qu'il louait beaucoup, tout en la trouvant mal exercée, chacun de nous donnant beaucoup, mais donnant aux mendiants qui l'importunent et non à ceux qui ont vraiment besoin; il comparait, dis-je, cette charité à celle de l'Américain qui va sur place soulager les misères intéressantes. Ce discours, il alla le prononcer de ville en ville; il alla dans quinze villes, et il rapporta de son voyage 15 000 dollars, 75 000 francs. Croyez-vous maintenant que nous ne pourrions pas en faire autant? Je ne dis pas que nous apporterions chacun 75 000 francs; mais certainement avec des conférences on peut battre monnaie, et la charité aura bientôt, je crois, assez largement à s'exercer dans ce sens. Je ne veux pas faire de politique, mais enfin l'année de la famine du coton, en 1865, je crois, nous avons voulu faire des conférences pour les pauvres de Rouen; on m'interdit de parler sur la rive droite, car, sur la rive gauche (1), le gouvernement me payait pour parler. Je ne dis pas cela comme un reproche, je dis comme Hazzlitt : « Depuis ce temps-là, le ciel est devenu astronomique. » Eh bien! ne pouvant parler, j'eus l'idée, au Collége de France, de dire que je quêterais pour les pauvres rouennais. Savez-vous ce qu'on me donna en une seule séance? On me donna 1200 francs. Ainsi, vous voyez, je ne fais pas de comparaison pour exalter les Américains, je suis persuadé que nous ferions autant qu'eux, et soyez convaincus qu'un jour ou l'autre nous l'essayerons (2).

A côté d'Everett il faut citer deux hommes qui, avec des lectures, sont arrivés à des résultats considérables. Le premier est Horace Mann, dont je ne me lasse pas de citer le nom parce que je le considère comme un des bienfaiteurs de l'humanité. Horace Mann a régénéré l'éducation en Amérique, il a résolu le grand problème de donner une éducation suffisante à tout un peuple, il s'est posé le problème de donner à tout homme des connaissances telles qu'il puisse avoir sa place partout, c'est-à-dire qu'il soit en état, non-seulement de devenir un ouvrier intelligent, mais un citoyen capable d'arriver aux plus hautes fonctions, si les circonstances l'y poussent. Comment Horace Mann a-t-il emporté cette grande réforme? Il a fait des lectures sur l'éducation, qu'il a été répéter par toute l'Amérique. Au début, il eut peu de succès, car, ainsi qu'il le disait lui-même, en faisant allusion aux agitations politiques et religieuses qui troublaient en ce temps-là le Massachusetts : « On convoque les milices pour dissiper les émeutes, il y a un moyen bien plus simple : qu'on m'envoie dans les villes où il y a des émeutes, et qu'on mette sur les murs une grande affiche : Horace Mann parlera sur l'éducation, tout le monde se sauvera. » On finit cependant par l'écouter, et l'ayant écouté on le comprit, et, ce qui est plus remarquable encore, on ne s'en tint pas à l'admirer, on fit ce qu'il proposait. Aussi aujourd'hui l'Amérique en est-elle arrivée à ce résultat phénoménal, monstrueux, que j'ose à peine citer; elle dépense pour les écoles communales ce que nous dépensons pour notre budget de la guerre, 450 millions. Au lieu de dépenser 450 millions pour dresser suivant les règles de l'art 400 000 hommes à en tuer 400 000 autres qui ne leur ont rien fait, elle emploie ces 450 millions à faire vivre les gens heureux. Évidemment, ceci est de l'autre monde.

A côté d'Horace Mann, il faut citer celui qui l'encouragea et le soutint, le bon, l'excellent Channing. Channing, né avec une santé délicate, usa sa vie à défendre

(1) Au Collége de France.

(2) On sait que les grandes conférences du théâtre du Prince-Impérial, l'an dernier, et celles du Cirque des Champs-Élysées, cette année, ont produit une très forte somme, qui a été attribuée à des œuvres de bienfaisance.

les causes les plus saintes, l'éducation qu'on se donne à soi-même, l'élévation des classes laborieuses, le devoir, tout ce qui peut contribuer à la moralisation des citoyens. Il fut aussi l'un des adversaires les plus ardents de la guerre et de l'esclavage.

Ce petit homme chétif qui n'avait que le souffle, — on s'en aperçoit quand on lit ses discours, on voit qu'il ne pouvait faire une phrase qui eût plus de dix ou quinze mots, — ce petit homme a remué plus d'idées fécondes que des gens qui ont une bien plus grande réputation ; il ne prétendait pas à la réputation littéraire, et cependant il la mérite complétement. Il figure au premier rang des conférenciers américains. On pourrait en citer bien d'autres. Emerson, lui aussi, a fait souvent des lectures de ses morceaux philosophiques, mais j'avoue que si j'étais en Amérique, je ne serais pas pressé d'aller l'entendre, car, ne pouvant le comprendre qu'avec une attention très-grande quand je lis ses œuvres, je me demande comment on peut le suivre quand il parle.

Voilà le premier point de cette conférence. Un autre point auquel je voudrais toucher, c'est ce que rapportent les conférences en Amérique. J'attache à cela beaucoup d'importance, car, en définitive, l'indépendance de l'homme est sa juste récompense, et la misère ne sert en rien au développement de la science.

A Gœttingue, en Allemagne, on cherchait, dans le dernier siècle, quelle devise on graverait sur le sceau de l'université ; le chancelier de l'université, qui était un homme distingué et qui avait un nom qu'on a rendu ridiculement célèbre, le baron de Münchausen, proposa les deux mots suivants, qui furent adoptés : *Honos et Præmium*, c'est-à-dire, de l'honneur et de l'argent. Cette devise était parfaitement juste. Là où vous ne rémunérez pas le talent, comment voulez-vous avoir des hommes distingués ? Si vous ne donnez pas de pain, qui donc viendra avec vous ? Fût-on le plus désintéressé des hommes, on a une femme, des enfants à nourrir, il faut du pain à leur donner. En ce point les Américains ont une règle excellente. Quand on leur rend des services, ils les payent largement, suivant le talent, bien entendu.

Un de leurs plus éloquents prédicateurs, le frère de madame Beecher Stowe, reçoit de ses paroissiens 50 000 francs, jamais on n'aurait la pensée de lui faire faire une conférence sans lui offrir 1000 francs. Il y en a d'autres qui sont moins payés. Quant à moi, si je voulais aller faire des conférences en Amérique, on m'offre 800 francs par conférence, les frais de voyage payés; vous voyez que c'est une proposition très-honorable. Lorsque M. Agassiz a été au Brésil, madame Agassiz avait fait des articles dans les journaux où elle parlait de ce que son mari avait vu. M. Agassiz reçut la demande de faire huit conférences. M. Agassiz répondit qu'il avait bien d'autres choses à faire. La personne qui lui faisait la proposition répondit : « Mais il s'agit de 50 000 francs. — 50 000 francs, dit Agassiz, donnez-vous la peine de vous asseoir ». Vous riez, j'en suis bien aise, mais je crois que tout père de famille en aurait fait autant. Et l'on ajoute que l'entrepreneur avait loué à New-York la salle du *Cooper Institute*, et qu'après avoir compté 50 000 francs à M. Agassiz, il avait eu 25 ou 30 000 francs pour sa spéculation.

Un autre détail. J'ai reçu dernièrement une lettre d'un ancien ministre des États-Unis en France, M. Bigelow. M. Bigelow apprend que le père Hyacinthe, à son arrivée à New-York, est descendu dans un hôtel américain, et qu'on abuse singulièrement de l'exilé qui vient chercher aux États-Unis la paix et l'oubli, les journalistes américains étant beaucoup plus indiscrets que les journalistes français, qui cependant sont en assez bon chemin sous ce rapport, M. Bigelow reçoit chez lui le moine exilé, et aussitôt arrivent les propositions de faire des conférences.

Vous savez que le père Hyacinthe refusa de parler, sinon une seule fois, et en faveur de nos compatriotes ; vous savez aussi qu'il obtint un très-grand succès (1). Le lendemain, M. Bigelow se trouva avec un Américain qui, ne pouvant parvenir jusqu'au père Hyacinthe, venait s'adresser à son hôte. Il demandait au père Hyacinthe de faire vingt lectures, et lui offrait pour ces vingt lectures la somme alléchante de 100 000 francs. J'ajoute que le père Hyacinthe a refusé, en déclarant qu'il voulait rentrer en France aussi pauvre qu'il en était sorti ; et il a tenu parole, il n'a pas fait de conférences.

Remarquez bien qu'ici je n'envisage pas la question au point de vue de l'intérêt personnel. Il est fort agréable pour un homme qui parle de se dire qu'après tout, il peut, comme un chanteur ou un comédien, tirer parti des dons qu'il a reçus ou des talents qu'il a acquis par une peine très-longue, mais il y a de plus ce plaisir bien naturel de sentir qu'on peut être utile. J'en citerai un exemple bien curieux, c'est celui de M. Everett. Je vous ai déjà dit comment il avait, en faisant ses lectures, recueilli 75 000 francs pour les pauvres ; mais peu de temps avant la guerre civile, l'attention fut éveillée aux États-Unis sur la demeure et la sépulture de Washington. *Mount Vernon* appartenait à des héritiers qui le laissaient tomber en ruines. On eut l'idée d'acheter cette terre où se trouve le tombeau du fondateur de la patrie, et d'en faire un domaine national. Il fallait beaucoup d'argent pour cela. M. Everett fit un fort beau discours qui est l'éloge de Washington, il montra que Washington, par son grand nom, par les services qu'il a rendus, était pour ainsi dire le drapeau autour duquel l'Amérique se rallie ; et il se dit qu'en allant prononcer ce discours de ville en ville, non-seulement il aurait de l'argent pour acheter ce monument, mais il réveillerait l'esprit national, qui finirait par l'emporter sur l'esprit de secte ou d'État. Ce discours qui est un de ses chefs-d'œuvre, il le prononça cent vingt-neuf fois, et il rapporta 50 000 dollars, c'est-à-dire

(1) Voyez cette conférence dans le numéro 8 de cette année.

250 000 francs, pour le rachat du domaine de Washington.

M. Everett n'avait pas une grande fortune, mais il avait trouvé le moyen de se conduire comme un prince. C'est là une utilité des conférences, et je ne doute pas qu'à mesure que les conférences se développeront, il se formera d'abord un public plus nombreux et des orateurs plus habiles, et qu'un jour viendra où les orateurs, au lieu d'être de modestes professeurs qui ne peuvent pas toujours donner 20 francs pour une bonne œuvre, seront de très-grands seigneurs qui pourront offrir un billet de 1000 francs, et cela grâce aux conférences et surtout grâce à vous.

Cet emploi des conférences est tellement usuel en Amérique, qu'un riche industriel, M. Lowell, a fait à Boston une fondation pour des conférences; c'est ce qu'on appelle l'Institut Lowell.

MM. Lowell frères ont établi, il y a plus de quarante ans, une filature dans une petite ville à laquelle ils ont donné leur nom, et qui a ceci de remarquable, que le travail y est fait par des femmes. Il y a de grandes maisons où les femmes viennent travailler pour se faire une dot. C'est à la fois une fabrique et une maison d'éducation pour les jeunes ouvrières.

M. Lowell a laissé deux millions pour faire des lectures. Non-seulement on fait faire à l'Institut Lowell des lectures aux Américains, mais on est venu chercher en Europe les conférenciers les plus habiles. Je citerai entreautres le fameux géologue anglais Lyell, qui est revenu chaque fois rapportant chez lui 50 000 francs. C'est encore M. Lowell qui avait fait venir M. Agassiz pour lui faire faire des conférences; mais une fois qu'ils ont tenu le célèbre naturaliste, les Américains n'ont plus voulu le lâcher : ils lui ont fait une position fort belle à Cambridge et ont fait de lui un Américain.

De même, dans une université nouvelle que vient de fonder dans l'État de New-York, à côté de Syracuse et de Troie, dans la petite ville d'Ithaque, qui doit se trouver un peu étonnée de sa position, un riche citoyen, M. Cornell, a établi les fonds nécessaires pour que les professeurs les plus distingués de l'Amérique puissent venir de temps à autre faire des lectures aux étudiants, afin d'empêcher la routine de s'introduire dans l'enseignement et d'infuser un sang nouveau à l'université. Vous voyez combien le système américain est complet. Quel que soit le sujet qui intéresse le pays, il se trouve des hommes pour parler sur ce sujet et d'autres hommes pour les entendre.

En Amérique on est ouvrier, industriel, commerçant, banquier pendant le jour, mais, le soir, on a des goûts scientifiques ou littéraires, et, pour se distraire, on va écouter une conférence. Il faut dire que le théâtre y est d'importation nouvelle et que les conférences y sont, au contraire, d'importation ancienne. Les Américains n'ont pas l'habitude de ces émotions violentes qui rendent indifférents à des plaisirs plus calmes. On va donc aux conférences, et alors, vienne un voyageur qui a des choses nouvelles à raconter, vienne un savant étranger, on va l'écouter en foule. Je me rappelle avoir lu il y a quelque vingt ans, dans un auteur dont je ne me rappelle pas le nom, qu'un voyageur qui revenait de terre sainte avec sa famille, eut l'idée de parcourir toute l'Amérique en faisant des lectures sur son voyage. Il endossait un costume d'Arabe qu'il avait rapporté de l'Orient, et il représentait avec sa famille Abraham, Sarah, Isaac et Agar. C'est un procédé que je ne recommande pas à M. Coquerel, mais l'inventeur eut un immense succès.

Maintenant, je vous ai dit à peu près tout ce que je pouvais vous dire sur l'Amérique.

Un homme de beaucoup d'esprit, M. Deschanel, a publié un *Almanach* dans lequel il revendique l'honneur d'avoir fait, le premier, des conférences en Belgique et en France. Et il ajoute qu'il a eu cette idée à lui tout seul. Cela me semble tout naturel; il y a certaines idées qui naissent partout au même moment; les mêmes besoins font sortir de terre les mêmes satisfactions.

Aujourd'hui, par exemple, l'éducation est le grand besoin; on sent de toutes parts que le problème démocratique est un problème d'éducation, que toutes nos querelles, toutes nos agitations, la plupart du temps n'auraient pas de raison d'être si le peuple était instruit. Suivez toutes les discussions de la Chambre des députés, vous verrez que l'objection perpétuelle contre les réformes libérales est celle-ci : nous ne pouvons nous confier au peuple, au suffrage universel. Il est donc naturel qu'en ce moment, et dans tous les pays civilisés, en Angleterre comme en France, on s'occupe de réformer l'éducation, sans que personne puisse réclamer le bénéfice de l'invention.

Ce qu'on peut dire, c'est que M. Deschanel a fait mieux que d'avoir l'idée, c'est qu'il est un charmant causeur, et que les conférences lui doivent beaucoup. Mais il s'est borné à la littérature; or, je crois que si dans les conférences une grande place doit être faite à la littérature, il y a place aussi pour autre chose. Ce n'est pas que je veuille déprécier la littérature, au contraire : car je trouve que le goût littéraire baisse en France, et je voudrais le voir se relever. A une époque où l'on me défendait de parler, j'avais songé à faire des conférences sur le théâtre grec; je me disais qu'on pourrait intéresser le public français si l'on faisait pour lui, en prenant pour thème les œuvres d'Euripide par exemple, quelque chose d'analogue à ce qui se fait le dimanche à la Gaîté. Qui empêcherait de parler de l'*Alceste*, en ayant à côté de soi une personne comme madame Agar, qui voulût bien se charger de déclamer un petit nombre de scènes, de façon non-seulement à donner une idée du théâtre grec, mais à faire sentir et toucher ce drame antique? Car, quels que soient le talent et le goût du conférencier qui vous parle sur le théâtre grec, vous voyez bien la personne qui parle, mais le drame lui-même,

vous ne le voyez pas; et d'un autre côté, si l'on voulait lire une pièce tout entière, le plus souvent il faudrait donner tant de détails, que la pièce ne serait goûtée que d'un très-petit nombre de personnes. Il y a mille moyens de faire revivre et aimer du public ces grands génies de l'antiquité; si le public prend goût à ces études, les conférenciers ne manqueront pas. La poésie sera toujours la reine de ce monde.

Quant à la science, je ne la recommande pas, le vent est à la science aujourd'hui et elle se recommande assez d'elle-même. Les Associations philotechnique et polytechnique font tous les jours des cours de science où les auditeurs affluent; il suffit de mettre sur un bureau un thermomètre, un baromètre, une pile électrique, pour que le public accoure.

Mais à côté des sciences physiques, je voudrais une place pour les beaux-arts, et puisque j'ai interpellé M. Coquerel, je serai indiscret jusqu'au bout, et je lui dirai qu'il devrait bien s'attacher à cette question des beaux-arts; c'est peut-être le sujet qui séduit le plus aisément le grand public. On s'imagine que pour connaître les arts, il faut une instruction particulière et un goût très-raffiné. Non, Dieu a mis la beauté partout, il a voulu faire comprendre que la beauté est son don par excellence; l'âme de l'homme sent parfaitement la beauté, et quand on la lui montre, il éprouve une jouissance plus vive que celle de la science. La beauté le touche encore plus que la vérité, et cela parce que le sentiment de la beauté est un sentiment qui réunit les hommes et qu'on aime à éprouver ensemble, tandis que quand on cherche la vérité, quelquefois on se querelle avant de la trouver.

A côté des beaux-arts, il y a ce vaste terrain de l'économie sociale où se débattent toutes ces grosses questions de l'éducation, du travail, de la propriété, problèmes qui s'imposent aujourd'hui à toutes les intelligences. On peut faire beaucoup pour pacifier les esprits en examinant pratiquement, sérieusement ces problèmes. Je n'aime pas du tout les réunions où l'on se querelle, je crois que deux hommes qui se disputent ne parviennent jamais à se convaincre, ou bien il arrivera ce qui est advenu à deux frères lors de la première révolution d'Angleterre. L'un d'eux s'était fait protestant et l'autre était resté catholique. Les deux frères, s'étant donné rendez-vous en Hollande, parlèrent trois jours pour se convaincre mutuellement. Au bout des trois jours, le protestant était devenu catholique et le catholique protestant.

Aujourd'hui, on peut le dire, l'esprit public est de feu pour ces questions sociales.

Ainsi, tout dernièrement, j'ai été sensiblement touché lorsqu'un certain nombre d'ouvriers sont venus me prier de leur dire tout ce que je savais sur l'Amérique : je leur ai dit : « Mais, mes amis, combien me donnerez-vous de semaines ou de mois? » Je leur ai consacré plusieurs dimanches, et jamais je n'ai été écouté avec plus d'attention.

Il y a à Paris, chez les ouvriers, un mouvement considérable. Il se fait dans leur esprit un travail remarquable. Les ouvriers aiment à comprendre la dignité du citoyen et les devoirs qu'impose cette dignité, ils s'éclairent, ils se modèrent à mesure qu'ils s'instruisent, et si l'on n'y fait pas attention, ce sera au bout de peu de temps la classe la plus forte et la plus instruite; c'est là un mouvement excellent.

Parlerai-je d'autres questions, telles que la réforme des prisons? Tandis qu'avec les prisons cellulaires nous ne sommes arrivés qu'à faire mourir les gens, les Anglais ont depuis quelques années un système admirable, le système irlandais, qui est l'éducation des prisonniers. On met le prisonnier en cellule pendant six mois, puis, jusqu'à l'expiration de la moitié de sa peine, on le soumet au travail commun, puis on l'envoie travailler au dehors. S'il se conduit mal au dehors, on le ramène aux ateliers communs; s'il se conduit bien, on le relève jusqu'à la liberté. En même temps, on instruit les condamnés. Savez-vous quelle est l'étude qui plaît le plus aux voleurs? C'est l'économie politique. Beaucoup racontent qu'ils n'avaient jamais compris ce que c'était que la propriété. Je connais des gens qui ne sont pas des voleurs qui ne le comprennent pas davantage, qui supposent que c'est une espèce de domaine commun, universel, dont quelques-uns ont pris les gros morceaux, ne laissant rien aux autres, tandis que la propriété n'est autre chose que du travail accumulé. Eh bien! les condamnés apprennent là le respect de la propriété, et, chose remarquable, à mesure qu'ils s'instruisent, le sentiment de leur dignité leur revient, et en même temps, presque toujours, la pensée de quitter l'Angleterre s'éveille dans leur esprit. La volonté d'émigrer, c'est presque toujours chez eux le signe de la conversion complète.

Je pourrais citer bien d'autres sujets de conférence. J'en ai dit assez pour vous montrer l'utilité de comparer ce qui se passe dans les différents pays, et d'ailleurs je craindrais de vous fatiguer, car je parle depuis longtemps déjà; mais, avant de finir, j'insisterai sur un point. Les conférences ont pour moi un grand mérite, c'est de développer la qualité française par excellence, l'esprit de sociabilité. Nous avons toujours aimé à parler en France. César prétendait que nos ancêtres, les Gaulois, n'aimaient que deux choses : parler et se battre. Je désire que nous n'en aimions plus qu'une, si ce n'est pour les cas de nécessité où il est bon de conserver tout entier le goût antique. Nos ancêtres adoraient un Hercule qui avait non pas une massue, mais des chaînes d'or qui lui partaient de la bouche et qui allaient s'enrouler autour du cou de ses adorateurs. Ce goût de la parole a toujours persisté en France; tous les gouvernements s'en sont effrayés et toutes nos législations ont toujours été calculées pour que les Français puissent vivre au coin de leur feu avec leur femme et leurs enfants, et ne puissent jamais se réunir; au contraire, avec la loi nouvelle,

on nous permet de nous réunir, et certainement l'esprit de famille peut tirer un grand profit de ces assemblées paisibles, où le père peut venir avec sa femme et ses enfants. Ces réunions nous rendront peut-être un goût que nous regrettons tous. On nous parle toujours de l'ancienne causerie française, j'ai bien peur que cette causerie ne soit comme cet âge d'or dont les poëtes nous font de si beaux récits, et que l'humanité probablement n'a jamais vu; j'ai cherché dans tous les mémoires du temps ce que c'était que cette causerie charmante du XVIIIe siècle, je n'ai jamais trouvé quelque chose de bien sérieux. Un des hommes les plus charmants en même temps que les plus frivoles de l'époque dont je parle, c'est le comte de Maurepas qui, le jour où on l'exile dans ses terres et où il est déjà dans sa chaise de poste, est arrêté par un solliciteur. — « Monseigneur, dit ce dernier, quoique vous soyez en route... — Dites en déroute », interrompt le ministre, en laissant le demandeur ébahi. C'est lui aussi qui, en faisant sortir du conseil Turgot et Malesherbes, y fait entrer Amelot et dit : « Celui-là, on ne me reprochera pas de le prendre pour son esprit. » Je vois bien là des mots, mais pas de causerie suivie.

Aujourd'hui, en tous cas, cette causerie ne peut guère renaître, et je remarque qu'en société une personne n'a pas plutôt dit deux mots qu'on lui coupe la parole pour en dire deux autres. Et puis, pour causer avec esprit, il faudrait un certain effort, et cet effort, nous ne le faisons plus par une raison bien simple : c'est qu'il y a des journaux qui se chargent de le faire pour nous. Assurément, il y a dans le *Figaro* une provision d'esprit suffisante pour fournir toute la société moderne ; mais j'ai quelque regret de voir que, dans le monde, on se croit un homme d'esprit quand on récite le *Figaro*.

Les conférences ont cet avantage qu'on y pourra trouver une conversation aimable et instructive. Tantôt ce sera un voyageur qui vous racontera les mœurs des pays de l'Orient; tantôt un voyageur encore, qui revient du long voyage de la vie, et qui vous dira ce qu'il y a vu; vous pourrez jouir de la parole d'un homme qui a longtemps médité, et vous aurez le plaisir de reconnaître que cette pensée qui vous captive, c'est aussi la vôtre; elle était enveloppée dans votre esprit, elle se dégage, comme une étincelle, au choc d'une parole amie. C'est là un grand charme des conférences, de restituer sous une forme nouvelle cette causerie qu'on regrette si fort dans le passé.

Il y a un autre avantage plus considérable. Plus nous allons, plus la démocratie monte. Beaucoup de gens s'en effrayent, moi je l'aime; je trouve que rien n'est plus grand qu'un pays qui fait lui-même ses affaires et où s'effacent ces différences de classes qui sont des différences artificielles. Entre un comte et un marquis qui ne font rien et un ouvrier qui pratique intelligemment son métier, toutes mes sympathies sont pour le dernier ; je puis m'instruire auprès de lui.

Les conférences ont encore l'avantage de mêler tout le monde, et je regarde comme une excellente idée d'avoir établi, dans cette salle, un seul prix de location, afin qu'on sache bien que, dans l'instruction, nous sommes tous égaux. Il est bien d'appeler tout le monde, en disant à tous : Venez chercher la vérité, venez l'étudier ensemble, et là, nous apprendrons à aimer, à comprendre les mêmes choses et, en sortant, nous pourrons nous donner la main. Tout ce qui rapproche les hommes est excellent; en même temps je dirai que c'est chose éminemment morale. Cette salle où l'on prêche la parole de Dieu le dimanche, ne change pas de caractère dans la semaine. Nous sommes des missionnaires laïques et il en faut beaucoup dans la société.

Aujourd'hui, le gouvernement est passé dans les mains du peuple ; l'opinion, qui n'est respectable que quand elle représente la vérité, gouverne le monde. Eh bien ! la vérité, il faut la semer, la répandre, mais il faut aussi des gens qui la récoltent. Venez donc à nous, nous serons très-heureux de vous voir, nous tâcherons de vous parler le moins ennuyeusement possible, et nous aurons fait une œuvre excellente, morale, patriotique; nous aurons développé le sentiment de l'égalité dans ce qu'il a de meilleur et de plus pur, et nous aurons préparé ensemble le véritable règne de l'évangile sur cette terre, c'est-à-dire le règne de la fraternité.

ÉD. LABOULAYE.

COLLÉGE DE FRANCE

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. ERNEST HAVET.

Que faut-il penser de l'authenticité des vingt-cinq lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron, qui se lisent à la suite des lettres à Atticus? (1).

Les vingt-cinq lettres de Cicéron à Brutus ou de Brutus à Cicéron, qui se trouvent à la fin de la correspondance de Cicéron, peuvent-elles être regardées comme authentiques?

Je veux examiner la question sans aucun préjugé, sans

(1) J'ai eu sous les yeux, en traitant cette question, les livres suivants :

1° J. TUNSTALL : *Epistola ad virum eruditum Conyers Middleton, ... in qua... de illarum... quae Ciceronis ad M. Brutum Brutique ad Ciceronem vulgo feruntur epistolarum αὐθεντίᾳ nonnulla disseruntur*, etc. Londres et Oxford, 1741, 1 vol. in-8°. C'est le point de départ du débat sur l'authenticité de ces lettres. J'ai lu la réponse de Middleton, à la tête de la traduction anglaise qu'il a donnée de cette correspondance, Londres, 1743, traduite à Paris en 1744. Mais je n'ai pu me procurer la réplique de Tunstall en anglais : *Observations*, etc., Londres, 1744.

2° JER. MARKLAND : *Remarks on the Epistles of Cicero to Brutus and of Brutus to Cicero*, etc. Londres, 1745, 1 vol. in-8°.

3° CH. FR. HERMANN : *Inclitae academiae albertinae*, etc. *Insunt vindiciae latinitatis epistolarum Ciceronis ad M. Brutum et Bruti ad Ciceronem*. Gœttingue, 1844, 48 pages in-4°.

4° AUG. W. ZUMPT : *De M. Tullii Ciceronis ad M. Brutum et Bruti*

tenir compte des autorités qui la décident dans tel ou tel sens, mais seulement des raisons qu'on produit ou de mes sentiments à moi-même.

J'ai commencé par relire simplement de suite les vingt-cinq lettres, sans ajouter encore aucune étude à cette lecture, et je dois dire que j'ai eu tout d'abord l'impression que ce que je lisais n'avait été écrit ni par Cicéron ni par Brutus. Restait à contrôler cette impression par la réflexion et par les recherches des critiques.

Ils ont signalé dans ces lettres des locutions qui ne leur ont paru appartenir ni à la latinité de Cicéron, ni même à aucune bonne latinité. Je relèverai seulement les suivantes : lettre II, 1 : *quum tu* eo *quinque legiones... haberes*, au lieu de *quum tu* ibi. — Lettre III, 2 : ea cum *in Capitolium deductus*, pour : cum ea. — Lettre IX, 1 : *tanto viro* ut *es tu*, pour : quantus *es tu*. — Lettre X, 4 : *nulloque praesidio* quatefeci *Antonium*, mot qui non-seulement ne se trouve nulle part ailleurs, mais qui n'est pas même formé suivant les lois de l'analogie, et dont on n'arrive pas à se rendre compte. — Lettre XIX (ou première du livre II, quand on divise les vingt-cinq lettres en deux livres) : *si inutiliter aliquid senatui suaserim quam si* infideliter. L'adverbe *infideliter* ne se trouve pas.

Je ne cite que les principales difficultés ; à celles-là mêmes on a trouvé des réponses, mais les réponses ne m'ont pas paru satisfaisantes, et j'estime qu'on n'est pas venu à bout de justifier ces locutions.

Il n'y a qu'une réponse qui soit bonne, mais celle-là, je ne puis m'empêcher d'en tenir grand compte. C'est que les plus savants parmi les modernes ne le sont peut-être pas assez pour trancher en pareille matière, et pour déclarer qu'il n'est absolument pas possible que Cicéron ait écrit de cette façon. Si cela arrive une fois tout au plus, — par exemple pour l'emploi de *eo* à la place d'*ibi*, — ne reste-t-il pas la ressource de dire que nous n'avons pas le véritable texte, et que le solécisme est d'un copiste? Je crois donc qu'il y a là des motifs de se défier de l'authenticité de ces lettres plutôt qu'une démonstration qui puisse la faire rejeter absolument.

On signale ensuite des erreurs de fait. Ainsi dans la seconde lettre, au numéro 3, il est question d'un soulèvement de la quatrième légion dans l'armée de Brutus. Mais la quatrième légion n'était pas avec Brutus ; elle était avec Octave devant Modène. — Lettre XII, 1, il est dit que Lépidus fait une guerre terrible à la république sur terre et sur mer, *terra marique*, et l'histoire ne justifie pas ce dernier mot. On fait bien d'autres objections, et les livres des critiques sont hérissés de difficultés de cette espèce, de sorte qu'on en est effrayé d'abord ; mais en y regardant de plus près, on arrive à en être beaucoup moins embarrassé qu'on n'aurait cru.

Il est bien facile, par exemple, d'admettre qu'il y a une erreur de copiste dans le chiffre de la légion qu'on dit s'être soulevée dans l'armée de Brutus, sans parler d'autres explications, moins plausibles à mon avis, mais non pas pourtant tout à fait inadmissibles, car ce que je disais pour la latinité est encore plus vrai pour ce qui regarde les faits : nous savons bien imparfaitement tout cela, et il y a quelque présomption à croire que nous voyons plus clair dans l'histoire de la guerre de Modène et de ses suites que l'auteur de ces lettres, quel qu'il soit, qui en était plus près que nous. Ainsi, qui est-ce qui peut être bien sûr que la guerre ranimée par la jonction de Lépidus et d'Antoine ne pouvait pas s'étendre assez pour justifier ou excuser l'expression oratoire *terra marique?* Mais il faut montrer par quelques exemples combien souvent les critiques sont trop prompts dans leurs affirmations.

Lettre II, 2, Cicéron félicite Brutus de ne s'être mis en mouvement pour poursuivre Dolabella, *qu'après qu'il a eu appris la victoire de Modène*, et en même temps cette lettre est datée du 14 avant les calendes de mai, tandis que la lettre suivante témoigne que la nouvelle de cette victoire n'arriva à Rome que le 12 avant les calendes, c'est-à-dire deux jours plus tard. D'abord, il n'y aurait encore là qu'une erreur de chiffre, et ce chiffre changé ferait disparaître l'objection. On peut encore admettre que les deux Lettres se sont trouvées interverties, que la Lettre 2 ne vient qu'après la Lettre 3, ou que peut-être elle y fait suite, ce qui, pour le dire en passant, servirait à expliquer les mots *scripta et obsignata jam epistola*. Voilà deux explications certainement fort acceptables (1).

Lettre V, 3, il est dit que Marius avait été nommé augure en son absence, en vertu de la loi Domitia. On a soutenu que cela était faux, en produisant d'une part un passage de Velleius, II, 12, qui montre que la loi Domitia a été portée dans l'année du troisième consulat de Marius; de l'autre, une Inscription où l'on a cru voir que Marius était déjà augure lors de son second consulat. Mais il suffit de lire avec quelque soin cette Inscription (n° 543 d'Orelli) pour reconnaître qu'elle ne dit rien de semblable, et ainsi on n'a rien prouvé.

A ces mots de cette même lettre : « Je n'ai pas de lettre de Cassius », on objecte que Cassius avait écrit une lettre que nous avons encore, *Fam.* XII, 11. Mais on voit

---

ad Ciceronem epistolis quae vulgo feruntur. Berlin, 1845, 44 pages in-4°.

5° Ch. Fr. Hermann : *Academiae Georgiae Augustae*, etc. *Inest... Vindiciarum brutinarum epimetrum*. Gœttingue, 1845, 39 pages in-4°.

6° G. Boissier : *De l'authenticité de la correspondance de Cicéron et de Brutus*. Forme le paragraphe V des *Recherches sur la manière dont furent recueillies et publiées les lettres de Cicéron*, Paris, chez Durand, 1863, 58 pages in-8°. Ce morceau est un des travaux par lesquels M. Boissier se préparait à écrire un livre plus considérable, *Cicéron et ses amis*, Paris, Hachette, 1865, 1 vol. in-8°, livre dont le succès s'est établi en Allemagne aussi bien qu'en France, et qui vient d'être traduit en allemand. E. H.

(1) On pourrait supposer aussi que l'écrivain a employé *non prius quam audisti* dans le sens de *non prius quam audieris* (pas avant d'avoir appris), sans que Brutus l'eût encore appris en effet.

par la réponse de Cicéron, *ibid.* 10, que même après avoir reçu cette lettre, il se plaignait à Cassius lui-même de ne rien savoir sur le point important, c'est-à-dire sur ce qui regardait Dolabella, que Cassius devait poursuivre, et d'être réduit là-dessus à des bruits vagues.

Lettre XI, 2, Brutus dit qu'Antistius Vétus, qui porte cette lettre à Cicéron, compte revenir à lui presque aussitôt, *à moins que les consuls ne tiennent les comices pour l'élection des préteurs.* On objecte que les deux consuls étaient morts : il s'ensuit seulement de là que cette lettre doit être supposée écrite avant cet événement, ou avant qu'il fût connu de Brutus; et il n'y a rien qui s'y oppose.

On objecte encore qu'Antistius était déjà présent, mais cela n'est pas établi par les passages des auteurs que l'on allègue.

A propos de la lettre XV, que Cicéron est censé adresser à Brutus par Messala, on dit que Messala n'était allé rejoindre Brutus qu'au temps du triumvirat, et l'on cite Appius pour le prouver, IV, 38. Mais il est aisé de s'assurer que cela ne résulte pas des paroles d'Appius.

Lettre XX (ou seconde du livre II), 1, on a vu que les plaintes sur Lépidus se rapportaient à sa défection, qui n'était pas encore accomplie. Et la note de l'édition Le Clerc répond mal à ce reproche en citant une lettre de Lépidus, *Fam.* X, 34, qui ne dit pas ce qu'on lui fait dire. Mais on peut répondre, pour défendre la phrase incriminée, qu'elle ne contient que des plaintes vagues, et que le fait de la défection n'y est pas articulé.

La lettre XXII (II, IV) semble écrite très-peu après la onzième Philippique dont elle parle. Et l'on objecte que lorsqu'il prononça ce discours, Cicéron ignorait encore les succès de Cassius et la capture de Gaius Antonius, dont il parle pourtant dans cette lettre. Mais au commencement même de la lettre, il est dit que Cicéron vient de recevoir à l'instant une lettre de Brutus, et par cette lettre, il a pu apprendre ce qu'il ignorait encore en prononçant son discours.

De la lettre XXV (II, VII) 2, il résulte que le consul Pansa n'était plus à Rome quand la nouvelle y est arrivée que Gaius Antonius était prisonnier de Brutus. Mais, dit-on, dans les Lettres XXII et XXIV (II, IV et VI), Pansa est représenté comme présent au sénat. On peut répondre que ce qui est dit de Pansa dans la Lettre XXIV ne suppose pas nécessairement qu'il soit à Rome ; et pour la Lettre XXII, elle dit seulement qu'il y était à l'époque où Cicéron a demandé qu'on chargeât Cassius de la guerre contre Dolabella, c'est-à-dire à l'époque de la onzième Philippique, comme cela est confirmé par une lettre authentique de Cicéron à Cassius, *Fam.* XII, 7.

Indépendamment des fautes contre la langue ou contre l'histoire, les critiques ont cru apercevoir dans ces Lettres des fautes de goût et de style, des expressions impropres, des pensées mal venues ou mal liées. C'est ainsi que M. A. W. Zumpt épluche, pour ainsi dire, phrase à phrase la Lettre XV, et n'y trouve à peu près rien qu'il ne reprenne. J'avoue qu'ici la critique me paraît souvent avoir raison ; mais la délicatesse même de ces observations de détail rend très-difficile de les suivre en dehors du texte et d'en apprécier ainsi le mérite et l'importance. Il vaut mieux, je crois, les subordonner à des observations plus générales, portant sur l'ensemble même des idées et des sentiments exprimés dans ces Lettres. Et ce sont ces observations générales, ou tout à fait négligées, ou à peine touchées par les critiques, qui me paraissent seules pouvoir décider la question d'authenticité.

Une première remarque à faire est que ces Lettres ne contiennent qu'un très-petit nombre de faits, presque toujours connus d'ailleurs. Le plus souvent elles sont employées à développer des idées générales et des lieux communs moraux. Et on se dit tout d'abord que, dans des circonstances comme celles où se trouvaient Cicéron et Brutus, il ne semble pas que pareils *thèmes* dussent faire leur entretien.

Le principal de ces thèmes, le plus développé et le plus intéressant, c'est le reproche que Brutus fait à Cicéron d'avoir travaillé à l'élévation d'Octave, soit par aveuglement, soit par faiblesse et pusillanimité. Ce reproche fait le sujet de la Lettre IV, et surtout des Lettres XVI et XVII, les plus étendues du recueil comme les plus célèbres ; et Cicéron s'en défend dans les Lettres III et XV. Mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce reproche est à la fois bien peu mérité de la part de Cicéron et bien peu vraisemblable de la part de Brutus.

D'abord Cicéron n'était en aucune façon la dupe d'Octave, et il ne l'avait jamais été. Il avait vu dès l'origine, et il ne fallait pas être bien clairvoyant pour cela, où Octave voulait arriver, poussé par l'exemple de César, par ses amis et par les vœux des soldats. Plusieurs mois avant la guerre de Modène, il écrivait déjà à Atticus (XVI,15) : « Mais quelle harangue ! car on me l'a envoyée. Ainsi, dit-il, en manière de serment, ainsi puissé-je atteindre aux honneurs qu'a eus mon père ! Et il étendait les bras vers la statue; *les dieux me préservent d'un pareil sauveur !* » Le sénat n'ayant pas d'autre force à opposer à Antoine en Italie que les soldats qui étaient sortis de terre sous les pas du jeune César, il avait bien fallu accepter ses services, et les payer en honneurs et en pouvoirs. Cicéron, dans ses discours publics, le comblait d'éloges, et répondait de lui au sénat; mais ce n'étaient là que des démonstrations pour le dehors. Au fond, il se défiait d'Octave de plus en plus, et cherchait comment on pourrait se passer de lui. Et à cette même date de la correspondance que j'examine, après la victoire de Modène, nous apprenons par une lettre de Décimus Brutus à Cicéron, *Fam.* XI,20, que Cicéron, toujours impatient et indiscret, en était venu à dire tout haut sa pensée, et qu'on répétait de lui un jeu de mots bien fait pour le perdre dans l'esprit d'Octave : *laudandum adolescentem, ornandum, tollendum* ; sur quoi Octave avait dit qu'il comptait

bien ne pas se mettre dans le cas, *ut tolli possit*. Décimus conjure Cicéron d'être prudent et de ne pas se compromettre. Peut-on comprendre, quand Cicéron pensait ainsi, et quand on savait si bien ce qu'il pensait, que Brutus se crût obligé de l'avertir de n'être pas dupe, de se garder des illusions (*nimis credere videris spei tuæ*), de songer que tant d'honneurs pourraient corrompre le jeune César et lui donner plus de ressources pour mal faire ? car voilà ce que dit la Lettre IV ? Les Lettres XVI et XVII sont plus étranges encore ; elles taxent Cicéron, non plus d'imprudence, mais de faiblesse et de pusillanimité. Elles le représentent comme se livrant au jeune César, sollicitant de lui sa grâce en quelque sorte, et non-seulement la sienne, mais celle de Brutus, et se flattant d'obtenir de César qu'il consente que Brutus rentre dans Rome. Pas un mot d'ailleurs, dans ces deux Lettres, n'indique à quel moment Cicéron aurait agi ou parlé ainsi ; elles sont sans date, comme le sont volontiers les déclamations, et, en effet, on ne saurait trouver une date où l'on puisse les placer.

Nous ne connaissons guère ces derniers jours de la liberté romaine que par le récit d'Appien. Ce récit ne saurait faire toujours foi, car l'histoire telle qu'il la présente est évidemment l'histoire suivant les césariens ; mais prenons-le tel qu'il est. On y voit clairement que jusqu'à la défection de Lépidus et de ses troupes, qui tout à coup abandonnèrent le sénat, Cicéron n'était pas du tout à la discrétion du jeune César. Celui-ci n'avait pas moins à ménager le sénat que le sénat à le ménager, et c'est pour cela évidemment que Cicéron ne craignait pas de répondre de lui dans la cinquième Antonienne ou Philippique. A la nouvelle de la défection de Lépidus, tandis que le sénat, à la fois irrité et inquiet, se hâte d'appeler Brutus et Cassius en Italie et mande des légions d'Afrique, César marche tout à coup sur Rome et vient camper près des murs. L'alarme est chez les sénateurs, on s'apprête à traiter avec lui, *Cicéron s'efface* (III,99) ; puis, à la nouvelle de l'arrivée de deux légions d'Afrique, on reprend courage, *Cicéron reparaît* (91), et l'on se prépare à la résistance. Tout à coup le jeune César, laissant son armée aux portes, entre seul dans la ville, non sans une bonne escorte, mais en citoyen, qui vient faire valoir ses droits : les légions sur lesquelles comptait la république se donnent à lui ; les sénateurs n'ont plus d'autre ressource que de s'arranger avec lui. Cicéron lui-même se présente, un peu tard sans doute, puisque César lui reproche en souriant d'être le dernier de ses amis qui vienne lui faire ses compliments. Cicéron proteste qu'il a toujours été l'ami de César ; on ne nous dit pas, mais il est probable que César proteste de son côté qu'il est toujours l'ami du sénat (92). Mais *dans la nuit même qui suit cette entrevue*, un bruit se répand que deux légions ont passé d'Octave au sénat (93). Les sénateurs se rassemblent en toute hâte ; Cicéron, reprenant sur-le-champ son vrai rôle, se tient à la porte de la curie, recevant les derniers fidèles de la liberté. Puis, quand on apprend qu'il n'y a eu qu'un faux bruit et que la république est sans ressource, il n'a que le temps de disparaître précipitamment, emporté dans sa litière. Dès ce moment, il ne lui reste qu'à se cacher et à fuir, *et l'histoire ne parle plus de lui*, jusqu'au moment où on le proscrit et où on le tue (IV, 6, 19).

On voit clairement que s'il est arrivé à Cicéron d'être réduit à faire sa cour à Octave, au lieu qu'Octave fît sa cour à Cicéron, ç'a été tout au plus pendant une heure ; qu'il a repris, immédiatement après, le personnage de chef du parti de la liberté, puis qu'aussitôt il a été perdu, comme sa cause était perdue.

Il n'y a donc pas eu un moment, depuis la défection de Lépidus, où Cicéron ait pu écrire à Octave pour *le remercier au nom de la république*, ni pour solliciter de son bon vouloir le retour à Rome de Brutus et de Cassius ; il ne pouvait écrire que pour s'abandonner simplement au vainqueur, et pour demander d'être épargné lui-même. Et si l'on veut remonter plus haut que cette date de la défection de Lépidus, on trouve Cicéron dans une situation où il ne pouvait être tenté de s'humilier devant Octave, et où il ne pouvait pécher au contraire que comme il pécha en effet, en ne ménageant pas assez le favori des soldats, et en laissant trop paraître les ressentiments et les défiances, d'ailleurs si légitimes, des amis de la liberté.

Quant à Brutus et Cassius, comment Cicéron aurait-il pu, à quelque moment que ce soit, solliciter pour eux le jeune César ? Dans les premiers temps de la guerre contre Antoine, lorsque entre lui et Octave, déjà si considérable, le sénat pouvait espérer encore de rester maître de la situation à l'aide des chefs d'armée qui étaient demeurés fidèles, on aurait pu proposer à Octave de s'entendre contre Antoine, et pour le service de la république, avec Brutus et Cassius ; mais dans ce cas on aurait traité avec lui d'égal à égal, on lui aurait offert un arrangement, et non demandé une grâce.

Mais du jour où César menaçait de régner, Cicéron et le sénat, qui appelaient à grands cris Brutus et Cassius à leur secours, savaient bien qu'ils étaient le dernier, mais aussi le sûr espoir de la république ; que ceux-là ne transigeraient jamais, et que si tout le monde à Rome, et Cicéron lui-même, étaient forcés de céder, Brutus et son ami ne céderaient pas, mais qu'ils livreraient une nouvelle bataille de Pharsale comme Pompée, ou se tueraient, s'il le fallait, comme Caton.

Cicéron n'a donc jamais pu avoir l'idée de se faire si humble que les Lettres XVI et XVII nous le figurent, ni en son nom à lui-même, ni encore moins au nom de son illustre ami. Ce qu'il a pu faire et ce qu'il a fait, au temps où le sénat pouvait encore espérer de maintenir Octave, c'est de le traiter comme un allié nécessaire et à qui sa fortune donnait le droit d'être exigeant. On pouvait croire qu'on ferait accepter à son ambition ce qui avait suffi à celle de Pompée, d'être le chef et le patron du sénat, honoré et puissant sans être despote ; et s'il se

contentait de ces honneurs et de ces pouvoirs consentis, il n'y avait rien de mieux à faire que de les lui déférer de bonne grâce.

Quand Cicéron agissait ainsi, quand il ménageait, et même quand il flattait, non-seulement César, mais aussi les vétérans à la solde de César, il ne faisait rien qui offensât les citoyens les plus dévoués à la liberté, ni même ses farouches amis les tyrannicides, Décimus, qui était en Italie et qui voyait de près les choses, est parfaitement d'accord avec lui sur cette conduite; ou plutôt, comme c'est un homme politique, et qui ne se fait pas d'illusion (tandis qu'un grand orateur s'en fait quelquefois), s'il lui adresse un reproche, ce n'est pas d'en faire trop, mais de n'en pas faire assez. Il le conjure d'être prudent, de ne pas laisser échapper de traits contre Octave; il se plaint qu'il n'ait pas fait nommer le jeune César parmi les *dix* élus par le sénat pour régler extraordinairement les affaires publiques, et qu'il ne l'y ait pas fait mettre avec lui-même Décimus; il le presse de faire distribuer des terres aux vétérans *par Décimus et César*, *Fam.* XI, 20. Mais, chose singulière, dans la correspondance même que je discute, la Lettre XXIV (ou XIe de livre II) nous représente Brutus lui-même qui recommande à sa sœur Tertia, en lui adressant une lettre, de ne pas la répandre dans le public sans l'aveu de Cicéron, *de peur de blesser le parti de César*. Voilà une précaution qui s'accorde bien mal avec le ton des Lettres XVI et XVII. Mais on verra tout à l'heure que la correspondance entre Brutus et Cicéron présente des contradictions encore plus étranges.

ERNEST HAVET.

— La fin très-prochainement. —

VARIÉTÉS

La philosophie du relatif. — Stuart Mill et Hamilton

Nul n'ignore à quel point la philosophie anglaise, chez ses représentants les plus célèbres du moins, reste fidèle de nos jours à ses antiques traditions : toute dévouée à l'étude empirique de nos facultés, déterminant avec une subtilité souvent très-heureuse les conditions sensibles de nos connaissances, s'efforçant visiblement de tout ramener à ces conditions, approfondissant fort peu les principes métaphysiques, cherchant à s'en passer le plus possible, et cependant ne pouvant se résoudre à les supprimer complétement. Le scepticisme ou le matérialisme semblent bien être les conséquences à tirer des prémisses de ces philosophes; et toutefois, ces conséquences, ils les ont rarement acceptées. Les vérités qu'ils déclarent douteuses ou indémontrables ou même inintelligibles pour la science, il les acceptent telles quelles, sans se donner la peine de les éclaircir à l'aide, l'un du sens commun, l'autre de la révélation, un troisième de la croyance arbitrairement séparée de la connaissance. Souvent même, il arrive que l'idée métaphysique, méconnue ou négligée dans le cours de l'ouvrage, reparaît vers la fin, à l'insu peut-être de l'auteur; et si enveloppée qu'elle soit, elle est encore assez claire pour faire apercevoir au lecteur les lacunes de la théorie.

C'est ce que plus d'un historien ou d'un critique ont pu sans peine remarquer dans Locke. C'est ce dont M. Jouffroy nous a montré un exemple curieux dans la doctrine morale d'Adam Smith. Adam Smith cherchait à prouver que la sympathie était la règle unique de nos mœurs, le seul principe qui pût nous servir à qualifier les actes moraux. Mais, à force de creuser et de fouiller son système dans tous les sens, l'ingénieux Écossais finissait par en toucher malgré lui les bases fragiles; et pour ne pas le voir crouler sous ses propres yeux, il était obligé de l'étayer sur l'idée même qu'il s'était flatté de faire disparaître. En effet, comme l'a montré si bien Jouffroy, qu'est-ce que ce spectateur impartial, rectifiant ou inspirant nos sympathies et nos antipathies, sinon la raison?

Il est inutile de parler ici des ouvrages bien connus de M. Stuart Mill, qui a, comme on sait, avec Locke et Adam Smith ce trait de ressemblance (parmi plusieurs autres) d'être à la fois comme eux économiste, publiciste et philosophe. Nous ne pouvons même pas prétendre à analyser et à juger dans ces quelques lignes son dernier livre sur Hamilton, dont la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* (1) vient de nous donner la traduction. Nous voudrions seulement chercher si cet ouvrage, considérable à tant d'égards, ne nous offre pas plus d'une fois un spectacle analogue à celui dont nous venons de parler.

On sait comment le nom de Hamilton s'est attaché à la fameuse théorie dite de la relativité de nos connaissances. Dans un article publié en 1827 sur la philosophie de Victor Cousin, le philosophe écossais, transformant en un dogmatisme agressif la prudence un peu timide de Reid et de Stewart, déclarait que non-seulement nous étions incapables de connaître l'absolu, l'inconditionnel et l'infini, mais que ces prétendues idées étaient inintelligibles et inconcevables; enfin, qu'elles ne renfermaient pour nous qu'un amas de contradictions. M. Stuart Mill, qui s'est chargé de réviser ce procès, est certainement porté par toutes ses tendances philosophiques à prononcer un arrêt peu différent, au fond, de celui-là. Ce sont plutôt les considérants de Hamilton qu'il attaque; et il nous en montre sans pitié les ambiguïtés, les incertitudes et les contradictions.

Selon M. Stuart Mill et d'après les preuves nombreuses dont il appuie son témoignage, la doctrine du relatif n'a brillé jusqu'à présent ni par la cohésion, ni par la simplicité, ni par la clarté. Nous ne voulons pas reprendre une à une toutes les formules que passe en revue M. Stuart Mill : nous ne pourrions même pas énumérer toutes les traductions qu'il nous donne de la pensée variable de Hamilton. Les philosophes anglais sont un peu comme les romanciers de leur pays : ils ne nous font grâce d'aucun détail. Ici, sans doute, le lecteur n'aura qu'à s'applaudir de voir épuiser par un tel homme l'historique d'une pareille question. Nous sommes obligés, quant à nous, de nous borner à quelques exemples.

Hamilton professe généralement qu'une chose n'est ce qu'elle nous paraît être que relativement à l'esprit qui la connaît. En dehors des phénomènes qui nous affectent, qu'est-ce donc que la prétendue substance de ces phénomènes? Pour nous, c'est zéro. Il semble bien que nous ayons

(1) *Philosophie de Hamilton* (un fort volume in-8°).

là le pur phénoménisme. Mais d'autre part, Hamilton, disciple de Reid, croit aux qualités premières de la matière, c'est-à-dire à certaines qualités qui « nous sont connues en elles-mêmes » et « aperçues comme elles sont dans les corps. » Or, par parenthèse, c'est aujourd'hui au tour de l'école spiritualiste de nier les qualités premières de la matière et de prouver que tout ce que nous connaissons de la matière est purement relatif. Ailleurs, il est vrai, Hamilton semble atténuer de la manière suivante son principe de la relativité : nous ne connaissons les substances que par leurs qualités ; mais une loi de notre esprit nous oblige à ne concevoir les qualités qu'en tant qu'attachées à une substance : « quelque chose d'absolu et d'inconnu constitue donc la base et la condition du relatif et du connu ». — Ici, l'absolu est donné comme existant, mais comme ne pouvant pas être connu : c'est une opinion intermédiaire. Voici maintenant un autre développement où cette opinion se trouve encore modifiée et atténuée. Les choses (qui existent en soi) ne sont connues de notre esprit qu'avec des modifications résultant de nos facultés mêmes; mais l'immixtion d'un élément relatif (à savoir la nature de nos facultés) n'empêche pas que quelque chose d'absolu ne subsiste. Nous pouvons même connaître ce quelque chose en éliminant la part de l'esprit dans la formation de la connaissance : « Si, par exemple, il est des idées dans lesquelles l'esprit n'a introduit par lui-même aucun élément positif, nous pouvons tenir ces idées comme représentant quelque chose de réel et d'absolu. »

Voilà, ce semble, bien des contradictions. M. Stuart Mill en relève encore plusieurs autres; et il se trouve que finalement l'un des plus célèbres représentants de cette théorie, se trouve réduit à la contradiction ou à des banalités inoffensives comme celle-ci : Nous ne connaissons rien qu'à l'aide de nos facultés; ou bien encore : Nous ne pouvons connaître une chose qui n'aurait avec nous aucun rapport. Mais ce n'est pas le seul genre de service que nous rende M. Stuart Mill. Dans une très-lucide et très-belle discussion, lui, l'un des chefs et des plus vaillants défenseurs de l'école empirique, replace debout l'idée de l'infini et de l'absolu. Il fait plus. Il montre admirablement qu'il ne faut pas voir dans l'infini et l'absolu de pures abstractions. Un infini abstrait, un absolu abstrait sont vides de sens, dit-il, et l'on peut rejeter avec Hamilton ce prétendu absolu qui serait absolument tout ce que l'on voudrait, absolument bon ou absolument mauvais, etc.

« On prétend que pour former l'idée de l'infini, nous sommes obligés de supprimer par la pensée tous les caractères par lesquels nous concevons le fini, c'est une erreur : nous ne supprimons que l'idée d'une fin ou d'une limite. » Donc, suivant M. Stuart Mill, nous concevons très-positivement l'infini, nous le concevons comme une réalité concrète et comme la plus pleine de toutes. Enfin, nous ne croyons pas à cette réalité sans la connaître ; « elle est capable d'être connue sous quelques-uns de ses aspects. » On le voit, ce n'est là rien autre chose que la grande tradition des Descartes et des Leibnitz.

Cependant, M. Stuart Mill n'est pas converti à la philosophie de l'absolu. Si dans l'ordre des existences, il paraît rejeter les dernières conséquences de la théorie du relatif, il reprend pour son compte cette théorie dans l'ordre de la connaissance. Il croit avec M. Bain que nous ne connaissons des choses en soi que leur existence, et rien de plus. Les impressions que ces choses produisent ou qu'elles sont aptes à produire sur nous, et les modes de groupement de ces impressions, voilà ce que nous pouvons en connaître. Mais comment s'opère en nous le groupement de ces impressions ? Comment en trouvons-nous l'ordre et la loi ? Est-ce en vertu de principes *à priori* ou de formes innées de notre intelligence ? Nullement. Avec M. Bain encore, M. Stuart Mill croit que les simples lois de l'association des idées suffisent à expliquer toute l'économie de nos connaissances. C'est là pour lui la seule manière de comprendre la doctrine de la relativité, si mal présentée par Hamilton. A cette dernière opinion, fort en vogue depuis quelque temps en Angleterre, nous nous bornerons à opposer deux objections, et c'est M. Stuart Mill lui-même qui nous les suggérera l'une et l'autre.

En premier lieu, M. Stuart Mill ne dit pas que ces associations se réduisent à des conjonctions accumulées d'impressions sensibles. « Les associations inséparables, dit-il, ne proviennent pas nécessairement de perceptions de faits actuels. » Elles peuvent s'établir entre deux idées qui se présentent habituellement ensemble, *dans la pensée seulement.* » Et ailleurs : « Pour créer une association inséparable, il faut des *conditions mentales* aussi bien que des conditions physiques. » Or, que peuvent être ces conditions mentales, sinon quelque chose de supérieur à la simple accumulation des expériences ? M. Stuart Mill nous dit qu'il peut se présenter entre les phénomènes des associations contradictoires : donc il faut que l'esprit travaille à choisir lui-même. Il faut aussi qu'il soit en garde contre la tendance qui le porte à croire constants et nécessaires des rapports fortuits ; c'est même l'objet d'une partie considérable de la logique, nous dit M. Stuart Mill, que de nous prémunir contre les associations précipitées et téméraires. Or, il semble que ce ne serait pas déduire de ces paroles des conséquences illégitimes que de dire : L'intelligence humaine cherche à trouver les rapports nécessaires des choses, parce qu'elle croit *à priori* que ces rapports doivent exister. Quand elle en a trouvé quelques-uns, il se crée évidemment dans l'esprit autant d'associations inséparables. Ainsi, que ce soit en associant des idées que l'esprit forme la chaîne ou la trame de ses connaissances ; que l'association soit la forme sous laquelle se traduit ostensiblement, pour ainsi dire, l'action de la pensée, cela est possible ; mais reste toujours à chercher ce qui meut et ce qui dirige la pensée dans son action. Comment alors ne pas reconnaître ce pouvoir propre de l'esprit qui, éprouvant le besoin de trouver partout l'ordre et l'unité, cherche, à travers les apparences presque toujours trompeuses, les véritables rapports des choses ? En un mot, l'ensemble de ces conditions mentales est-il autre chose que la raison ?

En second lieu, M. Stuart Mill lui-même dans un article récent, après avoir énuméré tous les phénomènes que « les philosophes de l'association » réussissent à expliquer, fait une exception. Il est un phénomène rebelle à la théorie, il l'avoue, et ce phénomène quel est-il ? La croyance ! la croyance, c'est-à-dire, en somme, le fait caractéristique de la pensée humaine, le fait qui implique non-seulement l'activité de l'esprit substituée à l'imagination passive de l'animal, mais encore la prise de possession de quelque chose de réel, d'objectif, d'absolu, succédant à la pure subjectivité des sensations et des images ! Si la croyance n'est pas expliquée, rien de la raison n'est expliqué. Or à cet égard, quoi de plus décisif que les paroles suivantes ? « On aurait pu dire qu'une association actuellement irrésistible entraîne généralement la

croyance, et que, lorsqu'une association de ce genre existe entre deux idées, l'esprit, spécialement s'il est peu cultivé, éprouve de grandes difficultés à ne pas croire à une liaison entre les phénomènes correspondants. Mais, même dans les exemples de cette nature qui paraissent les plus concluants, un esprit habitué à la spéculation abstraite *peut repousser la croyance, quoique incapable de surmonter l'association.* » Il est difficile, je crois, de porter un plus rude coup à sa propre théorie.

M. Stuart Mill rapporte, il est vrai, cette opinion de M. Bain que la croyance n'est pas en quelque sorte un fait mental, mais l'action exercée par nos conceptions sur notre volonté et sur nos actes. Je laisse de côté ce que cette définition de la croyance a de visiblement incomplet. La croyance, par exemple, n'existera donc plus dans le domaine de la pure théorie et de la science abstraite? La croyance n'existera donc plus quand le libre arbitre se refusera à l'appliquer? Mais je ferai remarquer surtout que ce phénomène ainsi défini est le fait de l'animal plus que le nôtre. Où est la sensation, l'image, le souvenir, qui n'agisse immédiatement ou consécutivement sur la conduite de la bête? Or, cette confiance irrésistible de l'animal dans la satisfaction prochaine de ses appétits peut-elle être assimilée à la croyance réfléchie et raisonnée de l'intelligence humaine? M. Stuart Mill ne semble pas avoir lui-même une bien grande confiance dans cette explication de M. Bain. Mais avouer que la croyance est un fait irréductible à l'association des idées, n'est-ce pas reconnaître le rôle tout secondaire de cette dernière opération? N'est-ce pas réserver tout entier le rôle de l'activité supérieure de l'intelligence? N'est-ce pas renoncer enfin à remplacer la raison, faculté de l'*à priori* et de l'absolu?

En laissant de côté cette prétention, en se bornant, comme nous le disions, à déterminer les conditions sensibles de nos connaissances, la philosophie anglaise n'en rendrait pas moins à la science les plus grands services; sous ce rapport, ni la France ni l'Allemagne ne paraissent posséder un psychologue qui puisse être comparé à M. Stuart Mill et à M. Bain.

HENRY JOLY.

BULLETIN DES COURS

Les païens contemporains

(CONFÉRENCE DE M. EUGÈNE GARCIN)

Les idées qu'expose M. Garcin ont de la hardiesse, sinon de l'originalité. Il les exprime avec chaleur et sur un ton oratoire.

Le polythéisme, dit-il, rejetant l'absolu, cherche simplement les rapports des êtres; il voit dans ce monde un concert auquel président des lois, lois physiques et morales, qui, personnifiées, furent les dieux d'autrefois. Toutes les religions ont conduit au fanatisme; le polythéisme, reconnaissant tous les dieux, se fonde sur la tolérance.

Aujourd'hui la science a tendance à répudier l'absolu, la recherche des causes, pour n'étudier que les lois des phénomènes. Par là, selon M. Garcin, elle nous ramènerait au polythéisme. Voilà un rapprochement dont nous laissons juge le lecteur.

L'apparition du christianisme a-t-elle été un événement imprévu? Oui, répondent les théologiens; non, réplique M. Garcin, et il montre la similitude frappante des cérémonies, des fêtes, des légendes, des dogmes du catholicisme avec ceux de l'hellénisme, l'analogie de la passion de Jésus avec la passion d'Iacchus.

C'est donc la même religion? demande l'orateur. Oui, dit-il, quant aux formes; mais la morale des deux cultes est radicalement opposée.

Considéré dans son principe théocratique, le moyen âge jeta l'anathème à la nature, à la liberté humaine, à l'antiquité. La Renaissance fut la revendication et le triomphe de l'antiquité, de la liberté humaine et de la nature. On eut alors la pensée de faire fraterniser l'olympe avec le paradis, le polythéisme avec le christianisme. C'était l'élargissement de la cité intellectuelle et morale des hommes.

Avec le XVIIIe siècle, de nouveau l'antiquité triomphe. La Révolution reçoit, si l'on peut dire, le baptême païen: Mirabeau évoque les Gracques, Chénier rappelle Théocrite, le peuple se lève comme Spartacus.

Cependant voici le romantisme. M. Eugène Garcin rappelle que le romantisme prit le moyen âge pour son idéal. Il en fut la restauration. Mais voici qu'un mouvement contraire se produit en France et même en Allemagne.

Le romantisme était venu surtout d'outre-Rhin; or, c'est là aussi qu'ont paru les premiers néo-païens du XIXe siècle. La littérature germanique a tour à tour éprouvé de l'attraction ou de la répulsion pour l'antiquité et pour la France; les dieux antiques y ont été tour à tour flétris ou glorifiés. La résurrection des dieux en Allemagne a eu Gœthe pour apôtre. Sans doute, Gœthe était romantique par bien des côtés, lui qui fouilla si profondément le moyen âge, lui qui, dans ses ballades et dans son *Faust*, en a fait revivre toutes les imaginations capricieuses, fantastiques; mais il jugeait l'art gothique infécond, impuissant; quand il en parlait: « Je vois toujours la fleur, disait-il, et je ne vois point le fruit. »

Gœthe s'éprend d'Hélène et cherche à rendre la réalité au fantôme disparu. Ce désir se manifeste, et plus puissant encore, parmi les néo-païens français contemporains. Durant le romantisme, le culte de l'antiquité ne s'était point perdu; les poëtes de la nouvelle école, Alf. de Vigny, MM. Victor de Laprade, Théophile Gautier et surtout M. Quinet, sentaient vivement le génie civilisateur de l'Hellade; mais c'est surtout avec MM. Leconte de Lisle et Louis Ménard que ce génie, plus exalté encore, a été mis en opposition avec le génie chrétien. Ce sont là les deux chefs, auxquels il faudrait joindre M. André Lefèvre, et, à plusieurs égards, M. Théodore de Banville. Ainsi le génie hellénique a toujours été vivant à travers les siècles.

Notre âge n'imite plus les Grecs, il cherche à les comprendre; il ne s'attache plus seulement à la beauté visible de leurs chefs-d'œuvre d'art: il sonde, pénètre, dévoile le fond même de leur science, de leur philosophie, de leur religion; et il se trouve que cette religion n'était qu'une philosophie, et cette philosophie une science.

M. Duruy fait paraître à la librairie Delalain, le recueil des actes relatifs aux six années de son ministère. Ce recueil est précédé d'une préface où M. Duruy rappelle ce qu'il a fait et ce qu'il a voulu faire.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 21 23 AVRIL 1870

Paris, 22 avril 1870.

La commission pour la liberté de l'enseignement supérieur s'est réunie de nouveau sous la présidence ou plutôt en la présence de M. Maurice Richard, ministre intérimaire de l'instruction publique, qui a voulu laisser à M. Guizot la direction de cette séance.

Le débat a porté principalement sur la situation des Facultés des lettres des départements. Les membres de la commission ont paru d'accord pour estimer qu'un des meilleurs moyens de leur rendre plus de vie et d'éclat serait de donner aux professeurs plus de liberté et d'indépendance dans le choix et le développement de leurs leçons et dans le mode de leur enseignement. Ils ont de même paru d'accord sur l'avantage qu'il y aurait à créer dans quelques-unes des principales villes des centres complets d'enseignement supérieur, comprenant les quatre Facultés des lettres, des sciences, de médecine et de droit. La discussion s'est engagée surtout sur le caractère qu'il conviendrait de donner à l'enseignement supérieur des lettres. M. Boissier se plaint que les professeurs des Facultés des lettres de province n'aient guère pour auditeurs que des gens du monde, qui assistent à leurs leçons avec plus ou moins d'assiduité. Il voudrait que les cours fussent faits plus spécialement pour des maîtres d'études à qui les proviseurs laisseraient le temps nécessaire pour les suivre régulièrement. — C'est une réforme que M. Duruy, on s'en souvient, avait tenté d'accomplir en créant autour des Facultés ce qu'il appelait des écoles normales secondaires. — MM. Laboulaye, Franck et Saint-Marc Girardin trouvent trop exclusif le point de vue de M. Boissier. M. Laboulaye rappelle avec un heureux à-propos que si M. Guizot s'était contenté, dans sa chaire de la Sorbonne, de faire de la pure érudition, il n'aurait pas provoqué, par le retentissement de ses leçons, le mouvement historique qui s'est développé depuis la Restauration. « Je ne crois pas, dit-il, que l'Université soit faite uniquement pour former des professeurs. Elle doit aussi songer à cette foule d'esprits qui composent le public et se préoccuper de les instruire, d'accroître leur culture, de compléter leur éducation littéraire. M. Saint-Marc Girardin fait remarquer qu'il est difficile de créer des auditeurs par décret. M. Franck, avec plus de vivacité, reproche à M. Boissier de « trop songer à la science allemande, qui s'absorbe dans la philologie, dans l'étude des mots. » Pour lui, il désire « que la France garde son génie élégant, qui lui a donné tant d'éclat et qu'elle ne gagnerait pas à échanger contre une étude souvent pédante et chimérique. » — Quant à nous, nous avons déjà exprimé plusieurs fois notre sentiment sur ce point. Nous croyons que les Facultés des lettres rendraient tous les genres de service qu'elles peuvent rendre, et répondraient à tous les besoins qu'elles sont capables de satisfaire, si leurs cours étaient dédoublés, pour ainsi dire, et si chaque semaine les professeurs consacraient une de leurs deux leçons au grand public, et l'autre à un auditoire plus désireux de faire des études d'érudition, pour se préparer aux grades universitaires. De la sorte, ces cours auraient une double utilité. C'est, du reste, ce qui se fait depuis longtemps à Paris, et ce qui se fait depuis quelque temps dans quelques Facultés de province.

Au point de vue pratique, nous apportons surtout de l'importance au projet de loi préparé par M. Segris, qui assurerait aux professeurs de Facultés « des garanties et des libertés légitimes, » et à la liberté de l'enseignement supérieur proprement dite, si les Facultés laissent les cours se multiplier dans leur propre sein, sans jalousie aucune, à l'exemple des universités de l'Allemagne.

— Lundi dernier, la *matinée littéraire* du théâtre de la Gaîté a été particulièrement intéressante. On y jouait la *Médée* de M. Legouvé, et M. Legouvé avait accepté la tâche délicate de faire lui-même la conférence qui devait préparer les spectateurs à l'audition de sa tragédie. Il s'en est tiré avec un art exquis ; au reste, nos lecteurs en jugeront eux-mêmes, car nous espérons pouvoir publier cette charmante conférence dans notre prochain numéro. — Dans le rôle de Médée, madame Marie Laurent a déployé des qualités de grande tragédienne, qui ont soulevé l'enthousiasme du public.

FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

LITTÉRATURE FRANÇAISE

COURS DE M. H. REYNALD

Mirabeau et la cour

Quand un homme politique change de parti et paraît changer d'opinion, le devoir de l'historien n'est pas de crier aussitôt à l'apostasie pour le flétrir, mais de chercher dans quelles conditions s'accomplit ce changement, jusqu'où il va, et quelles doivent en être les conséquences. Le passé nous offre, en effet, chez les hommes les plus convaincus, l'exemple d'évolutions qui, après avoir étonné les contemporains, ont été applaudies par la postérité. C'est ainsi que l'Angleterre a vu le fils de lord Holland débuter par soutenir au parlement le parti tory dans tous ses excès de pouvoir, pour devenir peu de temps après une des gloires du parti whig, soutenir les principes de la révolution de 1688 et rompre à la fois de vieilles alliances et d'illustres amitiés pour justifier, en face d'une aristocratie indignée, les conquêtes de la Révolution française. Fox n'est pas le seul qui ait eu ce courage. Lorsque sir Robert Peel comprit que la réforme des lois sur les céréales était juste et nécessaire, il n'hésita pas à quitter le parti tory pour s'allier aux whigs et accomplir avec eux une révolution qui a développé la prospérité de l'Angleterre. Aujourd'hui même, qui reconnaîtrait dans M. Gladstone, dans l'illustre homme d'État qui porte partout les lumières d'un esprit libéral et accessible à toutes les idées de progrès, l'ancien disciple de l'université d'Oxford, l'auteur du livre où les priviléges de l'Église anglicane étaient défendus avec autant d'obstination que de préjugés? Si nous accueillons toujours avec indulgence les transfuges des vieux systèmes quand ils passent dans notre camp, ne devons-nous pas avoir au moins un peu de circonspection et suspendre notre jugement quand il s'agit d'un homme qui, après avoir servi la révolution, veut ou s'arrêter ou retourner en arrière? Tel est le problème qui se pose aujourd'hui devant nous à propos de Mirabeau; examinons-le sans passion, et approuvons ce qui est légitime, en réservant toutes nos sévérités pour la corruption et la bassesse.

Mirabeau changeait-il tout à fait d'opinions en se rapprochant de la cour? Si nous y prenons garde, nous verrons qu'aux diverses époques de sa vie, Mirabeau est toujours resté obstinément attaché à un certain nombre d'idées qui intéressent également la dignité et la force de la monarchie. Partisan de la liberté, adversaire décidé de la féodalité et de l'arbitraire, il n'en restait pas moins fidèle à la royauté. Si l'on s'y est trompé quelquefois, c'est que Mirabeau, comme tous les grands orateurs, cédait à l'impétuosité de sa parole, qu'il sentait vivement, et qu'il exprimait souvent dans un langage violent des idées d'ailleurs modérées. Quand il s'est agi, non plus des abus que protégeait au XVIIIe siècle l'autorité royale, mais de la monarchie elle-même, le tribun faisait place à l'homme d'État, et les théories constitutionnelles profitaient des hardiesses dont l'orateur savait les couvrir. Mirabeau n'était pas républicain, et, se séparant sur ce point à presque tous ses collègues de la Constituante, il voulait la monarchie fondée sur des institutions monarchiques.

Dans la défense de l'autorité royale, il s'est toujours montré aussi ferme que prévoyant. Dès 1688, un an avant les états-généraux, il écrit à M. de Montmorin pour lui signaler les dangers que court le roi et lui propose de les conjurer. Il craint que le dieu du jour, Necker, dont il a le premier deviné l'incapacité, n'ait pas un plan fixe et solide, et il ajoute : « Ce plan, je l'ai, monsieur le comte; il est lié à celui d'une constitution qui nous sauverait des complots de l'aristocratie, des excès de la démocratie, et de l'anarchie profonde où l'autorité, pour avoir voulu être absolue, est plongée avec nous. »

Ce plan, il en offre la communication au ministre : « Voulez-vous le montrer au roi? Aurez-vous le courage de mettre une fois à son poste de citoyen un sujet fidèle, un homme courageux, un intrépide défenseur de la justice et de la vérité? » Et il sollicite le concours au moins secret du gouvernement pour entrer aux états-généraux; craignant la mauvaise volonté de Necker, il demande, non pas positivement une candidature officielle, on avait alors le bonheur de ne connaître ni le nom ni la chose, mais ce qu'on pourrait appeler une neutralité armée. Il ne l'obtint pas; à une lettre écrite de Provence, M. de Montmorin, justement irrité par la publication de la correspondance secrète de Berlin, répond qu'il n'aura plus l'honneur de recevoir chez lui M. de Mirabeau. Le congé était aussi net que possible; mais, quand il reçut la lettre, Mirabeau était élu député. Il ne pouvait pas rester sous le coup d'une pareille injure : « Comme homme privé, monsieur le comte, j'accepte, quoique à regret, l'honneur de la proscription que vous m'imposez par dévotion à un saint (Necker), pour qui vous n'avez pas toujours eu tant de ferveur. Comme homme public que je suis devenu depuis que votre lettre est écrite, je déclare au ministre du roi que si jamais, pour l'intérêt de mes commettants, j'ai besoin de lui demander une audience, je croirais lui faire tort si je doutais que, loin d'avoir besoin de la solliciter, je ne l'attendrais pas même un instant. »

Sa rupture avec le ministre, les obstacles qu'il rencontre en Provence, sa défiance même contre Necker, ne l'empêchent pas, dès les premières séances de l'Assemblée, de défendre l'autorité royale. Avant la réunion des trois ordres, il rappelle à ses collègues du tiers la nécessité de la sanction royale, déclarant que si elle n'existait pas, il aimerait mieux aller vivre à Constantinople. Quand l'Assemblée nationale est enfin constituée, il s'adresse à Malouet pour obtenir une entrevue avec

Necker, et il demande au ministre un plan qu'il se montre prêt à soutenir. Le même esprit le soutient dans la discussion de la Constitution ; il risque sa popularité pour défendre le *veto*, non pas le *veto* suspensif, mais le *veto* absolu, le seul qui sauvegarde la dignité royale et maintienne dans son intégrité le régime d'une monarchie constitutionnelle. C'est l'intervention des ministres du roi qui décide sa défaite. Déjà, à cette époque, il parlait exactement comme lorsqu'il réclame pour le roi le droit de faire la paix et la guerre, c'est-à-dire comme lorsqu'il s'est rapproché de la cour et lui donne des gages de son alliance.

Comment se fit ce rapprochement? Il y avait à l'Assemblée constituante, parmi les députés de la noblesse, un serviteur dévoué du roi et surtout de la reine, le comte de La Marck, que Mirabeau connaissait beaucoup. C'était un cadet de la maison d'Arenberg, commandant un régiment d'infanterie allemande au service de la France et membre de la Constituante, quoique prince allemand, pour un bailliage du Quesney. C'est là un exemple des nombreuses inconséquences du système féodal : les droits appartenant à la terrre et non à la personne, un Français, archevêque de Cambrai, devenait prince du Saint-Empire, et un Allemand siégeait, pour un fief, dans une assemblée française. Par sa naissance et par ses opinions, le comte de La Marck se trouvait sans cesse rapproché de la reine; il vivait dans l'intimité de l'ambassadeur autrichien, Mercy-d'Argenteau, et cherchait toutes les occasions de servir les intérêts de la royauté. Il plaisait à Mirabeau, qui était allé à lui dès les premières séances de l'Assemblée. « Avec un aristocrate comme vous, lui dit-il en riant, je m'entendrai toujours facilement. » Bientôt leurs entrevues devinrent plus fréquentes, et Mirabeau, qui d'ailleurs n'avait de secret pour personne, lui eut bientôt révélé toutes ses pensées. Il attaqua vivement Necker, se plaignit de son incapacité et insista sur la nécessité d'établir en France une monarchie plus ou moins semblable à celle de l'Angleterre; les mots de liberté et d'impôts consentis par le peuple ont retenti dans tout le royaume. Il se plaignait aussi d'être méconnu. « Le temps est venu, dit-il un jour, où il faut estimer les hommes d'après ce qu'ils portent dans ce petit espace, sous le front, entre les deux sourcils. » Enfin, dans une de ces conversations, Mirabeau alla plus loin; c'était à la fin de juin, M. de La Marck lui reprochait ses violentes attaques. « Le jour où les ministres du roi consentiront à raisonner avec moi, répondit-il, on me trouvera dévoué à la cause royale et au salut de la monarchie. — Mais, lui demanda M. de La Marck, à quoi la marche actuelle aboutira-t-elle? — A perdre la France, et si l'on veut la sauver, il n'y a plus à tarder d'employer les seuls moyens pour y parvenir. Le système que l'on suit est absurde, insensé. On abandonne l'Assemblée à elle-même, et l'on se flatte ou de la soumettre par la force, comme le prétend le parti aristocratique, ou de la ramener par les phrases vides et redondantes de M. Necker, tandis qu'il faudrait que le gouvernement cherchât à s'y former un parti, au moyen des hommes qui ont le pouvoir de l'influencer, de l'entraîner et de la calmer. » Un autre jour, sortant de chez M. de La Marck, avec qui il avait dîné, Mirabeau lui dit : « Faites donc qu'au château on me sache plus disposé pour eux que contre eux. »

Le comte de Lamarck avait été frappé de ce langage, et il était trop habile pour ne pas comprendre de quelle utilité pouvait être le concours de Mirabeau. Cependant il se contenta d'abord d'observer la marche des événements et d'étudier de plus près la position de Necker. Mais au mois de septembre, il crut trouver l'occasion d'engager enfin une négociation sérieuse entre la cour et Mirabeau. Celui-ci était toujours pressé par des besoins d'argent; son père, mort depuis deux mois, lui laissait à peu près 50 000 livres de rente, mais c'était une succession embarrassée, dont il aurait fallu s'occuper, et les affaires publiques ne lui en laissaient pas le temps. Avec des besoins et des vices, il avait des dettes considérables, quelques-unes ridicules; ainsi, il n'avait pas encore payé à cette époque son costume de noce. Un jour, il arrive chez le comte de La Marck, lui peint ses embarras, et demande à lui emprunter *n'importe quoi*. M. de Lamarck lui offre cinquante louis, lui en promet autant pour tous les mois, et en profite pour l'entretenir des dangers qui augmentaient tous les jours. Ces dangers, Mirabeau ne se les dissimulait pas; mais il les attribuait surtout à l'incapacité des ministres et de la cour. « A quoi pensent tous ces gens-là ? dit-il un jour; ne voient-ils pas les abîmes qui se creusent sous leurs pas? » et il ajoutait : « Tout est perdu; le roi et la reine y périront; vous le verrez; la populace baîtra leurs cadavres. »

Ces appréhensions devinrent plus vives de part et d'autre après les journées du 5 et du 6 octobre. « Le lendemain du jour où le roi fut conduit aux Tuileries, raconte M. de La Marck, Mirabeau vint chez moi. « Si vous avez quelque moyen, me dit-il en entrant, de vous faire entendre du roi et de la reine, persuadez-leur que la France et eux sont perdus, si la famille royale ne sort pas de Paris. Je m'occupe d'un plan pour les en faire sortir; seriez-vous en position d'aller leur donner l'assurance qu'ils peuvent compter sur moi? — Occupez-vous de votre plan, lui dis-je; quand il sera rédigé, je saurai bien le leur faire parvenir. »

De cette conversation sortit le fameux mémoire du 15 octobre, sur lequel il faut nous arrêter un instant, car il montre bien jusqu'où Mirabeau voulait aller, à quel point précis il comptait s'arrêter. Le roi n'est pas libre, les ministres sont sans moyens ; un seul (Necker) abuse du reste de sa popularité pour prolonger son agonie, mais il rend la banqueroute inévitable; les provinces divisées s'observent avec défiance et se préparent à la guerre civile; comment prévenir ces malheurs? Le roi doit quitter Paris, mais il ne peut se retirer ni à Metz, ni sur toute autre frontière; ce serait déclarer la guerre

à la nation et abdiquer le trône. Où s'arrêterait la nation, si elle voyait le roi l'abandonner pour se joindre à des proscrits, et le devenir lui-même? « Moi-même, ajoute Mirabeau, après un tel événement, je dénoncerais le monarque. » L'opinion publique devrait être préparée au départ du roi, et, ce résultat obtenu, le roi pourrait partir du château *en plein jour* et se retirer à Rouen. Ce choix est nécessaire, surtout parce qu'il indique qu'on n'a aucun projet de fuite. Une fois établi dans sa nouvelle résidence, le roi appellerait près de lui l'Assemblée nationale, en même temps que par une proclamation adressée au peuple il sanctionnerait tous les décrets favorables à la nation, rassurerait les créanciers de l'État, et se montrerait résolu à s'appuyer uniquement sur le peuple en détruisant les corps privilégiés qui ont épuisé le pays et lassé sa patience. Ainsi Mirabeau veut sauver le roi; mais sans lui sacrifier la révolution. Les parlements seront supprimés, la noblesse abandonnée. « L'abolition du système féodal était une expiation due à dix siècles de délire. » Mirabeau ne se flattait-il pas d'une vaine espérance? aurait-il pu s'arrêter au point que lui marquait son intelligence? nous ne le croyons pas, mais en comparant ce plan au triste voyage de Varennes et à ses suites, qui ne serait frappé de la pénétration du grand orateur?

M. de La Marck fut frappé des idées exposées dans ce mémoire; il n'ose pourtant pas le communiquer à la reine. Celle-ci regardait Mirabeau comme son plus cruel ennemi, elle voyait en lui le représentant de la révolution; elle savait qu'il l'avait clairement dénoncée le 5 octobre; elle le croyait vendu au parti d'Orléans et le soupçonnait d'avoir organisé les dernières émeutes; elle comptait ne jamais être assez malheureuse pour être réduite à la pénible extrémité de recourir à Mirabeau. M. de La Marck, qui se rappelait ces paroles, s'adressa à Monsieur, qu'il trouva fort mal disposé; Monsieur prétendit que la reine elle-même était sans influence sur Louis XVI, et qu'on n'obtiendrait rien de la faiblesse du roi : « Pour vous faire une idée de son caractère, dit-il en finissant, imaginez des boules d'ivoire huilées, que vous vous efforceriez vainement de retenir ensemble. » Le mémoire fut pourtant communiqué au roi, qui le lut avec attention, mais ne voulut pas ou ne sut pas en profiter.

A cette époque encore, Mirabeau songeait à défendre le roi et la révolution par des moyens plus honorables; il espérait devenir ministre, et c'est vers ce but que tendaient tous ses efforts. Par malheur, pour y arriver, il ne suffisait pas de vaincre les défiances de la cour et la jalousie de ses collègues, il fallait encore obtenir que l'Assemblée revînt sur une des résolutions qui lui tenaient le plus au cœur. Nous avons vu comment, en discutant la Constitution, elle commit la faute d'exclure les ministres de l'Assemblée; c'est à réparer cette erreur que Mirabeau songeait alors. Dès les premiers jours de septembre, le *Courrier de Provence* montra les avantages de la présence des ministres à la Chambre; il revint plusieurs fois sur cette question, et la traitait encore au moment où se préparaient les journées d'octobre. Mirabeau, de son côté, ne laissait pas échapper une occasion d'attaquer les ministres. Le 10 octobre, il suppliait ses collègues de raviver le pouvoir exécutif, et dénonçait M. de Saint-Priest; le 21, il sommait les ministres de rétablir la tranquillité, et démontrait leur impuissance. « Le glaive est suspendu sur nos têtes; je ne connais qu'un moyen, c'est de rendre au pouvoir exécutif assez de force, si nous pouvons, pour maintenir nos décrets. Ce n'est pas sans raison que le ministère annonce son anéantissement. S'il ne peut rien, il n'est responsable de rien. Je propose qu'à l'instant même on lui demande quels sont les moyens qu'il peut attendre du pouvoir législatif pour assurer les subsistances ; que nous fassions les décrets qu'il nous demandera, et qu'on le rende garant de l'exécution des lois. »

En même temps qu'il attaquait les ministres, il leur cherchait des successeurs, prenant pour alliés tantôt Necker, tantôt La Fayette (1). Le mois d'octobre tout entier fut employé en négociations, surtout avec La Fayette. Le général, alors investi d'une puissance sans bornes, n'aimait pas Mirabeau et n'en avait pas besoin. Sa probité répugnait à une alliance avec un homme aussi fameux par ses vices que par ses talents. Pourtant il ne voulut pas refuser de s'unir à lui pour servir l'intérêt public. Le détail de ces démarches est piquant : on voit Mirabeau passer par des alternatives de colères et d'espérances qui modifient chaque jour ses jugements sur ses amis et ses adversaires. Le 17, La Fayette le mène chez Montmorin. Necker ne veut le voir qu'en tête-à-tête. Les entrevues se succèdent tous les jours. La Fayette offre à Mirabeau une ambassade, où il n'ira point, et d'abord un premier secours de 50000 francs. L'argent, disons-le tout de suite, joue un trop grand rôle dans cette affaire. Mirabeau le sent bien : « J'avoue que voilà le point critique; le passage est cruel; je suis étouffé d'embarras subalternes qui, dans leur masse, font une assez grande

(1) Nous en avons la preuve dans deux notes, sans date, toutes deux de la main de Mirabeau.

« M. Necker, premier ministre, parce qu'il faut le rendre aussi impuissant qu'il est incapable, et cependant conserver sa popularité au roi.—L'archevêque de Bordeaux, chancelier, choisissant avec un grand soin ses rédacteurs. — Le duc de Liancourt à la guerre, parce qu'il a de l'honneur, de la fermeté, de l'affection personnelle pour le roi, ce qui lui donnera de la sécurité.—Le duc de la Rochefoucauld, maison du roi, ville de Paris (Thouret avec lui). —Le comte de Lamarck, marine, parce qu'il ne peut avoir la guerre, et qu'il a fidélité, caractère et exécution (Prévalaye avec lui).—Le comte de Mirabeau au conseil du roi, sans département; les petits scrupules du respect humain ne sont plus de saison. Le gouvernement doit afficher tout haut que ses premiers auxiliaires seront désormais les bons principes, le caractère et le talent. Target, maire de Paris, que la basoche conduira toujours. Lafayette, au conseil, maréchal de France; généralissime *à terme* pour refaire l'armée. M. de Montmorin, gouverneur, duc et pair, ses dettes payées. M. de Ségur, aux affaires étrangères. M. Monnier, la bibliothèque du roi. M. Chapelier, les bâtiments.

Part de la reine. — La guerre, La Marck. Chef du conseil d'instruction publique, Sieyès, garde du sceau privé du roi.

Deuxième note. — Part de Lafayette. Ministre de la justice, duc de Larochefoucauld. Affaires étrangères, l'évêque d'Autun. Ministre des finances, Lambert. Mallet Clavières, ministre de la marine.

résistance, et le plus indépendant des mortels, une fois mes affaires assurées, je ne voudrai être que l'homme de la nature, résolution que toutes les minutes je prendrai avec joie. Je suis très-gêné dans mes rapports sociaux, et parce que je ne puis regarder à mes affaires, et parce que, tant que j'ai des projets d'ambition, je ne puis pas dissoudre mon atelier. Un grand secours, je ne puis donc l'accepter sans une place qui le légitime; un petit me compromettrait gratuitement; là est le nœud, là j'ai d'autant plus besoin de votre sagesse qu'elle est plus de ce monde que la mienne ». Il refuse de l'argent le 21 octobre, mais le 22 il se ravise : « Si mille louis vous paraissent indiserets, ne les demandez pas; mais telle serait mon urgente nécessité. Il ne me convient ni d'être avide ni d'être dupe ». Quelle misère ! être un homme d'État, le premier orateur de son temps, se sentir la force de sauver son pays, et se voir arrêté par ces tristes et honteuses questions d'argent ! M. de La Marck en a pitié : « La Fayette vous remettra 50000 francs et vous montrera un sujet de lettre au roi; acceptez tout cela. Nous ne serons pas embarrassés de faire valoir cette chose comme un dédommagement de ce que dans ce moment-ci vous ne pouvez entrer au ministère. Vos ennemis en compteront davantage avec vous; vos affaires ne vous laisseront plus d'embarras subalternes; alors vous serez tout entier ce que vous voulez, c'est-à-dire supérieur à tous ».

Ces négociations n'aboutirent pas. Avec Necker elles furent rompues de très-bonne heure. Dès le 19, Mirabeau écrit à La Fayette : « Si vous avez réfléchi sur la perfide collation des ministres avec l'orgueil brutal ou plutôt délirant du méprisable charlatan qui a mis le trône et la France à deux doits de leur perte, et qui s'obstine à la consommer plutôt qu'à s'avouer à soi-même son incapacité, vous ne croyez plus que je puisse être le moins du monde leur auxiliaire. Ils m'ont insulté, désigné; ils ne pourraient me désarmer qu'en opérant le bien public, et le mauvais génie de l'espèce humaine n'en est pas plus loin qu'eux. Permettez donc que je vous supplie de ne plus exiger de moi aucun ménagement pour eux ». Il reste encore quelque temps uni avec La Fayette, mais non sans se plaindre de sa froideur et de son indécision. Il compte pourtant encore sur lui lorsque, dans les premiers jours de novembre, il attaque les ministres avec l'espoir de les remplacer. Le 5 novembre, il dénonce à l'Assemblée les procédures du grand prévôt de Marseille comme contraires aux nouveaux décrets, et met le garde des sceaux en demeure de prouver que les décrets avaient été communiqués à tous les tribunaux. Cette première bataille gagnée, il en prépare le lendemain une seconde qu'il appelle la grande bataille, par une simple évolution de tactique. Il prie M. de La Marck d'en avertir La Fayette. « Dites-lui que maintenant il ne lui reste de ressource qu'un ministère de première force et où il ne se glisse pas la moindre tolérance; qu'il faut que le ministère reçoive la commotion du renvoi de M. Necker; que si je lui en présente un dont il alloue les talents et la consistance et qui prenne cet engagement, il doit me donner carte blanche pour la composition; que c'est lundi que le ministère n'aura pas un écu, et dès mercredi que l'explosion commencera; que pouvant, grâce à ma *fidélité individuelle*, se donner le mérite de la présentation d'un tel ministère, il faut qu'il se garde d'oublier qu'au jour de la bagarre, le ministère pourrait bien arriver sans lui. »

Le 6, en effet, Mirabeau faisait à l'Assemblée une motion concernant : 1° la disette du numéraire; 2° la dette publique et l'organisation d'une caisse nationale; 3° l'admission des ministres dans l'Assemblée. De ces propositions, les deux premières devaient servir de passe-port à la troisième; c'est à celle-ci que Mirabeau tenait le plus. Il la soutint dans un discours éloquent et qui pouvait entraîner l'Assemblée. Malheureusement le vote fut remis au lendemain. Necker eut le temps d'agir; il exploita les défiances qu'avait suscitées la supériorité de Mirabeau, et le 7 Lanjuinais vient combattre Mirabeau. En vain celui-ci essaye-t-il de repousser cette attaque; en vain demande-t-il que tous les députés puissent être ministres, à l'exception de Mirabeau, député de la sénéchaussée d'Aix; le projet fut repoussé et ses espérances anéanties.

Ses relations avec La Fayette ne tardèrent pas à se refroidir. Les attaques de ses collègues, l'absence du comte de La Marck, la maladie qui commençait alors à le miner sourdement, l'ambition déçue et l'isolement, tout se réunit pour l'abattre, et pendant quelque temps il parut n'aspirer qu'au repos. Il songea à se retirer à la campagne, à se rapprocher de sa femme pour chercher le bonheur dans une vie paisible et retirée. Nous trouvons la trace de ses sentiments dans une lettre que madame du Saillant écrivait sous sa dictée à madame de Mirabeau : « J'approche du soir de la vie, je ne suis pas découragé, mais je suis las; les circonstances m'ont isolé; j'aspire au repos plus qu'on ne croit, et je l'embrasserai le jour où je le pourrai avec honneur et sécurité. Alors, si je me trouve assez de fortune, je tâcherai d'être heureux, fût-ce en jouant aux quilles, et voilà tout ». Après avoir cité ces paroles de son frère, paroles qui nous rappellent la fameuse lettre de Machiavel essayant, lui aussi, de tromper son génie et de chercher le bonheur dans de gracieux amusements, madame du Saillant continue en ces termes : « J'ajouterai un seul mot pour l'entier acquit de la confiance que vous me montrez. Il est certainement las, comme il me l'a dit; mais je crois avoir compris qu'il ne serait pas aussi insouciant s'il avait conservé l'espoir d'une famille directe. Oh ! mon amie ! comment ce qui pouvait faire pour nous l'objet de tant de gloire et de jouissances n'est-il devenu qu'une source d'inquiétude ? Et rien ne pourrait-il changer ce triste arrêt du sort ! N'aurez-vous jamais qu'une demi-confiance dans la plus tendre des sœurs, qui respecterait assez votre secret pour le cacher, même à son frère, si vous le

désiriez ?» Ce touchant appel ne fut pas entendu. Madame de Mirabeau, qui devait plus tard manifester tant de respect pour la mémoire de son mari, qui reprit son nom après un second veuvage, refusa de se rendre auprès de lui; elle attendit sa mort pour l'apprécier.

Le découragement de Mirabeau n'était que passager. Un homme aussi énergique ne pouvait pas abandonner la lutte avant de vaincre ou de périr. On peut voir, par la lettre même de madame du Saillant, qu'il se rendait parfaitement compte de ce qu'il avait déjà obtenu, et qu'il se préparait à de nouveaux combats. Il déclare qu'il n'est pas ambitieux dans le sens vulgaire; il ne souhaite ni cordons, ni dignités; ce qu'il a voulu, c'est préparer et déterminer une grande révolution; mais si la perfidie du gouvernement, si l'imbécillité des ennemis de la révolution l'ont quelquefois entraîné hors de ses propres mesures, il n'a jamais déserté les principes. La liberté nationale avait trois ennemis : le clergé, la noblesse et les parlements. Le premier n'est plus de ce siècle, et la triste situation de nos finances aurait suffi pour le tuer; la noblesse est de tous les siècles, il faut composer avec elle, la conserver et la contenir; il reste à détruire les parlements, mais il n'ira pas au delà. Que reste-t-il donc à faire? « Raviver le pouvoir exécutif, régénérer l'autorité royale et la concilier avec la liberté nationale. Cela ne se fera pas sans un nouveau ministère, et cette entreprise est assez belle et difficile pour désirer d'en être. Mais un nouveau ministère sera toujours mal composé, tant que les ministres ne seront pas membres de la législature. Il faut donc que l'on revienne sur le décret des ministres ». C'est alors en effet qu'il songea à Monsieur et qu'il essaya diverses combinaisons pour arriver à former un ministère sous la présidence de ce prince. Mais celui-ci tenait à ne pas se compromettre. Il ménageait avec soin sa popularité et ne se souciait pas de se mettre en avant. Mirabeau finit par en désespérer, et le 27 janvier 1790 il écrit à M. de La Marck une lettre pleine d'amertume. Il accuse d'abord La Fayette de vouloir la guerre civile, et il ajoute : « Du côté de la cour, oh ! quelles balles de coton ! quels tâtonneurs, quelle pusillanimité, quelle insouciance ! quel assemblage grotesque de vieilles idées et de nouveaux projets ! de petites répugnances et de désirs d'enfants, de volontés, et des *volontés* d'amours et de haines avortées ! Ce qui est au-dessous de tout, c'est *Monsieur*. Imaginez qu'on avait été jusqu'à lui donner de tels moyens d'argent, que si votre valet de chambre avait à les offrir, il entrerait au conseil pour peu qu'il le voulût, et ce Monsieur n'y entrera pas... cela est déplorable. Et quand ils n'ont suivi aucun de mes conseils, profité d'aucune de mes conquêtes, mis à profit aucune de mes opérations, ils se lamentent, disent que je n'ai rien changé à leur position, qu'on ne peut pas trop compter sur moi, et le tout, parce que je ne me perds pas de gaieté de cœur, pour soutenir des avis, des hommes et des choses dont le succès les perdrait infailliblement »!

Mirabeau était de plus en plus inquiet et mécontent, quand M. de La Marck revint à Paris, au mois de mars 1790. Il y était rappelé par l'ambassadeur autrichien, M. Mercy-d'Argenteau, qui, dès leur première entrevue, lui parla de ses relations avec Mirabeau, et du désir que témoignaient le roi et la reine d'avoir recours à lui pour gagner à leur cause le grand orateur. M. de La Marck répondit qu'il ne voulait pas se mêler de cette affaire si Mercy n'y entrait avec lui. D'abord arrêté par sa qualité d'ambassadeur, Mercy finit pourtant par y consentir, et dans les premiers jours d'avril, il se rencontra avec Mirabeau chez M. de La Marck. Mercy fut charmé par Mirabeau, et en sortant dit à M. de La Marck qu'il eut à se rendre aux Tuileries dès le lendemain. M. de La Marck fut reçu par une femme de chambre de la reine, madame Thibaut, choisie à dessein pour ne pas éveiller les soupçons. Marie-Antoinette parut enfin ; elle avait contre Mirabeau des préventions que M. de La Marck avait à peu près dissipées. Quand le roi entra à son tour, il annonça au comte son intention d'avoir recours aux services de Mirabeau, mais, par une inconcevable faiblesse, il ne pouvait consentir à l'employer de la seule façon qui fût honorable et utile, c'est-à-dire ouvertement. « Ah ! s'écria-t-il, il n'y a rien à espérer sur ce point avec M. Necker. Aussi faut-il que tout ce qui se fera par M. de Mirabeau reste un profond secret pour mes ministres, et je compte pour cela sur vous. »

M. de La Marck dit qu'il fut atterré par cette réponse et nous n'avons pas de peine à le croire. Jamais la faiblesse du roi, jamais son ignorance de la situation n'avaient plus malheureusement éclaté. M. de La Marck se retira, chargé par le roi de demander à Mirabeau une note écrite de sa main. Mirabeau accueillit cette proposition avec empressement; il n'était pas insensible au plaisir d'être utile au roi ; il était surtout flatté de se voir apprécier à sa juste valeur, et de pouvoir enfin donner la mesure de ses forces. Il faut ajouter que quelques jours avant de se donner au roi, le 28 avril, il avait écrit à La Fayette une longue lettre pour lui offrir de se concerter avec lui ; pour prix de son concours, il ne demandait que le payement de ses dettes, et une ambassade, celle de Constantinople par exemple. La Fayette repoussa ces propositions, et Mirabeau n'eut plus d'espoir que dans les offres de la cour. Il les accepta. Le 10 mai, il adressait à Louis XVI une lettre où il s'engageait à le servir de toute son influence, et lui promettait un entier dévouement.

La démarche était décisive, et nous devons l'examiner avec soin. Mirabeau accomplissait-il un devoir, ou commettait-il un acte de trahison? obéissait-il à sa conscience, ou cédait-il à des besoins honteux, à des passions sans excuses? Tel est le débat qui s'agite depuis longtemps. La lettre à Louis XVI est celle d'un sujet fidèle, qui veut servir son roi sans déserter la cause de la Révolution. « Je déclare, y est-il dit, que je crois une contre-révolution aussi dangereuse et criminelle, que je

trouve chimérique en France l'espoir ou le projet d'un gouvernement quelconque sans un chef revêtu du pouvoir nécessaire pour appliquer toute la force publique à l'exécution de la loi. » Échapper à l'anarchie, fonder la liberté à l'abri de l'autorité royale fortement constituée, voilà ce que désire Mirabeau. C'est ce qu'il a désiré depuis la réunion de la Constituante. C'est le but qu'il poursuivait en défendant le *veto;* c'est le but qu'il essayera encore d'atteindre quand il réclamera pour le roi le droit de faire la paix et la guerre. En se mettant au service de la cour, Mirabeau ne changeait pas d'opinion, il restait fidèle à lui-même.

Pourquoi donc a-t-il été si vivement attaqué ? Pourquoi avons-nous besoin de le défendre, sans même pouvoir entièrement l'excuser ? C'est qu'en même temps qu'il offrait son appui au roi, Mirabeau en acceptait de l'argent. Le payement de ses dettes, six mille livres par mois, un million après la Constituante, tel fut le prix de services justement suspects, puisqu'ils n'étaient pas désintéressés. On peut dire que Mirabeau n'a pas trafiqué de sa conscience ; contrairement à Rivarol, qui se plaignait d'être vendu et non pas payé, on a pu soutenir qu'il était payé et non vendu ; mais dans les négociations politiques, si pures que soient les intentions, l'argent est toujours de trop. Qu'un tribun s'arrête, au moment où la Révolution préparée par ses efforts dépasse le terme qu'il s'était marqué lui-même, il en a le droit ; qu'un homme d'État change d'opinion, soit pour aller en avant, soit pour revenir sur ses pas, il peut le faire avec honneur à deux conditions : la première, c'est qu'il agira au grand jour; la seconde, c'est que ce changement sera désintéressé. L'argent surtout, l'argent doit être soigneusement repoussé. Il y avait autrefois dans les grammaires latines une règle qu'on citait souvent aux enfants : *Aristides mortuus est pauper*; les hommes politiques ne devraient jamais l'oublier. Pour eux, le mépris des richesses est le premier titre à la popularité ; il en est auxquels cette vertu a tenu lieu de toutes les autres.

Une autre réflexion aurait dû frapper Mirabeau et l'arrêter dans cette voie; c'est le secret absolu dont on lui imposait l'obligation. Dans la note qui lui fut remise, on lui marquait même une défiance injurieuse. En effet, il y était dit : « On ne mettra nulle borne à ce qui pourra convenir à M... dans ce qui peut seconder *ses besoins, ses vues et ses penchants ambitieux*, du moment qu'on croira l'avoir invinciblement acquis. Mais on se persuade difficilement que son dévouement sera aussi entier que l'affirme le proposant. » Les deux derniers articles étaient ainsi conçus ; « 7° On met pour condition que M... n'aura point de confident, ni secrétaire, ni coopérateurs. Il recevra les sommes convenues par les mains du proposant, ainsi que les paquets, lettres et mémoires. 8° Il n'y aura que deux personnages majeurs dans le secret ». — Ce fut, en effet, l'archevêque de Toulouse, ancien aumônier de la reine, M. de Fenestrange, qui fut seul mêlé à cette négociation.

Pourtant Mirabeau eut enfin une audience de la reine ; il la vit seule un matin à Saint-Cloud, et fut charmé ; la grâce de Marie-Antoinette, son courage le ravirent. Il fut sensible au plaisir de sauver ceux à qui il avait si longtemps fait peur ; sans doute aussi céda-t-il, comme plus tard Barnave après Varennes, à un noble sentiment de pitié ; les hommes vraiment forts aiment à protéger la faiblesse, surtout quand la faiblesse est représentée par une femme. Il y avait dans Mirabeau un vrai chevalier du moyen âge. Besoins pressants, rectitude d'esprit et crainte de l'anarchie, sentiments chevaleresques, tout contribua presque également à le décider. Mais si sa conscience ne lui reprochait pas d'être payé pour *les opinions qu'il avait*, sa connaissance des hommes et des choses aurait dû l'avertir qu'en le condamnant à n'agir qu'en secret, il compromettait sa dignité, et risquait de se perdre lui-même sans profit pour la royauté.

HERMILE REYNALD.

COLLÉGE DE FRANCE

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. ERNEST HAVET.

Que faut-il penser de l'authenticité des vingt-cinq lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron, qui se lisent à la suite des Lettres à Atticus? (1).

Oublions maintenant pour un moment toute cette discussion, bien probante pourtant, à ce qu'il me semble; supposons, si nous le pouvons, que Cicéron ait pu écrire à Octave comme à un homme dont dépendaient sa situation et celle de ses amis, qu'il ait pu le complimenter et le prier, qu'il lui ait demandé enfin, sans l'aveu de Brutus, de se réconcilier avec Brutus et de permettre son retour à Rome. Et pourtant quelle supposition ! Brutus et Cassius ne pouvaient pas entrer dans Rome ou en sortir comme pouvait le faire Cicéron. Tout grand personnage qu'il pouvait être, Cicéron n'était que Cicéron, c'est-à-dire un homme seul. Brutus et Cassius, à l'époque où Octave était devenu le maître dans Rome, avaient avec eux vingt légions, au dire d'Appien. Je suis porté à croire qu'il exagère, mais enfin Brutus et Cassius avaient une armée; comment imaginer qu'ils eussent l'idée de la laisser là pour revenir dans Rome se mettre à la discrétion de César ? Faisons pourtant, je le répète, une supposition impossible à faire ; il reste quelque chose de plus impossible encore à admettre, c'est que Brutus ait parlé à Cicéron du ton dont il parle dans la Lettre XVI. On rappelle, il est vrai, qu'à une autre époque, Cicéron se plaignait à Atticus (VI, 1) que Brutus lui écrivait *contumaciter, arroganter*, ἀκοινωνήτως. Cicéron était alors pro-

(1) Suite et fin. — Voyez notre dernier numéro.

consul en Cilicie, et Brutus, qui avait des intérêts dans cette province, prétendait que Cicéron mît son autorité à son service, par des complaisances contraires à son devoir et qui ne pouvaient manquer de nuire beaucoup à sa considération : ce n'est pas le lieu d'entrer ici dans les détails. Cicéron refusait donc, et Brutus était mécontent, d'autant plus mécontent probablement qu'il avait tort. Cicéron explique longuement à Atticus combien ce mécontentement est injuste, et c'est là qu'il dit : « S'il t'a écrit à mon sujet une lettre fort obligeante, *humanissimas litteras*, ce n'est pas la même chose quand il m'écrit à moi; même pour demander; il a le ton raide, cassant, insociable. » C'est de cette phrase que s'est inspiré, sans doute celui qui le fait parler dans la Lettre XVI; mais, en vérité, il a dépassé beaucoup l'idée qu'elle peut nous donner de la manière de Brutus, quand il lui fait dire : « Relis tes paroles, et ose soutenir que ce ne sont pas les prières d'un esclave à un maître! » Et plus loin : « Tu estimes bien cher ce que tu peux espérer d'années à l'âge où tu es, si pour si peu de chose tu te jettes aux pieds d'un enfant. » Qui peut croire que jamais Brutus ait tenu à Cicéron un pareil langage, et que Cicéron l'ait supporté? Il n'était pas accoutumé à recevoir de pareilles lettres. Voici sur quel ton Cassius lui parlait à la même époque : « Je te prie de te charger des intérêts de ma dignité, si tu reconnais que je n'ai refusé pour ma patrie aucune peine ni aucun péril, si j'ai pris les armes contre des brigands odieux *d'après tes conseils et sous ta conduite*... Sois-en convaincu, l'armée dont je dispose est au sénat et aux honnêtes gens, *et surtout à toi*, et assurée tous les jours de tes dispositions à son égard, elle a pour toi un attachement et une affection particulière. » (*Fam.* XII, 12). Et un autre Cassius, questeur en Asie, lui écrivait (13) : « Je ne me félicite pas seulement du salut de la république et de sa victoire, mais du renouvellement de ta gloire; tu t'es surpassé toi-même, le grand consulaire l'emporte encore sur le grand consul; je m'en réjouis et je ne puis assez t'admirer. Il y a une fatalité heureuse attachée à ta vertu, et souvent déjà nous en avons éprouvé les effets. La toge que tu portes est plus favorisée que toutes les armures; voici qu'au moment où la république était presque abattue, elle l'a sauvée des mains de ses ennemis. Maintenant donc nous serons libres; maintenant, ô grand citoyen, car je n'en connais ni de plus grand ni de plus cher..., etc. » Ils ne s'avisaient pas de lui dire qu'il était vieux, et que quelques années qui lui restaient ne valaient pas d'être ménagées, étrange compliment en tous sens et qui ne pouvait tomber plus mal qu'adressé à l'homme qui, en effet, est mort égorgé, à l'entrée même de sa vieillesse, pour n'avoir pas plié sous Octave et pour avoir cru qu'il pouvait faire régner encore les lois et la liberté.

Mais voici quelque chose qui aurait dû au moins étonner ceux mêmes qui étaient le moins disposés à l'étonnement, lequel est pourtant le principe de la critique comme de toute science. C'est Brutus lui-même qui, dans la Lettre XXIII (ou Ve du second livre), adresse à Cicéron des éloges qui sont en flagrante contradiction avec les indignations de la Lettre XVI : « J'ai lu tes deux discours, celui des calendes de janvier, et ta réponse à Calénus au sujet de ma lettre au sénat. Tu attends sans doute mes compliments; et, en vérité, je ne sais si ces discours font plus d'honneur à ton éloquence ou à tes sentiments. Je consens qu'on les nomme du nom de *Philippiques*, que tu leur as donné en plaisantant dans une lettre, *in quadam epistola*. » Ce *quadam* est singulier, puisqu'il semble d'ailleurs que Brutus répond ici à la Lettre XXII, où Cicéron lui dit : *Quoniam te video delectari philippicis nostris*; il faudrait croire que ces deux lettres ne sont plus dans leur ordre naturel, et que c'est à quelque autre que Brutus fait allusion.

Mais il y a lieu de s'arrêter sur ce passage. Les deux discours dont il est parlé ici sont les *cinquième* et *dixième* Antoniennes ou Philippiques. Or, c'est dans la cinquième, au numéro 18, que se trouve le passage où Cicéron s'est le plus avancé comme ami et patron du jeune César. C'est là qu'il repousse vivement les soupçons de ceux qu'il appelle les jaloux de César, et qui étaient probablement, non pas des républicains, mais des antoniens déguisés; c'est là qu'il se flatte que César sera retenu dans la fidélité à la république par cela même que la république aura fait pour lui et par le sentiment des véritables intérêts de sa gloire; c'est là enfin qu'avec un apparent abandon, probablement très-calculé, il va jusqu'à s'engager pour César, afin d'engager César lui-même par un serment solennel : *Audebo etiam obligare fidem meam, patres conscripti, vobis populoque romano..... Promitto, recipio, spondeo, patres conscripti, C. Cæsarem talem semper fore civem qualis hodie sit, qualemque eum maxime esse velle et optare debemus.* Je ne veux pas affaiblir ces paroles en les traduisant.

Voilà ce que Brutus avait admiré, si l'on en croit la Lettre XXIII; voilà ce qui lui avait paru faire autant d'honneur au patriotisme de Cicéron qu'à son talent, ce qui lui avait semblé digne de Démosthène. Comment, après cela, pouvait-il venir lui reprocher d'un ton si dur d'avoir été dupe ou servile à l'égard d'Octave, et d'avoir préparé, en l'élevant, la perte de la république : voyez toute la Lettre IV. Tout cela est inconciliable; et il paraît que ceux qui ont exercé leur talent à faire parler Brutus ont développé tantôt un thème, tantôt un autre, suivant l'inspiration du moment et sans se mettre en peine de les accorder.

Que reste-t-il maintenant en faveur de la Lettre XVI, dont je ne sépare pas la XVIIe, à Atticus? Il lui reste d'avoir été citée par Plutarque et admirée par Fénelon (dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*). Que Plutarque la cite, cela prouve seulement qu'on la lisait de son temps; s'il s'est trompé en la croyant authentique, il y a bien moins à s'en étonner qu'on ne s'étonne de voir un Latin, et un critique tel que Quintilien, citer comme authentique l'*Invective* de Sal-

luste contre Cicéron, qui ne fait plus depuis longtemps illusion à personne. Quant à Fénelon, quoique son jugement ne soit pas toujours sûr, même en matière littéraire, je ne récuse pas ici le témoignage de son admiration. La lettre est belle : Pétrarque, avant Fénelon, l'avait admirée. Tunstall lui-même en a reconnu l'éloquence, et c'est sans doute aux Lettres XVI et XVII que pensait principalement Sainte-Beuve quand il a parlé des lettres *fort nobles* de Brutus à Cicéron et qu'il a dit : « Elles méritent trop d'être vraies, et, s'il y a moyen de les croire telles, tenons-nous-y » (1). Oui, ces lettres sont nobles, elles sont éloquentes, et il n'y a pas d'éloquence sans vérité. On peut donc dire, si l'on veut, qu'elles sont vraies, en ce sens qu'elles expriment des sentiments vrais ; mais elles ne sont pas réelles. La passion qui les anime est celle d'un esprit généreux, qui, sous le règne d'Auguste ou de Tibère, regrettant amèrement la liberté, et indigné contre la tyrannie, a pris cette forme d'une lettre de Brutus à Cicéron, pour mettre sous la plume de Brutus tout ce que lui-même avait dans le cœur. C'est à Rome plutôt qu'à Cicéron qu'il reproche de s'être résignée à la servitude ; et ces deux grands noms de Cicéron et de Brutus ne lui servent qu'à personnifier deux classes d'hommes : les uns qui s'accommodent de l'empire pourvu qu'il s'exerce avec modération, avec décence, qu'il garantisse aux sujets la sécurité et favorise les intérêts de fortune ou d'ambition ; les autres qui demeurent intraitables, en imagination du moins, qui ne peuvent supporter l'idée seule d'avoir un maître, et ne pardonnent pas à la tyrannie même ses bienfaits.

Les autres thèmes traités dans cette correspondance sont beaucoup moins intéressants que celui que développent les Lettres XVI et XVII.

Celui qui revient le plus souvent est le reproche que Cicéron fait à Brutus de conserver la vie de son prisonnier Gaïus, frère d'Antoine, au lieu de le faire tuer. Il est piquant de voir Cicéron plus impitoyable que Brutus, et cela n'est pas précisément contre la vraisemblance, les caractères les moins fermes étant quelquefois les plus emportés. Mais ce qui est tout à fait invraisemblable, c'est que Cicéron attache à cette mort assez d'importance pour y revenir à tout propos, tandis qu'il semble qu'il aurait à parler à Brutus de choses plus intéressantes. Que Gaïus Antonius fût vivant ou mort, cela ne pouvait changer grand'chose aux affaires de la république ; et il n'y avait pas là de quoi faire dire à Cicéron ce qui se trouve à la fin de la Lettre II : que Brutus fera ce qu'il voudra, que c'est son affaire et non celle de Cicéron, qui mourra bientôt, mais que tout est perdu, et que cet oracle est plus sûr que celui d'Apollon même. A l'époque où on le représente si découragé, c'est-à-dire au lendemain de la victoire de Modène, il était au contraire et devait être plein de confiance et d'ardeur.

En général, ces Lettres parlent peu de ce dont Cicéron devait être surtout occupé ; je veux dire les nouvelles de chaque jour et l'examen des ressources par lesquelles on pouvait tenter, à Rome ou au dehors, de servir la cause de la république ; elles discutent plutôt des thèses générales qui n'aboutissent à aucun résultat pratique. Voici un exemple qui montrera bien comment on n'y trouve pas ce qu'on devait s'attendre à y trouver d'abord. On lit à la fin de la Lettre IV (de Brutus) : « J'achevais cette lettre quand le bruit s'est répandu que tu étais consul. Je ne commencerai vraiment à espérer une république bien établie et pouvant compter sur ses propres forces que quand j'aurai vu cela accompli. » Les critiques ont fait remarquer que pour qu'un pareil bruit fût arrivé jusqu'à Brutus, il fallait qu'il sût la mort des consuls ; et que, s'il la savait, il est étrange qu'il n'en dise pas un mot dans sa lettre, et n'y parle que de l'*extrême joie* que lui a causée *la victoire de Brutus et des consuls.* Et cela ne laisse pas que d'être embarrassant. Mais ce qui serait, à mon avis, encore plus extraordinaire, ce serait que Brutus n'eût rien de plus à dire sur cette grande nouvelle de Cicéron nommé consul, et ne s'informât même pas comment cela s'est pu faire ; qu'il ne s'inquiétât pas de savoir avec qui Cicéron est consul, si c'est avec Octave, contre les prétentions de qui il vient de s'élever dans cette même lettre, ou si c'est avec un autre et contre Octave, et, dans ce cas, comment celui-ci prendra la chose ; qu'il ne demandât pas ce que Cicéron consul va pouvoir faire ; en un mot, qu'il ne lui vînt rien à ce sujet, absolument rien que ces mots si vagues : *te consulum factum audivimus.* Il n'en faut pas davantage, à mon sens, pour témoigner qu'il n'y a rien de réel dans cette lettre.

En revanche, on peut citer, comme exemple de généralités stériles, celles qui remplissent la Lettre XV, lettre où Cicéron expose comment il entend qu'on doit récompenser et qu'on doit punir, et quels principes il a suivis pendant toute la guerre sur ces deux points.

Cette Lettre XV s'ouvre d'ailleurs par un exorde si étrange, que M. Le Clerc, qui fermait volontiers les yeux sur les difficultés de ces sortes de questions, n'a pu s'empêcher de s'arrêter devant celle-là. Il a reconnu que Cicéron, en envoyant Messala à Brutus, n'avait pu adresser à celui-ci une amplification sur les mérites divers d'un jeune homme qui n'avait alors qu'un peu plus de vingt ans ; ni vanter l'éloquence de Messala jusqu'à dire qu'elle le dispense d'exposer la situation à Brutus, puisque Messala va la lui exposer avec une parfaite connaissance des choses *et une extrême élégance dans les expressions.* M. Le Clerc est convenu que ce beau morceau avait dû être écrit sous l'empire par quelque bel esprit protégé par Messala et qui payait ainsi son patronage.

La Lettre IX accuse aussi très-clairement le travail d'une composition de rhétorique. C'est une consolation que Cicéron adresse à Brutus sur une mort ; mais sur quelle mort ? rien ne l'indique. On ne sait pas même s'il

(1) Cité par M. Boissier.

s'agit d'un homme ou d'une femme. « Tu as perdu, y est-il dit, *ce qui* n'a jamais eu son pareil au monde. » On a cherché en vain, parmi les personnages du temps, le mort à qui aurait pu convenir une pareille phrase, et on n'a rien trouvé, si ce n'est la femme de Brutus, l'illustre Porcia. Il est à croire, en effet, que c'est elle que l'auteur de la lettre a en vue : Brutus avait eu à consoler Cicéron sur la mort de Tullia; il était naturel d'imaginer Cicéron rendant à Brutus, sur la mort de Porcia, ses consolations. Pourquoi donc Porcia n'est-elle pas nommée? Probablement parce que son nom aurait accusé un anachronisme; car Brutus semble lui avoir survécu à peine (Plutarque, *Brutus*, 53), c'est-à-dire qu'elle vivait encore quand Cicéron était mort déjà. L'écrivain se tient dans le vague, et si bien que pas un mot de la lettre ne peut aider à reconnaître cet objet de tant de regrets. Il n'a pas son pareil au monde, voilà tout; et, si c'est Porcia dont on parle, on n'a pas même indiqué ce que Cicéron n'eût certainement pas oublié de rappeler en écrivant à Brutus, qu'elle était la fille de Caton.

Il y a dans le recueil plusieurs Lettres courtes et assez insignifiantes, qui donnent peu de prise à la critique. Si elles avaient été toutes seules, on ne se serait probablement pas avisé d'en contester l'authenticité, mais aussi il aurait peu importé qu'elles fussent ou non authentiques, puisqu'elles ne contiennent ni faits, ni idées intéressantes, et n'ajoutent rien à la connaissance que nous avons de Cicéron. Cela est vrai particulièrement des sept dernières Lettres, celles dont plusieurs éditeurs forment un second livre. Il est juste de distinguer la dernière, dont le thème n'est pas très-vraisemblable, puisque Cicéron, au lieu de parler des événements qui le touchent, et sous prétexte qu'assez d'autres écrivent là-dessus à Brutus, annonce qu'il va lui exposer son sentiment sur ce qu'il appelle l'ensemble de la guerre, *de tota constitutione hujus belli*; mais elle contient une narration piquante et d'un tour qu'on peut appeler cicéronien (1).

Mais cette correspondance, en général, pèche précisément en ce qu'elle n'est pas assez cicéronienne. Le Cicéron que nous connaissons si bien par tant de lettres authentiques, nous ne le retrouvons pas ici. Point d'éloquence, point de saillies, pas même cette élégance et ce nombre, dont la phrase de Cicéron ne se dépouille nulle part. Pour le mieux sentir, on peut comparer à ces Lettres, d'une part, quelques lettres de recommandation adressées trois ans auparavant au même Brutus, et qui nous ont été conservées (*Fam.*, XIII, 10-14); de l'autre, des lettres authentiques à Cassius, écrites précisément à la même date que celles que nous discutons (*Fam.*, XII, 1-10) et qui se rapportent à la même situation politique. Ouvrez d'abord les simples billets de l'an 46, vous y trouverez tout de suite un tour qui est bien de Cicéron, et qui ne pourrait pas facilement être d'un autre : *Sed tamen in omnibus novis conjunctionibus interest qualis primus aditus sit, et qua commendatione quasi amicitiæ fores aperiantur* (10). Et encore : *Ut quamprimum intelligam hanc meam commendationem tantum illi utilitatis attulisse quantum et ipse sperarit nec ego dubitarim*. Voyez maintenant s'il retrouve cet art de dire et cette facture de phrase pour recommander dans notre recueil Lucius Clodius, Nasennius ou Messala. Mais relisez surtout, dans les lettres à Cassius, des périodes comme celles-ci, dont je pourrais remplir des pages :

« Tabulæ figuntur, immunitates dantur, pecuniæ describuntur, exules reducuntur, senatusconsulta falsa referuntur : ut tantummodo odium illud hominis impuri et servitutis dolor depulsus esse videatur; respublica jaceat in his perturbationibus in quas eam ille conjecit. »

« Brutus quidem noster egregiam laudem est consecutus. Res enim tantas gessit tamque inopinatas ut eæ tum per se gratæ essent, tum ornatiores propter celeritatem. Quod si tu ea tenes quæ putamus, magnis subsidiis fulta respublica est; a prima enim ora Græciæ usque in Ægyptum optimorum civium imperiis muniti erimus et copiis... Nunc autem opto ut ab istis orientis partibus virtutis tuæ lumen eluceat. »

« Si verum quæris, in te et in meo Bruto non solum ad præsens perfugium, si, quod nolim, adversi quid acciderit, sed etiam ad confirmationem perpetuæ libertatis. »

« Tua virtute et magnitudine animi nihil est nobilius; itaque optamus ut quamprimum te in Italia videamus. Rempublicam nos habere arbitrabimur si vos habebimus. Præclare viceramus, nisi spoliatum, inermem, fugientem Lepidus recepisset Antonium; itaque nunquam tanto odio civitati Antonius fuit quanto est Lepidus : ille enim ex turbulenta republica, hic ex pace et victoria bellum excitavit... Sunt enim permulta quibus erit medendum, etiamsi respublica satis esse videbitur sceleribus hostium liberata. »

Voilà Cicéron, on l'entend parler; c'est son enthousiasme, c'est son abondance, c'est ce chant oratoire, qu'il ne saurait étouffer même dans une lettre; nous avons retrouvé jusqu'à l'*esse videatur* (1). Nous chercherions en vain tout cela dans la correspondance contestée. Même là où le style est assez vif, il est court et sec et manque tout à fait de nombre. Qu'on lise particulièrement dans la Lettre III ce que dit Cicéron du concours de Rome tout entière, qui, à la nouvelle de la victoire, vient le chercher dans sa maison et le conduit au Capitole et au forum : on sera étonné de sentir dans ses cris de triomphe si peu d'haleine; et si, revenant à ce que nous lisions dans les lettres à Cassius, nous en rapprochons ce passage, nous sentirons bien que ce n'est plus la voix de l'orateur qui arrive ici à nos oreilles, cette voix tout à l'heure si magnifique pour parler de Cassius, et il s'agit ici de lui-même !

(1) On serait tenté de croire que cette narration a été empruntée à une Lettre authentique aujourd'hui perdue, et d'où on l'aurait transportée ici. Cette supposition répondrait à une objection qui a été faite très-injustement : c'est qu'il est étrange que Cicéron, au commencement de cette même lettre, dise à Brutus qu'il ne racontera pas l'histoire du message de Brutus au sénat, et qu'ensuite et sans transition il la raconte.

(1) Voyez Tacite, *Dialogue sur l'éloquence*, 23.

Il s'en faut de beaucoup que nous puissions juger du style de Brutus comme de celui de Cicéron, puisque nous avons perdu ses lettres aussi bien que ses discours et ses livres. Cependant il nous en reste deux, adressées à Antoine et conservées dans la correspondance de Cicéron (*Fam.*, XII, 2 et 3). Eh bien! ces deux lettres suffisent pour nous former de la manière de Brutus une idée que celles de notre recueil ne suffiraient certainement pas à nous en donner. Le style authentique de Brutus est, comme on pouvait s'y attendre, très-discret, très-contenu, et en même temps plein de force et de relief. Que de traits dans ces deux lettres si simples et si courtes! « Il n'y a que toi qui puisses nous abuser, et certes rien ne sied moins à ta générosité et à ta loyauté, mais enfin nul autre n'est en état de nous tromper. » — « On ne nous reprochera pas de trop tenir à la vie, s'il est vrai qu'il ne peut rien nous arriver qui n'entraîne un désordre et un bouleversement général. » — « Il ne nous sied pas, et il n'entre pas dans nos sentiments de fléchir devant un péril, et Antoine ne peut pas prétendre à commander à ceux à qui il doit d'être libre. » — « Nos sentiments sont ceux-ci : nous serons bien aises de te voir grand et honoré dans Rome libre, nous ne te défions pas en ennemis, mais nous préférons notre liberté à ton amitié. » — « Ne considère pas combien de temps César a pu vivre, mais combien peu de temps il a pu régner. » — « Nous demandons aux dieux que tu t'arrêtes aux résolutions les plus salutaires pour la république et pour toi-même; ou, si cela ne se peut, notre vœu est qu'elle demeure grande et glorieuse et qu'il t'en coûte le moins qu'il se pourra » (1). Voilà de l'éloquence, non pas celle de Cicéron sans doute, mais une autre, que celle de Cicéron même ne nous fait pas dédaigner. C'est bien là cette gravité qui était le génie de Brutus, *gravior Brutus*, dit Tacite (2), et cet esprit stoïque dont sa parole était pénétrée : « Tu l'as enrichie, disait Cicéron, de ce que peuvent fournir les plus graves doctrines, *et ipsam eloquentiam locupletavisses graviorum artium instrumento* (*Brutus*, 97). Des neuf lettres attribuées à Brutus dans notre recueil, il y en a sept où l'on ne trouve pas un trait saillant et qui se détache. Et pour les deux grandes Lettres XVI et XVII, elles ont leur éloquence sans doute, mais très-différente de celle que nous venons d'admirer. Au lieu de cette réserve et de cette discrétion redoutable, c'est un développement abondant et naïvement chaleureux; et au lieu de ces formes cérémonieuses, de cette politesse sévère et correcte, pareille à celle avec laquelle on s'aborde dans un duel, c'est une intempérance de langage qui va jusqu'à l'inconvenance à l'égard de Cicéron et d'Atticus.

Une chose intéressante à noter dans ces Lettres, c'est qu'on y rencontre un certain nombre de traits qui se retrouvent ailleurs dans Cicéron. Il est naturel sans doute qu'un homme qui écrivait autant que Cicéron place en plusieurs occasions une même expression ou une même idée; mais la fréquence de ces répétitions, dans un si petit nombre de lettres, ne laisse pas que d'étonner (1).

Et de plus, si l'on compare ces passages les uns aux autres, on trouvera en général que les traits ainsi répétés sont mieux placés et plus heureux dans les lettres incontestées de Cicéron que dans la correspondance que j'examine. Ainsi, l'antithèse entre *amare* et *diligere* est mieux justifiée dans les *Familiares* qu'ici. Les compliments de Brutus sur le fils de Cicéron semblent bien exagérés. Mais un exemple des plus frappants est cette phrase de la Lettre X : *Hujus belli fortuna, ut in secundis fluxa, ut in adversis, bona.* L'antithèse ici n'a pas grand sens, on pourrait dire même qu'elle n'en a pas du tout. Elle en a beaucoup au contraire dans cette phrase adressée à Atticus : *Ita sunt res nostræ, ut in secundis, fluxæ, ut in adversis, bonæ*, quand Cicéron, après son exil, expose à son ami comment sa fortune est rétablie, sans pourtant qu'il ait pu retrouver tout entière la grande situation qu'il a perdue. On pourrait multiplier ces remarques si l'on ne craignait d'être long inutilement.

Remarquons enfin que ces vingt-cinq Lettres ne nous apprennent rien ou à peu près rien, et que tout ce qui s'y rencontre d'un peu intéressant (à l'exception toutefois du piquant récit de la Lettre XXV) se retrouve dans les Philippiques ou dans d'autres lettres.

J'ai oublié jusqu'à présent de parler de la citation qui se trouve dans Novius de la première phrase de la première Lettre. Plusieurs ont pensé qu'elle suffisait pour rendre l'authenticité de cette lettre incontestable. Ceux qui ne l'admettent pas ont à expliquer, non pas seulement la citation en elle-même, mais les termes de cette citation, la phrase étant indiquée comme prise du *neuvième* livre de la correspondance entre Cicéron et Brutus. Je ne puis proposer ici qu'une conjecture. Je supposerais volontiers, par exemple, que les lettres authentiques de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron formaient huit livres, et qu'on y avait ajouté après coup, comme un neuvième livre, les Lettres que nous examinons.

Il reste une difficulté assez grave, si l'on n'admet pas le recueil pour authentique, c'est de s'expliquer dans quel intérêt ou pour la satisfaction de quels sentiments on aurait pris la peine de composer des lettres en général si insignifiantes. M. Boissier a très-bien fait ressortir cette difficulté. Je ne prétends pas la résoudre, et nul, après tout, n'y est obligé. Voici des lettres : notre devoir est

(1) Deos quæsumus, consilia tua re[illegible] salutaria sint ac tibi; si minus, ut, salva atque bona re[illegible], tibi quam minimum noceant, optamus.

(2) *Dialogue sur l'éloquence*, 25.

(1) Comparez Lettre I, *Valde me diligit*, à *Fam.* IX, 14 et XIII, 47. — *Nolo expectare*, et *Fam.* X, 24. — Lettre IX, *Quum mollius*, et *Et ea quæ didicerim*, et *Fam.* IV, 5 et 6. — Lettre X, *Hujus belli fortuna*, et *Att.* IV, 1. — Lettre XIV, *Breves litteræ tuæ*, et *Fam.* XII, 9. — Lettre XIX, *Quum hæc scribebam*, et *Fam.* XII, 6. — Lettre XXI, *Cicero filius suus*, et *Fam.* XII, 14. — Lettre XXV, *Virtutis disciplinam*, et *Fam.* I, 7 : *Tum in primis imitatione tui.*

de porter sur ces lettres un jugement, de dire quelle impression elles font sur nous, et si elles nous paraissent ou non authentiques; mais non de rendre compte d'un fait sur lequel nous n'avons pas de données. Mais sans se vanter de trouver une explication, il est naturel qu'on la cherche. Je croirais donc que le recueil que les anciens possédaient des lettres de Cicéron et de Brutus s'arrêtait avant l'époque où se placent ces vingt-cinq Lettres; que les lettres authentiques appartenant à cette époque s'étaient perdues, ce qui n'a rien d'étonnant d'après la manière dont Cicéron et Brutus avaient fini. Quelqu'un aura imaginé de remplir ce vide et de compléter cette correspondance inachevée. Il trouvait ainsi l'occasion d'exprimer, dans les deux grandes Lettres XVI et XVII, des sentiments républicains dont l'expression était sans danger placée sous la plume de Brutus; les autres lettres servaient à faire passer ces deux-là, en les confondant dans toute une correspondance qu'on faisait accepter comme authentique. Quelques-unes d'ailleurs de ces compositions pouvaient avoir plus d'intérêt qu'il ne nous semble aujourd'hui. Les lettres sur Lucius Clodius, sur le médecin Glycon, sur Bibulus, sur Nasennius, sur Antistius Vétus, sur Messala, sur le fils de Cicéron, pouvaient toucher ou ces personnes mêmes ou leurs familles. Bibulus était le fils d'un premier lit de Porcia, femme de Brutus; il avait écrit des Mémoires sur Brutus, et c'est peut-être à cause de lui qu'on a composé une lettre qui se rapporte ou qui semble se rapporter à la mort de Porcia.

Maintenant, comment se fait-il que ces Lettres, qui nous ont paru suspectes par tant de raisons, aient été généralement tenues en France pour authentiques? La cause en est principalement, je crois, dans la manière dont elles ont été attaquées. Tunstall et Markland n'ont guère fait que de la critique de détails, et cependant le premier paraît avoir eu un sentiment juste du caractère général de ces lettres, mais il ne l'a pas assez développé. L'un et l'autre ont rempli leurs livres d'objections particulières prises de la latinité ou de l'histoire, qui sont telles que non-seulement la discussion en est minutieuse et fatigante, mais qu'elle aboutit rarement à une conclusion qui satisfasse et sur laquelle on puisse compter. Parmi les objections historiques, bien peu sont sérieuses et pas une peut-être n'est décisive. Quelques-unes de celles qui se rapportent à la langue sont plus graves et méritent qu'on s'y arrête; mais on n'ose dire qu'elles tranchent le débat. Les raisons morales, les raisons de goût et de sentiment, qui tiennent dans Tunstall et dans Markland si peu de place, sont pourtant les seules par lesquelles il me semble qu'on puisse se déterminer.

D'ailleurs, quand on s'attache trop aux détails, on tombe inévitablement dans les chicanes, et l'on n'échappe pas aux méprises. On en arrive à assurer, comme Markland, que Cicéron n'a pas pu dire : « Solon, le plus grand des sept sages, » parce qu'il a dit ailleurs précisément la même chose de Thalès; ou à faire un contresens, comme Tunstall, en rapportant (Lettre XVI, 4) le *tantorum scelerum vindex* et la suite à la lutte de Cicéron contre Antoine, tandis qu'il s'agit évidemment de la conjuration de Catilina (1). Enfin Markland, dans le même livre, s'était avisé, fort mal à propos, de contester quatre Discours de Cicéron et d'ouvrir la voie qu'un plus grand que lui a malheureusement suivie jusqu'à déclarer apocryphe un chef-d'œuvre d'éloquence, le *Remercîment à César à l'occasion de Marcellus.*

Il est donc arrivé que les critiques français, dont on n'appelait pas l'attention sur ce qui les aurait touchés davantage, ou dont on choquait le sens droit par les assertions hasardées ou puériles, n'ont pas daigné instruire un procès mal introduit ou l'ont jugé un peu sommairement. Telle dissertation sur ce sujet, d'ailleurs spirituelle et piquante, est plutôt un *factum* contre la présomption des critiques, qu'un examen nouveau et approfondi. Nous avons naturellement le goût tourné à la polémique; et sur des sujets même beaucoup plus graves que celui dont il s'agit en ce moment, nous sommes plus curieux de trouver les novateurs en faute et de montrer qu'ils ont été outrecuidants et maladroits, que de reprendre la question de sang-froid pour elle-même afin de nous faire, pour notre propre compte, une opinion.

L'érudition allemande, ici désintéressée, puisque les attaques étaient parties d'ailleurs, a pris sagement parti pour Tunstall et Markland, moins déterminée, je crois, par leurs arguments que par l'étude directe de ces vingt-cinq Lettres et de Cicéron en général. Elle a renoncé à se servir de ces textes, même pour appuyer des idées auxquelles ils auraient pu profiter, et M. Fr. Hermann a remarqué finement que M. Drumann lui-même, qui a fait de son étude sur tout ce qui reste de Cicéron comme une enquête impitoyable contre cette illustre mémoire, a dédaigné d'employer les armes que cette correspondance pouvait lui fournir. Je crois que la critique française, malgré l'autorité de Victor Le Clerc et malgré la discussion très-habile et très-persuasive de M. Boissier, doit avoir le courage de conclure de même.

ERNEST HAVET.

(1) Markland a fait aussi un étrange contre-sens sur le mot *sua* dans une phrase de la Lettre VIII : *in sua epistola celebrabitur*. Il a compris : Il sera loué dans une lettre écrite par lui. Il fallait entendre : Il aura *sa lettre*, où il sera loué, c'est-à-dire une lettre écrite pour lui tout exprès.

VARIÉTÉS

Quel est le véritable auteur des Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein ?

On se rappelle le double récit de la composition de la *Tour de Nesle*, par M. Frédéric Gaillardet et par M. Alexandre Dumas père, de la composition du *Supplice d'une femme*, par M. Émile de Girardin et par M. Alexandre Dumas fils. Un procès du même genre s'engage après leur mort entre M. de Barante et la marquise de la Rochejaquelein, au sujet des *Mémoires* de cette dernière. L'opinion générale les a toujours attribués à l'historien des ducs de Bourgogne, à qui la veuve de Lescure n'aurait fait que fournir des matériaux. M. de Barante lui-même a formellement confirmé cette supposition dans une page de ses propres mémoires, que M. Guizot a fait connaître (1). Il y raconte comment il a « écrit les Mémoires de madame de la Rochejaquelein » en se servant d'une première réduction qu'elle lui avait communiquée, mais qui se bornait aux premiers chapitres, et, pour tout le reste, à quelques notes, et en s'inspirant surtout des récits qu'elle lui faisait « avec un charme de vérité qu'elle n'aurait pas su reproduire en écrivant. » A ce témoignage, l'auteur de l'*Oraison funèbre de madame de la Rochejaquelein*, monseigneur Pie, évêque de Poitiers, vient d'opposer celui de la marquise elle-même, dont il a eu les papiers entre les mains (2). C'est d'abord un projet d'avant-propos pour la sixième édition, qu'elle donna en 1848. Elle y revient, à son point de vue, sur toutes les circonstances de la composition, de la rédaction et de la publication de l'œuvre à laquelle elle a mis son nom et sur laquelle elle maintient explicitement ses droits personnels, tout en exprimant sa reconnaissance pour le concours que lui a prêté son illustre collaborateur et en affectant pour elle-même un entier désintéressement littéraire. Cette pièce ne révèle proprement aucun fait nouveau. On savait déjà que l'héroïne vendéenne avait commencé à recueillir ses souvenirs pendant son exil en Espagne, vers 1799, qu'elle avait continué ce travail après son second mariage, en 1802, et qu'elle en avait communiqué le manuscrit à M. de Barante lorsque celui-ci, nommé sous-préfet de Bressuire en 1807, était devenu, quoique fonctionnaire de l'Empire, l'hôte assidu du château de Clisson et l'intime ami de M. de la Rochejaquelein. Toutefois les détails suivants ne sont pas sans importance pour la solution du litige :

« M. de la Rochejaquelein désirait depuis longtemps trouver quelqu'un qui ajoutât de l'ordre et de la méthode à mon travail ou qui pût corriger les imperfections de ma rédaction. M. de Barante me supplia avec tant de bonne grâce de le choisir, et mon mari insista si fortement que je lui confiai mon manuscrit... »

« En confiant mes mémoires à M. de Barante, je voulais exiger que personne ne les lût. Il me demanda cependant de lui permettre de lire sa rédaction à Genève, à son père et à quelques amis à Paris, par exemple à M. Mathieu de Montmorency, au prince Adrien de Laval. M. de la Rochejaquelein, qui attachait à ces mémoires beaucoup plus de prix que moi, dit qu'il voulait bien et que j'avais tort d'être si difficile. M. de Barante partit pour Genève et fit des lectures dans cette ville et à Paris... »

« J'écrivis à M. de Barante pour me plaindre qu'il étendait plus que je ne voulais la permission de mon mari ; je lui dis que je craignais que cela n'attirât sur nous des persécutions ; et je lui mandais que j'étais d'autant plus fâchée de cette espèce de publicité, qu'ayant relu sa rédaction, bien des choses m'y déplaisaient et que d'ailleurs l'ordre qu'il y avait mis m'avait fait apercevoir de plusieurs fautes qui demandaient des corrections. M. de Barante cessa toute lecture. Mais, comme nous apprîmes qu'il circulait quelques copies de sa rédaction, il fit des recherches et découvrit ce qui suit. Il avait prêté le manuscrit à M. Mathieu de Montmorency pour deux jours et celui-ciâ sa mère pour vingt-quatre heures. Le prince de Talleyrand, qui avait l'habitude d'aller chez elle tous les soirs, la trouva lisant mes mémoires. Il insista pour que madame la vicomtesse de Laval les lui prêtât ; mais elle lui fit observer qu'elle ne pouvait y consentir, ayant pris l'engagement formel de les rendre le lendemain matin. M. de Talleyrand se mit à rire en disant : « Ces mémoires doivent être évidemment fort curieux ; mais vous n'avez pas besoin de tant vous dépêcher. » Il sonna et dit : « Qu'on porte ce manuscrit au ministère ; il y a vingt-quatre cahiers ; que vingt-quatre commis les copient cette nuit et qu'ils me les rendent demain matin cousus comme ils sont en ce moment. — Voilà, dit-il en se retournant gravement vers madame de Laval, un moyen de lire un manuscrit tranquillement. »

M. de Talleyrand ne se contenta pas de *lire tranquillement* le manuscrit qu'il s'était procuré par ce procédé sommaire. Il le fit lire à l'Empereur ; il en fit faire ou en laissa faire d'autres copies. Une publication subreptice était à craindre : la police, sur la demande de M. de Barante, s'y opposa. Cette interdiction tomba naturellement avec l'Empire. Madame de la Rochejaquelein se décida alors à publier elle-même ses mémoires, après avoir, nous dit-elle, « corrigé la rédaction de M. de Barante, qui la corrigea de nouveau à son tour », et après avoir fait encore, au moment de l'impression, d'importants remaniements.

« J'ai tant de répugnance pour le titre de femme auteur, continue-t-elle, que je fis mettre en tête de la première édition des Mémoires : *Écrits par elle-même et rédigés par M. le baron de Barante* ; mais il fit ôter son nom

(1) *Revue des deux mondes*, 1er juillet 1867.

(2) *M. de Barante, sous-préfet de Bressuire, et les mémoires de la marquise de la Rochejaquelein*, par Mgr Pie, évêque de Poitiers (*Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, tome XXXIII).

des éditions suivantes. Lors de la publication du prospectus de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, les journaux désignèrent M. de Barante comme auteur de mes mémoires. On m'engagea à réclamer ; je ne voulus point y consentir ; car j'aurais eu l'air de chercher à affaiblir la part qu'il a prise à une rédaction dont il avait bien voulu se charger. »

Dans une autre note manuscrite laissée par madame de la Rochejaquelein, elle maintient ses droits avec plus de force :

« M. de Barante m'a bien aidée, comme on voit ; mais *il n'est point auteur*. A présent, bien des gens croient qu'il l'est pour ainsi dire. La réputation de femme auteur ne me plaît pas assez pour me disputer à cet égard. Que m'importe dans le fait? »

Il lui importait plus qu'elle ne voulait se l'avouer, car dans l'avant-propos imprimé de la sixième édition, beaucoup plus court que l'avant-propos manuscrit, on lit la phrase suivante, dans laquelle elle semble inviter M. de Barante à ne pas lui disputer une gloire dont il lui coûte à elle-même de faire l'abandon complet :

« La gloire littéraire de mon excellent ami a trop de titres pour que mes *Mémoires* puissent y contribuer. »

M. de Barante ne l'entendait peut-être pas ainsi et il aurait eu raison. Il gardera un nom honoré dans l'histoire de notre siècle comme l'un des plus honnêtes et des plus aimables représentants du *juste-milieu* en politique et en littérature ; mais, de toutes ses œuvres, celle qui a le moins vieilli, celle qui est le plus assurée de passer à la postérité, ce sont précisément ces Mémoires, qui ne portent pas son nom, mais dont on a vu qu'il revendiquait la paternité à peu près complète. Malheureusement, ses prétentions peuvent difficilement se soutenir, non-seulement devant les affirmations contraires de madame de la Rochejaquelein, mais devant la comparaison du texte imprimé avec la rédaction primitive des *Mémoires*. Monseigneur Pie a eu sous les yeux le manuscrit original, en double exemplaire, l'un de la main même de la marquise, l'autre de celle d'un secrétaire, et il n'hésite pas à affirmer que la collaboration de M. de Barante s'est bornée à des additions, à des suppressions, les unes et les autres peu nombreuses, et à un remaniement général du style, dans lequel « non-seulement toute la marche et la suite de la narration, mais presque toujours le coup de pinceau heureux, le mot vif et saillant, le trait piquant et ingénu appartiennent à la rédaction primitive. »

L'autorité du spirituel prélat en fait de critique appliquée à l'histoire contemporaine est peut-être suspecte. Aussi faut-il féliciter la Société savante qui a publié sa notice de ne s'en être pas rapportée sans examen à son appréciation et d'y avoir joint celle d'un écrivain consciencieux et éclairé, M. Audinet. Le travail auquel s'est livré ce dernier, en collationnant minutieusement et d'un bout à l'autre les deux textes, est de nature à lever tous les doutes. Le manuscrit de madame de la Rochejaquelein est assurément une œuvre authentique. Même l'habile faussaire qui a si longtemps dupé M. Chasles n'en aurait pas imité la naïve gaucherie. L'auteur écrit au courant de ses souvenirs. Tout à coup elle s'aperçoit qu'elle a oublié un fait important, et, ne s'étant pas réservé de marge ou de blanc pour le remettre en sa place, elle le raconte à la suite des faits postérieurs qui le lui ont rappelé, se bornant à avertir, entre parenthèses, de la transposition qu'il faudra faire pour l'intelligence du récit. Jusqu'à la fin ce sont de perpétuels retours sur des faits omis ou incomplétement racontés. Rien d'ailleurs qui trahisse une incohérence affectée. L'ensemble se suit sans effort, et tous les détails sont aussi clairs que vivants. Quant à la copie, sur laquelle paraît avoir surtout travaillé M. de Barante, les transpositions indiquées sur le manuscrit original y sont opérées ; mais, sauf un petit nombre d'expressions modifiées ou adoucies, elle n'offre avec lui aucune différence. Or, ces deux manuscrits ne se bornent pas à quelques chapitres, comme le disait M. de Barante ; ils sont aussi étendus et aussi complets que l'œuvre publiée. J'ajoute, avec MM. Pie et Audinet, que la jeune femme qui, au sortir de cette *guerre de géants* dont elle avait partagé toutes les vicissitudes, prenait la plume à vingt-six ans, sans expérience et sans culture littéraire, l'emporte souvent, pour la justesse comme pour le naturel et pour la vivacité du style, sur le futur académicien dont elle a accepté la révision et la correction. Quelques extraits, empruntés au travail de M. Audinet, suffiront pour le prouver :

PORTRAIT DE HENRI DE LA ROCHEJAQUELEIN.

Texte imprimé :

« Henri de la Rochejacquelein avait alors vingt ans. C'était un jeune homme assez timide et qui avait peu vécu dans le monde. Ses manières et son langage laconique étaient remarquables par la simplicité et le naturel. Il avait une physionomie douce et noble; ses yeux, malgré son air timide, paraissaient vifs et animés. Depuis, son regard devint vif et ardent. Il avait une taille élevée et svelte, des cheveux blonds, un visage un peu allongé et une tournure plutôt anglaise que française. Il excellait dans tous les exercices du corps, surtout à monter à cheval. »

Texte manuscrit :

« Je veux commencer par tracer son portrait, que j'augmenterai dans la suite, son caractère s'étant singulièrement développé par la guerre. Il avait cinq pieds sept pouces ; extrêmement mince, blond, une figure un peu allongée, il paraissait plutôt Anglais que Français. Il n'avait pas de jolis traits, mais la physionomie douce et noble. Dans ce temps-là il avait l'air fort timide ; on remarquait cependant des yeux très-vifs, qui depuis sont devenus si fiers et si ardents qu'on disait qu'il avait un regard d'aigle. Il était excessivement ardent et leste,

montait à cheval à merveille. C'était un bon sujet, sévère sur ses devoirs. »

COMBAT DES AUBIERS.

Texte imprimé :

« M. de la Rochejacquelein parut le matin à la tête des paysans et leur dit ces propres paroles : « Mes amis, si » mon père était ici, vous auriez confiance en lui. Pour » moi, je ne suis qu'un enfant; mais, par mon courage, » je me montrerai digne de vous commander. Si j'a- » vance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, » vengez-moi ! » On lui répondit par de grandes acclamations.

Texte manuscrit :

« Henri parut à la tête des paysans et leur dit : « Mes » amis, si mon père était ici, il vous inspirerait plus de » confiance; mais à peine vous me connaissez et je suis » un enfant. J'espère que je vous prouverai au moins par » ma conduite que je suis digne d'être à votre tête. Si » je recule, tuez-moi; si j'avance, suivez-moi; si je » meurs, vengez-moi (1) ! » Telles furent ses propres paroles. Les paysans lui répondirent par de grandes acclamations. »

MADAME DE LA ROCHEJAQUELEIN DANS UNE MÉTAIRIE DE BRETAGNE.

Texte imprimé :

« La métayère décida que pour prévenir tout soupçon, il fallait nous séparer. Elle envoya le pauvre M. Jagault travailler avec les hommes. Il était malade et comme il avait beaucoup marché nu-pieds, ils étaient tout en sang. Elle établit ma mère à tricoter auprès du feu dans un coin obscur; elle me conduisit à un moulin à vent très-isolé de la maison. Elle dit au garçon meunier : « Re- » naud, voilà une pauvre brigande que je te donne à » garder. Si les Bleus viennent, tu diras qu'elle est » venue pour faire moudre son grain. » Je m'assis sur un sac et y passai quatre heures. A chaque instant, j'entendais le bruit des chevaux, les coups de fusil et les cris : « Arrêtez les brigands ! tue ! tue ! » Toute la campagne était couverte de fugitifs qu'on massacrait. Les Bleus venaient heurter à la porte du moulin pour demander à boire ou à manger; Renaud répondait qu'il n'avait rien. »

Texte manuscrit :

« La métayère décida qu'il fallait que M. Jagault fût travailler avec des paysans; il avait l'air d'un spectre et ses pieds étaient tout en sang, ayant fait une grande partie de la route à pied. Elle établit maman à tricoter près du feu dans un coin obscur, et me mena dans un moulin à vent isolé. Elle dit au garçon meunier : « Renaud, » tiens, voilà une brigande; je te l'amène jusqu'au soir » pour que, s'il vient des Bleus, tu leur dises que tu » mouds pour elle. » Je m'assis sur un sac, et pendant quatre heures, nous entendîmes à chaque instant des coups de fusil et des cris : « Arrêtez, brigands ! tue ! tue ! » puis, d'autres fois c'étaient des soldats qui appelaient le meunier et lui demandaient : « As-tu vu passer des bri- » gands? as-tu de quoi nous donner à boire? Peux-tu » nous donner à manger? » Il répondait qu'il n'avait que du grain, que la maison de son maître était à un village qu'il montrait. J'étais dans le moment plus morte que vive... »

Maintenant faut-il croire que M. de Barante, en s'attribuant une œuvre qu'il n'a fait que retoucher et qu'il n'a pas toujours améliorée, en a voulu imposer à la postérité? Je suis très-loin de le penser. Dans le lointain de ses souvenirs, il n'est pas surprenant qu'il se soit exagéré l'originalité et l'importance d'un travail auquel il avait pris le plus vif intérêt, et qu'il n'ait vu que des matériaux informes dans les mémoires qui avaient servi de base à ce travail. On conçoit même qu'il se soit rappelé plus volontiers l'impression que lui avaient laissée les récits entendus de la bouche de la châtelaine de Clisson que la rédaction de ces mêmes récits par une plume inhabile. C'est aussi l'opinion de Monseigneur Pie, qu'il faut louer de n'avoir pas cédé à la tentation de rabaisser l'un des deux écrivains au profit de l'autre. Il se montre plein d'égards et même de sympathie pour le préfet de l'Empire, l'orateur libéral de la Restauration, le serviteur dévoué du gouvernement de juillet, le catholique imbu jusqu'à la fin de quelques-unes des maximes de la Révolution. Le catholicisme exclusif qu'on a pu trop souvent lui reprocher semble s'être adouci dans une étude toute littéraire. Il ne se laisse entrevoir que dans un seul passage où l'auteur croit devoir relever chez M. Guizot, en termes fort courtois d'ailleurs, ce que l'*idiome théologique* appellerait *une teinte de latitudinarisme*, pour avoir dit que M. de Barante, en passant du salon libéral et protestant de madame de Staël dans le château royaliste et catholique de madame de la Rochejaquelein, retrouvait « la même atmosphère morale, le même mouvement spontané vers les hauteurs de l'âme et de la vie ». Madame de la Rochejaquelein n'était pas exempte elle-même de cet honorable *latitudinarisme*, lorsqu'elle écrivait à propos de ses relations avec M. de Barante :

« A cette époque, malgré le caractère très-absolu du pouvoir, il y avait encore assez de grandeur dans les idées générales pour que les rapports des hommes estimables entre eux ne pussent les compromettre. On pouvait rester réciproquement dans ses opinions et ses devoirs, et s'entendre parfaitement sur les sentiments qui unissaient les âmes élevées, quoique jetées par le torrent des révolutions sur des rives opposées (1). »

Les esprits élevés de tous les partis doivent être heu-

(1) On aura remarqué que la gradation est intervertie dans la dernière phrase du discours arrangé par M. de Barante. Elle est devenue ainsi plus théâtrale et peut sembler plus logique; mais elle est certainement moins naturelle.

(1) Avant-propos manuscrit pour la sixième édition.

reux de restituer ses titres d'écrivain à l'héroïne d'une guerre civile qui savait penser avec tant d'impartialité et de véritable noblesse.

EMILE BEAUSSIRE.

Nous trouvons dans le dernier *Bulletin de la Société de géographie*, une lettre du docteur Nachtigal à M. Henri Duveyrier, qui contient des détails tristement intéressants sur la mort de la célèbre et hardie voyageuse hollandaise, Mademoiselle Tinné.

« Mademoiselle Alexine Tinné avait quitté Tripoli et était arrivée à Mourzouch avec l'intention d'aller au Bornou ; mais, aucune caravane ne se disposant à partir pour cet État, elle résolut de faire une visite aux Touâreg.

»... Elle avait avec elle un personnel nombreux et une quantité énorme de bagages. Le personnel se composait ainsi : trois nègres qu'elle avait ramenés de son voyage en Égypte et dans le Soudan, et qu'elle considérait comme faisant partie de la famille ; deux matelots hollandais ; deux nègres pour la cuisine ; deux Arabes de Tunis ; six nègres marrons qui voulaient sous sa protection, regagner le Bornou, leur patrie, et cinq femmes. Tels étaient les serviteurs proprement dits. Dans ce nombre, il faut citer comme occupant une place privilégiée : Abd-Allah, l'un des nègres favoris, Mohammed-el-Kebir, le Tunisien, et les deux Hollandais. Le premier, Abd-Allah, était parti pour Tripoli, avant la catastrophe, afin d'acheter les chameaux nécessaires pour le voyage au Bornou. Deux des femmes étaient mariées à cet Abd-Allah. La troisième, une belle Algérienne, très-plantureuse et très-frivole, avait abandonné son mari. Les deux dernières étaient une vieille négresse du Nil Blanc et une jeune fille Nyam-Nyam.

» En dehors du personnel des domestiques proprement dits, mademoiselle Tinné avait encore pris à ses gages cinq Arabes et plusieurs Tin-Alkoum, avec leurs chameaux. Enfin, au moment de quitter Mourzouk, elle engagea trois jeunes gens de cette ville.

»... A cette époque, j'étais déjà dans le Tibesti. Je pus bientôt constater quels bruits fabuleux touchant les richesses de ma compagne de voyage agitaient les esprits des Sahariens. Ces sauvages, perdus dans leurs rochers, prétendaient savoir très-exactement que toutes ses caisses étaient pleines d'or, combien de *lira ingliz* (lisez : livres sterling) elle dépensait par jour, et, sans réserves, ils donnèrent cours à leur jalousie contre les Touâreg, auxquels cette riche aubaine allait échoir.

»... La vallée d'Aberdjoudj ou de Berdjoudj n'est pas loin de Mourzouck. Cependant, la caravane pesamment chargée de mon infortunée amie n'avançait que très-lentement. La cause de ce fait résidait dans le mauvais choix de ses hommes, dont aucun ne voulait travailler, qui, tous, souillaient la maison de leur maîtresse par la légèreté de leurs mœurs, et se livraient à des disputes continuelles. Deux mois durant, j'avais été le témoin de ces désordres, et j'avais tenté de les faire cesser, car mademoiselle Tinné, souvent indisposée, ne pouvait pas toujours s'occuper activement du maintien de la discipline.

» Toujours est-il que la caravane n'arriva dans l'Ouâdi-Aberdjoudj qu'après quatre journées de voyage. Là, pour la première fois, les Touâreg campèrent à côté de mademoiselle Tinné.

» La confiance de mademoiselle Tinné dans les Touâreg était telle, qu'à l'exception des deux Hollandais, aucun de ses serviteurs ne portait un fusil chargé.

»... Le matin du cinquième jour, tout était prêt pour poursuivre le voyage. Déjà une partie des chameaux étaient chargés, lorsque quelques-uns des Arabes entamèrent, au sujet du chargement d'un chameau, une dispute qui menaça de prendre des proportions graves. Cet intermède fut sans doute simulé pour amener le désarroi général. Kaes, le plus âgé des deux Hollandais, qui, ignorant la langue, ne pouvait rien comprendre du sujet de la dispute, voulut cependant s'interposer en usant moitié de la bonté, moitié de la force. Tout à coup un Targui (singulier du mot *Touâreg*) accourt, transperce de sa lance le malheureux matelot et l'achève à coups de sabre. Immédiatement s'ensuit une scène de confusion générale, pendant laquelle Touâreg et Arabes se pressent autour des victimes. Les uns s'emparent des armes des serviteurs ; les autres apaisent ces derniers en leur donnant l'assurance qu'on n'en veut qu'aux chrétiens.

» Lorsque l'autre Hollandais, homme jeune et faible, vit tomber son camarade, le trouble s'empara de son esprit. Il accourut d'abord à son secours, mais la destinée de Kaes une fois accomplie, il chercha à prendre la fuite. Il paraît avoir été tué d'un seul coup de glaive. On ignore qui, à ce moment de la journée, porta le premier coup à mademoiselle Tinné. Mais, ce qui, malheureusement, est certain, c'est qu'on la fit atrocement souffrir. Elle reçut sur les bras, sur les épaules, sur les hanches, des coups de glaive, sans qu'une seule de ces blessures, prise isolément, fût mortelle. La perte du sang et l'horreur amenèrent sa mort.

» Le forfait accompli, on consigna dans les tentes les femmes et les esclaves ; on traîna les esclaves à l'écart, et cela, d'une manière si grossière, que lorsqu'il s'agit d'une femme cela doit être fort rare même au milieu des peuplades sauvages. On dit qu'Abd-er-Rahmân et Ramadhân attachèrent une corde aux chevilles de celle qui, peut-être, respirait encore, et qu'ils la traînèrent hors de la scène, comme on ferait d'un chien crevé. Oui, ces infâmes scélérats n'eurent pas honte de voler ses vêtements à leur pauvre maîtresse, et, ce faisant, ils se permirent les plus grossières railleries.

» Après qu'on eut dépouillé les corps de ce qui valait la peine d'être gardé, on procéda au partage du butin, et c'est ici qu'on accuse Mohammed-el-Kebir, le Tunisien, d'avoir aidé les meurtriers avec beaucoup trop de zèle. Il aurait assisté, non-seulement de ses conseils mais encore par ses actes, ceux qui ouvraient ou qui brisaient les coffres.

» Toute la journée fut consacrée au partage et à l'enchère. Ces scélérats paraissent avoir dédaigné, comme n'étant plus suffisamment jeunes, l'Algérienne Rosa, ainsi que les deux femmes de Abd-Allah et la vieille négresse, Sa'ada. Mais ils emmenèrent avec eux la jeune Farmina, laquelle, du reste, quoique Nyam-Nyam, ne présente aucun rudiment d'appendice caudal.

» Ainsi se termina ce crime qui a reçu des interprétations si diverses. Il n'est pas besoin de chercher bien loin le mobile du meurtre, — c'est l'avidité. Il me paraît oiseux de s'ingénier pour en trouver d'autres. »

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 22 30 AVRIL 1870

Paris, 29 avril 1870.

Nous n'avons pas à parler ici du discours prononcé par M. le ministre intérimaire de l'instruction publique, lors de la distribution des récompenses aux membres des sociétés savantes des départements, réunis à la Sorbonne, car ce discours n'a guère roulé que sur le plébiscite.

Dans la section d'histoire, le prix de 3000 francs a été décerné à M. Pignot, pour son *Histoire de l'ordre de Cluny*.

Les lectures qui avaient été faites les jours précédents à la Sorbonne ont presque toutes offert de l'intérêt. Nous en signalerons quelques-unes.

Dans ses *Études sur les tables Claudiennes*, M. de la Saussaye s'est donné pour tâche de réhabiliter l'empereur Claude, si défavorablement jugé par les anciens et par les modernes. Les tables rédigées par Claude, conservées au musée de Lyon, et complétées récemment par M. Martin Daussigny, lui en ont fourni l'occasion. « Son gouvernement, dit-il, n'eût-il amené que l'admission dans le sénat romain des Gaulois nos ancêtres, cela suffirait pour que nous, leurs enfants, nous ayons souci de sa mémoire. »

M. Barbey a donné de curieux détails sur la maison natale de La Fontaine, à Château-Thierry, qui est encore à peu près telle qu'à l'époque où ce grand fabuliste y naquit. Achetée tout récemment, grâce au concours du gouvernement, des administrations locales et des particuliers, on y doit installer un musée local et une bibliothèque.

De curieuses révélations sur les funérailles de Voltaire et la disparition de son corps sont ensuite fournies par M. Gaudier, d'après des documents inédits.

M. Gaultier de Claubry a recueilli dans les archives du ministère de la guerre toute une correspondance de Louvois avec les membres de la famille du surintendant Fouquet, qui lui permet de fixer d'une manière certaine le jour de la mort de Fouquet dans la forteresse de Pignerol, et de réfuter l'opinion suivant laquelle le fameux Masque-de-Fer aurait été le surintendant.

Deux membres de l'Université, M. Patru et M. Théry, ont porté leurs études sur des points de l'histoire de l'enseignement public. M. Patru, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, s'est demandé si l'on trouverait dans l'ancienne législation d'Athènes la solution d'une question fort discutée aujourd'hui, celle de la liberté de l'enseignement supérieur. Recherche vaine : cette liberté, telle qu'on l'entend de nos jours, n'existait pas à Athènes, par la raison que dans toutes les cités antiques, on ne croyait pas que les individus eussent des droits naturels antérieurs à ceux de l'État. — M. Théry, recherchant les traces de l'enseignement public en Lorraine avant 1789, explique en même temps quelle a été l'influence de l'État et de l'Église sur l'éducation nationale.

Dans la section d'archéologie, M. Bulliot a lu un mémoire sur un atelier d'émaillerie gauloise qu'il croit avoir découvert sur le mont Beuvray, emplacement de l'ancienne Bibracte, où il fait, depuis quelques années, des fouilles très-actives. Sur les vases de terre qu'il y trouve, il n'a jamais rencontré, dit-il, que des lettres grecques, ce qui prouve l'exactitude de cette assertion de César, que les Gaulois se servaient de caractères grecs pour écrire leur langue, car les tessons dont il s'agit sont incontestablement de fabrique gauloise. — M. Textor de Ravisi a lu une notice sur les *dolmens* de l'Inde. Encore aujourd'hui, on élève de vrais dolmens dans l'Inde, avec des procédés qui peuvent expliquer comment nos ancêtres construisaient ceux qui nous étonnent aujourd'hui.

— Dans ses deux dernières séances, la commission pour la liberté de l'enseignement supérieur s'est occupée de la collation des grades, sans arriver à une conclusion. Les Facultés libres auront-elles le droit de conférer des grades? Dans quelle mesure et quelle sorte de diplômes? MM. Valette, de Chabaud-Latour, Franck, de Rémusat, Saint-Marc-Girardin, Laboulaye, sont d'avis que ce droit doit appartenir exclusivement aux Facultés de l'État; l'avis contraire a été soutenu par MM. le duc de Broglie, Ravaisson, l'abbé Perraud, le général Favé, Thureau-Dangin et le Père Captier.

THÉATRE DE LA GAITÉ

MATINÉES LITTÉRAIRES

M. ERNEST LEGOUVÉ
(de l'Académie française)

La tragédie de Médée

Messieurs,

J'entreprends une tâche bien difficile. Pascal a dit : « Le moi est haïssable. » Or, de toutes les espèces de moi, et il y en a beaucoup, le plus haïssable est peut-être le moi littéraire. L'auteur qui parle de lui n'a, ce semble, que le choix entre deux ridicules : ou la naïve emphase d'Horace, que je nommerai le moi des odes, *Exegi monumentum — J'ai élevé un monument plus durable que l'airain!* — ou bien un autre moi, que l'on a inventé de notre temps, le moi modeste..., le moi... des préfaces : « Je ne suis qu'un obscur ouvrier dans le champ de la pensée. » Le plus orgueilleux des deux, c'est le modeste.

On court encore le risque de les réunir tous les deux, et vous savez ce que l'on disait sur un de nos écrivains les plus illustres. « Oh!... c'est un bien beau génie! mais ses ouvrages ont un grand défaut, c'est que tous ils commencent par *Je* et finissent par *Moi!* »

Comment donc ai-je osé m'aventurer à cette conférence? Je vous répondrai en toute franchise. Ce n'est pas sans émotion que je vois cette tragédie, qui a reçu partout bon accueil sous son costume italien, se produire pour la première fois dans sa forme française devant un public français et devant un public comme celui-ci. Ces matinées littéraires ont constitué, dans cette salle, un auditoire tout particulier, à la fois sympathique et difficile, formé des éléments les plus divers, composé des classes les plus opposées de la société parisienne, qui arrivent ici des différents quartiers, réunies par un goût commun, le goût des plaisirs sérieux et le désir de s'instruire en s'amusant. La présentation de ma pièce à un tel public me préoccupe, et je n'ai pas eu le courage d'en laisser le soin à un autre. Je n'ai pu résister au désir de venir à vous comme on vient à un ami sévère, qu'on craint un peu, mais dont on ambitionne le suffrage, et de vous dire simplement, sans affectation de fausse modestie et sans orgueil ridicule : Voilà ce que j'ai voulu faire. Ce n'est pas que je me méfie de votre perspicacité, mais tout tableau a son jour et toute œuvre dramatique a son point de vue. Il est bien malaisé de juger en deux heures ce qui a été médité pendant deux ans! Puis enfin je me rappelle ce mot de je ne sais plus qui sur le public : Oh! le public, quelle sagacité!... quelle intelligence!... quelle pénétration!... Seulement il est clair que ce qu'il devine le mieux, c'est ce qu'on lui explique.

Un autre motif m'a encore décidé. Cet ouvrage m'a mis en relation de travail commun avec les deux plus illustres artistes dramatiques de notre temps, mademoiselle Rachel et madame Ristori. Je les ai vues toutes deux à l'œuvre; je pourrai donc vous parler de toutes deux en connaissance de cause et, par conséquent, de façon, j'espère, à vous intéresser.

Ne craignez pas qu'un léger ressentiment ne me rende injuste pour l'une, et qu'une sincère gratitude ne me rende partial pour l'autre; j'ai appris, en les étudiant, à les admirer également, parce que je les admire différemment. Ce sont pour moi les deux côtés opposés de la même médaille. On a voulu faire d'elles deux rivales, j'en ferai deux sœurs dans le domaine de l'art.

Enfin, j'ai trouvé ici l'occasion naturelle et longtemps désirée de défendre tout haut une des plus belles formes de poëmes dramatiques, une de nos gloires nationales que depuis quarante ans on se plaît à rabaisser en France, la tragédie. Nulle part je ne serai mieux venu à plaider sa cause que dans cette enceinte où l'on a si bien travaillé à relever son culte.

Tels sont les trois points..., je ne dis pas de mon sermon..., et je tâcherai surtout que vous ne le disiez pas, mais de notre causerie.

Mademoiselle Rachel, après le succès d'*Adrienne Lecouvreur* et la reprise de *Louise de Lignerolles*, qu'elle avait jouée d'une façon fort remarquable, me pria de lui composer un nouveau rôle. Un jour, en lisant la *Médée* d'Euripide, je fus vivement frappé du récit de la mort de Créuse, consumée, comme vous le savez, par une robe empoisonnée que lui avait envoyée sa rivale. La description est terrible dans sa grâce même. Le poëte nous peint la jeune fille se parant de cette robe fatale devant un brillant miroir, souriant à sa propre image, se retournant pour admirer sa taille avec complaisance; puis, tout à coup, pâlissant, tremblant de tous ses membres et tombant dévorée par le poison.

Tout en lisant, je me disais : Comme cette scène serait bien plus belle en action qu'en récit! Je voyais mademoiselle Rachel apportant elle-même cette robe à sa rivale, se faisant humble pour la lui faire accepter, la suppliant de s'en parer, l'en parant elle-même! Puis, tout à coup, au moment où Créuse, saisie par les premières atteintes du poison, dit : « Qu'ai-je donc?... » je l'entendais répondre avec un cri terrible : « Ce que tu as? c'est que tu vas mourir! »

La scène était vraiment saisissante. Le contraste entre la câlinerie féline du début et le cri de la fin était vraiment tragique.

Mon imagination se monta, je résolus de faire une *Médée*, et je la fis. Seulement, vous allez voir la pièce et vous n'y trouverez pas la scène; elle n'y est pas! Il en arrive souvent ainsi : on fait un drame pour une situation et l'on ne met pas la situation dans le drame, ou l'on en met une toute contraire, à peu près comme ces jeunes gens qui se présentent dans une famille en demandant la main d'une jeune fille, et qui épousent sa sœur.

Qu'est-ce donc qui m'attira vers ce sujet antique? Le

croiriez-vous? C'est son côté profondément moderne.

Notre siècle est avant tout un siècle de psychologie. En histoire, en philosophie, en poésie, rien ne nous intéresse autant que ce qui se passe non-seulement dans l'âme, mais dans le fond de l'âme. Le mystérieux, l'inexpliqué, l'inexplicable, voilà ce que nous voulons qu'on nous explique. D'où vient la supériorité de Balzac, de Mérimée, de George Sand, d'Alfred de Musset? De ce qu'ils ont jeté la sonde à quelques brasses plus bas dans ce sombre abîme du cœur humain, et qu'ils en ont rapporté ou une perle, ou une roche, ou une fleur, ou un monstre, qu'importe! mais quelque chose d'inconnu! Ils ont arraché un mot de plus au sphinx!

Eh bien! voilà ce qui m'a irrésistiblement attiré vers *Médée*. Elle porte écrit sur son front le mot *Mystère*. Dépouillez-la, en effet, de son attirail antique de sorcière, débarrassez-la de sa baguette magique, de son char aérien et de tout son fantasmagorique cortége de puissances infernales; et vous vous trouverez face à face avec un fait éternellement humain, avec le plus horrible, le plus inexplicable des crimes de cette terre : l'infanticide! Médée apparaît dans l'histoire comme l'image épique des mères qui détruisent le fruit de leurs entrailles. Médée est à l'amour maternel ce que le Maure de Venise est à l'amour. C'est l'Othello de la maternité! Seulement, rien de plus facile que d'expliquer pourquoi Othello a tué Desdemona; mais Médée! pourquoi a-t-elle tué ses enfants?

Euripide, dans une scène admirable de poésie et de pathétique, lui fait dire : « Oh! mes fils!... je vous » frappe pour me venger de votre père et lui déchirer le » cœur... »

Est-ce que cette explication vous satisfait? Supposez que vous lisiez, dans la *Gazette des tribunaux*, qu'une femme, trompée par son mari, ait imaginé, pour se venger, de tuer ses enfants : est-ce que cette action ne vous paraîtrait pas incompréhensible? Est-ce que vous ne vous diriez pas qu'il y a évidemment à ce meurtre un autre motif que l'on ne sait pas; ou que, sinon, vous êtes en face d'un de ces actes et d'un de ces êtres à la fois si bizarres et si atroces qu'ils vous laissent froids à force d'être hors de la nature? Eh bien! malgré toute mon admiration pour Euripide, c'est là ce que j'ai toujours ressenti et ce que je ressens toujours en arrivant à ce passage de sa *Médée*... Je ne comprends pas! Et comme je ne comprends pas, je ne suis pas ému.

En vain Médée exprime-t-elle en vers sublimes, en vers tout trempés de larmes, son amour immense pour ses fils et son regret de les frapper; mes yeux restent secs! Pourquoi? Parce que je ne crois ni à son amour, ni à ses regrets immenses; et pourquoi n'y crois-je pas? Parce que son amour est moins fort que sa haine; parce qu'elle a plus de plaisir à déchirer le cœur de son mari, que de désespoir à frapper ses enfants; parce qu'enfin elle les frappe comme épouse, non comme mère! Voilà le défaut du rôle! Ce qui m'empêche de comprendre ce crime maternel, c'est qu'il ne part pas de la passion maternelle. L'amour peut tuer comme la haine, et l'amour qui tue peut nous émouvoir; Othello le prouve; mais à une condition, c'est que le meurtre commis par l'amour naisse de l'excès de cet amour; qu'il ne soit que cet amour même poussé jusqu'au délire! Eh bien! la Médée d'Euripide n'aime pas assez ses enfants pour avoir le droit de les tuer. Pour être excusable de tuer quelqu'un qu'on aime, il faut l'adorer et le tuer parce qu'on l'adore. L'adoration de Médée pour ses enfants, telle fut donc, selon moi, la clef de voûte que je devais donner à mon drame; et de là, pour moi, la nécessité d'une nouvelle composition du rôle.

Je le divisai en deux parties.

Dans la première, je peignis en Médée la mère avec toutes ses tendresses, tous ses dévouements, toutes ses effusions. Je voulus qu'elle apparût pour la première fois aux yeux du public avec ses deux enfants, errante comme ses enfants, mendiant pour ses enfants, désespérée des souffrances de ses enfants; figurant enfin la maternité tendre dans tout son charme, avant de figurer la maternité meurtrière dans toute son horreur.

Puis, arrivé à la seconde partie, je choisis le moment même où elle apprend l'abandon infâme de Jason, pour la faire voir désaimée par ses fils comme par lui; abandonnée par eux comme par lui, et pour la même femme! De façon que la jalousie maternelle et la jalousie conjugale l'envahissant à la fois, cette malheureuse créature, frappée dans tout ce qu'elle aime, torturée dans tout ce qui devrait l'aimer, en arrivât par degré à un tel excès de désespoir, qu'elle nous y entraînât avec elle; qu'elle nous transportât, pour ainsi dire, de son même transport, et qu'au moment où elle frappe nous pussions dire : « C'est effroyable, mais je comprends! » Enfin, tourmenté du besoin d'expliquer encore plus ce monstrueux forfait, convaincu que le cœur n'est ému que de ce que la raison accepte, je fis de Médée, en m'appuyant sur l'histoire, non pas une Grecque, mais une barbare. Je l'élevai dans la religion sanguinaire des races de la mer Noire. Je mêlai au drame l'image terrible et grandiose de la plus effroyable des divinités de la Tauride, de ce Saturne à qui les mères devaient immoler les premiers nés, et, rattachant ainsi le crime de Médée au culte où elle a été nourrie, je lui donnai ses dieux mêmes pour complices!

Le rôle de Médée une fois dessiné, je pensai à Jason, et Jason me conduisit naturellement à un autre personnage, son pendant nécessaire, et sorti, comme lui, du fond même du sujet.

Quand on étudie les âges demi-historiques et demi-fabuleux qu'on appelle les âges héroïques, un fait vous frappe : le monde physique et le monde moral sont le théâtre des mêmes phénomènes extraordinaires; ce qui se produit sur le sol de la terre se produit aussi dans les âmes des hommes, et tandis que la nature matérielle éclate en créations monstrueuses, en animaux énormes,

en fléaux dévastateurs, la nature morale fait explosion, à son tour, en passions exubérantes et en violences insensées. De là dans les sociétés naissantes deux personnages toujours joints l'un à l'autre, car ils sont indispensables tous deux au développement de la civilisation nouvelle : ces deux personnages sont le poëte et le héros. Regardez, et vous verrez qu'ils marchent toujours par couple : Hercule et Linus, Thésée et Amphion, Jason et Orphée; les uns civilisateurs par la force, les autres civilisateurs par la pensée ; les uns combattant les bêtes farouches, désséchant les marais, exterminant les brigands, en étant un peu brigands eux-mêmes; les autres poliçant les mœurs, dictant des lois, établissant la famille, fondant la religion. Certes ce sont là deux pouvoirs également utiles, deux pouvoirs frères, mais ce sont des frères ennemis. Le héros, c'est-à-dire le corps, finit toujours par rencontrer, comme adversaire, l'âme, c'est-à-dire le poëte, et Hercule brisant la tête de Linus avec sa lyre représente au vif ce duel éternel qui fait le fond même de l'humanité ! Cet antagonisme entre la force et la pensée existe encore aujourd'hui : connaissez-vous rien d'égal au mépris que le sabre a pour la plume, sinon le mépris que la plume a pour le sabre?... Écoutez des gens de guerre, surtout dans un jour de crise, causant entre eux des gens de lettres, c'est-à-dire de tous les hommes qui écrivent ou qui parlent. Quel dédain mêlé d'irritation!... Comme on entend sous toutes leurs paroles le mot de : Tas de bavards!... A quoi, il est vrai, les bavards ripostent par : Traîneurs de sabre!... Ou même : Vieilles culottes de peau!... Ces absurdes et injurieux dédains cesseront, je l'espère, par la pratique de la démocratie. Les représentants de la force finiront par reconnaître que la vraie force de ce monde, c'est la pensée ! que c'est à elle qu'on doit tous les progrès, même ceux dont ils profitent ! que c'est elle qui a établi l'égalité sur le champ de bataille, comme dans le temple de la justice ! que c'est elle qui a mis le bâton de maréchal de France dans la giberne de tout soldat, et qui a fait inscrire au grand-livre la dette du sang versé !

D'un autre côté, les hommes de plume, de parole et de pensée se rendront compte aussi que leurs travaux auraient été stériles s'ils n'avaient eu pour les protéger ces épées qu'ils accusent ; ils honoreront dans les hommes de guerre tout un passé de dévouement, d'héroïsme, de services rendus au pays, et le monde comprendra enfin, je le crois, qu'il ne doit pas y avoir antagonisme, mais fraternité entre ceux qui éclairent une nation et ceux qui la défendent... Mais nous n'en sommes pas encore là!... On n'en était pas là, surtout, du temps de Jason, et vous trouverez, j'espère, que j'ai peint fidèlement l'antiquité dans mon ouvrage, en posant en face l'un de l'autre, comme les deux colonnes de ces sociétés nouvelles et comme deux adversaires, le héros et le poëte, Jason et Orphée!...

Une autre idée à la fois antique et moderne s'est dégagée pour moi de l'étude attentive de cette légende de Médée, et c'est encore ce personnage d'Orphée qui m'a permis de le mettre en lumière.

Depuis quarante ans, en France, il est une question sociale et légale qui préoccupe les esprits sérieux : c'est la question de la séduction. En voyant tous les jours de pauvres filles abandonnées par l'homme qui les avait séduites et en arrivant, par suite de cet abandon, au désespoir, à la misère, parfois au crime, la conscience publique, ce que j'appelle la conscience du XIXe siècle, car chaque siècle a la sienne et c'est l'honneur de notre époque que d'être noblement tourmentée des idées de justice ;... la conscience publique s'est retournée contre le séducteur et lui a demandé compte des douleurs et des égarements de ses victimes. Des voix éloquentes ont attaqué la loi qui absout toujours le corrupteur dans tous les faits qui naissent de la corruption, ces faits fussent-ils des crimes ! On a vu des jurés déclarer innocentes des filles convaincues par leur propre aveu d'infanticide. Pourquoi? Pour protester contre l'absence et l'impunité du premier auteur du crime : le séducteur !

Or, qu'est-ce que Jason, ce civilisé, ce Grec, s'en allant à la poursuite d'un trésor chez les peuplades sauvages, séduisant une fille de ces rudes contrées, se servant d'elle pour l'accomplissement de ses desseins, l'arrachant, déjà mère, à son pays comme à sa famille, et l'abandonnant ensuite, dès qu'il a mis le pied sur la terre natale?... Qu'est-ce?... sinon le symbole lointain et poétique de ces corrupteurs de tous les temps, qui, entraînant à Paris ou ailleurs, du sein de leur pays ou de leur province, les tristes victimes de leurs promesses, déshonorent notre société par leur ingratitude et leur cynisme impunis.

Grand était donc mon désir, à moi, qui me sens avant tout, j'en conviens, un homme de notre siècle, et qui suis profondément touché de toutes les idées sociales qui nous travaillent... Grand était donc mon désir de flétrir Jason par une autre bouche que celle de sa victime, de le flétrir au nom de la morale éternelle; et il me semblait que mon ouvrage ne serait complet que si j'y trouvais une place pour ces idées supérieures de justice dont nous poursuivons le triomphe.

Mais comment y réussir? Dans l'antiquité, ni la loi, n la conscience ne faisaient écho à ces légitimes indignations qui, en réalité, partent d'un respect pour les femmes que les Grecs n'ont pas connu; comment donc faire tomber sur Jason une part du crime de Médée, sans altérer les mœurs antiques?

Heureusement Orphée était là : Orphée, par son céleste amour pour Eurydice, devenait naturellement le défenseur de Médée et l'accusateur de Jason; Orphée, par le caractère des chants si purs qui nous restent de lui, s'offrait de lui-même comme l'interprète pratique de la pensée morale que je voulus mettre en lumière; Orphée enfin, représentant à la fois, comme tous les grands poëtes, son temps et l'avenir, avait le droit dans

mon ouvrage d'aller au delà des idées grecques tout en restant Grec, de ressembler à un penseur moderne sans cesser d'être un personnage antique. J'en ai profité. C'est grâce à lui que j'ai pu terminer ce drame par le cri qui le résume : quand Jason, arrivant tout éperdu au bruit du meurtre et heurtant du pied ses deux enfants morts, s'écrie : Qui les a tués? Médée a pu lui répondre : Toi !

Voilà ce que j'ai voulu faire ! Ais-je réussi?... Je n'ose le croire, mais j'espère que l'on comprendra que je l'aie tenté !

Ma tragédie achevée, je songeai à la produire sur la scène, c'est-à-dire que je quittai les joies vraiment divines du travail pour les amers soucis de la représentation. Quand nous écrivons au bas de notre manuscrit le mot *fin*, nous poussons un cri d'allégresse, oubliant que quand notre labeur finit, notre supplice commence.

J'ai essayé, dans l'*Abbé de l'Épée*, de vous montrer le mécanisme d'une pièce de théâtre, c'est-à-dire comment elle se construit (1); tout à l'heure je viens de tâcher de vous faire voir ses éléments psychologiques, c'est-à-dire de quoi elle se compose. Eh bien ! maintenant je vais vous raconter comment elle se joue, et vous verrez qu'il est quelquefois plus difficile de la faire jouer que de la faire.

Ah ! messieurs, il y a dans ce monde trois états dont la première vertu est la patience : c'est l'état de marin, de jardinier et d'auteur dramatique. Pourvu que vous n'ajoutiez pas... et d'auditeur aux conférences de la Gaîté !

La première personne à qui je lus ma tragédie fut naturellement mademoiselle Rachel. C'était un être bien singulier, bien complexe et bien intéressant que cette tragédienne de génie ! On ne pouvait comprendre où elle était arrivée en songeant d'où elle était partie. Où avait-elle pris cette élégance suprême, elle qui avait vécu et grandi dans la pauvreté?... Je lui ai souvent entendu raconter que le jour où elle eut quatorze ans, sa mère ayant pris un cabriolet pour la conduire chez Choron, elle se sentit si fière de se trouver en voiture, qu'elle se penchait le plus qu'elle pouvait hors de la capote du cabriolet dans l'espoir que quelqu'un de sa connaissance passerait et la verrait passer. Plus tard, quand elle fut devenue célèbre, un de ses admirateurs, comte ou duc, lui ayant dit avec un peu d'emphase : « Mademoiselle, vous avez relevé la langue française », elle répondit gaîment : « C'est de la chance pour quelqu'un qui ne sait pas l'orthographe. » Et c'était vrai ! Elle ne la savait pas et elle ne l'a jamais sue. Ses connaissances acquises étaient nulles; en fait de vers elle ne lisait guère que ceux qu'elle apprenait; tout en elle était instinct, don naturel, impression (2). Or, son impression en écoutant ma pièce fut très-peu favorable. A l'énoncé seul du titre, son front se rembrunit : elle comptait sur un ouvrage moderne. La lecture la laissa froide et, la pièce finie, il s'éleva entre nous ce silence éloquent qui dit à un auteur : Ta pièce est détestable.

Je ne m'en alarmai qu'à demi : d'abord, avec une personne aussi mobile, ce n'était pas un malheur que d'avoir contre soi l'impression première, on avait la chance du changement; puis je la connaissais bien, je l'avais étudiée dans Adrienne Lecouvreur et dans Louise de Lignerolles, et j'avais remarqué en elle une méthode de travail qui me rassurait.

Quand vous lui lisiez un rôle pour la première fois, elle le saisissait rarement dans sa physionomie générale, et n'était guère frappée que de quelques effets isolés.

Quand elle se mettait à l'étudier, au lieu de le dessiner d'abord largement devant elle, à la façon d'un peintre qui esquisse une figure, elle commençait par chercher à rendre tel ou tel passage caractéristique; c'est par ce point particulier, par cette petite porte, pour ainsi dire, qu'elle entrait dans la compréhension du personnage; puis, peu à peu, à force de travail, car je n'ai pas connu d'artiste plus laborieuse, à force d'esprit, car je n'ai pas connu d'artiste plus spirituelle, elle remontait du détail à l'ensemble, de l'analyse à la synthèse, et recomposait son rôle à peu près de la même façon que M. Cuvier, pardonnez-moi de citer ce grand nom, reconstruisait tout un être disparu avec un petit bout d'ossement retrouvé. Au lieu donc de me désespérer, je cherchai dans ma pièce le petit ossement caractéristique qui l'aiderait à recomposer l'animal; après un instant de silence, j'allai à elle et je lui dis nettement : « Avouez que vous n'avez rien compris du tout à ma » pièce?... — C'est vrai ! — Eh bien ! dans cinq minutes » vous la comprendrez. — Dans cinq minutes? — Oui ! » Talma disait qu'il y avait dans tout rôle bien fait un » passage, un vers, un mot où le personnage entier se » trouvait résumé; je vois au premier acte, dans la » scène de Médée et de Créuse, quatre vers qui sont le » portrait même de Médée.— Quels vers? — Les voici :

> Je ne suis pas
> Une fille des Grecs, je suis une barbare.
> Ma tendresse elle-même est fougueuse, et s'égare
> En transports dont l'ardeur étonne un cœur d'enfant;
> Souvent je leur fais peur même en les embrassant. »

A peine ce dernier vers prononcé, le visage de mademoiselle Rachel s'illumina; elle saisit le manuscrit et, avec cette merveilleuse puissance d'exécution que je n'ai connue qu'à elle, elle me redit soudain ces vers mille fois mieux que je ne les avais lus moi-même; elle me les rendit pour ainsi dire transfigurés, métamorphosés : c'était un de ses dons ! A peine lui fournissiez-vous une indication juste, une intonation vraie, qu'elle s'en emparait, la faisait sienne, et l'agrandissait si bien que vous ne la reconnaissiez plus : vous lui aviez donné un sou, elle vous rendait un billet de banque.

(1) Voyez cette conférence dans notre numéro 13 (26 février).

(2) Voyez une conférence de M. Samson sur *Mademoiselle Rachel* dans notre troisième année, page 701.

Cinq minutes après, nous étions à l'ouvrage, et pendant toute une semaine nous vécûmes plusieurs heures par jour de cette belle vie de travail commun. Quelle ardeur était la sienne ! quel absence complète de vanité ! quel sentiment exquis des nuances ! quelle poursuite obstinée du vrai et du beau ! Elle avait au suprême degré ce que j'appellerai l'obsession de son art, c'est-à-dire cette faculté étrange de mêler le théâtre, les préoccupations du théâtre, à tous les actes de la vie. Vous avez souvent entendu dire qu'on ne peut pas faire deux choses à la fois; rien n'est moins vrai pour les grands acteurs : ils font toujours deux choses à la fois. En causant, en marchant, en mangeant, en pleurant, en souffrant, ils sont toujours acteurs...

Talma rencontre un de ses amis qui avait un habit brun : « Jolie couleur pour un manteau d'esclave, lui dit-il. « Un jour, à la veille de jouer *la Mort de Tibère*, de M. Lucien Arnault, il tomba très-gravement malade : l'auteur allait prendre de ses nouvelles tous les jours : les auteurs ont la sollicitude la plus touchante pour la santé des acteurs qui jouent dans leur pièce. Au bout de deux semaines on le reçoit, il entre : Talma était méconnaissable, son visage annonçait la mort prochaine. Que dit-il à l'auteur ? — Parla-t-il de sa maladie, de ses craintes ? Non ! il saisit dans ses deux mains ses joues creuses et pendantes et, secouant pour ainsi dire ces chairs affaissées : « Ce sera un peu beau, cela, pour jouer le vieux Tibère ! » — Talma, car c'est toujours lui qu'il faut citer quand on parle de théâtre, Talma perd un enfant qu'il adorait; le voilà tombé dans le désespoir et les larmes !... Un jour, au milieu de ses sanglots, il en pousse un si déchirant qu'il tressaille lui-même en l'entendant : il s'arrête, il le recommence et le place dans une scène tragique.

Ne criez pas à l'insensibilité !... Ne dites pas que l'acteur en lui avait tué le père. Non ! sa douleur avait été sincère et ce sanglot à peine appris, il s'était remis à souffrir ! Mais son art le poursuivait partout et se mêlait pour lui à tout... C'est la fatalité du génie ! et le génie n'existe qu'avec cette fatalité. Eh bien ! mademoiselle Rachel aussi était possédée de cette fièvre sublime, elle m'en a raconté une preuve bien frappante. Vous vous rappelez son admirable jeu muet au quatrième acte des *Horaces*, pendant le récit de la mort de Curiace ! Elle n'a qu'un mot à dire pendant toute cette scène : *Hélas !* Et pourtant, on ne voyait qu'elle, on n'applaudissait qu'elle, la beauté même des vers de Corneille disparaissait dans cette pantomine... Or, cette pantomime, elle ne l'avait pas faite à ses débuts, c'est plus tard, par hasard, qu'elle la trouva, et voici comment :

Un jour qu'elle devait jouer *Horace*, elle achevait de s'habiller dans son modeste salon du passage Véro-Dodat. On sonne..., elle se sauve dans sa chambre à coucher, que séparait du salon une porte vitrée; un de leurs amis entre et raconte à sa mère qu'ayant été attaqué dans la rue la veille au soir par un voleur, il avait saisi avec la main le couteau levé pour le frapper, et que le voleur, en retirant la lame, lui avait fait une entaille profonde dans la paume de la main. Émue de ce récit, mademoiselle Rachel va à la porte et arrive devant la vitre au moment même où leur ami montrait sa main blessée. Cette vue lui fit mal, elle sentit ses jambes défaillir, elle n'eut que le temps de s'accrocher à un petit secrétaire pour gagner un fauteuil où elle tomba évanouie. Au bout de quelques minutes, elle se réveilla. « Par quel hasard, me disait-elle, la scène du quatrième acte des *Horaces* me revint-elle en mémoire ?... Je ne le sais, mais je me dis : Ah çà ! si la vue d'une main blessée, qui n'est après tout que celle d'un homme assez indifférent pour moi, me produit une telle émotion, que dois-je donc éprouver au meurtre de mon amant ?... Est-ce qu'il est naturel qu'après mon petit *hélas*, je tombe sur un siége bien préparé à côté de moi et que je me contente de me cacher le front dans les mains en poussant quelques sanglots plus ou moins bien figurés ? Y eut-il jamais plus belle occasion de se trouver mal ? Si je plaçais là mon évanouissement de tout à l'heure ?... » Et aussitôt, recomposant par la pensée tous les détails de son émotion, elle se rappela un à un ses gestes, son attitude, sa manière de s'accrocher aux meubles, la dernière sensation de sa défaillance, voire même la première de son réveil; et le soir, elle reproduisit le tout, avec de si grands applaudissements que... que je crois bien qu'elle pardonna au voleur qui avait endommagé la main de son ami.

Nos répétitions commencèrent donc au théâtre, et mademoiselle Rachel y apporta, outre ce merveilleux don d'observation, une qualité plus rare et qui semble inhérente aussi aux artistes de premier ordre : elle donnait d'excellents conseils. Elle n'avait pourtant ni études premières, ni, en général, une grande solidité dans le raisonnement. Mais d'instinct, d'intuition, elle allait droit au côté faible. Je lui ai dû dans ma pièce les plus heureuses modifications. C'est elle qui m'a fait effacer la scène de la robe, me disant avec une grande finesse que cette scène d'hypocrisie monstrueuse, d'hypocrisie suivie de meurtre ferait disparaître tout l'intérêt du rôle de Médée. Son sentiment ne s'exprimait pas toujours aussi clairement. Il ne fallait pas toujours lui demander le pourquoi de son opinion, souvent elle ne le savait pas elle-même. Si on la poussait, elle vous donnait de détestables raisons; cependant elle avait raison. Elle me rappelait sur ce point mademoiselle Mars, sur laquelle je vous demande la permission de vous citer un fait digne d'être noté.

Béranger disait : « Les faits sont les pères des idées », et nulle définition ne vaudrait le trait suivant pour vous peindre au juste l'étendue et la limite de ce don naturel de bon conseil, que possèdent les artistes supérieurs, et que j'appelle une clairvoyance obscure.

Mademoiselle Mars répétait mon premier ouvrage, *Louise de Lignerolles;* au troisième acte, Louise surprend

son mari avec sa maîtresse. Il s'ensuit une scène de reproches qui finit naturellement par une scène de réconciliation où la tendresse du moment présent s'accroît de toute la douleur du moment passé. Louise exprimait sa confiance dans le repentir et les promesses de son mari en lui disant : « Je ne crains plus rien, je ne sais plus rien ; il me semble que nous nous sommes mariés hier ». Mademoiselle Mars s'arrête à ce mot, et de sa voix un peu brusque, un peu sèche... sa voix de jour, car le soir elle avait une voix enchanteresse, elle me dit : « Je ne dirai pas cette phrase-là. — Pourquoi donc, madame ? — Parce qu'elle est mauvaise.— Mauvaise ! mauvaise !... je la trouve très-bonne. — Ah ! vous trouvez cela bon, vous : « Nous nous sommes mariés hier ! » — Ce mot exprime très-bien le sentiment de confiance qui reporte Louise aux premiers jours de son bonheur. — Tout ce que vous voudrez, mais je ne dirai pas : Nous nous sommes mariés hier... il faut mettre autre chose ! — Quoi ? que voulez-vous que je mette ? — C'est bien simple !.... mettez : Tra la, la, la, la ; la, la, la, la ; la, la, la, la, la ! — Ah ! mon Dieu ! pensai-je, elle est devenue folle ! » et je m'en allai. Tout en m'en allant, et ma première colère passée, je me mis à réfléchir : « Que diable a-t-elle voulu me dire ? Est-ce que, par cette musique élémentaire à quatre membres égaux, elle aurait voulu me marquer le rhythme, l'harmonie qu'elle a besoin de sentir sous les paroles, pour rendre la joie et la tendresse dont son âme est pleine ? Voyons donc ! » Je cherchai, et le lendemain j'arrivai à la répétition avec cette phrase à quatre membres : « J'oublie, je ne sais rien ! La vie commence..... c'est la première fois que tu me dis : « Je t'aime ! » — A la bonne heure ! s'écrie mademoiselle Mars, voilà ce que je vous ai demandé ! — Eh bien ! mademoiselle Rachel vous demandait une foule de choses de cette façon-là et qui, pour ne pas être très-claires, n'en étaient pas moins fort justes. Nous répétâmes huit fois sur le théâtre avec un double succès pour elle, succès de talent et succès d'exactitude !... Ce n'est pas que la ponctualité fût sa vertu favorite ; mais je lui avais appris à être exacte par un moyen assez singulier. Le premier jour où elle vint en retard, j'allai à elle ma montre à la main et, la conduisant à l'écart, je lui dis : « Comment une femme d'esprit comme vous peut-elle être inexacte ? c'est un si mauvais calcul... — Un mauvais calcul ? — Sans doute ! Savez-vous à quoi on emploie le temps quand on attend quelqu'un ? A dire du mal de lui !... Or, nous vous attendons depuis trois quarts d'heure,... jugez !.... Puis, regardez-vous dans la glace : vous avez le visage rouge, marbré, comme quelqu'un qui est venu vite ; vous n'êtes pas jolie du tout !.... seconde faute grave. Ensuite, pour excuser votre retard, vous allez être obligée, comme tous les inexacts, d'entasser une foule de petits mensonges que personne ne croira et qui coûteront beaucoup à une personne aussi sincère que vous ! (Elle ne l'était pas tant que cela, mais je le lui disais pour l'encourager.) Enfin, quatrième faute : le sentiment que vous êtes dans votre tort va vous agacer un peu les nerfs, vous répéterez mal, vous le sentirez, vous sentirez que les autres le sentent et qu'ils n'en sont pas fâchés, ce qui vous agacera encore un peu plus, et vous serez tout à fait mauvaise. Croyez-moi, il faut être exacte par respect même pour votre talent ! »

Le lendemain elle arriva la première, et je me dis tout bas qu'il était quelquefois utile, pour faire jouer une tragédie, d'être un peu auteur comique.

J'étais donc plein d'espoir et je me croyais au bout de mes peines, mais on n'est jamais au bout, car je ne parle pas de moi seul. J'arrivai à la neuvième répétition, le cœur allègre et ne redoutant plus rien ; un quart d'heure se passe, une demi-heure, trois quarts d'heure..... toujours personne. Je me rendis chez elle. En entrant je vis qu'il y avait quelque chose de grave ; heureusement, je le devinai promptement. J'avais remarqué en elle une particularité bizarre. Cette femme, qui n'avait connu que des triomphes, n'avait pas foi en elle, et par conséquent pas foi dans les autres. La critique du premier venu la troublait dans son jugement sur un ouvrage ou sur son propre jeu. Le soir d'une première représentation, la plus légère marque d'hostilité la déconcertait. Elle avait besoin du succès pour être sûre qu'elle eût raison. Je lui disais quelquefois en riant qu'elle ressemblait à Napoléon, qu'elle ne savait pas être vaincue. Aussi, même au milieu des répétitions commencées, était-elle sujette aux terreurs paniques. Lors donc que j'arrivai chez elle, je vis que j'avais affaire à un sentiment de cette nature... Je le lui dis nettement. « Eh bien ! oui, me répondit-elle, c'est vrai... j'ai peur !... — Peur de quoi ? — Vous savez, me dit-elle avec cette précision de langage et ce bon sens qui étaient un de ses charmes, vous savez que la flatterie ne me tourne pas la tête et que je ne me fais pas illusion. — Je sais que personne n'est plus modeste que vous. — Modeste ?... non, mais je connais ce que je peux et ce que je ne peux pas. Or, je viens de relire vos deux derniers actes, j'ai vu que mon rôle est plein de mouvements rapides et violents ; il faut que je coure à mes enfants, que je les porte, que je les emporte, que je les dispute au peuple. Cette vivacité d'action extérieure n'est pas mon fait. Tout ce qui s'exprime par la physionomie, par l'attitude, par un geste sobre et mesuré, je peux le rendre, mais là où commence la grande et énergique pantomime, mon talent d'exécution s'arrête... » Cette remarque était trop fine et même trop vraie, du moins en partie, pour que je n'en fusse pas frappé. Pour toute réponse cependant je me contentai de sourire, et je lui dis : « Pour partager vos craintes, il faudrait que j'oubliasse une chose que je n'oublierai jamais. — Quoi donc ? — Ce que vous m'avez raconté vous-même sur le quatrième acte des *Horaces !* L'artiste qui a trouvé et exécuté ce jeu pantomime peut tout faire !... » Ce n'était pas tout à fait vrai, car il y avait loin de cette pantomime sur place aux mouvements violents qu'exige le rôle de Médée, mais de toutes les maladies humaines, les maladies de modestie sont les plus

faciles à guérir; ce souvenir, rappelé à propos, coupa donc court à toutes les craintes de mademoiselle Rachel, et le lendemain nos répétitions recommencèrent... pour s'interrompre le surlendemain et ne plus recommencer.

Qu'était-il donc arrivé? Il était arrivé qu'on lui offrait un engagement fabuleux à Saint-Pétersbourg, qu'elle ne rêvait plus que la conquête de l'empire russe, qu'elle ne pouvait plus souffrir ma pièce, en qui elle voyait le seul obstacle à son départ, et que le ministre était résolu à lui permettre de manquer à tous ses engagements avec moi. Je courus chez elle : « Madame est sortie. » Je m'y attendais. Je retournai le soir : « Madame est souffrante. » Je m'y attendais encore. Mais le lendemain elle jouait *Polyeucte*, et, la pièce finie, en rentrant dans sa loge elle m'y trouva installé et l'attendant. Elle tressaillit légèrement en me voyant. J'étais très-calme. « Vous renoncez au rôle de Médée? — Oui. — Pourquoi? — Il est trop violent! — Pas plus que celui de Camille. — Il y a au second acte des passages subits de la fureur aux sanglots et des sanglots à la fureur, je ne sais pas faire cela. — Moi, je sais le faire, je vous l'apprendrai. — Ce rôle repose tout entier sur un sentiment que je n'ai jamais exprimé au théâtre. — Tant mieux! Il ne faut pas prendre mesure aux grands artistes... — Qui me dit que je saurai rendre l'amour maternel? — Votre amour maternel lui-même!... Comment! à force de talent, vous êtes arrivée à entrer dans des passions qui vous sont inconnues : la haine, la vengeance, la cruauté, et vous ne pourriez pas traduire ce qui est écrit dans votre cœur? Mais vous oubliez donc que je vous ai vue avec vos enfants!... »

Elle s'émut un peu!...

« Voyons, repris-je avec force, laissons là les vains prétextes et parlons nettement. Vous voulez partir! L'idée des trésors qu'on fait luire à vos yeux et des triomphes nouveaux qu'on vous promet vous fait oublier tout le reste... C'est tout simple, vous êtes femme, vous êtes artiste, je ne vous en veux pas. Vous ne seriez peut-être pas la comédienne extraordinaire que nous admirons si vous n'aviez pas ces fièvres d'imagination, et, de mon côté, si vous étiez seule, je n'aurais pas le courage de lutter contre vous. Mais il y a derrière vous un grand personnage qui devrait mettre son *veto* à vos caprices et qui les favorise, qui manque à tous ses devoirs en vous aidant à manquer aux vôtres. Voilà mon adversaire! Je ne me laisserai pas écraser par lui. »

Un léger sourire de dédain fut sa réponse. « Ah! oui, » repris-je avec quelque irritation, je comprends. Un » pauvre auteur de tragédie, auprès d'un personnage » comme lui et d'une artiste comme vous, qu'est-ce que » c'est? Bien peu de chose, sans doute, mais ce peu » de chose représente pourtant ce qui est plus fort que » vous : la dignité des lettres! le droit! Et puisque le » hasard me charge de défendre mes confrères contre » celles qui ne sont après tout que nos interprètes et » contre ceux qui devraient être nos protecteurs, je n'y » faillirai pas. Voulez-vous, oui ou non, reprendre nos » travaux? — Non! — Soit donc, la guerre! »

Le lendemain, j'envoyai une sommation au théâtre Français, qui était bien innocent de tout cela, mais je ne pouvais m'adresser qu'à lui; deux jours plus tard, le procès était engagé; quelque temps après, je gagnais ma cause; mais, le lendemain, le ministre, intervenant entre mes juges et moi, m'opposait un arrêté qui n'avait jamais été mis en pratique, me reprochait un oubli que je n'avais pas commis, et malgré les efforts courageux et le talent de M. Mathieu, aujourd'hui député, il m'arrachait à mes juges légitimes pour me transporter devant le conseil d'État et brisait dans ma main un arrêt de justice! Oui, messieurs, voilà ce qu'on pouvait faire contre les lettres en l'an de grâce... non, de disgrâce 1853. Mais, Dieu merci, voilà ce qu'on ne pourrait plus faire aujourd'hui! Voilà ce qu'on ne pourra jamais plus faire en France! Je dis jamais! Car si nous sommes sortis de ce régime d'arbitraire, si aujourd'hui l'administration ne peut pas plus déporter un écrivain de son droit qu'un citoyen de son domicile, nous ne le devons pas seulement à la volonté, à l'initiative d'un seul; sans cela il faudrait en être humilié au lieu d'en être fier! Non! Nous le devons aussi, nous le devons surtout à ce qu'on appelle la force des choses, et à ce que j'appelle, moi, la force des âmes, c'est-à-dire à l'action irrésistible des idées justes et généreuses, qui, une fois nées dans les cœurs, grandissent, grandissent toujours et finissent par gagner ceux mêmes contre lesquels elles s'élèvent.

Messieurs, cette excursion dans le domaine de la liberté n'est pas une digression, car elle m'amène naturellement à l'illustre tragédienne qui m'a relevé de ce rude coup, vengé de cette iniquité, et je suis d'autant plus heureux d'essayer de dessiner devant vous cette physionomie originale et puissante, qu'aujourd'hui, en France, la mode est un peu passée de l'admirer. C'est le cours ordinaire des choses; quand madame Ristori est arrivée, on s'est servi d'elle pour rabaisser mademoiselle Rachel; mademoiselle Rachel disparaît, on se sert de son souvenir pour attaquer madame Ristori. Il y a des gens qui ne peuvent élever une statue qu'à la condition d'en renverser une autre. Ils ne savent bâtir qu'avec des débris.

Si je devais définir madame Ristori d'un mot, je dirais : c'est une vaillante. Il est vrai qu'elle a commencé ses campagnes théâtrales de bonne heure. Savez-vous à quel âge elle a paru pour la première fois sur la scène? A huit jours!... On jouait à Florence *le Précepteur dans l'embarras;* au lieu de charger le pauvre professeur d'un nouveau-né de carton, on imagina de lui mettre sur les bras la petite Adélaïde Ristori, qui venait de naître dans les combles du théâtre; son père était le premier sujet de la troupe. Voilà comment elle débuta vingt-quatre heures avant de voir clair : vous conviendrez que c'est bien fait pour donner l'habitude des planches!

Madame Ristori est avec madame Malibran le plus bel exemplaire de ce que j'appelle les artistes de combat, c'est-à-dire de celles que l'obstacle aiguillonne, que la lutte grandit et auxquelles il ne déplaît pas d'avoir un auditoire qui leur résiste, afin de lui implanter de force la foi qui est en elles.

Nos artistes français ont presque tous, vous le savez, un goût très-vif pour ce petit groupe de spectateurs assidus, de chevaliers fidèles..., les plus fidèles de tous les chevaliers, les chevaliers du lustre !.. Quel plaisir trouvent-ils dans ces applaudissements payés, qu'ils savent payés? — Ils le savent d'autant mieux que souvent ce sont eux qui les payent. — Je n'ai jamais pu me l'expliquer! Mais mademoiselle Rachel elle-même m'a dit souvent qu'elle n'était tranquille, heureuse, que quand elle voyait en face d'elle, au parterre, la figure... la figure de... du roi des Romains. — Il faut que nous en voulions bien à Rome pour leur avoir donné ce nom-là. — Madame Ristori, le jour de ses débuts à l'Odéon, exigea devant moi, du directeur, que la claque ne l'applaudît pas. « Ce n'est pas seulement, lui dit-elle, que leur affreux petit bruit mécanique m'agace les nerfs, mais ils me cachent le public, je ne sais plus où il est. Or, c'est lui que je veux voir, c'est à lui que je veux avoir affaire! S'il se défend, tant mieux, nous nous battrons! S'il me siffle, tant pis, c'est que je l'aurai sans doute mérité! Mais au moins, s'il m'applaudit, je pourrai me dire : voilà un bravo qui est bien à moi! »

J'ai souvent entendu répéter que mademoiselle Rachel seule était vraiment antique, et que madame Ristori ne l'était pas. La vérité est qu'elles le sont toutes deux également, c'est-à-dire différemment. Nous avons à l'égard de l'antiquité des ignorances singulières. Nous avons vécu plusieurs siècles dans la conviction que les temples grecs étaient tous blancs, que les statues grecques étaient toutes blanches; cette pâle et fade couleur de plâtre semblait le symbole même de la pureté de l'art grec; il a fallu les recherches de l'archéologie moderne pour rendre au Parthénon et aux images des déesses de l'Attique la belle parure du coloris, de l'or et des bijoux. De même pour la poésie : qui dit art grec, dit, ce semble, un art élégant, pur, sobre et contenu; mais on oublie qu'à côté de cet art-là, la Grèce en connut un autre, effervescent, exubérant, débordant de séve... La poésie grecque a son Beethoven comme son Mozart, son Michel-Ange comme son Raphaël; auprès de l'*Antigone* et de l'*Alceste*, il y a les *Euménides* et les *Sept chefs devant Thèbes*; à côté de Sophocle et d'Euripide, il y a Eschyle et Homère. Mademoiselle Rachel était la Grecque de Sophocle et d'Euripide; madame Ristori est la Grecque d'Eschyle et d'Homère.

En voici la preuve dans un fait matériel. Vous savez avec quelle grâce souveraine mademoiselle Rachel portait le costume antique; mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'une partie de ses draperies était ajustée, que tous les plis du haut de son manteau étaient fixés, arrêtés, de façon qu'elle pût l'agiter sans le déranger. Son charme faisait le reste, et le jeu des draperies se liait si harmonieusement à tous les mouvements de son corps, que cette robe antique semblait sa parure naturelle. On eût dit une jeune fille de l'Attique se promenant sur les bords de l'Ilissus.

Madame Ristori, dans *Médée*, prenait un large pan d'étoffe, le jetait sur ses épaules, et le gouvernait ensuite selon les mouvements de sa passion et du drame; tantôt le laissant traîner derrière elle comme un manteau de reine, tantôt s'en enveloppant tout entière comme d'un voile, tantôt l'enroulant autour de sa tête et s'en abritant ainsi que ses enfants; et elle restait toujours noble dans ce libre déploiement de ses draperies flottantes, comme mademoiselle Rachel restait toujours souple dans son costume ajusté.

Voulez-vous une autre image, une image morale du contraste de ces deux grands talents? C'est *Médée* qui nous l'offre.

Rien de plus touchant que l'entrée de mademoiselle Rachel. Elle arrivait lentement sur cette petite place de Corinthe, tenant par la main ses deux enfants épuisés de fatigue et de faim, et son accent en prononçant ces vers :

> Courage,
> Mes chers petits enfants! Courage, encore un pas!

et la manière dont elle se laissait tomber avec eux sur le banc de pierre, et ses larmes en écoutant leurs plaintes, tout cela était si tendre, si douloureux, si maternel qu'au premier vers la cause de Médée était gagnée... On l'aimait. — « Je n'entends pas ainsi cette entrée, me dit madame Ristori..... Médée n'est pas seulement une mère, une femme, une proscrite; c'est un être épique, légendaire. Il faut que sa première apparition ait quelque chose de grandiose qui saisisse l'imagination en touchant le cœur. — Que voulez-vous donc faire, lui dis-je? — Vous le verrez demain. » Le lendemain, j'arrive à la répétition; le décor était changé. Il représentait bien toujours une place ombragée aux portes de Corinthe, mais au fond s'élevait une masse de rochers abrupts. « Voilà, me dit-elle, par où j'arriverai! » Et lorsqu'en effet, le soir de la première représentation, le public, qui l'attendait sur le devant de la scène, la vit émerger lentement du haut de ces sommets arides avec un de ses enfants dans ses bras et l'autre pendu à sa robe : quand elle parut, non, quand elle apparut en plein ciel et dominant tous les spectateurs comme du haut de son infortune, des bravos enthousiastes partirent de tous les coins de la salle; on avait vu une évocation de la maternité des temps héroïques!...

Eh bien! tel est le trait distinctif du talent de madame Ristori. En une seconde, elle fait surgir devant vos yeux un personnage tout entier... Vous la rappelez-vous dans *Judith*, au moment où elle entre dans la tente d'Holopherne endormi, et saisit pour le frapper un cimeterre pendu à la muraille? L'arme est trop lourde

et son bras fléchit sous le poids... Elle tombe à genoux et commence sa prière, la main appuyée sur cette arme de géant !.. Mais, à mesure qu'elle prie, sa tête affaissée se redresse; l'enthousiasme qui éclate dans ses yeux se répand, ce semble, dans tout son corps, communique une force nouvelle à ses membres, et, quand elle se relève, elle brandit l'épée redoutable au-dessus de sa tête, comme si elle enlevait un jouet d'enfant. Dans *Marie Stuart*, elle introduit dans le drame un nouveau personnage,... un crucifix. Ce crucifix qui ne la quitte pas est son confident, son soutien; quand il lui faut s'agenouiller devant Élisabeth, c'est à son crucifix qu'elle en demande le courage. Quand elle pardonne à Leicester, quand elle dit adieu à ses serviteurs, quand elle marche à la mort, c'est sur son crucifix qu'elle s'appuie !... Et ajoutant ainsi un trait de plus à cette grande figure de reine et de martyre, elle fait vraiment de Marie Stuart une femme du XVIe siècle en en faisant une chrétienne.

Je pourrais multiplier les exemples, je pourrais vous la montrer aux répétitions de *Médée*, se répandant pour ainsi dire dans tout l'ouvrage, jouant tous les rôles, apprenant à Jason à être dur, à Créuse à être douce, aux enfants à être tendres, au peuple à être intelligent ! — ou bien encore, caractérisant en un seul mot expressif le talent de ses partners, comme le jour où elle me dit.... Je ne ne sais pas trop si j'oserai vous répéter ce mot-là, non pas qu'il ait rien de choquant, il est d'elle ! mais il est un peu vert dans sa vivacité pittoresque. Me permettez-vous de vous le dire? Oui? Eh bien! vous avez raison, car il est très-joli. Nous répétions dans *Béatrix*, à l'Odéon, la scène de *Roméo et Juliette*, intercalée dans le quatrième acte, la scène du poison. Madame Ristori n'était qu'à demi satisfaite de son Roméo, qu'elle ne trouvait ni assez poétique, ni assez pathétique. « Voyez-vous, mon cher ami, me dit-elle, nous ne ferons rien de cet homme-là. Il n'est pas empoisonné, il n'a que la colique. » Est-il possible de mieux marquer d'un mot la distance qui sépare le matérialisme grossier de la réalité poétique? Est-il possible de dire avec plus d'énergie et de profondeur que dans le grand art, même au milieu des mouvements corporels les plus infimes, l'âme doit toujours garder sa place et la poésie ses droits? — Je finis ce portrait que vous n'aurez pas trouvé trop long, j'espère, par un trait typique.

Médée, au second acte, après la scène avec Jason, tombe sur un siége, éperdue de rage et de douleur; ses deux enfants apparaissent sur le seuil de la porte, appelant leur mère de loin, et non sans quelque effroi. A la seconde représentation, je suivais tout d'une loge de côté, quand j'aperçois au bord de la coulisse, au moment même où les enfants entraient en scène, l'aîné marcher maladroitement sur le talon du plus petit et abattre le quartier de sa sandale. La terreur me prend ! Que va dire le public en voyant ce pauvre petit, entrer clopin-clopant, le pied emprisonné dans les cothurnes de sa sandale défaite et boitant à peu près de la même façon que l'acteur comique Alexandre dans le *Courrier de Lyon*? J'entendais déjà des éclats de rire..., mais madame Ristori a tout vu, et soudain elle change toute la pantomime réglée. Elle devait attendre ses enfants, elle court à eux, saisit le plus petit, l'enlève dans ses bras, lui jette son manteau sur les pieds, le rapporte sur le siége, où elle s'assied avec lui, et, sans ralentir un seul mouvement de la scène, sans oublier un seul vers, sans se trahir par aucun geste, elle saisit sous son manteau le pied captif, brise d'un coup vigoureux les cothurnes et jette la sandale sous son fauteuil sans que personne la vît... que moi, et en continuant de sangloter, de pleurer, de transporter la salle tout entière d'épouvante et de pitié ! Voilà, messieurs, ce que je nomme une artiste de combat. Voilà qui me rappelle la belle définition de l'homme de guerre faite par le maréchal Lannes. Le véritable homme de guerre, disait-il, est celui qui entend mieux au bruit du canon, et à qui la fumée de la poudre fait voir plus clair.

Madame Ristori a pu, grâce à cette vaillance, occuper, dans l'histoire de l'art au XIXe siècle, une place égale à mademoiselle Rachel, en y remplissant une mission différente. M. Guizot les a définies d'un mot : « L'une, dit-il, est le modèle de la tragédienne aristocratique, l'autre de la tragédienne démocratique. » La tragédienne démocratique est la marquise. En effet, mademoiselle Rachel a été l'interprète incomparable de notre art français, qui est un art patricien; madame Ristori représente l'art cosmopolite : l'une a relevé la tragédie dans notre pays; l'autre, l'emportant dans un pan de son manteau à travers toute l'Europe, l'a popularisée dans les deux mondes : l'une enfin a servi la muse tragique en prêtresse et l'autre en missionnaire.

On s'est beaucoup moqué de la tragédie en France depuis quarante ans, et les auteurs de drames l'ont bien souvent déclarée morte; je ne suis pas bien sûr qu'ils ne soient pas eux aussi un peu en train de mourir, et je leur souhaite de ressusciter comme elle au bout de deux siècles. On a beaucoup abaissé Corneille et Racine devant Shakespeare. Je fais plus qu'admirer Shakespeare, je l'adore ! Je vois en lui le plus grand génie dramatique que le monde ait connu. Il a tout abordé, tout représenté, tout fait vivre sur la scène : l'histoire antique dans *Coriolan* et *Jules César*, l'histoire moderne dans *Richard III* et *Henri IV*, la passion fougueuse dans *Othello*, la passion ingénue dans *Roméo et Juliette*, la poésie pure dans le *Songe d'une nuit d'été*, la fantaisie dans *Comme il vous plaira*, la comédie dans *Falstaff*, la philosophie dans *Hamlet ;* il touche de l'aile aux deux bouts du domaine de l'art; c'est la plus grande envergure de poëte qui existe. Mais ses œuvres sont-elles les plus belles qui soient sorties de la main des hommes? Je ne le crois pas; car ni *Œdipe roi*, ni *Tartuffe* ne sont signés de son nom, et s'il a fait *Macbeth*, il n'a pas fait *Polyeucte*.—Rien de plus profond que l'idée de *Macbeth*. Shakespeare a mis là en scène le vrai *fatum* du monde moderne, la fatalité du mal. Macbeth croit

n'avoir que Duncan à frapper pour s'emparer du trône, il le tue ; mais après Duncan, il faut tuer ses fils ; après ses fils, il faut tuer Banco ; après Banco, il faut tuer Macduff. C'est la terrible histoire de l'hydre de la fable : du sang de chaque tête coupée, il en naît une autre qu'il faut couper encore. Et ce qu'il y a de plus admirable dans ce drame, c'est qu'il ne s'applique pas seulement aux assassins et aux rois, il est vrai pour tous les crimes et pour tous les vices, pour toutes les faiblesses et pour toutes les classes. Il est vrai pour les joueurs comme pour les meurtriers, pour les fripons comme pour les joueurs, pour les ivrognes, pour les libertins, pour les ambitieux comme pour les fripons. C'est à l'humanité tout entière que Shakespeare dit : Le mal engendre le mal. Jamais enseignement si terrible n'a été donné à la conscience humaine.

Polyeucte vous emporte dans une tout autre sphère... Qu'a voulu peindre Corneille? La grandeur et la beauté de la foi religieuse. Qu'a-t-il fait? Sans doute, en vertu de la loi féconde des contrastes, il l'a entourée de tous les vices qu'elle combat et de toutes les faiblesses dont elle triomphe? Non, il peint dans Sévère le modèle du héros honnête homme, dans Pauline le modèle de l'amour sans tache et de l'amour conjugal sans bornes, dans Stratonice le modèle du dévouement servile, dans Néarque le modèle de l'amitié. Puis, à côté d'eux, il place Polyeucte, c'est-à-dire la foi.., et voilà que toutes ces vertus humaines semblent devenir presque des faiblesses ! Voilà que ces clartés deviennent des ombres. La vertu de Polyeucte resplendit au milieu d'elles comme le soleil levant au milieu des pâles étoiles du matin ! Ce n'est pas tout : Corneille, à l'exemple de Raphaël, qui jeta un possédé au bas de son tableau de *la Transfiguration* pour mieux marquer la distance du ciel à la terre, Corneille jette au bas de son drame Félix, c'est-à-dire l'assemblage de toutes les couardises, de toutes les vanités, de toutes les petitesses mondaines, et l'infimité de ce dernier degré de l'échelle nous fait voir la hauteur du premier échelon. Ce n'est pas tout encore ! Corneille veut peindre la force d'ascension inhérente à cette vertu qui soulève les montagnes. Eh bien ! il ne se contente pas de donner à Polyeucte un grand empire sur Pauline, sur Néarque, et même sur Sévère. Non ! il lui fait enlever de terre, arracher de la terre jusqu'à ce misérable Félix, et ainsi, le héros céleste nous apparaît entraînant derrière lui, comme un triomphateur derrière son char, toute cette admirable grappe d'âmes humaines, qui se pendaient après lui pour le retenir sur la terre et qu'il emporte avec lui, dans le ciel ! Jamais depuis Raphaël, plus belle œuvre d'art n'a été offerte aux hommes. *Macbeth* est plus profond que *Polyeucte*, mais *Polyeucte* est plus élevé que *Macbeth*. Shakespeare nous montre jusqu'où la nature humaine peut descendre, Corneille jusqu'où l'âme humaine peut monter !

Qui oserait dire que le plus grand des deux est Shakespeare ?

Eh bien ! messieurs, voilà pourquoi la tragédie du XVIIe siècle n'a rien à envier aux œuvres d'aucun pays, ni d'aucun siècle ! C'est qu'*Athalie*, *Britannicus*, *Phèdre*, *Cinna*, *les Horaces* portent l'empreinte de cette même grandeur morale, de cette même beauté idéale de composition que vous avez admirées dans *Polyeucte* et qu'aucune autre poésie n'a connues ! Aussi je vous l'avouerai, en dépit d'un refrain célèbre et malgré notre gloriole militaire, je suis très-peu fier d'être Français quand je regarde la Colonne, car elle est pétrie de larmes et de sang encore plus que de bronze et de gloire ! Mais quand je lis *Cinna*, *Britannicus* ou *Polyeucte*, oh ! alors je relève la tête et je me dis avec orgueil que je suis né sur cette terre de France. On nous a repris presque toutes les conquêtes qui figurent sur l'airain de la Colonne, mais ce qu'on ne nous reprendra jamais, car personne ne l'a occupée avant nous, c'est la place que Racine et Corneille ont faite à la France dans le domaine de l'art. Laissons donc dire les ignorants et les ingrats : la tragédie ne mourra pas et ses interprètes ne passeront pas. Talma semblait l'avoir emportée dans la tombe, mademoiselle Rachel succède à Talma. Mademoiselle Rachel disparaît ? Apparaît madame Ristori ! Madame Ristori s'en va à son tour, car elle aussi, elle nous quitte ! Eh bien ! n'importe, dans un coin de Paris, sur une place quelconque des Arts-et-Métiers, surgit à une voix intelligente, un groupe de jeunes artistes, obscurs, ardents, convaincus, qui ressaisissent le flambeau tombé, le relèvent et le rallument ! La tragédie telle que l'a faite le XVIIe siècle est le plus noble aliment dont se soient jamais rassasiées les imaginations humaines : elle ne mourra pas plus en France que ne s'éteindront le patriotisme, le dévouement, le culte du devoir et l'amour de la liberté.

E. LEGOUVÉ.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. L. PINGAUD

Les Voyages et la Science

Les études géographiques ont besoin d'être encouragées chez nous; elles méritent d'autant plus notre attention qu'elles ont en France un passé brillant et que les nations voisines se vantent aujourd'hui de nous avoir laissés en arrière. Au XVIIe siècle, Samson, Guillaume, Delisle, d'Anville, grands noms, peu connus de la foule, mais vénérés des savants, avaient fixé les grands principes de la géographie. Leurs successeurs ont un peu tardé à venir; c'est de l'autre côté du Rhin que, malgré nous, est passé leur héritage. En Allemagne, deux hommes de génie, Alexandre de Humboldt et Karl Ritter, ont ex-

ploré de nouveau un champ qui paraissait abandonné, et ils y ont recueilli des fruits abondants et inattendus. Leurs grands travaux ont donné à la géographie moderne sa valeur et son intérêt. Ils ont déterminé, tout en l'agrandissant, son domaine, et ils l'ont définie la connaissance de la nature dans l'ensemble de ses productions et dans ses rapports avec l'homme. Empruntant leurs données tantôt à la géologie, à la physique, à la botanique, à la zoologie, tantôt à l'histoire et à la statistique, ils ont constitué une science complète, fondée sur des observations exactes, attrayante dans son étude, féconde dans ses résultats.

Il y a loin de cette physiologie de la terre à cette série de faits isolés les uns des autres, à cette nomenclature aride qu'on nous a présentée dans notre enfance sous le nom de géographie. Dans le travail monotone que la routine nous imposait, la mémoire jouait le principal rôle; l'imagination restait endormie, le raisonnement était absent, nous avons abandonné des études qui s'offraient à nous, dépourvues de grandeur et d'utilité véritables. Gœthe disait, il y a cinquante ans : « Ce qui distingue le » Français, c'est de ne pas savoir la géographie. » Et Gœthe malheureusement avait raison. Je n'oserais pas encore dire qu'il aurait absolument tort aujourd'hui.

Nous avons renoncé, hâtons-nous de le reconnaître, à notre ignorance volontaire; nous avons demandé sans fausse honte aux Allemands le secret de leur supériorité; nous avons parcouru leurs traités, qui font si bien ressortir la médiocrité de nos manuels, feuilleté leurs atlas, leurs cartes d'un dessin si ferme et si net, vrais chefs-d'œuvre d'érudition patiente. Il ne tient qu'à nous, on le sait maintenant, que la géographie redevienne en France une science populaire. Les nations du Nord nous rendent la tâche difficile, il est vrai, tant elles tiennent à développer de ce côté leurs connaissances. Pour ne citer qu'un exemple, l'an dernier, à Stockholm, le ministre de France visitait une école primaire; il s'avisa de demander à un enfant la description de la Corse; il s'attendait sans doute à une courte réponse : quel ne fut pas son étonnement quand on lui traça la carte détaillée de l'île avec ses chaînes de montagnes, ses rivières, ses villes principales! Nous n'en sommes point encore là sans doute; mais si, du moins, la géographie peut obtenir droit de cité dans l'enseignement supérieur, ce doit être à Nancy, dans une ville où les hautes études sont florissantes, et où nous vivons en quelque sorte sous le regard de l'Allemagne.

Ainsi, l'homme en face de la nature, voilà le spectacle que la géographie nous offrira; d'un côté, la nature avec ses lois périodiques, ses productions variées, ses richesses qui n'attendent qu'un maître; d'un autre côté, l'homme avec ses besoins, son intelligence, son énergie, qui chaque jour accroît son empire sur elle.....

Quand on embrasse d'un regard toute l'histoire des découvertes anciennes, on est frappé d'abord de ce fait : c'est qu'elles ont été accomplies par des hommes étrangers à la science proprement dite, par des capitaines qui voulaient conquérir des royaumes, des missionnaires qui voulaient prêcher leur foi, ou des commerçants qui voulaient faire fortune. L'ambition, l'enthousiasme religieux, la soif de l'or, sont en effet les seuls mobiles qui, jusqu'au XVIIIe siècle, aient conduit les hommes loin de de leur patrie, et il est permis de se demander dans quelles mesures la science a profité de leurs voyages.....

Le voyageur moderne, et c'est là sa gloire, est guidé par l'intérêt scientifique. Ce n'est pas à l'improviste qu'il a commencé ses pérégrinations; il s'y est préparé par des études multiples. A peine y est-il engagé, qu'il s'arrête à chaque pas : il examine la nature du sol où il marche, il constate la hauteur au-dessus du niveau de la mer, la latitude et la longitude; il remplit son herbier, il déterre à coups de pioche les débris fossiles ou les minéraux rares. Chemin faisant, des populations toutes différentes de mœurs et de langage s'offrent à lui; il laisse aussitôt la nature pour les considérer, et dans ces images défigurées de lui-même, il recherche les traits communs de la grande famille humaine; il étudiera et comparera entre eux leurs dialectes. Il fixera sur son album les paysages étranges qui se dérouleront devant lui; il fera de longues stations au pied des monuments et des ruines. Et partout, il devra mettre la bride à son imagination, se défendre de toute surprise et réfléchir longuement ses jugements. On est effrayé de la somme de connaissances qui lui est nécessaire; il doit être à la fois géomètre, physicien, botaniste, linguiste, archéologue, dessinateur. En ouvrant, par exemple, les relations de Humboldt ou d'Alcide d'Orbigny, nous nous trouvons en face de véritables encyclopédies; ce sont des cours complets d'études scientifiques, historiques et économiques. La littérature et l'art y sont eux-mêmes représentés par le récit pittoresque du voyage et par les scènes ou les vues recueillies par le crayon sur la route. Aussi nos explorateurs contemporains ont conscience de leur importance et du rôle qu'ils jouent; de là leur confiance en eux-mêmes, leur sang-froid dans les circonstances critiques. En face de l'inconnu, ils se sentent souverains; naguère, on les voyait à la suite des armées, bientôt ils les commanderont : témoin l'Anglais Baker, célèbre par son excursion aux sources du Nil, qui remonte en ce moment le grand fleuve; deux mille soldats, toute une flottille l'escortent. On croirait voir renaître les conquérants aventureux du XVIIe siècle, grandis de tout ce que la science ajoute au courage.

Avoir beaucoup appris, ce n'est rien encore pour de tels hommes; il leur faut de plus savoir beaucoup souffrir, sans espérer une récompense mesurée à leurs épreuves. La plupart, en effet, ont frayé une voie nouvelle à la civilisation, sans rien souhaiter que l'honneur de l'avoir parcourue les premiers. Quelques-uns se sont sacrifiés pour l'éclaircissement d'un problème géographique sans intérêt immédiat et dédaigné de la foule. Ainsi, il y a deux cents ans, des marins s'aventuraient au

milieu des glaces du pôle arctique, mais ils ne cachaient pas leur but, celui de trouver le plus court chemin des Indes. Si on leur eût dit qu'ils devaient naviguer dans ces parages pour constater l'existence d'un détroit entre l'Amérique et le pôle, ils auraient reculé. Leurs descendants, plus désintéressés, ont voulu résoudre à tout prix le problème; ils l'ont résolu, et cela a suffi pour les payer de leurs peines.

En voilà d'autres qui ont lu dans de vieux livres que le Nil cache sa tête dans des montagnes reculées que l'homme n'atteindra jamais. Ils ont juré de faire mentir les prédictions vulgaires; ils arriveront bon gré mal gré à la source interdite. Et pourtant, qu'importe au commerce, à la civilisation même, la découverte d'un filet d'eau égaré au milieu des sables? Qu'il sorte d'un lac ou qu'il descende d'une montagne neigeuse, l'Égypte recevra toujours son limon annuel. Néanmoins, il s'est trouvé en Angleterre toute une famile de héros pour pénétrer ce mystère, et ce mystère est évanoui.

C'est cette passion désintéressée pour la vérité, c'est cette volonté calme non moins qu'opiniâtre qui fait la grandeur du voyageur moderne. Sur mer, il a à sa disposition des ressources dont nos pères manquaient. Sur terre, ni les difficultés ni les périls n'ont diminué. Il va néanmoins. Le but est souvent difficile, et le succès incertain; le chemin est long, plus d'un y est déjà tombé épuisé et vaincu. Il n'importe; il va toujours, sûr d'avance que les successeurs ne lui feront pas défaut. Les dangers se multiplient sous ses pas : ici, il suffit d'un bloc de glace qui se détache, d'une crevasse qui s'ouvre, là d'un guide qui convoite son fusil ou sa montre, et c'en est fait de lui. Il peut, comme Arago ou Bonpland, languir plusieurs années au fond d'une prison, victime des terreurs imbéciles d'un despote barbare; ou périr comme Vogel, avec la douleur de penser que tout le fruit de ses recherches est perdu pour ses compatriotes. S'il échappe à ces périls trop fréquents, il y a des épreuves inévitables, des souffrances de chaque jour. Voyez-le au pôle Nord; il doit marcher toute une journée à la lueur d'un pâle crépuscule, par un froid de 25 à 30 degrés, sous des vêtements pénétrés d'une humidité glacée, à demi aveuglé par l'éblouissante réverbération du sol et les tourbillons de la neige. Parcourt-il l'intérieur de l'Afrique? Il marche sous le ciel implacable des Tropiques, tantôt les yeux brûlés par les reflets du soleil sur le sable, tantôt la gorge desséchée par les vents arides qui soulèvent autour de lui une poussière suffocante. Quelquefois les provisions manquent, les outres sont épuisées. Malheur à lui, si le puits de l'oasis où il doit reposer le soir est comblé, si la pyramide de pierre où les caravanes ont déposé le superflu de leurs vivres est vide! Plus loin, ce sont les rivières infestées de crocodiles, les broussailles où se cachent les serpents et les insectes venimeux, les fourrés qu'il faut franchir la hache à la main, les marais qui recèlent la fièvre.

Voilà les hommes que notre siècle contemple tous les jours, messieurs. On dit pourtant que l'amour du repos et des jouissances matérielles prédomine; qu'on le reconnaisse au moins, beaucoup de nobles âmes ne sont pas atteintes de cette maladie, il y a encore place pour ceux qui s'immolent volontairement à une grande idée et pour ceux qui applaudissent à cette immolation volontaire. Dans cette histoire contemporaine déjà assombrie par tant de luttes sanglantes, c'est un heureux contraste que celui de ces luttes généreuses entreprises pour l'honneur de l'esprit humain. L'imagination s'émeut volontiers au récit des victoires célèbres, des défaites courageusement supportées; ne sera-t-elle pas émue en face de ces autres champs de bataille où tant de combattants héroïques ont affronté les violences conjurées des hommes et des éléments; car là aussi le cœur a battu pour une noble cause, là aussi le sang a coulé, là aussi des victimes sont tombées pour qui la postérité n'aura jamais assez d'hommages. Devançons, messieurs, cette justice à l'avenir; honorons, parmi ces voyageurs intrépides, ceux qui survivent; donnons nos regrets à ceux qui sont morts à la peine, à ceux-là surtout qui ont disparu, dont la destinée est devenue un mystère, et dont nous ne pouvons plus même de loin saluer la tombe.

Il y a donc, à mon sens, dans l'histoire de ces découvertes, ce qui élève la pensée et aussi ce qui élève l'âme par l'admiration. Voyez du reste ce qui passe à l'heure actuelle : toutes les nations ont reconnu à la science non-seulement ses droits inviolables, mais d'immenses priviléges. Elles savent abdiquer un moment en sa faveur leurs vieilles rivalités. Le capitaine Cook explorait l'Océanie quand la guerre éclata entre sa patrie et la nôtre; Louis XVI ordonna de respecter, partout où on le rencontrerait, le pavillon du grand navigateur. Il y a dix ans, même recommandation était faite à nos marins pendant la guerre d'Italie, quand l'archiduc Maximilien d'Autriche, monté sur la frégate *La Novara*, accomplissait le dernier voyage autour du monde.

Des faits plus significatifs viennent témoigner de la sympathie qui s'attache à ces belles et fécondes études. Comme autrefois, les soldats, les missionnaires, les commerçants provoquent et secondent nos conquêtes sur l'inconnu. Derrière les armées marchent les commissions scientifiques; nous les avons vues à l'œuvre en Égypte, en Morée, en Algérie, au Mexique. Les prédicateurs de l'Évangile mêlent les recherches de linguistique et d'archéologie aux travaux de l'apostolat; il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir les *Annales de la Propagation de la Foi* ou le *Journal des Missions de l'Église anglicane*. Le marchand lui-même ne reste pas étranger, malgré ses préoccupations personnelles, à l'œuvre commune. De plus, des sociétés de géographie, des journaux géographiques ont été fondés en France, en Russie, en Angleterre; l'Allemagne marche en tête avec son Institut de Gotha et l'incomparable revue dirigée par Auguste Petermann. Toute l'Europe s'est récemment associée aux inquiétudes que suscitait le sort de sir John Franklin.

La découverte de la mer libre du pôle est en ce moment une question internationale : c'est à qui en donnera la gloire à son pays. Enfin, n'est-ce pas aussi un spectacle nouveau que celui de ces expositions universelles, où tous les peuples viennent s'offrir réciproquement le tableau varié de leurs richesses et des produits de leur industrie?

Il me reste, messieurs, à vous signaler une dernière cause des progrès récents de la géographie : je veux parler de la multiplication des grandes voies de commerce, et des relations étroites qu'elles établissent entre les États civilisés. Que sont devenus les temps où les Phéniciens mettaient trois ans à faire le tour de l'Afrique? « Quand l'automne était venu, dit Hérodote, ils » abordaient à l'endroit de la Libye où ils se trouvaient, » et semaient du blé. Ils attendaient ensuite le temps de » la moisson et se remettaient en mer. » Il n'y a pas longtemps encore, les navires perdaient des semaines et des mois dans les ports à attendre les moussons et les vents alizés, les marins s'égaraient facilement sur les routes mobiles de la mer; ils ignoraient l'art de conserver longtemps des provisions fraîches à leur bord. Aujourd'hui il faut moins de neuf jours à un paquebot pour aller de Brest à New-York, tant l'Océan est bien connu avec ses profondeurs diverses, avec ses grands courants, véritables fleuves qui portent les vaisseaux. En quelques années, les États-Unis ont jeté d'une mer à l'autre un chemin de fer de plus de 5000 kilomètres; bientôt en vingt-quatre jours on fera le tour du monde, et la parole humaine, grâce aux télégraphes internationaux et aux câbles transatlantiques, l'accomplira en quelques heures. Paris, Londres, New-York, dit le poëte,

> Sont unis par un fil qui tremble au fond des mers.
> Une force inconnue, empruntée aux éclairs,
> Mêle au courant des flots le courant des idées.

Mais ce n'est point assez de ces miracles de l'électricité et de la vapeur; l'homme, par son industrie infatigable, y ajoutera encore. Il veut affirmer sa toute-puissance sur la nature; il creuse une voie souterraine à travers les Alpes, qui sera bientôt achevée. La Chambre des députés de Grèce décrétait, il y a un mois, le percement de l'isthme de Corinthe; depuis longtemps, on parle de créer un détroit entre les deux Amériques. Par le canal de Suez, la Méditerranée et la mer Rouge confondent leurs flots. Un des plus grands événements du siècle pour le commerce, la politique, et aussi pour la science est accompli. L'Europe entière, représentée par ses savants, ses ambassadeurs, ses princes, était là quand les vaisseaux de toutes les nations entraient pavoisés dans le canal pour en fêter l'ouverture. Au premier rang, on distinguait notre pavillon. Cette place était-elle seulement un vain hommage rendu à la patrie de M. de Lesseps? N'est-elle pas aussi un symbole et un présage de l'avenir?.....

L. PINGAUD.

VARIÉTÉS

Éléments de morale, par M. PAUL JANET.

Un orateur rappelait l'autre jour, à la tribune du Sénat, le mot si vrai de Joseph de Maistre : « Le difficile n'est pas de faire son devoir par les temps d'épreuves civiles, c'est de le connaître. » Dans les temps ordinaires, notre conscience ou du moins ce que nous prenons pour elle éprouve peu d'hésitation. Nous avons pour nous conduire, outre les lois civiles, une sorte de code moral, qui n'a besoin ni d'une promulgation ni d'une sanction officielle pour se faire obéir de tous les honnêtes gens au sein de la société où le sort nous a fait naître. Pour les cas plus douteux, notre conduite nous est tracée par d'autres maximes non moins impérieuses et non moins aveuglément suivies, auxquelles l'habitude a prêté force de loi dans notre famille, dans notre entourage, dans notre milieu professionnel (1). Mais le propre de ce que de Maistre appelle les épreuves civiles est de faire surgir des problèmes moraux dont la solution ne nous est donnée ni par la conscience générale ni par ces consciences particulières qui nous dispensent le plus souvent, sinon d'agir, du moins de sentir par nous-mêmes. Il nous faut faire effort, non-seulement pour combattre les passions qui s'opposent au devoir, mais pour dissiper les ténèbres qui le voilent. Nul effort n'est plus difficile. Une âme ferme et un esprit droit n'y suffisent pas : ceux-là seuls y réussissent qui joignent aux facultés de réflexion, de discernement et de raisonnement, l'expérience des hommes et des affaires et la possession éclairée de quelques principes auxquels puissent se rattacher, par voie de déduction, toutes les décisions à intervenir. Ces principes et leurs applications les plus générales sont l'objet de la science de la morale, dont l'importance pratique s'est accrue de nos jours en proportion des exigences nouvelles de notre vie publique. Nous ne saurions donc trop féliciter deux membres de l'Institut d'avoir mis à la portée de tous, sans les réduire à des lieux communs stériles, les vérités acquises de cette science. Les *Éléments de morale* de M. Adophe Franck (2)

(1) Dans un de ses articles du *Gaulois*, qui feraient un excellent cours de morale pratique si l'auteur croyait davantage à la morale, M. Francisque Sarcey explique très-ingénieusement comment chaque profession a, pour ainsi dire, sa conscience :

« Il y a un proverbe qui dit que l'habit ne fait pas le moine. L'axiome est vrai au sens où il est pris généralement; car il signifie tout simplement qu'on ne doit pas juger les gens sur leur extérieur. Mais il est bien des cas où l'on peut dire que c'est l'habit qui fait le moine, qu'un homme, en revêtant le costume d'une profession, on en prend aussi les façons de voir, les préjugés, les sentiments, et, ce qui paraîtra plus extraordinaire encore, la conscience.

» Oui, la conscience.

» Il y en a une particulière pour chaque métier que les hommes exercent. »

Et M. Sarcey justifie son paradoxe par une série d'exemples auxquels nous renvoyons nos lecteurs. Ils y trouveront, comme il le dit lui-même, « une source abondante de rapprochements et de réflexions. » (*Gaulois* du 20 avril 1870.)

(2) Un volume, Hachette et Cie.

et de M. Paul Janet (1) ont été rédigés en vue de ce nouvel enseignement qui s'est élevé, sous le nom d'enseignement spécial, à côté des études classiques; mais le cours de philosophie qui termine les études classiques ne peut que gagner, lui aussi, à s'approprier ces viriles et solides leçons, et les gens du monde eux-mêmes, à tous les âges et dans toutes les conditions, ne pourraient mieux faire que de les consulter sans cesse, non pour y chercher des solutions toutes faites, applicables à tous les cas de conscience, mais pour s'en inspirer dans leurs efforts personnels en vue de connaître et de remplir consciencieusement tous leurs devoirs.

M. Charles Lévêque a consacré l'an dernier à la *Morale pour tous* de M. Franck une de ses leçons du Collége de France, que la *Revue des Cours littéraires* a reproduite (2). Le livre de M. Janet ne répond pas moins bien à l'idéal d'une *morale laïque*. C'est un manuel complet de l'honnête homme, sans rigorisme comme sans condescendance, offrant à la raison des préceptes bien déduits et fortement enchaînés, et les vivifiant par tous les développements qui peuvent intéresser au bien moral toutes les forces et même toutes les faiblesses légitimes de la nature humaine. L'historien de la *philosophie morale et politique* a su mettre à contribution les principaux moralistes anciens et modernes, prenant comme la fleur des enseignements du passé, sans jamais perdre de vue les besoins du présent. Parmi les citations qu'il a si heureusement enchâssées dans son livre, les moins goûtées ne seront pas celles qu'il a empruntées, sans fausse modestie, à ses propres ouvrages, surtout à ses charmantes leçons sur *la famille*.

Nous louerons encore M. Paul Janet de la place relativement considérable qu'il a laissée aux questions de morale spéculative. Beaucoup peut-être ne s'associeront pas à cet éloge. La morale pratique, diront-ils, se suffit à elle-même. Elle dépend si peu des théories que l'on voit les mêmes devoirs uniformément prescrits par les philosophes qui diffèrent le plus sur le principe même du devoir. A quoi bon par conséquent troubler les esprits par des questions sans cesse renaissantes, qui, fussent-elles susceptibles d'une solution, sont sans intérêt pour la bonne direction de la vie? L'objection serait fondée si la morale pratique était une science faite, au-dessus de toute discussion. Mais si le devoir est souvent obscur, comment l'éclaircir sans remonter à son principe? Est-il vrai, d'ailleurs, quelque part qu'il faille faire à l'inconséquence humaine, que des théories absolument divergentes aboutissent à des préceptes identiques? On exagère à la fois et la conformité des préceptes et la contradiction des théories. Nous avons rapproché, dans un précédent article (3), deux ouvrages qui se placent aux deux points extrêmes de la philosophie morale, l'un prétendant se passer de Dieu, l'autre rapportant tout à Dieu. L'un et l'autre sont d'accord pour reconnaître un idéal absolu du bien que chacun trouve dans sa conscience, sans le confondre avec soi-même : en faut-il davantage pour fonder une même morale? L'opposition semblera peut-être plus radicale encore entre la morale *utilitaire* et la morale *rationnelle* ou *intuitive*. Mais comment l'habile défenseur de la première, M. Stuart Mill, entend-il le principe de l'utilité? Il veut qu'on tienne compte, non de la *quantité* mais de la *qualité* des plaisirs. Et quel est son critérium? Le jugement de ceux qui ont pu faire une expérience complète, en eux-mêmes et en autrui, de toutes les satisfactions que demande la nature humaine. Or, parmi tous les genres de satisfaction, il veut que l'on préfère, comme le dira à son tour M. Janet, en parlant non de l'utile, mais de l'honnête, « ce qu'il y a de meilleur à ce qu'il y a de pire, les biens de l'âme aux biens du corps, la dignité de la nature humaine à la servitude des passions, les nobles affections du cœur aux penchants d'un vil égoïsme. » Il n'hésite pas à revendiquer pour la morale utilitaire les maximes évangéliques : « Faire aux autres ainsi que vous voudriez qu'il vous fût fait et aimer votre prochain comme vous-même, constituent l'idéal parfait de la morale de l'utilité (1) ». Voilà donc l'idéal et même un idéal parfait présenté par M. Stuart Mill comme le couronnement de son système. Ce système comporte-t-il un tel couronnement, et, en lui faisant cette concession, répond-il à toutes les exigences de la moralité? Je ne le crois pas et la réfutation qu'en fait M. Janet me paraît très-solide. Mais cette réfutation ne laisse pas moins subsister entre les deux philosophes un singulier accord sur la définition du bien. Or, ce sont les définitions qui font surtout la valeur de la morale spéculative et son importance pour la morale pratique.

Celles de M. Janet sont excellentes. Nulle part je n'ai vu mieux expliquer la nature de l'honnête, du devoir, de la vertu, du mérite et du démérite. Sur toutes ces idées, l'auteur des *Éléments de morale* s'élève à une précision toute mathématique, trop mathématique peut-être dans l'expression, ajouterai-je. Mon esprit est satisfait quand le mérite m'est défini : « l'accroissement volontaire de notre excellence intérieure » et le démérite : « la diminution volontaire de cette même excellence ». Je comprends mieux encore l'un et l'autre quand on fait entrer en ligne de compte, dans leur évaluation, l'importance des devoirs accomplis ou violés et la difficulté qu'il y avait à les accomplir. Mais je n'y vois pas plus clair quand on me dit qu'ils sont *en raison composée* de l'importance et de la difficulté.

Ce n'est qu'une chicane. M. Janet me permettra de lui soumettre une critique un peu plus grave. Il y a une

(1) Un volume, Delagrave et Cie.

(2) Sixième année, page 555 : *Le principe humain et le principe divin de la morale.*

(3) Sixième année, page 514 : *La morale laïque.*

(1) De l'*Utilitarianisme*, chapitre II.

lacune dans ses définitions, et elle porte sur l'un des principes les plus importants de la morale, sur l'idée du droit. Le droit n'est pas toute la morale, mais lui seul fixe la limite en deçà de laquelle se tiennent tous les devoirs, comme tous les actes légitimes. C'est l'obscurité du droit qui fait l'obscurité du devoir. De nos jours surtout, toutes les questions qui divisent les consciences sont des questions de droit naturel. On ne se méprend pas, en général, sur ce qui est bien en soi, mais sur ce qui est permis, et la difficulté de reconnaître le droit est d'autant plus grande qu'il est souvent en opposition avec le bien lui-même. Le propriétaire ne laisse pas d'être respectable quand il fait un mauvais usage de sa propriété, le père de famille quand il élève mal ses enfants, l'écrivain quand il propage de mauvaises pensées. D'un autre côté, si le mal a ses droits, il ne les a pas sans limites. La propriété est le droit d'user et d'abuser, *jus utendi et abutendi re sua*, disent les jurisconsultes romains ; mais ils ajoutent : *quatenus juris ratio patitur*, autant que le permet le principe du droit. Quel est ce principe du droit qui autorise et qui limite la *liberté du mal?* C'est ce qui ne peut être expliqué que par une bonne définition du droit.

Si cette définition fait défaut aux *Éléments de morale* de M. Janet (1), ce n'est peut-être qu'une question de rédaction. Il nous promet, en effet, un second volume consacré à la morale publique. Il a réservé sans doute pour ce second volume, comme son introduction naturelle, la théorie du droit, et nous sommes convaincu qu'il y apportera toutes les qualités de son lumineux et libéral esprit.

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) Elle manque aussi, j'ai le regret de le dire, à presque tous les ouvrages qui ont été publiés en France dans notre siècle sur les fondements de la morale, sans excepter le livre justement célèbre, mais très-improprement intitulé *Cours de droit naturel*, de Théodore Jouffroy. Cette lacune est le principal défaut de la *Philosophie du devoir*, de M. Ferraz (un volume de la librairie Didier, couronné par l'Académie française), ouvrage sagement pensé et écrit avec feu, qui contient une remarquable théorie du bien, mais qui, sur le devoir lui-même, faute d'avoir éclairci la notion du droit, ne fait guère que répéter les développements oratoires de Cousin, de Jouffroy et de M. Jules Simon.

BIBLIOGRAPHIE

Journal du concile de Trente, rédigé par un secrétaire vénitien et publié par M. ARMAND BASCHET. — Plon, éditeur.

M. Armand Baschet, l'heureux et infatigable explorateur des archives de Venise, vient d'en tirer encore ce document fort important : *Journal du concile de Trente*, rédigé par un secrétaire vénitien. Nous signalons et recommandons ce livre comme un des plus utiles et des plus opportuns qui pût être publié en ce moment. L'auteur de ce *Journal*, Antonio Milledonne, fut successivement secrétaire des ambassadeurs envoyés par la république de Venise à Rome, en France et au concile de Trente, et il mourut dans les fonctions de secrétaire du conseil des Dix. C'est assez dire qu'il s'occupa de toutes les questions politiques de son temps et qu'il fut l'un des hommes les plus compétents pour suivre et exposer le rôle des diverses puissances de la chrétienté vis-à-vis du saint-siége pendant le concile. Aussi, quoiqu'il n'ait assisté qu'aux sessions de 1562-1563, il a pu, d'après les documents et les renseignements qu'il possédait, passer en revue le concile de Trente tout entier, en ajoutant les faits contemporains. Préoccupé surtout de faire un travail qui servît aux politiques, il a écarté de son *Journal* les discussions de théologie. Son livre est un précis historique clair, exact et impartial. S'il faut beaucoup de loisir, d'attention et d'étude pour lire le grand ouvrage du célèbre Vénitien Fra Paolo Sarpi, et la volumineuse réfutation qu'en a faite le jésuite Pallavicino, il ne faut pas beaucoup de temps pour se rendre compte, dans le *Journal* d'Antonio Milledonne, des plus importantes décisions du concile, des intérêts qu'on y débattit, du rôle des puissances catholiques, et de la politique suivie par la cour de Rome. En ce qui concerne la France, on trouve beaucoup de renseignements dans le travail du secrétaire vénitien. Et pour ajouter à l'intérêt du volume à ce point de vue, M. Armand Baschet a pris soin de tirer des archives de Venise des extraits relatifs à la mission des ambassadeurs de France et du cardinal de Lorraine, de publier une lettre de Jacques Amyot sur la protestation qu'il fut chargé de lire dans le concile au nom de la France en 1551, et les instructions données par la cour de France à son ambassadeur en 1562. Nous ne connaissons pas d'autre publication sur le concile de Trente dont on puisse tirer un plus réel profit que du volume de M. Armand Baschet. En faisant imprimer en ce moment le *Journal* du secrétaire vénitien, avec beaucoup de soin, avec des documents et des renseignements utiles et précieux, sous un format commode, et sans luxe typographique qui pût restreindre la publicité d'un livre important à connaître, M. Baschet a rendu un nouveau service dont beaucoup de personnes instruites lui sauront gré.

Sur l'affiche qui annonce les conférences du boulevard des Capucines, la soirée du jeudi est occupée par un M. X..., sans indication de sujet, ce qui ne laisse pas d'intriguer un peu les passants. Voici l'explication de cette énigme. La conférence du jeudi est faite par M. Victor Lefebvre, qui traite du *Bourgeois*. M. Lefebvre, ne voulant pas solliciter l'autorisation administrative, fait une réunion-conférence. Or, la préfecture de police n'admet pas qu'on affiche les réunions. De là le silence apparent de l'affiche du boulevard des Capucines.

La Société de géographie tiendra ce soir une assemblée générale à l'hôtel de la Société d'encouragement, rue Bonaparte, 44. En voici l'ordre du jour :

Discours de M. de CHASSELOUP-LAUBAT, président.

Rapport sur le concours au prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie, par M. EUGÈNE CORTAMBERT.

Les Mirdites, par M. GUILLAUME LEJEAN.

Le Spitzberg, par M. SELIM LEMSTROM.

Des chutes du Niagara à Montréal et Québec, par M. L. SIMONIN.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 23 — 7 MAI 1870

Paris, 6 mai 1870.

Si les orateurs des réunions publiques étaient plus versés dans la connaissance de l'antiquité classique, ils auraient pu trouver dans Lucain quelques passages dont la traduction aurait produit quelque effet sur leur auditoire. Ainsi, au livre cinquième de la *Pharsale*, à propos du soi-disant plébiscite que César fit voter à Rome :

> Fingit solennia Campus,
> Et non admissæ dirimit suffragia plebis,
> Decantatque tribus et vana versat in urna.

Ou bien encore au livre cinquième, vers 146 et suivants :

> Tot rebus iniquis
> Paruinus victi. Venia hæc est sola pudoris
> Degenerisque metûs nil jam potuisse *negare*.

Il reste cependant à voir jussqu'à quel point ces énergiques expressions seraient applicables à la situation présente.

— C'est le mardi 17 mai que M. Auguste Barbier doit être reçu à l'Académie française. M. de Sacy répondra au récipiendiaire. Le jeudi 19 mai, l'illustre compagnie procédera à l'élection de deux académiciens en remplacement du duc de Broglie et de M. de Pongerville. Pour le fauteuil du duc de Broglie, M. Duvergier de Hauranne n'a pas de concurrent. Pour celui de M. de Pongerville, les candidats sont MM. Jules Lacroix, de Loménie (soutenu, dit-on, par M. Guizot), Marmier et Camille Rousset. MM. Théophile Gauthier et Leconte de Lisle ne se mettent pas sur les rangs.

C'est M. Cuvillier-Fleury qui doit répondre aux successeurs du duc de Broglie et de M. de Pongerville, ainsi qu'au successeur de M. de Montalembert, ces trois immortels étant morts pendant sa direction.

—On vient de publier les *Mémoires du marquis de Boissy* (deux volumes chez Dentu). Une intéressante préface sert d'introduction à cet ouvrage, où reparaît sous un jour assez nouveau cet orateur excentrique qui a causé tant d'impatiences au président de la chambre des pairs sous Louis-Philippe, et au président du sénat sous le second empire. Nous y reviendrons.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

HISTOIRE.

COURS DE M. LOUIS LACROIX.

L'organisation du travail dans l'empire romain

Deux genres de causes, des causes intérieures et des causes extérieures, ont contribué à la chute de l'empire romain. Comme tout ce qui tombe, il est tombé aussi bien par suite du mal qui était en lui, que par suite des coups qu'on lui portait; c'est-à-dire que tandis qu'il était assailli au dehors par des ennemis sans cesse renaissants qui franchissaient partout ses frontières et ravageaient ses provinces, cet empire était travaillé par des vices organiques qui affaiblissaient sa constitution, qui le rendaient incapable de pourvoir à sa défense et qui finirent par entraîner son démembrement et sa ruine. Si nous avions à traiter ce vaste sujet dans son ensemble, il faudrait passer en revue tous les vices organiques dont l'empire romain était travaillé, et dire surtout ce qu'il avait à souffrir du vice de son régime politique et de celui de son régime fiscal. Mais voulant nous limiter dans une telle étude, nous nous contenterons d'indiquer ce qu'il avait à souffrir du vice de son régime économique, et encore, dans cette recherche, nous bornerons-nous à l'examen d'une question, capitale, il est vrai, dans ce sujet, celle de l'organisation du travail, envisagée non pas théoriquement, mais au point de vue historique, et considérée pendant la dernière phase de l'empire romain, à la veille de l'invasion des barbares.

C'est une question de science morale qu'il s'agit d'examiner; vous me permettrez donc de débuter par quelques réflexions de moraliste.

Si quelque chose est de nature à nous ramener à cette modestie dont il n'est jamais bon de se départir, pour les sociétés comme pour les individus, à nous apprendre à rabattre quelque peu de cette prétention au progrès et de cette confiance de civilisation qui travaillent notre époque, c'est le contraste que l'histoire n'a cessé jusqu'ici de nous offrir entre la vitalité des peuples primitifs et l'affaiblissement des nations avancées. Dès les premières constatations de l'histoire, aux temps de

formation primitive, sous l'action hiératique et sacerdotale, avant l'ère des actes de la philosophie et de la science, les peuples de la plus haute antiquité se montrent à nous pleins de sève et de vigueur et en possession de la plus énergique individualité. Ce sont des tribus simples et robustes, qui regorgent de laboureurs, de pâtres et de soldats, et qui, malgré la sobriété de leur existence, se voient souvent contraintes d'envoyer au loin le superflu de leur jeunesse. Tel est l'aspect sous lequel nous apparaissent, en général, tous les peuples de l'Europe occidentale, à l'origine de l'histoire romaine, alors que le Latium et toute l'Italie centrale étaient couverts d'habitants nombreux et de cités vigoureuses, et qu'il s'y livrait entre elles tant de combats sanglants pour la domination ou l'indépendance. Dix siècles après, tous ces peuples, qui sont devenus la matière première de l'empire romain, s'affaissent et succombent avec lui dans une décadence commune, usés par l'abus et les excès de la civilisation qu'il leur a inoculée.

Je ne sais si ce contraste doit se renouveler encore et devenir une loi que l'avenir passablement compromis des nations modernes se chargerait de vérifier, et je tiens même à me persuader le contraire, mais il est certain que c'est là un phénomène qui se constate par l'expérience de toute l'histoire ancienne et qui ne peut s'expliquer que si l'on admet que ces temps primitifs obéissaient à des idées simples et saines sans lesquelles rien ne se fonde et ne se conserve, et qui président à l'origine et au développement de toutes les sociétés.

C'est qu'en effet, pour ces peuples, les idées génératrices qui font de l'homme un être religieux et moral n'avaient pas encore eu le temps de s'altérer au contact des richesses et de la corruption qu'elles entraînent; c'est que ces idées s'y étaient conservées, non pas dans leur intégrité, sans doute, mais dans la mesure où elles sont encore une force et un appui pour les sociétés; c'est que dans ces temps voisins des origines patriarcales, la séparation si fatale des croyances religieuses et de la vie civile et domestique n'était pas encore un fait accompli; c'est que les mœurs trouvaient dans cette unité des garanties et des préservatifs dont elles ont besoin pour se maintenir, et qu'on cherche vainement ailleurs, dans les temps où tout chancelle parce qu'on les a perdus; c'est qu'enfin, au sein de ces populations incultes mais intactes, dans le cœur de ces hommes grossiers mais énergiques, il y a encore place pour deux sentiments dont la disparition est un signe infaillible de décadence sociale: à savoir le goût du travail et l'amour de la liberté.

Toutefois ce monde vivace et tumultueux, dont la formation a précédé le témoignage de l'histoire, devait trouver dans son morcellement les causes de sa ruine; et quand ses divisions l'eurent mis à la discrétion de l'ambition romaine, toutes ses conditions d'existence s'altérèrent profondément. Car si, dans sa défaite, il reçut de ses vainqueurs les bienfaits inhérents à l'unité politique et à une police sociale bien faite, il y perdit la simplicité de ses anciennes mœurs et, avec elle, cette habitude du travail et cette possession de la liberté personnelle que je signalais tout à l'heure comme les deux principales forces de toute prospérité sociale. Alors, messieurs, il se fit un changement radical et funeste dans la constitution économique du monde ancien. Les Romains, chez qui l'ambition n'avait été d'abord que le désir de n'obéir à personne, exaltés par le succès de leurs armes, prirent le parti de renoncer au travail si longtemps en honneur chez eux, et de vivre uniquement de la guerre: ce qui les entraînait à s'approprier non-seulement les terres et les biens des vaincus, mais encore leurs personnes, et ce qui fit prendre à l'esclavage, existant dès l'origine sans doute, mais dans une mesure bien restreinte, des proportions jusque-là inconnues. On le vit alors s'étendre, comme une lèpre immense, sur l'Occident tout entier, en dévorer, en dégrader la nombreuse population, et, en rompant l'équilibre entre le travail libre et le travail servile, faire de ce dernier la source principale, presque unique, de la satisfaction de tous les besoins publics ou privés.

Encore, s'il n'y avait eu que des besoins à servir! Mais les passions déchaînées de ce peuple de parvenus tout-puissants, qui disposaient à leur gré des ressources de tout un monde, ayant pris un développement monstrueux, ce qu'elles demandèrent à l'esclavage pour la satisfaction d'appétits sans limite ajoutait dans des proportions incroyables à l'extension de ce fléau destructeur et à l'épuisement des peuples asservis. Ainsi, on vit disparaître à la fin des temps anciens les conditions d'existence relativement saines et normales qui avaient fait la prospérité et la vigueur des peuples antérieurs à la conquête de Rome; ils viennent les uns après les autres s'engloutir dans son empire comme dans un tombeau. Partout le travail et la liberté sont frappés à mort, car la politique romaine enlevait à tous les peuples asservis leur vie propre, soit en les confisquant pour la guerre, ce qui faisait d'eux les instruments de nouvelles conquêtes, soit en les enchaînant dans les ergastules, ce qui faisait du travail servile, jusque-là réduit au rôle d'auxiliaire, le principal, presque l'unique moyen de la production, et ce qui ajoutait d'autant plus à l'extension de l'esclavage, que la victoire multipliait les moyens de le recruter. Aussi, est-ce dans les derniers temps de la république plus qu'à toute autre époque, que l'esclavage atteint ses plus grandes proportions et présente ses plus grands dangers, et l'on sait combien alors la société romaine a de périls à courir de la part de la population servile, souvent insurgée et toujours menaçante, qui couvrait les *latifundia* de l'Italie et de la Sicile.

Du reste, dans tout ce que je viens de dire il n'y a rien qui ne soit élémentaire et bien connu, et je n'ai fait jusqu'ici que résumer à grands traits des notions qui sont déjà depuis longtemps acquises à la science. Mais en pénétrant plus avant dans mon sujet, j'y trouve des

faits moins explorés et des aperçus plus neufs qu'il importe de signaler à votre attention. D'ailleurs, pour vous inspirer toute confiance dans les considérations que j'ai maintenant à vous présenter, je me fais un devoir de vous dire qu'elles sont par-dessus tout le résumé substantiel de la partie la plus originale du beau livre de M. Wallon sur l'*Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, ouvrage où les vues les plus judicieuses s'appuient sur l'érudition la plus solide, et qui a conquis une place incontestée dans le monde savant.

Il faut donc établir d'abord, avec l'auteur de ce livre, que la conquête romaine une fois achevée, il devint plus difficile de se procurer des esclaves, soit parce que l'effroyable consommation qui s'en était faite avait épuisé les marchés où ils se recrutaient, soit parce que le mouvement de la conquête s'était ralenti, et que l'empire se fixant sur la défensive, l'approvisionnement par la guerre devint de moins en moins productif. Il se fit donc une notable diminution d'esclaves dans l'empire romain, au IIe et au IIIe siècle de notre ère, d'autant plus que les affranchissements se multipliaient à mesure que se tarissaient les sources de l'esclavage, de sorte que le travail servile devint insuffisant et hors d'état de soutenir les fonctions dont on l'avait chargé, et qui comprenaient toutes les branches de l'activité manuelle, les métiers, l'agriculture, les arts mêmes, les travaux d'utilité publique, le service des villes, des familles, en un mot tout ce qu'exige la vie quotidienne d'une société. Il résultait de là que le travail libre tendait nécessairement à renaître pour combler les lacunes de l'esclavage et suppléer à son insuffisance.

Il y a plus : l'égalité qui s'établissait sous le niveau de l'omnipotence impériale, atteignant dans une certaine mesure le peuple-roi lui-même, le ramenait peu à peu à se résigner à la loi commune du travail; car, ne pouvant, comme aux temps républicains, vivre du pillage du monde ou de la vente de ses suffrages, très-insuffisamment assisté par les largesses de la sportule ou du congiaire qui allaient en diminuant de plus en plus, il lui devenait nécessaire de gagner lui-même sa subsistance et de sortir de son insolente inaction.

Il semble donc, à considérer tous ces signes, que le moment approche où l'humanité va rompre avec les grandes iniquités du monde ancien et inaugurer une ère de réparation sociale par le retour de l'homme au travail libre et au respect de la liberté de son semblable. Et de fait, c'était bien vers cet avenir que la société s'acheminait, et il se faisait déjà, à travers les révolutions qui changeaient la constitution générale du monde, comme une préparation matérielle de cette réhabilitation du travail, de cette réprobation de l'esclavage, auxquelles l'Église inclinait doucement les âmes et qui devaient être le grand bienfait social du christianisme. Mais en réalité on était bien loin encore du moment où cette révolution devait s'accomplir, car en histoire comme dans tout le reste, les choses ne vont jamais aussi vite que le désir, et il ne suffit pas d'apercevoir un but pour l'atteindre. Il faut donc s'attendre à voir de longs retards et bien des obstacles arrêter encore la révolution salutaire qui s'annonce et qu'on voudrait voir signaler le triomphe officiel du christianisme dans l'empire. Mais au contraire, loin de répondre à ces aspirations, la réalité vient démentir les belles apparences qui les avaient fait concevoir, et le progrès inauguré au IIe et au IIIe siècle de l'empire se trouve arrêté aux deux siècles suivants par un mouvement rétrograde qui ramène la société sur ses pas et qui rend impossible ou qui ajourne indéfiniment la transformation qui aurait pu la sauver.

C'est qu'en effet une si vaste opération, qui n'entraînait rien moins qu'un changement radical de la constitution du travail dans cette vieille société romaine, exigeait des conditions morales qu'elle était encore incapable de réaliser avec les vices qu'elle avait contractés, les habitudes qu'elle avait prises et les institutions qu'elle s'était faites, sous l'absolutisme qu'elle subissait. Si bien qu'il y avait pour elle comme une impuissance radicale à redresser les vices organiques qui la travaillaient et qu'on ne peut nier qu'elle était sous le poids d'une fatalité de décadence qui n'était que la suite et le châtiment de toutes les prévarications de son passé. Mais au lieu de la conjurer par les réformes vigoureuses par lesquelles les sociétés font pénitence et où elles trouvent leur réhabilitation, les païens d'autrefois aimèrent mieux s'en prendre au christianisme des misères d'une situation dont il n'est pas responsable, puisqu'il ne l'a pas produite, et dont on ne peut lui reprocher de n'avoir pas supprimé la cause, après son triomphe, puisque les moyens de salut spirituels ou temporels qu'il apporte aux individus comme aux peuples ne peuvent opérer qu'à la condition qu'on voudra bien s'en servir. Or, si le triomphe de l'Église était officiellement assuré par les lois, sa victoire sur les mœurs était encore bien incomplète, et il s'en fallait de beaucoup que l'esprit de la société fût devenu celui de l'Évangile.

Ainsi, messieurs, de quelque côté qu'on l'envisage, on voit le monde ancien arriver aux extrémités les plus fâcheuses et engendrer de lui-même les causes intimes de sa décomposition et de sa ruine; car si, dans l'ordre politique, en partant de l'aspiration la plus déréglée à la domination ou à l'indépendance, il en était venu à tomber dans l'absolutisme le plus complet, dans l'ordre économique, en partant du mépris du travail et de la liberté humaine, il vint aboutir au régime du travail forcé et à l'exploitation de l'individu par l'État. Telle est en effet la nouvelle phase que va traverser l'organisation du travail dans l'empire romain avant l'invasion des barbares.

Semblable à l'homme, qui est l'unité dont elle se compose, la société est condamnée à gagner son pain à la sueur de son front, et il lui faut du travail pour la satisfaction de ses besoins publics et privés. Or, dans l'antiquité, le fardeau du travail était presque entièrement rejeté sur l'esclavage; mais, comme nous l'avons dit, le

temps n'était plus où l'on avait à sa disposition de larges pépinières d'esclaves. Les races serviles étaient épuisées ou s'étaient dérobées à l'exploitation, et l'on sentait la nécessité de faire remonter le travail vers les classes libres, qui n'auraient jamais dû le déserter. De là le mouvement réparateur qui se produisit au deuxième siècle de l'empire, à l'époque des Antonins, la plus prospère et la plus brillante de son histoire, et d'où sortirent ces corporations et associations de tout genre qui, sous le nom d'*ordres* (*ordines*), de *colléges* ou de *curies*, formaient des sociétés d'artisans, de gens de métiers, de professions libérales, de travailleurs de toute sorte, dont les codes de l'empire aussi bien que les monuments épigraphiques attestent l'existence et la vitalité.

Mais cet essor s'arrêta quand s'ouvrit, au IIIe siècle, l'ère des invasions, et que la société romaine, perdant la paix au dedans et la sécurité au dehors, se vit replongée dans les calamités de guerres continuelles entre les partis qui se disputaient l'empire, ou contre les barbares qui l'envahissaient. Ainsi fut suspendue, pendant cette période tumultueuse, la révolution économique qui s'annonçait dans des temps plus prospères, et il en résulta une crise inquiétante et douloureuse, pendant laquelle le travail servile ayant ralenti son activité, et le travail libre ne donnant pas ce qu'on attendait de lui, il fallut avoir recours à des combinaisons nouvelles pour résoudre le problème auquel l'existence de tous était attachée.

Ce fut l'État, le plus gros consommateur de la société, qui, n'entendant pas mourir d'inanition, s'empara de la direction du travail, de manière à en obtenir de force ce qui était nécessaire aux besoins de sa vaste centralisation et de son infatigable fiscalité. Il y eut alors comme un essai en grand d'une sorte de socialisme administratif qui subordonna toute l'activité sociale à la direction de l'État. On ne pouvait plus compter sur l'exploitation de l'esclavage, trop réduit pour suffire à tout; on se mit à exploiter les forces de l'homme libre, qui de lui-même répugnait à l'action. Il s'établit alors un genre tout nouveau de servitude, qui fut la dernière ressource de ce monde aux abois, en vertu duquel les hommes libres, sans retomber dans l'esclavage proprement dit, furent enchaînés par la loi aux charges et aux devoirs de leur profession, de leur métier, de leur condition quelle qu'elle fût; charges et devoirs qui furent déclarés non-seulement obligatoires, mais héréditaires, ce qui préparait, ce qui aurait déterminé le retour de l'Occident, autrefois si fier et si libre, au régime des castes sous lequel étaient courbées les populations de l'Égypte et de l'Inde, si le christianisme s'y était prêté, et si l'invasion des barbares ne fût venue tout renverser pour tout reconstruire.

Ainsi le travail, dont la restauration avait été arrêtée dès son origine, qui n'avait pas eu le temps de redevenir une habitude et une vertu, l'État en fit une obligation, une corvée publique et légale, comme nous le montrent tant de constitutions et d'édits conservés dans les recueils législatifs de l'empire. Sur toute la longueur de l'échelle sociale, à quelque degré qu'il y fût placé, tout sujet romain sentait peser sur sa tête une main de fer qui le condamnait à l'immobilité et qui le rivait au poste que le sort lui avait assigné. Naturellement, la loi devra se faire d'autant plus rigoureuse qu'il s'agira d'un service plus nécessaire à assurer. Or, comme l'État ne peut se passer de l'impôt, et que la propriété est la principale source du revenu public, c'est sur le propriétaire que pèse la servitude la plus accablante. Aussi, sur toute la surface de l'empire, dans toutes les cités, la loi vient saisir le propriétaire, l'enfermer dans la curie, le rendre responsable du recouvrement de l'impôt, ce qui, dans ces temps d'épuisement et de détresse, entraînait presque immédiatement la ruine. On avait beau la pressentir et la voir arriver, il fallait que chacun la subît, sans pouvoir rien faire pour s'y dérober; car nulle issue ne s'offrait au curiale et à ses descendants pour sortir du cercle fatal où ils étaient enfermés, pas même l'abandon de leurs biens, le renoncement au monde et l'entrée dans le cloître ou le sacerdoce.

Il y a plus : les dignités et les honneurs, qui sont ordinairement la source de tant d'avantages et l'objet de tant de convoitises, se trouvent transformés dans ce système, sauf pour un petit nombre de hauts personnages et de privilégiés de cour, en autant de charges écrasantes, où les apparences d'une importance fictive ne servent qu'à masquer les tristes réalités de la servitude.

Ainsi, le premier corps de l'empire, le sénat, devient une geôle où l'on tient en captivité les grandes fortunes et où gémissent de malheureux dignitaires accablés sous le poids des obligations fiscales que leur titre entraîne. Les anciennes magistratures républicaines, le consulat, la préture, la questure, que la politique impériale avait conservés pour faire croire au maintien de l'ancienne liberté, n'étaient plus que des corvées publiques, et la plus grande prérogative de ceux dont la vanité s'en faisait revêtir était de satisfaire à la nécessité des jeux et des plaisirs du peuple romain. Quant à la hiérarchie des fonctions publiques, organisée en milice comme dans les empires absolutistes de la Russie et des Turcs, milice palatine, milice administrative et milice militaire, elle formait une longue chaîne de fonctionnaires, hommes libres ressaisis par une nouvelle espèce de servitude et rivés chacun à la part du service public qui leur était assignée.

Pour ce qui est de la vraie milice, la milice armée, la milice militaire, par un pléonasme qui était alors passé en usage, elle était tombée dans un état d'assujettissement et de dégradation plus sensible encore dans une profession qui a sa fierté particulière et qui, dans une société encore saine, est un honneur, un privilége, souvent même un titre de noblesse. Mais du moment où la population de Rome et de l'Italie, pressée de jouir de la conquête, prétendit être exemptée du service militaire

comme de toute redevance pécuniaire, cet oubli du patriotisme et de ses plus impérieux devoirs fut un exemple funeste qui démoralisa les provinces, sur qui le fardeau était retombé tout entier, et, l'indifférence, la lâcheté gagnant de proche en proche, chacun s'efforçait de se soustraire à la nécessité de servir, le recrutement des légions devenait aussi difficile que le recouvrement de l'impôt, et, là encore, il fallut avoir recours à la législation de la servitude pour trouver des soldats et les maintenir sous les drapeaux.

Mal servi par ses serviteurs, qui ne savaient plus lui trouver des hommes, ou qui se livraient dans l'exercice de leur charge à d'odieuses spéculations, l'État résolut de se charger lui-même de l'entreprise, et il se substitua aux recruteurs, qu'il supprima. Au lieu du service militaire il y eut un impôt qui se payait, en argent comme en nature, d'après un tarif. On créa une nouvelle sorte de receveurs pour cette *perception du soldat*. Puis « l'argent reçu, l'État achetait ses hommes, ses *corps*, comme on disait, par une véritable assimilation de ces hommes aux esclaves. Ils composaient des *familles*, comme les esclaves, avant d'entrer dans le cadre de la légion. Ils sont, en effet, la propriété de l'État, et, pour les garder, ce ne fut point assez d'étendre, avec une aggravation de peine, aux déserteurs et à ceux qui les recevaient la loi touchant les esclaves fugitifs : on leur appliquera le signe de la propriété ; on les marquera comme des troupeaux, comme des esclaves... Ce soldat, marqué du signe de l'esclavage, est cependant un citoyen ; il a même, comme soldat, ses priviléges parmi ses citoyens ; il aura comme vétéran ses récompenses : et pourtant ici encore je retrouve la trace de sa condition comme propriété de l'État. Quand l'âge le rend impropre au service, ses enfants lui succèdent : le fils du soldat appartient à l'armée, et, s'il veut y échapper, on le recherche, on le poursuit, on le ramène, on l'attache à sa cohorte... Les aigles romaines, qui pendant si longtemps avaient guidé les légions à la conquête du monde, semblaient n'être plus là que pour veiller sur des troupeaux de captifs (M. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, t. I, p. 158).

J'ai insisté à dessein sur ce qui regarde le service militaire, parce que la dégradation de l'armée est peut-être, d'après nos idées du moins, le signe le plus manifeste de l'abaissement moral d'une société et le moyen le plus sûr d'en mesurer toute l'étendue. Or, ce que nous venons de dire des fonctionnaires et de l'armée s'applique à toutes les autres classes de travailleurs. Ce même affaissement qui faisait déserter le service militaire, et qui avait transformé le recrutement des armées en une sorte de remonte de bêtes de somme, avait aussi amené la décadence des corporations, qui s'étaient multipliées à mesure que le travail servile avait fait défaut, et dont l'État avait favorisé la propagation parce qu'elles étaient pour lui autant de pépinières de travailleurs et de contribuables. Tout ce qui n'était pas resté dans les rangs infimes et éclaircis de l'esclavage s'était enrôlé dans ces corporations, qui ne comprenaient pas seulement les mille métiers de l'industrie, mais encore les professions libérales, telles que celles de l'enseignement et de la médecine, et même les arts de plaisir, tenus en si haute estime dans toutes les grandes cités, et exercés par les colléges de musiciens, d'acteurs, de mimes, de lutteurs et d'histrions.

Mais ce qui était né de la préoccupation de l'impôt devait périr par les exigences de l'impôt. Le gouvernement impérial n'avait étendu le droit de cité à tous les hommes libres et favorisé l'établissement des corporations que pour augmenter la matière imposable. A peine commençait-elle à sortir du néant, qu'il l'y replongeait par sa fiscalité, qu'il la pressurait au point de l'épuiser, et qu'elle retombait sous sa main, inerte et sans vie. La loi du *chrysargyre*, impôt maudit, essayé dès Vespasien et généralisé par Constantin, passa sur l'industrie naissante comme le vent du désert sur les moissons du printemps, et la dessécha dans sa fleur. Alors le vide commença à se faire dans les associations et corporations ouvrières. Dépouillées des avantages de leur travail par le manque de sécurité et les exactions fiscales, écrasées, dans maintes localités importantes, par la concurrence des fabriques impériales, où, avant tout le reste, le système de l'enrôlement héréditaire était introduit, les classes laborieuses se dégoûtaient de leur profession, préféraient l'oisiveté à un labeur inutile, désertaient l'atelier, la fabrique, et renonçaient à des industries désormais frappées de stérilité. Plus de travail, rareté excessive de la main-d'œuvre. Aussi la production allait de plus en plus en déclinant, et le prix des objets d'usage ou de consommation s'élevait dans une proportion bien plus rapide encore, comme l'atteste la mesure prise par Dioclétien contre un mal qui n'avait pas attendu les derniers temps pour se faire sentir. Je veux parler de cette loi de *maximum* qui est restée, avant l'inscription fameuse de Stratonicée, comme le cri de détresse du vieil empire, et comme l'aveu de son impuissance économique. Dans cet édit, le prince, voulant arrêter ce renchérissement universel qui portait le prix de chaque chose à quatre et jusqu'à huit fois sa valeur ordinaire, en fixa la limite la plus haute par un tarif où il comprend toute chose vénale, journée de travail aussi bien qu'objet de consommation; tarif unique, applicable à toutes les provinces de l'empire sous peine de mort. Mais on s'aperçut bientôt qu'en prenant une telle mesure on faisait fausse route, et une première fois l'expérience permit de porter sur les lois de ce genre un jugement sévère qui n'a pas empêché cependant la Convention de recourir aux mêmes mesures et d'y échouer de la même façon, pendant la grande détresse de 93. On vit donc bientôt l'édit de Dioclétien succomber par la force des choses, qui ne permettent pas que le travail et le commerce soient placés sous le régime de l'arbitraire ; la loi du maximum fut rapportée.

Mais l'insuccès de cette tentative n'ayant fait qu'augmenter le mal qu'elle était destinée à guérir, et la souffrance causée par la pénurie universelle devenant tout à fait intolérable, on eut recours au remède suprême ; on appliqua à l'industrie la règle qui déjà gouvernait l'administration tout entière ; c'est-à-dire que l'État, à bout de moyens, eut recours à la contrainte pour arrêter cette désertion du travail, comme il l'avait fait pour réprimer cette désertion de l'armée ; c'est-à-dire qu'il enrôla, qu'il fixa tout le monde dans une corporation, dans un métier ; il y fit entrer de force les oisifs. On y était forcément, héréditairement retenu. C'était la caste qui s'ébauchait dans la région de l'industrie, comme dans toutes les autres branches de l'activité publique. Si l'extinction du travail fut conjurée, si l'on parvint à y ramener les hommes libres, ce ne fut qu'en leur imposant les obligations des classes serviles, en les soumettant à la législation de l'esclavage, et en les condamnant aux travaux professionnels, comme des criminels aux travaux forcés.

Reste maintenant la partie la plus importante du travail, le travail rustique, source première de la subsistance publique et de l'impôt, et c'est ici que l'État trouvera à la fois le plus grand intérêt à intervenir et le plus de facilité à réaliser la loi de contrainte devenue le principe fondamental du régime économique de cette société et son seul moyen de salut. Or, l'agriculture se ressentit aussi de cet affaissement qui avait atteint toutes les autres parties de l'activité sociale. Les bras serviles ne suffisaient plus au grand effort qu'elle exige. De son côté, le laboureur libre succombait sous le poids des charges, d'obstacles ou de dégoûts de même nature que ceux qui avaient aussi désorganisé les classes industrielles. Fatigué d'une vie précaire et sans sécurité, talonné par la crainte et par la misère, il abandonnait la charrue, s'enrôlait dans des bandes vagabondes et pillardes, devenait un *bagaude*, ou émigrait chez les barbares. Les plus sages et les plus pacifiques restaient sur le sillon, qu'ils fécondaient de leurs sueurs, mais en cherchant dans l'aliénation de leur liberté des garanties que la société ne leur donnait plus. Ils se réfugiaient sur les terres des riches ; ils les prenaient pour maîtres afin de les avoir pour protecteurs ; ils leur engageaient leur travail ; pour jouir à ce prix de l'hospitalité d'une demeure ; ils rentraient volontairement dans l'*ergastulum* agricole dont Adrien avait brisé autrefois les portes, et ils s'attachaient personnellement et héréditairement à la glèbe, qui, du moins, trouvait ainsi des bras pour exploiter sa fécondité. Ainsi se prépara l'établissement du *colonat*, qui fait d'un homme libre un être enchaîné héréditairement au sol, et en cela privé du droit que comportait sa liberté. A l'origine, le colonat fut, non pas un droit, mais un fait, un expédient de circonstance, trouvé d'un commun accord et instinctivement, pour ainsi dire, entre le travailleur sans ressources et le propriétaire sans bras, qui tiraient ainsi de l'extrémité même de leur détresse le seul remède qu'elle pût comporter.

Le colonat était déjà depuis longtemps consacré par l'usage et passé dans les mœurs, que la loi se refusait encore à le reconnaître parce qu'elle y voyait une violation de la liberté ou plutôt une atteinte aux droits du souverain, de qui seul devaient relever les hommes libres. Aussi n'en voit-on aucune trace dans le *Digeste*. Mais l'État finit par reconnaître que sa propre existence était engagée dans cette question, et qu'il n'y avait plus que le colonat qui pût fixer l'homme à la terre, en assurer la culture et garantir à la société comme à son gouvernement leurs moyens d'existence. Éclairé par la propagation spontanée du colonat sur les avantages et la nécessité de ce mouvement, il se mit à le seconder à son tour, et il en fit une institution sociale en consacrant l'engagement de l'homme avec la terre et en le rendant irrévocable pour lui et sa postérité. Ainsi, en déclarant sa condition obligatoire et héréditaire, l'État attachait le paysan à la glèbe, comme il avait enfermé le sénateur dans le sénat, le curiale dans la curie, le soldat dans la légion, l'artisan dans sa corporation, et il complétait ce vaste système d'assujettissement universel par la création de ce qu'on peut appeler la caste des laboureurs. A ce niveau d'abaissement, la condition de colon et celle d'esclave était bien près de se confondre, et, de fait, toute différence s'effaça bientôt entre eux ; dès la fin de l'empire, le servage, qu'on a souvent expliqué par l'invasion barbare et dont on faisait un grief contre la féodalité, était déjà la condition commune de tous les habitants des campagnes.

Telle fut la dernière phase de l'organisation du travail dans l'empire romain. Héritier direct de l'antiquité, il portait la peine des longs attentats commis par elle contre la dignité du travail et les droits de la liberté humaine, en aboutissant à un servage politique et économique qui consacrait la dégradation de tout le monde et n'assurait la prospérité et la sécurité de personne. Car cette loi de contrainte, invoquée comme dernière ressource par ce monde réduit à la dernière extrémité, n'eut pas même la vertu de prolonger son existence et de le préserver de la ruine. Quoique transformée en un vaste atelier, où chacun a sa tâche de travail forcé à accomplir, quoique peuplée de nombreux habitants portant tous sur leur dos comme des bêtes de somme leur part du fardeau commun, ou plutôt à cause de ce régime même qui fait qu'elle n'a plus d'hommes libres, mais seulement des serfs de la chose publique pour la soutenir, cette société reste inerte, misérable et stérile, et ne sait plus trouver ni assez d'or pour ses besoins, ni assez de bras pour sa défense. Si bien que les peuples qu'elle retient captifs dans ses cadres en viennent à désirer à tout prix leur délivrance, et que, placés entre l'alternative de la prolongation des misères présentes avec le maintien de l'empire, et les incertitudes de l'avenir inconnu que leur prépare le triomphe des

barbares, ce n'est pas toujours ce dernier mal qu'ils redoutent le plus, et leur dégoût pour l'ordre de choses établi doit être compté parmi les causes qui ont le plus contribué à son renversement.

Voilà, messieurs, en quoi consistait, après le fléau du despotisme, la seconde plaie, le second vice organique de la société romaine : c'était, par suite de l'impuissance d'un tempérament moralement usé, un appauvrissement, un épuisement général, d'où était sortie l'organisation économique et sociale dont je viens d'esquisser les principaux traits. Au point où les choses avaient été poussées par la nécessité et par les lois civiles, il ne fallait plus que l'intervention religieuse pour consacrer cette forme de constitution sociale et étendre à l'Occident le régime de la caste sous lequel croupissait presque tout le monde oriental. Et c'est là ce qui serait infailliblement arrivé si le christianisme avait été une religion capable de consacrer la servitude, s'il avait consenti, comme le brahmanisme l'a fait dans l'Inde, à éterniser par des mythes complaisants, un état de choses qui peut bien se concilier avec des croyances dégénérées en superstition, mais contre lequel protestera toujours la nature humaine, rendue, par la vérité religieuse, au sentiment de sa dignité.

Aussi, avec l'Église, si antipathique à l'esprit de caste puisqu'elle n'admet pas l'hérédité pour son compte et qu'elle se recrute indistinctement partout, la question ne pouvait pas se poser sérieusement dans le monde chrétien ; cette organisation du travail, fondée sur l'hérédité et sur la contrainte, ne fut qu'une ébauche de circonstance, incomplétement réalisée par le gouvernement qui l'avait conçue, et qui, sauf pour le travail agricole où elle avait été dans les mœurs avant d'être dans les lois, et où elle se perpétua pendant des siècles, disparut pour ne plus renaître au milieu de la tourmente qui emporta l'empire romain, et que, pour sa part, elle avait contribué à produire.

LOUIS LACROIX.

COLLÉGE DE FRANCE

COURS DE M. CH. LÉVÊQUE

La nouvelle philosophie scientifique

Il semble que les questions philosophiques aient leurs saisons comme les fruits et les fleurs. De même que, dans la nature, la séve, trop faiblement excitée par les rayons du soleil d'hiver, dort au lieu de parcourir ses canaux invisibles, de même il y a des moments de l'histoire où certaines questions philosophiques sommeillent méconnues ou négligées, ou tout au moins ajournées. Sans doute il appartient aux esprits ardents d'abréger la saison morte et de hâter le retour des jours tièdes et féconds ; ils peuvent forcer le printemps à venir avant l'heure, comme ce vieillard que nous dépeint Virgile,

Æstatem increpitans seram zephyrosque morantes.

Mais le mouvement qu'ils créent ainsi est nécessairement restreint. Ils n'attirent, surtout ils n'enchaînent qu'un nombre borné d'auditeurs et de lecteurs. Tandis que, lorsque les temps sont mûrs, lorsque les autres recherches de la science mettent, pour ainsi dire, la philosophie en demeure de doubler le pas, le professeur qui entre dans le nouveau courant est averti par un empressement plus marqué et par une curiosité plus vive de l'accord qui existe entre les tendances de sa pensée et les préoccupations impatientes de la raison contemporaine.

Est-ce bien un avertissement de ce genre qu'a voulu me donner, l'année dernière, votre zèle persévérant et infatigable jusqu'à la dernière heure? Me serais-je abusé en supposant que j'avais touché juste et que mon sujet répondait à l'attente secrète de vos esprits? Mais, en dehors même de cet amphithéâtre, et sans parler de la vivacité avec laquelle vous vous y êtes rendus mes complices, vos questions, vos conversations, vos lettres, vos objections, m'ont prouvé jusqu'à l'évidence que j'avais eu raison de m'engager dans ces voies larges où la philosophie et les sciences doivent désormais se rejoindre, non pour se livrer la guerre, mais pour se tendre la main et se guider mutuellement. Je chercherai donc cette année, comme l'année dernière, quelles sont les conditions, la méthode, quels sont les principes et les traits essentiels de ce qu'il convient d'appeler la philosophie de la nature.

La philosophie de la nature n'est point chose nouvelle. Elle est aussi ancienne que la philosophie elle-même. Les premiers philosophes grecs voulurent savoir et prétendirent tour à tour avoir découvert quelle est l'essence qui réside au plus intime des êtres, quelle est la force qui leur donne la vie et leur communique le mouvement. Détournée de son premier chemin par la sagesse de Socrate, qui la ramena à son vrai point de départ, elle recommença, avec Platon et Aristote, ses hardies investigations. Si les Grecs ont eu, sur la métaphysique de la nature des vues exactes, des conceptions justes et profondes, nous aurons à recueillir le fruit de leurs travaux. Et ce sera là une partie importante de notre tâche, celle que nous impose le titre spécial de la chaire que j'occupe.

Toutefois, il est à supposer que les savants modernes, avec leurs prodigieuses connaissances, chaque jour accrues, ont pu émettre sur la matière, sur ses formes diverses, sur les énergies qui l'animent, des opinions, des théories plus plausibles assurément que les conceptions antiques. Ne conviendrait-il pas d'examiner d'abord ce point important? Pour peu philosophe qu'il soit, un savant de l'époque présente, vivement éclairé par la lumière des faits, a peut-être, au sujet des causes secondes et des substances cachées sous l'enveloppe des corps, des intuitions plus profondes et plus sûres que celles des

maîtres de l'antiquité. Il y a donc lieu de jeter d'abord un coup d'œil sur les théories métaphysiques de la science contemporaine.

Qu'on le sache, en effet, ou que l'on feigne de l'ignorer, la plupart des savants contemporains ont une métaphysique. J'accorde que plusieurs d'entre eux ont une métaphysique tout à fait à leur insu. Mais, volontairement ou non, ils en ont une ; et, moins ils s'en doutent, plus est frappante l'impossibilité où ils sont de n'en pas avoir. Cette philosophie de la nature, qui jaillit des entrailles des faits, qui part et éclate, en quelque façon, entre les mains des partisans exclusifs de l'expérience, cette philosophie de la nature, outre qu'elle est singulièrement intéressante à étudier, porte avec elle le plus éloquent enseignement.

Ceux qui en admettent les principes, soit hypothétiquement, soit théoriquement, appartiennent à deux groupes distincts que j'appellerai, pour les bien distinguer, le groupe dynamiste et le groupe mécaniste. Les dynamistes sont ceux qui expliquent les états divers des corps, ainsi que les actions et réactions qu'ils exercent les uns sur les autres au moyen des atomes et de leurs propriétés. Ils voient dans les atomes les particules dernières, les éléments mêmes de la matière. Et à ces atomes ils attribuent des facultés actives, des forces, δυνάμεις, distinctes les unes des autres, telles que l'élasticité, la cohésion, l'attraction, l'affinité, l'atomicité. Pour ceux-ci, par conséquent, les atomes ont en eux-mêmes les principes de certains d'entre leurs mouvements ; ce qui conduirait les dynamistes, s'ils allaient jusqu'au bout de leur conception, à nier l'inertie de la matière. Les savants de l'école dynamiste, sans toutefois y songer, remettent en honneur quelques-unes des parties essentielles de la monadologie de Leibnitz. En cela, ils se rencontrent sur plus d'un point important avec les métaphysiciens spiritualistes de l'époque présente. J'ai examiné l'année dernière devant vous les divers aspects et les applications aussi nombreuses qu'intéressantes du nouveau dynamisme scientifique. J'ai publié la substance de nos entretiens sur ce sujet difficile (1). Je n'y reviendrai donc pas cette année, et, sans plus de retard, je passe aux théories plus ou moins explicites de l'école mécaniste.

I. — Exposition.

Ce qui caractérise essentiellement l'école mécaniste, c'est non-seulement l'espérance mais la ferme conviction que la chimie peut être ramenée à la physique et la physique à la mécanique. Inébranlable à l'égard de l'inertie de la matière, interprétant ce terme dans le sens le plus rigoureux, cette école refuse aux éléments des corps tout pouvoir d'agir, de réagir, de mouvoir ou de se mouvoir, bref, de changer d'état. A ses yeux, le mouvement, dans la nature inorganique, n'est jamais produit que par un autre mouvement. Elle aime à répéter, elle prendrait volontiers pour devise ces paroles du célèbre Huyghens : « Toutes les causes des phénomènes naturels doivent se concevoir comme des actions mécaniques, si toutefois nous ne voulons pas désespérer de comprendre quelque chose à la philosophie naturelle (1). »

Fortement établie sur le terrain qu'elle a choisi, l'école mécaniste y accomplit une triple tâche. Elle combat à la fois les savants et les philosophes qui conçoivent l'existence de certaines énergies actives au sein de la matière inorganique; elle essaye une explication des changements physiques et chimiques des corps au moyen du seul mouvement ; enfin, malgré sa résolution de fermer la porte à la métaphysique, l'école mécaniste laisse pénétrer dans ses théories un ensemble de conceptions rationnelles qu'elle sait fort bien ne pas provenir de l'expérience. Il faut la suivre dans ses évolutions diverses, tâcher de la bien comprendre, de la juger équitablement et de voir si elle est plus près de la vérité que l'école dynamiste. Dans la suite de ces leçons, j'aurai constamment présentes à l'esprit ces deux questions principales : 1° l'école mécaniste se passe-t-elle en réalité du secours de la métaphysique ; 2° la métaphysique dont elle fait usage explique-t-elle, soit hypothétiquement, soit dogmatiquement, les faits qu'elle prétend expliquer ? Avant de discuter ses théories à ce double point de vue, commençons par les exposer.

Quoique moins nombreuse, de son propre aveu, que l'école dynamiste, l'école mécaniste a des représentants dans le monde tout entier. Pour la saisir et la connaître, nous nous garderons de mêler ensemble les divers groupes qui la composent. Il y a d'ailleurs quelque danger à confondre sous un seul drapeau des esprits qui ont leurs différences et qui n'aiment pas à être enrôlés sans avoir été consultés à l'avance. Je prendrai d'abord les idées de l'école mécaniste dans les écrits où elle se montre ennemie des spéculations transcendantes, portant impatiemment le fardeau des quelques hypothèses qu'elle n'a pu rejeter encore, très-claire, très-facile à comprendre et explicite au point de pouvoir être citée textuellement. Je débuterai donc par l'exposition aussi fidèle que possible des théories d'un savant français éminent, qui me paraît personnifier avec non moins d'autorité que d'ardeur et d'éclat le groupe que je viens de caractériser. J'aurai d'ailleurs cet avantage que, si je me trompe en résumant et en discutant les vues de M. Henri Sainte-Claire Deville, sa vieille amitié me re-

(1) Voyez dans la *Revue des deux mondes* du 1er juin 1869, notre étude intitulée : *La nouvelle philosophie de la nature : l'atome et l'esprit*. J'avais précédemment abordé la même question par un autre côté dans une étude qui avait pour titre : *La nature et la philosophie idéaliste* (*Revue des deux mondes* du 15 janvier 1867).

(1) *Tractatus de lumine*, Amsterdam, 1827, p. 2. « Omnium effectum naturalium causæ concipiuntur per rationes mechanicas, nisi velimus omnem spem abjicere aliquid in physicis intelligendi. »

dressera fraternellement. Nos dissentiments ne lui seront point pénibles, car il ne cherche, comme moi, que la vérité, et, après tout, nos routes différentes nous ont conduits tous deux, je le sais, au même dernier but. A ses opinions, je rattacherai celles d'un homme dont la mort prématurée a été un deuil pour la science. — M. Verdet, comme M. Henri Sainte-Claire Deville, nous offrira l'essence de la théorie mécaniste, portée par l'esprit français au plus haut degré de simplification.

Malheureusement, leurs idées n'ont été développées que dans des leçons détachées qui forment des fragments trop brefs à notre gré. Afin d'aller jusqu'aux derniers détails, afin de nous mouvoir au milieu d'un ensemble plus vaste et plus complet, après avoir envisagé la théorie mécaniste d'après les leçons des deux savants français, nous la demanderons à un autre groupe moins sobre de suppositions et nous la considérerons telle que la résume le R. P. Secchi, l'illustre directeur de l'observatoire romain, en un ouvrage ouvertement philosophique, puisqu'il est intitulé : *l'Unité des forces physiques, essai de philosophie naturelle.*

Il y a deux ans bientôt, M. Henri Sainte-Claire Deville, ouvrant son cours de chimie à la Faculté des sciences de Paris, y prononçait les paroles suivantes qui sont une véritable déclaration de principes : « .... La chimie est une science naturelle. Nous étudions, nous observons, nous expérimentons la matière telle qu'elle est faite..... Quoi que nous fassions, quelles que soient les tendances contemporaines à l'abstraction, nous devons employer pour arriver à la découverte de la vérité les méthodes usitées dans les sciences naturelles. Établissons des analogies, constatons les ressemblances et les différences de tout ordre,..... mais jamais ne nous fions un instant aux hypothèses, et surtout ne donnons jamais un corps et une réalité aux abstractions que nous impose la faiblesse de notre nature. Je m'explique. Toutes les hypothèses admises aujourd'hui disparaîtront nécessairement de la science. Je ne fais aucune exception, même en faveur de cette théorie des ondulations, admirable conception de l'esprit humain, où l'hypothèse de l'éther lumineux laisse encore bien à désirer. Quant aux abstractions, elles sont nuisibles lorsqu'on oublie leur origine et leur entrée dans la science, et elles nous conduisent alors à ce mysticisme scientifique dont la chimie donne en ce moment un dangereux exemple (1). »

Cet important passage contient trois déclarations qui sont à noter. L'auteur y impose à la chimie l'usage exclusif de la méthode expérimentale. Il écarte sans réserve, je dirais presque sans pitié, les hypothèses même les plus accréditées et les conceptions métaphysiques qu'il enveloppe sous le nom général d'abstractions. Enfin, il prend expressément position en face de l'école dynamiste qu'il accuse de professer un mysticisme dangereux. Telle est son attitude à l'égard des savants. Ailleurs sa critique, après avoir atteint les chimistes et les physiciens du contraire parti, passe au delà et va jusqu'aux philosophes, du moins jusqu'à ceux qui se flatteraient de connaître les causes secondes des phénomènes naturels.

D'après l'éminent chimiste, les causes dans la nature nous sont inconnues. Le XIXe siècle se moque de la mythologie grecque. Il se rit des anciens qui, pour expliquer la foudre, avaient imaginé Jupiter tonnant, la main pleine de flammes qu'il lançait dans sa colère. Le XIXe siècle ne croit plus à Jupiter, mais il admet l'existence d'un certain fluide électrique. « Ce fluide, que représente-t-il? Est-ce un gaz? Non, puisqu'il est inpondérable. C'est une abstraction de notre esprit et, par cela même, une négation de l'idée de cause..... C'est une abstraction à laquelle nous donnons un corps sans que notre imagination puisse en rien nous la faire concevoir, comme on conçoit le Jupiter des anciens. Disons tout simplement que nous ignorons absolument la cause des phénomènes électriques. »

En chimie comme en physique, poursuit M. Henri Sainte-Claire Deville, les causes et les éléments échappent aux recherches du savant et du penseur qui peuvent les imaginer, les baptiser d'un nom quelconque, mais nullement les connaître. « L'hypothèse des atomes, l'abstraction de l'affinité, des forces de toute sorte que nous faisons présider à toutes les réactions des corps que nous étudions, sont de pures inventions de notre esprit, des noms que nous faisons substances, des mots auxquels nous prêtons une réalité ! »

Après avoir dit que ces objets idéaux et théoriques sont jusqu'ici demeurés inconnus, et que les termes qui les représentent n'expriment rien, l'habile adversaire du dynamisme métaphysique se croit en mesure de démontrer que ces choses ignorées sont autant de secrets impénétrables. Pour lui, c'est là non-seulement de l'inconnu, mais, comme parleraient les Allemands, c'est de l'inconnaissable.

Comment le prouve-t-il? Au moyen d'un argument souvent invoqué par ceux qui nient la notion de cause et non moins souvent repoussé par les philosophes qui croient à cette notion et qui en admettent la valeur objective. Cet argument est puisé à la source même de l'idée de cause. Il est développé avec un art et une clarté dignes d'un philosophe de profession. Je vais le reproduire, sauf à l'examiner ultérieurement lorsque j'aurai terminé l'exposition de la doctrine.

« La seule force dont nous ayons conscience — dit M. Henri Sainte-Claire Deville — c'est la force morale, c'est la volonté! Quoi que nous fassions, c'est toujours à des actes de volonté que nous rapportons, que nous comparons tous les phénomènes physiques que nous croyons expliquer en les faisant dériver des forces générales ou particulières. Les mots employés dans toutes les langues suffiraient à prouver cette assertion.....

(1) *Revue des cours scientifiques*, 5e année, n° 6, 11 janvier 1868, p. 81.

Ainsi les mots *attraction* et *répulsion* qui indiquent primitivement une action de la main qui amène à soi ou qui rejette loin de soi un objet dont la pression, la résistance s'exerce sur nos organes avant de céder à la volonté. Comment imaginer que la matière attire la matière, si ce n'est en supposant dans celle-ci une multitude de petites mains qui exercent sur elle leur action, soit directement, soit par l'intermédiaire de liaisons rigides? »

« Qu'on y réfléchisse attentivement, on verra qu'on ne peut imaginer dans la matière une action, une force, une cause de mouvement quelconque, qu'à la condition de lui prêter, par hypothèse, une sorte de volonté. Or, entre la volonté et son exécution par nos organes, il y a un abîme, aucun système plausible d'explication ne peut même être proposé dans l'état actuel de la science. Il en résulte que nous ne comprenons d'aucune façon (même en nous) la cause immédiate de nos mouvements; et c'est si vrai, qu'en physiologie, les vrais savants n'étudient que les effets en laissant de côté toute cause première. Dans les phénomènes de la nature extérieure, il en est de même et à plus forte raison. Ainsi le véritable progrès dans les sciences physiques consistera, j'en suis sûr, à étudier les mouvements, les effets, sans se préoccuper aucunement de leur origine, sans faire l'hypothèse de la force qui consiste simplement à prêter à la matière la volonté qui ne peut être qu'en nous et dans les êtres qui en sont doués. Autrement, la force devient une abstraction, c'est-à-dire une fiction, un mot auquel, à force de nous en servir, nous donnons un corps et une interprétation erronée (1). »

Il était indispensable de citer intégralement ce passage dont la portée n'échappera à aucun esprit réfléchi. La science y entre à pleines voiles dans les eaux de la psychologie et de la métaphysique, autorisant ainsi par un encourageant exemple, la psychologie et la métaphysique à pénétrer pareillement dans les eaux de la science. C'est à quoi certains philosophes se proposent de ne pas manquer désormais. Et quand nous reviendrons sur ce point délicat, il conviendra de voir d'abord si, pour déterminer par induction les causes des phénomènes naturels, il est indispensable de prêter à ces causes ou forces une volonté conçue sur le type de la nôtre. En second lieu, il y aura à se demander si, pour affirmer qu'une cause existe et agit, il est nécessaire de savoir au juste comment, par quels intermédiaires elle agit. Dans ce dernier cas, nous l'accordons, la science des causes serait ruinée; car le *comment* de l'action des causes, y compris le *comment* de l'action de la nôtre, nous est toujours caché.

Pour le moment, nous avons à constater la pensée dominante de M. Henri Sainte-Claire Deville. Cette pensée, c'est que les causes dans la nature étant au delà des prises de notre raison, il faut se cantonner dans le cercle des faits. Or, le fait capital, le voici. La matière ne peut jamais être considérée comme active par elle-même. Les mouvements qu'elle subit, comme ceux qu'elle semble produire, ne viennent donc pas d'une énergie propre à la matière. En dehors de l'action de Dieu et de celle de l'homme, tout mouvement de la matière a toujours pour cause un autre mouvement. Par où l'on voit que le problème de la philosophie naturelle est unique pour les mécanistes et se ramène aux termes suivants : étant donné un mouvement physique, chimique, astronomique, physiologique, trouver le mouvement antérieur qui l'a produit. Car le mouvement a été créé une fois pour toutes. Il ne s'en fait plus; il ne s'en fera plus. La matière est inerte : elle reçoit les mouvements et les transmet, voilà tout. Ceux qui la supposent capable d'en produire, la connaissent mal et lui font trop d'honneur. Elle ne saurait rendre que ce qui lui a été donné. Une série de mouvements qui se transmettent à travers la matière, voilà l'explication de la nature. N'en cherchez pas d'autre.

Telle est la thèse fondamentale des nouveaux mécanistes. On a vu comment ils la posent. Voyons maintenant comment ils la démontrent.

Ils la démontrent en prouvant que tout mouvement qui n'a pas pour cause apparente un autre mouvement, a pour cause un certain degré, une certaine élévation de température. Puis ils font voir que la chaleur elle-même n'est qu'un mouvement. En effet, disent-ils, le mouvement se transforme en chaleur; la chaleur se transforme en mouvement. Bien plus : la même quantité de chaleur produit toujours la même quantité de mouvement ou de travail. Réciproquement, la même quantité de mouvement ou de travail produit toujours la même quantité de chaleur. Ainsi le mouvement c'est de la chaleur transformée et la première chaleur sera la première cause de mouvement. Si toutes ces propositions sont vraies, qu'est-il besoin de chercher des causes secondes? Il n'y en a plus; ou du moins, il n'y en a qu'une, qui sera, dans notre système, le soleil, et, au delà, le mouvement initial de la matière cosmique, dont Dieu sera la cause première et même permanente.

Ainsi trois faits considérables supportent toute la théorie mécaniste. 1° Le mouvement se transforme en chaleur; 2° la chaleur se transforme en mouvement; 3° une certaine quantité de chaleur équivaut constamment à une certaine quantité de travail : en d'autres termes, l'équivalent mécanique de la chaleur est une quantité constante.

Le premier de ces trois faits a été reconnu de tout temps. Une sorte d'instinct enseigne à l'homme que le mouvement qu'il donne à ses membres est un sûr moyen de les réchauffer. Les sauvages allument deux morceaux de bois en les frottant rapidement l'un contre l'autre. Il n'est pas rare en été de voir les roues des voitures prendre feu en tournant autour de l'essieu. Ce qui

(1) *Revue des cours scientifiques*, 5e année, n° 6, 11 janvier 1868, pages 83 84.

est moins généralement connu peut-être, c'est que les liquides s'échauffent aussi par le frottement. Les marins savent et disent qu'après une tempête, la mer est plus chaude. Le fait a été scientifiquement mis hors de doute par les belles expériences de M. Joule, commencées dès 1844 et dont nous reparlerons.

Le second fait, c'est-à-dire la transformation de la chaleur en mouvement n'est pas d'une évidence aussi frappante. Il ressort néanmoins d'expériences parfaitement concluantes. Citons-en deux, faciles à suivre même en l'absence de tout dessin et de tout appareil. Si l'on mêle un kilogramme de glace à 0 degré avec pareille quantité d'eau à 79 degrés, la fusion de la glace s'opère. Lorsqu'elle est complète, lorsque toute la glace est à l'état liquide, la température du mélange n'est plus qu'à zéro. Que sont devenus les 79 degrés de chaleur qui représentaient la température de l'eau au début de l'expérience? Ils ont disparu; le thermomètre n'en accuse plus la présence. On dit alors que cette chaleur est devenue latente. Est-ce à dire qu'elle se soit purement et simplement perdue? Non, disent les savants. Ces 79 degrés de chaleur se sont convertis en un certain travail, ils se sont changés en un mouvement qui a détruit les liens par lesquels étaient réunies les molécules solidifiées de l'eau, et qui a rendu à ces particules la mobilité caractéristique des liquides.

La seconde expérience dont nous ayons à parler, est fondée sur l'observation du calorique employé à mouvoir les machines à vapeur. Supposez une machine à vapeur telle qu'on puisse déterminer la température de la vapeur à l'entrée et à la sortie du cylindre. Si, après avoir soulevé le piston, cette température restait la même, il y aurait eu travail produit; mais il ne serait pas permis de dire que la chaleur s'est convertie en travail. Mais MM. Seguin d'abord, puis Hirn et Regnault, ont démontré que le mouvement du piston, qui détermine celui de la machine tout entière, coûte réellement une certaine dépense, ou pour mieux dire, une certaine perte de chaleur. Cette chaleur s'est transformée en travail : personne n'en doute plus aujourd'hui.

Il y a plus et c'est ici le point décisif : la même quantité de chaleur se transforme toujours en une même quantité de travail. C'est ce que les savants expriment par ces mots : que l'équivalent mécanique de la chaleur est invariable. A un certain nombre d'unités de chaleur répond invariablement un nombre fixe d'unités de travail. L'unité de chaleur, c'est la calorie, c'est-à-dire la quantité de chaleur nécessaire pour élever un kilogramme d'eau de 0 à 1 degré. L'unité de travail, c'est le kilogrammètre, c'est-à-dire la quantité de travail nécessaire pour élever un kilogramme à un mètre de hauteur en une seconde. A un nombre constant de calories répond un nombre constant de kilogrammètres, et, pour parler en chiffres, une calorie équivaut à 425 kilogrammètres.

Si la chaleur se transforme en mouvement et le mouvement en chaleur, il est naturel d'en induire que la chaleur n'est qu'un mouvement, lequel, en devenant travail, ne fait que changer de forme, ou se communiquer, se transmettre, passer d'un corps dans un autre. Or, de nombreuses et brillantes expériences ont établi que, prise en elle-même, la chaleur n'est qu'un mouvement. D'où il suit que les mouvements produits par la chaleur n'ont pour cause que des mouvements et nullement des forces spéciales, attractives ou répulsives, inhérentes à chaque atome de matière pris individuellement.

D'après la science moderne, la chaleur est un mouvement parce que le principe de la chaleur est identique avec le principe de la lumière, et que la lumière elle-même n'est que le mouvement ondulatoire d'une certaine substance, l'éther, dont la forme et la nature sont hypothétiques, mais dont l'existence est nécessaire et par conséquent certaine.

Que la lumière soit un mouvement, c'est un point sur lequel toutes les écoles scientifiques sont d'accord aujourd'hui, Grimaldi, le premier, a dit et prouvé que la lumière est le mouvement d'un fluide vibrant dans les milieux diaphanes, et se propageant sous forme d'ondes, au moins dans ces mêmes milieux. La preuve la plus forte, et j'ajoute la plus intéressante de ce fait, c'est que la lumière ajoutée à la lumière produit de l'obscurité. Dans l'expérience invoquée à l'appui, expérience très-simple et très-facile à reproduire, on voit deux segments lumineux s'obscurcir mutuellement, sinon s'éteindre, en se superposant. Il y a là évidemment des vibrations qui en arrêtent d'autres, des ondes qui se détruisent réciproquement; comme s'arrêtent et se détruisent les ondes sur les surfaces liquides. Mais des vibrations, des ondes, des ondulations, sont des mouvements. La lumière est donc le mouvement d'un certain corps.

Cela posé, il reste à démontrer que la chaleur est un mouvement semblable à celui de la lumière. Les analogies portent à l'affirmer, car, de même que des rayons lumineux ajoutés à des rayons lumineux produisent de l'obscurité, on sait que des rayons calorifiques ajoutés à des rayons calorifiques engendrent du froid. Ainsi que parlent les savants, il peut y avoir *interférence* pour les rayons calorifiques comme pour les rayons lumineux.

Mais à l'heure qu'il est, on n'en est plus à tirer quelques conséquences de ces analogies. « Pour toutes les radiations, écrit M. Secchi, le principe est unique (1). » — Melloni avait essayé autrefois d'établir des différences entre les rayons lumineux et les rayons calorifiques. Plus tard, il professa hautement que les rayonnements calorifiques et lumineux étaient de simples mouvements. Aujourd'hui, on en est venu à proclamer la formule suivante : — « *La lumière est simplement une série de rayons calorifiques appréciables par l'organe de la vue; et récipro-*

(1) *L'Unité des forces physiques*, édition originale française. Paris, 1868, p. 172.

quement, les rayons de chaleur obscure et les rayons chimiques sont des radiations lumineuses invisibles (1). »

Le grand, l'irrécusable témoin de cette identité des rayons lumineux, calorifiques et chimiques, c'est le spectre solaire qui a révélé et qui révélera sans doute encore aux regards de l'homme tant de merveilleux secrets. « Tous les phénomènes de la nature doivent être rapportés au principe de la lumière, » a dit Képler aux premières pages de son livre sur l'optique. L'étude du spectre solaire, c'est-à-dire de la lumière décomposée par le prisme triangulaire, confirme cette vue profonde, disent les savants de l'école mécaniste. La lumière du spectre, en effet, donne naissance à trois phénomènes distincts : 1° elle fait impression sur l'œil par ses couleurs éclatantes; 2° elle échauffe un thermoscope; 3° elle noircit un papier imprégné de chlorure d'argent : sans doute, ces actions diverses n'ont pas la même énergie dans toutes les régions du spectre. Ainsi, la lumière est à son maximum dans le jaune; le maximum de chaleur réside dans la partie obscure située au-dessous du rouge; l'action chimique a son maximum d'énergie dans le violet et plus encore dans la région obscure à laquelle le violet confine. Toutefois ces différences, ces divers genres de radiations, tiennent principalement à la nature inégalement réfringente des substances employées pour obtenir le spectre. Il n'en faut pas conclure qu'il y ait hétérogénéité entre les rayons. Toutes les parties du spectre contiennent et exercent la triple énergie lumineuse, calorifique, chimique. Le mot lumière désigne exactement l'ensemble des trois radiations. Il y a donc similitude d'essence entre les rayons lumineux et les rayons calorifiques. D'où il résulte expérimentalement que la chaleur est un mouvement au même titre que la lumière.

Mais tout mouvement suppose un mobile. La chaleur initiale ne peut mouvoir les corps terrestres qu'à la condition d'être elle-même le mouvement d'un corps qui communique à d'autres corps sa force vive, dont l'expression est le produit de la masse par le carré de la vitesse. Voilà pourquoi la plupart des mécanistes recourent à l'hypothèse de l'éther. Cette hypothèse, M. Henri Sainte-Claire Deville aspire à l'éliminer; mais il ne l'élimine pas encore et, provisoirement au moins, il s'en sert. Nous chercherons s'il est possible de s'en passer sans abandonner la théorie mécaniste. Nous avons, en ce moment, à exposer comment, au moyen de la seule chaleur et des mouvements qu'engendre ce mouvement moteur, le savant chimiste explique les états et les propriétés de la matière, à l'exclusion de toute force, énergie ou vertu particulière inhérente aux atomes.

Puisque M. Henri Sainte-Claire Deville est chimiste, considérons d'abord ce qu'il pense de l'affinité. A ses yeux, l'affinité n'a que la valeur d'une cause occulte; ce qui revient à dire qu'elle n'a aucune valeur! « Cette force entièrement inconnue, écrit-il, cette force occulte, passez-moi le mot, devient la clef qui ouvre tous les secrets de nos opérations chimiques. Ainsi, le chlore et l'hydrogène se combinent-ils ? c'est qu'ils ont de l'affinité l'un pour l'autre. L'or n'en a pas pour l'hydrogène, mais il en trouve pour l'oxygène et le tellure. Il y a des affinités plus grandes, d'autres plus petites; il y en a d'électives. L'affinité devient souvent un être de raison : j'allais dire qu'elle a des préférences, qu'elle a des sentiments : on la satisfait ou elle n'est pas satisfaite, selon les circonstances. La chaleur l'augmente et la diminue dans les corps..... L'affinité est quelque chose qui échappe même à l'imagination..... Cette hypothèse et toutes les autres du même genre se confondent dans cette pensée que je développe devant vous et qui m'amène à considérer la combinaison comme un changement d'état analogue à la condensation des vapeurs. » — Ailleurs, M. Henri Sainte-Claire Deville envisage la dissolution d'un composé, ou, pour parler son langage, la dissociation des substances composantes, comme un mouvement contraire à la condensation et comme l'effet pur et simple de la température. Au total, d'après lui, le caractère général des combinaisons et des décompositions chimiques, c'est uniquement la perte ou le gain de la chaleur latente.

Il appuie son opinion de l'autorité très-grande qui s'attache aux théories de Verdet. «Notre excellent guide, dit-il, M. Verdet, a écrit quelquefois, il est vrai, mais bien rarement, ce mot d'affinité. Mais à l'instant même, il remplace la notion confuse par la notion précise du travail et par l'introduction dans ses calculs de la chaleur qu'il mesure. Ainsi rapprochées, ces deux forces, *la chaleur et l'affinité, deviennent adéquates*, s'expriment de la même manière par le même travail et se remplacent mutuellement sans erreur (*Revue des Cours scientifiques*, 16 mars 1867, p. 243.). » Toutefois, en pareille matière, l'autorité souveraine, c'est l'expérimentation. Or, voici ce qu'elle enseigne. Citons encore textuellement afin de ne pas altérer la description savante de ces opérations délicates : «Exposons à l'action du soleil un mélange à volumes égaux de chlore et d'hydrogène pesant ensemble un gramme; à l'instant, la combinaison se fait avec dégagement de chaleur et de lumière. Si le vase est solide et bien fermé, aucun effet extérieur ne sera produit, et l'acide chlorhydrique formé ne différera de ses éléments que par la quantité de chaleur rendue sensible et qui était latente dans les molécules primitivement séparées. Il y aura donc là un simple phénomène de changement d'état, comme pour la vapeur d'eau qui ne diffère de l'eau condensée à la même température que par la disparition de la chaleur latente devenue de la chaleur sensible. »

Rien n'est plus clair : voilà les phénomènes chimiques ramenés aux phénomènes physiques de condensation et de dilatation; et comme ceux-ci ne sont que des mouvements inverses causés par la diminution ou l'aug-

(1) *Loc. cit.*

mentation de la température, la chaleur devient, dans ce système, la seule cause des phénomènes chimiques.

De la même façon, et plus aisément encore, vont s'expliquer, sans aucun recours aux forces attractives ou répulsives, tous les états et toutes les propriétés physiques des corps. Il suffira de résumer ici l'explication singulièrement attachante et très-élégante que M. Henri Sainte-Claire Deville a proposée de la solidification.

Toutes les fois qu'un corps solide se produit dans une dissolution ou autrement, mais en dehors des influences cristallographiques, le corps se précipite en poussière. Ainsi, le sulfate de baryte, étant presque complétement insoluble, se précipite en poudre tellement ténue, que les parcelles en peuvent être comparées à la molécule élémentaire elle-même. Pour donner de la cohésion à cette poudre, il faut la dissoudre; s'il s'agit de poudre de cuivre précipité, il faut recourir à la fusion; si l'on a affaire à du noir de platine, il faut employer la compression. Alors les molécules de ces différents corps, pendant l'opération qui est toujours plus ou moins prolongée, ces molécules pourront s'entremêler et, pour ainsi dire, se feutrer, suivant les directions dépendantes de leur nature.

M. Henri Sainte-Claire Deville sait bien que ce mot : *se feutrer*, n'est qu'une image, une métaphore; mais cette image lui semble si commode, si claire, qu'il s'y arrête assez longtemps afin de fournir une idée, l'idée la plus nette possible, de la solidification, expliquée sans hypothèse et par l'action des seules forces mécaniques s'exerçant sous l'empire de la chaleur. Insistons avec lui sur quelques ingénieux exemples.

Les molécules de cuivre précipité, de sulfate de baryte, de noir de platine, se solidifient en se feutrant, en s'enchevêtrant les unes dans les autres, suivant certaines directions résultant de leur nature. Mais pour se disposer, pour s'orienter ainsi, elles dépensent probablement une certaine quantité de chaleur, et cette chaleur s'annule en produisant ce que l'on nomme un travail intérieur.

Prenez des fils de soie; tordez-les : ils acquerront une certaine ténacité, une certaine cohésion. Faites davantage : réunissez ces fils et tissez-en une étoffe : cette étoffe sera résistante. Irez-vous attribuer cette résistance à une force spéciale et mystérieuse? Rendez ce tissu aussi épais qu'un feutre : il deviendra résistant dans tous les sens. Cette résistance suivant les trois dimensions, avez-vous donc besoin d'une cause cachée pour vous l'expliquer?

Voici de la pâte de papier à l'état liquide. On la passe sur une toile métallique; on la sèche et l'on obtient du papier qui pourra être très-solide. Bien plus, en le trempant dans l'acide sulfurique un peu concentré, vous lui donnerez une ténacité considérable. D'où sera venue cette cohésion? Croit-on qu'elle aura été sécrétée par la toile métallique, par le rouleau, par l'acide sulfurique dont l'action chimique est nulle en ce cas? Eh! non, dit le savant chimiste, la cohésion est l'effet mécanique de l'entrelacement des fibres du papier. Un carton épais est l'image fidèle d'un corps solide amorphe, — c'est-à-dire non cristallisé, — et ses fibrilles enchevêtrées dans tous les sens doivent leur cohésion à leur enchevêtrement même.

En poursuivant encore et en variant l'hypothèse et l'image déjà invoquées, on se rendra compte de la cohésion d'un corps cristallisable. Que l'on suppose, cette fois, un tissu aussi large, aussi long, aussi épais que l'on voudra, que l'on aura fabriqué avec des fils entrelacés de diamètre différent suivant chaque dimension et qui se coupent parallèlement à trois plans coordonnés selon des angles quelconques : vous aurez une représentation grossière d'un corps cristallisé dans un système quelconque, et cela sans recourir à l'intervention d'aucune force occulte.

Certains mortiers, certains plâtres, certains ciments se solidifient avec promptitude. On dit qu'ils sont à prise rapide. Direz-vous qu'à un moment précis, une force spéciale, pareille à un ressort, se déploie et agit tout à coup? Vous croyez seulement qu'il s'est produit une multitude de cristaux qui se sont enchevêtrés. La solidification est donc due d'abord à une orientation particulière des molécules, dont le mouvement consomme, *sans doute*, de la chaleur; elle est due ensuite à la contraction du corps sur lui-même et au rapprochement de ses molécules. Le rôle de la chaleur, dans le phénomène total, est facile à retracer. En effet, si vous détruisez la contraction du corps par la chaleur; si vous rendez en outre à cette matière la chaleur qu'elle a dépensée pour s'orienter, vous détruisez la cohésion et le corps se fond. Or, M. Person a fait cette belle et lumineuse remarque : que le travail mécanique nécessaire pour briser la continuité des corps solides, pour en vaincre la ténacité, est à peu près équivalent à la chaleur nécessaire pour les fondre.

De tout cela, M. Henri Saint-Claire Deville tire cette conclusion que dans les phénomènes attribués à la cohésion, comme dans les actions moléculaires faussement rapportées à l'affinité, c'est la chaleur qui joue le seul rôle. Car, ou bien le fait est manifestement et directement causé par la chaleur; ou bien il est dû à un certain travail mécanique toujours réductible à un équivalent de chaleur absolument invariable. D'où il résulte, en dernière analyse, que les forces appelées affinité, cohésion, ténacité, sont non-seulement hypothétiques, mais encore inutiles, et qu'on n'a rien de mieux à faire qu'à effacer de la science les noms de toutes ces fictions aussi embarrassantes que vaines.

Telle est la théorie mécanique contemporaine sous sa forme la plus brève, la plus sobre et la plus claire. Tels en sont les fondements, les preuves, les conséquences. Il n'y avait point à prétendre analyser, à essayer de résumer en quelques lignes de semblables conceptions. Quiconque a le dessein de les juger, est tenu, au préa-

lable, de les exposer avec une sincérité consciencieuse. C'est aussi ce que nous venons de tenter. Cette partie de notre tâche étant accomplie, deux questions s'offrent à nous :

1° Cette théorie est-elle édifiée en dehors de tout appui métaphysique ? et, fût-elle vraie, en serait-ce fait définitivement de toute métaphysique spiritualiste ?

2° Envisagée comme explication à la fois scientifique et philosophique de la nature, — j'entends de la nature inorganique, — cette théorie est-elle satisfaisante ? Surpasse-t-elle et peut-elle heureusement remplacer la théorie dynamiste ?

De ces deux questions nous ajournerons la seconde au temps où nous aurons exposé une autre forme plus compliquée du mécanisme contemporain. Quant à la première, il importe et il est possible d'y répondre sur-le-champ.

II. — Critique.

Pour écarter l'hypothèse de la force dans les êtres inorganiques, on se sert de deux arguments. On affirme d'abord que l'esprit humain ne peut concevoir des forces physiques et chimiques qu'à la condition de se les représenter semblables à notre force morale, à notre volonté, seule force dont nous ayons conscience. On soutient que c'est toujours à des actes de volonté que nous rapportons et que nous comparons les phénomènes physiques que nous croyons expliquer en les faisant dériver de forces générales ou particulières. Mais, poursuit-on, la volonté n'existe qu'en nous et chez les êtres doués comme nous de force morale. Donc, il n'est pas permis d'attribuer la volonté à la matière. Ainsi, point de force vraiment active dans le monde physique.

Une psychologie rigoureuse ne saurait accepter cette argumentation. Est-il certain, en effet, que la seule force dont j'ai conscience soit la force morale, la volonté ? Si cette proposition était incontestable, il est hors de doute que le philosophe qui attribuerait, par induction, la force aux êtres physiques, ne pourrait leur prêter que la volonté. Et toutes les vraisemblances sont contraires à cette assimilation des choses brutes à l'être moral. D'où il résulterait que la notion de force et l'idée de la matière sont à jamais inconciliables. Mais, encore un coup, est-il évident ou démontré que la force morale ou volonté soit la seule énergie, l'unique puissance active, dont le moi ait conscience ?

Ceux qui tiennent ce langage confondent, sans le vouloir et avec la plus entière bonne foi, la cause et la force. Entre ces deux formes de la puissance active, la différence de nature ou d'essence est petite ; la différence de degré est énorme. La volonté, la force morale, c'est ce qu'on appelle aussi l'activité volontaire et libre, ou d'un seul mot la liberté. La force, sans épithète, c'est le pouvoir d'agir de quelque façon que ce soit, mais destitué de toute intelligence et de toute volonté. Le métaphysicien qui affirme l'existence de la force dans l'atome, dans la monade, n'attribue nullement la volonté à la monade, à l'atome ; il n'y conçoit que la force active, soit attractive, soit impulsive, mais privée d'intelligence, de raison, de choix, de liberté, et, partant, radicalement distincte de la force morale.

Cette force active et non morale, cette force qui n'est que force et qui n'est pas cause, le métaphysicien croit en avoir trouvé une certaine image au fond de lui-même, comme il a rencontré en lui-même le type de la force morale. Il suffit pour le prouver de mettre en relief par l'analyse psychologique certains faits où la présence de l'activité et l'absence de volonté sont également évidentes.

Ce travail a été fait. Sans le recommencer ici, c'est assez de rappeler quelques observations d'une portée décisive. Il n'est plus possible aujourd'hui de nier l'activité instinctive, antérieure à toute volonté et présupposée par l'activité libre. Jamais celle-ci n'eût existé sans celle-là. L'âme ne veut certains actes que parce qu'elle se connaît capable de les faire, et cette connaissance ne lui est venue que parce qu'elle a accompli d'abord ces actes involontairement. Il y a donc dans l'âme des forces très-psychologiques et très-involontaires, dont la volonté s'empare plus tard, et dont elle a eu conscience puisqu'elle va les ressaisir dans l'arsenal secret de ses puissances pour s'en servir en pleine liberté. Je n'en conclus pas qu'on doive attribuer à l'atome toutes les forces instinctives de l'âme. J'en tire cette seule conséquence qu'il y a en nous, au vu et au su du sens intime, une force éminemment active, tantôt impulsive, tantôt répulsive, tantôt attractive, laquelle n'est pas du tout la force morale ou volonté. Plus tard on cherchera quelle est la force qui agit dans l'atome des chimistes. Il demeure du moins établi que le philosophe n'est nullement en présence de ce dilemme : ou bien refuser à la matière toute force active ; ou bien attribuer à la matière la volonté, ce qui serait, dit on, une absurdité pure. D'après nos observations précédentes, il deviendrait possible de prendre un troisième parti.

Aux philosophes qui admettent des forces actives au sein du monde inorganique, on oppose une seconde objection. Nous ne comprenons d'aucune manière, pas même en nous, — dit-on, — la cause immédiate de nos mouvements parce que entre la volonté et l'exécution de ses ordres par nos organes, il y a un abîme. Dans les phénomènes de la nature, — poursuit-on, — il en est de même et à plus forte raison. Et l'on conclut vivement en ces termes :

« Cessons donc de faire l'hypothèse de la force, qui consiste à prêter à la matière une volonté qui ne peut être qu'en nous, et dont l'action, même en nous, nous

échappe. En sorte que la force prêtée à la matière n'est plus qu'une abstraction. »

Cet argument renferme deux propositions distinctes : 1° Nous ne comprenons pas la cause immédiate de nos mouvements corporels; 2° la force que l'on prête à la matière quand on la conçoit à l'image de l'âme, n'est qu'une abstraction.

La première proposition n'est pas évidente et personne ne l'a jamais démontrée. La cause immédiate des mouvements produits par la volonté, c'est l'âme. La conscience le déclare et ne souffre à cet égard ni contradiction ni démenti. Que signifient donc ces mots ; nous ne comprenons pas la cause immédiate de nos mouvements? Veulent-ils dire que je ne sais pas comment, par quel mécanisme ultérieur et par quelle série d'impulsions physiologiques l'âme meut le corps? Je l'accorde. Mais l'ignorance de ce qui m'est inconnu ne détruit pas la connaissance de ce que je sais. Or, je sais que mon âme meut mon corps, et cela suffit pour que j'aie la notion de cause efficiente. J'ai beau ne pas connaître les pièces d'une machine, si je la mets en branle, c'est bien moi qui suis cause de son mouvement. Ma pendule s'arrête : je la monte, et j'écarte le balancier de la verticale : la pendule va. Prétendrez-vous que ce n'est pas moi qui l'ai mise en mouvement par cette raison que je suis incapable de la démonter pièce par pièce et d'indiquer du doigt l'enchaînement des engrenages ainsi que le ferait un horloger? Ce qui importe et exclusivement, c'est le pouvoir de commencer le mouvement; le reste n'est qu'une succession d'effets dont ce pouvoir est la cause. Est-ce que l'assassin qui tue son semblable d'un coup de fusil sait par quelle énergie la poudre pousse la balle? est-ce qu'il connaît les phénomènes physiques et chimiques de l'explosion? Pas le moins du monde. Mais il sait que c'est lui qui a pressé la détente. Tout est là. La première impulsion est son œuvre : donc il est cause, cause première et immédiate du fait. Eh bien! chacun de nous s'attribue la première impulsion dans les mouvements volontaires. On ne rassure pas la conscience d'un meurtrier en lui disant qu'après tout il ne pourrait désigner la paire de nerfs qui a porté le coup à sa victime. L'âme commande, le corps frappe : l'âme est donc la cause de l'acte ; elle en est la cause première, unique, immédiate. Tel est le jugement de la conscience et ce jugement est sans appel.

CH. LÉVÊQUE.

VARIÉTÉS

Molière et l'en-cas de nuit

« Il y a des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois. » Montesquieu fait cette observation d'une si parfaite justesse à propos d'une opinion relative à Annibal. Il la réfute, et il a réussi à ébranler au moins un préjugé que l'on acceptait sans examen sur la foi de Tite-Live. Il n'a pas fallu moins que l'autorité d'un grand penseur pour obtenir ce mince résultat. Quant aux mots historiques qui n'ont jamais été prononcés, à ceux qu'on attribue à tel personnage et qui appartiennent à tel autre, peut-être, à force de patience, la critique finira-t-elle par obtenir de l'histoire en ce point un peu plus d'exactitude. Cette révolution n'est pas absolument impossible : des opinions, des mots célèbres, sont choses abstraites qui ne disent rien à l'imagination et ne se fixent pas dans la mémoire de façon à n'en pouvoir être déracinées. Mais pour les anecdotes controuvées qui ont pu fournir des sujets à la peinture ou à la gravure, du moment qu'elles ont reçu cette consécration, soit de la main d'un artiste fameux, soit encore — ce qui est bien plus grave — de l'imagerie populaire, alors, si faciles à réfuter qu'elles puissent être, elles peuvent hardiment défier toutes les contradictions. Ce qu'on a lu n'est rien auprès de ce qu'on a vu, et l'imagination retient avec une ténacité invincible ce que l'intelligence aurait laissé échapper.

C'est ainsi qu'en renvoyant simplement au *Moniteur*, on arrivera peut-être à justifier l'abbé Sieyès de son prétendu vote : *la mort sans phrase ;* — à restituer à Dupont de Nemours le cri : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* qu'on attribue à Robespierre; — ou à ne plus prêter à Danton le mot : *Périsse notre mémoire et que la France soit sauvée!* (lequel est de Vergniaud). Mais je doute fort que, malgré toutes les histoires, y compris celle de M. Thiers, on arrive à détruire la légende qui s'intitule le PASSAGE *du Pont d'Arcole :* il est bien vrai que Bonaparte n'a point passé ce pont ailleurs que dans le tableau d'Horace Vernet, et dans les gravures ou lithographies de tout ordre qu'on voit aux vitrines des marchands d'estampes ou dans les foires de village. Mais cela suffit : Bonaparte continuera à avoir passé le pont d'Arcole, tantôt à pied, tantôt à cheval; tantôt en compagnie d'Augereau, tantôt tout seul : cela dépendra de l'image que chacun aura eu le plus habituellement sous les yeux.

Une légende d'un ordre tout différent, mais dont la peinture et la gravure se sont également emparées, c'est celle de Molière mangeant à la même table que Louis XIV: il n'en est pas de celle-là comme du *passage* du pont d'Arcole; on ne peut la nier absolument; au moins est-il aisé d'en montrer l'invraisemblance.

Cette légende est jeune, pour une légende qui se rapporte au temps de Louis XIV; elle n'a pas tout à fait

un demi-siècle; mais depuis 1823 — date de sa naissance — elle s'est déjà un peu transformée. Dans les notices sur Molière, on est bien obligé de raconter, selon le texte primitif, que Louis XIV, un matin, voulant venger Molière des dédains des officiers de la Chambre, le fit asseoir à la même table que lui, se fit apporter l'en-cas de nuit que l'on tenait en réserve pour ce monarque grand mangeur, lui servit lui-même une aile de poulet, puis, donnant l'ordre de faire entrer les courtisans : « Vous me voyez, messieurs, occupé à faire manger Molière, que mes valets de chambre ne trouvent pas assez bonne compagnie pour eux, » etc.

Telle est la version originale; mais dans les discours académiques et ailleurs, l'histoire s'abrége et s'embellit : « *ce roi qui admettait Molière à sa table!* » Voilà ce qu'on arrive à dire et à imprimer comme une chose fort simple et qui ne fait plus difficulté.

Pour hésiter à écrire ces choses, il suffirait pourtant d'une très-médiocre connaissance des mémoires ou correspondances qui nous racontent la vie privée de Louis XIV; il est vrai que beaucoup de ceux qui nous vantent à tout propos et nous citent en exemple le grand siècle, l'admirent de loin et ne le pratiquent guère.

On dirait vraiment que Saint-Simon a eu comme un pressentiment de cette affirmation si paradoxale, et qu'il en a voulu préparer la réfutation; car il nous dit en propres termes : « *Ailleurs qu'à l'armée, le roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été*, non pas même avec aucun prince du sang, qui n'y ont mangé qu'à leurs festins de noces, quand le roi les a voulu faire » (1).

Il me semble que cela est net. Dira-t-on que Saint-Simon, si soucieux de l'étiquette, aurait été indifférent à une anecdote de ce genre, ou qu'il ait été mal informé?

Notez que cette affirmation si précise vient après deux pages de détails très-circonstanciés sur les personnes qui, *à l'armée seulement*, ont été admises à la table du roi. Saint-Simon remarque que Vauban lui-même n'y mangea qu'à la fin du siége de Namur, qu'on accorda par exception la même faveur à l'abbé de Grancey. « C'est l'unique abbé qui ait eu cet honneur, dit-il. Tout le clergé en fut toujours exclu, excepté les cardinaux et évêques pairs, ou les ecclésiastiques ayant le rang de prince étranger. » Et l'on se figure que Louis XIV eût accordé à un comédien une distinction qu'il eût refusée à Bossuet? C'est bien mal connaître ce temps-là.

Maintenant la légende, réduite même aux proportions plus modestes de l'anecdote primitive, est-elle vraisemblable?

Avant de faire une si belle fortune, elle est, nous l'avons dit, restée absolument inédite pendant un siècle et demi. Le premier écrivain qui l'ait lancée est Mme Campan, en 1823 (1). Et elle dit la tenir de son père qui la tenait d'un vieux médecin ordinaire de Louis XIV, (qu'elle ne nomme point). C'est bien peu d'intermédiaires entre l'année 1673 (date de la mort de Molière), et 1823; et encore faudrait-il savoir ce que vaut leur témoignage pour attester un fait si extraordinaire, et qui, s'il était vrai, nous aurait été certainement transmis autrement que par la tradition orale.

Eh quoi! il s'est trouvé un contemporain de Louis XIV pour imprimer l'histoire mémorable du jeune roi versant de sa propre main deux verres de vin à Scaramouche, qu'on faisait venir pendant ses repas pour le divertir, et les paroles non moins mémorables du cardinal Mazarin, qui, ayant tiré ce comédien à part, lui dit: « Sca» ramouche, tu peux te vanter que le plus grand mo» narque du monde t'a versé à boire! » (2) et l'on se figure qu'il ne se fût rencontré personne pour raconter l'anecdote bien autrement significative, bien plus extraordinaire pour les courtisans surtout, mais aussi pour tout le monde, du grand roi faisant asseoir un comédien à la même table que lui?

Mais ce fait inouï, cette infraction unique à une étiquette invariable aurait été pour la plupart des nombreux témoins de cette scène, pour tous peut-être, un événement tout aussi remarquable que le traité de Nimègue ou la révocation de l'édit de Nantes! La tradition au moins en aurait appris quelque chose à Dangeau, ou à Saint-Simon, ou à tout autre des contemporains, si friands d'anecdotes de ce genre. N'est-il pas évident que, si cette histoire avait le moindre fondement, ils n'auraient point laissé au vieux médecin anonyme et au père de madame Campan l'honneur de la transmettre à la postérité?

Tant qu'on ne pourra nous citer quelque autorité plus ancienne et plus sûre qui mentionne et garantisse cette anecdote, on peut hardiment, je crois, la tenir pour fausse. Mais elle est piquante; elle a été acceptée pendant cinquante ans; très-probablement donc elle le sera toujours. Il faut s'y résigner. Il y a d'ailleurs tant de préjugés historiques qui ont eu des conséquences infiniment plus graves qu'on peut bien laisser cette petite et innocente satisfaction aux personnes qui n'aiment pas à être dérangées dans leurs crédulités.

EUGÈNE DESPOIS.

(1) SAINT-SIMON, ch. CDXVII. (Ed. Delloye, t. XXV, p. 4.)

(1) *Mémoires. Éd. de* 1823, *tome* IV, *p.* 4.

(2) *La vie de Scaramouche*, dédiée à S. A. R. Madame, 1698.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 24 — 14 MAI 1870

Paris, 13 mai 1870.

Des trois grands professeurs qui ont tant illustré la Sorbonne sous la Restauration, MM. Cousin, Villemain et Guizot, un seul est encore vivant aujourd'hui. C'est M. Saint-Marc Girardin qui a été chargé de parler au nom de la Faculté des lettres sur la tombe de M. Villemain.

« Ah! s'est-il écrié, la plupart de ceux qui m'écoutent ne sont point assez âgés pour avoir entendu M. Villemain à la Sorbonne... Qu'ils étaient beaux ces jours où la jeunesse et l'âge mûr couraient d'un même élan à la Sorbonne, où nous remplissions la salle du frémissement de notre attente!... Qu'elles étaient vives, éloquentes, fécondes, ces leçons de littérature, et quels nouveaux aspects ouverts aux esprits!... Comme à cette parole l'avenir se montrait devant nous, devant ceux qui étaient jeunes alors, et à qui il ne reste, devenus vieux, que la conscience d'avoir au moins mérité cet avenir libéral, s'ils ne l'ont pas obtenu, et l'espérance de le voir obtenir par tant de jeunes et généreux esprits qui le créeront, parce qu'ils l'attendent!

» ..... Adieu, cher et honoré maître; recevez les derniers pieux hommages de la Faculté des lettres de Paris, qui gardera fidèlement les exemples qu'elle a reçus de vous, afin de s'encourager à bien faire et à bien dire; non qu'elle espère jamais les atteindre; mais elle veut les suivre de loin, comme d'heureux auspices reçus du passé pour être transmis à l'avenir. »

Sur cette tombe illustre, M. Patin a été l'interprète des regrets de l'Académie française; M. Renan a parlé au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; M. Frédéric Thomas au nom de la Société des gens de lettres.

« Encore un deuil, s'est écrié M. Patin, après tant d'autres qui, dans ces derniers temps, ont affligé l'Académie française! » Voici comment M. Patin apprécie le rôle littéraire de M. Villemain :

« Une grande nouveauté a été introduite par M. Villemain dans l'enseignement des lettres et dans la critique, mais avec la discrétion qui appartenait à l'extrême justesse de son esprit. Il a donné l'exemple, généralement suivi, mais parfois avec quelque excès, de replacer les productions de la littérature, jusque-là rapportées trop exclusivement au patron convenu des rhétoriques, des poétiques, dans les temps, dans les lieux, au sein des institutions et des mœurs, du mouvement d'idées et de sentiments, qui, avec l'inspiration particulière et le génie propre de l'écrivain, les ont produites. Par lui, de dogmatique qu'elle était, la critique est devenue plus particulièrement historique.

» ..... Son style, sans s'écarter jamais du vrai génie de la langue, de la saine tradition des grands maîtres, n'en conservait pas moins des allures indépendantes; il abondait en tours rapides, d'une vivacité, d'une hardiesse inattendues, en expressions neuves, en créations originales. L'amour de la beauté littéraire et de la beauté morale l'élevait à l'éloquence. »

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE DE VERSAILLES

(Conférences publiques)

M. HENRI MARTIN

Origines du peuple français. — D'où venons-nous?

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient; c'est vrai pour les peuples comme pour les individus. La France n'a pas intérêt à oublier son passé; elle vient de loin, et, s'il plaît à Dieu, elle ira loin encore.

Je ne puis entreprendre de vous raconter son immense histoire, mais permettez-moi de faire avec vous un court voyage dans son passé le plus lointain; puis nous constaterons rapidement les traces ineffaçables que ce passé a laissées dans le présent et qu'il doit laisser à jamais dans l'avenir.

Avant de commencer ce voyage, je dirai quelques mots sur une découverte assez récente qui donne en quelque sorte une préface à l'histoire de France.

Il n'y a pas longtemps encore que nous nous imaginions être d'hier; mais un savant de province que j'ai beaucoup connu, M. Boucher de Perthes, d'Abbeville, en examinant, il y a trente ans environ, les fouilles qui se faisaient dans les terrains anciens du bassin de la Somme, fut frappé de l'aspect de certains objets singuliers que l'on en extrayait. C'était des cailloux, des silex de formes bizarres, qui ressemblaient, les uns à des animaux, à des poissons, à des oiseaux grossièrement façonnés, les autres à des couteaux ou à des haches taillés à éclats et qui étaient parfois mêlés aux ossements de grands animaux disparus depuis des âges géologiques antérieurs au nôtre.

Il lui sembla bien étrange de trouver des objets qui paraissaient l'œuvre de main humaine dans des terrains formés des centaines de siècles avant la période à laquelle on assignait communément l'apparition de l'homme sur la terre. Cependant, il recueillit un grand nombre de ces pierres façonnées, en composa une vaste collection, et arriva à la conviction que l'homme avait vécu dans notre climat à cette époque si prodigieusement éloignée. On se moqua de lui d'abord; les savants dirent que cela n'était pas, parce que cela ne pouvait pas être. C'est ainsi que d'ordinaire on accueille les découvreurs. M. Boucher de Perthes persista, et, en France, les savants commencèrent à se partager. Les objets trouvés étaient tellement multipliés, et beaucoup avaient des formes tellement accusées, qu'il n'était plus admissible d'y voir un jeu de la nature. Les Anglais s'en émurent à leur tour, et une commission fut envoyée par la Société royale de Londres pour vérifier la prétendue découverte; elle fit des fouilles et trouva les mêmes instruments et les mêmes pierres-figurées que M. Boucher de Perthes. On finit par découvrir de ces haches grossières emmanchées de corne de cerf. Il n'y avait plus moyen de douter, ce n'était pas la nature qui avait fait cet assemblage.

Il fut donc acquis à la science que l'homme avait vécu dans des âges d'une énorme antiquité, et que ces races inconnues étaient de beaucoup antérieures à nos véritables pères.

Commençons maintenant notre voyage rétrospectif, et essayons, non pas de nous faire une idée abstraite de ce vieux monde, mais d'en revoir l'image vivante par la pensée. Figurez-vous que nous planions dans un aérostat au-dessus de cette terre qui n'était pas encore la Gaule.

Nous voyons les immenses glaciers des Alpes qui s'étendent jusqu'en Bourgogne, Des animaux inconnus, gigantesques, le grand éléphant du nord aux longs poils, le rhinocéros du nord, le grand ours des cavernes, le renne, que nous connaissons encore, mais comme un habitant de l'extrême nord, errent dans d'immenses forêts. Çà et là, quelques groupes d'hommes petits, bruns, pauvrement vêtus de peaux de bêtes, ignorant l'agriculture, la vie pastorale et l'élève des bestiaux, sans autre animal domestique que le chien, ce premier ami de l'homme; ces quelques groupes d'hommes disputent leur vie misérable à de formidables animaux et traînent ainsi une bien triste existence durant un grand nombre de siècles. Ils font cependant quelques progrès — d'une extrême lenteur, il est vrai — mais qui nous sont attestés par ce qu'on retrouve dans les cavernes du midi de la France, en Suisse et sur quelques autres points. Ce sont des instruments beaucoup moins grossiers que ceux qu'avait rencontrés M. Boucher de Perthes, des armes en pierre et en os assez finement travaillées, des figures d'animaux tracées à la pointe sur des pierres ou des os avec un certain sentiment de la forme, à ce point que l'on reconnaît facilement ces espèces en partie perdues.

Tournons-nous vers l'Orient et écoutons. Il vient un grand bruit du côté de l'Asie. Dans le lointain apparaissent des caravanes d'hommes grands, blonds, aux yeux bleus, armés de glaives et de lances de bronze. Ils mènent après eux des femmes belles et fières et de robustes enfants dans des chariots traînés par des bœufs; de grands troupeaux les suivent; ils sèment sur leur route le blé qu'ils apportent d'Orient, et la civilisation s'élève autour d'eux avec le grain d'entre les sillons. Ils arrivent en Occident, dans un pays qui, de leur nom, devient la Gaule. C'était l'avant-garde des peuples de notre race, de ceux qu'on appelle les Aryas, partis de l'Asie centrale. Les Gaulois, les plus avancés de tous, ne s'arrêtèrent que là où finissait la terre, c'est-à-dire en Irlande. Les populations précédentes, peu nombreuses et faibles, disparaissent ou se fusionnent avec les vainqueurs, et les Gaulois remplissent l'Occident.

Franchissons maintenant un certain nombre de siècles et voyons quels changements se sont opérés deux ou trois cents ans avant l'ère chrétienne.

Au midi, nous apercevons une contrée qui ne diffère pas beaucoup de la Grèce, surtout Marseille; on y cultive la vigne, et les populations extraient du sable des fleuves et du flanc des montagnes l'or et les autres métaux. La Gaule est devenue le Pérou, le Potose de l'ancien monde.

Allons plus au nord; nous revoyons la grande forêt. Est-elle déserte? Oh non! On entend monter les mugissements d'immenses troupeaux; de vastes clairières sont couvertes de moissons, et sur les hauteurs se dressent des forteresses. Les villes sont assez nombreuses.

Au fond des chênaies, des hommes en robe blanche sont entourés de nombreux élèves; ce sont comme les colléges de la forêt. De toutes parts, des maisons rondes semées à travers les bois rappellent ces grands et beaux villages de Normandie tellement enveloppés d'arbres qu'à peu de distance on ne voit presque qu'un bois et non un groupe d'habitations.

Dans certaines parties de la Gaule, la population était très-peu inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Ainsi, autour de Paris, entre la Loire et la Somme, il y avait tel de nos départements actuels, l'Oise, qui pouvait mettre 100 000 hommes sur pied.

Vous voyez que ce qu'on a dit de la sauvagerie de nos ancêtres n'était plus applicable à cette époque, c'est-à-dire deux ou trois siècles avant l'ère chrétienne. Plus au nord, il est vrai, dans la Belgique, aujourd'hui si peuplée et si riche, la culture et les villes disparaissent, et l'existence y est assez analogue à celle des Peaux-Rouges en Amérique.

Descendons à terre maintenant, mettons-nous en rapport avec ces peuples. Supposons que nous accompagnons un voyageur grec — curieux comme l'étaient tous les Grecs, — qui veut savoir ce que sont ces barbares

dont il a entendu parler de loin. Entrons avec lui dans l'intérieur de la Gaule et notons ses impressions.

A la première grande bourgade où il entre, il est d'abord un peu effrayé; aux portes de la ville, il voit des têtes d'ennemis vaincus exposées aux yeux du public comme chez les peuples de l'Orient. Il entre cependant. Aussitôt, les hommes, les femmes, les enfants sortent de tous côtés. Il n'est pas très-rassuré tout d'abord, mais la cordialité de leurs manières et de leur accueil le rassure bientôt, et il n'a à se défendre que de leur excès de curiosité. Ils le questionnent avec tant de volubilité qu'il ne sait comment répondre. « Les hommes de ton pays sont-ils braves? les femmes sont-elles belles ? comment fait-on la guerre? etc., etc. »

Cette curiosité l'étonne, car il avait toujours trouvé une indifférence ignorante, sous un orgueil affecté, chez les peuples barbares qu'il avait visités. Ici, il trouve des gens aussi curieux, s'intéressant autant à ce qui n'est pas eux, que les Grecs eux-mêmes, ce qui n'est pas peu dire. Ceci lui donne meilleure opinion, mais il retombe bientôt dans ses perplexités.

On l'invite à un banquet. Il voit les guerriers s'asseoir autour d'une table ronde sans observer aucun rang; cette égalité lui plaît, mais malheureusement elle ne s'appliquait pas à toute chose. Le riche et le noble veulent bien, jusqu'à un certain point, traiter en égal celui qui n'est ni l'un ni l'autre, mais le brave veut être le plus brave et prétend avoir le meilleur morceau ; un convive le lui dispute, on dégaîne ces grands sabres dont je vous parlais tout à l'heure; bientôt l'un des deux a la tête fendue ; on l'emporte, et l'on se remet à table comme si de rien n'était. Il y avait loin de là à ces aimables banquets grecs racontés par Platon.

Il sort : il rencontre un cortége, des prêtres, une foule escortant un jeune homme à la mine fière, au regard exalté : il demande où on le conduit. « Ne le voyez-vous pas? Au sacrifice ! — Où est donc la victime ? je ne vois ni taureau ni mouton. — Des bœufs, des moutons, non pas! *c'est la victime qui pense!* c'est le grand sacrifice ! — Ah! les sacrifices humains existent encore ! » Il en avait entendu parler dans son pays, tout le monde connaissait de tradition le sacrifice d'Iphigénie, mais il y avait si longtemps qu'on reléguait cela parmi les fables !

Pourtant il hésite à juger ces barbares définitivement ; d'autres incidents bien différents l'ont frappé.

Il était allé à une assemblée populaire qui se tenait dans un grand cercle de pierres ; comme il n'entendait pas très-bien la langue, il comprit seulement qu'il s'agissait de guerre, et il craignait, d'après ce qu'il avait vu au banquet, que la discussion ne se terminât à coups de sabre. Pas du tout : il voit, comme sur l'Agora, que les orateurs ont la beauté du geste, l'éclat du langage, et qu'ils produisent la même impression sur l'auditoire que les grands orateurs d'Athènes sur ses compatriotes.

Le lendemain matin, il entend sonner de grandes trompettes de cuivre, et il voit défiler de magnifiques cavaliers montés sur des chevaux superbes. Il comprend que c'est là le résultat de la discussion à laquelle il a assisté la veille. — Où vont-ils ? — Bien loin, tant que leurs chevaux les porteront, tant que la terre portera leurs chevaux.—Pourquoi vont-ils si loin ?—Vous n'avez donc pas vu cet étranger qui assistait à l'assemblée? Un petit peuple a été envahi par des étrangers qui veulent prendre ses terres et le faire esclave, et il nous demande secours. — Ce sont des alliés qui vous ont rendu service? — Pas du tout, nous ignorions jusqu'à leur nom. — Pourquoi faites-vous donc la guerre? C'est pour faire une grande conquête ou beaucoup de butin ? — Non ; ils sont faibles et nous sommes forts ; à quoi servirait la force si ce n'était à secourir les faibles? » Le Grec étonné : « Ceci nous dépasse ! Mais si vous êtes si secourables aux malheureux, comment gardez-vous des usages aussi barbares que celui des sacrifices humains ? — Ah ! vous autres Grecs, vous êtes des enfants, vous n'entendez rien aux choses de la mort et de la vie. Écoute, je vais trahir pour toi les secrets de nos maîtres. Voici ce que nous ont appris les sages qui étudient les astres et qui méditent sur les dieux et les hommes. Vous croyez, vous autres, que le soleil est le char d'un dieu, et les étoiles des flambeaux pour éclairer les hommes ; mais nous, nous savons que le soleil est un séjour divin, la lune une terre, les étoiles des mondes et la voie lactée la ville des âmes. Mais comment gagne-t-on tout cela et d'où vient-on? Voici ce que nous disent nos sages : Les êtres créés au plus bas degré de l'existence en montent peu à peu l'échelle. Ils dorment dans la pierre, végètent dans la plante, s'éveillent dans l'animal, deviennent libres dans l'homme. Il y a trois choses qui sont nées ensemble : l'homme, la liberté et la lumière. L'homme, l'être libre, monte par ses mérites ou descend par ses fautes à travers la mort et la transmigration, jusqu'à ce qu'il ait mérité la vie où l'on ne meurt plus. — Mais quel rapport cela a-t-il avec les sacrifices humains ? — Tu vas le voir. Vous croyez que nous faisons comme ces barbares du midi qui sacrifient des femmes et des petits enfants? pas du tout ; voici quels sont nos sacrifices. Il y en a plusieurs espèces. D'abord, nous sacrifions le coupable à la justice des dieux, mais le coupable qui accepte l'expiation de son crime y trouve son profit. Il ne retombe plus dans cette existence inférieure d'où il est sorti, il ne retombe plus dans la vie animale, il redevient homme après sa mort; voilà pourquoi nous le sacrifions. Bien plus, le coupable qui a échappé, s'il entend dans sa conscience la *voix de justice* et qu'il y réponde, s'il vient se livrer lui-même à la peine méritée, obtient de monter dans un monde meilleur. Enfin, l'innocent qui meurt volontairement, qui se sacrifie pour racheter son pays ou ses amis, détourne la colère céleste par son sacrifice, parce que les dieux aiment surtout le dévouement et le courage. Celui-là montera au plus haut du ciel. Voilà pourquoi, sûrs de revivre, nous craignons si peu de mourir. La mort n'est qu'un voyage pour nous ;

aussi voyez-vous dans nos funérailles les vivants donner des commissions aux morts pour les amis qui les ont précédés dans l'autre monde. On se prête de l'argent à rembourser dans l'autre monde; enfin, les amitiés se lient chez nous, non-seulement pour ce monde, mais pour tous les autres. Quand un héros meurt dans un combat, tous ses amis meurent avec lui, car ils ont juré de ne pas lui survivre.

Et ce qu'on répond à ce Grec n'a pas été inventé par les historiens. On a trouvé, en effet, tout dernièrement dans un grand tumulus, en Champagne, des héros couchés deux par deux et trois par trois, et ceux qui les avaient ensevelis avaient passé les bras de ces couples d'amis dans les mêmes bracelets de bronze, pour montrer l'amitié qui continuait à les unir au delà de cette terre.

Nous avons vu ainsi de nos yeux les mœurs gauloises en action.

Le Grec, un peu plus édifié, cherche à résumer en maximes, — à la façon des philosophes de son pays, — la pensée gauloise.

« Qu'honorez-vous le plus, dit-il? — La science et la force, c'est-à-dire le courage; ce sont les deux chemins du ciel. — Quel est pour vous l'objet de la loi? — Le gouvernement, l'honneur et l'âme. Le gouvernement appartient au chef, l'honneur et l'âme appartiennent à tous. — Vos chefs ne sont pas vos maîtres? — Nos chefs sont nos élus. Une nation est au-dessus d'un chef. »

Le Grec emporta chez lui une assez bonne opinion de nos ancêtres.

Un autre Grec, — celui-là plus historique — le grand voyageur Strabon, disait de la Gaule que la Providence divine préparait ce pays pour être un jour le théâtre d'une des plus grandes civilisations du monde.

Poursuivons maintenant la série des destinées de ce peuple, dont j'ai essayé de vous tracer le tableau à l'époque de son indépendance primitive.

Pendant des siècles, les Gaulois courent et dominent l'Europe, semant partout les idées et les agitations fécondes, et aussi, il faut le dire, les ravages et les ruines, secourant les uns, frappant les autres, cherchant l'émotion et l'aventure plus que la conquête et le profit; guerroyant en artistes et non en politiques.

A l'intérieur, ils étaient libres et traitaient assez doucement leurs inférieurs. Ils avaient des lois à cet égard que n'avait aucun peuple de l'antiquité. Ainsi, les races inférieures, descendantes de populations conquises, pouvaient s'élever au rang des conquérants. Les jeunes filles avaient la liberté de choisir leur fiancé, et, si elles choisissaient un de ces hommes de condition inférieure, — qui n'étaient pas des esclaves, mais des colons, des cultivateurs tributaires, — leurs enfants parvenaient à la dignité d'homme libre et de guerrier.

Les Gaulois avaient une telle sociabilité, qu'ils ne pouvaient se passer les uns des autres; mais ils étaient tellement susceptibles, qu'ils ne pouvaient vivre ensemble sans se battre. Leur religion exaltait encore leur orgueil en prêchant la force et non la charité, car elle reposait sur ces deux idées : science et force morale, mais non sur l'idée de charité ni de fraternité; en sorte qu'ils tournaient trop souvent cette force les uns contre les autres.

Les druides, éclairés à la façon des prêtres d'Égypte et de la Perse, avaient bien le sentiment de l'unité et cherchaient à l'établir; mais les assemblées nationales qu'ils étaient parvenus à instituer se terminaient le plus souvent par des querelles entre les tribus. Ils ne trouvèrent pas le ciment qui pût réunir ces matériaux si forts, mais si intraitables.

On avait condamné au feu les prétendants à la royauté, et l'on avait maintenu une sorte d'indépendance républicaine; mais si l'on avait une certaine liberté, on n'avait plus l'égalité. La civilisation avait crû d'une manière qui n'était pas la meilleure, et l'inégalité était venue rapidement avec les richesses, qui se concentraient dans un petit nombre de mains. L'égalité subsiste dans la famille cependant; ils ne connaissent pas le droit d'aînesse.

L'égalité du partage a été instituée par les peuples celtiques, et elle a survécu, même dans certaines parties de l'aristocratique Angleterre, malgré la féodalité.

On avait un grand luxe de costumes et d'armes, mais la confiance qu'on avait en soi faisait qu'on se croyait invincible et qu'on ne suivait pas plus les progrès de l'art de la guerre que ceux de la science politique. Les grandes expéditions lointaines, les aventures cessent, on ne va plus guerroyer chez les autres, mais on commence à être menacé chez soi.

La Gaule se trouvait resserrée entre deux adversaires également redoutables : les Germains, qui avaient conservé toute la force de la barbarie primitive et la même énergie qu'autrefois les Gaulois à l'époque de leurs grandes conquêtes, — et les Romains, le peuple le plus énergiquement organisé pour la politique et la guerre qui ait jamais existé. La Gaule fut entamée des deux côtés. C'est alors que s'élève, chez les Romains, l'homme du monde qui a été le plus habile dans l'art d'asservir les autres, Jules César.

Résolu de se faire le maître de sa patrie, il pensa qu'il fallait conquérir Rome en Gaule, qu'il conquerrait Rome avec l'or des Gaulois, après avoir conquis la Gaule par le fer des Romains. Il bat d'abord les Germains, puis se retourne contre les Gaulois.

Réunis, ils lui eussent opposé une force irrésistible et l'eussent accablé; divisés, il les bat les uns après les autres et les uns par les autres. La Gaule semble près de tomber sans gloire; mais, à la dernière heure, son héroïque génie se réveille et se résume dans un jeune homme dont César avait cru se faire un instrument. Vercingétorix s'efforce d'initier rapidement sa patrie à la tactique et à la discipline romaines; il fait des prodiges d'activité et d'intelligence. César, en revenant d'une ab-

sence, trouve debout tout entière cette Gaule qu'il croyait assujettie sans retour.

Les Gaulois eurent encore une belle journée. César, pour la première fois de sa vie, fut vaincu. Vercingétorix le repoussa des murs de Gergovie, capitale de l'Auvergne. César fut obligé de lever le siége. Les Gaulois le poursuivirent, et il ne vit d'autre ressource que d'appeler à son aide l'autre ennemi de la Gaule, les barbares Germains.

Les deux ennemis se réunirent, et, au moment suprême, dans la bataille qui se livra sous les murs d'Alésia, quand la cavalerie romaine succombait, la cavalerie germaine chargea à son tour et renversa les Gaulois épuisés.

Je ne vous retracerai pas ce siége fameux, où toutes les forces du patriotisme désespéré se brisèrent contre la science militaire du plus grand général et de la première armée du monde. Les débris de l'armée gauloise, resserrés dans la ville assiégée, allaient être forcés de se rendre à discrétion, passés au fil de l'épée ou réduits en esclavage. Vercingétorix pouvait échapper au vainqueur par la mort volontaire; sa religion admettait le suicide, — le glorifiait même dans de telles circonstances; — il eut le genre de courage le plus difficile qui fût au monde, celui de ne pas mourir.

Il comprit que, si César haïssait un homme dans le monde, c'était celui qui un jour l'avait vaincu.

Il comprit qu'en se livrant à sa vengeance, il pouvait sauver ses malheureux compagnons, et il alla seul se présenter devant le tribunal de César. On vit alors le peu que vaut la grandeur du génie devant la grandeur de l'âme. César le fit jeter dans un cachot qu'on voit encore au Capitole. Il y resta enseveli six ans, et n'en sortit que pour le triomphe de César, où il reçut de la hache du licteur ce que les bardes de son pays appelaient « la délivrance de la mort ».

La Gaule pouvait être conquise maintenant, son génie s'était reconnu et personnifié dans un homme; désormais elle ne pouvait plus mourir.

Rome nous apporta des qualités et des défauts que nous n'avions pas. Ainsi, elle nous initia à la belle civilisation grecque, nous enseigna l'ordre et la discipline, l'art de tirer parti de nos facultés nouvelles; mais elle nous fit acheter ces progrès par des habitudes malheureuses dont nous avons grand'peine à nous délivrer. Elle nous a appris à toujours demander à quelqu'un, au prince, à l'État, de faire pour nous ce que nous devrions faire nous-mêmes. L'influence romaine a altéré en nous cette forte individualité de nos pères, dont les peuples germaniques, les Anglais surtout, se vantent si fort aujourd'hui, que nos pères avaient autant qu'eux et que nous retrouverons quand nous voudrons, parce qu'elle est restée dans notre sang et dans notre cœur.

Puis vint le christianisme. Il entra profondément chez nous, plus aisément que chez beaucoup d'autres peuples anciens, parce que les traditions religieuses de la Gaule admettaient un Dieu suprême, quoiqu'elles reconnussent des divinités secondaires; mais surtout parce que l'idée d'immortalité, si ferme dans l'âme des Gaulois, se trouvait ravivée dans la prédication de l'Évangile, tandis que les Grecs et les Romains, — quoiqu'ils aient eu la même croyance, comme tous les peuples à l'origine, — l'avaient laissée obscurcir.

Un homme mérite de laisser dans notre histoire une trace ineffaçable. Ce n'était pas un grand docteur, ni un grand philosophe; c'était un soldat illettré, mais d'une âme héroïque, d'un dévouement incomparable; il s'appelle saint Martin de Tours.

Au IVe siècle, après la conclusion de la dangereuse alliance entre l'Église et l'État, commença un système funeste, qui a couvert de sang tout le moyen âge et qui a eu bien de la peine à disparaître dans les temps modernes: je veux parler des persécutions religieuses. Saint Martin combattit le monstre à sa naissance. Les évêques espagnols avaient demandé à un empereur le sang des hérétiques; saint Martin rompit la communion avec eux et leur déclara qu'ils n'étaient plus de la religion de Jésus-Christ et qu'ils étaient les ennemis de l'Évangile.

Il fut ainsi chez nous, au commencement du christianisme, l'apôtre de la liberté de conscience, et il ne faut jamais oublier ces apôtres-là.

D'autres hommes, sous d'autres rapports, continuèrent d'exprimer, dans l'histoire du christianisme, l'ancien génie gaulois. Rappelons-nous ces moines de Lérins, véritables communautés de philosophes chrétiens, grands par la pensée comme saint Martin l'était par l'âme. Ils combattirent pour le libre arbitre contre les partisans de la prédestination, qui n'est autre chose que le dogme de la fatalité introduit dans le christianisme. Abélard et les principaux des philosophes scolastiques du moyen âge furent leurs héritiers, ces scolastiques que l'on a beaucoup trop dédaignés; il y a là un fumier, comme on dit, qui renferme beaucoup d'or que nous ferions bien d'extraire.

C'est encore le génie de la Gaule qui nous a donné ce qu'il y a eu de vraiment grand et original au moyen âge. Jamais les Grecs ni les Romains n'eussent trouvé l'élan audacieux, souvent téméraire, vers l'idéal qu'eut notre architecture ogivale. La science n'a pas toujours été au niveau de l'inspiration, mais celle-ci n'a jamais eu d'égale, jamais des édifices lancés vers le ciel à de si prodigieuses hauteurs n'ont donné à l'âme des émotions religieuses aussi saisissantes.

De même, dans les romans de chevalerie, il se développa un nouvel idéal de l'amour, et le cycle de la *Table-Ronde* sortit des traditions du pays de Galles et de la Bretagne, par une émanation du vieux génie de la Gaule adouci par le christianisme. L'esprit de la Gaule a couronné tous ses dons, au moyen âge, par quelque chose de plus grand encore, — car une grande âme est au-dessus de toutes les grandes idées; — c'est encore lui qui nous a donné Jeanne Darc. La fille du bois chênu est sortie de la tradition de nos pères. Dans aucun autre

pays chrétien, il ne s'est jamais produit rien de semblable. Il a fallu là un souffle religieux et poétique d'une nature toute particulière, un patriotisme d'une expansion vraiment humaine et universelle; il a fallu que tout ce qu'avaient déjà les vieux Gaulois et Vercingétorix fût, je ne dirai pas spiritualisé, il l'était déjà, mais attendri pour ainsi dire par le souffle du Christ; en un mot, il a fallu l'Évangile par-dessus l'antiquité.

C'est aussi au génie de la Gaule que nous devons une tradition religieuse d'un ordre moins poétique, mais d'un caractère sensé et persévérant, qui a aidé beaucoup à maintenir l'indépendance nationale; c'est ce gallicanisme qui a contribué à nous empêcher de nous abaisser comme les peuples du Midi et à conserver notre personnalité française.

Enfin, notre génie originel a donné à la Renaissance une forme toute particulière. Rabelais, sous les bizarreries et les bouffonneries qui servirent de sauvegarde à ses hardiesses, montre un grand cœur et une aspiration immense vers l'humanité et la science; c'était un vrai Gaulois avec ses défauts et ses qualités.

Au siècle suivant, l'homme qui a été le père spirituel du monde moderne, qui a créé la philosophie nouvelle, qui a donné à la science sa méthode, l'homme sans lequel ceux qui se raillent aujourd'hui de la métaphysique iraient errant au travers de la physique, la chimie et les mathématiques, Descartes enfin est, avec notre grand Corneille, l'un des deux représentants par excellence de l'héroïque individualité gauloise.

A l'ouverture de la Révolution française, on s'est retourné vers la vraie source de la France avec un instinct d'une admirable justesse.

Qu'est-ce que le tiers-état? disait Sieyès, quand l'aristocratie se prétendait descendue des Francs et investie du droit de nous gouverner au nom de cette origine. —Vous descendez des Francs? eh bien! nous, nous descendons des Gaulois, et nos pères valent bien les vôtres. Vous nous avez conquis, nous nous reconquerrons. Nos ancêtres ont été libres, nous voulons redevenir libres. —Ce sentiment de la tradition gauloise était si fort dans la Révolution, qu'on eut un moment l'idée de s'intituler: *République des Gaules;* le nom de la France était trop bien enraciné, nous l'avons gardé et nous le garderons toujours. Mais la France, c'est la Gaule, et ce doit être plus que jamais la Gaule. Rome nous a donné ce qu'elle avait à nous donner; aujourd'hui, nous n'avons plus besoin d'elle, nous sommes assez grands, notre éducation doit être finie, marchons tout seuls!

Nos pères nous ont légué des défauts et des qualités: tâchons de développer les unes et de guérir les autres; mais n'appelons pas défauts ces généreux élans de l'ancienne Gaule qui sont devenus les élans de la France.

Pas de sagesse négative, mais la vraie sagesse, celle qui fait agir et vivre, et qui enseigne le sacrifice. Pas de petite politique égoïste. On s'étonne de nous voir nous intéresser à ceux-ci, à ceux-là, de nous occuper d'autre chose que de nous-mêmes, de faire la guerre pour une idée. On n'a jamais fait ce reproche à nos voisins.

Oui, ayons en horreur la guerre injuste, la guerre de conquête; mais ne nous repentons jamais d'avoir combattu pour la justice, d'avoir combattu pour le droit d'autrui comme pour le nôtre; n'abandonnons jamais nos sympathies universelles, nous ne serions plus ni la Gaule ni la France; la liberté pour nous, c'est la liberté pour tous!

N'abandonnons pas non plus le haut idéal de nos pères. Un vent glacial souffle aujourd'hui dans le monde des idées; il vient du néant, il nous pousserait au néant. Un grand philosophe qui n'est plus, Jean Reynaud, a dit une chose bien juste sur l'histoire des idées chez trois des principales sociétés du monde. Si la Judée a eu pour elle d'avoir soutenu avec une vigueur toute spéciale le principe de l'unité et de la personnalité de Dieu; si la Grèce et Rome ont développé plus particulièrement le principe de la société, l'organisation harmonieuse de la vie humaine sur la terre, la Gaule a eu pour elle la conscience la plus énergique et le développement le plus grandiose du sentiment et de l'idée de l'immortalité. Que cette définition convienne toujours à la France comme à la Gaule antique. N'acceptons pas d'être des phénomènes d'un jour, comme on dit aujourd'hui, pas plus comme individus que comme peuple, et croyons, comme nos pères, que le temps sans bornes et l'espace sans fin sont à nous.

HENRI MARTIN.

CONFÉRENCES DE LA SALLE SAINT-ANDRÉ

M. EGGER

(de l'Institut)

De la moralité des légendes dramatiques chez les Grecs

Mesdames, Messieurs,

..... Nous allons parler ce soir du théâtre grec; ce ne sera pas même de la comédie, ce sera de la tragédie que nous nous entretiendrons. C'est la distraction la plus austère que je puisse vous offrir.

D'ailleurs, peu habitué à parler dans un cercle aussi nombreux et au milieu de ce quartier des beaux-arts et de la haute élégance parisienne, je vous confierai qu'en vieux professeur que je suis, très-fidèle aux préceptes de la rhétorique, j'avais apporté plus d'un exorde, exorde tiré de la modeste personne de l'orateur, exorde tiré de l'importance du sujet, exorde tiré enfin de l'auditoire gracieusement doublé par la présence des dames.

Mais je ne sais comment, au moment d'entrer en matière, je m'aperçois que tous mes exordes sont en déroute. Je vous demande la permission de ne pas courir pour les rattraper, et d'aborder tout simplement mon sujet avec une grande confiance dans votre indulgence.

Aussi bien, vous parler avec confiance, ce sera peut-être la meilleure manière de vous parler avec succès, j'entends avec ce modeste succès qui consistera à vous renvoyer dans une heure contents, ou à peu près, d'avoir mieux compris ce que déjà vous saviez, et peut-être d'avoir appris çà et là quelques-unes de ces choses de l'antiquité que vous ne saviez pas encore.

Pour entrer tout de suite au cœur de mon sujet, je vous rappellerai d'abord que la tragédie grecque, pendant les deux siècles qu'elle a fournis, dans Athènes, d'une incomparable fécondité, entre le temps des guerres Médiques et celui d'Alexandre, n'a jamais été ce qu'elle est volontiers chez nous, une tragédie historique. Elle a toujours cherché ses sujets et les ressources de son intérêt dramatique dans un fonds de vieilles fables, de légendes populaires transformées à travers les siècles par le génie inventif des poëtes et que les épopées des âges héroïques avaient transmises au théâtre.

Or, cet ensemble de fables, de fictions demi-populaires, demi-personnelles aux poëtes, nous en avons en général une notion imparfaite, confuse, trompeuse même. Bien des raisons contribuent à nous en faire méconnaître le caractère et à jeter une sorte de discrédit sur ces éléments antiques de la poésie.

D'abord, nous les apprenons, dans les classes, à l'aide de petits manuels, de petits lexiques d'une désespérante sécheresse, dans lesquels on nous raconte que Jupiter a donné naissance à tels dieux ou à telles déesses, que tel demi-dieu était le fils d'Apollon et d'une nymphe, etc., tout juste assez pour comprendre tant bien que mal les attributs de ces personnages dans un musée ou dans un jardin public, rien qui aille au fond même de la pensée des légendes païennes, rien qui nous aide à en comprendre le sens profond au point de vue religieux ou moral. D'autre part, notre éducation chrétienne elle-même, remontant aux traditions des Pères de l'Église, et les Pères de l'Église n'ayant assisté qu'à la décadence de cette grande religion hellénique, ne l'ayant saisie que dans sa dernière transformation, ou pour mieux dire dans sa décadence, les Pères de l'Église nous ont appris à mépriser ces fables dont le sens s'altérait de jour en jour, et d'où sortait de plus en plus la pensée religieuse, la pensée morale, qui en avait fait jadis la force et la beauté. Nouvelle raison pour que ces dieux et ces héros de l'antique mythologie ne nous apparaissent plus avec le prestige de leur grandeur réelle.

Enfin, et pour contribuer en dernier lieu à nous faire méconnaître ces caractères de la fable antique, les imitateurs modernes, depuis l'aimable génie de Racine jusqu'au rude talent de Ducis, se sont plus ou moins malheureusement occupés à défigurer pour nous les fictions de l'antique Hellade et les personnages de sa mythologie. Un critique a dit que rien ne ressemblait moins à une tragédie grecque qu'une tragédie française sur un sujet grec. L'antithèse est parfaitement juste. En effet, une tragédie française sur un sujet grec est un mélange souvent habile, mais toujours trompeur, des traditions du moyen âge chevaleresque et des traditions de la véritable antiquité classique, et ce n'est pas là qu'il faut chercher le véritable caractère de ces fictions qui, pendant si longtemps, ont fait le charme du plus ingénieux des peuples et contribué à l'éducation de tant de générations.

Il faut donc aller aux sources originales, aux sources vives de cette inspiration religieuse et morale qui arrimait la vieille mythologie. Alors, au lieu des traditions éparses et sans lien, on trouve non pas une théologie savante et habilement composée, — les Grecs n'ont jamais connu cette façon de concevoir et de formuler la religion en la ramenant à un catéchisme, — mais un ensemble de doctrines revêtues des formes les plus séduisantes de l'histoire humaine, ou plutôt d'une histoire divine faite à la ressemblance de l'histoire humaine. On y trouve un petit nombre d'idées élémentaires qui vont se transformant et s'épurant de siècle en siècle, sous les symboles tour à tour élégants, gracieux et terribles dont les avait revêtus l'imagination des vieux Hellènes. On trouve toutes ces fictions, tous ces symboles, tous ces personnages figurant d'abord dans l'épopée, puis dans le drame et sur le théâtre pour la distraction et pour le plaisir du peuple le plus vif, le plus ingénieux qui fût jamais, et j'ajoute du peuple le plus religieux, mais religieux en un sens avec lequel la liberté religieuse de notre temps commence à peine à nous familiariser, et qui était peu connu de nos ancêtres.

Dans ses sévères Maximes et réflexions sur la comédie, Bossuet, énumérant les périls des plaisirs du théâtre, écrit quelque part :

« On se voit soi-même dans ceux qui nous paraissent » transportés par de semblables objets. On devient bien- » tôt un acteur secret dans la tragédie; on y joue sa » propre passion, et la fiction au dehors est froide et » sans agrément, si elle ne trouve au dedans une vérité » qui lui réponde. »

Bossuet avait raison en un sens et dans son austérité de moraliste chrétien; mais au fond, et si le théâtre ne doit pas être exclu des légitimes plaisirs d'une société civilisée, cette communauté d'impressions entre l'inventeur du drame, les acteurs qui l'exécutent sur la scène et le peuple qui l'écoute et qui s'y intéresse, cette communauté d'impressions est précisément ce qui fait la grandeur de l'art dramatique; c'est ce qui le caractérise le plus vivement dans l'antiquité grecque.

De même que la mythologie est une œuvre populaire sortie de la conscience d'un peuple tout entier, améliorée progressivement par le travail de ses poëtes qui sont des théologiens et des moralistes (je le dis tout de suite et j'essayerai de vous le faire voir tout à l'heure), de même aussi le peuple qui assistait à ces représentations se mêlait en quelque sorte au travail des imaginations savantes qui préparaient pour l'émouvoir les plus beaux spectacles empruntés aux souvenirs de la mythologie; il

s'associait à ce travail par lequel le génie de ses poëtes épurait, agrandissait les traditions, les rapprochant de plus en plus de ce qu'exigeaient les besoins des âmes éclairées par la réflexion, et rendant le drame de plus en plus digne de l'état moral de leurs auditeurs. Ce drame athénien, il ne s'adressait pas seulement, comme dans notre société française du XVIIe et du XVIIIe siècle et beaucoup trop souvent encore dans notre société du XIXe, à quelques spectateurs d'élite assemblés dans une salle bien close, loin de la foule, au milieu de la lumière et des éblouissements artificiels de nos théâtres; non, la représentation d'un drame à Athènes était à la fois une cérémonie religieuse, une fête toute nationale et patriotique; elle conviait non-seulement les habitants d'une petite ville, mais tous ceux des villes voisines; non-seulement les innombrables alliés qui contribuaient pour leur part à décorer de tant de splendeurs les monuments de la ville de Minerve, mais encore tous ceux qui, des divers points de la Grèce, étaient attirés par la réputation des grands esprits auxquels le siècle de Périclès a dû son immortelle renommée. Là, il n'y avait pas, comme chez nous, quelques centaines d'auditeurs, il y en avait quelquefois vingt mille sur les gradins de ce théâtre qu'on commence à remettre à découvert, depuis quelques années, au pied de l'Acropole. Et c'était en présence des plus beaux horizons de la mer Égée, de ces chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de la statuaire, que se donnaient les représentations où le génie des poëtes conviait celui de tout un peuple à venir s'admirer dans les souvenirs de son histoire la plus ancienne, d'une histoire fabuleuse sans doute, mais vraie à sa manière, car elle répondait à ce qu'il y avait de plus profond dans ses sentiments et ses traditions d'une noble race d'hommes.

Je veux maintenant vous faire voir par un petit nombre d'exemples (et je dois me borner sévèrement, dans le choix de ces exemples, car de bien longues études et une prédilection qui s'accroît naturellement avec l'âge, pour le sujet même de ces études, m'engageraient à vous retenir trop longtemps si je cédais aux tentations de ma mémoire et de mes préférences), je veux, dis-je, par un petit nombre d'exemples, vous faire comprendre ce qu'étaient les idées principales de ce vieil Hellénisme mythologique, comment ces idées allaient s'épurant à travers les siècles et se rapprochant davantage de l'idéal vers lequel les artistes athéniens ne cessaient jamais d'avoir les yeux dirigés.

Il y avait d'abord une idée familière à la conscience populaire des Hellènes, c'est celle qu'ils ont désignée par le mot de *Némésis*. Le mot a passé dans la langue française, mais le talent des poëtes modernes y a particulièrement attaché un sens qui n'est pas celui de l'antiquité. La Némésis, pour nous, c'est une furie armée du fouet de la satire. La Némésis, pour les anciens, est une divinité plus calme, plus sévère; c'est la déesse des compensations et des répartitions. Les anciens pensaient que tout bonheur appelle un malheur égal, qu'une famille ne peut pas rester longtemps prospère, qu'un prince ne peut jouir longtemps de la puissance et de la richesse, sans que, tôt ou tard, ne s'attache à ses pas quelque génie malfaisant qui viendra compenser par la douleur, l'humiliation et la misère, les prospérités dont il a joui. Voilà l'idée principale, populaire, de la Némésis. C'est, comme vous le voyez, le premier essai, le premier effort de la conscience humaine, pour saisir l'action de la Providence dans le mystère des actes multiples de l'humanité. On s'aperçoit que nul bonheur n'est de longue durée, que nul malheur ne reste sans consolation, et derrière ce rapport de la prospérité au malheur on croit voir une intervention, une action divine. C'est la Némésis, divinité qu'on se représente avec une sorte de terreur religieuse, mais dont les traits cependant, partout où on les a représentés, n'avaient rien de cette horreur, ne provoquaient rien de cet effroi que rappelle en nous la pensée d'une vengeance divine. Ce n'est point du tout une volonté ennemie des hommes, cette Némésis qui domine dans les premiers monuments de la poésie, dont on retrouve les traces dans la tragédie comme dans l'histoire, qui a inspiré les œuvres des premiers historiens de la Grèce, comme elle a prêté quelques traits au premier de ses grands poëtes tragiques; elle tend même de bonne heure à se transformer et à s'améliorer par le naturel effet du travail instinctif des consciences dont je vous rendrai juges par quelques scènes d'un de ces vieux poëtes de la poésie grecque. Ces fragments, vous aimeriez peut-être qu'on vous les rendît en vers et j'ai bien sous la main une excellente traduction de mon collègue et ami, M. Paul Mesnard. Mais je ne sais pourquoi, habitué à vivre en intime commerce avec le texte lui-même, il me semble que je le comprends mieux et que je vous en ferai mieux saisir le sens moral et religieux en vous lisant la modeste prose où je m'efforce de suivre pas à pas le texte original. Voici un de ces morceaux où éclate la conscience du poëte et de l'Hellène corrigeant les traditions de son antique religion et les purifiant pour les mettre en quelque sorte à l'unisson du besoin nouveau de son âme perfectionnée par une morale plus pure.

« Il est chez les hommes une vieille et antique parole : » c'est qu'une grande et parfaite prospérité enfante et » ne reste pas stérile, c'est que d'une heureuse fortune, » sort (pousse) le rejeton d'une insatiable douleur. Pour » moi, je garde une tout autre pensée : l'action impie » enfante et laisse après elle beaucoup d'actions impies » comme leur mère. Mais de la famille du juste sort tou- » jours une juste et belle postérité. » (Eschyle, *Agamemnon*, v. 713.)

Pour moi, je garde une autre pensée. C'est-à-dire, je n'accepte pas cette loi des compensations aveugles, je cherche une autre morale, et la voici :

« Le crime ancien produit un jour ou l'autre, et quand » vient l'heure marquée, une jeune et funeste famille de » crimes. Un génie de ténèbres au souffle odieux, impie,

» irrésistible, qui jette le noir malheur au sein des palais, » monstre semblable à ceux qui l'ont engendré.

» La justice brille en des maisons obscures et elle honore une vie sainte. Mais elle s'éloigne, en détournant » les yeux, des demeures dorées où la main n'est pas » sans souillure; elle en fuit l'impur contact. Elle n'honore point la puissance de l'or, s'il est marqué d'un » sceau d'infamie; elle dirige toute chose vers sa » fin. »

Et alors le poëte montre que la prospérité conduit presque toujours les princes à l'orgueil, l'orgueil à la violence, qui provoque la révolte des sujets, la juste colère des dieux. Ainsi, c'est d'une cause morale, et non plus d'une simple et brutale compensation entre la prospérité et le malheur, que sortira cette punition de la puissance devenue coupable quand elle s'est livrée aux excès de son enivrement. N'entendez-vous pas là le cri de la conscience populaire agrandi sans doute par l'accent que lui prête la poésie d'un Eschyle, mais enfin conservant dans sa grandeur et dans sa beauté quelque chose de ce caractère vague et indécis où l'on reconnaît le tourment intérieur de l'âme humaine en quête d'un idéal plus pur et plus vrai, en quête de la pensée d'une providence qui *mène tout à ses fins*, qui conduit les hommes au bonheur si leur vie est pure, au malheur, quand ils l'ont mérité par leurs fautes. Voilà donc la Némésis devenue l'idée d'une justice distributive qui, tantôt punit, tantôt récompense.

Il y a encore d'autres aspects à cette conception de la vie humaine, du contraste de la grandeur injuste avec la vie modeste et honnête. Il y a un aspect plus intime, si je puis m'exprimer ainsi, c'est celui que la poésie grecque, j'ai presque dit la simple langue grecque, exprime par un mot auquel elle prête, selon qu'il en est besoin, des sens et comme des rôles d'une singulière vivacité, c'est l'*Imprécation*. Quand un homme périt victime d'un de ses semblables, il a une arme contre le criminel, et cette arme, c'est l'*imprécation*.

L'imprécation, ce n'est pas seulement la parole qui s'échappe des lèvres de la victime, c'est plus que cela, c'est en quelque sorte un être vivant; elle prend des pieds et des ailes pour poursuivre le meurtrier et elle lui fait subir un jour ou l'autre la peine qu'il a méritée. Elle est aux mains de la victime une arme de vengeance, il semble que les dieux s'en emparent, et l'imprécation de l'homme se transforme en une imprécation de Jupiter, et cette imprécation de Jupiter, elle a ses ministres, les *Erinnyes* qui poursuivent le criminel jusqu'à ce qu'ils l'aient atteint et qu'ils lui aient fait payer le prix du sang versé. Ainsi, la simple langue poétique a le secret de personnifier en autant d'êtres animés ces simples abstractions.

« Le trait aigu et amer qui perce les flancs de la victime, frappe justement en retour (car l'impiété ne peut » tomber à terre sans qu'on la relève), il frappe ceux qui, » contre toute justice, violent la loi vénérable fondée par » Jupiter. Le droit a de solides bases. Voici que la destinée forge l'airain d'un nouveau glaive et qu'elle » pousse dans ce palais un fils du sang versé. Avec le » temps, elle punit les crimes, la grande Erinnys aux » pensées profondes! » (Eschyle, *Choëphores*, fin du troisième chœur.)

Vous devinez, messieurs, sous la lettre insuffisante de ma traduction, l'énergie pittoresque de ce langage grec qui change en quelque sorte en un fils de la victime ce sang versé, et qui le lance comme un vengeur à la poursuite du meurtrier. « La grande Erynnis aux pensées profondes », c'est la furie vengeresse; elle est sortie, comme vous le voyez, du sang répandu sur la terre, et elle est devenue un démon acharné, au nom des dieux, après celui que leur justice condamne.

Le *Serment* est encore un de ces êtres moraux qui, dans l'imagination du poëte, quelquefois même dans l'imagination de ces poëtes du sanctuaire qui rendaient les oracles au nom des dieux, prenaient « un corps, un esprit, un visage », non pas dans le sens mesquin dont l'entendait l'auteur de l'*Art poëtique*, lorsqu'il se figurait un poëte, dans son cabinet, inventant d'aimables fictions pour en orner un poëme épique. Le poëte ici, par la puissance d'un instinct profond, donne aux expressions les plus simples et les plus familières une valeur dramatique et religieuse.

Voici un oracle dont la date est certainement d'un siècle ou deux antérieure au commencement du théâtre grec; c'est l'oracle rendu à un homme de Sparte qui, étant devenu dépositaire d'un trésor, avait eu la coupable pensée de le garder en se parjurant et en déclarant qu'il n'avait rien reçu. Cette pensée, avec la timidité enfantine des Hellènes d'alors, il était allé la soumettre au dieu de Delphes, et le dieu lui avait répondu :

« Glaucus, fils d'Épicydès, pour le présent, il te vaut » mieux vaincre (réussir) par le serment et t'emparer de » ce bien. Jure donc (parjure-toi donc), puisque la mort » attend même l'homme fidèle à sa parole.

» Mais le serment (le parjure) a un fils sans nom, sans » mains et sans pieds, et qui n'est pas pour cela moins » prompt à poursuivre, jusqu'à ce qu'il ait saisi et fait » périr tout une génération, tout une famille.

» L'honnête homme, au contraire, laisse après lui une » famille heureuse. »

Et la tradition Spartiate raconte qu'après avoir entendu cet oracle, Glaucus s'était abstenu de garder le trésor qu'on lui avait remis et qu'il l'avait fidèlement rendu. Mais, néanmoins, le dieu de Delphes avait puni à l'égal du parjure la pensée du parjure, *peccandi sola voluntas*, comme l'a dit plus tard le poëte latin. Glaucus était mort dans la misère, et sa postérité avait vécu dans la misère, et au temps où cette légende était racontée aux Athéniens par un Spartiate, il ne restait pas même une pierre de la maison qu'avait habitée le coupable (Hérodote, VI, 86).

Voilà au milieu de quelles profondes et salutaires ter-

reurs vivait la conscience des Hellènes, au temps où on nous la représente trop souvent comme tout entière abandonnée aux superstitions abrutissantes d'une religion grossière et stérile. Vous voyez qu'il y a là, au contraire, un profond sentiment moral, un constant effort pour concilier la faiblesse de l'homme et les imprescriptibles droits de la justice divine. Si tout cela n'est pas de la religion, de la morale, je demande où nous irons la chercher.

Maintenant, voyons ces idées se développer, prendre la forme d'une légende, d'une série de drame où une même action se continue, où circule une même vie religieuse et poétique, et qui aboutissent à une même conclusion, à ce qu'on peut appeler un dogme de la théologie hellénique. Je prendrai mes exemples parmi ceux qui sont familiers à vos mémoires, ou facilement accessibles à votre attention bienveillante.

Les deux familles dont l'histoire a laissé la trace la plus lugubre dans les souvenirs des Hellènes, qui ont excité les émotions les plus dramatiques et inspiré le plus souvent le génie des tragiques, ce sont les deux familles d'Œdipe et d'Atrée. Vous allez voir, en parcourant rapidement avec moi l'histoire de ces familles, comment y éclate la lutte intérieure de toutes les passions qui tantôt soutiennent et tantôt déchirent, tantôt dirigent, et tantôt bouleversent les âmes des hommes ; vous allez voir comment la conscience essaye de trouver sa voie à travers l'obscurité de la vie intérieure, comment elle essaye d'y faire pénétrer les lumières de la morale. A chaque pas, dans cette légende, vous retrouverez ce que les Grecs sont habitués à appeler la fatalité, c'est-à-dire l'action inéluctable d'un pouvoir divin qui domine les volontés humaines et ne leur laisse pas leur entière indépendance. Et cependant, quelle que soit la part de ce pouvoir supérieur de Dieu qui n'admet pas de résistance, vous reconnaîtrez que, véritablement, à chaque âge, à chaque pas de cette légende, l'âme a son heure de libre résolution; que la liberté, par conséquent, marque de son sceau toutes les actions humaines et en fait des actions morales auxquelles s'attacheront légitimement, la récompense quand elles sont honnêtes, la punition quand elles sont criminelles.

Au début de la légende d'Œdipe, vous trouvez Laïus, le père de ce roi de Thèbes. Laïus a débuté dans la vie par un grand crime. Accueilli dans le palais d'un prince, il a corrompu la jeunesse du fils de son hôte. Un oracle lui a dit qu'en punition de sa faute, s'il se mariait et avait un fils, ce fils deviendrait son meurtrier. Laïus néanmoins a pris femme, et, dans un moment de douce et séduisante folie, comme dit le poëte grec, il est devenu père. Menacé dès lors de tomber sous les coups de son fils, il a voulu faire périr ce fruit de son mariage, il l'a exposé. L'enfant a survécu miraculeusement, il a été élevé dans le palais d'un prince étranger ; et là, inquiet sur sa naissance dont quelqu'un lui avait laissé deviner le mystère, il est allé consulter un oracle, et l'oracle lui a dit qu'il était prédestiné à tuer son père. Il semble qu'après une telle parole, il n'est pas libre d'échapper à cette fatalité du meurtre. Il n'en est rien pourtant. Œdipe, sur un grand chemin, rencontre un vieillard porté sur un char et entouré de quelques serviteurs. Une dispute s'élève entre les gens de l'escorte et le jeune homme. Œdipe s'emporte, tue un des gardes, et frappe à mort le vieillard même. Comment ! il sait qu'il est exposé à être le meurtrier de celui qui lui a donné la vie, et le voilà qui, sans provocation, à la suite d'une misérable dispute sur une grande route, lève la main sur un homme qu'il ne connaît pas, lui qui sait que le roi son bienfaiteur n'est cependant pas l'auteur de ses jours. Reconnaissez que la liberté morale a eu pour lui un moment, un moment très-court, il est vrai, pendant lequel il a pu prévoir et s'abstenir. Il ne s'est pas abstenu. Le voilà donc meurtrier de Laïus; il arrive dans la ville que laisse sans roi la mort de ce prince, et il la trouve en proie à un fléau dont il a le bonheur de la délivrer. La reconnaissance du peuple lui offre la couronne et la main de la reine restée veuve. Dans cette reine, Œdipe n'a pas reconnu la veuve de celui qu'il a tué, il ne songe pas qu'elle puisse être cette veuve, et il devient ainsi le mari de sa propre mère. De cette union naîtront deux fils et deux filles ; puis, les années s'écoulant, voilà que le malheur s'étend sur la ville qui abrite et qui honore, sans le savoir, un si grand criminel, et dont l'admiration innocente a consacré un si grand crime. Œdipe envoie interroger l'oracle, et peu à peu ses yeux se dessillent, et les nuages tombent qui lui avaient caché le mystère de sa propre vie. Il se reconnaît parricide et inceste, et il se punit lui-même en s'arrachant les yeux, pendant que sa mère devenue son épouse, incapable de soutenir davantage un tel déshonneur, va de ses mains se donner la mort dans un lieu caché de son palais. Mais, après ces cruelles exécutions, il semble que la justice divine commence à épuiser ses rigueurs. Une fois qu'il s'est puni lui-même, que, pénétrant au fond de sa conscience, il y a vu avec l'émotion d'une douleur terrible et les victimes qu'il a faites, et les crimes dont il s'est souillé, les dieux déjà montrent quelque pitié pour lui. Cette loi de la vengeance céleste va s'adoucir. Œdipe, repentant, puni par ses propres mains, mérite le respect, la compassion au moins de ceux qui l'entourent, et ceux qui manqueront envers lui à ce devoir deviendront à leur tour des coupables. Ce seront ses deux fils. Eh bien ! ses deux fils, ils seront à leur tour frappés par les dieux, pour n'avoir pas eu au moins quelque pitié du vieillard courbé sous le remords et qui s'est fait justice à lui-même. Ses deux fils seront punis, parce qu'ils ont méconnu une grande loi morale, la loi d'oubli qui protége le criminel une fois pardonné par les dieux.

Ainsi, vous le voyez, à chaque pas reparaît la pensée morale de cette belle tradition de l'histoire d'Œdipe et de ses enfants. Ce n'est pas tout : à côté d'Œdipe, la légende, ingénieuse à tempérer l'horreur de ces spectacles

terribles par la présence de personnages gracieux et touchants, place Antigone et Ismène, ses deux filles, toutes jeunes alors, qui vont se dévouer à leur père, qui le suivront dans l'exil, et qui, jusqu'au moment où il aura trouvé l'hospitalité dans Athènes, serviront de soutien à sa vieillesse et à sa misère. Or, ici la légende, embarrassée pour résoudre cette énigme de sa destinée, suppose qu'il apporte avec lui comme une sorte de consécration mystérieuse en récompense de l'asile que lui offre la cité hospitalière. Athènes est gouvernée alors par Thésée, et c'est à Thésée, vous le savez, qu'on a rapporté les origines des institutions dont le peuple athénien était si fier. Œdipe arrive dans Athènes. Il sait que là est le terme de sa destinée, il le dit lui-même; lorsqu'on lui décrit ces lieux que ses yeux ne peuvent plus voir. Il vient d'y entendre « le mot d'ordre de sa destinée ». D'accord avec Thésée, qui partage avec lui le secret des dieux, il va s'acheminer vers un lieu voisin de la ville, vers un gouffre dont on ne connaît que l'entrée, dont personne n'a osé sonder la profondeur; il y pénètre, arrive à une certaine distance aux côtés de son guide royal, puis celui-ci s'arrête, averti que les dieux ne lui permettent pas d'aller plus loin. Œdipe disparaît; sa mort a tous les caractères d'un mystère, et ce mystère c'est la consécration du pardon divin après le repentir; et il s'attachera à ce pardon une sorte de vertu sublime pour le peuple qui en a été le témoin, qui a su y contribuer par la douce humanité de l'accueil qu'il a fait au vieil Œdipe. Et les dernières paroles laissées par Œdipe aux Athéniens seront une sorte de « testament », comme on l'a dit plus tard, dont le souvenir se gardera de génération en génération et consacrera aux yeux de la foi populaire le souvenir d'une grande mémoire où se mêlent l'erreur, l'égarement, le crime, et aussi la sainteté nouvelle de l'âme purifiée par le remords. Ainsi se termine pour Œdipe cette longue suite des malheurs de la famille de Laïus; mais elle ne s'arrête pas là pour ses descendants. Œdipe maltraité par ses fils, recherché ensuite par l'un d'eux, qui voudrait en faire un instrument de fortune, les avait à son tour maudits, et la malédiction était devenue aux mains de ces deux malheureux princes une arme de meurtre réciproque et de vengeance. Ils s'étaient livré un combat fratricide sous les murs de la ville, ils étaient morts, vous le savez, de la lance l'un de l'autre. Puis, à côté de ces terribles scènes, la légende nous montre encore, par un de ces contrastes qui lui sont familiers, le dévoûment d'Antigone. Celle-ci ne pouvait se résigner à laisser sans sépulture le cadavre de son frère Polynice, bien que ce prince fût, aux yeux de Créon, son oncle, coupable d'avoir anticipé sur son tour de pouvoir, dans le partage de la royauté après la fuite de leur père. Antigone avait voulu enfreindre cette loi du tyran; la charité fraternelle était entrée en lutte avec la volonté du despote; elle s'était obstinée à rendre à son frère le pieux devoir de la sépulture. Elle en est punie par la mort. Mais le tyran Créon, à son tour, va subir une dernière atteinte de la vengeance divine, pour avoir méconnu cette loi supérieure à toutes les lois, comme dit le poëte, loi non écrite, mais non moins sacrée pour cela, c'est-à-dire le vœu de la conscience humaine qui désormais réclame contre l'incessante fatalité des vengeances. Le fils de Créon est amoureux de la jeune héroïne Antigone, et il se percera du glaive en la voyant condamnée par son père. Et ainsi, au dernier acte de cette lugubre histoire, deux morts innocentes attacheront au cœur du tyran un éternel remords avec un éternel regret.

Sentez-vous quelle puissance de vie morale circule dans toutes les parties de la légende des Labdacides, et ce qu'elle était, sur le théâtre d'Athènes, avec tout le prestige d'une exécution brillante, avec les chœurs, avec l'accompagnement d'une de ces musiques dont nous avons, hélas! perdu pour toujours peut-être le secret, mais dont les effets sont attestés par les anciens, et qui devait produire de bien pénétrantes impressions sur les âmes des spectateurs.

Il y avait cependant une tradition plus instructive et plus claire, si je puis m'exprimer ainsi, dans ses conclusions théologiques : c'est la tradition des Atrides, d'Agamemnon et de Ménélas. Là aussi, le bien et le mal, le crime et la vertu, les prospérités et les misères, se mêlent en un désordre dramatique, d'où le poëte, j'ai presque dit le théologien, fait sortir une leçon, de manière à vous montrer l'effort de la conscience qui conçoit de mieux en mieux l'idée d'une providence équitable.

Au début encore, dans cette histoire, l'adultère de Thyeste souillant la maison de son frère Atrée, puis Atrée se vengeant par cet affreux banquet où il sert à un frère les membres dépecés de ses propres enfants ; puis l'adultère d'Hélène, puis la vengeance de cet adultère par les héros conjurés à la perte de Troie, puis le meurtre d'Iphigénie, accompli par un père en vue du succès de cette grande entreprise; puis l'auteur de ce sacrifice, au lendemain de son triomphe, trouvant, lui aussi, son foyer souillé par l'adultère et devenant la victime d'Égisthe et de Clytemnestre. Mais le sang d'Agamemnon a crié vengeance contre Clytemnestre, comme le sang d'Iphigénie avait crié contre Agamemnon, et Clytemnestre va trouver un meurtrier dans la personne de son propre fils, encouragé au meurtre par les suggestions de sa sœur Électre et par celles du chœur qui représente le peuple avec son profond amour pour la famille de ses rois, et sa passion aussi de la justice, d'une justice qui n'est guère que la loi du talion dans toute sa rigueur. Assistons un instant à ces luttes entre les sentiments divers qui partagent le cœur de ces personnages.

Voici comment le chœur s'adresse à Oreste et à sa sœur au moment où tous deux se préparent à venger Agamemnon sur la personne de Clytemnestre :

Et vous, Parques puissantes, que d'en haut vienne un succès conforme aux voies de la justice ! que l'outrage soit payé

par l'outrage : voilà ce que crie la justice réclamant sa dette. Que par un coup sanglant le coup sanglant soit puni. Mal pour mal, dit une parole trois fois antique.

Puis, s'adressant à Oreste :

Mon fils, la dent dévorante du feu ne dompte pas l'âme des morts ; plus tard elle se montre active. La victime éclate en sa colère ; le meurtrier apparaît au grand jour. Une fois soulevées, les justes fureurs des frères et des parents vont à leur fin.

S'adressant à Électre qui vient de faire entendre des chants de deuil :

.... Dieu, s'il le veut, en fera sortir des accents plus doux ; au lieu du chant funèbre, un chant de victoire accompagnera dans le palais les libations du vainqueur....

ORESTE.

Comme un trait tes paroles pénètrent mon oreille : Jupiter, oui Jupiter, envoie du fond des enfers une vengeance tardive, par la main criminelle d'êtres infortunés, mais qui du moins remplissent un filial devoir.

Voyez-vous cette confusion des sentiments où se débat la conscience d'Oreste partagée entre le respect que lui inspire la pensée de sa mère et l'appel que lui fait de la tombe son père resté sans vengeance, appel auquel s'associent (c'est ce qui fait la grandeur de la tragédie grecque), et les acteurs principaux, et le chœur, et cette famille des Hellènes rangée par milliers sur les gradins du théâtre.

Voyez-vous encore l'imprécation personnifiée ? C'est toujours le procédé de la poésie populaire, que reproduit la poésie savante d'Eschyle, en y mêlant sa propre science du cœur humain.

La justice est toujours inflexible, toujours elle réclame le sang pour le sang, et c'est toujours sous la forme des Érinnyes ou des furies qu'elle poursuit son œuvre d'impitoyable réparation. Elle n'a pas d'autre tribunal, d'autre sanctuaire que le cœur des êtres infortunés qu'elle pousse au meurtre malgré les rébellions du respect et de l'affection filiale. Rien n'est plus dramatique que le spectacle de cette délibération lugubre où triomphent enfin les suggestions de la violence :

LE CHŒUR.

Qu'il me soit donné de chanter haut l'hymne funèbre du meurtrier frappé à mort et d'une femme mourant avec lui !..

ORESTE.

Que des deux mains frappe Jupiter ! Oui, et qu'il sacrifie deux victimes pour le salut de cet empire ! Je ne réclame que le prix du crime. Écoutez-moi, Terre, et vous, Dieux souterrains, que l'on a insultés !

LE CHŒUR.

La loi veut que le sang répandu sur le sol demande un autre sang. Le meurtre appelle Érinnys qui, après le premier désastre, appelle un désastre nouveau.

ÉLECTRE.

Autrement, où est le pouvoir des dieux souterrains ? Puissantes imprécations des morts, voyez en quel trouble sont ceux qui restent de la maison d'Atrée, en quel déshonneur est leur famille !...

Ces choses-là ne sauraient être adoucies, car, semblable au loup, le cœur que je tiens d'une telle mère est sans pitié..... Et moi, je vivais sans honneur, reléguée à l'écart avec mépris, loin du foyer, comme une chienne malfaisante, et je supportais le rire toujours prompt à m'insulter, versant en secret des larmes douloureuses.... (Eschyle, *Choëphores*, vers 305 et suivants).

«Le meurtre de Clytemnestre va donc s'accomplir, mais une fois qu'il est accompli, la conscience d'Oreste lui-même se révolte et sa raison s'égare. Comment son crime ne tomberait-il pas sous l'action vengeresse des Érinnyes? Elles ont même plus de droits sur lui qu'elles n'en avaient sur sa mère. Ainsi le cercle fatal se referme et semble envelopper à jamais dans la nécessité du crime et de l'expiation cette malheureuse famille.

«Il faut que ce cercle soit brisé; il le faut pour soulager notre conscience accablée par cette alliance monstrueuse de l'innocence et du crime ; et il faut du même coup que l'humanité soit affranchie d'une loi dont un pareil exemple doit être la condamnation, s'il existe dans le gouvernement du monde un sentiment de bonté et de vraie justice. »

Ainsi s'exprime, à propos de cette belle scène d'Eschyle, un de nos meilleurs juges en matière de poésie grecque, M. Jules Girard. Eh bien, je veux vous montrer encore comment la conscience populaire avait résolu cette énigme terrible de l'alliance de l'innocence avec le crime, comment elle avait rêvé une meilleure justice des dieux, une meilleure exécution des lois éternelles dans les desseins de Dieu.

Oreste sera le dernier de la famille des Atrides qu'atteindra la fatalité du crime et d'une série de talions successifs et inexorables. Il ira à Delphes, poursuivi à travers le monde et durant un long exil par les Furies qui sont sorties du tombeau de sa mère; il arrivera au sanctuaire d'Apollon, et Apollon va personnifier ici une évolution nouvelle de la conscience, un progrès de douceur et d'humanité dans les mœurs des Hellènes ; il sera comme le ministre du pardon divin, non plus de ce pardon mystérieux que nous a montré la légende d'Œdipe, mais d'un pardon en quelque sorte réfléchi et en quelque sorte justifié. Si longtemps agité par le remords, Oreste trouvera enfin le repos dans l'asile protecteur de la Pythie de Delphes, de la prêtresse qui préside au sanctuaire d'Apollon; Apollon lui-même, écartant les Furies, protégera sa fuite jusque dans Athènes, et à Athènes le malheureux trouvera Minerve, la déesse de la chasteté, du courage, de l'activité industrieuse, mais qui est aussi la déesse de la clémence ; et là, devant ce tribunal de l'Aréopage, dont le nom reste attaché à ce qu'il y a de plus pur dans la justice des hommes, sera solennellement plaidé le procès entre Oreste, meurtrier de sa

mère, et ces Furies qui poursuivent la punition du meurtre, en présence d'Apollon qui le défend et de Minerve qui le protége. Les voix sont partagées, mais Minerve dépose dans l'urne son vote sauveur, et il est décidé que désormais les Furies cesseront de poursuivre contre Oreste l'exécution de la vengeance divine, et qu'au lieu de s'appeler les Érinnyes, elles s'appelleront les *Euménides*, c'est-à-dire « les bienveillantes », qu'elles auront un temple où les Athéniens leur consacreront des offrandes, et que, devenues des divinités secourables, elles contribueront avec Apollon et Minerve à la gloire du peuple athénien, le plus humain parmi les peuples grecs. Or, qu'est-ce que cette purification d'Oreste, qu'est-ce que cet avénement des Euménides, sinon l'abolition de l'imparfaite morale que représentaient les dieux de l'antique Olympe ? Jupiter lui-même va changer de rôle, il deviendra le Jupiter clément ; il n'aura plus pour exécuteurs de ses ordres les furies qui poursuivent de crime en crime la punition d'un premier crime, si bien qu'il n'y ait plus ni repos ni trêve pour l'âme humaine dans cette voie sanglante où une première faute l'aura engagée. Jupiter cesse d'imposer ou d'accomplir tour à tour les arrêts d'un destin aveugle; il s'incline devant les jugements d'une assemblée de sages. On dirait (permettez-moi ce rapprochement d'idées entre des âges si éloignés l'un de l'autre) une sorte de souverain constitutionnel qui abandonne ses prérogatives royales en faveur d'un principe nouveau proclamé par la conscience populaire.

Et remarquez qu'ici me reviennent à la mémoire et sans que j'y fasse effort les expressions mêmes de ces vieux poëtes. Car, ainsi qu'il y a dans la première de ces légendes « l'imprécation à la voix populaire », comme dit Eschyle, de même il y a la clémence à la voix populaire. Il s'est fait une lumière dans la conscience de tous, et c'est cette lumière qui a éclairé la religion. Eh bien, ce travail de la conscience publique, il est aussi celui des philosophes : le temps des Eschyle et des Sophocle, c'est celui même de Socrate ; or, le grand moraliste soutient, chez Platon, cette thèse que l'éloquence elle-même ne peut sauver le coupable de la punition méritée, que pour le coupable il n'y a qu'un moyen de salut, c'est la punition même, et que, par conséquent, lorsque l'âme a perdu sa pureté première par des actes dignes de la colère de Dieu, elle n'a qu'un moyen de se racheter, c'est d'aller d'elle-même au devant du châtiment mérité, c'est de provoquer la sentence du juge qui la condamnera. Voilà ce que développe éloquemment Socrate dans un des dialogues de Platon. La morale réfléchie de l'école socratique n'est donc pas autre que la morale des légendes populaires.

A quel point les Athéniens sentaient que leurs poëtes étaient à la fois des théologiens et des moralistes, je vais, en terminant, vous le montrer par deux traits de leur histoire.

Sophocle venait de mourir, Sophocle, un de ces nobles interprètes de la mythologie des Hellènes sur la scène tragique. Le tombeau du grand poëte était dans la campagne d'Athènes, en un lieu occupé alors par le camp de Lysandre, l'ennemi de la glorieuse république et l'ennemi alors tout près d'être vainqueur. Dans la nuit, Lysandre crut voir en songe le dieu des fêtes où l'on représentait les œuvres de Sophocle, Dionysos; il ne comprit pas d'abord cette apparition, mais le dieu se représenta une seconde fois et lui laissa voir par ses paroles qu'il avait quelque grand devoir à remplir. Lysandre s'informa; on lui dit que les Athéniens avaient perdu leur grand poëte, et il ordonna que les rangs de son armée s'ouvrissent et que la pompe funèbre pût apporter et déposer paisiblement dans le tombeau les dépouilles de celui dont le génie avait donné un nouveau lustre et une nouvelle force à la religion des Hellènes. Sans doute, c'est encore là une légende, mais qui ne pouvait se produire qu'au milieu d'un tel peuple.

Ce même Lysandre, quelques mois après, était maître d'Athènes; il faisait subir à la république romaine les dernières humiliations et il la forçait de supporter un gouvernement aristocratique, elle qui se vantait d'avoir été, même dès les temps lointains de son histoire fabuleuse, une pure démocratie. Il lui imposait de détruire ses murs et même, dans un conseil de guerre tenu au Pirée, n'avait-on pas parlé de raser cette immortelle Athènes, toute pleine des chefs-d'œuvre de l'art, toute pleine des échos d'une poésie et d'une éloquence admirables ? Au milieu de ce conseil de farouches soldats tout enivrés de leur victoire, je ne sais quel chanteur, d'origine thébaine, je crois, fit entendre le chœur d'une tragédie d'Euripide qui exprimait les humiliations de la fille d'Agamemnon dans le palais de son père, palais souillé par l'adultère et ensanglanté par le crime. Les larmes coulèrent des yeux des généraux vainqueurs. Athènes était sauvée.

Mais nous avons un autre témoignage du sentiment avec lequel toute la Grèce s'inclinait devant la grandeur morale de cette petite ville qui fut pendant trois ou quatre siècles la capitale de l'Occident civilisé. On a retrouvé, dans les ruines du temple de Minerve, un de ces nombreux inventaires où, tous les ans, on consignait les dons offerts à la déesse protectrice d'Athènes, à celle dont le nom personnifiait le peuple athénien et son génie. Parmi ces offrandes, on trouve mentionnée une couronne d'or offerte à la déesse par le général lacédémonien Lysandre. Ainsi celui-là, qui avait été l'instrument habile et heureux des victoires de la race dorienne sur la race ionienne, à laquelle les Athéniens ont conquis tant de gloire, ce farouche Lysandre avait, lui aussi, voulu apporter son offrande expiatoire dans le sanctuaire de la plus sainte et de la plus pure des déesses d'Athènes, tant était puissant le prestige de ce génie athénien sur l'Hellade tout entière !

Il y a donc, messieurs, et quelques traits rapidement esquissés ont suffi à vous le montrer, j'espère, il y a dans ces fables, dans ces légendes que nous étudions d'un œil plus ou moins dédaigneux, une foule de hautes vérités dont le développement offre un spectacle singulièrement instructif pour notre temps et notre pays : c'est le spectacle de l'âme humaine sans cesse et passionnément inquiète de son progrès moral et religieux. Cette recherche courageuse du vrai et du bien est le meilleur exemple et la plus grande leçon que les Hellènes aient donnée à l'humanité. A ce propos, permettez-moi une dernière réflexion, une réflexion qui sera, à la fois, celle d'un professeur et d'un père de famille. Souvent on m'a dit, au sujet de nos exercices, de nos épreuves universitaires, quand on voyait sur nos programmes les sept tragédies de Sophocle : Bon Dieu, mais que demandez-vous à ces pauvres jeunes gens? que d'obstacles pour eux à l'entrée de leur carrière! Sept tragédies de Sophocle, comment voulez-vous que les meilleurs y suffisent? Mais, en vérité, chaque fois qu'elle revient, et elle revient fort souvent, cette plainte des familles, sur la trop grande part que nous faisons aux œuvres du théâtre grec dans nos études classiques, je me demande quel enseignement plus fécond et plus instructif nous pouvons offrir aux jeunes esprits que la lecture de ces chefs-d'œuvre de Sophocle, les seuls parvenus jusqu'à nous d'un bien plus long recueil dramatique. Mais à quoi donc les convierions-nous, si ce n'est pas à grandir, à élever leur âme par la contemplation du plus beau spectacle que puisse présenter la vie humaine à travers les siècles; si ce n'est à étudier cette histoire du sentiment moral et religieux? Ne devrait-on pas, au contraire, nous remercier de maintenir de pareilles pensées comme un phare lumineux devant la jeunesse, et de cultiver en elle, par la méditation et l'étude, les maîtresses facultés qui constituent l'honnête homme et le bon citoyen?

E. Egger.

BULLETIN DES COURS

Les idées de Proudhon sur la femme

(CONFÉRENCE DE M. ÉMILE DESCHANEL)

Les idées de Stuart Mill sur la femme

(CONFÉRENCE DE M. AUGUSTE DIDE)

La question de l'émancipation de la femme, de ses droits, de son rôle dans la société moderne, est aujourd'hui tout à fait familière au public des conférences. La semaine dernière, ce sujet a été traité de nouveau par M. Émile Deschanel à la salle du boulevard des Capucines, et par M. Auguste Dide à la salle de la cité d'Antin. M. Deschanel a exposé et apprécié les idées exprimées par Proudhon sur la femme, dans son livre *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*. M. Auguste Dide a réfuté Proudhon après avoir analysé le livre du célèbre philosophe anglais M. John Stuart Mill, sur l'*Assujettissement* des femmes. Il ne paraîtra sans doute pas inutile à nos lecteurs que nous donnions, d'après ces conférences, un aperçu des idées contenues sur la femme dans ces deux livres de tendances différentes, dont l'un, condamné par nos tribunaux, ne s'est pas beaucoup répandu en France, et dont l'autre, quoiqu'on l'ait traduit de l'anglais, n'est pas très-connu en France.

Proudhon n'a point traité la femme avec beaucoup plus de ménagements que tout autre sujet auquel s'attaquait sa dialectique. Ce rude paysan franc-comtois, ce logicien de l'école de Hegel, n'a jamais pu s'empêcher de pousser à bout ses idées. Il avoue pourtant qu'il ne s'est pas décidé sans de longues hésitations à dire sa pensée sur la femme. Mais, à la fin, il s'est exaspéré contre « les soi-disant émancipateurs qui s'obstinent, dit-il, à nous faire la femme autrement que nous ne la voulons, revendiquent avec injure ses *droits*, et nous défient d'oser tirer la question au clair ». Dès lors, il n'a pas eu de repos qu'il n'ait établi, sur faits et pièces, l'*infériorité physique, intellectuelle et morale* de la femme. De ces observations, de ces recherches, de ces raisonnements surtout, il a conclu : 1° que par sa faiblesse organique, la femme est fatalement et juridiquement exclue de toute direction politique, administrative, doctrinale, industrielle; 2° que la femme a l'esprit essentiellement faux, d'une fausseté irrémédiable; 3° que, relativement à l'homme, la femme peut être gratifiée d'être immoral. Proudhon s'élève donc avec violence contre les défenseurs de l'égalité des deux sexes. « Telle que vous voyez la femme aujourd'hui, dit-il, c'est l'homme qui l'a faite, et si elle mérite quelque louange, elle le doit à l'homme. » Non content de ces rigoureuses conclusions, Proudhon entreprend d'en donner la formule mathématique. Il établit que pour la force physique, le rapport de l'homme à la femme est de 3 à 2, pour l'intelligence de 3 à 2, pour la valeur morale de 3 à 2. Il en conclut donc que la valeur totale de l'homme et de la femme, leur rapport et conséquemment leur part d'influence, comparés entre eux, sont comme $3 \times 3 \times 3$ est à $2 \times 2 \times 2$, soit comme 27 est à 8. Singulière façon d'apprécier la femme!

C'est surtout aux considérations de Proudhon sur l'infériorité intellectuelle et morale de la femme que M. Émile Deschanel s'est arrêté. A vrai dire, Proudhon, dans le procès si violent qu'il fait à la femme, n'a point eu d'auxiliaire plus utile que les femmes elles-mêmes. Ainsi, c'est une femme, Daniel Stern, qui a reconnu que « le génie féminin n'avait point atteint les hauts sommets de la pensée. Non-seulement dans les sciences et dans la philosophie, les femmes ne paraissent qu'au second rang, mais encore dans les arts, pour lesquels elles sont si bien douées, elles n'ont produit aucune œuvre de maître. » C'est encore une femme, George Sand, qui a dit : « La femme est imbécile par nature ».

C'est encore une femme, madame Necker de Saussure, qui a dit : « La force créatrice manque aux femmes : on ne peut leur attribuer aucune de ces grandes œuvres qui font la gloire d'un siècle et d'une nation. » Et cette dame, juge si compétent de son sexe, a fait cet aveu bien imprudent : « Les hommes l'emporteront toujours sur nous; leur nature est supérieure à la nôtre. » Vous comprenez quel parti Proudhon tire de ces concessions. Dès qu'il a jeté ces preuves en avant, il accumule ses propres observations. La femme, dit-il, est antimétaphysique : elle ne généralise pas, ne synthétise pas. Elle est incapable d'abstraction. Elle manque de jugement pendant une partie de son existence. Sa raison est louche comme les yeux de Vénus. Il en vient aussi à déclarer, en un siècle où tant de femmes se sont distinguées dans la littérature, où madame de Staël peut être considérée comme le plus brillant et le plus solide écrivain de son temps, et George Sand comme le plus fécond, le plus varié et le plus véritablement français parmi ses contemporains, que la femme est incapable de produire une composition régulière, *ne fût-ce qu'un simple roman !* Un seul mot d'éloge plein de dédain et d'ironie se rencontre dans cette diatribe : « Faites-lui grâce de l'idée, dit-il; la femme parle aussi bien, peut-être mieux, en tout cas plus volontiers que l'homme. »

Au point de vue moral, Proudhon n'a pu procéder de la même façon. Si les femmes d'esprit et de jugement ont su reconnaître que leur sexe n'était pas doué des mêmes aptitudes et au même degré surtout que l'homme, elles n'ont jamais admis que l'égalité morale entre les deux sexes pût être contestée. « Ni la force, ni la justice, ni la tempérance, ni le dévouement n'ont de sexe », dit Daniel Stern. A cette belle et éloquente parole, Proudhon répond sèchement qu'il ne suffit point à la femme d'alléguer sa vertu pour balancer l'autorité de son mari dans la famille : il faut encore qu'elle prouve sa capacité physique et intellectuelle. Sans cette condition, sa requête pour faire reconnaître son égalité morale ne peut être accueillie : si elle insiste, elle cesse *ipso facto* d'être vertueuse. Puis il démontre que la femme est dans un état de démoralisation constante. Toujours en deçà ou au delà de la justice. « Parlez d'amour à la femme, dit-il, de sympathie, de charité, elle vous comprend; de justice, elle n'en reçoit mot. Pendant la plus grande partie de sa vie, sa conscience est comme celle de l'enfant. Jeune et dans sa fleur, plus tard sous les influences de la maternité, la femme, selon l'expression de madame Necker de Saussure, n'a qu'une demi-conscience. Le législateur, qui a fixé l'âge de la responsabilité morale, pour les deux sexes, à seize ans, aurait pu reculer, pour la femme, jusqu'à quarante-cinq ans. Aussi, la loi de Manou, considérant la femme comme irresponsable, disait : « Ne frappez pas une femme, eût-elle fait cent autres, pas même avec une fleur. » En un mot, l'homme est le plus fort, l'homme est le plus intelligent, et l'homme seul a vraiment une conscience, l'idée de la justice. Bien plus, Proudhon en vient à refuser à la femme sa vertu la plus précieuse, celle dont la perte doit être regardée par elle comme pire que la mort, la pudeur.

Le curieux, après un réquisitoire si violent et si injuste, tel que Jonathan Swift n'eût peut-être pas osé l'écrire, c'est que Proudhon ne prétend « qu'à déterminer sur d'autres éléments la nature des prérogatives de la femme et à prendre en main sa défense ». Après l'avoir réduite à l'idiotie, à l'imbécillité, à l'impudeur, voilà qu'il la relève tout à coup au rôle *glorieux*. Comme être indépendant, il la rabaissait et la méprisait; comme épouse, il l'exalte. Au physique d'abord : « Elle est belle, dit-il, belle dans toutes ses puissances. Ce que l'homme a reçu de la nature en force, la femme l'a obtenu en beauté ». Au point de vue intellectuel, il remarque « qu'il n'est pas un homme parmi les plus savants, les plus inventifs, les plus profonds, qui n'éprouve de ses communications avec la femme une sorte de rafraîchissement; c'est par là que s'accomplit la diffusion des connaissances et que l'art ravit les multitudes. Au point de vue moral, la dignité virile, en se féminisant, acquiert une fleur de beauté qui est propre à la femme et lui assure l'excellence. » Alors, comme tout à l'heure, appelant l'arithmétique au secours de ses raisonnements, il déclarait que par le travail, le génie, la justice, l'homme est à la femme comme 27 est à 8, maintenant il déclare que la femme, à son tour, par les grâces de la figure et de l'esprit, par l'aménité du caractère et la tendresse du cœur, est à l'homme comme 27 est à 8. Puis il s'abandonne à son enthousiasme. « La femme, dit-il, est la conscience de l'homme personnifiée. C'est l'incarnation de sa jeunesse, de sa raison, de sa justice, de ce qu'il y a en lui de plus pur, de plus intime, de plus sublime, et dont l'image vivante, parlante, assistante, lui est offerte pour le réconforter, le conseiller, l'aimer sans fin et sans mesure. Elle naquit de ce triple rayon qui, partant du visage, du cerveau et du cœur de l'homme et devenant corps, esprit et conscience, produisit, comme idéal de l'humanité, la dernière et la plus parfaite des créatures. » Et il voudrait qu'on appliqué à la femme toutes les litanies de la Vierge dont il fait un éloquent commentaire : *Salus infirmorum! Sedes sapientiæ! Mater purissima!* N'est-ce pourtant point le même homme qui, tout à l'heure, traitait avec tant de mépris ces « insurgées » qui prétendent à l'égalité, et qui n'était pas éloigné de regarder à ses poings et à ses muscles vigoureux, si la sédition féminine menaçait la supériorité de l'homme? Bête ou ange : voilà l'antinomie de Proudhon. Entre ces deux extrêmes, point de milieu.

On ne saurait être de cet avis. Si Proudhon ne laisse pas de faire beaucoup d'observations justes, il n'en est pas moins vrai qu'à vouloir maintenir la femme dans un état de subordination, de tutelle, d'assujettissement, il n'a fait que soutenir une thèse contre laquelle protestent et le cœur et le bon sens. La femme et l'homme n'ont point au même degré les mêmes aptitudes, c'est vrai. L'homme et la femme sont pourvus d'aptitudes diffé-

rentes, on ne le conteste pas. L'amour qui les rapproche les complète l'un par l'autre en les unissant, on ne l'a jamais nié. Mais c'est aller aussi loin dans l'exagération, de dire que la femme réduite à elle-même est une *bête*, que de dire que l'homme sans la femme n'est qu'un monstre. Aussi, M. Émile Deschanel et M. Auguste Dide n'ont point eu de peine à renverser l'argumentation outrée de Proudhon. M. Émile Deschanel, sans aller, croyons-nous, jusqu'à l'émancipation complète, a montré avec un grand esprit de finesse dans quelle mesure il était possible de corriger les défaillances de la nature féminine. Quant à M. Dide, il s'avance hardiment jusqu'à la complète émancipation et il ne reste pas en deçà des conclusions d'un philosophe aussi hardi que Proudhon, mais moins aventuré dans les paradoxes : M. Stuart Mill.

Le livre de cet éminent penseur a produit une très-vive sensation en Angleterre et aux États-Unis. Il a éveillé toutes sortes d'espérances ambitieuses chez nombre de dames distinguées des deux côtés de l'Atlantique. Il est intitulé : *De l'assujettissement des femmes*. Ce titre est fort heureusement choisi et fixe tout d'abord l'esprit sur le point capital de la question. Ce qui préoccupait Proudhon, c'est que la femme ne fût pas considérée comme l'égale de l'homme : la question, ainsi posée, ne donnait matière qu'à des plaidoyers pour et contre. Ce qui préoccupe Stuart Mill, c'est de montrer que l'assujettissement de la femme est inique et qu'il en résulte les plus graves inconvénients : c'est une question de faits et de conséquences. Le fait, c'est que la femme est assujettie souvent par la religion et presque toujours par la loi, toujours par les mœurs. Or, rien ne justifie cet assujettissement. Dira-t-on qu'il en a toujours été ainsi ? Mais le progrès consiste précisément à faire disparaître le mal qui a toujours existé. Or, l'assujettissement est un mal ; car comment justifier cette condition de la femme ? Elle est inférieure, dit-on, à l'homme : mais de quel droit l'homme proclame-t-il l'infériorité de la femme ? Elle ne pourrait suffire à tous les devoirs sociaux que remplit l'homme : mais tous les hommes sont-ils également capables de suffire à toutes les charges de la société ? La femme est impropre aux fonctions politiques : mais pourquoi des femmes ne pourraient-elles pas suffire aux devoirs de la vie parlementaire, quand tant de femmes rivalisent en habileté, en éloquence, en talent avec les hommes dans diverses carrières ? L'émancipation de la femme provoquerait l'anarchie dans les ménages : mais par le fait des prescriptions religieuses dans le protestantisme, la femme n'est-elle pas l'égale de son mari ? On n'a donc pas une bonne raison à faire valoir en faveur de l'assujettissement des femmes. Mais les dangers de l'assujettissement sont sans nombre. Car, pour ne parler que des conséquences au point de vue de l'homme, on voit que l'assujettissement des femmes, maintenu par la religion, par les lois, par les mœurs, ne sert qu'à encourager l'égoïsme, la tyrannie, l'immoralité, la brutalité de l'homme. M. Stuart Mill l'attaque donc comme contraire aux progrès de la morale et comme funeste à la société. Ce livre, remarquable par la force du raisonnement, par l'élévation des idées et par la vigueur du style, ajoute aux titres qui font admirer Stuart Mill comme le penseur le plus profond de notre temps et le plus dévoué aux intérêts de l'humanité et aux progrès de la vérité. C'est une heureuse idée d'avoir examiné cet ouvrage devant un auditoire français.

R. Van der Berg.

La librairie Douniol publie la conférence de M. Augustin Cochin sur le *comte de Montalembert*, dont nous avons rendu compte dans notre numéro du 9 avril (une brochure de 36 pages, 1 franc).

— *Ulm le parricide*, ce drame inédit d'un auteur inconnu, qu'on a joué deux dimanches de suite aux *Matinées littéraires* de la Gaîté, et dont M. Sarcey s'était fait l'introducteur, appartient au genre shakespearien, et renferme de nombreuses réminiscences de *Macbeth* et du *Roi Lear*. On y rencontre des scènes heureuses, des situations énergiques ; mais l'auteur, M. Parodi, fera bien, avant de livrer son œuvre à l'impression, d'en revoir soigneusement le style et d'en enrichir les rimes, si c'est possible. Beaucoup de petits détails défectueux, qui échappent à la scène, ne supporteraient pas la lecture.

— Un jeune économiste distingué, déjà couronné par l'Institut, M. George Renaud, vient de publier en une brochure (chez Guillaumin, 1 fr. 50) deux conférences qu'il a faites au boulevard des Capucines. sur *Vauban* et sur *Turgot*. Il les réunit sous ce titre : *l'Économie politique et ses premiers martyrs*. Nous avons publié des leçons de M. Baudrillart sur *Vauban* (qnatrième année, pages 641, 665 et 709), et de M. Laboulaye sur *Turgot* (même année, pages 433, 459, 504, 721, 740, 758 et 763); même à côté de ces leçons, les conférences de M. George Renaud se lisent avec intérêt. Il y établit, avec détails biographiques et démonstrations historiques à l'appui, que « c'est en refusant d'écouter la voix des économistes que la vieille monarchie s'est précipitée dans l'abîme ; que la vieille monarchie est seule responsable de sa chûte, car elle a eu ses prophètes et les a lapidés. »

— La Société philotechnique, qu'il ne faut pas confondre avec l'Association philotechnique, tiendra après-demain dimanche, à une heure précise, dans la salle Herz, une séance publique, dans laquelle on entendra, outre un compte-rendu des travaux de la Société, une série de petitespièces littéraires, la plupart en vers, sur des sujets variés.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 25 — 21 MAI 1870

Paris, 20 mai 1870.

Depuis dix mois, nous en sommes à notre quatrième ministre de l'instruction publique. M. Mége est avocat, maire de Clermont-Ferrand et membre, depuis 1863, du Corps législatif, où il s'est acquis une réelle influence par les plus sérieuses qualités. On avait d'abord offert ce portefeuille à M. Saint-Marc Girardin, qui, dans les circonstances où cette proposition lui était faite, n'a pas cru devoir y accéder.

— Nous croyons qu'on a bien fait de détacher du ministère de l'instruction publique les divisions des lettres et des sciences pour les adjoindre au ministère des beaux-arts, qui devient ainsi plus homogène et plus important. M. Mége a bien assez de besogne avec ce qui lui reste s'il veut rendre de grands services au pays, et il n'était pas sans inconvénient pour les Lettres et les Sciences de n'être qu'une dépendance de l'instruction publique.

— La commission de la liberté de l'enseignement supérieur a, comme on sait, voté, à la majorité d'une voix, la création d'un jury spécial fonctionnant, à côté et en dehors des Facultés de l'État, pour la collation des grades. Quelle que soit la valeur des motifs qui ont décidé la commission, nous ne croyons point, pour notre part, que ce soit là la solution véritable. Étant donnés l'esprit logique et le tempérament de notre pays, il nous paraît difficile de lui faire admettre la coexistence de deux jurys différents d'origine, pour conférer les mêmes grades.

— La séance de réception de M. Auguste Barbier à l'Académie française, qui a eu lieu mardi dernier, a été fort intéressante. A part quelques expressions où le récipiendaire s'est montré ce qu'il est, c'est-à-dire un ennemi de la périphrase, et que la coupole de l'Institut a dû être un peu étonnée d'entendre, le discours de M. Barbier a été un bon morceau de critique littéraire sur la comédie de notre temps. On ne s'attendait peut-être pas à ce que l'auteur des *Iambes*, l'énergique Archiloque de la révolution de Juillet, se déclarât partisan aussi décidé de la comédie tempérée, élégante et polie. Le discours de M. de Sacy est d'une forme littéraire achevée. Rien n'est plus vivant que ce style si parfait, et en même temps si plein de mouvement et d'aisance. M. de Sacy a bien indiqué et marqué la grande qualité qui a inspiré à M. Auguste Barbier des vers si fortement frappés qu'ils se gravent d'eux-mêmes dans la mémoire; cette qualité, c'est l'indignation sincère. Par là, il procède directement de Juvénal. Son inspiration a eu la même source que celle du poëte latin : *Facit indignatio versum.*

— A propos des *Six femmes de Henri VIII*, l'ouvrage capital de M. Empis, nous avons été surpris d'entendre les deux orateurs répéter l'un et l'autre que la conversion de l'Angleterre au protestantisme a été le fait de la volonté d'un tyran, devant laquelle la nation anglaise s'est courbée. On disait cela dans les vieilles histoires; mais nous avions cru que des travaux historiques récents et profonds avaient prouvé, de la façon la plus certaine, que par son tempérament, par ses rancunes contre le pape, par la tendance même de son génie propre, l'Angleterre était toute prête pour la Réforme quand Henri VIII a embrassé le protestantisme. Au reste, l'histoire elle-même a fourni la contre-épreuve dans les efforts aussi violents que stériles de Marie la Sanglante pour ramener l'Angleterre dans le giron de l'Église romaine. Si l'Angleterre n'avait fait qu'obéir à un tyran en devenant protestante, elle eût, ce semble, obéi de même à un autre tyran en redevenant catholique.

— M. Nourrisson, professeur de philosophie dans un des lycées de Paris, ancien professeur de Faculté, vient d'être élu membre de l'Académie des sciences morales, dans la section de philosophie, en remplacement du duc de Broglie. Il avait pour concurrent M. Ravaisson.

Les membres de la section de philosophie et ceux de la section de morale ont presque tous voté pour M. Ravaisson. Parmi les académiciens qui ont porté leurs voix sur M. Nourrisson se trouvent, dit-on, MM. Guizot, Thiers, Cochin, Charles Dupin.

— Le Théâtre-Français songeait depuis longtemps à instituer des matinées littéraires du dimanche, analogues à celles qui ont eu tant de succès à la Gaîté. L'occasion

d'essayer cette innovation s'est enfin présentée dimanche dernier. Tandis qu'on inaugurait à Vienne la statue de Ponsard, on jouait au Théâtre Français le *Lion amoureux*. C'est M. Émile Chasles qui a été chargé de présenter au public le remarquable drame du poëte dauphinois. La conférence, bien qu'un peu longue, a été fort goûtée. Déjà, cette année, Ponsard avait été le sujet de deux conférences faites au Châtelet à propos d'*Agnès de Méranie* par MM. Garcin et Tony Révillon.

— M. Albert Réville publie en une brochure (chez Cherbuliez) la substance de deux conférences qu'il a faites à Strasbourg sur l'*Histoire du diable, ses origines, sa grandeur et sa décadence.* Il y joint un article qu'il a publié dans la *Revue des deux mondes* sur le même sujet. Dans ce travail, il s'est aidé d'un remarquable ouvrage sur *le Diable* (*Geschichte des Teufels*), de M. Gustave Roskoff, professeur à la Faculté de théologie protestante de Vienne (Autriche). « Puisse, dit M. Réville, l'université de Vienne, rajeunie, elle aussi, par les événements qui ont changé la face de l'Autriche, payer les arrérages dont elle est redevable à l'Europe savante, en produisant beaucoup de livres comme celui-là ! »

Satan, d'après M. Réville, est une majesté déchue, et c'est presque une biographie que l'histoire des transformations et des évolutions de la croyance au diable. On permet encore à Satan d'être une expression, un type, un symbole consacré par le langage religieux, mais voilà tout. Quant à lui faire une position quelconque dans les lois, les mœurs, la vie réelle, il n'en est plus question; *non possumus.* On ne veut plus faire une personne de la puissance du mal. Le mal est nécessairement impersonnel. Il est au dedans de nous, dans nos vices, dans nos défauts, dans nos entraînements : voilà le pouvoir diabolique dont il faut nous émanciper, et, en ce sens, nous pourrions dire que nous sommes plus ou moins possédés.

— Les études byzantines, pendant longtemps assez négligées en France, ont donné lieu, cette année, à d'importantes publications. Récemment, deux thèses ont été présentées à la Sorbonne, qui toutes deux témoignent d'une sérieuse érudition. Nous voulons parler du livre de M. Drapeyron sur *Héraclius* et du grand ouvrage que M. Alfred Rambaud vient de consacrer à l'*Empire byzantin du* x^e^ *siècle.* La monographie de M. Drapeyron est instructive et attachante ; le livre de M. Rambaud étudie l'empire grec à une époque où sont déjà formées les diverses nationalités dont les intérêts sont encore aujourd'hui en jeu dans la question d'Orient. Le public savant ratifiera sans doute le suffrage de la Sorbonne, qui a décerné à M. Alfred Rambaud le titre de docteur ès lettres *à l'unanimité* (1).

(1) Nous avons publié une leçon de M. Alfred Rambaud dans la *Revue* (année 1868, p. 666 et suivantes).

COLLÉGE DE FRANCE

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES

Abel-François Villemain

Les choses marchent si vite et nous sommes si pressés de vivre et d'oublier, que le nom de M. Villemain, ce nom illustre et justement illustre hier, va être englouti et effacé demain.

Ce serait une iniquité. Hâtons-nous donc.

Ce qui a le plus servi, le plus recommandé M. Villemain à ses contemporains lui nuit aujourd'hui et le dessert cruellement. La postérité, plus juste, lui tiendra compte de ses vrais mérites. Ce Pline le Jeune de notre époque, admirable artiste de langage, habile à nuancer son étoffe, a vu, entre la soixantième année de sa longue vie et l'époque de sa mort récente, toute la génération nouvelle s'éloigner de la forme, repousser la phrase, courir au fait, mépriser le style, se moquer de la période, bannir l'ornement, la grâce, souvent même la grammaire, préférer l'in-douze à l'in-folio, la conférence au livre, le trait au développement et l'anecdote à la conférence. La télégraphie privée va-t-elle remplacer la rhétorique ? Bientôt le geste nous suffira-t-il ? L'éloquence deviendra-t-elle superflue ? Le *Trouillogan* du grand Rabelais, cet orateur qui démontrait l'existence de Dieu en montrant trois doigts à ses adversaires, et dont le poing ouvert ou fermé variait et multipliait les arguments, sera-t-il le Démosthène des temps nouveaux ?

Ce phénomène a dû attrister et assombrir la vieillesse de M. Villemain, un des hommes assurément les plus notables de son temps et les plus étonnamment doués et multiples.

Il était maître de l'autre éloquence, de celle qui parle. Il avait même toutes les éloquences : la conversation, le trait, l'ampleur du discours, les coquetteries, l'élan, la finesse, les réticences, les mille détours, les mille contours; il en avait peut-être trop. A l'aurore de l'empire, lorsque M. de Fontanes l'accueillit, il passait pour le plus sérieux, le plus sévère des jeunes esprits. Autant à cette époque on aimait la rhétorique, autant on la redoute aujourd'hui ; ce que les Allemands nomment un *styliste* est devenu impossible ; Nodier lui-même ne passerait plus. Roi des « hommes de style », plume souple, délicate, énergique, éclatante, toujours cadencée, Villemain a longtemps dominé.

Il avait bien d'autres mérites. Ministre, orateur, professeur, il a, pendant plus de soixante années, brillamment vogué sur les flots les plus capricieux. Le fleuve bizarre de notre siècle a porté sa barque triomphante dans ses criques, dans ses cavernes, à travers ses mille détours, ses cascades et ses rapides. Longtemps il s'est avancé de triomphe en triomphe. Puis, dans les défaites, il s'est encore pavoisé brillamment d'esprit, d'épi-

gramme, de courage et d'imprévu. Dans les derniers temps, les rivages fuyaient avec tant de rapidité que, certes, il ne pouvait plus se reconnaître. De Napoléon à Louis XVIII, de madame de Staël à l'Académie française, qu'il a si bien dirigée, de la demi-liberté à son contraire et de celle-ci à l'inconnu, il a vu disparaître tour à tour et d'une course violente l'époque de la guerre, celle du repentir, celle de la phrase, celle du fait, celle de l'industrie, celle de la spéculation grossière et de la corruption vénale. Même dans la solitude ou dans la défaite, il a toujours brillé ; cet esprit se trahissait toujours par quelque étincelle. Passionné par l'esprit et pour l'esprit, il en avait assez pour ne rien exagérer jamais. Chrétien et catholique, il allait souvent à Saint-Germain-des-Près entendre la messe ; mais il lui arrivait de s'arrêter sous le vestibule. De même pour bien des choses. En général, il ne pénétrait pas trop loin. Philosophe, il cultivait fort les Pères de l'Église ; mais il s'arrêtait aussi sous leur portique. Homme de salon, il était négligé de costume. Sa vie politique n'a pas été d'une importance majeure. L'histoire, brillamment effleurée par lui, ne lui a pas donné d'œuvre immortelle ; il est resté sous tous les portiques, mais debout.

Il faut savoir conclure ; il faut se décider ; et M. Villemain avait trop d'esprit pour s'arrêter ferme et net.

La solution lui faisait défaut.

Cette nature fine, vaste, intelligente, variée, ouverte à tout, ne concluait pas. On a pris pour faiblesse, peur et souplesse, ce qui n'était que l'excès de sa clairvoyance. Trop de lumière montrait à Villemain trop de périls. Il n'était pas ondoyant, il était élastique. Il devinait trop d'écueils. Je ne sais quel critique de peu d'esprit et de beaucoup de prétention le donne pour *pondéré*, *mesuré* et *calme*. Ceux qui ont connu M. Villemain savent que la mesure et la proportion, le calme et le repos n'appartenaient pas à sa pensée plus qu'à son corps. Tout, en lui, était en saillie et charmant, en vivacité, en contraste, en séduction et en grâce détournée. Ses facultés de mémoire, de finesse, de courage, de timide évasion, se contrariaient. C'était une antithèse infinie. Qui voudrait l'analyser et le décrire par le menu et tout entier, aurait l'air d'abuser de l'antithèse, de courir après la phrase et de chercher l'effet. Lui-même était rempli d'effets inattendus. Chatoyant et miroitant, ce tissu de soie mêlé de fils d'argent et d'or avait des fils de laine. Mais il n'était médiocre, calme et vulgaire en rien, pas même en philosophie, dont il n'avait pas un atome, pas même en poésie, dont il n'avait pas une goutte, mais qu'il n'affectait et ne simulait pas. Les autres éléments de son être physique, moral, intellectuel, — tous puissants, hardis, merveilleux, — tous en relief, en mouvement et en saillie, — se faisaient la guerre. Son érudition était tenue en échec par son esprit ; ses habitudes universitaires par son désir d'élégance ; sa grâce aimable par son audace cynique ; ses admirables qualités de famille par son amour du monde ; son élasticité de pensée par la tradition classique ; son libéralisme sincère par ses attaches mondaines ; son goût vif pour Shakspeare et les modernes par sa religieuse adoration des anciens ; sa charité bienfaisante par sa connaissance des hommes. Devenu ministre, il recula devant Shakspeare, qui l'aurait effrayé ; devenu libéral, il s'arrêta court devant de grandes réformes. Le courage ne lui manquait pas. Mais il voyait de tous les côtés et voyait trop.

Il lui reste une vraie gloire. La France avant lui n'avait pas d'*histoire littéraire*. Madame de Staël, Bonstetten, Benjamin Constant, l'avaient seulement annoncée. C'est M. Villemain qui l'a fondée et créée pour nous.

Il a poussé le siècle intellectuel dans ses bonnes et fortes voies. Il a favorisé par le charme entraînant de la parole et des écrits le mouvement sympathique et la solidarité des races. Moins pathologique que Sainte-Beuve, moins « cancanier » et plus sobre de détails que lui, moins acide qu'Ampère, — et plus large, — connaisseur délicat des modernes, amateur zélé des anciens, très-versé dans la littérature anglaise, moins apte à comprendre l'Allemagne, ne tombant ni dans la frénésie des faux Shakspeariens, ni dans la pâle nullité des faux classiques ; — il meurt enfin avec les dernières traces du goût spécial et brillant qui a fait sa gloire. On voit qu'il a eu toute sa vie l'à-propos le plus fin, et le don exquis de comprendre dans quel ridicule il ne devait pas tomber.

Il a sonné le boute-selle de ce beau mouvement, de cette marche en avant, de cette comparaison intellectuelle des races humaines qui sera l'honneur de notre siècle.

La postérité lui en tiendra compte.

Il meurt donc bien meilleur d'âme qu'on ne l'a prétendu, chargé d'années, après de longs travaux plus utiles qu'on ne l'a dit, et fidèle à son mot d'ordre. Ce dernier point, il ne faut pas l'oublier.

PHILARÈTE CHASLES.

CERCLE AGRICOLE

CONFÉRENCES DU VENDREDI SOIR

M. AUGUSTIN COCHIN

de l'Institut

Le général Ulysse Grant, président actuel des États-Unis d'Amérique

Messieurs,

Ce n'est pas tout à fait vous distraire des préoccupations du moment que de faire passer devant vos yeux la vie très-éclatante d'un homme dont le nom frappe souvent votre attention, lorsque vous parcourez cette espèce de panorama du monde civilisé qu'on appelle la Presse.

Je vais tâcher de vous raconter très-brièvement la vie héroïque du général Ulysse Grant, président actuel des États-Unis d'Amérique, bien qu'en le faisant je sache très-bien que je n'obéis ni aux lois de l'histoire, ni aux préceptes de l'art.

L'histoire consent difficilement à ce qu'on fasse la biographie d'une personne vivante; elle aime mieux que la mort ait reculé la perspective, refroidi la louange, et que le nom célèbre d'un homme ait mérité de fixer, après de longues années, les regards désintéressés de la postérité. De même, l'art se refuse à prendre au sérieux le portrait d'un homme fait par un peintre qui ne l'a jamais vu; on ne le croit pas volontiers ressemblant.

Mais vous me pardonnerez, parce que je n'aspire pas bien haut. J'aspire uniquement au succès de ce peintre modeste qui avait écrit sur sa porte : « Ressemblance garantie, cent francs; demi-ressemblance, cinquante francs; air de famille, cinq francs. »

Voilà bien, en effet, ce que je cherche. Je voudrais précisément fixer, à l'aide des événements principaux de la guerre des États-Unis, quelques-uns des traits seulement du héros que je représente, lui donner un air de famille, de cette grande famille des Américains qui occupe une si large place dans l'histoire des hommes au temps où nous vivons.

Avant tout, je ne veux point, dans cet entretien familier, prendre le parti des victorieux et triompher avec le Nord contre le Sud. Je suis et j'ai été, dès le début, un partisan résolu du Nord; mais, au point de vue où nous devons nous placer aujourd'hui, à la distance où nous sommes, étant tous désireux que les traces d'une longue guerre fratricide disparaissent et dans les cœurs et dans les faits, nous devons considérer les hommes du Nord et leurs adversaires du Sud comme deux parties d'une grande famille un instant divisées, mais enfin réconciliées. Le droit était du côté du Nord, et le droit a triomphé. Dans la lutte qui a précédé ce triomphe, la convenance autant que la justice nous oblige à flétrir des deux côtés beaucoup de crimes, et des deux côtés à admirer beaucoup de vertus.

Il convient d'entrer dans les sentiments qui devaient animer les vainqueurs et les vaincus au moment de la scène sublime qui se passa autour de la ville de Richmond au commencement du printemps de 1865, il y a cinq ans. Les deux armées étaient en présence, au lendemain d'une violente bataille, à laquelle est resté, dans la mémoire de tout Américain, le nom de bataille des Cinq-Fourches, près de Petersburg. Le président des États du Sud venait de quitter Richmond pour se réfugier à Danville, sur l'avis du commandant de l'armée vaincue, et une correspondance s'était ouverte entre les deux valeureux chefs qui s'étaient livré bataille. C'était le chef de l'armée victorieuse qui le premier avait écrit au chef de l'armée vaincue dans des termes d'un véritable respect, et le chef de l'armée vaincue avait répondu avec la même courtoisie; en consentant à la capitulation, il avait demandé que les termes en fussent parfaitement dignes de l'armée à laquelle il commandait, et qu'on laissât à tous ses officiers leurs armes et leurs chevaux. Le vainqueur y avait consenti, et l'on vit alors ce spectacle extrêmement émouvant : l'armée victorieuse fit le salut militaire, et l'armée vaincue, précédée de ses officiers à cheval, se présenta en bon ordre; les soldats mirent leurs armes en faisceaux, puis, adressant un adieu pénible à leurs drapeaux, ils les plantèrent dans le sol en les embrassant pendant que les vainqueurs s'inclinaient avec respect. Après l'adieu au drapeau, les 25 000 soldats de l'armée de la Virginie défilèrent lentement, retournant dans leurs foyers, pendant que les deux états-majors chevauchaient réunis derrière les deux commandants en chef, si dignes l'un de l'autre qu'on pouvait se demander quel était le vainqueur et quel était le vaincu. L'un se nommait Robert Lee, descendant de Washington; l'autre, le plébéien Ulysse Grant, — Grant et Lee, deux noms qu'il ne faut pas séparer, et qui sont environnés d'un égal respect par tous ceux qui admirent l'honneur, le talent, le génie militaire et le courage civil.

Le général Grant, cinq ans auparavant, était un obscur ouvrier tanneur de la petite ville de Galena, dans l'Illinois, l'un des États de l'ouest, de l'autre côté du Mississippi, et il assistait, au printemps de 1861, à une réunion populaire convoquée à l'occasion de l'ouverture des premières hostilités, qui avaient eu lieu, vous vous le rappelez, au commencement de 1860, après la première élection du président Lincoln. Le Sud avait follement engagé la lutte par la prise du fort Sumter et l'invasion du Maryland. On venait d'en recevoir la nouvelle dans l'État habité par Grant, et aussitôt des réunions populaires s'étaient assemblées. Il y avait dans cet État une grande division d'opinions. Les réunions étaient ardentes et passionnées, et l'obscur tanneur qu'on appelait Ulysse Grant y assistait avec la froideur qui faisait le fond de son caractère. Un jeune avocat très-maigre et très-grand, aux cheveux noirs, qui y assistait comme lui, s'était écrié avec une éloquence passionnée : « Je suis démocrate, mais il ne s'agit pas de politique, il s'agit d'avoir une patrie ou de n'en pas avoir, et je suis d'avis qu'après ce qui vient de se passer, nous n'avons plus qu'à faire appel au Dieu des batailles. » Ces paroles de l'avocat avaient remué l'âme du tanneur.

Le tanneur, en 1865, devait mériter ce grade de lieutenant-général qui avait été accordé avant lui au seul Washington, et devenir président des États-Unis; — l'avocat, c'était Rawlins, le futur chef d'état-major du général sauveur de la patrie. C'est donc de 1861 à 1865 que s'éleva tout d'un coup et comme une fusée dans la nuit l'étoile de cet homme dont le nom devait jeter tant d'éclat.

Ulysse Grant était né en 1822 (il n'a donc actuellement que quarante-huit ans) d'un tanneur établi à Point-

Pleasant, dans l'État d'Ohio ; toute la famille travaillait le cuir de ses mains et vendait ensuite le produit de son travail. Il avait plusieurs frères, et il avait reçu en naissant le nom singulier d'Ulysse par la faute de Fénelon. La famille avait un *Télémaque*, et les lectures se faisaient souvent dans ce livre à peu près unique. Or, les grands parents, réunis à la naissance de l'enfant avec le père et la mère, avaient mis aux voix le nom à lui donner. Il y eut une tante romantique qui demanda le nom de Théodore ; une autre, imbue de l'esprit biblique, proposaît qu'on l'appelât Hiram ; le grand-père et la grand'mère demandaient qu'on l'appelât Ulysse. — En 1823, la famille vint se fixer à Georgetown. Ulysse Grant fut envoyé à l'école, puis, arrivé à l'âge de dix-sept ans, comme il était très-vigoureux malgré sa petite taille, il demanda à être militaire, et fut assez heureux pour obtenir un brevet de cadet à l'école militaire de West-Point.

Tous ceux qui ont présente à l'esprit l'histoire de Washington savent que West-Point était une position militaire importante où l'illustre général, étant en tournée, eut la douleur d'apprendre la défection d'Arnold, et où se passa aussi le triste incident de la capture du major André, cet officier brillant et chevaleresque, qui fut pendu comme traître et mourut en héros. Washington avait demandé la transformation de cette forteresse en une école militaire ; elle a été depuis parfaitement organisée, et chaque district *congressionnel* a le droit d'envoyer un cadet à l'école de West-Point.

Grant ne se fit remarquer par aucune supériorité à cette école ; il y passait pour un bon garçon silencieux et médiocre ; en un seul point, il montra une capacité hors ligne, c'était comme cavalier. Après trois années d'école, à vingt et un ans, il fut attaché comme sous-lieutenant surnuméraire au 4e régiment d'infanterie et envoyé à la guerre du Mexique, où il se distingua, sous le général Taylor, au siége de la Vera-Cruz. Revenu dans ses foyers, marié en 1848 à la fille du colonel Dent, il fut de nouveau envoyé dans l'Oregon par la Californie et Panama, en 1853, campagne pendant laquelle il affronta le choléra aussi souvent que la mitraille. Après sept ans de service, il donna sa démission, en 1854, et, pourvu du grade de capitaine, il vint s'établir à quelques lieues de Saint-Louis, dans le Missouri, comme fermier. Père de quatre enfants, très-pauvre, très-laborieux, il allait à la ville de Saint-Louis, à 14 milles de sa ferme, vendre du bois. Il avait de très-beaux chevaux, et beaucoup d'habitants de Saint-Louis se rappellent très-bien avoir vu cet homme silencieux et agile qui amenait son bois et s'en retournait dans sa voiture qu'il déchargeait lui-même avant de se faire payer, si mal vêtu que d'anciens camarades, fort ardents à le solliciter depuis, dédaignaient alors de le reconnaître. Réussissant mal comme fermier, Grant se décida à aller tenter la fortune à Saint-Louis, où il se fit l'associé d'un collecteur de rentes. Il y a encore au coin d'une rue de Saint-Louis de Missouri une enseigne avec ces mots : *Boggs et Grant, collecteurs de rentes.* Les collecteurs de rentes sont des gens qui vont dans tout le pays recevoir des loyers, qui prêtent sur hypothèques et qui font une foule de petits tripotages financiers dans le ressort de la province. Il ne réussit pas mieux dans ce nouvel état. Toujours le même, assez mal mis, assez mal tourné, on le voyait se promener avec quelques anciens camarades en compagnie desquels il ne lui était pas indifférent de prendre un petit verre de wisky ; puis il revenait au logis prendre sa pipe tristement, et attendre les affaires, qui venaient peu.

Fatigué de tenter en vain la fortune, Ulysse Grant se décida à retourner en 1859 dans la petite ville de Galena, où étaient restés son père, sa mère et ses frères, et il se mit à travailler avec eux de ses mains et à faire le commerce des cuirs. C'est dans cette humble situation que le trouva la guerre de la sécession de 1861. Il avait alors trente-neuf ans, n'ayant jamais connu la gloire ni la richesse, mais familier avec la misère, le travail et le danger.

C'est en sortant de la réunion publique où les paroles de Rawlins l'avaient ému, que le brave capitaine dit à son père : « Puisque l'État m'a élevé à ses frais, il serait bien à moi de me mettre à son service. » Et Grant écrivit au gouverneur de l'État pour demander un petit grade dans la milice des volontaires. Le gouverneur ne lui répondit pas. Il alla alors modestement solliciter l'appui d'un représentant de son pays, qui voulut bien s'intéresser à cet obscur capitaine redevenu ouvrier, et le présenter au gouverneur. Ce représentant, savez-vous qui il était ? C'était l'ambassadeur actuel des États-Unis à Paris, M. Washburne, qui eut ainsi l'honneur d'apostiller la demande de Grant pour être lieutenant ou capitaine dans la milice de l'État du Missouri en 1861.

Il commença par commander une compagnie de volontaires de l'Union, qui se trouvait à cinq lieues de là, dans la petite ville de Springfield, qui avait donné naissance à Abraham-Lincoln. Le premier jour, ses soldats le tournèrent en ridicule, mais bientôt ils étaient forcés au respect, et, apprécié promptement par ses chefs autant que par ses soldats, Grant commença la campagne de l'Ouest en qualité de colonel.

Ici, messieurs, j'ai besoin de votre patience. C'est toujours une tâche bien difficile que de faire des récits de bataille, même la plume à la main. Mais vous ne vous attendez pas à voir sortir de mes lèvres des régiments, des canons, des plans, des cartes, et je suis obligé de vous demander beaucoup d'attention et surtout d'indulgence.

On peut diviser la guerre de la sécession en deux parties bien distinctes, la petite guerre et la grande guerre. Au commencement, on crut qu'on en finirait avec une petite guerre. Si vous voulez bien supposer que vous regardez sur la carte la place où se trouve Washington, la capitale des États du Nord, et Richmond, qui était devenue la capitale des États du Sud, vous serez étonnés de

voir qu'il n'y a pas entre ces deux villes une distance de plus de trente lieues, celle qui sépare Paris d'Orléans, et si vous faites attention que Washington n'est séparé de la Virginie que par le Potomac, vous comprendrez que les deux armées, à la porte même de Washington, pouvaient, d'une rive à l'autre du Potomac, suivre les mouvements l'une de l'autre.

On croyait, au Nord, qu'on n'avait à résister qu'à une révolte sans importance, et l'on croyait encore plus fermement, au Sud, qu'on n'avait qu'à frapper un grand coup sur Washington et que tout serait fini. Le Nord était sans défense, le Sud bien préparé. Le président Buchanan avait disséminé la petite armée du Nord, garni les arsenaux du Sud, et tout préparé pour un succès, rendu plus probable encore par la valeur et l'habileté des généraux qui entouraient Jefferson Davis.

En effet, le résultat des premières campagnes de 1861 et 1862 fut tout en faveur du Sud. Je me rappelle encore la joie des nombreux partisans de la sécession américaine dans notre pays, et la stupeur des rares amis de Lincoln et du Nord, lorsque l'on apprenait jour par jour, après la prise du fort Sumter, la défection des grands États, de la Virginie, de la Caroline du Nord, puis du Tennessee, de l'Arkansas, et, peu de temps après, la nouvelle de la première défaite du Nord à la bataille de Bull's-Run, suivie de quelques heureuses expéditions maritimes, mais des tentatives infructueuses de Mac-Clellan contre Richmond, arrêtées par la sanglante défaite de Gaines-Hill, insuffisamment réparée elle-même par la journée d'Anthietham et la défense de Washington, que l'on crut un moment pris et occupé par les confédérés.

La campagne de 1863, qui vit le Maryland envahi pour la seconde fois, les confédérés vainqueurs à Chancellorsville et à Fredericksburg, mais affaiblis pourtant par la victoire de Gettysburg et par la perte de l'héroïque Stonewall Jackson, qui valait à lui seul une armée, laissa les deux partis en présence, plus excités que jamais, séparés pour ainsi dire par un fleuve de sang et par des montagnes de morts, mais tous les deux trop certains que la guerre allait prendre des proportions gigantesques et changer de terrain.

Le président Lincoln, avec le secours de ses ministres, Stanton, Chase, Seward, Welles, avait improvisé des armées. Au début, il n'avait que 15 000 hommes, et même, après la prise du fort Sumter, il n'avait cru nécessaire d'appeler sous les armes que 75 000 miliciens. Heureusement la marine était mieux préparée; repoussée du Jame's River, où elle avait tenté de s'approcher de Richmond, par les combats si connus du *Merrimac* et du *Monitor*, ces boîtes à mitraille flottantes, la marine était parvenue à faire le tour des États du Sud et à mettre la main sur la Nouvelle-Orléans et sur les bouches du Mississippi. Mais le parcours du fleuve appartenait aux confédérés, qui étaient sur le point de s'emparer même, en remontant très-haut vers le Nord, du poste important de Cairo, où le Mississippi reçoit les eaux de l'Ohio, lorsqu'au commencement de 1862, ils trouvèrent devant eux, à la tête des milices de l'Ohio et de l'Indiana, ce petit général dont le nom n'avait jamais été prononcé à Washington, n'était jamais parvenu en Europe, où l'on n'en entendit pas parler avant 1864, et qui s'appelait Ulysse Grant. Avec son apparition, par ses efforts opiniâtres et précipités, commence, pour les États-Unis, le retour de la fortune, et la guerre devient un drame gigantesque, dont les scènes, au lieu d'être resserrées entre les deux capitales du Nord et du Sud, se jouent à des distances énormes, sur les fleuves, sur la mer, sur la terre, dans le plus vaste cercle où se soit jamais déployé le génie sanglant des batailles.

Pour suivre toute cette entreprise extraordinaire, représentez-vous, messieurs, pour un moment, le territoire des États-Unis comme un immense carré dont l'Océan et le Mississippi forment les deux côtés perpendiculaires; les villes de Washington et de Richmond sont en face l'une de l'autre dans l'intérieur de ce carré, et l'opération poursuivie consiste à s'emparer des quatre côtés du carré et à revenir au centre investir Richmond en s'en rapprochant de toutes parts, en cernant, en détruisant, par des coups répétés, les armées qui la défendent, en soumettant les États qui les recrutent. Un ancien batelier, Lincoln, fait voter les ressources, lève les hommes, donne les ordres, soutient les courages, et un ancien tanneur, Grant, petit capitaine d'une petite milice, va tout à coup s'élever par des victoires à la tête de toute une nation en armes et devenir le marteau qui brisera la résistance.

C'est en 1862 que Grant, parti de Cairo et appuyé par la flottille fédérale de Foote et de Porter, s'empare des forts Henry et Donelson, assure la possession du Missouri, du Tennessee, et bientôt de tout l'Ouest, par la victoire de Pittsburg et l'évacuation de Corinth, malgré les efforts de Beauregard, envoyé par le Sud avec 60 000 hommes. Pendant la même année, l'amiral Farragut avait bloqué les côtes du Sud, pris la Nouvelle-Orléans, remonté le Mississippi, et pour que le cours de ce grand fleuve, dont la possession importe plus aux États-Unis que le Rhin à l'Allemagne, fût assuré aux fédéraux et cessât de servir aux confédérés à se ravitailler du côté du Texas, il ne restait plus, entre Farragut et Grant, que l'espace compris entre Port-Hudson et Vicksburg, dont le siége devait coûter tant de sang et d'efforts, échouer deux fois, exiger sept attaques et ne réussir, en juillet 1863, qu'après plusieurs victoires qui permirent enfin de rassembler plusieurs armées contre ce Sébastopol de la rébellion.

Pendant ces deux années, Grant avait donné la mesure de son étonnant mérite, aussi hardi dans les coups de main que prudent devant les embûches, aussi habile à remuer des masses énormes sur un terrain bien choisi qu'à diriger les opérations d'un siége formidable, et toujours calme, décidé, maître de lui, ne laissant échap-

per que des paroles caractéristiques. Au fort Belmont, un de ses officiers lui dit : « Nous sommes pris et enfermés », et il se contente de répondre : « Nous les avons balayés une fois, nous les balayerons deux fois. » Au fort Donelson, le commandant lui envoie demander à quelles conditions il lui accorde de capituler, et il répond : « Ma condition, c'est pas de condition, et je vous préviens que je suis en train de marcher sur vous ! » A Wicksburg enfin, une femme le rencontre et lui demande combien de temps il va attendre devant la ville. « Je resterai trente ans, dit-il, mais je la prendrai. »

Il faut rapprocher de ces paroles les mots amusants et sublimes du grand Lincoln, qui avait entendu enfin parler de Grant et avait bientôt conçu pour lui, malgré d'indignes calomnies, une estime qui ne se démentit jamais. « Il y avait dans mon village, dit-il un jour, une bonne femme qui avait beaucoup d'enfants, et quand, au milieu de son travail, elle en entendait un crier, elle disait : Quel bonheur, cela prouve que celui-là au moins est encore en vie ! Quand on m'apprend que le canon gronde du côté de Grant, je me dis qu'au moins un de mes généraux agit et gagne des batailles. » On raconte aussi que des méthodistes étant venus accuser Grant d'aimer un peu trop le whisky, Lincoln répondit : « Pouvez-vous me dire où il se procure son whisky ? je serais bien aise de le savoir pour en envoyer un petit baril à plusieurs autres généraux ! » Mais Lincoln devient vraiment sublime, lorsqu'il écrit au général Grant, après la prise de Wicksburg, une lettre qui se termine par ces simples mots : « Je croyais votre plan » mauvais, et je ne comptais pas sur le succès. Je veux » déclarer devant le pays que vous aviez raison et que » j'avais tort. » Il fut plus sublime encore, lorsque la même année, il émancipa les esclaves, pour offrir au ciel un don glorieux auquel le ciel répondit par le don de la victoire.

La prise de Wicksburg, suivie de la reddition de Port-Hudson, assura aux fédéraux tout le cours du Mississippi et la neutralité des États placés sur ses rives, et la victoire de Chattanooga, remportée quatre mois après par Grant contre les confédérés enhardis par de nouveaux succès, les obligea à se replier sur la Virginie, où ils rallièrent les débris encore formidables de leurs armées, dont un vaillant détachement venait, dans la Louisiane, de se signaler par des actions d'éclat, sous les ordres du général français Camille de Polignac. Au commencement de 1864, le président Lincoln appela près de lui le général Grant qu'il n'avait jamais vu, et lui confia le commandement en chef de toutes les forces militaires, avec le titre de lieutenant-général, qui n'avait pas été porté depuis Washington, laissant à son ami, à son égal, le général Sherman, la direction des troupes de l'Ouest. Toute l'année 1863, remplie des succès de Grant dans l'Ouest, avait été signalée par des échecs à peu près partout ailleurs, et les deux bombardements épouvantables de Charleston et des forts qui l'entourent, assiégés pendant quatorze mois par le général Gillmore, n'avaient pu faire tomber aux mains des fédéraux ce berceau de la rébellion, réduit à un monceau de ruines sans avoir amené son drapeau.

L'année 1864 fut l'année décisive. C'est alors que Grant conçut le plan extraordinaire d'abandonner Washington, sans se préoccuper des tentatives d'invasion qui privèrent pendant deux jours la capitale de toute communication avec les autres villes, de s'avancer aussi loin que possible dans l'intérieur du pays, au delà de Richmond, comme un coin dans un arbre, pendant que Macpherson et Sheridan tourneraient autour de lui, et que Sherman aurait l'audace de traverser la Géorgie tout entière et de gagner la mer, et que Farragut, avec ses navires cuirassés, prendrait Mobile, Wilmington, et cernerait Richmond, ainsi environnée de toutes parts. Ce plan fut réalisé en douze mois. On crut d'abord que Grant, exposé aux redoutables attaques de l'armée confédérée groupée sous les ordres de Robert Lee, allait succomber et perdre ses forces dans le siége impuissant de Petersburg et dans des batailles indécises. On crut que Sherman et ses soixante mille hommes, dont on n'entendit plus parler pendant six semaines, après l'importante prise d'Atlanta, seraient exterminés dans la traversée de la Géorgie. On crut encore et l'on répéta surtout en Europe que les États-Unis ne pourraient pas, dans la même année, mener à fin une guerre gigantesque et une élection générale. Lorsqu'on apprit, au commencement de 1865, que Sherman avait rejoint la flotte de Dahlgreen, et pris Savannah, puis Charleston, où le drapeau fédéral, abattu depuis 1861, avait été rétabli par un régiment d'anciens esclaves, entré le premier dans la ville ; lorsqu'on entendit raconter les prodiges accomplis par Sheridan et par Farragut ; lorsqu'on sut enfin que Lincoln, réélu à une immense majorité, venait de prononcer ce message célèbre, la plus belle page peut-être qui ait été écrite par un homme appelé à gouverner les hommes, il y eut dans toute l'Amérique et dans tout le monde civilisé comme un frémissement d'enthousiasme, et nul ne douta plus du triomphe du Nord. A la fin de mars, grâce aux opérations hardies de Sheridan, Grant remportait la bataille des Cinq-Fourches, qui décidait la reddition de Petersburg, et le 7 avril, Robert Lee acceptait la capitulation de Richmond, après avoir assuré la retraite du gouvernement confédéré, pendant que Johnston se rendait à Sherman et que Mobile capitulait. Lincoln entrait dans Richmond incendiée au milieu de pauvres noirs devant lesquels le président découvrait sa tête, hommage que cette race n'avait jamais reçu. L'autorité fédérale était rétablie sur tout le territoire des États-Unis. Quelques jours après, le 24 avril, revenu à Washington, Lincoln tombait frappé d'un coup de poignard, auquel le général Grant n'échappa que grâce à son amour pour ses enfants et à son horreur pour les manifestations extérieures. « Il y a si longtemps que je n'ai embrassé mes enfants, et j'en ai assez du

show business, de la besogne de se montrer », avait-il dit pour s'excuser de ne pas accompagner au spectacle le président.

Avec la mort de Lincoln, commence dans la vie du général Grant une phase nouvelle, sur laquelle je serai plus bref parce qu'il s'agit d'événements trop rapprochés de nous; je voudrais cependant faire bien connaître l'homme, le citoyen, après avoir montré seulement le grand homme de guerre.

Les autographes du général Grant sont encore plus rares que ses paroles. Il pourrait prendre la vieille devise de Jacques Cœur : « *facere, tacere*, faire, taire. » Cependant il existe une lettre qui le peint et l'honore au plus haut degré. Le jour même où le général apprit que le sénat et le président venaient de lui conférer le titre de lieutenant-général, il écrivit à Sherman : « Tout ce que je suis, je le dois à mes soldats, à mes officiers, et surtout à vous et à Macpherson. » Un homme qui use ainsi de la gloire, et plus tard usera, comme vous l'avez vu, de la victoire, est un grand homme, et nul ne doit lui refuser l'estime avec l'admiration.

La mort de Lincoln, au commencement de 1865, plaça Grant dans la situation la plus difficile. Chef de l'armée, populaire, tout-puissant, et en face du vice-président André Johnston, homme du Sud, tour à tour emporté jusqu'à pousser des cris de vengeance contre les vaincus, puis opposé à toutes les tentatives des bons citoyens pour reconstruire l'Union, comptant sur sa connivence avec le Sud pour devenir président, menacé d'être interdit par le congrès, et promenant sa verbeuse ambition dans des voyages où le général en chef était obligé de l'accompagner : ce furent trois années désagréables pendant lesquelles l'homme de guerre se montra homme politique, plein de tact, de déférence et pourtant de fermeté, sans prendre parti entre le président et le congrès, ne cessant de défendre l'armée, de soutenir la cause de l'union, et refusant nettement, quand le président voulut l'envoyer au Mexique, et surtout au moment de l'injuste et impopulaire destitution de Stanton, l'infatigable ministre de la guerre, et de Sheridan, l'un des héros de l'armée. De telles qualités dans la vie civile, avec un tel génie militaire, signalaient Ulysse Grant au choix unanime de ses concitoyens, lorsque l'année 1868 amena les réunions préparatoires de l'élection présidentielle. Élu à l'unanimité par les conventions de Chicago, il répondit par une simple lettre qui contenait ces mots si caractéristiques : « Je tâcherai d'appliquer les lois avec » bonne foi et d'être économe. Ayons enfin la paix. *Let* » *us have peace.* »

Au mois de mars 1869, l'ancien tanneur de Galena, le capitaine de la guerre du Mexique, le vainqueur de Vicksburg et de Chattanooga, le sauveur et le pacificateur de la patrie, entrait à la Maison-Blanche, et y prêtait serment sur la Bible qui avait reçu le serment de George Washington.

Paix, bonne foi, économie, le président a été jusqu'ici fidèle à ces trois promesses. Il a gardé la paix même avec l'Espagne, et il s'est refusé à porter la main sur l'île de Cuba, depuis si longtemps convoitée par l'Amérique et exploitée par l'Espagne. Il a énergiquement contribué à la reconstruction de l'Union, maintenant rétablie dans tous les anciens États, et à la protection des anciens esclaves, complétement assimilés désormais à tous les citoyens. Il a voulu que les dettes fussent payées et qu'un grand État sût se libérer comme un honnête homme. Cinq années seulement sont écoulées depuis la fin de la plus formidable guerre civile que l'histoire ait racontée. L'armée est dispersée ; plus de 800 000 hommes ont repris le chemin de leur demeure, comme des villageois qui sortent de la messe, sans trouble et sans rumeur. La dette est diminuée de plus de moitié. La production est remontée déjà, même pour le coton, à peu près au chiffre des années qui ont précédé la guerre. La constitution est obéie, et elle n'est plus déshonorée par la servitude. Les cœurs ne sont pas désarmés aussi complétement que les bras. Il reste des ruines, des morts, des haines. Mais pourtant, après une guerre dont les proportions avaient dépassé toutes les prévisions, les États-Unis nous donnent le spectacle d'une reconstruction qui va au delà de toutes les espérances. Des milliers de noms célèbres se sont écrits dans l'histoire de ces étonnants événements; il en est deux qui brillent d'un éclat sans égal, les noms d'Abraham Lincoln, le martyr, et d'Ulysse Grant, le vainqueur.

Grant n'a que quarante-huit ans. Petit de taille, d'une figure énergique avec des yeux bleus, soldat peu recherché dans sa tenue, toujours silencieux et ne parlant que quand il a quelque chose à dire, se plaisant mieux avec les chevaux, qui furent toujours sa passion, que dans les cérémonies, il a montré en dix ans des trésors d'audace et de résolution, une vigueur, un sang-froid, un art à ébranler les masses armées, une puissance de combinaison, une ténacité dans les revers, une générosité dans la victoire, qui lui assurent parmi les hommes de guerre de tous les temps un des premiers rangs. La modestie, la reconnaissance, la sincérité, la simplicité, l'horreur de l'emphase et de la phrase, ajoutent des traits aimables à ce beau caractère militaire; on sent un cœur tendre sous l'armure. On a cherché à lui faire une généalogie. Il ne se flatte point de remonter au vieux clan écossais des Grant, mais la devise de ce clan lui va bien, car elle se compose de ces mots : « *Stand fast, stand firm, stand sure*, prompt, ferme, sûr » ; c'est tout son portrait en trois mots.

Je ne voudrais pas terminer l'éloge d'un soldat sans faire mes réserves contre les magnifiques horreurs de la guerre.

Certes, la guerre d'Amérique a été bien grande, grande par les efforts de toute une nation, grande par les résultats, qui ont été l'Union sauvée et l'esclavage aboli. Les crimes, les ruines, les pillages, n'ont, hélas ! pas manqué, mais il faut mettre en regard les admirables vertus

déployées pour le service des hôpitaux et des blessés. Il ne faut pas oublier les gigantesques travaux d'armées improvisées qui ne surent pas uniquement combattre, mais établir des chemins de fer, construire des ponts, creuser des canaux. Avant tout, par-dessus tout, il convient d'admirer une nation dans laquelle l'esprit mercantile donna naissance à l'esprit militaire, sans que l'esprit militaire ait engendré l'esprit despotique.

Mais, après toutes ces réflexions, hâtons-nous de répéter qu'il n'y a pas de bonne guerre, n'admirons pas la guerre sans la maudire, et pour n'être pas accusé d'une sensibilité affectée, interrogeons la statistique après la poésie.

Il y a en Amérique de grands poëtes, et la guerre leur a toujours inspiré des cris d'horreur ou des gémissements. Lisez la belle et mélancolique poésie de Bryant, qui a pour titre *le Champ de bataille*, ou laissez-moi chercher dans mes souvenirs quelques strophes de ce poëte que j'aime, Henry Longfellow, écrites après la mort d'un jeune et brillant officier :

Tué au passage du gué.

« Il est mort, le beau jeune homme, cœur d'honneur, » langue de vérité, notre vie et notre lumière à tous, » dont la voix résonnait comme le cor du pâtre, que tous » les yeux suivaient, le jeune homme dont le sourire et » les paroles charmantes chassaient les murmures et les » déplaisirs.

» C'est seulement la nuit dernière; nous suivions à » cheval dans les ténèbres le sentier de la gorge des » montagnes pour aller visiter la sentinelle du gué ; un » peu méfiant de quelque aventure, il fredonnait la vieille » chanson : « Il portait deux roses rouges à son bonnet » et une autre au bout de son sabre. »

» Soudaine et vive, une balle siffla, partie du bois, et » la voix s'arrêta; dans les ténèbres, j'entendis tomber ; » mon sang se glaça ; je ne pus que parler bas, comme » dans la chambre d'un mort; à ma parole, il ne répon- » dit rien.

» Nous l'avons remis sur sa selle; nous l'avons rap- » porté, à travers le brouillard, la boue, la pluie, au » camp silencieux ; nous l'avons couché, comme s'il » dormait, dans son lit, et à la lueur de la lampe du chi- » rurgien, je vis deux roses blanches sur ses joues, et » une autre, rouge de sang, juste à l'endroit du cœur.

» Et je vis dans une vision combien loin et combien » vite cette balle funeste allait porter jusqu'à une ville » éloignée du Nord, jusqu'à une maison éclairée par le » soleil, jusqu'à un cœur qui cessa de battre sans un » murmure, sans un cri..., et une cloche tinta dans cette » ville lointaine pour une âme qui venait de passer de la » croix à la couronne, pendant que les voisins s'éton- » naient de sa mort. »

Si vous craigniez de vous laisser attendrir par les larmes des poëtes, consultez les calculs froids et impassibles des statisticiens. Ils vous apprennent que, de 1856 à 1866, en dix ans, depuis la guerre de Crimée jusqu'à la guerre d'Allemagne, les peuples chrétiens ont dépensé quarante-cinq milliards de richesses péniblement acquises et sacrifié dix-huit cent mille vies. La France compte pour cent vingt mille et les États-Unis pour huit cent mille dans cette immolation de jeunes hommes, choisis parmi les plus beaux, les plus braves, les plus intelligents des enfants de la terre. Voilà ce qui a été répandu de sang et d'argent, en plein XIXe siècle, depuis Sébastopol jusqu'à Sadowa. Puissent ces morts et ces ruines répandre et faire enfin dominer parmi nous l'horreur de la guerre !

Plus qu'aucune nation, les États-Unis d'Amérique auront connu toutes les grandeurs, mais aussi toutes les abominations de la guerre, et cela est dû aux conditions même qui font de ce grand peuple un objet continuel d'admiration et d'inquiétude. Tous ses mouvements ressemblent aux convulsions d'une puissante anarchie plutôt qu'à la marche d'une société régulière, et la nation française, placée sur la pente inévitable des institutions démocratiques, se dit souvent, en contemplant les États-Unis avec un mélange de sympathies et d'alarmes : « Voilà ce que je serai demain ! »

Convenons hautement que le triomphe du Nord et la rapidité de la reconstruction de l'Union tout entière méritent de donner l'avantage aux sympathies sur les alarmes. Sans juger ici les États-Unis, laissons-nous aller sans regret à tous les souvenirs qui entrelacent si intimement leur histoire à l'histoire de la France. Il y a bien longtemps que le nom de l'illustre Marie de France, la reine d'Angleterre célébrée par Bossuet, devenait le nom du Maryland, et que la Louisiane recevait le nom de Louis XIV. Mais, surtout à des jours plus rapprochés, nous avons été les parrains des États-Unis au premier baptême de leur glorieuse indépendance. Au-dessous de chacune des étoiles dont le drapeau de l'Union est parsemé on pourrait écrire un nom français : La Fayette, Rochambeau, Ségur, Broglie, Noailles, Chastellux. La gloire de ce peuple fait ainsi à jamais partie de notre gloire, et c'est pourquoi nous aimons à saluer de loin, comme s'il était l'un des nôtres, le général Ulysse Grant, ce héros des combats, ce président pacifique, cet ancien ouvrier, passé de son atelier aux camps, et des camps à la maison du gouvernement, qui probablement, à l'heure où je parle, fume silencieusement son cigare avec quelques officiers, ne se doutant pas que quelques Français célèbrent ensemble ses destinées étonnantes et le félicitent de s'être élevé au plus grand honneur que puisse atteindre un homme ici-bas, à la plus grande joie qu'un homme puisse goûter, l'honneur et la joie d'avoir sauvé l'indépendance de son pays par la guerre, et de le gouverner librement dans la paix.

AUGUSTIN COCHIN.

VARIÉTÉS

L'acteur Roscius

A quatre ou cinq lieues de Rome, dans la direction du sud-est, au milieu de ce désert qu'on appelle la Campagne romaine, se trouve la petite ville de Lavigna. C'était là l'emplacement de l'antique Lanuvium, dont les débris d'épaisses murailles et les substructions d'un temple considérable attestent aujourd'hui encore l'existence passée. Dans une villa voisine de cet endroit Antonin le Pieux vit le jour, dans une ferme située sur le territoire appartenant à la ville. Roscius fut mis au monde 135 ans avant Jésus-Christ. C'est dans une misérable cabane d'esclaves que l'enfant vit la lumière, car l'affranchissement de Roscius, d'après l'autorité de Pline l'Ancien, ne date que de la maturité de sa vie et de son talent. Quintus Roscius Gallus, voilà l'énumération complète et fidèle de ses noms et prénoms, et l'on y peut lire deux choses : c'est que Roscius, comme esclave, avait appartenu à quelque Quintus,—les affranchis ayant l'habitude de faire précéder leur nom de celui de leur ancien maître ; — c'est ensuite que le surnom de Gallus venait sans doute à notre acteur de l'origine celtique de son père.

Quant aux Roscius, nous en trouvons non-seulement à Rome et à Améries, mais aussi à Lanuvium. De ceux de Lanuvium nouss avons même qu'ils étaient au nombre de ces familles—les premières de la ville—qui avaient choisi comme déesse protectrice Juno Sospita et qui faisaient graver son image sur leurs médailles. Les ruines des environs de Lavigna nous permettent encore de marquer l'emplacement où se trouvait le temple de cette Junon qui, à Rome aussi, comptait nombre d'adorateurs. Dans le sanctuaire elle était elle-même représentée un bouclier dans la main gauche, une lance au bras droit, drapée dans une peau de chèvre qui lui recouvrait aussi la tête. Mais ce qui inspirait à la foule le plus de vénération, ce n'était pas la statue que je viens de dire, c'était une grotte obscure du bois voisin, où résidait un serpent objet de soins et d'un culte religieux. On sait de quels honneurs on entourait à Rome les serpents sacrés et la vénération, plus grande qu'en Grèce, qu'on leur témoignait ; c'étaient les génies de la famille devenus chair : rien d'étonnant si on les accueillait avec respect et amour, lorsqu'ils se montraient dans les maisons. On en nourrissait même et l'on en entretenait certaines variétés domestiques, et elles avaient pris de tels développements que Pline l'Ancien déclare quelque part que sans les incendies fréquents, qui fort heureusement emportaient toujours bon nombre de ces reptiles, ils seraient devenus une plaie menaçante. Le serpent sacré de Lanuvium, ainsi que ceux des temples d'Esculape, passait pour être une incarnation de la divinité ; à la fête de Junon, le 1er février, il revêtait un caractère prophétique. Ce jour-là, les yeux bandés, une vierge lui apportait un gâteau sacré. Si le serpent en mangeait, c'était une promesse de fertilité, de fécondité générale pour l'année naissante ; s'il n'y touchait pas, c'était un symptôme, une menace de deuil, et la jeune fille y passait sa réputation. Il semble que cette superstition étrange ait attiré à Lanuvium un grand nombre de curieux. Du moins, Properce y mène son amie et nous donne de la cérémonie la description que voici :

« Depuis des siècles un serpent a sa retraite à Lanuvium, là où la route sacrée mène aux sombres abîmes. Les vierges évitent ce sentier dangereux ; on apporte tous les ans au reptile, qui la réclame à grands cris, sa nourriture consacrée. Choisies pour cette cérémonie périlleuse, les jeunes filles pâlissent de frayeur, car qui tendrait volontiers la main à la gueule du dragon ? Celui-ci cependant saisit la pâture que la vierge lui apporte, mais aux bras de la jeune fille la corbeille s'agite. Si elle est pure, elle retourne triomphante dans les bras de ses parents, et le laboureur peut s'écrier : Salut, année de fertilité et de bonheur ! »

Il y a lieu de croire que dans les environs de Lanuvium, où le culte du serpent était si développé, on attachait à l'apparition de ces reptiles, à leur attitude, une importance extrême. On en vit un apparaître dans le berceau de Roscius; Cicéron en fait mention dans le *De Divinatione :* « Crois-tu, dit-il en s'adressant à son frère Quintus, que Roscius ait menti, ou que tout Lanuvium ait menti pour lui ? Lorsqu'il était encore au berceau, sa nourrice se réveilla une nuit et aperçut un serpent qui enveloppait l'enfant endormi. Effrayée, elle poussa un cri, mais le père raconta la chose aux aruspices qui déclarèrent que Roscius brillerait un jour entre tous par l'éclat de sa gloire. Puis Pasitélès grava cet épisode sur l'argent, et Archias le chanta en vers. » Plus loin, dans le même ouvrage, Cicéron, se plaçant à un autre point de vue et devenu rationaliste, plaisante sur le même sujet et ne voit plus là qu'une fable. « Pour ce qui est de Roscius, dit-il, il est peut-être faux que le serpent l'ait enlacé, mais il est parfaitement possible qu'on ait trouvé un serpent dans son berceau : dans les parages où il est né, les serpents se donnent de vrais rendez-vous au cœur même des maisons. Quant à la prédiction dont il fut l'objet, je m'étonne que les dieux immortels aient indiqué d'avance à un acteur ses succès futurs, et n'aient point marqué à l'Africain sa gloire à venir. »

Le maître du jeune esclave (peut-être le père de ce Lucius Roscius, césarien tué à Modène), reconnut à la souplesse physique et à la grâce de l'enfant qu'il serait propre au théâtre, et comme la plupart des acteurs étaient alors des esclaves et devaient abandonner à leurs maîtres, sinon la totalité, du moins la plus grande partie de leurs salaires, Roscius fut, suivant la coutume, confié aux soins d'un acteur en renom pour faire auprès de lui son apprentissage. Sur la beauté de Roscius nous avons un témoignage éclatant : ce sont des vers qui ont

pour auteur un personnage fort grave, Quintus Lutatius Catulus, le vainqueur des Cimbres.

« Dernièrement, j'étais à adorer le soleil qui se levait, et voici qu'à ma gauche, un autre astre, Roscius, surgit. Divinité du ciel, pardonnez-moi d'avouer les sentiments que j'éprouvai alors : le mortel me parut en vérité plus beau que l'Immortel. »

Cicéron ajoute, il est vrai, que la beauté de Roscius semblait à quelque-uns gâtée par ses yeux, qui louchaient; mais pour lui-même il y voit plutôt un charme de plus, je ne sais quoi de piquant qui anime la physionomie.

On a souvent, en ces derniers temps, et avec quelque raison, comparé le théâtre romain de l'âge d'Auguste au théâtre français d'aujourd'hui. La grande majorité du public était alors éprise d'un goût, qui allait jusqu'à la passion, pour les *mimes*, sortes de farces dont le sujet était d'ordinaire emprunté à la vie, aux habitudes des classes inférieures. A côté de ces représentations on avait bien encore la tragédie, la comédie classique ; mais la plupart des esprits n'y trouvaient point de plaisir, à moins que le luxe des décors et des costumes ne vînt fasciner les yeux, habitués au luxe des triomphes, à l'organisation somptueuse des luttes du Cirque. Sur ce point nous avons un témoignage fort concluant dans une lettre de Cicéron à son ami Marius : Cicéron y raconte les jeux donnés par Pompée et y déclare que tout le charme lui en fut gâté par le mauvais goût des décorations, et la part trop large faite à tout ce qui est appareil scénique. 600 mulets figuraient dans une *Clytemnestre*. Dans le *Cheval de Troie* une armée au complet, cavalerie et fantassins, encombrait la scène et excitait l'enthousiasme des spectateurs.

Une génération plus tard, cet enthousiasme n'avait fait qu'empirer, et je n'ai pas besoin de citer maints passages où Horace constate et condamne à la fois cette aberration du goût contemporain.

A l'époque de Roscius, les gens éclairés, les esprits cultivés, assistaient du moins encore avec intérêt à une représentation de Plaute et de Térence. Mais la plupart d'entre eux savaient ces œuvres par cœur, et allaient chercher au théâtre non pas la satisfaction de voir une pièce encore inconnue, mais uniquement le plaisir que donne le talent de l'acteur, la perfection de son jeu. La correspondance de Cicéron nous donne les preuves non-seulement de son admiration personnelle pour le talent des grands acteurs, mais aussi de l'intérêt que portaient ses amis du dehors aux représentations qui se donnaient à Rome. On sait le dépit qu'inspirait aux spectateurs l'attention distraite de César au théâtre, la manie qu'il avait d'y lire des lettres et d'y écrire, et le soin que prit Octave de ne pas retomber en ce travers si mal vu.

A force d'écouter les maîtres de l'éloquence, les orateurs de la tribune ou du barreau, la foule elle-même s'était comme aiguisé l'oreille, elle était devenue aussi sensible que le public d'Athènes aux moindres atteintes que les acteurs portaient par aventure à la quantité ou à l'intonation. Cicéron écrit quelque part, dans ses *Paradoxes* : « Lorsque l'acteur sort de la mesure, lorsqu'il ajoute ou retranche une syllabe aux vers qu'il a à réciter, il est l'objet de sifflets et de huées. » Le poëte n'était pas non plus à l'abri des colères de ce sévère tribunal. « Si les paroles, dit Horace, ne sont pas en harmonie avec la situation du personnage qui parle, chevaliers et peuple éclatent en un rire bruyant ».

Après le débit, l'important chez l'acteur c'était le geste. On sait combien les Méridionaux, les Italiens surtout, excellent à lui donner la vivacité et la justesse. Pour nous, nous avons peine à comprendre comment l'on pouvait attacher pareille importance au mouvement des mains, à la manière de placer ou de courber les doigts! Quintilien déclare que sans le concours de la main et de gestes presque aussi nombreux que les mots eux-mêmes, le discours est comme défiguré. « Les autres parties du corps, pensait-il, servent sans doute d'auxiliaires à la parole ; les mains parlent elles-mêmes ! Leurs attitudes différentes ne suffisent-elles pas à promettre, à appeler, à congédier, à menacer, à prier, à indiquer l'horreur qu'on éprouve, à demander, à marquer la crainte, la négation? Ne servent-elles pas à exprimer la joie, la douleur, le doute, l'assentiment, le repentir, la mesure, le nombre, le temps même? Ne remplacent-elles pas souvent les pronoms et les adverbes, quand il s'agit de désigner les lieux et les personnes? » Cette importance extrême attribuée à des mouvements qui nous paraissent insignifiants, on se l'explique du moins en partie lorsque l'on songe au masque qui, admis sur la scène romaine depuis Térence, forçait en quelque sorte le reste du corps à suppléer, par son attitude variée, à l'immobilité de la figure.

Pline le Jeune écrit à son ami Tranquillus, « Tire-moi de mon embarras ! A ce que j'apprends, je lis mal, les vers du moins. Aussi, à la prochaine lecture que je ferai, je compte me servir de mes affranchis. Seulement, je ne sais pas quel rôle je dois m'y réserver à moi-même. Faut-il rester là immobile et muet, ou — comme on fait parfois — accompagner la lecture qu'il fera de mouvements, de gestes? J'ai peur malheureusement de n'y pas mieux réussir qu'à la lecture. Aussi, je le répète, tire-moi d'embarras, et écris-moi sincèrement ce qui vaut mieux, de lire mal, de recourir au parti que je viens de dire, ou d'y renoncer tout à fait. » Celui qui tomberait sur ce passage, sans être initié au culte des Romains pour la partie mimique du jeu de l'acteur, soupçonnerait sans doute l'aimable écrivain de divaguer quelque peu. Mais dès l'âge de Cicéron, il s'était établi au théâtre un usage plus étrange encore, et qui nous paraît inconcevable comme troublant absolument l'illusion dramatique. Dans les monologues, — cette partie du drame où l'émotion atteint l'apogée, — on s'était avisé d'isoler entièrement le débit et les gestes, de confier les gestes à

l'acteur; à un chanteur le récitatif, à un joueur de flûte, le soin de marquer la mélodie et la cadence. De là la musique dramatique, qui devait prendre à Rome de si considérables développements; de là aussi l'origine des pantomimes, qui devaient bientôt prendre le pas sur la tragédie et se concilier pendant l'empire la faveur du public.

Ces observations assez longues étaient indispensables pour bien faire comprendre la valeur de Roscius comme acteur. C'est précisément à l'art mimique que Roscius donna tous ses soins, tout son temps, dans sa jeunesse. Valère Maxime raconte de lui que souvent, comme Ésope, son illustre contemporain, il se mêlait sur le forum aux auditeurs d'Hortensius, le rival de Cicéron. Hortensius, en effet, au dire de ses adversaires, déployait à la tribune plus d'art mimique qu'il n'était nécessaire, et Torquatus alla un jour jusqu'à lui donner le surnom d'acteur. Plus tard, — toujours d'après le même témoignage,—Roscius aurait fait à domicile, devant son miroir, comme une répétition des moindres gestes que son rôle exigeait sur la scène. Il était arrivé en cette spécialité à une perfection telle qu'il put publier là-dessus un traité méthodique et utile aux orateurs eux-mêmes. Cicéron regardait comme *impudent* un acteur qui se permettait de jouer devant Roscius, car, disait-il, «comment faire le moindre mouvement sans que ce maître sans égal n'en découvre aussitôt les défauts?» Roscius servit même de modèle en des genres fort étrangers au sien. «Ne voyez-vous pas, disait Cicéron dans l'*Orateur*, que tout ce qu'il fait est la perfection même, et quelle grâce il y met? Tout lui sied, tout en lui réjouit ou émeut! Il y a longtemps déjà que son art est si magistral, que c'est un honneur pour tout homme qui se distingue, en quelque art que ce soit, d'être appelé le Roscius de cet art». Valère Maxime dit encore de lui: «Ce n'est pas son art qui lui prêtait du prestige, c'est lui qui en prêta à son art.» Horace aussi lui rendit hommage. Cent ans plus tard, il est vrai, à une époque où le réalisme s'était emparé du théâtre et des acteurs, on trouvait l'art de Roscius démodé et ridicule. C'est ce qui ressort de ce passage du *Dialogue des Orateurs* de Tacite: «La foule qui se presse aux débats des tribunaux ne permet pas d'user de la manière sèche et froide des anciens temps, pas plus qu'il ne serait possible aujourd'hui de faire revivre sur la scène les gestes d'un Roscius ou d'un Turpio Ambivius (un contemporain de Térence)».

Le nom de Roscius dans les textes anciens entraîne d'ordinaire, comme une épithète inévitable, le surnom de «comique». Cicéron cite comme l'un de ses triomphes le rôle fanfaron et vil de l'entremetteur *Ballio* dans le *Pseudolus* de Plaute. Quintilien aussi lui attribue la comédie comme son domaine exclusif: «Roscius, dit-il, était plus vif, Œsopus plus mesuré, ce qui vient de ce que le premier était acteur comique et le second tragédien.» Cependant, on s'est appuyé sur un passage du *De Oratore* pour affirmer que Roscius avait joué la tragédie. Cicéron, après avoir dit que souvent la déclamation et le débit donnent trop de force à un vers dont les vers suivants affaibliront l'effet, ajoute: «Jamais Roscius ne récite avec le geste dont on pourrait l'accompagner le vers que voici: «Le sage ne demande pour ses mérites que l'honneur, le salaire jamais.» Non! il le débite avec une sorte de laisser-aller, pour souligner et mettre en relief le vers suivant: «Que vois-je? C'est avec le glaive que tu t'es emparé du sanctuaire!» Il en est de même de cet autre vers: «Secours, où te trouverai-je?» Combien peu de passion il exige, car il est suivi de ceci: «O père, ô patrie! ô maison de Priam!» Évidemment, toutes ces citations ne sont pas empruntées à une comédie, et il semble établi que Roscius s'est essayé aussi dans le genre tragique.

Ailleurs, nous apprenons que Roscius tenta de se dérober à l'usage du masque, qui entravait son jeu. C'est du moins à quoi fait allusion un autre passage du *De Oratore*: «C'est dans la physionomie que tout réside, et dans la physionomie, c'est aux yeux que revient le plus d'expression: aussi nos pères avaient-ils raison de ne pas prodiguer les applaudissements à Roscius, lorsqu'il jouait masqué.» Le zèle, l'ardeur qu'apportait le public aux représentations de Roscius, on en peut juger par ces lignes du *Brutus*: «Je veux que l'orateur, dès que le bruit se répand qu'il va parler, voie les bancs se remplir, le tribunal se garnir de tous ses membres, les rangs des auditeurs devenir épais, l'attention des juges se dresser; puis, que, dès son apparition, le silence se répande parmi le public, les signes d'assentiment et d'admiration éclatent, le rire et les pleurs de l'auditoire obéissent à son désir, si bien qu'un profane qui verrait la scène de loin, sans y être initié, devine aussitôt que l'orateur charme les esprits, et que Roscius est en scène.»

Plus loin, Cicéron se plaint que le public soit moins indulgent envers les orateurs qu'envers les représentants des autres arts, et c'est encore l'exemple de Roscius qu'il invoque. Lorsqu'il n'était pas d'humeur à donner tout ce dont il était capable, le public disait simplement: «Roscius ne veut pas jouer aujourd'hui», ou encore: «Roscius a fait une mauvaise digestion.» Un jour cependant, ce maître-comédien eut, lui aussi, à subir une manifestation malveillante. Pour des raisons qui étaient sans doute du domaine de la politique, le peuple s'agita et fit du bruit pendant qu'il jouait, ce que Cicéron trouva si répréhensible qu'il composa là-dessus, au dire de Macrobe, un discours entier de reproches. Arrivé au seuil de la vieillesse, lorsque ses membres perdirent quelque chose de leur ancienne souplesse, Roscius, — c'est encore Cicéron qui nous l'apprend, — recommanda à son joueur de flûte de l'accompagner sur une cadence plus lente, afin de pouvoir le suivre plus aisément, et le public vit d'un bon œil cette précaution de son acteur favori.

Roscius dirigeait une école, une sorte de conservatoire,

et formait lui-même les membres de sa troupe. Il apportait à ses fonctions de maître la sévérité qu'il pratiquait envers lui-même. Cicéron dit de l'un des élèves de Roscius, Panurge : « Roscius ne le prit pas seulement en sa maison pour que l'on dît qu'il était élève de Roscius, il l'instruisit avec ardeur, sans s'épargner ni les efforts, ni les accès de colère. Car, plus on a de talent et d'expérience en son art, plus on met de zèle et d'amour-propre irritable à l'enseigner. On s'irrite aisément de voir un autre apprendre difficilement ce que l'on a depuis longtemps acquis. » — « J'ai souvent entendu dire à Roscius qu'il n'avait encore pu trouver d'élève qui le satisfît entièrement, non qu'il n'en eût jamais rencontré de louables, mais il ne pouvait supporter le moindre défaut. » Aussi son école était-elle en grand renom; il suffisait d'être élève de Roscius pour être assuré de quelque succès au théâtre. Là-dessus encore Cicéron nous fournit d'intéressants détails. « D'où viennent les espérances, les souhaits dont on entourait Panurge ? C'est qu'il était élève de Roscius. Tous ceux qui aimaient le maître portaient au disciple quelque sympathie; ceux-là même qui ne connaissaient de Roscius que le nom, croyaient à la perfection de Panurge. Telle est la foule, il est bien rare qu'elle applique la mesure de la vérité, le plus souvent elle ne juge que d'après ses préventions. Le talent de Panurge, bien peu s'en souciaient; ce que l'on appréciait, c'était qu'il eût été formé par un tel maître. S'il eût été élève de Statilius, personne ne serait allé le voir, bien que Statilius excellât, plus que Roscius lui-même, dans les artifices dramatiques ; car personne n'aurait voulu croire qu'un mauvais acteur peut former un bon comédien, de même qu'un père, homme de rien, peut avoir un fils fort honnête homme. Venant de chez Roscius, Panurge passait même pour plus habile qu'il ne l'était. C'est ce qui arriva aussi à Eros le comédien. Chassé du théâtre non-seulement à coups de sifflets, mais avec force injures, Eros se retira, comme auprès d'un autel tutélaire, dans la maison de Roscius, et comme sous le patronage de son enseignement; et c'est ainsi que cet acteur, naguère le dernier de tous, arriva bientôt au premier rang. A quoi le dut-il ? A la recommandation que contiennent ces mots : Élève de Roscius. »

Panurge, le disciple que je citais tout à l'heure, ne causa pas seulement maintes colères à Roscius pendant ses années d'apprentissage, il l'enveloppa plus tard en un procès scandaleux. Panurge était l'esclave de Fannius Chærna, quelque riche affranchi sans doute : Chærna avait conclu avec Roscius ce traité qu'ils se partageraient les appointements de Panurge. Mais certain Q. Flavius tua le jeune comédien et dédommagea Roscius en lui offrant une propriété qui avait une valeur de 22 000 francs environ. Fannius, à qui l'on avait offert une somme équivalente, ne s'en contenta pas, réclama la moitié de la somme donnée à Roscius à titre d'indemnité et le poursuivit. Cicéron qui, par amitié pour Roscius, avait défendu Quintus son beau-frère, se chargea cette fois aussi de la défense. Nous ne savons de ce procès que la date, 77 avant J. C., nous en ignorons l'issue.

Dans les fragments du discours de Cicéron qui nous sont parvenus, nous voyons que l'orateur attribue à son client une fortune assez grande pour que l'idée ne lui puisse venir de soustraire de parti pris une dizaine de mille francs. Roscius devait être riche, ses appointements étaient fort élevés. Pline évalue à 115 000 francs ses revenus annuels (la danseuse Dionysia, contemporaine de Roscius, était engagée à 45 000 francs par an). Macrobe prétend que Roscius touchait 800 francs environ par représentation, et recevait en outre une allocation pour l'entretien de sa troupe. Nous apprenons qu'en 77 il a depuis dix ans renoncé à ses honoraires, ce qui fait quelque chose comme 1 200 000 francs, au dire de Cicéron. C'est précisément là ce qui le rendait sympathique et ce qui le distinguait parmi ses confrères, dont le travail salarié était à Rome, on se l'explique aisément, l'objet de mille préjugés. Cicéron parle à tout moment du désintéressement de Roscius. Dans sa défense, nous lisons : « Roscius n'a pas cessé encore de servir le peuple romain, voilà longtemps qu'il a cessé de consulter ses propres intérêts ». Et ailleurs : « Peut-on regarder comme coupable un homme plus riche encore en sentiments honnêtes qu'en art, plus ami de la vérité qu'il n'est habile, en qui Rome entière voit le modèle de l'homme loyal plus encore que de l'acteur. » Roscius avait su se concilier encore une autre amitié éclatante — celle de Sylla. Le dictateur lui fit présent d'un anneau d'or tel que les magistrats et les sénateurs avaient seuls le droit d'en porter.

La date de la mort de Roscius est à peu près fixée (un peu avant 62 avant Jésus-Christ), je l'ai dit, par ce passage du *Pro Archia*, qui adresse à sa mémoire ce glorieux hommage : « Qui de nous est assez insensible, assez indifférent, pour n'avoir pas été ému naguère par la mort de Roscius ? Il est mort, chargé d'années, sans doute, mais sa grâce, son art incomparables, nous faisaient croire encore qu'il était à l'abri de la mort. »

HERMANN GÖLL.

— Traduit pour la *Revue des cours* par M. H. DIETZ. —

BIBLIOGRAPHIE

L'Induction, par M. BIÉCHY.

Il n'y a, suivant Cicéron, que deux systèmes de morale dignes de ce nom : l'un fait de l'honnête le seul bien ; l'autre, le plus grand des biens. On peut dire de même qu'il n'y a aujourd'hui que deux systèmes de logique : l'un fait de l'induction le fondement unique, l'autre le fondement principal de toutes nos connaissances médiates. Et cependant rien de plus imparfait encore que la théorie de cette forme de raison-

nement, à laquelle tous les philosophes attribuent une importance ou exclusive ou prépondérante. Ceux-ci la font reposer sur un principe absolu ; mais ils ne sont d'accord ni sur la nature ni sur la portée de ce principe. Ceux-là (et ce sont précisément ceux qui lui rapportent tout) la réduisent à un cercle vicieux : « La proposition que le cours de la nature est uniforme, dit M. Stuart Mill, est le principe fondamental, l'axiome général de l'induction. Ce serait cependant se tromper gravement de donner cette vaste généralisation pour une explication du procédé inductif. Tout au contraire, je maintiens qu'elle est elle-même un exemple d'induction et d'une induction qui n'est pas des plus faciles et des plus évidentes. Loin d'être notre première induction, elle est une des dernières, ou, à tout prendre, une de celles qui atteignent le plus tard une exactitude philosophique rigoureuse (1). » L'auteur d'une nouvelle étude sur l'induction (2), M. Biéchy, proteste avec raison contre cette théorie, qui mettrait tous nos raisonnements, suivant les uns, la plupart de nos raisonnements, suivant les autres, en dehors de la logique. Il explique le procédé inductif par trois principes auxquels il attribue une évidence immédiate : le principe de causalité, le principe de substance, le principe universel d'ordre. Ce dernier comprend lui-même trois autres principes : le principe des lois, le principe des classifications, le principe des causes finales. Voilà bien des principes, et je dirais volontiers avec Sévère :

Nous en avons beaucoup pour être de vrais dieux.

En logique surtout, il faut être très-sobre d'explications *à priori*, car la logique s'étendant à tout, il semble que rien ne lui puisse être antérieur. « L'entendement seul est inné à lui-même », disait Leibnitz ; mot profond qui contient toute la théorie de la raison et du raisonnement. L'entendement repousse tout ce qui le contredit : voilà le principe de *contradiction* auquel tous les logiciens, depuis Aristote, rapportent le syllogisme. L'entendement ne s'applique qu'aux choses qu'il entend, c'est-à-dire dans lesquelles il reconnaît quelque raison : voilà le principe de *raison suffisante*, auquel doivent se réduire les diverses explications qu'on a tentées de l'induction. Qu'est-ce que la causalité, la substance, les lois, les classifications, les causes finales? Ce ne sont que les façons différentes dont nous concevons la raison des choses. Pourquoi supposons-nous partout un certain ordre? C'est que l'absence d'ordre serait l'absence de raison. Sur tous ces principes, nos idées ont varié, et ils continuent à diviser les savants et les philosophes. M. Stuart Mill n'a pas tort de les expliquer par des inductions, et même par des inductions qui sont loin d'être les premières et les plus claires dans l'ordre de nos inférences. Nous étendons par induction aux objets extérieurs les idées que nous nous faisons de notre causalité et de notre être propres, des fins que nous nous proposons, de l'ordre que nous tendons à réaliser dans nos pensées, dans nos sentiments et dans nos actes. Jusqu'à quel point de telles inductions sont légitimes et quelle part doit leur faire le véritable esprit scientifique, ce peut être un sujet de discussion ; mais ce ne pourrait être que faute de s'entendre sur le sens des mots que l'on prétendrait introduire dans les sciences des faits absolument sans raison ; car ce serait demander à l'entendement de s'abstenir de lui-même (1).

M. Biéchy tient surtout au principe de causalité comme fondement de l'induction. Toute induction, en effet, a pour objet un rapport de causalité ; mais qu'entend-on par là dans l'ordre physique ? Un rapport constant entre divers groupes de faits qui n'ont jamais été observés les uns sans les autres. Cette constance nous conduit à supposer que ceux qui précèdent sont la condition ou la raison de ceux qui suivent, et que le lien qui les unit se maintiendra toujours entre eux. Mais autre chose est ce lien, autre chose la supposition d'une force, d'une énergie propre, inhérente aux antécédents et produisant les conséquents. Il y a là une induction plus raffinée, dont le point de départ est dans un rapprochement entre les phénomènes physiques et les effets que notre conscience rapporte à notre activité personnelle. Beaucoup de savants n'acceptent pas cette induction, et ne considèrent la force que comme une hypothèse commode, mais dont on peut se passer et qui, dans tous les cas, est indémontrable. Je veux bien accorder à M. Biéchy que leurs scrupules sont excessifs; mais je ne lui accorderai pas qu'il soit sage de fonder un procédé logique sur une théorie métaphysique dont l'évidence est loin d'être parfaite.

C'est la cause entendue comme une force, comme une puissance d'agir et de produire, qui est, suivant M. Biéchy, l'objet essentiel et le principe premier de l'induction. Il veut que l'induction soit *dynamique*, et par là il est heureux de la rattacher à une métaphysique spiritualiste. Je suis spiritualiste comme lui et je crois avec lui que nos convictions communes ont tout à gagner au développement de l'idée de force ; mais ce n'est pas trop de toutes les ressources de la logique pour mettre cette idée en pleine lumière. En faire la racine de la branche la plus importante de la logique, c'est, il me semble (que M. Biéchy me pardonne la familiarité du proverbe), *mettre la charrue avant les bœufs*.

Cette réserve faite, je n'ai guère que des éloges à donner au livre de M. Biéchy. Il n'est pas banal. Il atteste des études personnelles poursuivies avec une rare conscience à travers toutes les sciences auxquelles peut s'appliquer le procédé inductif. L'auteur connaît à fond les méthodes scientifiques, et il sait les expliquer avec autant de précision que de clarté sans exiger de ses lecteurs les connaissances techniques devant lesquelles il n'a pas reculé lui-même. Il sait en même temps rattacher toutes ces connaissances à une analyse des opérations intellectuelles qui n'est pas sans doute à l'abri de toute objection, mais qui est digne de toute l'attention des philosophes. S'il s'est trompé, à mon avis, sur le principe de l'induction, il a du moins le mérite d'avoir établi victorieusement qu'elle ne peut se passer d'un principe et qu'elle ne serait qu'un paralogisme si l'on se bornait à la définir : le raisonnement qui conclut du particulier au général, suivant

(1) *Système de logique déductive et inductive*, traduit par M. Louis Peisse, tome Ier, p. 348.

(2) *L'Induction, essai sur les principes, les procédés, la valeur et la portée de la méthode expérimentale*, par M. Biéchy, professeur de philosophie au lycée d'Angers. Paris, Delagrave, 1869.

(1) Cette réduction de tous les principes de la raison à la raison s'affirmant elle-même dans tous les objets auxquels elle s'applique, vient d'être établie d'une façon magistrale dans un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la philosophie française contemporaine : *la Philosophie de Platon* par M. Alfred Fouillée — Paris, Ladrange, deux volumes couronnés par l'Académie des sciences morales et politiques. — Voyez surtout la dernière partie : *Essais de philosophie platonicienne et conclusion critique*.

la théorie commune, ou du particulier au particulier, suivant celle de M. Stuart Mill. Son livre devra être consulté désormais par tous ceux qui tiendront à se rendre compte du principe et des procédés de la méthode expérimentale.

ÉMILE BEAUSSIRE.

BULLETIN DES COURS

Une conférence littéraire à Heidelberg

Monsieur le Directeur,

L'un des moyens employés par les Allemands pour faire par eux-mêmes ce que nous demandons à l'État consiste à organiser des conférences littéraires et scientifiques analogues à nos cours du soir de la Sorbonne. Dernièrement, les professeurs de Heidelberg ont fait une série de six conférences dont le produit était affecté au Musée germanique de Nuremberg. Les deux premiers orateurs ont traité du Musée germanique lui-même et de Bernard Palissy. Ensuite, M. le docteur Pierson, ancien pasteur de Hollande et auteur d'une histoire très-estimée du catholicisme, professeur de théologie à l'Université, a charmé son auditoire par une conférence sur les conditions morales du sentiment esthétique. Les professeurs ont trouvé, à la vérité, que l'auteur parlait trop à l'imagination et au cœur et pas assez à la raison. Mais les femmes, qui formaient la majorité de l'auditoire, ont été gagnées; et, en somme, tout le monde a entendu cette conférence avec le plus vif intérêt. En voici la traduction résumée :

« Le beau et le bien sont essentiellement distincts et même séparés, mais le sentiment esthétique, la faculté d'être impressionné par le beau suppose certaines conditions morales.

» Je nommerai d'abord l'éducation. Personne ne prétendra que n'importe quelle éducation soit également propre à éveiller en nous le sentiment du beau. Je parle moins de tel ou tel procédé que de l'atmosphère tout entière au sein de laquelle l'enfant se développe. Le sentiment du beau ne s'enseigne pas, il doit être implanté dans l'âme. Quel est le sol, quelle est l'atmosphère favorable à la croissance de cette plante précieuse?

» Dans la maison où fleurit la vie esthétique, on voit régner le repos, l'ordre et l'harmonie. La juste mesure est observée en toutes choses. Tout ce qui est brutal et commun est écarté, non parce qu'on est contraint par la loi des convenances ou des bonnes manières, mais parce qu'on se respecte spontanément l'un l'autre, parce qu'on vénère la sainteté du foyer domestique. L'intempérance est bannie. La passion est une dissonance. L'air est trop doux pour supporter une parole vive. La bonté naturelle exclut toute froideur, toute défiance, toute antipathie. La bonne humeur est familière à ces âmes sérieuses sans effort. Aucune couleur ne tranche sur les autres. Partout les nuances les plus douces. Point de désespoir dans l'adversité, point d'insolence dans le bonheur. Entrez dans cette maison quand votre cœur est malade, et vous vous redresserez comme une fleur que la chaleur consume et sur laquelle tombe une goutte d'eau. »

A l'éducation proprement dite se joignent, entre autres conditions favorables, la culture de la musique et la société des femmes. La musique apaise les passions et met dans l'âme qui la comprend le calme et l'harmonie. La mission des femmes est de conserver au sein de l'humanité le sens de l'idéal. Lorsque Mendelssohn visita Gœthe, qui, à cette époque, était près d'avoir quatre-vingts ans, celui-ci donna au jeune homme le conseil suivant : « Tâchez d'être toujours en bons termes avec les femmes. »

Telles sont les principales conditions extérieures du sentiment esthétique. Tel est le milieu dans lequel ce sentiment a le plus de chances de se développer. Mais le caractère de l'homme placé dans ce milieu n'est pas indifférent, car l'homme n'est pas le produit des circonstances extérieures.

Pour être capable de sentir le beau, il faut, d'une manière générale, être capable d'amour, de bonté, de désintéressement. L'homme qui ne poursuit que son intérêt personnel est indifférent à la beauté, car la beauté est inutile.

Il faut, en outre, de la patience et de l'énergie. Le discernement du beau est rarement intuitif. « Voici un homme qui vient visiter une collection de peintures ou de sculptures. Il ne souhaite rien tant que d'admirer. Il contemple silencieusement les œuvres des maîtres. Et pourtant il n'éprouve rien, il n'est pas ému, et il s'éloigne découragé en disant : « Je n'entends rien aux choses de l'art. » Sans doute. Mais s'entendre aux choses de l'art est le terme, la récompense; et l'on n'y parvient qu'en supportant courageusement les fatigues de la route. Il faut longtemps observer, étudier, comparer. Il faut aussi rentrer en soi-même. Quand vous allez dans une église, vous vous conformez à la pieuse coutume de prier un instant en silence. Il faut se recueillir d'une façon analogue quand on approche de la beauté. La beauté n'est-elle pas, elle aussi, une émanation du divin? N'est-elle pas un rayon lumineux qui vient, au milieu des ténèbres de la vie, apporter une consolation aux âmes croyantes? Est-elle donc si richement répandue dans ce monde plein de dissonances et de fautes pour que nous l'abordions sans respect, comme une chose que l'on rencontre chaque jour sur les marchés et les places publiques? Qui peut être témoin des soucis et des discordes de ce monde, qui peut contempler les théâtres où le génie humain se prépare des trophées au prix de tant de souffrances humaines, qui peut voir les innombrables victimes de l'étroitesse d'esprit, de la jalousie, de l'ambition, des passions sauvages, et n'être pas saisi d'un tremblement religieux quand la beauté paraît dans sa tranquille majesté? Et vous voulez aborder cette majesté en plaisantant et en jouant, la tête pleine de vos vanités? »

Le sentiment esthétique réclame deux qualités opposées, mais conciliables chez les natures d'élite : la modestie et l'indépendance. Ne prétendons pas fonder une nouvelle esthétique, ne dédaignons pas les richesses acquises par nos ancêtres pour rechercher un bien sur la valeur duquel nous risquons fort de nous abuser. « Je rencontrai un jeune homme, » nous dit Gœthe, je l'interrogeai sur son occupation. — Je » songe, dit-il, à acquérir un petit bien rustique avant de » mourir. — C'est très-bien, répondis-je, — et je lui souhaitai » de réussir. Mais j'apprends qu'il tient de son cher père et » de sa noble mère un magnifique domaine de grand seigneur. Ce jeune homme est, ma foi, d'humeur originale. »

Nous cherchons trop l'originalité, et c'est d'ordinaire celle que nous croyons avoir qui nous manque.

Nous devons, d'autre part, être indépendants, aussi bien à l'égard du passé qu'à l'égard du présent. Nous devons nous affranchir des préjugés de notre siècle, du dogmatisme des savants, de tout ce qui nous voile la beauté, sous prétexte de la désigner à notre admiration. « La beauté est une, les formes de la beauté sont innombrables. Pourquoi vous refuser, par votre étroitesse d'esprit, tant de jouissances délicates qui vous sont offertes? Évitons ce pédantisme qui ne consent à admirer que ce qui répond à un modèle déterminé. Si j'osais vous donner un conseil, je vous dirais : Soyez fermes dans votre admiration pour les œuvres profondes des compositeurs allemands. Mais soyez également sensibles aux mélodies charmantes de ces divins enfants du plaisir, dont la langue, pleine de grâce et de caprice, a rompu dans un jour d'ivresse les chaînes rigides où le latin s'était enfermé. Courbez la tête avec respect devant Sébastien Bach, mais tendez cordialement la main à Rossini. Ne soyez pas exclusifs. Reconnaissez votre bien partout où vous adorez la beauté.

» Suivez des yeux avec une pleine satisfaction les longues lignes horizontales de l'architecture grecque. Complaisez-vous dans le repos et l'harmonie que respirent ces antiques chefs-d'œuvre. Mais en présence des arcs élancés des cathédrales gothiques, de ces ogives hardies qui conduisent notre pensée vers le ciel, de ces flèches qui s'élèvent toujours plus haut et qui semblent vouloir toucher l'infini, ne regrettez pas la sobre et régulière architecture des Grecs. Entendez le soupir religieux dont ces édifices sont le symbole, et priez avec ces minces et longues colonnes, avec ces arcs audacieux qui semblent mépriser tout appui terrestre. Ne soyez pas exclusifs.

» Reconnaissez votre bien dans la grâce des peintres d'Italie, dans la roideur naïve de l'ancienne école allemande, dans la *Madone Sixtine* de Raphaël et dans l'*Infans ægrotans* de la *Madone* d'Holbein. Ne sacrifiez aucun de vos trésors. A côté de Van Dyck, il y a place pour Reynolds ; à côté du *Roi Lear*, de Shakspeare, il y a place pour le *Cid* de Corneillè. A côté des vers au cours calme et majestueux d'un Lamartine, il y a place pour les tempêtes et les passions d'un lord Byron. A côté de la plastique transparente d'un Gœthe, il y a place pour la philosophie poétique d'un Tennyson. A côté du dôme de Cologne, où l'on découvre d'un regard le plan tout entier, il y a place pour le San-Marco de Venise, où la pensée semble se dérober dans les recoins innombrables et mystérieux de l'édifice. Le dogmatisme et la science arrogante sont les ennemis naturels du sentiment du beau. Notre temple est un Panthéon...

» L'impartialité, la faculté de tout comprendre doit être la force et la vertu du XIXe siècle. Le dogmatisme est chassé de tous les domaines scientifiques par la critique historique. Doit-il se maintenir dans le domaine de l'art ? Doit-il encore flétrir de son souffle mortel tant de fleurs brillantes de beauté ? L'âge d'or que nous rêvons n'est-il pas celui où l'on rayera pour toujours de la langue le mot *méconnaître ?* Méconnaître, c'est avoir le cœur étroit, c'est avoir l'âme basse. C'est le piédestal sur lequel se dresse la médiocrité, c'est aussi l'échafaud sur lequel est sacrifié le génie. »

Enfin, le sentiment esthétique suppose dans l'âme de l'homme l'effort vers l'infini. Il faut qu'en présence d'une belle œuvre, nous soyons à la fois heureux et inquiets. Il faut que nous sachions discerner la lueur de beauté qui jaillit de ce monde par son contact avec le monde idéal, et qu'en même têmps nous sentions que l'idéal est toujours inaccessible à l'homme. La contemplation d'un objet beau, loin de satisfaire pleinement notre âme, doit éveiller en elle le désir de contempler une beauté supérieure.

« C'est ce qui nous arrive en présence des montagnes de la Suisse ou des charmantes vallées de l'Allemagne. C'est ce que l'on éprouve en admirant la mer immense sur les rivages de ma patrie. Bénie soit l'heure sainte du soir que je voyais s'écouler sur les hauteurs tranquilles de nos dunes verdoyantes ! Autour de moi, à droite et à gauche, une plaine de sable infinie. Une douce fraîcheur vient de la mer et caresse le front. Le miroir de l'eau reste immobile. Le soleil descend. Ses derniers rayons rasent la surface de l'Océan. Le souvenir du passé s'éveille dans notre âme et lui apporte des songes agréables ; et tandis que notre œil suit la traînée lumineuse qui se joue encore sur la mer au couchant enflammé, notre cœur aspire à suivre toujours plus loin ce sentier doré qui semble conduire dans la patrie de l'éternel repos. Tel est le sentiment de l'infini. »

Agréez, je vous prie, etc. EM. BOUTROUX.

Souscription Hegel

HUITIÈME LISTE.

Report	316 fr.
MM. Paul Oursel, licencié ès lettres	5
E. Granger	2
Alex. Champigny, étudiant en droit	1
Total	324

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de mai et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici à la fin de mai n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 26 — 28 MAI 1870

Paris, 27 mai 1870.

Nous avons assisté lundi dernier à la leçon de M. Laboulaye, et nous ne saurions mieux faire que de reproduire le compte rendu, fort exact, qu'en a publié le *Journal des Débats :*

Aujourd'hui lundi, à midi et demi, M. Laboulaye a repris son cours du Collége de France, interrompu depuis les vacances de Pâques. Longtemps d'avance la salle s'est remplie, et quelques trépignements précurseurs annonçaient un orage. Quand M. Laboulaye a paru dans sa chaire, aussi calme que d'habitude, des applaudissements très-chaleureux ont éclaté sur presque tous les bancs et ont duré en s'accentuant de plus en plus pendant plusieurs minutes. Le plus grand nombre des assistants s'efforçaient manifestement de couvrir les clameurs hostiles par le bruit de leurs applaudissements ; beaucoup d'entre eux agitaient leurs chapeaux en criant : *Vive Laboulaye !* Cependant ces acclamations enthousiastes ont dû prendre fin, et alors se sont élevés des cris : Au sénat ! au sénat ! On a pu constater qu'ils partaient de deux petits groupes de six ou sept jeunes gens concentrés dans le haut de la salle. Les partisans de M. Laboulaye ont répliqué par une nouvelle salve d'applaudissements, auxquels ont répondu de nouveaux cris. « Parlez ! parlez ! » disait-on de toutes parts à M. Laboulaye. — Je parlerai, dit-il, quand vous voudrez m'écouter. — Une voix : Écoutez, mais ne soyez pas convaincus. — M. Laboulaye : On ne convainc que ceux qui écoutent sans parti pris ; mais quand un honnête homme s'adresse à un auditoire d'honnêtes gens, ceux-ci le laissent se défendre. (Interruptions.) Je suis décidé à rester ici jusqu'à ce que l'heure soit écoulée. — L'encrier ! l'encrier ! — Si vous m'écoutez, vous saurez l'histoire de l'encrier. Cela vous calmera peut-être un peu en vous montrant à quel point certains journaux se moquent de vous. En 1866, j'étais candidat à Strasbourg ; j'ai obtenu 10 000 voix, dont 8000 à Strasbourg même. Ceux qui avaient voté pour moi ont voulu m'honorer d'un souvenir après la lutte électorale. Ils ont ouvert une souscription publique à *deux sous ;* c'est vous dire combien les souscripteurs ont été nombreux. Eh bien ! savez-vous combien ont réclamé ? *Dix.* Avouez qu'il m'était facile de les désintéresser en leur envoyant des timbres-poste. (Nouvelles interruptions, nouveaux applaudissements.) Je vous prie de ne pas mêler le bruit de vos applaudissements à celui des interruptions, afin qu'il soit plus facile de constater que ceux qui interrompent ne sont qu'une infime minorité. — Oui ! oui ! — Une voix : Nous ne vous laisserons pas parler !

L'auteur de cette interruption est debout, son chapeau sur la tête. Son voisin lui dit : Otez au moins votre chapeau. L'autre refuse, son interlocuteur lui fait tomber son chapeau. On prévient une rixe en les séparant, non sans peine. M. Laboulaye reprend :

Voulez-vous m'écouter ? — Une voix : Non ! — Celui qui a dit : *Non !* n'est jamais venu à mon cours, et il fera bien d'y venir, car le premier principe que j'y professe est le respect de la liberté d'autrui. — Oui ! oui ! bravo ! — Une voix : Et la liberté politique ? — M. Laboulaye : On m'accuse d'avoir changé d'opinions ; d'autres peuvent changer d'opinions, moi, je ne le puis pas ; car j'ai consigné les miennes dans des livres que tout le monde a pu lire, et l'on pourrait toujours m'opposer mes opinions anciennes. Voici un livre que j'ai publié en 1863, au lendemain des élections législatives ; prévoyant ce qui se passerait aux élections de 1869, j'y ai exprimé mon avis sur toutes les questions. Ce volume est intitulé *le Parti libéral,* il a eu sept éditions, il a donc trouvé beaucoup de lecteurs. Il me suffira de leur rappeler le passage suivant, où je m'adresse au parti radical, auquel je m'honore d'appartenir. — Oh ! oh ! — Voici ce passage :

« Il y a aussi dans le parti radical un grand nombre d'hommes qui se rattachent aux principes de 1789. Ceux-là, il est aisé de les conquérir avec des institutions libres, et de les réconcilier avec un système politique qui, à l'origine, n'était pas de leur goût. C'est ce qu'exprimait parfaitement Benjamin Constant, ardent républicain de l'an III, mais très-décidé à n'être pas plus sage que la France, et à accepter tout gouvernement libéral reconnu par le pays : « Les révolutions me » sont odieuses, disait-il, parce que la liberté m'est chère... La liberté, » l'ordre, le bonheur des peuples, sont le but des associations humai- » nes ; les organisations politiques ne sont que des moyens ; et un » républicain éclairé est beaucoup plus disposé à devenir un royaliste » constitutionnel qu'un partisan de la monarchie absolue. *Entre la mo- » narchie constitutionnelle et la république, la différence est dans » la forme. Entre la monarchie constitutionnelle et la monarchie abso- » lue, la différence est dans le fond.* »

Ces deux dernières phrases sont soulignées dans le texte même. Quelques sifflets se font entendre, et il se trouve que c'est Benjamin Constant qui est sifflé par la jeunesse de 1870 !

M. Laboulaye, continuant : En France, il y a un moyen bien commode dont on se sert quand on ne sait plus que répondre ; c'est de dire : Il est vendu ! Voulez-vous savoir pourquoi j'ai conseillé de voter pour le plébiscite ? C'est d'abord parce que le sénatus-consulte contient des réformes très-libérales : l'initiative des deux Chambres, la responsabilité ministérielle, le droit de pétition, etc. ; c'est ensuite parce qu'on le soumettait à la ratification du peuple, et je m'étonne que des démocrates repoussent un procédé aussi démocratique, qui est usité dans les républiques comme les États-Unis et la Suisse. — Il n'y a pas de préfets aux États-Unis ! — Dans mon cours sur la Révolution française, je dis et je répète depuis dix ans que ce qui a tué la Révolution, c'est que les Assemblées législatives se sont emparées du pouvoir absolu, et que la Révolution n'aurait pas péri par ses excès si la nation avait été plus souvent consultée. Ne devais-je pas, en conséquence, me rallier au système des plébiscites, qui est maintenant une institution ? (Interruption.) Vous êtes libres de voter comme vous

voulez, vous avez la presse, le droit de réunion... — Il n'y a pas de liberté de la presse ni de liberté de réunion ! — Et le rapport de M. Grandperret ? — Et les trois complots ? — Et la Société des gourdins réunis ? — Et la suspension de *la Marseillaise?* — Et Cayenne ? — Les soldats ont-ils la liberté individuelle ? — M. Laboulaye : Et en supposant même que je me trompe, le premier droit du citoyen n'est-il pas celui de se tromper ? Je ne prétends pas être infaillible comme ces démocrates qui se croient infaillibles dans leurs opinions et dans leurs condamnations ; en cela ils ressemblent aux ultramontains. — C'est une injure ! — C'est du moins une consolation pour moi de me tromper avec la majorité de mes concitoyens. (Nouvelles interruptions.) En somme, nous voulons tous la liberté. Nous différons peut-être sur les moyens d'y parvenir, mais pour moi, quels que soient les drapeaux des partis, je suis avec tous ceux qui sont pour la liberté. — Une voix ironiquement : Embrassons-nous ! — M. Laboulaye : Ce n'est pas moi qui refuserai. Après le plébiscite comme auparavant, je demanderai la liberté, la liberté pleine et entière, mais rien que la liberté, et je l'accepterai de ceux qui me la donneront sans révolution. Je me suis expliqué très-franchement. — Oui ! oui ! bravo ! — Je reprendrai mon cours vendredi, si du moins vous me le permettez, et j'espère que les dames qui sont venues aujourd'hui reviendront même après cette scène tumultueuse pour laquelle je leur présente mes excuses. — Ça les amuse ! — Je veux espérer que mes interrupteurs comprendront enfin qu'il est une liberté qu'ils doivent respecter, celle de l'enseignement. Aussi les prierai-je, s'ils reviennent vendredi, de m'attendre dans la cour ; là ils pourront me siffler tout à leur aise ; je le leur permets très-volontiers, pourvu qu'ils me laissent faire mon cours. (Rires et bravos.) Croyez-moi, on est bien fort quand on a pour soi sa conscience et le bon droit. (Applaudissements très-chaleureux et très-prolongés, mêlés de quelques cris.)

En somme, M. Laboulaye a su tenir tête à l'orage pendant l'heure entière que sa leçon devait durer, sans autre secours que sa présence d'esprit et la sincérité de ses explications. Le dernier mot lui est resté, et nous croyons que cette scène si fâcheuse ne se renouvellera pas. On peut dire que les interruptions ont été en déclinant. La foule a suivi M. Laboulaye jusqu'à la voiture qui devait l'emmener, et lui a fait une sorte d'ovation enthousiaste, que les interrupteurs ont renoncé à troubler.

Nous ajouterons l'expression d'un vœu : c'est que les jeunes interrupteurs puissent se dire un jour, quand ils seront à l'âge de M. Laboulaye, qu'ils sont devenus et sont restés aussi profondément libéraux que l'honorable professeur.

— Comme nous l'avions annoncé, M. Duvergier de Hauranne a été élu à l'Académie française, en même temps que M. Xavier Marmier, candidat depuis longues années.

— M. L. Lamarre, sous-préfet des études à Sainte-Barbe, vient de publier à la librairie Hachette la seconde édition de son livre sur la *Milice romaine*. Cette édition est accompagnée de nombreuses gravures qui reproduisent des bas-reliefs ou des statues antiques. Un dictionnaire des termes techniques ajoute encore à l'utilité de cet intéressant ouvrage.

SALLE MOLIÈRE

RÉUNIONS LITTÉRAIRES PUBLIQUES

DISCOURS DE M. JULES FERRY

Député de la Seine

De l'égalité d'éducation

Mesdames, Messieurs,

L'accueil bienveillant que vous nous faites m'engage à commencer par un aveu; je ne veux pas vous prendre en traître,—car cette conférence n'est qu'une conversation où vous apportez, vous, votre indulgente attention et moi quelques études, quelques recherches et rien de plus, novice que je suis dans ce bel art de la conférence, dont vous avez ici un des premiers maîtres (1).

L'aveu que j'ai à vous faire, c'est que je vais vous parler d'abord philosophie. Il faut de la philosophie en toute chose ; il en faut surtout dans le sujet qui nous occupe.

J'ai moi-même choisi ce sujet ; je l'ai défini : *De l'égalité d'éducation;* et je suis sûr que, parmi les personnes qui me font l'honneur de m'entendre, il en est un grand nombre qui, à l'aspect de ce titre un peu général, un peu mystérieux, se sont dit : quelle est cette utopie? Or, ma prétention est de vous montrer que l'égalité d'éducation n'est pas une utopie, que c'est un principe, qu'en droit elle est incontestable, et qu'en pratique, dans des limites que je dirai, et en vertu d'une expérience décisive, que j'ai principalement pour but de vous faire connaître, cette utopie apparente est dans l'ordre des choses possibles.

Qu'est-ce d'abord que l'égalité ? est-ce un mot retentissant? une formule vide de sens? n'est-ce qu'un mauvais sentiment ? n'est-ce qu'une chimère ?

L'égalité, messieurs, c'est la loi même du progrès humain ! c'est plus qu'une théorie, c'est un fait social, c'est l'essence même et la légitimité de la société à laquelle nous appartenons. En effet, la société moderne, aussi bien que la société ancienne, est la démonstration vivante et quotidienne de cette vérité, qui devient de nos jours de plus en plus visible : à savoir, que la société humaine n'a qu'un but, qu'une loi de développement, qu'une fin dernière : atténuer de plus en plus, à travers les âges, les inégalités primitives données par la nature.

En voici deux exemples : Quelle est la première, la plus abusive, la plus antique et la plus brutale des inégalités naturelles ? c'est évidemment celle de la force musculaire. C'est sous la force brutale que l'humanité a gémi pendant de longs siècles. Dans les sociétés primitives, qu'est-ce qui règne ? la force brutale, la force musculaire, la force individuelle. Aussi, les sociétés primitives sont-elles celles où l'inégalité est la plus accablante, la plus outrageante pour l'humanité.

(1) M. Jules Simon, qui présidait la séance.

Dans ces temps primitifs, l'idéal de l'humanité ce sont les héros, dont les poëtes anciens nous ont conté les hauts faits : les Hercule, les Thésée. Que, en somme, que sont ces héros, ces demi-dieux ? Permettez-moi l'expression : ce sont des gendarmes, ce sont de redoutables, d'excellents gendarmes qui parcouraient le monde, comme dit un de nos grands poëtes,

> ... du Nord au Midi ; sur la création,
> Hercule promenait l'éternelle justice
> Sous son manteau sanglant taillé dans un lion.

Telle est la société antique; elle estime par-dessus tout la force musculaire, la force individuelle, et pour l'idéaliser, elle l'imagine consacrée au rétablissement de l'ordre général. Mais voyez la différence avec les temps modernes : aujourd'hui que la force publique est à la disposition de tout le monde, la sécurité sociale est devenue le bien de tous, et si Hercule, le grand gendarme idéal d'autrefois, s'avisait de vouloir faire la police dans nos cités, s'il voulait seulement chasser les monstres, sans s'être muni préalablement d'un port d'armes, le moindre petit commissaire de police lui mettrait aussitôt la main sur l'épaule et, sans difficulté, le conduirait au poste.

Voilà un premier pas ; celui-ci est tout à fait acquis, dans cette progression décroissante des inégalités naturelles qui est à mes yeux le fondement même et la légitimation de la société. L'humanité a fait cette conquête ; l'avantage de la force musculaire est annulé, ou à peu près. Mais n'est-il pas vrai aussi que la société moderne, qui a extirpé cette inégalité-là, en a conservé une autre, plus redoutable peut-être, celle qui résulte de la richesse ? Cela est vrai, messieurs. Seulement, considérez dès à présent combien cette inégalité, qui résulte de la richesse, s'est déjà atténuée, affaiblie, modérée par le progrès des temps. Il n'y a pas bien longtemps encore que, dans ce pays de France, la richesse conférait des droits exceptionnels. La possession de la terre, au siècle dernier, n'avait pas cessé d'être la source du pouvoir social, du droit public; certaines propriétés conféraient certains droits, et le premier de tous, le droit de rendre la justice, comme à l'heure présente, dans cette libre et grande Angleterre, la fonction de juge de paix reste encore le monopole exclusif des propriétaires du sol, chez nous, au siècle dernier, et surtout deux ou trois siècles avant, la possession de la terre conférait le droit de haute et basse justice.

Cet état de choses a disparu ; la révolution a passé sur ces outrages à la conscience humaine ; mais un peu plus tard, et plusieurs de ceux qui sont ici peuvent s'en souvenir,— la possession de la terre, la jouissance d'un certain capital entraînait encore un privilége : le droit de voter, le droit de contribuer à la formation des pouvoirs publics; cela subsistait encore il y a vingt ans; ces temps sont loin, heureusement !

Il n'y a pas jusqu'au droit de travailler, le plus essentiel de tous les droits, qui ne fût aussi, il y a quatre-vingts ans, en quelque manière, un privilége de la naissance ; les métiers étaient organisés en corporations ; les corporations se recrutaient dans des conditions déterminées ; les fils de maîtres avaient un droit personnel d'antériorité, de préférence, sur ceux qui avaient eu le malheur de naître en dehors des cadres de la corporation ; la révolution arriva et balaya cette iniquité, ce privilége de la naissance, comme elle avait fait disparaître les autres priviléges et les autres iniquités.

En somme, voilà les deux grandes conquêtes de ce siècle : la liberté du travail et le suffrage universel; désormais, ni le droit de travailler, ni le droit de voter, c'est-à-dire de contribuer à la formation des pouvoirs publics, ne sont plus attachés au hasard de la naissance, ils sont le patrimoine de tout homme venant en ce monde.

Cela étant, notre siècle peut se dire à lui-même qu'il est un grand siècle. J'entends souvent parler de la décadence du temps présent ; je vous l'avoue, messieurs, je suis rebattu de ces jérémiades, et j'ai d'ailleurs remarqué depuis longtemps que cette plainte est celle de gens qui résistent, sans peut-être s'en rendre compte, au courant de la civilisation moderne, et qui ne peuvent se résoudre à prendre leur parti de l'ère démocratique où nous sommes entrés.

Non ! nous ne sommes pas une société en décadence, parce que nous sommes une société démocratique; nous avons fait ces deux grandes choses, nous avons affranchi le droit de vote et le droit au travail ; c'en est assez, et nous pouvons bien, une fois par hasard, nous qui nous laissons aller, comme tout le monde, à médire du temps présent, nous abandonner à un élan d'estime pour nous-mêmes, et dire : oui ! nous sommes un grand siècle.

Mais nous sommes un grand siècle à de certaines conditions : nous sommes un grand siècle à la condition de bien connaître quelle est l'œuvre, quelle est la mission, quel est le devoir de notre siècle. Le siècle dernier et le commencement de celui-ci ont anéanti les priviléges de la propriété, les priviléges et la distinction des classes ; l'œuvre de notre temps n'est pas assurément plus difficile. A coup sûr, elle nécessitera de moindres orages, elle exigera de moins douloureux sacrifices ; c'est une œuvre pacifique, c'est une œuvre généreuse, et je la définis ainsi : faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité d'éducation. C'est le problème du siècle et nous devons tous nous y attacher. Et, quant à moi, lorsqu'il m'échut ce suprême honneur de représenter une portion de la population parisienne dans la chambre des députés, je me suis fait un serment : entre toutes les questions, entre toutes les nécessités du temps présent, entre tous les problèmes, j'en choisirai un auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale, c'est le problème de l'éducation du peuple.

L'inégalité d'éducation est, en effet, un des résultats

les plus criants et les plus fâcheux, au point de vue social, du hasard de la naissance. Avec l'inégalité d'éducation, je vous défie d'avoir jamais l'égalité des droits, non l'égalité théorique, mais l'égalité réelle, et l'égalité des droits est pourtant le fond même et l'essence de la démocratie.

Faisons une hypothèse et prenons la situation dans un de ses termes extrêmes : supposons que celui qui naît pauvre, naisse nécessairement et fatalement ignorant ; je sais bien que c'est là une hypothèse, et que l'instinct humanitaire et les institutions sociales, même celles du passé, ont toujours empêché cette extrémité de se produire ; il y a toujours eu dans tous les temps, — il faut le dire à l'honneur de l'humanité, — il y a toujours eu quelques moyens d'enseignement plus ou moins mal organisés, pour celui qui était né pauvre, sans ressources, sans capital. Mais, puisque nous sommes dans la philosophie de la question, nous pouvons supposer un état de choses où la fatalité de l'ignorance s'ajouterait nécessairement à la fatalité de la pauvreté, et telle serait, en effet, la conséquence logique, inévitable d'une situation dans laquelle la science serait le privilége exclusif de la fortune. Or, savez-vous, messieurs, comment s'appelle dans l'histoire de l'humanité cette situation extrême? c'est le régime des castes. Le régime des castes faisait de la science l'apanage exclusif de certaines classes. Et si la société moderne n'avisait pas à séparer l'éducation, la science, de la fortune, c'est-à-dire du hasard de la naissance, elle retournerait tout simplement au régime des castes.

A un autre point de vue, l'inégalité d'éducation est le plus grand obstacle que puisse rencontrer la création de mœurs vraiment démocratiques. Cette création s'opère sous nos yeux, c'est déjà l'œuvre d'aujourd'hui, ce sera surtout l'œuvre de demain ; elle consiste essentiellement à remplacer les relations d'inférieur à supérieur sur lesquelles le monde a vécu pendant tant de siècles, par des rapports d'égalité. Ici, je m'explique et je sollicite toute l'attention de mon bienveillant auditoire. Je ne viens pas prêcher je ne sais quel nivellement absolu des conditions sociales qui supprimerait dans la société les rapports de commandement et d'obéissance. Non, je ne les supprime pas, je les modifie. Les sociétés anciennes admettaient que l'humanité fût divisée en deux classes : ceux qui commandent et ceux qui obéissent; tandis que la notion du commandement et de l'obéissance qui convient à une société démocratique comme la nôtre, est celle-ci : il y a toujours, sans doute, des hommes qui commandent, d'autres hommes qui obéissent, mais le commandement et l'obéissance sont alternatifs, et c'est à chacun à son tour de commander et d'obéir.

Voilà la grande distinction entre les sociétés démocratiques et celles qui ne le sont pas. Ce que j'appelle le commandement démocratique ne consiste donc plus dans la distinction de l'inférieur et du supérieur ; il n'y a plus ni inférieur ni supérieur ; il y a deux hommes égaux qui contractent ensemble, et alors dans le maître et dans le serviteur vous n'apercevez plus que deux contractants ayant chacun leurs droits précis, limités et prévus ; chacun leurs devoirs et par conséquent chacun leur dignité.

Voilà ce que doit être un jour la société moderne ; mais, — et c'est ainsi que je reviens à mon sujet, — pour que ces mœurs égales dont nous apercevons l'aurore, s'établissent, pour que la réforme démocratique se propage dans le monde, quelle est la première condition ? C'est qu'une certaine éducation soit donnée à celui qu'on appelait autrefois un *inférieur*, à celui qu'on appelle encore un *ouvrier*, de façon à lui inspirer ou à lui rendre le sentiment de sa dignité ; et, puisque c'est un contrat qui règle les positions respectives, il faut au moins qu'il puisse être compris des deux parties.

Enfin, dans une société qui s'est donné pour tâche de fonder la liberté, il y a une grande nécessité de supprimer les distinctions de classes. Je vous le demande de bonne foi, à vous tous qui êtes ici et qui avez reçu des degrés d'éducation divers, je vous demande si, en réalité, dans la société actuelle, il n'y a plus de distinction de classes ? Je dis qu'il en existe encore ; il y en a une qui est fondamentale et d'autant plus difficile à déraciner que c'est la distinction entre ceux qui ont reçu l'éducation et ceux qui ne l'ont point reçue. Or, messieurs, je vous défie de faire jamais de ces deux classes une nation égalitaire, une nation animée de cet esprit d'ensemble et de cette confraternité d'idées qui font la force des vraies démocraties, si, entre ces deux classes, il n'y a pas eu le premier rapprochement, la première fusion qui résulte du mélange des riches et des pauvres sur les bancs de quelque école.

L'antiquité l'avait compris et les républiques antiques posaient en principe que, pour les enfants des pauvres et pour les enfants des riches, il ne devait y avoir qu'un seul et même mode d'éducation. La société antique, excessive en toutes choses et facilement oppressive, parce qu'elle se confinait en général dans les murs d'une étroite cité, ne craignait pas d'arracher l'enfant à la famille et de le livrer tout entier, corps et âme, à la république.

Quand le christianisme vint remplacer la civilisation antique, une conception du même genre se rencontra chez les hommes supérieurs qui eurent, pendant une longue série de siècles, la direction de la société chrétienne. Je suis de ceux, messieurs, qui ont pour le christianisme une admiration historique très-grande et très-sincère; je trouve qu'il s'est fait là, pendant dix-huit siècles, un travail d'hommes et de cerveaux humains qui est à confondre d'admiration, quand aujourd'hui on l'étudie d'un peu haut et qu'on l'analyse dans son ensemble. Ah ! c'étaient des hommes puissants par la pensée ; ce n'étaient pas seulement des prêtres, c'étaient des hommes d'État, ces organisateurs de la société chrétienne et catholique qui ont fondé tant de choses que nous avons tant de peine à transformer. Eh bien ! on retrouve chez eux le

principe dont nous parlons; on reconnaît facilement, on peut toucher du doigt dans la société catholique, dans la société du moyen âge, le principe de l'égalité d'éducation.

De même que la république antique arrachait les enfants à leurs familles en disant : l'enfant appartient à la république; de même le christianisme, arrivant dans des temps différents pour établir, par-dessus les divisions politiques et les différences de nationalités, une sorte de république chrétienne, le christianisme disait : l'enfant appartient à l'Église, et alors il institua pour l'enfant, non-seulement pour l'enfant riche,—je le dis à son honneur,—mais tout autant pour l'enfant pauvre, un mode d'éducation dont le principe caractéristique était rigoureusement égalitaire. Au premier degré, on apprenait le catéchisme; au second degré, on apprenait la langue sacrée, le latin, et puis, quand on avait appris ces deux choses, on savait tout ce qu'il importait de savoir dans la société chrétienne, on était un chrétien accompli, un savant, un *clerc*, on avait toute la science chrétienne.

Cet enseignement subsista pendant des siècles, puis il dégénéra, et, comme toutes choses, se décomposa. Ceux qui ont lu Rabelais peuvent se rappeler le premier chapitre de cette œuvre immortelle; ils y verront, sous le titre de l'éducation de Gargantua, la plus comique parodie du système, avec le catalogue des livres vermoulus, des rudiments invraisemblables, des méthodes absurdes et grotesques qui formaient le fond de cette vieille pédagogie du moyen âge, qui comptait Gargantua parmi ses plus beaux produits.

Après Rabelais, qui s'égayait sur ce sujet comme sur les autres, la critique austère se mit de la partie : entre autres, Milton, l'auteur du *Paradis perdu*, qui, comme vous le savez, a écrit sur toutes choses, sur la philosophie et sur la religion, car ce n'était pas seulement un poëte, c'était un polémiste, un journaliste des plus passionnés et des plus féconds de son temps. Milton reprit avec chaleur la thèse que Rabelais avait esquissée; il s'éleva avec éloquence contre ce système qui consiste, disait-il, à faire *ratisser* du latin aux jeunes générations pendant sept à huit ans, tandis qu'en un an ou deux on pourrait en voir la fin.

C'est qu'aussi, messieurs, à cette époque, le mouvement scientifique moderne faisait dans le monde sa première apparition; et voilà ce qui donnait le coup mortel à l'éducation commune, arriérée et routinière de l'école chrétienne. D'une nouvelle direction de la pensée humaine, un nouveau système d'éducation devait sortir. Ce système se développa, se précisa avec le temps, et un jour il trouva son prophète, son apôtre, son maître dans la personne d'un des plus grands philosophes dont le XVIIIe siècle et l'humanité puissent s'honorer, dans un homme qui a ajouté à une conviction philosophique, à une valeur intellectuelle incomparable, une conviction républicaine poussée jusqu'au martyre, je veux parler de Condorcet. C'est Condorcet qui, le premier, a formulé avec une grande précision de théorie et de détails le système d'éducation qui convient à la société moderne.

J'avoue que je suis resté confondu quand, cherchant à vous apporter ici autre chose que mes propres pensées, j'ai rencontré dans Condorcet ce plan magnifique et trop peu connu d'éducation républicaine. Je vais tâcher de vous en décrire les traits principaux : c'est bien, à mon avis, le système d'éducation normal, logique, nécessaire, celui autour duquel nous tournerons peut-être longtemps encore et que nous finirons, un jour ou l'autre, par nous approprier.

Condorcet d'abord fondait l'enseignement sur une base scientifique. A ce moment, le vieil enseignement littéraire de l'Église avait encore de brillantes apparences ; les colléges des jésuites formaient des élèves incomparables pour les vers latins et pour les exercices de mémoire ; cette tradition, du reste, ne s'est pas interrompue ; j'ai connu un jeune homme qui avait été élevé chez les jésuites et qui en avait rapporté un grand profit ; il pouvait, en sortant de leur collége, réciter l'*Iliade* tout entière, les *douze chants*, en commençant par le dernier vers.

Condorcet exécute, en quelques mots, ce système classique qui n'est bon, dit-il, qu'à former des dialecticiens et des prédicateurs ; il veut que désormais on forme des hommes et des citoyens.

Ce vieux système, messieurs, prenons-y garde, n'est pas si mort qu'on pourrait croire ; nous y avons tous passé, je parle pour moi au moins ; sans remonter bien haut, il y a une vingtaine d'années, l'enseignement de l'Université française ressemblait singulièrement à celui des jésuites, et il semblait qu'on ne se proposât d'autre but dans les colléges, que de former des gens capables d'exprimer leurs idées... et pour tout dire d'un mot, rien que deux espèces d'hommes : des journalistes et des avocats.

Je suis avocat, journaliste, et par conséquent je dois de grands égards à ces deux professions ; seulement je conviens, entre nous, que si l'humanité ne se composait que de journalistes et d'avocats, elle ferait une assez triste humanité.

Non, ce qu'il faut former, ce ne sont pas des virtuoses assemblant des phrases avec art, ce sont des hommes et des citoyens ! Cette idée domine tout le plan de Condorcet. C'est pourquoi il donne à l'enseignement général une base scientifique ; il entendait par là non pas seulement les sciences mathématiques et naturelles, mais les sciences morales. Dans les pages consacrées à l'enseignement primaire, il est vraiment exquis de voir ce grand esprit se faisant petit pour les petits, expliquant que la lecture et l'écriture ne doivent être que les instruments de la première éducation morale, détaillant avec précision, avec tendresse, peut-on dire, la façon de confectionner le petit livre qui sera mis sous les yeux de ces petits enfants, les histoires que l'on y placera,

les commentaires dont on doit les orner. Pour lui, la science morale doit se trouver au bas de l'échelle comme au sommet.

Ayant établi cette base, Condorcet y superposait trois étages : un enseignement primaire, un enseignement secondaire et un enseignement scientifique ou supérieur.

Dans sa pensée, ces trois degrés d'institution devaient être gratuits et communs à tous ; c'est là le côté grandiose de la conception ; ces trois degrés, qui s'étendent de six à dix-huit ans, comprennent d'abord l'enseignement primaire qui va de six à dix ans, et qui se compose de la lecture, de l'écriture, de la morale qui prend l'enfant dès le jeune âge, et qui a surtout pour but de lui révéler la grande famille à laquelle il appartient et qui s'appelle la patrie ; après la morale, le calcul qui doit être poussé très-loin, parce qu'il est nécessaire à tout le monde, enfin l'histoire naturelle la plus élémentaire enseignée à l'enfance d'une façon toute particulière, analogue à la méthode actuelle des écoles primaires de l'Amérique du Nord.

J'entends par là un interrogatoire que le maître fait porter sur les choses, sur leur nature, sur leur provenance, sur les objets familiers, de manière à faire entrer dans l'esprit de l'enfant des notions exactes sur la composition et sur les usages des choses qui l'entourent.

Au second degré d'enseignement, — il y a là une conception profonde de la part de Condorcet, — le cours se divisait en deux parties, et cette division en deux parties avait cet avantage de résoudre un problème qui a préoccupé beaucoup d'esprits en ce temps-ci, qui les préoccupe encore, et qui va revenir, un jour ou l'autre, devant l'assemblée du pays : le problème de l'organisation de l'enseignement professionnel. Je crois qu'on n'a jamais touché de plus près la solution que Condorcet. Il établissait une instruction générale où l'on apprenait tout ce qu'il faut savoir de toutes les sciences, sans entrer dans le détail professionnel, et, à côté, des cours spéciaux, entre lesquels l'élève pouvait choisir, fournissaient à chacun le moyen d'approfondir, au point de vue des professions diverses, les connaissances esquissées dans la section d'instruction générale.

Voilà ce que je voulais dire du système de Condorcet, et ce vaste enseignement, commun à tous les citoyens, qui prenait l'enfant à l'âge de six ans et qui le menait jusqu'à dix-huit, ce vaste enseignement devait être *gratuit*, et le philosophe expliquait, par des raisons sur lesquelles je n'ai pas à revenir, comment cette gratuité était le seul système en harmonie avec une société démocratique.

Le plan de Condorcet, ce qu'on a appelé l'utopie de Condorcet, survécut à son auteur. Il inspira toutes les discussions sur l'enseignement qui suivirent ; la Révolution a vécu là-dessus pendant longtemps.

A la Convention, Condorcet étant mort, de cette mort sublime que vous savez, après avoir écrit ce magnifique tableau des *Progrès de l'esprit humain*, qui est un des titres les plus glorieux de la pensée humaine, au XVIIIe siècle, son plan d'éducation fut l'objet des plus vives attaques ; on ne craignit pas de lui opposer un système trouvé dans les papiers de Lepelletier de Saint-Fargeau, ce conventionnel qui fut, comme vous le savez, assassiné dans un café par le garde du corps Pâris. Ce système était très-long, très-diffus, d'ailleurs tout à fait digne d'une république antique, une rêverie spartiate : le fond, c'était que l'enfant devait être enlevé à sa famille et appartenir à la République. Robespierre, qui prétendait, uniquement parce qu'il n'en était pas l'auteur, que le plan de Condorcet n'avait aucune valeur, défendit, assez faiblement d'ailleurs, les conceptions de Lepelletier. Mais la Convention, qui était une assemblée d'un grand bon sens, les rejeta avec ensemble. Duhem, qui était montagnard, et non des moins farouches, s'écria : « Nous ne voulons pas de la république de Sparte, car Sparte n'était qu'un couvent » (il avait raison) ; et Grégoire dit : Ce n'est pas par là que nous réformerons l'éducation ; l'enfant appartient à la famille, laissons-le lui, mais instituons un système nouveau d'éducation, *reconstituons la nature humaine, en lui donnant une nouvelle trempe !* Il faut que l'éducation publique s'empare de la génération qui naît ! »

Donner une nouvelle trempe à l'humanité : tout le XVIIIe siècle est dans ces paroles : elles le peignent tout entier : philosophes et législateurs. Le XVIIIe siècle n'avait rêvé rien moins que de régénérer l'humanité tout entière, et là, messieurs, seront sa gloire et son honneur éternels.

Malheureusement, messieurs, il manquait à ces grandes pensées le nécessaire, l'indispensable des grandes œuvres, l'argent ! La Convention n'était pas riche ; il n'a jamais été donné, à un grand pays, de mener de front ces deux choses : la guerre et l'éducation du peuple. Il faut choisir, et la Convention n'était pas libre dans son choix ; elle a sauvé la patrie, mais elle ne pouvait pas sauver l'éducation. On voit dans l'histoire de ce temps, si bien racontée par notre illustre maître, M. Carnot, que le comité d'instruction publique de la Convention faisait des prodiges d'activité, qu'il rivalisait à cet égard avec le comité de salut public, mais il n'en était pas moins le plus à court ; l'argent manquait, et l'on aboutit dans les derniers jours de la Convention, alors que l'enthousiasme républicain sortait, un peu éteint, de tant d'orages, à un projet tout à fait modeste qui ne comprenait que l'instruction primaire et qui avait le grand tort de ne pas la rendre obligatoire. Puis les événements suivirent leur cours ; l'esprit public s'affaissa ; l'horizon devint de plus en plus sombre et plus sanglant ; l'empire arriva, ce fut la nuit..., et en fait d'instruction publique, le premier empire ne nous donna que deux choses : l'école du peloton et l'école des frères ignorantins.

Oui, messieurs, on trouve une fois dans les budgets du premier empire une subvention magnifique, digne de ce grand gouvernement, une subvention de 4654 francs pour les frères ignorantins ! Et c'est tout ce que fit l'empire pour l'instruction du peuple !

Depuis, vous savez quels efforts ont été faits, et combien les résultats laissent à désirer, malgré tant d'apôtres de l'enseignement populaire qui se sont rencontrés dans ce grand pays de France, et qui n'ont certes, comme celui qui nous préside à cette heure, marchandé à cette sainte cause, ni le courage, ni l'éloquence.

Nous n'avons pas renoncé aux traditions de Condorcet ; nous cherchons à les réaliser sans y parvenir ; mais voici un phénomène admirable, et c'est surtout pour vous le décrire que je suis venu à cette tribune. Cette tradition qui sortait des entrailles, de l'esprit et du génie français ; cette tradition, qui était l'œuvre propre et glorieuse du XVIIIe siècle, eh bien ! où fleurit-elle, où rayonne-t-elle à cette heure, de façon à nous éblouir et à nous confondre ? Par delà les mers, dans la libre et républicaine Amérique.

Il se passe là une chose curieuse, admirable, et qui, comme Français, me ravit ; il y a là un système d'éducation qui est la réalisation, mot pour mot, du plan de notre grand Condorcet. Tout s'y retrouve, non pas sous la forme de ces plans qui honorent les assemblées qui les émettent, alors même qu'elles ne peuvent pas les réaliser, mais dans la vérité, dans la réalité, dans la pratique des choses. Tout s'y retrouve : d'abord l'enseignement à base scientifique, puis l'enseignement gradué comme le voulait Condorcet, et qui dure le même nombre d'années, qui prend l'enfant à six ans, et qui ne le laisse qu'à quinze ans.

Cet enseignement américain se divise en trois degrés de quatre ans chacun. Par suite, il y a, en Amérique, trois sortes d'écoles publiques. Toutes les écoles dont je vais parler sont publiques, subventionnées non par l'État, en Amérique l'État est un pauvre, c'est la commune qui est riche, et c'est elle qui paye, en grande partie, toutes ces écoles ouvertes à tous. Les trois degrés s'appellent : l'enseignement primaire, l'enseignement de grammaire (*grammar school*), et le haut enseignement (*high school*). C'est exactement l'idée de Condorcet. Ces trois espèces d'écoles sont également répandues sur tout le territoire, et l'Amérique fait preuve en cela d'une singulière puissance. La loi impose à toute commune (*township*, petit district) d'avoir non-seulement une école primaire, — cela c'est bon pour la France, — mais comme il convient à cette grande Amérique, où tout se taille dans le grand, chaque commune est obligée d'avoir une haute école. Cela vous étonne, messieurs ; moi aussi j'ai été surpris, et j'ai cru, en vérité, lire quelque beau roman social, ou quelque conte de fée. Eh bien, non ; cette découverte a été faite, elle est authentique, officielle, et elle est consignée dans le plus officiel de tous les documents : un rapport fait au ministre de l'instruction publique par un honorable inspecteur de l'Université, professeur à la faculté des lettres, M. Hippeau, que M. Duruy avait envoyé en Amérique en mission spéciale. Cet homme excellent, mais en sa qualité d'universitaire français, ayant bien, comme vous pensez, quelques préjugés, pouvait juger l'Amérique en complète impartialité. Il en convient, il ne se doutait pas de ce qu'il allait rencontrer ; mais aussi comme il a bien vu, comme il a bien dit, et comme il ne marchande pas les éloges aux choses qu'il a vues ! C'est un guide sur lequel on peut se reposer. C'est lui qui nous explique ce grand phénomène de la gratuité de l'enseignement, en Amérique, non-seulement pour l'enseignement primaire, non-seulement pour l'enseignement secondaire, non-seulement pour l'enseignement que nous appelons supérieur, dans notre langue à nous, non-seulement pour l'enseignement spécial et professionnel, mais pour une partie du haut enseignement humanitaire. En effet, il y a en Amérique, dans toutes les cités où il y a cinq cents familles, une école dans laquelle on apprend, en premier lieu, toutes les sciences positives qui font l'objet de nos trois degrés d'enseignement français, où l'on apprend, en second lieu, du latin et du grec tout ce qu'il importe d'en savoir ; on n'apprend pas à faire les vers latins, mais on apprend à lire les auteurs latins qui ne sont pas trop difficiles. Voilà ce qui est enseigné gratis à *sept millions d'enfants*, tandis qu'en France nous comptons à peine 500 000 enfants qui fréquentent les écoles primaires. L'Amérique a 200 000 écoles publiques et gratuites ; l'Amérique a un budget de l'instruction publique, qui n'est pas le budget de la République américaine, mais qui est le budget des différents États, et surtout le budget des communes, et la somme totale est, savez-vous de combien ? C'est admirablement effrayant : la libre Amérique dépense tous les ans 450 millions pour les écoles publiques, et moyennant ces 450 millions, on ouvre généreusement toutes les grandes sources du savoir humain à sept millions d'enfants, et l'on donne à ces sept millions d'enfants de toutes les classes une instruction qui n'est reçue que par le petit nombre des enfants de la bourgeoisie de France.

Et ce n'est pas tout, messieurs : il n'y a pas seulement l'instruction gratuite, commune et publique, il existe côte à côte des pensions payantes, il y a de grands colléges, des académies, des universités, des fondations particulières, à nous faire rentrer sous terre d'humiliation.

Comment subvient-on à de si grandes dépenses ? Voici le secret de ce budget. D'abord dans tous les États nouveaux le Congrès a décidé, il y a environ vingt ans, que le trente-sixième de la surface de chaque commune appartiendrait à l'école. Dans ce pays où la terre abonde, et où elle se divise géométriquement, chaque commune formant un carré, comprend environ six milles de superficie, soit deux de nos lieues carrées ; chaque carré communal est divisé en trente-six parties égales et

l'une de ces parties appartient à l'école. Voilà la première source.

Seconde source : Il y a une quinzaine d'années, le budget de la république fédérale se trouva possesseur d'un excédant de 150 millions; voilà de ces choses qui ne se rencontrent qu'en Amérique. La république américaine fut fort embarrassée, vous le comprenez : 150 millions de trop, dont on ne sait que faire! Elle n'hésita pas, elle les restitua aux États en les priant seulement de les employer au chapitre de l'instruction publique.

Toutefois, d'après les calculs de M. Hippeau, ces deux ressources, si considérables qu'elles soient, ne représentent, pas pour l'année 1866, le onzième de la dépense totale de l'instruction publique : de telle sorte que le reste de cette dépense a été fait par des taxes locales, levées sur la propriété. Messieurs, il y a là un grand spectacle et un grand enseignement, et s'il en est ainsi, la situation de l'enseignement public en Amérique peut se résumer dans les termes suivants :

En Amérique, le riche paye l'instruction du pauvre. Et je me permets de trouver cela juste.

Messieurs, il y a deux manières de comprendre, en ce monde, le droit de la richesse; il y a celle du riche content de lui, qui s'étale dans son bien-être, et qui éclabousse le pauvre, en disant, comme le pharisien de l'Évangile : « Mon Dieu! que je vous remercie de ne pas m'avoir fait naître parmi ces misérables »; celui-là est un satisfait, il estime qu'il est dans son droit, et que personne au monde n'a rien à lui demander; laissons-le s'épanouir dans sa tranquillité; mais sans mettre en question aucun principe social, disons que les âmes délicates se font une autre idée du devoir de la richesse. Celui-là est bien étranger aux délicatesses de l'âme humaine qui n'a jamais été frappé de ce qu'il y a d'inouï et de choquant dans la répartition des biens de ce monde! pour moi, je l'avoue, ce trouble de conscience, cette secrète inquiétude qu'inspire le spectacle de l'extrême inégalité des conditions, je l'éprouve depuis que j'ai l'âge de raison, et je me suis fait un devoir, c'est de chercher à atténuer, autant qu'il sera en moi, ce privilége de la naissance, en vertu duquel j'ai pu acquérir un peu de savoir, moi qui n'ai eu que la peine de naître, tandis que tant d'autres, nés dans la pauvreté, sont fatalement voués à l'ignorance.

Aussi, je le dis bien haut, il est juste, il est nécessaire que le riche paye l'enseignement du pauvre, et c'est par là que la propriété se légitime, et c'est ainsi que se marquera ce degré d'avancement moral et de civilisation qui, peu à peu, substitue au droit du plus fort, ou du plus riche, *le devoir du plus fort!*

Tel est, messieurs, l'enseignement américain; il a un dernier caractère auquel je tiens par-dessus toutes choses : c'est la liberté. Il est libre, et libre au point de ne laisser qu'une très-petite place à une institution française, à ce système de l'internat, pour lequel je professe une horreur profonde : l'internat est très-rare en Amérique, et, dans tous les cas, il ne s'applique jamais aux enfants d'un âge tendre, mais seulement à de grands garçons, et sans jamais prendre avec eux, comme on le fait chez nous, le caractère de la servitude et les allures de la caserne.

Et savez-vous pourquoi cet enseignement a pour trait principal la liberté? C'est qu'il dépend par-dessus tout de la commune, de la généralité des habitants et de ses élus, et non d'une administration quelconque.

Les communes sont, comme je l'ai déjà dit, des groupes occupant en moyenne deux lieues carrées; la population choisit elle-même son bureau d'instruction publique, ses *selectmen*, comme on dit, les uns chargés des finances, les autres du matériel, les autres de la surveillance des maîtres et des études. Et c'est comme cela qu'il y a, tout compte fait, sur la surface de l'Union américaine, 500 000 citoyens qui se consacrent volontairement à la direction, à la surveillance, au progrès de l'enseignement. Loin d'en être amoindrie, l'initiative individuelle en est surexcitée, et l'on a souvent des exemples comme celui que je vais vous conter.

M. Vassart était brasseur dans une petite cité, dont je n'ose pas vous dire le nom, car je prononce trop mal l'anglais; cet honnête homme, devenu fort riche à fabriquer de la bière, eut un jour le désir de fonder une école de troisième degré pour l'éducation des filles. Il s'en vint trouver le bureau d'enseignement, portant sous le bras une petite cassette; il fit un petit discours, puis il tira de sa boîte la modeste somme de 2 millions 500 000 francs, prélevée sur ses économies. Il l'offrait pour construire un collége de jeunes filles, avec les mêmes programmes que les colléges de garçons.

Bientôt s'élève sur les bords de l'Hudson, dans cette petite ville que je ne sais pas nommer, un palais magnifique; il est bâti sur le modèle et sur les dimensions du palais des Tuileries; il peut recevoir quatre cents jeunes filles, qui y trouvent tout ce qu'il faut pour leur instruction, non point l'éducation futile des pensions de demoiselles, mais cette éducation égale, virile, qu'on réclame ardemment pour elles dans notre pays.

Je me demande pourquoi nos mœurs sont si éloignées de ces mœurs généreuses de la libre Amérique? Ce n'est pas que nous soyons moins riches; la richesse de la France, — ceux qui nous gouvernent l'ont dit, — est inépuisable, et la preuve qu'ils ont raison de le dire, c'est qu'ils ne l'ont pas épuisée; mais ce qui nous manque, c'est l'habitude, le bon vouloir, le mode et aussi la liberté de fondation. Et c'est pour cela que nous admirerons longtemps encore l'Amérique sans rivaliser avec elle. Et c'est pour cela que cette noble utopie, qui n'est pourtant qu'une idée française, dans son origine aussi bien que dans ses détails, il n'a pas été donné à la France de la réaliser!

C'est aussi qu'ici-bas, messieurs, on ne saurait cumuler les gloires de la guerre avec les gloires de la paix,

et que quand on donne 700 millions par an pour le budget de la guerre, il n'est point étonnant que l'on n'en trouve plus que 50 pour l'instruction du peuple! Il est triste de mettre nos misérables chiffres à côté des chiffres grandioses de la jeune Amérique. Il est humiliant de constater que la seule ville de New-York dépense 18 millions par an pour l'instruction du peuple, tandis que la ville de Paris, la cité opulente par excellence, la reine de l'esprit et des arts, la ville historique, qui a fait tant de choses et de si formidables, pour le peuple et par le peuple, ne trouve à donner que 7 millions à l'éducation populaire!

Je commence, messieurs, à abuser de votre bienveillante attention, et pourtant je ne suis pas au bout de la tâche que je m'étais tracée, je ne puis pas la laisser à ce point; car réclamer l'égalité d'éducation pour toutes les classes, ce n'est faire que la moitié de l'œuvre, que la moitié du nécessaire, que la moitié de ce qui est dû; cette égalité, je la réclame, je la revendique pour les deux sexes, et c'est ce côté de la question que je veux maintenant parcourir en peu de mots. La difficulté, l'obstacle ici n'est pas dans la dépense, il est dans les mœurs; il est, avant toutes choses, dans un mauvais sentiment masculin. Il existe dans le monde deux sortes d'orgueil : l'orgueil de la classe et l'orgueil du sexe; celui-ci beaucoup plus mauvais, beaucoup plus persistant, beaucoup plus farouche que l'autre; cet orgueil masculin, ce sentiment de la supériorité masculine est dans un grand nombre d'esprits, et dans beaucoup qui ne l'avouent pas; il se glisse dans les meilleures âmes, et l'on peut dire qu'il est enfoui dans les replis les plus profonds de notre cœur. Oui, messieurs, faisons notre notre confession, dans le cœur des meilleurs d'entre nous, il y a un sultan, et c'est surtout des Français que cela est vrai. Je n'oserais pas le dire, si depuis bien longtemps les moralistes qui nous observent, qui ont analysé notre caractère, n'avaient écrit qu'en France il y a toujours, sous les dehors de la galanterie la plus exquise, un secret mépris de l'homme pour la femme. C'est vraiment là un trait du caractère français, c'est un je ne sais quoi de fatuité que les plus civilisés d'entre nous portent en eux-mêmes : tranchons le mot, c'est l'orgueil du mâle. Voilà un premier obstacle à l'égalisation des conditions d'enseignement pour les deux sexes.

Il en existe un second, qui n'est pas moins grave, et celui-là, il vient de vous, mesdames; car cette opinion qu'ont les hommes de leur supériorité intellectuelle, c'est vous qui l'encouragez tous les jours, c'est vous qui la ratifiez. Oui..., oui, mesdames, je le sais, vous la ratifiez, vous êtes, sur ce point-là, en plébiscite perpétuel.

Vous acceptez ce que j'appellerai, non pas votre servitude, mais pour prendre un mot très-juste et qui est celui de Stuart Mill, vous acceptez cet *assujettissement* de la femme qui se fonde sur son infériorité intellectuelle, et on vous l'a tant répété, et vous l'avez tant entendu dire, que vous avez fini par le croire. Eh bien! vous avez tort, mesdames, croyez-moi, et si nous en avions le temps, je vous le prouverais.

Lisez du moins le livre de M. Stuart Mill sur l'*assujettissement des femmes*, il faut que vous le lisiez toutes, c'est le commencement de la sagesse; il vous apprendra que vous avez les mêmes facultés que les hommes. Les hommes disent le contraire; mais, en vérité, comment le savent-ils? c'est une chose qui me surpasse. Diderot disait : « Quand on parle des femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel et secouer sur son papier la poussière des ailes d'un papillon; c'est une précaution que ne prennent pas en général les hommes quand ils parlent des femmes; non, ils ont tous une opinion exorbitante sur ce point. »

Les femmes, dites-vous, sont ceci et cela. Mais, mon cher monsieur, qu'en savez-vous? pour juger ainsi toutes les femmes, est-ce que vous les connaissez? Vous en connaissez une peut-être, et encore!

Apprenez qu'il est impossible de dire des femmes, êtres complexes, multiples, délicats, pleins de transformations et d'imprévu, de dire : elles sont ceci ou cela; il est impossible de dire, dans l'état actuel de leur éducation, qu'elles ne seront pas autre chose, quand on les élèvera différemment. Par conséquent, dans l'ignorance où nous sommes des véritables aptitudes de la femme, nous n'avons pas le droit de la condamner.

L'expérience, d'ailleurs, démontre le contraire de ce préjugé français; et c'est encore l'Amérique qui nous en fournit la preuve. M. Hippeau est allé à Boston, à Philadelphie, à New-York; il a visité des établissements dans lesquels sont réunies des jeunes filles destinées aux hautes études, des établissements mixtes où les jeunes filles et les jeunes garçons, par un phénomène extraordinaire, sont réunis sous l'œil d'un même maître, et cela sans aucun inconvénient pour la morale, — il faut le dire à l'honneur de cette race américaine que nous traitons parfois de si haut, que nous jugeons de loin un peu sauvage. En France, on a considéré comme un grand progrès de supprimer les écoles mixtes. En Amérique, la femme est tellement respectée qu'elle peut aller seule de Saint-Louis à New-York sans courir le risque d'une offense, tandis que, chez nous, une mère ne laisserait pas aller sa fille de la Bastille à la Madeleine avec la même confiance.

Dans ces écoles dont je vous parlais tout à l'heure, douze ou quinze cents jeunes gens des deux sexes se livrent aux mêmes études; heureux sujet de comparaison! M. Hippeau l'a faite avec soin, il a voulu tout voir, s'informer de tout; et après avoir interrogé les professeurs et les élèves, il déclare qu'il est impossible de reconnaître une différence quelconque entre les aptitudes de la jeune fille et celles du jeune homme, qu'ils sont égaux en intelligence, qu'il y a des élèves forts et des élèves faibles dans les deux sexes, en proportion égale,

et j'en conclus que l'expérience est faite, et que l'égalité d'éducation n'est pas seulement un droit pour les deux classes, mais aussi pour les deux sexes.

C'est, à mon avis, dans cette limite que le problème posé aujourd'hui, de l'égalité de la femme avec l'homme, devrait être restreint. Procédons par ordre, commençons la réforme par le commencement; on nous dit qu'il faut donner aux femmes les mêmes droits, les mêmes fonctions; je n'en sais rien, je n'en veux rien savoir, je me contente de revendiquer pour elles ce qui est leur droit, ce qu'on veut leur donner aujourd'hui, et le libre concours fera le reste.

Les femmes américaines se montrent du reste très-propres à certaines fonctions. M. Hippeau raconte qu'il eut l'honneur d'être présenté à une doctoresse de médecine de Philadelphie, et c'était un excellent médecin, très-bien occupé, très-bien payé. Il y a 800 femmes médecins en Amérique, 200000 institutrices, et cela prouve jusqu'à l'évidence que, du moment où les femmes auront droit à une éducation complète, semblable à celle des hommes, leurs facultés se développeront, et l'on s'apercevra qu'elles les ont égales à celles des hommes.

Mon Dieu, mesdames, si je réclame cette égalité, c'est bien moins pour vous que pour nous, hommes. Je sais que plus d'une femme me répond, à part elle: Mais à quoi bon toutes ces connaissances, tout ce savoir, toutes ces études? à quoi bon? Je pourrais répondre : à élever vos enfants, et ce serait une bonne réponse, mais comme elle est banale, j'aime mieux dire : à élever vos maris.

L'égalité d'éducation, c'est l'unité reconstituée dans la famille.

Il y a aujourd'hui une barrière entre la femme et l'homme, entre l'épouse et le mari, ce qui fait que beaucoup de mariages, harmonieux en apparence, recouvrent les plus profondes différences d'opinion, de goûts, de sentiments; mais alors ce n'est plus un vrai mariage, car le vrai mariage, messieurs, c'est le mariage des âmes. Eh bien! dites-moi s'il est fréquent ce mariage des âmes? dites-moi s'il y a beaucoup d'époux unis par les idées, par les sentiments, par les opinions? Il se rencontre beaucoup de ménages où les deux époux sont d'accord sur toutes les choses extérieures, où il y a communauté absolue entre eux sur les intérêts communs; mais quant aux pensers intimes et aux sentiments, qui sont le tout de l'être humain, ils sont aussi étrangers l'un à l'autre que s'ils n'étaient que de simples connaissances.

Voilà pour les ménages aisés. Mais dans les ménages pauvres, quelles ressources, si quelque savoir reliait la femme à son mari! Au lieu du foyer déserté, ce serait le foyer éclairé, animé par la causerie, embelli par la lecture, le rayon de soleil qui colore la triste et douloureuse réalité. Condorcet l'avait bien compris, et il disait : que l'égalité d'éducation ferait de la femme de l'ouvrier, en même temps que la gardienne du foyer, la gardienne du commun savoir.

Dans tous les cas, il faut bien s'entendre, et bien comprendre que ce problème de l'éducation de la femme se rattache au problème même de l'existence de la société actuelle.

Aujourd'hui il y a une lutte lourde, mais persistante entre la société d'autrefois, l'ancien régime avec son édifice de regrets, de croyances et d'institutions qui n'acceptent pas la démocratie moderne, et la société qui procède de la Révolution française; il y a parmi nous un ancien régime toujours persistant, actif, et quand cette lutte, qui est le fond même de l'anarchie moderne, quand cette lutte intime sera finie, la lutte politique sera terminée du même coup. Or, dans ce combat la femme ne peut pas être neutre; les optimistes qui ne veulent pas voir le fond des choses peuvent se figurer que le rôle de la femme est nul, qu'elle ne prend pas part à la bataille, mais ils ne s'aperçoivent pas du secret et persistant appui qu'elle apporte à cette société qui s'en va et que nous voulons chasser sans retour.

C'était bien là la pensée, à une époque récente, d'un ministre, dont je puis bien dire un peu de bien, maintenant qu'il est tombé, l'ayant beaucoup attaqué quand il était debout. Quand M. Duruy voulut fonder l'enseignement laïque des femmes, vous souvenez-vous de cette clameur d'évêques, de cette résistance qui le fit reculer et qui entrava son œuvre? Que cet exemple soit pour nous un enseignement; les évêques le savent bien : celui qui tient la femme, celui-là tient tout, d'abord parce qu'il tient l'enfant, ensuite parce qu'il tient le mari; non point peut-être le mari jeune, emporté par l'orage des passions, mais le mari fatigué ou déçu par la vie.

C'est pour cela que l'Église veut retenir la femme, et c'est aussi pour cela qu'il faut que la démocratie la lui enlève; il faut que la démocratie choisisse, sous peine de mort; il faut choisir, citoyens, il faut que la femme appartienne à la science, où qu'elle appartienne à l'Église.

JULES FERRY.

SALLE GERSON

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE.

COURS DE M. BOSSERT.

L'esprit théologique et l'esprit littéraire en Allemagne

La littérature allemande se partage en deux grandes périodes : le moyen âge, dont le moment le plus éclatant est le XIIIe siècle, et l'ère moderne, dont le point culminant est le XVIIIe siècle. Je n'ai pas craint de consacrer toute une année à la première de ces périodes. Je l'ai fait d'autant plus volontiers que, parlant à des auditeurs pour la plupart français, j'ai souvent eu occasion de parler de la France. Ce qui règne, en effet, au

XIIIe siècle, c'est une sorte de littérature universelle, la littérature chevaleresque et féodale, commune à toute l'Europe (1). Les nationalités sont peu distinctes; les littératures sont peu séparées. L'autorité de l'Église pèse uniformément sur le monde chrétien. On n'est pas Français, ni Allemand; on est attaché à son seigneur immédiat, et, en fin de compte, sujet de Rome. La vie nationale ne commence véritablement qu'au XVe siècle, à l'aurore de la Renaissance. Alors les manoirs féodaux tombent en ruines; les communes s'élèvent; les limites respectives des États se dessinent plus nettement. Il existe réellement alors une France, une Allemagne, une Angleterre. Alors aussi l'on commence à distinguer une littérature française, une littérature allemande, une littérature anglaise, ayant chacune leur caractère particulier, et marquées d'une empreinte nationale.

C'est le moment décisif où se marque la destinée particulière des nations modernes. Cela est si vrai que vous les voyez, à ce moment, suivre chacune une direction à part, selon leur génie et selon leurs aptitudes spéciales. L'Angleterre élabore sa constitution politique; la France se tourne vers la vie littéraire, et surtout vers la littérature de société; l'Allemagne aborde les questions morales et religieuses, et fait la Réforme. On voit déjà quel sera un jour le genre de supériorité de chacune de ces nations. A l'une, la science pratique et sociale; à l'autre, l'esprit brillant et facile; à la troisième, le sérieux et la profondeur. Ainsi sont-elles faites, et les siècles les changeront à peine. Ainsi, apparemment, Dieu les a voulues, lui qui a donné à chaque nation, comme à chaque individu, des dons particuliers, afin que la variété soit dans le monde moral, comme elle se montre dans la nature physique.

Pendant le XVIe et le XVIIe siècle, tandis que l'Angleterre se donne une constitution à peu près définitive, tandis que la France produit cette littérature si fine, si élégante, si distinguée, de la cour de Louis XIV, l'Allemagne ne sort pas de la théologie. D'une grande incapacité politique (je ne parle que de cette époque-là), d'une incapacité littéraire encore plus grande, elle se montre, dans son domaine à elle, c'est-à-dire dans le domaine philosophique et religieux, d'une hardiesse, d'une vigueur, d'une habileté qui étonnent. Pendant deux siècles, elle n'est occupée que de créer sa religion, de la discuter, de la développer, de l'appliquer en tous sens; et elle est tellement absorbée par ce travail, qu'elle reste longtemps, pour toutes les autres parties de la culture humaine, la dernière des grandes nations modernes. Tout ce temps-là fut-il perdu, même pour la littérature, même pour la vie pratique et sociale? Je ne le pense pas. Il est bon, pour une nation comme pour un individu, d'être fixé d'abord sur certaines questions capitales. Ce premier progrès accompli, le reste du développement se fait avec plus de promptitude et de sûreté. L'Allemagne puisa, dans cette éducation religieuse à laquelle elle demeura soumise depuis le temps de la Réforme jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, une force morale, une certaine nature d'esprit patiente et sérieuse, dont elle profite encore aujourd'hui. Elle a toujours su éviter ces secousses violentes qui souvent rejettent un peuple en arrière sur des chemins déjà parcourus, et elle s'est toujours tenue à égale distance entre deux extrêmes également dangereux, le fanatisme de l'intolérance et le fanatisme de l'incrédulité.

Ce que je viens de dire explique pourquoi l'histoire de la littérature allemande, lorsque la période du moyen âge est close, ne reprend de l'intérêt qu'au XVIIIe siècle. Les deux siècles intermédiaires appartiennent plutôt à l'histoire religieuse ou à l'histoire générale de la civilisation. Le point de vue moral et religieux domine si bien, chez les Allemands, toute culture intellectuelle, que ce point de vue se retrouve encore dans les commencements de leur littérature. La première école originale, dont le siége fut à Zurich et dont Bodmer fut le chef, prit pour mot d'ordre : « N'imitons plus les Français, mais copions la nature ». De quelle manière, cependant, le poëte peut-il lutter avec la nature? Comment peut-il même la surpasser? C'est, disait-on, par la leçon morale qui ressort de son œuvre; et, en vrais théologiens que l'on était encore, on traita surtout des sujets religieux. Bodmer et ses disciples mirent toute la Bible en vers. Noé, Abraham et leurs descendants devinrent le sujet de longs poëmes épiques. Je ne sais si ces poëmes firent beaucoup pour l'avancement de la religion; mais en tout cas, ils contribuèrent peu à la gloire littéraire de l'Allemagne. Je ne crois même pas à leur efficacité morale, car ils étaient ennuyeux, et l'ennui n'a jamais corrigé ni amélioré personne.

C'est à cette même école de Zurich que se forma le premier grand poëte de l'Allemagne, Klopstock. Lui aussi voulut être plus qu'un poëte, il se donna pour un soutien de la religion et un réformateur des mœurs. Et ce titre qu'il s'arrogea contribua beaucoup à son succès, bien qu'il eût assez de talent (je me hâte de le dire) pour n'avoir pas besoin d'autre recommandation auprès de ses compatriotes. Ceux qui n'étaient pas suffisamment touchés des beautés littéraires de la *Messiade*, la lurent comme un ouvrage d'édification et pour le salut de leurs âmes. Gœthe raconte, dans ses Mémoires, l'histoire d'un conseiller de sa ville natale, qui la lisait chaque année, d'un bout à l'autre, pendant la semaine sainte, puis, cette semaine écoulée, déposait le livre pour le reprendre l'année suivante. Si Klopstock avait connu ce lecteur, d'après les principes qu'il énonçait, il aurait été flatté d'un pareil suffrage. Je crois au contraire qu'un poëte français ne le serait point. Je crois même que le cas se présente rarement en France. Nous voulons que la poésie nous charme par elle-même, et nous sommes sans pitié pour les poëtes de semaine sainte.

(1) Voyez le volume de l'an dernier, page 318.

Le véritable esprit littéraire, cet esprit qui consiste à peindre la vie et l'humanité, naïvement et sans parti pris, et à laisser l'instruction morale se dégager de cette peinture même, cet esprit ne date réellement en Allemagne que de l'époque où la littérature allemande fut transportée presque tout entière à Weimar. Car on aurait tort de croire que le poëte n'instruise que par les exhortations directes qu'il nous adresse, ou même par les exemples qu'il propose à notre imitation : ce serait là une manière bien étroite de concevoir le rôle de la littérature dans la société. La littérature déroule devant nos yeux le vaste spectacle du monde, et elle instruit par la vérité même de ses peintures. Elle ajoute l'expérience des livres à l'expérience personnelle dont rien ne dispense ; elle est comme un voyage à travers le monde physique et moral. Chacun de nous vit dans un cercle assez restreint : la littérature étend ce cercle à l'infini. Elle nous offre le monde en abrégé, et par là même elle nous enseigne le moyen de nous y conduire.

C'est à Weimar que s'opéra définitivement le passage de l'esprit théologique à l'esprit littéraire. La transition avait été ménagée par un homme que l'on peut considérer, après Klopstock, comme le second fondateur de la littérature allemande. Garder, de Klopstock et de son école, ce qui était véritablement grand et nouveau, négliger ce qui n'était que forme oratoire et phraséologie pompeuse, constituer le domaine littéraire en dehors du domaine théologique, et, d'un autre côté, affranchir la littérature allemande des imitations étrangères : telle fut l'œuvre de Lessing. Il ne fit qu'appliquer dans toutes les parties de la culture humaine ce principe que l'on pourrait presque considérer comme inhérent au caractère allemand : le principe de la recherche libre et individuelle. En religion et en philosophie, nulle autorité dogmatique; en littérature, point de règles traditionnelles : voilà ce qu'il demanda. Lessing pensait qu'il n'y a de vérité salutaire et féconde que celle que l'on trouve soi-même. La possession de la vérité, disait-il, ou de ce qu'on prend pour la vérité, rend paresseux, mais la recherche de la vérité, lors même qu'elle resterait sans résultat, rend l'homme actif et intelligent. En littérature, il voulait que l'écrivain se fît lui-même une forme à son usage, selon la nature de son génie et le caractère de son public. Comme tous les grands critiques, il haïssait par instinct le *servile pecus imitatorum*. La littérature allemande subissait alors l'influence de la littérature française et surtout du théâtre français, influence tellement prépondérante qu'elle empêchait l'essor du génie national. Lessing fit la critique des pièces que l'on transportait du théâtre français sur le théâtre allemand; et il montra que ces pièces, composées pour la cour de Louis XIV, convenaient peu à la société allemande du XVIIIe siècle. Lorsque le théâtre prend de l'importance chez une nation, on peut dire que l'esprit littéraire y est déjà répandu; car le théâtre ne suppose pas seulement, chez les écrivains, une tendance naturelle à observer et à peindre le monde extérieur, il suppose encore l'intérêt et la participation active du public. Les premiers travaux de Lessing furent consacrés au théâtre, et sa dernière œuvre importante fut un drame, *Nathan le Sage*, où il résuma les doctrines religieuses qu'il avait défendues toute sa vie. Lessing disait qu'il estimerait heureuse la cité allemande où *Nathan* pourrait se jouer d'abord. Disons, à l'honneur de l'Allemagne, que la pièce est représentée aujourd'hui sur tous les théâtres allemands, ce qui ne prouve pas, il est vrai, que la cause de la tolérance soit à jamais gagnée. Les victoires de l'esprit ne sont pas si faciles; elles sont le fruit d'une lutte qui recommence à chaque génération et qui durera autant que l'humanité.

Les travaux critiques de Lessing furent continués et même agrandis par Herder, que l'on pourrait appeler le théoricien de l'école de Weimar. Sur la France, Herder avait les mêmes opinions que Lessing. Je dois le dire, il ne nous aimait pas; mais j'ajouterai aussitôt qu'il nous connaissait peu. N'oublions pas, d'ailleurs, que ces hommes avaient à affranchir l'Allemagne de l'influence française. On ne saurait exiger, par conséquent, qu'ils soient toujours parfaitement justes envers la France; l'impartialité humaine ne va pas jusque-là. Herder fit dans sa jeunesse un voyage en France. Il était originaire de la Prusse orientale : le voyage se fit par mer. Nous en possédons la relation, publiée dans un recueil posthume par le fils de Herder. On peut y suivre jour par jour les impressions que reçoit le voyageur, depuis Nantes où il débarque, jusqu'à Paris. La philosophie sceptique du XVIIIe siècle produit sur lui la même impression qu'elle produisit sur toute l'Allemagne, encore religieuse, bien qu'elle eût sa religion à part, ou peut-être, selon les principes de Lessing, parce qu'elle avait fait elle-même sa religion. Quant à la littérature française, elle se classe un peu obscurément dans l'esprit de Herder. Il cite Labaumelle à côté de Voltaire, et il l'appelle Baumelle. Il attribue une trop grande importance aux petits noms, et il en résulte quelque confusion dans l'idée générale qu'il se fait de notre littérature. Herder est plus à l'aise dans les littératures classiques. La poésie orientale et surtout la poésie biblique n'ont jamais été mieux interprétées que par lui. Par la variété de ses études sur les littératures anciennes et étrangères, par les analyses et les traductions qu'il en donna, il répandit une masse d'idées nouvelles en Allemagne, et il agrandit à l'infini l'horizon littéraire. Le résumé et le couronnement de ses travaux, ce furent ses *Idées sur l'histoire de l'humanité*, ouvrage malheureusement inachevé, nécessairement inexact dans certaines parties, mais qui pour l'ensemble n'a pas été dépassé, et qui est encore aujourd'hui la seule histoire universelle véritablement digne de ce nom. Herder n'a fait ni une histoire de la religion, comme Bossuet, ni une histoire des institutions politiques, comme Vico, mais une histoire de l'esprit humain étudiée dans les religions, dans les littératures, dans les mœurs.

Un côté intéressant de l'école de Weimar, c'est la va-

riété, et même l'opposition des talents. C'est plutôt un groupe d'hommes réunis par le lien d'une considération mutuelle, qu'une véritable école fondée sur la communauté des principes. Voici, par exemple, à côté de Herder, à côté de ce représentant du pur germanisme, un des esprits les plus français qui se soient élevés en Allemagne, le dernier disciple que la France ait eu de l'autre côté du Rhin : Wieland. Je me trompe en disant le dernier, car nous avons vu, de nos jours même, un des poëtes les plus distingués de l'Allemagne, sans rien perdre de son originalité, dérober quelques-unes des qualités les plus brillantes de l'esprit français, écrire même en français dans un langage vif et presque naturel. Ce poëte, allemand par le sentiment, français par l'esprit, vous l'avez déjà nommé : Henri Heine. Il y a toujours eu en Allemagne une lignée d'écrivains qui se sont sentis attirés vers la France, et qui ont essayé, par une ambition peut-être trop haute, d'unir les qualités de l'esprit allemand et de l'esprit français. Rien de commun, du reste, entre ces hommes et les obscurs imitateurs d'autrefois, ces faiseurs d'alexandrins qui pullulent dans la littérature allemande du XVIIe et de la première moitié du XVIIIe siècle. Ces derniers imitaient précisément ce qu'il ne faut point imiter : les formes du langage et de la prosodie, inséparables du génie d'une nation, et qu'on ne saurait emprunter du dehors. Les premiers, au contraire, profondément allemands par la langue et le style, s'inspiraient de l'esprit et des idées françaises, tout en les transformant. Or l'esprit et les idées sont choses essentiellement voyageuses et qui ne connaissent point de frontières.

Wieland était professeur à l'université d'Erfurt, ville voisine de Weimar, lorsque la duchesse régnante Amélie désira le voir. A la suite d'un entretien qu'elle eut avec lui, elle lui confia l'instruction du jeune duc Charles-Auguste. Wieland passa la dernière partie de sa vie à Weimar ; et c'est là qu'il composa ce poëme d'*Obéron*, le seul de ses ouvrages par lequel il soit réellement connu en France. Nous avons trop l'habitude d'étudier les écrivains, surtout les écrivains étrangers, par fragments. Le caractère de Wieland se révèle surtout dans ses romans, remplis de détails fins, gracieux, délicats, avec ce mélange de philosophie que les Allemands ajoutent volontiers à toutes leurs compositions romanesques.

Les hommes que je viens de nommer firent faire un immense progrès à l'Allemagne. Si l'on compare ce qu'était l'Allemagne en 1748, quand parurent les premiers Chants de la *Messiade*, et ce qu'elle fut en 1780, à l'époque de la publication d'*Obéron*, on est frappé de la longueur du chemin parcouru en si peu d'années. La littérature allemande s'était véritablement constituée dans cet intervalle ; la langue littéraire s'était formée. Lessing, dans sa phrase courte et énergique, Wieland, dans sa période large et harmonieuse, avaient donné des modèles dans des genres de style différents. La prose allemande remonte à ces deux écrivains. Lessing, dans *Mina de Barnhelm* et dans *Nathan le Sage*, avait donné le type du drame léger et du drame sérieux. Enfin, la poésie lyrique avait trouvé, depuis les odes de Kopstock jusqu'aux chansons et ballades publiées par Herder, une multitude de formes variées. Ainsi, poëmes, drames, romans, poésie lyrique, une trentaine d'années avaient suffi pour constituer ces genres divers et les fixer par quelques ouvrages de première importance. Désormais, la littérature allemande suivra une marche plus régulière et plus assurée ; et les influences du dehors, au lieu d'être pour elle un écueil, ne lui fourniront au contraire qu'une occasion de développer son génie avec plus d'abondance et de liberté.

Il y a, pour une nation comme pour un individu, un état de faiblesse où les influences du dehors sont un danger et nuisent au développement personnel, et un degré de maturité où elles deviennent, au contraire, une cause d'expérience, un stimulant et un appui. Ne voyons-nous pas, en France même, l'imitation antique produire d'abord, au XVIe siècle, les pastiches de l'école de Ronsard, et, cinquante ans après, les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine ? La littérature allemande, grâce à ses longs retards, ne fut pas seulement à l'école des anciens, mais à celle de toutes les littératures modernes qui l'avaient précédée ; et ces littératures lui fournirent des modèles féconds, lorsqu'elle eut assez d'expérience littéraire pour en profiter, lorsqu'elle fut assez sûre d'elle-même pour imprimer à tous les emprunts qu'elle faisait la marque de son génie propre et de son originalité.

Ce moment de maturité arriva vers 1770 ; et c'est à ce moment que débuta le poëte qui fut, ne disons pas le plus grand (je n'aime pas les classifications trop rigoureuses), mais à coup sûr le plus complet de l'Allemagne. Gœthe représente toutes les directions de la littérature allemande ; il en fut véritablement le centre. Sa longue carrière traverse toute la période dont nous nous occupons. Depuis le drame de *Gœtz de Berlichingen*, qui parut en 1771, jusqu'au second *Faust*, qui fut terminé en 1831, c'est-à-dire pendant un espace de soixante années, Gœthe n'a cessé d'écrire, de publier, de tenir l'attention fixée sur lui. Mais ce privilége d'être placé au milieu de la littérature allemande comme un pôle autour duquel on tourne pendant un demi-siècle, il ne le doit pas seulement à sa longue vie et au grand nombre de ses ouvrages ; il le doit surtout à cette intelligence active, prompte, mobile, qui lui permit de suivre tous les mouvements de l'esprit national, d'en recevoir le contre-coup, et d'y contribuer à son tour. Rien de plus varié que son éducation littéraire, non-seulement celle qu'il reçut dans sa jeunesse, mais celle qu'il se donna pendant toute sa vie. Nul n'a réalisé aussi bien que lui le mot souvent cité du poëte ancien : « Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne me sera étranger. » Tout jeune, à l'époque de la guerre de Sept ans,

pendant que les Français occupent sa ville natale il assiste aux représentations d'une troupe de comédiens français, et quelques années plus tard il traduit des scènes du *Menteur* de Corneille ; ce fut un de ses premiers exercices littéraires. Étant venu à Strasbourg pour y terminer ses études, il connaît de près la littérature et la société françaises. Il comprend aussi combien cette société et cette littérature, sceptiques, désenchantées, poussées aux derniers raffinements de la pensée et du style, font contraste avec l'Allemagne encore croyante, naïve, enthousiaste. Alors il se tourne vers l'Angleterre, il étudie Shakespeare. C'est sous l'influence de Shakspeare qu'il commence, à Strasbourg même, son premier drame, *Gœtz de Berlichingen*. Le roman de *Werther*, qui suivit, fit connaître son nom à toute l'Allemagne. Il avait vingt-six ans quand le duc Charles-Auguste le fit venir à Weimar; mais déjà ceux qui le voyaient alors, même des écrivains consacrés par une longue réputation, comme Wieland, pressentaient en lui un chef d'école. Une chose cependant manquait encore, selon lui, au complet épanouissement de ses facultés : c'était le contact direct et vivant de l'art antique. Il vécut deux années en Italie, et là, cherchant à entrer dans le caractère méridional, à se faire lui-même homme du Midi, autant que cela était possible à un Germain, il termina trois drames qui comptent parmi ses ouvrages les plus parfaits : *Egmont*, *Torquato-Tasso* et surtout *Iphigénie*, antique par la forme, allemande par le sentiment, une âme moderne dans une statue grecque.

Gœthe, à son retour d'Italie, fut salué comme un souverain du monde intellectuel. Mais, à côté de lui, s'élevait une autre puissance, un poëte plus jeune que lui de dix ans, et qui venait de s'annoncer par le drame de *Don Carlos*. Quels vont être les rapports entre les deux poëtes? Va-t-il s'élever entre eux une rivalité comme celle de Corneille et de Racine, de Voltaire et de Rousseau? Au contraire, ils vont s'unir d'une étroite amitié, qui sera souvent une collaboration, et où l'un apportera les fruits de son expérience et un talent déjà mûr et éprouvé, où l'autre mettra, de son côté, l'ardeur, l'entrain, la passion, une âme éprise de toutes les choses idéales et remplie de toutes les nobles ambitions. Gœthe sera pour Schiller un guide, mais, en revanche, il recevra de lui une impulsion nouvelle et comme une seconde jeunesse.

C'est ici, messieurs, que nous allons reprendre nos études sur la littérature allemande. Mais comme Schiller est un écrivain trop important pour être traité d'une manière incomplète, nous commencerons par l'histoire de sa jeunesse et des travaux de sa jeunesse. Nous l'accompagnerons ensuite à Weimar, dans ses relations avec Gœthe, qui durèrent jusqu'à sa mort, en 1805. Nous appliquerons, dans cette étude sur Schiller, la méthode que nous avons suivie jusqu'ici. Peu d'appréciations générales, peu de jugements personnels, toujours plus ou moins arbitraires. Au lieu de vous dire ce que je pense de tel ou tel ouvrage de notre poëte, je crois vous être plus utile en vous expliquant comment cet ouvrage a pris naissance et s'est formé dans son esprit, au milieu des événements et des expériences de sa vie, au milieu de ses études et de ses observations sur le monde. Mon exposition aura donc la forme d'une biographie et d'une analyse morale.

Je crois cette méthode à la fois la plus scientifique et la plus instructive, quelque écrivain que l'on étudie; mais je la crois indispensable lorsqu'il s'agit d'un écrivain allemand. Pourquoi cette distinction? En France, où la vie de société est très-développée, où l'individu tend constamment à se confondre dans la masse, les destinées particulières sont à la fois moins variées et moins importantes à connaître. La société nous prend de bonne heure, et imprime à notre esprit une sorte de développement régulier auquel nous échappons difficilement. Villemain dit quelque part, dans une de ses leçons sur le XVIIIe siècle, que la vie de nos écrivains se résume uniformément en quatre mots : le collége, les études, les succès du monde, l'Académie. Encore ce dernier chapitre manque-t-il à bien des biographies. Si la formule de Villemain vous semble trop rigoureuse, vous conviendrez du moins que, pour la plupart de nos écrivains, il n'y a aucun lien nécessaire entre leur vie et leurs œuvres. Est-il besoin de connaître la vie de Racine pour admirer *Phèdre* ou *Athalie?* Au contraire, les œuvres de Gœthe ne sont-elles pas doublement intéressantes lorsqu'on les rapproche de la biographie du poëte? Pour Schiller, le fait est moins frappant, mais il n'en est pas moins vrai. En Allemagne, l'homme est plus livré à lui-même ; l'*individu* existe davantage. La société ne passe pas aussi également son niveau sur les esprits. Les manières d'être particulières subsistent davantage, soit qu'elles restent à l'état de bizarreries chez l'homme médiocre, soit qu'elles deviennent une vraie et bonne originalité chez l'homme de talent ou chez l'homme de génie. Voilà pourquoi je ne veux pas vous parler des œuvres de Schiller sans entrer dans les détails de sa vie, et voilà pourquoi ce que je viens vous offrir, ce n'est pas une dissertation, mais une histoire et un récit.

Lorsque je serai amené à porter un jugement personnel, je le ferai avec un sincère désir d'impartialité. Il est difficile, croyez-le bien, lorsqu'on parle d'une nation et d'une littérature étrangères, de tenir toujours très-exactement la balance. S'il m'arrive de la faire pencher d'un côté, ce sera, je le déclare d'abord, du côté de l'Allemagne. Nous sommes en France, nous sommes chez nous, nous recevons dans notre maison ces écrivains allemands dont je dois vous entretenir ; c'est une sorte d'hospitalité que nous leur offrons. Eh bien ! que cette hospitalité soit cordiale et empressée! Recevons-les bien, non pas en leur disant du bien de nous, mais en leur disant d'eux-mêmes tout le bien que nous pour-

rons sans mentir. Et d'ailleurs, si les autres littératures nous frappent par quelques côtés étranges, souvenons-nous que la variété est une des conditions de la vie et un des caractères essentiels de la nature. Si la nature a formé à la fois le palmier à la tige élancée et le chêne vigoureux de nos montagnes, quel pauvre naturaliste serait celui qui voudrait dénigrer l'un pour exalter l'autre. Même diversité dans le monde moral, j'allais dire dans la flore humaine. Le Français vif et prompt, l'Anglais patient et laborieux, l'Allemand sérieux et réfléchi, sont également sortis du sein de la nature; elle a trouvé pour chacun d'eux un moule différent : pourquoi ne trouverions-nous pas des formules différentes pour les expliquer? Ne soyons pas plus intolérants que la nature elle-même, et pénétrons-nous de cette vérité, que la vraie supériorité de l'esprit consiste à tout comprendre et à ne rien exclure, et que la seule critique légitime est celle qui a des formules assez vastes pour embrasser toutes les manifestations de l'esprit humain.

A. Bossert.

VARIÉTÉS

La patrie de Kopernik

Monsieur le directeur,

Dans son numéro du 4 décembre, la *Revue des cours littéraires* a publié une remarquable étude de M. Dove de Berlin, sur Alexandre de Humboldt. Rappelant le congrès des naturalistes allemands que Humboldt avait eu l'honneur de présider, M. Dove mentionne le fait suivant : « Au théâtre de Berlin, en cette enceinte où s'étaient réunis les naturalistes indigènes et étrangers, Humboldt avait fait dresser un tableau où étaient inscrits les noms de leurs prédécesseurs. En tête de la liste figuraient Copernic (Kopernik) et Kepler, *les représentants les plus dignes de l'unité germanique*, l'un *Prussien*, l'autre *Souabe*, tous deux également habiles à soulever le voile qui avait recouvert jusque-là le mouvement des corps célestes. »

Si habitué que je sois aux empiétements de l'Allemagne, je vous avouerai que je n'ai pas lu ce passage sans quelque étonnement. Parler encore, en 1869, de Kopernik comme représentant l'unité germanique, c'est peut-être faire acte de patriotisme, mais c'est tenir peu de compte de la vérité absolue. Que M. Dove me pardonne, nul n'admire plus que moi ses travaux scientifiques : c'est donc moins à lui que je m'adresse en ce moment qu'à cette tendance générale propre aux Allemands, de supprimer les hommes qui les gênent et s'annexer ceux qui leur conviennent. C'est ainsi que le roi de Bavière, quand il fonda sa Wahalla de Ratisbonne, son Panthéon germanique, y mit non loin du *Polonais Kopernik*, le tchèque Jean Huss, dont la vie entière ne fut qu'une longue lutte contre les Allemands, et dont les œuvres complètes en langue tchèque ne forment pas moins de trois volumes in-octavo.

L'erreur dont M. Dove se fait aujourd'hui l'écho a été, il est vrai, accueillie à l'étranger avec assez de complaisance, grâce à l'ignorance déplorable que nous montrons généralement dans les questions de nationalité. Fontenelle au XVIIe siècle, madame de Staël au XIXe siècle, ont généreusement donné Kopernik à l'Allemagne : ni madame de Staël, ni Fontenelle ne se piquaient d'être bien forts en ethnographie et je ne veux pas à ce sujet,... leur chercher une querelle d'Allemand. — Il se pourrait que nos manuels, dictionnaires, etc., répètent la même erreur; mais je leur appliquerais avec infiniment moins d'égards ce que j'ai dit de Fontenelle et de madame de Staël.

Arrivons maintenant à la question : elle serait promptement tranchée si Kopernik avait eu l'idée d'écrire une seule ligne en sa langue maternelle ; mais comme il a écrit en latin, force nous est de recourir à des arguments historiques.

Examinons d'abord le nom du célèbre astronome.

Les lecteurs ont déjà dû remarquer que je l'écris par deux *K* contrairement à l'orthographe reçue chez nous. Les deux *C* que l'on trouve dans nos transcriptions ne sont qu'une copie de l'orthographe latine adoptée par Kopernik ; mais, Allemand ou Slave, son nom est, en retranchant la terminaison *us*, *Kopernik*, d'après l'orthographe nationale. Les personnes les moins versées dans la langue allemande avoueront que ce nom, sous cette forme, n'a pas une physionomie tout à fait germanique. En revanche, il est franchement slave. Je citerai comme noms propres slaves (tchèques notamment) : Zdik, Rohlik, Kabatnik, Albik, Vavrik, Levstik, Zarnik, Melnik, etc. En langue tchèque (nous verrons tout à l'heure que Kopernik était d'origine bohême), les noms communs terminés en *nik* désignent des professions, des métiers, *basnik* le poëte, *reznik* le boucher, *zlatnik* le doreur. Cette terminaison a aussi le sens diminutif, *kralik* le petit roi. Je trouve enfin en tchèque la racine *kopr* qui désigne une espèce d'herbe (*Fœniculum migella*, Linné). Il y a une espèce de cette herbe que l'on appelle *kopr polsky* ou *koprnik* (on prononce Kopernik) (1), (en allemand, *Barwurz*, ou *Pferdesamen*, l'herbe d'ours, semence de cheval). Elle s'appelle en polonais *koprownik*.

Le nom de Kopernik est donc absolument slave et répond à un mot usuel de la langue tchèque (phénomène fréquent dans toutes les langues). Ce fait rend de moins en moins probable son origine germanique.

Voyons maintenant l'histoire de sa famille. Jean Kopernik est né à Thorn en 1476, mais sa famille était originaire de Krakovie, une ville polonaise s'il en fut. Son

(1) L'*e* devant l'*r* ne s'écrit pas en langue bohême : ainsi *prvi*, *premier*, prononcez *pervi*.

père en était citoyen, *civis Krakoviensis* (Zarnecke, *Thornische Chronica*, Berlin, 1727).

A Kracovie, en 1376, le grand'père de Kopernik avait été admis au droit de cité, sous le nom de Nicolas Koppirnig. Parmi les personnes qui témoignèrent pour lui en cette circonstance, on trouve un certain Dambrava, Tchèque d'origine ainsi que son nom l'indique, et naturalisé citoyen polonais (*Acta consularia Krakoviensia*). Il ne faut pas oublier que les rapports étaient alors très-fréquents entre la Bohême et la Pologne, que les deux pays à certaines époques ont eu des rois communs, et que la langue tchèque, alors très-florissante, était en grand honneur à Krakovie. En 1441, un Kopernik figure comme caution dans les actes de la ville de Krakovie.

Le père de Kopernik, Nicolas, se transporta à Thorn (polonais Torun) en 1462 ; il y mourut en 1482. Il avait épousé Barbara Weisselrod, ou Wyselrod, suivant l'orthographe polonaise, fille d'un certain Weisselrod marié à une Modlibog, deux Polonais autant qu'on en peut juger par les noms. Dans *Weissel rod*, la terminaison *rod*, est slave; elle se retrouve dans Wallenrod, le nom du héros de Mickiewicz (*rod* signifie race). Quant à Modlibog, le mot en polonais se traduit littéralement par *prie-Dieu*.

Nicolas Kopernik, pendant son séjour à Thorn (Torun) resta en rapports d'intérêt avec la ville de Krakovie, ainsi que le prouvent différents actes conservés aux archives de cette ville.

Les mêmes registres nous montrent des Koperniks résidant encore à Krakovie en 1626, en 1661, en 1687. Ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle que l'on perd la trace de la famille.

N'oublions pas de rappeler que Thorn, où naquit l'illustre astronome, faisait partie de la Prusse royale qui a ce moment formait une partie intégrante du royaume de Pologne et était habitée en grande partie par des Polonais. Aujourd'hui encore il se publie dans cette ville un journal polonais, la *Gazeta Torunska*. Malheureusement le nom de la *Prusse* a induit beaucoup de lecteurs en erreur; il fait immédiatement songer à l'État actuel dont il n'était guère question en ce temps-là. Thorn ne fut séparé de la Pologne qu'en 1772; à l'époque dont nous parlons elle faisait partie du palatinat de Mazovie.

Le jeune Jean Kopernik, après avoir commencé ses études à Thorn, alla les continuer, non pas en Allemagne, mais à l'université de Krakovie; un document relatif à l'histoire de l'université de cette ville nous apprend qu'il avait reçu le surnom de *Mazovien*, épithète peu propre à désigner un Allemand.

De Krakovie il se rendit à Padoue, dont l'université était alors en grand renom. L'historien de cette université, Nicolas Papadopoli déclare que son nom figurait sur l'album ou registre des Polonais (*Patet ex Polonorum albis. Historia gymnasii patavini*, Venetiis, 1726, vol. II, p. 195). En 1502, il revint à Krakovie, où il passa une partie de sa vie.

Je n'ai pas l'intention de suivre dans tous ses détails la vie bien connue d'ailleurs du grand astronome. Il me suffit d'avoir éclairé ses origines, et démontré qu'elles sont purement slaves. Elles n'ont rien de germanique. J'engage surtout le lecteur à se défier de l'équivoque auquel le mot *Prussien* donne aisément lieu. Encore une fois il n'y a de commun que le nom entre la Prusse actuelle et celle où naquit Kopernik, d'une famille originaire de Krakovie.

Maintenant la Pologne a-t-elle reconnu Kopernik parmi les siens ou, par sa négligence, a-t-elle donné à l'Allemagne le droit de le réclamer? Au XVIIe et au XVIIIe siècle, à l'époque de sa décadence, au moment où l'éducation nationale était confiée aux jésuites, il est assez naturel que l'on n'ait pas songé à rendre honneur à un écrivain mis à l'*index;* mais du jour où la conscience nationale s'est réveillée en Pologne, la mémoire de Kopernik y est devenue l'objet d'un culte véritable. Des monuments ont été élevés à Thorn, à Varsovie, à Krakovie. Le plus remarquable est peut-être la splendide édition du traité *de Revolutionibus*, en un magnifique volume in-folio accompagné d'une traduction polonaise due à un littérateur distingué, M. Julien Bartoszewicz. Dès le début du XIXe siècle, le savant Sniadecki consacrait à Kopernik une notice qui a mérité d'être traduite en français, en italien et en anglais; d'autres travaux sont dus à MM. Charles Hube, Dominik Szulc, Czynski, Kryzanoswki, Lach-Szyrma. Ces deux derniers, à l'occasion de l'entrée de Kopernik à la Wahalla bavaroise, ont élevé, l'un en polonais, l'autre en anglais, d'énergiques protestations contre cette nouvelle annexion germanique, et revendiqué à bon droit leur illustre compatriote. Je crois servir la cause de la vérité en joignant ma voix à la leur. Les lecteurs de la *Revue* me pardonneront, je l'espère, les longs détails historiques et philologiques dont j'ai cru devoir les entretenir.

Veuillez agréer, etc., LOUIS LEGER.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de mai et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici à la fin de mai n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 27 — 4 JUIN 1870

Paris, 3 juin 1870.

Bien qu'elle ait paru dans tous les journaux, nous reproduisons la lettre adressée par M. Laboulaye à M. Stanislas Julien, administrateur du Collége de France :

Glatigny-Versailles, le 27 mai 1870.

Monsieur l'administrateur,

Dans l'intérêt de la paix publique, je vous demande de suspendre provisoirement mon cours.

Vous savez que l'amphithéâtre a été envahi ce matin par des gens qu'on n'a jamais vus au Collége de France. Malgré les protestations de mes auditeurs ordinaires, on ne m'a pas laissé dire un mot; on m'a insulté, on m'a jeté des gros sous à la tête ; plusieurs dames placées auprès de moi ont été atteintes par les gracieusetés de ces messieurs.

Je ne suis pas homme à supporter de pareils outrages ; mais si l'autorité veut que force reste à la loi, elle sera obligée d'envoyer en police correctionnelle des insensés qui ne savent pas ce qu'ils font.

Je crois qu'il convient à un vieux professeur d'avoir pitié des fous qui l'insultent; c'est à l'opinion publique qu'il appartient de condamner ces artisans de désordre qui outragent en ma personne le citoyen et le professeur, la liberté d'opinion et la liberté d'enseignement. Du reste, si j'en crois les nombreuses marques de sympathie que je reçois de toute la France, le moment n'est pas éloigné où pleine justice me sera rendue.

Recevez, monsieur l'administrateur, l'assurance de mon profond respect,

Votre très-obéissant serviteur. ÉD. LABOULAYE.

En même temps, la protestation suivante se couvrait d'une centaine de signatures :

« Après les scènes déplorables qui se sont produites aux deux derniers cours de M. Laboulaye, il est impossible que les étudiants de l'École de Droit ne s'empressent de blâmer les attaques violentes dirigées contre l'honorable professeur. Le cours de législation comparée les intéressant spécialement, ils tiennent à désapprouver tout ce qui est de nature à l'interrompre.

» Les étudiants soussignés font appel à l'École tout entière. Ils lui demandent de protester contre ceux qui attentent à la fois à la liberté du professeur et à celle des élèves.

» Ce 28 mai 1870. »

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

COURS DE M. L'ABBÉ ADOLPHE PERRAUD

Le colloque de Poissy et la controverse de l'Eucharistie — 1561 —

Un des événements les plus importants de l'histoire de nos controverses religieuses au XVIe siècle est assurément le fameux colloque de Poissy, tenu pendant l'automne de 1561 dans la petite ville où saint Louis avait été baptisé. On y vit les deux doctrines opposées, la catholique et la protestante, faire assaut d'érudition dans un duel théologique, quelques mois avant l'explosion de la première guerre de religion.

Il faut préalablement distinguer deux choses que l'on confond d'ordinaire sous le titre unique de *Colloque de Poissy;* d'abord, une réunion exclusivement composée d'évêques et de théologiens catholiques, sorte de concile national, que le gouvernement de Catherine de Médicis avait convoqué pour permettre aux prélats français de se concerter sur l'attitude qu'ils prendraient au concile de Trente; puis, quelques semaines après l'introduction, au sein de cette assemblée, de ministres protestants invités à venir débattre les principaux points en litige entre les deux religions.

I

C'est le 12 juin qu'avait été envoyée aux évêques de France l'invitation de se réunir pour arrêter les matières à proposer au concile, régler l'ordre à établir pour la bonne administration de leurs diocèses pendant leur absence, et conférer de plusieurs autres choses d'une grande importance.

Cette réunion fut ouverte le 31 juillet, dans le grand réfectoire de l'abbaye de Poissy.

L'introduction des ministres protestants et le commencement du vrai *Colloque de Poissy* n'eurent lieu que six semaines après, le 9 septembre.

Le mot de concile national avait été plus d'une fois prononcé au sein des conseils présidés par Catherine de Médicis, et les documents diplomatiques anglais analy-

sés par M. le comte de Laferrière (1) sembleraient prouver que loin de s'opposer à cette idée, les Guises en avaient eu l'initiative. Quoi qu'il en soit, ni dans les lettres de convocation aux évêques, ni dans la première harangue d'ouverture prononcée par le chancelier de l'Hospital, le 31 juillet, on ne donna à cette réunion le nom de concile national. C'eût été une sorte de déclaration de guerre faite à Rome, puisque le pape Pie IV venait de convoquer le concile général à Trente.

Catherine eut donc soin de dissimuler aux évêques le véritable but de cette réunion, et c'est pour cela qu'ils y vinrent en assez grand nombre; on en compta quarante-huit.

Les docteurs de la faculté de théologie de Paris, plus avisés, et plus fermes sur les principes, avaient fait remarquer qu'en présence de la convocation d'un concile œcuménique, il ne pouvait être licite, sans l'autorisation expresse du souverain pontife, de tenir un concile particulier, soit provincial, soit national. Cependant, bien que la faculté de théologie réunie en corps ne se fût pas rendue à l'appel qui lui avait été adressé, douze docteurs de cette faculté, et autant de canonistes choisis dans les divers chapitres, se joignirent à l'assemblée de Poissy. Parmi les docteurs de la Faculté de Paris, les plus connus étaient Claude Despence (2), célèbre controversiste; Claude de Saintes et Simon Vigor qui devinrent plus tard, l'un, évêque d'Évreux, et l'autre archevêque de Narbonne.

Cette réunion fut ouverte le 31 juillet, en présence de Charles IX et de Catherine de Médicis. Le chancelier de l'Hospital y prit la parole, et bien qu'il eût eu la précaution de ne pas prononcer les mots de *concile national* (3), les évêques crurent devoir, dès le lendemain, déclarer solennellement qu'ils ne feraient absolument rien contre le consentement et le bon vouloir du pape, chef de l'Église catholique, et qu'ils se borneraient à traiter des abus introduits dans l'Église de France, sans toucher en rien aux matières de doctrine. Trois jours après cette déclaration, Catherine écrivit à Paul IV une lettre dans laquelle elle lui soumettait les réformes qu'elle estimait propres à ramener les protestants (4).

Cette négociation, à laquelle l'assemblée ecclésiastique de Poissy n'eut aucune part, n'aboutit qu'à une réponse fort modérée du pape. Pie IV renvoyait au concile de Trente l'examen et la décision de ces questions.

(1) Rapport de M. le comte de Laferrière, p. 348.

(2) Auteur d'une relation manuscrite du colloque de Poissy. Cette relation se trouve à la Bibliothèque impériale. Collection Dupuy, volume 309 et 641. Dans l'étude qu'il a publiée récemment sur le colloque de Poissy, M. Klippfel, docteur ès lettres, a souvent cité la relation de Claude Despence (1 vol. in-12. Paris, Librairie internationale).

(3) En effet, ces expressions ne se trouvent pas dans la harangue du 31 juillet, mais seulement dans celle du 9 septembre. — L'*Histoire de l'Église catholique* de M. Jager fait erreur sur ce point à la page 330 du tome XV.

(4) Cette lettre, attribuée par les contemporains tantôt à l'Hospital, tantôt à Monluc, évêque de Valence, se trouve dans la collection des mémoires du prince de Condé (édit. Secousse).

Tandis que les évêques réunis à Poissy poursuivaient le travail disciplinaire dont ils avaient uniquement voulu prendre la responsabilité, les ministres protestants auxquels la cour avait adressé l'invitation de venir exposer leur doctrine dans des conférences publiques commençaient à arriver (1).

C'étaient d'abord Théodose de Bèze, l'illustre disciple du réformateur de Genève, et comme le Melanchthon du calvinisme, Nicolas des Gallards, Jean de la Tour, ministre favori de Jeanne d'Albret, Pierre Martyr et Augustin Marlorat, moines apostats de l'ordre de Saint-Augustin; Jean Malo, ancien prêtre de la paroisse Saint-André-des-Arts, à Paris, et Jean de l'Espine, lui aussi moine rénégat, et alors ministre à Poissy.

Dès son arrivée à Saint-Germain, et avant même l'ouverture officielle des conférences entre les prélats et les ministres réformés, Théodore de Bèze fut présenté à la cour. Mandé, le soir du 24 août, dans la chambre du roi de Navarre, il y trouva la reine mère, le prince de Condé, le duc d'Étampes, les cardinaux de Bourbon et de Lorraine. Catherine de Médicis, qu'accompagnaient la protestante Mme de Crussol et une autre de ses dames, le traita fort bien (2); on s'enquit avec intérêt de l'âge de Calvin, de sa santé, de ses travaux. Le cardinal de Lorraine loua beaucoup Théodore de Bèze, et lui dit qu'après avoir autrefois affligé la France, il pouvait maintenant la consoler. Là-dessus, commença immédiatement entre les deux illustres personnages un entretien sur la matière de l'Eucharistie. Le seul document que nous ayons sur cet entretien est une longue lettre écrite le lendemain même par Théodore de Bèze à Calvin (3).

Il est fâcheux que le cardinal de Lorraine n'ait pas pris la peine de rédiger de son côté une relation des paroles échangées dans cette occasion entre le réformateur et lui. Il résulte en effet du récit de Théodore de Bèze que, dans cet entretien, le cardinal aurait donné son plein assentiment à une définition de l'Eucharistie qui excluait complétement le dogme de la transsubstantiation. La conclusion de cet accord si peu attendu entre le principal disciple de Calvin et le principal champion de l'église catholique en France aurait été de la part de la reine mère, une espérance fondée d'arriver enfin à concilier les prétentions opposées des deux Églises, et à faire cesser tout d'un coup les funestes divisions qui troublaient la France depuis quarante ans.

Cet entretien tenu dans le château de Saint-Germain, n'était que le prélude de la grande bataille théologique qui devait se livrer à Poissy et durer près d'un mois.

(1) L'ambassadeur d'Espagne, Perrenot de Chantonnay, avait commencé par accueillir avec enthousiasme la nouvelle de la réunion ecclésiastique de Poissy, mais il changea bien de langage, lorsqu'il dut informer sa cour de l'appel fait aux ministres protestants et accepté par eux. (Voyez ses lettres dans Klippfel, p. 71 et 72.)

(2) Mignet, *Journal des savants*, mars 1859, p. 163.

(3) Cette lettre est citée par Baum, dans sa *Vie de Th. de Bèze*, app. du t. II, p. 45 à 54.

II

Le vrai colloque de Poissy fut ouvert le 9 septembre par une séance royale et une harangue du chancelier de l'Hospital. Cette fois, le chancelier prononça résolûment les mots de *concile national* qu'il n'avait pas dits dans la séance du 31 juillet. Outre que cette expression, appliquée à une assemblée à laquelle assistaient officiellement un certain nombre de ministres protestants, était au moins étrange, il faut convenir que la teneur tout entière du discours n'était guère faite pour inspirer confiance aux évêques. Le chancelier faisait entendre fort clairement que pour remédier aux maux occasionnés à la France par les dissensions religieuses, un concile national était bien préférable à un concile général. « Par quoy ils ne doibvent douter d'aussi bien faire et » possible mieulx en ce concile national qu'au général (1). »

Il en donnait du reste une raison qui n'était pas sans valeur.

« Le concile général auroit à se tenir par gens la plus » part estrangiers, non congnoissant nos affaires. Quand » le pape mesme y vouldroit entendre, il seroit contrainct » s'aider d'eulx (des évêques français), ils sont tous pères, » frères, parens et amys des malades, congnoissant de » long-temps l'ung l'aultre, et les panseront mieulx que » ne feroient les estrangiers; partant n'est besoing attendre un concile général pour se réformer (2). »

A cette proposition, le chancelier joignait des conseils où perçait une partialité assez évidente en faveur des réformés. Outre qu'il recommandait aux prélats du « concile national » de *procéder par humilité*, il semblait, comme les protestants eux-mêmes, faire de la Bible toute seule l'unique critérium des controverses. « N'est » besoin aussy de plusieurs livres, ains de bien entendre » la parole de Dieu, et se conformer à icelle le plus qu'il » se pourra (3). »

Enfin, il engageait les évêques à traiter fraternellement les hérétiques. « Oultre plus, qu'ils ne doibvent estimer ennemys ceulx qu'on dict de la nouvelle religion, » qui sont chrestiens comme eulx, et baptisez, et ne » les condamner par préjudices—mais les appeler, cher» cher et rechercher; ne leur fermer la porte, ains les » recevoir en toute doulceur, et leurs enfans, sans user » contre eulx d'aigreur et opiniastreté. »

Conseils assurément très sages, s'il s'agissait des égards envers les personnes, puisqu'il serait insensé de prétendre ramener à son sentiment des gens que l'on commencerait par injurier et maltraiter; mais, il faut le dire, conseils où l'on sentait non plus seulement vis-à-vis des protestants, mais vis-à-vis du protestantisme, une tolérance que des évêques ne pouvaient pas consciencieusement partager.

(1) L'Hospital, *Œuvres*, t. I, p. 487.
(2) Page 486.
(3) Page 488.

Il ne faut donc pas être surpris si les cardinaux de Tournon et de Lorraine exprimèrent tout haut le mécontentement que leur causait cette harangue. Ces prélats toutefois demandèrent vainement que ce discours leur fût remis, afin qu'ils pussent y répondre. L'Hospital s'y refusa, et la parole fut donnée à Théodore de Bèze, pour exposer au nom de ses coreligionnaires la croyance de l'Église réformée.

Le commencement de ce discours appartient au genre sermonnaire et presque liturgique; le corps du discours est d'un controversiste et d'un théologien; la conclusion est d'un politique, sûr de ne pas déplaire à la cour en comparant Charles IX au petit roi Josias, et Catherine de Médicis à sainte Clotilde, « laquelle servait jadis d'in» strument à notre Dieu, pour donner sa connaissance à » ce royaume (1). »

Rien n'est habile comme l'ordonnance de ce discours et la manière dont l'orateur y expose l'état de la question.

L'exorde, qui est plutôt une prière, ne respire que l'onction et la piété. Théodore de Bèze le termina même par la récitation de l'Oraison dominicale.

Tout, dans le début, est à la conciliation, à la charité, à la concorde. « Plût à Dieu que, sans passer plus oultre au » lieu d'arguments contraires, nous pussions tous d'une » voix chanter un cantique au Seigneur et tendre les » mains les uns aux autres, comme quelquefois est ad» venu entre les armées en bataille toutes rangées (2). »

Dans l'énumération des divers articles de foi, Bèze commence habilement par exposer ceux sur lesquels il y a complet accord entre les protestants et les catholiques.

Sur les points où l'accord n'existe pas, Bèze résume la dogmatique de Calvin, mais toujours avec beaucoup de mesure et de prudence. C'est ainsi qu'il expose successivement la foi des réformés sur la médiation de Jésus-Christ, sur les bonnes œuvres, sur le libre arbitre et la grâce, sur la matière des sacrements et sur l'Église.

Je ne reproduis pas l'exposition de Théodore de Bèze sur ces divers points. Je me borne à constater une fois de plus, par son témoignage, combien la dogmatique primitive du protestantisme a été exagérée, exclusive, ennemie de la raison et de l'ordre naturel dans la théorie du péché originel et de ses conséquences sur la liberté humaine. Je cite ce passage à l'intention de ceux qui seraient tentés de nous accuser d'inexactitude ou de parti pris, quand nous reprochons à la théologie protestante d'avoir complétement erré sur ce point fondamental.

« Nous ne trouvons, dit Théodore de Bèze, autre franc » arbitre en l'homme que celui qui est affranchi par la » seule grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et disons » que notre nature, en l'état auquel elle est tombée, a

(1) Th. de Beze, *Hist. eccl. des Egl. ref.*, I, p. 520.
(2) Bèze, *Hist. eccl.*, I, p. 507.

» besoin d'estre avant toutes choses, non pas aydée et sou-
» tenue, mais plutost tuée et amortie par la vertu de l'es-
» prit de Dieu, d'autant que la grâce la trouve non pas
» seulement navrée et débilitée, mais du tout destituée
» de force et contraire à tout bien, voire morte et pour
» rie en péché et corruption (1). »

On ne saurait, si je ne me trompe, être plus explicite. En dehors de la grâce de Jésus-Christ, il n'y a pas de libre arbitre pour l'homme ; aussi, les infidèles ne sont pas libres, et ils ne peuvent faire que le mal, — erreur que le jansénisme a plus tard renouvelée dans cette célèbre proposition condamnée au XVIIe siècle : « Toutes » les bonnes œuvres des infidèles sont des péchés. »

Il ne faut jamais perdre de vue ce point capital toutes les fois qu'on entend la critique rationaliste saluer dans le protestantisme la revendication de la liberté. Aucune erreur n'a jamais été plus contraire aux droits légitimes de la raison et du libre arbitre : aucune erreur n'a jamais davantage transformé l'homme en une machine automatique, obéissant nécessairement aux impulsions du mal ou aux impulsions de la grâce.

« Cette harangue, dit Théodore de Bèze lui-même dans » son *Histoire ecclésiastique* (2), fut prononcée d'une façon » fort agréable à toute l'assistance, comme depuis ont » confessé les plus difficiles et fâcheux, et fut ouïe avec » une singulière attention jusqu'au moment où l'orateur » toucha la question de la Cène et la controverse déjà tant » de fois agitée de la présence réelle. »

Bèze était fort suspect sur ce point délicat, et quand l'enchaînement de son discours l'amena à cette matière, l'attention dut redoubler sur les bancs des évêques et des théologiens. On l'accusait en effet, non-seulement d'avoir dit, mais imprimé un indigne jeu de mots latin dont la seule formule était un scandale. *Christus non magis est in cœna quam in cœno* (Le Christ n'est pas plus dans la cène que dans la boue).

Dans l'entrevue du 24 août, au château de Saint-Germain, le cardinal de Lorraine avait interpellé à cet égard Théodore de Bèze, et celui-ci avait nié formellement être l'auteur de cette plaisanterie impie.

Malgré cette dénégation, on savait que Théodore de Bèze était un des adversaires les plus décidés de la présence réelle, entendue au sens catholique; et l'on était curieux de savoir comment il s'en expliquerait, et de quelle manière le politique désireux de se ménager de plus en plus la confiance et les bonnes grâces de la cour de France se concilierait avec le théologien engagé par les précédents de son système.

Jusque-là, ce discours si poli, si mesuré, avait été écouté dans un profond silence. Mais, quand l'orateur eût dit que, dans la cène, le corps et le sang de Jésus-Christ étaient aussi éloignés du pain et du vin que le ciel l'était de la terre, les cardinaux et les évêques se levèrent avec indignation et s'écrièrent qu'il avait blasphémé. « Les autres, dit Bèze dans son histoire (1), se levaient » pour s'en aller, ne pouvant faire pis à cause de la pré- » sence du roy. Entre autres, le cardinal de Tournon, » doyen des cardinaux, qui estait assis au premier lieu, » requist au roy et à la royne qu'on imposast silence à de » Bèze ou qu'il lui fust permis et à sa compagnie de se » retirer.—Mais cette requête ne fut pas exaucée. Le roy » ne bougea ni pas un des princes, et fut audience donnée » pour parachever. »

Certes, les temps étaient bien changés depuis l'époque où le cardinal de Tournon, conseiller de François Ier décidait ce prince aux mesures les plus sévères contre les hérétiques. Ce devaient être d'étranges indignations dans l'âme du vieux prélat de se trouver comme obligé de composer avec l'hérésie, et cela en présence du roi! Quant à Charles IX, on peut imaginer à quel point il était apte à se faire l'arbitre de toutes ces discussions théologiques, lui qui avait onze ans à l'époque du colloque de Poissy. Catherine de Médicis et le chancelier de l'Hospital durent regretter un incident qui jetait de la défaveur sur le chef du parti protestant, de celui auquel ils avaient fait si cordial accueil et dont ils espéraient peut-être faire accepter l'exposition théologique comme la base d'un accord entre les deux Églises.

Ce qui montre d'ailleurs combien en ce moment Théodore de Bèze était en faveur à la cour, c'est que non-seulement on lui permit de continuer et d'achever son discours, après la proposition scandaleuse qui avait provoqué l'interruption des prélats; mais encore, son discours fini, de présenter officiellement au roi la confession de foi dressée dans le synode de 1559.

Cela fait, le cardinal de Tournon, fort ému, prit la parole, mais si bas « qu'on ne le pouvait bonnement enten- » dre (2). » Il supplia le jeune roi de ne rien croire de ce qui lui avait été dit, et de demeurer ferme dans la foi que tous ses ancêtres, depuis Clovis, avaient professée. Il annonça qu'il répondrait à Théodore de Bèze, puis s'oublia à dire que « quand le roy aurait ouï cette réponse, il serait ramené, » s'aperçut soudain de sa maladresse et se corrigea aussitôt en disant « non pas ramené, mais entretenu en la bonne voie ».

Catherine de Médicis, fort maîtresse d'elle-même, répondit en peu de mots « qu'on n'avait rien fait en cela » que par la délibération du conseil et du parlement ; et » que ce n'était pas pour innover ou changer, mais pour » apaiser les troubles procédant de la diversité des reli- » gions et ramener les fourvoyés dans le droit che- » min (3) ».

Si l'on se reporte, par l'imagination, au soir du 9 sep-

1. *Hist. ib. loc. cit.*, p. 511.
2. Tome I, page 521.

(1) Page 521.
(2) Bèze, p. 521. —Les *Mémoires* du prêtre Claude Haton, publiés dans la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*, donnent du discours du cardinal de Tournon une version un peu différente de celle ci. (Voyez Klipp. I, p. 88 et 89.)
(3) Page 522.

tembre 1561, on se représente aisément quel dut être à la cour, à la ville, dans le clergé, partout, le sujet unique de tous les entretiens, de tous les commentaires, de toutes les discussions. — Alors, je pense, comme aujourd'hui, c'était bien plus au sujet de l'*incident* (comme on dirait de nos jours) que sur le fond même de la séance et du discours de Théodore de Bèze que le sentiment public était ému.

Ce qui le prouverait, c'est que, dès le lendemain, Théodore de Bèze, effrayé peut-être lui-même de l'effet produit sur l'assemblée par sa malencontreuse comparaison, écrivit à Catherine de Médicis, non pour nier qu'il eût prononcé de telles paroles (c'eût été déloyauté); ni pour les rétracter (il eût pensé commettre une faiblesse), mais pour les expliquer, et si l'on prend la peine de lire cette lettre, pour les rendre encore plus claires et les aggraver. « Quand la chair du fils de Dieu estoit » en terre, dit Bèze, à la fin de cette singulière apologie, » certainement, elle n'estoit point au ciel ; et maintenant » pour ce qu'elle est au ciel, certainement elle n'est pas » en terre, voire et est tellement absente que mesme » nous attendons que celuy que nous croyons estre avec » nous en terre, en tant qu'il est la parole, vienne du » ciel selon la chair (1). »

On ne pouvait pas nier d'une manière plus formelle le dogme de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

III

Au sortir de la séance, les évêques et les théologiens s'étaient immédiatement réunis et s'étaient concertés sur la ligne de conduite qu'ils se proposaient d'adopter. « Plût à Dieu, dit le cardinal de Lorraine, qu'il eût été » muet ou que nous eussions été sourds (2) !

C'eût été, en effet, un moyen infaillible de couper court à toute controverse. Mais, comme de part et d'autre, on n'avait été ni sourd ni muet, et que la doctrine réformée tout entière avait été exposée avec beaucoup de précision devant le roi et la cour, il était impossible d'en demeurer là. Il fut convenu que le cardinal de Lorraine, au nom des évêques et des docteurs catholiques, répondrait à Théodore de Bèze. Il le fit dans la séance solennelle du 16 septembre.

Non moins habile que son adversaire, le cardinal se garda bien de reproduire le langage acrimonieux et insultant dont certains apologistes d'alors faisaient le pain quotidien des réformés. Il n'usa, au contraire, que d'un langage rempli de charité à l'égard de ces personnes qui « séparées de nous, à notre très-grand regret.... ont mon- » tré quelque désir de rentrer en la maison et assemblée de » leurs pères... lesquels quand ils voudront reconnaître, » ils seront reçus et embrassés pour enfans. A eux, nous » ne voulons aucune chose reprocher, mais compatir à » leur infirmité ; non les rejeter, mais les rappeler, non les » séparer, mais les réunir, afin que tous d'une même bou- » che, nous portions honneur à Dieu !.... A eux donques » en toute charité et esprit de douceur, nous répon- » dons, etc. (1). »

Plût à Dieu, messieurs, qu'au XVIe siècle et depuis, on se fût toujours servi d'un langage aussi courtois et aussi chrétien pour combattre ses adversaires religieux ! Hélas ! nous avons bien lieu, sur ce point, je dois le dire, de rougir et de nous humilier ! Oui, certes, nous sommes profondément attristés, nous apologistes catholiques, nous qui devrions toujours imprimer à toute polémique un cachet de mesure, de sagesse et de sincère charité, lorsque nous voyons des écrivains qui partagent notre foi attaquer tous les jours par les paroles les plus blessantes, souvent même les plus calomnieuses, non-seulement les adversaires de l'Église, mais ses plus illustres champions, ses plus vaillants défenseurs ! Oui, je le demande du fond de mon âme, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour la gloire de l'Église compromise par ces honteux excès, pour l'honneur de la grande cause que nous défendons, que Dieu nous délivre de ce fléau et de ce scandale ! Qu'il inspire à tous ceux qu'il daigne employer à la défense de son Église, un immense amour pour les droits de la vérité, un immense respect pour les droits du génie et de la vertu, une sincère tendresse pour ceux-mêmes que le devoir peut les obliger à contredire et à combattre !

Dans ce discours, qui occupe vingt-cinq pages dans l'*Histoire ecclésiastique* de Bèze, le cardinal de Lorraine exposa la doctrine catholique sur l'Église, les conciles, la tradition, la cène et la transsubstantiation. Ce dernier point surtout est traité d'une manière fort étendue et avec un grand luxe d'érudition, et l'insistance avec laquelle l'orateur met en relief la vérité professée par l'Église sur ce point rend de plus en plus suspecte l'adhésion que, dans l'entretien du 24 août, il aurait donnée à la formule de Théodore de Bèze.

Celui-ci aurait désiré pouvoir répondre sur-le-champ, mais il ne put le faire que le 24 septembre, dans un fort long et fort savant discours où il traita surtout de l'Église, de ses marques et de son autorité.

Les harangues succédaient aux harangues ; aux textes de l'Écriture étaient opposés d'autres textes, et les arguments de tradition se croisaient les uns contre les autres. Bèze savait bien à quoi s'en tenir sur le résultat probable de toutes ces controverses. « Nous n'espérons » pas de plus grand fruit de ce colloque, écrivait-il à » Calvin le 27 septembre, que de faire connaître notre » cause. Ceux qui nous condamnaient par ignorance se- » ront plus équitables envers nous en nous connaissant » mieux. »

(1) Bèze, I, p. 522.
(2) Page 525.

(1) Bèze, p. 532.

La question n'avançait donc guère, et comme il arrive à beaucoup de réunions de ce genre, les discussions accentuaient seulement d'une manière plus vive les points de séparation entre les deux Églises.

Le fond du débat se concentrait de plus en plus sur la question de la cène et de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Pour bien comprendre les incidents et les controverses qui signalèrent les dernières réunions du colloque de Poissy, il faut exposer sommairement les diverses solutions données à ce point fondamental de la foi chrétienne, tant par l'Église catholique que par les principales sectes réformées du XVIe siècle.

IV

Une grande attention est ici indispensable; car, en vérité, rien n'est plus subtil, plus captieux, plus propre à égarer le jugement que le langage employé par Calvin lorsqu'il parle de ce mystère ; et il faut un travail scrupuleux d'analyse pour savoir bien précisément ce qu'il a enseigné, et en quoi ce qu'il a enseigné diffère, d'une part, de la doctrine catholique, d'autre part, de la théologie luthérienne.

Je m'aiderai ici d'une exposition très-lucide faite de cette théorie de Calvin, par M. Mignet, dans les articles consacrés par lui aux lettres françaises du réformateur dans le *Journal des savants* (mars 1859).

L'Église catholique enseigne que le vrai corps et le vrai sang du Christ sont dans l'Eucharistie ; c'est-à-dire que la substance du pain et la substance du vin disparaissent par la force des paroles de la consécration : *Hoc est corpus meum ; hic est sanguis meus ;* et que les accidents ou espèces de ces substances demeurant seuls, c'est la substance du vrai corps et la substance du vrai sang de Jésus-Christ qui prennent la place de la substance du pain et du vin. Et c'est à cause de ce changement de substances que les théologiens du moyen âge avaient fort justement donné à ce mystère le nom de *transsubstantiation.*

Luther avait un peu réduit le mystère.

Il avait mis le corps et le sang avec le pain et le vin, demeurant au sacrement dans toute leur substance. « Selon lui, il y avait coexistence et non remplace- » ment : consubstantiation et non transsubstantiation. »

Zwingle avait été plus loin. Il avait nié cette présence corporelle de Jésus-Christ que Luther avait maintenue, en la faisant coexister avec le maintien des deux substances du pain et du vin. « Il n'y avait point de trans- » substantiation pour le réformateur de Wittemberg ; » il n'y eut point de consubstantiation pour le réforma- » teur de Zurich. Jésus-Christ, d'après lui, avait parlé » symboliquement. » Le chrétien, en communiant, ne reçoit que le pain et le vin, et ne s'unit à Jésus-Christ que d'une manière morale.

Ces divers systèmes sont assez simples et se comprennent aisément. On voit bien comment Zwingle nie absolument toute présence réelle ; comment Luther admet une présence réelle, concomitante avec le maintien du pain et du vin, conservés dans leur substance ; comment enfin l'Église catholique n'admet dans l'Eucharistie que le corps et le sang de Jésus-Christ, sous les apparences ou accidents du pain et du vin, dont la consécration a fait disparaître la substance.

Ce qui fait la difficulté et l'obscurité dans le système de Calvin, c'est qu'il veut en même temps admettre et proscrire une manducation réelle du corps et du sang de Jésus-Christ. A l'entendre dire que le fidèle, en communiant, participe au corps et au sang du Sauveur, on se demande ce qui le sépare du dogme catholique. On le voit bien vite, malgré ses ambiguïtés et ses circonlocutions, quand il veut dire le *comment* de cette manducation.

Le sens positif des paroles du Christ ne semblait pas à Calvin pouvoir être remplacé par un sens symbolique (celui de Zwingle). La signification qu'il avait donnée au pain pour être son corps, au vin pour être son sang, était, selon lui, formelle et impérieuse. Jésus-Christ n'avait point fait une figure, il avait établi une réalité, et la cène, commémoration du dernier repas qui avait précédé son divin sacrifice, était en même temps une oblation perpétuée de son corps et de son sang donnés aux hommes pour les unir à lui et leur servir de nourriture spirituelle.

Jusque-là, il semble que cet enseignement ne diffère guère de l'interprétation donnée par l'Église catholique aux paroles de l'institution eucharistique.

C'est ici que le système particulier à Calvin commence à se formuler.

Quant le fidèle communie, dit Calvin, il participe réellement au corps et au sang de Jésus-Christ, — non pas qu'il mange ce corps et boive ce sang, car il ne mange que du pain et ne boit que du vin, — mais par la foi, qui va prendre possession au ciel de ce corps et de ce sang. En fait donc, dans l'acte de la communion, ce n'est pas le Christ qui revient sur la terre pour s'unir au fidèle, c'est le fidèle qui s'élève au ciel pour s'y adjoindre le Christ. Ainsi, d'une part, le fidèle qui communie ne reçoit que du pain et du vin, et en même temps il participe réellement et substantiellement, par la foi, au vrai corps et au vrai sang de Jésus-Christ.

M. Mignet cite fort à propos ici des fragments de lettres de Calvin qui ne laissent pas le moindre doute sur ce système, tout étrange et contradictoire qu'il paraisse. « Vous avez toujours à protester, écrivait-il en 1551 à » Richard Lefèvre, que vous ne niez pas que Jésus-Christ » ne nous donne son corps, moyennant que nous le » cherchions au ciel. »

Et en 1553, écrivant à deux autres martyrs de la réforme, il leur disait :

« En la cène, nous communiquons au corps et au » sang de Jésus-Christ, mais c'est en montant au haut du

» ciel par la foi, et non pas en le faisant descendre » ici-bas. »

Et plus tard, le 1er janvier 1563, il écrivait à l'Église française de Wesel :

« En la cène mettez : avec le pain et le vin, la sub» stance du vrai corps et sang de Jésus-Christ qu'il a » prise de la Vierge Marie, est présentée à tous, tant » à bons que mauvais, combien qu'il n'y ait que les » fidèles qui le reçoivent vraiment et d'effet... Sans » changer de lieu, Christ, qui est au ciel, nous peut vrai» ment nourrir de son corpset de son sang d'une façon » incompréhensible. »

Ce mot est fort juste ; rien en effet n'est *incompréhensible* comme cette manducation réelle, mais par la foi, d'un corps et d'un sang qu'on ne s'approprie qu'en allant les chercher au ciel, et qui ne sont ni substitués à la substance du pain et du vin, comme l'enseignent les catholiques, ni conjoints à cette substance, comme l'enseignent les luthériens.

De sorte que, suivant qu'on regarde ce système par tel ou tel côté, il maintient ou supprime la présence réelle, ou, pour mieux dire, il la maintient et il la supprime tout à la fois. La présence réelle dont il s'agit ici n'est donc qu'une équivoque, puisqu'il est bien entendu que le fidèle ne mange que du pain et du vin et que ceux qui n'auraient pas la foi, en recevant le sacrement, ne communieraient pas.

A cette manière d'établir la doctrine de la cène, les théologiens catholiques du colloque de Poissy ne manquaient pas d'opposer des objections péremptoires, — objections de bons sens autant que de tradition ou d'Écriture.

Bossuet les résume avec sa précision ordinaire au livre IX de l'*Histoire des variations :*

« La foi, disaient les réformés, rend présentes toutes » les choses promises. » — « Par ce moyen, disaient les » catholiques, et le jugement et la résurrection géné» rale, et la gloire des bienheureux aussi bien que le feu » des damnés, nous seront autant présents que le corps » de Jésus-Christ nous l'est dans la cène ; et, si cette » présence par la foi nous fait recevoir la substance » même des choses, rien n'empêche que les âmes sain» tes qui sont dans le ciel ne reçoivent, dès à présent et » avant la résurrection générale, la propre substance de » leur corps, aussi véritablement qu'on nous veut faire » recevoir ici, par la seule foi, la propre substance du corps » de Jésus-Christ. Car si la foi rend les choses si véritable» ment présentes qu'on en possède par ce moyen la sub» stance, combien plus la vision bienheureuse ! Mais à » quoi sert cet enlèvement de nos âmes dans le ciel par la » foi, pour nous unir la propre substance du corps et du » sang ? Un enlèvement moral et par affection fait-il de » semblables unions ? Quelle substance ne pouvons» nous pas embrasser de cette sorte ? Qu'opère ici l'effi» cace du Saint-Esprit ? Le Saint-Esprit inspire la foi ; » mais la foi ainsi inspirée, quelque sorte que soit, ne » s'unit pas plus à la substance des choses que les autres » pensées et les autres affections de l'esprit. »

M. Mignet, qui raisonne sur la théorie de Calvin, non en théologien, mais en critique et en homme de bon sens, fait remarquer avec beaucoup de justesse que « Calvin ne concluait ni selon la lettre des paroles évan» géliques, ni selon les indications de la raison humaine. » Il déplaçait le mystère et ne le simplifiait pas... et les » difficultés qu'il créait étaient peut-être plus grandes » que celles qu'il rejetait. »

Je serai plus affirmatif que l'éminent critique ; et je dirai : ces difficultés étaient certainement beaucoup plus grandes.

Sans les énumérer toutes, en voici deux que je soumets à l'examen de tout esprit attentif.

Comment concilier le système de Calvin avec ces paroles de saint Paul sur la communion indigne ?

« Quiconque mangera ce pain ou boira la coupe du » Seigneur indignement, sera coupable du crime contre » le corps et le sang du Seigneur... Celui qui mange » et boit indignement, mange et boit sa propre condam» nation, ne faisant pas le discernement du corps du » Seigneur. » (I. Cor., XI, 27.)

Dans le système de transsubstantiation catholique, et même dans le système de la consubstantiation luthérienne, ces paroles s'expliquent fort bien. Il y a dans l'Eucharistie une vraie et substantielle présence du corps et du sang de Jésus-Christ indépendante des dispositions de ceux qui s'en approchent. Dès lors, qui communie en mauvais état profane le corps et le sang du Sauveur.

Mais dans le système calviniste, cette profanation ne peut pas avoir lieu. Rappelons-nous la réponse de Calvin à l'église de Wesel : avec le pain et le vin, la substance du vrai corps et sang de Jésus-Christ est présentée à tous, tant à bons que mauvais, combien *qu'il n'y ait que les fidèles qui le reçoivent vraiment et d'effet.*

Donc, le chrétien mal disposé, en état de péché, ne reçoit que du pain et du vin, n'appréhende point par la foi le corps et le sang de Jésus-Christ qui sont au ciel, et par conséquent, ne communiant pas, ne peut se rendre coupable d'aucune profanation. Le système de la cène calviniste est absolument incompatible avec les paroles de l'apôtre saint Paul.

Mais il y a une conséquence singulièrement plus grave qui ressort de ce système. M. Mignet l'indique. Je me permettrai seulement de la mettre davantage en relief.

L'efficacité du sacrement dépendant ici entièrement et exclusivement de la foi de ceux qui en approchent, qui pourra jamais être assuré qu'il a vraiment communié ?

Dans le système catholique, la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces eucharistiques est déterminée et fixée par les paroles de la consécration, lesquelles ne sont autres que les paroles mêmes em-

ployées par le Sauveur dans l'institution du sacrement : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » Tout fidèle est donc assuré que toute hostie consacrée par un prêtre contient réellement et substantiellement le corps et le sang de Jésus-Christ cachés sous les espèces du pain et du vin. Qu'on admette la force des paroles de la consécration et l'efficacité toute divine du ministère sacerdotal, il n'y a plus de doute possible sur la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et par conséquent non plus pas de doute sur la valeur de l'acte de la communion. Quiconque communie, qu'il soit ou non en état de péché, qu'il ait ou qu'il n'ait pas la foi, reçoit certainement le corps et le sang de Jésus-Christ dont la présence dans le sacrement est absolument indépendante des dispositions du communiant.

Dans la cène calviniste, au contraire, ce sont ces dispositions du communiant *toutes seules* qui opèrent l'appréhension du corps et du sang de Jésus-Christ,— puisque c'est la foi seule qui s'en va saisir au ciel cette substance du corps et cette substance du sang, à l'occasion du pain et du vin qui sont reçus sur la terre.

Mais quel champ immense ouvert aux incertitudes, aux doutes, aux scrupules, surtout pour les âmes les plus pieuses, les plus ferventes, les plus humbles, les plus délicates ! Et, en effet, il faut de toute nécessité, dans ce système, pouvoir se rendre le témoignage qu'on a une foi assez vive pour aller saisir au ciel le corps et le sang de Jésus-Christ. — Quel chrétien osera jamais se rendre ce témoignage ? Quelle sécurité d'ailleurs dans ce témoignage ? Quel critérium de sa certitude ? L'expérience ne prouve-t-elle pas que chez les meilleurs et les plus saints, la vie morale intérieure peut être sujette à mille vicissitudes ; — qu'outre la foi essentielle qui se trouve pour ainsi dire dans les entrailles de la volonté et du cœur, il y a un sentiment de cette foi et des choses de Dieu qui peut être mobile et changeant comme tous les sentiments; — qu'il y a même, et je dirai surtout chez les saints, des états d'épreuve, de sécheresse intérieure, de désolation spirituelle, dans lesquels il semble qu'on perde le goût des choses divines, — états dans lesquels il serait impossible de savoir si l'on a eu un élan de foi assez vigoureux pour aller appréhender au ciel la substance du corps et du sang de Jésus-Christ ?

De là, je le répète, que d'incertitudes ! que de scrupules ! que de troubles de conscience ! Ai-je ou n'ai-je pas communié, ai-je ou n'ai-je pas reçu le corps et le sang de Jésus-Christ ? Telles sont les questions pleines d'angoisses que devra s'adresser toute conscience délicate, en quittant la cène calviniste, questions qui demeureront sans réponse décisive.

Dans de telles conditions, la communion n'est ni un secours, ni une consolation, c'est une sorte d'énigme dont personne ne vient révéler le mot, — et c'est de toutes les énigmes la plus douloureuse, parce qu'elle se résout en tortures de conscience.

Les catéchismes et les liturgies modernes des Églises protestantes demeurées fidèles aux traditions du calvinisme reproduisent au sujet de la cène, d'une manière plus ou moins ambiguë, le même système. Ainsi, je lis dans un des catéchismes de l'Église de Paris, rédigé par M. le pasteur Frossard, cette explication de la cène et de la communion :

« Le pain et le vin ne changent point de substance » après la consécration, et Christ n'y est pas contenu » d'une manière charnelle, puisque Christ est assis à la » droite du Père.

» Dans la communion *accomplie avec foi*, Christ se » communique au fidèle, de telle sorte que celui-ci vit » de sa vie, en attendant qu'il partage sa gloire céleste. » *C'est la foi qui est le trait d'union ;* la communion en est » le sceau et la confirmation extérieure (1). »

C'est précisément ce que je disais tout à l'heure. — Christ ne se communiquant au fidèle que dans la communion accomplie avec foi, il y a des cas dans lesquels il n'y a pas communion, et les âmes délicates et scrupuleuses seront toujours à s'interroger et à se demander avec inquiétude si elles ont eu une foi suffisante *pour servir de trait d'union*, et par conséquent, si elles ont véritablement communié. Incertitude désolante, puisqu'elle porte sur un des actes essentiels de la piété chrétienne.

V

Ce n'est point ainsi que la plus antique et la plus vénérable tradition chrétienne avait entendu l'explication de ce divin et touchant mystère, et il faut être bien préoccupé, bien aveuglé par l'esprit de système, pour ne pas voir dans le langage des pères des premiers siècles l'éclatante justification du dogme catholique de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, entendue non pas d'une manière métaphorique et morale, mais d'une manière positive et directe.

Jugez vous-mêmes, messieurs, si les textes suivants que je choisis entre tant d'autres peuvent s'accommoder au sens calviniste, et s'ils ne sont pas la preuve décisive que l'Église catholique ne croit et n'enseigne aujourd'hui sur cette question que ce qu'elle a cru et enseigné dès les premiers temps (2) :

« Ils s'abstiennent de l'Eucharistie, dit saint Ignace » d'Antioche, à la fin du Ier siècle, en parlant de cer- » tains hérétiques de son temps, parce qu'ils ne veulent » pas reconnaître que c'est la chair de Jésus-Christ » notre Sauveur, la même chair quia souffert pour nos » péchés, et que le Père a ressuscitée dans sa bonté (3). »

Saint Justin, au commencement du IIe siècle, après avoir dit que les diacres distribuaient le pain et le vin, ajoute :

« Nous appelons cet aliment l'Eucharistie... et nous

(1) Page 141.

(2) J'emprunte ces indications de textes au savant et éloquent ouvrage de Mgr Landriot, archevêque de Reims, sur l'Eucharistie.

(3) Saint Ignace, ép. aux Smyrniens.

» croyons que cette nourriture sur laquelle on a pro-
» noncé les prières du Christ est devenue la chair et le
» sang du Verbe incarné (1). »

Saint Irénée, également au IIe siècle, fait ce raisonnement contre certains hérétiques qui niaient la résurrection :

« Comment notre chair ne ressusciterait-elle pas, elle
» qui est nourrie par le corps et le sang du Sauveur (2)? »

Est-il clair qu'ici il ne s'agit pas d'une simple appréhension *par la foi* (servant de trait d'union) de la substance du corps et du sang du Sauveur, mais d'une manducation réelle, présupposant par conséquent la présence réelle, substantielle, de ce corps et de ce sang dans l'Eucharistie ?

De même Tertullien :

» Notre chair est nourrie du corps et du sang du
» Christ, afin que l'âme s'engraisse de la divinité (3). »

Saint Hilaire de Poitiers (4), commentant ce texte de l'Évangile : « Ma chair est vraiment une nourriture, et
» mon sang est vraiment un breuvage : celui qui mange
» et qui boit mon sang demeure en moi et moi en lui. »
» Ces paroles, dit-il, ne peuvent nous laisser aucun doute
» sur la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ. Le
» Christ est donc en nous par sa chair, et nous sommes
» en lui... Si le Sauveur n'avait voulu indiquer qu'une
» union de volonté, pourquoi aurait-il établi ces degrés
» et cet ordre dans la consommation de l'unité ? Il est
» dans son père par la nature divine ; nous sommes en
» lui par le mystère de l'Incarnation ; et il est en nous
» par le sacrement de sa chair et de son sang. »

Saint Ambroise est, s'il se peut, plus précis encore.
« Avant la consécration, c'est du pain ; après la con-
» sécration, c'est la chair du Christ. Avant les paroles,
» c'est du vin ; après que les paroles du Christ ont
» été prononcées, c'est le sang du Sauveur, le même
» sang qui a racheté le peuple... Quelle puissance dans
» la parole du Seigneur Jésus quand il s'agit de créer ! A
» plus forte raison cette toute-puissance peut s'exercer
» dans la conversion des substances (5). »

« Dieu nous vivifie, dit saint Cyrille d'Alexandrie non-
» seulement par la participation de son esprit, mais en
» nous donnant à manger la même chair qu'il a revêtue
» pour nous (6). »

Enfin, pour ne pas aller au delà du IVe siècle, et me renfermer dans la période où les protestants reconnaissent le maintien des traditions primitives dans toute leur pureté, je me bornerai à citer un texte de saint Cyrille de Jérusalem, qui dépasse de beaucoup en clarté, dit avec raison monseigneur Landriot, dans son beau livre sur l'Eucharistie, tous les catéchismes de l'Église catholique.

« Nous devons recevoir ce sacrement avec la pleine
» conviction que c'est le corps et le sang de Jésus-Christ,
» car on reçoit le corps sous l'espèce du pain, et le sang
» sous l'espèce du vin, de telle sorte qu'après la com-
» munion nous sommes avec le Christ, participants du
» même corps et du même sang. Et ainsi, nous sommes
» devenus des porte-Christ, puisque son corps et son
» sang sont distribués dans nos membres, et, comme
» dit l'apôtre, nous devenons participants de la nature
» divine... Soyez-donc convaincus que ce n'est pas du
» pain ni du vin ordinaires, mais bien le corps et le sang
» de Jésus-Christ (1). »

Rapprochez de ces paroles d'un illustre docteur du IVe siècle celles que j'ai lues plus haut de M. le pasteur Frossard, exprimant très-exactement d'ailleurs la pensée de son maître Calvin. « Le pain et le vin ne changent pas
» de substance, et Jésus-Christ n'y est pas contenu d'une
» manière charnelle (2). » Il est impossible, si je ne me trompe, de mettre en regard d'une manière plus formelle l'opposition du *oui* et du *non*. Si l'un dit vrai, l'autre évidemment dit faux, puisqu'ils disent le contraire. Or, entre l'exégèse de tous ces saints docteurs et celle de Calvin, quel homme prudent pourra hésiter ?

VI

Cette grande voix de la tradition catholique avait retenti dans le colloque de Poissy par la bouche du cardinal de Lorraine et des autres théologiens qui prirent la parole après lui (3).

Malgré cela, les réformés demeuraient dans leur exposition ambiguë. C'est alors que le cardinal de Lorraine, qui avait dès longtemps prémédité cette sorte d'embuscade théologique, adressa à Théodore de Bèze une demande à laquelle celui-ci était fort loin de s'attendre.

Une des raisons pour lesquelles le cardinal de Lorraine, contre l'avis des autres cardinaux français, avait demandé les conférences publiques de Poissy, c'est qu'il avait ourdi un plan de campagne fort ingénieux, qui consistait à faire écraser les calvinistes par les luthériens. Voici comment il s'y était pris.

Il s'était ménagé des intelligences avec l'Allemagne protestante, en ne paraissant pas éloigné d'admettre la théorie luthérienne de la consubstantiation. Il s'était procuré des lettres de l'électeur palatin, du duc Christophe de Wurtemberg et de quarante-deux ministres luthériens. Il présenta ces lettres à Bèze et aux autres ministres dans cette même séance du 24 septembre, et leur demanda s'ils consentaient à souscrire leur

1. Saint Just mart., *Apol.*
(2) Saint Irén., *Contra Hær.*, l. IV, c. 18.
(3) *De resurr. carnis*, c. 8.
(4) *De Trin.*, l. VIII, c. 13-15.
(5) *De Sacr.*, l. IV, c. 5, nos 14, 15 et 23.
(6) *In Joann.*, l. X, c. 15.

(1) « Concorporeus et consanguis efficiaris... sic enim et christiferi
» efficiamur, distributo in membra nostra corpore ejus et sanguine. »
(Saint Cyr. Hier., *Catech.*, 22, n° 3.)
(2) Page 141.
(3) Entre autres, Claude d'Espence, de Saintes, et Laynez, compagnon de saint Ignace de Loyola, dans la fondation de l'ordre des Jésuites, dont il fut plus tard supérieur général.

profession de foi sur la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ contenus avec le pain et le vin de l'Eucharistie.

C'était, il faut le dire, un piége très-habilement tendu.

Si les ministres refusaient de souscrire à cet article, ils s'aliénaient l'Allemagne protestante dont l'appui pouvait leur être nécessaire, et prenaient sur eux la responsabilité de la rupture du colloque.

S'ils souscrivaient à cette profession de foi, ils renonçaient à leur propre croyance et s'exposaient immanquablement à être désavoués par Calvin, qui ne voulait pas plus de la consubstantation luthérienne que de la transsubstantation catholique.

Ils n'ignoraient pas combien Calvin était opposé à la confession d'Augsbourg. Il écrivait en effet au roi de Navarre et à l'amiral de Coligny.

Au premier : « On vous sollicitera à procurer que la » confession d'Augsbourg soit reçue en France..... Mais, » au nom de Dieu, pensez comme la confession de foi » que les Églises de France ont juré de suivre et main- » tenir a esté ratifiée ; et quand il y aurait signature telle » du sang des martyrs, puisque elle est extraite de la » pure parole de Dieu... vous ne la pouvez rebouter ni » même obscurcir que Dieu ne s'y oppose et vous » montre par effet qu'il veut estre cru et ouï (1). »

Il disait au second :

« Surtout, je vous prie, monseigneur, tenir la main que la confession d'Augsbourg ne vienne au jeu, laquelle ne serait qu'un flambeau pour allumer un feu de discordes, et de fait, elle est *si maigrement bâtie, si molle et si obscure qu'on ne s'y saurait arrester* (2). »

Il est intéressant de noter en passant les qualifications données par Calvin au *credo* de l'Église protestante d'Allemagne. Le projet du cardinal de Lorraine était d'une haute habileté et d'une profonde politique. C'eût été détruire par leur choc réciproque, et sans que la théologie catholique s'en mêlât, les deux grandes armées de la réforme. On aurait vu, dit Bossuet, ces nouveaux docteurs qui tous donnaient l'Écriture pour si claire, se presser mutuellement par son autorité, sans jamais pouvoir convenir de rien.

Le coup porté par le cardinal allait-il terminer le duel? Il dut y avoir un moment de grande angoisse chez les ministres protestants et d'attente suprême dans toute l'assemblée. Qu'allait faire, qu'allait dire, malgré toute son habileté, le représentant de la réforme?

L'impartialité de l'histoire fait un devoir de reconnaître que la riposte fut aussi heureuse et aussi vaillante que l'attaque.

Voici comment Théodore de Bèze para le coup fatal.

Il se tira d'embarras en y mettant le cardinal. Il lui demanda s'il consentirait lui-même à signer après eux. « Souscrivez avec les vôtres, lui dit-il, non à un » article détaché de la confession d'Ausbourg mais » à la confession tout entière. En le faisant vous » ne vous trouvez pas éloignés d'un accord, excepté » sur un seul point, à l'égard duquel nous sommes prêts » à engager avec vous un saint et amical entretien. Si » vous refusez, vous ne pouvez sans injustice exiger que » nous souscrivions ce que vous ne voulez pas approuver » vous-mêmes. Nous supplions donc la reine et les » princes ou de nous entendre encore, ou si le colloque » est rompu de ne pas nous l'imputer. »

Le cardinal de Lorraine était pris dans ses propres filets. Il ne pouvait évidemment souscrire à la confession d'Augsbourg, et grâce à sa présence d'esprit, Théodore de Bèze échappa à la formidable difficulté sous laquelle son adversaire avait espéré l'écraser.

Il n'en demeurait pas moins acquis à l'histoire de l'exégèse réformée que suivant la remarque de Bossuet, en prenant pour unique critérium de la vérité chrétienne la suffisante et parfaite clarté de l'Écriture, on obtenait sur un point capital deux opinions celle de Luther et celle de Calvin, qui se refusaient obstinément à rentrer l'une dans l'autre.

Après cette orageuse séance qui faisait présager l'inutilité complète de cette tentative de rapprochement, il n'y eut plus de discussions générales et publiques. Catherine de Médicis voulut cependant essayer encore si une conférence moins nombreuse n'arriverait pas à poser les bases préliminaires d'un traité de paix.

Cinq docteurs catholiques, choisis parmi ceux qui avaient le moins d'opposition au protestantisme (les évêques de Valence et de Séez, l'abbé de Salignac, l'abbé de Boutillier et le docteur Claude d'Espence) et cinq ministres protestants, (Théodore de Bèze, Pierre Martyr, Augustin Marlorat, Jean de l'Épine et Nicolas des Gallards) s'assemblèrent à Saint-Germain, et rédigèrent en commun une formule dont les expressions vagues laissaient le sens équivoque, et qui permettait de s'entendre un peu, parce qu'on ne s'expliquait pas suffisamment.

Elle était ainsi conçue :

« Nous croyons qu'en l'usage de la cène du Seigneur, » le vrai corps et sang de Jésus-Christ est et se trouve » offert et reçu véritablement et en sa substance, d'une » manière ineffable et spirituelle, par les fidèles com- » muniants. »

Le cardinal de Lorraine accueillit favorablement cette formule, et la présenta à l'assemblée des évêques et des docteurs. Mais ceux-ci n'eurent pas de peine à démêler l'équivoque qui restait sous cette substance corporelle reçue seulement d'une manière spirituelle, et ils rédigèrent une autre formule beaucoup plus explicite, ainsi conçue :

« Nous croyons et nous confessons que dans le très-au- » guste sacrement de l'Eucharistie est et se trouve le vrai » corps du Christ, né de la vierge Marie, et que consa-

(1) *Lettres françaises*, t. II, p. 422.
(2) Page 427.

» cré par les paroles des prêtres, présenté par leurs » mains, il est reçu par les communiants. »

Les protestants refusèrent de souscrire à cette nouvelle formule, beaucoup trop claire et trop explicite pour permettre, comme la précédente, d'abriter sous des termes vagues le système calviniste de l'appréhension du corps de Jésus-Christ au ciel par la foi. Quelque temps après les conférences particulières de Saint-Germain se terminèrent comme avait pris fin le colloque général de Poissy, faute de s'entendre sur rien.

Calvin dut apprendre sans aucune peine ce dénoûment auquel il s'attendait. Il écrivait à Théodore de Bèze le 21 octobre 1561 :

« Je verrai sans peine rompre le colloque de nos ad- » versaires. Les choses ne sont pas mûres à ce point que » la pure religion obtienne leur assentiment. Céder » sur quelque partie ne serait pas autre chose que » d'interrompre la marche de la vérité. — Ne soyez » pas trop timide et ne vous laissez pas tromper. » Insistez surtout pour qu'une liberté tolérable soit » accordée aux fidèles. Il conviendra cependant de ré- » primander avec sévérité ceux des nôtres dont la fer- » veur fougueuse franchit toutes les bornes. Entendez- » vous pour les refréner, et ce que vous aurez décidé, » que toutes les provinces l'acceptent et le suivent. S'il » y en a qui refusent d'obéir, ils apprendront un peu » tard de combien la modération est préférable à la té- » mérité. »

Quant aux évêques réunis à Poissy, après avoir accordé au roi seize millions sur les biens du clergé pour payer les dettes de l'État, ils demandèrent l'interdiction du protestantisme en France, l'expulsion des ministres et l'exécution rigoureuse de l'édit de juillet.

Catherine prit l'argent, mais se garda bien d'accepter le programme, uniquement propre à précipiter les événements, et à provoquer l'explosion de cette terrible guerre religieuse qu'elle voulait éviter à tout prix.

En résumé, le colloque de Poissy n'eut d'autre résultat que d'exaspérer davantage les deux partis.

Il n'en faut pas moins rendre hommage à l'intention qui avait inspiré cette tentative. Si Catherine de Médicis, politique et non théologienne, s'était trompée en pensant qu'on peut transiger sur des dogmes comme sur une rectification de frontières, et que la paix religieuse peut se faire dans des conditions analogues aux traités qui réconcilient deux gouvernements ennemis, elle avait eu raison en reculant le plus possible devant le spectre sanglant de la guerre civile qui se rapprochait chaque jour davantage. Il semble qu'à ce moment, elle aussi aurait pu dire cette noble parole si justement applaudie il y a quelques semaines par les représentants de la France : « Dieu nous fasse la grâce de quitter le » pouvoir sans avoir été obligés de répandre une seule » goutte de sang! »

ADOLPHE PERRAUD.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

M. SEELY

L'impérialisme romain

I

LA GRANDE RÉVOLUTION ROMAINE

Dans la fameuse discussion sur Jules César et Brutus, le siècle dernier a toujours donné raison à Brutus, mais notre époque penche plutôt en faveur de César.

Les partisans de César le représentent comme l'auteur d'une grande réforme administrative, ayant créé un gouvernement plus efficace aux dépens des libertés républicaines. César serait un homme d'État pratique, qui eut la sage audace d'abolir des institutions vénérées, devenues funestes avec le temps. On le représente aussi comme un grand héros populaire, espoir de toutes les nationalités sujettes de Rome, porté au pouvoir dans leurs bras, les sauvant de la tyrannie aristocratique qui les opprimait. Non-seulement nous jugeons Brutus et César autrement que nos pères, mais nous intervertissons les rôles : César devient Brutus, et Brutus César. Brutus est maintenant le tyran, car il représente l'aristocratie oppressive, et César est le libérateur qui s'arme pour la cause des nations et frappe les oppresseurs une première fois à Pharsale, puis à Thapse et enfin à Munda.

Pour accepter ce dernier point de vue, il faudrait supposer que toutes les conséquences de la révolution que César dirigea furent prévues par lui et par son parti. La domination exclusive de l'aristocratie romaine et de la cité fut, en effet, détruite ; les provinciaux, qui d'abord avaient été insolemment opprimés, se virent traités avec plus de ménagement. Si cette révolution n'a pu se faire qu'avec l'intention préméditée de ceux qui en furent les auteurs, les césariens deviennent tout à coup des libéraux éclairés, et César le plus grand chef libéral qui ait jamais existé. La révolution romaine ressemble à la révolution française, et César devient un héros, un modèle parfait dans lequel se manifestent avec éclat le talent populaire de Mirabeau, sans son abandon de la cause démocratique, les hautes vues des girondins, sans leurs illusions, et le génie militaire et administratif de Napoléon, sans son égoïsme et sa brutalité.

Mais il faut reconnaître que les desseins de César et de son parti doivent être soigneusement distingués de ce qu'ils accomplirent. Si nous étudions le mouvement en lui-même, nous trouverons que César ne fut pas le champion des provinciaux, que son parti n'eut pas l'idée de redresser les torts des provinces, qu'il n'était inspiré par aucun désir d'établir une réforme générale quelconque, ni par aucun enthousiasme, excepté l'enthousiasme militaire pour leur chef. Alors le véritable caractère de la révolution apparaît clairement.

Il est certain, d'abord, que César ne dut à aucun degré son élévation au concours des provinciaux. Il dut son élévation à l'admirable valeur de son armée et à l'admirable usage qu'il en fit. Cette armée contenait sans doute des Gaulois auxiliaires, mais la grande masse des provinciaux était du côté du sénat. Les provinciaux auxiliaires de César étaient mieux disciplinés, et, comme ses légionnaires romains, ils lui étaient aussi personnellement attachés; mais qu'il fût le champion de leurs intérêts contre le sénat, il ne leur en vint jamais la pensée. Rien n'indique que les provinces aient compris l'intérêt particulier qu'elles pouvaient avoir dans la querelle. Selon leurs relations avec les deux chefs, elles se rangeaient d'un côté ou de l'autre : la plupart étaient du côté de Pompée, tandis que la Gaule était au service de César.

Pourquoi auraient-elles regardé César comme leur champion? Qu'y avait-il dans sa carrière qui pût leur faire supposer qu'il était plus favorablement disposé pour elles qu'aucun autre proconsul de son temps? Il se présentait aux provinces couvert du sang des Gaulois massacrés. Loin d'apparaître aux provinciaux comme un libérateur, il personnifiait à leurs yeux, sous sa forme la plus inexorable, l'esprit de conquête des Romains.

Avait-il jamais pris en main la cause des provinciaux? s'était-il jamais occupé d'améliorer leur sort et d'accroître leurs franchises? Une ou deux fois il avait poursuivi des gouverneurs concussionnaires; mais c'était une façon d'entrer en lice et d'inquiéter le sénat, usitée par ceux qui débutaient dans la vie politique. Pendant son consulat, César soutint les intérêts de la plèbe, qui étaient contraires, à tous égards, aux intérêts des provinciaux.

Les chefs du parti populaire, auxquels César succéda, n'avaient jamais été les défenseurs des provinces. Lorsque la grande lutte fut ouverte par Tibérius Gracchus, il y avait dans le monde romain, sans compter les esclaves, trois classes lésées : la classe la plus pauvre des citoyens romains; les Italiens alliés, qui n'avaient pas encore obtenu le droit de bourgeoisie, et les provinciaux. Si les Gracques, et les Marius, et les Saturninus, avaient été les représentants des intérêts de l'empire comme ils le furent des intérêts de la cité, ils auraient pris en main la cause de toutes les classes opprimées. Les Italiens alliés, et plus encore les provinciaux, qui formaient la classe la plus nombreuse et la plus accablée, auraient obtenu leur appui. Or, la seule chose qu'ils firent en faveur des provinciaux fut de demander que les terres prises sur eux fussent données aux colons romains. Bien que les Italiens alliés aient été défendus par Caius Gracchus, il est clair que son parti leur était hostile. Nous avons sur ce point le témoignage d'Appius : « L'introduction des Italiens dans le système de colonisation de Marius, dit-il, offensa la démocratie. »

Non; il y eut deux Romains qui furent vraiment sympathiques aux provinces, et ces deux Romains étaient des aristocrates et penchaient plutôt pour le sénat que pour le parti populaire. C'étaient Scipion Émilien et le grand républicain Drusus. Le premier mourut comme il était sur le point de prendre en main la cause des Italiens. Le second réussit un moment à former une coalition entre une partie de la noblesse, une partie du peuple, et les Italiens.

Quand les Italiens se frayèrent par la guerre un chemin vers le droit de bourgeoisie, le sénat et la démocratie s'unirent étroitement contre eux dans une haine mortelle. Marius, l'oncle et le prédécesseur immédiat de César, les combattit, comme Sylla, le champion de l'aristocratie.

Certaines provinces mal gouvernées furent de temps en temps défendues par des rhéteurs également prêts, comme le prouve l'exemple de Cicéron lui-même, à prendre la défense de gouverneurs évidemment coupables; mais ni César, ni aucun autre n'éleva jamais la voix en faveur des provinciaux, si ce n'est à propos de la province Transpadane,—province seulement de nom, étant en deçà des limites de l'Italie, et déjà en possession de la franchise inférieure ou franchise latine.

Aucun écrivain du temps ne regarde César comme un émancipateur. Cicéron, en savant philosophe, était porté vers les considérations larges et philanthropiques; si de semblables motifs eussent dominé César, il en aurait certainement fait mention dans ses lettres; mais rien n'y dénote qu'il soit venu à la pensée d'un césarien quelconque de soutenir que c'était une monstrueuse injustice de voir le monde gouverné dans l'intérêt d'une seule cité; que le sénat était l'auteur et l'appui de ce système, que César avait pour dessein de renverser. Les césariens étaient un parti sans idées.

Les faits sont devant nous; ils prouvent que les provinces n'étaient pour rien dans la révolution dont elles bénéficièrent finalement; que ce fut un mouvement purement romain, et que l'allégement apporté aux provinciaux par le système impérial ne fut que la conséquence indirecte et secondaire d'un changement général introduit dans le mécanisme du gouvernement.

La révolution eut pour cause immédiate l'usage, qui s'était graduellement établi, de conférer à des généraux éminents des pouvoirs si étendus qu'ils purent se mettre au-dessus des lois. Comment les Romains en étaient-ils venus à adopter un tel usage? D'un côté, quelle raison les amena à établir ces dangereux dictateurs? D'un autre côté, comment arrivèrent-ils à ne pas tenir compte de ce danger? Répondre à ces deux questions, c'est expliquer la révolution.

A Rome, l'institution républicaine, quoique prospère et glorieuse si longtemps, n'était peut-être le symbole politique que d'une seule classe. Longtemps après l'expulsion des rois, il avait été indispensable de surveiller avec une extrême vigilance tout individu qui prenait trop d'ascendant sur les classes populaires. Caïus, Manlius, Melius, périrent à cause de leur importance

personnelle, ce qui montre qu'une partie de la population inclinait encore à la royauté.

Le premier Gracque, avec ses intentions parfaitement pures, traça le chemin. Son frère organisa la populace en une armée révolutionnaire permanente. Par sa *lex frumentaria*, il attacha à la cause révolutionnaire la classe pauvre, qui jusqu'alors était restée sous la tutelle aristocratique. Le lien qui attachait le peuple à ses mentors héréditaires était brisé pour toujours. Il ne détruisit pas tout d'un coup le gouvernement existant. L'habitude du respect et de l'obéissance persista longtemps chez ce peuple aussi instinctivement soumis et attaché à l'aristocratie que les Anglais eux-mêmes. Mais aussitôt que s'élevait une cause quelconque de mécontentement, ou que les besoins publics devenaient pressants, il se donnait immédiatement un chef. Caïus Gracchus le fut jusqu'à ce que son libéralisme commençât à comprendre les Italiens. Marius le fut pendant cinq ans, — il eut, par le fait, un plus long règne que Jules César. Pompée, à son tour, obtint un pouvoir aussi grand que son désir de l'exercer; et, enfin, par la loi Vatinia, les plébéiens dirent ouvertement à César qu'ils seraient ses sujets aussitôt qu'il voudrait être leur roi. Dès lors le peuple disparaît : dans tous les démêlés ultérieurs, les deux partis en présence sont le sénat et l'armée.

Toutefois, le peuple ne montrait pas d'ardeur pour la révolution. Comme je l'ai dit, c'était seulement dans le cas de nécessité qu'il se donnait un chef, et c'était seulement parce que ces cas de nécessité survenaient souvent que ces chefs étaient souvent élus. Et ici s'élève la seconde question. Quels étaient ces besoins pour lesquels on ne pouvait avoir recours à aucun autre expédient? Était-ce l'oppression exercée par les gouverneurs sénatoriaux sur les provinces? Pas du tout. Le sénat et les chevaliers se partageaient une puissante autorité sur les provinces, le premier avec ses gouverneurs, les seconds avec leurs receveurs d'impôts; mais la démocratie ne les inquiéta jamais en aucune manière sur leur conduite à l'égard des provinciaux, parce que c'était une question qui n'affectait nullement ses intérêts. Tout autre était la raison qui portait les Romains à nommer des dictateurs, et cette raison était toujours la même.

Pourquoi le peuple conféra-t-il le pouvoir suprême à Marius et le lui continua-t-il pendant cinq ans? Parce qu'il fallut poursuivre la guerre contre Jugurtha, et parce qu'ensuite les Cimbres et les Teutons mirent l'empire en un péril imminent. Pourquoi donner des pouvoirs extraordinaires à Pompée, les étendre et les augmenter ensuite? C'est que la piraterie interceptait le commerce et menaçait la capitale de famine; puis il fallut déployer des efforts inouïs pour renverser Mithridate. Pourquoi investir César de pouvoirs extraordinaires? On craignit que les Helvétiens ne fissent courir à l'Italie les mêmes dangers que l'invasion cimbrique.

Le gouvernement à Rome était si peu centralisé qu'il n'était capable de repousser sûrement aucun ennemi formidable, soit du dehors, soit du dedans. Pour se préserver, les Romains étaient contraints ou se croyaient contraints de recourir fréquemment à l'expédient d'une dictature. Plus ils usèrent de l'expédient, plus le gouvernement républicain tomba en désuétude et en mépris, et plus les esprits et les habitudes s'accommodèrent d'un régime militaire. Toutes les fois qu'un dictateur était nommé, il réussissait dans la tâche dont on l'avait chargé. Il donnait à l'empire la sécurité et l'ordre; il écrasait les ennemis; il étendait les bornes de la domination romaine du Rhône au détroit de Douvres, et de la Méditerranée à l'Euphrate. Ainsi fut supplantée la vieille constitution, alors que la dictature rendait de tels services, et que la chose qu'elle usurpa, la liberté, était ce que le prolétariat et la démocratie italienne comprenaient et appréciaient le moins.

Les jacobins ont coutume de considérer César comme un grand aristocrate, patriotiquement assassiné par le sans-culotte Brutus. Il est plus juste de le représenter comme un grand destructeur du privilége aristocratique, mais ce fut le pouvoir militaire, non le peuple, qui triompha avec lui. Le peuple, il est vrai, — c'est-à-dire le peuple d'Italie, concourut à son élévation, mais ce n'était pas d'affranchissement, c'était d'une simple protection militaire qu'il sentait le besoin. Les ennemis qu'il redoutait étaient les hordes helvétiennes ou germaines. Il ne se révoltait pas contre le privilége aristocratique, mais contre la faiblesse de l'aristocratie, cette faiblesse qui l'avait amenée au honteux traité de Jugurtha et à la sanglante défaite d'Arause.

Si César eût vécu plus longtemps, il eût sans doute imprimé à son œuvre un caractère plus libéral. Quoiqu'il ne fût pas le champion des provinces, et bien qu'il dût son élévation directement à l'armée, et seulement d'une manière indirecte à la démocratie, encore sa nature était-elle libérale, et son tempérament d'homme d'État intrépide et magnanime. Il aurait donc pu développer ces germes de prospérité qui, dans le nouveau système, mûrissaient, mais lentement. Il aurait pu enlever à l'Italie cette injuste préséance qu'elle détenait depuis trois siècles, et appeler les provinces à l'égalité politique. Tout cela, il eût pu le faire, mais il ne le fit pas.

Auguste était aristocrate en toutes choses; ses institutions portent l'empreinte du vieil esprit romain, conservateur et exclusif. Après lui, un grand changement s'opéra dans l'empire : une armée permanente fut créée, parfaitement organisée, une taxe uniforme établie dans tout l'empire et un nouveau corps judiciaire institué, revêtu d'un caractère militaire et d'une plus grande autorité que la république n'eut jamais coutume d'en conférer à ses juges, mais, d'un autre côté, soumis au contrôle effectif et rigoureux de l'empereur. En d'autres termes, la centralisation remplaça l'anarchie.

A l'origine, les rois, et plus tard les consuls, étaient à la fois généraux dans la guerre et juges dans la paix.

La vie n'était pas encore devenue complexe. Mais à mesure que la population et l'activité augmentèrent, ces fonctions allèrent en se séparant. Les consuls perdirent leurs fonctions judiciaires, qui passèrent au préteur. Plus tard, quand le territoire de l'État s'agrandit outre mesure, une classe particulière d'hommes dut être réservée à des fonctions militaires spéciales. J'ai démontré que ce fut la nécessité de défendre l'État contre ses ennemis du dehors qui causa la révolution. Au retour de la paix, on voit l'empire romain protégé par une institution inconnue à la république, par une armée stationnaire de trente-cinq légions.

Ce changement constitue en lui-même une vaste révolution sociale auprès de laquelle toutes les transformations dans la forme du gouvernement demeurent insignifiantes. L'institution des armées permanentes dans l'Europe moderne, on le sait, a marqué une grande époque. Mais ce changement y fut beaucoup moins soudain et beaucoup moins radical que dans l'Empire romain. A Rome, lorsque le citoyen remit ses armes au soldat instructeur, il ne se releva pas simplement, comme on pourrait le croire d'abord, d'un service désagréable, il ne se débarrassa pas d'un fardeau qui compromettait son industrie. Il faisait beaucoup plus : il laissait là toutes ses traditions. En premier lieu, il résignait sa liberté. Nous qui, en Angleterre, sommes témoins de la coexistence d'une armée permanente et de la liberté, nous avons quelque peine à comprendre comment cette coexistence était impossible dans l'Empire romain. Mais quiconque interroge l'histoire ne peut douter de la cause principale qui supprima la liberté romaine. L'empereur possédait dans l'armée une force écrasante, sur laquelle les citoyens n'avaient aucune prise. Sourde à la raison ou à l'éloquence, sans patriotisme parce qu'elle n'avait pas de patrie, sans humanité parce qu'elle n'avait pas de liens domestiques, formidable engin de despotisme, vainement y eût-on opposé aucune résistance. Le libre arbitre du citoyen s'anéantissait en sa présence comme en présence de la nécessité. Non-seulement dans les institutions, mais dans le cœur des hommes, aux lieu et place de la liberté, nous trouvons le servilisme, l'indifférence stoïque et le christianisme byzantin. Nous n'apercevons nulle part d'assemblée délibérante pour appeler l'attention sur ce péril, ou le discuter, ou le conjurer.

Jusque-là, le citoyen avait considéré la guerre comme l'objet de la vie. La grande nation militaire du monde, — la nation qui avait formé ses générations successives à la tâche de subjuguer le genre humain ; qui, par une fermeté de cohésion sans égale, par une ténacité continue de dessein, par l'étude méthodique de la science de la destruction, avait frappé toutes les nationalités environnantes, non d'une oppression temporaire, mais d'une dissolution totale et permanente, — sentit alors son œuvre accomplie et sa mission terminée. La théorie destructive de la vie l'avait ruinée à son tour. L'armée elle-même ne subsista plus guère que pour la défense, et le simple citoyen ne fut plus appelé dans aucun cas à prendre les armes. L'existence humaine fut forcée de se trouver un nouvel objet. Les sentiments, les aspirations, les goûts, les habitudes qui jusqu'alors l'avaient emplie, devinrent soudainement des anachronismes, comme si une perturbation se fût opérée dans l'atmosphère des hommes, donnant un aspect de vétusté et de désaccord à tout le cadre actif de la vie. Les poëtes chantèrent le retour de l'âge d'or et célébrèrent les travaux de la paix en vers exquis :

Agricola incurvo terram molitur aratro.

Mais les effets du nouvel état de choses étaient encore éloignés. Aucun nouveau principe de vie ne s'était encore révélé. Les bouteilles neuves étaient prêtes avant le vin nouveau, la perte plus vivement sentie que le gain.

L'armée permanente fut le point fixe autour duquel gravitèrent toutes les autres institutions de l'Empire. On ne pouvait entretenir une si grande force sans un rigoureux système d'impôts. Auguste appliqua une taxe sur toutes les terres de l'empire et posa les fondements de ce système fiscal qui devait finir par détruire l'existence même du peuple. De plus, un grand système militaire exige une grande concentration de pouvoir aux mains de quelques individus. Dès le commencement, l'empire eut beaucoup plus de grands emplois que la république. Il créa le *legatus legionis* ou commandant d'une légion (la légion avait été commandée jusqu'alors d'une manière peu fixe par des tribuns qui se succédaient). Ce nouvel officier, ayant autorité sur plus de 6000 hommes, avait rang de préteur, et l'on ne comptait pas moins de 35 officiers du même ordre à la fois. En outre, trois nouvelles préfectures furent établies : la préfecture de la garde prétorienne, la préfecture de la cité, et la préfecture de la garde. Si nous comparons ces nouveaux offices avec les magistratures de la cité républicaine, nous trouvons qu'ils confèrent une plus grande somme de pouvoir, parce que le terme n'en est pas limité à une année seulement et qu'ils portent tous un caractère militaire. Une autre création non moins caractéristique fut celle du *legatus Augusti*, titre donné aux gouverneurs des grandes provinces frontières. Ils unissaient les fonctions de gouverneur civil au commandement de deux ou trois légions et d'autant de troupes alliées, — c'est-à-dire d'une armée de 20 ou 30000 hommes. Ils étaient nommés par l'empereur, et, comme tous les autres grands officiers, responsables envers lui. Ayant des fonctions permanentes, ils furent environnés d'un prestige beaucoup plus grand que les gouverneurs provinciaux de la république. Essentiellement militaire, le système impérial fut une incomparable école de grands officiers militaires. Il produisit en singulière abondance des hommes dignes de grands commandements. Des hommes tels que Plantius, Corbu-

lon, Vespasien, Agricola, Trajan, ont occupé le poste de *legatus Augusti*, et ils sont la gloire de l'empire.

Environné de ce splendide état-major d'officiers militaires, de préfets, de légats et de chefs de légions, apparaît l'empereur. Dans l'histoire moderne, Napoléon seul a occupé une position toute semblable. L'empereur romain était maître absolu d'une armée de 300 000 hommes et embrassait du regard des opérations militaires aussi distantes entre elles que la Tamise de l'Euphrate. Que Jules César ait commencé sa vie en démagogue, c'est un fait qui brouille nos idées sur le système qu'il introduisit. Fixons plutôt notre attention sur Auguste, qui fonda et organisa l'empire tel qu'il se maintint jusqu'au temps de Dioclétien. Il débuta en sénateur déclaré, s'acquit l'appui de l'armée et devint empereur : mais il n'eut jamais aucun lien avec la démocratie. L'objet de sa vie fut de justifier son pouvoir en en montrant la nécessité, comme aussi de ne pas prendre plus d'autorité qu'il n'était nécessaire. La profonde tranquillité de ses dernières années prouve qu'il avait satisfait le besoin public. Après le malaise et l'inquiétude de tout le siècle qui précéda la bataille d'Actium, la paix qui remplit le siècle suivant, le contentement général, excepté chez les représentants de la république tombée, démontrent que le monde avait trouvé ce qu'il cherchait. Nous ne voyons cependant, dans les lois édictées par Auguste, aucun germe de rapprochement démocratique entre les classes. C'est tout un système d'exclusion, un code de classifications jalouses. Il essaya de faire revivre l'ordre déclinant du patriciat. Il travailla à relever le caractère du sénat, expression du parti aristocratique, et à abaisser les comices, qui représentaient la démocratie. Il existe véritablement entre lui et son oncle le même rapport qu'entre Sylla et Marius. L'aristocratie était sur ses lèvres et dans sa législation. Il donnait à Tite-Live l'épithète de « Pompéien », mais il était lui-même très-*pompéien*. Aristocrate de cœur et sympathisant en toutes choses avec la vieille république, il compléta cependant ce que son oncle avait commencé; mais donner au monde romain la centralisation, un aristocrate pouvait le faire aussi bien qu'un démocrate.

Le monde romain avait besoin, pour son propre salut, d'un gouvernement fort et centralisateur. Sans beaucoup de talent ou de goût pour la guerre, Auguste garda sous sa main jalouse toute l'administration militaire de l'empire. Il se fit commandant en chef; et, — ce qui laisse voir parfaitement la pensée qui présida à cette fonction, — toutes les provinces voisines de l'ennemi et dans lesquelles on entretenait une vaste concentration militaire, furent remises à sa garde et gouvernées par ses commissaires. Il s'arrogea, en outre, l'autorité d'un proconsul dans chaque province, et devint ainsi une espèce de gouverneur général de toutes les conquêtes de Rome. Remarquons que les pouvoirs donnés à Pompée lors de la guerre des pirates eurent la même étendue, et qu'en fait on peut considérer le système impérial comme une espèce de loi Gabinia permanente, par laquelle un général disposait de toute la force militaire de l'empire et était autorisé à intervenir dans le gouvernement civil, autant que cela lui semblait bon pour satisfaire aux exigences militaires de l'État. Ce qui le prouve, c'est le sérieux embarras que causa à Auguste, surtout dans ses dernières années, l'évidente supériorité militaire d'Aggripa, car cette supériorité entraînait avec elle une sorte de titre à remplacer Auguste comme empereur ; la difficulté ne fut surmontée que par une espèce d'accord tacite par lequel Auguste s'engageait à ne rien refuser à Agrippa, et Agrippa à ne pas tout réclamer. En même temps, ils se tenaient à distance l'un de l'autre et évitaient ainsi le danger d'un froissement. Voilà pourquoi Auguste reçut avec tant d'épouvante la nouvelle de la défaite de Varus en Germanie. Rome avait essuyé de plus fortes tempêtes que celle-là. Mais ce qui frappait Auguste, c'était que son système ne pouvait durer s'il ne garantissait pas la sûreté des frontières et ne remplissait pas l'office pour lequel il était institué.

Le système impérial était pratiqué longtemps avant d'être légalement reconnu. Pompée dans l'Est et César dans la Gaule furent aussi absolus que Trajan. Pour apprécier les résultats militaires auxquels aboutissait le système républicain, il nous faut jeter un regard en arrière sur les désastreuses années pendant lesquelles les généraux, les uns après les autres, succombaient sous l'or de Jugurtha, et les armées, les unes après les autres, sous les hordes cimbriques. Il est vrai que le système impérial perdit ses avantages à la longue, que le fléau qu'il était appelé à prévenir envahit enfin tout l'empire, que les frontières furent franchies de tous les côtés, et que le monde barbare renversa le monde romain ; mais deux siècles se succédèrent avant que le système trahît aucun signe d'impuissance.

Dans ses plans et dans son œuvre directe, le système impérial ne fut donc qu'une concentration de force militaire. Mais, depuis, il affecta de si vastes proportions que les conséquences relatives n'en sont pas moins importantes que les conséquences absolues. Les conséquences relatives furent la chute de la liberté et l'accroissement de la prospérité matérielle.

Le sénat n'eut plus aucun pouvoir et, par le fait, ne représenta plus rien de réel. On conserva cette inutile et impuissante institution en souvenir du passé, parce qu'elle représentait les institutions des ancêtres. Comme un portrait de chef de race dans un noble château, tel était le sénat dans la cité des Césars. On le gardait comme une peinture appendue à la muraille.

Pendant ce temps, la liberté était morte, et plusieurs siècles s'écoulèrent pendant lesquels l'Europe prit les mœurs de l'Asie. Cette efféminatión de l'esprit public développa, par contre-coup, les vertus domestiques. Les hommes cessèrent d'être aventureux, patriotes, fermes, courageux, pour devenir, d'un autre

côté, chastes, tendres, fidèles, religieux et capables d'une patience sans bornes (1).

La seconde conséquence fut l'accroissement de la prospérité matérielle.

Le défaut du système qui avait exposé l'empire aux ennemis du dehors avait amené en même temps une grande misère. L'impérialisme, en introduisant l'unité, procura au monde romain la paix intérieure. Les cruels conflits de Marius et de Sylla étaient nés des passions républicaines, qui maintenant, pour le bien comme pour le mal, étaient apaisées. On vit se produire, il est vrai, un nouveau danger, — le danger des révolutions militaires ; mais la marche du gouvernement fut paisible depuis l'avénement d'Auguste jusqu'à la mort de Marc-Aurèle. Quoi que César eût ravi à sa patrie, il lui donna deux siècles de paix.

De plus, le gouvernement des provinces devint un peu plus équitable. Ce fut le résultat de la centralisation. La tyrannie dans les provinces caractérise toujours un gouvernement qui manque de système. A personne n'incombait le soin des intérêts provinciaux. Le sénat, auquel étaient réservées toutes les affaires de ce genre, était composé d'hommes qui tiraient un grand profit de la rapine et de l'extorsion. Les gouvernements provinciaux étaient répartis dans l'aristocratie comme autant de charges avantageuses. L'ordre entier vivait de la dépouille du monde, et rien n'était plus difficile que d'obtenir du sénat romain la réforme du gouvernement des provinces. Le nouveau pouvoir prouva qu'il était capable de l'opérer. L'empereur n'avait pas d'intérêt à ce que les provinces fussent mal gouvernées. On établit les gouverneurs provinciaux sur un meilleur pied ; des traitements fixes leur furent assignés. Un système meilleur, sans aucun doute, s'introduisit, et nous pouvons tenir pour certain que la monstrueuse administration de la république disparut. On peut dire avec vraisemblance que les provinces conquises par Rome furent mieux gouvernées depuis lors qu'elles ne l'avaient été aux jours de leur indépendance. Cependant, quoique abaissées d'un degré, l'oppression et l'extorsion restèrent à l'ordre du jour.

Dans la révolution que César opéra, les conséquences éloignées ne furent pas moins importantes que les conséquences immédiates. Si les nations lui furent redevables de deux siècles de tranquilité, il faut ajouter que la suprématie qu'il accorda à la force militaire, lors du passage du Rubicon, conduit à l'effroyable anarchie militaire du IIIe siècle, et plus tard à l'établissement du sultanisme en Europe. S'il allégea l'oppression des provinces, il détruisit aussi l'esprit de liberté chez les Romains, et je ne me sens pas capable d'apprécier exactement tout ce que l'on a perdu alors qu'on a perdu la liberté. Mais je suis persuadé que César était encore moins que nous en état d'apprécier son œuvre. Comme tous les autres grands conquérants, il avait « une poutre dans l'œil », et fut l'auteur de transformations plus éloignées, plus grandes et autres que celles qu'il avait pressenties. Il était énergique, souple, d'une résolution indomptable, mais il n'était pas philosophe ; et même, pour mesurer les conséquences de tels actes, il aurait fallu être un Aristote. Je crois que César chercha très-peu à voir devant lui, qu'il débuta dans la vie en démagogue sans étendre ses vues au delà de la cité ; que, dans la confusion du temps, il vit la possibilité de s'élever au pouvoir en s'attaquant à la fortune de Pompée ; que, dans la Gaule, il n'eut aucune vue qu'un autre proconsul n'eût pu avoir, mais seulement une plus grande habileté ; qu'à la tête de son armée et de sa province, il sentit combien le monde trouverait de satisfaction dans un gouvernement fort et heureux ; que, durant cette période, la corruption du sénat et l'anarchie de la cité lui devinrent de plus en plus odieuses, mais que, dans la guerre civile, ses vues étaient restées purement personnelles. Ce ne fut que du jour où il se trouva le maître du monde que ses idées s'élevèrent et qu'il put comprendre toute la portée de son rôle.

— Traduit pour la *Revue des cours littéraires* par ***. —

(1) Voyez sur ce point une conférence de M. Alfred Maury sur *La société romaine au temps des premiers empereurs*, dans notre deuxième année, page 297.

Dimanche prochain, au Cirque Napoléon, aura lieu, à une heure très-précise, la distribution des prix de l'Association philotechnique, sous la présidence de M. Jules Simon. — Les billets sont délivrés au siége de l'Association, 1, rue Christine.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de mai et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires* et *scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici à la fin de mai n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 28 — 11 JUIN 1870

Paris, 10 juin 1870.

Nous publierons très-prochainement les leçons faites cet hiver, au Collége de France, par M. Laboulaye.

A propos de la suspension du cours de M. Laboulaye, nous avons reçu d'un de nos collaborateurs une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

«.... Avez-vous remarqué qu'un professeur, même quand il enseigne au nom de l'État, même quand il appartient au plus haut enseignement, même quand il s'appelle Laboulaye, est la seule personne en France qui puisse être impunément outragée et empêchée dans l'exercice de sa profession ?... On s'indigne, on approuve ou l'on reste indifférent, suivant la mesure de ses sympathies pour le professeur insulté ; mais on trouve tout naturel qu'une chaire du Collége de France soit à la merci d'une centaine d'individus, et ce qui serait partout ailleurs une violence manifestement criminelle passe tout au plus pour une démonstration regrettable. M. Renan avait bien raison d'appliquer à nos professeurs l'épitaphe de la danseuse antique : *Saltavit et placuit.* Malheur à celui de qui l'on peut dire : *Saltavit et displicuit !* C'est fait de lui, et la seule satisfaction qu'il puisse espérer, c'est, de la part d'un ami fidèle, une éloquente oraison funèbre ! »

Oui, cette observation est fort juste ; mais le corps enseignant, sans doute par un souvenir traditionnel des anciennes franchises universitaires, a toujours éprouvé une sorte de répugnance à faire appel à la police contre les étudiants, et il y a malheureusement trop de jeunes gens qui abusent de cette répugnance pour se livrer sans scrupule à des violences sans péril. Si même le professeur insulté, quelle que soit l'injustice des affronts qu'il subit, faisait intervenir la répression, ce serait un nouveau grief contre lui. Nous sommes nous-mêmes un peu imbus de ce préjugé ; nous ne saurions donc regretter que le gouvernement n'ait pas aggravé cette déplorable affaire par l'ingérence des sergents de ville. M. Laboulaye a préféré suspendre son cours plutôt que d'exposer à des poursuites correctionnelles ceux qui lui jetaient des gros sous ; c'est ainsi qu'il s'est vengé.

Ajoutons que M. Laboulaye n'est pas mort, et qu'il n'est pas encore temps de prononcer son oraison funèbre. Au contraire, on n'a jamais tant parlé de lui que depuis qu'il a reçu des outrages qu'il supporte en philosophe. On pourrait lui appliquer ce vers de Casimir Delavigne :

La popularité, c'est la gloire en gros sous.

— Dans une lettre à M. Malte-Brun, que nous trouvons dans le *Bulletin de la Société de géographie,* M. Jules Poncet expose un projet de colonisation du Soudan oriental et de la région des Grands-Lacs. On sait que M. Jules Poncet est un Français établi depuis longtemps au delà de Khartoum, et qui a déjà rendu bien des services aux voyageurs qui se sont lancés, comme, par exemple, M. Guillaume Lejean et le malheureux lieutenant Le Saint, dans la direction des sources du Nil. «L'Égypte, dit-il, peut être assimilée à l'extrémité d'un filon d'or dont le haut Soudan est la source. Que l'on donne au Soudan une voie ferrée, et bientôt on le verra se transformer en une Inde nouvelle pour la richesse de ses productions. »

Comme l'Inde, le Soudan est sillonné par un grand nombre de rivières navigables qui conduisent jusqu'au cœur même de l'Afrique inconnue. Le haut Soudan est très-riche en minéraux, en animaux de toute espèce, en plantes d'une végétation très-puissante ; il est habité par des populations actives et intelligentes.

« Si jamais, avec les immenses ressources dont jouit le vice-roi d'Égypte, il était possible de mettre à exécution ce plan de conquête commerciale du Soudan égyptien et de la région des lacs de l'Afrique équatoriale orientale, Khartoum, grâce à son importante position, deviendrait le Londres, le Liverpool, le Marseille de l'Égypte ; le vice-roi verrait centupler ses revenus ; la civilisation aurait raison de la barbarie dans cette partie de l'Afrique ; enfin, la géographie et les sciences naturelles verraient s'étendre leurs conquêtes dans des pays d'une importance que ne laisse pas soupçonner le blanc de nos cartes. »

— Le lundi et le jeudi, à huit heures et demie du soir, ont lieu dans les galeries de M. Durand-Ruel, 16, rue Laffitte, des conférences sur l'Exposition de peinture et de sculpture des Champs-Élysées. C'est M. Émile Deschanel qui les a inaugurées. Lundi prochain, la conférence sera faite par M. X. Feyrnet, le chroniqueur du journal *le Temps*, qui nous décrira *le Public au Salon.*

UNIVERSITÉ D'OXFORD

M. MAX MULLER

La Fiancée de Messine, de Schiller; et la Mort d'Abel, de Legouvé.

Le docteur Liebrecht croit avoir trouvé la source où Schiller a puisé, non-seulement l'idée générale, mais un certain nombre de vers de sa tragédie de *la Fiancée de Messine* (1). Le docteur Liebrecht est bien connu par ses savants ouvrages sur les légendes et les contes du moyen âge; il est, en fait, la meilleure autorité sur cette curieuse branche de la littérature, et son érudition bibliographique est extraordinairement étendue. Peu de gens, si par hasard leurs yeux tombaient sur cet ouvrage, auraient l'idée de lire *La mort d'Abel, tragédie en trois actes et en vers, par le citoyen Legouvé* (Paris, 1793); c'est cependant l'ouvrage auquel, suivant le docteur Liebrecht, Schiller aurait emprunté le sujet de sa *Fiancée de Messine*, bien plus, d'où il aurait tiré certaines pensées et certaines expressions. Le plan de Legouvé est très-simple. Caïn hait Abel parce qu'il mène la vie facile d'un berger, tandis que lui, Caïn, doit labourer la terre à la sueur de son front. Il est surtout jaloux de la préférence dont il suppose qu'Abel est l'objet de la part de ses parents. A la fin, Adam réussit à calmer la colère de Caïn. Une réconciliation a lieu, mais elle ne dure pas longtemps. La jalousie de Caïn est ravivée par l'insuccès de son sacrifice, et il tue son frère. Ensuite il se repent, quitte sa famille et se retire dans la solitude, pour y attendre le châtiment qui lui est dû.

Dans *la Fiancée de Messine*, de Schiller, deux frères se haïssent, et, quoique le motif de leur haine mutuelle ne soit pas très-clair, le poëte fait entendre que l'un, Don César, s'imagine que son frère est le préféré de sa mère. La mère réussit à les calmer; une réconciliation a lieu; mais bientôt une nouvelle passion s'empare du cœur de Don César. Il aime la même personne que son frère et il le tue dans un accès de jalousie. Puis vient le repentir, et Don César se condamne à mourir.

Il y a, sans doute, quelque analogie entre les deux pièces; mais il y a aussi des différences considérables. Le docteur Liebrecht le reconnaît; mais il s'appuie sur ces différences mêmes pour justifier son hypothèse. Il croît pouvoir se représenter le travail qui s'est fait dans l'esprit de Schiller et qui l'a amené à s'écarter de son modèle. Dans la pièce de Legouvé, Caïn, nous l'avons vu, se retire repentant dans la solitude pour y attendre son arrêt. Dans *la Fiancée de Messine*, Don César, interprète de la pensée du poëte, explique pourquoi il ne se retire pas dans la solitude, mais préfère la mort à une vie de douleur :

Wohl läst der Pfeil sich aus dem Herzen ziehen,
Doch nie wird das verletzte mehr gesunden.
Lebe, wer's kann, ein Leben der zerknirschung,
Mit strengen Busskasteiungen allmälig
Abschöpfend eine ew. ge schuld. — Ich kann,
Nicht leben, Mutter, mit gebroch'nem Herzen (1).

Le docteur Liebrecht va plus loin; il suppose que Schiller, après avoir lu la tragédie de Legouvé, aurait porté ses recherches sur l'histoire d'Abel et de Caïn dans d'autres littératures et que, rencontrant une tradition juive d'après laquelle une jalousie d'amour aurait été la cause de la haine de Caïn pour Abel, il s'en serait inspiré pour sa propre tragédie. Suivant le Midrach, une sœur jumelle d'Abel aurait allumé la rivalité des deux frères. Abel la demandait parce qu'elle était née en même temps que lui; Caïn la réclamait en vertu de son droit d'aînesse. Des Juifs, cette croyance, comme beaucoup d'autres, passa aux mahométans. Weil, dans son important ouvrage : *Die Biblischen Legenden der Muselmænner* (Francfort, 1845), raconte une légende musulmane qui attribue à Ève plusieurs filles, mariées par Adam à ses fils. Quand Adam donna la plus belle à Abel, Caïn fut mécontent et la demanda pour lui-même, bien qu'il eût déjà une femme. La même histoire est rapportée avec plus de détail par Herbelot. Caïn accuse formellement son père d'une préférence illégitime pour Abel. Adam propose un sacrifice dont le résultat décidera lequel des deux doit avoir la jeune fille. Le sacrifice d'Abel est préféré et Caïn tue son frère. Épiphane fait mention d'une secte hérétique, les Archontines, qui croyaient que Caïn et Abel étaient fils d'Eve et du serpent, et *ambos sororis amore flagrasse :* Caïn tua Abel ; *nam utrumque diaboli e stirpe procreatum, ut diximus, affirmant.*

Il me semble que la vaste érudition du docteur Liebrecht l'a entraîné trop loin. En admettant que Schiller connût la tragédie de Legouvé et qu'elle lui ait suggéré la première idée de travailler sur le même plan en transportant le sujet dans un milieu mieux approprié et plus intéressant, quoi de plus naturel, au point de vue des mœurs modernes, que d'expliquer la haine des deux frères par la jalousie, dans le sens ordinaire du mot? Il n'était pas nécessaire de chercher dans le Talmud pour y découvrir cette modification de l'antique récit, et s'il est vrai que Schiller s'est occupé de la littérature française contemporaine, rien n'atteste qu'il ait jamais étudié les légendes juives.

Nous doutons, d'ailleurs, que l'hypothèse du docteur Liebrecht, d'après laquelle Schiller aurait emprunté son plan à Legouvé, eût eu chance d'être accueillie sans les rapprochements qu'il a pu faire entre quelques vers des deux pièces. Il suffisait de lire dans la Bible l'histoire d'Abel et de Caïn pour concevoir le plan d'une tragédie

(1) *Zu Schiller's Braut von Messina*, von Felix Liebrecht, 1869.

(1) La flèche peut bien se laisser retirer du cœur ; mais la blessure ne sera jamais guérie. Qu'il vive, celui qui en a la force, une vie de contrition, s'imposant de dures pénitences pour enlever petit à petit l'écume d'une faute éternelle. Je ne puis pas vivre, ma mère, avec un cœur brisé.

fondée sur la haine fraternelle. Le poëme de Gessner, *la Mort d'Abel*, jouissait, à cette époque, d'une très-grande popularité, et si, comme le reconnaît le docteur Liebrecht, il a servi de modèle à Legouvé, il a pu encore plus aisément inspirer Schiller. En fait, le docteur Liebrecht trouve, lui même, dans *la Fiancée de Messine*, plus d'un passage qui rappelle le poëme de Gessner. Mais, tout en admettant que ce poëme a pu exercer une influence vague et éloignée sur l'esprit de Schiller, il met à la charge du poëte allemand une dette positive à l'égard de la pièce française. Il soutient que la mémoire de Schiller était tellement pleine de la poésie de Legouvé qu'en écrivant sa propre tragédie il a laissé tomber de sa plume des vers entiers dont Legouvé est l'auteur original. Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les preuves de cette assertion, telles qu'elles nous sont données :

LEGOUVÉ.

Le frère est un ami donné par la nature.

SCHILLER.

Wohl dem, dem die Natur den Bruder gab.
. . . . . Anerschaffen
Ist ihm der Freund (1).

LEGOUVÉ.

Serpent, dans tes replis tu veux m'envelopper !
C'est pour m'assassiner que ta haine m'embrasse.

SCHILLER.

Giftvolle schlange ! Das ist deine Liebe ?
Desswegen logst Du tückisch mir Versöhnung (2) ?

LEGOUVÉ.

Viens, pour les en instruire et leur rendre la paix,
Nous montrer embrassés à leurs yeux satisfaits.
Ah ! que vois-je ? Mes yeux, faut-il que je vous croie ?

SCHILLER.

Ich habe sie einander Herz an Herz
Umarmen sehn — ein nie erlebter Anblick (3).

LEGOUVÉ.

Enfants chéris,
Que mes flancs ont portés, que mon sein a nourris,
Le sang a triomphé, l'amitié vous rassemble,
Et ces bras maternels vous reçoivent ensemble !
Et vous vous embrassez sur ce cœur palpitant !
Tous ses maux ont cessé dans un si doux instant ;
Je sens tomber le poids de ma douleur amère ;
Je suis donc une fois heureuse d'être mère !

SCHILLER.

Nun endlich ist mid der erswünschte Tag,
Der lang ersehnte, lustsche, erschienen —
Vereint seh' ich die Herzen meiner kinder,
Wie ich die Hände leicht zusammenfüge,
Und im vertrauten kreis zum erstenmal
Kann sich das Herz der Mutter freudig öffnen (4).

(1) Heureux celui à qui la nature a donné un frère..... C'est un ami qu'elle lui a créé.

(2) Serpent venimeux, voilà donc ton amour ! C'est pour cela que tu m'as trompé par le piége d'une réconciliation.

(3) Je les ai vus s'embrassant cœur contre cœur ! Un spectacle dont je n'avais jamais joui !

(4) Il se lève enfin ce jour tant désiré, si longtemps attendu, ce jour solennel ! Je vois unis les cœurs de mes enfants, je tiens sans effort leurs mains enlacées, et, pour la première fois, dans une réunion intime, mon cœur de mère peut s'ouvrir à la joie.

Nous ne pouvons nous résigner à croire qu'il y ait là des preuves suffisantes pour établir contre Schiller, — nous ne disons pas l'accusation de plagiat, car ce n'est pas ce qu'entend le docteur Liebrecht, — mais l'imputation d'une réminiscence inconsciente. Que les poëtes décident, si les critiques ne le peuvent pas ; mais sûrement les pensées et les expressions que l'on rencontre dans ces vers ne sont que des lieux communs et peuvent passer pour la propriété commune de tous les poëtes. Fût-il prouvé que Schiller avait lu la pièce de Legouvé, est-il possible que de tels vers eussent fait sur lui une impression assez profonde pour se reproduire dans sa mémoire sans qu'il en eût conscience ? Le docteur Liebrecht est assurément un homme dont le jugement en pareille matière ne peut être rejeté légèrement. Il a passé sa vie à chercher des rapprochements dans l'histoire littéraire de toutes les nations, et il a eu souvent l'occasion de juger si certaines ressemblances dans la conception d'un ouvrage, dans l'expression d'une pensée en prose ou en vers, autorisaient à supposer, soit un emprunt d'un auteur à un autre, soit une source commune, soit enfin une rencontre fortuite entre des auteurs appartenant à des contrées et à des époques différentes. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'avouer qu'à moins de preuves plus fortes, les analogies présentées ci-dessus entre les vers de Legouvé et ceux de Schiller, ne nous semblent pas justifier la théorie du docteur Liebrecht. Même si l'on produisait un exemplaire de Legouvé avec des notes de la main de Schiller, nous douterions encore qu'il lui dût autre chose qu'une simple suggestion. Or, de telles suggestions se présentent à l'esprit de tout poëte, soit qu'il lise dans son cabinet, soit qu'il se promène dans la rue. C'est l'aliment dont il se nourrit, qu'il accepte ou rejette, qu'il s'assimile et qu'il digère, qui entretient, en réalité, la vie de son imagination poétique, et dont il ne doit compte à personne. Combien de fois un peintre, en traversant une galerie, a été frappé par une expression, une attitude, un effet de lumière, peut-être imparfaitement rendu, mais qui lui a suggéré un trait admirable dont, à un moment ou à un autre, il a enrichi sa propre toile ! Dira-t-on que cette peinture parfaite a été suggérée par une œuvre médiocre ? Pourquoi donc irait-on supposer que le chef d'œuvre de Schiller, *la Fiancée de Messine*, doit quelque chose à *la Mort d'Abel, tragédie en trois actes par le citoyen Legouvé*. C'est le privilége des riches de ne pas connaître la tentation de voler. Imaginer que Schiller, lorsqu'il écrivit sa *Fiancée de Messine*, a recueilli quelques miettes sous la table de Legouvé, nous semble contraire à toutes les lois de la probabilité.

MAX MULLER.

— Traduit du journal anglais *The Academy*. —

NOTE DU TRADUCTEUR.

M. Max Müller nous paraît traiter avec trop de dédain la tragédie du *citoyen Legouvé*. M. Saint-Marc Girardin, qui lui a

donné place dans ses études sur la haine fraternelle (*Cours de littérature dramatique*, tome II), y trouve des vers admirables, une action vivement conduite dans sa simplicité un peu nue et un intérêt bien supérieur à celui du poëme de Gessner. Elle n'est donc pas si indigne d'avoir servi de premier modèle à *la Fiancée de Messine*. Nous accordons, d'ailleurs, à M. Max Müller que l'hypothèse de M. Liebrecht ne repose que sur des preuves assez faibles; mais, en elle-même, cette hypothèse n'est peut-être pas aussi invraisemblable que le croit l'illustre philologue. Quand Schiller composa *la Fiancée de Messine*, il était le fournisseur attitré du théâtre de Weimar, devenu, sous la direction de Gœthe, le théâtre littéraire de l'Allemagne. Il lui avait donné successivement les trois parties de *Wallenstein*, *Marie Stuart* et la *Pucelle d'Orléans*. Mais sa verve semblait s'épuiser. Il s'essayait à la fois à deux sujets, *Perkins Warbeck* et les *Chevaliers de Malte*, et l'un et l'autre restaient sur le chantier. Cependant, il fallait satisfaire à tout prix un public dont on avait surexcité les exigences. Les dramaturges de second ordre et les romantiques à leurs débuts apportaient leurs œuvres, dont les meilleures n'obtenaient qu'un succès douteux. Gœthe remettait à la scène ses anciennes pièces arrangées par Schiller, ou bien, se sentant encore plus impuissant que son ami à rien produire d'original, il donnait des traductions du *Mahomet* et du *Tancrède* de Voltaire. Schiller lui-même, après avoir protesté au nom du génie national, se résignait aux traductions, et il ne s'attaquait pas seulement au *Macbeth* de Shakespeare et à la *Phèdre* de Racine, il descendait jusqu'au *Turandot* de Gozzi et à deux comédies de Picard. Il n'y a donc aucune invraisemblance à supposer qu'il ait eu l'idée de traduire une tragédie française qui avait eu un brillant succès et qu'il n'eût fait que restituer à l'Allemagne, puisqu'elle était elle-même une imitation d'un poëme allemand. On comprend aisément, dans cette supposition, que son génie, toujours en quête d'un sujet, ait été frappé par celui de la haine fraternelle et qu'une œuvre originale, où ce sujet eût trouvé place sous d'autres noms et avec d'autres mœurs, se soit bientôt substituée dans son esprit à son projet de traduction. Rien de plus naturel enfin que des réminiscences portant dans la conception nouvelle la trace de l'intention primitive. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, le rapprochement institué par un célèbre érudit allemand et discuté par un des maîtres de la critique contemporaine entre un des chefs-d'œuvre de Schiller et une tragédie trop oubliée de l'auteur du *Mérite des Femmes*, nous a paru de nature à intéresser le public français. Peut-être ce rapprochement donnera-t-il à M. Ballande l'idée de reprendre *la Mort d'Abel*, pour une de ses matinées dramatiques de la Gaîté : si M. Ernest Legouvé voulait bien se charger de la conférence, nous oserions promettre à l'œuvre de son père un retour de célébrité.

E. B.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

M. DE TRÉVERRET

Shakespeare poëte comique

Messieurs,

C'est de Shakespeare poëte comique que je me suis engagé, un peu témérairement peut-être, à vous entretenir. Je ne vous dirai pas combien en ce moment me semble périlleux l'honneur de parler pour la première fois à cet auditoire d'élite. Mes émotions personnelles n'ont pas le droit de vous occuper longtemps, et à vrai dire, ce n'est pas moi, c'est Shakespeare qui vous assemble ici. Laissons donc les grands préambules, les compliments d'entrée, et causons, si vous le voulez bien, de Shakespeare poëte comique.

Sujet immense, à première vue ; sujet si vaste, qu'il peut faire trembler l'orateur et l'auditoire.

Ne craignez rien, cependant, messieurs ; je ne fatiguerai point votre attention en la dispersant sur mille intrigues et sur mille figures diverses. Aussi bien le génie comique de Shakespare ne brille pas également dans tous ceux de ses drames qu'on appelle comédies. L'action en est toujours intéressante, le dialogue semé de traits admirables et pris dans le vif de la nature humaine, mais cette gaieté charmante qu'excite en nous la peinture vraie des ridicules, Shakespeare ne nous la procure que rarement.

Son siècle même s'y prêtait mal. Dans cette société encore tumultueuse, les travers existaient sans doute, mais ils prenaient bien vite un caractère de violence qui ne permettait plus d'en rire. L'amour-propre, par exemple, qui, à la cour de Louis XIV et de Charles II, donnera de si amusants spectacles, en donnait de sanglants dans le palais d'Élisabeth.

On peut se divertir de la disgrâce d'un homme quand le roi se borne à le reléguer dans ses terres ; mais qui aura le courage de rire au pied de l'échafaud du comte d'Essex ? Qui osera rire des inconstances amoureuses et politiques du comte de Leicester, lorsqu'elles coûteront la vie à sa jeune femme et à Marie Stuart? Aussi les hommes de ce temps-là, s'ils veulent parfois égayer leur imagination, promènent un instant leurs regards autour d'eux, y recueillent quelques-uns de ces traits divertissants qui sautent aux yeux même les moins attentifs; puis, pour compléter leur plaisir, ils appellent à leur aide, non l'observation fidèle et profonde de la nature, mais la fantaisie capricieuse. Et ils exigent que les poëtes fassent de même, qu'ils leur composent des féeries ou des comédies d'intrigue à demi tragiques, tant l'extraordinaire, l'invraisemblable a de charme pour eux!

Les mœurs du peuple, mises sur le théâtre, amusaient, il est vrai, les classes éclairées ; mais comme dans tous les rangs de la société, il régnait encore un reste de barbarie, une fois engagés dans cette voie du gros rire et de l'épanouissement facile, les spectateurs se contentaient de peu ; le jeu de mots, l'ordure, la grimace bouffonne leur suffisaient. Shakespeare ne s'en tient pas là, sans doute ; mais avec tout son génie, il ne peut sortir entièrement de son siècle, et il ne touche que par instant au vrai comique.

Cependant, parmi tant de personnages plus singuliers que risibles, il en créa, ou plutôt il en rencontra un qui

convenait bien à une époque de désordre et d'agitation, mais qui pouvait aussi divertir tous les siècles. Ce personnage se plaît dans le trouble, dans le chaos social ; et plus il s'y plaît, plus il nous amuse, parce qu'au milieu des secousses qu'il se donne ou qu'il reçoit, il reste toujours lui-même, gai, poltron, viveur, et bien pourvu de vices les plus drôles et les plus naturels du monde. Ce personnage, vous l'avez déjà nommé : c'est Falstaff. A lui seul, il mérite bien que nous causions de lui une petite heure ; à lui seul, il peut nous faire connaître tout ce que Shakespeare, dans un autre siècle, eût déployé de génie comique.

Et d'abord, qu'est-ce que ce Falstaff? Un gentilhomme anglais qui, vers l'an 1410, eût été encore jeune s'il n'avait eu plus de cinquante ans, qui aurait pu passer pour riche s'il ne s'était ruiné en bombances de toute sorte, et qui serait mort dans la rue, à l'hôpital ou à la potence, si, par bonheur pour lui, il n'eût vécu sous le règne de Henri IV. Ce roi d'Angleterre avait un fils aîné dont le peuple ne savait que penser. Le plus souvent, il frayait avec des aubergistes, des ivrognes et des voleurs ; quelquefois il suivait son père dans les combats et s'y couvrait de gloire ; puis il rentrait à Londres, cessait d'être un héros et redevenait un jeune fou.

Falstaff plut à ce prince, et le peuple associa si bien leur souvenir que Shakespeare, en 1597, les trouva inséparables. Aussi, dans sa tragédie de *Henri IV*, Falstaff joue-t-il un rôle important à côté de l'héritier présomptif, de celui qui règnera sous le nom de Henri V, et qui nous infligera la défaite d'Azincourt.

Au physique, Falstaff est un gros homme qui depuis longtemps n'a pas vu ses genoux parce que son ventre énorme s'interpose et l'en empêche. Bien qu'une forte ceinture serre son justaucorps de buffle et soutienne cette triple bedaine, il se meut péniblement et sue à grosses gouttes dès qu'il faut gravir une petite côte ou faire une marche d'un quart de mille. Le plus mauvais tour qu'on puisse lui jouer, c'est de lui voler sa monture ; mais, en revanche, on rend un grand service à ce malheureux animal quand on lui épargne un tel fardeau.

Au moral, Falstaff est plus curieux encore.

Lui-même il s'est défini plaisamment le jour où, convaincu de nombreux méfaits, il crut devoir s'excuser plus modestement qu'à l'ordinaire : « Que veux-tu ? dit-il au prince, la chair est faible ; moi qui ai plus de chair que les autres enfants d'Adam, faut-il s'étonner si je pèche davantage ? » C'est là, en effet, sa misère ; il est esclave de ses sens, le pauvre John ; il ne sait rien leur refuser ; libertin, gourmand, buveur surtout, et buveur... à l'anglaise. Or, vous savez, messieurs, ce que c'est que boire à l'anglaise. Walter Scott, Dickens et Thackeray vous l'ont dit : c'est boire beaucoup, c'est boire longtemps, c'est boire de tout, de la bière, du vin, du gin, de l'eau-de-vie, du rhum, et résister à l'ivresse avec une fermeté qu'aucune autre nation n'égale.

Falstaff est bien Anglais en ce point. Quoique alourdi physiquement par ses excès, il n'a pas le vin stupide, et c'est plaisir de voir jaillir d'une si grosse masse ces éclairs redoublés de gaieté originale et de bizarre fantaisie. Nul homme n'est plus fécond que Falstaff en comparaisons inattendues ; pour lui tenir tête à cet égard, il faudrait être inspiré, comme lui, par ce génie de Shakespeare qui saisit en un moment tous les rapports, même les plus éloignés. A ce torrent, sans doute, se mêle bien du limon ; Falstaff ne sait pas faire, comme les personnages de Molière ou de Beaumarchais, un triage entre les mots spirituels et les calembours trop faciles ; tout ce qui lui vient à l'esprit, il nous le donne pêle-mêle, il n'a pas le goût sûr et délicat ; il n'est arrêté par aucun scrupule de décence et de bon ton.

Mais quelle verve, grand Dieu ! quelle vivacité ! comme tout s'anime et s'exagère gaiement dans ce babil de l'ingénieux buveur ! Écoutez, s'il vous plaît, l'éloge du vin d'Espagne prononcé par maître Falstaff. Vous y goûterez, messieurs, ce mélange de badinage, de philosophie, de caprice et d'imagination extravagante que les Anglais appellent *humour*, mais que l'on aurait tort peut-être de croire exclusivement anglais.

« Une bonne bouteille de xérès, dit Falstaff, produit deux grands effets : d'abord elle me monte à la tête, s'empare de mon cerveau, dessèche toutes les vapeurs épaisses et sottes qui l'environnent ; elle rend la conception vive, légère, la remplit de tournures soudaines, animées, charmantes, qui, communiquées à la voix, naissent en excellentes saillies. Le second avantage qu'on retire de cet estimable vin de Xérès, c'est qu'il vous réchauffe le sang, et le fait courir de l'intérieur aux extrémités ; il allume la figure, qui, comme un phare, avertit tout le reste de ce petit royaume, l'homme, de prendre les armes ; et alors toute la troupe des esprits vitaux vous viennent en grand nombre se porter vers leur capitaine, le cœur, qui, fier et enflé de cette suite nombreuse, exécute tout ce qu'on veut en fait d'actions, de courage ; et toute cette vaillance vient du xérès ; de façon que la plus grande science dans les armes n'est rien sans un peu de vin d'Espagne. C'est ce vin qui la fait sortir de l'inaction, qui la met en usage et en valeur. Aussi voilà pourquoi le prince Henri est brave ; il avait naturellement hérité de son père un sang morne et froid ; mais il l'a si bien cultivé, travaillé, engraissé, comme on fait d'une terre maigre et stérile, à force de s'accoutumer à boire du bon et vrai vin d'Espagne, qu'il est devenu ardent et valeureux. Si j'avais mille fils, le premier principe que je leur donnerais serait de renoncer aux boissons claires et de s'adonner au vin d'Espagne. »

Vous me demanderez peut-être à qui Falstaff débite cette bachique morale. Eh ! messieurs, à lui-même ; c'est un monologue. Falstaff n'a pas besoin d'être en compagnie pour boire avec délices, ou pour jouir de sa gaieté. Tout seul il se versera, sans attendre un convive, une rasade de vin d'Espagne et une rasade de son esprit. Mais pour se livrer en Angleterre à de semblables liba-

tions, pour dédaigner les boissons claires et n'accepter que le vin d'Espagne, il en coûte un peu cher, et la fortune de Falstaff s'en est terriblement ressentie. Le pauvre diable n'a plus un sou ; cependant, comme il ne se prive de rien, comme il loge, boit et mange à crédit, il continue d'engraisser et ne perd point sa joyeuse humeur. Il a servi jadis ; il a été page et chevalier ; comme tel, il porte l'épée et la dague, mais il n'a point d'emploi régulier ; il bat le pavé de Londres, hante les tavernes, et sert de point de ralliement à une troupe de mauvais sujets. Nym, Pistol, Bardolph, Poins, Gadshill, coureurs, filous et bandits, s'amusent parfois à ses dépens, mais l'associent à tous leurs bons coups. Sans Falstaff, en effet, leur métier serait peu sûr ; le shériff du comté les ferait pendre ; mais Falstaff étant toujours compromis dans ces affaires-là, il faudrait le pendre avec les autres, et c'est ce que le prince de Galles ne souffrirait pas. Quoi ! pendre son Falstaff ! lui enlever son meilleur amusement ! une fois sur le trône, il pourrait s'en souvenir ; et malheur au shériff qui aurait fait si bonne et si stricte justice !

Ainsi protégé, Falstaff a deux ressources : le vol sur les grands chemins, et la bourse de l'héritier présomptif. Quand le prince de Galles se brouille avec son père, la marée est basse chez Falstaff ; lorsque le futur Henri V s'est réconcilié avec le vieux Henri IV, notre gentilhomme ruiné voit l'eau revenir à son moulin : la note de l'aubergiste est immédiatement acquittée ; les poursuites commencées contre notre gros voleur sont interrompues ; le gousset de Falstaff se remplit, hélas ! pour bien peu de temps ; cet aimable vin d'Espagne en est la cause. Dans l'adversité, il y cherche une consolation, dans la prospérité, le complément de son bonheur. Que vous dirai-je ? en homme reconnaissant, il boit à la santé de son prince, et quand, à force de boire, la poche s'est vidée de nouveau, il faut encore voler pour la remplir.

Du reste, Falstaff ne s'en cache pas à son protecteur. Admis dans les appartements du prince, il lui expose gaiement sa façon de vivre, et lui demande deux grâces :

« Quand tu seras roi, dit-il, empêche qu'on ne pende les voleurs, et que la vieille mère la Loi ne leur mette aux dents son frein rouillé. Empêche aussi qu'on ne leur donne des noms injurieux ; commande qu'on les appelle les chevaliers de la lune et de la nuit, puisque c'est la nuit qu'ils font les meilleures affaires. »

Notez, messieurs, ce trait original du caractère de Falstaff. Issu d'une noble famille, il n'a pas conservé le sentiment de l'honneur véritable ; mais il n'aime pas qu'à son égard on appelle trop crûment les choses par leur nom. Il veut faire encore une brillante figure en ce monde ; il est des moments, où, s'il pouvait, il persuaderait aux gens qu'il mène une vie exemplaire. Avec sa barbe et ses cheveux gris, ses rides et sa voix légèrement cassée, il prétend être jeune encore, et quand un vieux magistrat lui fait honte de ses folies : « Vous autres, vieillards, lui répond-il, vous ne savez pas compatir aux faiblesses des jeunes gens ; vous ne comprenez pas, vous dont l'âge a glacé le sang, toute l'ardeur de nos passions. »

Si on l'accuse de propager le vice et de corrompre le prince lui-même, il retourne immédiatement l'accusation : « Ce n'est pas moi qui m'attache au prince et le suis partout ; c'est lui qui s'attache à moi comme un petit chien. »

« Henriot, lui dit-il un jour, tu ferais damner un saint. Avant de te connaître, je ne savais rien de rien ; et maintenant, je ne vaux guère mieux qu'un réprouvé. Jadis, j'étais aussi honnêtement doué qu'un gentilhomme doit l'être. J'avais assez de vertu. Je jurais peu ; je ne jouais pas plus de sept fois la semaine ; je n'entrais pas au cabaret plus d'une fois en un quart d'heure ; je payais l'argent que j'empruntais ; oui, cela m'est arrivé de payer, trois ou quatre fois ; je vivais bien, et dans les règles ; et maintenant je vis sans ordre, sans règle aucune. La mauvaise compagnie m'a perdu. »

Comme presque tous les gens noyés dans les plaisirs, Falstaff tient à sa peau et ne se soucie pas de recevoir une lame d'épée dans son gros corps ;

D'autres à s'exposer trouvent mille délices;
Il en trouve à se conserver.

Falstaff enfin est un poltron ; mais il ne veut pas le paraître, et l'on ne saurait croire combien de bourdes lui fournit son imagination pour l'aider à couvrir sa lâcheté. Voici, entre autres, une occasion où, malgré son embonpoint, il se sauva à toutes jambes, et affirma ensuite, avec une superbe impudence, qu'il s'était battu comme un lion. Malheureusement il usa de sa verve inventive comme il usait du vin d'Espagne ; il s'en laissa griser jusqu'à en perdre le sens, et ne songea plus à rendre son récit vraisemblable. Vous en jugerez, messieurs ; venons au fait.

La bourse de Falstaff était plate ; il ne savait comment la remplir, et tombait dans la tristesse ; il avait même (qui le croirait ?) des velléités de conversion.

« Je suis mélancolique comme un vieux chat, disait-il, comme un ours muselé, comme le bourdonnement d'une musette de Lincoln. Il faut que je quitte cette vie-là ; je ne veux pas me damner, même pour un fils de roi. — Eh bien ! Jack, avait répondu le prince qui s'amusait de son embarras, où irons-nous demain voler une bourse ? — Où tu voudras, Henriot, mon garçon ; où tu voudras ; j'en suis. — Belle manière de t'amender ! Tu passes de la prière au vol. — Que veux-tu ? Henriot, c'est ma vocation. Il n'y a pas péché pour un homme à suivre sa vocation. »

En ce moment un des voleurs vient proposer une superbe partie ; deux riches marchands arrivent ce soir à Londres ; il faut aller les attaquer à quelque distance. Falstaff, joyeux, invite le prince à cette expédition.

L'héritier présomptif, dont Shakespeare n'a pas voulu avilir complétement le caractère, s'indigne à la pensée d'un pareil brigandage ; mais Poins, le prenant à part, lui fait comprendre qu'il s'agit ici de jouer un tour à Falstaff, et le prince consent à prendre un rôle dans cette farce.

On part dès minuit, on s'embusque, Falstaff et Gadshill arrêtent les marchands et les dépouillent ; Poins et le prince, qui se sont un peu écartés sous prétexte de faire le guet, changent de vêtements, mettent des masques, et tombent à leur tour sur les camarades. Falstaff épouvanté abandonne sa proie et s'enfuit en hurlant : Au secours !

Quelque temps après, il rentre à l'auberge, de fort méchante humeur. Il se fait d'abord servir un verre de vin pour adoucir sa peine ; puis il maugrée contre le prince et contre Poins qui ne sont pas venus à son aide. Son langage est celui d'un vieux héros, d'un brave capitaine trahi par ses soldats.

« Va ton chemin, vieux sir John, se dit-il à lui-même avec un comique désespoir, meurs quand tu voudras. Le vrai courage n'existe plus sur la face de la terre. Maudits soient les poltrons ! C'est là que j'en reviens toujours. »

Le prince entre à ces mots et lui demande la raison de son mécontentement. Alors commence un dialogue très-célèbre en Angleterre, tout émaillé de jurements burlesques, de risibles mensonges, de plaisantes indignations. Falstaff excelle à bouffonner sur un ton d'indépendance, il traite le prince comme le dernier des manants ; il se fâche, il proteste ; et puis il finit par tendre la main à tout le monde et par déclarer que tout est pour le mieux.

Henri : De quoi s'agit-il donc ?

Falstaff : De quoi il s'agit ? Quatre de nous qui sommes ici, avons pris ce matin mille guinées.

Henri : Où sont-elles, Jack, où sont-elles ?

Falstaff : Où sont-elles ? Reprises sur nous, voilà ce qu'elles sont. Il nous est tombé sur le corps une centaine d'hommes, à nous quatre malheureux. Je veux être un coquin si je n'ai pas, pour ma part, ferraillé pendant deux heures contre une douzaine. C'est un miracle que j'en sois réchappé ; j'ai reçu huit coups d'épée au travers de mon pourpoint, quatre dans mes chausses ; mon bouclier est percé d'outre en outre, mon épée hachée comme une scie. Je n'ai jamais mieux fait depuis que j'ai l'âge d'homme ; cela n'a servi de rien. Malédiction sur tous ! Les poltrons ! Ils m'ont laissé là pendant que je luttais contre cinquante. Oui, si je ne me suis pas battu contre cinquante, je ne suis qu'une botte de radis.

Poins : Je prie le ciel que vous n'en ayez tué quelqu'un.

Falstaff : Oh ! cette prière vient trop tard. J'en ai poivré deux, deux coquins en habit de bougran. Je te dis la chose comme elle est, Henriot. Tu connais bien ma vieille manière de me mettre en garde ; je me tenais de là, et la pointe de mon épée comme cela. Quatre coquins en bougran fondent sur moi.

Henri : Comment ! quatre ? Tu ne disais que deux tout à l'heure.

Falstaff : Quatre, Henriot, j'ai toujours dit quatre. Ces quatre-là se sont présentés de front, et ils fonçaient principalement sur moi. Je ne m'en suis point embarrassé. Je vous ai rassemblé leurs sept pointes dans mon bouclier, comme cela.

Henri : Sept ! Comment ? Il n'y en avait que quatre tout à l'heure.

Falstaff : Sept, vous dis-je, par cette épée, ou je ne suis qu'un coquin. Écoute-moi, Henriot, cela vaut la peine. Ces neuf en bougran, comme je te le disais donc.....

Henri : En voilà deux de plus.

Falstaff : Quand ils virent leurs pointes raccourcies de cette façon, ils commencèrent à reculer ; mais je les suivis de près, je les accostai corps à corps, et en un clin d'œil je fis le compte à sept des onze.

Henri : O prodige ! onze hommes sortis de deux ! Non, je ne puis plus souffrir ces menteries, grosses comme le père qui les engendra. Écoute, Jack, nous deux que voilà sommes tombés sur vous quatre, et nous avons repris les guinées, et nous les avons ici, et toi tu t'es sauvé, toujours courant, toujours hurlant comme un taureau. N'as-tu pas honte de mentir ainsi et de taillader exprès ton épée pour nous faire croire qu'elle s'est ébréchée dans le combat ? Voyons, pourquoi t'es-tu sauvé ?

Falstaff : Eh ! parbleu ! je vous avais reconnu ! Voyez donc un peu, mes maîtres ! devais-je tuer l'héritier présomptif ? devais-je résister à mon prince légitime ? Mais après tout, mes enfants, je suis pardieu bien aise que vous ayez l'argent. Hôtesse, jetez les portes par terre, veillez cette nuit, vous prierez demain. Pour vous, gaillards, bons enfants, cœurs d'or, que tous les titres qui reviennent aux bons compagnons vous soient donnés ! Nous divertirons-nous bien ce soir ? Aurons-nous une comédie impromptue ? »

Ah ! le joyeux bouffon que ce Falstaff ! Et comme on comprend que le prince pour ne pas se priver de pareilles scènes, lui ait tout permis ! Il se laisse appeler Henriot, injurier de toutes les manières, mais qu'est-ce que les injures de Falstaff ? Un divertissement pour celui qui les entend et pour celui qui les reçoit. Il n'y a chez Falstaff qu'une chose constante et sérieuse, l'amour effréné du plaisir ; quant à l'argent, il ne l'aime que comme l'unique moyen de boire et de s'amuser.

Pour en avoir, il vole sur les grandes routes, mais je ne le crois pas capable de tuer. Ceux qu'il attaque, en effet, se défendent ou ne se défendent pas. S'ils se défendent, Falstaff se sauve ; s'ils ne se défendent pas, il les dépouille paisiblement ; dans aucun cas, personne n'est tué ; j'avais donc raison de vous le dire, Falstaff est voleur, mais bon enfant.

Et vous voyez déjà, messieurs, à quelle catégorie des

personnages comiques il appartient. Il n'est pas de ceux qui sont ridicules sans le savoir et qui nous disent de la meilleure foi du monde, comme le Misanthrope de Molière :

> Par la sambleu ! messieurs, je ne croyais pas être
> Si plaisant que je suis.

Non, il comprend mieux que personne le plaisant de sa situation; il s'égaye de toute chose en général et de lui-même en particulier. Sa conscience, d'ailleurs, ne le gênant pas, il parle en riant des bons tours qu'il a joués dans l'exercice de sa charge militaire. Nommé, par le crédit du prince, capitaine recruteur, il a vendu à beaux deniers comptants les congés et les dispenses.

« J'ai diablement abusé, dit-il, de la commission du roi. J'ai pris en échange de 150 soldats, 300 et quelques guinées. Je ne recrute que de bons bourgeois, des fils de propriétaires, je m'enquiers de tous les garçons fiancés, de ceux qui ont déjà deux bans de publiés; je me suis procuré toute une partie de poltrons aux pieds chauds, qui aimeraient mieux entendre le diable que le tambour, gens qui ont plus peur du bruit d'une couleuvrine qu'un daim ou qu'un canard déjà blessé. Comme ces mangeurs de rôties beurrées n'ont de cœur au ventre pas plus qu'une tête d'épingle, ils ont acheté leur congé; de sorte qu'à présent toute ma troupe consiste en misérables aussi déguenillés que Lazare, d'autres qui n'ont jamais servi, d'autres, réformés comme incapables de servir; des cadets de cadets; des garçons de cabaret échappés de chez leurs maîtres, des aubergistes banqueroutiers; vrais cancres qui rongent la société. Pour moi, j'en ai honte : ces gredins-là marchent les jambes écartées, comme s'ils y avaient des fers; et, en effet, je les a presque tous tirés de prison. Il n'y a qu'une chemise et demie dans toute ma compagnie; la demi-chemise est faite de deux serviettes bâties ensemble; la chemise a été volée à mon hôte de Saint-Alban. Mais qu'importe! Ils trouveront du linge en suffisance sur les haies. »

Quand on lui reproche l'étrange tenue de ses hommes : « Chair à poudre ! reprend-il, chair à canon ! Ils rempliront une fosse tout aussi bien que d'autres ».

Voilà, parbleu, de la philosophie; mais au milieu de la bataille, il en déploiera bien plus encore; il sera tout ensemble philosophe et poltron; pour se justifier à lui-même sa lâcheté, il discutera sur la gloire comme Diogène ou Démocrite : « Allons, dit-il, c'est l'honneur qui me pousse en avant : oui, fort bien; mais si l'honneur allait me jeter par terre? L'honneur peut-il me remettre un bras? Non. Une jambe? Non. M'ôter la douleur d'une blessure? Non. Qu'est-ce que l'honneur? un mot. Et qu'est-ce que ce mot? Du vent. Celui qui mourut mercredi s'aperçoit-il de l'honneur qu'il a gagné? Non. Ainsi l'honneur est inutile aux morts; et les vivants en jouissent-ils? Pas davantage; la médisance le leur enlève. »

Jamais la bête humaine n'a mieux raisonné pour défendre sa peau. Si Falstaff avait pu gagner le prince à son opinion, la France n'eût pas perdu la bataille d'Azincourt; chacun serait resté chez soi, buvant et mangeant à loisir. Malheureusement, ce prince est un diable à quatre, qui fait des prodiges de valeur, sauve plusieurs fois la vie à son père et tue Percy, chef des seigneurs rebelles. Quant à Falstaff, rendons-lui justice; il ne dément pas un seul instant sa philosophie : pour éviter un coup d'épée qui lui procurerait trop d'honneur, il se jette par terre et fait le mort; puis, lorsqu'il n'y a plus rien à craindre, il se relève lentement, charge sur ses épaules le cadavre de ce Percy que le prince a tué, et vient se vanter d'une si belle victoire. Henri éclate de rire, et promet à son bouffon de parler de lui au roi un peu mieux qu'il ne le mérite. « Que celui qui me récompensera, dit Falstaff, soit lui-même récompensé du ciel! Si je deviens un grand du royaume, je vivrai honnêtement et proprement comme un noble doit vivre. » A-t-il tenu cette promesse? Shakespeare vous le dira dans la seconde partie de *Henri IV*. Là, nous voyons Falstaff en meilleure situation; il jouit d'une pension militaire; il a un petit page entretenu par le prince. Ses méfaits sont replâtrés, et le chef de la justice le gronde sans oser le poursuivre.

Ainsi la fortune de Falstaff est changée; mais sa conduite ne l'est guère. Il continue d'aimer la débauche, et il achève de s'y user, il vieillit à vue d'œil, il souffre de la goutte et des reins, et le médecin, qu'il consulte souvent, augure assez mal de sa santé. Ayant à peu près de quoi vivre, il ne vole plus sur les routes, mais il est encore sans crédit chez les marchands. Aucun d'eux n'ose lui faire la moindre avance; ils lui demandent au moins des garanties. Et cette réponse le rend furieux.

« Puisse-t-il être damné, s'écrie Falstaff, puisse-t-il être damné, ce marchand d'étoffes, damné comme le mauvais riche, et avoir encore plus chaud en enfer! Le misérable! Tenir un gentilhomme le bec dans l'eau et chicaner sur les garanties! Ces polissons à tête chauve ne parlent plus que des bâtons hauts et des trousseaux de clefs à leur ceinture, et si un homme agit franchement avec eux dans quelque marché à crédit, ils s'arrêtent sur les garanties. J'aimerais autant qu'ils me missent de la mort-aux-rats dans la bouche que de me demander des garanties. Je m'attendais que ce maître Dumbleton m'enverrait vingt-deux aunes de satin, et il m'envoie demander des garanties. »

Ne reconnaissez-vous pas, messieurs, cette haine séculaire du dissipateur pour le bourgeois rangé qui sait compter et faire ses affaires? Exiger qu'un soldat, qu'un noble paye ses dettes! Fi donc! disaient jadis les hobereaux et les marquis. Mettre à Clichy un artiste, un poëte, fi donc! disaient, il y a trente ans, les romantiques échevelés et leurs admirateurs. Aujourd'hui encore, il ne manque pas de gens qui aiment peu à solder leurs mémoires. Mais bien qu'on ait aboli la contrainte,

notre génération est si positive qu'elle leur refuse l'admiration et la sympathie dont on fut trop prodigue envers eux. On ne craint plus d'aller à Clichy, cela est vrai, mais on ne se vante pas non plus d'y avoir été jadis. — Quant à Falstaff, vous voyez ce qu'il en pense : il abhorre le marchand, parce que le marchand a de l'ordre et ne veut rien perdre. Falstaff souhaiterait que maître Dumbleton fût complaisant pour lui comme madame Quickly, son hôtesse. Pauvre femme! Voilà vingt-neuf ans qu'elle le loge, le nourrit, l'abreuve à crédit, lui prête de l'argent, lui achète des chemises, engage même sa vaisselle et ses verres pour lui garnir la bourse. Quelquefois elle perd patience et envoie chercher les recors; mais après une querelle où il le prend très-haut, Falstaff lui glisse à l'oreille quelques mots qui ont la vertu de tout apaiser. C'est qu'il la tient, malgré ses emprunts perpétuels, par l'intérêt et par la vanité. N'est-ce pas lui qui achalande la maison, et le prince y serait-il jamais venu dépenser les beaux écus de son père, si Falstaff ne l'y avait conduit? Mais le vieux chevalier ne s'est pas borné là; il a promis à madame Quickly de l'épouser et d'en faire une lady quand le prince de Galles montera sur le trône. Quelle magnifique espérance, que d'honneur, que de gloire! Être lady Falstaff, devenir duchesse peut-être. O ambition! qui donc échappe à ton empire? voilà que madame Quickly, en rinçant ses verres, en essuyant ses assiettes, rêve d'être admise à la table du roi.

Aussi je ne m'étonne pas qu'au moment où Falstaff repart pour la guerre, elle lui adresse de si tendres adieux. Il y a d'ailleurs chez ce pauvre vieux libertin un fond de bonhomie qui captive la sympathie du peuple. On le plaint d'être esclave de tous ses vices, on n'a pas le courage de le haïr.

Mais le voilà une fois de plus chargé de recruter une compagnie, et Shakespeare va maintenant vous montrer ces actes de vénalité impudente qu'il n'avait d'abord que racontés. Dans un village voisin de Glocester, on a réuni quelques jeunes gens, entre lesquels Falstaff doit choisir. La revue commence : les plus valides, les mieux bâtis, prévoyant le péril, ont fait provision d'excuses et surtout de guinées. Leurs excuses sont rejetées bien loin; mais leurs guinées sont bonnes à prendre. Le caporal Bardolph et le capitaine Falstaff se partagent ce petit butin, et l'affaire est arrangée. Les beaux jeunes gens resteront chez eux; deux pauvres diables, dont l'un est bossu et l'autre maigre comme une allumette, n'ayant pas pu se racheter, iront servir le roi. « Ils ne payent pas de mine, dit intrépidement Falstaff, mais ils ont du cœur, et c'est le cœur qui fait le soldat. »

Cette scène de la revue a pour principal témoin le juge de paix Robert Shallow, homme déjà sur le retour, comme Falstaff, mais aussi long, aussi maigre, aussi plat que l'autre est court, arrondi et ventru. Tous deux ont fréquenté jadis les mêmes écoles de droit, et depuis trente ans ils ne se sont point revus. Leur rencontre est fort amicale : poignées de mains, offres de service, questions diverses, s'échangent de part et d'autre. Shallow regarde Falstaff comme un homme en crédit à la cour; il voit déjà en lui un futur ministre, dont il est bon de s'assurer la protection. Ce juge de paix n'a point d'imagination, point d'esprit; il plaisante niaisement, répète trois fois chacune de ses phrases, relève les calembours de son ami, et se sait bon gré de les comprendre; mais si de ce cerveau rien de brillant ne peut sortir, en revanche Shallow excelle à soigner ses intérêts; il est bien posé dans le pays, il a des terres qu'il cultive avec soin, il s'informe de ce que valent les bœufs et les moutons, il en achète et il en vend; bref, il a mis du foin dans ses bottes. Cette situation solide et respectée, cette vie paisible et plantureuse, ces sacs gonflés d'écus qui continuent de s'emplir par un mouvement régulier excitent l'envie et l'étonnement de Falstaff; il ne comprend pas qu'un être si stupide et si ridicule ait si bien su s'enrichir. « Ce décharné de juge de paix, dit-il, n'a cessé de m'éblouir des extravagances de sa jeunesse, et jamais trois mots de suite sans une menterie. Je me le rappelle très-bien, lorsqu'il était aux écoles de droit : il suivait les modes d'une lieue et ne connaissait que des chansons de charretier, qu'il nous donnait pour le fruit de ses veilles. Et voilà ce sabre de bois devenu écuyer; il a des terres et des bestiaux! »

Tout cela peut être vrai, dirons-nous à notre tour; mais, mon pauvre Falstaff, tout cela n'empêche pas un homme de réussir. Shallow est un imbécile, mais tout son argent ne passe pas en verres de vin. Il a le sens pratique, lui, et c'est ce qui fait les bonnes maisons; sans ce don, qui te manque entièrement, rien ne suffit. Tu es en faveur auprès du prince, et cependant tu n'as pas le sou. Maître Shallow a le tort de vendre quelquefois la justice; mais que fait-il de ce qu'il gagne ainsi? Il le place en bonnes terres ou à gros intérêts. Et toi qui vends les dispenses de service, qu'as-tu déjà fait des guinées que t'ont données les jeunes conscrits? Si tu les as encore, qu'en feras-tu bientôt? Elles s'en iront au premier cabaret. Tu comptes sur l'avénement et sur les bonnes grâces du prince; mais si ton espoir était trompé, te voilà plus bas que jamais, et sans autre consolation que la sympathie de la mère Quickly et de mademoiselle Doll Tear. Sheet. Si par ta protection Shallow ne devient pas juge à Londres, il n'est pas perdu pour cela; ce qu'il a gagné lui reste; et, comme on dit, il retombe sur ses pieds.

Oui, messieurs, telle est la grande leçon que Shakespeare nous donne ici, sans intention de moraliser peut-être, mais à force de creuser et de mettre en relief ces deux caractères opposés. Admirons le pouvoir des gens pratiques. Avec tout son fol esprit, Falstaff, âgé de soixante ans, est encore exposé aux caprices de la fortune. Shallow, avec son intelligence bornée, mais juste, s'est mis à l'abri de tous les hasards. Combien il en coûte à Falstaff de quitter cette maison où règne l'abondance! Il se promet d'y revenir, et médite, en homme

supérieur, de faire servir à ses desseins la bêtise et la vanité de Shallow. Cependant il faut partir, aller se battre pour le roi. Falstaff continue donc sa route, mais comme il s'est un peu attardé chez son ami, il arrive le dernier sur le champ de bataille ; bien lui en prend, car il assiste sans péril à la déroute des rebelles.

Quelques jours après, il repart pour le comté de Glocester, retrouve Shallow, le flatte habilement et lui emprunte mille livres. Là s'écoulent pour lui les meilleurs jours qu'il ait vus depuis longtemps : à la table de Shallow, on boit, on mange, on babille, on chante; Falstaff, son caporal et son page se régalent ; ils sont tous là, jasant et becquetant comme des moineaux entrés dans un grenier. Pour comble de bonheur, Pistol vient annoncer que le vieux Henri IV est mort, et que le jeune Henri, l'écervelé prince de Galles, est sur le trône. Falstaff, à cette nouvelle, ne se possède plus; il promet d'accabler tous ses amis de richesses et d'honneurs. « Je suis le grand dispensateur de la fortune, s'écrie-t-il; je suis le maître des lois. A cheval! à cheval ! Le jeune roi languit, impatient de me voir. Ne prenons pas le temps de mettre nos habits de cour; accourons tout poudreux, tout bottés; cela lui prouvera mieux notre empressement, notre zèle. » Ils arrivent en effet à Londres au moment où l'on va couronner Henri V. Le nouveau monarque est grave et fier; il vient de déclarer à ses conseillers qu'il renonce aux folies de sa jeunesse, et il l'a dit avec tant d'éloquence et de fermeté, que tout frémit, autour de lui, de joie et d'espérance. Ah! si Falstaff avait un grain de bon sens, il se donnerait la peine de sonder un peu le terrain ; mais non, il se précipite en étourdi vers le brillant et gai fantôme que lui présente son ambition. Dès qu'il voit paraître le prince, il s'écrie : Dieu te garde, Henriot! mon royal Henriot! mon brave enfant! mon roi! mon Jupiter! — Je ne te connais pas, vieillard, reprend le jeune monarque; n'as-tu pas honte, avec tes cheveux blancs? Oui, j'ai rêvé naguère d'un vieux bouffon comme toi, mais mon rêve est fini. Vous tous, compagnons de ma jeunesse, quittez la cour sous peine de la vie. Je vous mettrai à l'abri du besoin pour que vous ne soyez pas tentés de mal faire, et si j'entends dire que vous vous amendez, je pourrai vous employer à mon service. »

Coup terrible pour Falstaff! Pendant quelque temps il ne veut pas y croire. « Le roi, dit-il, parle ainsi en public; mais il me mandera en particulier, ce soir. Allons dîner, il m'enverra chercher. » Tandis qu'il se flatte encore de cette misérable espérance, on vient l'arrêter et le conduire en prison; de là il partira pour la résidence qui lui sera assignée. Ah! s'il pouvait corriger ses mœurs, tout ne serait pas encore perdu; il obtiendrait quelque bonne petite charge de peu de travail et d'honnête profit. Mais hélas! il est trop tard; ses vices sont devenus irrémédiables et sa disgrâce sans ressource.

Il en mourra donc, le pauvre homme, et au commencement de la tragédie de *Henri V*, la mère Quickly viendra raconter son trépas.

« Falstaff est mort; il faut le pleurer, dit Pistol Bardolph. Je voudrais être avec lui, en quelque lieu qu'il se trouve, au ciel ou en enfer. »

La mère Quickly : Oh! en enfer, il n'y est pas, sûrement. Il est dans le sein du roi Arthur, si jamais homme y fut. Il a fait une belle fin; il s'en est allé comme un enfant sortant du baptême, il est parti juste entre midi et une heure, au retour de la marée. Quand je le vis chiffonner ses draps, jouer avec des fleurs et sourire en regardant le bout de ses doigts, je compris qu'il n'avait plus qu'un chemin à prendre. Son nez s'était effilé comme une plume, et il parlait de campagnes verdoyantes, dans son délire. « Comment allez-vous? sir John, lui dis-je. Voyons, cher homme, soyez gai; » alors il s'écria : « Mon Dieu! mon Dieu! » trois ou quatre fois; et moi, pour le consoler, je lui dis qu'il ne devait pas encore songer à Dieu. « J'espère, ajoutai-je, que vous n'avez pas encore besoin de vous troubler de ces pensées-là. » Alors il me pria d'étendre plus de vêtements sur ses pieds; je les tâtai : ils étaient froids comme marbre. Puis, je touchai ses genoux, puis, sa poitrine, et toujours le froid montait plus haut. »

Quelle vérité dans ce récit, et comme il prouve bien que Shakespeare n'ignorait rien de la nature humaine! Les derniers moments de Falstaff, succombant à l'épuisement physique et à la douleur morale, son repentir, stérile pour cette vie, mais qui peut-être lui sera compté dans l'autre, enfin la naïve sympathie de cette femme du peuple qui, apitoyée par la triste fin du vieil enfant, oublie ses écarts et lui rend, de sa propre autorité, l'innocence baptismale : tout cela est admirablement fondu dans ces lignes qu'on ne peut lire sans sourire et sans être ému, dans ces lignes que le philosophe relira plus d'une fois avant d'en avoir épuisé le sens.

Cette mort de Falstaff parut trop hâtive à la reine Élisabeth; les saillies du chevalier bouffon lui plaisaient si fort qu'elle ne se lassait point de le revoir sur la scène. Shakespeare, en sa faveur, ressuscita donc Falstaff; dans les *Joyeuses commères de Windsor*, il le montra vieilli, mais toujours gai, toujours épris du vin d'Espagne et toujours à court d'argent, malgré sa pension de capitaine. Pauvre Falstaff! Il en est réduit à chercher dans le libertinage un moyen de remplir sa bourse. Je ne vous imposerai pas, messieurs, ni à vous surtout, mesdames, l'épreuve d'entendre compter les derniers et scandaleux exploits de Falstaff; je m'arrête donc ici, et je dis avec Bardolph, Pistol et la mère Quickly : Falstaff est mort.

Est-il bien mort, messieurs? N'existe-t-il plus que dans les drames de Shakespeare? Je l'ai cru quelque temps. Chez les princes, me disais-je, est-il aujourd'hui un bouffon assez en faveur pour voler impunément sur les routes, pour vendre à son profit et *coram populo*

les dispenses de service? Je ne lis pas cela dans les journaux, et pourtant il en est qui se plaisent fort à médire des princes. Non. Falstaff a disparu avec la société tumultueuse et grossière qui l'enfanta; le progrès des lumières, la vigilance des gendarmes et la sévérité de l'opinion publique ne permettent plus à des cyniques pareils de se mouvoir sans gêne et au grand jour. Décidément Falstaff est mort, et je l'en félicite; ce siècle ne vaudrait rien pour lui.

Un doute me restait néanmoins. Falstaff ne peut-il vivre sans troubler ouvertement l'ordre social? Est-il même nécessaire qu'il paraisse à la cour et qu'il fréquente les princes? Laissons de côté ces accidents de son existence; pénétrons le fond de sa nature : qu'est-ce que Falstaff? Un homme qui a tout reçu et tout gaspillé, sa naissance, son argent, sa santé, son esprit enfin, qu'il n'applique à rien de suivi et qu'il laisse s'échapper en bouillonnant comme le vin d'une barrique débondée.

Mais cet homme-là, messieurs, n'existe-t-il plus au monde? Ne l'avez-vous pas rencontré dans bien des professions diverses, s'amusant sans réserve et sans mesure, amusant les puissances, et la première de toutes les puissances, le public? Falstaff est souvent écrivain, et c'est dans cette carrière qu'il obtient les plus beaux succès. Le public ne l'estime ni ne l'admire, mais il se divertit de ses ouvrages; il les achète et lui refait plusieurs fois sa fortune, que le malheureux défait à plaisir. Oui, parbleu! Falstaff vit encore; il a mis la main à tel roman que je pourrais vous citer, rédigé d'innombrables feuilletons, bâti et joué des drames et des vaudevilles. Falstaff est partout : peintre et sculpteur passant par tous les ateliers, musicien chassé de tous les orchestres, ouvrier changeant de patron tous les huit jours, étudiant de dixième année, professeur sans diplôme, fonctionnaire destitué, officier mis à la réforme, il entreprend tout, n'achève presque rien, vit à la diable et se gausse de tout. Son nom moderne, vous le prononcez déjà; c'est un *bohême*, et le plus joyeux de la bande; il peut changer de nom et de costume avec les siècles, mais, comme le Juif errant, il ne mourra jamais.

DE TRÉVERRET.

FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

ÉLOQUENCE FRANÇAISE

COURS DE M. H. REYNALD

Mirabeau et la cour (1)

Rien de plus triste que les intrigues dans lesquelles Mirabeau est jeté, que le rôle de duplicité auquel il est condamné, du jour où, par un traité secret, il reçoit de la cour le prix de ses services. Son premier châtiment, c'est l'obligation où il se trouve d'avoir pour intermédiaires des hommes médiocres et bas. En première ligne figurent Sémonville et Talon, Sémonville dont les variations politiques ont été flétries par Talleyrand (1), Talon, que Mirabeau lui-même jugeait en ces termes « un homme sans talents ni capacité d'aucune espèce, un homme qui avec trois cent mille livres de rente est de la plus insatiable cupidité, un homme dont la conscience est Senef, l'esprit Sémonville, le conseil Sainte-Foix, La Fayette le patron, Favras le chef-d'œuvre ». Et pourtant cet homme lui fut un moment préféré; on lui offrit le ministère que dans le même temps Mirabeau ne pouvait pas obtenir. La défiance d'ailleurs commençait à se faire autour de Mirabeau. La cour ne se livrait pas encore à lui, que déjà sa popularité était compromise.

Les attaques commencèrent à propos de la discussion sur le droit de paix et de guerre. Son ancien ami Camille Desmoulins, sans le dénoncer encore, se fait l'écho des soupçons : « Mirabeau a dit que c'était à Carthage, à Rome, que des citoyens comme Annibal et César étaient dangereux. » Donner un roi, de peur qu'il n'en vienne un, ce beau raisonnement rappelle celui de Champagne :

> Champagne un beau matin reçoit cent coups de gaule
> Que depuis plus d'un an lui promettait La Fleur.
> Dieu soit loué! dit il, en se frottant l'épaule,
> Me voilà guéri de la peur.

Il nous faudrait l'évidence même pour crier à la corruption, mais la méfiance est mère de la sûreté. Fréron allait plus loin : « Mirabeau, moins de talents et plus de vertus, ou gare à la lanterne! » Lui-même offrait à ses ennemis des prétextes au moins spécieux. Fatigué de la gêne qu'il s'imposait depuis longtemps, il voulut jouir de cette richesse qui lui arrivait enfin; il loua un hôtel dans la Chaussée-d'Antin, s'entoura de nombreux domestiques, et tint table ouverte. Ce luxe ne pouvait manquer d'attirer sur lui de nouvelles attaques. Les clameurs redoublèrent quand on le vit à l'Assemblée prendre la défense de son frère le vicomte de Mirabeau, connu pour être un des ennemis les plus acharnés de la Révolution. Le vicomte était colonel du régiment de Touraine alors en garnison à Perpignan; irrité de l'esprit d'indiscipline qu'il trouvait chez les soldats, il leur enleva leurs drapeaux et les emporta; il fut poursuivi et arrêté à Castelnaudary. Mirabeau monta à la tribune pour réclamer en sa faveur l'inviolabilité qui protégeait les représentants de la nation. Il aimait d'ailleurs son frère malgré leurs dissentiments politiques, comme il avait toujours aimé son père malgré tant d'injustes ri-

(1) Suite et fin. — Voyez le n° 21, p. 322.

(1) On connaît ces mots célèbres : Quel intérêt Sémonville peut-il avoir à être malade? Dans une autre occasion, quelqu'un ayant dit qu'il n'y avait pas de conscience à la Chambre des pairs, Talleyrand répliqua : « Pas de conscience! il y a d'abord Sémonville qui en a au moins deux. »

gueurs. Ce fut pourtant l'occasion de nouvelles attaques. « Mirabeau, écrit encore Fréron, attendait pour se rapprocher de son frère, et lui rendre son amitié, que ce dernier se fût rendu digne de lui par quelque nouvel attentat contre la nation; non-seulement il était le plus âgé, mais il avait *l'aînesse des crimes.* »

Encore s'il avait pu à ce prix gagner la confiance de la cour! mais il ne l'avait pas. Au moment de la Fédération, le roi s'adressa à Bergasse et lui demanda un projet de ce discours, ce qui excita la colère de Mirabeau. La reine voyait en lui un ennemi personnel et ne pouvait se résoudre à le recevoir. C'est seulement à la fin de mai qu'elle lui accorda à Saint-Cloud une audience secrète. Les précautions prises par Mirabeau nous indiquent assez quel péril il avait à craindre. Il part de Paris la veille au soir pour aller coucher chez sa nièce madame d'Aragon; c'est son neveu, M. du Saillant, capitaine de dragons, qui lui sert de postillon. Le lendemain matin à sept heures, il entre par une porte du parc. La reine le reçut non pas seule et dans le jardin, comme le dit madame de Campan, mais dans un appartement du palais, et en présence du roi; à sa vue elle ne put d'abord retenir un mouvement d'horreur; peu à peu la glace se fondit; Mirabeau fut ravi. « Madame, lui dit-il en partant, lorsque votre auguste mère admettait un de ses sujets à l'honneur de sa présence, jamais elle ne le congédiait sans lui donner sa main à baiser. » Marie-Antoinette lui tendit sa main, et Mirabeau en se relevant s'écria : « La monarchie est sauvée ! »

Comment aurait-elle pu l'être? Dès le lendemain, malgré les précautions prises, l'entrevue était dénoncée, et Mirabeau avait excité les soupçons du peuple, sans détruire ceux de la reine. Nous en avons la preuve dans la correspondance de La Mark, où nous voyons sans cesse Mirabeau obligé de justifier son attitude et ses discours à l'Assemblée. La mauvaise humeur de la cour éclata surtout dans deux circonstances mémorables, le rapport sur les affaires de Brest, et la discussion qui suivit le duel de Lameth avec M. de Castries.

Le 20 octobre 1790, M. Menou proposait au nom de quatre comités de donner à la flotte le pavillon tricolore. La droite s'emporta et un de ses membres, M. Foucaut, traita le pavillon de hochet. Mirabeau monta à la tribune. « Aux premiers mots prononcés dans cet étrange débat, j'ai ressenti les bouillons de la fièvre du patriotisme jusqu'au plus violent emportement. (*La droite éclate de rire*). Messieurs, continue l'orateur en se tournant de ce côté, donnez-moi quelques moments d'attention, je vous jure qu'avant que j'aie cessé de parler, vous ne serez pas tentés ds rire... » Il s'étonna que l'on eût besoin de discuter une pareille proposition, puis, faisant allusion à la séance de la veille, où les comités n'avaient pu obtenir le renvoi des ministres : « Eh bien ! parce que je ne sais quel succès d'une tactique frauduleuse, dans la séance d'hier, a gonflé les cœurs contre-révolutionnaires, en vingt-quatre heures, en une nuit, toutes les idées sont tellement subversives, tous les principes sont tellement dénaturés, on méconnaît tellement l'esprit public, qu'on ose dire à vous-mêmes, à la face du peuple qui nous entend, qu'il est des préjugés antiques qu'il faut respecter, comme si votre gloire et la sienne n'était pas de les avoir anéantis, ces préjugés qu'on réclame!.... On ose vous tenir un langage qui, bien analysé, dit précisément : Nous nous croyons assez forts pour arborer la couleur blanche, c'est-à-dire la couleur de la contre-révolution, à la place des odieuses couleurs de la liberté! Cette observation est curieuse sans doute, mais son résultat n'est pas effrayant. Certes, ils ont trop présumé; (*s'adressant au côté droit*) croyez-moi, ne vous endormez pas dans une si périlleuse sécurité, car le réveil serait prompt et terrible (*plusieurs voix: C'est le langage d'un factieux*). Calmez-vous; car cette imputation doit être l'objet d'une controverse régulière. Nous sommes contraires en fait; vous dites que je tiens le langage d'un factieux (*oui, oui*). Monsieur le président, je demande un jugement et je pose le fait : je prétends, moi, qu'il est je ne dis pas irrespectueux, je ne dis pas inconstitutionnel, je dis profondément criminel, de mettre en question si une couleur destinée à nos flottes peut être différente de celle que l'Assemblée nationale a consacrée, que la nation, que le roi ont adoptée. Je prétends que les véritables factieux, les véritables conspirateurs, sont ceux qui parlent des préjugés qu'il faut ménager en rappelant nos antiques erreurs et notre honteux esclavage. »

Ce langage ne pouvait que déplaire à la cour; elle fut encore plus blessée de l'attitude de Mirabeau dans l'affaire de Castries. La plupart des adversaires de la Révolution étaient des gentilshommes portant l'épée et élevés dans l'habitude des duels. Depuis l'ouverture des états généraux, de nombreux cartels avaient été adressés aux membres de la gauche, qui eurent la sagesse de les refuser. A ses nouveaux provocateurs Mirabeau répondait invariablement : « Après la session; je vous ajoute sur ma liste, et je vous préviens qu'elle est longue. » Tous ses collègues n'eurent pas le même sang-froid. Défié grossièrement, et par plusieurs adversaires à la fois, Lameth se crut forcé d'accepter un duel avec M. de Castries. Il fut blessé au bras, et les désordres qui se manifestèrent pendant sa maladie excitèrent les plus étranges rumeurs. Il eut des convulsions; on prétendit que l'épée de Castries était empoisonnée. Les rédacteurs des *Actes des apôtres* répliquèrent par une épigramme qui n'était pas faite pour apaiser les esprits :

> Sur un point important il est un grand débat;
> De Mons Castries la lame de l'épée
> Est-elle ou non... empoisonnée?
> J'affirme qu'elle l'est... mais depuis le combat.

La foule exaspérée se porta sur l'hôtel de Castries pour le dévaster, les meubles furent jetés par la fenêtre; on détruisit tout, à l'exception d'un portrait du roi salué

par les acclamations de la multitude et transporté à l'Hôtel de ville; La Fayette n'arriva que pour assister à la fin de l'émeute. Le lendemain 13 novembre, une députation du bataillon de Bonne-Nouvelle vint à la barre de l'Assemblée protester contre les duels; l'orateur fut applaudi. « Il n'y a que des scélérats qui peuvent applaudir », s'écrie un député; des murmures éclatent de toutes parts. Au milieu du désordre Mirabeau monte à la tribune. Il paraît certain qu'il voulait protester contre le pillage de l'hôtel de Castries; il avait demandé à Malouet de lui céder la parole pour provoquer des mesures de sévérité contre les perturbateurs. Il avait compté sans les emportements de sa parole, et surtout sans sa haine de la droite; à peine a-t-il prononcé sa première phrase, qu'il est interrompu et accueilli par des cris furieux. « Si au milieu de cette scène odieuse, dans la triste circonstance où nous nous trouvons, dans l'occasion déplorable qui l'a fait éclore... » A ces mots, les insultes commencent. Il continue: « Si je pouvais me livrer à l'ironie... » M. Foucaut : « M. de Mirabeau m'accable toujours d'ironie, il s'acharne sur moi, je demande... » Mirabeau n'y tient plus : « Puisque vous n'aimez pas l'ironie, je vous lance le plus profond mépris. » La guerre était déclarée. La droite se lève et exige que Mirabeau soit rappelé à l'ordre. Mirabeau reproche à la droite son peu de respect pour le décret de l'Assemblée, traite de factieux ceux qui refusent d'obéir aux lois, oppose à leur violence la sagesse et la modération du peuple, et fait l'apologie du mouvement qu'il voulait d'abord condamner. A Malouet, qui lui reprochait de n'avoir pas tenu sa parole, il dit en descendant de la tribune : « J'en suis tout confus, mais le moyen de marcher d'accord avec des hommes qui n'aspirent qu'à me voir pendu ! »

La cour s'émut vivement de cette scène. Mirabeau dut se justifier. « Comment voulez-vous, écrit à M. de La Marck l'archevêque de Toulouse, que la confiance, si nécessaire dans les circonstances où nous sommes, puisse naître, après des écarts pareils à ceux d'avant-hier? »

Mirabeau répondit par une note plus longue que sincère : « J'apprends qu'il faut que j'explique ma conduite dans une journée où j'ai cru montrer quelque habileté... Il faut dissimuler quand on veut suppléer à la force par l'habileté, comme on est forcé de louvoyer dans une tempête. Voilà un de mes principes et purement fondé sur l'observation des choses humaines, puisqu'il est entièrement opposé à mon caractère naturel. Il y a deux choses dans mon discours : un portrait très-sévère du désordre qui règne dans l'Assemblée et un tableau très-indulgent de la conduite du peuple. Avec plus de piété filiale, j'aurais jeté mon manteau sur une mère en ivresse, et je l'ai montrée, au contraire, à tous les regards. C'est sous ce rapport que je méritais d'être rappelé à l'ordre. Quelques scènes de cette espèce achèveraient de ruiner le crédit de l'Assemblée nationale, et *si l'art de les faire remarquer est une innocente perfidie*, ce n'est pas aux yeux de la cour qu'elle peut me rendre suspect. Mon second tableau n'est pas plus dangereux. Parmi les traits que j'ai choisis, non pour justifier, mais pour excuser le peuple, ce que j'ai fait le plus remarquer, c'est ce respect religieux pour le portrait du roi, auquel même des séditieux ont donné une garde d'honneur. Dans un moment où toute la haine d'une grande nation contre les ministres se change en calomnies contre la cour, il est plus essentiel qu'on ne pense d'apprendre aux provinces qu'ici, même dans une insurrection, le peuple ne confond pas ses ennemis avec le monarque. Les jacobins, à coup sûr, auraient retranché ce trait-là de mon discours. »

Misérable apologie, et qui ne devait tromper personne! Non, ce jour-là, poussé par ses adversaires, Mirabeau s'était retrouvé le tribun des premiers jours ; aussi, quand il parut le soir à la représentation de *Brutus*, fut-il couvert d'applaudissements.

La duplicité était devenue pour Mirabeau une des conditions de son nouveau rôle, et, en même temps qu'elle était son châtiment, cette duplicité aurait dû l'avertir qu'il s'égarait. Son attitude avec La Fayette devait singulièrement peser à son orgueil et à sa loyauté naturelle. Il n'aimait pas La Fayette; il lui reprochait un amour insensé de la popularité pour elle-même, sans aucun avantage solide, son indécision et une certaine absence de vues politiques. Il ne l'aimait pas surtout pour ses qualités, sa probité exquise, sa délicatesse et sa loyauté. Pourtant La Fayette était alors tellement maître de la situation que Mirabeau, surtout depuis sa rupture avec Necker, ne pouvait rien faire sans l'appui du général. Il fit donc, pour se rapprocher de lui, des tentatives qui furent froidement accueillies. Dans son désir de sauver la royauté sans abandonner la Révolution, La Fayette ne crut pas avoir le droit de repousser tout d'abord les ouvertures de Mirabeau, mais il ne les accepta qu'avec répugnance et demeura toujours dans une grande réserve. Mirabeau résolut de se l'attacher, ou de le perdre, ou plutôt de faire les deux choses en même temps. Nous avons les preuves manifestes de cette trahison à laquelle La Fayette échappa par sa droiture et peut-être sans la soupçonner.

Voici ce que lui écrivait Mirabeau le 1er juin : après lui avoir offert un concours absolu, il terminait par ces mots : « Eh ! monsieur de La Fayette, Richelieu fut Richelieu contre la nation pour la cour, et, quoique Richelieu ait fait beaucoup de mal à la liberté publique, il fit une assez grande masse de bien à la monarchie. Soyez Richelieu sur la cour pour la nation, et vous referez la monarchie, en agrandissant et consolidant la liberté publique. Mais Richelieu avait son capucin Joseph; ayez donc aussi votre Éminence grise, ou vous vous perdrez en ne nous sauvant pas. Vos grandes qualités ont besoin de mon impulsion, mon impulsion a besoin de vos grandes qualités, et vous en croyez de petits hommes qui, pour de petites

considérations, par de petites manœuvres et dans de petites vues, veulent nous rendre inutiles l'un à l'autre, et vous ne voyez pas qu'il *faut que vous m'épousiez* et me croyiez, en raison de ce que vos stupides partisans m'ont plus décrié, m'ont plus écarté. Ah! vous forfaites à votre destinée! »

Or, c'est précisément le 1er juin, c'est-à-dire le même jour, que Mirabeau adressait à la cour sa première note, et le principal objet de cette note était... la disgrâce nécessaire du général La Fayette. « Que sera cet homme devenu tout à coup d'intrigant souple, d'humble courtisan le gardien des rois, si rien ne l'arrête, ne l'embarrasse dans sa carrière? » Mirabeau cherche les moyens de lui enlever la confiance des troupes, le commandement de la garde nationale, et de lui opposer un rival dans la personne de Bouillé, le commandant de l'armée de l'Est, le représentant de la contre-révolution. Plus tard, Mirabeau s'acharnera contre La Fayette, il épuisera contre lui toutes les ressources de la haine; mais au moins alors la rupture était complète. Le 1er juin, il commettait une véritable trahison.

Et quel était le prix de tant de duplicité? Mirabeau, nous l'avons déjà dit, ne parvenait pas à persuader la cour et compromettait son crédit dans l'Assemblée. C'est ainsi qu'il échoue tour à tour dans toutes ses prétentions: il n'est pas élu membre du comité chargé de réviser la constitution; il n'obtient pas, malgré ses désirs, l'honneur de présider l'Assemblée au moment de la Fédération. Il ne peut pas, ce qui est plus grave, se faire écouter quand il s'agit des questions qui lui tiennent le plus au cœur. Ainsi, lorsque, le 20 octobre 1790, les quatre comités proposent le renvoi des ministres, Mirabeau vote silencieusement pour les comités, mais il est réduit à se taire; aucune mesure cependant ne pouvait lui paraître plus importante; c'était pour lui le seul moyen de sortir d'une obscurité qui lui pesait, d'accomplir des réformes au grand jour, de jouer le rôle d'un homme d'État, et non pas celui d'un aventurier. Aussi, dès le 14 octobre, il demande à la cour le renvoi des ministres. « Il faut que le roi prenne des ministres qui aient la confiance de l'Assemblée et qui puissent la diriger; diriger, c'est gouverner. » Ces ministres, il faut les prendre où on les trouvera, fût-ce sur les bancs de la gauche, et il ajoute cette parole profonde et souvent citée depuis: « Des jacobins ministres ne seraient pas des ministres jacobins. » Il y revient le 16, et le 18: « Résister est impossible, dit-il; comment donc faire? Ce qui sauverait tout, ce serait d'obtenir la démission des ministres avant le décret et nommer un nouveau ministère formé d'après l'impulsion de la majorité et secondé par elle; là seulement est la solution de la difficulté. »

Il ne réussit pas et fut forcé de se borner à ce rôle ingrat qu'il acceptait avec répugnance. Peu à peu son mécontentement augmenta, et il n'eut plus qu'une pensée: enlever toute autorité à l'Assemblée nationale et pousser à sa dissolution. Pour atteindre à ce but, il proposa deux moyens: attaquer l'Assemblée par les journaux et par des émissaires envoyés dans les provinces; susciter au sein de l'Assemblée des propositions funestes, et dans chaque délibération appuyer la résolution la plus détestable, pour aider la Constituante à *s'enferrer elle-même*. C'est ainsi, par exemple, que lui, le défenseur obstiné et courageux de l'Assemblée nationale, il conseille de faire demander la dissolution, et pour que le triomphe de la cour soit assuré, on proposera en même temps de déclarer que les membres de l'Assemblée ne seront pas rééligibles. « La plupart des députés, ajoute-t-il pour assurer le succès de cette manœuvre, savent qu'ils ne peuvent être réélus; ils ne seront pas fâchés de couvrir leur impuissance sous une raison politique et d'entraîner leurs collègues dans une disgrâce qui, pour eux, est inévitable. » Ainsi elle part de lui cette mesure, la plus funeste de celles qu'ait adoptées la Constituante! En l'acceptant, l'Assemblée, par un scrupule exagéré, devait livrer les destinées du pays à une autre génération, et Mirabeau l'avait, l'année précédente, combattue avec tant de sagesse et d'autorité! C'est encore dans ce dessein, c'est pour obliger l'Assemblée à *s'enferrer*, s'il faut l'en croire, qu'il appuya la constitution civile du clergé et demanda que les prêtres fussent placés entre leur conscience et leur démission. « Si la démission de vingt mille curés n'ouvre pas les yeux à l'Assemblée, dit-il à cette occasion, c'est qu'elle a de bien grosses lunettes. » *Pousser au pire*, voilà donc ce qu'il voulait alors, sans songer qu'il ne faisait ainsi que suivre la tactique adoptée par la droite depuis les premiers jours des états généraux, et qu'il justifiait par là toutes les folies de ses anciens adversaires!

On ne peut que s'apitoyer sur le sort d'un homme de génie qui se débat péniblement au milieu de pareilles intrigues, et la compassion redouble quand on songe qu'il poursuit ainsi un but impossible à atteindre. Que veut en effet Mirabeau? contenir la Révolution. Mais par quels moyens? sur quelles ressources compte-t-il pour arrêter un torrent qui, s'il est seulement suspendu dans sa marche, se précipitera avec plus de violence pour entraîner à la fois et les digues et les ingénieurs? Hélas! tout se borne à organiser un vaste atelier de police, à semer beaucoup d'argent et à créer des journaux pour défendre la cour et soulever en sa faveur l'opinion publique. Comme si, surtout dans ces temps d'orage, l'opinion publique était à la merci de quelques hommes et d'un peu d'argent! Ces moyens ont été souvent renouvelés depuis, et quand ils n'ont pas été appuyés par la force, ils n'ont donné aucun résultat. La force même a été impuissante à les soutenir longtemps et à en retirer rien de solide. Les émissaires de la police, même avec beaucoup d'argent, ne persuadent personne. Quant à la presse, on a pu souvent créer des journaux dans le but indiqué par Mirabeau, mais il a été plus facile de leur trouver des rédacteurs que des lecteurs. D'ailleurs, comme ce n'est pas l'élite des honnêtes gens qu'on em-

ploie à ce genre de besogne, les auteurs de ces manœuvres ne tardent pas à se compromettre, et méritent souvent un mépris qui retombe sur ceux mêmes qu'ils ont essayé de défendre. Comment Mirabeau, qui avait assisté au début de la Révolution, qui avait vu et excité l'enthousiasme de la foule, pouvait-il croire à la puissance de semblables efforts ?

Il aurait dû encore être troublé par une autre pensée, c'est qu'il ne pouvait pas réussir, parce qu'il n'était pas d'accord avec la cour sur le but à poursuivre. A cette époque, nous en avons les preuves, le roi et surtout la reine n'avaient d'espoir que dans une contre-révolution. Mirabeau voulait au contraire, en sauvant le roi, fonder la liberté. Tous les projets de contre-révolution lui paraissent aussi absurdes que criminels; il revient sans cesse à cette idée, il la répète sous toutes les formes, pour convaincre la cour et pour se persuader à lui-même qu'il l'a convaincue. Au fond, il sent bien que l'on se sert de lui sans l'aimer et presque à regret. « Il n'y a qu'une chose de claire, écrit-il à M. de La Mark, c'est qu'ils voudraient bien trouver, pour s'en servir, des êtres amphibies qui, avec le talent d'un homme, eussent l'âme d'un laquais. Ce qui les perdra irrémédiablement, c'est d'avoir peur des hommes et de transporter toujours les petites répugnances et les frêles appuis d'un autre ordre de choses dans celui où ce qu'il y a de plus fort ne l'est pas encore assez, où ils seraient très-forts eux-mêmes qu'ils auraient encore besoin, pour l'opinion, de s'entourer de gens forts. »

Toutes ces faiblesses sont d'autant plus regrettables que, dans d'autres circonstances, cette correspondance aurait pu faire le plus grand honneur à Mirabeau. On est surpris en la lisant de la quantité d'idées justes et d'aperçus ingénieux qu'il sème à chaque pas. Jamais homme d'État n'a montré plus de perspicacité pour deviner des situations difficiles et prédire un avenir encore caché à tous les yeux. C'est ainsi qu'il montre tout de suite combien sont meilleures les conditions faites à la royauté par les réformes de la Constituante : « Une partie des opérations de l'assemblée nationale, et c'est la plus considérable, est évidemment la plus favorable au gouvernement monarchique. N'est-ce rien que d'être sans parlements, sans pays d'états, sans corps de clergé, de privilégiés, de noblesse ? L'idée de ne former qu'une seule classe de citoyens aurait plu à Richelieu. Si cette surface égale convient à la liberté, elle facilite l'exercice du pouvoir. » Paroles profondes et dont nous pouvons affirmer la sagesse, nous qui avons vu s'établir et se développer, grâce à l'absence de tout corps intermédiaire, cette terrible centralisation qui en une heure peut livrer les destinées de la France à une poignée d'ambitieux et nous écraser sous le poids d'une autorité que rien n'arrête !

Mirabeau voit avec la même sûreté de coup d'œil les ressources du pays, et les chances de succès de la Révolution : il suffit, pour sortir de la crise, d'établir l'ordre dans les finances, et de maintenir l'armée ; on n'a pas besoin de plus de 400 millions, et « c'est une démence que d'être inquiet sur les moyens de faire payer gaiement à ce royaume 400 millions ». Que ces deux services soient assurés, la prospérité renaîtra d'elle-même. « Alors, non-seulement on n'aggravera pas, mais on soulagera beaucoup le faix des habitants des campagnes, qui n'entendent rien à notre philosophie, pour qui notre amour de la liberté, quoi qu'il soit, ne peut être de longtemps qu'un accès de fièvre chaude, sans lesquels nous ne pouvons consolider la Révolution, et qui n'y prendront aucun intérêt, mais au contraire, s'ils n'y trouvent pas leur soulagement immédiat et considérable. Alors enfin, tous les liens de l'industrie et du commerce se relâcheront, jusqu'à ce qu'ils puissent tomber entièrement, et les intarissables ressources de l'industrie humaine, abandonnée au seul régime de la liberté, ouvriront un ordre de choses dont nos yeux myopes n'aperçoivent pas même l'atmosphère, loin de la percer et de voir au travers. »

Mais, pour saisir dans toute sa puissance le génie de Mirabeau, il faut surtout étudier la quarante-septième note, rédigée au mois de décembre 1790. Il indique avec une rare supériorité les difficultés qui s'opposent à une modification de la constitution : c'est d'abord l'indécision du roi, l'impopularité de la reine, l'attitude de la garde nationale « trop unie aux citoyens pour oser jamais leur résister, trop forte pour laisser la moindre latitude à l'autorité royale, trop faible pour s'opposer à une insurrection, trop facile à corrompre non en masse, mais individuellement, pour n'être pas un instrument toujours prêt à servir les factieux ». Paris est aussi une cause de danger. « Jamais autant d'éléments combustibles et de matières inflammables ne furent rassemblés dans un seul foyer. Cent folliculaires dont la seule ressource est le désordre ; une multitude d'étrangers indépendants qui soufflent la discorde dans tous les lieux publics, tous les ennemis de l'ancienne cour, une immense populace, accoutumée depuis une année à des succès et des crimes, une foule de grands propriétaires qui n'osent pas se montrer, parce qu'ils ont trop à perdre, la réunion de tous les auteurs de la Révolution et de ses principaux agents, dans les basses classes la lie de la nation, dans les classes plus élevées ce qu'elle a de plus corrompu, voilà Paris. » Sombre tableau, qui n'est pas exact, parce que Mirabeau ne met pas le bien à côté du mal, mais dont quelques traits sont peints de couleurs éternelles.

Mirabeau étudie ensuite l'Assemblée elle-même ; il signale son irritabilité, l'impossibilité de la diriger grâce à l'habitude qu'elle a prise d'agir comme le peuple qu'elle représente, « par des mouvements toujours brusques, toujours passionnés, toujours précipités ». Un autre obstacle, c'est l'incurable discrédit dans lequel sont tombés les députés de la noblesse et ceux du clergé ; tous les mécontents, ajoute-t-il avec un sens profond,

ne peuvent pas servir. « Il n'y a de mécontents utiles que ceux qui veulent tout à la fois la liberté et le gouvernement monarchique, qui redoutent également l'anarchie et le despotisme.., mais cette classe n'est pas la plus nombreuse parmi les mécontents, ou plutôt, ce sont là des dissidents plutôt que des mécontents. Il n'en est pas de même du clergé, des parlements, des possesseurs de fiefs, et d'une grande partie de la noblesse. Ceux-ci sont presque aussi dangereux que les démagogues les plus outrés. » La constitution doit être modifiée ; elle a organisé une république dans une monarchie, maintenant le pouvoir royal sans lui donner de quoi se soutenir. Mais que faire? En appeler au peuple ? c'est là qu'aux yeux de Mirabeau est le plus grand danger. « On oublie toujours, lorsqu'on parle des effets de la Révolution et des maux de la constitution, que leur résultat le plus redoutable est cette action immédiate du peuple et, si je puis m'exprimer ainsi, cette espèce d'exercice de la souveraineté en corps de nation, dont l'effet le plus sensible est que le législateur lui-même n'est plus qu'un esclave, qu'il est obéi lorsqu'il plaît, et qu'il serait détrôné s'il choquait l'impulsion qu'il a donnée. *Avec un tel esprit public, peu importe que la théorie du gouvernement soit monarchique ou démocratique ; la masse du peuple est tout ; ses mouvements impétueux sont les seules lois ;* caresser le peuple, le flatter, le corrompre, c'est tout l'art des législateurs, comme la seule ressource des administrateurs. » C'est à l'Assemblée qu'il faut s'adresser pour le dominer, jusqu'au jour où l'on pourra la remplacer utilement. Mais il faut prendre garde de céder à un mouvement de réaction trop marqué. « Attaquer la Révolution serait aller au delà du but ; d'ailleurs, vouloir remettre les Français au point d'où ils sont partis le 27 avril 1789, serait un projet chimérique qu'aucune puissance ne saurait réaliser. »

Mirabeau voudrait encore modifier les habitudes de la royauté, la rendre populaire, en l'arrachant à cette pompe orientale que lui avait donnée Louis XIV. Il conseille au roi et à la reine d'aller à pied, de se mêler à la foule, de s'approcher de leurs sujets, et de ne plus s'enfermer dans une majesté qui les isole et leur enlève toute sympathie. C'est la pensée qu'il manifestait dès le mois de juin, quand il écrivait : « Nous pourrions avoir bientôt besoin de savoir ce que peuvent un enfant et une femme à cheval ; c'est ainsi que Marie-Thérèse avait sauvé sa couronne ».

Pourquoi, à côté de ces sages paroles et de ces vues profondes, retrouvons-nous ces ténébreuses machinations où la perfidie des moyens n'a d'égale que leur puérilité? C'est par un vaste atelier de police, par une presse vénale, que Mirabeau veut entraîner l'opinion publique. Il compte aussi sur quarante voyageurs envoyés dans les provinces; enfin, il espère entraîner à leur insu, dans une vaste conspiration, les principaux membres de l'Assemblée, transformer Thouret, Chapelier, Barnave, en automates dont il tiendra les fils, et qu'il dirigera vers un but inconnu. C'est là une véritable folie. Que dire de la duplicité à laquelle il se condamne? Nous pouvons bien la lui reprocher, puisque lui-même il la reconnaît avec une véritable douleur. « S'il ne s'agissait pas ici d'une dernière ressource et du salut d'un grand peuple, mon caractère me ferait rejeter tous ces moyens d'une intrigue obscure et d'une artificieuse dissimulation dont je suis forcé de donner le conseil. »

Hélas! la grandeur même du but aurait dû l'avertir qu'il fallait agir au grand jour et avec franchise, que le meilleur moyen de perdre une cause, si juste qu'elle soit, c'est de la déshonorer. Son dernier mot, le voici : On ne se sauvera que par un plan qui amalgame les combinaisons de l'homme d'État et les ressources de l'intrigue, le courage des grands citoyens et l'audace des scélérats. Il nous faut une sorte de pharmacie politique où le chef seul, également muni de simples salutaires et de plantes vénéneuses, dose ses compositions sous la direction de son génie et sous les auspices d'une confiance aveugle de la part du malade. »

Incroyable mélange de grandeur et de bassesse, manœuvres qui nous révèlent la véritable lacune de ce grand génie, l'absence d'un vrai sentiment de la morale. Souvent, quand il voyait l'Assemblée lui échapper, Mirabeau s'écriait qu'il payait cher l'immoralité de sa jeunesse. Elle ne lui fut jamais plus fatale que le jour où sa conscience aveuglée lui permit de se jeter dans ces misérables intrigues. Le spectacle n'en est pas moins curieux et instructif. « Tant de ruses, dit éloquemment M. Quinet, tant de replis, de connaissance des bas côtés de la nature humaine, tant d'éclairs dans la profonde nuit, une science si accomplie du mal, un art de corrompre si expérimenté, si invétéré, l'aigle qui devient serpent, mais un serpent qui garde ses ailes sublimes, voilà assurément ce que personne ne soupçonnait à ce degré. Les proportions de Mirabeau deviennent ainsi monstrueuses. »

Il est juste cependant de rappeler que Mirabeau mettait toutes ces intrigues au service d'idées vraies, et d'un politique vraiment sage ; il est juste surtout de constater qu'il défendait ainsi des théories qu'il avait toujours approuvées et auxquelles il restait fidèle en paraissant changer d'opinion et de parti. Mais le moindre malheur de la ruse, c'est qu'en politique on ne peut l'employer sans avoir l'air d'un coupable. Ajoutons que ces leçons n'ont pas été perdues ; que dans notre siècle, les préceptes de Mirabeau ont à peu près tous été appliqués avec le plus grand soin. Le succès de ceux qui les ont mis en pratique n'ont pourtant été qu'éphémères; il a uffi d'un réveil de la conscience publique pour détruire le résultat de ces laborieux calculs.

HERMILE REYNALD.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 29 — 18 JUIN 1870

Paris, 17 juin 1870.

La question de la liberté de l'enseignement supérieur a fait éclore une foule d'articles. Un des plus remarquables a été publié dans *le Temps;* il a pour auteur M. Mézières, professeur à la Sorbonne, qui s'élève contre le jury spécial et fait en faveur du *jury unique* de très-justes observations, qui nous paraissent en parfait accord avec le sentiment public :

« En défendant l'unité du jury, l'Université ne se défend pas elle-même ; elle défend avant tout l'intérêt des études. Car si l'on pouvait constituer un jury qui offrît plus de garanties de savoir que les Facultés, elle l'accepterait immédiatement pour ses candidats. Elle ne fuit pas la lutte, elle la recherche au contraire. Elle croit qu'il n'y a rien de plus fécond que la libre concurrence, à condition que les candidats, de quelque point qu'ils viennent, comparaissent tous devant le tribunal le plus éclairé. Elle regarde l'émulation comme un stimulant favorable à tous, aux élèves des établissement libres aussi bien qu'à ses propres élèves. Quand des jeunes gens sortis de maisons rivales se rencontrent dans les mêmes concours, chacun se prépare de son mieux à soutenir l'honneur du corps, et, le jour du combat, chacun tient son drapeau. Aujourd'hui, dans les examens de la Sorbonne, par exemple, les maisons ecclésiastiques n'éprouvent-elles pas un légitime orgueil lorsque leurs meilleurs élèves sont reçus bacheliers avec honneur, quelquefois même avec avantage, à côté des élèves de nos lycées ? A la licence, les jeunes ecclésiastiques de l'École des Carmes ne se présentent-ils pas sans crainte, en même temps que les élèves de l'École normale supérieure ? Combien de prêtres ne voyons-nous pas écrire des thèses et soutenir avec succès l'examen du doctorat ? Si l'on supprime cette concurrence, si l'on renvoie d'un côté les élèves de l'Université, de l'autre ceux des établissements libres, devant des juges différents, on aura détruit le principe fécond de l'émulation, porté atteinte à cette loi des concours, l'institution la plus démocratique qu'on ait encore trouvée, la seule qui, dans une société où règne l'égalité, puisse établir entre les jeunes hommes une distinction légitime, la distinction du mérite et du travail. »

— A propos des *Campagnes de l'armée d'Afrique*, racontées par le duc d'Orléans, et publiées par ses fils, le comte de Paris et le duc de Chartres, M. Cuvillier-Fleury remarque, dans le *Journal des Débats*, l'enthousiasme qui caractérise le style du brillant écrivain :

« Ce grossissement un peu lyrique des hommes et des choses, loin de nuire à l'intérêt du récit, lui communique je ne sais quoi du style de la grande histoire qui rend la lecture de ce livre très-attachante. Et pourquoi pas ? Il lui arrive un jour de comparer au siége de Troie la longue résistance des Couloughlis dans une bicoque de la province de Tlemcen. Une autre fois il rapproche Constantine et Gibraltar ; ou bien, en voyant les tribus se ranger sous le drapeau de l'émir, il se souvient de Sertorius. Ces rapprochements n'indiquent pas, de la part du jeune écrivain, l'intention de forcer les proportions des choses humaines, ou de grandir les obstacles devant lesquels s'illustre si souvent et parfois s'arrête l'armée d'Afrique. Non, c'est le cri d'une âme enthousiaste et sensible, qui ne mesure pas l'héroïsme d'une action de guerre ou la moralité d'un sacrifice à l'espace kilométrique qu'occupent sur le terrain les hommes qui l'ont accompli. »

— Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs les titres littéraires du célèbre romancier Charles Dickens, qui vient de mourir à peine âgé de cinquante-neuf ans. Ils ont tous lu ses principaux romans. Il avait eu l'idée de faire des conférences où il lisait les fragments de ses ouvrages avec un prodigieux talent et un succès encore plus prodigieux. Dans une tournée en Amérique, il gagna 250 000 francs pour une série de cent lectures. Cela distance de beaucoup nos conférenciers français.

— L'étude de M. Max Müller sur le nihilisme bouddhique, dont nous donnons plus loin la traduction, a été lue au congrès des philosophes allemands (*Philologensammlung*), à Kiel. L'Association des philologues allemands est aujourd'hui dans la vingt-septième année de son existence, et chaque année, elle tient dans une ville allemande un congrès où se rendent les humanistes allemands du monde entier. Ainsi, cette année, M. Max Müller représentait au congrès les Allemands d'Angleterre, M. Oppert les Allemands de France. Le nombre des membres présents a été d'environ 500. La ville de Kiel a pris sa part dans les dépenses générales du congrès et a offert aux membres qui le composaient une excursion aux lacs du Schleswig et un grand banquet. Suivant l'usage germanique, un *Festschrift* (livre de fête) avait été publié. Les matériaux manquaient d'autant moins que Kiel

est, comme on le sait, le siége d'une florissante université. Le volume paru à Kiel renferme des dissertations sur les sujets les plus divers : M. le professeur Forchhammer a publié des notes de philologie et de mythologie grecque ; M. Ribbeck, des remarques sur les particules latines ; M. Niemeyer, des observations sur le *De Oratore* de Cicéron. Signalons encore une curieuse dissertation de M. le docteur Jessen sur un passage de la chronique d'Eusèbe. Il propose de lire *Lucullus* à la place de *Lucretius*, ce qui ferait disparaître de l'histoire littéraire la folie du grand poëte, si peu conciliable avec son génie.

Le congrès a été ouvert par un remarquable discours de M. le président Forchhammer sur le rôle de la philosophie. Parmi les autres lectures nous signalerons, outre celle de M. Max Müller, qui est un des rares morceaux que l'éminent professeur d'Oxford ait écrits dans sa langue maternelle, celles de M. Grœser sur les vaisseaux des anciens, de M. Detlefsen sur les manuscrits classiques de l'Italie du Nord, de M. Classen sur les rapports entre certains passages de Sophocle et d'Hérodote. Ces travaux ont été lus dans les séances générales. Parmi les mémoires lus dans les sections, on a remarqué les recherches de M. Schubring sur la ville d'Agrigente.

Le congrès tiendra cette année sa session à Leipzig sous la présidence de M. Ritschel, le célèbre latiniste.

COLLÉGE DE FRANCE

LÉGISLATION COMPARÉE

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE
de l'Institut

De l'Assemblée constituante (suite) (1)

I

LE DROIT DE PAIX ET DE GUERRE

Mirabeau avait remporté la victoire sur le clergé et sur les parlements, mais il avait fallu sa passion violente contre ces anciens ennemis pour le faire monter à la tribune. Depuis qu'on avait décidé que les ministres seraient exclus de l'Assemblée, il cédait à un découragement visible. Inquiet des événements, il sentait que de jour en jour l'anarchie faisait des progrès, et avec l'anarchie l'inquiétude générale, l'irritation et la fureur des partis. Rien pour résister à cette marée montante : un roi sans caractère, des ministres sans idée et sans volonté. Au milieu de cet orage qui allait emporter la liberté (il l'annonçait hautement), il se disait que lui seul était capable d'empêcher le naufrage, que lui seul savait ce qu'est un gouvernement constitutionnel, que lui seul était en état de le faire accepter au pays qu'il sauverait. Et c'est dans cette crise suprême qu'écrasé par son passé, il était repoussé, méconnu, sans espoir.

C'est à ce moment, que sur le conseil de M. Mercy, ambassadeur d'Autriche, le comte de La Marche fut chargé de réclamer, au nom du roi et de la reine, les services de Mirabeau. Il fut convenu que Mirabeau écrirait au roi sans que Necker en sût rien. La lettre est du 10 mai 1790; elle dit dans quelles limites Mirabeau entendait servir le roi et par quels moyens il espérait sauver la monarchie en péril.

« Profondément touché des angoisses du roi *qui a le moins mérité ces malheurs personnels;* persuadé que s'il est, dans la situation, un prince à la parole de qui l'on puisse se fier, ce prince est Louis XVI, je suis cependant tellement armé par les hommes et par les événements contre l'attendrissement qui naît du spectacle des vicissitudes humaines, que je répugnerais invinciblement à jouer un rôle dans ce moment de partialité et de confusion, si je n'étais convaincu que le rétablissement de l'*autorité légitime* du roi est le premier besoin de la France et l'unique moyen de la sauver.

» Mais je vois si *clairement* que nous sommes dans l'anarchie, et que nous nous y enfonçons tous les jours davantage ; je suis si *indigné* de l'idée que je n'aurai contribué qu'à une vaste démolition,... que je me sens impérieusement rappelé aux affaires, dans un moment où, voué en quelque sorte au silence du mépris, je croyais n'aspirer qu'à la retraite.

» Dans cette occurrence, il est aisé de croire que les dispositions d'un roi bon et malheureux, à qui ses *conseillers*, et jusqu'à ses *infortunes*, ne cessent de rappeler qu'il a à se plaindre de moi, et qui cependant a la courageuse et noble idée de s'y confier, sont un attrait auquel je n'essayerai pas de résister. Voici donc la profession de foi que le roi a désirée... Cet écrit restera à jamais ou mon arrêt ou mon témoin.

» Je m'engage à servir de toute mon influence les *véritables* intérêts du roi ; et pour que cette assertion ne paraisse pas trop vague, je déclare que je crois une *contre-révolution* aussi dangereuse et aussi criminelle que je trouve *chimérique, en France*, l'espoir ou le projet d'un gouvernement quelconque sans *un chef* revêtu du pouvoir nécessaire pour appliquer toute la force publique à l'exécution de la loi.

» Dans ces principes, je donnerai mon opinion écrite sur les événements, sur les moyens de les diriger, de les prévenir s'ils sont à craindre, d'y remédier s'ils sont arrivés ; *je ferai mon affaire capitale de mettre à sa place dans la Constitution le pouvoir exécutif, dont la plénitude doit être sans restriction et sans partage dans la main du roi.*

---

(1) M. Laboulaye a consacré cet hiver ses quatre premières leçons à résumer son cours précédent (voyez ce cours, intégralement reproduit, dans la *Revue* de l'an dernier). La leçon sur *Le droit de paix et de guerre* reprend les événements au point même où M. Laboulaye les avait laissés l'année dernière.

... » Je suis aussi profondément éloigné d'une contre-révolution que des excès auxquels la Révolution, remise entre les mains de gens malhabiles et pervers, a conduit les peuples.

.... » Je promets au roi loyauté, zèle, activité, énergie, et un courage dont peut-être on est loin d'avoir une idée. Je lui promets tout, enfin, *hors le succès*, qui ne dépend jamais d'un seul, et qu'une présomption très-téméraire et très-coupable ne pourrait garantir dans la terrible maladie qui mine l'État et menace son chef. Ce serait un homme bien étrange que celui qui serait indifférent ou infidèle à la gloire de sauver l'un et l'autre, *et je ne suis pas cet homme-là.* »

Quatre jours après cette lettre, une des plus grandes questions constitutionnelles l'amena à engager la lutte avec des hommes dont l'opposition aveugle mettait la France en péril, et qui, suivant Mirabeau, et il n'avait pas tort, poussaient la France à l'abîme : c'étaient les deux Lameth, Barnave et Pétion.

A la séance du 14 mai, le ministre des affaires étrangères, M. de Montmorin, annonça au président de l'Assemblée qu'un différend venait de s'élever entre l'Angleterre, et l'Espagne. On sait qu'un pacte de famille unissait l'Espagne et la France, et qu'elles avaient quelques années plus tôt soutenu par un effort commun les insurgés américains. En face des armements de l'Angleterre, le roi venait d'ordonner qu'on mît quatorze vaisseaux en état de prendre la mer. Louis XVI ajoutait que tous ses efforts tendraient à détourner la guerre, mais qu'il faudrait sans doute quelques secours extraordinaires pour mettre la marine sur un pied respectable, et que pour cela il comptait sur le patriotisme de l'Assemblée.

Une question d'honneur national trouve toujours de l'écho dans une assemblée française ; on voulait voter tout de suite des remercîments au roi ; il fut arrêté que le lendemain on répondrait à la communication du gouvernement.

Le soir, il y eut affluence au club des Jacobins; on y commenta la lettre du ministre, et, suivant l'usage de l'opposition, on découvrit dans ce morceau fort innocent toutes les noirceurs imaginables. En un temps où la défiance et la haine étaient tout le secret du patriotisme, rien ne fut plus aisé que de découvrir un complot. La peur l'invente, la haine l'accepte, la crédulité le répand. — La querelle de l'Angleterre et de l'Espagne n'était qu'une fiction; Londres et Madrid étaient d'accord pour fournir à Louis XVI un moyen de renverser la constitution. Faire la guerre, n'était-ce pas le moyen de rendre toute son énergie au despotisme, de discréditer les assignats, de mener à la banqueroute, d'embarrasser et de perdre l'Assemblée? La guerre, c'était la contre-révolution, fantôme d'autant plus dangereux qu'il était insaisissable. — Prévenir la contre-révolution, enlever au pouvoir exécutif le droit de faire la paix et la guerre, telle devait être l'œuvre des patriotes. On saisissait cette occasion pour porter un dernier coup à la royauté.

A la séance du lendemain, Alexandre de Lameth, qui partageait toutes les défiances de l'opposition, et qui répétait comme son frère : *Le pouvoir exécutif fait le mort*, monta à la tribune et demanda qu'à l'occasion d'un fait particulier on ne préjugeât pas la grave question de l'attribution constitutionnelle du droit de paix et de guerre. Et pour éviter des inconvénients douteux, il proposait de laisser de côté l'incident et de décider immédiatement la question constitutionnelle.

« Personne, dit-il, ne blâmera les mesures prises par le roi. Nous pouvons délibérer maintenant puisque les ordres sont donnés, *mais cette question incidente amène une question de principes.* Il faut savoir si l'Assemblée, chargée de faire la Constitution, et de fixer les attributions des pouvoirs, doit déléguer au roi seul le droit de faire la paix et la guerre; tel doit être le premier objet de notre délibération. »

Cette proposition excita de vives rumeurs dans le côté droit. Lameth insista avec vivacité, en parlant des *arrangements entre les cours, des rois ligués contre les peuples.* Barnave soutint l'opinion de Lameth, avec non moins de chaleur. Il dit que l'Assemblée n'abandonnerait pas un droit sans lequel il n'est pas de liberté publique. « Vous vous ôteriez, dit-il, les moyens de résister aux *ruses des ministres;* vous vous exposeriez à ce que la constitution pût être mise en péril par une guerre entreprise en opposition avec l'intérêt public. On vous propose de vous en rapporter entièrement à des hommes *à qui on fait trop d'honneur en disant que leurs desseins sont douteux.* »

Notez que ces hommes n'étaient pas dans l'Assemblée et ne pouvaient réfuter ces imputations, qui n'avaient pas le moindre fondement.

Mirabeau ramena la question sur le véritable terrain : il ne s'agissait point de déclarer la guerre ; le droit de préparer la défense du pays sera toujours le droit de l'exécuteur suprême des volontés nationales. Il ne fallait donc pas examiner si le roi avait pu armer, mais si les fonds demandés étaient nécessaires, et la question ne lui semblait pas douteuse. Quant à la grosse question du droit de paix et de guerre, il fallait la renvoyer au comité de Constitution, qui l'étudierait mûrement. Ce n'était pas un *problème simple*, il exigeait la solution préalable de beaucoup d'autres points. En effet c'est une question des plus complexes; on peut dire qu'elle tient au système entier d'une constitution.

Rewbell combattit la proposition de Mirabeau par un argument qui sera toujours reçu avec faveur par une Assemblée. Il dit qu'on ne devait plus reconnaître ces pactes de famille, ces guerres ministérielles faites sans le consentement du peuple, *qui seul verse son sang et prodigue son or.* Menou soutint l'opinion de Rewbell, Mirabeau sentit que l'Assemblée lui échappait, et proposa une résolution qui donnait tout ensemble satisfaction au ministère et à l'Assemblée.

Cette proposition fut adoptée dans les termes suivants : « L'Assemblée décrète que son président se retirera dans ce jour devers le roi, pour remercier Sa Majesté *des mesures qu'elle a prises pour maintenir la paix;* décrète en outre que demain, 16 mai, il sera mis à l'ordre du jour cette question constitutionnelle : La Nation doit-elle déléguer au roi l'exercice du droit de la paix et de la guerre? »

Le lendemain, dès le matin, une foule immense s'emparait des tribunes de l'Assemblée. Beaucoup de personnages importants s'y étaient rendus, et au premier rang les ambassadeurs des nations étrangères. Chaque parti sentait qu'on allait livrer la dernière bataille à la monarchie. Si le pouvoir royal était annulé dans l'exercice du droit de paix et de guerre, le roi rendait son épée, la vieille royauté était anéantie ; si au contraire on réservait au roi tout ou partie de ce droit considérable, on rendait au pouvoir exécutif une certaine vigueur, on pouvait, comme l'espérait Mirabeau, fonder une monarchie constitutionnelle.

Le débat dura sept jours. La gauche, représentée par les Lameth, Pétion, Barnave, soutint la doctrine républicaine : à l'Assemblée seule il appartient de déclarer la guerre, le roi n'est que l'exécuteur du décret. Le système de la gauche se réduit à ce raisonnement qui n'est pas inattaquable : une déclaration de guerre est une volonté nationale, et l'expression des volontés nationales n'appartient qu'aux représentants du peuple. Cette idée que les députés sont les seuls représentants de la nation a été reçue comme un dogme pendant la Révolution, mais Mirabeau ne l'a jamais acceptée, et il avait raison. Pourquoi donc le roi dans une monarchie, le président dans une république, ne serait-il pas, lui aussi, le représentant de la nation? Et s'il ne représente pas la nation, s'il n'est pas là pour s'opposer au despotisme d'une assemblée, quel est son rôle et à quoi sert-il ? Pour être conséquent, il faut en arriver au système qui fait nommer le pouvoir exécutif par l'Assemblée, et qui, en fait, le supprime. Qu'est-ce en effet que l'agent ou les agents d'un pouvoir absolu et irresponsable ? Non pas même des ministres, des valets.

Le côté droit combattit avec chaleur pour défendre la dernière prérogative de la royauté. Cazalès s'écria avec autant de vérité que d'éloquence : « Vous avez ôté au roi deux de ses droits, l'administration intérieure et l'administration de la justice. Si vos décrets lui ôtent le troisième, il faut révéler un grand secret au peuple : ce jour-là il n'aura plus de roi. » Maury se surpassa, Clermont-Tonnerre, l'abbé de Montesquieu, Montlozier, parlèrent avec talent et se placèrent sur un bon terrain. Ils ne demandaient pas pour le roi un droit absolu, ils limitaient ce droit, comme en Angleterre, par le refus des subsides et la responsabilité des ministres. Mais la plupart de ces orateurs sentaient que l'opinion était contre eux, et ils s'inquiétaient moins de faire triompher leur avis que de blesser leurs adversaires. C'est toujours un tort. Quand on croit avoir pour soi la vérité, il ne faut pas se lasser de l'exposer avec douceur et convenance ; si l'on succombe dans le présent, on réserve l'avenir. Mais qu'est-ce que l'avenir peut faire des injures qu'échangent les partis?

La discussion durait depuis cinq jours quand Mirabeau prit la parole. Sa situation était difficile. Il ne voulait pas s'allier au côté droit, quoiqu'au fond ses idées ne fussent pas sensiblement différentes ; il ne voulait pas s'aliéner le côté gauche, ou du moins il avait sa popularité à sauver ; et enfin il fallait trouver un système qui ménageât les droits du pouvoir exécutif et ceux de l'Assemblée, sous un règne où les ministres n'étaient pas admis dans le Corps législatif. A vrai dire, il était obligé de passer à côté de la vraie solution, ou du moins il l'indiquait plus qu'il ne la donnait.

Mirabeau résuma ses principes dans un projet de décret qui reconnaissait à la nation seule le droit de paix et de guerre, mais ce droit qu'elle ne peut exercer elle-même, la nation le déléguait à ses deux représentants, le roi et l'Assemblée, en le partageant de la façon suivante :

Au roi le droit de veiller à la sûreté extérieure du royaume. Lui seul peut entretenir des relations politiques au dehors, conduire les négociations, en choisir les agents, faire des préparatifs de guerre proportionnés à ceux des États voisins, distribuer les forces de terre et de mer, etc.

Dans les cas d'hostilités imminentes ou commencées, d'un allié à soutenir, d'un droit à conserver par la force des armes, le roi sera tenu d'en faire *sans délai* la notification au Corps législatif, d'en exposer les causes, et de demander les fonds qu'il croit nécessaires.

Si le Corps législatif juge que les hostilités commencées sont une agression coupable de la part des ministres ou de quelque autre agent du pouvoir exécutif, l'auteur de cette agression sera poursuivi comme coupable du crime de lèse-nation, l'Assemblée déclarant que la France renonce à toute espèce de conquête.

Si le Corps législatif refuse les fonds nécessaires et témoigne son mécontentement de la guerre, le pouvoir exécutif sera tenu de prendre *sur-le-champ* des mesures pour prévenir ou faire cesser les hostilités, et les *ministres seront responsables des délais.*

Cette proposition de Mirabeau n'échappait pas au défaut organique de toutes les lois de l'Assemblée constituante. En repoussant les ministres de l'Assemblée, en constituant le pouvoir exécutif et le Corps législatif à l'état d'hostilité permanente, les politiques de 1789 avaient établi un système qui ne pouvait enfanter que la discorde et l'anarchie. Le mérite de Mirabeau est d'avoir senti, d'avoir indiqué que le droit de paix et de guerre, qui intéresse si fortement la nation, ne pouvait appartenir exclusivement ni au roi, dont on peut craindre l'ambition personnelle, ni à l'Assemblée dont on peut craindre l'entraînement, la faiblesse ou la corruption. Ce

n'est pas trop de l'accord des deux pouvoirs pour garantir à la nation qu'elle ne sera pas jetée malgré elle dans ces terribles aventures qui lui prennent toujours le plus pur de son sang.

Le discours de Mirabeau, qu'il faut lire tout entier, est un des plus solides qu'il ait prononcés. Nulle part on n'a mieux démontré le danger de remettre à une assemblée le droit exclusif de faire la guerre; nulle part on n'a mieux reconnu le droit qu'a la nation d'avoir une double délégation de pouvoir comme garantie de sa propre liberté. C'était là une idée fort juste que Mirabeau avait énoncée plusieurs fois, et qu'il avait empruntée au marquis de Cazeaux.

Ce fut Barnave qui répondit à Mirabeau. Son discours est resté célèbre, mais, à vrai dire, il est plein d'illusions. Barnave reconnaît comme Mirabeau que le pouvoir exécutif, obligé de repousser des agressions étrangères, peut engager des hostilités qui mettent aux prises les soldats et les vaisseaux des deux nations; mais il réserve au Corps législatif le droit de déclarer la guerre, c'est-à-dire de prendre à son compte les hostilités commencées. Dans le système de Mirabeau, le Corps législatif peut empêcher la guerre, et cela est bien. Dans le système de Barnave il peut la faire de son chef et cela est mauvais. C'est le Corps législatif qui exerce *exclusivement* le droit de déclarer la paix ou la guerre et de conclure les traités. La nation est désarmée.

L'erreur de Barnave est de ne pas comprendre Mirabeau, qui modère les deux pouvoirs l'un par l'autre; il croit que Mirabeau donne au roi seul le droit de faire la guerre, et il trouve plus juste et plus naturel de donner ce droit aux représentants de la nation.

« Le Corps législatif, dit Barnave, se décidera difficilement à faire la guerre. Chacun de nous a des propriétés, des amis, une famille, des enfants, une foule d'intérêts personnels que la guerre pourrait compromettre. Le Corps législatif déclarera donc la guerre plus rarement que les ministres; il ne la déclarera que quand notre commerce sera insulté, persécuté, les intérêts les plus chers de la nation attaqués. *Les guerres seront presque toujours heureuses;* l'histoire de tous les siècles prouve qu'elles le sont quand la nation les entreprend, parce qu'alors elle s'y porte avec enthousiasme, elle y prodigue ses ressources et ses trésors. *De là le double avantage de ne faire que rarement la guerre et de la faire glorieusement.* Les guerres entreprises par les ministres sont souvent injustes, souvent malheureuses, parce que la nation les repousse, parce que le Corps législatif fournit avec parcimonie le moyen de les soutenir. Si les ministres font seuls la guerre, ne pensez pas à être consultés. Les ministres calculent *froidement* dans leur cabinet; *c'est l'effusion du sang de vos frères et de vos enfants qu'ils ordonnent.* Ils ne voient que l'intérêt de leurs agents, de ceux qui alimentent ce qu'ils croient leur gloire; *leur fortune est tout; l'infortune des nations n'est rien : voilà une guerre ministérielle.*

» Consultez aujourd'hui l'opinion publique. Vous verrez, d'un côté, des hommes qui espèrent s'avancer dans les armées, parvenir à gérer les affaires étrangères. Ces hommes, qui sont liés avec les ministres et leurs agents, voilà les partisans du système qui consiste à donner au roi, c'est-à-dire aux ministres, ce droit terrible. Mais vous n'y verrez pas le peuple, le *citoyen paisible, vertueux, ignoré, sans ambition,* qui trouve son bonheur et son existence dans l'existence commune, dans le bonheur commun.

« Les *vrais citoyens, les vrais amis de la liberté* n'ont donc aucune incertitude; consultez-les, ils vous diront : Donnez au roi tout ce qui peut faire sa gloire et sa grandeur; qu'il commande seul, qu'il dispose de nos armées, qu'*il nous défende quand la nation l'aura voulu;* mais n'*affligez* pas son cœur en lui confiant le droit terrible de nous entraîner dans une guerre, de faire couler le sang, de perpétuer ce système de rivalité, d'inimitié réciproque, ce système faux et perfide qui déshonorerait les nations. *Les vrais amis de la liberté* refuseront de conférer au gouvernement ce droit funeste, non-seulement pour les Français, mais *pour les autres nations,* qui doivent *tôt ou tard* imiter notre exemple. »

Ce discours plein d'enthousiasme et de candeur, mais qui atteste une grande inexpérience, fit sur l'Assemblée une impression d'autant plus forte, qu'elle retrouvait dans ces paroles toutes ses illusions, toutes ses erreurs. On criait déjà *Aux voix!* quand Mirabeau, soutenu par Cazalès, obtint à grand'peine que la discussion fût ajournée au lendemain.

Une foule immense se porta à la séance du 22 mai. Plus de cinquante mille citoyens remplissaient les Tuileries, les jardins des Feuillants et des Capucins, la place Vendôme, la rue Saint-Honoré, etc. Pour eux, la question de la paix et de la guerre, c'était le triomphe ou le renversement de la constitution, la victoire ou la défaite de la Révolution. L'impatience était si grande que durant la séance de l'Assemblée, des gens placés aux croisées descendaient avec un fil des bulletins qui faisaient connaître la marche de la discussion. Dès la veille, Barnave avait été porté en triomphe par la foule, et l'on s'était donné rendez-vous aux Tuileries, sous les fenêtres du roi, pour y crier : *vive Barnave, Mirabeau à la lanterne!* Le matin, on vendait aux portes de l'Assemblée le pamphlet de Lacroix intitulé : *La grande trahison de Mirabeau découverte.* Des gens apostés en lisaient à haute voix les passages les plus excitants; vous connaissez cette littérature : c'est de l'absinthe qu'on verse au peuple pour l'enivrer et le perdre. Il y a un procédé pour ces flatteurs du peuple, qui en sont les plus cruels ennemis, car s'ils l'égarent, c'est pour le déshonorer.

« Prends garde, disait-on à Mirabeau, que le peuple ne fasse distiller dans ta *gueule de vipère* de l'or, ce nectar brûlant, pour éteindre à jamais la soif qui te dévore. Prends garde que le peuple ne porte ta tête comme il a porté celle de Foulon, dont la bouche était remplie de

foin. Ce peuple est lent à s'irriter, mais il est terrible quand le jour de la vengeance est arrivé ; il est inexorable, il est cruel ce peuple, à raison de la grandeur des perfidies, des espérances qu'on lui a fait concevoir, à raison des hommages qu'on lui a surpris. »

Après le discours de Barnave, Mirabeau avait été aux Jacobins défendre son opinion contre son jeune et bouillant adversaire, tandis que Sieyès agissait auprès du Club de 1789 ; mais Mirabeau avait été très-froidement reçu, l'opinion tournait contre lui. A son entrée dans l'Assemblée, Volney l'accueillit ironiquement en lui disant : « Eh bien ! Mirabeau, hier au Capitole, aujourd'hui la roche Tarpéienne.» Un ami le prit à part et lui montra le pamphlet, il n'en lut que le titre ; « J'en sais assez, dit-il, on m'*emportera d'ici triomphant ou en lambeaux.* » Pour de pareilles natures, la lutte, c'est la vie, ils ne sont jamais plus grands que lorsqu'ils sont attaqués.

Dès qu'il put monter à la tribune, il prit corps à corps ses ennemis. Jamais il ne fut plus éloquent, plus ironique, plus puissant.

« C'est, dit-il, quelque chose, sans doute, pour rapprocher les oppositions, que d'avancer nettement sur quoi l'on est d'accord et sur quoi l'on diffère. Les discussions amiables valent mieux pour s'entendre que les insinuations calomnieuses, les inculpations forcées, les haines de la rivalité, les machinations de l'intrigue et de la malveillance. On répand depuis huit jours que la section de l'Assemblée nationale qui veut le concours de la volonté royale dans l'exercice du droit de la paix et de la guerre est parricide de la liberté publique ; on répand les bruits de perfidie, de corruption, *on invoque les vengeances populaires pour soutenir la tyrannie des opinions.* On dirait qu'on ne peut, sans crime, avoir deux avis dans une des questions les plus délicates et les plus difficiles de l'organisation sociale. C'est une étrange manie, c'est un déplorable aveuglement que celui qui anime ainsi les uns contre les autres des hommes qu'un même but, un sentiment indestructible, devraient, au milieu des débats les plus acharnés, toujours rapprocher, toujours réunir, des hommes qui substituent ainsi l'*irascibilité* de l'amour-propre au *culte* de la patrie et se livrent les uns les autres aux préventions populaires.

» *Et moi aussi*, on voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe ; et maintenant on crie dans les rues : *La grande trahison du comte de Mirabeau!* Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la roche Tarpéienne ; mais l'homme qui combat pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas si aisément pour vaincu. Celui qui a la conscience d'avoir bien mérité de son pays, et *surtout de lui être encore utile ;* celui que ne rassassie pas une vaine célébrité, et qui dédaigne le succès d'un jour pour la véritable gloire ; celui qui veut dire la vérité, qui veut faire le bien public, indépendamment des mobiles mouvements de l'opinion populaire, cet homme porte avec lui la récompense de ses services, le charme de ses peines et le prix de ses dangers ! Il ne doit atteindre sa moisson, sa destinée, la seule qui l'intéresse, la destinée de son nom, que du temps, ce juge incorruptible, *qui fait justice à tous.* Que ceux qui prophétisaient depuis huit jours mon opinion sans la connaître, qui calomnient en ce moment mon discours sans l'avoir compris, m'accusent d'encenser des idoles impuissantes au moment où elles sont renversées, ou d'être le vil stipendié des hommes que je n'ai pas cessé de combattre ; qu'ils dénoncent comme un ennemi de la révolution celui qui peut-être n'y a pas été inutile, et qui, cette révolution fût-elle étrangère à sa gloire, pourrait là seulement trouver sa sûreté ; qu'ils livrent aux fureurs du peuple trompé celui qui, depuis vingt ans, combat toutes les agressions, qui parlait aux Français de liberté, de constitution, de résistance, lorsque ces vils calomniateurs suçaient le lait des cours et vivaient de tous les préjugés prédominants : que m'importe ? Ces coups de bas en haut ne m'arrêteront pas dans ma carrière. Je leur dirai : *Répondez, si vous pouvez ; calomniez ensuite tant que vous voudrez.*

» Je rentre donc dans la lice, armé de mes seuls principes et de la fermeté de ma conscience. »

Un frémissement parcourut l'Assemblée, quand Mirabeau parla de l'instabilité des faveurs populaires ; et chacun regarda les Lameth, qui vivaient dans l'intimité de Trianon tandis que Mirabeau prisonnier ou proscrit, défendait la liberté. Mais il y a dans ce discours autre chose qu'un chef-d'œuvre d'éloquence, il y a une leçon pour tous. C'est un pauvre politique que celui qui ne sait pas braver l'impopularité pour défendre la justice, et qui n'en appelle pas de l'opinion égarée à l'opinion mieux informée. Le peuple est comme les rois, il aime qu'on le flatte, mais il méprise les flatteurs, et n'estime que ceux qui lui disent la vérité ; il ne se donne qu'à ceux qu'il estime. Si, malgré toutes les défaillances, Mirabeau reste le plus grand nom de la Constituante, c'est que plus d'une fois il a eu le courage de jouer son va-tout, et de sacrifier sa popularité du jour pour cette popularité durable qui s'attache au souvenir d'un service rendu, d'un devoir accompli.

L'effet du discours de Mirabeau fut prodigieux ; une majorité immense prononça la clôture de la discussion. Barnave voulait reprendre la parole, Mirabeau appuya la demande de son adversaire, mais l'Assemblée persista dans sa décision. La lumière était faite, les convictions arrêtées.

On fit alors la lecture de tous les projets présentés ; il y en avait vingt-deux. Au fond, tout se ramenait à trois combinaisons ; reconnaître le droit de faire la guerre, soit au roi seul, soit à l'Assemblée seule, soit au roi et à l'Assemblée réunis. Le premier projet, qui avait peu de chances de succès, était celui des royalistes ; le second,

celui de Barnave et des Lameth; le troisième, celui de Mirabeau.

Cazalès, qui avait demandé que le droit de paix et de guerre appartînt au roi seul, demanda la priorité pour sa proposition en ajoutant que si on la rejetait il fallait voter pour l'opinion la plus rapprochée des principes : c'était promettre à Mirabeau le concours du côté droit. Cazalès entrait ainsi dans la voie parlementaire; il montrait cet esprit de modération qui est le véritable esprit politique; il donnait à son parti un exemple de sagesse qui, suivi plus tôt, aurait donné une tout autre tournure à la Révolution.

Charles de Lameth s'écria que la proposition de Mirabeau était la plus dangereuse de toutes, et qu'il lui préférait le projet de Cazalès et de Maury. Les partis violents sont toujours les mêmes; ils ne comprennent que les partis extrêmes : tout, plutôt que la modération!

Abîme tout plutôt : c'est l'esprit de l'Église.

Et tous les partis violents sont de petites Églises avec tout l'orgueil et tout l'aveuglement des sectaires.

Barnave revint à la charge; il reconnut que le vœu de l'Assemblée était d'accorder l'initiative au roi et la décision au Corps législatif; mais il voulait que le roi ne pût rien faire avant cette dernière mesure. « Donner au Corps législatif, non pas le droit de décréter la guerre, mais un droit négatif sur la guerre, disait-il, c'est donner au pouvoir exécutif le droit de la commencer. » C'était bien là la question; mais Barnave ne voyait pas ce qu'exige souvent la nécessité, quand il voulait empêcher le pouvoir exécutif de rien faire avant la décision de la Chambre. Les ennemis n'attendent pas; le salut public, en cas de guerre, passe avant tout. Le remède est dans la responsabilité et non dans la paralysie du pouvoir exécutif.

La Fayette parut à la tribune. Son autorité était grande, sa parole devait emporter le vote de l'Assemblée.

« Messieurs, dit-il, j'ai demandé la priorité pour le projet de M. de Mirabeau, parce que j'ai cru voir dans cette rédaction ce qui convient à la majesté d'un grand peuple, à la morale d'un peuple libre, à l'intérêt d'un peuple nombreux, dont l'industrie, les possessions et les relations étrangères exigent une protection efficace. J'y trouve cette distribution de pouvoirs qui me paraît la plus conforme aux vrais principes constitutionnels de la liberté et de la monarchie, — le plus propre à éloigner le fléau de la guerre, la plus avantageuse au peuple; et dans ce moment où l'on semble s'égarer sur cette question métaphysique, où ceux qui, toujours réunis pour la cause populaire, diffèrent aujourd'hui d'opinion en adoptant cependant *à peu près* les mêmes bases; dans *ce moment* où l'on tâche de persuader que ceux-là seuls sont ses vrais amis qui adoptent tel décret, j'ai cru qu'il convenait qu'une opinion différente fût nettement prononcée par un homme à qui quelque expérience et quelques travaux dans la carrière de la liberté ont donné le droit d'avoir un avis.

» J'ai cru ne pouvoir mieux payer la dette immense que j'ai contractée envers le peuple, qu'en ne sacrifiant pas à la popularité d'un jour l'avis que je crois lui être le plus utile.

» J'ai voulu que ce peu de mots fût écrit pour ne pas livrer aux insinuations de la calomnie le grand devoir que je remplis envers le peuple, à qui ma vie entière est consacrée. »

Le projet de Mirabeau obtint la priorité; c'était prononcer en faveur du système qui faisait concourir les deux pouvoirs à la déclaration de guerre. Alexandre de Lameth, irrité de sa défaite, proposa une rédaction plus claire en apparence que celle de Mirabeau, mais qui contenait une équivoque.

L'article 1er était ainsi rédigé :

1° Le droit de la paix et de la guerre appartient à la nation.

2° La guerre ne pourra être décidée que par un décret de l'Assemblée nationale, qui sera rendu sur la proposition formelle et nécessaire du roi.

Plusieurs voix demandèrent la question préalable. Mirabeau dit qu'il ne la réclamait pas; que le principe pour lequel il combattait depuis trois jours était conservé par cette rédaction. « Si, ajouta-t-il avec dédain, si l'ordre des numéros est à changer dans mes articles, je laisse l'honneur et la gloire de cette sublime découverte à qui voudra s'en emparer. » Laissant de côté ces débats d'amour-propre qui sont l'amusement des petits esprits, il alla droit au fond des choses et demanda que, conformément aux principes de la constitution, le décret, rendu sur la proposition du roi, fût encore *sanctionné* par lui. En d'autres termes, l'Assemblée ne pouvait faire la guerre sans le roi, c'était la réponse de Mirabeau à Barnave; le roi ne pouvait faire la guerre sans l'Assemblée, c'était sa réponse aux royalistes. Le peuple avait une double garantie.

Le parti Lameth, pour cacher sa défaite, affecta de voir dans le décret le triomphe de l'opinion que Barnave avait défendue. « Le droit de faire la guerre appartient à la nation; la guerre ne peut être déclarée que par un décret de l'Assemblée nationale! » Telles furent les premières paroles que Lameth et ses amis firent entendre au sortir de la séance. Ils oubliaient qu'il fallait que le vote de l'Assemblée fût précédé d'une proposition du roi, proposition formelle *et nécessaire*, et que, de plus, elle fût suivie de la sanction du roi.

Les hommes qui voulaient la destruction de la monarchie ne se laissèrent pas tromper par la jactance des Lameth. Pour eux, c'était Mirabeau qui avait triomphé en faisant rendre *un infame décret*. Alexandre de Lameth soutint qu'il avait forcé Mirabeau à abandonner ses premières idées et à reconnaître le droit de l'Assemblée, et quand Mirabeau envoya son discours aux administrateurs de département, Lameth l'accusa de l'avoir

falsifié. Les passions politiques sont si tenaces qu'en 1829, Lameth se donnait encore le stérile plaisir de réimprimer ces accusations. L'histoire a prononcé contre lui.

En regard de ces imputations de Lameth, il faut lire la lettre que Mirabeau adressa aux administrateurs des départements en leur envoyant son discours. On y sentira ce que c'est que le langage d'un véritable ami de la liberté et d'un homme d'État. L'idée d'agir fortement sur l'opinion dominait Mirabeau, et il ne voyait personne plus capable d'agir que ces délégués populaires qui gouvernaient les départements. Était-il possible de ramener l'opinion si fortement emportée, il serait difficile de le dire, mais il était beau de le tenter. Il était digne de Mirabeau de proclamer que le temps de la méfiance était passé, qu'on avait déblayé assez de misérables décombres, qu'il fallait le concours de toutes les volontés pour reconstruire. « Il est temps, disait-il en finissant, de passer d'un état d'insurrection légitime à la paix durable d'un véritable état social; on ne conserve pas la liberté par les seuls moyens qui l'ont conquise. »

Paroles sensées, mais que le peuple n'écoute guère, quand ceux qui commandent de s'arrêter ont été ceux qui ont poussé au mouvement. Toutes les fois que le pouvoir vient entre les mains d'un parti vainqueur, ce parti se retourne pour prêcher la modération, mais d'ordinaire on le repousse en criant à la trahison. C'est ce qui explique pourquoi les gens modérés, qui s'arrêtent où ils veulent, sont ceux qui font les réformes, tandis que les hommes ardents, emportés par l'impulsion même qu'ils ont donnée, ne peuvent faire que des révolutions,

Les idées que Mirabeau a défendues sont fondées sur une vérité d'expérience, la nécessité de donner au pays la double garantie que la guerre ne sera pas faite à la légère et qu'elle sera soutenue par les deux pouvoirs réunis. Sous la Convention, on a vu où mène le pouvoir absolu d'une Assemblée. La constitution de l'an III, article 326, se hâta de reprendre la tradition de Mirabeau. « La guerre ne peut être décidée que par un décret du Corps législatif *sur la proposition formelle et nécessaire* du directoire exécutif. » Cette sage disposition est répétée dans l'article 50 de la constitution de l'an VIII; mais on sait ce que le premier empereur fit du sénat et du Corps législatif. En peu d'années, la France fit l'expérience du système républicain de Barnave et du système royaliste; elle eut les guerres de la Convention et de l'Empire. En 1814, avec la charte, elle revint, par la responsabilité des ministres, au système de Mirabeau. S'il y a une institution dont la sagesse qui ait été éprouvée par les faits, c'est celle qui ne donne pas à un pouvoir unique la tentation de lancer un pays dans les aventures et la facilité de se perdre avec lui.

En Angleterre, le droit de faire la paix et la guerre est une prérogative de la couronne, prérogative incontestée et que personne ne lui dispute. Mais on sait que chez nos voisins il y a une grande différence entre les apparences et la réalité. Les formes sont gothiques, mais sous ces formes vit l'esprit de liberté, et s'il est un peuple maître de ses destinées, c'est le peuple anglais.

Dès le règne d'Édouard III, la couronne a consulté le parlement chaque fois qu'elle a voulu faire la guerre. C'est le viril usage féodal. On faisait la guerre avec ses fidèles et barons, encore fallait-il avoir leur concours; plus tard, on l'a faite avec leur argent, et il n'eût pas été moins nécessaire d'avoir leur appui.

C'était là un usage, une coutume, plutôt qu'un principe, un droit reconnu. Mais vous connaissez le proverbe anglais, vrai dans plus d'un sens : *Free by law, slaves by custom;* la coutume chez eux finit toujours par s'élever à la hauteur d'un principe.

On en eut l'exemple à la fin du dernier siècle, sous le règne de George III. La chambre des communes arrêta la guerre d'Amérique, contre la volonté personnelle du roi. Après avoir présenté au roi une adresse pour discontinuer la guerre offensive, adresse qui n'avait reçu qu'une réponse évasive, la chambre prit une résolution pour déclarer « qu'elle regarderait comme ennemi du roi et du pays quiconque conseillerait ou essayerait de continuer la guerre en Amérique, pour réduire par force à l'obéissance les colonies révoltées ». Et la chambre n'eut pas de cesse qu'elle n'eût renversé lord North, le ministre qui avait, sinon conseillé, au moins soutenu la guerre pour être agréable au roi.

Durant les longues guerres de la Révolution et de l'Empire, plus d'une fois les chambres anglaises pressèrent le gouvernement d'ouvrir des négociations pour faire la paix. Les ministres furent assez forts pour résister à ces propositions, la passion populaire les soutenait; mais ils ne se retranchèrent pas derrière la constitution ; du moins ne le firent-ils que rarement, quoiqu'alors, par haine de la démocratie, on exaltât singulièrement la prérogative royale. Tout au contraire, au commencement des hostilités et lorsqu'il y eut des ouvertures de paix, les ministres eurent-ils soin de demander le concours du parlement.

Mais qu'arriverait-il si, la guerre engagée, le parlement se prononçait contre elle ? Sur ce point, nul doute; il y a un précédent établi en l'année 1857. La chambre des communes blâma la politique suivie dans les affaires de Chine; elle n'approuvait pas la guerre, les ministres en appelèrent au pays par une dissolution, le pays leur donna raison.

Là est la vérité des choses, on ne peut trop le répéter. Chambres et souverains peuvent se tromper sur les véritables intentions du pays, mais le pays ne se trompe pas; il sait ce qu'il veut. Qu'il se fasse illusion sur ses propres intérêts, cela est arrivé plus d'une fois; il n'y a rien d'impossible à ce qu'un roi ou une chambre soit plus sage que le pays; mais s'il est une question d'intérêt général sur laquelle le pays ait le droit d'avoir le dernier mot, c'est assurément la paix ou la guerre;

en ce point personne n'a le droit de lui imposer sa volonté.

Aux États-Unis, c'est le congrès seul qui a le droit de déclarer la guerre (section VIII, n° 11), et à première vue il semblerait que le système de Barnave aurait été celui de l'Amérique; mais il y a une différence essentielle entre les deux constitutions et les deux pays; ce n'est pas par la lettre d'une charte qu'on peut juger des institutions.

D'abord les États-Unis ont un congrès divisé en deux chambres: un sénat, une chambre des représentants. De ces deux corps, l'un, le sénat, est peu nombreux, il se renouvelle insensiblement, il est nommé par les Assemblées législatives des différents États, et enfin il est mêlé à l'administration, puisque c'est lui qui approuve le choix des ambassadeurs, ministres publics et consuls.

De tout ceci résulte que le sénat est non-seulement une assemblée législative, mais en quelque façon une partie du pouvoir exécutif. Son comité des affaires étrangères est le véritable directeur de la politique extérieure. Il y a donc là une double garantie pour le pays. Le pouvoir législatif est divisé; le sénat américain, comme le sénat romain, a une responsabilité incessante qui lui donne le poids et la sagesse qui trop souvent font défaut à une assemblée populaire. Aussi Hamilton, dans son *Plan de constitution*, avait-il proposé de donner au sénat seul le droit de déclarer la guerre. C'était aller trop loin; le pays, qui porte le poids de la guerre, doit avoir voix décisive; mais ceci indique tout au moins combien Hamilton comptait sur l'autorité modératrice du sénat.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que les États-Unis sont une confédération, que la vie des États est intense quoiqu'on accepte volontiers l'unité au dehors, et que par conséquent la guerre ne peut être déclarée aux États-Unis que lorsqu'elle est profondément nationale; on n'est pas exposé à ces guerres de colère ou de politique comme celles que fit la Convention.

Enfin le président n'est pas sans autorité, quoiqu'à première vue la constitution ne parle pas de lui.

En temps ordinaire, le président et le sénat marchent d'accord et dans une intimité étroite; il serait fort difficile de supposer un sénat poussant à la guerre malgré l'autorité du président. L'opinion serait plus forte que la constitution.

Il y a encore ceci de particulier, que le président a le pouvoir de faire des traités de l'avis et du consentement du sénat, pourvu que les deux tiers des sénateurs présents y donnent leur approbation. Or, faire des traités, c'est faire la paix. Le président reprend ainsi par un côté l'influence qui doit appartenir au pouvoir exécutif. S'il a pour lui les deux tiers des membres du Sénat, c'est-à-dire, au temps de Washington, l'avis de dix-huit personnes, et aujourd'hui de cinquante et une personnes, il peut faire la paix malgré la chambre des représentants et (quoique cette supposition soit ridicule) malgré le pays.

Il ne faut donc pas supposer chez le législateur des États-Unis cette jalousie du pouvoir exécutif qui égarait nos pères; tout au contraire, la constitution donne au président le grand pouvoir de faire la paix; si elle ne l'appelle pas à prendre part à la déclaration de guerre, c'est moins parce qu'il n'a pas l'autorité d'un roi, que parce qu'il est reçu par les mœurs qu'on ne fera pas la guerre malgré lui, à moins qu'il ne soit un insensé ayant perdu toute la confiance du pays qui l'a élu.

Disons encore que la guerre civile des États-Unis a singulièrement agrandi l'autorité exécutive et, si l'on veut, militaire du président. Lincoln a été le véritable commandant en chef de l'armée et des flottes des États-Unis et de la milice des divers États; on ne lui a pas marchandé la puissance; tout au contraire, le pays est venu à lui, sentant bien que sans un chef une armée n'est rien, et qu'en temps de révolution et de guerre civile un pays est une armée.

C'est en vertu de ce pouvoir, qui jusque-là n'était qu'une lettre morte dans la constitution, que Lincoln a émancipé quatre millions et demi d'esclaves et les a élevés à la dignité d'hommes et de citoyens.

J'ai fini cette revue du droit de paix et de guerre dans les pays libres; j'aurais pu la pousser plus loin, mais nous serions toujours arrivés au même résultat. Un peuple qui sort d'une longue oppression ne songe qu'à abattre le pouvoir qui l'a tenu dans la dépendance, mais ce n'est pas là fonder la liberté. Une constitution qui anéantit un des éléments nécessaires de la sécurité publique n'est pas une bonne constitution, c'est une arme de guerre qui blesse la main qui l'emploie.

Là est l'importance des études de législation comparée. Quand on vit au milieu de la passion universelle, on en est imprégné et aveuglé, quoi qu'on fasse. Pour connaître la vérité, il faut faire comme le voyageur qui s'élève au-dessus des brouillards de la plaine et va chercher dans les hauts lieux la lumière et la sérénité. La constitution de 1791 a été faite au lendemain et à la veille de la guerre civile, par des gens qui avaient peur du passé et qui rêvaient une nouvelle forme de gouvernement; la constitution des États-Unis a été faite par un peuple en pleine possession de ses droits; celle de l'Angleterre est le résultat de deux siècles de liberté pratique. Ni l'une ni l'autre ne sentent la fièvre des révolutions. Elles ne sont pas faites par des gens en furie et pour un peuple malade, elles sont faites par des hommes qui vivent de commerce, d'industrie et de paix, et au profit d'un peuple bien portant. Voilà pourquoi il est bon de les consulter et de leur demander quelque chose de l'esprit qu'elles respirent, l'esprit de sagesse et de modération.

ED. LABOULAYE.

CONGRÈS DES PHILOLOGUES ALLEMANDS

SESSION TENUE A KIEL

M. MAX MÜLLER

Le nihilisme bouddhique

Le bouddhisme sous ses diverses formes, légitimes ou bâtardes, est encore aujourd'hui la religion de la majorité des hommes, et par conséquent il occupera toujours une place très-importante dans la science comparée des religions. Or la science comparée des religions, — bien qu'elle soit la branche la plus jeune de l'arbre de la science, — sera bientôt aussi indispensable à l'étude approfondie et sérieuse de l'antiquité que la philologie comparée. Comment, en effet, peut-on vraiment comprendre et apprécier un peuple, sa littérature, son art, sa politique, sa morale, sa philosophie, l'idée complète qu'il se faisait de la vie, sans connaître sa religion, non-seulement dans ses manifestations extérieures, mais dans son essence, dans ses racines les plus profondes? On peut dire des religions ce que notre grand poëte disait des langues : « Qui n'en sait qu'une, n'en sait aucune. »

De même que pour la connaissance d'une langue il faut la connaissance des langues, de même la vraie connaissance d'une religion exige la connaissance des religions; et s'il paraît trop hardi d'affirmer que toutes les langues de l'humanité sont d'origine orientale, il n'est que juste de dire que les religions, comme des soleils, se sont levées en Orient.

Ç'a été le destin de la religion de Bouddha que parmi toutes les religions dites fausses ou païennes, elle a été presque la seule que tous aient pu louer, à cause de son caractère élevé, pur, civilisateur. On en croit à peine ses yeux quand on voit les missionnaires et les protestants la célébrer à l'envi; l'homme même le plus indifférent aux choses religieuses ne peut l'être à ce fait, démontré par les statistiques, qu'aucune religion, sans en excepter le christianisme, n'a autant contribué à diminuer le nombre des crimes. On ne peut, à ce point de vue, citer d'autorité plus probante que celle d'un évêque catholique encore vivant aujourd'hui. En son intéressant livre sur la *Vie de Bouddha*, l'évêque de Ramatha, vicaire apostolique d'Ava et Pegu, parle avec une telle franchise des mérites du bouddhisme que l'on ne sait souvent ce que l'on doit admirer le plus, de sa largeur d'esprit ou de son érudition. Ainsi il dit quelque part : « Beaucoup de préceptes moraux ont été établis, imposés concurremment par les deux religions, et ce n'est pas faire acte de légèreté que de déclarer que beaucoup de vérités enseignées par l'Évangile le sont aussi par la Bible des bouddhistes. » A un autre endroit, l'évêque Bigandet dit encore (p. 493) : « Certains faits de la vie de Bouddha nous rappellent, d'une façon en quelque sorte irrésistible, beaucoup de circonstances de la vie de Notre-Seigneur, telles que nous les décrivent les évangiles. » Je pourrais encore citer beaucoup de témoignages, et de plus énergiques en l'honneur de Bouddha et du bouddhisme (1).

Mais il semble d'autre part que l'on ne prodigue tant de louanges à Bouddha et au bouddhisme qu'afin d'en arriver finalement à condamner une religion qui, malgré tous ses mérites, n'est qu'athéisme et nihilisme. Ainsi nous lisons chez notre évêque : « On peut dire à l'honneur du bouddhisme qu'aucun système de philosophie religieuse n'a plus explicitement reconnu l'idée d'un rédempteur et la nécessité de sa mission pour sauver l'humanité (dans le sens bouddhique, bien entendu). La mission de Bouddha, depuis le commencement jusqu'à la fin, a été celle d'un rédempteur, qui prêche une loi dont le résultat doit être de racheter l'humanité. Mais par une singularité inexplicable et déplorable, ce soi-disant rédempteur mène l'homme, après l'avoir instruit à se libérer du joug des passions, tout droit à l'abîme sans fond de l'anéantissement absolu. »

Nous trouvons le même langage et presque les mêmes termes chez les érudits les plus éminents qui ont écrit sur le bouddhisme. Les chaleureuses discussions qui ont eu lieu, il y a peu de temps, sur ce sujet, à l'Académie des sciences de Paris, sont connues de beaucoup d'entre vous; vous connaissez surtout l'œuvre du savant dont la place n'a été prise jusqu'ici par personne ni dans l'Institut de France, ni dans les conseils de la science allemande, l'œuvre d'Eugène Burnouf, véritable fondateur de l'étude scientifique du bouddhisme. Burnouf, lui aussi, arrive au même résultat, à savoir que le bouddhisme, tel qu'on le connaît d'après ses livres canoniques, malgré ses grandes qualités, aboutit finalement à l'athéisme et au nihilisme.

En ce qui concerne l'athéisme, il est incontestable que si nous appelons dieux les anciens dieux du *Véda*, Indra, Agni et Yama, Bouddha était un athée. Il ne croit pas à la divinité de ces dieux. Il ne nie pas absolument leur existence, il les considère comme des êtres surhumains, et promet aux pieux qu'après la mort ils renaîtront et jouiront avec eux de la félicité divine. De même il menace les méchants du supplice qu'ils subiront après la mort dans des enfers souterrains où demeurent les Asuras, les Sarpas, les Nâgas et autres mauvais esprits dont l'existence était trop profondément établie dans la croyance et la langue populaire, pour qu'un fondateur de religion pût songer à les bannir entièrement. Mais bien que Bouddha donnât à ces dieux et à ces diables médiatisés des palais, des jardins, une cour qui ne le cédaient guère à leurs apanages antérieurs, cependant il leur enlevait complétement leur souveraineté. D'après son expression, les mondes des dieux subsistent depuis des millions d'années; mais ils doivent périr à la fin de chaque *kalpa* avec les dieux et les esprits qui, par la suite des temps, s'étaient élevés au monde divin. La

(1) Bigandet, *The Life or Legend of Gaudama, the Buddha of the Burmese*, etc. London, Trubner and Co.

réorganisation du monde divin va encore plus loin. Déjà, avant Bouddha, les brahmanes avaient dépassé l'état inférieur de l'idée mythologique de Dieu et avaient mis à sa place l'idée de Brahman comme de la force absolue, divine, ou *supradivine*. Que fait maintenant Bouddha? Il donne aussi à ce Brahman une place dans son univers. Au-dessus du monde des dieux avec ses six paradis, il élève seize mondes de Brahma, et dans ces mondes de Brahma les êtres parviennent, non pas par la vertu et la piété, mais par la méditation intérieure, la science et l'illumination. Les habitants de ces mondes sont déjà de purs êtres spirituels, sans corps, sans fardeau, sans désirs, bien élevés au-dessus des hommes et des dieux. Mais l'architecte bouddhiste s'élève à une hauteur encore plus vertigineuse : au-dessus des mondes de Brahma, il entasse des mondes encore plus élevés qu'il appelle les mondes des *Sans-Forme*. Tous ces mondes sont ouverts à l'homme, et dans le cours des siècles les êtres montent et descendent, chacun suivant les œuvres qu'il a accomplies, suivant la vérité qu'il a reconnue. Mais dans tous ces mondes règne encore la loi des changements : dans aucun on n'échappe à la naissance, à la vieillesse, à la mort ; le monde des dieux passera comme celui des hommes, celui de Brahman comme celui des dieux; même celui des *sans-forme* ne durera pas toujours; mais le Bouddha, l'éclairé, le vraiment libre se tient plus haut; il n'est ni atteint ni troublé par la chute de l'univers.

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Voici maintenant un trait d'ironie que l'on n'eût pas attendu de Bouddha. Il a logé les dieux et les diables, il a fait justice autant que possible à toutes les créations mythologiques et philosophiques du passé. Même les êtres mythologiques, les Nagas, les Gandharvas, les Garuda, ont échappé à l'analyse que leur réserve plus tard la main de la mythologie comparée. Il n'est qu'une idée contre laquelle Bouddha agisse sans pitié : c'est l'idée d'un créateur personnel. Elle est non-seulement niée, mais son existence est soigneusement expliquée comme celle d'un vieux mythe, et cela jusque dans les moindres détails. Voici comment :

Rappelez-vous qu'à la fin de chaque *kalpa* arrive un écroulement du monde qui anéantit non-seulement la terre et l'enfer, mais tous les mondes divins et aussi les trois mondes brahmaniques inférieurs. Combien de temps dure un kalpa, c'est ce qui ne peut être exprimé que dans la langue du bouddhisme. Que l'on prenne un rocher de quatre milles cubes, qu'on le frotte une fois tous les cent ans avec un linge fin, le rocher sera réduit en poussière avant que le kalpa soit arrivé à sa fin. A la fin de ce kalpa, est-il dit, après que les étages inférieurs de l'univers avaient été détruits, les esprits qui résident dans les plus hauts mondes de Brahma étaient restés intacts. L'un de ces esprits, un être sans corps, impondérable, partout présent, heureux par lui-même, descendit, quand son temps fut venu, du monde brahmanique supérieur, dans l'inférieur, qui venait de se former. Là, il resta d'abord seul; puis, au bout de quelque temps, il forma ce vœu : « Si je n'étais plus seul ! » Dans le même moment arriva un second esprit du monde supérieur dans le monde inférieur. Alors le premier esprit eut cette pensée : « Je suis Brahman, le grand Brahman, le Très-Haut, l'Invincible, l'Omniscient, le Seigneur et le Roi de l'univers. Je suis le Créateur de toutes choses, le Père universel. Cet être-ci a été aussi créé par moi, car, au moment même où je souhaitais de n'être plus seul, mon souhait a fait jaillir cet être. » Les autres êtres aussi, qui peu à peu descendirent des mondes supérieurs, s'imaginèrent que le premier arrivé avait été leur créateur. Car il était plus beau, plus vieux et plus puissant qu'eux. Ceci n'est pas tout : on expliquerait bien ainsi comment un esprit a pu se regarder comme le créateur des autres, mais non comment les hommes sur la terre ont cru à ce créateur. Voici comment on explique ce phénomène : dans les évolutions des choses, un de ces esprits supérieurs, à force de descendre, en vint à naître comme homme sur la terre. Là, il arriva, par des pénitences et de profondes méditations, à cet état d'illumination intérieure qui permet à l'homme de se rappeler son existence antérieure. Il se rappela ce qui s'était passé dans le monde brahmanique de récente formation, et il révéla aux hommes qu'il y avait un créateur, un Brahman, qui avait existé avant tous les autres êtres; que ce créateur était éternel et immuable, tandis que tous les autres êtres qu'il avait créés étaient transitoires et mortels.

Je crois que l'on ne saurait méconnaître dans cette explication un ton d'animosité qui est d'ailleurs étranger au caractère de Bouddha. Aussi une question se pose tout naturellement : Était-ce là réellement la doctrine du fondateur du bouddhisme ? Nous arrivons ainsi à notre problème capital : Est-il possible de faire une différence entre le bouddhisme et la doctrine personnelle de Bouddha? Nous avons le canon bouddhiste, et ce qui se trouve dans ce canon, nous avons le droit de le considérer comme la doctrine bouddhiste orthodoxe. Dans la théologie chrétienne, il n'a pas manqué de tentatives pour séparer des évangélistes la doctrine du fondateur de notre religion, pour franchir le canon du Nouveau Testament et faire des λόγια du maître la seule règle valable de notre foi. Le même besoin se produisit de très-bonne heure parmi les disciples de Bouddha. Déjà, dans le grand concile qui avait fixé le canon de la religion bouddhique, le roi Asoka, le Constantin de l'Inde, avait dû rappeler aux prêtres assemblés que cela seul était bien dit qui avait été dit par Bouddha. Déjà dès ce temps-là, il y avait des œuvres que les uns attribuaient à Bouddha, que les autres désignaient comme apocryphes ou hétérodoxes.

Ainsi, rien ne manque pour justifier l'établissement

d'une distinction entre le bouddhisme et la doctrine de Bouddha. La question est celle-ci : pouvons-nous encore établir cette distinction ?

Je crois que tous ceux qui ont étudié loyalement la question doivent répondre : non ! Burnouf lui-même n'a pas essayé de jeter un coup d'œil par-dessus les barrières du canon bouddhique. Ce qui se trouve dans les livres bouddhiques, dans les « trois corbeilles », est pour lui la doctrine de Bouddha, comme pour nous ce qui est dans les évangiles doit être la doctrine du Christ.

Cependant on peut encore se demander si, du moins en ce qui concerne certaines théories et certains faits, la critique ne peut faire un pas en avant, dût-elle ne pas arriver à des résultats d'une certitude mathématique. Si, par exemple, ce qui arrive souvent, nous trouvons dans les différentes parties du canon des idées non-seulement différentes, mais même absolument opposées, il est évident que l'une d'entre elles seulement peut appartenir à Bouddha en personne, et je crois que nous avons le droit de choisir, et que nous devons accepter comme originale, comme propre à Bouddha, l'idée qui s'harmonise le moins avec le système postérieur du bouddhisme orthodoxe.

En ce qui concerne la négation d'un créateur ou l'athéisme au sens habituel du mot, je ne crois pas qu'on puisse citer un seul passage des livres connus du canon qui soit contraire à cette négation ou qui suppose la foi à un Dieu personnel ou à un autre créateur. Le seul trait que l'on puisse citer, ce sont les paroles que Bouddha aurait prononcées au moment de son illumination, au moment où il devint le Bouddha. Ces paroles disent : « Sans repos, je me hâterai à travers la course de plusieurs générations, à la recherche de celui qui a fait cette demeure. Renaître toujours est une grande peine. Mais maintenant, je t'ai vu, toi qui as fait cette maison ; tu ne feras plus cette maison à nouveau; toutes tes poutres sont brisées; le faîte de la maison est disjoint, l'esprit délivré a atteint la fin de toutes les passions. »

Ici on pourrait croire trouver un créateur dans l'architecte de la maison, c'est-à-dire du corps; mais si l'on connaît l'ensemble des idées bouddhistes, on trouve bientôt que cet architecte de la maison n'est qu'une expression poétique et qu'il faut entendre par cet architecte une force qui est soumise à Bouddha, à l'Illuminé.

Si nous n'avons aucune raison pour acquitter Bouddha personnellement de l'accusation d'athéisme, il n'en est pas de même de l'accusation de nihilisme, que l'on élève aussi contre lui. Le nihilisme bouddhiste a jusqu'ici paru bien moins compréhensible que le simple athéisme. Une religion peut toujours se concevoir quand elle offre quelque part un point de repère, quand elle reconnaît quelque chose d'éternel, d'existant par soi-même, sinon *en dehors*, *au-dessus* de l'homme, du moins dans l'homme même. Mais si, comme l'enseigne le bouddhisme, l'âme, après avoir traversé toutes les phases de l'existence, arrive enfin, comme à son but suprême, à sa plus haute récompense, au *nirvana*, c'est-à-dire à une complète extinction, alors la religion n'est plus ce qu'elle doit être, un pont du fini à l'infini, mais un pont-levis qui précipite l'homme dans l'abîme au moment où il croit avoir atteint la forte citadelle de l'Éternel. D'après la science métaphysique du bouddhisme, l'âme elle-même ne peut pas se dissoudre dans un être plus élevé, ou être absorbée par la substance absolue, ainsi que l'ont enseigné les Brahmanes. Il n'y avait pour le bouddhisme rien de divin, rien d'éternel, rien d'absolu, et l'âme elle-même, soit comme *moi*, soit comme simple individualité (*atman*, disaient les Brahmanes), est représentée dans la métaphysique orthodoxe du Bouddhisme comme passagère, comme périssable, comme une simple illusion.

Aucun de ceux qui étudient avec soin les spéculations métaphysiques sur le *nirvana* comprises dans le canon bouddhique, ne peut arriver à une autre conviction qu'à celle-ci, que Burnouf avait exprimée : le *nirvana*, le but le plus élevé, le *summum bonum* du bouddhisme, est le néant absolu.

Mais Burnouf a déjà fait remarquer que cette doctrine, sous sa forme brutale, n'apparaît que dans la troisième partie du canon, dans l'*Abhidharma*, et non pas dans la première ou dans la seconde (les *sutras* ou sermons, le *vinaïa* ou éthique, qui portent réunis le nom de *Dharma*, la loi). D'autre part, il observe que, d'après d'antiques autorités, cette partie entière du canon est désignée comme « n'ayant pas été révélée par Bouddha ». Ce sont là deux importantes restrictions. J'en ajoute une troisième, et j'affirme que, dans la première et la seconde partie du canon, on rencontre des expressions de Bouddha qui sont en flagrante opposition avec ce nihilisme métaphysique.

En ce qui concerne l'âme ou l'individualité, dont l'existence, d'après la métaphysique orthodoxe, est purement phénoménale, il est dit dans une sentence attribuée à Bouddha : « L'individu est le maître de l'individu; sinon, qui serait son maître ? » Et ailleurs : « Un homme qui se dompte lui-même entre, à travers son individu dompté, dans le pays inaccessible ». Ce pays inaccessible, c'est le *nirvana*.

Nirvana veut dire *extinction*, malgré les interprétations arbitraires qu'on lui a trouvées plus tard : il paraît donc, au point de vue étymologique, signifier un *effacement*, une *disparition* réelle. Mais ce mot *nirvana* se rencontre aussi dans les écrits brahmaniques comme synonyme de *moksha*, *nirvritti* et d'autres mots qui indiquent le plus haut degré de la liberté, du bonheur intellectuel, mais non pas l'anéantissement. *Nirvana* peut indiquer l'extinction de beaucoup de choses, de l'amour-propre, du désir, du péché, sans aller jusqu'à l'extinction de la conscience subjective.

Considérons encore que Bouddha lui-même, alors qu'il a déjà vu le *nirvana*, reste encore sur la terre jusqu'à ce que son corps succombe à la dissolution;

considérons que, dans les légendes, Bouddha, même après sa mort, apparaît aux croyants. Tout cela, à mon sens, se concilie mal avec la doctrine métaphysique du *nirvana* en tant qu'anéantissement absolu.

Si Bouddha nomme la méditation le chemin de l'immortalité, l'irréflexion le chemin de la mort, que veut dire cela? Bouddhaghosha, un savant du ve siècle, traduit ici *immortalité* par *nirvana*. C'était bien la pensée de Bouddha, ainsi que le prouve clairement le passage suivant : « Ceux qui méditent, persévèrent et ont toujours une forte volonté, les sages, atteignent le *nirvana*, la plus haute félicité. » Cela pouvait-il être l'anéantissement, et le fondateur de cette nouvelle religion aurait-il pu employer de pareilles expressions, si ce qu'il appelait l'immortalité avait, dans ses idées, été l'anéantissement?

Je pourrais citer encore beaucoup d'autres passages. Le *nirvana* se présente donc dans le sens purement moral de *repos* et d'*affranchissement des passions*. « Quand un homme peut tout supporter avec calme, dit Bouddha, il a atteint le *nirvana*. » La résignation calme, il l'appelle le plus haut *nirvana*. Celui qui dompte la passion et la haine, celui-là arrive au *nirvana*.

D'autres fois le *nirvana* est représenté comme la suite d'une juste notion des choses.

Ainsi nous lisons : La faim ou le désir est la pire maladie, le corps le plus grand fléau; quand on reconnaît cela, on jouit du *nirvana*, le plus grand des bonheurs.

S'il est dit dans un endroit que le repos (*santi*) est la plus haute félicité, il est dit ailleurs que le *nirvana* est la plus haute félicité. Bouddha dit : « Les sages qui ne font de mal à personne et qui domptent toujours leur corps arrivent à un endroit immuable (*nirvana*), et dès qu'ils y sont, ils ne souffrent plus. » *Nirvana* est le nom de l'endroit paisible, de l'endroit immortel, plus simplement de l'*immortel*, et c'est ainsi que nous voyons le sage loger dans cet immortel. Tout ce qui a été fait, tout ce qui est composé, doit, d'après Bouddha, disparaître, se décomposer en ses parties : c'est par opposition qu'il appelle le *nirvana* le non-fait, le non-créé, l'éternel.

Il dit : « Quand vous avez compris l'instabilité de tout ce qui a été fait, vous avez compris ce qui n'a pas été fait. » Il y a donc pour lui quelque chose qui n'a pas été fait, quelque chose d'immortel, d'éternel.

En considérant ces expressions, auxquelles on en pourrait ajouter bien d'autres, on y reconnaît une idée du *nirvana* qui ne se concilie nullement avec le nihilisme de la troisième partie du canon bouddhique. En pareille matière, il ne s'agit pas de plus ou de moins, mais d'affirmation ou de négation. Si ces expressions ont été maintenues bien qu'elles fussent en opposition directe avec la métaphysique orthodoxe, ce fait ne peut, selon moi, s'expliquer que par cet autre : elles étaient trop profondément enracinées dans la tradition qui remontait à Bouddha et à ses premiers disciples. Ce que l'évêque Bigandet et d'autres ont pris pour l'idée populaire du *nirvana*, par opposition à celle des docteurs bouddhistes, était, selon moi, l'idée de Bouddha et de ses disciples. Cela désignait « le passage de l'âme au repos, la victoire des désirs et des passions, l'indifférence vis-à-vis de la joie et de la douleur, du bien et du mal, l'absorption de l'âme en elle-même, l'affranchissement des lois de la création depuis la naissance jusqu'à la mort et depuis la mort jusqu'à la renaissance. » Tel était le sens que le mot a encore chez les doctes, tandis que chez les masses du peuple il avait pris le sens d'un paradis musulman ou d'une félicité élyséenne. Ce n'est que dans les mains des philosophes à qui le bouddhisme doit sa métaphysique, que le *nirvana* devint, par une suite de négations poussées à l'infini, par l'exclusion de tout ce qu'il ne devait pas être, un néant vide, un mythe philosophique. Ni l'Orient, ni l'Occident ne manquent de mythes philosophiques de ce genre. Tout ce que les philosophes ont conté du néant et de la terreur du néant est tout aussi bien un mythe que le mythe d'Aurore et de Triton. Il y a aussi peu de néant que d'Éos et de Chaos. Ce sont là des mots maladifs, morts, qui reviennent dans la langue comme des ombres ou des fantômes, heureux de tromper un certain temps l'intelligence la plus saine. Même la philosophie moderne n'a point peur de cette expression : *le Néant*. Chez les mystiques allemands, comme Eckhardt, Tauler, nous trouvons des passages où il est question de l'abîme du néant, et cela d'une façon tout à fait bouddhique. Bouddha dit : « Ce qu'aucun œil n'a vu, ce qu'aucune oreille n'a entendu, ce qui n'est venu au cœur d'aucun homme, est préparé dans le *nirvana* pour ceux qui sont parvenus au plus haut degré de la perfection morale. » De telles expressions ont suffi pour servir de preuve aux philosophes de profession que le *nirvana*, — n'étant ni un objet de la perception des sens, ni un objet de conception pour les catégories de l'entendement, — n'est autre chose que le néant. Si l'on peut, avec Hegel, distinguer le néant (*nichts*) et la négation (*nicht*), on peut dire que, par un abus de dialectique, le *nirvana* a passé du néant relatif à la négation absolue. Cette transformation a été l'œuvre des doctes, des philosophes orthodoxes. Mais, avec ces doctrines-là, on n'a jamais formé une religion; et un homme qui connaissait les hommes comme Bouddha, devait savoir qu'avec de pareilles armes il ne renverserait pas la tyrannie des Brahmanes. Donc, de deux choses l'une : ou Bouddha enseigna à ses disciples deux doctrines diamétralement opposées sur le *nirvana*, l'une exotérique, l'autre ésotérique; ou bien il nous faut admettre comme propre au fondateur de cette merveilleuse religion l'idée du *nirvana* qui répond le mieux au caractère simple, clair et sensé de Bouddha.

J'ai dit, autant que je le pouvais dans un si court espace, tout ce que je pouvais dire pour l'honneur de Bouddha. Je ne voudrais pas que vous emportiez d'ici

cette impression que le bouddhisme ne renferme rien que des spéculations vides et sans vie.

Permettez-moi donc, pour conclure, de vous lire une courte parabole bouddhique qui vous montrera le bouddhisme sous une forme plus humaine.

Elle est empruntée à un livre récent (1) qui renferme la traduction des paraboles que les bouddhistes employaient pour frayer à leurs doctrines un chemin parmi le peuple. Je ne laisserai de côté que les expressions techniques et quelques détails de moindre importance. Voici ce récit :

Une jeune mère perdit son fils unique à l'âge où l'enfant commençait à peine à marcher. Elle prit l'enfant mort dans ses bras et alla de maison en maison, demandant si personne ne pouvait lui donner de remède pour l'enfant. Les voisins dirent : « Cette femme est-elle folle de porter ainsi dans ses bras son enfant mort? » Mais un vieillard qui vit la jeune mère pensa ; « Oh! la pauvre femme ne sait pas ce qu'est la mort, il faut que je la console. » Il lui dit donc : « Ma pauvre enfant, je ne puis te donner aucun remède, mais je connais un médecin qui le peut. » La jeune mère dit : « Seigneur, dis-moi qui est ce médecin. » Le vieillard dit : « Bouddha peut te donner un remède ; va le trouver. »

La mère alla trouver Bouddha et lui dit : « Seigneur et maître, as-tu un remède qui puisse guérir mon fils? » Bouddha dit : « Oui, je connais un remède. » Elle lui dit : « Quel est ce remède? » Il répondit : « C'est un grain de moutarde. Va et me l'apporte. Mais, ajouta-t-il, le grain doit venir d'une maison où ne soit mort ni un père, ni un fils, ni un esclave. — Bien », dit la jeune femme, et elle sortit portant toujours le corps de son fils. Elle alla de maison en maison demandant un grain de moutarde, et, quand on le lui avait donné, elle disait : « N'est-il mort personne dans la maison de mon ami, ni fils, ni père, ni esclave? » On lui répondait : « Que dites-vous, chère femme? peu nombreux sont les vivants et nombreux sont les morts. » Elle allait plus loin; mais, dans chaque maison, un père, un fils, un esclave, était mort. Sa fatigue augmentait; elle soupira et dit : « Oh! c'est là une pénible tâche. Dans chaque maison, il y a des parents ou des fils de morts : je ne suis pas la seule à souffrir une telle douleur. »

Alors elle fut prise de peur et, étouffant son amour pour son enfant, elle jeta le cadavre dans le bois. Puis elle alla trouver Bouddha et tomba à genoux devant lui. « As-tu trouvé le grain de moutarde? demanda-t-il. — Non, dit-elle, les gens du village m'ont dit : « peu nombreux sont les vivants, nombreux sont les morts. » Bouddha dit alors : « Tu croyais être la seule qui eût perdu un fils; maintenant tu connais la loi : sur terre, il n'est rien qui ne passe. »

Ces paroles firent faire à la mère le premier pas dans la connaissance. Elle se consacra à la sainte profession, et un soir, comme elle voyait dans l'ombre les lumières du cloître brûler et s'éteindre une à une, elle se dit : « La vie humaine est comme ces flambeaux qui brillent et s'éteignent. » Alors Bouddha lui apparut et dit : « La vie des hommes est comme ces lumières qui brillent et s'éteignent. Ceux-là seuls qui arrivent au *nirvana* trouvent le repos et la paix. » La pauvre mère, entendant ces paroles, entra dans le repos et dans la science contemplative.

Messieurs, ceci est un échantillon du vrai bouddhisme; c'est la langue que les pauvres et les malades pouvaient comprendre; c'est là ce qui a rendu le bouddhisme si cher au cœur de millions d'hommes, et non pas les fantaisies insensées, les rêveries métaphysiques sur les mondes des dieux et les mondes de Brahma, sur l'absorption définitive de l'âme dans le *nirvana;* non, c'est le beau, le tendre, le vraiment humain, qui, comme l'or pur, gît enseveli sous toutes les religions, et aussi sous le sable du canon bouddhique.

— Traduit de l'allemand par LOUIS LEGER. —

(1) *Buddaghosha's Parables*, etc., London, Trübner and Co.

BULLETIN DES COURS

Identité des lois physiques et des lois morales

Conférences de M. Montucci

Il n'est guère besoin de présenter M. Montucci à nos lecteurs. Sans parler de la place qu'il occupe dans le monde savant comme mathématicien, il est encore avantageusement connu du public par divers écrits qui ont paru dans la *Revue contemporaine* et dans la *Revue britannique*, et nous n'apprendrions rien de nouveau en disant qu'il est l'un des auteurs des deux importants volumes, imprimés aux frais de l'État, sur l'enseignement secondaire et supérieur de la Grande-Bretagne (1).

Aujourd'hui, M. Montucci cherche à appliquer à la science sociale les résultats de ses longues recherches scientifiques, et, pendant plusieurs semaines, il s'est donné la tâche de développer, dans quelques conférences qu'il a faites à la salle du boulevard des Capucines, une théorie philosophique d'après laquelle les lois qui régissent les sociétés humaines seraient identiques avec celles que nous voyons à l'œuvre dans le monde physique.

Nous disons *les sociétés*, parce que M. Montucci n'admet pas que le genre humain puisse se considérer comme une seule famille, et c'est là un des points par lesquels il se distingue d'Auguste Comte, qui, on le sait, a soutenu l'opinion contraire.

M. Montucci est, du reste, le premier à avouer que sa thèse date de Bacon; il ne prétend pas avoir découvert des faits nouveaux; il se contente de grouper des faits déjà constatés, de manière à en faire jaillir des vérités méconnues jusqu'ici.

(1) *Rapport sur l'enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse*, par MM. Demogeot et Montucci, Paris, 1868; *Rapport sur l'enseignement supérieur en Angleterre et en Écosse*, par les mêmes, Paris, 1870.

Comme ce nouveau conférencier a un peu étonné son public par la hardiesse de ses conceptions, par l'originalité de ses arguments, enfin par un style familier et des rapprochements inattendus, nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur faisant ici un court résumé de ces trois conférences où M. Montucci a mis au service de sa thèse une très-vaste et incontestable érudition. Nous nous arrêterons pas, dans cette revue, aux nombreux détails scientifiques sur lesquels M. Montucci s'est appuyé : ainsi que nous l'avons dit, ce sont là des faits parfaitement démontrés et acquis à la science, et nous n'avons pas besoin de le suivre sur ce terrain. Ce qui nous occupe, ce sont les conclusions philosophiques qu'il en tire, et qui, ressemblant quelquefois peut-être à des paradoxes, sont, par cela même, assez difficiles à réfuter. Ceci suffit pour faire voir que la méthode dont il se sert est la méthode d'observation et d'expérience; et c'est là une tendance qui s'introduit de plus en plus dans des sciences considérées jusqu'à ce jour comme purement spéculatives; tendance excellente, si l'on en juge par les progrès accomplis dans certaines branches (la linguistique, par exemple), mais qui a aussi le danger de faire prendre pour des identités de simples analogies, comme celles qui existent entre les faits moraux et les faits naturels.

Afin de se mettre tout à son aise, l'orateur a commencé par déclarer qu'il accepte Dieu et l'âme, mais qu'il ne les discutera pas. Nous ne savons si c'est une concession que M. Montucci a bien voulu nous faire, à nous autres ses auditeurs, et s'il s'agit ici d'un orateur qui sait ménager son public et qui cherche à se le concilier en donnant cette petite satisfaction à ceux qui regardent l'existence de Dieu et celle de l'âme comme essentielles à toute explication de l'homme et de la société. Pour nous, après avoir entendu ces trois conférences, nous ne voyons pas comment il est possible, en bonne logique, de concilier Dieu et l'âme avec le système de M. Montucci : ou plutôt, Dieu et l'âme nous semblent, dans ce système, une superfluité et nous font l'effet, qu'on nous pardonne une expression si vulgaire en un sujet si grave, de n'être qu'une cinquième roue à un carrosse. Or, si nous ne nous trompons, il n'y a, quand on se place au point de vue d'une explication philosophique, rien qui ne soit nécessaire. Dire qu'une chose est inutile équivaut à dire qu'elle n'existe pas.

A ce propos, nous nous souvenons que M. Montucci a dit ingénieusement, dans sa troisième conférence, qu'on peut être fataliste sans être athée, mais qu'on ne saurait être athée sans être fataliste ; nous pensons simplement que le premier de ces deux philosophes admet un Dieu dont il n'a que faire, si c'est un Dieu intelligent; et que le second a sur lui l'avantage de se montrer conséquent, — à moins qu'on ne soit ni athée ni fataliste.

Ce qu'il faut peut-être conclure de là, c'est que l'orateur n'a pas entendu se perdre sur le terrain de la métaphysique pure, et que, laissant de côté toutes les controverses relatives aux causes premières, il se contente de chercher à nous expliquer d'une manière naturelle les phénomènes de la vie morale et de la vie sociale. Tout ce qu'il demande, en effet, c'est qu'on lui accorde l'homme avec son système nerveux, qu'il compare à un clavier sur lequel viennent jouer, comme des pianistes, les objets extérieurs, ou bien les passions et les illusions humaines.

Ceci posé, lorsque plusieus hommes se trouvent réunis, leurs claviers seront à l'unisson si tous ont les mêmes opinions, éprouvent les mêmes désirs. Si, au contraire, cette unanimité n'existe pas, ces claviers se grouperont selon les différentes manières de voir, et il se formera ce qu'on appelle des *partis*. Chacun de ceux-ci est donc la résultante mathématique des vibrations des systèmes nerveux des membres qui le composent; vibrations qui, si elles ne sont pas exactement identiques, ne diffèrent entre elles que par des nuances.

De même, l'action de l'ensemble de tous les partis composant une société sera la résultante mathématique des forces apportées par ceux-ci au mouvement général.

Donc, les forces sociales agissent de la même manière que celles dont on s'occupe en mécanique, et, dès lors, il n'est pas impossible de « jeter un pont sur l'abîme qui sépare le » monde moral du monde physique ».

Maintenant, puisque nos systèmes nerveux nous sont donnés par la nature, étudions cette dernière.

Est elle cette bonne mère dont parlent les poëtes, occupée tout entière à assurer le bien-être de ses créatures? Nullement, c'est une mégère, une « ogresse » qui ne demande qu'à détruire, afin de reproduire, il est vrai. C'est Saturne mangeant ses enfants. « Elle n'a que tant de carbone, tant » d'oxygène, tant de ceci, tant de cela, — elle ne peut en » créer le moindre atome; mais ceux qui existent, elle peut » les manipuler comme bon lui semble. »

Ailleurs, il ajoute qu'elle est « inintelligente, sans senti- » ment, sans cœur ni entrailles ».

Or, elle nous a donné nos systèmes nerveux, mais ils nous serviraient à fort peu de chose si elle ne nous avait aussi accordé deux instruments importants,—les mains et la parole ; instruments au moyen desquels nous sommes peu à peu arrivés à créer notre civilisation. Que sont nos beaux-arts, nos littératures, nos édifices, nos navires et tout ce qui constitue cette civilisation? Des œuvres de la nature. Sous ce rapport, entre la galerie creusée par la taupe et le tunnel du mont Cenis, il n'y a que la différence du petit au grand. La taupe creuse pour se nourrir, l'homme aussi.

Dans sa deuxième conférence, M. Montucci développe le même sujet. Veut-on voir que nous avons en nous-mêmes, quoique sans nous en rendre compte, la conviction de l'identité des lois sociales et des lois physiques? Songez aux métaphores dont nous nous servons à chaque instant, nos images empruntées à la nature qui nous environne, nos proverbes, nos fables. Tout cela n'est-il pas une preuve évidente que les animaux et le règne végétal nous paraissent exister dans les mêmes conditions que la société ?

Ici, l'orateur a pris pour exemple une forêt vierge, où les essences colossales privent d'air et de lumière les arbres de taille moyenne, et où ceux-ci en usent de même envers les buissons et les arbrisseaux. Cette forêt est peuplée d'animaux de toute espèce, de carnassiers, d'antilopes, de renards, de souris, de serpents, d'oiseaux de toute taille. Or, que l'on contemple le règne animal ou le règne végétal, partout nous assistons à une lutte continuelle entre la production et la destruction : les plantes s'étouffent entre elles, les animaux se dévorent entre eux avec un égal acharnement. Bref, il n'y a pas de force qui existe SEULE ; il faut toujours *deux* forces, l'une qui crée, l'autre qui détruit.

L'orateur applique ce qui précède à la société humaine ; il quitte le terrain purement physique pour celui de la sociolo-

gie et entre dans des considérations politiques qui ne sont pas de notre ressort, afin d'expliquer la guerre, les révolutions et tous les grands mouvements sociaux, autant de manifestations de cette loi de destruction et de reproduction qui domine dans toute la nature physique et morale. Nous doutons fort qu'il y ait place dans ce système pour les philanthropes qui rêvent la fin de la guerre et qui entrevoient dans l'avenir de l'humanité un règne de paix et de concorde universelle; car, d'après ce système, ils se heurtent évidemment à une impossibilité, je veux dire à une loi naturelle, inflexible, immuable, éternelle. On serait tenté de se dire, si l'on se sentait convaincu par les arguments de M. Montucci : Nous sommes faits pour nous entremanger, résignons-nous!

La première partie de la troisième conférence a été consacrée à la question du fatalisme. Après avoir passé en revue les opinions des différentes sectes religieuses et philosophiques de l'antiquité ainsi que des temps modernes, M. Montucci est d'avis que tout ce qui a été écrit jusqu'ici à ce sujet est simplement inutile. Selon lui, en effet, toute question de religion mise à part, il est de toute évidence que chacun de nous est poussé à agir dans un sens déterminé, d'abord par ses passions et par ses illusions (ces dernières, soit dit en passant, jouent un grand rôle dans le système de l'orateur), ensuite par les circonstances extérieures et par les actions d'autrui. Notre prétendue liberté individuelle se réduit donc à fort peu de chose.

Ajoutons que, par le plus grand des bonheurs, nous ne connaissons pas l'avenir. Et, dans de semblables conditions, que nous importe qu'une action donnée ait été prédestinée de toute éternité, puisque nous ne pouvons pas la prévoir!

Le fatalisme conduit naturellement M. Montucci à examiner si nous avons le droit de punir, dans le cas où le coupable devrait se considérer comme non responsable de ses actions. Cette question et celles qui en découlent, la peine de mort, et les réformes que, selon l'orateur, il serait à propos d'introduire dans notre système pénal, ont formé la partie la plus intéressante de cette conférence. Examiner ces questions ici, serait sortir des bornes qui nous sont prescrites; mais nous pouvons dire un mot de l'argumentation de M. Montucci. Nous ne recherchons pas s'il a raison au fond; nous craignons seulement pour lui que quelques-uns des arguments dont il s'est servi n'aient été de nature plutôt à être goûtés par les personnes déjà gagnées à ces idées qu'à convaincre et à réfuter ses adversaires. Il eût été bon peut-être de ne pas revendiquer en faveur de la peine de mort, même dans le dessein de réclamer l'exécution des condamnés à huis-clos, cet argument emprunté aux scènes de désordre et de cynisme que l'on remarque dans la foule à chaque exécution. C'est là une raison que les adversaires de la peine de mort ont toujours fait valoir contre la peine de mort elle-même (1). Ce qu'il fallait, sans doute, c'était répondre à cette objection, que les adversaires ont d'abord soulevée, et montrer qu'elle devient nulle du jour où l'exécution se fait comme en Angleterre dans les prisons et non plus sur la place publique. Un seul des arguments contre la peine de mort semble très-grave à M. Montucci, c'est celui qui concerne les erreurs judiciaires. Il y répond en faisant voir qu'à côté de cet inconvénient de la peine capitale, il y en a un autre non moins inévitable et plus fréquent encore, qui résulte de l'abolition de cette peine. « Car, dit-il, un assassin qui s'évade commet de nouveaux assassinats, et ainsi voilà plusieurs innocents sacrifiés à la crainte d'avoir puni un innocent en exécutant un meurtrier. » Or, l'expérience démontre, selon M. Montucci, qu'il est impossible d'empêcher les évasions fréquentes des condamnés. A l'appui de cette thèse, M. Montucci recourt à la statistique. Sur tant de récidivistes (nous ne nous rappelons plus les chiffres), le nombre des assassins dépasse d'une manière effrayante celui des condamnés à la réclusion pour vol, etc. Très-bien; mais les récidivistes ne sont pas tous des échappés du bagne : parmi eux, il y en a, et beaucoup, qui sont des condamnés libérés, ayant expié la peine d'un premier crime qui n'était pas l'assassinat et par conséquent n'entraînait pas la sentence capitale. C'est un argument que nous n'acceptons encore que sous bénifice d'inventaire. Que M. Montucci nous donne simplement des chiffres qui concernent, parmi les récidivistes, ceux qui se sont évadés de leur prison, et notamment ceux qui ont été condamnés en première fois pour attentat contre la vie humaine, et nous verrons. C'est une statistique qu'il lui sera facile de se procurer. Nous l'y engageons d'autant plus fortement que cette conférence, d'ailleurs très-remarquable et où nous avons entendu des arguments bien autrement forts, bien autrement embarrassants que ceux que nous venons de citer, a été redemandée.

Il est difficile, quant à présent, de se prononcer sur la valeur philosophique du système de M. Montucci. La question est immense; que devient tout cet ensemble de sentiments si nombreux, si compliqués, si nuancés, tout ce monde interne dont l'homme porte en lui la conscience autant au moins que celle de l'identité des lois physiques et des lois sociales? L'orateur nous dit qu'il ne s'occupe que de rechercher des causes et non de nous exposer tous les effets qui en résultent. Nous aimerions à nous rendre compte de la manière dont toutes ces *illusions*, pour nous servir du mot de l'orateur, se produisent. Mais on ne saurait résonnablement exiger une exposition complète en trois conférences. M. Montucci nous a donné, sous une forme très-vive et sous une forme très-spirituelle, les grands traits de son système. Très-certainement il parle avec pleine connaissance de cause et avec une conviction qui attache ses auditeurs. Cela ressort de l'attention avec laquelle on l'a écouté pendant près d'une heure et demie qu'a duré chaque conférence. LOUIS KOCH.

L'ouvrage posthume du duc de Broglie, publié par son fils (*Vues sur le gouvernement de la France*, un volume in-8, chez Michel Lévy; 7 fr. 50) contient de très-intéressantes observations sur les questions qui occupent l'opinion publique : décentralisation, corps législatif, haute-cour de justice, liberté de la presse, droit de réunion et d'association, liberté des cultes, serment politique, etc. On admire dans cet ouvrage, selon l'expression de l'éditeur, « la sincérité parfaite des sentiments, la franchise du langage et l'absence de toute recherche, soit de la popularité, soit de la faveur. »

(1) Voyez la conférence de M. Jules Simon sur la *Peine de mort* dans notre numéro 15, page 228.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 30 — 25 JUIN 1870

Paris, 24 juin 1870.

Nous avons annoncé l'an dernier la *Grammaire historique de la langue française* de M. Auguste Brachet. Cet ouvrage, récemment honoré d'une mention de l'Institut, a été, presque aussitôt après son apparition, traduit pour l'université d'Oxford, et est devenu classique pour l'enseignement historique de la langue française en Angleterre. Pour compléter son œuvre, et embrasser toute l'histoire de la langue, il restait à M. Brachet à écrire l'histoire de notre vocabulaire. C'est ce qu'il vient de faire en publiant à la librairie Hetzel son *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Jusqu'ici tous les mots dont l'analogie avec le grec et le latin n'était pas absolument évidente ont été l'objet ou d'un scepticisme inébranlable ou d'hypothèses excentriques, dont le dictionnaire de Ménage est resté le recueil le plus curieux. Ainsi Ménage tirait l'un de l'autre deux mots d'une forme toute différente, et, pour combler l'abîme qui les séparait, inventait des intermédiaires imaginaires. Il dérivait, par exemple, le mot *rat* du latin *mus*. « On avait dû dire *mus*, puis *muratus*, puis *ratus* et enfin *rat*. » On comprend le discrédit qu'une pareille méthode avait dû jeter sur la science étymologique.

Tout le monde connaît l'épigramme du chevalier de Cailly :

Alfana vient *d'equus* sans doute,
Mais il faut convenir aussi
Qu'à venir de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route.

Aujourd'hui, grâce à Dieu, on a remplacé l'hypothèse par l'observation expérimentale. On ne se demande pas quelles formes *ont dû* exister, mais sous quel état les mots se présentent aux différents âges de la langue française et du latin vulgaire d'où elle est sortie. C'est ce qu'a essayé M. Littré dans la partie étymologique de son admirable dictionnaire. Malheureusement la place lui faisait défaut pour donner autre chose que des résultats sans démonstration. M. Brachet, qui fait, lui, un dictionnaire *spécialement* étymologique, pose dans une préface, qui n'a pas moins de cent vingt pages, toutes les lois curieuses auxquelles a été soumise la transformation des mots latins en mots français correspondants. Le lecteur est donc ainsi préparé à consulter le dictionnaire. En outre, chaque mot porte avec lui son histoire, expliquée par des exemples et des renvois à la préface. Le lecteur peut donc se faire lui-même la démonstration sans le secours d'aucun livre étranger. C'est, on peut le dire, la première fois que l'étymologie de notre langue apparaît avec précision et devient pour ainsi dire palpable, même à la main la plus inexpérimentée. Puisse le livre de M. Brachet nous apprendre enfin l'histoire de notre langue et venger la science étymologique du discrédit où l'avaient jetée la plupart de ses prédécesseurs !

— Le *Journal de Paris* a publié de très-remarquables articles de M. Émile Montégut sur le *Sixte-Quint* de M. de Hübner (3 vol. in-8° chez Franck). M. Montégut juge les hommes et les choses de cette époque avec une rare pénétration.

En voici un exemple :

« Quant à Philippe II, le Pape l'exécrait nettement, et de son côté le roi lui rendait les mêmes bons sentiments. Sixte-Quint abhorrait dans Philippe non-seulement un allié tyrannique, mais un compétiteur au pontificat, un second pape. Nous n'exagérons rien. Il suffit de lire quelques-unes des dépêches de Philippe pour s'apercevoir que tout doucement et peu à peu, il transformait son pouvoir monarchique en une véritable théocratie et cherchait à faire de sa couronne une tiare. Il se considérait comme le vicaire armé de Jésus-Christ dont le pape était le vicaire selon l'esprit. Il s'attribuait le droit de reconnaître et de punir l'hérésie, d'innover en matière de discipline ecclésiastique, de changer les usages reçus dans l'Église, ou de maintenir des coutumes tombées en désuétude et condamnées par le pape. ...Incessantes sont les querelles soulevées entre l'irascible pontife et l'opiniâtre monarque, par cette ambition de nature singulière. Si cette ambition eût réussi, la constitution du monde catholique eût été changée en quelque chose qu'on ne peut comparer qu'à la constitution japonaise, au moins telle qu'on nous a représenté jusqu'ici cette dernière. On aurait eu deux papes : l'un, celui de Rome, aurait été une espèce de *Mikado* vénéré, impuissant et inutile ; l'autre, celui d'Espagne, un *Taïcoun* possédant la réalité du pouvoir et l'exerçant sans avoir à rendre compte de ses actes au pape honoraire de Rome. »

COLLÉGE DE FRANCE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. CH. LÉVÊQUE

de l'Institut

La science moderne et la métaphysique spiritualiste

La philosophie de la nature n'est possible qu'à la condition que le métaphysicien puisse sinon observer d'un regard direct, au moins concevoir la cause productrice des phénomènes naturels. Or, il y a des savants qui nient la possibilité d'une pareille conception. Pour la nier, ils se fondent sur ce que, disent-ils, nous ne connaissons aucune cause immédiate de mouvement, pas même en nous. J'ai prouvé précédemment (1) que si l'homme le plus versé dans les secrets de la physiologie ignore le comment, c'est-à-dire la série des impulsions secondaires des mouvements qu'il exécute volontairement, il en connaît néanmoins le cause immédiate. Cette cause immédiate, en effet, c'est lui-même. Il s'attribue ces mouvements comme il s'attribue la poussée volontaire qui a renversé toute une série de capucins de carte dont il n'a cependant touché que le premier. Cachez-lui les capucins de carte intermédiaires, ne lui montrez que le premier et le dernier, après une seule expérience il saura bien qu'en ne renversant que le premier, c'est lui, c'est bien lui qui a renversé tous les autres. Il en est rigoureusement de même quant à nos mouvements corporels volontairement accomplis. Si l'âme a commandé les mouvements, quels que soient les mobiles interposés, l'âme est la cause de l'acte; elle en est la cause première, unique, immédiate.

Dès qu'on décrit exactement les faits, dès qu'on cesse de confondre une cause avec le comment qui nous échappe et dont la cause est distincte, ces faits ne sont plus contestés par les savants dont les théories nous occupent. Pour être logiques, ils devraient aussi en accepter les conséquences. Puisqu'en moi-même l'observation n'atteste la présence et l'action de la cause, et cela bien que j'ignore le comment des impulsions et la série des organes intermédiaires, cette ignorance ne doit pas compter davantage quand je raisonne sur les forces de la nature physique. Il faut sans doute, mais il suffit que le raisonnement inductif par lequel j'établis l'existence de ces forces, soit en lui-même irréprochable. Cette condition étant remplie, il s'ensuivra que, dans la nature comme en moi, là où sera l'impulsion première, là aussi sera la cause, s'il s'agit d'un moteur libre, ou la simple force, s'il s'agit d'un moteur aveugle. Cette dernière force aura été conçue, j'en conviens, à l'image de mon âme, mais seulement de mon âme dépouillée de raison et de volonté, de mon âme agissant sous l'influence d'une excitation purement instinctive, de mon âme enfin telle qu'elle est lorsqu'elle ressemble aussi peu que possible à une personne et autant que possible à une chose.

Ainsi entendue, la force sera-t-elle une abstraction creuse, comme on se plaît à le répéter? Évidemment non. Une abstraction, c'est une idée plus ou moins générale, séparée, distraite, le mot le dit, de toute réalité, en sorte qu'une abstraction n'existe que dans l'esprit. Que les philosophes n'aient jamais expliqué les phénomènes physiques au moyen de ces entités logiques, il n'y a pas à le soutenir. Mais les temps sont un peu changés, et c'est méconnaître la métaphysique actuelle que d'imputer le verbiage de certains scholastiques aux disciples de Maine de Biran. Pour ceux qui étudient sans cesse l'énergie active à sa source même, la force physique ou chimique a une autre valeur que les qualités occultes de l'École. A leurs yeux, cette force est un être réel, — spirituel ou matériel, c'est un point à vider, — mais indubitablement substantiel. Une substance réelle est le contraire d'une abstraction, et il serait à désirer que de bons esprits prissent le parti de ne plus employer au hasard des termes dont ils n'ont pas suffisamment pesé la signification.

Mais il est encore une autre voie par où l'on espère exclure la notion de force du cercle des spéculations scientifiques. Toute notion de la cause du mouvement est, dit-on, inutile en mécanique. Pourquoi? Parce que la solution des problèmes qui concernent la mécanique n'exige d'autre connaissance que celle de deux quantités mesurables par nos sens : l'accélération qui est l'expression numérique du déplacement de la matière dans l'espace, et la masse, qui est la quantité de matière déplacée. Le produit *mg* de ces deux nombres, qui représentent la masse et l'accélération, peut être appelée force. Le mot force représente donc un produit de deux nombres et non la cause du mouvement de la matière. Or, ce produit suffit à résoudre toutes les questions de mécanique. Donc, une notion de la force ou de la cause qui n'est pas ce produit, est inutile au premier chef.

Je n'ai point qualité pour juger scientifiquement ce langage et pour décider si, en effet, la formule *mg* suffit à résoudre toutes les questions de mécanique. Mais je vais essayer de prouver que le sens de cette formule n'est intelligible qu'à la double condition : 1° d'y ajouter un certain nombre de notions incontestablement métaphysiques; 2° de revenir en fin de compte à la notion de force telle que le spiritualisme l'établit d'après la conscience. Je montrerai aussi, chemin faisant, que les savants de l'école mécaniste qui, après tout, ont besoin de s'entendre avec eux-mêmes comme tous les esprits sérieux, subissent toujours implicitement et acceptent parfois expressément les deux conditions dont je viens de parler.

La force en mécanique, dit-on, est un mot qui représente non la cause du mouvement de la matière, mais

(1) Voyez une leçon de M. Ch. Lévêque sur la *Nouvelle philosophie scientifique* dans le numéro 23, page 359.

simplement le produit de la masse par la vitesse. Partant de là, il est visible que ce produit n'aura de signification que pour quiconque saura ce que c'est que la vitesse et ce que c'est que la masse. Eh bien, qu'est-ce d'abord que la vitesse?

La vitesse, c'est le temps que met la masse à parcourir un espace donné. Maintenant, ce temps donné, déterminé, ce temps qu'on peut nommer particulier, n'est qu'une fraction du temps en général. Particulier ou général, relatif ou absolu, qu'est-ce que le temps? C'est une chose, à coup sûr, réellement existante, puisque sans cette chose, aucun mouvement n'est possible ni même concevable. Cependant, cet objet singulier n'est pas un corps : nul de mes sens ne le perçoit. Ce n'est pas non plus un esprit, car il serait absurde d'attribuer au temps quelqu'une des facultés ou manières d'être de l'être spirituel. Tout bien examiné, on reconnaît que le temps est une réalité métaphysique conçue par la seule raison. Première notion d'ordre rationnel sans laquelle la formule *mg* est inintelligible.

Mais cette formule se comprend-elle si l'on ignore la signification du mot *espace?* Non. Faut-il donc définir l'espace? Cette définition serait nécessairement un cercle vicieux, vu que la notion d'espace est plus claire que celles dont on se servirait pour la définir et qu'on serait obligé de l'introduire elle-même dans la définition. Comme le temps, l'espace, quoique n'étant ni corps ni esprit, possède un caractère d'incontestable réalité et constitue l'une des deux conditions rationnelles de l'existence du mouvement. C'est donc là une seconde conception métaphysique, sans laquelle l'idée de force, même entendue au sens purement mécanique et mathématique, n'est pas intelligible.

Qu'est-ce maintenant que la masse? La claire intelligence de la masse n'est pas moins indispensable que l'exacte notion de la vitesse. Peut-être même l'est-elle davantage encore, puisque dans le phénomène du mouvement, la masse est l'élément palpable, positif, substantiel. C'est la masse qui reçoit, transporte, communique le mouvement antérieur, produit le mouvement ultérieur et revêt par là au moins les apparences de la force motrice. Aussi ne conteste-t-on point la nécessité de savoir ce que c'est que la masse. Mais on prétend que le regard des sens suffit à en pénétrer la nature. « La masse, écrivent les savants mécanistes, c'est de la matière, et cette matière, nos sens la voient et la mesurent. » Langage qui, dans leur pensée, équivaut à celui-ci : « la masse, c'est de la matière, et pour connaître la matière, nous n'avons que faire de la métaphysique. »

Je ne sais s'il existe au monde une illusion plus trompeuse que celle-là. Je comprendrais jusqu'à un certain point la façon de parler de ceux qui attribuent à nos sens la connaissance de la matière, si ces savants penseurs, à l'exemple de quelques écoles philosophiques, considéraient la matière, soit comme la réunion des propriétés physiques, soit comme la collection de nos sensations. Mais ceux qui s'expriment de la sorte ne sont pas plus sensualistes que sceptiques. Interrogez-les : ils répondront sans hésitation qu'ils croient fermement à l'existence d'un dessous, d'un fond solide, qui supporte les propriétés et leur prête a propre consistance. N'est-ce pas comme s'ils disaient que la matière, c'est la substance invisible dont les propriétés, sont les modes perceptibles aux sens? Or, cette substance est, par excellence, un objet d'essence métaphysique. Ceux qui y croient, ceux qui en affirment la présence au sein, au cœur de la masse, ceux qui ne comprennent la masse qu'à titre de substance, ceux-là s'en rapportent donc non à leurs sens, mais à leur raison. Autant dire que la formule du produit de la masse par la vitesse n'est intelligible que grâce à une interprétation toute métaphysique de l'idée de la masse, que cette interprétation soit consciente ou ne le soit pas.

Les savants ont tellement besoin de l'idée métaphysique de substance pour comprendre leur formule de la force, que l'immense majorité d'entre eux fonde la théorie mécanique sur l'hypothèse des atomes. A quoi M. Henri Sainte-Claire Deville répond, comme aurait répondu Verdet, qu'il entend bien écarter, et cela sur le champ, l'antique supposition des corpuscules atomiques. Il ne consent à introduire dans ses théories que la molécule du cristal, telle que la concevait Haüy, « la molécule dont la forme est donnée par le clivage, quand il existe». Si l'on pouvait s'en tenir là, on aurait, je l'avoue, restreint de beaucoup le champ des hypothèses et diminué d'autant le rôle théorique de la raison. Mais, est-il donc si aisé qu'on se le persuade d'obtenir en mécanique les dernières clartés, de se comprendre tout à fait soi-même, en éliminant la théorie des atomes? On peut en douter.

L'idée de la molécule cristalline n'offre pas, à ce qu'il semble, une de ces conceptions définitives, irréductibles, où la raison s'arrête et déclare sa poursuite terminée, parce qu'elle sent que, passé ce point, il n'y a pour elle rien de plus clair. Qu'on y songe : dans les questions relatives à la constitution de la matière, aussi longtemps que l'analyse rencontre devant elle des éléments étendus, l'esprit continue son travail de recherche. S'il le suspend, ce n'est point du tout parce qu'il est satisfait, c'est pour faire court, et seulement en vertu d'une concession de la raison, qui renonce provisoirement à ses légitimes exigences. Le savant, qui est pressé, décide qu'il n'ira pas plus loin que la molécule. Le philosophe, qui est toujours caché au fond de l'âme du véritable savant, se résigne, puisqu'il le faut; mais il réserve ses droits, sauf à les faire valoir en temps et lieu. Quant au philosophe proprement dit, qui n'est ni savant de profession, ni pressé de passer aux applications, il examine si, véritablement, la molécule cristalline est la dernière raison substantielle de la masse, et il trouve que non.

Une molécule cristalline, en effet, si petite, si prodigieusement ténue qu'elle soit, est nécessairement terminée par des surfaces géométriquement semblables aux surfaces des fragments les plus grands du même corps. Ces surfaces sont sans doute formées de quelque chose qui est étendu. De quelque chose d'étendu est aussi formé le solide infiniment petit dont ces surfaces sont l'enveloppe. Puisque les particules dernières auxquelles vous êtes en ce moment parvenu, sont étendues, par là même elles sont divisibles, au moyen de la pensée, sinon au moyen de nos instruments grossiers. Soumises à la division, elles donneront des fragments, des parcelles divisibles encore. Mais n'espérez pas traîner ainsi la raison de division en division jusqu'à l'infini. Elle se lasse bientôt et déclare qu'il faut s'arrêter. Où s'arrêtera-t-elle? A l'élément divisible? N'y comptez pas. Elle s'arrêtera impérieusement, mais en même temps elle prononcera qu'elle ne veut s'arrêter qu'à l'invisible. Elle ira donc jusque-là, mais elle s'y tiendra, et dès lors l'atome aura reparu, car l'élément indivisible, c'est l'atome. L'élimination de l'atome est donc ou une illusion ou une simple concession tout à fait provisoire de la raison. L'atome ajourné revient tôt ou tard; exclu d'un côté, il rentre d'un autre. Est-il matériel? On sent déjà qu'il ne peut l'être, s'il est inétendu. Mais écartons pour le moment ce point. Ce qui demeure acquis, c'est que l'idée de la molécule cristalline n'éclaircit pas suffisamment la notion de la matière et par conséquent celle de la masse; c'est que l'idée de la masse ne présente assez de clarté qu'avec l'aide de la concession de l'atome. Or de l'aveu de tous les savants, à quelque drapeau qu'ils se rallient, l'atome est une réalité métaphysique, conçue par la raison, inaccessible aux sens.

Lorsqu'on y a ajouté les conceptions métaphysiques du temps, de l'espace, de la substance, sujet des propriétés et de l'atome, élément de la substance matérielle, la formule du produit de la masse par la vitesse a-t-elle enfin assez de clarté pour que les savants qui l'emploient se comprennent et soient compris? Répond-elle surtout à cette idée de la force que chacun entrevoit et que cette formule a la prétention de traduire? Il est bien évident qu'ainsi éclaircie et complétée, la définition scientifique dont il s'agit exprime convenablement le mouvement et le mobile, mais que sur le moteur elle est muette. Par conséquent elle est jusqu'ici muette au sujet de la force, puisque le moteur n'est autre chose que la force qui meut. Or, c'est un autre entêtement de la raison, même chez les savants, de ne s'arrêter point aux mobiles et de s'obstiner à pousser jusqu'à la puissance qui meut. A cette question du moteur que répond l'école mécaniste? Elle rappelle que mouvement et chaleur sont un seul phénomène sous deux formes diverses. Elle fait observer que, dans notre système planétaire, la source de la chaleur c'est le soleil; et elle en conclut que, pour nous du moins, le soleil est le grand, l'inépuisable principe du mouvement et de la vie.

Reposons-nous un moment à cette hauteur et reprenons haleine, car ce n'est encore ici qu'une étape, et l'on verra tout à l'heure que le voyage n'est pas fini. Pour un instant, considérons le soleil comme un moteur véritable, comme une force qui meut par elle-même sans être mue par une force supérieure. Cela supposé, il restera à expliquer comment le soleil meut tout ce qui sur la terre est soumis à sa puissance. Il serait piquant et curieux que l'action de cet être visible, pesant, étendu, essentiellement physique, ne pût être comprise que moyennant une nouvelle conception métaphysique.

C'est précisément ce qui a lieu et voici par quelle nécessité logique.

Le soleil, notre moteur immédiat, est en moyenne à 38 240 000 lieues de la terre. A cette distance, comment éclaire-t-il, échauffe-t-il, meut-il enfin les corps terrestres? Est-ce directement, sans aucun intermédiaire? Pas plus que Newton, l'école mécaniste moderne n'admet l'action à distance. « Il est inconcevable, — écrivait Newton à Bentley, — que la matière brute et inanimée puisse opérer sur d'autre matière sans un contact mutuel ou sans l'intermédiaire de quelque agent immatériel. » — « Aujourd'hui, — écrit à son tour M. Henri Sainte-Claire Deville, — aujourd'hui un grand nombre de phénomènes physiques, en particulier les phénomènes lumineux et calorifiques, s'expliquent par des vibrations qu'on suppose animer une substance impondérable à laquelle on a donné le nom d'éther. On est en réalité obligé de rapporter tous les phénomènes de lumière et de chaleur à un mouvement de l'éther, comme on rapporte les phénomènes du son à un mouvement de l'air, parce que c'est le seul moyen d'expliquer les interférences lumineuses et calorifiques. » Ainsi l'éther est l'intermédiaire mobile qui transmet à tout le système et en particulier à la terre l'énergie motrice du soleil. D'après Waterston, la température potentielle du soleil est de 6 700 000 degrés centigrades. D'après Pouillet, chaque mètre carré de la surface du soleil émet par seconde l'équivalent en force de 77 252 chevaux-vapeur. « Et cette force immense, dit le P. Secchi, est employée à tenir l'éther environnant en mouvement. »

Qu'est-ce maintenant que l'éther? Une matière subtile, impondérable. On en démontre l'existence nécessaire en tirant les conséquences de certains phénomènes et, par exemple, du phénomène des interférences dont j'ai parlé plus haut. Mais si l'on démontre que l'éther doit exister, montrer cette matière, l'isoler, en saisir l'atome, le rendre palpable, visible, est radicalement impossible. De l'aveu même des savants, l'idée qu'on se fait aujourd'hui de l'essence de l'éther n'est qu'une hypothèse. Au fond, c'est une conception métaphysique. D'où il résulte, — nous l'avions prévu, — que l'action motrice du soleil sur les planètes et sur la terre n'est quelque peu compréhensible qu'à l'aide d'un moteur

intermédiaire, mécaniquement nécessaire quant à son existence, mais, quant à son essence, conçu métaphysiquement par la raison et ouvertement admis aujourd'hui par l'immense majorité des savants.

M. Henri Sainte-Claire Deville ne l'adopte, il est vrai, que jusqu'à nouvel ordre. Il espère qu'un jour cette hypothèse, quelque brillante qu'elle soit, disparaîtra avec ses pareilles. Ce que l'avenir nous réserve en ce point, nul ne le sait. La science abonde en surprises. Ce qui me frappe cependant, c'est que les destinées de l'éther et celles de la théorie mécaniste ont bien l'air d'être à jamais intimement unies. Voyez plutôt : pour que l'éther fût inutile, deux conditions seraient indispensables. Il faudrait d'abord que la matière du soleil agît sur la matière terrestre à distance; il faudrait, par conséquent, en second lieu, que les mouvements terrestres et planétaires eussent pour cause autre chose que des mouvements. Or, si ces deux propositions devenaient vraies, du coup la théorie mécanique deviendrait fausse; si donc l'hypothèse de l'éther disparaît un jour, elle emportera avec elle la doctrine qui se flatte de rendre cette conception inutile.

Nous serions au terme de notre course et la formule mathématique de la force brillerait pour nous de toute la clarté possible, si le soleil était une force première. Une force première, c'est une cause; une cause explique son effet : et c'est pourquoi l'on dit qu'elle est la raison de son effet. — Que le soleil fût le dernier anneau de la chaîne des mouvements; qu'il eût en lui-même, comme attribut essentiel et inné, la puissance de se mouvoir, et par là celle de mouvoir l'éther, il offrirait à notre esprit cet objet suprême de contemplation que Platon eût appelé la force en soi. Mais si beau qu'il soit, le soleil n'est pas cet objet divin. Et les philosophes voudraient le croire, que les savants ne le permettraient pas.

D'abord, d'après les savants, le soleil n'est que de la matière. Quelle matière? Le vieil Anaxagore affirmait que le soleil était une pierre et rien de plus. Il y avait dans cette erreur une part de vérité, si nous acceptons les enseignements de la science actuelle. Celle-ci, en effet, connaît dès à présent quelques-uns au moins des corps qui composent la masse du soleil. L'illustre promoteur de l'analyse spectrale, M. Kirchhoff, a trouvé dans l'atmosphère solaire des vapeurs de fer, de calcium, de magnésium, de sodium, de chrôme, de nickel. Il y a constaté, bien qu'en petite quantité, des vapeurs de baryum, de cuivre, de zinc, MM. Angström et Thalen ont reconnu qu'aux substances précédentes on doit ajouter l'hydrogène et le manganèse. Ces admirables observations, qui ne seront pas les dernières, démontrent que le soleil est fait non-seulement avec de la matière, comme notre globe, mais encore avec des matières en partie semblables à celles dont notre terre est pétrie. Or, d'après l'école mécaniste, la matière est inerte. Le soleil, qui n'est que matière, est donc inerte lui aussi. Mais son inertie le condamne au rôle inférieur et secondaire d'un moteur mû ou, pour mieux dire, d'un simple mobile. Cette éblouissante étoile, malgré son éclat, ne possède donc pas le caractère d'une force autonome. Quiconque veut découvrir un principe de mouvement doit porter ailleurs ses regards.

Au surplus, la science moderne avoue sans hésitation que le soleil n'est la cause ni de son mouvement propre, ni du mouvement qu'il est supposé imprimer à la substance éthérée. Avec sa curiosité ardente et infatigable, elle s'est demandée si l'astre central de notre système était un foyer primitif de chaleur initiale. Voici à quoi ont abouti ses investigations.

On sait que Buffon, dans sa théorie de la terre (1), a proposé une solution de cet imposant problème. D'après le grand naturaliste, ce sont les comètes qui, en tombant sur le soleil, apportent sans cesse de nouveaux aliments à la combustion de cet astre. Une connaissance plus juste du mouvement des comètes et l'abandon de l'idée que le calorique est une matière qui s'entretient et se répare par addition de matière, ont discrédité l'hypothèse de Buffon. Elle n'a pu reparaître en ces derniers temps que grâce à la théorie mécanique de la chaleur qui lui a prêté, après l'avoir amendée, une partie de sa jeunesse et de sa popularité. Jules Robert Mayer a fait remarquer le premier qu'un corps quelconque, en se précipitant sur le soleil, perd, à l'instant du choc, l'énorme quantité de force vive qu'il tenait de la gravitation. Cette perte a pour conséquence un dégagement de chaleur au profit de la masse solaire. De la sorte, pour que le soleil recouvre toute la chaleur qu'il rayonne dans l'espace, il suffit que sa masse s'accroisse par une chute incessante de comètes, d'aérolithes ou de matière cosmique quelconque. Et de là, il est aisé de déduire la formation de sa chaleur d'origine, par une série de phénomènes analogues à ceux qu'avait imaginés Buffon.

M. William Thomson adopta d'abord cette explication spécieuse. Il crut découvrir le réservoir de la matière qui échauffe le soleil en s'y incorporant, dans cette immense nébuleuse circumsolaire que les astronomes appellent *la lumière zodiacale*. Mais le savant professeur de Glasgow a plus tard renoncé à cette manière de voir. « En fait, — disait-il à la fin de 1868 (2), — nous avons de fortes raisons de croire qu'il ne circule point maintenant autour du soleil assez de matière pour produire la quantité de chaleur nécessaire pendant un petit nombre de milliers d'années. » M. W. Thomson a donc préféré la théorie de Helmholtz, d'après laquelle la chaleur initiale du soleil a eu pour cause le travail de la gravitation produite par l'attraction des masses qui, en se réu-

(1) Buffon, *Histoire naturelle*, Paris 1749, tome 1er, pages 133 et 135.

(2) Voyez une leçon faite à la Société géologique de Glasgow, par sir W. Thomson, dans *la Revue des cours scientifiques* du 26 décembre 1868.

nissant dans les temps anciens, ont fini par former le soleil. M. Faye s'est aussi rallié à cette pensée. Notre éminent confrère enseigne que le soleil doit être le résultat de la dissémination primitive de la matière et de sa réunion successive en vastes amas sous l'empire de l'attraction. La conséquence immédiate de cette condensation aurait été la destruction d'une énorme quantité de force vive, remplacée par un immense développement de chaleur solaire. Cette solution est, on le voit du premier coup d'œil, non plus un rajeunissement de l'idée de Buffon, mais une combinaison de la théorie mécanique de la chaleur et de l'hypothèse de Laplace. Ce qui résulte de l'explication adoptée par M. Thomson, c'est que, dit-il, on est conduit à l'idée que le soleil ne fait pas une moisson continuelle de force et que, par conséquent, son pouvoir diminue constamment. On ne peut pas même s'imaginer qu'il contienne de la chaleur pour plus d'un petit nombre de millions d'années. Mais cette perspective, quoique bornée, est encore assez longue pour que M. Thomson ne s'en montre nullement épouvanté.

Ainsi, la science la plus récente émet au sujet du soleil deux opinions de grande importance. La première, c'est que cet astre est une masse de matière ordinaire, conséquemment un corps inerte, impuissant à se mouvoir et à rien mouvoir par lui-même. La seconde, c'est que la chaleur que rayonne le soleil est une provision de force emmagasinée depuis la formation de notre système par suite de la condensation de la matière primitive et que cette provision doit ou se renouveler par le dehors ou s'épuiser. Mais ce que ces vues grandioses nous apprennent sur la cause vraiment première de ces mouvements prodigieux, je le cherche en vain. On lance notre raison à travers l'immensité et on la laisse suspendue au milieu des espaces, sans lui offrir, sans même lui faire entrevoir le terme où elle désire arrêter enfin son vol et reposer ses ailes. Le soleil, dites-vous, c'est de la matière primitive condensée qui, en se repliant vers le centre, y a développé par le choc assez de chaleur pour échauffer notre monde pendant quelques millions d'années. Je ne demande pas mieux ; mais se condenser, c'est se mouvoir. La matière primitive étant inerte, aussi bien que la matière ultérieure, aussi bien que toutes les matières, elle n'a pu se mouvoir elle-même. Qui donc l'a poussée ? Est-ce une autre matière cosmique plus primitive encore ? Soit. Mais ma raison ne veut ni en rester là, ni marcher indéfiniment de matière poussée en matière poussée. Elle demande à s'arrêter et, comme Aristote, elle s'écrie du ton d'une puissance qui, en métaphysique, ne reconnaît pas de maître parmi les savants, ἀναγκὴ στῆναι !

Il faut s'arrêter, mais où ? Évidemment au moteur immobile, à celui qui possède et la puissance de mouvoir et toutes les puissances parfaites sans les avoir reçues de personne, si ce n'est de lui-même.

Maintenant, quelle est la nature, quelle est l'essence de ce moteur ? C'est à l'école mécaniste que je le demande. Elle pourra s'abstenir de répondre, elle est absolument libre de se récuser, s'il lui plaît. Mais si elle parle, elle n'aura point le choix : elle sera forcée d'avouer que le moteur immobile et éternel est un esprit. Pourquoi ? Parce que selon la théorie mécaniste, la matière est inerte, et que si le moteur est matériel, il sera inerte et condamné par là à la double impuissance de se mouvoir lui-même et de mouvoir quoi que ce soit. Donc, de ces deux choses l'une : ou le mouvement n'a point de cause, ce qui est purement absurde, ou le mouvement a pour cause un esprit infiniment puissant, c'est-à-dire un Dieu d'essence spirituelle. Tel est le dilemme auquel aboutit l'école qui n'admet que des mouvements dans la nature, lorsque, sortant du cercle de la science, elle aborde philosophiquement l'interprétation de l'univers.

Hâtons-nous de rendre pleine justice à M. Henri Sainte-Claire-Deville et à d'autres savants du même groupe. Du dilemme qui vient d'être énoncé, c'est la seconde proposition qu'ils acceptent. Les uns l'écrivent dans leurs ouvrages ; les autres, dès qu'on les interroge et sans qu'on les presse vivement, en reconnaissent la vérité, M. Henri Sainte-Claire-Deville est parmi ces derniers. Je le dis publiquement parce qu'il m'a donné l'autorisation expresse de le dire, en attendant qu'il ait trouvé quelque naturelle occasion de l'imprimer. A ses yeux, il faut aux mouvements de la matière un moteur premier, et ce premier moteur, c'est le Dieu devant lequel Newton inclinait son génie. Mais de cet aveu il résulte que la notion de force tire sa nécessaire, sa suprême clarté non des mathématiques, non de la mécanique, mais de la science des causes, c'est-à-dire de la métaphysique, puisque cette clarté ne reluit qu'au moment où, d'étape en étape et de poursuite en poursuite, on arrive enfin en présence d'une cause spirituelle et première, conçue à l'image infiniment agrandie de l'âme motrice qui vit en nous.

On aurait donc bien tort de redouter pour l'avenir des doctrines spiritualistes les conséquences de la théorie mécanique de la chaleur. Quand cette théorie se tiendra discrètement dans les limites de la pure science, il n'y aura pas lieu de s'en préoccuper. Que si, plus impatiente et plus hardie, elle tente de philosophiques aventures, que l'on se tranquillise : sa philosophie sera ou tout à fait insoutenable, ou nécessairement assise sur les bases mêmes de la métaphysique de l'esprit.

On l'a vu, en effet, implicitement les savants mécanistes dont nous avons étudié les doctrines, s'appuient sur les notions rationnelles de temps, d'espace, de substance, sujet des propriétés, de cause, principe et raison des mouvements, d'atome, élément dernier et indivisible des corps. Explicitement, ceux d'entre eux qui se réduisent à un *minimum* d'hypothèses et de conceptions rationnelles, ont cependant recours à la théorie de l'éther impondérable et confessent la nécessité de proclamer l'existence d'un premier moteur d'essence spirituelle.

Nous avons ainsi résolu notre première question, celle

de savoir si l'école mécaniste fonde ses opinions sur une certaine métaphysique et quelle est la métaphysique sur laquelle elle les fonde.

Nous avons à voir maintenant quelle est la valeur de la théorie mécanique prise en elle-même et comme explication philosophique du monde inorganique. C'est ce que je chercherai quand j'aurai exposé les idées d'un autre groupe de mécanistes plus hardis et plus résolument métaphysiciens, dont le R. P. Secchi s'est chargé de réunir, de coordonner et de publier, sous sa responsabilité, les doctrines de philosophie naturelle.

CH. LÉVÊQUE.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE DE VERSAILLES

CONFÉRENCES PUBLIQUES

M. H. DIETZ

Le roman populaire dans l'Allemagne contemporaine — Fritz Reuter (1)

Reuter est le plus considérable des romanciers allemands d'aujourd'hui. Un mot d'abord sur l'école à laquelle il se rattache. Reuter est un écrivain populaire, mais il y a bien des manières de l'être, et dans le nombre il en est de fort mauvaises. Il y a des romanciers d'un incontestable talent, il y a des poëtes d'un génie parfois sublime qui croient peindre la vie du peuple, qui s'imaginent écrire des œuvres populaires en promenant le lecteur à travers toutes les laideurs sociales, à travers les bas-fonds et les égouts. Cette littérature, féconde vous le savez, cette littérature malheureusement l'objet de l'engouement du jour, en se prétendant populaire s'arroge un titre qu'elle ne mérite pas. Que j'aime mieux ces écrivains qui, sans trouver que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, nous montrent par où la vie du peuple est riante, elle aussi; nous font voir comment la poésie se glisse jusque sous le toit le plus humble, comment les gaies chansons du savetier matinal réveillent de tout temps le morose financier! Grâce à Dieu, cette famille de conteurs, vraiment populaires ceux-là, et qui n'usurpent pas ce nom, ne nous a pas manqué non plus. M. Souvestre en était naguère un des chefs les plus sympathiques, et la tradition de sa manière ne s'est pas éteinte avec lui. Toutes réserves faites, les nouvelles et les romans d'Erckmann-Chatrian offrent avec les récits de M. Souvestre de frappantes affinités. Mais nous sommes en Allemagne, et c'est des modèles allemands de Reuter que je veux vous parler. Pour tout dire en un mot, il est de l'école de Gœthe, de Gœthe non pas tel que la critique nous le représente d'ordinaire, aristocratique et superbe, mais de Gœthe tel qu'il fut réellement dans sa vie et dans son œuvre, le poëte pour qui rien en ce monde n'était trop chétif, à qui rien d'humain ne demeurait étranger, le souverain artiste aux yeux de qui toutes choses, les plus vulgaires même et qui semblent les plus communes, se revêtaient de poésie. Ce Jupiter olympien de la littérature, pour me servir de l'expression consacrée, ne trônait pas dans les nuages, et l'égoïsme altier qu'on lui reproche, si amèrement parfois, me paraît bien peu conciliable avec cette œuvre si humaine, si touchante, si populaire au sens élevé, mais au sens vrai du mot, avec le poëme d'*Hermann et Dorothée*. S'il était permis d'enfermer en une formule le génie de Gœthe, l'un des plus souples, l'un des plus vastes qui furent jamais, je dirais que ce fut précisément son idéal de faire jaillir la beauté, la grâce, la poésie de ce sol aride pour d'autres et desséché, les réalités, les trivialités de l'existence, les petitesses même de la vie bourgeoise. Faire descendre la poésie du ciel sur la terre, la faire pénétrer dans les plus modestes foyers, illuminer du rayon divin de la grâce les objets les plus prosaïques, telle fut son originalité, telle fut, si je puis dire, sa philosophie de l'art. Chose étrange! Gœthe, que l'histoire nous montre sinon contraire, du moins indifférent à l'œuvre politique de 89, fit, lui aussi, sa proclamation des droits de l'homme. Il proclama les droits du peuple à la poésie; dans *Werther*, dans *Egmont*, dans *Faust* même, le peuple a droit de cité; dans *Hermann et Dorothée*, il est au premier plan, il est le héros du poëme. Madame de Staël, de la même plume qui écrivit ces larges et libérales *Considérations sur la Révolution française*, glissa dans son livre de l'*Allemagne* ce jugement curieux que les personnages du poëme de Gœthe étaient de trop peu d'importance, qu'ils étaient trop populaires pour mériter les honneurs de la poésie! D'où vient cet arrêt qui nous surprend? C'est que madame de Staël a connu les salons du XVIIIe siècle à son déclin, elle se souvient de la rue du Bac, elle en a conservé, quoi qu'elle en ait, et en tous ses jugements littéraires, certaine aristocratie. Elle est, en dépit d'elle-même, un peu parente de mademoiselle de Scudéry, qui affublait ses pâtres du costume de courtisan; elle partage, sans en avoir conscience, l'avis de Boileau, qui recommande au poëte de choisir un héros « en valeur *éclatant*, en vertus *magnifique* », et qui lorsque, dans le *Lutrin*, il met des bourgeois en scène, leur prête des airs burlesques et en fait des caricatures. Elle en est encore aux pastorales de Fontenelle, aux pastorales de Trianon; elle admet que le cadre soit rustique, pourvu qu'il soit rempli par des princesses. Si elle avait vécu aussi longtemps que Gœthe, elle aurait pu lire encore les premiers écrits d'une femme qui devait vivement goûter et rendre la poésie la plus champêtre; elle aurait vu le roman bourgeois, le roman des prolétaires, triompher, et aujourd'hui que les personnages de l'épopée

(1) Nos lecteurs se souviennent peut-être que M. Dietz avait, il y a quelques mois, traité ce sujet pour la *Revue* : sa conférence reproduisant assez fidèlement quelques parties de son article, nous ne donnons ici que ce qu'elle contient d'absolument nouveau.

antique et solennelle font parfois si singulière figure et qu'on leur manque à ce point de respect, je gage qu'elle reconnaîtrait que les héros de roman doivent être des héros populaires et vivant de notre vie. Les héros primitifs, à qui, comme on l'a dit ingénieusement, l'habitude des passions faisait comme une seconde innocence, sont impossibles fort heureusement en notre société moderne, et quand les passions s'éteignent, que le tiers-état domine avec ses vertus bourgeoises et son allure peu romanesque, l'épopée est bien voisine de l'idylle. Boileau, en un siècle plus rigoureux, eût condamné sévèrement un rimeur

> Qui, follement pompeux, en sa verve indiscrète,
> Au milieu d'une églogue entonne la trompette.

En nos temps de garde mobile, ce n'est plus là chose fort rare, et la poésie ne peut désormais être populaire qu'en se rapprochant de l'églogue, et en y faisant entrer, au lieu des grands seigneurs et des belles dames d'autrefois, ses personnages naturels : le travailleur et le paysan. Eh bien ! les œuvres de Reuter répondent à ce besoin, à cette tendance de notre époque ; c'est de cette manière là qu'il est populaire. Comment expliquer alors qu'il nous soit encore presque étranger? Il se dérobe à notre intelligence par la langue qu'il écrit, et je doute que cet écrivain populaire puisse figurer jamais sur les rayons de nos bibliothèques populaires. C'est le *platt-deutsch* du Nord, le dialecte énergique à la fois et gracieux du Meklembourg, l'idiome parlé dans les campagnes, de Memel à Aix-la-Chapelle, et, pour le dire en passant, la langue de la marine prussienne que Reuter a choisi pour donner à ses récits plus de vérité locale et j'ajoute plus de charme. Écoutez-le chanter la vigueur, la beauté du dialecte dont il se sert :

« Je connais un chêne au bord de la mer ; la tempête mugit à travers ses branches, mais fier il dresse dans les airs sa couronne de feuillage. Depuis mille ans il en est ainsi, aucune main humaine ne l'a planté, et il étend sa verdure de la Poméranie à la Hollande.

« Un jour, le roi et la reine, et la princesse leur fille, vinrent au rivage. Qu'est-ce donc, dirent-ils, que ce chêne majestueux qui couvre le pays entier de son ombre? Qui l'a entretenu, qui l'a soigné, qui lui a donné sa force et sa puissance?

» Et comme le roi attendait une réponse, un jeune artisan s'approche et lui dit : Sire roi, vous ne vous en êtes guère occupé, ni vous, ni votre femme, ni votre fille. Ce ne sont pas les grands seigneurs non plus qui ont pris soin de cet arbre.

» Et cependant, le chêne grandit aujourd'hui plein de sève. C'est notre main, à nous travailleurs, qui l'a arrosé ! Le chêne, sire roi, le chêne est à nous, c'est notre langue, c'est notre dialecte ! Il a grandi librement, sans que l'art et ses soins factices en aient entravé l'essor ; il a grandi sous le ciel, en se passant de la faveur des rois. »

I

Si la biographie d'un écrivain donne souvent la clef de son œuvre, cela est vrai surtout d'un poëte, d'un romancier, qui, comme Reuter, ne raconte que des scènes dont il a été témoin ou acteur, ne peint que des émotions qu'il a lui-même traversées et vécues. La poésie de Reuter est toute d'expérience, elle est faite de souvenirs,—souvenirs adoucis et tempérés par le temps, ce grand maître qui guérit toutes les plaies de l'âme. Il est de toute rigueur qu'avant d'aborder l'étude du poëte et de ses créations, je vous montre l'homme et vous dise rapidement quelle fut sa vie.

Reuter est né en 1810 à Stemhagen, une petite ville du Mecklembourg fort inconnue jusque-là dans le monde des lettres et non moins obscure dans le monde de la politique. En revanche, Stemhagen était un centre assez considérable d'exploitation agricole, on y vivait en pleine campagne, campagne féconde et grasse et que les armées de l'Empire mirent plus d'une fois à contribution. Le père de Reuter était le bourgmestre de l'endroit, mais il est à croire que ses fonctions n'étaient pas fort accablantes, car notre bourgmestre y joignait le soin d'une ferme assez importante et la direction d'une brasserie. La légende ne nous raconte pas que ce cumul dangereux, que les séductions de la bière de Bavière aient jamais porté le moindre préjudice à l'administration de la bonne ville de Stemhagen, mais elle nous montre Reuter, le poëte, comme l'un des clients les plus assidus de son père ; se complaisant de bonne heure à des libations toutes domestiques et d'autant plus copieuses, et avouant aujourd'hui encore que toute sa prose et tous ses vers ont moins fait pour la joie et la santé du Mecklembourg que les torrents de nectar sortis des cuves paternelles. Le brasseur aimait à voir rendre hommage à son œuvre et pardonnait à son fils ses précoces excès, mais c'était là en matière d'éducation la seule faiblesse où il se laissât entraîner. Sur tous les autres points, le brasseur redevenait bourgmestre, et par son austérité, sa raideur, son amour de l'étiquette et du décorum, il fait songer, toutes réserves faites, au père de Gœthe, bourgmestre lui aussi, solennel et grave, désireux, comme le père de Reuter, de pousser son fils aux études de droit, également inhabile à réaliser ce rêve. En regard de cet administrateur fort pratique, aux traits presque sévères, Reuter place à maintes reprises en ses œuvres et dessine avec une complaisance émue la douce et touchante figure de sa mère. Malade presque toujours et presque incapable de mouvement, elle était tout sentiment, tout esprit ; c'est elle qui initia son fils à la poésie par de nombreuses lectures faites en commun, par son admiration lumineuse et ardente pour les chefs-d'œuvre de Gœthe. Ici encore, malgré moi-même, le rapprochement s'impose entre le poëte d'*Hermann et Dorothée* et l'aimable et gracieux conteur dont nous nous occupons.

Vous savez le culte de Gœthe pour sa mère, l'éveil, le premier élan qu'elle imprima à l'esprit de l'enfant, l'influence toujours profonde qu'elle ne cessa d'exercer sur le génie de l'homme mûr, lors même de son complet épanouissement. Eh bien! la mère de Reuter, morte de bonne heure, lui laissa en héritage cette sensibilité, cette grâce féminine qui se mêlera plus tard si harmonieusement à l'énergie nerveuse et virile de sa manière, qui glissera çà et là comme une note attendrie en son œuvre si allègre d'allure, si saine et riante d'humeur !

La liste serait longue des physionomies originales et intéressantes qui entourèrent l'enfance de notre humoriste et firent sur son imagination une durable impression. Je ne puis vous faire faire connaissance avec tous ces personnages, mais il faut bien que je vous en présente encore quelques-uns. Voici la tante Christiane, qui supplée dans le ménage la mère presque toujours souffrante. C'est un cœur d'or que cette vieille fille, toute confite en dévoûment; rien d'aigre en elle ni de maussade, rien en toute sa personne qui fasse sourire, si ce n'est peut-être son activité remuante, fiévreuse, son ubiquité qui tient du prodige. Chaque matin, elle se lève avec quelque projet en tête, témoin ce certain jour où elle s'avisa de faire donner à son neveu des leçons de danse. Vous devinez les objections, les gronderies du père ! N'importe, tante Christiane triompha, et à quelque temps de là elle menait à un bal masqué le jeune Fritz costumé en ramoneur pour la cérémonie. Vous rappelez-vous cette piquante anecdote de Saint-Simon? Le duc d'Orléans, désireux de garder l'incognito au bal de l'Opéra, avait recommandé à quelque ami de prendre envers lui toutes les licences, toutes les familiarités possibles. C'était là, pensait-il, le plus sûr des déguisements. Le service réclamé lui fut rendu au delà de son désir; il voulait de la familiarité, il obtint de l'effronterie, si bien que le duc, se retournant, de dire à son ami trop complaisant: « Ah ça, décidément tu me déguises trop ! » S'il faut en croire Reuter, il aurait trop déguisé une auguste matrone qui se prélassait en ce bal travesti; notre espiègle ramoneur aurait fixé son échelle tout le long de la dame et compromis le laborieux édifice d'une toilette fort raffinée. Je vous laisse à penser l'accueil qui fut fait à tante Christiane lorsqu'elle revint au logis, et les semonces éloquentes du bourgmestre indigné. — Je n'aurais pas achevé ce tableau de famille si je n'y ajoutais le type fort comique, et profondément gravé dans l'esprit de Reuter, de l'oncle Herse, vieillard tout pétri de souvenirs et de complaisance à les redire. Il excellait à faire revivre les histoires d'autrefois; seulement il n'en était pas toujours le narrateur scrupuleux et véridique, il aimait à laisser trotter son imagination la bride sur le cou; parfois elle s'égarait à droite et à gauche et faisait souvent en route de fort étranges rencontres. Entre sa manière de raconter et celle de Reuter, il y a un air de famille nettement marqué et des plus piquants.

Dans cet intérieur, tel que je viens de vous le tracer, au milieu de ces physionomies pleines de caractère, l'éducation de l'enfant marchait à souhait. Des impressions vives et fortes se déposaient en son esprit, lui donnaient son pli et son tour; il se formait en lui cette couche première d'observation naïve et d'enfantine expérience qui décide si souvent de l'avenir de l'homme. Quant à l'instruction régulière et didactique, celle-là fut fort lente à venir et un peu abandonnée au hasard. Une des premières études qu'entreprit Reuter fut celle du français; on lui donna pour maître en cette langue un tailleur qui avait fait en France quelques mois de séjour et qui, à ses moments perdus, entre deux raccommodages, enseignait aux jeunes Mecklembourgeois la langue de Bossuet et de Voltaire. Un jour d'examen, il advint que les élèves de ce digne maître, interrogés sur la conjugaison du verbe *être*, arrivés au parfait, entonnèrent en chœur « Je *suis été* ». Une enquête se fit, d'où il ressortit que cette conjugaison fantaisiste était du fait de notre tailleur. Nos malheureux élèves, vertement tancés, n'en pouvaient mais; ils ne faisaient que réciter ce qu'on leur avait enseigné.

On changea de maître, et cette fois le sort voulut qu'on tombât sur un homme très-compétent; c'était un Suisse, un horloger de Neufchâtel nommé Droz. Sa conversation paraît avoir été fort nourrie, piquante même; il devait y avoir en son parler une nuance de bonhomie joviale à la manière de Töpffer. Le fait est d'ailleurs que si l'expérience est la matière de la conversation, Droz devait être un causeur excellent. Suisse de la vieille roche, dans sa jeunesse il s'était pris de querelle avec Augereau le Jacobin, et la querelle avait dégénéré en une bataille où le futur général n'avait pas eu le dessus. Quelque temps après, Augereau revenait, revêtu désormais d'un titre redoutable ; Droz jugea prudent de s'esquiver. Il prit du service en France, puis en Prusse; enfin, après une carrière fort agitée, semée d'incidents étranges, après une odyssée des plus variées à travers les champs de bataille de l'Empire, ce héros d'épopée était venu s'échouer dans le Mecklembourg; il y avait épousé une veuve et repris son ancien métier d'horloger. Ses leçons de conversation française étaient fort appréciées; Droz prenait d'ordinaire pour sujet le récit de sa martiale existence, et contribua ainsi, pour une part considérable, à meubler de souvenirs, d'épisodes, d'anecdotes, l'imagination de son élève. Reuter lui est demeuré fort reconnaissant; il fait de lui, comme de toute cette période de sa vie, le plus riant portrait; on voit qu'il aime à se reporter en arrière vers ces jours de liberté un peu sauvage, fort bruyante tout au moins, où il grandissait sous le triple rayon de la nature, de la famille et de maîtres improvisés. Mais l'heure n'était pas loin où l'ordre allait succéder à la liberté, où cette éducation de Reuter, fort capricieuse, livrée à l'aventure, allait faire place au collége de Friedland, tout hérissé de méthode et de grammaire. Ce fut là la première prison de Reuter. Il en connaîtra d'autres bientôt, plus sombres assurément,

mais, au moment où nous sommes, celle-ci lui paraît odieuse et comparable aux plus affreux cachots ; il ne serait pas éloigné de lancer les pathétiques imprécations qu'allait bientôt fulminer Victor Hugo contre

> Ces salles qu'on verrouille et qu'à tous leurs piliers
> Sculpte avec un vieux clou l'ennui des écoliers.

Le fait est qu'on ne lui laissa pas même un crayon pour tapisser les murs de la classe des fresques où se complaît la verve des collégiens. On lui interdit rigoureusement le dessin, cette ressource des prisonniers, cette consolation à laquelle il devait faire de fréquents appels en ses années de captivité. Au sortir du collége, nous trouvons Reuter étudiant en droit à l'université de Rostock d'abord, puis à Iéna. C'était en 1832, les universités ne s'étaient pas remises encore de cette fièvre d'activité politique qui s'en était emparée aux approches de 1813. Seulement ces haines juvéniles, ne pouvant plus se déchaîner contre l'ennemi du dehors désormais paisible, s'étaient retournées contre l'oppression intérieure, contre le gouvernement prussien : c'étaient dans le domaine de la théorie politique des luttes aussi bruyantes qu'inoffensives ! On bataillait à la taverne, et, les fumées de la bière aidant, nos jeunes hommes d'État ébauchaient les constitutions les plus idéales. Reuter, qui à toute époque sans doute eût fait l'école buissonnière et qui avait à la flânerie une irrésistible pente, manquait fort souvent ses cours; l'étude du droit ne le passionnait guère, la politique, à tout prendre, lui était fort indifférente, mais elle offrait un incontestable avantage : on pouvait politiquer à la brasserie. Reuter fit de la politique tout comme un autre; on le vit même plus souvent que d'autres le verre à la main. Plus tard, en un de ses romans, il racontera la révolution de 1848 à la campagne et prêtera à ses agrestes orateurs des discours fort humides. Ce jeu, toujours dangereux, le fut singulièrement pour notre étudiant. En 1833, après l'attentat de Francfort, de nombreuses arrestations furent faites : Reuter était fort naïf, — la naïveté fait l'un des plus grands charmes de ses récits; — il était d'autre part fort observateur et désireux de voir les choses de près ; — ceci est encore un des traits distinctifs et saillants de son talent. Que fit-il? Au lieu de retourner tranquillement en Mecklembourg, il alla droit à Berlin pour se donner le plaisir de voir le mouvement réactionnaire en son plein. Son désir fut largement satisfait, il était à Berlin depuis deux jours qu'on l'arrêtait. Il existait alors en Prusse des juges d'instruction complaisants envers le pouvoir, et il s'en rencontra un qui, à force de fouiller et de retourner en tous sens le dossier d'étudiant de Reuter où se trouvaient consignées ses fréquentes absences du cours, réussit à établir nettement un crime de haute trahison ! Ce magistrat clairvoyant mourait fou peu de jours après, mais il faut croire qu'il était maître encore de sa raison quand il rédigea cet acte d'accusation, car il y fut donné suite.

Ici commence pour Reuter une période de rudes épreuves. Sa jeunesse fut aussi sombre, aussi froide que son enfance avait été pénétrée de lumière et de soleil. Laissez-moi, bien qu'il m'en coûte, vous arrêter un moment sur ces années de tristesse, sur ce spectacle de deuil. La vie et l'œuvre de Reuter se mêlent ici étroitement et se confondent. *Mon temps de forteresse*, tel est le titre d'un des récits de Reuter. Seulement ce n'est pas un récit douloureux, poignant, comme le fut la réalité. Reuter est trop de l'école de Gœthe pour retracer la brutalité des faits : *Vérité et fiction*, le titre des Mémoires de Gœthe, telle pourrait être sa devise. Il laisse les années s'écouler, il se place à distance des événements et contemple de loin les heures les plus cruelles de sa vie, les moments de détresse profonde d'un cœur rassis et réconcilié. Les années de prison deviennent sous sa plume un roman gracieux : de l'amertume de la vie jaillit la sérénité de l'œuvre.

La prison préventive dura pour Reuter plus d'une année; elle lui offrit un avant-goût de tous les tourments qu'il devait souffrir plus tard, mais son esprit ingénieux réussit à se créer dès lors des engins d'écriture. D'une cuiller de plomb Reuter se fit une lame de couteau; grâce à ce couteau improvisé, il déroba une parcelle de bois au plancher de sa cellule et trempa cette plume fort primitive dans le suc qu'il avait extrait des noix de son dessert. Un jour qu'il copiait avec ces instruments un poëme de Byron, la porte s'ouvrit et l'on vint lui annoncer sa condamnation à mort. Reuter trouva sans doute, comme André Chénier, qu'il y avait là quelque chose dont il serait regrettable de priver l'Allemagne, il se pourvut en grâce, et la clémence de Frédéric-Guillaume consentit à commuer la peine capitale en trente années de forteresse.

C'est merveille de voir avec quel art on ménagea à Reuter une gradation entre ses prisons successives. Dès qu'il commençait à s'acclimater quelque part et à prendre l'air du logis, vite on l'entraînait ailleurs. Mais quelles que fussent les souffrances que l'avenir lui réservait, il aurait pu, dès son début dans la carrière de prisonnier, s'appliquer avec justesse ces vers où Voltaire célèbre les agréments de la Bastille :

> Que Dieu vous gard' d'un pareil logement!
> J'arrive enfin dans mon appartement;
> Certain croquant avec douce manière
> Du nouveau gîte exaltait les beautés,
> Perfections, aises, commodités.
> . . . . . .
> Me voici donc en ce lieu de détresse,
> Embastillé, logé fort à l'étroit,
> Ne dormant point, buvant chaud, mangeant froid.

C'étaient bien là les doléances de Reuter à Silberberg, sa première prison. A Glogau, où on le transporte en 1837, la discipline est plus rigoureuse encore. Mais il est des accommodements avec les geôliers, et pendant quelques mois, quelques livres de tabac eurent raison du

plus farouche des gardiens. Reuter était devenu dans l'établissement une sorte de vice-geôlier. Ai-je besoin de dire qu'il n'abusait pas de ses pouvoirs? Sa cellule se transformait souvent en taverne; elle était le rendez-vous des détenus, et l'on y fêtait Bacchus avec la même dévotion que naguère à Iéna ! Malheureusement cette joyeuse vie ne fut pas de longue durée. En 1839, nouveau voyage. On voulait dompter enfin l'humeur de Reuter, rebelle au joug de la discipline comme elle le sera plus tard aux règles de la composition; on le fit revenir à Berlin. Cette fois on triompha de son courage, Reuter tomba dans le plus sombre abattement. Il a fallu à sa nature un merveilleux ressort pour revenir de l'affaissement où nous le voyons alors accablé. Je vous épargne la peinture de ses angoisses; c'est là un excès de découragement tout à fait passager en la vie de Reuter, et je fausserais votre impression si je faisais plus que de le signaler. J'arrive bien vite à la dernière étape de cette longue captivité, à Graudenz. Ici, c'est déjà une demi-liberté; il semble que le sort, désormais plus bienveillant, ait voulu préparer à Reuter comme une transition entre l'atmosphère assoupissante du cachot et l'air enivrant de la liberté prochaine. En ce nouveau séjour, tous les camarades se fiancèrent; c'est l'histoire de leurs amours, le récit de leurs intrigues pour déjouer les regards d'ailleurs fort complaisants de leurs argus, qui feront tout à l'heure le sujet du roman dont je vous ai dit le titre. Reuter ne se fiança pas ; il était, en sa nouvelle demeure, tout occupé de cuisine, et tandis que ses amis soupiraient pour leurs belles, il vaquait aux soins du pot-au-feu. Ainsi, il s'initiait aux détails domestiques de la vie, aux soins du ménage, qui occuperont une si grande place en ses créations et qu'il excellera à décrire. En 1839, dix ans après sa première incarcération, il obtint d'être transféré en une prison mecklembourgeoise : c'était un nouvel acheminement vers la délivrance. La condition qui fut mise à cette translation est fort curieuse et mérite d'être relevée : on exigea de Reuter qu'il prêtât serment de ne jamais remettre les pieds sur le territoire prussien. Je vous laisse à penser si Reuter prêta ce serment de bon cœur. L'élément comique se mêle sans cesse à cette lugubre tragédie, et jusqu'au dénouement nous en trouverons la trace. A la mort de Frédéric Guillaume, lors de l'amnistie générale qui fut proclamée, Reuter fut, par mégarde, oublié. Le grand-duc de Meklembourg s'enhardit à lui rendre la liberté, et Reuter était déjà joyeusement installé à la table paternelle, quand arriva de Prusse une lettre du ministre de la justice qui lui annonçait qu'on songerait bientôt à lui et qu'avant la fin de l'année il obtiendrait sa grâce !

Cette liberté si ardemment souhaitée, comment Reuter allait-il l'occuper? J'aime mieux ici le laisser parler lui-même et vous dire le terrible problème qui se dressait alors devant lui.

Il y a là une page touchante qui donne singulièrement à penser, parce qu'elle nous montre en traits expressifs le danger qu'il y a à arracher, sept années durant, un jeune homme à sa carrière et à ses goûts.

« Lorsque je sortis de la forteresse, je me trouvai en pleine bruyère. Aussi loin que s'étendaient mes regards, je ne découvrais que sable et broussailles chétives, étiolées. Je m'assis sous un buisson et je m'abandonnai à mes pensées. Bien des chemins s'ouvraient devant moi. Lequel prendre ? J'en remis le choix au hasard, et je suivis mon petit chien, qui courait à l'aventure.

» J'arrivai à Grabow, où je trouvai un ami de collége ; nous avions passé le baccalauréat le même jour et célébré notre succès avec force champagne. Maintenant mon ami était bourgmestre, il avait épousé une femme aimable et belle, il habitait une charmante maisonnette où il m'accueillit avec la plus franche cordialité. Mais malgré cet accueil, je me sentais là mal à l'aise. Oh, ce n'était pas de la jalousie que je ressentais, non ! il me semblait que j'étais entré dans une chambre proprette avec des souliers chargés de boue !

» Un peu plus loin, j'entrai chez un autre camarade d'enfance; celui-ci était devenu un peintre distingué, il me montra ses tableaux. Involontairement je fis un retour sur moi-même et les comparai à mes propres essais dans l'art du dessin. Décidément il fallait renoncer à cette carrière.

» Je poursuis ma route et me voilà dans la ville où naguère je fis mes études. Mes anciens maîtres de rhétorique m'invitent à assister à la classe. Les rhétoriciens me firent l'effet d'être encore des enfants, mais moi, avec mes trente ans, j'étais au même niveau qu'eux !

» Enfin j'arrive à ma ville natale. Elle était devenue plus grande et plus belle, je la reconnus à peine. Je passe le seuil de la maison paternelle, là aussi tout était changé. Ce n'était pas le bourgmestre énergique et robuste qui me recevait, c'était un vieillard courbé par le chagrin plus encore que par les années. Et moi-même je n'étais plus ce jeune homme bouillant, ce fils plein d'avenir; j'étais un homme perdu, le fléau de ma famille.

» Eh bien ! que vas-tu faire? me dit mon père. — Que sais-je? répondis-je, et durant des années je tâtonnai de ci de là, essayant d'une chose puis d'une autre, sans réussir à rien. Je sentais bien tout le tort qui pesait sur moi, mais la faute en était là où gisaient mes sept années perdues ! Ah ! j'étais bien malheureux, bien plus malheureux que si j'eusse été en prison ! »

La première idée qui vint à Reuter fut de reprendre ses études interrompues de droit. Il partit pour Heidelberg. C'était en été, et j'avoue pour ma part ne pas comprendre comment à Heidelberg en été on peut faire de sérieuses études. Il faut une trempe de héros pour résister aux séductions de ce paysage enchanteur. Le moyen de pâlir sur les Pandectes et les Institutes, quand le Neckar et ses collines vous convient à d'éternelles promenades ! Reuter, ivre de lumière et d'air comme il l'était, perdit son semestre; son père, fort mécontent, le rappela; mais nous qui n'avons pas les mêmes raisons de

sévérité, nous aurions mauvaise grâce à lui reprocher ces mois de féconde flânerie. Qui peut dire en effet si cet art, exquis chez lui, de comprendre et de reproduire les voix mystérieuses de la forêt, le bourdonnement de la plaine, et les murmures de l'onde; si ce sentiment de la campagne qui partout respire en son œuvre, n'est pas né de ce commerce intime avec la nature dont il était préparé par la prison à ressentir vivement les beautés !

A son retour de Heidelberg, ce goût de la vie champêtre était si développé en Reuter, qu'il prit le parti de se faire agriculteur. Ses années d'apprentissage et les épisodes qui s'y rattachent, lui inspireront plus tard son chef-d'œuvre. *Le temps où j'étais apprenti fermier*, c'est ainsi qu'il a modestement intitulé ce roman de mœurs champêtres, cette idylle en trois volumes qui demeurera son meilleur titre de gloire. Au découragement de tout à l'heure a succédé la santé de l'âme : Reuter vous a dépeint la prostration où il languissait, il va vous dire comment il se sent revivre ; vis-à-vis du tableau que je vous ai lu, il faut placer l'harmonieux pendant que voici :

« L'air et le pain des champs, tout à l'entour l'œuvre de Dieu riante et belle, et toujours quelque chose à faire, aujourd'hui ceci, demain cela, mais tout en parfaite régularité, en parfaite harmonie avec la nature, cette bonne mère, voilà qui donne aux joues et à l'âme de fraîches et saines couleurs. Les bras et les jambes tombent bien quelquefois de fatigue, mais quelle bonne fatigue que celle-là ! Et comme l'âme surnage en cet affaissement du corps ! Je bénis l'agriculture ! elle m'a rendu la santé, elle a versé dans mes veines activité et courage ! »

A peine entré dans cette voie où il trouvait de si vives satisfactions, Reuter fut obligé de la quitter. Son père mourut en 1845, laissant une fortune chétive et qui ne permettait pas à notre agriculteur d'acheter la ferme qu'il avait rêvée. Le voilà de nouveau sans position, sans avenir. Sa vie est semée de digressions, de hors-d'œuvre; il n'y a point là de trame serrée, ni continue; ses romans nous offriront le même caractère; de capricieuses parenthèses, d'interminables incidences, d'humoristiques excursions en tous sens en varieront, en égaieront le tissu. Rien d'étonnant en cela. Durant les cinq années qui suivirent la mort de son père, Reuter vécut d'excursions, sans domicile stable, cordialement accueilli chez tous les propriétaires du Mecklembourg épris de sa franche et sympathique nature. Ils ne se doutaient pas alors que leur hôte était un observateur perspicace qui tenait braqué sur eux son regard, et tous ces types de rustique bonhomie où l'on distingue parfois comme une nuance goguenarde et champenoise posaient devant lui en un entier abandon. Reuter lui-même, âgé déjà de quarante ans, ne soupçonnait pas que l'heure était voisine où il aurait à mettre en œuvre tous ses souvenirs; il en faisait provision, comme M. Jourdain faisait de la prose, naïvement et sans le savoir.

Quelle est la secousse qui le fit sortir de ce flegme et lui révéla son talent? C'est un sentiment qui, s'il rend souvent les lèvres muettes, a maintes fois aiguisé la plume des écrivains et donné l'essor au génie des poëtes. Fritz Reuter, en ses longues années de prison, avait fait sans doute économie de jeunesse, car nous le trouvons, à la date où nous sommes, en pleine maturité de sa vie, épris du plus juvénile amour. Voilà notre nomade forcé de fixer sa tente, le voilà forcé de renoncer à ce nonchaloir dont il commençait à se faire une dangereuse habitude. Le mariage, qu'on accuse bien souvent de tuer la poésie, ici la fit naître ou du moins l'obligea à se faire jour. Reuter dut s'improviser précepteur pour se créer une ombre de position ; à ces fonctions très-modestement rémunérées, il joignit des leçons au cachet qui lui rapportaient 25 centimes environ, et comme malgré ce cumul il n'arrivait pas encore à joindre les deux bouts, il imagina d'occuper ses soirées à quelque travail qui arrondît ses revenus. Je vous demande pardon de ces détails bien prosaïques. Que voulez-vous ? nous n'avons pas affaire à un poëte rêveur, à un courtisan bel esprit, mais au plus populaire des écrivains. Sa poésie va nous peindre la vie réelle dans ce qu'elle a de plus humain, de plus voisin de nous; elle n'aurait peut-être pas eu ce caractère si ce n'avaient été les nécessités de la vie qui lui eussent donné l'éveil.

II

Quelles étaient donc ces compositions auxquelles Reuter consacrait le soir après les fatigues de la journée ? C'étaient de petits contes en vers, des apologues humoristiques, de piquantes anecdotes qui exhalent une vive senteur de terroir mecklembourgeois, des fables enfin finement aiguisées et de qui l'on peut dire, comme de celles de notre La Fontaine, qu'elles contiennent une ample comédie en cent actes divers. Seulement cette comédie est toute locale; fort amusante pour qui connaît l'original de ces portraits, elle perd beaucoup de son charme pour l'étranger. Essayez de traduire en allemand ces études — si vives de tour, si imprégnées de parfum parisien — que publiait naguère M. Droz : — qu'en restera-t-il? La fiole peut-être, mais le parfum à coup sûr se sera évaporé ! A mon grand regret, j'en dois dire autant des premiers essais de Reuter. J'ajoute bien vite que le revers de ce défaut est une qualité. N'avez-vous jamais éprouvé quelque dépit à voir comment certaines fables traversent les siècles, se modifiant à peine d'Ésope à M. Viennet? Un érudit allemand retrouvait récemment la première incarnation, le premier exemplaire de la Perrette de La Fontaine dans un poëme de l'Inde.

Voici, à quelques détails près, cet antique apologue.

Un jour, un brahmane trouva dans la campagne un vase rempli d'orge. La nuit qui suivit cette trouvaille, le brahmane dormait dans la boutique d'un potier qui lui donnait l'hospitalité. Tout à coup il se prit à rêver. Je vendrai mon orge au marché, et du produit de ma

vente j'achèterai au potier bon nombre de ses ustensiles; puis je m'en déferai avantageusement, et, grâce à l'argent que j'aurai amassé, j'achèterai quatre femmes. La plus belle d'entre elles sera l'objet de toutes mes caresses, et quand les autres, dans leur jalousie, voudront entamer quelque querelle, je les corrigerai de ce bâton. Là-dessus, notre brahmane se met à frapper à droite et à gauche, et tous les pots de la boutique de voler en éclats.

Entre ce brahmane et notre laitière, si française d'allure, il y a un air de famille incontestable. Eh bien! il en est de même de presque tous les contes qui ont instruit ou égayé notre enfance et que nous aimons toujours à relire. Leur généalogie est également imposante, également lointaine. Chez Reuter, il en est tout autrement, son apologue n'a pas les mêmes titres de noblesse, tout ici est original, imprévu, sans précédents. La seule ressemblance qui rapproche cet apologue de la fable telle qu'elle nous est familière, c'est que la morale est la même. Ici comme partout, c'est la ruse se jouant et triomphant de la force, c'est l'éternelle et toujours piquante histoire de Polyphème trompé par Ulysse, c'est la lutte de maître Renard et du roi Lion; ce sont, comme dit le poëte,

> De grands géants bien bêtes,
> Vaincus par des nains pleins d'esprit.

Dès son second ouvrage, Reuter change de manière, ses peintures deviennent d'une vérité plus générale, plus humaine; ce qu'il y avait d'un peu petite ville, de trop provincial en ses premières poésies, s'est effacé. Le cadre est resté ce qu'il était, la langue est toujours la même, mais elle se prête désormais à revêtir des sentiments partout vivants, partout éprouvés. Ce ne sont plus de courts récits cette fois, mais un long poëme. Sur un fond d'observation vraie, l'imagination la plus folâtre devient de fantastiques arabesques. Après les *Nuées d'Aristophane* et le *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare, je ne connais point d'œuvre où le bon sens et la verve, le réalisme et la fantaisie, la correction et le caprice se marient d'une manière plus étrange et plus heureuse à la fois. Il s'agit des amours d'un apprenti forgeron et d'une pauvre servante, séparés l'un de l'autre pendant de longues années, et auxquels les oiseaux, du haut de leurs ménages aériens, prêtent le plus actif et le plus gracieux concours. Ce sont bien là les oiseaux intelligents, industrieux, tels que M. Michelet les aime, tels qu'il nous les a si complaisamment décrits. Mais ici ce ne sont plus seulement des portraits; les oiseaux sont à l'œuvre, ils délibèrent sur la branche, et s'ingénient à trouver sans cesse quelque nouveau moyen de rendre service au couple qu'ils protégent. Voici venir la cigogne et sa philosophique attitude : c'est elle qui mène tout, qui tient le fil de toutes les intrigues; puis le passereau, sorte de facteur rural, toujours par monts et par vaux, toujours chargé d'importants messages; puis le coq, grand seigneur égoïste et vaniteux, le trouble-fête de toutes les réunions. Je ne puis tous les faire défiler devant vous; qu'il me suffise de vous dire que, grâce à leur accord, leur activité, leur présence d'esprit, ces diplomates ailés firent triompher leurs protégés des épreuves de tout genre dont le sentier de l'amour est d'ordinaire encombré.

J'arrive bien tard, à mon grand regret, à l'œuvre de Reuter la plus considérable, la mieux faite pour donner de sa manière la plus fidèle idée, à celle qui porte pour titre : *Mes années d'apprenti fermier*. Reuter, vous le savez maintenant, aime à s'attarder en route; j'ai suivi son exemple : ce sera là, je l'espère, mon excuse auprès de vous. Au moment où le récit commence, un pauvre fermier est assis auprès du cercueil de sa femme morte tout à l'heure. Dans la chambre, il ne reste que ce cercueil. Pendant la maladie de sa femme, Havermann, c'est le nom du fermier, a dû vendre tout son avoir. Je ne saurais vous rendre la simplicité saisissante que communique à ce tableau ce langage au tour naïf, à l'expression si voisine de la nature; il faut que vous vous contentiez d'un reflet. « Auprès du cercueil, à côté du fermier, se tenait sa petite fille. Elle tendait en vain ses mains vers le visage inanimé, comme pour le caresser. Havermann souleva l'enfant pour lui permettre d'arriver jusqu'au cadavre; Louise caressa de ses petites mains chaudes et de ses douces paroles sa pauvre mère; puis elle fixa de grands yeux sur son père, de grands yeux pleins de questions et d'insondable étonnement. — Oui, dit Havermann, petite mère a froid; et les larmes jaillirent de sa paupière, et il prit son enfant sur ses genoux. Alors l'enfant se mit aussi à pleurer, et la douleur la berça en un paisible sommeil. Son père la prit alors dans ses bras, l'enveloppa de ses vêtements, et c'est ainsi qu'il passa la nuit, en une veillée fidèle auprès de sa femme morte, auprès de son bonheur anéanti. » Ce qui frappe surtout en cette scène, ce qui en fait, à mes yeux, la beauté vraiment classique, c'est que les plus grands effets sont produits par de petits moyens. Chez Reuter, partout ce caractère se retrouve, et c'est là ce qui le distingue de tant d'écrivains contemporains dont l'idéal paraît être de produire de petits effets par de grands moyens. Mais ces notes de mélancolie, ces scènes de douleur sont tout à fait passagères chez Fritz Reuter; il en ramène bien vite le lecteur; il ne sait point s'attrister longuement, ou ne le veut pas dans ce qu'il écrit, trouvant, non sans raison, que les occasions de chagrin et d'ennui ne manquent pas dans la vie, sans qu'il faille encore en offrir dans ses livres au public. « Quand mes amis sont borgnes, je les regarde de profil, » disait spirituellement le plus attique des penseurs du premier Empire, M. Joubert. Reuter se conforme à cette maxime, et des deux faces qu'offre la vie, il contemple et reproduit de préférence celle qui est exposée au soleil. Aussi transporte-t-il rapidement ses personnages de l'extrême affliction où vous les avez vus plongés dans un milieu de cordialité, de bonne humeur qui les réconforte. Des amis actifs et complaisants s'entremettent pour eux, et, en première ligne, se place un

type aussi piquant, aussi vigoureusement dessiné que ces figures à jamais vivantes et jeunes de Falstaff, Tartuffe, Figaro. Imaginez Scapin devenu sœur de charité, M. Prudhomme devenu humoriste ; figurez-vous l'expérience la plus solide mariée à la naïveté la plus enfantine, unissez le sérieux et la jovialité la plus franche, la brutalité dans l'expression et la bonhomie dans les idées, la sensibilité la plus vive et je ne sais quoi de bourru, le cœur le plus dévoué et l'esprit le plus allègre ; jetez par-dessus tout cela l'habit et l'allure du paysan, et vous vous ferez une idée bien faible encore de ce personnage, l'un des plus sympathiques qui soient au monde, de M. l'inspecteur Brœsig. Il suffirait à Reuter d'avoir créé ce type pour que son nom figurât à jamais sur la liste des maîtres qui ont offert à l'humanité le miroir fidèle de sa vie.

Il me resterait à vous montrer que Reuter n'est pas seulement un écrivain pénétré d'une sérénité profonde, qu'il n'est pas seulement un des peintres de caractères les plus heureux qu'ait eus l'Allemagne, qu'il est encore, quand il le veut, un satirique habile à manier l'ironie et à lancer en passant quelques coups de patte discrets contre les travers qu'il rencontre. Il me resterait à vous dire que, n'ayant jamais pu se recueillir, se livrer aux calmes études, contempler à loisir les chefs-d'œuvre et s'en inspirer, Reuter écrit un peu comme il a vécu, sans s'observer toujours ni se châtier assez, laissant sa pensée et sa phrase s'égarer parfois à travers mille longueurs. Nous sommes, en littérature comme en politique, fort centralisateurs ; en politique, je crains bien que les Allemands ne le soient bientôt autant que nous ; en littérature, ils n'éprouvent pas encore au même degré ce besoin de l'unité, fort légitime d'ailleurs, qui nous est resté depuis le XVIIe siècle. Ils permettent à l'action dramatique de s'interrompre, au récit du romancier de s'arrêter par moments, si bien que Reuter intercale en son œuvre d'innombrables épisodes, des milliers de détails, un peu chétifs au gré de notre goût. — Au dénoûment de notre roman, Louise, la jeune fille de tout à l'heure, a épousé un gentilhomme campagnard, qui fait d'elle la plus heureuse des femmes ; elle est entourée d'une nombreuse famille, et Reuter se peint lui-même revenant à vingt ans de distance, en ce milieu tout de joie maintenant et de bonheur, assistant aux ébats enfantins, aux espiégleries de tout ce petit monde. Je m'étonne que ces enfants qui se pressent, curieux, autour de lui, ne lui demandent pas de leur conter quelque histoire ; il en aurait tant et de si charmantes à leur dire (1). . . . . .

HERMANN DIETZ.

(1) Nous renvoyons le lecteur, pour la conclusion de cette leçon, à la conclusion de l'article sur Reuter que nous avons cité (cinquième année de la *Revue*, page 677).

VARIÉTÉS

Le mouvement littéraire à l'étranger : Italie, Espagne

Un des meilleurs recueils italiens, la *Rivista contemporanea*, publie une chronique de littérature étrangère. « Les voies ferrées, le télégraphe, le percement de l'isthme de Suez et du mont Cenis, dit la *Rivista*, tout tend désormais à supprimer les distances et les obstacles qui séparent les nations. Les corps se rencontrent et fraternisent : mais les âmes ? Les produits matériels s'échangent : en est-il de même pour les produits intellectuels ? Non, du moins en ce qui concerne l'Italie. » Ces paroles peuvent dans une certaine mesure s'appliquer à la France. Il est évident que malgré tous les progrès accomplis depuis un demi-siècle, on est loin encore chez nous d'avoir acquis cette connaissance générale du mouvement intellectuel européen qui est désormais, sinon dans la littérature d'imagination, du moins dans les études historiques et philologiques, la condition *sine qua non* d'un progrès sérieux. Faute de connaître ce qui se fait à l'étranger, il arrive perpétuellement que l'on recommence chez nous ce qui a été mieux fait ailleurs, que l'on enfonce des portes depuis longtemps ouvertes. De là, surtout dans les provinces, tant de travaux mort-nés, tant d'efforts avortés. De là, ce dédain superbe et surtout superficiel de choses qu'on nie parce qu'on ne les connaît pas. Nous voudrions, dans la faible mesure de nos forces, arriver sinon à détruire tout à fait, du moins à diminuer cette ignorance des choses étrangères où vivent encore aujourd'hui beaucoup d'esprits excellents. Tout le monde n'a pas le temps d'apprendre les langues étrangères, moins encore celui de lire, même en résumé, les œuvres principales qui se publient en Europe : la place dont nous disposons dans la *Revue* ne nous permet pas d'entrer en de bien longs détails ; cependant, nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur offrant, de temps à autre, un rapide tableau des plus remarquables productions de l'Europe et même, s'il le faut, de l'Amérique. Nous n'entendons pas nous borner seulement aux littératures novo-latines et germaniques : nous pousserons au besoin des pointes sur le terrain slave, magyare ou scandinave. Nous aurons l'occasion de faire dans ces régions ignorées plus d'une découverte inattendue et intéressante.

L'auteur italien qui reproche à ses compatriotes de trop négliger le libre échange intellectuel, reconnaîtra certainement qu'ils en ont parfois abusé en ce qui concerne la littérature française. Il n'est si ignoble production de notre littérature populaire qui n'inonde le marché italien et qui n'ait eu l'honneur de plusieurs traductions. D'autre part, le plagiat des choses françaises est chose commune en Italie, et ne prend même pas la peine de se déguiser. Nous avons pu constater, dans un récent voyage en ce pays, que les meilleurs guides sont généralement traduits du guide français de M. Du Pays ! Hommage mérité, mais un peu onéreux, rendu au mérite de la collection Joanne. Chaque ville d'Italie a ses *guides* particuliers, plus ou moins bons, ou plus ou moins mauvais. Mais il n'y a pas encore un livre italien qui vaille ni le Du Pays, ni le guide Murray, ni l'honnête Bœdeker. Nous signalons cette lacune aux éditeurs de la Péninsule.

Pendant longtemps l'Italie est restée étrangère au mouvement scientifique de l'Allemagne. Aujourd'hui elle s'est enfin réveillée de son long sommeil, et, franchement réconciliée avec le *Tedesco*, elle commence à reconnaître que l'Allemagne a du bon et qu'il est certaines choses que l'on peut utilement lui emprunter. Pendant qu'un Français traduisait la grammaire de Bopp, un Italien s'est mis à traduire un livre non moins utile : le *Compendium* du regrettable Schleicher. (*Compendio di grammatica comparativa e lessico delle radici indo-italo-greche recato in italiano da* Domenico Pezzi, Torino e Firenze). Le *Compendium* manque encore dans notre langue. M. Pezzi, le traducteur italien, n'a pris dans Schleicher que la partie indo-gréco-italique. Il y a joint la traduction du *Lexique des racines indo-italo-grecques* de M. Leo Meyer, et une longue et intéressante préface où il expose l'histoire et la méthode de la science comparée des langues. Nous signalons avec la plus vive sympathie ce travail et le recommandons à ceux de nos lecteurs qui, ignorant l'allemand, lisent ou déchiffrent l'italien.

L'éditeur de cette traduction publie quelques autres ouvrages qui ne contribueront pas peu à répandre en Italie le goût et la méthode de la philologie germanique ; nous citerons une traduction de la *Grammaire grecque* de Curtius, dont la France attend encore une version, une de la *Grammaire latine* de Schultz : il convient d'y ajouter l'édition italienne d'un ouvrage depuis longtemps classique en France : le *Dictionnaire des antiquités grecques et latines* de Rich, traduit par MM. Bonghi et del Re, avec des suppléments dus à un habile archéologue, M. Fiorelli, le directeur actuel des fouilles de Pompéi. Une lutte assez vive s'est engagée entre les représentants des anciennes et des nouvelles méthodes : on en peut juger par la vivacité de certains passages dans la préface de M. Pezzi.

Parmi les meilleurs travaux de la jeune école italienne, il faut citer en première ligne ceux de M. de Gubernatis. M. de Gubernatis a déjà été présenté au public français par un excellent article de M. Fr. Baudry dans la *Revue de l'instruction publique*. Mentionnons sa *Piccola enciclopedia indiana*, dictionnaire sanscrit italien accompagné de notes érudites sur les choses indiennes, son récent ouvrage sur *Les cérémonies nuptiales des différents peuples* et un autre opuscule intitulé : *Le novelline di Santo Stefano* ; c'est un recueil de contes populaires italiens précédé d'une introduction sur les rapports du mythe avec le conte populaire. Ces contes rappellent quelques-uns de ceux qu'on trouve dans le recueil des frères Grimm et dans les *Mille et une Nuits*. L'introduction est dédiée à MM. Adalbert Kuhn et Max Müller. L'auteur recherche le fil qui relie ces naïfs récits aux mythes védiques; sa théorie est celle-ci : les phénomènes de la nature sont peu à peu arrivés à être considérés comme des personnes vivantes, et les mouvements des corps célestes comme des actions ; ces actions ont donné naissance à des mythes qui peu à peu se sont transformés en légendes. La légende a pris deux formes, celle de l'épopée et celle du conte populaire. Les travaux de M. de Gubernatis contribueront grandement à développer en Italie l'étude si neuve et si délicate, et, disons-le, si aléatoire de la mythologie comparée. L'auteur apporte à ses travaux une rare pénétration et une admirable patience.

Dans un autre ordre de travaux, nous recommanderons à nos lecteurs l'*Histoire de l'esclavage* que vient de publier le comte Cibrario, en deux volumes, et la grande *Histoire de Milan*, dont M. le marquis François Cusani, bien connu en Italie, vient de faire paraître le cinquième volume (*Storia di Milano dalle origini a nostri giorni, tratta da documenti ufficiali e da cronache inedite*). L'histoire de Milan touche par bien des points à la nôtre, et a pour nous un intérêt quasi-national. Le dernier volume publié par M. Cusani va de 1796 à 1801. Il renferme d'importants détails, que l'on chercherait vainement ailleurs, sur les campagnes de Bonaparte en Italie et sur l'histoire de la république Cisalpine. Le tome VI comprendra la suite de la république et de l'empire ; le tome VII conduira le lecteur jusqu'à la campagne de 1859. Ils contiendront, assure-t-on, d'importantes révélations : l'auteur, qui travaille depuis vingt ans à son ouvrage, a découvert dans les bibliothèques italiennes une foule de documents inédits.

A ces travaux il convient d'ajouter l'étude de M. Ciavarini Ivo, professeur à Florence, sur la philosophie de Galilée. L'auteur a essayé de faire la synthèse des idées philosophiques de son héros. Il expose rapidement les conditions philosophiques et historiques de l'époque qui précède l'apparition de ce grand génie ; il recueille avec soin tous les faits qui ont contribué à la formation de sa doctrine, à cette époque qui eut la gloire de renouveler la méthode expérimentale, de trouver la vraie voie de l'induction, et d'inaugurer le vrai progrès scientifique. La *Rivista contemporanea* fait de ce livre un éloge qui nous paraît mérité.

Cette rapide et très-incomplète énumération suffit à prouver que le mouvement littéraire est toujours vivace en Italie, et que ce noble pays est plutôt sur la voie du progrès que sur celle de la décadence. Nous voudrions pouvoir en dire autant de l'Espagne. Mais nous avons en vain demandé à tous les recueils, sans en excepter les espagnols, quelques détails sur l'activité intellectuelle du pays de Cervantès. En feuilletant la *Rivista de España*, nous avons rencontré quelques lignes qui nous dispensent d'insister sur ce sujet. Voici comment, dans sa chronique littéraire, la *Rivista de Espana* s'exprimait récemment à propos d'une publication étrangère relative à l'histoire de l'Espagne :

« Sans doute, disait *la Rivista*, il nous est agréable de voir notre littérature étudiée dans les pays étrangers ; mais notre satisfaction se change en une amère mélancolie (*amarga melancolia*) en voyant les choses espagnoles étudiées partout plus assidûment que dans l'Espagne elle-même. Belges et Anglais viennent à Simancas extraire des documents relatifs à nos affaires, à nos rois, à nos hommes d'État ; les Anglo-Américains sont en grande partie les historiens du passé politique et de la littérature de l'Espagne (Washington Irving, Ticknor, Prescott, etc.). Un débat s'engage sur la folie de la mère de Charles-Quint : M. Bergenroth, M. Gachard s'en mêlent ; les revues françaises, belges, suisses, anglaises et allemandes s'occupent du débat. En Espagne, personne ne s'en occupe. A Paris, Gustave Doré fait les gravures les plus importantes qui aient jamais illustré don Quichotte. A Rome, on publie les œuvres de l'illustre jésuite espagnol Coledo. A Florence, on traduit en italien les poëmes d'Yriarte sur la musique. A Londres, on publie les mémoires de l'ambassadeur français Villars sur la cour de Charles II. A Leyde, M. Dozy publie un glossaire des mots espagnols dérivés de l'arabe. Nous en pourrions citer bien d'autres encore. Certes, beaucoup de ces productions ne pourraient espérer, si elles paraissaient pour la première fois dans notre pays, le succès qu'elles obtiennent à l'étranger. »

Nous retrouvons les mêmes aveux sous une forme non moins mélancolique dans la *Revue d'Espagne* du mois de février 1870. La *Revue* analyse quelques publications allemandes concernant l'Espagne. L'article débute ainsi :

« On se plaint en Espagne de ce qu'en pays étranger l'Espagne a perdu tout crédit, de ce qu'on se fait d'elle une fâcheuse idée, de ce que, si déchu que soit notre pays, on lui prête une situation encore plus déplorable...

» C'est un fait indubitable que presque toutes les nations d'Europe nous regardent avec le plus superbe dédain, notamment les Français et les Anglais. En général, on en sait moins sur notre compte à Paris et à Londres que sur celui du Japon ou de la Chine. Nous n'affirmons pas que, si l'on nous connaissait mieux, on nous estimerait plus. Constatons seulement qu'on sait peu de chose et qu'on nous regarde à travers mille préoccupations extravagantes (?) qui, comme un prisme trompeur, disloquent toutes les figures et leur prêtent un coloris qui n'a pas de nom. Don Quichotte, Gil Blas, l'Inquisition, notre cruel fanatisme, je ne sais quoi d'oriental, d'arabe, ou de berbère que nous avons hérité des Maures, tels sont les traits principaux du caractère que l'on prête aux Espagnols. »

Qu'ajouter à ces aveux ? *Habemus confitentem reum.* Nous constatons pourtant avec plaisir cette patriotique douleur. Sentir sa décadence, c'est chercher les moyens d'y échapper. Il y a dans la *Revue d'Espagne* d'excellents travaux qui prouvent que toute intelligence n'est pas morte en Espagne. Mais on y chercherait en vain l'analyse d'un livre vraiment sérieux; le seul que nous signalent les derniers numéros est un recueil des lyriques espagnols du XVIIIe siècle. Pour trouver une publication curieuse, il nous faut franchir l'Océan et s'adresser aux écrivains d'*ultramar*. Voici un petit volume qui mérite quelque attention. Est-ce un roman, un poëme épique, un livre d'histoire? Non, c'est un drame, et ce drame publié à Lima (Pérou) est traduit de la langue *quichua*, l'ancienne langue des naturels péruviens. Il a pour titre : *Ollanta, osea la severitad de un padre y la clemencia de un rey, drama dividido en tres actos, traducido del Quichua al Castallano con notas diversas.* M. Maspero, qui nous révèle dans une revue anglaise l'existence de ce livre, nous apprend que les Péruviens ont eu jadis une brillante littérature nationale et qu'ils cultivaient le théâtre au temps où leur pays fut envahi par les Espagnols. Le drame d'*Ollanta* serait fort intéressant s'il remontait à une date aussi ancienne ; malheureusement, il paraît prouvé que c'est une œuvre récente et qui n'ajoute rien aux notions antérieures sur l'histoire politique et religieuse du Pérou.

Le drame en lui-même est fort curieux et plein de poésie. En voici l'analyse d'après le travail de M. Maspero :

C'était dans la famille des Incas une loi fondamentale que toute princesse ne pouvait épouser qu'un homme de sang royal. Ollanta, gouverneur de province, devient amoureux de Cusi-Ceoyllur, la fille d'Inca-Pachatuk ; le père refuse de consentir au mariage, et la jeune princesse est jetée dans une prison où elle accouche d'une fille. Ollanta, désespéré, se révolte contre Inca-Pachatuk et lui fait la guerre avec succès pendant plusieurs années. Inca-Pachatuk meurt et est remplacé par un nouveau roi, Tupac-Yupanqui. Un traître (je fais grâce au lecteur de son nom) livre Ollanta à Tupac-Yupanqui. Tupac pardonne et unit la princesse à son amant, grâce aux prières de la jeune Inca-Sumac, l'enfant née dans la prison.

Voilà certes une curiosité littéraire ; nous n'oserions la recommander au directeur des matinées de la Gaîté. Il y a cependant de fort beaux et de fort éloquents passages. Écoutez les plaintes d'Ollanta au moment où le fier Inca lui a refusé la main de sa fille :

« Ah ! Ollanta ! Est-ce la récompense de tant de services, de tant de batailles ? Ah ! Cusi-Ceoyllur, femme de mon cœur, je t'ai perdue pour jamais ! tu ne vis plus pour moi ! ah ! princesse ! ah ! ma colombe !

» Ah ! Cuzco, belle cité, depuis ce jour jusqu'à la consommation des siècles je suis ton implacable ennemi ; je déchirerai tes entrailles sans pitié ; je déchirerai ton cœur et j'en ferai la pâture des condors. Contre mon ennemi, contre cet Inca, j'armerai dès milliers de guerriers, je leur donnerai mes flèches. Alors tu tomberas à mes pieds, ô Inca !... Me diras-tu alors comme aujourd'hui : Je ne te donne pas ma fille; elle n'est pas pour toi? Tu ne tiendras pas ce langage quand, humble et prosterné, tu m'imploreras pour ta vie, à genoux devant moi. »

Écoutez maintenant les lamentations de la jeune Inca-Sumac, renfermée dans un couvent péruvien :

« Je hais ces cloîtres, cette maison; chaque jour, je maudis mon odieuse vie : j'abomine le front ridé de ces mères dont les figures sont les seules faces humaines que j'ai vues depuis mon enfance. Le bonheur ne demeure pas ici ; c'est ici une maison de larmes. La nuit dernière, j'errais dans cette demeure, j'arrivais dans le jardin : j'entendis des sanglots, une voix dolente qui demandait la mort. Je regardais partout, les cheveux hérissés, l'horreur dans la voix, et je dis: Qui es-tu, toi qui gémis ainsi ? Je cherchai partout, je ne trouvai rien. Le gazon soupirait dans la prairie, et je me mis à soupirer avec lui ; mon cœur se gonfla, comme s'il avait voulu éclater dans ma poitrine. Maintenant encore, je sens une terreur, comme si la mort approchait. C'est ici l'asile de la douleur et des larmes ! »

Ceci ferait un grand effet même ailleurs qu'à Lima. Ceux qui savent le quichua affirment que la traduction espagnole est excellente.

LOUIS LEGER.

Un pasteur d'Alsace, M. Schœfer, vient de publier sous ce titre : *Les Huguenots du XVIe siècle*, un volume d'études sur l'âge héroïque de la Réforme. Ce volume, écrit avec une conviction ardente et bien naturelle chez son auteur, met en lumière une foule de faits peu connus, de détails enfouis dans les *Mémoires de la Société pour l'histoire du protestantisme français*. Ce livre est de ceux qu'il fait bon de lire pour constater les immenses progrès accomplis dans le domaine de la liberté de conscience et de la tolérance religieuse. Le style en est un peu austère, un peu *huguenot*, comme on eût dit autrefois ; mais, malgré quelques inégalités, l'ouvrage est attachant et instructif. L'auteur paraît avoir écrit surtout en vue d'édifier ses coreligionnaires, mais il n'est pas nécessaire d'appartenir au protestantisme pour y trouver un sérieux intérêt.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 31 — 2 JUILLET 1870

Paris, 1er juillet 1870.

Voici ce que M. Cousin écrivait en 1840, dans son *Rapport sur l'Instruction publique en Allemagne* (t. I, p. 174) :

« Il est inouï de voir en France les diverses Facultés dont se compose une université allemande séparées les unes des autres et comme perdues dans l'isolement... En vérité, si l'on se proposait de donner à l'esprit une culture exclusive et fausse, si l'on voulait faire des lettrés frivoles, des savants sans lumières générales, des procureurs ou des avocats au lieu de jurisconsultes, je ne pourrais indiquer un meilleur moyen, pour arriver à ce beau résultat, que la dissémination et l'isolement des Facultés... Hélas ! nous avons une vingtaine de misérables Facultés éparpillées sur la surface de la France sans aucun vrai foyer de lumière... Hâtons-nous de substituer à ces pauvres Facultés de province, partout languissantes et mourantes, de grands centres scientifiques, rares, mais bien placés..., quelques Universités comme en Allemagne, avec des Facultés complètes, se prêtant l'une à l'autre un mutuel appui, de mutuelles lumières, un mutuel mouvement. »

Nous trouvons cette citation dans l'ouvrage posthume de M. le duc de Broglie (*Vues sur le gouvernement de la France*). « Nous n'entreprendrons de développer, ajoute le duc de Broglie, nous n'essayerons pas même d'indiquer tout ce qu'il y a de sagesse et d'éternelle vérité dans ces idées, tout ce qu'il y avait d'importance et d'urgence dans ces conseils si peu suivis en leur temps, si vite oubliés depuis. Il y faudrait un volume. » Comme M. Cousin, le duc de Broglie souhaitait que l'on formât de « vrais foyers de lumière » en réunissant les quatre Facultés des lettres, des sciences, de médecine et de droit dans chacune « des grandes villes qui, par leur importance et leur position géographique, semblent en quelque sorte se partager la France ».

— Dans notre numéro 7 de cette année, M. Eugène Despois a rendu compte du volume de M. Martha, professeur d'éloquence latine à la Sorbonne, sur le *Poëme de Lucrèce*; et dans le n° 18, nous avons signalé l'*Histoire de la litérature allemande* de M. Heinrich, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. L'Académie française vient de partager le prix Bordier entre ces deux ouvrages.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 24 juin, a décerné le premier grand prix Gobert à M. Siméon Luce, archiviste aux Archives de l'Empire, pour le tome premier de son édition des *Chroniques de Froissart*. M. Siméon Luce, dit le *Journal de Paris*, n'a pas encore quarante ans. Il est entré le premier, en 1856, à l'École des Chartes. Il a publié déjà une *Histoire de la Jacquerie, d'après des documents inédits*. Il a découvert parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale une chronique inédite du XIVe siècle, qui a paru sous le titre de : *Chronique des quatre premiers Valois*. Il a aussi publié dans la *Collection des anciens poëtes de la France* le poëme inédit de *Gaidon*. Il est l'un des directeurs de la bibliothèque de l'École des Chartes.

— La séance d'ouverture du congrès international du *théisme progressif* a eu lieu, le 23 juin, dans la salle Sax, rue Saint-Georges.

Le Comité se compose de MM. Jules Michelet, Henri Martin, Jules Simon, Adolphe Crémieux, Honoré Chavée, Henri Carle, etc.

INSTITUTION DE LA GRANDE-BRETAGNE

LECTURES DU VENDREDI SOIR.

M. SEELEY

L'impérialisme romain (1)

II

LA CHUTE DE L'EMPIRE.

Quelle fut la cause de la chute de l'empire romain?

Qu'après quelques siècles un système élaboré avec tant d'art ait été mis en pièces, cela n'a rien de surprenant. Les grands empires sont rarement de longue durée; leur étendue même les expose à des périls auxquels ils succombent dans un temps donné. Rome ne fut pas sans doute exempte de ces périls, mais nous devons reconnaître qu'à la différence des autres empires, elle n'y

(1) Voyez le n° 27, p. 427.

succomba pas. Elle les surmonta, au contraire, et l'histoire de sa chute en est un exemple aussi unique que celui de sa grandeur.

La destinée inévitable des grands empires est de fléchir sous leur propre poids et d'être dissous tôt ou tard par l'opiniâtre antipathie des nationalités qu'ils oppriment. Le gouvernement devient nécessairement plus difficile en proportion de l'étendue du territoire et de la difficulté de tenir les habitants dans une soumission absolue. Un grand empire fondé sur la conquête se voit forcé de créer des pachas, des vice-rois dans les provinces, et de les armer de pleins pouvoirs monarchiques. Tôt ou tard le gouvernement est renversé, en partie par ses sujets qui se révoltent, en partie par ces vice-rois qui secouent son autorité. Ainsi l'empire d'Alexandre fut dissous par ses propres officiers, qui se firent rois, et le royaume de Pont fut fondé par l'effort d'une des nationalités conquises. L'empire sarrasin se démembra en trois califats indépendants. L'empire seljoucide de Malek shah fut partagé en un petit nombre de principautés. Le grand Mogol fut dépouillé de ses États par la population insurgée du Dekkan et du Bengale. L'empire d'Allemagne n'exista plus dès que les électeurs commencèrent à s'ériger en rois. Dans l'empire ottoman le même mode de dissolution apparaît; la Grèce et la Servie recouvrent leur indépendance, et le vice-roi d'Égypte cherche à s'ériger en souverain.

Rien de pareil dans l'empire romain.

Il y eut, dans le premier siècle, quatre insurrections considérables : la levée des Germains sous Arminius, celle des Bretons, celle des Germains et des Gaulois sous Civilis, et celle des Juifs. Les deux premières, il est vrai, furent un dernier effort pour échapper à la conquête; mais les deux autres furent précisément de ces guerres qui éclatent si souvent dans les grands empires et leur sont ordinairement fatales. Que voyons-nous cependant? Civilis détache de Rome les provinces rhénanes; une simple armée, à peine bien commandée, éteignit l'étincelle de sentiment national qu'il avait allumée. Rien n'égale l'énergie et l'enthousiasme avec lequel les Juifs prirent les armes. Ils furent vaincus, et, après leur ruine, achevée sous Adrien, l'histoire de l'empire romain ne nous montre plus aucun soulèvement national. On rencontre bien au IIIe et au IVe siècle des événements qui ressemblent à des guerres d'indépendance; mais le IIIe siècle fut un temps de révolution. J'ai déjà parlé de la grande révolution romaine, qui commença au tribunat de Gracchus et se termina à la bataille d'Actium. On peut ajouter qu'il y eut une seconde révolution romaine, commençant à la mort de Marc-Aurèle, en 180, pour s'achever à l'avénement de Dioclétien, en 285. Pendant cette période le système impérial disputa énergiquement son existence, et subit une transformation qui prolongea sa durée d'un siècle dans l'occident et de plusieurs siècles dans l'orient de l'Europe.

Dans les terribles convulsions de cette période révolutionnaire, éclate une tendance au fractionnement selon les affinités ou les dissemblances nationales. Le monde qui parle grec tend à se séparer du monde qui parle latin. La Gaule, la Bretagne et l'Espagne tendent à se séparer de l'Italie et de l'Afrique. Ce travail aboutit au partage de l'empire entre deux Augustes et deux Césars, et, plus tard, aux quatre grandes préfectures de Constantin. Ces divisions entre l'Orient et l'Occident deviennent définitives sous les fils de Théodose, et restent écrites en grands caractères dans l'histoire du monde moderne.

Mais il ne faut pas confondre le travail qui s'opéra alors dans l'empire romain avec ces réveils de l'esprit de nationalité que j'ai signalés comme une des causes ordinaires de la ruine des grands empires. Ce n'est pas seulement une réciproque antipathie à l'égard les unes les autres qu'éprouvent, au sein d'un grand empire, les nations soumises au joug commun, c'est aussi une éternelle hostilité contre leurs conquérants, un éternel souvenir de leur indépendance perdue, d'où naît une idée fixe, transmise de génération en génération : celle de secouer le joug à la première occasion favorable. La domination romaine ne fut pas battue en brèche par cette rancune des races vaincues. Les Romains réussirent à faire perdre aux Gaulois, aux Africains, aux Grecs la mémoire de leur indépendance passée et de l'impitoyable cruauté avec laquelle ils les avaient asservis. Rome détruisit le patriotisme chez les peuples dont elle détruisit la nationalité, soit qu'elle les étonnât par son imposante grandeur et qu'ils désespérassent de pouvoir s'affranchir de son joug, soit qu'elle les satisfît, en leur procurant la prospérité matérielle et les bienfaits de la civilisation.

Comme Tecmesse à Ajax, le monde dit à Rome :

> Tu as détruit ma patrie avec ton glaive ;
> Ma mère et mon père ont été précipités
> Dans le tombeau par l'aveugle Destin ;
> Désormais quelle patrie puis-je trouver, si ce n'est toi ?
> Sur toi seul reposent ma fortune et mon salut !

Ce ne fut donc pas la révolte des nationalités conquises qui fit tomber l'empire romain. Ce ne fut pas non plus, comme pour l'empire d'Alexandre, la révolte de ses grands officiers et lieutenants.

Les légats du Rhin et du Danube, ceux de Syrie, possédaient l'autorité de souverains indépendants. Ils s'en servirent quelquefois contre l'empereur. Dans les deux premiers siècles, Galba, Vitellius, Vespasien, Sévère, usurpèrent le trône impérial; Vindex et d'autres tentèrent de l'usurper; Corbulon, et peut-être Agricola, payèrent de leur vie la supériorité militaire qui pouvait leur inspirer l'envie de renverser l'empereur. Mais ces généraux, s'emparaient, ou tentaient de s'emparer, ou étaient soupçonnés de vouloir s'emparer de l'empire tout entier et non pas d'une ou plusieurs parties de l'empire. Ce n'est que vers la fin de la période révolution-

naire qui s'écoula de Marc-Aurèle à Dioclétien, que l'empire fut un moment en danger de se voir partagé entre plusieurs généraux. Alors, en effet, pendant ces quelques années qui s'appellent la période des trente Tyrans, la Gaule et l'Espagne furent gouvernées par des empereurs indépendants; de même la Syrie et une partie de l'Asie Mineure. Sur d'autres points de l'empire, l'autorité de Rome était également secouée par d'autres aventuriers. Mais par un extraordinaire développement d'énergie, l'empire romain se tira de ce danger. Autre était la maladie qui devait l'emporter.

Marius, César et Auguste sont les héros de la première révolution romaine. Le premier organisa le système militaire, le second assura à l'autorité militaire la prééminence sur l'autorité civile, Auguste régla les rapports de l'une et de l'autre et les rendit aussi durables que possible. La seconde révolution romaine eut pour héros Dioclétien et Constantin. Pour eux le problème était de concentrer le pouvoir militaire, dont la prépondérance était alors absolue, et d'en assurer l'unité. La question n'était plus dans les rapports de l'empereur et du sénat, mais dans les rapports de l'empereur avec ses légats et son armée. César avait été un dictateur militaire, Dioclétien fut un sultan.

Il empêcha la division de l'empire entre les grands légats, et, pour maîtriser l'importance de l'armée, créa ce qu'on appela un cabinet d'empereurs. Il partagea son autorité avec trois autres généraux qu'il s'attacha étroitement et domina. Un tel arrangement était contraire à l'adage : *Nulla fides regni sociis* un génie supérieur seul le pouvait maintenir longtemps; mais tant que ce système dura, le pouvoir impérial vit ses forces quadruplées; il s'appuya, non plus sur un centre, mais sur quatre: Nicomédie, Antioche, Milan et Trèves. Cette organisation prépara la réforme de Constantin, qui brisa le pouvoir des légats en séparant le pouvoir militaire du pouvoir civil. Jusque-là, le légat d'une province avait été un diminutif d'empereur, à la fois gouverneur de nation et chef d'armée. Maintenant les deux offices étaient distincts, et l'empereur gardait une immense supériorité sur toutes choses; il se réservait la prérogative de résumer en lui seul l'autorité civile et l'autorité militaire. En même temps, il subjuguait les imaginations et les cœurs par l'étalage d'une magnificence asiatique et par la protection qu'il accordait au christianisme.

C'est ainsi que Rome désarma ses redoutables lieutenants, comme elle avait pacifié les nationalités conquises. Néanmoins, un siècle et demi après Constantin, l'empire d'Occident périt. Il avait échappé aux deux causes de mort qui tuent d'ordinaire les grands empires; nous allons voir quelles furent les vraies causes de sa chute.

Le système impérial avait été établi pour protéger les frontières contre les ennemis du dehors. Pendant deux siècles il s'acquitta de cette tâche avec un plein succès. Mais sous le règne de Marc-Aurèle, une invasion des Marcomans ne put être repoussée qu'avec une extrême difficulté; de là une secrète alarme, un sinistre présage. Au IIIe siècle, sur toutes les frontières, les ennemis commencèrent à paraître plus formidables. Les tribus germaines, dont les discordes, dit Tacite, faisaient la sûreté de l'empire, forment maintenant de puissantes confédérations. Il n'est plus question de Cottes et de Chauces; l'histoire du IIIe siècle nous met en présence des Allemands, des Francs et des Goths. Sur la frontière orientale, à la place des Parthes déchus apparaît l'empire persan jeune et vigoureux. Les forces de l'empire sont de plus en plus contraintes à se défendre contre ce vaste cercle de redoutables ennemis. Un empereur est tué dans un combat contre les Goths, un autre fait prisonnier par les Persans. Au milieu du IVe siècle, raffermi par des réformes intérieures, l'empire résiste plus fortement qu'au milieu du IIIe; mais alors il fut en butte à un choc terrible, qui fut pour le genre humain ce qu'est un tremblement de terre pour la nature, — je veux dire une invasion de Tartares. Les Huns affluent de l'Asie, chassant devant eux les populations de l'Europe centrale. Les Goths fugitifs implorent leur annexion à l'Empire. Ils l'obtiennent, puis défont et tuent un empereur à Andrinople. L'empire est de nouveau vengé par Théodose; mais sous ses fils dégénérés, les barbares pénètrent dans le monde romain. L'influence des Goths va croissant. Ils remplissent les armées romaines et pillent au nom même de l'empereur. Rome est saccagée par Alaric. La plus grande partie de la Gaule, de l'Espagne, et plus tard l'Afrique sont arrachées à l'empire par une irruption teutonique et slave. Les chefs barbares font et défont les empereurs d'Occident. Enfin ils s'adjugent la souveraineté en Italie, et le royaume des Ostrogoths est fondé. Même changement de population dans l'est. La Grèce est presque repeuplée par des Slaves et des Wallaces. De nouveaux royaumes se fondent sur le Bas-Danube. Au VIIe siècle, l'Égypte et la Syrie sont ravis à l'empire par les Sarrasins.

Dans sa longue lutte contre le monde barbare, l'empire romain fut vaincu. Ce qui mit les Romains hors d'état de tenir tête aux barbares, ce fut leur infériorité numérique. Il importe d'insister sur ce point.

Si nous prenons le mot *force* dans son acception la plus étendue, si nous comprenons sous ce terme toutes les forces diverses, matérielles, intellectuelles et morales, qui peuvent contribuer aux succès militaires d'une nation, il est certain que le monde romain, au temps de Pompée et de César, fut aussi supérieur en force au monde barbare, qu'il lui fut inférieur sous Arcadius et Honorius. Il faut donc que dans l'intervalle, l'empire romain se soit considérablement affaibli ou que le monde barbare soit devenu beaucoup plus fort.

Les forces du monde barbare s'étaient accrues de deux façons. D'abord il était moins divisé qu'autrefois.

Comme je l'ai déjà dit, au IIIe siècle nous rencontrons de vastes confédérations germaniques au lieu de tribus

isolées. Ensuite on peut croire que les Germains avaient fait des progrès, avaient acquis plus d'intelligence, plus d'expérience militaire. Enfin, lorsqu'au milieu du IVe siècle, ils se virent menacés par les Huns, ils se précipitèrent sur la frontière romaine avec l'impétuosité du désespoir.

Mais si pendant trois siècles le monde barbare vit ses forces s'augmenter, comment les progrès du monde romains ne furent-ils pas encore plus grands dans le même espace de temps? D'ordinaire une société barbare est presque toujours stationnaire, tandis qu'une société civilisée est indéfiniment progressive. Un empire vaste et bien ordonné comme l'était l'empire romain, que d'avantages n'avait-il pas sur la barbarie! Combien le bien-être matériel et la population ont dû croître alors que les communications s'ouvraient librement entre toutes les parties de ce vaste empire et que la paix régnait entre elles! Rome cependant cessa de conquérir dès qu'elle cessa d'être une république, c'est-à-dire au moment même où elle fut organisée plus militairement qu'elle ne l'était au temps où elle faisait tant de conquêtes. Avec une milice formée de citoyens arrachés à la charrue et commandée souvent par des jurisconsultes, elle avait conquis le monde; avec une magnifique armée permanente, avec une multitude d'officiers expérimentés, et un empereur à la tête des affaires, Rome ne fit plus de conquêtes. Auguste avait pour maxime que l'empire était assez vaste. Adrien abandonna les conquêtes que Trajan avait faites sur les Parthes; plus tard, Aurélien évacua la Dacie. Aurélien était un grand général, Adrien était un prince actif et entreprenant. Tous deux n'ont pu ignorer que le plus sûr moyen d'être populaire, c'est d'être conquérant, et qu'en abandonnant des conquêtes, ils offensaient l'orgueil des Romains. Si, en dépit des conseils de l'ambition et de l'intérêt, ils se résignèrent à restreindre prudemment les bornes de l'empire, c'est, à n'en pas douter, qu'ils ne purent se faire d'illusion sur l'impossibilité où était l'État d'entreprendre de nouvelles conquêtes. Cette impossibilité nous prouve que Rome, arrivée à l'apogée de sa grandeur et de sa civilisation, demeura stationnaire ou même inclina aussitôt vers la décadence. Pourquoi? C'est, dit-on communément, parce que les mœurs s'altérèrent et se corrompirent au sein d'un luxe et d'une prospérité extrêmes. Mais les soldats romains ne cessèrent pas d'être victorieux sur le champ de bataille, et leur valeur égala toujours celle de leurs ennemis. Le luxe de la capitale ne pouvait atteindre l'armée, qui n'avait aucun rapport avec Rome et qui se recrutait parmi les paysans de tout l'empire. On ne dira non plus que le luxe amollit les généraux, car l'empire produisit une remarquable succession de généraux habiles, presque sans interruption, jusqu'à la fin.

Un grand nombre d'empereurs, surtout dans les derniers temps, furent des hommes formés à la guerre et accoutumés aux grands commandements; et les armes romaines restèrent généralement victorieuses. Julien, combattant à forces inégales, défit les Allemands; Théodose repoussa l'invasion des Goths; Stilicon tenait en échec Alaric et renversait Rhadhagaise; le grand Tartare lui-même, le génie de la destruction, Attila, trouvait un rival dans Aétius et se retirait devant les armes romaines.

La cause la plus manifeste de la chute de l'empire fut un dépérissement physique plutôt qu'une dégénérescence morale. En valeur, en discipline et en science, les armées romaines restèrent ce qu'elles avaient toujours été, et les paysans empereurs d'Illyrie furent les dignes successeurs de Cincinnatus et de Marius. Mais le problème à résoudre, c'était de recruter ces armées. Les hommes faisaient défaut; l'empire a péri par le manque d'hommes.

En veut-on une preuve saisissante? C'est qu'il fallut, pour lutter contre les barbares, avoir recours à des soldats barbares. L'empereur Probus inaugura ce système, et ses successeurs le pratiquèrent de plus en plus. Comme on ne pouvait s'en dissimuler les périls, nous devons croire que la nécessité l'imposa.

Finalement l'empire d'Occident fut détruit, non par l'armée ennemie, mais par la sienne propre, devenue elle-même une horde barbare. Pendant quelques années le commandant en chef des armées romaines fut un prince barbare, Ricimer, qui créait et déposait les empereurs à son gré. Peu après sa chute, un autre barbare, investi du même titre, Odoacre, renversa le dernier des empereurs romains.

Ce n'était pas seulement pour l'armée que l'empire était contraint d'emprunter des hommes au monde barbare. Pour cultiver les champs, toutes les tribus barbares étaient mises à contribution. Depuis Marc-Aurèle, on avait pratiqué l'usage de concéder des terres, tantôt aux prisonniers de guerre, tantôt aux tribus incorporées dans l'empire. Ainsi les Vandales reçurent des terres dans la Pannonie, les Goths dans la Mésie, les Francs saliens sur les bords du Rhin. C'était sans doute un moyen de les pacifier, mais il en faut conclure qu'il y avait d'immenses étendues de terres inoccupées que l'empire était bien aise de peupler de cette manière. De même, il donnait des terres aux Germains, qui sous le nom de Lètes et d'Ubiens ou *coloni* paraissent en avoir déjà rempli le territoire romain avant les commencements de la grande invasion.

Sans doute, il y avait pour l'empire romain d'autres causes d'affaiblissement : l'accumulation de taxes oppressives, la rapacité des fonctionnaires; la tyrannie qui écrasait les curiales, c'est-à-dire la classe moyenne des villes de province; le déclin de l'esprit militaire que manifestent le prix élevé des recrues et les mutilations volontaires pour échapper à la conscription, etc. Mais quelque importance qu'on accorde à ces causes d'affaiblissement, elles ne doivent pas distraire notre attention de la plus grande de toutes, de cette pénurie de popu-

lation qui mit l'empire dans l'impossibilité d'entretenir sur pied une armée nationale et ouvrit ainsi la porte au torrent des immigrations barbares. Le barbare occupa l'Empire romain à peu près comme l'Anglo-Saxon occupe la Nouvelle-Bretagne : il s'y établit et la peupla plutôt qu'il ne la conquit.

Les premiers symptômes d'un décroissement de la population remontent haut. Lorsque Jules César parvint à la puissance suprême, il trouva une alarmante pénurie de population (δεινὴν ὀλιγανθρωπίαν). Selon Métellus le Macédonien, « le mariage est un devoir que, si difficile qu'il soit, tout citoyen doit courageusement remplir. » Auguste fit lire cette maxime en plein sénat et il y accommoda la législation. Sa loi Julia prouve l'intensité, dès le commencement de l'époque impériale, de cette véritable maladie, à laquelle l'empire devait succomber quatre siècles plus tard. Les symptômes en étaient déjà si alarmants qu'Auguste, pour imposer sa loi, tint ferme contre toutes les résistances. Cette loi accordait aux hommes mariés toutes sortes de priviléges et d'honneurs. C'était un magnifique appât. Mais que cela nous paraît étrange, et combien nos idées sur ce point sont différentes de celles des Romains ! Nous considérons le mariage comme la plus douce en même temps que la plus onéreuse condition de la vie. Le mariage pour nous est un bonheur qu'un homme est heureux de payer. Pour les Romains, au contraire, c'était un désagréable devoir; il fallait les payer pour qu'ils consentissent à le remplir.

D'où venait cette aversion ? C'est là une recherche qui nous mènerait trop loin. Disons seulement que le même phénomène s'était présenté en Grèce; avant la conquête romaine, la population y avait déjà considérablement décru, et le perspicace Polybe dit qu'il n'en faut chercher la cause ni dans les guerres ni dans les maladies, mais plutôt dans la répugnance générale qu'éprouvaient les paysans à élever une famille.

Soit, dira-t-on, les Romains proprement dits avaient la même répugnance ; mais est-il vraisemblable qu'elle fût partagée par les barbares nouvellement conquis de la Gaule et de la Bretagne ? — Nous savons tous que la soudaine introduction de mœurs et d'habitudes civilisées parmi des races barbares a de funestes résultats ; nous savons combien le contact des Anglo-Saxons a été fatal aux Indiens, aux Australiens, aux indigènes de la Nouvelle-Zélande. Si nous nous en rapportons à Tacite, la civilisation romaine produisit les mêmes effets sur les Gaulois et les Bretons. Ils échangèrent trop subitement leur existence rude, impétueuse et aventureuse, contre les bains romains et les écoles de rhétorique. Ces races tombèrent, pour ainsi dire, en léthargie forcée, et la population alla en diminuant. Tacite parle des Helvétiens comme d'une tribu déjà presque éteinte; et les Bataves, qui se distinguèrent par leur remarquable bravoure dans les guerres de Vitellius et de Vespasien, avaient entièrement disparu quand leur territoire fut occupé au IVe siècle par les Francs.

Il reste à montrer que de César à Constantin les circonstances contribuèrent au décroissement général de la population. Ce qui l'augmente dans nos sociétés modernes, c'est le travail industriel. L'Anglo-Saxon soumet la nature physique à ses besoins ; pour en trouver la satisfaction, il invente toutes sortes de procédés ; c'est pourquoi il multiplie. Le barbare, lui, ne connaît que la destruction ; il ne se sent pas enclin à créer quoi que ce soit; c'est pourquoi il déchoit, perd son énergie, puis disparaît. La civilisation romaine était militaire, donc destructive. La prodigieuse prospérité des Romains ne fut pas créée par eux; ils l'acquirent non par l'industrie et le commerce, mais par la guerre et la conquête. Pour conquérir le monde, il leur fallut l'effort continu d'un grand nombre de générations successives. Un effort marqua leur caractère d'une empreinte indélébile. L'antipathie pour les arts d'invention, pour le travail industriel, persista chez eux alors même que c'était la seule voie par où ils auraient pu se sauver. Le même spectacle nous est offert par les Turcs. Ils ont perdu la possibilité de conquérir et ils ne peuvent prendre l'habitude de l'industrie et du travail productif. Pour eux, entre le combat et une inaction torpide il n'y a rien; ils peuvent conquérir un empire, mais, après l'avoir conquis, ils le vouent à une ruine certaine. A un degré moindre, les Romains semblent avoir eu la même incapacité. On voit circuler à travers leur littérature un profond mépris pour toute industrie qui n'est pas agricole. Faire naître des richesses leur paraît chose vile ; les prendre, chose admirable. Et quand les limites de la conquête ou de la spoliation furent atteintes, une prostration, une atrophie turque s'empara d'eux. Ils vivaient de ce qui aurait dû être leur capital. Leurs richesses passaient en Asie, en échange de leurs somptuosités inutiles ; une misère générale envahissait l'empire; la répugnance à multiplier dut aller en croissant.

Tel est le mot de l'énigme que présente le violent contraste du siècle des Antonins avec le siècle suivant. A un siècle d'incomparable tranquillité et de puissante administration succède immédiatement une période de ruine sans espoir et de dissolution. Un siècle de quiétude est suivi non d'une recrudescence de vigueur, mais d'un incurable épuisement. C'est qu'il y avait stérilité dans les êtres humains; la récolte humaine était insuffisante.

En l'an 166 éclatait la peste. S'étendant de la Perse à la Gaule, elle emporta, disent les historiens, « la plus grande partie de la population ». Cette première apparition devait être suivie de beaucoup d'autres. Niebuhr a dit que le monde ancien ne se releva jamais du coup que lui porta la peste sous le règne de Marc-Aurèle. Il a raison. En général, l'historien attache trop peu d'importance aux événements de cette espèce. La bataille de Crécy occupe plus de place dans un ouvrage historique que la peste noire : pourtant nous savons maintenant que

la peste noire est le pivot sur lequel a tourné toute l'histoire d'Angleterre au moyen âge. Ce que nous savons des pestes qui s'abattirent sur le monde romain, de Marc-Aurèle à Dioclétien, est extrêmement fragmentaire; mais il n'est pas douteux que leurs ravages furent énormes; l'empire romain reçut là un coup mortel.

Sous Dioclétien et Constantin une nouvelle ère commence, qui ressemble autant au moyen âge qu'à l'antiquité. Tandis que la population décroît, un nouveau mal fait son apparition. Les dépenses du gouvernement avaient toujours été grandes : lorsque Dioclétien introduisit en Europe le sultanisme oriental, elles devinrent excessives. L'armée des fonctionnaires nouvellement créés s'abattit sur une population plus que décimée par la peste, pilla pour elle-même aussi bien que pour le compte du gouvernement. Le fisc détruisait tout capital dans l'empire romain (1), et l'augmentation de la misère augmenta encore la stérilité de la population.

Rome, par une crainte qu'elle ne pouvait s'expliquer à elle-même, avait fait halte dès les premières années de l'Empire dans sa course victorieuse. Un siècle de paix n'avait servi qu'à la rendre plus faible qu'auparavant. Elle portait dans son sein un mal contre lequel elle était impuissante, et ce mal était la stérilité. Déjà minée par ce mal, elle traversa un siècle de peste, et lorsqu'à la peste succéda le fisc, il ne resta plus au malade qu'à s'éteindre graduellement.

— Traduit pour la *Revue des cours littéraires* par ***. —

COLLÉGE DE FRANCE

LÉGISLATION COMPARÉE

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE
de l'Institut

L'Assemblée constituante (suite) (2)

III

L'ANARCHIE, L'ARMÉE, LA LISTE CIVILE.

Au milieu de ces discussions, l'anarchie gagnait le pays; le gouvernement était sans force, Necker et Montmorin, les deux chefs du ministère, avaient de bonnes intentions, mais ils manquaient d'énergie. C'était de l'excès du mal qu'ils attendaient le remède. Lafayette s'enivrait de sa popularité, les Lameth ne voyaient partout que les conspirations de la cour; les troupes étaient plus que chancelantes, le peuple excité attaquait les forts dans les villes, qui se croyaient menacées; le parti royaliste et clérical arborait la cocarde blanche en opposition à la cocarde tricolore; on touchait à la veille d'une guerre civile. Dans ce désordre universel, Mirabeau seul voyait clair et voulait agir; mais on ne l'écoutait pas.

Louis XVI, inquiet, prit une résolution à peu près semblable à celle qui, au 4 février, lui avait ramené l'opinion. Cette fois, il ne se rendit pas au sein de l'Assemblée nationale, mais il adressa au peuple et fit communiquer à ses représentants une proclamation par laquelle il invitait tous les Français à se réunir dans un même esprit, à se rallier *avec courage* autour de la loi et à favoriser de tout leur pouvoir l'établissement de la Constitution.

« Serait-il donc possible, ajoutait le roi, que des ennemis du bien public cherchassent encore à troubler les travaux importants dont l'Assemblée nationale est occupée, de concert avec nous, pour assurer les droits du peuple et préparer son bonheur; que l'on essayât d'émouvoir les esprits, soit par de veines terreurs et de fausses interprétations des décrets de l'Assemblée nationale, acceptés ou sanctionnés par nous, soit en entreprenant d'inspirer sur nos intentions des doutes aussi mal fondés qu'injurieux, et en voilant des intérêts ou des passions privés du nom sacré de religion? »

Le roi se déclarait prêt à prévenir et à réprimer toutes ces manœuvres, et pour arrêter un mouvement qui l'affligeait, il faisait défense à tous ses *fidèles* sujets de porter d'autre cocarde que la cocarde nationale *qu'il portait lui-même;* il finissait en exhortant tous les bons citoyens à s'abstenir, dans leurs discours comme dans leurs écrits, de tous reproches ou qualifications capables d'aigrir les esprits, de fomenter la division et de servir même de prétextes à de coupables excès.

Sages conseils qui ne devaient pas être écoutés !

L'Assemblée accueillit la lecture de cette proclamation par des applaudissements réitérés; elle décréta à l'unanimité qu'une députation de vingt-quatre membres irait remercier le roi, *au nom de la Nation*, des soins qu'il prenait pour réunir tous les Français. En même temps, sur le rapport de Target, elle votait un décret qui, suivant elle, devait suffire à ramener la paix. La sévérité des menaces dit assez combien le mal était profond.

« Considérant qu'il n'y a que deux moyens d'empêcher les désordres : l'un, en éclairant *continuellement* les bons citoyens, que les ennemis du bien public essayent *continuellement* de tromper; l'autre, en opposant aux brigands des forces capables de les contenir et une prompte et sévère justice qui punisse les chefs et instigateurs de troubles, et effraye ceux qui pourraient être tentés de les imiter, l'Assemblée nationale décrète :

» Que tous ceux qui exciteront les peuples des villes et des campagnes à quelque acte de révolte, à la désobéissance aux décrets de l'Assemblée sanctionnés par le roi, à des voies de faits et violences contre les propriétés, contre la vie et la sûreté des citoyens, la perception des impôts, la liberté de vente et la circulation des denrées et subsistances, *seront déclarés ennemis de la Constitution,*

---

(1) Voyez une leçon de Louis Lacroix sur *l'Organisation du travail dans l'empire romain*, dans notre numéro 23, page 353.

(2) Voyez le numéro 29, page 450.

de la nation et du roi, et, comme tels, arrêtés et punis par les tribunaux compétents, selon toute la rigueur des lois, *sans préjudice de l'exécution de la loi martiale*, dans les cas où elle doit avoir lieu;

» Que les curés, vicaires et desservants qui se refuseront à faire au prône, à haute et intelligible voix, la publication des décrets acceptés et sanctionnés par le roi seront déclarés incapables de remplir aucune fonction de citoyens actifs;

» L'Assemblée place, en outre, sous la sauvegarde et protection de la loi, de la Constitution et du roi, tous les citoyens sans distinction, les fermiers, les laboureurs, *les commerçants et marchands de grains et subsistances*, toutes les propriétés et possessions;

» Elle rappelle à tous la subordination et le respect qui sont dus aux fonctionnaires publics et à toutes les autorités constituées, à peine d'être déchus des droits de citoyen, en punition d'en avoir violé les devoirs;

» Elle prescrit, en conséquence, aux gardes nationales, aux troupes réglées et aux maréchaussées, de déférer, sans délai, à toutes réquisitions qui leur seront faites légalement; renvoie devant les tribunaux ceux des auteurs et instigateurs de troubles actuellement arrêtés, et supplie enfin le roi d'ordonner les mesures les plus promptes pour assurer l'exécution de ses décrets. »

En rendant ce décret, l'Assemblée oubliait qu'elle était la première cause de cette anarchie dont les flots montaient chaque jour. Elle avait non pas seulement affaibli, mais détruit le gouvernement, et du même coup elle avait anéanti ce premier bien des sociétés, puisqu'il est la condition de tous les autres, la sécurité! S'il y avait sur les grandes routes des bandes de brigands qui arrêtaient les convois de grains et attaquaient les personnes, c'est que le travail s'était arrêté et que le peuple mourait de faim. Punir les voleurs, c'était un remède violent et passager; le mal subsistait toujours.

L'erreur de l'Assemblée, erreur commune à tous les corps législatifs, c'est de s'imaginer que lorsqu'elle prend la haute main sur l'administration, elle établit du même coup la liberté et ses bienfaits. L'influence n'est pas le gouvernement. Le gouvernement est chose très-complexe; il représente la force au service de la justice. Entraver le gouvernement c'est l'anéantir, c'est déchaîner l'anarchie, c'est précipiter le pays dans ces abîmes où reste toujours la liberté!

Ce qui ajoutait à la gravité de la situation, c'est qu'on ne pouvait plus compter sur l'armée. Avant 1789, l'esprit de l'armée était aussi bon qu'on pouvait le désirer: la discipline était douce, l'obéissance complète; mais dès la convocation des états généraux, l'armée, travaillée par les idées nouvelles et plus encore par l'action des partis, oublia l'ancienne discipline, et quand, à la veille du 14 juillet, on rassembla des troupes autour de Paris, il y eut un grand nombre de désertions encouragées par Lafayette et ses amis. Les traîtres, disait-on, étaient ceux qui restaient sous les drapeaux du despotisme.

Vers la fin de 1789, Dubois de Crancé, qui devait jouer un rôle dans la Convention, proposa de remplacer l'enrôlement volontaire par la conscription et fit une peinture peu flatteuse de l'armée. « Les régiments, dit-il, sont composés de gens sans aveu; un père de famille devrait frémir en voyant son fils au milieu d'une foule de brigands. »

Les officiers de l'armée, indignés de cette accusation, écrivirent à l'Assemblée pour repousser l'outrage fait à leurs soldats, Dubois de Crancé donna lecture à l'Assemblée d'une lettre qu'il adressait *aux sous-officiers et soldats*, et dans laquelle il disait n'avoir eu en vue qu'un petit nombre d'hommes tarés qui se réfugiaient dans l'armée. Suivant l'usage de ceux qui attaquent toutes choses et qui ne peuvent souffrir qu'on les effleure, il déclara qu'il considérait les reproches qu'on lui adressait : « comme une *calomnie atroce* contre un défenseur zélé de la liberté publique, de la part de l'*aristocratie*, qui voulait se venger des hommes qui l'avaient combattue avec le plus d'énergie. »

Dès ce moment, Dubois de Crancé se constitua le patron de tous les soldats mécontents et insubordonnés. Soutenu et encouragé par Robespierre, il se fit à l'Assemblée et aux Jacobins l'adversaire déclaré des officiers, et ne cessa de pousser les soldats à la révolte contre ces nobles qui les opprimaient. Ses provocations n'eurent que trop de succès. Dans plusieurs villes, dans quelques départements, les soldats, afin d'échapper à leurs chefs, s'unirent par des pactes, des fédérations, avec les gardes nationales; on se promit une assistance mutuelle, on se mit sous la protection des municipalités, qui s'attribuèrent le droit de juger les officiers, de les déposer, et de régler la marche des régiments.

Aussitôt après le décret de l'Assemblée contre les perturbateurs de la paix publique, le ministre de la guerre, le comte de la Tour du Pin, dénonça aux représentants de la nation la triste situation de l'armée. Les ordonnances, dit-il, sont sans force, les chefs sans autorité; les officiers, méprisés, avilis, menacés, chassés, quelques-uns même captifs au milieu de leurs troupes, et d'autres, égorgés sous les yeux de leurs propres soldats. Sans doute, ajoutait-il, vous avez reconnu aux municipalités le droit de requérir la force armée pour maintenir l'ordre et assurer le respect des lois, mais jamais ni la lettre ni l'esprit de vos décrets n'ont autorisé les communes à juger des officiers, à commander aux soldats, à leur enlever un poste confié à leur garde, à les arrêter dans les marches ordonnées par le roi, à prétendre, en un mot, asservir l'armée de l'État aux caprices de chacune des cités ou même des bourgs qu'elle traverse.

L'armée, disait encore M. la Tour du Pin avec une clairvoyance que les événements n'ont que trop justifiée, l'armée n'est qu'un instrument au service de l'État. Le jour où l'armée se formera en assemblée délibérante, le

gouvernement dégénérera bientôt en démocratie militaire, espèce de monstre politique qui finit toujours par dévorer les empires livrés à ses fureurs.

Oui, malheur aux peuples qui mêlent l'armée à leurs discordes civiles. Tôt ou tard, ils sont victimes de cette force qu'ils ont déchaînée. Les gouvernements libres, avec leurs institutions compliquées, n'ont d'autre objet que d'assurer le règne de la raison par l'effort pacifique de l'opinion. L'armée doit être tenue à part de nos discordes civiles. Son rôle est de défendre la patrie contre les menaces de l'étranger, c'est l'épée de la France au dehors; celui-là est un mauvais citoyen qui, dans l'intérêt d'une misérable ambition, joue l'indépendance de la patrie en affaiblissant ses remparts.

Cette communication de M. la Tour du Pin fut assez froidement reçue par l'Assemblée; il n'en fut pas de même d'une autre proposition, due sans doute au bon cœur du roi, mais qui accusait peu d'esprit politique. On avait formé par toute la France des fédérations patriotiques où tous les citoyens renouvelaient le serment civique et appelaient les régiments à fraterniser avec eux; Louis XVI approuvait ces fêtes qui étaient fort à la mode chez nos pères, mais qui ont servi au désordre beaucoup plus qu'à la liberté.

« Le roi, disait M. de la Tour du Pin, m'a ordonné de communiquer à tous les corps de l'armée, la lettre circulaire qui suit :

» Le roi a remarqué avec satisfaction l'esprit de dévouement à la Constitution, de respect pour la loi et d'attachement à sa personne, qui a animé toutes les fédérations, et comme Sa Majesté y a reconnu, non un système d'association particulière, mais une réunion des volontés de tous les Français pour la liberté et la prospérité commune, *ainsi que pour le maintien de l'ordre public*, elle a pensé qu'il convenait que chaque régiment prît part à ces fêtes civiques, pour multiplier les rapports et resserrer les liens d'union entre les citoyens et les troupes. »

Ce fut le président, M. de Beaumetz, qui répondit.

« L'Assemblée, dit-il, sait que l'organisation de la force publique peut seule assurer l'ordre dans l'État, et le comité militaire ne cesse de travailler à cet ouvrage. Elle sait que sans la discipline, l'armée est nulle pour la protection extérieure, effrayante pour la tranquillité des citoyens; que les titres de soldat et de citoyen doivent être inséparablement unis, et que celui-là serait indigne de mourir pour la patrie qui pourrait vivre parjure au serment qu'il a fait de maintenir la Constitution. »

Belles paroles sans doute, mais qui n'étaient qu'un vain bruit, dès que l'Assemblée n'avait pas le courage de maintenir cette discipline sans laquelle l'armée n'est qu'un instrument de désordre et d'anarchie.

En présence de la misère générale qui suivait la suspension du travail, l'Assemblée était naturellement portée à s'occuper d'économies. Elle voulut soumettre à un examen sévère les dons, les pensions qui n'étaient point la récompense de services rendus à l'État. On demanda communication du fameux Livre rouge, où se trouvaient consignées, disait-on, les dépenses secrètes de la cour. Camus, le sévère Camus, président du comité des pensions, en fit le rapport à l'Assemblée. Il en résultait deux choses : la première, c'est que Louis XVI, à la différence de ses prédécesseurs, n'avait pas de dépenses secrètes, il était économe pour lui-même; la seconde, c'est que le roi, avec sa faiblesse et sa bonté ordinaires, ne savait rien refuser à l'importunité des solliciteurs. De 1774 à 1789, plus de 200 millions avaient été accordés en pensions, grâces et faveurs, et naturellement ce n'étaient pas les courtisans les moins riches qui avaient eu la moins grosse part. La comtesse de Lameth, mère des deux membres de l'Assemblée, y figurait pour 60 000 livres. Il y eut un moment de surprise dans l'assemblée. Charles de Lameth monta à la tribune pour déclarer qu'il ignorait cette générosité royale, que d'ailleurs c'était un bien faible dédommagement des sacrifices pécuniaires qu'avait faits son père, comme chef de l'état-major de la cavalerie de l'armée du Haut-Rhin, pendant toute la durée de la guerre de Sept ans. Il ajouta qu'il ne s'en trouvait pas moins heureux de rendre à la nation ce que sa mère en avait reçu, et le lendemain il déposa sur le bureau du président cette somme de 60 000 livres, qui fut versée au trésor public. Reste à savoir si ce remboursement dispensait les deux frères de toute reconnaissance envers le roi. Les deux Lameth n'y ont jamais songé.

Vint ensuite la question du traitement des ministres. Il était de 180 000 livres pour les ministres à département, et de 300 000 livres pour le ministre des affaires étrangères. Le comité proposa de fixer ce dernier traitement à 180 000 livres, et celui des autres ministres à 100 000 livres. Alexandre de Lameth s'éleva contre ce chiffre, qu'il trouvait trop élevé. « Si, dit-il, la nécessité de la représentation est le prétexte dont on s'appuie, je ferai observer que cette représentation est plutôt un vice qu'un avantage. *Les dîners des ministres ont de grands inconvénients ; les députés qui dînent chez eux* (*c'est-à-dire au ministère*), *ne sont certainement pas ceux qui défendent les droits du peuple avec le plus d'énergie.* » La critique pouvait être bonne, mais l'argument n'était pas fort; on peut dîner chez soi et même mal dîner sans être pour cela un Démosthène ou un Phocion. Le patriotisme et l'éloquence n'ont rien à faire avec ces puérilités.

Desmeuniers appuya les réductions proposées par le comité, mais il demanda qu'on ne les poussât pas plus loin. Réduire à un chiffre trop bas les dépenses ministérielles, c'était, disait-il, exclure les gens sans fortune et tomber dans l'aristocratie de la richesse. C'est là, en effet, le principe démocratique. La nation n'a pas besoin d'encourager la prodigalité, mais il ne faut pas qu'on lui fasse d'aumône; elle doit payer convenablement les services qu'on lui rend.

Si l'Assemblée se montra avec raison économe des deniers publics en ce qui touche les ministres, il n'en fut pas de même pour la liste civile du roi; et elle fit bien. Il ne faut pas oublier que jusque-là les revenus de la nation avaient été ceux de la royauté; c'était la première fois qu'un roi se réduisait à une dépense réglée; aussi l'Assemblée, par sentiment de convenance, avait-elle supplié le roi de fixer lui-même le montant de sa liste civile et des sommes nécessaires aux dépenses de sa famille.

Louis XVI déclara que, malgré les réductions qu'il avait faites depuis son avénement au trône, l'ensemble de ses dépenses s'élevait à 32 millions; il convient d'ajouter que dans ce chiffre était contenu l'entretien de la maison militaire du roi. Louis XVI ajoutait qu'il pensait que 25 millions pourraient lui suffire à l'avenir, au moyen de retranchements considérables, et en ajoutant à cette somme le revenu des parcs, domaines et forêts, qu'il devait conserver.

« Je finis, disait le roi, par l'objet qui me tient le plus à cœur. J'ai promis par mon contrat de mariage avec la reine que, dans le cas où je cesserais de vivre avant elle, une maison convenable lui serait conservée. Elle vient de faire le sacrifice de celle qui de tout temps a été attribuée aux reines de France, et qui s'élevait au delà de 4 millions.

» C'est un motif de plus pour moi de désirer que l'engagement indéterminé que j'ai pris avec elle et son auguste mère soit rendu précis par la fixation de son douaire. Il me sera doux de devoir aux représentants de la nation ma tranquillité sur un point qui intéresse essentiellement mon bonheur.

» Après avoir répondu au vœu de l'Assemblée avec la confiance qui doit régner entre elle et moi, j'ajouterai que jamais je ne serai en opposition avec elle pour aucune disposition relative à ma personne. Mes *vrais intérêts propres* seront toujours ceux du royaume; et, pourvu que la liberté et l'ordre public, ces deux sources de la prospérité de l'État, soient assurés, ce qui me manquerait en jouissances personnelles, je le trouverai, et bien au delà, dans la satisfaction attachée au spectacle journalier de la félicité publique. »

A ce noble langage, l'Assemblée répondit par acclamation; elle vota à l'unanimité les demandes du roi et fixa en outre à 4 millions le douaire de la reine. Puis elle ordonna que le président se retirerait sur l'heure par devers Leurs Majestés, pour leur faire part de la détermination qu'elle venait de prendre.

Ces accès d'enthousiasme royaliste ne sont pas rares dans l'histoire de l'Assemblée constituante, et ils étaient sincères; la vieille religion monarchique existait encore; c'étaient les ministres, non le roi, qu'on accusait de tous les maux dont on souffrait, et dont ils n'étaient souvent responsables ni les uns ni les autres.

Mais, à côté de ce courant royaliste, il y avait un courant républicain, et du jour au lendemain, avec la même passion, les mêmes hommes applaudissaient les doctrines les plus opposées. On en eut l'exemple lorsque le 10 juin Mirabeau annonça à l'Assemblée la mort de Franklin, qui avait fini ses jours à Philadelphie le 13 avril 1790.

« Messieurs, Franklin est mort.... Il est retourné au sein de la divinité, le génie qui affranchit l'Amérique et versa sur l'Europe des torrents de lumière !

» Le sage que deux mondes réclament, l'homme que se disputent l'histoire des sciences et l'histoire des empires, tenait sans doute un rang élevé dans l'espèce humaine. Assez longtemps les cabinets politiques ont notifié la mort de ceux qui ne furent grands *que dans leur éloge funèbre*. Assez longtemps l'étiquette des cours a proclamé des *deuils hypocrites*. Les nations ne doivent porter que le deuil de leurs bienfaiteurs. Les représentants des nations ne doivent recommander à leur hommage que *les héros de l'humanité*.

» Le Congrès a ordonné dans les quatorze États de la Confédération un deuil de deux mois pour la mort de Franklin, et l'Amérique acquitte en ce moment ce tribut de vénération pour l'un des pères de sa constitution.

» Ne serait-il pas digne de nous, messieurs, de nous unir à cet acte religieux, de participer à cet hommage rendu, à la face de l'univers, et aux droits de l'homme et au philosophe qui a le plus contribué à en propager la conquête sur toute la terre? L'antiquité eût élevé des autels à ce vaste et puissant *génie* qui, au *profit des mortels*, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, *sut dompter la foudre et les tyrans*. La France, éclairée et libre, doit du moins un témoignage de souvenir et de regret à l'un des plus grands des hommes qui aient jamais servi la philosophie et la liberté !

» Je propose qu'il soit décrété que l'Assemblée nationale portera pendant trois jours le deuil de Benjamin Franklin. »

La proposition de Mirabeau fut votée par acclamation le surlendemain du jour où l'on avait voté par acclamation la liste civile, après la lettre du roi. Je ne blâme ni l'un ni l'autre de ces décrets; ce que je veux vous faire remarquer, c'est ce double esprit monarchique et républicain qui depuis quatre-vingts ans travaille la France, et l'emporte tour à tour en des directions opposées. Souvenirs, regret, convictions, idées nouvelles, le présent et le passé se disputent notre âme, et ce combat intérieur n'explique que trop nos révolutions et nos contre-révolutions. Les deux sentiments sont légitimes; il me semble seulement que nous ne savons pas leur faire leur place; au lieu de les opposer l'un à l'autre, pourquoi ne pas les satisfaire tous les deux? Au passé le respect, les ménagements; au présent les institutions de la liberté. Laissons mourir doucement ces idées du passé qui se prolongent dans le présent; le respect les tue, la violence les fait vivre; mais faisons une place de jour en jour plus large à ces idées libérales et démocratiques auxquelles appartient l'avenir, parce qu'elles favorisent le

développement de tout ce qu'il y a de grand et de noble dans l'humanité.

ED. LABOULAYE.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. A. BÜCHNER

Comparaison des théâtres de l'Espagne et de l'Angleterre

Avant la Renaissance, la France et l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie, n'avaient guère connu que des farces populaires et ces illustrations dramatiques de l'histoire sainte qu'on appelle *mystères*, *miracles* et *moralités*. Avec la Renaissance, ce genre de pièces religieuses et morales tend à disparaître; des littérateurs érudits s'éprennent des souvenirs de la scène antique, dont les œuvres reparaissent au grand jour; on traduit d'abord, on imite ensuite les pièces grecques et romaines; la *Sophonisbe* de Trissino, le *Ferrea et Porrex* de Sackville, la *Cléopâtre captive* de Jodelle, obtiennent un succès universel; en peu de temps ces essais heureux font prévaloir un style nouveau, le style classique. On aurait pu présumer alors que le théâtre naissant, ayant partout le même point de départ, prendrait partout le même développement; mais il n'en fut rien, les événements imprimèrent à ce mouvement des directions fort diverses.

L'Espagne et l'Angleterre, abandonnant bientôt la tradition du théâtre classique, cultivèrent le drame réaliste et populaire. Chez ces deux peuples, l'art scénique fleurit déjà au XVIe siècle. En France, au contraire, tout en restant fidèle à l'inspiration de l'antiquité, le théâtre n'atteint son apogée que cent ans plus tard; et l'Allemagne ne produit de chefs-d'œuvre dramatiques qu'au XVIIIe siècle, quand elle a abandonné le style classique. En Italie enfin, nous ne rencontrons que des efforts isolés dans le sens de l'imitation des anciens, efforts couronnés quelquefois de succès dans la comédie, mais presque stériles pour la scène tragique, jusqu'à l'apparition d'Alfieri, à la fin du siècle dernier.

J'insiste en quelques mots sur les causes qui ont amené ces différences.

Au sortir du moyen âge, nous voyons deux nations se distinguer par leur force, leur énergie et la faveur que la fortune accorde à la plupart de leurs entreprises : ce sont les Anglais et les Espagnols. La conscience de cette vigueur et de ces nombreux succès engendre, dans les deux pays, un extrême orgueil national, dont l'empreinte se marque dans la littérature et surtout au théâtre.

En Allemagne et en Italie, au contraire, le sentiment national perd de son intensité, il n'exerce aucune influence sur la littérature naissante, et les nouvelles tendances classiques triomphent facilement du souvenir vague et confus des traditions romantiques du moyen âge. En France enfin, la concentration de tous les intérêts, littéraires aussi bien que politiques, dans les mains du pouvoir royal, à partir de François Ier, soumet les œuvres de l'esprit au jugement de la cour qui, de parti pris, donnera la préférence à l'imitation des anciens.

A ces causes politiques qui modifient le sort de la littérature, vient se joindre un autre ordre de faits, plus importants encore : ce sont les débats religieux de la Réforme. La Réforme est une première tentative que fait la pensée indépendante pour reconquérir sa liberté, qu'elle avait perdue depuis l'extinction des grandes écoles de la philosophie grecque.

Malheureusement, cette discussion entre le principe de la recherche libre et celui de l'autorité passe bientôt de la chaire du prédicateur et de la cellule du moine sur le champ de bataille ou devant les tribunaux sacrés et profanes. Mettant aux prises des nations entières, la lutte consume la force intellectuelle aussi bien que la vie et le sang des combattants : en un mot, elle apporte à la formation des littératures modernes un retard qui est en proportion de l'intensité des guerres de religion.

En France, les troubles remplissent un siècle entier. Pendant ce temps, bien des efforts sont tentés, sans aboutir à des formes définitives; mais à peine le calme s'est-il rétabli, que la littérature du XVIIe siècle brille de tout son éclat. L'Allemagne, le berceau de la Réforme, souffre le plus de la discorde religieuse, et lorsqu'elle sort enfin de l'épreuve terrible de la guerre de Trente ans, elle est tellement épuisée, tellement divisée, que pendant cinquante ans encore les érudits seuls penseront à sa culture littéraire.

En Angleterre, au contraire, le protestantisme, grâce à l'initiative puissante de Henri VIII, triomphe rapidement, tandis qu'en Espagne et en Italie les schismatiques disparaissent bientôt devant une persécution implacable. Au XVIe siècle, il n'y a donc que l'Espagne et l'Angleterre qui réussissent à créer un théâtre national, en dehors de l'inspiration de l'antiquité. Se subordonnant aux exigences du goût populaire, la scène de ces deux pays emprunte ses sujets à l'histoire nationale, ou, lorsqu'elle en traite de plus éloignés, elle le fait dans le sens le plus réaliste, de sorte que, par exemple, les Grecs et les Romains, si fiers et si dignes sur le théâtre français, deviennent en quelque sorte les contemporains et les compatriotes des Anglais et des Espagnols, dès qu'ils se présentent sur les scènes d'Angleterre ou d'Espagne.

C'est par suite de cette origine commune, que deux théâtres appartenant, l'un à un pays catholique et méridional, l'autre à un pays protestant et septentrional, offrent de nombreux points de ressemblance. Comparez Shakspeare, Beaumont, Fletcher, Massinger, avec Lope de Vega,

Calderon, Moreto, Alarcon : les ressemblances et les différences nous montreront la solidarité de la pensée et du goût qui unit entre eux tous les peuples civilisés, malgré la diversité des origines, des croyances et des climats.

Voici d'abord les ressemblances.

La grande prospérité matérielle et politique de l'Espagne et de l'Angleterre venait de donner une importance subite et exceptionnelle à leurs capitales ; le pouvoir se centralisa à Madrid et à Londres; une société de plus en plus polie et brillante tenait en haute estime la culture littéraire, et à son exemple le reste de la population se montra animé d'un goût passionné pour les représentations théâtrales. Bientôt ces représentations devinrent tellement fréquentes, et elles étaient d'un accès tellement facile, que l'élément populaire finit par y dominer complétement, de telle sorte que le parterre s'arrogea le pouvoir absolu que Louis XIV et les beaux esprits de sa cour exerceront bientôt à l'égard de la scène naissante de la France. C'est pourquoi les poëtes anglais et espagnols sentirent la nécessité de flatter le grand nombre de leurs spectateurs, et de fréquents passages dans leurs pièces expriment cette déférence de l'auteur pour son public ; il lui adresse des compliments exagérés; il a recours à tous les moyens possibles pour s'assurer sa faveur; il vit dans une crainte constante de voir ces citadins turbulents et irascibles faire tomber telle de ses pièces à sa première apparition. Je vous fais grâce, messieurs, de l'histoire inévitable du cordonnier de Madrid, érigé en Aristarque et dictant ses lois au parterre. Vous rappellerai-je la composition et l'action du public dans les théâtres des deux capitales, et surtout de Madrid; la violence qui se manifestait à l'égard des auteurs et des acteurs qui n'avaient pas le don de plaire; les cris et les coups de sifflets et les clochettes qui faisaient trembler les salles; et la loge trop célèbre des dames madrilènes qui, bien que l'accès en fût défendu aux hommes, faisait à elle seule plus de vacarme que tout le reste des spectateurs?

« La pièce terminée, dit un satirique espagnol de ce temps, vous voyez les artisans s'en retourner à leurs métiers, et c'est à peine si l'on reconnaît en eux ces personnages altiers et arrogants dont l'orgueil a résisté aux larmes et aux supplications, aux traits d'esprit et aux bouffonneries des acteurs. Mais vienne le lendemain, le muletier laissera ses charrettes, le savetier abandonnera de nouveau ses semelles ; revenus au parterre, ils dressent leur artillerie et chacun d'eux menace de devenir un coup de foudre qui peut terrasser le mauvais poëte. »

Cette intolérance populaire se présente assez fréquemment dans l'histoire du théâtre, et elle est d'autant plus dangereuse, qu'elle fait tomber l'art dramatique, soit dans la banalité, soit dans les exagérations du mauvais goût, à moins que des poëtes d'un génie vigoureux, d'un esprit distingué, n'aient soin d'élever leur public à leur niveau, au lieu de descendre au sien. Or, les poëtes espagnols et anglais possédaient à la fois l'adresse et le talent nécessaires pour gagner d'abord et pour former ensuite leur auditoire, et cet auditoire adopta peu à peu, et presque sans s'en douter, la supériorité de leur point de vue artistique.

Ainsi, dans un développement parallèle, les deux théâtres arrivent à la formation du drame moderne. Ce genre, né de la confusion des éléments comiques et tragiques, se signale, dès son début, en s'affranchissant de la règle des trois unités de temps, de lieu et d'action. Dès lors, les poëtes, maîtres de leur terrain, développeront à leur aise cette forme large et commode; ils lui donneront toute la variété possible ; ils y introduiront tous les motifs imaginables, et quelques-uns d'entre eux produiront des œuvres très-remarquables.

Il est bon de constater dès à présent que les poëtes anglais et espagnols, tout populaires qu'ils veulent être, ne le sont nullement par absence de culture d'esprit. A part leur aversion invincible contre la forme de la tragédie ancienne, ils montrent volontiers qu'ils possèdent la belle érudition classique propre à leur temps. Souvent ils sortent des grandes écoles universitaires de leur pays, ce dont on s'aperçoit bien lorsqu'on les voit se répandre en prétentieuses allusions à la mythologie et à l'histoire des Grecs et des Romains. Plusieurs d'entre eux ont même essayé de réfuter par des raisons esthétiques les conseils que les critiques anciens ont laissés aux poëtes dramatiques. Ces essais se rencontrent surtout en Espagne, où Jean de la Cueva et Lope de Vega ont composé des *Poétiques* qui forment le code du goût romantique au théâtre. Je dis au théâtre, car ces esthéticiens nouveaux respectent les règles classiques partout où il n'est pas question d'art dramatique. « Mais dès qu'il s'agit de la scène, s'écrie le spirituel auteur de *l'Art nouveau de faire des comédies*, il faut mettre les modèles anciens sous de triples verrous ! »

En y regardant de plus près, on s'aperçoit bientôt que les novateurs éprouvaient le besoin de se défendre contre les attaques que le parti des classiques, impuissant devant le public, mais fort considéré auprès des gens lettrés, dirigeait contre les irrégularités des nouvelles créations dramatiques. En Angleterre, c'est sir Philippe Sidney qui ouvre le feu; d'ailleurs, dans ce pays, les imitateurs des anciens se maintiennent même sur la scène, — témoin le blâme que Ben Jonson inflige, bien avant Boileau, à ceux qui ne respectent pas les règles formulées par Aristote et par Horace.

En Espagne, le parti classique ne parle guère que dans les livres; mais il parle bien. En voici la preuve. Dans une *Épître* qui date de 1605, un érudit de Valence, André Rey de Artieda, se plaint de ce que l'invention des comédies à la mode, composées à la minute, ne repose jamais que sur les données les plus invraisemblables. « Leur action, dit-il, ressemble aux visions de cet homme en délire dont parle Horace. Dans les

spectacles de cette sorte, je vois des galères qui traversent le désert et des chevaux de poste qui vont de l'île de Gozzo jusqu'à Palerme; j'y apprends que la Médie et la Perse ne sont pas loin des Alpes et que l'Allemagne est un pays long et étroit. »

« Entre plusieurs comédies, dit un autre critique, Francisco Cascales, je m'en rappelle une où saint Amarus fait un voyage en Paradis. Il y reste pendant deux siècles, et, lorsqu'il revient enfin sur la terre, il est tout étonné d'y trouver d'autres hommes et d'autres costumes. Est-il possible d'imaginer quelque chose de plus insensé que ces inventions? »

Un dernier témoignage de ce genre se trouve dans un long *Dialogue* comique et satirique de Christoval Suarez de Figueroa, de 1616. Figueroa peint avec infiniment d'esprit la surabondance de motifs et d'intrigues qui le choque dans les comédies espagnoles; la réunion bizarre de personnages de toute condition; les inconséquences dans le dessin de leurs caractères; l'absurdité de leur langage; l'improbabilité des accidents dramatiques, et l'arbitraire avec lequel le poëte amène le dénoûment quand l'action lui paraît suffisamment compliquée.

Toutes ces critiques, si bien fondées qu'elles fussent, ne purent empêcher le triomphe du style nouveau. Ce qui explique surtout son succès et sa durée, c'est qu'il permettait une action constante et réciproque entre l'auteur et le public. Ce dernier avait sa part dans les productions dramatiques, qui, de leur côté, reflètent fidèlement tout l'état social, politique et religieux de la nation. Si Racine, Corneille, Molière, nous fournissent le commentaire de ce qui se passe dans les régions élevées de la société française, Lope de Vega et Calderon, Marlowe, Shakspeare et ses successeurs nous apprennent quels étaient les convictions, les pensées, les désirs du peuple sous les règnes des Philippe ou d'Élisabeth et de Jacques Ier. Les tableaux dessinés par le pinceau délicat des poëtes français charment par la finesse des nuances, due à l'exactitude des détails; — les fresques ébauchées par la brosse vigoureuse des Espagnols et des Anglais nous permettent d'entrevoir, dans leur immense perspective, tous les rangs de la société de leur pays, depuis le roi jusqu'au dernier de ses sujets. C'est ce qui explique la richesse et la variété immense des deux théâtres. La plupart des auteurs possèdent une fécondité prodigieuse; de part et d'autre les pièces se comptent par milliers; de part et d'autre, elles se consomment souvent au jour le jour; bien que jouées et applaudies, elles n'arrivent pas toujours à l'honneur de l'impression; quelquefois, elles ne sont même pas écrites régulièrement d'un bout à l'autre. C'est ainsi qu'une grande partie du vieux théâtre anglais et plus de la moitié du théâtre espagnol sont perdues ou détruites; mais comme ce sont généralement les meilleures productions littéraires qui se répandent le plus, les bonnes pièces ont été conservées en grand nombre, et, malgré l'œuvre du temps, il est permis aujourd'hui d'apprécier les grands génies dramatiques de ces deux pays.

Deux autres traits de ressemblance résultent encore du désir que ressentaient les auteurs de plaire à la multitude, toujours avide d'émotions violentes.

Tandis qu'en France, on demandera des pièces dans lesquelles dominent la mesure, la vraisemblance, la réflexion et un style sobre, à Madrid et à Londres, au contraire, on veut des spectacles à sensation et des mots à effet, et le poëte emploiera de préférence les moyens propres à frapper les sens et à captiver l'esprit du grand nombre des spectateurs.

De là, un style souvent emphatique, outré, surchargé de figures de rhétorique, de pointes, d'antithèses, de métaphores et de comparaisons forcées, — de là aussi, l'emploi fréquent du merveilleux et du surnaturel.

Je disais que le drame religieux du moyen âge avait été abandonné, même dans les pays catholiques, lors de la Renaissance; l'Espagne seule le conserva et ses poëtes en firent un genre à part, qu'on appelle, sous sa désignation la plus générale, du nom d'*autos*. Or, les faits les plus extraordinaires s'appuyant sur l'autorité de la Bible, de la tradition et des récits légendaires qui retracent la biographie des saints, les poëtes qui traitaient ces sujets pouvaient tout oser; jamais la foi du public ne leur faisait défaut, et le nombre, la variété des merveilles fournies par ces sources, leur offraient un répertoire inépuisable. Mais, entre leurs mains, le vieux drame religieux se dépouille de sa grossièreté et de sa naïveté premières; il prend un ton digne et des allures solennelles; il revêt un caractère réellement artistique.

D'ailleurs, grâce à la hardiesse naturelle de leur imagination, les poëtes espagnols ne se contentèrent pas d'employer le merveilleux, tel qu'ils le trouvaient tout prêt dans les traditions religieuses; ils y eurent également recours en d'autres sujets : confiants dans la foi de leur public, ils réussirent à créer un merveilleux tout à fait imaginaire dont voici quelques exemples.

Arrêtons-nous d'abord au grand drame national de Cervantès, intitulé *Numance*. Dans cette pièce remarquable, nous voyons le poëte soucieux de ménager la susceptibilité patriotique de son public, auquel il doit offrir le spectable pénible d'une grande défaite nationale, d'un triomphe de l'étranger sur l'héroïsme de ses ancêtres. C'est pourquoi la partie merveilleuse de sa pièce tend à prouver que Numance n'a dû succomber que sous les coups du destin. L'Espagne, paraissant comme personnage allégorique, conjure le dieu du fleuve Duro; elle le supplie de lui prédire le sort de la ville assiégée par Scipion, et par cet oracle déjà le spectateur apprend que la fatalité veut la ruine de Numance. Bientôt les habitants eux-mêmes ne pourront plus en douter : au milieu d'un sacrifice solennel, un démon paraît devant les prêtres épouvantés; il se précipite sur l'autel, il emporte le bélier offert à Jupiter, il éteint le feu sacré. La scène suivante est plus sublime, plus terrible encore;

les charmes d'un nécromancier rappellent à la vie un jeune homme mort, il y a quelques heures seulement, de la famine qui commence à ravager la ville ; ses réponses confirment les prédictions sinistres du sacrifice ; ensuite, le mort rentre dans sa tombe, et le conjurateur, désespéré, s'y précipite après lui, en se poignardant. Les personnages allégoriques de la Guerre, de la Maladie et de la Famine arrivent alors et se proclament les maîtres de Numance. L'auditoire, préparé de cette manière, peut assister sans une émotion trop pénible au spectacle de l'agonie de la ville, condamnée à périr dans les flammes que les derniers survivants vont allumer. Après cette catastrophe, le poëte se sert encore une fois du merveilleux pour consoler l'orgueil national blessé : un dernier personnage allégorique, la Renommée, paraît et annonce la grandeur future de l'Espagne.

Une idée semblable règne dans une des pièces les plus célèbres de Calderon, dans le *Prince Constant ;* seulement, c'est le triomphe de la foi chrétienne qui y remplace celui du sentiment patriotique. Un prince portugais, don Fernando, entreprend une croisade contre le Maroc. Vainqueur d'abord, puis vaincu à son tour, le jeune héros, qu'on a surnommé le Régulus portugais, succombe en martyr aux souffrances de sa captivité en Afrique. Mais une nouvelle armée approche pour le venger et un secours surnaturel viendra en aide à cette armée. C'est l'âme du prince qui reparaît sur la terre. Portant un flambeau céleste, elle précède la marche des soldats chrétiens; elle exalte leur courage et leur foi; elle les entraîne au combat et leur assure la victoire.

Je ne nomme plus qu'une pièce dans laquelle Calderon a exploité cette veine, *le Festin de Balthazar*. Dans cet *auto*, le récit biblique qui raconte la chute du roi assyrien devient encore plus merveilleux sous la main du poëte.

Pour introduire dans son drame une action soutenue, Caldéron crée les personnages allégoriques de l'Idolâtrie et de la Vanité, dont le despote oriental, immortel et tout-puissant, comme il croit l'être, fait ses épouses. A côté d'elles s'agite, comme bouffon, la Pensée humaine, non pas celle du philosophe, qui engendre la sagesse et conduit à la vérité, mais la pensée inconstante, variable, capricieuse de l'homme qui ne sait la guider. Et puis, c'est la Mort elle-même que le poëte appelle sur la scène; seulement, il ne la montre pas sous la forme repoussante du squelette qui hante l'imagination sombre du moyen âge; il ne la pare pas non plus de cette grâce de bel adolescent, frère du Sommeil, que la sculpture antique lui a prêtée; enfin, ce n'est pas le spectre effroyable, issu de l'alliance de Satan avec le péché, auquel Milton confie la garde des portes de l'Enfer; — la Mort qui paraît dans le *Festin de Balthazar* est un chevalier jeune et fier, armé d'une épée et d'un poignard et couvert de la vaste et sombre *cape* espagnole. Dès son apparition, ce personnage, beau et terrible comme la Méduse du palais Barberini, voudrait frapper le prince orgueilleux; mais Daniel, captif misérable et chétif, et cependant armé d'une puissance plus grande que celle de tous les rois, Daniel retient son bras, et ce n'est qu'à la fin, lorsque le tyran aura épuisé la longanimité du prophète par les plus horribles sacriléges, qu'il lui permettra de frapper.

C'est dans les pièces de ce genre que triomphe l'art des auteurs dramatiques de l'Espagne. Le critique, quelles que soient ses croyances, quel que soit son système, verra toujours des chefs-d'œuvre dans les drames que je viens d'analyser; il constatera surtout avec étonnement la facilité et le bonheur avec lesquels ces poëtes se sont servi de la ressource du merveilleux.

C'était chose bien plus difficile en Angleterre.

Dans ce pays, la Réforme venait de bannir des croyances religieuses tous les faits qui n'étaient pas strictement attestés par la Bible, et quant à l'introduction des faits bibliques sur la scène, c'eût été une profanation des choses sacrées aux yeux des puritains. A défaut de cette ressource, les auteurs dramatiques se mirent à exploiter les notions superstitieuses répandues dans leur pays.

Je n'ai pas besoin de rappeler que les Anglo-Saxons qui s'emparèrent de la Grande-Bretagne au ve siècle forment une des branches les plus importantes de la grande famille germanique, issue elle-même de la souche indo-européenne. Les migrations de cette race eurent pour point de départ les hauts plateaux de l'Asie, et la marche des Germains, en particulier, prit la direction du sud-est au nord-ouest. En laissant ainsi des climats heureux pour s'avancer dans les forêts du centre et du nord de l'Europe, ils se virent transportés dans un milieu complétement nouveau. Les brouillards intenses, les ténèbres prolongées des nuits d'hiver, la lueur sinistre de l'aurore boréale, les glaces flottantes, les tempêtes furibondes des mers septentrionales, le flux et le reflux de l'Océan, et tant d'autres phénomènes extraordinaires, devinrent alors pour eux la source de fictions étranges, et ces fictions se confondirent dans leur mythologie avec le vague souvenir d'un séjour dans un pays plus riant, où la lumière triomphait de l'ombre et la chaleur du froid. Dans l'imagination du peuple, les forces de la nature ennemie se personnifièrent en un grand nombre d'êtres surnaturels et le plus souvent malfaisants. Les montagnes de glace, les rocs des falaises, les frimas et la gelée, devinrent autant de géants formidables, qui possédaient des charmes magiques. Ce n'est pas tout : à côté de ces êtres fantastiques, paraissent des monstres maritimes atroces, des serpents et des loups gigantesques, des nains mystérieux, les fils du Feu, brandissant des rayons de lumière, et mille et autres formes hideuses ou grotesques.

Ces croyances, propres aux Anglo-Saxons, aux Danois et aux Normands, qui devinrent successivement les maîtres de la Grande-Bretagne, s'y rencontrèrent avec celles de la population celtique, population de visionnaires si jamais il en fut, et dont l'Ossian moderne, ressuscité im-

parfaitement par Macpherson, ne peut nous donner qu'une très-faible idée.

Avec l'introduction du christianisme, cette superstition diminua; cependant il en resta un fond plus que suffisant pour fournir au poëte des moyens d'agir sur l'imagination de son public. C'est pourquoi le vieux théâtre anglais est plein de fictions surnaturelles, d'apparitions d'esprits, d'ombres et de revenants, d'êtres étranges, d'horreurs nocturnes et de toutes sortes de mystères étonnants. Les ombres des morts qui viennent demander aux vivants le sang de leurs meurtriers ou qui épouvantent le coupable y sont des apparitions fréquentes. Voyez, dans Shakspeare seulement, le spectre de Banquo s'asseyant à la place de Macbeth; l'ombre de César annonçant à Brutus sa défaite prochaine; l'apparition terrible du roi danois, qui ne peut rester dans sa tombe aussi longtemps qu'Hamlet ne connaîtra pas les assassins de son père; enfin le cortége lamentable des victimes de Richard III, qui trouble le sommeil du tyran et énerve son cœur et son bras pour le combat décisif du lendemain. D'autres apparitions fantastiques, des personnages allégoriques et surtout les diables se glissent fréquemment dans les pièces anglaises, de même que les sorcières et les magiciennes : leurs charmes et leurs prédictions y jouent un rôle prépondérant. Cependant, les poëtes qui se servent de ces moyens prouvent à tout instant qu'ils possèdent mieux que personne le plus excellent bon sens pratique à tous les autres égards; Shakspeare sait surtout combiner admirablement les deux éléments contraires.

Dans la *Tempête*, espèce d'opéra-comique en vers admirables, les charmes de Prospéro, philosophe et enchanteur à la fois, les lutineries d'Ariel et les cris et les contorsions grotesques de Caliban, viennent se placer à côté d'une action pleine de réalité; dans le *Songe d'une nuit d'été*, les fées, les gnomes et leurs maîtres, Oberon et Titania, se rencontrent avec les plus humbles et les plus grossiers artisans de la ville d'Athènes. Ce sont là des boutades d'Aristophane alliées aux inventions de l'Arioste.

La façon dont le style national s'éteignit sur les deux théâtres d'Angleterre et d'Espagne nous fournit la matière d'un dernier rapprochement.

La chute de Charles Ier entraîna celle du vieux théâtre anglais. Les puritains victorieux défendent les représentations et brûlent les salles de spectacle. La scène ne se rouvre que sous la restauration; et sans se relever jusqu'à sa première splendeur, le théâtre conserve cependant ses traditions romantiques dans les œuvres de Lee et d'Otway, et malgré les efforts du pseudo-classique Dryden. Mais bientôt, à partir de la fin du XVIIe siècle, le goût français pousse ses conquêtes en Angleterre comme partout, et l'art dramatique se soumet aux règles formulées par Boileau, qui sont adoptées par Pope.

En Espagne, le théâtre national fleurit jusqu'à la fin du XVIIe siècle, grâce à la faveur qu'il trouva auprès de Philippe IV (1621 à 1665). Ce prince fit construire dans son palais de *Buen Retiro* le célèbre théâtre du même nom; il y introduisit la splendeur matérielle dont se paraient déjà à cette époque les théâtres de Paris et surtout ceux de l'Italie. Mais, qui plus est, il donna à son poëte favori cette indépendance dont Goethe jouira à Weimar, un siècle plus tard. De même que le duc Charles-Auguste, le maître des deux Espagnes ne dédaigna pas de faire l'acteur et le poëte; il étudia souvent, avec Calderon, des pièces nouvelles, et nous possédons, sur ce sujet, une anecdote fort caractéristique.

Un jour, les deux amis, en tête à tête, improvisent les scènes d'un *auto* qui représente la Création. Le roi — à tout seigneur tout honneur — joue le rôle de Dieu; Calderon celui d'Adam. Adam décrit un peu longuement les merveilles du paradis, et voyant le Créateur donner des signes d'impatience il lui demande ce qu'il y a. «Ce qu'il y a? s'écrie le Seigneur; je me repens d'avoir créé un Adam aussi bavard que toi!»

Depuis la mort de Calderon, en 1681, la scène espagnole dépérit; un épuisement complet se manifeste dans l'inspiration des poëtes comme dans la force vitale du pays tout entier, et le goût français, recommandé par Luzan, le Pope de l'Espagne, triomphe presque sans résistance.

Dès lors, en Espagne et en Angleterre, le public ne voudra plus que des pièces faites à l'imitation de Corneille et de Racine, de Molière et de Voltaire, et ce règne du style français durera jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, où dans les deux pays de nouvelles écoles romantiques feront revivre le souvenir de la poésie nationale.

Après les analogies, venons maintenant aux différences qui séparent les deux théâtres, différences qui viennent en grande partie du climat, des croyances religieuses et des habitudes sociales.

Sous un ciel dont la clémence ne fait naître que peu de besoins, l'Espagnol supportait le fardeau de l'existence avec peu de peine. Quant à sa foi, elle était tellement absolue, qu'au lieu de donner réponse au doute, elle en excluait toute possibilité; car, indépendamment de la révélation divine, la Providence semblait se révéler de nouveau aux Espagnols par ses bienfaits : c'est sous l'égide du catholicisme que l'Espagne a triomphé dans sa lutte interminable contre les Maures, fait le tour du globe et soumis les régions immenses du Nouveau Monde. De là un optimisme pratique qui voyait dans de tels succès une preuve éclatante de l'efficacité de la foi catholique. Le témoignage naïf et vivant de cet optimisme se rencontre à chaque page chez les auteurs dramatiques. Ils croient avoir donné à leurs œuvres la plus haute portée morale lorsqu'ils y ont vanté la soumission au roi et à l'Église.

Une pareille vertu ne pouvait rester sans récompense: agréables au pouvoir, ils trouvaient facilement une existence aisée et honorée. Souvent ils sont prêtres, ou bien ils entrent dans les ordres à un âge déjà avancé et après

avoir été de vaillants soldats. Quelques-uns arrivent même à une fortune exceptionnelle : comblés des faveurs d'en haut, ils se voient adorés par la foule. Calderon approche de la personne de son souverain, malgré les barrières infranchissables de l'étiquette espagnole; et l'Inquisition, ce tribunal également redoutable pour les forts et pour les faibles, l'Inquisition admet Lope de Vega au nombre de ses familiers.

Ces faits anecdoctiques nous montrent l'unité d'idées qui, régnant sur toute la nation espagnole, trouvait son expression au théâtre. Le trône et l'autel ! c'est sa devise. Dans les *autos*, ce sont le Christ, la Vierge, les saints qui triomphent du diable et des infidèles; dans les pièces qui traitent des sujets profanes, les princes sont censés parfaits et jouent le rôle d'une seconde Providence; leur justice surtout est infaillible, et il arrive souvent qu'un roi d'Espagne apparaît comme un *deus ex machina* pour trancher les difficultés d'une situation trop tendue. Si l'histoire révèle qu'un roi d'Espagne n'a pas été tout à fait un saint, c'est la faute de perfides conseillers, et le théâtre les montre justement punis des crimes de leurs maîtres.

C'est donc un dévouement aveugle à l'autorité spirituelle et temporelle qui résume, pour le poëte espagnol, les vertus cardinales. Viennent immédiatement après, les devoirs de l'amour, de la galanterie, et le point d'honneur. Le cavalier ou la dame espagnole que le poëte met en scène ne s'inquiètent de rien au delà. Dans ces conditions, chacun se montre content de ce qui est; personne ne se demande s'il existe d'autres vérités, d'autres félicités que celles qu'on reconnaît et dont on jouit.

Cependant, me dira-t-on, l'Espagne n'était-elle pas alors entrée en pleine décadence? Certes, le fait est là, dûment prouvé par l'histoire; seulement l'exagération de l'amour-propre national ne permettait pas à l'Espagnol de s'en apercevoir, et encore moins d'en parler tout haut, si toutefois les esprits les plus clairvoyants s'en apercevaient. Tout en devenant de plus en plus impuissant au dehors, tout en s'appauvrissant au dedans, ce vaste empire garda jusqu'à la fin du XVIIe siècle une attitude majestueuse et surtout martiale; la pompe de son Église et la splendeur de sa cour lui donnaient une apparence de solidité indestructible. Non-seulement dans le pays, mais aussi à l'étranger le sentiment de la puissance espagnole vivait sur le souvenir des hauts faits du passé.

Portons maintenant nos regards vers l'Angleterre, et nous apercevrons un spectacle bien différent.

Sous un ciel peu clément, sur un sol en partie ingrat et enserré de tous les côtés entre des mers dangereuses, l'habitant de la Grande-Bretagne sent tout d'abord la nécessité de vivre, c'est-à-dire de donner satisfaction à mille besoins matériels.

Presque partout le paysage inspire la tristesse; la lumière et les couleurs du Midi y manquent; à l'approche de la mauvaise saison, l'Anglais se sent gagné par une mélancolie inexplicable, le *spleen;* il doute de la possibilité de son bonheur terrestre, il se demande pourquoi il faut se donner tant de peine pour vivre; en un mot, il est tout préparé à devenir pessimiste et sceptique. Ajoutez à cela le souvenir des événements qui précédèrent la naissance de son théâtre: la lutte fratricide des deux Roses, les excès sanglants de Henri VIII, le changement rapide de ses successeurs et de leurs professions de foi, l'aspect de l'échafaud, ruisselant souvent du plus noble sang ! Enfin il faut compter avec l'agitation et le trouble que la Réforme apporta dans les convictions les plus intimes.

Le protestantisme, devenu dogmatique plus tard, n'avait, à son origine, qu'un caractère négatif. Les sectes, ne formant pas encore une Église centralisée et organisée, se diversifiaient infiniment, suivant les conditions locales ou individuelles. Aussi y eut-il alors, dans les pays récemment séparés de Rome, une grande incertitude dans les esprits, et cette incertitude, on la vit, çà et là, se changer en doute absolu.

Ce n'est pas chez des hommes ainsi tourmentés dans tous les sens, qu'il faut s'attendre à trouver l'optimisme et le contentement de l'Espagnol.

Aussi la position sociale, la situation matérielle du poëte à Londres, est-elle généralement pire qu'à Madrid. Nous avons vu le poëte espagnol jouir des faveurs de la royauté et de l'Église; l'auteur anglais, au contraire, tout dévoué qu'il se montre à la cause royale dès qu'il la verra en danger, professe, en attendant, une grande indépendance d'idées.

Il est philosophe; en politique, on le prendrait pour un radical anticipé; en matière religieuse, il est libre penseur et quelquefois il se voit accusé d'athéisme. D'ailleurs, sous le règne de Jacques Ier, prince à l'esprit étroit et mesquin, il fallait user de discrétion autant que possible. Dans une comédie fort innocente, intitulée *Eastward Hoe*, Ben Jonson et deux de ses amis et collaborateurs s'étaient permis une allusion à l'origine écossaise et à l'avarice bien connue de ce roi. Vite on leur fait un procès comme libellistes, et c'est à grand' peine qu'ils réussissent à n'avoir pas le nez et les oreilles coupés.

Une autre anecdote est plus significative encore; elle se rapporte aux rivaux de Shakspeare, Beaumont et Fletcher, poëtes aussi célèbres que lui, et qui, d'habitude, travaillaient en collaboration.

Un soir, les deux amis, attablés au fond d'une taverne de Londres, méditèrent une tragédie bien sanglante, émaillée de plusieurs régicides. « Je me charge d'assommer le roi, dit l'un d'eux.—Quant à moi, répond l'autre, j'étranglerai le prince héritier.—Au nom du roi ! s'écrie en ce moment un agent de police (la police du roi Jacques était toujours à la piste des complots ourdis contre sa vie) au nom du roi, vous êtes mes prisonniers pour crime de haute trahison ! » Et nos deux poëtes

eurent fort à faire pour échapper aux conséquences fatales de leur conspiration de coulisse.

Ainsi la situation extérieure comme la disposition d'esprit du poëte anglais diffèrent en tout point de celles de l'auteur espagnol. C'est pourquoi nous trouvons dans ses pièces tant de sujets désolants, tant de problèmes insolubles. Constamment nous y rencontrons le type de l'homme qui ne se sent d'accord ni avec lui-même, ni avec l'ordre physique et moral de l'univers. Ses personnages s'ingénient à ne voir que le revers des choses comme Timon; ils semblent avides de pressentir les malheurs, de combattre d'avance une menace encore incertaine et d'arracher au sort une garantie surnaturelle de leur pouvoir, comme Macbeth; ils s'abandonnent au désespoir, comme Hamlet, à force de se perdre dans la contemplation du côté ténébreux de notre existence.

Cette disposition mélancolique pénètre jusque dans les sujets qui se prêtent à la gaieté, et bien qu'à certains moments les poëtes anglais soient capables de se livrer à la joie bruyante et sensuelle des peuples du Midi, un élément d'amertume s'insinue dans cette joie, et c'est le mélange de ces sensations contraires qu'on appelle l'*humour*.

C'est là, me dira-t-on, un tableau bien sombre;—il a cependant sa partie lumineuse.

Tandis que le sort, qui semble favoriser l'Espagnol, ne lui accorde qu'une insouciance stérile, il met à une sévère école l'Anglais en lui imposant le travail matériel et celui de la pensée. Ce travail, qui constitue la garantie unique de la force et de la liberté, a singulièrement profité à l'Angleterre pendant les siècles qui ont vu s'éteindre l'ancienne splendeur de l'Espagne.

Les Espagnols réussissent davantage dans les genres légers et dans le mélange du tragique et du comique, propre au drame. Et ce qui est vrai pour le fond l'est encore davantage pour la forme : une rhétorique sonore et élégante règne dans les pièces espagnoles, dont les personnages parlent presque toujours en vers rimés et empruntent au genre lyrique la variété infinie de ses strophes.

Les allures du vieux théâtre anglais sont bien autrement austères. C'est de la prose ou tout au plus du vers blanc qu'il se sert; quant au fond, ce qui domine, c'est le goût de la réflexion et de la profondeur, inspiré par les grandes leçons de l'histoire du pays et les débats religieux. C'est pourquoi le drame politique et psychologique en forme la partie la plus riche et la plus intéressante. L'Espagne, il est vrai, possède aussi des pièces de ce genre; mais, à peu d'exceptions près, elles ne peuvent guère entrer en comparaison avec les grandes tragédies de Shakspeare.

Mais, pour parler tout d'abord de la comédie, que de types viennent s'offrir à une étude comparative: les valets bouffons des seigneurs espagnols, et les *clowns* et les fous de la scène anglaise ; les chevaliers d'industrie, les faiseurs de fortune des deux sexes, les intrigants de toute nature qui abondent à Londres et à Madrid ! C'est tout un monde nouveau et original, que cette diversité de fats, d'orgueilleux, de vantards, d'hypocrites, de coquettes et de prudes; que toutes ces irrégularités dans l'ordre moral et naturel des choses, ces infirmités du cœur et de l'esprit, ces anomalies, imperfections, exagérations innombrables, dont l'homme qui en est affecté voudrait se faire autant de vertus !

Dans le genre sérieux, les mêmes analogies se présentent. J'ai parlé de l'influence que la Réforme exerça sur le vieux théâtre anglais. Shakspeare touche à ce sujet dans son drame de *Henri VIII*. Mais ce qui est plus singulier, c'est que le théâtre espagnol l'aborde également : Calderon le traite dans son *Schisme de l'Angleterre*. Voici donc deux poëtes hors ligne, l'un protestant, l'autre catholique, présentant, chacun à sa manière, un seul et même fait historique. Même coïncidence dans la peinture d'une grande passion tragique, la jalousie. On retrouve des Othello dans le théâtre espagnol — chose naturelle, quand nous songeons à la violence de cette passion chez les peuples du Midi. Dans trois de ses meilleures pièces : le *Médecin de son honneur*, le *Peintre de sa honte*, et *A outrage secret, vengeance secrète*, Calderon introduit une complication nouvelle et ingénieuse, la combinaison de la jalousie avec le raffinement du point d'honneur castilian. L'Othello de Shakspeare est un personnage naïf; maîtrisé complétement par les plus violentes sensations, il ne dissimule pas; il va droit au but, en tuant Desdémone ; ensuite, ayant reconnu la vérité, il se juge et se frappe. Les héros de Calderon, au contraire, sont plus jaloux encore de l'honneur de leur nom que de celui de leurs femmes. Lorsqu'ils punissent celles qu'ils croient coupables, ils s'en cachent avec une adresse diabolique, de sorte que personne ne soupçonne la vérité. Seulement ils s'en confessent auprès de leurs rois, suprêmes juges terrestres, qui approuvent en silence leur vengeance sanglante.

Le type de Faust, immortalisé par Gœthe, se rencontre dans le théâtre anglais et dans le théâtre espagnol (1). Celui de Don Juan, de pure origine espagnole, introduit par Molière en France, inspire à Byron son célèbre poëme inachevé.

En somme, tous ces personnages espagnols ou anglais, malgré leurs ressemblances, présentent chacun les traits caractéristiques qui distinguent le génie espagnol et le génie anglais.

A. BÜCHNER.

(1) Voyez une leçon de M. Büchner sur *Le diable au point de vue poétique*, dans le volume de l'an dernier, p. 410.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 32 — 9 JUILLET 1870

Paris, 8 juillet 1870.

On sait que, dans le courant de l'année 1867, M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, autorisa plusieurs personnes qui en firent la demande à ouvrir dans la salle Gerson, annexe de la Sorbonne, des cours sur différents sujets. Ces professeurs furent d'abord au nombre de 7; six mois après, ils étaient 9; à la fin de 1868, 22; dans l'été de 1869, 28. Cette année, ils n'ont plus été que 24. La raison en est que « tout enseignement libre se mesure spontanément aux besoins auxquels il est destiné à répondre ». Nous avons publié à plusieurs reprises des leçons de quelques-uns de ces professeurs : MM. L. Léger, Hauvette-Besnault, Bossert, Eugène Mouton, Girard de Rialle, Hartwig Derenbourg. Nous lisons, dans un rapport qu'ils ont adressé au ministre de l'instruction publique, les renseignements suivants :

Le semestre d'hiver 1869-1870 a commencé le 27 novembre et fini le 31 mars. Le nombre des leçons a été de 487. Elles ont eu en tout 7096 assistants. Si l'on divise ce nombre par celui des leçons, on trouve pour chiffre moyen des auditeurs à chaque leçon 18,3. Pour apprécier ce chiffre à sa juste valeur, il faut tenir compte du caractère particulier des cours de la salle Gerson, qui s'adressent presque tous à un public extrêmement restreint. Il suffit de signaler l'enseignement des hautes mathématiques ou des idiômes de l'Asie. Il faut aussi noter qu'aucune considération autre que le désir de s'instruire ne peut amener d'élèves à des professeurs qui n'ont ni titre officiel, ni place dans les commissions d'examen pour la collation des grades académiques, dont plusieurs enfin sont au début de leur carrière et n'ont point encore la notoriété qu'ils méritent.

Quelques-uns de ces cours ont inauguré des enseignements qui n'existaient pas en France. Le nombre des auditeurs suit une progression régulière. Il s'est encore accru pendant le dernier semestre.

— Nous annonçons avec plaisir l'apparition de la *Revue celtique*, publiée avec le concours de plusieurs savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigé par notre collaborateur M. H. Gaidoz. L'abonnement est de 20 francs (librairie Franck, 67, rue Richelieu). Chaque année fournira un volume d'environ 520 pages.

A en juger par la première livraison, la *Revue celtique* fera de nombreux emprunts à l'érudition étrangère. C'est là un service qu'elle rendra au public français, lequel ne se tient pas assez au courant des travaux qui se font à l'étranger.

— On sait que la ville de Beauvais vient d'être ravagée par un terrible incendie, qui a jeté 1500 familles dans une détresse subite. On s'ingénie à trouver de l'argent pour subvenir à leurs premiers besoins. Un des moyens auxquels on a songé est l'organisation de conférences dont la recette serait attribuée à ces malheureux. Ces conférences auront lieu dans la salle du théâtre de Beauvais. La première sera faite dimanche prochain par M. Legouvé, qui traitera son sujet favori : *Les pères et les fils au XIXe siècle.*

— Malgré quelques parties d'un caractère spécialement scientifique, c'est dans la *Revue des cours littéraires* que nous publions l'intéressant récit fait par M. Tyndall d'une de ses ascensions dans les Alpes. Nos lecteurs y verront combien la lumière contribue à l'effet pittoresque. Par ce côté, ce récit relève de l'esthétique plus encore que de la science.

— M. Eugène Garcin publie, sous forme de petites brochures (Armand Le Chevallier, éditeur, 30 centimes), une série de conférences sur *les Soldats-Citoyens.* La première est consacrée à La Tour d'Auvergne, premier grenadier de la République française.

Nous croyons cette idée bonne et utile. Il est sans doute fort désirable que les classes populaires apprennent l'histoire, particulièrement celle de notre patrie; et il faut bien dire que c'est sous la forme de biographie qu'elles l'apprendront le plus facilement. Le héros fait comprendre l'époque; l'intérêt d'une vie glorieuse ou vertueuse attache le lecteur. Pour les esprits médiocrement cultivés, l'histoire a besoin de se personnifier dans les hommes qui ont pris part aux événements. Cependant, les biographies de M. Eugène Garcin renferment assez de recherches et des aperçus assez neufs, sous un style animé, pour que tout le monde ait profit et plaisir à les lire.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE DE VERSAILLES

CONFÉRENCES PUBLIQUES

M. D. ORDINAIRE

La comédie à la fin du XVIIe siècle — Regnard

Regnard commença à écrire ses meilleures œuvres vers 1696, à une époque où l'astre du grand règne était sur son déclin. C'est l'heure fatale de la monarchie, celle où les revers commencent et où le despotisme et la bigoterie s'appesantissent sur la nation. Écartée des affaires par la politique du roi, la noblesse use sa fougue dans les plaisirs. La débauche ne marche pas encore le front haut et le masque à la main : elle prélude obscurément, sans scandale, aux orgies de la Régence. Paris se remplit de marquis d'aventure, de chevaliers d'industrie, d'officiers sans régiment, qui font l'éducation des fils de famille. Passer la nuit à jouer et le jour à dormir, porter bravement le vin, rire de tout, aimer sans amour, perdre de réputation les honnêtes femmes et se ruiner avec les autres, nourrir le jeu par la galanterie et la galanterie par le jeu, devient le suprême bon ton et l'exquise élégance. A ce train-là on a vite mangé l'héritage paternel, le château, le moulin et le petit pré; mais heureusement la Providence veille sur les braves garçons sans argent et envoie de bonnes âmes à leur secours. C'est M. Toutabas, le professeur de trictrac, qui leur enseigne l'art de corriger par un peu d'artifice la malice du sort; c'est madame la Ressource, qui prête sur gages et aussi sur la mort du gros oncle apoplectique; c'est la vieille folle de comtesse, qui entretient l'équipage, achète le régiment et paye, sans le savoir, le loyer de la *petite maison*, près du rempart, où se font les parties fines. Enfin, c'est le gros financier vaniteux, qui tient table ouverte, prête sans compter et quelquefois replâtre avec la dot de sa fille quelque marquisat croulant ou quelque vicomté délabrée.

Dans les sociétés fondées sur le privilége, il en est des classes comme des plateaux d'une balance : quand l'une s'abaisse, l'autre monte. A mesure que le gentilhomme devient humble et besoigneux, l'entremetteur s'émancipe, le créancier s'enhardit, le traitant se familiarise. La communauté des vices rapproche les distances et établit entre ces gens altérés de jouissances ou affamés de gain une égalité honteuse qui rabaisse les grands sans relever les petits. Frontin fait insolemment l'aimable avec son maître : « Vous aimez, vous jouez, vous buvez; je bois, je joue et j'aime. Tôpe-là, nous sommes faits l'un pour l'autre. » Valère, aux abois, saute au cou de l'immonde usurière :

> Ma charmante, mon cœur, ma reine, mon aimable,
> Ma belle, ma mignonne et ma toute adorable.

Un même fil mène et brouille toutes ces existences, le plaisir. Le cabaret, le brelan, la petite maison, confondent dans un pêle-mêle réjouissant et les coquins qui le vendent et les dupes qui l'achètent.

> Le jeu rassemble tout : il unit à la fois
> Le turbulent marquis, le paisible bourgeois.
> La femme du banquier, dorée et triomphante,
> Coupe orgueilleusement la duchesse indigente.
> Là, sans distinction, on voit aller de pair
> Le laquais d'un commis avec un duc et pair.

Regnard, l'heureux peintre de ce monde frivole, ressemble à ses originaux par un trait : la belle humeur. Il leur ressemble aussi par ses penchants : il aime le jeu, la bonne chère et les femmes, et ces trois passions, dont une seule suffit ordinairement pour perdre une existence, ne paraissent pas nuire au bonheur de la sienne.

Sa vie commence par un roman et finit par une indigestion. Elle est pleine d'aventures qui, prêtes à tourner au drame, prennent un dénouement comique, grâce à l'heureux caractère du héros. Il naît à Paris, comme Molière, et sous les piliers des Halles, ce qui est une marque de prédestination. Héritier à vingt ans d'une grosse fortune, il part pour l'Italie, y fait un séjour d'un an pendant lequel il visite les tripots plus que les antiquités, et revient en France avec dix mille écus gagnés au jeu. Notez que son bonhomme de père, un gros bourgeois, lui en avait laissé quarante mille. Avec cet avoir, un garçon bien fait et spirituel comme l'était Regnard pouvait faire bonne figure à Paris; mais l'humeur voyageuse l'emportant et aussi la force du tempérament, il retourne bientôt en Italie. A Bologne, il rencontre une dame arrivée depuis peu de Provence avec son mari, laquelle ne tarde pas à *concevoir de l'estime pour lui* (1). Comme ils revenaient tous les trois sur un bâtiment anglais, ils sont pris par un corsaire et conduits captifs à Alger. Là, un méchant Turc, fort vilain homme et dur aux pauvres chrétiens, achète l'amant et la femme, laisse le mari et part pour Constantinople. L'élément comique se mêle bientôt à la tragédie. Regnard était bon compagnon et excellait à faire la cuisine; il paraît que ces deux qualités, fort goûtées en tout pays, ne sont pas méprisées en Turquie, car Achmet Talem (c'était le nom du maître) pardonna au chrétien en faveur du cuisinier et lui rendit sa captivité à peu près supportable. Elle dura deux longues années, après lesquelles arriva de France une forte rançon qui permit à Regnard de racheter aussi sa chère Provençale. De retour avec elle dans sa patrie, il se disposait à l'épouser quand, fort mal à propos, survint comme un spectre le mari que l'on n'attendait plus. Deux bons frères mathurins l'avaient racheté, sans penser à mal, des mains des infidèles. Toutefois, les apprêts de la noce ne furent pas perdus, car les bons mathurins remarièrent les deux époux en grande pompe et solennité.

---

(1) Regnard a raconté cette aventure dans la nouvelle qui a pour titre *la Provençale*. C'est un roman où il n'est pas facile de démêler la vérité de la fiction.

Ce dénouement lugubre eût abattu une âme moins bien trempée; Regnard se consola en voyageant. Il partit pour la Flandre, visita la Hollande, le Danemark, la Suède, poussa de là jusqu'en Laponie et ne s'arrêta dans cette exploration, hardie pour cette époque, que quand il se crut arrivé aux bornes du monde.

Voilà le premier acte de sa vie terminé. Après la saison du plaisir, celle de l'ambition : c'est le cours ordinaire d'une vie bien réglée. Il revient en France âgé de vingt-sept ans environ et songe à se fixer. Il a jeté le premier feu de la jeunesse; son imagination est calmée, ses sens rassis, sa moisson d'observations faite. Le moment est venu de suivre le conseil du sage et de jouir de soi-même dans une heureuse indépendance. Regnard, en homme prévoyant, commença par assurer sa fortune; ainsi devait faire plus tard Voltaire, un autre Parisien bien sensé. Il acheta une charge de trésorier des finances, et, sûr désormais de l'avenir, cacha sa vie dans une retraite conforme à ses goûts. Les vers où il célèbre sa maison rappellent de loin Horace et la fameuse épître : *Hoc erat in votis.* On y sent le poëte ami de la solitude et heureux de s'appartenir, mais on y sent aussi le bourgeois de Paris et l'ancien cuisinier d'Achmet Talem. Il habite, dit-il, au bout de la rue de Richelieu, une maison retirée, d'où il jouit d'une vue qui l'enchante : ce sont de vastes marais d'un côté, et de l'autre les moulins des buttes Montmartre qui lui indiquent d'où vient le vent. N'est-ce pas que cela est bien parisien? On a couru le monde, on a vu les Alpes, Constantinople et les grands sites de la Norvége : on revient et l'on s'extasie devant Montmartre.

Son jardin est étroit, mais savamment entretenu : les légumes y abondent et les fruits et les plants d'artichauts, et surtout (notez ce point) les couches de champignons. Là il vit tranquille, ignoré du monde et particulièrement de ses voisins. Ne parlez pas de Regnard à ses voisins : ils ne le connaissent pas, ils ne l'ont jamais vu, ni n'en ont ouï parler; mais demandez-leur où loge l'homme qui a été pris par les Turcs et qui est allé au bout du monde, ils vous indiqueront sa demeure. Ils vous diront même que ce solitaire est un magistrat qui se montre rarement au Palais et chez qui l'on voit entrer

Force quartauts de vin et pas un créancier.

C'est dans ce nid d'épicurien que le soir, entre chien et loup, se glissent mystérieusement quelques rares amis (1), fins gourmets, gens d'esprit, sans affaires, sans amour, discrets surtout, car le temps n'est pas à la joie, et Tartufe a l'oreille subtile. La nappe est blanche, le feu clair, la servante alerte et l'amphitryon en verve. Vous jugez quelle devait être la conversation d'un homme qui avait tant voyagé, tant vu, tant observé les choses par leurs plaisants côtés. Que de détails curieux, que de traits de mœurs, que de rapprochements inattendus, et comme au dessert la flamme des bons mots devait petiller sur les lèvres sensuelles du joyeux comique! J'imagine qu'une pointe de scepticisme assaisonnait cette gaîté, quelque chose de ce qu'on appelle alors encore *libertinage*, et qu'on appellera bientôt liberté de penser.

La campagne est le rêve de tout bon Parisien. Regnard voulut avoir la sienne, non pas pour admirer la nature en artiste, ce n'était pas la mode, mais pour en jouir solidement. Il acheta la terre de Grillon, près de Dourdans, et, comme il était grand chasseur, la charge de lieutenant des eaux et forêts. L'ambition lui venant avec l'âge, il se fit recevoir plus tard grand bailli de la province de Hurepoix, au comté de Dourdans. On dira que l'auteur du *Légataire* devait faire une étrange figure dans l'exercice de ses graves fonctions; mais tout rôle convient à un homme d'esprit, et Regnard bailli de Hurepoix n'est pas plus ridicule que Voltaire seigneur de Ferney.

I

C'est dans son château de Grillon qu'il composa ses plus jolies comédies. On les dirait faites à l'image de sa vie si bien ordonnée jusque dans ses écarts : du feu, de la verve dans les détails, de la sagesse dans l'ensemble, l'imagination partout réglée par l'esprit de conduite; du reste, nulle trace d'effort et de tension, une allure libre, aisée, qui va quelquefois jusqu'à la négligence, et encore cette négligence est-elle souvent une grâce. Évidemment les lettres n'étaient pas pour cet homme heureux un métier, mais une distraction, un plaisir dans lequel il se reposait de ses autres plaisirs. La verve chez lui jaillit moins de l'esprit que du caractère; c'est une exubérance de séve, un trop-plein de santé, l'épanouissement d'une belle humeur, fruit d'une belle constitution. Regnard est comique par tempérament.

Avec des qualités si françaises, il ne vient cependant qu'au second rang, loin, bien loin après Molière, *longo proximus intervallo.* Cette infériorité tient à deux causes : il a moins de génie que son devancier et il le suit de trop près. Entre Molière et lui, l'intervalle est si court que la société n'a pas eu le temps de se renouveler; les types sont restés les mêmes ou à peu près, en sorte que, pour les peindre, Regnard est obligé souvent d'emprunter les couleurs du maître. Il y a dans sa galerie de portraits telles esquisses tracées d'une main légère et habile qui vous paraîtraient des chefs-d'œuvre si vous n'aviez pas lu Molière. Ainsi, ses marquis sont charmants de fatuité et de pétulance; ils gesticulent, ils gambadent, ils bredouillent, ils jurent, ils déraisonnent à ravir; mais on les a déjà vus quelque part. Rien qu'à leur manière d'entrer et de s'annoncer, on les reconnaît et l'on dit : Voilà les marquis de Molière. On dit la même chose de ses pères nobles et de ses valets, et ce rapprochement leur fait tort.

La seule figure vraiment nouvelle et originale qui

(1) Condé quelquefois et le prince de Conti.

fasse apparition sur son théâtre, c'est celle du financier. On s'étonne que le grand peintre de la société du XVIIe siècle n'ait pas donné aux traitants quelques coups de pinceau. Il semble, en effet, qu'un fermier général aurait bien tenu sa place entre M. Dimanche et M. Jourdain. M. Veuillot, voulant expliquer ce silence de Molière, l'attribue charitablement à sa bassesse d'âme et à sa lâcheté. Le grand comique, selon lui, est un diffamateur à gages, un bouffon de cour, qui, chargé de divertir le maître, et ne voulant risquer au jeu ses oreilles, a soin de ne dauber que sur les faibles et ménage prudemment les puissances. Apparemment le pieux critique ne regarde pas Tartufe comme une puissance. La vérité est que Molière ne craignait pas plus les financiers que les hypocrites, et que, s'il a passé à côté d'eux sans les voir, c'est que, rudoyés par Colbert, leur vigilant ennemi, ils se faisaient humbles et se tenaient dans l'ombre (1).

Regnard leur fait une guerre de coups d'épingle. Il raille en passant leurs grands airs, leur fracas, le ridicule de leurs écussons : — Ne serai-je jamais laquais d'un sous-fermier? » dit le valet du Joueur. Et Scapin : — « Mon frère est apprentif partisan chez le commis du secrétaire de l'intendant d'un homme d'affaires, et mon oncle est le sous-portier de l'hôtel des Fermes. » — Il est vrai que ce sont là des traits qui effleurent et ne font pas saigner; mais les partisans inspiraient alors plus de mépris que de haine et n'étaient pas encore assez grands criminels pour mériter le pilori des tréteaux. Laissez grossir le flot de l'indignation publique, et vous verrez la comédie vengeresse forcer l'antre des larrons, et, traînant Turcaret sur la scène, sangler cruellement le drôle au milieu des huées du parterre.

J'ai dit que les autres types de Regnard ressemblent à ceux de Molière. Il y a des nuances pourtant qu'il importe de saisir pour bien se convaincre de cette vérité que le renouvellement des sociétés n'est pas dû seulement à ces crises soudaines qu'on appelle révolutions, mais à une suite de transformations lentes et presque insensibles qui échapperaient aux regards de l'historien si la comédie et la satire ne s'empressaient de les noter au jour le jour. Ainsi, les valets de la comédie de Regnard ont bien encore le caquet et l'effronterie de leurs aînés, mais ils n'en ont plus le dévouement ni la fidélité. Plus de Dorines ni de maîtres Jacques, la race en est perdue; mais des Crispin, des Carlin, des Champagne, des Lisette, digne lignée de Mascarille et de Scapin, gens sans mœurs, sans vergogne, attachés à la maison, non au maître, faisant indifféremment le bien et le mal par instinct. Crispin, dans le *Légataire*, dupe l'oncle au profit du neveu, et celui-ci au profit de Lisette, sa digne associée. Nérine, dans le *Joueur*, se déclare pour l'amant qui paye contre l'amant qui ne donne rien. Les uns contrôlent leurs maîtres, et abusent de leur faiblesse ou de leur bonhomie pour s'ériger en tyrans domestiques; les autres, mal payés et mécontents, jetteraient volontiers la livrée aux orties, si la crainte, plus forte que la cupidité, ne les rattachait au service, car le gentilhomme tient à ses gens plus qu'ils ne tiennent à lui, et il a sur eux des droits étendus : les mœurs lui permettent d'user du bâton, et il en use à discrétion, sans que cela tire à conséquence. Le moment n'est donc pas encore venu pour eux de s'affranchir, mais il approche et ils le savent bien, car voici comment ils raisonnent quand ils sont seuls : — « On s'acoquine à servir ces gredins-là, je ne sais pourquoi : ils ne payent point de gages, ils querellent, ils rossent quelquefois; on a plus d'esprit qu'eux, on les fait vivre, et avec tout cela nous sommes les valets et ils sont les maîtres. Cela n'est pas juste. Je prétends à l'avenir travailler pour mon propre compte; ceci fini, je veux devenir maître à mon tour (1). »

Si de l'antichambre on passe dans le salon, on est frappé de la même décadence. Les Valère, les Dorante, les Éraste ont bien encore les deux qualités distinctives de la gentilhommerie, le courage et la politesse, mais les grandes manières s'en vont, et tout ce beau monde s'encanaille furieusement. Où est-il l'ancien marquis si cérémonieux en son maintien, si correct en son ajustement? Encore une des élégances du grand règne qui disparaît. Voici venir le chevalier son successeur, le nez barbouillé de tabac, l'allure indécise d'un homme entre deux vins, le chapeau chiffonné retombant sur l'oreille; sa longue *steinkerque* s'enroule en plis bizarres autour de son extravagante personne, et son haut-de-chausse à chaque pas menace de se dérober sous lui. Le brave garçon est rentré chez lui au grand jour, « pour éviter le scandale », a dormi la grasse matinée, et, au réveil, a donné audience à ses créanciers, audience, entendez-vous, et pas autre chose, car « rien ne porte malheur comme payer ses dettes ». Le voici qui entre chez sa maîtresse : il traverse l'antichambre comme un ouragan, non sans chiffonner en passant la soubrette, et, à peine introduit : « Ah ! bonjour, ma princesse ! » et il pirouette, et il se peigne, et il siffle en parlant, et il énumère ses rasades et ses bonnes fortunes. Étendu sur un canapé (car le grave et digne fauteuil est relégué comme un meuble trop austère), il aborde la question de mariage à peu près en ces termes : « Eh bien ! ma toute belle, comment suis-je avec vous ? M'adorez-vous toujours ? A propos, quand nous marions-nous? Irrésistible comme je suis, vous m'appartenez par droit de conquête. Mais je veux bien en votre faveur me montrer généreux et ne pas abuser de ma victoire sur votre cœur. Seule entre toutes vos rivales, vous aurez l'honneur de porter mon nom; vous serez ma femme légitime. Seulement, vite, vite, abrégeons

(1) Il est remarquable que Boileau, qui les attaqua dans ses premières satires, n'en dit plus mot après que Colbert leur eût fait rendre gorge.

(1) *La Sérénade*, scène XII.

les préliminaires et bâclons l'hyménée, car la vie est courte et les chevaliers n'attendent pas.»

O amours du bon temps ! ô rives du Lignon ! héros de mademoiselle de Scudéry, et toi, patient Montausier, qui soupiras quatorze ans pour la chaste Julie, et vous, couples charmants de Molière, dont le cœur est si jeune, venez, mes vrais, mes naïfs, mes antiques amoureux, venez voir ce que vos fils ont fait de l'amour ! Ils aiment froidement, avec calcul et réticence, ou, pour mieux dire, ils n'aiment pas. Un souffle de corruption a passé sur leur âme et y a fané la petite fleur bleue du sentiment. Je vous demande où le chevalier, dont la vie est si bien remplie, trouverait le temps de s'amuser aux enfantillages de la passion ! Il faut laisser aux bourgeois le ridicule des soupirs et des longues pauses à toutes les étapes de la route de Tendre.

Nous autres, gens de cour,
Nous savons abréger le chemin de l'amour.

Aujourd'hui nos fils de famille se marient pour se ranger, pour faire une fin : c'est leur mot. Ceux du temps de Regnard se marient pour faire leur fortune, pour perpétuer leur nom, *causa procreandorum liberorum*, et, une fois ce devoir social rempli, pour retourner doucement à leurs plaisirs. Les femmes entrent complaisamment dans leurs vues et regardent moins au mari, qu'elles connaissent à peine, qu'au mariage, qui leur assure l'indépendance. En sorte que dans ces contrats il y a toujours une clause sous-entendue, c'est que les deux parties seront libres, et cette clause est de toutes la mieux observée. Il semble que des personnes aussi pressées de conclure pourraient se passer de se dire des douceurs et s'en tenir à la prose du notaire : cependant les déclarations abondent dans Regnard, mais froides, languissantes, semblables à des formules banales puisées dans le vocabulaire de la galanterie. C'est la lettre de l'amour, sans l'esprit qui vivifie. Je ne trouve dans ce monde d'évaporés qu'un type de femme qui rappelle les touchantes créations de Molière : c'est Angélique, la maîtresse du Joueur. Celle-là est une brave fille qui a du cœur. Les autres sont des poupées ou des coquettes, et quelquefois pis encore.

Voilà le grand défaut de ce charmant esprit : c'est l'absence d'idéal. Ses personnages ne représentent que les côtés vulgaires et bas de l'humanité, et il est rare qu'un trait noble vienne relever la vulgarité de leur physionomie et qu'on trouve du plaisir à les regarder. Relisez le *Légataire*, je vous défie d'y rencontrer une honnête figure. Géronte, l'oncle à héritage, est un vieux ladre ; Éraste, son neveu, un escroc; Crispin, un faussaire ; Lisette, une coquine ; Isabelle, une recéleuse, et madame Argante, une mère besoigneuse en quête d'une dot pour sa fille. Il n'y a pas jusqu'aux notaires, dans cette aimable groupe, qui n'aient un air louche et suspect. Oui, le notaire de Molière, digne magistrat si décent, si ponctuel, le notaire classique des *Femmes savantes* qui nejestueusement s'avance au cinquième acte, armé de la plume et du cornet à encre, et qui, placé entre la volonté de Philaminte et celle de Chrysale, répond sans s'émouvoir : « Deux époux, c'est trop pour la coutume, » — ce notaire auguste et paternel est en voie de perdition. Le torrent du siècle l'emporte, il fait l'usure, il se débauche, il a des rendez-vous en ville. C'en est fait du tabellionat.

On a reproché non sans raison à la comédie des mœurs de notre temps de se complaire dans la peinture du demi-monde. Mais dans quel temps vivait donc la Muse de Regnard ! Il y a des moments où, las de voir défiler tant de malhonnêtes gens, on se demande si l'auteur n'est pas un satirique plutôt qu'un peintre, s'il n'a pas calomnié son siècle, et s'il ne nous donne pas pour des réalités les visions d'une cervelle misanthropique. Car après tout, se dit-on, le mal en tout temps est l'exception, et une société, si corrompue qu'elle soit, n'est pas une caverne de fripons, de joueurs et d'usuriers. Qu'il ait grossi les traits de ses modèles pour en accentuer plus fortement les ridicules, il n'en faut pas douter. Et en le faisant, il a fait œuvre de bon ouvrier, car le théâtre, comme la peinture décorative, a ses lois d'optique, que le dernier barbouilleur connaît, à plus forte raison un maître comme lui. Mais qu'il soit sorti de la vérité, et qu'il ait par malice ou par légèreté diffamé ses contemporains, c'est une accusation qui ne peut paraître fondée qu'à ceux qui n'ont pas lu les autres écrivains de la fin lamentable du grand siècle. Quand les mémoires de Saint-Simon nous manqueraient, les comédies de Lesage et surtout son roman de *Gil Blas* suffiraient pour justifier Regnard. Heureux les artistes qui créent de telles œuvres, mais malheureuses les sociétés qui les inspirent !

II

On demandera peut-être comment le peintre d'un monde si peu intéressant peut réussir à nous intéresser. Je le répète, c'est par la gaieté. La gaieté est le trait dominant de son caractère, celui qui le distingue de Molière et encore bien plus des auteurs de notre âge. Molière était triste comme tous les observateurs, et cette tristesse perce par intervalles au milieu de ses plus folles débauches d'esprit. Quelquefois un mot profond, pareil à un éclair dans un ravin, vient jeter un jour effrayant dans les abîmes du cœur et glacer le rire sur les lèvres. Nos auteurs aussi sont tristes, mais pour d'autres causes qu'il serait trop long d'énumérer ici et que je laisse au lecteur à deviner. Un je ne sais quoi d'amer se mêle à leur gaieté et en empoisonne la source. On ne s'oublie pas à leurs pièces, on se recueille, on songe, on cherche l'intention sous le mot pour rire. Bref, leurs comédies sont des thèses ou des satires dialoguées.

Regnard, au contraire, repose. Je ne connais pas de récréation pareille à la lecture de ses pièces. Ce sont de

vraies comédies, écrites sans passion, sans amertume, sans parti pris de blesser ou d'instruire, où l'homme se montre non pas absolument tel qu'il est, mais tel que Philinte après boire aimerait à se le représenter, c'est-à-dire un grand enfant plus étourdi que coupable et plus digne de compassion que de haine. L'intrigue vivement menée ne marche pas vers le dénoûment, elle y court, elle s'y précipite. Les situations comiques abondent; il n'y a peut-être pas sur notre théâtre d'imbroglio plus plaisant que la scène du testament dans le *Légataire*. Point de tableaux, point d'analyses morales, point de ces tirades éloquentes que Beaumarchais mit à la mode et que nous prodiguons aujourd'hui ; des monologues rapides, une langue moins colorée que celle de Molière, mais précise et naturelle, un dialogue emporté par la course du drame, et où les mots étincellent, non pas des mots cherchés, des mots de portefeuille, mais des saillies qui naissent du sujet, du caractère des personnages, et qui nous font rire de ce rire franc et sincère qui est la santé de l'esprit.

Cette gaieté, qui est le génie même de Regnard, ne fait pas seulement le charme de ses pièces, elle les assainit, pour ainsi dire, elle en est le souffle hygiénique et vivifiant. La joie est un divin rayon qui épure tout ce qu'il touche. Otez à Rabelais sa bonne humeur et son entrain naïf, ses ordures vous paraîtront abominables, et le livre, dès les premières pages, vous tombera des mains ; c'est la verve prodigieuse du gai Tourangeau qui désarme les plus délicats. Mais il n'est pas donné à tous de le connaître, ce doux épanouissement de l'être qu'on appelle le franc rire! Il suppose la tranquillité de l'esprit, la satisfaction du cœur et l'heureux équilibre des facultés. Ce ne sont ni les peines privées ni les agitations publiques qui tarissent dans l'âme la source de la joie ; c'est l'inquiétude vague des désirs sans limites et l'impuissance de les satisfaire. Ce malaise qu'on nomme ennui, tristesse, rêverie, mélancolie, et qui ôte aux âmes qui en sont atteintes la douce faculté de s'oublier, et par conséquent de jouir pleinement des impressions dramatiques, était inconnu des contemporains de Regnard. Ces marquis, ces chevaliers, qui entraient dès le berceau dans la possession de tous les biens de ce monde, honneurs, dignités, fortune, plaisirs, en jouissaient comme d'un héritage légitime, avec une quiétude que ne troublait aucun souci de l'avenir. Assis aux premières tables de la vie, ces heureux étourdis ne se doutaient pas que les autres convives se lasseraient un jour de n'avoir que leurs restes et les chasseraient de leurs places. Les bourgeois, laborieux et paisibles, enviaient ces brillants seigneurs, les singeaient quelquefois, mais restaient tranquillement dans leur condition, résignés sinon contents. Je ne parle pas du peuple, qui ne comptait pas. Chacun donc tenait le rang qu'il devait à la naissance ou à la fortune ; les classes avaient leurs degrés marqués sur l'échelle sociale ; nul ne voulait descendre, mais personne ne songeait à enjamber. Aujourd'hui que ces distinctions hiérarchiques n'existent plus, on cherche à tenir non pas le rang qu'on a, mais celui qu'on croit mériter, et ce rang imaginaire est toujours le premier. La société n'est plus une échelle, c'est un mât de cocagne; tous se croient capables d'arriver au sommet, et les prétentions des particuliers n'étant réglées que sur la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, on peut dire qu'elles n'ont pas de limite. Cette émulation fait de la vie une arène où les hommes luttent de vitesse, à qui arrivera le premier. Dans cette course fiévreuse, haletante, une heure donnée au plaisir est une heure perdue pour la fortune.

L'ambition et aussi le besoin nous talonnent et nous poussent en avant : Plus vite ! plus vite ! qui s'arrête est devancé, qui tombe est foulé. Nous sommes plus actifs que nos ancêtres, nous sommes plus libres, plus égaux, plus dignes aussi peut-être, mais nous sommes moins *amusables*. Ils étaient gais comme de vrais enfants qu'ils étaient, nous sommes sérieux comme des hommes, parce que nous avons perdu l'insouciance, sans laquelle il n'y a pas de joies sans mélange ni de bonheur complet.

D. Ordinaire.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

M. J. TYNDALL

Ascension à la recherche du ciel

...A 1 h. 1/2 du matin, le guide entra dans ma chambre, déclara que le temps était beau, alluma ma bougie et puis disparut pour achever ses propres préparatifs.

J'avais eu soin de m'informer si cet homme désirait vraiment venir avec moi, s'il n'avait ni doute ni crainte sur l'issue de l'entreprise; car c'était la première fois qu'un guide se chargeait de conduire à lui seul un voyageur au haut de la montagne. Je pouvais être tranquille sur tous ces points; il désirait faire l'expédition, et son maître (le propriétaire de l'hôtel) lui ayant demandé s'il n'entreprenait pas trop : « Pas plus que mon compagnon, » avait-il répondu.

A 2 h. 20 m., nous quittâmes l'hôtel de la Belle-Alpe ; la lune qui, sept heures auparavant, avait éclairé le sommet des montagnes à l'orient, descendait maintenant du côté de l'ouest. Sa lumière était blanche et brillante. Les grandes étoiles étaient en vue, les plus basses dans le ciel jetant des feux de mille couleurs d'un éclat particulier. Les Pléiades montaient au zénith, tandis qu'Orion étalait son baudrier vers l'orient, à quelques degrés de l'horizon. Notre sentier courait sur le flanc de la montagne, parallèlement au glacier d'Oberaletsch, dont la moraine latérale était à notre droite. Après avoir grimpé plusieurs pentes herbues, nous prîmes par cette moraine et nous y marchâmes quelque temps. A un certain point, l'arête caillouteuse s'interrompit, ouvrant un passage naturel au glacier. La glace était irrégulière et ra-

boteuse, aussi nous ne fîmes que la traverser pour atteindre une moraine médiane composée de débris de granit et chargée çà et là de blocs polis d'une dimension énorme. Au delà de cette moraine, nous trouvâmes une glace plus unie et un jour moins douteux, car nous avions marché jusque-là dans l'ombre de la montagne.

Nous continuâmes de monter le long du glacier, échangeant parfois quelques paroles, mais, parfois aussi, invités au silence par le calme de la nuit. « *Es tagt !* » s'écria soudain mon compagnon : « Voici le jour ! » Orion avait monté dans le ciel, laissant un espace pour l'étoile du matin. Tout l'orient était enveloppé de cette nuance jaune pâle qui, par de certaines conditions atmosphériques, annonce l'approche du jour dans les Alpes. Nous tournâmes à l'est, la nuance jaune devenait de plus en plus éclatante, mais ne dépassa pas la teinte orange du spectre. Les montagnes silencieuses découpaient majestueusement leurs silhouettes sombres et dentelées sur ce fond lumineux.

La masse de lumière ainsi projetée sur la terre obscure, longtemps avant le lever du soleil, ne venait pas de nuages éclairés, mais d'une matière bien plus ténue que celle des nuages, d'une matière qui subsiste dans l'atmosphère avec une permanence comparative, tandis que les nuages se forment et se dissipent. Ce n'était pas une lumière réfléchie par les couches concentriques et de densité variée dont on peut dire justement que notre atmosphère est composée, car la lumière que ces couches convexes réfléchissent est projetée dans l'espace et non sur la terre. Le « rose de l'aurore » est habituellement attribué, avec une suffisante exactitude, à de la lumière transmise, le bleu de ciel étant de la lumière réfléchie, mais dans l'un et l'autre cas il y a transmission et réflexion. Sans doute, le jaune pâle et l'orangé de l'orient devaient avoir traversé, ce matin-là, de grandes épaisseurs d'atmosphère, et sans doute, pendant ce trajet, les rayons avaient subi une élimination, un tamisage pour ainsi dire, dont le résultat était cette teinte splendide du ciel....

Je pense que ce qui retient la lumière du soleil dans notre atmosphère, lorsque l'astre lui-même s'est abaissé au-dessous de notre horizon, c'est surtout la matière en suspension dont la présence nous vaut et le bleu du ciel et le rouge du soir et du matin. Les rayons se réverbérant de particule en particule, il doit subsister à minuit même une certaine somme de clarté. Le crépuscule doit se prolonger tout le long de la nuit, et la visibilité du firmament nocturne est due, je le crois bien, non pas, comme mon excellent ami Dove semble le présumer, à la lumière des étoiles, mais en grande partie à la lumière du soleil, que cette matière infiniment subtile répand en tout sens dans l'atmosphère qui la tient en suspension.

Nous jouissions de tous les aspects d'une journée splendide. A notre gauche, la lune, presque pleine, s'approchait de la crête de montagnes derrière laquelle elle allait disparaître. Le firmament était aussi bleu que je l'aie jamais vu, d'un bleu intense et foncé. Les ombres lunaires avaient pâli et finalement s'effaçaient devant la lumière de l'orient...

Le glacier le long duquel nous avions marché d'abord était formé par la réunion de tributaires nombreux et, en conséquence, semé de plusieurs « moraines médianes ». Deux branches principales absorbaient toutes les autres et constituaient le glacier; l'une descendait du grand et du petit Nesthorn, l'autre de l'Aletschhorn. Au haut de cette branche nous nous éloignâmes du point de jonction. Jusqu'ici la surface du glacier, désagrégée par le soleil du jour précédent et de nouveau durcie par la gelée de la nuit, craquait sous nos pieds, mais sur la branche de l'Aletschhorn la glace était revêtue d'une sorte de feutre aussi doux qu'un tapis et très-ferme sous la pression de la botte. La montagne nous abritait encore du soleil et nous jouissions, sans être gênés par la chaleur, du charme et de la grandeur de cette scène.

Devant nous se dressait la pyramide de l'Aletschhorn portant le poids de ses glaciers et projetant au-dessus d'eux sa cime de rochers. A droite et à gauche s'élevait et s'abaissait en cols neigeux cette série d'autres pics qui accompagne d'ordinaire une montagne de 14 000 pieds d'altitude. A travers tout cet ensemble et avec un calme conforme à la profonde solitude de ces lieux se déroulait le beau système de glaciers le long duquel nous avions marché pendant trois heures. Je ne sais rien qui puisse égaler la magnificence de ces palais d'hiver du montagnard aux premiers rayons du matin. Heureusement personne n'a un droit de propriété exclusive sur cette scène splendide. Le roc appartient à la Suisse ; à chacun de nous la sublime beauté des masses, des formes, des couleurs, et de l'arrangement des groupes. On venait de tirer des feux d'artifice en France, j'y pensais, mais je n'enviais pas l'Empereur. — « Au milieu d'un marais fangeux, je suis tellement heureux que j'ai peur de le dire. » Manière énergique d'affirmer le pouvoir de l'homme intérieur sur les impressions qu'il reçoit de la nature extérieure. Assurément l'homme intérieur concourt efficacement à l'effet définitif.

Aujourd'hui, par exemple, non-seulement le monde extérieur est magnifique, mais je suis bien portant et libre de tout souci, de sorte que la splendeur des Alpes descend sur une âme en état de recevoir son image et son empreinte, tout comme la plaque polie du photographe reçoit l'impression de la lumière.

Ainsi, l'oxygène des montagnes (1) respiré modérément; la nourriture des montagnes consommée modérément; l'eau des montagnes bue modérément, c'est-à-dire en petite quantité, tandis que l'on peut en user largement sous forme de bains et de douches dans les lacs et les cascades; toutes ces causes jointes à la lumière

(1) Je veux parler surtout du [illegible] de l'air des Hautes Alpes, dont l'air est pur et la nourriture saine et abondante.

et à la chaleur du soleil, à l'action des muscles et au repos du cerveau, peuvent relever un homme abattu par les fatigues de la vie, le porter à une véritable hauteur esthétique et morale, et même ouvrir en lui la source fermée des émotions religieuses. Bénie soit l'action de la matière! Les gens sages ne l'ignorent pas et agissent en conséquence.

Pendant la dernière session du Parlement, un homme d'État dont la tête nue aurait attiré les regards de Phidias, s'exerçait quotidiennement sur le vélocipède. Cette habitude matinale fournissait aux psychologues une nouvelle preuve des rapports du physique avec l'intelligence, la volonté et le sentiment. D'abord la matière seule était en jeu, mais du mouvement rhythmique d'une paire de jambes et d'une paire de pédales résultait une dilatation de la poitrine, une activité de la circulation du sang, un rafraîchissement du cerveau dont la conséquence finale étaient ces belles expositions de principes qui descendaient comme une douce lumière sur la chambre des Communes ou découlaient comme un miel attique en présence d'une députation. Trois fois bénie soit donc pour nous et pour lui l'action de la matière!

L'esprit, comme force, ne nous est connu que par l'intermédiaire de la matière. Prenez donc l'hypothèse que vous voudrez, considérez la matière comme un instrument au moyen duquel l'esprit isolé exerce ses facultés, ou considérez-les comme si inextricablement mêlés qu'ils subsistent ou meurent ensemble, aux deux points de vue le soin du corps (1) est également important.

La moralité d'un sang pur doit être une des premières leçons que nous enseignent nos pasteurs et nos maîtres. Le physique est le *substratum* de l'esprit, et ce fait donne à la nourriture que nous mangeons et à l'air que nous respirons une importance transcendante. M. Ruskin écrit avec autant de hardiesse que de vérité : « Toutes les fois que le matin vous ouvrez votre fenêtre toute grande, vous faites entrer Athéné à titre de sagesse et et d'air frais en même temps ; et toutes les fois que vous respirez longuement et pleinement au grand air, vous recevez Athéné dans votre cœur à travers votre sang, et avec le sang dans les pensées de votre cerveau. » On ne peut pas apprécier à un plus haut prix l'air atmosphérique.

Trois heures juste après notre départ de l'hôtel, la pente uniforme du glacier d'Aletschhorn se changea tout à coup en un escarpement rapide. A la base nous fîmes halte et nous prîmes un peu de nourriture, un énorme bloc de granit nous servant de table. Il ne faut dans ce genre d'excursion ni partir sans provisions ni manger copieusement: ici un peu et là un peu selon le besoin, telle est la conduite la plus prudente. Laissé à lui-même, l'estomac souffre infailliblement et le système perd ses forces. Si le malaise est tel qu'il amène de la répugnance pour la nourriture, il faut contraindre l'estomac à en recevoir. Une petite quantité suffit habituellement à le remettre en bon état. Les guides les plus forts, les porteurs les plus robustes, doivent quelquefois user de cette violence sur eux-mêmes : « *Sie müssen sich zwingen* », il faut se forcer, comme ils disent. Les guides attribuent à l'air ces caprices de l'estomac sur les grandes hauteurs ; peut-être en est-ce une des causes, mais je suis porté à croire que le mouvement, l'action continue des mêmes muscles sur le diaphragme, y est aussi pour quelque chose. De plus, les circonstances qui précèdent l'excursion doivent entrer en ligne de compte. On dort peu, si même on dort ; on prend le premier déjeuner à une heure insolite ; et si l'on part d'une cabane ou d'une grotte des montagnes, au lieu d'un lit d'hôtel, l'écart des conditions normales est encore plus grand. Ce ne peut pas être la différence des hauteurs du mont Blanc et du mont Rose qui rendent leurs effets sur l'organisme si différents ; c'est que dans un cas on a la neige fondue des Grands-Mulets pour café, et pour lit une planche nue, tandis que dans l'autre on est fortifié par le bien-être comparatif de l'hôtel du Riffel. Pour aujourd'hui, j'avais une bouteille de lait, ce qui me vaut mieux que le vin ou l'eau-de-vie ; avec cela une croûte de pain, c'est tout ce qu'il me faut pour entretenir mes forces et pour prévenir le *mal des montagnes*.

Après une demi-heure de halte, nous étions prêts à reprendre notre ascension. Nous rencontrâmes d'abord quantité de débris de moraines mêlés avec de la neige, et plus loin le glacier avec ses fentes. Nous eûmes à diriger nos pas entre les crevasses et là je fis une attention particulière aux allures de mon guide. Lorsqu'on n'a pas confiance dans les talents d'un guide, ou plutôt lorsqu'on n'a pas encore pu en faire cette expérience d'où naît la confiance, le voyageur éprouve un sérieux souci. J'avais souvent ressenti cette cause de découragement depuis la mort de mon brave ami Bennen. Sa perte était pour moi comme pour un soldat celle d'un de ses deux bras. Mais je constatai avec plaisir que mon guide actuel ne faillirait pas par précipitation. Il mettait entre nous et toute chance d'accidents plus de marge que je ne l'aurais jugé nécessaire. Il sondait avec son bâton là où j'aurais marché de pied ferme, et, connaissant ma propre prudence, j'avais lieu d'être satisfait de la sienne. Cependant, malgré toute sa vigilance, il glissa une fois dans une fissure cachée, peu profonde à la vérité, et dont il se serait tiré tout aussi bien sans l'aide de la corde qui nous attachait l'un à l'autre. La beauté de ces crevasses des hauteurs est encore accrue par les aiguilles de glace suspendues à leurs bords, qui, sous l'action du soleil, se détachent et tombent au fond avec un bruit retentissant. Au bout de quelque temps, nous quittâmes la glace en coupant un des épaulements rocheux de la montagne. Les gelées séculaires avaient brisé la roche et entassé ses fragments sous la forme

(1) On n'imaginera pas que je veuille recommander ici des délicatesses ou des excès de nourriture. De temps en temps diminuer son alimentation et même pratiquer une bonne abstinence monacale est souvent le meilleur service que l'on puisse rendre à son corps.

d'un banc sans cohésion; nous opérâmes donc notre ascension sur les pierres moussues, et, quoique fatigante, elle fut sans périls. Le soleil nous trouva sur ce banc de roches; tantôt il nous frappait de ses rayons, tantôt il disparaissait derrière la pente de l'Aletschhorn. Nous atteignîmes enfin l'extrémité de ces rochers et nous eûmes maintenant devant nous la partie supérieure d'un vaste champ de névé. A notre gauche, le glacier tout déchiré offrait de belles sections verticales, des cavités d'un bleu foncé, des abîmes sans fond et des saillies d'où pendaient des stalactites plus grandes que celles qu'on observe plus bas. Plus haut s'étendait la Bergshründ (1), mais les avalanches du printemps avaient passé dessus et l'avaient fermée; depuis quelques mois, le gouffre ne pouvait plus rouvrir ses mâchoires; nous l'atteignîmes, et, après l'avoir traversé, nous nous trouvâmes à la base de la dernière cime de la montagne.

Lorsqu'on regarde l'Aletschhorn du Sparrenhorn, ou de tout autre point d'où les yeux peuvent l'embrasser sous le même aspect, on voit sur la pente qui s'abaisse du sommet vers la droite une dent ou pic de rocher qui laisse entre lui et la paroi une profonde échancrure. Nous nous dirigions vers cette brèche. Nous variions notre ascension en marchant tantôt sur les pentes de neige, tantôt sur les pentes de rocher, évitant les obstacles quand nous le pouvions, les surmontant lorsqu'il le fallait; nous rencontrâmes quelques mauvais passages, mais aucun de trop difficile à franchir, et nous arrivâmes enfin au bord de l'arête. Au delà, la face abrupte de la pyramide tombait presque à pic sur le glacier du moyen Aletsch, spectacle qui m'était familier, car plusieurs années auparavant je l'avais parcouru seul. Au-dessous était le glacier du grand Aletsch, dans lequel affluait celui du moyen Aletsch, et au delà de tous deux s'élevait la cime bien connue de l'Aggischhorn. Nous fîmes halte, mais seulement une minute; tournant à gauche, nous gravîmes la crête rocheuse jusqu'à un enfoncement abrité qui nous inspira le désir de prendre un peu de repos et de renouveler cette alimentation légère qui, comme je l'ai déjà dit, est si nécessaire au bien-être du grimpeur.

De temps en temps, pendant notre ascension, j'examinai la polarisation du ciel. Je me serais interdit toute halte, si je n'avais craint de trouver au sommet de la montagne du brouillard ou des nuages; en effet, comme nous montions, un nuage mince, allongé, se projeta comme une queue de comète dans l'air au-dessus de nous, mesurant cinq à six degrés du ciel. Jamais cependant je n'ai trouvé le firmament d'un bleu plus pur, plus intense, plus profond. Or, c'était précisément pour examiner cette couleur que je faisais l'ascension de l'Aletschhorn, et je désirais l'observer sur le point où la nuance était la plus foncée et la polarisation la plus complète. On peut regarder à angle droit des rayons solaires à travers des épaisseurs atmosphériques très-différentes. Quand, par exemple, le soleil est très-bas sur l'horizon, le matin ou le soir, on peut regarder à travers les rayons solaires l'horizon nord ou l'horizon sud, ou bien encore le zénith. Dans cette dernière direction, le bleu est plus intense et plus pur que dans l'une ou l'autre des premières, la lumière polarisée du ciel étant par rapport à la lumière totale dans la plus grande proportion possible. Le soleil toutefois, quand j'étais sur l'Aletschhorn, n'était pas près de l'horizon, mais bien au-dessus; je plantai mon bâton, droit sur une plate-forme de neige : il projetait une ombre ! En inclinant le bâton dans le sens contraire au soleil, l'ombre s'allongea, atteignit sa limite extrême et puis se raccourcit. La plus simple considération géométrique démontrera que, lorsque l'ombre atteignit sa plus grande longueur, le bâton était perpendiculaire aux rayons solaires. L'atmosphère, dans le sens de cette ligne, était moins épaisse et le ciel plus bleu que dans toute autre. Je regardai avec le prisme de Nicol dans cette direction. La lumière pouvait être absorbée au point de ne plus laisser subsister que la teinte d'une nuit sans lune; toutefois il y en avait un reste, la polarisation n'était pas complète, et le bleu du ciel, quelque pur qu'il fût en apparence, n'était pas un bleu monochrome. Un disque de sélénite s'épaississant graduellement du centre à la circonférence, placé entre le ciel et le prisme de Nicol, donnait une vive irisation.

Le bleu n'était pas très-marqué, mais on voyait le violet vif, qui demande un mélange de rouge pour se produire. Il y avait aussi un vert brillant et un peu de jaune. En fait, quelque pur que parût le bleu du ciel, il renvoyait à l'œil toutes les couleurs du spectre; il devait la sienne à la prédominance du bleu, c'est-à-dire à l'affaiblissement, mais non pas à l'extinction des autres couleurs du spectre. Le vert était d'un éclat particulier dans la région du ciel la plus rapprochée des montagnes, où la lumière avait une teinte jaune.

Un spectroscope de poche compléta ces résultats. La lumière d'un nuage éclairé, passant par la fente de l'instrument, me donna un spectre éclatant; mais, faisant mouvoir l'instrument au delà du nuage jusqu'au firmament, un affaiblissement soudain des rayons les moins réfrangibles se produisit; il y eut aussi un raccourcissement considérable de l'image et même une extinction complète du rouge extrême. L'affaiblissement lumineux était aussi très-frappant, jusqu'au vert; le bleu était altéré, mais moins que les autres couleurs.

A mesure que nous montions, le panorama devenait de plus en plus splendide et pour l'étendue et pour la disposition des groupes. Considéré de l'hôtel de la Belle-Alpe, le Dôme, avec ses pics nombreux, est une montagne très-imposante. D'où j'étais, elle n'a pas d'égale; la masse du Weisshorn est cachée et sa tête seule apparaît; le Matterhorn de même, outre qu'étant plus éloigné, il a une partie de son cône coupée obliquement par le pro-

(1) Crevasse profonde qu'on appelle *remage* en français.

fil de cette même élévation qui intercepte le Weisshorn et qui, lorsque de la Belle-Alpe nous faisons face à la vallée du Rhône, s'abaisse en pente rapide jusqu'au promontoire appelé le Nessel.

Vu de ce promontoire, le Dôme trouve un égal, plus qu'un égal, dans son puissant voisin, dont l'énorme grandeur se déploie ici de la base au sommet. Vu des assises inférieures de l'Aletschorn, le Dôme maintient sa supériorité, le Weisshorn étant pendant quelque temps tout à fait caché et le Matterhorn en grande partie. A mesure que nous montions cependant, le Dôme perdait constamment de son individualité, jusqu'à ce que de la hauteur de l'Aletschhorn il se confondit dans le gigantesque entassement qui s'appelle le mont Rose. De son côté le Weisshorn gagnait constamment et s'élevait comme un Saül des montagnes au milieu des hauteurs réunies autour de lui et les dépassait toutes de la tête. Comparé à cette cime majestueuse, le Matterhorn a l'air petit et mesquin. Il n'a ni la masse ni la forme qui, à distance, lui permettraient de lutter avec le Weisshorn.

La pyramide de l'Aletschorn est faite d'un gneiss schisteux, très-lisse dans beaucoup d'endroits, partout escarpé et demandant quelquefois de l'adresse et de la force de la part du grimpeur. Je pensai que l'escalade serait plus facile si nous n'étions pas attachés et je me débarrassai de la corde. Mon guide était en tête et je suivais soigneusement ses mouvements au milieu des rochers. Pendant quelque temps, je ne craignis rien pour sa sûreté; je ne voyais aucune chance de chute, et si une chute s'était produite, mon guide pouvait se rattraper aisément.

Mais au bout de quelque temps, il n'en fut plus de même. Le rocher ayant été exfolié par l'action des tempêtes parallèlement à son plan lamellaire, il en était résulté des surfaces excessivement polies et, dans beaucoup d'endroits, flanquées de pentes et de couloirs d'un escarpement périlleux. Je vis qu'ici un faux pas pouvait se produire et que les conséquences en seraient sérieuses. La corde fut donc reprise. Une bonne dose d'adresse et l'absence de toute précipitation rendit notre ascension parfaitement sûre. Dans tous les endroits périlleux, un de nous s'affermissait aussi solidement que le roc auquel il se tenait et restait ainsi jusqu'à ce que le danger fût franchi par son compagnon. Nous n'étions jamais exposés au péril tous les deux au même moment. De fait, les dangers qu'offrent les Alpes peuvent être réduits presque au niveau de ceux qu'offrent les rues par l'adresse et la prudence.

L'ascension des montagnes ne comporte ni la témérité, ni l'ignorance, ni l'incurie, et c'est à la témérité, à l'ignorance et à l'incurie que sont dus les trois quarts de ces catastrophes qui nous frappent d'horreur. Ceux mêmes dont les facultés sont toujours éveillées dans le danger se laissent prendre parfois au dépourvu quand le danger semble éloigné; ils sont alors punis comme des novices pour des négligences de novice.

Lorsque nous nous élevions sur le glacier inférieur, nous trouvions l'air en général sec et froid; mais nous étions visités de temps en temps par des bouffées de Föhn, chaudes effluves de ce sirocco alpestre que l'on n'explique pas et qui nous passait sur le visage comme la douce chaleur d'un poêle. Sur l'arête nous ne retrouvâmes pas le Föhn, mais les rochers étaient si chauds que leur contact avait quelque chose de pénible. Je laissai mon habit et je continuai de monter en bras de chemise.

A notre dernier bivouac, mon guide avait estimé que nous en avions encore pour deux heures : nous accomplîmes le trajet en une heure, et je fus surpris par le hourra qui annonça le passage de la dernière difficulté et notre approche du sommet de la montagne. Nous l'atteignîmes huit heures après notre départ, ascension remarquablement rapide et que rien n'avait contrariée depuis le commencement jusqu'à la fin.

Le roc, brisé en fragments, constitue le couronnement de l'Aletschhorn; mais autour et au-dessus est accumulée une masse de neige qui apparaît comme une tour d'une admirable beauté lorsqu'on la contemple de l'Alggischhorn. Cette neige était ferme, et nous atteignîmes rapidement son point culminant. Là, je me reposai dix minutes, les yeux tournés vers le côté de la pyramide qui s'appuie, quelques mille pieds plus bas, sur le névé. Nous voyions au-dessous de nous la Jungfrau et tous les autres pics à plusieurs milles à la ronde, un seul excepté, le Finsteraarhorn, la plus haute montagne de l'Oberland. Je pouvais facilement suivre la route que Bennen et moi nous avions parcourue onze ans auparavant, les éperons de rocher et les pentes de neige, la crête escarpée de la montagne et la ligne de notre rapide glissade au retour. Autour du pic dominant de l'Oberland était groupée une couronne d'autres pics qui se prolongent à l'est jusqu'à Graübüden et jusqu'à la vallée Engadine, au sud jusqu'en Italie, et se perdent enfin dans les vapeurs de l'extrême horizon. Tout près était la Jungfrau, le Moine et l'Eiger; un peu au delà le Blumlis Alp, le Weisse Frau, le grand et le petit Nesthorn. Dans le lointain les affreux précipices du mont Blanc se détachent en noir au-dessus de l'allée blanche et portent jusqu'au firmament le diadème de neige de la montagne.

Le Combin et ses voisins étaient visibles; puis venait cette trinité de grandeur, le Weisshorn, le Matterhorn, et le Dôme, appuyés sur l'Alphübel, l'Allaleinhorn, le Rympfichhorn, le Strahlhorn, et le puissant mont Rose. D'aucun autre point des Alpes, je n'ai mieux et plus amplement dominé ce magnifique panorama. Peut-être n'en est-il pas de plus favorable, et pendant ce temps le bonheur d'une parfaite santé reflétait au dedans de moi comme une image de la splendeur extérieure. De plus, le soleil semblait se plaire à manifester la gloire des montagnes. Le mélange de lumière et d'ombre était surprenant, et toute la scène prenait comme un aspect

mystérieux, grâce à une ceinture de vapeurs dans laquelle se perdaient les contours lointains, comme si une distance infinie les eût rendus impalpables.

Deux couches d'air concentriques de caractère parfaitement distinct enveloppaient la terre ce matin-là. Celle qui rasait le sol était d'une teinte neutre profonde et n'atteignait guère que la moitié des plus hautes montagnes. Au-dessus, comme à la surface d'un Océan, reposait la couche atmosphérique supérieure et lumineuse; elles étaient séparées dans le sens de l'horizon par une ligne très-bien définie. Cette haute région était sans nuages. L'étroite banderole qui s'était déployée dans le firmament pendant notre ascension, d'abord réduite en filaments légers, avait disparu depuis longtemps. Au zénith le bleu était intense, tandis qu'autour de l'horizon l'éclat de la couche supérieure était rehaussé par le contraste de la couche obscure qui la soutenait. Mais cette partie plus sombre de l'atmosphère ne manquait pas de transparence; ce n'était pas une assise de nuages interceptant la vue des objets qui se trouvaient au-dessous, mais un brouillard ténu à travers lequel on distinguait les montagnes inférieures, et par-dessus lequel les pics et les sommets supérieurs émergeaient soudainement dans une lumière radieuse.

Mais la majesté des rocs et des pics n'est pas chose nouvelle pour le public; pourquoi donc y insister? C'est que moi-même je jouissais de ce spectacle bien connu comme s'il m'eût été nouveau. Nous allons quitter maintenant cette région du sublime et du beau. Les émotions qu'excitent les spectacles de la nature sont excellentes en elles-mêmes, mais de peu de durée; il faut mettre quelque chose à la place pour combler le vide que fait leur absence; ici, l'action de l'intelligence vient à notre aide et s'empare des rivages de la vie lorsque le flot des sentiments les a quittés.

La vision d'un objet implique toujours une action différentielle sur la rétine de l'observateur. L'objet se distingue de l'espace qui l'entoure, par son plus ou moins de lumière comparativement à cet espace. En modifiant, soit l'objet lui-même, soit ce qui l'entoure, nous modifions l'apparence de l'objet. Prenons par exemple les nuages qui flottent dans l'air avec des intervalles de bleu entre eux, tout ce qui modifie l'éclat de l'un altère l'apparence de tous les deux, puisque cette apparence dépend, comme nous l'avons établi, d'une action différentielle. Or, la lumière du ciel étant polarisée peut être éteinte en grande partie par un prisme de Nicol, tandis que la lumière d'un nuage n'étant pas polarisée ne peut être éteinte de la même manière; de là la possibilité de variations très-remarquables, non-seulement dans l'aspect du firmament, qui est réellement changé, mais dans l'aspect des nuages qui ont le firmament pour fond de tableau. On peut, par exemple, choisir des nuages assez sombres pour que toute lumière étant supprimée derrière eux, ils ne se distinguent plus de la teinte sombre qui remplace l'éclat du ciel. Un nuage moins foncé, mais assez foncé encore pour sembler à l'œil nu se détacher en noir sur un fond brillant, se change tout à coup en un nuage blanc sur fond noir, lorsque le ciel est éteint derrière lui. Tel était le cas aujourd'hui avec cette couche atmosphérique inférieure dont j'ai parlé précédemment. Lorsque je faisais disparaître l'éclat lumineux du firmament, elle ne me paraissait plus noire, mais blanchâtre, et se changeait en un brouillard laiteux par opposition avec l'obscurité de la région supérieure. Quand un nuage enflammé par le soleil couchant flottait dans la région du maximum de polarisation, l'extinction du ciel le faisait paraître d'un cramoisi plus brillant. La veille de Pâques, cette année même, j'avais observé dans le Dartmoor que le ciel, qui venait d'être nettoyé par une tempête de neige, avait un aspect très-étrange autour de l'horizon; il était d'un éclat d'acier, tandis que des cumulus et des cirrus rouges flottaient du côté du sud. Quand le ciel était éteint derrière ces masses flottantes, elles ressemblaient à des braises soudainement allumées et lançant des flammes. Dans les Alpes, nous avons les plus magnifiques exemples de nuages et de neiges colorés en rouge, de sorte que les effets que nous décrivons peuvent y être étudiés dans les meilleures conditions possibles. Le 23 août dernier, l'état des Alpes au soleil couchant offrait un beau spectacle, quoiqu'il n'atteignît pas son maximum d'intensité et de splendeur. Vers la fin du jour, je me dirigeai sur une hauteur pour mieux voir le Weisshorn. Le côté de la montagne que l'on aperçoit de la Belle-Alpe faisant face à l'orient était, le soir, d'une teinte mauve, mais, désirant voir la coloration rose d'un des arcs-boutants de la montagne, je montai à quelques centaines de pieds au-dessus de l'hôtel. Le Matterhorn, quoiqu'en grande partie plongé dans l'ombre, avait aussi une saillie incandescente, tandis qu'une ligne d'un rouge ardent se prolongeait le long de son épaule occidentale. Quatre pics et contre-forts du Dôme, outre sa cime dominante, tous couverts d'une neige pure, s'enflammaient au contact de la lumière du couchant; l'Alphübel se colorait de même et la grande masse du Fletschhorn semblait tout embrasée, ainsi que l'arête neigeuse du mont Leone.

En regardant le Weisshorn à travers le prisme de Nicol, l'éclat de sa masse était fort ou faible, suivant la position de l'instrument. La couleur de la cime subissait aussi des changements. Dans une certaine position du prisme, elle se détachait d'un blanc pâle sur un fond noir, dans une autre en mauve sombre sur un fond clair. La teinte rouge du Matterhorn passait par des altérations analogues; enfin, la montagne tout entière offrait aussi des changements d'aspect remarquables. L'air, à ce moment, était d'une belle teinte d'opale, rempli en réalité d'un brouillard argenté, sous lequel le Matterhorn disparaissait presque. Cet effet pouvait être entièrement supprimé par le prisme, et alors la montagne ressortait avec une solidité surprenante et semblait se

détacher de l'air environnant. Le Dôme présentait le spectacle d'alternatives encore plus merveilleuses. Je pouvais enlever au ciel qui s'étendait derrière lui une grande somme de lumière, car il était dans la position du maximum de polarisation. Avec un peu de pratique de l'instrument, on pouvait facilement éteindre ou rétablir la lumière d'une manière presque instantanée. Quand le ciel était éteint, les quatre pics et contre-forts du Dôme, son sommet et l'épaulement de l'Alphübel étincelaient comme par un embrasement soudain, puis tout rentrait dans l'ombre quand je faisais tourner le prisme de 90 degrés autour de son axe. Ce n'était pas seulement la suppression de la lumière du ciel qui produisait cet effet saisissant, c'était aussi la suppression de l'éclat de l'atmosphère. Nous avons dit qu'entre la Belle-Alpe et le Dôme s'étendait une légère vapeur opalescente ; celle-ci disparaissant aussi, la netteté de la montagne en était remarquablement accrue.

Dans la matinée du 24 août, ces effets se reproduisirent de nouveau. A 10 heures du matin, les trois montagnes : le Dôme, le Matterhorn, et le Weisshorn, étaient puissamment affectés par le prisme. Dans ce cas aussi, une ligne tirée de mon œil au Dôme étant exactement perpendiculaire à la direction des ombres solaires et, par conséquent, à peu près perpendiculaire aux rayons solaires; les effets du prisme sur cette montagne étaient des plus frappants. Le sommet gris du Matterhorn se distinguait alors à peine du brouillard couleur d'opâle qui l'entourait ; mais quand le prisme éteignait la lumière du brouillard, le sommet se détachait à l'instant avec une netteté parfaite. Il faut se rappeler que ces effets ont pour cause deux modifications seulement, celle du firmament derrière les montagnes, et celle du brouillard lumineux devant elles ; que ces modifications se produisent parce que le firmament et le brouillard émettent une lumière polarisée et que la lumière qui vient des neiges et de la montagne, étant sensiblement non polarisée, n'est pas directement affectée par l'instrument de Nicol. On comprendra aussi que ce n'est pas l'interposition du brouillard en temps que corps opaque qui rend la montagne indistincte, mais que c'est l'éclat du brouillard qui offusque et égare l'œil, et affaiblit ainsi la détermination de l'objet perçu au travers.

Ces résultats ont un rapport direct avec ce que les artistes appellent « la perspective aérienne ». Lorsque nous regardons du sommet de l'Aletschhorn, ou d'une moindre élévation, cette foule de sommets qui s'étagent, chaque cime et chaque pente nous paraîtra séparée des montagnes qui s'élèvent derrière elle par une mince vapeur bleue, qui rend très-sensible la distance des montagnes entre elles. Quand on regarde cette vapeur à travers le prisme de Nicol, perpendiculairement aux rayons du soleil, elle disparaît presque toujours parce que la lumière qu'elle émet dans cette direction est entièrement polarisée. Quand ce phénomène se produit, la perspective aérienne est détruite, et les montagnes les plus distantes les unes des autres semblent situées sur un seul et même plan vertical.

Tout près de la Belle-Alpe, par exemple, se trouve la gorge de la Massa, rivière produite par l'ablation du glacier d'Aletsch, et au delà de cette gorge s'élève une hauteur assombrie par des pins. Cette élévation peut se projeter, selon le point d'où on la regarde, sur les pentes sombres qui bornent l'autre côté de la vallée du Rhône, et dans l'intervalle, on distingue la vapeur bleue déjà mentionnée, qui ne permet pas de confondre les deux montagnes. Mais, à certaines heures du jour, on peut éteindre le doux éclat de cette vapeur, et alors la colline de la Massa et les hauteurs d'au delà du Rhône semblent être à la même distance de l'œil du spectateur, les unes paraissent la continuation verticale de l'autre. La vapeur varie selon la température et l'humidité de l'atmosphère; à certains moments, à certains endroits, elle est presque aussi bleue que le ciel même; mais, pour bien voir sa couleur, l'attention doit se détourner des montagnes et des arbres qui les couvrent. En réalité, la vapeur est une partie du ciel plus ou moins parfaite. Nous vivons dans le ciel et non pas dessous....

Notre descente de l'Aletschhorn fut conduite avec le soin et le succès qui avait présidé à notre ascension. J'ai déjà raconté que c'était une nouveauté pour un guide que de conduire à lui seul un voyageur au haut de la montagne ; et mon guide, en montant, m'avait informé que sa femme était très-inquiète de lui. Mais, tant que que nous fûmes aux prises avec les difficultés de la montagne, il ne me fit pas connaître la vivacité de ses sentiments, ni les moyens auxquels elle avait eu recours pour assurer son salut. Quand nous nous retrouvâmes sur le glacier inférieur, ayant franchi tous les passages difficiles, il me dit avec un rire joyeux que sa pauvre femme avait eu une terrible peur et l'avait prévenu qu'elle ferait dire une messe pour lui par le prêtre du village. Mais si cette intervention lui avait servi, elle avait dû me profiter également, car, dans tous les endroits dangereux, nous étions attachés l'un à l'autre par une corde trop forte pour se rompre si j'avais glissé. De fait, mon salut avait été lié au sien, et je pensai donc qu'il était juste que je payasse ma part de la dépense : « Combien la messe a-t-elle coûté ? lui demandai-je. — Oh ! pas cher, monsieur, répondit-il, quatre-vingt-dix centimes seulement. » Ne trouvant pas que cette somme valût la peine d'être partagée, je laissai à sa charge mes quarante-cinq centimes d'intervention céleste.

JOHN TYNDALL.

— Traduit de la *Fortnightly Review*, par ***. —

VARIÉTÉS

La philosophie contemporaine en Italie

Ce n'est pas la faute des philosophes italiens du XIXe siècle si leurs doctrines sont peu connues en France. Plusieurs, et ce ne sont pas les moins illustres, ont cherché en France comme une seconde patrie. Gioberti n'a fait que la traverser; mais ses années d'exil, les plus fécondes pour sa philosophie, se sont passées à nos portes, dans un pays de langue française, en Belgique. M. Mamiani, exilé comme lui, a séjourné pendant quinze ans à Paris. Le P. Ventura a été prédicateur ordinaire de l'empereur des Français, et a fait entendre à la cour des Tuileries, avant M. Émile Ollivier, des paroles de liberté. M. Joseph Ferrari, M. Vera, M. Louis Ferri, ont appartenu à l'Université de France, et, de même que Ventura, ils ont fait un double et brillant usage de notre langue, par la parole et par la plume. Enfin, c'est en français qu'ont été écrites par des plumes italiennes les deux études les plus complètes sur le mouvement philosophique de l'Italie dans notre siècle : *La philosophie contemporaine en Italie, essai de philosophie hégélienne*, par M. Raphaël Mariano (1) et l'*Essai sur l'histoire de la philosophie en Italie au XIXe siècle*, par M. Louis Ferri (2).

L'un de ces ouvrages, il est vrai, ne semble guère avoir pour but de nous intéresser aux doctrines qu'il nous fait connaître. M. Mariano juge sévèrement les philosophes de son pays. Les uns, suivant lui, appartiennent entièrement au passé; ce sont, malgré leurs prétentions à l'originalité et à l'indépendance, des philosophes d'ancien régime. Les autres se débattent entre le passé et le présent, qu'ils s'efforcent de réconcilier dans un embrassement stérile. Un seul rompt résolûment avec des traditions qui ont pu être des *moments* utiles dans l'évolution de la pensée humaine, mais qui, depuis trois siècles, sont « en dehors du mouvement de l'histoire ». C'est M. Vera. Mais la philosophie n'est rentrée avec lui en Italie qu'en répudiant tout caractère national, et elle n'y peut fructifier que si elle reste fidèle, sans retour et sans partage, à l'idéalisme hégélien (3).

L'auteur de l'*Essai sur l'histoire de la philosophie en Italie au XIXe siècle*, M. Louis Ferri, professe aussi des doctrines idéalistes; mais il ne les demande pas exclusivement à l'Allemagne et à Hegel. Ancien élève de notre École normale, il est resté attaché au spiritualisme français. Toutefois, son horizon s'est élargi depuis qu'il a quitté la France. Il a trouvé dans son pays une métaphysique moins circonspecte, sinon aussi sûre, et s'il n'a épousé aucun des systèmes qu'elle a enfantés depuis soixante ans, il est encore plus loin de partager à leur égard le dédain des purs hégéliens. Il s'est fait un patriotique devoir de compléter, à la lumière de ces systèmes, son éducation française, et il remplit un devoir du même genre en nous en exposant la filiation et les principales théories dans deux volumes pleins de faits intéressants non moins que d'idées saines et élevées.

La philosophie à laquelle M. Ferri prétend nous initier sera-t-elle goûtée parmi nous? L'esprit français ne lui reprochera pas, avec M. Mariano, de ne pas être assez hégélienne, mais peut-être, au contraire, d'être trop voisine de l'hégélianisme. Les constructions métaphysiques y dominent. Or, rien ne répugne plus à nos habitudes intellectuelles. Nous aimons à construire, et trop souvent même avec une régularité géométrique, mais non sur un terrain tout spéculatif et tout abstrait. Ce qui a fait, au XVIIe siècle, la fortune du cartésianisme, ce n'est pas sa métaphysique, c'est sa physique. Ce qui passionne les esprits au XVIIIe siècle, ce sont, d'un côté, de nouvelles hypothèses sur le système du monde, et, de l'autre, des théories sociales, œuvres d'une logique parfois téméraire, mais d'une logique à laquelle les idées ne suffisent pas et qui est impatiente de passer dans les faits. De nos jours, le progrès des sciences expérimentales a ôté tout crédit à la physique *à priori*; mais nous sommes restés géomètres en politique, sans le devenir en métaphysique. L'ouvrage français qui peut le mieux nous donner une idée des constructions dans lesquelles se complaît la métaphysique italienne, l'*Esquisse d'une philosophie* de Lamennais, malgré le génie de l'auteur et le bruit qui se faisait autour de son nom, n'a jamais réussi à s'emparer de l'attention publique.

Je n'ose donc espérer que les systèmes philosophiques de l'Italie contemporaine soient sérieusement étudiés en France, même par les philosophes. Combien, parmi nous, connaissent par les originaux les systèmes allemands, dont M. Ferri lui-même ne songe pas à nier l'incontestable supériorité? Le seul dont nous nous soyons approchés d'un peu près est celui de Kant, et il ne nous a attirés que par son scepticisme métaphysique et son dogmatisme moral. Ceux de nos écrivains dont on fait des hégéliens n'ont guère pris à Hegel que des négations. Si cependant nous sentions le besoin de nous relever de notre infériorité métaphysique, nous trouverions quelque profit à jeter un regard sur la philosophie italienne. Moins profonde que la philosophie allemande, elle est aussi moins nuageuse, et elle nous est, d'ailleurs, plus intelligible par l'affinité de la race et de la langue. Elle n'est qu'un écho d'un passé à jamais évanoui, nous dit M. Mariano; mais s'il lui refuse toute valeur, non-seulement dogmatique, mais historique, ce n'est qu'au point de vue d'une sorte d'orthodoxie hégélienne, que nul ne partage en France. Elle nous offre, comme la philosophie allemande, un mouvement suivi, dans lequel les systèmes s'appellent et se complètent par une sorte d'évolution logique, dont la nécessité n'exclut pas d'ailleurs l'inspiration personnelle et originale. De même qu'en Allemagne, le sensualisme et l'empirisme y sont d'abord battus en brèche par l'esprit critique, au service d'une psychologie moins étroite, qui sert de transition à l'idéalisme subjectif, puis à l'idéalisme objectif et enfin à la fusion de l'idéalisme et du réalisme dans un système plus compréhensif. Les noms de Galluppi, de Rosmini, de Gioberti, de Mamiani, marquent ces divers *moments*, auxquels succède, comme encore en Allemagne, l'anarchie de toutes les doctrines : scepticisme, dogmatisme, positivisme, traditionalisme, idéalisme relatif, idéalisme absolu, etc. Au sein de cette confusion s'établit du moins, sans que l'Italie ait cette fois rien à envier à l'Allemagne, la plus complète liberté philosophique. Elle règne dans les livres; elle prend possession de l'enseignement lui-même. Depuis 1860, les universités italiennes sont ouvertes à tous les systèmes, et s'ils n'y vivent pas en paix, les plus intolé-

(1) Un volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

(2) Deux volumes, Durand et Didier.

(3) L'hégélianisme italien vient de perdre un de ses représentants les plus distingués, moins exclusif d'ailleurs que M. Mariano, la marquise Florenzi Waddington (voyez, sur les écrits de madame Florenzi, notre cinquième année, p. 616).

rants y souffrent sans trouble le voisinage des plus aventureux.

Un dernier trait commun à l'Italie et à l'Allemagne, c'est l'ampleur de la pensée philosophique. En France et en Angleterre, la philosophie aime à circonscrire son domaine. En Italie comme en Allemagne, elle tient à honneur d'être une philosophie des sciences, une philosophie de l'art, une philosophie du droit, une philosophie de l'État, une philosophie des religions. Comme philosophie de l'État, elle est, chez tous ses représentants, une philosophie de la liberté, même quand elle place ses espérances dans la suprématie du pontife de Rome. Comme philosophie des religions, elle garde l'empreinte du catholicisme, même chez les adversaires du catholicisme, et, sur ce point, M. Mariano l'apprécie très-exactement; mais elle peut avoir pour organes des prêtres ou des moines sans s'enchaîner dans les liens d'une orthodoxie étroite et formaliste.

Des deux côtés des Alpes, la même ardeur spéculative anime toutes les recherches; il s'y joint, chez les philosophes de la péninsule, un besoin de réalisation pratique dont l'esprit allemand sait s'affranchir pour s'abandonner plus librement à toutes les audaces de la pensée. Les plus célèbres ont voulu être et sont devenus des hommes d'État. Dès ses débuts, Gioberti voyait dans la philosophie un moyen de préparer l'affranchissement politique de son pays. « Les Italiens n'entreprendront jamais rien de sérieux, écrivait-il en 1831, s'ils ne s'habituent d'abord à penser, et je ne crois pas être dupe de l'amour que je porte à une science que j'ai cultivée d'une manière spéciale, si je dis que les interminables malheurs de l'Italie dépendent principalemen du peu d'usage qu'elle fait de la pensée, c'est-à-dire de son peu de philosophie... Quoique l'Italie n'ait jamais manqué d'esprits qui ont profondément philosophé, la passion de la philosophie n'y a jamais été assez intense, continue et générale, pour y déterminer une révolution et un perfectionnement dans son état politique et social. Ceux qui sont jeunes et vigoureux d'esprit et de corps doivent prendre courage et ne pas désespérer de pouvoir faire ce qui ne s'est pas fait et remédier enfin aux défauts de nos ancêtres. »

Dix-sept ans plus tard, le même Gioberti, premier ministre du roi Charles-Albert, envoyait son rival Rosmini comme ambassadeur auprès du gouvernement libéral de Pie IX, dont un des ministres était son autre rival, le comte Mamiani, et, dans le même temps, un quatrième philosophe, conseiller officieux du pape, le théatin Ventura, prononçait à Rome l'oraison funèbre des martyrs de la révolution de Vienne. La philosophie tenait alors dans ses mains les destinées de l'Italie.

Là est certainement une source d'intérêt pour ceux mêmes que touchent peu les spéculations métaphysiques. Ces spéculations, en Italie, ont été des actes. Après avoir joué un rôle considérable dans les révolutions avortées de 1848, elles ont contribué, avec les armes et l'appui moral de la France, aux événements inespérés qui se sont accomplis onze ans plus tard, et qui, par le mal comme par le bien qu'ils ont fait, ont été le point de départ d'une transformation libérale dans une grande partie de l'Europe.

Parmi les œuvres dont s'est enrichie de nos jours la philosophie italienne, nulle ne peut donner une idée plus complète de cette philosophie que les *Confessions d'un métaphysicien* (1) de M. Mamiani. Mêlé à toutes les luttes intellectuelles et politiques de son pays, l'auteur passe en revue tous les systèmes qui se sont emparés tour à tour de la pensée italienne et dont l'influence a déterminé l'évolution de sa propre pensée, jusqu'au moment où il est entré en possession d'une doctrine définitive. Cette doctrine comprend deux parties. Dans la première, sous le nom d'*Ontologie*, elle s'élève à Dieu par la considération des lois de l'intelligence; dans la seconde, sous le nom de *Cosmologie*, elle descend de Dieu au monde, auquel elle assigne pour loi le progrès universel. Comme tous les idéalistes, M. Mamiani prend pour principe l'intuition de l'absolu par la raison. Il reproduit la théorie platonicienne des idées; mais il sait faire une large part à l'expérience, et toutes les conquêtes des sciences modernes trouvent place dans sa cosmologie, sans qu'il leur fasse violence pour les accommoder à ses vues systématiques. Il reste fidèle au théisme chrétien, qu'il défend contre le matérialisme et le panthéisme; mais il soutient, comme une conséquence de la perfection même de Dieu, la nécessité de la création. Sa théorie du monde s'inspire librement de la monadologie de Leibnitz. Elle est essentiellement dynamique. Ce qu'elle a de plus original est une démonstration *à priori*, confirmée par des preuves expérimentales, d'un progrès indéfini, auquel participent tous les êtres et dont l'immortalité personnelle de l'âme humaine n'est, en quelque sorte, qu'une phase.

Un ouvrage plus récent de M. Mamiani, dans lequel il a reproduit, sous une autre forme, les principales thèses des *Confessions*, se recommande particulièrement à l'attention des lecteurs français. Ce sont des *Méditations cartésiennes* (2), qui partent, comme leur modèle, du doute méthodique étendu à toutes les connaissances, pour s'élever, par une démonstration rigoureuse, à la foi philosophique dans la spiritualité et l'immortalité de l'âme, dans l'éternité des idées, dans l'existence personnelle de Dieu, dans le progrès universel et indéfini de la création. M. Mamiani complète heureusement Descartes par Platon, par Leibnitz et par Maine de Biran. La double conscience de l'activité et de la passivité du *moi* lui donne la perception ou l'intuition directe de ses rapports avec les autres êtres sur lesquels il agit ou qui agissent sur lui, et il embrasse ainsi, dans une certitude commune, avec sa propre existence, la nature extérieure, le monde idéal et l'être absolu.

De sèches analyses ne sauraient faire connaître de tels ouvrages. Ceux qui prendront la peine de les lire dans l'original seront suffisamment récompensés par la beauté des pensées et du style. Nul appareil scientifique ou oratoire dans les livres philosophiques de M. Mamiani; ils respirent cette bonhomie animée, un peu verbeuse parfois, qui caractérise la conversation italienne : on reconnaît toutefois, à la richesse des images, à la pureté de l'expression, au mouvement de la phrase, que ce philosophe est un poëte et un orateur, et que nul ne manie mieux la belle langue toscane, que nous avons, hélas! cessé d'apprendre (3).

(1) *Confessioni di un metafisico*, 2 vol. Firenze, 1865.

(2) *Le Meditazioni cartesiane, rinnovate nel secolo XIX da Terenzio Mamiani*. Firenze, 1869.

(3) La *Revue* a rendu compte, à plusieurs reprises, de quelques autres ouvrages philosophiques qui ont paru en Italie dans ces dernières années. — Voyez, 4e année, p. 257 et 705, *Le mouvement philosophique en Sicile*,—5e année, p. 376, *La liberté de penser et la philosophie dans*

Si la philosophie italienne obtient en France l'attention qu'elle mérite, beaucoup se contenteront sans doute de chercher dans le livre si substantiel et si bien fait de M. Louis Ferri la part qui lui revient dans le mouvement de la philosophie contemporaine. Il n'est pas de guide plus sûr, même pour ceux qui voudront étudier les originaux. Des analyses étendues et lumineuses font connaître les systèmes, d'intéressantes biographies font connaître les philosophes et, quand ils ont été autre chose que des philosophes, leur rôle politique et religieux. Le style, ferme, correct, d'une mâle élégance, trahit à peine l'étranger. On en jugera par le morceau suivant, dans lequel l'auteur met en parallèle l'abbé Gioberti et son successeur à la tête du parlement piémontais, Massimo d'Azeglio :

« Il peut paraître étrange que nous croyions devoir rapprocher Gioberti et d'Azeglio ; car, si l'on fait abstraction de la simultanéité de leur existence, de l'idéalité de leur patrie et de la coïncidence de leurs efforts dans le but commun de la reconstitution italienne, tout paraît opposer l'un de l'autre deux hommes si différents. Ceux qui ont connu M. d'Azeglio savent même de quelles railleries il poursuivait quelquefois les actes politiques et les idées de Gioberti. Tout semblait lui déplaire dans l'illustre abbé, les livres, les discours, les manières, et, en effet, jamais peut-être antithèse plus tranchée ne s'est produite entre deux hommes du même temps. Le premier, noble d'ancienne race, homme du monde, peintre et romancier, portait dans son style, comme dans ses actes et ses manières, un tact, une aisance et un goût qui en faisaient un type harmonieux des plus brillantes qualités du gentilhomme, de l'artiste et du littérateur. Le second, né dans le peuple et membre du clergé, attirait sur lui l'attention par une parole toujours chaude et souvent pompeuse. Son attitude et ses gestes, comme ses écrits et ses discours, sentaient le tribun et l'orateur de la chaire. Sa gravité, son ton solennel, sa passion impétueuse, son ironie puissante, contrastaient singulièrement avec l'esprit, la simplicité, la modération et les sorties ingénieuses de son noble compatriote. On aurait dit que l'un était toujours sur une chaire ou dans une assemblée, et que l'autre ne sortait jamais de son salon ou de son atelier. Gioberti, dans sa chambre de la pension Gaggia de Bruxelles, écrivait comme s'il était déjà au parlement, à la tête de son parti, entre les démocrates et les rétrogrades. D'Azeglio, premier ministre, parlait comme il avait écrit, parce qu'il avait écrit comme il parlait, et semblait toujours être au milieu de ses amis, causant politique devant ses tableaux.

De telles pages ne sont pas rares dans les deux volumes de M. Ferri. Elles relèvent agréablement ce qu'il y a d'un peu aride dans l'exposition des doctrines. Par ses mérites philosophiques, historiques et littéraires, cet ouvrage, écrit en français par un Italien, fait également honneur aux deux nations.

ÉMILE BEAUSSIRE.

---

le università italiennes; p. 615 et 679, *Recentes publications italiennes*. Parmi les ouvrages philosophiques publiés en Italie postérieurement à ces articles, nous citerons *L'empire de la logique, essai d'un nouveau système de philosophie*, par Sébastien Turbiglio, professeur libre de la philosophie de l'histoire à l'Université royale de Turin (Turin, 1869), et de nouvelles études de M. Giovanni sur le panthéisme, la *Logique* de Hégel et celle de Stuart-Mill, la morale indépendante, etc. *Sofismi e buonsensi sovrate campestri*, di Vincenzo di Giovanni, Palermo, 1879. Le premier de ces ouvrages est écrit en français ; il est dédié à l'illustre physiologiste et psychologue allemand Hermann Lotze. Le système de M. Turbiglio, comme celui de Lotze lui-même, est une sorte de dynamisme universel, qui eût demandé une exposition plus nette et une démonstration plus rigoureuse. Les *Soirées champêtres* de M. di Giovanni sont une réfutation assez solide, mais manquant un peu d'originalité, des systèmes contraires au spiritualisme. Nous devons louer l'auteur de la conscience, fort rare chez les étrangers et chez les Français eux-mêmes, dont il fait preuve en citant scrupuleusement tous les philosophes français avec lesquels il se rencontre dans l'examen des mêmes questions.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La grande mosaïque de Pompéi

Il est sans doute peu de nos lecteurs qui ne connaissent la fameuse mosaïque découverte à Pompéi dans la maison dite du Faune, et qui compte parmi les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Depuis sa découverte, qui eut lieu en 1831, ce célèbre monument a exercé et mis en défaut la critique des archéologues. Qu'il représente un combat entre Alexandre et Darius, c'est ce qu'on peut reconnaître, pour ainsi dire, à première vue, et sur ce point on est généralement d'accord. Mais quel est ce combat? Voilà le point, — et c'est, comme on va le voir, le point important et décisif, — qui était resté sans solution. M. Véra vient de la donner en proposant une interprétation qu'un journal compétent, le *Journal des fouilles de Pompéi*, juge définitive. Comme il s'agit d'un monument célèbre et d'une question qui intéresse non-seulement l'archéologie, mais l'art et même la philosophie, nous avons cru devoir faire connaître cette interprétation à nos lecteurs. Nous disons que la question intéresse la philosophie. C'est qu'on croit que M. Véra a été conduit à son explication par l'idéalisme, et si nous voulions être plus précis, nous dirions par l'idéalisme hégélien.

Nous reproduisons les paroles que M. Véra a prononcées devant le monument même, en présence du directeur, M. Fiorelli, et d'autres employés du musée de Naples.

« On sait que des diverses explications qui ont été proposées de ce célèbre monument, il n'en est aucune qui satisfasse complétement. La raison en est à mon avis qu'aucune d'elles n'en saisit la pensée véritable, et par suite n'en embrasse et n'en harmonise tous les détails. Il y en a, en effet, qui, s'attachant à tel détail ou épisode de l'œuvre, ont prétendu qu'elle représente la bataille du Granique. Il y en a d'autres qui, exagérant l'importance de tel ou tel épisode, sont arrivés à la conclusion que ce n'est pas la bataille du Granique, mais celle d'Issus, que l'artiste a voulu représenter. D'autres enfin, procédant d'une façon analogue, ont émis l'opinion que ce n'est ni la première ni la deuxième bataille, mais la troisième, celle d'Arbèle, que nous avons devant nous. Le défaut radical qui est commun à ces diverses interprétations vient de ce qu'elles partent toutes du point de vue purement historique et en quelque sorte matériel du fait, et nullement du point de vue d'où l'on doit considérer une œuvre d'art, et surtout une œuvre d'art grecque, et, de plus, une œuvre dont l'original ne peut être attribué qu'à un artiste de premier ordre (1). C'est ainsi qu'en s'appuyant exclusivement sur les données

(1) On s'accorde généralement à ne voir dans ce monument que la copie d'un tableau. Quant à l'auteur du tableau, les opinions sont partagées. Mais telle est l'excellence de cette œuvre, même dans la copie, qu'il y en a qui en ont attribué l'original à Apelle.

historiques, on a voulu faire coïncider exactement ce monument avec l'histoire, et cela à tel point, qu'un des interprètes, en prétendant qu'il représentait la bataille du Granique, est allé jusqu'à supposer que l'un des protagonistes n'était pas Darius, mais un satrape, se fondant sur ce que, suivant l'histoire, Darius n'était pas présent à cette bataille ! Or, comment peut-on admettre qu'un, je ne dirai pas grand artiste, comme celui qui est devant nous, mais même un artiste médiocre, ait pu jamais songer à placer en regard du grand guerrier macédonien, qui est comme le symbole et le point culminant de l'esprit hellénique, non son antagoniste naturel, celui qui exprime la puissance et l'esprit des nations barbares, mais un satrape quelconque? Et qu'on remarque que tout dans le monument indique que le personnage qu'on transforme en satrape est bien Darius. Car, non-seulement son attitude, la place la plus élevée qu'il occupe parmi les Perses, mais la tiare droite (1) qui lui orne la tête montrent, à ne pas laisser de doute, que ce ne peut être un autre personnage. C'est de la même façon que tous les interprètes de ce monument, en voulant expliquer une œuvre d'art, ont toujours oublié l'art, c'est-à-dire l'idéal, la synthèse et l'unité, autant que l'art peut saisir et représenter l'idée et l'unité. Qu'il s'agisse d'un sujet historique ou d'un sujet d'imagination, c'est là la condition indispensable d'une œuvre d'art, sans laquelle on aura la nature, un je ne sais quoi qui ressemble à l'art, mais on n'aura pas l'art. Le fond, la matière de l'*Iliade* peut bien être l'histoire, mais l'*Iliade* n'est pas l'histoire, et elle ne serait pas l'*Iliade* si elle était l'histoire. Dans les drames de Shakspeare appelés historiques, les personnages et les faits sont historiques, et cependant ces drames ne sont pas l'histoire, et eux aussi, ils ne seraient pas ce qu'ils sont s'ils étaient l'histoire. C'est là un *criterium* pour ainsi dire élémentaire, et c'est ce criterium qu'a suivi l'auteur de ce monument. J'entends que ce n'est pas une des batailles entre Alexandre et Darius qu'il a voulu représenter. L'artiste, si ce n'est pas Apelle lui-même, a procédé dans cette œuvre comme on raconte que procédait son grand compatriote et comme en réalité procède tout artiste véritable. De même qu'Apelle rassemblait suivant *una certa idea*, pour me servir de l'expression de Raphaël, les différents traits, les perfections différentes répandues dans plusieurs jeunes filles pour les unir, les harmoniser et en composer une œuvre parfaite, de même notre artiste a rassemblé les différents traits de l'expédition du héros macédonien, et il les a transformés en y faisant pénétrer cette signification, cette beauté et cette unité que la pensée artistique peut seule y faire pénétrer; en d'autres termes, il les a transformés en les idéalisant. Et que telle soit l'intention de l'artiste, c'est ce qui à mon gré ne fait pas l'ombre d'un doute. Par exemple, l'histoire nous raconte qu'à la bataille du Granique, Alexandre reçut un coup de hache qui lui coupa le casque et qui, suivant Diodore de Sicile, le blessa légèrement à la tête, et, suivant Plutarque, ne fit qu'effleurer ses cheveux. C'est alors qu'Alexandre s'élançant contre son ennemi (Spitridate suivant les uns, Rosacès suivant les autres) le perça de part en part. C'est là l'histoire. Or, l'artiste reproduit cet événement, mais comment le reproduit-il? S'il s'en était rigoureusement tenu à l'histoire, il aurait dû nous montrer Alexandre avec le casque haché, et peut-être aussi blessé; ce qui aurait défiguré le héros, celui sur lequel se concentrent l'intérêt et le mouvement de l'action. D'un autre côté, en suivant aussi l'histoire, il n'aurait pas pu nous représenter Alexandre la tête nue et sans casque, car le casque était une partie essentielle de l'armure du Macédonien et des Grecs en général. Et cependant, on comprend combien il importait à l'artiste de pouvoir représenter Alexandre la tête nue, pour en faire ressortir la royale beauté. Et en effet, l'artiste nous le représente avec la tête nue et intacte, mais il n'oublie pas non plus le casque. Seulement le casque, il nous le montre tombé à terre; gardant ainsi l'élément historique, mais en même temps l'idéalisant, c'est-à-dire le faisant concourir avec les autres événements à l'expression de l'idée qu'il voulait représenter, et qui est, comme je viens de le dire, la synthèse et l'idéalisation de l'expédition d'Alexandre, ou de la lutte des Grecs et des Perses, ou bien encore, suivant notre façon de concevoir et de nous exprimer, de l'Orient et de l'Occident. Je terminerai en appelant l'attention sur un point essentiel au point de vue de l'importance et de la signification spéciales de cet événement, tel que l'a traité l'artiste : ce n'est pas seulement dans Alexandre, mais dans sa tête et dans l'expression de son visage, que se trouve concentrée la pensée de l'œuvre. »

(1) La tiare droite était chez les Perses l'insigne de la royauté, et il était défendu à tout autre sous peine de mort de la porter.

BIBLIOGRAPHIE

Chants du bocage vendéens, par M. Émile Grimaud. Paris, 1869. A. Lemerre, éditeur.

L'inspiration générale de ce volume de vers est légitimiste et catholique ; mais l'auteur sait s'élever au-dessus des passions de parti et, dans les guerres civiles dont il se complaît trop peut-être à évoquer les douloureux souvenirs, il célèbre, avec les *géants* vendéens, leurs dignes rivaux, les héros républicains :

Je ne distingue plus deux drapeaux ni deux camps.
Pour vous, républicains, ma verve alors s'anime ;
Je vous aime, Haudaudine, et Kléber et Marceau !

Sept eaux-fortes par M. Octave de Rochebrune, dont on a pu admirer à l'Exposition de cette année une splendide vue du château de Chambord (côté de l'est), ajoutent encore au prix de ce volume, qui n'a été tiré qu'à trois cents exemplaires.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 33 — 16 JUILLET 1870

Paris, 15 juillet 1870.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs une circulaire relative aux établissements d'enseignement supérieur. Il y insiste sur la nécessité de doter ces établissements de tous les moyens d'instruction.

...L'influence des lettres se propage de haut en bas par des courants invisibles ; il n'est pas indifférent d'avoir sur bien des points de l'Empire des chaires de philosophie, de littérature, d'histoire, de droit, de législation, qui éveillent le goût des fortes études et maintiennent le niveau d'une certaine éducation publique dont les plus humbles, sous une forme ou sous une autre, finissent toujours par recueillir le bénéfice. Il faut donc leur procurer libéralement tout ce qui peut leur faciliter une tâche à la fois si noble et si utile. Lorsque les Saint-Marc Girardin, les Laboulaye, les Patin, les Wallon, les Egger, les Franck, les Janet, les Caro, les Maury, les Charles Lévêque, les Giraud, les Valette, — pour ne citer qu'un petit nombre de noms parmi tant de savants maîtres, — préparent leurs cours de la Faculté des lettres, de la Faculté de droit ou du Collége de France, ils peuvent avoir à leur disposition les trésors des bibliothèques de Paris. Faisons en sorte que nos Facultés des départements ne soient pas déshéritées ; donnons-leur les moyens de se tenir toujours au courant des travaux du XIXe siècle. Elles ont déjà rendu bien des services, elles en rendront de plus grands encore. Je ne saurais insister trop vivement sur cette féconde influence, sur cette action pratique et salutaire de l'enseignement le plus élevé. Tout se tient dans une société comme la nôtre ; la tête s'affaiblissant, le corps entier s'affaisserait. C'est le cas de rappeler les paroles de Bacon : « La puissance de l'homme est en proportion de son savoir : *Scientia et potentia humana in idem coincidunt.* »

— Le *Moniteur universel* annonce que l'État, étant sur le point d'abandonner le monopole de l'enseignement supérieur, veut armer ses Facultés pour la lutte en leur rendant leur *self-government*, et que M. Mége a préparé une loi qui, en rendant aux Facultés une vie propre, les rendra plus aptes à soutenir la concurrence qu'on va leur susciter.

— M. René Ménard vient de publier un volume sur l'*Art antique* à l'usage des jeunes filles. Cet ouvrage se distingue par une ingénieuse innovation; l'auteur accompagne chaque chapitre d'une étude sur les monuments conservés au Louvre ; son livre est donc, sous une forme simple et familière, un livre artistique dont les jeunes filles ne seront pas seules à profiter. Ce volume fait partie d'une collection publiée par le journal *l'Écho de la Sorbonne*; il mérite de prendre place dans les bibliothèques des familles à côté des leçons de M. Paul Albert, dont quelques-unes ont paru dans nos colonnes (1).

— M. Huxley, l'illustre savant anglais, a prononcé dernièrement à l'Université de Cambridge une très-remarquable conférence sur le *Discours de la méthode* de Descartes. Peu de Français ont parlé en termes aussi justes et dans un langage aussi élevé du père de la philosophie moderne. Nous faisons traduire cette conférence, que nous espérons mettre assez prochainement sous les yeux de nos lecteurs.

Cependant Descartes n'est pas oublié en France. M. Millet, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, auteur d'un ouvrage couronné par l'Académie française, où il racontait l'*Histoire de Descartes avant* 1637, vient de lui consacrer une nouvelle étude intitulée : *Descartes, son histoire depuis* 1637, *sa philosophie, son rôle dans le mouvement général de l'esprit humain* (1 vol. in-8, librairie Dumoulin). M. Millet a lu avec soin sa vaste correspondance où il se dévoile lui-même tout entier, recueilli les pensées qu'il avait jetées sur le papier et qui n'étaient point écrites pour le public, interrogé ses amis, comme Clerselier et Mersenne, ses admirateurs comme Baillet, ses ennemis et ses envieux comme Voët, Sobière, Roberval. Il le suit jour par jour, il est entré et a vécu dans son intimité.

Jusqu'à quel point la biographie de Descartes éclaire-t-elle ses doctrines? M. Janet croit que Descartes était un *méditatif*, dont l'esprit n'a rien tiré des circonstances au milieu desquelles s'est passée sa vie. M. Millet est d'un avis contraire; c'est pourquoi il a écrit ces deux volumes, où les détails biographiques accompagnent pas à pas l'analyse des ouvrages de Descartes.

(1) Voyez cinquième année, pages 810 et 826, et le premier numéro de cette année.

FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

HISTOIRE

COURS DE M. COMBES

I

Formation territoriale de la Prusse

Je veux vous parler, cette année, d'un royaume né d'hier, et sur lequel se fixent aujourd'hui les regards curieux ou inquiets du monde. Ce n'est pas l'unité allemande que j'ai dessein de retracer; ce sont les intentions précoces, le long travail, les préparatifs habiles de cette unité, que j'exposerai devant vous.

Chacun a tour à tour, dans la Germanie, recherché l'unité pour soi-même. Du midi comme du nord sont venus, pour les petits États allemands, des sollicitations ou des attaques. Longtemps ils ont résisté; longtemps, tribus distinctes et jalouses dans une même nation, ils ont tenu à leur vie propre. L'unité leur était offerte ou imposée plutôt qu'ils ne l'appelaient eux-mêmes. Elle leur semblait une destruction sous l'apparence d'une force, une absorption sous un air de concentration. Ils préféraient l'union à l'unité, la fédération à la monarchie, un chef viager et électif à un souverain héréditaire, une armée germanique à des soldats impériaux, une diète aux plus beaux éléments autocratiques. Là était le rêve, là le patriotisme et le drapeau. Cela s'appelait les libertés germaniques dans le saint empire romain. Quiconque envisageait ainsi ces libertés et les servait était un bon Allemand; quiconque les délaissait n'était qu'un traître. Chaque État avait une armée pour les défendre, des poëtes pour les chanter, des fêtes et des réunions pour en être l'image. Rappelez-vous l'histoire de Henri le Lion et de Barberousse, de Maurice de Saxe et de Charles-Quint, de Maximilien de Bavière et de toute la maison d'Autriche. Les libertés germaniques, qui étaient la division, ont tué les empereurs, qui voulaient l'unité.

D'où vient donc qu'un nouveau courant d'unité s'est produit au delà du Rhin, et que c'est dans le sein des petits États, à Leipzig, à Gœttingue, à Gotha, qu'il s'est d'abord manifesté? D'où vient qu'on accepte de la part du Nord ce qu'on repoussait de la part du Sud? Est-ce invincible horreur pour toute protection venant de l'étranger? Est-ce plus d'inclination pour la Prusse, qui joignait, mieux que l'Autriche, la similitude de la race à celle de la religion? Ces raisons ne suffisent pas à tout expliquer; elles ne font pas comprendre ce soudain mouvement.

Disons-le tout haut : les libertés germaniques, défendues par nous et par nous victorieuses; ces libertés, qui nous servaient contre les Charles-Quint et que nous servions en retour, n'étaient vraiment, à part la situation de quelques républiques urbaines, que les orgueilleuses libertés des princes. Oui, les libertés germaniques étaient les libertés des princes, d'une fourmilière de princes, jusqu'à celui de Kniphausen, qui comptait dans son vaste royaume deux mille sujets, et leur offrait son noir donjon pour prison et pour capitale. C'était la féodalité avec ses morcellements territoriaux pour opprimer, ses hautes retraites pour se couvrir; c'étaient les châteaux féodaux dont est hérissée encore l'Allemagne entière, le pays le plus féodal de l'univers; car, en dehors de nous et malgré quelques essais de monarchie constitutionnelle, il n'y a encore en Europe que des aristocraties; un prolétariat immense qui ne possède rien, une noblesse ancienne qui possède tout, et, entre les deux, une bourgeoisie industrielle et commerçante, qui s'enrichit par le génie et le travail, mais n'est pas toujours apte à tout acquérir. En Prusse même et à l'heure qu'il est, existent des biens-nobles; et c'est depuis peu que les bourgeois sont admis à en acquérir. L'Europe n'a pas eu son 89; la Sainte-Alliance l'a arrêté; et vous savez ce que le député Henri Simon, en 1814, disait au roi de Prusse lui-même : « Nous t'avons demandé des droits et du pain, tu nous donnes une pierre. » Les classes populaires n'étaient donc pour rien dans les libertés germaniques : toujours pauvres, toujours rabaissées, vendues par leurs seigneurs au service de l'étranger, elles engraissaient l'oligarchie princière de leur sang mercenaire, ou, parfois, s'échappaient à plaisir comme aujourd'hui et peuplaient de leurs immigrations les forêts vierges de l'Amérique.

Voilà pourquoi, au moment où les libertés germaniques étaient à leur apogée, en 1806, un souffle nouveau d'unité se leva dans l'Allemagne. Les empereurs n'étaient plus rien, et il ne pouvait plus être question d'une unité impériale. C'était l'unité des peuples contre les princes féodaux; l'unité sociale contre la diversité féodale; les idées françaises, qui avaient passé par la Germanie, contre les préjugés anciens qui résistaient; l'égalité contre les priviléges; les mêmes droits et les mêmes charges pour tous; la fusion des États pour avoir la fusion des classes; en un mot, l'unité démocratique.

La Prusse, toujours avisée, seconda de bonne heure ce mouvement nouveau. Monarchie aristocratique et de droit divin, n'ayant jamais voulu mettre un parchemin entre elle et ses sujets, elle se réforma dès 1807, le lendemain du traité de Presbourg, sous le fameux baron de Stein. Elle se donna peu à peu quelques lois libérales et même une constitution, comme un reflet de 89 et de la révolution française. De là son attraction et sa fortune. La démocratie allemande s'est prise à cet appât. Les démocraties sont à la fois enthousiastes et jalouses. Les jalousies les divisent et l'enthousiasme les perd.

Mais l'histoire dira plus tard si la Prusse a rempli l'attente des Allemands, si elle pouvait la remplir, si elle a eu plus d'ambition que de libéralisme, plus d'adresse que de conviction. Nous n'avons pas ici à lui faire son procès. Nous ne voulons que raconter les préludes

de ce qu'elle a conçu et accompli, en la suivant dans ses évolutions, en l'observant tranquillement sous toutes ses faces.

Voyons donc la Prusse du Grand-Électeur et de Frédéric II; examinons dans le passé sa civilisation et ses mœurs pour mieux connaître le présent; étudions cette maison de Brandebourg, jadis si dispersée, en Wesphalie, à Berlin, à Kœnigsberg, et aujourd'hui formant un tout de ses États, des confins de la Lorraine à ceux de la Russie, de la Moselle au Niémen; emprisonnée dans la Baltique, il y a peu de temps, et, tout à coup, s'étant glissée vers trois fleuves, sur la mer du Nord, côte à côte avec la Hollande, en face presque de l'Angleterre. Et pour vite entrer dans mon sujet, en reculant seulement de trois siècles, je vous dirai que la sensation fut grande en Europe, en 1525, au temps de François Ier, et au lendemain des prédications de Luther, lorsqu'on apprit ce qui venait de se passer à Kœnigsberg. Albert de Brandebourg, un cadet de cette maison, grand-maître des chevaliers teutoniques, avait sécularisé la moitié du pays, c'est-à-dire appliqué à un ordre de chevalerie les principes de Luther sur les biens ecclésiastiques; aimant mieux être laïque que religieux, duc héréditaire de Prusse que grand-maître électif, et y ajoutant le mariage pour plus d'agrément encore.

L'exemple était mauvais, et il venait de haut. Le catholicisme, déjà ébranlé, s'en alarma, et toutefois l'inquiétude ne gagna point le terrain politique. L'Autriche, représentée par Charles-Quint, ne vit là qu'un éclat fâcheux pour la foi, non pas pour sa puissance. Que lui faisait, à l'extrémité de l'Europe et hors de la Germanie, le nouveau duché de Prusse? On ne prévoit pas les malheurs de si loin. Et la Pologne aussi, à qui la Prusse a depuis fait tant de mal, était alors trop respectée dans le Nord pour s'effrayer de voisins qui restaient ses vassaux : la Prusse était vassale de la Pologne!

Mais les aînés de Brandebourg, qui étaient à Berlin, au cœur de l'Allemagne, et qui avaient l'œil sur toutes les branches de leur maison, héritèrent de la Prusse en 1618, comme ils eurent le duché de Clèves vers le même temps. Ils se posèrent à la fois sur la Vistule et sur le Rhin; ils rattachèrent à Berlin Kœnigsberg et Coblentz; et comme c'était l'instant où la guerre de Trente ans éclatait, où la moitié de la Germanie se soulevait contre l'Autriche, la cour de Vienne tressaillit. Elle en ressentit une jalousie mêlée de crainte, et Jean-Sigismond de Brandebourg, légataire heureux de ces vastes domaines, devint un homme à ménager.

Ce fut bien pis quand son petit-fils Frédéric-Guillaume, appelé le Grand-Électeur et contemporain de Louis XIV, y ajouta l'immense évêché de Magdebourg, à la faveur de cette guerre de Trente ans, en 1648, et s'avança à la fois vers la Saxe et vers l'Autriche; surtout lorsque, dix ans après, il se fit pleinement souverain de la Prusse ducale. Il n'était plus vassal de la Pologne et pouvait désirer ne plus l'être pour le Brandebourg à l'égard de l'Autriche impériale. « C'est un nouveau roi » des Vandales qui s'agrandit sur la Baltique », s'écria la cour de Vienne. Et l'humeur perçait sous ce dédain fier et railleur.

C'était un roi en effet, ou quelqu'un qui aspirait à l'être, qui attendait le moment, et qui transmit cette ambition à sa race; et l'on vit même, étrange variation des choses humaines! on vit, quand ce moment fut venu, l'empereur Léopold ne pas se faire prier pour y souscrire. C'était en 1701, la guerre de la Succession allait commencer; Léopold voulait procurer l'Espagne et les Indes à son fils, l'archiduc Charles, pour en faire après lui un nouveau Charles-Quint, et voir toujours l'Autriche à Madrid comme à Vienne. La situation était grave pour l'Europe; elle était grave pour nous. Mais la France y veillait. Seuls parfois, au milieu de l'Europe indolente ou complice, si nous avions fait à la maison d'Autriche, depuis François Ier, la plus juste des guerres, ce n'était pas pour lui donner le plaisir d'enclaver de nouveau la France dans ses possessions, de nous cerner de tous côtés, comme sous Charles-Quint et sous Philippe II, et de détruire en un jour l'œuvre accomplie par trois siècles de batailles.

Contre un adversaire tel que Louis XIV, il fallait des secours. L'Autriche en demanda partout, même à Berlin. Frédéric de Brandebourg fit ses conditions. L'empereur Léopold dut souffrir qu'un vassal suspect se proclamât roi à Kœnigsberg. Il dut même obtenir, à la paix d'Utrecht, que Louis XIV lui donnât le titre de Majesté, dont ce monarque était peu prodigue pour les rois improvisés. Et ainsi parurent dans le monde, en 1701, les rois prussiens; ainsi fut fait à petit bruit, il y a à peine cent soixante-huit ans, le royaume de Prusse. Il n'est pas ancien, et il n'y a pas d'exemple d'un État moderne si vite arrivé au point de grandeur où l'Europe étonnée le contemple.

« O malheur! » s'écria cette fois un bon serviteur des Hapsbourg, le prince Eugène, en apprenant le banquet de Kœnigsberg, où l'envoyé de l'Empereur avait porté la santé du premier roi de Prusse. « O malheur! Léo- » pold Ier aurait dû faire pendre ceux qui lui ont donné » un si perfide conseil! »

Pourtant, qu'était la Prusse encore? qu'était le Brandebourg? Un amas infécond de sables et de marais, de forêts immenses et de landes peuplées de sylphes et de sorciers, avec le froid partout et quelque fertilité près des rivières; un pays pauvre et malheureux, à la fois simple et avide, adonné au lucre et à l'ivrognerie, où les recruteurs étrangers trouvaient en quantité, comme dans toute l'Allemagne, des gens prêts à se vendre, ou prêts à émigrer; sans routes et couvert de boues, à peine praticable, en maint endroit, pour les chevaux et les chars germaniques. Voyez-vous au loin, dans le brouillard, ces grands fantômes qui s'avancent couverts de peaux d'ours, hauts comme des peupliers, et se dirigeant vers Potsdam? On dirait des sapins qui marchent,

et tout le Hartz descendu dans la vallée. Ce sont des seigneurs, ce sont des dames aussi, qui vont au vieux château faire leur cour, non pas à cheval, mais sur des échasses. On n'y peut aller autrement.

Mais les hôtes fameux du gothique manoir, qui les attendent gravement sur leurs chaises d'érable, avec leur bonnet à pointe et à fourrure, avec leur manteau d'hermine électoral, parmi des figures menaçantes de chevaliers en bois peint, armés de toutes pièces, ces hôtes méritent-ils du moins cette fatigue et ce tracas? Ils sont issus de Hohenzollern en Franconie, nobles sans contredit, très-nobles même, mais ayant encore plus de prétentions que de noblesse. A les entendre, ils descendraient, tantôt des vieux rois francs, de Clodion-le-Chevelu — ils seraient Francs d'origine, presque Français; c'est leur berceau en Franconie qui leur a fait illusion; et, en tout cas, ils ont un peu perdu les sentiments de famille; — tantôt de Witikind, l'Arminius saxon du temps de Charlemagne; tantôt, enfin, de quelques héros des *Niebelungen* combattant Attila. Il y a toujours du conquérant dans leur blason, ou du libérateur dans leur légende. C'est tout un quelquefois; la délivrance mène fort bien à la conquête. La vérité, c'est qu'ils étaient seigneurs de Hohenzollern, que leur origine se perdait dans la nuit des temps, et que, si la noblesse se mesure à l'ancienneté, ils étaient les plus nobles des hommes; qu'ils devinrent ensuite burgraves de Nuremberg, cette antique cité que chacun connaît, avec ses mille maisons à pignon, ses douze collines, ses soixante-quatorze vieilles tours et sa statue de Mélanchthon, d'Albert Durer; qu'ils montèrent en grade en 1410, par la grâce des Empereurs; qu'ils passèrent du gouvernement d'une ville à celui d'une marche ou frontière, qui fut le Brandebourg, où vivaient, dit Tacite, les Jenons, les plus nobles des Suèves; que ces margraves ou marquis de Brandebourg reçurent le titre d'électeurs et furent reconnus tels, quatre ans après, par le concile de Constance, celui qui fit brûler le malheureux Jean Huss : et c'était tout.

Quant à leurs personnes, il ne faut pas s'éblouir des surnoms brillants qu'ils se donnent. Celui-ci, c'est Albert-l'*Achille*, et l'*Ulysse* aussi, en 1470, le héros de 8 batailles et de 17 tournois, mais l'astuce en même temps que la bravoure. Celui-là est plus pacifique, et non moins pompeux : c'est Jean-le-*Cicéron*, en 1486; cet autre est Joachim, dit le *Nestor*, en 1499. Les surnoms grecs dominent, et la civilisation grecque semble être passée dans le Brandebourg; mais c'est l'éclat des mots, non celui des choses : ces Ulysse, ces Cicéron, ces Nestor du moyen âge allemand, n'étaient au fond que de farouches guerriers, comme tous les seigneurs féodaux; des *dents de fer*, comme s'appelait le second Électeur; âpres à la guerre, âpres au gain; astrologues ébahis ou alchimistes cupides, rançonneurs des juifs, qui s'en vengeaient, étant leurs médecins; plus tard, spoliateurs des moines et des clercs, ne songeant qu'à s'étendre et à s'enrichir, singuliers en tout, et barbares en tout.

Tous ces électeurs et ces rois étaient en outre grands mangeurs et grands buveurs. C'était la grosse gaieté gourmande des héros de Téniers, devant des pots de bière ou de vin. Beaucoup mouraient hydropiques; le grand Électeur, hydropique; le deuxième roi de Prusse, hydropique; Frédéric II lui-même, hydropique, et celui-là doué d'un tel appétit, que, dans sa maladie dernière, et la veille de sa mort, il dévora un homard tout entier et ne s'interrompit que pour dire aux courtisans : *De gustibus non est disputandus*, afin de prouver qu'il était fort en latin.

Pour le faste et la galanterie, ils n'étaient pas en reste, non plus; ils s'en piquaient par-dessus tout : c'était une fureur, une rage, particulièrement au XVIIe siècle, et les dames, comme il arrive, ne transigeaient pas sur ce point. Elles ne voulaient que les mœurs, que les habitudes françaises, quelque chose qui sentît un peu son hôtel de Rambouillet; et, — ce qui était moins agréable pour les Prussiens, — elles ne voulaient que des maris français. Elles en faisaient chercher quand il ne s'en présentait pas, et il ne s'en présentait pas toujours. Il fallait du moins, pour leur plaire, que les seigneurs prussiens eussent passé quelque temps à Paris, près de Versailles ou du Louvre, et y eussent pris les belles manières... Hélas! ils en revenaient souvent comme ils y étaient venus, gauches et lourds, rudes et mal dégrossis, comme des barbares chargés de perles et de brocarts. Le caractère germanique offrait à la politesse française des résistances inouïes.

C'était pourtant une émulation louable, un désir de civilisation, un effort pour y atteindre. Les universités y encourageaient; chaque Électeur en fondait une, et tirait de là des surnoms, de la gloire, de l'argent. L'intérêt et la vanité propageaient à l'envi la scolastique et les sept arts libéraux. Joachim Ier fondait l'université de Francfort-sur-l'Oder; Albert de Brandebourg, celle de Kœnigsberg; Joachim II, le fameux collége Joachim à Berlin. Jean-Georges fondait l'université de Halle et l'Académie de la langue allemande dont le siége était à Dessau, et qui, au milieu des dialectes infinis qu'offrent les États éparpillés et les langues populaires, pouvait créer un jour une langue classique; enfin, le grand Électeur établissait une bibliothèque publique et concevait le plan d'une université cosmopolite où accourrait le monde entier.

Qui ne croirait, à voir ces institutions et ces idées, que l'on possédait enfin cette civilisation tant désirée? Écoutez pourtant ce que disait de la cour de Berlin un juge qui la connaissait, et qui n'est point suspect. Je veux parler de Frédéric-le-Grand, le héros à la fois et l'historien de la Prusse : « Les mœurs de la cour et celles de » tous les grands étaient un mélange de férocité et de » magnificence. La grossièreté des princes confondait » les cérémonies avec la politesse, le faste avec la dignité,

» les débauches avec les plaisirs, le pédantisme avec le » savoir, et les platitudes des bouffons avec les ingé- » nieuses saillies de l'esprit. »

Mais ce qu'on trouve aussi dans les écrits du grand Frédéric, c'est qu'il connaissait la ténacité persévérante des hommes de sa race. Là était son espoir pour l'avenir. Et voyez avec quelle foi mêlée de philosophie et d'intuition prophétique il annonce leur grandeur : « Les révolu- » tions, dit-il, sont inévitables dans l'humanité ; elles » sont même nécessaires. Sans elles, le genre humain » n'avancerait pas. *Nos beaux jours arriveront comme ceux » des autres.* Nos prétentions à les avoir sont d'autant » plus justes, que nous avons payé le tribut à la barbarie » pendant quelques siècles de plus que les peuples méri- » dionaux ! »

II

Part de la France dans la première grandeur de la Prusse

Malgré les conquêtes du grand Électeur en Poméranie et en Saxe, et quelques accroissements survenus après sa mort ; malgré le titre imposant de roi que son successeur avait pris en 1701, la Prusse était peu de chose encore. Elle avait une certaine force en Allemagne, et un certain prestige ; mais deux millions de sujets, vingt-cinq mille soldats, et trente mille habitants à peine dans sa capitale, ne pouvaient en faire un redoutable État. Elle n'était qu'une puissance de troisième ordre, et une puissance barbare. Il manquait aux Prussiens ce qui donne de la noblesse à la force, de la majesté au commandement, et un éclat réel à une cour opulente ; je veux dire l'urbanité des manières et la distinction de l'esprit, les arts utiles et les beaux-arts, les plaisirs délicats de l'imagination et le talent de les produire. Ils n'avaient point cette activité intellectuelle qui s'applique à tout, imitant, perfectionnant, créant, assainissant la demeure de l'homme, et prenant soin de l'embellir ; forçant tous les êtres et tous les éléments à nous servir et à nous suivre ; voulant toujours avancer et progresser ; ne végétant point, mais vivant, se considérant comme aux prises avec la nature et la vie, avec le présent et l'avenir, et, devant ce combat nécessaire, n'ayant ni impassibilité ignorante, ni stupide torpeur. Ils n'étaient pas un peuple civilisé.

Les villes n'étaient ni éclairées, ni pavées. La capitale elle-même ne renfermait que de vieilles masures de bois, ou des taudis, parmi lesquels s'élevait le gothique château des seigneurs, le château de Coln sur la Sprée. Aucune science, aucune industrie. Le papier, les belles étoffes, les tapis, les soieries, les ameublements, les armes, et jusqu'aux draps grossiers dont s'affublaient les troupes, tout venait de l'étranger. Il n'y avait ni écoles spéciales, ni fabriques. Le peuple ne connaissait que le pain noir ; les grands parfois n'en mangeaient point d'autre, et ne faisaient connaissance avec le froment qu'en voyageant chez nous. Les professions artistiques et le génie des inventions, le travail de l'or et des bijoux n'étaient pas plus connus. On tissait du gros linge ; on taillait les forêts ; on façonnait le bois ; on exploitait les mines ; les Prussiens n'allaient pas plus loin. Frédéric II les peint ainsi, et son dernier coup de pinceau surpasse tous les autres, quand il dit : « Berlin, depuis si magnifique, n'était qu'une étable infecte, habitée par quelques milliers d'engraisseurs de bestiaux. »

Cependant, au XVIIe siècle, et surtout à la cour, une véritable grandeur coïncidait avec ce triste État, et la France y avait sa part, sa large part. La grandeur dont je veux parler ressemblait à celle de Pierre-le-Grand, cherchant par toute l'Europe les moyens de civiliser son pays, une grandeur d'émulation polie et d'aspiration intellectuelle ; une barbarie consciente d'elle-même et qui est l'espoir de la civilisation. Sous le Grand-Électeur, et bien avant Pierre-le-Grand, je vois partir du Brandebourg un homme qui est pour la Prusse ce que Lefort fut pour la Russie, et qui était, comme lui, originaire de Genève : c'est Ézéchiel Spanheim, à la fois théologien, antiquaire et homme d'État. Il va à la recherche des artistes, des ouvriers, des savants, des hommes du monde qui veulent changer de patrie, ou qui en auraient besoin. Et il ne faut pas demander la contrée privilégiée vers laquelle se dirige ce docte recruteur de gens instruits et civilisés. On le devine : c'est la contrée où se seraient rendus Pierre-le-Grand et Lefort, si le roi qui la gouvernait, allié de Charles XII et quelque peu jaloux, eût voulu les recevoir. Frédéric II en parle : « L'Europe, dit-il, en- » thousiasmée du caractère de grandeur que Louis XIV » imprimait à ses actions, de la politesse qui régnait à sa » cour, et des grands hommes qui illustraient son règne, » voulait imiter la France qu'elle admirait. » C'est donc en France qu'alla le mandataire du Grand-Électeur ; et bientôt des ouvriers, des pasteurs, des seigneurs même, trop compromis dans les troubles de la Fronde, ou persécutés pour la religion, prirent le chemin du Brandebourg. L'un d'eux, Claude du Bellay, fut le précepteur des trois fils du Grand-Électeur ; l'autre, le comte de Beauvau, fut son ministre plénipotentiaire au congrès de Nimègue en 1679 ; un troisième, Gauthier de Saint-Blancard, devint pasteur des cent familles qui déjà s'établirent à Berlin ; et un quatrième, Mauvillon, prit rang parmi les historiens français de Brandebourg.

Ce n'était qu'un commencement, ce n'était qu'une route que l'on frayait à des milliers d'autres émigrés. « Vous aurez des pensions, des écoles, des terres, des » honneurs et des dignités, leur disait partout Ézéchiel » Spanheim, officiellement appuyé du chargé d'affaires, » comte de Schwerin ; Berlin et le Brandebourg seront » non-seulement un refuge pour vous, mais une véritable » patrie, où vous serez citoyens, mieux encore que dans » votre patrie première. »

Toutefois ce n'est pas faute de prières de la part des

protestants, faute même d'avertissements plus désintéressés de la part du Grand-Électeur, si l'édit de révocation fut rendu. Le célèbre pasteur David Ancillon, et Charles, son fils, qui le surpassa, accoururent des Trois-Évêchés pour empêcher le coup. « Eh quoi ! répondit » Louvois, aussi dur que Le Tellier son père, ils sont » à deux pas de la frontière, et ils ne sont point partis?»

Le Grand-Électeur lui-même, qui écoutait sa conscience religieuse plus que son intérêt, et qui était bien avec Louis XIV depuis Nimègue, adressa quelques conseils au roi sur la révocation. Il eût voulu épargner aux protestants, quelque envie qu'il eût de les avoir, la douleur de quitter une patrie comme la France. Enfin, le comte de Grammont, vif et charmant seigneur, dont Hamilton nous a donné les *Mémoires*, et qui fut quelque temps disgracié, alla trouver non pas madame de Maintenon, qui se tenait dans l'ombre, mais le chancelier Le Tellier. C'était trop tard, tout était fait. « Il trouva le pieux » Le Tellier, nous dit-il (et il faut bien pardonner à son » indignation les âpretés de son langage), il le trouva » qui se léchait les lèvres, comme une fouine qui vient » de saigner sa proie. »

La révocation de l'édit de Nantes fut publiée, l'œuvre de Henri IV était détruite, et Louis XIV, dans son aveuglement, chassait de France, comme de sa propriété, des Français utiles, et qui avaient le droit d'y demeurer dans le libre exercice de leur foi. Mais aussitôt, de l'autre côté du Rhin, et dans un petit État, mais qui devenait grand par la générosité et le courage, l'édit de Potsdam répond à celui de la révocation, un édit de tolérance et d'asile à un édit de proscription. Partout des ordres sont donnés par le Grand-Électeur, pour fournir aux réfugiés des guides, des provisions, des moyens de transport, des habitations provisoires pour s'y loger, des matériaux pour bâtir, des pensions pour subsister, des exemptions d'impôts qui devaient durer dix ans, pour les aider à s'établir. Louis XIV, furieux, retire à l'Électeur les subsides qu'il lui payait contre l'Autriche ; rien ne peut faire changer celui-ci : « Je vendrai plutôt ma vaisselle, » s'écrie-t-il, que de laisser des malheureux manquer » de secours et de pain. »

Alors, un moment arrêtés par le souvenir des liaisons de l'Électeur avec Louis XIV, les protestants, au nombre de vingt mille, prirent la direction du Brandebourg. De Metz et de la Lorraine avec David, Jacques et Charles Ancillon ; de Pau et du Béarn avec le fameux Jacques Abbadie, dont on connaissait l'éloquent sermon sur *les Larmes de saint Pierre*; d'Aubusson et de la Marche avec Pierre Mercier ; de Grenoble et du Dauphiné avec François Fleureton ; de Rouen et de Normandie avec Isaac Larrey ; de la Beauce avec Teulant ; de Bordeaux et de la Guienne avec Mauvezin et le conseiller de Virezel ; de Nîmes et du Languedoc avec Tessier et Rocoules ; de Niort et du Poitou avec le grand Beausobre, les réfugiés arrivèrent : « Ce sont gens sans aveu, dit le comte de » Rébenac, envoyé de France à Berlin ; esprits inquiets, » qui n'ayant rien à perdre, courent après la fortune, et » se servent du prétexte de la religion, pour colorer leur » légèreté et obtenir un asile. »

Ils n'étaient point sans aveu, les noms que j'ai cités plus haut le prouvent ; et Beausobre était parent de madame de Maintenon, ancienne protestante qui persécutait à présent les protestants. Mais ils étaient pauvres, comparés à ceux qui en plus grand nombre se retirèrent en Angleterre ou en Hollande ; ils avaient à peine en moyenne 200 écus chacun. Le Grand-Électeur n'eut pas mot à dire : mais, peu après, on vit arriver les Fouquet, les Beaufort, les Montbrun, Duplessis-Gouret, Henri de Montgommery, Henri d'Hallard, Comminges, Du Buisson, Du Portail, tous officiers supérieurs des armées françaises, et venant avec leurs femmes et leurs enfants ; puis le lieutenant-général comte de Varennes, dont Louis XIV était le parrain ; puis enfin un maréchal de France, le maréchal de Schomberg, et ses fils. « Ah ! dit aussitôt » le Grand-Électeur à l'ambassadeur de France Rébenac, » soutiendrez-vous encore que les protestants persécutés » en France ne sont que des gens sans aveu et sans hon- » neur ? » Cette fois, Rébenac de garder le silence. « Eh » bien ! s'il en est ainsi, reprit le noble Électeur, man- » dez à votre maître que je renonce à son amitié, puis- » qu'il sacrifie à la plus triste politique la sainte foi des » traités. » Il n'y eut point de guerre instantanément entre le Brandebourg et la France, mais le Grand-Électeur se tint prêt à seconder partout en Europe, contre Louis XIV, les 500 000 victimes de la révocation. En tout cas, on avait enfin des Français dans le Brandebourg. Les industries, les manufactures, les arts, les métiers de toute sorte, l'architecture, et la sculpture, la médecine et la chirurgie, la chimie et la physique, les écoles de théorie ou d'application, la papeterie, les objets de luxe, la pâtisserie fine et la cuisine relevée, les hôtelleries propres et mieux bâties, les jardins potagers et les jardins d'agrément, les fleurs enfin, et l'art qui s'y rattache, ces fleurs auxquelles les Prussiens ne donnaient nulle attention, et dont ils n'ornaient même pas les tombeaux, toutes ces choses merveilleuses qu'ils contemplaient en France sans les pouvoir imiter, ils allaient les avoir chez eux, et de la main des Français. La France même se transportait en Brandebourg, et Berlin pouvait devenir l'Athènes et le Paris de l'Allemagne. Les réfugiés du Brandebourg devaient être d'autant plus industrieux, qu'ils étaient en effet plus pauvres.

Pierre Mercier, d'Aubusson, y crée les premières tapisseries, et devient le tapissier patenté de l'Électeur ; Luc Gossart, ancien ouvrier des Gobelins, établit à Francfort-sur-l'Oder de belles fabriques de laines ; Jacques Gaultier, Samuel Duclos, François Charpentier, excellent dans la chirurgie, l'anatomie, la médecine, introduisent en Prusse l'organisation des écoles de Montpellier ou de Paris. Jacques Vaillant, dans la peinture, Paul Detan, dans l'architecture, embellissent Berlin. Des maisons remplacent les chaumières ; et encore aujour-

d'hui, dans le quartier Frederichstadt, bâti par des Français, la principale rue s'appelle *rue Française*. Fleureton, de Grenoble, fonde la première fabrique de papier qu'ait eue le Brandebourg. Robert Roger, de Rouen, établit à Berlin la première imprimerie de livres français. Isaac Labes, du Béarn, exploite les mines d'alun. Mauvezin, de Guienne, est nommé directeur général des mines et forges de l'Électeur; il y emploie les réfugiés forgerons ou mineurs des bords de l'Ariége, et apporte de meilleurs procédés pour la fabrication des aciers. Pierre de Mézeri devient inspecteur général du commerce. Chauvin, de Nîmes, ami de Bayle et cartésien, révèle au Brandebourg les sciences physiques et les débarrasse de l'alchimie. Les réfugiés ont leurs écoles : le Collége français et l'académie des Nobles à Berlin, où sont reçus aussi les Allemands; l'Institut français, fondé à Halle par La Fleur, et qui devient la brillante université de ce nom. Ils ont leurs églises françaises et leurs prédicateurs, Abbadie, Lenfant, Beausobre, que Frédéric-le-Grand appelait les plus beaux génies que la persécution eût chassés de France. Ils instituent et possèdent aussi des établissements de bienfaisance : la *Marmite*, fondée par le docteur Jacques Gaultier; le *sou pour livre*, ou caisse de secours, alimentée par une retenue sur les Français en place, et à laquelle le généreux Électeur attribue toutes les amendes judiciaires. Ils ont des juges de leur nation pour les procès entre eux, et des juges mixtes pour leurs différends avec les Allemands. Ils ont même et font connaître des institutions de crédit : le Lombard, ou comptoir d'escompte pour les prêts à l'industrie, dont a l'idée le réfugié Nicolas Gauguet, de Paris. C'est ainsi qu'était constituée la première colonie française du Vieux-Lansberg, et puis celle de Berlin. Le Grand-Électeur leur assigna à perpétuité une pension annuelle de 40 000 écus, et sans imposer ses sujets, pour éviter leur jalousie. Il faut voir dans les mémoires de Frédéric-le-Grand le tableau résumé de l'ignorance des Prussiens, les services des Français, et la rapide confirmation de toutes nos paroles : « A l'avénement du Grand-Électeur, » dit-il, on ne faisait dans ce pays ni chapeaux, ni bas, ni » serges, ni étoffes de laines. Les Français établirent des » fabriques de draps, de serges, d'étamines, de petites » étoffes, de droguets, de grisettes, de crêpon, de bon- » nets, de bas tissés au métier, de chapeaux de castor, » de poil de chèvre et de lapin. Quelques-uns se firent » marchands, et débitèrent en détail les produits des » autres. Berlin devint une ville élégante, pavée, éclai- » rée, ornée de palais somptueux, de portes et d'arcs » magnifiques, de maisons commodes; guère populeuse » encore, — à peine 30 000 âmes avant le surcroît des » Français; — mais il y eut un grand commerce, celui » du tabac principalement, créé par les réfugiés dans le » haut pays. Il y eut aussi des orangeries, des serres, des » potagers inconnus, des parterres plus inconnus en- » core, un jardinage où figuraient les choux-fleurs, les » artichauts, les asperges, les différentes sortes de sa- » lade, que les Prussiens ne connaissaient point. » Le nom de salade, en allemand, atteste encore une origine française. Les Français leur apprirent tout; et Frédéric II, spirituel et moqueur, eut raison de dire à un seigneur français qui lui demandait, de la part de Louis XV, ce qu'on pourrait faire pour lui être agréable : « Pour » m'être agréable? Une seconde révocation de l'édit de » Nantes ».

Les Français plantèrent aussi de la vigne; non qu'il n'y en eût çà et là dans le Brandebourg; mais quels raisins et quel vin ! « Venez, disait le Grand-Électeur à » un réfugié, et vous serez étonné. Je veux vous faire » boire du vin de Potsdam. » Mais le réfugié était des bords de la Gironde : c'était ce même Mauvezin dont j'ai parlé; et, avec son franc-parler gascon : « Monseigneur, » lui répondit-il, j'ai peu de foi dans vos raisins; et » tenez, je crois que toutes les grives de votre pays, qui » en ont goûté, ont dû mourir de la colique. » On eut aussitôt d'autres vignes avec de meilleurs plants, dont les Prussiens dégustèrent le fruit, et savourèrent aussi la différence.

L'art des Français les émerveillait, et parfois effrayait leur crédulité ignorante : « Voyez-vous, disaient les Ber- » linois stupéfaits, le fleuriste Jean Ruzé qui est venu de » Metz? A certaines saisons, lui, sa femme, ses enfants, » se réunissent à minuit, se livrent à la magie, et, après » leurs opérations cabalistiques, voilà que les fleurs sim- » ples sont des fleurs doubles; celles-ci sont panachées; » celles-là, chamarrées de couleurs : allons-nous-en, » c'est un sorcier. » Ne croyez pas, messieurs, que cet ébahissement fût une mauvaise disposition pour s'instruire. C'était la candeur d'esprits naïfs, d'imaginations fraîches, d'intelligences dociles et prêtes à tout accepter sur l'autorité des nouveaux maîtres. Les Prussiens buvaient la science, comme on boit l'eau du torrent quand on est altéré; comme ils se précipitaient eux-mêmes sur le pain blanc que leur fabriqua le Refuge, et qu'ils appelaient le *pain français;* ou comme les Électeurs s'élancèrent les premiers sur le canal de la Sprée à l'Oder, canal des deux mers, pareil au canal du Midi en France, et qu'avaient creusé, pour la communication de la mer du Nord avec la Baltique, deux généraux du génie, élèves de Vauban et réfugiés, Jean Cayart et Philippe de La Chiese.

J'ai dit les Électeurs, pour vous donner à entendre que tout ne fut pas fait sous le Grand-Électeur, qui mourut trois ans après la révocation, et que bien des choses se rapportent au long gouvernement de son fils Frédéric, le premier roi de Prusse. Les Prussiens eurent chez eux plus que des ingénieurs, des professeurs, des médecins, des ouvriers et des industriels en tout genre, protégés par le nouveau prince, comme ils l'avaient été par le Grand-Électeur : ils eurent aussi des orateurs, des écrivains français; et ceux-ci particulièrement eurent, pour les protéger et les entendre, une femme, la reine Sophie-Charlotte de Hanovre. On ne pouvait trouver rien de

mieux pour des Français du XVIIe siècle, accoutumés aux encouragements et à la société de tant d'illustres dames. Autour d'elle, à son château de Charlottenbourg, se réunissaient Abbadie, Lenfant et Ancillon; Isaac Larrey, qui était son lecteur; Des Vignoles, créateur de la chronologie biblique; Pelletier, historien des Celtes et des Galates; Duhan, qui faisait l'éducation de celui qui fut Frédéric le Grand, Formey, l'un des hommes les plus universels du siècle; le philosophe Chauvin, qui avait donné un écho à tous ces lettrés en fondant le *Nouveau journal des savants;* et le grand Beausobre, que Voltaire admirait.

Beausobre y lisait quelque page ardente de son *Histoire du manichéisme;* Charles Ancillon, un morceau touchant de l'*Arrivée et de l'établissement des réfugiés dans le Brandebourg;* Abbadie, quelques fragments de son livre sur la *Vérité du christianisme*, que madame de Sévigné appelait le plus divin de tous les livres, à cause de l'onction persuasive avec laquelle il parlait de Dieu, et qui faisait dire au grave duc de Montausier : « Une seule » chose me chagrine, c'est que l'auteur de cet ouvrage » soit à Berlin, non à Paris. » Enfin, Isaac Larrey y faisait admirer son ingénieuse *Histoire des sept sages*, où Anacharsis visite aussi les nations et les juge avec esprit; ou bien encore, devant les Allemands un peu rogues, et au sein d'une cour quelquefois *précieuse*, il décrivait finement le goût réel de la nation française. Vous allez juger s'il était dans le vrai : « Elle n'aime pas, disait-il, ce qui » est guindé, et ne veut rien que de naturel; trop d'éru- » dition la dégoûte; les longs raisonnements la fatiguent. » Tout ce qui est obscur, tout ce qui est contraint, tout » ce qui est affecté lui déplaît. Elle demande de la poli- » tesse et de la simplicité, un sérieux qui n'ait rien d'aus- » tère, et une littérature qui semble moins être le fruit » de l'étude et de l'art qu'un don de la nature. »

La Bruyère ne dirait pas mieux; et si le Refuge était comparé à la province sous le rapport littéraire, tout n'était pas mauvais dans le style réfugié. Une seule chose était négligée, la poésie : on ne chante guère dans l'exil, quelque doux qu'on nous le rende. Sophie-Charlotte connaissait parfaitement et aimait notre langue. Elle avait vu l'Italie, elle avait vu la France. Son esprit et sa beauté avaient frappé la cour de Versailles. Louis XIV en fut charmé aussi, et eut un instant la pensée de la marier au duc de Bourgogne. C'est dire assez ce qu'elle était. Si son mari, le roi Frédéric, fonda l'Académie de peinture, et fit venir les plus beaux modèles d'Italie; s'il institua la fameuse Académie des sciences et lettres de Berlin, divisée en quatre sections, et dont beaucoup de réfugiés furent membres, ce fut elle qui le lui suggéra. Elle combla les Français de faveurs. Comme ils regrettaient la France, et que, jusqu'à la paix d'Utrecht, ils eurent quelque espoir de faire entendre raison à Louis XIV, et d'y pouvoir revenir, elle les retint par toute sorte d'attentions et de grâces. Elle recevait les dames françaises à ses soirées, avec leurs robes noires, qui étaient le deuil dela patrie absente. A cette cour de Charlottenbourg, ou de la ville de Charlotte, on était en perpétuelle communication avec la France, ou avec les autres réfugiés. On y recevait des lettres de Bayle, qui était à Rotterdam; de Basnage, qui vivait à La Haye; de Leclerc, qui résidait à Amsterdam; de Claude et de Jurieu, noms fameux en France dans les controverses théologiques. Les protestants avaient été chassés et leurs temples démolis, au moment où, comme les catholiques, ils étaient à l'apogée de la doctrine et de l'éloquence chrétiennes.

On y apportait aussi des lettres d'un autre genre, écrites par d'autres mains, des lettres de Pellisson, des lettres même de Bossuet. Vous devinez ce que je veux dire, à quel événement je fais allusion; vous savez qu'un colosse de génie et de science, tel qu'il en sort parfois des doctes arsenaux de l'Allemagne, — je vais aussitôt nommer Leibnitz, contemporain de Newton, et que l'université de Leipzig avait su produire, — venait à Charlottembourg, et présidait l'académie des sciences; Leibnitz, que Bossuet, et Pellisson également, cherchaient à convertir, pour convertir l'Allemagne; Leibnitz, qui voyait la réaction effroyable d'incrédulité et de philosophie sceptique qu'avait engendrée l'intolérance, — c'est toujours ainsi, — et qui composa en français sa *Théodicée*, pour l'opposer à ce torrent; Leibnitz, qui, même sous la Régence, craignait que ce ne fût trop tard et s'écriait, découragé : « Encore si tout le monde était » déiste et croyait au gouvernement d'une sagesse su- » prême! » Leibnitz enfin, qui disait à Sophie-Charlotte : « Vous êtes exigeante; vous voulez savoir le pourquoi » du pourquoi, Dieu, l'infini, l'être et la substance, » toutes choses que je ne puis assez clairement vous » expliquer. »

Elle était savante et rêveuse, curieuse et mystique, selon le caractère allemand; et, pendant quelque temps, l'Irlandais Toland espéra la gagner au parti qui s'intitulait déjà les *libres-penseurs*.

Quand Sophie-Charlotte, à la suite d'un bal où elle prit une fluxion de poitrine, mourut, en 1705, à l'âge de trente-huit ans, alors seulement ces grands problèmes la laissèrent tranquille : « J'en saurai bientôt la solution, » dit-elle à une de ses femmes, et cela me console de » mourir. Quant à Frédéric, mon époux, il ne faut » pas le plaindre. Quelle belle occasion il aura là d'une » pompe funèbre où il étalera sa magnificence! »

Ce premier roi de Prusse, en effet, ne s'occupait que de magnificence. Cela le posait comme roi; il avait l'erreur des parvenus. A son couronnement dans Kœnigsberg, chaque bouton de son habit royal valait 3000 ducats; 300 chevaux suffirent à peine pour porter son équipage et sa personne. Il avait 100 chambellans; et, comme le luxe rétrécit le cœur, ses peuples souffrirent parfois de la famine et de la peste, sans qu'il fît rien pour les soulager. Ce n'est pas l'argent qui lui manquait, c'est la pitié. Il était libéral par ostentation, et généreux par or-

gueil, comme le jour où il donna un fief de 40 000 écus à un piqueur qui lui fit tirer un cerf de haute ramure. Louis XIV n'avait jamais été plus heureux dans ses chasses, et Frédéric pouvait rentrer à Berlin avec ces dépouilles opimes.

Toute sa vie se passa à grossir ses trésors pour égaler en grandeur les fêtes de Versailles. Voyez-le, avide et attentif, autour de brûlants fourneaux. Toute sa cour est près de lui. Un Italien titré, le comte Caietano, va faire un miracle, celui qu'a tant cherché le moyen âge; il va changer tous les métaux en or. En effet, le voilà qui plonge à moitié dans le creuset ardent une barre de cuivre, enduite de drogues préparées; et quand il la retire, rouge et incandescente, la moitié de ce cuivre — celle que les drogues enveloppaient — se trouve convertie en or, en or le plus pur, que l'on éprouve, que l'on contemple; et le tour est fait. Caietano est un savant, un vrai seigneur, un dieu; et la Prusse, un Eldorado, un second Pérou. On s'apprête à recommencer; c'était trop affriandant: mais notre magicien dit n'avoir plus de drogues; il n'y en a qu'en Italie, et c'est fort cher. Il demande 150 000 écus pour aller en acheter. 150 000 écus! On chuchotte, on murmure, on a des soupçons; lui, il a peur et prend la fuite; on court après, on l'arrête; on apprend qu'il n'est que le fils d'un pauvre horloger napolitain; on sait toutes les cours qu'il a trompées avant celle de Berlin; et bientôt, à Custrin, au milieu des marais, sur un gibet doré et en habit aussi de papier doré, on vous pend bel et bien ce Robert-Houdin du XVIIIe siècle, ce dieu trompeur de l'alchimie et de la pierre philosophale.

Voilà ce que raconte Mauvillon, dans l'histoire de ce prince et de son successeur. Frédéric n'entendait pas qu'on le bernât, qu'on se moquât de lui. Mais s'il n'avait point d'argent par l'alchimie, il savait en tirer d'autres sources. Il faut entendre Frédéric le Grand rapporter avec courroux tous ses moyens de battre monnaie. Il lui rend justice pour la protection continuée aux réfugiés, pour les embellissements de la capitale, pour les palais et les arcs de triomphe construits; pour la statue équestre du Grand-Électeur sur le pont de la Sprée; mais, pour tout le reste: « Il était grand dans les petites choses, dit-il, et » petit dans les grandes. Il était magnifique et géné- » reux. Mais de quel prix n'achetait-il pas le vain plai- » sir de contenter sa passion! Il trafiquait du sang de » ses sujets avec les Anglais et les Hollandais, comme » les Tartares vagabonds qui vendent leurs troupeaux » aux bouchers de la Podolie, pour les égorger. Ses » peuples n'étaient qu'un troupeau à égorger et à ven- » dre. Lorsqu'il vint en Hollande, il fut sur le point de » retirer ses troupes de la Flandre. On lui donna vite un » gros brillant, provenant de la succession d'Espagne; » et ses 15 000 hommes se firent tuer au service des » Hollandais. Ses ambassades étaient aussi magnifiques » que celles des Portugais, encore puissants dans l'In- » doustan et se souvenant d'Albuquerque. Il foulait les » pauvres pour engraisser les riches et donner de fortes » pensions à ses favoris. Son luxe tenait plutôt du faste » asiatique que de la dignité européenne. Sa cour était » comme une grande rivière, qui absorbe l'eau de tous » les petits ruisseaux. »

Était-il heureux, au moins, dans cette magnificence? Pas plus que le Grand-Électeur, qui était plus simple, plus vraiment grand, mais qui se perdit par sa faiblesse. C'est la moralité de l'histoire, et le revers de médaille des bonheurs humains. Le Grand-Électeur avait fait céder Louis XIV lors de l'érection de la statue de la place des Victoires : « Si vous me représentez » dans ce monument, avait-il dit, foulé aux pieds » de vos chevaux, vous aurez la pareille à Berlin. » Et Louis XIV avait cédé. Mais, dans son intérieur, personne ne fut plus faible que le Grand-Électeur. Ayant des enfants de deux lits, il se prit à détester ceux du premier; il les vit périr, à l'exception d'un seul, non sans crainte du poison, et mourut lui-même, à cinquante-huit ans, de honte et de chagrin.

F. Combes.

UNIVERSITÉ DE NAPLES

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. VERA.

Leçon d'ouverture. — L'époque socratique.

Messieurs,

En montant de nouveau dans cette chaire, je dois d'abord vous remercier des sentiments de respect et d'affection que quelques-uns d'entre vous, se faisant les interprètes de leurs camarades, m'ont récemment exprimés. Je vous en rends grâce au nom de la science qui est ici l'objet de notre culte et de nos hommages, et qui est comme la flamme où viennent s'allumer et s'unir nos intelligences. Car si toute science unit les âmes, cette faculté appartient surtout à la philosophie, et cela parce que l'objet de la philosophie est la pure et absolue vérité. Ce qui fait que la philosophie est aussi la science la plus désintéressée, et, si je puis ainsi dire, le désintéressement absolu, et que par suite elle est la forme la plus pure et la plus parfaite de l'amour; de telle façon que là où pénètre l'intérêt, cet idéal sublime d'une science désintéressée et absolue disparaît, et il n'y a plus ni science ni philosophie véritables, ni amour véritable de la science et de la philosophie. Or, cette science pure et cet amour pur, cette science qui n'a d'autre objet que la vérité et l'absolue vérité, et cet amour qui ne se nourrit et n'est satisfait que de cette vérité, ne peuvent être que la science et l'amour d'un objet qui échappe à l'œil corporel, que nulle image, nulle notion particulière et finie ne saurait représenter, en un mot, d'un objet infini, qui ne se révèle qu'à la pensée, et à la pensée qui a atteint au plus haut degré

de développement, d'énergie et de liberté. C'est dans cette région invisible que nous devons nous élever et nous établir, si nous voulons que la forme divine nous révèle son immortelle beauté. Rude tâche, messieurs, rude tâche de tout temps, mais plus rude peut-être de nos jours. Nous présentons, en effet, cette étrange contradiction que pendant que nous nous vantons de cultiver et d'honorer la science mieux que nos devanciers, il semble que la notion pure et, en quelque sorte, le sens simple, instinctif et naturel de la science s'éloignent de plus en plus de nous, et s'éteignent dans nos esprits. Car nous voulons bien la science, et personne n'ose en méconnaître le prix et l'importance, mais la science que nous voulons est la science populaire, utile, positive; et s'il en est qui viennent nous dire qu'au-dessus de la science populaire ou utile, ou de quelque nom qu'on l'appelle, il y a une science dont toute autre science, n'est qu'un fragment ou l'ombre, et que cette science, par là même qu'elle est la science des sciences, et strictement parlant la seule science véritable, doit être aimée et cultivée non parce qu'elle est utile, mais pour elle-même et parce qu'elle est la science; s'il en est, dis-je, qui viennent proclamer cette doctrine, ce ne sont que des êtres des temps passés, des visionnaires qui ignorent les besoins et les progrès de notre époque et qui vivent dans la région des rêves et des illusions. Pour moi, je l'avoue, je suis épris de ces illusions, et surtout de ce que j'appellerai l'illusion absolue; et s'il est vrai, comme on l'admet généralement, qu'il y ait et qu'il faut même qu'il y ait dans la vie des illusions, il me semble que cette science absolue, lors même qu'elle ne serait qu'une illusion, serait la plus belle et la plus noble des illusions, et que parmi les illusions au milieu desquelles s'écoule et se consume notre existence elle serait celle qui approche le plus de la réalité, et qui communique à notre nature un je ne sais quoi d'éternel et de divin. Mais, en y regardant de près, il me semble aussi que s'il y a illusion, il n'y en a pas de plus profonde et de plus fâcheuse que celle qui confond la science et l'utile, et qui prétend que la science est l'utile, ou que la science qui n'est pas utile n'est pas la science, qu'elle n'a pas d'objet et n'est pas digne de notre attention et de nos soins. Cette façon de considérer la science n'est au fond que la négation de la science et de la vérité. Et, en effet, la science est la science, et l'utile est l'utile, et la science n'est ni plus ni moins la science, que l'utile s'ensuive ou qu'il ne s'ensuive point; ce qui revient à dire que la science a un objet et une valeur propre et intrinsèque, auxquels n'ajoutent rien les avantages qu'on en peut dériver. On pourra faire usage de la connaissance mathématique en l'appliquant, par exemple, à la nature. Mais les mathématiques n'en ont pas moins une nature et une valeur propres et indépendantes de cette application. Bien au contraire, si elles ne possédaient pas cette nature et cette valeur, les mathématiques ne seraient plus les mathématiques; et, par suite, les applications mêmes de cette science deviendraient impossibles. Il en est de même de l'art. Du moment où l'art, au lieu de diriger ses regards sur son objet propre, c'est-à-dire sur l'idée et sa représentation sensible, ou, pour parler avec plus de précision, sur l'idéal proprement dit, les tourne vers l'utile, il se place hors de lui-même, hors de sa nature, et il n'est plus l'art; et à l'idéal, à l'inspiration, à l'intuition du génie, il substitue l'utile, l'utile qui enlace et emprisonne la pensée et la main de l'artiste dans un réseau de convenances, de conditions et de nécessités locales, finies et passagères où la liberté et l'infini, ces deux sources éternelles de l'art, ne peuvent se mouvoir et se manifester. Or, si cela est vrai de l'art qui n'est pas la science, et des mathématiques qui constituent bien une science, mais une science particulière et finie, cela sera plus vrai encore de la science universelle et absolue, qui est l'objet le plus intime de l'intelligence, et qui par cette raison même est le fondement, le principe et la fin de toute connaissance. Comment pourra-t-on dire que la source à laquelle cette science s'alimente est l'utile, et que c'est à l'utile qu'elle doit aspirer? En effet, de même que les mathématiques ont leur objet, de même la science absolue ou la philosophie a le sien; et de même que les mathématiques ne sont les mathématiques qu'autant qu'elles entendent et réalisent leur objet, de même la philosophie n'est la philosophie qu'autant qu'elle entend et réalise le sien. Or, cet objet est tellement éloigné de l'utile qu'on ne saurait comprendre comment on puisse l'assimiler à l'utile. Car cet objet est la vérité et l'absolue vérité, qui, lors même qu'elle est utile, utile à l'homme et aux choses en général, n'est pas la vérité parce qu'elle est utile, mais qui est utile parce qu'elle est la vérité. Par conséquent, si, dans la recherche du vrai, c'est à l'utile que je m'attache, ce ne sera pas le vrai, mais l'utile qui se montrera à mes regards. C'est ainsi que l'utile en prenant la place du vrai obscurcit et fausse la lumière pure et primitive de l'intelligence. Et ce n'est pas seulement la science qui est défigurée et comme souillée par cette invasion violente de l'utile, mais la religion aussi. Car cette vérité absolue qui est l'objet de la philosophie est également l'objet de la religion, bien que la philosophie et la religion n'envisagent pas ce même objet de la même façon. Mais quelle que soit à cet égard leur différence, toujours est-il que si le fondement de la religion est l'utile, la vérité absolue, Dieu, devra être aimé et vénéré non parce qu'il est l'Être suprême, source de tout être et de toute vérité, mais parce qu'il est utile, et autant qu'il est utile et qu'il se fait l'instrument de nos besoins, de nos intérêts et de nos caprices; ce qui, comme on le voit, vicie la religion dans son essence.

Mais j'irai plus loin, et je dirai que la doctrine utilitaire, en frappant la science et la vérité, se frappe et en quelque sorte s'annule elle-même : ce qui, du reste, a lieu toutes les fois qu'on confond et qu'on bouleverse

la nature et les rapports des choses. Et la raison en est manifeste. Lorsqu'on me dit, en effet, que le vrai est l'utile, ou qu'il n'est le vrai et qu'il n'a de prix qu'à la condition d'être utile, je demande qu'on me définisse l'utile, et qu'on m'explique ce qui est utile et ce qui ne l'est point, et quand et pour quelle raison il est utile. Car je vois que l'utile est chose fort complexe, et que l'utile d'aujourd'hui n'est pas l'utile du lendemain, que l'utile de l'enfance n'est pas l'utile de l'âge viril, que l'utile de l'artisan n'est pas l'utile du philosophe ou du poëte, ou de l'homme politique, etc. Or, il est évident que pour répondre à ces questions et à d'autres questions semblables, il faut connaître et déterminer avant tout ce qu'est l'enfance, ce qu'est l'âge viril, et quels sont les rapports de ces deux stades de la vie humaine ; et ainsi des autres choses : et cela, afin de pouvoir déterminer ensuite l'utile de chacune d'elles, soit séparément soit dans leurs rapports; en d'autres termes, afin de pouvoir déterminer ce qui leur convient et ce qui ne leur convient point. C'est ce qui montre que la connaissance de l'utile s'appuie sur une plus haute connaissance, sur la connaissance de la nature et des rapports des êtres, c'est-à-dire du vrai. Car le vrai est précisément cette nature et ces rapports, et la vérité une et absolue n'est rien autre chose que l'unité pensée, ou la pensée une de cette nature et de ces rapports. D'où l'on voit que si à la science du vrai on substitue celle de l'utile, on s'interdit par cela même la connaissance du vrai et celle de l'utile tout ensemble. Il faudra donc poser en principe qu'une science est d'autant plus utile qu'elle est plus désintéressée, et que la science la plus désintéressée est la science la plus utile. Et cette science est la philosophie qui dans le champ du savoir est ce qu'est l'héroïsme dans celui de l'action. Car nous appelons héros celui qui préfère à son bien et à sa vie le bien et le salut de sa patrie et de l'humanité. Et telle est aussi la philosophie. De fait, cette vérité qui est son objet et son essence est tellement éloignée de l'utile, que pour l'aimer et la contempler, et plus encore pour la communiquer librement aux autres, on doit triompher de toute opinion et de tout intérêt, non-seulement individuel, mais national, et s'élever dans un monde idéal et intelligible qui est le monde de la pure et absolue vérité. C'est donc à juste titre qu'on pourra appeler la philosophie l'héroïsme de la pensée.

Si je suis entré dans ces considérations, c'est que j'ai voulu remettre sous vos yeux le point de vue d'où nous devons regarder l'objet de nos investigations, et replacer nos intelligences dans la région qu'il habite et où on le peut découvrir; d'autant plus que cette année nous allons étudier une des plus admirables manifestations, et en un certain sens la première manifestation de l'idée, la philosophie grecque, veux-je dire, et la plus belle époque de cette philosophie. On peut dire, en effet, que non-seulement la philosophie, mais l'histoire, et non-seulement l'histoire, mais la plante, l'animal, la substance et les mouvements des corps célestes, comme la substance et les mouvements de l'insecte le plus obscur, que toutes choses, en un mot, sont des manifestations et des générations de l'idée. C'est ce qu'on entendra si l'on fait réflexion qu'il n'y a pas d'être, quelque imparfait et quelque rudimentaire qu'on le suppose, qui ne soit engendré par la raison et qui puisse exister hors de la raison ou, pour nous servir d'une expression plus familière, qui ne soit pas régi par une loi. Mais dire qu'un être est régi par une loi, c'est dire que la loi est en lui, et que c'est en lui qu'elle se réalise et se manifeste. Or, ce que j'appelle loi, pour me conformer au langage ordinaire, est précisément l'idée. Car l'idée est cette forme invariable et absolue suivant laquelle un être est engendré, agit et dure. Et en disant que l'idée est forme, j'emploie une expression qui n'est pas adéquate à l'idée, car l'idée est forme et matière à la fois, ce qui revient à dire qu'elle est l'unité de la forme et de la matière, et que la forme et la matière n'en sont que des moments subordonnés. L'idée du triangle, par exemple, contient dans son unité la forme et la matière du triangle, c'est-à-dire les lignes et l'espace, et la façon dont les lignes y sont combinées et l'espace circonscrit par elles. L'idée de l'organisme contient les membres et les fonctions, et le mode ou la forme suivant laquelle les membres et les fonctions s'unissent dans l'unité de l'idée organique. Et il en est de même de toutes choses. L'idée est, par conséquent, dans tout être, et tout être est dans l'idée, et est une manifestation de l'idée, par là même que tout être appartient à un seul et même système, à une seule et même raison. Cependant, si l'idée est en toutes choses, elle ne saurait être en toutes choses de la même façon. Ce qui est évident, et il est à peine besoin de le démontrer. En effet, dans un tout organique et systématique, si, d'un côté, il y a un enchaînement de parties, de l'autre, chaque partie doit constituer une sphère, une nature propre et distincte ; ce qui revient à dire que dans un système il y a différence et unité. Ainsi, la terre et le soleil, par exemple, ou le cœur et le poumon, sont identiques et différents à la fois, identiques par ce qu'ils appartiennent au même système, au système planétaire ou au système de l'être organique, différents en ce que dans ce système ils remplissent des fonctions distinctes. C'est ce qui a lieu aussi dans le tout. Car si nous nous représentons l'universalité des êtres, et des êtres dans leurs principes, nous aurons un ensemble systématique d'idées qui, en tant qu'elles sont toutes des idées et qu'elles appartiennent à un seul et même système, sont une seule et même idée, et, en tant qu'elles constituent des moments, des déterminations diverses de cette idée et de ce système, diffèrent l'une de l'autre. Mais dire que plusieurs choses, principes, ou idées, ou sphères de l'existence appartiennent à un seul et même système, et que, tout en appartenant à un seul et même système, diffèrent, c'est dire que l'une contient l'autre, mais qu'elle la contient en la modifiant, en la combinant avec sa nature spéciale, en un mot, en la transfor-

mant. C'est ainsi que la plante, par exemple, est la lumière, l'air, l'eau, la chaleur, etc., mais qu'elle est toutes ces choses transformées par sa nature propre et essentielle. Il en est de même de toutes choses et de leurs rapports. S'il en est ainsi, si l'univers, veux-je dire, est un système, si dans ce système il y a unité et différence, et si le principe de ce système est dans toutes ses parties, mais n'y est pas de la même façon, il suit qu'il y a différents degrés de réalité et de perfection et comme une hiérarchie dans l'univers. Si le germe et le fruit, par exemple, sont identiques en tant qu'ils appartiennent tous deux à l'idée de la plante, et qu'ils sont des moments de cette idée, en tant qu'ils diffèrent, l'un d'eux, disons le fruit, doit contenir une plus haute réalité. C'est là, du reste, le système et la forme systématique, dans l'acception stricte et vraie du mot. Car, qui dit système dit évolution, et évolution d'un seul et même principe, d'une seule et même idée qui, par cela même, s'enveloppe elle-même en se développant, et qui tout en déployant la richesse de sa nature, ne se sépare jamais d'elle-même, et s'élève ainsi à son unité absolue. Or, cette unité absolue, le point culminant de cette évolution concentrique de l'idée, est ce point où l'idée atteint à la conscience d'elle-même, et se pense et se reconnaît elle-même comme principe absolu et indivisible de l'être et de la connaissance, où, en d'autres termes, l'objet intelligible est devenu pensée, et la pensée, à son tour, s'est identifiée avec l'objet, ou, comme on dit, s'est *objectivée*.

La contrée fortunée où cette conscience de l'idée parut pour la première fois, avec ce caractère du moins qui constitue la science, est la Grèce, et elle parut à ce moment de l'histoire de la science qui fera l'objet de nos entretiens de cette année. Socrate, Platon et Aristote sont les trois personnages extraordinaires dans l'esprit desquels s'est accomplie cette révélation de l'idée, personnages extraordinaires, et les plus extraordinaires d'une époque immortelle qui nous offre un assemblage de perfections comme nous n'en rencontrons nulle part ailleurs peut-être dans l'histoire de l'humanité, à tel point que la pensée ne se rassasie jamais de la contempler, et que les siècles, au lieu d'en affaiblir la splendeur, semblent la raviver et en faire jaillir des beautés toujours nouvelles; ce qui fait que le mot fameux : *Vos exemplaria græca nocturna versate manu, versate diurna*, est aussi vrai aujourd'hui qu'au moment où il a été prononcé. — Cette époque marque la maturité de la pensée grecque, et par suite l'époque antérieure, celle que nous avons étudiée l'année précédente, en contient les préludes et comme le ferment. Et notons que ce ferment est une condition nécessaire du libre et complet développement de la vie d'un peuple tout aussi bien que de celle de l'individu. Les intelligences précoces, ainsi que les mouvements brusques, les explosions soudaines de l'esprit, sont plutôt faites pour éblouir que pour produire des œuvres sérieuses et durables. L'âge viril n'est vraiment tel que lorsqu'il est précédé par une enfance robuste et laborieuse. C'est là l'histoire, et c'est là la raison, comme c'est là aussi le point où l'histoire et la raison se rencontrent et s'unissent. Je veux dire que la raison n'est pas la raison en se séparant violemment du passé, puisqu'en se séparant ainsi du passé elle se sépare de son œuvre, c'est-à-dire d'elle-même. Ce n'est donc qu'en conservant le passé, en le concentrant et en le renouvelant dans le présent, qu'elle est raison réelle, universelle et absolue. Car cette concentration et cette rénovation du passé ne sauraient être une simple reproduction, mais une reproduction dans une plus haute synthèse de l'esprit, dans la synthèse de l'esprit vivant, et partant une élévation du passé au-dessus de lui-même. La pensée philosophique n'est donc, elle aussi, une pensée vraiment profonde et originale qu'autant qu'elle embrasse et refait le passé, et qu'elle maintient ainsi l'accord intime de l'histoire et de la raison et l'unité de l'histoire dans l'unité de la raison. Ce qui démontre également qu'une grande philosophie suppose un grand mouvement historique, et qu'elle en est à la fois le développement et la plus haute expression. Bien qu'en effet la philosophie soit par son essence la science universelle et absolue, et qu'à ce titre elle puisse mieux que toute autre science s'affranchir des conditions finies de l'existence, elle exige cependant, elle aussi, certains éléments, certaines circonstances historiques et extérieures sans lesquelles elle ne peut librement et complétement se manifester. C'est comme la plante qui, bien qu'elle se distingue du sol, a cependant besoin du sol et d'un certain milieu pour vivre et grandir. C'est là ce que j'ai appelé le ferment de la pensée grecque, ferment dont Socrate, Platon et Aristote sont les produits, mais des produits qui sont à l'esprit grec ce que la plante est au sol, ou ce que le fruit est à la plante elle-même, car nous y trouvons concentrées et comme glorifiées toutes les beautés de la vie grecque. Et quelle vie, quelle variété, quelle richesse, et surtout quelle mesure et quelle harmonie! Activité pratique, gloire militaire, éloquence, art, science, philosophie, tout est dans l'esprit grec, et tout y est porté à un tel degré de perfection que ce ne sont pas moins nos regrets que notre admiration qu'éveille en nous un tel spectacle. C'est au milieu de l'exubérance et de la splendeur de cet esprit que parurent les trois grands personnages que je viens de nommer; c'est de ce suc divin qu'ils se nourrirent. Ils sont trois, mais ils forment un groupe indivisible où l'un reflète sur l'autre sa propre lumière. Car ni Platon serait sans Socrate, ni Aristote sans Platon. Mais, à son tour, Aristote développe et complète Platon; et enfin, sans Platon et sans Aristote, Socrate serait incomplet, car non-seulement son enseignement serait demeuré infécond, semblable au germe qui meurt en naissant, si les travaux de Platon et d'Aristote n'étaient pas venus en développer le sens profond, mais sa vie et sa figure morale elles-mêmes brilleraient

d'un moins vif éclat sans l'auréole idéale dont a su l'entourer le génie de Platon. C'est donc ce groupe qui devra occuper surtout notre attention. A côté de lui, nous rencontrerons d'autres philosophes qui ont bien leur place et leur importance dans l'histoire de la philosophie, mais une place et une importance secondaires. Leurs doctrines sont plutôt des développements particuliers des théories des trois premiers philosophes que des productions vraiment originales. La philosophie stoïcienne elle-même, si on la considère du point de vue purement théorique, ajoute fort peu, si tant est qu'elle ajoute rien, à la philosophie de Platon et d'Aristote. En un certain sens, elle marque une décadence. Et l'on en comprendra aisément la raison si l'on fait réflexion que ce groupe est, ainsi que je viens de le remarquer, la synthèse et l'expression la plus vaste et la plus achevée de la pensée grecque, ou, pour mieux dire, de la pensée universelle, à ce degré de développement et sous la forme où elle pouvait alors se manifester chez la nation qui occupait le premier rang et qui seule était apte à la manifester. Or, ce qui a investi la Grèce de ce haut privilége et a appelé sur elle cette faveur divine, c'est le sentiment et le culte de l'idéal, culte et sentiment qui constituent la vie grecque et dont la Grèce est, si l'on peut ainsi dire, imprégnée. Car dans l'histoire grecque on sent partout le souffle de l'idéal, de telle façon que tout ce qui touche la pensée grecque, elle l'idéalise. Ainsi l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont pas pour les Grecs de simples poëmes, mais des codes qui règlent leur vie et qui interviennent même comme arbitres dans leurs différends. Les dieux et les héros homériques, et leurs gestes, sont des êtres et des événements où les Grecs retrouvent comme un reflet d'eux-mêmes et lisent leur propre histoire, mais une histoire qui doit surtout sa beauté et sa réalité à l'empreinte idéale dont l'ont marquée l'imagination populaire et celle du poëte. Il en est de même des jeux et de l'art dramatique. Ces institutions qui tirent toutes leur origine du besoin d'une éducation artistique et d'une vie idéale, sont en Grèce si essentiellement et si profondément nationales qu'en les supprimant on ne comprendrait plus l'histoire grecque. Et sans m'étendre plus longuement sur ce point, il me suffira de rappeler comme trait caractéristique une institution qui n'aurait pu prendre naissance nulle autre part qu'en Grèce : j'entends parler de l'obole des théâtres. A Athènes, la ville grecque par excellence, tous, pauvres et riches, devaient participer aux jouissances de l'art. C'est dans ce but qu'on institua la taxe appelée l'obole des théâtres. Et c'est aux pauvres que cette obole était distribuée. Mais ce qu'il y a de plus caractéristique encore, c'est que cette taxe était sacrée et intangible, à tel point que le citoyen qui aurait proposé de la détourner de cet objet et de l'affecter à une autre dépense, fût-elle des plus urgentes et des plus utiles, était passible de la peine capitale : si profond était ce besoin de l'idéal! — Or l'idéal, considéré dans son aspect instinctif et plus ou moins irréfléchi, veut dire que l'âme porte et sent s'agiter en elle un monde invisible et infini dont elle ne trouve qu'un écho, qu'une ombre dans le monde des choses finies; ce qui éveille en elle un désir et un tourment infini qu'aucune des choses finies ne saurait apaiser. C'est ce désir et ce tourment qui stimulent l'âme et l'incitent à agir. Et ainsi là où languit l'idéal tout est pris de langueur et de sommeil, tandis que sous l'action de l'idéal tout vit, tout se ranime et se rajeunit. Or cet idéal qui constitue l'essence de la vie grecque devait dans son effusion produire comme fleur et comme couronnement de l'œuvre la philosophie, et une philosophie idéaliste, qui, ainsi que je l'ai démontré ailleurs et à plusieurs reprises, est la seule et vraie philosophie, et dont les autres philosophies ne sont que des fragments, des membres épars, qui n'ont pas la conscience d'eux-mêmes et de leur unité. En effet, l'idéal, ou l'art et la philosophie se tiennent de très-près, bien que la ligne qui les sépare ne soit pas facile, qu'elle soit même fort difficile à franchir. Car l'idéal, considéré subjectivement, est la perception incomplète et obscure de l'objet intelligible, ou idée, et, considéré objectivement, est l'idée elle-même, mais l'idée qui n'est pas encore idée pure, et ne se saisit pas comme idée et comme principe universel des choses. Par conséquent, l'idéal et la vie idéale, tels qu'ils se sont manifestés en Grèce dans l'art, dans la religion et dans la vie sociale, sont ces préludes et ce ferment dont je viens de parler, et qui ont précédé et préparé ce moment où l'idée s'est manifestée pour la première fois comme idée pure dans la conscience de l'humanité. En ce sens, ce moment marque le commencement de la vraie philosophie, et les doctrines philosophiques qui l'ont précédé sont, elles aussi, des préludes, des tentatives de la pensée philosophique, mais elles ne sont pas encore cette pensée. Et c'est là ce qu'a entendu Aristote, lorsque, avec sa concision et sa profondeur ordinaires, il nous dit qu'Anaxagore parut comme un homme sobre au milieu de gens ivres. En effet, en proclamant le νοῦς comme principe de l'univers, Anaxagore déterminait la signification, la sphère et la nature propre de la science et de la philosophie ; car il proclamait implicitement par là que la pensée, ou l'idée, est le principe des choses. Avant Anaxagore, la pensée avait bien pensé les principes; elle avait pensé, l'eau, l'air, le feu, le nombre, l'atome, mais elle les avait pensés comme de simples objets de la pensée, c'est-à-dire comme des objets séparés d'elle-même et autres qu'elle-même, ce qui veut dire qu'elle ne les avait pas pensés comme objets intelligibles, comme pensées. Par suite l'intelligence et l'intelligible étaient deux substances, deux mondes extérieurs l'un à l'autre, et comme accidentellement unis, et la pensée était une pensée ivre en ce qu'elle se pensait elle-même dans les choses sans le savoir, et sans s'y retrouver elle-même, se cherchant et trébuchant ainsi hors d'elle-même et de l'unité dans la sphère changeante de l'opinion, et dans le flux infini de l'être multiple et sensible. Sous ce rapport, Anaxagore occupe une place fort importante

dans l'histoire de la philosophie, et il marque le point de passage de la première à la seconde époque de la philosophie grecque. Mais, ainsi que nous l'apprend Platon dans l'endroit bien connu du *Phédon*, si Anaxagore a énoncé ce principe, il n'a pas su s'en servir, et après l'avoir énoncé il l'a mis de côté, et a procédé dans ses investigations comme s'il n'existait pas, ce qui revient à dire qu'Anaxagore n'a saisi ce principe que dans sa signification abstraite, générale et indéterminée, et qu'il n'a pas su le développer d'une façon concrète et systématique. J'avais donc raison de dire que la doctrine suivant laquelle l'idée est le principe suprême des choses a été enseignée pour la première fois par Socrate, Platon et Aristote. Comment et sous quelle forme elle a été enseignée par chacun d'eux, et jusqu'à quel point ils ont saisi l'idée, et dans l'idée l'absolue vérité, c'est ce que nous apprendra l'étude de leurs doctrines.

Et ici, messieurs, je me vois revenu au point d'où je suis parti. Car en commençant j'ai placé devant vos yeux un objet invisible et idéal sur lequel je vous ai invités à diriger vos regards; et c'est à ce même objet que m'a ramené le cours de mes raisonnements. Cet objet, nous devrons le considérer de deux façons, et suivant la notion que, je crois, nous devons nous en faire, et suivant la notion que s'en sont faite les trois personnages immortels qui nous ont précédés dans la carrière, dont les siècles nous séparent, mais auxquels nous unit l'éternelle pensée. Et ainsi, ce qu'ils ont pensé, nous devrons le repenser, mais le repenser de manière à le rajeunir et l'agrandir en nous aidant du travail des siècles qui les ont suivis, et surtout de cette pensée que nous devons, autant qu'il nous est donné, faire vivre et réaliser en nous, je veux dire la pensée hégélienne ou spéculative. Car c'est cette pensée qui seule peut entendre et juger l'histoire par là même qu'elle est la pensée qui pense les êtres en leur idée et en leur unité systématique, et qui par suite les pense non comme des objets qui lui sont étrangers, mais comme des moments d'elle-même, comme des moments qu'elle engendre et qu'elle juge tout à la fois. C'est ainsi qu'elle est la *pensée de la pensée*, la pensée où vient se concentrer et s'absorber l'histoire comme dans son principe. Les doctrines de Platon et d'Aristote n'ont été pensées et ne sont des pensées qu'autant qu'elles sont, elles aussi, des moments de cette pensée. C'est donc dans cette pensée qu'elles ont leur origine, comme c'est en elle qu'elles trouvent leur justification et leur plus haute réalité.

Et maintenant, messieurs, s'il m'est permis de descendre de la sphère de la science et de jeter un regard sur l'état de nos affaires, j'ajouterai qu'à mon avis nous ne pourrions mieux nous acquitter de nos devoirs envers notre pays qu'en combattant ces combats de la pensée. Quand on me dit qu'une nation tombée se relève ou lutte pour se relever, je me demande pourquoi elle est tombée, et parmi les causes diverses de sa décadence je trouve que la première, celle qui entraîne avec elle le cortége de toutes les autres, est la décadence de la pensée. Car je ne vois pas comment un peuple qui pense, et sait sérieusement penser, pourrait déchoir. Il pourra bien y avoir dans sa carrière des instants d'arrêt et de repos, mais il n'y aura pas de décadence. Or, si un peuple tombe lorsque tombe en lui la pensée, il ne pourra se relever qu'en relevant sa pensée. Mais c'est là aussi le difficile; car cette régénération de la pensée ne peut être la régénération de la pensée des temps passés, pensée qui étant elle-même épuisée et morte ne saurait rendre la vie au présent. Ce ne peut être non plus une pensée pensée et réalisée par d'autres peuples, car une telle régénération ne serait qu'une imitation servile, et partant une autre forme de servitude. La vraie régénération d'un peuple doit donc jaillir d'une nouvelle pensée, d'une nouvelle idée, d'un souffle nouveau de l'esprit éternel, souffle qui, comme nous l'avons remarqué, fait revivre le passé, mais le fait revivre transformé et élevé à un plus haut degré d'énergie, de conscience et de liberté. Or, sans rien exagérer et sans vouloir attribuer à la philosophie le monopole de l'intelligence, je crois pouvoir affirmer qu'il n'est aucune science qui puisse mieux qu'elle faire surgir une telle pensée. Car la philosophie agit sur l'âme de plusieurs façons. Premièrement, elle en extirpe les mauvaises semences, la torpeur, l'ignorance, l'erreur, qui l'énervent, la corrompent et la rendent inaccessible à la lumière de la vérité. Et comme elle vit dans la région de la pensée et de la vérité absolues, elle possède plus que toute autre science la faculté d'entendre et de manifester l'idée et, en la manifestant, de la faire pénétrer dans les esprits, régénérant ainsi l'homme interne, ce sans quoi l'homme externe ne peut se régénérer. Vous voyez donc, messieurs, qu'en combattant ces combats de l'intelligence, et surtout en les combattant avec un esprit libre et désintéressé, nous accomplissons une œuvre telle que je n'en connais pas de plus haute ni de plus avantageuse pour nous-mêmes, pour la patrie et pour l'humanité.

A. Vera.

VARIÉTÉS

Campagnes de l'armée d'Afrique (1835-1839) par le duc d'Orléans.

M. le comte de Paris et M. le duc de Chartres ont rempli un devoir de piété filiale en publiant le récit que leur illustre père avait fait des campagnes de l'armée d'Afrique de 1835 à 1839. Ce récit n'est qu'un fragment de l'ouvrage dont le duc d'Orléans avait conçu la pensée sous ce titre : *Histoire de l'armée d'Afrique*. Général de cette armée et l'un de ses chefs les plus brillants et les plus habiles, témoin attentif pendant plusieurs campagnes non-seulement du courage et de l'intelligence de nos soldats, mais de leur abnégation admirable au milieu des privations et de leur prodigieuse ténacité dans les moments difficiles, le prince avait compris qu'il y aurait,

comme le dit M. le comte de Paris, pour l'armée et pour la France un véritable intérêt à fixer les traditions de cette guerre d'Algérie, si originale, si féconde en utiles enseignements et en exemples héroïques. Mais au delà de la pensée d'attacher le nom d'Orléans à l'armée d'Afrique en écrivant son histoire après avoir pris une part glorieuse à ses travaux, on peut croire que le prince élevait son esprit vers de hautes espérances. A voir cette grande école de guerre que la France, au milieu de la paix dont jouissait l'Europe, s'était ouverte en Afrique, le duc d'Orléans découvrait peut-être dans cette armée animée d'un patriotisme si vif l'admirable instrument dont la mère-patrie avait besoin non-seulement pour se maintenir au rang qu'on semblait lui contester, mais pour réparer les mutilations qu'elle avait subies et se relever à la place dont elle n'aurait jamais dû déchoir dans le monde. Et certes cet espoir du prince n'eût point été trompé. C'est de l'armée d'Afrique que sont sortis tous ceux qui ont conduit nos soldats sur les champs de bataille de Crimée et d'Italie et dans les régions les plus éloignées. Et demain, si la France devait tirer l'épée du fourreau, c'est encore parmi d'anciens compagnons du duc d'Orléans pendant la guerre d'Afrique, qu'elle trouverait les hommes les plus capables d'assurer la victoire à son drapeau.

C'est à son frère que M. le comte de Paris a laissé l'honorable soin de faire une introduction qui préparât le récit du duc d'Orléans. Le travail de M. le duc de Chartres s'étend de la prise d'Alger en 1830 au traité conclu en 1834 entre le général Desmichels et Abd-el-Kader. Cette esquisse est tracée avec fermeté et vivacité. Le jeune écrivain a fait la guerre et même de plusieurs façons différentes, en Italie et aux États-Unis. Il était donc apte à bien saisir, quoiqu'il ne l'eût point vue, le caractère tout particulier de notre lutte contre les Arabes. Aussi dès le premier moment fait-il comprendre au lecteur ce que sera cette guerre que nous avons soutenue presque sans interruption, vingt ans durant, sur le sol africain. Les premières divisions de l'armée française ont débarqué à l'ouest d'Alger, sur la presqu'île de Sidi Ferruch, et elles s'avancent avec précaution parmi les broussailles. Les cavaliers bédouins se montrent tout à coup. «Ils arrivent à fond de train sur les tirailleurs, mais au lieu de sabrer ils répondent à la fusillade par la fusillade, tirent en galopant, tournent bride aussitôt, rechargent en fuyant, font volte-face, reviennent de nouveau, tirent une seconde fois, tirent encore, et donnent ainsi du premier coup la mesure de cette guerre volante qui leur est si particulière. » La prise d'Alger, « ce grand et mémorable triomphe de nos armes », est surtout racontée avec beaucoup d'entrain et d'éclat. Il avait suffi de trois heures pour éteindre les batteries du fort l'Empereur, la clef d'Alger. La grande porte de la forteresse s'ouvrit tout à coup, et les janissaires se précipitèrent vers la ville, laissant trois drapeaux rouges sur les angles de la muraille. Restaient trois nègres résolus sans doute à périr plutôt qu'à fuir. L'un d'eux est coupé par un boulet, et il ne reste bientôt qu'un survivant. Celui-ci saisit l'un des drapeaux, court vers la tour centrale et referme la porte sur lui. A ce moment on voit entrer par une poterne une centaine d'hommes qui se hâtent de charger les blessés sur leurs épaules et de fuir. Le nègre reparaît sur le parapet. Il s'assure des progrès du tir à brèche contre la muraille, saisit un second drapeau et disparaît. Puis tout à coup, au milieu d'un silence de mort, une flamme brille au bas de la tour, une immense colonne de fumée s'élève au-dessus du fort, et avec une effroyable détonation la tour fait explosion et l'un des côtés du fort l'Empereur s'écroule avec fracas. Le drapeau blanc d'Henri IV flotte bientôt sur ses ruines, et le lendemain les Français entraient dans Alger.

C'est en 1835, après le désastre de la Macta, que le duc d'Orléans vint en Algérie sous le commandement du maréchal Clauzel. Le brillant épisode de la prise d'Alger avait été suivi de longues, pénibles et obscures épreuves. Après cinq ans de lutte, notre occupation se bornait à une étroite bande du littoral avec Oran et Mostaganem à l'ouest d'Alger, Bougie et Bone à l'est. De toutes parts les tribus arabes nous opposaient la résistance la plus active et la plus acharnée. La pacification de la Metidja et du Sahel autour d'Alger n'était guère plus avancée alors qu'au moment de la conquête. On se battait toujours aux environs de Mostaganem, d'Arzeu et Oran. Enfin Bougie était comme bloquée. Il ne manquait aux Arabes pour nous jeter à la mer qu'un chef capable d'imposer son autorité à toutes les tribus, et d'organiser la défense du territoire contre les Français. Or, ce chef, les Arabes l'avaient reçu de notre main quand le général Desmichels avait reconnu comme «prince des croyants» Abd-el-Kader, fils de Mahiddin, célèbre marabout des environs de Mascara.

Dès lors la lutte changea de caractère : ce fut la *guerre sainte* que prêcha Abd-el-Kader contre les chrétiens. On vit se lever autour de l'élu du peuple et de l'élu de Dieu une nation arabe et un peuple nouveau. Finances, armée régulière, administration : Abd-el-Kader suffit à tout. Il rétablit l'ordre au sein de la confusion barbare, et à l'inégalité des tribus il substitua cette égalité fraternelle qui jadis avait fait la grandeur de l'islamisme. Le gouvernement d'Abd-el-Kader fut le Coran mis en action. Pouvoir, peuple, propriété, il organisa tout d'après la loi du prophète. Dès lors, sûr de son peuple comme de lui-même, il ne craignit plus rien. Peu de mois après avoir été reconnu comme prince des croyants par le général Desmichels, il signifia hautement au général Trézel que sa religion ne lui permettait pas de laisser aucun musulman sous l'autorité des chrétiens, et, en lui annonçant qu'il irait chercher les musulmans jusque dans Oran, il déclara la guerre à la France. Le désastre de la Macta prouva qu'il n'avait point parlé en vain. L'échec qu'il subit bientôt à Mascara en 1835 et l'occupation de Tlemcen en 1836 furent réparés par une nou-

velle victoire sur les bords de la Tafna. Enfin, après le combat de la Sickack, son infanterie ayant été détruite et les tribus tout à fait dispersées, Abd-el-Kader paraissait être abattu, quand il réussit à se relever plus fort que jamais. Sa puissance, malgré ses échecs, s'incrustait au sol, selon l'expression du duc d'Orléans, tandis que, malgré nos victoires, nous effleurions à peine la terre arabe.

Contre un pareil adversaire dans l'ouest, tandis qu'à l'est, la forte place de Constantine, dernier vestige de la puissance turque semblait invulnérable, la situation de notre armée était critique. Nos généraux ne soutenaient la lutte qu'à force de persévérance. Le gouvernement, soumis au contrôle salutaire, mais rigoureux, du régime parlementaire, ne leur envoyai que des secours tout à fait insuffisants. Le pays restait indifférent à leurs succès pour ne s'émouvoir qu'à la nouvelle de leurs échecs. Ainsi, pour obtenir que la France fît un sacrifice digne d'elle afin de prendre Constantine, il fallut que le maréchal Clauzel poussât l'abnégation jusqu'à faire contre cette ville une tentative désespérée et sans aucun espoir de succès. Le duc d'Orléans, instruit de tout ce que coûta à tant de braves généraux le dessein de conquérir l'Algérie en dépit de la mauvaise volonté ou de l'indifférence de leurs compatriotes, rend le plus complet hommage à leurs talents et à leur patriotisme. Il semble bien que ce soit de leur exemple qu'il s'est inspiré pour écrire cette pensée plusieurs fois exprimée dans sa correspondance et religieusement recueillie par ses enfants et comme un legs fait à toute sa famille : « Toutes places où l'on peut servir la France sont bonnes, et celle où l'on fait le plus de sacrifices pour le pays est véritablement la première. »

Aussi bien l'armée valait ses chefs. Rien n'était au-dessus de son courage et de sa patience. C'était peu pour nos soldats de rester parfois trois années sans coucher sur un matelas et sans se déshabiller, de suivre la cavalerie à la course dans les razzias, ou de travailler nuit et jour, sous le poids des bagages, comme bêtes de somme ou comme terrassiers, d'être mal nourris, mal vêtus, de passer du chaud au froid sans transition, de traverser les rivières et de vivre au bivac en toute saison, et enfin de monter la garde toutes les nuits. Après le combat de la Tafna, le général d'Arlange se replia à l'embouchure de la rivière dans un camp retranché où, pendant six semaines, il résolut d'attendre des secours. Pendant quarante-deux jours, sur une plage désolée, les Français ne puisèrent pas un seau d'eau saumâtre dans la rivière, ne remuèrent pas une pelletée de terre, ne recueillirent pas un peu de bois pour le bivac ou de l'herbe pour les animaux, sans livrer un combat. A deux reprises le capitaine Cavaignac fut laissé en garnison à Tlemcen, au milieu des Arabes, et une fois même avec cinq cents hommes; il y resta six mois d'hiver, sans nouvelles, sans secours, réduit à la demi-ration et la partageant encore avec les indigènes qui combattaient pour nous. En un mot, l'héroïsme était le tempérament habituel de l'armée. On le vit bien dans cette terrible retraite de quarante lieues qui suivit le premier siége de Constantine, ce drame où, dit le duc d'Orléans, tout fut grand, les illusions, les erreurs, les calamités, les souffrances, le talent et les vertus.

Il ne fallait pas moins que cette persévérance héroïque pour que la France ne renonçât pas à l'Algérie. C'était à cette époque un sujet d'ardentes controverses dans les journaux et à la tribune, que la question d'une occupation restreinte du littoral, et même d'une évacuation absolue. De là de continuelles incertitudes dans le gouvernement, partagé entre la crainte de provoquer des débats trop irritants s'il cédait aux demandes des généraux d'Afrique, et le désir de conserver un territoire non-seulement propice à l'éducation de nos soldats, mais utile pour l'extension de l'influence française dans la Méditerranée, et en tous cas nécessaire à la sécurité des relations maritimes entre les différents pays du littoral. Mais ni les obstacles qu'ils rencontraient à chaque pas en Afrique, ni les indécisions de la politique intérieure ne découragèrent l'armée et les généraux. Aucun de ceux qui combattirent en Algérie n'admit jamais que le drapeau de la France dût quitter une terre arrosée du sang de tant de braves gens, et les plus hardis, comme Clauzel, Vallée, Bugeaud, et avec eux le duc d'Orléans, estimaient « que la politique, d'accord en cela avec la véritable économie, exigeait que notre domination y fût établie complétement et d'une manière incontestée ». Aussi, après avoir conquis de 1830 à 1835 le droit de tenir pied sur le sol africain, de 1835 à 1840 notre armée, par la prise et l'occupation de la province de Constantine et par la création d'un système de routes stratégiques et de lignes de défense entre les principaux centres de notre domination, poursuivit la pensée d'un établissement permanent et définitif en Algérie. Pour détruire l'empire d'Abd-el-Kader, nos généraux, en construisant des routes, des forts, et en desséchant les marais, commencèrent par déclarer la guerre au provisoire, « ce seul pouvoir éternel en France », dit le duc d'Orléans, guerre hardie, difficile, meurtrière. Le prince y contribua pour une large part, et son livre avait pour but de gagner l'opinion de ses concitoyens en leur montrant combien était glorieuse l'œuvre de notre armée, et combien la France devait s'enorgueillir de posséder de l'autre côté de la Méditerranée une vaste contrée qu'elle arracherait à la barbarie et rendrait à la civilisation. Le livre du duc d'Orléans est resté inachevé, et ses fils ne nous en montrent les fragments que bien tard; mais tel qu'il est, il subsistera comme un noble monument de sa prévoyance politique, de son patriotisme, et, n'hésitons pas à le dire, de la reconnaissance de notre pays pour l'armée d'Afrique.

R. Van den Berg.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 34 — 23 JUILLET 1870

Paris, 22 juillet 1870.

Un télégramme de Washington annonce que M. Prévost-Paradol est mort mercredi soir de la rupture d'un anévrysme.

— Afin de répondre dans une certaine mesure aux plus vives préoccupations de nos lecteurs, nous publions dans ce numéro, sous le titre de *Variétés* :

1° Un extrait de l'ouvrage de M. K. Hillebrand sur *la Prusse contemporaine et ses institutions* (un volume de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*). Ce chapitre traite de l'organisation de l'armée prussienne.

2° Un extrait d'une étude de M. le prince de Joinville intitulée : *Encore un mot sur Sadowa*, qui forme un des chapitres d'un ouvrage publié récemment par la librairie Michel Lévy sous ce titre : *Études sur la marine et récits de guerre*, par M. le prince de Joinville (deux volumes in-12, prix : 6 francs).

Nous recommandons cet extrait à l'attention de nos lecteurs. Le prince de Joinville y établit que la Prusse a dû ses grands succès de 1866 à un ensemble de circonstances qui ne sauraient guère se reproduire pour elle dans la lutte sanglante qui va s'ouvrir.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Lévi Alvarès, fondateur des cours d'éducation maternelle. On sait qu'il y a cinquante ans M. Lévi opéra une révolution dans l'éducation des jeunes filles en y apportant des méthodes nouvelles, que le temps a consacrées : car tous les cours pour les jeunes filles qui se sont multipliés depuis, sans excepter ceux de la Sorbonne, se sont plus ou moins modelés sur le plan inauguré par M. Lévi. Il était âgé de soixante-seize ans, et bien que son fils aîné eût pris la succession de ses cours, il y prêtait encore, il y a quelques années, une part active. Il faut de grandes qualités pour introduire, par sa seule initiative, en quoi que ce soit, et surtout en matière d'instruction, des progrès importants. M. Lévi avait au service de son intelligence beaucoup d'activité et d'énergie. Il a surmonté de bonne heure tous les obstacles, et s'est vu récompenser par la sympathie publique ainsi que par l'affection des quelques milliers d'élèves qu'il a formées, devenues, grâce à lui, des femmes éclairées.

FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

HISTOIRE

COURS DE M. F. COMBES

III

La Prusse sous le roi-sergent

Nous avons vu, dans notre dernière leçon (1), comment finit, à 52 ans, le premier roi de Prusse, l'imitateur bizarre et fastueux des grandeurs de Versailles, celui qui, dans sa femme folle, soudainement apparue, crut voir le fantôme traditionnel des morts prématurées, la formidable Dame Blanche, et en mourut de saisissement (2). La vieille sépulture des Brandebourg, à Potsdam, renfermait donc un roi. Au retour de la triste cérémonie, et au milieu d'un palais qu'entouraient des carrosses nombreux ; au milieu d'une multitude infinie de dames et de seigneurs, de chambellans, de pages et de valets, tous pleurant les somptueux plaisirs du dernier règne et s'inquiétant du nouveau, quelqu'un, que l'on connaissait bien à sa taille ramassée, à ses joues colorées et pleines, à sa tête énorme, grossie encore d'un toupet, éleva promptement la voix pour ne les point faire attendre : « Allons ! allons ! s'écria-t-il, en frappant le » pavé de sa canne retentissante, allons ! c'est autre» ment que je veux régner. Plus de faste ni de magnifi» cence ; plus de dépenses ni de luxe brillant ; plus de » galanterie ni de faux airs ; plus de plaisirs corrupteurs » ni de fêtes qui ruinent. La Prusse est un pays pauvre, » et l'économie lui convient. Elle est calviniste et réfor» mée, bien mieux que luthérienne ; l'austérité est sa loi. » Arrière le bel esprit qui s'est glissé jusque dans l'église, » et y amène l'emphase, la diction recherchée, et des » gestes de théâtre ! Arrière ce qui peut gâter le pur ca» ractère germanique ! Il est temps de quitter les mœurs » françaises et de revenir aux habitudes allemandes, à » l'antique simplicité. Je n'ai qu'une maxime, celle du

(1) Voyez le numéro précédent.

(2) Voyez le récit de cette mort dans une des leçons de M. Alfred Maury sur les *Agrandissements de la Prusse*, dans notre V^e^ année (1868), page 262.

» grand Cyrus, du Socrate guerrier de la Perse : « De » l'argent, de l'économie et une bonne armée, c'est tout » ce qu'il faut pour le bonheur des nations. » Avec la » force, on taille en plein drap, la Prusse est militaire : » elle doit être un camp. »

Sous celui, en effet, qui tenait cet âpre langage, et qui était le nouveau roi Frédéric-Guillaume Ier, la Prusse offrit toujours l'aspect d'un camp, avec sa grossièreté et sa lourdeur, son despotisme impérieux, ses jugements expéditifs, ses airs de rodomont, ses singularités de toutes sortes; et l'avarice en personne y commanda. Ce fut le mauvais temps des chambellans et des officiers de parade. On ne les compta plus par centaines, comme sous le défunt roi. Notre Caton, ou notre Manlius, n'eut qu'un chambellan, malheureux reste de trois cents, et douze valets de pieds. Il n'eut que deux valets de chambre et deux cuisiniers — il en fallait bien un de rechange. — Les chambellans une fois supprimés, les traitements le furent; les beaux carrosses eurent le même sort; et si l'industrie qui vit de luxe et qui ne faisait que commencer, s'arrêta et en souffrit, il y eut pourtant cela de bon, dit le peuple en souriant, c'est que le roi rendait l'usage des jambes à ceux qui en étaient perclus.

Sur sa personne, même simplicité agreste et même économie. La mode pour les hommes était alors aux faux cheveux, aux perruques longues et bien fournies, dont s'encadraient majestueusement tous les visages. La Prusse même l'avait adoptée, la Prusse surtout, qui copiait la France ; et les coiffeurs français faisaient fortune. Mais, autre roi, autres mœurs. Cette chevelure étagée, à trois ou quatre pompeux marteaux, coûtait cher. Pour économiser, Frédéric-Guillaume ne fit descendre la sienne qu'à la naissance des oreilles, en la relevant en anneau, ce qui la raccourcissait encore. Elle était tout en l'air, comme une calotte chevelue, ou un champignon grotesque, qui le rendait affreux à voir. Ses habits étaient de gros drap bleu ; et ordre au tailleur de faire servir les vieux boutons. Et quels boutons! Ils ne coûtaient pas trois mille ducats chacun, comme ceux de l'habit royal de son père. A père avare, fils prodigue; mais la réciproque se voit aussi. La nature aime les contrastes. Il n'y avait que du cuivre sur ses vêtements : à ses habits, boutons de cuivre ; à ses guêtres blanches , boutons de cuivre; à la garde de son épée, encore du cuivre. La poignée seule était, non pas d'or, mais de fils d'argent. Son ceinturon était de peau d'élan, blanchi tout simplement à la craie, comme ceux des troupiers. Il fallait faire bien attention de ne couper l'habit qu'à la hauteur des cuisses, pour n'y pas mettre trop d'étoffe. Ainsi le peint minutieusement le réfugié Eléazar de Mauvillon, qui fut son contemporain et son ami.

Quand son fils, celui qui fut Frédéric II, eut quinze à seize ans, il ne lui donna pour son entretien que 360 florins du Rhin, environ 800 francs ; il alla jusqu'à 600 florins, mais ce fut une grande faveur. Il avait la manie de peindre, comme le mérovingien Chilpéric avait celle de faire des vers latins. Ces premiers rois de Prusse ressemblaient assez à nos Mérovingiens, aux Carlovingiens, si vous aimez mieux ; car ils possédaient le château d'Héristal où était né Pépin le Bref, en Austrasie, et où Frédéric-Guillaume Ier venait de temps en temps rendre la justice, et aussi frapper de sa canne les juges qui n'étaient pas de son avis : peut-être une tradition carlovingienne. Il peignait donc, et ordinairement après son repas de midi, ou pour faire diversion à des douleurs de goutte qui le prirent de bonne heure; ce qui faisait que sur ses tableaux — car l'esprit ne lui manquait pas, — il écrivait : « *Fredericus Willelmus in tormentis pinxit.* » (Voilà ce qu'a peint le roi dans la souffrance). Mais le malheureux qui lui broyait les couleurs, pauvre peintre ou pauvre ouvrier, père de famille, souffrait bien plus que lui. Il ne recevait de la munificence du patron qu'un florin par jour. Encore lui fallait-il acheter par beaucoup de patience ces misérables 2 francs. Le roi était de bon appétit et avait la digestion difficile. Il s'endormait souvent sur son travail, sans lâcher le pinceau, qui alors labourait la toile à son aise, et y dessinait toutes sortes de figures. « Vilain drôle, disait-il à son réveil, c'est toi qui » m'as gâté mon tableau pendant que j'étais assoupi. » Et les coups de pied et les coups de canne volaient ; il savait très-bien jouer de ces deux choses.

Malheur aussi à ceux qui louaient devant lui ses affreux tableaux ! Il ne levait pas le bâton; non , il était plus malin; il les leur vendait ; et il n'y avait pas moyen de refuser. Le voyageur Thiébault, qui passa vingt ans à Berlin, vers cette époque, et qui a écrit ses *Souvenirs*, nous parle d'un courtisan novice qui se prit au piége, et d'une bonne manière. Il s'extasiait devant un tableau du roi. « Tu le trouves joli, n'est-ce pas? à combien l'es- » timerais-tu? — Sire, répondit le flatteur en s'applaudis- » sant de sa finesse, à 100 ducats il serait pour rien. — » Tiens, reprit le roi, je te le donne pour 50 ; tu es bon » juge et je veux te faire plaisir. » C'est une scène du bon roi Dagobert avec qui vous savez, et nous avons raison de dire que Frédéric-Guillaume Ier était un Mérovingien, et même mieux.

Il était donc avare jusque dans ses passe-temps; mais il trouva quelqu'un pour le lui dire. Il se promenait un jour sur le quai de la Sprée avec deux de ses officiers, et, apercevant un prêtre romain — il n'aimait pas les catholiques : — « Bonne rencontre ! s'écria-t-il, nous al- » lons l'embarrasser. » Et il accosta le prêtre romain : « Dis-moi, vieux cafard, as-tu vu jouer le *Tartufe* de » Molière ? » Déjà il se frottait les mains, en ricanant avec ses gardes : « Oui, sire, répondit le prêtre, je l'ai vu, » et l'*Avare* aussi. » Mais il passa vite son chemin ; car, s'il n'y avait pas eu d'autres promeneurs, le roi, furieux, l'aurait roué de coups.

Que faisait-il de son argent, cet Harpagon à diadème? Ce n'est pas parce qu'on en manque qu'on est avare, mais parce qu'on en a. Or, il en avait beaucoup, Frédéric-Guillaume. L'épargne enflait ses coffres-forts; et l'accise ou

taille perpétuelle, établie par lui à la place d'impôts variables et précaires, donnait prodigieusement. Vous savez tous, messieurs, ce qu'il en faisait : il l'employait à satisfaire des goûts qu'il avait eus étant prince royal : à former une armée, à la remplir de géants. Infanterie, cavalerie, tout devait avoir des proportions énormes, frapper la vue par le mirage, et doubler le nombre par la grandeur. » Ah ! disait-il, deux généraux anglais du roi Georges ont » ri devant mon fils, en voyant 15 000 Prussiens seulement » au service des Hollandais ; et mon fils leur a répondu » que la Prusse en aurait 30 000, quand elle voudrait ? » Ce n'est pas 30 000 que nous aurons, mais 60 000, » 80,000 ; nous les entretiendrons seuls, et l'on verra » quels hommes et quels soldats ! »

Ce qui fut dit fut fait. Il porta l'armée prussienne à 60 000 hommes ; et, à sa mort, elle atteignait le dernier chiffre. Les petits hommes en étaient exclus ; ce qui n'amena pas une grande exemption pour les Prussiens. Les hommes des pays du Nord sont tous fort élancés ; on dirait qu'ils cherchent l'air. Il n'y en avait pas, dans cette armée, au-dessous de cinq pieds six pouces bien mesurés. Dans la cavalerie, c'était la même chose, et les chevaux étaient en proportion. « Les cavaliers étaient » comme des colosses sur des éléphants, nous dit Frédé- » ric II, et beaucoup tombaient dans les revues, » *procumbit humi bos.* Mais comme la monarchie prussienne, avec sa population qui n'allait pas à trois millions, avec les exemptions naturelles ou morales que toutes les lois admettent, ne pouvait fournir une si grande quantité de géants, l'industrie s'en mêla. Aux capitaines recruteurs de chaque district, s'adjoignirent des nuées d'enrôleurs, qui étaient pour les beaux hommes ce que les durs traitants, en France, étaient pour les contribuables, sans qu'un Le Sage pût les flétrir dans ses comédies, comme il avait flétri les traitants, en France, dans *Turcaret.* Cinq pieds dix pouces leur étaient payés 700 écus ; six pieds, 1000 écus ; et ainsi de suite. Ils recrutaient partout ; ils faisaient main-basse sur tout. A Magdebourg, ils voulaient enrôler un marchand de haute taille, quoiqu'il eût soixante ans ; ils se battirent avec la garde bourgeoise ; il y eut du sang répandu, et ce fut à grand'peine qu'on put arracher de leurs mains le pauvre négociant. Dans le Tyrol allemand, ils enlevèrent un bel homme de prêtre, Bontini, à l'autel, pendant qu'il disait sa messe. En Allemagne, ils arrêtèrent l'ambassadeur même d'Angleterre près la cour de Vienne, M. Bentenrieder, qui était fort grand et qu'ils ne connaissaient point. Leur plus belle recrue fut un Irlandais, Jacques Kirkland, qu'ils firent payer au roi 31 000 francs. Le grand Joseph lui coûta bien davantage ; mais aussi c'était un moine, qu'un couvent de ses États voulut bien lui céder ; et les couvents s'entendent en affaires. Mon grand Joseph reçut personnellement 12000 francs ; le couvent en reçut autant pour la grande perte qu'il faisait ; les enrôleurs, qui avaient découvert ce beau produit et qui l'amenèrent en pompe, eurent le même argent pour leur trouvaille ; total : 36 000 francs, qu'il paya, mais en répétant sa tirade favorite contre les moines : « A quoi » nous servez-vous, dans un pays à moitié désert comme » la Prusse et qu'il faut peupler, vous qui ne vous mariez » point, et qui faites profession de laisser périr le genre » humain ? »

Cependant il mettait obstacle lui-même aux mariages de ses sujets. Les jeunes gens des districts ne pouvaient se marier sans permission, à moins d'être fils uniques ou fils de veuves. Ils lui auraient échappé par le mariage. Et Dieu sait tout le trafic que faisaient les capitaines recruteurs des exemptions et des dispenses ! Les duels aussi étaient interdits dans cette armée. On le conçoit, les hommes coûtaient trop cher à acheter ou à nourrir. Quiconque tuait quelqu'un en duel était puni de mort et exécuté comme un malfaiteur. Le roi ne pouvait pas toujours empêcher les duels ; chez les militaires, c'est difficile. Or un jour, deux frères qui se détestaient, deux frères se livrèrent un duel à mort. Que ne font pas des frères ennemis ! Mauvillon rapporte cette histoire. L'un d'eux fut mis hors de combat, et comme il n'était pas blessé à mort, son frère pouvait vivre. Mais que fit-il ? Une haine sauvage survivant en lui au duel accompli, rien ne put l'arrêter, ni conseils, ni prières. On banda sa plaie ; il déchira l'appareil, il laissa couler le sang jusqu'à la dernière goutte, jusqu'à ce que l'intraitable roi pût dire qu'il était mort à la suite d'un duel ; et son frère, — c'est horrible à dire, — eut la tête tranchée.

C'était la loi. Frédéric-Guillaume Ier s'inquiéta peu du reste. On le voyait tous les soirs jusqu'à minuit, au fond de son jardin sur la Sprée, la pipe à la bouche, dans une infecte tabagie, étendu sur un grand fauteuil près d'une table de sapin, entre des pots de vin ou de bière. Il était à un bout, un gros bouffon était à l'autre, sur un fauteuil à oreilles de lièvre, symbole allemand de la légèreté, et tout autour, sur un banc grossier, étaient assis quelques amis de choix que Thiébault nous dépeint. C'est là qu'il se consolait de ses ordres sanguinaires et qu'il s'applaudissait de son ouvrage. Minuit sonnant, il montait chez lui, faisait une visite au trésor et se couchait, non pas sans défiance... Mais gare à qui le volait, ou seulement donnait lieu au soupçon ! Le receveur de Kœnigsberg, ayant eu besoin d'argent, ne crut pas trop faillir en prenant 2000 écus dans sa caisse, et y laissant une reconnaissance à valoir sur ses biens en cas de mort. L'inspecteur des finances passa, faisant rigoureusement sa tournée annuelle ; et c'était le roi. Il visita la caisse, il vit la faute du caissier, mais à côté le billet de l'honnête homme. On eut beau faire, le receveur fut pendu.

Il se défiait surtout de son entourage dans le palais. « Comment punit-on les voleurs domestiques en France ? » demanda-t-il à l'envoyé français, M. de La Chétardie. » — Sire, on les pend devant la porte de leur maître. — » C'est bien, j'en ferai autant. » Quelques jours après,

tout Berlin, assemblé devant la maison d'un des bourgmestres, put y voir pendue une servante, qui avait volé au magistrat la somme de 8 écus.

Eh bien! c'est précisément par ses domestiques que ce roi fut volé. On ne vole que les méfiants ou les avares; ils sont toujours les premiers pris. Le concierge Runk fit voir en cachette au serrurier Stief le coffre-fort du roi et le cabinet de curiosités et objets d'art. Le serrurier fit les fausses clefs; et, ensemble, ils s'en donnèrent à l'aise dans plusieurs grasses nuits. De l'argent, des bijoux, des médailles d'or, tout y passa; et c'est Stief qui vendait tout ce qui était à vendre. Un orfévre eut des soupçons, et envoya au réfugié La Croze, directeur du cabinet des curiosités, une de ces médailles d'or. Le serrurier Stief fut arrêté. Il soutint qu'il avait trouvé à terre, dans la rue, la pièce accusatrice; et l'on afficha, en effet, que des filous s'étaient introduits de nuit dans le palais, et que, se croyant découverts, ils étaient descendus précipitamment le long des fenêtres, et avaient laissé tomber un peu de leur butin. L'afficheur secret n'était autre que le concierge, qui voulait sauver son complice et s'enfuir avec lui. Mais cela fit qu'on l'interrogea et qu'il fut aussi arrêté. Tous les deux furent roués vifs sous les yeux de leurs femmes, qu'on envoya à Spandau. Ce fut la fin de l'histoire. Mais il n'en est pas moins vrai que l'ombrageux thésauriseur avait été volé.

L'alchimiste Eckart le vola aussi. Le hongrois Clément, ce mystificateur merveilleux des ministres et des rois au XVIIIe siècle, qui délaissa à Chaillot, près de Paris, Ragotski vaincu; qui trompa le prince Eugène, à Vienne, par de fausses lettres de l'insurgé hongrois; qui, à Dresde, leurra aussi, par des avis mensongers, le fameux Flemming, ministre de Saxe, battit monnaie sur tous, changea de religion selon le besoin et les pays, et vint enfin à Berlin; Clément, dis-je, le joua également et le vola. Il fit plus : découvert dans son art de contrefaire les écritures et sur le point de rendre ses millions, il lui échappa. Sans le major Du Moulin, qui parvint à l'arrêter, on ne l'aurait plus vu. Frédéric-Guillaume n'eut guère que le mérite de le juger sommairement et de le faire pendre avec ses affidés. Je me trompe, il eut une autre qualité. L'un des complices de Clément s'étant empoisonné en prison, le roi fit ouvrir le corps pour s'en convaincre, et recoudre le ventre après l'autopsie; puis, sur un tombereau, on promena dans Berlin le cadavre tout habillé, et l'on devine quel fut le dénoûment de ce drame de vengeance.

Après cet exploit, on pouvait se reposer un peu; on pouvait aller se distraire aux arènes de Kœnigsberg, par exemple, dans des combats de bisons sauvages et d'ours, et soi-même, avec une arquebuse rayée, tirer sur ces animaux, parmi les boues infectes de ces cirques grossiers. Frédéric-Guillaume alla aussi au camp saxon de Muthberg, imité de celui de Louis XIV à Compiègne, et plus beau, assure-t-on; seulement les Allemands, dit Mauvillon, trouvaient qu'on mangeait mieux à Compiègne. Il assista à des manœuvres multipliées, à des fêtes superbes. Il y vit son ami intime, Auguste II, roi de Pologne, qui avait eu l'idée de ce camp, un prince tout asiatique et qui faisait honneur à son titre de roi, qui avait dix fois plus d'enfants que le bon roi Priam, et qui vendit à son confrère un régiment entier pour douze pots de porcelaine de Chine, et lui donna même son fameux Suédois de huit pieds par-dessus le marché. Ce fut le régiment de *porcelaine;* ce stigmate lui resta.

Quelles mœurs et quel trafic! Des rois qui vivaient en Sardanapales, et des hommes échangés par d'autres hommes contre des potiches! Était-il temps que la révolution arrivât, et que peuple et bourgeois, réunis dans un élan démocratique, montassent enfin aux régions élevées du pouvoir et y apportassent la morale méconnue et le respect de la personne humaine! Il n'y a qu'une chose qu'on ne vit pas faire à Frédéric-Guillaume Ier, lorsqu'à Berlin Pierre-le-Grand daigna le visiter. Pierre-le-Grand, vous le savez, avait toutes les curiosités et tous les goûts, de nobles aspirations et des instincts atroces; toujours le barbare sous les dehors de la civilisation. Il voulait voir une exécution à l'européenne, il voulait tout à l'européenne; et il n'y avait pas de condamné à mort dans les prisons de Berlin. « C'est tout simple, mon » frère, dit le Moscovite au Prussien, prenez le premier » manant venu, et régalez-moi de ce spectacle. » Le Prussien, tout absolu qu'il était, répondit qu'à Berlin cela ne pouvait se faire; et le czar étonné fut obligé de rentrer en Russie, sans avoir vu comment travaillaient en Europe les bourreaux civilisés.

On ne trouvait pas non plus auprès de Frédéric-Guillaume,—car il faut tout dire,—les scandales de Varsovie ou de Dresde qui étaient ceux d'Auguste II de Pologne. Mais il outrait tout; sa vertu même était barbare, elle paraissait ne lui rien coûter, et venir d'une rudesse native plus que d'un effort généreux ou de la noblesse du cœur. Justement fidèle à Sophie-Dorothée sa femme, il affectait du mépris pour toutes les autres. « Je n'y fais pas » plus d'attention, disait-il, qu'à mes laquais. » Aussi, point de cour chez lui. La tabagie était bien préférable. La cour était chez Sophie-Dorothée. Il ne voyait que Sparte dans l'antiquité, et les Prussiens devaient être des Spartiates. Malheur aux officiers surpris en flagrant délit de galanterie! plus d'avancement pour eux; c'était fini. Il était et voulait être le fléau des galants. « Allons, » lui écrivait Georges II d'Angleterre, allons, mon frère » le *caporal*, humanisez-vous et cessez d'être un roi *ser-* » *gent.* » Et celui-ci de le lui rendre, en lui reprochant ses égards pour le tragédien Garrick, fils d'un réfugié français, et l'appelant « mon frère le *comédien* ». Ils ne s'aimaient point. C'était entre eux une jalousie de voisins et de beaux-frères. Les Georges de Hanovre étant devenus rois d'Angleterre, il n'y avait guère d'espoir que le Hanovre tombât jamais sous les griffes du Brande-

bourg. Hélas! c'est chose faite, et sous la maison de Hanovre qui règne encore en Angleterre!

Il n'y avait pas à craindre que Frédéric-Guillaume devint comédien à la grande manière du roi Georges. C'est l'intelligente Sophie-Charlotte et sa petite cour qui faisaient vivre la comédie française à Berlin, et les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, auxquels on joignit l'*Œdipe* de Voltaire. C'est elle qui fondait l'opéra italien avec Bononini, son professeur de clavecin. La civilisation en Prusse était représentée par les femmes, encore comme au temps des Mérovingiens. Une comédie bouffonne de Molière, à la bonne heure! cela plaisait mieux au roi. Il lui fallait la grosse gaîté soldatesque. Il préférait aller tous les soirs à un vrai théâtre de foire, sur le Marché-Neuf, où il s'en donnait à l'aise de bouffonneries et de rires. On lui présenta un jour le jeune Baratier, fils d'un réfugié protestant, un élève de l'université de Halle, qui, devant lui, à l'âge de quatorze ans, et à la grande admiration des auditeurs, renouvela le prodige de Pic de la Mirandole. « Balivernes que tout » cela, s'écria Frédéric-Guillaume, et billevesées; j'en- » verrai tous ces érudits aux oubliettes de Spandau. »

A la mort du grand Leibnitz, il ne trouva rien de mieux, pour le remplacer à la présidence de l'Académie des sciences, qu'une espèce de bouffon, appelé Gundling. Il disgracia du Han, précepteur de son fils; il bannit Wolff, sous prétexte que sa philosophie, ennemie de la guerre, n'enseignait qu'à déserter. « Ce qu'il faut pour la » Prusse et pour tous mes sujets, ajouta-t-il, ce sont de » bons professeurs d'économie domestique, des profes- » seurs de ménage, des professeurs de pot-au-feu. » Et il en institua à l'université de Halle. C'était de l'enseignement spécial, et du meilleur. Peu s'en fallut, pour donner l'exemple ou fournir peut-être un modèle, qu'il ne quittât la couronne après l'abdication momentanée de Philippe V d'Espagne et celle de Victor-Amédée II de Sardaigne, ses contemporains. « J'irai à ma terre de » Wunsterhausen avec mon ami Francké (fameux pié- » tiste qui avait fondé à Halle la maison des Orphelins); » 10 000 écus de pension me suffisent. Je vivrai là dans » la prière et dans l'économie rurale. Ma fille Wilhel- » mine, qui est adroite, aura l'inspection du linge; elle » le coudra et fera les lessives. Sa sœur Frédéricque, qui » est avare, gardera toutes les provisions. Charlotte ira » au marché acheter les vivres, et ma femme, tout en soi- » gnant les petits enfants, fera gentiment la cuisine. »

Parmi les réfugiés, si choyés indistinctement de ses prédécesseurs, il n'estimait que les industriels ou les militaires. « Ce gouvernement de soldats influa sur les » mœurs, dit en gémissant Frédéric II; il régla même les » modes. Le public prit, par imitation, un air aigre-fin. » Personne, dans tous les États prussiens, n'avait plus » de trois aunes de drap dans son habit, ni, si l'on était » militaire, et que l'on s'équipât soi-même comme dans » la cavalerie, moins de deux aunes d'épée à son côté. » Les femmes fuyaient la société des hommes, ajoute-t-il, » quoique à regret. Les hommes s'en dédommageaient » entre le vin, le tabac et les bouffons. Les Prussiens ne » ressemblaient plus à personne. Ils étaient originaux, et » avaient l'honneur d'être copiés de travers par les petits » princes allemands. » Caricature sur caricature.

Ce roi pourtant n'avait-il pas quelques bons côtés? Il en avait. Le *Lagerhaus*, ou institution de crédit, établie par lui, fournit gratuitement de la laine aux pauvres fabricants du Refuge, qui s'acquittaient par leur ouvrage. L'exportation des laines fut interdite, afin qu'ils n'en manquassent jamais.

Pour encourager l'industrie naissante, il ne fit pas non plus de libre échange; il fit de la protection, ne voulant, pour les fournitures de la cour et pour celles des troupes, que ce qui était de provenance indigène. Il n'y eut pas jusqu'aux fabriques de boutons, créées par le réfugié Frémery, et si utiles pour les soldats, qui n'eût part à cette protection nécessaire. Il repeupla la Lithuanie prussienne, désolée par la peste ou par la guerre sous ses prédécesseurs, dans les luttes du Nord. Il y donna asile à 20 000 protestants, que l'évêque bavarois de Saltzbourg avait eu la maladresse de chasser; des villages et des villes s'élevèrent là par ses soins comme par enchantement. Il eut le talent d'acquérir, en Westphalie, le duché de Juliers, qu'il joignit à celui de Clèves, et il le fit sans guerre, par le seul effet de sa temporisation et de sa prudence. Il intervint, après la bataille de Pultava, dans la levée de boucliers qui se fit en Danemark et en Allemagne contre Charles XII, pour chasser les Suédois de l'Allemagne. Ses géants se trouvèrent au fameux siége de Stralsund, qu'a décrit Voltaire; et, à la paix de Stockolm, qui suivit la mort de Charles XII, Stralsund lui resta; c'était avoir toute la Poméranie.

Il fut content de son armée. Cette armée, où se trouvaient des soldats de toute religion et de tout pays, était cause qu'on jouissait en Prusse de la liberté des cultes. La liberté arrivait par le despotisme militaire, qui n'est guère son chemin. Tout était pour l'armée et par l'armée. Il institua à Berlin un hôpital professionnel pour 3000 garçons, enfants de troupe, et un autre pour autant de jeunes filles. Il fonda pour la noblesse pauvre, à l'instar de Louis XIV et de Louvois, l'école des Cadets, pépinière d'excellents officiers. Les ambulances, les intendances, les compagnies d'ouvriers, les exercices périodiques, l'artillerie et le génie, la dispersion des troupes en différentes garnisons, pour rendre au pays en consommation les taxes qu'on en tirait pour l'armée, il améliora ou fonda tout, avec le secours de nos réfugiés; il créa l'armée prussienne en face de l'Autriche et de l'Allemagne. Ce fut là sa gloire, car ce sera toujours une gloire, hélas! d'organiser la destruction et la mort, tant que les nations ne sauront pas vivre en paix sous l'arbre bienfaisant de l'industrie et des arts, tant qu'il y aura des souverains ambitieux et des peuples en démence!

C'est cette armée qui fit merveille dans la guerre de Sept-Ans. Frédéric II, qui n'avait eu dans le *roi-sergent* qu'un père brutal, lui pardonne tout à cause de cette création puissante. Sa reconnaissance étouffe son ressentiment, et se manifeste par une admiration enthousiaste. « Le monde, dit-il dans ses *Mémoires de Brandebourg*, » n'est pas plus solide sur les épaules de l'Atlas que la » Prusse ne l'est, appuyée sur une telle armée. Aussi, de » même qu'on doit l'ombre du chêne qui nous couvre à » la vertu du gland qui l'a produit, ainsi toute la terre » reconnaîtra que nous devons tout, en Prusse, à la sa- » gesse et aux labeurs de ce roi. »

IV

Une brochure de Frédéric II sur nos frontières du Rhin, et sa première entrevue avec Voltaire

L'armée, voilà donc ce qu'avait fortement organisé le *roi-sergent*. Il s'était réglé sur Louis XIV. Il avait fait pour la Prusse ce que Louvois avait accompli pour nous. La France du XVIIe siècle servait de modèle au monde. Mais à l'avénement de Frédéric II, fils et successeur du *roi-sergent*, « à quoi bon cette armée, pouvait-on dire, avec » un prince qui abhorrait les exercices militaires, et qui » avait souffert pour ce dégoût; qui semblait n'avoir de » passion que pour la musique et la poésie, pour la » philosophie allemande et les lettres françaises; qui, à » l'exemple de son maître Voltaire, regardait la guerre » comme un fléau, et, d'accord avec Leibnitz, aurait vo- » lontiers soumis à une amphyctionie européenne tous » les différends des rois »?

On raisonne autrement, dès qu'on est roi soi-même; et un fils, qu'il le veuille ou non, tient toujours de son père. Le tempérament commande souvent les habitudes et les goûts. La raison les dirige et la nature les produit. Les ambitions de famille s'imposent. La situation d'un pays a fait maintes fois les conquérants, et les invasions naissent du besoin. En allant, comme nous le verrons, conquérir la Silésie, fertile en céréales, la Prusse du Nord, la Prusse des sables et des marécages, cherchait sa subsistance. L'armée, que formait dans l'ombre le *roi-sergent*, n'était que pour cela, aussitôt qu'aurait cessé de vivre l'empereur Charles VI, qui n'avait que des filles. Le feld-maréchal Shwerin, élève de Marlboroug et du prince Eugène, était prêt à la faire marcher. Le *roi-sergent* mourut la même année que l'empereur, en 1740, et quatre mois avant lui. Mais Frédéric II, celui qu'on n'appelait que le poëte ou le philosophe de Rheinsberg, comprenait fort bien l'utilité de cette armée, tout en détestant la grossièreté soldatesque. Avec une armée, on pouvait s'établir dans des contrées plus favorisées du ciel. « Qui me donnera d'habiter un climat plus doux? » écrivait-il à Voltaire en recevant de beaux fruits du Midi. Avec une armée, on pouvait s'arrondir; ce qui tente tous les États, grands et petits. « Le » feu roi, dit-il dans ses *Mémoires*, en disciplinant son » armée et en faisant des économies, s'acheminait sour- » dement vers la grandeur, sans porter ombrage à ses » voisins. »

Il y a plus. Dès l'année 1736, quatre ans avant son avénement, et aussitôt que le cardinal de Fleury, en acceptant la succession des femmes en Autriche, se fût assuré la Lorraine, c'est-à-dire une nouvelle province, une brochure, dont les historiens de Frédéric II ne parlent pas, quoiqu'elle ait sans contredit une grande importance pour sa date, son origine et son objet, parut en Allemagne sous ce titre : *Considérations sur l'état présent de l'Europe*. Elle fit grand bruit. Elle traitait de nos frontières du Rhin ; elle avait pour but d'éclairer les Allemands sur la politique française, et elle piquait au plus haut degré la curiosité de nos hommes d'Etat et de Voltaire, parce qu'elle était du jeune Frédéric II. « Jamais, » disait-il, — car je veux citer longuement ce travail peu connu et qu'on croirait écrit de nos jours, — « jamais » les affaires de l'Europe n'ont mérité l'attention plus » qu'aujourd'hui. A la fin des grandes guerres, la situa- » tion des empires change, et leurs vues politiques » changent en même temps. De nouveaux projets se font, » de nouvelles alliances se traitent, et chacun en parti- » culier prend ses arrangements pour l'exécution de ses » ambitieux desseins... L'empereur a violé trois ou » quatre fois les lois de l'empire. Il a, sans le con- » sentement de la Diète, appelé 10 000 Russes, c'est- » à-dire des troupes étrangères en Germanie, pendant la » dernière guerre ; il a aussi, sans nous avoir consultés, » aliéné la Lorraine, qui est un fief de l'empire; nous au- » avons tout droit contre lui... c'était bien assez d'avoir » cédé l'Alsace et d'avoir laissé arriver la France jusqu'au » Rhin... L'Alsace et Strasbourg étaient les Thermopyles » de l'Allemagne... La politique d'envahir, c'est d'avoir » un pied dans la vigne du voisin... On part de là pour » acquérir le reste... *N'est-il pas à désirer que le cours » du Rhin soit la lisière de la monarchie française?* Et » ne se trouverait-il point pour cela un petit duché de » Luxembourg à envahir, un petit électorat de Trèves à » acquérir par quelque traité, un duché de Liége par » droit de bienséance, puis les places de l'Escaut, la » Flandre et quelques bagatelles semblables..... Que » faut-il pour que la France ait tout cela, dans la pros- » périté que lui ont donnée quinze ans de paix suivis » d'une si courte guerre ? Il lui faut le ministère d'un » homme doux et modéré, qui prête son caractère à la » politique de sa cour, et qui, à la faveur de dehors res- » pectables, conduise par l'artifice ses entreprises à leur » fin... Et cet homme, la France le possède dans le car- » dinal de Fleury, qui vient d'arracher la Lorraine à » l'Autriche, et lui a enlevé Naples et la Sicile pour y » placer les Bourbons... On dit que la fortune préside au » bonheur de la France, qu'un ange gardien veille sur » elle. Ne nous y trompons point : la fortune n'est qu'un » mot; le véritable ange gardien de la France, c'est la

» pénétration, la prévoyance de ses ministres, leur esprit » insinuant, des subsides habilement donnés aux puis- » sances du Nord, Danemarck et Suède, afin de laisser » ceux qui ne sont point gagnés par ses dons comme » abandonnés à leurs seules ressources ; en un mot, une » politique semblable en tout à celle de Philippe de Ma- » cédoine... Voyez avec quel soin le cardinal se charge » de la médiation entre l'empereur et le Turc, pour dé- » barrasser la Hongrie des janissaires. *L'empereur, en » retour, ne peut faire de moins que de céder à Louis XV ses » droits sur le Luxembourg...* Ce ne sera qu'un flux et re- » flux de reconnaissance. Remarquez aussi que la France » a voulu être seule garante de la Pragmatique-sanction » en faveur de Marie-Thérèse, et qu'elle a exclu les puis- » sances maritimes, Provinces-Unies et Angleterre. Tout » le monde accepte cette succession féminine, contraire » à la loi salique, sans la garantir. La France seule — et » elle a son but — s'est mise en avant pour la garantir, » c'est-à-dire pour défendre à main armée l'héritage » d'une femme... *Avec son unité et le pouvoir despotique de » ses rois, la France est formidable...* »

Ici Frédéric II, nous faisant une révélation, ou nous traçant d'avance la conduite à tenir : « Que deviendra- » t-on, ajoute-t-il, si la France s'allie avec l'Autriche ? » car il est probable que le maréchal Villars a commu- » niqué son système au cardinal, tel qu'on le trouve dans » ses *Mémoires*, et que le cardinal, ayant adopté les » idées de ce grand homme, aura pris pour principe d'é- » tablir une union parfaite et stable entre l'empereur et » la France, avec l'accession de l'Espagne, à l'imitation » du triumvirat d'Auguste, d'Antoine et de Lépide. Ce » triumvirat fut cimenté par des proscriptions. Aussi la » France, par le premier article des préliminaires, se » trouve-t-elle en possession du duché de Lorraine, dé- » membré de l'empire...; et pour continuer la comparai- » son, il est à présumer qu'avec le temps elle jouera le » rôle d'Auguste sur les autres triumvirs. Elle n'a qu'une » chose à faire pour cela, à ne pas laisser éteindre le feu » de la discorde, à la mort de l'empereur, mais plutôt à » l'attiser ; à moins que nous ne nous entendions pour » empêcher les maux que l'union des deux plus puis- » sants princes de l'Europe semble nous préparer. »

Il n'y a pas jusqu'à la Corse, alors soulevée contre les Génois, amis de la France, dont Frédéric II ne prévoie la conquête par les Français, plus de trente ans avant qu'elle ait lieu. « Les Corses aussi, » dit-il avec un accent prophétique, « apprendront dans peu de ces mêmes Fran- » çais quel doit être leur sort... En un mot, a-t-on des » différends ? La France les décide. Veut-on faire la » guerre ? La France est de la partie. La France est tout » et partout. Elle est l'arbitre de l'univers » (Tome VI des *Œuvres de Frédéric II*).

Après un tel mémoire, ne pouvait-on pas craindre que, une fois roi, Frédéric II le lettré ne devînt homme de guerre ? Voltaire ne put lire cet écrit qu'en 1738, deux ans après sa publication ; mais déjà Frédéric II lui avait dit : « Nous savons que la France ne veut que des voisins » faibles sur le Rhin, et non des voisins puissants... » Il n'en disait pas davantage alors. Mais, dans une autre lettre, il pressentait qu'il nous pourrait être hostile, et tremblant de perdre l'amitié précieuse de Voltaire, « Au » moins, lui écrivait-il, soyez bien persuadé que la haine » n'aura jamais d'empire sur mon esprit, et que mon » cœur démentira toujours mon bras. Vous seul me faites » aimer votre nation. Je chérirai tendrement les habi- » tants de Cirey, tandis que *je ferai la guerre aux Fran- » çais*, futurs alliés de l'Autriche. Je gémirai même, » dit-il en citant la *Henriade*, « quand je verrai mon épée, » *qui du sang espagnol eût été mieux trempée.....* » (45e lettre.)

Voltaire s'effraya un peu. Il voyait que l'Allemagne regrettait la Lorraine. « Si vous arrivez jusqu'à Cirey, » lui répondit-il d'une manière aimable, gardez-le. Je » serai sûr avec vous de n'être plus persécuté... (47e *let- » tre*). » Mais quand il eut la fameuse brochure entre les mains, quand il put dire à celui qu'il ne connaissait que comme un métaphysicien et un poëte : « L'ouvrage po- » litique m'est enfin parvenu » ; il lui déclara sans doute, qu'il n'était pas étonné de le voir écrire en grand prince et en vrai politique ; qu'il était juste qu'un prince sût son métier, et qu'il déplorait le malheur de ceux qui entendaient mieux les autres professions que la leur ; mais ce qui est certain, c'est qu'il fut étonné. Il lut plusieurs fois la brochure avec la marquise du Châtelet. L'idée d'une alliance austro-française, dont s'inquiétait Frédéric II ; l'appréciation des vues de la France ; les réflexions sur l'Autriche et sur l'Allemagne par un prince allemand et prussien, tout le frappa. « Est-ce plaisan- » terie ou tout de bon, lui écrivit-il, que Votre Altesse » royale dit qu'on a suivi le projet de M. le maréchal de » Villars, d'*unir l'empereur avec la France ?* » Il ne pouvait y croire, tant cette union lui paraissait admirable et sage, quoique la Prusse n'eût encore que trois millions d'habitants. « Je crains que ce ne soit une ironie » dans votre bouche, ajoute-t-il ; car qui résisterait à l'Au- » triche unie avec la France et l'Espagne ? » — ce qui veut dire à la France unie avec l'Espagne et l'Autriche. « Les » Anglais et les Hollandais, ajoute-t-il, qui ont voulu » tenir l'équilibre de l'Europe, ne se serviraient plus de » leur balance que pour peser les ballots qui leur vien- » nent des Indes. »

Comme la brochure du prince l'effrayait, sauf sur ce point, il donne un autre appât à l'ambition prussienne. Il se demande pour quelle raison il n'y aurait pas alternative pour le titre d'empereur d'Allemagne entre les protestants et les catholiques. « Du reste, continue-t-il, » je me rassure. Votre politique, dites-vous, consiste à » empêcher l'oppression. Tous les princes devraient » avoir, gravés sur la table de leur conseil et sur la lame » de leurs épées, ces mots, par lesquels Votre Altesse » royale finit : *C'est un opprobre de perdre ses États ; c'est » une rapacité punissable d'envahir ceux sur lesquels on n'a*

» *point de droit* (61e *lettre*). » Voltaire était trop fin pour ne pas mettre dans ces derniers mots une adroite leçon pour Frédéric II et la Prusse. Mais il n'est pas moins vrai, d'autre part, que le fils tout littéraire du roi-sergent se montrait, dans cette brochure, sous un jour qu'on ne soupçonnait guère.

Quelques semaines après son avénement, en 1740, Voltaire put le juger de plus près. « J'arrive de Hol-» lande où je voulais voir une de mes sœurs, lui écrivit » Frédéric II, et je suis à mon château de Mœurs près » du Rhin, près de votre Lorraine. Maupertuis est auprès » de moi. Venez le rejoindre, et que j'aie enfin le bon-» heur de vous voir. Vous me servirez contre mes vassaux » d'Héristal, qui me refusent le serment, et contre un » mauvais voisin, le prince-évêque de Liége, qui les sou-» tient. Mais je dois vous en prévenir : ne vous attendez » pas à voir un riche palais. Vous serez reçu par un malade » et avec la simplicité allemande. » Voltaire avait trop envie de le voir : il y courut, sans trop de bruit, et y fut accueilli comme vous pensez ; mais, habitué à l'élégance française, il croyait que cette simplicité allemande n'était alléguée que pour augmenter sa surprise. Il eut une surprise ; mais ce fut celle du dénûment le plus complet dans une habitation de prince, et au mois de septembre, qui n'est pas chaud dans ces contrées. Il ne ne fallait pas chercher dans ce château la garde brillante qui veillait aux barrières du Louvre : il n'y avait dans la cour qu'un pauvre soldat grelottant. Le conseiller privé, grand ministre d'État, se promenait aussi dans la cour, en soufflant dans ses doigts. Il avait un nom grotesque, Rambonet, et tout y répondait. Il portait des manchettes de toile jadis blanche, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté passait à peine l'épaule, et l'autre entrait dans une de ses poches. Voltaire ne revenait pas de son étonnement ; et ce fut de la stupéfaction, lorsque, à travers des corridors noirs, malpropres, ouverts à tous les aquilons, notre philosophe à jabot et à manchettes fines, son beau tricorne sous le bras, et marchant délicatement sur la pointe du pied, fut conduit à l'appartement du roi. Ce n'est pas un récit de fantaisie que je fais. C'est Voltaire qui décrit son voyage dans sa lettre à madame du Châtelet, et qui parle à ma place. Il n'y avait littéralement, dans cet appartement du roi, que les quatre murailles. C'était une prison ou une chambre de caserne. Voltaire croyait qu'on se trompait : il regarda les valets qui l'accompagnaient ; il vit à leur air qu'on le conduisait où il fallait. Il entra ; il aperçut dans un cabinet, à la lueur d'une seule bougie, un grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme, affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait tout ensemble sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violente. Voltaire lui fit sa révérence : « Je com-» mençai la connaissance, dit-il, en lui tâtant le pouls, » comme si j'avais été son premier médecin. » Le premier médecin était plaisant, dans une cour économe, qui en avait à peine un : c'était un souvenir railleur des grands usages de Versailles.

Mais, après l'accès, le prince se leva sur son séant, et la déception fut vite oubliée devant le plaisir de se voir maître et disciple, devant les charmes de la conversation. Le roi lui conta les débuts de son règne. « Mon premier » acte, lui dit-il, a été de rétablir l'Académie des sciences » de Leibnitz ; et c'est Maupertuis qui en sera président, » quoique, à vous parler franchement, mais entre nous, » je le trouve à cent piques d'Algarotti : mais je veux un » Français. J'ai rappelé Wolf de l'exil, et je l'ai nommé » vice-chancelier de l'université de Halle. Il a renversé » en Allemagne les autels de la scolastique et de l'aristo-» télisme, et vous m'avez vu très-engoué de ses idées ; » mais je sais bien à quoi m'en tenir sur ce philosophe, » d'ailleurs estimable : il n'a fait que ruminer le système » de Leibnitz, et rabâcher longuement ce que l'autre » avait dit avec feu (*Hist. de mon temps*, p. 48). J'ai porté » aussi quelques bonnes lois. La tolérance est plus large » que sous le règne de mon père. Il était trop calviniste » pour souffrir les luthériens. Moi, je ne les proscris point, » et je laisse chacun aller au ciel par le chemin qui lui plaît » davantage. Le grand point, c'est qu'on tienne à y aller. » Pour les mariages, j'ai aboli toutes les entraves, tous » les frais énormes qu'entraînaient les dispenses, dans » les divers cultes religieux. Chacun se mariera à sa » fantaisie, dans tous les cas où le mariage n'est pas » clairement défendu par la Bible. Ceci touche les » catholiques de mes États, comme les autres. La reli-» gion romaine est onéreuse dans un pays aussi pauvre » que le Brandebourg et la Prusse. Il faut tout payer au » pape ou au clergé. J'ai fait plus : nos lois jusqu'ici » condamnaient une fille convaincue d'avoir fait périr » son enfant à être enfermée dans un sac de cuir, et jetée » dans la rivière. J'ai aboli ce châtiment ; j'ai aboli la » peine de mort pour l'infanticide. Je sais bien qu'on » dit à cela qu'il y a des maisons d'enfants trouvés, et » que le crime a moins d'excuse. On conservera plus » d'enfants, en abolissant l'infamie qui s'attache à leurs » mères ; et l'on conservera les mères aussi, de pauvres » créatures, plus faibles souvent et plus crédules que » coupables. »

Voltaire était dans l'admiration ; il ne s'apercevait plus de la nudité des murs et de la pauvreté du logis. La grandeur du prince couvrait tout et embellissait tout. « Six jours m'ont suffi, ajouta le roi, pour ces réformes ; » et, une fois de retour à Berlin, j'en préparerai d'autres » sur la torture et la question, que je veux abolir ; — » sur la longueur des procès, sur le duel, sur la chi-» cane. Ce qui allonge les procès donne un avantage con-» sidérable aux riches sur les plaideurs qui sont pauvres. » Ils finissent par rester maîtres du terrain. »

Après cet entretien, on vint avertir pour le repas du soir. Le roi s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kayserling ou *Césarion*, Maupertuis, et le ministre du roi près les Provinces-Unies, furent du souper, avec Voltaire, qui

était le héros du jour; et là encore la conversation fut des plus attachantes. « On traita à fond, dit Voltaire, de » l'immortalité de l'âme, de la liberté, des idées de Pla- » ton. » On y causa aussi des vassaux d'Héristal, et de l'évêque de Liége qui les favorisait. « Puisque vous voilà » auprès de nous, dit le roi à Voltaire, vous me ferez le » manifeste contre le prince-évêque, qui se targue » un peu de la protection de l'empereur: car il est » prince d'Empire. »

Voltaire se mit au manifeste, et le lendemain — c'est lui-même qui nous le dit, — « le grave conseiller Ram- » bonet, monté sur un cheval de louage, alla toute » la nuit, et arriva aux portes de Liége, où il instru- » menta, au nom du roi son maître, tandis que deux » mille hommes de troupes prussiennes mettaient la » ville de Liége à contribution. J'avais fait un manifeste, » tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi avec » qui je soupais et qui m'appelait son ami ne dût tou- » jours avoir raison. » Le prince-évêque, fort appuyé par l'empereur, en fut quitte pour un million de ducats; mais je vous prie de croire qu'il n'en aima pas davantage cet athée de Frédéric II et cet affreux Voltaire.

N'importe, c'était un banquet assez attrayant que celui auquel assistaient Algarotti, Maupertuis, Frédéric II et Voltaire. On ne se quitta pas sans que Voltaire eût fait quelque lecture, et il faut entendre Frédéric II nous dire son impression et son enthousiasme. Le 24 septembre, il écrivit au docte Jordan, fils d'un réfugié protestant: « J'ai vu enfin ce Voltaire que j'étais si curieux de con- » naître. Je l'ai vu avec ma fièvre quarte, et l'esprit aussi » débandé que le corps affaibli. Mais, avec des gens de » son espèce, il ne faut point être malade; il faut même » se porter très-bien, et être mieux qu'à son ordinaire, » si l'on peut. Il a l'éloquence de Cicéron, la douceur » de Pline et la sagesse d'Agrippa; il réunit en lui » les vertus et les talents de trois des plus grands » hommes de l'antiquité. Sa tête travaille sans cesse. » Chaque goutte d'encre est un trait d'esprit échappé de » sa plume. Il nous a déclamé *Mahomet*, tragédie admi- » rable qu'il a faite. Il nous a transportés hors de nous- » mêmes, et je n'ai pu que l'admirer et me taire. »

On n'avait pas souvent de telles lectures et de telles réunions dans les pays sauvages et glacés de l'Ost-Frise et du Weser.

Après une courte visite à sa sœur, la princesse d'Orange, Frédéric II se dirigea vers le haut Rhin et l'Alsace. Il voulait aller incognito à Paris, et voir la capitale du monde civilisé, comme il en avait vu le représentant le plus illustre. Il eût été plus heureux sous Louis XV que Pierre le Grand sous Louis XIV, et il avait le même objet: contempler et copier, admirer un peuple et instruire le sien, voir des hommes et les attirer. A quelques nuances près de génie plus humain et de mœurs plus françaises, la Prusse et Frédéric II, c'était bien la Russie et le czar Pierre. Les grands rois se forment par émulation, comme les grands écrivains et les grands peintres; et c'est la gloire de Louis XIV et de la France au XVIIe siècle, d'avoir excité dans le monde une si haute émulation de culture intellectuelle et de civilisation.

Frédéric II alla donc vers l'Alsace; et voici ce qui arriva; c'est lui-même qui le raconte, moitié en prose, moitié en vers, en imitant le genre de Voltaire :

> Avec des coursiers efflanqués,
> En droite ligne issus de Rossinante,
> Des paysans en postillons masqués,
> Les carrosses cent fois dans la route accrochés,

quatre ou cinq voyageurs parurent aux portes de Strasbourg, entrèrent dans la ville, et descendirent à l'auberge du Saint-Esprit. « Hôtesse, dit l'un d'eux » qu'on ne désignait que sous le nom du comte du » Four, je veux avoir à mon souper les colonels de la » garnison française. » L'hôtesse fut un peu étonnée. Elle dit que ces messieurs avaient leur table à part, qu'ils aimaient à être seuls, mais qu'elle leur transmettrait le désir qu'on lui manifestait. Elle leur en fit part en effet, et les colonels repoussèrent d'abord la demande. Cependant, réflexion faite, ils acceptèrent, pensant que ce comte du Four était un original, et qu'ils s'amuseraient. Ils allèrent donc au souper. Ils s'attendaient à trouver un Allemand quelque peu rustaud, et qui s'était paré d'un nom français pour leur donner le change : ils furent surpris de rencontrer un seigneur poli, spirituel, distingué, comme on aurait pu en voir dans les meilleurs salons de Paris, en un mot un amphitryon parfait. On s'assit, on mangea. Le champagne et les vins du Rhin pétillaient dans les verres. Le comte du Four, qui connaissait les militaires français, en avalait des rasades à consterner les plus vaillants. Buvant bien, on causait de même. On parla de campements et de batailles. Les colonels furent hautains; le comte du Four, goguenard; et l'on se douta de son origine prussienne, quand on le vit exalter à outrance l'armée du *Roi-Sergent*. Ce fut alors une bordée de railleries, ici sur la haute taille et la lourdeur prussiennes; là, sur l'étourderie et la fatuité françaises. « On le vit bien à Denain », dirent les Français. « On le vit » mieux à Malplaquet », répliqua le comte du Four. Et les Français aussitôt de relever leur moustache, de trépigner, de lancer des regards flamboyants, et de porter la main à leurs épées. Les assiettes du moins allaient voler à la figure de l'arrogant Prussien. Il fallut un signe de ses compagnons, un mot discret, dont le comte du Four ne s'aperçut pas, pour arrêter le feu. Sans doute que l'hôtesse accourut aussi, désespérée; sans cela on se serait battu. Les colonels se retirèrent, mais en disant tout haut : « Nous nous reverrons. »

On se revit, et plus tôt qu'on ne le pensait. Le maréchal de Broglie, qui était gouverneur de Strasbourg, invita pour le lendemain le comte du Four à dîner. Le comte du Four, qui n'avait rien vu des furtives révélations de ses

compagnons, accepta, et les mêmes colonels revinrent. Tout se passa fort bien, cette fois. Le comte du Four fut charmant de vivacité, de finesse, de piquantes saillies. Le maréchal de Broglie était dans le ravissement ; et le comte du Four aussi, ne se croyant pas reconnu. Mais vers la fin du repas, il échappa au maréchal de l'appeler *Sire*. Cela gâta tout. Frédéric II fronça le sourcil, sortit précipitamment avec Algarotti et Césarion, et, au lieu d'aller à Paris où l'incognito n'était plus possible, il tourna bride du côté de la Prusse. Aussi bien il était temps de rentrer; l'empereur Charles VI venait de mourir, et la guerre pour la succession d'Autriche allait commencer. Mais Frédéric II n'oublia jamais cette gaucherie de M. de Broglie, et il pensa qu'on ne pouvait pas être grand capitaine quand on était si maladroit courtisan.

F. Combes.

VARIÉTÉS

I

Organisation de l'armée prussienne

Voici en deux mots l'organisation de l'armée prussienne, qui date du 3 septembre 1814 et qui est encore en vigueur, malgré la récente réorganisation qui a augmenté considérablement le chiffre de l'armée permanente :

Tout Prussien de vingt à cinquante ans se doit à la défense du pays et fait partie de l'armée, qui se divise en *armée permanente, landwehr du premier ban, landwehr du second ban* et *landsturm*.

L'armée permanente, qui forme aujourd'hui près d'un tiers des forces réelles, près d'un quart si l'on compte le landsturm (1), l'armée permanente, toujours prête à entrer en campagne et faisant le service des garnisons, forme l'école militaire de la nation et renferme seule les armes savantes. Tous les jeunes gens lui appartiennent de droit pendant cinq ans, dont trois affectés au service actif, deux à la réserve. Ils se recrutent soit par la conscription, soit par l'engagement volontaire. La conscription a lieu, comme en France, par le tirage au sort, seulement dans une proportion généralement plus élevée et sans remplacement possible. La constitution n'exigeant pas la fixation par les Chambres du contingent annuel, il dépend du gouvernement de fixer ce chiffre d'après les besoins momentanés de l'État, les ressources du trésor et le nombre des engagés volontaires (2). Les opérations du recrutement sont dirigées par un conseil de révision organisé absolument comme chez nous. Chaque arrondissement forme un ou plusieurs districts de tirage. Des dispenses sont accordées, comme en France, pour cause de santé et de situations domestiques exceptionnelles. Les engagés volontaires, qui doivent avoir plus de dix-sept et moins de vingt ans, sont, ou des hommes qui se vouent temporairement à la carrière militaire afin d'y obtenir le grade de sous-officier, et plus tard, moyennant ce grade, une place subalterne dans l'administration civile, ou des jeunes gens des classes aisées qui, dans l'intérêt de leur carrière civile, désirent abréger leur temps de service. Les uns et les autres ont le choix de l'arme dans laquelle ils veulent servir. Toutefois les premiers n'ont à justifier que d'une instruction moyenne complète et qu'à s'engager pour un certain nombre d'années qu'ils passent en partie dans les écoles de sous-officiers : c'est de leurs rangs que sort ce corps des sous-officiers qui fait la force de l'armée prussienne et qui transporte plus tard sa discipline un peu raide et sa régularité passablement pédante dans le service civil. Les seconds doivent présenter leur diplôme de bachelier ès lettres ou ès sciences (*Maturitaetszeugniss* de gymnase ou de *Realschule*), et sont tenus de s'équiper, de se loger et de se nourrir à leurs propres frais. En considération de leur éducation générale, de la rapidité relative de leur instruction militaire, de l'épargne qui résulte de leurs engagements pour le trésor, ils ne sont obligés qu'à un an de service actif. On comprend que tous les jeunes gens des classes moyennes, pour éviter la chance de servir au sort et de servir pendant trois ans, s'engagent de cette façon, et ce sont eux qui, après avoir communiqué à leurs camarades du peuple le sentiment de la solidarité nationale, rendent encore le grand service de former la pépinière des officiers de la landwehr. Comme ils peuvent choisir l'arme qu'ils préfèrent et que les régiments prussiens tiennent généralement garnison dans les centres où ils se recrutent, ces volontaires peuvent presque tous remplir en même temps leurs devoirs militaires et civils.

Au bout de trois ans, — ou d'un an pour les volontaires de la seconde catégorie,—on entre dans la réserve, où l'on reste deux ans, pendant lesquels on peut être appelé au drapeau au moindre bruit de guerre.

Le système de recrutement des officiers de l'armée permanente diffère considérablement de celui qui est pratiqué en France, surtout en ce que le corps des officiers lui-même y joue un rôle plus important et y exerce une initiative remarquable. Quant à la faveur extraordinaire accordée aux nobles dans les nominations, elle a été considérablement exagérée, ainsi qu'on le verra plus tard, et si en pratique elle constitue un fait presque inévitable, ce fait est cependant complétement indépendant de l'organisation légale qui assure une égalité absolue.

Il existe dans l'armée prussienne, comme en Angleterre (et il en était de même dans les vieilles armées françaises), un grade intermédiaire entre le rang d'officier et de sous-officier. Nous n'en avons pas absolument l'équivalent dans notre organisation militaire actuelle : c'est le grade de *porte-épée*

---

(1) De 144 000 hommes l'armée permanente a été élevée à 200 000 par la réorganisation de 1866. Comme la constitution n'exige pas une fixation législative du contingent annuel, la mesure était strictement légale. C'est la dépense causée par la mesure qui put seule être attaquée par la Chambre. Il est probable que depuis les annexions, qui ajouteront près de 50 000 hommes à l'armée permanente, celle-ci sera réduite, pour les huit anciennes provinces, au chiffre qu'elle avait avant 1866.

(2) C'est une erreur fort répandue que celle de croire que tout le monde est appelé à servir en Prusse : c'est à peine la moitié du contingent annuel qui est appelé; seulement il n'y a aucun moyen pour celui qui est tombé au sort de se soustraire au service par le remplacement. On peut même dire qu'avec les exceptions légales, un quart seulement de la population mâle entre au service. Ceux qui ne sont pas tombés au sort restent affranchis de tout service pendant toute leur vie ; car l'expérience ayant prouvé que le service dans l'armée active était une école préparatoire absolument indispensable, on a supprimé ce qu'on appelait les *réserves de landwehr*, c'est-à-dire les hommes entrant directement dans la landwehr, sans avoir passé par l'armée permanente.

fæhndrich (*enseigne* ou *cornette*). Pour être admis à ce grade, il faut être âgé de plus de dix-sept ans, avoir six mois de service, apporter un certificat de capacité pour la *prima* d'un gymnase (*rhétorique*), enfin passer un examen spécial; les bacheliers ès lettres et ès sciences sont seuls dispensés de cet examen que subissent également les élèves sortant de l'école militaire. C'est parmi ces enseignes que les lieutenants et sous-lieutenants des régiments choisissent, à la pluralité des voix, les candidats aux places d'officiers vacantes. Ceux qui ont été ainsi désignés se présentent alors à l'*examen d'officier*, et, s'ils le subissent d'une façon satisfaisante, ils sont présentés à la nomination du roi par le corps des officiers supérieurs du régiment. Un acte de bravoure extraordinaire peut seul dispenser de ces deux examens; mais ces cas sont fort rares. Pour entrer dans les armes savantes, un troisième examen d'une nature toute spéciale devient nécessaire. Ce sont encore les capitaines réunis qui proposent, en cas de vacance, celui des lieutenants qu'ils croient dignes de ce grade. Les officiers supérieurs seuls sont nommés directement, sur la proposition des chefs de corps.

Les écoles militaires, plus nombreuses qu'en France, où se forment la plupart des futurs officiers, sont autrement organisées que chez nous. Le *corps des cadets* est distribué en cinq écoles, dont quatre reçoivent les jeunes gens de onze à quinze ans et leur donnent une éducation générale équivalant à celle de nos lycées, tandis que la quatrième, établie à Berlin, ne reçoit que des jeunes gens de quinze à dix-huit ans, auxquels elle donne une instruction plus spécialement, sinon exclusivement militaire, et qui les met à même d'entrer dans l'armée avec le grade d'enseigne. Ces élèves sont ou boursiers et demi-boursiers (*cadets royaux*), ou pensionnaires; les premiers sont pour la plupart fils d'officiers, de sous-officiers ou de fonctionnaires civils particulièrement méritants. Ceux qui ont été élevés aux frais de l'État doivent, pour chaque année de leur séjour dans l'école, deux ans de service dans l'armée, un an s'ils ont contribué aux dépenses. L'obligation ne peut cependant excéder neuf ans. Outre ces écoles de cadets, trois écoles, analogues à notre école de Saint-Cyr, reçoivent tous les jeunes gens qui se destinent à la carrière militaire. Pour y être admis, on doit déjà avoir obtenu le grade d'enseigne, et l'on est tenu d'y faire un cours complet de dix mois. L'école spéciale d'artillerie et de génie ne reçoit également que des candidats ayant fait leur examen d'enseigne, avec obligation de faire leur *examen d'officier* général au bout d'un an, leur examen spécial après deux ans et neuf mois. Une *Académie de guerre*, dont le cours est de trois ans, et qui n'admet que des officiers ayant trois ans de service, est destinée aux talents distingués et aux vocations prononcées. Elle complète tout le système d'éducation des officiers de l'armée permanente.

La *landwehr du premier ban* se compose de tous les hommes qui sont définitivement sortis de l'armée permanente, tant active que de réserve. Ils en font partie pendant sept ans (1).

Au bout de ce temps, ils entrent dans la *landwehr du deuxième ban*, dont ils font partie jusqu'à l'âge de trente-neuf ans. De trente-neuf ans enfin à cinquante, ils forment ce qu'on appelle le *landsturm*. Le landsturm ne peut être appelé que dans des moments tout à fait extrêmes et qui ne se sont pas encore présentés, auquel cas il remplirait le service de sûreté dans les villes et dans les campagnes où il est domicilié. La landwehr du second ban, convoquée toutes les fois qu'il y a une guerre sérieuse, tient garnison dans les forteresses pendant que l'armée est en campagne; elle ne prend aucune part aux exercices et aux manœuvres en temps de paix. La landwehr du premier ban enfin est appelée aux manœuvres en temps de paix et en campagne en temps de guerre. Cependant les cadres des officiers supérieurs existent seuls en paix; ce sont, pour la plupart, des officiers de l'armée permanente en retraite. Quant aux officiers subalternes, qui ne sont appelés qu'aux manœuvres et à la guerre, ils se recrutent par l'élection de tout le corps d'officiers d'un bataillon qui choisit parmi trois candidats à lui proposés par le commandant et le *Landrath* (sorte de sous-préfet électif). Les candidats ainsi proposés doivent être domiciliés dans le canton, avoir fait leur *examen d'officier*, et « occuper une position sociale convenable » : ce sont pour la plupart des officiers démissionnaires de l'armée permanente, des sous-officiers propriétaires, des habitants ayant un revenu de 500 thalers, enfin et surtout d'anciens volontaires de l'armée permanente. Un ou deux mois de commandement dans l'armée permanente sont exigés de tous les candidats. Les sous-officiers sont nommés par les commandants de bataillon parmi ceux qui ont déjà eu un grade dans l'armée permanente et parmi les hommes qui se sont distingués aux manœuvres. Les médecins, pharmaciens, candidats en théologie, maîtres d'écoles de l'arrondissement, forment le corps des aumôniers, infirmiers, chirurgiens de la landwehr en temps de guerre. Le pays entier étant divisé militairement en régiments, bataillons et compagnies de landwehr, qui répondent à peu près aux districts, cantons et communes administratives, les colonels et les commandants habitent, comme quartier général, le centre du district, qui donne son nom à leur corps. Ce sont eux qui, à l'aide des sous-officiers des diverses communes, tiennent les rôles. Tout Prussien est donc obligé, quand il change de domicile, d'en donner avis aux sous-officiers de l'endroit, car il passe par ce fait même dans un autre régiment. Tous les six mois il y a assemblée générale de chaque compagnie, dans le centre du district de cette compagnie. De plus, une fois par an, un tiers des hommes du premier ban est appelé à tour de rôle à des manœuvres qui durent quinze jours, et les officiers sont tenus d'assister tous les ans à ces exercices (1). Ils sont en outre chargés des écritures d'administration qui regardent leur compagnie : ils ont tous exercé un commandement dans l'armée permanente pendant quatre à six semaines de leur première année. En cas de mobilisation, le colonel reçoit l'ordre du général commandant le corps d'armée de la province, et, par l'entremise des commandants, l'expédie aux compagnies, qui doivent être prêtes à partir dans les quarante-huit heures. La landwehr ne renferme plus aujourd'hui que l'infanterie, les escadrons de cavalerie qui y existent encore étant destinés à disparaître (2) et les armes savantes n'y ayant jamais existé.

(1) C'est donc de vingt-cinq à trente-deux ans pour les hommes levés par la conscription, de vingt à vingt-sept ans pour la plupart des volontaires qui se sont engagés à dix-sept ans.

(1) Le service de la landwehr était beaucoup plus assujettissant autrefois : la première levée se réunissait deux fois par an, tantôt pour une, tantôt pour deux semaines; la deuxième, une fois par an. De plus, il y avait des exercices tous les dimanches.

(2) Les escadrons de cavalerie de la landwehr ont été réduits de 144 à 48; ceux de l'armée permanente, au contraire, ont été élevés de 152 à 200.

L'armée prussienne tout entière, landwehr aussi bien qu'armée permanente, se divise en neuf corps d'armée, dont huit portent le nom de la province où ils sont recrutés et où ils sont en garnison, tandis que le neuvième forme la garde. Chacun de ces corps se compose de deux divisions; chaque division de deux brigades d'infanterie et d'une brigade de cavalerie; chaque brigade d'infanterie de deux régiments de ligne et de quatre bataillons de landwehr; chaque brigade de cavalerie de trois régiments de ligne et deux de landwehr. Les autres armes ne sont pas enrôlées en brigades ou divisions. A moins de service hors des frontières, les régiments restent généralement en garnison dans le centre du district où ils se recrutent, si bien que chaque province, étant en même temps une division administrative et une division militaire, forme pour ainsi dire un corps d'armée complet avec tous ses éléments de ligne, de réserve, de landwehr du premier et du second ban. C'est un ensemble que dirige le général gouverneur militaire de la province, désigné, lui aussi, autant que faire se peut, parmi les officiers généraux originaires de la province. Le caractère local de toutes les divisions militaires depuis le corps d'armée jusqu'à la compagnie, caractère que les noms seuls des corps rappellent sans cesse, est une des particularités les plus importantes et les plus distinctives de l'armée prussienne. C'est ce système régional, en effet, qui seul rend possible le bon marché si extraordinaire d'une si grande armée (le budget de la guerre est de 150 millions de francs en temps de paix, depuis la réorganisation); et c'est lui qui, avec la nécessité de l'instruction primaire et l'impossibilité du remplacement, contribue surtout à donner son caractère populaire et national à la création de Scharnhorst.

Ces données suffiront, je pense, pour montrer les traits caractéristiques de cette armée, qui aime s'appeler elle-même « la nation en armes », et qui, avec de graves inconvénients, offre aussi de grands avantages, tant au point de vue politique qu'au point de vue militaire.

Les sacrifices que ce système impose aux populations sont lourds sans contredit, mais ils sont facilement supportés, parce qu'ils sont également partagés entre tous les citoyens. Les relations continuelles avec la jeunesse des classes éclairées élèvent le niveau intellectuel des hommes du peuple, qui pour la plupart possèdent déjà une instruction plus qu'élémentaire. Ils y puisent aussi je ne sais quel sentiment vague de leurs devoirs envers l'État et une certaine foi dans la justice de cet État, en voyant qu'aucun citoyen, si riche qu'il soit, ne peut se soustraire à la défense du pays. Le bourgeois, qui paye de sa personne comme le paysan, ne sera jamais regardé par celui-ci d'un œil aussi envieux que celui qui peut s'acquitter de sa dette envers l'État en payant de sa bourse.

L'absence des soldats mercenaires ne contribue pas moins à maintenir un certain niveau moral. L'engagé volontaire prussien n'est point payé avant d'avoir un grade; il ne reçoit point de prime; rien qui ressemble moins à un lansquenet ou à un troupier : c'est un employé régulier, dont le traitement progressif dépend de sa capacité, de son honnêteté, de son zèle. Instrument très-utile dans l'armée, où il remplit mille fonctions mécaniques et matérielles qui chez nous retombent sur les officiers inférieurs, il devient un serviteur excellent dans les carrières civiles, où les places subalternes lui sont réservées après neuf ou douze ans passés dans l'armée, s'il apporte les certificats nécessaires pour constater son intelligence, son instruction et sa probité.

Pourtant un abîme sépare même le sous-officier *porte-épée*, — grade équivalant à peu près à celui de nos adjudants, — de l'officier et même de l'enseigne. L'armée étant plus qu'ailleurs en relation constante avec la société par l'obligation générale du service et par les garnisons dans les villes natales des officiers et des soldats, les préjugés sociaux y pénètrent beaucoup plus. Sans doute on invoque le principe d'après lequel la supériorité d'intelligence, d'instruction et de rang social donne seule à l'officier l'ascendant nécessaire sur la troupe; au fond cependant, c'est moins l'intérêt du service que les habitudes du monde qui sont cause de cet esprit de corps. Quant à l'orgueil nobiliaire, bien distinct de cet esprit de corps, il est moins répandu qu'on ne le suppose généralement : les gentilshommes se trouvent en effet en grande minorité et dans les armes savantes et dans la landwehr, qui forme la bonne moitié de l'armée; et même dans la ligne ils sont loin d'être aussi exclusifs que dans les petites armées allemandes. Si cependant ils sont plus nombreux encore qu'en France, cela tient à ce que, la nation n'étant pas très-belliqueuse de sa nature, il y a fort peu de bourgeois qui choisissent la carrière des armes, et que, partant, la noblesse se trouve presque seule à ambitionner et à obtenir les brevets d'officiers de l'armée permanente.

Ce qui est plus prononcé que le préjugé nobiliaire dans l'armée prussienne, c'est le préjugé, si toutefois on peut l'appeler ainsi, de l'éducation. Devant la force des habitudes du monde, les grades disparaissent dans la vie comme ils ont disparu de la petite tenue des officiers prussiens. Colonel et sous-lieutenant, bien plus, colonel et volontaire oublient les distances hiérarchiques qui les séparent, et ne se regardent que comme des hommes de la même société, sauf à reprendre leur rang dès qu'ils se trouvent vis-à-vis l'un de l'autre à la manœuvre ou en campagne. Cette camaraderie serait évidemment impossible sans cette éducation, plus sociale encore que scolaire, qui permet aux uns d'oublier par moments leur dignité parce qu'ils savent qu'ils peuvent à tout instant la reprendre; aux autres de se croire les égaux de leurs supérieurs, sans perdre de vue les devoirs et la nécessité de la discipline. Une pareille familiarité avec les soldats ou les sous-officiers pourrait facilement produire des abus qui ne permettraient pas à une armée de subsister. Voilà pourquoi le corps des officiers et des volontaires se distingue non-seulement par l'instruction dont l'examen fait preuve, mais encore par de certaines règles sociales que les supérieurs entretiennent avec le plus grand soin : table commune de tous les officiers d'un corps, défense de fréquenter des cafés du second ordre, d'aller aux secondes places des spectacles, de hanter tels cercles, etc. Ces ordres et autres semblables n'ont pour but que de maintenir toujours le corps des officiers dans une certaine sphère réservée. Les avantages et les désavantages de ce système sautent aux yeux. Les uns et les autres sont inséparables d'un état où le principe démocratique n'a pas encore effacé les distinctions sociales.

Il y a une dernière conséquence, fâcheuse au point de vue militaire, heureuse au point de vue politique, qui résulte de l'organisation dont je viens d'indiquer les traits principaux : une pareille armée est peu capable d'offensive. Qu'on ne m'objecte pas la dernière guerre : elle n'a duré que trois semaines, et les inconvénients économiques n'ont pas eu le temps de se développer. Au mois de juin dernier, avant la provocation du 14 juin, qui changea soudain la froideur de l'armée

prussienne en passion patriotique, la landwehr, ne comprenant pas la portée de la guerre, se méfiant de son gouvernement, marchait à contre-cœur ; et si impétueuse qu'elle soit dans le soudain effort de son patriotisme, une guerre d'ambition et de conquête la laisserait froide. Mais ce sont surtout les conséquences désastreuses pour le commerce, l'industrie, l'agriculture, soudainement privés de bras, qui sont de nature à faire réfléchir tout gouvernement prussien qui voudrait mobiliser son armée populaire en vue d'intérêts dynastiques ou par caprice personnel. Envoyer en campagne l'armée permanente, d'ailleurs tout à fait insuffisante, quoiqu'elle dépasse déjà presque les ressources du pays ; donner au premier ban de la landwehr le rôle de garnison dans les forteresses qui revient au deuxième ban, ce serait évidemment détruire le système qui tire de la landwehr une grande partie de sa force morale, intellectuelle, patriotique. C'est la landwehr qui donne à l'armée son cachet distinctif, sa supériorité incontestable, à savoir une discipline qui n'est point le fruit du dressage ou de l'obéissance aveugle, mais bien du libre consentement qui la sait nécessaire ; je ne sais quel élan enthousiaste, enfin et surtout l'identité avec la nation : le *landwehrmann* reste bourgeois sous sa tunique, et jusque dans l'assaut d'une ville ennemie il se souviendra qu'il est bourgeois. Faire un avec le peuple, au lieu d'en être artificiellement séparée, voilà la vraie force morale d'une armée. Jusqu'à présent ce n'est guère l'armée permanente qui a brillé par ses conquêtes morales en Allemagne : partout, en Bohême, dans le Holstein, à Francfort même, les régiments de landwehr ont été bien vus, même en temps de guerre ; partout, à Mayence, à Rastadt, à Francfort, les garnisons prussiennes de l'armée permanente étaient au plus haut point impopulaires avant la guerre. Cela s'explique par la nature même d'une armée permanente ; toutefois cette impopularité confirme ce que je viens de dire du caractère défensif de l'armée prussienne. Son principal mérite, en effet, c'est de ne pas être séparée de la nation : dès que vous la transportez au delà des frontières, elle perd, avec le sol où sont ses racines, ses forces et ses ressources. La Prusse applique aux nouvelles provinces le système qui lui a si admirablement réussi avec les provinces rhénanes : elle n'éloigne pas de leur domicile habituel les régiments qu'elle y lève. Le Hanovrien, le Hessois, le Nassovien, le Francfortois ressentent la lourde charge du service général, mais ils ne croient pas être opprimés par l'étranger quand ils voient, au lieu de Poméraniens et de Brandebourgeois, leurs propres enfants continuer à monter la garde devant leurs édifices publics, et ils ne gémissent pas parce que ces enfants portent un casque au lieu d'un shako. L'armée prussienne est une excellente école de discipline, de patriotisme et de vraie démocratie ; mais l'armée prussienne n'est tout cela qu'à la condition de rester auprès du foyer qu'elle a à défendre.

Le système régional, je le répète, l'instruction populaire, l'absence de l'exonération, voilà les trois principes auxquels la réorganisation n'a pas pu toucher, et qui seuls font cette identité de la nation et de l'armée dont parlait le prince royal en adressant à son père les félicitations de ses camarades : « C'est là ce qu'il y a de beau en Prusse : armée et peuple ne font qu'un, et celui qui dit soldat, dit citoyen. »

K. Hillebrand.

II

La campagne de 1866

La campagne qui s'est terminée par la bataille de Sadowa a été jugée surtout par l'imprévu et la grandeur de ses résultats...

Ce qui nous a troublés, ce qui nous a fait prendre l'alarme, c'est uniquement la puissance prussienne, grandie à nos yeux d'une manière si soudaine et si démesurée par la victoire de Sadowa que nous nous sommes crus menacés par elle. Avons-nous eu raison? Sans doute l'armée prussienne rentrait en scène après cinquante ans de paix par un éclatant triomphe, sans doute elle allait ajouter, à la force morale que ce succès lui donnait, les ressources matérielles des États annexés par la conquête, elle allait se grossir et se fortifier de populations militaires célèbres par leur valeur, les Hanovriens, les Hessois, les Saxons; mais, avec un peu plus de sang-froid, nous aurions reconnu que, malgré tous ces accroissements, la Prusse était encore loin du chiffre de notre population, qu'elle était loin de posséder toutes nos ressources militaires, et surtout celles de notre marine, cet auxiliaire si puissant des guerres continentales...

De l'étude de tous les faits et de tous les récits ressort la preuve qu'indépendamment des mérites réels et incontestables auxquels les Prussiens ont dû leurs dernières victoires sur les Autrichiens, ils ont été avant tout singulièrement heureux; que les hommes, les choses, les circonstances, les ont servis d'une manière exceptionnelle, et leur ont donné des supériorités passagères qui ont disparu aujourd'hui et ne se retrouveront plus; et il est facile de prouver qu'une lutte avec la France ne saurait amener les mêmes avantages...

Nous voulons seulement appeler ici l'attention sur les points caractéristiques de cette grande lutte et en tirer les conclusions à l'appui de l'opinion que nous venons d'émettre. Nous sommes conduits tout d'abord à parler du fusil à aiguille, de ce héros populaire de la campagne, dont toute la presse européenne a redit d'abord avec stupeur les effroyables merveilles, et dont peu après on s'est mis, suivant l'usage, à rabaisser l'importance. Un seul mot, bien concluant, dira sur ce point toute notre pensée. En face d'un ennemi armé comme l'était l'infanterie autrichienne, le fusil à aiguille a multiplié par cinq les forces prussiennes. Deux exemples aussi palpables qu'ils peuvent l'être en vont donner la preuve.

Comme on le sait, la Bohême a été envahie à la fois par deux armées: celle du prince Frédéric-Charles, entrant par la Saxe, et celle du prince royal par les défilés de la Silésie. Le même jour, le 26 juin, ces deux armées ont eu leur premier engagement sérieux. Dans une affaire toute d'infanterie, le prince Frédéric-Charles emportait le village de Podol. Les morts comptés sur le champ de bataille et les blessés recueillis aux ambulances se trouvèrent entre vainqueurs et vaincus dans la proportion de un contre cinq. Sur un point de la levée du chemin de fer, le capitaine Hozier (1), à l'ouvrage duquel nous sommes redevables de tant d'intéressants détails, constata dix-neuf cadavres autrichiens pour trois prussiens.

Pendant que se livrait le combat de Podol, le même jour, à la même heure, le corps prussien du général de Bonin, appartenant à l'armée du prince royal, rencontrait à Trauteneau le 10e corps de l'armée autrichienne sous les ordres du feld-

maréchal lieutenant de Gablenz. Ici, la fortune était autre. A la suite d'un combat très-vif, les Prussiens étaient repoussés et rejetés par l'ennemi d'une journée de marche en arrière. Et cependant, la redoutable supériorité du fusil à aiguille n'en éclate pas avec moins d'évidence; la proportion reste la même entre Prussiens et Autrichiens gisant sur le champ de bataille. M. de Bonin, vaincu, accuse 1300 hommes hors de combat, M. de Gablenz, vainqueur, 6000! Honneur aux Autrichiens, qui surent faire reculer l'ennemi malgré de si grandes pertes! Mais, comme la suite l'a prouvé, un succès aussi chèrement acheté, quand il n'est que partiel, équivaut à une défaite.

Nous avons choisi ces deux combats parce qu'étant les premiers de la guerre et livrés aux deux extrémités du front d'opérations, ils témoignèrent tout d'abord de la force respective des deux armées, et ne purent manquer d'exercer des deux côtés et en sens contraire une très-grande influence morale. Un homme, dans un moment d'héroïsme ou de passion aveugle, peut une fois se battre avec succès seul contre cinq; mais demander que cet effort soit renouvelé dans toutes les rencontres d'une campagne, c'est exiger plus que la troupe la plus brave n'a jamais pu faire. Et, pour donner au calcul un dernier degré d'exactitude, il faut ajouter ici que, partout où le hasard mettait du côté des Prussiens la supériorité numérique, cette supériorité elle-même était multipliée par cinq, de telle sorte que, là où les Autrichiens se trouvaient un contre deux, ils étaient de fait un contre dix.

Aujourd'hui, grâce à Dieu, cette effroyable inégalité dans les moyens de destruction n'existe plus. Toutes les armées d'Europe se sont empressées de changer leur fusil. Nous avons le chassepot, qui est un fusil à aiguille perfectionné. Les Autrichiens, en attendant leurs nouveaux fusils, ont converti les anciens, et cette conversion doit maintenant être achevée. L'équilibre est rétabli, et la question reste désormais de savoir entre quelles mains les nouvelles armes auront le plus de puissance, ce qui est une affaire de général. Pour en revenir à 1866, il est hors de doute qu'il n'y a eu nullement méprise de l'opinion dans l'importance décisive qu'elle a tout d'abord attribuée au fusil à aiguille. Il est hors de doute que ni les combinaisons de la politique, ni la direction, ni la composition des armées, n'ont influé au même degré que cette arme sur le résultat de la campagne...

Chaque armée a une manière de combattre qui lui est propre et qui est peu susceptible de changement, parce qu'elle tient au caractère national. Aux uns, l'impétueux génie de l'attaque : ceci a toujours été le partage du soldat français; à d'autres une force de résistance inébranlable : c'est là le mérite particulier du soldat anglais. L'histoire de la guerre d'Espagne, de 1809 à 1813, offre une suite de batailles toutes défensives, dans lesquelles la furie française vient continuellement se briser contre la fermeté britannique. C'est que lord Wellington, avec son génie prudent et réfléchi, ne demandait jamais à son armée rien qui ne fût en accord avec l'instinct national. Toutes les fois que les accidents du terrain ou d'autres circonstances ne lui permettaient pas de livrer une bataille défensive, une bataille anglaise, il se retirait sans combattre. De là ses succès.

Or, le soldat autrichien tient beaucoup plus de l'Anglais que du Français; l'immobilité lui va mieux que le mouvement, la défensive que l'offensive, et jamais il n'a été bien commandé sans que ses chefs tinssent grand compte chez lui de cette disposition. On ne le fit pas dans cette campagne. Parce qu'on avait vu à Magenta et à Solferino réussir les impétueuses charges de notre infanterie, on se figura que le même système d'attaque aurait le même résultat, et l'ordre fut donné d'aborder à la baïonnette les régiments prussiens. Cet ordre fut héroïquement exécuté. On vit les régiments autrichiens, leurs braves officiers en tête, se précipiter comme des fous contre l'infanterie prussienne; celle-ci, étonnée d'abord, reprendre bientôt son sang-froid, et comprendre à merveille que ces charges insensées n'avaient pas d'autre effet que de lui fournir l'occasion de tirer impunément de son redoutable fusil le parti le plus meurtrier. Le carnage, on le conçoit, dans chacune de ces attaques dut être épouvantable, et c'est avec des troupes affaiblies par de telles pertes, n'ayant jamais vu l'ennemi, sauf à Trauteneau, que pour essuyer des échecs, — avec des troupes fatiguées en outre par les marches et contre-marches, suite nécessaire d'une guerre défensive, qu'on allait livrer la bataille de Sadowa contre les forces réunies d'un adversaire à qui tout avait réussi jusque-là, même ses fautes. On connaît le résultat, et l'immense désastre qui frappa l'Autriche, dans la journée du 4 juillet 1866.

La situation de l'armée de Benedeck n'a pas été là sans analogie avec celle de l'armée française à Waterloo. Elle avait devant elle deux armées, celle du prince Frédéric-Charles et celle du prince royal; mais, bien que ces armées fussent en communication et que leur action combinée eût été arrangée dans la nuit qui précéda la bataille, le général autrichien pouvait espérer battre le prince Frédéric-Charles avant l'arrivée du prince royal, qui avait une longue route à parcourir, comme Napoléon avait espéré battre Wellington avant l'arrivée de Blücher.

Jusqu'à une heure de l'après-midi, en effet, toutes les forces du prince Frédéric-Charles étaient venues se briser contre la bravoure des troupes autrichiennes. Celles-ci étaient établies dans des bois où les hommes s'embusquaient derrière les arbres, de manière à neutraliser l'avantage du fusil prussien. Ces bois étaient flanqués par leur admirable artillerie, une des meilleures de l'Europe, à l'absence de laquelle nos ennemis d'alors attribuent la perte de la bataille de Solferino. Placés dans ces conditions avantageuses, à l'abri des effets du fusil à aiguille, les Autrichiens tenaient avec une fermeté invincible. Le mouvement en avant de l'armée du prince Frédéric-Charles était arrêté, la division du général Horne, qui s'était épuisée contre le bois de Sadowa, avait même dû être ramenée en arrière, et l'inquiétude commençait à se mettre au quartier général prussien, où la pluie qui tombait et les mouvements du terrain dérobaient la connaissance de l'arrivée du prince royal. On prononçait déjà le mot de retraite.

Mais, à ce moment même, l'armée autrichienne n'était plus en mesure de tirer parti des prodiges de valeur avec lesquels elle avait repoussé les attaques du prince Frédéric-Charles. L'apparition des casques prussiens en arrière de la ligne de bataille de Benedeck vint dissiper les alarmes conçues pendant un instant autour du roi Guillaume. C'était la garde formant les premières colonnes de l'armée du prince royal, qui venait occuper presque sans coup férir le village de Chlum, centre et point culminant de la position autrichienne. Les ingénieurs de Benedeck avaient fortifié Chlum pour servir de réduit à leur armée en cas d'échec, et se trouvaient ainsi avoir travaillé au profit de l'ennemi.

De Chlum, en effet, les Prussiens prenaient à dos toute

l'aile droite autrichienne, qui faisait face au prince Frédéric-Charles, et l'on conçoit quelle cruelle surprise ce fut pour cette brave troupe d'être ainsi, au moment où elle s'y attendait le moins, foudroyée par derrière...

Reprendre Chlum était nécessaire, et, pour y parvenir, les Autrichiens se consumèrent en d'inutiles efforts d'héroïsme. Que faire dans un pays découvert contre une troupe armée du fusil à aiguille et postée soit dans les maisons, soit dans ces ouvrages que les ingénieurs de Benedeck avaient élevés avec une prudence si mal récompensée? Chlum resta au pouvoir des Autrichiens; l'aile droite autrichienne, prise entre deux feux, ne put que faire sa retraite avec des pertes énormes, et la vue de ce désastre ou la nouvelle qui s'en propagea rapidement produisit dans l'une et l'autre armée son effet inévitable. Que si l'on se demande par quel accident ou quelle incurie la seconde armée prussienne put arriver ainsi sans obstacle et presque inaperçue jusqu'au cœur de l'armée autrichienne, il est impossible d'y trouver une réponse satisfaisante...

Est-il besoin de dire que tant de circonstances désastreuses pour leurs adversaires ne serviront pas toujours les armes prussiennes?...

Nous avons essayé de signaler les circonstances tout exceptionnelles, et peu probables dans une guerre avec la France, qui sont venues en aide à l'habileté des généraux et aux qualités militaires des troupes du roi Guillaume dans cette mémorable campagne : il nous reste à montrer comment, hors des champs de bataille, la Prusse n'a pas été moins heureusement servie par les événements, comment dans l'ordre politique d'autres circonstances non moins exceptionnelles l'ont rendue si aisément et si complétement victorieuse.

Nous ne ferons que répéter ce que tout le monde sait en disant qu'avant comme après la guerre toute l'action diplomatique de l'Europe, tous les grands incidents de la politique internationale, ont tourné au profit de la Prusse et ont été exploités par elle, sinon toujours avec une parfaite loyauté, au moins avec une habileté extrême...

C'était du consentement de tous les gouvernements de l'Europe que la Prusse et l'Italie allaient se jeter sur l'Autriche.....

L'assistance de l'Italie eut pour effet de retenir 80 000 Autrichiens au delà des Alpes, et ce fut encore là pour la Prusse un avantage incontestable.

Comme si, à la veille d'une si grande lutte, ce n'eût pas été assez des désavantages que nous venons de signaler, l'Autriche allait y joindre, on pourrait le dire, à plaisir celui d'abandonner aux Prussiens la supériorité que l'initiative donne aujourd'hui à la guerre. Elle allait les laisser apporter sur son territoire l'invasion et les ravages qui l'accompagnent au jour et à l'heure où ils seraient entièrement préparés. Elle allait créer en outre à ses généraux des difficultés immenses en les obligeant à deviner les projets de l'ennemi et à subordonner leurs mouvements à ses combinaisons. La concentration des armées de 200 à 300 000 hommes, avec lesquelles on se dispute aujourd'hui les batailles, n'est pas chose qui puisse s'improviser : les ordres à expédier, les approvisionnements à réunir, l'encombrement des diverses voies de communication, ne permettent pas d'accélérer les mouvements de masses d'hommes si prodigieuses au gré des exigences d'une situation difficile ou des impatiences du chef. Il faut du temps, et un temps souvent assez long pour que de telles opérations s'accomplissent : de là pour celui qui a su prendre l'initiative un avantage presque toujours très-considérable. Cet avantage, comme nous le disions tout à l'heure, l'Autriche le laissa à la Prusse.

Le cabinet de Vienne, jusqu'au premier coup de canon tiré, sembla beaucoup plus soucieux de se mettre en règle vis-à-vis de la diplomatie étrangère, occupée avec plus ou moins de sincérité à prévenir la guerre, que de se préparer à la lutte contre la Prusse, et n'expédia aucun ordre pour presser la concentration des troupes.

La Prusse, pendant ce temps, était en droit de dire qu'elle aussi tenait ses troupes éloignées des frontières; mais quelle différence dans la situation des deux pays! et comme le cabinet de Berlin savait bien tout ce qu'il y avait pour lui d'avantages dans cette immobilité respective des deux armées! Tout était si bien disposé de son côté pour la rapide concentration de la masse dispersée de ses forces, tout l'était si peu de l'autre, qu'on serait tenté de se demander si les tentatives de conciliation *in extremis* faites par la diplomatie n'eurent pas pour résultat unique, quoique sans doute involontaire, de permettre à l'armée prussienne de gagner sur l'ennemi une avance considérable.

On a beaucoup admiré au commencement de ce siècle la merveilleuse promptitude avec laquelle Napoléon, faisant voyager en poste les troupes du camp de Boulogne, assura ses succès d'Ulm et d'Austerlitz. Aujourd'hui, lorsqu'on n'a pas à sa disposition la mer et des flottes à vapeur, c'est avec les chemins de fer que s'opèrent les grandes concentrations de troupes, que l'on approvisionne et alimente ces grandes armées, qu'on leur donne les moyens de se porter en avant et d'agir.

Tandis que la Prusse avait quatre voies ferrées indépendantes les unes des autres, et convergeant des diverses parties de son territoire vers la frontière ennemie, l'Autriche ne disposait que de la ligne de Vienne sur le Luxembourg, et, de là, par un double embranchement à une seule voie, sur Prague et Olmutz. Lorsque vint le moment de l'action, ce chemin de fer fut complétement insuffisant à sa tâche, insuffisant surtout à rivaliser avec les quatre lignes de la Prusse. Là encore a été pour celle-ci un avantage immense, et il faut dire, à l'honneur de l'état-major prussien, que, profitant des grands enseignements de la récente guerre des États-Unis, où les chemins de fer ont joué un rôle si considérable, il avait su ajouter à la puissance de ce moyen de succès par une organisation aussi soigneuse qu'habile, et digne de la plus grande attention. Tout l'ensemble du réseau avait été divisé en zones placées chacune sous la direction du comité composé d'un officier d'état-major, d'un des administrateurs civils de la ligne et d'un ingénieur. Le mode de réunion du matériel de transport sur les divers points d'embarquement avait été étudié et réglé ainsi que le temps nécessaire à l'opération. A chaque zone, on avait assigné sa tâche dans le grand mouvement qui se préparait, et désigné les troupes qu'elle devait transporter. Enfin le nombre des trains à employer et leur parcours avaient été aussi réglés d'avance, de telle sorte qu'on savait également à Berlin en combien de jours et d'heures, après l'ordre de concentration expédié, l'armée se trouverait rassemblée à la frontière. Nous ne saurions trop insister sur le rôle que les chemins de fer ont joué dans cette campagne, sur la supériorité qu'ils ont donnée à la Prusse, et sur celle qu'ils promettent à toute puissance militaire qui saura les employer comme elle...

Nous pourrions nous dispenser d'ajouter que le rôle des chemins de fer, si considérable dans la guerre de Bohême, n'a pas été moindre dans la campagne du général de Falkensten contre les Hanovriens et les contingents de l'Allemagne du Sud. L'issue de cette campagne a tenu presque uniquement à des saisies ou des interruptions de chemins de fer, à un train qui a été trouvé là et dont on s'est servi comme de cavalerie pour aller occuper un poste important. Il y a dans cet emploi stratégique des voies ferrées une grande leçon donnée à toutes les puissances militaires: toutes auront à étudier, comme l'a fait l'état-major prussien, les nombreux avantages qui peuvent être retirés de ce nouvel auxiliaire. Déjà l'expérience de cet état-major, si intelligent et si studieux, lui a permis de formuler une loi qui ouvre un vaste champ aux réflexions et aux combinaisons des hommes de geurre, c'est que la distance influe très-peu sur le temps nécessaire au transport d'un grand corps de troupes, la réunion et l'organisation du matériel de transport jouant le principal rôle dans cette opération. Jusqu'au dernier moment d'une entrée en campagne, les troupes destinées à agir peuvent donc être gardées sur des points très-éloignés du théâtre de la guerre pour apparaître tout à coup là où leur concentration offensive aura été le moins prévue. L'étude que les officiers prussiens avaient faite de leurs chemins de fer était si approfondie, le tracé de leur réseau était si excellent, que vingt et un jours après l'ordre donné, 197 000 hommes, 55 000 chevaux et 5200 voitures étaient amenés sur les rails, de tous les points de la monarchie, à la frontière austro-saxonne. Le vingt-deuxième jour, l'armée prussienne était en état d'entrer en campagne, et, si elle dut attendre dix journées encore, au grand déplaisir de ses chefs, cela tint uniquement à des considérations politiques.

Transportons-nous dans l'autre armée. Nous y voyons les Autrichiens, malgré ce retard, qui leur était si favorable, ne pouvant rien faire de plus, avec leur unique chemin de fer, que de se concentrer aux environs de Pardubitz. Surpris par la rapidité des mouvements de l'ennemi, ils ne purent ni occuper la Saxe, ni envahir la Silésie, ni défendre les défilés de la Bohême. Nous avons dit comment, hésitant entre les deux armées prussiennes, ils laissèrent échapper à Skaliz l'occasion de vaincre, pour accepter à Sadowa une bataille qui était perdue d'avance.....

Tout ce que nous avons dit prouve que, dans cette guerre si désastreuse pour elle, l'Autriche a succombé sous les vices de son administration et les fautes de ses chefs autant que sous les coups de l'ennemi...

Sur un seul point, l'armée prussienne s'est trouvée notoirement inférieure. Son artillerie n'a pas répondu à ce qu'on attendait d'elle. Ses canons d'acier à chargement compliqué par la culasse n'ont pu soutenir la comparaison avec l'artillerie autrichienne, dont les canons et les projectiles sont identiques avec les nôtres, mais ce désavantage isolé, quelque grave qu'il fût, ne suffisait pas à faire perdre aux Prussiens la supériorité que leur assuraient la puissance de leur organisation et la faveur des circonstances. Quant aux Autrichiens, ce n'était pas assez de l'excellence de leur artillerie pour compenser tout ce qui leur manquait, mal armés, mal préparés, portant en eux tous les vices d'un grand corps mal organisé, et conduits fatalement à faire une de ces campagnes mal engagées où les efforts les plus héroïques ne parviennent pas à ramener la fortune.

Plaçons-nous maintenant au point de vue français pour envisager ces événements. La question à nous poser est celle-ci: de ce que les Prussiens, dans la campagne de Sadowa, ont si promptement et si facilement mis l'Autriche à merci, y a-t-il raison de conclure que toujours et partout ils trouveront la fortune aussi favorable? Ou nous nous trompons, ou nous avons fait voir que ce succès si merveilleux a été dû à un ensemble de circonstances exceptionnelles dont la plupart n'ont guère chance de se reproduire. Que si nous venons ensuite à mesurer les agrandissements de la Prusse, à calculer avec exactitude l'augmentation de ses forces militaires, on trouvera qu'elle n'est pas encore arrivée à égaler ni la population ni les ressources de tout genre de la France. Le temps n'est point venu, s'il doit venir jamais, pour la Prusse, de disposer des immenses moyens d'action que nous donne notre marine, et sur terre même il ne nous semble pas que le soldat français de nos jours ait témoigné qu'il a dégénéré de ses devanciers....

Rien de plus important que l'organisation du service de guerre sur nos chemins de fer, dont l'admirable réseau, à la fois perpendiculaire et parallèle à nos frontières, est si bien conçu pour les opérations militaires. Sans doute aussi l'attention se portera sur tout ce qui peut rendre notre cavalerie plus efficace et prouver, contre une opinion fort mal à propos répandue, que le rôle de cette arme n'est pas fini dans les grandes guerres; on verra si, indépendamment des services qu'elle a toujours rendus et qu'elle rendra encore, un nouveau champ d'action ne s'ouvre pas pour elle dans ces expéditions destinées à détruire les chemins de fer et à jeter un trouble fatal dans les communications de l'ennemi; on étudiera ce nouvel emploi des escadrons, qui, plus d'une fois dans la dernière guerre, a fait du cavalier un fantassin, un sapeur, un ingénieur.

Toutes ces améliorations et d'autres, que nous ne saurions mentionner ici, nous les appelons de nos vœux, nous les espérons comme un gage de plus de la supériorité des armes françaises.

Prince DE JOINVILLE.

M. Desdevises du Désert a été nommé professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Clermont.

— Vendredi dernier, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le prix du concours Bordin à notre ancien collaborateur M. Camille de la Berge, attaché à la Bibliothèque impériale, pour un mémoire sur l'*Organisation des flottes romaines*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 35 30 JUILLET 1870

Paris, 29 juillet 1870.

Pour mesurer la perte qu'ont faite les lettres et la politique dans la personne de M. Prévost-Paradol, il suffit de constater que, malgré les vives préoccupations du public français en présence d'une guerre formidable, la nouvelle de cette mort a soulevé une profonde et universelle émotion.

On sait que M. Prévost-Paradol a appartenu pendant quelque temps à l'enseignement supérieur, et personne n'ignore qu'il a occupé avec éclat la chaire de littérature française à la Faculté d'Aix. C'est de là qu'il est parti pour entrer au *Journal des Débats*, où il devait acquérir une si rapide réputation, qui l'a fait entrer à l'Académie française à l'âge de trente-six ans. On pouvait croire qu'il serait encore pendant longtemps le membre le plus jeune de l'illustre compagnie. Qui pouvait penser que ce jeune écrivain si plein d'avenir allait disparaître subitement ! Aucune mort ne fut jamais si imprévue. Il avait quitté Paris non sans quelque tristesse, mais son esprit si net, si pondéré, ne pouvait faire soupçonner qu'il fût accessible à ce genre d'égarement auquel il faut bien attribuer son suicide. Quelques combats qui aient pu se livrer au fond de cette conscience délicate, il n'était pas dans une de ces situations sans issue dont on ne peut se dégager que par la mort.

Nous qui l'avons beaucoup connu, nous pouvons dire que M. Prévost-Paradol n'avait pas donné toute sa mesure. Si éminent que fut son talent de journaliste, il se sentait appelé par sa vocation à un rôle plus actif, à une part plus directe dans les affaires publiques. Le malheur du journaliste passionné pour le triomphe de ses idées, c'est qu'il ne peut sentir que très-vaguement quelle influence ses articles exercent sur l'esprit du public. S'il s'exagère cette influence, des événements politiques contraires à ses aspirations viennent brusquement lui montrer qu'il se fait illusion et lui apportent d'amères déceptions. S'il croit cette influence petite ou trop lente, il se sent profondément découragé. M. Prévost-Paradol était livré à cette alternative, et il en souffrait. Ce qui lui manquait, c'était l'action. Il était éminemment propre à faire partie des assemblées délibérantes ; son élocution simple et précise en même temps qu'élégante l'aurait placé, dans une assemblée législative, parmi les orateurs les plus distingués. Mais il semblait que le Corps législatif lui fût à jamais fermé. Il n'était pas de ceux qu'adopte le suffrage universel. Il accepta l'ambassade des États-Unis comme un moyen d'attendre, tout en s'initiant à la pratique des affaires d'État, que la politique intérieure prît un tour plus favorable à son entrée dans nos assemblées délibérantes. Il y aurait pris très-vite le premier rang ; hélas ! cet avenir auquel il aspirait lui a été refusé ; un trouble subit de cette lucide intelligence a mis fin à ses jours ; mais la postérité n'oubliera pas cette carrière si brillante et si courte ; elle a d'ordinaire une sorte de tendresse émue pour ceux qui meurent jeunes, avant d'avoir donné toutes leurs fleurs et tous leurs fruits.

— M. Raffy, dont les *Lectures d'histoire et de géographie* sont depuis longtemps devenues classiques, vient de publier une petite *Géographie de la Prusse et de l'Allemagne du Sud* qui, dans les circonstances actuelles, sera utilement consulté. Ce petit volume est accompagné de plusieurs cartes.

— Voici le texte de la proposition de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur que M. Duruy, en vertu de son initiative parlementaire, a présentée au Sénat :

Art. 1er. L'enseignement supérieur peut être donné en dehors des établissements de l'État.

Art. 2. Tout Français qui ne tombe pas sous le coup d'une des incapacités légales prévues aux articles 26 et 65 de la loi du 15 mars 1850 peut ouvrir un cours ou une école libre d'enseignement supérieur ; mais le titre de faculté ou d'école publique est réservé aux établissements de l'État. En cas de contravention, la maison est fermée.

Art. 3. Des associations de plus de vingt personnes peuvent être formées pour la fondation d'une école libre d'enseignement supérieur.

Art. 4. Pour l'ouverture d'un cours ou d'une école libre d'enseignement supérieur, le professeur ou le directeur dépose entre les mains du recteur de l'Académie la déclaration prescrite par l'article 27 de la loi du 15 mars 1850, le programme sommaire du cours ou de l'ensemble des cours, avec l'indication du local de l'école, et une copie des statuts de la société. Le dépôt du programme sommaire des cours est renouvelé chaque année et chaque fois que, dans l'année, il y est fait des changements.

Un mois après la déclaration, l'établissement peut être ouvert si une opposition n'a pas été formée par le recteur, soit d'office, soit sur la plainte du procureur impérial, dans l'intérêt de la moralité publique.

L'opposition est jugée à bref délai par le conseil départemental. Il peut être appelé du conseil départemental au conseil impérial de l'instruction publique.

L'ouverture illicite d'un établissement libre d'enseignement supérieur est punie d'une amende de 1000 à 3000 fr.

Art. 5. Les cours ou écoles libres d'enseignement supérieur sont toujours ouverts aux délégués du ministre de l'instruction publique, sous peine d'une amende de 1000 à 3000 fr.

Art. 6. En cas de désordre grave dans une école libre d'enseignement supérieur, le chef de l'établissement peut être appelé devant le conseil départemental et soumis à la réprimande. En cas de récidive, le conseil peut prononcer la suspension des cours ou la fermeture de l'école.

Tout chef d'établissment ou professeur qui, dans ses leçons ou ses discours, attaquerait la Constitution ou les lois, peut être traduit sur la plainte, soit du recteur, soit du ministère public, devant le conseil départemental et être interdit à temps ou à toujours du droit d'enseigner, sans préjudice des peines encourues pour délits et crimes prévus par le Code pénal.

Appel des décisions du conseil départemental peut être porté dévant le conseil impérial. L'appel n'est pas suspensif.

Art. 7. Les écoles libres d'enseignement supérieur délivrent, à leur gré, des certificats, diplômes ou brevets dans les conditions qu'elles déterminent elles-mêmes, à la seule condition de ne pas employer les titres universitaires, sous peine d'une amende de 1000 à 3000 fr. pour le directeur qui délivre le diplôme et pour celui qui s'en sert.

Les élèves des écoles libres d'enseignement supérieur pourront se présenter aux examens des Facultés pour y prendre, s'il y a lieu, des grades que les Facultés délivrent, sans avoir à produire aucun certificat d'études ou de scolarité, mais en acquittant des droits égaux à ceux que payent les élèves des Facultés.

Toutefois, les élèves libres aspirant aux grades de l'enseignement médical ne sont admis à subir les examens devant une Faculté ou une école publique de médecine que sur la présentation d'un *certificat de stage d'hôpital*, obtenu dans les conditions qui seront déterminées par un règlement d'administration publique délibéré en conseil impérial.

Art. 8. Les dispositions de la loi sont applicables aux conférences faites sur les matières d'enseignement supérieur, et qui se continuent de manière à présenter un caractère de périodicité ou de permanence.

Les conférences ou entretiens qui ne se renouvellent pas de manière à présenter ce caractère de périodicité ou de permanence sont considérés comme réunions publiques et placés sous l'application de la loi relative au droit de réunion, alors même qu'ils toucheraient aux matières de l'enseignement supérieur.

Art. 9. Les étrangers peuvent être autorisés à ouvrir ou à diriger des écoles libres, ou à y professer, aux conditions déterminées par un règlement d'administration publique délibéré en conseil impérial.

Art. 10. Le conseil impérial peut, après enquête, conférer par collation les grades universitaires à des citoyens âgés de trente-cinq ans au moins et qui mériteraient cette exception par la notoriété de leurs travaux ou de leurs services.

Art. 11. Le conseil impérial et le conseil départemental de l'instruction publique sont composés comme il suit :

1° Conseil impérial de l'instruction publique :

Le ministre, président; cinq sénateurs, trois députés, cinq conseillers d'État, trois évêques, élus par leurs collègues;

Un membre de l'Église réformée, un membre de l'Église de la confession d'Augsbourg, un membre du consistoire central israélite, élus par les consistoires;

Trois membres de la Cour de cassation, élus par leurs collègues;

Cinq membres de l'Institut, élus par leurs collègues, à raison d'un membre pour chacune des cinq classes;

Deux membres choisis par l'empereur parmi les inspecteurs généraux et les recteurs;

Deux membres de l'enseignement supérieur public, élus par les professeurs des Facultés;

Deux membres de l'enseignement secondaire, élus par les proviseurs, principaux et professeurs des lycées et colléges ;

Deux membres de l'enseignement primaire, élus par les inspecteurs primaires, les directeurs et les professeurs des écoles normales primaires;

Deux membres de l'enseignement libre, élus par les directeurs des établissements libres légalement constitués

2° Conseil départemental :

Le recteur ou, en son absence, l'inspecteur de l'Académie, qui prendra le titre de vice-recteur, président;

Le préfet ou son délégué;

L'évêque ou son délégué;

Un membre des églises protestantes et un membre du culte israélite, dans les départements qui ont des consistoires légalement constitués, — ces deux membres sont choisis par les consistoires;

Trois membres du conseil général, élus par leurs collègues;

Un membre élu par la Cour impériale, dans les chefs-lieux de préfecture où siége une cour souveraine;

Un membre élu par le tribunal de première instance, dans les villes qui sont le siége d'une juridiction de premier degré;

Un inspecteur de l'enseignement primaire désigné par le ministre.

Un membre de l'enseignement supérieur ou secondaire élu par les membres de ces deux ordres d'enseignement;

Un membre de l'enseignement primaire élu par les instituteurs du département.

Pour le département de la Seine, le nombre des membres du conseil départemental est doublé.

Les pouvoirs des deux conseils sont renouvelés tous les trois ans. Leurs membres sont rééligibles.

Art. 12. En matière disciplinaire et contentieuse, les séances des deux conseils sont publiques.

A la suite de la lecture du rapport, les intéressés ont le droit de présenter leurs observations et de se faire assister d'un conseil.

Les fonctions du ministère public sont remplies au conseil impérial par le secrétaire général du ministère ; au conseil départemental, par le secrétaire élu du conseil.

FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

HISTOIRE

COURS DE M. F. COMBES (1)

V

Première guerre entre la Prusse et l'Autriche sous Frédéric II. — Le fusil prussien de Molwitz.

Au retour de son voyage de Strasbourg et de Mœurs, de son banquet avec les colonels français et avec Voltaire, Frédéric II ne s'occupait à Berlin que d'opéra et de théâtre. Il avait chargé Voltaire de lui procurer une troupe; et Voltaire, alors à la Haye, lui écrivait le 17 octobre 1740, que cette troupe de comédiens et de chanteurs allait arriver, et lui faisait un curieux portrait de ces illustres bohêmes :

« Bientôt à Berlin, vous l'aurez,
Cette cohorte théâtrale,
Race gueuse, fière et vénale,
Héros errants et bigarrés ;
Sortant avec habits dorés,
Diamants faux et linge sale ;
Hurlant pour l'Empire romain
Ou pour quelque fière inhumaine ;
Gouvernant trois fois la semaine,
L'univers,... pour gagner du pain. »

Quelle peinture piquante, et écrite au courant de la plume en commençant un billet !

Voltaire disait aussi à Frédéric qu'il le complimentait sur le rappel en Prusse des pauvres anabaptistes. Les anabaptistes représentaient la révolution sociale dans la Réforme, l'égalité contre le privilége, l'insurrection des serfs et des paysans contre la tyrannie féodale des châteaux. Cette rénovation de l'humanité, que les anabaptistes rêvaient et enseignaient, était figurée par un second baptême. Il y avait donc quelque mérite pour Frédéric II à les avoir rappelés après les luthériens.

---

(1) Voyez les deux numéros précédents.

« Que deux fois on rebaptise,
De rien je ne me scandalise,

lui écrivait Voltaire,

Pourvu qu'on soit homme de bien. »

Était-ce là toute la lettre de Voltaire? Non ! il lui annonçait que, à sa grande surprise, il venait tous les jours à la Haye de jeunes officiers français, tous nobles ou gentilshommes. On leur demandait ce qu'ils venaient faire. Ils répondaient qu'ils allaient chercher de l'emploi en Prusse. L'un s'était enfui de France avec une actrice, et l'autre tout seul; celui-ci avait épousé la fille de son tailleur; celui-là voulait être comédien, en attendant qu'on lui donnât un régiment en Prusse. Mais Voltaire dut trouver toute naturelle cette émigration vers la Prusse, lorsqu'il eut reçu de Frédéric II la lettre suivante, datée du 26 octobre de la même année 1740 : « Il vient d'arriver, mon cher ami, l'événement le » moins prévu du monde. L'empereur Charles VI est » mort presque subitement d'une indigestion de cham- » pignons, compliquée de la goutte. Cela m'empêche de » babiller avec vous.

« Ce prince né particulier,
Fut roi, puis empereur;
Eugène fut sa gloire ;
Mais, par malheur pour son histoire
Il est mort en banqueroutier. »

Ce qui voulait dire que chacun allait tomber sur son héritage, comme d'avides créanciers, et disputer ses dépouilles à sa fille Marie-Thérèse. Aussi Frédéric II n'a-t-il pas besoin d'ajouter que cette mort dérange toutes ses idées pacifiques, qu'il s'agira probablement, au printemps prochain, de poudre à canon, de tranchées et de soldats, plutôt que d'actrices et de ballets; que c'est le moment d'un changement total de l'ancien système de la politique; qu'il a une armée et des finances avec un bon général, le feld-maréchal Schwerin ; que, en un mot, les événements prochains sont comme le rocher de Nabuchodonosor, qui roula sur les quatre métaux et les détruisit tous. « Venez pourtant, dit-il, me » voir à Berlin, puisque vous le désirez, et que je ne » saurais vous voir assez souvent moi-même. »

En effet, Voltaire, qui venait de faire connaissance avec Frédéric II au vieux château de Mœurs, près du Rhin, et qui avait besoin de lui reparler pour les seigneuries que madame du Châtelet possédait près de Clèves, Voltaire prit la route de Berlin. Il partit au mois de novembre, par la neige et le froid, qui sont précoces en ces contrées. Il n'était pas arrivé aux frontières du Brandebourg, en compagnie de l'orientaliste Dumolard, que tout son char s'était brisé dans un chemin creux, glissant, rempli de ronces et de boues. « La fortune est » trop jalouse, écrit-il d'Herford à Frédéric II, le 11 no- » vembre 1740, de mon accès auprès de Votre Majesté. » Elle vient de briser le carrosse qui me menait vers la » terre promise. Dumolard l'oriental, que j'amène dans » les États de Votre Majesté suivant vos ordres, prétend, » sire, que dans l'Arabie jamais pèlerin de la Mecque » n'eut une plus triste aventure, et que les juifs ne furent » pas plus à plaindre dans le désert. Un domestique va » d'un côté demander du secours à des Wesphaliens, » qui croient qu'on leur demande à boire; un autre » court sans savoir où. Dumolard, qui se promet bien » d'écrire notre voyage en arabe et en syriaque, est ce- » pendant à bout de ressource, comme s'il n'était pas » savant. Il va à la découverte, moitié à pied, moitié en » carrosse; et moi, en culotte de velours, en bas de soie » et en mules, je monte sur un cheval rétif pour traver- » ser des marais et des bois. En arrivant à Herford dans » cet équipage, la sentinelle m'a demandé mon nom. » J'ai répondu, comme de raison, que je m'appelais don » Quichotte, et je suis entré par ce nom. »

Vers la fin de novembre il arriva à Berlin, après avoir fait en trois semaines ce qu'on fait aujourd'hui en trois jours. Il n'y resta pas longtemps ; car nous le voyons à Berlin le 28 novembre, et, le 6 décembre suivant, nous le revoyons à Wesel, sur le Rhin, malade, souffrant des yeux, et écrivant que la lyre l'avait attiré à Berlin, que la trompette l'en a chassé ; qu'il retourne donc vers Émilie, vers la marquise du Châtelet, après avoir perdu pour elle *ses yeux, son bonheur et son roi.*

Qu'aurait-il fait plus longtemps à Berlin ? Tout se préparait pour la guerre. On ne voyait qu'évolutions, troupes en marche, artillerie et munitions. Le roi courait d'une ville à l'autre pour des levées ou des revues. « Je vais faire » passer ma fièvre quarte, disait-il à Voltaire ; car j'ai » besoin de ma machine, et il en faut tirer bon parti. » Toute l'Europe avait l'œil sur lui, surtout l'Autriche, qui chercha vite à le pénétrer : « Sire, lui dit le marquis » de Botta, ministre de Marie-Thérèse; la reine de Hon- » grie, mon auguste maîtresse, m'a envoyé pour compli- » menter Votre Majesté sur son avénement. Je suis » passé par la Silésie. Dieux ! que les chemins sont mau- » vais dans ce pays ! — Ah ! répondit en souriant Frédé- » ric II, vous dites que les chemins sont mauvais en » Silésie ? — Oui, sire, impraticables : on a de la boue » jusqu'au genou. — Eh bien ! ceux qui les parcourront » en seront quittes pour se crotter. » Et il lui tourna le dos.

C'était parler clair; et comme Marie-Thérèse était sa proche parente par sa mère, et que certains disaient qu'il la traitait assez cavalièrement dans la personne de son ministre : « Allons donc ! dit-il. Un souverain n'est » mon parent que s'il est mon ami. Vous allez juger de » l'amitié de Marie-Thérèse. »

Il lui dépêcha un seigneur prussien pour lui parler de la Silésie et lui dire qu'à la vérité le premier roi de Prusse avait renoncé à ses droits sur ce pays quand la cour de Vienne lui avait permis de se proclamer roi; mais qu'il s'était réservé le comté de Schwerin, et que ce comté ne lui avait jamais été donné; qu'en ce cas,

aux yeux de Frédéric II, tout était nul, et qu'à l'exemple de ses ancêtres il réclamait aussi la basse-Silésie. Prétention juste ou injuste, on n'en sait rien; mais tous les souverains en sont là, quand il s'agit de s'arrondir. Rappelez-vous Louis XIV et le droit de *dévolution*, les chambres de réunion, la renonciation de ce roi à la couronne d'Espagne, que pourtant il réclama; et disons avec Voltaire que les nouveaux rois de Prusse ne demandèrent rien en Silésie tant qu'ils furent faibles, et demandèrent tout quand ils furent forts (*Siècle de Louis XV*). Moyennant la basse-Silésie, Frédéric II proposait à Marie-Thérèse de lui garantir toute sa succession et d'aider son mari, François de Lorraine, à se faire élire empereur. Il allait plus loin, il lui offrait 5 millions, payés tout de suite.

Ce n'étaient pas des offres à dédaigner. Mais les flatteurs, quoique mauvais conseillers, sont ceux qu'on écoute de préférence. « Une descendante des Hapsbourg, dit-on à Marie-Thérèse, recevrait des conditions des margraves de Brandebourg, une sorte d'ultimatum! Jamais pareil affront... » et sa réponse fut hautaine comme ce conseil. « Il sied bien vraiment, répondit-elle à l'envoyé de » Frédéric II, il sied bien à un prince qui, en sa qualité » d'archi-chambellan de l'empire, était fait pour présen- » ter au défunt empereur le bassin à se laver les mains » et la serviette à les essuyer, d'oser prescrire des lois » à sa fille. » Mais cette fille, tout illustre qu'elle était par sa naissance et son rang, n'était pas impératrice : elle n'était pas plus dans l'empire que Frédéric II. Elle était archiduchesse d'Autriche et reine de Hongrie, comme il était électeur et roi de Prusse; archiduchesse et reine contestée, tandis qu'il était électeur et roi incontestable. Il ne dépendait d'elle en aucune façon; et, pour son mari, candidat à l'empire contre le duc de Bavière, elle avait plutôt à ménager Frédéric II, comme on ménage des électeurs. C'était beaucoup, de la part de ce prince, que de promettre sa voix à l'époux de Marie-Thérèse, et de contribuer à rendre ainsi l'empire héréditaire dans la maison d'Autriche, ce qu'on avait toujours voulu éviter. Les airs hautains ne profitent à personne et l'amour-propre blessé ne pardonne jamais. Nous l'avons vu chez nous du temps des rois normands d'Angleterre, tous vassaux des rois de France, et vassaux humiliés par de jaloux suzerains. Il faut se placer à ce point de vue pour comprendre l'animosité entre la maison de Brandebourg et la maison d'Autriche. La fierté y a autant de part que l'ambition et surtout que la religion. « Quoi! dit Frédéric II à sa cour, » telle est la réponse de Marie-Thérèse, et telle est » son amitié pour moi! Eh bien! nous verrons. Nous » sommes au mois de décembre; les glaces auront sé- » ché les chemins de Silésie. » Et l'expédition fut immédiatement résolue. Comment faire autrement? « Il » n'y a dans le Brandebourg, dit Voltaire, ni gibier, ni » viande de boucherie, ni poularde. Le froment y vient » de la Saxe, de Magdebourg. » Mais il y en avait en quantité dans la Silésie; et c'est pour cela que la Silésie allait être envahie. La Silésie était nécessaire à la subsistance de la Prusse.

On se demande ce qu'allait faire la France. Autour de Louis XV, les uns voulaient, avec le maréchal de Belle-Isle, qu'on détruisît la maison d'Autriche, et c'étaient les plus nombreux. Les autres la trouvaient assez affaiblie, et proposaient de soutenir le sud de l'Allemagne contre le Nord. Le cardinal de Fleury était avec ceux-ci : mais, en rapprochant la correspondance générale de Voltaire de sa correspondance avec Frédéric II, et les faisant servir l'une et l'autre à éclairer l'histoire, on trouve une lettre du cardinal de Fleury sur l'*Anti-Machiavel*, dont il fait un grand éloge. Et à qui est écrite cette lettre? A Voltaire, qui était alors à Berlin. Voltaire avait compris; il l'avait montrée à Frédéric II, en lui disant, le 26 novembre 1740 : « Ne vous en étonnez pas, Sire; le cardinal » m'en écrit souvent de très-amicales. Il est bon homme » au fond. Seulement, je ne veux pas lui faire ma cour; » voilà tout. Le cœur seul me conduit. *Comme aussi croyez » bien que ce qui me fait parler, c'est l'intérêt de votre gloire.* »

Que voulait donc dire Voltaire, et de quoi était-il chargé en 1740, à Berlin? Sa réponse au cardinal de Fleury, qui est aussi du 26 novembre, va nous l'apprendre : « J'ai reçu, monseigneur, votre lettre du 14, » que M. le marquis de Beauvau m'a remise. J'ai montré » votre lettre au roi de Prusse. Il est d'autant plus sen- » sible à vos éloges qu'il les mérite; et il me paraît qu'il » se dispose à mériter ceux de toutes les nations de l'Eu- » rope. Il est peut-être à souhaiter, pour leur bonheur, » que le *roi de France et le roi de Prusse soient amis*. C'est » votre affaire; la mienne est de faire des vœux et de » vous être dévoué avec le plus profond respect. »

Curieuse lettre, messieurs, et détail peu connu. Le cardinal de Fleury était moins décidé qu'on ne pense, dans l'affaire de Marie-Thérèse. Il était dans l'expectative. Il ménageait la chèvre et le chou, selon l'usage des politiques et surtout des vieux politiques. On comprend alors ce mot de Frédéric II à notre ambassadeur le marquis de Beauvau : « Adieu, marquis, je vais, je » crois, jouer votre jeu en Silésie. Si les as me viennent, » nous partagerons. »

Mais, ô malheur! ô funeste présage! Pour couvrir son jeu, et non pour se donner un plaisir, qu'il n'aimait pas, Frédéric II avait donné un grand bal; et le matin, en décembre, au moment du départ de l'armée, voilà que la grande cloche de la cathédrale, rompant ses supports, tombe avec fracas. Le peuple gémit, les soldats même tremblent. Tout leur fait peur, les neiges, les frimas, la puissance de l'Autriche, l'audace à l'attaquer, l'injustice à le faire. Si c'était juste, disait-on, pourquoi Frédéric II avait-il effacé, sur les étendards, les mots *pro Deo*, pour Dieu, et n'y avait voulu que *pro patriâ*, prétendant qu'il ne fallait pas mêler le monde et Dieu dans les querelles des hommes? Frédéric releva le moral des troupes. « La cloche est tombée, dit-il, tant mieux! C'est

» contre l'Autriche. Cela signifie que ceux qui se sont » élevés seront abaissés, *qui se exaltat humiliabitur.* » Puis il les harangua; il fit porter devant son régiment des gardes l'aigle romaine, déployée en relief au haut d'un bâton doré, et il leur fit une obligation d'être invincibles comme les Romains mêmes. L'armée reprit confiance, et, sous un autre Genséric, aussi fin que le premier, quoique encore novice, l'invasion nouvelle des Vandales de la Baltique se donna libre cours, au milieu de l'étonnement de l'Europe.

L'hiver ne l'arrêtait point : c'est la saison des peuples du nord. Les étés les fondent, les hivers les fortifient. « N'ayez pas peur, s'écriaient les prêtres de Vienne, » c'est un Pharaon qui vient contre le peuple de Dieu. » Mais Dieu en précipitera plus d'un, s'il le faut, dans la » mer Rouge. » Mais les mers rouges de l'Allemagne étaient des mers de glace en décembre ; les places fortes avaient leurs fossés gelés, et pouvaient être prises d'assaut. Aussi d'autres disaient, ne voyant dans Frédéric que le protestant et l'ami de Voltaire : « Non, c'est » l'antéchrist. »

Pharaon ou antéchrist, il alla droit à la capitale de la Silésie, à Breslau: et Breslau, sans garnison autrichienne, parce que c'était une ville libre ; Breslau, menacé au dedans par la population protestante et par un cordonnier, orateur du parti, se rendit aux Prussiens, qui y apportèrent la tolérance, sans oublier envers le prélat catholique les égards qu'on lui devait. Puis on courut sur le fort de Neiss, que le commandant autrichien sauva en piquant partout les fossés gelés, et jetant de l'eau sur les remparts, pour en faire un mur luisant de glace, d'où pendaient d'inabordables glaçons.

De là, au mois d'avril 1741, lorsque la neige était encore partout, on courut à Molwitz, non pour un siége cette fois, mais pour une bataille contre le maréchal Neuperg : l'Autriche avait compris qu'on ne devait pas trop compter sur Dieu pour éloigner Pharaon, mais qu'il fallait un peu s'aider soi-même. Elle s'aida d'une cavalerie formidable, contre laquelle celle de Frédéric II ne pouvait rien. Les muses n'ont jamais formé de grand général. Les cavaliers qu'il commandait furent mis en déroute. « Je crus les rallier, » dit-il lui-même très-ingénûment, « comme on rallie une meute de chiens. » Le maréchal Schwerin me pria de me retirer. Je fus » un prodige de maladresse, et Neuperg aussi. Entre lui » et moi, ce fut à qui commettrait le plus de fautes (*Hist.* » *de mon temps*). »

Maupertuis était avec lui; il avait loué un âne, dit malicieusement Voltaire; triste monture pour un ancien capitaine de dragons ; il ne fit pas mieux que le prince. Ensemble ils furent rejetés au loin par les Autrichiens, et s'enfuirent avec quelques gardes désolés. On crut avoir perdu le roi, et le roi croyait avoir perdu la bataille. Pour surcroît de malheur, le château d'Oppelen, où on avait d'abord logé des Prussiens, et où l'on frappa à minuit, ne s'ouvrit à eux que pour vomir une nuée de hussards ennemis, qui fondirent sur la troupe, prirent les uns et tuèrent les autres. « Adieu, mes amis, dit Fré- » déric à ses gardes ; tirez-vous de là comme vous pour- » rez. Je ne suis pas mieux monté que vous ; mais je » sauve le roi. » Et Maupertuis, ne pouvant pas aller assez vite avec son âne, fut pris comme les autres. Le roi alla coucher au loin, triste et pensif, regrettant son entreprise sur la Silésie, et voyant déjà la Prusse perdue. Dès le matin, il apprit que la bataille avait été gagnée, que l'infanterie prussienne avait fait merveille, et qu'une autre chose avait fait merveille aussi : je veux dire le nouveau fusil prussien, ce fusil mystérieusement fabriqué sous le roi-sergent, comme ceux d'aujourd'hui avant Sadowa. Voltaire nous le dit dans son *Histoire de la guerre de* 1741, imprimée à Amsterdam, et dans son *Histoire du siècle de Louis XV,* quoique personne n'en parle. « La seconde ligne de l'infanterie, dit-il, rétablit » tout par cette discipline inébranlable à laquelle les » soldats prussiens sont accoutumés, et par *ce feu con-* » *tinuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par mi-* » *nute, et chargeant leurs fusils avec leurs baguettes de fer* » *en un moment* (*Siècle de Louis XV,* ch. V). »

Ce passage est bien clair, Messieurs. A 130 ans de distance, de Molwitz à Sadowa, le fusil prussien a été une des grandes causes des conquêtes de la Prusse ; et c'est une arme qui doit être bien chère à la maison de Brandebourg. Je vous laisse à penser quelle fut la joie de Frédéric II. Il vit tous les princes accourir à lui : Charles de Bavière, pour être élu empereur ; l'électeur de Saxe, roi de Pologne, pour partager avec les Prussiens.

Et Louis XV, et le cardinal de Fleury, qu'allaient-ils faire? On ne traitait pas fort mal les Français à la cour de Vienne. Maupertuis y avait été amené prisonnier. Marie-Thérèse et son époux, François de Lorraine, devenu grand-duc de Toscane, voulurent le voir, et lui firent le plus gracieux accueil. « Monseigneur, dit-il au » grand-duc, je ne regrette qu'une chose, c'est ma belle » montre de Graham, que vos hussards m'ont enlevée. » Et chacun de se regarder et d'avoir l'air de le plaindre. Graham était en effet un fameux horloger-mécanicien de Londres, encore vivant en 1741, et qui avait travaillé habilement pour les astronomes Halley et Bradley. « Illustre Maupertuis, lui répondit le grand-duc, c'était » une plaisanterie de mes hussards. Voyez, ils m'ont » rapporté votre montre; reprenez-la. » Maupertuis prit ce qu'on lui présentait, et vit une montre du même horloger; mais c'était la montre du prince. Quant à Marie-Thérèse, elle était femme en même temps que reine : « Monsieur Maupertuis, dit-elle, vous avez vu la sœur » du roi de Prusse. Est-il vrai qu'elle soit la plus belle » princesse de l'Europe? — Je l'avais cru, madame, jus- » qu'à présent, » répondit le galant académicien.

Eh bien! c'est au savant, c'est au Français surtout que s'adressaient ce gracieux accueil, cette délicate munificence; ce n'était pas à l'ami de Frédéric II. Marie-Thérèse haïssait trop les Prussiens. Elle les eût détestés

vaincus; vainqueurs, elle ne les aimait sans doute pas davantage. Les haines de race, du sud contre le nord, l'antipathie de religion, et des prétentions rivales, que sais-je? sa position de femme, jeune, belle et enceinte, tout centuplait son dépit. Combien ne devait-elle pas se montrer reconnaissante, si une main fidèle venait promptement la secourir! Combien ne pouvait-elle pas payer, dans les Pays-Bas, fleuron lointain de sa couronne, un nécessaire appui! La France, généreuse et chevaleresque, s'était engagée à la défendre, avant la mort de Charles VI. Allait-elle oublier ce contrat d'honneur, lorsque Marie-Thérèse n'avait plus son père, et se faire donner par les Anglais, ou par tout autre peuple, une leçon de loyauté? C'est ce que nous allons voir.

VI

Première alliance de la France et de la Prusse, et première défection des Prussiens

C'est dans les œuvres de Voltaire, édition Paul Dupont, volume des lettres inédites, que nous avons trouvé la lettre curieuse du cardinal de Fleury à Voltaire, du 14 novembre 1740; et ce n'est pas sans raison que nous l'avons regardée comme une invitation d'amitié entre la France et la Prusse. Voltaire lui-même, de la Haye, où il avait fait imprimer pour Frédéric II l'*Anti-Machiavel*, avait demandé cette lettre, et en avait fixé d'avance et le sens et l'esprit, si le cardinal consentait à l'écrire. « Monseigneur, avait-il dit à Fleury, le 4 novembre 1740, » je ne peux résister aux ordres réitérés de Sa Majesté » le roi de Prusse. Je vais, pour quelques jours, faire » ma cour à ce monarque, qui prend votre manière de » penser pour modèle. » Puis, comme s'il en eût été prié en secret par Frédéric II, il annonçait à Fleury qu'il lui envoyait, sans nom d'auteur, un *Anti-Machiavel*, et il ajoutait : « Quel que soit l'auteur de cet ouvrage, si Votre » Éminence daignait me marquer, sous le couvert de » M. le marquis de Beauvau, qu'Elle l'approuve, je suis » sûr que l'auteur, qui est déjà plein d'estime pour votre » personne, *y joindrait l'amitié, et chérirait encore plus la* » *nation dont vous faites la félicité.* »

Il n'y avait donc pas le moindre doute, c'est dans le sens de cette amitié internationale qu'il fallait prendre la réponse du cardinal de Fleury, si elle était une approbation de l'*Anti-Machiavel*. Or, l'approbation fut complète. L'ouvrage, remis déjà par madame du Châtelet avant l'hommage qu'en faisait Voltaire, avait charmé le cardinal; et la promptitude de sa réponse, datée du 14, même mois, donnait encore plus de prix à son suffrage. Prompte réponse vaut mieux que longue réponse; et la réponse de Fleury était longue et prompte tout ensemble.

Le cardinal résidait alors à Issy, dans la maison de campagne qui dépendait du séminaire Saint-Sulpice, lieu où il se retirait quand il était mécontent, c'est-à-dire quand il boudait un peu au jeune monde qui entourait le roi. « Monsieur, écrivit-il à Voltaire, je reçois » dans le moment une lettre de vous, et je n'en perds » pas un seul pour vous répondre, dans la crainte que » M. le marquis de Beauvau ne soit parti de Berlin. » Cette fois il tenait Voltaire pour bon et honnête homme. Il désignait madame du Châtelet sous le nom de *Reine de Saba;* ce qui signifiait qu'à ses yeux Frédéric II, dont elle était l'admiratrice, était vraiment un Salomon. « Je ne savais pas, poursuit-il, que le précieux don » qu'elle m'a fait de l'*Anti-Machiavel* vînt de vous. » Il ne m'en est que plus cher, et je vous en remercie de » tout mon cœur. » Puis, respectant le mystère qui cachait le nom de l'auteur, et en profitant pour donner plus de liberté à ses louanges : « Quel que soit l'au- » teur de cet ouvrage, disait-il, s'il n'est pas prince, » il mérite de l'être, et ce que j'en ai lu est si sage, si » raisonnable, et renferme des principes si admirables » que celui qui l'a fait serait digne de commander aux » autres hommes, *pourvu qu'il eût le courage de les mettre* » *en pratique* ! S'il est né prince, il contracte un enga- » gement bien solennel avec le public; mais il sera un » Antonin, parce qu'il mettra toujours d'accord ses » actes avec ses principes. Pour ce qui est du roi de » Prusse, je serais infiniment touché, si Sa Majesté pou- » vait trouver dans ma conduite quelque conformité » avec ses idées. Du moins puis-je vous assurer que je » sens et regarde ses principes comme le modèle du plus » parfait et du plus glorieux gouvernement. » (*Corresp. génér.* 1740, *t.* 58, *lett.* 662e.)

Vous le voyez, le compliment ne laisse rien à désirer; et c'est à un roi, disciple de Voltaire, et qui en appliquait toutes les idées, que Fleury, un ministre et un évêque, l'adresse : jamais prélat catholique n'avait parlé de la sorte; peu s'en fallait même que le bon cardinal ne fît de Voltaire un saint, en rendant justice, disait-il, « *à son respect pour Dieu, pour le culte de l'Être suprême.* »

Mais à l'égard de Frédéric II, le cardinal s'en tenait-il là? Non; il se souvenait d'une parole prononcée par ce roi, dans sa querelle avec l'évêque de Liége, et que voici : « On a dit que je voulais prendre à l'évêque de » Liége le comté de Horn pour le joindre à la terre » d'Héristal. C'est faux : car je n'avais sur ce comté » d'autre droit que celui du plus fort contre le plus » faible. » Magnifique parole assurément, et rare chez les princes! Le cardinal de Fleury était ravi. Il croyait avoir affaire à un vrai philosophe plutôt qu'à un roi. Aussi s'empressait-il d'ajouter dans la même lettre qu'il était du même avis. « La bonne foi, dit-il, » est bannie de toutes les cours dans ce siècle mal- » heureux. Mais le roi, mon maître, ne se croit pas plus, » pour cela, le droit d'y manquer : car, dans le premier » moment de la nouvelle de la mort de l'empereur, il » assura M. le prince de Lichstenstein, envoyé d'Autri- » che, qu'il garderait tous ses engagements. »

Qu'est-ce à dire? Le cardinal voulait-il donner une

leçon à Frédéric II? c'eût été une mauvaise manière de gagner un prince que l'on recherchait et qui était prompt à se piquer. On croyait en France que les armements de Frédéric II étaient pour Marie-Thérèse contre la France et la Bavière; qu'il voulait tirer profit de nos coupables lenteurs envers l'Autriche et prendre notre rôle en se faisant bien payer. Cela vous surprend? Mais écoutez. Voltaire était à Berlin; il était l'écho des rumeurs de France et des conversations prussiennes. Que nous dit-il dans ses Mémoires? « Le roi de Prusse ras-» semblait déjà ses troupes, *sans qu'aucun de ses généraux* » *ni de ses ministres pût pénétrer son dessein.* Le marquis de » Beauvau, envoyé auprès de lui pour le complimenter, » pensait qu'il allait se déclarer *contre la France en fa-* » *veur de Marie-Thérèse*, qu'il voulait appuyer, pour la » couronne impériale de François de Lorraine, grand-duc » de Toscane, époux de Marie-Thérèse, et qu'*il y trouve-* » *rait de grands avantages.* Je devais le croire aussi plus » que personne, dit Voltaire, car le roi de Prusse m'avait » envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de » sa façon, dans lequel il regardait la France *comme* » *l'ennemie naturelle et la déprédatrice de l'Allemagne.* »

Que cherchait donc le cardinal de Fleury? Voulait-il s'allier avec la Prusse contre Marie-Thérèse et devancer le fougueux Belle-Isle? Négociait-il ténébreusement le contraire de ce qu'il disait? Sa lettre à Voltaire était-elle un démenti qu'il se donnait, sans songer que cela n'échapperait pas à la postérité?

Messieurs, le cardinal de Fleury ne désirait qu'une chose : conserver à la France sa prépondérance en Allemagne pour avoir libre allure du côté du continent; régler seul l'affaire embrouillée de la succession d'Autriche, comme un tuteur de Marie-Thérèse; négocier au lieu de combattre, obtenir au lieu de conquérir. Que fallait-il pour cela? Gagner la Prusse évidemment et l'empêcher d'agir avant nous et sans nous, se présenter ensuite à Marie-Thérèse avec cet ensemble imposant de l'Allemagne entière sous le protectorat de la France, et faire alors de l'Autriche ce qu'on voudrait. Mais c'était là justement ce que craignait Frédéric II. Rien ne lui était plus odieux que cette immixtion de la France dans les affaires des Allemands. Rappelez-vous sa brochure. « Avons-nous des différends, dit-il, la France les dé-» cide. Voulons-nous faire la guerre, la France est de la » partie. Faut-il fixer les articles de la paix, la France » donne encore la loi... Enfin s'agit-il de la pragmati-» que-sanction sur la succession d'Autriche, la France » exclut l'Angleterre et la Hollande, et se fait seule ga-» rante de cette succession, pour la régler à son profit. » En conséquence, que fût-il? Il avait une bonne armée et un trésor. Il voulut rompre avec cette ennuyeuse protection française et pointer de son chef. Il marcha seul : « L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de soi, « l'emportèrent ». Il nous le dit lui-même. C'était un acte d'émancipation; et le cardinal de Fleury en fut pour son temps, ses flatteries et sa peine.

Aussitôt, il changea de langage. Il s'éleva contre la Prusse dans le conseil, et défendit Marie-Thérèse. Il était irrité et consterné. Mais la France, il faut le dire, aveuglée par de vieilles haines contre l'Autriche, ne pensait pas comme lui, n'était pas avec lui. L'audace du roi de Prusse encourageait plus qu'elle n'indignait. On disait que le canon de Molwitz avait déchiré la Pragmatique et que ce parchemin ne valait plus rien, que c'était à qui prendrait le plus et le mieux dans ces dépouilles opimes. « Richelieu, criait-on partout, a abaissé » la maison d'Autriche. Fleury ne sera content que lors-» qu'il en aura fait une nouvelle. »

Voltaire lui-même, Voltaire si clairvoyant, si sensé, et qui ne ménage pas toujours Frédéric II, comme nous le verrons, semblait partager l'erreur commune. Il était arrivé à Lille, auprès de sa nièce, madame Denys, femme d'un riche commissaire-ordonnateur des guerres, lorsque Frédéric II s'emparait de la Silésie. Il y faisait jouer une pièce, qu'on ne pouvait encore représenter à Paris, *Mahomet* ou *le Fanatisme*. Lille avait une troupe excellente, dirigée par Lanoue, auteur et acteur; mademoiselle Clairon, qui devint si célèbre, en faisait partie. La pièce fut admirablement interprétée. On jouait alors des tragédies en province; tandis qu'aujourd'hui c'est à peine si l'on peut y jouer la comédie. A qui la faute? A nous, messieurs, au public, bien plus qu'à l'insuffisance de l'éducation dramatique. Les goûts du public règlent ceux du comédien. On ne peut les heurter sans danger. Or nos goûts, en général, ne sont pas pour les chefs-d'œuvre de notre littérature théâtrale, mais pour le bouffon ou l'horrible, pour les œuvres de bas-empire et les pièces de décadence. Eh bien! c'est à Lille que Frédéric II envoya un courrier pour annoncer à Voltaire la victoire de Molwitz; et le courrier arriva au moment qu'on jouait *Mahomet*, pendant l'entr'acte. De la loge de Voltaire le bruit s'en répandit dans la salle. Voltaire fut obligé de communiquer la dépêche au public, en disant à son voisin : « Cette pièce-ci fera réus-» sir la mienne. » Il la lut à haute voix, et les applaudissements suivirent la lecture. « L'alliance prussienne, » s'écria-t-on de tous côtés, l'alliance prussienne! Anéan-» tissons la maison d'Autriche. C'est par l'Électeur de » Bavière que nous aurons les bords du Rhin. Le cardinal » de Fleury est vieux; le maréchal de Belle-Isle est » jeune, et c'est lui qui doit conduire l'État. » Vous savez ce que c'est que l'opinion, et comme elle est entraînante, même sous les monarchies absolues. On comptait sans l'Angleterre et sans la Hollande, qui devaient venir tôt ou tard se joindre à l'Autriche, et nous serrer par terre et par mer. Et certes, ce n'était pas à dédaigner. Nous n'avions jamais pu nous agrandir vers la frontière du Rhin sans l'alliance ou la neutralité de l'Angleterre. L'Artois et la Flandre, l'Alsace, et tout récemment la Lorraine, ne nous étaient venus que de cette manière. Notre situation géographique entre l'Angleterre et l'Autriche nous prescrivait cette politique. Mais, pour

la suivre, il fallait s'allier avec l'Autriche, que les Anglais soutenaient, et non avec la Prusse, à laquelle ils étaient hostiles; avec l'Autriche, qui pouvait dans les Pays-Bas reconnaître nos services, comme le craignait Frédéric II, et non avec la Prusse, qui, selon l'usage des petits Etats, ne songerait qu'à elle-même. Que voulaient les Prussiens, en effet? Imposer de plus en plus à Marie-Thérèse, et lui arracher un traité pour la Silésie. Cela fait, ils ne devaient pas se soucier d'autre chose. C'est ainsi qu'ils s'allièrent avec Charles de Bavière, dont nous étions les alliés, et puis avec nous, le 5 juillet 1741. Ils pensaient que Marie-Thérèse rabattrait de sa fermeté. Mais elle était inébranlable. Elle inclinait du côté de la France pour son ami le cardinal de Fleury, non du côté de la Prusse; car on commence toujours par ce qui humilie le moins. On vit alors deux courants de négociations en sens contraire, quoique émanés de Vienne et ayant le même intérêt. L'un était dirigé par Marie-Thérèse, et avait pour but de détacher la France de la coalition contre l'Autriche; l'autre était conduit par le roi d'Angleterre Georges II et ne tendait qu'à détacher la Prusse.

L'Angleterre et les Provinces-unies n'étaient encore qu'arbitres officieux et médiatrices pacifiques. Elles ne prenaient aucune part à la lutte; elles s'étaient même déclarées neutres, et on pouvait se servir de cette neutralité, toujours favorable à la France, pour traiter avantageusement avec l'Autriche, qui prenait envers nous les devants. Marie-Thérèse envoya secrètement à Paris M. Wasueur, pour offrir des dédommagements dans le Luxembourg et le Brabant. Mais on était engagé avec la Prusse. « Nous nous prêterons, » répondit le cardinal de Fleury, « à des conditions modérées et raisonnables, » mais qui ne blessent pas *l'honneur du roi*. Plutôt que » d'en venir là, nous aimons mieux ne rien demander » pour nous-mêmes. Nous ne pouvons traiter seuls, » parce que nous sommes liés. » C'était un beau langage et digne d'un grand pays, dont la réputation de loyauté était fondée sur son existence entière. On peut voir tout au long la dépêche de Fleury dans le tome V, page 163, de l'*Histoire de la diplomatie française* de Flassan.

Georges II de Hanovre, roi d'Angleterre, avait bien raison de dire qu'il ne serait pas aisé de détacher de l'Autriche les Français, trop sensibles au point d'honneur, et qu'il valait mieux se tourner vers les Prussiens, qui ne seraient peut-être pas aussi difficiles. Mais Frédéric II parlait haut encore, et semblait vouloir lutter d'obstination avec Marie-Thérèse. Un jour, néanmoins, — c'est lui qui le rapporte dans son *Histoire de mon temps*, — on vit arriver dans son camp un Anglais des plus raides et des plus solennels, sir Robinson, un ami passionné de Marie-Thérèse, un enthousiaste, comme on en voit de l'autre côté du détroit, ne parlant que par sentences et n'admirant que par extases. Il venait offrir au roi de Prusse des domaines sur les bords du Rhin, à la place de la Silésie, et il ne prononçait le nom de Marie-Thérèse qu'avec des exclamations, des soulèvements de bras, et des regards au ciel incroyables: c'était son éloquence. Il tombait mal avec Frédéric II, qui était moqueur et prompt à saisir les ridicules. « Eh! monsieur, lui dit-il, aucun traité » n'est possible sans la Silésie. C'est le fruit de notre vic- » toire, et je ne la rendrai jamais. Non, jamais, milord, » je n'abandonnerai les protestants de Silésie, qui n'ont » de liberté que par nous. » Puis, prenant le ton pathétique: « A la seule idée de cette lâcheté, milord, il me » semble voir mes ancêtres sortir de leurs tombeaux et » me dire: Nous te renions, tu n'es plus de notre sang, » toi qui n'es qu'un infâme agioteur, et qui préfères le » gain à la gloire. » Et il se retira aussitôt, nous dit-il lui-même, pour rire à son aise de sa prosopopée, laissant l'Anglais confondu.

Tout ce qu'il accorda quelques jours après, ce fut une trève, pour laisser respirer Marie-Thérèse, qui, assaillie de tous côtés et près d'être mère, ne savait s'il lui resterait une ville où elle pût faire ses couches. Mais,

> On est fort quelquefois par sa propre détresse,
> Aux faibles opprimés l'univers s'intéresse.

C'est ce qui arriva. Elle harangua en latin la diète hongroise; elle y parut avec le costume hongrois, la couronne de Saint-Étienne de Hongrie sur la tête, l'épée de justice au côté; elle promit le maintien des libertés nationales, et remit entre les mains de ses fidèles de Hongrie la fille et la mère de leurs rois. « *Mourons pour notre roi Marie-Thérèse, moriamur pro rege nostro Maria-Thereza!* » répétèrent des milliers de voix; et ce cri retentit en Angleterre et en Hollande. Les dames anglaises s'exaltèrent pour sa cause; elles la regardèrent comme la leur. Elles organisèrent des souscriptions, et la duchesse Marlboroug s'inscrivit la première pour 40 000 livres sterling, que Marie-Thérèse refusa, ne voulant rien tenir que du parlement britannique. La France avait le mauvais côté dans cette lutte contre Marie-Thérèse; et des nations marchandes lui donnaient la leçon. Naturellement généreuse, elle ne paraissait mue que par l'avidité; et désirant beaucoup avoir dans les Pays-Bas, elle était obligée, pour garder un vernis de désintéressement, de dire qu'elle ne voulait rien. Alors, pourquoi faire la guerre? Pour empêcher la formation d'une nouvelle maison d'Autriche? Pour que l'unité de l'Allemagne ne se fît pas en faveur de cette maison? Mais cette unité redoutable, on la préparait de longue main en faveur de la Prusse. Quel bénéfice y avait-il pour nous?

Admirons un instant la politique du cardinal de Fleury. Il prévoyait que malgré nous se formerait une autre maison impériale d'Autriche, avec François duc de Lorraine, et il avait prudemment ôté la Lorraine à cette maison, qui déjà, sur notre tête, possédait la Belgique; il avait rejeté François de Lorraine en Italie, en le créant grand-duc de Toscane. Il avait fait plus; il avait enlevé Naples et la Sicile aux Autrichiens, ne pouvant pas les chasser de l'Italie entière. Et mainte-

nant il n'y avait rien, en quelque sorte, que l'Autriche ne fût disposée à accorder en échange d'un bon secours. Ne valait-il pas mieux s'avancer vers les Pays-Bas en appuyant Marie-Thérèse, et acquérir peu à peu nos frontières du Rhin par une louable courtoisie, que de s'exposer à les manquer par de coupables hostilités? La meilleure politique est celle de la vérité, parce qu'elle est toujours celle de la justice.

Heureux, et trop heureux Allemands, grâce à cet enthousiaste qui s'appelait Belle-Isle, petit-fils d'un autre enthousiaste, du surintendant Fouquet! Nous dépensions tout pour eux, hommes, argent, honneur aussi, dont nous faisions bon marché dans cette guerre impolitique, sans rien prétendre pour nous, si ce n'est la gloire d'introduire dans notre langue un de ces mots que le peuple trouve toujours pour stigmatiser les maladresses : « Travailler pour le roi de Prusse. »

Savez-vous ce qui arriva? Nos troupes se répandirent dans la Bohême, dans la Silésie, dans l'Autriche, sur la route de Vienne. Charles de Bavière fut élu empereur sous le nom de Charles VII; et, de son côté, Frédéric II battit de nouveau les Autrichiens à Czazlau. Il avait réfléchi sur ses fautes, et il gagna lui-même cette victoire.

Mais alors de gros nuages s'élevèrent à l'horizon vers la Manche et le Pas-de-Calais. Walpole, qui était dévoué au cardinal de Fleury, fut remplacé au mois de juin, un mois après cette bataille, par lord Carteret, plus dévoué à l'Autriche; le parlement, sortant de sa neutralité, vota des fonds pour Marie-Thérèse à titre de secours *magnanime*. On se déclara *auxiliaire* de l'Autriche, comme la France l'était de la Bavière; et la Hollande suivit cet exemple. C'en était fait : les puissances maritimes, qui avaient tout le commerce, tous les capitaux, allaient entrer dans la lutte, et le sauve-qui-peut allait commencer. L'empereur bavarois, tout le premier, fit offrir secrètement la paix au parlement britannique. « Je suis catho-» lique, disait-il à Georges; mais n'importe; si vous » voulez des biens ecclésiastiques pour les joindre au » Hanovre, je vous en donnerai tant que vous voudrez. » Un autre avait déjà décliné la partie à la bataille de Czazlau. On peut voir tout cela dans le *Siècle de Louis XV*. Enfin, le cardinal de Fleury, voyant venir l'orage, faisait sonder confidentiellement la cour de Vienne, presque en pleurant, comme un vieillard. « Je ne voulais pas » de guerre, disait-il, ni de l'immense effusion de sang » qu'elle a déjà amenée. J'ose protester que c'est ce » qui cause toute l'amertume de ma vie. Mon système » n'a pas changé. *Je crois toujours que rien n'est plus es-» sentiel pour la tranquillité de l'Europe qu'une parfaite » union de la France et de l'Autriche, et je mourrai content » si les troubles présents contribuent à l'établir et à la con-» solider.* »

Avez-vous entendu, messieurs? l'union avec l'Autriche. Rien de grave comme une telle missive, émanée du premier ministre, et dans les circonstances où l'on se trouvait. Le secret dont elle se couvrait en faisait un plus grand danger pour les confédérés allemands; et sa date, le 11 juillet, peu après la bataille de Czazlau, après une nouvelle victoire, devait la rendre plus inexplicable, si elle était jamais révélée. Or, elle fut révélée. Chacun tirait sur nous; on était trop ravi de nous tenir, de nous savoir dans l'embarras. Marie-Thérèse, deux fois vaincue, mais se sentant appuyée, nous méprisa. Elle publia la lettre intime, la lettre désolée du cardinal de Fleury; et l'on en fit autant à Londres pour les propositions de la Bavière. Le cardinal de Fleury et l'empereur bavarois ne savaient que devenir. Ils désavouèrent tout; ils mentirent pour se disculper; mais on ne les crut pas; d'autant plus que le brave cardinal, hors de lui et troublé, recevant des reproches du roi et des amis de Belle-Isle, eut l'imprudence d'écrire une autre lettre, où il se plaignait qu'on eût divulgué le secret de la première, et une chose qu'il ne disait qu'en son nom. Il ne savait plus ce qu'il faisait, tant l'avenir l'effrayait! Tout cela est dans l'*Histoire de la diplomatie française* de Flassan.

Frédéric II était furieux : ce n'était pas une défection de la France; au contraire, ces révélations nous rendirent plus opiniâtres dans la fidélité. On n'a que trop de vertu quand l'amour-propre s'en mêle. Mais il faut tenir compte de tout, dans la crise où se trouvait Frédéric II, avec l'hostilité imminente des deux grandes puissances maritimes. Dans une association, les plus peureux ne sont pas les gros capitalistes qui n'y ont engagé qu'une partie de leurs fonds, ce sont les petits, qui y ont placé toute leur fortune; et c'était le cas de Frédéric II. Il était entré en campagne avec huit millions de ducats, c'est-à-dire tout son trésor, il ne lui restait qu'un million et demi, et l'incertitude de ses alliés allemands lui faisait craindre d'avoir seul le fardeau de la guerre. Fleury arrêtait tout en Allemagne. Belle-Isle avait obtenu un succès à Sahay, et il pouvait prendre Vienne. Les Autrichiens tremblaient; mais on n'avançait pas. « Je vous avertis que, si vous ne » profitez pas de l'avantage qu'on a eu à Sahay, je vais » faire une paix particulière, » écrivit Frédéric II au maréchal de Belle-Isle. On ne bougea pas davantage, on se laissa même bloquer dans Prague; et alors Frédéric II, pressé par les agents de l'Angleterre, et trouvant Marie-Thérèse moins obstinée, traita séparément, reçut la Silésie tout entière, haute et basse Silésie, et signa la paix en 1742. « Venez, venez, dit-il au maréchal Belle-Isle, qui » accourut dans son camp. Je suis enchanté de vous voir : » lisez. » — Il lui montra, devant une cinquantaine de té-» moins, nous dit le voyageur Thiébaut dans ses *Souve-» nirs de vingt ans*; il lui montra une troisième lettre » du cardinal de Fleury, que la cour de Vienne lui » avait cédée pour quelques jours, et où le cardinal » promettait de se retirer, si l'on donnait à la France le » Luxembourg. »

Le cardinal de Fleury n'aurait pas traité sans la Prusse. Mais il voulait épargner à la France et à nos colonies une terrible guerre avec l'Angleterre, une guerre maritime écrasante, quand la guerre continen-

tale l'était assez. « Coquin de prêtre! » s'écria Belle-Isle, en quittant Frédéric II. Nous dirons, nous : prêtre sage; téméraire et insensé maréchal ! L'alliance avec la Prusse était une faute, et les fautes ne réussissent jamais.

F. Combes.

VARIÉTÉS

Champs de bataille de la vallée du Rhin. — Kehl, Mayence, Coblentz.

(Ce qu'on va lire est extrait d'un volume intitulé : *Souvenirs de voyage; une visite à quelques champs de bataille de la vallée du Rhin* (un vol. in-12; prix : 3 fr., chez Dentu). Nous ne croyons commettre aucune indiscrétion en disant que cet ouvrage anonyme a pour auteur M. le duc de Chartres.)

La vallée du Rhin, de ce fleuve des guerriers et des penseurs, selon l'expression de Victor Hugo, a une telle importance que sa possession semble assurer en quelque sorte la suprématie à la puissance qui en est complétement maîtresse. Quand Rome, ne se contentant plus de l'empire de la Méditerranée, aspira résolûment à celui du monde, elle prit le Rhin, et, quand elle le perdit, elle commença à décliner. C'est en traversant le Rhin que les barbares de la Germanie ont envahi l'empire au commencement du ve siècle. C'est du Rhin que descendit cette ligue franque qui devait conquérir la Gaule, se fondre avec ses habitants et former, par le mélange des races celte, latine et germanique, cette race française à laquelle nous sommes justement fiers d'appartenir. Clovis partit du Rhin; Charlemagne en fit le centre de son empire. Le Rhin a établi la puissance de la maison de Lorraine, la grandeur de Louis XIV ; il a décidé la victoire de la Révolution française sur l'Europe coalisée. Enfin, ne pourrait-on pas ajouter qu'aujourd'hui encore la possession d'une partie considérable du Rhin a été et demeure, pour la suprématie en Allemagne, un des grands avantages de la maison de Hohenzollern sur celle de Hapsbourg? Quelle que puisse être la solution du grave problème que l'année 1866 a posé et qu'il faut livrer aux méditations des philosophes, des hommes d'État, un passé plus reculé nous montre, depuis César, les plus illustres capitaines conduisant leurs armées vers les rives du Rhin, et le grand fleuve les a vus successivement conquérir ou perdre les positions, si recherchées et si disputées, qui sont voisines de son cours. « L'empereur » Frédéric Barberousse, l'empereur Rodolphe de Hapsbourg » et le palatin Frédéric Ier y ont été grands, victorieux et » formidables. Gustave-Adolphe y a commandé ses armées » du haut de la guérite de Caub. Louis XIV a vu le Rhin. *Enghien et Condé l'ont passé.* Hélas ! Turenne aussi. Drusus y a sa pierre, à Mayence, comme Marceau à Coblentz, et Hoche à Andernach (Victor Hugo, *Le Rhin*, tome I). » Tout Français rencontre donc, à chaque pas, sur ce sol étranger, l'image de la patrie, et les glorieux souvenirs de nos aînés :

> Nous y trouverons leur poussière
> Et la trace de leur vertu !

Les limites des États qui bordent le Rhin divisent naturellement ses rives en quatre parties. Le grand arc de cercle que décrit le fleuve depuis ses sources jusqu'à Bâle enveloppe des positions importantes, rendues heureusement inutiles par la neutralité de la Suisse. La portion du cours du fleuve qui sert de frontière à la France forme la seconde partie du voyage : là, sur la rive droite, on trouve, devant Huningue, Brisach et Kehl, trois petites plaines souvent traversées par nos armées. Les environs de Kehl offrent un intérêt tout spécial; car ils ont été illustrés par deux campagnes célèbres (1675 et 1796). Entre l'embouchure de la Lauter et Wesel, dans ce long parcours durant lequel le Rhin n'arrose que des rives allemandes, on est assailli par la multiplicité des souvenirs, et l'on se trouve embarrassé de désigner les positions les plus importantes : on doit pourtant citer, en premier lieu, ces places fortes qui, postées sur les deux rives du fleuve, gardaient ou gardent aujourd'hui son cours, Philippsbourg et Landau, Rastadt et Germersheim ; en second lieu, remarquer les embouchures des grandes rivières tributaires du Rhin, dont les confluents ont toujours donné une importance considérable à Mayence et à Coblentz ; enfin, indiquer les points où les armées ont pu trouver le plus de facilités pour traverser le Rhin : tels sont Bacharach, Neuwied et les environs de Dusseldorf.

Les guerres de la vallée du Rhin, celles surtout du temps de la Révolution, qui, moins éloignées de notre époque, doivent principalement attirer notre attention, ne nous offrent peut-être pas des souvenirs aussi brillants que ceux des merveilleuses campagnes d'Italie ; mais on y lira des noms impérissables, tels que ceux de Kléber, de Marceau, de Hoche, de Desaix, de Moreau, de Masséna. Si leurs victoires sont moins éclatantes que celles de leurs frères d'Italie, si au delà du Rhin les succès de nos soldats sont plus lents qu'au delà des Alpes, souvenons-nous, en revanche, que ces guerriers, enflammés des sentiments patriotiques les plus purs, n'ambitionnaient, pour unique récompense de leurs travaux, que la gloire, et non les richesses. Les armées du Rhin défendaient noblement le sol de la patrie : nous leur devons notre indépendance. C'est à elles qu'il nous faut demander des exemples, si, nous inspirant des héros de la grande époque, nous voulons être de braves soldats, de bons citoyens, et des serviteurs désintéressés de la France et de la liberté...

Après avoir dessiné sa courbe rapide sous l'ancien pont de Bâle, et après avoir baigné le pied des vieux murs de la ville, le Rhin se dirige, avec quelques sinuosités peu considérables, vers le nord. Sa rive gauche borde l'Alsace ; les derniers contre-forts du Jura s'abaissent pour laisser passer l'Ill, et l'on voit bientôt s'élever les Vosges, seconde barrière de la France, située entre la vallée du Rhin et les places fortes de la Lorraine...

Il y a trois zones bien tranchées, trois champs d'opérations bien distincts, formés par la nature sur la portion du sol germanique dont le Rhin seul nous sépare. Riches et fertiles, ces trois plaines ont toujours fourni de grandes facilités pour faire vivre les troupes, et leur possession nous a souvent rendus maîtres des défilés des montagnes, et des principales routes qui conduisent au centre de l'Allemagne. C'est pourquoi il en est question dans l'histoire de presque toutes les grandes guerres que la France a eu a soutenir. De nombreuses batailles y furent livrées; Brisach, Fribourg, Kehl, ont soutenu bien des siéges dans tous les temps. Sur ces terrains

classiques, on peut se représenter les régiments d'Enghien, encore peu organisés, mais électrisés par la vaillance de leur chef; les bandes de Turenne, déjà plus assouplies à la discipline, manœuvrant, sous l'empire de cette main habile, comme les pions d'un jeu d'échecs ; et les troupes de Villars, ayant déjà subi les réformes de Louvois, mais aussi contracté des habitudes d'indiscipline, d'inexactitude dans le service, et de pillage, qui furent la principale plaie des armées au commencement du siècle dernier. Enfin, on y retrouve l'armée que commandait Moreau en 1796, et qui peut être prise comme un des meilleurs types de la belle époque des armées républicaines, tant au point de vue de la composition que de la discipline, de la bravoure, de l'ardeur dans les attaques et de la fermeté dans les retraites...

Si nous passons à la zone dont Kehl est le centre, nous y trouvons le souvenir de tant de campagnes que l'embarras de choisir entre elles devient grand. Il est pourtant deux de ces campagnes qui ont les mêmes lieux pour théâtre et qui frappent particulièrement l'imagination, non-seulement à cause des noms célèbres qui s'y rattachent, mais aussi parce qu'elles marquent deux époques bien distinctes de la science militaire en France : la campagne de Turenne en 1675, et celle de Moreau en 1796. Toutes deux comprennent un passage du Rhin dérobé à l'ennemi, et qui fut suivi de combats et d'opérations entre le fleuve et les Montagnes-Noires. L'une appartient à l'époque où les armées de Louis XIV surent le mieux mettre en pratique les règles de l'art militaire ; l'autre, à la plus belle période des guerres de la Révolution, alors que plusieurs années de luttes, de revers et de victoires, avaient déjà formé nos armées, que le bon sens public ne permettait plus d'envoyer à l'échafaud les généraux vaincus, et que les grandes opérations de l'année 1794 avaient rejeté bien loin l'ancienne guerre des siéges et fait pressentir les changements que de jeunes capitaines, affranchis des entraves de la routine, allaient apporter dans la conception et dans l'exécution des plans de campagne. Et cependant, malgré les différences profondes qui divisent ces deux époques et qui sont dues à la composition des armées, à leur armement, et à tant d'autres causes, certaines règles de l'art peuvent être considérées comme immuables et, à cent vingt ans de distance, on retrouve sur le même terrain des manœuvres presque semblables, exécutées par les maréchaux de celui que dans toute l'Europe on n'appelait que *le Roi*, et par ceux qui se sont fait connaître partout sous le simple nom *des Républicains*...

Les opérations dirigées par le maréchal de Turenne en 1675 peuvent être regardées comme le modèle d'une campagne défensive, et montrent parfaitement comment un grand général savait autrefois protéger la frontière nord-est de la France. Les débuts de la campagne du général Moreau en 1796 offrent, sur le même terrain, l'exemple contraire d'une offensive prise hardiment et de la manière dont une armée française peut traverser le Rhin de vive force, s'établir sur sa rive droite et se rendre maîtresse de toute la vallée.

Cent vingt ans après la catastrophe de Sasbach, nous retrouvons nos armées enlevant successivement presque toutes les mêmes positions. Mais, quoique le terrain sur lequel elles manœuvrent soit le même, quoiqu'elles se trouvent encore en présence des forces de l'Empire, quoique les règles de la stratégie et, jusqu'à un certain point, celles de la tactique de Turenne aient survécu à son siècle, cependant ce long espace de temps a vu bien des modifications dans la cause des luttes, dans l'effectif et la composition des armées, dans leur armement et dans l'esprit qui les animait. L'aspect général de la guerre a changé par suite des nouvelles inventions et des nouvelles idées auxquelles la Révolution française a donné naissance. L'armée de Rhin-et-Moselle, dont nous nous proposons de suivre un instant les mouvements, est trois fois plus nombreuse que celle qui obéissait à Turenne. Ce n'est plus l'armée du roi, c'est l'armée de la nation. Elle n'est plus composée d'hommes faisant de la vie du soldat un métier, et levés, soit par un chef influent, soit sous la forme de milices des villes; elle ne compte plus d'étrangers dans ses rangs; elle est formée par l'amalgame des anciens régiments, des gardes nationales levées en masse et des volontaires. Les grades ne sont plus l'apanage d'une caste privilégiée, tout conscrit peut parvenir aux plus hautes dignités ; les généraux, pour la plupart jeunes encore, ont tous fait leurs preuves et possèdent la confiance de leurs soldats. Ces changements radicaux dans la composition des armées ont amené d'autres améliorations dans la pratique de la guerre : quoique la lutte soit bien plus acharnée, les scènes de pillage et de désolation sont moins fréquentes; le naturel du soldat reprend le dessus, il est instinctivement bon et sait se faire aimer. Au point de vue de l'armement, c'est l'artillerie qui a fait le plus de progrès. Dans l'infanterie, le fusil a remplacé le mousquet, et la baïonnette a pris la place de la pique ; mais l'arme blanche est toujours restée la plus terrible entre les mains du soldat français. L'habit bleu, *par la victoire usé*, a remplacé l'uniforme blanc. Mais la simplicité est à l'ordre du jour, surtout à l'armée du Rhin-et-Moselle ; elle est la conséquence de la pauvreté des caisses de l'armée, et le général en chef lui-même ne se distingue que par son sabre du simple bourgeois. Enfin, et ce dernier changement suffit à lui seul pour marquer le nouveau caractère des armées françaises, la cocarde blanche a disparu : c'est le drapeau tricolore que le soldat reconnaît comme l'emblème de l'honneur, comme le représentant de la patrie, c'est pour lui que le Français « saura vaincre ou » périr ».

Le commandement était divisé entre Jourdan et Moreau. Encore si l'on avait laissé ces deux généraux suivre leurs propres inspirations! Mais d'après les ordres du Comité, ils devaient de plus en plus s'éloigner l'un de l'autre, et agir toujours par des mouvements excentriques sur les ailes de leurs adversaires.

Moreau avait choisi l'emplacement du passage projeté aux environs de Strasbourg qui lui offrait, à cause de l'Ill et des bras qui la relient au Rhin, ainsi que par ses nombreux approvisionnements, de grands avantages. L'opération devait être exécutée, ou du moins simulée, sur cinq points différents : à Missenheim (tout près d'Altenheim), à Béclair (un peu au-dessus de Kehl), à Kehl même puis au-dessus de Strasbourg à la hauteur du fort Isaac, et encore plus loin, à Gambesheim. A ce dernier point seulement et à Kehl devaient avoir lieu les passages réels; mais une crue subite des eaux, qui couvrirent complétement une île, rendit impossible le passage de Gambesheim.

Un secret complet, la condition la plus importante pour la réussite d'un pareil projet, avait présidé à tous les préparatifs. Afin de tromper l'ennemi et de n'avoir plus de sujet d'inquiétude sur la rive gauche, Moreau avait, dès le 14 juin, chargé les deux divisions du centre (Desaix) de refouler les

avant-postes autrichiens dans leur camp retranché de Manheim. Les divisions du centre furent partagées : les unes eurent ordre de rallier la droite (Férino) et se rendirent à Strasbourg ; mais afin, de cacher leur destination, on les fit passer par les Vosges et on leur donna des feuilles de route pour Belfort ; les autres restèrent avec la gauche, que commandait Saint-Cyr. Enfin, pour attirer plus encore l'attention des Autrichiens sur Manheim, et aussi pour dégager un peu la droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui sous Marceau, se trouvait sur la ligne de la Nahe dans une situation assez exposée, le général en chef fit encore attaquer les approches du camp de Manheim le 20 juin. Il affecta même de s'y montrer de sa personne, mais il se contenta, ce jour-là, d'enlever la position de Rheingenheim.

Dans la nuit du 22 au 23, Moreau et les généraux qui devaient prendre part au passage se rendirent en poste de Neustadt, où était alors le quartier général, à Strasbourg. Le 23, dans l'après-midi, les portes de la ville ayant été fermées, les bateaux furent amenés par les bras de l'Ill, et expédiés sur les divers points d'embarquement. On en concentre la plus grande partie dans le bras Mabile, et, à minuit les premières troupes, s'embarquant sur quatre divisions différentes de bateaux, abordent en silence à la grande île marécageuse appelée Ehrlen-Rhein, alors occupée par quelques avant-postes autrichiens. La surprise est complète: pas un seul coup de fusil n'est tiré ; les sentinelles ennemies sont en un instant entourées par les baïonnettes des républicains, qui, sans laisser aux fuyards le temps de détruire les petites passerelles réunissant l'île à la rive droite, s'y précipitent derrière eux, et essayent de s'y établir. Par cette première opération, suivie de cette rapide échauffourée, l'avant-garde ayant été heureusement transportée sur la rive droite, on s'occupa aussitôt de jeter le pont volant pour communiquer de la rive gauche à Ehrlen-Rhein; car, n'ayant qu'un équipage de pont complet, on ne voulait pas le compromettre, et il ne devait être mis en mouvement que lorsque la possession du village de Kehl aurait assuré sur la rive droite certains points de résistance. Il fallait d'abord que l'infanterie s'emparât des deux redoutes dites *du cimetière* et *des trous-de-loup* : elles furent prises d'assaut. On y trouva deux canons, qui joints à deux autres pièces venues dans les bateaux, furent immédiatement mis en batterie à la rencontre de l'ennemi. Celui-ci, revenu de son premier étonnement, s'avançait de son camp de Willstedt au-devant des assaillants. Le pont volant n'était pas encore jeté; la situation devenait des plus critiques. Pour avoir plus vite des renforts, on se décida à renvoyer les bateaux, et à leur faire faire le va-et-vient. Ainsi les braves qui ont opéré le premier passage vont se trouver sans moyen de retraite ; mais ils n'en ont pas besoin, ce péril même ne fait qu'enflammer leur courage, ils repoussent toutes les attaques d'un ennemi plus nombreux, et rejoints peu à peu, d'abord par une nouvelle troupe amenée en bateaux, puis par toute l'infanterie, qui pouvait seule traverser le pont volant, ils s'emparent successivement de la redoute étoilée, puis du passage de la Kintzig, et ils s'avancent même sur la route d'Offenbourg.

Tous les jours suivants virent de nombreux combats, car l'ennemi opposait une vigoureuse résistance à l'établissement définitif de l'armée française sur la rive droite. Le 25 juin, le pont de bateaux étant terminé, Desaix et deux de ses divisions emportaient le camp de Neumuhl. Les impériaux occupaient encore la position de Willstedt, quand le 26, les colonnes républicaines s'avançant pour s'en emparer, les cuirassiers autrichiens débouchent dans la plaine et culbutent notre avant-garde : Beaupuis, Drouot, et bien d'autres sont blessés ; mais deux bataillons postés derrière une haie arrêtent la charge, la cavalerie française arrive et fait rebrousser chemin aux cuirassiers, l'infanterie s'élance sur leurs traces et enlève le camp. Le lendemain (27), Desaix rencontra une résistance plus sérieuse sur le cours de la Rench : d'abord la cavalerie ennemie essaya d'arrêter sa marche, puis Stazaray lui disputa très-vivement le passage de cette rivière ; après un assez long combat, le champ de bataille resta encore aux Français. Ils étaient donc bien établis sur la rive droite, et les combats livrés par Desaix pendant ces trois jours avaient donné à l'armée le temps de passer le fleuve, et l'espace nécessaire pour se former sur l'autre rive...

Généralement les combats livrés sur cette étroite plaine de la rive droite du Rhin se divisent en deux engagements bien distincts. Presque toujours les deux armées sont perpendiculaires au Rhin et aux montagnes ; un engagement se passe dans la plaine, et un autre dans quelque vallée resserrée et séparée de cette plaine par une ou plusieurs lignes de hauteurs. Ordinairement c'est ce combat livré dans les montagnes qui décide, en dernier ressort, du succès de la journée ; car, lorsqu'une des deux armées a perdu ce point d'appui, elle se trouve tellement étranglée entre les hauteurs et le Rhin, qu'elle est obligée d'abandonner ses positions. C'est ce qui a rendu ce terrain si favorable aux armées françaises. Dans les pays accidentés et montagneux, l'habitude de combattre en tirailleurs, et l'intelligence de la petite guerre, que nos soldats possèdent à un si haut degré, ont souvent pu balancer leur infériorité numérique, et paralyser en partie la nombreuse cavalerie de l'ennemi...

Malgré tant d'efforts, malgré tant de succès, l'armée du Rhin-et-Moselle, au début de la campagne suivante (1797), se trouvait de nouveau sur la rive gauche du Rhin, à peu près dans les mêmes positions qu'au printemps de 1796. Elle manquait de tout ; cependant l'offensive était décidée, et, pour la prendre, il fallait de nouveau passer le Rhin en présence de l'ennemi. Cette fois, le petit village de Diersheim, situé à quelques kilomètres au-dessous de Kehl, et en face de l'embouchure de l'Ill, fut désigné comme point de passage. Ce passage fut plus difficile que celui de l'année précédente ; la surprise de l'ennemi fut moins complète, il était mieux sur ses gardes, et une partie des bateaux s'étant engravés, le débarquement ne put avoir lieu qu'en plein jour (20 avril). Le bouillant général Duhesme fut le premier à prendre pied sur la rive droite ; il s'empara aussitôt du village de Diersheim ; les impériaux ne tardèrent pas à le reprendre : ils en furent de nouveau chassés par Davoust et par Desaix, qui y reçut une blessure à la cuisse. Les Autrichiens essayèrent, vers trois heures de l'après-midi, de rejeter l'avant-garde française dans le Rhin ; ils ne gagnèrent pas de terrain, malgré le feu écrasant de leur artillerie. Moreau ne pouvait pas encore employer la sienne, car le point désigné pour le pont ayant été trouvé impraticable, il avait fallu transporter tous les matériaux ailleurs, et l'on n'avait pu encore à cette heure en commencer la construction. Toutefois avant minuit il était terminé. L'ennemi, ne se décourageant pas, profita de l'obscurité pour tenter une nouvelle attaque sur notre droite : il y eut un moment de panique ; les Autrichiens couvrirent du feu de leur mousqueterie le pont, qui fut cependant con-

servé. Mais le combat le plus rude se livra le lendemain ; dans cette journée (21 avril), Moreau, prenant l'offensive, parvint non-seulement à s'établir solidement sur la rive droite, mais encore à rejeter au loin les Autrichiens, et à occuper toute la plaine...

A ne considérer entre Bâle et le confluent de la Lauter que la rive droite du Rhin, on y trouve trois zones bien distinctes, éternels théâtres de nos luttes contre nos voisins. Que le principal acteur, dans chacune de ces guerres, s'appelle Villars, Enghien, Turenne ou Moreau, que la campagne s'entreprenne sur l'offensive ou sur la défensive, le terrain reste le même, et les principales opérations demeurent limitées à l'une de ces trois plaines. Il en sera toujours ainsi : les mêmes cours d'eau, les mêmes positions militaires sont encore là aujourd'hui ; mais la stratégie rencontre un élément que n'ont pas connu ces chefs illustres : les chemins de fer. Heureux le capitaine qui saura joindre à l'expérience du passé le meilleur emploi de ce nouveau et puissant moyen d'action !...

Landau, étant à une certaine distance du fleuve, barrait complétement la plaine comprise entre le Rhin et les Vosges. Quoique ses fortifications eussent été dessinées par Vauban, dont elles passaient pour être la dernière pensée, la place n'était pas imprenable, et nous l'avons perdue plusieurs fois. C'est après l'avoir assiégée, en 1703, que le maréchal de Tallard écrivait au roi : « Sire, nous y avons pris plus de drapeaux » et d'étendards que Votre Majesté n'y a perdu de soldats. » L'année suivante Landau se rendait au prince Eugène ; mais la defense avait été si belle que le vainqueur s'écriait : « Il y » a vraiment de la gloire à vaincre de pareils ennemis ! » Après la bataille de Denain, Landau fut repris, et ne cessa plus d'être français qu'en 1815. Tandis que les fortifications de Philippsbourg ont été rasées au commencement du siècle, celles de Landau sont encore intactes : Germersheim, situé en face de l'emplacement de Philippsbourg, et Rastadt, plus au sud, en face de la frontière française, ont été fortifiés contre nous depuis 1815, et complètent avec Landau le réseau des forteresses qui entourent la pointe nord-est de la France.

Pour citer toutes les fortifications de ce pays, il faudrait encore nommer l'ancienne tête de pont de Manheim, qui formait, à la fin du siècle dernier, un vaste camp retranché (c'est sur l'emplacement de ce camp retranché que s'élève aujourd'hui Ludwigshafen). Mais dans cette partie de la vallée du Rhin, la position militaire par excellence a toujours été Mayence, et l'attaque ou la défense de cette grande place a été le but constant des efforts des armées françaises opérant de ce côté.

Après Mayence, le Rhin va changer de caractère ; déjà son cours est un peu resserré ; on voit que le fleuve, grossi par les eaux du Mein, se prépare à traverser les montagnes. C'est à Bingin qu'il y entre : à partir de cette ville, il est encaissé de chaque côté dans des hauteurs d'une centaine de mètres environ, si rapprochées du fleuve que l'on a difficilement pu trouver de chaque côté de la vallée le tracé d'un chemin de fer ; elles sont tellement abruptes que, si l'on reste près de la rive, on ne voit rien du pays qu'une éternelle succession de vignobles, de ruines et de rochers, qui bordent le fleuve. Cette partie de son cours est celle qui a fait la réputation pittoresque du Rhin et que les touristes visitent le plus volontiers.

Notons-y seulement la position de Bacharach, choisie comme point de passage par les Prussiens, en 1793 et en 1814 ; puis l'angle que décrit le Rhin près de Boppart, et le confluent de la Lahn, la principale rivière qui traverse les montagnes de la rive droite. Les hauteurs dont la vallée de la Lahn est entourée sont d'un accès facile ; il est donc aisé de prendre position sur les bords de ce cours d'eau : c'est l'étape obligatoire de toute armée remontant la rive droite pour se porter sur le Mein. Après avoir visité le confluent de la Moselle et les environs de Coblentz, on ne rencontre plus, avant de sortir des montagnes, qu'une rivière importante, la Sieg.

A partir de Rolandseck, le fleuve cesse de décrire autant de sinuosités ; il laisse encore à sa droite ces hauteurs de formes bizarres qui portent le nom des Sept-Montagnes ; on peut les considérer comme la fin de la partie pittoresque du cours du Rhin, et le voyageur, entrant avec les eaux du fleuve dans le plat pays, ne voit plus d'élévations, jusqu'à ce qu'il aperçoive à l'horizon la tour de cette cathédrale de Cologne, qui, tout inachevée qu'elle est, compte parmi les chefs-d'œuvre de l'art gothique. La longue plaine que traverse le Rhin depuis Bonn jusqu'à Wesel, devient à chaque pas plus insignifiante. Plate, sablonneuse et assez pauvre, elle n'offre aucune attraction au touriste, qui se hasarde bien rarement à descendre le Rhin au delà de Cologne, et à visiter cette portion des provinces prussiennes arrosée par le fleuve avant son entrée en Hollande.

La partie de la vallée du Rhin que nous venons de parcourir par la pensée, a vu les exploits des anciennes légions romaines, des plus célèbres chefs francs, des plus belliqueux empereurs d'Allemagne, des plus remuants seigneurs de l'époque féodale, des plus fameux généraux du siècle de Louis XIV, et enfin des plus braves soldats de la République française. Ces rives ont été illustrées par la présence de César, de Clovis, de Frédéric Barberousse, de Turenne, de Kléber et de Desaix. Embarrassés de choisir des exemples parmi tous ces grands noms, il nous semble qu'il y a dans ce parcours deux positions principales qui, par leur importance croissante, appellent naturellement l'attention. Nous voulons parler de Mayence et de Coblentz : Mayence, tout rempli du souvenir de nos armées républicaines ; Coblentz, où nous attire la mémoire de deux grandes figures nationales. Quoique leurs tombeaux soient confiés à une terre étrangère, les noms de Marceau et de Hoche sont encore aussi présents aux imaginations françaises, que si leurs cendres avaient été rapportées en pompe dans la patrie, et occupaient une place d'honneur aux Invalides.

La situation et la force de Mayence lui ont donné le rôle principal dans toutes les campagnes dont cette partie du cours du Rhin a été le théâtre. Placée au carrefour de plusieurs grandes vallées qui ouvrent aux armées des débouchés en tous sens, et au milieu de trois plaines qui s'étendent au centre de l'Europe occidentale, la ville occupe une position exceptionnelle. La courbe que décrit le fleuve sous ses murs, et les fortifications qui de tout temps entourèrent la place, offrent de grandes facilités pour sa défense. Les Romains avaient déjà reconnu l'importance de ce lieu, et dès l'année 38 avant notre ère, Vipsanius Agrippa avait fait construire, à l'endroit où se trouve maintenant Mayence, un camp retranché, afin de se protéger contre les incursions des Germains. L'an 14, Auguste envoya sur le Rhin Drusus, que l'on peut considérer comme le vrai fondateur de la ville et qui fit élever un grand ouvrage en face de l'embouchure du

Mein. Il l'appela Castellum Maguntiacum. C'était un des nombreux châteaux ou forts que Drusus, disent les historiens, avait bâtis sur les bords du Rhin.

Malgré tous les changements survenus dans l'art de la guerre, Mayence a encore aujourd'hui une importance au moins aussi considérable qu'aux temps de Drusus ou de Gustave-Adolphe. Les fortifications du système de Mayence sont assez étendues, la ville possède assez de ressources en logements, en approvisionnements, en magasins, pour que l'on puisse y renfermer plus qu'une garnison ordinaire et pour qu'il soit même fort aisé d'y appuyer le camp d'une grande armée. C'est donc une de ces rares places fortes qui, par leur position géographique, par leur importance et par leur développement, doivent, même dans le système de guerre le plus moderne, conserver toute leur valeur stratégique...

La citadelle, grand fort bastionné à quatre faces, est située sur une élévation qui domine la partie basse de la ville, du côté du sud-est, derrière les remparts, entre les forts Saint-Charles et Sainte-Élizabeth. Elle renforce ce côté, qui a généralement été considéré comme le plus favorable pour l'attaque de la place...

Une armée approchant de Mayence peut y arriver également de trois côtés. D'abord en descendant la rive gauche du Rhin, et s'avançant par cette plaine légèrement ondulée qui s'étend de Worms jusqu'à Mayence, la droite au Rhin et la gauche dans les contre-forts des montagnes du Hart ; cette route fut suivie par l'armée de Custine en 1792. On peut aussi descendre la rive droite du Rhin, sa gauche au fleuve et son flanc droit couvert par la courbe que décrit le Mein d'Aschaffenbourg à Hanau. Ce terrain au sud du Mein a pour une armée française l'avantage de lui faire exécuter le passage du Rhin au-dessus des plus fortes positions de l'ennemi, de lui donner tous les débouchés de Francfort, et enfin de lui permettre de couvrir ses derrières par les montagnes de la Forêt-Noire. En dernier lieu, une armée peut approcher de Mayence en remontant la rive droite du Rhin, après avoir passé le fleuve soit dans les montagnes, soit au-dessous. Cette marche a été plusieurs fois celle de l'armée de Sambre-et-Meuse ; mais, en l'exécutant, Jourdan avait un avantage particulier, car son flanc gauche se trouvait généralement protégé par la ligne de neutralité de la Prusse, avec laquelle nous étions alors en paix.

On remplirait un volume si l'on voulait seulement rappeler tous les blocus et les siéges de Mayence, et il prendrait des proportions considérables si l'on y ajoutait le tableau de toutes les opérations des armées qui, pendant tant de guerres différentes, se sont disputé les terrains environnants...

Le roi de Prusse venait de repasser le Rhin à Bacharach, et de tous côtés l'année 93 commençait tristement pour la France : à l'intérieur, le 21 janvier venait d'avoir son douloureux retentissement, le régime de la terreur était inauguré, et le pays était livré au pire de tous les despotismes, celui d'une bande de fanatiques. A l'extérieur, la première coalition se formait, et nos armées étaient en retraite. Custine arrivait derrière la Lauter; l'armée du Nord, loin de pouvoir soutenir l'armée du Rhin, venait d'essuyer un échec à Neerwinde, et le départ de Dumouriez l'avait encore plus désorganisée. Les troupes se ressentaient aussi de l'état moral du pays. Les commissions permanentes, qui siégeaient aux armées, ne laissaient de sécurité à aucun officier : la crainte de la délation détruisait l'esprit de camaraderie ; la crainte de se faire remarquer tuait l'émulation. Naturellement, la discipline souffrait beaucoup de cet état de choses : pouvait-il en être autrement, alors qu'en pleine revue un simple maréchal des logis sortait des rangs pour dénoncer son colonel, et le voyait fusiller deux heures après ? Mais, disons-le vite à l'honneur de l'armée du Rhin, elle détestait de pareils excès.

Tandis que toutes les armées étaient en retraite et presque tous les généraux en fuite ou sur le chemin de l'échafaud, le véritable esprit national semblait s'être concentré parmi la garnison de Mayence : là soldats, officiers, généraux et représentants, souffraient et combattaient pour la même cause, sans jalousie, sans arrière-pensée; tous étaient enflammés d'un seul désir, celui de bien mériter de la patrie. Leur conduite héroïque obligea les alliés à réunir longtemps tous leurs efforts contre la place, et restera toujours parmi les plus beaux souvenirs de notre histoire militaire. Ils étaient vingt mille, y compris la division Schaal, qui, se trouvant coupée de la retraite de l'armée, était rentrée dans la ville. Les approvisionnements n'étaient pas proportionnés à un pareil nombre d'hommes, et les défenses, surtout celles de la rive droite, étaient encore fort incomplètes ; mais les chefs avaient la confiance du soldat et savaient lui inspirer l'énergie morale et le dévouement nécessaires à l'accomplissement d'une pareille tâche. Le savant Meunier dirigeait les travaux de la défense, Aubert-Dubayet et Kléber commandaient les troupes, enfin les deux représentants du peuple, Merlin de Thionville et Rewbell, s'étaient enfermés dans la ville et animaient la garnison par leur présence...

La position des assiégés était terrible : presque sans vivres, sans nouvelles du dehors, incapables même de donner des leurs, il leur fallait combattre tous les jours et lutter contre toutes les inventions possibles de l'ennemi. Entre autres engins de destruction, celui-ci avait imaginé de construire des radeaux ou sortes de batteries flottantes pour incendier les maisons sur le bord du fleuve ; afin de repousser l'incendie, des soldats se jetaient à la nage et allaient couper les amarres de ces radeaux ; on vit même un de ces braves ramener un bateau chargé de quatre-vingts hommes qui furent faits prisonniers. La détresse était si grande que plusieurs milliers d'habitants essayèrent de quitter la ville; mais les assiégeants les reçurent à coups de fusil et presque tous périrent entre deux feux.

Enfin la place dut songer à capituler; les représentants pensèrent qu'il valait mieux faire sortir les troupes que de les rendre quelques jours plus tard prisonnières de guerre. Ils n'avaient aucun avis du mouvement des armées, et par conséquent ils avaient perdu tout espoir d'être secourus. Le 22 juillet, les négociations furent entamées, et le 25 la garnison sortit avec les honneurs de la guerre, à la seule condition de ne pas porter les armes contre les alliés pendant un an. Malgré leurs privations, les soldats ne consentirent qu'avec peine à quitter la place qu'ils avaient si bien défendue : quand ils défilèrent devant l'armée prussienne aux accents de *la Marseillaise*, avec leurs figures hâves et décharnées, empreintes d'une fierté menaçante, leurs vêtements déguenillés, leurs chapeaux déformés, emportant leurs drapeaux trico-

lores hachés par les balles, un cri d'admiration s'éleva des rangs de l'ennemi, et le roi de Prusse, arrêtant les principaux officiers, ne put s'empêcher de les complimenter. On peut dire que la sortie de ces braves, qui conservèrent le nom de *Mayençais*, fut presque un triomphe...

Ce ne fut qu'en 1797, lors du traité de Campo-Formio, que Mayence fut rendue à la France et devint le chef-lieu du département de Mont-Tonnerre. Mayence prit encore une certaine part aux guerres de l'empire, mais ce fut une part toute passive. Elle était la route principale des armées françaises qui marchaient à la conquête de l'Europe centrale et orientale, mais qui aussi allaient s'y engloutir. Ainsi, lorsqu'en 1805 l'empereur rassembla pour la première fois la grande armée afin de battre les Autrichiens dans la haute vallée du Danube et de les faire capituler à Ulm, ce fut par Mayence que passa le second corps (Marmont). En 1807, Mayence devint la base de cette grande concentration opérée en avant de la ligne du Rhin à Wurzburg, et qui devait, par la campagne la plus rapide qu'on pût imaginer, anéantir en quelques jours l'armée prussienne, aux champ d'Iéna et d'Auerstædt. Dans les campagnes suivantes, qui conduisirent l'armée française soit à Ratisbonne, soit à Wagram, soit en Pologne et en Russie, Mayence était trop éloignée du théâtre des opérations pour en être même le point de départ : elle n'était plus qu'un poste tout à fait intérieur. En 1813, la terrible retraite de Russie et le mouvement irrésistible de cette masse de peuples soulevés contre l'oppression du gouvernement impérial, commencèrent à remettre Mayence en jeu. Le sort de nos armes avait été décidé dans les sanglantes plaines de Dresde et de Leipzig; mais, par un vigoureux combat livré en avant de Mayence, à Hanau, où les Bavarois étaient venus pour barrer le chemin aux débris de la grande armée, la garde, toujours aussi brave, toujours aussi belle, dans les moments critiques, rejeta l'ennemi dans le Mein et assura notre retraite au delà du Rhin. Mayence elle-même ne participa plus aux gloires de la patrie et à ce que l'on peut appeler le beau côté de la guerre; elle ne tarda pas, au contraire, à en voir la triste face et à en connaître toutes les horreurs. Les autorités françaises établies dans la place n'avaient alors que la pénible tâche de recueillir les restes de la grande armée, d'arrêter cette foule en désordre, qui arrivait vers le Rhin sous le nom d'armée des fricoteurs, enfin d'équiper, d'approvisionner tant bien que mal, et d'envoyer à une dernière bataille tout ce que la France avait encore d'hommes ou d'enfants valides. Bientôt le typhus désola la ville, et durant l'hiver de 1813 à 1814, il y fit d'affreux ravages. Les portes de Mayence se fermèrent pour la dernière fois pendant le printemps qui suivit, lors du passage du Rhin par les alliés, et le général Morand ne rendit la place qu'après la capitulation de Paris. Le congrès de Vienne fit de Mayence une forteresse fédérale; elle eut, jusqu'en 1866, une garnison mixte autrichienne et prussienne. La ville ayant été neutralisée par un commun accord en 1866, il ne put être question d'en faire la conquête durant la guerre de cette année. Actuellement elle appartient à la confédération du nord de l'Allemagne, et la Prusse y entretient une garnison d'environ dix mille hommes.

Ce fut presque toujours aux environs de cette ville que les armées ennemies, marchant pour envahir notre patrie, passèrent le Rhin. Lorsque la France, sous le consulat à vie et sous l'empire, passa à l'offensive, Mayence fut une des principales bases de nos opérations, et la plaine du Mein, que commande cette ville, fut le point choisi par le plus grand génie guerrier des temps modernes pour la concentration de ses armées.

Bien que Coblentz n'ait pas tenu dans notre histoire militaire une aussi grande place que Mayence, pourtant, depuis que cette forteresse appartient à la Prusse, des additions si considérables y ont été faites, qu'il est impossible de ne pas la regarder maintenant comme une position de premier ordre. Les Romains avaient reconnu l'importance du confluent de la Moselle (d'où le nom même de Coblentz), et c'est là que se réunissaient plusieurs de leurs routes militaires. On voit peu figurer le nom de Coblentz dans les guerres qui suivirent l'époque romaine. Ce silence tient probablement à la manière même dont on combattait autrefois dans ces contrées : les points importants y furent longtemps les châteaux situés sur des rochers presque inaccessibles et commandant le cours du Rhin, ce qui permettait à leurs fiers possesseurs, évêques ou seigneurs laïques, d'établir des droits de péage et de rançonner marchands et voyageurs. C'est depuis que la Prusse a fait de Coblentz son centre militaire sur la ligne du Rhin, que cette ville a pris une très-grande valeur stratégique. Sa situation a une certaine analogie avec celle de Mayence; seulement les fortifications qui dépendent de Coblentz commandent à la fois et le cours du Rhin et le commencement des vallées de deux rivières importantes, la Lahn et la Moselle; et cela dans un pays de montagnes où, naturellement, il n'est pas facile de trouver des débouchés. Comme à Mayence, les deux rives du Rhin sont reliées entre elles par un pont de bateaux et par un pont de chemin de fer. Malgré ces ressemblances, le système des défenses de Coblentz est différent de celui de Mayence et paraît mieux en rapport avec les modernes idées de guerre. En effet, les fortifications de la place elle-même, dont les portes semblent encore indiquer une origine romaine, sont peu importantes; mais il y a sur l'Ehrenbreitstein, la Chartreuse et le Petersberg, un système de grands forts et d'ouvrages détachés, qui permettent de faire camper près de cent mille hommes dans leurs intervalles, et qui pourraient servir de point d'appui à une armée bien plus considérable.

La forteresse d'Ehrenbreitstein, que l'on considère comme la citadelle de Coblentz, est située au haut d'une montagne s'élevant à pic sur la rive droite du Rhin, juste en face de l'embouchure de la Moselle : au sud, un vallon donne passage à un petit ruisseau qui sépare la forteresse des autres montagnes, de sorte qu'elle est sur un promontoire relié uniquement du côté nord-est aux hauteurs environnantes, sur lesquelles se trouvent aussi plusieurs ouvrages avancés. C'est le seul point par lequel le fort soit accessible; mais on se demande si, avec les portées actuelles de l'artillerie, on ne pourrait pas de la rive gauche du Rhin démolir toutes ces maçonneries. De l'autre côté du ruisseau et sur une pointe de montagne qui s'avance plus près de l'embouchure de la Lahn, se trouve encore un ouvrage dépendant d'Ehrenbreitstein. Cette ancienne forteresse a toujours joui d'une très-grande réputation, alors même que les fortifications de Coblentz existaient à peine. On raconte qu'elle ne fut prise que deux fois, et encore seulement par trahison ou par famine; en 1631, un traître y introduisit les Français, et, en 1637,

ceux-ci ne se rendirent à Jean de Wert qu'après avoir été réduits à faire bouillir et à manger les cuirs de leurs selles. Durant les guerres de la Révolution, une division fut suffisante pour investir le fort, qui nous ouvrit ses portes en 1799. Maintenant Ehrenbreitstein n'a d'importance que comme faisant partie des défenses de Coblentz, qui se trouvent presque toutes sous son canon.

Le vrai boulevard de cette place de guerre est le grand ouvrage, ou plutôt la citadelle située sur une hauteur derrière la Chartreuse, et que l'on appelle le fort Alexandre. Non-seulement il domine et il masque la ville, mais il commande surtout la route de Trèves et le cours de la Moselle, qui décrit une certaine courbe pour venir se jeter dans le Rhin.

Enfin, de l'autre côté de la Moselle se trouve le Petersberg, hauteur peu élevée, mais couronnée par un grand ouvrage à la forme allongée : c'est le fort François (1), qui est flanqué de plusieurs lunettes détachées. Ces fortifications commandent la plaine de Neuwied, le bas du cours du Rhin et la route de Cologne.

Près de là se trouvent deux tombes illustres, celles de Marceau et de Hoche. A leur vue, le cœur du voyageur se serre : il s'en éloigne tout ému à la pensée qu'il laisse les cendres des grands hommes de sa patrie semées de la sorte sur la terre étrangère; et lorsqu'il est de ceux qui aspirent au généreux triomphe des idées libérales, il se demande, en présence de ces tombes, quelle eût été la grandeur de la France, si, régénérée par la Révolution et échappant au despotisme, elle avait pu confier ses destinées à des âmes si pures. Le poëte français salue en passant ces deux glorieux et tristes monuments; l'étranger lui-même le chante dans ses vers (2). Les morts prématurées de Marceau et de Hoche inspirent de justes regrets; et cependant, parmi les héros de ce temps, ne faut-il pas regarder comme les plus heureux ceux qui, toujours en présence de l'ennemi, n'eurent sous les yeux que le côté de la Révolution qui brille d'un éclat sans tache, et ne virent pas ce qui suivit? M. Thiers a très-bien dit qu'il « vaut mieux » pour la gloire de Hoche, Kléber, Desaix, de n'être pas de- » venus des maréchaux : ils ont eu l'honneur de mourir » citoyens et libres. »

Duc de Chartres.

(1) Le fort Français s'appelait autrefois fort Marceau, à cause de la tombe de ce général. Quand le fort fut agrandi, le roi de Prusse fit soigneusement transporter le monument du général français, respectant aussi l'inscription que l'on y avait mise : « Qui que tu sois, ami ou en- » nemi, de ce jeune héros respecte les cendres. »

(2) Victor Hugo, *Le Rhin*, t. I, p. 112. — Byron, *Childe Harold's Pilgrimage* (chant III, 56, 57).

BIBLIOGRAPHIE

Critique de la raison pure de Kant, traduction nouvelle, par M. Jules Barni (Paris) 1869, Germer Baillière).

Depuis la publication de la *Critique de la raison pure*, en 1781, nulle doctrine tant soit peu originale ne s'est produite en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre, dans l'Amérique elle-même, où l'influence de Kant ne soit visible, et elle ne l'est pas moins chez ceux qui se défendent que chez ceux qui se font honneur de la subir. Le mouvement philosophique auquel Kant a donné l'impulsion semble s'être arrêté dans ces vingt dernières années ; mais, au milieu du desarroi de tous les systèmes, le sien reste debout et tous les efforts qui sont tentés de divers côtés, soit pour fonder une métaphysique nouvelle, soit pour se passer de métaphysique, lui demandent également un point d'appui. Aussi l'étude de ce système n'a rien perdu de son intérêt. Elle remplit depuis trois ans le cours d'histoire de la philosophie à la Faculté des lettres de Paris, et le philosophe éminent qui la poursuit avec tant de conscience peut s'apercevoir quelle attention persistante un auditoire où quelques professeurs se mêlent à beaucoup de gens du monde et d'étudiants donne à ces doctrines abstruses, qu'il n'épargne rien pour éclaircir, mais dont il ne veut ni dissimuler ni atténuer les obscurités. Le moment est donc favorable pour une traduction nouvelle de l'œuvre capitale de Kant. M. Jules Barni vient de faire succéder cette traduction à celles que nous lui devons déjà des *Critiques du jugement et de la raison pratique* et des *Éléments métaphysiques de la doctrine du droit et de la doctrine de la vertu*. Les vicissitudes d'une carrière volontairement brisée par les plus respectables scrupules et recommencée hors de France dans des conditions différentes, en lui imposant les travaux les plus divers, n'ont jamais détourné M. Barni de la noble tâche à laquelle il a voué sa vie. Plus de vingt-cinq ans se sont écoulés depuis qu'il l'a entreprise, et quatre volumes lui restent encore à publier pour donner à la France une interprétation complète des œuvres philosophiques de Kant. « Kant est de ceux qui peuvent attendre », nous dit-il lui-même, et sûr que l'intérêt des amis de la philosophie ne lui fera pas défaut, il n'a souci que de la mériter à force de conscience. Comme pour les autres ouvrages qu'il a traduits, il a mis en tête de la *Critique de la raison pure* une analyse étendue, qui n'est pas un simple résumé, mais un véritable commentaire. Il nous promet, pour un autre volume, dans lequel il se propose de réunir divers opuscules se rattachant à la *Critique*, son jugement sur cet ouvrage. Nous prenons acte de cette promesse, dont l'accomplissement sera une bonne fortune pour tous ceux qui ne désespèrent pas de l'avenir de la philosophie et qui ne le séparent pas du développement éclairé et indépendant des principes de Kant.

Émile Beaussire.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 36 — 6 AOUT 1870

Paris, 5 août 1870.

Nous trouvons dans le dernier numéro de la *Revue des deux mondes* un travail bien opportun de M. Michel Chevalier sur le *Service de santé d'une armée en campagne*. Plein de renseignements sur ce sujet, cet article se termine par un appel au concours du public pour les soins à donner aux blessés et aux malades :

« Les actes de dévouement en ce genre étaient fort difficiles pendant la guerre de Crimée, à cause de l'éloignement..... Pour la guerre actuelle, la France a devant les yeux un modèle qui a laissé dans les esprits une trace ineffaçable, la *Commission sanitaire* des États-Unis, dont le docteur Évans a résumé l'histoire à l'usage des Français. C'était une association qui, pendant la guerre de sécession, a contribué au soulagement des blessés et des malades de l'armée du Nord, moins encore par des souscriptions en argent et en nature, quoique les unes et les autres aient été fort abondantes, que par la coopération personnelle d'une partie de ses membres, hommes et femmes, jeunes et vieux, religieux et laïques... Elle avait surtout des trésors inépuisables de bienveillance, de paroles fortifiantes et douces, de bons procédés apportés au chevet de chacun. Le docteur Evans fait remarquer combien cette sollicitude répandit de consolation sur les blessés et les malades. « A peine sortis des rangs du peuple avec lequel ils étaient en communication constante, les délégués, dit-il, étaient plus près de lui, sentaient plus profondément les besoins du soldat volontaire, que ne le faisaient les bureaucrates enveloppés dans la triple cuirasse de la routine officielle. » Sans la Commission sanitaire, le nombre des morts eût été notamment plus considérable....

» Beaucoup de personnes éclairées et charitables, parmi lesquelles les femmes sont aussi nombreuses que les hommes, cherchent à constituer parmi nous une ou plusieurs associations qui se proposeraient la mission si bien remplie par la Commission sanitaire américaine. Nous verrons avec le temps la suite de cette tentative, dont le succès est infiniment désirable, particulièrement pour ce qui est de la coopération personnelle. Jusqu'ici et depuis 1793 tout autant pour le moins qu'avant 1789, les gouvernements qui se sont succédé ont cru qu'il était dangereux pour leur autorité que les citoyens pussent se rapprocher et mettre en commun leurs idées et leur argent. On a redouté l'initiative même des individus isolés. Il n'est pas hors de probabilité que ces offres si généreuses, si patriotiques, si chrétiennes, rencontrent de la résistance dans quelques-uns des rouages administratifs. »

— Dans le même numéro, M. Vacherot examine le récent ouvrage de M. Taine sur l'*Intelligence*. Voici sa conclusion.

« Expliquer le comment des choses, c'est en chercher les lois et les principes élémentaires ; expliquer le pourquoi, c'est en chercher les raisons et les fins. Toute la philosophie physique est dans la première question, et toute la philosophie métaphysique est dans la seconde, ainsi que l'a si bien expliqué M. Ravaisson. L'école dont M. Taine a trouvé la formule la plus simple, fait bien de chercher dans les lois les plus générales, dans les forces les plus élémentaires, l'explication des êtres en tant que composés ; plus elle avance dans cette voie par l'expérience et l'analyse, plus elle pénètre dans la nature intime des choses ; mais, après cette explication aussi complète que possible, tout n'est pas expliqué. La réalité, si bien analysée, si bien décrite, si bien déterminée qu'elle soit dans la composition de ses éléments, dans la succession de ses phénomènes, dans le groupe de ses événements, n'apparaît pas encore dans ce qui fait son individualité, sa spontanéité, sa causalité véritable. Il y faut la lumière d'un principe supérieur dû à une autre expérience que l'expérience sensible. La philosophie de M. Taine ne comprend pas d'autre explication que celle que donnent la mécanique et la physique ; expliquer, pour elle, c'est toujours ramener le composé au simple, le phénomène à la loi, la loi elle-même à une loi plus générale, rien de moins, rien de plus. Il ne voit pas qu'il y a une explication plus haute des choses, que dans ce grand spectacle de la vie universelle, où il n'admire qu'un mécanisme inflexible et monotone, il y a un véritable organisme, c'est-à-dire un système dont tous les mouvements tendent à des fins, dont toutes les forces morales et physiques obéissent à des raisons, qu'elles en aient ou non conscience. Sous ce monde de l'aveugle mécanique révélé par la science, la métaphysique proprement dite saisit la vraie dialectique des choses ; elle comprend pourquoi tous les systèmes de forces, depuis l'abîme élémentaire jusqu'au système solaire, vont avec une majestueuse régularité vers la fin suprême qui est leur idéal, pourquoi ces systèmes traversent tant de formes de l'être, sous la loi du progrès, qui n'est elle-même que l'irrésistible attraction du bien. »

— M. Adrien Maggiolo, ancien élève de l'École normale, professeur au lycée de Vesoul, vient de partir comme cavalier volontaire au 2e régiment de hussards. On sait que M. Albert Duruy, ancien élève de la même école, s'est engagé dans les turcos.

FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

HISTOIRE

COURS DE M. F. COMBES (1)

VII

Deuxième alliance de la France avec la Prusse, 1744. — Deuxième défection des Prussiens.

Ce grand roi Frédéric, deux fois vainqueur des Autrichiens, avait consenti à une seconde alliance avec nous. Il y avait été disposé par Voltaire plus qu'il ne veut le dire lui-même, et il avait paru faire acte de complaisance, quand ce n'était qu'un juste retour. Mais avait-il lui-même une position à se passer de nous? N'était-il pas en butte aux attaques de presque toute l'Allemagne, Saxe, Hanovre, Autriche, réunis contre les Prussiens par jalousie ou par dépit? N'avait-il pas besoin de tout le monde; et ces airs cavaliers en parlant des Autrichiens à Voltaire : *Nous les recevrons, biribi, à la façon de Barbari, mon ami*, ne cachaient-ils pas plus d'amour-propre et d'orgueil que de puissance? D'ailleurs ne faisait-il pas quelques réflexions qui l'empêchaient de se presser? Quiconque a été trompé, comme nous l'avions été, y regarde à deux fois avant de redevenir dupe. C'est la prudence la plus vulgaire, et la fable l'a mise en proverbe. Mais le trompeur n'est pas moins timoré. Il craint les représailles. *A trompeur trompeur et demi.* Et pour vous prouver que telle était la situation d'esprit de Frédéric II, lisons une lettre de Voltaire au gouvernement français, le 3 septembre 1743, pendant qu'il était à Berlin; nous verrons mieux si les entretiens politiques de Frédéric II et de Voltaire n'étaient en effet, comme dit le roi, qu'une pure plaisanterie. « Aujourd'hui, après un dîner plein » de gaieté et d'agréments, le roi de Prusse est venu » dans ma chambre. Il m'a dit qu'il avait été fort aise de » prier hier à dîner M. l'envoyé de France, seul de tous » les ministres étrangers, non-seulement pour lui don- » ner des marques de considération, mais pour inquié- » ter ceux qui seraient fâchés de la préférence. Je lui ré- » pondis que l'envoyé de France serait bien plus content » si Sa Majesté envoyait quelques troupes du côté de » l'Autriche et du côté du Rhin. — Mais, dit-il, que vou- » lez-vous que je fasse? Comment puis-je croire que la » France soit dans l'intention de se lier fermement avec » moi? *Le roi de France pourra-t-il jamais me pardonner » ma paix particulière?* — Sire, lui dis-je, les grands rois » ne connaissent pas la vengeance. Tout cède à l'intérêt » de l'État. Vous savez si en ce moment l'intérêt de Votre » Majesté et de la France n'est pas d'être unis. — Enfin, » répondit le roi, je vais à Bareith, pour tâcher de *refor- » mer une coalition* des princes de l'empire et de l'empe- » reur contre l'Autriche. Car je ne veux agir hautement » que *quand je serai sûr d'être secondé de l'empire.* Le roi » d'Angleterre donne la loi à l'empire : je ne peux le » souffrir... — Il allait poursuivre, lorsqu'on est venu l'a- » vertir que la musique était prête; je l'y ai suivi. Il me » fait plus d'accueil que jamais. »

Cette conversation a tous les caractères possibles d'authenticité. Elle vient d'avoir lieu et on la raconte tout de suite. Eh bien! le désir de Frédéric II de se rapprocher de nous y est manifeste. Frédéric avait peur, voilà tout, peur de la revanche. Que fit-il pour nous en ôter l'envie? Il saisit une occasion que les Français ne pussent oublier. Les Autrichiens avaient passé le Rhin; ils couraient sur Strasbourg avec l'archiduc Charles, et nous n'avions pas encore un seul grand général. Le maréchal de Noailles, qui défendait l'Alsace, n'était pas sans mérite comme tacticien, mais ce n'était pas un Turenne; il venait d'être battu à Dettingue. Pour comble de malheur, Louis XV, en accourant des Pays-Bas avec une autre armée, était tombé malade à Metz. Il était à l'agonie; il recevait l'extrême-onction; il renvoyait madame de Chateauroux, ce qui faisait dire aux courtisans que jamais sacrement ne lui coûta plus cher. Il ne pouvait encourager l'armée d'Alsace par sa présence. Il se croyait perdu, et, dans cette pensée, il dictait pour le maréchal de Noailles cette courte et belle lettre : « Je vais mourir; » mais souvenez-vous qu'au moment où l'on portait » Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagnait une » bataille. » Les troupes, dont il avait augmenté la solde et la ration, étaient consternées. Le peuple, à qui il ne parlait qu'avec affection, comme aurait fait un père, était dans le deuil. On ne se saluait dans Paris qu'avec ces mots désespérés : Priez pour le roi! A chaque instant l'imagination frappée croyait voir arriver un courrier, annonçant la mort du roi et l'approche des étrangers. Voltaire peint très-bien cette désolation dans son *Siècle de Louis XV.*

Les affaires étaient dans cet état triste et lugubre, lorsqu'un courrier arriva en effet, un courrier que Louis XV voulut voir, et qu'on introduisit doucement dans sa chambre. « Sire, » disait la dépêche dont le messager était porteur, « j'apprends que vos ennemis sont » en Alsace. Cela me suffit. Je serai en marche le 13 août, » avec mon armée. Je veux donner à Votre Majesté une » preuve de mon amitié pour elle. Je regarde désormais » ses intérêts comme les miens, persuadé qu'elle agira » de même avec moi. »

On respira; on oublia tout; le roi se sentit mieux. Frédéric II ajoutait seulement : « Il faut que Votre Ma- » jesté, en Bavière et sur le Danube, sur la Meuse et du » côté du Rhin, agisse offensivement et rapidement, » quand bien même on serait inférieur en nombre. La » témérité étonne l'ennemi et fait remporter l'avantage. » Ainsi ont agi Condé et Turenne, Luxembourg et Ca- » tinat. »

Frédéric II ne trouvait pas assez d'audace à nos généraux; mais l'audace est toujours en rapport avec le génie; elle est une inspiration du génie même. Les maré-

(1) Voyez les trois numéros précédents.

chaux de Broglie, de Coigny, de Noailles, n'étaient timides et mous que parce qu'ils étaient médiocres. « Sous Mazarin, » dit Frédéric II dans son *Histoire de mon temps*, à la suite même de cette lettre, « les » hommes de guerre étaient des héros; sous Fleury, » ce n'étaient que des sybarites ». Il exceptait Belle-Isle, mais qui était trop étourdi, et le maréchal de Saxe, qu'il recommandait au roi. Où perçaient encore sa préoccupation et sa crainte, c'est dans les paroles suivantes : « Je me lie à vous, Sire, et j'espère *qu'aucune* » *considération personnelle ne pourra obliger Votre Majesté* » *à m'abandonner*. » Vous le voyez donc, messieurs, Frédéric II désirait un rapprochement; mais il craignait autant qu'il désirait. Sa diversion en Bohême fut puissante et rapide comme la foudre. Le 2 septembre 1744, il attaquait Prague, et le 16 il faisait prisonniers de guerre les 18000 hommes de la garnison. Sa joie était grande et ses transports de dévouement pour nous, immenses. « Oui, oui, fit-il dire au maréchal de Noailles, je veux » remplacer pour vous les Suédois, qui étaient de fidèles » alliés de la France, mais qui sont maintenant un corps » sans âme. J'ai une âme, moi, et l'on en sera content. » Mais, point de lenteur de votre côté, et marchez vite le » long du Danube. » Jamais intérêt n'inspira plus de zèle, et ne prouva mieux la satisfaction du rapprochement.

Ensuite, il montra à l'envoyé français ce qu'on avait trouvé dans Prague, une relique humaine et militaire, qui rappelait les anciens Hussites de Bohême et leur terrible chef Jean Ziska : je veux dire la peau elle-même de Ziska, dont ce grand défenseur de la liberté des Bohêmes avait ordonné qu'après sa mort on fît un tambour. C'est comme le Cid Campéador, qui avait voulu qu'à sa mort on dressât son cadavre tout armé sur son cheval de bataille, et que l'on cachât son trépas, espérant qu'à sa vue fuiraient encore les ennemis. L'un et l'autre mouraient contents, après avoir défendu l'indépendance de leur pays, si quelque chose d'eux pouvait encore épouvanter les envahisseurs étrangers. A ce point de vue, ils étaient frères, ils étaient associés à la même cause, l'indépendance des nationalités; et l'on conçoit que le tambour patriotique de Ziska fût aussi cher aux vrais enfants de la Bohême que l'est aux Castillans, dans la cathédrale de Burgos, le vieux coffre du Cid.

C'était encore un monument de haine contre l'Autriche que Frédéric II avait trouvé et emporté. Voltaire ne pouvait croire, après trois siècles, à l'existence de cette dépouille guerrière. Il ne revenait pas de son étonnement, et aussitôt, adressant au roi de Prusse des réflexions sérieuses sous une forme légère — il ne pouvait souffrir les gens moroses et pédants — : « Est-il vrai, » dit-il à Frédéric II,

« Est-il vrai que dans votre cour
Vous avez placé, cet automne,
Dans les meubles de la couronne,
La peau de ce fameux tambour
Que Ziska fit de sa personne ?
La peau d'un grand homme enterré
D'ordinaire est bien peu de chose ;
Et, malgré son apothéose,
Par les vers il est dévoré.
» Le seul Ziska fut préservé
Du destin de la tombe noire :
Grâce à son tambour conservé,
Sa peau dure autant que sa gloire.
» C'est un sort assez singulier.
Ah ! chétifs mortels que nous sommes !
Pour sauver la peau des grands hommes
Il faut la faire corroyer.
» O mon roi ! conservez la vôtre ;
Car le bon Dieu, qui vous la fit,
Ne saurait vous en faire une autre
Dans laquelle il mît tant d'esprit. »

C'était charmant de grâce, de bon sens et d'amabilité.

Voltaire ne fut pas moins heureux, quand il apprit une autre particularité de la campagne de Bohême. Une foule de paysans hussites, frères moraves, thaborites, restes de ceux qu'on avait brûlés vifs sur les places publiques avec Jean Huss et Jérôme de Prague, étaient venus trouver Frédéric. « Nous avons été » opprimés de mille manières, lui dirent-ils, par les » catholiques et leurs ministres. Nous voulons les mas- » sacrer et prendre notre revanche. » En disant ces mots, ils brandissaient de vieux fusils, des épées rouillées, des poignards et des faux dont ils s'étaient armés, et ils étaient deux mille. Mais Frédéric II ne s'en effraya point. « Non, mes amis, leur dit-il, vous ne le ferez pas. » Le fanatisme est odieux, de quelque part qu'il vienne. » Conformez-vous plutôt à l'Écriture sainte, qui est votre » règle en tout, et qui vous dit de bénir ceux qui vous » offensent, de prier pour ceux qui vous persécutent. » Ainsi se gagne le royaume des cieux. » C'était un sermon chrétien que prononçait Frédéric II, sans en avoir grande habitude, et un admirable sermon, puisqu'on prêchait la clémence après la victoire ; la mansuétude évangélique, quand on pouvait user de rigueur; le devoir enfin de la fraternité humaine, au milieu des passions, qui ne s'en souviennent jamais.

Frédéric II fut-il ébloui en ce moment par tant de gloire et de succès, par l'éclatant renom que son humanité lui valut dans l'Allemagne? On ne sait; mais il est certain qu'il ne fut plus le même comme général, et qu'il commit fautes sur fautes — il nous le dit lui-même. Le feld-maréchal Traun, un des plus vaillants serviteurs de l'Autriche, le renvoya de la Bohême, comme un écolier, le cerna de tous côtés en Silésie, et s'entendit avec les Hanovriens et les Saxons pour envahir la Prusse. Marie-Thérèse ne parlait que d'aller à Berlin pour châtier Frédéric II. « Je n'abandonnerai pas la Silésie, disait-elle ; » j'y perdrai plutôt mon cotillon. » C'était le style du temps. Elle pouvait même espérer qu'elle en aurait bientôt fini avec la Prusse; car l'empereur bavarois mourut en janvier 1745, pauvre, malheureux, et sans biens,

représenté à ses obsèques portant la boule du monde, tandis qu'il n'avait pas un pouce de terre, et surnommé l'invincible dans les inscriptions funéraires, quand il avait toujours été vaincu : c'était l'ironie amère des honneurs officiels. Et cet empereur une fois mort, son fils, le jeune Maximilien de Bavière, conclut la paix avec l'Autriche pour recouvrer ses États. Marie-Thérèse voyait donc l'Allemagne entière réunie contre Frédéric II. Que pouvait pour lui la Suède, où il venait de marier sa sœur, la belle princesse Ulrique ? Quant à la Russie, où il avait aussi marié sa cousine, la fameuse Catherine d'Anhalt-Dessau, avec le Grand-Duc héritier, elle avait encore pour czarine Élisabeth, qui chérissait médiocrement le roi de Prusse. A Vienne, à Dresde, à Hanovre, et maintenant à Munich, on brûlait de détruire la puissance prussienne, et l'on voulait se hâter, quand elle était à sa naissance.

« Venez à mon secours par le Danube ou le Rhin », criait sur tous les tons Frédéric II à Louis XV. « Sans » cela, malgré la valeur de mes troupes, je serai » anéanti. » Mais sur le Danube et sur le Rhin, nous nous tenions sur la défensive; nous nous bornions à protéger nos frontières. Nous ne voulions plus aller au cœur de l'Allemagne. Nous nous souvenions que Frédéric II, dans la première alliance, nous avait laissés à Prague, quand nous étions bloqués et dénués de tout. Il avait espéré nous entraîner de nouveau, et il avait demandé, avec un corps de troupes, le maréchal de Belle-Isle, que l'empereur bavarois avait fait prince d'Empire et que les Allemands aimaient beaucoup. Mais qu'arriva-t-il ? Belle-Isle, comptant trop sur ce titre de prince d'Empire, et se promenant sans passe-port en Allemagne, d'une cour à une autre, pour négocier, fut arrêté par les Hanovriens du roi Georges, qui l'expédièrent en Angleterre où il resta deux ans prisonnier. Il ne fut plus là pour servir Frédéric II.

Louis XV répondit à sa demande en faisant partir pour l'Écosse le prétendant Charles-Édouard, qui fit rentrer le roi Georges en Angleterre. Il lui répondit aussi par la bataille de Fontenoy, où le maréchal de Saxe battit les Autrichiens et les Anglais. Mais Frédéric II n'était pas content. « Votre victoire en Belgique, écrivit-il à » Louis XV, ne sauvera point la Prusse. » Et au risque d'offenser le roi : « Autant vaudrait pour moi, ajouta-» t-il, une victoire aux bords du Scamandre, ou la prise » de Pékin. » Il voulait les Français en Silésie ou en Bohême.

La réponse du roi de France ne se fit pas attendre, et elle fut sèche : « Je n'ai aucun reproche à me faire, dit-» il. J'ai occupé sur le Rhin la plus forte armée de » Marie-Thérèse. J'ai fait aussi une diversion puissante » en Belgique et en Lombardie. Je déplore votre situa-» tion; mais je ne puis vous secourir que par des diver-» sions et des subsides. » Voilà ce que rapporte Flassan, dans sa *Diplomatie française :* ce qui voulait bien dire qu'on se souvenait de la première défection de Frédéric II, et qu'on n'irait plus dans ce labyrinthe inextricable de l'Allemagne; que lui, Frédéric, n'avait toujours fait que des diversions dans les contrées qu'il souhaitait conquérir, et qu'on allait faire de même dans les Pays-Bas ou ailleurs. Et ceci confirme bien le jugement de Voltaire sur la politique française, dans cette deuxième alliance franco-prussienne : « Les Pays-Bas autrichiens, » dit-il, qui avaient été respectés avant 1744, étaient » devenus le principal théâtre de la guerre. L'Alle-» magne fut plutôt pour la France un objet de po-» litique que d'opérations militaires. » Voilà tout ce que devait espérer Frédéric II.

Que faire dans cette situation ? Il était traqué, dans la Silésie, comme une bête fauve, par les Autrichiens, les Hanovriens, les Saxons, par tous les Allemands. Il ne pouvait se tirer de ce mauvais pas que par un acte d'énergie, en risquant le tout pour le tout. Il est vrai que Voltaire ajoute que l'armée française du Rhin occupait les Autrichiens, et les empêchait de tomber sur Frédéric avec des forces *trop supérieures.* Elles n'étaient pas trop supérieures, c'est possible : mais elles étaient supérieures, d'après cela : voyons d'ailleurs. Frédéric affirmait, dans sa vive réponse à Louis XV, que les Autrichiens étaient deux contre un, surtout avec le redoutable maréchal Traun. Les historiens nous disent en effet que dans la Silésie, non loin du village de Friedberg, le 4 juin 1745, il y avait 130 000 hommes en présence, et sur le point de se battre, dont 80 000 pour l'Autriche, et 50 000 seulement pour les Prussiens : c'était bien à peu près deux contre un.

M. de La Tour, envoyé de France, arriva ce jour-là. « Ah ! vous venez voir, lui dit Frédéric II avec humeur, » à qui restera la Silésie ? » M. de La Tour ne fut pas embarrassé : « Non, Sire ; mais je viens voir » comment Votre Majesté saura punir ses ennemis. » Les dispositions de Frédéric II pour la bataille furent si belles, qu'il remporta une victoire complète à Friedberg, et put écrire à Louis XV avec orgueil : « Sire, je viens » d'acquitter en Silésie la lettre de change que Votre Ma-» jesté a tirée sur moi à Fontenoy. »

Deux victoires gagnées sur l'Autriche, Fontenoy et Friedberg, à un mois de distance l'une de l'autre! C'était pour la Prusse et pour nous le moment de traiter. Mais Marie-Thérèse était plus raide que jamais. L'électeur de Bavière n'aspirait pas au sceptre impérial, qui avait trop coûté à son père. L'électeur de Saxe, auquel la France songeait, n'en voulait pas, dans la crainte de perdre celui de Pologne. Il n'y avait d'autre candidat à l'empire que l'époux de Marie-Thérèse, et son élection était immanquable. Vainement Louis XV affaiblit-il l'armée du Rhin, comme pour faire plaisir à l'Autriche; vainement Frédéric II se montra-t-il disposé à la paix, et le déclara par écrit au roi d'Angleterre, pourvu qu'on lui laissât la Silésie : ni traité avec la France, ni traité avec la Prusse, Marie-Thérèse ne voulait rien. D'où venait cela? Nous avions déclaré la guerre à l'Angleterre, et Marie-Thérèse savait

que l'Angleterre et la Hollande nous tenaient par mer quand nous étions vainqueurs sur terre; que ces deux riches puissances feraient durer la guerre à perpétuité, plutôt que de voir la Belgique passer au pouvoir de la France. Elle savait aussi que son époux François de Lorraine serait élu empereur. Il fut élu en effet à Francfort, le 13 septembre 1745, et alors (écoutez bien, messieurs) : « Vous êtes un rebelle, » dit-elle à Frédéric II. Frédéric le rapporte lui-même, à la page 235 de son *Histoire de mon temps*, t. II. « Mon mari est empereur, et » je suis l'impératrice. Je vous ferai mettre au ban de l'empire. »

Il faut bien comprendre cette position nouvelle que créait pour Frédéric II l'élection de François de Lorraine. La mise au ban de l'empire pouvait entraîner la confiscation du Brandebourg, de toutes les possessions allemandes de la Prusse. Et la France le laissait seul en Allemagne ; nous envoyions de l'argent, mais nous ne quittions point nos Pays-Bas. « Il faut vaincre encore, » s'écria Frédéric II ; il faut imprimer plus de terreur, » pour avoir moins de danger. » Ce qui fut dit fut fait. Le 30 du même mois de septembre, il défit de nouveau les Autrichiens à Sorr. 18 000 Prussiens battirent 40 000 ennemis. Il était fier de ce triomphe, et fier de ses soldats. « Le monde, dit-il dans ses *Mémoires*, oui, le » monde ne repose pas plus sûrement sur les épaules » de l'Atlas, que la Prusse sur une telle armée. Malheu- » reusement», ajoute-t-il, substituant ici le philosophe au guerrier, et revenant à l'idée de Leibnitz pour une Haute-Cour européenne, « malheureusement, quand les » souverains jouent des provinces, *les hommes sont les* » *jetons qui les payent.* » Étrange aveu dans un roi qui aimait assez à prendre des provinces, et triste opposition qu'il met entre les souverains et les hommes, entre les convoitises des uns et la destruction des autres ! *Les hommes sont des jetons entre les mains des princes*, et c'est un roi qui nous le dit ! A nous alors, peuples modernes, peuples libres et civilisés, de réfléchir, de chercher par de légitimes moyens à abolir le droit barbare de la guerre, pour ne pas payer, par des jetons d'un tel prix, l'ambition des princes !

Marie-Thérèse céda-t-elle enfin, après la journée de Sorr, où se distingua le jeune Mollendorf, si célèbre pendant la Révolution ? Non. Les Saxons, les Hongrois, les Croates, les Pandours la soutenaient. Elle ne céda pas d'une coudée. Le sultan Mahomet V, *trésor de Dieu* et *nouvel Alexandre*, offrit sa médiation, en des termes qui faisaient dire que, tout Grand-Turc qu'il était, il avait plus d'humanité chrétienne que personne : Marie-Thérèse rejeta ses offres, et ne songea qu'à une diète pour la mise au ban de l'empire. Bruhl, premier ministre de Saxe et ennemi de Frédéric II, la poussait. Il fallait donc marcher contre les Saxons, pour empêcher ce dessein, les occuper, les disperser, les dompter. L'invasion de la Saxe fut résolue. Les Russes vinrent dire à Frédéric : « Si vous attaquez la Saxe, nous marchons contre vous. » Rien ne l'arrêta. « Je ne veux rien des Saxons, répon- » dit-il ; mais ils m'ont trahi, et veulent me prendre la » Haute-Silésie que j'ai conquise : je châtierai leur dé- » fection à Dresde leur capitale, et je ne reculerai pas » d'un iota. » Il entre en Saxe à l'improviste, au plus fort de l'hiver, comme toujours, au moment où la cour de Dresde faisait jouer l'opéra d'*Ariminius*, dont Bruhl avait composé les paroles, et Auguste II de Saxe les chœurs. Il arrive comme l'Aquilon, avec les glaces et les frimas ; il surprend et il terrifie. Le 15 décembre, il bat les Saxons à Kesseldorf, et oblige Auguste à s'enfuir à Prague. Le lendemain, 16, il est à Dresde. Nouveau Charlemagne, le voilà maître de la Saxe, et héritier du rôle des Saxons dans la vieille Allemagne. Le soir même, on reprit *Ariminius* au théâtre, cet *Ariminius* où Auguste II était célébré par son ministre comme le libérateur des Allemands. Mais le véritable Ariminius alors était celui qui tenait tête à la nouvelle maison d'Autriche, et à qui passait désormais l'opposition germanique contre les empereurs, antique mission et gloire des Saxons.

On avait visité le théâtre ce jour-là ; le lendemain on visita autre chose, un somptueux palais, un vestiaire dont tout le monde parlait en Europe. Ce n'était pas la demeure du roi saxon : c'était le palais, c'était la garde-robe de Bruhl, de l'opulent favori d'Auguste II. Les valets sont souvent plus fastueux que les maîtres. Enguerrand de Marigny, Semblançay, d'Épernon, Luynes, Fouquet, et une foule d'autres, en sont la preuve. On trouva dans cette garde-robe : 60 riches épées, 80 cannes, 322 tabatières, 528 habillements complets, 600 paires de bottes, 800 paires de souliers, assez d'étoffes en pièces pour habiller trois villes, et toute une chambre remplie de perruques, un vrai musée de perruques. Frédéric II, qui était philosophe, et qui n'en avait qu'une peut-être, eut le mot qu'il fallait pour peindre le favori et ses toupets : « Que de perruques, dit-il en entrant, pour un » homme sans tête ! »

Frédéric II ne se lassait pas de persifler ce beau ministre. Tous ses mépris étaient pour lui ; tous ses égards, pour les enfants du roi vaincu. Ils étaient restés à Dresde. Frédéric alla les voir, leur parla avec douceur, leur dit qu'il offrait toujours la paix à leur père, qu'il ne leur prendrait rien, et qu'il leur laissait la garde du château.

Pour les habitants, mêmes égards ; même respect pour leurs possessions et leurs personnes. Frédéric II n'aimait pas la guerre, quoiqu'il la fît assez bien, et qu'il apprît chaque jour à la mieux faire. Il croyait avoir des droits sur la Silésie. On a toujours des droits sur ce qu'on envie ou qui doit nous faire vivre : or, vous savez qu'en envahissant la Silésie, fertile en blé, les Prussiens étaient venus chercher leur subsistance. Cependant, pour éviter l'effusion du sang, il avait offert à l'Autriche, pour la Silésie, une indemnité de cinq millions de ducats, c'est-à-dire plus de 50 millions de francs.

Aussi faut-il le croire quand il parle d'humanité, au milieu des siéges et des batailles. « La discipline la plus » sévère fut ordonnée aux troupes, à Dresde et partout, » nous dit-il, afin que les populations ne ressentissent » point les fléaux d'une guerre dont elles étaient innocentes. »

Il n'était pas moins sincère quand il disait qu'en dépit de ses triomphes il finirait par succomber ; que ses ennemis étaient trop nombreux ; qu'il n'avait plus d'argent, tandis qu'ils en avaient en quantité, avec les guinées de l'Angleterre et les florins de Hollande ; qu'il avait fait jusqu'à 50 000 prisonniers, dont il peuplait les déserts de la Prusse, mais que son armée diminuait et n'en pouvait plus. « Envoyez-moi des renforts, écrivait-il à Louis XV, et ne vous contentez pas » de diversions. » Louis XV répondait qu'il enverrait quelques subsides, tout ce que le triste état de nos finances lui permettrait de donner, et qu'il continuerait ses diversions en Flandre et en Italie ; mais qu'il ne ferait pas davantage. « Votre Majesté est la terreur de » l'Allemagne, dit-il à Frédéric II, Elle n'a qu'à suivre, » pour se guider, ce que lui dicteront ses talents, son » expérience, et par-dessus tout *son honneur*. »

Le dernier mot était piquant. On se rappelait évidemment le blocus de Prague, la retraite *des Dix-Mille*, et l'on n'avait que trop raison de s'en souvenir. « Ah ! répondit Frédéric II, voilà comment je suis payé d'avoir » sauvé l'Alsace à la France ? » Il ne pensait pas qu'il ne nous l'avait sauvée que par une diversion dans sa Silésie, et non par un secours direct. Messieurs, quand deux associés se fâchent, en viennent aux reproches et aux récriminations, ils sont bien près de se brouiller. « Non », s'écria Frédéric II avec une injustice manifeste, mais qui peignait son dépit, « je ne me perdrai pas pour la » France : il y a un martyrologe des alliés de la France, » que je ne veux pas grossir. » Aussitôt il annonça à Louis XV que Marie-Thérèse, pressée par les Anglais, lui laissait définitivement toute la Silésie, et qu'il faisait la paix. « Je ne tirerai point l'épée contre la France, » ajoutait-il, et je serai heureux de servir d'instrument à » une pacification générale : mais je suis forcé de me » retirer. »

Et voilà ce que devint pour nous la deuxième alliance prussienne. Encore un coup, il faut le dire : cela ne pouvait être autrement, avec un petit État comme la Prusse, avec un pays pauvre comme le Brandebourg. Chez nous, la guerre pouvait durer sans nous détruire ; pour la Prusse, elle était déjà trop longue de moitié. Une preuve de cela, c'est que, malgré trois ou quatre victoires, malgré la Bohême envahie et la Saxe conquise, Frédéric II ne demande pas plus qu'avant tous ses triomphes. Plus il est victorieux, moins il est exigeant. Dans un pays formaliste et de droit féodal, il s'en tient à ses prétentions, à ses manifestes juridiques sur la Silésie. Pourquoi cela ? Parce que plus il triomphe, plus il s'épuise, et qu'il se voit à bout de moyens. C'est Pyrrhus, luttant contre les Romains : « Encore une victoire, et je » m'en retourne en Epire sans un soldat. » Frédéric II ne s'exprima pas textuellement de la sorte ; mais il écrit à peu près la même chose à la fin de l'*Histoire de mon temps*, en donnant à sa pensée un tour plus philosophique : « La paix générale, dit-il, eut lieu plus tard, en » 1748. On fait souvent par épuisement ce qui devrait » être l'ouvrage de l'humanité. »

F. COMBES.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. A. BUCHNER

Charles Dickens (1)

Messieurs,

Vous connaissez peut-être un mot, naïf en apparence, mais en réalité très-profond, qu'on attribue au vieux baron Anselme de Rothschild : « Il y a un million dans la rue, » aurait dit le roi des banquiers allemands ; « il ne s'agit que de le trouver ! » Charles Dickens, le romancier illustre dont l'Angleterre déplore la perte récente, fut un homme assez heureux pour trouver et pour ramasser un de ces millions négligés, abandonnés sur le pavé. Seulement, son million s'appelle le roman réaliste, humoristique, satirique, le roman de famille et de cœur que les écrivains anglais du siècle dernier, les Richardson, Fielding, Smollet, Goldsmith, Sterne, avaient créé, qu'une mode nouvelle, celle du roman historique et aristocratique (*higs-life novels*), avait fait tomber en oubli, et que Dickens fit renaître avec un succès subit et universel.

N'attendez pas, messieurs, que je vous donne la biographie de Charles Dickens. « Cherchez-moi dans mes œuvres ! » avait-il dit plus d'une fois à ceux qui lui demandaient les détails de sa vie, de même que dans son testament il défendit toute pompe à ses funérailles, et ne voulut d'autre monument que celui de ses écrits, d'après lesquels il sera jugé par la postérité. D'ailleurs, comment décrire la vie d'un artiste, d'un poëte, d'un romancier, c'est-à-dire d'un homme qui a vécu par le cœur, par le goût, par l'imagination ? La partie la plus importante, la plus intime, la plus heureuse de sa vie, jamais on ne la connaîtra, ou plutôt quelques natures délicates auront seules le privilége de pénétrer jusqu'au fond d'une âme parente de la leur.

« Cherchez-moi dans mes œuvres, » avait dit Dickens ; mais qu'est-ce que le lecteur y trouve ? je veux dire le lecteur naïf, qui n'est pas du métier. Son imagination lui fera voir un homme qui a dû être à la fois un

(1) Voyez une conférence de M. Jules Gourdault sur Dickens, dans notre deuxième année, page 383.

grand coupable et une victime sublime, un ange et un intrigant, un homme qui a assisté à l'agonie du juste accablé de malheurs, et qui a reculé devant les grimaces des démons, groupés au chevet du méchant; un homme qui a marché dans la boue et dans le sang, qui a compris la poésie du crime, qui a scruté les ombres de l'abîme, pour remonter ensuite aux cimes lumineuses, où brillent de tout leur éclat les plus grandes des vertus, la résignation, l'abnégation, le dévouement. Car on n'est poëte qu'à cette condition! Si vous voulez produire de l'effet sur ceux qui vous écoutent, il faut éprouver leurs sensations, il faut rire et pleurer avec ceux qui rient et qui pleurent, comme l'a dit Horace, et comme l'a dit la Bible. Aussi, malgré sa pauvreté, son infortune proverbiales, l'existence du poëte est-elle plus riche que celle des riches et des puissants; elle est universelle, elle participe à toutes les émotions du siècle, elle tient au passé, au présent, à l'avenir même, par un million de fils invisibles. — Ce lecteur naïf finit par avoir peur de l'homme qu'il cherche; il lui fait une biographie de fantaisie, formée de la substance de tous les faits atroces et sublimes qui l'ont tant ému, et puis, lorsqu'un jour un hasard heureux lui fait faire la connaissance de ce Protée, de ce railleur, de ce nécromancien, alors il reste stupéfait, en voyant un homme aussi franc, loyal, sincère, droit et honnête que l'était Charles Dickens. Et voilà pourquoi l'Angleterre a tant chéri cet homme pendant bien des années, voilà pourquoi elle le pleure tant aujourd'hui; voilà pourquoi tant de voix s'élèvent, non-seulement dans les organes de la publicité, mais aussi dans la chaire chrétienne, pour lui adresser un dernier adieu. Oui, même dans la chaire! Le sermon magnifique du révérend Stanley, doyen de Westminster, que tous les journaux ont reproduit, en porte témoignage, de même que les paroles pleines de cœur que lui a consacrées l'évêque de Manchester, prêchant à la même place, devant la tombe à peine fermée du romancier. « C'était un apôtre du peuple! » a dit cet évêque, un évêque de cette église anglicane à laquelle on aime tant à reprocher l'étroitesse de ses vues; et il a ajouté ces paroles plus significatives encore: « Je ne sais si Dickens a pensé comme moi à l'égard de Dieu; mais je sais bien qu'il a senti comme nous à l'égard des hommes! »

Voilà un hommage rare en tout temps et en tout pays! Charles Dickens était né à Portsmouth, en 1812, de sorte qu'il n'avait que cinquante-huit ans, quand la mort vint le frapper. Étudiant en droit, sténographe, journaliste au Parlement, *reporter* d'un grand journal, Dickens avait déjà une certaine expérience des affaires et surtout du journalisme, lorsqu'il fit son premier essai littéraire dans ses *Esquisses de Londres* (1836-37) qui me semblent avoir annoncé tout ce qu'il devait produire plus tard. De 1837 à 1838, parut l'essai humoristique et satirique des *Pickwick-Papers* (1837-38) qui valurent à leur auteur une popularité immédiate en Angleterre, une célébrité européenne bientôt après. Dickens était un de ces esprits heureux qui trouvent leur veine du premier coup, et qui sont assez bien inspirés pour ne plus en changer. Célèbre du jour au lendemain, il n'eut jamais l'ambition de vouloir devenir autre chose que ce qu'il était dès son début; de 1840 à 1844 des ouvrages tels que *Oliver Twist*, *Nicolas Nickleby*, *Master Humphreg's Clock*, *Barnaby Rudge*, *Martin Chuzzlewit*, vinrent accroître sa réputation dans son pays et à l'étranger, et depuis ce temps il ne changera de manière ni de sujets; mais aussi le succès s'attacha fidèlement aux nombreuses publications qu'il a faites, sans discontinuer, jusqu'au jour de sa mort.

Ce qui caractérise le mieux Dickens, comme écrivain et comme homme d'affaires, c'est une alliance étroite, indissoluble entre l'honnêteté la plus stricte et l'intelligence la plus parfaite des intérêts matériels; l'emploi de ses talents lui valut non-seulement la gloire et la faveur du public, mais aussi une position influente et une grande fortune. Faire paraître ses romans et ses nouvelles dans des recueils périodiques, avant de les publier sous forme de volume, ce n'était pas là, certes, une idée bien neuve — on se rappelle le succès inouï du roman-feuilleton en France de 1830 à 1848; il ne faut pas oublier non plus que les *essayistes* anglais du siècle dernier avaient déjà employé ce procédé. Cependant il faut dire que Dickens en usa avec une habileté rare, couronnée d'un succès bien mérité. Ce furent surtout ses *Contes de Noël* qu'on accueillit avec un véritable enthousiasme périodique, dans toutes les classes de la société anglaise. Et quoi de plus naturel? L'hiver est rude, les soirées sont longues; la vie de famille si intime, si précieuse auprès du foyer domestique, menace de devenir monotone, au moment où approche *Christmas*, la plus belle fête de l'année. Et voici qu'arrive, dans chaque famille, un recueil de contes, de nouvelles d'un intérêt saisissant, se trouvant à la portée de toutes les bourses et capable de changer en des moments délicieux les longues soirées difficiles à passer. Pour les Anglais, cela valait plus que le *shilling* donné au libraire; c'était le don généreux d'un esprit d'élite, qui voulait travailler pour eux; ils y virent comme une offrande volontaire, déposée sur l'autel de la patrie au moment d'une grande fête. Aussi, voyez la naïveté d'une partie de son public, de tel épicier du coin, de tel fermier des campagnes par exemple, qui lui envoyaient souvent, en échange de ses délicatesses littéraires, d'autres délicatesses plus matérielles, comme pour lui dire: Nous savons que vous autres gens de lettres, vous êtes de pauvres diables! voici le moment où tout le monde se régale! régalez-vous aussi de ce pudding, de ce pâté, de ce jambon, de ce panier de porter et de pale ale! et surtout faites du punch pour boire à l'honneur de *merry old England!* — Que Dickens a dû sourire, en recevant ces dons, sourire, non pas d'ironie, lui, l'homme riche par son travail; mais de joie, sachant où trouver les malheureux auxquels ses

envois charitables devaient procurer un joyeux réveillon de Noël !

Après avoir écrit pour les recueils périodiques, Dickens en fonda lui-même. Un grand journal politique, le *Daily News*, et les *Household Words*, espèce de bibliothèque des familles, lui doivent leur naissance. C'est à cette dernière Revue que se rattache un épisode pénible de sa vie, raconté dans les termes suivants par un des grands journaux anglais, le *Standard*.

Le recueil *Household Words*, fondé en 1850, eut un succès prodigieux ; cependant Dickens en arrêta la publication en 1859, et voici pour quelle raison. Encore très-jeune, Dickens s'était marié avec miss Hogarth, la fille d'un homme bien connu dans le monde musical. Ce mariage fut malheureux et finit par une séparation pour incompatibilité d'humeur. Dickens rédigea une explication détaillée, dans laquelle il essaya d'imputer à la dame une grande partie des torts, et comme les éditeurs du *Punch* étaient aussi ceux des *Household Words*, il s'adressa à eux pour faire insérer sa lettre dans le *Punch*. Ils refusèrent, trouvant que cette explication n'était pas de nature à paraître dans un journal amusant. Alors Dickens rompit avec eux; il fit cesser la publication des *Household Words* et fonda un autre recueil, *All the Year round*, qui trouva autant de succès que le précédent. »

Je vous disais tout à l'heure, messieurs, que Dickens n'a jamais voulu être autre chose que romancier. Il faut ajouter cependant qu'il fut aussi touriste et conférencier (*lecturer*).

Comme fruit de ses voyages, je signale ses *Esquisses d'Italie*, et surtout ses *Notes sur l'Amérique*, 1842. Dans ces dernières, il fit preuve d'une assez grande animosité contre les citoyens des États-Unis et contre leurs institutions ; aussi ses observations satiriques, tantôt justes, tantôt exagérées, excitèrent-elles une indignation générale au sein de la jeune république. Cependant, lorsque Dickens y revint après une dizaine d'années, il y trouva l'accueil le plus cordial, et depuis il a toujours montré de la sympathie plutôt que de l'aversion pour les *Yankees*.

Comme conférencier, Dickens voyagea prodigieusement, surtout pendant les dernières années de sa vie, pour lire en public ses publications les plus récentes. Il paraît qu'il possédait un véritable talent d'acteur-amateur, éprouvé plus d'une fois dans les théâtres de salon. Ce talent, il l'employa pour lire, d'une façon dramatique, ses œuvres, dont il faisait ressortir les caractères principaux d'une manière neuve et frappante. Ce genre de lecture eut un succès prodigieux, mais ce succès fut chèrement acheté, car la fatigue excessive qui résultait du double exercice du voyage et de la déclamation devint fatale pour Dickens. Depuis plusieurs années déjà, le système nerveux du romancier se trouvait fortement ébranlé, lorsqu'il faillit devenir victime d'un accident de chemin de fer, il y a un an. Depuis ce moment, le mal augmenta peu à peu ; néanmoins, Dickens continua son double travail avec une opiniâtreté tout anglaise, jusqu'à ce que, le 7 juin dernier, pendant une lecture, il eut une première attaque de paralysie. Le lendemain, les accidents devinrent plus graves ; il passa une journée entière privé de connaissance ; enfin, le vendredi 10 juin, à six heures du soir, il rendit le dernier soupir.

De même que son illustre rival Thackeray, Dickens mourut sur la brèche ; il venait seulement de commencer la publication, toujours périodique, d'un nouveau roman : *Edwin Drood*.

La nouvelle de sa mort était à peine connue, que la reine Victoria envoya un télégramme à sa famille, pour lui exprimer ses regrets. D'ailleurs, ce fut un deuil national, à en juger d'après les articles très-nombreux des journaux anglais.

Le 14 juin, les restes mortels de Dickens furent portés, sans pompe aucune, à leur dernière demeure dans le Panthéon de l'Angleterre, dans l'abbaye de Westminster, au *Poet's corner*, à la place célèbre réservée aux littérateurs et aux artistes éminents. Il y repose entre les tombes de Hændel, de Sheridan et de Cumberland, au pied de la statue d'Addison et en face du buste de Thackeray.

Les honneurs rendus à Dickens au moment de sa mort sont comme une consécration de la dignité poétique à laquelle est arrivé le plus jeune entre les genres littéraires, le roman. Qu'est-ce que c'est que le roman ? C'est l'épopée en prose, moins le merveilleux. Il n'a pu naître du poëme épique qu'à partir du moment où la croyance à l'influence directe et constante d'un pouvoir surnaturel sur les destinées humaines avait disparu. Dans l'épopée, les hommes et les événements sont conduits par l'action de ce pouvoir suprême qu'on appelle la fatalité d'abord, la providence ensuite, de sorte que, l'élément merveilleux y joue un rôle prépondérant. Dans le roman, au contraire, l'homme est appelé à agir pour son propre compte, puisque la pensée philosophique lui a fait retrouver le libre arbitre ; sa liberté intérieure le rend maître de sa conduite, dont il se sent responsable. Cette notion du libre arbitre, qui fait le fond du théâtre de Shakspeare, Cervantes l'a introduite dans le roman ; depuis lui, elle y prend de plus en plus d'importance, et c'est Dickens qui l'a portée à ses dernières conséquences, comme nous le verrons tout à l'heure, quand nous l'examinerons comme moraliste.

Est-ce à dire que, par suite de cette suppression du merveilleux, le roman doit devenir une copie plate et servile de la réalité et comme une reproduction photographique des faits qui nous entourent? Certes non ! Né de l'épopée, qui présente les hommes plus grands et meilleurs qu'ils ne le sont en réalité, il peut et doit, comme elle, renfermer un élément idéal, élément parfaitement compatible avec le jugement et le raisonnement qui, avec la Réforme et la Renaissance, sont venus détrôner l'imagination. Aussi voyons-nous cet

élément idéal cultivé par tous les romanciers modernes. Il se montre dans le roman galant, héroïque, pastoral du XVIe et du XVIIe siècle ; il reparaît dans le roman historique, et jusque dans les *high-life novels* de l'Angleterre actuelle. Mais, me direz-vous, le roman de famille du siècle dernier, le conte de village de nos jours et tant de phénomènes analogues de la littérature contemporaine, ne vivent que d'actualité, de réalité ! Tant pis pour les auteurs si, malgré l'exiguïté, malgré la modestie de leurs sujets, ils ne savent les relever par l'emploi des ressources qui peuvent leur donner un caractère littéraire, je veux dire, par la satire et par l'humour ! Et certes, Dickens est du nombre de ceux qui ont prouvé que le réalisme n'est pas l'ennemi absolu de l'art. Au contraire, le secret de sa gloire littéraire est d'avoir retrouvé l'ancienne veine du récit populaire et réaliste, cultivé avec tant de soin et avec tant de succès par les écrivains anglais du XVIIIe siècle.

Mais n'aurait-il pas mieux fait de s'adonner à ce genre plus élevé auquel le génie de Walter Scott a prêté tant d'éclat? Il me semble évident que sa vocation naturelle était autre part, et d'ailleurs tout nous porte à croire que la mission du romancier n'est plus de nous ramener vers le passé, mais de nous orienter dans le présent, de nous préparer pour l'avenir.

A ce point de vue, Walter Scott et Dickens sont pour ainsi dire l'expression la plus récente de ce dualisme qui règne dans l'histoire politique et sociale aussi bien que dans la littérature de l'Angleterre. De même qu'autrefois le Saxon faisait contre-poids au Normand, de même que l'initiative des masses tempère aujourd'hui l'exercice de l'autorité royale, de même il y a, dans la littérature, un élément national et populaire, en face d'une constante influence étrangère qui reste salutaire, bien qu'elle vienne du dehors. Voyez d'un côté Chaucer et Gower avec leur poésie moitié latine, moitié française ; Surrey et les sonnettistes, inspirés de Pétrarque ; Sackville, imitateur de Dante ; Spenser, rival des grands épiques italiens ; plus tard, Dryden, le semi-classique ; Pope, moitié grec, moitié français ; enfin, les poëtes de l'école du Lac et de l'école dite *satanique*, et Tennyson, qui sont plus Allemands qu'Anglais ! De l'autre côté, du côté national, ce sont les souvenirs des vieux chants anglo-saxons, les ballades sanglantes du nord de l'Angleterre et de l'Écosse ; puis le vieux théâtre anglais, tout plein du génie national ; ensuite Milton et Butler ; plus tard, les grands essayistes ; enfin, le roman actuel, dans lequel les innombrables imitateurs de Dickens essayent de peindre toutes les phases de la vie anglaise de nos jours.

Pour mieux faire ressortir ce contraste, voulez-vous une comparaison vieille comme le monde ? *Ut pictura poesis erit !* Entre les deux parties de la littérature anglaise, il y a la différence qui règne entre les écoles italiennes et celles des Pays-Bas. Si Raphaël, Titien, Corrége nous ravissent encore aujourd'hui, ce sont Rembrandt, Téniers, Breughel qui nous captivent davantage. L'art est le même des deux côtés ; mais la foi naïve qui devrait nous faire goûter le merveilleux réalisé par les Italiens, nous fait défaut, tandis que les créations des Hollandais, de Holbein, de Hogarth, prises sur la réalité vivante, n'ont rien perdu de leur attrait.

Or, Dickens est de l'école flamande ; il a montré le peuple anglais au peuple anglais, et c'est avec des transports inouïs que l'original s'est reconnu dans le portrait ! Les écrivains de l'autre école, de l'école étrangère, n'ont jamais été connus et goûtés que par les classes élevées ; Dickens est lu et aimé par tous ceux qui savent lire.

L'original s'est donc reconnu dans le portrait ! C'est que le portrait n'est pas flatté. Ce n'est pas une Angleterre à l'eau de rose que Dickens a peinte. A côté de la lumière, quelles ombres profondes ! A côté de la sensation patriotique, le blâme, la raillerie, la satire, les éclats foudroyants d'une humour impitoyable qui flagelle le ridicule et les travers aussi bien qu'elle porte la marque de son fer rouge sur le crime ouvert et sur le vice caché ! Mais parlons de l'artiste avant d'établir la portée morale de l'écrivain.

Tout en se montrant réaliste autant que possible, Dickens ne cesse pas d'être poëte. Et qu'est-ce qui l'éloigne de la platitude, de la vulgarité, du terre-à-terre qui nous choquent tant dans le réalisme exagéré de nos jours ? C'est l'art de composer ; c'est l'imagination de l'artiste, qui jette ses rayons éclatants sur tout ce qu'il touche ; c'est la peinture des détails, saisissante à la fois et significative ; c'est enfin, une humour intarissable, tantôt divine, tantôt infernale.

Je renonce à la tâche de décrire l'humour de Dickens. On ne raconte pas l'humour des auteurs ; il faut aller la trouver chez eux. Rabelais, Jean Paul, Washington Irving, ne viennent pas vous parler par l'entremise d'un cours de littérature ; il faut aller se plonger résolûment dans la lecture de leurs œuvres. Or, l'humour ayant été de tout temps le patrimoine des grands écrivains anglais, il fallut que Dickens en eût bien au delà de la moyenne pour que ses compatriotes lui en reconnussent beaucoup. Si vous voulez le connaître de ce côté, vous n'avez pas besoin de chercher longtemps. Ouvrez ses œuvres par où il vous plaira ; lisez comme au hasard, et votre attente ne sera jamais trompée. Vous accompagnez, par exemple, le digne et solennel Pickwick dans ses tournées philanthropiques et statistiques; vous écoutez la phrase onctueuse, vous admirez le geste bienveillant du décent et respectable Pecksniff; vous faites visite à M. Mould, l'entrepreneur des pompes funèbres, consolant volontiers un héritier en pleurs, pourvu qu'il ait le gousset bien garni. Là vous pouvez rire ; mais l'humour a aussi son côté triste et même terrible, et lorsque cet élément se mêle avec le comique, elle arrive à son plus grand effet, au grotesque. Vous en rencontrez un échantillon saisissant dans le délicieux épisode de *Master Hum-*

phrey's Clock, où nous assistons au dîner du *Lordmayor* dans Guildhall. Le nouveau maire de Londres, — Dieu sait s'il faut être riche, respectable et bon dîneur pour arriver à cette charge très-honorifique et encore plus coûteuse, — a connu autrefois des jours de gêne, des jours de détresse. La veille de son dîner, il lui arrive, du fond de la province, un ami de jeunesse, cœur tendre et dévoué qui, s'étant trouvé un jour en possession de deux shillings, en avait prêté un à son camarade. Hélas! les temps sont changés; ce camarade, le futur Lordmayor, est devenu un des hommes puissants de la Cité, et lorsque, dans leurs entretiens, ils reviennent au souvenir de ce prêt, le grand homme rougit d'avoir une dette qu'il a négligée pendant des années. Vite, il fait faire un calcul des intérêts et des intérêts des intérêts que ce shilling a dû porter; il fait mettre le tout sur une traite que son ami voudra bien présenter à la caisse pour rentrer dans ses fonds; enfin,—est-ce simple bienveillance? est-ce le plaisir d'éclabousser un ancien ami? est-ce les deux? — il lui donne une carte d'entrée pour son dîner solennel du lendemain. On conçoit que notre provincial n'est pas d'une gaieté folle; il s'était attendu à une fête du cœur et non pas à retrouver son shilling, capital et intérêts, ni à obtenir une place au dîner de Guildhall. Cependant il y va; — une place y est-elle jamais restée vacante? — et l'on mange si bien, on dîne si bien, on porte tant de *toasts* à tout ce qui est respectable, qu'il finit par s'endormir paisiblement.

Jusqu'ici c'est du Sterne, moitié rire, moitié pleurs; maintenant vient le fantastique, vient Hoffmann, vient Edgar Poe.

Notre homme se réveille pendant la nuit; la salle de Guildhall est déserte, mais qu'est-ce que le clair de lune nous montre? Spectacle bizarre! les deux statues gigantesques de Gog et de Magog, personnifications d'une tradition nationale qui veut que les vieux Bretons soient les descendants d'Énée, ces deux statues qui ornent la salle des banquets de Guildhall, ont quitté leurs places; les rudes guerriers d'autrefois ont renoncé à leur attitude martiale; ils sont assis paisiblement sur l'appui d'une énorme croisée qui éclaire la salle; ils causent familièrement des temps passés et de leurs souvenirs personnels. Et quel charme dans ces récits bizarres qui sortent tout à fait du cadre ordinaire des sujets de notre romancier! on y sent le souffle du moyen âge normand, on est rapporté au temps de l'invasion anglo-saxonne et à la période de la conquête romaine; ces deux gardiens de la vieille Angleterre parlent le langage de Shakspeare dans *Cymbeline* et dans *Titus Andronicus*, de Fletcher dans *Bonduca* et dans le *Frère sanglant*.

Le convive attardé, effrayé, ne peut sortir; toutes les portes sont fermées. Il se blottit dans un coin, il écoute, enfin il se rendort; quand il se réveille le lendemain, tout est rentré dans l'ordre habituel; Gog et Magog ont repris leur place officielle, et notre homme s'en va pour ne pas revenir. Quand il songe à son aventure nocturne, il se dit qu'il a trop rêvé après avoir trop mangé; mais il faut convenir qu'il s'était donné une indigestion bien poétique.

L'imagination lucide, énergique, qui brille dans ce morceau, vous la retrouvez presque partout dans Dickens. Son travail littéraire est un travail de concentration, je dirais presque d'isolement; il réunit les traits caractéristiques sans se soucier de la beauté, de l'harmonie, de la symétrie, en un mot de la perfection dite classique; pour lui, l'expression est tout, dans les actes comme dans les physionomies physiques et morales. Cette tendance, exagérée, a-t-on dit, le fait arriver à ce qu'on appelle la *charge;* de peintre, il serait devenu caricaturiste. Il y a quelque chose de vrai dans ce reproche; mais comment voulez-vous qu'il reste artiste, lui qui n'a pas la ressource des vers et du merveilleux? Il faut bien qu'il mette en relief ce qui est essentiel et qu'il laisse dans l'ombre ce qui n'a rien en soi de saillant. Il n'y a pas un seul fait artistique au monde où l'illusion n'ait pas sa part. Mais voyez aussi quel charme, quel attrait, quelle apparence de vérité Dickens sait donner à cette illusion! Suivez-le, par exemple, dans une des grandes villes manufacturières du nord de l'Angleterre; parcourez avec lui ces longues rues si noires, si tristes, si uniformes; regardez de près l'existence des milliers d'êtres entassés dans ces usines, travaillant et travaillant encore d'un effort surhumain, comme si le monde devait périr à moins d'être journellement inondé d'acier et de coton. Arrivé là, il s'arrête auprès d'un chauffeur de machine à vapeur qui ne connaît rien au monde à l'exception de son charbon et de son fourneau. Cet homme, Dickens le fait parler de ses peines et de ses joies. De ses joies? oui! sa joie, c'est son feu qui brille sans cesse devant lui; ce feu est son camarade, son ami; il entretient un commerce moral avec lui; il lui parle, il le soigne, il le gronde quand il ne marche pas bien; il connaît tous ses mouvements, tous ses caprices, tous ses besoins; on dirait qu'il joue avec lui comme le chat joue avec sa pelote; enfin il s'attriste lorsque le repos du dimanche ou un besoin de réparation de la machine le forcent de laisser mourir cet ami, ce confident, ce protégé, bien qu'il soit sûr de le faire renaître bientôt.

Certes, il y a de l'exagération dans ce tableau; ce chauffeur nous rappelle Quasimodo et sa cloche; comme le sonneur de Notre-Dame, il est soumis à une idée fixe, à une monomanie; mais qu'importe, puisqu'il y a une vérité psychologique au fond de toute cette imagination. En effet, l'habitude attache l'homme d'une manière irrésistible aux objets et aux faits au milieu desquels il se trouve placé pendant longtemps et sans interruption.

C'est ainsi que Dickens porte la personnalité de l'homme partout, sûr de nous intéresser toujours par ce moyen. Il personnifie les forces et les phénomènes de la nature; il prête une volonté et des intentions morales au vent, à la pluie, à l'orage, à la tempête en mer, à l'obscurité; c'est un retour vers le merveilleux, mais ce

merveilleux est mis à la portée et presque sous la volonté de l'homme.

Une fois engagé dans cette voie, Dickens ne s'arrête plus; il va jusqu'à poétiser les objets inanimés, pourvu que ce soit l'homme qui les ait créés. Je n'en donne qu'un seul exemple, la description de la marche de la malle-poste dans *Martin Chuzzelewit*. Qu'est-ce que Dickens n'a pas fait de ce lourd véhicule? Sous sa main puissante, ce véhicule personnifie l'idée de la locomotion. Ce n'est pas la diligence qui est décrite, c'est le mouvement; un mouvement dû à une impulsion irrésistible; un mouvement qui ne peut cesser avant que le but soit atteint; le mouvement de ressort qui semble animer le cavalier spectral de la ballade de Bürger. Cette diligence, vous la voyez traverser tout; bon temps, mauvais temps, jour ou nuit, tout lui est indifférent, pourvu qu'elle roule; autour d'elle, dans elle, sur elle, tout change : chevaux, conducteurs, voyageurs, bagages, sauf le mouvement; tout se renouvelle, mais sa marche reste la même; elle ne peut oublier qu'étant partie du fond du Nord tel jour, à telle heure de tel jour, elle doit être à Londres; alors, — plus de souci! la vie l'a abandonnée; arrivée là, elle sera nettoyée, réparée, remisée, sauf à recommencer plus tard. Messieurs, il y a plus de vingt ans que, faisant mon droit à Heidelberg, j'ai lu *Martin Chuzzlewit*. Depuis ce temps, je n'ai pas rouvert le volume, mais l'image de cette diligence est restée gravée dans ma mémoire, et aujourd'hui comme alors je vois trotter les chevaux, j'entends claquer le fouet; c'est dans la pénombre du matin qu'elle entre avec fracas dans les rues désertes de Londres; elle s'arrête enfin et j'en vois descendre Jonas Chuzzlewit, le meurtrier, pour rentrer furtivement dans sa demeure.

C'est en lisant des descriptions de ce genre que l'on comprend quelle est, dans le roman, l'importance des détails, pourvu qu'ils soient bien étudiés, bien choisis et reproduits avec toute la précision possible. Saisir et reproduire des détails! que cela paraît facile au vulgaire! facile à cause de la facilité que l'artiste possède dans son talent et qu'il a acquise par un travail assidu. Que tout autre s'y essaye seulement! Regardez un tableau de genre, d'abord à l'œil nu, puis à travers une loupe! Est-ce que vous n'admirerez pas la finesse des nuances qu'y a laissées chaque coup de brosse, et même chacun des poils qui composent la brosse? Eh bien, faites-en autant pour le romancier qui peint bien les détails; c'est la partie la plus minutieuse, la plus délicate et surtout la plus difficile de son œuvre.

Cependant c'est ici qu'il faut se demander si l'on ne doit pas appliquer à Dickens le proverbe : « Abondance de bien peut nuire ». Souvent on lui a reproché de trop soigner les détails, d'en encombrer ses œuvres, de les surcharger au point de les rendre fastidieuses. Soyons jésuites un moment, distinguons! Ceux qui accusent Dickens de trop cultiver la peinture de genre, ce ne sont jamais que les étrangers, et non les Anglais. Et pourquoi cette différence? C'est que l'étranger ne connaît pas suffisamment la vie anglaise pour se rendre compte de l'importance que les détails de Dickens ont pour le lecteur de son pays. Pour ce dernier, il y a dans ces descriptions minutieuses une espèce de langage symbolique qui l'oriente rapidement et sûrement au milieu des personnages nombreux et variés que le romancier évoque devant lui. Les détails, choisis avec soin, correspondent aux catégories sociales, si fortement établies parmi les Anglais et si bien connues par eux. De même qu'il y a sur les boulevards des gens qui vous indiquent sûrement l'état et la provenance de toutes les personnes qui passent, de même l'Anglais saisit, d'après certaines indications extérieures, la condition sociale de l'homme qu'il rencontre dans son pays. Et c'est par là que Dickens, le plus adroit des romanciers, a su le prendre pour captiver son intérêt. Ce que Lavater lisait sur les physionomies, ce que Gall sentait dans les bosses du crâne, Dickens le voit et le fait comprendre dans les allures de ses personnages. Tel homme vit de telle manière, il est vêtu de telle façon, il a de telles habitudes, cela veut dire telle chose. Faites attention à la couleur de ses guêtres, notez la forme de son chapeau, contrôlez ses heures de sortie, écoutez son langage, voyez-le manger, et vous le connaîtrez comme le philosophe ancien connaissait ceux qui lui nommaient leurs amis. Vous savez s'il est riche ou pauvre, marié ou célibataire, respectable ou suspect; si sa position est forte ou si elle est précaire; s'il a *un caractère*, dans le sens anglais du mot, ou s'il n'en a point. Je le répète, messieurs, tous ces détails de Dickens qui paraissent ennuyeux ou du moins superflus aux Français ou aux Allemands, tous ces détails ont leur signification propre, et le lecteur anglais lui en sait gré; ils le mettent à son aise; il sent immédiatement qu'il est bien chez lui. « Tiens, s'écrie-t-il, en parcourant la galerie de portraits contenue dans les œuvres de Dickens, c'est bien là mon voisin pris sur le fait d'aller dîner en ville; et voici tel grand personnage, *one of my betters*, mais que j'ai l'honneur de connaître; et voici donc moi-même, mon *autre*, mon double! — Oh! c'est à se faire peur! mais non, il parle, il agit absolument comme j'aurais parlé et agi! »

C'est là un résultat que peu de romanciers ont atteint au même degré que Dickens. On y reconnaît toute la force et toute la valeur d'un réalisme bien entendu.

Un dernier mot, messieurs, de Dickens comme moraliste. Dans les lettres, ce rôle est inséparable de celui du satirique; Dickens a commencé par là, il a continué de même; mais il est aussi de même le réformateur des mœurs et des institutions de son pays, et cet éloge, le plus grand qu'un homme public puisse obtenir, l'Angleterre a été unanime pour le lui accorder.

Quand on parle de romanciers satiriques, le souvenir de Balzac se présente tout naturellement à l'esprit. En quoi ces deux romanciers se ressemblent-ils et quelles sont les différences qui les séparent? Certes, Balzac n'est

inférieur à Dickens ni pour le talent ni pour la connaissance des hommes et des choses. Le romancier anglais se plaisait même à reconnaître la supériorité de son célèbre rival français. On raconte que, dans un banquet offert à Dickens par des Français, un toast fut porté au plus illustre romancier du temps. « J'accepte pour Balzac », aurait répondu Dickens. Il faut convenir, néanmoins, que l'action exercée par Dickens en Angleterre est bien plus importante que l'influence que Balzac a pu avoir sur ses contemporains français. La cause de ce fait me semble assez facile à trouver. Chez Balzac, il n'y a nulle part des convictions bien arrêtées, de sorte que, pour les uns, c'est un utopiste ridicule ou un novateur dangereux et surtout un matérialiste enragé, tandis qu'aux yeux des autres, il offre le type du réactionnaire légitimiste et ultramontain; enfin il est à peu près pour tout le monde un pessimiste volontaire, déterminé, ne demandant qu'à voir et à dépeindre les choses sous les plus sombres couleurs. Pour moi, — et ce n'est pas par une appréciation pareille que j'entends ravaler Balzac au profit de Dickens, — pour moi, Balzac est avant tout esthéticien; ses jugements partent tout d'abord des sensations de goût qu'il éprouve. Il en résulte que ce qui domine chez lui, c'est l'impression du moment; le mal, l'ennui présent, lui paraît toujours plus grand que tous les inconvénients passés ou futurs; c'est pourquoi il frappe à tort et à travers sur tout ce qui lui déplaît le plus à tel moment donné, dans le milieu où il se trouve placé. Or, ce qui l'a toujours excité le plus, c'est le spectacle de la banalité pompeuse de la bourgeoisie toute-puissante sous la monarchie de Juillet; il ne voit régner partout que la bassesse, la fausseté, la platitude, pourvues d'étiquettes neuves et décentes; alors il s'impatiente, il crie, il tempête, il flagelle, il peint les mœurs contemporaines avec des couleurs admirables; mais, malgré tous ces efforts et malgré tous les succès qu'il remporte, il reste inégal, il ne sent pas toute la portée de ce qu'il avance, et surtout il semble ignorer à dessein les proportions morales qui existent entre les différentes périodes de l'histoire d'un peuple comme entre les caractères des hommes; en un mot, il n'est qu'artiste; chez lui, le sentiment esthétique va bien au delà du jugement moral. Dickens veut être moraliste avant tout; son instinct d'artiste ne l'empêche pas de peser consciencieusement les grands problèmes psychologiques et sociaux qu'il voit devant lui; on dirait qu'il a été historien et philosophe, tellement il entre dans toutes les considérations qui peuvent naître de l'examen du passé et de la destinée future de la race humaine. Cependant il y a une espèce de morale fort saine qu'on aime peu à rencontrer dans les œuvres de fiction, tant elle est plate et ennuyeuse et contraire aux desseins de l'art; est-ce là la morale de Dickens? Nullement. Sa morale, je l'ai déjà dit, est celle de Shakspeare, la morale qui découle de la notion du libre arbitre, qui impose à l'homme la responsabilité de ses actions après lui avoir rendu sa liberté intérieure. Et cela ne veut pas dire que dans ses œuvres la vertu est toujours récompensée, le vice toujours puni. Le grand point de Dickens, au contraire, est de montrer que le bonheur et le malheur intérieurs ne sont nullement en rapport avec le succès et la richesse, avec la souffrance et la misère. Pour lui, l'infortune est toujours synonyme de l'absence de cœur; ce ne sont pas les privations qui font souffrir, c'est la sécheresse de l'âme, la vanité, l'avarice, ce sont toutes les passions égoïstes. Soyez dans l'opulence, et vous pouvez être malheureux sans savoir pourquoi; pourtant la cause est facile à trouver : c'est que vous oubliez votre voisin qui est dans le besoin. « Mais, réplique l'homme riche, je paye ma taxe des pauvres, et elle est lourde dans ce pays-ci. » « La charité, lui répondra Dickens, n'est pas dans les deniers et dans les taxes; elle est dans l'intention et dans les œuvres. » D'un autre côté, cet infortuné que tout le monde abandonne, est-il donc en réalité si misérable? Souvent le romancier nous montre qu'il est plus riche que l'homme qui fait marcher un million de bobines ou une douzaine de navires; c'est qu'il possède les vertus du cœur, qui lui procurent des sensations mille fois plus délicieuses que celles que tous les millionnaires peuvent acheter au prix de tout leur or.

C'est avec un art infini, merveilleux, que Dickens applique ces notions morales à l'action de ses romans. Rien ne lui répugne comme l'honnêteté de forme, la décence de convention et la suffisance hypocrite des gens dont toute l'existence est tenue en partie double, afin qu'ils ne fassent rien de trop ni de trop peu. Combien de fois et avec combien de nuances n'a-t-il pas présenté l'homme qui ne s'en tient qu'aux faits, l'homme positif, travailleur, énergique, le pilier de la société moderne, au dire des économistes! Comme il aime à le malmener, cet homme raisonnable et utile, qui d'ailleurs se rencontre partout aujourd'hui, que M. Sardou a popularisé sous les traits de ce « petit monsieur en tôle », préférant le savon anglais à la peinture italienne, et dont il nous montre les débuts précoces dans Fanfan jouant avec des balances et ouvrant le coffre-fort de papa.

Des faits! des chiffres! de la statistique! c'est le cri que le romancier entend partout. « Oh! soyez tranquilles, répond-il, en voici! Tout ce que vous voudrez : de l'argent, des manufactures, des mines, des constructions de toute espèce, et la richesse privée et nationale qui augmente dans des proportions gigantesques! Êtes-vous contents? » Hélas! non, car le plus riche, le plus puissant voit arriver le jour où il lui faudra autre chose que des faits; il lui faudra du dévouement, de la tendresse, les trésors du cœur! Mais tout cela a été monnayé; en voici les chiffres, en voici le bilan. Et notre homme reste là, avec la mine hideuse et effarée du roi Philippe dans *Don Carlos* de Schiller : le despote aurait besoin d'un ami pour un quart d'heure; mais au loin et au large, tout autour de lui, il n'y a que des courtisans,

et c'est avec désespoir qu'il s'écrie : « Dévoré d'une soif fiévreuse, je frappe le rocher en lui demandant de l'eau, il ne me donne que de l'or, de l'or brûlant, fondu ! »

Vous voyez, messieurs, que la morale de Dickens est celle des esprits les plus élevés. Peut-on lui accorder un plus bel éloge? Mais ce qui reste à signaler, c'est l'effet salutaire que cet enseignement moral contenu dans ses romans a produit en Angleterre. Ce pays, tout le monde a été unanime pour le reconnaître au moment de sa mort, ce pays est devenu meilleur par Dickens. L'Angleterre, vous le savez, est le pays des réformes insensibles, presque silencieuses, issues de l'initiative de quelques citoyens, et réalisées par l'assentiment de la grande majorité de la nation qu'on a convaincue peu à peu de l'utilité et de l'opportunité de tel ou tel changement. C'est donc sur les convictions qu'il faut agir, et c'est ce que Dickens fait avec autant d'adresse que d'énergie. Son œuvre littéraire passe en revue tous les abus qui déshonoraient l'Angleterre de son temps, d'un temps déjà passé. Le romancier perd-il des moments précieux pour déclamer contre ces abus? non, il met en relief les souffrances qui en résultent pour les individus comme pour l'ensemble de la nation, et c'est par ce moyen infaillible qu'il arrive à corriger, à améliorer. On dirait qu'au moment où Dickens parut, l'Angleterre s'ignorait elle-même, tellement elle était pénétrée du sentiment de sa perfection et surtout de l'infaillibilité de ses hommes politiques, de ses économistes, de son clergé. Ce fut le romancier qui déchira le voile de cette illusion.

« Venez voir, s'écrie-t-il, venez voir l'intérieur de vos prisons pour dettes, de vos hospices d'aliénés et autres, de vos pensionnats, de vos écoles, de vos manufactures ! Tremblez, chrétiens que vous croyez être, patriotes que vous croyez être, tremblez devant la réalité ! tremblez encore davantage devant l'avenir qui se prépare !

» Votre bienfaisance n'empêche pas les gens de mourir de faim à côté de vous! Votre prévoyance laisse s'étioler le quart de la population sous le poids d'un labeur insensé! une partie de votre jeunesse n'est pas élevée du tout, à moins que ce ne soit pour le crime ; une autre partie grouille dans les établissements de marchands de soupe qui s'enrichissent en soumettant vos fils à un jeûne physique et intellectuel ! et quand il y a un procès devant vos tribunaux, c'est le plus riche qui le gagnera, parce que la partie contraire est ruinée avant lui ! Et encore, si vous étiez modestes ! si vous vous montriez pénétrés du sentiment de votre imperfection ! Mais au contraire, vous croyez réaliser les doctrines chrétiennes et les meilleures théories politiques et économiques ! »

C'est dans les démonstrations de ce genre que se trouvent la force et l'influence de Dickens comme moraliste et comme réformateur. Aussi les résultats sont-ils là ; il est certain que l'Angleterre doit à Dickens un progrès sensible ; depuis lui, il y a plus de lumière et plus de bien-être dans les basses classes ; la bourgeoisie, de son côté, a moins d'orgueil, moins d'intolérance, moins de morgue, et surtout moins de mépris pour le droit du pauvre.

Balzac aurait-il pu exercer une influence pareille à celle de Dickens, s'il avait insisté sur la correction morale autant que sur le châtiment par la satire? Je ne le crois pas. En France, les lois valent mieux que les habitudes sociales et politiques ; en Angleterre, c'est le contraire : dans ce pays, ce sont les institutions qui ont besoin d'être réformées ou plutôt d'être mieux ordonnées. Dans un état de choses pareil, la tribune, quand ce ne serait que celle des *meetings*, le journalisme et même le roman contemporain prennent une importance exceptionnelle, parce que tous ces organes de la publicité servent à exprimer l'avis, à signaler les besoins de tout le monde. En Angleterre, les journaux ne confectionnent pas l'opinion publique ; ils la suivent et lui donnent l'expression voulue ; les lecteurs du *Times* surtout, les nouvelles du jour à part, s'attendent à y retrouver leurs sentiments, leurs jugements ; la majorité des classes moyennes soutient ce journal qui formule incessamment leur pensée politique. Dickens, de même, a formulé constamment la pensée et le sentiment des classes éclairées, enchantées de trouver un interprète pareil pour manifester leurs opinions. Ces opinions, une fois mises au grand jour et reconnues comme justes, ont contribué puissamment à la grande transformation sociale que nous voyons s'opérer dans l'Angleterre de nos jours.

C'est par l'emploi de moyens pareils que Dickens a pu devenir l'écrivain le plus populaire, le plus national, le plus anglais de son pays, l'ami de chacun. Écoutez le passage suivant d'un article du *Standard*, que je vous lis pour terminer :

« Un malheur national, y est-il dit, n'aurait pu causer une douleur plus grande que celle que nous fait éprouver la mort subite de Charles Dickens, et c'est l'homme tout d'abord, bien plus que l'écrivain, que nous pleurons. Car la grande qualité de Dickens, c'est de s'être confondu, par ses œuvres, avec le cœur et l'esprit de toute la race qui parle anglais, et pour laquelle il est devenu comme une partie de son bien, de sa propriété. C'est là le trait essentiel d'une existence littéraire sans précédent ; tous les rapports qui parlent de sa mort se servent à peu près des mêmes termes pour dire que son deuil est porté à la fois par l'ensemble de la nation et par chacun des individus qui la composent. La génération actuelle a vu disparaître des hommes grands et illustres, supérieurs à Dickens par leur génie et peut-être même par le caractère ; mais jamais le regret ne fut aussi profond, aussi intime, aussi universel qu'en ce moment. On peut dire que tous les lecteurs de Dickens ont parcouru sa carrière d'auteur avec lui. Ils appartiennent à cette génération qui a grandi, depuis que l'esprit et l'humour de l'auteur de *Pickswick* nous ont éclairés, égayés, élevés à la hauteur de son naturel aimable et expansif. D'autres écrivains contemporains ont pu avoir une por-

tée plus étendue, plus profonde ; mais aucun auteur anglais, ni du passé, ni du présent, ne s'est identifié autant que lui avec l'existence journalière de nos classes moyennes et ouvrières.

» Dickens était le véritable classique du foyer domestique. Il nous faisait, à volonté, rire ou pleurer. Nous osons même affirmer qu'il a su modifier dans une certaine mesure le caractère du peuple anglais.

» Est-ce assez dire quel fut son ascendant, quelle fut son influence ? Et cet ascendant, cette influence ont été obtenus et conservés uniquement par l'indépendance d'esprit, par l'originalité et par les sentiments d'honneur et de morale qui furent, de tout temps, propres à Charles Dickens. »

A. Büchner.

VARIÉTÉS

La vie militaire en Prusse, racontée par un Prussien

Un ouvrage qui, sous la forme anecdotique et badine, est bien de circonstance, c'est la *Vie militaire en Prusse*, récit en quatre volumes, par un Prussien, M. F. W. Hackländer, que M. le capitaine Léon Le Maître vient de traduire en un français facile et agréable (1). On y trouve une satire sans fiel, amusante sans aigreur, de la rigueur de la discipline dans l'armée prussienne, où l'on fait du soldat une machine automatique. Ces récits de la vie militaire rappellent à certains égards, mais avec moins de vivacité dans le tour, le 101e *régiment*, de M. Jules Noriac.

Voici un chapitre extrait du deuxième volume :

..... Il s'agit d'une grande revue passée par l'inspecteur général à quelques troupes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et du génie. Le général vient de parcourir à cheval le front des troupes. On le voit satisfait. Personne n'a remué la tête; il n'y a eu que quelques cas d'évanouissement. On va défiler.

Pour défiler !

Pelotons à droite — marche !...

Broum, broum, broum, broum, broum !...

Tout va pour le mieux. Les pelotons s'avancent dans le plus bel ordre. Puis le défilé a lieu par compagnies, et l'on ne peut encore rien trouver à redire. On fait ensuite marcher les bataillons déployés. C'est alors qu'il faut apporter, je vous assure, une attention de tous les instants. Et encore cette marche en bataille est-elle impossible, si le guide, placé à l'aile du bataillon, ne s'avance d'un pas si ferme qu'une force de dix chevaux ne pourrait le faire dévier d'un centimètre de la direction qu'il doit suivre. Au centre du bataillon il est utile aussi d'avoir un sous-officier qui ne soit pas un mannequin. Il faut un de ces sous-officiers qui font trembler leurs subordonnés d'un coup d'œil de travers. Maintenant on exécute la marche en bataille directe. La direction est on ne peut mieux choisie. — Mais voilà qu'à vingt pas du général, le pied d'un soldat s'enfonce dans un trou de taupe ; et le bataillon ne présente plus à l'œil une ligne de bataille aussi correcte que si elle eût été tirée au cordeau. Le défilé terminé, les régiments rentrent dans leurs quartiers respectifs.

Le général inspecteur, enchanté de la belle attitude des troupes, adresse aux généraux de division et de brigade et aux colonels réunis en cercle autour de lui, ces paroles flatteuses :

« Je suis on ne peut plus content de tout ce que j'ai vu » exécuter par les différentes armes. La tenue était brillante, » l'attitude imposante. Les mouvements ont été exécutés » avec rapidité et précision, enfin les conversions et les mar- » ches en bataille n'ont rien laissé à désirer. Seulement votre » bataillon de fusiliers, dit-il en se tournant vers le colonel » du 16e régiment, a un peu perdu l'alignement vers la fin » d'une longue marche en bataille. Mais tout le monde a ap- » porté la plus grande attention et c'est sur le terrain seul » que doit en retomber la faute. Pour prouver toute ma sa- » tisfaction aux troupes, je vous prie de leur accorder quelques » jours de repos et de vous soulager vous-même du lourd far- » deau du commandement. Encore une fois, Meinherrs ! je suis » on ne peut plus satisfait et je saurai bien, dans mon rap- » port à S. M. le roi, faire ressortir l'état brillant dans lequel » se trouve le corps d'armée. »

Après qu'il s'est retiré, le général de division qui a sous ses ordres le 16e régiment renouvelle les compliments flatteurs du général inspecteur et termine ainsi :

« Je suis peiné, colonel, que ce soit justement votre batail- » lon de fusiliers qui ait commis la petite faute. Je vous » affirme que votre régiment était précisément celui qui se » distinguait jusque-là par sa superbe attitude. Mais le terrain » vous était très-défavorable. Bon appétit, Menheirrs ! »

Le général de brigade commandant les 16e et 17e régiments se déclare satisfait aussi, en général, de la revue. « Seulement, » ajoute-t-il, la faute n'aurait pas dû être faite dans le batail- » lon de fusiliers, et je suis très-fâché que cette faute ait été » commise précisément dans ma brigade. Sans vouloir vous » faire un reproche, dit-il en terminant, je dois vous bien » recommander d'exercer très-fréquemment le bataillon à la » marche en bataille. Quoique le général inspecteur ait eu la » bonté de rejeter la faute sur le terrain, il n'en est pas moins » vrai qu'un flottement que je remarquai dans la ligne dès » le départ, me fit pressentir que nous ne défilerions pas en » ordre. Encore une fois, Herr colonel, je suis réellement » très-fâché que, seul, votre bataillon de fusiliers ait manqué » d'aplomb dans la marche. Adieu, Meinherrs ! »

Le colonel du 16e régiment, en proie à de tristes pensées, reprend avec son cheval le chemin de la caserne. Les trois chefs de bataillon sont réunis dans la cour et s'entretiennent du résultat de la revue. En apercevant leur colonel, ils accourent pour recevoir communication des observations de l'inspecteur général; mais ils éprouvent à la vue de leur chef une impression qui n'est rien moins qu'agréable.

« Meinherrs, commence-t-il d'un ton irrité, je suis bien » persuadé que vous ne vous attendez pas que la courtoisie du » général inspecteur l'ait empêché de remarquer nos fautes » et nos grossières erreurs. Mais ce qui me fend l'âme, c'est » que l'un de mes bataillons ait été particulièrement cité » pour sa mauvaise tenue et pour sa marche en bataille plus » mauvaise encore. Oui, Herr commandant N..., je dois vous » apprendre avec un véritable chagrin que votre bataillon de

(1) Librairie Hachette, 4 vol, in-12.

» fusiliers a fait manquer la belle revue de tout le corps d'ar-
» mée. Au nom du ciel! comment n'avez-vous pas remar-
» qué les signaux que je vous faisais continuellement! Je
» voyais parfaitement que votre bataillon perdait le pas dès
» le départ, et que sa ligne de bataille était complétement
» brisée.

» Vous, Meinherrs, vous n'entendez pas toutes les gentillesses
» qu'il faut que je me laisse dire par le général inspecteur,
» par les généraux de division et de brigade.

» S. M. le roi sera informé dans huit jours de la mauvaise
» tenue de mon régiment, et ce ne sera pas sans doute très-
» favorable à mon avancement.

» Demain, à huit heures, le bataillon de fusiliers prendra
» les armes pour défiler en bataille, après avoir été, au préa-
» lable, exercé au défilé par compagnies. »

Le chef du bataillon des fusiliers prend ses capitaines à part. Il contient péniblement une violente colère et rejette son bras droit derrière le dos.

« Vous m'accorderez bien, Meinherrs, dit-il en frappant
» avec rage le sol de son talon gauche, que je me suis con-
» siamment donné les plus grandes peines pour maintenir le
» bataillon dans le meilleur ordre possible. Mais que peut,
» seul, un commandant, s'il n'est soutenu par ses officiers! Ce
» que je vous ai dit tant de fois, je vous le répète :

» Vous êtes trop négligents, Meinherrs, et trop inattentifs
» pendant le défilé! Ces paroles ne sont pas celles d'un cri-
» tique quand même, grondant à tort et à travers et trouvant
» à redire à tout. Mais comment n'avez-vous pas compris les
» mouvements de mon épée! Comment n'avez-vous pas vu les
» signes que je ne cessais de faire à votre aile droite et à votre
» aile gauche alors que vos compagnies marchaient véritable-
» ment à la débandade!

» Mais c'est en pure perte que je m'escrime ainsi. Les offi-
» ciers ne se donnent aucune peine, et le soldat, qui le sait
» très-bien, marche en dépit du bon sens.

» Quelles remarques, pensez-vous, ont été faites par l'in-
» specteur général?

» Par votre faute, il a été mécontent de toute la revue, et il
» se demande en ce moment s'il ne doit pas instruire S. M. le
» roi de la pitoyable tenue du 16e régiment.

» C'est vous, Herr capitaine, dit-il en se tournant vers un de
» ceux qu'il ne peut souffrir, qui avez commis avec votre
» compagnie la plus grande faute. J'ai continuellement à
» vous faire des reproches, parce que votre compagnie se dis-
» tingue toujours par sa malpropreté et par sa négligence.
» Faites-en votre profit et conduisez vos hommes avec plus
» d'ensemble.

» Demain, à six heures, le bataillon de fusiliers prendra les
» armes après avoir été, au préalable, exercé avec soin par pe-
» lotons et par compagnies. »

En terminant ces mots, il fait un demi-tour et s'en va.

Les trois capitaines se rendent immédiatement à leurs compagnies. Ils sont tous furieux, mais plus encore celui qui vient de recevoir ce nez (1). Il croise les bras derrière le dos, mord sa moustache et, sans mot dire, se promène à grands pas de long en large devant les sous-officiers et les soldats de sa compagnie. Enfin, il se met un peu à l'écart et appelle à lui ses officiers :

« Meinherrs, je me suis toujours fait une loi de ne jamais
» redresser votre inattention et vos fautes devant vos infé-
» rieurs afin de ne pas compromettre votre autorité. Mais,
» Meinherrs, après ce qui vient de se passer — il se tordait les
» mains en désespéré — ne serais-je pas blâmable si je ne
» réprimandais vertement officiers et soldats : car c'est sur
» vous seuls, Meinherrs, que retombe toute la faute. As-
» surément il est beaucoup plus agréable de fréquenter
» les cafés et de s'adonner aux plaisirs que de s'occuper du
» service de sa compagnie!

» Connaissez-vous bien le résultat de notre revue d'aujour-
» d'hui?... Oui, Meinherrs, et par votre faute, car que peut
» faire le capitaine si ses officiers ne l'aident pas?... O Dieu du
» ciel! c'est ma compagnie que l'on a signalée comme très-mal-
» propre et ne sachant pas marcher, portant les armes d'une
» manière pitoyable; bref, gâtant par sa présence toute la
» revue! Vous pouvez vous imaginer l'effroyable colère de
» l'inspecteur général. Jamais il n'a vu une marche si hon-
» teuse, quoique le terrain eût été dans les meilleures condi-
» tions possibles. Il va ordonner une enquête et c'est sur moi,
» Meinherrs, que tout doit retomber. Ah! que le tonnerre
» écrase la compagnie!... Approchez, Meinherrs!...

« Et vous, Meinherr lieutenant, dit-il en se tournant vers
» celui qu'il ne peut souffrir, je ne suis vraiment pas surpris
» que votre peloton ait produit un si déplorable effet.

» A droite, à gauche, formez le cercle!

» Sergent-major, lisez-moi les noms de ceux dont la tenue,
» ce matin avant le départ, donnait lieu à quelque reproche.
» Je veux les tancer que le diable en prendra les armes! »

Le sergent-major fait alors l'appel de tous les malheureux qui ont enfreint la grande loi du petit détail. Celui-ci, c'est pour un bouton absent; celui là, pour un col mal mis; cet autre, pour une tache de rouille à la baïonnette ou bien pour d'autres fautes du même genre, qui n'eussent été pour les coupables que l'objet d'un reproche si la revue s'était bien passée.

Le capitaine distribue vingt-quatre heures de prison simple par ci, trois jours par là, et à un malheureux sous-officier qu'il a pris particulièrement en grippe, il inflige huit jours de consigne, parce qu'il avait un couvre-sac d'une toile plus fine et plus blanche que celle de l'ordonnance.

« Demain matin, à quatre heures, la compagnie descendra
» en grande tenue, paquetage complet, et les Herrs lieute-
» nants auront la bonté, cette après-midi, d'exercer encore un
» peu leurs pelotons à défiler. »

A ces mots, le capitaine tourne le dos à sa compagnie et chaque lieutenant invite gracieusement son peloton à se former en cercle autour de lui.

L'officier qui vient de recevoir un sanglant reproche du capitaine est un jeune tyran. Il se campe, les jambes écartées, devant ses quatre sous-officiers qu'il regarde en secouant la tête.

« Ah! il faut avouer, dit-il avec colère, que j'ai là une fa-
» meuse troupe!

» Sous-officier Adam, votre conduite débauchée est, Dieu
» merci, assez connue de tout le monde; mais, Herr, je veux
» vous tancer à vous en faire perdre la tête! Et vous, sous-
» officier Bec, dont le museau est toujours en mouvement,
» faites donc votre métier, au lieu d'aller fréquenter les mau-
» vaises créatures. Que le diable m'emporte si, à l'avenir, je
» ferme les yeux sur la moindre petite faute!

» Quant à vous, sergent Kühbach, dit le jeune officier au

(1) *Recevoir un nez* correspond à *recevoir un savon.*

» vieux troupier qui portait la boucle d'or, insigne de vingt » années de services, j'ai vraiment lieu de m'étonner qu'un » vieil âne comme vous ne sache pas mieux tenir en bride » ses caporaux !

» Mais qu'à l'avenir, Herr sous-officier Kühbach, je ne vous » vous voie plus vous occuper de la cantine de votre femme, » que le diable emporte, soit dit en passant, avec toute sa » boutique !... »

Il est bon de faire remarquer ici que le jeune lieutenant doit de l'argent à la femme du sous-officier Kühbach et que c'est le mari qui tient les comptes et inscrit toutes les dettes.

« Savez-vous, poursuit le furieux, que S. Exc. l'inspecteur » général était déjà enflammé de colère pendant la revue. Tout » alla de mal en pis, surtout dans notre division, et, en s'éloi- » gnant à cheval, le général jura qu'il n'avait pas encore » vu un régiment qui lui fît autant de honte que le nôtre » et qu'il en ferait, s'il était possible, un régiment de disci- » pline.

» Il est maintenant deux heures. A quatre heures le pelo- » ton se réunira ici en grande tenue de service, sac chargé. » C'est l'exercice aujourd'hui qui vous remplira l'estomac... » Rompez ! »

Le commandant des caporaux, sergent Kühbach, gravit tout pensif l'escalier qui conduit à la chambrée occupée par ses subordonnés. Il se dit que depuis vingt-trois années qu'il est au service il n'a été puni qu'une seule fois, c'est le jour de ses noces, alors qu'il rossait d'importance la nouvelle mariée qui lui avouait, au milieu d'un déluge de larmes, qu'elle avait déjà eu un poupon d'un premier amour, et le sergent Kühbach était en proie à une telle rage et faisait un tel vacarme que l'officier de service lui fit passer la nuit en prison. — Mais personne n'avait encore eu l'idée de lui dire qu'il était un vieil âne.

« Faut-il donc, grondait-il entre les dents, que je sois res- » ponsable de la tenue d'une pareille clique de sales caporaux » et soldats ! C'est par leur faute que tout un corps respec- » table d'armée va être signalé à S. M. le roi comme une » bande indisciplinée !... »

Le sergent Kühbach songeait déjà au suicide, et qui sait ce qu'il fût advenu si, fort heureusement, il n'avait trouvé sur l'escalier celui de ses soldats qui était le plus sale de la compagnie. Le pauvre diable, qui n'avait pu manger la soupe le matin à cause de la revue, venait de vider consciencieusement sa gamelle à la cuisine et il essuyait avec soin la cuiller dont il s'était servi à la coiffe de son bonnet de police qu'il avait judicieusement choisie pour cette opération.

Il faut renoncer à décrire l'explosion de colère sergentesque qui éclata alors...

Kühbach recouvre enfin un peu de sang-froid et pénètre dans la chambrée de ses caporaux. Il ferme la porte avec fracas derrière lui. A ce vacarme, accompagné d'un certain coup d'œil de leur supérieur, les soldats étendus sur leurs lits se redressent comme poussés par un ressort.

« Allons, allons, tas de sacripants ! crie le sergent. Vous » voilà encore couchés sur vos panses paresseuses, tandis que, » autour de nous, le diable est déchaîné ! Est-ce donc en vain, » ânes bâtés, que le capitaine s'est époumoné pour vous faire » comprendre le fameux événement de ce matin ! Non, je » n'en puis croire mes yeux ! Mais brossez donc, nettoyez » donc, astiquez donc, chiens d'enfer ! Croyez-vous que tout » soit fini après une revue si honteuse ? Attendez, attendez ! » Dans une demi-heure je passe ma revue. — Grande tenue, » sac chargé !... Et celui qui aura la plus petite tache à son » habillement, sera signalé au capitaine comme un vagabond, » et ira passer trois jours au moins en prison, ou je consens » à être traité de vieille couenne de sergent. Ah ! c'est par » trop fort aussi ! »

Les soldats, qui, depuis quatre heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, avaient été sur pied pour la revue, recommencèrent alors à nettoyer et astiquer de plus belle. Ce mouvement extraordinaire régnait non-seulement dans les escouades du sergent Kühbach, non-seulement dans la compagnie où il servait, non-seulement dans tout le 16e régiment, non-seulement dans la brigade dont le 16e faisait partie, mais encore dans tout le corps d'armée.

Les commandants de divisions, infanterie, cavalerie, artillerie, génie, ont fait connaître à leurs troupes que le défilé avait été très-mauvais.

Si l'inspecteur général a fait tomber le trop-plein de sa colère sur le colonel du 16e régiment, c'est qu'il n'a pas la moindre sympathie pour cet officier supérieur. Mais tous les généraux de division et de brigade, tous les colonels, tous les commandants, tous les capitaines, tous les lieutenants et tous les Kühbachs sont fermement persuadés que le soldat a complétement manqué à son devoir et que c'est par une grâce toute particulière de l'inspecteur général que le 16e régiment seul a été mal noté.

Les trois ou quatre jours de repos que l'inspecteur avait donnés au corps d'armée furent donc employés à exercer continuellement les troupes à défiler ; bref, l'émoi fut tel dans la garnison que l'on eût cru l'ennemi aux portes de la ville.

A la fin de cette mémorable journée, les soldats s'entretenaient au corps de garde de la désastreuse revue.

« Vois-tu, disait l'un d'eux à ses camarades, notre compa- » gnie s'avança en bon ordre, mais la quatrième devant » nous et la sixième derrière nous ont dû défiler d'une ma- » nière épouvantable. Tout le bataillon de fusiliers n'avait » pas d'allure. »

« Et quant aux dragons et aux uhlans, disait un autre, per- » sonne ne sait ce qui s'est passé, mais leur défilé a dû être » horrible. »

« Vous devez penser, ajoutait un troisième, si le général » inspecteur a tempêté. Mille millions de tonnerres ! répé- » tait-il en s'élançant dans toutes les directions au galop de » son cheval ! »

« Savez-vous aussi, disait un quatrième, que le général de » brigade et le colonel du 16e régiment ont été mis aux » arrêts ? »

« Oui, ajoutait le premier interlocuteur, ainsi que quatre » capitaines et six lieutenants. »

» Comment, s'écriait un autre, il les a tous mis aux ar- » rêts ? »

« Vraiment oui, fut-il répondu, et quelques-uns même » doivent passer au conseil de guerre. Quelle journée mau- » dite ! »

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 37 — 13 AOUT 1870

Paris, 12 août 1870.

Les circonstances graves que nous traversons nous imposent personnellement à tous des obligations patriotiques qui pourraient mettre subitement la *Revue* dans l'impossibilité matérielle de paraître. Dans le cas où cette éventualité se réaliserait, nous donnerons à nos lecteurs, en une ou plusieurs fois, aussitôt après le retour d'une situation normale, les numéros arriérés dont ils auraient été privés.

Tous les élèves de l'École normale supérieure viennent de s'engager dans l'armée active.

On sait que les distributions de prix ont été décommandées. La séance générale des cinq Académies, qui devait se tenir demain samedi, n'aura pas lieu. — Les concours d'agrégation sont supprimés pour cette année.

FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

HISTOIRE

COURS DE M. F. COMBES (1)

VIII

La guerre de Sept ans

En revenant aux grandes scènes de l'histoire, et quittant le cercle étroit, quoique curieux, des zizanies personnelles, c'est la guerre de Sept-Ans que nous rencontrons, guerre fameuse, guerre première aussi entre la France et la Prusse, et c'est elle que je vais exposer devant vous. Nous verrons la Prusse de Frédéric II, c'est-à-dire un petit État encore, 4 millions d'habitants à peine depuis la réunion de la Silésie, mais ayant un homme, nous la verrons aux prises avec l'Autriche, avec la Saxe, avec la Suède, avec la puissante Russie, avec la France enfin, en un mot avec presque toute l'Europe. Nous verrons cet homme extraordinaire battre ses ennemis l'un après l'autre, et nous battre nous-mêmes dans les champs de Rosbach; épuisé cependant et près de succomber sous le nombre, parmi les vicissitudes du sort; ayant ses ports bloqués, ses arsenaux de Potsdam démolis, sa capitale prise, mais se maintenant par la fermeté, se relevant par le courage, lassant ses adversaires par sa ténacité; faisant toujours des vers au milieu des batailles, sur ses amis tués, sur sa mère expirante et qu'il ne peut voir, sur ses sœurs ou ses frères morts, sur son peuple aimé et indomptable; s'attirant le respect des Français mêmes, par cette noble dignité, par la constance d'un homme qui seul est contre tous; et, à l'exemple de Louis XIV (car il faut être juste envers nos ennemis), n'acceptant de paix qu'à la condition de ne rien perdre, d'avoir son honneur sauf, comme sa gloire incomparable.

Quand il descendit de nouveau dans l'arène en 1756, il jouissait de la tranquillité depuis dix ans, et vous savez comme il la rendait féconde pour ses sujets; mais il était toujours sur le *qui vive*, il faisait sentinelle, et s'attendait à la guerre. Il connaissait Marie-Thérèse, dont il avait battu les généraux et morcelé les États; la czarine Élisabeth, qu'il avait peut-être cherché à détrôner, et la véritable reine de France, madame de Pompadour, chez laquelle il défendait à ses ambassadeurs de mettre le pied. Il connaissait aussi les princes allemands, et particulièrement ceux des Saxons, irrités de leurs défaites ou jaloux de sa grandeur. Il savait que l'union de la France et de l'Autriche, appréhendée par lui durant la dernière guerre, était devenue plus à craindre après ses défections; qu'une ligue allemande contre la Prusse n'était pas moins facile à former; que Marie-Thérèse, en qui l'on voyait tour à tour un Ximénès ou un Mazarin, la finesse italienne et l'opiniâtreté espagnole, ne reculerait devant rien pour gagner Louis XIV et la France, en gagnant madame de Pompadour, et que, pour ce qui était de la Prusse, tout dépendrait du rôle que jouerait l'Angleterre dans les revirements qu'il pressentait. Mais ce rôle, était-il permis de l'indiquer d'avance, et de l'espérer propice? N'étaient-ce pas des princes allemands, de la maison de Hanovre, qui régnaient dans la Grande-Bretagne, et ces princes ne partageaient-ils pas l'antipathie commune? Oui, sans doute. Mais, depuis surtout la

(1) Voyez les quatre numéros précédents.

révolution constitutionnelle de 1688, les rois régnaient en Angleterre et ne gouvernaient pas; la nation britannique, représentée par son Parlement, était plus puissante que ses rois; et il n'était pas probable, si le rapprochement tant redouté s'effectuait, qu'elle s'attelât volontiers au char de la France et de l'Autriche, pour conspirer à la grandeur française.

Là était l'espoir de Frédéric II; et cet espoir devint une certitude quand il vit l'Angleterre et la France se quereller pour le Canada, l'une capturer arbitrairement des vaisseaux français, l'autre se précipiter vers Port-Mahon, qui était aux Anglais. Alors accoururent mystérieusement vers lui des envoyés de l'Angleterre, et en cachette il traita avec eux. Il gagnait deux choses : le nerf de toute résistance, c'est-à-dire de l'argent, tant qu'il en voudrait, et l'alliance du Hanovre, d'un État allemand, qui par son voisinage eût pu lui faire beaucoup de mal. Il n'avait plus contre lui l'Allemagne entière. Que lui faisait que Marie-Thérèse eût pour appui auprès de Louis XV le cardinal de Bernis, qui était ministre, et tous les Choiseul; la dauphine, qui était une princesse saxonne, et madame de Pompadour, à qui elle avait écrit en l'appelant sa *cousine* et son *amie?* La France joignait une guerre continentale à une formidable guerre maritime; elle allait avoir l'Angleterre contre elle, ce qui rarement lui avait réussi; elle allait avoir aussi les plus lourdes charges, et pourrait bien être la première à se fatiguer de la lutte. « Monsieur le duc », répondit Frédéric II au duc de Nivernais, que Louis XV lui envoyait encore par calcul ou par remords », vous n'y êtes plus à » temps, d'autres vous ont devancé. Vous vous êtes trop » attardé sur le chemin de Vienne. » Il disait aussi, avec la même pointe d'ironie, au résident français, M. de Valori : « Ce sont les petits vers de l'abbé de Bernis et les » petits charmes de madame de Pompadour qui me font » monter à cheval. » Il écrivait enfin à son ministre, milord Maréchal, le mari de cette Turque dont Voltaire nous a égayés : « La France, l'Autriche, l'Allemagne et » la Russie sont contre moi, et l'on va même soulever la » Suède, où ma sœur Ulrique est mariée. Toutes les » puissances s'unissent. Et pourquoi? Pour détruire un » petit État qui fait contrepoids à l'Autriche. J'ignore » s'il y aura de la honte pour moi à succomber; mais je » sais qu'il n'y aura pas de gloire à me vaincre. »

Frédéric II ne succomba point, et il vainquit même souvent : à Lovositz d'abord, dans la Saxe; à Prague, dans la Bohême; presque toujours en pays ennemi; car il n'attendit pas ses adversaires chez lui, il courut les attaquer chez eux. Il paraissait leur abandonner ses marécages et ses sables, s'il leur était agréable de les envahir, et il allait les chercher dans leurs fertiles provinces; tour à tour rapide et avisé comme Gustave-Adolphe, inspiré comme Condé, profond comme Turenne; attaquant toujours et par tous les temps, lorsque les ennemis avaient parfois, non pas 10000 ou 20 000, mais 50 000 hommes de plus que lui, et les déconcertant par son audace.

Que fallait-il opposer à cet Annibal? Ce n'était pas un batailleur, mais un Fabius, un tacticien, un temporiseur; et l'Autriche en avait un, le maréchal Daun, admirablement secondé par l'Irlandais Lascy et l'Écossais Laudon. Daun arrive, et le 18 juin de la seconde année de la guerre, il bat Frédéric II à Kollin, lui détruit tous les géants du fameux régiment des gardes, et fait prendre aux Autrichiens et aux Saxons réunis une belle revanche. « Tiens ! disaient-ils aux Prussiens en les ha- » chant à coups d'épée, souviens-toi de Prague et de » Lovositz. »

De leur côté, les Français conquièrent les possessions prussiennes du Rhin, Clèves et la Gueldre; ils défont les Anglais et les Hanovriens; ils les épouvantent par leurs ravages sous le maréchal de Richelieu, sous le vainqueur de Port-Mahon, que ses soldats eux-mêmes surnomment le père *la Maraude*, et ils arrachent à leur frayeur la honteuse capitulation de Kloster-Severn, que lord Chatam appellera les *Fourches-Caudines* de l'Angleterre. Le général anglais, duc de Cumberland, a mieux aimé se rendre que combattre.

Frédéric II est isolé en Allemagne, à cent lieues de Berlin, avec 18 000 hommes qui lui restent, et les Russes descendent du Nord pour leur première invasion en Europe; ils accourent de tous côtés, pressés, avides, innombrables. Comme si ce n'était pas assez de ces traverses, Frédéric II perd sa mère, la fameuse Sophie-Dorothée, qui l'avait tant aidé à supporter les malheurs de sa jeunesse, et sans qu'il puisse la voir. « Les peines » s'accumulent, écrivit-il à milord Maréchal, et les peines » de l'État sont les plus grandes. La fortune m'a tourné » le dos. J'aurais dû m'y attendre; elle est femme, et je » ne suis point galant. Elle s'est déclarée pour les dames, » qui me font la guerre. » Puis il somme l'Angleterre de tenir ses engagements, et, averti par son silence, il se plonge tristement dans la lecture de Plutarque; il médite la vie de Démosthène ou de Caton, de ces grands citoyens qui n'avaient pas voulu survivre à leur patrie esclave; et il dit à sa sœur Wilhelmine, il dit au marquis d'Argens, dans des lettres touchantes, qu'il ne survivra pas non plus à la ruine de sa patrie. Il l'écrit aussi à Voltaire, avec lequel il ne peut s'empêcher de reprendre sa correspondance intime. Il lui adresse son épître à d'Argens et son épître d'Erfurth, ou son *Testament*. « Vous me faites trembler », lui répondit Voltaire de Ferney, où il s'était retiré en quittant Plombières, et dont Louis XV, disait-on, l'avait fait généreusement seigneur souverain, comme pour honorer en lui la souve- « raineté du génie, oui, vous me faites trembler; vous » semblez dire un triste adieu dans toutes les formes, et » vouloir précipiter la fin de votre vie. Je ne me rends » qu'à vos trois derniers vers, aussi admirables par le » sens que par les circonstances où ils ont été faits :

« Pour moi, menacé du naufrage,
» Je dois, en affrontant l'orage,
» Penser, vivre et mourir en roi. »

» Ces sentiments sont dignes de votre âme, et je ne veux » entendre autre chose par ces vers, sinon que vous vous » défendrez jusqu'à la dernière extrémité avec votre » courage ordinaire. Tous les partis peuvent convenir, » hors le parti odieux et déplorable que vous voulez » prendre. Serait-ce la peine d'être philosophe, si vous » ne saviez pas vivre en homme privé, ou si, demeu- » rant souverain, vous ne saviez pas supporter l'adver- » sité?

» Dans tout ce que je dis, ajoute-t-il avec quelque » allusion au passé, je n'ai d'intérêt que le bien public » et le vôtre. Je suis dans ma soixante-cinquième an- » née; je suis né infirme; je n'ai qu'un moment à vivre; » *j'ai été bien malheureux, vous le savez;* mais je mour- » rais heureux, si je vous laissais sur la terre mettant en » pratique ce que vous avez souvent écrit. »

Si la bonne Wilhelmine, elle qui disait toujours à Voltaire : « Écrivez à mon frère, écrivez à mon frère! » fut instruite de cette lettre, elle dut être contente. Ces conseils, ces leçons, ce mélange de sévérité et de tendresse dans celui qu'on n'appelait plus que *le philosophe, le patriarche de Ferney*, et à qui ces titres donnaient un éclat austère, firent impression sur Frédéric II. On avait mis Frédéric II au ban de l'empire; on l'avait déclaré ennemi public, et maintenant, sous le nom d'armée d'*exécution*, 60 000 Français et Allemands, commandés par Soubise, le traquaient comme une bête fauve et le cernaient dans son dernier repaire. Il leur échappa, il gravit un mont élevé, s'y abrita, s'y campa et observa. Les ennemis l'assaillent avec confiance et quelque désordre. Ils étaient 60 000 contre 18 000, trois contre un! Il plie bagage, il ne résiste pas; il fait un mouvement d'un côté, quand on l'attaque de l'autre; ses premiers soldats descendent le mont et battent en retraite. L'impétuosité des Français redouble, Soubise les excite et les conduit à un triomphe assuré. Tout à coup, quand ils sont engagés dans les gorges et les mauvais chemins, la retraite prussienne s'arrête. Frédéric II fond sur eux avec fureur et bon ordre. En un clin d'œil, Allemands et Français sont écrasés; ils jonchent les flancs de la montagne; la bataille de Rosbach est gagnée le 5 novembre 1757. Les Prussiens font prisonniers 6000 hommes, 11 généraux, 300 officiers, et ils peuvent se flatter d'avoir vaincu une armée française.

Un monument en gardera le souvenir, ce monument que rasèrent les vainqueurs d'Iéna. Frédéric II court aussitôt sur les Autrichiens en Silésie. Mais ils sont plus forts de 50 000 hommes, et nous sommes au mois de décembre, en plein hiver; le froid est plus vif qu'à la journée de Rosbach; on déserte. N'importe! l'audace engendre l'audace. Il attaquera les Autrichiens. « Pourquoi m'as- » tu quitté », dit-il à un géant de ses gardes qu'on lui ramène et qui était Français? — Ma foi, sire, c'est que » les affaires vont trop mal. « Eh bien! répliqua gai- » ment Frédéric II, battons-nous aujourd'hui. Si je suis » vaincu, nous déserterons ensemble demain. » Il harangue sa troupe; le vin s'ajoute à l'éloquence; il attaque, il fait des manœuvres admirables, tandis que l'archiduc Charles n'a que la force du nombre : il bat les Autrichiens à Leuthen, et il sauve la Silésie, comme naguère il avait sauvé Magdebourg et la Saxe prussienne. « Je puis pardonner maintenant aux Autrichiens, dit-il, » les sottises qu'ils ont pu dire, en faveur de celle qu'ils » viennent de faire. »

Il ne s'arrête pas en bon chemin. Il va dans le Brandebourg que les Cosaques ravagent; il les rencontre à Zorndorf, près des marais de Custrin, il déploie contre eux son ordre oblique dont il était l'inventeur, et il les met savamment en déroute, mais sans pouvoir en tuer beaucoup, quoiqu'il y eût ample matière : ils se dérobaient aux coups d'épée, ils s'entassaient dans les chariots, dans les fossés, et c'est là qu'on les écrasait pour en délivrer la Prusse. Leur asile était leur tombeau. « Certes, disait » Frédéric II, ces gens-là sont plus difficiles à tuer qu'à » vaincre... Quand donc finiront tant de maux? »

Il put croire qu'il allait en voir le terme, et le terme glorieux, quand il apprit ce qui s'était passé en Angleterre. Dans les affaires de la Prusse, la nation anglaise était plus juste que la maison de Hanovre, parce qu'elle avait moins de jalousie. L'année même de cette dernière victoire, 1758, elle poussa au pouvoir celui que le roi George II en éloignait le plus, William Pitt, le fameux lord Chatam, qui regardait la capitulation de Closter-Severn comme la honte de l'Angleterre. Jusque-là l'intérêt du Hanovre touchait peu les Anglais. Ils ne firent qu'un avec les Hanovriens, quand le point d'honneur s'en mêla. Vainement George II voulait affranchir ses sujets allemands des ravages des Français, il fallut supporter la guerre. Vainement, pour décourager William Pitt qui sollicitait sa confiance, l'assurant qu'il la mériterait, lui répondait-il durement : « Méritez-la, vous » l'obtiendrez »; il ne put empêcher que Pitt envoyât tous les ans à la Prusse 18 millions de subsides.

Frédéric II respirait. Mais voilà qu'au même moment, le duc de Choiseul, un ami intime de Marie-Thérèse, un ancien serviteur de son mari en Lorraine et presque un Lorrain, remplaça au ministère le cardinal de Bernis. C'est comme si Kaunitz lui-même, Kaunitz, grand ministre de Marie-Thérèse, eût été nommé ministre de France. Louis XV semblait ne se battre que pour les Allemands et dans leurs rangs, contre Frédéric II, qui avait envahi la Saxe. Il n'avait, en effet, avec l'Autriche qu'une alliance défensive. Dès l'élévation de Choiseul, l'alliance devint offensive; l'Espagne, où régnaient les Bourbons; le royaume de Naples, qui leur appartenait aussi; Parme et Plaisance, où Marie-Thérèse les laissait entrer, adhérèrent à cette alliance par le fameux *pacte de famille*, et les Français par milliers couvrirent l'Allemagne. On se

sacrifiait pour Marie-Thérèse, et tout cela sans qu'elle cédât rien dans la Belgique et les Pays-Bas, si ce n'est Ostende et Newport, que la loyauté française acceptait en dépôt à cause de l'Angleterre, et que la même loyauté devait rendre.

Autrefois, quand toute l'Europe était contre elle, Marie-Thérèse aurait payé cher le secours fidèle, le secours promis de la France. Frédéric II le craignait, et il nous le disait, dès 1738, dans son importante brochure. Aujourd'hui Marie-Thérèse, bien affermie dans ses États, ne donnait rien. On avait perdu la bonne occasion, qui rarement se représente; et l'on se contredisait maintenant en défendant Marie-Thérèse, comme on s'était nui en la voulant renverser. La dualité de la Prusse et de l'Autriche était un bien pour nous en Allemagne; la politique française devait la maintenir, d'autant plus que les petits États ne demandaient pas mieux, pour empêcher une redoutable unité. Cette balance était nécessaire pour l'équilibre allemand, lié à celui du monde. La guerre pour détruire l'Autriche avait été une guerre insensée. Celle qu'on faisait pour détruire la Prusse n'était qu'une folle vengeance.

Avec des forces écrasantes devant lui, Frédéric II vit encore pâlir son étoile. Daun, le temporiseur, le vainquit de nouveau à Hochkirken, où périt le brave Keith, ami du malheureux Katt, du pauvre supplicié de Custrin. Le Russe Soltikoff le vainquit aussi à Kunnersdorff; Laudon, à Landshut; tandis que le marquis de Castries, grâce au dévouement du chevalier d'Assas, battait les Hanovriens et les Anglais à Closter-Camp. En même temps, nouveau chagrin : il perdait sa sœur Wilhelmine, qui avait partagé les tourments de sa jeunesse; Wilhelmine, sur laquelle Voltaire lui adressa une élégie, croyant s'acquitter assez envers sa mémoire, et dont Frédéric II se mit alors à faire le panégyrique.

Voltaire disait, dans ses stances funèbres :

« Ombre illustre, ombre chère, âme héroïque et pure,
» Toi, que mes tristes yeux ne cessent de pleurer,
. . . . . .
» Hélas ! si tes conseils avaient pu l'emporter
» Sur le faux intérêt d'une aveugle vengeance,
» Que de torrents de sang on eût vu s'arrêter !
» Quel bonheur t'aurait dû la France ! »

Mais la France, toujours menée par Choiseul, n'écoutait pas les conseils de la paix. Le jeune Edelsheim vint à Versailles de la part de Frédéric II. Le duc de Choiseul le fit mettre à la Bastille, sous prétexte que c'était l'endroit le plus secret pour parler d'affaires; et le soir en effet, dans l'ombre de la nuit, il vint en causer avec lui. Mais il comptait voir les plans des Prussiens dans les papiers d'Edelsheim; il n'y trouva qu'une lettre de créance, et il renvoya Edelsheim avec mépris. Frédéric II s'en vengea en mettant Choiseul dans un de ses Dialogues des morts intitulé : *Choiseul, Struensée et Socrate;* où Struensée, ministre philosophe, se heurte à Choiseul dans les allées sombres du Tartare, le renie pour un des siens, et l'appelle un impertinent; où Socrate le traite de fou, et lui dit que la paix honteuse, qu'il accepta plus tard, fut pourtant la plus sage action de sa vie.

Choiseul alléguait l'expulsion des jésuites et la préférence donnée à l'enseignement laïque et national sur celui d'une congrégation ultramontaine, pour se ranger parmi les philosophes. Mais cette expulsion, qui fit tant de bruit, n'était qu'une concession prudente à l'esprit du temps. Les politiques ont des intérêts, et rarement des principes. En tout cas, si Choiseul était philosophe, il n'était pas humain. C'était à qui dévasterait le plus le Hanovre et la Prusse, des Autrichiens, des Russes... et des Français; et Voltaire (car il faut tout dire) Voltaire, ami de M. de Choiseul, et indigné de tout ce que Frédéric II débitait sur le compte de ce ministre, y poussait les Français par le comte d'Argental, par M. de Chauvelin, par tout le monde. « Écrasez le Hanovre; et George II » vous laissera, disait-il, votre morue du Canada et de » Terre-Neuve, pour être protégé dans son électorat. Il » faut aussi que les Russes et les Autrichiens achèvent » Luc, cette année (c'est ainsi qu'il désignait le roi de » Prusse). Si Luc est perdu, vous devenez les arbitres » de l'empire, et tous les princes sont à vos pieds. Je » n'ai point de réponse, je n'ai pas d'emplâtre pour » l'énorme sottise qu'on a faite de se brouiller avec l'An- » gleterre, avant d'avoir 100 vaisseaux. Mais l'Angle- » terre vous respectera, quand vous serez maîtres du » Hanovre. »

A la vue d'un combat, inégal pour la Prusse, et d'une guerre maritime, désastreuse pour nous, Choiseul se troublait. Il ne savait que faire entre Frédéric II, que l'armée française, toujours généreuse, combattait et plaignait tout ensemble, et l'Angleterre, qui nous ruinait. Il songeait à abandonner l'Autriche et à soutenir brusquement la Prusse, pour sauver quelque chose des riches colonies que Louis XIV et Colbert avait laissées à la France. C'est Voltaire qui nous fait cette révélation, dans la même lettre, en combattant cette idée : « Je » vous conjure, dit-il au comte d'Argental, je vous con- » jure de ne vous servir jamais de votre éloquence au- » près de M. le duc de Choiseul, en faveur *d'un homme* » *qui lui a manqué personnellement et indignement.* » Quoi? vous renonceriez à vos engagements, dans la » seule idée de soutenir... — je me trouble et j'en suis » confondu — de soutenir *un homme qui, dans quatre* » *ans, peut se joindre à l'Autriche contre vous, si on lui* » *offre quatre lieues de plus vers le Rhin, vers le pays de* » *Clèves...!* (11 *jr*, 17 *mars* 1760, *Corresp. génér.*) »

Eh bien, je n'aime pas ce langage; car, dans le même temps, Voltaire flattait Frédéric II, pour le décider à donner Clèves et la Gueldre prussienne à la France, s'il voulait avoir la paix. C'était du patriotisme; mais le patriotisme plaît mieux, quand il a moins de duplicité et d'astuce. Frédéric II avait plus de noblesse. « C'est donc vous, » lui répondait-il cette fois avec une juste ironie, vous

» qui venez m'exhorter à la paix, de tout temps l'objet » de mes vœux ? Et, pour m'engager à vous céder le du- » ché de Clèves, vous me dites qu'il n'est habité que par » des idiots ? C'est comme si je vous disais : Cédez-moi » la Champagne, parce que 99 moutons et un Champe- » nois font cent bêtes. Non ; acharnez-vous, tant que » vous voudrez, à me détruire. Personne ne l'a moins » mérité, *surtout de vous*... Mais vous n'aurez de paix, » signée de ma main, qu'à des conditions honorables. » Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas. (3 *avril* » 1760). »

Rien ne put le faire fléchir : ni la Prusse envahie, ni Charlottenbourg pillé, et la collection d'antiques dispersée ; ni Potsdam ruiné et ses fonderies de canons détruites ; ni Berlin pris et rançonné ; ni le port de Colberg bloqué ; ni les insultes du Saxon Bruhl, de ce ministre aux 300 toupets, qui lui rendait ses moqueries ; ni les profanations de l'Autrichien Esthérazy, qui emportait de Potsdam, pour en rire, son portrait bien coloré et une de ses flûtes ; ni enfin sa propre détresse. Il avait l'air du lion malade ou devenu vieux, mais qui lève encore sa tête fière. Ses ennemis disaient : « Bah ! à peine » même s'il a de la fierté. On l'a surpris, — ce qui était » vrai, — lisant un sermon de Bourdaloue. Le sentiment » chrétien se réveille, et l'on sait que lorsque la dé- » votion revient, c'est qu'on est bien malade. »

Mais voilà qu'aussitôt une nouvelle effroyable se répandit en Autriche, en Saxe, en Russie. Le 15 août 1760, Laudon, s'en allant joindre les Russes, avait été coupé par Frédéric II à Liegnitz, et avait laissé 10 000 hommes sur le carreau. « Juste ciel ! s'écria Laudon lui-même, » le lion n'était qu'endormi. » Encore Frédéric II n'appelait-il cela qu'une bagatelle. « C'est une rencontre gé- » nérale qu'il nous faut, écrivit-il au marquis d'Argens. » Liegnitz n'est qu'une égratignure, et ne me coûte qu'un » habit et un cheval. J'ai des travaux d'Hercule à sou- » tenir, à un âge où je ne suis plus jeune... Mais je tien- » drai bon... En attendant, je me suis logé à Breslau, » que la victoire m'a laissé libre, et j'y mène la vie d'un » chartreux militaire, m'abandonnant aux lettres comme » le consul romain, père de la patrie et de l'éloquence, » et laissant les Français perdre de gaieté de cœur le Ca- » nada, Pondichéry et les Antilles, pour faire plaisir à » la czarine Élisabeth et à Marie-Thérèse... Moi, je ne » veux pas perdre la Prusse... Mais je cherche une action » générale, et on la fuit. Je brûle à petit feu. Je suis » comme un corps qu'on mutile, et qui chaque jour » perd un de ses membres... Ma gaieté et ma bonne hu- » meur m'abandonnent. Je n'ai eu que de petits succès, » *maximus in minimis*. Il est temps d'être *maximus in* » *maximis* (*Août et septembre* 1760) ». Et aussitôt il quitta Breslau pour tenter la fortune, et jouer le tout pour le tout.

Il rencontra le gros de l'armée saxonne et prussienne, avec le célèbre Daun, à Torgau, non loin de Magdebourg, au mois de novembre 1760, par un froid piquant, et lorsque chacun ne songeait qu'à prendre ses quartiers d'hiver. Les soldats, en se comptant et se voyant si peu, 30 000 contre 80 000, s'effrayaient, les officiers hésitaient. « Messieurs, dit Frédéric II, nous allons attaquer. » Si nous sommes battus, nous périrons tous, et moi le » premier. Cette guerre m'ennuie. Elle doit vous en- » nuyer aussi. Nous la finirons demain. » Et il dit vrai. Son aile gauche fut détruite, et lui-même fut frappé en pleine poitrine ; mais une digue, non gardée, fut découverte par un officier, bien connu de la France pendant la Révolution, par Mollendorf, et permit de tourner l'ennemi. La bataille fut gagnée ; et le soir, au milieu du silence qui avait succédé au bruit des armes, et que le froid augmentait, Frédéric II visita l'aile droite de son armée. « Tiens ! lui dirent des grenadiers, fumant la » pipe et se chauffant devant un feu de bivouac, c'est » vous d'ordinaire qui nous menez où il y a le plus de » coups à recevoir, et aujourd'hui nous ne vous avons » pas vu. — Je suis resté à l'aile gauche, répondit Fré- » déric II. Allons, enfants, ne me grondez pas. » Mais le geste qu'il fit, en prononçant ces mots, déboutonna son habit, et des balles qui s'y trouvaient, retenues par sa ceinture, ruisselèrent à terre. « Vive le roi, vive notre » *Fritz* ! » s'écrièrent les grenadiers en se découvrant, et laissant tomber une grosse larme. « Nous mourrons tous » pour vous. » Voilà pourquoi Frédéric II, dans son *Histoire de la guerre de Sept-Ans*, compare cette solide armée à l'antique Atlas qui soutenait le monde. « Et toi », dit-il à un officier, qui avait perdu la main droite », que t'ac- » corderai-je pour ton courage ? — Je ne demande » qu'une chose, sire : l'honneur de vous servir avec la » main gauche. »

Frédéric II retourna content à Breslau, attendant tout de la lassitude, qui devenait générale, et des événements que la fortune amène ; ne craignant qu'une chose, d'être enlevé par un coup de main, par des conspirateurs qui y travaillaient, et, pour cela, sortant peu, laissant agir son frère Henri de Prusse, portant toujours du poison sur lui, comme Annibal, et cependant écrivant à d'Alembert, à Voltaire, à d'Argens, et faisant des contes à allusions politiques, le conte du *Violon*, l'allégorie des *deux Voyageurs*, surtout le conte du *Violon*, ou du violoniste *Vacarmini*, à qui l'on coupe une corde, puis deux, puis trois, et qui joue encore, aussi bien qu'il peut, de la quatrième ; mais on la lui coupe aussi ; et alors plus de chant : image de Frédéric lui-même, qui ne se battait plus, et réponse vive à ses détracteurs : « Par ce conte, disait-il,

» Par ce conte, s'il peut vous plaire,
» Apprenez, chers concitoyens,
» Que malgré tout le savoir-faire,
» L'art reste court sans les moyens. »

Enfin la czarine Elisabeth mourut ; Pierre III, admirateur de Frédéric II, se sépara de l'Autriche ; et, après le meurtre de Pierre III, Catherine II resta neutre. « Moins que jamais, écrivit Frédéric II à Voltaire, moins

» que jamais vous ne devez parler de paix. La paix ne » dépend pas de moi. Neptune seul peut calmer la tem- » pête. » Neptune, c'était le peuple anglais, qui était le dieu des mers, et que lord Chatam poussait toujours à la guerre, pour que la France n'eût ni un vaisseau, ni une colonie. Lord Chatam tomba du pouvoir, et, alors, malgré lui, malgré un dernier et furieux discours qu'il prononça contre la France, la paix de Paris fut conclue en 1763, et le Canada perdu à jamais.

Frédéric II, au contraire, par la paix d'Hubersbourg, signée la même année, ne perdait pas un pouce de terrain; après sept ans d'absence, il rentrait dans ses États, glorieux et triomphant, mais sans morgue ni orgueil. « Pauvre vieillard, disait-il, retournant dans » une ville dont il ne connaîtrait que les murailles; » où il ne trouverait personne de ses amis; où de » grands devoirs l'attendaient, après tant de ra- » vages; où bientôt il laisserait ses os dans un asile qui » ne serait troublé, ni par la guerre, ni par les calamités, » ni par la méchanceté des hommes. » C'est là plus belle époque de sa vie et de son caractère. Nous verrons s'il se tint à cette hauteur dans les tristes affaires de la Pologne: ce sera le sujet de notre prochaine leçon.

F. Combes.

COLLÉGE DE FRANCE

LÉGISLATION COMPARÉE

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE
de l'Institut

L'Assemblée constituante (suite) (1)

IV

CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

Nous avons vu quelle était la situation de la France, et quels progrès y faisait l'anarchie. Le trouble et la misère étaient partout. Dans des circonstances aussi graves, il aurait fallu une prudence extrême. Le premier devoir de l'Assemblée était de chercher tous les moyens d'apaiser les esprits, et de ramener la sécurité; ce fut à ce moment qu'elle toucha d'une main rude et maladroite à la question la plus délicate des sociétés modernes. Sans que rien l'y forçât, elle entreprit de réformer l'Église. La constitution civile qui fut proposée le 29 mai 1790 est une des plus grandes erreurs de l'Assemblée, une des fautes qui nous ont coûté le plus cher.

Dans la société antique, la religion est une partie de la constitution; elle est essentiellement politique, et consiste en cérémonies plutôt qu'en croyances. Mais l'Évangile a introduit dans le monde une nouvelle conception de la religion. La foi est un rapport de l'homme à Dieu, et non pas du citoyen à l'État. Les paroles de Jésus-Christ : « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César », ont changé la face du monde et affranchi la conscience. Elles ont laissé à César la société civile, mais elles lui ont ôté la religion.

C'est ce que sentirent les païens. Les chrétiens furent poursuivis comme athées et comme criminels de lèse-majesté. Ils refusaient l'adoration à César, ils ne reconnaissaient plus les dieux de la patrie. La loi les condamnait; la persécution était légale, mais la légalité ne fait pas le droit; et les chrétiens avaient raison de protester contre des lois tyranniques et oppressives. Le martyre, cette force de la faiblesse, leur donna raison. Avec Constantin, le christianisme triompha, et un nouveau principe entra dans les vieilles lois romaines. Ce principe, qui renversait les anciens préjugés, c'était l'indépendance de l'Église, la souveraineté de la conscience.

Mais ce ne fut pas ainsi que l'entendit Constantin. Grand pontife des païens, chrétien douteux, ce qu'il voulut ce fut de se faire reconnaître pour le chef des deux sociétés qui se partageaient l'empire. Il honora les évêques, il convoqua le concile de Nicée, mais ce fut pour faire entrer l'Église dans l'État, et pour se faire accepter de tous comme évêque extérieur.

Depuis Constantin jusqu'à Louis XVI, cette union de l'Église et de l'État fut acceptée comme un dogme religieux et politique. Il s'en faut de beaucoup que les évêques et les rois, et surtout que les papes et les princes aient toujours été d'accord ; mais si l'on se querellait sur les limites des deux puissances, on était d'accord sur leur union. Tantôt le pape voulait dominer la royauté, tantôt le roi voulait dominer la papauté, mais on n'avait même pas l'idée d'une séparation.

Un vieux dicton du XVe siècle exprime nettement les idées du temps :

> Mariage est de bon devis,
> De l'Église et des fleurs de lis ;
> Quand l'un de l'autre partira (se séparera),
> Chacun d'eux s'en ressentira.

La séparation est une idée toute moderne ; elle nous vient d'Amérique, elle est encore suspecte à une foule d'honnêtes gens. Cependant, c'est la loi de l'avenir. On peut prédire à coup sûr qu'elle triomphera, comme en voyant l'aurore on peut annoncer le jour. Ce sera le triomphe de l'idée chrétienne, complétement dégagée d'un vieux reste de paganisme.

Au temps où nous sommes arrivés, la question des rapports de l'Église et de l'État avait passé par des phases diverses. Ce serait une longue histoire que de suivre dans leurs transformations ce qu'on appelait en France les libertés gallicanes; mais (ceci nous suffit pour la question qui nous occupe) on était d'accord pour distinguer deux choses dans la religion : d'une part la foi, de l'autre la discipline. En ce qui touche la foi, per-

(1) Voyez les numéros 29 et 31, pages 450 et 486.

sonne n'entendait disputer au pape ni aux évêques la puissance de régler la croyance ou de déterminer le symbole. Et dans ses plus grands écarts, l'Assemblée n'eut jamais la prétention de toucher ni aux dogmes, ni aux sacrements.

La discipline est autre chose. On entend par ce mot non-seulement le règlement intérieur du culte, mais la constitution et l'administration extérieure de l'Église, le point par lequel elle touche à la société civile. L'Église est l'association des fidèles, régie par leurs pasteurs légitimes, à la tête desquels est le pape ; mais une association n'est pas une abstraction. Elle possède des biens, elle a des lieux de réunion, elle a des chefs auxquels elle obéit. Par tous ces côtés, elle a un caractère civil; aussi, en Amérique, malgré la pleine séparation, l'État est-il obligé de s'occuper de l'Église, considérée comme association. C'était bien autre chose en France, où le roi, sacré de l'huile sainte, était considéré comme un personnage à demi religieux, où, suivant l'expression de saint Pierre Damien, il y avait quelque chose du prince dans l'évêque, et quelque chose de l'évêque dans le prince.

Nos rois, soutenus par les parlements et par l'opinion, s'étaient donc considérés de tout temps comme ayant à s'occuper de la discipline. Ils croyaient défendre ainsi non-seulement l'indépendance de leur couronne, mais la liberté même de leurs peuples. C'est ainsi, par exemple, que le concile de Trente n'a jamais été reçu en France (en ce qui touche la discipline bien entendu), et que l'ordonnance de Blois a fait entrer dans nos lois civiles cette partie de la discipline qu'il nous a convenu d'adopter.

Il y avait donc dans notre ancienne législation un grand nombre de questions mixtes qui se traitaient par l'accord de l'Église et du roi. La division des diocèses, par exemple, était une de ces questions qui se traitaient entre la puissance civile et la puissance religieuse. Il y avait même des questions qui, à première vue, paraissent purement religieuses, et qui cependant étaient traitées comme si elles étaient mixtes. Telle est l'élection des évêques, qui, depuis le concordat de Léon X et de François Ier, était faite par le concours du roi et du pape, le roi ayant la nomination et la pape la confirmation.

Cette confusion des deux domaines religieux et civil amenait souvent des querelles; les frontières étaient trop mal déterminées pour qu'il n'y eût pas souvent invasion des deux côtés. Les agitations religieuses sont la plaie de la vieille royauté. D'un côté étaient les ultramontains qui voulaient subordonner les lois civiles aux canons, et faire du roi de France le suisse de l'Église romaine. Arrêter la mainmorte, empêcher un ordre de s'établir, visiter un séminaire, obliger un évêque à respecter la loi civile, c'était pour eux un sacrilége. Il fallait que Rome et la curie romaine gouvernassent la France.

De l'autre côté étaient les jansénistes et les gallicans, tout-puissants dans le parlement. Ils auraient volontiers mis l'Église dans la main du roi, et traitaient le pape en ennemi des libertés françaises. Cette défiance, qui n'était pas toujours sans fondement, a été cent fois exprimée dans les arrêts et remontrances du parlement. J'en trouve la forme la plus parfaite dans ces paroles de Malesherbes : « Les évêques doivent certainement être consultés par le souverain sur ce qui intéresse la religion ; mais, sous quelque aspect qu'on les considère, on ne doit point négocier avec eux. *Comme ministres de l'Église*, il ne leur est pas permis d'avoir aucune condescendance ; et *comme sujets*, il ne leur appartient pas d'exiger des conditions. »

Telle était la situation des esprits en 1789. Le parti des évêques avait pour lui les dévots, et à la cour les dévots avaient de l'influence; le parti parlementaire avait pour lui la bourgeoisie, et derrière lui tout le parti philosophique, qui désirait en finir, non-seulement avec les prétentions du clergé et avec l'intolérance, mais qui, suivant l'expression favorite de Voltaire, voulait *écraser l'infâme*, c'est-à-dire en finir avec l'Église privilégiée, sinon même avec la religion.

Que devait faire l'Assemblée? Elle avait proclamé la tolérance et rompu avec la politique sanglante des Valois et de Louis XIV, elle avait dépouillé le clergé de sa puissance territoriale; il semble que pour rompre le dernier lien qui unissait politiquement l'Église et l'État, et qui avait fait longtemps du clergé un ordre privilégié, il suffisait de ramener les évêques et les prêtres sous le niveau de la loi commune. Il y aurait eu des Églises et des prêtres, il n'y aurait plus eu un ordre du clergé. On dissolvait sans violence un corps politique qui trop longtemps avait dominé la loi civile, en vertu d'un caractère purement religieux.

Ce n'est pas ce que fit l'Assemblée. Cette grosse question des rapports de l'Église et de l'État, elle la laissa résoudre par son comité ecclésiastique, et ce comité était composé de jansénistes et de gallicans encore tout fervents des querelles du molinisme et du jansénisme, Camus, Durand de Maillane, Lanjuinais, Martineau, Fréteau, etc. C'étaient des hommes de bien, et pour la plupart de fidèles chrétiens ; mais ce qu'ils cherchaient, c'était la réforme de l'Église, ce n'était pas la liberté.

Imbus des idées de l'abbé Fleury, leur pensée était de ramener la simplicité, les vertus et l'indépendance de l'Église primitive, et d'en revenir au beau temps où les évêques étaient élus par les fidèles, où le pape n'était qu'un évêque comme les autres. Abolir des abus intolérables et de véritables scandales, rompre avec Rome, qu'ils considéraient comme une cour corrompue, en finir avec les usurpations des papes, rendre les élections au peuple, faire reculer l'Église du XVIIIe au premier ou au second siècle, c'était leur ambition. Il est aisé de voir qu'elle était tout au moins chimérique. De toutes les réformes que rêvent les hommes, les plus insensées sont assurément celles qui ramènent le monde en arrière ;

l'humanité ne passe jamais deux fois par le même chemin.

Quels que fussent leur conviction et leur entêtement, une trentaine de sectaires n'auraient pas imposé leurs opinions, si ces opinions n'avaient répondu par un certain côté aux désirs ou aux passions politiques du gros de l'Assemblée. Mais, outre le désir général d'en finir avec l'opulence de mauvais aloi, la mollesse et l'orgueil de certains prélats qui occupaient les plus hautes dignités, il y avait chez un grand nombre de constituants l'idée arrêtée de réduire les prêtres à la condition de fonctionnaires, et d'en faire, suivant l'expression de Mirabeau, des *officiers publics de morale et de religion.*

A ce point de vue, la constitution civile du clergé leur souriait. Une fois admis que le prêtre était un fonctionnaire, tout coulait de source. La nomination des évêques et des prêtres se faisait comme celle des administrateurs et des maires. Un même cadre suffisait à la société civile et à l'Église. On ne voyait pas, on ne voulait pas voir qu'on retournait ainsi à la conception païenne, et que l'Église allait être absorbée par l'État.

Ainsi donc, d'un côté les jansénistes invoquaient la primitive Église pour rétablir les élections populaires, de l'autre côté les politiques, partant de la souveraineté du peuple, et faisant du prêtre un fonctionnaire, arrivaient à la même conclusion. On vit donc l'alliance de deux partis qui d'ordinaire ne s'entendent guère. Chrétiens et incrédules se donnèrent la main sur ce terrain : les premiers, grands admirateurs de Port-Royal, dont ils étaient restés les disciples, mais vindicatifs et maladroits ; les seconds qui avaient étudié la théologie dans Voltaire, et qui étaient charmés de faire du prêtre un officier public, et de réduire la religion à une espèce de catéchisme officiel.

Le décret connu sous le nom de constitution civile du clergé, et qui fut voté comme *articles constitutionnels*, comprenait quatre réformes considérables : 1° la réduction des diocèses, des canonicats et des séminaires ; 2° l'élection aux évêchés ; 3° la séparation d'avec Rome ; 4° l'indépendance des curés. Sur toutes ces questions qu'elle considérait comme purement civiles, l'Assemblée rompait avec la tradition.

1° Le décret changeait les circonscriptions épiscopales. Chacun des quatre-vingt-trois départements formait un seul diocèse, et chaque diocèse avait la même étendue et les mêmes limites que le département. C'était tout à la fois la suppression de soixante et un évêchés, et le bouleversement d'un grand nombre d'autres dont les limites ne répondaient pas à celle des départements.

La même loi supprimait les chapitres des églises, et décidait que l'église épiscopale serait en même temps église paroissiale, avec douze ou seize vicaires faisant fonction de chanoines.

Elle décidait en outre qu'il n'y aurait qu'un séminaire par département, avec un supérieur et trois directeurs, tenus d'assister à tous les offices de la paroisse cathédrale, et d'y faire toutes les fonctions dont l'évêque ou son premier vicaire jugerait à propos de les charger.

Tel était le conseil de l'évêque, qui de maître et roi dans son diocèse, devenait, comme le roi de France, le subordonné d'une assemblée. L'évêque ne devait faire aucun acte de juridiction, en ce qui concernait le gouvernement du diocèse et du séminaire, qu'après en avoir délibéré en conseil. On lui reconnaissait seulement le droit de rendre telles ordonnances *provisoires* qu'il appartiendra, durant le cours de ses visites pastorales.

Le droit d'établir des paroisses et des chapelles était retiré à l'évêque. La loi décidait que dans les villes de moins de 6000 âmes, une seule paroisse suffisait ; les autres étaient supprimées. Était-il bon de conserver quelque ancienne paroisse ou d'en établir une nouvelle, ce n'était plus à l'évêque seul que ce droit appartenait, mais aux assemblées administratives, de concert avec lui.

Du même coup, l'Assemblée supprimait les canonicats, chapelles, prébendes, abbayes et prieurés, bénéfices de toute espèce, nonobstant toutes clauses même de *réversion,* c'est-à-dire de retour aux familles du fondateur. Le seul droit des familles était de s'adresser aux assemblées de département, pour, sur leur avis et celui de l'évêque diocésain, être statué par le Corps législatif.

Il est visible qu'il y avait là une usurpation sur le droit des évêques. L'État peut sans doute ne pas reconnaître administrativement une église ouverte en dehors du nombre qu'il admet, mais de quel droit peut-il empêcher des fidèles d'ouvrir à leurs risques et périls et d'entretenir à leurs frais une chapelle ou une église ? En quoi l'État est-il intéressé dans cet acte qui ne le touche pas ?

2° Toutefois ceci n'était rien à côté de la façon dont l'Assemblée réglait la nomination ou, pour mieux dire, l'élection des évêques. Pour éviter les abus de la nomination royale, on tombait dans l'excès opposé.

Les évêques et les curés étant des fonctionnaires publics, on les nommait de la même façon que les administrateurs de département. Pour être électeur, il n'était nécessaire ni d'être catholique, ni même chrétien ; le serment même avait été rédigé de façon à ne gêner en rien la conscience. L'électeur jurait simplement de choisir en son âme et conscience le plus digne, sans y avoir été déterminé par dons, promesses, sollicitations ou menaces. C'était tout. Disons toutefois, pour être exact, qu'on devait assister à la messe avant l'élection, qui se faisait dans l'église.

S'il n'y avait pas de conditions particulières pour l'électorat, en revanche il y en avait pour l'éligibilité. Nul ne pouvait être nommé évêque s'il n'avait quinze ans de ministère ecclésiastique *dans le diocèse*, en qualité de curé, vicaire ou supérieur de séminaire.

La proclamation de l'élu se faisait par le président de l'assemblée électorale, dans l'église où l'élection avait été faite, en présence du peuple et du clergé, et avant

de commencer la messe solennelle qu'on célébrait à cette occasion. Procès-verbal était envoyé au roi pour *donner à S. M. connaissance* du choix qui avait été fait. Le roi était dépouillé de son droit aussi bien que le pape.

Au plus tard, dans le mois qui suivait l'élection, le nouvel élu devait se présenter en personne à son métropolitain (ou, s'il était élu par la métropole, au plus ancien évêque de l'arrondissement). Il lui remettait le procès-verbal d'élection et de proclamation, et il le *suppliait* de lui accorder la *confirmation canonique*. C'est à ce moment que pour la première fois l'Église avait droit d'intervenir dans ses propres affaires ; mais dans quelles limites ?

L'évêque, dit le décret, aura la *faculté* d'examiner l'élu, en présence du conseil pastoral, sur sa doctrine et sur ses mœurs. Si l'évêque refuse de donner l'institution, il exposera par écrit les causes de son refus, qui seront signées de lui et de son conseil ; mais celui auquel on refuse la *confirmation canonique* aura le droit de se pourvoir par *voie d'appel comme d'abus*.

Et devant qui se portera cet appel ? Qui aura le dernier ressort ? En d'autres termes, qui nommera l'évêque ? Suivant la loi du 14-15 novembre 1790, ce sera le tribunal du district où est situé le siége épiscopal qui jugera en dernier ressort.

Dans ce procès étrange, où le point à juger pouvait être une question de doctrine, ou de mœurs, ou de capacité, il n'y a point d'autre partie que le commissaire du roi. L'évêque refusant a le droit d'intervenir sur l'appel pour justifier son refus, mais sans que son intervention puisse en aucun cas retarder le jugement.

Si le tribunal déclare qu'il n'y a pas abus, c'est-à-dire s'il déclare que le refus est légitime, on signifie le jugement au procureur général syndic pour qu'il fasse procéder à une nouvelle élection.

Si au contraire le tribunal déclare qu'il y a abus dans le refus, il enverra l'élu en possession du temporel, et nommera l'évêque auquel le nouvel élu sera tenu de se présenter pour en obtenir la confirmation canonique. C'est cet évêque, désigné par le tribunal, qui fera la consécration.

3° Ce que craignait par-dessus tout le comité ecclésiastique, c'était l'influence romaine. Aussi le décret rompait-il tout lien de dépendance avec Rome.

L'évêque à qui la confirmation canonique était demandée ne pouvait exiger de l'élu d'autre serment sinon qu'il faisait profession de la religion catholique, apostolique et romaine. On ne pouvait lui demander s'il était dévoué à la papauté.

D'un autre côté, il était interdit au nouvel élu de s'adresser au pape pour en obtenir aucune confirmation. Il lui était seulement enjoint d'écrire au pape, comme au chef visible de l'Église universelle, en témoignage de l'unité de foi et de la communion qu'il devait entretenir avec lui.

Pour éviter toute entente secrète, il était en outre décidé que la consécration du nouvel évêque ne pourrait se faire que dans son église cathédrale, par le métropolitain, ou, à son défaut, par le plus ancien évêque de l'arrondissement, assisté des évêques des deux diocèses voisins, *un jour de dimanche, pendant la messe paroissiale, en présence du peuple et du clergé*.

Mais avant que la cérémonie de la consécration commençât, le nouvel évêque, en présence des officiers municipaux, du peuple et du clergé, devait prêter publiquement le serment solennel de veiller avec soin sur les fidèles de son diocèse, d'*être fidèle à la nation, à la loi et au roi*, et de *maintenir de tout son pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi*.

4° Il ne suffisait pas de rendre l'évêque dépendant du peuple, indépendant du roi et du pape, il fallait aussi que le curé fût indépendant de l'évêque. C'était la conséquence du système. Le curé, officier de morale dans sa paroisse, élu par les électeurs du lieu, comme le maire et le conseil municipal, n'était plus le vicaire de l'évêque ; c'était un magistrat qui ne relevait que de ceux qui l'avaient nommé.

La loi établissait donc que, chaque année, dans les assemblées de *district*, on nommerait aux cures vacantes, par scrutin séparé. Pour être électeur, il n'y avait aucune condition particulière ; pour être éligible, il fallait avoir été vicaire pendant cinq ans.

Une fois nommé, le curé se présentait à l'évêque, qui avait la *faculté* d'examiner l'élu ; nous savons à quoi se réduisait cette *faculté*. Il y avait également pour le curé obligation de prêter publiquement serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. On ne pouvait faire aucune fonction curiale qu'après ce serment prêté.

Le curé avait le droit de choisir ses vicaires, mais seulement parmi les prêtres du diocèse. Une fois nommé, le vicaire ne pouvait être révoqué que pour causes légitimes, jugées telles par l'évêque et son conseil. Mais on ne voit pas que *directement* l'évêque pût révoquer ni un vicaire, ni un curé.

C'était la destruction de la hiérarchie et l'établissement du système presbytérien.

Avant de finir, disons encore quelques mots sur le traitement du clergé.

« Les ministres de la religion, dit la loi, *exerçant les premières et les plus importantes fonctions de la société*, et obligés de résider continuellement dans le lieu du service auquel *la confiance des peuples* les a appelés, seront défrayés par la nation. »

En conséquence, après avoir supprimé le casuel, la loi attribuait à tous les membres du clergé en activité un logement, un traitement, et en cas de besoin une retraite.

Le traitement des évêques était de 50 000 livres à Paris, de 20 000 livres dans les villes de plus de 50 000 âmes, et partout ailleurs de 12 000 livres.

Les vicaires capitulaires avaient de 2400 à 4000 livres.

Les curés à Paris avaient 6000 livres ; ailleurs leur traitement, suivant la population, s'élevait de 1200 à 4000 livres.

Les vicaires avaient à Paris de 1000 à 2400 livres, ailleurs de 700 au minimum à 1200 au maximun. Le tout payable d'avance et de trois mois en trois mois.

Un des abus dont on se plaignait le plus dans l'ancien régime, c'était la non résidence des évêques. La loi y mettait ordre, mais en plaçant les évêques dans la main du pouvoir civil.

Aucun évêque ne pouvait s'absenter plus de quinze jours consécutifs, hors de son diocèse, que dans le cas d'une véritable nécessité, *et avec l'agrément du directoire de département.*

Aux curés, il fallait la permission de l'évêque et l'agrément du directoire de district.

En cas d'absence sans permission, la *municipalité* en donnait avis au procureur général syndic, qui avertissait par écrit l'évêque ou le curé de faire son devoir. Après la seconde admonition, le procureur général syndic poursuivait l'absent pour le faire déclarer déchu de son traitement pendant tout le temps de son absence.

Telle est cette fameuse constitution civile, qui fut l'œuvre d'honnêtes gens, et qui mit la France en feu. Elle souleva la plus terrible et la plus invincible des résistances, celle de la conscience; elle poussa l'Assemblée constituante à des mesures violentes qui aboutirent plus tard à la persécution, à l'exil, à la déportation, à l'échafaud. L'Assemblée eut-elle tous les torts, le clergé ne confondit-il pas la perte de ses priviléges avec la perte de ses droits, et ne poussa-t-il pas de son côté les choses à l'extrême? C'est ce qui nous reste à examiner. Mais s'il est une leçon qui ressort de cette cruelle histoire, c'est que jamais la puissance civile ne doit toucher à l'Église. Elle peut s'en séparer, elle peut l'ignorer, elle ne peut pas la gouverner. Les idées chrétiennes ont transformé et agrandi la conscience humaine. Nous ne voulons pas que le prêtre sorte de son église, mais nous ne voulons pas que la force y entre pour régenter les âmes. L'Église ne doit pas dominer l'État; l'État ne doit point dominer l'Église : il y a là deux puissances distinctes dont la séparation nous assure à la fois ce qu'il y a de plus précieux au monde, la franchise de la conscience et l'indépendance de la société.

La discussion sur la constitution civile du clergé s'ouvrit le 29 mai 1790. Le désir général de l'Assemblée était d'en finir avec des abus intolérables. Évêques courtisans, choisis par faveur et ennemis constants de la liberté religieuse et politique; chanoines indolents, toujours en procès avec leur évêque; moines oisifs et inutiles, abbés qui n'avaient de religieux que le nom et qui dépensaient pour leur plaisir l'argent des bénéfices fondés au profit de l'Église et des pauvres : tout cela demandait une réforme; mais, comme toujours, l'Assemblée, emportée par l'inexpérience et la passion, dépassait le but, et pour corriger des abus elle atteignait la religion et la conscience dans leurs droits les plus certains. Le sentiment qui avait inspiré le comité ecclésiastique était louable, la constitution civile était une usurpation et un schisme; c'est ce mélange d'erreur et de vérité qui explique l'entraînement de l'Assemblée.

Le premier qui prit la parole fut M. de Boisgelin, archevêque d'Aix. C'était un prélat modéré et instruit. Il plaça la question sur son véritable terrain, en montrant que toucher à la juridiction des évêques c'était empiéter sur la religion. « Il s'agit ici, dit-il, d'un ordre de choses dans lequel les magistrats et les rois doivent obéir. La mission que nous avons reçue par la voie de l'ordination et de la consécration remonte jusqu'aux apôtres. On vous propose aujourd'hui de détruire une partie des ministres, de diviser leur juridiction ; elle a été établie et limitée par les apôtres; aucune puissance humaine n'a droit d'y toucher. »

Et comme ces paroles excitaient des murmures, l'archevêque ajouta avec raison : « Je dois faire observer qu'il s'agit de la juridiction purement spirituelle. Il s'est introduit des abus, je ne prétends pas le nier; j'en gémis comme les autres. Mais l'esprit de la primitive Église est toujours là pour les réprimer. Ce sont les canons et les traditions des Églises, et *non les abus* que nous osons réclamer ; ce n'est qu'en vertu des conciles qu'on peut opérer le démembrement d'une province. Observez que je ne parle que du spirituel. »

La conclusion de M. de Boisgelin, c'est qu'à l'Église seule il appartenait de décider cette grosse question de la réduction des diocèses, mais qu'on pouvait être assuré que la puissance ecclésiastique ferait tout son possible pour concilier les vœux de l'Assemblée avec les intérêts de la religion. Il proposait donc de *consulter l'Église gallicane par un concile national*, en ajoutant que si le roi et l'Assemblée refusaient cette convocation, les évêques déclaraient par avance qu'ils ne pouvaient point participer à la discussion ni au vote de la constitution civile.

Cette proposition était sage; il y avait là tous les éléments d'une transaction qui, sans effrayer les consciences, eût donné raison à l'Assemblée. On eût fait la réforme par la main du clergé gallican. Mais on avait affaire à des adversaires décidés à abattre le clergé, considéré comme corps politique, comme corporation, et résolus à faire rentrer les évêques et les curés dans le cadre des fonctionnaires publics.

A la séance du 30 mai, Treilhard prit la parole au nom du comité. C'était un avocat versé dans la pratique bénéficiale, c'est-à-dire dans tous les procès du clergé; il était, ainsi que Thouret, un bon logicien, un très-mauvais politique. Du reste la logique chez lui ne fit point de tort à sa fortune, et, après avoir été républicain ar-

dent et régicide, il n'en finit pas moins par faire un excellent conseiller d'État impérial.

Le commencement de son discours est d'une âpreté qui fait connaître l'homme : « Les principes du gouvernement français, dit-il, avaient corrompu toutes les classes de citoyens, et le clergé, malgré les vertus de quelques-uns de ses membres, n'avait pu résister à l'influence d'*une mauvaise constitution*. Des établissements sans objet, des hommes inutiles largement salariés, des hommes utiles sans récompense, tels sont les maux que présente l'organisation actuelle du clergé. La discussion s'est ouverte sur le décret que vous a présenté le comité ecclésiastique. *Les changements proposés sont-ils utiles? Avez-vous le droit de les ordonner?* Ce sont là les seuls objets de cette discussion. »

La question était bien posée. Sur le premier point, Treilhard n'avait que trop raison; les abus qu'il citait n'étaient que trop visibles.

« Vous voyez un pasteur âgé, surchargé d'un travail disproportionné à ses forces, jouir d'une portion congrue de 700 livres ; près de là s'élève un bâtiment somptueux; il appartient à un riche titulaire sans fonctions, qui réunit sur sa tête la fortune de deux cents particuliers. Ne croirait-on pas que le hasard seul a produit momentanément ce désordre? Eh bien! Il existe depuis deux cents ans. Il a des défenseurs ; l'habitude fait tout légitimer et l'esclavage même a trouvé des apologistes. Il n'y a nul doute que des changements soient utiles. »

J'irai plus loin que Treilhard, je dirai que des réformes étaient non-seulement utiles, mais nécessaires. Toute la question était de savoir par qui et comment se feraient ces réformes : par le concours de l'Assemblée et d'un concile national, comme le demandait l'archevêque d'Aix? par la seule volonté de l'Assemblée, comme le proposait le comité? là était le problème. Treilhard ne reconnaissait de droit qu'à l'Assemblée. Il entendait qu'on réformât et qu'on réorganisât l'Église sans la consulter.

« Vous en avez le droit, disait-il à l'Assemblée. Loin de porter atteinte à la religion, vous lui rendrez le plus digne hommage, en assurant aux fidèles les ministres les plus intègres, les plus vertueux... Celui qui, regrettant quelques abus, redoute de voir purifier l'administration du culte public par de *saintes* réformes, est le véritable ennemi de la religion. Voilà l'homme qui la détruirait, si elle n'était toute divine, si les portes de l'enfer pouvaient prévaloir contre elle. »

En se faisant l'avocat de la religion et des *saintes* réformes dont l'Église a besoin pour que les *portes d'enfer* ne prévalent pas contre elle, Treilhard ne s'aperçoit pas qu'il joue le rôle d'un prélat dans un concile, et non plus celui d'un législateur dans une assemblée civile. Il a si peu le sentiment de son erreur, qu'il décide gravement que les *apôtres ont été institués pour toute la terre*, que l'*Esprit-Saint n'a pas présidé à ces divisions de police* qu'on nomme diocèses, que le nom d'évêque, qui *vient du grec*, et qui signifie *surveillant*, ne *tient point à la religion*, et *exprimait* à l'origine une *fonction civile :* toutes choses discutables, je le veux, mais qui assurément ne sont point de la compétence d'une Assemblée politique.

Ce singulier mélange de prétentions canoniques et d'absolutisme séculier est des plus sensibles dans le passage du discours qui concerne les élections.

« Si le partage des diocèses ne fait pas partie du dogme et de la foi, l'élection des pasteurs n'appartient pas davantage à la foi et au dogme. *Saint Mathias* fut élu par les disciples; tous les fidèles concoururent ensuite à l'élection des *sept diacres*.

» Le peuple élisait les pasteurs, les évêques les ordonnaient. *Les apôtres n'ont jamais eu d'autre mission; jamais ils n'en ont confié d'autre à leurs successeurs.* L'élection des pasteurs par le peuple fut adoptée dans les Gaules : bientôt les papes usurpèrent les prélatures. Saint Louis rétablit les élections; elles furent encore usurpées ; l'ordonnance d'Orléans les rétablit encore. Celle de Blois donna au roi le droit d'élire ; ainsi, ce n'était donc qu'une pure police, qu'une simple discipline temporelle. Elle a toujours été variable, elle peut varier aujourd'hui, et la religion ne peut qu'y gagner.

» Je ne sais si les successeurs des apôtres, devenus des seigneurs temporels, ont acquis les vertus civiles ; mais il est certain qu'ils ont perdu les vertus apostoliques... Il faut revenir au principe : *la juridiction spirituelle n'embrasse que la foi et le dogme.* Tout ce qui est de discipline et de police appartient à l'autorité temporelle. Les changements proposés ne touchent ni à la foi, ni au dogme ; ils peuvent donc appartenir à la puissance temporelle. »

C'est ce qui s'appelle trancher la question par la question. De tout temps, quoi qu'en dise Treilhard, on avait reconnu que la discipline intéressait à la fois l'Église, qui voit dans le culte et les ministres la garantie de sa croyance, et l'État, qui a la police extérieure; jamais on n'avait admis que le roi fût maître de la discipline, pourvu qu'il ne touchât *directement* ni au dogme ni à la foi. Où irait-on avec cette doctrine renouvelée des païens, Treilhard va nous le dire lui-même :

« Qu'on cesse de prétendre que la religion est perdue; qu'on reconnaisse que nous n'attaquons que des abus qui doivent paraître monstrueux, même à ceux à qui ils profitent. Que les ministres de l'Église soient entendus dans cette discussion, je le demande. Il faut profiter de leurs lumières et de leur expérience ; mais *quand le souverain croit une réforme nécessaire, rien ne peut s'y opposer. Un Etat peut admettre ou ne pas admettre une religion;* il peut, à plus forte raison, déclarer qu'il veut que tel ou tel établissement existe dans tel ou tel lieu, de telle ou telle manière. Le droit réel du souverain est entièrement étranger à la foi et au dogme. »

Qu'est-ce donc que cet *État* qui peut admettre ou ne pas admettre une religion? En bon français, cela veut dire que la majorité, non pas même d'un pays, mais d'une Chambre, a droit de prescrire aux citoyens ce qu'ils croiront et comment ils exerceront leur culte. Les empereurs romains n'en ont jamais demandé davantage. Ce que Treilhard établit au nom de la souveraineté nationale, c'est l'idéal de Rousseau, une religion civile, une religion d'État. C'est la négation de l'idée chrétienne, et l'asservissement des consciences.

L'opinion de Treilhard fut soutenue par Robespierre. Il posa la question en disciple de Rousseau, comme si le christianisme n'avait jamais existé. « Le plan du comité, dit-il, ne fait autre chose que de consacrer les *lois sociales*, qui établissent les rapports des ministres du culte avec la société. Les prêtres, dans l'*ordre social*, sont de véritables magistrats, destinés au maintien et au service du culte ».

Quel est cet ordre social, quelles sont ces lois sociales? C'est ce que Robespierre n'examine même pas. Pour lui l'histoire n'existe pas, les faits n'ont aucune importance; il ne voit pas qu'il y a en France vingt-neuf millions de catholiques qui ont le droit d'adorer Dieu à leur façon. Robespierre ne connaît qu'une religion, celle du *Contrat social*.

« De ces notions simples dérivent tous les préceptes; j'en présenterai trois qui se rapportent aux trois chapitres du plan du comité :

» Premier principe : *Toutes les fonctions politiques sont d'institution sociale;* elles ont pour but l'ordre et le bonheur de la société; il s'ensuit qu'il ne peut exister dans la société aucune fonction qui ne soit utile. Devant cette maxime disparaissent les bénéfices et les établissements sans objets, les cathédrales, les collégiales, les curés et tous les archevêques que ne demandent pas les besoins publics... On ne doit conserver en France que des évêques et des curés. »

Ces grandes maximes, qui sont le charme des esprits creux et fanatiques, ont le défaut de ne rien prouver. Que les fonctions publiques soient d'institution sociale, cela ne fait pas question; mais il faudrait prouver qu'un évêché, une cure sont une fonction publique. Et quand on aurait fait cette preuve, pourquoi un archevêque ne serait-il pas aussi utile qu'un évêque? Et pourquoi au besoin ne pas se contenter de curés? Tout est arbitraire en ce point; Robespierre passe majestueusement à côté de la question, et s'imagine l'avoir résolue.

« Second principe, continue Robespierre. Les *officiers ecclésiastiques* étant institués pour le bonheur des hommes et pour le bien du peuple, il s'ensuit que le peuple doit les nommer. Il est de principe qu'il doit conserver tous les droits qu'il peut exercer; or, le peuple peut élire ses pasteurs, comme les magistrats et autres officiers publics. Donc, le peuple doit nommer les évêques et les curés. »

Ici l'erreur porte sur ce mot : le peuple. Entend-on par là, comme Robespierre, l'ensemble des citoyens, on arrive à ce résultat bizarre d'un évêque catholique nommé par une majorité de protestants, de juifs ou d'incrédules. Entend-on par le peuple les fidèles? Qu'on les laisse eux-mêmes régler leurs élections. En quoi cela touche-t-il le reste de la nation? Et qui jamais avant l'Assemblée constituante avait imaginé de déguiser les évêques et les prêtres en *officiers ecclésiastiques?*

Le troisième principe annoncé par Robespierre, c'est que les *officiers ecclésiastiques* étant établis pour le bien de la société, la mesure de leur traitement doit être subordonnée à l'utilité et à l'intérêt général et non au désir de gratifier et d'enrichir ceux qui doivent exercer ces fonctions. Maxime banale, s'il en fut, mais qui dans sa banalité même est fausse au point qui nous occupe. Pourquoi ne pas laisser les fidèles rémunérer comme ils l'entendent les services particuliers qu'on leur rend? Il n'y a pas là un service public, et l'État n'a rien à faire pour régler un ministère qui ne le touche pas.

Restait un dernier point que Robespierre aborda avec des circonlocutions. « Quand, dit-il, il s'agit de fixer les rapports des ministres du culte public avec la société, il faut donner *à ces magistrats*, à ces *officiers publics*, des motifs qui unissent *plus particulièrement* leur intérêt à l'intérêt public. Il est donc nécessaire d'attacher les prêtres par *tous les liens* (*Murmures et applaudissements*). Je ne veux rien dire qui puisse offenser la raison, ainsi que l'opinion générale. » On le rappela à l'ordre du jour. Ce que demandait Robespierre, en termes couverts, c'était le mariage des prêtres. L'Assemblée se montrait bien susceptible, en refusant d'écouter l'orateur. Dès que le prêtre est un *magistrat*, et dès que l'Assemblée est maîtresse de la discipline, on ne voit pas pourquoi la loi n'exigerait pas que le prêtre soit marié. Cela a lieu en Russie et dans toute l'Église grecque. Le prêtre est toujours marié, l'évêque au contraire est toujours pris dans un couvent. Ce qui nous paraît étrange, c'est qu'une assemblée de législateurs, un corps politique puisse trancher de pareilles questions. Décider que les évêques seraient élus par le peuple était tout aussi exorbitant que de décider que les prêtres seraient mariés. La proposition de Robespierre montre l'abîme où l'on se jette lorsqu'on s'embarque sur cette mer inconnue.

Après Robespierre, Camus le janséniste prit la parole et remit la question sur le terrain religieux. Il se plaignit qu'on eût cité *sans réserve* le concile de Trente et les décrets des papes, *ouvrages remplis d'erreurs;* pour lui, il cita l'épître de Paul à Titus, et saint Cyprien, qui atteste que les évêques étaient nommés, *de clericorum testimonio, de plebis suffragio*, sans se douter que *plebis* veut dire ici les fidèles, et que les usages d'Afrique de l'année 260 ne pouvaient faire loi pour l'Église de France en 1790. Tout son discours est d'un gallican, imbu de l'idée que l'Église a été de corruption en corruption dès le premier jour, et convaincu que rien n'est plus légitime que de ramener le fleuve à sa source.

M. Goulard, curé de Rennes, lui répondit en homme de bon sens et en chrétien. Son discours est le plus remarquable de ceux qui furent tenus en cette occasion.

« J'ai dû me taire quand on a dépouillé le clergé; le philosophe, mais plus encore le chrétien, méprise l'honneur et les richesses. Mais je dois parler lorsqu'on veut changer la constitution de l'Eglise, déranger la hiérarchie, détruire toute correspondance entre les ministres et leur chef, correspondance sans laquelle n'existe plus cette unité qui est essentielle à la religion...

Les curés dépendent des évêques, les évêques dépendent du pontife : telle est ma foi, telle est celle de tous les chrétiens, telle est sans doute celle de cette assemblée. On peut changer le gouvernement civil, on ne peut changer celui des Églises; il est inaliénable, inaltérable; sinon il n'y aurait plus d'unité, sinon bientôt il n'y aurait plus de religion....

» Le comité a voulu prendre pour base l'ancienne discipline; les

maximes ne changent jamais, les canons peuvent changer. Un canon très-ancien, les *Actes des apôtres*, défendait de manger le sang des animaux; un autre ordonnait aux femmes de ne paraître en public qu'avec un voile sur la tête; voudriez-vous rétablir tous ces canons? Non, dit-on, on en fera un triage. Mais qui se chargera de ce triage? Nous-mêmes, dites-vous. C'est en partant de ce principe que Luther a commencé sa réforme; il abolit les monastères, il déclara que le vœu de chasteté n'était pas d'institution divine, et il épousa une religieuse. Il n'y a que l'autorité de l'Église, résidant dans l'épiscopat, qui puisse faire ce triage; elle seule peut lui donner force de loi. L'autorité des évêques est la même que celle des apôtres. Tout ce que déciderait l'Assemblée nationale, tout ce que décideraient les rois de la terre serait nul sans le consentement épiscopal.

» On veut nous séparer du chef de l'Eglise; on veut donc entraîner l'Église gallicane dans le schisme? N'a-t-on pas dans tous les temps appelé du jugement des conciles au saint-siége? J'entends des personnes qui me disent que je crois à l'infaillibilité du pape. Non, je n'y crois point; mais je reconnais dans l'Église un chef, comme il doit y en avoir dans toute espèce de gouvernement. Après avoir détruit l'autorité du pape, on anéantit celle des évêques... C'est le presbytérianisme qu'on veut établir. Est-il un seul chrétien qui ne frémisse de voir l'Église gallicane détachée de son chef pour en faire une Église schismatique, qui bientôt deviendrait hérétique?

M. Goupil de Préfeln. Je demande que l'orateur soit rappelé à l'ordre.

M. Goulard. Si vous voulez sincèrement la réforme des abus, assurez-en la base sur l'autorité épiscopale; autorisez les assemblées des conciles provinciaux que le clergé demande depuis longtemps, et toujours inutilement; reconnaissez solennellement la puissance ecclésiastique qui ne peut appartenir qu'aux successeurs des apôtres; suivez la route que vos pères ont tracée; présentez à cette puissance vos projets, elle les recevra avec reconnaissance. Je vous conjure par la foi, par le respect que vous portez à la religion, par ce respect qui ne vous a pas même permis de faire de l'existence de la religion catholique en France l'objet d'une délibération; je vous conjure par ce grand principe politique de la division des pouvoirs, qui répugne à ce que le pouvoir civil et la juridiction ecclésiastique soient confondus; je vous conjure, au nom du Dieu de paix, de rejeter toute innovation qui alarmerait les fidèles. La constitution de l'État civil doit suffire à votre zèle; l'intention de la nation n'est pas de vous *transformer en concile.* »

L'opinion de M. Goulard fut attaquée par plusieurs curés qui soutinrent l'égalité primitive des évêques et des prêtres. L'abbé Gouttes, à grand renfort de citations latines, déclara que les évêques étaient les successeurs des apôtres et les curés les successeurs des disciples, mais que les apôtres et les disciples étaient également d'institution divine; question depuis longtemps controversée, mais qu'assurément l'Assemblée nationale n'était nullement appelée à décider.

La discussion générale fut fermée sur l'observation de Charles de Lameth, qui déclara que quand l'opinion était faite une plus longue discussion ne faisait qu'occasionner la perte d'un temps dont l'Assemblée était comptable à la nation. La discussion des articles ne s'ouvrit qu'au mois de juin.

La première question à résoudre était la nouvelle division des diocèses; les évêques demandèrent de nouveau la convocation d'un concile national. Ils soutenaient, et avec raison, que les évêques, par leur nomination à un certain diocèse, reçoivent une juridiction particulière, juridiction toute spirituelle. Comment l'Assemblée pouvait-elle décider que l'évêque de Tournai, dans la dépendance duquel était la ville de Lille, n'avait plus le droit d'y faire administrer les sacrements, et que ce droit appartiendrait à un évêque créé par une loi civile? Cela était insensé.

Néanmoins, Camus soutint que cela était parfaitement légitime. *L'Église n'a pas de territoire, elle n'a rien de temporel*, c'était là son argument, qui portait à faux. Il ajoutait, comme Robespierre : « Nous sommes une convention nationale; *nous avons assurément le pouvoir de changer la religion*, mais nous ne le ferons pas; nous pourrions l'abandonner sans crime. » Sur ce beau raisonnement, l'Assemblée vota l'article.

La question des élections fut également discutée avec des textes ramassés dans tous les recueils des libertés de l'Église gallicane. Que ne pouvait-on pas trouver dans la longue histoire d'une Église qui avait dix-huit siècles de durée et dont la discipline avait naturellement changé suivant les besoins et les idées du temps!

L'abbé Jaquemard n'eut pas de peine à démontrer qu'il y avait quelque chose d'étrange à faire nommer un évêque catholique par des protestants ou des incrédules; il proposa, comme transaction, qu'on fît nommer l'évêque par le clergé du département convoqué en synode, et il admit qu'au besoin on pourrait y joindre les membres de l'assemblée administrative. M. Martineau, le président et l'homme influent du comité ecclésiastique, se rallia à cette proposition. Robespierre la combattit, comme directement opposée aux principes de la constitution. Une fois admis que les évêques étaient des *officiers publics*, Robespierre avait pour lui la logique; il pouvait déraisonner en toute sûreté de conscience.

« On vous propose, dit-il, de faire intervenir le clergé dans l'élection de cette *portion d'officiers publics* appelée les évêques; *c'est bien là l'exercice d'un droit politique.* Vous l'appelez à l'exercice de ce droit, non comme citoyen, mais comme clergé, mais *comme corps particulier;* dès lors vous dérogez aux principes. Non-seulement vous rompez l'égalité des droits politiques, *vous faites du clergé un corps isolé;* vous consacrez vous-mêmes le retour des abus; vous vous exposez à l'influence dangereuse d'un corps qui a opposé tant d'obstacles à vos travaux. Ni les assemblées administratives *ni le clergé ne peuvent concourir à l'élection des évêques.* La seule élection constitutionnelle, c'est celle qui vous a été proposée par le comité. Quand on dit que cet article contrevient à l'esprit de piété, qu'il est contraire aux principes du bon sens, que le peuple est trop corrompu pour faire de bonnes élections, ne s'aperçoit-on pas que cet inconvénient est relatif à toutes les élections possibles; que le clergé n'est pas plus pur que le peuple lui-même? *Je conclus pour le peuple.* »

Robespierre est tout entier dans cette dernière phrase;

il appartient à cette catégorie d'esprits faux qui prennent un mot pour une idée. Le peuple doit nommer les évêques, admettons-le, mais quel peuple? Un évêque ou un curé est-il, comme un conseiller municipal, l'officier de toute une commune, ou n'est-il pas simplement l'évêque ou le curé des catholiques? Cette nuance, Robespierre ne l'a pas même soupçonnée.

Il fut soutenu par Chapelier, qui craignait par-dessus tout qu'on n'établît une corporation. L'*esprit de corps*, dont l'ancienne France avait souffert plus d'une fois, était la terreur des constituants. En vain l'abbé Grégoire proposa-t-il modestement qu'on ne comprît pas les non-catholiques parmi les électeurs chargés de faire des élections religieuses; Toulongeon lui répondit qu'on ne pouvait établir *une sorte d'inquisition* qui aurait pour objet de demander compte à un homme de ses opinions religieuses, et l'amendement de Grégoire fut rejeté.

La loi adoptée, restait une question toujours délicate et en général tranchée généreusement par les assemblées. Que ferait-on pour les vieux évêques et les vieux curés qui, à soixante-dix ans, se trouveraient sans place et sans ressources? Robespierre lui-même fut touché de pitié et parla, non pour les évêques, mais pour les vieux prêtres. « J'invoque, dit-il, la justice de l'Assemblée en faveur des ecclésiastiques qui ont vieilli dans le ministère et qui, à la suite d'une longue carrière, n'ont recueilli de leurs longs travaux que des infirmités. Ils ont aussi pour eux le titre d'ecclésiastique et quelque chose de plus, l'indigence. Je demande que l'Assemblée déclare qu'elle pourvoira à la subsistance des ecclésiastiques de soixante-dix ans qui n'ont ni pensions ni bénéfices.

Cette proposition fut durement combattue par Camus: « Je ne sais pas, dit-il, quel est le privilége d'un homme, parce qu'il a pris la tonsure. Je demanderais volontiers que tout citoyen actif ou non actif, âgé de soixante-dix ans, qui n'aura pas mille livres de revenu, obtienne cette somme. » Sur cette réflexion, l'Assemblée repoussa la proposition de Robespierre par la question préalable.

Telle fut la discussion de la constitution civile du clergé; on s'aperçut bientôt qu'on avait fait une faute, et aujourd'hui personne, je crois, ne défendrait l'Assemblée. Deux erreurs la perdirent. La première fut sa confiance dans le comité ecclésiastique; elle s'imagina, dans son ignorance, qu'elle pouvait toucher à l'Église sans toucher à la religion. La seconde fut sa haine des corporations. Toute l'ancienne France était partagée et étagée en corporations; il y avait des membres du clergé ou de la noblesse, des magistrats, des bourgeois, des artisans, des corps de métier, il n'y avait pas de citoyens. Établir l'égalité absolue par un nivellement universel, c'était l'idée fixe des constituants. Ils ne voyaient pas qu'ils travaillaient pour le despotisme et qu'ils établissaient l'égalité comme en Turquie. Des *corporations* fermées, privilégiées, sont un danger pour la liberté; mais des *associations* ouvertes à tous et sans priviléges politiques, sont la garantie même de la liberté. Il y a dans toute société des intérêts communs à un plus ou moins grand nombre de citoyens qui ne peuvent se défendre que par l'association contre la prépondérance de l'administration. La commune, l'Église, l'école, le commerce, l'industrie, l'agriculture, sont de ces grands intérêts qui ont besoin de représentation et de garantie. Dans une société bien constituée, ce sont des forces qui, loin d'être oppressives, forment la liberté générale par le concours de toutes les libertés particulières. En Angleterre, en Amérique, les associations sont l'œuvre la plus considérable de la société; en France, au contraire, la centralisation écrase tout, parce qu'il n'y a en face du gouvernement que des individus sans protection et sans défense. Nous sommes des grains de sable sans cohésion, sans consistance; de la poussière dans les beaux jours, et dans les temps d'orage, de la boue. Multiplier les associations libres, c'est à la fois tirer l'individu de son égoïsme et débarrasser le gouvernement d'un poids qui l'écrase. Le gouvernement n'est pas la vie de la nation, il n'est qu'une fonction de la nation: l'ordre et la justice au dedans, la force et l'épée au dehors. Détruire l'Église, la plus grande et la plus vivace des associations, comme faisaient les constituants, ce n'était donc pas assurer la liberté, c'était fortifier le despotisme, et Robespierre était dans son rôle quand des principes de la constituante il tirait plus tard la reconnaissance officielle de l'Être suprême, et le culte de la Raison.

ÉD. LABOULAYE.

VARIÉTÉS

La Création, par M. EDGAR QUINET

Les découvertes modernes de l'histoire naturelle et de la paléontologie ont ouvert à la pensée humaine des horizons qui lui paraissaient à jamais fermés. D'un bout du monde à l'autre, une infatigable armée de savants marche à la conquête du passé. Leurs recherches opiniâtres construisent pièce à pièce l'histoire des temps où l'homme n'existait pas. Déjà l'on peut suivre dans leurs traits généraux la série des grandes révolutions de notre globe, et l'on peut prévoir qu'un jour viendra où il sera possible de replacer bout à bout à peu près tous les anneaux de la grande chaîne qui relie au présent la première apparition de la planète que nous habitons. Nous en sommes bien loin encore, mais les points de repère sont déjà assez nombreux pour que toutes les espérances soient permises.

Pendant que les chercheurs continuent leurs patientes investigations, ajoutant les découvertes aux découvertes, quelques esprits audacieux s'emparent de ces matériaux encore incomplets, et du groupement des faits observés ils s'efforcent de tirer, par généralisation, des lois qui puissent guider ces recherches et faciliter le travail. La plupart de ces lois ne sont encore que des hypothèses

plus ou moins fécondes, que l'avenir se chargera de vérifier ou de remplacer, mais qu'il serait aussi injuste de dédaigner qu'il serait dangereux de les considérer dès maintenant comme définitivement acquises.

M. Quinet, à la fois poëte et historien, a voulu pénétrer à son tour dans ce monde nouvellement ouvert, dont les merveilles l'ont d'autant plus vivement saisi, que ses études antérieures l'y avaient moins préparé et que le caractère particulier de son intelligence est moins propre à le préserver des éblouissements.

Ce n'est pas M. Quinet qui aurait la patience de chercher et d'accumuler laborieusement des faits. Il ne suffit pas même à sa puissante imagination de les grouper et d'en induire des lois. Sa fougue s'arrange mal des lenteurs de la recherche scientifique. Les hypothèses les plus hardies sont celles qui lui sourient le plus. Sans s'arrêter à en chercher la vérification, il les tient pour démontrées, et il part de là pour construire tout un vaste système qui ne comprend pas moins que l'explication de la création tout entière, et où se fondent dans une harmonie suprême le végétal, l'animal et l'homme.

Comme il le dit lui-même, il « entreprend de faire entrer la révolution contemporaine de l'histoire naturelle dans le domaine général de l'esprit humain ; c'est-à-dire d'établir les rapports de la conception nouvelle de la nature avec l'histoire, les arts, les langues, les lettres, l'économie sociale et la philosophie. »

Il est difficile, comme on voit, de rien imaginer de plus grandiose, et nous concevons sans peine qu'un pareil but ait tenté une imagination comme celle de M. Quinet. Il est de ceux qui aiment à ouvrir des chemins nouveaux et que l'inconnu attire naturellement. Il est de ces audacieux que ne rebutent ni les difficultés ni les dangers, et qui vivent les yeux fixés sur les horizons lointains. Cette préoccupation un peu exclusive de l'avenir, cette hâte vers les lueurs, est d'ordinaire féconde en illusions; mais il n'en est pas moins vrai que ce sont ces impatiences des intelligences d'élite qui hâtent les progrès de l'humanité.

C'est ce qui est arrivé à M. Quinet. Il y a dans son livre un certain nombre d'aperçus ingénieux ou profonds dont l'avenir profitera ; mais, malgré toute notre sympathie pour l'auteur, nous devons dire que nous ne croyons pas qu'il ait atteint son but; nous n'oserions pas même affirmer qu'il se soit défini à lui-même d'une manière bien précise le but qu'il poursuivait.

Nous comprenons fort bien qu'on trouve entre les observations de l'histoire naturelle et celles des sciences morales des analogies plus ou moins curieuses ou instructives. Ainsi, il y a pour nous une analogie frappante entre la théorie darwinienne de la progression et de la transformation des êtres, et la progression et la transformation des impressions, des sentiments et des idées dans l'homme. Mais nous confessons que nous ne voyons pas de quel droit on pourrait tirer scientifiquement de cette analogie autre chose que la constatation de cette analogie même. La poésie peut y trouver son profit, non la science sérieuse.

Ce qui nous paraît manquer le plus dans ce livre, c'est l'habitude de l'observation scientifique, dans le sens strict du mot. M. Quinet, au lieu d'observer et de constater, cherche trop souvent à expliquer, c'est-à-dire à déterminer la cause, la raison ontologique, le but des choses, sans même avoir des éléments suffisants de détermination.

Ainsi, il constate que dans la Polynésie, dans l'Australie, en Amérique, les animaux ont des dimensions inférieures à celles qu'ils atteignent sur le continent formé par l'Europe, l'Asie et l'Afrique. La paléontologie constate également que les grands animaux n'ont commencé à apparaître que quand de grandes étendues de terre ont été relevées au-dessus des eaux. Il en déduit une loi qu'il formule en ces termes : « Telle terre, telle plante, tel animal. » Pour lui, il n'y a aucun doute. Non-seulement les dimensions des êtres organisés suivent une progression parallèle à celle des terres qui les produisent, mais les changements dans la configuration du globe sont la *cause* des changements qui se produisent dans la configuration des êtres organisés.

Il y a à cette conclusion absolue quelques objections dont M. Quinet ne paraît pas avoir tenu compte.

D'abord, le fait lui-même est loin d'être universel. Il y a en Californie, par exemple, des arbres qui ne craignent la comparaison avec aucun végétal de l'ancien continent. M. Quinet lui-même constate que les éléphants de l'île de Ceylan sont tout aussi grands, sinon plus, que ceux du continent asiatique et de l'Afrique. Dira-t-il que l'île de Ceylan a fait autrefois partie du continent? Soit; mais comment se fait-il que la race des éléphants n'y ait pas dégénéré depuis que la terre de Ceylan est devenue une île, et comment, si la loi posée est vraie, expliquer cette exception en face de la dégénérescence constatée à l'égard des animaux importés en Australie et en Amérique? Et d'ailleurs, s'il est vrai que, en Amérique, la plupart des animaux sont moins grands que sur l'ancien continent, il y en a cependant un certain nombre, tels que le buffle, le condor, le vampire, etc., auxquels cette loi ne s'applique pas le moins du monde.

Mais si le fait lui-même n'est pas constant, si M. Quinet s'est trop hâté de formuler en loi une observation qui souffre de si nombreuses exceptions, il a eu le tort bien plus considérable encore d'en donner une explication absolument inacceptable.

Les grands animaux, dit-il, n'ont pu se développer que dans de grands espaces. Les oiseaux surtout n'auraient pas de raison d'être si la terre était restée réduite à quelques petites îles à peine élevées au-dessus de la mer.

Quoi! les animaux n'ont pas assez d'espace pour se développer dans les immenses plaines de l'Australie et

de l'Amérique! La chose est au moins assez peu facile à comprendre, et pour l'admettre il faudrait d'autres arguments que ceux dont se contente M. Quinet.

Cet exemple nous paraît suffisant pour mettre en lumière le défaut capital de ce livre. L'auteur, emporté par son imagination, s'abandonne sans défiance à toutes les témérités des généralisations trop hâtives. Il lui suffit de quelques analogies plus ou moins constatées, pour établir aussitôt des lois dont la fragilité ne résiste pas à l'examen le plus superficiel.

Ces illusions sont d'autant plus dangereuses que M. Quinet ne considère pas seulement la *loi* comme un produit de l'intelligence humaine, comme la généralisation purement subjective d'un certain nombre d'observations. Pour lui, la *loi*, au lieu de naître de l'observation des faits, leur est antérieure. Elle ne résulte pas du travail de l'esprit, elle n'est pas une nécessité logique de l'observation scientifique résumant la multiplicité des faits semblables en une expression plus brève et plus maniable. Non, il croit encore à la loi ontologique de la science d'autrefois, il croit à l'axiome générateur du XVIIIe siècle, célébré par M. Taine. Il cherche dans la loi, non le résultat intellectuel, mais la cause originelle des choses et des faits, la puissance créatrice qu'invoquaient les déistes qui, comprenant l'impossibilité de faire intervenir leur Dieu dans les choses de ce monde, s'en remettaient du soin de la création à l'action des lois générales, système aussi puéril que commode dont on a singulièrement abusé jusqu'à ces derniers temps.

Cette notion surannée, qui revient à chaque page dans le livre de M. Quinet, jure étrangement avec l'intention déclarée de renouveler la science par l'infusion des idées modernes.

Il y a pourtant dans ce livre un assez grand nombre d'idées justes, de rapprochements féconds, surtout dans la première moitié du second volume. On trouve là une suite de chapitres qui nous paraissent infiniment supérieurs à tout le reste par le sérieux des idées et du style. On sent que l'auteur est là sur un terrain qui lui est plus familier. On se repose, en y arrivant, de la longue suite d'*à peu près* qui remplissent le premier volume, et de cette phraséologie mystico-poétique où reviennent d'une manière fatigante les métaphores empanachées, les *abîmes*, les *infinités*, les *éternités*, dont il abuse avec une étrange prodigalité, et les *hymnes rampants des reptiles*, et les *montagnes qui s'agenouillent sous les mers* ou *qui s'échelonnent les unes sur les autres comme pour voir de plus loin les choses qui vont naître*.

Malheureusement on ne tarde pas à retomber dans ce même dévergondage d'expressions emphatiques, de phrases creuses et sonores, d'idées étranges, d'analogies impossibles et de contradictions surprenantes dont on se croyait débarrassé.

Il faudrait pour justifier ces reproches pouvoir faire de nombreuses citations que nous interdisent les limites de cet article. Nous ne pouvons que donner quelques indications et renvoyer le lecteur aux pages 231, 232, 233, 234, du tome I, sur la signification du bruissement des insectes, 317 (tome II) sur les rapports des formes des coquillages et de l'architecture, et enfin aux pages 329, 345, 346.

Mais tout cela n'est rien auprès du chapitre où M. Quinet s'efforce d'établir les rapports de la morale et de la paléontologie. C'est ce qu'il faut lire si l'on veut bien voir jusqu'à quel degré d'aberration peut conduire une idée fausse, quand elle s'est emparée du cerveau d'un homme qui unit la puissance de la logique aux audaces de l'imagination.

Voilà une critique bien sévère pour un livre où, à côté de défauts énormes, se rencontrent de très-bonnes et de très-solides parties. Cette œuvre, après tout, est loin d'être une œuvre médiocre. C'est l'erreur d'un homme d'un grand talent.

Mais c'est justement dans ces conditions que les erreurs sont contagieuses, et qu'il importe le plus de les combattre.

D'ailleurs, quoi qu'il en dise, ce n'est pas sur ce livre qu'on doit juger M. Quinet. Il a écrit dans sa vie des ouvrages infiniment plus sérieux que celui-ci, et qui lui appartiennent plus complétement. Si l'on veut connaître M. Quinet, c'est dans ses œuvres historiques qu'il faut aller le chercher.

Là il ne ressemble qu'à lui-même ; tandis que dans le style du livre de la *Création* on croit sentir comme un pastiche mal réussi des derniers ouvrages de M. Michelet.

EUGÈNE VÉRON.

M. Paul Stapfer a publié une étude biographique et littéraire sur *Laurence Sterne* (Ernest Thorin, éditeur), qui n'est autre qu'une thèse de doctorat. Elle est précédée d'un fragment inédit de Sterne, dont l'authenticité n'est peut-être pas absolument prouvée, mais qu'il était intéressant, en tout cas, de faire connaître. A propos de Sterne, M. Paul Stapfer étudie ce que c'est que l'*humour*. Il s'est, dit-il, enfermé dans Sterne, mais non pas seul et sans compagnie; en effet, il a recherché tout ce que d'autres ont dit de Sterne, et il le rapproche même de Molière et de Cervantes. C'est un défaut. On peut dire que le tableau devient alors plus grand que le cadre. Sterne, a dit M. Montégut, est « le plus petit des hommes de génie ». Peut-être M. Stapfer surfait-il l'importance du roman humoristique; en tout cas, la lecture de ce livre est très-agréable; le tour en est vif, dégagé, plein de verve, et cette étude est complète, quoique brève, parce que la vivacité de l'allure entraîne rapidement tout ce qui se rattache au sujet.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 38 — 20 AOUT 1870

Paris, 19 août 1870.

On dit que le P. Hyacinthe a l'intention de faire prochainement une conférence au profit des blessés.

Cette conférence aurait lieu au cirque Napoléon.

— Le maire du 5e arrondissement a reçu la lettre suivante :

Paris, 13 août 1870.

« Monsieur le maire,

» L'esprit et la loi de l'Église ne permettent pas au prêtre de prendre les armes, si ce n'est dans le suprême danger de la patrie. Ce danger, s'il n'est pas épargné à la France, trouvera certainement tous ceux d'entre nous que le ministère sacerdotal n'enchaînera pas ailleurs, fidèles sur nos remparts au devoir du citoyen. En attendant, rien ne s'oppose à ce que nous concourions à la défense nationale en maniant la pelle et la pioche.

» Veuillez donc m'indiquer à quel chantier je dois me rendre pour prendre part aux travaux de terrassement des fortifications de Paris. Dès demain, après ma messe, je me tiens à vos ordres.

» Agréez, monsieur le maire, l'assurance de ma considération respectueuse et de mon dévouement patriotique.

» Vive la France !

» L'abbé Jules-Th. Loyson,
» *Professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de Théologie de Paris.*
» Rue Gay-Lussac, 9. »

— Nous avons publié des leçons de M. l'abbé Loyson, frère du Père Hyacinthe, sur la *Morale évangélique* et sur l'*Antériorité logique du droit sur le devoir* (voyez le volume de l'an dernier, pages 466, 530, 625).

— C'est avec intérêt que dans la liste des prix et accessits du concours général des lycées et colléges des départements, on trouve au premier rang ceux des villes qui sont, à l'heure qu'il est, menacées par l'ennemi.

Le lycée de Strasbourg a obtenu le premier prix et un accessit en mathématiques ; un accessit en discours latin.

Le lycée de Metz a obtenu un accessit en dissertation française, un second prix en discours latin, un accessit en histoire, un accessit en physique et en chimie.

Le lycée de Nancy a obtenu le premier accessit en mathématiques, un accessit en dissertation française, le second prix en mathématiques élémentaires, le premier accessit en discours latin.

Le lycée de Colmar a obtenu un accessit en dissertation française, un accessit en physique et chimie.

Le lycée de Bar-le-Duc a obtenu un premier prix de dissertation française.

Le collége de Mulhouse a obtenu le second prix en histoire, un accessit en morale et littérature (enseignement secondaire spécial).

Le collége de Schlestadt a obtenu le premier accessit en physique et chimie.

Le collége de Bouxwiller a obtenu un accessit en mathématiques appliquées.

Le collége de Verdun a obtenu le premier accessit en dessin d'imitation.

On voit que celles de nos provinces qui sont envahies par l'ennemi sont au premier rang pour la culture intellectuelle. Espérons que la valeur de nos troupes les délivrera bientôt de l'invasion.

— Cette année, les examens d'admission à l'École polytechnique auront lieu tous à Paris, à partir de lundi 21.

— Au mois de mars 1862, le premier acte de l'insurrection sécessionniste du Sud contre le Nord, aux États-Unis, était accompli. L'attaque du fort Sumter avait été le prologue ; puis était venu le désastre de Bull's-Run. L'armée du Sud campait en vue de Washington. On se hâtait d'élever autour de cette capitale des ouvrages de défense. La France, Dieu merci ! n'en est pas réduite, en ce moment, à une pareille extrémité. Eh bien ! puisqu'à force de sacrifices et d'efforts la grande république américaine est revenue d'un si grand péril et l'a changé en victoire, comment n'aurions-nous pas une ferme confiance? L'Amérique du Nord fit alors des armements formidables. Les volontaires se présentèrent en masse. On improvisa sur la plus vaste échelle les services administratifs, les munitions, les transports. Nous assistons en France à un élan national du même genre ; l'ennemi n'est pas encore devant Paris ; il est tenu en échec par notre armée, qui lui inflige des pertes considérables. Nous avons encore du temps devant nous ; cela suffira sans doute pour que nous puissions les rejeter au delà de nos frontières, comme les Américains, par un élan patriotique, ont vaincu les rebelles du Sud.

SALLE SAINT-ANDRÉ

CONFÉRENCE DE M. E. FONTANÈS

Le christianisme de J. J. Rousseau

Jean-Jacques Rousseau est un de ces noms qui portent avec eux l'orage et la foudre. Il est malaisé de parler de lui avec mesure sans se laisser entraîner à quelqu'une de ces controverses violentes où l'on passe tour à tour de l'enthousiasme à l'outrage.

Hier acclamé, applaudi, exalté, divinisé dans le cœur des femmes, Rousseau est aujourd'hui outragé, conspué ; il est dénoncé comme le chef de toutes les réactions, comme la cause de tous les revers qu'a essuyés la liberté. A l'assaut de cette renommée illustre nous rencontrons une coalition étrange. D'un côté, l'armée noire, les dévots, tous les hommes de l'ancien régime, les défenseurs du christianisme traditionnel, tous ceux qui ont été habitués à poursuivre Voltaire et Rousseau de leurs anathèmes, à les accuser de nos défaillances morales, à les signaler comme des empoisonneurs publics.—Certes, Rousseau a stigmatisé et flétri avec assez de véhémence l'hypocrisie, les contradictions des représentants officiels du christianisme, pour que l'on comprenne de leur part un peu de rancune et de mauvaise humeur. D'un autre côté, dans le parti du progrès, dans le parti de la révolution, nous rencontrons aussi de nos jours la même malveillance. Les uns, poursuivis par les accusations sans cesse renouvelées dont la Terreur est le prétexte, accusent Rousseau d'avoir été l'instituteur et le maître de Robespierre ; et parce que Robespierre est allé préparer son discours pour la fête de l'Être suprême sous les ombrages d'Ermenonville, on en conclut que Rousseau est responsable de toutes les têtes qui sont tombées sous la Terreur.

Mais nous assistons de nos jours à une évolution nouvelle. Tandis que jusqu'à ces dernières années les héritiers des Jacobins, fidèles à leurs pères, retenaient avec émotion l'idée de Dieu, et reprochaient aux Girondins leurs mœurs élégantes, leur athéisme, leur inclination au scepticisme, nous voyons de nos jours les hommes les plus extrêmes reprocher à Rousseau d'avoir couvé l'œuf de la réaction ultramontaine, d'avoir préparé les de Bonald et les de Maistre ; et il semble alors que pour résister d'une manière efficace à cette réaction, il faille déclarer la guerre à Dieu. C'est ce que nous avons entendu naguère dans un congrès tenu à Naples : on a déclaré que l'idée de Dieu était la clef de voûte de tous les despotismes, qu'il fallait l'abolir dans toute l'Europe, dans le monde entier, afin d'assurer l'avenir de l'humanité. Et dans cette grande cité de l'esprit, vous avez vu à un certain moment un des princes de l'éloquence, un de ceux qui ont donné le plus de gages à la liberté et à la démocratie, suspecté, dénoncé, montré au doigt, prêt à être accusé d'être un traître, parce qu'il avait eu la liberté grande de confesser son spiritualisme et de ne pas renier devant le peuple sa croyance en Dieu.

Voilà la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui, et cette situation n'est pas favorable à Rousseau. Rousseau n'est plus populaire, il est pris ainsi entre deux armées, et, soit du côté des chrétiens, soit du côté des libres penseurs et des amants farouches de la liberté, il est dénoncé comme une calamité. C'est la même situation dans laquelle il s'est trouvé au XVIIIe siècle entre la bande des encyclopédistes et l'armée du clergé. Il avait été fort malmené, et le président de Montclar, qui avait tant contribué à l'expulsion des jésuites, disait qu'il était persuadé que si Rousseau s'était déclaré athée, il se serait attiré un nombre bien plus considérable de partisans. D'un autre côté, Duclos se méprenait sur les sentiments des défenseurs de l'orthodoxie quand il espérait qu'ils *sauraient quelque gré à Rousseau qui, tout en ébranchant l'arbre, défendait le tronc contre ceux qui voulaient l'arracher*. Mais non ! vous savez que les systèmes théologiques sont comme les pouvoirs : ils n'aiment jamais leurs héritiers présomptifs. Le clergé était convaincu que le monde n'appartiendrait jamais à la négation complète et radicale, et il laissait cette folle bande des encyclopédistes se livrer à tous les emportements de la pensée, bien sûr que les femmes, les hommes mûrs et les encyclopédistes eux-mêmes, sur le soir de leur vie, reviendraient s'incliner devant l'Église. Mais ce que l'Église craignait et craint aujourd'hui, c'est une pensée indépendante, unie et associée au sentiment religieux, et qui puisse fournir à l'âme humaine le viatique suprême pour achever son pèlerinage sur la terre.

Dans son admirable lettre à l'archevêque de Paris, Rousseau a caractérisé cet état de l'opinion publique avec un bonheur d'expression, une malice et une ironie triomphante.

« Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les dévots ne m'auraient pas fait pis, et d'autres ennemis ne me porteraient point leurs coups en secret... Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, en me séparant ainsi de l'Église, j'aurais ôté tout d'un coup à ses ministres le moyen de me harceler sans cesse et de me faire endurer toutes leurs petites tyrannies, je n'aurais pas essuyé tant d'ineptes censures, et, au lieu de me blâmer si aigrement d'avoir écrit, il eût fallu me réfuter, ce qui n'est pas tout à fait si facile. Enfin, si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, on eût d'abord clabaudé, mais on m'eût bientôt laissé en paix comme tous les autres; le peuple de Dieu n'eût point pris inspection sur moi, chacun n'eût point cru me faire grâce en ne me traitant pas en excommunié, et j'eusse été quitte à quitte avec tout le monde; les saintes en Israël ne m'auraient point écrit des lettres anonymes, et leur charité ne se fût point exhalée en dévotes injures; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étais un scélérat, un monstre exécrable, et que le monde eût été trop heureux si quelque bonne âme eût pris le soin de m'étouffer au berceau.... »

Vous voyez combien le tableau est vif et comme nous pouvons en retrouver les traits encore au milieu de nous. On court sus à l'hérétique, et l'on fait assaut de

coquetteries avec les libres penseurs qui se glorifient d'avoir dépassé le christianisme.

I

Le christianisme de Rousseau! Est-ce que nous ne sommes pas dupes d'une illusion? N'est-ce pas une chimère?

D'abord, constatons que Rousseau tient à ce titre de chrétien, il ne l'abandonne pas, il ne le répudie pas; et lorsqu'après la publication de l'*Émile*, un pasteur, un ministre de Berlin lui écrit qu'il désire le ramener au christianisme, Rousseau s'étonne et affirme qu'il n'a pas besoin d'être ramené au christianisme, parce qu'il n'en est pas sorti et que ce sont les ministres qui auraient besoin d'y être ramenés, parce qu'ils s'en éloignent singulièrement. Et à l'archevêque de Paris, il dit : « Je suis chrétien, non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jésus-Christ. » Voilà le point de vue de Rousseau, bien accusé, bien nettement posé.

L'affirmation d'un homme qu'il est chrétien est déjà une forte présomption, et si nous sommes amenés à conclure que le christianisme est une religion spirituelle, une religion intérieure, il faudra bien nous en rapporter à la déclaration de l'individu, à l'affirmation individuelle, car nous n'avons aucun moyen pour mesurer le christianisme intérieur.

Oh! s'il s'agit de prouver par les caractères extérieurs, par le rite et les formules dogmatiques, qu'on appartient réellement au christianisme, alors il est très-facile d'avoir un étalon officiel, une mesure certaine. Mais si le christianisme est une religion intime et personnelle, ne jugez pas, car vous n'êtes pas compétents, vous ne pouvez pas pénétrer dans le secret des cœurs; rapportez-vous-en à la conscience; respectez sa souveraineté, et quand un homme, sous peine d'être taxé d'hypocrisie, déclare qu'il est chrétien, acceptez son témoignage.

Rousseau nous rend ainsi le grand service de nous rappeler que la religion est un fait intérieur, un fait de la vie morale. Rousseau aime à s'observer, se regarder, peut-être se laisse-t-il quelquefois aller à se mirer en lui-même; mais son regard tourné vers la conscience a fait, — au milieu de ce siècle emporté dans la lutte, dans la politique, dans les sciences d'observation, — jaillir des profondeurs de la nature humaine la science cachée de la religion et de tous les grands sentiments. Rousseau a sauvé de ces discussions, de ces passions, la fleur délicate de la poésie et de la religion.

Son christianisme, sans doute, n'est pas le christianisme traditionnel, le christianisme autoritaire; et dans la polémique qu'il a engagée contre la révélation, c'est surtout à cette idée de l'autorité qu'il s'est attaqué. Il ne conteste pas la possibilité de la révélation. Avec son idée de Dieu, d'un Dieu hors du monde, d'un Dieu personnel, il ne peut pas comprendre que Dieu n'ait pas la liberté de parler et de se révéler; et il considère ceux qui contestent à Dieu le pouvoir de faire des miracles comme dignes d'aller aux Petites-Maisons. Mais il se demande si, dans l'intérêt de la religion, si, pour la propager, la révélation est un bon procédé, et il n'a pas de peine à énumérer toutes les difficultés que ce mode de propagation soulève. Il nous montre qu'avant de nous livrer tout entiers à la révélation, avant de l'accepter comme la vérité, avant de lui abandonner notre cœur et notre conscience, nous devons contrôler ses titres, savoir si en effet les livres qui se recommandent de son autorité, et qui exigent de nous une soumission complète, ont été composés par des hommes inspirés directement de Dieu. Il énumère ainsi tous les procès historiques et tous les procès critiques qu'il faut instruire avant de pouvoir déclarer qu'on a là une autorité souveraine, infaillible, entre les mains de laquelle on peut remettre en toute sérénité le soin de sa conscience et qui peut être pour nous comme un oreiller sur lequel nous pouvons poser notre tête, non plus pour douter, mais pour échapper au contraire au doute.

C'est à la suite de ce long examen auquel se livre le Vicaire savoyard, des titres et des garanties de la révélation, que Rousseau s'écrie : « Que d'hommes entre Dieu et moi! je n'aurais jamais cru que Dieu m'ordonnât, sous peine de l'enfer, d'être si savant »!

Le christianisme autoritaire prétend qu'il a souci des faibles, des simples, de ceux qui se défient d'eux-mêmes, qui sont exposés à s'égarer; il se présente comme la béquille pour le paralytique qui ne peut avancer, comme la main de la mère qui soutient les pas hésitants de son jeune enfant. Eh bien! Rousseau établit qu'avant de pouvoir s'emparer de cette main, de pouvoir se saisir de cette béquille, toute une longue enquête est nécessaire sous peine de croire à l'autorité parce qu'elle est une autorité, ce qui est alors la complète abdication de l'être libre et responsable.

Aussi, la méthode d'autorité, la révélation qui s'annonce comme dispensant les hommes du travail de chercher la vérité par les organes naturels que Dieu nous a donnés, la révélation complique notre tâche et, au lieu de l'alléger, la rend plus pesante. En effet, mettez-vous en présence d'une de ces théophanies de l'Ancien Testament, d'un de ces ordres que Dieu communique, transmet dans une de ses apparitions merveilleuses à quelqu'un des hommes de l'Ancien Testament; avant que vous ayez étudié l'origine et la formation des livres qui vous racontent cette théophanie, cette apparition de Dieu, avant que vous soyez parfaitement convaincu que celui qui a raconté était de bonne foi, qu'il a tous les titres d'un témoin, toutes les qualités que vous devez exiger d'un homme qui vous rapporte des faits aussi extraordinaires, est-ce que le chemin ne serait pas plus court d'examiner directement avec votre conscience les ordres donnés par Dieu? N'est-ce pas un procédé plus

expéditif et en même temps plus digne de l'homme, d'éprouver vous-même directement la vérité, au lieu d'attendre que toutes ces questions de critique et d'histoire soient parfaitement élucidées? Rousseau attaque la révélation, non parce qu'il conteste à Dieu la possibilité de se révéler, mais parce qu'il ne croit pas que ce soit la voie la plus rationnelle, la plus sage, pour communiquer aux hommes la vérité; et il les renvoie au spectacle de la nature, à cette grande révélation de Dieu dans ses œuvres et dans le cœur de chacun. Puis il ajoute une de ces paroles qui font penser à Pascal et à son mot célèbre sur la *volonté, organe de la croyance;* il déclare que, si après avoir consulté cette révélation dans la nature et dans le cœur humain, on ne croit pas, c'est *qu'on ne veut pas;* et la volonté, c'est la raison souveraine contre laquelle tous les arguments viennent se briser.

II

De la révélation, Rousseau passe à l'examen des miracles, et sa controverse sur les miracles a contribué, auprès des chrétiens, à jeter sur son nom et sur ses œuvres un voile qui a caché la réalité de son christianisme.

Là encore, Rousseau ne conteste pas la possibilité du miracle, et l'argumentation à laquelle il se livre pourrait parfaitement être acceptée par ceux qui croient à la réalité d'un fait miraculeux. Il poursuit de sa dialectique implacable la méthode autoritaire, et il la réfute en prouvant qu'elle est insuffisante et qu'elle ne mène pas au but. Elle a la prétention d'être la ligne droite; pas du tout, c'est le chemin des écoliers. Là, Rousseau, avec l'intuition du génie, se place sur le terrain où la science allemande s'établira plus tard. Il étudie le Nouveau Testament, l'Ancien Testament lui-même, le témoignage des écrivains sacrés, et lorsque le pasteur Montmorin lui dit : « Comment peut-on, au nom de l'autorité de l'Évangile, rendre douteux les miracles? » Rousseau répond : « Oui, mais quand on le fait au nom de l'autorité même de l'Évangile. » Et le voilà qui feuillette les récits évangéliques, et qui nous montre, dans une discussion vraiment digne d'être méditée, comment les paroles de Jésus sur le miracle de Jonas dans le ventre de la baleine ont été rapportées par quelques évangélistes d'une manière tout à fait inexacte; il fait ressortir que l'argumentation du maître serait tout à fait réfutée par les interpolations qui se trouvent dans certains évangiles. Il nous montre d'une manière admirable que Jésus a voulu dans cette occasion renvoyer tous les importuns et les curieux, avides de miracles, au miracle spirituel, au miracle de la prédication de Jonas. Rousseau relève avec succès tous les moyens par lesquels Jésus a refréné cette passion qu'avaient les Juifs d'obtenir des signes et des prodiges de plus en plus éclatants, et il attire l'attention des chrétiens sur un fait qu'aujourd'hui on laisse volontiers de côté la réalité des miracles *sataniques.* Aujourd'hui, les hommes qui acceptent le plus volontiers les miracles ne s'occupent guère de ces miracles produits par la puissance diabolique, et il est d'usage d'admettre que ce sont de faux miracles. Rousseau montre, texte en main, que les écrivains sacrés qui ont rapporté les miracles de Jésus, ont aussi parfaitement entendu que Satan, que le démon avait produit de vrais miracles, et alors il a raison de s'écrier : « Comment Dieu peut-il avoir suivi la même voie que le diable? Comment Dieu, pour éclairer les hommes, leur communiquer la vérité, les soustraire au démon, a-t-il pu choisir les mêmes moyens qu'employait le diable afin d'éblouir ceux qui avaient été touchés par un miracle divin? » Non, le miracle ne peut pas servir de justification et de confirmation à la vérité; il faut toujours en revenir à discerner avec notre propre conscience la vérité elle-même; il faut toujours essayer de voir par nos propres yeux en nous confiant à notre propre raison; les miracles ne simplifient pas les questions religieuses, ils les compliquent au contraire. Le miracle paraît débarrasser les fidèles du soin de chercher la vérité et de la découvrir; le miracle semble mettre entre les mains de l'homme ignorant la garantie divine, la garantie infaillible de la vérité. Point du tout, dit Rousseau, le miracle n'affranchit pas les âmes, il les asservit; car avant de croire une vérité sur la démonstration du miracle, il faudrait savoir si le miracle est bien authentique, si ceux qui l'affirment ont été dans des conditions normales pour le reconnaître et si leur récit est celui de témoins oculaires bien renseignés. Vous ne pouvez faire par vous-mêmes cet examen, par conséquent vous êtes obligés de vous en rapporter à un corps spécial de théologiens, et vous reconstituez ainsi l'aristocratie qui tient entre ses mains les clefs du royaume de la vérité.

A l'adresse des pasteurs, des ministres de Genève qui avaient été fort émus de cette polémique, Rousseau propose un argument très-saisissant. Comment! vous prétendez que le miracle est la condition, la démonstration de la vérité, que tous les envoyés de Dieu sont armés de pouvoirs miraculeux, et vos réformateurs qui sont venus s'insurger contre la doctrine de l'Église, qui sont venus renverser le sens officiellement établi des Écritures, est-ce qu'ils ont fait des miracles, ont-ils ressuscité des morts? Par conséquent, si le miracle est la garantie de la vérité des doctrines, vos réformateurs n'ont pas dit vrai. Ainsi vous voyez que votre argumentation sape par sa base votre réformation. Si le miracle est véritablement la garantie de la mission divine, la réforme est renversée de fond en comble.

III

C'est un spectacle étrange de voir le clergé de Genève s'élever à ce moment avec tant de passion contre Rousseau, car il n'était point très-éloigné du point de vue de Rousseau.

Un ministre de cette époque, grand admirateur de

Voltaire, mais qui appartenait au clergé, qui était porté sur les listes de la vénérable compagnie, écrivait à Rousseau : « Votre religion, c'est la nôtre ; mais la nôtre est confirmée par des miracles, seule raison de confiance pour le peuple. » Et voilà pourquoi le clergé de Genève était si malveillant à l'endroit de Rousseau. C'est qu'il sentait très-bien que devant le grand public, devant l'opinion souveraine, il n'y avait pas de distinction bien nette, bien tranchée, entre son point de vue et celui de Rousseau, et il se barricadait dans l'apologie du miracle comme dans une vieille forteresse, pour sauver le christianisme autoritaire. La théologie dogmatique avait rendu les armes, mais le miracle était debout, et le clergé s'imaginait qu'il était d'autant plus chrétien qu'il maintiendrait plus énergiquement le miracle. Plus ils avaient cédé sur maints articles du *Credo* traditionnel, plus ils s'étaient rapprochés de la religion de Rousseau, plus ils avaient emprunté à son *Émile* des développements heureux pour illustrer les affirmations du spiritualisme, plus ils étaient jaloux d'accuser leurs différences et de se raccrocher aux épaves de la vieille apologétique. Il y avait là-dessous un profond scepticisme, qui s'était emparé des âmes et qui les avait véritablement abaissées. Non, la vérité chrétienne n'a pas besoin de ces gardes du corps, de ces défenseurs trop charnels; elle est si belle et si sainte que lorsqu'elle apparaît hors du nuage dans sa beauté, elle saisit les âmes et les transporte; il n'est pas nécessaire de faire entendre derrière elle le tonnerre, de faire briller les éclairs pour stupéfier l'intelligence humaine et l'abattre aux pieds de ces envoyés de Dieu qui ont apporté à l'humanité des paroles d'amour.

Dans l'ardeur de la controverse, le clergé de Genève se laissa aller à lancer à la face de Rousseau un mot violent que malheureusement les représentants de l'Église traditionnelle se permettent volontiers dans leurs polémiques avec les dissidents. On l'accusa d'être un imposteur ou plutôt d'avoir fait de Jésus un *imposteur*, et pourquoi ? parce qu'il contestait la réalité de certains miracles. Or, il n'est pas permis d'ignorer que Rousseau n'admet pas l'authenticité de la rédaction actuelle des évangiles : il avait déjà rendu attentifs les lecteurs du Nouveau Testament à ces altérations qui avaient été commises à travers les siècles sur les livres sacrés; et par conséquent, lorsqu'il disait que Jésus n'avait pas accompli tel miracle, il avait déjà montré que les paroles prêtées à Jésus pour annoncer ce miracle devaient être révoquées en doute. C'est un procédé indigne que de prêter à son adversaire le point de vue qu'il conteste pour se donner le plaisir de faire la caricature de ses opinions et de le calomnier.

Voici comment il répond à M. Vernes, un ministre de Genève qui l'avait attaqué sans loyauté :

« M. Vernes va jusqu'à la calomnie en m'imputant les sentiments les plus punissables et les moins découlant des miens, comme quand il ose me faire dire que Jésus-Christ est un imposteur, ou du moins me faire mettre en doute ce blasphème; doute qu'il étend, qu'il confirme, et sur lequel on voit qu'il appuie avec plaisir, et cela par le raisonnement le plus faux, le plus sophistique qu'on puisse faire, puisqu'il établit à la fois le pour et le contre ; car s'il prouve que je ne suis pas chrétien parce que je n'admets pas tout l'Évangile, comment peut-il prouver ensuite que, selon moi, Jésus fut un imposteur ? Comment peut-il savoir si les passages qu'il cite dans cette vue ne sont pas de ceux dont je n'admets pas l'autorité? Qui doute que Jésus ait fait tous les miracles qu'on lui attribue, peut douter qu'il ait tenu tous les discours qu'on lui fait tenir... M. Vernes me fait rejeter l'autorité de l'Évangile pour me traiter d'apostat, et il me la fait admettre pour me traiter de blasphéteur. »

Vous trouvez là cette logique implacable de Rousseau qui serre comme dans un étau son adversaire pour réduire en poussière ses arguments et quelquefois son caractère.

Le christianisme de Rousseau n'est donc pas le christianisme autoritaire, le christianisme qui cherche dans la révélation extérieure, dans le miracle, la démonstration de la vérité. Est-ce à dire que parce que Rousseau ne croit pas que certains hommes ont entendu de leurs oreilles certaines paroles articulées, parce que Rousseau ne croit pas que certains hommes ont reçu comme au bout de leurs plumes certaines paroles pour les transmettre à l'humanité, est-ce à dire que Rousseau pense que l'homme, est abandonné à lui-même, qu'il jette en vain dans l'espace un cri de détresse ? Non, Rousseau croit à une révélation. Il nous dit qu'il est *de ceux auxquels la voix de Dieu s'est fait entendre*. Il croit à cette révélation intime, à cette révélation spirituelle qui s'accomplit dans le silence et le mystère des âmes, La religion a pour origine, pour centre et pour foyer, le cœur de l'homme, mais elle a pour cause la révélation de Dieu. Si Dieu ne se révélait pas, si Dieu ne parlait pas, — hélas ! nous sommes obligés, toutes les fois que nous voulons indiquer l'action de Dieu, d'employer un langage indigne de lui, — si Dieu n'agissait pas sur l'esprit fini, jamais l'esprit fini ne pourrait concevoir l'infini ; et c'est parce que Dieu est en contact, en communication avec les hommes, parce qu'il soulève au fond de nos consciences l'idée encore endormie de la religion et de la divinité, c'est pour cela que la religion n'est pas un vain soliloque, et qu'elle est un véritable lien entre l'homme fini et l'Être éternel, parfait, infini.

IV

Le christianisme de Rousseau n'est pas davantage un christianisme dogmatique; et ici nous rencontrons un préjugé trop répandu dans notre pays. On est toujours disposé, surtout parmi les catholiques, à prendre le christianisme comme un édifice parfaitement aménagé, complet, bien distribué, avec une organisation magnifique, dans lequel il faut pénétrer et auquel il ne faut rien toucher. On croit que cet édifice, comme une sorte de Jérusalem, est descendu tout formé du ciel, et que les

hommes n'ont qu'à l'entretenir et à en éloigner les profanes qui voudraient en ébranler les fondations. Mais malheureusement, de nos jours, vous le savez, il s'est formé une science très-importune pour cette théorie chrétienne : c'est la science de l'histoire du dogme, qui chaque jour s'en va arrachant les voiles de la légende et montrant dans le passé la formation lente, successive de nos formules dogmatiques.

Cette histoire du dogme nous fait assister non-seulement à la naissance, mais même à l'enfantement des formules dogmatiques, et nous ne pouvons plus alors confondre le christianisme dogmatique avec le christianisme de Jésus, avec le christianisme primitif. Ainsi, par exemple, une des idées les plus répandues, c'est que le christianisme repose sur le dogme de la chute, du péché originel. Qui nie la chute, qui nie le dogme du péché originel, renverse, sape, le christianisme par sa base. C'est là l'idée traditionnelle, courante; et, il faut bien en convenir, Rousseau a sapé en effet ce christianisme-là par sa base. Il s'est livré à une argumentation très-serrée à laquelle il est fort difficile de répondre sur ce dogme. Car, en supposant que nous soyons pécheurs par le fait de notre naissance, est-ce que l'origine du mal se trouve ainsi expliquée, élucidée? Le principe reste toujours caché dans le mystère; et ne se pourrait-il pas que la même raison qui a fait que le premier homme est devenu pécheur servît aussi d'explication à la naissance et au développement du péché dans le cœur de chacun de nous? Non, évidemment, le dogme du péché originel n'est pas la pierre angulaire du christianisme. Vous savez que dans l'Ancien Testament l'origine, le développement du mal ne se trouvent pas du tout rattachés à la désobéissance racontée dans cette page mythologique de la Genèse. Vous savez parfaitement que Jésus, dans son enseignement, ne rapporte jamais l'origine des mauvais sentiments, des mauvaises pensées dans le cœur de l'homme, à cette première désobéissance. Par conséquent, il serait vraiment étrange qu'une doctrine qui brille par son absence dans tout l'enseignement évangélique fût la pierre sur laquelle repose l'édifice tout entier.

Non, ce qui constitue la base du christianisme, c'est le sentiment du mal, du désordre intérieur, c'est l'aspiration à la perfection. Et Rousseau a flétri le vice avec une véhémente éloquence qui ne nous permet pas de le confondre avec ceux qui de nos jours font de l'homme une sorte d'animal plus perfectionné et fatalement condamné à obéir à ses appétits et à ses instincts; dans ses *Confessions*, dans son *Vicaire savoyard*, dans tous ses écrits, il s'élève contre le mal, il le flagelle; on voit qu'il soupire après le bien, qu'il est malheureux de se heurter à tous les scandales et à tous les désordres de son temps; on ne peut pas dire qu'il renonce à la lutte, à l'effort, et qu'il endorme l'homme dans la satisfaction de lui-même.

Maintenant Rousseau a esquissé une théorie qui semble étrange et contredite par les faits, la théorie célèbre de *l'état de nature*. Mais nous ne devons jamais oublier que c'est un homme d'imagination, que ce n'est pas un de ces savants qui vivent dans l'isolement et la retraite, étrangers à tous les bruits du dehors, absorbés tout entiers par le développement de leur propre pensée, et qui arrivent un jour avec un système complet qui est le déroulement magnifique et effrayant d'une même pensée. Rousseau ne ressemble pas à ce philosophe allemand qui achevait son système au bruit de la canonnade d'Iéna, indifférent au sort de sa patrie. Non, Rousseau n'oublie pas à ce point la réalité; il est impressionnable, aigri, violent; et lorsqu'il se heurte à un fait mauvais, l'amertume s'exhale de son cœur; il aime alors à aller contempler les phénomènes de la nature, il se laisse pénétrer par la paix profonde de cette immense nature, il s'arrête à regarder la source qui s'épanche paisiblement; les oiseaux le ravissent d'admiration, il voudrait leur ressembler. Qui de nous n'a éprouvé une fois ou l'autre ce sentiment éphémère, mais plein de charmes? Rousseau est un amant de la nature; en présence des contradictions où s'agitait cette société si artificielle, si troublée du XVIIIe siècle, il s'est laissé séduire par ce mirage qui lui faisait apercevoir en arrière, dans le passé, comme une époque paradisiaque de l'humanité, et il nous a proposé le retour à cet état de nature où l'homme n'avait pas encore pensé, réfléchi, constitué la société, pris possession de la terre, et marqué d'une borne les propriétés particulières. Il s'est laissé aller à cette chimère; et Schiller lui a reproché avec raison d'avoir sacrifié l'instinct du perfectionnement au goût du repos, du repos physique, et, au lieu de s'élancer vers l'avenir par delà le spectacle troublé de ce monde, d'avoir rabaissé l'idéal afin de nous ramener à un état de bonheur sans intelligence, sans moralité et sans vertu.

C'est là, il faut en convenir, une défaillance de Rousseau. — Mais était-ce chez lui un sentiment permanent, ou n'était-ce qu'une de ces boutades auxquelles son humeur chagrine l'exposait? — C'est une question qu'il serait peut-être difficile de résoudre ; mais il n'en est pas moins vrai que Rousseau semble ici donner prise à ses accusateurs. Cependant, quoique Rousseau se soit ainsi préoccupé de cette paix extérieure, quoiqu'il ne songe pas, à travers ce désordre social, à retrouver le fil d'or qui rattache la terre au ciel, nous devons, pour l'honneur de son système, nous rappeler avec quel bonheur d'expression, avec quelle chaleur de cœur, il proteste contre la théorie pessimiste de Voltaire, avec quel succès il a pris en main la cause de l'optimisme, et comment il dit avec raison à Voltaire qu'il ne faut pas prouver l'optimisme par le système de Pope, par la vue du monde, mais qu'il faut, au contraire, établir l'optimisme par l'idée de Dieu, par la conviction que Dieu est, et conduit le drame humain. Nous n'apercevons ici-bas que les lignes brisées du plan divin ; plus haut, dans

la lumière d'une vie plus complète, nous saisirons l'ensemble dans toute sa beauté.

Le christianisme de Rousseau n'est donc ni le christianisme dogmatique ni le christianisme autoritaire. Voici d'ailleurs, défini par lui-même en opposition avec le christianisme de la lettre, de l'autorité, du dogme, son christianisme à lui. Ce passage se trouve dans la première lettre écrite de la Montagne :

« Quand les chrétiens disputeurs viendront leur dire (à ceux qui s'attachent à la pratique) : Vous vous dites chrétiens sans l'être, car pour être chrétiens, il faut croire en Jésus-Christ, et vous n'y croyez pas ; les chrétiens paisibles leur répondront : « Nous ne savons pas bien si nous croyons en Jésus-Christ dans votre idée, parce que nous ne l'entendons pas ; mais nous tâchons d'observer ce qu'il nous prescrit ; nous sommes chrétiens chacun à notre manière : nous, en gardant sa parole, et vous, en croyant en lui. Sa charité veut que nous soyons tous frères ; nous la suivons en vous admettant pour tels ; pour l'amour de lui, ne nous ôtez pas un titre que nous honorons de toutes nos forces et qui nous est aussi cher qu'à vous. »

Vous serez frappés avec moi de l'élévation et de la justesse de ces idées. Vous voyez que Rousseau a, quelques années avant Lessing lui-même, proclamé qu'il fallait séparer la religion, échafaudée sur la personne et les doctrines de Jésus, de la religion que Jésus a enseignée et qu'il a vécue. C'est là le christianisme de Rousseau.

V

Ici nous avons besoin d'écarter une objection qui se présente à l'esprit de quelques-uns des lecteurs de Rousseau. On lui a reproché et d'une manière très-amère, dans ce beau passage où il exprime son admiration et son enthousiasme pour Jésus, cette parole que vous connaissez tous : « Si la vie et la mort de Socrate » sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un » Dieu. »

Là-dessus, prenant cette parole dans son sens littéral, des écrivains ont prétendu qu'il avait commis une hypocrisie, qu'il avait abrité ses hérésies derrière un langage douteux et qu'il avait voulu amasser des nuages sur cette question. Mais nous ne devons pas oublier que Rousseau aime les couleurs vives, que Rousseau est un peintre, et qu'il ne craint pas le langage métaphorique, le langage imagé, hyperbolique, et qu'ici nous n'avons guère qu'une expression de poëte pour peindre le superlatif, l'incomparable, pour élever Jésus au-dessus de Socrate. Nous trouvons en effet, dans quelques autres passages de Rousseau, la preuve que ce ton-là appartient à sa langue. Ainsi, lorsqu'il écrit à son ami Moultou cette belle et magnifique lettre dans laquelle il exprime sa foi profonde en la destinée immortelle de l'homme, il dit : « Eh quoi ! le juste infortuné, après avoir vécu en Dieu, mourrait en bête ? » Et dans un autre passage, dans son discours d'introduction à l'économie politique, nous trouvons encore une expression analogue : « La vertu de Socrate est celle du plus sage des hommes, mais entre César et Pompée, Caton semble un Dieu parmi les mortels. » Vous voyez donc que quand il veut exprimer une grande élévation morale, cette expression arrive facilement sous sa plume. Ce n'est pas pour faire sa cour à la théologie dogmatique que Jean-Jacques a parlé ainsi. S'il avait voulu parler de la mort du Christ au sens traditionnel, il aurait dit : Sa mort et sa vie sont la mort et la vie *de* Dieu ; mais *d'un* Dieu, cela semblerait indiquer l'idée païenne, polythéiste. Il ne faut donc pas attacher une extrême importance à cette expression, car tous les écrits de Rousseau, sa Lettre à l'archevêque de Paris, ses *Lettres de la montagne*, sa polémique avec le clergé de Genève, témoignent d'une manière éclatante de son opinion parfaitement arrêtée sur l'humanité du Christ.

Si Rousseau avait des idées contraires au dogme traditionnel sur la personne de Jésus, vous savez avec quelle émotion il parle du maître. Je ne reproduirai pas devant vous le morceau du *Vicaire savoyard* si connu ; je ne reproduirai pas non plus le morceau sur les Écritures, qui est dans toutes les mémoires ; je signalerai cependant dans ce morceau-là une pensée qui a défrayé de nos jours la réfutation de la théorie mythique. Ravi d'admiration à la vue du caractère de Jésus-Christ, et pour prévenir l'objection que les disciples ont créé ce portrait idéal, Rousseau dit avec un tact psychologiste admirable : « L'inventeur serait plus étonnant que le héros », c'est-à-dire que l'idée que Jésus a réalisée a été si originale et si belle qu'elle porte avec elle la démonstration de son authenticité ; on n'a pas pu l'inventer ; on n'a pu la peindre qu'après coup, après avoir été illuminée par cette éblouissante révélation.

Dans les morceaux inédits de Jean-Jacques Rousseau qu'on a publiées en 1861, nous trouvons un passage moins connu et bien digne d'être recommandé à votre admiration.

Par une belle nuit d'été, — et il y a là une peinture de la nature que je regrette de ne pouvoir vous lire, tant elle est éblouissante, — Rousseau s'endort, il a une vision, il est transporté dans un édifice où se rencontrent les adorateurs des différentes religions païennes. Arrive ensuite Socrate qui essaye de démontrer la folie des cultes qui passionnent la foule et qui échoue dans son entreprise. Pendant que le philosophe réfléchit profondément sur ces diverses scènes, tout à coup se fait entendre dans les airs une voix qui prononce distinctement ces paroles :

« C'est ici le Fils de l'homme : que les cieux se taisent et que la terre écoute sa voix ! » Alors, levant les yeux, il aperçut sur l'autel, dans le temple de l'humanité, un Être dont l'aspect imposant et doux le frappa d'étonnement et de regret. Son vêtement était semblable à celui d'un artisan, mais son regard était céleste ; il y avait chez lui je ne sais quoi de sublime où la simplicité s'alliait avec la grandeur, et l'on ne pouvait le regarder sans se sentir pénétré d'une émotion vive et délicieuse qui n'avait sa source dans aucun sentiment connu des hommes.... « O mes » enfants, dit-il, je viens expier et guérir vos erreurs. Aimez celui qui » vous aime, et connaissez celui qui est. » A l'instant, saisissant les

statues des fausses divinités, il les renverse sans effort, puis il prêche la morale divine. Les vendeurs du temple sont irrités jusqu'à la fureur; mais l'homme populaire et ferme entraîne tout. Tout annonce une révolution, il n'avait qu'un mot à dire et ses ennemis n'étaient plus. Mais celui qui venait détruire la sanguinaire intolérance n'avait garde de l'imiter, et le peuple, dont toutes les passions sont des fureurs, négligea de le défendre en voyant qu'il ne voulait point attaquer. Après le témoignage de force et d'intrépidité qu'il venait de donner, il reprit son discours avec la même douceur qu'auparavant. Il peignit l'amour des hommes et toutes les vertus avec des traits si touchants et des couleurs si aimables, que, hors les officiers du temple, ennemis par état de toute humanité, nul ne l'écoutait sans être attendri et sans mieux aimer ses devoirs et le bonheur d'autrui. Son langage était simple et doux, et pourtant profond et sublime. Sans étonner l'oreille, il remplissait l'âme; c'était du lait pour les enfants et du pain pour les hommes. Il animait le fort et consolait le faible, et les génies les moins proportionnés entre eux le trouvaient tous également à leur portée. Il ne haranguait point d'un ton pompeux et soutenu, mais ses discours familiers brillaient de la plus ravissante éloquence. Ses instructions étaient des fables et des apologues pleins de profondeur. Rien ne l'embarrassait; les questions les plus captieuses avaient à l'instant des solutions dictées par la sagesse, il ne fallait que l'entendre une fois pour être persuadé. On sentait que le langage de la vérité ne lui coûtait rien, parce qu'il en avait la source en lui-même » (1).

Est-ce le langage d'un chrétien, je vous le demande? Il est impossible de peindre d'une façon plus émue et plus vive l'enseignement du Christ. Eh bien ! à côté de cette belle page de Rousseau, permettez-moi de citer un passage aussi d'un homme qui passe pour un grand blasphémateur ; permettez-moi d'ouvrir le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire et de vous lire à l'article *Religion* une vision dans laquelle Jésus apparaît au philosophe et lui donne des éclaircissements sur son enseignement. C'est aussi après avoir contemplé la majesté de la nuit, après avoir admiré la nature, que le philosophe s'endort. Un ange lui apparaît, le transporte, à travers l'espace, dans une sorte d'immense désert où sont amoncelés, à droite et à gauche, des ossements, produit des fureurs religieuses. Entre ces ossements sont des allées d'arbres toujours verts, au fond desquelles apparaissent comme transfigurés les bienfaiteurs de l'humanité, les législateurs, Pythagore, Numa Pompilius, Socrate, et enfin Jésus.

Je vis un homme d'une figure douce et simple, qui me parut âgé d'environ trente-cinq ans. Il jetait de loin des regards de compassion sur ces amas d'ossements blanchis, à travers lesquels on m'avait fait passer pour arriver à la demeure des sages. Je fus étonné de lui trouver les pieds enflés et sanglants, les mains de même, le flanc percé, et les côtes écorchés de coups de fouet. « Eh, bon Dieu! lui dis-je, est-il » possible qu'un juste, un sage soit dans cet état? Je viens d'en voir » un qui a été traité d'une manière bien odieuse, mais il n'y a pas de » comparaison entre son supplice et le vôtre. De mauvais prêtres et de » mauvais juges l'ont empoisonné; est-ce par des prêtres et par des » juges que vous avez été assassiné si cruellement? »

Il me répondit que *oui* avec beaucoup d'affabilité.

Et qui étaient donc ces monstres?

» — C'étaient des hypocrites.

» — Ah! c'est tout dire; je comprends par ce seul mot qu'ils durent » vous condamner au dernier supplice. Vous leur aviez donc prouvé, » comme Socrate, que la lune n'était pas une déesse, et que Mercure » n'était pas un dieu?

» — Non, il n'était pas question de ces planètes. Mes compatriotes » ne savaient point du tout ce que c'est qu'une planète; ils étaient » tous de francs ignorants. Leurs superstitions étaient toutes différentes » de celle des Grecs.

» — Vous voulûtes donc leur enseigner une nouvelle religion?

» — Point du tout : je leur disais simplement : Aimez Dieu de tout » votre cœur, et votre prochain comme vous-même, car c'est là tout » l'homme. Jugez si ce précepte n'est pas aussi ancien que l'univers; » jugez si je leur apportais un culte nouveau. Je ne cessais de leur dire » que j'étais venu non pour abolir la loi, mais pour l'accomplir; j'avais » observé tous leurs rites; circoncis comme ils l'étaient tous, baptisé » comme l'étaient les plus zélés d'entre eux, je payais comme eux le » corban; je faisais comme eux la Pâque, en mangeant un agneau cuit » dans les laitues. Moi et mes amis nous allions prier dans le temple ; mes amis fréquentèrent ce temple après ma mort; en un mot, j'ac- » complis toutes leurs lois sans en excepter une.

» — Quoi ! ces misérables n'avaient pas même à vous reprocher de » vous être écarté de leurs lois?

» — Non sans doute.

» — Pourquoi donc vous ont-ils mis dans l'état où je vous vois?

» — Que voulez-vous que je vous dise ! ils étaient fort orgueilleux » et intéressés. Ils virent que je les connaissais; ils surent que je les » faisais connaître aux citoyens; ils étaient les plus forts; ils m'ôtèrent » la vie; et leurs semblables en feront toujours autant, s'ils le peuvent, » à quiconque leur aura trop rendu justice.

» — Mais ne fîtes-vous rien qui pût leur servir de prétexte?

» — Tout sert de prétexte aux méchants.

» — Ne leur dites-vous pas que vous étiez venu leur apporter le » glaive et non la paix?

» — C'est une erreur de copiste, je leur dis que j'apportais la paix » et non le glaive. Je n'ai jamais rien écrit; on a pu changer ce que » j'avais dit sans mauvaise intention.

» — Vous n'avez donc contribué en rien par vos discours, ou mal » rendus, ou mal interprétés, à ces monceaux affreux d'ossements, que » j'ai vus sur ma route en venant vous consulter?

» — Je n'ai vu qu'avec horreur ceux qui se sont rendus coupables de » tous ces meurtres.

» — Et ces monuments de puissance et de richesse, d'orgueil et » d'avarice, ces trésors, ces ornements, ces signes de grandeur que j'ai » vus accumulés sur la route en cherchant la sagesse, viennent-ils de » vous?

» — Cela est impossible ; j'ai vécu, moi et les miens, dans la pau- » vreté et dans la bassesse. Ma grandeur n'était que dans la vertu.

J'étais près de le supplier de vouloir bien me dire au juste qui il était. Mon guide m'avertit de n'en rien faire. Il me dit que je n'étais pas fait pour comprendre ces mystères sublimes. Je le conjurai seulement de m'apprendre en quoi consistait la vraie religion.

« Ne vous l'ai-je pas déjà dit? Aimez Dieu et votre prochain comme » vous-même.

» — Quoi ! en aimant Dieu, on pourrait manger gras le vendredi?

» — J'ai toujours mangé ce qu'on m'a donné; car j'étais trop pau- » vre pour donner à dîner à personne.

» — En aimant Dieu, en étant juste, ne pourrait-on pas être assez » prudent pour ne point confier toutes les aventures de sa vie à un » inconnu?

» — C'est ainsi que j'en ai toujours usé.

(1) *Papiers Moulton.*

» — Ne pourrais-je, en faisant du bien, me dispenser d'aller en pèle-
» rinage à Saint-Jean de Compostelle ?
» — Je n'ai jamais été dans ce pays-là.
» — Faudrait-il me confiner dans une retraite avec des sots ?
» — Pour moi, j'ai toujours fait de petits voyages de ville en ville.
» — Me faudrait-il prendre parti pour l'Église grecque ou pour la
» latine ?
» — Je ne fis aucune différence entre le juif et le samaritain quand
» je fus au monde.
» — Eh bien ! s'il en est ainsi, je vous prends pour mon seul maître. »
Alors il me fit un signe de tête qui me remplit de consolation. La vision disparut, et la bonne conscience me resta.

Vous le voyez, chacun de ces deux grands maîtres a sa manière, a son style; ils emploient, pour nous présenter la vérité, le même procédé un peu vieilli, un peu suranné aujourd'hui. Ces prosopopées, ces dialogues avec les morts, ces peintures de lieux imaginaires, tout cela ne nous touche guère; mais nous retrouvons chez Voltaire et chez Rousseau un même sentiment d'admiration émue pour le Christ, et nous voyons qu'ils ne sont pas insensibles à ce qui nous semble être la moelle de la religion de Jésus. La prose de Voltaire est toujours légère, court-vêtue, lumineuse, et après avoir laissé percer une émotion morale, il aime à railler, à rire, afin de nous empêcher, en quelque sorte, de finir dans le recueillement et l'adoration.

Chez Rousseau, le style est plus ample, plus solennel, un peu tendu, un peu pesant, en comparaison de cette légèreté de touche et de cette facilité de Voltaire.

On a cru que, dans le morceau allégorique de Rousseau, on pouvait trouver la démonstration que Rousseau était revenu, dans les dernières années de sa vie, au christianisme traditionnel. Je ne crois pas qu'après avoir entendu ces paroles, vous puissiez partager ce sentiment; je comprends le désir des ministres genevois, qui voudraient bien faire croire, maintenant que le grand tribun est mort, qu'après ses écarts il est venu s'abriter sous le christianisme autoritaire et miraculeux. Peut-être faut-il signaler dans ce morceau un sentiment du rôle d'initiateur de Jésus, de son influence permanente à travers les siècles, plus accusé, plus net que dans la profession de foi du *Vicaire savoyard*, où tout procède trop exclusivement de la réflexion solitaire, et où l'action de la tradition, de la tradition chrétienne sur l'élévation des âmes, n'est pas assez affirmée; mais le point de vue général est toujours le même, Jean-Jacques ne relève pas ce qu'il a détruit; il a dépassé la conception supranaturaliste, et il n'a plus songé à la restaurer.

VI

Nous ne reprocherons pas à Rousseau d'avoir abandonné le christianisme autoritaire, d'avoir dégagé de dessous la formule dogmatique la pensée de Jésus; mais nous lui reprocherons de ne pas s'être établi au centre même du christianisme, de n'avoir pas fait découler de cette source toute la vie religieuse. Il a, en quelque sorte, côtoyé le christianisme: il ne s'y est pas établi. Ce qui caractérise à nos yeux le christianisme, la religion que Jésus a proclamée et qu'il a vécue, c'est le principe de la *paternité* de Dieu, le principe de l'affinité de la nature humaine avec la nature divine. Eh bien ! nous ne rencontrons pas cette affirmation-là d'une manière bien nette dans l'enseignement de Rousseau. Rousseau est resté trop *deiste*. Nous entendons par ce mot *déiste*, non pas cette croyance par laquelle on s'élève à celui à qui seul appartiennent la majesté et l'indépendance, mais ce système qui sépare Dieu du monde sous prétexte d'échapper à l'anthropomorphisme, et qui crée un véritable abîme entre l'homme et Dieu. Eh bien ! Rousseau est dans cette tradition-là. Il ne sait pas, par exemple, si la matière n'est pas éternelle; et dans sa lettre à Voltaire, dans cette belle lettre dans laquelle il réfute la théorie pessimiste, il s'est laissé aller à écrire cette parole : « Si Dieu n'a pas mieux fait, c'est qu'il n'a pas pu mieux faire. » Nous trouvons, dans son *Idée sur la matière*, l'explication de ce propos. La nature est en dehors de Dieu et, par conséquent, elle le limite. Dieu reste le fabricateur, l'ordonnateur du monde, mais il cesse d'être le créateur, le principe de toutes choses. Rousseau dit ailleurs qu'il ne sait par où atteindre Dieu, car il n'y a aucun rapport entre lui et Dieu, car son âme et Dieu ne sont pas de même nature. Voilà bien saisi sur le vif le vice radical de la théorie déiste. Sur cet article on ne peut contester que Jean-Jacques n'en soit resté aux thèses dualistes : il n'a pas pénétré toute la profondeur du principe chrétien, de l'affinité de l'homme avec Dieu, et il n'a pas fait sortir de ce principe religieux toutes les conséquences philosophiques qu'il porte avec lui.

Le déisme, comme on l'a dit, est une station intermédiaire entre la foi chrétienne et l'incrédulité. Quelqu'un a même ajouté : « Le déiste, c'est un homme qui n'a pas eu le temps de devenir athée. » Et dans ce propos, sous cette forme piquante, on a exprimé, une vérité profonde. Le déisme, en effet, est une situation mitoyenne qui ne peut pas se conserver; il représente le passage du Dieu du supranaturalisme au Dieu immanent du système chrétien. Le christianisme, sans doute, n'a pas apporté une métaphysique toute faite et définitive; le malheur du christianisme, au contraire, c'est d'avoir accepté la métaphysique dualiste du monde grec. Mais une métaphysique peut sortir du principe chrétien; et c'est sur cette idée de la parenté de la nature humaine avec la nature divine qu'il faut élever la métaphysique que toute religion doit engendrer.

Dieu, dans le système orthodoxe, est hors du monde; mais il y rentre quelquefois pour y produire des miracles, des coups d'État. Eh bien ! le déisme se formule au moment où la science, où la constatation de l'ordre universel ne permet plus de croire à ces invasions, à ces coups d'État. Mais alors Dieu reste

en quelque sorte exilé hors du monde; il ressemble à un roi auquel on a enlevé son pouvoir absolu et qu'on a soumis au régime constitutionnel; il a un peu les mains liées. Aussi le déisme paraît-il abaisser et diminuer la divinité. De plus, il ne ferme pas la porte à tout retour du miracle. Ce Dieu hors du monde a toujours la tentation, comme un roi exilé, de repasser la frontière et de venir raffermir par quelque action d'éclat son autorité méconnue. Pour mettre fin à toutes ces tentatives, pour ôter tout prétexte à ces invasions armées, le plus sage est de rapporter le décret de bannissement; il faut changer les relations de Dieu et du monde. Dieu n'est pas hors du monde, mais le monde est en lui; il le pénètre de son esprit, il le possède; il est toujours présent dans la nature et dans l'histoire; il n'a pas besoin de réparer la machine comme l'ouvrier qui l'a fabriquée, et qui s'en est allé après l'avoir montée; il est le ressort de l'immense machine; il est la pensée, l'esprit dont l'ordre du monde et la loi de l'histoire sont l'expression, la manifestation.

Le déisme de Rousseau se laisse aussi reconnaître dans son point de vue sur la prière. On a beaucoup exagéré les reproches à faire à Rousseau sur cet article. Un écrivain qui n'est pas suspect de partialité pour Rousseau, M. Saint-Marc Girardin, dans des articles très-remarqués de la *Revue des deux mondes*, a signalé dans les sermons de saint Augustin des sentiments très-voisins de ceux de Rousseau. Rousseau relève avec raison dans la prière cet élément essentiel et final de la soumission à la volonté de Dieu.

Et dans une note, que je vous recommande, des *Lettres de la montagne*, il rappelle que la prière de l'homme doit être l'imitation de la prière de Jésus-Christ, et que Jésus, dans l'angoisse de Gethsémané, a réconcilié son âme un instant séparée de Dieu par ce cri qui exprime la profondeur de sa piété : « Non ce que je veux, mais ce que tu veux. » Seulement, comme le Dieu de Rousseau n'est pas immanent à l'homme, la prière devient en quelque sorte un soliloque, et ne nous apporte pas la joie et la force de Dieu.

La religion de Rousseau peut être accusée et avec raison d'être une religion trop esthétique. Rousseau précisément, à cause de sa théorie imparfaite sur la divinité, a l'air d'un contemplatif. Dieu est pour lui un objet avec lequel il est dans les mêmes rapports que l'amateur de tableaux devant le chef-d'œuvre d'un peintre. A l'idée de Dieu, il s'exalte, il s'enthousiasme; mais on ne sent pas que cette émotion religieuse soit utilisée pour une fin morale, qu'elle soit transformée en force, qu'elle devienne une énergie morale. Aussi Rousseau a-t-il été accusé d'être un amateur de vertu plutôt qu'un homme vertueux. Et il faut bien en convenir, plus d'une page de sa vie justifie cette appréciation. Il est le thuriféraire de la divinité, il se plaît à lui brûler de l'encens, à chanter ses louanges; Dieu est pour lui une sensation qui le ravit; il n'est pas le sujet de nos obligations suprêmes, celui qu'il doit servir.

VII

Mais ce qu'il y a de plus grave à reprocher à Rousseau — et voici le point sur lequel nous devons déclarer hardiment qu'il n'est pas chrétien, qu'il est païen — c'est la manière dont il comprend les rapports de la société religieuse avec l'État.

Rousseau qui était si jaloux de la souveraineté de l'individu, qui voulait de petites sociétés afin que chacun pût être membre actif de la société politique, Rousseau qui n'aimait pas qu'on délégüât son mandat, mais qui voulait que chaque citoyen participât à la délibération des lois, Rousseau qui était si délicat à l'endroit de la liberté de l'individu, livre la conscience individuelle à l'État, à la majorité, il l'écrase sous le nombre; il permet au souverain, c'est-à-dire à la majorité de la république, de décréter la religion. Deux erreurs ont conduit à cette déplorable théorie : signalons-les afin de nous en préserver.

Avec tous les libres penseurs de son temps, Rousseau considère le dogme, la discipline, la formule du culte, comme choses de peu d'importance; c'est ce monde de l'arbitraire, de l'artificiel, de l'inexplicable; l'homme qui pense ne peut s'intéresser beaucoup à toutes ces questions, il peut sans inconvénient les abandonner aux décisions de l'État. D'autre part, Rousseau est persuadé que la religion *essentielle*, comme il l'appelle, l'affirmation de Dieu, de la liberté de la vie future, porte avec elle une évidence si lumineuse que personne de bonne foi ne peut la contester, et qu'elle doit être proclamée comme la condition et la base de l'ordre social. Tant il est difficile, même à ceux qui ont été victimes des procédés autoritaires de l'orthodoxie, de reconnaître que la vérité religieuse ne possède pas l'évidence qui permet de l'imposer!

Quoique nous soyons persuadés que ces affirmations se légitiment devant notre conscience, nous ne pouvons méconnaître cependant que des âmes droites et sincères, que des citoyens qui peuvent être d'utiles membres de la société, ne sont pas touchés de cette lumière intérieure, et nous ne permettrons jamais à l'État, à la majorité, de disposer de la conscience des citoyens. La religion appartient à la sphère idéale, et toutes les fois que nous la laissons atteindre par les règlements, les décrets de l'État, elle est compromise, avilie, souillée. Laissons-la dans la sphère de la liberté et de la conscience personnelle! Voilà l'erreur fatale de Rousseau. C'est en cela qu'il a exercé sur notre génération politique et sur notre histoire de France une influence si désastreuse.

Rousseau s'est laissé aller à accepter la thèse du XVIIIe siècle, que la tolérance était le fruit de l'indifférence, que toutes les religions étaient bonnes. Sans doute, si cette affirmation est une protestation contre l'intolérance, si l'on veut montrer qu'il y a une part

de vérité dans toutes les religions, que toute âme religieuse peut en professant sincèrement sa religion, se mettre en communion avec Dieu, s'élever au-dessus des instincts grossiers et animaux, et développer en elle la vie spirituelle, Rousseau et le XVIIIe siècle ont raison; mais cette affirmation ne leur suffit pas, ils veulent en quelque sorte niveler toutes les religions, les honorer des mêmes honneurs, ou les couvrir du même mépris, et sous l'influence de cette théorie, Rousseau a condamné toute propagande religieuse. Il déclare que solliciter quelqu'un à changer de religion, pour lui, c'est le solliciter au mal, et que *l'erreur dans laquelle on est né sera bien plus pardonnée par Dieu que l'erreur que l'on aura choisie*. Il y a là une véritable abdication de l'être humain. Et nous devons déplorer, nous autres Français, avec notre génie propagandiste, avec notre besoin d'expansion et de communion, que ces maximes-là aient pénétré, se soient glissées dans notre société, si bien qu'aujourd'hui il semble criminel d'engager quelqu'un à changer de religion.

Et cependant, est-ce que l'homme spirituel ne peut pas monter et progresser toujours? Si l'homme physique peut s'acclimater sous des latitudes différentes, est-ce que l'homme moral, religieux, sera rivé, attaché à la glèbe comme l'esclave? Est-ce qu'il devra recevoir sa religion comme son nom de famille, comme un patrimoine qu'il est honteux de répudier? Ah! quel scandale et quelle douleur! Ah! comme nous avons besoin de mener le deuil sur ce préjugé, sur cette étroitesse d'esprit, de nous affranchir de cette grosse erreur qui pèse comme un crime sur la mémoire de Rousseau! Non! non! les religions ne sont pas toutes également bonnes; et parce que nous reconnais sons la part de vérité qui se trouve dans un système ou dans un dogme, est-ce à dire que toutes les religions développent au même degré le caractère moral, trempent également les esprits, les préparent également aux grandes luttes de la vie politique? L'histoire établit qu'il y a des inégalités effrayantes entre les diverses Églises, les diverses sociétés religieuses. Malheur aux peuples qui méconnaissent cet enseignement et s'endorment dans l'indifférence! La liberté politique qui, seule leur est chère, est menacée dans l'ombre par la superstition qu'ils ont dédaigné de combattre; et ils expient durement leur mépris de la vérité religieuse. S'il nous est refusé de posséder la vérité absolue, il ne nous est pas permis de renoncer à la recherche, au progrès qui lentement nous rapprochent de la vérité et nous élèvent, au-dessus des conceptions étroites et partielles, à une vue des choses plus générale et plus exacte.

VIII

Je termine. Rousseau certainement n'est pas un de ces génies sereins, toujours d'accord avec eux-mêmes, qui réfléchissent l'harmonie des choses. C'est un génie heurté, paradoxal : on ne peut pas s'abandonner toujours à lui; mais il y aurait de l'injustice à oublier quels grands services il a rendu à la cause du spiritualisme et du christianisme.

Comme il le dit avec un juste sentiment de fierté, au moment où il a écrit, la religion était discréditée en tous lieux par la philosophie, et les gens d'Église, qui s'obstinaient à la défendre par ses petits côtés, par ses côtés faibles, avaient laissé miner l'édifice qui était prêt à s'effondrer. Eh bien! c'est à ce moment que Rousseau a parlé : il a entretenu, il a relevé dans une société abandonnée à des mœurs relâchées le respect des choses divines, il a rappelé les regards de l'homme abaissé vers les choses de la terre à la contemplation des horizons de la vie idéale et des espérances éternelles; et tandis que l'on voulait borner la carrière de l'homme à ces quelques jours éphémères qu'il passe ici-bas, Rousseau a montré l'infini s'étendant devant l'homme et l'appelant à des perfectionnements toujours nouveaux.

Nous n'oublierons pas ce grand service qu'il a rendu à l'âme humaine; il l'a en quelque sorte réveillée et ressuscitée, il a été possédé du désir du mieux. A une société avilie, dégradée, il a proposé un idéal nouveau; à une éducation scolastique, artificielle, il a opposé une éducation naturelle, en harmonie avec ces tendances et ces aspirations qui font de l'homme l'image de l'être parfait. Il a secoué la torpeur des *satisfaits*, et dans un siècle où Voltaire, ami des lumières, vouait le peuple à l'ignorance et à la brutalité, il a rêvé et pressenti l'amélioration de la classe la plus nombreuse. Sur cet article, son christianisme n'a pas faibli : il a toujours eu le cœur ouvert aux misères du peuple, et il n'a jamais consenti à consacrer un état social inique, pour se concilier la faveur des grands.

On lui a reproché d'avoir promené par le monde la torche incendiaire des utopies et des passions. Ce sera son éternel honneur d'avoir affirmé l'idéal et d'avoir réveillé dans une société désabusée l'enthousiasme et l'amour. Les sociétés comme les individus ne périssent pas pour avoir traversé les grandes aventures de la passion : c'est de froid qu'elles meurent dans le marasme de la vulgarité. Ne soyons pas trop sévères pour ceux qui ont disputé le cœur de l'homme aux visées étroites et mesquines, aux intérêts grossiers.

Un étranger que la Révolution adopta comme un fils, et auquel elle décerna le titre de citoyen français, Schiller, dans un quatrain fameux, a posé sur la tombe du proscrit, de l'excomunié, une couronne immortelle : Rousseau, s'écrie-t-il, qui *des chrétiens fait des hommes*.

Un illustre historien, M. Michelet, qui dans les derniers volumes de son *Histoire de France*, est souvent sévère pour Jean-Jacques, a marqué en traits de flamme son immense et bienfaisante action sur son temps. « Le génie moral de Rousseau réveilla le siècle, lui rendit l'espérance et la foi. A cette aube matinale d'une religion nouvelle, les femmes s'éveillèrent, et il en résulta une génération plus qu'humaine. »

Et Voltaire, dont on sait les violences et les sarcasmes à l'endroit de son rival, a dit de lui : « *C'est Diogène, mais il s'exprime quelquefois en Platon.* » Le mot suffit à sa gloire : le voilà classé parmi les chantres immortels du vrai et du beau.

Pour nous, nous ne cesserons de l'acclamer comme un maître, comme un initiateur qui fraye la voie, et il nous a donné pour ce temps notre devise et notre drapeau :

« Ni matérialistes, ni orthodoxes, mais chrétiens ! »

ERNEST FONTANÈS.

COLLÉGE DE FRANCE

LÉGISLATION COMPARÉE

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE
de l'Institut

L'Assemblée constituante (suite) (1)

V

SERMENT CIVIQUE.

C'est le 13 juillet 1790, que fut rendu le décret de l'Assemblée sur la constitution civile du clergé ; mais pour devenir loi du royaume, il lui fallait la sanction de Louis XVI. C'était mettre à une rude épreuve la conscience du roi très-chrétien. Néanmoins, l'intention de Louis XVI était de ne pas refuser cette sanction, qu'il donna le 24 août. D'une part, il sentait sa faiblesse, et voyait clairement qu'il n'était point en état de résister à l'Assemblée. D'autre part, il croyait nécessaire de patienter, et de laisser à l'opinion le temps de se refroidir et de s'éclairer.

Le 28 juillet 1790, Louis XVI écrivit en ce sens au pape Pie VI, en lui communiquant le décret de l'Assemblée. Tout en protestant qu'il regardait comme un de ses plus beaux titres celui de Fils aîné de l'Église, de protecteur des canons, de gardien des lois, coutumes et libertés de l'Église gallicane, le roi déclarait qu'il prendrait les mesures nécessaires pour exécuter le décret. Il chargeait l'ambassadeur de France à Rome, le cardinal de Bernis, d'exposer au Saint-Père les raisons qui ne lui permettaient pas d'hésiter. Il attendait les observations du pape, mais il ajoutait : « Votre Sainteté sent mieux que personne combien il importe de conserver les nœuds qui unissent la France au Saint-Siége. Elle ne mettra pas en doute que l'intérêt le plus puissant de la religion, dans la situation présente, ne soit de prévenir une division funeste, qui ne pourrait affliger l'Église de France sans déchirer le sein de l'Église universelle (1). »

Les mémoires présentés au pape par le cardinal de Bernis sont rédigés dans le même esprit. Ils répètent au pape que les novateurs poussent à la violence et font tous leurs efforts pour faire naître un schisme qui rende le mal irréparable. Ils rappellent au pape que le Saint-Siége a souffert sans se plaindre publiquement les innovations de Joseph II en Toscane, innovations qui ressemblaient par plus d'un côté à la constitution civile, et qui n'ont pas duré ; ils suggèrent plus d'un moyen pour concilier les décrets de l'Assemblée avec les canons de l'Église, et ne croient pas que le pape soit tenu de tout pousser à l'extrémité, l'Assemblée ayant déclaré à plus d'une reprise qu'elle n'entendait toucher ni à la foi ni au dogme. Céder en la forme, traiter sur le fond, et gagner du temps, telle était la politique du roi ; il n'est pas prouvé qu'elle ne fût pas la plus sage.

Mais ce n'est pas ainsi qu'on l'entendait à Rome, ni dans une partie de l'épiscopat français. Dès le 10 juillet, le pape avait écrit au roi qu'il prît garde qu'on n'abusât du désir ardent qu'il avait de mettre de l'ordre dans les affaires du royaume et d'y ramener la paix et la tranquillité.

« En cédant à l'impulsion de notre amour paternel, ajoutait Pie VI, nous sommes obligé de vous déclarer et de vous dénoncer, de la manière la plus expresse, que si vous approuvez les décrets relatifs au clergé, vous entraînez par cela même votre nation entière dans l'erreur, le royaume dans le schisme, *et peut-être vous allumez la flamme dévorante d'une guerre de religion....*

« Gardez-vous, très-cher fils en Jésus-Christ, gardez-vous bien de croire qu'un corps simplement civil et politique ait le droit de changer la doctrine et la discipline universelle de l'Église, de transgresser et de compter pour rien les ordonnances du Saint-Siége et des conciles, de renverser l'ordre de la hiérarchie, de prononcer sur l'élection des évêques ou la suppression des siéges épiscopaux, en un mot de bouleverser arbitrairement et de dégrader toute la construction de l'Église catholique.

» ... Vous avez fait de grands sacrifices au bien de votre peuple, mais s'il était en votre disposition de renoncer même à des droits inhérents à la prérogative royale, vous n'avez pas le droit d'aliéner en rien ni d'abandonner ce qui est dû à Dieu et à l'Église dont vous êtes le fils aîné. »

Que le pape fût dans son droit, je ne le conteste pas ; mais je remarque que le cardinal de Bernis, l'archevêque de Vienne Lefranc de Pompignan, vieillard vénérable, l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé et l'archevêque d'Aix, Boisgelin, étaient d'avis que le pape pouvait céder au moins sur la nouvelle division des diocèses. Ils croyaient qu'en ne poussant pas les choses à l'extrême on arriverait à éviter un schisme et peut-être une guerre civile. Je remarque également que ni le roi ni le pape ne voulaient d'un concile national et que le pape entendait régler seul les affaires de France, ce qui n'était point de nature à désarmer l'Assemblée.

Vers le même temps, trente évêques, membres de la

(1) Voyez les numéros 29, 31 et 37, pages 450, 486 et 582.

Constituante, publièrent un manifeste, intitulé : *Exposition des principes sur la constitution civile du clergé.* Cette déclaration, écrite d'un style assez vif, fut regardée par l'Assemblée comme une provocation à la révolte ; pour moi qui n'ai point le culte de l'omnipotence des assemblées, je ne vois dans l'*Exposition de principes* que la protestation légitime d'une Église opprimée.

« Nous réclamons, disaient les évêques, la juridiction essentielle *et purement spirituelle* de l'Église, que les lois civiles en France ont reconnue, qu'elles n'ont pas établie et qu'elles ne peuvent pas détruire.

» Quand la religion catholique est devenue celle de la nation, les lois ont protégé les fonctions des ministres des autels, et la justice civile a prêté sa force aux jugements de la puissance ecclésiastique.

» La protection donnée à l'exercice et à la solennité du culte, les formes conjointes ou concurrentes des tribunaux ecclésiastiques et civils, — des lois confirmatives des saintes règles, — des effets civils donnés à des actes religieux : tels sont les avantages que l'Église a reçus de la puissance civile.

» L'enseignement de la foi, l'administration des sacrements, l'ordre des cérémonies saintes, une juridiction purement spirituelle, les règles d'une discipline bornée aux objets de la religion : tels sont les pouvoirs que l'Église ne tient pas des souverains de la terre, et qu'ils ne peuvent pas lui ravir.

» On ne peut pas exclure la puissance ecclésiastique parce que la puissance civile doit concourir avec elle. Les lois de l'État ont fait respecter les lois de l'Église, elles ne les ont pas détruites. »

Les évêques n'avaient point de peine à démontrer que jamais on n'avait fait nommer les pasteurs par des incrédules et des infidèles, que la dépendance des curés était une question où le pouvoir civil n'avait rien à voir, et qu'il n'appartenait pas à l'Assemblée de régler le rang et le rôle des chapitres et des séminaires. L'Assemblée se faisait pape ; mais elle n'avait pas, comme le pape, autorité sur les consciences ; elle ne pouvait aboutir qu'à l'impuissance.

« Quand, ajoutaient-ils, l'erreur d'un moment aurait entraîné la puissance civile hors de ses limites, elle ne pourrait pas forcer la confiance des fidèles et l'obéissance des évêques ; elle établirait d'autres lois, une autre discipline, un autre gouvernement, que l'Église ne connaît pas ; elle suivrait ses principes, et les évêques, les pasteurs et les fidèles suivraient ceux de l'Église. »

Enfin les évêques faisaient remarquer, et non sans raison, le démenti que l'Assemblée donnait aux principes de liberté qu'elle avait si hautement proclamés. Quoi ! les protestants peuvent organiser leurs consistoires comme ils l'entendent, et les catholiques sont obligés d'accepter les diocèses établis par le législateur civil ! Quoi ! on proclame la liberté des opinions religieuses, et l'on est à la veille de proscrire la religion dominante, celle que les lois ont maintenue depuis douze cents ans comme religion nationale ! Qu'est-ce donc que la religion ? N'est-elle pas la loi de ceux qu'elle persuade ? Peut-on défendre à des fidèles de faire dans l'ordre de la religion ce que la religion leur commande ? »

Ces protestations trop légitimes furent dénoncées à l'Assemblée ; elles y produisirent une irritation extrême. Il n'y a rien qui s'indigne comme la force quand elle a tort. La colère du faible opprimé n'est rien auprès de celle de l'oppresseur qui ne veut pas qu'on se plaigne, ni qu'on élève la voix au nom de droit.

Le 26 novembre 1790, le député Voidel fit un rapport au nom des quatre comités réunis des associations, des affaires ecclésiastiques, des rapports et des recherches ; il constata que presque partout les évêques protestaient contre le décret de la constitution civile et refusaient de s'y associer. Après s'être élevé contre ce qu'il appelait des factieux, il termina ainsi :

« Quand la volonté publique s'est exprimée, les individus doivent obéir ; mais il ne faut pas qu'ils puissent dire plus longtemps que vous avez attaqué la religion, détruit la hiérarchie de l'Église, rompu l'unité de l'épiscopat, interrompu la communion avec le chef de l'Église... ; il ne faut pas qu'ils puissent parler davantage de la nécessité d'un concile, censurer le refus de déclarer la religion catholique la seule religion de l'État, et se récrier contre le vice des choix populaires. »

En conséquence, et pour fermer la bouche aux *factieux* dans un pays qui venait de proclamer la liberté, les quatre comités proposaient un décret qui obligeait tous les évêques et prêtres à prêter le serment civique d'*être fidèles à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout leur pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi.* Faute de prêter serment, les évêques, curés et autres ecclésiastiques, *fonctionnaires publics*, seront réputés avoir renoncé à leur office, et il sera pourvu à leur remplacement. Seront poursuivis comme *rebelles* à la loi tous ceux qui, refusant de prêter serment, s'immisceraient dans aucune de leurs anciennes fonctions publiques. Seront poursuivis comme *perturbateurs de l'ordre public*, et punis suivant la rigueur des lois, tous les ecclésiastiques ou laïques qui se coaliseront pour combiner un refus d'obéir aux décrets de l'Assemblée nationale, pour former, ou pour exciter des oppositions à leur exécution.

Mirabeau n'avait point pris part au décret sur la constitution civile du clergé ; il était retenu chez lui par une ophthalmie ; mais, dans cette question du serment civique, il joua un rôle singulier. Il fit un discours véhément contre le clergé et ses abus, il foudroya ces évêques de cour, nommés par le *caprice de ce qu'il y eut jamais de plus pervers et de plus dissolu autour du trône* ; il accusa les évêques membres de la Constituante de fausseté, de perfidie, de menées révolutionnaires, et tout cela pour en arriver à proposer un décret qui, laissant de côté les pasteurs sans ministère, menaçait de

déchéance tout ecclésiastique en fonctions qui ne prêterait pas le serment civique, sans décider qui appliquerait cette déchéance.

Une lettre de Mirabeau, écrite au comte de la Marck la veille de ce discours nous apprend que toute cette violence n'était qu'un jeu pour amuser la fureur de l'Assemblée. Ce décret, purement comminatoire, devait laisser le temps de se reconnaître. Il est permis de penser que ce n'était pas là un procédé régulier; on peut trouver qu'il est d'une pauvre politique. Exciter l'opinion et ne pas la satisfaire, c'est tromper le peuple, ce n'est pas l'éclairer. En outre, Mirabeau n'était pas fait pour ce jeu singulier; il était comme un athlète qui donnerait des leçons de pugilat et qui du premier coup assommerait son élève. Sous prétexte de ménager le clergé, il le foudroyait.

Ce fut l'abbé Maury qui, dans la séance du 28 novembre 1790, répondit à Mirabeau. Il le fit avec chaleur, mais on ne croyait guère aux conviétions de Maury. Cependant son discours vaut mieux que celui de Mirabeau, et il fut aisé à Maury de prouver à son rival que lorsqu'il parlait de l'universalité de la juridiction épiscopale, il n'entendait rien au droit canon et aux usages de l'Église universelle. Maury n'avait que trop raison quand il disait à l'Assemblée que supprimer de plein droit des chaires épiscopales, c'était agir en juges, en pontifes et en législateurs, et qu'à voir un pouvoir quelconque user d'un pareil arbitraire, on ne se croirait pas à Paris, mais dans le sérail de Constantinople. L'Assemblée l'interrompit par des éclats de rire et des murmures; cela n'empêchait pas qu'il n'eût raison contre la passion du moment.

La fin de son discours fut des plus éloquentes :

« Le moment de la vérité est arrivé, vous l'entendrez. Ce clergé, appelé au nom du patriotisme, ne devait pas s'attendre, en venant prendre place parmi les représentants de la nation, à se voir livré au mépris du peuple dans cette tribune. Si nos ennemis ne trouvent pas notre tombeau assez profond pour nous croire anéantis, c'est par leur mépris que nous reconquerrons et l'estime et l'intérêt de la nation.

» On n'a pas rappelé à l'ordre les orateurs qui ont insulté les évêques auxquels tous les ecclésiastiques s'empressent de donner par ma voix des témoignages d'admiration et de respect... En les louant comme les louera la postérité, je sers la chose publique; car, *prenez-y garde, il n'est pas bon de faire des martyrs.* Les hommes qui ont la conscience de leurs devoirs sacrés feront voir que le sacrifice des biens de ce monde, que le sacrifice de la vie ne leur coûte rien pour remplir leurs devoirs; qu'ils n'existent pas pour le temps présent, que c'est un autre temps qu'ils attendent, que c'est là qu'ils trouveront de véritables biens, une véritable vie. Vous traiterez alors en ennemis de la patrie ceux qui oppriment sans intérêt les hommes qui prient pour vous.

» Oui, il n'y a que les ennemis de la chose publique qui puissent tourmenter, persécuter des hommes qui prient pour ceux qui les insultent, des hommes... qui veulent rendre à César ce qui appartient à César, et qui, en périssant, s'il le faut, pour leurs devoirs, montreront à l'univers entier que s'ils n'ont pu obtenir votre bienveillance, ils ont du moins mérité votre estime. »

L'Assemblée n'écouta pas Maury, elle ne croyait point au martyre des évêques; les philosophes n'étaient pas fâchés d'en finir avec les prêtres; le plus grand nombre des constituants, rassuré par le comité ecclésiastique, n'imaginait pas qu'il touchât à la religion. Nos anciens rois, avaient pris d'étranges libertés avec l'Église gallicane; c'était le despotisme passé qui faisait croire à l'Assemblée qu'en réglant la discipline à son gré, elle usait de son droit.

Le décret rendu, il fallait que le roi le sanctionnât. Troublé dans sa conscience, Louis XVI s'était adressé au pape et attendait une réponse qui lui permît de rapprocher les esprits et de tenter une conciliation. Ce n'était pas ce que voulait Camus, le janséniste, l'ancien censeur royal; le nom seul du pape le mettait en fureur. « Les évêques, s'écriait-il, déclarent qu'ils attendent la sanction d'un ultramontain, de celui qu'ils appellent le souverain pontife de l'Église, comme s'il y en avait un autre que Jésus-Christ son fondateur. »

Un membre du côté droit. « Nous demandons de quelle religion est M. Camus. »

Le mot était juste; il était singulier qu'un législateur politique voulût être plus catholique que le pape; mais l'Assemblée était décidée à briser toute résistance, et comme il y avait de fort habiles meneurs, on envoya l'émeute crier *la sanction* sous les fenêtres du roi. Louis XVI céda le 26 décembre; dès ce moment, il était décidé à fuir. Il avait accepté la perte de ses prérogatives avec résignation, il était prêt à céder encore comme roi, mais non pas comme fidèle. Une fois troublé dans sa conscience, il prit la Révolution en horreur. Ce fatal décret du serment civique fut à la fois la ruine de la royauté et la ruine de la liberté.

Le 4 janvier 1791, l'abbé Grégoire prit la parole pour demander qu'en exécution du décret, on exigeât le serment civique des ecclésiastiques; il insista sur ce que ce serment n'entraînait que l'obéissance à la nation et ne touchait en rien à l'assentiment intérieur, c'est-à-dire à la conscience. Au fond, les prêtres qui allaient prêter serment sentaient qu'ils allaient faire un schisme, ils voulaient entraîner tout le corps avec eux.

Mirabeau, plus clairvoyant et plus raisonnable, ne voulait pas de cette violence. « Si l'Assemblée, écrivait-il, croit que la démission de vingt mille curés ne fera aucun effet dans le royaume, *elle a d'étranges lunettes.* » Il dit à l'Assemblée qu'on ne pouvait exiger de serment, puis que le décret décidait seulement que ceux qui ne le prêteraient point seraient réputés démissionnaires. Il dénonça comme *inconstitutionnelle, inique* et *répréhensible* une affiche officielle qui qualifiait de *perturbateurs du re-*

pos public les prêtres qui refusaient le serment. Suivant lui, le refus du serment, suivi de la démission, était un acte licite et respectable; ceux-là seuls étaient blamâbles qui n'obéiraient pas à la loi après lui avoir prêté serment, ou qui, sans s'y soumettre, prétendraient garder leurs fonctions au mépris de la loi.

Au fond, Mirabeau voyait que l'Assemblée *s'enferrait;* il avait trop de bon sens pour ne pas comprendre que compliquer une révolution politique d'une révolution religieuse, c'était un jeu sûr pour tout perdre.

Il écrivait à un ami : « Voilà une plaie nouvelle, mais la plus envenimée de toutes, qui va ajouter encore un foyer de gangrène à tous ceux qui rongent, corrodent et dissolvent le corps politique. Nous nous étions fait un *roi-effigie* sans pouvoir, et un corps législatif qui administre, qui informe, qui juge, qui récompense, qui punit, *qui fait tout, excepté ce qu'il doit faire*. A présent, nous arrangeons le schisme religieux à côté du schisme politique; nous n'avions pas assez de *résistances*, nous en suscitons à plaisir; de *dangers*, nous évoquons le pire de tous; d'*embarras*, nous soulevons le plus inextricable; c'est de quoi amener *la fin de tout*, si l'Assemblée ne se lasse pas bientôt d'obéir aux anarchistes. » C'était le langage d'un homme d'État, mais les meneurs de l'Assemblée étaient loin de cette sagesse. A cette même séance du 4 janvier, sur la proposition de Barnave, l'Assemblée décréta que le serment serait demandé séance tenante aux ecclésiastiques qui ne l'avaient pas encore prêté. En d'autres termes, l'Assemblée allait exclure de son sein tous ceux qui ne plieraient pas devant le décret du serment civique. Sans parler de la violence faite aux consciences, c'était une usurpation flagrante de la souveraineté populaire. Que deviendrait la liberté politique si la majorité d'une Assemblée se reconnaissait le droit d'exiler la minorité?

La violence de l'Assemblée tourna contre elle. La séance du 4 janvier 1791 est restée célèbre dans les fastes de l'Église de France; ce jour-là, les évêques et les prêtres défendirent la liberté de conscience, mais ils la défendirent chez un peuple à qui ils n'avaient pas appris à la respecter, et qui ne les comprit pas.

Appelé le premier, à la tribune, l'évêque d'Agen, M. de Bonnac, dit : « Je ne donne aucun regret à ma place, aucun regret à ma fortune; j'en donnerais à la perte de votre estime que je veux mériter; je vous prie donc d'agréer le temoignage de la peine que je ressens de ne pouvoir prêter le serment. » M. Fournès, curé de Puymiclant, appelé le second : « Je dirai avec la simplicité des premiers chrétiens : je me fais gloire et honneur de suivre mon évêque, comme Laurent suivit son pasteur. » M. Leclerc, curé de la Combes : « Je suis enfant de l'Église catholique... »

On l'interrompit pour demander qu'on votât par : *Je jure* ou *je refuse;* puis il se fit un silence. L'évêque de Poitiers, M. de Saint-Aulaire, monta à la tribune : « J'ai soixante-dix ans, dit-il, j'en ai passé trente-cinq dans l'épiscopat, où j'ai fait tout le bien que je pouvais faire. Accablé d'années et d'études, je ne veux pas déshonorer ma vieillesse, je ne veux pas prêter serment (*murmures*). Je prendrai mon sort en esprit de pénitence. » L'abbé Maury voulut monter à la tribune pour discuter. On lui refusa la parole. Aucun autre ecclésiastique ne se présenta pour prêter serment.

L'Assemblée, fort embarrassée, voulut rassurer les consciences, et chargea un comité de rédiger dans le plus bref délai une adresse sur la constitution civile du clergé, afin d'éclairer le peuple et de prévenir les alarmes qu'on chercherait à répandre sur le sort de la religion. Singulier rôle pour une assemblée politique!

Ce fut alors que, par dérision, M. de Montlosier proposa de faire entrer dans cette commission Barnave et Rabaut Saint-Étienne, tous deux protestants. Puis, profitant de l'étonnement de l'Assemblée, qui, en général, ne l'écoutait guère, Montlosier ajouta ces paroles restées célèbres : « Je ne crois pas, messieurs, quoi qu'on puisse faire, qu'on parvienne à forcer les évêques à quitter leur siége. Si on les chasse de leur palais, ils se retireront dans la cabane du pauvre qu'ils ont nourri; si on leur ôte leur croix d'or, ils prendront une croix de bois; c'est une croix de bois qui a sauvé le monde. »

La proposition de mettre des protestants dans la commission était une critique trop fondée, car ce ne fut pas un protestant, mais un incrédule qui fit ce projet d'adresse au peuple. L'homme chargé de rassurer les consciences et de prouver que la foi ne courait aucun danger, ce fut Mirabeau, lui qui répétait qu'avant trente ans le christianisme serait mort et qu'il n'y aurait plus de prêtres.

Si l'on en croit Étienne Dumont, l'auteur de cette adresse, qui passa en partie dans l'Instruction qui fut adoptée, était Lamourette, qui fut évêque constitutionnel de Lyon. Je croirais volontiers à cette assertion, car il y a dans cette adresse un luxe de citations bibliques et des effusions de tendresse qui ne sont ni dans ses habitudes ni dans le tempérament de Mirabeau.

Ce n'était rien que de décréter le serment civique et la destitution des évêques et prêtres non jureurs, il fallait en venir à l'exécution. Mais comment empêcher des évêques et des prêtres de confesser et d'administrer les sacrements? On fut obligé d'en venir aux violences les plus étranges. On décida de ne laisser ouvrir que des paroisses constitutionnelles, on ameuta la foule contre les femmes qui restaient fidèles à leur église, et on les chassa du temple à coups de verges.

S'arrêter sur cette pente était impossible. Un an après le décret du serment, la proscription commença. Le décret du 29 novembre 1791 refusa toute pension et tout traitement à qui ne prêtait pas serment. On dressa des listes qui portaient le nom des prêtres insermentés. On les déclara suspects, on les plaça sous la surveillance

des autorités, on les exila des lieux où se manifestaient des troubles avec peine d'un an ou deux de prison en cas de désobéissance. Le comité de législation fut chargé de recevoir les dénonciations pour en faire un rapport général et mettre le Corps législatif à même d'extirper la rébellion, qui, disait-on, se déguisait sous le prétexte d'une prétendue dissidence dans l'exercice du culte catholique.

La Convention devait se charger d'achever l'œuvre par la déportation et la mort. Mais ce sang versé, ces misères accumulées, ne servirent de rien, et malgré *vingt-sept* décrets rendus en trois ans pour mettre à prix la tête des prêtres et pour les anéantir, ils reparurent sous le Directoire et rouvrirent leurs églises. Ils étaient plus populaires qu'en 1789, la persécution leur avait donné un nouveau baptême, et ils étaient assez puissants en 1800 pour que le Premier Consul fît le concordat, ne voulant pas, disait-il, laisser une pareille force en dehors de son gouvernement.

Si ce triste récit enseigne quelque chose, c'est l'impuissance de la force quand elle est aux prises avec la conscience; il est clair qu'en persécutant les prêtres, la Constituante et la Convention mirent contre elles une partie de la nation, soulevèrent la Vendée et compromirent la liberté. Mais cette leçon n'est pas la seule que nous donne l'histoire. Les maux soufferts par le clergé de la Révolution ne peuvent nous faire oublier ceux que, sous la monarchie, les évêques avaient fait endurer aux protestants. Victime à son tour, frappé par les mêmes lois de proscription retournées contre lui, le clergé de France a expié les fautes du passé; mais le souvenir en reste et nous enseigne que si la persécution ne profite pas à l'État, la domination n'est pas moins nuisible à l'Église. Il n'y a pour la religion qu'une situation acceptable, c'est une complète liberté. Que le prêtre soit maître dans le sanctuaire et qu'il n'en sorte pas, que le législateur commande au citoyen et ne connaisse pas le fidèle, c'est là le seul moyen d'éviter ces invasions des deux puissances qui ont toujours été fatales aux nations. La raison repousse l'ingérence de l'État dans le domaine de la conscience, l'ingérence de l'Église dans la société civile. La séparation de l'Église et de l'État, que tant de gens rejettent sans la comprendre, sera le traité de paix qui finira à toujours des querelles et des luttes qui, depuis quinze cents ans, ont troublé le monde sans profit pour la religion, au grand dommage de l'humanité.

Ed. Laboulaye.

BIBLIOGRAPHIE

Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, garde des sceaux de France. Didier éditeur, par M. Baguenault de Puchesse.

La vie de Jean de Morvillier nous fait voir quels pouvaient être, sous les derniers Valois, le rôle et l'influence d'un homme honnête et modéré qui remplit les plus hautes fonctions politiques dans un temps si troublé par les intrigues, par les querelles religieuses, par la guerre au dedans et au dehors. Sous François Ier, Jean de Morvillier fut ambassadeur de France à Venise, à l'époque où ce poste était le plus important de notre diplomatie à cause de nos relations avec la Sublime Porte, et le plus difficile à cause du mouvement politique dont Venise était le centre entre l'Orient, l'Allemagne et l'Italie. Sous Charles IX, comme évêque d'Orléans, il accompagna le cardinal de Lorraine, dont il était l'ami, au concile de Trente où il s'occupa beaucoup plus d'intervenir par ses conseils et ses avis particuliers près des prélats, que de prendre part aux débats religieux de l'Assemblée. Il devint ensuite chancelier de France après la disgrâce de Michel de l'Hospital, dont il n'avait pas convoité la succession, et se démit volontairement de cette lourde charge au bout de trois ans sans quitter le Conseil. Comme diplomate, comme évêque, comme témoin attentif de tous les événements de son temps, il avait acquis une expérience consommée. Partisan de la paix au dehors, il s'opposa d'abord au projet de Coligny d'intervenir aux Pays-Bas contre les Espagnols, puis de soudoyer les princes protestants de l'Allemagne. Partisan de la tolérance, sans s'élever pourtant jusqu'à la liberté de conscience, et plutôt par politique que par principe, il ne cessa pas d'appuyer les mesures de conciliation et de modération. Catherine de Médicis ne le mit pas dans la confidence de l'attentat de la Saint-Barthélemy, mais après le massacre, elle eut aussitôt recours à des conseils que le dévouement de Jean de Morvillier ne lui permit pas de refuser. Probe, incorruptible, d'une honnêteté à toute épreuve, et d'une vie sans reproche, il ne sut pas prendre pourtant cette attitude de fermeté inébranlable dont Michel de l'Hospital a donné le mémorable exemple. C'était un homme d'affaires plutôt qu'un homme de principes. S'il donna souvent des conseils sévères, souvent aussi il se résigna à les voir négligés. Il lui a donc manqué, malgré toutes les qualités, de se recommander au souvenir de la postérité par quelque grande action. Il reste dans l'histoire au second rang, avec tous les mérites qui l'auraient rendu digne du premier, si son caractère avait été moins timide, et s'il s'était plus préoccupé d'imposer à ses maîtres par la vigueur de ses conseils que de travailler, comme il le fit, à dissimuler l'odieux attentat de la Saint-Barthélemy, et à tromper l'opinion publique sur les causes de ce crime. Aussi bien, le savant auteur de cette biographie, M. Baguenault de Puchesse, n'a pas manqué aux devoirs de la plus stricte impartialité. Son livre est composé avec un très-grand nombre de documents inédits, et l'on y trouve sur plusieurs points de notre histoire du XVIe siècle des éclaircissements très-précieux.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 39 27 AOUT 1870

Paris, 26 août 1870.

C'est une opinion généralement répandue qu'en 1814 la France n'a eu ni la force ni la résolution de se défendre contre l'invasion. « La France, dit Lamartine dans le premier volume de son *Histoire de la Restauration*, malgré les appels faits à son patriotisme par l'empereur et le Sénat, ne se levait pas. Elle était épuisée de légions. Elle voulait la paix et la liberté. Elle craignait, en se levant, de se lever pour l'empereur et non pour la patrie. Elle était résolue de ne plus fournir de sang à son ambition. Le long despotisme qu'elle avait subi lui avait enlevé jusqu'au respect de son propre sol. On entendait jusque dans les campagnes ce mot impie du découragement poussé jusqu'à l'indifférence de soi-même : *Tyran pour tyran!* Les préfets décrétaient les levées, les gendarmes conduisaient les conscrits, souvent enchaînés, sur les routes dans les dépôts. A peine libres, ils reprenaient le chemin de leurs villages et de leurs chaumières. » Tout cela est vrai ; cependant on verra par l'article de M. Van den Berg, que nous publions dans ce numéro, que d'après les témoignages recueillis par M. Steenackers, les départements se seraient soulevés contre les armées alliées, si l'on avait fait franchement appel à leur patriotisme. Jusqu'à la fin, Napoléon ne voulut pas recourir à la levée en masse par raison politique, et il tomba. Il craignait d'armer le pays. Au reste, « Napoléon, dit encore Lamartine, pendant les soixante et dix jours que la lenteur et la timidité des alliés lui avaient laissés pour prendre une grande résolution, n'en avait pris aucune. On avait vu se répéter dans le palais des Tuileries les incertitudes et les indécisions de Moscou. Il avait perdu les heures à délibérer avec lui-même et avec les autres, à lutter avec le Sénat et le Corps législatif. »

Cependant Napoléon avait encore une ressource invincible : c'était, au lieu de rester épars et disséminé, de se replier et de se concentrer vers le cœur de la France. Il aurait pu rappeler d'Espagne les deux armées de Suchet et de Soult, qui formaient ensemble 80 000 hommes rompus à la guerre. L'Italie aurait pu lui envoyer l'armée du roi de Naples (30 000 hommes commandés par des officiers aussi dévoués à la patrie qu'à Murat) et 50 000 hommes qui manœuvraient inutilement dans le nord de l'Italie. Il restait en Hollande et en Belgique 40 000 hommes. Mayence et les places fortes de l'Allemagne contenaient 120 000 hommes restés dans les garnisons, et laissés là comme des jalons perdus sur des routes que Napoléon ne devait plus revoir. Il avait de plus les 80 000 hommes de l'intérieur. Il avait eu devant lui quatre-vingt-dix jours, dans une saison favorable à la marche et à la nourriture des troupes, pendant lesquels il aurait pu réunir ces 400 000 hommes. « Quatre cent mille hommes ainsi concentrés, toujours attaqués par les points éloignés de la circonférence, toujours rapprochés eux-mêmes du centre qui eût appuyé chaque rayon de la force du noyau, auraient été toujours en nombre égal aux colonnes d'attaque des alliés. Chaque victoire partielle des généraux ennemis eût été une victoire stérile, car aucun d'eux n'aurait osé la poursuivre au cœur d'une pareille masse pour venir se briser et s'engloutir sous les murs de Paris. La moindre défaite, au contraire, aurait permis à Napoléon de lancer 100 000 hommes entre les flancs ou sur les derrières de ses ennemis. Le temps et la distance *qui affaiblissent les armées d'agression*, auraient aguerri, recruté et fortifié celle de la France; la victoire décisive à grands résultats, ou la paix certaine à grandes concessions pour la patrie, était la conséquence d'une telle résolution.

Il semble que toute comparaison entre 1814 et la situation où nous nous trouvons aujourd'hui est de nature à nous inspirer moins de crainte que de confiance et de fermeté.

En somme, contre un million d'hommes, Napoléon ne fit manœuvrer que 70 000 combattants. La victoire même ne pouvait qu'user un si petit nombre, un peu moins promptement que la défaite, voilà tout. Quelle différence en 1870!

— A la suite du discours de M. Coquerel, que nous publions dans ce numéro, la quête qui a été faite au profit des blessés a produit, malgré l'exiguïté de la salle, une somme qui dépasse 3500 francs.

Cette somme a été versée dans la caisse de la Société internationale.

SALLE SAINT-ANDRÉ

DISCOURS DE M. ATHANASE COQUEREL FILS

Les blessés

Jamais je n'ai pris la parole devant vous le cœur gonflé et agité par tant d'émotions douloureuses.

Je dois vous parler d'une guerre plus meurtrière que toutes les précédentes; mais, malgré la profonde horreur que toute guerre m'inspire aujourd'hui plus que jamais, je suis obligé, non de réprouver celle-ci, mais au contraire de pousser énergiquement à y prendre part tous ceux qui le peuvent, parce que le sol français est envahi, nos campagnes et nos villes occupées par l'étranger. Je dois refouler au fond de mon âme ma juste haine contre la guerre comme un effroyable recul vers la barbarie, au moment même où cette haine en moi est plus vive que jamais, et je dois proclamer bien haut que c'est là notre ressource unique et urgente, notre absolu devoir, puisque nous frémissons au fond de tout notre être d'entendre le cri terrible qui souleva nos aïeux il y a soixante-dix-huit ans, et que nous pensions n'entendre jamais : La patrie est en danger !

Quant à cette guerre elle-même, à ses causes, à son opportunité, à la manière dont elle a été préparée et conduite, je veux me taire; je m'impose un silence qui m'accable. Ce n'est pas ici le lieu et ce n'est nulle part l'heure des retours sur le passé; aussi je ne dirai qu'un mot tout à fait général. Si cette guerre eût pu et dû être évitée, ceux, quels qu'ils soient, Français ou étrangers, peuples, ministres ou souverains, qui ont répandu sur le monde un tel déluge de malheurs ont encouru devant l'humanité, devant l'histoire et devant Dieu une responsabilité écrasante. Un grand poëte d'Israël représentait les populations fuyant de tous côtés et se cachant éperdues au fond de leurs demeures sur le passage de Jéhovah qui vient faire justice, après de grands désastres. A mesure qu'il avance, la terre, devant lui, rend le sang innocent qu'elle a bu, et les corps morts qu'elle recèle surgissent devant ses pas, pour accuser les coupables.

Je n'ajoute rien, je ne trouverais digne ni de vous, ni de cette chaire, de rompre en un pareil moment le silence qu'il a fallu garder depuis tant d'années.

Je veux me souvenir d'une seule chose : il y a, en ce moment où je vous parle, une foule de blessés qui souffrent et qui meurent; il y a des hommes valides, rayonnant de santé et de jeunesse, qui peut-être, en ce moment même, tombent pâles et ensanglantés, percés de balles, broyés par les boulets ou fauchés dans les rangs par les mitrailleuses. La victoire elle-même peut être aussi cruelle que la défaite; l'une ou l'autre ne peut que l'être énormément.

Vous tous qui ne pouvez courir au feu, quelle est votre tâche en ce moment? Il y a plus et mieux à faire que de frémir d'angoisse ou de colère. Il ne suffit pas d'écouter sans cesse et de chercher à entendre de loin, comme les Athéniens d'autrefois, le premier battement des ailes de la victoire ou le cri d'agonie d'une armée vaincue.

Il y a plus et mieux à faire : d'abord s'efforcer d'être calmes, d'être moralement forts et grands, forts et grands comme les événements, comme le danger de la patrie, comme l'héroïsme de nos défenseurs. Il faut se résoudre, sans vaine pitié pour soi-même, à tous les sacrifices qui peuvent devenir nécessaires; il faut remporter au fond de nos cœurs la victoire qui dépend de chacun de nous et qui profitera à tous : vaincre notre égoïsme. Il faut penser moins à nous-mêmes, à nos affaires qui périclitent, à nos jouissances troublées, à nos inquiétudes mêmes pour les nôtres, qu'à nos soldats qui souffrent, à nos blessés qui meurent. Il faut les soulager à tout prix. Il faut mettre en action, dans leur intérêt, le grand principe chrétien : *Quand un membre souffre, tous les autres doivent souffrir avec lui.* Il faut égaler et dépasser en sympathie pour vos blessés ce qu'éprouvait, pour ceux de son peuple, un grand poëte national du judaïsme antique :

« Mon âme, s'écriait Jérémie, est brisée des blessures » de la fille de mon peuple. J'en suis désolé et consterné. » N'y a-t-il point de baume en Galaad? N'y a-t-il point » de médecin? Pourquoi les blessures de la fille de mon » peuple ne sont-elles pas fermées? Oh! si ma tête était » une source d'eau, si mes yeux devenaient une fontaine » de larmes, je pleurerais nuit et jour sur ceux de mon » peuple qui ont été blessés à mort. » (Jér., VIII, 21. — IX, 2.)

Mais avant de méditer avec vous ces solennelles et douloureuses paroles, il est une préoccupation importune dont je veux déblayer la route devant moi; il est un mot que je veux prononcer dès maintenant pour ne plus y revenir.

Protestants de France, on vous accuse. Il y a peu de jours, — dans une ville qui, en notre siècle même, a été le théâtre des derniers (je l'espère) de tous ces *troubles* dits *de religion*, si sanglants et si nombreux dans notre histoire, — une publication officielle, épiscopale, non contente de fulminer contre les ennemis de notre patrie comme hérétiques, donnait à entendre qu'il y a en France, à l'intérieur, d'autres hérétiques plus disposés à sympathiser avec leurs coreligionnaires qu'avec leurs compatriotes... Je n'achève pas. C'en est assez. On vous accuse, répondez. Répondez de la seule manière digne de vous: par la largeur de vos dons; prouvez votre patriotisme de telle sorte que personne n'en puisse douter. Je ne vous dis plus à ce sujet qu'un mot, emprunté à l'épître de saint Pierre, dont apparemment on ne voudra pas contester l'autorité : *C'est la volonté de Dieu qu'en faisant le bien, vous fermiez la bouche aux hommes ignorants et dépourvus de sens.*

Pour tout ministre de Jésus-Christ, c'est une naturelle et précieuse habitude que d'appeler les ressources de la

charité sur tous ceux qui souffrent; je suis accoutumé à plaider devant vous cette belle et sainte cause, et je suis accoutumé aussi, je dois le dire, à recevoir de vous de larges et dignes réponses. Vous avez fait preuve en mainte et mainte occasion de cette charité protestante qui est pour nous un devoir d'autant plus urgent que nous n'avons pas d'éclatante hiérarchie à soutenir dans le luxe et l'autorité opulente, d'autant plus nécessaire que nous n'avons d'autre moyen de consacrer l'or à Dieu que de le donner à ses enfants qui en ont besoin. En ce moment, j'ai confiance plus que jamais en votre ardeur à aider, autant qu'il est possible, ceux qui ont tant de droits à votre sympathie et à votre dévouement. Ah! si le ministre du Christ est toujours fier de parler pour ceux qui ont besoin d'aide, comment en ce moment ne serais-je pas plus fier encore, quand il me semble qu'à côté de moi est debout la patrie, tenant d'une main l'arme qui nous protége, et, de l'autre, le képi déchiré et taché de sang de quelque soldat blessé pour elle, qui attend le secours ou la mort?

Ce mot de patrie, qui naguère n'était prononcé parmi nous que rarement et peut-être avec tiédeur, partout à l'heure présente retentit passionnément à nos oreilles. Vous vous étonnez peut-être de le trouver si souvent sur toutes les lèvres. Quand elle est heureuse et triomphante, on néglige parfois la patrie, on y songe trop peu; mais rien ne la fait plus aimer, rien ne ravive plus énergiquement dans tous les nobles cœurs l'enthousiasme pour elle, que ses revers. Ah! quand elle souffre, nous ne pouvons plus l'oublier, et c'est parce que la patrie a souffert aux jours où nous sommes que son nom s'est réveillé au fond de tous les cœurs et que tous les échos le redisent autour de nous.

Si ce mot ne se trouve pas dans les paroles du prophète que vous avez entendues, c'est qu'il manquait à la langue des Hébreux. De même que les Grecs et les Romains appelaient barbares tous les autres peuples du monde, Israël avait pour coutume d'appeler tout le reste de l'humanité *les nations*, et de se réserver à lui-même ce titre unique et sacré : *le peuple*. De là résultait que le mot de patrie ne se trouvait pas dans leur vocabulaire. Mais ce poëte patriote dont la vie tout entière n'est qu'un hymne douloureux à la gloire de son pays, ce poëte y a suppléé.

Usant de ce droit qu'a la poésie de tout personnifier et de donner la vie à tout ce qui l'enthousiasme et l'enflamme, il avait créé une vive image, une personnification touchante; il trouvait ce mot vague « le peuple » trop froid, il voulait quelque chose de plus émouvant, de moins général : ce que nous appelons la patrie, il l'avait appelé la Fille de mon peuple. C'était comme un être sacré pour lequel il avait un amour enthousiaste, filial et paternel à la fois. Malgré la critique frivole qui dédaigne la poésie de Jérémie, rien n'a plus d'ampleur, de brillantes couleurs et de mouvements variés que les accents passionnés avec lesquels il déplore les malheurs d'Israël. Il pleurait sur sa patrie, mais il avait le droit de pleurer, car il avait agi; il s'était dévoué, il avait été un conseiller intrépide, toujours sur la brèche, luttant sans cesse contre une impopularité imméritée, disant sans cesse à ses concitoyens des vérités qui pouvaient les sauver, et qu'infatués, ils refusaient de croire.

Peut-être n'avez-vous pas oublié qu'après la ruine de Jérusalem, le roi victorieux qui transportait dans ses vastes États la plus grande partie de la population juive, proposa à Jérémie de l'accompagner non comme un esclave, mais comme un grand de sa cour: il refusa. Il préféra rester au milieu des ruines de cette petite ville dévastée, qui n'avait plus que quelques rares habitants; il ne voulut pas se séparer de ces tristes débris d'Israël si glorieux à ses yeux autrefois. Là, il continua le même rôle, rappelant sans cesse des vérités qu'on ne voulait pas entendre, et il périt enfin, emmené malgré lui dans une folle expédition qu'il avait déconseillée et dont il fut la première et la plus héroïque victime! Il avait le droit, lui, de pleurer sur les maux de sa patrie, car sa vie tout entière fut dépensée au service de ses compatriotes ingrats et aveuglés.

Voyez, dans ces quelques paroles que je vous ai lues, combien le sentiment patriotique est profond, humain, plein de vie. Je dois convenir que la traduction rend difficilement l'énergie de l'original. Ainsi, dans la langue des Juifs le mot *blessure* équivaut à celui de *brisure*, et le poëte commence par dire que *son âme est brisée des brisures de sa patrie*, de la fille de son peuple, c'est-à-dire qu'il ressent en son âme les douleurs de la patrie, qu'il en souffre comme elle. Et il se demande pourquoi *les plaies de la fille de son peuple ne sont pas encore fermées; s'il n'y a pas de médecins, s'il n'y a plus de baume en Galaad*. Galaad, vous le savez, était une contrée montagneuse, couverte d'arbres résineux dont le baume s'exportait au loin dans toute l'antiquité, comme le remède le plus sûr que l'on connût pour toute espèce de plaie.

Ce gémissement du prophète est devenu une sorte de proverbe, et quand des secours nécessaires ont manqué, on a demandé souvent si la terre de Galaad ne produisait plus de baume.

Désolé et consterné, ne pouvant que pleurer sur son pays, le poëte s'écrie que *si sa tête se changeait en source d'eau et ses yeux en ruisseaux de larmes il pleurerait nuit et jour pour ceux de son peuple qui sont blessés à mort*. Vous le voyez, l'accent patriotique, le deuil national, l'amour et le dévouement pour le sol natal, ce cœur qui sent tout ce qu'ont souffert ses concitoyens, toute cette douleur grande et puissante, peuvent nous servir à tous de leçon et d'exemple.

C'est cependant un bien petit peuple que le peuple d'Israël, ce sont des armées bien insignifiantes, que celles dont Jérémie déplorait la déroute. C'étaient des armements bien puérils que ceux que l'on connaissait alors. Notre temps a perfectionné toutes ces choses. Les loisirs de la paix sont employés de nos jours à for-

ger, en requérant les services des sciences et de l'industrie, de nouveaux moyens de destruction bien autrement redoutables que tous ceux qui étaient connus jusqu'alors. Dans ce siècle de publicité, nous en gardons soigneusement les secrets; mais il arrive que d'autres les ont trouvés en même temps que nous, ou se les procurent autrement, en sorte qu'après tous ces efforts on en vient de part et d'autre à tuer beaucoup plus d'hommes sans qu'il y ait rien de gagné pour qui que ce soit.

Heureusement et grâce à Dieu, si l'art de détruire se perfectionne d'heure en heure, l'art de guérir ne reste pas en arrière. Oui ! il s'est trouvé des esprits généreux qui se sont préoccupés des souffrances de tant de blessés qui expirent sur les champs de bataille; il s'est trouvé des femmes dévouées qui se sont empressées de réunir les dons, de travailler pour les blessés, de concentrer les secours, et qui ont essayé d'organiser largement la miséricorde fraternelle à l'égard de ceux que la guerre a frappés. Honneur à tous ces nobles efforts, à ceux qui ont ainsi employé leurs loisirs, leur patrimoine, leur argent et leurs forces ! Honneur à ceux qui partent pour soigner sur les champs de bataille ceux que la mort peut frapper et que l'ennemi a frappés déjà ! Honneur à ce drapeau que la croix rouge signale de loin ! Honneur à ce drapeau : il est le plus sacré de tous : car c'est celui de l'humanité. Honneur à ce drapeau qui met à l'abri tous ceux qu'il protége, parce qu'il signifie : Ici l'on souffre, ici l'on a payé la dette du sang et l'on a le droit de trouver un refuge; ici, après avoir concouru pour sa part à la défense de la patrie, on attend la mort ou des forces nouvelles, entouré de sympathies, de soins.

Et cependant, je dois le dire, tout cela est insuffisant; rien de ce qu'on a fait n'a atteint le but, rien n'a rempli le vide immense, rien n'a suffi aux besoins tous les jours renaissants, et ici j'en appelle aux souvenirs de ceux qui, dans leur propre demeure, ont eu à soigner un malade ou un blessé : que de peines, que de veilles, que de choses nécessaires, que de monde autour d'un seul lit de souffrance ! Imaginez, si vous le pouvez, ce qui se passe, lorsque dans une seule journée dix mille tombent d'un côté, dix mille d'un autre, et qu'il faut les ramasser sur un champ de bataille et fournir sur place aux nécessités urgentes de l'instant. Représentez-vous, si cela est possible, ces quatre lieues de terrain sur lesquelles a eu lieu notre dernière bataille, jonchées de blessés, ceux-ci entassés confusément et en foule les uns sur les autres, ceux-là isolés, et ces derniers plus en danger encore parce qu'il est possible qu'ils échappent à la sollicitude même qui voudrait les secourir. Je vous demande de regarder de plus près tout ce qu'il y a là de douleurs.

Parcourons ensemble ces lieux ensanglantés et comme maudits; et ne me dites pas de vous épargner cette vue : je ne le dois pas, je dois vous demander, je dois obtenir de vous des secours proportionnés à l'immensité des besoins. — Ces besoins, il faut que vous les connaissiez, que vous en ayez au moins une idée.

Les voilà donc : les uns, le crâne brisé, l'œil fixe, vitreux, ceux-là sont morts; d'autres qui regardent tout leur sang s'échapper à gros bouillons de leur poitrine, ou leurs entrailles de leur corps entr'ouvert; ceux-là vont mourir; ils sont perdus. Mais d'autres, les plus nombreux, moins gravement atteints ou même qui ont un membre fracassé ou emporté, il y a encore moyen de leur venir en aide. Déjà la mort les menace. La soif les dévore; ils demandent avec angoisse un verre d'eau, le verre d'eau fraîche de l'Évangile, dont Jésus a dit que son Père le rendra au centuple à ceux qui le donneront, et il n'avait pas en vue alors d'aussi cruelles nécessités, des souffrances aussi aiguës.

Ne croyez pas que j'ai tout dit, qu'il n'y ait que cela à redouter. Non, il y a bien d'autres fléaux qui se déchaînent sur ces infortunés. Et d'abord, le seul fait d'être exposé à l'air, au contact de l'atmosphère, d'une atmosphère bientôt impure, viciée, chargée de miasmes fétides qui émanent de tout ce sang répandu et de ces chairs broyées ; puis, au bout de peu de temps, se déclarent parmi les blessés quelques-unes de ces effroyables maladies qui, souvent, résultent du manque de soins.

Tantôt ce sera le typhus qui les emportera, tantôt ce seront des plaies où la gangrène se met et qui parfois fourmillent de vers; tantôt ce sera ce qu'on appelle d'un mot hideux que je dois vous dire, la résorption purulente, un empoisonnement irrésistible qui, d'une seule blessure dont la gravité ne semblait pas extrême, suffit à faire couler le venin dans toutes les veines, et alors la mort est inévitable. Ou bien encore, ce sera ce hideux tétanos qui, de crampes de plus en plus fortes en crampes plus fortes encore, crispe et tord tout le corps en le renversant en arrière, de telle sorte qu'à la fin la tête vient toucher les pieds, tandis que les muscles crispés et roidis font saillie de toutes parts. Le malheureux qui subit cette torture attend dans des angoisses croissantes auxquelles rien ne peut porter remède, que la mort désirée vienne le délivrer. Il suffit d'un refroidissement de l'atmosphère, il suffit que la température change sur le champ de bataille, comme après l'un des derniers combats de l'Autriche, pour qu'une multitude de blessés périsse dans cette effroyable agonie, à la suite de blessures qui dans d'autres circonstances auraient été guéries facilement.

Je vous traîne malgré moi au milieu de ces scènes cruelles. Mais tout n'est pas dit : vous avez pu remarquer en d'autres temps et vous remarquerez bientôt, et cent fois, dans les feuilles publiques que vous parcourrez de l'œil, ces mots : *Il a succombé à la suite de ses blessures.* Vous êtes-vous demandé ce que cela signifiait ? Cela signifie, l'une ou l'autre de ces effroyables maladies que je viens de décrire en quelques mots, et peut-être, dans bien des cas, la plus horrible de toutes.

Cependant ce n'est pas tout ce qu'il faut redouter pour les blessés, quand ils sont là couchés sur le champ de bataille, qu'il n'y a personne encore pour les délivrer, pour les relever. Ils ont un autre péril à craindre : ce qu'on appelle les *passages de troupes*. Une autorité compétente le disait naguère : Jamais un général ne peut ni ne doit renoncer à un mouvement de troupes nécessaire à ses combinaisons pour épargner les blessés qui jonchent le champ de bataille ; rien ne serait possible à la guerre si l'on devait s'arrêter à ces sortes de considérations. De là résulte ce que nous avons vu dans la guerre d'Italie, qu'un chemin creux couvert de blessés est parcouru au galop par l'artillerie et les caissons, qui les écrasent sous leurs roues. Et ce sont des compatriotes qui ont été obligés d'accomplir cette boucherie! Les blessés, chose horrible, les voient venir de loin; ils entendent approcher l'effroyable ouragan qui va passer sur eux; mais les forces leur manquent, leurs blessures les clouent au sol; il faut qu'ils subissent cette destinée.

Enfin, enfin, est-ce tout? Non; ils sont encore exposés à d'autres maux si horribles, si humiliants pour la nature humaine que j'hésite presque à les nommer. Il reste à craindre ce qu'on a trop justement appelé *les hyènes des champs de bataille*. Ne croyez pas qu'il s'agisse, sous ce nom, de bêtes féroces. Il s'agit d'hommes et de femmes qui, immédiatement après le combat, se répandent sur les champs de bataille pour dépouiller les morts et les blessés. Tandis que ces infortunés, qui ont des balles dans les chairs ou dont les os sont brisés, auraient besoin d'être secourus avec les soins les plus délicats par la sollicitude la plus intelligente, ces monstres à face humaine se jettent sur eux et les pillent; pour avoir l'habit, ils retournent la manche déchirée par le coup qui a percé le bras; pour avoir la chaussure, ils l'arrachent d'un pied brisé. On a vu, il n'y a pas longtemps, des doigts coupés pour voler des bagues... Voilà des crimes, et ce ne sont pas les plus horribles, que la police la plus vigilante, que l'attention la plus scrupuleuse ne peut pas toujours empêcher; on ne garde pas un champ de bataille de quatre lieues d'étendue; on a beau prendre toutes les précautions possibles, on n'y arrive pas.

C'en est trop. Et cependant il me reste à signaler pour nos blessés un dernier fléau sur lequel je ne veux pas insister. On prétend que, dans la hâte avec laquelle on est obligé d'inhumer les victimes d'une bataille, des hommes qui ne sont qu'évanouis disparaisssent quelquefois au milieu des morts dans la fosse commune, sans qu'il soit possible de les distinguer....

Voilà, mes frères, le sort qui menace nos blessés; voilà, quand ils sont tombés, à quelles causes hideuses de destruction et de mort il faut s'efforcer de les soustraire. Voilà comment on n'a jamais fait assez pour eux, comment tout ce qui a été accompli jusqu'à présent est insuffisant. Il faudrait, si c'était possible, que l'armée de la charité égalât l'armée de la défense. Donnez donc, donnez beaucoup, l'humanité l'exige, et non-seulement l'humanité, mais la reconnaissance. C'est pour la patrie, c'est pour nous que toutes ces blessures et toutes ces misères sont affrontées. Ces blessés vous ont fait de leurs poitrines un rempart vivant; ils vous ont protégés par leurs souffrances comme d'autres par leur mort; vous leur devez tout; donnez beaucoup : le respect même vous y oblige. Il ne s'agit pas de laisser tomber une vulgaire aumône pour ces héros. Oui, nos soldats, en ce moment, après trois revers, sont l'admiration du monde, l'admiration de ceux qui peuvent le mieux juger leur intrépidité et leur abnégation; ils sont l'admiration de leurs vainqueurs, qui ne peuvent revenir de l'étonnement où les a jetés leur défense acharnée, leur résistance infatigable, et qui sont surpris encore du bonheur de les avoir vaincus même cinq ou six contre un.

Donnez beaucoup; je pourrais vous le demander au nom de la prudence. Conservez à la patrie de pareils combattants, conservez à vos foyers et à vos familles de pareils défenseurs; la patrie a besoin d'eux, elle compte sur leur appui pour la protéger. Il est juste, il est nécessaire aussi que ceux qui partent sachent que s'ils tombent demain (et ils tomberont par milliers) ils trouveront des bras fraternels ouverts pour les recevoir et les entourer respectueusement des soins les plus dévoués et les plus tendres.

Je vous demande, en effet, de donner beaucoup, ne fût-ce que par égoïsme de famille, ne fût-ce qu'au nom de vos plus chères amitiés. Qui de nous n'a pas aujourd'hui, ou qui n'aura demain, sous cette grêle enflammée, quelque tête chérie? Qui de nous peut dire que seront épargnés dans les combats ceux qui lui sont le plus précieux? Personne ne le sait : nous avons tous notre tribut sanglant à payer, à offrir du moins à la patrie et aux combats. Eh bien! mes frères, montrez d'autant plus d'ardeur dans la charité et le dévouement que c'est peut-être à ceux qui vous sont les plus précieux ici-bas que serviront les ressources de la charité. Femmes qui travaillez de vos mains à faire de la charpie, à préparer des bandages, tout cet appareil servira peut-être à panser des corps bien-aimés, ceux de vos fils ou de vos frères, que vous voudriez à tout prix disputer à la souffrance et arracher à la mort.

Enfin, il me reste à vous demander de donner beaucoup dans un autre intérêt qui, je le sais, choquera peut-être les oreilles de quelques-uns d'entre vous, et, je dois le dire, j'ai rougi d'indignation en voyant ce blâme manifesté publiquement; je vous demande de donner beaucoup pour les blessés ennemis. Je parle mal : un blessé n'est jamais un ennemi; l'homme désarmé, qui a payé sa dette de sang à son pays, quel qu'il soit, n'est plus qu'un brave glorieusement frappé. Nos propres coups l'ont rendu sacré, lui ont créé des droits à tous nos égards, à toute notre protection, à toute notre charité. Et ce qui nous y oblige, ce n'est pas seulement la magnifique parabole du bon Samaritain, le langage sublime

de Jésus-Christ, qui nous montre notre prochain dans un hérétique, dans un ennemi de race et de nationalité, dans un homme, un blessé qui a besoin de nous. Ce qui nous oblige à agir ainsi, c'est le principe aujourd'hui reconnu dans ce qu'on appelle le droit de la guerre. Oui, il est établi aujourd'hui, il a été déclaré officiellement par la plupart des grandes puissances que les blessés sont sacrés, quels qu'ils soient; qu'on ramasse tous les morts et tous les blessés sur les champs de bataille pour rendre aux uns les honneurs funèbres, aux autres les soins et la vie, sans regarder à la couleur de leur uniforme, sans s'enquérir par quelles mains ils ont été frappés. Vous devriez encore donner beaucoup pour les blessés de l'ennemi, quand même il n'y aurait pas de réciprocité à cet égard; mais la réciprocité existe, et je déclare avec joie, parce que je le sais, qu'en ce moment même, entre les mains de nos adversaires, les blessés français reçoivent des soins vigilants et véritablement dévoués. Je vous parlais à l'instant de vos fils, de vos frères ; savez-vous si demain peut-être vos fils et vos frères n'auront pas à recevoir les plus indispensables secours, non de mains amies et françaises, mais des mains mêmes qui les auront frappés? C'est un droit, c'est un privilége, c'est une gloire de la charité chrétienne que de ne pas distinguer parmi ceux qui souffrent. Ah! laissez du moins, quand le dieu païen de la guerre a célébré ses détestables saturnales, quand cette hideuse divinité du carnage devant laquelle tremblent les Hindous s'est baignée à loisir dans le sang humain, laissez la charité chrétienne accomplir son œuvre; laissez-la reprendre et exercer, au milieu de tant d'horreurs accumulées, ses droits magnifiques de dévouement et de secours. Donnez beaucoup pour secourir tous les blessés, de quelque nation, de quelque religion, de quelque langue qu'ils puissent être. Tous ont droit de votre part à de nobles sacrifices; donnez, donnez beaucoup!

Mais, me dites-vous, nous avons donné déjà. Je le sais, et ce n'est pas sans un orgueil permis et sans rendre grâces à Dieu, que vos pasteurs, dans les listes de noms qu'on publie, reconnaissent les vôtres et applaudissent à la générosité de vos larges offrandes. Mais, je vous prie, quand vous avez donné, il y a déjà huit jours, aviez-vous prévu tout ce qui s'est passé depuis? Le danger a grandi, le carnage s'est étendu, les hécatombes de victimes humaines se sont multipliées et ne cessent de se multiplier..., et vous tiendriez à votre argent! « Mais nous n'en avons plus, dites-vous, mais tout le monde est pauvre, mais nous ne savons où trouver l'argent et l'or que nous serions si heureux d'offrir aux blessés. » Et n'avez-vous donc nulle part de l'or inutile, des ornements de fête qui sont bien peu en harmonie avec tant de deuils? N'avez-vous nulle part quelques objets de prix, fussent de vieux souvenirs de famille, que vous sanctifieriez en les consacrant à ceux qui souffrent pour vous et vos enfants? « Mais nous en avons besoin, dites-vous, pour subvenir à l'existence même de nos familles, pour nourrir nos enfants. » Mes frères, commencez par faire vivre aujourd'hui ceux qui les défendent; demain, pour eux, vous trouverez d'autres ressources. Le premier devoir est là; celui-là rempli, les autres, qui paraissent impossibles, le deviendront moins; demain aura soin de ce qui le regarde.

Vous demandez à vos soldats de l'héroïsme et vous avez raison; il leur en faut aujourd'hui pour résister, pour vaincre, pour être vaincus même dans des conditions pareilles; vous leur demandez de l'héroïsme, ayez-en donc aussi; sentez qu'il ne faut pas laisser une trop grande disproportion entre vos sacrifices et les leurs, que vous devez vous imposer volontairement des privations, si elles sont nécessaires, plutôt que de manquer à l'accomplissement de devoirs aussi urgents, aussi sacrés. Devant Dieu qui vous regarde, devant votre conscience qui s'émeut en présence de tant de douleurs, faites le compte de votre charité, de votre fraternité, de votre reconnaissance, de votre courage; soyez intrépides à votre tour et contre vous-mêmes; c'est en ce moment le seul moyen que vous ayez de contribuer à sauver la patrie, le seul moyen de lui faire honneur, de consoler l'humanité, de servir Dieu!

ATHANASE COQUEREL fils.

FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

HISTOIRE

COURS DE M. F. COMBES (1)

IX

Les Russes dans la Pologne. Attitude de Frédéric II, d'après ses mémoires et sa correspondance

Nous allons parler de la Pologne, et il me semble qu'à ce seul nom, auquel se rattache tant de patriotisme et de si beaux souvenirs, tous les cœurs s'émeuvent, car la Pologne n'est qu'un tombeau. Chacun la pleure, comme on pleurerait sa patrie. La religion elle-même en porte le deuil, et ceux qui ont détruit cette nationalité vigoureuse et nécessaire sont flétris comme des criminels, tandis que leurs victimes sont exaltées comme des martyrs. Il n'y a pas jusqu'à l'Europe même qui n'en ressente quelque effroi, en voyant abattu ce haut rempart qui défendait la civilisation contre la barbarie, l'indépendance des nations éclairées contre les peuples ignorants et sauvages. L'unité allemande, même avec les compensations territoriales qu'on attendait des Prussiens, serait-elle ce rempart? Oui, sans doute, si les Prussiens n'étaient pires pour nous que les Russes, que les Cosaques, que toutes les peuplades lointaines de la Moscovie; s'ils ne préféraient les provinces françaises à l'Amérique, où émigrent les Allemands; s'ils n'avaient grande envie de quitter leurs marécages et leurs sables,

(1) Voyez les numéros 33, 34, 35, 36 et 37.

où les pommes de terre peuvent à peine germer; d'échanger leur houblon contre nos bons raisins, leur ciel brumeux contre notre ciel, leur pain de seigle contre le pain *français*, ainsi qu'ils appellent le pain de froment. Toutefois, cette unité puissante permet d'envisager les affaires de la Pologne avec plus de tranquillité d'esprit, peut-être aussi avec plus de justice, et voir avec calme Frédéric II dans le premier partage de ce malheureux pays. Ses propres lettres nous diront son attitude mieux que tout autre écrit. Quelque finesse qu'on ait, on ne peut dissimuler toujours. Tôt ou tard, dans des épîtres familières, la vérité perce, et l'homme se dépeint.

Donc, après avoir vu Frédéric II dans la guerre de Sept ans, mettons-le en face de la Pologne : c'est le mettre en face des Russes, que les Autrichiens ont conduits naguère en Europe, et qui n'en veulent pas oublier le chemin; des Russes, qui ont ravagé ses États, et qui reviennent par la Pologne, entre la Prusse et l'Autriche, les menaçant l'une et l'autre par ce terrible voisinage; des Russes enfin, qu'il faut contrebalancer ou gagner, si on ne peut les arrêter. Depuis surtout les conquêtes de Pierre le Grand le long de la Baltique, l'Europe avait les yeux fixés sur la Russie, qui lui semblait être ce que la Germanie avait été pour les Romains, un nouveau monde barbare, et il ne faut pas croire qu'elle eût vu sans effroi les Cosaques, au visage tartare et à la lance aiguë, se répandre dans l'Allemagne, et arriver jusqu'au Rhin, à cent lieues de Paris, de la capitale même du monde civilisé. Les Prussiens en avaient le plus souffert. Ils étaient moins nombreux, et leur grand roi n'était plus jeune. A eux donc de se tenir en garde contre les Russes et leur funeste retour, contre ces flots immenses de barbares qui se balançaient du Nord au Midi, jusqu'à ce que, par une pente irrésistible, ils débordassent sur les plus voisins et les engloutissent à jamais. Or, que de causes pouvaient leur ouvrir une issue ! L'agitation de la Pologne surtout, qui à chaque instant abaissait la plus forte digue élevée pour les contenir : agitation politique, agitation religieuse. La Pologne était une république dont le président à vie portait le titre de roi; mais non une république comme nous la concevons, donnant aux habitants d'un même pays une égale part de liberté et de justice, les mêmes droits pour remplir les mêmes devoirs, le même intérêt dans l'État pour avoir le même patriotisme. Ceci est l'idéal des gouvernements, pourvu qu'on soit assez éclairé pour le comprendre et assez uni pour le pratiquer. La Pologne était une république de palatins ou de seigneurs, comme eût été la France féodale sans l'union de la bourgeoisie et des rois. Ils étaient tout dans l'administration, dans l'armée, dans l'Église. Eux seuls étaient l'État. Les paysans étaient serfs; les bourgeois n'avaient de droits dans les villes qu'en proportion de l'agglomération et du nombre; et ces droits étaient purement civils. Pour tout dire enfin, dans les diètes nationales, où se trouvaient les nonces ou députés des seigneurs, le *veto* d'un seul, c'est-à-dire une opposition individuelle et unique, ou comme on disait le *liberum veto*, suffisait pour rompre les délibérations, ou autoriser les révoltes. Jamais l'indépendance personnelle n'avait imaginé de procédé plus jaloux. L'élection des rois était soumise à la même règle, outre que toutes les maisons princières de l'Europe pouvaient se mettre sur les rangs; et comme il est impossible qu'une loi ou un roi soit au gré de chacun, ce *liberum veto*, peut-être fait pour empêcher les révolutions au moyen d'adhésions unanimes, en était la source intarissable. L'agitation et l'angoisse étaient l'état normal de la Pologne. Les seigneurs se battaient entre eux; les rois, avec les seigneurs; les étrangers et leurs candidats, russes, autrichiens, saxons, suédois, avec tout le monde. C'était une mêlée effroyable et parfois sanglante. Aussi, l'un de nos bons historiens, au XVIIIe siècle, Rulhières, faisant un grand travail sur cette triste république, ne trouva rien de mieux que d'intituler son ouvrage : *Histoire de l'Anarchie de Pologne*.

Mais savez-vous ce qui arriva en 1763, lorsque à peine on venait d'échapper aux maux affreux de la guerre de Sept ans? C'est que le roi de Pologne, Auguste III de Saxe, ce prince fastueux et gourmand, dont les ministres étaient plus fastueux encore, mourut de la goutte, et que, de tous côtés, Autrichiens, Saxons, Russes enfin, accouraient dans la lice pour soutenir leurs candidats; et les Russes de Catherine II n'y venaient pas sans armée, s'inquiétant plus d'eux-mêmes que de la Pologne, et de leur influence plus que de la liberté. C'en était fait : les Russes reparaissaient en Europe; à côté de l'Autriche, qui les avait d'abord appelés; à côté de la Prusse, qui les avait combattus, et dont les plaies saignaient encore. Avides et nombreux, couvrant la Pologne de leurs soldats et n'ayant nulle envie de regagner le Nord, ils pouvaient aller plus loin, en profitant de l'épuisement de l'Autriche et de la Prusse, de celui de l'Allemagne, de la France, de l'Europe entière, et de l'indifférence des Anglais, isolés au milieu des mers. Que devait faire Frédéric II, dont le royaume de Prusse, du côté de Kœnigsberg et de Memel, avait été une dépendance de la Pologne, et quel parti allait-il prendre ?

Mais ce n'est pas tout : l'agitation religieuse n'était pas moindre en Pologne que l'agitation politique. Elle s'était calmée en Allemagne, où le protestantisme était bien assis; où Frédéric II, et tant de réfugiés, victimes du fanatisme, avaient propagé la philosophie et la tolérance : mais en Pologne il n'en était pas ainsi. Les idées nouvelles et la vieille foi étaient en guerre, et les dissidents, soit schismatiques, soit protestants, soit sociniens, réclamaient à grands cris la liberté de conscience. On les opprimait, on les massacrait : la persécution, comme cela arrive toujours, en centuplait le nombre; et les encouragements ne leur manquaient pas. Il leur en venait de la Russie : Catherine II, femme intelligente et éclairée,

parlant bien notre langue et aimant nos idées, les favorisait par sympathie et par calcul. Il leur en venait de la France : les philosophes de l'*Encyclopédie*, d'Alembert, Diderot, Voltaire, alors maîtres de l'opinion publique, et dont par toute l'Europe on s'arrachait les écrits, les soutenaient de leur plume redoutée.

La cause des dissidents était la leur; le déisme des sociniens se confondait avec leur doctrine; et Voltaire surtout, malgré les périls qui l'entouraient lui-même, entrait en fureur quand il voyait qu'en France, même au XVIIIe siècle, on brûlait les gens, les Calas, les Sirven, le chevalier La Barre, pour des crimes contre la foi, et qu'en Pologne on avait déjà, en 1724, immolé au culte de la Vierge des centaines de dissidents. L'enfantement de la société moderne, société de tolérance et de paix pour les questions de foi, qui a horreur du sang pour les choses de conscience, et qui professe haut la maxime si longtemps oubliée : *Quiconque tirera l'épée périra par l'épée*, cet enfantement était laborieux, mais n'était pas moins nécessaire.

Et voilà un nouveau motif pour ramener les Russes en Europe. « Ce que je sais de l'impératrice de Russie, » écrivait Frédéric II à Voltaire, c'est que les dissidents » polonais l'ont suppliée depuis longtemps de leur prê- » ter secours, et qu'elle a fait marcher des arguments, » munis de canons et de baïonnettes, pour convaincre les » évêques polonais du droit des dissidents (24 *mars* » 1767). » Autrefois, sous une forme de gouvernement où nous n'étions pas responsables de la conduite de nos chefs, les protestants allemands nous avaient appelés aussi contre le catholicisme armé pour les détruire, en nous promettant des agrandissements; et nous devions à cet appui les Trois-Évêchés et l'Alsace. On se sert de tout pour se dégager ou s'arrondir; ce que l'on fait heurte ce que l'on croit; l'intérêt seul domine la conscience, et ces contradictions habiles, dont les peuples profitent, sont très-communes chez les rois.

Mais, encore une fois, qu'allait faire Frédéric, quand les Russes avaient remis le pied en Pologne, sur le seuil de l'Europe, et qu'ils s'y disaient retenus par la liberté de conscience, quoiqu'il parût singulier qu'une si noble cause eût pour apôtres des Cosaques et des Kalmoucks; mais ces Barbares, inconscients et grossiers, avaient en dehors d'eux une âme qui faisait mouvoir leurs bras : cette âme était la grande Catherine, et il n'en faut pas davantage pour tout entreprendre et tout accomplir.

« Non, non, écrivit encore Frédéric II à Voltaire, je » ne ferai pas la guerre. Les encyclopédistes m'ont traité » de brigand, dévastant la terre avec des soldats achetés, » et vous avez fait de même à mots couverts, à l'article » *Guerre* de l'*Encyclopédie*. Vous m'avez corrigé. Je re- » peuple le Brandebourg, et je creuse des canaux en » Prusse; je rebâtis des centaines de villes en Silésie, et je » construis en pierre ce qui était en bois ou en brique ; » je donne à mes peuples le *Code Frédéric :* mais, quant » à la guerre, je la veux éviter, si je puis. Les rois d'An- » gleterre et ceux du Nord ont suivi mon exemple. Ils » laissent l'impératrice de Russie décider seule les que- » relles, sans se compromettre avec les Russes. J'ai fait » plus : comme Marie-Thérèse et l'Autriche ont appuyé, » pour le trône de Pologne, un autre électeur de Saxe, » leur client, dont ne veut pas Catherine, moi j'ai pro- » fité de cette maladresse : j'ai appuyé le candidat de la » Russie, un candidat national, un piast, Stanislas Ponia- » towski, ancien hôte de Catherine à Pétersbourg et son » grand ami. J'ai promis à Catherine II, pour maintenir » Poniatowski sur le trône, un million de roubles par » an, c'est-à-dire 480 mille écus. Un petit État comme » le mien donne des subsides aux Russes, mais point de » soldats. Les hommes sont la monnaie de la Russie. Je » ne fais qu'une guerre de bourse. A ce prix, je suis » devenu l'allié des Russes; j'ai remplacé les Autri- » chiens; j'épargne la guerre à mon peuple par un » sacrifice d'argent, et, ne pouvant chasser les Russes » de la Pologne, je sauve du moins mes États. Cathe- » rine d'ailleurs est jalouse, et ne veut pas d'assistants. » (*Mémoire historique de* 1763 *à* 1772, et *Lettre à Voltaire*, 18 août 1770). Les Autrichiens, qui étaient catholiques, et qui redoutaient le voisinage des Russes autant que Frédéric II, ne s'armèrent pas plus que lui pour la Pologne. Évidemment la crainte des Barbares, et l'épuisement où l'on se trouvait, paralysaient tout.

« Quant aux dissidents, mon cher Voltaire, je ne « m'armerai pas non plus pour leur défense, ajoutait Fré- » déric. J'agirai par voie de persuasion. Je prêcherai la » tolérance aux catholiques, et la patience aux dissidents. » Je voudrais que les dissidents fussent heureux, mais » sans enthousiasme, et de façon que la République fût » contente. Ainsi les choses pourraient s'ajuster douce- » ment, en modérant les prétentions des uns et en por- » tant les autres à se relâcher sur quelque chose. Les » jésuites sont chassés de partout; partout on bannit les » gardes-du-corps du pape; ils se sont abattus sur la » Pologne et y jouent de leur reste. Moi-même, je les » ai reçus dans la Silésie, qui est romaine par la reli- » gion, et je les emploie à instruire le peuple..... Vous » accueillez bien à Ferney les capucins, chassés du ter- » ritoire de Genève. Ce que vous faites comme homme » et par humanité, je le fais comme roi et par principe » politique. Je dois être tout à tous. *Frère François*, re- » cevez les félicitations du *père Ignace*. (10 et 20 mars » 1767, et 9 mars 1770.) Je voudrais voir l'Europe en paix, » et tout le monde tranquille. (25 novembre 1769.) Je » pense comme vous que l'athéisme ne peut faire aucun » bien et que la superstition a fait des maux à l'infini... » (27 juillet 1770) Je rappelle aux combattants la fable » de *l'Huître et des Plaideurs;* je leur rappelle le conte » du Suisse, qui mangeait une omelette au lard un jour » maigre, et qui, entendant tonner, s'écria : « Grand » Dieu! voilà bien du bruit pour une pauvre omelette » au lard. » (28 février 1767.) Mais croyez une chose, » que l'humanité a un penchant irrésistible à la super-

» stition et au merveilleux. C'est une ignorance, une » faiblesse, un manque de jugement; mais cela existe. » Détruisez une superstition, et le peuple s'en sera bien» tôt créé une nouvelle. Je vois les hommes éclairés et » les plus fortes têtes y payer leur tribut, comme le vul» gaire. Le vieux prince d'Anhalt-Dessau, oncle de Ca» therine et mon parent aussi, était un esprit fort, comme » il y en a tant aujourd'hui; vous le savez, car vous » l'avez connu. Mais, quand il allait à la chasse, il re» broussait vite chemin s'il rencontrait trois vieilles fem» mes. C'était pour lui un mauvais augure... Hobbes lui» même, le philosophe Hobbes, incrédule pendant le » jour, devenait crédule la nuit. Il ne couchait jamais » seul, de peur des revenants. (1er mai 1771.) Qu'est-ce à » dire? ajoutait Frédéric II avec un sens profond : que je » veux bannir tout fanatisme de la philosophie, et tolé» rer tous les mortels, pourvu qu'on me tolère. »

Puis, revenant aux Polonais, qui avaient formé contre les dissidents et les Russes la confédération de Bar, comme en France, au XVIe siècle, on avait organisé la Ligue avec les Espagnols, il cite à Voltaire un fait miraculeux, qui aura, dit-il, son analogue et ses croyants dans tous les pays et à toutes les époques. Il lui parle du couvent fortifié de Czenstocova, véritable temple de Delphes de la Pologne. « Les Russes et les dissidents, » écrit-il le 16 mars 1771, ont assiégé le petit fort de » Czenstocova, défendu par les confédérés. On y garde, » comme vous savez, une image de la sainte et imma» culée reine du Ciel. Les confédérés, dans leur détresse, » s'adressèrent à elle pour implorer son appui. La Vierge » leur fit un signe de tête et leur dit de s'en rapporter à » elle. Déjà les Russes se préparaient pour l'assaut. Ils » s'étaient pourvus de longues échelles, avec lesquelles » ils avançaient, la nuit, le long de la montagne, pour » escalader cette bicoque. La Vierge les aperçoit, ap» pelle son fils, et lui dit : « Mon enfant, c'est le mo» ment de te ressouvenir de ton premier métier, et d'en » faire usage pour sauver les confédérés, qui croient en » nous. » Le petit Jésus se charge alors d'une scie, part » avec sa mère, et, tandis que les Russes avancent, il » leur coupe les barres de leurs échelles; puis, en riant, » il retourne par les airs avec sa mère à Czenstocova, et » il rentre avec elle dans sa niche. Les Russes, cepen» dant, appuient leurs échelles aux bastions. Jamais ils » ne purent y monter, tant les échelles étaient raccour» cies. Les schismatiques furent obligés de se retirer. » Les orthodoxes entonnèrent le *Te Deum*, et, depuis ce » miracle, la chapelle et le trésor de notre sainte Mère » se sont enrichis d'*ex-voto* nombreux et de présents » magnifiques, que chaque jour voit s'augmenter. »

Légende naïve et touchante, que Frédéric II a contée sans beaucoup de sarcasme, et sous laquelle on aperçoit un patriotisme désespéré et une résistance impuissante! Le sanctuaire fut pris, en effet, bientôt après, et l'image sacrée ne fit plus de miracles. « Mais croyez-le, dit Fré» ric II, depuis Minerve et la guerre de Troie, chantée » par Homère, et avant cette guerre, le monde a été » rempli de légendes pareilles. Il faut de la patience à la » philosophie. Je trouve un bien plus réel et plus facile » dans l'amélioration du sort de mon peuple. Certaines » inégalités me révoltent, et c'est ce que je veux effacer. » Voici ce que j'ai vu en Silésie, dans ce pays de nobles » et de couvents. La peste y sévissait pendant la guerre, » et produite ou envenimée par elle. On enterrait cent » vingt personnes par jour dans la seule ville de Breslau. » Une belle comtesse, en voyant les convois, se mit à » dire : « Dieu merci! la grande noblesse est épargnée, » ce n'est que le peuple qui périt. » Voilà, cher Voltaire », — et l'on ne croirait pas, messieurs, que c'est un roi qui parle, — « voilà l'image de ce que pensent les gens » haut placés. Ils se croient pétris de molécules plus » précieuses que ce peuple qu'ils oppriment. Je veux » leur apprendre le contraire, et enlever l'oppression... » (28 février 1767.) »

Cette position, pour ainsi dire neutre et expectante, lui permettait de donner hospitalité ou asile à tous les partis. « Nous avons ici, écrit Frédéric II à Voltaire, » une comtesse polonaise qui a fui le bruit des armes. » Elle se nomme Crazinska. Vous savez que le chef des » confédérés est le comte Crazinski. C'est une espèce de » phénomène. Elle a un amour décidé pour les lettres. » Elle a appris le latin, le grec, le français, l'italien et » l'anglais. Elle a lu tous les auteurs classiques de chaque » langue, et les possède bien. L'âme d'un bénédictin ré» side en elle. Avec cela elle a beaucoup d'esprit, et n'a » contre elle que la difficulté de s'exprimer en français. » Elle a l'intelligence de la langue française plus qu'elle » n'en a l'usage.

» Avec de telles recommandations, vous jugerez si » elle a été bien accueillie. Elle a de la suite dans la » conversation, de la liaison dans les idées, et n'offre » aucune des frivolités de son sexe. Ce qu'il y a d'éton» nant, c'est qu'elle s'est formée elle-même, sans aucun » secours. Voilà trois hivers qu'elle passe à Berlin, au » milieu du calme dont nous jouissons, et au milieu de » gens de lettres, en suivant l'irrésistible penchant qui » l'entraîne.

» Je prêche son exemple à toutes nos femmes, qui au» raient bien à se former une autre félicité que cette Po» lonaise; mais elles ne comprennent pas la félicité que » procurent les lettres; et, parce que cette volupté n'est » pas vive, elles ne la regardent pas comme une vo» lupté. (20 février 1767.) »

Voltaire était en correspondance avec le roi de Pologne Stanislas Poniatowski, comme avec Frédéric II et Catherine. Il pouvait faire part à ce prince de l'éloge que le roi de Prusse faisait de cette grande dame, qu'elle fût son amie ou sa parente. Voulant à tout prix éviter la guerre, Frédéric II ménageait tout le monde. Tout ce qu'il disait de flatteur à Voltaire sur le compte de Catherine, il espérait bien que Voltaire le répéterait; et Voltaire le répétait en effet. « Je vous ai cité à l'impératrice de

» Russie, dit-il à Frédéric, comme un auteur grave et qui » l'admire ; je vous cite au roi de Suède comme mon » protecteur, etc., etc. (1771). »

Mais voici des gens d'une autre sorte, des émigrés, des fugitifs, que Frédéric II reçoit, comme il a reçu la comtesse Cranzinska. « Ce sont des Polonais qui, redoutant » les déprédations et le pillage, ont cherché, écrit-il à Vol- » taire, un asile sur mes terres. Il y a plus de 120 familles » nobles, qui se sont expatriées pour attendre des temps » plus tranquilles. On se persécute d'un bout du monde » à l'autre. Heureux ceux qui recueillent et consolent !

» Vous, cher Voltaire, n'émigrez pas pour aller où » l'on va à notre âge. Ne vous pressez pas de partir. Un » *tiens* dans ce monde vaut mieux que dix *tu l'auras* » dans l'autre (30 octobre 1770). »

La Pologne était donc déchirée de tous côtés. Les Russes en étaient maîtres, et peut-être en auraient prononcé la réunion à la Russie purement et simplement, sans donner de compensation à personne, si les agents polonais et ceux aussi de la France n'eussent brouillé les cartes en Orient, et rejeté sur les Turcs une partie des troupes qui occupaient la Pologne. Ainsi la question d'Orient surgit de la question polonaise, et dégagea un peu celle-ci. Il ne pouvait rien arriver de plus heureux pour Frédéric lui-même, puisqu'il redoutait les Russes à un si haut degré.

F. Combes.

VARIÉTÉS

La celtomanie et les études celtiques.

A ne consulter que ses origines, la France est le pays celtique par excellence. Malheureusement l'élément primordial de notre nationalité, étouffé d'abord par l'invasion romaine et ensuite par l'invasion germanique, a presque absolument disparu de notre sol et de notre histoire. Cantonnée dans trois départements de la Basse-Bretagne, l'antique langue de nos pères est devenue pour les beaux esprits un objet de dédain et de raillerie. On se rappelle l'inhumaine plaisanterie de madame de Sévigné sur ces paysans rebelles, traqués par le duc de Chaulnes et qui s'écriaient en pleurant : « *mea culpa !* le seul mot de français qu'ils sachent ».

Un siècle plus tard, Voltaire est tout aussi dédaigneux. « Les Celtes, dit-il, dans son *Dictionnaire philosophique* (article *France*), espèce de sauvages dont on ne connaît que le nom et que l'on a voulu en vain illustrer par des fables... Un reste de leur ancien *patois* s'est encore conservé chez quelques rustres dans la Basse-Bretagne... et ailleurs. Pauvres Celtes-Welches, permettez-moi de vous dire aussi bien qu'aux *Huns*, que des gens qui n'ont pas eu la moindre teinture des arts utiles ou agréables ne méritent pas plus nos recherches que les porcs ou les ânes qui ont habité leur pays. »

Telle est la conclusion de l'article *Celtes* dans le *Dictionnaire philosophique*. Le malicieux auteur vous renvoie à l'article *Druides :* vous cherchez et vous trouvez un dialogue entre une Furie, le prêtre Chalcbas et le druide Barbaroquincorix (*sic*), dialogue auquel il ne manque guère que la musique d'opérette, car Voltaire le termine par un ballet.

Avec quelle irrévérence
Parle des dieux ce maraud !

Il est vrai que les travaux des contemporains de Voltaire justifient ce dédain. Sauf le docte ouvrage du père Dom Martin sur les dieux des Gaulois, toutes les œuvres antérieures au XIXe siècle sont de la plus grossière ignorance. C'est l'ère de ceux qu'on appelle encore aujourd'hui les *celtomanes :* les uns font parler celte à Adam dans le paradis terrestre; les autres ramènent au celtique toutes les langues connues et même inconnues. Je ne veux point parler ici de la Tour d'Auvergne, grand soldat et grand citoyen, mais détestable philologue.

Mais je demande la permission de m'arrêter sur un ouvrage qui eut quelque réputation et qui certainement aurait mis Voltaire de fort mauvaise humeur, — je veux parler de l'opuscule : *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes,* ou prospectus de l'ouvrage intitulé : *la Langue primitive conservée*, par Le Brigaut (Paris, 1787). Ce livre fit grand bruit en son temps et n'est pas encore aujourd'hui oublié ; comme on le verra plus loin, son auteur, hélas ! a encore plus d'un disciple.

J'ai sous les yeux la première édition de ce curieux ouvrage. L'auteur était évidemment un homme intelligent et assez savant : il connaît une foule de choses, et la préface de son livre témoigne de nombreuses lectures. Il voit l'existence du sanscrit, qu'il appelle le *hanskrit*, et en cite différents textes. Il venge le bas-breton du mépris où le tenaient les Parisiens, en montrant sa parenté avec l'ancienne langue parlée dans tous les pays celtiques. Quant à son système de comparaison des langues, il est fort simple et consiste tout simplement à rapprocher les uns des autres, non pas des mots, mais des groupes de syllabes qui peuvent, en les torturant, avoir un sens analogue. Par exemple, il traduit en celtique, pour le rapprocher du grec, le verset de la Genèse : γενήθετο φῶς καὶ ἐγενετο φῶς. — *Ganet e feor ag ganet aou feor. Feor* veut dire l'ouverture, mais n'est-ce pas par les ouvertures qu'entre la lumière? donc φως et *feor* sont évidemment le même mot. Ailleurs, il assure que le mot français *lumière* ne dérive ni certainement des langues orientales, ni du grec, qu'il est même impossible de le dériver des mots latins *lux* et *lumen*, parce qu'aucune des flexions de ces deux mots ne conduit à la terminaison *ère*. Ce mot, pour lui, n'est que le résultat d'une combinaison naturelle et usuelle du celtique. Il ignore l'existence du provençal *lumneira*, et en latin *luminaria*. C'est un procédé commun aux celtomanes de rapporter à leur langue tous les mots latins et français qui s'y sont introduits avec le temps.

« *Ke*, en celtique, dit Le Brigaut, veut dire *haie;* dans d'autres langues, le sens du mot s'est élargi : *ma ke pella* veut dire en hébreu « *mon champ le plus éloigné* ». Est-ce qu'un champ n'est pas entouré de haies? *Ke eil* en hébreu veut dire *armée;* en celtique, *double enceinte.* Vous ne voyez pas le rapport; mais est-ce qu'une armée n'est pas une *double enceinte* qui augmente la sûreté du peuple?

De même le grec ακτανος, *achéron :* est-ce qu'un fleuve, une mer, ne sont pas une barrière, une haie? Le grec μαχαιρα, sabre, qu'est-ce autre chose que le celtique *ma ke riez*, mot à mot *ma haie sera cela;* c'est-à-dire cet instrument sera ma défense?

Et l'auteur termine son chapitre par ces naïves paroles :

« On espère que ces exemples persuaderont aisément qu'*on n'aura pas besoin de donner de fortes tortures* aux mots celtiques qui sont entrés dans les mots essentiels des autres langues, pour reconnaître leur signification propre ou détournée par la ressemblance du son... »

Un dernier exemple : Ce n'est pas seulement sur les mots celtiques que Le Brigaut exerce son ingénieuse industrie : c'est aussi sur les langues étrangères, par exemple sur le sanscrit : il trouve dans un vers sanscrit le mot *roopavete*, qui désigne une belle femme; il ne sait pas ce que veut dire ce mot, mais il le devine, cela veut dire *infidèle*, et c'est à quoi correspond le celtique *ro-pa-ve-te*, mot à mot : *qui donne quand elle est à toi*, c'est-à-dire infidèle. Belle, infidèle, cela va encore quand il s'agit d'une femme. Mais je me demande ce qu'aurait fait l'auteur s'il avait été question d'un meuble ou d'un animal.

Je craindrais de fatiguer le lecteur en abusant des citations; il eût été cependant bien curieux de voir comment le caraïbe *kanichicote*, sage, répond au prétendu celtique *ké-a-ni-cou-ti, celui qui met notre maison à couvert*, comment... Mais il ne faut abuser de rien, même des meilleures choses.

Le livre de Le Brigaut est de 1787; on pourrait croire que les progrès constants dans la méthode philologique ont transformé radicalement les études celtiques, et que Le Brigaut aujourd'hui n'a plus de disciples : il n'en est rien. Il y a encore aujourd'hui des gens qui font tout venir du celtique.

Au mois d'octobre 1867, au congrès celtique réuni à Saint-Brieuc, un orateur s'écriait : « La France, que sa magnanimité pousse aux quatre coins du monde pour porter secours à tout ce qui est faible, ne permettra pas qu'une littérature, mère de la sienne, languisse ou meure à ses côtés. On a dit du pélican qu'il nourrit ses petits avec son sang; on n'a pas dit que ces derniers se soient montrés ingrats pour cette générosité sans exemple. Je me trompe, il y a un exemple : la langue celtique a nourri les langues de l'Europe et *en particulier celle de la France du plus pur de son sang*. Et il est impossible qu'on dise de la France ce qu'on ne dit pas des petits du pélican, *qu'elle a oublié sa mère.* »

Il résulte de la statistique publiée par M. Brachet dans son excellent *Dictionnaire étymologique* que la langue française, sur 5977 mots primitifs, renferme 20 mots celtiques, à côté de 3800 mots latins, de 420 germaniques et de 450 italiens. Il y a en outre 650 mots d'origine inconnue : donnons au celtique la moitié de ces mots. Cela ferait 350 mots, c'est-à-dire un quinzième environ de notre langue. Comme on le voit, le pélican n'a pas grand'chose à faire ici.

Passons la Manche, si vous le voulez bien, et allons écouter les celtomanes du pays de Galles. Un professeur gallois, Breton de naissance, M. Christoll Terrien, ancien censeur des études des lycées impériaux de Rennes, Reims et Clermont-Ferrand, a publié, il y a deux ans, un petit opuscule qui renferme des fragments du Nouveau Testament traduits parallèlement en gallois, en breton, en gaëlique. Cela est fort bon et peut même être utile. Malheureusement l'auteur s'est avisé de mettre une préface à son livre, et on lit dans cette préface des choses comme celle-ci :

« La transformation du grand idiome ancien indien qui, sous le sobriquet d'indo-celtique, est devenu l'idiome nouveau, latin, français, c'est-à-dire universel, est un fait philologique aujourd'hui mathématiquement acquis à la philosophie, au christianisme et à l'histoire...

» Le *druidec-sanscrec* créa le latin dans le Latium de Romulus, — et, en 1864, il se trouve encore à la racine non-seulement de toutes les appellations topographiques des Gaules, de l'Italie et des Espagnes, mais, de plus, dans la composition de 58 d'entre les 72 vocabulaires japhéto-européens.

» Parmi les dialectes cousins germains du druidec-sanscrec, le brehonec de Vannes est celui qui a conservé avec les langues de Zoroastre et de Brahma les similitudes les plus palpables et à l'œil et à l'ouïe.

» Étudier le brehonec, c'est donc faire une étude comparée des langues de l'Inde; — or, comparer, c'est avoir fait une découverte — appuyée sur deux vérités.

» De ces deux vérités, la première — c'est qu'à l'aide du brehonec, — sans avoir eu à passer par les truelles mortuaires des paradigmes des grammaires indoues, des commentaires, etc., — le moindre maçon de Babel arrive en six semaines à pouvoir lire dans les fissures les plus tortueusement crépies de l'âryan et du sanscrit.

» La seconde... »

Faisons grâce au lecteur de la seconde, et hâtons-nous de signaler la découverte étrange à laquelle est arrivé notre auteur. Il a découvert... que Jésus-Christ parlait celtique et qu'il était Celte. « C'est en langue celtique, dit-il avec un sérieux imperturbable, que Jésus racontait ses paraboles, genre de peinture parlée tout à fait inconnue aux Juifs et que Jésus tenait de sa nation. Les Galiléens affectionnaient cette parole si bien d'accord avec leurs imaginations druides (*sic!*).

» C'est dans cette langue que le Christ, qui,—comme tous ceux qui ont du sang celte dans les veines, — avait à haute dose ce que les Français appellent de l'esprit,

ne se refusait pas au plaisir d'un mot narquois robuste et sain...

» C'est dans cette langue que Jésus parlait aux femmes gauloises qui le suivaient. Je dis gauloises, car la séparation des hommes d'entre les femmes, bestialement rigoureuse chez les peuples orientaux, n'existait pas chez les descendants de Brennus établis en Galilée, — vrais Gaulois qui savaient vivre et se comporter en société. Honneur aux dames ! » (*sic*)...

Risum teneatis. Cela a été très-sérieusement écrit et non moins sérieusement imprimé sous ce titre : *Liherien hag avielen, or the catholic epistles and gospels for the Day up to Ascension.* Cela se vend encore aujourd'hui à Londres.

Mais voici de plus récentes divagations :

Dans les mémoires de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, année 1869, figure un mémoire sur les *Origines celtiques*, où, parmi les théories ethnico-cosmogoniques les plus inattendues, on trouve des choses comme celles-ci :

... « Les indigènes de Gaule devaient avoir le nom de Fenians. *Fi*, fils en magyar ; *fei*, origine ; *fim*, *fiin*, génitif pluriel en finnois, des fils des indigènes, c'est-à-dire la nation. Mais *feny*, sanguinaire ; *fenyian*, des cousins ou des vengeurs. Le nom de *fenian* fut de tout temps, en Irlande, le titre de patriote conspirant. En France, au moins dans le Forez, c'est une sanglante injure : *fenian*, lâche et vaurien. *Væ victis !* »

Ceci a été lu dans une société savante, imprimé par elle dans ses Mémoires, et personne ne s'est avisé de faire observer à l'auteur que le forézien *fenian* correspondait tout simplement au parisien *feignant*, lequel n'était autre chose que *fainéant*, celui qui fait néant, qui ne fait rien (*qui facit nec ens*), mot composé de trois mots d'origine latine et dans lequel il n'entre pas le moindre atome de celtique.

Ces échantillons, que nous avons à dessein empruntés à des ouvrages et à des périodes différentes, suffisent largement à faire comprendre le discrédit que la celtomanie philologique a jeté sur les études celtiques et la voie déplorable où se sont engagés la plupart de nos érudits provinciaux.

Il est une autre sorte de celtomanie *philosophique*, qui consiste à prêter aux druides et aux bardes des systèmes plus ou moins ingénieux, plus ou moins grandioses, et à les présenter comme l'antique doctrine de nos pères et comme la foi de l'avenir. Des esprits éminents se sont laissés entraîner à des rêveries philosophiques qui n'ont de celtique que le nom. Tels sont, par exemple, MM. Jean Reynaud, A. de la Villemarqué et Henri Martin. Ainsi que le fait remarquer M. Mignet (1), on a reproché, non sans raison, à notre grand historien d'accorder aux traditions celtiques trop de persistance et d'en apercevoir les traces dans des faits ou dans des sentiments qui se rapportent à d'autres causes et relèvent d'autres aspirations. Ces aberrations philosophiques sont moins graves que les hérésies philologiques que nous avons signalées ; elles en sont dans une certaine mesure la conséquence : il suffit d'un texte mal compris, d'un vers ou d'un poëme interpolé pour engendrer une longue série de systèmes. La langue et l'histoire sont les deux grands éléments de critique ; mais il y faut appliquer une méthode rigoureusement exacte. Nous venons de signaler ce qu'on a fait dans les champs de l'erreur ; enregistrons maintenant à vol d'oiseau les travaux qui ont marqué un progrès véritable, sérieux dans les études celtiques.

Au début de ce siècle fut fondée, à Paris, l'Académie celtique ; en fait de méthode, elle ne connaissait guère que celle dont s'est inspiré Le Brigaut ; néanmoins, les six volumes de mémoires qu'elle a laissés renferment, à côté de choses détestables, de précieux renseignements. C'est le ruisseau fangeux d'Horace, d'où l'on peut toujours tirer quelque chose. L'Académie celtique, au bout de quelques années, cessa d'exister ; ou, pour mieux dire, elle se transforma en une société qui devait rendre de grands services à la science archéologique. Elle devint la Société des antiquaires de France. Les mémoires de cette compagnie ont publié un grand nombre de travaux utiles ; on trouve aussi d'excellentes dissertations dans la *Revue de numismatique* et dans la *Revue archéologique*. Ces travaux portent sur l'archéologie et la numismatique gallo-romaines. La numismatique notamment a été sérieusement étudiée, elle est devenue une véritable science ; on ne saurait méconnaître l'influence que l'empereur Napoléon III a eue sur le développement de ces études. Il suffit de rappeler l'institution de la commission de la Carte des Gaules et les travaux exécutés pour la *Vie de César* (fouilles d'Alésia). Aucun de nos lecteurs n'ignore assurément les noms de MM. de Longpérier, de Barthélemy, Ernest Desjardins, Belloguet, etc.

En revanche, la littérature et la philologie celtiques étaient fort négligées. La découverte des poëmes d'Ossian avait, au début de ce siècle, produit un certain ébranlement dans le monde des lettres et des arts ; mais ces poëmes, authentiques quoi qu'on en ait dit, n'excitèrent personne à étudier la langue dans laquelle ils étaient écrits. La Bretagne elle-même semblait rester indifférente. Elle fut tirée de sa torpeur par les belles publications de M. de la Villemarqué. Le *Barzas-Breiz*, les *Contes populaires*, les *Bardes bretons*, le *Grand mystère de Jésus*, ont largement contribué à appeler sur la Bretagne l'attention du monde lettré et révélé aux Bretons leurs propres littératures. On prétend que, dans son zèle patriotique, M. de la Villemarqué n'a pas toujours été rigoureusement fidèle à ses devoirs d'éditeur, et qu'il s'est permis quelquefois de remanier les textes ou de sup-

(1) Voyez le rapport de M. Mignet sur l'*Histoire de France* de M. Henri Martin, dans la *Revue*, année 1869, n° 42.

pléer aux lacunes qu'il y trouvait. Quoi qu'il en soit, M. de la Villemarqué a rendu un véritable service par ses travaux, notamment par la publication du *Dictionnaire breton* de Legonidec. A côté de cette œuvre considérable, il faut placer l'intéressant mémoire de M. Pictet sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit (1837). Ce travail ouvrait une voie nouvelle dans laquelle l'école de Le Brigaut n'était guère en état de pénétrer.

C'est à l'Allemagne qu'était réservé l'honneur de donner la première grammaire scientifique des idiomes celtiques.

La *Grammatica celtica* de Zeuss fonda la philologie celtique comme la grammaire de Bopp fondait la philologie indo-européenne, comme la grammaire de Dietz fondait la philologie romane. Cet ouvrage n'a pas été dépassé, et il s'en publie en ce moment, par les soins de M. Ebel, une nouvelle édition; il est écrit en latin et les celtisants lui ont appliqué plus d'une fois les vers de l'hymne orphique :

Ζεὺς ἀρχή, Ζεὺς μεσσά, Διὸς δ' ἐκ πάντα τέτυκται

« *Zeus* est le principe de tout; *Zeus* est l'auteur de tout. »

Mais cette œuvre capitale, bien qu'elle soit accessible à tous, n'est pas encore assez répandue dans les deux Bretagnes. On doit encore à l'Allemagne quelques publications intéressantes; il serait injuste de les énumérer sans entrer dans l'examen des publications anglaises, et nous serions obligé de briser le cadre que nous nous sommes tracé. Parmi les derniers travaux bretons, rappelons seulement l'excellente publication de M. Luzel sur les chants populaires de la Basse-Bretagne, œuvre récemment récompensée par l'Institut.

Ce qui fait la faiblesse des études celtiques en Bretagne, c'est d'une part le défaut de méthode scientifique, et de l'autre l'ignorance des publications étrangères, allemandes ou anglaises. C'est aussi, dans une certaine mesure, la défiance du gouvernement. En 1859, un trait de plume du ministre de l'intérieur a supprimé l'*Association archéologique* bretonne, qui depuis plusieurs années étudiait avec zèle les antiquités de la Basse-Bretagne, répandait le véritable esprit scientifique et avait noué des relations avec les sociétés savantes d'outre-Manche.

Il faut d'ailleurs reconnaître l'apathie des habitants pour leur langue maternelle (1). Si la langue bretonne meurt, il ne sera pas absolument indispensable de la ressusciter; mais il faut du moins, pendant qu'elle existe encore, en tirer tout ce qu'elle peut donner à la science littéraire historique et philologique. Que faut-il faire pour cela?

(1) Douze ou quinze cent mille Bretons n'ont qu'un seul journal hebdomadaire *Feiz ha Breiz*, *Foi et Bretagne*. Un petit peuple slave, qui n'a pas plus d'existence politique que les Bretons, les Vendes de Lusace, n'a pas moins de quatre recueils périodiques. Et ils sont en tout deux cent mille !

D'abord établir des relations permanentes entre les habitants de notre Bretagne et les Celtes de Galles, d'Écosse et d'Irlande ; en second lieu, mettre les centres celtiques en communication avec les grands foyers où s'élabore la vraie science, leur donner l'idée des bonnes méthodes et des procédés rigoureux; ce qui revient à créer pour les études celtiques un organe central répondant aux exigences de la science et à la diversité des peuples qu'intéressent les études celtiques. Pour la France, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Bohême et une partie de l'Allemagne, ces études ont encore un intérêt quasi national. Pour toute l'Europe savante, elles ont une grande importance historique; car la question des origines est une de celles que tous les peuples se posent aujourd'hui. C'est ce qu'a bien compris notre excellent collaborateur M. Gaidoz. Nous avons annoncé, ici même, il y a quelques mois, la prochaine apparition de la *Revue celtique ;* nous sommes heureux d'en signaler aujourd'hui le premier numéro. Nos lecteurs connaissent de longue date M. Gaidoz : esprit curieux et original, il s'est mis de bonne heure à l'étude rigoureuse de la science allemande; des voyages, dont le plus long a été entrepris aux frais du ministère de l'instruction publique, l'ont familiarisé avec la connaissance des peuples et la pratique des idiomes celtiques; ses relations dans le monde savant lui ont assuré d'illustres collaborations. Il nous suffira de citer pour la France MM. Renan, Gaston Paris, de Barthélemy, de Belloguet, d'Arbois de Jubainville, de Longpérier ; pour l'Angleterre, MM. Lottner, Whitney Stokes, Max Muller, W. M. Hennessy, Sam. Fergusson; pour l'Italie, MM. Nigra (l'aimable diplomate qui est en même temps un philologue de premier ordre) et Flechia ; pour l'Allemagne, MM. Wattenbach, Kœhler, Ebel, etc. Suivant l'exemple donné depuis longtemps par certains recueils allemands et italiens, M. Gaidoz a courageusement entrepris une Revue polyglotte; ses travaux sont publiés en français et en anglais.

Cette innovation aura, nous l'espérons, pour conséquence d'obliger tôt ou tard les celtisants de Bretagne à apprendre la langue anglaise, dans laquelle sont écrits presque tous les documents relatifs à leurs frères d'outre-Manche; peut-être même le temps viendra-t-il où M. Gaidoz pourra donner dans l'idiome original les travaux allemands qu'il s'est imposé de traduire. Pour le moment, nous ne pouvons entrer dans une longue analyse du premier numéro de la *Revue* (1). Qu'il nous suffise de signaler parmi les principaux travaux les articles de M. de Barthélemy sur les Dis-Pater, de MM. de Wattenbach et Unger sur l'art irlandais, de M. Nigra sur des publications philologiques, de M. Max Muller sur le nom du Danube, de M. Hennessy sur la déesse irlandaise de la guerre, et un curieux conte recueilli par M. Luzel. Comme

(1) Ce numéro, qui forme un volume de 200 pages, vient de paraître à la librairie Franck, 67, rue de Richelieu.

on le voit, l'Angleterre, l'Irlande, l'Allemagne, l'Italie et la France, ont collaboré à cette œuvre internationale; mais la *Revue celtique* est comme Alexandre, qui demandait qu'on lui créât de nouveaux mondes à conquérir. Le bulletin bibliographique, qui comprend de véritables articles de fond, nous révèle les travaux de premier ordre écrits en des langues où l'on ne supposait pas certainement que la celtologie eût droit de cité : c'est d'abord un curieux volume en langue tchèque sur les antiquités celtiques de la Bohême; c'est aussi une excellente étude d'un professeur russe, M. Georgievski, sur la Gaule au temps de César. Ce livre est une thèse de doctorat soutenue devant la Faculté de Moscou et qui fait grand honneur à son auteur. Rien est-il plus propre que cette diversité à guérir Gallois, Irlandais et Bretons de cet esprit de clocher qu'on leur a avec raison reproché ?

La livraison se termine par une chronique très-complète de M. Gaidoz, qui s'est modestement effacé dans ce numéro spécimen derrière les illustres collaborateurs qu'il y a réunis. Pour mener à bonne fin une œuvre aussi complexe, il a fallu à son auteur une rare activité et une louable persévérance. Nous applaudissons à cette entreprise; nous lui souhaitons un succès durable ; les soins qu'y donne son rédacteur nous ont depuis quelque temps privés et sans doute nous priveront encore de sa collaboration; cependant nous espérons bien que M. Gaidoz n'est pas encore tout à fait perdu pour nous; en tout cas, nous aimons à croire que nos lecteurs le suivront de leur sympathie dans la voie nouvelle où il s'est engagé, et qu'ils tiendront à honneur d'encourager dans la mesure de leur force une tentative généreuse et dont l'échec serait une honte pour la France.

LOUIS LEGER.

L'Invasion de 1814 dans la Haute-Marne, par M. F. F. STEENACKERS.

Les événements dont nous sommes témoins en ce moment donnent un douloureux intérêt au livre de M. Steenackers, sur l'invasion de 1814 dans la Haute-Marne. Ce département fut le chemin de la grande armée de Bohême. Pendant deux mois, plusieurs centaines de mille hommes le traversèrent. M. Steenackers expose, d'après des documents inédits et d'après une foule de renseignements locaux, les péripéties de l'invasion et de l'occupation. A l'exemple de M. Feillet, dont l'ouvrage sur *la Misère au temps de la Fronde* lui sert de modèle, il montre quelle part de misère, de souffrance et d'épreuve revint, en ces temps désastreux, aux habitants des villes et des campagnes. Mais ce qui nous paraît être l'un des résultats les plus importants de ce livre, c'est de prouver que la prévoyance et la confiance manquèrent plutôt à Napoléon pour appeler la nation à la défense de son sol, que le patriotisme ne fit défaut, surtout aux habitants des provinces envahies, pour se lever contre l'ennemi.

On n'a pas encore contesté que Napoléon, avec les ressources dont il disposait en 1814, n'ait lutté avec autant de talent, de persévérance et de succès qu'il était possible contre les armées de la coalition. Il est pourtant permis de supposer que la lutte se fût prolongée plus longtemps, et que le résultat en eût été peut-être différent, si Napoléon, après avoir négligé trop longtemps les moyens de soutenir une guerre défensive, avait fait au moins, en temps opportun, un appel énergique à la France. Or, cet appel, il ne le fit pas. « C'est moi qui puis sauver la France, dit-il au Corps législatif, et ce n'est pas vous. » Vis-à-vis de la nation comme devant ses députés, il pensa que son génie pouvait suffire à tout, mais que c'était une illusion de compter sur un effort de patriotisme. Le sentiment qui l'animait en ces moments de crise suprême se manifesta dans la conversation qu'il eut avec le général Sébastiani au milieu de la bataille d'Arcis-sur-Aube. « Eh bien ! général, lui demanda-t-il, que dites-vous de ce que vous voyez? — Je dis, répondit le général, que Votre Majesté a sans doute d'autres ressources que nous ne connaissons pas. — Celles que vous avez sous les yeux, reprit Napoléon, et pas d'autres. — Mais alors, comment Votre Majesté ne songe-t-elle pas à soulever la nation? — Chimères, répliqua Napoléon, chimères empruntées aux souvenirs de l'Espagne et de la Révolution française ! Soulever la nation dans un pays où la Révolution a détruit les nobles et les prêtres, et où j'ai moi-même détruit la Révolution !... » (Voyez Thiers, XVII, 533.)

Ainsi le patriotisme était mort en 1814, si nous en croyons Napoléon. C'est le 21 mars, dira-t-on, sous l'empire des plus amères déceptions, après avoir compris qu'il n'existait plus de concert entre la nation et lui, qu'il prononça cette sentence d'accusation contre notre pays. Tandis qu'il se sentait un courage inflexible et indomptable, il ne voyait autour de lui que découragement, faiblesse et défection. Malgré ses prodigieux efforts pour refouler l'ennemi, la France ne se levait pas. — Mais était-ce la faute de la France ou celle de Napoléon? — Voyons les faits. Les alliés pénétrèrent sur le territoire le 21 décembre 1813. Qu'avait donc fait Napoléon pour préparer la nation à ce terrible événement? Rien autre chose que de signer le 17 décembre un décret relatif à l'organisation d'une partie de la garde nationale. Point d'appel à la nation ! Le Sénat avait voté des levées extraordinaires d'hommes et d'argent; mais rien n'avait été fait pour provoquer un mouvement national. Ce décret du 17 décembre n'était qu'une mesure de sûreté publique « pour maintenir la tranquillité et prêter main-forte à l'autorité ». De l'ennemi qui menaçait toutes nos frontières, et qu'un appel au peuple eût peut-être arrêté, pas un mot ! Ce sont les alliés et non pas Napoléon, qui annoncèrent à la France le péril qui la menaçait. « Français, dirent-ils, la victoire a conduit les armées alliées sur votre frontière; elles vont la franchir. »

Après l'invasion, Napoléon prit-il des mesures promptes, énergiques et capables d'associer la nation à la défense du territoire? Nous ne le voyons pas dans le récit de M. Thiers, et ce n'est pas la faute de l'historien. Aussi longtemps que Napoléon espéra vaincre la coalition, il écarta l'idée d'avoir recours à la nation. Il préféra s'en fier à son propre génie, plutôt que d'en appeler au patriotisme français. Ce n'est que vaincu, malgré des prodiges d'activité, d'héroïsme et de talent militaire, qu'il se décida à la levée en masse. Il ne la décréta que le 5 mars. Et encore ce ne fut pas une mesure générale. Napoléon ne tenta pas d'imiter l'exemple de la République appelant tous les citoyens au secours de la patrie en danger. Les décrets signés à Fismes ne s'appliquaient qu'aux départements envahis. Ils n'étaient même, à vrai dire, que des moyens de représailles contre l'ennemi. Le *considérant* du premier de ces décrets s'appuyait sur ce que « les généraux ennemis ont déclaré qu'ils passeraient par les armes tous les paysans qui prendraient les armes». Le *considérant* du second disait « que le peuple des villes et des campagnes, indigné des horreurs que commettent les ennemis et spécialement les Russes et les Cosaques, courent aux armes par un juste sentiment de l'honneur national. » En conséquence, Napoléon ordonnait que tout citoyen pris par l'ennemi et mis à mort fût sur le champ vengé par la mort en représailles d'un ennemi, et que l'on considérât comme traître tout fonctionnaire public qui dispenserait les citoyens d'une légitime défense contre l'ennemi. Ainsi, Napoléon, jusqu'au dernier moment, un mois avant sa chute, ne tenta pas ce suprême effort de crier à la nation comme en 1793 : « Aux armes! aux armes ! il faut sauver la France ! »

Mais, dira-t-on, le mécontentement était si violent que Napoléon n'osa demander des compagnies de garde nationale d'élite que dans cinq provinces, et encore dans les communes où tout patriotisme n'était pas étouffé par le ressentiment contre l'auteur de tant de désastres; — l'épuisement de la population virile était arrivé à ce point qu'il fallait avoir recours aux anciennes classes en remontant jusqu'à 1803 pour ménager la classe de 1815 qui ne comprenait plus que des jeunes gens de dix-huit à dix-neuf ans; — enfin, les fusils manquaient pour armer les troupes régulières et la garde nationale, et à plus forte raison pour en fournir au reste des citoyens. — Dans de pareilles circonstances, une proclamation de levée en masse aurait eu pour résultat de provoquer contre Napoléon un mouvement irrésistible d'indignation, de montrer l'épuisement du pays et de faire éclater à tous les yeux l'impuissance et l'inutilité de la lutte. Certes, nous sommes bien éloignés de méconnaître la vérité et la force de ces objections. Mais ne pourrait-on pas y répondre par cette simple considération, qu'il n'est jamais permis au chef d'un État, et surtout quand ce chef est l'élu de la nation, de douter du patriotisme du pays, et que son devoir le plus strict est de faire appel au peuple aussitôt que les ressources du gouvernement ne suffisent plus au péril ? Ce sera la gloire de la Convention d'avoir compris ce devoir. Avant la Convention, Louis XIV, poussé à bout par les exigences de ses ennemis, en avait appelé, bien qu'il fût roi de droit divin, au patriotisme de la France. Cette suprême ressource, Napoléon ne voulut pas ou n'osa pas la tenter.

Aussi bien est-il certain que le pays, malgré son mécontentement et son épuisement, n'eût pas tenté un effort peut-être décisif contre la coalition? Nous sommes frappés des témoignages qu'a recueillis M. Steenackers sur les dispositions des habitants du département de la Haute-Marne et des pays voisins en proie à l'invasion. Ainsi le général Pétiet, auteur d'un *Journal militaire*, écrit qu'à la fin de mars « des correspondances s'étaient formées par estafettes avec les maires de la Bourgogne et de la Lorraine, provinces au pouvoir de l'ennemi. Un mouvement général se préparait dans ces contrées, et l'on ne craint pas d'affirmer, d'après les rapports positifs qui nous parvinrent à cette époque, qu'on aurait organisé sur les derrières des alliés une insurrection tellement considérable que toutes leurs communications se seraient trouvées interceptées. » Le général Defrance écrivait de Saint-Dizier le 24 mars : « L'esprit des habitants est excellent; il n'y a qu'un cri chez tous, c'est : *Vive l'empereur!* Avec de bons guides et des encouragements aux officiers retirés qui demandent des ordres pour lever et organiser les compagnies franches, on pourrait avoir beaucoup de monde et tirer un grand parti contre l'ennemi de l'élan qui se manifeste. » Le général de Piré écrivait de Chaumont le 27 mars : « Mon quartier est assiégé par des députations et des individus qui me demandent de la poudre, des armes et l'ordre de marcher. Le sang français se fait sentir dans toutes les veines, et je crois que le moment est arrivé où l'empereur peut se servir de la nation et n'employer l'armée que pour lui servir d'auxiliaire et de guide. » Quel mouvement n'eût donc pas provoqué Napoléon s'il n'avait pas voulu ne voir qu'en lui le sauveur du pays et que dans son armée la seule défense du pays ! Avant l'invasion, Napoléon ne fit rien pour assurer la défense du sol. Après l'invasion, il n'eut recours qu'au dernier moment, sans conviction et avec toutes sortes de réserves, à la levée en masse. Il avait rendu possible l'invasion par l'épuisement des ressources du pays : il en rendit le succès certain, malgré tout son génie, par ses défiances contre le sentiment national.

R. Van den Berg.

BIBLIOGRAPHIE

La psychologie anglaise contemporaine.

Nous exprimions ici même, il y a quelques mois, le vœu qu'il nous fût donné « une histoire complète et impartiale des doctrines philosophiques en Angleterre et en Écosse depuis la fin du dernier siècle (1)». Le livre que vient de publier

(1) Sixième année, page 625, *Les deux philosophies : Stuart Mill et Hamilton.*

M. Ribot sur la psychologie anglaise contemporaine (1) est une réalisation partielle de ce vœu. M. Ribot ne s'est attaché qu'aux théories psychologiques et, parmi ces théories, qu'à celles de l'école qu'il appelle et qui s'intitule elle-même *expérimentale*. J'aurais une première réserve à faire au sujet de cette dénomination. Elle est revendiquée dans l'Angleterre même par une autre école, qui prétend se renfermer, à l'exemple de Reid et de Dugald Stewart, dans la méthode de Bacon appliquée à l'observation des faits de conscience. La différence entre les deux écoles est que l'une explique tout par la sensation et l'association, tandis que l'autre demande à l'expérience intérieure elle-même des jugements ou des principes universels. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de ces prétentions rivales, les philosophes que M. Ribot nous fait connaître par des analyses étendues et, autant que j'en puis juger par ceux que j'ai étudiés moi-même, parfaitement fidèles de leurs principaux ouvrages, sont dignes de toute l'attention des penseurs français. Ils complètent et corrigent heureusement sur beaucoup de points les descriptions confuses et souvent superficielles des Écossais. Ils ont surtout jeté de précieuses lumières sur certains faits, qu'ils n'ont pas découverts, mais dont l'importance n'avait jamais été aussi fortement établie. Tels sont les faits d'association et d'habitude. Ces services incontestables les autorisent-ils toutefois à réclamer pour l'Angleterre et pour eux-mêmes « le sceptre de la psychologie »? Je ne le crois pas et, comme il s'agit au fond, non d'une rivalité nationale, mais des fondements mêmes de la philosophie, M. Ribot me permettra de discuter brièvement des prétentions dont il s'est fait le défenseur en même temps que l'interprète.

Le nom de psychologie est équivoque. Il désigne à la fois une science positive et une science philosophique. Décrire les opérations mentales comme on décrit les fonctions du corps, les rattacher à leurs conditions générales, les classer d'une façon plus ou moins rigoureuse, c'est faire œuvre, non de philosophe, mais de naturaliste; c'est donner à l'histoire naturelle de l'homme et des animaux son complément indispensable. Qu'une telle science cherche à se constituer; qu'elle se tienne en dehors, comme toutes les sciences positives, des spéculations métaphysiques, je n'y ai, pour ma part, aucune objection. Mais il est une autre psychologie, qui a toujours fait partie de la philosophie, dont elle doit rester la véritable base : c'est cette science qu'il importe de défendre contre les psychologues anglais, qui semblent trop souvent la méconnaître, et contre leur interprète français, trop pressé peut-être de constater son décès.

La philosophie de l'avenir « sera la métaphysique, rien de plus », nous dit M. Ribot. J'accepte cette prédiction, si l'on entend par métaphysique toute recherche de principes, dans l'ordre subjectif comme dans l'ordre objectif. Notre *moi*, diversement affecté, est au fond de toutes nos connaissances; il en est le principe le plus constant et le plus nécessaire. Il est donc l'objet premier de la philosophie ou de la métaphysique, et il y réclame sa place, non comme une abstraction ou une entité vide, mais comme un fait qu'il s'agit de saisir dans sa réalité concrète. La psychologie, comme science du *moi*, rentre ainsi dans la philosophie, mais elle n'y rentre pas avec le même caractère que dans l'histoire naturelle. Elle continue à observer, à classer, à induire; mais, quelque procédé qu'elle emprunte à la méthode expérimentale et à quelque résultat qu'elle aboutisse, elle ne doit jamais perdre de vue l'unité génératrice des faits de conscience, ce *moi* sans lequel ils ne sont rien et qui se reconnaît comme leur principe immédiat. La psychologie positive peut circonscrire à son gré son domaine. Elle peut s'attacher exclusivement à tel ou tel ordre de faits. Elle peut ne considérer que les faits, sans les rapporter à des facultés, c'est-à-dire aux formes diverses de l'activité du *moi*. Elle peut faire abstraction du *moi* lui-même ou, du moins, le scinder suivant ses différentes modifications. Elle s'arrête, dans tous les cas, à ces modifications, considérées dans leurs détails ou dans leur ensemble : il ne lui appartient pas de remonter jusqu'à leur substance. La psychologie philosophique se place nécessairement au centre même de l'étude de l'âme, et si elle peut se restreindre, c'est seulement dans le développement qu'elle donne à cette étude. Mérite-t-elle le nom de science? Oui, sans doute, puisqu'elle a pour objet des faits observables, et qui sont même impliqués dans tous les autres faits. Est-ce une science achevée ou qui puisse jamais l'être? Non; car elle s'étend à tout, *ad omnem rem scibilem*, et son objet propre est le plus mobile et le plus progressif des êtres. Les vérités acquises de la psychologie positive lui appartiennent; elle les embrasse et les ramène à son point de vue, en s'efforçant de les dépasser. Elle doit renoncer à ce dogmatisme absolu qui a perdu l'ancienne métaphysique et que je regrette de retrouver si souvent dans les théories et dans le langage du positivisme scientifique ou philosophique. Mais elle ne doit pas se considérer seulement « comme une tentative éternelle sur l'inconnu ». En vain M. Ribot la console-t-il en lui disant, avec Lessing, qu'il *y a plus de plaisir à courir le lièvre qu'à le prendre* : encore faut-il savoir que le lièvre existe et l'apercevoir de temps en temps devant soi. Il faut donc que le connu se mêle à l'inconnu, l'accessible à l'inacessible. « Chercher sans espoir, dit encore M. Ribot, n'est ni insensé ni vulgaire; on peut entrevoir, sinon trouver. La vraie noblesse de l'intelligence humaine est moins dans les résultats qu'elle obtient que dans le but qu'elle se propose et dans les efforts qu'elle ose tenter pour l'atteindre. » La pensée est aussi juste qu'élevée et elle est vraie de la science comme de la philosophie. Ce serait une pauvre science que celle qui se contenterait d'encaisser ses richesses acquises et pour laquelle il n'y aurait aucun *au delà*. Mais s'il n'est pas insensé de chercher sans espoir, il serait insensé de chercher sans but. Or, se proposer un but, c'est le posséder en partie par la pensée et posséder en même temps le moyen de le poursuivre. La philosophie ne diffère de la science qu'en ce que son champ est plus vaste et son but extrême plus éloigné. Ce petit monde du *moi*, auquel elle rapporte tout par la psychologie, contient en lui les objets, les méthodes, les résultats de toutes les sciences et il offre encore, en dehors de toutes les sciences, des découvertes à faire. Il ne se dérobe pas plus au psychologue philosophe qu'au psychologue naturaliste; ni l'un ni l'autre ne peut se flatter d'en épuiser la complexité, et le premier a l'avantage de l'avoir toujours présent dans sa vivante unité.

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) La *Philosophie anglaise contemporaine* (École expérimentale), par M. Th. Ribot, ancien élève de l'École normale, agrégé de philosophie. Librairie philosophique de Ladrange, 1870.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 40 3 SEPTEMBRE 1870

Paris, 2 septembre 1870.

Voici les siéges que Paris a soutenus dans le cours de son histoire :

En 885, les Normands l'assiégèrent inutilement pendant deux ans ; en 1358, il fut assiégé par le dauphin, qui n'y put entrer que quelques années après, du libre consentement des habitants ; en 1359, le roi d'Angleterre campa à Montrouge, et s'avança jusqu'au pied des murailles, mais il dut se retirer ; en 1427, le roi Henri V repoussa Charles VII de Paris ; en 1464, le comte de Charolais, après avoir cerné la ville, fit en vain attaque sur attaque ; en 1462, le duc de Bourgogne ne put que ravager la banlieue ; en 1536, Charles-Quint, établi en Champagne et s'étant avancé jusqu'à Meaux, porta ses coureurs jusqu'aux remparts de la capitale, qui fut sauvée par ses murailles. On se rappelle le fameux siége de Paris sous Henri III et sous Henri IV ; en 1636, les habitants de Paris furent encore sauvés à plusieurs reprises par leurs fortifications.

Autrefois les capitales de l'Europe étaient toutes fortifiées ; dans les temps modernes, elles ont généralement cessé de l'être. De l'avis de Napoléon, c'était une erreur. Il croyait (et sur ce point on peut accepter son témoignage) que si Vienne eût été fortifiée en 1805, la bataille d'Ulm n'eût pas décidé de l'issue de la guerre ; et que si Berlin eût été fortifiée en 1806, l'armée battue à Iéna s'y fût ralliée et l'armée russe l'y eût rejointe.

On connaît ce mot de Napoléon : « Si Paris eût été une place forte en 1814 et en 1815, capable de résister seulement huit jours, quelle influence cela n'aurait-il pas eue sur les événements du monde ! »

— On se rappelle qu'au lendemain de la victoire de Valmy, Kellermann s'établit sur les hauteurs de Gisaucourt, et Dumouriez dans le fond opposé aux hauteurs de la Lune occupées par les Prussiens.

Dans cette position singulière, les Français, faisant face à la France, semblaient l'envahir, et les Prussiens la défendre. La même singularité se retrouve en ce moment, où une grande partie de l'armée prussienne tourne le dos à Paris, qu'elle semblait menacer naguères, et se porte de Réthel et de Vouziers vers notre frontière du nord-est pour suivre l'armée du maréchal Mac-Mahon.

Par une suite d'actions énergiques, Dumouriez eut raison des Prussiens. « Les maladies, dit M. Thiers, commençaient à ravager leur armée, et dans cette situation ils perdaient beaucoup à temporiser. Si, reprenant trop tard l'énergie et la célérité de l'invasion, ils voulaient marcher sur Paris, Dumouriez était en force pour les suivre et les envelopper lorsqu'ils seraient engagés plus avant. De Paris, où l'on voyait les uhlans arriver jusqu'à quinze lieues de la capitale, on écrivait impérativement à Dumouriez pour lui faire abandonner sa position et repasser la Marne. « Les uhlans vous harcèlent, répondait Dumouriez ; eh bien ! tuez-les. » Aux derniers jours de septembre, le mal devint intolérable dans l'armée prussienne, elle périssait par la disette et par la dysenterie ; et le premier octobre, l'Europe s'étonna de voir une armée si puissante, si vantée, se retirer devant les jeunes soldats français.

— Dans un livre récemment publié, où nos différentes provinces sont dépeintes avec un vif talent de description (*Chez nous*, par M. E. Boullon, 1 vol. in-12, librairie Hetzel), nous trouvons ce trait de pinceau pour les Ardennes :

Suivez le défilé où se tord la Meuse entre Mézières et Givet, vous serez frappé du caractère barbare du pays. Sol raviné, rocheux, couvert de chênes bas, mêlé de bruyères où paissent de maigres moutons. De tels sites semblent appeler les récits de Grégoire de Tours et les chasses de Frédégonde. Le fleuve cependant qui roule ses eaux transparentes au pied des rochers à pic humanise un peu le paysage.

L'Ardenne est un pays d'aventures. Son sol coupé, impraticable aux opérations de la grande guerre, favorise d'autant plus les embuscades et les coups de main. Au moyen âge, aucune contrée n'eut un renom plus sinistre. Tous les proscrits, tous les routiers sans emploi s'y réfugiaient. Ces compagnons de la verte tente, comme ils s'appelaient eux-mêmes, y allumaient leurs bivacs.

FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

HISTOIRE

COURS DE M. F. COMBES (1)

X

Merlin de Thionville, Pichegru et Hardenberg, ou la diplomatie prussienne aux bords du Rhin, d'après la correspondance officielle de Merlin de Thionville

Arrivé à la Révolution, je veux tout de suite mettre en présence les uns des autres, sur les champs de bataille, les Prussiens et les Français, les vieilles troupes de Frédéric II et les nouvelles troupes de France, les géants du Brandebourg et les petits volontaires de 1791-92; ces volontaires de la patrie, tumultueux et bruyants, comme leur enthousiasme; plus calmes, mais non moins terribles, une fois mêlés aux anciens soldats; ayant dans leurs rangs Moreau, Kléber, Marceau, et dont, quelque emploi que l'on occupe, il sera toujours d'assez mauvais goût de dire du mal, tant qu'il restera dans nos âmes un peu de patriotisme et quelque amour de la liberté. Oui, après les mystiques et les illuminés de Wœlner et de Bischofverder, de Gœthe lui-même un certain temps; après les extases, les évocations des morts, les esprits industrieux et fantastiques de Cagliostro et le fluide magnétique de Mesmer; en un mot, après le retour au merveilleux que pressentait le sceptique Frédéric II, et qui allait naïvement, pour sauver la foi, jusqu'à croire au *sel aérien* et au *suc de caillou*,— l'humanité est ainsi faite, sotte à tout croire, plus sotte encore à tout nier; — après cela, dis-je, voyons le nouveau roi de Prusse Frédéric-Guillaume II se rapprocher, à l'instigation du fameux Pitt et de nos émigrés, du nouvel empereur François II et de l'Autriche, pour secourir Louis XVI en danger, et aussi pour faire des conquêtes en Lorraine, en Alsace, en Franche-Comté, comme on en faisait en Pologne.

La prise de Longwy et de Verdun ouvrit aux Prussiens la Lorraine, et ils poussèrent jusqu'en Champagne, dans les plaines qui avaient vu Attila. Où était le chef des Francs, le nouveau Mérovée, pour chasser les barbares? Louis XVI leur avait déclaré la guerre par force, et, roi de France dégénéré, il les attendait, avant le 10 août, pour s'en servir, au lieu d'aller à eux pour les combattre, pour réparer sa fuite de Varennes et se relever aux yeux de la nation en se montrant, comme il le devait, plus Français que personne. Les Mérovée et les Miltiade furent ailleurs, dans les enfants du peuple. Les défilés champenois de l'Argonne furent nos Thermopyles; les volontaires furent nos Spartiates, et Dumouriez, un instant, notre Léonidas. L'invasion prussienne s'arrêta là. Valmy fut le combat de Marathon contre les Prussiens, et Jemmapes celui de Platée contre l'Autriche. Le fameux duc de Brunswick fut bien payé de son *manifeste*, que l'émigré français, marquis de Linion, avait rédigé, et que M. de Calonne avait dicté. Valmy faisait oublier Rosbach, et le peuple libre vengeait la monarchie. Jusque-là un roturier n'avait pu devenir maréchal de France, comme s'il fallait être grand seigneur pour gagner des batailles. On vit bien, après la défection de Dumouriez, dont les nobles se réjouirent trop, si c'était nécessaire, avec Hoche, Pichegru, Jourdan, avec ces fils d'artisans, de laboureurs, de palefreniers, qui conquirent en quelques mois autant de titres de noblesse qu'avaient pu le faire les seigneurs en dix siècles de priviléges.

Mayence était prise, et l'Allemagne était entamée; Jourdan, vainqueur à Fleurus, avait achevé la conquête de la Belgique ou des Pays-Bas autrichiens, et Pichegru avait fait celle de la Hollande. Les Prussiens s'étaient rejetés sur l'Alsace, et Hoche, un général de vingt-trois ans, renouvelant Condé sans être fils de roi, les avait battus à Wissembourg, ainsi que les Autrichiens. Ils avaient paru devant Landau, qui nous appartenait depuis Louis XIV, au nord de l'Alsace, et avaient voulu s'en emparer; mais nouvel échec et pertes nouvelles : Hoche avait pris, dans ces contrées, Germesheim, Spire et Worms; la Bavière n'avait plus son Palatinat, et il ne manquait plus rien à notre frontière du Rhin. Je me trompe, il nous manquait Mayence, que les Prussiens avaient repris, et où Kléber, mal secondé par le comte de Custine, avait résisté pendant trois mois avec un tel héroïsme, qu'un témoin et acteur, le brave Merlin (de Thionville), appelait cette défense l'*Iliade Kléber*.

Voilà, messieurs, ce que je voulais vous dire; mais ce sont des faits connus, et il faut vous raconter avec la même promptitude des faits qui le sont moins, dont ni le comte de Ségur dans sa *Décade historique*, ni M. Thiers dans son *Histoire de la Révolution*, ni personne, n'ont parlé et qui se trouvaient enfouis dans la correspondance secrète de ce même Merlin de Thionville, commissaire de la Convention près l'armée du Rhin. Ces surveillants, ces inquisiteurs d'État, qui accompagnaient les généraux comme les Éphores de l'ancienne Sparte, étaient nécessaires depuis la trahison de Dumouriez et les intrigues de bien d'autres. Eh bien! cette correspondance de Merlin de Thionville a été publiée par son neveu Jean Reynaud; et qu'y trouvons-nous? Nous y trouvons toute une négociation relative à la Bavière; à la Bavière, qui joue gros jeu aujourd'hui, et dont l'Autriche voulait s'emparer, nous donnant à ce prix la Belgique et la paix continentale. S'agrandir dans l'Allemagne du sud, lorsque la Prusse s'étendait au nord, était le rêve de l'Autriche. La Bavière lui souriait plus que la Belgique. Mais jugez si la Prusse ouvrit les yeux, et se mit en avant pour faire échouer les Autrichiens! Ecoutez les détails de cette affaire; écoutez, messieurs, les belles lettres de Merlin, que tout le monde ne con-

(1) Voyez les numéros 33, 34, 35, 36, 37 et 39.

nait pas, les flatteries du noble Prussien Hardenberg, les délicatesses des gens *comme il faut* de la Convention qui préludaient aux muscadins du Directoire; écoutez les présents de la Convention, le repas d'Huningue, à l'hôtel du Corbeau, avec Hardenberg, Pichegru. Il ne s'agissait de rien moins, dans la pensée de Merlin de Thionville, que d'empêcher les campagnes d'Italie, campagnes rapides et brillantes, mais qui pouvaient faire naître un César. Ne vous étonnez pas de tant de prévoyance en 1794-95 : vous allez le constater vous-mêmes et voir de nouveau quel est le prix des documents épistolaires dans le domaine de l'histoire.

« Nos armes sont victorieuses », écrivait, en novembre 1794, Merlin de Thionville à la Convention dans un superbe et profond langage et sans craindre de faire appel aux exemples de la monarchie, « c'est le moment de » la diplomatie. Louis XIV, vainqueur, dictait des lois à » l'Europe. Louis XIV, vaincu, payait un subside pour » faire la guerre à son petit-fils... La guerre doit con- » duire un État ou à la paix ou à sa perte, de même que » la fièvre conduit l'homme le plus robuste à la guérison » ou à la mort. Ainsi, battant partout nos ennemis, choi- » sissons ce moment pour planter enfin l'olivier de la » paix. » (*Lettres* du 4 et du 21 novembre 1794.)

Mais ces ennemis, qui étaient nombreux, coalisés, et que soudoyait constamment un peuple à qui l'argent tenait lieu de soldats, voulaient-ils la paix comme Merlin, et la voulaient-ils à nos conditions? Nous étions maîtres des Pays-Bas, comme l'avaient été plus d'une fois nos pères, et, plus heureux qu'eux sous un gouvernement plus agité, nous avions réussi à conquérir la Hollande. Avaient-ils l'intention de nous laisser, non pas la Hollande, trop différente de la France et que nous n'avions fait qu'affranchir, mais la Belgique, plus française et que nous tenions à garder? En un mot, devions-nous avoir, de leur consentement, cette longue rive gauche du Rhin, rempart nécessaire d'un peuple qui manque de bouclier naturel du côté où peuvent plus facilement lui venir les coups?

Beaucoup de puissances avaient soif de la paix. Chez elles, même lassitude que chez nous, avec moins de gloire. La Toscane, autrichienne par ses chefs, avait donné le branle pour se séparer. L'Espagne, régie par les Bourbons, faisait des avances. Les petits États de l'empire ne servaient plus qu'à regret; et la Prusse, la Prusse surtout, montrait chaque jour qu'on ne pourrait pas longtemps compter sur elle. « Le Prussien Kalkreutz », — écrivait Merlin de Thionville, ajoutant quelques détails significatifs à ceux que les Mémoires nous ont transmis, « — avant son passage du Rhin devant Mayence, a voulu » par trois fois parler aux généraux français. Après avoir » essuyé plusieurs coups de canon, il renvoya un de nos » cavaliers prisonnier, tout équipé et tout armé, en le » chargeant de nous dire que le seul regret qu'il avait, » en passant le Rhin, était de n'avoir pu nous entretenir » de paix. Nos blessés sont secourus par les soldats prus- » siens; et enfin leur général en chef Mollendorf fait » exécuter nos chants patriotiques par la musique de ses » régiments. » (*Lettre* du 4 novembre 1794.)

C'était à souhait pour ce qui concernait ces États, et spécialement la Prusse. Mais l'Autriche, le plus fort appoint militaire de la coalition; l'Autriche, à qui appartenait encore l'hégémonie en Allemagne; l'Autriche, qui avait voix en chapitre pour le Rhin, et n'avait à consulter personne pour la cession des Pays-Bas, formait-elle le même vœu, au prix des mêmes sacrifices? Sans contredit; et c'est ici que la correspondance de Merlin de Thionville complète les historiens les plus étendus, sans en excepter M. Thiers même.

Quand le Directoire fut installé, et qu'on eut envoyé en Italie celui à qui le destin réservait un si haut rang, c'est en immolant Venise, trop aristocratique sans doute, et plus sympathique à la monarchie qu'à la révolution, mais tracassée à dessein et conquise par égoïsme, qu'on indemnisa l'Autriche de l'abandon des Pays-Bas; et l'on sait aujourd'hui combien a pesé sur les destinées de l'Italie et sur les efforts de la politique française cette conduite des Directeurs. On en était réduit là pourtant; car où trouver ailleurs, en 1797, une compensation acceptable ou qu'on eût à sa disposition? L'empire d'Allemagne, où l'on aurait peut-être pu la trouver, négociait en même temps avec nous et était admis à traiter. En revanche, nous eûmes l'embarras des îles Ioniennes; puis, en 1798, comprenant que la délivrance de l'Italie du nord ne pouvait qu'être illusoire entre le Piémont alors hostile et Venise asservie, on dépossédà le roi de Piémont et l'on réunit, peu après, le Piémont à la France: c'est-à-dire que nous allions bien au delà de nos limites naturelles, que nous nous étendions sans nous fortifier, et que l'édifice nouveau de la France, avec cet élément étranger, acquérait une irrégularité de forme qui en devait faire la fragilité. Nous revenions aux entreprises aventureuses de Louis XII, de François Ier, entreprises lointaines, annexions superflues, que des hommes plus politiques, Richelieu et Louis XIV, avaient su constamment éviter.

Il y avait un moyen plus simple de contenter l'Autriche deux ans auparavant, moyen qu'on n'aurait plus compris en 1797, avec les horizons nouveaux qu'ouvrait la campagne d'Italie, mais certainement praticable en 1795 et moins périlleux pour l'avenir. « Avec un en- » nemi, disait Merlin de Thionville, répétant un adage » ancien, il ne faut pas faire ce qu'il désire, il ne faut » faire que ce qu'il craint. » Or, que désirait la Prusse, la puissance la plus empressée à la paix, et qu'est-ce qu'elle craignait? que désirait cet État qui se contentait en avances à notre égard; dont les généraux, tous gentilshommes de haut bord, faisaient jouer *la Carmagnole* (lettre citée) comme des républicains, et se montraient de vraies sœurs de charité pour nos blessés? La Prusse voulait prévenir l'Autriche dans la conclusion d'une paix particulière, et, dût-elle abandonner traitreu-

sement la coalition et l'Allemagne, elle acceptait d'avance la priorité du crime, pour en avoir tout le profit. Elle voulait empêcher l'Autriche de faire avec nous un arrangement qui, en nous assurant les Pays-Bas, donnât aux Autrichiens plus de force en Allemagne. Elle voulait enfin obtenir pour les Allemands une longue ligne de neutralisation en avant de Mayence, quitte à la laisser tranquillement franchir par nos ennemis, et à rire de nos plaintes, comme elle le faisait de la *Carmagnole* et du *Ç'a ira* qui retentissaient dans ses camps.

Mais Merlin de Thionville y voyait clair et ne s'y fiait point. Il était pour un arrangement qui jetât la discorde entre la Prusse et l'Autriche, et qui, pour notre sécurité, mît aux prises des ennemis en apparence moins acharnés l'un que l'autre, mais qui ne valaient pas mieux. A tout prendre, le plus tenace et le plus fier, l'Autriche, qui pouvait donner beaucoup de lui-même, lui paraissait préférable au plus flatteur, qui par lui-même ne donnait rien. L'Allemagne était contre nous ; c'est aux dépens de l'Allemagne qu'il voulait indemniser l'Autriche ; et son langage semble dater d'aujourd'hui. « Vous avez la Bavière qui est notre ennemie, » écrivait-il au Comité de salut public. L'Autriche » vient de jeter une archiduchesse dans le lit du vieux » duc Théodore, et tôt ou tard elle aura par des ma- » riages ce qu'on l'a empêchée, sous Frédéric II, d'avoir » par les armes. Quant à la Prusse, avec tous les petits » États allemands, qu'elle défend par intérêt, et qui la » servent par sottise, elle aura de quoi suffisamment te- » nir tête à l'Autriche. Voilà la compensation toute » trouvée pour les Pays-Bas ; voilà la pomme de dis- » corde entre la Prusse et l'Autriche. En politique, il » ne faut pas trop préférer l'humanité à sa patrie ; on » s'expose à être dupe. Qu'importe que des puissances, as- » tucieuses par habitude, soient ainsi exposées à se faire » la guerre ? Qu'importe que les lions germains s'entre- » déchirent, pourvu que la république triomphe ? Je » voudrais, ajoutait-il avec une exagération de langage » qu'excusent son patriotisme et ses justes rancunes, je » voudrais voir le feu partout. La République jouirait du » calme, et deviendrait, en fait de commerce et de bon- » heur, ce qu'est actuellement la Suisse dans sa neutra- » lité. Elle serait même plus heureuse, puisqu'elle au- » rait plus de ressources et de meilleures lois. J'y ai » bien réfléchi sur les lieux, au milieu des personnes » bien instruites. La paix doit se faire aux dépens de » tous nos ennemis, mais surtout aux dépens des plus » faibles : c'est par eux qu'il faut arriver aux plus forts. » Je ne vois pas qu'avec le Rhin pour limite, et d'autres » petits États qui nous sépareront de l'Autriche, l'empe- » reur François II puisse jamais être redoutable à la » France, même avec la Bavière. Et d'ailleurs vous re- » tomberez dessus, s'il vous y oblige. Vous ferez comme » Rome avec Carthage. Si donc il veut traiter, moyen- » nant que vous le laissiez faire en Bavière, n'hésitez pas » à accepter, et, *répudiant des projets gigantesques pour* » *aller chercher au loin des échanges quand vous en avez* » *tout près, songez plutôt à quoi tiennent les destinées des* » *empires* (*Lettres* du 21 novembre, du 12 décembre » 1794 et des 12 et 20 mai 1795). »

L'empereur ne le voulait que trop. Déjà, sous Robespierre, il n'avait pas craint d'envoyer en secret à Paris l'ambassadeur toscan Carletti, pour sonder le terrain et agir dans ce but. En ce moment, depuis l'exemple pacifique donné par le grand-duc de Toscane, qui était Autrichien, il employait le même Carletti, et faisait doucement proposer la chose aux négociations ouvertes de Bâle, par l'Autrichien Degelman. Mais c'est là ce que craignait la Prusse au plus haut point. Tous les avantages que Frédéric II avait conquis à cet Etat, par la force ou la ruse, pouvaient être par là balancés ou perdus. Elle avait su par Dohm, fils d'un pasteur luthérien, émigré à Bruxelles, la démarche de l'empereur auprès de Robespierre ; et maintenant encore, par Goltz d'abord, par Hardenberg ensuite, elle n'ignorait pas ce qui se passait. Ses flatteries envers des républicains, nullement gâtés par les grands seigneurs et dont la bonne foi venait de leur franchise, firent plus que ses agents. La Prusse eut son parti en France, au sein de la Convention, au sein du terrible Comité de salut public. Vainement Merlin leur disait de ne pas trop écouter Barthélemy, ambassadeur en Suisse, honnête homme sans doute, mais trop imbu d'autres idées, ni Bacher, son secrétaire-interprète, qui avaient ses vues ailleurs. « Nos » agents de Bâle ont pris tous l'esprit suisse, écri- » vait-il. Bacher est tout Prussien ; il sollicite haute- » ment l'ambassade de Prusse ; Barthélemy aime les » Suisses, ennemis-nés des Autrichiens. Aucun d'eux » n'est disposé à jeter le brandon de discorde dans » l'Allemagne. Et voilà pourtant ce qui nous convient le » mieux. Que nous importe la Bavière ? répète-t-il. Que » nous importent les électeurs, si chaudement protégés » par la Prusse ? C'est la paix qui nous importe, c'est » l'empereur ; car il a beaucoup à nous demander, parce » que nous lui avons beaucoup pris. » (*Lettre de Merlin de Thionville* du 12 mars 1795.)

Ces avertissements ne produisaient pas d'effet. La vieille haine contre l'Autriche, haine aveugle quand elle ne servait plus à rien, secondait les intrigues de la Prusse. Sieyès, Boissy-d'Anglas, Rewbell, Aubry, qui fut plus tard un traître, étaient pour cette puissance dans la Convention. Il n'y avait pas jusqu'à Merlin (de Douai), ami de Merlin (de Thionville), qui ne lui écrivît : « Maintenant la paix est dans Mayence. » (*Lettre de* » *Merlin de Douai à Merlin de Thionville*, 3 décembre 1794 ;) sachant bien pourtant que Carnot en jugeait la prise fort difficile, parce que la place ne pouvait être investie (*Lettre de Carnot* du 6 décembre 1794), et qu'on ne pourrait la reprendre aux Prussiens.

La Prusse l'emporta ; elle eut sa paix à Bâle, le 5 avril 1795 ; mais, comme son acquiescement à la cession de la rive gauche du Rhin était subordonné à la pacification

de l'Empire et n'avait rien de définitif, elle continua d'être sur les transes. Elle signa clandestinement un nouveau traité de subsides avec l'Angleterre, à la Haye, quatorze jours seulement après avoir traité avec nous, (19 avril) (Heeren, *Manuel du système politique, etc.*, t. II, p. 21). Elle fit plus : elle travailla à la pacification de l'Empire, y compris la Bavière, pour couper l'herbe sous les pieds à l'Autriche et à nous. Il fallut que Merlin éveillât cette fois l'amour-propre indigné de ses confrères du Comité par ces nobles paroles : « Le roi qui voulait » river nos fers veut aujourd'hui sauver sa gloire et sa » puissance. Voyant que nous avions repassé le Rhin, il » veut devenir le pacificateur de l'Europe. Lui laisserons-» nous jouer ce rôle superbe, et n'est-ce pas à nous qu'il » appartient tout entier?» (*Lettre de Merlin de Thionville à Merlin de Douai*, 12 mai 1795.)

La Prusse ne se tint pas pour battue. Elle fit écrire par la diète allemande de Ratisbonne une magnifique lettre à la Convention, avec les mots d'humanité, de fraternité universelle, de désintéressement dans la gloire. Mais elle échoua. « Ce sont de grandes phrases, écrivit encore » Merlin, que ces mots : *Faire la paix grandement et no-» blement*. Vous n'aurez de paix avec les rois que celle » que leur dictera la nécessité. Le Prussien, soyez-en » sûrs, a dicté vos lettres de Ratisbonne (*Id.*, *ibid.*)»

Contrecarrée toujours et démasquée par Merlin, la Prusse s'adressa à Merlin même. Rien de plus curieux que de suivre ses évolutions, ses poursuites obséquieuses et ses caresses, dans la correspondance que nous analysons. Elle osa demander la neutralisation de Mayence, et un armistisce pour l'Empire; ce qui était barrer le chemin à nos soldats et paralyser leur ardeur; et c'est de Merlin même que son adroit ambassadeur Hardenberg voulut obtenir ce bienfait. Mais écoutons la réponse de l'incorruptible républicain. « Comme vous, nous » désirons que l'olivier de la paix se fortifie et étende » ses rameaux bienfaisants à l'ombre du chêne robuste » auquel nous suspendrions volontiers nos trophées. Mais » nous ne sommes aux armées que pour conduire nos » braves aux combats, nous n'avons pas le droit de par-» ler diplomatie. La Convention seule peut arrêter notre » marche au delà du Rhin; elle sera rapide, car elle a » été longtemps méditée. Nous regrettons donc de ne » pouvoir répondre à vos vœux. Mais, soumis plus que » personne aux lois que nous fait notre patrie, nous » combattrons pour elle jusqu'au moment où elle nous » dira : Arrêtez, nous avons donné la paix à l'Empire!» (*Lettre au baron Hardenberg*, p. 231.) Voilà le langage des vrais Romains de la Convention. Ils furent cruels, je le veux bien, comme les Brutus le furent pour leur propre sang, mais ce n'est pas nous qui devons en médire, nous qui jouissons de l'égalité due à leurs efforts, et qui ne voulons pas perdre, j'imagine, l'heureux fruit de leurs rigueurs et de leurs vertus.

Il était donc impossible de gagner Merlin; mais Hardenberg savait qu'il y avait dans la Convention un parti de gens comme il faut, qui, à Berlin, avaient admiré sa politesse, son urbanité, l'élégance de ses manières. Ces rudes et fiers Romains ne sont pas exempts de vanité bourgeoise, disait-il, et ils seront sensibles à l'invitation d'un grand seigneur. Hardenberg essaya. Il apprend, de Bâle, que Merlin de Thionville remontait le Rhin avec Pichegru, qui depuis...! et avec des géographes, pour reconnaître la rive droite, et parvenir à cerner Mayence de toutes parts. Vite il s'adresse au bon Barthélemy, et le prie de lui amener à dîner, dans son hôtel à Bâle, dès qu'ils seront arrivés, le représentant de la Convention et le conquérant de la Hollande; que leur jour sera le sien, et qu'ils ne lui refusent pas cet honneur. Mais, ô surprise! Merlin de Thionville répond d'Huningue qu'il n'accepte point, et que même il n'ira à Bâle qu'à la paix définitive. Il faudra donc qu'Hardenberg se dérange, et qu'il aille les trouver à Huningue, s'il veut leur parler, et s'ils veulent l'attendre. Il emploie Bacher, qui ne demandait pas mieux, et qui écrivit à Merlin de Thionville en style républicain : « Le ministre prussien, ayant le désir » le plus vif de faire ta connaissance et n'ayant pu t'en-» gager à accepter son invitation, se propose d'aller frater-» niser demain avec toi et le général Pichegru. Tu le rece-» vras, et nous ferons sauter les bouchons de champagne » dans le camp des Autrichiens, auxquels ta présence a » donné la fièvre. » Un grand seigneur allant lui-même *fraterniser* avec des *sans-culottes*, c'était nouveau; et l'on pouvait accepter, ne fût-ce que pour en rire en soi-même et par curiosité. D'ailleurs le bon Barthélemy ajoutait, dans une note, que les ministres de Wurtemberg, de Hesse-Cassel, de Hesse-Darmstadt, étaient-là; qu'il les amènerait; qu'on isolerait l'empereur de l'Empire, et que, si nous laissions la Bavière, on nous donnerait la Wesphalie au delà du Rhin, c'est-à-dire trop; et bien d'autres leurres dont, selon le mot de Merlin, *on abusait ce brave homme*.

Merlin se laissa faire. Il reçut Hardenberg et tous les grands messieurs de sa suite, qui se firent plus petits les uns que les autres auprès de lui et de son glorieux compagnon. Il les traita même. Barthélemy avait apporté de sa cave une triple batterie de champagne, de bourgogne et de bordeaux; car on n'était pas riche en ce temps, et, de plus, on était ombrageux à l'endroit des dépenses. Le repas eut lieu à l'hôtel du Corbeau, chez Schultz, à Huningue, et, après quelques moments de réserve où l'on s'observa de part et d'autre, Hardenberg parla de l'Allemagne, de la nécessité où était la France de la protéger, de la neutralisation de Mayence, de la défiance qu'on devait avoir pour l'Autriche. Mais il insinua aussi, pour sonder Merlin, qu'il serait peut-être facile de s'entendre avec le cabinet de Vienne. Merlin ne releva pas l'insinuation; mais, après le repas, prenant à part Bacher, il lui demanda ce qu'avait voulu dire Hardenberg. « Eh! » lui répondit celui-ci, sans trop peser la conséquence » de ses paroles, c'est que, si vous laissez l'Autriche

» prendre la Bavière, vous aurez la paix continentale. »

Merlin était triomphant, en même temps qu'indigné. Il prit la poste, creva deux chevaux, et tomba brusquement en plein Comité de salut public. Là il fit part de l'insinuation d'Hardenberg, de l'opinion de la légation française, et il engagea le Comité à traiter avec l'Autriche, disant qu'il en était encore temps. « Comment » s'accomplira, leur dit-il, ce sublime chef-d'œuvre qui » nous livrera la Wesphalie? Comment vous arrangerez-» vous avec les anciens princes possessionnés, et que fe-» rez-vous dans ce labyrinthe inextricable? Sans tant de » négociations, je vois la paix faite de deux manières: » 1° en traitant de la Bavière avec l'empereur; 2° en » bombardant Manheim, qui se rend, et marchant vers » le Rhin dicter des lois à l'autre rive. » (Tous ces détails dans la première *Lettre* du 20 mai 1795.)

Il put penser, en se retirant, qu'on se déciderait : Merlin de Douai, qui dirigeait les affaires étrangères, était de son avis. Mais les accusations arrivèrent contre Merlin de Thionville, pour seconder la politique prussienne. « Quels repas ne donne-t-il pas! Toujours table » ouverte chez lui. Son faste est scandaleux et son luxe » ruine la république, » s'écria-t-on. — « Mes repas, » mon luxe ! répondit aussitôt Merlin. Le grand repas » d'Huningue a coûté, il est vrai, cinq mille cinq cent » quatre-vingt-dix francs, mais payés en assignats, qui, » dans leur dépréciation, ne valent pas trois cent qua-» rante francs. Il faut payer une livre de foin deux francs » d'assignats, une livre de pain, vingt francs. Trop heu-» reux encore quand on veut de cette monnaie! Pour le » reste, j'ai pris à Paris une voiture de chasse à huit » places. Par là je demeure toujours avec tout mon » monde, et j'épargne dix chevaux. Personne ne me le » dispute en simplicité. Je n'ai même pas d'habits. Si » cependant le comité le croit bon, il me fera plaisir de » me fixer ce que je dois dépenser pour un secrétaire, un » interprète, un domestique, trois garçons d'écurie et » huit chevaux, dont je me sers si bien que tous les jours » il y en a quatre sur la paille. Si le comité l'aime mieux » encore, je le prie de me rappeler; car, si l'on me chi-» cane quand je me sacrifie tout entier de corps et de » biens pour la patrie, j'aime mieux faire la guerre de » tribune. Je n'ai rien à retrancher. Je ne prends que le » strict nécessaire; à moins que l'on ne m'ordonne de » chasser les officiers qui viennent me demander à dîner » après m'avoir apporté, de dix lieues, des dépêches, ou » que l'on me défende de donner à dîner, au nom de la » République, à un ambassadeur auquel j'ai refusé d'aller » manger chez lui. Mais alors je ne puis rester davantage » à une place dans laquelle je ne suis pas en état de me » montrer digne de ma patrie. Comment peut-on, ajou-» tait-il avec indignation et dédain, s'occuper de pareilles » choses, quand on sait que je ne prends pour moi » que mes peines et ma fatigue? Ah! puisse-t-il arriver » demain, le jour où je quitterai l'autorité pour vivre » sous des lois sages et solides! » (*Deuxième lettre* du 20 mai 1795.)

On le crut. Ceux qui n'avaient pas ajouté foi aux calomnies de Robespierre et des siens, lors de la capitulation de Mayence sous Kléber, ne crurent pas à des accusations qui venaient de la même source. Luxembourg fut pris bientôt après par les soins de Merlin de Thionville. Dusseldorf eut le même sort, et Manheim ne tenait plus qu'à un fil. Cela ferma la bouche à tout le monde, et Merlin de Thionville reprit son idée favorite, son plan de paix continentale par l'abandon de la Bavière. Son homonyme de Douai lui avait écrit, en août, après la prise de Luxembourg, d'accord sans doute avec d'autres membres du Comité : « Continue, mon brave » ami : s'il nous faut sacrifier la Bavière, ma foi! nous » sauterons le bâton. La conservation de nos conquêtes » vaut bien cela. » (*Lettre de Merlin de Douai à Merlin de Thionville*, 25 août 1795.) — « Eh bien! répondit » Merlin, le 11 septembre, en s'adressant au Comité, » puisqu'il est encore question de neutralité et de diplo-» matie, je vais vous dire un fait qui pourrait hâter la » paix. Lorsque l'Autrichien Bender quitta Luxembourg, » j'eus une assez longue conversation avec Krack, son » adjudant-général. Je lui dis beaucoup de mal des Prus-» siens; il donna dans mes idées, et en dit davantage: » enfin je lui dis qu'il serait facile de conclure avec l'em-» pereur; que, s'il voulait abandonner l'Empire et se re-» tirer en Bavière, nous le laisserions faire. Il saisit avec » avidité cette ouverture, me promit d'en parler au con-» seil de l'empereur, appela Bender, lui dit devant moi » notre conversation, et tous deux promirent de tout » faire pour amener la cour de Vienne à cette conclu-» sion. Ils n'étaient pas partis que j'écrivis à Bender » pour qu'il nous renvoyât un excellent pontonnier et » l'adjudant-général Jordy, qui, s'étant montré avec in-» trépidité, était redemandé par toute l'armée. Voici la » copie littérale de la lettre que Bender vient de m'a-» dresser par le citoyen Barthélemy, pour lui donner un » caractère plus officiel. Vous verrez que, si l'on glissait » quelque chose de la Bavière, l'empereur abandonne-» rait aisément peut-être les Électeurs, pour se venger » de leurs inclinations pour la Prusse, et l'on conserve-» rait la rive gauche du Rhin aussi bien que les Pays-» Bas. Résultat d'autant plus solide que la guerre la plus » désastreuse désolerait à leur tour nos propres enne-» mis. » (*Lettre* du 11 septembre 1795.)

Mais le comité de salut public se laissait mener par Hardenberg. On ne voyait que lui, on ne jurait que par lui, on ne voulait avoir affaire qu'à *ce vrai marquis de l'ancienne France*, si poli, si élégant, si coulant. Pour lui, les égards et la confiance; pour lui, non pas les décorations (la Convention n'en donnait pas), mais un magnifique service de porcelaine de Sèvres, autrefois destiné à la table d'un roi, à la table de Louis XVI. « Cette bonne Prusse », disait à la tribune Rewbell,

» qui, durant toute la guerre, n'a cessé de nous donner » des marques de bienveillance et d'estime, tandis que » l'Autriche, ce sont les émigrés avec leurs rancunes; » ce sont les journées de prairial et de vendémiaire, » qu'on doit à leurs agents autant qu'aux sollicitations » des robespierristes, de ceux qui veulent arriver à la » tyrannie par la guerre civile! » — « Aveugles! aveu- » gles! » répliquait Merlin de Thionville, « donnez la » paix à l'Autriche, et elle chassera aussi les émigrés. » Les puissances ne sont guidées que par l'intérêt; et si » vous voulez un échantillon de la bonne foi prussienne, » le voici : Jourdan a franchi le Rhin, et il s'avançait » heureusement sur le territoire de la rive droite, quand » tout à coup des nuées de *manteaux rouges* et d'émigrés » ont fondu sur nous. Jourdan a battu en retraite; nos » lignes ont été forcées, malgré la bravoure de Shaal, » et nous avons perdu cent canons et une nombreuse » artillerie... Or, qui a laissé perfidement passer les » ennemis à travers la *ligne de neutralisation?* C'est la » Prusse. *Maudite ligne* et *maudite Prusse!* » (*Lettres* » du 22 et du 24 octobre 1795.)

Il arriva bien d'autres malheurs. Le siége de Mayence languit, et puis Pichegru donna la main aux émigrés, malgré l'indignation de ses frères d'armes, les Joubert, les Jourdan, les Hoche, les Kléber, et tant d'autres, dont les lettres ne sont pas le moindre ornement de la Correspondance de Merlin. Il fallut bien aller au delà des Alpes, sur les pas d'un héros, quand jusque-là on s'était prudemment arrêté à leur pied, circonscrivant notre action à nos limites naturelles, et, en pleine démocratie, plus sages que des rois; il fallut chercher en Italie quelque autre échange qu'on pût offrir à l'Autriche, non sans pouvoir, même en donnant Venise, ne pas ôter aux Bavarois le comté de Salzbourg. Mais la Bavière elle-même était sauvée, tandis que nous étions au delà des monts, en face de peuples nouveaux et de terribles questions nouvelles : la Prusse, il faut le dire, avait gagné la partie.

La gagna-t-elle plus tard? La campagne d'Italie eut lieu, et un César s'éleva en effet par le génie et la gloire, comme le prévoyait Merlin de Thionville; et ce César fit la guerre à la Prusse. Comment la Prusse fut-elle abaissée à Iéna? Comment se releva-t-elle à Leipzig, et quelle a été sa marche en Allemagne jusqu'à nos jours? C'est ce que nous dirons dans notre prochaine et dernière leçon.

F. Combes.

VARIÉTÉS

L'invasion de 1814

(Nous extrayons ce récit de l'*Histoire de la Restauration*, de M. de Lamartine, qui s'est, comme on sait, beaucoup aidé dans cet ouvrage de ceux de M. de Vaulabelle et de M. Lubis :)

....Les généraux laissés sans forces suffisantes sur les bords du Rhin avaient d'abord cherché à fermer, au moins, les gorges des Vosges et de l'Alsace, ces avenues de nos plaines. Noyés, tournés et compromis, ils s'étaient repliés à pas lents jusqu'au revers de ces montagnes qui regardent la France. Quatre cent mille hommes, Russes, Prussiens et Autrichiens, les suivaient de près en se grossissant tous les jours de nouvelles colonnes qui passaient le Rhin. Ces quatre cent mille hommes formaient deux armées, l'une sous les ordres de Schwartzenberg, l'autre sous le commandement de Blücher. Après avoir inondé le bassin du Rhin, l'Alsace, la Franche-Comté, les vallées des Vosges, la Lorraine, elles se dirigeaient lentement l'une vers l'autre, pour se réunir, comme les armées d'Attila, à Troyes, capitale de la Champagne.

L'empereur, s'imitant lui-même, comme il arrive aux génies épuisés, avait résolu de s'interposer hardiment entre ces deux armées, de livrer bataille séparément à chacun de ses ennemis avec cette poignée de combattants désespérés de les écarter le plus loin possible, l'un à gauche vers ses places du nord, l'autre à droite vers Lyon, et de profiter contre chacune de ces armées ainsi aventurées dans l'intérieur, des hasards de la victoire, des paniques de la défaite et des enthousiasmes de l'insurrection nationale sous les pas de l'étranger. Ce plan, bien qu'inférieur à celui de la concentration inspiré aux nations comme à l'individu par la lutte défensive, aurait pu se concevoir si l'empereur avait eu au moins une armée égale de nombre à la moitié ou au quart de chacune des armées qui marchaient à lui. Mais le jour où il arrivait à Châlons, les alliés comptaient déjà quatre cent mille soldats en France. Cinq cent mille autres descendaient derrière cette avant-garde des Alpes, des Pyrénées, des Vosges et du Jura! Une campagne ainsi conçue n'était donc plus qu'une aventure héroïque. Elle allait prodiguer le reste du sang de ses braves compagnons, illustrer une chute, anéantir une nation.

Napoléon avait fait pivoter tout ce qui lui restait de sa garde et de ses nouvelles levées sur Châlons.

Les têtes de colonnes de l'armée russe et prussienne, commandée par Blücher, touchaient Saint-Dizier.

Les avant-gardes de l'armée autrichienne de Schwartzenberg arrivaient à Langres. L'empereur n'occupait avec l'armée française que l'espace centre ces deux villes et les plaines de Paris derrière lui. Les vieilles troupes et les jeunes soldats le reçurent avec un enthousiasme auquel

'infortune de leur général semblait ajouter ce que le cœur ajoute à la gloire, la tendresse désespérée du dévouement. Leurs cris bravaient l'adversité et portaient défi à la mort. Napoléon profita de cet élan que sa présence inspirait toujours dans les camps. Il s'élança avec cette poignée d'hommes au-devant de l'armée prussienne pour lui couper la route de Langres et la devancer au bord de la Marne, que cette armée avait à franchir pour aller à Troyes. Il était trop tard. La moitié de l'armée prussienne avait déjà passé la Marne, et s'avançait en force vers la capitale de la Champagne. L'autre moitié allait franchir cette rivière, quand Napoléon y arriva. Il eut à choisir d'un regard entre les deux hasards que la fortune lui offrait : couper en deux l'armée de Blücher et en égarer les tronçons sur sa droite et sur sa gauche, ou bien se précipiter à force de marche jusqu'à la tête de la première colonne de cette armée qui le devançait vers Troyes, l'attaquer, la dissoudre, entrer à Troyes avant Schwartzenberg, et se poser ainsi comme une borne infranchissable au point de jonction assigné par les deux armées. La nécessité de prévenir les empereurs à Troyes le décida promptement pour ce dernier parti. La timidité de leur marche, l'indécision de leurs premières colonnes en s'aventurant au cœur de la France, pouvait lui offrir une occasion de vaincre. Une victoire, même incomplète, contre les corps d'armée où étaient les souverains, pouvait les frapper d'étonnement, et les décider à rouvrir les négociations. Le général et la politique s'accordaient en lui pour courir au nœud de sa destinée. C'était Troyes.

Les rigueurs de la saison semblaient s'ajouter à celles de la campagne.

Les longues pluies froides avaient défoncé les routes. Un manteau de neige et de givre recouvrait les ornières et les fondrières où s'embourbaient les pieds des hommes, des chevaux et les roues des canons.

L'armée était heureusement légère d'équipements, car, unie de cœur au pays, elle trouvait partout du pain et des fourrages. Les dernières chaumières se dépouillaient avec une hospitalité cordiale pour nourrir et chauffer ces derniers défenseurs du foyer français. Peu de traînards restaient sur les chemins. L'enthousiasme ralliait tout et emportait tout à la suite de l'empereur.

Le prestige de ses longues victoires semblait s'être retiré dans l'esprit de sa garde et de ces bataillons de réserve.

Cette garde se croyait solidaire de son empereur. Elle se croyait obligée de se dévouer jusqu'au dernier homme à la délivrance du sol. La honte d'y avoir amené l'ennemi et la soif de le chasser pesaient sur les rudes physionomies de ces prétoriens. Ils marchaient la tête basse, les sourcils plissés, dans un silence plus belliqueux et plus sinistre que leur ancienne gaieté soldatesque. On sentait que ce n'était plus seulement la victoire, mais la vengeance de la patrie qui marchait invisible devant eux. D'ailleurs la plupart de ces soldats, trempés dans les sables d'Égypte, dans les feux de l'Espagne, dans les neiges de la Pologne et de la Russie, étaient des vétérans endurcis aux marches et insensibles au canon. Véritables machines de guerre animées qui semblaient ne plus participer aux faiblesses et aux besoins de la nature. La confiance en eux-mêmes, le mépris du nombre, l'indifférence au feu, les multipliaient à leurs propres yeux.

C'est au milieu d'une colonne de ces troupes que Napoléon marchait, tantôt à pied, tantôt à cheval, une partie des jours, ne se jetant dans sa voiture, ou ne se retirant aux haltes dans la première maison d'artisan ou de paysan ouverte à son nom, que pour déployer ses cartes, tracer ses routes, dicter ses ordres à ses officiers et prendre un moment de sommeil au feu du bivouac ou du foyer.

Il rappela donc simplement son avant-garde, qui avait déjà franchi Saint-Dizier, et lança ses colonnes sur Brienne. Blücher, instruit à temps de l'approche de l'armée française, avait massé cette première moitié de l'armée russe et prussienne dans cette ville et dans le château.

Napoléon, au dernier terme de sa carrière de soldat, était ramené, comme le cerf poursuivi par la meute, à son point de départ.

C'était à l'école de Brienne qu'il avait reçu les premières leçons de l'art des combats. Son enfance obscure lui apparaissait au déclin de sa puissance et de sa gloire. Un abîme d'événements était entre ces deux points de sa vie. Il lui sembla qu'il allait combattre devant ses jeunes souvenirs pour témoins. Cette pensée, disent ses confidents, lui sourit et lui rendit foi dans sa fortune. Il connaissait son champ de bataille par les traces de ses premiers pas gravés dans sa mémoire. Il n'hésita pas à attaquer avec un tiers de ses forces les 60 000 hommes retranchés de Blücher.

Les généraux russes Saken et d'Alsafief étaient chargés de défendre la ville, les Prussiens, sous Blücher lui-même, les hauteurs environnantes et la position formidable du château. Napoléon ordonna l'assaut à ses troupes, sans leur laisser le temps de se reposer, de se sécher et de se nourrir. Elles étaient aussi impatientes de combat que lui-même.

C'était le premier grand choc sur le sol français ; il fut terrible. Napoléon essayait sa fortune, elle lui répondit par des prodiges de ses soldats.

Brienne et le château furent emportés par l'irrésistible élan de la garde. Le nombre disparut devant l'intrépidité. Blücher s'engagea, selon son habitude, comme un simple soldat, pour entraîner ou retenir ses bataillons.

Deux fois enveloppé par des charges françaises, il fut séparé de ses escadrons, et combattit corps à corps, non pour la victoire, mais pour la vie. Deux fois dégagé par son sabre des mains de nos cavaliers, il n'échappa que

par les hasards de la mêlée et par l'énergie de son cheval.

Avant que cette courte journée d'hiver eût couvert de nuit et de neige les cadavres de 10 000 morts qui jonchaient les gradins de Brienne, Blücher, désespérant de rompre ce rempart de baïonnettes, se repliait en silence, et poursuivait par la rive droite de l'Aube sa jonction avec l'armée de Schwartzenberg, du côté de Bar et de Troyes.

Napoléon lui-même ne dut son salut qu'aux ténèbres. Il rentrait à pas lents, après les feux éteints, dans son quartier général, à quelque distance de la ville reconquise. Il marchait seul, à quelque distance de son état-major, qui le laissait livré à ses réflexions.

Les corps français et russes étaient encore mêlés çà et là, comme il arrive après les batailles à l'heure où les combattants se séparent. Un escadron de cavalerie russe, errant sur le penchant du coteau pour regagner l'armée en retraite, entendit les pas des chevaux français de l'escorte de l'empereur, le chargea et l'enveloppa dans l'obscurité. Napoléon, un moment enveloppé, est reconnu et assailli par deux cavaliers russes. Le général Corbineau se jette entre l'empereur et un des cosaques; l'aide de camp de l'empereur, Gourgaud, renverse l'autre d'un coup de pistolet. L'escorte accourt et sauve tout. Napoléon reprit la route de son bivouac, méditant sur la stérilité d'une victoire qui lui coûtait 5 ou 6000 morts ou blessés, et qui n'opérait qu'une légère inflexion de route sur l'armée de l'ennemi.

Blücher et Schwartzenberg se rejoignirent en effet le lendemain à Bar-sur-Aube. Ils revinrent ensemble sur leurs pas au nombre de 150 000 hommes attaquer Napoléon affaibli par sa première victoire. Il les attendait à trois lieues de Brienne, au village de la Rothierre. Il ne pouvait déployer que 40 000 hommes fortifiés dans cette position. Napoléon, désespérant de vaincre, et consommant sans avantage le temps et le sang, conserva inutilement ce champ de bataille à force d'héroïsme de ses soldats.

Là, comme ailleurs, il sembla attendre l'impossible, au lieu de se replier, comme Turenne ou comme Frédéric, au rôle d'infériorité numérique et de resserrer l'espace autour de lui. L'habitude de la supériorité de ses armées sur les armées ennemies le trompait lui-même. Il combattait avec un tronçon d'armée comme il avait combattu naguère avec 500 000 soldats. Il avait encore le génie du combat, il n'avait plus celui de la situation. 6000 Français restèrent encore dans les sillons de la Rothierre. 12 000 vies en trois jours manquaient à une armée de 70 000 habitants. Napoléon sembla seulement demander à la nuit de cacher pour la première fois la douleur et l'humiliation d'une retraite. Pendant la bataille, il faisait établir des ponts sur l'Aube, et, laissant le maréchal Marmont avec six mille hommes en arrière-garde, il profita de l'obscurité pour passer la rivière et pour reprendre comme au hasard la route de Troyes.

Nous disons au hasard, car l'occupation de Troyes, raisonnée avant la jonction de Blücher et de Schwartzenberg, n'avait plus de signification depuis que cette jonction s'était opérée, malgré lui, après les batailles de Brienne et de la Rothierre. Il continuait une route sans but, il errait en France, il ne marchait plus. Marmont le suivait, poursuivi de près par la cavalerie prussienne, et devancé à Rosnay par 20 000 Bavarois. Il mit pied à terre, et, imitant héroïquement l'empereur à Brienne, il fondit avec quelques bataillons sur le corps d'armée qui lui fermait le passage. Il se fit jour à la baïonnette, et parvint à Arcis-sur-Aube à l'heure où l'empereur entrait lui-même à Troyes.

A peine arrivé à Troyes, il se repentit d'y rester. Il ne pouvait ni s'y défendre ni s'en servir comme base d'une opération agressive. La vaine satisfaction d'entrer dans une ville de son empire et d'y rester trois jours lui coûtait 12 000 hommes, la lassitude du reste et l'éloignement de vingt-cinq lieues de plus de sa capitale, découverte par son excursion au fond de la Champagne. La route de Paris était ouverte aux deux armées désormais réunies de Blücher et Schwarzenberg, si, écrasant les faibles corps de Napoléon, elles avaient marché non pour l'éviter, mais pour le poursuivre.

De sinistres nouvelles de toutes les parties de son empire lui parvinrent coup sur coup pendant les trois jours qu'il resta hésitant à Troyes. Le général Maison, son lieutenant de confiance en Belgique, repoussé par l'insurrection des nationalités sous ses pas, rentrait dans le département du Nord, à peine assez fort pour le couvrir.

Le maréchal Soult, le plus consommé et le plus froid de ses seconds, se repliait pas à pas de la direction de Bordeaux, qui lui avait été tracée en sortant d'Espagne sur Toulouse. Paris murmurait de ne pas entendre encore le bruit d'une de ces victoires auxquelles il était accoutumé à l'ouverture d'une campagne. Les départements envahis ou menacés ne se levaient pas d'eux-mêmes au bruit des pas de l'ennemi.

Les volontaires de 1792 ne couvraient pas les routes au chant de la *Marseillaise*.

Le despotisme n'avait pas les miracles de la liberté. La France était froide. On commençait à discuter à voix basse sur la nature du gouvernement qui succéderait à l'empire.

Quelques voix se souvenaient des Bourbons oubliés vingt ans. Ce long oubli était favorable à leur cause. Le souvenir lointain a ses prestiges qu'on peut faire apparaître comme des espérances indéfinies aux yeux des peuples. Le passé a des illusions comme l'avenir. Les jeunes populations ignorantes ne répugnaient plus à ces mémoires des anciens rois que leur retraçaient leurs pères. Le ministre de la police Savary disait rudement la vérité à son maître.

L'empire commençait à trembler sous ses pas. C'était le moment encore de se résigner à la disproportion de ses forces avec les forces démesurées qui le pressaient et de former autour de sa capitale une ceinture de 200 000 hommes rappelés de toutes les extrémités au centre. Il le voulut, il ne le voulut pas; il se laissa aller une heure à la raison, une heure après à la moindre lueur de son étoile, un peu à la nécessité, un peu à l'illusion, toujours et jusqu'au terme à l'indécision. Son séjour prolongé à Troyes n'était que la prolongation et le symptôme de ses incertitudes...

...Blücher, refoulé mais non battu à la Rothierre, au lieu de revenir sur la petite armée de l'empereur avec toutes ses forces attendues et réunies, se replia sur Châlons pour aller retrouver son arrière-garde. De là, il marcha sur Paris rapidement par la vallée de la Marne. Le prince de Schwartzenberg s'approcha en masse de Troyes pour tendre au même but par la vallée de la Seine. Napoléon était entre ces deux armées, à six lieues de l'une et de l'autre, fermant à Schwartzenberg la route de Troyes à Paris.

En apprenant, par les avis de Macdonald, l'invasion de Blücher dans les plaines de Paris, Napoléon résolut de l'assaillir de nouveau, de le rompre et de revenir à temps combattre Schwartzenberg aux abords de Troyes. Il se porta à marche forcée sur Champ-Aubert. Il y prit en flanc l'armée russe, de 120 000 hommes, l'écrasa, lui tua 5000 hommes, la traversa de part en part, en écarta les tronçons, les uns rejetés de nouveau sur Châlons, les autres, sous les ordres des généraux York et Saken, déjà enfoncés dans les plaines de Meaux et voyant les clochers de Paris. La victoire fut éclatante, mais stérile.

Le lendemain, les colonnes russes et prussiennes de York et de Saken revenant de Meaux au bruit du canon, au nombre de 60 000 hommes, se heurtèrent contre l'armée harassée de Napoléon sur les coteaux de Montmirail. Les Français ne comptaient plus que 25 000 combattants, mais c'était l'élite de la France, éprouvée par dix campagnes, encouragée par la victoire de la veille et croyant jouer le coup décisif de la patrie. La bataille acharnée sur la pente des plateaux et dans les gorges que Napoléon avait à franchir pour aborder les Prussiens dura depuis le lever du jour jusqu'à la nuit. Le soleil d'hiver le plus éclatant brillait sur les coteaux dépouillés de feuilles.

Il étincelait sur les armes et sur les canons. Il dessinait nettement à l'œil les deux armées et leurs mouvements. L'une, immense, reposée, sentant derrière elle l'appui de colonnes nouvelles et inépuisables; l'autre, imperceptible, fatiguée, salie par les boues des doubles marches qu'elle venait de faire depuis quinze jours, de bivouacs et de combats, sentant sous ses pieds le sol de la patrie qui se resserrait et s'abîmait chaque soir, n'ayant devant elle en perspective, même en cas de victoire, qu'un champ de bataille inutile, derrière qu'une seconde armée à combattre le lendemain, et cependant elle bouillonnait d'ardeur. On eût dit que le cap élevé du village de Marchais s'avançant sur la plaine, étagé de batteries, couvert de bataillons russes, prussiens, était les Thermopyles de la France.

L'empereur Napoléon, descendu de cheval au bord d'un petit bois labouré par les boulets ennemis, dirigeait de là les assauts de ses troupes. Ce village et les fermes éparses dans les anses des coteaux dont il était flanqué furent pris et repris plusieurs fois par les Français et par les Prussiens. De nombreux spectateurs accourus de Montmirail et des villages voisins, contemplaient, comme des gradins d'un cirque, cette lutte inégale du nord et du midi, où la guerre, après s'être disputé le monde, se disputait leur propre patrie. Les visages étaient consternés, émus, les bras immobiles; il n'y avait plus que des vieillards, des enfants, des populations harassées de dix ans de recrutement insatiable. On pleurait sur la patrie, on s'intéressait à ce grand capitaine, à ces bataillons décimés; on ne les rejoignait pas. La lassitude avait produit l'indifférence.

Vers la fin du jour, les Français, pour empêcher les Prussiens et les Russes de revenir se loger dans les hameaux crénelés au pied des promontoires de Montmirail, incendièrent quelques fermes.

La fumée de ces incendies et celle des décharges flottèrent longtemps sur les deux armées comme des brouillards au soleil, sans qu'on pût préjuger leur sort. Mais bientôt Napoléon, rallié sur sa droite par Marmont, sortit vainqueur de toutes les gorges, sur toutes les hauteurs du champ de bataille.

Les 60 000 Russes et Prussiens de Saken et d'York se précipitèrent une seconde fois vers Meaux, cherchant au hasard le cours de la Marne pour la traverser et s'en couvrir.

S'il y eût eu une armée de réserve sous Paris, ils étaient anéantis; et Napoléon, refluant sur Blücher, diminué de la moitié de ses bataillons, l'aurait écrasé sous les Vosges. Mais il ne pouvait plus que vaincre, il ne pouvait ni saisir une victoire, ni poursuivre un corps d'armée vaincu.

Il le fit cependant et ce fut sa perte. Il oublia ou il feignit d'oublier que Blücher revenait à lui sur sa droite, grossi d'une nouvelle armée de 100 000 hommes par la jonction des généraux Kleist et Langeron, venus du blocus de Mayence pour entrer en ligne. Il oublia que Schwartzenberg, avec 200 000 autres combattants, était derrière lui sur la route de Troyes à Paris. Il fit quelques pas à la poursuite de Saken et d'York. Mais, le surlendemain de sa victoire, Blücher, avec toute son armée, déboucha à Montmirail par la route de Châlons et se répandit jusqu'à Vauchamp, village où Napoléon, indécis, semblait l'attendre. Une seconde bataille, plus inégale, aussi terrible et aussi triomphante pour Napoléon, s'engagea entre cette armée fraîche de Blücher et les restes brisés mais infatigables de Napoléon. Le génie

de leur chef, l'intrépidité de leur âme, immortalisa une seconde fois les plaines de Montmirail. Blücher, escaladé et enfoncé partout, se porte en vain de sa personne aux avant-postes et aux arrière-gardes de ses colonnes, enivré de cette bravoure de soldat qui substitue le bras à la tête et qui transforme inutilement le général en héros. Deux fois enveloppé par les Français, combattant de sa main, abattu de son cheval, relevé par ses hussards, délivré par ses lieutenants, il arrosa de son sang ce vaste champ de bataille. Sa fougue sauvage fut déconcertée par le coup d'œil supérieur et froid de Napoléon.

La seconde armée russe et supérieure, traversant Montmirail sous les boulets et sous les obus des Français, se dispersa comme la première, dans les ombres de la nuit, sur les routes de Châlons qui l'avaient amenée. Ainsi, de sa main gauche, l'empereur avait rejeté York et Saken sur les bords inconnus de la Marne; de sa main droite, il avait rejeté Blücher, Kleist, Langeron, sur les plaines ravagées de Châlons. Paris pouvait respirer. Napoléon avait de l'espace autour de lui, des jours devant lui. Il reprit de l'élan, mais il reprit aussi son orgueil. Il oublia à Montmirail que cinq victoires en dix jours n'étaient pas une campagne, et que ses coups ne portaient qu'autour de lui. Le flot, toujours à distance, refluait pour l'engloutir. Napoléon était vainqueur et la patrie était perdue...

Pendant qu'il s'enivrait ainsi d'espérance courte et d'horizon étroit à Montmirail, en donnant des jours de repos à ses troupes et en relevant ses blessés et ses morts, l'armée des empereurs, sans obstacle devant elle, passait la Seine, en colonnes innombrables, à Nogent-sur-Seine et à Montereau, menaçant Paris par ses plus grandes vallées et par les plaines de l'est et du midi. La capitale, un moment rassurée du côté de Meaux, commençait à regarder avec terreur du côté de Melun et de Fontainebleau. Elle n'avait, pour se couvrir sur la Seine, que deux vétérans de Napoléon, le maréchal Victor et le maréchal Oudinot. Intrépides chefs, mais réduits à des poignées d'hommes, ils ne pouvaient que disputer des routes et des ponts pour l'honneur plus que pour le salut. Ils se repliaient avec lenteur, mais avec désespoir sur Paris, qui ne leur envoyait pas un soldat, laissant chaque soir une partie des leurs sur les champs de bataille ou sur les routes. Leur retraite, convergente aux plaines qui entourent la capitale, devait les ramener plus ou moins promptement sous la main de l'empereur, comme à une dernière étape, pour succomber ensemble.

Napoléon, tranquille pour un jour par l'étonnement dont il avait frappé York, Saken, Blücher, Kleist, Langeron, les Prussiens, les Russes, se retourna avec une armée un peu recrutée par les renforts de Marmont et de Mortier. Il emprunte, pour tripler la rapidité de sa course, les voitures, les chevaux de toutes les campagnes traversées. Ses canons, sa garde, son infanterie, sont transportés en poste; sa cavalerie double les étapes.

Il dérobe le temps, il dévore l'espace. Trente heures de jour et de nuit suffisent pour lui faire franchir le diamètre entier de la Marne à la Seine, entre Montmirail et Montereau. Au bruit de ses premiers pas qui s'approchent multipliés par le bruit de ses dernières victoires sur les Russes, le général Bianchi, lancé avec 30 000 hommes jusqu'aux portes de Fontainebleau, recule à Fossard.

Le village de Fossard, uni à la ville de Montereau par une chaussée courte comme une rue de faubourg, est le carrefour de la route de Paris à Fontainebleau et de deux routes qui mènent de Paris à Troyes. L'une de ces routes passe par Montereau. Elle y traverse par des ponts fameux dans nos guerres civiles la Seine et l'Yonne près de leur confluent. Napoléon ordonna au maréchal Victor, qu'il retrouvait à portée de ses ordres, de s'emparer de ces ponts indispensables à son plan du lendemain, d'attaquer Bianchi à Fossard et de couper en deux l'armée autrichienne comme il avait fait de l'armée russe. Victor, fatigué, obéit mollement, perdit l'heure à faire reposer ses bataillons. Une armée wurtembergeoise, détachée par Bianchi, le devança, franchit Montereau, fortifia derrière elle les ponts, gravit les hautes falaises de craie qui dominent cette ville, se disposa sur les hauteurs de Surville à barrer la descente sur Montereau à Napoléon. Victor, désespéré et invectivé par l'empereur, veut laver dans son sang les reproches de son chef. Il attaque les Wurtembergeois en homme qui veut le passage ou la mort. Il se prodigue tout entier. Le général Château, son gendre, est tué à ses pieds. Au bruit de cette lutte sur le revers des collines de Montereau, Napoléon presse ses colonnes, se voit foudroyé par les batteries des Autrichiens au moment où il les croyait au delà des ponts. Il s'irrite, il s'obstine, il lance à l'assaut sa garde, il précipite les Wurtembergeois des hauteurs sur la ville, il pointe de là ses canons de sa propre main sur les ennemis massés dans les rues et sur les ponts. Les feux se croisent, les artilleurs de Napoléon roulent dans la boue et dans le sang à ses pieds. Les survivants le conjurent de s'abriter et de sauver un chef et une pensée à la France. « Allez, mes amis, répond-il en souriant, et en regardant d'un œil serein les projectiles qui labourent le sol autour de lui, le boulet qui doit me tuer n'est pas encore fondu! » Il attend ainsi l'arrivée tardive de ses masses. Il ébranle en attendant, sous les coups de son artillerie inexpugnable, l'armée découverte entre Fossard et Montereau sous ses yeux. A la fin du jour, il se sent en force derrière lui, lance le général Gérard, un de ses meilleurs lieutenants, à la tête d'un corps de Bretons, contre le faubourg de Montereau pour balayer la rue qui conduit aux ponts. Pajol, intrépide cavalier, profite du passage ouvert par Gérard; il marche à couvert et à l'abri des canons de l'empereur jusqu'au tournant du faubourg qui fait coude aux ponts. La cavalerie au galop les franchit pêle-mêle avec les Autrichiens, sabre les fuyards,

fait jour à Napoléon, s'avance sur la chaussée jusqu'à Frossard. Napoléon, avec ses 40 000 hommes arrivés pendant la journée, passe les fleuves qui couvraient Bianchi. Victoire éclatante, mais inutile. Pendant qu'il forçait ce passage, Bianchi, repliant rapidement ses 30 000 hommes de Fontainebleau sur Sens, échappait au plan de l'empereur et se remettait en communication avec Schwartzenberg. Il échappait, mais il fuyait. Paris, une seconde fois délivré, retentissait des exploits de Montereau. Les empereurs de Russie, d'Autriche, le roi de Prusse, consternés du refoulement de leur avant-garde, hésitaient à avancer ou à reculer. Napoléon, rapide et téméraire comme la surprise, quittait la campagne de Paris et poursuivait Bianchi en retraite sur la route de Troyes. Le 21, il faisait halte à Bray, dans la chambre que l'empereur de Russie venait de quitter pour suivre le courant du reflux qui ramenait les alliés sur la Champagne. Schwartzenberg faisait déjà rétrograder les bagages jusqu'aux défilés des Vosges. Les Russes de la garde de l'empereur, qui le suivaient au quartier général autrichien, se retiraient à Langres. Les souverains étaient à Chaumont. Soixante lieues d'espace et de liberté de mouvement avaient été reconquises à Napoléon par le canon de Montereau. Le 23, il rentrait vainqueur à Troyes sur les pas des Russes d'Alexandre. La ville délivrée le recevait en triomphe. Témoin des terreurs de l'ennemi, elle croyait voir, dans le retour de Napoléon, un retour décisif de la victoire...

L'ennemi s'écartait partout à marches forcées de Troyes, devenu le quartier général de Napoléon. On ne savait jusqu'où l'entraînerait la panique dont il était saisi à l'approche et au nom de l'empereur. Napoléon, après quelque repos, cherchait, sans vouloir le poursuivre à outrance, à le frapper sur ses dernières colonnes égarées et à l'intimider assez pour que la terreur tînt sa place pendant qu'il retournerait une troisième fois sur l'armée de Blücher...

Un bruit de désastre rappela son attention et ses pas derrière lui. Ce bruit venait de l'armée de Blücher.

Les généraux York et Saken, coupés des corps d'armée du général en chef prussien par les batailles de Montmirail et de Vauchamp, s'étaient précipités au nombre de 40 ou 50 000 hommes dans les plaines ouvertes devant eux, poursuivis par Mortier détaché seulement avec quelques milliers d'hommes. Mais la victoire augmentait leur nombre. Ils suffisaient pour disperser un débris d'armée vaincue, égarée sur un sol ennemi. Ces débris cherchaient à passer l'Aisne à Soissons pour se réfugier vers le Nord et se renouer à l'armée de Belgique.

Ils arrivèrent sous les murs de Soissons en même temps que le général Woronzof, commandant de l'armée d'invasion du Nord, y arrivait par une autre route. Le général Busca, en essayant de défendre Soissons, fut tué sur la brèche. Les deux armées de Saken et de Woronzof firent leur jonction dans la ville conquise.

Fortifiées par cette jonction, elles reprirent courage et se replièrent sur Châlons pour rejoindre l'armée refoulée de Blücher, leur général en chef. Blücher ainsi recruté reprit, avec 60 000 hommes, sa route deux fois interrompue vers Troyes pour voler au secours de Schwartzenberg.

Il rencontra Napoléon à Méry-sur-Seine. Un choc terrible signala ce confluent de deux armées qui ne s'attendaient pas à se rencontrer.

La ville de Méry-sur-Seine s'écroula sous les boulets et s'incendia sous les obus des deux corps d'armée.

Elle resta comme une ruine du désert avec ses murailles noircies et ses maisons fumantes sur les bords de son fleuve.

Blücher, repoussé une troisième fois par ce choc inattendu, fléchit, renonça à sa jonction avec les Autrichiens, reprit la vallée de la Marne, et s'élança sur Paris, pour appeler Napoléon de ce côté à la défense de sa capitale.

Mortier et Marmont, avec deux faibles corps de 7000 hommes chacun, égarés entre Paris et la Marne, se repliaient lentement sur Paris. Ils n'avaient plus d'autre but que de disputer des jours et de faire du temps aux grandes manœuvres de l'empereur.

A ce bruit, Napoléon, tremblant pour sa capitale et pour son gouvernement, abandonne les Autrichiens à eux-mêmes, traverse avec ses colonnes reposées tout l'espace compris entre Troyes et Sézanne, et se prépare à frapper de nouveau par derrière Blücher aux environs de Meaux, pendant que Mortier et Marmont l'attaqueront de front. Déjà reparti de Sézanne, il touchait à la Ferté-sous-Jouarre, position où Blücher était arrêté par Marmont et Mortier.

L'armée prussienne anéantie allait être le trophée de cette course. Délivré d'elle, Napoléon était sûr de triompher facilement des Autrichiens. Son armée partageait son espérance. L'enthousiasme pressait ses pas. La Marne allait dans quelques heures engloutir les débris de Blücher et des Russes. Mais ce général, pressentant la pensée de Napoléon et voulant l'entraîner sur sa trace pour l'éloigner de Schwartzenberg, avait forcé le passage de la Marne et brûlé les ponts avant que Napoléon eût pu l'atteindre. L'empereur, du haut des falaises qui descendent vers la rivière, vit l'armée prussienne défiler en sûreté sur la rive opposée, dirigeant ses longues colonnes du côté du Nord.

Un doute terrible saisit Napoléon. Laissera-t-il Blücher contourner Paris à la tête d'une armée intacte et porter la terreur dans sa capitale? Ou perdra-t-il des pas et des jours à le suivre en laissant à Schwartzenberg le temps de revenir en masse et sans ennemi sur Fontainebleau? Paris lui semble encore une fois le cœur de l'Empire à couvrir. Il se décide à passer la Marne sur les pas de Blücher. Mais il perd deux jours à rétablir les ponts et à transporter son armée sur l'autre rive.

Là, cherchant sur la carte un point intermédiaire

entre Soissons et Reims, il marque du doigt Fismes. Il y arrive le 4 mars, au point du jour. Cette marche plaçait Blücher entre Napoléon d'un côté, Marmont et Mortier de l'autre, Soissons et l'Aisne en avant. Soissons avait été reconquis par Mortier et gardait les ponts de l'Aisne. Blücher était prisonnier. Napoléon ne croyait plus avoir qu'à lui dicter sa capitulation.

Mais la guerre a des hasards qui déconcertent les plans les mieux réfléchis. L'insuffisance ou l'hésitation de la faible garnison de Soissons avait fait ouvrir les portes de cette ville aux Prussiens du Nord au moment même où une résistance de quelques heures donnait à l'empereur et à ses lieutenants toute une armée captive dans leurs mains. Blücher retrouve dans Soissons l'armée de Witzingerode et de Bulan qui l'accueillent et portent ses forces à 100 000 combattants. Mais il redoute tellement un quatrième choc avec l'empereur, qu'il s'éloigne de nouveau de l'Aisne et s'enfonce à grandes marches vers Laon.

Autre doute pour Napoléon. Doit-il rétrograder ou poursuivre? L'élan l'entraîne, il poursuit. Il franchit l'Aisne à Béry-au-Bac. Le 7 mars, il rencontre à Craonne les corps russes et prussiens qui marchaient de Soissons pour couvrir Blücher après l'avoir sauvé.

Napoléon les aborde à la baïonnette sur les hauteurs de Craonne hérissées de batteries. Les Russes meurent sur leurs pièces, ils emportent des rangs entiers de nos soldats. Mais ils cèdent aux assauts répétés de Napoléon et fuient en désordre vers Laon. Blücher y était déjà, fatigué, blessé, étonné d'une si infatigable poursuite.

L'empereur, qui ne l'avait pas laissé respirer, allait l'atteindre.

L'armée prussienne était dans un de ces moments de découragement que donnent les retraites après les défaites.

La renommée de Napoléon pesait sur Blücher et sur ses soldats.

Tout présageait l'anéantissement de ces trois armées dont les tronçons ne se rejoignaient que sous le canon de leur vainqueur.

Mais une quatrième armée arrivait à Blücher à l'instant où Napoléon se montrait devant lui. C'était celle du roi de Suède, Bernadotte, ce Murat du Nord, à qui la famille des rois dans laquelle il était entré faisait oublier sa patrie. Il ne la commandait pas en personne. Ses conseils et ses contingents combattaient pour lui. Son épée respectait le sang de ses compatriotes.

Napoléon, témoin de cette jonction du corps de Bernadotte avec les deux armées de Blücher et avec celle de Witzingerode, n'hésite pas cependant à aborder ces 100 000 hommes avec moins de 30 000 combattants harassés de marches, infatigables au cœur. Il lance le maréchal Ney, et le général Gourgaud, deux hommes entraînants, sur un défilé cerné de marais qui abritait l'armée de Blücher. Les troupes qui les défendent sont écrasées. La nuit seule ajourne la bataille.

Elle s'engage au point du jour. Aux premiers coups de canon, une nouvelle accablante tombe sur le cœur de Napoléon sans l'abattre. Marmont, surpris la veille par des forces disproportionnées à sa faiblesse, a perdu 3000 hommes et 40 pièces d'artillerie. L'empereur, consterné, cache sa perte et aborde résolûment les 100 000 ennemis étagés sous les murs de Laon. En vain, ses bataillons escaladent ces gradins de feu à sa voix; ils les redescendent en lambeaux.

L'armée française s'use et se fond contre ces masses que la disposition des lieux rend inaccessibles et que les batteries couvrent de leurs projectiles.

C'est l'écueil de Napoléon. Il recule devant l'impossible. Il rallie son armée mutilée et se retire sans être poursuivi du côté de Reims, égaré dans son propre empire et y cherchant presque en vain une ville ouverte aux pas de son armée.

Le général russe Saint-Priest, Français, d'une famille illustre, resté au service de Russie après l'émigration, occupait Reims. Il y périt en disputant l'entrée de cette ville aux Français. 4000 Russes y périrent avec lui, laissant des canons et des drapeaux à Napoléon, dernier et stérile trophée d'un reste de lutte.

L'empereur, rentré dans Reims, y séjourna trois jours pour réorganiser ses corps affaiblis. De quelque côté qu'il portât ses regards, il ne voyait de route libre que la route qu'il s'ouvrirait à travers cinq armées. Les dépêches lui arrivaient à peine. Il était réduit aux conjectures. Il errait à tâtons dans ses provinces, se heurtant à chaque pas contre un nouvel ennemi. Conséquence déplorable et fatale du défaut de résolution et de concentration au commencement de la campagne. Son héroïsme même tournait ainsi contre lui. Nul génie et nulle ressource ne suppléent le sens général d'une situation. La guerre offensive dans une guerre essentiellement défensive l'usait, l'égarait, le détrônait.

Pendant ces huit jours perdus dans la poursuite inutile des corps russes et prussiens de Blücher, les Autrichiens, rassurés par l'éloignement de Napoléon, avaient reflué en masse irrésistible vers Troyes, et de là vers Paris. Oudinot et Macdonald n'avaient, comme Marmont et Mortier, que des armées d'avant-postes à opposer à 200 000 hommes.

Le 16 mars, l'avant-garde autrichienne était à Provins. Une journée de marche la portait sous les hauteurs de Montmartre. Un courrier apporta ces nouvelle à l'empereur. Il n'était plus temps de couvrir sa capitale. Il se fia à la défense de ses barrières par une ville d'un million d'âmes, et reprit la route de Troyes pour rappeler Schwartzenberg en arrière par le sentiment d'une armée française, commandée par l'empereur, entre sa base d'opération et lui.

Ce sentiment avait agi sur Schwarzenberg plus fortement et plus rapidement que Napoléon ne l'avait présumé. Aux premières nouvelles du retour de l'empereur en Champagne, l'armée autrichienne, comme saisie d'épouvante devant un seul nom, avait reculé par toutes

les routes des murs de Paris jusqu'à Troyes et Dijon.

L'empereur d'Autriche, tremblant d'être cerné, même au cœur de ses troupes, s'était réfugié à Dijon. Alexandre et le roi de Prusse avait dépassé Troyes. Ces souverains, grossissant le danger par le souvenir de tant d'anciennes défaites, et redoutant un piége dans le cœur de la France, cédée si facilement à leurs pas, se concertaient pour envoyer à leurs plénipotentiaires du congrès de Châtillon des instructions avides de paix. L'empereur, s'il eût connu à temps ces terreurs, pouvait signer un accommodement européen au moment où son propre empire manquait sous lui. Il l'ignora. Épouvanté de son côté des masses qui revenaient sur lui, il s'enfonça vers Arcis-sur-Aube.

Il y rencontra, sans le soupçonner, l'armée de Schwarzenberg. Une bataille acharnée s'engagea, à l'insu des deux généraux, entre les Autrichiens et les Français.

Napoléon y combattit comme au hasard, sans autre plan que la nécessité de combattre et la volonté de mourir ou de vaincre. Il y renouvela les miracles de sang-froid et d'élan des ponts de Lodi et de Rivoli.

Les jeunes soldats rougirent d'abandonner un chef qui se prodiguait ainsi lui-même. On le vit plusieurs fois lancer son cheval au galop sur les canons ennemis et reparaître, comme inaccessible à la mort, après les fumées des décharges. Un obus enflammé étant tombé devant un de ses jeunes bataillons qui s'intimidait et qui flottait en attendant l'explosion, Napoléon, pour les rassurer, pousse son cheval vers le projectile, lui fait flairer la mèche, attend impassible que l'obus éclate, roule foudroyé dans la poussière avec son cheval mutilé, et, se relevant sans blessures aux applaudissements des soldats, demande avec calme un autre cheval, et continue à braver la mitraille et à voler aux coups. Sa garde arrive enfin et rétablit le combat.

La nuit et les masses croissantes de Schwartzenberg forcent l'empereur à se renfermer dans la ville et à la créneler pour défendre son noyau d'armée. Il contint 150 000 hommes pendant cette nuit. Il profita des ténèbres pour faire construire plusieurs ponts de retraite sur l'Aube. Dans l'impuissance de briser ces masses autrichiennes qui lui fermaient le retour sur Paris, le conseil du désespoir lui inspira tardivement l'idée qui l'aurait rendu invincible, s'il l'avait adoptée à temps. Il résolut d'abandonner Paris et le cœur de la France à son sort, de se jeter sur la Lorraine, sur la Meuse, sur le Rhin, de rallier, en les débloquant, les garnisons de Metz, de Verdun, de Mayence, de soulever enfin les départements d'outre-Rhin, qu'on lui disait si dévoués à son sceptre. Il espérait rentrer avec 100 000 hommes sur le sol français, se jeter comme un lion à travers les colonnes de l'armée d'invasion, les rompre, les disperser, les frapper en détail, les emprisonner épars entre le Rhin et la Loire, soulever sous leurs pas ses grandes villes, ses campagnes, et donner au monde le spectacle d'un million d'hommes dévorés par la terre qu'ils avaient imprudemment foulée. C'était un rêve héroïque encore, mais c'était un rêve. Pour une campagne pareille, il fallait un chef adoré, le fanatisme d'une cause unanime, une nation neuve et non usée par la tyrannie et affaissée par la lassitude. Les Vendées ne se font pas avec des soldats, mais avec des citoyens, des enfants, des vieillards, des femmes, décidés à mourir, et pour qui les défaites mêmes sont des martyres. Les lettres de Jérôme sur l'esprit de paix, la langueur de l'opinion, la désertion dans les dépôts, l'immobilité de la France entière sous les pas de l'invasion, la résignation, la mollesse, les murmures mêmes de ses maréchaux et de ses plus fidèles lieutenants, disaient assez à Napoléon que la patrie ne se réveillerait plus qu'à la voix de la liberté. Le général expiait les fautes du despote. Sa garde le suivait et mourait pour lui, mais elle le suivait par esprit de corps et par souvenir de leur gloire commune plus que par espérance. C'étaient les martyrs de l'honneur militaire. Il suivaient jusqu'à la mort, non la cause, mais le chef et le drapeau.....

Les armées ennemies de Schwartzenberg et de Blücher, refoulées de Paris, comme nous l'avons vu, par la marche de l'empereur sur Troyes, se concentraient en masses innombrables dans les plaines de Châlons pour résister au choc qu'elles redoutaient de lui sur le revers de la coalition.

Napoléon les croyait aux environs de sa capitale. La présence si rapprochée de ces masses à Châlons fit hésiter Napoléon sur l'exécution du nouveau plan qu'il commençait à appliquer. Il craignit que ce poids concentré ne pesât sur ses derrières. Il médita, il flotta, il chancela six jours entre l'instinct qui le ramenait vers sa capitale et la témérité qui l'entraînait vers le Rhin et la Meuse.....

Le 25, les armées réunies remontèrent vers Paris par les routes qui suivent la vallée de la Marne.

Napoléon, entraîné, dit-on, par ses lieutenants, au lieu de poursuivre sa route vers Nancy, suivit de nouveau les alliés pour leur couper la route de Paris. Il avait perdu ainsi huit jours, c'est-à-dire pour lui le temps de cinq victoires, à accomplir la moitié d'un plan, et il allait en perdre sept ou huit à revenir sur ses pas.....

La concentration des armées ennemies dans les plaines de Châlons les avait assez éloignées de Paris pour que Napoléon, plus éloigné qu'elles de quatre marches, pût, en doublant le pas, arriver presque en même temps que leurs têtes de colonnes aux barrières de sa capitale. En supposant même des retards et des engagements, il suffisait que les Parisiens défendissent deux jours leurs portes. L'empereur envoyait courrier sur courrier à son frère Joseph pour le conjurer de relever l'esprit de Paris, d'armer le peuple et la jeunesse des écoles, et de demander cet effort suprême de deux jours à une population de tant de milliers d'âmes. « A ce prix, disait-il, » tout serait sauvé. Je vais manœuvrer, répétait-il, de » manière à ce qu'il est possible que vous soyez plu-

» sieurs jours sans avoir de mes nouvelles. Si l'ennemi » s'élançait sur Paris avec des forces telles que toute ré- » sistance fût impossible, faites partir dans la direction » de la Loire la régente, mon fils, les grands dignitaires, » les ministres, les grands officiers de la couronne et » le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous » que je préférerais le savoir dans la Seine que dans les » mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax » prisonnier des Grecs m'a toujours paru le sort le plus » malheureux de l'histoire. »

Ainsi son malheur s'élevait déjà dans sa pensée à la hauteur des grandes adversités épiques d'Homère et de Virgile. La poésie, comme la religion dans les âmes vaincues, entrait dans sa vie par l'adversité.

Ce qu'il avait prévu se vérifiait à Paris plus tôt même qu'il ne l'avait cru possible. Marmont et Mortier, usés par des retraites sur le vide et par des combats continus de l'avant-garde, erraient aux alentours de Paris. Partout où leurs bataillons décimés laissaient un vide, les cosaques, ces héros maraudeurs du désert, se précipitaient sur nos villages et refoulaient par la terreur de leurs lances et de leurs pillages les habitants effrayés jusqu'à Paris.

On ne savait plus rien de l'Empereur. La ville retentissait de bruits sinistres. Les places, les boulevards, les Champs-Élysées, les cours des maisons étaient remplis de fugitifs des campagnes, de voitures chargées de meubles ou de vins dérobés aux dévastations de la guerre, de bestiaux abrités par les paysans dans l'enceinte de la capitale.

. . . . . .

Tandis que Paris se résignait ainsi presque désarmé aux forces innombrables dont il était entouré, Napoléon calculait avec anxiété les étapes et les heures qui le séparaient de la capitale. Il avait soixante-dix lieues à faire franchir à une armée fatiguée de marches et de contre-marches, mais impatiente de revoir les murs de Paris et d'y retrouver une dernière victoire. Les soldats, les pieds déchirés par les routes et par les neiges, oubliaient leur lassitude et leurs blessures en contemplant leur empereur marchant, tantôt à cheval, tantôt à pied, au milieu d'eux. L'impatience fiévreuse de Napoléon passait de ses regards dans leurs yeux. La honte de la capitale de la France menacée pesait sur leurs âmes comme le remords de tant de gloire perdue. Ils couraient pour devancer la vengeance du monde, Napoléon pour ressaisir l'Empire. Jetant dans les canaux ou brûlant les équipages qui l'embarrassaient, il faisait jusqu'à vingt lieues en un jour. Parvenu à Troyes le 29 à onze heures du soir, il dépêche de là le général comte de Girardin à Paris, pour ordonner une défense suprême qui lui donne le temps d'arriver. Il en repart le 30, à la tête des restes de sa garde, courant vers Pont-sur-Yonne et vers Moret. A cinq lieues de Troyes, pendant que sa garde repose, l'énigme de son sort lui semble impossible à supporter. Il se jette dans une légère voiture d'osier que le hasard lui offre, et prend, accompagné de quelques officiers de son état-major, la route de Sens. En traversant cette ville, il fait appeler les magistrats et leur ordonne de faire préparer les rations nécessaires pour 150 000 hommes qu'il ramène, dit-il, au secours de Paris. Il poursuit au galop, dans les ténèbres, sur la route de Fontainebleau.

Durant cette marche rapide de Napoléon et de sa poignée de soldats vers la capitale, Paris était abordé à portée de canon par les premiers corps de trois armées ennemis. Le général russe Rayewski, sortant de Bondy en trois colonnes d'attaque, gravissait les pentes de Belleville. La garde de l'empereur Alexandre le suivait et le soutenait. Ces hauteurs de Belleville, couvertes de groupes de maisons et de jardins, dominent la moitié orientale de Paris. Marmont, adossé à ces jardins et à ces faubourgs, défendait avec l'intrépidité du désespoir ce dernier boulevard de la patrie. Son artillerie, rompant les colonnes des Russes, balayait Pantin et Romainville. L'ennemi fléchissait de ce côté. Blücher et son armée n'étaient pas encore en vue de Paris. Le général en chef russe Barclay de Tolly, ne le voyant pas déboucher pour attaquer de concert cette ville d'un million d'âmes, tremblait d'être devancé par Napoléon avant d'avoir fait sa jonction avec Blücher sous les hauteurs de Montmartre. Le général autrichien Giülay, venant de Fontainebleau, était également en retard. Tous ces retards pouvaient donner des heures au retour de Napoléon. Barclay de Tolly compromit son armée entière pour forcer Paris sans attendre les généraux Blücher et Giülay. Mais Marmont et ses soldats, fortifiés de quelques volontaires et animés de l'enthousiasme que donnent les regards d'une patrie présente, couvrit de cadavres les gradins de Belleville, refoula et contint les Russes jusqu'au milieu du jour.....

... A midi, l'armée de Blücher et l'armée autrichienne débouchèrent, l'une au midi, l'autre au nord, dans les plaines de Montmartre et de la Seine. Marmont combattait toujours, et chacune de ses irruptions du pied des hauteurs faisait refluer l'ennemi. Mais les masses revenaient remplacer les masses. Les batteries se rapprochaient, les obus éclataient sur la tête de Joseph et de son état-major. Il envoie un aide-de-camp à Marmont pour lui ordonner de capituler. L'impossibilité de trouver ce maréchal lancé un des premiers au milieu du feu, et de franchir l'espace criblé de projectiles qui séparaient les tirailleurs, retarda les parlementaires. Le bruit du canon se rapprocha. Les ennemis, dépassant à la fois Montmartre et Belleville, peuvent entrer d'assaut dans une ville désarmée sur les corps de ses rares défenseurs.

Joseph cependant voulut tromper jusqu'au dernier moment Paris, pour que la sédition qui couvait dans les cœurs contre l'Empire n'éclatât pas, du moins, sous les pas des frères de Napoléon. Il lui adressa une proclamation dans laquelle il présentait les cinq armées

réunies des alliés comme une colonne égarée venant de Meaux et poursuivie par l'empereur. Une fois que le despotisme s'est condamné au mensonge, il est obligé de mentir jusqu'à la dernière heure. « Armons-nous, disait-» il, je reste avec vous ! Défendons cette grande ville, ses » monuments, ses richesses, nos femmes, nos enfants, » et que l'ennemi trouve sa honte dans ces murs qu'il » espère franchir en triomphe ! »

Les Parisiens oisifs, répandus sur leurs boulevards et dans leurs jardins publics, lurent ces paroles. Ils y crurent un moment. L'empereur, se disaient-ils les uns aux autres, attaque en ce moment par derrière ces téméraires avant-gardes de la coalition. C'est son canon que nous entendons retentir. Ce sont ses boulets qui tombent jusque sur nos toits. Il ramène la fortune un moment égarée. Tels étaient les entretiens des partisans de Napoléon, obstinés de son génie, dans l'intérieur de Paris, alors que les hommes de cœur et de patriotisme mouraient sous les dernières décharges des Russes sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant.

Pendant ce moment de confiance que la proclamation de Joseph donnait à la ville, ce prince, son frère Jérôme, le ministre de la guerre Clarke, descendant des hauteurs de Montmartre, s'éloignaient de toute la vitesse de leurs chevaux par les boulevards extérieurs et traversaient le bois de Boulogne pour gagner Blois. Les hommes les plus compromis dans le gouvernement de Napoléon les suivaient. Il ne restait plus à Paris de toute cette cour que les maréchaux qui en défendaient les portes. L'empire n'était plus qu'un quartier-général réduit à capituler pour sauver ce grand foyer de la patrie.

Mortier, attaqué vers midi par les forces irrésistibles des deux armées, n'avait plus de munitions pour combattre. Il allait être coupé de Marmont, enveloppé, refoulé jusque dans les rues de Paris changées en théâtre de carnage. Il maudissait de ses imprécations cette ombre de gouvernement qui s'enfuyait en laissant ses derniers soutiens sans renforts, sans canons, sans poudre. Il reçut enfin l'ordre de Joseph.

Il se hâta d'écrire sur un tambour, au milieu du feu, quelques lignes au prince de Schwartzenberg : « Prince, » disait Mortier, épargnons un sang inutile. Je vous pro-» pose une suspension d'armes de vingt-quatre heures » pendant laquelle nous traiterons pour épargner à la » ville de Paris les horreurs d'un siége. Autrement nous » nous y défendrons jusqu'à la mort. »

Le généralissime autrichien se hâta d'accepter la proposition de Mortier. Le feu cessa de ce côté. Marmont, quoiqu'il eût reçu l'ordre de capituler, continuait à se défendre. La confusion des mouvements, l'impossibilité de communiquer au milieu des balles, l'élan des volontaires et des élèves de l'École polytechnique qui servaient son artillerie jusqu'au dernier boulet, empêchaient de s'entendre. Blücher, pendant ces derniers engagements de Marmont, gravissait les hauteurs de Montmartre et y tournait ses batteries contre Paris. Le maréchal, voyant la capitale sous le feu des Prussiens, envoya le colonel Labédoyère porter des propositions semblables à celles de Mortier au quartier-général des alliés. Le cheval de Labédoyère et celui de son trompette furent tués au moment où ils débouchaient dans la plaine. Sept fois les officiers qui tentèrent de franchir en parlementaires l'espace entre les deux armées, roulèrent avec leurs chevaux dans la poussière. A cinq heures du soir seulement, un aide-de-camp, M. de Quélen, parvint au village de Bondy, quartier-général d'Alexandre et du roi de Prusse. Ces princes renvoyèrent l'aide-de-camp avec une escorte jusqu'aux avant-postes russes à la Villette. Là, sur la table d'un cabaret, au bruit des dernières fusillades, une suspension d'armes de quatre heures fut signée.

Alors que M. de Quélen éteignait ainsi le feu, Marmont, animé par le combat, par la présence de Paris, et par le sentiment du service suprême qu'il essayait de rendre à son empereur et à l'ami de sa jeunesse, restait le dernier dans la grande rue de Belleville, disputant poste par poste les maisons de ce faubourg à l'ennemi. Son épée brisée, un fusil de tirailleur à la main, son chapeau et ses habits percés de balles, le visage noirci de la fumée du combat, celui qu'on devait appeler le lendemain le premier des traîtres, était le dernier des héros. Il cherchait la mort comme par un pressentiment des doubles devoirs entre lesquels il allait se trouver placé, et où sa renommée de fidélité et de patriotisme devait s'éclipser longtemps pour son pays. La mort lui manqua. Pendant que ses tirailleurs embusqués dans les jardins et dans les maisons d'un côté de la rue se fusillaient par-dessus sa tête avec les Russes déjà maîtres de l'autre côté, une poignée de grenadiers s'élança pour envelopper et sauver son général. Ils se replièrent avec lui en combattant, pas à pas, jusqu'à la barrière. Le bras en écharpe, une main percée, les cadavres de cinq chevaux tués sous lui dans la journée, attestaient assez que s'il ne fit pas assez le lendemain pour l'empire, il avait fait assez ce jour-là pour la gloire et pour la patrie. Sans cette poignée de grenadiers, l'armée n'aurait rentré que le cadavre de son général dans les murs de Paris.....

Séparé de l'armée de l'empereur par les armées étrangères, il ne pouvait prendre ordre que de la nécessité. Il céda à son cœur. Il capitula, il livra les portes de Paris. Il fit replier son armée sur Fontainebleau. Il n'y eut point trahison, il n'y eut pas même faiblesse dans ce mouvement qui substituait une capitulation à un siége. Que pouvait faire un général isolé ayant combattu jusqu'à l'extrémité avec 17 000 hommes contre 300 000 ? Ce ne fut pas Marmont qui trahit ce jour-là Paris, ce fut Paris qui trahit Marmont en ne se levant pas pour sa propre défense. Ce cœur de l'empire ne battait plus que contre Napoléon.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 41 10 SEPTEMBRE 1870

Paris, 9 septembre 1870.

Nos désastres ont entraîné la chute du système impérial. Un nouveau gouvernement a été improvisé. Puisse-t-il repousser les Prussiens hors du territoire, soit par la force de l'élan national, soit en obtenant, avec l'aide de l'Europe, une paix honorable qui ne nous coûte ni une province ni une forteresse !

En attendant, nous applaudissons, avec le public tout entier, au beau manifeste de M. Jules Favre, et nous nous félicitons de l'empressement chaleureux avec lequel la république des États-Unis reconnaît notre gouvernement de défense nationale.

Nous la remercions de s'être souvenue avec cet à-propos, et dans de pareilles circonstances, de « l'amitié traditionnelle » qui unit les deux peuples.

Il n'y a plus qu'un sentiment qui nous domine tous : c'est le patriotisme. Plus tard, quand la tâche d'expulser l'étranger sera accomplie et qu'il s'agira de refondre nos institutions politiques, nous espérons qu'on cherchera à les rapprocher de celles qui font la grandeur et la sécurité de cette république américaine qui vient de nous donner une telle marque de confiante sympathie.

Il s'est produit depuis quelques années, parmi les classes cultivées, un courant libéral qui a fait prévaloir dans les esprits qui réfléchissent certaines idées que la *Revue des cours littéraires,* pour sa part, s'est efforcée, sans sortir de son cadre, de faire connaître et de propager. Nos lecteurs savent que ces idées s'inspirent du sentiment de la vraie liberté, inséparable de la modération et de l'ordre. Rien de plus radical que les institutions des États-Unis ; mais comme elles réalisent la liberté véritable, la république des États-Unis est à l'abri de tous les excès.

Il conviendra de nous en souvenir plus tard. Dans huit jours peut-être, Paris sera assiégé ; nous tous qui collaborons à la publication de cette *Revue*, nous serons au poste que nous assignera le danger public. Peut-être la *Revue* ne pourra-t-elle pendant quelque temps ni paraître ni être expédiée à nos abonnés; mais bientôt, nous l'espérons, nous les retrouverons au milieu de circonstances où, la patrie s'étant relevée et sauvée, rien n'empêchera plus la reprise de notre tâche hebdomadaire.

FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

HISTOIRE

COURS DE M. F. COMBES (1)

XI

La Prusse et Napoléon Ier

Lorsque éclata la révolution de 89 et que l'Europe entière se ligua contre nous, envahissant notre sol par la Lorraine et l'Alsace, la Champagne et la Flandre, la Provence et le Roussillon, et courant sur Paris pour étouffer la liberté humaine dans son foyer, c'est l'épopée démocratique et française qui commença ; et ce ne fut pas la faute de Merlin de Thionville si le traité de Bâle ne la termina point en nous donnant la paix continentale. Plus tard, quand l'empire s'établit, et qu'un homme, poussant trop loin une nation, réagit contre l'Europe, subjuguant tout, renversant tout, exagérant la puissance et la gloire, c'est une autre épopée que l'on vit, la contrepartie de la première, l'épopée de la délivrance européenne, la longue épopée des nations, où nous eûmes encore trois beaux triomphes, Austerlitz, Iéna, Friedland, mais qui aboutit à trois grandes douleurs, Leipzig, Toulouse, Waterloo.

Il faut voir l'Allemagne, il faut voir la Prusse surtout s'agiter en 1805, après la journée d'Austerlitz, et après dix ans de neutralité et de paix. Toute l'Allemagne a les yeux sur la Prusse; sur son armée de deux cent mille hommes aguerris ; sur son jeune roi Frédéric-Guillaume III, qui règne depuis 1797, trop personnel pour être bon patriote; sur la belle et courageuse reine, Louise de Mecklembourg, élève d'une protestante française, madame Gélieux.

Napoléon a aussi observé la Prusse, et longtemps il l'a endormie en l'enivrant d'espérance et d'encens. Par le traité de Lunéville, qui suit la bataille de Marengo, il abolit l'empire d'Allemagne ou le Saint-Empire romain, qui existait depuis Charlemagne, depuis mille ans; il isole l'Allemagne de l'Autriche, il ne veut qu'un empire

(1) Voyez les numéros 33, 34, 35, 36, 37, 39 et 40.

du Sud, borné aux seuls États autrichiens; il affranchit l'Allemagne. Mais la Prusse ne s'y trompe pas : cet isolement livrera tôt ou tard l'Allemagne aux Prussiens, et achèvera l'œuvre de Frédéric II.

Par le même traité, Napoléon a réuni à la France la rive gauche du Rhin, qu'avait conquise la Convention, et il a ôté à la Prusse Gueldres, Clèves, Juliers et ce vieux château de Mœurs où Frédéric II, en 1740, malade et grelottant sous un méchant manteau, avait vu pour la première fois Voltaire. Mais, par la sécularisation des biens ecclésiastiques, c'est-à-dire par la confiscation des biens du clergé, qui était de grande mode en Allemagne depuis la Réforme, la Prusse a acquis les évêchés de Munster, de Paderborn et plusieurs autres, sur la rive droite du Rhin, qui est sa limite naturelle. Elle s'est resserrée, elle ne s'est pas amoindrie.

Elle espère plus encore; car elle se sent nécessaire à Napoléon Ier en face de l'Autriche, et, pour mieux gagner ses bonnes grâces, elle refuse d'entrer dans la coalition de 1804, la première contre l'empire français. Napoléon va courir à travers l'Allemagne et livrera des batailles à Ulm et à Austerlitz, sur des territoires allemands, et la Prusse ne bougera pas. La haine contre l'Autriche et une vile cupidité l'emporteront sur son patriotisme. Ni l'arrestation du duc d'Enghien sur le sol allemand, ni celle d'autres émigrés dans la ville prussienne de Bareuth, où avait régné longtemps la fameuse Wilhelmine, tendre sœur de Frédéric II, rien ne l'émeut. On voit même le premier ministre prussien, M. Haugwitz, livrer à Napoléon les papiers des émigrés, et prêter l'oreille au maréchal Duroc, qui est venu secrètement à Berlin, et qui offre le Hanovre à la Prusse. Mais le Hanovre est un État allemand et qui n'a rien fait à la Prusse. Il appartient à une maison autrefois rivale de celle de Brandebourg, et régnant en Angleterre; et cette maison est liée avec la Prusse depuis la Révolution française. Le grand adversaire de la République et de l'Empire, William Pitt, n'a cessé de remplir les coffres-forts de Postdam des guinées de l'Angleterre. Le sang des Hanoviens et des Anglais s'est mêlé au sang prussien dans plus d'une bataille. Aussi Burke et Shéridan, Fox lui-même, admirateur de Napoléon, tonnent contre la Prusse dans le parlement britannique. Leur voix puissante a de l'écho; l'Allemagne frémit, et la jeune reine Louise de Mecklembourg, si française par l'esprit, si allemande par le cœur, ne dissimule pas sa honte : mais Frédéric-Guillaume III, subjugué par Haugwitz et Hardenberg, ne songeait qu'au Hanovre, aux moyens de l'avoir sans trop faire crier, afin d'unir entre eux, le long de la Baltique et jusque sur la mer du Nord, tous ses domaines épars. Il était même disposé, pour plaire à Napoléon, à fermer au commerce anglais les bouches de l'Elbe et du Weser, quelque préjudice qu'il dût porter aux autres peuples allemands, qui ne sauraient où aller chercher ce qu'ils tiraient de l'Angleterre. Après cela, quand les Russes, coalisés avec les Autrichiens, se présentèrent en Prusse pour aller secourir l'Autriche, disons mieux l'Allemagne, à Ulm et à Austerlitz, il ne faut pas demander ce que fit Frédéric-Guillaume III : il leur défendit de passer, et se fit le complice de Bonaparte.

« Contre un tel État, dit l'empereur, on peut tout se » permettre. La Prusse est trop avide pour être fière. » Accourez du fond du Hanovre ou d'ailleurs, Berna- » dotte et Davoût; accourez à travers les domaines » prussiens d'Anspach et de Bareuth. Rançonnez tout, » renversez tout. N'ayez aucun égard à la neutralité » prussienne. La Prusse ne dira rien. »

Napoléon n'allait-il pas trop loin? Ne s'exposait-il pas à avoir contre lui l'Allemagne, et la Prusse peut-être, quand il marchait contre la Russie et l'Autriche, avec les Anglais derrière lui? La fausse honte fait quelquefois plus que l'honneur. Il ne faut pas tout tenter et tout braver. La plus belle étoile s'éclipse, et la fortune se lasse. Voyez en effet. Le roi de Prusse rougit; il mit cent mille hommes sur pied; il ne parla que de la violation d'Anspach, de l'*attentat d'Anspach*, et la reine en parla plus que lui. Elle appela en secret le czar Alexandre, qui était encore aux frontières de Prusse, et Alexandre accourut. Le roi le reçut, le peuple l'acclama. On joua au théâtre *Wallenstein* et *Guillaume Tell*, les pièces les plus patriotiques de Schiller; les chants de guerre retentirent, et l'on n'avalait pas un seul pot de bière dans toute la Prusse sans porter un toast à la délivrance de la patrie. Le czar et le roi étaient ravis : ils signèrent une convention le 3 novembre 1805, exécutoire le 15 décembre suivant; et un soir, à minuit, sur les pas de la reine, qui voulait que cet acte fût sacré, ils descendirent, silencieux et émus, au tombeau de Frédéric-le-Grand; ils baisèrent le cercueil du guerrier; il s'embrassèrent, ils se jurèrent fidélité sur sa cendre... L'héroïque reine était tranquille... Et qui ne l'eût été comme elle?

Illusion pourtant! Les hésitations et la cupidité revinrent. La date du 15 décembre et le délai de plus d'un mois ne semblaient avoir été imaginés que pour couvrir d'autres vues. On ne se décidait pas; on attendait et l'on se réservait. Le désastre d'Austerlitz survint dans l'intervalle; et la Prusse, au lieu de voir la défaite de l'Allemagne dans celle de l'Autriche, au lieu de secourir les vaincus à l'exemple de la Russie, et de suivre un élan qui n'était qu'un devoir, la Prusse reçut définitivement le Hanovre des mains du vainqueur; que dis-je? elle l'acheta, en cédant Berg, qui fut donné à Murat, Neufchâtel, qui appartint à Berthier, et enfin Bareuth et Anspach, les territoires violés et le berceau premier des rois de Prusse. Anglais, Allemands, Russes, Autrichiens, tout le monde était furieux. Jamais la Prusse n'avait été moins allemande. Jamais non plus elle n'avait été plus éblouie. Napoléon était pour elle un démon tentateur : « Voyez » tous ces royaumes, lui disait-il, je vous les donnerai. » Formez une *confédération de l'Allemagne du Nord...* » Oui, messieurs, il lui disait cela; ce n'est pas de l'histoire contemporaine, ce sont les mots et ce sont les choses du

passé que je rapporte. Et la Prusse était toute haletante d'avidité. Elle écrivait aussitôt aux Allemands, pour accomplir sous le premier empire ce qu'elle a fait sous le second. Le roi de Prusse se voyait déjà le chef d'un vaste empire allemand, égalant l'Autriche et pouvant la narguer.

Mais tenter les âmes, c'est les tromper; mais la Prusse s'avilissait tant, qu'on n'a pas envie de la plaindre. Le prisme qui l'éblouissait se brisa tout à coup. On lui avait dit : « Formez pour vous une Confédération de l'Allemagne du Nord. » Et l'on empêchait des États du Nord, Hesse-Cassel, Hambourg, Lubeck, toutes les villes anséatiques, d'en faire partie. On lui parlait d'un empire où elle règnerait; et l'on prenait en main la moitié de cet empire sous le nom de Confédération du Rhin; c'est-à-dire qu'on se substituait à la Prusse pour protéger les États allemands. Était-ce tout? Non; et ceci était le plus sensible : on avait cédé le Hanovre à la Prusse, et secrètement on le restituait aux anciens maîtres pour désarmer l'Angleterre. La Prusse n'avait encouru tant de blâme que pour avoir le Hanovre, et on lui enlevait le prix de ses abaissements. Le roi d'Angleterre faisait même connaître en plein Parlement cette offre de restitution à toute l'Europe, et livrait la Prusse à la risée des puissances, après l'avoir livrée à leur mépris. Napoléon s'était joué de la Prusse; il avait semblé vouloir lui rendre tout ce qu'elle nous avait fait au temps de Louis XV et de Frédéric II.

Oh! alors la Prusse n'y tint plus. Elle voulut faire la guerre. La reine monta à cheval, une épée à la main, et harangua les soldats. Elle envoya au czar, et le czar, par admiration ou par amour, oublia tout et promit de venir. Les pamphlets contre Napoléon circulèrent partout. Les nouveaux ministres, Schullenbourg et Stein, publièrent les plus violents. Le libraire Palm, de Nuremberg, se dévoua pour les répandre. Il fut arrêté et fusillé. Disons-le, l'Allemagne était esclave, comme la Grèce sous son protecteur Philippe : elle était plus à plaindre que la Prusse. Palm était un martyr. Le récit de son supplice enflamma les esprits. Tous les généraux, jeunes et vieux, Brunswick, Mollendorf, Blücher, Hohenlohe, furent sur pied. Leur camp était rempli d'émigrés, émigrés suisses, français, hollandais, napolitains; car Napoléon était maître du monde par ses frères ou par lui-même. Le prince de Hatzfeld, gendre de Schullenbourg, et la princesse sa femme, avaient seuls quelque modération au milieu de ce débordement général.

Mais allait-on se battre sans attendre le czar? « Oui, » oui, s'écria le prince Louis, frère du roi, battons-nous » d'abord, les Russes viendront ensuite. » Pauvre prince et pauvres Prussiens! Iéna et Awerstadt leur apprirent le même jour leur témérité et leur faiblesse. Les deux armées prussiennes, attaquées séparément et le même jour par Napoléon et par Davoût, furent écrasées ou dispersées. On ne voyait partout que des morts ou des fuyards. Brunswick, Mollendorf, furent blessés, et le prince Louis tué. Le monument de Rosbach fut rasé; Postdam fut pris, l'aigle noir de Prusse enlevé du tombeau de Frédéric II avec l'épée du grand roi, et envoyé aux Invalides, aux vieux soldats de Rosbach. Berlin vit entrer Napoléon en triomphateur. Le prince de Hatzfeld, gouverneur civil de la ville, se laissa gagner par son beau-père, et, le soir même de ce triomphe, promit d'ouvrir les portes aux Prussiens pour exterminer les Français. Il eût été le Masaniello ou le Jean Procida de la Prusse. Mais ses lettres furent surprises, et, sans sa femme, qui était enceinte, sans l'empereur, qui fut clément : — « Madame, jetez ces lettres au feu, votre mari sera sauvé, » — Hatzfeld était perdu. Les Russes vinrent, comme ils l'avaient dit : mais Eylau et Friedland leur montrèrent ce qu'ils devaient attendre. Il fallut s'aboucher avec le vainqueur sur un radeau du Niémen, rétablir à Varsovie quelque ombre de la Pologne, et accepter le blocus continental; il fallut aussi que la reine Louise étalât sa beauté et ses charmes devant l'empereur, et essuyât quelques durs propos soldatesques pour sauver à son pauvre époux un petit coin de la Prusse, à Memel et à Kœnigsberg, sur les confins de la Russie.

Qu'était devenue l'œuvre puissante de Frédéric II? La Prusse faisait pitié à l'Autriche elle-même, et Napoléon allait épouser une archiduchesse autrichienne... Fatal mariage toutefois avec ses ennemis, avec ces vieilles races royales qui l'abhorraient, et dont il avait été le vainqueur tant qu'il était resté l'enfant de la fortune, je dirais presque l'enfant du peuple, et qu'au lieu de rechercher les princes, il les avait méprisés. On lui accordait tout, et on l'attaquait partout, jusqu'à ce qu'il tombât par lassitude et accablé sous le nombre. Le nombre! c'est tôt ou tard ce qui fait la victoire. La France l'apprend aujourd'hui. Il est beau d'arrêter l'ennemi avec une poignée de braves; il est encore plus beau de le chasser.

Quoi qu'il en soit, l'empire carlovingien était rétabli jusqu'à l'Elbe et au delà. Les électeurs allemands n'existaient plus, ou étaient devenus rois, rois de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, rois vassaux, ou rois esclaves, comme l'était alors le roi de Prusse. Il fallait remonter au temps de Witikind pour trouver l'exemple d'une domination pareille. La Prusse était la plus malheureuse, et il ne manquait pas de gens autour d'elle pour lui dire qu'elle le méritait. Au moins l'Autriche avait pu reprendre les armes; la Prusse était impuissante; elle ne pouvait même pas être vaincue. Le baron de Stein, promoteur ardent de la dernière guerre, était déclaré par l'empereur ennemi public; ses biens étaient saisis; et comme il se sauva en Russie et qu'on ne put l'atteindre, des gendarmes enlevèrent sa sœur, la chanoinesse de Wallenstein; ils la menèrent brutalement à Francfort, et de là, à pied, jusqu'à Paris. Le major Schill, volontaire prussien à Wagram, fut condamné à mort.

« Il faut être sévère et juste, » disait l'empereur à son

beau-fils le prince Eugène, en l'envoyant à Milan. Je ne sais s'il était juste; chacun croit l'être à sa manière; mais, à coup sûr, il était sévère. Au contraire, plus il opprimait les Allemands, plus le roi de Prusse les soulageait. Stein, avant de partir, avait aboli le vasselage ; il avait donné aux paysans et aux bourgeois le droit d'acheter des biens-fonds, et accordé l'élection pour les conseillers municipaux et les bourgmestres de la Prusse. Le Tugenbund, ou association libérale, s'étendait partout ; partout se formait en secret le régiment des *noirs*, ou des soldats vêtus de noir, qui portaient le deuil de la patrie ; partout on répétait la prophétie de Stein : « La liberté » tuera l'empire, et accroîtra la haine des nations. » L'empereur détestait les idéologues et la liberté. « Tant » que cette épée pendra à mon côté, disait-il au comte » Beugnot qui le rapporte dans ses *Mémoires*, vous » n'aurez aucune des libertés que vous désirez, vous, » Rœderer, Louis, et cet imbécile de Fontanes. Vous » n'aurez même pas, monsieur Beugnot, celle de faire » à la tribune quelque beau discours à votre manière. »

C'était le persiflage après le défi, c'était l'arrogance, qui est loin d'être la puissance. Stein brouilla les cartes en Russie. Ce fut lui qui poussa le plus le czar Alexandre contre Napoléon, et qui, tout près de l'hiver, attira l'homme invincible à Moscou, pour s'y mesurer, non plus avec des hommes, mais avec la nature. La nature vainquit celui que les hommes n'avait pu vaincre; et aussitôt un immense cri de délivrance parcourut la Prusse et l'Allemagne. Les émigrés revinrent ; Kotzebue flagella de ses vers la domination étrangère; le fameux Blücher, général des Prussiens, fit dire à Macdonald qui arrivait de Moscou, et réclamait son appui, que les Prussiens allaient se joindre aux Russes, aux Autrichiens, aux Allemands, à tous les ennemis de Napoléon et de son empire.

Alors eut lieu, à Leipsig, avec tous ces peuples d'un côté, et Napoléon de l'autre, ce combat de géants qui dura trois jours, et qui s'appela la *Bataille des nations*, une bataille épique. Blücher décida de la victoire, et l'Allemagne entière fut délivrée, la Prusse reconstituée, et l'Autriche affermie. C'était à nous maintenant de pleurer et de frémir, de pleurer de rage et de frémir de désespoir, en voyant foulées par les Prussiens, par les Anglais, par toutes les nations réunies, ces belles frontières de France, que la république avait conservées en n'exagérant rien dans ses conquêtes, et que l'empire perdait en exagérant tout. Grande leçon, et triste leçon, qui nous prouvait trop tard qu'un homme, quel qu'il soit, est moins sage qu'une nation ; que les emportements ne sont pas la force, et que mille trônes brisés ne valent pas un peu de modération dans la victoire !

Waterloo nous l'apprit aussi, en nous faisant encore saigner le cœur, et puis le congrès de Vienne, qui donnait à la Prusse toute la Westphalie du roi Jérôme, comme il octroyait la Belgique à la Hollande, posant sur notre tête le soulier plat des Hollandais et le dur talon des Prussiens. Mais le Hanovre? il fut rendu à ses maîtres, avec le titre de royaume, qui lui donnait plus d'éclat ; la Prusse ne l'eut point, et elle se garda bien de tenter la même aventure qu'en 1804, de se brouiller avec les rois d'Angleterre en leur enlevant ce pays. Elle attendit que le Hanovre, fief masculin, fût détaché de l'Angleterre par l'avénement de la reine Victoria, en 1837. Même alors, elle resta longtemps sans y toucher. La révolution de 1848, les agitations démocratiques et unitaires de l'Allemagne ne la firent pas sortir de son apparente abnégation. On s'étonna de voir ses souverains refuser du parlement allemand le titre d'empereurs d'Allemagne. On n'était pas habitué à ce désintéressement de la part des rois de Prusse. Mais la révolution leur faisait peur ; et la nouvelle république de France leur rappelait les grands coups de la première. Ils agirent avec prudence ; ils se bornèrent à améliorer le gouvernement constitutionnel qu'ils avaient donné à la Prusse, pensant bien, à cause des mouvements populaires du Sleswig et du Holstein contre le joug danois et en faveur de l'unité allemande, qu'ils ne perdraient rien pour attendre.

En effet, en 1866, après des négociations habiles, et, chose particulière ! sous un autre empereur Napoléon, ils ont eu plus qu'ils ne convoitaient d'abord. Le Hanovre, le Sleswig, le Holstein, Hesse-Cassel, les villes anséatiques, Francfort, enfin, cette ville sacrée où se tenaient les diètes et où l'on couronnait les empereurs, tout est tombé entre leurs mains après une seule bataille. Les vieux défenseurs des Allemands contre la maison d'Autriche en sont devenus les maîtres. L'unité allemande n'est plus que l'unité prussienne; et le nom même d'Allemagne disparaîtra bientôt sous un nouveau nom et sous un empire nouveau. Les rois ont toujours une arrière-pensée quand ils parlent d'unité et de délivrance, et la démocratie est souvent dupe. *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.* Voilà quel sera le sort des Allemands. Et nous, qui avions fait échouer l'Autriche, et qui avons laissé faire la Prusse, nous voyons déjà tout ce qu'il nous en coûte.

F. COMBES.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

LECTURES DU VENDREDI SOIR

M. SEELEY

L'impérialisme romain

III

COMPARAISON ENTRE LES COMMENCEMENTS ET LA FIN DE L'EMPIRE

J'ai déjà dit (1) qu'il existe dans l'histoire de l'empire romain deux périodes très-distinctes, séparées l'une de l'autre par une période de transition longue et semée de révolutions.

J'ai assigné comme terme de la première le règne de Marc-Aurèle; mais peut-être serais-je plus précis en lui fixant comme limite le commencement de la guerre des Marcomans.

L'avénement de Dioclétien, en un moment où l'empire avait retrouvé son unité et sa tranquillité, et où se développaient les premiers germes d'un nouveau système de gouvernement, marque le début de la seconde période.

La période de transition est peut-être la plus triste de l'histoire de l'Europe; elle est signalée par des alternatives de despotisme cruel et de révolutions sanglantes, ainsi que par quelques-unes des plus terribles calamités qu'ait enregistrées l'histoire. L'Europe, à cette époque, était la proie de deux fléaux : la peste, et la domination d'une soldatesque turbulente et à moitié barbare. Je ne reviendrai pas sur cette période. Je me propose de vous décrire la première et la seconde pour vous faire mieux comprendre par leur contraste les changements survenus pendant la période de transition; en d'autres termes, je vais établir un parallèle entre l'empire tel qu'il était sous Adrien ou les Antonins, et l'empire tel qu'il fut sous Constantin ou Théodose.

Je dirai d'abord que, pendant la première période, une ligne de démarcation nettement tranchée sépare le monde romain du monde barbare, et que, dans la seconde, cette ligne a disparu.

Pendant la première période, certaines nations appartiennent au monde romain, certaines autres au monde barbare. Celles d'au delà de la frontière diffèrent de celles d'en deçà. Non-seulement elles diffèrent par la race, mais aussi par les institutions. Dans la dernière période, nous retrouvons les frontières géographiques ainsi que les différences d'institutions, mais nous rencontrons le sang germain dans la population romaine aussi bien qu'en dehors d'elle. Les Germains sont dans l'empire, et non-seulement ils l'habitent, mais ils y sont plus répandus et plus nombreux qu'aucun autre peuple. L'empire avait été auparavant *une substance spéciale avec une forme distincte*, si je puis m'exprimer ainsi; pendant la dernière période, la forme persiste, mais rien ne distingue sa substance de celle du monde barbare. Le mot *romain* ne désigne plus un état social, mais un état légal. Aux yeux de la loi, il existe encore des citoyens romains, mais ils ont ou peuvent avoir les mœurs et les habitudes barbares. Il existe toujours une armée romaine; les légions sont toujours commandées par des centurions, mais les soldats qui les composent sont le plus souvent des Goths, des Vandales, des Sarmates; il y a toujours de grands généraux comme aux jours de Scipion et de Marius; on remporte comme autrefois de grandes victoires sur les hordes barbares, mais Stilicon est un Vandale, Aétius un Sarmate, et si c'est la science romaine qui gagne les batailles, ce sont les barbares qui se battent. Les formes mêmes, dans certains cas, sont barbares. Les soldats romains quelquefois attaquent et chargent en poussant le vieux cri de guerre des Germains appelé le *barritus*, et lorsque Julien devient empereur, on l'élève et on le porte sur un bouclier comme un chef franc. Même pendant la première période, le mot *romain* n'avait plus son acception primitive; il y avait des quantités de citoyens romains qui n'étaient jamais venus à Rome. Néanmoins, ce mot ou plutôt ce nom servait à distinguer certaines nations de certaines autres, et il avait sa raison d'être tant que Rome demeurait le siége du gouvernement et le centre politique de l'empire.

On s'étonna de voir Tibère quitter Rome sans nécessité pour aller vivre ailleurs; cent ans plus tard encore, le premier des Antonins restait toujours à Rome et le second presque toujours; mais, pendant la dernière période, Rome ne fut plus le centre de ce qu'on appelait encore l'empire romain. Dioclétien enleva de Rome le gouvernement, et Constantin le transporta sur les rives du Bosphore. Par suite, Rome cessa d'être la capitale. Les empereurs d'Occident l'abandonnèrent comme ceux d'Orient, et ils lui préférèrent d'abord Milan, puis Ravenne.

Sous le règne des Antonins, la ligne de démarcation établie entre les citoyens romains et ceux qui, quoique sujets de l'empire, n'avaient pas ce titre, rappelait du moins l'origine de cet empire fondé par les légions conquérantes de Rome. Aussi longtemps que cette ligne de démarcation, quoique déjà considérablement atténuée, fut reconnue par la loi, aussi longtemps que dans l'armée les légions formées de citoyens furent distinctes des cohortes alliées, ce nom d'empire romain avait une certaine signification. Mais, pendant la période de transition, toutes les différences entre les citoyens et ceux qui ne l'étaient pas s'évanouirent, et lorsque tous les hommes libres de l'empire furent devenus les égaux les uns des autres et qu'il n'exista plus dans l'armée de différences entre les légions et les alliés, les derniers souvenirs de la conquête romaine s'évanouirent.

Le saint empire romain, dont certains de nos contemporains ont pu voir la fin, nous a toujours paru mal nommé; mais cette qualification de *romain* que prenait le

(1) Voyez les numéros 27 et 31, pages 427 et 481.

saint empire, quoique plus choquante en apparence, ne l'était guère plus en réalité qu'appliquée à l'empire de Constantin. Il est vrai que l'empire de Constantin descendait, sans solution de continuité, de l'empire des Antonins, et que les changements de l'un à l'autre s'étaient accomplis graduellement; mais, pour avoir été graduels, ces changements n'en avaient pas été moins complets; tous les caractères *romains* avaient peu à peu disparu.

Si l'empire n'était plus romain au point de vue de la nationalité, il ne l'était pas davantage au point de vue des institutions politiques. Ici le contraste entre le siècle de Constantin et celui des Antonins devient saisissant. Sous les Antonins, l'empire avait en grande partie conservé la forme politique de l'ancienne république, et, de fait, il était alors plus près de la république qu'à l'époque des premiers Césars. A ce moment, le gouvernement était entre les mains d'un président à vie nommé par son prédécesseur et choisi parmi les hommes éminents de l'empire. Ce président possédait, il est vrai, un pouvoir illimité ou limité seulement par sa propre volonté, mais le plus souvent il manifestait une grande déférence pour les conseils du sénat. Le sénat était composé d'hommes choisis par l'empereur dans toute l'étendue de l'empire et obligés de fixer leur résidence en Italie, et cette assemblée était la parfaite représentation des sentiments et des idées des classes supérieures.

A l'époque de Constantin, le sénat a cessé d'être l'organe politique de l'aristocratie; au lieu d'un président à vie, c'est maintenant un sultan qui gouverne. Sans doute, le sénat de Néron était aussi nul que le fut plus tard celui de Constantin, et jamais sultan ne foula aux pieds les êtres humains avec un plus cruel mépris que ne l'avait fait Caligula. La volonté des premiers Césars était sans limite et leur système sans contre-poids. Cependant un Auguste, un Trajan, un Antonin, avaient pu penser qu'il était d'une bonne et sage politique de traiter le sénat avec respect et de l'associer au gouvernement. Les derniers empereurs, même ceux qui gouvernaient avec plus d'habileté, Dioclétien, Constantin, Valentinien, Théodose, dédaignent systématiquement et foulent aux pieds le sénat.

Non-seulement le sénat d'alors est tombé dans la disgrâce et le mépris des empereurs, mais il a subi de grands changements. En premier lieu, il s'est dédoublé : il y a deux sénats, l'un à Rome, l'autre à Constantinople ; ensuite un grand nombre de sénateurs sont dispersés dans les différentes provinces de l'empire et ne siégent jamais. Les décisions du sénat ne sont plus les jugements solennels d'un corps d'hommes éminents assemblé dans la capitale de l'empire. Il se réunissait en partie à Rome, qui n'était plus le siége du gouvernement, mais simplement une ville ancienne et vénérée, contenant dans ses murs de nombreuses familles patriciennes, très-illustres, mais inactives et indolentes ; en partie à Constantinople, qui était quelquefois la capitale nominale de l'empire, mais qui souvent n'était que le chef-lieu du gouvernement de l'Orient. Les décisions de ces deux sénats pouvaient être contradictoires. Complétement transformé dans ses caractères principaux, systématiquement tenu en échec par les empereurs, le sénat finit par n'être qu'un instrument pour la perception des impôts. Comme grand corps politique, il s'affirme une dernière fois lors de sa protestation infructueuse en faveur des anciens dieux; ce jour-là il siégea avec la même gravité que lors de l'invasion gauloise, mais pour défendre une cause perdue et subir les outrages des vainqueurs.

Lorsque je dis que l'empereur est devenu un sultan, je ne veux pas dire seulement que, comme chef de l'Église chrétienne, il a revêtu une sorte de caractère sacré, mais aussi que les sujets le regardent comme un être incommensurablement supérieur. C'est alors que le gouvernement commence à paraître d'essence surnaturelle et à exercer sur l'esprit des hommes une sorte d'éblouissement. Cette fascination, que le XVIIIe siècle s'efforcera de détruire, date de Dioclétien et de Constantin. Ces deux hommes effacent toute différence entre les idées de l'Occident et celles de l'Orient; ils portent le dernier coup à cette théorie de la vie qui prend pour base le libre arbitre et considère le gouvernement comme un organe régulateur chargé d'introduire l'ordre et l'harmonie dans les affaires humaines. A cette théorie, ils substituent la superstition fataliste qui considère l'origine et l'essence du gouvernement comme divines, et enseigne aux sujets qu'ils doivent supporter, non-seulement sans résistance, mais même sans murmure, tous ses actes, quels qu'ils soient, et dire du gouvernement ce que la religion nous apprend à dire à la Providence: *Que ta volonté soit faite!*

Avec cette nouvelle conception s'introduisit dans l'empire le mépris de la vie humaine, qui est aussi un des caractères des nations orientales.

Au début de l'empire, on avait vu des empereurs cruels, mais à la fin de l'empire la cruauté fait partie du système de gouvernement. L'histoire de cette époque pourrait être écrite en lettres de sang. Les exécutions, les massacres, les tortures en forment le fond, même sous les bons empereurs. Dans un moment de colère, le grand Théodose massacre des millions d'innocents; Constantin tue sa femme et son fils; Valentinien, homme à la fois brave et intelligent, répand autant de sang que Caracalla, sans autre raison apparente qu'une certaine manie de cruauté qui semble inhérente à la dignité impériale.

Lorsque l'empereur est d'un caractère faible, les craintes exagèrent sa cruauté. Constant n'est pas un monstre comme Caligula et Néron; cependant son règne nous paraît encore plus effroyable. Néron, Caligula, ont une cruauté européenne ; celle de Constantin est asiatique.

Ce qui relève jusqu'à un certain point cette période, c'est que les successions du trône ne sont généralement

pas réglées d'après les lois de l'hérédité. Les généraux les plus remarquables sont souvent investis de la pourpre impériale, et l'on voit même arriver au pouvoir certains hommes qui, par leur inflexible énergie et la grandeur de leurs vues, ressemblent au czar Pierre le Grand. De temps à autre, néanmoins, le principe d'hérédité reparaît, amenant toujours à sa suite d'irréparables calamités.

Les malheurs inhérents à la succession héréditaire du trône ne peuvent être conjurés que s'ils sont prévus et calculés d'avance. On peut, dans ce cas, faire reposer sur des ministres tout le poids d'un gouvernement, mais, lorsque le principe d'hérédité fait irruption dans une monarchie élective, lorsqu'un enfant ou un homme faible est placé sur un trône habituellement occupé par un homme capable, il ne trouve sous sa main aucune organisation prête à dissimuler et à réparer son insuffisance; son incapacité se manifeste pleinement et pèse lourdement sur ses sujets. Le principe héréditaire aurait dû être ou complétement abandonné, ou définitivement adopté.

C'était l'empereur qui désignait son successeur. Un mauvais choix, un choix partial, pouvait tout perdre. Le népotisme de Marc-Aurèle engendra la lugubre période révolutionnaire, et celui de Théodose livra l'empire à l'invasion des barbares.

Le pire régime est un gouvernement faible qui passe aux yeux de ses sujets pour être d'origine divine. Tel fut le gouvernement d'Honorius et de Valentinien III, à la fois imbécile et despotique, accablant l'humanité de toute sorte de fléaux comme une divinité irritée, et en même temps inhabile comme un enfant ignorant.

Mais ce furent là des exceptions. En général, pendant cette période, le gouvernement, asiatique en réalité, fut le plus souvent habile. En regard des autres gouvernements asiatiques, on peut dire que c'était un bon gouvernement.

Si l'empereur était regardé comme une divinité, du moins était-ce le mérite qui lui avait fait obtenir sa déification. Ce n'était pas un de ces dieux qu'adorait l'Égypte, un chat, un âne sacré, mais bien un Quirinus ou un Hercule s'étant élevé aux honneurs divins par des travaux surhumains.

D'autre part cependant, comparé au gouvernement des Antonins, c'était un gouvernement barbare. Le règne de la justice et de la raison avait cessé; les sujets avaient perdu tous leurs droits, et le gouvernement toute responsabilité. C'était le règne de la superstition qui venait de commencer. La peur paralysait le peuple, et ceux qui gouvernaient s'enivraient d'orgueil et de cruauté. Devenus dieux, ils se donnaient les attributions de la divinité et s'entouraient de millions d'anges. Un des traits caractéristiques de cette époque est la multiplication des emplois et des employés. A cet égard, l'empire, dès son origine, avait distancé la République. J'ai montré que le changement le plus remarquable introduit par le système impérial fut la création d'un grand nombre d'emplois, spécialement d'emplois militaires.

Les fonctionnaires, qui primitivement étaient élus par le peuple, devinrent des soldats placés sous les ordres d'un commandant en chef. Tous les employés portaient également le nom de *milites* et leur service se nommait *militia;* même lorsque leurs fonctions étaient purement civiles, ils portaient des titres militaires, tels que *centurio*, *primipilarius*. L'empire était devenu un camp.

Mais cet état de choses ne devait pas durer. A la vérité, les fonctions civiles furent réorganisées sur le modèle des fonctions militaires; mais la distinction entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire fut rétablie par Constantin.

Quatre citoyens, dont les fonctions sont purement civiles, exercent la suprême juridiction sur les quatre grandes divisions de l'empire. En même temps les fonctions militaires sont confiées à de nouveaux officiers nommés *duces*, titre primitif de nos ducs modernes. Il existe un ministère de la guerre, un commandant en chef de l'infanterie, un commandant en chef de la cavalerie. L'ancien légat, tel qu'il nous est décrit dans la *Vie d'Agricola*, gouvernant despotiquement sa province, général et juge à la fois, a disparu. C'est là, à un certain point de vue, un grand progrès sur l'époque des Antonins. Un aussi vaste empire ne pouvait évidemment être bien gouverné qu'à l'aide d'une organisation bien compliquée, et cependant ne pouvait être à l'abri des discordes sans une séparation entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire. La division de l'empire en préfectures, vicariats et diocèses, la formation d'une armée de serviteurs publics recrutés et dressés avec une discipline toute militaire, telles furent les réformes administratives qui firent du gouvernement de Constantin un mécanisme plus précis et plus complet que ne l'était celui des Antonins. Mais le bien-être d'un État n'augmente pas toujours avec l'efficacité administrative de son organisation. On avait créé un gouvernement tout-puissant, qui aurait pu faire de grandes choses; mais il était puissant pour le mal comme pour le bien, et, en définitive, après avoir sauvé l'empire, il finit par le détruire.

J'ai démontré dans ma leçon précédente que ce qui rendait l'empire essentiellement faible, c'était l'absence de ces deux éléments indispensables, conditions de vigueur pour toutes les sociétés : la population et l'industrie.

L'empire n'avait pas la force de supporter le poids énorme d'une pareille administration. Outre la cruauté, ce gouvernement avait la prodigalité ordinaire aux gouvernements orientaux.

L'armée des fonctionnaires pouvait être nécessaire pour administrer, mais en administrant elle épuisait l'empire; un si grand nombre de fonctionnaires était une cause de

ruine, d'autant plus qu'ils devaient s'entourer de pourpre et d'éclat.

L'extravagance des dépenses entraîne l'aggravation des impôts, et les fonctionnaires chargés de les percevoir acquièrent inévitablement des habitudes d'exaction. Ainsi, à la tyrannie d'un empereur à laquelle primitivement le peuple s'était plié, avait succédé la tyrannie uniforme, constante et incessante, de toute une classe d'employés.

Toujours, dans l'empire romain, les maux ont amené avec eux leur compensation. Je viens d'énumérer les symptômes d'une longue décadence, de la décadence de tout un monde. Le niveau de la civilisation et du bien-être a baissé de plus en plus dans l'empire, par un progrès continu. Les immigrations venues de l'autre côté de la frontière, qui commencent à faire dominer l'élément barbare dans la population de Rome, son courage civique d'autrefois qui disparaît même des mémoires, son sénat, organe de ses opinions, qui n'est plus qu'une réunion insignifiante de dignitaires, son empereur qui a rejeté bien loin le sentiment de sa responsabilité et toutes les contraintes de la conscience, son administration qui a pris une âpreté et une rudesse toutes militaires, son gouvernement qui agit envers elle comme un ennemi vainqueur et insolent, tout enfin contribue à abaisser la ville éternelle, la représentante de la civilisation européenne, la mère de la jurisprudence savante, et l'héritière de la philosophie grecque, au niveau d'un État asiatique.

Elle se sacrifie à ce Moloch militaire dont elle s'était faite elle-même l'esclave, son génie est mort, et les qualités de l'esprit romain ont fait place à une telle grossièreté, qu'à peine Rome peut-elle nous dire encore l'histoire de ses souffrances. La voilà qui plus bas que jamais se prosterne devant l'une de ces monstrueuses idoles humaines adorées en Asie, un être faible et imbécile, élevé dans un insolent orgueil et coiffé d'un diadème, cruel et tout-puissant, tirant toute sa force de la lâcheté d'autrui, à qui il faut sans cesse de copieuses libations de sang humain, et jusqu'au dernier sou des richesses de ses peuples.

Mais toutes ces misères avaient des compensations. Le despotisme asiatique a, par certains côtés, des avantages sur le despotisme ordinaire et classique. La liberté, dont les formes antiques avaient disparu, commençait à se relever sous des formes nouvelles. Au moment où les hommes libres se dégradaient jusqu'à devenir des esclaves, les esclaves, peu à peu, se transformaient en hommes libres. Nous ne voyons pas bien nettement la marche de cette transformation ; mais comme toutes les autres sur lesquelles j'ai appelé votre attention, celle-ci encore se place entre l'époque des Antonins et celle de Constantin. Il se forme alors toute une classe de serfs laboureurs attachés à la glèbe, et fixés pour toujours au sol même où ils vivent. On les a quelquefois appelés des esclaves ; mais ils paraissent avoir été propriétaires ; ils avaient des droits en face de leurs maîtres et des devoirs envers l'État. Au milieu de la décadence générale, une classe d'hommes s'est donc élevée. Le gouvernement avait besoin de recrues pour ses légions : il réclama, comme lui étant dus, les services de gens qui autrefois avaient été la chose de simples particuliers. L'industrie tombait, et il fallait pourvoir à la culture du sol. Une des particularités de ce gouvernement, où le libre arbitre de l'homme était presque entièrement supprimé, c'est qu'il contraignait les individus à suivre telle ou telle vocation.

Dans beaucoup de pays, on s'est donné le droit d'employer le système de la presse pour certaines carrières, en particulier pour la carrière militaire. Mais à l'époque de Constantin, le principe de l'enrôlement forcé s'appliquait à presque toutes les professions. On était contraint d'exercer, malgré soi, une charge municipale, quelquefois de se faire commerçant. C'est par une application du même principe qu'une classe de la population était astreinte aux travaux agricoles. Le gouvernement enrôlait en quelque sorte une armée de cultivateurs, qu'il soumettait presque à la discipline d'une véritable armée. Ces cultivateurs sont, dans la plus stricte acception du mot, les esclaves du sol. Ils ont dans la communauté une fonction bien définie, de l'accomplissement de laquelle ils sont responsables devant l'État. Et l'État n'était pas un maître indulgent ni facile ; mais autant il prenait de liberté au serf, autant il enlevait d'autorité à son ancien maître. Or, comme le système le plus rigoureux vaut encore mieux que les caprices d'un seul, on peut croire que la condition des *coloni* était préférable à celle des esclaves agriculteurs des anciens temps. Ainsi, du principe même de la décadence et de la dissolution est sorti un progrès, et d'un cadavre en corruption le germe d'une nouvelle vie.

A la même époque apparut et se développa dans la société romaine un principe nouveau, que l'on ne peut appeler la liberté, mais qui était le plus capable de la remplacer. Je vous ai dit qu'on avait fait du prince une sorte de divinité, et que la tradition même de la liberté était perdue. C'est la vérité exacte, et pourtant une espèce d'opposition passive au gouvernement se développa sur une vaste échelle, avec une constance inaltérable qui ne resta pas sans succès. L'édit de Dioclétien, ordonnant aux chrétiens de sacrifier aux dieux, trouva de la résistance dans tout l'empire ; et cette résistance dura sept ans, jusqu'à ce qu'elle ait fait céder devant elle le successeur de Dioclétien. Athanase tint tête successivement à Constantin et à Constance. Ambroise non-seulement tint tête à Théodose, mais encore il lui fit subir des reproches et des humiliations. Cet esprit nouveau apparaît dans l'empire avant l'époque même des Antonins. Marc Aurèle remarquait déjà ce qu'il appelait l'« obstination » d'une classe de ses sujets ; mais, de son temps, le phénomène, quoique frappant, n'était pas encore redoutable. Il le devint pour la première fois

pendant la période révolutionnaire, et, à l'avénement de Dioclétien, cette sourde opposition était devenue si générale et s'était si bien organisée, qu'elle était maintenant une puissance irrésistible.

Elle est arrivée sous l'empire à des résultats aussi mémorables que la liberté sous la république. Et pourtant il n'y avait rien là qui ressemblât à la liberté. La liberté est fière et noble ; à ses yeux, les gouvernements ne sont que les instruments du bonheur des hommes ; elle leur résiste quand ils y sont contraires. La liberté frappe les gouvernements qui font périr les innocents et déshonorent les femmes. La liberté, c'est la force de caractère excitée par le sentiment du droit. Elle s'accorde, sans doute, avec le sentiment du devoir et la bonne volonté de se soumettre à une juste contrainte : sans quoi, elle ne fait rien de durable ; mais elle s'allie, plus souvent encore, avec une certaine turbulence et l'impatience de toute discipline. Telle a été la liberté sous l'ancienne république : rébellion d'esprits vigoureux contre des lois trop étroites, revendication spontanée des droits, brutalité même, amour de la lutte et du combat. Mais telle n'était pas l'opposition passive des chrétiens.

A l'état normal, il n'y avait dans cette opposition ni rébellion, ni revendication d'aucun droit. Les chrétiens se montraient, non pas moins, mais plus obéissants que les autres. Ils n'avaient ni la passion de la liberté, ni la haine du despotisme des Césars ; ils opposaient à ce despotisme, non pas le courage des Brutus et des Virginius, mais une religieuse résignation. La vérité, c'est qu'ils étaient sous le joug de deux pouvoirs, tandis que les autres n'en subissaient qu'un seul. En même temps qu'ils s'humiliaient devant César qui, disaient-ils, « n'était pas en vain armé du glaive », ils s'efforçaient d'obéir à la loi du Christ. Ils portaient avec patience ce double fardeau. Les temps où pouvaient fleurir de libres esprits étaient passés ; dans l'atmosphère étouffante de cet empire, où la soldatesque domine, nul espoir de voir briller une étincelle de courage civique. L'opposition chrétienne est née, non pas de l'impatience de la domination, mais du conflit de lois différentes. C'est la loi du Christ qui l'a soulevée contre la loi de César ; le souverain spirituel a prévalu contre le souverain temporel.

Les chrétiens résistaient à un maître par amour pour l'autre. Le sentiment de l'indépendance n'entrait pour rien dans leur résistance, non plus que le désir de la liberté dans leur rébellion ; nulle pensée de révolte dans leur esprit ; c'était, chez eux, l'obéissance qui détruisait l'obéissance, et l'attachement à un maître, l'attachement à un autre. Aussi, en dehors de la loi du Christ, les chrétiens étaient les plus fidèles sujets de l'empereur, et le christianisme les affermissait dans leur fidélité autant qu'un despotisme rigoureux. De là un changement complet dans l'attitude des esprits vis-à-vis de l'empereur. On montrait une soumission plus absolue, mais dans des limites plus restreintes. Le christianisme avait fortifié dans les âmes le sentiment d'une obéissance respectueuse envers le gouvernement ; il encourageait les dispositions du temps à la résignation politique. Il était au plus haut degré conservateur, et donnait d'une main au pouvoir autant qu'il lui prenait de l'autre. Si ce fut par politique, ce fut du moins par une politique habile que Constantin se fit le protecteur de l'Église. On peut dire qu'en agissant ainsi, il a conquis au prix d'une charte un titre inaliénable. En échange de certaines libertés, il obtenait une obéissance passive. En échange d'une sanction pour les théories orientales de gouvernement, il acceptait la loi de l'Église. Il devenait irresponsable devant ses sujets, à condition d'être responsable devant le Christ.

Voici donc quelle est la différence entre la première et la dernière série des empereurs. Les premiers empereurs étaient de soi-disant magistrats républicains ; en fait, leur pouvoir était illimité. Les derniers, au contraire, se laissaient appeler des despotes orientaux, et leur puissance était bornée et s'arrêtait à un terme bien nettement indiqué. D'autre part, les derniers empereurs n'avaient pas à redouter une opposition aussi active que les premiers. L'esprit de liberté qui pousse à une opposition agissante n'était pas tout à fait mort dans la première période de l'empire ; l'esprit de religion et de morale, qui dans la dernière période était dans toute sa force, ne poussait qu'à une opposition passive. Aussi les premiers empereurs ne pouvaient-ils être aussi cruels que les derniers, ni ceux-ci aussi capricieux que les premiers. Au premier siècle, les Romains se soumettaient pour des années à tous les caprices extravagants d'un insensé, qu'ils tuaient à la fin à cause de sa cruauté. Les derniers Romains se sont plus d'une fois soumis aux gouvernements les plus cruels ; mais ils ont fermement résisté au vertueux Julien, quand il essaya de changer leurs institutions (1).

La position prise dès ce moment par l'Église en face de l'État a déterminé son attitude à travers toute l'histoire moderne. Elle a souvent contrôlé et jugé les actions des rois, comme avait fait Ambroise ; mais aussi elle est souvent restée insensible à l'esprit de liberté. Non pas qu'il y ait dans le christianisme quelque chose d'incompatible avec la liberté, ou que de vaillants champions de la liberté ne puissent pas être, ou même n'aient pas été des chrétiens sincères. Mais le christianisme a développé et fixé ses institutions dans un temps où la liberté était impossible, et où le plus sage était de n'y pas songer. Aussi les premiers monuments du christianisme, les biographies de son fondateur, et l'histoire primitive de l'Église, portent l'empreinte de ce quiétisme politique. Dans toutes les luttes entre la liberté et le pouvoir, les traditions du christianisme sont du côté

(1) Au commencement du IIIe siècle, l'aristocratie romaine montra une patience incroyable, tandis qu'un impudent prêtre syrien insultait à ses dieux et à sa religion.

du pouvoir. Le clergé anglican trouvait des arguments plausibles en faveur de l'obéissance passive dans le nouveau Testament ; quand le parti contraire demandait aux Écritures une sanction pour les principes de liberté, ils puisaient une force irrésistible dans l'Ancien Testament, où l'on trouve des révoltes et des tyrannicides comme dans l'histoire classique. La lutte des temps modernes pour la liberté s'est accomplie entièrement, sans qu'on pût trouver de secours dans les grands monuments du christianisme. La liberté a dû faire appel aux exemples classiques et à cette littérature que le christianisme avait supplantée.

Les hommes de la Révolution française abandonnèrent le nouveau Testament pour Plutarque. Le nouveau Testament était, selon eux, favorable à la tyrannie; Plutarque était comme le livre saint de la liberté.

Mais cela même, qui a été la faiblesse du christianisme dans les temps modernes, faisait sa force aux premiers siècles de son existence. L'esprit de liberté et l'esprit de nationalité étaient morts une fois pour toutes; verser des larmes sur leur tombeau pouvait être momentanément un pieux devoir, mais cela n'eût été longtemps ni convenable ni utile. Tel fut cependant le spectacle que présenta le siècle de Trajan. Tacite se propose de faire vivre aussi longtemps que possible l'esprit des temps anciens. Il canonise les martyrs du sénat, Pœtus, Rusticus, Helvidius. Il travaille à penser comme un sénateur d'autrefois, quoiqu'il ait la conscience que la dignité de ce titre n'est plus qu'une tradition. Il s'applique à penser comme un vieux Romain, quoique le sang étranger corrompe partout la pureté de la race; mais il ne peut prévenir cette corruption, ni arrêter le torrent inondateur des mœurs barbares. Plutarque s'ensevelit dans le passé, et par la puissance de l'imagination repeuple de ses anciens héros cette Grèce dévastée et démoralisée qui est son pays natal. A l'époque des Antonins, parler d'Épaminondas, de Dion et de Timoléon, pouvait sans doute soutenir et élever l'âme; mais pratiquement il n'était plus possible ni désirable que l'on imitât de tels exemples. Un littérateur comme Plutarque ne pouvait sentir vivement le désespérant contraste entre la réalité et son idéal; mais Tacite, au milieu du sénat romain, l'a senti, et de là ce désespoir effrayant qui envahit tous ses ouvrages. Ce fut donc la force du christianisme d'avoir renoncé à un idéal inutile; quand il fut arrivé, au temps de Constantin, à gouverner l'empire, il présenta un programme où les idées de liberté civile et de nationalité n'avaient pas de place. Autrefois, pour qu'une vie fût honorable, il fallait que ce fût une vie libre et publique; le Nouveau Testament montra comment la vertu peut vivre sous le joug d'un gouvernement absolu, et dans un complet éloignement de la politique. Le patriotisme avait été le grand soutien de la moralité, la πολις avait été le centre autour duquel les hommes étaient venus se grouper. Le christianisme sortit de la ruine d'une nationalité, et montra sa puissance surtout en effaçant les distinctions de nations, en unissant les anciens Juifs et les Gentils, et plus tard les Romains et les Barbares. Peut-on s'étonner de ses progrès? A un empire universel il offrait une morale universelle; il relevait le peuple en limitant le despotisme; en le sanctionnant, il donnait une compensation au despote.

Ainsi, on fut plus heureux à cette époque en renonçant plus franchement à la liberté. Sous les Antonins, on avait pleinement conscience de ses pertes, et l'on regardait derrière soi avec regret maintenant; on avait oublié tout ce qu'on avait perdu, on s'était trouvé des objets nouveaux d'activité, et l'on se reprenait à regarder en avant. La tyrannie était plus cruelle, et la misère plus répandue qu'aux jours des Antonins; mais on la sentait moins, parce que le siècle avait des occupations qui l'absorbaient tout entier, et était travaillé par des idées qui, dans une certaine mesure, engourdissaient le sentiment de la douleur. La langueur politique de l'époque des Antonins n'était pas compensée par une activité quelconque, intellectuelle ou spéculative. Les esprits étaient encore pleins des vieilles idées, qui devenaient de plus en plus surannées; les anciennes croyances étaient encore officiellement en vigueur, mais elles perdaient de plus en plus de leur force; on accomplissait encore les sacrifices d'autrefois, mais avec une piété toujours décroissante. Jamais peut-être il n'y a eu un temps où les idées aient eu si peu de pouvoir sur une société civilisée. La littérature romaine était comme endormie; un mouvement se faisait dans la littérature grecque, mais il était populaire et superficiel. Les sophistes ambulants, qui voyageaient alors à travers le monde grec en faisant des lectures et des discours, créaient un genre qui se rapproche peut-être de notre littérature populaire contemporaine; mais ils n'avaient en vue que l'agrément, ou du moins une instruction superficielle; et le seul d'entre eux qui soit arrivé à une renommée durable, Lucien, nous fait vivement comprendre la spirituelle vanité de ce temps. Ses dialogues sont une satire universelle — satire de ce qu'on faisait, mais encore plus de ce qu'on pensait ou déclarait hautement croire et vénérer. Ils laissent une triste impression sur la philosophie de cette époque; les croyances religieuses, excepté sous les formes les plus basses de la superstition, nous apparaissent comme entièrement mortes. Lucien a écrit pour le peuple et sur le peuple; un écrivain bien différent, mais d'une âme trop élevée pour être un représentant fidèle de cette époque, l'empereur Marc-Aurèle, nous montre ce qui se passait à ce moment dans les esprits les plus cultivés. On ne croyait plus aux vieilles divinités, et aucun nouvel objet d'adoration n'avait encore pris leur place. La piété subsiste cependant, et pour Marc Aurèle, c'est là encore une preuve de l'existence de son objet; mais quelquefois, lui-même trouve la preuve insuffisante. « Pourquoi aimerais-je à vivre, dit-» il, dans un monde sans dieux et sans Providence? »

Passons sur la période révolutionnaire : quel con-

traste s'offre à nous ! Nous voici à une époque où les idées, bonnes ou mauvaises, ont une influence énorme, et où le sentiment religieux, en particulier, est plus universel et plus profond qu'il ne l'avait jamais été. Les idées, les raisonnements, les controverses, qui, à l'époque des Antonins, n'avaient fait que languir dans les écoles, s'étaient fait leur chemin à travers le monde, et vivaient d'une vie puissante et vigoureuse. La populace, qui, au temps des Antonins, était pour ainsi dire en dehors du domaine de l'histoire, sans opinions, sans but arrêté, qui comptait dans la politique comme quelque chose qu'il faut nourrir et amuser, comme une raison de faire venir des vaisseaux de blé de l'Afrique ou de l'Égypte, et de bâtir des amphithéâtres — cette populace, tombée maintenant dans une plus grande pauvreté encore, et dans une misère dont aucun gouvernement ne pourra de longtemps la tirer, est pleine de fortes opinions, de croyances passionnées, et d'un enthousiasme désintéressé. Sous la loi de fer du militarisme, des volontés et des caractères d'homme commencent à reparaître. De plus fortes passions renaissent, des divisions de partis reviennent au jour, des actes de libre arbitre s'accomplissent; de nouveau on combat pour une cause, de nouveau on se choisit des chefs à qui l'on est fidèle, et à qui l'on fait conquérir une renommée immortelle. Le moment critique de la nature humaine est passé; on se remet à l'œuvre avec ardeur, en dépit de la tyrannie et de la misère. Le sentiment d'un intérêt commun renaît et se fait jour au sein de grandes multitudes, comme autrefois au milieu des citoyens romains, aux vieilles époques républicaines; ces multitudes sont maintenant composées, non plus des citoyens d'une seule cité, mais de la population d'un empire aussi grand que le monde. Des représentants d'une foule de peuples apparaissent au grand concile de Nicée; les chefs de parti qui y luttent avec acharnement ont des amis enthousiastes partout où il y a eu un camp romain. On put dire alors, pour la première fois, que l'empire était bien un corps vivant. Jusque-là les nations dont il se composait n'avaient été rattachées l'une à l'autre que par la force des armes; maintenant, pour la première fois, elles pensent et elles sentent à l'unisson; maintenant elles ont une organisation qui ne leur est plus imposée du dehors, mais qui se développe d'elle-même au dedans; maintenant elles sont toutes faites au même régime impérial, et ont le même système de philosophie.

Et pourtant, toute cette activité vivace, qui contraste si fortement avec la langueur de l'époque des Antonins, était compatible avec un despotisme infiniment plus absolu que celui des Antonins. Sous la loi paternelle de Marc-Aurèle, le peuple était demeuré inerte et comme mort; sous l'effrayante tyrannie de Valentinien, on vivait, on voulait, on agissait avec courage et énergie. L'explication de ce phénomène, c'est que, comme je l'ai dit, le despotisme des derniers empereurs s'était fortifié en se limitant.

Leurs sujets abandonnaient volontiers une moitié de leur liberté, à condition de jouir en toute sûreté de l'autre moitié. Au lieu d'une liberté nominale qui, en fait, était une servitude absolue, ils acceptaient franchement une servitude limitée. Le libre arbitre humain avait pactisé avec la puissance victorieuse des gouvernements et avait accepté une fraction, mais une fraction bien assurée, de ses droits originels. La vie des hommes réunis en société, qui autrefois était une et indivise, commença à se séparer en deux. Une distinction s'introduisit, semblable à celle que nous reconnaissons aujourd'hui entre la vie politique et la vie sociale. Dans la vie politique, le despotisme régna plus incontesté et plus cruel encore que jamais. Mais il fut presque exclu de la vie sociale, domaine assez large, sur lequel s'établit un gouvernement qui, malgré ses fautes, eut des assemblées influentes et des magistrats populaires. Les limites n'étaient pas bien arrêtées, et, entre les deux autorités, il y eut de fréquentes guerres de frontières; néanmoins la distinction fut maintenue, et c'était là une grande compensation aux souffrances des hommes de cette époque, derniers défenseurs des dernières citadelles de la civilisation.

C'est ainsi que la liberté fut reconquise en grande partie dans l'empire romain, que la distinction entre la vie politique et la vie sociale s'établit pour la première fois, et que le libre arbitre humain, chassé des voies où il avait été accoutumé de marcher, se fit à lui-même un nouveau chemin. Mais quelle fut la puissance qui accomplit cette transformation? Une puissance que longtemps on avait crue presque morte, la théologie. Durant la période révolutionnaire, les philosophies sceptiques perdirent leur influence, ainsi que ce système de philosophie morale qui inspirait à l'homme le mépris de soi-même. Un siècle de foi s'éleva sur leurs débris, un siècle où une foule d'hommes trouvèrent une explication de l'univers qui les satisfaisait et leur élevait le cœur, tandis que les autres reconnaissaient la nécessité d'une solution des problèmes moraux et s'efforçaient de la trouver par des voies différentes. Une théologie était un besoin de cette époque; ceux qui n'en avaient pas en cherchaient une; ceux qui rejetaient la plus forte et la plus satisfaisante avaient recours à des systèmes moins raisonnables, ou ressuscitaient des systèmes morts depuis longtemps. En dehors de l'Église chrétienne comme dans l'Église chrétienne elle-même, la théologie était partout. A l'époque des Antonins, le phénomène le plus remarquable, c'est, comme je l'ai dit, la diminution des vieilles croyances. Sans doute, la routine des superstitions grossières survécut comme aux temps primitifs, et les philosophes ne parlaient pas tous des dieux anciens avec l'ironique mépris de Lucien. Plutarque en parle de façon à faire supposer qu'on y croyait encore; mais c'est une concession faite aux sentiments conservateurs. Les

dieux étaient respectés comme le sénat, c'est-à-dire à cause du passé, et à condition qu'ils restassent dans leur néant. Les exceptions — Apollonius, par exemple, qui eut des croyances religieuses plus positives — furent d'abord assez nombreuses pour faire croire à la possibilité d'une renaissance du paganisme. C'est ce qui arriva, en effet, pendant la période révolutionnaire. Les philosophes passèrent à la théologie sur le pont du platonicisme. Les différents systèmes religieux qui prévalaient dans les différentes parties de l'empire s'étaient rapprochés et presque confondus, ce qui prouvait que tous ces systèmes avaient certains points communs. Les partisans de la renaissance païenne s'attachèrent à ces ressemblances, et le paganisme, à sa dernière époque, revint à ce qui avait été peut-être sa forme primitive, le culte du soleil.

Ce mouvement fut comme un spasme. Le zèle de Julien, de Porphyre et de toute leur école n'était pas inspiré par une foi véritable, mais par le besoin de se faire une foi. Cette action s'accomplissait à contre-sens; au lieu de venir de la religion sur les hommes, elle venait des hommes sur la religion. Ce n'était pas leur religion qui les relevait, mais eux qui relevaient leur religion. Il y a là une preuve, et des plus frappantes, du besoin que l'on éprouvait alors d'avoir un culte et une croyance. Ce n'est pas le néo-platonisme ou le néo-paganisme qui ont amené cette renaissance de la liberté et de l'activité humaine dont je viens de vous parler; mais la résurrection du paganisme montre, plus clairement encore que le développement du christianisme, ce que tous les hommes d'alors pensaient et sentaient au sujet de la religion. Le tableau des derniers temps de l'empire que je vous ai présenté peut vous faire deviner, entre beaucoup d'autres, deux causes de ce phénomène.

Et d'abord, la force du sentiment religieux est généralement proportionnée au sentiment de la faiblesse et de l'impuissance. C'est surtout lorsque ses propres ressources lui font défaut que l'homme cherche avec anxiété à trouver Dieu dans l'univers. La religion est sa consolatrice en présence d'une nécessité dont il ne peut triompher, son refuge quand il voit décliner son pouvoir, son énergie, son génie. Les nègres sont religieux, les races primitives, en présence des phénomènes de la nature qu'elles ne peuvent ni expliquer, ni combattre, le sont aussi au plus haut degré; les femmes, dans leur dépendance, le sont plus que les hommes; les peuples de l'Orient, sous leurs gouvernements despotiques, plus que les nations de l'Occident. Au contraire, les époques où l'homme se sent puissant, puissant par la science en face de la nature, puissant à force de bonheur et de prospérité en face des fléaux qu'il écarte, amènent presque toujours le déclin du sentiment religieux, jusqu'à ce que les besoins de l'homme, qui grandissent toujours avec ses conquêtes, viennent de nouveau se heurter à la limite dernière et infranchissable.

Ce qui a aussi tourné l'empire à la religion, ce sont ses malheurs et ses calamités. C'est pendant la période révolutionnaire qu'il prend ce caractère, et, comme je vous l'ai fait remarquer, cette époque fut précisément un temps de peste et de désastres politiques immenses. En présence de telles misères, il n'y avait à choisir qu'entre la religion et une apathie stoïque. L'effet de la peste, à cette époque, se marque par une sorte de renaissance du culte d'Esculape. L'homme implore la divinité, qui peut lui venir en aide, et renonce au scepticisme, qui le laisse à sa faiblesse dans ses plus pressants besoins. Et comme le ciel était noir, comme la peste se succédait à elle-même durant un siècle presque tout entier, et que, la peste cessant, deux autres fléaux presque aussi accablants, le fisc et la barbarie, commençaient à peser sur la société, on en serait venu à considérer l'existence elle-même comme une calamité, si la religion n'avait offert au monde l'espoir d'une vie future. Ces hommes dont la vie se passait à voir la décadence et la dissolution d'une société qu'un courant fatal entraînait à l'abîme, qui voyaient tous les jours la population décroître, la richesse disparaître, les belles institutions s'oublier, les mœurs et la civilisation déchoir, est-ce quelque plate explication des choses ou de froids calculs qui auraient pu les réconcilier avec la vie? Ils ne pouvaient réparer quelques pertes et soulager quelques misères qu'en puisant au trésor inépuisable de l'espérance et de la foi. Ce fut un bonheur pour la société, dans cette pénible recherche de l'objet d'un culte et d'un protecteur surnaturel, de n'être pas revenue, en fin de compte, aux vieilles créations de la mythologie. Elles avaient eu leur charme à leur printemps, aux jours d'Homère ou d'Eschyle; mais leur automne était venu, et maintenant elles auraient été funestes. Il n'y a rien pour vicier l'atmosphère sociale comme les exhalaisons d'une vieille poésie. Ce fut un autre bonheur d'avoir enfin trouvé quelque chose de meilleur que ce culte du soleil, sorti peu à peu de la comparaison des religions. Ce culte, il faut le reconnaître, n'avait nullement été chimérique ni passager; mais la splendeur matérielle même la plus éclatante ne pouvait plus longtemps satisfaire l'âme humaine. « Deux choses, a dit Kant, me remplissent d'admiration, le ciel étoilé au-dessus de ma tête, la loi morale au fond de mon cœur. » Ces deux objets de la vénération de Kant se sont disputé l'empire des cœurs au ve siècle. Ce fut le Dieu invisible qui l'emporta sur le Dieu visible. Un Claudien pouvait dire que l'âme s'élevait autant à adorer la beauté dans Proserpine que la corruption et la mort dans les cendres de Pierre et de Paul; mais ce n'est pas la mort que l'on vénérait devant les châsses des martyrs, c'était quelque chose de plus beau que la beauté elle-même, — le bien moral.

Ainsi, dans la période révolutionnaire, qui creusa entre le vieux monde et le nouveau un abîme dont j'espère maintenant vous avoir bien montré la largeur et la profondeur, l'empire romain, cherchant anxieusement une religion, a trouvé dans son sein un culte qui répon-

dait au double besoin qu'éprouvaient les hommes : du surnaturel, et un idéal de bonté morale, idéal qui convenait d'autant plus aux hommes de ce temps qu'il plaçait la vertu dans la sphère sociale, la seule qui leur fût encore ouverte, et non dans la sphère politique, dont ils étaient bannis. C'est pour ces raisons, pour la première surtout, dans la dernière période de l'empire, quand la liberté déjà moribonde sous les Antonins eut tout à fait disparu, quand le despotisme asiatique régna, quand toutes les fonctions publiques tombèrent aux mains des chefs militaires, quand la tyrannie fut plus oppressive et plus dure que jamais, quand la vie humaine fut arrêtée dans son développement et comme mise à la torture, c'est pour ces raisons, dis-je, que l'esprit d'indépendance put alors s'affirmer sous une forme toute nouvelle et, chassée de l'État, reparaître dans l'Église.

(Traduit pour la *Revue des cours* par ***.)

VARIÉTÉS

L'Invasion de la France et la défense de Paris.

Considérations sur les défenses naturelles et artificielles de la France en cas d'une invasion allemande, par M. ··· lieutenant-colonel de l'état-major général, traduit de l'allemand par M. BACHARAT, capitaine au 2e régiment du génie.

Au début de la guerre que la France soutient contre toute l'Allemagne, l'état-major prussien connaissait la topographie de notre sol aussi bien que nos officiers les plus instruits. Depuis longtemps on avait étudié à Berlin les défenses naturelles de la France et le système de ses défenses artificielles. Pour faire cette étude il n'avait pas suffi à nos ennemis de se servir des documents les plus autorisés, tels que la grande carte de notre état-major, dont on fit une réduction en Allemagne, et les rapports et statistiques de notre administration : ils avaient encore envoyé chez nous une foule d'officiers et d'agents capables de bien voir, de bien comprendre et de bien juger. Dès lors il devint plus facile d'apprécier avec exactitude quelles seraient les difficultés d'une invasion en France, et de calculer avec précision les forces nécessaires pour vaincre ces difficultés. Ce travail n'a point été au-dessus de la persévérance de l'état-major prussien. Le livre dont nous donnons le titre plus haut, ce livre qui n'a point trouvé de débit à son apparition, même dans nos villes militaires, prouve jusqu'où s'étendait la prévoyance de nos ennemis. Entre Paris et les frontières du Nord-Est et de l'Est il n'est pas un obstacle, montagne, défilé et cours d'eau, pas une défense, ville forte, citadelle et redoute, pas un moyen de communication, route, chemin de fer et télégraphe, dont ils n'aient apprécié la valeur pour l'attaque comme pour la résistance. L'invasion de la France n'a point été pour eux l'œuvre de l'inspiration et de l'élan national ; ils l'ont considérée comme un problème dont il était possible de trouver la solution.

On sait quel avait été en 1814 le plan de la coalition. Les armées alliées avaient suivi les trois vallées qui mènent à Paris. Elles avaient pénétré : 1° dans la vallée de la Seine par la trouée de Béfort jusqu'à Langres, Chaumont et Troyes; 2° dans la vallée de la Marne par Nancy, par Metz et Verdun jusqu'à Vitry-le-Français; 3° dans la vallée de l'Oise par Avesnes, Laon et Soissons. De nos jours il ne paraissait plus possible que l'ennemi pût agir en même temps dans ces trois vallées. La neutralité de la Belgique couvrait au nord notre frontière la plus exposée et fermait à l'ennemi la vallée de l'Oise. Depuis 1867 la neutralité du Luxembourg couvrait entre le Chiers et la Moselle les routes de Vouziers et de Reims, de Verdun et Châlons-sur-Marne, en empêchant de tourner nos places fortes de la Moselle. Enfin les fortifications de Lyon et de Besançon, les camps retranchés de Béfort et de Langres, sans compter les ressources et moyens de la défense entre Strasbourg et Huningue, et enfin la neutralité de la Suisse rendaient très-difficiles les opérations d'une armée d'invasion qui tenterait de pénétrer par la trouée de Béfort à Chaumont-sur-Marne et à Troyes-sur-Seine. Avant que la neutralité du Luxembourg fût admise et reconnue par les puissances, l'état-major prussien calculait encore, comme l'atteste le livre cité en tête de cet article, qu'il fallait suivre trois lignes d'opération pour atteindre Paris : l'armée de la Moselle se dirigerait de Luxembourg sur Soissons, l'armée de la Sarre franchirait la Moselle et la Meuse, l'armée du Haut-Rhin tournerait par Langres les sources de la Moselle, de la Meuse et de la Marne. Mais en 1870 M. de Moltke a concentré toutes les forces de l'Allemagne sur la ligne de la Sarre et sur la ligne des Vosges. Il a combiné les opérations de telle façon qu'en un certain temps, par ces deux lignes d'opérations, la masse des troupes du nord et du sud pût être concentrée entre Troyes sur la Seine et Soissons sur l'Aisne. En un mot, malgré la neutralité de la Belgique et du Luxembourg au nord et au nord-est, malgré la neutralité de la Suisse et nos puissantes défenses de l'est, les armées de la Prusse et de l'Allemagne devaient, en marchant en ligne directe sur Paris, arriver au même résultat que la coalition de 1814, et embrasser dans leur développement par Troyes, Châlons et Soissons, les trois vallées de la Seine, de la Marne et de l'Oise.

Ce plan d'invasion était le plus hardi qu'on pût concevoir. Les armées allemandes avaient sans doute une excellente base d'opération : en première ligne, Sarrelouis, place très-forte protégeant le cours de la Sarre et dominant la frontière française de la Moselle aux Vosges; Landau, ville fortifiée permettant de franchir les Vosges sur le territoire allemand et de tourner notre frontière du Rhin; la citadelle de Rastadt, construite pour couvrir l'Allemagne entre Strasbourg et Lauterbourg; en seconde ligne, les camps retranchés de Trèves sur la Moselle et de Gemersheim sur le Rhin ; enfin Mayence, Coblentz et Cologne comme places de dépôt. Ajoutez que

la frontière française est ouverte, sur une étendue de vingt-quatre à vingt-cinq lieues, de Thionville à Bitche, et que des Vosges au Rhin il n'existe pas sur notre sol de ligne de défense pour résister à une invasion subite. Mais ces avantages admis en faveur de l'Allemagne, il s'en faut bien que l'ennemi n'eût pas à vaincre les plus sérieuses difficultés pour s'avancer au cœur de notre territoire. Telles étaient même ces difficultés que, malgré l'imprévoyance coupable de notre gouvernement pour nous protéger contre les entreprises, notre adversaire n'a dû, de son propre aveu, qu'à la supériorité du nombre les résultats dont il se glorifie en ce moment. Et l'on peut dire qu'en dépit des formidables armées que l'Allemagne a jetées sur la France, la campagne n'eût point été compromise dès le début si l'on avait su, par une meilleure distribution de nos forces, assurer à nos généraux le moyen de n'abandonner aucune des défenses naturelles ou artificielles qui protégeaient l'entrée de notre territoire. C'est du moins là conviction qui résulte pour nous non-seulement de ce qu'a pu faire durant vingt jours le maréchal Bazaine autour de Metz contre des forces si supérieures à celles dont il disposait, mais aussi des considérations de l'officier allemand dont le livre reproduit les idées de l'état-major prussien.

Le plan de M. de Moltke a complétement réussi.

Nos désastres mêmes ont dépassé les prévisions les plus téméraires de nos ennemis. Après de pareilles blessures, nous ignorons ce qu'il nous reste de forces réelles pour réparer ces terribles coups. Mais ce que nous savons, c'est que si Paris est forcé à capituler, la France sera, selon l'énergique expression de M. Thiers, comme un homme frappé violemment à la tête. Eh bien! nous avons peut-être les moyens de nous préserver contre ce péril par un vigoureux effort. Le courage nous manquerait pour montrer aujourd'hui, d'après un livre prussien, la raison de nos désastres. Mais en étudiant ce que nos ennemis pensent de Paris comme place forte, quel plan ils se proposaient de suivre, quelles forces ils voulaient employer, nous trouverons peut-être le moyen d'affermir nos espérances et de croire que la prévoyance du nouveau gouvernement ne sera point au-dessous du péril, et que la France trouvera de suprêmes ressources dans un suprême danger.

Paris est aujourd'hui la plus vaste et la plus forte place de guerre du monde entier. Depuis la loi de 1841, il est protégé par une double enceinte embrassant les deux rives de la Seine. La première enceinte, d'un développement de sept lieues, est formée par un terrassement avec 10 mètres d'escarpe revêtue, entouré par un fossé qu'il est possible d'inonder, et muni de quatre-vingt-quatorze bastions. A la distance d'une demi-lieue à trois quarts de lieue commence la seconde enceinte, d'un développement de douze lieues, et formée par les forts détachés, par des retranchements et des redoutes. Les forts sont au nombre de six sur la rive droite avec l'arsenal de Vincennes et la place de Saint-Denis; de sept sur la rive gauche avec la ville de Versailles, très-importante pour contenir une forte garnison. En deçà de l'enceinte intérieure, une route militaire pavée, et, en arrière de cette route, la voie ferrée de ceinture qui réunit tous les chemins de fer aboutissant à Paris, établissent une communication ininterrompue derrière le rempart, et permettent de porter secours sur tous les points de la ligne de défense. Les forts communiquent entre eux et avec Paris par des voies stratégiques, par des lignes de télégraphe souterrain, et sont souvent placés dans le voisinage des lignes de chemin de fer. On le voit donc : il est possible de maintenir sur tous les points de la double enceinte l'unité de la défense et du commandement.

La Seine entre à Paris en aval de Charenton, au pont Napoléon, traverse la capitale en faisant un demi-cercle et sort de la ville au pont du Point-du-Jour. Elle fait ensuite un détour qui enveloppe la ville à l'ouest en remontant au nord vers Saint-Denis et sur une ligne presque parallèle avec l'enceinte fortifiée jusqu'à Saint-Ouen. La ville est partagée par le fleuve en deux parties inégales qui forment deux demi-cercles dont la Seine est le diamètre en quelque sorte tournant. La partie septentrionale sur la droite est de beaucoup la plus considérable : elle est couverte à l'ouest par la Seine de Sèvres à Saint-Denis; à l'est par la Marne de Saint-Maur à Lagny; au nord-est par les hauteurs de Charonne, de Ménilmontant et de Belleville, mais aucun obstacle naturel ne défend la plaine Saint-Denis au nord. La partie méridionale de la ville domine la rive droite, et termine le vaste plateau dont les collines d'Issy, de Meudon, de Sèvres, et de Saint-Cloud marquent les saillies. Entre Choisy-le-Roi et Bourg-la-Reine la ville est découverte, et le plateau qui règne de Bagneux à Saint-Germain peut être tourné, soit au nord par Argenteuil et Saint-Germain, soit au midi par Sceaux et Versailles. Il a donc fallu suppléer sur tous les points aux obstacles naturels qui n'existent pas ou qui sont insuffisants ou défavorables à la défense par d'immenses travaux de fortifications.

La partie septentrionale de la ville est la plus stratégique. Ses principales positions sont au nord-ouest, la butte Montmartre élevée de 130 mètres et large de 100 mètres; à l'est le plateau de Belleville élevé de 140 mètres et large de 300 à 1500 mètres. La vaste plaine Saint-Denis s'étend entre la butte Montmartre et le plateau de Belleville. La zone fortifiée s'appuie, au nord de Paris, sur la ville de Saint-Denis, au sud-est sur la ville de Vincennes et sur les forts qui protégent la presqu'île Saint-Maur et le confluent de la Seine et de la Marne. La ville de Saint-Denis avec ses trois forts de l'*Est*, de la *Briche* et de la *Double couronne du nord* défend la plaine qui s'étend de Montmartre aux collines de l'est. Ces trois forts sont reliés par des remparts et des fossés qu'il est facile d'inonder et couverts par la redoute de Stains. Le fort d'*Aubervilliers* soutenu par les redoutes du canal

Saint-Denis et du canal de l'Ourcq, forme au milieu de la plaine le point intermédiaire entre la butte Montmartre, Saint-Denis et le plateau de l'est. Ce plateau se termine de ce côté par le fort de *Romainville* dominant la plaine jusqu'à Aubervilliers et se défend vers l'est par les forts de *Noisy* et de *Rosny*, reliés par des redoutes et croisant leurs feux de telle façon que l'ennemi devrait les assiéger en même temps pour n'être pas accablé sur l'un ou l'autre point. Au sud-est, au-dessus de Vincennes, la Marne produit par un grand détour la presqu'île de Saint-Maur avant de se jeter dans la Seine. Le fort de *Nogent* à l'est, et le fort de *Charenton* à l'ouest dans l'angle formé par la Seine et la Marne tiennent sous leur canon tout le pays. En outre la presqu'île Saint-Maur est défendue par un solide retranchement flanqué par les redoutes de Gravelle et de Faisanderie. En arrière le château de Vincennes, principal arsenal de Paris, forme de ce côté le centre de la défense comme Saint-Denis l'est au nord.

La partie méridionale est moins stratégique. De Charenton à Meudon, le pays est dominé par le fort d'Ivry sur la ligne du chemin de fer d'Orléans et croise ses feux avec le fort de Charenton, par-dessus la Seine et la ligne du chemin de fer d'Orléans. Mais les forts de *Bicêtre*, de *Montrouge*, de *Vanves* et d'*Issy* peuvent être atteints, depuis l'invention des canons à longue portée, du haut des collines qui s'étendent de Bagneux à Meudon. Il est donc d'une extrême importance que le comité de défense porte son attention de ce côté. D'Issy à Saint-Ouen, la Seine forme un fossé naturel du côté de l'ouest, par son détour vers le nord. La citadelle du *Mont-Valérien*, le plus grand et le plus solide des forts de Paris, construit sur la rive gauche, domine le pays entre Montmartre et Issy, c'est-à-dire tout le territoire compris sur la rive droite entre la Seine et Paris et renfermant le bois de Boulogne. Mais cette forteresse est trop éloignée des forts de Saint-Denis d'une part et du fort d'Issy de l'autre pour défendre le passage de la Seine sur tous les points. Il était aisé de combler cette lacune au nord-ouest en construisant des batteries sur la butte Montmartre, et le comité de défense fait construire le fort de *Montretout* pour dominer les vallées de Sèvres et de Ville-d'Avray, et un ensemble de redoutes pour couvrir la basse Seine jusqu'à Châtillon. Par cet exposé, il résulte que la partie méridionale de la ville, bien que moins solidement fortifiée peut-être que la partie septentrionale, est encore capable de braver par une sérieuse défense les efforts de l'ennemi. Toute tentative de ce côté exposerait d'ailleurs les assiégeants à s'engager au milieu de bois, de collines et de villages qui gêneraient leurs mouvements, et à voir leur retraite coupée sur la rive droite par une armée de secours qui marcherait de l'intérieur du pays sur Paris.

Reste à savoir quel plan les Prussiens se proposaient de suivre dès 1866 pour s'emparer de Paris et quelles forces ils jugeaient nécessaires pour réussir dans leur entreprise.

Il n'est pas possible d'investir une place comme Paris, dont l'enceinte extérieure a douze lieues d'étendue et même de seize à dix-huit si l'on s'éloigne jusqu'à la limite de la sphère d'action des forts. Le rédacteur des *Considérations* le reconnaît expressément. On ne peut donc attaquer qu'un côté de Paris. Mais quel côté? En 1866, on était d'avis à Berlin que les fronts sud et ouest étaient les plus difficiles à attaquer, que le front sud-est était assez bien couvert par la Marne pour opposer une vigoureuse résistance, et que les fronts nord et nord-est qui se présentaient tout d'abord à l'armée allemande étaient aussi les plus faibles. Il serait très-possible que l'opinion de M. de Moltke se fût modifiée aujourd'hui. En tous cas voici le plan proposé en 1866. On attaquerait Saint-Denis et ses trois forts. Pour détourner l'assistance de Paris on assiégerait en même temps Aubervilliers et les forts de l'est avec des troupes moins considérables, on passerait la Seine à Argenteuil afin de s'établir sur la rive gauche de telle façon que le fort du mont Valérien fût surveillé, et que les travaux de siége ne fussent pas pris à dos par les assiégés. Après la prise de Saint-Denis on s'avancerait vers Montmartre sur l'enceinte continue de Paris. La chute des forts de Saint-Denis et d'Aubervilliers ouvrirait aux Prussiens un chemin sur Paris à l'abri du feu des autres forts. Il ne leur resterait plus qu'à emporter Montmartre ou bien à choisir un point où forcer Paris de vive force. Si vous ajoutez que maîtres de la voie ferrée de l'Est ils feraient venir leurs pièces de gros calibre, et qu'ils s'efforceraient de couper les lignes de l'Ouest et du Sud, on voit que le plan est fort habile. En tous cas, de quelque façon que M. de Moltke fasse attaquer Paris, ce sera pour lui une œuvre d'art de prendre une si puissante cité et de se mettre hors de pair parmi tous les grands tacticiens du passé. Ce serait là le couronnement de sa carrière, et attendons-nous à le voir ne rien négliger pour que cette suprême satisfaction soit accordée au véritable vainqueur de Sadowa et de Sedan.

Mais de quelles forces est-il nécessaire de disposer contre Paris? Le rédacteur des *Considérations* estimait que deux armées étaient nécessaires : l'armée de siége composée de 180 000 hommes et l'armée d'observation forte de 120 000 hommes. Voici quel devait être le rôle de chaque armée : 50 000 hommes pour le siége des forts de Saint-Denis et pour surveiller le Mont-Valérien, 20 000 placés au nord de Saint-Denis pour couvrir le siége, 30 000 hommes dans la forêt de Bondy et 20 000 au Bourget pour assiéger le fort d'Aubervilliers : telle serait la distribution des forces au nord de Paris. Cela fait une masse de 120 000 hommes dont les groupes seraient assez voisins pour se rapprocher au premier signal. A l'est et au sud de Paris 30 000 hommes placés à Neuilly-sur-Marne occuperaient au besoin la montagne qui s'élève dans le voisinage du fort de Rosny et tenteraient quelques atta-

ques sur les forts de l'est, en même temps que 30 000 hommes surveilleraient le terrain entre Seine-et-Marne, depuis Villeneuve-Saint-Georges jusqu'à Neuilly-sur-Marne. Ces 60 000 hommes serviraient au besoin à couvrir la retraite en se ralliant aux 30 000 hommes de la forêt de Bondy. Quant à l'armée d'observation de 120 000 hommes qui s'avancerait par le sud-est de Paris tandis que l'armée de siége viendrait du nord et du nord-est, elle aurait pour but de chercher l'armée de secours française, de la pousser loin de Paris, d'intercepter les renforts et les convois de vivres et de détruire les voies ferrées qui vont au sud et au sud-ouest. Tout était donc prévu dès longtemps par l'état-major prussien, et pour notre malheur ses prévisions se sont accomplies jusqu'à cette heure.

Et pourtant nos ennemis ne peuvent nous enlever l'espoir d'une résistance victorieuse. Nous voyons d'abord qu'il suffirait, pour empêcher l'investissement de Paris, « qu'il existât, pour soutenir la garnison, une armée, même faible, commandée par un général entreprenant ». — Enfin, nous lisons dans les *Considérations* ces paroles qui méritent d'être méditées par ceux-là surtout qui forment en ce moment le GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE : « Paris forme un camp retranché qui peut » contenir une armée considérable. Cette armée n'est pas » obligée de s'y laisser enfermer, car le chemin de fer » de ceinture, sur lequel aboutissent toutes les lignes » de Paris, permettra de transporter des troupes et des » renforts sur un point quelconque de l'enceinte forti- » fiée. Un siége en règle donnerait lieu à des travaux » d'approches trop considérables, sans qu'on ait l'avan- » tage de pouvoir envelopper les ouvrages. L'étendue » de cette place ne permettra même pas son investisse- » ment complet : aussi se trouvera-t-on ici dans des con- » ditions analogues à celles que présentait le siége de » Sébastopol. Une défaite de l'assiégeant pourrait avoir » les conséquences les plus désastreuses si la population » prend une part active à la guerre et se joint aux gar- » nisons des places frontières pour couper les convois » de l'ennemi. » « *Paris ne sera jamais en notre pouvoir,* » *à moins que des circonstances politiques ou des raisons* » *d'un ordre moral n'obligent les défenseurs à nous en ou-* » *vrir les portes.* »

Telle était en 1866 l'opinion de nos ennemis. Et nous voyons qu'elle n'a pas changé. Nous lisons en effet dans un récent article de la *Gazette de la Croix :*

« Le siége des forts de Paris exigerait tout d'abord une » armée formidable. Mais d'un autre côté il ne faut pas » oublier que le problème d'approvisionner suffisam- » ment une population de deux millions pendant un » mois seulement, n'a pas encore trouvé jusqu'ici de » solution ; d'ailleurs il ne faut pas perdre de vue que » les Parisiens sont éminemment disposés aux émeutes. »

Voilà donc le gouvernement averti : des vivres et de l'ordre dans Paris et nous sommes invincibles, si les canons, les fusils et quelques bonnes troupes ne manquent pas. Les Prussiens marchent sur Paris. Tout ce qu'ils ont fait jusqu'à ce jour, Bazaine bloqué sous Metz, Strasbourg brûlé, Mac-Mahon détruit à Sedan, n'est que le prélude terrible d'une lutte décisive que Paris va soutenir contre les armées du roi Guillaume. Après tous les désastres que nous avons subis, Paris peut encore sauver la France. Vaincus devant Paris comme ils le seront devant Metz par l'héroïsme de Bazaine, et devant Strasbourg par la résistance indomptable du général Uhrich, les Prussiens verront bientôt se ternir la gloire de Sedan, s'échapper de leurs mains le butin des provinces conquises, et tomber l'espoir de dominer l'Europe par l'humiliation et par le démembrement de la France.

R. VAN DEN BERG.

Le recteur de l'Université de Berlin, M. Du Bois Reymond, a prononcé le 3 août dernier, dans la grande salle de cette Université, un discours sur *la Guerre allemande*, c'est-à-dire sur la guerre actuelle. Nous regrettons de n'avoir pu nous en procurer le texte assez tôt pour en faire paraître la traduction, en tout ou partie, dans le présent numéro. Il est certain que ce discours exprime des sentiments et des idées que nous ne saurions accepter. A Berlin, le patriotisme consiste à rêver pour la Prusse une sorte de suprématie sur le monde, et cette subtilité sophistique qui est un trait de l'esprit allemand arrive à les convaincre que cette ambition est légitime. Ils trouvent toutes sortes de raisons pour la justifier, et ces raisons ne s'accordent pas toujours les unes avec les autres ; tout leur est bon à l'appui de leur thèse; un traité signé il y a plus de mille ans deviendra la charte sacrée des droits qu'ils s'attribuent sur une portion du territoire français, et, en même temps, ils s'appuieront sur le principe moderne des nationalités pour nier la valeur de traités plus récents. Droit féodal, droit de conquête, droit national, tout cela s'entrecroise pour aboutir sous des formes savantes à cette conclusion unique, qu'ils ont le droit de faire tout ce qui est de l'intérêt ou à la convenance de l'Allemagne. L'intérêt ou la volonté de l'Allemagne, voilà le principe qui, pour eux, domine tous les autres, même les principes de la morale et de l'humanité.

Cependant il est bon pour les Français de savoir ce que disent et pensent les Prussiens. Aussi avons-nous l'intention de faire connaître à nos lecteurs, dès que nous le pourrons, ce discours de M. Du Bois Reymond.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 42 17 SEPTEMBRE 1870

Paris, 23 septembre 1870.

Nous avons déjà prévenu nos lecteurs des énormités et des violences que contient le morceau suivant, et nous avons déclaré hautement qu'en nous en faisant l'interprète, nous déclinions cette sorte de solidarité morale qui unit d'ordinaire le traducteur à l'écrivain dont il rend la pensée. Cette précaution était-elle bien nécessaire? On la jugera sans doute superflue à la lecture de ces pages. Telle est l'amertume qui y règne, et parfois la brutalité dont elles sont empreintes, qu'on ne peut s'expliquer comment elles ont pu être écrites par un homme qui porte un nom français, dont le tour d'esprit est tout français, dont la verve est plus gauloise qu'il ne se l'avoue lui-même, dont le mouvement oratoire est tout pénétré de *gallicisme*. Je sais bien que M. du Bois-Reymond s'autorise précisément de cette position internationale pour faire entendre à la France les cruels reproches dont ce discours est rempli; mais ce n'est là, il faut malheureusement le reconnaître, qu'une figure de style et qu'une habileté de rhéteur. Il n'y a de français en lui que le nom et cette allure de langage dont j'ai parlé; je ne réussis point à démêler en ses paroles une trace de sympathie vraie pour ce pays auquel il s'adresse si fièrement et de si haut. C'est pourtant à ce prix là seul qu'il eût eu le droit de parler ainsi. Qu'il lise ces lettres, si larges et si émues, si chaleureuses en leur intelligence de l'Allemagne, où MM. Guizot et Victor Hugo proclamaient hier la fraternité de deux grands pays, et il sentira peut-être ce qui manque à son éloquence. Il a fait œuvre de tribun, non de professeur; ce n'est pas une leçon, c'est un pamphlet qu'il a publié. Et par là — nous le regrettons vivement pour lui surtout, pour nous aussi, — il a compromis les vérités utiles et les enseignements salutaires que nous eussions acceptés peut-être, que nous eussions même accueillis avec reconnaissance. Si ses conseils, si ses reproches, dont quelques-uns sont mérités, n'arrivent pas à leur adresse, la faute en est surtout à lui. Il y a moyen d'instruire même la France, n'en déplaise à l'université de Berlin; mais M. du Bois-Reymond, quoique professeur, ignore les éléments de la pédagogie.

Si ce mérite didactique, auquel ce discours aspirait, lui fait absolument défaut, il n'en est pas moins une page d'histoire morale du plus haut intérêt. Il nous donne, hélas! la note vraie de l'estime que fait aujourd'hui de nous le monde universitaire en Allemagne. D'une voix isolée il n'y aurait point lieu de tenir compte; qu'importe l'individu, lorsque les nations se déchirent? c'est, nous n'en saurions douter, l'opinion de l'élite intellectuelle de la société allemande qu'on va lire. Nous la reproduisons fidèlement à titre de curiosité historique, et sans y souscrire en rien. Des trois chapitres dont se compose ce pamphlet, il n'en est pas un que nous soyons disposé à signer pour notre compte. Nous n'acceptons ni ce panégyrique aveugle de l'Allemagne telle que la Prusse l'a faite, ni même ces diatribes sanglantes contre l'homme qui a fait de la France ce qu'elle est aujourd'hui, ni surtout les invectives outrageantes dont la France même est l'objet. A l'éloge que M. du Bois-Reymond fait de la Prusse, au complaisant tableau qu'il trace de cette nation si *pacifique*, nous ne pouvons que sourire. Il semblerait vraiment, à entendre notre orateur, que l'histoire de Prusse depuis un siècle soit une longue idylle. Nous avons cru naïvement jusqu'ici que de 1750 à 1870 on comptait en ce pays plus de fusils que de houlettes, de canons que de chalumeaux. Nous avons été également surpris d'apprendre que le roi Guillaume était de tous points comparable à Bayard. Ces hymnes où la naïveté le dispute à la flagornerie n'ont pas besoin de réfutation. Quant à la satire antinapoléonienne qui suit, la violence en fausse la justesse, et nous observerons, en passant, que l'Allemagne, aujourd'hui si prompte à bafouer ou à couvrir de honte le souverain qui vient de tomber, lui témoignait, il y a dix ans, une admiration presque unanime. De 1852 à 1860, Napoléon III a ébloui l'Allemagne entière de je ne sais quel prestige. M. Billault et M. Rouher, s'ils avaient par hasard senti faiblir leur culte pour l'idole impériale, eussent aisément retrempé leur foi dans l'enthousiasme superstitieux que vouait à l'empereur la candeur germanique.

J'arrive au troisième point de la harangue, aux reproches amers qui sont adressés à la France elle-même, grâce au talent de généraliser qui est encore un des traits français de la manière du M. du Bois-Reymond. Il se laisse entraîner à reprocher à la France entière, à la

France du passé, des visées tout individuelles et passagères. Qu'il doit être confus aujourd'hui d'avoir enveloppé la nation en une accusation commune, aujourd'hui qu'il la voit représentée au pouvoir par des hommes qui sont amis de la paix, qui ont fait tous leurs efforts pour conjurer les fléaux de la guerre, dont l'un même a prononcé cette parole, la moins faite pour nous absoudre devant l'empire : «Il n'est pas permis de combattre sans avoir le droit dans son camp ! » Mais quand même la France entière, en un moment d'égarement, se fût laissé séduire à souhaiter cette guerre, à la vouloir, elle aurait encore des droits imprescriptibles aux égards de l'Allemagne, à la reconnaissance de la Prusse, de Berlin surtout, aux ménagements d'un homme qui fait profession d'apprendre et d'enseigner. J'admets avec notre orateur que les Français ne soient pas comparables aux Romains, que ce parallèle trop souvent esquissé manque de justesse; mais comparer aux Peaux-Rouges la nation qui a fait 89, qui a doté le monde de toutes les grandes et fécondes idées de notre XVIIIe siècle, c'est là plus qu'une atteinte au bon sens, c'est un attentat à l'humanité. Que M. du Bois-Reymond veuille bien regarder autour de lui, en toute franchise de cœur, et qu'il nous dise s'il n'y a pas dans cette société de Berlin, dont il est à bon droit si fier, certains éléments de liberté et d'élégance, certains sentiments généreux et fiers à la fois, certain art de penser et de causer aussi, dont la source est toute française. Elle s'est conservée là dans sa pureté première par un privilége étonnant, par le soin consciencieux avec lequel le vieux Prussien l'entretient ; elle s'est conservée en ce milieu tout allemand, tandis qu'elle allait se tarissant chez nous.

De qui donc Frédéric II tenait-il cette liberté de pensée et cette tolérance dont il a fait comme le premier article du code moral de la Prusse? Assurément, ces qualités, il ne les tenait pas de son père ! Et quel est le principe où cette université de Berlin, si féconde et si moderne d'esprit, nous le reconnaissons volontiers, puise sa force et sa grandeur? C'est cette liberté de recherche que Frédéric II, le disciple de nos philosophes, a emportée de France, qu'il a protégée contre toute attaque, et qui, cinquante ans après sa mort, a trouvé vis-à-vis même du palais des souverains un sanctuaire inviolable. Que si du spectacle de la société berlinoise, de l'université de Berlin, M. du Bois-Reymond veut bien ramener ses regards au dedans de lui, il y trouvera encore une qualité toute française : l'art de populariser, de vulgariser la science, de faire resplendir le vrai de tous les attraits de la beauté. Tout cela, le recteur de l'université de Berlin le sait aussi bien que nous; mais quoi ! la passion est mauvaise conseillère; nous venons d'en faire une fois de plus la triste expérience.

N'importe ! bien que ce discours ait paru prendre à tâche de nous rendre inacceptables, par la violence qui y respire, les vérités qu'il contient, il nous en restera cependant quelque chose. Il est une de ces vérités qu'il est bon de nous redire sans cesse à nous-mêmes, parce qu'elle est consolante et salutaire. La France, nous dit-on, ignore absolument l'étranger, c'est là la cause de ses cruautés ! Nous remercions sincèrement M. du Bois-Reymond de ce reproche et de ce conseil; de ce reproche, parce qu'il amoindrit la douleur de nos récentes défaites ; de ce conseil, parce que nous sommes tous prêts à le suivre et à montrer à la Prusse que nous la connaîtrons mieux désormais.

(*Note du traducteur.*)

UNIVERSITÉ DE BERLIN

SÉANCE SOLENNELLE TENUE LE 3 AOUT 1870

DISCOURS DE M. DU BOIS-REYMOND
(recteur de l'université)

La guerre de 1870

Quel est le sentiment qui domine aujourd'hui tous les autres dans nos cœurs, sentiment douloureux et sombre ? C'est que ce jour, c'est que cette solennité ressemblent bien peu à ce que nous avions rêvé depuis des mois, à ce que, naguère encore, il y a quelques semaines à peine, nous espérions. Nous comptions avec la Prusse entière, avec la population de cette capitale, célébrer le centième anniversaire de la naissance de Frédéric-Guillaume III, le glorieux fondateur de cette Université. Nous nous complaisions à nous figurer la ville entière joyeusement parée, une foule en fête s'agitant à travers nos rues, et, au milieu de cette foule émue, nous nous voyions nous-mêmes jouissant en toute sérénité d'âme des bienfaits de l'heure présente. Nous nous promettions de nous recueillir pour contempler en repos les destinées florissantes de cet État, et l'accomplissement si naturel de nos vœux, de nos aspirations nationales. Nous avions le désir de nous réunir ici pour jeter un regard en arrière, pour parcourir ensemble les étonnantes annales de notre pays, pour retracer à nos yeux les origines de cette Université, qui se rattachent si étroitement à l'histoire politique de la nation.

Nous voulions rappeler à tous comment, au début de ce siècle, le peuple français, après s'être souillé pendant la Révolution de toutes les atrocités, s'était livré en proie à un capitaine venu de la Corse; comment ce capitaine, en flattant les instincts et les passions de ce peuple, en avait fait l'instrument de ses folles ambitions, comment, grâce à la défaite de l'Autriche, au morcellement de l'Allemagne, ce conquérant avait forcé la Prusse à l'affronter, seule, en une lutte inégale.

La Prusse succomba, et sa chute fut profonde. Mais dans l'affaissement où elle était réduite, de nouveaux germes d'avenir se développèrent en elle, et, semblables à la séve qui survit aux gelées cruelles, ils témoignent que la vie nationale était loin d'être éteinte. Sous la

main de fer du conquérant, la Prusse de Frédéric II, organisme roidi et desséché, recouvra comme par enchantement la jeunesse. C'est alors, nous ne nous lassons pas de rappeler ce souvenir, c'est alors que s'éleva cette Université. Elle fut fondée pour être un sanctuaire, une école d'idéalisme, pour être un dernier abri de l'idée contre les envahissements de la force et le triomphe de la violence. Elle a répondu aux espérances qu'on avait assises sur elle. A peine formée, elle a pénétré ses élèves d'un enthousiasme sacré et les a envoyés à la guerre sainte contre l'oppresseur, dont l'heure avait enfin sonné. Le tableau noir aux pieds duquel je parle garde à jamais les noms de ceux qui sont tombés en ces patriotiques combats. C'est d'ici que partirent ces discours enflammés, ces allocutions à la nation allemande, grâce auxquelles l'unité germanique, qui n'existait alors que dans le domaine serein de la littérature, s'accomplit dans le monde de la politique.

Depuis lors, deux générations humaines se sont écoulées ; cinquante-cinq années ont passé depuis le jour où le vieillard héroïque qui incarnait en lui toutes les aspirations de la Prusse écrasa, dans les champs ensanglantés de la Belle-Alliance, les derniers débris, les restes désespérés de la grande armée. Aux luttes meurtrières des champs de bataille succédèrent d'autres combats, et sur ce terrain des luttes de la paix, notre Université a toujours marché à l'avant-garde. Mais qui eût jamais pensé que des régions sublimes de la science et de l'art, de la littérature et de la poésie, que de ces régions où la victoire d'un peuple sur ses voisins est toujours un triomphe pour l'humanité, la lutte pourrait jamais redescendre sur la terre, dans cette arène hideuse, sillonnée de carnages, inondée de sang, toute fumante des incendies, tout empestée des fléaux que les ambulances promènent au loin ! Qui aurait pu croire qu'en ce siècle de chemins de fer, de vapeur, de télégraphie, d'expositions universelles, de traités de commerce et de congrès internationaux, le hideux chevaucheur de l'Apocalypse pourrait de nouveau nous fouler aux pieds et vider sur nous son carquois de fléaux ! Qui aurait pu croire que les engins de guerre, si merveilleusement perfectionnés par la civilisation moderne, au lieu de protéger cette civilisation européenne contre les invasions de la barbarie, se retourneraient contre leur mère et en déchireraient impitoyablement le sein ?

Tel est cependant le spectacle auquel il nous faut assister. Nous voulions voir tomber aux salves du canon, au son des cloches, au milieu d'acclamations joyeuses, le voile qui recouvre encore la statue de bronze du souverain modeste, viril, pacifique, qui a fait tant de grandes choses, presque contre son gré ; nous voulions assister à la joie de son fils, du victorieux roi Guillaume, au moment où il verrait s'accomplir un vœu si cher, depuis si longtemps saintement caressé. Et, en effet, le canon retentit aujourd'hui, mais non pour s'associer à nos cris d'allégresse ! Et, en effet, les cloches sonnent, mais c'est l'alarme qu'elles répandent. Et, en effet, des acclamations se font peut-être entendre à cette heure, mais non pour saluer une œuvre d'art, un nouvel ornement de notre Forum ! Non ! ce sont les cris de fureur de nos guerriers qui montent à l'assaut, cris entrecoupés des gémissements des blessés, des râlements de ceux qui vont mourir.

Les moissons de nos champs attendent le moissonneur, personne n'est là pour cueillir les fruits de nos arbres. Ateliers et fabriques sont déserts, comptoirs et tribunaux sont fermés; les salles de nos cours, nos laboratoires, se sont vidés avant l'heure; nos colléges mêmes envoient leur jeunesse, à peine mûre pour le combat, dans la mêlée sanguinaire. Devant les atrocités qui se préparent, les Muses se sont voilé la face, car qui songerait encore à orner sa demeure, lorsque la terre tremble sous nos pas ? Ce qui hier encore nous paraissait digne de prix par dessus toutes choses a perdu toute sa valeur à nos yeux. C'est au point que nous nous paraissons presque coupables lorsqu'il nous arrive un moment de distraire nos pensées du spectacle de la patrie menacée pour la ramener aux objets habituels de notre activité. Autour de nous tout est en proie au fléau de la guerre; hier, devant chaque maison se dressaient comme les enseignes de la civilisation, comme les insignes de la paix; aujourd'hui chaque devanture nous montre ces emblèmes de détresse, la croix rouge qui se détache implorante sur un fond blanc. La locomotive, qui traverse de son sifflet aigu le silence des nuits, n'éveille plus dans nos esprits l'idée d'une activité infatigable, de relations fraternelles; elle ne nous convie plus à ces voyages joyeux qui, à cette époque, nous reposent d'ordinaire des fatigues de l'année, non ! le tableau qui se dresse devant nous lorsque nous entendons le sifflet rapide, c'est la cohue de ces milliers de nos frères qui, emportés par l'ouragan, arrachés à leurs pacifiques travaux, vont s'immoler en braves sur l'autel de la patrie.

Car cette armée qui nous quittait tout à l'heure au milieu de tant de bénédictions, de serrements de main, de larmes et d'embrassements, n'est pas une bande de prétoriens pervers qui réclament d'un empereur élevé sur un pavois sanglant le prix sanglant des services qu'ils lui ont rendus. Comme à Athènes et à Sparte, comme à Rome aux jours de Cincinnatus et de Camille, nous sommes nous-mêmes notre armée; notre armée, c'est la nation. A côté du fils du paysan et de l'ouvrier se place l'héritier des plus antiques familles : l'étudiant allemand, notre orgueil, marche au combat; il porte dans son sac son Homère et son Shakespeare. Ah ! si l'armée française était la nation elle-même, peut-être envisagerait-elle la guerre autrement. Ah! vous avez beau jeu à souhaiter la guerre, patriciens amollis, bourgeois efféminés qui, paisiblement installés devant les cafés de vos boulevards, acclamez les manifestations de commande que fabrique sur un signe d'en haut la police

impériale, tandis qu'un malheureux remplaçant court à la frontière se faire tuer pour vous !

Mais si nos soldats ne sont pas des prétoriens, nous n'en avons que plus de deuil à porter, nous qui restons ! Dans les palais et dans les chaumières, que de places vides ! Que de femmes et de mères, de sœurs et de fiancées, de vieillards et d'enfants, qui attendent dans l'angoisse le pas du messager apportant les nouvelles du camp ! Votre mari, votre fils, votre frère, votre fiancé, votre seul appui, votre seule joie, celui qui vous faisait vivre, est à jamais enfoui sous la chaux, dans la fosse !

Quel est l'auteur de toutes ces détresses? Comment les avons-nous méritées, nous, le peuple le plus modéré, le plus équitable, le plus patient, le plus pacifique, le plus laborieux que la terre ait jamais porté! Depuis le roi sur son trône jusqu'au dernier manœuvre qui arrose de son front une terre qui n'est point à lui, nous pouvons tous lever les bras au ciel et nous écrier : Soyons desséchés si nous avons la moindre part à ces crimes ! Nous ne demandions qu'à demeurer en paix, qu'à développer notre agriculture à qui le ciel s'est montré peu clément, qu'à augmenter par notre travail les ressources de notre pays que la nature a faites si chétives; nous ne demandions que le droit de devenir un seul peuple avec nos frères qui parlent notre langue, s'ils veulent bien venir et nous tendre la main. Jamais nous n'avons eu l'audace de convoiter un pouce de sol étranger; que dis-je? lorsque nous songions à cette Alsace que les *Mémoires de Gœthe* ont comme rapprochée de nos cœurs, ce n'était jamais qu'en nous résignant à la voir à jamais perdue par notre faiblesse passée. Est-ce donc un crime de lèse-Europe, que de vouloir l'unité et la puissance que donne l'unité? Était-ce donc faire tort aux nations, que de ne vouloir pas être plus longtemps le jouet des diplomates, le champ de bataille des ambitoins étrangères, le butin de la soldatesque européenne ?

Quel est l'homme qui nous accuse de violence, de désirs de conquêtes, d'ambition effrénée, qui nous dénonce à l'Europe comme menaçant la paix du monde ? Quel est celui qui, pour nous rendre impuissants, nous déclare la guerre au nom de la paix, au nom de la civilisation menacée ?

C'est ce Catilina, qui ne trouva pas, hélas ! lorsqu'il en était temps encore, de Cicéron pour le démasquer; c'est ce prince des ténèbres qui vola, la nuit, à son peuple son indépendance et sa liberté ; c'est ce menteur, c'est cet homme qui a faussé le suffrage universel, c'est ce parjure et ce froid bourreau, c'est cet aventurier parvenu qui s'est effrontément assis sur le trône des rois de France, tour à tour *carbonaro* lorsqu'il en était encore à conspirer dans les bas-fonds, et jésuite lorsqu'il eut besoin des jésuites pour dompter la France ; c'est cet hypocrite qui ne croit à rien qu'à son étoile sanglante, c'est ce Tartuffe sous les baïonnettes duquel fut couvé et mené à terme le dogme de l'infaillibilité ; c'est l'intrigant insondable, c'est l'homme qui a osé trois fois la guerre, en un mot c'est l'héritier déclaré de l'idée napoléonienne. Or, cette idée, quelle est-elle ? C'est que le monde entier, c'est que la nation française en particulier est une sorte d'apanage de la famille Buonaparte, et que, pour exploiter cet apanage, il n'est point d'action qui soit honteuse, de trahison qui soit criminelle.

La série déjà longue de ses forfaits, cette série qui commence par l'attentat insensé de Strasbourg, cet homme la couronne aujourd'hui en allumant sans pitié la guerre la plus horrible, et pourquoi ? Parce qu'il espère, en sa folie, arrêter par la chance des batailles la chute désormais inévitable de sa race. Voilà l'homme qui ose rejeter sur le roi Guillaume, ce chevalier sans peur et sans reproche, toute l'horreur de son crime, et qui, par ce coup d'audace, laisse l'univers entier incertain de ce qui est le plus étonnant : l'ambition de ce cœur de fer ou son mépris de l'humanité !

Lorsque autrefois un Louis XIV, roi à cinq ans, et entouré dès les langes d'une adoration superstitieuse, lorsqu'un mortel né dans la pourpre, qui n'avait jamais vu la réalité qu'à travers des brouillards d'encens, lorsque, dis-je, un homme égaré par cette éducation et par des conseils coupables, déchaînait, le cœur léger, tous les maux de la guerre dont il ne pouvait se faire une idée fidèle, il avait du moins cette excuse qu'il ne savait point ce qu'il faisait. Lorsqu'un génie militaire de premier ordre comme Napoléon Ier, né pour la guerre, élevé pour la guerre, soldat de la Convention, se frayait, l'épée à la main, un chemin à la gloire à travers les débris sanglants d'une société écroulée; lorsqu'il préférait les combats à la paix la plus glorieuse, il avait une excuse aussi, l'excuse du tigre qui obéit aux instincts cruels de sa nature sanguinaire, et comme un tigre il finit captif en une cage de fer. Quant à Louis Napoléon, son éducation lui permit de connaître et d'apprécier les fléaux dont il couvre aujourd'hui l'Europe. Il a vécu en bien des pays comme simple particulier; il connaît à fond, et par expérience, toutes les classes de la société. Cet homme qui se prépare une fois encore à faire tant de veuves et tant d'orphelins a publié des traités sur le paupérisme. Cet homme qui veut que des milliers d'ouvriers se rassemblent sans pain devant la porte désormais fermée de leurs fabriques, a prodigué, sur le papier, toutes ses sympathies à cette classe si intéressante de nos sociétés modernes. Cet homme sur l'ordre de qui de paisibles chaumières vont être réduites en cendres, a organisé des cités ouvrières. Cet homme dont la hache meurtrière va frapper impitoyablement l'industrie de deux grandes nations, a eu l'idée de développer les expositions universelles. Cet homme enfin qui est sur le point d'infliger aux sciences et aux arts une blessure qui de longtemps peut-être ne sera point guérie, a la prétention d'être lui-même un écrivain. Il écrit des morceaux d'histoire; à l'occasion même, il s'amuse

à s'occuper de galvanisme, il voudrait qu'on le prît pour un homme de science. Et en effet — comme l'a remarqué avec raison M. Kinglake — Louis Napoléon est plutôt une espèce de littérateur bohême qu'un homme d'action ; homme de guerre, c'est la chose du monde qu'il est le moins. Ainsi, pour rompre la paix, ce souverain n'a ni l'excuse de Louis XIV, ni celle de son oncle ; il sait mieux que Louis XIV ce qu'il fait, et il ne peut pas invoquer, comme son oncle, pour excuser ses actes, les instincts impérieux de la bête de proie. Il est un tigre lui aussi, mais un tigre qui réfléchit et qui délibère. C'est là un trait de sa nature que l'on n'a point assez remarqué, et qui le distingue d'une façon éclatante dans la famille des monstres humains.

Tout nous fait espérer que ce Richard III moderne verra bientôt luire le jour de Bosvorth, et ce jour sera précédé de la nuit fatale, hantée de revenants et de visions prophétiques. Cette nuit-là, un rêve atroce déroulera devant ses yeux éteints les boulevards tels qu'ils furent par cette morne journée de décembre où une soldatesque enivrée fut déchaînée contre les Parisiens désarmés. Alors se dresseront des monceaux de cadavres; alors, en un cauchemar impitoyable, l'empereur verra couler le sang qu'il a répandu naguère. Il verra toute une mer de sang ; puis, il semblera à son imagination en délire que ce soit là l'océan lui-même ; les flots sanglants mugissent, ils vont se briser contre un rivage sinistre où s'élèvent, en une atmosphère de plomb toute chargée de fièvres et de miasmes, quelques palmiers malingres : c'est Cayenne ! Sur ce brouillard qui s'exhale de ce sol maudit, des milliers de figures se détachent, pâles, décharnées : ce sont les victimes de l'empereur; elles s'avancent vers lui, elles l'étreignent de leurs regards douloureux ; parmi elles il en est une mélancolique et fière; il reconnait les traits des Habsbourg. — « Désespère et meurs, » crient toutes ces bouches d'une voix stridente; désespère et meurs ! jusqu'à ce que, tout tremblant d'une froide sueur, il éclate en ces sanglots : « Un autre cheval, vite ! pansez mes blessures; Jésus, aie pitié de moi ! Silence ! je ne faisais que rêver ! O misérable conscience, comme tu me domptes ! Oui, ma conscience a des milliers de langues, et de ces langues chacune apporte contre moi quelque témoignage, chacune me traite, pour quelque motif, de scélérat. Le parjure, le parjure dans ce qu'il a de plus audacieux, le meurtre, le meurtre impie dans ce qu'il a de plus horrible, tous les crimes, accomplis sans scrupules se précipitent à la barre et crient : « Coupable ! il est coupable » Désespoir, je succombe à ta violence ! »

Mais laissons Bonaparte : après tout, ce n'est là qu'une figure qui passe. Nous avons d'autres comptes à demander; Louis Napoléon a un complice. Je ne parle pas de ses instruments misérables, de ses ducs étrangers, de ses gardes des sceaux, qui aujourd'hui se parjurent pour lui, quitte à se parjurer demain en un autre sens. Le complice dont je parle, plus dangereux que Napoléon lui-même parce qu'il n'est pas menacé de déchéance et qu'il est immortel, c'est la nation française tout entière. Cette plainte que je vais porter avec énergie, ce n'est pas sans y avoir mûrement réfléchi que je la porte, et je considère comme un grand honneur de pouvoir la faire entendre en ce moment solennel, du haut de cette chaire, au nom de la première université de l'Allemagne. Cette plainte, je vais la formuler clairement pour que la France apprenne de quelle façon la jugent aujourd'hui, non pas nos journalistes en leurs improvisations légères, non pas nos étudiants en leurs emportements juvéniles, ni nos habitués de brasseries, ni nos traîneurs de sabres, mais des hommes les plus sérieux, les plus érudits, les plus honorables, les plus impartiaux de l'Allemagne, les savants et les maîtres de cette université. Ce n'est pas sans une douleur profonde que je me résigne à cette tâche, car je suis moi-même presque Français d'origine et d'éducation, et la première patrie de mon esprit fut la France : aussi je n'en éprouve que plus vivement le désir de parler comme je vais le faire; je sens que c'est un devoir pour moi, et que mon caractère de demi-Français prêtera peut-être quelque poids à mes paroles et les fera mieux accueillir des esprits ouverts que compte la France. Une idée fort insignifiante qu'il m'échappa d'exprimer, il y a quelques semaines, a soulevé dans la presse de Paris d'amères récriminations; il m'est donc permis d'espérer que mes paroles d'aujourd'hui arriveront, elles aussi, à leur adresse.

Nous savons fort bien en Allemagne combien l'humanité a d'obligations à la nation française, à cette nation si spirituelle et si heureusement douée. Nous le savons mieux peut-être que les Français eux-mêmes, parce que nous les surpassons singulièrement en connaissance des langues, en intelligence des civilisations étrangères, parce que dans l'étude que nous faisons des autres peuples nous portons la justice jusqu'à l'injustice envers nous-mêmes. Comme les Gaulois furent soumis par Rome tandis que la Germanie se déroba à ce joug, la France fut singulièrement en avance sur l'Allemagne dans les voies de la civilisation. Cette avance s'accrut encore par suite de l'influence italienne et de la centralisation précoce dont témoigne l'histoire de nos voisins, par suite aussi de la guerre de Trente ans, du morcellement qui en résulta chez nous, et du recul qu'il nous fallut subir. Nos luttes pour conquérir la liberté de conscience, cette base de toutes les autres libertés, enrayèrent chez nous maints autres développements, tandis qu'en France le triomphe du catholicisme, si fatal plus tard au développement intellectuel et politique du pays, fut de bonne heure propice à l'essor de la civilisation. C'est ainsi que la France put exercer à une date précoce, et bien avant les autres peuples, une influence à tout prendre féconde, bien que parfois malheureuse. Il n'est pas un Allemand qui ait jamais méconnu ce fait, malgré l'aveuglement et la réaction qu'entraîne le réveil de l'indépendance et de

la culture nationale. Il n'est pas un Allemand qui refuse à Descartes, à Pascal, à Voltaire, le légitime tribut d'hommages qui leur revient. Dans le domaine des sciences naturelles, la France a longtemps marché d'un demi-siècle en avant du reste de l'Europe. Quant aux poètes français du siècle de Louis XIV, si nous ne les plaçons pas, comme on fait en France, immédiatement au-dessous des anciens, ce n'est pas partialité, car en proclamant que Shakespeare est au-dessus de nos poètes nous faisons voir que nous ne nous laissons point guider en nos opinions par les préjugés nationaux. Nous reconnaissons encore de bon cœur que, grâce à la netteté lumineuse de leur esprit, que grâce au sentiment exquis de la correction et de la forme, sentiment qui est en France la source de mille qualités et de quelques défauts, les Français ont donné à leur prose un développement merveilleux, qu'en bien des genres littéraires ils sont nos maîtres, et que rien ne saurait rivaliser avec ces incomparables modèles. Leurs grands écrivains figurent dans nos bibliothèques comme ceux de l'Angleterre et de l'Italie. Nous parlons leur langue, nous applaudissons leur théâtre, nous nous extasions devant l'hémicycle de Paul Delaroche. Personne ne s'entend mieux que les Français à appliquer l'art à l'industrie. Leurs modes exercent sur nous un empire de l'étendue duquel ils ne sauraient se douter. Nous leur envions les magnificences splendides de leur capitale, nous apprécions leur administration et leur talent d'organiser. Nous avons la plus haute idée de leur courage, de leurs capacités militaires. Si nous ne jugeons pas leurs mœurs d'une façon très-favorable, la faute en est surtout à leurs romanciers. A les en croire, la vertu serait morte en France, il n'y resterait debout qu'une qualité, le courage physique, qui, à leur dire, tiendrait la place de l'honneur.

Ainsi nous louons, nous aimons sans réserve les traits du caractère français qui nous paraissent dignes d'éloges et d'affection. Nous reconnaissons la richesse de leur pays: la Normandie, la Gascogne et la Provence sont d'heureuses régions auxquelles rien chez nous ne saurait se comparer. Nous admirons leur puissance, leur unité, leur trésor de souvenirs glorieux, glorieux souvent à nos dépens. Nous ne leur demandons rien; nous ne voudrions qu'une chose : vivre en paix, en bonne harmonie avec eux, comme avec nos autres voisins.

Mais les Français ne sauraient se contenter de ce régime. De tout temps, ils ont considéré comme un droit de déclarer la guerre à l'Allemagne sur un prétexte futile et de la dépouiller sans pitié. Jadis ils ont mis à feu le Palatinat, et puis, lorsque notre héros, lorsque le grand Frédéric les eût congédiés à Rosbach et les eût courbés sous une défaite qui surpasse en honte toutes celles qu'ils nous ont jamais infligées, nous avons eu, nous aussi, le tort, il faut bien le reconnaître, d'intervenir en leurs affaires. Il nous arriva de nous mêler de leurs intérêts, de pénétrer chez eux pour les empêcher de se guillotiner à plaisir. Ce fut là une grande faute, mais elle fut expiée — non par l'issue malheureuse de cette campagne, ce n'était pas là un châtiment qui suffît; — mais par les désastres de la Prusse au temps de Napoléon. Sept années durant, le fléau terrible de la conquête s'abattit sur nous; sept années durant, il nous fallut subir toutes les hontes, toutes les humiliations, et nous ne fumes pas seuls à gémir : l'Europe entière, à l'exception de l'Angleterre que cuirasse sa muraille de flots, connut les mêmes douleurs et fléchit sous le même joug. Quelles furent les ressources et les causes par lesquelles le génie militaire de Napoléon Ier réussit en cette œuvre d'asservissement? Ce n'est pas le moment ni le lieu de le dire. Le livre de M. Paul Lanfrey révèle aujourd'hui aux yeux de tous ce que quelques initiés savaient seuls; ils révèlent ceci : que les premières victoires des armées républicaines furent le résultat d'un magnifique élan national, que ces victoires furent saluées par l'Europe entière avec une cordiale sympathie, mais que de cet essor généreux il ne demeura bientôt plus rien; qu'un vaste système de pillage et de déprédation y succéda, système de violence, de ruse, d'hypocrisie diabolique, système qui peut se comparer à celui que les Espagnols appliquèrent contre les Aztèques et au Pérou.

Lorsque le jour de la vengeance arriva, la France sortit presque impunie des fautes qu'elle avait commises. S'il y eut un moment chez nous une catégorie d'hommes tout prêts à dévorer les Français, ce sentiment de haine, pardonnable après tant d'outrages subis, fit bientôt place à une admiration tout esthétique, il est vrai, mais sur ce terrain de l'art singulièrement ardente, pour la figure héroïque de l'empereur tombé; il fit place à une affection presque passionnée pour la nation française. C'est à peine si Béranger a chanté la légende napoléonienne avec plus de verve que le chef de la jeune Allemagne, Henri Heine; jamais Français n'a encensé ses compatriotes avec plus d'ardeur que Louis Bœne dans sa correspondance parisienne, l'œuvre du gallophile le plus ébloui. En faut-il davantage pour prouver avec quelle facilité nous avions oublié les torts, si graves pourtant, que la France avait envers nous? en faut-il davantage pour faire voir que jamais l'idée ne nous serait venue de déclarer une nouvelle guerre à la France, pour faire voir combien étaient inutiles, aussi longtemps qu'on nous laisserait en paix, les travaux des fortifications de Paris, à moins qu'ils ne fussent dirigés contre la ville elle-même ?

Tels étaient nos sentiments : voici quels sont ceux de la France. Depuis le premier Empire, ils sont tourmentés d'un désir fiévreux de conquêtes, de conquêtes en Allemagne surtout. Lorsque ce sentiment belliqueux atteint son apogée, on le décore du beau nom de chauvinisme. Par suite de leur instruction scolaire généralement insuffisante, et des connaissances historiques si flottantes dont se contentent même les classes élevés de

la société, les Français ne savent de l'histoire du premier empire que quelques épisodes éclatants : c'est Marengo, c'est Austerlitz, c'est Iéna, c'est la retraite de Russie, ce sont les défaites de Leipzig et Waterloo, où naturellement, à les en croire, ils ne succombèrent qu'au nombre ou à la trahison. Quant aux invasions, quant à la prise de Paris, ils n'y songent qu'avec une haine indicible : écoutez-les, c'est le plus sanglant outrage qu'on eût pu leur infliger. Pour eux, ils s'attribuent le droit de déchaîner à leur guise le fer et le feu sur un territoire étranger; mais que quelque capitaine étranger s'enhardisse à porter la guerre sur le sol sacré de la France, oh! alors, c'est un attentat odieux au droit des peuples. Ils ignorent ce que c'est que de reconnaître les droits du voisin, et ils ne peuvent pas se faire à cette idée que la prise de Paris fut la représaille la plus douce, la plus clémente, la réponse la plus modérée à tant d'iniquités indignes. Il est curieux et fort caractéristique que les auteurs antichauvinistes de ces livres populaires, *le Conscrit de* 1813 et *Waterloo*, que ces esprits si ouverts ne réussissent pourtant pas à secouer le fardeau de ce préjugé national, ou ne tentent pas du moins de le battre en brèche.

A ces cris qui réclament vengeance, vengeance de Waterloo, vengeance de l'invasion, il s'en mêle un autre en France, c'est celui qui réclame « les frontières naturelles ». Ici ils invoquent deux principes distincts. C'est d'abord ce que j'appellerai le principe esthétique, l'aspiration si essentiellement française à la pureté des contours, à la beauté de la forme; il faut à nos voisins une frontière qui plaise à l'œil et qui soit harmonieusement dessinée; au nom du principe du beau, ils réclament la rive gauche du Rhin. Vient maintenant le principe des nationalités. Au nom de ce principe, aussi loin que se parle le français, aussi loin s'étend la France; *ergo*, la Belgique et la Suisse française doivent être annexées à l'Empire. Grâce à leur ignorance en matière de géographie et d'ethnographie, les Français voyagent peu et en voyage observent mal, ne sachant pas se détacher d'eux-mêmes; ils ne se font aucune idée de ce qu'est la rive gauche du Rhin, des liens qui l'attachent à l'Allemagne, ou, s'ils s'en font une, elle est absolument fausse. S'ils pouvaient soupçonner ce que nous est cette province, ils abandonneraient ce rêve insensé de nous arracher la cathédrale de Cologne que l'Allemagne entière travaille à mener à fin, ces lieux peuplés de souvenirs, ces villes qui furent le berceau de Beethoven et de Jean de Müller, de nous arracher Worms, la ville des Niebelungen et de Luther, de nous ravir un pays qu'unissent à l'Allemagne les plus profondes attaches, un pays si cher à tout cœur allemand. Mais non! il est malaisé de trouver en France un homme, fût-ce dans le parti démocratique modéré, en qui soient complétement éteintes ces velléités étranges d'annexion.

Et encore, ici du moins, ces appétits français convoitent un objet palpable; on ne les excuse pas, on peut les expliquer. Mais, à côté de cette convoitise, il y en a une autre, inexplicable celle-là, parce qu'elle aspire à un but insaisissable et qui se dérobe, je veux dire l'honneur, la dignité, la gloire de la France. Ces seuls mots suffisent pour faire monter au cerveau de tout Français une sorte d'ivresse et de fièvre, ivresse qui, par un effet naturel, rend la nation capable des actes les plus impies et les plus criminels. Ils voient une sorte de *fata morgana* qui leur montre la France (ils ne connaissent rien au delà) comme l'incarnation de toutes les grandeurs, de toutes les forces; ils voient se dérouler sous leurs yeux je ne sais quel tableau; mais ce que je sais bien, c'est que des soldats en pantalon garance, précédés du drapeau tricolore, enveloppés de fumée, escaladant, au milieu d'une grêle de balles, des cadavres dont l'uniforme n'est pas français, y occupent le premier plan et leur paraissent atteindre l'idéal même de la gloire humaine. A l'idée qu'un autre peuple a pu cueillir les mêmes lauriers, et cela avec moins de peine et plus d'éclat, à l'idée que l'ennemi dont ils triomphaient hier est aujourd'hui vaincu par d'autres, ils éprouvent de « patriotiques angoisses, » on les entend crier vengeance. Pourquoi vengeance? Parce que nous avons eu l'audace de battre une nation qu'ils attaquaient naguère! Il est vrai que c'était au nom d'une idée, l'idée de piller à ses dépens! Puis, ce cri de vengeance devient de plus en plus aigu et menaçant, tandis que cet ennemi dont ils ont à ce point pitié nous a depuis longtemps pardonné sa défaite et nous a tendu une main amie.

La France eut le privilége ou l'infortune, si l'on veut, de former de bonne heure un État fortement centralisé. La puissance qu'elle dut à cette unité précoce, et dont elle abusa si souvent, lui semble être un droit inaliénable. L'Italie aspire-t-elle à la liberté, la France commence, il est vrai, par lui prêter son concours, non pas dans l'intérêt de l'Italie, mais contre la maison d'Autriche et pour d'autres raisons enveloppées de mystère; mais elle réclame et obtient, en retour de l'agrandissement du Piémont, une compensation qui rétablit ce qu'elle appelle l'équilibre. La Prusse est-elle assez forte pour conquérir à elle seule, par ses propres forces, en Allemagne, la situation que le Piémont ne pouvait se créer en Italie qu'avec le secours de la France, qu'arrive-t-il? La France, avec un sans-gêne qu'il n'y a point d'expression parlementaire pour caractériser, tente de nous appliquer, à nous aussi, sa théorie des compensations, et, comme elle n'y réussit point, elle nous déclare la guerre avec l'intention bien arrêtée de ramener l'Allemagne à son antique morcellement : car l'honneur, la dignité, la sécurité de la France, exigent, paraît-il, que l'Allemagne soit morcelée, afin que, y semant la discorde, la France n'y rencontre jamais qu'un adversaire inférieur en puissance, afin même que, si les choses tournent bien, la France puisse s'allier contre l'Allemagne avec une partie de l'Allemagne même. On se demande ce qu'il y a dans cette conduite, déjà séculaire, de chevaleresque et de

magnanime; on se demande où est là cette générosité dont la France se targue sans cesse; ou, si cette attitude est chevaleresque, qu'on nous dise en quoi la nôtre ne l'était pas lorsque, recourant au système dont nos voisins nous donnent l'exemple, nous les avons accablés en 1813 sous le poids de la force et du nombre.

Depuis les jours de la première République, où les Français se considéraient comme les apôtres des idées révolutionnaires, et où ils nous ont, en effet, guéris de mille abus profondément enracinés chez nous, ils se font cette illusion étrange de se croire toujours les civilisateurs de l'Allemagne; ils se figurent qu'ils ne cessent d'exercer sur nous une féconde influence dans le domaine social et politique, tandis qu'au contraire leur corruption politique empeste l'Europe, tandis que le despotisme de leur administration a étouffé chez eux toute vie civile, tandis que depuis dix-huit ans ils donnent au monde le spectacle de la plus grande ignorance, exploitée d'un commun accord par le césarisme et les jésuites. Quels sont donc les bienfaits dont ils prétendent nous combler? Est-ce l'abêtissement de leurs campagnes, ou l'anarchie de leur capitale qu'ils voudraient nous octroyer? Mais à quoi bon discuter? Ils sont assez naïfs pour croire de bonne foi qu'ils remplissent une haute mission, une mission providentielle, en déclarant une guerre impie à un peuple qui les a depuis bien longtemps surpassés en vraie culture, en vraie liberté. Quoi d'étonnant à cela? Leur ignorance de l'Allemagne est telle, qu'excepté deux ou trois points géographiques qui leur sont assez familiers, comme Bade et Hombourg par exemple, tout le reste est comme enveloppé pour eux d'un brouillard. Ils ne soupçonnent pas que la Poméranie et la Silésie sont des pays plus cultivés que la Serbie et la Bulgarie; et même aujourd'hui, après les grands événements de 1866, il y a maints Français qui ne sauraient répondre à cette délicate question : Quelle est la langue qui se parle dans tel ou tel État de l'Allemagne? Aussi ne voient-ils pas dans nos annexions la solution, violente sans doute, mais conforme aux lois de la guerre, de grands problèmes nationaux, mais des conquêtes illégales, semblables à ce que serait, par exemple, la conquête de la Roumanie par les Russes.

Il est psychologiquement curieux d'observer comment le Français pur sang, tout en méprisant du fond de son cœur les autres nations, excepté la Pologne, dont il se fait toujours une idée fantastique, éprouve cependant un besoin impérieux d'être considéré comme un être supérieur, enveloppé d'une auréole de gloire, par ces parias infimes à l'estime desquels, s'il était conséquent, il devrait attacher d'autant moins de prix qu'il ne lui en arrive jamais le moindre écho. C'est une erreur de croire, comme on le fait souvent, que les adulations de la jeune Allemagne envers la France aient contribué à développer chez les Français l'adoration qu'ils ont pour eux-mêmes, car les Français, qui ont de leur peuple la plus haute idée et qui le considèrent comme la grande nation, n'ont jamais entendu parler de cette école et de ses extravagances. Et ce n'est pas là la seule inconséquence. Si les soldats allemands ressemblent au portrait que M. About fait d'eux, si ce sont des gens à moitié sauvages, de pauvres diables de tailleurs et de savetiers qu'il faut mener au feu à coups de crosse, où est alors le mérite de les vaincre? où sont-ils, ces triomphes glorieux auxquels les Français aspirent? Mais le moyen de demander un jugement logique et sain à une nation qui depuis vingt ans, par la confusion la plus étrange, supporte l'alliance impure de la démocratie et du bonapartisme, à une nation où aujourd'hui encore, après que l'odieux de cette alliance a éclaté aux yeux de tous, il suffit au bonapartisme d'entonner l'hymne républicain pour enflammer et animer les cœurs? Non, quand on trouve chez un peuple une confusion, un chaos à ce point étrange, on ne peut lui demander de juger avec impartialité les choses, et cependant, à le voir ainsi se tromper, on est pris d'un douloureux étonnement; car n'est-ce pas la clarté, n'est-ce pas la logique que ce peuple place au-dessus des autres qualités de l'esprit? n'est-ce pas à ces qualités qu'il sacrifie toutes les autres? n'est-ce pas par amour pour elles qu'il se plaît sans cesse à nous traiter de rêveurs chimériques et d'utopistes nuageux?

Un trait frappant du caractère des Français, c'est qu'ils se donnent volontiers pour les successeurs des Romains dans l'histoire du monde. En un sens du moins cette comparaison qu'ils chérissent leur fait tort : ils surpassent singulièrement les Romains en fécondité intellectuelle et en sentiment esthétique; mais, d'autre part, ils se flattent. Est-ce à la Rome impériale qu'ils se comparent? Oh! alors, nous y souscrivons et leur en reconnaissons tous les vices. Est-ce à la Rome républicaine? en ce cas, nous leur en contestons les vertus. Le talent colonisateur leur fait assurément défaut, car, après quarante ans de combats, le meilleur, le seul profit qu'ils aient tiré de la conquête d'Alger est d'avoir su reconnaître et utiliser les aptitudes singulières que possèdent les fils des anciens pirates pour faire la guerre à la française. Jusqu'à présent, on avait considéré en France comme l'apogée de la barbarie les hordes de Cosaques poursuivant les Français de la Bérésina jusqu'à la Seine; quant à aller chercher au pied de l'Atlas ces hordes de bêtes fauves, ces turcos que M. About appelle « notre belle armée d'Afrique », quant à les déchaîner sur les bords du Rhin, c'est là sans doute la vraie civilisation; quant à nous menacer de leurs appétits bestiaux, c'est là sans doute le bon goût. Peut-il y avoir une théorie plus insensée que d'établir un parallèle, comme on le fait au delà du Rhin, entre la royauté de Rome et celle de la France, entre la République et l'Empire tels qu'ils se succédèrent chez les Romains et les Français? Cette fiction fantaisiste date de Napoléon Ier; il s'en servit pour faire accepter de ses sujets certaines institutions de la Rome impériale, et la fiction qu'il créa, son neveu eut bien soin de l'entretenir religieusement. Son oncle

est César; quant aux peuples ingrats qui ne veulent pas que César se charge de faire leur bonheur et qui l'emprisonnent à Sainte-Hélène, ce sont Brutus et Cassius; et lui-même, qu'est-il? Octave! Le succès de cette théorie et de ces phrases eût été moins grand sans le caractère superficiel et pompeux de l'érudition en France. Bien qu'ils aient des hellénistes de premier ordre, les Français, comme nation, ne savent pas le grec, et toute l'antiquité grecque leur est relativement étrangère. Le nom d'Homère n'est, aux oreilles de la plupart des Français, qu'un son vide de sens; ils ne le connaissent que par les travestissements de madame Dacier et de Bitaubé. De là vient cette comparaison superficielle entre Homère et Virgile, comparaison où le poëte de cour a parfois le dessus, comparaison qui frappe de stupéfaction les Allemands, qui savent boire à la source et goûter la poésie grecque dans la beauté sacrée du texte. Le mot d'antiquité éveille dans un esprit allemand l'image éternellement radieuse de la grâce hellénique; il évoque le souvenir des guerres médiques et du siècle de Périclès. Dans un esprit français, au contraire, le mot d'antiquité entraîne à sa suite l'image d'un empereur romain escorté de ses aigles et de ses légions; c'est un cortége triomphal de captifs, de chars chargés de dépouilles, c'est le Capitole qui se dresse à l'horizon, ou bien encore ce sont les spectacles barbares de l'amphithéâtre, où la foule applaudit, épaisse, à des luttes sanguinaires; ou bien, si vous me jugez trop sévère, ce sont les figures quelque peu théâtrales et surhumaines de la République romaine qui, au nom d'antiquité, se dessinent, superbes et froides, devant l'imagination des Français. Cette admiration excessive de la France pour les Romains, admiration qui y a marqué de son empreinte tous les arts, a singulièrement servi le césarisme moderne; elle a contribué pour une bonne part à former ce Néron contemporain qui, pour satisfaire un caprice impérial, vient de mettre le feu, non pas à Rome seule, il est vrai, mais à l'univers tout entier, et c'est sans doute par un *lapsus* irréfléchi que les augures de ces Romains modernes, les journalistes parisiens, nous prophétisaient naguère les Fourches Caudines par où il nous faudrait passer. Les Fourches caudines! mais, si je ne me trompe, ce sont les Romains qui durent y passer!

En deux choses les Français sont vraiment les successeurs des Romains: comme les Romains, ils se croient appelés et autorisés à dominer le monde; comme les Romains, sous prétexte d'alliance, ou en inventant quelque accusation calomnieuse, ils réduisent les faibles à l'asservissement. De là vient cette fureur qu'ils éprouvent depuis quatre ans à la vue de notre unité, qui se développe et qui défie désormais toute intervention, toute immixtion d'autrui dans nos affaires; de là vient le transport de rage auquel nous assistons aujourd'hui. Le second point de ressemblance de la France avec les Romains, c'est que, comme eux, elle ne regarde pas la guerre comme une dernière ressource, comme un moyen décisif de trancher les difficultés internationales; mais comme une chasse, comme un exercice salutaire et fécond qu'on trouve toujours quelque prétexte pour tenter lorsqu'il ne se présente pas de raison sérieuse. La littérature se met à l'unisson de ces instincts populaires, et il suffit d'examiner la pente où se laisse aller à la dérive la littérature française d'aujourd'hui pour être largement éclairé sur les penchants et les passions du peuple lui-même. L'une de ces passions et l'une des plus saillantes, c'est l'envie de batailler, le plaisir qu'on trouve aux aventures sanglantes, aux surprises, au meurtre, au duel. Les Français ont peu de goût pour la vie de famille; ils travaillent plutôt par appétit du lucre que par désir du repos et de la retraite; le travail n'est pas pour eux, comme pour les nations germaniques, un plaisir, un besoin, une seconde nature. La vie oisive des camps assaisonnée d'un peu de péril, les expéditions aventureuses, voilà ce qu'il leur faut; non pas qu'ils désirent y prendre part personnellement, non pas que l'armement général de la nation soit chose qui leur paraisse agréable; non! mais ce qui les flatte, c'est qu'il y ait quelque part dans le monde des Français qui se battent.

Un des Français les plus instruits, les plus spirituels, les plus ouverts, un ennemi déclaré du chauvinisme, me disait, il y a quelques années, en un moment de libre épanchement: «On a peut-être eu tort de vouloir faire de la France une nation industrielle; le Français est de sa nature laboureur et soldat.» — Fort bien! Mais contre qui ce soldat se battra-t-il? Si cette question s'était présentée à temps à l'esprit de mon ami, il n'eût point achevé sa phrase. Mais le chauvin la termine et répond sans scrupule: « Contre les Russes! contre les Autrichiens! contre les Italiens, le jour où ils refuseront de danser aux accords de nos violons! contre les Anglais, avec quelle joie ce serait, n'était la Manche! Bref, contre qui que ce soit, sur un prétexte quelconque. Est-ce que le gibier se plaint lorsque le chasseur le poursuit? Le gibier, c'est l'Europe: Dieu l'a créée pour satisfaire les appétits de la France!»

Et, comme les Français sont incapables d'observer les mœurs des autres peuples, comme ils ignorent tout ce qui n'est point eux, comme ils ne sauraient entrer dans notre tour d'esprit, ni comprendre tout ce qu'il y a en nous de sentiments pacifiques, comme ils ne peuvent se rendre compte de nos aspirations à fraterniser avec le monde entier, comme ils nous prêtent leur propre égoïsme, leur sécheresse de cœur, leur désir de conquêtes, leur démangeaison belliqueuse, ils se figurent que le jour où notre unité eût été faite, où nous nous serions rendus assez forts, nous nous serions abattus sur eux comme ils fondent aujourd'hui sur nous; que dis-je? ils nous traiteraient de fous si nous n'agissions pas ainsi.

Il y a naturellement un grand nombre de Français qui sont innocents de toutes ces erreurs; il y a chez

nos voisins toute une famille d'esprits éclairés et larges qui gémissent de l'aveuglement de leurs compatriotes, qui en sont affligés et honteux. Il en est plus d'un qui, après avoir pris part pendant des années à ce que j'appellerai les campagnes de l'opinion publique contre la Prusse, sont tout stupéfaits aujourd'hui de voir qu'on les a pris au mot. Mais, s'il y a des nuances dans le chauvinisme, s'il y en a d'excusables et de modérées, il n'en est pas moins vrai que ce sentiment, dans ce qu'il a de plus exclusif et de plus jaloux, est celui de la majorité des Français; car l'homme de France qui connaissait le mieux la nation, Louis-Napoléon, a compris que le dernier effort qu'il pût tenter en faveur de sa dynastie était d'exploiter ce penchant si général.

Et voilà pourquoi la France entière lui a servi de complice.

J'accorde, à la rigueur, que la majorité des Français n'ait point voulu cette guerre; j'accorde qu'ils se soient jugés largement satisfaits par la gloire acquise et les dettes contractées en Crimée, en Italie, au Mexique. N'importe! il n'en est pas moins vrai que l'empereur, cavalier sinistre, afin de dompter son coursier rebelle, a cru qu'il ne lui restait qu'un moyen : le lancer à l'aveugle et lui faire franchir les abîmes en un galop effréné. Pour étourdir la nation et lui faire oublier le despotisme sous lequel elle gémissait impuissante, il fallait la déchaîner, bride abattue, à travers les hasards des combats! Ainsi la nation est coupable, elle aussi, coupable par son ambition puérile, par son ignorance de l'étranger, par son dédain cruel des destinées des autres peuples. Et, à y regarder de près, ce sont ces travers, qui sont dans le sang de la race, auxquels il faut attribuer les misères qui montent aujourd'hui à l'horizon; voilà vraiment pourquoi les portes du temple de Janus s'ouvrent devant nous : spectacle bien fait non pas pour nous terrasser d'effroi, mais pour nous inspirer bien des angoisses, car personne ne peut savoir ce que l'insondable avenir nous réserve de catastrophes!

Les chroniques que nous retracent les annales du moyen âge, de cette époque de ténèbres, nous parlent d'épidémies contagieuses qui se seraient abattues parfois sur le monde des esprits, de maladies morales qui se répandaient de peuples en peuples, propageant la folie et laissant derrière elles sur leur passage un sillon de décombres, ravageant l'univers entier, comme un torrent de démence. Le chauvinisme — les générations à venir se résigneront-elles à le croire? — est, en pleine clarté du XIXe siècle, une nouvelle variété de ces affections mentales qui se communiquent à tout un peuple, et c'est le despote venu de la Corse qui en a inoculé à la France le virus contagieux. C'est en vain qu'au XVIIIe siècle, parmi les compatriotes de Voltaire et de l'Encyclopédie, on chercherait les symptômes de cette maladie. Je me trompe : à défaut de la maladie elle-même, on retrouverait dans César et le portrait qu'il trace du caractère gaulois la disposition maladive qui a permis au venin de s'infiltrer, de se développer à ce point. Semblable au venin d'où sort la rage canine, le venin du chauvinisme a traversé une longue période d'incubation; aujourd'hui, il est arrivé à maturité : la rage éclate, furieuse, aveugle. Mais le valeureux chien de garde, l'Allemand, ne redoute pas les fureurs maladives du lion des Ardennes.

L'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Scandinavie, l'Amérique, entendent par le mot de civilisation un état de choses où chaque peuple rivalise avec ses voisins dans les arts de la paix; où chaque peuple, grâce à son travail et au développement de son esprit, aspire à dompter les forces aveugles de la nature; où chaque peuple, dans son propre intérêt, qui n'est autre que celui de l'humanité tout entière, cherche à atteindre le plus haut degré possible de culture et de bien-être. Supposez donc un pareil état de choses, les aspirations nationales satisfaites, et demandez-vous si la guerre serait encore possible? En vérité, on ne voit pas comment elle éclaterait encore; on ne voit qu'une chose : c'est qu'en des conditions semblables l'humanité ne pourrait marcher que de conquête en conquête dans la voie du bonheur et du progrès.

Dans cette famille de peuples laborieux et vivant en bon accord, la France d'aujourd'hui se trouve mal à l'aise et comme dépaysée. Elle se figure marcher à la tête de la civilisation, mais c'est là une erreur, en dépit de l'éclat de sa capitale, en dépit de sa science, de ses arts, de son industrie; en dépit de son luxe et de son élégance. Elle se trompe, car elle a négligé de faire le pas important qu'ont fait tous les peuples depuis un demi-siècle. La France se surprend parfois encore à rêver furieusement de guerres et de conquêtes : voilà pourquoi, à prendre le mot de civilisation dans son vrai sens, les Français ne sont pas un peuple civilisé. L'antique sauvagerie celtique, qui est en train de mener l'Irlande à sa perte, fermente encore dans leur sang. Il existait naguère en France un grand et noble peuple sur qui l'Europe entière attachait des regards d'admiration et de sympathie; un peuple qui pouvait, à bien des titres, se nommer le bienfaiteur et le maître de l'humanité. Cette race généreuse, qu'est-elle devenue? Un corsaire qui vogue sournoisement et dérobe sa marche aux vaisseaux marchands qu'on voit poindre à l'horizon, un volcan toujours en feu au milieu de campagnes ornées des plus riantes moissons, un volcan dont le cratère est toujours prêt à lancer la lave : voilà ce qu'est la France d'aujourd'hui auprès des autres nations de l'Europe. Les services que la France a rendus depuis vingt ans à la civilisation ne sont rien auprès des dommages qu'elle a causés au monde par le chauvinisme dans le même espace de temps, sans parler de la corruption de la morale publique qu'a naturellement produite et propagée au loin un système de gouvernement fondé sur le mensonge et la trahison.

Mais quel que soit le gouvernement qu'ils adoptent,

que ce soit l'empire, la république rouge ou modérée, la royauté plus ou moins légitime, il y a une chose qui doit enfin cesser, je veux dire cet état insupportable d'éternelle inquiétude qui pèse sur l'Europe. Nous surtout, nous Allemands, nous voulons enfin une sécurité durable et ne pas trembler sans cesse pour le lendemain. Nous avons chez nous des affaires pressantes à régler, nous avons à cueillir les fruits de notre travail, nous voulons jouir en repos de nos biens qui chaque jour grandissent, de nos ressources qui se multiplient, de notre existence qui s'embellit, de nos sciences qui chaque jour éclaircissent quelque nouveau mystère. Nous n'avons ni temps, ni argent, ni sang de reste pour des rixes sans cesse renaissantes. Il faut qu'on nous dise enfin si nous ne pouvons pas compter sur un instant de répit, si nous sommes condamnés, comme des malheureux échoués sur une rive sauvage, à nous créer à la force du poignet le droit de vivre. Qu'on nous dise si nous sommes libres de disposer notre demeure à notre gré, ou si le voisin querelleur continuera toujours de nous menacer dans le cas où notre édifice contrarierait les caprices de sa fantaisie.

Et c'est là le résultat auquel aboutira — nous en avons la ferme confiance — cette guerre à laquelle nous voilà condamnés. Il faut que cette guerre s'achève par la ruine du second Empire; le salut de l'Allemagne est à ce prix. Mais ce n'est pas tout : nous espérons encore qu'elle aura un autre effet, celui de corriger à jamais la France de ses prétentions à dominer, de son insolence, de ses instincts rapaces, en un mot de son chauvinisme. La France apprendra par une nouvelle expérience que nous sommes de taille à lui tenir tête, lorsque nous sommes commandés aussi bien qu'elle; elle reconnaîtra qu'il ne suffit pas d'allonger le bras du côté du Rhin pour s'emparer de ses rives; après une agression sanglante de ses soldats, elle se résignera à nous considérer comme ses égaux, à respecter nos droits; elle nous aura de l'obligation, si nous ne nous montrons pas trop implacables en nos légitimes représailles.

Sans doute il eût mieux valu que l'extinction du chauvinisme eût pu être obtenue sans effusion de sang, par les progrès insensibles de la civilisation, par les développements de l'instruction populaire, par l'affranchissement civil et religieux; mais la fortune en a décidé autrement. Si le chauvinisme est incurable, si les Français se dérobent à la guérison, alors l'Europe entière leur posera un jour la guérison décisive que pose de l'autre côté de l'Atlantique la race anglo-saxonne aux Peaux-Rouges. « Voulez-vous quitter les voies de la guerre et travailler de concert avec nous à l'édifice européen? L'Europe ne peut pas exterminer la France, comme l'Amérique pourrait à la rigueur exterminer les Peaux-Rouges; mais il pourrait arriver que la France fût garrottée d'une façon plus terrible encore; il pourrait arriver que, semblable à des malfaiteurs bannis d'une société civilisée, ils tournassent, en leur désespoir, leurs armes les uns contre les autres, et qu'au sortir de ces luttes homicides la famille gallo-romaine, asservie par la ruse de ses prêtres, suivît dans l'abîme où elle s'est effondrée l'Espagne, sa sœur.

De ces images attristantes et pénibles, laissez-moi, messieurs, ramener vos regards vers le spectacle sublime que l'Allemagne offre aujourd'hui. Cette nation, si longtemps morcelée, dont le morcellement a été si soigneusement entretenu par ses ennemis, est, à l'heure qu'il est, parfaitement une. Sous la même bannière se sont réunies, en cette guerre vraiment nationale, plus de peuplades allemandes qu'il ne s'en est jamais groupé autour des étendards de l'empire germanique aux jours de sa splendeur. Les politiques des bords de la Seine s'entendent peut-être à merveille à organiser un plébiscite dans les campagnes et à lui faire produire tous les résultats qu'on en attend; quant aux choses de l'Allemagne, ils en ignorent jusqu'aux éléments. Ils comptaient sur les désaccords, ils espéraient des dissensions parmi nous; au lieu de cela, qu'ont-ils vu? ils ont vu toutes les poitrines éclater en un même cri de guerre depuis les bruyères arrosées par la vague de la presqu'île cymbrique, depuis les confins du Nord-Est où s'élève la citadelle de la force et de la science allemande, jusqu'à la zone où nos montagnes se reflètent dans les ondes du Königssee, et où les sapins de la fôret Noire semblent saluer de loin ces provinces transrhénanes qui furent jadis allemandes. Il n'est plus question de la ligne du Mein, que notre amour de la paix avait accepté naguère de reconnaître; semblable à la paille balayée par l'ouragan, elle a disparu. Il n'est pas jusqu'à ces membres de la famille germanique que les traité sont vraiment isolés de nous, et dont la mission est de répandre la civilisation allemande sur les rives du Danube, qui ne témoignent de leur union morale avec leurs frères du Nord, et les sentiments fraternels qu'ils nous montrent, au lendemain d'une guerre qui les a humiliés, nous pénètrent de confusion. Enfin ceux-là mêmes qui se sont exilés volontairement de leur patrie pour aller chercher au delà de l'océan une nouvelle carrière à leur activité se rapprochent de nous en ce moment; le câble qui relie les deux mondes nous apporte à tout instant la preuve de leur sympathie émue, de leur ascendant enthousiaste, de leur dévouement affectueux. C'est en vain que l'ennemi s'efforce, en déclarant qu'il a affaire aux Prussiens, non aux Allemands, d'exploiter la haine que porte la France aux vainqueurs de Waterloo, de se tromper soi-même et l'univers avec lui, par ce stratagème puéril; il ne réussit point à faire illusion : chacun sait que ceci est une guerre allemande. Le sang versé en commun sur le champ de bataille scellera plus fermement l'unité de l'Allemagne que ne sauraient le faire tous les traités du monde, et les frères d'armes qui reviendront vainqueurs de cette guerre sacrée demeureront à jamais unis. L'étranger ne les verra plus combattre isolés !

Tout cela a été dit et répété mille fois, en mille lieux,

depuis quinze jours. On le sait, et l'on commence déjà à se fatiguer de l'entendre redire. Mais non ! ce qui est vrai de la parole de Dieu, qu'une âme croyante y trouve sans cesse un charme nouveau, cela est vrai aussi des idées dont je viens de me faire l'interprète. Heureux les jeunes gens — quel que soit le sort qui leur est réservé — qui partent pour ces combats ! Ils sont heureux, dis-je, bien qu'ils ne puissent apprécier ni sentir la noblesse de leur mission aussi profondément que nous, dont la mémoire, en remontant dans le passé, y rencontre des jours d'humiliation et de honte.

On a demandé pourquoi cette Université n'a pas donné, comme d'autres corporations, quelque signe public de l'intérêt qu'elle prend à la situation actuelle.

Est-ce donc seulement de l'intérêt que nous y portons? Et quel signe éclatant pouvons-nous donc donner de notre sympathie et de notre ardeur pour la cause dont il s'agit? Avons-nous besoin de dire bien haut, nous dont la vie entière est dévouée à la vérité, à la liberté, à tout ce qui est éternel, avons-nous besoin de dire que nous exécrons de toute notre âme le mensonge et la tyrannie, et ce sacrilége qui consiste à se jouer de tout ce qui est noble et saint ? Nous qui avons toujours considéré l'Allemagne, dans le monde des idées, comme une grande unité morale, avions-nous besoin de témoigner notre sympathie à l'œuvre d'unification politique qui s'accomplit aujourd'hui ?

Nous, membres d'une école qui a été fondée jadis comme une sorte de forteresse intellectuelle contre les atteintes portées par Napoléon à l'idéalisme allemand, avons-nous besoin d'expliquer que nous nous associons de cœur à la lutte entreprise aujourd'hui contre l'héritier de la politique napoléonienne? Que nous demande-t-on de plus à nous qui, depuis le jour où la guerre fut irrévocablement décidée, n'avons eu qu'une pensée, la guerre, la guerre jusqu'à la dernière goutte de sang, la guerre jusqu'au dernier écu, la guerre à outrance contre ce mensonge, cette hypocrisie, cette trahison organisée qui s'appelle le second empire, la guerre contre la nation française, contre ce peuple toujours prêt à étrangler la paix du monde; que nous demande-t-on à nous qui chaque jour envoyons au champ de bataille ou dans les ambulances des milliers d'étudiants; à nous qui mettons toutes les ressources de notre esprit, de notre parole, de notre activité au service de la grande cause? Est-ce qu'on demande à un régiment de la garde de témoigner par quelque parole de son dévouement à la patrie? Oui, dites-vous ? J'y consens. Eh bien ! alors l'université de Berlin, casernée vis-à-vis du palais du souverain, formera, à sa façon, et de par l'acte authentique de sa fondation, un régiment de gardes du corps de la maison de Hohenzollern.

Mais il suffit. C'est le cœur gros de douleur que nous nous séparons, cette fois, les uns des autres. Les vacances où nous entrons seront pleines de deuil sans doute ; à la rentrée prochaine, nous constaterons plus d'un vide dans les rangs de nos chers camarades ; j'ai bien peur que dans quelques semaines, sur ce tableau noir il ne se dresse un pendant lugubre à côté de la liste des victoires de 1813.

Nous triompherons ! Non pas parce que le droit combat dans nos rangs : l'histoire abonde d'exemples lamentables qui nous montrent le droit vaincu par la force. Nous triompherons, parce que si la nation avec laquelle nous sommes aux prises a les apparences de la santé, elle n'en a que le dehors ; elle souffre d'un cancer qui la mine et l'épuise ; l'activité qu'elle paraît déployer en ce moment est maladive, c'est un transport de fièvre, ce transport fera bientôt place à un affaissement profond auquel nous opposerons l'élan juvénile d'une nation enthousiaste, d'une nation énergiquement résolue à tout sacrifier, son sang et sa fortune, pour sauver son indépendance.

— Traduit pour la *Revue des cours* par ***.

M. du Bois-Reymond est un savant très-distingué. La *Revue des cours scientifiques* a publié souvent des leçons de lui qui sont fort remarquables. Nous n'en dirons pas autant du discours qu'on vient de lire. Comme recteur de l'Université de Berlin, M. du Bois-Reymond devait faire un discours, le 3 août dernier, pour célébrer le centenaire du fondateur de cette célèbre Université. La guerre avait éclaté ; c'était à la veille des premiers combats, et l'on comprend bien qu'en un pareil moment il ne pût parler d'autre chose que de la guerre. C'était l'occasion pour lui d'en parler en termes élevés et philosophiques, comme, par exemple, l'illustre docteur Strauss dans sa lettre à M. Renan que le *Journal des Débats* a publiée Mais M. du Bois-Reymond, grand savant, est bien médiocre quand il aborde la politique, qu'il a peu étudiée, paraît-il.

Il semble vraiment que c'est une sorte de crainte personnelle, déplorable conseillère, qui lui ait inspiré ce discours. Quand il dit qu'il considère comme un « grand honneur » de pouvoir injurier dans une séance solennelle la nation française, et quand on voit comme il se bat les flancs pour accumuler contre elle les accusations les plus violentes, on ne peut s'empêcher de supposer qu'il y a de la peur dans ce déchaînement, la peur que son nom français ne le fasse soupçonner par les Prussiens de tiédeur. Dicté par un sentiment si bas, son discours ne doit nous inspirer que du dédain.

Est-ce sérieux que de dire que la Prusse est « le peuple le plus modéré, le plus équitable, le plus pacifique que la terre ait jamais porté ? » Les Allemands ne veulent pas « qu'un état insupportable d'éternelle inquiétude pèse sur l'Europe ». La Prusse n'est-elle pour rien dans cet état d'inquiétude, elle qui donne le scandaleux spectacle, depuis quatre ans, d'un vainqueur qui s'est engagé par traité à rendre à son voisin faible une partie du territoire qu'elle lui a pris, et qui viole sans scrupule cet engagement contracté à la face de l'Europe? L'article V du traité de Prague est toujours lettre-morte, et le pauvre petit Danemark réclame en vain, ou plutôt ne réclame plus, parce qu'il désespère de l'obtenir, la portion du Schleswig que la Prusse était tenue de lui restituer. Voilà le peuple le plus équitable que la terre ait jamais porté ! M. du Bois-Reymond prétend que la France inquiétait

l'Europe ; l'Europe doit voir aujourd'hui quelle est, de la France ou de la Prusse, la puissance la plus envahissante.

C'est une « guerre impie », dit-elle, qu'on lui fait. Pourquoi impie? On a eu tort de la déclarer, le motif était insuffisant ; mais, après tout, pourquoi la Prusse voulait-elle mettre un hobereau prussien sur le trône d'Espagne ? Est-ce la conduite d'un peuple « modéré », qui « ne convoite rien en dehors du territoire allemand ? »

Laissons cela ; cet éloge de la Prusse, dans ces termes, est tellement faux qu'il en est ridicule. Les accusations contre la France, pour la plupart, sont du même caractère. Les Français ne sont pas un peuple « civilisé »; notre brave armée est » une bande de prétoriens pervers ». La Prusse a toutes les vertus ; les Français « ont tous les vices de la Rome impé- » riale ». « Nous avons fait la guerre d'Italie pour une idée, quelle idée ? Celle de « piller aux dépens de l'Autriche (!) ». Nos classes cultivées se composent de « patriciens amollis, bourgeois efféminés, installés devant les cafés des boulevards, tandis qu'un malheureux remplaçant court à la frontière se faire tuer pour eux ». M. du Bois-Reymond, qui prétend nous connaître, ignore, à ce qu'il paraît, que le remplacement est interdit dans la garde mobile.

Au milieu de tout cela, mille contradictions. « J'accorde, dit-il, que la majorité des Français n'ait pas voulu cette guerre ; » les manifestations belliqueuses étaient « fabriquées par le préfet de police »; cependant la nation tout entière en est complice. Heureusement pour M. du Bois-Reymond, il raisonne mieux quand il traite des questions scientifiques. Suit une peinture du chauvinisme, qui est, en effet, une maladie, mais dont, loin qu'elle soit récente, nous guérissions dans ces dernières années, comme le prouvent les éloquents appels en faveur de la paix, de l'abolition de la guerre et des armées permanentes, dont retentissaient toutes les tribunes où se faisait entendre quelque parole libre (1).

Arrêtons-nous. Selon M. du Bois-Reymond, nous considérons l'Europe comme un « gibier créé pour satisfaire nos appétits »; nous regardons les autres nations comme des « parias infimes ». C'est de quoi hausser les épaules. La France est de toutes les nations la plus capable d'admirer les grandes choses qui se font dans les autres pays ; malgré ses fautes, elle est encore, de toutes les nations, la plus équitable, la plus impartiale et la plus désintéressée.

M. du Bois-Reymond nous juge, c'est lui qui l'avoue, d'après nos « romanciers » et d'après quelques boutades de M. About; nous jugeons peut-être trop volontiers les Allemands d'après les rodomontades de quelques-uns de leurs journaux. Cependant la Prusse vient de prouver, par sa réponse aux ouvertures de notre ministre des affaires étrangères, jusqu'à quel point elle est peu conquérante, et combien elle désire « vivre en paix, en bonne harmonie avec ses voisins » !

Les Français passent généralement pour avoir de la justesse dans le style, de la justice dans leurs appréciations ; les Allemands passent pour être profonds. M. du Bois-Reymond n'est ni Français, puisqu'il n'a ni justesse ni justice ; ni Allemand, car on voit combien, en dehors des questions scientifiques, il se montre superficiel. E. Y.

(1) Voyez notamment une conférence de M. Coquerel sur *la Guerre* dans notre volume de l'an dernier, page 338.

COLLÉGE DE FRANCE

LÉGISLATION COMPARÉE

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE
de l'Institut

L'Assemblée constituante (suite) (1)

V

FÉDÉRATION. — ABOLITION DES TITRES DE NOBLESSE. — CAMILLE DESMOULINS ET MARAT.

S'il est un peuple chez qui s'établissent des courants d'opinions irrésistibles, ce peuple, c'est nous, et les passions du pays ont toujours fait les passions des assemblées.

En 1789, la France voulait la liberté, elle ne demandait pas de révolution. Nous aimons à nous plaindre plus qu'à détruire, et il y a en France un bon sens qui se révolte contre l'anarchie. Au printemps de 1790, le pays éprouvait le sentiment général d'un danger inconnu; on voulait maintenir l'ordre singulièrement affaibli. Aussi, dans plusieurs provinces, à l'est, à l'ouest, au midi, il s'était fait dans les villes les plus importantes des fédérations de gardes nationales; on appelait à soi les gardes nationales des villes voisines, et même des départements voisins. Dans ces réunions on jurait de défendre la constitution *et le roi*. C'était une occasion naturelle de bals et de fêtes ; c'était le verre en main qu'on prêtait serment de soutenir la liberté et la monarchie. Nos pères avaient un goût prononcé pour ces fêtes civiques. A Lyon, par exemple, quarante mille personnes avaient pris part à cet enthousiasme patriotique.

De là à l'idée d'une fédération générale il n'y avait qu'un pas. Nous protestons contre la centralisation administrative, qui nous lie les bras, et nous n'avons pas tort, mais nous avons au plus haut degré le sentiment de l'unité politique et sociale ; c'est notre force, et nous avons raison d'y tenir.

Rallier tous les Français à la liberté, à la constitution, c'était le désir et peut-être l'illusion de tous les honnêtes gens. Talleyrand fut chargé de présenter un projet de loi pour organiser cette grande fête nationale. Son rapport, lu le 7 juin, fut adopté le 9. Un seul point effrayait les côtés extrêmes de l'assemblée : c'est que cette fête ne devînt pour M. de Lafayette l'occasion de saisir ou de recevoir le généralat de toutes les gardes nationales de France. Lafayette répondit à ces craintes en proposant une motion qui décidait, *comme principe constitutionnel*, que personne ne pourrait avoir le commandement des gardes nationales dans plus d'un département. Cette motion fut convertie en loi par le vote de l'Assemblée dans la séance du 8 juin.

(1) Voyez les numéros 29, 31, 37 et 38, pages 450, 486, 582 et 604.

Cette fête, qui agitait tous les esprits, devint le sujet des préoccupations politiques dans Paris. De toutes parts il parut des brochures et des projets. On proposa de proclamer Louis XVI empereur des Français; M. Villette demanda que chaque citoyen de la capitale dressât sa table en pleine rue pour offrir l'hospitalité aux concitoyens des départements; Manuel demanda qu'on joignît le logement à la table; Loustalot et Desmoulins proposèrent un pacte fédératif entre les écrivains.

Dans cet enthousiasme de générosités et de sacrifices, dans ce désir de surpasser les fêtes civiques de la Grèce et de Rome, on en vint aisément à des propositions singulières.

Dans une séance du soir, le 19 juin, un homme peu fait pour entretenir la concorde, Alexandre de Lameth, dénonça la statue de Louis XIV, sur la place des Victoires, statue entourée de quatre figures enchaînées, qui représentaient des peuples tributaires. Il dit que ces figures blesseraient la vue des fédérés qui viendraient au nom des provinces jurer le pacte social, et demanda la disparition de ces emblêmes de servitude. Lameth ne comprenait pas qu'on ne détruit point le passé parce qu'on brise une statue, et qu'après tout laisser subsister cette image était une leçon tout aussi forte que de la renverser.

Un député fort inconnu, M. Lambel, appuya la proposition de Lameth et ajouta : « *C'est aujourd'hui le tombeau de la vanité.* Je demande qu'il soit fait défense à toute personne de prendre les qualités de comte, baron, marquis. » Aussitôt deux députés qui avaient fait la guerre d'Amérique, Ch. de Lameth et Lafayette, se levèrent pour appuyer cette conséquence nécessaire de la constitution. Goupil de Préfeln demanda de plus qu'on supprimât tous titres honorifiques héréditaires, toutes qualifications de Monseigneur et de Nosseigneurs, à l'exception des princes du sang. Lafayette s'éleva contre cette exception. « Dans un pays libre, dit-il, il n'y a que des citoyens et des officiers publics. Je sais qu'il faut une grande énergie à la magistrature héréditaire du roi; mais pourquoi vouloir donner le titre de prince à des hommes qui ne sont à mes yeux que des citoyens? »

Le vicomte de Noailles, autre Américain, s'écria avec chaleur : « Anéantissons ces vains titres, enfants frivoles de l'orgueil et de la vanité. Ne reconnaissons de distinction que celle des vertus. Dit-on le marquis Franklin, le comte Washington, le baron Fox? On dit Benjamin Franklin, Fox, Washington. Ces noms n'ont pas besoin de qualification pour qu'on les retienne ; on ne les prononce jamais sans admiration... Je demande en outre que désormais l'encens soit réservé à la divinité. Je supplierai aussi l'Assemblée d'arrêter ses regards sur une classe de citoyens jusqu'à présent avilie, et je demanderai qu' *à l'avenir on ne porte plus de livrée.* »

Lepelletier de Saint-Fargeau renchérit sur la proposition de Lafayette: il demanda qu'on cessât de porter des noms de terre et de fief, et que chacun reprît son nom de famille. « Je vous demande, dit-il, la permission de signer ma motion : *Louis-Michel Lepelletier.* » C'était débaptiser toute la noblesse.

Le côté droit, par l'organe de Maury, défendit le droit pour les nobles de garder le nom de leurs pères ; il le fit avec esprit, tout en citant cette parole d'un moraliste, qu'*en France on ne reconnaissait plus ni les hommes à leur nom, ni les femmes à leur visage.* Mais il rencontra un adversaire qui dut l'étonner. Ce fut le premier baron chrétien, Mathieu de Montmorency, qui, s'associant à Lameth et à Lafayette, demanda qu'on abolît toutes les armes et armoiries, et que tous les Français ne portassent plus désormais que les mêmes enseignes, celles de la liberté, lesquelles désormais se trouveraient fondues avec celles de la France.

Toutes ces propositions, rédigées en décret par Chapelier, furent adoptées d'enthousiasme par l'assemblée. Il semblait qu'on eût fait une nouvelle nuit du 4 août. Cependant il y a une grande différence entre ces deux séances. La nuit du 4 août proclamait trois grandes conquêtes de la liberté : l'affranchissement des hommes et des choses, l'unité du royaume et l'égalité des citoyens. La nuit du 19 juin 1790 s'attaquait à des distinctions purement honorifiques qui ne blessaient personne dans ses droits. Ce n'est pas à la loi, c'est aux mœurs qu'il appartient de faire justice de la vanité des particuliers. Quel intérêt la France avait-elle à empêcher qu'on ne peignît des armes sur une voiture, ou à ce qu'il fût défendu d'habiller des laquais de rouge et de vert comme des perroquets? C'était blesser la noblesse dans ce qu'elle avait de plus sensible, sans servir en rien la cause de la liberté. Aussi, tandis que la nuit du 4 août, qui établissait l'égalité, marque dans notre histoire comme la date la plus considérable de la Révolution, la nuit du 19 juin 1790 n'y a point laissé de traces. Les titres abolis ont été rétablis par l'Empire, les plus fougueux jacobins sont devenus des ducs comme Fouché, duc d'Otrante, ou des comtes comme Jean-Bon-Saint-André, et tant d'autres qu'il serait trop long de nommer.

Le décret qui abolissait la noblesse était un coup sensible pour Louis XVI. Le roi de France avait toujours tenu à honneur de se proclamer le premier des gentilshommes. Cependant il sanctionna la loi sans y faire d'observation. Il avait adopté une politique de désespoir qui devait le précipiter vers sa ruine : c'était d'adopter les mesures les plus excessives et les plus fausses de l'Assemblée, de façon à amener une réaction de l'opinion ; puis, on devait profiter de cette réaction pour demander et obtenir une révision que de bons esprits, tels que Malouet, jugeaient indispensable, et que Mirabeau regardait comme l'ancre de salut.

Mirabeau n'assistait pas à la séance du 19 juin, il était presque toujours absent des réunions du soir. Peut-être aussi, instruit de ce qui s'y passait, ne voulait-il ni prendre part à des mesures qu'il blâmait, ni jouer sa popularité.

Mirabeau fit rapporter l'article qui refusait le titre de Monseigneur aux frères du roi; il aurait aussi réclamé contre l'article qui abolissait les noms de terre s'il ne l'avait regardé comme inexécutable. Quand les journalistes se mirent à l'appeler Riquetti l'aîné, il entra en fureur : « Avec votre nom de Riquetti, disait-il fièrement, vous avez désorienté l'Europe pendant quatre jours. » Il resta jusqu'à la fin Mirabeau, et même le comte de Mirabeau.

Cet article ne fut donc qu'une arme aux mains des journalistes pour tourner en ridicule les personnages qu'on voulait abattre. Lafayette devint le perfide Motié, le roi fut M. Capet l'aîné, et la reine ne fut plus que la femme Capet. Ce fut surtout Camille Desmoulins qui abusa de cette plaisanterie peu ingénieuse. Il traîna dans la boue la famille royale, mais on peut douter qu'avec de tels moyens on serve la liberté. Camille en devait faire la cruelle expérience.

Revenons à la fédération. Une fois décidée, elle occupa tous les esprits, mais elle excita aussi des frayeurs. A la cour et au côté droit, on se demandait ce que seraient les fédérés. Ne seraient-ce pas des démagogues farouches envoyés de la province pour renverser le trône, comme on avait un an plus tôt renversé la Bastille, et pour massacrer les royalistes comme on avait massacré Foulon et Berthier?

Les exaltés, qui se défient de tout et qui ont toujours peur, rêvaient un autre danger. Ceux qui conspirent sans cesse voient des conspirateurs partout. Le caractère tout populaire de la fête ne les rassurait pas. C'était, pensaient-ils, le gouvernement qui avait imaginé cette cérémonie pour réunir autour du trône tous ses séides. On préparait le coup d'État du pouvoir absolu. Craintes puériles assurément, car Louis XVI ne songeait nullement à la violence, et quand on y eût songé autour de lui, où trouver des soldats, de l'argent, des amis? Les malheureux n'en ont guère.

L'événement démentit ces vaines terreurs. La fédération du 14 juillet 1790 fut une fête, et peut-être la plus belle des fêtes de la Révolution. L'enthousiasme était général : on n'avait pas derrière soi un passé sanglant, et personne ne lisait dans l'avenir.

La fête, par son succès même, déplut aux partis extrêmes. Les contre-révolutionnaires ne pouvaient se dissimuler qu'il y avait de la force chez ce peuple qui venait de jurer avec enthousiasme le maintien de la constitution. On n'a pas aisément raison d'une nation.

Les démagogues n'étaient pas moins mécontents. Parmi les fédérés, plus des neuf dixièmes avaient salué d'un même enthousiasme la constitution *et le roi*. Aussi n'épargna-t-on pas les injures à Lafayette, que la garde nationale avait reçu avec acclamation, et à Bailly, que le peuple entourait de sa vénération. Carra, le journaliste, n'eut pas assez de mépris pour Bailly et le sieur Motié, *ces bas valets de cour*, et il leur reprocha leur servilité. Ce qu'on voulait dans ce parti, c'était l'abolition de la royauté.

Mirabeau, qui avait vu la reine le 5 juillet et qui désirait agrandir sa popularité pour la mettre au service de la monarchie constitutionnelle, aurait voulu être choisi par l'Assemblée pour présider à la fête de la fédération. Mais pour cela il ne fallait pas avoir Lafayette contre soi, et Lafayette avait une profonde antipathie pour Mirabeau. Frochot, député par Mirabeau, reçut pour toute réponse ces mots du général : « M. de Mirabeau se conduit trop mal avec moi; j'ai vaincu le roi d'Angleterre dans sa puissance, le roi de France dans son autorité, le peuple dans sa fureur; je ne céderai pas à M. de Mirabeau. »

A ces paroles qui, si elles sont vraies, dénotent une singulière vanité, Mirabeau ne répondit qu'en essayant de faire agir le roi et la reine auprès de Lafayette. Louis XVI écrivit à Lafayette un billet qui s'est retrouvé dans l'armoire de fer. La reine, qui n'appelait le général que le *geôlier du roi*, lui parla avec peu de prudence, et en faisant l'éloge de Mirabeau. Les grands hommes sont trop souvent comme les jolies femmes : ce qu'ils supportent le moins c'est la louange d'autrui. Lafayette répondit avec froideur, et demanda à ses amis de l'Assemblée de nommer un homme *dont la vie fût sans reproches*. On élut le marquis de Bonnai, fort estimé de tous ses collègues; c'était un choix fort honorable, mais qui ne menait à rien dans un moment où les jours de la monarchie étaient comptés.

Ce ne serait pas rendre justice à Mirabeau que de supposer chez lui orgueil ou intérêt personnel dans son désir de présider l'Assemblée; c'était un véritable ambitieux, c'est-à-dire tout le contraire d'un vaniteux. Ce qu'il poursuivait, c'était le succès de ses idées et de ses plans, nullement une jouissance d'amour-propre. On en peut juger par les conseils qu'il donnait à Louis XVI avant la cérémonie : il aurait voulu que dans cette fête la royauté y parût imposante et populaire; il aurait voulu que Louis XVI dît aux fédérés, si disposés à lui témoigner leur amour, quelqu'un de ces mots qui électrisent les foules et qui restent dans la mémoire du peuple. Mais Louis XVI, si bon qu'il fût, n'avait rien de cet entrain qui fait les souverains populaires. Il fut froid et embarrassé; toute la popularité fut pour Lafayette, et pour lui elle n'était qu'un vain bruit. Il ne savait pas s'en servir au profit du pays.

Si la fédération ne produisit pas les résultats qu'en espérait Mirabeau, elle prouva du moins avec éclat que les sentiments modérés dominaient en France. C'est ce que le parti violent ne pouvait supporter. On voulut relever, ranimer l'opinion en redoublant d'audace et de violence. Le 31 juillet, Malouet dénonça à l'Assemblée Camille Desmoulins et Marat. L'article de l'*Ami du Peuple* est intitulé : *Ç'en est fait de nous;* il prétend révéler la conspiration des rois et des aristocrates contre la liberté; il accuse tout le monde et au premier rang

Lafayette, et toute la garde nationale, qui *n'est plus composée que d'hommes vains ou aveugles qui ont oublié la patrie par les cajoleries du général.* L'article finit ainsi :

« Citoyens de tout âge et de tout rang, les mesures prises par l'Assemblée nationale ne sauraient vous empêcher de périr. C'en est fait de vous pour toujours si vous ne courez aux armes, si vous ne retrouvez cette valeur héroïque qui, le 14 juillet et le 5 octobre, sauva deux fois la France. Volez à Saint-Cloud, s'il en est encore temps; ramenez le roi et le dauphin dans vos murs; tenez-les sous bonne garde et *qu'ils vous répondent des événements. Renfermez l'Autrichienne et son beau-frère;* qu'ils ne puissent plus conspirer; saisissez-vous de tous les ministres et de tous leurs commis, *mettez-les aux fers;* assurez-vous du chef de la municipalité et des lieutenants du maire; *gardez à vue le général; arrêtez l'état-major, entourez le parc d'artillerie de la rue Verte, emparez-vous de tous les magasins et moulins à poudre;* que les canons soient répartis entre tous les districts... Courez, courez, s'il en est temps encore, ou bientôt de nombreuses légions ennemies fondront sur vous; bientôt vous verrez les ordres privilégiés se relever; le despotisme, l'affreux despotisme reparaîtra plus formidable que jamais.

» *Cinq à six cents têtes abattues vous auraient assuré repos, liberté et bonheur; une fausse humanité* a retenu vos bras et suspendu vos coups; elle va coûter la vie à des millions de vos frères. Que vos ennemis triomphent, et le sang coulera à grands flots; ils vous égorgeront sans pitié; *ils éventreront vos femmes*, et, pour *éteindre à jamais l'amour de la liberté*, leurs mains sanguinaires *chercheront le cœur dans les entrailles de vos enfants.* »

L'article de Desmoulins, dans les *Révolutions de France et de Brabant*, n'était pas une provocation au meurtre; c'était une insulte au roi, qu'il représentait comme Persée au triomphe de Paul Émile, vaincu, les mains liées derrière le dos, et suivant dans l'humiliation le char du triomphateur. C'est dans ce même article qu'il appelait le trône *le fauteuil du pouvoir exécutif.* Suivant moi, c'étaient là des injures qu'il est bon de dédaigner. L'Assemblée en jugea autrement, et sur un discours de Malouet qui dénonçait comme les véritables ennemis de la chose publique, ceux qui déshonorent ainsi la liberté, l'Assemblée décréta que, séance tenante, le procureur du roi au Châtelet serait mandé, et qu'il lui serait donné ordre de poursuivre, comme *criminels de lèse-nation*, les auteurs d'écrits excitant le peuple à l'insurrection contre les lois, à l'effusion du sang et au renversement de la constitution.

Camille Desmoulins, qui avait plus d'esprit que de cervelle, écrivit à l'Assemblée moins pour se justifier, que pour être autorisé à prendre à partie Malouet, son *dénonciateur inviolable.* Malouet prit la parole pour dire qu'il n'était point question de lui dans toute cette affaire. « Ce sont, dit-il, des crimes publics dont j'invoque le châtiment... Camille Desmoulins est-il innocent? Il se justifiera. Est-il coupable? Je serai son accusateur et de tous ceux qui le défendent. Qu'il se justifie, s'il l'ose! »

— « Oui, je l'ose! » dit une voix partie des tribunes.

C'était Desmoulins qui défiait l'Assemblée. Le président donna ordre de l'arrêter; un député contesta ce droit du président, et dit que l'Assemblée devait en délibérer; Robespierre, avec plus de prudence, dit que l'*ordre provisoire* donné par le président était indispensable, mais qu'il est difficile *à un homme sensible* de se taire quand il s'entend accuser du crime de lèse-nation. « On ne peut supposer, ajouta-t-il, qu'il ait eu l'intention de manquer de respect au Corps législatif. L'humanité, d'accord avec la justice, réclame en sa faveur. Je demande son élargissement et qu'on passe à l'ordre du jour. »

Desmoulins, qui peut-être ne comptait que médiocrement sur l'humanité et la justice de l'Assemblée, avait pris prudemment la fuite. L'ordre du jour fut prononcé.

C'était trop peu pour le parti qui croyait à la nécessité de combattre sans relâche la cour, la royauté, et les modérés. Dubois de Crancé, Pétion, A. de Lameth, revinrent sur le décret qui ordonnait des poursuites; ils craignaient qu'on n'inquiétât les *écrivains courageux*, et qu'on ne poursuivît les patriotes de préférence à ceux qui poussaient à la réaction. Un nouveau décret interdit toute poursuite pour les écrits *publiés jusqu'à ce jour*, et chargea les comités de constitution et de jurisprudence criminelle réunis de lui présenter le mode d'exécution de son décret du 31 juillet.

Camus fit faire une exception pour Marat; mais, en fait, l'*Ami du peuple* ne fut pas poursuivi. Il continua à tenir école d'assassinat. Peu de temps après, il fit contre les ministres et les députés *gangrenés* un article qui se terminait par la péroraison suivante : « Citoyens, élevez huit cents potences, pendez-y tous ces traîtres, et à leur tête l'infâme Riquetti l'aîné. » Mirabeau répondit par le mépris à *cette démence*, et fit passer l'Assemblée à l'ordre du jour.

Plus tard nous verrons ce que fit l'Assemblée pour la liberté de la presse, question délicate dans tout pays qui ne s'est pas encore élevé jusqu'au mépris de l'injure et de la provocation écrite et imprimée. Ce que je dois dire aujourd'hui, c'est que ceux qui ont abusé de la presse pour en faire un instrument de calomnie ont été pendant la Révolution les plus grands et les plus terribles ennemis de la liberté. Qu'on proclame l'entière impunité de la presse, c'est une doctrine, selon moi, excessive; mais si elle est fondée, ce ne peut être que dans un pays qui voue à l'infamie celui qui dans l'ombre diffame, outrage, assassine moralement tout ce qu'il poursuit de son envie et de sa haine. Sur ce point nos mœurs restent à faire, et il me semble que dans le passé on est bien peu sévère pour ceux qui de 89 à 95 ont fait métier de tout abattre. Qu'on soit indulgent pour Camille Desmoulins qui un jour s'est retourné contre la foule qu'il avait enivrée, et qui est mort martyr de son humanité, je le conçois; sa mort a racheté sa vie; mais un Marat et tant d'autres ignobles calomniateurs, il faut les clouer au poteau de l'histoire, comme traîtres à la liberté et lâches pourvoyeurs du bourreau.

ÉD. LABOULAYE.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 43 — 24 SEPTEMBRE 1870

Paris, 17 octobre 1870.

Nous espérons publier à la fin de cette semaine la conférence de M. Coquerel.

Tout Paris sait la vive impression produite par cette conférence sur la foule d'auditeurs entassés dans la salle du théâtre de la Porte Saint-Martin. Ce sont les fourneaux économiques qui en ont profité. La recette ainsi que la quête faite à la sortie ont produit, au bénéfice de cette œuvre d'une utilité si urgente, une somme de près de 50 0 francs.

Plusieurs journaux, qui avaient envoyé des sténographes, ont déjà publié cette conférence. Mais notre reproduction sera la seule autorisée et revue par M. Coquerel.

— S'il n'était pas superflu de prouver à quel point la guerre est un attentat contre la civilisation, c'est un Allemand, un des grands génies de l'Allemagne, que nous appellerions en témoignage, pour l'opposer à M. Du Bois Reymond. Voici ce que Gœthe pensait de Paris :

« Imaginez-vous, — disait-il, dans un de ses entre-
» tiens familiers où il épanchait tous les trésors de son
» expérience, — imaginez-vous une ville où les meil-
» leures têtes d'un grand empire sont toutes réunies dans
» un même espace, et par des relations, des luttes, par
» l'émulation de chaque jour, s'instruisent et s'élèvent
» mutuellement; où ce que tous les règnes de la nature,
» ce que l'art de toutes les parties de la terre peuvent
» offrir de plus remarquable est accessible à l'étude;
» imaginez cette ville universelle, où chaque pas sur un
» pont, sur une place, rappelle un grand passé; où à
» chaque coin de rue s'est déroulé un fragment d'his-
» toire. Et encore ne vous imaginez pas le Paris d'un
» siècle borné et fade, mais le Paris du XIXe siècle, dans
» lequel, depuis trois âges d'hommes, des êtres comme
» Molière, Voltaire, Diderot et leurs pareils ont mis en
» circulation une abondance d'idées que nulle part ail-
» leurs sur la terre on ne peut trouver ainsi réunies. »

M. Ernest Vinet, qui a cité ce passage dans le *Journal des Débats*, ajoute avec beaucoup de sens :

« Certes, voilà un magnifique témoignage en faveur de Paris; il nous autorise à croire que, malgré l'insensibilité politique qui lui a été si souvent et parfois si mal à propos reprochée, Gœthe, qui vivait avant tout par l'esprit, n'aurait pas vu sans regret ses compatriotes appliqués à détruire un des plus grands foyers de l'esprit. Lui, le cosmopolite de la pensée, lui qui planait au-dessus des nationalités jalouses, et dont le libre regard embrassait les deux rives du Rhin, lui qui déclarait ressentir le bonheur ou le malheur d'un peuple voisin comme le sien propre, il eût compati aux souffrances de cette Alsace dont il parla toujours comme d'une sorte de Paradis poétique... Que l'Allemagne a vieilli depuis Gœthe! Elle qui fêtait il y a vingt et un ans avec tant d'enthousiasme l'anniversaire séculaire de la naissance d'un grand poëte, n'est plus digne aujourd'hui de tresser des couronnes pour celui qui fut son demi-dieu. »

Puisque nous avons fait une citation, qu'on nous permette d'en faire une autre. Celle là sera tirée de Machiavel; nous l'extrayons de son *Tableau de la France*. Il y compare l'armée française et l'armée allemande.

« Aux Allemands et aux Suisses rien ne peut résister
» sur le champ de bataille; mais ils sont *peu propres à*
» *attaquer* ou défendre une ville. »

D'autre part, dans son *Tableau de l'Allemagne*, Machiavel dit :

« L'infanterie allemande est fort bonne, composée de
» beaux hommes... Ils disent ordinairement qu'ils ne
» craignent que le canon, contre lequel les corcelets,
» les cuirasses et les hausse-cols ne peuvent les garantir.
» Ils ne craignent pas les autres armes, parce qu'ils pré-
» tendent si bien tenir leur rang qu'il n'est pas possible
» de les rompre, ni de les aborder, tant leurs piques
» sont longues. Ce sont de bons soldats en pleine cam-
» pagne et dans une bataille; mais ils sont peu propres
» à attaquer ou à défendre une ville; en un mot, ils ne
» sont plus les mêmes toutes les fois qu'ils sont obligés
» de rompre leur rang. »

Il nous semble que la guerre actuelle confirme à bien des égards le jugement de Machiavel. Les soldats allemands sont redoutables en bataille rangée, à cause de la force avec laquelle ils « tiennent leur rang ». Ils craignent le canon; grâce à l'activité de la fabrication, nous aurons bientôt assez de canons pour les faire reculer. Quant à leur peu d'aptitude pour attaquer et

prendre une ville, nous espérons bien qu'ils vont en fournir une nouvelle preuve dans le siége de Paris.

— Les deux morceaux de Charles Dickens que nous publions dans ce numéro n'avaient jamais été traduits en français. En dépit ou plutôt à cause des graves soucis du moment, on lira avec intérêt le récit humoristique de son voyage *A travers la France en* 1844, comme il se rendait en Italie pour y faire quelques-unes de ces conférences qui l'ont enrichi. Ce petit tableau de Paris s'éveillant le dimanche charmera le lecteur, ne fût-ce que par contraste avec nos dimanches d'aujourd'hui, où les charmantes promenades des environs de Paris sont envahies par les Prussiens.

Puis ce voyage en voiture de poste de Paris à Marseille rappellera aux plus âgés un souvenir déjà lointain, et apprendra aux plus jeunes, qui l'ignorent, quels étaient les agréments et les désagréments de cette manière de parcourir un pays. Du moins, cette course à travers les villes et villages permettait de saisir sur le fait, dans ses petits détails, la vie des habitants. On est privé de ce plaisir instructif depuis les chemins de fer.

COLLÉGE DE FRANCE

LÉGISLATION COMPARÉE

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE
de l'Institut

L'Assemblée constituante (suite) (1)

VI

AFFAIRE DE NANCY. — LES SUISSES DE CHATEAUVIEUX.

Des pamphlets tels que ceux de Camille Desmoulins et de Marat répandaient dans Paris la terreur et les passions mauvaises; d'autres écrits anarchiques, des correspondances de Paris propagées par les clubs, soufflaient dans l'armée l'esprit de révolte et de sédition. L'armée, en temps de révolution, est toujours le point de mire des agitateurs; ils sentent que s'ils peuvent emporter cette barrière, la société est à eux.

Ce qui donnait prise sur l'armée au parti violent, c'est que la révolution n'était pas faite dans les régiments. Tandis que la France s'enivrait d'égalité, les officiers continuaient d'être pris parmi les nobles, le soldat était d'une autre classe que ses chefs. Les fêtes de la Fédération, l'abolition des titres de noblesse avaient surexité les sous-officiers et les soldats. Ils se plaignaient de l'inégalité qui subsistait encore ; ils accusaient les états-majors de s'approprier par des marchés frauduleux une partie de la solde, et de ne rendre aucun compte des masses. Enfin, ils reprochaient aux officiers de chasser avec une cartouche *jaune*, c'est-à-dire *infamante*, les soldats qui se faisaient remarquer par leur patriotisme.

Il y avait sans doute quelque chose de fondé dans ces réclamations, mais les soldats ne s'en tenaient pas à des plaintes. Sous prétexte de se faire rendre compte des masses, ils s'emparaient des caisses militaires et se les partageaient. S'ils n'y trouvaient pas l'argent qu'ils prétendaient leur être dû, ils forçaient les officiers de leur souscrire des engagements dont ils réglaient le taux à leur gré. Enfin, si les officiers osaient résister, les soldats ne se faisaient nul scrupule de recourir à la force et de porter la main sur leurs chefs.

On peut juger de l'anarchie qui travaillait l'armée par ce que publiaient au mois d'août 1790 *les Révolutions de Paris*, autorité peu suspecte :

« Le régiment de Poitou a arrêté son colonel et l'a constitué prisonnier. Royal-Champagne refuse de recevoir un sous-lieutenant nommé par le roi. Sept régiments de Strasbourg ont formé un congrès. Tous ces faits sont alarmants. L'insubordination des militaires est un des plus grands fléaux qui puissent nous affliger; mais ne sont-ce pas des *nobles*, des *privilégiés* qui occupent toutes les places d'officiers? Pense-t-on qu'ils soient attachés à la révolution? Les soldats? les soldats sont patriotes, mais ils ne sont pas *éclairés*. Les officiers sont éclairés, mais ils ne sont pas patriotes. Voilà la source du mal, nous attendrons de nouveaux éclaircissements. »

Ces éclaircissements, le ministre de la guerre, M. de la Tour du Pin, les donna dans la séance du 6 août. Il se préparait, dit-il, à mettre sous les yeux de l'Assemblée le nouveau travail sur l'organisation de l'armée, travail conforme aux principes décrétés par la Constituante; mais avant tout, il fallait assurer le retour de l'ordre et de la discipline dans les régiments. Une licence effrénée régnait dans toute l'armée ; partout les soldats formaient des comités, et s'arrogeaient le droit d'arrêter ou de chasser leurs officiers. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils en agissaient ainsi sans douter de leur droit. Tous les jours, le cabinet du ministre était rempli de soldats députés vers lui, et qui venaient lui intimer fièrement les volontés de leurs *commettants*. C'était leur expression :

« Représentants du peuple français, ajoutait le ministre, hâtez-vous d'opposer la volonté du peuple à ce *torrent d'insurrection militaire*. La nature des choses, celle des circonstances, le salut public exigent que les soldats n'agissent que comme des instruments; qu'ils soient sans volonté, qu'ils attendent que la loi vienne leur donner le mouvement dans le temps et dans le sens nécessaire. *Sans obéissance passive, l'armée n'existe point pour le dehors, elle est dangereuse au dedans...* S. M. n'a pu croire qu'on lui parlât de soldats français, quand on lui a dit que la garnison de Metz, oubliant la gloire que les régiments qui la composent ont acquise sous le chef qui la commande, ait menacé ce chef ainsi que tous les officiers....

» La France, ne pouvant exister sans soldats, *ne pourra bientôt plus exister avec eux;* c'est de vous que la patrie attend son salut. L'autorité du roi est insuffisante; il a reçu des lois les moyens de maintenir les lois; mais aujourd'hui il ne s'agit plus de maintenir, il faut recréer. La lenteur de vos délibérations est un garant de leur sagesse ; vous n'avez pas encore eu le temps de vous occuper du nouveau code mili-

(1) Voyez les numéros 29, 31, 37, 38 et 42, pages 450, 486, 582, 604 et 669.

taire; rendez la force à l'ancien. Le soldat n'a ni juge ni bois, rendez-lui ses juges. Que le soldat séditieux tremble devant ces conseils de guerre qui pendant si longtemps l'ont retenu dans la subordination, dans la discipline et dans l'amour du devoir. »

L'Assemblée applaudit à ces paroles d'un vieux soldat; le président déclara que les législateurs allaient s'occuper d'arrêter ces désordres, et qu'on ne doutait pas du zèle que déploierait un ministre, *le père et l'ami du soldat*.

Et en effet, séance tenante, sur le rapport fait par Émery au nom du comité militaire, l'Assemblée vota un décret en dix articles qui maintenait jusqu'à nouvel ordre les lois et ordonnances militaires, interdisait toute association délibérante dans les régiments, et ordonnait de procéder à la vérification des comptes de chaque régiment depuis dix ans, en présence du commandant du corps, d'un capitaine, de deux lieutenants, de deux sergents, de deux caporaux et de quatre soldats régulièrement convoqués.

Le même décret interdisait à l'armée d'expédier des cartouches jaunes ou infamantes à aucun soldat, sinon en vertu d'un jugement militaire, et donnait à cette disposition un effet rétroactif jusqu'au 1er mai 1790.

L'article VI recommandait aux officiers de traiter les soldats avec tous les égards établis par les ordonnances, sous peine de punition. L'article VII ordonnait de faire le procès à tout soldat qui violerait gravement la discipline militaire ou se rendrait coupable d'insurrection; on le déclarait traître à la patrie et infâme, il serait chassé de son corps, sans préjudice des peines afflictives ou infamantes établies par les ordonnances.

Enfin, un dernier article, selon moi, peu favorable à la discipline, permettait à tout officier, sous-officier et soldat de faire parvenir directement ses plaintes, non-seulement aux supérieurs et aux ministres, mais à l'Assemblée nationale, qui ne négligeait aucune occasion de porter la main sur le pouvoir exécutif. Du reste, et ceci prouve la grandeur du mal, le même article déclarait qu'il n'était permis, sous aucun prétexte, dans les affaires qui n'intéressent que la police intérieure des corps, la discipline militaire et l'ordre du service, d'appeler l'intervention, soit des municipalités, soit des autres corps administratifs, lesquels n'ont d'action sur les troupes de ligne que pour les réquisitions qu'ils peuvent faire à leurs chefs ou commandants.

Quelques jours après cette séance, on reçut la triste nouvelle d'une insurrection militaire à Nancy. Trois régiments occupaient la ville : *régiment du roi* infanterie, *mestre de camp* cavalerie, et *suisses de Châteauvieux*. Ces trois régiments s'étaient fait remarquer par l'ardeur de leurs opinions. Celui de Châteauvieux avait été le premier à suivre à Paris l'exemple des gardes-françaises. Dans le camp assemblé au Champ-de-Mars, dans les premiers jours de juillet 1789, il avait déclaré hautement qu'il ne tirerait pas sur le peuple. Envoyé à Nancy, il avait vécu en lutte avec les officiers. Les soldats s'y étaient formés en comité, et avaient envoyé leur adhésion aux décrets de l'Assemblée. Puis venait cette question de la masse du régiment qui troublait toute l'armée; les soldats se croyaient volés, et exigeaient impérieusement des comptes, sans avoir la patience de les discuter.

A la nouvelle du décret du 6 août qui réglait la vérification des comptes et la dissolution des comités, il y eut une grande agitation dans le régiment du roi. Quelques jours plus tard, il s'émut fort en voyant les officiers du régiment de Châteauvieux faire passer aux courroies deux soldats suisses qui étaient venus au quartier pour s'entendre sur la reddition des comptes. Bientôt le bruit se répand que les officiers ont comploté d'enlever la caisse et les drapeaux pour aller en pays étranger avec les soldats restés fidèles. Ce sont de ces bruits qui naissent toujours quand les imaginations sont exaspérées. Les soldats courent au quartier pour demander la caisse; on la leur refuse, on en confie la garde à la maréchaussée; ils l'enlèvent de force. Le régiment suisse en fait autant de son côté, et comme il ne trouve que mille livres en assignats, il menace les officiers, et ne se calme que quand la municipalité consent à avancer vingt-six mille livres. Nul désordre et nulle violence dans la ville, mais des soldats irrités, prêts à tout faire, et des officiers obligés de fuir et de se cacher. Telle est la situation qu'un procès-verbal de la municipalité de Nancy fait connaître à l'Assemblée, dans la séance du 16 août.

Émery est chargé par les trois comités militaires des rapports et des recherches, de présenter à l'Assemblée un décret énergique, afin d'arrêter ce commencement de sédition. Les considérants donnent une juste idée de l'émotion que causaient ces nouvelles :

« L'Assemblée... convaincue que le respect pour la loi et la soumission qu'elle commande aux ordres du chef suprême de l'armée ainsi que des officiers, et aux règles de la discipline militaire, *sont les caractères essentiels, comme les premiers devoirs des soldats citoyens*, et que ceux qui s'écartent de ces devoirs au préjudice de leur serment sont *des ennemis publics* dont la licence menace ouvertement la véritable liberté et la constitution; considérant combien il importe de réprimer avec sévérité de semblables excès, et de donner promptement un exemple tel qu'il puisse tranquilliser les bons citoyens, satisfaire à la juste indignation des braves militaires qui ont vu avec horreur la conduite de leurs indignes camarades, afin d'éclairer et de retenir, *par une terreur salutaire*, ceux que l'erreur ou la faiblesse a fait condescendre aux suggestions d'hommes criminels, les premiers et principaux auteurs de ces désordres;

» A décrété et décrète que la violation à main armée, par les troupes, des décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le roi, *étant un crime de lèse-nation au premier chef*, ceux qui ont excité la rébellion de la garnison de Nancy doivent être poursuivis et punis comme coupables de ce crime, etc. »

Le même décret suppliait le roi de requérir la force publique, composée des garnisons et gardes nationales du département de la Meuse et des départements voisins, et de nommer un général chargé « de faire en sorte que force reste à la justice, et que la liberté et la sécurité du

citoyen soient efficacement protégées. A l'effet de quoi, cet officier général sera spécialement autorisé à casser et licencier les régiments de la garnison de Nancy, dans le cas où ils ne rentreraient pas immédiatement dans l'ordre, ou s'ils tentaient d'opposer la moindre résistance au châtiment des coupables. »

« *Tout presse, tout brûle*, ajouta Émery, il y aurait le plus grand danger dans le plus léger retard. » Le décret fut aussitôt voté sans discussion, à l'unanimité.

Louis XVI choisit pour général le marquis de Bouillé, qui commandait dans cette partie du royaume, et dont le quartier général était à Metz. Bouillé s'était distingué dans la guerre d'Amérique par ses talents et son activité; dans l'assemblée des notables, il avait énergiquement demandé la réforme des abus. Par caractère, Bouillé était partisan de la liberté, mais il voulait des réformes, il avait l'horreur de la révolution. La tournure que prenaient les choses ne lui plaisait pas, la destruction des ordres l'avait blessé dans son amour de noblesse; il avait longtemps différé de prêter le serment exigé de l'armée, et avait même demandé au roi de quitter la France. Ce n'était que sur les instances de Louis XVI, et par dévouement pour un prince malheureux, qu'il s'était décidé à prêter le serment exigé et à garder son commandement. Du reste, personne ne doutait de son honneur; on savait que le serment prêté, il le tiendrait.

Les troubles de Nancy semblaient s'apaiser. Bouillé avait envoyé à Nancy M. de Malseigne, ancien commandant des carabiniers; il l'avait chargé de régler les comptes des trois régiments. Malgré les avis qu'on lui donna, M. de Malsaigne se rendit au quartier du régiment du roi; il accorda plusieurs demandes, et dit qu'il en était d'autres qu'il ne pouvait régler. Les soldats voulaient de l'argent et lui dirent : *Jugez-nous.* M. de Malseigne veut se retirer; la sentinelle lui dit : *Vous ne sortirez pas*, et lui appuie la baïonnette sur la poitrine. M. de Malseigne tire l'épée, blesse la sentinelle, pare le coup de sabre qu'un grenadier veut lui porter, et blesse l'assaillant. D'autres soldats se jettent sur lui, il les reçoit de pied ferme, sort du quartier, poursuivi par les soldats de Châteauvieux, et s'enfuit à Lunéville, chez les carabiniers, qui devaient bientôt le livrer à ses ennemis.

M. de Bouillé, qui sentait peser sur lui la responsabilité de la guerre civile, écrivit au ministre pour lui demander des commissaires. Ce qu'il craignait surtout, c'était cette loi funeste qui permettait aux municipalités de requérir la force armée. On pouvait l'assaillir avec ses troupes au premier village qui partagerait les passions des régiments révoltés.

Bouillé fut déclaré suspect par Robespierre; pour lui, il n'y avait de pur que les séditieux. Vous connaissez cet éternel discours qui rend le gouvernement responsable, et le déclare l'auteur de toutes les émeutes à moins qu'elles ne le renversent. Émery, Lafayette, de Tracy, défendirent le général, qui représentait la cause des lois.

Le 31 août, Bouillé était aux portes de Nancy. Les régiments insurgés avaient compté sur des lettres circulaires adressées aux soldats de Bouillé, pour les détourner de l'obéissance; mais leurs émissaires avaient été repoussés comme des traîtres. Le vieil honneur militaire reprenait ses droits.

Dans l'intérieur de la ville tout était en désordre; les paysans étaient venus se joindre aux rebelles; ils exigaient que l'autorité municipale fît battre la générale pour que la force nationale se réunît aux troupes. L'autorité obéit, mais on multipliait les démarches pour exhorter les trois régiments à prévenir un désastre certain en n'opposant pas au général une résistance inutile. Les soldats répondirent qu'ils consigneraient leurs griefs dans un mémoire à l'Assemblée nationale, et qu'ils attendraient sa décision.

Bouillé rejeta ces propositions; il demanda qu'on lui remît immédiatement M. Denoue, commandant du régiment du roi, et M. de Malseigne, prisonnier de la garnison; que les troupes sortissent de la ville, et qu'on lui remît quatre soldats par régiment, reconnus chefs de la rébellion, pour être envoyés sur-le-champ à l'Assemblée, qui les ferait juger suivant la rigueur des lois. Et il ajouta : « Si deux heures après le retour de la députation, la garnison persiste dans la révolte, j'entrerai à force ouverte dans Nancy, et tout homme trouvé les armes à la main sera passé au fil de l'épée. »

A l'heure dite, l'avant-garde du général, composée des gardes nationales de Metz, s'approcha des portes de la ville. Une nouvelle députation vint lui annoncer qu'il était obéi. Malseigne et Denoue s'avançaient sur les glacis, suivis par le régiment du roi en bon ordre. Mais beaucoup de soldats étaient restés dans la ville; les remparts étaient couverts de troupes et de peuple, les canons étaient chargés, les artilleurs à leurs pièces. Un jeune officier du régiment du roi, M. Desilles, se jette à la gueule du canon; on le reçoit à coups de fusil, il tombe à la quatrième blessure, le canon part, les troupes de Bouillé enfoncent les portes, le combat s'engage avec acharnement des deux côtés.

La lutte dura trois heures. Les révoltés étaient les plus nombreux, ils avaient avec eux toutes les têtes exaltées; Bouillé avait pour lui l'avantage de la discipline; la victoire lui resta. Une partie du régiment du roi, rentrée en ville, s'était retranchée dans une caserne pour y attendre l'attaque; Bouillé alla seul vers les soldats et les décida à partir. Le régiment du mestre de camp était sorti de la ville après sa défaite, Châteauvieux avait un grand nombre de tués et de prisonniers; il ne lui restait plus qu'à se soumettre. Nancy était délivré, la loi l'emportait.

La victoire de Bouillé était une défaite pour les jacobins. Ce qui les inquiétait le plus, c'était l'accord des troupes et des gardes nationales, c'était le triomphe de

la loi et de la constitution. Un article de Marat nous montre dans tout son jour cette fureur des gens qui ne vivent que de haine et de désordre :

« La lettre de la municipalité de Nancy annonce qu'une partie de la garde [nationale] de la ville était pour les régiments, auxquels s'étaient jointe pareillement une multitude de pauvres. Ce qui confirme une vérité bien constatée par l'histoire entière de la révolution, c'est que la classe des citoyens infortunés est la seule qui soit *patriote*, comme elle est la seule qui soit *honnête*.

» C'est le rebut du genre humain, dit la canaille à la cour ; mais pour l'observateur et le philosophe, c'est la seule partie saine de la société.

» Le directoire rend compte des événements, comme la municipalité : ce qui prouve qu'ils ne *valent* pas mieux l'un que l'autre. Ainsi, dans tout le royaume, les nouveaux corps, composés des membres gangrénés des anciens, *infecteront* toujours l'établissement du règne de la liberté, et s'entendront avec le gouvernement, *comme fripons en foire*. Divine Providence, prends pitié de tes enfants ! Toi qui tiens dans tes mains tous les fléaux de la nature, choisis celui qui conviendra le mieux à tes saints décrets, *pourvu* qu'il nous débarrasse enfin de cette engeance maudite, et qu'il l'extirpe radicalement du milieu de nous. »

Quand l'Assemblée apprit les événements de Nancy et la victoire sanglante de Bouillé, il se fit un morne silence. Prugnon, député de Nancy, demanda que des remercîments fussent adressés aux autorités civiles, aux gardes nationales, aux troupes de ligne, au général Bouillé, qui tous, dans le danger public, avaient concouru à rétablir la paix.

Mirabeau appuya la proposition, mais en faisant remarquer qu'il y avait une nuance à conserver dans le décret : « Les troupes de ligne, dit-il, et ce général ont rempli glorieusement leurs devoirs ; les gardes nationales sont allées plus loin que le devoir ; elles *ont fait un acte de vertu.* »

Le décret proposé par Mirabeau et adopté par l'Assemblée décidait qu'on *approuverait* le général et les troupes de ligne pour avoir rempli soigneusement leurs devoirs ; qu'on *remercierait* les gardes nationales pour leur patriotisme et leur bravoure ; qu'on remercierait M. Desilles pour son dévouement héroïque, remercîments que le brave officier reçut avant de mourir ; et qu'enfin la Nation se chargerait de pourvoir au soin des femmes et des enfants des gardes nationales tuées à Nancy.

Ce décret fut mal vu par les clubs, et suivi de rassemblements demandant au roi le renvoi des ministres, rassemblements que Lafayette parvint, non sans peine, à dissiper. Mais, chose singulière, la victoire de Bouillé et le décret de l'Assemblée ne furent pas vus de moins mauvais œil par le parti de la cour. « Si les révoltés eussent triomphé, dit Bertrand de Motteville, il n'est pas douteux que le crédit de l'Assemblée, déjà fort chancelant, n'eût été entièrement anéanti. L'efficacité de ses décrets pour tout bouleverser, leur impuissance pour rétablir l'ordre et la sûreté des personnes et des propriétés, eussent été plus démontrées que jamais. La révolution eût été chercher ses législateurs dans la populace, dont les clameurs n'étaient pas encore tout à fait des lois, et le crédit de l'Assemblée se serait perdu dans l'abîme qu'elle avait ouvert elle-même..... Les éléments de la révolution se seraient brisés dans ce choc violent, et la France, que la terreur n'avait pas encore formée au joug des factieux, se serait réunie à la noblesse, au clergé, à la monarchie. »

Un parti qui vit dans de pareilles illusions, et qui accepte un pareil avenir, est un parti jugé. Il est incapable et coupable, il fait passer son intérêt et son ambition avant l'intérêt de la patrie. Le devoir des bons citoyens est de résister au mal, et de ne jamais se décourager ; mais pousser aux extrêmes et spéculer sur l'anarchie, c'est une conduite que la raison condamne et que l'histoire doit flétrir.

Les factieux ne pardonnent jamais aux hommes qui répriment une sédition. Plus le service est grand, plus leur haine est profonde. Quand on fit à l'Assemblée un rapport détaillé sur les troubles de Nancy, le parti violent accusa de nouveau le général, et essaya de faire rapporter le décret de l'Assemblée. Mirabeau, Lafayette et A. Lameth lui-même défendirent la résolution. Un seul article fut effacé : c'était celui qui remerciait les autorités civiles ; elles n'avaient montré qu'une coupable faiblesse.

Cette faiblesse était, du reste, la maladie de la révolution. Dès 1791, l'Assemblée saisit l'occasion d'amnistier les coupables et de les rendre à la liberté.

Toutefois elle ne put rien faire pour les Suisses ; ils avaient leur capitulation et leur juridiction ; cette juridiction était des plus sévères, leur code était la carabine. Cent trente-huit soldats de Châteauvieux furent condamnés, il y en eut un de roué vif, 22 de pendus, et 39 furent envoyés pour trente ans aux galères. Le 15 septembre 1791, l'Assemblée décréta que le roi serait prié d'interposer ses bons offices pour que les Suisses fussent amnistiés. La Suisse répondit que « ces crimes portaient atteinte à la fidélité inviolable des corps suisses, qu'elle ne pouvait accorder l'amnistie, et que si S. M. se déterminait à faire grâce, ce qui aurait les suites les plus fâcheuses, jamais on ne consentirait à ce que les mutins rentrassent dans les rangs ».

Mais le 8 février 1792, après la fuite de Bouillé, Collot d'Herbois fit décréter l'amnistie par l'Assemblée législative. On oublia que les Suisses de Châteauvieux avaient pillé la caisse de leur régiment et tiré sur les gardes nationales de la Moselle, pour ne voir en eux que des héros qui, le 14 juillet 1789, avaient donné l'exemple d'une *désobéissance salutaire* aux *ordres sanglants* du despotisme. Ils avaient *pressenti* la trahison de Bouillé !

Pétion, *le vertueux Pétion*, qu'on trouve toujours prêt à suivre la foule, fit décider que la municipalité de Paris se rendrait à la fête que le *patriotisme* et la *reconnaissance* préparaient aux soldats de Châteauvieux. David fut chargé d'ordonner cette fête, et il ne manqua pas de poëtes pour la célébrer.

Il se trouva un homme pour la flétrir dans des vers immortels. Cet homme, c'est André Chenier, un des plus nobles caractères de la Révolution. Au risque de se faire assassiner dans la rue, il poursuivit de ses reproches Collot d'Herbois, qui le traitait de *lâche calomniateur;* il envoya des adresses à la Législative et au directoire du département de Paris; il supplia la garde nationale de s'opposer à cette fête de la sédition. Seul, abandonné par la lâcheté universelle, il voue à l'infamie tous ces artisans de désordre dans un hymne vengeur, qui vivra aussi longtemps que la langue française. Le voici :

Salut, divin triomphe! Entre dans nos murailles;
Rends-nous ces guerriers illustrés
Par le sang de Desille, et par les funérailles
De tant de Français massacrés!
Jamais rien de si grand n'embellit ton entrée,
Ni quand l'ombre de Mirabeau
S'achemina jadis vers la voûte sacrée
Où la gloire donne un tombeau;
Ni quand Voltaire mort et sa cendre bannie
Rentrèrent aux murs de Paris,
Vainqueurs du fanatisme et de la calomnie
Prosternés devant ses écrits.
Un seul jour peut atteindre à tant de renommée,
Et ce beau jour luira bientôt!
C'est quand tu conduiras Jourdan à notre armée
Et Lafayette à l'échafaud.
Quelle rage à Coblentz! Quel deuil pour tous ces princes,
Qui, partout diffamant nos lois,
Excitent contre nous et contre nos provinces
Et les esclaves et les rois!
Ils voulaient nous voir tous à la folie en proie!
Que leur front doit être abattu!
Tandis que parmi nous, quel orgueil, quelle joie
Pour les amis de la vertu!
Pour vous tous, ô mortels, qui rougissez encore
Et qui savez baisser les yeux
De voir des échevins que la Rapée honore
Asseoir sur un char radieux
Ces héros que jadis sur les bancs des galères
Assit un arrêt outrageant,
Et qui n'ont égorgé que très-peu de nos frères,
Et volé que très-peu d'argent!
. . . . . .
Quarante meurtriers, chéris de Robespierre,
Vont s'élever sur nos autels.
Beaux-arts qui faites vivre et la toile et la pierre,
Hâtez-vous, rendez immortels
Le grand Collot d'Herbois, ses clients helvétiques,
Ce front que donne à des héros
La vertu, la taverne, et le secours des piques!
Peuplez le ciel d'astres nouveaux!
. . . . . .
Que la nuit de leurs noms embellisse ses voiles,
Et que le nocher aux abois
Invoque *en leur galère*, ornement des étoiles,
Les Suisses de Collot d'Herbois!

J'ai conté en détail ce triste épisode de Nancy pour vous donner une idée du trouble des esprits; il serait trop facile de multiplier les exemples; partout l'armée, travaillée par les clubs, cédait à l'anarchie, et l'opinion de Mirabeau était que l'étranger profiterait bientôt de ce désordre pour en finir avec la France. Il ne se trompait guère. Il est certain que si l'étranger s'est décidé, en 1792, à envahir la France, il y a été surtout encouragé par la désorganisation de notre armée.

En tout ceci, il y a une grande leçon qui ne doit pas être perdue. Le gouvernement de la nation est comme la santé, un bien dont on ne sent tout le prix que quand on l'a perdu. Cet ordre admirable qui garantit à chacun de nous la sécurité, la liberté, la propriété, le travail, nous semble chose toute naturelle; c'est l'œuvre des siècles, le résultat et le fruit de longues expériences chèrement payées. Et parmi ces expériences il faut placer au premier rang cette maxime, que l'armée ne peut exister sans une discipline sévère, et que la paix publique ne peut exister avec une armée insubordonnée. On peut se passer d'armée, il y a des pays qui l'ont prouvé; mais une armée indocile entraîne toujours après elle l'anarchie et les coups d'État. La discipline militaire n'est pas seulement nécessaire à la défense de la patrie, elle est nécessaire au maintien de la paix publique, elle est une des conditions de la liberté.

VII

LES ASSIGNATS

Au milieu des troubles et des agitations que suscitaient les tristes événements de Nancy, la question des assignats reparut. Un des grands malheurs de la Révolution fut l'ignorance financière de l'Assemblée; elle compliqua un changement radical en politique de mesures économiques qui achevèrent d'inquiéter tous les intérêts. Joignez à cela un bouleversement religieux, et vous comprendrez comment elle fut écrasée, et la liberté avec elle, sous les ruines qu'elle fit de toutes parts.

Au commencement du mois d'août 1790, la première émission d'assignats était à peu près épuisée. Sur 400 millions votés, on en avait épuisé 330; pour finir l'année et commencer la suivante, il fallait, suivant les calculs de Necker, trouver à nouveau près de 200 millions.

Cette situation critique n'effrayait pas le comité des finances, qui avait pour rapporteur M. de Montesquiou. Il était convaincu qu'on avait dans les biens du clergé une ressource de plusieurs milliards, et que rien n'était plus aisé que de les mobiliser. La planche aux assignats devait suffire à tout. Aussi, loin de se borner aux dépenses nécessaires, le comité proposait de rembourser la dette exigible, c'est-à-dire la dette non constituée. Elle ne s'élevait pas à moins de 1878 millions. Suivant Necker, il n'y avait de vraiment exigible qu'une somme de 541 millions (1); c'était déjà un bien gros chiffre

(1) La différence venait sans doute de ce que Necker ne comprenait pas dans la dette le remboursement des charges et offices supprimés.

pour un pays où le travail s'arrêtait de jour en jour.

A la séance du 27 août 1790, Mirabeau prit la parole pour faire une proposition des plus hardies. Son avis était : 1° de rembourser la totalité de la dette exigible en assignat-monnaie, *sans intérêt;* 2° de mettre en vente sur-le-champ la *totalité* des domaines nationaux, et d'ouvrir, à cet effet, des enchères dans les districts; 3° de recevoir en payement des acquisitions les assignats, *à l'exclusion de l'argent et de tout autre papier;* 4° de brûler les assignats à mesure de leur rentrée.

Cette opinion tranchait singulièrement avec le silence que Mirabeau avait gardé jusque-là sur les assignats; il avouait lui-même, en commençant son discours, que les premières opérations financières de l'Assemblée l'avaient *étonné d'abord et même effrayé.* Pourquoi tant de réserve à l'origine, et pourquoi un changement d'idées aussi complet? c'est ce qu'il est intéressant d'examiner.

En économie politique, Mirabeau était de l'école de Quesnay; il ne connaissait de richesse véritable que celle qu'on tire de la terre. Ce n'était donc pas un de ces rêveurs qui s'imaginent qu'on crée une valeur en inscrivant un chiffre quelconque sur un morceau de papier. Assignats, billets de banque, ne sont que des promesses de payement; ce qui fait leur valeur, c'est la somme qu'ils représentent. Si cette somme n'existe pas, s'il n'y a pas la contre-valeur du billet, un assignat n'est qu'un chiffre de papier qui ne vaut même pas les frais d'impression.

Fidèle à ces idées, Mirabeau avait écrit en janvier 1789 une lettre adressée à Cerutti, et dirigée contre Necker; il y attaquait le papier-monnaie comme une *source de tyrannie, d'infidélités et de chimères;* il appelait une création d'assignats une *véritable orgie de l'autorité en délire.* Plus tard, quand l'Assemblée avait décrété la vente des biens du clergé, vente qu'il avait appuyée, Mirabeau n'était pas encore convaincu que cette vente exigeât la création d'un papier dont il connaissait le danger; il avait dit seulement que dans des circonstances *extrêmement critiques* une nation peut être forcée de recourir à des billets d'État, et qu'elle le fera, sans de graves inconvénients, si ces billets ont une *hypothèque,* une représentation libre et *disponible.* Toute la question des billets est dans ce dernier mot.

Mais peu à peu Mirabeau avait modifié ses idées; il avait auprès de lui Clavière, le Genevois, homme à projets, qui appartenait à l'école du crédit. Clavière avait converti Mirabeau, qui avait été surtout frappé du côté politique de la question. Jeter des assignats en masse dans le pays, c'était non-seulement sortir d'une crise terrible, mais encore mobiliser le sol en forçant la vente des biens nationaux; c'était créer une classe de petits propriétaires et attacher tous les Français à la Révolution par intérêt. Enfin, comme tous les hommes qu'éblouit un projet, il se payait de mots, et s'imaginait que l'assignat, toujours convertible en terre, était un *papier territorial* et non pas un papier-monnaie. Il ne voyait pas qu'acheter un lot de terre ne donnerait à personne l'argent nécessaire pour vivre et travailler :

« Si vous aviez dans les mains, disait-il à l'Assemblée, un moyen simple et déjà éprouvé de multiplier les défenseurs de la Révolution, de les unir par l'intérêt aux progrès de vos travaux; si, par quelque moyen, vous pouviez réchauffer en faveur de la Constitution ces âmes froides qui, n'apercevant dans les révolutions des gouvernements que des révolutions de fortune, se demandent : *Que perdrai-je? Que gagnerai-je?* Si vous pouviez même changer en amis et en soutiens de la Constitution ses détracteurs et ses ennemis, cette multitude de personnes souffrantes qui voient leur fortune comme ensevelie sous les ruines de l'ancien gouvernement, et qui accusent le nouveau de leur détresse ; si, dis-je, il existait un moyen de réparer tant de brèches, de concilier tant d'intérêts, de réunir tant de vœux, ne trouveriez-vous pas que ce moyen joindrait de grands avantages à celui de faire face à vos besoins, et que la saine politique devrait s'empresser de l'accueillir?

» Or, considérez, je vous supplie, les assignats-monnaie sous ce point de vue; ne remplissent-ils pas éminemment cette condition? Vous hésiteriez à les adopter comme une mesure de finances, que vous devriez les embrasser comme un instrument sûr et actif de la Révolution. Partout où se placera un assignat-monnaie, là sûrement reposera avec lui un vœu secret pour le crédit des assignats, un désir de leur solidité. Partout où quelque partie de ce gage public sera répandue, là se trouveront des hommes qui voudront que la conversion de ce gage soit effectuée, que les assignats soient échangés contre des biens nationaux; et comme enfin le sort de la Constitution tient à la sûreté de cette ressource, partout où se trouvera un porteur d'assignats, vous compterez un défenseur *nécessaire* de vos mesures, un créancier intéressé à vos succès. »

Tandis que Mirabeau s'abandonnait à ces dangereuses illusions, Necker faisait remettre à l'Assemblée un *Mémoire* par lequel il déclarait que lui, ministre des finances, n'avait pas reçu communication du rapport du comité qui concluait à la création de 1900 millions d'assignats. En même temps, avec l'expérience que lui donnait une longue gestion des affaires, il soufflait sur les chimères du comité :

« Si l'on fait une émission immense, disait-il, l'argent se cachera, et l'on ne peut prévoir les malheurs dont nous serons les témoins. On mettra en cause dans les mécontentements presque tous les citoyens par une continuelle inquiétude. Que deviendront les chefs de manufactures et tous les particuliers qui n'ont aucune ressource pour leur dépense journalière? On expose jusqu'au transport des espèces; on rendra incertain le payement des troupes et celui des ateliers de charité, etc. Comment forcer un créancier à prendre des billets dont on ne pourrait faire qu'un seul usage, à se soumettre à un discrédit inévitable, qui ne pourrait profiter qu'à l'État? Et quel serait ce profit? L'État n'est pas un joueur à la baisse.

» L'idée de convertir la dette nationale en assignats est vaste; mais la morale, qui embrasse tout, la rejette. On dirait aux créanciers de l'État : *Achetez des biens nationaux,* mais dans quel lieu? Mais tous les créanciers en trouveront-ils d'une valeur égale à leur créance? En trouveront-ils qui soient à leur convenance?... Si la somme des assignats excède la valeur des domaines nationaux, la concurrence éludera les uns et baissera les autres; c'est là qu'est le véritable danger. Je crois voir un passage étroit où la multitude se précipite; tous sont froissés; plusieurs périssent... »

C'était parler en véritable financier; mais l'Assemblée

était lasse de Necker; elle le trouvait ennuyeux, et l'on qualifiait ses communications d'*insolences ministérielles*. Sa lettre ne fut même pas renvoyée au comité des finances. Infatuée d'elle-même, l'Assemblée dédaignait l'expérience du Genevois.

Ce fut le dernier coup pour un homme qui avait besoin de se sentir soutenu par l'opinion, ou, comme il le disait, *par ce retentissement qui ressemble au bruit de la gloire*. Il tomba dans une prostration complète, et se crut menacé de tous côtés. Ces craintes n'étaient pas sans fondement, Lafayette l'avait prévenu de prendre des précautions. Dans les premiers jours de septembre, Necker se rendit à sa maison de Saint-Ouen, son arrivée y causa quelque agitation, la peur le prit, il sortit secrètement de sa demeure, et erra toute la nuit dans la vallée de Montmorency. Le lendemain, de retour à Paris, il écrivit à l'Assemblée pour offrir sa démission. Il parla de sa santé, depuis longtemps affaiblie par une suite continuelle de travaux, de peines, d'inquiétudes; des alarmes mortelles d'une femme *aussi vertueuse que chère à son cœur;* il ajouta que ses comptes étaient en règle, mais qu'il laissait comme garantie de son administration sa maison de Paris, sa maison de campagne, et deux millions déposés au Trésor au commencement de la guerre d'Amérique, et qu'il n'avait jamais retirés.

Après la lecture de cette lettre, le plus parfait silence régna dans l'Assemblée; un député, M. Biauzat, dit seulement que le moment était venu pour les représentants de la nation de prendre en main l'organisation et la direction du trésor public. Le dédain le plus marqué, l'indifférence la plus grande, telle fut la récompense d'un ministre qui avait créé le crédit en France et dirigé pendant sept années les finances avec une grande habileté et une parfaite honnêteté.

Le peuple épousa les sentiments de l'Assemblée. Quoique porteur de trois passeports, dont l'un du roi et l'autre du maire de Paris, Necker fut deux fois arrêté en route, notamment à Arcis-sur-Aube, et tout ce qu'il put obtenir de l'Assemblée c'est qu'on lui permît de continuer sa route, sans lui adresser un mot de remercîment ni de sympathie.

Le débat sur une émission considérable d'assignats, pris et repris au milieu des incessantes préoccupations de l'Assemblée, se prolongea tout un mois. L'Assemblée était indécise, la France ne l'était pas moins; on se sentait en face de l'inconnu, on n'avait pas oublié le système de Law et ses désastres; enfin l'Amérique, victorieuse de ses ennemis, avait manqué périr par la banqueroute et le papier-monnaie. De toutes parts arrivaient à l'Assemblée des lettres des districts et des municipalités, des chambres de commerce et des principaux groupes d'industrie; les opinions étaient partagées, mais cependant le plus grand nombre blâmait la mesure proposée, en signalait les dangers et la repoussait avec effroi.

Les brochures pleuvaient de toutes parts. L'école des économistes, fidèle à ses principes, rejetait les assignats; Dupont de Nemours et Condorcet se distinguaient comme fidèles disciples de Turgot. Dans l'autre camp était Clavière, avec tous les spéculateurs et les agioteurs. Les temps paisibles sont le règne du travail et de l'industrie, les révolutions sont le triomphe des agioteurs. Une aussi grande opération que la liquidation de la France entière, quelle fortune pour des joueurs! On pouvait spéculer sur les titres de créance, sur les assignats et sur les domaines, et s'enrichir trois fois aux dépens des particuliers et de l'État.

Dans la séance du 27 septembre, Mirabeau reprit la parole; il demanda que l'abbé Maury lui répondît, qu'on entendît ensuite Barnave, et que la discussion fût fermée.

Le discours de Mirabeau est une répétition de celui qu'il avait prononcé un mois plus tôt. C'est toujours la question politique qui trouble cet esprit ordinairement si lucide. La seule chose qu'il voit, c'est que la Constitution est renversée, la France en dissolution, si la vente des biens nationaux ne s'effectue pas *immanquablement*, si elle n'est pas partout protégée, encouragée. Il n'y a que la vente des biens nationaux qui puisse sauver la chose publique.

« Aussi, dit-il avec son éloquence fougueuse, je mets au nombre des ennemis de l'État, je regarde comme criminel envers la nation quiconque cherche à ébranler cette base sacrée de tous nos projets régénérateurs, à faire chanceler ceux qui s'y confient. Nous avons juré d'achever, de maintenir notre Constitution; c'est jurer d'employer les moyens propres à ce but; c'est jurer de défendre les décrets sur les biens nationaux, d'en poursuivre jusqu'à la fin, d'en hâter l'exécution; c'est un serment civique compris dans le serment que nous avons fait; il n'y a pas un vrai citoyen, pas un bon Français qui ne doit s'y réunir. Que la vente des biens nationaux s'effectue; qu'elle devienne active dans tout le royaume, la France est sauvée. »

Il y a là sans doute un mouvement oratoire, on y sent une chaleur extrême, mais on peut douter qu'il y ait l'ombre d'une raison. Mirabeau le sentait, et il était gêné par les reproches d'*apostasie* que lui lançait Maury, apostasie économique, bien entendu. Il essayait de se défendre en répétant que la terre était la véritable richesse, que les assignats représentaient la terre, et qu'ils étaient un vrai *numéraire national*. Ce mot seul le condamnait: un *vrai numéraire*, comme l'argent, l'est partout.

Mirabeau cherchait aussi à se débattre contre les prophéties de Necker, qui avait annoncé à coup sûr l'avilissement des assignats par leur multiplication. Et il répondait par un de ces lieux communs qui ont toujours de l'empire sur les hommes assemblés, mais qui ont le défaut de tout justifier et de ne rien prouver.

« C'est, disait-il, contre cette précipitation à trancher une question si grave et si compliquée; c'est contre cette violence de censure que je m'élève; c'est parce

qu'un mouvement si impétueux, comme s'il s'agissait d'arracher la nation aux flammes, part d'un point assez élevé pour répandre une frayeur aveugle, pour remplir les esprits de préventions; c'est pour cela que nous sommes fondés à les réprimer. Convient-il, dans la situation actuelle, de sonner la trompette de la défiance, au risque d'exciter cette défiance par ses prédictions? Quitte à dire si ces maux arrivent : *On pouvait les éviter; je l'avais bien dit*. Eh! de grâce, dites-nous aussi ce qu'il faut faire; car il ne suffit pas, quand le vaisseau s'enfonce sous nos yeux, de crier à ceux qui veulent tenter d'en sortir : *Ne vous fiez pas à cette nacelle*, il faut leur fournir un moyen plus sûr de salut. »

En vain on lui répétait sur tous les tons que *le papier chasse l'argent*, et que le résultat le plus clair de la multiplication des assignats serait de faire sortir de France le dernier écu; en vain Condorcet, l'*académicien*, comme l'appelle dédaigneusement Mirabeau, annonçait trois ou quatre banqueroutes successives; en vain des hommes qui connaissaient bien l'Amérique montraient qu'aux États-Unis, avec des assignats territoriaux, on était arrivé à la misère universelle, à la faillite du pays tout entier : Mirabeau ne voulait rien entendre. Croyait-il qu'avec un mouvement d'éloquence il changerait la nature des choses, et ferait violence à la réalité? Veut-on saisir son erreur, elle est visible dans le passage suivant :

« *Il est vrai que je place toujours vos assignats sur la même ligne que les métaux précieux; s'ils ne les valaient pas, il faudrait renoncer à notre mesure;* mais comme des propriétés foncières sont une chose aussi précieuse que des métaux, et *qu'on ne peut pas faire circuler en nature des arpents de terre*, je pense qu'il est égal d'en faire circuler le signe, *et qu'il doit être pris pour la chose même*. (*On applaudit.*)

» Relèverai-je ici un singulier rapprochement fait entre nos assignats et le papier-monnaie de certaines banques des États-Unis d'Amérique, et de plusieurs puissances du nord de l'Europe? « Plusieurs de ces banques, dit-on, malgré des hypothèques territoriales équivalentes à leurs billets, n'en ont pas moins fait banqueroute. » Mais... est-ce que nos assignats qui ne s'éteignent qu'à une époque indéterminée, lors de leur emploi pour l'acquisition des biens nationaux, peuvent être comparés à des billets de banque *payables à vue*, et qui mettent la banque en faillite au moment où elle cesse de payer? Y a-t-il aucune comparaison à tenter entre la prétendue garantie de ces papiers étrangers, entre ces hypothèques vagues qui ne sont point disponibles, dont personne ne peut provoquer la vente, et nos biens nationaux, dont la vente est actuellement ouverte, et qui sont moins une hypothèque qu'un remboursement? J'aimerais cent fois mieux avoir une hypothèque sur un jardin que sur un royaume. (*On applaudit.*)

C'était déplacer la question et ne pas voir où était la difficulté. Pourquoi ces banques faisaient-elles faillite, pourquoi leur papier était-il déprécié, malgré leurs garanties territoriales? C'est que la terre n'était pas immédiatement disponible. Quelle serait la situation des Français ayant en main des assignats échangeables contre des terres non disponibles? Celle-là même des banques américaines. On avait de quoi acheter des terres, on n'avait pas de quoi payer ses ouvriers, ou même son dîner. L'objection était si facile à prévoir, que Mirabeau l'esquiva par un cri oratoire :

« Enfin, j'entends les Américains dire aux Français : « Nous avons créé pendant notre révolution du mauvais » papier-monnaie, et cependant ce papier, tel quel, nous » a sauvés; sans lui notre révolution était impossible. » Et vous, qui avez aussi une révolution à terminer; vous qui, à côté de grands besoins, possédez de grandes ressources; vous qui avez encore plus de domaines à vendre que d'assignats sur ces domaines à distribuer; *vous qui en créant ce papier solide ne contractez pas une dette, mais en éteignez une*, vous n'oseriez vous confier à cette mesure? Allons, après avoir commencé votre carrière comme des hommes, vous ne la finirez pas comme des enfants! »

C'est ainsi qu'on emporte un vote et qu'on séduit une Assemblée, mais cependant il y avait un tel danger, et ce danger était si visible, que Mirabeau ne réussit pas sans peine à enlever cette décision. Maury, Cazalès, Montlosier dans le côté droit parlèrent avec beaucoup de sens contre cette politique financière, déjà jugée par notre histoire et celle de l'Amérique; Talleyrand, Malouet, Lecoulteux, Delandine ne firent pas moins d'efforts pour défendre les vrais principes. Déjà les 400 millions d'assignats, remboursables par des ventes de domaines, fléchissaient de prix chaque jour, et, comme le disait avec esprit Montlosier, on avait vu partout l'argent *fuir et s'enfouir*. Il était trop évident que le doublement du numéraire ne ferait que doubler le prix de toutes choses, et qu'un papier-monnaie ruinerait tous les contrats et rendrait tout commerce incertain. Faites donc des affaires, vendez à prix ferme, quand vous ne savez pas si les 1000 francs qu'on vous promet aujourd'hui ne vaudront pas 600 francs ou 50 francs au terme du payement!

Malgré tous ces discours, l'Assemblée décréta, sur la proposition de Mirabeau amendée par Camus :

1° Que la dette non constituée de l'État et celle du ci-devant clergé seraient remboursées en assignats-monnaie, sans intérêt;

2° Qu'il n'y aurait pas en circulation plus de 1200 millions d'assignats, y compris les 400 millions déjà décrétés;

3° Que les assignats qui rentreraient dans la caisse de l'extraordinaire seraient brûlés, et qu'il ne pourrait en être fait aucune nouvelle fabrication sans un décret du Corps législatif, et toujours sous la condition qu'ils ne pourraient excéder la valeur des biens nationaux, ni se trouver au-dessus de 1200 millions en circulation.

Ce décret ne fut toutefois rendu que sur appel nominal, à la majorité de 500 voix contre 423.

Mirabeau considère ce décret, qu'il avait emporté par son éloquence, comme un de ses titres de gloire, ou, suivant son expression, *comme un de ses principaux services*. C'est vraiment là, disait-il, le sceau de la Révolution.

L'avenir devait donner un cruel démenti aux espé-

rances de Mirabeau. Une fois en possession de la planche aux assignats, les assemblées ne s'arrêtèrent plus; déjà les gens prudents trouvaient que 400 millions étaient beaucoup, Mirabeau s'arrêtait à 1200; on alla jusqu'à 49 milliards de francs. Il est vrai que ces 49 milliards en vinrent à ne plus valoir que le poids du papier. Mais que de misères sorties de cette fatale et trompeuse invention des assignats! Et comment l'expérience des pères est-elle sitôt perdue pour les enfants! Les hommes de 89 avaient vu partout les billets de la banque de Law, chiffons sans valeur, conservés dans les familles ruinées, comme après la Révolution on a gardé les assignats, et cette ruine si récente ne leur dit rien et ne les empêcha pas de se jeter dans le même abîme. On dirait que les mêmes folies recommencent toutes les deux ou trois générations.

L'idée de disséminer la propriété, de créer en France une classe de petits propriétaires attachés à la Révolution, était une idée juste et légitime. Mais pour cela il n'était nullement nécessaire de créer des assignats. On pouvait aisément vendre par petites parcelles un milliard des biens du clergé, sans toucher aux églises ni aux presbytères; il n'était pas besoin de recourir au ruineux circuit des assignats. Avec un papier-monnaie sans limites, on troubla la propriété, le travail, l'industrie; on livra la France au pillage des agioteurs, on la ruina sans profit pour l'État ni pour les citoyens.

Ce fut une des grandes fautes de Mirabeau. Il lui était plus aisé qu'à personne de faire en ce point l'éducation du pays, mais il fut ébloui par cette idée de la Révolution triomphante, et lui, qui avait été élevé dans le respect de l'ordre naturel et essentiel des sociétés, ne vit pas qu'il y a des lois naturelles de la valeur que nulle puissance au monde ne peut violer. Ce n'est pas un roi, ce n'est pas une assemblée qui peut donner le prix aux choses, c'est le besoin que chacun en a. Toutes les prescriptions législatives s'arrêtent devant cette loi économique qui domine toutes les sociétés, et le résultat de toutes ces folies législatives est d'entasser ruines et misères, jusqu'à ce qu'enfin un pays épuisé en vienne à reconnaître la domination irrésistible de la vérité. Ni le *maximum*, ni l'échafaud ne donnèrent aux assignats un prix qui ne leur appartenait pas; il fallut en revenir à la circulation monétaire et reconnaître l'impuissance de la force. Grande leçon que la vanité des législateurs et des peuples est trop disposée à oublier, mais qui est écrite en traits effrayants dans l'histoire, qui ramène la politique aux conditions de toutes les sciences d'observation, et lui fait dire modestement cette parole inscrite par Portalis l'ancien en tête de son rapport d'introduction du Code civil : « On écrit les lois, on ne les fait pas. »

ÉD. LABOULAYE.

VARIÉTÉS

I

A travers la France, en 1844.

Ce fut par un beau dimanche matin de l'été de 1844 que... — mais ne craignez rien, mon cher ami, il ne s'agit pas des deux voyageurs qui cheminent lentement à travers un pays pittoresque et accidenté et dont l'entretien défraye le premier chapitre de tout roman moyen âge, mais d'une chaise de poste aux larges proportions récemment sortie des sombres magasins du Pantechnicon, près de Belgrave square, à Londres. — Ce fut donc par un beau dimanche matin que l'on vit cette voiture (du moins puis-je affirmer qu'un très-petit soldat français la regarda) sortir de l'hôtel Meurice et suivre la rue de Rivoli, à Paris.

Je ne suis pas plus obligé d'expliquer pourquoi la famille anglaise qui occupait l'intérieur et l'extérieur de cette voiture partait un dimanche matin et non pas un autre jour, que je ne suis tenu de dire comment il se fait qu'en France tous les petits hommes sont soldats et tous les gros hommes postillons; mais la famille en question avait sans doute de bons motifs pour agir ainsi, et la raison de son départ était, comme vous le savez, qu'elle allait s'établir à Gênes pour une année, pendant laquelle le chef de la famille se proposait de courir le pays dans tous les sens où le pousserait son humeur vagabonde.

Et il ne m'eût pas beaucoup servi d'expliquer à la population parisienne que ce chef c'était moi et non cette incarnation vivante de la bonne humeur assise à mon côté en la personne d'un courrier français, le meilleur des domestiques et le plus épanoui des hommes. A dire vrai, il avait bien plus l'air d'un patriarche que moi, dont la mince figure était fort éclipsée par sa majestueuse corpulence.

Rien assurément dans l'aspect de Paris, tandis que nous roulions bruyamment sur le Pont-Neuf et près du bâtiment de la Morgue, ne semblait nous reprocher de partir un dimanche. Les débits de vin et liqueurs étaient ouverts et remplis de leurs bruyants habitués. Les garçons de café baissaient les stores, disposaient au dehors tables et chaises pour les consommateurs de glaces et autres rafraîchissements; les décrotteurs étaient à leur poste sur les ponts; les boutiques s'ouvraient, les charrettes et les voitures circulaient, les rues étroites et montueuses qui donnaient directement sur les quais laissaient voir une foule épaisse et mouvante où dominaient le bonnet du matin, la pipe, la blouse, les bottes larges et les cheveux en désordre; rien à cette heure n'annonçait un jour de repos, si ce n'est çà et là quelque famille en partie de plaisir, entassée dans un vieux fiacre, ou quelque jeune figure accoudée à la fenêtre d'une mansarde dans le déshabillé le plus commode et le plus léger, et regardant sécher sur le bord du toit ses bottes

fraîchement cirées, si c'était un garçon, ou ses bas nouvellement lavés, si c'était une fille.

Une fois quitte de l'insupportable et impardonnable pavé qui s'étend autour de Paris, les trois premiers jours de route vers Marseille sont assez paisibles et même monotones. Sens, Avallon, Châlons, telles sont nos premières étapes, et la description d'une de nos journées peut servir aux trois autres ; la voici :

Nous avons quatre chevaux et un postillon armé d'un fouet très-long et conduisant son attelage un peu comme le courrier de Saint-Pétersbourg au cirque d'Astley ou de Franconi, si ce n'est qu'il est à cheval sur sa monture au lieu de s'y tenir debout. Les immenses bottes à l'écuyère que portent ces postillons ont quelquefois un siècle ou deux de date, et sont si plaisamment disproportionnées avec le pied du cavalier que l'éperon, pour se trouver à la hauteur de son talon, est généralement à mi-jambe de la botte. L'homme sort de l'écurie son fouet à la main et des souliers aux pieds ; il apporte une à une les deux bottes, les plante gravement à côté de son cheval jusqu'à ce que tout soit prêt ; seulement alors, mais, bonté divine ! que de bruit pour en arriver là ! il entre dans ses bottes avec ses souliers et le reste, seul ou à l'aide de deux amis, ajuste les harnais de corde tout maculés des œuvres d'innombrables pigeons familiers de l'écurie, se met en selle en faisant ruer et cabrer tout l'attelage, claque du fouet comme un forcené, crie : « En route, hu ! » et nous partons. Il ne tarde pas à se quereller avec son cheval, l'appelle alors voleur, brigand, chien, et pis encore, et le frappe sur la tête à tour de bras comme s'il frappait sur un morceau de bois.

Pendant les deux premiers jours, l'aspect du pays n'offre guère que de tristes plaines s'étendant à droite et à gauche d'une interminable rangée d'arbres ; beaucoup de vignes en pleins champs, mais peu élevées et disposées non pas en festons, mais autour de bâtons droits ; partout quantité de mendiants, mais la population plus rare et les enfants moins nombreux que partout ailleurs. Je ne crois pas avoir aperçu cent enfants entre Paris et Châlons. De vieilles villes originales avec pont-levis et murs flanqués de petites tours pareilles à des masques grotesques dont ces murs se seraient affublés et par où ils regarderaient dans les fossés pleins d'eau. D'autres tourelles singulières, rondes et coiffées d'un toit pointu, dans les jardins, dans les champs, au bout des chemins et dans les cours de ferme, sans usage déterminé ; des bâtiments en ruine de diverses sortes, tantôt un hôtel de ville, tantôt un corps de garde, tantôt une habitation, parfois un château protégé par des tourelles en poivrières et des fenêtres en meurtrières avec un jardin inculte envahi par les mauvaises herbes, tels sont les types qui se reproduisaient sans cesse. Quelquefois nous passions devant une auberge de village à laquelle attenaient un mur écroulé et tant de bâtisses accessoires qu'on eût dit un hameau. Sur la grande porte se lisait : « Écurie pour soixante chevaux », et de fait on aurait pu en loger vingt fois autant, si jamais chevaux eussent stationné là, si jamais voyageurs s'y fussent arrêtés, ou si quelque chose eût jamais remué sur cette place, sauf la branche de sapin accrochée en travers et servant d'enseigne au cabaret. Elle livrait nonchalamment au vent des rameaux jadis verts, dont la vétusté et l'attitude s'accordaient avec l'ensemble du tableau. Et tout le long du jour, de petites voitures singulières, attelées six ou huit à la fois, apportaient du fromage de Suisse, et, confiées à un seul homme, à un enfant même, le plus souvent endormi dans la première voiture, passaient avec un tintement de grelots. Les chevaux faisaient languissamment sonner les clochettes de leur harnais et semblaient penser (sûrement ils le pensaient) que leur grand collier de laine bleu d'un poids et d'une épaisseur considérables, surmonté d'une paire de cornes grotesques, était un accoutrement beaucoup trop chaud pour la saison.

Puis, deux ou trois fois par jour, nous croisions la diligence avec sa banquette poudreuse garnie de blouses bleues, son intérieur meublé de bonnets blancs, sa capotte d'impériale qui s'incline et se balance comme la tête d'un idiot, et ses voyageurs « jeune France » montrant aux portières leurs longues barbes, leurs lunettes bleues, et serrant dans leurs mains martiales d'énormes gourdins. Puis, la malle-poste, avec son unique couple de voyageurs, courant un train d'enfer et hors de vue en un moment ; puis de vieux curés tranquilles, cahotés de ci de là dans des véhicules si antiques, si rouillés, si moisis, si criards, que pas un Anglais ne pourrait y croire ; puis des bonnes femmes conduisant au bout d'une corde la vache qu'elles mènent paître dans les lieux écartés, ou bien maniant la bêche et la houe et se livrant aux plus rudes travaux des champs, ou bien gardant des moutons et offrant, elles et leurs bêtes, un type bien contraire à celui que les poëtes se plaisent à nous représenter sous le nom d'une bergère et son troupeau.

Vous roulez depuis le matin, et vous vous sentez maussade et fatigué comme il est bien naturel à la fin d'une telle journée. Les quatre-vingt-seize grelots de l'attelage (vingt-quatre pour chaque cheval) ont résonné constamment à vos oreilles, même pendant les petites demi-heures de sommeil que vous avez attrapées çà et là, et vous semblent, à la fin, le plus monotone et le plus agaçant des bruits ; vous avez profondément songé au dîner qui vous attend au relai suivant, lorsque, au bout de la longue rangée d'arbres qui borde la route, vous apercevez les premiers signes de l'approche d'une ville sous forme de chaumières isolées, et la voiture commence à résonner et à sauter sur un pavé affreusement inégal. L'équipage, comme s'il n'était qu'une grande pièce d'artifice que la seule vue d'une cheminée fumante fasse éclater, part aussitôt avec un entrain, un vacarme, un cliquetis de coups de fouet et de ferraille des plus assourdissants. Clic-clac, clic-clac, houp, houp, holà, vite, voleur, brigand, hu, hu, en r-r-r-rou-oute ! et fouet, roues, postillon, pierres, enfants, mendiants, de voler comme le

vent. Clic-clac, holà, gare, gare ! la charité pour l'amour de Dieu ! clic-clac, et les cris, les cahots, les coups de fouet d'aller de plus fort en plus fort. L'équipage tourne un coin de rue, monte une chaussée étroite, en descend une grande toujours au galop, donne dans le ruisseau ; il enfonce une devanture de vitres à gauche en tournant pour entrer à droite sous un grand portail de bois, puis roule comme un tonnerre, tandis que le fouet claque de plus belle, et me voici enfin dans la cour de l'hôtel de l'Écu-d'Or, épuisé, rompu, rendu, fumant, hâletant. Cependant les chevaux excités ont encore des écarts, des soubresauts inattendus : une dernière furie !

La maîtresse de l'hôtel de l'Écu d'or est là, le maître de l'hôtel de l'Écu d'or aussi; à côté de lui la fille de l'hôtel de l'Écu d'or, et encore un monsieur à barbe rouge qui demeure à l'hôtel ; dans un coin de la cour, M. le curé se promène de long en large, un tricorne sur la tête, une soutane noire sur le dos, un livre et un parapluie à la main, et tout le monde, sauf M. le curé, ouvre de grands yeux et une grande bouche dans l'attente de ce qui va sortir de la voiture. Le maître de l'hôtel de l'Écu d'or aime trop tendrement le courrier pour le laisser descendre du siége de la voiture sans embrasser au moins ses bottes et ses genoux au passage : « Cher courrier, brave courrier, mon ami, mon frère. » La maîtresse de l'hôtel l'aime également, la fille le bénit mille fois, le garçon d'écurie l'adore. Le courrier demande si l'on a reçu sa lettre ? — On l'a reçue, on l'a reçue ! — Si les chambres sont prêtes ? — Elles le sont et les meilleures encore pour ce digne courrier ; les plus belles, les plus grandes pour ce brave courrier ; toute la maison est au service de cet excellent ami. Il pose la main sur le bouton de la portière et fait encore d'autres questions pour irriter la fièvre de l'attente. Il porte une grande bourse de cuir suspendue en bandoulière par-dessus son habit, les curieux la regardent, un d'eux la tâte, elle est pleine de pièces de cinq francs; murmure d'admiration parmi les valets. L'hôte se jette au cou du courrier, et le presse sur son cœur : « Qu'il a donc engraissé, s'écrie-t-il, quelle mine, quelle santé ! »

La portière s'ouvre enfin, attente générale ! Madame descend : « La belle dame, quel air doux ! » La sœur de madame vient ensuite : « Bon Dieu ! la jolie demoiselle ! » Puis un premier petit garçon : « Ah, quel beau petit monsieur ! » Une première petite fille : « Oh mais ! c'est qu'elle est charmante cette petite-là ! » Puis encore une seconde petite fille. La maîtresse d'hôtel, poussée par un beau mouvement de la nature, la reçoit dans ses bras. Un second petit garçon descend encore : « Ah, le bel enfant ! la jolie petite famille ! » On tend un baby par la portière. « Ah, ce cher ange ! » Le baby surpasse le reste, l'admiration générale se porte sur le baby ; enfin deux nourrices dégringolent, l'enthousiasme est à son comble, toute la famille est enlevée, portée jusqu'au haut de l'escalier ; pendant ce temps-là, la foule des oisifs se presse autour de la voiture, regarde dedans, regarde dessus, la touche, car c'est quelque chose que de toucher une voiture qui a contenu tant de monde : on peut léguer cela à ses enfants.

Les chambres sont au premier étage, sauf un grand dortoir de quatre ou cinq lits pour les enfants. Puis se présente un corridor sombre ; en le suivant jusqu'au bout, en montant deux marches, en en descendant quatre, en passant devant une pompe et sous un balcon, on se trouve devant la porte de l'écurie. Les chambres à coucher sont grandes et élevées, chacune contient deux couchettes drapées avec goût de rideaux rouges et blancs comme ceux des fenêtres ; le salon a bon air, une table de trois couverts y est déjà dressée, et les serviettes sont pliées en crêtes de coq. Le plancher est de carreau rouge, les tapis inconnus, et l'ameublement insignifiant, sauf les glaces et les pendules, qui sont en grand nombre ; je n'oublie pas des vases de fleurs artificielles protégées par des globes de verre.

Toute la maison s'agite, le brave courrier est partout à la fois ; il inspecte les lits, se fait arroser le gosier par son cher frère l'hôte, ramasse, Dieu sait où, des concombres verts, — qui n'en sont pas moins des concombres, — et en tient un de chaque main comme un bâton de commandement.

On annonce le dîner : la soupe est très-bonne et les pains très-grands ; chacun a le sien ; puis vient un poisson auquel succèdent quatre plats et une volaille ; le dessert ensuite et du vin en abondance. Les plats sont petits, mais délicats, et servis promptement ; il fait presque nuit lorsque notre bon courrier, ayant avalé ses deux concombres taillés par tranches dans le contenu d'un flacon d'huile et d'un autre de vinaigre, sort de sa retraite et propose une visite à la cathédrale, dont la tour massive domine la cour de l'auberge.

Nous partons : la cathédrale est très-grande et très-imposante dans l'ombre du soir, ombre tellement croissante, que le vieux sacristain qui nous promène complaisamment allume un petit bout de chandelle pour circuler au milieu des monuments funèbres, et nous donne à penser qu'il pourrait bien être lui-même un fantôme égaré qui cherche à retrouver sa tombe.

Quand nous rentrâmes, les domestiques de l'hôtel dînaient en plein air sous le balcon, autour d'une grande table ; ils mangeaient un ragoût de viande et de légumes servi tout fumant dans le chaudron de fer où il avait été cuit, et buvaient un petit vin servi dans des cruches ; ils paraissaient tous très-gais, plus gais que le monsieur à barbe rousse, qui jouait au billard dans une salle à gauche de la cour, où des ombres, la queue à la main, le cigare aux lèvres, passaient et repassaient derrière les fenêtres éclairées. Le curé poursuivait encore sa promenade solitaire avec son livre et son parapluie, et les billes roulèrent et s'entre-choquèrent longtemps après que nous étions profondément endormis.

Nous sommes debout à six heures ; le temps est délicieux et ferait honte à la boue d'hier qui macule encore

notre voiture, si quelque chose pouvait humilier une voiture dans un pays où on ne les lave jamais. Tout le monde est en mouvement, et comme nous finissons de déjeuner, un bruit de grelots nous annonce que les chevaux de poste font leur entrée dans la cour. Tout ce qu'on a ôté de la voiture la veille au soir y est réintégré. Notre excellent courrier a visité chaque chambre, s'est assuré que personne n'a rien oublié, et annonce le départ; chacun monte et se case, tous les gens de l'hôtel de l'Écu d'or se montrent de nouveau avec des visages riants. Le brave courrier rentre précipitamment pour chercher un paquet contenant de la volaille froide, des tranches de jambon, du pain, des biscuits, pour le goûter, l'apporte dans la voiture et retourne encore dans l'hôtel.

Que tient-il à la main? encore des concombres? Non, une longue feuille de papier, c'est la note.

Notre courrier a deux bandoulières ce matin; l'une porte sa bourse, l'autre une espèce de grand flacon de cuir rempli jusqu'au bord du meilleur vin de Bordeaux de l'hôtel. Il ne regarde même pas la note jusqu'à ce que sa bouteille soit pleine, alors seulement il l'examine et la discute.

La discussion devient vive; le courrier est toujours frère de son hôte, mais non de la même mère et du même père; bref, il ne lui tient plus d'aussi près que la veille au soir. L'hôte se gratte la tête, le courrier montre du doigt certains chiffres sur la note et déclare que, s'ils y restent, l'hôtel de l'Écu d'or sera et restera toujours l'hôtel de l'Écu de cuivre. L'hôte rentre dans un petit bureau, le courrier le suit, lui met de force la note et une plume dans la main et parle plus vite que jamais. L'hôte prend la plume, le courrier sourit, l'hôte change un chiffre, le courrier plaisante agréablement; l'hôte se montre affectueux, mais sans faiblesse; il supporte en homme la séparation, il serre la main de son brave frère, mais il ne le presse plus dans ses bras; toutefois il l'aime encore, car il sait qu'un de ces jours ce frère lui ramènera une autre famille, et il prévoit que son cœur s'attendrira pour lui de plus belle. Le brave courrier fait encore le tour de la voiture, regarde le sabot, inspecte les roues, s'élance sur le siége, donne le signal, et nous partons.

C'est le jour du marché, il se tient devant la cathédrale sur une petite place couverte d'hommes et de femmes habillés de bleu, de vert, de rouge, de blanc, et de marchandises étalées sous des abris de toile ou bien en plein air. Les paysans sont groupés çà et là avec leurs paniers d'osier blanc devant eux: ici, les marchands de dentelle; là, les marchands d'œufs et de beurre; là, les marchands de fruits, et près d'eux les marchands de chaussures. Toute la place a l'air d'une scène de théâtre au moment où le rideau se lève pour la représentation d'un ballet; et la cathédrale sert de toile de fond, avec sa masse noire, imposante et froide; justement le soleil, projetant ses rayons par une petite fenêtre au levant, traverse des vitraux de couleur, tombe sur le pavé du côté opposé, et le teint d'une pourpre vive.

En cinq minutes, nous avons dépassé la croix de fer qui s'élève à l'extrémité de la ville, au-dessus d'un tertre dégradé, et nous nous retrouvons sur la grande route.

II

Rêve d'Italie.

Je voyageais depuis longtemps, me reposant très-peu la nuit et pas du tout le jour; les spectacles nouveaux qui s'étaient succédé devant moi se représentaient à ma mémoire comme des songes confus, et une foule d'objets variés s'agitaient dans mon esprit, tandis que la voiture m'emportait le long d'une route solitaire. Parfois quelqu'une de ces rêveries semblait suspendre son vol capricieux, et, se posant immobile devant moi, m'apparaissait nette et distincte, puis s'effaçait bientôt comme une image fantasmagorique.

Certaines parties restaient-elles visibles, d'autres pâlissaient ou s'évanouissaient, et quelqu'un des nombreux endroits que je venais de visiter, se dessinant alors à travers la première image, la remplaçait petit à petit, puis ne tardait guère à se transformer aussi pour m'offrir l'aspect d'un nouveau mirage.

En un moment, je me retrouvais devant ces vieilles églises de Modène aux pierres sombres et frustes; à mesure que je revoyais les curieux piliers dont la base est faite de monstres grimaçants, mon imagination les transportait sur la paisible place de Padoue, devant l'antique et grave université, et les figures détachées de leur base, solennellement drapées, se groupaient çà et là dans l'espace demeuré libre; j'errais ensuite dans les faubourgs de cette agréable cité, je jouissais de la beauté des habitations, des jardins, des vergers, jusqu'à ce que les deux tours de Bologne m'eussent caché leur vue; mais la plus persistante de toutes ces visions ne pouvait tenir devant le gigantesque château de Ferrare et ses larges fossés, qui m'apparaissaient dans la pourpre de l'Orient comme l'illustration d'une ballade fantastique, et qui dominaient orgueilleusement la ville solitaire, déchue, où l'herbe croissait de toutes parts. Bref, j'avais dans la tête ce pêle-mêle incohérent, mais délicieux, familier au voyageur, et que ses heures d'indolence entretiennent. Chaque cahot de la voiture où j'étais assis, sommeillant à demi, semblait chasser l'idée à laquelle je m'abandonnais et me lancer à la place quelque nouveau souvenir.

Dans cet état, je m'endormis tout à fait.

Au bout d'un temps qui dut être assez long, je fus éveillé par l'arrêt de la voiture, la nuit n'était pas encore tombée et nous étions au bord de l'eau. Là, stationnait une barque noire portant une cabine de même couleur;

quand je m'y fus assis, deux rameurs dirigèrent l'esquif vers une grande lumière que l'on distinguait au loin sur la mer.

De temps en temps, le vent gémissait, il soulevait les flots, secouait notre barque et chassait les nuages sombres devant les étoiles, et je songeais qu'il était au moins étrange de se trouver en mer à cette heure, fuyant la terre et s'avançant vers une lumière qui semblait sortir du sein de l'onde. Elle commença bientôt à briller d'un éclat plus vif, et nous vîmes, en avançant toujours, qu'elle était faite d'une quantité de flambeaux qui scintillaient et brillaient sur la mer.

Nous avions fait ainsi cinq milles ou à peu près lorsque, toujours dans mon rêve, j'entendis le flot se briser contre un obstacle immédiat. Regardant avec attention, je distinguai, malgré les ténèbres, une masse noire et solide comme un rivage, mais basse et plate comme un train de bois. Un de mes rameurs m'apprit que c'était un cimetière; surpris et touché d'une telle rencontre au milieu de la solitude de l'Océan, je me tournais pour le suivre fuyant derrière nous, quand il fut dérobé à mes yeux sans que je susse par quoi et comment.

Nous glissions alors le long d'une rue, d'une rue vraiment fantastique. L'eau battait de chaque côté le pied des maisons, et la barque s'avançait sous des balcons. Quelques fenêtres étaient éclairées, et parfois un rayon lumineux, tombant d'aplomb sur le noir courant, en perçait la profondeur; mais partout régnait un silence absolu.

Nous pénétrions ainsi dans cette cité singulière, naviguant à travers des rues étroites, des ruelles même où l'eau coulait à plein bord. Quelques-uns des angles que devait contourner notre barque longue et mince étaient si aigus, la passe était si étroite, qu'il semblait impossible d'y manœuvrer; mais nos rameurs, s'avertissant à demi-voix par une note mélodieuse, enlevaient leur léger esquif avec une prestesse merveilleuse. Parfois, les rameurs de bateaux semblables faisaient écho à nos hommes, et, ralentissant leur course, filaient à nos côtés comme des ombres. D'autres barques, peintes de même, étaient amarrées à des pieux, près des portes mystérieuses qui s'ouvraient directement sur l'eau. Ailleurs, je vis dans l'ombre d'un vestibule quelques personnages brillamment parés, escortés de serviteurs portant des torches, sortir d'un palais; courte apparition que nous déroba tout de suite un pont si étroit et si bas, qu'il semblait devoir nous écraser (un de ces ponts nombreux qui traversaient mon rêve dans tous les sens).

Nous allâmes plus avant, voguant vers le centre de cette ville étrange; — toujours entourés d'eau; — maisons, églises, bâtiments nombreux et magnifiques, émergeant du milieu de ces eaux, et partout ce silence extraordinaire. Enfin, nous atteignîmes un large canal et, côtoyant, à ce qu'il me sembla, un quai spacieux et dallé, où un brillant éclairage faisait distinguer une longue suite d'arcades et de piliers solidement construits, mais légers à l'œil comme des festons d'ogive, et où j'aperçus pour la première fois des êtres humains; j'arrivai à un degré de pierre qui menait directement du canal à une grande maison. Là, après avoir traversé des corridors et des galeries sans nombre, je m'étendis dans un lit, et j'écoutai le frôlement des barques noires dans l'eau clapotante, jusqu'à ce que je m'endormisse complétement.

La magnificence du jour que, dans ce rêve, je vis se lever le lendemain matin, sa fraîcheur, sa limpidité, la réflexion éblouissante du soleil sur les flots, l'éclat du ciel bleu et le frémissement de l'air, ne peuvent se rendre par les mots dont se sert un homme éveillé.

De ma fenêtre, je regardai d'abord les barques et les navires, les mâts, les voiles, les cordages et les pavillons; les groupes de marins travaillant au chargement de ces bâtiments; les grands vaisseaux couchés dans une majestueuse indolence; les îles couronnées de tours et de dômes splendides, les croix d'or étincelant au sommet d'églises merveilleuses qui s'élançaient du sein de l'onde; puis je descendis au bord de la mer azurée, d'où ma barque, me faisant repasser dans les rues parcourues la veille, m'amena dans un endroit d'une telle grandeur et d'une telle beauté, que tout ce que j'avais déjà vu me parut pauvre et terne devant cette merveille incomparable.

C'était une vaste place, me sembla-t-il, à l'ancre, comme le reste, sur l'océan; au fond, s'élevait un palais plus majestueux, plus magnifique dans sa vieillesse que tous les édifices du monde dans la fleur et la plénitude de leur jeunesse. Des arceaux et des portiques si légers qu'ils semblaient l'ouvrage des fées, si forts qu'ils avaient défié les siècles, s'enroulaient alentour et le reliaient à une cathédrale où resplendissaient les plus riches et les plus capricieuses fantaisies de l'Orient. Non loin de son portail, une tour isolée, et dressant haut dans le ciel son sommet orgueilleux, regardait l'Adriatique. Au bord du flot, deux sombres piliers de granit rouge portaient, l'un une figure armée du glaive et du bouclier, l'autre un lion ailé; et près d'eux une seconde tour, décorée avec une richesse extraordinaire, même là où tout était riche, soutenait dans les airs un grand globe du plus bel azur où resplendissaient en or les douze signes du zodiaque, ainsi qu'un soleil accomplissant sa révolution autour d'eux; deux géants de bronze, placés au-dessus, frappaient les heures sur une cloche sonore. De chaque côté, des maisons élevées, faites de la pierre la plus blanche et bordées de belles et légères arcades, concouraient à cette scène enchantée. Enfin, des mâts gaiement pavoisés s'élevaient çà et là entre les dalles de ce sol sans fondements solides.

Je m'imaginai pénétrer dans la cathédrale, et, circulant à travers ses nombreux piliers, la parcourir tout entière. C'était un édifice étrange et grandiose, aux proportions immenses, décoré de vieilles mosaïques, imprégné de parfums, noirci par la fumée de l'encens, enrichi d'un

trésor de pierreries et d'orfévrerie, chatoyant sous d'épais grillages, sanctifié par les reliques des saints, coloré de tous les feux du prisme par de splendides vitraux que tempérait la teinte des boiseries sculptées et des marbres de couleur, accusant de fortes ombres dans sa hauteur prodigieuse et ses vastes profondeurs, illuminé par des lampes d'argent et des cierges à la flamme tremblante, surnaturel, fantastique, imposant, prodigieux d'un bout à l'autre.

Je crus aussi pénétrer dans le vieux palais, marcher dans de silencieuses galeries et dans les salles où les vieux conseillers de cette reine des mers, du haut de leurs cadres appendus aux murs, jetaient des regards sévères, où ses galères encore victorieuses sur la toile combattaient et triomphaient comme jadis; et tandis que j'errais ainsi dans ces appartements témoins de tant de pompes et de fêtes, aujourd'hui nus et vides, méditant sur son orgueil et sa puissance finie, certes oui, bien finie, il me sembla entendre une voix qui disait : « Ces débris témoignent d'une antique domination et racontent aussi les causes de sa chute. » Puis je crus traverser des chambres mystérieuses communiquant avec une prison voisine par un pont nommé le Pont des soupirs; je vis en passant deux fentes étroites taillées dans la pierre du mur : c'était la gueule du lion, maintenant désarmée, et, dans les divagations confuses de mon sommeil, je pensais aux dénonciations calomnieuses qui, la nuit, tombaient de là dans l'oreille d'un conseil soupçonneux et cruel. Aussi, en voyant le cabinet du juge où la victime de telles accusations était interrogée, la porte qu'on lui faisait passer après sa condamnation, porte derrière laquelle restaient l'espoir et la vie, je sentis mon cœur défaillir au dedans de moi.

Il fut à une épreuve plus rude encore, lorsque, quittant la lumière du jour, je descendis, la torche à la main, visiter deux étages de cellules de pierre, affreuses, épouvantables; elles ne prenaient de jour d'aucun côté; seulement une sorte de trou creusé dans l'épaisseur du mur était destiné à recevoir une torche pour éclairer, une demi-heure par jour, le prisonnier qui gisait là. Les captifs, à la lueur de cette courte clarté, avaient écrit et gravé des inscriptions dans les murs noircis; j'en lus quelques-unes, car ce travail fait avec la pointe d'un clou rouillé avait survécu à leurs souffrances, à leur mort, à bien des générations.

Je vis une cellule où nul ne restait plus de vingt-quatre heures, étant condamné à mort avant d'y entrer, et près de là, une autre encore, lugubre entre toutes, où venait à minuit le confesseur, moine au froc brun, au capuchon baissé, ombre vaine à la lumière du jour, mais ici et à l'heure de minuit, augure funeste et messager de mort. J'avais sous mes pieds la dalle où, dans l'heure même, le prisonnier confessé était étranglé, et je heurtais de ma main la porte, porte basse et dérobée, par où le sac pesant glissait dans le bateau, qui, de là ramant au large, allait immerger son fardeau dans un endroit où nul, sous peine de mort, ne pouvait jeter ses filets.

Autour de ce donjon solide coulait toujours cette eau dont mon rêve était plein, battant les murs rugueux au dehors, les pénétrant au dedans d'humidité et de moisissure, emplissant d'herbes marines et de débris divers ses fentes et ses crevasses, qui les retenaient comme avec des griffes, offrant une route commode au transport secret des victimes de l'État, route si empressée et si serviable, qu'elle marchait avec elles et les devançait même.

En sortant du palais par un escalier appelé, à ce que je crois, l'escalier des Géants, j'eus quelque vague souvenir d'un vieillard abdiquant ses dignités, et descendant les marches de marbre avec une faiblesse croissante à mesure que résonnait la cloche dont les coups proclamaient son successeur; de là je gagnais dans ma barque un vieil arsenal gardé par quatre lions de marbre. Comme pour rendre mon rêve plus extraordinaire et plus invraisemblable, l'un d'eux portait inscrits sur son corps des mots et des lignes écrits en caractères inconnus dans une langue et à une époque également inconnues, de sorte que leur sens était un mystère pour tout le monde.

Les marteaux ne résonnaient guère en ce lieu de construction navale, et les chantiers offraient un spectacle bien languissant, car le temps des prospérités était passé, comme je l'ai déjà dit. Cette ville elle-même ne ressemblait-elle pas à quelque grand navire désemparé que des étrangers auraient trouvé flottant sur les eaux et dont ils auraient saisi le gouvernail après l'avoir couvert de leur pavillon? Une nef splendide, sur laquelle ses anciens chefs allaient en grande pompe, à certaines époques, épouser l'Adriatique, n'était plus là, mais, à sa place, un petit modèle refait de mémoire, comme la grandeur même de la cité, et qui parlait de ce qui fut, avec presque autant d'éloquence (tant le petit et le grand se trouvent de niveau dans la poussière) que ces piliers massifs, ces voûtes, ces toitures élevées pour abriter les navires majestueux dont il ne restait plus rien maintenant qu'un vain simulacre, un jouet d'enfant.

Je vis aussi des salles d'armes, dévastées, dépouillées, mais possédant encore un étendard pris sur les Turcs, de riches cottes de mailles portées par d'illustres guerriers, des arbalètes avec leurs traits, des carquois pleins de flèches, des lances, des épées, des poignards, des masses d'armes, des boucliers et des haches pesantes, des plaques de métal s'ajustant sur les chevaux comme des carapaces de fer, et une arme de jet, facile à cacher sur soi, fonctionnant sans bruit et lançant des dards empoisonnés.

Je vis encore une vitrine garnie d'affreux instruments de torture inventés pour entraver, pincer, briser, broyer les os humains, déchirer et tordre les chairs en leur fai-

sant souffrir mille morts; sur le devant étaient deux casques de fer avec leur gorgerin; ils devaient emboîter étroitement toute la tête du patient et portaient rivée à une certaine place une petite saillie où l'inquisiteur pouvait appuyer son coude et écouter près de l'oreille murée les lamentations et les aveux de la malheureuse victime de cette prison d'un nouveau genre. Ces casques avaient une ressemblance effrayante avec la nature humaine, ils paraissaient moulés sur des figures souffrantes et tellement crispées qu'il était difficile de les croire vides; aussi les terribles tortures dont ils étaient le témoignage trop certain obsédèrent-elles ma pensée jusque dans la barque qui me conduisait à une sorte de jardin ou promenade publique plantée d'arbres et de gazons et située en pleine mer. J'oubliai tout, je l'avoue, lorsque je fus dans cette île, et que de son extrême bord je vis le soleil couchant se refléter dans les rives du flot; devant moi, le ciel et la mer n'étaient que pourpre et que flammes; derrière moi, la ville tout entière se réduisait à une série de lignes rouges et violettes émergeant à peine au-dessus du flot.

Livré tout entier au charme de ce rêve merveilleux, je n'avais plus la notion du temps ni le sentiment de sa fuite; seulement mon rêve devait embrasser des jours et des nuits, car, soit que le soleil fût à son zénith, soit que le fanal de ma barque réfléchît ses feux sur le courant, je me sentais toujours voguer sur les flots, j'entendais jaillir l'eau sous les coups de la rame, et je me voyais glisser silencieusement le long de canaux bordés de maisons.

Quelquefois, abordant au pied d'une église ou d'un vaste palais, j'errais de chambre en chambre, de nef en nef, à travers un labyrinthe de riches autels, d'antiques monuments, à travers les magnificences bizarres d'un mobilier tombant en poussière; j'y rencontrais parfois des portraits si expressifs et si beaux, si pleins de passion, de force et de vérité qu'ils semblaient autant d'êtres réels pleins de fraîcheur et de jeunesse habitant des tombeaux; je me les représentais vivant de la vie même de la vieille cité, comptant parmi ses beautés célèbres, ses tyrans, ses capitaines, ses patriotes, ses marchands, ses courtiers, ses prêtres, circulant au milieu de ses édifices de pierre ou de brique, de ses places publiques, de tout qui revivait autour de moi sur les murs. Puis, descendant quelque escalier de marbre, dont l'eau baignait les derniers degrés, je rentrais dans ma barque et poursuivais mon rêve.

Et alors, tandis qu'elle sillonnait d'étroits canaux où les outils des menuisiers lançaient directement de légers copeaux qui flottaient comme des algues; par delà les portes ouvertes, délabrées et pourries, qui laissaient entrevoir quelque rare pied de vigne projetant sur les dalles son ombre tremblante; par delà des quais et des terrasses où des femmes gracieusement voilées passaient et repassaient, où des oisifs dormaient au soleil; par delà les ponts où flânaient aussi des promeneurs; sous les balcons de pierre suspendus aux plus hautes fenêtres des plus hautes maisons; par delà ces îlots chargés de jardins, de théâtres, d'églises, de palais prodigieux dont l'architecture gothique ou sarrazine exprimait l'extrême fantaisie de tous les temps et de tous les lieux; par delà tant d'édifices, grands et petits, noirs et blancs, droits et penchés, chétifs et grandioses, caducs et solides, soit que nous glissions au milieu de l'enchevêtrement des barques de toute sorte, soit que nous nous élancions enfin dans le grand canal, je voyais toujours dans les visions mouvantes de mon rêve obstiné le vieux Shylock passant et repassant sur un pont tout garni de boutiques, tout peuplé d'une foule bourdonnante; je reconnaissais Desdemone se penchant sous une jalousie pour cueillir une fleur, je sentais l'âme de Shakspeare flotter sur ces eaux et circuler invisible à travers la cité.

Le soir, à l'heure où s'allument les lampes votives devant l'image de la Vierge dans la galerie extérieure de la cathédrale, je m'imaginais que la grande place s'illuminait de joyeuses lumières, que ses arcades se remplissaient de monde, que la foule se divertissait dans de splendides cafés ouverts toute la nuit. Quand les géants de bronze frappaient l'heure de minuit, toute la vie, toute l'activité de la ville, semblait se concentrer là, tellement que, lorsque ma barque, me ramenant dans la cité, rasait les quais silencieux, je ne rencontrais plus que quelques bateliers enveloppés de leurs manteaux et couchés tout de leur long sur les dalles de pierre.

Mais, enserrant les quais et les églises, les palais et les prisons, léchant les murs et pénétrant les lieux les plus secrets de la ville, l'eau se retrouvait partout, silencieuse, cependant ne dormant jamais, enroulant la ville de ses mille plis et replis comme un immense serpent, et attendant avec patience l'heure où l'on chercherait dans ses abîmes les débris de la vieille cité qui avait aspiré à la domination des mers.

Ainsi me berçait ma pensée jusqu'au moment où je m'éveillai sur la place du Vieux-Marché à Vérone. Depuis, j'ai bien souvent pensé à ce rêve étrange où la mort tenait une si grande place, me demandant s'il n'avait pas quelque réalité et s'il ne devait pas s'appeler : *Venise!*

CHARLES DICKENS.

— Traduit pour la *Revue des cours* par ***.

On trouvera dans le numéro de la *Revue des cours scientifiques* correspondant à celui-ci les conférences faites à la Faculté de médecine par M. Verneuil sur les *Premiers soins à donner aux blessés*, et par M. Sée sur le *Régime alimentaire pendant le siége*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 44 1er OCTOBRE 1870

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN

CONFÉRENCE DE M. ATHANASE COQUEREL (1)

De la poudre et du pain!

Citoyens,

Il n'est pas impossible que quelques-uns d'entre vous, en lisant le titre de notre entretien d'aujourd'hui, aient eu la mémoire assez longue pour se rappeler que dans une autre salle j'ai eu l'honneur de parler avec une vive conviction contre la guerre, et peut-être se seront-ils dit : Voilà un homme qui va se mettre en contradiction avec lui-même. En apparence, je l'avoue, ces personnes auraient raison, car aujourd'hui je viens vous dire : Résistez; résistez jusqu'à votre dernière cartouche; résistez jusqu'à votre dernière miette de pain et à votre dernier grain de poudre; tandis qu'il y a dix-huit mois à peine, je vous parlais de la guerre avec exécration. Et plus alors, M. Pelletan qui présidait la séance et moi, nous exprimions avec vivacité l'horreur que la guerre nous inspirait, plus vous nous donniez des marques de votre chaleureux assentiment. Peu de jours après, à Strasbourg, quelques-uns de mes amis firent traduire en allemand les paroles qui avaient été prononcées, en y joignant l'indication de vos applaudissements, et envoyaient au delà de la frontière un grand nombre d'exemplaires de cette traduction, afin que le peuple allemand, qui ne voulait pas la guerre, y apprît que la nation française ne la voulait pas davantage.

Cependant nous savions tous qu'il y avait au fond des Tuileries un sinistre conspirateur qui la voulait cette guerre, qui croyait en avoir besoin dans un intérêt personnel et dynastique, et qui la préparait de loin.

Aujourd'hui vous savez comment il a réussi. Il a attiré sur notre pays ce déluge de feu au milieu duquel nous sommes comme debout sur un rocher isolé, dans une mer de flammes; il a attiré l'étranger au cœur de la patrie, châtiment habituel de sa race et de ceux qui s'y confient. (*Applaudissements.*)

Mais cette honte de l'invasion, nous ne l'acceptons pas, ni Paris, ni Strasbourg, ni vous, ni moi.

(*Une voix dans l'auditoire.* Non!)

Et c'est pourquoi nous vous disons aujourd'hui : Il faut résister! Non pas que nous ayons changé d'avis sur la guerre. C'est parce que la guerre d'invasion est un crime; parce que la conquête peut se définir en deux mots : pour but le vol, pour moyens l'incendie et le meurtre; qu'il ne faut pas laisser à la conquête et à l'invasion libre carrière, et qu'il faut répondre à cette guerre-là avec une terrible et indomptable énergie. Voilà ce que je tiens à vous dire aujourd'hui. (*Applaudissements.*)

En voyant de près des horreurs que je n'avais vues encore que dans les livres, j'ai senti revenir à ma mémoire le cri de guerre et de défense nationale des Vénitiens, tel que me le répétait l'illustre, l'admirable Manin : *Fuori i barbari*, Hors du pays les barbares! Eh bien, les barbares, ce sont les envahisseurs, quels qu'ils soient; les barbares, c'étaient nous-mêmes à Rome, c'étaient les Autrichiens à Venise, ce sont les Prussiens sous les murs de Paris. Hors du pays les barbares! (*Applaudissements.*)

Pour les chasser, deux choses suffisent : de la poudre et du pain.

Quant à la poudre, j'ai peu de choses à vous dire que vous ne sachiez déjà. Vous avez tous lu ce matin l'éloquente proclamation du ministre de l'intérieur à la France. Vous savez toutes les précautions qui sont prises en ce moment. Il se fabrique par jour à Paris par la main de mille femmes un million de cartouches. Les mesures sont prises pour qu'il s'en fabrique cinquante millions, et ce n'est pas une petite affaire, car chaque cartouche Chassepot exige vingt-huit opérations différentes. Quant aux canons, quant aux fusils, tout ce que l'on connaît d'ateliers, d'outillages, d'ouvriers capables de ce genre de travaux, est activement employé. Il ne suffit donc pas de répéter que nous avons besoin de canons, tout le monde le sait et le gouvernement ne l'ignore pas; mais si vous pouvez lui indiquer des outils, des ateliers qui ne soient pas encore utilisés, je puis vous répondre qu'il vous en sera reconnaissant, et qu'il saura en tirer parti.

Quant au pain, je veux vous en entretenir plus longuement. Le pain, c'est la grande question pour une population assiégée, pour une population de deux millions d'âmes renfermée dans un cercle de fer; le pain, c'est une question à propos de laquelle nous avons tous,

(1) Seule reproduction revue et corrigée par M. Coquerel.

je ne dirai pas un mot à dire, mais un acte à faire, et je reviendrai sur ce point avant de terminer. Lorsque des femmes dévouées, poussées par un sentiment patriotique, et pour ainsi dire maternel, à l'égard de tous ceux qui souffrent, m'ont fait l'honneur de me demander mon concours pour leur œuvre, je n'ai pu hésiter un seul instant à le leur donner, et voilà pourquoi je suis ici en ce moment devant vous.

Mais, avant d'entrer dans l'examen de la question des subsistances, je voudrais jeter avec vous un regard sérieux sur la situation où nous sommes. Elle est terrible, il ne faut pas nous le dissimuler; mais elle est grandiose et belle, elle est noble, elle relève les cœurs, elle est moralement saine, et je suis prêt à vous l'exposer telle que je la vois, à une condition seulement, c'est que vous me permettrez de vous parler avec la plus entière liberté, d'appeler les choses par leurs noms, et de vous dire des vérités dures, des vérités cruelles. (*Parlez! parlez!*)

Les flatteurs, nous savons ce qu'ils font des gens qui les écoutent; nous avons pu en juger il n'y a pas longtemps. En présence du spectacle auquel nous assistions, les vers de Racine me sont revenus alors bien souvent à l'esprit, et je n'ai pas besoin de vous dire à qui je les appliquais. Vous les connaissez ces hommes toujours disposés à dire aux souverains : « Les choses sont comme vous voulez qu'elles soient. »

> Ils leur sèment de fleurs les bords des précipices,
> . . . . . .
> Dérobent à leurs yeux la triste vérité,
> Prêtent à leurs fureurs des couleurs favorables
> Et prodiguent surtout le sang des misérables.

Aujourd'hui je dois me poser cette question devant vous : D'où vient que l'ennemi a osé venir jusque sous nos murs? Qui lui a donné cette témérité et cette audace? Je vais vous le dire crûment : Il nous a méprisés. Et pourquoi?

Avant tout je n'accepte pas leur mépris, avant tout je leur renvoie les reproches qu'ils peuvent nous adresser, et si j'ai à vous dire comme citoyen, comme l'un d'entre vous, des vérités dures sur notre compte, venant d'eux je n'en accepte pas, car nous aussi nous en avons à leur faire entendre.

Quelle gloire pour l'Allemagne savante et lettrée, qui affirme hardiment que depuis Sadowa c'est elle qui marche à la tête de la civilisation, avec le brillant cortége de la littérature, de la science et des arts, quelle gloire que d'éclairer sa marche en incendiant des bibliothèques! (*Applaudissements.*)

Ah! ils oublient qu'il y a douze cents ans, un Arabe musulman s'est acquis une honte qui dure encore, parce qu'on l'accuse, peut-être sans raison, d'avoir incendié la bibliothèque d'Alexandrie, et certes il ne savait pas, lui, ce qu'il détruisait; mais les Allemands le savent, et ils en ont pour plus de douze cents ans de honte, d'une honte qui durera tant qu'on pourra leur jeter à la face qu'ils ont anéanti ce qui était nécessaire pour la nourriture intellectuelle d'une partie de leurs semblables, tant qu'on pourra écrire au bas des pages d'un livre citant quelque manuscrit précieux, quelque document nécessaire à l'histoire : anéanti à Strasbourg par le vandalisme prussien. (*Applaudissements.*)

Et quelle gloire pour l'Allemagne libérale, — car il y a une Allemagne libérale, on pourrait sans doute l'avoir oublié, — quelle gloire pour l'Allemagne libérale et politique, que d'avoir abdiqué tous ses principes, tous ses droits, toutes ses espérances, toutes ses libertés, aux pieds d'un despote sabreur et dévot dont les paroles froissent la conscience du genre humain et outragent Dieu, d'un homme qui ose se dire l'élu de Dieu parce que sa vanité sanguinaire exige qu'il signe un traité dans Paris vaincu. Élu de Dieu, et pourquoi? Élu de Dieu pour être le geôlier de Louis Bonaparte, peut-être. (*Applaudissements.*) Quant à cela, peu nous importe! Que l'aigle noire de la Prusse achève de plumer l'aigle impériale, qui s'est si bien engraissée à nos dépens, lorsqu'elle l'enferme dans une cage dorée, ce sont combats d'oiseaux de proie qui ne nous intéressent en rien. (*Nouveaux applaudissements.*)

Mais l'élu de Dieu pour être le bourreau de la France... Non! Dieu n'a pas de bourreaux à son service, et la France n'est ni une criminelle, ni une condamnée. Nous ne pouvons voir qu'avec mépris ce mélange hideux du désir de détruire, d'une vanité féroce qui cherche sa satisfaction dans le sang, et de je ne sais quelle phraséologie qui prétend être chrétienne et n'est rien moins que cela.

Et quelle gloire aussi pour l'Allemagne idéaliste, philosophique, que d'avoir pour organe, pour représentant devant l'histoire et devant l'avenir M. le chancelier de la confédération du Nord! Qui jamais a fouléé aux pieds plus cyniquement la justice et le droit, qui jamais a fait une apothéose plus éhontée de la force brutale que M. de Bismark dans cet entretien mémorable qui fera toujours sentir à ceux qui le liront qu'il y a de quoi être noblement fier d'être le compatriote de Jules Favre, et qu'il y a de quoi rougir d'être celui du comte de Bismark? (*Applaudissements.*)

L'un étalait avec impudeur le mépris de tous les principes, et l'autre grandissait inspiré par l'âme de la France, qui palpitait dans son cœur et qui frémissait sur ses lèvres pendant qu'il contenait son éloquente et juste douleur.

M. de Bismark déclarait que l'Alsace et la Lorraine ne voulaient pas être allemandes; il reconnaissait le fait; il avouait qu'elles étaient françaises; mais qu'importe, Strasbourg, disait-il, est la clef de ma maison. C'est ainsi qu'il parlait, non pas d'un morceau de fer, non pas d'un tas de pierres, mais de ces nobles cœurs, de cette intrépide et courageuse population qui a tenu si haut et si ferme le drapeau de la France au milieu des horreurs

du bombardement. Ah! je ne sais où j'ai lu, dans quel conte, dans quelle légende, l'histoire d'une clef magique, obéissante entre les mains du possesseur légitime, mais qui devenait incandescente dans la main d'un voleur, le brûlait et lui échappait en lui laissant une marque indélébile. Ah! prenez garde, monsieur le comte, cette clef vous échappera, nous vous le jurons, et elle ne vous laissera que la honte d'avoir méconnu l'honneur, le droit et le devoir. (*Applaudissements.*)

Je ne permets donc pas aux Prussiens de nous dire nos vérités, mais vous me permettrez bien de vous les dire. Criez, pleurez, si vous voulez, sous le couteau du chirurgien, il faut que l'opération se fasse. J'ai appris cela auprès du lit de nos blessés, dans nos ambulances. Ils nous ont méprisés, vous dis-je, et pourquoi? Parce qu'ils nous ont confondus avec ce monde impérial dont ils ont eu si facilement raison ; parce qu'ils ont cru que nous étions amollis, que nous étions avilis comme lui, que nous n'avions plus ni courage ni virilité; parce qu'ils nous ont jugés d'après les vingt années d'où nous sortons.

Vous savez qui a dit : L'Empire, c'est la paix. Vous savez aussi comment cette promesse a été tenue. Moi, je dis autre chose; je dis : L'Empire, c'était la peur, c'était le règne de la peur, et cela depuis le dernier moment jusqu'au premier en remontant dans le passé.

Vous rappelez-vous ce qui s'est passé il y a quelques mois à peine? On croit avoir besoin d'un plébiscite, on veut retremper le pouvoir dans une nouvelle consécration de la volonté nationale, dans un nouveau baptême populaire, pour que la guerre actuelle soit possible. Et comment s'y prend-on? Vous l'avez vu, vous vous en souvenez : on invente ou l'on exagère quelques complots qu'on a tout prêts; on fait casser quelques kiosques sur les boulevards; on fait dire dans quelques réunions publiques quelques paroles folles qui effrayent; et la France, infatuée, répond par sept millions de *oui* : Faites de moi ce que vous voudrez. — Vous voyez ce qu'on en a fait.

Remontons à l'origine. Rappelons-nous le programme de ce pouvoir; quel était-il? Il est tout entier contenu dans cette phrase qu'on a fait semblant de beaucoup admirer et qui m'a toujours fait bondir d'indignation : « Que les méchants tremblent et que les bons se rassurent. » Voilà donc un souverain qui divise la nation à laquelle il s'impose en deux parts égales ou inégales; il dit aux uns, qu'il appelle les méchants : Commencez de trembler; il dit aux autres, qu'il appelle les bons : Finissez de trembler. Il n'y a donc que des trembleurs dans ce pays-là? (*Rires et applaudissements.*)

Et quel est celui qui avait du courage pour tout le monde? Ah! il n'était pas encore le héros de Sedan, cela est vrai; mais il était déjà l'insurgé de Strasbourg, auquel le général Voirol arracha ses épaulettes à graines d'épinard en lui disant : « Qui vous a donné cela? J'ai gagné les miennes sur les champs de bataille; où avez-vous gagné les vôtres? » Et un historien anglais, en faisant le récit de cette aventure, ajoute ironiquement que le déguisement d'officier général dont s'était affublé le prince-prétendant était apparemment complet, qu'il devait avoir une épée au côté, mais qu'on n'avait point du tout entendu dire qu'il eût mis la main sur la garde de cette épée. Il s'est laissé tranquillement dégrader devant les troupes par lesquelles il voulait se faire proclamer empereur, sans se rappeler qu'il était armé. Apparemment, cette épée il la gardait pour une meilleure occasion, pour le jour où il l'envoya à son bon frère le roi de Prusse en stipulant qu'on n'ouvrirait pas ses bagages. (*Plusieurs salves d'applaudissements.*)

Ce n'est pas tout, il y a une honte plus grande que celle-là dans notre histoire. Il faut remonter jusqu'à l'origine. Je ne vous parlerai pas de ce qu'on appelle trop souvent le guet-apens nocturne du 2 décembre. Il y a autre chose encore que ce guet-apens nocturne, il y a ce qui s'est passé en plein jour, à la face du soleil. Celui dont je parle a fait conduire les représentants légitimes et réguliers de la France dans la cour d'une caserne, et de là, dans des voitures cellulaires, aux forts. Et Paris, Paris stupéfié les a regardés passer, et la France qu'il venait de souffleter ainsi publiquement proclama Louis Bonaparte empereur, et le couronna de sa main. (*Applaudissements.*)

Voilà des hontes qui se payent tôt ou tard.

(*Une voix dans l'auditoire.* C'est juste !)

Si donc les étrangers nous ont méprisés, c'est que nous leur avons bien donné quelque raison de ne pas croire que nous étions des hommes de courage, de croire que la peur nous tenait courbés et que nous nous rendrions plus vite que Sedan, dès qu'ils paraîtraient devant nos murs.

Ces temps-là sont passés. Aujourd'hui ils savent que nous ne tremblons plus devant eux; aujourd'hui nous avons eu le temps de le leur apprendre; l'homme de la peur est chez eux, ils peuvent le garder. (*Applaudissements prolongés.*)

Quant à nous, nous attendons sans trembler leurs boulets et leurs bombes. (*Nouveaux applaudissements.*)

Ils ont cru, — lisez le discours par lequel le recteur de l'Académie de Berlin a ouvert la session de cette année ; lisez-le dans le recueil des *Cours littéraires* de mon ami Eugène Yung, et vous verrez comment ils parlent de nous; —ils ont écrit, publié, imprimé, qu'il y avait à Paris, quoi? une population débauchée, corrompue, perdue de vices ; des bourgeois efféminés qui ne sont bons qu'à rester le soir sur les boulevards à prendre leur absinthe devant les cafés, tandis que des hommes payés vont se faire tuer à leur place. Et quoi encore? la *populace* de M. de Bismark. Voilà tout ce qu'ils ont vu chez nous. Eh bien, il y a chez nous autre chose aujourd'hui : ni bourgeois ni populace, un grand peuple qui se relève dans le sentiment de sa dignité et de sa force, un grand peuple qui reprend possession de

lui-même, qui a retrouvé ses droits, et qui le fera sentir aux soldats de M. de Bismark.

Quant à moi, je le déclare, j'aimerais mieux voir Paris brûlé, bombardé, détruit, voir à sa place sur le cœur de la patrie une plaie énorme, sanglante et fumante : j'aimerais mieux cela que de voir Paris, comme une infâme, une impure Babylone, se prostituer à son envahisseur. (*Applaudissements.*)

Mais on sait bien ce que l'on fait quand on nous parle de bourgeois efféminés et de populace dangereuse : on voudrait nous diviser ; on voudrait, comme autrefois, Constantinople assiégée par les Turcs ou Jérusalem assiégée par Titus, que nous eussions la folie d'épargner à nos ennemis la peine de nous tuer en nous égorgeant les uns les autres. C'est là ce qu'on a espéré lorsque l'on a appris que nous avions proclamé la république. On s'est dit : Voilà l'anarchie qui commence : ils vont se dévorer les uns les autres, et il nous sera bientôt facile d'entrer chez eux.

Au lieu de cela, nous avons donné à cette armée, à ce ministre, à ce roi, à l'Europe, au monde, le grand spectacle d'une nation qui est et veut devenir de plus en plus unie. Il n'y a qu'un sentiment, qu'une pensée parmi nous : la défense, et si quelqu'un, sous quelque prétexte que ce fût, sous quelque forme qu'il pût découvrir ou inventer, essayait de nous désunir, nous lui répondrions tranquillement : Vous croyez travailler pour la patrie, pour la république, pour la délivrance, vous travaillez pour l'ennemi, vous êtes son complice, que vous le sachiez ou non, et nous ne vous suivrons pas ! (*Applaudissements.*)

La discorde a essayé de différents moyens pour pénétrer chez nous. Le premier a été celui-ci ; on a dit : Défiez-vous des protestants, ils ont des sympathies pour la Prusse, parce que la Prusse est protestante. Certains prélats que je ne veux pas nommer, certains journaux à scandale à qui je ne ferai pas le plaisir de les citer, ont dit et redit à plusieurs reprises ces choses-là. Ils annonçaient une grande croisade protestante, — (je ne comprends guères comment ces deux mots pourraient s'accorder ; — mais passons). Cette croisade comptait parmi ses membres les Polonais du grand-duché de Posen qui sont catholiques, les Bavarois qui sont catholiques, le prince royal de Saxe qui est catholique. Et tous ces catholiques-là venaient en France pour imposer par la violence le protestantisme à notre pays ! Il s'est trouvé, chose incroyable ! de bonnes âmes pour penser que cela devait être vrai, parce qu'on le disait et qu'on l'imprimait. Depuis, je ne crois pas que ces gens-là aient persisté dans leur opinion ; ils ont dû être désabusés par la résistance de Strasbourg, par la manière dont les Prussiens ont ménagé les protestants de Strasbourg, et enfin, par les déclarations de M. de Bismark qui compte fort peu, il l'a avoué à Jules Favre, sur les dispositions prussiennes de la Lorraine et de l'Alsace. Non, sans m'arrêter longtemps sur cette question, je puis le dire, la France et la république peuvent compter sur tous leurs enfants : protestants comme catholiques.

Quant à ce qui nous concerne, nous, protestants, j'ai deux mots bien simples à ajouter : Le premier, c'est celui-ci : non-seulement nous sommes les fils du libre examen, nous avons une religion essentiellement laïque, mais de plus, nous sommes les pères du suffrage universel, et nous l'avons pratiqué au XVIe siècle dans nos assemblées politiques, lorsque le reste de la France était bien loin encore d'y penser. Ainsi, il n'est pas à craindre que nous manquions d'attachement pour une forme que nous avons pratiquée bien avant les autres, dont nous avons l'expérience et dont nous connaissons les avantages, et l'on peut se fier à nous, à notre droiture, à notre amour de la nation française.

Il est vrai qu'on nous reproche un défaut. On nous a accusés, et nous avons des ennemis qui le répètent souvent, d'être des gens opiniâtres. Mais permettez-moi de le dire avec cette franchise dont vous m'avez reconnu le droit ; c'est peut-être là un défaut qui manque un peu trop à la France. Soyons un peu opiniâtres en ce moment, montrons de la tenacité, de la persévérance en face de l'ennemi. Et tenez, permettez-moi de faire avec vous une courte excursion dans le passé, et de vous rappeler un trait du siége de La Rochelle. Je n'examinerai pas si les protestants avaient tort ou raison de se faire assiéger dans La Rochelle par le cardinal de Richelieu, mais je rappellerai ceci :

Ils nommèrent, pour leur maire et pour leur capitaine à la fois, un marchand de La Rochelle, Jean Guiton. Le jour où il entra en fonctions, il apporta un poignard sur la table du conseil, et il déclara que ce poignard était là pour percer le premier qui parlerait de se rendre, lui-même inclus. — Après quoi, on se défendit comme l'on put, et l'on se défendit pendant six mois. Quand il n'y eut plus rien à manger, je vais vous dire quels furent les derniers aliments auxquels on eut recours. Ce furent d'abord les chartes sur parchemin des archives de la ville, et l'on eut de la peine à les digérer. Une dernière ressource alimentaire plus étrange encore fut celle-ci :

Il restait dans les magasins de cette ville de commerce des caisses de sucre ; il y avait aussi des rats, que la faim chassait de leurs trous. On prit les rats ; on les fit confire dans le sucre, et on mangea le tout. Voilà comment subsistèrent les assiégés de la Rochelle. Vous pouvez, je le crois, compter que les protestants, dont les ancêtres ont été tenaces à ce point pour une cause qu'ils croyaient bonne, ne vous manqueront pas à l'heure qu'il est, et seront tenaces eux aussi.

Il n'y a plus parmi nous, ni catholiques, ni protestants, ni partis religieux, ni partis politiques ; il n'y a qu'un seul parti : le parti de la défense nationale, le parti qui expulse les étrangers. Et cela est tellement vrai, que, s'il se trouve parmi vous ici même en ce moment des citoyens qui pensent que le gouvernement de la défense nationale, sous tel ou tel rapport, n'est pas tout ce qu'ils voudraient

qu'il fût, et peut-être aussi des citoyens, — nous sommes en famille, nous pouvons tout dire, — qui aimeraient assez être à la place de ce gouvernement-là (*rires et applaudissements*), je leur rappellerai tout simplement le mot de ce sublime ouvrier devenu chef d'État et mort martyr d'une grande cause, d'Abraham Lincoln. Vous savez, quand il arriva à la fin de ses quatre ans de présidence, ce qu'il répondit à ceux qui voulaient nommer un autre président à sa place, au milieu de la guerre de la sécession : « Quand on passe à gué une rivière, ce n'est pas au beau milieu du courant qu'il faut changer de chevaux. » Si nous avons quelque chose à changer à la direction de notre gouvernement actuel, attendons que nous soyons de l'autre côté de l'eau, — et nous n'en sommes pas encore là. — Pour le moment, je n'ai qu'un conseil à vous donner, c'est d'obéir. (*Applaudissements.*)

Ah ! ce n'est pas un mot agréable à des oreilles françaises. Je vous ai prévenus que je vous dirais des choses pénibles, et celle-ci est du nombre ; mais Paris aujourd'hui n'est plus une ville, c'est un camp, et un camp où tout le monde n'obéit pas au commandement est bientôt pris et bientôt perdu. Je vous dirai ensuite que, sans doute, pour des républicains, il peut être dur d'obéir à un souverain entouré d'une cour formée d'êtres dissolus qui vivent dans le luxe et cherchent par tous les moyens possibles à accroître leur influence et leur richesse personnelles; mais quand il s'agit d'obéir à ceux qui sont chargés de sauver la république, à ceux qui sont sortis de nos propres rangs pour un temps limité et pour une œuvre déterminée que nous avons tous à cœur et qui nous est plus chère que notre vie, alors, bien loin qu'il y ait honte à obéir, il y a à le faire la plus grande, la plus sainte, la plus morale de toutes les gloires. Obéissez, je n'ai rien de mieux à vous dire que cela. (*Applaudissements*)

Le seul ordre que vous ayez à donner à votre gouvernement, c'est celui-ci : Tant que vous aurez des armes et du pain, donnez-nous-en. — Quand vous n'en aurez plus, à nouvelle circonstance, nouveau conseil. — Mais, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas là, et je vais vous donner (sur notre situation au point de vue des subsistances) des détails parfaitement positifs que j'ai recueillis tout récemment et qui m'ont été donnés avec quelques nuances, c'est-à-dire que, parmi ceux qui m'ont renseigné, les uns ont présenté les choses sous un aspect meilleur, — ce n'est pas ceux dont je vais vous apporter le témoignage, — d'autres sous un aspect moins favorable. C'est d'après ces derniers que je vais parler.

Nous avons aujourd'hui du pain, du blé, de la farine pour soixante et dix jours; nous avons du vin beaucoup trop (*on rit*); nous avons de la viande fraîche pour un mois, des salaisons pour un peu plus de temps; nous avons en outre des ressources que je n'énumérerai pas en ce moment, qu'il est difficile de préciser, en café, chose très-importante, en riz et d'autres denrées. De tout cela il résulte que, jusqu'à la fin de l'année 1870, personne ne mourra de faim à Paris.

Cela veut-il dire que dans Paris assiégé avec une ceinture d'ennemis, d'obusiers, de mitrailleuses autour de nous, personne n'aura rien à changer à ses habitudes, que chacun vivra tout à fait à son aise, que nous n'aurons rien à souffrir? Non, messieurs, cela n'est pas, et, si je vous le disais, je serais un de ces flatteurs dont je vous parlais tout à l'heure. Il y aura à souffrir, attendu que l'on ne change pas les habitudes d'une grande population sans qu'elle s'en ressente quelque peu. Mais j'avoue que je ne suis pas bien tolérant pour les plaintes que j'entends à cet égard. Lorsque je vois des gens aisés — âgés peut-être, ce qui les excuse, — se plaindre que telle ou telle des habitudes de leur vie devient difficile à conserver, lorsque je vois de braves ouvriers accoutumés à travailler d'une façon routinière, et qui, heureusement pour eux, trouvent à utiliser leurs forces dans un autre travail qu'ils ne connaissent pas bien, se désoler de ce changement; lorsque je vois des ménagères se lamenter parce que le lait est difficile à trouver, qu'il n'y a plus de beurre et qu'il faut manger du cheval, je ne puis pas alors m'apitoyer beaucoup. Quant au cheval, je ne mange que cela depuis quinze jours, et je ne m'aperçois pas encore que j'aie dépéri. (*On rit.*) Je regrette même de voir, qu'en général, ceux qui mangent du cheval dans ce temps-ci ne sont pas toujours ceux qui ont le plus besoin de faire des économies, et que bien des personnes pour qui ce serait une ressource plus précieuse que pour d'autres n'osent pas en manger par je ne sais quelle crainte. Ah! messieurs, au nom de la patrie, renonçons donc à nos petites habitudes, à nos petits préjugés! Ne nous confinons pas dans une manière étroite d'entendre la vie; si telle ou telle chose nous manque, sachons nous en passer sans récrimination, et cela par bon sens, par dévouement, par amour pour les autres. Je ne sais qui a dit que le pli de l'habitude est un abîme où se perdent les petites âmes. Il ne doit pas y avoir de petites âmes dans Paris assiégé; il faut que toutes les âmes grandissent à la hauteur du devoir et du danger. (*Applaudissements.*)

J'affirme donc que jusque vers la fin de l'année vous souffrirez, non pas beaucoup, non pas gravement, non pas jusqu'à mourir de faim, mais vous souffrirez, et il est bon qu'il en soit ainsi. Qui de nous voudrait pouvoir dire, lorsque ce siége sera glorieusement fini : « Moi seul je n'ai pas souffert lorsque toute la patrie était en deuil et en larmes? » Personne ne voudrait de ce rôle-là. (*Non, non!*) Oui, nous souffrirons tous, et il est bon que nous souffrions. Que chacun fasse ce qu'il peut en prenant une part de la souffrance générale pour la diminuer et soulager les autres. Cela, vous le pouvez de deux manières : la première, c'est de vous restreindre. Vous devez vous dire, au milieu des circonstances dans lesquelles nous sommes, que c'est pour vous un honneur très-grand, grand devant l'histoire, grand devant l'avenir, d'être au nombre

des habitants et des défenseurs de Paris assiégé, et que c'est pour vous une obligation, comme citoyens, comme hommes, de prendre une part de la pénurie, de la disette, de la gêne universelle, de tout ce qui peut troubler l'existence commune, d'accepter joyeusement cette part, de donner l'exemple de l'intrépidité, de la bonne humeur. On a dit autrefois que c'était le caractère de la bravoure française, qu'elle riait au moment du danger, et que la grandeur même du péril ne pouvait faire perdre aux âmes françaises leur joyeux équilibre. Eh bien! montrons-le donc, et tout en portant le deuil de ceux qui périssent, honorons-les d'une manière digne d'eux, non par de vaines larmes, mais par notre sérénité, par notre abnégation, par notre courage.

Enfin, vous pouvez diminuer la part des autres dans le malheur, d'une autre façon encore; il ne suffit pas de vous priver; il faut donner beaucoup, donner largement, et ici je demande à faire une très-simple observation que vos propres souvenirs confirmeront peut-être. J'entends très-souvent, et vous entendez aussi des vieillards, des malades et de très-jeunes gens, des femmes, des jeunes filles, dire : Ah, si je pouvais quelque chose contre les Prussiens! Eh bien, vous pouvez tous quelque chose, vous pouvez tous beaucoup contre les Prussiens, d'abord en maintenant cette gaieté, cette énergie, cette virilité de cœur dont je parlais tout à l'heure, et ensuite en donnant. Le jeu qu'ils jouent tend évidemment de plus en plus à nous affamer. Contre eux, un bon de pain ou de viande donné à quelqu'un qui en a besoin vaut une balle, et, si vous ne pouvez envoyer une balle à l'ennemi, vous pouvez aider les combattants, prolonger ainsi le siége, et déjouer le plan de nos adversaires.

C'est pour cela que l'œuvre des dames au nom desquelles je vous parle en ce moment a une grande valeur patriotique. C'est une œuvre de défense nationale qui aidera plus directement et plus considérablement que je ne puis le dire à la défense, à balayer notre sol des étrangers qui l'ont envahi. Chacun de vous à cet égard doit se demander ce qu'il peut faire : Donnez! donnez! Et tenez, je ne veux pas croire qu'il y ait dans cette vaste salle en ce moment, parmi ceux qui m'écoutent, un seul égoïste. Mais vous en connaissez certainement tous au moins un. Eh bien! voici ce que je vous charge de dire à l'égoïste que vous connaissez : dites-lui qu'en temps ordinaire ce qu'il mange ne profite qu'à lui, qu'il lui importe assez peu que ses voisins ne mangent pas et que les autres souffrent, et que s'il a plus d'estomac que de cœur, il se console aisément des misères d'autrui en se disant : J'ai bien dîné, mais que cette implacable indifférence n'est plus possible aujourd'hui.

Nous sommes dans un état de choses complétement différent. Vous avez bien dîné, je vous en félicite ; mais prenez garde, vous avez autour de vous, à la maison d'en face ou à l'étage au-dessus un voisin qui n'a pas dîné du tout. Ce voisin peut devenir malade; il y a des maladies qui proviennent du jeûne, du manque de nourriture et qui dans une ville assiégée se propagent rapidement. Et quand le voisin d'en haut ou d'en face tombera malade pour n'avoir pas mangé, sa maladie sera épidémique, vous la prendrez, égoïste, et vous en mourrez.

Ne parlons pas aux égoïstes de la patrie; ne leur parlez pas de fraternité ou de charité, ils ne vous comprendraient pas. Parlez-leur de leur chère personne, de leur propre santé, et dites-leur de faire des sacrifices considérables pour se porter bien le plus longtemps possible. (*On rit.*)

J'ajoute un mot pour tous ceux d'entre vous qui regrettent de ne pouvoir servir la patrie. Nous voyons sur les boulevards, dans les rues, sur les places publiques, nos pères, nos frères, nos fils, faire l'exercice et apprendre la manœuvre. Ils commencent les premiers jours par ne pas y mettre beaucoup d'ensemble; mais peu à peu cela vient, et qu'on les envoie à un poste de danger, ils montreront, comme nos mobiles de la Côte-d'Or et de Bretagne l'ont si noblement montré, qu'ils sont des braves. (*Applaudissements.*)

Certes, je ne veux pas enseigner l'exercice et commander la manœuvre à toute cette assemblée, aux dames, aux jeunes gens, aux vieillards qui sont ici. Mais il y a contre les Prussiens une autre manœuvre que je vais leur indiquer. Mettez la main droite dans la poche où est votre porte-monnaie, ouvrez-le bien grand; si par hasard ce porte-monnaie contient une petite poche spéciale où il y ait de l'or et des billets de banque, ne manquez pas d'ouvrir celle-là aussi. Tout à l'heure, quand vous sortirez de cette salle, vous trouverez, vous attendant auprès des issues, des dames qui représentent notre Société. Quand elles vous tendront une bourse, retournez votre porte-monnaie dans cette bourse; voilà la manœuvre. (*Rires et applaudissements.*)

Prenez garde : il est très-imprudent d'applaudir ; tous ceux qui applaudissent nous disent par là qu'ils ont compris la manœuvre et s'engagent à l'exécuter. (*Nouveaux applaudissements, rires.*)

Donnez-nous donc largement, donnez-nous de quoi prolonger ce siége, et quoi diminuer les souffrances de nos concitoyens, et vous serez par là, qui que vous soyez, quels que soient votre âge, votre sexe, votre position sociale, de véritables défenseurs de la patrie.

Les Prussiens seront vaincus. Alors, de la tempête affreuse dans laquelle nous sommes aujourd'hui enveloppés de toutes parts, sortira une France régénérée que personne ne s'avisera de mépriser, qui aura appris à tout le monde à la respecter, en se respectant elle-même. Alors, de ce nuage sanglant qui nous entoure sortira une ville de Paris qu'on viendra voir de toutes les extrémités du monde, non-seulement comme la capitale des arts et du luxe, mais comme un phare resplendissant de lumière qui sera resté allumé aux heures les plus ténébreuses et les plus terribles, et qui inon-

dera le monde d'une saine, d'une pure, d'une resplendissante clarté. (*Applaudissements.*)

Alors, de ce même nuage sortira une République qui durera, qui ne se laissera ni noyer dans le sang des citoyens, comme en 93, ni séduire par un conquérant, comme aux premiers jours de ce siècle, ni escamoter par un parjure, comme nous l'avons vu. (*Applaudissements.*)

Cette République-là sera indivisible comme une seule âme, majestueuse et calme comme la justice, impérissable comme la vérité. (*Plusieurs salves d'applaudissements.*)

ATHANASE COQUEREL FILS.

COLLÉGE DE FRANCE

LÉGISLATION COMPARÉE

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE
de l'Institut

L'Assemblée constituante (suite) (1)

VIII

ORGANISATION JUDICIAIRE

Ce fut au milieu des agitations qui suivirent la fête de fédération et les troubles de Nancy que l'Assemblée acheva une des grandes réformes de la Révolution, celle de l'organisation judiciaire. La discussion, commencée dès le mois de mars 1790, ne fut terminée que le 30 avril. Et je ne parle que de la justice civile. La réforme criminelle ne fut achevée qu'en 1791; nous y reviendrons.

Le changement du système judiciaire était une conséquence nécessaire de la révolution qui avait donné à la France une représentation nationale. Les parlements étaient un pouvoir politique et judiciaire, les tribunaux inférieurs étaient des justices patrimoniales; enfin la vénalité donnait les offices judiciaires : on était magistrat moyennant finances. Toute cette organisation était contraire aux principes acceptés et salués par la France de 1789.

La puissance politique des parlements ne s'exerçait pas seulement par le droit de remontrances, qui n'était après tout qu'un droit de pétition. Le parlement de Paris (je cite le plus considérable de tous) se considérait comme des états généraux au petit pied. A ce titre, il refusait d'enregistrer les ordonnances royales, ou ne les enregistrait qu'après des modifications ou des réserves. Ce n'est pas tout. La distinction de l'administration et de la justice, qui est aujourd'hui si nettement accusée, n'existait pas, ou du moins n'existait que confusément sous l'ancien régime. Le parlement s'attribuait le droit de mander à sa barre le lieutenant de police, et au besoin il s'inquiétait du prix du pain ou du blé. De là cette sévérité avec laquelle, au temps de la Révolution, on établit que le pouvoir judiciaire ne pourrait jamais se mêler d'administration. Sévérité juste si nous n'avions pas versé du côté opposé, et si nous n'avions fini par subordonner la justice à l'administration en donnant à celle-ci le dernier mot.

Quant aux justices seigneuriales et patrimoniales, c'était le fait des campagnes. Tout le monde avait assez du bailli, ce tyran de village qui ne vit plus que dans les comédies. Tout le monde était d'avis que la justice ne pouvait être rendue qu'au nom du roi, et qu'il fallait remplacer ces juges sous l'orme par des juges de paix imités de l'Angleterre; on attendait même de cette réforme plus qu'elle ne pouvait donner.

La vénalité de la magistrature, traînant à sa suite l'hérédité, blessait singulièrement l'esprit d'égalité : aussi sa suppression ne faisait-elle pas l'objet d'un doute. C'était 800 millions à rembourser, dépense énorme, mais qui en 1790 n'effrayait personne. N'avait-on pas la planche aux assignats, et les biens du clergé n'étaient-ils pas là pour rassurer les porteurs de papier-monnaie?

En réformant l'organisation judiciaire on ne comptait pas seulement changer la personne et le caractère des magistrats, on voulait aussi corriger des abus universellement condamnés. Chasser de nos lois judiciaires le privilége et l'inégalité, c'était l'ambition des constituants, et l'on ne peut trop les en louer.

La France était couverte de juridictions privilégiées. Il y avait des tribunaux et des procédures privilégiés pour certaines personnes; en matière criminelle, on distinguait un délit privilégié d'un délit commun. Ces priviléges équivalaient quelquefois à un déni de justice, c'était toujours une charge onéreuse pour ceux qui plaidaient contre un privilégié. Un débiteur de Bordeaux pouvait, par droit de *committimus*, n'être justiciable que du parlement de Paris. L'Assemblée soumit tous les Français au droit commun; c'est là un des bienfaits de la Révolution.

On avait également oublié que la justice était faite pour les justiciables et non pour les juges. Un président ne pouvait être forcé d'accorder l'audience, un rapporteur ne pouvait être contraint de déposer son rapport. Tout cet arbitraire dans la distribution de la justice, l'Assemblée le supprima et fit bien.

Elle décida aussi que la justice serait gratuite, mais en ce point la réforme ne fut pas grande. Les épices des magistrats n'étaient rien; les frais de justice n'ont guère diminué : il y a là un problème difficile à résoudre. D'une part, on ne peut pas faire que ceux qui suivent pour vous une affaire ne soient pas payés; de l'autre, le plus lourd des frais judiciaires, c'est l'impôt qui frappe jusqu'au papier où vous écrivez votre plainte. Là serait le soulagement, mais l'État n'a pas encore trouvé moyen

(1) Voyez les numéros 29, 31, 37, 38, 42 et 43, pages 450, 486, 582, 604, 669 et 674.

de vivre sans impôts, et il est bien obligé de les varier pour en alléger et en diviser le payement.

Séparation de l'administration et de la justice, abolition des justices patrimoniales, suppression de la vénalité des offices, abolition des priviléges, répartition plus égale des tribunaux, voilà des bienfaits que nous devons à la Constituante; ils sont grands, nous devons en être reconnaissants. La justice et la presse sont les deux suprêmes garanties de la liberté politique; l'indépendance des tribunaux est la sauvegarde des citoyens.

Cette justice rendue à la Constituante, remarquons qu'à l'exception des justices de paix, qui furent une institution nouvelle, la réforme, à l'origine, fut une suppression d'abus plutôt qu'une création nouvelle. Tous les partis étaient d'accord pour en finir avec un établissement gothique qui ne répondait ni aux idées, ni aux besoins du jour; mais dès qu'il s'agit de fonder, les divisions reparurent, divisions qui n'eurent qu'à demi un caractère politique. Quatre projets furent mis en présence: celui du comité de constitution, fort habilement défendu par le plus célèbre avocat de Rouen, Thouret; celui de Chabroud, celui d'Adrien Duport et celui de Sieyès. Thouret défendait un système assez semblable à celui qui fut adopté, et qui, en partie, nous régit aujourd'hui; les trois autres auteurs proposaient le jury en matière civile et criminelle. Chabroud et Duport demandaient des juges ambulants et des assises à la façon anglaise. Sieyès, suivant son usage, avait un projet compliqué et obscur que personne ne comprit. Autant que j'ai pu en juger, ce qu'il établissait sous le nom bizarre de magistrats primaires, de juges de département et de grands juges de France, c'était des juges de paix, des magistrats et une cour de cassation; du reste, ce projet nous intéresse peu, car on le laissa de côté. La seule chose curieuse, c'est qu'on y trouve le germe de certaines idées qui jouent un grand rôle dans la constitution de l'an VIII.

Examiner séparément et en détail ces projets divers, c'était entrer dans une discussion confuse et difficile. Barrère proposa de ramener tous ces projets à une série de questions principales, et cette marche fut adoptée.

La première question fut de savoir si l'on établirait des jurés au civil aussi bien qu'au criminel. En 1790, on était fort séduit par l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis. En outre, quoiqu'on eût peu de goût pour notre vieille histoire, on n'ignorait pas cependant que cette institution, sortie des forêts de la Germanie, comme le dit Montesquieu, avait été la garantie des libertés du moyen âge. Toute la difficulté portait sur le point de savoir si le jury convenait à notre degré de civilisation, à la complication de notre droit.

Au criminel, on fut bientôt d'accord pour accepter le double jury, tel qu'il existe en Angleterre : jury d'accusation et jury de jugement. D'une part, notre procédure criminelle, procédure d'inquisition, qui établissait le secret et qui admettait la torture, avait été battue en brèche par les deux grands esprits du XVIIIe siècle, Montesquieu, Voltaire, suivis par Beccaria, Brissot, Warville, etc. D'autre part, on sentait qu'il y avait là un intérêt politique de premier ordre, et que cet intérêt politique s'accordait très-bien avec une meilleure administration de la justice.

L'intérêt politique est évident. Il n'y a pas de véritable liberté dans un pays où la société ne garde pas elle-même le pouvoir de prononcer sur la vie, l'honneur et la liberté du citoyen. Donner à des magistrats qui sont dans la main du pouvoir ou qui forment corporation un droit de vie et de mort sur tous les citoyens, c'est donner à l'État ou aux magistrats la faculté de tenir en échec toute la nation et de régner par la terreur. C'est ce qui explique comment le jury se trouve sous des noms divers chez tous les peuples libres. En Grèce, ce sont les citoyens qui prononcent; à Rome, ce sont des *judices jurati* tirés au sort sur des listes particulières, comme nos jurés. Ce n'est pas la communauté d'origine entre des peuples différents qui explique cette ressemblance, c'est la nécessité politique; il y a là une loi naturelle, une condition de la liberté.

La seule objection qui eût quelque valeur c'est, disait-on, que la justice serait mal administrée par des mains novices. C'est là cependant une objection qui ne supporte pas l'examen. S'il est un fait d'expérience, c'est que l'habitude de juger des coupables fausse l'esprit, en détruisant la sensibilité nécessaire à qui exerce une si terrible fonction. Un jeune magistrat hésite, doute, examine; un vieux magistrat voit partout des scélérats. Vous vous rappelez l'aimable conversation de Dandin avec la jeune Isabelle, dans *les Plaideurs :*

« N'avez-vous jamais vu donner la question ?
— Non, et ne le verrai, que je crois, de ma vie.
— Venez, je vous en veux faire passer l'envie.
— Ah! monsieur, peut-on voir souffrir des malheureux?
— Bon! cela fait toujours passer une heure ou deux. »

C'est là, dira-t-on, une caricature. Non, c'est la vérité. Deux magistrats estimables, Jousse et Mayart de Vauglans, ont publié, presque à la veille de la Révolution, de gros traités de la justice criminelle : on y trouve tout au long (surtout dans le second) l'apologie du secret et de la torture. Il est probable que ce n'étaient pas des gens cruels, mais simplement des hommes aveuglés par l'habitude et le préjugé.

La question, du reste, peut être ramenée à ce terme précis : avec le jury il y a peut-être plus de chances pour l'acquittement d'un coupable; avec une magistrature permanente il y a plus de chances pour la condamnation d'un innocent. Ce ne sont pas deux maux de même nature et qui se compensent. L'acquittement d'un coupable est un fait fâcheux; la condamnation d'un innocent est un trouble social. Tous sont menacés quand un innocent est frappé.

En est-il du jury civil comme du jury criminel? Quel

est ici l'intérêt politique? N'est-ce pas simplement que la justice soit rendue avec le plus de soin possible? Et ne peut-on pas admettre que des magistrats versés dans la jurisprudence sont plus capables que des ignorants, quand il faut apprécier des contrats, des testaments, des titres de propriété? La question n'est donc pas la même, et l'on peut admettre le jury criminel en repoussant le jury civil.

Ce n'était pas l'avis de Duport. Il proposait des jurés tant au civil qu'au criminel, des juges ambulants tenant des assises, des grands juges dans chaque chef-lieu d'assises, une partie publique et un grand officier de la couronne. Son point de départ était la séparation, nécessaire suivant lui, du droit et du fait. Le juge n'est pas chargé d'interpréter la loi, mais de l'appliquer à un fait. Ce fait, il ne lui appartient pas de le déterminer. Mêler le fait et la loi, c'est arriver aux abus les plus singuliers; celui qui a la majorité peut perdre son procès. Le juge qui croit le fait sûr et la loi douteuse, et celui qui croit le fait douteux et la loi certaine, sont comptés ensemble quoiqu'ils diffèrent du blanc au noir. « Le jugement d'un procès, ajoutait-il, est un syllogisme : la majeure est le fait, la mineure est la loi, et le jugement est la conséquence. » Confier la décision de la majeure et de la mineure aux mêmes hommes, c'est arriver à la confusion.

A ces réflexions, qui sont justes, et qui paraissent tout au moins appeler une réforme dans le vote des juges, Duport ajoutait des considérations qui sont dans l'esprit du temps et qui n'ont pas la même solidité :

« Il est naturel, disait-il, lorsqu'il s'agit d'une propriété, de consulter les amis et les voisins; *c'est ainsi que se décidaient les contestations dans les premiers âges de la société.* Les lois ont ensuite été créées, elles se sont ensuite multipliées, il a fallu des hommes qui s'en occupassent continuellement : *voilà l'origine des juges, voilà l'origine des abus.* L'obéissance éclairée est la seule véritable obéissance; comment peut-on l'espérer quand les lois sont obscures et que le peuple ne les connaît pas? En un mot, il faut accorder le soin d'établir le fait aux jurés, *conduits et éclairés* par un officier de justice; le reste appartient aux juges. Vous savez que les hommes ne sont que le produit de leurs mœurs et de leurs habitudes; que la véritable manière de les modifier pour la société est de leur donner des habitudes heureuses; dès lors est-il moyen plus sûr d'attacher les hommes à la justice elle-même, et de mettre pour ainsi dire *la vertu au nombre des fonctions publiques?* Un homme qui aura pendant quelque temps été juré n'entreprendra pas un procès légèrement; ainsi, c'est un moyen de détruire cet esprit de chicane qui enracine chez les hommes l'esprit de discorde et d'avarice. *Vous ramènerez les hommes à des mœurs simples et pures, compagnes ordinaires de la liberté.* Toute législation doit avoir pour règle le cœur de l'homme, et les affections qui le meuvent. *Ramener le bonheur parmi les hommes sans y ramener la vertu,* c'est un problème qu'heureusement il est au-dessus du génie de résoudre. »

Ce ton d'idylle est commun dans la Révolution, et presque toujours il annonce quelque mesure violente. Ce n'est pas seulement par amour de la justice que Duport veut le jury civil, c'est aussi pour en finir avec la magistrature. Ce qu'il veut, c'est un très-petit nombre de juges, nommés par le peuple pour un temps limité, ou, comme il le dit : *Ayez des juges et non des tribunaux :*

« Les juges sont-ils donc les propriétaires de la justice? Les emplois à vie sont de véritables propriétés. Dans un autre ordre de choses, la perpétuité des juges était une institution utile; elle servait de barrière au despotisme. Actuellement elle ne servirait qu'à détruire la liberté! Dans notre institution, le roi seul est perpétuel. Tout homme, quelque fonction qu'il ait exercée, lorsqu'il rentre dans la société, reprend l'amour de l'égalité et perd l'habitude de la domination. Les hommes qui savent qu'ils ne descendront plus, regardent les devoirs qui leur sont confiés comme des faveurs qui leur sont accordées; ils se croient d'une classe différente, ils tendent à étendre l'autorité dont ils doivent toujours jouir... Des juges perpétuels seraient nécessairement amenés à des idées d'inégalité. Si au contraire ils sont à temps, ils n'oublieront pas ce qu'ils étaient, et se rappelleront ce qu'ils doivent devenir. »

Cette idée, qui ne manque pas d'un fonds de vérité, était dominante en 1790. Chabroud, qui parle après Duport, s'exprime de même façon, mais en moins bons termes :

« Un juge inamovible, disait-il, est un être bien redoutable; je ne passerai jamais à côté de lui sans me dire : « Cet homme a dans ses mains mon honneur et ma vie; il peut m'enlever l'un et l'autre en blessant toutes les règles de la justice. » Ce n'est pas que je ne désirasse qu'un bon magistrat fût longtemps magistrat; mais le peuple est facile, il peut être trompé, il est juste que les suites d'un choix inconsidéré aient un terme prochain... Dans le nouvel ordre de choses, un jeune homme ne dira pas : *Je me fais juge,* comme son camarade dirait : *Je me fais marchand.* Il verra le choix du peuple dans la carrière des places de magistrats, comme des accidents honorables qui ne devront jamais être le terme de l'étude, parce qu'ils ne pourront jamais être celui de la confiance. *Le présent de l'inamovibilité est l'éteignoir de l'ambition de s'éclairer.* »

Duport prévoit l'objection qu'on lui fera : c'est que l'état de juge demande de longues études. C'est en effet la nécessité d'une éducation et d'une longue pratique qui fait de la magistrature une profession. La réponse qu'il y fait est qu'il faut simplifier les lois. C'est une réponse qui n'en est pas une. Ce n'est pas l'ignorance ou la négligence du législateur qui fait la complication des lois, c'est la complication des intérêts; et cette complication, la civilisation, en multipliant les richesses et les affaires, ne la diminue pas. Là est la difficulté véritable, Duport passe à côté du problème sans le résoudre.

Ce fut Thouret qui répondit à Duport et à Chabroud. Thouret, avocat normand, n'était pas, selon moi, un homme politique; son horizon était borné, son esprit peu familier avec les grandes questions que soulevait la Révolution, mais c'était un excellent jurisconsulte. Et ici, sur un terrain qui lui était familier, il répondit à Duport avec une autorité qu'on ne put lui contester.

Thouret, qui sentait la force du courant, ne voulut pas se mettre en travers de l'opinion. Non-seulement il admit le jury en matière criminelle, en même temps que pour les délits de la presse et les *délits militaires,* mais encore il déclara ne pas combattre directement l'établissement du jury civil. Il demanda qu'on ajournât

cette proposition à la législature suivante, et cela par des raisons qui méritaient toute l'attention du législateur.

Et d'abord il n'eut pas de peine à faire remarquer que Duport et Chabroud supposaient une régénération du peuple français, un changement d'idées, une simplicité de mœurs, qu'on devait désirer, mais qui n'existaient pas encore. En outre, ces deux réformateurs déclaraient nettement que le jury civil ne pouvait marcher qu'avec des lois simples et peu compliquées. Ces lois, quand les aurait-on?

« On propose ici, pour le moment actuel, une organisation réduite aux derniers termes de la simplicité, lorsque notre législation est la plus étendue, la plus compliquée, la plus subtile et la plus obscure qu'on puisse imaginer. Ces deux choses sont tellement inconciliables, que l'obstacle qui en résulte ne pourrait être levé que lorsque nos lois seraient simplifiées, éclaircies et mises à la portée de toutes les classes de citoyens; lorsque les livres, les légistes et les praticiens auraient disparu; lorsque le *règne de l'innocence* et de la loyauté se serait établi sur les débris du pédantisme et de la charlatanerie du barreau, et lorsque enfin la *vertu* seule donnerait la capacité d'être jugé. »

Mais cette simplification vertueuse est-elle un rêve, où est-elle une espérance? Sur ce point, Thouret, avec une prudence toute normande, ne craint pas cependant de laisser entrevoir sa pensée :

« Nous voulons sans doute éclaircir, abréger nos lois et surtout simplifier nos formes. Je passe sur le temps que cette grande entreprise exigera; mais il est essentiel de ne pas s'exagérer l'effet de ces réformes. Chez une grande nation, riche, active, industrieuse, et où la civilisation, parvenue à sa *dernière période*, développe sans cesse les combinaisons qui agitent et croisent tous les intérêts; on aura beau vouloir simplifier la législation, il est impossible qu'elle ne soit pas toujours la matière d'une science étendue, et que la juste application des lois aux cas particuliers ne soit pas un talent difficile, fruit tardif de l'étude et de l'expérience réunies.

» Aucune grande société ne peut subsister sans un code de lois variées. Partout où il y a un tel code, il est utile qu'il y ait des légistes. On en trouve chez tous les peuples civilisés; ils y sont d'autant plus honorés que le peuple est plus libre, plus ami de ses lois, plus soigneux de les conserver. »

Thouret ne va pas loin pour chercher un exemple de cette vérité, il lui suffit de citer les deux lois que l'Assemblée vient de rendre sur les municipalités et sur les corps administratifs. Que de questions à résoudre! Quelle difficulté de faire entrer dans la jurisprudence la loi la plus simple! — Quoi, dira-t-on, ne pourra-t-on jamais diminuer et abréger les procès? — On le pourra, répond Thouret, avec une meilleure législation, une meilleure éducation, un changement dans les idées et les mœurs; mais *en ce moment*, est-il sage d'organiser l'ordre judiciaire d'après l'*état moral hypothétique* auquel il faut espérer que la nation parviendra un jour, ou ne faut-il pas se conformer à l'état actuel de la législation, aux mœurs et au caractère présent du peuple?

Après ces judicieuses réflexions, Thouret insiste avec raison sur le danger de changer l'organisation de la justice au moment où la France, ébranlée par la Révolution, n'a pas encore eu le temps de reprendre son assiette; puis il aborde la question même du jury civil, au point de vue de la liberté politique et à celui du plus grand avantage de la justice privée.

Sur le premier point, qui est chez les Anglais la raison d'être du jury civil, il faisait remarquer qu'avec des corps administratifs électifs, *sentinelles incorruptibles*, et des juges également élus et temporaires, la liberté politique ne pouvait courir aucun danger.

Sur le second point, il disait, et ses paroles méritent toute notre attention :

« Quant à la bonne distribution de la justice privée, le calcul des probabilités élève, en spéculation, un grand nombre de préjugés en faveur du *jury*, mais si l'on consulte... l'expérience..., on ne trouve pas dans ces effets cette excellence préconisée en Angleterre par quelques écrivains. Parmi les publicistes de cette nation, il en est de même qui conviennent franchement des vices naturels du jury et de l'injustice qui en résulte dans les jugements; ils mettent au nombre de ces vices principaux : l'*ignorance*, l'*inexpérience*, le défaut de ce tact produit par l'habitude des affaires qui produit seul la clairvoyance et la sûreté dans les décisions judiciaires. Ils y mettent surtout la propension presque invincible du *jury* à partager les affections et les inspirations populaires. William Paley loue, comme un Anglais, le système qui unit dans son pays la judicature permanente des officiers de justice à la judicature éventuelle des jurés; mais, en observateur exact et en écrivain véridique, il est cependant obligé de convenir que souvent le jugement par jurés n'est pas entièrement conforme aux règles équitables de la justice. « Cette imperfection, dit-il, se remarque principalement dans les disputes où il intervient quelque passion ou préjugé populaire. Tels sont les cas où un ordre particulier d'hommes exerce des demandes sur le reste de la société, comme lorsque le clergé plaide pour la dîme; ceux où une classe d'hommes remplit un devoir incommode et gênant, comme les préposés au recouvrement des revenus publics; ceux où l'une des parties a un intérêt commun avec l'intérêt général des jurés, tandis que celui de la partie adverse y est opposé, comme dans les contestations entre les propriétaires et leurs fermiers, entre les seigneurs et leurs tenanciers. (Ces cas se diversifient à l'infini, comme entre les ouvriers et ceux qui les emploient, entre les négociants et armateurs, entre les assureurs et les assurés, etc.) Enfin, ceux où les esprits sont enflammés par des dissensions politiques ou par des haines religieuses. »

La conclusion de Thouret c'est : 1° qu'il n'y avait aucun intérêt politique à établir le jury civil; 2° que l'utilité de ce jury était fort contestable, et qu'il n'était nullement prouvé qu'il fît bonne justice; 3° que le juge civil n'était pas plus dangereux que le jury pour la liberté individuelle; et 4° qu'enfin, s'il est vrai que la confusion du fait et du droit soit chose fâcheuse dans la façon d'opiner des juges civils, il suffisait de changer le mode de délibération pour remédier au mal, et qu'il n'était nullement nécessaire de bouleverser tout notre système judiciaire pour obtenir ce mince résultat :

« Concluons, disait-il, que l'établissement général du jury, étendu au civil comme au criminel, n'est pas pour nous d'une nécessité si impérieuse, ou d'une utilité tellement indispensable, qu'il faille en précipiter l'exécution avant que les lois y soient appropriées, avant que l'opinion y soit mieux préparée, et avant que quelques expériences partielles des avantages de cette méthode aient disposé les esprits à

désirer qu'elle soit généralisée. Les sentiments qui me retiennent dans cette opinion ne doivent pas être suspects ; je suis personnellement partisan de la forme des jugements par jurés ; j'aime cette institution, belle malgré ses imperfections ; mon désir est de la voir rétablir au sein de ma patrie, qui en fit le présent à l'Angleterre au temps de la conquête de Guillaume le Bâtard. C'est par amour pour le jury que je cherche à la préserver d'un mouvement trop brusque, qui, pouvant choquer l'opinion que tant d'intérêts ennemis vont chercher à indisposer, nous exposerait à le voir périr sous nos yeux au moment de sa régénération. »

ÉD. LABOULAYE.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

(à la Sorbonne)

LITTÉRATURE FRANÇAISE

COURS DE M. PAUL ALBERT

I

Les épopées du moyen âge

Mesdames,

La littérature française dont nous commençons l'étude aujourd'hui, est incontestablement la plus riche de toutes les littératures modernes. Elle remonte par ses origines à une époque aussi reculée qu'aucune d'elles ; il n'est pas un siècle où elle n'ait produit des œuvres considérables dans tous les genres et exercé une influence plus ou moins profonde sur l'esprit et le goût des autres nations. Les peuples même à qui notre génie est le moins sympathique, se croient obligés de connaître notre langue ; c'est non-seulement la langue des relations internationales, ce sera bientôt la langue adoptée par tous les savants qui, dans des pays divers, poursuivent un but commun. Il y a deux mois à peine, ils se réunissaient à Copenhague au nombre de trois cent trente-sept dans un congrès destiné à établir les bases de l'archéologie préhistorique, et ils décidaient à l'unanimité que le français serait la langue adoptée pour les discussions scientifiques.

Je pourrais à la rigueur en deux semestres, c'est-à-dire environ en quarante-cinq leçons, dresser un inventaire à peu près complet des richesses littéraires de notre pays ; je vous jetterais en passant beaucoup de noms, beaucoup de titres d'ouvrages, travail facile, fastidieux et inutile : ces entassements fatiguent la mémoire, ne laissent dans l'esprit aucune idée nette. Ce qui importe, ce n'est pas de faire beaucoup, c'est de faire le moins mal possible. Je choisirai donc parmi les innombrables monuments de notre littérature ceux qui me sembleront représenter le plus vivement les caractères essentiels du génie national et la physionomie d'une époque. C'est la méthode qui a été suivie dans les études sur la *poésie* et sur la *prose* ; entre autres avantages, elle a celui de vous être déjà familière, et c'est celle qui répond le mieux, je crois, aux besoins de cet enseignement.

Chaque peuple a son génie. Quel est le génie du peuple français ? Ce que nous préférons à tout, ce que nous exigeons en tout, c'est la clarté, l'ordre, le bon sens. Les spéculations sublimes de la métaphysique nous attirent peu ; du respect involontaire qu'elles nous inspirent d'abord, nous passons vite à la raillerie légère, dédaigneuse. Nous ferions peut-être quelque difficulté d'avouer que nous n'avons guère le goût ni l'intelligence de la haute poésie ; que Pindare et Dante nous échappent, et pour tout dire, nous ennuient ; que nous retrancherions volontiers les deux tiers de Shakespeare et les trois quarts de Milton ; et que la seconde partie du *Faust* de Gœthe nous paraît un logogriphe pénible. En revanche, Boileau tient un rang très-honorable dans l'histoire de notre poésie ; nous avons salué du nom de *grand lyrique* Jean-Baptiste Rousseau ; et, il y a quelque quarante ans, les *Messéniennes* de Casimir Delavigne nous ravissaient d'enthousiasme, comme les chansons de Béranger. Quant à l'épopée, c'est en France à coup sûr que l'on en a le mieux étudié et exposé la théorie et les règles, depuis Ronsard jusqu'à Voltaire ; il ne nous a rien manqué pour produire un chef-d'œuvre en ce genre, que ce je ne sais quoi qui ne s'apprend pas.

Le Français est plus à son aise dans l'éloquence ; il a le tempérament oratoire. Il aime la lutte, et l'éloquence est une arme. Elle est autre chose encore, le langage naturel de certains sentiments, de certaines idées morales auxquelles on ne fait jamais appel en vain parmi nous. Droit, justice, liberté, patrie, mots magiques, qui font vibrer en nos âmes des échos soudains. Dans une œuvre quelconque, c'est la note que nous cherchons ; nous voulons que l'auteur nous intéresse, nous passionne, qu'il ne se borne pas à exposer, mais qu'il plaide sa cause et nous force à être de son parti. C'est aussi un besoin impérieux pour nous de répandre au dehors l'enthousiasme facile qui nous saisit. Nous aimons à raconter, à épancher nos sensations et nos idées ; nous les jetons à travers le monde avec cette impétuosité généreuse que les champs de bataille connaissent. C'est cette force d'expansion qui a fait de la Révolution française un événement européen, universel ; et l'on peut assurer que toutes les révolutions importantes qui se produiront à l'avenir, si elles n'ont pas leur point de départ en France, y auront été du moins mûries, y auront reçu l'élan qui les précipitera. Aucune idée, aucune découverte ne fait son chemin dans le monde si elle n'a été vulgarisée et comme concentrée dans ce langage transparent et rapide, qui éclaire et qui court.

Le Français est spirituel. L'esprit, c'est un don naturel que nul ne lui conteste ; nous avons même des voisins qui ne nous accordent que cela. Qui définira le mot et la chose ? Rien de plus insaisissable, et rien cependant qui se sente mieux. L'esprit français ne ressemble en rien à l'originalité fort étrange et fort âpre parfois que

les Anglais appellent *humour*, et dont Swift et Sterne sont des représentants ; il n'a rien de commun avec l'enjouement un peu lourd et légèrement pédantesque de l'Allemagne ; ce n'est pas non plus la verve sarcastique et bouffonne de l'Italien. C'est un bon sens aiguisé, qui saisit rapidement les choses, les éclaire, les présente aux yeux sous un aspect piquant, inattendu. Bien qu'il ait surtout sa place dans la conversation, il se mêle à tout ; on le retrouve au théâtre, dans les romans, dans les œuvres d'art, dans les discours publics, dans les journaux. C'est lui qui fait bonne et prompte justice des ridicules qui s'étalent, des vanités qui tranchent ; un mot lui suffit, lestement lancé, dard acéré qui perce et déchire. Nos pères du moyen âge étaient déjà célèbres par cette malice gauloise qui les consolait de bien des misères ; c'est une partie de leur héritage qui ne nous a point échappé. A toutes les époques de notre histoire, la satire, l'épigramme, l'ironie railleuse, ont été nos armes de prédilection. C'est pendant les horreurs de la Ligue que l'on écrit *la satire Ménippée ;* c'est à la veille de la Révolution que Beaumarchais compose ses Mémoires et ses fameuses comédies.

D'où vient ce mélange de qualités et de défauts qui constitue le Français ? Sommes-nous de purs Gaulois ? Cela est difficile à admettre ; mais d'un autre côté, certains traits propres à la race gauloise se retrouvent en nous. Sommes-nous des Francs ? Les belliqueux parmi nous ne demanderaient pas mieux. Mais il faut bien faire sa part à la civilisation romaine qui pendant plus de quatre siècles a façonné, transformé la Gaule. On pourrait attribuer à cet élément le goût particulier que nous avons pour l'administration, *la réglementation,* comme on dit aujourd'hui. Il ne faut pas non plus oublier l'influence du climat. Le nôtre est essentiellement tempéré ; nous ne connaissons ni les froids rigoureux, ni les chaleurs excessives. Notre pays est à la fois terre ferme et pays maritime. Il ne s'étend pas en plaines infinies, d'une monotonie morne ; il n'est pas enterré, écrasé par des montagnes énormes. Pas d'animaux gigantesques, pas de bizarreries naturelles. Les productions du sol sont variées et simples. Le pays se suffit à lui-même. Il a du blé, il a du vin, des forêts, des pâturages. Tout est mesuré, équilibré, régulièrement proportionné, rien de sublime et d'extraordinaire, mais aussi pas de lacunes choquantes, et un ensemble satisfaisant. Si la force et la santé ne résident point dans le développement excessif d'un organe particulier, mais dans la proportion et le jeu harmonieux de tous les organes, la France est le pays le mieux partagé, et l'on comprend que sa littérature soit la plus riche et la mieux équilibrée de toutes les littératures modernes.

Tel est le point de vue auquel nous nous placerons dans nos études, tels sont les caractères généraux du génie national que nous nous appliquerons surtout à mettre en lumière. Sans plus de préambules, entrons en matière.

Nous n'avons pas de monuments littéraires proprements dits antérieurs au XIe siècle. Ceux que l'on cite sont intéressants à étudier au point de vue de la formation de la langue, mais évidemment ils n'offrent aucun des caractères qui constituent une composition régulière, formant un tout, ayant une couleur propre et un but déterminé. L'œuvre la plus ancienne qui réunisse ces diverses qualités, c'est la *Chanson de Roland,* que nous avons analysée il y a deux ans (1). Permettez-moi de vous renvoyer à cette étude. La *Chanson de Roland* est ce que l'on appelle une chanson *de geste,* mot d'origine latine qui veut dire *exploit*. Il est fort probable que tous les poëmes de ce genre sont comme un développement parfois traînant et vulgaire de chants beaucoup plus courts, à la fois épiques et lyriques, dans le genre de ceux que les tribus guerrières de la Germanie consacraient à la gloire de leurs héros. Il en existait encore un grand nombre du temps de Charlemagne et l'empereur les avait fait réunir. Mais Louis le Débonnaire que l'on avait forcé dans son enfance à les apprendre par cœur, ne fut pas plutôt snr le trône, que pour se venger de l'ennui qu'ils lui avaient donné, il les fit détruire. Quoi qu'il en soit, nous ne possédons pas une seule de ces cantilènes héroïques primitives d'où est sortie la chanson de geste.

Les *Chansons de geste* elles-mêmes n'offrent pas l'unité de ton et de couleur qui caractérise les œuvres fortement conçues. Les plus anciennes sont relativement courtes, vives, énergiques, non sans monotonie. Souvent tel épisode des plus marquants est repris et traité de nouveau deux et trois fois : tel celui de Roland essayant en vain de briser son épée Durandal. Plusieurs chanteurs s'étaient sans doute exercés sur ce thème, et leurs variantes se sont glissées dans le texte du poëme.

Dès le XIIIe siècle, les développements sont de plus en plus touffus, et les cycles se forment. Au XIV et au XVe siècle, on reprend les mêmes sujets, souvent les mêmes chansons, et on les délaye en plate prose. Enfin, bien que les héros de ces poëmes et quelques-uns des événements soient empruntés à l'histoire, ni les personnages, ni les faits ne conservent une couleur déterminée ; de siècle en siècle les physionomies et les caractères se modifient ; la vérité historique est audacieusement violée, et cela sans aucun profit pour l'œuvre. Le plus souvent, on ne peut assigner une date approximative à ces poëmes que grâce à certains anachronismes significatifs qui trahissent les idées et les préoccupations des contemporains de l'auteur.

De quoi vous plaignez-vous? me dira-t-on, la variété n'est-elle pas un mérite et un charme? D'accord. Je reconnaîtrai même, si l'on veut, que le Français est de sa nature inconstant et ami de la nouveauté, disons même de l'actualité; mais comment ne pas songer à ces épo-

(1) Voyez notre volume sur la *Poésie*, 7e leçon.

pées primitives, chantées elles aussi bien longtemps avant d'être fixées par l'écriture, et qui s'appellent l'*Iliade* et l'*Odyssée?* Celles-là n'ont subi aucun remaniement essentiel; celles-là, nul ne s'est jamais avisé de les accommoder au goût d'une autre époque. Elles ont tout d'abord commandé l'admiration, la vénération de tous. Les événements qu'elles chantaient sont devenus de l'histoire, ont été acceptés de toutes les fractions de la race hellénique; les héros créés ou peints par l'Aède sont devenus des types. Les générations des hommes se sont succédé d'une fuite rapide, emportant avec elles leurs institutions, leurs lois, leurs croyances, leurs goûts; l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont restées debout, immuables, comme placées dans une sphère supérieure où ne se font point sentir les agitations des choses humaines. Les poëtes des âges postérieurs se sont inclinés avec respect devant les créations homériques; les tragiques ont conservé pieusement à chacun de leurs personnages les traits et la physionomie de l'épopée; les lyriques ont jeté dans leurs odes les reflets épars de cette immortelle poésie, et elles en ont été illuminées. Est-ce superstition de l'antiquité naïve? Non, c'est le sentiment profond de la beauté et de la vérité. On n'essaye pas de refaire de telles œuvres; elles sont en naissant définitives. On les étudie, on s'en pénètre pour des œuvres différentes, dans des genres différents; mais elles restent isolées dans leur souveraine beauté. Il ne faut pas demander à nos Français du moyen âge cette vénération pieuse : d'abord leur caractère ne les y portait pas; ensuite il ne s'est pas produit une seule œuvre qui s'imposât par sa perfection.

Mais nous ne pouvons pas même leur accorder ce mérite de la variété sans faire en même temps une réserve essentielle. La couleur générale des événements et la physionomie des personnages changent de siècle en siècle, mais les procédés de composition sont uniformes. De bonne heure il y a un moule convenu, accepté, dans lequel se coulent toutes les productions épiques. Rien ne marque mieux la faiblesse de l'inspiration et la stérilité du fonds poétique. Voici la composition ordinaire de la plupart de ces épopées. Le trouvère réclame le silence de ses auditeurs, et les prévient que le récit qu'ils vont entendre est parfaitement conforme à la vérité. Il l'a tiré d'un vieux manuscrit enfoui au fond d'une abbaye, le plus souvent l'abbaye de Saint-Denis. Et il ajoute avec une naïveté impudente que les autres trouvères n'en pourraient dire autant. Ils ne se gênaient pas, comme bien vous pensez, pour faire les mêmes déclarations. Après ce début, l'exposition du sujet. Généralement l'auteur nous conduit à Paris, ou à Aix, ou à Caerléon, s'il s'agit d'Arthur, et nous fait assister à une cour plénière tenue par Charlemagne ou par le roi Breton. Au milieu des fêtes et des tournois se présente un ambassadeur païen, qui adresse à l'empereur des sommations fort insolentes. Il est mis à mort séance tenante. La guerre éclate entre les Francks et les Sarrasins. Ici le poëte sème une multitude d'épisodes plus ou moins réussis, et retrace comme il peut les scènes de carnage. Puis il introduit son héros. C'est généralement un jeune homme, parent d'un personnage célèbre. Sa naissance est mystérieuse; sa mère, calomniée et persécutée, l'a mis au monde dans les forêts. Il doit à la fin du poëme faire reconnaître l'innocence de celle qui lui a donné le jour, et reprendre possession de l'héritage dont il a été injustement dépouillé. Près du jeune héros se place naturellement le traître; on ne peut s'en passer, c'est lui qui fera les frais du dénoûment. Quelquefois ce traître est doublé d'un magicien, ce qui permet à l'auteur d'introduire un peu de merveilleux dans ses récits. Enfin ni ses ruses, ni ses sortiléges ne peuvent le sauver; il est démasqué d'abord, puis il avoue ses forfaits et les expie. Il ne faut pas non plus oublier les femmes. Il s'en faut qu'elles soient toutes aussi intéressantes que la belle Aude, la fiancée de Roland. En général, elles manquent de réserve. Le plus souvent, la fille du roi sarrasin aperçoit du haut des remparts le héros, et désirant l'épouser, trahit son père, livre la ville à l'ennemi, et se fait chrétienne. L'égorgement des Sarrasins d'une part, de l'autre le baptême et le mariage de la jeune princesse, forment le dénoûment.

Quant à la forme extérieure du poëme, elle est peu variée. La chanson de Roland se compose de couplets monorimes de vers de dix syllabes terminés par un refrain guttural (*aoi*). C'est d'abord l'assonance qui régit ces couplets; vers la fin du XIIe siècle, ce sera la rime, et un peu plus tard apparaîtra le vers de douze syllabes ou alexandrin.

Les auteurs de ces poëmes donnent indistinctement à leur œuvre les titres de chanson de *Vieille histoire*, de *Haute histoire*, de *Bonne geste*, de *Grande baronnie*, etc. Quant à eux, suivant qu'ils appartiennent au Nord ou au Midi, ils s'appellent *trouvères* ou *troubadours*, c'est le même mot. Près du trouvère se place le jongleur, et souvent le jongleur lui-même est un trouvère. C'est lui qui chante les poëmes en renom, et il a quelque analogie avec le rhapsode antique. Au XIe et au XIIe siècle, la profession de jongleur avait quelque chose de noble et même d'héroïque; il suivait les armées, les excitait au combat, y prenait une part vaillante. L'un d'eux, Taillefer, assistait à la bataille d'Hastings (1066), et chantait aux Normands l'épopée de Ronceveaux.

> Taillefer qui mult ben cantoit,
> Sur un ceval qui tost aloit,
> Devant eux s'en aloit cantant
> De Callemaine et de Rollant
> Et d'Ollivier et des vassaux
> Qui moururent à Rainchevaus.

Mais le jongleur ne resta pas longtemps à cette hauteur. A mesure que l'inspiration poétique baissa, lui-même fut atteint de décadence. D'abord aux armées, à la cour des rois, dans les châteaux des grands seigneurs, monté sur un bon cheval, on le retrouve au XIVe siècle,

cheminant à pied, pauvrement vêtu, mais d'étoffes éclatantes pour attirer l'attention, portant la vielle en sautoir, s'arrêtant sur les places publiques jusqu'à ce qu'il ait réuni un auditoire de rencontre. Il prélude, il chante un épisode d'un poëme à la mode, puis il fait sa collecte. Elle est chétive d'ordinaire, et il s'en plaint avec amertume : les auditeurs laissent à peine tomber dans son plateau quelques mailles poitevines, la plus misérable monnaie du temps. Réduit à vivre d'expédients, il se confond bientôt avec les saltimbanques, les montreurs de bêtes, les avaleurs de sabres. C'est lui qui donne naissance à la locution *payer en monnaie de singe ;* comme il n'a pas d'argent pour payer le passage des ponts, il commande une grimace au singe qu'il a dressé, et il passe. Au xve siècle sa misère est extrême et sa réputation détestable. Tel qu'il est, c'est bien l'interprète qu'il fallait à cette poésie qui ne sut pas se maintenir dans les hautes régions où elle avait essayé de monter. Il tomba avec elle. Ce fut probablement lui qui en précipita la chute. Il accommoda au goût des auditeurs les poëmes qu'il chantait; il en dénatura le caractère et l'esprit pour plaire aux rois, aux barons, aux gens d'église, et plus tard aux bourgeois et aux vilains. Au lieu d'être le gardien jaloux de ces trésors, il les livra à la profanation. Mais étaient-ce des trésors? Et le chanteur de ces poëmes était-il tenu de les respecter plus religieusement que les auteurs eux-mêmes? C'est de ceux-ci, en effet, que partirent les premières profanations.

Le règne de Charlemagne a donné naissance à une multitude de romans en vers qu'il serait fastidieux d'analyser. Je me borne à indiquer les modifications que les poëtes ont fait subir à l'histoire, en vous laissant à apprécier la valeur poétique de ces modifications. Le règne de Charlemagne et sa personne sont connus; ils appartiennent à l'histoire. Comment transporter la fiction dans un tel sujet? C'est cependant ce que firent sans hésiter presque tous les auteurs de chansons de geste du moyen âge. Ont-ils réussi du moins à faire vivre auprès du grand empereur l'empereur qu'ils ont imaginé? Lui ont-ils composé un règne plus grand, plus glorieux que le sien? Ont-ils remplacé la réalité par une légende profondément poétique et héroïque? Bien loin de là : tout ce qu'ils ont inventé est pâle, vulgaire, plat. Le Charlemagne de l'histoire nous apparaît comme un barbare de génie, qui se sent appelé au rôle d'un César chrétien, qui veut réunir sous son sceptre les débris épars de l'empire romain, refaire l'unité du monde antique en la complétant par l'unité religieuse. De là ces expéditions incessantes contre les Saxons et ces atroces exterminations d'un peuple qui s'obstine à conserver sa nationalité et ses dieux; de là ces larmes qui tombent des yeux du vieillard quand il voit glisser le long des côtes les barques audacieuses des pirates du Nord. Que deviendra l'immense empire à peine construit d'hier et que la puissante main de Charlemagne ne peut seule soutenir? De là aussi cette intervention dans les affaires d'Italie, cette alliance avec la papauté, ce rêve d'une domination universelle sur les corps et sur les âmes. Placez en regard de ce Charlemagne le Charlemagne de la poésie. Un trouvère, je ne sais lequel, conduit l'empereur en Saxe à la tête d'une armée, mais dans quel but? Pour faire la guerre aux Hérupois, grands vassaux turbulents. Il nous représente Charlemagne et le pape se jetant aux genoux des rebelles qui ont livré aux ours les ambassadeurs de leur suzerain, après les avoir enduits de miel. A ces belles imaginations il joint comme épisode d'ornement les légèretés inimaginables de la reine Sébile. Le grotesque ne peut guère aller plus loin. Un autre trouvère cependant fit encore mieux. Il envoya Charlemagne à Constantinople, voici à quelle occasion. L'empereur, fort satisfait de sa personne, demande un jour à l'impératrice si elle a jamais vu homme de plus belle prestance. — Elle de répondre en étourdie, oui. — Fureur de Charlemagne : « Vous allez me nommer cet » homme, et, si vous avez menti, je vous trancherai la » tête. » — C'était une plaisanterie, dit la pauvre femme folle de terreur. — Il me faut le nom de cet homme ou je vous fais trancher la tête. — Eh bien, puisqu'il le faut, c'est Hugon le Fort, empereur de Grèce et de Constantinople. — C'est ce que nous allons vérifier, dit Charlemagne. En conséquence, il réunit une armée, et va à Constantinople en passant par Jérusalem. Il est reçu avec une courtoisie parfaite par le roi Hugon, qui lui offre ainsi qu'aux douze pairs un splendide festin. Au dessert, l'empereur et ses compagnons, un peu excités par le vin, se mettent à *gaber*, c'est-à-dire à faire les fanfarons, offrant de parier qu'ils accompliront telle prouesse merveilleuse, impossible. Hugon les prend au mot, et les menace de les faire périr s'ils n'exécutent ce qu'ils ont promis. Ils étaient perdus, mais Dieu vient à leur aide. Il leur envoie l'archange saint Michel, qui les tire d'embarras. L'auteur oublie de nous apprendre si le roi Hugon est plus bel homme que Charlemagne. Voilà un échantillon de nos richesses épiques!

L'histoire ne nous fournit aucun détail particulier sur la naissance et les premières années de Charlemagne; les trouvères comblent cette lacune. Charlemagne est petit-fils d'Anséis, personnage fabuleux et fils de Pépin. Sa mère est *Berte aus grans piés*, fille du roi de Hongrie, Flore, et de la reine Blanchefleur. Le traître Margiste, un serf, substitue sa fille Aliste à Berte, qui est condamnée à périr, et cependant ne périt pas : elle vit misérable, cachée dans la forêt du Mans. Un jour, Pépin, étant à la chasse, la rencontre, s'entretient avec elle, découvre l'imposture de Margiste, le met à mort, chasse Aliste et les deux enfants qu'il a eus d'elle. Berte, reconnue reine, donne naissance à Charlemagne. Mais Aliste et ses fils nouent des intrigues à la cour et empoisonnent Pépin et Berte. Le jeune Charles fuit précipitamment en Espagne et échappe ainsi à la mort. Il arrive sous le nom de Mainet à la cour du roi sarrasin Galafre, dont

il épouse la fille Galienne. Il quitte bientôt son beau-père et sa femme et va délivrer Rome assiégée par les Sarrasins. Après sa victoire, il se dirige vers la France et recouvre son héritage sur les fils de la serve.

La plus grande partie des poëmes qui forment le cycle carlovingien est consacrée à retracer les luttes de Charles contre les grands vassaux. C'est là que l'esprit féodal se donne libre carrière. Les trouvères, jaloux de plaire aux grands barons toujours en lutte contre l'autorité royale, se plaisent à immoler à d'obscurs révoltés le grand empereur. Ce sont des héros, des types de noblesse, de générosité; Charles, au contraire, est un vieillard absurde, *rassoté*, violent, injuste, fantasque, traître, féroce. Rien ne le touche, rien ne le désarme, ni la magnanimité de ses adversaires, qui, maîtres de sa personne, l'épargnent, ni leur repentir, ni les supplications de toute sa cour. Il est entêté et sans esprit, souvent même il tourne au grotesque. Ainsi il commande à Huon, meurtrier de Charlot, fils de l'empereur, d'aller à Babylone, d'embrasser la fille du roi, de couper la barbe de l'amiral et de lui enlever quatre grosses dents.

Parmi les poëmes de ce genre, il en est un dont le souvenir a survécu dans la légende. Vous avez peut-être vu ces images populaires grossièrement coloriées, qui représentent les quatre fils Aymon montés sur le même cheval. L'image est la reproduction d'un des épisodes les plus intéressants du grand roman en vers intitulé *Renaud de Montauban*. Je vais en donner une analyse.

Le jour de la Pentecôte, Charles tient cour plénière à Paris. Les fêtes sont splendides, le puissant empereur est environné de toutes les magnificences. Mais un souci trouble son cœur. « J'ai tout vaincu, tout dompté, se dit-il; un seul homme me résiste, c'est Beuves d'Aigremont, un révolté. J'irai l'assiéger dans son château et je le pendrai. » A cette menace, Aimon de Dordonne, frère de Beuves, se lève irrité et défie l'empereur. Il se retire de la cour emmenant avec lui 4700 chevaliers. Charles, très-confus de ce départ, envoie un messager à Aymon; le messager est tué; il envoie son propre fils, Lohier, qui est tué également. La guerre éclate. Beuves et Aimon sont vaincus, l'empereur leur pardonne en apparence, mais il profite de la paix rétablie pour faire assassiner Beuves. Néanmoins Aymon reste à la cour de l'empereur qui a tué son frère; il y reste avec ses quatre fils, Renaud, Alard, Guichard, Richard. Renaud, en jouant aux échecs avec Bertolais, neveu de Charlemagne, se querelle et tue son adversaire d'un coup d'échiquier. Il prend la fuite avec ses trois frères, tous quatre montés sur le cheval Bayard. Leur mère, qu'ils vont trouver, leur conseille de s'en aller au loin pour ne pas compromettre leur père qui reste à la cour. (On remarquera les singuliers changements de ce personnage). — Les quatre fils Aymon gagnent la forêt des Ardennes et, dans un endroit favorable, bâtissent une forteresse, Montessor. Charlemagne vient les assiéger avec toute une armée; il échoue. Il essaye de la trahison, il échoue. Cependant les assiégés n'ont plus de vivres; ils vont être pris par famine. Ils se décident à quitter le château pendant la nuit, et échappent ainsi à leurs ennemis. Pendant sept hivers, ils errent dans la forêt, mourant de froid et de faim. Bayard seul, Bayard *le cheval fée*, se porte bien et engraisse. Réduits à la dernière extrémité, ils se décident à aller voir leur mère. Cette fois, ils sont mieux reçus; mais l'arrivée de leur père les force à prendre de nouveau la fuite. Sept cents chevaliers se joignent à eux. Ils se dirigent vers le Midi, arrivent à Bordeaux, où règne un roi chrétien, Yon, dont Renaud épouse la sœur. Toujours inquiets, ils construisent un château fort, le mont des Étrangers (*Aubains*) *Montauban*, à l'embouchure de la Gironde. Charlemagne, en revenant d'Espagne, aperçoit ce château, s'informe, apprend qu'il est occupé par ses ennemis et veut forcer Yon à lui livrer Renaud. Sur le refus d'Yon, la guerre éclate.

Les assiégés ont trouvé un auxiliaire précieux dans la personne de Maugis, cousin de Renaud et sorcier. Maugis déguise si bien Renaud que celui-ci se présente avec son cheval Bayard à un concours annoncé par l'empereur. Il s'agit de trouver pour Roland le meilleur cheval qu'il y ait, Renaud, ou plutôt Bayard, remporte la victoire. Mais quand l'empereur demande au vainqueur sa monture, celui-ci enlève au front du roi sa couronne, pique des deux et disparaît en criant: « Je suis Renaud! » On le poursuit, il se réfugie à Montauban. Le siége est mis devant la ville. En même temps l'empereur a recours à la trahison. Il gagne Yon, et celui-ci promet en son nom aux quatre frères leur grâce s'ils se rendent sans armes dans la plaine de Vaucouleurs. Ils y vont; on les entoure, on fond sur eux. Ils se défendent en héros, seuls contre toute une armée. Ils vont succomber, quand Maugis arrive avec dix mille Gascons et les dégage. Cependant l'indomptable Renaud désire faire sa paix avec Charlemagne. Dans un combat singulier, il supplie Roland d'être son intermédiaire. Il s'humiliera devant l'empereur, lui cédera Montauban et Bayard et ira en pèlerinage à Jérusalem. L'empereur le recevrait peut-être à merci, mais il vient d'être cruellement mystifié par le sorcier Maugis, et il reste intraitable. Il veut même faire pendre Richard, frère de Renaud, qui a été fait prisonnier; mais ses barons se récrient à cette lâche vengeance et refusent de lui obéir. Il charge de cette besogne un traître. Richard a déjà la corde au cou, mais le brave Bayard réveille son maître qui dormait, et ils vont ensemble délivrer le prisonnier. Pendant ce temps-là, Maugis pénètre dans la tente de l'empereur, l'endort, l'enlève et le livre sans défense aux quatre fils Aymon. Quel réveil pour Charlemagne! Renaud se met à ses genoux avec ses frères et le supplie de les prendre à merci. Il refuse, on lui rend la liberté. Peu généreux, il pousse le siége avec plus de vigueur. Les assiégés sont réduits aux dernières nécessités. Après avoir mangé tous les chevaux, ils vont se nourrir de Bayard: mais ils

se contentent de le saigner, et son sang les ranime. Enfin ils se sauvent par un souterrain. Réfugiés dans un autre château, serrés de près, ils obtiennent enfin la paix.

Mais Renaud devra livrer Bayard et aller à Jérusalem. Il accepte ces conditions. Charlemagne veut se venger de Bayard; il lui fait attacher une meule au cou, et ordonne qu'on le jette dans la Meuse. Bayard se débarrasse de la meule, sort du fleuve et s'enfonce dans les Ardennes où il est encore. Quant à Renaud, fidèle à ses engagements, il se rend à Jérusalem. La ville sainte venait justement d'être prise par un amiral de Perse. Renaud la délivre et refuse la royauté qu'on lui offre. Son pèlerinage accompli, il revient en France. Sa femme est morte, ses fils sont de braves chevaliers. Pour lui, il quitte son château, se couvre de pauvres habits et se dirige vers Cologne. Là, il se fait le serviteur des maçons qui construisent la cathédrale. Mais dans cette humble condition, c'est toujours Renaud; sa force et son adresse excitent la jalousie de ses compagnons; pendant son sommeil ils lui brisent la tête à coups de marteau, et jettent son corps dans le Rhin. Le corps surnage; on le recueille; on ordonne une procession pour expier le crime; le corps de Renaud marche en tête de la procession. Enfin on lui donne la sépulture, et sur son tombeau se font des miracles.

Laissons de côté le romanesque à outrance, l'entassement d'incidents monotones, la sorcellerie, voyons le rôle attribué à Charlemagne. Il est odieux d'un bout à l'autre. La basse rancune, la trahison, la lâcheté, en sont les traits principaux. On me dira : c'est pour plaire aux grands vassaux du XIIe siècle que le poëte a représenté ainsi le roi de France. Soit, mais pourquoi incarner en Charlemagne la royauté ainsi avilie? Que l'on attribue à quelqu'un de ses faibles successeurs ces sentiments bas et cette impuissance, on pourra le tolérer; mais le grand empereur devait être protégé par sa gloire contre cette profanation. Le succès de ces romans touffus et bizarres a son explication dans les idées et les goûts du public auquel ils s'adressaient. Ils étaient comme une encyclopédie où l'on retrouvait tout ce qui remplissait alors les esprits. La lutte des grands vassaux contre la royauté en formait le fond; comme broderie, des batailles, des siéges merveilleux, des exploits et des tours de sorciers; puis le pèlerinage à Jérusalem, dénoûment assez ordinaire de ces existences agitées que la religion recueillait et calmait; une dernière prouesse du héros qui délivre la ville sainte et refuse la couronne, ressouvenir évident de la croisade et de Godefroi de Bouillon; enfin cette construction de la cathédrale de Cologne, ce grand travail de l'architecture religieuse qui remplit le moyen âge, et les miracles qui annoncent la transformation du héros en saint. — Tout y est; il y a là de quoi satisfaire les belliqueux, les amateurs de science occulte, les révoltés, les âmes pieuses : il n'y manque que la beauté poétique. C'est un roman de végétation luxuriante, mais folle, sans harmonie et sans grâce. Il faudrait en retrancher une bonne moitié, et corriger le reste pour dégager de ce fouillis une œuvre vraie et forte. En vain on alléguerait en faveur de ces compositions qu'elles ont charmé les imaginations de nos pères, qu'elles ont été l'écho vibrant des idées et des sentiments dont ils vivaient; qu'elles ont été la gloire de la France et se sont imposées à l'admiration et à l'imitation de presque tous les peuples de l'Europe : on ne prouverait par là qu'une chose, c'est que le génie poétique de notre race n'a pu s'élever à la conception et à l'exécution d'un chef-d'œuvre; que les hommes du XIIe et du XIIIe siècle ont admiré, faute de mieux, ce qu'on leur présentait. Mais il ne faudrait pas surfaire cette admiration universelle. Si elle avait existé, si elle avait été fondée surtout, ces poëmes auraient survécu, se seraient imposés aux siècles suivants, auraient été le point de départ d'un grand mouvement littéraire. Au lieu de cela, que voyons-nous? Dès le XIVe siècle, la parodie s'attaque à ces épopées, avilit les personnages, efface la couleur héroïque; des remaniements vulgaires et plats se substituent à l'œuvre primitive; enfin, suprême profanation, on la délaye en vile prose! Un peuple doué du véritable génie poétique eût produit des œuvres que ni les caprices du goût, ni les révolutions survenues n'eussent entamées. L'*Iliade* et l'*Odyssée* dominèrent de toute leur hauteur toute l'antiquité grecque.

PAUL ALBERT.

Les conférences, dans ces deux dernières années, avaient tourné aux réunions publiques; maintenant les réunions publiques tournent au club. Cette dernière transformation ne les éloigne pas toujours, d'une façon absolument tranchée, de ce qu'on appelle une conférence, si l'on entend par ce mot un discours qui a des qualités littéraires et s'adresse à un public distingué. A cet égard, nous citerons le grand club de la Porte-Saint-Martin, qui vient de s'ouvrir. On n'y parle que politique, bien entendu; cependant, quand on y entend les orateurs qui y ont le plus grand succès, MM. Desmarest, Coquerel, de Pressensé, Leberquier, on est séduit par le mérite littéraire de ces discours, et l'on se souvient que précédemment plus d'une conférence avait déjà un côté politique.

Ces réunions ont lieu tous les soirs. Elles attirent une foule considérable. Ce qui y règne, c'est l'esprit d'union et de patriotisme dans la double idée de la république démocratique et de la défense nationale.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 45 8 OCTOBRE 1870

ÉCOLE DE DROIT

(CONFÉRENCES DU DIMANCHE)

M. CH. GIRAUD
de l'Institut

La réunion de l'Alsace à la France

Messieurs,

Nous sommes à l'un de ces moments critiques et suprêmes où un peuple est appelé, non-seulement à défendre son droit, son sang et sa vie contre une odieuse invasion, mais encore à défendre devant l'histoire l'honneur de son nom, la gloire de sa race et son droit à l'estime de la postérité. (*Applaudissements.*)

Nous remplirons jusqu'au bout ce devoir qui s'impose à nous par le sentiment impérieux du patriotisme.

Profondément unis dans une grande résolution que le monde civilisé honore de sa sympathie, chacun de nous apporte avec empressement son concours à l'œuvre de la défense nationale, et celui-là même qui ne peut plus s'élancer avec ardeur sur les champs du combat peut du moins élever la voix pour raffermir les courages et proclamer le bon droit de la conscience humaine. (*Applaudissements.*)

C'est ce que je viens essayer de faire au milieu de vous.

Cette enceinte est consacrée à l'exposition des doctrines de la jurisprudence; c'est une question juridique que je vais traiter.

Quel est le droit de la France sur ces deux provinces si intimement unies aujourd'hui à nos destinées par la communauté des sacrifices, l'Alsace d'abord et la Lorraine ensuite ?

La réunion de l'Alsace à la France remonte à l'année 1648, époque où la paix de Westphalie mit fin à la guerre de Trente ans.

Comment la France s'est-elle trouvée mêlée à cette querelle qui n'était pas originairement la sienne, et comment la réunion de l'Alsace à notre pays en a-t-elle été la conséquence? Voilà le seul point que je me propose d'examiner aujourd'hui.

La guerre de Trente ans commença en 1618 en Bohême, qu'un petit souverain d'Allemagne voulut enlever à la maison d'Autriche. — Mais une cause plus générale avait allumé cet incendie, c'est celle de la liberté de conscience.

L'Allemagne, succombant avec l'électeur palatin, eut recours au roi de Danemark, prince protestant, qui prit généreusement la défense de ses coreligionnaires.

La maison d'Autriche eut encore facilement raison de ce nouvel adversaire, et, alors, il n'y eut plus de bornes au despotisme autrichien : l'empereur Ferdinand II bannit les protestants de ses États héréditaires, et invita tous les princes catholiques d'Allemagne à en faire autant. Il voulut réduire à la vassalité les princes électeurs auxquels il devait sa couronne, soumettre à son protectorat les villes impériales, en un mot, supprimer les vieilles libertés germaniques. Ferdinand II tirait son principal appui de l'alliance espagnole. Il était proche parent du roi d'Espagne; ils étaient tous deux les héritiers de Charles-Quint, et l'Espagne était alors la plus puissante monarchie de la chrétienté. Maîtresse de la plus grande partie du nouveau monde, de vastes colonies dans les mers d'Orient, et en Europe même, d'une grande partie de l'Italie, possédant les Flandres, la Franche-Comté, etc., elle convoitait encore l'Alsace, et un traité secret conclu en 1617 avec la maison d'Autriche lui en promettait la possession. Elle bloquait la France de tous les côtés, et à l'intérieur elle provoquait dans notre pays des agitations sans cesse renaissantes, par ses relations avec des partis puissants contre lesquels Henri III et Henri IV avaient eu à lutter jusque dans les rues de Paris.

L'Autriche et l'Espagne ne faisaient pour ainsi dire qu'une seule puissance en des mains différentes; c'était donc un bien redoutable adversaire que celui auquel se mesurait la Ligue évangélique d'Allemagne.

Elle s'adressa dans sa détresse au roi de Suède, Gustave-Adolphe. C'était un jeune souverain plein de vigueur, mais si zélé qu'il fût pour la cause de la Réforme, il hésita d'abord à s'engager dans une aussi formidable aventure; il avait des démêlés avec la Pologne, et il voulait être affranchi de tout souci de ce côté avant de se jeter dans les hasards d'une lutte aussi pleine de périls.

Les princes d'Allemagne tournèrent alors les yeux vers la France.

Louis XIII, à leur sollicitation, et ce fut le premier acte d'ingérence de notre pays dans la guerre de Trente ans, ménagea une réconciliation entre la Pologne et la Suède, et Gustave-Adolphe put entrer en campagne; mais, auparavant, il demanda à la France une alliance effective, et, par un traité en date du 23 janvier 1631, le roi lui assura la prestation d'un subside de 400 000 écus par an, et, de son côté, il s'engagea à entretenir en Allemagne une armée de 36 000 hommes.

Grâce à cette alliance, le Brandebourg fut nettoyé des Impériaux en quelques semaines.

Ferdinand répondit à l'invasion des Suédois et au soulèvement des populations par le sac de Magdebourg. Il espérait ainsi contenir l'Allemagne par la terreur. Ce fut le résultat contraire qu'il obtint : une indignation immense succéda à la stupeur du premier moment, et la nation entière se leva comme un seul homme pour venir en aide à Gustave-Adolphe.

Les succès du roi de Suède furent rapides, et l'Empereur se trouva bientôt dans une situation assez critique pour se voir dans la nécessité de rappeler Wallenstein, le plus habile général de l'Empire, mais dont l'ambition turbulente était pour lui un sujet de craintes perpétuelles, et qu'il avait, depuis la fin de la période danoise, croyant n'avoir plus besoin de ses services, disgracié et exilé dans ses domaines.

Wallenstein rétablit d'abord un peu les affaires de Ferdinand; mais ayant livré bataille à Gustave-Adolphe à Leipsik, il fut battu. Peu de temps après il lui offrit une seconde fois le combat à Lutzen; le roi de Suède fut tué au commencement de l'action, mais sa mort, au lieu d'ébranler le courage de ses soldats, le surexcita jusqu'à les rendre invincibles. Ils trouvèrent dans son principal lieutenant, Bernard de Saxe-Weimar, un chef digne de les commander après lui, et l'armée impériale subit encore une fois une sanglante défaite.

Cependant la mort de Gustave-Adolphe avait abattu les courages; Bernard de Saxe-Weimar n'avait pas sa grande personnalité et n'inspirait pas la même confiance; la ligue protestante hésita, et, pour la seconde fois, l'Allemagne invoqua le secours de la France.

Gustave avait pour conseiller un homme d'une grande sagesse, le chancelier Oxenstiern. Oxenstiern prit en main, après la mort de son maître, la direction des affaires de la Suède, et convoqua à Heilbronn, en Souabe, une assemblée des princes protestants. On y décida qu'une satisfaction convenable serait accordée à la Suède à la fin de la guerre, que Bernard de Saxe serait le général en chef des troupes suédoises, et qu'on s'adresserait à la France pour obtenir le renouvellement de l'alliance.

Louis XIII, en effet, ou plutôt Richelieu, se décida à renouer avec la fille de Gustave-Adolphe, la jeune reine Christine, l'alliance qu'il avait faite avec son père; et ce n'est qu'après s'être assuré l'appui de la France qu'Oxenstiern consentit à signer un traité avec les États évangéliques. De plus, à l'instigation du roi, l'Union catholique sortit de la neutralité; ceux des princes allemands qui n'avaient pas adhéré à la convention d'Heilbronn prirent parti contre l'Empereur, et la guerre se ralluma plus vive que jamais. L'Empereur eut d'abord de très-grands succès; se regardant comme le maître de la situation, et croyant avoir plus à redouter des secrets desseins de Wallenstein que de la puissance de ses ennemis, il fit assassiner ce général.

Dans le même temps, le 6 septembre 1634, Bernard de Saxe était battu à Nordlingen. Ce fut un coup terrible pour l'Allemagne. La ligue des princes protestants se disloqua; la plupart d'entre eux firent leur traité particulier avec la maison d'Autriche, et le premier de tous, l'électeur de Saxe, conclut avec l'Empereur la fameuse paix de Prague.

Malgré cette défaite de Nordlingen, Richelieu tint bon. Lui et Oxenstiern opposèrent la plus vive résistance au mouvement de dislocation de la Ligue, et un nouveau traité fut passé entre les princes allemands et la France. Par ce traité, en date du 9 octobre 1634, ceux-ci promettaient à la France, si elle continuait à soutenir la Ligue, de lui donner l'Alsace à titre de compensation, et elle était mise en possession immédiate des places fortes de l'Alsace que l'armée suédoise avait occupées jusque-là. Enfin, le 27 octobre 1635, Bernard de Saxe venait à Saint-Germain, y était reçu avec les plus grands honneurs et y signait à son tour un traité avec la cour de France pour le compte de l'armée suédoise.

Je ne dirai rien des péripéties que la continuation de la guerre amena de 1634 à 1638; mais, en 1639, Bernard de Saxe ayant été emporté à la fleur de l'âge par une maladie pestilentielle, Oxenstiern et les princes allemands s'adressèrent de nouveau à la France, qui se décida à intervenir directement.

Ici commence la période française, et c'est dans la guerre de cette époque qu'ont fait leur éducation militaire les généraux qui ont illustré le commencement du règne de Louis XIV : Turenne, de Guébriant, de Gassion, etc.

La guerre fut poussée avec une extrême activité, si bien qu'en 1641 l'Allemagne tout entière étant lasse de ces luttes sans fin, on songea à la réunion d'un congrès à Munster, dans le but de peser des préliminaires de paix. Mais sur ces entrefaites Richelieu mourut le 4 décembre 1642, Louis XIII le suivit dans la tombe le 14 mai 1643, et leur mort fit subir un temps d'arrêt à ces projets de pacification.

Heureusement Richelieu avait trouvé dans Mazarin un digne héritier de ses desseins. Aidé de Turenne et de Condé, il conduisit avec une habileté merveilleuse la guerre d'Allemagne pendant la minorité de Louis XIV, et le congrès qui devait aboutir à la paix de Westphalie put s'ouvrir en 1643.

Mais les négociations ne purent aboutir à une paix définitive qu'en 1648. Jamais il ne s'en était rencontré

d'aussi hérissées de complications. A l'exception de l'Angleterre, toutes les puissances de l'Europe avaient pris part à cette guerre, toutes avaient des intérêts à démêler et à défendre, et l'on continuait à se battre en même temps que l'on négociait. Le congrès s'ouvrit en 1643; les années 1644 et 1645 se passèrent à discuter les préliminaires de la paix, et l'on arriva à l'année 1646 sans avoir abordé la question de ce qu'on appelait alors la *satisfaction* des couronnes, à savoir : les compensations que l'on pouvait accorder à la Suède et à la France en reconnaissance des services qu'elles avaient rendus aux libertés germaniques.

En ce moment la situation militaire de la France était admirable : elle avait conquis le Roussillon; la Catalogne, qui s'était soulevée en 1640, en même temps que le Portugal, contre la maison d'Autriche espagnole, s'était donnée à elle. La France avait accepté ce protectorat, et le sort des armes avait fait tomber entre ses mains les places les plus importantes de la Flandre, de l'Artois et du Luxembourg. Ses armées occupaient les électorats de Trèves et de Cologne, toutes les villes de l'Alsace qui lui avaient été livrées par les Suédois d'accord avec les princes allemands, et ce qu'on appelait les villes forestières, c'est-à-dire les cinq villes fortes qui bordent le cours du Rhin de Bâle à Shaffouse. Elles étaient encore établies à Vieux-Brisach, sur la rive droite du Rhin, et par là elles avaient un pied en Allemagne, et donnaient la main aux princes allemands confédérés, et surtout au landgrave de Hesse, l'un des plus zélés défenseurs du protestantisme. Par Pignerol, par Casal, la France avait accès en Italie; le Portugal était dans son étroite alliance; Metz, Toul et Verdun, qui depuis le traité de 1531 étaient en sa possession, lui donnaient les clefs de la Lorraine. Voilà quelle était sa situation lors du congrès de Westphalie.

Ce fut alors qu'elle manifesta pour la première fois, dans les temps modernes, le désir d'obtenir ses frontières naturelles, désir qui a soulevé tant de protestations, comme s'il n'était pas aussi fondé en justice que celui qu'ont eu l'Espagne et l'Angleterre de fonder leur unité territoriale, et dont elles ont poursuivi la réalisation pendant des siècles.

Il existe à cet égard un monument des plus curieux, c'est un mémoire de Mazarin adressé à nos plénipotentiaires à Munster, dans lequel il montre la nécessité pour la France d'obtenir ces frontières afin d'assurer l'indépendance de Paris; et, en effet, avant le traité de Westphalie, la frontière était beaucoup plus rapprochée qu'aujourd'hui; la Picardie était, au nord, la dernière province française, et un général allemand, Jean de Vert, était venu jusqu'à Pontoise.

C'est en 1646, comme je l'ai déjà dit, que fut soulevée devant le congrès la question de la satisfaction des couronnes.

Je laisse de côté ce qui fut relatif à la satisfaction de la Suède, à qui l'on finit par accorder une partie de la Poméranie, tandis que l'autre partie devenait le lot de l'Électeur de Brandebourg.

Le plénipotentiaire impérial connaissait très-bien les intentions de la France, et en arrivant à Munster il y venait avec le mandat secret de son maître, non-seulement de céder sur la question de l'abandon de l'Alsace à la France, mais même d'offrir cette province pour avoir la paix.

L'Alsace n'était pas, à proprement parler, à cette époque, une propriété germanique; c'était une sorte de bien patrimonial de la maison de Hapsbourg, c'est ce qu'on oublie généralement et que cependant il ne faut pas perdre de vue. L'Alsace était alors en la possession d'une branche cadette de la maison de Hapsbourg, de la branche des archiducs d'Innspruck, représentée par deux enfants mineurs.

L'ambassadeur impérial, en arrivant à Munster, plaida la cause de ces enfants innocents de tout ce qui s'était passé depuis trente ans. Il fit observer, d'un autre côté, qu'il y avait en Alsace des seigneuries très-importantes qui étaient ce qu'on appelait immédiates, c'est-à-dire qui ne relevaient pas des archiducs landgraves d'Alsace; qu'il y avait aussi des villes libres qui, elles encore, ne relevaient pas de l'Empereur. Mais les villes impériales et les princes immédiats représentés au congrès firent tous la sourde oreille aux réclamations du plénipotentiaire. La question nette et précise était de savoir si une compensation territoriale était due à la France en raison des sacrifices qu'elle avait faits pendant quinze ans à la cause allemande, et tous, à Osnabruck, répondirent qu'une satisfaction était due à la France.

Alors, le plénipotentiaire impérial se décida à négocier directement sur ces bases avec le plénipotentiaire français. Il offrit donc l'abandon de la haute et basse Alsace à la France; mais comme, ainsi que je l'ai dit, l'Alsace se composait de trois groupes d'États, les villes impériales, les domaines landgraviens, et les seigneuries immédiates, restait la question de savoir dans quels termes se ferait la cession, et celle de l'indemnité à consentir au profit des jeunes archiducs, qui allaient être ainsi privés d'un bien patrimonial qui leur appartenait depuis des siècles.

Il demanda six millions de livres d'indemnité. La France commença par en offrir deux, et l'on finit par tomber d'accord sur le chiffre de quatre millions.

Je me hâte de dire que ces quatre millions ont été payés, et que les quittances des sommes versées sont aux archives nationales.

Voilà donc quelles furent les conditions de l'acquisition de l'Alsace. Ce fut un véritable achat que la France a fait, non pas à l'Allemagne, mais à la maison d'Autriche, à beaux deniers comptants.

Quant à la question de la forme à donner à la cession, elle était très-délicate. L'empereur Ferdinand III, car Ferdinand II était mort, n'avait pas le droit, régulièrement parlant, d'abandonner ce qui ne lui apparte-

nait pas. Il ne pouvait stipuler que pour ce qui lui appartenait, le domaine landgravien; pour le reste, il fallait que ce fussent les princes souverains eux-mêmes, les villes impériales elles-mêmes qui consentissent à la cession.

Il se produisit deux avis, l'avis des États allemands et l'avis personnel de la maison d'Autriche.

L'avis des États allemands, partagé par nos plénipotentiaires français, était que la France fût purement et simplement substituée aux landgraves d'Alsace, c'est-à-dire à la maison de Hapsbourg, dans la possession du landgraviat alsacien, et qu'à ce titre elle entrât dans le corps germanique et y prît la voix dont disposaient les princes de la maison de Hapsbourg.

Cette forme de cession séduisit d'abord nos plénipotentiaires, parce qu'ils y voyaient un moyen pour les rois de France de s'ingérer dans les affaires d'Allemagne, et peut-être de «monter plus tard à l'empire», mais l'opposition du plénipotentiaire impérial fut si formelle, qu'on fut obligé d'en passer par où il voulut, c'est-à-dire de se contenter d'une cession pure et simple.

L'Alsace fut donc incorporée à la France en pleine et absolue souveraineté, au même titre que les autres provinces du royaume.

On fit intervenir l'Empereur, agissant non-seulement comme chef de la maison de Hapsbourg pour les domaines landgraviens, mais comme chef de l'Empire, et à ce titre pouvant disposer des principautés immédiates et des villes impériales. C'était peut-être une entorse au droit régulier, mais les États y consentaient, et la cession fut signée.

A la suite de l'acte de cession venaient les stipulations relatives à une indemnité de quatre millions de livres tournois payables en termes échelonnés, et à l'obligation prise par le roi de France de se charger, en outre, des deux tiers de la dette particulière du landgraviat d'Alsace, qui se montait à une somme assez considérable.

Telle a été, messieurs, la forme dans laquelle a été faite la cession de l'Alsace à la France.

Je le demande, y a-t-il un titre de propriété qui soit plus sacré, plus légitime que celui dont je vous parle? Et est-il permis de dire, comme on l'a fait, comme on l'a imprimé, que c'est aux violences de Louis XIV, qui était mineur à cette époque, que la France doit la possession de l'Alsace?

Voilà la vérité historique. Ce que l'on voudrait, messieurs, ce qu'on n'obtiendra pas, c'est nous imposer un nouveau traité de Bretigny. Le traité de Bretigny a été suivi de la guerre de Cent ans; si un nouveau traité de Bretigny nous était imposé, c'est une nouvelle guerre de cent ans que nous léguerions à nos enfants. (*Vifs applaudissements.*)

Rédigé par L. D.

COLLÉGE DE FRANCE

LÉGISLATION COMPARÉE

COURS DE M. ÉD. LABOULAYE
de l'Institut

L'Assemblée constituante (suite) (1)

IX

ORGANISATION JUDICIAIRE — LE JURY AU CIVIL

Ce fut Barnave qui répondit à Thouret. L'argument dont il se servit, et qui fut repris par Robespierre et quelques autres, c'est qu'il n'y a aucune différence, comme intérêt social, entre les affaires civiles et les affaires criminelles. « Dans les unes, dit-il, il s'agit de la vie ou des souffrances des hommes; dans les autres, de leur fortune ou de leur honneur. Je le demande à vous tous, comme législateurs, comme hommes, comme Français, quel est celui de vous qui met moins d'importance à son honneur qu'à sa vie? L'honneur peut être attaqué tous les jours : ainsi même importance quant à la gravité des cas; plus grande importance au civil, parce que les cas se présentent plus souvent. »

Quant au mécontentement des gens de loi, et à *leur soulèvement*, Barnave n'y croyait pas; il croyait qu'il y aurait tout autant de procès et d'avocats après qu'avant la réforme. Cette réforme, du reste, il en sentait la difficulté dans une législation aussi compliquée que la nôtre; il proposait à l'Assemblée de déclarer que l'institution des jurés, pour juger les questions de fait, tant au civil qu'au criminel, *est une partie de la Constitution*, l'Assemblée se réservant de statuer sur le mode et le moment de l'établissement du jury dans les différentes parties de l'administration de la justice.

Décréter un principe sans savoir si l'exécution en serait praticable, c'était peu comprendre quel est l'office d'un législateur. Aux théoriciens les principes, aux législateurs l'application.

La réponse la plus solide fut faite par Regnier, qui devint, sous l'Empire, ministre de la justice et duc de Massa, et par Tronchet. C'est ici qu'est le nœud de la question : pour constituer un jury civil, il faut, comme chez les Anglais, comme chez les Romains, des formules auxquelles on réponde par *oui* ou par *non*. Cela est possible au criminel; il s'agit toujours d'un fait comme question principale; cela n'est pas possible dans notre législation civile.

En Angleterre, disait Tronchet, toutes les actions ont leurs formules particulières, et presque tout, en fait, se décide par la preuve testimoniale, qui, chez nos voisins, est supérieure à la preuve par écrit. Un seul témoin fait

(1) Voyez les numéros 29, 31, 37, 38, 42, 43 et 44, pages 450, 486, 582, 604, 669, 673 et 695.

preuve. De cette forme de procédure il résulte que l'objet sur lequel doit porter le jugement du jury est toujours un point simple et unique. Par exemple, Paul, assigné en payement d'une obligation, oppose que l'obligation n'existe pas ; voilà toute la question à décider par le jury. Paul ne pourrait même plus opposer pour défense devant le jury une quittance ou une décharge, parce que cette quittance ne peut pas détruire le seul fait qui soit mis en question.

En France, au contraire, depuis l'ordonnance de Moulins, c'est un principe fondamental que la preuve par écrit est seule admise pour toute action qui excède cent livres, et nous n'avons point de formules sacramentelles. Il en résulte que, la plupart du temps, ce que nous appelons des questions de fait sont des questions mixtes qui appartiennent plus au droit qu'au fait.

S'agit-il d'une convention? La question n'est pas si elle est prouvée en fait, car il faut qu'on produise un acte, dès lors que la convention excède cent livres ; la question sera si les parties étaient capables de contracter, si la convention doit être entendue dans tel ou tel sens.

S'agit-il d'un testament, d'une donation ? Le fait n'est pas douteux, puisqu'on produit nécessairement l'acte devant le tribunal. Mais la question est de savoir si le donateur avait la capacité de donner, si le donataire avait celle de recevoir, si les biens étaient disponibles, quelle est la chose que le donateur a voulu donner, si la condition sous laquelle il a donné est accomplie : toutes questions qui sont des questions de droit.

S'agit-il d'une succession? Il y aura sans doute des questions de fait. Suis-je le fils du défunt, voilà une question de fait ; mais qui ne voit qu'elle peut être mêlée d'une question de droit? Suivant toute apparence, c'est la légitimité de la filiation que l'on contestera.

La renonciation à une succession semble à première vue une pure question de fait ; cependant c'est presque toujours une question de droit. La renonciation que j'apporte est-elle régulière en la forme? N'ai-je point fait acte d'héritier? Les actes qu'on m'impute sont-ils de nature à faire supposer que j'ai eu la volonté d'accepter la succession ?

En résumé, disait Tronchet, il n'est pas un homme ayant quelque expérience des affaires, qui ne convienne que parmi les causes qu'on porte devant nos tribunaux, il n'en est pas une sur cent où ce qu'on appelle la question de fait ne soit une question de droit. Des jurés ne peuvent apprécier des questions aussi délicates. Ce sont de simples vérificateurs de preuves extérieures et matérielles, d'après lesquelles ils se bornent à attester qu'un fait existe ou non.

Aux arguments sérieux de Regnier, Charles de Lameth répondit par un discours des plus violents. Ce fut toujours le tort des Lameth d'exciter les passions pour faire triompher leurs idées. Charles de Lameth se plaignit qu'on sacrifiât l'intérêt public à des intérêts particuliers. « Il est impossible, dit-il, de juger légitimement, même au civil, sans jurés. C'est comme si l'on disait au peuple : Nous voulons bien vous laisser le droit de défendre votre vie, mais votre fortune est une branche de commerce que les villes ne veulent pas laisser aux campagnes. » Il demanda à l'Assemblée si, après avoir vaincu la cour, la noblesse, le clergé, elle se laisserait effrayer par les aristocraties dont on la menaçait, aristocratie subalterne des villes et des avocats. Et pour confondre ceux qui lui disaient que l'opinion ne soutenait pas le jury civil, il fit cette réponse, qui est celle de tous les esprits violents et despotiques, esprits assez communs parmi ceux qui s'érigent en défenseurs du peuple, à la seule condition que le peuple ne voie que par leurs yeux : « L'opinion, dit-il, est pour nous ; *si cela n'était pas, il faudrait l'éclairer, il faudrait la régir, pour lui rendre les bienfaits que nous tenons d'elle.* » En d'autres termes : « Nous seuls avons raison, et la France c'est nous. »

Ce discours de Charles de Lameth émut l'Assemblée et l'empêcha de fermer la discussion. Elle fut reprise vingt jours plus tard ; dans l'intervalle, Adrien Duport avait fait distribuer un mémoire intitulé : *Moyens d'exécution pour les jurés au criminel et au civil, rédigés en articles* ; Sieyès de son côté avait fait connaître son système, où les jurés, tirés, pour la plus grande partie, des hommes de loi, prononçaient à la fois sur le fait et le droit.

Ce fut Tronchet qui reprit les arguments de Thouret et de Regnier, avec toute l'autorité de son âge, de son expérience et de son talent. Il réfuta Duport et Sieyès, et termina par ces paroles, qui firent une grande impression sur l'Assemblée :

« Telles sont, Messieurs, les réflexions que j'ai cru devoir vous présenter avec cette franchise qui appartient à la conviction intérieure et à la pureté des intentions.

» Je n'ai point redouté ces sarcasmes et ces soupçons injurieux d'intérêt personnel que l'on s'est permis de jeter sur une classe de citoyens avec lesquels je me glorifie de partager depuis quarante-cinq ans la fonction utile et honorable à laquelle je me suis dévoué par goût. On vous l'a déjà dit, et je le répète volontiers : Si nous étions assez lâches pour sacrifier les intérêts de la patrie à nos intérêts personnels, nous ne combattrions point des plans qui ne pourraient que donner plus d'importance à notre ministère, s'il est vrai, comme il y a tout lieu de le craindre, que leur résultat peut être de plonger longtemps le royaume dans l'anarchie du pouvoir judiciaire.

» C'est en citoyen, c'est au nom de la patrie, au nom du peuple que vous aimez, c'est à ces titres, sacrés pour vous, que je vous conjure d'apporter les plus mûres réflexions au parti que vous allez prendre... Si les juges que nous allons établir n'acquièrent point à l'instant même le respect et la confiance publique, sans lesquels tout pouvoir judiciaire est impuissant, l'anarchie est une

suite nécessaire de cette erreur, et la nation aura des reproches éternels à nous faire.

» Je peux me tromper. Je ne prétends point prendre ici le ton présomptueux qui croit pouvoir exiger la soumission à ses opinions. Je dépose dans votre sein mes doutes et mes alarmes; vous les peserez dans votre sagesse, et, dans tous les cas, vous approuverez la pureté de mes intentions, si vous ne croyez pas devoir souscrire à mon opinion. »

Duport soutint de nouveau son projet; il le fit avec le ton aigre et sentencieux d'un homme qui prend les mots pour les choses : « J'ai désiré des contradictions, mais j'ose dire que je n'ai à m'étonner que de leur faiblesse. Je vais plus loin : elles me paraissent devoir fortifier beaucoup les principes simples, clairs, inattaquables et *inattaqués* qui fondent la nécessité de l'établissement des jurés. Ces principes, déjà connus par tous *les hommes instruits*, ne font plus de doute que parmi ceux que la rouille du préjugé, de l'habitude, attache à de vieilles idées. »

Ce ton cassant ne convenait guère en réponse au discours si sage et si modeste du vieux Tronchet. La conclusion fut aussi violente que celle de Lameth.

« Si vous n'admettez point les jurés au civil, tout ce que vous avez fait pour la liberté de votre pays est inutile. Qu'est-ce que des lois? Ce sont des principes, ce sont des abstractions, qui ne se réalisent que par l'application. Si les lois peuvent être appliquées contre le peuple, le peuple n'est pas libre. Si votre organisation judiciaire est telle que la loi puisse être appliquée à d'autres circonstances que celles qui seront présentées; si le juge peut appliquer à la circonstance proposée telle loi au lieu de telle autre loi qui appartient réellement à cette circonstance, cédez vos places aux juges; ce sont eux qui sont législateurs. Vous admettrez donc dans les élections du peuple des juges de tous les jours, qui tous les jours décideront du sort du peuple, et pourront faire trembler le peuple, et vous croiriez être libres! Comme vous l'a dit un préopinant (M. Chabroud), qui certes ne manque ni de réflexion ni d'expérience : Ployez la tête, vous êtes indignes de la liberté! »

L'Assemblée ne se laissa pas entraîner par cette philippique; elle décida, le 30 avril 1790, qu'il y aurait des jurés en matière criminelle, et qu'on n'en établirait pas en matière civile. Ce fut un grand crève-cœur pour le parti Lameth; on en peut juger par ce qu'Alexandre de Lameth écrivait encore, en 1829, à la veille de sa mort.

« Des considérations individuelles l'emportèrent dans cette circonstance sur les intérêts généraux. Des vues d'intérêt privé rendirent inutiles les patriotiques efforts d'hommes pénétrés d'une conviction profonde, et habitués depuis longtemps à compter pour rien les sacrifices personnels quand il s'agissait de la liberté publique et de la prospérité du pays. »

Franchement, il n'est pas permis d'écrire ainsi l'histoire et de pousser aussi loin l'infatuation personnelle; Thouret, mort sur l'échafaud, Tronchet, défenseur de Louis XVI, ont donné plus de gages à la liberté que les Lameth, et ils ont eu sur eux l'avantage d'être plus instruits et plus modérés. En fait de patriotisme, le premier rang leur appartient.

Le rejet du jury civil tranchait une autre question dont Duport s'était aussi occupé : l'appel.

L'appel est sorti de la féodalité. C'était, à l'origine, la prise à partie du juge, un combat; c'était la lance au poing qu'on décidait la question. Quand saint Louis abolit le duel judiciaire dans ses domaines, il fut permis d'appeler *sans combat*, en portant l'affaire devant la cour du roi. Les hommes libres pouvaient seuls se pourvoir de cette façon; plus tard, ce recours fut accordé aux vilains; le Parlement reçut tous les appels, sans distinction.

Ce fut une des grandes forces de la royauté. Le suprême ressort lui assujettit peu à peu tous les vassaux, et le roi se trouva le protecteur de ses sujets contre les préventions, l'ignorance ou la prévarication du juge. L'appel fut un des moyens les plus lents et les plus sûrs pour amener l'unité politique par l'unité de juridiction.

La Rochefoucauld et Pétion contestèrent l'utilité de l'appel. Il n'y en a point au criminel avec le jury; pourquoi? C'est qu'il n'y a pas chance d'un meilleur jugement. Si douze jurés apprécient les faits d'une certaine façon, que prouve une appréciation différente faite par douze jurés placés dans les mêmes conditions? La conclusion serait qu'il faut appeler à l'infini.

« Au civil, disait la Rochefoucauld, y aura-t-il une différence? Qu'est-ce qu'un jugement civil? C'est l'opinion d'un certain nombre de personnes chargées de prononcer à la pluralité des voix. En établissant l'appel, le jugement rendu en dernier ressort pourra être prononcé à la minorité des suffrages pris dans les deux tribunaux réunis. Vous gagnez votre procès devant cinq juges, vous le perdez en appel à la majorité de quatre voix contre trois; en d'autres termes, vous perdez votre procès en ayant eu pour vous huit voix contre quatre. Dira-t-on que les juges d'appel seront plus éclairés? C'est un argument sans valeur dans un système qui faisait nommer les juges à l'élection; il n'y a pas de degrés dans la confiance publique. »

Barnave combattit cette opinion : il considéra l'appel comme nécessaire dès qu'on rejetait le jury civil, et avec le jury la distinction fondamentale des juges du fait et des juges du droit.

Suivant lui, l'appel était nécessaire pour garantir l'impartialité des juges. Des juges d'appel, éloignés des justiciables, échapperaient aux petites raisons d'amitié, de parenté, de jalousie, de haine, qui influencent des juges de première instance. Ils auront de plus la supériorité de l'âge, de l'expérience et des lumières. D'un autre côté, la crainte de l'appel maintiendra le juge inférieur dans le respect de la loi; il sentira mieux sa responsabilité.

Barnave démontrait sans peine que l'institution d'un tribunal de cassation, acceptée par tous, ne suppléerait pas au défaut d'appel. L'objet de ce tribunal ne pouvait être que d'assurer l'uniformité de la loi, et d'empêcher ces interprétations qui varient avec les juges et avec les pays. Rien de plus aisé, d'ailleurs, que de juger en fait et d'échapper à la cassation.

Les raisons de Barnave, très-justes en ce qui touche le tribunal de cassation, l'étaient moins en ce qui touche l'appel. Elles concluaient plutôt à l'établissement d'un petit nombre de tribunaux considérables qu'à la nécessité d'un double jugement.

Vint ensuite la question de savoir si les juges seraient ambulants ou sédentaires. La terreur des parlements et l'amour des institutions anglaises poussaient à l'institution des juges ambulants.

Garat, conservateur en 1790, les combattit dans un discours qui avait tout au moins le mérite de l'originalité :

« 1° On ne pourra, disait-il, trouver la gravité de caractère et d'allure dans des juges qui viendront nous juger en poste et en *bottes*.

» 2° Les fonctions de juge exigent du recueillement; les juges voyageurs seront exposés à des distractions continuelles.

» 3° Les bons juges sont les pères de famille, quand ils sont instruits. Les vertus privées préparent les vertus du magistrat. Ferez-vous voyager des pères de famille?

» 4° Il est nécessaire que les justiciables connaissent les vertus de leurs juges; pourront-ils connaître celles des juges coureurs de poste?

» 5° L'opinion publique est un grand frein pour les juges; ils s'y soustrairont sans cesse en courant la poste sans cesse. Mais on dit que l'ambulance des tribunaux assure l'impartialité des juges. Vous verrez qu'il est impossible qu'on sache quels juges le sort aura donnés. Vous verrez qu'il est impossible que les plaideurs aillent faire leurs compliments aux nouveaux juges. Vous verrez qu'il est impossible que les juges, dans leur voyage, trouvent dans les lieux où ils s'arrêteront d'aimables solliciteuses prêtes à assaillir leur impartialité échauffée par le voyage?... En un mot, nos intendants dans leur tournée sont des modèles de juges ambulants; voyez donc comme ils accréditent les vôtres. »

Tronchet défendit la même cause avec une autorité plus grande et par des arguments plus sérieux. Il fit remarquer qu'avec des assises tenues une fois par an, la justice perdait un de ses principaux caractères, qui était d'être toujours à la portée du plaideur. Il déclara que l'étude était une des conditions nécessaires pour bien juger; qu'un magistrat ne pouvait se séparer de son cabinet, et que, quant à lui, il n'aurait jamais confiance dans un juge qui viendrait décider de la fortune des citoyens en portant toute sa science *en croupe sur son cheval*.

« Quant à la raison politique, ajouta-t-il, voici à quoi se réduisent toutes les objections : Si vous faites des tribunaux souverains sédentaires, ce seront des parlements, et vous n'en voulez pas. Je n'en veux pas plus que vous. Mais des tribunaux sédentaires ne ressemblent pas à des parlements. Les causes qui ramèneraient cette ressemblance ne peuvent plus exister, puisque ces causes sont : l'*origine des parlements*, la *qualité des personnes*, l'*influence des tribunaux dans la législation et leur autorité sur les tribunaux subalternes*. Quant aux trois premières causes, l'impossibilité de leur réexistence me paraît démontrée. A l'égard de la quatrième, les juges des cours n'auront pas d'autorité sur les autres juges : en effet, c'est le hasard de l'élection qui fera parvenir à tel ou tel tribunal. Enfin, n'avez-vous pas la présence perpétuelle de la législature? »

Sur ce discours de Tronchet, l'Assemblée décida que les juges de tous les tribunaux seraient sédentaires.

Venait ensuite la question de savoir si les juges seraient inamovibles ou temporaires, et en même temps celle de savoir si les juges seraient nommés par le roi ou par le peuple : deux questions que l'Assemblée eut le tort de traiter séparément, car elles étaient étroitement liées l'une à l'autre. Si, par exemple, le roi nommait les juges, l'inamovibilité était une garantie donnée à la nation contre le pouvoir arbitraire. S'ils étaient nommés par le peuple, on pouvait prétendre (quoique avec peu de raison, selon moi) que le peuple ne peut aliéner sa souveraineté.

On commença par l'inamovibilité. Trop préoccupée de la toute-puissance des parlements, l'Assemblée se prononça contre l'inamovibilité.

« Je demande, dit Rœderer, conseiller au Parlement de Metz, que les juges soient temporaires; je le demande dans l'intérêt des juges, dans l'intérêt de la justice, dans l'intérêt politique national. »

Dans l'intérêt du juge, parce que la réélection sera une marque de la confiance publique; dans celui de la justice, parce que le magistrat, toujours préoccupé de sa réélection, cherchera à se faire remarquer par ses travaux, son désintéressement et sa probité; et enfin dans l'intérêt de la nation, parce que des magistrats qui jugeraient toujours ensemble se feraient une jurisprudence à eux et pourraient mettre un code extra-législatif à côté du code des législateurs.

Ces arguments, qui réussirent en 1790, sont bien peu sérieux. Ils ont le tort de supposer que le peuple est infaillible, et qu'il récompense à coup sûr le mérite et la vertu. Rœderer, il est vrai, a senti la faiblesse de ce raisonnement; mais il s'en console en disant que le bon juge que l'intrigue et la cabale auront fait descendre de son tribunal reprendra sa profession d'avocat. C'est oublier que le rôle du juge n'est pas celui de l'avocat, et que ce n'est pas de trop de longues études et de la vie tout entière pour exceller dans l'un ou dans l'autre de ces états.

Une fois qu'on eut décidé que les juges seraient élus

pour six ans, et pourraient être réélus, la question qui se présenta fut de savoir par qui les juges seraient élus. Par le roi ou par le peuple?

M. Bouche prit la parole et dit : « Il convient de décréter un grand principe. L'histoire nous apprend que, jusqu'à l'année 697, le peuple nommait ses juges. A cette époque, qui fut celle où le clergé entra aux états généraux, le peuple commença à perdre ses droits. »

L'Assemblée ne voulut pas en entendre davantage, et décréta à une grande majorité que les juges du peuple seraient élus par le peuple.

Ce fut alors que le parti monarchique sortit de son indolence : il demanda qu'au moins on réservât au roi l'institution des juges. C'est à lui qu'on réservait le droit de donner au magistrat un caractère public.

Barnave s'opposa à cette demande légitime. Présenterait-on plusieurs candidats? la justice était alors dans la main du roi, l'Assemblée se déjugeait. Laissait-on au roi le droit de refuser l'investiture? alors il tenait le magistrat dans sa dépendance, surtout au moment d'une réélection. Ne pouvait-il refuser l'investiture? alors il ne restait plus qu'une formalité illusoire et contraire à la dignité du roi.

Cazalès, Garat, Maury dirent que, dans toutes les constitutions monarchiques, la justice est considérée comme une part du pouvoir exécutif; Cazalès demanda, et non sans raison, ce que serait le roi de France dans un royaume coupé en quatre-vingts sections, ayant chacune des administrations particulières, spirituelles, temporelles, judiciaires, sans lien avec le pouvoir central. N'était-ce pas ressusciter la féodalité sous forme républicaine?

L'intervention de Maury produisit son effet habituel. Toutes les passions s'enflammèrent. On reprit et l'on agita la question de la monarchie et de la république. Mirabeau vint au secours de Barnave et déclara qu'il était faux que l'Assemblée tentât d'établir un gouvernement républicain. Il n'admit nullement que la nomination des juges appartînt au roi, et dit qu'en fait de justice le pouvoir exécutif commençait là où finissaient les fonctions judiciaires. « Je crois, ajouta-t-il avec un grand sens, qu'il n'appartient qu'à un ordre d'idées vague et confus de vouloir chercher les différents caractères des gouvernements. Tous les bons gouvernements ont des principes communs; ils ne diffèrent que par la distribution des pouvoirs. Les républiques, en un certain sens, sont monarchiques; les monarchies, en un certain sens, sont républiques. Il n'y a de mauvais gouvernements que deux gouvernements, c'est le despotisme et l'anarchie; mais, je vous demande pardon, ce ne sont pas là des gouvernements, c'est l'absence de gouvernement. »

La discussion dura plusieurs jours; Cazalès y prononça un de ses plus beaux discours, celui qu'il qualifia d'*oraison funèbre de la monarchie*, mais ce discours était plus politique que judiciaire. Il ne réussit pas à ébranler l'Assemblée, qui, à la majorité de 503 voix contre 460, décida que les électeurs ne présenteraient au roi qu'un seul candidat, et que le roi ne pourrait refuser son consentement à l'admission d'un juge élu par le peuple.

Il n'y eut d'exception que pour le ministère public. L'Assemblée décida qu'il serait institué à vie. Ce fut Chabroud qui emporta cette décision, et c'est dans son discours qu'on peut se faire l'idée la plus juste de la politique suivie par l'Assemblée. Elle ne voulait plus d'un roi qui gouvernât, par l'excellente raison qu'elle prenait le gouvernement pour elle; mais elle faisait du roi le mandataire de la nation, chargé de surveiller l'administration, l'armée, les tribunaux. Son rôle était celui d'un tribun qui, sans puissance effective, dénonçait à l'Assemblée toutes les violations de la loi, et attendait les ordres du législateur. Combinaison bizarre, qui mettait le pouvoir entre les mains du Corps législatif, et ne pouvait aboutir qu'à l'impuissance et à l'anarchie.

Dans les séances du 8 et du 24 mai 1790, l'Assemblée termina cette grande réforme en établissant un tribunal de cassation, et en décidant, sur un discours de Merlin, que les juges seraient sédentaires. Robespierre avait proposé que ce fût le Corps législatif, ou du moins un comité du Corps législatif, qui fût chargé du rôle d'une Cour de cassation, d'après la maxime romaine : « *Aux législateurs appartient le pouvoir de veiller au maintien des lois.* » C'est de cette façon qu'il traduisait l'adage : *Ejus est interpretari leges, cujus est condere*, maxime très-contestable, et mieux faite pour le despotisme que pour un pays libre.

Telle fut l'organisation judiciaire établie par l'Assemblée constituante. Vous y reconnaissez les divisions en justices de paix, tribunaux de première instance (district ou arrondissement), Cour d'appel et Cour de cassation. Cette organisation ne s'éloignait pas beaucoup de ce qui existait avant la Révolution : Présidiaux, Parlement, Conseil des parties; et c'est peut-être pour cela qu'elle dure. Quant à l'élection populaire des juges, elle donne de mauvais résultats; elle en a donné partout. La première condition de la justice, c'est l'indépendance du magistrat; il faut qu'il n'ait rien à espérer ni rien à craindre. C'est là le point important pour la nation, et c'est pour cela que la souveraineté du peuple n'a rien à faire en cette question. Le premier droit du peuple, c'est d'être bien jugé, et il ne peut l'être que par des magistrats qui ne soient pas dans sa main. Tout le reste est une vaine phraséologie.

X

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE PARIS

Un des grands problèmes de la Révolution fut l'organisation de Paris. Le nom de la Commune de Paris est resté fameux dans notre histoire; on l'évoque chaque fois qu'on veut refuser aux habitants de Paris le droit de s'occuper de leurs affaires communes. Faire connaître

les événements et dire ce que fit l'Assemblée constituante, c'est le moyen d'éclairer les esprits et de dissiper des fantômes. On verra aisément qu'aujourd'hui la question n'est plus la même, et que toute comparaison n'a plus de sens.

Je ne dirai pas ce qu'était l'administration de Paris avant la Révolution; elle était tout entière dans les mains d'un ministre représenté par le prévôt des marchands et le lieutenant de police. Les charges municipales, achetées à beaux deniers, ne donnaient aucune puissance; ce n'était qu'une vaine décoration.

Quand il fut question de convoquer les états généraux, le règlement fait par le roi le 28 mars 1789 divisa la ville de Paris en soixante districts électoraux. Les électeurs s'assemblèrent le 21 avril de la même année, et, le choix fait, ils se séparèrent.

Mais au mois de juillet, quand l'arrivée des troupes et les desseins formés contre l'Assemblée nationale jetèrent dans Paris l'inquiétude et la colère, on chercha comment donner une organisation passagère à la ville en révolution. Les trois cents électeurs du second degré se réunirent à l'Hôtel de ville, et s'y installèrent en permanence. En même temps, par un décret, ils invitèrent les districts à se réunir, et cette réunion eut lieu le 13 juillet 1789, la veille de la prise de la Bastille.

De ces mesures prises sous le coup de la nécessité, sortit une organisation municipale qui dura jusqu'à la loi du 21 mai-27 juin 1790, organisation dont il nous faut montrer les défauts, car ces défauts expliquent la loi de 1790.

De 1789 à 1790, il y eut dans Paris deux espèces de pouvoirs communaux : d'une part la Commune, de l'autre les districts.

La Commune, composée de trois cents représentants, se divisait en assemblée générale composée de deux cent quarante membres et en *municipalité* ou *conseil de ville*, composé de soixante membres, non compris le maire et le commandant général de la garde nationale. Ainsi, la municipalité était, à proprement parler, le pouvoir actif ou exécutif de la Commune, tandis que l'assemblée générale représentait le pouvoir législatif et délibératif, la ville dans ses droits et ses fonctions de commune.

La municipalité ou conseil de ville se partageait en huit départements, en un bureau de ville et un tribunal de contentieux. Les huit départements comprenaient : 1° les *subsistances*, département des plus difficiles dans les moments de disette et de trouble; 2° la *police*, qu'il n'était facile ni d'organiser ni d'administrer; 3° les *établissements publics*, éducation, commerce, manufactures, arts et métiers; 4° les *travaux publics*; 5° les *hôpitaux*; 6° le *domaine de la ville*, propriétés, rentes et revenus; 7° les *impositions*, c'est-à-dire l'assiette, la répartition et la perception des impôts; 8° la *garde nationale*. C'était encore un département des plus difficiles, car c'était sur la garde nationale seule que reposaient la sûreté et la liberté de Paris. « C'est elle, dit un rapport de la municipalité, qui, *au milieu des troubles et de la confusion*, maintient le calme et la tranquillité sous les ordres des magistrats et du commandant, *en sorte qu'à quelques insurrections près de la part d'une peuple séduit*, Paris est aussi sûr, aussi tranquille *habituellement* que dans ses jours les plus paisibles. » *A quelques insurrections près* est un de ces mots naïfs qui en disent long sur la situation de la France et sur l'état des esprits.

A la tête de chacun de ces départements était un *lieutenant du maire*, assisté de six conseillers administrateurs qui partageaient ses fonctions et avaient la signature avec lui. Ces six conseillers étaient nommés directement par les districts qui s'étaient réservé le choix de leurs magistrats municipaux. De plus, leurs fonctions étaient gratuites, ce qui n'était ni juste ni démocratique. C'était l'assemblée des représentants de la Commune qui l'avait ainsi décidé le 30 septembre 1789 par une délibération générale. On vivait dans un temps d'enthousiasme où l'on croyait résoudre les questions en mettant la vertu et le patriotisme à l'ordre du jour; il faut quelque chose de plus matériel pour constituer une bonne et solide administration.

Comment diriger cette machine compliquée, comment maintenir en bon ordre tous ces départements? C'était l'affaire du *bureau de ville*, qui formait le dernier degré de la hiérarchie municipale, le centre de l'administration.

Ce bureau était composé de vingt et un officiers, tirés du conseil de ville, le maire, le commandant général, huit conseillers-assesseurs, les huit lieutenants du maire, le procureur général de la commune et ses deux substituts. La direction des affaires de la ville était aussi confiée à un collége de magistrats municipaux; ce qui est un mauvais système. Consulter, délibérer est l'affaire de plusieurs; administrer, c'est-à-dire agir, est l'affaire d'un seul. Quand on réfléchit, on ne peut réunir trop d'intelligences; mais pour que l'action ne s'énerve pas, il faut une seule volonté. Seulement, pour que cette volonté respecte les lois et ne s'égare pas, il faut faire peser sur l'officier une responsabilité facile et certaine. C'est là une vérité qui a pour elle l'expérience de tous les temps.

Le *tribunal contentieux* remplissait les fonctions qui appartiennent aujourd'hui au conseil de préfecture. Il était composé du maire, de huit conseillers-assesseurs, du procureur général de la Commune, de ses deux substituts et d'un greffier. Il connaissait des marchandises, approvisionnements, contestations pour le fait des droits, etc., et par appel de sentence de la *chambre de police*.

La *chambre de police*, qui répondait à notre tribunal de simple police, jugeait les contrevenants aux différents règlements de police concernant la sûreté, la tranquillité, la propreté de la ville. Il prononçait en dernier ressort jusqu'à 100 livres d'amende et un mois de prison.

Mais il y avait ceci de remarquable que la Commune de 1789 avait cherché à établir le jury, ou, suivant l'expression du temps, un corps de *juges-pairs* pour le jugement de ces contraventions. Sur sa demande, un décret du 13 novembre 1789 établit que le tribunal de police, présidé par le maire ou son lieutenant, sera composé de *huit notables-adjoints*, et que les causes y seront jugées sommairement et sans frais.

Telle était l'organisation municipale de Paris. La division administrative était sage, et du reste empruntée en plus d'un point de la vieille municipalité parisienne; mais le côté faible du système, c'était d'une part la police entre les mains de la Commune, et de l'autre la puissance des districts; deux points qu'il nous reste à examiner.

La police de Paris n'est pas seulement celle d'une ville, c'est celle d'une capitale, et, à vrai dire, du royaume tout entier. Paris sera toujours le rendez-vous des esprits aventureux, et aussi de tous les hommes qui espèrent s'y cacher et agir dans l'ombre. Il n'est donc pas vrai de dire que la police de Paris ne concerne que les Parisiens. Remettre la police entre les mains de la municipalité parisienne, c'est lui donner dans l'État un rôle politique qui ne lui appartient nullement.

On s'en aperçut dès le mois d'octobre 1789. Après les journées des 5 et 6 qui ramenèrent le roi et l'Assemblée à Paris, on voit l'*Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris* adresser une lettre aux provinces *pour rassurer toutes les municipalités du royaume*, et leur déclarer que « le ciel veillait sur la France, et que, grâce à l'activité des troupes nationales parisiennes et à la sagesse de leur commandant, la trame odieuse a tourné contre ceux qui l'avaient ourdie ». Ce ne sont encore que des mots; mais après avoir répondu à la France du maintien de la tranquillité dans la capitale, la Commune ne devait pas s'en tenir là, et le 22 octobre, après le meurtre du boulanger François, la Commune établissait un *comité de recherches* et s'attribuait un droit d'inquisition sur tous les citoyens :

« L'assemblée générale des représentants de la Commune, vivement affligée de voir que, malgré ses invitations à tous les habitants de la capitale pour les engager à ne plus troubler la tranquillité publique par des *insurrections* aussi préjudiciables au repos des bons citoyens qu'au bonheur de la ville entière, de nouveaux actes de violence et des meurtres même se commettent encore pendant le séjour du roi dans sa bonne ville de Paris *et pendant la tenue des séances de l'Assemblée nationale;* considérant qu'il est de son devoir de chercher à découvrir les manœuvres odieuses que des gens mal intentionnés emploient pour dénaturer le caractère doux et humain du peuple français, et pour l'exciter à des troubles qui ne tendent qu'à tourner contre ses propres intérêts, a *unanimement* arrêté qu'il serait établi un *Comité de recherches*, composé de membres pris dans son sein, qui se borneraient — et sans avoir aucun pouvoir administratif — à recevoir les dénonciations et dépositions sur les trames, complots et conspirations qui pourraient être découverts, *s'assureraient, en cas de besoin, des personnes dénoncées, les interrogeraient, et rassembleraient les pièces et preuves qu'ils pourraient acquérir, pour former un corps d'instruction;* en conséquence, elle a nommé par la voie du scrutin, des commissaires qu'elle a spécialement chargés de remplir les fonctions ci-dessus énoncées (1).

» Ordonne que le présent arrêté sera lu, affiché et publié à son de trompe. »

L'Assemblée des représentants de la Commune ne s'en tenait pas là; elle mettait à prix la découverte des traîtres par tout le royaume :

« L'Assemblée, *convaincue qu'il existe des trames et des complots contre le bien public*, et qu'un des obstacles au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité *est le système dont s'enveloppent les coupables auteurs de ces trames et de ces complots; considérant que le salut de l'État dépend de leur découverte*, invite tous les bons citoyens à donner au *comité des recherches* établi à l'Hôtel de ville toutes les connaissances et les renseignements qui peuvent leur être parvenus. L'Assemblée promet en outre depuis *cent écus* jusqu'à *mille louis*, selon la nature et l'importance des faits dénoncés, et dont la preuve sera administrée par ceux qui les dénonceront, laquelle récompense sera délivrée après le jugement ou la conviction des coupables.

» L'Assemblée a encore arrêté que M. le maire se retirerait pardevant le roi pour supplier Sa Majesté de vouloir bien promettre, en outre, la grâce de toute personne qui dénoncerait une trame ou un complot dont elle serait elle-même auteur ou complice. »

L'émotion était si grande à Paris, que le roi remercia la Commune, et lui accorda ce qu'elle demandait, tandis que l'Assemblée nationale, qui se sentait protégée contre l'émeute par la municipalité, envoya à l'Hôtel de ville une députation chargée d'inviter le *comité des recherches* de la ville à se mettre en rapport avec le *comité des recherches* qu'elle avait créé dans son sein. Dans cette confusion, on se demande qui commande et qui gouverne; l'anarchie est partout.

Ce qui mettait le comble à ce désordre, c'était la toute-puissance des districts. Paris était partagé en soixante républiques, ayant chacune leurs assemblées, leur police et leur armée.

Ils avaient leur armée, puisqu'il y avait dans chaque district un bataillon, composé de cinq compagnies de cent hommes chacune, dont quatre volontaires et une soldée. Dans la compagnie soldée, les officiers, sauf le capitaine, étaient nommés par le commandant général; mais c'était l'assemblée du district qui nommait le commandant du bataillon, et les aides-majors, capitaines et officiers de toutes les autres compagnies.

Ils avaient leur police, ou pour mieux dire, ils avaient toute la police de sûreté dans les mains. Les comités de district remplissaient le rôle qui appartient aujourd'hui aux commissaires de police. C'est au comité que les patrouilles amenaient les gens arrêtés; et c'était lui qui dressait procès-verbal de l'interrogatoire des prévenus, et les faisait ensuite conduire soit chez les commissaires au Châtelet, soit à la Force. En cas de faute légère et non punie par les lois, le comité avait encore droit de réprimande, suivie de l'insertion d'une note sur leur registre de police...

(1) Ces commissaires, au nombre de six, furent MM. Agier, Lacretelle, Perron, Oudard, Garan de Coulon, et Brissot Warville.

Enfin, les districts avaient des assemblées générales et des comités qui géraient les affaires qui ne regardaient que les districts en particulier. Chacun de ces comités avait un ou plusieurs présidents, un ou plusieurs secrétaires, greffiers, et naturellement chacun de ces comités tirait tout à soi et se déclarait la nation.

Par exemple, lorsqu'au mois d'octobre 1789 fut rendue la loi martiale, *sollicitée par la Commune de Paris*, qui sentait la nécessité de la force pour résister à l'émeute, le district de Saint-Martin-des-Champs prit la résolution suivante :

« L'Assemblée, *considérant que la Commune a le droit d'admettre ou de refuser dans son sein l'exercice d'une loi de haute police, a arrêté que la loi martiale ne serait pas exécutée*, et que le présent arrêté serait communiqué aux cinquante-neuf districts pour avoir leur adhésion sur cet objet. »

Le district de la Trinité, le district des Petits-Pères, décidèrent de leur côté de faire supplier l'Assemblée, par les représentants de la Commune, de retirer la loi martiale, dans la crainte que cette loi ne jetât la méfiance et la division entre les citoyens, *et n'autorisât les accapareurs et les fauteurs de la disette à continuer leurs manœuvres.*

Le district de Saint-Leu fit bien mieux : il convoqua les cinquante-neuf districts pour s'entendre entre eux; c'était une façon de se débarrasser de la Commune. Quarante districts répondirent à la convocation, et décidèrent la création d'un *comité central*, où l'on se concerterait les uns avec les autres, de façon à *former une unité d'observations et de volontés, relativement à l'ordre public et à la perfection du plan de municipalité.*

La Commune de Paris fit échouer ces résistances, mais elle eut bientôt contre elle tous les esprits ardents. Ce que voulait Robespierre, Camille Desmoulins, Loustalot, Danton, c'était une république, suivant le modèle de l'antiquité telle qu'on la connaissait; il fallait que le peuple en permanence, et travaillé par les comités de chaque district, s'occupât sans cesse de son gouvernement. On repoussait la municipalité comme une aristocratie dangereuse; on voulait le règne des districts. C'est ce que dit clairement Loustalot dans un article du 8 novembre, intitulé *État actuel de la Commune.*

« Citoyens, où en sommes-nous ? Est-il vrai que nous ayons combattu pour la patrie ? que nous ayons terrassé le despotisme et l'aristocratie ? Est-il vrai que la Bastille n'existe plus ? Qu'est devenue cette liberté si brillante à son aurore ? Elle s'est éclipsée devant une nouvelle aristocratie, l'aristocratie de nos mandataires.

» ..... En peu de temps le pouvoir municipal a franchi toutes les barrières. Déjà la Commune n'est rien, et la municipalité est tout : c'est-à-dire que notre régime est aristocratique et non pas démocratique et populaire ; d'où il suit que nous sommes moins libres que sous le despotisme royal, car le pire des despotismes est celui de plusieurs. »

Qu'était-ce donc que le pouvoir des districts, sinon le despotisme le plus audacieux de la foule ?

« L'Assemblée nationale, continue Loustalot, a-t-elle pu faire un règlement particulier pour la ville de Paris ? Oui, si un règlement pour la ville de Paris seulement est une loi nationale. *Mais comme il est évident que ce règlement n'est une loi que pour la ville de Paris, et que ses habitants seuls y sont intéressés, et non les habitants des provinces, il s'ensuit que ce règlement ne pouvait être voté que par les* HABITANTS *de Paris.*

» Il y a dans cette loi un article qui permet au maire de faire détenir un homme en prison pendant trois jours par précaution... Ainsi, il n'y a pas dans ce moment un citoyen dans la capitale qui puisse dire : « Ce soir je » souperai avec ma femme et mes enfants; demain » j'irai chez mes débiteurs pour toucher de quoi faire » mes payements après-demain. » Il faut toujours sous-entendre : s'il ne plaît pas à quelque ennemi de me susciter quelque affaire à la police, et au magistrat de me détenir trois jours...

» Mais la municipalité était déjà en possession de se jouer et des droits de la Commune et de la liberté des individus. Dès le 21 octobre (1789) l'Assemblée municipale s'était permis de créer un comité de recherches, un comité d'inquisition civile, composé de membres pris dans son sein, qui, *sans aucun pouvoir administratif*, s'assureraient, en cas de besoin, des *personnes dénoncées.* Quoi ! votre comité n'aura, dites-vous, aucun pouvoir administratif, et cependant il pourra, en cas de besoin, s'assurer des personnes dénoncées ?

» Citoyens ! il administre votre liberté ! Le comité des recherches de l'Assemblée nationale n'a pas le pouvoir de s'assurer des personnes.

» ..... Le comité de police exerce ainsi son autorité de manière à ôter toute énergie aux citoyens. Il se permet de faire arrêter dans leurs foyers et par des hommes armés, des citoyens, des pères de famille, des domiciliés, et de les faire conduire au bureau de police entre quatre soldats.

» Cette manière de mander un individu est mille fois plus tyrannique que celle de l'ancienne police. Ses agents n'entraient jamais dans la maison d'un citoyen qu'en vertu d'une lettre de cachet. Telle était l'opinion que l'on avait de la sainteté de l'asile d'un citoyen, même sous un gouvernement dépravé, qu'il ne fallait pas moins qu'un ordre du roi pour la violer.... Ajoutons à cela que le comité de police tient ses audiences à huis-clos. »

Loustalot a raison de protester contre le comité de recherches; mais s'il voit la paille dans l'œil de son voisin, il ne voit pas la poutre qui est dans le sien. Remplacer le despotisme de soixante officiers municipaux par celui de soixante assemblées de district, sans compter les comités, ce n'était pas supprimer l'inquisition, c'était la répandre partout.

Quoi qu'il en soit, dès ce moment il y eut guerre entre

la municipalité et les meneurs des districts, parmi lesquels se distinguait Danton, président toujours réélu du club des Cordeliers. Le maire de Paris, Bailly, et le commandant en chef de la garde nationale, Lafayette, furent attaqués et déchirés sans pitié par les journaux de Paris. Dépopulariser l'Hôtel de ville, c'était le mot d'ordre des démagogues. On peut juger de l'état des esprits par ce passage du journal de Desmoulins (décembre 1789).

Après avoir reproché au maire de Paris d'avoir commis le crime impardonnable de donner un brevet de capitaine de garde nationale, privilége que revendiquaient les districts pour être maîtres des forces sous leurs ordres, Desmoulins ajoute :

« Il est encore d'autres reproches que font à M. Bailly les philosophes et les patriotes. Pourquoi devant sa voiture ces gardes à cheval, et derrière ces laquais à livrée, profanateurs de la cocarde nationale, et aux couleurs de la liberté sur leur chapeau alliant, sur toutes les couleurs de leur habit, les couleurs honteuses de la servitude ? Pourquoi encore ce traitement de 110 000 livres que s'est appliqué le maire de la capitale? Je lui sais gré de la noble fierté avec laquelle il a demandé au ministre de Paris l'hôtel de la police. Mais pourquoi les murs de cet hôtel ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils ont changé de maître ? Pourquoi le même faste de meubles et la même somptuosité de table? Laissez, monsieur Bailly, laissez au satrape Pharnabase ces riches tapis ; Agésilas s'assied par terre, et il dicte des lois au grand roi de Perse. Laissez cette pompe extérieure aux rois et aux pontifes.

» Je suis encore au nombre de ceux qui vous chérissent. Je sais le respect que je dois à votre place, et les ménagements que méritent et vos talents et vos services; mais c'est parce que vous êtes revêtu de cette grande place, que je ne souffrirai point que vous l'avilissiez. Quand vous serez redevenu simple citoyen, étalez alors un luxe asiatique, scandalisez la nation par votre livrée et votre luxe, déshonorez-vous, peu m'importe. Mais cette belle, cette glorieuse révolution de France qu'aujourd'hui vous trahissez !...

» Je ne suis pas si ridicule que de prétendre que M. le maire vive de brouet noir comme Agésilas, ou que, comme Curtius, il reçoive les ambassadeurs dans une chaumière. Mais je lui recommande plus de simplicité.

» Parmi la multitude de griefs qu'on reproche à M. Bailly, je ne me suis arrêté qu'à trois : s'être donné une livrée, c'est une petitesse et une puérilité qui a dû provoquer *notre ministère correctionnel;* s'être appliqué 110 000 livres d'appointements, c'est une concussion et un vol horribles ; avoir donné des brevets de capitaine, c'est un crime de lèse-nation. »

Pour en finir avec ces tiraillements et cette anarchie, l'Assemblée nationale prépara une loi municipale pour Paris. Tous les partis s'adressèrent au comité chargé de ce travail ; la Commune, les districts, les sections de district envoyèrent leurs projets ; aussi ce ne fut que le 3 mai 1790 que le président du comité Desmeuniers put faire son rapport à l'Assemblée, rapport où les résolutions avaient été prises d'accord avec les députés de Paris. C'est ce projet du comité qui devint la loi des 21 mai-27 juin 1790.

Le rapport de Desmeuniers donne une triste idée de la situation intérieure de la France. Il constate avec regret qu'il y a dans le royaume plus d'une commune qui « cherche sa force en elle-même au lieu de la chercher dans la constitution et dans l'unité nationales ». On voit, dit-il, des communes « rappeler le régime de la Grèce, comme si la France pouvait, sans se dissoudre, devenir un gouvernement fédératif sous aucun rapport, appeler les citoyens à des délibérations continuelles, sans faire attention que la sagesse ne dirigera pas de pareilles assemblées ; compter sur leur présence journalière, comme s'ils n'avaient pas une famille et des affaires à soigner ; annoncer comme le résultat de la majorité ce qui n'est que le caprice du petit nombre..., enfin, réclamer, pour le moment et pour l'avenir, des droits de régler et de gouverner qui, ne se bornant pas au pouvoir municipal, attentent à l'autorité souveraine de la nation et au pouvoir du Corps législatif. »

Desmeuniers n'osa pas dire qu'à Paris de pareils désordres seraient cent fois plus dangereux. Il se contenta de repousser la prétention des districts à la souveraineté; c'est à la municipalité qu'on veut remettre l'administration de la ville, « en lui donnant l'activité dont elle a besoin pour maintenir la tranquillité de sa nombreuse population », mais « en lui ôtant les moyens d'abuser de sa force ».

» Tenir les sections en activité, ajoute Desmeuniers, ce serait anéantir la responsabilité des officiers municipaux... Des délibérations populaires trop multipliées fournissent et fourniront toujours aux ennemis du bien public des moyens de semer la discorde...

» La capitale a servi de modèle au moment de la Révolution... Pour établir la liberté, elle n'a point calculé ses sacrifices ; mais aujourd'hui qu'on ne peut plus avoir de doute raisonnable sur cette liberté, il faut qu'elle songe à ses nombreux enfants et qu'elle craigne de les précipiter dans la misère. Après une secousse si forte, après les convulsions qui viennent de l'agiter, elle a besoin de calme et de repos. Si l'agitation se prolonge, elle perdra toutes ses richesses, son commerce disparaîtra, ses arts et ses ateliers s'anéantiront ; les gens aisés, les hommes paisibles, les étrangers fuiront cette cité orageuse où un zèle mal entendu produirait une confusion inévitable, et, ce qui serait un grand malheur pour le genre humain, *on la verrait un jour regretter sa servitude et maudire sa liberté.* »

La loi divisait Paris en quarante-huit sections, qui ne pouvaient être regardées que *comme des sections de la Commune;* en d'autres termes, on refusait la permanence

et la souveraineté aux districts. Ces quarante-huit sections, votant suivant un mode des plus compliqués, nommaient un maire de Paris, 48 officiers municipaux et 96 notables. Le conseil général de la Commune se composait donc de 145 personnes, le maire compris. Quant au conseil municipal proprement dit, il se composait de 16 administrateurs constituant le bureau, et de 32 officiers municipaux constituant le conseil. C'était le conseil général qui nommait les 16 administrateurs parmi les 48 officiers municipaux. Il y avait en outre un procureur de la Commune et 2 substituts.

Quant aux attributions, elles étaient celles de l'ancienne municipalité, mais la loi établissait sagement que pour toutes les discussions importantes, c'est-à-dire pour toutes celles où la convocation du conseil général de la Commune était nécessaire, il faudrait l'approbation de l'administration ou du directoire du département de Paris.

La remise de la police à la municipalité avait cependant amené en un point considérable la conservation de la puissance du district. En chaque section, il y avait un commissaire de police élu par les citoyens, et douze commissaires de section chargés de surveiller le commissaire de police et de protéger la liberté individuelle.

En outre, lorsque cinquante citoyens actifs se réunissaient pour demander une convocation de la section, le président des commissaires était tenu de convoquer la section, et lorsque huit sections exprimaient un même vœu, il fallait convoquer les quarante-huit sections. On reconnaissait donc au corps électoral le droit de se rassembler et d'intervenir activement, lorsqu'il voulait sur quelque point manifester sa souveraineté. Peut-être un pareil pouvoir n'était-il guère compatible avec la tranquillité de Paris.

La discussion de la loi ne fut pas très-longue ; Maury dit que c'était encore une très-grande question de droit public, que de savoir si la police d'une grande capitale devait être soumise à la municipalité ou au pouvoir exécutif, ce qui fit murmurer la gauche, et cependant Maury avait raison. Que peut être l'indépendance du Corps législatif, qui représente le pays tout entier, s'il se trouve entièrement à la discrétion d'une municipalité ? Paris en fit la rude expérience, et la Commune domina la Convention.

Robespierre, sous des formes cauteleuses, se prononça pour la permanence des districts. « Quand vous avez parlé d'une exception en faveur de la ville de Paris, j'avoue que je n'ai entendu que la conservation des assemblées de district qu'exige impérieusement l'immense population de la capitale. Dans cette ville, *le séjour des principes et des factions opposés*, il ne faut pas se reposer sur la ressource des moyens ordinaires contre ce qui pourrait menacer la liberté ; il faut que la généralité de cette ville conserve son ouvrage et le vôtre. Songez au moment où vous êtes ; quoique vous ayez beaucoup fait, vous n'avez pas tout fait encore. J'ose le dire, vous devez être *aussi inquiets* que si vous n'aviez pas commencé votre ouvrage. Qui de vous pourrait nous garantir que, sans la surveillance active des sections, on n'aurait pas employé des moyens plus efficaces pour ralentir vos opérations ? *Ne nous laissons pas séduire par un calme trompeur ;* il ne faut pas que la paix *soit le sommeil de l'insouciance.* Je ne m'étendrai pas davantage, et je crois pouvoir conclure du peu que j'ai dit... Que dis-je, *peu?* J'en ai trop dit pour ceux qui désirent voir le peuple nul.

» Je conclus à ce qu'on ne décrète aucun article avant d'avoir discuté : 1° si les districts seront autorisés à s'assembler quand ils voudront, jusqu'après l'affermissement de la Constitution ; 2° si après l'affermissement de la Constitution, ils pourront s'assembler au moins une fois par mois, *pour répandre l'esprit public.* »

Mirabeau répondit en même temps à Maury et à Robespierre, *sans rechercher*, dit-il, *des applaudissements perfides et sans craindre les rumeurs tumultueuses.* Les premiers mots étaient à l'adresse de Robespierre qui avait ses affidés dans les tribunes. Il dit à Maury qu'on ne pouvait rassurer ces gens qui ne peuvent vivre qu'à l'ombre du despotisme et qui s'écrient : *Je veux ma Bastille, je veux mon Lenoir.* — Ce n'était pas une réponse très-solide ; il en est tout autrement de la façon un peu dédaigneuse dont il souffla sur les sophismes de Robespierre :

« M. de Robespierre a apporté à la tribune un zèle plus pratique que réfléchi. Il a oublié que ces assemblées primaires, toujours subsistantes, seraient d'une existence monstrueuse. Dans la démocratie la plus pure, jamais elles n'ont été administratives. Comment ne pas savoir que le délégué ne peut entrer en fonction devant le déléguant ? Demander la permanence des districts, c'est vouloir établir soixante sections souveraines dans un grand corps, où elles ne pourraient opérer qu'un effet d'action et de réaction capable de détruire notre Constitution... Ne prenons pas l'exaltation des principes pour le sublime des principes. »

C'était le langage de la raison.

La loi votée, plusieurs districts, pour protester contre une assertion de Maury *que les districts n'obéiraient pas*, se déclarèrent dévoués aux volontés de l'Assemblée nationale. Parmi ces sections obéissantes par esprit d'opposition, figure le district des Cordeliers, qui fit afficher une proclamation respectueuse de Danton. Le district des Filles-Saint-Thomas alla processionnellement enterrer sa sonnette, et chanta un *De profundis* sur la fosse ; mais, au fond, le parti extrême se sentit atteint, et Camille Desmoulins, l'enfant terrible, ne se gêna pas pour exprimer sa mauvaise humeur :

« Tous les républicains sont consternés de la suppression de nos soixante districts, et véritablement c'est le plus grand échec qu'ait reçu la démocratie.

» Il y a un grand moyen en faveur des districts ; on doit croire les faits avant les raisonnements. Quels maux

ont-ils faits? *Et n'est-ce pas à eux au contraire que l'on doit la Révolution?* L'Assemblée nationale, il faut en convenir, a dégénéré elle seule en cohue, plus souvent que les soixante districts ensemble. Ce qui parle plus haut encore en leur faveur, c'est que leur majorité a toujours voté pour l'intérêt général. Peut-on en dire autant de l'Assemblée nationale, où les *noirs* ont remporté plus d'une victoire éclatante?

» O mes très-chers Cordeliers, adieu donc à notre sonnette, à notre fauteuil et à notre tribune retentissante et pleine d'orateurs illustres! A la place, il n'y aura plus qu'une grande urne, une cruche où les citoyens actifs qui ne se sont jamais vus viendront déposer leur scrutin et distribuer des écharpes aux trois couleurs à l'intrigant le plus adroit. Nous commencions à nous connaître assez bien; depuis un an, nous nous étions éprouvés.... Le profil de Janus ne nous trompait plus, et nous avions vu ses deux visages; mais M. Desmeuniers et ses pareils ont bien su nous empêcher de profiter de ces connaissances. — Fondons, a-t-il dit, les soixante districts en quarante-huit sections; ils ne pourront plus discerner les traîtres d'avec les citoyens. Périsse jusqu'au nom du district, ce nom formidable qui rappellerait aux Parisiens leur gloire, la prise de la Bastille et l'expédition de Versailles!

» Il y a plus de trois mois que M. Desmeuniers avait été dénoncé comme un faux frère au procureur général de la Lanterne. A l'exemple du Châtelet, j'entends mes témoins, et j'instruis ma procédure criminelle à huis-clos; je ne lui dissimule pas que les charges sont très-fortes. *Monsieur Nibobet, monsieur Nibobet*, disait un certain procureur général à un procureur en la Cour qu'il avait mandé, *vous êtes un fripon;* je ne dis pas précisément cela à M. Desmeuniers; M. Prudhomme (Loustalot) trouvera le mot propre. Mais que Desmeuniers soit un misérable, un ingrat, qui, depuis que les Jacobins l'ont élevé sur le fauteuil, ne s'est servi de l'importance qu'on lui avait donnée que pour vendre plus chèrement au pouvoir exécutif la voix d'un personnage consulaire, je crois que ce n'est point une question. Ce qui est une grande et belle question, c'est si l'Assemblée nationale a le droit de fermer les districts, c'est-à-dire d'*empêcher la nation de s'assembler* quand bon lui semble. Je me trompe fort, ou, si le peuple n'oppose son *veto*, la France ne sera point une démocratie royale, mais une aristocratie royale. »

Tout ceci équivaut à dire que le parti qui voulait la République n'était pas satisfait d'une loi qui donnait à Paris une organisation régulière et ne permettait pas au premier venu de parler au nom de la nation. Mais l'Assemblée avait rarement un pareil courage; elle fut toujours d'une faiblesse extrême envers cette poignée de gens turbulents et violents qui s'intitulaient le peuple et la nation; et c'est par là qu'elle livra la France et la liberté à leurs plus cruels ennemis, c'est-à-dire à ces hommes qui s'imaginent fonder quelque chose quand ils tiennent un peuple en haleine, et qu'ils jouent à la république d'Athènes ou de Rome. Danton et Desmoulins l'emportèrent; il vint un moment où les sections furent toutes-puissantes: ce fut le moment où Robespierre envoya à l'échafaud Danton et Desmoulins.

ÉD. LABOULAYE.

VARIÉTÉS

La légende de Gilbert

Une rare vigueur dans la satire, quelques strophes touchantes qu'on ne saurait oublier, enfin une mort douloureuse et prématurée, voilà ce que rappelle le nom seul de Gilbert.

On y ajoute la misère que suppose sa mort sur un *grabat* d'hôpital: c'est ici que commence la légende, et l'erreur qu'on nous permettra de rectifier.

Si cette altération de la vérité n'avait d'autre but que d'augmenter une compassion fort légitime pour un poëte mort jeune, ce serait chose assez indifférente et qui ne vaudrait guère la peine qu'on s'en occupât. Mais cette mort a servi de texte inépuisable à des déclamations de différents genres, et plusieurs écrivains l'ont exploitée à outrance. Pour les uns, — et il faut mettre en tête Charles Nodier, dont la notice sur Gilbert a été longtemps reproduite dans toutes les éditions du poëte, — Gilbert est devenu comme une victime des philosophes du XVIIIe siècle, et presque un martyr de l'autel et du trône. Pour les autres, et ce sont les plus nombreux, sa mort est sans cesse invoquée comme un argument irréfutable destiné à prouver la nécessité pour l'État de protéger les gens de lettres, et à stimuler l'intervention charitable du gouvernement dans les choses de l'esprit: le système protectioniste en littérature n'a pas de meilleur argument. Nous n'avons pas à discuter cette prétendue obligation de la société à l'égard du génie; nous nous bornerons à dire que la misère du génie inconnu, quand elle reste honnête, nous paraît infiniment respectable, mais tout juste autant que celle du premier travailleur venu qui manque d'ouvrage et de pain. Loin de lui reconnaître des priviléges exceptionnels, et surtout l'exemption des devoirs imposés à tout homme et le premier de tous, celui qui en comprend d'autres, le travail, loin de stipuler pour lui, comme pour les gentilshommes d'autrefois, le droit *de vivre noblement à rien faire*, nous croyons que, comme la richesse, et plus que la richesse, — car c'est un capital bien autrement précieux, — il crée à ce privilégié de la nature plus de devoirs que de droits. Mais on ne peut discuter en passant une question aussi grave, où l'on se heurte à des préjugés anciens rajeunis par des sophismes nouveaux, et où, de notre temps, on a trouvé le secret d'unir l'hypocrisie d'un chantage mys-

tique et sentimental à la tradition classique, qui a longtemps et franchement autorisé en littérature la mendicité pure et simple.

Quant à ceux qui, comme Nodier, prétendent rendre les philosophes responsables du malheur de Gilbert, c'est à peine s'il est besoin de leur répondre. Il est fort possible que d'Alembert à ses débuts, pouvant le servir, ait manqué à ce devoir. En tout cas, ce serait le tort personnel de d'Alembert, et non des philosophes en général. Voici comme on raconte le fait : si l'on en croit une notice non signée, mais écrite par quelqu'un qui a connu Gilbert et, non moins ennemi que lui des philosophes, a servi à nouer ses premiers rapports avec l'archevêque de Paris (1); Gilbert, âgé de vingt ans, arrivant à Paris en 1771, sans autre ressource qu'une lettre de recommandation pour d'Alembert, n'aurait trouvé auprès de celui-ci qu'une politesse stérile et des promesses d'intérêt illusoires : de là, en attendant le résultat de ces promesses, la gêne, la misère, pour le jeune poëte jeté sans ressource au milieu de Paris. Cette situation, dont l'éditeur de cette notice fixe la durée à *quelques mois*, n'a rien que de fort commun, elle se trouve à peu près au début de toutes les carrières; mais ce qui est moins ordinaire, c'est que pour Gilbert elle ait duré si peu. En effet, le jeune poëte ayant raconté les torts de d'Alembert à son égard au narrateur anonyme, celui-ci s'empressa de lui faire connaître le secrétaire de l'archevêché. « Cet abbé le présenta peu de jours après à M. de Beaumont (l'archevêque), qui se promenait dans ses jardins de l'archevêché. Ce prélat fit trois ou quatre tours avec Gilbert, l'invita à faire un bon usage de ses talents et à se conduire en honnête homme, lui promettant, à cette condition, de ne pas le perdre de vue. *Il lui fit compter vingt-cinq louis et accorder, quelques mois après, une pension sur les affaires étrangères.* »

On le voit, si Gilbert a pu souffrir quelque temps, pour lui ce noviciat de la misère a été court.

Quoi qu'il en soit, voilà Gilbert enrôlé parmi les soutiens du trône et de l'autel. Le narrateur, son ami, trouve tout naturel que le mauvais procédé attribué à d'Alembert ait éclairé le jeune poëte sur les vices des philosophes, les dangers de la philosophie, et autorisé ses deux virulentes satires. Pour nous, nous trouvons que si la conversion de Gilbert n'a pas eu d'autre point de départ qu'une rancune personnelle, il est difficile d'y voir un sentiment bien respectable et qui soit de nature à justifier ses dénonciations acharnées contre les philosophes, dénonciations toujours un peu lâches au temps de la Bastille et des lettres de cachet.

Disons-le en passant, si Gilbert dépasse Boileau en énergie, personne, en revanche, ne fait mieux sentir par ce contraste le vrai, l'incontestable mérite du vieux satirique : Boileau, on peut le dire, en dépit même de ceux qui réclament pour les fadeurs de Quinault, a un titre unique peut-être dans l'histoire de la critique : c'est une sorte d'infaillibilité d'appréciation, qui a fait ratifier presque tous ses jugements par la postérité. Comme critique, Gilbert a juste le défaut contraire : il s'est toujours trompé dans les choses essentielles. Ses jugements sur d'Alembert, sur Beaumarchais, sur Diderot, sont l'iniquité même. Quand il attaque Voltaire, mêlant par exception pour lui l'éloge à la censure, ce qu'il condamne sans restriction, c'est précisément sa prose, son admirable prose, si nette, si vive, et, quand il le faut, si vigoureuse :

> Cette prose frivole en pointes aiguisée,
> Pour braver l'harmonie incessamment brisée.

Et voilà la prose de Voltaire jugée ! De jolis vers sur la Harpe n'empêchent pas le lecteur de se dire que la Harpe ou Marmontel, ou tout autre de ceux que Gilbert a pu marquer d'un vers bien frappé, étaient après tout fort supérieurs à M. Fréron, auquel le jeune poëte dédiait sa première satire et prodiguait des éloges fort ridicules pour quiconque a lu dix pages de l'*Année littéraire*. Mais qui a lu dix pages de Fréron, à commencer peut-être par M. Jules Janin, qui a poussé le paradoxe jusqu'à écrire ceci : « Fréron, notre maître à tous » ?

Fréron d'ailleurs n'est pas en reste avec Gilbert. Dès le début du jeune poëte, il loue à outrance son premier recueil. Car Gilbert a eu encore cette chance, que son talent justifie, mais qui a manqué à beaucoup d'autres, d'être imprimé tout d'abord : la première édition de ses vers est datée de 1771, de l'année même de son arrivée à Paris ; la seconde est de 1772 : pour un poëte de vingt ans, ce n'est pas languir longtemps. Quant aux encouragements solides, qui ne lui ont pas plus manqué que les éloges de son parti, nous avons vu ce qu'ils furent au début. L'opinion à laquelle il appartenait ne fut pas ingrate pour le seul homme de talent dont elle pût se vanter. « Pendant que la haine de ses ennemis le déchirait maladroitement, dit l'*Année littéraire*, il eut la consolation de voir des personnes puissantes se déclarer ses protecteurs, et la gloire d'attirer sur lui les bontés de son roi (1). »

Dans un intéressant travail, un érudit ingénieux, M. Victor Fournel, a précisé ce qu'il faut entendre par *les bontés de son roi*. Au moment de sa mort, neuf ans après son arrivée à Paris, Gilbert jouissait de diverses pensions : « Une de cinq cents livres sur la caisse épiscopale des économats ; une autre de huit cents livres sur la cassette du roi ; une autre encore de trois cents livres sur le *Mercure de France* ; en outre, chaque année, à l'époque des étrennes, il recevait de Mesdames, tantes du roi, un cadeau de deux cents écus, ce qui faisait en tout deux mille deux cents livres de revenu, somme considérable pour le temps, et qui équivalait alors à plus du double de ce qu'elle vaudrait aujourd'hui. »

(1) Cette notice, placée en tête des anciennes éditions de Gilbert, est donnée comme écrite par l'éditeur.

(1) *Année littéraire*, 1780, t. VIII, article nécrologique sur Gilbert.

Si l'on y joint l'éducation de deux jeunes Anglais dont il s'était chargé et qu'il ne faisait pas sans doute gratuitement, puis la table et le logement à l'Archevêché, on trouvera assurément qu'à vingt-neuf ans Gilbert se trouvait dans une aisance bien rare alors pour un homme de lettres, et que, s'il est mort sur un *grabat* d'hôpital, ce n'est pas du moins la misère qui l'y a conduit.

C'était une maladie qu'il était difficile et que l'archevêque jugea impossible de soigner chez lui, — la folie. « Cette folie, dit la notice déjà citée, fut la suite d'une chute qu'il fit en galopant sur le boulevard du Montparnasse avec les deux jeunes Anglais ses élèves. Sa tête ayant porté contre une borne, on fut obligé d'avoir recours au trépan. L'archevêque le recommanda à l'Hôtel-Dieu, où un chanoine, du choix de Gilbert lui-même, allait le voir deux fois par jour pour rendre compte de son état. Dans un accès de folie, il avala une clef qui lui resta dans l'œsophage. Il eut beau le dire, on attribua ses plaintes au délire, et ce ne fut que sa mort qui fit connaître qu'il avait raison. »

On le voit, tout cela s'écarte absolument de la légende convenue, laquelle, du reste, ne s'est établie qu'assez tard, car les témoignages contemporains se rencontrent ici sur les points essentiels. Il est donc prouvé :

Que, peu de mois après son arrivée à Paris, Gilbert trouve : 1° Un éditeur pour ses poésies ; 2° un prôneur dévoué dans un journaliste d'un talent très-contestable, mais d'une autorité très-reconnue alors par tout un parti, d'une autorité officielle au point de vue de l'autel et du trône, dans Fréron ;

Que l'appui de l'archevêque lui est en même temps assuré, ainsi qu'une gratification et une pension qui suffisaient à le mettre à l'abri de la misère ;

Que cette situation, déjà fort douce, devint plus tard une véritable aisance ;

Qu'ainsi, loin d'être un poëte délaissé, il a été protégé, choyé, et—insistons sur un point qui est le fond de toutes les jérémiades sentimentales des Chatterton en disponibilité — un poëte payé et bien payé ;

Et qu'enfin, quand sa maladie ou la dureté de son protecteur l'archevêque l'eut envoyé de l'archevêché où il demeurait à l'Hôtel-Dieu où il mourut, ce ne fut pas en tout cas la *misère* qui le coucha sur ce *grabat* d'hôpital.

Tout cela est l'évidence même ; mais elle n'empêchera nullement à l'avenir les fainéants qui auront des raisons personnelles d'attendrir le gouvernement par l'exemple de Gilbert, et même les gens désintéressés dans la question, de croire, avec le *Dictionnaire* de Bouillet, que « les attaques de Gilbert contre les philosophes lui firent des ennemis *sans le tirer de la misère* » ; et que cette misère l'a fait mourir à l'hôpital. Gilbert d'ailleurs est resté le poëte d'une opinion ; et cette opinion n'a pas l'habitude de modifier beaucoup par la lecture des préjugés qu'elle croit utiles à ses vues.

EUGÈNE DESPOIS.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

Faculté des lettres de Paris

PREMIER SEMESTRE

(Les cours de la Faculté s'ouvriront le lundi 28 novembre 1870, à la Sorbonne.)

PHILOSOPHIE (les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie). — M. CARO traitera de la morale sociale, et spécialement des principes et des éléments de la liberté politique.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures et demie). — M. PAUL JANET traitera de la philosophie allemande, depuis Kant jusqu'à nos jours.

LITTÉRATURE GRECQUE (les lundis et samedis, à trois heures). — M. ÉGGER traitera, les lundis, des principales questions d'histoire et de critique littéraires qui se rapportent aux auteurs compris dans le programme de la licence. Il expliquera, les samedis, des morceaux choisis parmi les textes grecs compris dans le même programme.

ÉLOQUENCE LATINE (les mardis, à dix heures et demie, et les samedis, à midi). — M. MARTHA traitera, le samedi, de la philosophie à Rome sous l'empire. Le mardi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

POÉSIE LATINE (les lundis, à neuf heures, et les vendredis, à une heure et demie). — M. JULES GIRARD traitera, le vendredi, du merveilleux dans l'épopée latine et particulièrement dans l'épopée mythologique. Le lundi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

ÉLOQUENCE FRANÇAISE (les jeudis, à une heure et demie, et les samedis, à dix heures et demie). — M. LOUIS ÉTIENNE traitera, le jeudi, de la comédie, du roman et des œuvres de morale de 1720 à 1750. Il fera, le samedi, l'analyse des prosateurs français des programmes de la licence et de l'agrégation.

POÉSIE FRANÇAISE (les mardis, à neuf heures, et les samedis, à une heure et demie). — M. LENIENT traitera, le samedi, de la poésie patriotique en France jusqu'à la fin du XVIe siècle. Le mardi, il s'occupera des auteurs de la licence.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — Les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures). — M. MÉZIÈRES traitera de la vie et des œuvres de Gœthe, depuis le commencement de ce siècle.

HISTOIRE ANCIENNE (les samedis, à neuf heures, et les jeudis, à midi). — M. GEFFROY exposera, le jeudi, l'histoire de la démocratie athénienne jusqu'à la fin du siècle de Périclès. Le lundi, il commentera les livres IV et V d'Hérodote.

HISTOIRE MODERNE (les mardis et vendredis, à midi un quart). — M. H. WALLON fera le tableau de la civilisation en France au XIIIe siècle.

GÉOGRAPHIE (les mercredis et vendredis, à trois heures). — M. AUGUSTE HIMLY fera l'histoire des progrès de la géographie dans les temps modernes.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 46 15 OCTOBRE 1870

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. C. LENIENT

La poésie patriotique en France — Leçon d'ouverture

Messieurs,

En remontant dans cette chaire après une si longue absence, je ne puis me défendre d'une sincère et profonde émotion. Que de choses nous aurions à nous dire depuis que nous nous sommes quittés! Séparé de vous par un mal cruel avant la fin du second semestre, je ne me doutais guère, en m'éloignant d'ici le cœur si triste, que de plus amères douleurs m'étaient encore réservées; que notre première entrevue se ferait au sein de Paris assiégé, sous la menace d'un bombardement, avec la perspective d'un obus prussien tombant au milieu de nos leçons. Une chose pourtant me rassure et me console à la vue de cet auditoire, c'est la pensée qu'à travers les rudes épreuves qui nous assaillent, les lettres, sans enlever aux remparts leurs légitimes défenseurs, gardent encore ici des fidèles et des adeptes; c'est qu'au milieu de ce cercle de fer et de feu dont nous enlace la haine implacable de l'ennemi, la vie sociale et intellectuelle n'a pas cessé parmi nous; que la France garde encore une âme pour sentir les belles choses, un cerveau pour penser, une voix libre pour se faire entendre, comme un bras pour combattre; c'est enfin que si la barbarie est à nos portes, elle n'est pas encore dans nos murs, malgré les alliés et les amis qu'elle espérait y rencontrer. Je regrette sincèrement que M. de Bismarck et son roi ne soient pas assis sur ces bancs pour voir ce qu'est un public français s'entretenant d'art et de poésie sous le feu des batteries prussiennes, en l'an de grâce ou de misère 1870.

Je voudrais pouvoir vous apporter ici, messieurs, la paix de l'âme et de l'esprit, la douce sérénité de l'étude, l'unique préoccupation et le seul amour des beautés littéraires; mais je n'ose en prendre l'engagement devant vous, et peut-être, de votre côté, attendez-vous aussi autre chose. Quoi que nous fassions, ce cours sera toujours un peu, je le crains, un cours de siége, non pas de fortifications, bien entendu, — je n'ai pour cela ni compétence, ni autorité, — mais un cours de siége par les émotions, les souvenirs et les rapprochements inévitables qui pourront s'y mêler. Permettez-moi tout d'abord de vous dire franchement quel en sera l'objet, l'esprit, le caractère; comment et pourquoi j'ai modifié le programme arrêté d'abord dans ma pensée.

L'an dernier, avec toute la sécurité qu'inspire un ciel calme et serein, malgré les quelques points noirs que plus d'un œil clairvoyant signalait à l'horizon, je me proposais de reprendre et de continuer tranquillement l'histoire des écoles poétiques depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Une vaste carrière s'ouvrait devant nous. Déjà nous étions entrés de plain-pied dans cette grande avenue du XVIIe siècle, large, spacieuse et magnifique comme ces belles allées qui nous menaient jadis à Versailles, du temps où l'on pouvait encore y arriver. Nous allions atteindre ce plateau lumineux sur lequel s'épanouit, dans sa haute et pleine majesté, la poésie française à son midi. Après la dictature de Malherbe venait la grande maîtrise littéraire de Boileau. Il nous restait à réviser ce délicat procès de l'école classique, si diversement et si passionnément débattu de nos jours. Mon siége était fait. Pourquoi ne l'ai-je pas continué? La faute en est à un autre siége qui a dérangé et troublé tant de projets et d'études depuis trois mois.

Je me suis demandé si le moment était bien choisi pour traiter un pareil sujet, si j'étais bien sûr de vous intéresser et de m'y intéresser beaucoup moi-même. La question des *trois unités*, qui passionnait si fort les *classiques* du XVIIe siècle et même les *romantiques* du XIXe, me paraissait bien froide à côté de ces questions navrantes, poignantes, qui vous saisissent à la gorge et vous serrent le cœur tous les matins. La *querelle des anciens et des modernes*, qui mettait jadis en émoi toute la république des lettres, et jetait la guerre civile au sein même de l'Académie, avait-elle chance de vous échauffer et de vous émouvoir bien vivement en face de ce grand duel, où la France combat et verse le plus pur de son sang pour garder sa place au soleil de l'histoire et des nations? Non, sans doute. Aussi mes regards se sont-ils tournés malgré moi d'un autre côté, vers des temps moins heureux, moins brillants, mais plus conformes aux nôtres. Voilà comment j'ai été

amené à vous parler de la *poésie patriotique* en France. J'ai voulu raviver en vous le souvenir des grandes luttes et des grandes épreuves que la patrie a traversées dans le passé, et de la part qu'y a prise la poésie, en me disant que vous y trouveriez peut-être comme moi une consolation et un enseignement à l'usage du temps présent.

Il est des esprits calmes, rassis, impassibles, qui ont le don de s'abstraire, de s'enfermer dans le cercle solitaire de leurs études, et d'y goûter les douceurs de la quiétude et de la spéculation désintéressée. L'*apathie* ou l'*ataraxie* est, aux yeux de certaines gens, le privilége et presque la vertu du sage et du savant. Je ne m'en flatte pas, et je dirais volontiers avec Curiace :

Souffrez que je l'admire et ne l'imite point.

Entre nous, il faut bien le dire, je n'ai même jamais beaucoup admiré le quiétisme de ces théologiens byzantins qui discutaient et subtilisaient sur les *trois hypostases divines* et sur le *Credo*, tandis que le canon des Turcs battait les murs de Constantinople. En fait de *Credo*, j'aurais préféré celui d'un Démosthène ou d'un Vergniaud criant : « Citoyens, au camp ou aux remparts ! » Archimède lui-même, si grand géomètre qu'il fût, oubliait un moment le carré de l'hypoténuse ou la quadrature du cercle pour ne songer qu'aux travaux de la défense nationale, pendant le siége de Syracuse. Pour moi, qui ne suis pas géomètre, mais littérateur, avec la nature impressionnable et nerveuse dont il a plu au ciel de me gratifier ou de m'affliger, ai-je besoin de vous dire : « *Homo sum* », je suis homme, c'est-à-dire citoyen, c'est-à-dire Français, avec toutes les angoisses, les colères et les indignations d'un patriotisme que le malheur a rendu plus ardent, plus opiniâtre et plus implacable envers l'ennemi. Et voilà pourquoi depuis trois mois je n'ai pas ouvert un livre sans y chercher un aliment, un comfort, une promesse et un espoir de salut ou de vengeance pour mon pays. Voilà pourquoi j'ai relu avec ivresse ces immortelles campagnes de 1792 et de 1793, pour y apprendre comment un peuple qui veut rester libre repousse l'invasion étrangère; comment la République, qui a déjà sauvé une fois la France, la sauvera une fois encore.

Il y a quelques jours, tout près d'ici, un académicien fort connu (1) par son esprit d'à-propos et ses généreuses sympathies envers tout ce qui est noble, élevé et patriotique, ne craignait pas de faire une conférence sur l'*alimentation morale en temps de siége*. Les sceptiques, les railleurs à l'esprit positif et à la vue courte, ont pu trouver que le moindre grain de mil, qu'une portion de viande ou de riz, ferait bien mieux l'affaire de la population parisienne en ce moment. A Dieu ne plaise, messieurs, que je méconnaisse les exigences et les droits légitimes de l'estomac; nous avons tous été forcés, plus ou moins, de les subir depuis quelque temps. Mais enfin *l'homme ne vit pas seulement de pain*, comme l'a dit notre maître à tous, le grand nourricier des âmes. Dans les temps comme le nôtre, surtout, l'alimentation morale est à la fois un devoir et un besoin. A côté des corps qui souffrent, des membres qui grelottent sous le froid, des estomacs qui s'exténuent par les privations, il y a les cœurs qui défaillent, les volontés qui chancellent, les raisons qui se troublent, les imaginations qui s'effrayent. C'est là ce qu'il faut combattre aussi énergiquement que le typhus, la variole ou la famine. Et pour cela que faut-il? L'hygiène des esprits, l'alimentation des âmes; afin que ceux-là se conservent sains, droits, vigoureux; celles-ci pures, nobles, généreuses, prêtes à tous les sacrifices jusqu'à la mort.

Dans cette œuvre d'alimentation morale, l'enseignement littéraire n'a-t-il pas sa place naturelle? Que serions-nous donc, pauvres professeurs d'éloquence et de poésie, si nous ne savions tirer de ces œuvres immortelles, écho de l'humanité à travers les siècles, que des paroles vides et sonores, sans utilité, sans application au temps présent? Au milieu des horreurs de la Ligue, Paris affamé allait fouiller jusqu'au charnier des Innocents. Demandons aux morts un plus noble aliment, le souvenir et l'exemple de leurs souffrances, de leurs vertus, de leur résistance héroïque au milieu des épreuves de la patrie.

Quand Paris tout entier se transforme en arsenal et en camp retranché, hérissé de formidables bastions, vomissant nuit et jour ses colères en pluie de feu; quand le ministère de l'instruction publique est devenu le siége du premier comité de défense nationale, la Sorbonne peut-elle rester indifférente et étrangère à ce grand mouvement? Pourquoi ne serait-elle pas, elle aussi, une sorte de forteresse morale, d'où partiraient au nom de la philosophie, de l'histoire, de l'éloquence, de la poésie, les nobles sentiments, les mâles pensées, les généreuses protestations contre l'injustice, la violence et la barbarie? Que demandons-nous aujourd'hui à nos savants, géomètres, physiciens, chimistes? De mettre la science au service de la patrie, de laisser de côté pour le moment toute recherche, toute découverte, qui ne pourrait venir en aide à la défense commune. Nous les conjurons de renouveler pour nous les miracles des anciens temps, de nous rendre les ailes de Dédale en nous épargnant les chutes d'Icare, de faire que l'Ange de la mort plane encore une fois sur l'armée d'un autre Sennachérib; de multiplier les pains et les rations comme les canons. Notre impatience les a trouvés parfois bien lents à combler nos vœux. Vous savez pourtant avec quelle ardeur ils se sont mis à l'œuvre. La *science*, disons-le hautement, et par elle l'Université avec les Sainte-Claire Deville, les Gavarret, les Wurtz, les Berthelot, les d'Almeida, les Lissajous, etc., aura sa part, et sa part glorieuse dans l'histoire du siége de Paris.

Que fera sa sœur la *littérature?* Ne sera-t-elle qu'un

(1) M. Legouvé.

divertissement, un objet de curiosité, un plaisir de *dilettante*, offert aux esprits pour leur faire oublier les tristesses et les amertumes du présent? Dieu merci! elle a un plus noble rôle à remplir, au moment où les âmes, énervées et amollies par vingt ans de servilité et d'affaissement sentent le besoin de se retremper aux sources des grandes pensées et des grands sentiments. Ces sources, c'est à la littérature surtout qu'il appartient de les rouvrir. Si elle n'a pas comme les sciences exactes et expérimentales l'avantage des résultats matériels, positifs et immédiats; si elle ne peut mettre au service de la patrie les ressources de la dynamique, de l'optique, de l'électricité, il est en ce monde d'autres forces dont elle dispose : elle peut remuer ce levier des âmes qui s'appelle l'enthousiasme, le patriotisme, l'esprit de sacrifice et de dévouement. Elle n'a qu'à feuilleter notre vieux Corneille pour répéter avec Horace :

> Mourir pour son pays est un si digne sort,
> Qu'on briguerait en foule une si belle mort;

pour redire avec don Diègue à nos jeunes mobiles, en les chargeant de venger l'affront imprimé par Bismarck sur la joue de la France :

> Rodrigue, as-tu du cœur?. . . . . .
> Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage :
> *Meurs ou tue.*

Mourir ou tuer, n'est-ce point en effet à peu près le seul parti qui nous reste dans cette guerre d'extermination que nous a déclarée le plus dévot des rois prussiens?

On a bien souvent reproché, non sans raison, à notre poésie française de s'être mise au service des rois et des grands; de s'être faite la complice de leurs faiblesses, de leurs vices et de leurs scandales. Nous avons vu Marot, le gentil poëte de François Ier, remplir l'office d'entremetteur auprès de la *grande* et de la *petite bande;* après lui, Rémy Belleau et Desportes, prostituer leur muse en célébrant les charmes et pleurant la mort des mignons de Henri III; enfin, Malherbe se faire le chantre des folles amours d'un roi grison. Le fier génie de Corneille s'est trouvé, à certains jours, pris de défaillance devant l'astre d'un nouveau Jules, de Mazarin, comme devant le coffre-fort de Montauron. L'austère et sage Boileau lui-même verse à pleins bords dans sa coupe poétique

> Ce nectar que l'on sert au maître du tonnerre,

et dont ne peut se rassasier Louis XIV.

Mais il est aussi d'autres heures où la poésie a fait entendre de plus mâles et de plus fiers accents. Quand sont venus les jours d'épreuve, de deuil et de souffrance, quand les âmes semblaient brisées, les caractères amoindris, les espérances étouffées sous le poids des malheurs publics, la poésie est venue tour à tour, ici comme une consolatrice pansant les plaies de la patrie, séchant ses larmes ou les répandant avec elle; là, comme une Némésis vengeresse troublant au milieu de leurs cris de fête les vainqueurs injurieux et les oppresseurs triomphants :

> Sur nos débris Albion nous défie,
> Mais les destins et les flots sont changeants.

Aujourd'hui même, au milieu de la surprise et de la précipitation d'un siége qui semblait devoir durer huit jours, et qui a duré déjà presque trois mois (1), la poésie a bientôt repris son poste d'honneur parmi nous, comme au jour où le chantre Taillefer conduisait au combat l'armée de Guillaume le Conquérant. Les vieux échos de Béranger et de Casimir Delavigne se sont réveillés tout à coup, mêlés aux voix plus jeunes de F. Coppée, d'E. Manuel, d'A. Delpit, et à la grande voix rugissante et terrible du poëte exilé, de notre Juvénal et de notre Dante, faisant retentir sur la tête des tyrans ce glas funèbre des *Châtiments*, qui répète au vainqueur comme au vaincu de Sedan le :

> Discite justitiam moniti et non temnere Divos.

II

C'est l'histoire de cette poésie que je me propose de suivre à travers les âges, depuis les origines de notre littérature. On m'a fait et l'on me fera peut-être encore plus d'une objection :

1° Cette poésie existe-t-elle réellement? N'est-elle pas un rêve de votre imagination ou de votre patriotisme?

2° Où la trouverez-vous?

3° Forme-t-elle, à vrai dire, un genre à part dans notre histoire littéraire?

Je répondrai tout d'abord à ces trois objections, qui attaquent la matière même de ce cours :

1° Oui, cette poésie existe. J'en atteste l'histoire et l'âme de la France. Elle vous répétera avec le poëte :

> J'ai des chants pour toutes les gloires,
> Des larmes pour tous les malheurs.

A chaque grande infortune nationale, après Roncevaux comme après Azincourt, s'élève du fond de la vieille France non pas seulement un cri, un soupir, mais un chant patriotique comme la *Cantilène de Roland* ou la *Complainte des quatre dames*. La forme en sera parfois abrupte, naïve, grossière ou prosaïque. Qu'importe, si l'âme de la France s'y retrouve palpitante et frémissante, pleine de colère, de tristesse ou d'espoir!

2° Où retrouverez-vous cette poésie, me dit-on? Partout. Comme les rhapsodes des temps passés, je m'en irai glanant sur toutes les routes de l'histoire littéraire et politique; je n'aurai pas les délicatesses et les dédains superbes d'un bel esprit qui n'admet que les fleurs exquises pour en former une *anthologie*. Je recevrai de toute main. A côté du louis d'or toujours rare, même en poésie, je recueillerai l'humble obole du ménestrel, du jongleur, du soldat, les chansons des rues, des bivacs,

(1) Leçon faite le 3 décembre.

de la chaumière et du château; tout ce qui rappellera une grande souffrance, une grande lutte ou un grand élan national, depuis la *Complainte du pauvre commun* pillé par les archers anglais, jusqu'à l'ardente *Marseillaise*, « l'archange aux ailes de feu », sonnant le tocsin de la vengeance contre les rois coalisés.

3° Maintenant, ajoute-t-on, est-ce là un genre littéraire proprement dit? Non, sans doute. Mais s'agit-il ici des genres? Dois-je beaucoup m'en inquiéter? Quel est mon but? Ressaisir à travers les siècles toutes les voix, grandes ou petites, qui ont exprimé à certaines heures les joies ou les douleurs de la France. Ces voix, je les entends de tous les points de l'histoire, ici comme un bégayement de l'enfance, là comme un cri viril et héroïque, ailleurs comme un dernier écho plaintif et languissant. Je dirais volontiers avec le vieux trouvère (1) :

Li oisi'lons de mon pays
Ai oïs en Bretaigne,
A leur chant m'est-il bien advis
Qu'en la douce Champaigne
Les oïs jadis.

Ce sera là, si vous le voulez, un *romancero* confus, dont les morceaux seront recousus un peu au hasard, un vaste concert aux notes parfois discordantes, mais ayant pourtant son unité, son harmonie, celle que donne à une nation le sentiment profond, indestructible, de son indépendance et de sa personnalité.

Tout à l'heure, je vous parlais des sciences positives et expérimentales comparées à la littérature. Je reconnaissais sur certains points leur supériorité; mais il est un côté par lequel la littérature reprend l'avantage. Un homme qu'on n'accusera pas d'être un rêveur, un idéaliste renforcé, M. Littré a dit excellemment : « Il n'est ni mathématiques, ni astronomie, ni chimie anglaise, italienne ou française..... Mais l'individualité de la patrie est inscrite au front des littératures, et pour connaître pleinement les peuples, il faut connaître non-seulement ce qu'ils ont fait, mais aussi ce qu'ils ont écrit. » — Or, dans la littérature, la poésie est la partie la plus personnelle, non-seulement pour les poëtes eux-mêmes, mais pour ces grands individus qu'on appelle des nations. — « Fasse qui voudra les lois d'un peuple, s'écrie Flechter (2), pourvu que j'écrive ses chants nationaux. »

Nulle part la vie littéraire n'a été plus qu'en France unie à la vie sociale et politique. Madame de Staël en cherche et en indique la cause dans son livre de *l'Allemagne* (3), en comparant les littératures des deux pays. C'est qu'en France la société agit sur l'écrivain, lui inspire, lui impose ses sentiments, ses idées, et parfois même ses préjugés. En Allemagne, c'est tout le contraire : l'écrivain s'impose à la société, la domine ou la néglige, et s'isole d'elle en se réfugiant parfois, comme Hegel ou Gœthe, dans son impénétrabilité.

Autre point important. Dès nos premières *chansons de geste*, l'histoire s'allie chez nous à la poésie : l'une fournissant le fond, la matière, les faits, les personnages; l'autre les idéalisant, les grossissant, les entourant de cette auréole qui frappe les âmes et les imaginations. C'est là un fait capital dans les destinées de notre épopée nationale. C'est par là qu'elle se rattache plus étroitement, dès le début, aux réalités de la vie sociale; qu'elle offre plus de vérité dans les caractères, plus de vraisemblance dans les faits, même imaginaires, plus de naturel et de clarté dans le récit; par là, enfin, qu'elle diffère du *Ramanaya indien*, de l'*Edda scandinave*, des *Niebelungen germaniques*, où dominent la fantaisie, le symbole et le merveilleux. Nos trouvères et nos jongleurs, en commençant leurs chansons de geste, ont soin de rappeler que c'est là une *vieille histoire*, une *histoire vraie*, même alors qu'ils mentent effrontément; ce qui leur arrive plus d'une fois, il faut l'avouer. Cette alliance de l'histoire et de la poésie aura aussi ses inconvénients. Elle enfantera le pire des genres en littérature, le genre ennuyeux, la chronique rimée, ce dernier regain de la poésie mourante avec Guillaume Cretin, Jean Lemaire et Jean Marot. Elle n'est plus alors qu'un exercice de versification, un son de crécelle radoteuse et monotone. Les quarante mille vers de Cretin attendent encore un éditeur qui ne s'est pas présenté jusqu'ici.

Quoi qu'il en soit, la prédominance de l'élément historique dans l'épopée nationale n'en est pas moins un fait distinctif et précieux à signaler. A ce sujet, permettez-moi, messieurs, de vous citer une page curieuse d'un Allemand qui a connu, senti, aimé la France, comme ne l'aiment et ne la comprennent pas, malheureusement, tous les Français. Henri Heine, après avoir lu l'*Histoire de la campagne de Russie*, par M. de Ségur, s'écrie : « N'est-ce pas que c'est là un beau poëme épique? Nous autres Allemands nous écrivons aussi des poëmes épiques, mais les héros n'existent que dans notre imagination. Les héros de l'épopée française sont, au contraire, des héros véritables qui ont accompli des actions, des actions bien plus grandes et éprouvé des souffrances bien plus cruelles que nous n'en pouvons rêver dans nos mansardes. Et cependant nous avons beaucoup d'imagination, et les Français en ont peu. Peut-être le bon Dieu a-t-il, à cause de cela, accordé aux Français une compensation d'un autre genre. Il leur suffit de raconter fidèlement ce qu'ils ont vu et fait pendant les trente dernières années, et ils ont une littérature personnelle comme aucun siècle et aucun peuple n'en ont encore produit (1). » Admettons une part d'exagération dans l'enthousiasme. Mais ce que Henri Heine dit ici des trente premières années de notre siècle,

(1) Gace Brulé, contemporain de Thibaut de Champagne.
(2) Cité par M. Stuart Mill.
(3) Deuxième partie, chap. Ier.

(1) Reiselbider.

s'applique bien mieux encore à notre poésie du moyen âge.

Ce parallélisme, cette parenté étroite de l'histoire avec la poésie, nous permettent d'établir les points d'arrêt, les étapes de notre voyage littéraire à travers les siècles.

1° Au début, nous trouverons les grands souvenirs héroïques de Charlemagne consacrés par ces cantilènes guerrières, vieil héritage de la race franque, maintenant disparues, et dont quelques rares fragments en langue latine, romane et tudesque, peuvent à peine nous donner l'idée. Mais ces souvenirs revivront grossis, embellis, par l'imagination des peuples, des poëtes, et par le temps, ce flatteur et ce destructeur de toutes les gloires, dans nos chansons de geste des XIe, XIIe et XIIIe siècles. La *Chanson de Roland* nous en offrira le type le plus populaire et le plus complet. C'est par elle que nous commencerons.

2° Puis viendront les invasions normandes, le démembrement de cet empire fondé ou plutôt improvisé par le génie d'un grand homme, et détruit par l'ineptie et la lâcheté de ses successeurs. Quelques misérables strophes latines sur la bataille de Fontanet, une cantilène franque célébrant la première victoire remportée sur les Normands, un poëme en latin barbare et prétentieux sur le siége de Paris, quelques vers du *Roman de Rou:* voilà les seuls monuments, les seuls souvenirs de cet âge de fer, de misères et de ruines, où naît parmi les souffrances et les convulsions la nationalité française. Mais enfin elle naît, et s'affirme bientôt par une langue à elle, par une royauté de son choix, celle de Hugues Capet.

3° A peine constituée, cette nation déjà virile et héroïque par les sentiments, cédant à ce génie d'expansion qui entraînait jadis nos ancêtres gaulois, a porté ses armes et son nom dans tout l'Orient. Les croisades viennent arracher l'Occident aux terreurs et aux engourdissements de l'an mil. Les esprits se mettent en mouvement comme les corps. Les langues se délient. Chantres du Nord et du Midi, troubadours et trouvères se font les auxiliaires des prédicateurs : la vielle des jongleurs seconde l'éloquence de Pierre l'Ermite et de saint Bernard. Le poëme ou *Chanson d'Antioche* ouvre à la poésie historique une brillante carrière, au terme de laquelle apparaît comme un point sombre la douloureuse et sanglante *Chanson des Albigeois.*

4° Au mouvement extérieur des croisades correspond un autre mouvement intérieur, celui des *Communes :* l'apparition de l'esprit démocratique et bourgeois, qui éclate déjà dans le chant des paysans du *Roman de Rou*, et plus tard dans les hardiesses populaires de *Renart le Contrefait.*

5° Mais voici que va s'ouvrir une nouvelle ère de souffrances et d'épreuves, où l'unité et la nationalité française menacent de sombrer : c'est le grand duel, auprès duquel la guerre de Troie elle-même n'est qu'un jeu, le duel de Cent ans, où deux nations amies aujourd'hui s'égorgent pour satisfaire l'ambition des rois et des barons, et creusent entre elles tout un avenir de haine et un abîme de sang. Le *Combat des Trente*, la *Chronique rimée de Duguesclin*, nous rendront un moment le souffle et l'élan de la vieille épopée guerrière. En même temps, des voix généreuses et patriotiques, celles d'Eustache Deschamps, de Christine de Pisan, d'Alain Chartier, consoleront la France de ses désastres et lui annonceront l'heure du salut et de la vengeance. Cette heure apparaît avec Jeanne d'Arc. La noble fille du peuple de France, la sainte martyre vouée au bûcher et aux malheureux vers de Chapelain, inspire à la muse française expirante quelques-unes de ses dernières ballades et le seul drame national du moyen âge, le *Mystère d'Orléans.*

6° Moins généreuses, moins nationales, entreprises dans un intérêt tout dynastique, les guerres d'Italie, sauf les chants militaires de Marignan, de Pavie, et quelques vers émus de Marot, n'enfantent guère que des chroniques rimées toutes pleines d'un mortel ennui. Il faudra l'invasion de la Picardie et de la Provence pour ranimer la verve patriotique de nos chanteurs.

7° A la fin du XVIe siècle, les tristes suites des guerres civiles et religieuses, la haine de l'occupation étrangère, le spectacle des malheurs publics et d'une France qui semble encore une fois près d'expirer, réveillent dans les âmes le sentiment de la nationalité. La *Ménipppée* achève la victoire du parti français sur l'étranger.

C'est là, messieurs, que nous nous arrêterons, s'il plaît à Dieu et au roi de Prusse de nous laisser aller jusqu'au bout.

Que sera donc pour nous la poésie patriotique? — Toute expression du sentiment national sous forme rhythmée, mesurée, cadencée, telle que chansons, poëmes, chroniques en vers, complaintes, ballades, etc. Encore une fois, entendons-nous bien sur ce point. Le mot de poésie n'entraîne pas ici l'idée de noblesse, de richesse d'imagination, de combinaison savante, de perfection même relative. Non. Il y a deux choses à considérer dans les œuvres littéraires : 1° la forme extérieure, les contours, le style, le coloris, toutes choses sans lesquelles il n'est pas de morceau achevé dans l'art, il faut l'avouer; 2° le souffle, l'âme, l'esprit qui circule dans l'œuvre, même sous les imperfections de la forme. C'est de cette dernière partie surtout que nous nous occuperons. Ceux qui ne viendraient chercher ici que des jouissances esthétiques pourraient bien ne pas les y rencontrer toujours. Montesquieu, dans son *Esprit des lois*, débrouillant le chaos de nos vieilles annales, s'écriait : « Tous ces écrits froids, secs, insipides et durs, il faut les lire, il faut les dévorer, comme la Fable dit que Saturne dévorait des pierres..... Il faut éclairer l'histoire par les lois, et les lois par l'histoire (1). » — Nous dirons, à notre tour : il faut éclairer, vivifier la poésie par l'histoire et l'histoire par la poésie ; faire revivre par l'imagination et la sympathie, l'esprit, les caractères, les émotions de toute

(1) Liv. XXX, c. II.

une époque; ressaisir parfois sous la rude enveloppe d'une langue et d'une poésie naissante encore informe, à travers les bégayements de l'enfance, parmi les négligences et les incorrections d'un art vulgaire, la vie, le souffle, la trace d'un grand sentiment et d'une grande pensée.

III

De sa parenté avec l'histoire, avec la vie sociale et politique, la littérature française a tiré de bonne heure ce caractère particulier, qu'elle a été plus que toutes les autres une littérature d'action. De Maistre ou Châteaubriand a dit de la France qu'elle est un soldat. Il y a quelques jours, certaines gens semblaient en douter ou croire qu'elle avait cessé de l'être : ils doivent être rassurés aujourd'hui. Soldat! la France l'a été par ses écrivains plus encore peut-être que par ses généraux, sur lesquels, hélas! elle n'a pas toujours pu compter.

Dès les premiers jours de notre littérature, trouvères et troubadours s'associent à l'œuvre commune de la croisade, combattant et chantant à la fois. Les défis, les cartels en vers, se mêlent aux querelles des barons, les coups de plume aux coups d'épée. Jean de Meung, l'Homère satirique du moyen âge, est en même temps l'Achille de la libre pensée. Rabelais, le grand railleur, se rue comme frère Jean au milieu de la mêlée, gourmandant et narguant les *spéculatifs*, « qui tant seulement emploictent leurs yeux..... cèlent leurs écus, se grattent la tête, et chauvent des oreilles », tandis que les autres courent au combat. Pour lui, il veut avoir sa part « dans cette insigne fable et tragique comédie du siècle (1) ». Ronsard, d'Aubigné, du Bartas, la prendront comme lui, servant de la plume et de l'épée la cause du roi et de la France. Il n'y a pas jusqu'à ce petit bataillon pacifique et bourgeois de la *Menippée*, qui ne fasse, lui aussi, à sa façon, le coup de feu contre l'Espagnol et le Ligueur.

Comme la littérature, l'enseignement public en France se trouve de bonne heure associé aux émotions de la vie contemporaine. C'est là un de ses défauts et peut-être aussi une de ses qualités. L'*école*, au moyen âge, a été le véritable *forum* où se débattaient toutes les questions brûlantes qui divisaient l'Église et l'État. Dès le temps d'Abeilard, aux grandes passes d'armes syllogistiques du *sic et non*, du *pro* et du *contra*, se mêlaient déjà les périlleux problèmes de la liberté et de l'autorité, du temporel et du spirituel. Plus tard, l'Université venait en aide à Louis XII, dans sa lutte contre le pape Jules II, et dressait ses tréteaux satiriques sur la montagne où enseignait jadis Abeilard. La grave Sorbonne elle-même, si calme, si pacifique aujourd'hui, plus agitée et plus tumultueuse alors, ne résistait pas aux saintes fureurs de la Ligue. Elle fournissait à la chaire chrétienne quelques-uns de ses plus fougueux, de ses plus enragés prédicateurs, et à la *Menippée* le type grotesque du recteur Rose. Ramus et Passerat, de leur côté, ne se privaient guère de médire d'Aristote et des jésuites dans leur chaire du Collége de France.

Au début de notre siècle, la Sorbonne, renaissant sous une autre forme, animée d'un esprit nouveau, retrouvait avec les Villemain, les Guizot, les Cousin, des voix éclatantes, et devenait le foyer des idées libérales qu'elle avait jadis persécutées. Ces idées, elle les a gardées depuis et les gardera fidèlement, je vous en réponds. N'oublions pas, messieurs, que le jour où la loi était outrageusement violée par le prétendu sauveur du 2 décembre, c'est encore en Sorbonne, c'est ici même à la place où je vous parle, qu'elle trouvait un vengeur dans le maître, jeune alors et déjà illustre, qui préside aujourd'hui aux destinées de l'instruction publique. C'est ici qu'il y a dix-neuf ans jour pour jour, M. Jules Simon, la main posée sur le livre des *Lois* de Platon, protestait au nom de la France et de la morale éternelle, préludant ainsi par un acte viril et par la plus éloquente de ses leçons, qui fut, hélas! la dernière, à ce beau livre du *Devoir*, dont il devait bientôt faire hommage à la démocratie française.

Enfin, puis-je oublier moi-même que le maître vénéré que je supplée sans le remplacer surtout dans un pareil moment, a, durant plus de trente ans, associé dans cette chaire la cause du patriotisme et de la liberté à celle du bon sens et du bon goût. Rappelez-vous, messieurs, ces cris de l'âme, ces explosions généreuses contre les platitudes, les bassesses, les défaillances ou les engouements de l'opinion publique, contre tout ce qui pouvait dégrader, avilir ou égarer le caractère et l'esprit national. M. Saint-Marc Girardin voyait là une partie sacrée de sa tâche et de son enseignement : cette partie, je regarde comme un honneur pour moi de la recueillir et de la revendiquer aujourd'hui.

C'est là précisément, je le sais bien, messieurs, un des principaux griefs dirigés contre notre enseignement supérieur. On lui a reproché d'ouvrir trop aisément ses portes et ses fenêtres aux vents, aux émotions du dehors; de ne pas rester assez cloîtré; de ne pas s'enfermer comme dans un poêle ou dans une cloche à plongeur pour étudier solitairement. De là, s'est-on écrié, la légèreté, l'étourderie, l'agitation, la turbulence de vos écoles françaises, auxquelles on opposait victorieusement le calme, le sérieux, l'innocence et l'ingénuité des écoliers d'outre-Rhin. Car il est convenu que rien au monde n'est plus innocent ni plus ingénu qu'un Allemand et surtout un Prussien : demandez plutôt à M. Dubois Reymond, le recteur de Berlin (1)! Là, du moins, si l'on fume dans les salles des cours comme dans une bras-

(1) Prol., liv. III.

(1) Voyez un discours de M. Du Bois Reymond, dans notre n° 42, page 658.

serie, on travaille, on étudie sérieusement; et surtout on ne se rencontre qu'entre gens faits pour se comprendre comme des augures ou des aruspices. On peut, en compagnie de Hegel, de Schopenhauer, de Feuerbach, démolir tranquillement Dieu, la morale, la religion; déguster platoniquement les douceurs du naturalisme panthéistique ou du matérialisme athée, sans causer le moindre souci ni le moindre embarras à la société ni au gouvernement ; on peut même, en toute sécurité, préparer des bombes incendiaires qui n'éclatent jamais aux mains de ceux qui les fabriquent.

Peut-être vous souvient-il, messieurs, d'une fameuse préface qui fit grand bruit il y a deux ou trois ans, morceau délicat et de *fine graisse*, comme eût dit Rabelais, fort goûté en haut lieu, où l'on n'aimait guère alors les déclamateurs, les discoureurs et les indiscrets. Cette préface était un réquisitoire en règle, une condamnation formelle de ces *grands exercices oratoires*, si funestes à notre enseignement supérieur dans le temps de la Restauration. On y tançait vertement les rhéteurs, les bavards de Sorbonne, aussi désagréables et plus inutiles encore que les bavards de la Chambre; les professeurs qui s'inquiétaient et se souvenaient même dans leur chaire de ce qui se passait dans la rue, sur la place publique ou dans les conseils de la nation : comme si c'était là leur affaire, comme si le savant modeste et discret ne devait pas rester uniquement attaché à sa science, aussi bien que le serf à la glèbe dans le bon temps! En revanche, il est vrai, on rêvait pour la science et pour la critique nouvelle je ne sais quel bel empire du Milieu, quelle principauté chimérique dans le royaume des *Noumènes*, quel observatoire céleste d'où la bonne dame pourrait jeter un regard dédaigneux et indifférent sur cette *fourmilière émue et échauffée* qui grouille, s'agite, travaille, combat, souffre et meurt sottement pour l'honneur du drapeau, sous le nom de patrie ou de nation :

Edita doctrina sapientum templa serena.

Pour ma part, j'ai protesté alors et je proteste encore aujourd'hui plus que jamais contre cette théorie de l'indifférence, qui fait du savant une espèce d'être neutre, de mandarin cosmopolite ou de métis international, sans âme, sans élan, sans foi, sans haine, si ce n'est peut-être envers ses confrères, sans amour, si ce n'est pour lui-même; qui, sous prétexte de ne pas troubler ses hautes spéculations, le dispense des devoirs et des affections de famille, de patrie et d'humanité. J'ai protesté et je proteste contre cette glorification béate de la science qu'on prétend identifier avec la vertu. « C'est une bonne drogue que la science, disait Montaigne, mais nulle drogue n'est assez forte pour se préserver sans altération ni corruption, selon le vice du vase qui l'estuye (la renferme) (1). »

(1) Liv. II, chap. IV.

Sincerum est nisi vas, quodcanque infundis, acescit.

(HORACE.)

Un vase impur aigrit la plus douce liqueur.

Et ailleurs : « Toute autre science est dommageable à celui qui n'a la science de bonté. »

La science! ne l'avons-nous pas vue se faire la complice du mensonge, de la calomnie, de la violence et de l'iniquité par la bouche d'un Du Bois Reymond, par la plume d'un Mommsen, comme par l'épée d'un Moltke ou d'un Frédéric-Charles? Henri Heine, qui s'intitulait lui-même *Prussien libéré*, disait de ses compatriotes : « La nature les avait fait bêtes (ce qui est injuste), la science les a rendus méchants » (ce qui est plus vrai). La barbarie savante, méthodique, disciplinée, subtile et captieuse telle que l'ont inaugurée, telle que la pratiquent effrontément les ministres et les généraux du roi Guillaume, vaut-elle mieux que la barbarie ignorante, effrénée, naïve et sauvage des hordes d'Attila? Demandez aux paysans de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne.

La valeur de la science dépend de l'usage qu'on en fait : elle est un instrument et non un but. Si les ballons qui s'envolent du milieu de nous pour franchir les lignes prussiennes, en bravant les menaces farouches et sanguinaires d'un ennemi que la rage a rendu fou; si ces courageux messagers restaient éternellement suspendus dans les régions supérieures entre la lune et notre globe, où serait leur utilité? Pourquoi les saluons-nous avec joie, avec reconnaissance? Parce qu'ils sont partis de cette terre et qu'ils doivent y revenir, emportant avec eux le cri de nos cœurs, renouant entre les familles absentes et séparées les liens du souvenir, de l'affection, de la joie, de la douleur ou de l'espoir, ces liens sacrés que Dieu a établis entre les âmes, et que la main de l'homme impie et sacrilége est venue briser. Il en est de même de la science. Si le savant, le philosophe, le poëte, le critique s'isole, s'éloigne de moi pour planer seul dans son empyrée, qu'il y reste! je n'irai pas l'y chercher. Je ne lui saurai pas même gré des quelques gouttes de manne céleste qu'il laissera tomber d'une main chiche et parcimonieuse, d'un cœur sec et froid, sur sa patrie désolée, s'il lui arrive de se souvenir qu'il pourrait bien être Français.

Nul plus que moi ne rend hommage à la science, et n'est disposé à reconnaître la nécessité de l'asseoir sur des bases solides. Nul n'a salué de meilleur cœur l'établissement de cette école des hautes études destinée à renforcer et à compléter notre enseignement supérieur. Cultivons donc la science avec amour, avec passion, je le veux bien. Faites que nos jeunes professeurs égalent et surpassent ces docteurs, ces *private-docent* faméliques de l'Allemagne, si courageux, si patients, si appliqués dans leurs fouilles érudites et leurs studieuses élucubrations. Faites que nos officiers sachent mieux la géogra-

phie et la topographie de leur pays et des pays étrangers; rendez-les plus amoureux d'étude que de plaisir, plus assidus au polygone et à la bibliothèque qu'à l'estaminet. Démontrez-leur qu'on doit se préparer à une guerre comme à un examen, et non comme à un voyage de fantaisie et d'aventure. Citez-leur l'exemple de ces doctes Teutons, si désagréables et si pédants, mais si opiniâtres et si solides à l'étude comme au feu. Vantez-leur ces machines-soldats perfectionnées, pour leur faire comprendre l'utilité du savoir, du travail, de l'ordre et de la discipline. Vous aurez raison. Mais après tout cela, quand vous aurez fait de l'homme une admirable machine à coudre, à calculer, à raisonner ou à combattre, ne vous manquera-t-il plus rien? Des automates, si parfaits qu'ils soient, ne sont pas des citoyens. Or, c'est là ce qu'il nous faut avant tout.

De quoi s'agit-il aujourd'hui? — De nous reconstituer un tempérament moral, social, et plus encore civil que militaire. L'*anémie* est la grande maladie du siècle. On s'efforce d'ajouter des globules à notre sang appauvri; nous avons grand besoin d'en ajouter aussi à nos âmes. Quoi qu'on puisse dire, l'ignorance, la folle présomption, l'ineptie fabuleuse de nos gouvernants, n'ont pas été la seule cause de nos désastres. Accusons-nous aussi un peu nous-mêmes : ajoutons-y nos propres fautes, l'égoïsme, l'indifférence, l'unique souci du bien-être, la crainte de tout effort, la tiédeur sur certaines questions qui faisaient battre et palpiter le cœur de nos pères et qui n'excitaient trop souvent chez nous que l'ironie et le dédain. Disons-nous enfin que « s'il faut de l'âme pour avoir du goût », pour être un grand artiste ou un grand poëte, il en faut aussi pour être un grand peuple. La science comme la critique, si elle reste froide et sèche, est un soleil d'hiver qui éclaire, mais qui n'échauffe pas. Voilà pourquoi, messieurs, je laisserai les portes et les fenêtres de ce cours ouvertes à toutes les émotions, à tous les souffles, à tous les bruits du dehors, même à celui du canon prussien, qui, mieux encore que ma voix, nous rappellerait notre devoir, si nous étions capables de l'oublier.

Pour moi, je me trouverai largement payé de mes peines et de mes efforts, si vous sortez d'ici, je n'ose dire beaucoup plus savants, mais plus attachés aux vieilles traditions et aux vieux souvenirs de la patrie, plus jaloux de cet héritage commun, plus fiers de notre passé, plus soucieux de notre avenir, plus fermes, plus résolus à tout souffrir dans le présent, en un mot plus patriotes et plus français.

C. Lenient.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. MÉZIÈRES

Leçon d'ouverture — Les deux Allemagnes

Messieurs,

Nous reprenons notre sujet au point où nous l'avons conduit l'année dernière; nous continuons, comme nous l'avons fait, à vous parler de Gœthe, à recomposer cette grande physionomie, à saisir surtout les liens particuliers qu'on peut découvrir entre l'homme et ses œuvres.

Quelle que soit la différence des temps, il nous semble que notre devoir est de ne point interrompre le travail commencé l'an dernier; nous ne pouvons cependant nous empêcher de vous donner à ce sujet quelques explications. L'année dernière, nous vous parlions de l'Allemagne, nous n'en parlons plus aujourd'hui dans les mêmes conditions; l'année dernière nous nous entretenions de Gœthe devant un auditoire où se trouvaient beaucoup de jeunes Allemands venus ici pour compléter leurs études, et désireux d'entendre parler en France de leurs poëtes favoris et de leur littérature.

Il nous est arrivé souvent, devant eux, de vous donner quelques détails sur la vie allemande et sur les mœurs d'Allemagne : car il est impossible de parler d'un poëte qui a si bien connu le caractère germanique et qui l'a si bien peint sans en dire aussi quelque chose.

Nos auditeurs allemands nous rendront cette justice, que nous n'avons pas prononcé alors une seule parole qui pût blesser leur sentiment national. Si nous n'admirions pas tout ce que fait, tout ce que produit l'Allemagne; si nous faisions même, au point de vue littéraire, beaucoup de réserves sur la valeur des œuvres germaniques, nous n'avons du moins contesté aucune des qualités de l'esprit allemand, ni retiré à la nation allemande une seule de ses vertus. Nous n'avions aucune peine à parler ainsi, aucun effort à faire sur nous-même pour rendre à des étrangers cette justice : il nous semblait facile au contraire de louer un peuple que nous estimions, dont nous honorions l'intelligence, que nous savions éclairé, instruit, laborieux.

Ces sentiments d'ailleurs étaient ceux de tout le monde en France. La France peut se dire aujourd'hui qu'elle n'a ménagé à ses voisins d'outre-Rhin aucun des éloges qu'ils méritaient, et qu'elle a poussé la justice à leur égard jusqu'à se montrer quelquefois injuste envers elle-même.

Il y a depuis plusieurs années en France, dans le monde lettré et dans le monde savant, une élite d'esprits sérieux et autorisés, qui témoigne la plus juste admiration pour les grands travaux de l'Allemagne, en philosophie, en esthétique, en philologie, en histoire, en physiologie, en histoire naturelle; il s'est formé chez nous toute une école germanique qui cherche à nous mettre au courant

de la science de nos voisins, de leurs méthodes si exactes et de leurs habitudes si sérieusement scientifiques. En même temps, la société française ouvrait ses rangs à tous les Allemands qui voulaient venir s'établir chez nous. Ouvriers, artisans, gens du monde, artistes, écrivains, tous trouvaient en France l'accueil le plus sympathique et le plus hospitalier; ils faisaient partie, au même titre que nous, de la famille française; nous ne faisions aucune différence entre eux et nous, nous les avions admis dans notre intimité, et l'on ne pouvait s'apercevoir qu'ils étaient étrangers qu'au redoublement d'égards et de courtoisie que nous avions pour eux.

Nous savions cependant que ces sentiments de bienveillante justice et de cordialité ne nous étaient pas rendus partout en Allemagne; qu'il y avait non pas au sud, non pas en Bavière, dans le grand-duché de Bade et dans le Wurtemberg, mais au nord, et particulièrement dans les vieilles provinces prussiennes, une antipathie invétérée, une haine sourde contre la France, dont se rendaient compte tous ceux qui visitaient l'Allemagne du Nord, et dont nous retrouvions l'expression dans les revues périodiques, dans les journaux, dans les ouvrages de ce pays.

La gallophobie était à la mode dans une certaine partie de l'Allemagne ; nous savions particulièrement que l'enseignement des universités, surtout celui de l'université de Berlin, ne nous était pas favorable; qu'on y parlait de nous sans équité, sans ménagements, avec une sorte de mépris systématique propre à entretenir parmi les jeunes gens des sentiments hostiles à la France. Les programmes de ces universités contenaient des attaques violentes contre l'esprit français ; on y enseignait, par exemple, que notre Révolution de 1789, quoique arrosée de notre sang, avait avorté chez nous ; que l'Allemagne en avait hérité pour la continuer avec un succès beaucoup plus grand ; — que le véritable auteur du renouvellement de la société moderne, de l'établissement dans le monde des principes de justice et d'égalité sociale, ce n'était pas la France corrompue, mais l'Allemagne restée primitive et honnête; on nous traitait enfin comme un peuple vieilli, en décadence, et l'on nous disait presque, avec la brutalité du langage germanique : Votre rôle est fini, votre grandeur est passée; notre tour est venu, c'est nous qui sommes maintenant la grande nation, c'est à nous qu'appartient l'avenir ; vous êtes le passé, nous sommes le présent et l'espérance.

Nous ne répondions pas à ces attaques, quoique nous les connussions ; nous ne voulions les attribuer qu'à l'enivrement d'une nation subitement élevée à un degré de prospérité qui dépassait ses plus beaux rêves ; nous ne voulions y voir que la fumée de Sadowa montant à la tête de quelques patriotes exaltés ; nous ne voulions répondre à ce débordement d'injures qu'en y opposant la plus grande modération ; nous pensions, d'ailleurs, que ce beau feu s'éteindrait de lui-même, que la haine, étant sans objet, se calmerait toute seule. Nous pensions que la paix entre deux nations voisines et cultivées était nécessaire au progrès de la civilisation, et nous nous serions reproché d'envenimer par une seule parole des rapports que nous désirions sincèrement voir se continuer dans les termes les plus amicaux.

Malheureusement, les choses ne se sont pas passées comme nous le souhaitions. La guerre a éclaté, et nous avons vu se déchaîner sur nous le torrent des passions allemandes. Nous espérions que les sentiments de haine que nous avions observés étaient des phénomènes locaux, particuliers, qui ne s'étendraient jamais au peuple tout entier; nous pensions qu'une grande partie de l'Allemagne y échapperait, et que si la Prusse continuait à nous haïr, les États qui avaient tant souffert de sa domination, qui avaient tant de raisons de la détester, tant de raisons aussi de nous montrer de la sympathie, garderaient au moins, dans la guerre, la mesure commandée par l'équité. Nous avons vu malheureusement le contraire : l'Allemagne pacifique, modérée, que nous croyions la grande, la véritable Allemagne, que nous supposions composer l'immense majorité du pays, a été débordée et entraînée par la Prusse dans une guerre à outrance, dans une guerre qui a commencé par la dévastation de nos campagnes et qui veut se continuer par la spoliation. Nous avons vu alors s'élancer sur nous, mettant de côté tout scrupule et toute modération de langage, une Allemagne ambitieuse, avide, conquérante, l'Allemagne enfin telle que l'a façonnée la main de M. de Bismarck; nous retrouvons chez elle cet esprit agressif qui a commencé par dépouiller le Danemark, par asservir le Hanovre, par confisquer la Saxe, le duché de Nassau, en invoquant à son profit le droit de la race germanique et en méconnaissant les droits des races différentes, en continuant à garder le Sleswig malgré le Sleswig, et le duché de Posen malgré les Polonais.

C'est cette Allemagne conquérante, dont nous voyons les œuvres aujourd'hui, qui a enrôlé dans ses rangs non-seulement des soldats et des combattants, mais l'armée de ses historiens, de ses philosophes, de ses publicistes. C'est cette Allemagne qui nous signifie, par la bouche de M. Mommsen, que nous devons lui rendre l'Alsace et la Lorraine, quoique l'Alsace et la Lorraine veuillent rester françaises ; qui a déclaré, par la bouche de M. de Bismarck, que Metz appartiendrait à l'Allemagne pour la sécurité de ce pays, quoique les habitants de Metz n'aient pas une goutte de sang germanique dans les veines, et que cette noble ville ait toujours protesté contre toute espèce d'incorporation à l'empire germanique. C'est cette Allemagne qui a la prétention d'exproprier des citoyens français de leur patrie, qui nous annonce que, quelle que soit la répugnance qu'elle leur inspire, elle s'incorporera malgré elles, dans son unique intérêt, des populations françaises.

A cette Allemagne-là, nous n'avons qu'une réponse à

faire; c'est la réponse du soldat. Nous ne lui devons qu'une chose, le plomb de nos fusils et la mitraille de nos canons; elle nous hait, elle veut nous amoindrir et nous exterminer. Nous nous défendons : aucun droit n'est plus clair ni plus respectable que le nôtre.

Mais il y a une autre Allemagne dont nous nous occupions l'année dernière et dont nous continuerons à nous occuper cette année; l'Allemagne civilisatrice et humaine du passé, l'Allemagne des grands esprits, qui n'avait pas encore ces appétits de conquête et ces violentes convoitises, mais qui représentait surtout dans le monde les grands intérêts de la science et des lettres.

C'est de celle-là que Gœthe est le plus noble représentant, et c'est pour cela que l'histoire de sa vie, que l'étude de ses œuvres et l'admiration naturelle qu'elles inspirent ne sont pas déplacées même en temps de siége, même quand le canon de l'ennemi menace nos murailles. Nous pouvons parler de lui en toute liberté et sans rien mêler à nos sentiments d'admiration pour lui de nos colères patriotiques d'à présent. Son génie cosmopolite plane au-dessus des passions jalouses et violentes qui obscurcissent aujourd'hui l'esprit d'un si grand nombre de ses compatriotes. Lui, messieurs, n'a pas été, n'a jamais été un ennemi de la France; au contraire, il n'a jamais parlé d'elle qu'avec sympathie, sans haine, sans amertume, quoique sa jeunesse et son âge mûr aient connus tous les maux de l'invasion française.

Il nous a connu pour la première fois pendant la guerre de Sept ans. Les troupes françaises occupaient alors Francfort, et le comte de Thorane, gentilhomme provençal, gouverneur de la ville, était logé chez le père même de Gœthe, dans cette grande maison que le patricien de Francfort venait de faire construire pour y installer sa famille.

Quoique son père fût très-patriote, très-peu ami des Français, et qu'il le laissât voir, le jeune Wolfgang ne témoigna pour l'étranger qui demeurait chez lui qu'une curiosité sympathique. La dignité du comte de Thorane, gentilhomme accompli, son esprit de justice, ses grandes manières, son goût délicat pour les beaux-arts, le soin qu'il prenait de réunir autour de lui les artistes de Francfort et de leur commander des tableaux, donnaient au jeune garçon l'idée d'une société dont la culture était infiniment supérieure à celle de l'Allemagne ; et avec un précoce instinct de ce qui est beau, il s'attachait involontairement sans esprit étroit de nationalité à des qualités qui lui inspiraient du respect. La noble élégance du Théâtre-Français, qui avait suivi l'armée à Francfort, le séduisait aussi; il écoutait nos pièces avec une attention dont ses Mémoires gardent le souvenir, et il se dérobait presque chaque soir à l'intimité de sa famille pour aller entendre les vers de Racine, de Molière et de Corneille.

Plus tard, il visita une petite partie de la France ; il connut à Strasbourg et à Sesenheim, dans la famille de Frédérique Brion, ce qu'avait de plus exquis l'hospitalité française; il parlait de l'Alsace jusque dans sa vieillesse avec une sincère émotion ; il y avait trouvé des cœurs honnêtes, des esprits aimants; il avait admiré son heureuse situation, la richesse de la plaine du Rhin, les mille beautés d'un paysage pittoresque; il avait souvent charmé ses yeux par la contemplation de cette cathédrale dont il admirait en artiste tous les détails, et qu'il connaissait si bien, qu'il avait réussi à en recomposer de mémoire le dessin tout entier.

S'il vivait aujourd'hui, quelle souffrance n'éprouverait-il pas à la pensée que des boulets allemands ont maltraité ce noble édifice, et que la ville hospitalière où il a passé une des meilleures années de sa jeunesse a été réduite en cendres par la main de ses compatriotes! Il ne serait pas aujourd'hui, soyez-en sûrs, du parti des vainqueurs; il serait du côté des vaincus, il gémirait pour son propre pays, des regrets éternels qu'ont préparés à l'Allemagne les destructeurs de Strasbourg.

Il a cependant connu, lui aussi, les horreurs de la guerre avec la France. En 1792, il a accompagné le duc de Weimar dans la campagne que les puissances allemandes, entraînées par les émigrés, avaient entreprise contre notre pays. Mais quoique faisant partie d'une armée d'invasion, il n'a jamais parlé de nous, dans son récit de cette campagne, qu'avec les sentiments les plus élevés et les plus sympathiques.

Entré en France près de Longwy, ayant marché avec l'armée par Verdun jusqu'aux défilés de l'Argonne et jusqu'à Valmy, il a assisté à des scènes terribles pour les vainqueurs et pour les vaincus. Mais presque seul dans l'armée prussienne, il a compris tout de suite que c'était une nation qui se soulevait contre l'intervention étrangère; que l'Allemagne voulait arrêter le développement d'un peuple libre, et que ce peuple ainsi menacé serait un jour plus fort que ses envahisseurs. Dès Verdun, il remarquait et il signalait l'énergique conduite du commandant de Beaurepaire, qui aimait mieux se brûler la cervelle que de survivre à la capitulation. Là aussi, il remarquait un symptôme de résistance à outrance, en voyant un jeune soldat qui, arrêté par les Prussiens pour avoir tiré sur leurs troupes dans l'intérieur de la ville et menacé du conseil de guerre, se précipitait dans la Meuse pour y chercher la mort.

Gœthe devinait à ces marques d'énergie le réveil d'une grande nation. Quoique étranger, il ne pouvait s'empêcher de penser tout haut que cette nation défendait justement son droit. On a retenu de lui un mot célèbre prononcé le soir de la bataille de Valmy. Lorsque les officiers prussiens, vaincus et découragés, rentraient sous une pluie battante, au milieu de la boue, dans leurs bivacs humides, Gœthe leur dit : « Aujourd'hui, messieurs, commence une nouvelle ère de l'histoire, et vous pourrez dire un jour : J'y étais. »

Ce qui nous touche dans les jugements qu'il porte sur cette campagne, ce n'est pas seulement la justice qu'il rend à nos efforts, c'est la sympathie sincère qu'il

témoigne pour notre pays; c'est sa résolution d'adoucir, autant qu'il le peut, les souffrances de l'invasion pour les provinces que traverse l'armée ennemie. Pénétré de respect pour l'honnêteté et la dignité calme des paysans français dont il ne parle jamais qu'avec bienveillance, il cherche à leur épargner les maux dont il dépend de lui de les préserver. Il lui est arrivé plus d'une fois, il le raconte lui-même, de faire restituer à nos campagnards des objets volés par des maraudeurs prussiens, et de prendre sous sa protection spéciale ceux dont il voyait les propriétés menacées. Les désordres de la guerre lui faisaient horreur, et un profond instinct d'humanité lui inspirait l'intérêt le plus vif pour ceux qui, sous ses yeux, en étaient les victimes.

Gœthe nous a connus encore à une autre époque, à l'époque de nos grands succès et de notre longue invasion en Allemagne. Il nous vit disposer de l'Allemagne en conquérants, et quoiqu'il éprouvât pour le droit de conquête, que Napoléon prétendait exercer sans mesure, une profonde aversion, quoiqu'il souffrît des maux de son pays beaucoup plus que ne l'ont supposé quelques-uns de ses compatriotes qui l'accusent injustement d'y avoir été peu sensible, quoiqu'il ait menacé un jour, lorsque Napoléon voulait punir le duc de Weimar d'avoir servi dans l'armée prussienne, d'aller de village en village raconter les malheurs de son prince et réchauffer en Allemagne les sentiments populaires, on n'a pu néanmoins lui arracher aucune parole de haine contre la France. Il se refusa absolument à composer quelques-uns de ces chants de guerre que Kœrner écrivit pour exciter le pays à la lutte à outrance. Quant à lui, il se sentait, d'une part, incapable d'exprimer des sentiments qu'il n'éprouvait pas, et de l'autre, incapable de nous haïr.

Il faut lire ce qu'il disait un jour à Eckermann sur ce sujet. Ce sont des paroles qui honorent celui qui les a prononcées et le peuple dont il parle. Il y a là de quoi nous consoler des invectives de M. Du Bois-Reymond et des prétentions de M. Mommsen.

« Dans mes poésies, je n'ai jamais rien affecté ; ce qui ne m'arrivait pas dans la vie, ce qui ne me brûlait pas les ongles, ce qui ne me tourmentait pas, je ne le mettais pas en vers, je ne l'imprimais pas. Je n'ai fait de poésies d'amour que lorsque j'aimais, et comment aurais-je pu écrire des chants de haine sans haïr? Entre nous, je ne haïssais pas les Français, quoique je remercie Dieu de nous avoir délivrés d'eux. Comment! moi, pour qui la civilisation et la barbarie sont des choses d'importance, aurais-je pu haïr une nation qui est une des plus civilisées de la terre, et à qui je dois une si grande part de mon propre développement ! »

Pendant toute la dernière partie de sa carrière, Gœthe n'a cessé de témoigner pour notre pays la sympathie la plus vive et la plus éclairée. Personne n'a suivi en Europe avec une curiosité plus sympathique que lui, l'essor de cette belle génération de talents qui, après les désastres de l'Empire, semblait consoler la France et lui préparer une nouvelle gloire. Il lisait assidûment le journal *le Globe*, qui a été l'écho des idées libérales de cette époque et l'interprète en littérature de la critique nouvelle. Il y admirait surtout l'ancienne netteté de l'esprit français, alliée à des vues moins étroites, à la connaissance plus générale et plus étendue des littératures et des mœurs étrangères ; il s'intéressait à ces belles leçons de la Sorbonne qui remuaient alors toute l'Europe, et qui exprimaient si bien le puissant travail de la France régénérée. Il n'y a pas une de nos gloires qu'il n'ait saluée alors. On voit revenir sans cesse sur ses lèvres les noms de nos écrivains célèbres; il s'entretient avec Eckermann non-seulement des travaux de M. Guizot, de M. Villemain, de M. Cousin, mais aussi des poésies de Béranger, de Casimir Delavigne, de Victor Hugo, des écrits de Mérimée, de Sainte-Beuve et d'Ampère; et quand un de ces Parisiens quittait Paris pour aller visiter Gœthe dans sa modeste demeure de Weimar, quel accueil, quelle réception cordiale et affectueuse l'attendaient ! Ampère avait gardé le souvenir le plus reconnaissant de la visite qu'il avait faite à l'Athènes de l'Allemagne, comme on disait alors; et notre maître à tous, M. Saint-Marc Girardin, se souvient encore des heures qu'il a passées auprès de Gœthe vieillissant.

Le grand poëte a gardé jusqu'au bout, à travers toutes les vicissitudes, les sentiments d'estime et d'affection qu'il nous portait; s'il vivait aujourd'hui, nous savons bien ce qu'il dirait à ses compatriotes enivrés de leurs victoires : « Que prétendez-vous? leur dirait-il; voulez-vous anéantir la France? D'abord vous n'y parviendrez pas, car on n'anéantit pas un peuple vivace et énergique, on ne détruit pas une nation qui ne veut pas périr. Voulez-vous simplement l'amoindrir et l'humilier? Est-ce là une pensée qui soit digne de votre civilisation, de votre culture intellectuelle, du rôle que vous prétendez jouer dans le monde des idées? Ne méconnaissez pas ce que vaut en Europe l'esprit français ; n'oubliez pas ce que la France représente dans la littérature, dans les arts, dans la science ; pensez que vous ne pouvez pas la mutiler sans mutiler du même coup la civilisation, sans toucher au patrimoine commun de l'humanité. »

A. MÉZIÈRES.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

HISTOIRE ANCIENNE

COURS DE M. A. GEFFROY

Les manifestes des professeurs allemands

Messieurs,

Nous ne saurions ouvrir réellement, dès aujourd'hui, le cours d'histoire ancienne. J'ai choisi pour sujet de cette année l'étude de la démocratie athénienne; mais nous ne saurions disserter de l'*antidosis* et de la *graphê paranomôn* pendant que, vingt heures de suite, retentit à nos portes la canonnade qui fait verser tant de sang humain et peut décider de nos destinées; quoi qu'on en ait dit de l'autre côté du Rhin, nous ne sommes pas assez byzantins pour cela.

Les insultes des publicistes et des professeurs prussiens, nous en sommes saturés. Plusieurs des nôtres leur ont répondu. Mon collègue et ami, M. Caro, vous a fait entendre hier une vive et spirituelle réponse à M. Du Bois-Reymond. A ce même recteur de l'Université de Berlin M. Zeller, recteur de l'Académie de Strasbourg, adressait récemment dans le journal *le Temps* plusieurs lettres. M. Du Bois-Reymond a eu le mauvais goût de s'excuser devant son auditoire de ce que son origine l'avait fait demi-Français : à ce demi-Français M. Zeller répond en Français et demi, comme Parisien et, de plus, Alsacien d'adoption. D'autre part, M. Fustel de Coulanges, maître de conférences à l'École normale supérieure, a inséré dans le même journal *le Temps* une lettre aux pasteurs allemands qui parlent de christianisme à Versailles, et, bientôt après, une lettre à M. Mommsen, qui s'est, lui aussi, mêlé à ce débat. C'est à ce dernier que j'ai adressé moi-même une réponse, insérée dans la *Revue des deux mondes* du 1er novembre. Permettez-moi, puisqu'il nous est impossible aujourd'hui de détacher notre pensée de la lutte où nous sommes tous engagés, de résumer les arguments de l'attaque et ceux de la défense, en y ajoutant les nouvelles données que je recueille dans plusieurs numéros des journaux allemands, curieuses preuves d'une passion enivrée. Je continuerai de prendre pour point de départ le manifeste adressé par M. Mommsen aux Italiens, d'abord parce que c'est une pièce encore plus étrange que le manifeste de son collègue de Berlin, et puis parce qu'il appartient plus spécialement à cette chaire de tenir compte de ce qui sort de la plume de M. Mommsen. Nul, comme on sait, ne représente mieux ce qu'est aujourd'hui la science allemande appliquée à l'étude de l'antiquité. M. Mommsen est doué d'un rare esprit de critique, il est armé d'une vaste érudition; nous lui avons bien des fois, ici même, rendu justice. Il n'est pas inutile de constater, en prenant un tel témoin, ce que cette science allemande peut aussi admettre de déviations erronées, de paradoxes, de passions aveugles, quand elle s'applique à l'histoire générale et à la politique. Déjà M. Mommsen avait émis dans son *Histoire romaine* certaines maximes étranges; il est curieux de le voir aujourd'hui, s'adressant aux Italiens, prétendre les convaincre que l'*honneur* leur interdit, dès le commencement de la guerre, d'être nos alliés, et prendre de là prétexte pour de singulières récriminations contre la France.

Comment un homme d'une telle portée d'esprit s'est-il laissé aller à de tels excès? Cela ne se peut expliquer que par la passion dont l'Allemagne s'est sentie possédée, et dont les journaux allemands de la même date que le manifeste de M. Mommsen, c'est-à-dire des derniers jours avant le complet investissement de Paris, nous ont apporté d'intéressantes preuves. J'interrogerai, par exemple, la *Gazette d'Augsbourg*, qui, aux mois d'août et de septembre, a inséré un grand nombre de manifestes émanés sans nul doute d'hommes considérables. Voici, dans le numéro du 25 août dernier, un article intitulé : *Aux champs catalauniques*, qui nous donnera tout de suite la note à laquelle il nous faut nous hausser :

« Les armées allemandes sont en route vers Châlons. Dans quelques jours, si du moins les Français ont encore d'ici là du courage de reste pour se battre, les armées allemandes frapperont le dernier coup dans ces mêmes champs catalauniques où, il y a 1419 ans, la grande lutte s'est livrée entre la civilisation occidentale et la barbarie asiatique. Ce sera encore, en 1870, un combat décisif entre la moralité et la corruption. La seule différence sera qu'autrefois la barbarie pénétra de l'Orient pour venir échouer aux pieds de la civilisation celto-romane, tandis que de nos jours la civilisation romane succombe, et que c'est l'Allemagne, le vrai cœur de l'Europe, le pays aux mœurs pures et au profond génie politique, qui combat pour nos biens les plus chers et renverse le Moloch de duperie et de mensonge. Mais qu'on y prenne bien garde, c'est tout ce qui constitue la France, c'est tout l'ensemble de la civilisation romane qu'il faut briser pour toujours : *das ganze französische Wesen, die ganze romanische Richtung für immer zusammenbrechen muss.* On a dit que nous devions aux Français la culture moderne : eh bien! voilà précisément ce qu'il faut écraser dans ces champs catalauniques : c'est cette culture moderne que nous n'acceptons pas, que nous maudissons, c'est-à-dire ce régime politique abêtissant, cette littérature qui, pour toute poésie, n'a que des phrases, qui, dans ses romans, ne fait que représenter la vie et les intrigues des hétaïres, dans son théâtre et dans sa musique ne cherche qu'à plaire aux yeux et aux oreilles du demi-monde, dans ses modes n'écoute que les entraînements de l'immoralité, et qui, de la sorte, a ébranlé jusque dans leurs derniers fondements, non-seulement

l'État, mais la vie sociale et la vie de famille. Nous le proclamons bien haut : ce qui reste de moralité humaine se dresse, non pas seulement contre un Napoléon, non pas seulement contre l'insolent orgueil français, mais contre tout ce qui constitue l'essence de ce peuple, contre toutes ses idées et contre tous ses actes. Et l'Allemagne a la mission d'exécuter ce décret aux célèbres champs catalauniques ! »

Le même ton d'imprécation fanatique et haineuse règne dans un article du 21 août intitulé : *Les crimes et le châtiment de la France*, et dans un article du 9 août intitulé : *Némésis*. Cette dernière page est apocalyptique ; elle commence par une invocation empruntée au Psalmiste : « Loué soit le Seigneur, qui instruit mes mains à la bataille et mes doigts au combat ! » Elle se termine par le tableau des bénédictions que répandrait sur le monde la victoire de la Prusse : « Le monde prodiguera au peuple allemand ses actions de grâce, car nous l'aurons délivré de l'incube d'un double monstre : *von dem Incubus eines doppelten Græssenwahns*, c'est-à-dire de l'infaillibilité du militarisme français et de l'infaillibilité du papisme romain ; et quand retentira cette parole : L'empire allemand c'est la paix ! cette parole sera réellement une vérité. »

Dans ceux de ces manifestes qui traitent des revendications à exercer contre la France, il y a des effusions à recueillir. Un de ces écrivains, qui ne voit plus entre le Rhin et la Seine qu'un territoire conquis à l'Allemagne, en proie à une illusion qui l'entraîne à démasquer l'excès insensé des prétentions germaniques, s'écrie : « Triste, triste, que nous ayons en ce moment à régler avec les Parisiens un compte si désagréable, car, à vrai dire, ces Parisiens sont, par la race, d'excellents Allemands. Ce sont les arrière-petits-fils de ces courageux Francs que Charlemagne conduisit à la victoire contre les Arabes et les Avares. Par malheur, ils se sont résignés à prendre pour langue habituelle un mauvais latin, ce qui les rend incompréhensibles pour l'homme simple et de nature : *Sie sind eigentlich, der Abstammung nach, sehr gute Deutsche, die besten alten Franken, die ruhmreichen Enkel jener Helden die einst Karl der grosse gegen Araber und Avaren geführt, nur dass sie schon seit lœngerer Zeit ein schlechter Latein sprachen, dadurch dem gemeinen Mann unverstœndlich und uns im ganzen feindselig geworden sind.*

Vous aviez toujours cru que Frédéric II et Joseph II s'étaient volontairement inspirés des idées philosophiques mises en circulation par la France au XVIIIe siècle, et de ce libéralisme essentiellement français dont Voltaire, Rousseau, Diderot ont été les plus retentissants organes, dont la révolution de 89 a été ensuite la glorieuse mise en pratique. Détrompez-vous ; voici qu'on nous déclare que la révolution française ne serait pas grand'chose sans les idées de Frédéric II et de l'empereur Joseph : *nicht viel ohne die Ideen*, etc. Et *la Marseillaise*, vous pensiez que s'il y avait un hymne français, c'était celui-là. Pas du tout ; *la Marseillaise* ne serait pas grand'chose sans la musique d'un Allemand : *was wære sie ohne die Musik eines Deutschen?* (*Gazette d'Augsbourg*, 12 août.) Que veut dire ceci? N'est-il pas connu que Rouget de Lisle, se trouvant à dîner chez un ami en avril 1792, c'est-à-dire au moment où la République française entrait en guerre contre l'Europe coalisée, entendit regretter qu'un chant guerrier digne de la France et des grandes circonstances dans lesquelles on était ne vînt pas enflammer les courages? Il rentra chez lui sous l'excitation de cette pensée, saisit son violon, et improvisa au milieu d'une fièvre généreuse paroles et musique. Le lendemain, ses amis admirèrent et bientôt ils publièrent dans un recueil périodique l'œuvre nouvelle; un bataillon de Marseille en eut connaissance et l'adopta avant le reste de l'armée française ; l'hymne, en retentissant dans Paris pendant la fatale journée du 10 août, reçut sa consécration suprême. Comment, si c'est là l'histoire, peut-on dire que *la Marseillaise* soit un hymne allemand? Est-ce parce que Rouget de Lisle est né à Lons-le-Saunier, et que la Franche-Comté a fait partie de l'empire de Charles-Quint? Ou bien est-ce parce que la scène que nous venons de rappeler se passa chez M. de Dietrich, maire de Strasbourg, ville qui, malgré les apparences, n'a jamais cessé, nous dit-on, d'être allemande? Avouez que cela paraît subtil, et que ces habiles érudits nous devraient bien une glose.

La science allemande est donc fort sujette à caution. Elle est capable, disions-nous, de déviations étranges, de paradoxes, d'aveuglement et de passion. Quoique nos voisins immédiats et jadis nos hôtes très-fréquents, vous connaissez bien mal, peut-on dire aux Allemands, notre état moral et notre littérature. Vous jugez de nos mœurs par nos romans et notre théâtre, ce qui est un premier tort, car ce ne sont pas là de fidèles témoins. Il est clair qu'il serait bien injuste de mesurer les mœurs athéniennes du temps de Périclès aux excentricités d'Aristophane. La comédie ne représente surtout que ce qu'il y a d'excessif et par là de passager et de changeant dans les mœurs d'un peuple. Pour ce qui est de nos romans, l'étranger en lit de bien singuliers en effet, qui sont signés quelquefois de nos grands noms, qui souvent aussi portent des noms absolument inconnus chez nous, et qui, les uns et les autres, n'ont aucun cours en France ; il y a une fabrication spéciale pour l'étranger, et on les lui apprête à la façon qu'apparemment il aime : l'offre répond à la demande. D'ailleurs, de nos romans authentiques il tire les conclusions les plus téméraires, et je me souviens avoir reçu en pleine poitrine la question suivante d'une dame instruite, femme d'un professeur d'université : « N'est-il pas vrai, monsieur, qu'on commence à régler les mariages à Paris comme les loyers d'appartements, par baux de trois, six, neuf? » — De notre théâtre également vous jugez fort mal au delà du Rhin. Nous avons vu, lors de la dernière Exposition universelle, des souverains insulter

à notre Paris et s'y ébattre comme en un mauvais lieu; ils avaient retenu en toute hâte, dès avant leur arrivée, par télégrammes, leurs places à certains spectacles qui, pour beaucoup d'entre nous, étaient, je l'affirme, parfaitement inconnus. C'était l'étranger qui faisait la fortune de ces exhibitions malsaines; de quel droit nous les reproche-t-il ensuite et prétend-il y trouver un reflet de la moralité française? Jadis des souverains étrangers visitant Paris auraient assisté à quelque intelligente représentation de la Comédie française; mais notre vrai théâtre n'est plus goûté ni même connu de ceux qui nous jugent. J'ai cité ailleurs l'exemple donné à Dresde, où, naguère encore, le rideau de scène du grand théâtre, qui prétend figurer en une suite de peintures les grands écrivains dramatiques et leurs principales fictions, omet tout simplement parmi les tragiques Corneille et Racine, et ne laisse figurer d'auteur français pour la comédie que Molière, représenté non par le *Misanthrope*, les *Femmes savantes* et le *Tartufe*, mais par l'*Avare*, M. Purgon et Scapin. De Beaumarchais, de Regnard et de tant d'autres pas un mot; mais, en revanche, l'Espagnol Moreto et Lessing, dont ce n'est pas en vérité la gloire, figurent parmi les grands génies comiques. M. Mommsen et M. du Bois-Reymond parlent à l'envi de la corruption de certaines scènes parisiennes, et nous reprochent amèrement les ébats du *demi-monde :* ils ont tort de ne pas se rappeler que ce sont là des fléaux nourris chez nous par l'étranger, et que nous ne demandons qu'à lui renvoyer. En de telles récriminations d'ailleurs, combien les représailles seraient faciles! Les villes de jeux de l'austère Allemagne, où les caisses de l'État prélèvent elles-mêmes de honteux tributs sur une contagion qui gagne les populations des campagnes, à côté de cela de grandes villes comme Hambourg, avec les exhibitions publiques de la promenade sur l'Alster, ne passent pas pour des écoles de moralité. La vie de famille est chez nous, quoi qu'on en dise, si l'on ne s'arrête pas à certaine superficie, très-sévère et très-exacte. Dans notre vraie société parisienne et française, c'est un sanctuaire fermé que la famille : l'étranger n'y pénètre qu'à grand'peine; elle ne s'ouvre pas, comme au delà du Rhin, à l'institutrice, à la demoiselle de compagnie; peut-être même avons-nous sur ce point une rigueur quelquefois excessive. Enfin, nous n'admettons pas certaines libertés légales qui produisent ailleurs les plus jolis effets : j'ai vu, je me le rappelle, un mari deux fois divorcé qui, ayant au bras sa troisième femme, et rencontrant le mari actuel de la seconde, le priait de l'embrasser pour lui.

Vous connaissez donc et jugez fort mal notre littérature et nos mœurs; mais la chose devient plus grave, si l'on considère votre science et vos agissements en politique et en diplomatie. Une nouvelle école aspirait à se former, qui faisait profession de croire que les intérêts particuliers des divers cabinets ne devaient pas, dans un grand nombre de cas, être inconciliables avec l'intérêt général, et qui comptait pouvoir renoncer aux perfidies, aux conspirations sourdes, au mensonge et à la ruse. Malheureusement il y avait eu des précédents sinistres, par exemple dans les plus mauvais jours du XVIIIe siècle, et il fallait laisser au temps le soin de les effacer. L'essentiel était qu'on ne leur rendît pas, en y revenant, une nouvelle vigueur. Qu'on se rappelle la conduite de Frédéric II lors du partage de la Pologne, et les hésitations, les scrupules de Marie-Thérèse. Elle pleurait, dit Frédéric, mais je finissais par la convaincre; et plus elle pleurait, plus elle prenait! Nous avons trouvé dans les archives du Nord le traité secret que ce même Frédéric II avait proposé et préparé, de concert avec le Danemark et la Russie, pour démembrer la Suède absolument comme la Pologne, et ce fut le coup d'État de Gustave III qui, seul, parvint à détourner ce coup. M. de Sybel, l'auteur d'une curieuse et souvent paradoxale *Histoire de l'Europe pendant l'époque révolutionnaire*, appelle Frédéric II un génie profondément humain et moral : c'est là un jugement auquel nous ne saurions souscrire, la politique de la Prusse au temps de Frédéric II ayant été en plus d'une rencontre impie et cynique. Ses traditions ont malheureusement été reprises. Nous les retrouvons dans la déplorable série des agressions prussiennes contre le Danemark, puis contre l'Allemagne elle-même, puis contre l'Autriche. Et nous les retrouvons surtout dans les perfides équivoques auxquelles nous avons commis l'incroyable faute de nous laisser prendre, mais sur lesquelles du moins l'Europe est à présent édifiée. Elle sait si réellement c'est nous qui préparions cette guerre, pour laquelle, au moment décisif, nous étions si peu prêts. Elle sait, pour peu du moins qu'elle veuille réfléchir, que ce n'est pas nous qui aurions pu faire des conquêtes, puisque, en toute occasion depuis vingt ans, nous avons posé ou conseillé, comme condition d'agrandissements ou d'annexions quelconques, le vote libre des populations. C'est là un droit nouveau, à l'institution duquel la France du suffrage universel a puissamment contribué, et qu'il ne doit pas être permis de violer à son propre détriment. Nous les avons reconnues ces traditions de Frédéric II, bien mieux encore, nous les avons retrouvées accrues, envenimées, rendues plus cruelles et plus dépourvues du sentiment humain, dans les résolutions de ce parti militaire qui, sans nécessité expresse pour sa politique, a résolu néanmoins le siége de Paris. Le politique, le stratégiste, l'homme d'État qui, au XIXe siècle, décide sans scrupule un siége d'une ville de deux millions d'âmes, où un million de femmes et d'enfants pourront être exposés à de dures souffrances, le ministre qui écrit une dépêche où, froidement, il prévoit que des centaines de milliers de créatures humaines (c'est une citation, comme on sait) pourront, dans telle occurrence, être amenés à mourir de faim, le ministre qui, de plus, semble spéculer sur la dissolution de l'ordre social chez la puissance ennemie et la hâter de ses vœux, devait vivre aux plus mauvaises époques des

temps passés, et non pas dans notre siècle. Les manifestes allemands disent que l'issue de la présente guerre vaudra la paix à l'Europe et au monde, alors que les races latines, corrompues, auront sombré, et que le pur germanisme brillera pour les régénérer elles-mêmes. Voyons donc si quelques réalités ne se montrent pas dès à présent pour réfuter ces vaniteux et odieux sophismes. Il n'y a, dites-vous, de désastres à redouter que pour la race romane, qui les a mérités ? Qu'en dit l'Angleterre ? Que deviendra l'équilibre européen et que deviendra la paix générale quand tout l'Occident se verra exclus, grâce à des ambitions soudaines et fort bien expliquées, de la Baltique et de la mer Noire; quand la Suède et le Danemark n'auront plus que le choix de s'enchaîner à l'une ou à l'autre des deux grandes puissances du Nord; quand, d'autre part, l'Amérique se trouvera plus que jamais envahie par l'immigration allemande, déjà si nombreuse, que les candidats aux dernières élections des États-Unis ont dû dissimuler certaines sympathies occidentales pour ne pas s'aliéner le considérable appoint des colons d'origine germanique?

La conclusion est, à vrai dire, que la victoire définitive de nos ennemis serait l'asservissement de l'Europe à la politique du fer et du sang inaugurée jadis par la Prusse elle-même, dès son berceau, poursuivie par elle jusque contre les Allemands dans ces dernières années. Et au contraire, le rachat de la France, après ses erreurs et ses fautes, au prix d'une sanglante mais glorieuse expiation, serait la régénérescence de l'Europe, enfin ramenée par l'exemple de nos malheurs et de notre salut à l'intelligence de ses vrais intérêts ouvertement violés, c'est-à-dire à la haine du militarisme, de quelque part qu'il vienne, et au respect du droit, revendiqué par le sentiment national.

A. Geffroy.

VARIÉTÉS

Le nouveau Paris

Il est regrettable que le grand souci de la défense nationale ne nous laisse pas un peu plus de loisirs et de liberté d'esprit. Que de choses à observer, que d'intéressantes notes à prendre sur ce qui s'accomplit à toute heure dans cette ville assiégée et fière, dans ce Paris qui restera digne de lui-même, imperturbable et ruiné, dussent le canon prussien et la disette lui conseiller de se rendre!

Ce n'est pas que, dans son aspect général, Paris soit bien changé : on allait à ses affaires avant la guerre; on va à l'exercice et aux remparts du même pas ferme et délibéré. Là est, en effet, la grande affaire du moment. La journée finie, on se jetait dans les théâtres; on se précipite avec le même entrain dans les réunions, les conférences ou les clubs. C'est que le Parisien ne saura jamais s'endormir sur le métier qui a causé ses fatigues; il lui faudra toujours la distraction de l'esprit, qui délasse et assouplit les nerfs. Les conférences et les clubs arrivaient fort à propos, vous en conviendrez, alors qu'un sentiment de haute convenance prescrivait la fermeture des théâtres, et surtout de ces établissements interlopes où les plaisirs frelatés de l'art musical entrent pour une trop large part dans les consommations malsaines offertes chaque soir au public.

Je viens de parler des clubs. Je vous assure qu'ils mériteraient d'être sérieusement étudiés. Répondent-ils à un besoin véritable? peut-il en sortir pour tout le monde, gouvernants et gouvernés, de bonnes leçons, d'utiles enseignements? Je le crois sincèrement.

Je ne saurais aussi bien mesurer l'influence de leur action dans les temps de grand calme, dans ces heures où le vaisseau qui porte nos destinées glisse sans oscillation et toutes voiles dehors vers l'heureuse contrée qu'il paraît sûr d'atteindre; mais, quand les choses sont à la tempête, quand il faut à l'instant même s'entendre et s'appuyer dans un effort commun en face du péril qui menace, quand il n'y a plus à bord ni grades ni discipline, et que l'avis de chacun, du mousse et du matelot, vaut tout juste ce qu'il vaut au poids du sens commun et de la raison pratique, dans des crises, en un mot, comme celle que nous traversons, j'imagine que cette influence peut s'exercer fort utilement à plus d'un titre.

De nos jours, vous l'aurez remarqué, la société parisienne est en quelque sorte émiettée. Considérée à vol d'oiseau, dans ses plans d'ensemble et ses grandes surfaces, elle apparaît, j'en conviens, avec cette harmonie que l'auteur de *Notre-Dame de Paris* trouvait dans le son des cloches observé la veille d'une fête des hauteurs culminantes de la butte Montmartre. Mais ce n'est là qu'une harmonie factice; descendez, descendez encore : que d'églises diverses, que de timbres, que de tons différents, et j'ajoute, dans ces églises, dans ces temples et ces synagogues, que de religions, que de croyances, que de superstitions, à un autre point de vue, si l'on se met à contempler les édifices et les choses de plain-pied

Or, ce n'est pas à l'harmonie d'en haut qu'il convient de s'arrêter en ce moment; c'est à la cacophonie d'en bas, car elle est réelle, et démontre une fois de plus ce que devient une grande cité, ce que devient tout un peuple, sous le vent dissolvant et malsain du despotisme. Figurez-vous un malfaiteur qui aurait imaginé de rompre tous les fils télégraphiques, de couper toutes les voies de communication, d'intercepter tous les rapports dans un pays, afin de l'exploiter selon ses calculs et ses vues. Tel est à peu près le Paris que nous a légué l'empire. Là, si l'on se voit, on ne se connaît pas; on échange ses produits, jamais ses idées.

D'ailleurs, où pouvait-on se rencontrer à plus de vingt personnes, — chiffre cabalistique pour la sûreté publique, — si ce n'est au théâtre, où seule l'admiration a le droit de troubler le silence, dans les cafés où les conversations offrent à peu près autant d'accord que toutes les cloches de Paris sonnant à la volée! Treize individus se réunirent un jour pour deviser quelque part, et le pouvoir en conçut une telle frayeur qu'il les prit pour des légions. Je crois même me rappeler que la justice en fit autant, grossissant les hommes et les choses, en se servant plus qu'il n'était dû des instruments d'optique du gouvernement.

Cet émiettement de la population et des idées ressortit, dans ses plus saisissants effets, dès les premiers jours de l'investissement. Paris, après vingt ans de séquestration, se re-

trouva aux remparts, dans les corps de garde ! On put voir alors ce qu'il parlait de langues diverses, et combien, à tout prendre, il est sage de diviser quand on tient à régner sans partage. La première impression que fit naître ce singulier spectacle fut véritablement douloureuse : non-seulement il témoignait d'un certain désordre dans les choses de l'intelligence, mais il accusait en général un très-faible contingent de notions politiques chez une population qui a sa juste réputation d'esprit.

Il arriva alors ce qui arrive toujours dans les auditoires peu préparés : au sein des groupes composés en somme des meilleures gens du monde, on entendait approuver, j'allais dire acclamer, les opinions les plus saugrenues, les doctrines les plus insensées, et parfois les plus séditieuses. Mais il faut le dire, ce ne fut là qu'une première impression. Grâce à Dieu, la raison a ses droits éternels ; elle peut souvent se passer de la science, et dans les réunions, au contact et au choc des idées, c'est merveille de la voir, par d'étonnants et rapides retours, percer d'un trait les sophismes et les nuages. Il n'y avait, en définitive, aucun parti pris dans ces diverses couches de la population parisienne, si soudainement mêlées et confondues ; je vous surprendrai peu en disant qu'il était facile d'y observer, dans une large mesure, le sentiment du bien et du droit, et que l'expression de ce sentiment avait la chance d'y trouver fort bon accueil.

Toutefois, pour les masses comme pour les individus, il est des timidités, de fausses hontes singulières. A ce propos, un souvenir me revient à l'esprit ; permettez-moi de le consigner ici. Sous le dernier gouvernement, dont on ne parle déjà plus, et je suis loin de m'en plaindre, j'ai connu une compagnie de gardes nationaux — j'en faisais partie peut-être — qui n'entendait rien au maniement des armes. Vainement, à sa barbe, les curieux, que partout l'uniforme attire, se livraient à des gaietés désobligeantes, le gouvernement leur laissant très-volontiers cette liberté-là, nul ne voulait ou n'osait convenir de sa déplorable inexpérience, jusqu'au jour où l'un d'eux, de plus forte trempe, se prit à rire de sa gaucherie et de celle des autres. Il fallut à l'instant qu'on lui expliquât enfin la manœuvre ; et le voilà seul, en face du tambour de la compagnie, qui lui commande, plus docile qu'un conscrit. Vous eussiez vu alors le reste du corps de garde — je ne sais plus si j'étais du nombre — s'aligner peu à peu à ses côtés, heureux de pouvoir profiter d'une leçon qu'il n'eût jamais demandée de lui-même. Eh bien ! à des degrés divers, nous sommes plus ou moins les gardes nationaux de cette compagnie. Nous avons des côtés faibles, et nous n'osons pas assez en faire l'aveu. Si devant nous s'agitent des questions à l'ordre du jour, à ce qui nous échappe entièrement nous nous contentons de sourire.

Mais qui osera demander une explication que tant d'autres peuvent envier et provoquer, surtout la lumière? On en compterait bien peu, en vérité. Aller au-devant de ces timidités, amener chacun à dire son mot sur les événements et les problèmes du jour, ou les juger après un débat contradictoire, tirer de là une sorte d'enseignement mutuel, c'est une pensée qui devait venir à l'esprit d'un observateur au sein de ces réunions formées d'éléments si divers, mais évidemment prêtes à s'ouvrir à un complet échange intellectuel.

Il y avait là, du reste, un moyen sûr d'anéantir le mécanisme du dernier règne, à l'aide duquel Paris, profondément divisé, en était arrivé à se détester peut-être, mais dans tous les cas s'ignorait entièrement, et vivait seul, comme si un jour une atroce calomnie s'était glissée parmi ses deux millions d'habitants, et les avait violemment brouillés. Un publiciste distingué l'a compris ; il a fait appel à l'esprit libéral et sensé de tous ceux qui veulent s'entendre et se concerter dans ces terribles conjonctures, et les a conviés à se trouver au club-conférence de la Porte-Saint-Martin.

Si l'expérience tentée par M. Yung a réussi au delà de toute prévision, c'est qu'elle répondait à ce grand besoin de se rapprocher, de s'instruire, dans cette immense cité ; besoin très-réel, quoi qu'on en ait dit, et qui, secondé, encouragé plutôt qu'étouffé, comme il l'était sous la domination impériale, offrira, à un moment donné, j'en ai la conviction, la meilleure et la plus naturelle des solutions dans l'organisation définitive et si désirable de la municipalité parisienne.

JULES LE BERQUIER.

(*Électeur libre.*)

BULLETIN DES COURS

On nous annonce que la charmante salle du Conservatoire de musique va se rouvrir, non pour des concerts, mais pour une série de conférences qui auront lieu tous les soirs, à huit heures et demie, à partir du dimanche 25 décembre, au profit de la *Société de secours aux victimes de la guerre.*

Le jour de Noël, la séance sera spécialement destinée aux mères parisiennes dont les enfants sont en province ou à l'étranger. M. Louis Ratisbonne prendra pour sujet : *La Noël à Paris et en Allemagne en* 1870. M. Got dira la *Prise de la redoute*, de Mérimée. Mademoiselle Royer, de la Comédie française, dira *Mes deux frères et moi...* et l'*Enfant grec*, de Victor Hugo.

Le lendemain commenceront les conférences sur des sujets relatifs à la défense nationale.

Lundi, 26 décembre. — M. de Pressensé : *Le Salut public.*

27 décembre. — M. Augustin Cochin : *Paris et la province.*

28 décembre. — M. P. Lorain : *L'assistance publique.*

29 décembre. — M. ***.

30 décembre. — M. Léon Say : *Les alliés à Paris en* 1814 *et* 1815.

31 décembre. — M. Le Berquier : *Le dernier jour de* 1870.

Prix d'entrée à toutes les places : 50 centimes. En location, places numérotées : 1 fr.

Le bureau de location est ouvert au Conservatoire, 15, rue du Faubourg-Poissonnière.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE — NUMÉRO 47 — 22 OCTOBRE 1870

FACULTÉ DES LETTRES

LITTÉRATURE GRECQUE

COURS DE M. EGGER

de l'Institut

Leçon d'ouverture. — La littérature à Athènes pendant les guerres (1)

Si jamais l'émotion fut naturelle, au début d'un cours, même pour le professeur que depuis longtemps soutient la bienveillance assidue de cet auditoire, c'est aujourd'hui; car nos leçons de cette année s'ouvrent en des conditions sans exemple dans l'histoire de notre chère patrie française. J'ai beau relire ce que fit l'université de Paris sous la domination des Anglais (2), ce qu'elle souffrit sous la Ligue, lorsque le plus humain des rois assiégeait les murs de sa propre capitale, je ne retrouve rien dans ces tristes souvenirs qui offre la plus lointaine ressemblance avec notre situation présente. Au milieu de telles angoisses, on a besoin de se ressaisir soi-même, en quelque sorte, pour faire honneur au devoir de la parole publique et de l'enseignement. Mais, heureusement, et par un privilége singulier, le professeur de littérature grecque se trouve avoir à vous entretenir d'un peuple dont les exemples et les œuvres, surtout dans la période que nous devons parcourir ensemble cette année, ont pour nous l'opportunité la plus encourageante.

Je ne parle pas des préceptes et des observations sur l'art de la guerre, sur la moralité ou l'immoralité de cet art terrible; ils abondent chez les historiens, dans des traités spéciaux, et ils nous frappent souvent par leur application naturelle aux événements du siècle où nous vivons (3). Je ne parle pas des écrits sur l'attaque et la défense des places fortes, où, de l'aveu des ingénieurs de profession, les problèmes élémentaires de cette science sont posés avec une précision parfaite et quelquefois résolus avec une habileté que nous ne dépassons pas aujourd'hui, satisfaits de l'atteindre à l'aide des instruments nouveaux que possèdent le *génie* et la balistique modernes. Ces choses-là d'ailleurs sont trop peu de ma compétence (1).

Je pense à des analogies plus intimes, si je puis ainsi dire, et d'un caractère plus élevé.

On nous a beaucoup entretenus, depuis deux mois, avec esprit et même avec éloquence, de l'*alimentation morale* en temps de siége. Les auteurs grecs sur la poliorcétique n'en ont pas dit mot, que je sache; ils nous fournissent seulement quelques recettes culinaires pour la nourriture des populations assiégées; ils songent même à recommander la création et l'entretien de ces jardins intérieurs que nous appelons des *squares*, surcroît d'agrément pour les villes en temps de paix, champs de culture maraîchère utiles dans les cas d'investissement. Mais si la *poliorcétique* grecque ne va pas plus loin dans sa sollicitude, l'histoire générale de la Grèce supplée à ce silence, et elle nous montre fréquemment quelles ressources peuvent déployer le cœur et l'esprit d'un grand peuple pour se défendre contre toute faiblesse dans les grandes crises de la vie publique; elle déroule à nos yeux un spectacle plein d'exemples bien faits pour nous affermir dans les rudes épreuves que nous traversons. Le sujet même du cours que je commence, quoique circonscrit par un de nos programmes universitaires, nous ramène, après quelques années d'autres études, au siècle de Périclès, à cette terrible guerre du Péloponèse qui mit les Athéniens à deux doigts de leur perte; et les annales de ce temps, si incomplètes qu'elles nous soient parvenues, nous font voir encore, par des traits saisissants, Athènes luttant de courage et de génie contre la mauvaise fortune, rachetant ses fautes, quelquefois ses crimes, par les productions durables de la science et de l'art, et créant, aux jours mêmes de ses

1. En rédigeant une libre analyse de cette leçon, j'y ai fait quelques additions, et j'y ai rattaché quelques notes qui, je l'espère, seront utiles aux lecteurs studieux.

2. Voyez sur ce sujet un mémoire de M. C. Jourdain dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, mai 1870.

3. Voyez, par exemple, les nombreux extraits résumés dans le chapitre LIV de l'*Anthologie morale* de Stobée.

1. Je songe particulièrement aux recherches récentes de M. Vincent, puis de M. Prou, sur la *chirobaliste*. M. le commandant Prévost, M. le capitaine de Roclas d'Aglun, M. le commandant Hennebert, tous trois de l'arme du génie, ont aussi, depuis quelques années, entrepris sur ce sujet des travaux interrompus, hélas! aujourd'hui pour des devoirs patriotiques d'un intérêt plus urgent. Plus récemment encore, M. E. Ruelle, élève et ancien secrétaire de M. Vincent, lisait à l'Académie des inscriptions de curieux extraits des ingénieurs concernant la nourriture des populations assiégées.

désastres, la plupart des chefs-d'œuvre qui l'immortalisent et qui sont l'honneur de l'humanité.

C'est un lieu commun cher à l'ancienne critique que de montrer la concorde des États, le jeu régulier d'une sage constitution, comme les seules conditions où se développe le culte des beaux-arts et des lettres. Rien n'est plus vain que cette prétendue loi. La Grèce et Rome, pour ne parler que des anciens, ont vu fleurir tous les arts de l'esprit au temps de leurs plus cruelles dissensions. Ce qu'un Romain a dit de l'éloquence : *Sicuti flamma, materia alitur et urendo clarescit*, on peut le dire de la poésie, de l'architecture, de la statuaire et de la science grecques. Non pas que ces nobles développements du génie humain se passent de toute prospérité matérielle; mais chez les peuples vraiment doués (et quel peuple le fut jamais mieux que les Hellènes?), l'ardeur des passions politiques, la guerre même et la discorde, pourvu qu'elles n'aillent pas jusqu'aux misères extrêmes, jusqu'à la ruine de l'État, sont comme un aiguillon de plus pour la féconde activité des âmes. Si glorieuses qu'aient été les guerres médiques, elles ne furent pas sans mélange de revers; c'est pourtant la période où l'hellénisme a pris son plus brillant essor dans tous les genres : c'est la période où se fonde le théâtre, où la philosophie, la médecine, l'histoire, se constituent comme des sciences régulières, avec la prose pour expression, expression alors nouvelle, mais qui devait en être désormais inséparable.

Le vrai créateur de la tragédie, Eschyle, fut, avec ses deux frères, un des guerriers de Marathon, de Salamine et de Platées; sa vie, commencée avec ces luttes héroïques, se prolonge à travers les alternatives de la fortune d'Athènes, sans qu'il paraisse que sa riche imagination fût jamais égarée par l'enivrement des succès de la patrie ou troublée par ses défaites. Les *Perses*, la plus ancienne de ses tragédies dont nous connaissions la date (473 avant Jésus-Christ), sont l'œuvre d'un patriotisme à la fois serein et grandiose. En 459, date malheureuse de deux défaites d'Athènes, l'une auprès d'Halies, l'autre à Tanagre (1), se place la belle trilogie que forment l'*Agamemnon*, les *Choéphores* et les *Euménides*, dramatique tableau des douleurs de la conscience humaine aux prises avec les instincts du crime, les devoirs de la piété filiale et le fatal vertige du remords. C'est aussi l'occasion de remarquer que dès lors sont organisés les concours annuels de comédies et de tragédies sur le théâtre attique; que tout concours tragique admettait trois concurrents, chacun avec quatre pièces, trois tragédies et un drame *satirique*; que tout concours comique (et il y en avait deux par an) admettait trois poëtes, chacun avec une comédie : en tout dix-huit drames nouveaux par année; puis, que d'ordinaire, et sauf de rares exceptions, chaque pièce n'était représentée qu'une seule fois. Toute proportion gardée, et si l'on songe que l'Attique n'avait pas plus de 600 000 habitants, y compris les esclaves, n'est-ce pas là le témoignage d'une merveilleuse fertilité?

(1) Thucydide, I, 105; Diodore de Sicile, XI, 78.

L'an 456, qui voit mourir Eschyle, voit Euripide débuter sur la scène avec les *Péliades*, tragédie aujourd'hui perdue. C'est l'époque marquée par une victoire des Athéniens à Œnophytes, par la construction des *longs murs*, si célèbres dans leur histoire; mais aussi par leur intervention, finalement désastreuse, dans la guerre d'Inarus en Égypte. Notre musée du Louvre possède une plaque de marbre où sont gravés les noms de deux cents des soldats athéniens morts dans les divers combats où la république avait alors pris part; c'est le fragment d'une liste funèbre qui devait être beaucoup plus longue, car une seule tribu d'Athènes y figure (1). De telles pertes, qui ne furent pas sans gloire, mais qui supposent bien des douleurs domestiques, ne semblent pas avoir un instant refroidi l'émulation des poëtes, des musiciens, des acteurs, qui contribuaient à l'éclat des fêtes de Bacchus; elles n'ont pas ralenti les dépenses de l'État pour ces coûteuses distractions d'un peuple avide d'élégants plaisirs (2).

Nous entrons dans la période historique que domine le génie de Périclès, le grand *démagogue*, au sens ancien et tout honorable alors de ce mot. Athènes exerce et gardera trente ans encore la suprématie sur la plus grande partie du monde grec. Un des sanglants épisodes de la lutte qu'elle soutint pour étendre ou affermir sa domination, c'est la guerre de Samos. Elle est signalée par le triomphe que remporta l'éloquence de Périclès, lorsque, de retour à Athènes, après la défaite des Samiens, il célébra dans un discours demeuré célèbre les soldats qui avaient donné leur vie pour assurer, dans cette expédition, le succès des armes athéniennes. On sait que les femmes, les sœurs, les mères de ces soldats, après la cérémonie funèbre, entourèrent et accompagnèrent comme en triomphe jusqu'à sa maison celui qui s'était fait le digne interprète de la douleur et de la reconnaissance publiques (3). Un des collègues de Périclès dans la guerre de Samos était, dit-on, Sophocle, et la légende, sinon l'histoire, racontait qu'il devait cet honneur au succès de sa tragédie d'*Antigone* (4), représentée l'année précédente, par conséquent en 439. L'an 438 est marqué encore par l'*Alceste* d'Euripide, une des compositions les plus originales et les plus touchantes de sa veine si féconde. L'*Alceste*, d'ailleurs, n'est pas seulement un drame original et touchant (car on sait aujourd'hui que cette pièce avait, dans la *tétralogie* présentée à ce concours par Euripide, la place d'un drame

(1) Thucydide, I, 108-110; de Clarac, *Inscr. du musée du Louvre*, planches X-XII.

(2) Voyez le calcul de ces dépenses dans l'opuscule de Plutarque *sur la Gloire des Athéniens*, chap. VI.

(3) Plutarque, *Vie de Périclès*, c. VIII.

(4) Voyez l'*Argument* grec qui nous a été conservé en tête de cette tragédie.

satirique), c'est, dis-je, la preuve d'une transformation qui allait changer le grossier *drame satirique*, dernier vestige des impuretés du culte de Bacchus, en une véritable tragédie : ainsi le progrès de l'art est parallèle aux progrès de la fortune d'Athènes, mais à des progrès, on le voit, chèrement payés par le sang de ses citoyens. Il est vrai que le trésor de Minerve, sur l'Acropole, s'enrichit en même temps des tributs de trois cents villes alliées de nom, mais, en réalité, sujettes de la puissante république. Périclès règle à son gré l'emploi de ces richesses; il les consacre à orner sa patrie de tout le luxe des beaux-arts ; il organise, sous la direction de Phidias, cette légion d'éminents artistes qui couvrent l'Acropole de leurs chefs-d'œuvre (1). En 433, un habile astronome, Méton, réforme le calendrier, et dote la chronologie d'une méthode qui met le calcul des temps en un plus exact rapport avec les phénomènes célestes. Dès l'année suivante, sur le calendrier réformé d'Athènes, va être inscrite, à côté de la mort de Phidias, la représentation de quatre pièces d'Euripide, parmi lesquelles est la *Médée* (2). Euripide, ce jour-là, vit couronner avant lui deux de ses rivaux, Euphorion et Sophocle; on se figure quel devait être l'éclat d'un concours où la *Médée* n'obtenait que le troisième rang.

Ces dates diversement mémorables nous amènent au début de la guerre du Péloponèse, époque douloureuse, s'il en fut jamais, dans les annales d'Athènes. A peine la lutte est commencée qu'elle se complique par l'invasion de cette célèbre peste que Thucydide a décrite avec une précision savante et une sombre vigueur de pinceau. Périclès en est la plus regrettable victime : mais l'année même où il disparaît de la scène que ses talents avaient tant illustrée, Platon vient au monde (3), comme pour consoler la patrie en deuil par le présage d'une gloire qui jusque-là lui avait manqué, celle de l'éloquence alliée au génie de la spéculation philosophique. En cette année aussi Euripide va prendre sa revanche de l'échec subi en 432; il donnera l'*Hippolyte* (4), double peinture des ardeurs de l'amour incestueux et d'une pureté virginale qui semble anticiper, en plein paganisme, sur la chasteté chrétienne. Avec l'*Hippolyte* il sera vainqueur d'Iophon et d'Ion, deux auteurs tragiques dont les ouvrages furent en grande estime chez leurs contemporains.

Nous voici en pleine guerre, et pour plusieurs années, sans interruption; nous en avons le grave et pathétique récit chez l'historien Thucydide, d'abord acteur dans la lutte, puis exilé, mais toujours patriote malgré l'exil, recueillant avec un soin scrupuleux, presque jour par jour, les notes et les renseignements qui doivent servir de matière à son histoire. Une seule chose manque à ce tableau, si justement admiré d'ailleurs : Thucydide n'y représente pas complétement la vie intérieure d'Athènes au milieu des épreuves que lui imposaient de perpétuels combats; il ne dit rien, par exemple, du rôle que jouait alors la comédie, comédie toute politique, toute pleine des libertés et même des licences que s'attribue la presse quotidienne dans nos sociétés démocratiques modernes, et qu'Aristophane nous permet d'apprécier par les onze pièces qui nous sont parvenues de son théâtre, et par les fragments qu'on peut recueillir des trente autres. Or, Aristophane débute en 428, et, depuis ce début, chaque année se marque pour lui, sinon par une victoire, au moins par un courageux effort pour éclairer ses concitoyens, en les amusant, sur les torts et les périls de leur politique, sur leurs devoirs, sur l'ambition des indignes successeurs de Périclès, sur les bienfaits d'une paix d'autant plus désirable qu'elle semble plus ajournée par la vivacité des passions populaires, par l'ardeur d'ambitions irréconciliables. La politique et les intérêts de chaque jour ne l'occupent pas seuls : il songe aux intérêts moins éphémères de l'éducation; il attaque les sophistes et les poëtes corrupteurs de la jeunesse; il plaide la cause des anciennes mœurs et des viriles vertus qui ont préparé les grandeurs d'Athènes. Parmi toutes ses brillantes productions, dont quelques-unes sont des actes de sagesse patriotique et de courage, il en est une que j'aime surtout à signaler, c'est la comédie des *Oiseaux*. Elle date de 415, et de la première période (1) de cette expédition des Athéniens contre la Sicile, suprême effort de conquête qui devait aboutir à un affreux désastre, et, à vrai dire, abaisser pour toujours la puissance militaire d'Athènes. La ville était alors enivrée d'espérances, toute pleine de devins qui lui prédisaient des victoires, de rêveurs aventureux qui proposaient maint projet de réforme sociale; les plus étranges reflux agitaient l'opinion publique : on encourageait sur le théâtre la parodie des dieux et de leur culte, et, en même temps, on mettait hors la loi Diagoras de Mélos, le premier sophiste que la Grèce eût entendu prendre le nom d'*athée* (2); on poursuivait Alcibiade coupable ou tout au moins suspect d'avoir, dans une orgie, avec ses compagnons de plaisir, mutilé les statues du dieu Hermès. C'est contre ces folies de tout genre que proteste le bon sens du poëte comique, et cela par la plus spirituelle et la plus audacieuse des bouffonneries dramatiques; et c'est le trésor public qui, selon l'usage, paye les frais de la leçon ainsi donnée au peuple athénien. Dans le même concours, un autre poëte, Phrynichus, fait représenter une pièce aujourd'hui per-

1. Plutarque, *Vie de Périclès*, c. XII (qu'il sera surtout intéressant de lire dans la belle imitation française de P. L. Courier), Cf. Scheibel, Sculptura Atheniensium (Berlin, 1852, in 4, p. 73. C'est l'ouvrage le plus sûr à consulter, avec les *Fasti hellenici* de Clinton, sur toute cette chronologie des littérateurs et des artistes athéniens.

2. *Argument* grec, en tête de la *Médée*.

3. Diogène Laërce, III, 3.

4. *Argument* grec, en tête de l'*Hippolyte*.

1. Voyez le deuxième *Argument* grec, et le Scholiaste sur le vers 997 de cette comédie. Un autre *Argument* nous induit sans doute en erreur en plaçant la représentation des *Oiseaux* après la défaite de Nicias et de Demosthène.

2. Diodore de Sicile, XIII, 6.

due le *Monotropos*, à peu près notre *Misanthrope*), qui est peut-être le plus ancien modèle, au moins le premier essai du genre de comédie illustré par Ménandre et son école dans l'antiquité, par Molière dans notre littérature. Ainsi les plus heureux efforts d'invention sérieuse s'unissent aux plus libres débauches de la fantaisie.

L'issue fatale de l'expédition contre Syracuse allait donner aux Athéniens une bien autre leçon. Dans le sombre tableau qu'il en a tracé, Thucydide oublie de nous dire un fait bien touchant qu'a recueilli Plutarque, et qui témoigne du prestige exercé alors chez tous les Hellènes par le génie des poëtes athéniens : « Plusieurs des soldats de Nicias et de Démosthène durent leur salut à Euripide (qui venait précisément de faire représenter ses *Troyennes* en 416). Il paraît que parmi les autres Grecs du dehors, ceux de Sicile avaient la plus vive passion pour ses poésies. Quand on leur en apportait les moindres fragments, et qu'on les y faisait goûter, ils les apprenaient et se les transmettaient avec amour les uns aux autres. On dit qu'alors beaucoup de ceux qui revinrent dans leur patrie allèrent en foule saluer Euripide, et lui raconter avec effusion, les uns qu'ils avaient été affranchis pour avoir appris à leurs maîtres ce que leur mémoire avait retenu de ses poèmes; les autres que, errants après le combat, ils avaient trouvé à manger et à boire pour avoir chanté ses vers (1). » Nous rencontrerons bientôt, dans ce rapide parallèle de l'histoire politique et de l'histoire littéraire d'Athènes, une autre preuve non moins belle de la bienfaisante popularité de celui qu'Aristote a nommé « le plus tragique des poëtes ». Mais notons encore quelques rapprochements expressifs avant d'arriver à la catastrophe qui termine la guerre du Péloponèse.

L'an 410 est marqué par une double victoire des Athéniens à Cyzique (2) et par le *Philoctète* de Sophocle (3), exquise production d'un octogénaire, qui écrira encore avant de mourir l'*Œdipe à Colone* (4), éloquent hommage au génie humain et hospitalier de sa patrie. En 409, Athènes se laisse reprendre par les Lacédémoniens Pylos, qu'avait si heureusement conquise, quelques années auparavant, l'aventureux Cléon (5); mais une belle tragédie d'Euripide, l'*Oreste*, qui est de cette année (6), a pu la consoler de son échec. D'autres témoignages nous la montrent, alors comme toujours, passionnée pour les beaux-arts, et prodiguant à ces nobles dépenses ce qui lui reste de ses trésors tour à tour épuisés et renouvelés, selon les vicissitudes de sa fortune. C'est de 410 à 408 que s'achève le temple d'Athéné *Poliade* (protectrice de la ville et spécialement de l'*Acropole*), temple plus connu sous le nom d'*Erechthéion*. Nous avons aujourd'hui, sur des marbres d'Athènes, les fragments du registre tenu par les entrepreneurs de ce monument (1), œuvre d'un art sublime et délicat. On ne se lasse pas d'admirer la sérénité de ces ingénieux artistes, des mains de qui, parmi tant de traverses, rien ne peut arracher le compas et le ciseau!

Une autre preuve de l'industrieuse activité des artistes était comme réservée à notre temps. Vous savez les richesses acquises récemment par les principaux musées de l'Europe, à la suite des fouilles opérées dans les nécropoles étrusques, surtout dans la nécropole de Vulci. Il est à peu près démontré aujourd'hui que ces milliers de vases où l'art se déploie avec tant d'élégance et de variété, malgré la négligence d'une exécution rapide, sont dus à des potiers et à des peintres que les opulents Lucumons de l'Étrurie appelaient pour orner leurs palais et leurs tombeaux. La tradition des Phidias et des Polygnote se reconnaît à ce sentiment délicat de la beauté des formes, à cette facilité de pinceau, à cette abondance des souvenirs mythologiques; enfin mainte signature atteste précisément l'origine grecque, et souvent athénienne, des vases qu'une observation superficielle, et bornée d'ailleurs à trop peu de monuments, avait d'abord fait ranger sous le titre commun de *vases étrusques*. Or, la céramographie hellénique de l'Étrurie, comme celle de la grande Grèce, des îles et du continent grec oriental, paraît remonter au moins à la seconde moitié du ve siècle avant notre ère : une partie de ses meilleures productions doit donc être comptée à l'honneur du siècle de Périclès (2).

Sophocle mort, en 406, avec Euripide (3), après cinquante années de glorieux succès, son deuil va être doublement célébré par Athènes et par ses ennemis.

A Athènes, c'est Aristophane qui, dans l'ingénieuse fable des *Grenouilles*, représentera ses concitoyens éplorés, redemandant au Dieu des enfers le poëte honneur de leur scène tragique. Euripide veut en vain lui disputer la faveur de remonter sur la terre; Eschyle, le vrai créateur de la tragédie, laissera voir, en juge impartial, sa préférence pour le poëte austère qui n'a jamais exagéré les émotions dramatiques et les effets de scène, et qui n'a jamais compromis la gravité de la muse tragique par des fictions indécentes et indignes de sa gravité; sous la bouffonnerie du débat si plaisamment imaginé par Aristophane perce une critique dont le dernier mot est celui même du bon sens et de la morale.

(1) Plutarque, *Vie de Nicias*, c. XXIX.
(2) Xénophon, *Helléniques*, I, 1, § 9; Diodore de Sicile, XIII, 50.
(3) *Argument* grec, en tête du *Philoctète*.
(4) L'*Argument* grec atteste qu'elle ne fut représentée qu'après sa mort, par les soins de son petit-fils.
(5) Diodore, XIII, 64. Cf. Thucydide, IV, 3; V, 14, et les *Chevaliers* d'Aristophane.
(6) Scholies sur les vers 371 et 772 de cette tragédie.

(1) *Corpus inscript. græcarum* de Boeckh, n. 160; Rhangabé, *Antiquités helléniques*, n. 56-60.
(2) Voyez le célèbre mémoire de Gerhard, *Rapporto intorno i vasi Volcenti* (Roma, 1831), et l'*Introduction* de MM. C. Lenormant et de Witte à leur *Élite des monuments céramographiques* (Paris, 1844).
(3) Diodore, XIII, 103, et l'*Argument* grec des *Grenouilles* d'Aristophane.

Hors d'Athènes, voici ce que racontait une légende, fidèle expression des sentiments de la Grèce et de son respect pour une renommée grande et pure. La ville était investie par les Spartiates; ils occupaient le faubourg où reposaient les cendres des ancêtres du poëte. En ces conjonctures solennelles, le dieu des fêtes dionysiaques apparut deux fois en songe au général spartiate, et lui suggéra de permettre que le peuple d'Athènes pût, au travers des lignes ennemies, conduire à son lieu de repos la dépouille mortelle de Sophocle (1).

La guerre, hélas! une guerre impitoyable comme les colères qu'avait soulevées l'ambitieuse domination d'Athènes, reprit bientôt ses droits. Vaincue et privée de sa flotte à Ægos-Potamos, la république ne put défendre et sauver les *longs-murs*, son honneur à la fois et sa sûreté. Comme par une amère dérision du sort, ce fut le jour anniversaire de la bataille de Salamine que Lysandre y fit son entrée avec les alliés de Sparte. Puis, comme les Athéniens ne se hâtaient pas assez de détruire, selon les termes de leur capitulation, cette enceinte, objet pour eux d'une si légitime et si patriotique jalousie, dans un conseil de guerre tenu par Lysandre, le Thébain Erianthe fut d'avis de raser la ville et d'en changer le sol en un pâturage pour les bestiaux. Toutefois, dans un festin des généraux ennemis qui eut lieu ensuite, un Phocéen s'étant mis à chanter de beaux vers d'Euripide (2) où Électre, la fille du roi des rois, est représentée dans l'abaissement et la misère, tous les convives se sentirent touchés d'une compassion profonde : ils virent quel crime ce serait de détruire une ville si célèbre et mère de tant de grands hommes (3). La cité de Minerve fut donc sauvée, comme l'avaient été naguère ses soldats vaincus et captifs à Syracuse, par l'éloquence d'un de ses poëtes. Après cela, les Athéniens devaient bien à Euripide l'honneur qu'ils lui rendirent en autorisant, après sa mort, son fils à faire représenter trois pièces qu'il avait laissées inédites (4), et dont deux, l'*Iphigénie à Aulis* et les *Bacchantes*, parvenues jusqu'à nous, ne sont pas un des moindres ornements de sa galerie tragique.

Quant à Lysandre, il paraît que son âme, naturellement portée à la mélancolie (5), reçut une profonde impression de ce spectacle d'Athènes humiliée et réduite à ne devoir son salut qu'à la pitié de ses vainqueurs. Le hasard nous en a conservé un témoignage qui me semble éloquent dans sa simplicité. Parmi les offrandes déposées au Parthénon, et dont il nous est parvenu d'assez nombreux inventaires, on voit figurer plusieurs fois *une couronne d'or offerte par le Lacédémonien Lysandre, fils d'Aristocrite* (1). N'était-ce pas là comme une religieuse expiation de la pensée cruelle que Lysandre laissa discuter devant lui dans le conseil raconté par Plutarque? Comment, en effet, l'âme d'un véritable Hellène, qui n'était pas étranger (sa vie l'atteste par plus d'un trait) au goût des lettres et des arts, pouvait-elle songer sans remords à ce suprême péril d'une cité comme la cité de Minerve?

Athènes était déchue pour toujours de son orgueilleuse grandeur; mais elle n'était pas pour cela découragée ni abattue. Elle le montra bien vite, en chassant les trente commissaires que Sparte lui avait imposés, en rétablissant la démocratie par les mains de Thrasybule; et elle honora cette victoire par un mémorable exemple de prudence et d'humanité, en proclamant l'*amnistie*, c'est-à-dire l'oubli des discordes antérieures, l'engagement de ne poursuivre aucun de ceux qui avaient pu y prendre part. L'*amnistie* (le mot était nouveau alors, et il a mérité de passer dans nos langues modernes), ce pardon, cet oubli des injures faites à la démocratie, fut-elle strictement observée? Je n'ose l'affirmer; mais c'était un noble élan de clémence, comme la célèbre *nuit du 4 août* 1789 fut un noble élan d'abnégation. L'année suivante, Athènes, toujours agitée, mais toujours sereine, procédait à la révision de ses vieilles lois, à une nouvelle rédaction de ses actes publics, d'après une orthographe dont les Grecs asiatiques lui avaient donné l'exemple, et dont l'utilité, sans doute, s'était fait sentir depuis quelque temps, car un singulier drame de Callias, une parodie, à ce qu'il semble, la *Tragédie des lettres*, traitait de ces questions grammaticales, et le chœur de ce drame se composait des lettres mêmes de l'alphabet (2). A partir de cette date, on pratiqua l'alphabet dit de Callistrate (3); petit événement sans doute, et qui, à la distance où nous sommes aujourd'hui, ne jette pas grand éclat sur l'histoire littéraire d'Athènes, mais qui, alors, eut d'assez graves conséquences pour l'ordre public et pour ce que j'appellerais volontiers la discipline grammaticale du dialecte attique. En même temps, le théâtre reprenait toute son activité; la tragédie compte encore, après Eschyle, Sophocle et Euripide, des écrivains distingués; la comédie *antique*, moins libre désormais, quoique toujours républicaine par son esprit et ses habitudes, va se changer en comédie *moyenne*, où la peinture des travers et des mœurs tiendra plus de place que la satire violente et personnelle. L'éloquence a perdu l'un de ses maîtres, Antiphon, mort victime, en 412, d'une réaction des démocrates contre le parti aristocratique; mais Lysias est dans l'éclat de son talent, et Isocrate ouvrira bientôt l'école d'où sortiront en foule des orateurs

(1) Biographie anonyme, composée en partie, comme l'a démontré M. Ritter, d'après une biographie plus ancienne dont l'auteur était l'érudit alexandrin Didyme.

(2) Vers 167 et suivants.

(3) Plutarque, *Vie de Lysandre*, c. XV.

(4) Scholiaste d'Aristophane sur le vers 67* des *Grenouilles*.

(5) Plutarque, *Vie de Lysandre*, c. II, d'après Aristote, *Problèmes*, XXX, 1.

(1) *Corpus inscript. græc.*, n. 150, 151, 152.

(2) Athénée, *Dipnosophistes*, VII, p. 276; X, p. 448 et 453.

(3) Voyez les témoignages réunis par Franz, *Elementa epigraphices græcæ*, p. 24, et le discours de Lysias *contre Nicomaque*, accusé de falsification dans les textes de lois qu'il avait été chargé de faire transcrire.

et des historiens appelés à la célébrité. Socrate sera, quatre ans après la délivrance d'Athènes, immolé dans un accès d'aveuglement populaire; mais il laissera, pour continuer son œuvre de moraliste, pour agrandir et développer son œuvre de penseur, Xénophon et Platon. Les beaux-arts poursuivront leur progrès et achèveront à la fois d'embellir Athènes et de répandre leurs œuvres dans les diverses contrées de la Grèce, toutes animées par l'exemple de cette ville qui est « l'Hellade de l'Hellade », comme a dit un ancien (1), c'est-à-dire le foyer même de la civilisation.

Est-il besoin d'étendre cet aperçu, messieurs, et ne vous ai-je pas assez fait voir avec quelle séve inépuisable se développe le génie grec dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, et quels salutaires exemples il nous a légués? Certes, en un temps où nous avons si grand besoin du reconfort moral que peuvent nous apporter les leçons de l'histoire, je n'oublie pas, je ne méconnais pas les pages encourageantes que nous offre notre histoire nationale. La France de 1526, qui refuse de sanctionner les concessions du captif de Charles V, après la défaite de Pavie; la France qui répare à Denain les désastres de Ramillies et de Malplaquet; surtout la France de 1792 et de 1793, qui se lève tout entière pour repousser d'un héroïque effort l'invasion de son territoire, offrent à notre émulation de beaux exemples de patriotisme. Mais au delà de ces dates nationales, sur un théâtre plus lointain, malgré bien des distances et des différences de condition sociale, politique et religieuse, il y a pour nous comme un patriotisme supérieur qui nous rattache aux traditions du monde ancien, et, parmi ces traditions, à celles des Hellènes, nos vrais ancêtres, nos éternels maîtres dans la culture des sciences et des arts. C'est d'eux aussi que nous aimons à apprendre comment une ferme raison peut combattre les illusions et les chimères de l'esprit, ainsi que les défaillances du cœur; comment le courage peut réparer les fautes commises, résister au flot de l'adversité, dompter la jalousie des puissances rivales, garder ou reconquérir le patrimoine de prospérité, d'honneur, de talent et de vertu dont notre patrie est justement fière. Aussi vous ai-je rappelés ici avec confiance à des études qui sont plus et mieux qu'une noble distraction, car elles peuvent ajouter à la force que réclame de tous les bons citoyens l'œuvre laborieuse du salut public.

E. Egger.

(1) Épigramme du poëte Timothée, dans une des Biographies anonymes d'Euripide.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

(à la Sorbonne)

LITTÉRATURE FRANÇAISE

COURS DE M. PAUL ALBERT (1)

Le théâtre au moyen âge

II

Mesdames,

Ce n'est pas à Boileau qu'il faut s'adresser pour avoir des renseignements exacts sur le théâtre en France au moyen âge.

De son temps, on n'avait guère que du mépris pour la littérature de ces siècles grossiers, mépris d'autant plus tranchant qu'on la connaissait moins.

Chez nos dévots aïeux le théâtre *abhorré*
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
De pèlerins, *dit-on*, une troupe grossière
En public, à Paris, y monta la première,
Et sottement zélée en sa simplicité,
Joua les saints, la Vierge et Dieu par piété.
Le savoir, à la fin, dissipant l'ignorance,
Fit voir de ce projet la dévote imprudence;
On chassa ces docteurs prêchant sans mission;
On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion...

Ne croyez pas, sur la foi de Boileau, que nos *dévots aïeux* aient *abhorré le théâtre*; c'est *adoré* qu'il aura voulu dire. Il n'y a pas d'exemple d'un peuple qui ait eu en aversion un divertissement de ce genre; toutes les nations du monde se sont fait un théâtre plus ou moins grossier, mais du moins toujours conforme à leurs goûts. Ne croyez pas non plus que des pèlerins soient les créateurs du théâtre en France. Enfin ne vous associez pas à ce transport de joie qui soulève Boileau, lorsqu'il s'écrie :

On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion !

La renaissance d'Hector, d'Andromaque et d'Ilion fut une véritable calamité : ces ombres illustres, en s'emparant de la scène française, la fermèrent sans pitié à nos Hector, à nos Andromaque, à nous, c'est-à-dire empêchèrent la création d'un théâtre vraiment national.

Mais une défiance légitime envers Boileau ne doit pas non plus vous jeter sans réflexion dans le camp des admirateurs quand même de la littérature dramatique du moyen âge. Des manuscrits exhumés et déchiffrés, Dieu sait avec quelle peine ! ont comme enivré certains érudits : il leur a semblé que des œuvres si difficiles à restituer ne pouvaient être que fort belles, et ils ont mesuré leur admiration à leur travail. L'un d'eux, M. Onésime Leroy, n'hésite pas à rapprocher de Sophocle, de Corneille, de Molière et de Racine, nos auteurs de *Mystères;*

(1) Voyez le numéro 44, page 699.

il lui semble même qu'ils ont dû *être ravis sur l'aile des prophètes* pour écrire les beaux vers que voici :

> Diables d'enfer, horribles et cornus,
> Gros et menus, aux regards basiliques,
> Infâmes chiens, qu'êtes-vous devenus?
> Saillez tous nuds, vieulx, jeunes et charnus,
> Bossus, tortus, serpents diaboliques,
> Aspidiques, rebelles tyranniques;
> Vos pratiques de jour en jour perdez, etc., etc....

Nous préférons encore le style des prophètes. Mais qu'importent ces divergences d'appréciation? Que l'on admire ou non les *mystères* du moyen âge, il faut d'abord savoir ce que c'est.

L'existence officielle du théâtre en France remonte à l'année 1402. Dès l'année 1398, une confrérie de bourgeois et d'artisans s'était formée pour jouer des scènes dramatiques, et avait donné des représentations à Saint-Maur. Le Parlement était intervenu et avait interdit ces divertissements. Le roi Charles VI, ce pauvre fou qui s'ennuyait tant, fut plus libéral. Il autorisa les confrères à jouer leurs pièces à l'hôpital de la Trinité, situé hors Paris en tirant vers Saint-Denis, et leur donna un privilége.

Mais bien avant ce temps il y avait eu en France, et surtout à Paris, des représentations dramatiques. La chronique de Godefroy de Paris nous apprend qu'en 1313, dans les fêtes qui eurent lieu pour célébrer la chevalerie conférée aux fils de Philippe le Bel, des acteurs montés sur des tréteaux avaient montré au populaire Adam et Eve, les Trois Rois, le Massacre des Innocents, Notre-Seigneur riant avec sa mère, disant ses patenôtres avec ses apôtres; puis la décollation de saint Jean-Baptiste, Hérode, Caïphe, Pilate. Ces scènes empruntées à l'Évangile étaient coupées par des intermèdes grotesques. On voyait maître Renart médecin, puis clerc, puis évêque, puis pape, et toujours mangeant poules et poussins. Il y en avait, comme vous voyez, pour tous les goûts; le sérieux et le burlesque se succédaient; la tragédie et la comédie se donnaient la main.

Mais il nous faut remonter plus haut encore que cette date de 1313; il est trop évident d'ailleurs que le théâtre ne peut être sorti d'une parade populaire. Chez tous les peuples il tire son origine de la religion; c'est à l'ombre même du sanctuaire que se produisent les premiers essais dramatiques. En France, dès le XIe siècle, on représente dans les églises des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament; les acteurs sont des prêtres, la langue qu'ils parlent est le latin; ils ne changent rien au texte sacré; ils se bornent à y introduire la forme du dialogue. Au XIIe siècle, l'élément laïque intervient. La représentation a toujours lieu dans l'église; c'est toujours des ecclésiastiques qui sont les acteurs; mais on a fait une concession au public ignorant : le langage employé est mi-partie latin, mi-partie vulgaire : c'est ce qu'on appelle les *Drames farcis*. Au XIVe siècle, l'élément laïque prédomine. Ce n'est plus dans l'intérieur de l'église, c'est sur la place de la cathédrale que se donne le spectacle; les acteurs sont mêlés; aux ecclésiastiques se sont adjoints des bourgeois. Enfin la langue vulgaire est seule employée. Seulement, afin de maintenir le lien de dépendance envers l'Église, un lecteur placé sur le théâtre lisait avant chaque scène le texte des Saintes Écritures d'où elle était tirée : ainsi était contenue dans les limites d'une orthodoxie scrupuleuse la fantaisie des auteurs de *Mystères*. Mais à mesure que le goût de ces représentations devenait plus vif, il fallut faire la part plus grande à la liberté populaire. Une dernière transformation eut lieu. Le lecteur ecclésiastique disparut; l'imagination des auteurs ne fut plus entravée; le drame, qui jusqu'alors avait été un enseignement et comme le commentaire animé de l'histoire de la religion, ne fut plus qu'un divertissement. On joua des *Mystères* proprement dits, c'est-à-dire des pièces d'une étendue énorme, qui retraçaient toute l'histoire de la religion depuis la Création du monde jusqu'à la Résurrection; et des drames intitulés *Jeux* où l'on reproduisait les principaux événements de la vie d'un saint ou d'une sainte. Les plus célèbres étaient les jeux de saint Nicolas et de sainte Catherine, les patrons des garçons et des filles. C'est dans des pièces de ce genre que la verve des poëtes se donnait libre carrière : aucun scrupule d'orthodoxie ne pouvait les gêner; ces personnages étaient des humains, ils avaient vécu, ils étaient morts parmi les hommes. On leur prêtait le costume, le langage, les idées, les sentiments des contemporains; on jetait au milieu de l'action des intermèdes bouffons, des scènes de taverne, des plaisanteries grossières, qui charmaient le peuple. Si intéressants que soient ces produits de la verve de nos pères, je me borne à vous les indiquer en passant. Ce sont les *Mystères* proprement dits qui nous occuperont aujourd'hui. J'emprunterai mes documents et mes citations à un mystère célèbre, composé dans les premières années du XVe siècle par les frères Gréban, remanié vers 1480 par Jean-Michel d'Angers, et auquel M. Onésime Leroy a consacré une étude intéresssante, très-diffuse et brûlante d'enthousiasme.

Disons-le tout d'abord, si l'on juge des œuvres comme celles-là au point de vue de l'unité, de la mesure, de la juste proportion, en leur appliquant les règles même les plus larges de l'art dramatique, les *Mystères* sont de véritables monstres. Mais que d'institutions du XIIIe et du XIVe siècle nous paraissent aujourd'hui monstrueuses! Oublions donc, s'il se peut, nos habitudes modernes, donnons une secousse à notre imagination que les choses du présent tiennent captive, et refaisons-nous les contemporains de nos pères. Disons-nous que ces représentations n'avaient lieu qu'une fois l'an, aux fêtes de Pâques; qu'elles étaient attendues avec une sorte de fièvre; qu'elles duraient vingt, trente et jusqu'à quarante jours; que toutes les classes de la société y assis-

taient et y trouvaient la nourriture de leur âme et de leur esprit, un répit ménagé aux misères de tout genre qui les étreignaient. Disons-nous aussi que le drame embrassait dans une vaste synthèse tous les éléments de la vie religieuse, politique, sociale; qu'il faisait appel à tous les arts; qu'il était enfin comme un immense miroir où se peignaient tour à tour les divers aspects de la société d'alors, depuis les élans de la foi chrétienne jusqu'aux détails les plus familiers de la vie de chaque jour. L'œuvre étrange est donc essentiellement vivante; elle parle, elle est un témoin irrécusable des choses d'autrefois. — Telle est la physionomie générale; pénétrons dans le détail.

Un drame de plus de soixante mille vers et dont la représentation durait au moins vingt jours, exigeait un grand nombre d'acteurs. Il y en avait plus de quatre cents, acteurs improvisés pour la plupart, mais acteurs convaincus et qui parfois jouaient au naturel les scènes les plus terribles. Tel qui représentait Jésus se crucifiait tout de bon et n'échappait qu'avec peine à la mort; le malheureux qui jouait Judas n'était dépendu qu'à la dernière extrémité, et quand le public jugeait à ses contorsions que ses remords étaient sincères.

Voici quelle était la disposition du théâtre. Le théâtre était une grande maison ouverte du côté du public et qui se composait de trois étages ou *établies*. Le rez-de-chaussée, véritable cave, était disposé sur un plan incliné, afin que les yeux du spectateur pussent aisément distinguer les personnages qui l'habitaient. Ces personnages étaient des diables et leur séjour était l'enfer. Une trappe mobile leur permettait de sortir de leur repaire et de se mêler à l'action. Terrible apparition que celle de ces êtres malfaisants et hideux! On les voyait rôdant autour de leurs victimes, leur soufflant à l'oreille des conseils empoisonnés, des tentations infâmes; puis, le crime commis, ils disparaissaient en poussant ce rire infernal où vibrent la joie du succès criminel et le désespoir du damné. Enfin, Judas avait à peine rendu le dernier soupir, ils s'abattaient sur lui et le traînaient dans leur repaire, dansant et chantant.

Le premier étage, au-dessus de l'enfer, formait un plan de niveau avec les spectateurs. C'était la terre avec ses villes, ses diverses régions et les hommes ses habitants. Un écriteau indiquait au spectateur le lieu où se passait l'action, Bethléem, l'Égypte, le palais d'Hérode, Jérusalem, le Calvaire, etc.

Le deuxième étage figurait le paradis. C'était le séjour de Dieu, des anges et des saints. C'est là que les peintres et les décorateurs déployaient toutes les magnificences de leur art. L'un d'eux vantait ainsi l'excellence de son travail: « Voilà le plus beau paradis que vous vîtes jamais ni que vous verrez. » Enfin, à droite et à gauche, deux espèces de pavillons : l'un figurait le purgatoire; dans l'autre se passaient les événements qu'on ne pouvait mettre sous les yeux des spectateurs.

Les machinistes s'ingéniaient à imaginer les plus subtils agencements. Voici comment le livret du *Mystère* des frères Gréban indique l'opération si délicate de la transfiguration : « Jésus se vêt d'une robe la plus blanche que faire se pourra, et une face et les mains toutes d'or brunies et un grant soleil a rays brunis par derrière, puis sera levé hault en l'air par un subtil contre-poids. » Quand Jésus recevait le baptême, il était déshabillé par l'archange Gabriel, et pendant toute la cérémonie on entendait un concert qui partait du paradis. Quand il descendait aux enfers pour en briser les portes, on voyait s'agiter en désordre la noire fourmilière des diables : ils se poussaient, se pressaient pour mettre en état de défense leur séjour menacé; ils roulaient des couleuvrines qu'ils braquaient aux soupiraux, s'armaient d'arbalètes et de lances.

Quant aux costumes, c'étaient les costumes du xve siècle. Dieu le père était habillé en évêque; les anges et les saints en ecclésiastiques; les autres personnages étaient, suivant leur condition, vêtus comme les rois, les grands seigneurs, les chevaliers, les bourgeois, les vilains. Les diables seuls ne ressemblaient à personne.

Essayerai-je maintenant une analyse du *Mystère*. Cela est impossible; il y faudrait consacrer sept ou huit leçons. Si je pouvais vous donner une idée de la couleur générale de l'œuvre, je serais satisfait.

L'œuvre est vivante, actuelle, réaliste, comme on dit aujourd'hui. Costumes, mœurs, idées, sentiment, langage, tout porte la marque du xve siècle. Les anachronismes de tous genres y fourmillent; c'est la société française tout entière qui s'est comme superposée à la société juive. Dans les personnages qui sont en scène elle reconnaît ses rois, ses chevaliers, ses magistrats, ses bourreaux, ses mendiants, ses prêtres; tout cela défile sous ses yeux à son heure; tout cela jette en passant son image dans le vaste tableau qui se déroulera pendant quinze ou vingt jours. Il y a des sermons de deux mille vers prononcés par saint Jean-Baptiste; il y a des séances de conseil où Hérode délibère avec ses bourreaux; on croirait voir Louis XI entre Olivier et Tristan l'Hermite; il y a des invectives virulentes contre le roi, mari d'Hérodiade: on croirait entendre les hardis prédicateurs qui tonnaient en chaire contre l'impudique Isabeau de Bavière; il y a des appels énergiques aux magistrats et officiers royaux, oppresseurs du peuple :

> Qui devez être les piliers
> Soutenant la chose publique :
> N'entretenez débats ni pique,
> Envers aucuns, ne *prosternez*,
> *Ne pillez, ni calomniez*
> *Les roturiers ou simples gens...*

Ici, c'est une gracieuse idylle qui apparaît tout à coup et repose. Anne et Joachim se rendent à la campagne; ils trouvent leurs bergers qui dansent et qui chantent : c'est un Watteau du xve siècle :

Pastourelles et pastoureaux
Soufflent dedans leurs chalumeaux,
Et puis chantent à bouche ouverte
En grignotant motets nouveaux,
Faisant gambades, tours et sauts
Sur les carrés et l'herbe verte.

Plus loin, deux malandrins, Claquedent et Robin, ourdissent un complot pour exploiter le couple charitable. Claquedent contrefait le fou furieux, et Robin le tient enchaîné. Ils escroquent une riche aumône. Robin garde tout pour lui et laisse Claquedent empêché dans ses cordes, appelant au secours, burlant; mais nul n'ose le délivrer : c'est un fou furieux. Ailleurs, c'est un commentaire bouffon d'un miracle de Jésus-Christ. Aux noces de Cana, un convive, témoin du changement de l'eau en vin, s'écrie :

Si scavoye faire ce qu'il fait,
Toute la mer de Galilée
Serait ennuyt en vin muée,
Et jamais sur terre n'auroit
Goutte d'eau ne plouveroit
Rien du ciel que tout ne fust vin.

Ailleurs, c'est Pilate avec ses ministres, des drôles patibulaires, qui traitent la question des impôts et trouvent naturellement qu'on n'en saurait trop mettre sur le menu peuple. Celui-ci, représenté par les Juifs, peste et se déchaîne contre les oppresseurs, sangsues des pauvres gens. Puis, çà et là quelques scènes de haute diablerie : Lucifer donnant une semonce à deux chétifs diablotins qui n'ont pas réussi à induire Jésus en tentation ; il se charge de le tenter, lui, et l'on verra bien.

De cet immense fouillis de scènes qui n'ont aucun lien entre elles, je détache et je forme un épisode auquel j'impose l'unité dramatique, chose facile, puisqu'il n'y a qu'à supprimer les scènes qui n'ont aucun rapport avec l'action. Cet épisode, c'est celui de la conversion de Madeleine.

Un mot d'abord sur le frère de Madeleine, Lazare. Lazare, suivant le livret, « sera habillé bien richement en estat de chevalier, son oyseau sur le poing ; et Brunamont (son écuyer) maine ses chiens après lui ». Lazare est donc un chevalier mondain du xve siècle. Il entre en scène en chantant :

Je suis pour quérir mon déduit
En toute mondaine lyesse.
Je veuil tenir train de noblesse
En tout plaisir solacieux ;
Car il n'est plaisir que jeunesse
Ni heur que de jeune aventureux.
. . . . . .
Le monde est par le temps conduit
Et fortune en est la maîtresse.
Fortune soudaine,
Qui tout bien amaine,
M'est doulce et humaine,
Et au plus haut de son domaine
Me met en sa roue.
Jamais je n'eus paine ;
En joye mondaine
Mon vouloir me maine ;
Fier comme un vaillant capitaine,
Dont chacun me loue.
Je fais aux envieux la moue,
Car j'ai plaisir et bource pleine.

Ce léger jeune homme, tête folle, cœur plus fol encore, voit, entend Jésus, tombe à ses pieds, renonce à tous plaisirs mondains.

Madeleine, sa sœur, a commencé comme lui et comme lui finira. C'est une belle mondaine du xve siècle. Elle nous apparaît d'abord dans son boudoir somptueusement meublé ; près d'elle, deux suivantes, Pérusine et Pasiphaë, qui la complimentent sur sa beauté. Elle se met à sa toilette; baumes, parfums, riches étoffes, et la toquade et les oreillettes, aucun détail n'est omis. Nous sommes au château de Magdelon, domaine de la belle coquette. Comme son frère, elle épanche dans un chant lyrique d'un vif mouvement cette ivresse de joie mondaine qui la possède. Enfin elle est parée, elle peut recevoir. Entre le comte Radigon, un beau du xve siècle, qui vient faire sa cour. La conversation s'engage, subtile, raffinée, délicate au possible; ce ne sont que fines réparties et jeux d'esprit, et métaphysique allégorique qui rappelle le roman de la Rose et les cours d'amour. Survient Marthe, la sœur de Madeleine, femme sérieuse et grondeuse, qui vient faire un sermon à Madeleine, sermon fort mal accueilli. Le dialogue ici est vif, pressé, d'un tour heureux.

On entend un grand bruit, une foule de peuple passe devant le château. — Qu'est-ce ? demande Madeleine. — C'est Jésus qui passe. — Jésus ? Comment est-il ? A-t-il belles façons ? Il faut que j'aille le voir et l'entendre. Fantaisie de femme désœuvrée ! Elle jette un dernier coup d'œil sur sa toilette, et la voilà parmi ces gens qui se précipitent et se pressent pour entendre la parole du Rédempteur. Que va-t-il dire ? Il dira ce que n'ose se dire à elle-même l'âme malade et rassasiée de son mal. Madeleine n'a point voulu écouter les leçons de sa sœur Marthe ; ici, elle recueille avidement des paroles qui ne s'adressent point à elle, mais à tous :

Regarde, povre créature,
Habandonnée à toute ordure,
A crapule, à fols convys,
Regarde en quel péché tu vis.
Toute ton entente se fonde
Es curiosités du monde
Et à tes plaisances charnelles ;
Mais l'heure viendra, si hastive,
Sur toi, créature chestive,
Qui seras quasi prinse au las.
Veillez, car il en est saison ;
A votre salut labourez.
Pleurez, pécheurs, pécheurs, pleurez.

Ces mots entrent comme un glaive dans son cœur et le transpercent. Elle fuit éperdue, bouleversée, rentre dans son château, et là elle arrache les ornements mondains qui la couvrent ; elle jette à terre et foule aux pieds voiles précieux et toquade et oreillettes ; elle n'a plus qu'une pensée, revoir le médecin de son âme, la lui apporter toute souffrante et repentante, obtenir la guérison souhaitée. Elle ira donc, humble cette fois dans sa mise et dans son attitude, elle ira chercher celui qui tient en ses mains le salut. Il est en ce moment chez Simon le lépreux, car ce n'est pas au foyer des riches et des puissants qu'il aime à s'asseoir. Vers la maison se dirige Madeleine. Mais ce n'est plus la femme hautaine et rayonnante d'autrefois, celle qui en tous lieux se présentait, fière de sa beauté, commandant les hommages. Sur le seuil même de ce pauvre logis, dont la veille encore elle se fût détournée avec dégoût, elle s'arrête troublée, timide, elle n'ose entrer. Écoutez-la :

Povre femme, que dois-tu faire?
Seras-tu hardie d'entrer
Et ta maladie montrer
A cil qui en est le vrai mire (médecin),
Entrer! Comment l'as osé dire,
Pécheresse désordenée?
La plus vile des ordes née
Se doit-elle trouver en place
Devant tant digne et sainte face,
Comme est le benoist fils de Dieu?
Suis-je digne d'occuper lieu
Devant le trésor de tous biens?
C'est le meilleur que je retourne.
Retourner? Femme, que dis-tu?
Cœur vide de toute vertu,
Qu'est-il de ta bouche sailly?
Auras-tu le cœur si failly
Que veuilles faire demeurance
Au château de désespérance?
Mourras-tu de soif asservie,
Devant la fontaine de vie?
Nenni! il n'ira point ainsi ;
Car j'irai requérir mercy
Humblement.

Puis une suspension.., elle hésite encore : et répète son refrain douloureux ;

Povre femme, que dois-tu faire?

Enfin elle entre, et sans oser dire une parole, elle va se placer derrière Jésus et répand sur sa tête un vase de parfums. Les convives s'indignent et veulent la chasser ; mais le doux maître la relève prosternée à ses pieds :

Lève-toy, femme, va en paix.
Pardonnez te sont tes meffaits,
Ta parfaite foy t'a saulvée.

Tel est cet épisode. J'avoue que j'en suis touché. Au début, une peinture des mœurs mondaines du XVe siècle, peinture qui ne manque pas d'agrément ; à la fin, une peinture de l'âme humaine, à la fois gracieuse et profonde. Le mouvement lyrique du style, la reprise éloquente, *Povre femme, que dois-tu faire?* Les belles et fortes expressions : *Cœur vide de toute vertu*, et *Mourras-tu de soif asservie devant la fontaine de vie?* sont d'un poëte. Nous sommes un peu loin de l'Évangile, mais dans la vérité dramatique.

A ces citations j'en ajoute une dernière, qui n'est pas non plus sans beauté. Jésus vient d'annoncer à sa mère la mort qu'il va bientôt subir. Un cri de perçante douleur sort des entrailles de celle qui l'a mis au monde. Elle le supplie de fuir, de se soustraire au supplice. Il refuse doucement avec fermeté. Elle le conjure alors de ne pas lui présenter le spectacle d'une mort lente et douloureuse :

— Au moins veuillez de votre grâce
Mourir de mort brève et légère.
— Je mourrai de mort très-amère.
— Donques bien loin, s'il est permis.
— Au milieu de tous mes amis.
— Soit doncques de nuyt, je vous prie.
— Mais en plein soleil de midy.
— Mourez donc comme les barons.
— Je mourrai entre deux larrons.
— Que ce soit sur terre et sans voix.
— Ce sera haut pendu en croix.
— Attendez l'âge de vieillesse.
— En la force de ma jeunesse.
— Ne soit votre sang répandu.
— Je serai tué et tendu
Tant qu'on nombrera tous mes os ;
Puis perceront mes pieds et mains,
Et me feront playes très-grandes.
— A mes maternelles demandes
Ne donnez que réponses dures.
— Accomplir faut les Écritures.

Ces trois derniers vers, le dernier surtout, sont fort beaux.

Tel est le drame chrétien, le seul qu'ait connu le moyen âge. Pourquoi près des trouvères qui chantaient les exploits des Roland et des Renaud, ne s'est-il pas trouvé un poëte qui mît en scène ces héros? En Grèce, après Homère apparaissent Eschyle et Sophocle, et des reliefs de la table du vieil Aède ils dressent un festin splendide. C'est que l'épopée homérique était comme la source même des traditions nationales ; c'est que les héros homériques étaient les héros de toute l'Hellade ; et que sur tous les points du sol, les vieillards racontaient aux enfants les belles légendes d'autrefois. On en était comme enveloppé et pénétré ; l'imagination des poëtes ne pouvait se mouvoir en dehors de ces brillants souvenirs ; leurs œuvres, qui les consacraient de nouveau, se trouvaient tout d'abord au ton de la tradition universelle : ils ne créaient rien ; ils mettaient dans une lumière nouvelle les hommes et les choses du passé ; il y avait enfin une harmonie parfaite entre le poëme dramatique et le

public tout entier. Où la trouveriez-vous cette harmonie, dans notre moyen âge ? Une instabilité perpétuelle emporte toutes choses. Où sont les barons anciens, ces fiers compagnons de Charlemagne ? Cent ans après, ce sont tous des vassaux révoltés. Où sont les vaillants qui ont pris la croix avec Godefroy de Bouillon ? Cent ans après, on rit de ces chimériques expéditions ? Jetez dans un drame les pairs de Charlemagne ; où est le public que cette exhumation d'un passé héroïque charmera ? Il est disséminé dans les manoirs, les donjons, les châteaux. Quant au bourgeois, quant au vilain, en quoi les intéressent les prouesses des paladins ? Il aime mieux en rire que les admirer. Et d'ailleurs, qu'est-ce que ces successeurs des anciens preux ? Des vaincus de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt. — Que reste-t-il donc ? Le seul lien qui réunisse les éléments dispersés et hostiles de la société du moyen âge, la seule autorité qui s'impose également à tous, la religion. Pour tous, Adam a été chassé du paradis ; pour tous, Jésus-Christ s'est fait homme, a souffert sur la croix, est mort. Or, il faut que le poëme dramatique s'adresse à tous, sous peine de n'exister pas. Il ne pouvait donc être que chrétien, puisque le christianisme était la seule force qui réunît toutes les classes de la société.

PAUL ALBERT.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

(CONFÉRENCES DU DIMANCHE)

M. BEUDANT

Le respect du droit d'autrui

Messieurs,

C'est surtout aux heures d'épreuve que devient utile et profitable à l'homme l'habitude de se replier sur soi-même, et de faire, comme l'on dit, son examen de conscience.

Utile et profitable à l'individu, cette habitude l'est plus encore aux nations, qui ont sur lui l'inappréciable avantage de rester maîtresses de leur avenir, quel que soit leur passé. Pour l'homme, une faute est souvent irréparable ; rarement il lui est donné de se relever d'un faux pas dans le tourbillon qui l'entraîne du berceau à la tombe : pour lui, ce qu'on appelle l'expérience est bien plutôt la forme d'un regret qu'une leçon véritable. Au contraire, ces retours sur un passé manqué restent toujours possibles aux nations, qui, ne mourant pas, apprennent continuellement et peuvent indéfiniment se réformer.

Le moment n'est assurément pas venu de rechercher les nombreuses et douloureuses leçons que renferme la situation actuelle. Dans les circonstances où elle se trouve, la France, il semble, n'a et ne peut avoir qu'une pensée, celle de ses douleurs, qu'un souci, celui de sa délivrance ; et pourtant, qui de nous, dans les loisirs forcés du siége, échappe aux réflexions que provoque la gravité des événements ? Déjà ces réflexions ont porté leur fruit et profondément agi sur l'opinion, qu'elles ont en quelque sorte régénérée. En interrogeant le présent, le pays a compris qu'il expie bien des défaillances, bien des égoïsmes, bien des lâchetés ; et alors la fierté lui est revenue avec le sentiment de sa responsabilité. En interrogeant le passé, il s'est convaincu que, à d'autres époques, il a traversé sans faiblir d'aussi terribles épreuves ; que sa destinée a cela d'imposant que sa puissance a presque toujours été faite de revers, qu'il ne s'est jamais montré plus plein de vie qu'au lendemain des jours où ses ennemis l'avaient cru plus près de la mort ; et alors, il a repris foi en lui-même et virilement entrepris l'œuvre de sa délivrance, sans illusion comme sans découragement. Je voudrais aujourd'hui, messieurs, à la lumière que répandent les leçons de l'adversité, interroger avec vous l'avenir, malgré le peu de liberté d'esprit que nous laissent les événements. Le siége levé et l'envahisseur repoussé, tout ne sera pas fini : après le péril national viendront les épreuves intérieures ; après les batailles, les discussions politiques. Réfléchir aux problèmes qui vont incessamment se dresser devant nous, c'est encore penser à ce qui fait l'objet de notre commune et absorbante préoccupation, c'est toujours penser à la crise terrible que traverse le pays.

La cause qui se débat en France au XIXe siècle, c'est celle des gouvernements libres. Au nom de cette cause, nous avons fait huit ou dix révolutions, réglé onze ou douze constitutions ; nous avons essayé de la république, de la dictature, de la monarchie représentative ; nous avons imaginé des systèmes admirables, et construit les machines gouvernementales les plus ingénieuses ; quel a été le résultat ? Beaucoup se contentent de dire, empruntant la formule populaire : plus ça change, plus c'est toujours la même chose. Ceux-là se trompent et se trompent gravement. Ce n'est pas impunément qu'on remet sans cesse en question les vérités essentielles qui forment les assises sociales d'un pays ; les émondages, quand ils sont trop multipliés et faits inconsidérément, interceptent la séve et finissent infailliblement par faire mourir la plante. Sous l'influence de ces révolutions périodiques, de ces accidents si nombreux qu'ils semblent être la loi fatale de nos efforts, le ressort moral s'est graduellement affaibli ; au sein d'un ordre apparent, le trouble des esprits a été toujours croissant. Les uns s'enivrent de chimères qu'ils prennent pour des réalités ; les autres cherchent un remède à leur détresse dans le vide des joies vulgaires et égoïstes ; les utopies et les frivolités, les découragements et les servilités se rencontrent dans une mêlée confuse ; moins forte et moins virile, la France s'est trouvée plus orageuse que jamais. Puis le siècle s'est pris à douter de lui-même, ne se sentant plus les vertus qui naissent de convictions fermes ; il s'est abandonné, se résignant à tous les faits accomplis, pourvu qu'ils donnassent à sa lassitude quelque

repos et une halte à sa déroute. Finalement il s'est réveillé au bord de l'abîme.

Cependant, au sein même de cette dissolution, un invincible désir de vie se manifeste, et l'espoir survit en dépit de tous les mécomptes.

Comment s'est produite cette situation étrange, qui fera de notre époque un siècle d'obscurcissement, de trouble et en même temps de fécondité? Pourquoi notre pays a-t-il échoué, malgré ses merveilleuses énergies, dans une tâche où d'autres ont réussi? La France succombera-t-elle sous le poids de cette malédiction politique qu'on ne lui a pas épargnée, qu'avec son caractère elle ne peut être satisfaite de rien, qu'elle est également incapable d'obéir et de jouir de la liberté?

Étant sous l'empire de la préoccupation qu'éveillent ces questions chez quiconque a souci des destinées de son pays, je lisais dernièrement un ouvrage d'un historien étranger; le livre n'est pas précisément d'un ami, mais il ne faut pas dédaigner les jugements portés par un ennemi : là où l'amitié est aveugle, la haine est souvent clairvoyante; et j'y trouvais le passage suivant qui m'a frappé comme contenant à notre adresse un grand enseignement : « Pour mener à bien une révolution, il » faut voir clair à la fois dans le but et dans les moyens. » Or, il y a chez les Français deux contradictions d'où » résultent, dans leur politique intérieure, des erreurs » qu'ils ont payées et qu'ils payeront longtemps encore » bien cher. Ils ont la passion de l'égalité, et il n'y a rien » qu'on n'obtienne d'eux, le bien comme le mal, par l'ap- » pât de quelque distinction; ils sont épris de liberté, » et il y a dans leur caractère quelque chose d'envahis- » sant qui les pousse sans cesse à méconnaître le droit » et la liberté chez autrui. C'est le génie des races la- » tines qui proteste contre un emprunt fait à la civilisa- » tion germanique; les mœurs, en France, ne sont pas » encore assouplies aux désirs de l'esprit. »

Oh! qu'il nous connaît et nous juge bien, l'étranger qui a écrit ces lignes! Être libre, voilà où tend le désir ardent de notre esprit; nos mœurs, en dépit de nous-mêmes, à notre insu, dirai-je presque, sont autoritaires : voilà où est l'entrave qui paralyse nos efforts à la poursuite de notre désir.

Qu'est-ce, en effet, que la liberté? C'est le droit pour chacun de soustraire sa vie privée à toute immixtion, quelle qu'elle soit; c'est le droit de se comporter, de penser et d'agir à sa guise et sous sa responsabilité; c'est, en d'autres termes, le droit d'être soi à tous égards, et d'user à son gré des facultés morales, intellectuelles et physiques dont on dispose. Dès lors, respecter le droit d'autrui, ce n'est pas seulement s'abstenir de tuer ou de voler, c'est respecter les croyances, les opinions, les habitudes, et jusqu'aux singularités du prochain, s'il en a, en un mot, tout ce qui constitue sa manière d'être, ce que les philosophes appellent son individualité. La variété des inclinations est infinie, autant et plus encore que les inégalités corporelles; toutes ont dû entrer dans le plan de Celui qui nous a créés, toutes ont un droit égal à se produire. Ce n'est pas assez qu'elles se tolèrent réciproquement, comme par condescendance; elles doivent se respecter mutuellement, comme étant toutes les éléments de ce travail mystérieux qu'on appelle le progrès. Est-ce à dire que le vrai, le beau et le bien absolus n'existent pas, que tout est indifférent ici-bas? Non, mille fois non; mais, quoi que puissent penser les partisans de la doctrine un peu usée des hommes providentiels, la manifestation progressive du vrai, du beau et du bien n'est pas l'œuvre de tel ou tel; elle est l'œuvre collective de l'humanité. Pour que le progrès s'accomplisse, il faut que chaque individu déploie tout ce que son organisation spéciale renferme; il faut, en quelque sorte, que chaque âme mette au jour ce qu'elle contient; ainsi se font ces alluvions lentes d'idées et de sentiments d'où sort le progrès durable : celui qui s'accomplit autrement est artificiel et éphémère. A des degrés divers, chaque individualité vaut ainsi quelque chose, pourvu qu'elle ne soit pas comprimée; tout est nécessaire à l'éclosion de la vérité, même l'erreur, d'où elle est sortie plus d'une fois par l'effet du contraste. Dès lors, l'homme fait ce qu'il se doit et en même temps ce qu'il doit aux autres lorsqu'il donne à sa nature tout le développement qu'elle comporte; je ne sais plus quel penseur a dit que le génie consiste à avoir le courage et le moyen d'être soi. Marcher dans sa voie, accomplir sa tâche comme on la comprend, être soi, en un mot, sans forfanterie et sans faiblesse, cela suffit; c'est ensuite par le rayonnement réciproque des individualités que se forme la lumière qui éclaire le monde; le résultat se dégage peu à peu des contradictions apparentes, et il arrive une heure où il s'impose à tous.

Il ressort de ceci que le respect mutuel des individualités, c'est-à-dire le respect pour chacun de la manière d'être, de penser ou d'agir du prochain, est à la fois le principe et la fin du progrès.

Or, ce respect large et vraiment humain du droit d'autrui, le pratiquons-nous? Que chacun, sur ce point, s'interroge et réponde avec sincérité.

L'historien dont je citais tout à l'heure le jugement pourrait bien avoir raison : oui, il y a dans notre caractère quelque chose d'envahissant qui excite sans cesse chez nous la tendance à empiéter sur le droit d'autrui. Être nous-mêmes, en d'autres termes, être libres, c'est bien; imposer aux autres notre manière d'être ou de voir, c'est mieux; peut-être même, à le dire franchement, attachons-nous moins de prix à être libre qu'à dominer. Tel est ou se dit athée, c'est son droit; les circonstances mettent entre ses mains l'autorité, il s'en sert aussitôt pour abattre et proscrire tout emblème religieux, et il crie à l'oppression quand on l'en empêche : oubli du droit d'autrui! Tel autre vient d'assister, de contribuer même à la chute d'un gouvernement, c'était en 1848; il s'improvise chef à la tribune de la

chambre des députés, et prononce, dans son outrecuidance, ce mot historique : « Il n'y a plus en France d'autre autorité que la garde nationale, représentée par moi : » oubli du droit d'autrui ! Sans donner plus d'importance qu'il ne convient à des faits particuliers, d'où vient chez nous la propension à passer si vite de la critique à l'action, propension qui nous a rendus si souvent, en politique, victimes ou complices des irruptions de la force ? D'où vient le travers qui nous pousse à transformer si facilement nos dissidences en rivalités, nos rivalités en haines ? Pourquoi sommes-nous si enclins à ne croire à la bonne foi et à ne voir de gloire pure que sous notre drapeau ? C'est que nous sommes exclusifs et envahissants ; c'est que, de la meilleure foi du monde, qu'il s'agisse du vrai, du beau ou du bien, nous croyons à la supériorité de notre formule sur toute autre, presque à son infaillibilité ; c'est que là où chacun devrait se contenter de faire tranquillement sa partie dans le concert général, chacun se croit élu de toute éternité pour être chef d'orchestre. L'expression d'une idée que nous ne partageons pas, la pratique d'une habitude qui n'est pas la nôtre, ou l'omission de celle que nous suivons nous blessent ; notre premier mouvement est de réagir contre le téméraire qui s'écarte de la bonne voie, de la nôtre bien entendu, et il ne nous déplairait pas que l'autorité intervînt et l'y ramenât. Tout chez nous vise à s'imposer, même ce qu'il y a de plus futile : la mode. L'Anglais, qui a un sentiment si vif de l'individualité, arrive parfois, à force d'indépendance, à être excentrique : il l'est alors, parce que c'est sa manière d'être comme cela, sans y songer, sans même s'en apercevoir ; le Français, s'il s'avise d'être original, l'est par forfanterie, par pose, comme l'on dit, et pour faire école. Du petit au grand c'est toujours la même tendance. Un publiciste contemporain, qui a dans la presse une certaine notoriété, à quelqu'un qui le pressait pour obtenir une définition de la liberté, répondait un jour : « Je me sens libre quand le gouvernement fait prédominer mes idées ; je me sens opprimé quand il ne les fait pas prédominer. » Étrange doctrine, qui confond la liberté ou droit d'être soi avec la domination ou droit de s'imposer à autrui ! Faire prévaloir ses préférences, c'est assurément une grande jouissance intellectuelle, ce n'est jamais un droit ; aveugle qui ne voit pas qu'il expose sa propre liberté quand il livre, à plus forte raison quand il attaque celle du prochain ! Ainsi se forme l'esprit de secte et de parti, ainsi se développe l'antagonisme social, tel chez nous qu'il semble que nous ne puissions pas plus vivre les uns avec les autres que les uns sans les autres ; ainsi s'explique peut-être la périodicité de nos révolutions : à chacune nous croyons la liberté conquise, et nous nous apercevons ensuite que nous n'avons fait que changer de maître, et nous livrer à un parti qui prétend, comme auparavant, nous imposer ses préférences, ses idées, ses passions ; et alors nous recommençons.

Quand on aura bien décidément reconnu et admis que les opinions, croyances et préférences diverses, ainsi que les partis qui leur correspondent, sont les éléments naturels et nécessaires de toute société ; que la liberté consiste dans la jouissance paisible de l'indépendance privée, non dans l'absorption du prochain ; que le dédain de la manière d'être et des idées d'autrui est aussi injuste qu'inconsidéré, on aura fait un grand pas vers la paix sociale.

Ce sont là des vérités simples ; et c'est un phénomène digne d'attention qu'elles aient été et soient si souvent méconnues chez nous. Je l'ai souvent entendu imputer à une influence, presque à une fatalité de race ; on est remonté jusqu'aux Gaulois : César, paraît-il, signalait déjà dans les habitudes de nos ancêtres peu de respect pour la loi et pour la liberté d'autrui. Cela se peut ; mais il a passé de l'eau sous les ponts depuis le temps des druides ! C'est aller bien loin chercher l'origine d'un travers qui est naturel à tout homme : « Il n'est rien à quoi communément les hommes soient » plus tendus, dit Montaigne, qu'à donner voye à leurs » opinions : où le moyen ordinaire, qui est persuasion, » nous fault, nous y adioustons le commandement, la » force, le fer et le feu. » Le grand moraliste vivait dans un siècle qui s'entendait à cette besogne ! Il faut toutefois reconnaître que la tendance autoritaire qui porte à la domination, même au mépris du droit d'autrui, est plus développée et plus audacieuse en France que partout ailleurs en Europe. La raison en est fort simple : nos mœurs nationales se sont formées sous l'ancien régime, dont le principe fondamental était la négation des droits de l'individu. La notion du droit individuel, que tous doivent respecter, même et surtout la loi, ne pénètre guère dans les faits qu'au XVIe siècle ; elle a eu son jour de triomphe lors de la Déclaration des droits du 3 septembre 1791 ; depuis, à travers des alternatives de succès et de revers, elle achève de se développer et de devenir le fondement de l'ordre politique. Or, les idées se modifient plus facilement et plus vite que les mœurs ; nos mœurs n'ont pas suivi l'évolution qu'a faite notre esprit : notre esprit est libéral, nos mœurs sont encore autoritaires. De là les contradictions dans lesquelles nous nous débattons péniblement, ainsi que l'observe fort justement l'historien cité plus haut.

Vérifions ceci par l'histoire ; nous arriverons directement, en écoutant les enseignements qu'elle donne, aux conclusions que, dans ma pensée, cette conférence doit avoir.

L'apogée, l'époque vraiment caractéristique de l'ancien régime, c'est le siècle de Louis XIV. L'unité française est faite, les dernières résistances se sont évanouies avec la Fronde ; ce qui restait des franchises féodales et des libertés municipales a été détruit ; le parlement est muet ; le schisme et l'hérésie sont exterminés ; c'est le prince qui règle et protége la religion, la science et les lettres ; en un mot, la conscience et la pensée lui appar-

tiennent, comme la vie et les biens de ses sujets : c'est un devoir pour eux de dire, avec le poëte :

> ... On doit ce respect au pouvoir absolu
> De n'examiner rien quand il l'a résolu.

Ce n'est pas là seulement l'oubli du droit d'autrui, c'est sa négation hautaine et systématique, constitutionnelle, en quelque sorte. L'individu est absorbé par l'État, de qui tout procède; et l'État c'est moi, disait le roi.

Dans cette parole célèbre, Louis XIV a trouvé la formule du système; mais le système n'est pas de lui : c'est celui de l'antiquité, celui dont l'application a été le rêve des empereurs romains, plus tard de Charlemagne, plus tard encore de Charles-Quint et de Philippe II. De grandes agglomérations territoriales soumises à un régime uniforme, où tous les habitants vivent, pensent et agissent de même; un peuple immense mis en mouvement par une seule impulsion : tel est le rêve dont ces grands hommes de l'histoire ont cherché la réalisation par le fer et le sang. Sous un tel régime, toute manière d'être personnelle est une anomalie, un désordre qui doit être réprimé; toute originalité est une folie, un sacrilége qui doit être puni; aussi voyez comme il implique l'intolérance, et à sa suite la persécution. On fait assez communément remonter à la cruauté des empereurs romains l'origine des persécutions contre les chrétiens; rien n'est plus faux : le crime fut politique. C'est au nom de l'État, au nom de la souveraineté méconnue et de l'unité violée qu'on emprisonnait et qu'on tuait les chrétiens; ils étaient coupables de révolte, puisqu'ils prétendaient à la libre possession de leur conscience. Si l'on excepte Néron, qui livre les premiers fidèles au supplice pour détourner la haine populaire qui le menaçait, quels sont les empereurs qui persécutent? Ce n'est ni Commode, ni Héliogabale, ni Caracalla, princes voluptueux et lâches; ceux qui versent le sang chrétien ce sont les princes les plus sages, les plus grands administrateurs, ceux qui eurent au plus haut degré le souci de la chose publique : Trajan, Marc-Aurèle, Sévère, Dioclétien. La raison en est simple, c'est qu'ils sont les hommes d'un système, du système officiel de l'unité de l'État; et cette unité est absolue : elle comprend la conscience comme le reste, il lui faut l'homme tout entier. Les reproches que les païens adressaient aux chrétiens sont ceux-là mêmes que Philippe II adressait aux réformés, et Louis XIV aux protestants, et même, quoique en termes différents, aux jansénistes : ils méconnaissaient l'ordre, tel que le comprenait la doctrine officielle; ils étaient des séditieux dont on avait raison par le bûcher et les dragonnades.

Le rêve est ainsi élevé à la hauteur d'une conception politique : l'ordre par la toute-puissance de l'État et l'obéissance à un maître, voilà l'ancien régime. L'État est une puissance supérieure qui concentre et résume tous les droits et tous les devoirs; c'est un pouvoir suprême entouré de toutes les lumières, qui a pour mission de faire régner l'ordre sous tous ses aspects : l'ordre intellectuel, l'ordre moral, l'ordre religieux; de lui seul on doit attendre la bonne direction en toute chose : il est le directeur et le régulateur universel, il a charge d'âmes; en un mot, il est une sorte de providence terrestre d'où part toute initiative, d'où découle toute sagesse, et à laquelle il incombe d'assurer la réalisation ici-bas de la destinée humaine.

Le résultat constant de cette doctrine, c'est le despotisme. Il avait été philosophique dans l'antiquité, il fut théocratique au moyen âge, il devint arbitraire sous Louis XIV; partout il aboutit à la négation des droits de l'individu. Pour suffire au rôle grandiose et chimérique qu'il se donne, l'État a besoin de s'armer de toutes les forces : la loi fit tout plier sous le même niveau, elle soumit tout à la même discipline, en tout elle arriva à substituer son action à celle des individus. La loi se fit religieuse, morale, scientifique, industrielle; elle s'ingéra de régler tous les doutes, de déterminer et de fixer tous les devoirs, même ceux qui relèvent le plus incontestablement du libre arbitre; elle finit par absorber le pays corps et âmes, dans un plan artificiel, et à la vie telle que la nature l'a faite, avec les variétés et les contrastes qui font son charme et sa force, par substituer un ordre factice : l'ordre par l'uniformité imposée. C'est soumise à ce régime, que la France est devenue le pays centralisateur par excellence.

Or, c'est une grande erreur de croire qu'une combinaison politique quelconque, qu'un mécanisme administratif puissent remplacer, dans un pays, l'énergie individuelle des habitants. L'État n'est qu'une abstraction; le principe de vie n'est pas en lui. C'est l'individu qui est l'élément essentiel et vital de la société; et l'individu n'est fort que si ses impulsions et ses volontés lui appartiennent en propre, que si c'est à lui et à lui seul qu'il appartient de résoudre l'énigme de sa destinée, sous la sanction de sa responsabilité au point de vue du libre arbitre. Il en résulte qu'il y a un germe de mort dans le système qui absorbe l'individu dans l'État, afin de faire régner l'ordre par l'uniformité. Tout paraît pour le mieux un moment; il se peut même qu'un tel régime amène une époque brillante; mais, peu à peu, il en est du pays qui y est soumis comme du cheval de Roland : il était le plus beau du monde, mais il était mort. Comme l'a dit excellemment Vauvenargues : « La servi- » tude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer ». L'expérience apprit bientôt que pour former l'État tel que le comprenait l'ancien régime, on avait, en annulant l'individu, sacrifié les forces vives de la société.

Cependant il se rencontre encore des hommes de la vieille école. A ce propos, un souvenir. Il y a quelques années, un ministre de l'instruction publique recevait un noble étranger; un jour, pour convaincre son hôte du degré de perfection auquel il avait conduit la machine qu'il dirigeait, le ministre, tirant sa montre de son gousset, prononça cette mémorable parole, et il me

semble voir d'ici de quel air de satisfaction intime ce devait être : « Je pourrais vous dire, à l'heure qu'il est, » quel mot est prononcé par tous mes professeurs dans » tous mes lycées » ! Louis XIV n'aurait pas dit autrement. L'Université c'est moi ! Vous reconnaissez le système : l'ordre par l'uniformité imposée. Combien elle devait être persuasive et entraînante la parole de professeurs réduits à ce rôle d'automates !

Un jour vint où l'État s'étant arrogé trop de droits sur l'individu, l'individu se révolta. Le réveil se fit au nom de la liberté religieuse, c'est-à-dire du droit de disposer librement de sa conscience : de là les guerres de religion qui ont ensanglanté tout le XVIe siècle, que suspendit, en 1598, l'édit de Nantes, monument impérissable de la sagesse d'un grand roi, et que ralluma, quatre-vingts ans plus tard, la politique sénile et infatuée de Louis XIV. Puis, car la logique a une force d'expansion irrésistible, la revendication, d'abord limitée, se généralisa et finit par comprendre la liberté humaine tout entière ; de proche en proche, on arriva à ce qu'on appelle l'autonomie de l'individu, c'est-à-dire la faculté de ne dépendre que de soi pour tout ce qui concerne l'âme, l'esprit et le corps, sous la seule condition de respecter dans autrui la prérogative que l'on réclame pour soi. C'est l'idée morale la plus considérable qu'aient dégagée les philosophes du XVIIIe siècle ; et parmi eux, et au premier rang sous ce rapport, Montesquieu, dont Voltaire a pu dire avec raison qu'il avait retrouvé les titres perdus de l'humanité.

La formule sociale antérieurement adoptée est, en quelque sorte, retournée. D'après l'idée antique, l'État peut et doit tout pour le bonheur des hommes ; d'après l'idée nouvelle, l'homme n'a rien à attendre que de lui-même et de ses propres efforts. Jusque-là, l'homme n'était rien, il ne se conduisait pas, on le conduisait ; désormais il disposera de lui-même sous la seule sanction de sa responsabilité. Jusque-là l'homme n'avait pas de droits, mais seulement de simples facultés qu'il tenait de la tolérance de l'État ; désormais il a des droits qu'il tient de sa nature, qui découlent pour lui des aspirations de son être, et surtout des devoirs qu'il a à remplir : l'État est seulement chargé d'en assurer le respect et le libre exercice. En un mot, la société, l'État, la famille reposent exclusivement sur l'autonomie de l'individu ; rien n'est absolu, rien ne fait autorité au point de vue social que le droit de la personne humaine sur elle-même.

Voilà la doctrine nouvelle. On la trouve tout entière, exposée au point de vue théorique, dans un livre publié en 1796 et qui serait un véritable monument s'il n'était un type d'obscurité : *la Métaphysique du droit*, de Kant. Trois propositions que je cite textuellement résument la doctrine de Kant. Il y a une morale sociale ; elle prescrit ceci : « Agis de telle sorte que l'usage de ta li- » berté puisse s'accorder avec celle des autres ». Le droit est la sanction de la morale sociale : « il est l'ensemble des » conditions sous lesquelles la liberté de chacun peut » coexister avec celle de tous ». Enfin la loi est l'arme du droit : « elle réalise l'accord d'une contrainte générale » et réciproque avec la liberté de chacun ».

Par une coïncidence qui n'a rien de surprenant, au moment où Kant résumait ainsi doctrinalement la pensée philosophique de son siècle, en France, les lois politiques en déduisaient les conséquences pratiques : de là la Déclaration des droits de l'homme du 3 septembre 1791. La notion du droit individuel a été entrevue dans l'antiquité par les stoïciens ; elle a été affirmée par le christianisme ; elle pénètre dans les faits à partir du XVIe siècle ; elle trouve enfin sa formule au XVIIIe siècle.

Voici quelques fragments de cette Déclaration des droits de 1791 :

ART. 1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits...

ART. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme...

ART. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

ART. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

ART. 16. Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée..... n'a point de constitution.

Sous une forme un peu emphatique, qui était dans les habitudes du langage du temps, ces articles sont la proclamation solennelle des vérités que l'ancien régime avait systématiquement méconnues.

Il a été de bon goût, à certaines époques, de plaisanter beaucoup sur les droits de l'homme, sur la déclaration qui en fut faite en 1791. Les rieurs me rappellent ces enfants dont parle la Bruyère : « Drus et forts » du bon lait qu'ils ont sucé, et qui battent leur nour- » rice ». En effet, toute la Révolution française est là. Parfois on se demande, de nos jours, quels sont les principes qu'on appelle pompeusement les grands et immortels principes de 89, et dont on a tant parlé qu'on ne sait plus ce que c'est : ils consistent dans la conception nouvelle de la nature et du rôle de l'État, telle qu'elle résulte de la déclaration de 1791. L'axe sur lequel repose l'ordre politique a été changé. Sous l'ancien régime, toute l'organisation sociale impliquait la négation du droit individuel ; dans les temps modernes, cette notion est, au contraire, le fondement de l'organisation sociale. Jadis l'État était le dispensateur des droits ; il est aujourd'hui à leur service : sa mission est de veiller à ce que personne n'usurpe le droit de personne, de contraindre chacun à respecter le droit d'autrui. D'où la consé-

quence, que le meilleur gouvernement, en théorie, c'est celui qui laisse le plus les hommes se gouverner eux-mêmes; il existera, en fait, dès que les hommes auront la sagesse de se respecter entre eux.

C'est là ce que virent dans la révolution ceux qui ne se laissèrent ni gagner par l'ivresse, ni effrayer par le bruit.

Le triomphe semble complet; malheureusement deux générations étaient entrées en même temps sur la scène politique, en 1789; l'une élevée à l'école de Montesquieu, l'autre qui se laissa entraîner par un livre brûlant, qui fut le mauvais génie de la révolution : *le Contrat social*, de Jean-Jacques Rousseau. Toutes deux étaient pareillement pénétrées de la pensée révolutionnaire; mais l'une, oubliant les rivalités, voulut la réaliser par la liberté; l'autre, emportée par le sentiment de la victoire, voulut la réaliser par la souveraineté populaire, souveraineté légitime en tant qu'elle s'applique à la constitution de l'État, mais souveraineté illégitime, si on la regarde comme supérieure aux droits de l'individu.

C'est avec cette dernière portée que Rousseau posa en principe la souveraineté du peuple; c'est de cette doctrine qu'est sortie la détestable idée de l'omnipotence de la loi, de l'omnipotence des majorités. Le résultat fut le maintien, mais le déplacement du despotisme : il avait jadis appartenu à la royauté, il passe au peuple. Sauf cela, c'est le même système qu'autrefois. Rousseau déduit avec une rigueur inflexible les conséquences du point de départ accepté; il sacrifie résolûment l'individu à l'État reconstitué : « Si la volonté générale dit à un » individu : *Il est utile que tu meurs*, cela est juste, et il » doit mourir. »

A vrai dire, dans la pensée de Rousseau, ce n'était là qu'une arme de guerre, une protestation contre l'ancienne omnipotence des rois. Ce qui n'était, dans le livre, qu'un paradoxe, devint, dans l'application, la Terreur. Le *Contrat social*, a dit un homme d'esprit, « c'est tou- » jours Louis XIV, seulement c'est Louis XIV en carma- » gnole ».

Le dogme libéral et l'influence de Montesquieu triomphèrent jusqu'à la chute des girondins; le dogme autoritaire et l'influence de Rousseau prirent, à l'avénement des jacobins, la conduite de la révolution : ainsi s'explique sa défaite finale, malgré une si prompte victoire et un si prodigieux élan. Au 10 août, le même pouvoir qui disparaît aux Tuileries se reconstitue à l'Hôtel de ville; il reforme l'ancien régime, puisqu'il procède comme lui du principe d'autorité : il devait le faire éclore de nouveau. Je ne puis résister à citer ici le livre puissant qui a mis récemment en lumière l'écueil où vint échouer l'essor de 1789 : le beau livre de Quinet, *la Révolution*.

Aujourd'hui, il est reconnu par tout le monde que le *Contrat social* répondait aux passions, non aux grandes idées du XVIIIe siècle, que l'esprit moderne procède bien plus de Montesquieu que de Rousseau. Cependant, des oppositions de doctrines qui furent si violentes au début de la révolution, il est resté deux tendances que représentent assez bien les expressions de démocratie autoritaire et de démocratie libérale. La démocratie autoritaire procède plus ou moins du *Contrat social*; imbue de la fausse idée de l'État dirigeant, elle persiste à croire que la mission du gouvernement est de rendre la société heureuse et florissante, et elle est naturellement conduite à ne lui rien refuser de ce qu'il demande pour accomplir son œuvre, fût-ce le sacrifice des droits individuels : elle veut appliquer l'idée moderne par les procédés de l'ancien régime. La démocratie libérale procède directement de l'*Esprit des lois* : elle croit que la société comme l'individu ne doit rien attendre que du plus large développement possible des énergies individuelles, et elle ne cherche le succès de la liberté que par l'emploi de la liberté même comme moyen.

L'influence simultanée de ces deux traditions perpétue l'état d'antagonisme qui caractérise notre époque, la lutte de l'idée moderne avec les mœurs de l'ancien régime. Voilà comment les aspirations libérales de notre esprit restent entravées par un défaut traditionnel et persistant de notre caractère.

Je me résume, messieurs, et je conclus.

Depuis près de quatre siècles, malgré les déviations des événements et une foule d'obstacles, notre pays a marché invariablement vers un développement de plus en plus complet de la liberté humaine. Au point où la révolution est arrivée, ce qui nous divise encore, c'est bien moins la dissemblance de nos opinions que la ressemblance de nos secrètes prétentions. Le jour où nous nous contenterons d'être libres sans aucune arrière-pensée de domination, la paix intérieure sera fondée, la paix entre toutes les classes de citoyens, la paix sociale, en un mot, qui est le besoin suprême de la France.

Le respect du droit d'autrui apparaît ainsi comme la loi essentielle de la civilisation moderne. L'avenir de la liberté dépend de la manière dont cette loi sera obéie : quand on n'accepte pas la discipline des principes, on subit tôt ou tard la discipline de la force.

BEUDANT.

Dans la dernière semaine de 1870, de Noël au jour de l'an, une série de conférences ont eu lieu dans la salle du Conservatoire de musique. M. de Pressensé a parlé *du Salut public*, M. Cochin *de Paris et de la province*, M. P. Lorain *de l'Assistance publique*, M. Léon Say *des Alliés à Paris en* 1814 *et en* 1815; enfin M. Le Berquier, le 31 décembre, a mené le deuil du *Dernier jour de* 1870. Ces conférences ont présenté un très-grand intérêt.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 48 29 OCTOBRE 1870 — 17 JANVIER 1871

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

(CONFÉRENCES DU DIMANCHE)

M. ORTOLAN

Le paysan combattant l'invasion

Mesdames, messieurs... — Je me reprends : Concitoyennes et concitoyens !

Car nous sommes tous de la cité, de la cité assiégée, vivant des mêmes privations, des mêmes émotions, du même courage; sentant tous en notre cœur, lorsque le canon gronde et que des existences héroïques se sacrifient pour nous, l'amour ardent de la patrie, et la reconnaissance pour ceux qui se dévouent (*Applaudissements*); n'ayant tous qu'une seule et même aspiration : « Hors du territoire l'ennemi ! » (*Nouveaux applaudissements.*)

Je rencontrais, l'autre jour, dans une de ces rues populaires qui nous avoisinent, la rue Mouffetard, un bataillon de la garde nationale marchant aux remparts. La pluie tombait à flots, il s'avançait résolûment, les hommes plus ou moins garantis contre l'intempérie de la saison, tous du même pas viril et fort. Les deux derniers du bataillon étaient, sous les armes, un bossu et un boiteux. Je les considérai avec attendrissement, et ne pus m'empêcher d'aller leur serrer la main. Celui-là, disais-je en moi-même, ne veut affronter le combat que de face; celui-ci, placé à sa meurtrière, n'est en rien disposé à fuir : qui, chez l'ennemi, s'apercevra de leur défectuosité corporelle?

Puis, réfléchissant à ce bataillon où des âges divers, toutes les conditions, toutes les fortunes étaient confondus : qu'il en soit ainsi, me disais-je, passant du physique au moral, de toutes les oppositions, de toutes les variétés, de toutes les nuances d'opinion politique ou de partis; que tout se concentre sur un seul but, la délivrance de la patrie !

Et si, par impossible, me suis-je demandé, l'ennemi forçait la première porte des remparts; si à cette lutte des rues, pour l'arrêter, pour le faire reculer, ou succomber dans l'enceinte, nous accourions nous mêler, nous vieillards qui ne sommes plus dans les rangs, jeunes qui n'y sont pas encore, femmes qui ne doivent jamais y être : agirions-nous en vrais citoyens, remplissant un devoir sacré, la défense de la patrie; ou serions-nous des criminels suivant les lois de la guerre, méritant que l'ennemi qui nous aurait pris en son pouvoir nous fît juger et passer martialement par les armes?

La question se dressa ensuite dans mon esprit à l'égard surtout du *paysan*, c'est-à-dire l'*homme du pays*, qui en cultive et en féconde le sol, qui y reste attaché par le cœur autant que par la profession, qui y fait souche, qui y conserve les vieilles traditions et les vieilles races, pures du mélange auquel sont livrées les cités, et qui forme dans sa classe plus de la moitié de la population totale de la France. Au lieu de faire partie, comme l'habitant des villes, d'une grande agglomération où l'on peut se serrer, s'organiser, où les moyens de défense sont accumulés, il se trouve isolé, avec quelques-uns des siens, dans la campagne, dans une ferme, relié à peine à quelques voisins, à quelque petit village, au moment où l'envahisseur fait irruption dans la contrée, tandis que les fils levés pour l'armée régulière sont absents. Méritera-t-il aussi, suivant les lois de la guerre, d'être fusillé comme un bandit, s'il tombe au pouvoir de l'ennemi, pour avoir défendu ce pays dont il porte le nom?

A cette question voici comment répond M. de Bismarck :

« Les hommes qui peuvent, à portée de fusil, être reconnus comme soldats, seront seuls considérés et traités comme tels. La blouse bleue est le costume national, la croix rouge au bras n'est discernée qu'à une faible distance et peut, à tout instant, être retirée et replacée, de telle sorte qu'il devient impossible aux troupes prussiennes de distinguer les personnes dont elles ont à attendre des actes d'hostilité. En conséquence, ceux qui, ne pouvant être, en toute occasion et à la distance nécessaire, reconnus comme soldats, tueraient ou blesseraient des Prussiens, seront traduits devant une cour martiale (1). » Combien de nos

(1) Télégramme communiqué par l'entremise du ministre des États-Unis à Paris (séance du Sénat, du 1er septembre 1870). Là-dessus, l'article suivant a été compris dans la loi du 29 août 1870, *relative aux forces militaires de la France pendant la guerre :* « ART. 2 — Sont considérés comme faisant partie de la garde nationale les citoyens qui se portent spontanément à la défense du territoire avec les armes dont ils peuvent disposer, et en prenant un des signes distinctifs de cette

concitoyens, défenseurs de notre pays, ont-ils péri de cette façon? Nous l'ignorons.

Une telle prétention est inouïe quant à ce qui regarde le costume; elle est, quant au fond, sujette à controverse dans le monde diplomatique. C'est ce problème de droit international que je me propose d'agiter devant vous.

Ceux qui ont l'honneur de parler dans cette chaire, qu'il s'agisse du cours ordinaire de leurs travaux ou qu'ils s'adressent à l'auditoire plus solennel qui nous honore de sa présence, ne sont jamais les hommes du fait, ni de la force, ni de l'intérêt. Nous sommes, avant tout, les hommes du droit. (*Applaudissements.*)

Or, le droit des gens, ou droit international, sous l'empire duquel tombe notre problème, se présente sous deux aspects : le droit qu'on appelle positif, déduit des faits, des usages, des précédents, des traités ; et, en second lieu, le droit naturel, ou pour employer une expression plus en usage aujourd'hui, le droit rationnel, c'est-à-dire le droit fondé sur la raison, sur la conscience humaine. Et ce droit-là, messieurs, quoiqu'il renferme des problèmes difficiles à résoudre, vous en savez souvent plus sur lui que ceux qui sont pervertis par la pratique du droit positif : car il suffit d'avoir un esprit droit, une conscience honnête, un cœur bon pour en trouver les véritables et grands principes. (*Applaudissements.*) C'est lui qui me servira de guide aujourd'hui, par dessus tout, pendant que je déroulerai devant vous le tableau des pratiques et des prétentions du droit positif.

Avant d'en venir à aucune discussion, un grand fait s'impose dès l'abord à ma pensée : c'est que dans la plupart des crises d'invasion qu'ont eu à subir les peuples, on trouve la levée en masse et le soulèvement général.

L'ancienne formule des déclarations de guerre était celle-ci : « Ordonnons à tous les sujets de l'État de courir sus à l'ennemi. » Cette formule a cessé d'être en usage.

Aux approches de la coalition contre nous, l'Assemblée législative publiait, le 21 avril 1792, un manifeste rédigé par Condorcet, qui contient le passage suivant : « Il faut du temps pour discipliner les esclaves du despotisme, mais tout est soldat quand il s'agit de combattre la tyrannie. La France, dans sa vaste étendue, n'offrira plus à nos ennemis qu'une volonté unique, celle de vaincre ou de périr tout entière avec sa liberté et ses lois ! » (*Applaudissements.*)

Nul n'a besoin qu'on lui rappelle le souvenir de notre glorieuse lutte de 1793 et de ce décret de la Convention : « Jusqu'au moment où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. — Le bataillon qui sera organisé dans chaque district se réunira sous une bannière portant cette inscription : « Le peuple Français debout contre les tyrans ! » (*Vifs applaudissements.*)

Cette levée en masse a soulevé, porteurs de fusils de guerre ou de chasse, de piques ou d'armes de toute sorte, un million et cinquante mille Français. Sans doute, les armes de guerre n'étaient pas alors ce qu'elles sont aujourd'hui; des piques contre tous les engins destructeurs de l'artillerie moderne sont une faible défense : oui, s'il ne s'agit que de deux ou trois cent mille hommes ; mais ce qui est d'une puissance incommensurable, même quand on n'a que des piques à opposer à la mitraille, c'est le courage, c'est l'enthousiasme d'un million d'hommes qui se lèvent, et par la certitude de leur bon droit, par le spectacle de leur entraînement universel, jettent le trouble dans la conscience et la défaillance dans le courage de l'ennemi.

Il n'est personne qui ne connaisse l'exemple de l'Espagne de 1808 à 1813.

Mais nous nous arrêterons particulièrement à celui de la Prusse en 1813 : lorsqu'à l'approche des armées russes elle se souleva contre l'empire de Napoléon à son déclin, pour secouer son alliance oppressive et sa domination.

« Le landsturm, était-il dit dans l'édit de mars 1813 relatif à cette levée en masse prussienne, s'armera au besoin de fusils de chasse, de piques, de faux, de haches, de tout outil propre à l'attaque. » Et ailleurs, dans le préambule du même édit, s'adressant au peuple prussien : « Le combat auquel tu es appelé *sanctifie tous les moyens*. Non-seulement tu harcelleras continuellement l'ennemi, mais tu détruiras ou anéantiras les soldats isolés ou en troupes, tu feras main-basse sur les maraudeurs. »

Toute la Prusse répondait à l'appel : les Universités, étudiants et professeurs en tête, les philosophes, les érudits, les poëtes; Arnt et Kœrner, avec leurs hymnes guerriers contre l'oppresseur. ARNT : « Debout, peuples, debout! Tuez-le, car je l'ai maudit; détruisez-le, car c'est un destructeur de la liberté et du droit ! » — KŒRNER, qui bientôt devait tomber frappé d'une balle : « Debout, debout ! que cette grande époque ne trouve pas de petits hommes ! » Jusqu'à ce général de rude, grossière et brutale mémoire, Blücher, qui leur annonce la liberté : « Levez-vous, réunissez-vous à nous, levez l'étendard de l'insurrection contre l'usurpation étrangère, soyez libres ! »

Qu'est-il resté dans l'histoire pour ces grandes résistances? Une noble gloire, une grande estime, une sympathie générale, même de la part des peuples contre lesquels les populations ont alors combattu.

Et ce sont ces hommes qu'on veut traiter en criminels et faire fusiller martialement ! Ce qu'on trouve superbe chez soi, comment le trouver digne de mort chez

garde, qui les couvre de la garantie reconnue aux corps militaires constitués. » — Postérieurement, un décret de la délégation de Tours, du 4 novembre 1870, a ainsi disposé en ce qui concerne les francs-tireurs : « ART. 1er. — A partir de ce jour, tous les corps de francs-tireurs et de volontaires seront spécialement attachés à un corps d'armée en service actif, ou à son défaut à une division militaire territoriale, et devront opérer conformément à la direction supérieure des chefs du corps ou du commandant de la division militaire. »

les autres? L'histoire et la justice mesurent les peuples au même niveau et les jugent par les mêmes lois.

Il est vrai qu'il faut à ces grands mouvements d'enthousiasme, de sacrifices patriotiques, un souffle de liberté. Voyez la France de 1814 et de 1815, a-t-elle bougé? Voyez même les premières hésitations de celle d'aujourd'hui, après vingt ans d'un régime qui avait tant abaissé et pour ainsi dire aplati les caractères. (*Applaudissements.*) S'il ne s'agit que d'une lutte entre deux oppressions, le paysan sera volontiers comme l'âne de la fable, qui refuse de détaler au clairon de l'ennemi :

Me fera-t-on porter double bât, double charge?

Et notre fabuliste ajoute son coup de stylet de bonhomme :

Notre ennemi c'est notre maître,
Je vous le dis en bon français.

(*Applaudissements.*)

Les écrivains de droit public international qui se sont prononcés sur la question peuvent se diviser en trois groupes :

Les uns n'admettent à prendre part légitimement à la guerre, que les armées régulières, les corps francs et les milices, ou gardes nationales, dûment convoqués ou autorisés.

De ce nombre sont de Martens, publiciste allemand; Heffter, conseiller à la cour supérieure de justice et syndic de la couronne à Berlin; Fiore, professeur de droit des gens à l'Université de Pise (1). Le publiciste prussien Heffter résume son opinion en ces termes : « Sont exceptés de la protection des lois et des usages de la guerre, les individus qui, à leurs risques et périls, et sans aucun ordre de leur souverain, se sont livrés à la petite guerre. Nous distinguons de ces derniers, bien entendu, les corps francs régulièrement formés. » Et il ajoute : « Le commandant militaire entre les mains duquel sont tombés les individus appartenant à cette catégorie possède à leur égard un pouvoir discrétionnaire. »

Les raisons qu'on en peut donner : c'est que le respect des laboureurs, artisans et de toutes personnes pacifiques, respect qui forme aujourd'hui une des lois essentielles de la guerre, est à ce prix. Sinon, on ne sait à qui on a affaire, étant impossible de distinguer s'ils sont disposés à être hostiles ou non. Une seconde raison est dans les excès que peuvent commettre des personnes ainsi levées de leur propre mouvement, sans frein ni autorité régulière. Une troisième, que cette règle est un moyen efficace d'adoucir les maux de la guerre en les restreignant.

(1) De Martens, *Précis du droit des gens moderne de l'Europe*, liv. VIII, ch. IV, § 271 (1re édition, 1789). — Heffter, *Le droit international public de l'Europe*, §§ 124 et 136 (1re édition, 1844). — Fiore, *Nouveau droit international public suivant les besoins de la civilisation moderne*, traduit par M. Pradier-Fodéré, t. II de la traduction, p. 271 et 275 (1re édition, 1867).

Qui ne voit qu'il y a dans tout cela une création factice? Revenez alors à l'usage des champions; faites vider les querelles d'État à État par un certain nombre de combattants de part et d'autre! C'est en définitive l'annihilation de la nation devant l'armée régulière : doctrine qui ne saurait être acceptée dans aucun pays et moins encore chez un peuple libre! (*Applaudissements.*)

Quant aux excès, comme s'il y a eu trahison, cruautés, vols ou pillages coupables, punissez-les.

Quant à la difficulté de discerner l'ennemi, la seule conséquence logique à en tirer, c'est que si, croyant à des apparences hostiles de la part de personnes ordinairement inoffensives par l'âge, par le sexe ou par la profession, on a fait acte de guerre contre elles, on pourra s'en trouver excusable. Mais le mieux sera toujours d'attendre que l'hostilité de la part de telles personnes se soit déclarée.

D'autres publicistes admettent à prendre part légitimement aux opérations militaires contre l'invasion, non-seulement les troupes réglées, tous les corps francs ou partisans autorisés par l'État, les gardes nationales ou milices, tous les habitants commandés en vertu d'une levée en masse pour la défense de la patrie; mais aussi toutes les populations se défendant spontanément elles-mêmes en cas d'urgente nécessité, sans aucune autorisation expresse à cet égard, mais assurément avec une adhésion tacite du gouvernement du pays, à la condition, bien entendu, qu'elles fassent bonne et loyale guerre.

De cette opinion sont Vattel, publiciste de Neufchâtel; Klüber, de Hesse-Cassel, attiré, comme conseiller de légation, à Berlin en 1817, mais donnant sa démission un an après, rebuté par le servilisme qu'on y exigeait des fonctionnaires; et Wheaton, une des illustrations des États-Unis d'Amérique, en fait de droit public international (1).

Remarquez que tous ces publicistes sont unanimes pour reconnaître aux gardes nationales et aux corps francs régulièrement formés les droits de belligérants : là-dessus pas de dissentiment. Remarquez encore que chez aucun il ne s'agit de conditions de costume. Comment la question d'un vêtement, d'un liséré, d'une croix de telle ou telle couleur, décidera-t-elle en justice de la vie d'un homme! C'est une nouveauté de la guerre présente, un prétendu droit des gens moderne à la prussienne.

(1) Vattel, *Le droit des gens*, liv. III, ch. VIII, §§ 143 et 147; ch. XV, §§ 223, 225, 226 et 228 (1re édition, 1758). — Klüber, *Droit des gens moderne*, § 341 (1re édition, 1818). — Wheaton, *Éléments de droit international*, 4e partie, ch. II, § 8 (1re édition en anglais, 1836). — M. William Beach Lawrence, ancien ministre des États-Unis d'Amérique, écrivain publiciste d'un mérite éminent et d'un grand crédit, a entrepris, sur un plan fort étendu, la publication en français d'un *Commentaire* sur les ouvrages de Wheaton. Deux volumes de cet ouvrage, qui sera un véritable monument du droit international actuel et de son histoire, ont déjà paru, 1868 et 1869.

Un savant portugais, Pinheiro-Ferrera, qui a laissé sa trace dans l'école rationnelle, indépendant de caractère comme d'esprit, accentue davantage encore l'opinion la plus large. Dans les notes qu'il a publiées sur le traité de Martens, il fait observer avec grand sens qu'il ne s'agit pas, dans la question posée, de savoir si en se bornant à ne se faire la guerre qu'avec des troupes réglées, les guerres seraient moins désastreuses; mais que la question est uniquement de savoir si les habitants, lorsque, sans appel direct de l'État, par la simple conviction du bon droit et du danger de la patrie, ils se portent spontanément à sa défense, ne cèdent pas à un devoir, n'exercent pas un droit, et, par conséquent, ne doivent pas être à l'abri de toute punition (1)? Que chacun consulte son instinct, sa conscience intérieure, son simple bon sens, avec son courage: la réponse est au bout. Ennemi, oui; coupable, en aucune façon.

Si l'on veut des raisonnements, les voici. Ce droit n'est autre que celui de légitime défense, et il doit être renfermé dans les mêmes limites. Nous n'admettons pas le paysan, l'habitant quelconque, à se mêler de son propre mouvement, sans faire partie d'un corps régulièrement autorisé, à la guerre d'attaque sur le territoire ennemi; nous l'admettons seulement dans le combat contre l'invasion. Si le paysan est attaqué, violenté, lui, sa femme, son vieux père ou les siens: légitime défense. Si c'est son voisin qui est ainsi attaqué ou violenté, légitime défense; car la défense est légitime de soi-même ou d'autrui; la maxime contraire serait égoïste et blessant le droit. Si c'est la patrie, dans la contrée qu'il habite, dans son village ou dans la ville assaillie, n'importe où, lorsque son concours est nécessaire pour aider à la force publique organisée ou pour y suppléer: légitime défense. De même que contre des actions criminelles qui se commettent, pour l'arrestation de malfaiteurs dangereux en délit flagrant ou quasi-flagrant, pour secours en cas d'inondation, d'incendie ou autres calamités, il prête légitimement main-forte à l'autorité ou la remplace au besoin, de même en est-il ici.

S'agirait-il d'une campagne suivie; le temps et la situation lui permettraient-ils de s'enrôler, d'être formé en corps régulier, alors qu'il le fasse. Sinon, qu'il coure, au plus pressé, à la défense du sol, bravement et loyalement: c'est son droit, c'est son devoir. Dans la légitime défense le péril est imminent, l'urgence spontanée, d'immédiate nécessité.

Ne fondons pas ce droit en disant, comme Loysel, dans ses *Maximes coutumières*, que tous les Français sont gens de guerre; ou, suivant l'expression plus pittoresque de Châteaubriand: « La France est un soldat »; ne le fondons pas sur cette considération, assurément fort importante, du suffrage universel dont nous jouissons. Ce droit est général, pour toutes les nations, pour tous les âges, pour les femmes comme pour les hommes, parce qu'il est fondé sur la raison, sur les sentiments les plus légitimes et les plus louables. Toutes les créations factices s'évanouissent devant lui; la nature, avec la loi morale de la conduite humaine, reste.

Lorsque nous occupions la ville de Francfort en 1792, et que les Prussiens en firent le siége, au moment où ceux-ci approchaient des remparts, les habitants se soulevèrent contre l'armée française, et alors tisserands, chaudronniers, menuisiers, cordonniers, tous les corps de métiers se précipitèrent dans les rues et livrèrent bataille à l'intérieur pour seconder l'attaque de l'armée allemande. Sachons reconnaître qu'ils avaient le droit pour eux; mais qu'on nous rende la même justice!

Quant aux personnes même qui se trouveraient dans une situation irrégulière, en dehors des principes que nous venons de poser, les faire, pour cela seul, passer par les armes, qu'aurons-nous à en dire? On tient un fusil, on fusille; un sabre, on sabre; une lance, une baïonnette, on pique; la vie de l'homme est un zeste. Voilà ce qui s'appelle les lois de la guerre! le code de l'homicide, comme disait Montesquieu! Il est bon de mettre à nu ce qu'elles ont d'odieux.

Cependant, des violences mêmes de la guerre, des abus de la victoire, des déprédations et des cruautés de la marche d'invasion, sort et se généralise, dans sa lutte la plus acharnée, la guerre du paysan.

Les publicistes du droit international positif reconnaissent aux belligérants, avec plus ou moins de réserves, le droit d'user, dans la guerre, de ruses, de stratagèmes, d'espionnage, de mensonges, pourvu, disent les plus scrupuleux, que ce soit sans perfidie. (*On rit.*) Ils reconnaissent le droit de contributions, de réquisitions, pourvu que ce soit dans une mesure modérée; le droit de dévastation, d'incendie, de sac, de pillage et de fusillades, pourvu que ce soit en punition de quelque grand crime: or, que qualifie-t-on de grand crime à la guerre? Voilà où en est encore le droit des gens positif; voilà ce qu'on appelle encore aujourd'hui les lois de la guerre (1)! Que de telles limites si mal définies soient franchies, vous tombez dans la guerre que je qualifie de guerre par la fraude, par la cupidité, par la terreur.

Nous en avons, hélas! de tristes exemples dans les guerres de Napoléon Ier, depuis les campagnes d'Italie où il n'était encore que le général Bonaparte, jusqu'à la fin de son règne: lorsqu'il adressait aux soldats de l'armée d'Italie, en 1796, sa fameuse proclamation leur promettant *les plus fertiles plaines du monde*, de riches provinces, de grandes villes, où ils allaient trouver gloire *et richesse* (2); lorsqu'il leur accordait, peu de

(1) PINHEIRO-FERRERA, édition du *Précis du droit des gens*, de MARTENS, de 1831, avec des notes : liv. VIII, ch. IV, § 271.

(1) VATTEL, liv. III, ch. IX, §§ 165, 167 et 173; ch. X, §§ 178 et 179. — DE MARTENS, liv VIII, ch. IV, §§ 272 et 273. Il faut voir M. PINHEIRO-FERRERA, dans ses notes sur ces paragraphes, s'élever contre ces maximes. — KLUEBER, §§ 244, 262 et 266. — HEFTER, §§ 125 et 250. — FIORE, t. II, p. 300.

(2) « Soldats! vous êtes nus, mal nourris; le gouvernement vous

temps après, le pillage de Pavie, en punition d'un soulèvement de cette ville contre les Français, exemple imité en plusieurs autres endroits (1); lorsqu'il leur rendait compte, en 1797, des contributions levées, des trente millions envoyés au Directoire, et des objets d'art au Musée (2); lorsqu'en 1806 il demandait au prince Eugène, vice-roi d'Italie, du sang pour accorder son pardon, après un an de date, à la petite ville de Crispino, dont une partie de la population s'était portée au-devant de quelques régiments allemands, et leur avait fait bon accueil (3); lorsque, la même année, il dictait au général Berthier, en Allemagne, contre des libraires d'Ausbourg et de Nuremberg, coupables de vendre des brochures qui lui étaient hostiles, les termes mêmes de jugements de mort par consigne (4).

Nous ne serions pas les hommes du droit, dont je parlais tout à l'heure, si les faits changeaient pour nous de face selon qu'ils viennent de telle part ou de telle autre. Ceux-ci touchent à nos armées : ce n'est pas la nation qu'il faut en rendre responsable, on sait qui y commandait et quel joug elle subissait ; ils ont plus d'un demi-siècle de date ; nous les flétrissons, nous les stigmatisons dans le passé, parce que la vérité historique et le bon droit l'exigent. Mais l'Europe n'avait-elle pas sujet d'espérer, après ce demi-siècle de paix, et les progrès accomplis, disait-on, dans la civilisation, qu'elle en avait fini avec de pareilles énormités dans la conduite de la guerre ? Pouvait-elle s'attendre à les voir reparaître aggravées, dans toutes leurs variétés, liées dans un vaste ensemble, revendiquées diplomatiquement comme un droit, érigées enfin en un système général, auquel se mêlent, au besoin, ce calme, cette froideur et cette politesse, recommandée par un publiciste prussien (1), qui transforment en sarcasmes la tromperie, la spoliation et la violence ? Le gouvernement qui pousse et qui prolonge chez nous son envahissement semble, au milieu des lumières de toutes sortes répandues parmi sa nation, n'avoir tiré du progrès que les moyens d'opprimer, de tuer, de brûler, de ruiner plus scientifiquement, sur une plus longue et plus large échelle. Comment l'histoire qualifiera-t-elle, un jour, la guerre qu'il nous fait ?

Durant le siége de Mayence que faisaient contre nous les Autrichiens, les Prussiens et les Hessois (du 6 avril au 23 juillet 1793), de faux *Moniteurs*, imprimés par les Prussiens à Francfort, jetés parmi eux aux avant-postes, répandus dans la place, annonçaient les nouvelles les plus décourageantes : la France bouleversée de fond en comble, le soulèvement de l'armée contre Paris, l'exécution à mort des patriotes, la régence de Marie-Antoinette pour son fils Louis XVII. Vainement les officiers démentaient-ils ces nouvelles, les signalaient-ils comme des manœuvres prussiennes ; l'inquiétude courait, plusieurs ne voyaient plus qu'un parti, sortir en masse, faire une trouée désespérée, aller rejoindre les armées au dehors ; n'est-ce pas un peu notre histoire d'aujourd'hui ? (*Applaudissements.*) — Que dire de l'espionnage érigé en tactique permanente, en art militaire ; des pigeons faux messagers (2) ; des drapeaux d'ambulance arborés sur des caissons, sur des engins de guerre (3) ; des crosses levées en l'air comme pour se rendre, et du feu qui accueille à bout portant, au moment où il s'avance, l'ennemi généreux qui a cessé le sien ? Guerre par la fraude !

Que dire des réquisitions, des contributions par tout le territoire, parcouru, dans ce but principal, en tout sens, si exagérées qu'elles dépassent toute possibilité de ressources des villes et des habitants ; que dire du rapt de la propriété privée, du chargement et de l'expédition en son pays des objets excitant la convoitise de l'envahisseur, du rançonnement à prix d'argent de certains propriétaires, sous prétexte de punition ; et des menaces de mort aux municipalités, aux autorités, aux propriétaires rançonnés, s'il n'y est pas satisfait ? L'exécution a-t-elle suivi quelquefois la menace : on l'a raconté. Guerre par la cupidité, mêlée de guerre par la terreur !

---

doit beaucoup, il ne peut rien vous donner... Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde ; de riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir : vous y trouverez gloire *et richesse*... etc. »

(1) *Lettre de Napoléon*, durant la guerre d'Espagne, à son frère Joseph, du 31 juillet 1807 : « Caulaincourt a très-bien fait à Cuenca. La ville a été pillée, c'est le droit de la guerre, puisqu'elle a été prise les armes à la main. »

(2) *Proclamation du général Bonaparte*, aux soldats de l'armée d'Italie, du 10 mars 1797 : « ... Les contributions mises sur les pays que vous avez conquis ont nourri, entretenu, soldé l'armée pendant toute la campagne. Vous avez, en outre, envoyé trente millions au ministre pour le soulagement du Trésor public. Vous avez enrichi le Muséum de Paris de plus de trois cents objets, chefs-d'œuvre de l'ancienne et nouvelle Italie, et qu'il a fallu trente siècles pour produire. »

(3) *Lettre de Napoléon* au prince Eugène, vice-roi d'Italie, 1806 : « Mon fils, il me faut du sang pour laver la tache imprimée à mes drapeaux. Faites saisir trois ou quatre des principaux habitants de Crispino ; qu'ils soient fusillés sur la place publique. Après cette exécution je pourrai pardonner aux autres la peine qu'ils ont encourue. » Ainsi fut fait pour deux sacrifiés (*Histoire de l'administration du royaume d'Italie*, par CORACCINI ; traduit de l'italien, Paris, 1823, in-8, p. 72.)

(4) *Lettre de Napoléon* au général Berthier, 5 août 1806 : « Mon cousin, j'imagine que vous avez fait arrêter les libraires d'Ausbourg et de Nuremberg. Mon intention est qu'ils soient traduits devant une commission militaire et fusillés dans les vingt-quatre heures. Ce n'est pas un crime ordinaire que de répandre des libelles dans les lieux où se trouvent les armées françaises pour exciter les habitants contre elles. La sentence portera que, partout où il y a une armée, le devoir du chef étant de veiller à sa sûreté, les individus *tels* et *tels*, convaincus d'avoir tenté de soulever les habitants de la Souabe contre l'armée française, sont condamnés à mort. » — Ainsi fut condamné et exécuté le libraire Palm, de Nuremberg.

(1) HEFFTER, *Le droit international public de l'Europe*, § 126 : « Les troupes ennemies ne négligent pas non plus d'observer entre elles les règles consacrées de la politesse. »

(2) *Journal officiel* du 11 décembre 1870, donnant les fausses dépêches apportées par les pigeons qu'avaient capturés les Prussiens.

(3) *Journal officiel* du 2 septembre 1870 : Séance du Sénat du 1er septembre ; communication du ministre des affaires étrangères ; circulaire adressée par lui à nos agents diplomatiques à l'étranger : « Monsieur, M. le ministre de la guerre vient de porter à ma connaissance des informations qui lui sont transmises par des autorités dignes de foi, et d'où il résulte que les insignes de la Société internationale de secours aux blessés ont couvert, notamment à Joinville, à Saint-Dizier, à Vassy, la plus grande partie de l'attirail de guerre de l'armée prussienne, ses approvisionnements, et jusqu'à des caissons. Des officiers escortant le trésor de l'armée ont été vus portant le brassard de la Société. »

Que dire de ces dévastations, de ces incendies de villages ou de fermes, avec l'emploi du pétrole pour activer la flamme, en punition de quelque résistance qui s'y sera produite quelque part, n'importe par qui : narrations effroyables, actes dont le Manifeste de Brunswick, qui a soulevé l'indignation de nos pères en 1792, décrétait la menace (1), et dont l'exécution se serait prolongée jusqu'en nos jours ; manifeste de Brunswick mis en action par les Prussiens de 1870 : guerre par la terreur !

La guerre, suivant certains publicistes, emploie légitimement la corruption; l'envahisseur, l'assiégeant, n'outre-passe pas son droit en suscitant, à prix d'argent ou d'autre manière, la sédition dans la ville assiégée, en y fomentant la guerre civile. Grotius, la première et la plus illustre autorité en droit des gens, est bien loin de donner dans de telles maximes. Il professe, comme vérité morale incontestable, qu'il n'est pas permis de pousser, de solliciter, encore moins de contraindre quelqu'un à un acte qu'il lui est défendu de faire. Telle est aussi la doctrine de Klüber, et celle de Pinheiro-Ferreira et de Fiore, qui traitent de véritable félonie le fait, par l'envahisseur, de vouloir faire des recrues dans le pays envahi, afin d'en augmenter ses forces envahissantes (2). Mais que dire de malheureux paysans, contraints à servir de guide à l'ennemi contre les armées de leur propre pays; à travailler aux tranchées, sous le feu de leurs compatriotes, comme il a été fait pour le siége de Strasbourg et pour celui de Paris (3)? C'est le fils qu'on veut forcer à frapper, à déchirer le sein de sa mère! Fût-il esclave et serais-tu son maître, tu ne saurais y prétendre, sans révolter la nature! (*Applaudissements.*)

Et s'il s'y refuse, quel moyen de contrainte? La mort... Guerre par la terreur, mêlée à une profonde immoralité !

Et ces fusillades de paysans, que les généraux commandant les armées prussiennes, agissant en vertu des pouvoirs à eux délégués par le roi Guillaume, ont décrétées en ces termes : « Toutes les personnes qui, ne faisant pas partie de l'armée française et n'établissant pas leur qualité de soldats par des signes extérieurs,... détruiraient des ponts ou des canaux, endommageraient les lignes télégraphiques ou les chemins de fer, rendraient les routes impraticables, incendieraient des munitions ou des provisions de guerre; ou qui prendraient les armes contre les troupes allemandes, seront punies de mort (1) : » qu'en dirons-nous?

Il est douloureux pour la morale, même de la guerre, de rapprocher de cet ordre celui-ci, que le roi de Prusse donnait, en 1813, à la levée en masse prussienne : « A l'approche de l'ennemi, les masses du landsturm doivent emmener tous les habitants du village avec leurs bestiaux et leurs effets, emporter ou détruire les farines, les grains, faire couler les tonneaux, combler les puits, couper les ponts, incendier les moissons approchant de la maturité. L'État indemnisera les citoyens après la retraite de l'ennemi (2). » Héroïque chez soi, digne de mort chez les autres; pas d'autre loi que celle de l'intérêt !

Plusieurs récits de telles exécutions nous sont arrivés (3); plus, celles qui s'accomplissent sans bruit public; la proclamation qui les ordonne fût-elle restée lettre morte : guerre par la terreur !

Il faut compter aussi, dans le système de la guerre par la terreur, la déclaration de M. de Bismarck menaçant d'un jugement par conseil de guerre les aéronautes qui tomberont dans les mains des Prussiens (4). On sait que ces conseils n'ont, pour nous, qu'une seule peine à prononcer, LA MORT, avec mise à exécution immédiate (5).

Voilà encore une invention inattendue, à inscrire sans

---

(1) *Manifeste du duc de Brunswick*, donné au château de Coblentz, le 25 juillet 1792 : « Moi, soussigné, général commandant en chef les deux armées, déclare que les habitants des villes, bourgs et villages qui oseraient se défendre contre les troupes de Leurs Majestés impériale et royale, et tirer sur elles, soit en rase campagne, soit par les fenêtres, portes et ouvertures de leurs maisons, seront punis sur-le-champ suivant la rigueur de la guerre, *et leurs maisons démolies ou brûlées*. »

(2) GROSSIUS, *Droit de la guerre et de la paix*, liv. III, ch. I, § 20. — KLUEBER, § 244. — FIORE, t. II, p. 306.

(3) *Journal officiel* du 2 septembre 1870 ; séance du Sénat du 1er septembre; communication du ministre des affaires étrangères ; dépêche circulaire à nos agents diplomatiques, du 30 août 1870 : « ...Les rapports ont annoncé que des paysans des environs de Strasbourg avaient été requis pour creuser les tranchées ouvertes par les Prussiens devant la place. Nous ne pouvions admettre comme possible un acte de violence non moins contraire au droit de la guerre qu'aux lois de l'humanité. Les témoignages certains qui nous sont parvenus depuis ne laissent plus aucun doute sur la complète exactitude de ces informations. Les autorités prussiennes n'ont pas reculé devant une mesure qui oblige les défenseurs de Strasbourg à tirer sur des Français. — Nous protestons au nom de la conscience universelle, contre de tels abus de la force; et, en vous priant de les signaler à l'attention particulière du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, j'ai la confiance que l'opinion publique les frappera d'une juste réprobation. »

(1) *Proclamation* des généraux commandant les armées allemandes, en vertu des pouvoirs à eux délégués, par une proclamation du roi de Prusse au peuple français, Sarrebourg, 11 août 1870.

(2) *Préambule de l'édit de mars* 1813, relatif au landsturm.

(3) *Journal officiel* du 28 août 1870 : Séance du Corps législatif du 27 août; rapport sur la loi relative aux forces militaires de la France : « L'histoire dira un jour qu'une nation qui arme toute sa population pour envahir le territoire du pays qu'elle combat, a pu contester un instant à la population envahie le droit de repousser la force par la force, et a fait passer par les armes le citoyen qui défend son pays, au lieu de lui accorder le traitement dû aux prisonniers de guerre entre peuples civilisés. »

(4) *Déclaration de M. de Bismarck* à notre ministre des affaires étrangères, par l'entremise du ministre des États-Unis, Versailles, 19 novembre 1870 : « Je profite de l'occasion pour vous avertir que plusieurs ballons, expédiés de Paris, sont tombés entre nos mains, et que les personnes qui les monteront seront désormais jugées suivant les lois de la guerre. Je vous prie de porter ce fait à la connaissance du gouvernement français, en ajoutant que toutes les personnes qui prendront cette voie pour franchir nos lignes sans autorisation, ou pour entretenir des correspondances au préjudice de nos troupes, s'exposeront, si elles tombent en notre pouvoir, au même traitement qui leur est tout aussi applicable qu'à ceux qui feraient des tentatives semblables par voie ordinaire. »

(5) « Les conseils de guerre ne pourront condamner à une autre peine qu'à la peine de mort. Leurs jugements seront exécutés immédiatement. » (*Proclamation des commandants en chef des armées prussiennes*, citée ci-dessus, art. 2, lettre *e*.)

doute dans le progrès du droit des gens prussien pour répondre au progrès de la science.

Je suppose qu'un courrier chargé d'une mission du gouvernement se lance courageusement, sans déguisement aucun, à travers les lignes prussiennes pour porter des dépêches, et qu'il tombe dans les mains de nos ennemis : quel est le traitement qui doit lui être infligé? Il commet un acte hostile, il le fait ostensiblement, en vertu de sa commission, est-ce qu'il peut être considéré autrement que comme un prisonnier de guerre? Mais celui qui, à l'aide de la science et au gré du vent qui le pousse, passe par-dessus ces lignes, n'est-ce pas une prétention inouïe, qui choque le bon sens encore plus que le droit international, de le vouloir traiter en espion, et le faire juger par une cour martiale : lui qui, si la traversée est heureuse, vogue majestueusement, agitant son drapeau au-dessus de vos têtes, tandis que vous levez les yeux au ciel et prenez des lunettes d'approche pour le regarder? (*On rit.*)

L'idée qui est venue, dans cette conjoncture, à tous les esprits, c'est l'assimilation de l'air, cette mer supérieure au milieu de laquelle se hasardent de hardis navigateurs, à la mer véritable, et au blocus d'une ville ou d'une côte par une flotte.

Le temps où certaines nations se prétendaient propriétaires de certaines mers est passé. La mer libre! (*mare liberum!*) telle est la maxime universelle aujourd'hui. Et pourquoi la mer ne peut-elle être appropriée à qui que ce soit? parce qu'elle ne peut être possédée par personne, c'est-à-dire que nul ne peut élever la prétention puérile et arrogante de l'avoir en sa puissance.

Lance ta grande *armada* sur la mer, fais bouillonner et mugir les ondes sous la masse de tes vaisseaux : la trace du sillon qu'ils ouvrent s'efface derrière eux à mesure qu'ils ont passé. Ce n'est pas toi qui possèdes la mer, c'est la mer qui te possède; quelques minutes de son courroux, et ta grande *armada* est engloutie ou pulvérisée, de manière qu'on en retrouve à peine quelques épaves! (*Applaudissements.*)

Voilà d'où vient la maxime également universelle, que nul peuple ne peut prétendre avoir sur la mer un droit de commandement, de réglementation et de juridiction à l'égard des autres peuples.

Or, n'en est-il pas de même et plus encore de l'air? M. de Bismarck se prétendra-t-il possesseur de l'air? (*On rit.*)

Le temps est passé aussi de ce qu'on a nommé les *blocus sur papier*, résultant uniquement d'un décret ou de notifications diplomatiques, sans forces navales effectives et suffisantes sur les lieux pour l'opérer : tel celui d'un décret du 21 septembre 1806, par lequel Napoléon déclarait bloquer toutes les îles britanniques. M. de Bismarck prétend-il, par le papier de sa déclaration, bloquer, en les séparant de Paris, toute la France et tout notre globe dans l'air?

Encore, supposez un navire qui tenterait de franchir les lignes d'un blocus, et qui serait arrêté et capturé par l'ennemi dans cette tentative : quelle sera la peine, suivant le droit maritime unanimement reçu? S'il s'agit d'un navire neutre : la seule confiscation du navire et de la cargaison, rien contre les personnes de l'équipage. S'il s'agit d'un navire ennemi, fût-ce un petit paquebot, un simple canot forçant la ligne du blocus pour porter des informations, des dépêches : la capture du navire, de tout ce qu'il contient, et le traitement de prisonniers de guerre pour les personnes qui le montaient.

Ceci est proclamé et pratiqué, sans contestation, par toutes les puissances maritimes. La Prusse, qui aspire à entrer au nombre de ces puissances, devrait bien s'en pénétrer.

Mais ce n'est pas même un acte de guerre par lequel elle ait capturé les ballons tombés en son pouvoir : ce sont les hasards, les malheurs, c'est la tempête de la navigation aérienne qui ont fait naufrager ces ballons dans ses lignes. Or, jusqu'à quel point est-il reçu entre peuples généreux qu'on profitera de pareils malheurs accidentels survenus à l'ennemi?

Léopold, duc d'Autriche, assiégeait Soleure en 1318. Il jette un pont de bateaux sur la rivière de l'Aar et y poste un gros corps de troupes, qui de là nuisait grandement à la ville; un débordement subit de la rivière emporte le pont et ceux qui étaient dessus; les braves assiégés se portent en hâte au secours de ces malheureux et en sauvent le plus grand nombre. (*Applaudissements.*) Léopold, touché de ce fait, lève le siége et conclut un traité de paix avantageux pour la ville (1). Voilà un exemple qui nous est donné par des temps qu'on appelle barbares, il y a plus de cinq siècles et demi.

En 1746, sir Edwards, commandant du vaisseau de guerre anglais *l'Élisabeth*, en perdition, dans un ouragan terrible, sur les côtes de Cuba, se réfugie à la Havane : « Je viens, dit-il au gouverneur, vous remettre mon vaisseau, mes matelots, mes soldats et moi-même. — A Dieu ne plaise! répond le gouverneur espagnol; me croyez-vous homme à commettre une action infâme? Si nous vous avions pris en combattant, votre vaisseau nous appartiendrait, et vous seriez nos prisonniers : battus par la tempête, vous n'êtes que de malheureux naufragés pour qui l'humanité réclame des secours. Faites réparer votre vaisseau, partez ensuite en toute assurance, je vous donnerai un sauf-conduit jusqu'au delà des Bermudes. »

Plus récemment, vers la fin de notre dernière guerre maritime contre l'Angleterre, une frégate anglaise en croisière aux environs de Belle-Isle touche sur des récifs dangereux durant une nuit noire et orageuse : aux fusées d'alarme qu'elle lance, aux coups de son canon de détresse, l'officier de la marine française commandant au Croisic réunit tous les moyens pour lui venir en aide, y

(1) De Watterville, *Histoire de la Confédération helvétique*, t. I, p. 196.

expose sa vie et celle de ses gens, y réussit, et la frégate sauvée est laissée libre de prendre le large. On dit que, sur la demande du commandant de cette frégate, le gouvernement anglais fit mettre en liberté tous les prisonniers français parents ou alliés des marins qui avaient concouru au sauvetage.

Voilà comment se sont honorés le peuple suisse, le peuple espagnol et le peuple français. Les deux navires dont il s'agit auraient-ils pu, d'après les lois de la guerre, être capturés et l'équipage fait prisonnier? Un vieux publiciste hollandais, Bynkershoeck, résout ainsi la question : « La justice le permet, la grandeur d'âme le défend. » (*Applaudissements.*) Le noble Espagnol gouverneur de la Havane eût cependant appelé cela une action infâme. Quel nom donner à l'ordre de traduire les naufragés devant un conseil de guerre et de les traiter martialement?

Aussi, à quoi qu'on puisse s'attendre, il est difficile de prendre au sérieux la menace de M. de Bismarck. Au lieu de se borner à faire prisonniers de guerre les aéronautes naufragés, les faire juger par un conseil de guerre prussien, qui décidera seul sur le droit des gens, c'est déjà d'une iniquité exorbitante; mais les faire fusiller : il est impossible de croire à cette monstruosité! La déclaration est équivoque, et devant l'indignation générale le ministre prussien se rejettera probablement sur cette équivoque. Mettons encore cette menace sur le compte de la guerre par la terreur (1).

Les mille faits dont le récit nous est parvenu, empreints de l'un des trois caractères odieux que nous venons de tracer, la fraude, la cupidité, le terrorisme, ne sauraient être relevés ici. Nous avons pour règle, nous jurisconsultes, de ne tenir pour certains que les faits constatés par des preuves irrécusables, débattues, en cas de doute, publiquement et contradictoirement. Privés, comme nous le sommes, de libre communication avec le dehors, nous ne pouvons recueillir et discuter ces preuves; mais un temps viendra où tout sera vérifié, constaté, et l'histoire jugera cette guerre (2).

(1) Tout le monde connaît aujourd'hui dans Paris le trait que le colonel Coutelle, commandant de nos aérostiers militaires en 1794, raconte lui-même dans la *Revue encyclopédique* (cahier de septembre 1826). Nous faisions alors contre les Autrichiens le siége de Mayence; Coutelle s'obstinait, par un très-grand vent, à vouloir observer, de son ballon captif, l'intérieur de la place. Trois fois des rafales soudaines le rabattirent jusqu'à terre; à la seconde fois, trois des barreaux formant le fond de la nacelle furent brisés; à chaque fois, l'aérostat se relevait avec une telle vitesse, que soixante-quatre hommes employés à tenir les cordes étaient enlevés et restaient un certain temps suspendus. Assiégeants et assiégés assistaient avec angoisse à ce péril, lorsqu'une députation de parlementaires autrichiens se présenta au général français pour le prier d'y mettre fin. « Il ne faut pas, dit le chef de la députation, que ce brave officier périsse par une cause étrangère à la guerre. C'est moi qui ai fait tirer sur lui à Maubeuge; mais pas dans une telle situation. » Coutelle ajoute que, comme il persista dans son dessein, les Autrichiens, pendant tout le temps qu'on le vit tourmenté par le vent, s'abstinrent de tirer sur lui.

(2) Voyez dans le *Journal officiel* du 20 décembre 1870, la circulaire adressée par le délégué du ministre des affaires étrangères, M. de Chaudordy, à tous nos agents diplomatiques, en date de Tours, 29 novembre 1870.

De pareils faits amènent souvent une autre calamité les représailles; tromperie pour tromperie, pillage pour pillage, cruautés pour cruautés; c'est le talion, tombant presque toujours sur d'autres que sur les coupables (1). Les publicistes qui, suivant les usages reçus, en admettent la légitimité, n'osent le faire qu'en hésitant et avec restriction (2). On invoque l'intérêt : que m'importe l'intérêt contre le droit! Soyez persuadés que les intérêts sans la justice ne sont que des intérêts apparents. Combien plus réel et plus grand cet intérêt serait-il à déclarer solennellement qu'on n'imitera pas de telles horreurs! La pente est facile à descendre; après une barbarie il en vient une autre, et vous n'arrivez qu'à un résultat : faire une guerre de sauvages. (*Applaudissements.*)

Le point approche où les excès de la guerre, l'abus du champ de violences qu'ouvre la victoire, les actes odieux accumulés sur les actes odieux, vont porter leurs fruits. A défaut d'un enthousiasme de premier abord, et des purs mouvements spontanés de dévouement à la patrie, l'exaspération, la haine, la soif de vengeance contre les maux soufferts, contre les insultes et les humiliations subies, contre les spoliations, les incendies et les fusillades, s'amassent, se répandent, bouillonnent et débordent. Devant la guerre par la fraude, par la cupidité, par la terreur, la voici qui surgit cette guerre du paysan contre l'invasion, si redoutable, si redoutée; elle surgit avec indignation, avec abnégation, avec fureur patriotique.

La guerre par la terreur fait des martyrs; elle ne fait pas des trembleurs. Au lieu d'une chance de mort on en aura deux : on en braverait cent, on en braverait mille pour combattre un tel ennemi.

Tu marches impitoyable, ô envahisseur; mais une bourrasque, un ouragan, une tempête, des éclats de tonnerre roulent et passent par tout le pays. En quelque endroit que tu marches, les haies, les buissons, les

(1) *Journal officiel* du 2 septembre 1870 : Séance du Sénat du 1er septembre. Communication du ministre des affaires étrangères; déclaration du ministre de la guerre, en réponse à celle de M. de Bismarck : « La garde nationale mobile et les francs-tireurs qui y sont assimilés par leur organisation, ou qui ont été formés après des autorisations régulières, représentant une force constituée en vertu de la loi française, leur costume a été défini, et la blouse bleue, avec ornements rouges, des hommes de la garde nationale mobile, qui portent en outre le képi, ne saurait être confondue, de bonne foi, avec le vêtement des paysans de France. M. le ministre de la guerre n'hésite donc pas à déclarer que si la Prusse traite comme étrangères à l'armée de semblables troupes, les chefs de corps français useront de représailles envers les hommes de la landwerh et du landsturm, qui représentent les mêmes forces en Allemagne. (*Bravo! très-bien! applaudissements.* — *Voix diverses* : Il faut les faire fusiller comme des chiens. — Cela mérite une vengeance inexorable!) » — Nous ne parlerons pas de ce récit, imaginaire, il faut l'espérer, de douze francs-tireurs fusillés par les Prussiens, que leurs compagnons vengent en arrêtant un convoi et en passant par les armes les cent vingt hommes qu'il contient.

(2) VATTEL, liv. III, ch. III, § 142. — DE MARTENS, liv. VIII, ch. II, § 258, et ch. IV, § 280. — Notes de M. PINHEIRO FERRERA sur ces paragraphes : « Les cruautés et la barbarie de notre adversaire ne sauraient jamais nous autoriser à imiter son abominable conduite. » — « L'idée des représailles, digne des siècles de barbarie, ne devrait plus être reproduite de nos jours, et surtout pour justifier des horreurs qui font frémir l'humanité. »

troncs d'arbres font feu; les bords de la rivière, les sinuosités de la route, les bas-fonds et les hauteurs culminantes font feu; les chemins s'effondrent; les rochers se détachent des collines et croulent sur toi; les hautes herbes s'enflamment devant toi, elles s'enflamment derrière toi, à ta droite, à ta gauche et te voilà dans un cercle de feu. Qui fait cela? Est-ce l'homme du pays, le paysan? Sont-ce les jeunes ou les vieux, les femmes ou les enfants? La main est invisible; elle échappe à ta vigilance, à tes éclaireurs qui tombent frappés; elle est partout et toujours invisible. Qui, qui fait cela? Je vais te le dire, moi! C'est le sol lui-même qui se révolte et qui entre en convulsion lorsque tu le foules; c'est la motte de terre qui, au moment où tu poses le pied sur elle, fait explosion. (*Vifs applaudissements.*) C'est l'esprit, c'est l'âme de la Patrie qui te crie : « Ah, tu fais une guerre par la fraude, par la cupidité, par la terreur; tu as des écrivains et des conseillers pour te dire que c'est ton droit; tu fais une guerre par la terreur, tu auras une guerre par l'extermination ! » (*Plusieurs salves d'applaudissements.*)

ORTOLAN.

SALLE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

(CONFÉRENCES POLITIQUES)

M. EDMOND DE PRESSENSÉ

Du salut public

Messieurs,

Dans la lutte formidable où nous sommes engagés, nous n'avons pas deux préoccupations, nous n'avons pas deux pensées, nous n'en avons qu'une, c'est celle de la patrie! Il me serait impossible de vous parler de littérature, d'histoire générale; d'ailleurs, vous ne le supporteriez pas. C'est donc de ce grand et douloureux sujet, le salut de la patrie, que je désire vous entretenir. Déjà, à bien des reprises, la France s'est trouvée jetée dans des périls extrêmes qui l'ont mise à deux doigts de sa perte, et la question de sa délivrance s'est posée devant elle dans toute sa gravité; parfois elle a reçu une solution déplorable; on a pensé que tout ce que l'on retranchait à la loi et à la légalité était donné à sa sécurité. C'est ainsi que vous avez vu apparaître et se développer cette politique dite de salut public, qui est au fond la la politique de l'arbitraire.

Heureusement, ce n'est pas celle qui prévaut actuellement au milieu de nous, à l'honneur de notre jeune République. Cependant, en s'attaquant à une telle politique, on ne se bat pas tout à fait contre un fantôme; nous avons toujours au milieu de nous la démocratie autoritaire qui se tient dans l'ombre, qui guette nos désastres afin de les exploiter et d'en tirer je ne sais quelle dictature.

Je lisais ce matin encore dans un journal, que dans un coin de Paris se tenait hier un essai de comité de salut public. La chose est moins ridicule qu'il ne semble, et nous devons toujours nous tenir sur nos gardes et surveiller cette disposition fatale. En tous cas, il n'est jamais inutile de mettre en pleine lumière une grande vérité, et d'établir que les nations, quelque graves que soient leurs périls, ne se sauvent que par la justice et par la liberté. (*Applaudissements.*)

La théorie du salut public remonte très-haut dans le passé, vous connaissez cette maxime qui est comme le dernier mot de la législation antique : *Le salut de la patrie est la loi suprême*, ce qui signifiait que pour sauver la patrie, on avait droit d'abroger toutes les lois. Cette politique a été proclamée il y a dix-huit siècles dans les conseils de la nation juive, avec une singulière franchise, par un homme qu'on peut considérer comme le représentant du vieux monde. Le grand prêtre Caïphe disait, à l'occasion d'un puissant novateur qui lui paraissait dangereux : « Il vaut mieux que cet homme périsse que si cette nation périssait. » Peu importe que l'accusé soit innocent ou non. Jésus-Christ est un obstacle pour la politique ou pour la religion de Caïphe; il doit disparaître; c'est bien la mesure du salut public dans toute sa sincérité. Vous savez quel rôle la raison d'État a joué dans notre ancienne monarchie, c'était son premier et son dernier mot. Il est étrange de voir Montesquieu lui faire une place jusque dans le sanctuaire de la législation élevé avec tant d'art par ses mains. C'est lui qui a dit qu'il fallait quelquefois voiler la statue de la liberté comme on voile la statue des dieux; il oubliait que ce voile est un linceul, et que le droit ne peut jamais être suspendu sans être abrogé.

La Révolution française a bien eu soin de recueillir la raison d'État dans l'héritage du passé, seulement elle l'a désignée d'un nom nouveau, et elle a institué le conseil de Salut public. Plus tard, les mesures de salut public sont devenues, grâce aux Bonaparte, des coups d'État, ce qui n'empêche pas maintenant l'école des démocrates autoritaires de les prôner à l'envi. Enivrés du souvenir sanglant et terrible de notre Révolution, ils s'en font plutôt les plagiaires que les continuateurs. Puis viennent les réactionnaires qui, dans leur épouvante, ne s'arrêtent pas devant le droit et la justice. Nous avons donc affaire à forte partie, et il est encore opportun de démontrer que les crimes politiques sont des fautes et ne font que compromettre ce qu'ils prétendent sauver. (*Applaudissements.*)

Écartons un malentendu. Quand j'affirme qu'on ne doit jamais se mettre au-dessus du droit et de la justice, je n'entends pas parler de je ne sais quelle législation méticuleuse; c'est d'elle et d'elle seule que l'on peut dire que la légalité tue une nation dans les périls suprêmes; ne confondons pas la routine administrative avec la loi inviolable. Chose étrange, l'administration a trop souvent trouvé en France des apologistes enthousiastes, alors que le droit n'en avait plus. Il est vrai que ses défenseurs lui appartenaient et défendaient leurs propres positions. Nous savons ce qu'elle nous a valu

cette sacro-sainte administration française; nous nous souviendrons longtemps de ces fameuses dépêches de nos généraux à nos intendants, l'un demandant où sont ses vivres, un autre réclamant ses munitions égarées, et un troisième cherchant son armée.

Messieurs, je crois que quand un peuple est dans un péril suprême, il doit secouer toutes ses entraves, comme ce héros de l'Orient biblique qui brisa d'un effort les chaînes qui pesaient sur ses membres robustes. Non! nous ne voulons plus de la routine, le moment est venu de se mettre au-dessus de tous les préjugés, de toutes les petites traditions; le moment est venu de faire appel à toutes les forces vives, à la jeunesse, à l'élan, à l'enthousiasme. Le moment est venu où, comme en 1792, sous la terrible pression du dehors, un génie inconnu peut surgir des entrailles brûlantes de la nation. Nous dirons à ceux qui nous gouvernent : Foulez aux pieds les règles mesquines, froissez les intérêts, rationnez-nous à votre aise, ne vous arrêtant que devant le droit. Avec quelle gratitude nous saluerons celui qui nous dira : J'ai vaincu pour vous et avec vous, malgré toutes les règles; la routine est perdue, mais vous êtes sauvés! (*Applaudissements.*)

Cette réserve faite, j'en reviens à ce grand principe que, toutes les mesures de salut public qui sont marquées du caractère de l'arbitraire sont des mesures de perdition publique. Permettez-moi de vous le démontrer très-rapidement par le raisonnement et par l'histoire.

Je puise mon premier argument très-haut. Vous conviendrez avec moi que la morale est une et indivisible; elle ne change pas de nature en passant de la sphère privée à la sphère publique. Le rapt du bien d'autrui, la violation des engagements s'appelle le vol et le parjure dans la vie politique comme dans la vie individuelle, et comme on l'a très-bien dit, une nation doit être un honnête homme. (*Bravo! bravo!*) Eh bien, toutes les mesures de salut public sont précisément en opposition avec ces principes inviolables de la morale. Or, je crois fermement à la souveraineté de la justice, je crois que c'est elle après tout qui gouverne le monde, et que son triomphe est assuré. Si je ne croyais pas cela, je ne croirais ni à l'âme, ni à la conscience, ni en Dieu; l'histoire ne serait plus pour moi qu'un cahos sanglant, qu'une tragi-comédie sans dénouement. L'individu qui n'a pas sa destinée tout entière ici-bas n'est pas toujours jugé sur la terre, son jugement est ailleurs, et c'est cette nécessité d'une revanche de la justice pour l'individu qui amenait Kant à affirmer l'immortalité de l'âme. Il n'en est pas de même des nations; elles sont circonscrites dans la sphère du temps : aussi c'est ici-bas qu'elles doivent subir leur jugement. Donnez du temps à la justice, ne soyez pas trop impatients : la peine, comme dirait Homère, a quelquefois le pied boiteux, mais elle a la main sûre, et elle finit toujours par atteindre le coupable. L'homme qui ne passe qu'un jour sur la terre s'imagine, quand il voit l'iniquité triomphante s'étendre comme un cèdre magnifique où logent tous les oiseaux du ciel, qu'elle est enracinée pour toujours. Mais l'humanité, qui n'est pas éphémère, peut bientôt s'écrier avec le poëte hébreu : « Je n'ai fait que passer, elle n'était déjà plus, et son lieu ne la reconnaît plus. » Par conséquent, au nom de ce caractère inviolable de la justice, de son triomphe assuré, je dis que celui-là se trompe qui ne la fait pas rentrer dans ses calculs.

Voilà mon premier argument, je crois qu'il est irréfutable, car le jour de la justice se lève toujours. (*Applaudissements.*) Que voulez-vous sauver par vos mesures de salut public? L'État! répondrez-vous. C'est fort bien, mais l'État se présente à nous, dans le monde moderne, avec un caractère nettement défini. Il n'est plus ce régime théocratique qui voulait être le tuteur permanent de peuples éternellement mineurs. D'après le droit moderne, l'État est le protecteur de la liberté; il représente le droit, afin d'empêcher que les libertés individuelles n'empiètent les unes sur les autres. C'est là sa mission la plus haute, sa raison d'être. Il s'ensuit que votre raison d'État, qui vient suspendre le droit et la liberté, est en opposition flagrante avec la raison d'être de l'État, avec sa notion essentielle et fondamentale, telle que nous la comprenons aujourd'hui. Vous voulez sauver l'État, et il se trouve que vous détruisez l'État moderne pour ressusciter l'État théocratique, dont vous ne voulez plus. Voilà où conduisent vos mesures de salut public; mais, me direz-vous, l'État est une notion trop abstraite, c'est la patrie, qui est une grande famille humaine, que nous voulons sauver. Qu'est-ce que la patrie? Est-ce simplement le sol, le sol national? Cela est vrai en partie; jamais nous ne l'avions mieux senti. Oui! ce sol est sacré pour nous, surtout quand il est profané, ce sol où reposent les ossements de nos pères, qui a été arrosé par la sueur et les larmes de ses fils et par le sang de ses défenseurs; c'est une terre sainte, et il semblerait à la patrie qu'on emporterait un lambeau vivant d'elle-même quand on lui en prendrait une parcelle. Son droit n'est pas écrit dans les protocoles, c'est celui de cette mère de la Bible qui poussait un cri de douleur quand on voulait partager son enfant pour contenter sa rivale. Voilà le droit de la France sur l'Alsace et la Lorraine; qu'on n'y touche pas, sinon vous entendrez son rugissement, et ce serait la guerre éternelle. (*Applaudissements.*)

Mais la patrie n'est pas seulement le sol, elle est un être moral, une personne vivante qui nous inspire la plus vive affection. Quand nous prononçons ce beau et doux nom de France, ne nous semble-t-il pas qu'elle se lève du fond de son histoire, que les héros qui l'ont défendue, les génies qui l'ont illustrée lui font cortége, et les rayons de leur gloire viennent se fondre dans l'auréole de son front; elle n'est pas sans tache, nous ne voulons pas la flatter, nous rejetons surtout aujour-

d'hui cette vanité nationale qui pervertit le patriotisme. Oui, la France a ses imperfections, mais comme elle les rachète; elle a ses défaillances, mais que ses retours sont sublimes et rapides; elle n'a pas cette persévérance tenace qui conserve le droit, mais avec quelle vaillance elle conquiert sa liberté, et jamais pour elle seule! tour à tour souriante ou terrible, elle charme l'Europe par son esprit étincelant, par sa langue, qui a l'éclat tempéré de son ciel, ou bien elle la bouleverse tout en se bouleversant elle-même. Telle nous apparaît la France avec ses défauts et ses qualités; mais enfin c'est elle et nous l'aimons. N'est-il pas vrai que plus elle aura l'âme haute et grande, plus aussi notre patriotisme sera plein d'ardeur, plus notre courage sera invincible? N'est-ce pas là ce que nous éprouvons tous aujourd'hui, alors que la France représente réellement la justice dans ce qu'elle a de plus pur et de plus élevé? Ne sentons-nous pas que son triomphe sera celui du droit? Aussi est-il doux de souffrir et de mourir pour elle. Comme notre patriotisme s'est épuré, agrandi depuis que toutes les équivoques ont disparu! Eh bien, c'est un avantage que n'ont pas nos adversaires; je ne peux pas comprendre ce qui aujourd'hui enflammerait leur âme dans les circonstances actuelles; je ne peux pas comprendre comment cette politique de rapine et de violences pourrait allumer l'enthousiasme. Qu'est-ce qui peut faire battre les cœurs dans le spectacle de ce vieux roi bigot et cruel, qui, dit-on, a attendu le grand jour de Noël pour ramasser dans le sang de deux peuples la couronne impériale, et pour la recevoir des mains de ces valets royaux qui s'appellent grand-duc de Bade, roi de Saxe, roi de Wurtemberg, roi de Bavière, et dont la pourpre n'est plus qu'une livrée? (*Vifs applaudissements*). Le beau spectacle, en vérité! et comment dire encore qu'on est la grande Allemagne? Oui, vous êtes l'Allemagne enrichie, mais dans tous les cas l'Allemagne avilie et déshonorée. (*Nouveaux applaudissements.*)

Aux grandes époques de son histoire, un peuple exprime son patriotisme dans des chants nationaux qui sont comme ses créations spontanées; la Révolution française a mis son âme de feu dans notre *Marseillaise*, qui, ne l'oublions pas, a pris son vol à Strasbourg. En 1812, l'Allemagne, qui alors défendait ce que nous défendons aujourd'hui, — car nous saluons la justice partout où nous la rencontrons, dans le camp de la Prusse comme dans le nôtre, — l'Allemagne qui luttait contre une dure et inique conquête, avait réuni ses dernières forces pour ce combat à mort après lequel elle devait ressusciter. Aussi créa-t-elle des chants admirables, et il se trouva en particulier un jeune poëte, Kœrner, qui avant de succomber à Leipsick, exprima de la manière la plus pathétique et la plus touchante les aspirations du patriotisme germanique. Je mets au défi la Prusse aujourd'hui, au prix de tous les trésors qu'elle nous vole, de trouver un seul hymne supportable pour exprimer son patriotisme. (*Applaudissements.*) Où trouverait-elle l'inspiration? Messieurs, le brigandage ne parle que l'argot, et j'aime mieux l'argot cynique que l'argot mystique. (*Nouveaux applaudissements.*) Je suis intimement convaincu que cet abaissement moral de l'Allemagne, et que ce honteux abandon de la cause de la justice et de la liberté rejaillira bientôt sur les sentiments qui animent les combattants. Ils pourront avoir ce que donne la discipline, ils n'auront pas l'enthousiasme; c'est à nous qu'il appartient, car c'est nous qui défendons ce qu'il y a de plus sacré et de plus noble au monde. N'affaiblissez donc jamais la grandeur de la patrie par l'injustice; ne vous imaginez jamais que vous assurerez son salut en la diminuant moralement, car ce serait briser le ressort même du patriotisme. J'ai lu quelque part qu'une peuplade sauvage ne pouvait plus se battre victorieusement parce qu'on lui avait enlevé ses dieux; la justice et la liberté ne sont pas des idoles, c'est notre divin trésor, ne nous les laissons jamais ravir par des mesures de salut public, et alors nous serons victorieux comme la justice elle-même. (*Applaudissements.*)

Voilà pour le raisonnement; j'ai essayé d'établir au nom de la justice qui est de sa nature inviolable, au nom de la vraie notion de l'État moderne, et au nom du patriotisme, que toute atteinte portée au droit et à la liberté est un péril au lieu d'être une délivrance; maintenant consultons l'histoire.

Je ne m'attarderai pas à ce qui concerne l'ancien monde. Je vous parlais, au commencement de ma conférence, de cet homme qui le représentait très-fidèlement à mes yeux, de ce grand prêtre de Jérusalem qui disait du Christ : *Il faut que cet homme périsse plutôt que la nation.* Cela ne lui a pas réussi; il est bien parvenu à faire clouer sur la croix sanglante celui qu'il considérait comme un dangereux rival; mais cette croix nous apprend qu'il y a des défaites qui valent mieux que les plus éclatants triomphes, elle est devenue le signe auguste de la plus glorieuse victoire que la justice ait jamais remportée. Quant à la raison d'État qui était comme le dernier mot de notre ancienne monarchie, je suis bien persuadé que c'est par là qu'elle a péri; elle est morte de son remède, c'est un poison auquel nul Mithridate ne peut s'habituer. Oui, si l'ancienne monarchie a péri, c'est par l'arbitraire. J'en viens à notre grande Révolution, dont certes je ne méconnais pas les glorieux côtés, car rien n'est plus éloigné de ma pensée que d'être son détracteur. Je maintiens qu'elle a toujours été compromise par les mesures de salut public. Je ne parle pas seulement des crimes odieux qui ne sont pas même des mesures de salut public, mais tout simplement des forfaits abominables; je ne parle pas d'actes tels que les massacres de Septembre dont un consciencieux historien a dit avec raison que leurs auteurs ont été trouvés les mains dans le sac et les pieds dans le sang. Je ne m'occupe que des mesures législatives qui ont porté atteinte au droit et à la justice, sous prétexte de sauver la nation. Il faut le reconnaître, c'est cette

brillante représentation de la Gironde qui nous inspire une sympathie si légitime, qui nous apparaît toujours dans son attitude héroïque, alors qu'elle lutte contre la Montagne ou qu'elle se rend à l'échafaud en chantant l'hymne national; c'est cette admirable et éloquente Gironde, qui a pris l'initiative des mesures de salut public, elle a reculé sans doute devant leurs conséquences quand elles se sont trouvées sanglantes, mais elle les a introduites dans la législation révolutionnaire, par les lois contre les prêtres réfractaires, et par bien d'autres décrets, et c'est par là qu'elle a péri. Vergniaud comparait la Révolution française à Saturne dévorant ses enfants. Eh bien! si la Révolution a joué ce rôle terrible, c'est précisément parce que les Girondins lui avaient appris à dépasser cette limite du droit inviolable qu'il ne faut jamais franchir. Mais la Révolution française n'a pas été seulement un Saturne dévorant ses enfants, elle s'est frappée elle-même au cœur, car c'est de mesures arbitraires en mesures arbitraires qu'elle a jeté la nation lasse à mourir dans les bras de ceux qui prétendaient la sauver par les coups d'État.

Dire que les mesures de salut public aboutissent aux coups d'État, c'est fournir contre elles de toutes les démonstrations la plus complète et la plus invincible. Nous savons ce que valent les coups d'État. Je ne pense pas seulement au dernier, au plus ignominieux, mais tout autant à celui qui l'a précédé, à ce coup d'État du 18 brumaire qui a trouvé tant d'apologistes. Beaucoup d'historiens ont voulu faire une distinction entre la première période du règne de Napoléon et la seconde, et à les en croire, le Consulat aurait été une période de réparation. Il serait facile d'établir que rien n'est plus faux. Quoi qu'il en soit, je n'aime pas le printemps de la tyrannie naissante, car il renferme déjà les germes de perdition qui mûriront infailliblement.

Il est donc bien entendu que les mesures de salut public aboutissent aux coups d'État. Quant à celui du 2 décembre, je n'en dis qu'un mot : ce n'était pas une mesure de salut public, mais de salut privé, de salut particulier (*on rit*). C'est le coup d'État de débiteurs insolvables qui ont pris les Tuileries pour éviter la prison pour dettes. L'échéance est pourtant arrivée. Elle s'appelle Sedan; laissons ces fanges, et ne nous occupons pas des misérables intrigues qui peuvent s'y agiter. (*Applaudissements.*)

J'entends une objection, on me dira peut-être : Mais enfin, il y a des mesures de salut public qui ont réussi, il y a eu des conquêtes qui ont été conservées, et l'Europe actuelle en est le résultat. Il faut ici faire une distinction. La conquête était beaucoup plus facile quand la notion du droit ne s'était pas encore dégagée des nuages qui l'enveloppaient. Il n'en est plus de même depuis que cette notion nous apparaît dans toute sa rectitude. Depuis que nous savons que la créature humaine s'appartient à elle-même, que personne ne peut en disposer; depuis que cette grande pensée du caractère sacré de l'âme et de la conscience humaine s'est emparée de nous, les conquêtes sont devenues plus difficiles, je dirai même qu'elles tendent à devenir impossibles. Au XVIIIe siècle déjà elles rencontraient de grands obstacles. Vous me rappellerez sans doute la Pologne. Quant à moi, je trouve que c'est une conquête singulièrement onéreuse, qui demeure l'épouvante et la honte de tous ceux qui ont trempé dans le crime. Je me rappelle cette grande parole de Berryer : « La France peut marcher librement dans l'histoire, elle n'a pas une Pologne sanglante suspendue à son bras ». A coup sûr, messieurs, nous ne permettrons pas qu'on en fasse une à nos frontières. (*Applaudissements.*)

Ainsi donc, cette objection tombe, car dès que la notion du droit et de la justice prévaut, la conquête définitive devient impossible. Voulez-vous voir la doctrine du salut public dans sa personnification la plus hautaine et la plus cynique, contemplez-la dans l'illustre chancelier de la confédération du Nord appliquant brutalement sa fameuse maxime : « La force prime le droit »! C'est bien là cette politique immorale de la raison d'État, dans son impudence, ses violences — et son succès, direz-vous peut-être. Attendez la fin! rappelez-vous cette folie qui saisit Napoléon au comble même de sa fortune, après Tilsitt; rappelez-vous cet enivrement auquel il ne sut plus résister, car on peut dire qu'à partir de cette époque il fut comme saisi de démence. C'était, je le sais, la démence du génie, mais elle n'en fut que plus terrible pour l'humanité. J'ai l'intime conviction que cette folie de Tilsitt commence à atteindre notre grand adversaire, et quand je vois ce qu'il ose tenter aujourd'hui, cette question du Luxembourg qu'il fait surgir avec tant d'audace, je me dis : Oui, c'est bien cela; on peut abandonner la Prusse à elle-même pour son châtiment.

Ainsi, messieurs, ces mesures de salut public, arrivées à leur pleine manifestation, se trouvent des mesures de perdition politique.

J'ai encore un fait à produire pour ma démonstration historique, un fait qui est bien près de nous, c'est l'exemple de notre jeune République. Certes, si jamais gouvernement s'est trouvé dans des nécessités terribles et périlleuses, c'est celui qui est né au lendemain de Sedan, car il avait à lutter non-seulement contre les agressions du dehors, mais contre les agressions du dedans, qui paraissaient alors très-redoutables. Ce sera son éternel honneur devant l'histoire, de n'avoir pas voulu de l'arbitraire pour conjurer tant de périls. Les lois ont été respectées et maintenues, et le pouvoir a confié à la liberté le soin de guérir les maux que la liberté pouvait nous faire. C'est ainsi que les folies démagogiques qui pouvaient égarer notre population ont disparu devant l'indignation publique. C'est un grand exemple, nous avons l'intime conviction que notre gouvernement persévèrera dans ces voies et montrera pour la première fois en France qu'on peut sauver son

pays sans qu'une seule liberté ait été effleurée. (*Applaudissements.*)

Je ne sais pas ce qui nous est réservé, je ne sais pas ce qui nous attend dans cette crise effroyable que nous traversons; mais je sais une chose, c'est que l'honneur de la France est sauvé, c'est qu'à l'heure actuelle la victoire morale nous est pleinement acquise. (*Applaudissements.*) Je ne connais pas de spectacle plus beau et plus touchant que celui de ce peuple trahi par ses chefs, abandonné par ses alliés, ne trouvant sur leurs lèvres qu'un ironique sourire de satisfaction, ramassant ses forces, saisissant le tronçon d'épée qui lui reste, se levant tout entier, prêt à tout souffrir et à mourir pour défendre ses foyers, son sol, son honneur et le droit de ses enfants de n'appartenir qu'à eux-mêmes. (*Applaudissements.*)

O notre France bien-aimée! peut-être l'humiliation, peut-être du moins la douleur t'atteindra encore, je l'ignore; mais ce que je sais, c'est que tu as conquis la plus pure de tes gloires, et que jamais, non jamais, on ne la verra disparaître. (*Applaudissements.*)

Je conclus, messieurs, et je dis : Nous avons sauvé notre honneur, mais nous voulons aussi sauver le reste, nous voulons décréter le salut de la patrie. Mais comment le décréter? Comme on décrète la vertu et le dévouement, non pas dans une assemblée tumultueuse, — on ne décrète pas plus de cette façon le dévouement que la victoire, — nous voulons décréter le salut public sous le regard de Dieu et dans le recueillement de la conscience. Le salut public aujourd'hui, c'est l'abandon de toutes les idées particulières, c'est le sacrifice de toutes les préoccupations de parti à la chose publique; le salut public, je le dis d'un mot, c'est la République, nous voulons la servir, et ne servir qu'elle. Nous comprenons que nous ne pouvons pas retourner en arrière, et que toute autre préoccupation que celle de la chose publique, c'est-à-dire de la République, serait aujourd'hui coupable. Ainsi, plus de dispute de parti, plus de divisions, nous ne voulons être qu'un cœur et une âme pour relever la patrie. (*Applaudissements.*)

Le salut public, c'est l'esprit de fraternité et de solidarité qui fait que nous ne voulons pas nous résigner à ce que le fardeau du siége et de ses douleurs pèse presque exclusivement sur une seule classe de notre population. Nous voulons décréter le salut public de cette grande cité dans un large esprit de fraternité, en élevant notre libéralité à la hauteur des souffrances sans nombre qu'il s'agit de soulager sur l'heure; nous voulons partager notre dernier morceau de pain, nous ne voulons pas nous isoler dans un bien-être égoïste. Le salut public, c'est l'héroïsme, c'est la disposition à tout souffrir pour la patrie, et cet héroïsme, nous y sommes tous appelés, les femmes comme les hommes; nos sœurs, nos femmes ne jouent-elles pas un rôle admirable dans cette grande crise de la patrie, soulageant les blessés sur leurs lits de douleur, et puis nous conseillant la vaillance et l'abnégation? Un poids terrible d'inquiétude pèse sur leurs cœurs et les nôtres; lequel de nous n'a quelque être bien-aimé exposé au feu de l'ennemi? Nous sommes heureux de payer ainsi notre dette à la France, mais nous voulons tous confondre nos inquiétudes particulières dans le souci sacré de la patrie. (*Applaudissements.*)

Le salut public, messieurs, c'est enfin la réforme, le relèvement de notre nation. Nous l'avouons sans illusion, la France est aussi une grande blessée dont nous voulons panser les plaies morales. Oui, dans les difficultés, les misères, les périls du présent, nous sommes guidés par une pensée d'avenir. Le sénat romain, alors qu'Annibal campait aux portes de Rome, vendait à l'encan le champ où se dressaient les tentes carthaginoises, tant il était assuré de le recouvrer. Nous ne voulons pas vendre notre champ national, mais y déposer des semences morales pour la régénération de la patrie, afin d'y voir éclore et se développer un régime de liberté durable où se consomme cette grande et féconde alliance entre l'idée religieuse et l'idée libérale à laquelle, pour ma part, j'aspire du plus profond de mon cœur.

Mirabeau, dans son magnifique langage, disait précisément, à l'occasion d'une mesure de salut public qu'il voulait écarter : « Ma popularité n'est pas un roseau qui ploie au premier vent, parce que je l'ai fondée sur le sol inébranlable de la justice. » Ce qu'il disait de sa popularité, je le dis de notre patriotisme. Nous voulons le planter sur le sol inébranlable de la justice, et voilà pourquoi aucune défaite, quelque sanglante, quelque terrible qu'elle soit, ne le renversera, et Dieu sauvera la France. (*Vifs applaudissements.*)

EDMOND DE PRESSENSÉ.

VARIÉTÉS

Philosophie des deux Ampère, publiée par M. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. — Librairie académique Didier et Cᵉ; seconde édition, 1870.

Ce livre serait mieux intitulé : *Philosophie d'André-Marie Ampère, avec une introduction de son fils.* Dans cette introduction, comme dans les lettres et les fragments qu'elle précède, le seul philosophe est le premier des deux Ampère. Le rôle du second se borne à une exposition élégante et lumineuse d'une doctrine psychologique dont il a pieusement recueilli toutes les traces. Il a fait effort pour la comprendre, et il a réussi à la faire comprendre; mais il n'a voulu ni la compléter, ni la rectifier, ni la juger, ou du moins ses jugements ne sont qu'un appel, très-légitime d'ailleurs, à notre admiration. Il n'a été, en philosophie comme dans tout le reste, que le plus intelligent des voyageurs, et c'est peut-être, de toutes les provinces de l'esprit humain qui l'ont attiré tour à tour celle où il s'est le plus timidement engagé.

Tout autre a été le savant illustre dont Jean-Jacques Ampère a si dignement porté le nom, en lui communiquant une gloire d'un autre ordre. André-Marie Ampère, au milieu de ses grands travaux de physicien et de géomètre, a eu jusqu'à la fin la pas-

sion de la philosophie. Il a laissé un monument de ses spéculations en ce genre dans son *Essai sur la philosophie des sciences*, ouvrage obscur, confus, mais plein de génie, et auquel il manque surtout de pouvoir trouver des lecteurs également versés dans toutes les sciences et dans la métaphysique. Jusqu'à la publication doublement posthume que son fils avait préparée et que nous devons à M. Barthélemy Saint-Hilaire, on ignorait combien la philosophie pure l'avait occupé. Il commençait à se faire un nom comme savant, et il venait d'être nommé répétiteur d'analyse à l'École polytechnique, lorsqu'il écrivait, en 1804 : « A quoi sert le monde? A donner des idées aux âmes. » Sa principale préoccupation à cette époque était de concourir pour un prix proposé par la classe des sciences morales et politiques de l'Institut sur la question suivante : « Comment on doit décomposer la faculté de penser, et quelles sont les facultés élémentaires qu'on doit y reconnaître. » Les fragments, publiés après plus de soixante ans, du mémoire qu'il avait commencé à rédiger pour ce concours et qu'il n'acheva pas, attestent les meilleures et les plus hautes qualités de l'esprit philosophique. L'influence de Condillac s'y fait sentir, comme chez tous les *idéologues;* mais ce sont déjà d'autres principes et une autre méthode. Le vice originel de la philosophie régnante y est très-heureusement signalé. Elle vante l'analyse, mais elle ne pratique le plus souvent qu'une synthèse téméraire et imparfaite. La sensation, à laquelle elle rapporte tout, est un fait complexe. Même dans ses formes les plus simples, il faudrait y distinguer des phénomènes représentatifs et des phénomènes affectifs. On a raison (Ampère ne l'eût pas accordé plus tard) de faire découler de la sensation toutes les connaissances; mais elle n'en est que la source primitive, non la cause immédiate. La pensée ne se forme et ne se développe qu'à l'aide de la comparaison ou de la perception des rapports, que la sensation provoque, mais qu'elle ne suffit pas à expliquer.

La théorie des rapports, ébauchée dans le mémoire de 1804, a été le pivot de toutes les recherches psychologiques d'Ampère. Pourquoi n'a-t-il pas terminé ce mémoire? Peut-être le temps lui a-t-il manqué pour le concours. Mais une raison plus vraisemblable, c'est la modification profonde qui, à cette époque même, paraît s'être produite dans son point de vue philosophique. Deux influences ont contribué à cette transformation : celle de Maine de Biran et celle de Kant.

Maine de Biran, plus âgé de neuf ans qu'Ampère, venait de publier son mémoire sur l'*Habitude*, que les Condillaciens de l'Institut avaient couronné, bien que leurs doctrines y reçussent déjà plus d'une atteinte. Nul ne paraît avoir reçu de cet ouvrage une impression plus vive que le jeune répétiteur d'analyse à l'École polytechnique. Non-seulement il le cite à plusieurs reprises dans son propre mémoire, avec les témoignages d'une grande admiration, mais il entretient dès lors avec l'auteur une correspondance active sur des questions de philosophie. Tous les deux travaillaient pour le même concours. Biran, plus persévérant ou plus sûr de sa pensée, termina son œuvre, qui marque sa rupture avec la philosophie de la sensation, et qui obtint cependant de l'impartialité des mêmes juges le même honneur que la précédente. Le Moi se révélant à lui-même dans l'effort musculaire, telle est, comme on sait, l'idée fondamentale de cet écrit et de tous ceux que l'auteur a composés depuis. Initié à cette théorie avant même qu'elle eût vu le jour, Ampère l'accueillit avec enthousiasme. Il mit aussitôt son ambition à s'en faire le collaborateur. Sauf quelques objections de détail, il adopte entièrement les idées de son ami; il s'empresse de lui communiquer tous les arguments qui lui paraissent propres à les confirmer; il travaille à les dégager de toute obscurité; il est de moitié dans leur propagation. « M. Ampère a exposé notre doctrine *commune* sur le sentiment du Moi et l'activité », écrit Maine de Biran dans son Journal de 1814, en rendant compte d'une séance de la Société philosophique qu'il réunissait chez lui tous les vendredis. Mais, tout en s'appropriant cette doctrine, Ampère en reconnaît l'insuffisance. Elle donne un fondement solide à la psychologie, mais elle ne fournit aucune issue pour sortir des phénomènes intérieurs. C'est cette lacune qu'il prétend combler. Pendant onze ans, de 1804 à 1815, ses lettres sont remplies par l'exposition d'une théorie qui lui est propre et qu'il s'applique sans cesse à éclaircir et à défendre. Il voudrait que cette théorie trouvât place dans l'ouvrage que prépare Maine de Biran, et, avec sa candeur habituelle, il rédige lui-même une note destinée à faire connaître sa part de collaboration dans le système total. C'est Biran qui serait censé parler et qui, après avoir résumé sa doctrine personnelle et indiqué la question qu'elle laissait sans solution, devrait ajouter :

« Mon ami M. Ampère, qui s'occupait depuis plusieurs années de cette question sans avoir pu se satisfaire complétement, après avoir adopté ma théorie sur les questions que j'ai traitées jusqu'ici, et, partant des principes dont elle se compose, a trouvé une solution de ce dernier problème, que je regarde comme ce qu'on peut faire de mieux dans l'état actuel de la science; c'est ce qui m'engage à insérer ici le mémoire qu'il m'a communiqué et où il a développé ses idées sur ce sujet, dont il me paraît que personne avant lui n'avait donné une théorie satisfaisante. »

L'ouvrage où devait être inséré le mémoire d'Ampère est l'*Essai sur les fondements de la psychologie*, qui n'a été publié que longtemps après la mort des deux amis par M. Ernest Naville, en 1859 (1). Rien n'y atteste que Maine de Biran fût disposé à faire droit à la requête d'Ampère. Toutefois on peut conjecturer que les objections de ce dernier n'avaient pas été étrangères à la détermination qu'il avait prise de ne pas publier son livre et de le refondre dans un autre ouvrage dont il n'a laissé que l'ébauche : *Les nouveaux essais d'anthropologie*. On le voit, en effet, dans son *Journal intime*, très-occupé, au moment où il prend cette résolution, vers 1815, du système de Kant. Or, c'est précisément à ce système qu'Ampère le renvoyait lorsqu'il voulait lui faire comprendre l'importance de la question qu'il avait cherché à résoudre. Il lui écrivait le 4 septembre 1812 :

« Mon ami, c'est le livre de Locke (2) et celui de Kant que vous auriez besoin de lire avant de mettre la dernière main à votre ouvrage. Vous n'avez aucune idée de Kant, que l'*Histoire des systèmes de philo-*

(1) M. Barthélemy Saint-Hilaire croit à tort, suivant moi, qu'il s'agit d'un des ouvrages publiés par M. Cousin en 1840 (sans doute les *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*). Les allusions qu'y fait Ampère dans ses lettres ne peuvent se rapporter qu'à l'*Essai de psychologie*. C'est aussi l'opinion de M. Naville. Quant au mémoire annoncé dans la note rédigée par Ampère, j'inclinerais à en trouver la trace dans quelques-uns des fragments publiés par M. Barthélemy Saint-Hilaire comme appartenant au mémoire de l'an XII (1804). Ils attestent un autre point de vue philosophique.

(2) L'*Essai sur l'entendement humain*.

sophie (1) et l'ouvrage de Villers n'ont songé qu'à défigurer par des motifs contraires. Il s'est trompé dans ses conséquences ; mais comme il a profondément marqué les faits primitifs et les lois de l'intelligence humaine ! Vous vous en rapportez aveuglément à cet égard à ce qu'ont dit MM. de Tracy et de Gérando, qui l'ont traité comme Condillac a fait à l'égard de Descartes et souvent de Locke : tordre ses expressions pour lui faire dire tout le contraire de ce qu'il a dit. »

La théorie originale d'Ampère procède, en effet, de Kant. Elle a pour but de trouver un passage entre les *phénomènes* et les *noumènes*, entre les choses telles qu'elles nous apparaissent et les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes. Tout ce que nous savons de la nature extérieure se réduit aux sensations qui se produisent simultanément ou successivement dans notre âme ; tout ce que nous savons de notre âme elle-même se réduit au sentiment intermittent que nous avons de notre moi et de ses diverses modifications. Nous n'atteignons aucun être dans sa réalité propre et permanente. Toutefois, entre les phénomènes de toutes sortes qui sont l'objet de nos perceptions et la matière de nos jugements, nous reconnaissons certains rapports qui leur sont inhérents sans en être inséparables. Je perçois entre tels ou tels phénomènes des rapports de situation, de succession, de causalité ; je puis anéantir par la pensée ces phénomènes ; je puis leur en substituer d'autres indifféremment ; rien ne me forcera d'imaginer de nouveaux rapports. Les mêmes rapports peuvent subsister entre tous les objets possibles ; ils sont indépendants de tout ce qui nous apparaît ; il n'y a donc aucune contradiction à les étendre aux *choses en soi*, aux *noumènes*. Or, il est au moins un de ces rapports pour lequel une telle extension est nécessaire, c'est celui de causalité. Par cela seul que nous nous représentons des phénomènes, nous affirmons implicitement quelque chose dont ces phénomènes sont l'apparence ou le signe. Ce quelque chose, nous ne pouvons le saisir en lui-même ; nous ne pouvons savoir jusqu'à quel point il ressemble à ses manifestations ; mais, s'il en est indépendant, elles ne le sont pas à son égard, puisqu'elles ne s'expliquent que par lui. Un rapport de causalité rattache donc l'ordre des *phénomènes* à celui des *noumènes*. Quoi de plus naturel que de supposer entre les *noumènes* eux-mêmes et ce rapport et les autres rapports du même genre qui peuvent également s'abstraire des *phénomènes ?* Ce n'est qu'une hypothèse, mais c'est la seule qui satisfasse l'esprit humain, en laissant à la connaissance son caractère relatif, sans lui refuser une échappée sur l'absolu.

Telle est la théorie d'Ampère. Il ne paraît pas que Maine de Biran l'ait jamais adoptée. C'est, d'un autre côté, dans une doctrine toute mystique, qu'il chercha un refuge contre le scepticisme. Quant à Ampère, à partir de 1815, il ne semble occupé que de recherches scientifiques ; mais s'il ne songe ni à publier, ni à perfectionner son système philosophique, les confidences de son fils prouvent qu'il n'y pas renoncé. Il cède aux circonstances, désormais moins favorables à des spéculations de cette nature. Le goût de la philosophie renaît, avec une grande vivacité, sous la Restauration ; mais il lui faut d'autres horizons que l'analyse de la pensée. Les esprits distingués qui, au commencement du siècle, avaient poursuivi cette analyse, soit sur les traces de Condillac, soit dans des voies nouvelles, les de Tracy, les Laromiguière, les de Gérando, les Maine de Biran, les Ampère, sentent que les générations nouvelles ne sont plus avec eux. Les uns n'écrivent plus ou écrivent sur d'autres sujets ; les autres gardent en portefeuille leurs écrits philosophiques. Le besoin nouveau qui tourmente les âmes peut se traduire ainsi : Trouver, à l'aide de la raison éclairée par l'histoire, l'équivalent des croyances chrétiennes, soit pour les fortifier, soit pour les remplacer. Le mérite de M. Cousin et de son école est d'avoir compris ce besoin et de lui avoir donné une satisfaction apparente. Mais des arguments oratoires et une érudition superficielle ne pouvaient suffire que pour des âmes bien disposées et qui ne demandaient qu'à se laisser convaincre. Le même besoin subsiste ; mais il est devenu à la fois moins impatient et plus exigeant. Il ne se contente plus de solutions toutes faites ; il veut une critique exacte et précise. Or, la critique, en philosophie, ne peut s'appuyer que sur l'analyse de la pensée. La philosophie du XIXe siècle est ainsi ramenée à son point de départ.

La psychologie expérimentale, traitée sous une forme sévèrement scientifique, a repris faveur parmi les successeurs de M. Cousin, comme au sein des écoles dissidentes. Les derniers écrits de M. Paul Janet, de M. Albert Lemoine, de M. Caro, de M. Magy, de M. Vacherot, de M. Laugel, lui appartiennent presque exclusivement. Elle vient de s'affirmer avec éclat dans un livre sur l'*Intelligence*, auquel de brillants travaux de littérature et d'histoire n'ont fait, en quelque sorte, que servir de préambule et d'amorce (1). Nous redevenons curieux des œuvres qu'elle a inspirées à l'étranger ; nous recherchons, avec non moins d'intérêt ses antécédents chez les premiers maîtres de notre philosophie contemporaine. Le nom de Maine de Biran tend de plus en plus à remplacer celui de Cousin comme chef de l'école spiritualiste et psychologique. A ce nom il faudra joindre désormais celui d'Ampère, qui a pratiqué la même méthode avec la même rigueur, et dont les écrits philosophiques trouvent enfin, dans des circonstances plus propices, cette publicité qu'il n'avait pas osé leur donner lui-même. « Nul, dit M. Ravaisson, ne vit mieux que lui et ne fit mieux ressortir l'importance des rapports et la valeur du rôle qui appartient, dans la formation de la connaissance, à la faculté qui les découvre et qui les combine. C'est la part qu'il s'attribuait lui-même dans l'œuvre de régénération philosophique à laquelle il travaillait en commun avec Maine de Biran : celui-ci avait en quelque sorte découvert la volonté ; Ampère la raison (2). » La philosophie nouvelle doit se donner pour tâche de féconder cette double découverte.

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) Par M. de Gérando.

(1) *L'Intelligence*, par M. Taine, 2 volumes, librairies Hachette et Germer Baillière. — Nous nous bornons à constater le succès mérité de cet important ouvrage, sans vouloir en apprécier ici les doctrines, sur lesquelles nous aurions à faire bien des réserves.

(2) *La philosophie au XIXe siècle*, p. 16.

BULLETIN

M. Ravaisson (de l'Institut) a publié dans le *Journal des Débats* une très-remarquable étude sur *la Défense par l'offensive, d'après les grands maîtres dans l'art militaire.* En voici le début :

Vauban, le créateur de l'art de construire les forteresses, avait créé aussi l'art de les prendre. A la manière irrégulière de faire les siéges qui avait été pratiquée jusqu'à lui, il avait substitué une méthode qui devait conduire nécessairement, après un temps facile à déterminer, à s'en rendre maître.

Depuis lors, c'était devenu une maxime incontestée qu'une place assiégée dans les règles devait inévitablement finir par se rendre.

Carnot, dans son *Traité de l'attaque et de la défense des places*, démontra que cette maxime était une erreur.

Sans doute, si l'on ne considère dans une place que les ouvrages et l'artillerie qui la défendent, on peut marquer le terme où les attaques de l'assiégeant, bien conduites, doivent en triompher.

Mais, dans ce calcul, il est un élément qu'on néglige : cet élément est la garnison.

Or, la garnison, supposée suffisante, fait beaucoup à l'affaire, selon la façon dont on l'emploie.

Se tient-elle toujours, ou la plupart du temps, dans l'état de défensive que semble impliquer la condition d'assiégé : elle n'est, en quelque sorte, qu'un mur de plus; ce mur, comme les autres murs, doit à son heure faiblir et tomber.

Il n'en est pas de même si la garnison, d'assaillie se fait assaillante, et d'assiégée assiégeante.

D'une manière générale, si l'on s'en rapporte à l'autorité des hommes de guerre les plus éminents, depuis César jusqu'à Maurice de Nassau, à Gustave-Adolphe, à Turenne, à Frédéric II, à Napoléon, et enfin à notre maréchal Bugeaud, c'est à l'attaque, à l'offensive, toutes circonstances égales d'ailleurs, qu'appartient l'avantage.

Par de savantes recherches, M. Ravaisson a pu réunir une foule de témoignages importants à l'appui de sa thèse, qui était celle des meilleurs hommes de guerre. Nous citerons en passant cette remarque : « Le général Grant interdit dans son armée l'usage des boissons alcooliques, et les revers prirent fin. » En effet, les boissons alcooliques portent atteinte à la force morale, qui, à la guerre, est presque tout, selon la remarque du général Trochu lui-même. L'offensive entretient la force morale. Voici la conclusion de M. Ravaisson :

Les considérations qui précèdent peuvent être résumées ainsi : Ce qui augmente à beaucoup d'égards la force physique, comme font assurément de bons retranchements, et qui, par suite, contribue aussi à la confiance, deviendra aisément, par cela même qu'on aura établi sa confiance sur une base matérielle très-sujette à manquer, une cause de découragement et de faiblesse. Cela dépendra de votre audace à le braver.

D'autre part, bien loin que l'insuffisance de la valeur acquise soit un motif de tenir ce qu'on en a en réserve pour quelque grande, unique et décisive épreuve, c'est plutôt un motif pour ajouter par un exercice incessant et progressif à ce fonds de force morale, et par suite physique, de la nature duquel il est, comme de tout ce qui est vie et action, de croître par l'usage même que l'on en fait.

A peine est-il besoin d'ajouter que de vives sorties ne réussiront entièrement qu'autant qu'après avoir surpris l'ennemi elles ne lui laisseront pas le loisir de s'amasser en force pour les repousser, et qu'elles se changeront en promptes rentrées. « J'estime fort, disait le duc de Rohan il y a deux siècles, mais avec ce jugement supérieur dont les décisions sont applicables à tous les temps, j'estime fort que les assiégés fassent souvent des sorties. Mais il faut qu'elles se fassent en diverses heures, afin de mieux surprendre l'ennemi, et avec peu de gens, mais résolus, pour éviter le désordre à la retraite et ne faire autre chose que ce qui est commandé; car encore qu'on ne trouve pas d'abord grande résistance, comme c'est l'ordinaire, si vous tardez mal à propos, vous courez fortune d'être malmené sur la retraite. »

A mesure que le siége avance, à mesure doit redoubler, au lieu de se lasser, l'énergie de l'assiégé. « C'est sur la fin d'un siége, dit le maréchal de Saxe, qu'il faut marquer le plus de vigueur, parce que, plus vous en marquez, plus l'ennemi se dégoûte, parce qu'alors les maladies se mettent dans son camp, que les fourrages et les vivres lui manquent, et enfin que tout concourt à sa ruine, ce qui décourage et officiers et soldats. Si avec cela ils sentent que la résistance devient plus forte, et qu'elle augmente à mesure qu'ils se flattent de la voir diminuer, ils ne savent plus où ils en sont, et se découragent totalement. »

« L'art de la défense, dit Carnot en se résumant, n'est donc point, comme plusieurs se l'imaginent, d'éluder le choc à la faveur d'un rempart, mais, au contraire, celui de pouvoir se battre avec avantage un contre dix; celui d'être sans cesse agresseur lorsqu'on semble condamné par les circonstances à être constamment chassé et poursuivi, et à chercher perpétuellement quelque retraite nouvelle pour éviter d'être accablé par un ennemi supérieur. L'industrie est de convertir le système général de la défense en une suite d'attaques partielles, mais multipliées et combinées de manière à opposer toujours le fort au faible, sans cependant jamais compromettre une partie trop considérable de ses forces. »

C'est d'ailleurs la méthode que suivaient jusqu'à ces derniers temps les généraux français dans la défense des places. Écoutons ce témoignage du prince Frédéric-Charles (1859) : « Les Français emploient le moins de troupes possible à la défense immédiate d'une place; en revanche, ils tiennent sur pied de fortes réserves destinées à attaquer l'ennemi de flanc en dehors des fortifications, et à le repousser s'il est possible »

Que le commandant d'une place se pénètre de ces principes, qu'il mette en œuvre cette méthode, qu'il fasse de sa défense une offensive toujours renouvelée, et sur chaque point, sous chaque forme, toujours inattendue : il verra l'ennemi, de plus en plus déconcerté de voir arriver à chaque instant tout le contraire de ce qu'il croyait devoir attendre, assailli de plus en plus du côté où il avait entendu être l'assaillant, en même temps que du dehors, où il était d'abord maître, des armées de secours l'enveloppent et le pressent de plus en plus, se fatiguer, se décourager et lever le siége.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 49 5 NOVEMBRE 1870 — 24 JANVIER 1871

SALLE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

CONFÉRENCES POLITIQUES

M. AUGUSTIN COCHIN

de l'Institut

Paris et la Province

(27 décembre 1870)

Il fait froid, il fait nuit, et nous sommes réunis dans une salle morne et vide, autrefois charmante, dont tous les échos rappellent des harmonies délicieuses. Il me semble y entendre ce soir la phrase plaintive si connue du grand poëte italien :

« *Y a-t-il un plus grand chagrin que de se souvenir des temps heureux dans la misère?* »

Mais vous ne venez pas ici pour chercher un plaisir, vous venez dans une pensée de devoir. A l'heure même où nous parlons, vous songez aux pauvres mères qui se couchent dans des mansardes sans feu, et vous venez ici pour trouver une occasion de bienfaisance sous un prétexte de conférence, vous venez ici pour continuer l'une des trois grandes et belles traditions de Paris pendant le siége. Quel que soit le sort réservé à notre ville, — et je suis pour moi de ceux qui entretiennent au fond de leur cœur la flamme d'une inextinguible espérance de succès! — quel que soit l'avenir, nous ne pourrons jamais ravir à Paris la gloire d'avoir pendant plus de cent jours conservé ces trois traditions inextinguibles aussi comme la flamme de notre espérance, la tradition du courage, celle de l'intelligence et celle de la bonté. (*Applaudissements.*)

Puisque vous venez ici pour faire du bien, je n'ai pas à vous remercier; mais si j'avais à reconnaître la bonne œuvre que vous venez faire, je ne croirais pouvoir la mieux reconnaître qu'en vous disant de grosses vérités. Nous sommes dans une heure où il ne s'agit plus de poser, de faire des phrases, où il faut savoir nous dire à nous-mêmes et les uns aux autres les plus dures vérités; il y a à cela deux raisons : la première, c'est que la vérité sauve, et la seconde, c'est que le mensonge nous a perdus. (*Applaudissements.*) Oui, nous avons été perdus par le mensonge, car, pendant vingt ans, de bonne foi, la France a cru élever un monument de pierre, et elle s'est trouvé n'avoir élevé qu'un édifice de carton; la France a voulu, par des efforts incessants et aveugles, s'assurer l'économie, elle a trouvé la banqueroute; elle a voulu recouvrer la moralité, elle a rencontré la corruption; mais, surtout et encore il y a quelques mois, elle a cru s'assurer la paix, elle a rencontré la guerre, en sorte que les vingt années dont nous sortons, sans entrer dans des récriminations que je trouverais de mauvais goût, auront été semblables à une représentation théâtrale devant des décors artificiels, terminée par un incendie. (*Applaudissements.*)

Messieurs, nous nous devons la vérité encore pour un autre motif; c'est que, si le mensonge nous a perdus, il peut encore nous perdre. Vous vous croyez sans doute à jamais radicalement guéris de la maladie de la crédulité. Non! nous n'en sommes pas guéris, le mensonge peut encore nous perdre! En voulez-vous la preuve? Voyez la manière dont Paris juge tous les jours le gouvernement de la défense nationale. Quoi qu'on puisse dire de l'origine ou des défauts de ce gouvernement, il lui restera du moins dans l'histoire un immortel honneur : ayant trouvé par terre le drapeau français, il l'a ramassé, l'a tenu d'une main ferme devant l'ennemi dans les circonstances les plus critiques que l'histoire d'aucun peuple ait jamais enregistrées, sans jamais douter un seul instant ni de la France, ni de Paris. Ce gouvernement, il a les épaules accablées de la tâche la plus difficile qui ait pesé sur des épaules humaines! et cependant combien y a-t-il de gens qui toute la journée l'accablent de petits reproches, de petites remontrances, de petites leçons? J'ai souvenir d'une anecdote que j'ai lue dans la vie d'un très-grand patriote, d'un très-grand honnête homme, l'immortel Abraham Lincoln. Un jour qu'il était troublé par une multitude de critiques, au milieu de cette guerre épouvantable des États-Unis qui a duré cinq ans, et qui, pour le dire en passant, est un exemple admirable à offrir à la nation française de ce que peut la persévérance pour le triomphe du bon droit, Lincoln, avec cette forme à la fois malicieuse et familière qui lui appartenait, disait à un de ses plus impitoyables adversaires : « Lorsque vous voyez Blondin qui passe sur une corde roide au-dessus de la cataracte du Niagara, vous ne vous imaginez pas de saisir ce moment pour dire : « Blondin a mal mis sa cravate aujour-

d'hui, ou bien il est mal coiffé», vous retenez votre haleine, vous le regardez passer en réprimant tout bruit, tout mouvement, vous vous associez à son péril, et vous ne reprenez courage que quand il est enfin parvenu de l'autre côté de la rive. Eh bien! moi aussi, comme Blondin, je passe sur une corde roide la cataracte du Niagara; ce n'est pas le moment de me demander si ma toilette est bien correcte et si j'ai la main bien gantée; retenez de grâce votre haleine, et réprimez tout mouvement pour m'aider à franchir l'abîme et à passer de l'autre côté avec le drapeau national. »

Au lieu de tenir cette conduite et ce langage que le bon sens indique, nous passons notre temps à assaillir le gouvernement de nos critiques. Et que lui proposons-nous! Laissez-moi vous le dire en toute sincérité et en toute sévérité, si vous voulez : il y a des flatteurs autour du peuple de Paris comme il y avait des flatteurs autour de l'empereur. Les flatteurs, il y a six mois, tenant l'empereur dans un salon des Tuileries, lui disaient : « Sire, vous n'avez qu'à partir, vous vous nommez Bonaparte, vous arriverez victorieux à Berlin. » Et il y a maintenant des flatteurs qui, tenant le peuple dans un petit coin, lui disent aussi : « Sire, vous êtes souverain, vous vous appelez la Commune, vous n'avez qu'à partir, et vous irez à Berlin en passant d'abord par Versailles. » Savez-vous comment j'appelle ces courtisans-là? Ce sont les Lebœuf de la République! (*Applaudissements.*)

Messieurs, puisque vous me permettez de dire ici de dures et utiles vérités, je consacrerai cette conférence familière à attaquer l'un des grossiers mensonges par lesquels on a conduit la nation française là où elle est aujourd'hui, c'est la calomnie à l'aide de laquelle, non-seulement depuis vingt, depuis cinquante ans, mais depuis deux cents ans, on a brouillé, divisé profondément la province et Paris. On a déchiré la France en deux Frances, la nation en deux nations, avec un artifice, par des moyens, avec un calcul secret, que je vous demande la permission de qualifier ce soir franchement devant vous. Je viens de le dire, ce n'est pas seulement depuis vingt ans, c'est depuis deux cents ans, qu'on a ainsi comme à plaisir creusé un abîme entre Paris et la province.

Ce malheur date du temps où les rois ont créé au milieu de la nation cet établissement artificiel qu'on a appelé la cour, cette belle cour de Louis XIV, qui aura été en même temps le point culminant et le tombeau de la monarchie, cour splendide et vicieuse, magnifique et malfaisante, précisément installée dans cette même ville de Versailles que le nouvel empereur d'Allemagne a si mal choisie, car il vient asseoir son empire à la place qui a servi de tombeau à la monarchie et à l'ancienne France. (*Applaudissements.*)

C'est là que l'on a commencé à diviser la nation en deux parties, la cour et la province, la ville et la campagne, et à faire cette inexplicable distinction entre la capitale et les autres parties de la nation qui n'existe pas au même degré hors de France. C'est là que l'on a commencé à dire dans la salle de l'Œil-de-bœuf ce mot bête que répètent encore quelques bons bourgeois de la rue Saint-Denis, qui sont aussi niais assurément que les courtisans dont ils se moquent. Oui, il y avait des grands seigneurs qui disaient en parlant de leurs pareils et souvent de leurs supérieurs : « Ils sont de bonne noblesse de province, » et il y a encore des bourgeois de la rue Saint-Denis ou du Temple qui reçoivent leurs amis en leur disant, s'ils ont à dîner des membres de leur famille qui ne sont pas des Parisiens : « Je vous demande pardon, j'ai des parents un peu ridicules, ce sont des parents de province. »

Eh bien! messieurs, les habitants de la rue Saint-Denis ou les hôtes de la cour de Versailles ont par ce mot-là commis un crime que d'habiles gens ont exploité, un crime véritable envers la nature, envers l'histoire, envers la patrie! Diviser la France, c'est méconnaître le don le plus merveilleux qui ait jamais été fait à une race d'hommes par la main du Créateur. Car il n'y a pas de peuple plus parfaitement uni par le territoire, par l'histoire et par l'esprit que n'est le peuple français. Vous pensez que dans les circonstances où nous sommes, et avec la température que vous supportez, — car je pourrais peut-être, échauffer un instant vos âmes, mais vos membres, cela m'est impossible, — je ne songe pas à refaire devant vous l'histoire de la France; mais cependant n'y a-t-il pas quelque chose de doux pour nos cœurs à parler beaucoup d'elle dans ce moment? Il en est de la France, quand nous en parlons, messieurs, enfermés dans cette espèce de cage de fer qui depuis cent deux jours nous sépare d'elle, comme de nos bien-aimées familles. Quand nous les avons près de nous, nous les décrions un peu, nous connaissons leurs défauts, nous jugeons leurs imperfections; mais quand nous en sommes séparés, avec quelle ardeur d'âme nous envoyons à travers l'espace, jusqu'à ces êtres chéris, tous les messages les plus brûlants de notre amour et de notre fidélité! avec quel bonheur nous parlons des absents! comme nous reconnaissons leurs qualités à mesure qu'ils nous manquent, et comme nous voudrions être au moins semblables à ces pauvres aveugles qui, les yeux fermés, tâtent les mains, peuvent toucher les membres de ceux qu'ils ne voient pas, et sentir la douce chaleur des êtres dont ils ne rencontrent pas le regard! Messieurs, ce que nous sentons pour nos familles, nous devons l'éprouver aussi pour la France, car elle est une personne, une mère, une vivante, elle a une figure, une histoire, un nom; nous l'aimons, nous le sentons; nos yeux sont fatigués de ne plus parcourir ses traits délicats e sa physionomie charmante; ce ne sont pas nos lèvres, c'est notre cœur qui nous parle d'elle, et tous ces pauvres gens qui s'en vont mourir, les uns de froid, les autres sous les balles de l'ennemi, quand ils disent qu'ils meurent pour

la France, ils savent bien qu'ils donnent leur sang pour une personne vivante qui a sa place dans l'histoire, et qui est une des créatures les plus miraculeuses du Père des hommes. (*Applaudissements.*)

Le Père des hommes a fait du sol de la France un territoire destiné à une complète unité. Matériellement cela se voit. Cette France que nous ne contemplons plus qu'en imagination, la carte nous la présente régulièrement découpée, carrée, assise sur deux mers, sur une mer dont les flots baignent à la fois l'Italie et la Grèce, la patrie de Virgile et celle d'Homère, et sur un océan qui conduit jusqu'aux dernières limites des habitations des hommes. Cette terre a un sous-sol extrêmement riche, une surface d'une fécondité et d'une variété de produits inépuisables, un climat égal, un ciel pur et clément, de beaux fleuves, des montagnes, des collines et des golfes, des ports profonds, d'épaisses forêts; elle produit en abondance le pain, le vin, la laine, et il n'y a pas sur ce globe de territoire mieux fait pour servir de résidence à une famille humaine. Cette famille est la plus nombreuse qui existe d'êtres semblables par le tempérament physique, unis par la même langue, le même culte et le même esprit. Ne vous étonnez donc pas si ces hommes, ainsi assemblés par la nature sur ce sol charmant et si bien délimité, ont produit ensemble une histoire incomparable, soit que vous la considériez par ses grands sommets, par ses cimes lumineuses, saint Louis, Jeanne d'Arc, saint Vincent de Paule, Descartes, Turenne, Condé, Bossuet, Corneille, Molière, Mirabeau, Napoléon, Turgot, soit qu'au lieu de prendre des individualités pour types, vous choisissiez les idées auxquelles la terre de France a servi de sol natal, et notamment ces quatre grandes idées d'égalité politique, de liberté civile, de liberté religieuse, de fraternité sociale, que toutes les catastrophes ressuscitent au lieu de les ensevelir, que tous les malheurs grandissent au lieu de les abîmer, que toutes les souffrances font estimer encore plus précieuses à tous les êtres humains : l'égalité politique, la liberté politique, la liberté religieuse, la fraternité sociale, grandes vérités poussées sur le sol français, et destinées, quel que soit notre avenir, à devenir infailliblement le programme, la loi du monde entier. Que la France soit rayée de la liste des nations, ce qu'a produit la France est immortel; les idées des nations ne seront jamais effacées du territoire moral des nations; que notre territoire matériel disparaisse, il restera à jamais ce territoire moral sillonné par ces quatre grands principes qui, comme trois grands fleuves, arroseront, féconderont les terres civilisées, jusqu'à l'extrémité des temps.

Avoir osé déchirer une pareille nation, rompre son unité, transformer des sentiments fraternels en divisions haineuses, c'est avoir, je le répète, tenté et accompli un crime. Par quels moyens cela a-t-il été possible? par la calomnie, et dans quel profit?

Par la calomnie! On a dit à Paris que la France était ridicule, et à la France que Paris était dangereux. On a dit à Paris que les provinciaux étaient de bien pauvres gens, encroûtés dans des préjugés erronés, des paysans illettrés habitant dans des tanières, incapables de raisonnement. On a dit à la province, d'un côté, que Paris était un Eldorado, un pays de délices, où l'on n'avait qu'à venir pour trouver de l'argent en abondance et des plaisirs faciles; et de l'autre côté, que c'était un antre, une caverne, une sorte de volcan, au milieu de la nation française, dont les flancs laissaient sortir alternativement de la flamme ou de la boue. Puis on a dit encore à Paris que la province était inutile, qu'avec la liberté commerciale, le monde entier était notre marché; que la province n'était plus bonne qu'à être gardée en tutelle, que ses villes n'étaient plus des centres intellectuels, que c'était fini des bons paysans; — et il y a eu même un poëte qui, voulant dépeindre une belle personne, disait :

Elle avait de beaux yeux pour des yeux de province.

En même temps on ne manquait pas de répandre en province la haine et la calomnie contre Paris. Vous connaissez tous une anecdote que je crois apocryphe. On prétend qu'un général russe et un officier allemand étaient, à la date néfaste de 1815, sur les hauteurs de Montmartre pendant la nuit, et que l'un dit à l'autre : « Voilà Paris à nos pieds, si nous le brûlions?» et l'autre lui répondit : « Laissons vivre Paris, il empoisonnera la France. »

On a varié sur tous les tons cette anecdote, en l'accompagnant de considérations politiques dont je vous fais grâce en ce moment, et aussi de considérations morales. On a dit que Paris était une ville de désordre, que la province était le centre de la moralité; qu'il y avait le vice d'un côté, la vertu de l'autre; des richesses effrontées d'un côté, des pauvretés honorablement supportées de l'autre... Ainsi, soit par la flatterie, soit par la calomnie, on a fait deux France, deux nations, et ces deux nations sont arrivées à voter, à penser, à croire, à vivre, l'une autrement que l'autre. Les dernières élections l'ont assez prouvé. Messieurs, au profit de qui ces manœuvres s'accomplissaient-elles, dans quel but calomniait-on ainsi la France? Oh! cela est facile à dire : il y a un vieux livre qui est toujours la vérité, et qui dit : « Diviser pour régner ». On a divisé pour régner.

Vous me permettrez de vous raconter à cette occasion une petite légende bretonne qui s'appelle d'un nom bizarre, mais nous sommes ici pour causer familièrement, et vous ne me demandez dans cet entretien de quelques minutes ni grande hauteur de vues, ni grande habileté de langage. Je vous dirai donc une histoire bretonne, qui s'appelle *le Coucou*.

Il paraît qu'en Bretagne on croit que cela porte bonheur d'entendre chanter les coucous. Deux frères travaillaient dans un champ, un coucou chante, l'un des deux frères dit à l'autre : « Je l'ai entendu chanter le

premier, c'est pour moi qu'il a chanté. Je vais tout de suite acheter la maison de mon voisin dont j'ai envie depuis longtemps. — Non, dit l'autre; c'est pour moi; je vais aller vendre ma jument au marché. Je suis sûr que j'en tirerai un grand prix. — Mais non, c'est pour moi. Allons tous deux trouver le juge. » Ils vont trouver le juge, et lui disent : « Vous avez beaucoup d'expérience, vous allez nous tirer d'incertitude; mon frère dit que c'est pour lui que le coucou a chanté, et moi je dis que c'est pour moi. » Le juge, après avoir beaucoup réfléchi, leur dit : « Mettez d'abord là un petit écu », et puis, quand tous les deux eurent déposé leur obole, il mit le tout dans sa poche, et leur répondit : « Vous voyez bien que c'est pour moi que le coucou a chanté. » (*On rit.*)

Messieurs, il s'est passé en France quelque chose comme l'histoire du *Coucou*, la province et Paris sont deux frères qui ont cru l'un et l'autre que l'oiseau de bon augure avait chanté pour eux, ils se sont adressés aux puissants, les puissants leur ont fait déposer leurs écus, et leur ont dit : « Vous voyez bien que c'est pour moi que le coucou a chanté. » (*Rires et applaudissements.*)

Voilà pour quel profit on a divisé Paris et la province. S'il y a une leçon dans le siége de Paris, et certes il n'y en a pas une, il y en a mille; mais s'il contient une leçon profondément utile, instructive et bonne à recevoir, c'est celle-ci : que toutes ces divisions entre Paris et la province sont de profonds malentendus, qu'en effet nous sommes des frères, fils du même père et de la même mère, habitants de la même terre natale, et que nous avons tous mêmes devoirs, mêmes destinées, mêmes droits, mêmes intérêts. Nous l'avons prouvé en combattant tous d'un même cœur et d'un même dévouement pour la patrie commune. La leçon du siége de Paris, elle est écrite, non pas dans l'histoire, mais sur la terre, avec du sang, avec le sang mêlé de la province et de Paris.

Tout à l'heure je vous parlais de la France, je tâchais d'évoquer à vos yeux, fatigués de ne pas la voir, cette image maternelle et charmante. Je me souvenais de ces beaux vers de notre plus grand poëte vivant :

— On ne peut pas vivre sans pain,
— On ne peut pas non plus vivre sans la patrie.

Je vous rappelais les grands souvenirs historiques de notre France, et aussi ses beautés naturelles, tout ce qui doit vous faire respecter la patrie, et aussi tout ce qui vous porte si ardemment à l'aimer. Je tâchais de promener votre imagination, à travers les barreaux de notre vaste prison, sur les belles cités florissantes, les fleuves tranquilles, les riantes prairies, la gaieté de nos champs, le calme de nos forêts, tant de dons et de biens qui ont fait de la France, disait une vieille chronique, le plus beau royaume après celui du ciel. Mais, messieurs, est-ce qu'il n'y a pas une image encore plus belle, plus grande, plus héroïque, plus imposante que celle que j'essayais de tracer tout à l'heure devant vous? Est-ce que notre mère n'est pas encore plus belle avec ses cicatrices qu'avec sa couronne, avec ses plaies qu'avec ses richesses, avec les lambeaux de son drapeau sanglant que des gerbes de blé dans la main? Et quand notre imagination, au lieu de se reporter sur le passé pour chercher la trace de cette patrie un instant évanouie pour laquelle nous combattons sans la voir, quand notre imagination se porte sur la France qui combat et qui souffre, combien son image est encore plus saisissante! Voyez-vous cette belle cité à peu de distance du Rhin, si belle avec sa forteresse, sur laquelle l'immortel Vauban avait écrit : *Servat et observat*, avec la flèche de la cathédrale debout comme un doigt pour montrer perpétuellement le ciel à la terre, et atteignant à une si grande hauteur, qu'elle n'a que deux mètres de moins que la plus haute des pyramides d'Égypte? Voyez-vous cette ville décorée de la statue de Gutemberg, le père de l'imprimerie, miracle qui a mis les hommes de tous les temps en communication les uns avec les autres, cette belle ville d'où est sortie un jour la *Marseillaise?* Maintenant sa cathédrale est éventrée par les boulets, sa forteresse est démantelée, son pont est rompu, ses habitants sont prisonniers, elle s'appelle Strasbourg! Ah! que nous l'aimons mieux ainsi! qu'elle est plus chère à nos cœurs! Quand nous prononçons son nom, un frisson d'admiration s'empare de nous; elle nous est cent fois plus chère, elle nous paraît mille fois plus belle avec ses cicatrices et ses plaies.

Et cette petite ville avec sa jolie fontaine, et sa tour au nom antique qu'on appelle la tour de *Thibaut le Tricheur*. Voyez-vous ce marché animé, bruyant, tous ces bons habitants avec leurs bestiaux, leurs blés qu'ils viennent y apporter le vendredi et le samedi! mais que dis-je? la place du marché est hérissée de barricades, les gardes nationaux se battent comme des héros, la fontaine est brisée, et le sang s'y mêle avec l'eau du bassin! Cette petite ville, placée au milieu de plaines sans défense, a trouvé le moyen, dans son patriotisme, de faire obstacle à l'ennemi, de l'arrêter quatre jours : elle s'appelle Châteaudun. Ah! qu'elle est bien plus belle, maintenant qu'elle n'a plus figure humaine, et que les habitants cherchent la place de leurs maisons effondrées!

Et cette autre grande ville, la ville de Jeanne d'Arc, cette ville à la fois savante et antique, qui n'avait jamais été prise, qui projette au bord de la Loire sa majestueuse cathédrale, grand monument gardé par un grand évêque, avec la statue de Jeanne d'Arc et la statue de Pothier, l'honneur et le droit, la loi divine et la loi humaine, cette ville calme et digne, vaste et puissante, entourée des riches plaines de la Beauce! elle a été prise, reprise; on s'y est battu un jour, trois jours; on s'y est battu une seconde fois douze jours : elle s'appelle Orléans. Orléans, Châteaudun, Metz, Strasbourg! ah! comme ces noms sont plus grands! comme la patrie est plus belle avec ses cicatrices au front! Vous tous qui avez là vos amis, vos pères, vos mères, vos enfants, peut-être, et vos frères, vos concitoyens, comme vous vous

sentez plus énergiquement déterminés à la lutte pour la patrie française, maintenant qu'elle est envahie, abattue, mutilée, que lorsqu'elle jouissait en paix des dons qu'elle avait reçus de la bonté du Père des hommes ! (*Applaudissements.*)

Paris serait bien ingrat s'il oubliait que la France ne s'est pas seulement battue pour lui, comme il se bat pour la France depuis cent deux jours, mais s'il oubliait aussi que la France se bat dans Paris. Cette province que nous avons méconnue, cette province, elle est venue à notre appel, elle s'est levée pour nous, elle s'est enfermée avec nous. Il y eut un jour, il m'en souvient, et ce jour n'est pas bien éloigné, où notre position, à nous Parisiens, n'était rien moins que riante, car le drame auquel nous assistons, c'est une pièce en cinq actes : premier acte, la chute de l'Empire ; second acte, chute de l'armée ; troisième acte, résistance de Paris ; quatrième acte, résistance de la France ; cinquième acte, résurrection. (*Vifs applaudissements.*)

Au troisième acte, quand nous nous sommes trouvés tout seuls, sans armée et sans chefs, lorsque nous voyions arriver non pas des défenseurs, mais des victimes, lorsque nous voyions accourir tous les jours ces pauvres émigrants de la province qui venaient comme des enfants se réfugier sur le sein de leur mère, qui ne se demandaient plus, non plus à leur tour, si la capitale était une Babylone ou une caverne, mais qui venaient trouver dans Paris les qualités que je nommais tout à l'heure : le courage, l'intelligence et la bonté...! vous rappelez-vous, quand nous voyions passer ces pauvres petites charrettes avec des femmes, des enfants, des soldats blessés, et que nous disions : Ah ! c'est la Lorraine ; c'est l'Alsace ! Quelques jours après, c'étaient les pauvres gens de la banlieue, emportant avec eux tout ce qu'ils pouvaient et se réfugiant pendant l'orage contre le grand arbre. Nous nous demandions alors comment nous pourrions nourrir, loger, et surtout défendre tout ce monde avec nos deux millions d'habitants. Il y eut un moment pour Paris qui n'était pas gai. Tout à coup, comme des mineurs ensevelis sous un éboulement, nous avons entendu des voix, des hommes, qui approchaient de l'autre côté de la muraille. C'était la province ! nous avons vu défiler dans nos rues ses bataillons ; nous ne leur avons pas demandé quelles étaient leurs opinions, leur origine, leurs croyances, leur instruction ; nous ne leur avons pas demandé s'ils étaient de la veille ou du lendemain, de loin ou de près, de la Bourgogne ou de la Bretagne. Avec quel soulagement, avec quel enthousiasme, nous recevions tous ces jeunes gens des pays les plus lointains, de l'Hérault, du Tarn, des Alpes, des Pyrénées, de toutes les parties de la France, qui se levaient de toutes ces contrées que nous avons à peine traversées, et qui accouraient vers la capitale de la patrie, dans son centre, comme par un mouvement instinctif, devinant bien que là devait être la principale résistance, et que, comme le disait ce matin le *Journal officiel* en employant une heureuse expression, avec l'aide de la province, « Paris saurait faire son devoir de capitale ».

Nous nous sommes battus pour eux, ils se sont battus pour nous. Nous étions frères par la naissance, nous voilà frères par la destinée et par l'infortune, nous voilà tous luttant sur le même radeau, dans le même orage. Ah ! messieurs, quelle que soit l'issue du siége, que cette leçon soit la réconciliation de la France ! On nous avait dit que l'Empire serait la paix, on nous avait menti ; tâchons, du moins, que la République soit la concorde. (*Applaudissements.*)

Nous serions dignes de tous les châtiments si nous devions, après de tels malheurs, revenir encore au vieux règne des coteries, des partis, à la guerre civile des mots et des opinions, des progressistes et des réactionnaires, des cléricaux et des libres penseurs, des égalitaires et des aristocrates, de la gauche et de la droite. Querelles de mots, de malentendus et de soupçons funestes ! Messieurs, quand on a un peu d'expérience de la vie, on sait que les hommes doivent se juger sur leur capacité, sur leur honnêteté, et non sur leurs opinions et sur leurs croyances. Les croyances et les opinions sont libres, mais elles ne prouvent ni l'aptitude ni la probité. Il ne faut pas demander aux hommes s'ils sont rouges ou blancs, s'ils sont riches ou pauvres, s'ils sont nobles ou roturiers ; est-ce que les nobles ne meurent pas comme les roturiers ? est-ce qu'il y a des hommes du lendemain lorsque nous sommes tous des Français de la veille ? (*Applaudissements.*)

Tout le monde voudra la République, si la République sait être tout le monde. (*Nouveaux applaudissements.*)

Une voix : C'est vrai.

M. Cochin : Si la République est toujours l'apanage d'une coterie, la proie de quelques-uns, ces quelques-uns s'en iront bien vite, car ils se déchireront bien vite en trois classes, que l'on trouve toujours dans tous les partis : les vrais patriotes, dignes de tous les respects, sous tous les noms ; puis les incapables, pliant sous le poids de fonctions dont ils ne sont pas dignes ; et les incorrigibles, les énergumènes, qu'il faudrait proscrire dans tous les partis et ne pas honorer du nom d'une opinion ou d'un parti, et tenir pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour des bavards, des fanfarons, et quelquefois pour des scélérats. (*Applaudissements.*)

Messieurs, au prix de la concorde et de l'union, achetées par tant d'efforts, payées par tant de sang, nous sauverons la France, j'en réponds, quels que puissent être ses malheurs passagers. Nous avons devant nous de grands exemples dans l'histoire, et entre tous ceux que je pourrais choisir, celui qui vient à mon esprit a le droit de nous émouvoir davantage, parce que c'est celui d'un homme qui a longtemps habité la terre française, héros d'une ville qui a été honorée par la sympathique affection, et non-seulement par la sympathie, mais par le secours armé de la France, noble terre qui sait donner son appui quand elle l'a promis, et ne ressemble

pas à ces nations qui promettent tant au moment de la prospérité, et qui tiennent si peu au moment du besoin. Je veux parler de Daniel Manin, le défenseur de Venise. Venise a été malheureuse comme nous; elle a été assiégée, elle a supporté la famine et la mitraille, comme nous; elle a été bombardée plus que nous, et après ses malheurs, elle est indépendante, elle a été ce que nous sommes, elle est ce que nous serons.

Eh bien! elle doit son honneur pendant le siége à ce grand citoyen qui s'appelait Daniel Manin (*applaudissements*), et cet homme a sauvé Venise en entendant la République comme vous l'entendez si bien, je m'en aperçois à votre approbation, comme la chose de tous, le bien commun, la raison sociale de la patrie. Manin avait su inspirer à tous les Vénitiens une confiance absolue. Voici le dialogue qui eut lieu un jour, entre les Vénitiens réunis sur la place Saint-Marc et cet honnête homme. On l'avait prié de prendre la dictature; il l'avait refusée, tenant pour certain qu'un homme d'honneur, dans les circonstances les plus graves, ne doit pas sacrifier une seule liberté. A la fenêtre du palais des doges, dans un moment suprême où les mots étaient brefs, le dialogue suivant s'engagea entre Manin et le peuple de Venise, dialogue digne d'être enregistré par l'histoire : « Vous voulez résister? — Oui! — A tout prix et jusqu'à la mort? — Oui. — Je vous imposerai de lourds sacrifices? — Nous les subirons. » Il termine par cette simple parole : « Notre vie est entre les mains de Dieu, notre honneur est dans les nôtres. (*Applaudissements.*)

Deux jours après, sur la même place, des hommes vinrent trouver Manin et lui dirent : « Votre plan est mauvais, vous défendez mal la ville; nous demandons la levée en masse et des sorties. » (*On rit.*) Et Manin leur répondit : « Vous voulez la levée en masse et des sorties; voilà le bureau d'enrôlement, allez vous engager et vous battre. Si vous ne voulez pas aller au bureau d'enrôlement, allez-vous-en; vous n'êtes que des bavards dangereux. » (*Applaudissements.*)

Il y a une troisième scène dans la vie de Manin que je veux vous raconter. Un jour il visitait les blessés, et il les trouva, — c'est lui-même qui l'a raconté, — il les trouva, avec émotion, dans cette tranquilité merveilleuse où nous voyons nos propres blessés quand nous avons l'honneur de les visiter dans les ambulances. Un homme est tout feu quand il va au combat; il éprouve d'abord, cela est bien naturel, autant d'exaltation que de sentiments de défaillance; c'est un combat en lui, dont il triomphe, et dont un Français, plus que tout autre, sait promptement triompher. Les blessés, au contraire, sont paisibles. Ni abattement, ni exaltation. Nous voyons de malheureux mutilés, sur leurs lits, qui n'exhalent pas de leurs lèvres un seul murmure, et qui semblent couchés, non-seulement dans leur lit, mais dans leur devoir. (*Applaudissements.*)

Manin fut ému et saisi d'admiration. Il approcha de l'un d'eux, dont un éclat d'obus avait atteint le visage et obscurci la vue. Cet homme allait mourir. On lui dit que Manin, le président de la République de Venise, était là, et son premier mouvement fut de s'écrier : « Manin, c'est toi qui me fait mourir! » Manin s'approcha en frémissant du mourant, mais tout d'un coup l'âme avait pris le dessus, et le blessé cria d'une voix plus éclatante et plus pure : « C'est égal, Manin, vive la République! » (*Applaudissements.*)

Messieurs, nous saurons imiter de pareils exemples, mais à une condition, je le répète, c'est qu'il faut savoir, selon l'expression consacrée, nous ensevelir sous des ruines. Mais, entendez-moi bien, ce n'est pas nos maisons qu'il faut ensevelir, nos biens, nos monuments, nos personnes. Ce sont d'abord nos ennemis, et nous en avons de plusieurs sortes. Nous devons ensevelir nos haines, nos divisions, nos discordes, nos préjugés. Que la province ensevelisse ses terreurs et ses rancunes contre Paris; que Paris ensevelisse ses dédains et ses fautes. Battons-nous contre les Prussiens, ne nous battons plus entre Français. Le siége de Paris a déjà, je le crois, grandement avancé l'œuvre de la réconciliation de la France. Nous pouvons déjà, sans forfanterie, nous tourner vers nos ennemis et leur dire : « Vous êtes occupés à faire un empire et un empereur, grand bien vous fasse! Pour nous, nous sommes occupés à une besogne meilleure, nous tâchons de refaire une nation. (*Plusieurs salves d'applaudissements.*)

AUGUSTIN COCHIN,
de l'Institut.

SALLE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

CONFÉRENCES POLITIQUES

M. JULES LE BERQUIER.

Le dernier jour de l'année 1870 (31 décembre)

Messieurs,

Vous vivriez tout un siècle, et je suis heureux de commencer en vous souhaitant cette longévité, si elle peut vous être agréable; vous vivriez, dis-je, tout un siècle, que vous ne reverriez pas, j'ose l'affirmer, une année comme celle qui va finir dans quelques heures. Il y a de tout dans cette année : le bien et le mal, le bon et le mauvais s'y rencontrent à des degrés impossibles. Il y a des traits sublimes et des infamies, des choses navrantes pour les cœurs honnêtes, mais aussi les choses les plus rassurantes, les plus douces à concevoir et à méditer; il y a le passé qui est mort, et bien mort, je l'espère; il y a l'avenir qui est déjà vivant et sera vivace, c'est une de mes espérances. Enfin, il y a tant et tant que je ne sais par où commencer, par où je dois finir, et qu'en présence d'un sujet qui m'écrase et que mon amitié pour M. Yung m'a laissé imposer, je vous demande la per-

mission d'être moi-même et de vous dire avec sincérité quelles sont les émotions que j'éprouve à la fin de cette année qui emporte avec elle l'objet de mes haines, mais me laissera, permettez-moi d'y compter, un heureux souvenir, celui d'avoir passé au milieu de vous les derniers moments qu'elle nous doit encore avant de disparaître et d'entrer à son tour dans le domaine de l'histoire. (*Applaudissements.*)

J'ai dit que cette année emportait avec elle l'objet de mes haines. Qu'est-ce donc que je hais? Laissez-moi, messieurs, une entière franchise, et, si je parle en mon nom, veuillez bien comprendre que ce n'est pas pour mettre en avant ma personnalité, Dieu m'en garde! mais uniquement pour me servir d'une forme de langage qui me convient mieux dans cet entretien. Qu'est-ce donc que je hais? Je hais ce qui est malhonnête, et, pour moi, l'Empire a été un gouvernement profondément malhonnête. (*Applaudissements.*)

Il est vrai que je n'ai jamais su distinguer deux espèces de morales, une petite et une grande : la petite, la morale bourgeoise et du foyer, qu'on respecte celle-là, non pas précisément parce qu'il y a des gendarmes qui plaisantent peu, une justice qui ne plaisante jamais et des prisons qui manquent d'agrément; non, on la respecte parce que, on le sent, elle est la protection de la famille, et que sans elle nous serions une horde de sauvages. A côté de cette petite morale, il y en aurait une autre, la morale des affaires publiques, au-dessus de laquelle, paraît-il, il n'y aurait ni gendarmes, ni justice, ni prison; morale facile, à l'usage des renégats, des sceptiques, des entrepreneurs de coups d'État, et avec laquelle il y aurait toujours des accommodements. Des accommodements! voilà le mot que je ne puis comprendre. Ce mot, vous le savez, Molière l'avait appliqué à la petite morale, aux affaires du ménage d'Orgon, mais pour le flétrir dans les hypocrisies de Tartufe. Est-ce que nous pouvons, nous, le laisser appliquer aux affaires publiques, à la politique, aux grandes choses de l'État, sans nous émouvoir, sans protester, sans le flétrir à notre tour, sous quelque manteau qu'il se cache? Je dis que non, et jamais, à mon sens, nous ne saurions le faire avec trop d'énergie. (*Applaudissements.*)

Il y a un an, à pareille époque, l'Empire avait dix-sept années de date. A ce moment-là, pour un grand nombre, l'existence des deux morales était bien près d'être démontrée, car enfin nous avions vu le 2 décembre, et nous l'avions accepté; nous avions eu la constitution de 1851; oh! un chef-d'œuvre. Article premier : La constitution garantit les grands principes proclamés en 1789. — En vérité, après cette déclaration, les plus exigeants n'avaient pas grand'chose à désirer. — Mais attendez l'article dernier : Pourront être supprimées par des décrets toutes les libertés ci-dessus, avant la réunion des grands pouvoirs de l'État. — Et avant la réunion des grands pouvoirs de l'État, toutes les libertés étaient en effet supprimées : liberté de la presse, liberté de réunion, liberté électorale, liberté individuelle, comptez, il n'en restait plus une seule. Nous avions vu autre chose encore, nous avions été témoins d'un acte, — comment le qualifier? — d'un acte d'audacieuse spoliation. Un bourgeois qu'on appelait le roi Louis-Philippe avait pu un jour envoyer le prétendant de Strasbourg dans un des fossés de Vincennes, mais cette fois, c'eût été en plein jour, après jugement et à la face du pays. Il ne l'avait pas fait, il avait haussé les épaules en disant : Qu'il aille se faire... couronner ailleurs. (*On rit.*) Le vieux roi — un avare! — avait quitté la France laissant après lui 50 millions de dettes. Ses enfants y avaient laissé leur patrimoine, celui de leurs enfants. Un soir, car il y a des choses qui ne s'annoncent que dans les ténèbres, un soir paraît un décret qui confisque la fortune des enfants de Louis-Philippe et met à leur charge les dettes de leur père. On a appelé cela le premier vol de l'aigle. (*On rit.*) L'oiseau de proie avait de l'envergure, il promettait beaucoup; mais aujourd'hui ne vous semble-t-il pas qu'il a dépassé toutes les espérances? (*Applaudissements.*) Et la machine infernale de Gaillard, cette machine de carton qui avait menacé les jours du chef de l'État et lui valut les adresses de félicitation de toute la France, en vertu de circulaires préparées à l'avance, expédiées à point nommé de Paris à tous les préfets, transmises par ceux-ci à tous les maires, et fidèlement obéies dans les vingt-quatre heures! De ce complot imaginaire, qui n'a donné lieu à aucune instruction, à aucune poursuite, était sorti l'empire, comme de sa source naturelle, bien qu'il nous fût réservé d'en jouir par la grâce de Dieu et la volonté nationale. (*Applaudissements.*)

Nous avions vu tout cela, messieurs, — j'en passe, et des pires, — et après tant de coups de fortune impunis, après tant d'audacieuses entreprises, il s'était fait dans beaucoup d'esprits un grand trouble. A ceux qui voulaient raisonner encore, on répondait : Que voulez-vous! la politique est la politique; vous voyez bien que le pays accepte tout cela, puisqu'il ne dit rien. Regardez donc autour de vous. Est-ce que le sénat se plaint? Il a cependant des pouvoirs considérables : il peut annuler pour inconstitutionnalité tous les décrets de l'empereur. Eh bien! il n'en a pas annulé un seul. Pourquoi? Parce que ces actes sont tous parfaitement conformes à la légalité. Et le corps législatif? a-t-il pensé une seule fois à faire de la peine à Sa Majesté ou à ses ministres? En aucune façon. Il y a bien là quelques mauvaises têtes, des hommes hargneux qui en veulent à la majorité, et surtout à ce pauvre Cassagnac, qui cependant a du courage, car il les houspille joliment, — il les interrompt même avant qu'ils aient parlé. — Mais à part cela, cette chambre vote comme un seul homme. Et la magistrature? Elle rend des arrêts, c'est son affaire; mais si ces arrêts sont parfois conformes à ce que désire le gouvernement, est-ce que ce sont là des services? Et l'administration? Les maires, les gendarmes, les préfets et les pompiers sont-ils assez dévoués? Est-ce que jamais gou-

vernement a pu compter sur un personnel mieux discipliné? Enfin, jusqu'à l'armée, qui ne sait plus comment témoigner de sa respectueuse soumission. N'a-t-on pas vu un maréchal de France apporter à l'empereur sa correspondance sur un plat d'argent? Vous, messieurs, vous voudriez peut-être, en passant, savoir quel est ce grand dignitaire qui a endossé dans le cabinet du souverain la livrée du valet? Je ne dirai pas son nom, je ne le ferais qu'à la dernière extrémité, et alors seulement qu'il me faudrait prendre le taureau par les cornes. (*Rires et applaudissements.*)

Est-ce tout? Non encore; il fallait subir l'apologie jusqu'au bout et admirer partout les plaisirs, le luxe, la splendeur. Passez donc, ajoutait-on, quelques heures aux Champs-Élysées, et contemplez ce défilé de voitures éblouissantes, ces toilettes, ces élégances, cette galanterie. Vit-on jamais rien de pareil? Et ce bois, ces squares, ces promenades, entretenus, soignés comme des jardinières! Voilà pour le jour. Mais le soir, c'est bien autre chose : salons, théâtres, concerts, là tout éblouit et fascine, sans parler des Tuileries, qui se piquent de dépasser les contes des *Mille et une nuits!* Alors que nous voulez-vous avec votre morale? La morale, la voilà, non pas en théorie, mais en action; la voilà comme la veut tout le monde, puisque c'est à qui suivra le mouvement. Vous-même, qui critiquez tant, ne faites-vous pas comme les autres? Est-ce que votre femme et vos filles ne passent pas leur journée au bois, leurs soirées à l'Opéra, leur été aux eaux, à la campagne? Est-ce qu'elles ne montent pas à cheval, ne font pas des armes, et ne jouent pas la comédie dans les salons? (*On rit.*)

Fallait-il donc désespérer? C'est ce que se demandaient, en face de cet étonnant spectacle, des gens honnêtes demeurés confus et confondus, — confus de n'avoir rien à répondre, — confondus de voir aussi longtemps la morale publique en échec. Mais attendez! à l'horizon se forment des points noirs; ils grossissent, ils avancent rapidement, ils portent en eux la tempête et la foudre. Rappelez-vous seulement les dernières élections législatives. La vérification des pouvoirs, on peut le dire sans exagération, avait été nauséabonde; elle avait tellement soulevé le cœur du pays qu'on l'avait interrompue, comme si, pour faire passer les dernières candidatures officielles, il avait fallu donner à la Chambre elle-même le temps de prendre l'air et de se remettre. (*Applaudissements.*) La Chambre nouvelle était frappée à l'avance par l'opinion publique, car jamais, sous aucun règne, le scandale n'était allé aussi loin dans les élections. Mais aussi le gouvernement, qui les avait faites de ses mains, était frappé à son tour par la plus naturelle et la plus logique des conséquences. Comment donc sortira-t-il de ce mauvais pas, de cette fondrière, car la marée monte et menace de l'engloutir? Comment le chef de l'État prouvera-t-il, malgré l'évidence qui l'accable, qu'il est l'homme le plus libéral, le plus loyal et le plus accommodant du monde?

Celui qui avait marché au gouvernement *per fas et nefas*, et élevé le fait accompli à la hauteur d'une institution, celui qui avait trouvé dans les mensonges et la violence des Césars la morale de son règne, annonça qu'il était décidé à entrer dans la voie des réformes parlementaires, et cela franchement, complétement; que s'il n'avait pas couronné plus tôt son édifice, c'est qu'il n'avait pas encore rencontré de bon architecte. Il écrivit cela à un homme jeune encore, plein d'amour-propre et d'ambition, qui depuis quelque temps s'évertuait à exposer des plans à effets splendides. Il avait imaginé en dernier lieu de figurer la divinité de l'Empire avec un bonnet phrygien. La gauche, qui était sceptique, avait ri comme on rit en voyant une caricature. Quant à la droite, elle se demandait si elle devait rire ou admirer; elle attendait respectueusement qu'on voulût bien lui dicter son impression. On lui commanda d'admirer, et elle admira (*on rit*), sincèrement, bien entendu. (*Nouveaux rires.*) Elle admira la sincérité de l'empereur venant dire à M. Émile Ollivier : « Vous m'avez convaincu. Tenez, je vois que depuis dix-sept ans j'ai marché tout de travers; que voulez-vous? ce n'est pas ma faute, j'ai cru Baroche, j'ai cru Billault, j'ai cru Rouher. J'ai cru tout, cher monsieur Ollivier. Mais vous, ce n'est plus cela, vous êtes un caractère. Qu'est-ce que je voulais? Un caractère. Eh bien! je sens que ce qu'il faut au pays, vous l'avez dit avec beaucoup d'éloquence, c'est l'Empire et la liberté. Je vous charge du mariage, vous serez le premier témoin, et vous choisirez les autres. » — Le choix, vous vous le rappelez, fut assez pénible. Les mauvaises langues — étaient-ce de mauvaises langues? — disaient que l'union ne serait pas heureuse et que le mariage n'était nullement un mariage d'inclination (*rires et applaudissements*); que si la fiancée, la liberté, était belle, et elle l'est toujours, le futur avait eu jusque-là une conduite assez scandaleuse et qu'il était tant soit peu taré. (*On rit.*) — Soit, disait le premier ministre, je vous accorde cela; mais la faute en était à l'entourage, il avait de si mauvaises connaissances! (*On rit.*) Maintenant, c'est différent, il veut faire une fin; il m'a fait sa confession générale, et je crois à son repentir. Nous touchons donc à la terre promise! — On parvint à trouver pour témoins des gens honorables. Vous savez le reste, puisque vous assistiez comme moi, au milieu des curieux, à cette singulière fête, et je crois que, comme moi, vous conserverez longtemps le souvenir des premiers jours de ce ménage.

Il s'agissait dans la maison, vous ne l'avez pas oublié, d'un nettoyage complet; il fallait briser les vieux meubles et en refaire de neufs. Tous les matins, on brisa donc quelque chose avec fracas. Mais tout était à refaire : on eut recours à des commissions. On en mit partout; il arriva un moment où les commissaires, j'allais dire les commissionnaires (*on rit*),

furent sur le point de manquer(1); on les eût mis volontiers en réquisition, si ce mot et la triste chose à laquelle il s'applique eussent été alors en usage. Un vieillard plein d'honneur et d'illusions, qui avait fait de l'opposition toute sa vie, cessa d'en faire ce jour-là et fut chargé de desserrer les courroies de la centralisation impériale. Un autre, qui s'était abstenu depuis vingt ans, et avait grandi dans son abstention, reçut la mission d'élargir les vêtements de l'instruction publique. Bref, il semblait que ce mariage *in extremis* de l'Empire avec la liberté dût amener la réconciliation de tous les partis, comme si chacun s'était dit : Quand on n'a pas ce qu'on aime, il faut essayer d'aimer ce qu'on a. On put croire un instant que le bon abbé Lamourette était descendu sur la terre avec l'olivier de la paix. (*On rit.*)

Et puis, tout cela a duré ce que pouvaient durer les illusions sous l'Empire. Bientôt, en effet, messieurs, vous vous le rappelez, MM. Buffet et Daru donnaient leur démission. L'honnête M. Barrot demandait avec aigreur ce qu'on avait fait du ballot de discours qu'il avait expédié de sa commission et dont il n'était pas dit un mot à la Chambre à propos de la nomination des maires. Les *réconciliés* regrettaient de n'être pas restés *irréconciliables*, mot flétrissant qu'ils avaient eux-mêmes inventé contre ceux qui n'avaient point suivi leur exemple. Ce n'étaient de tous côtés que plaintes et récriminations. Que s'était-il donc passé?.., Mais absolument rien. L'empereur continuait à régner, et son règne était resté celui du bon plaisir et du mensonge. Comment ! messieurs des commissions, vous aviez imaginé qu'on vous demandait sérieusement de mettre d'accord l'Empire et la liberté? Allons donc! On vous invitait, légitimistes, républicains, orléanistes, à assister à votre propre enterrement; ou plutôt on voulait vous montrer à l'Europe un cierge à la main, défilant devant l'Empire dans une grotesque cérémonie... — Et, passez-moi la trivialité de l'expression, — le tour était joué. Essayez maintenant de décentraliser. Au sein de la commission viendra M. Chevandier de Valdrôme, qui vous dira crûment qu'il ne vous a pas nommés pour enlever les maires au pouvoir exécutif. Essayez de donner la liberté municipale à la ville de Paris : sur quatre-vingts candidats, l'empereur vous en imposera quarante de son choix. Essayez de n'être pas un peu confus du rôle qu'on avait fait jouer à votre bonne foi dans cette journée des commissions, qui fut en réalité la journée des dupes. (*Applaudissements.*)

Quant aux ministres subsistants, à l'état incomplet, de l'Empire libéral, qu'est-ce qu'on leur demande? La moindre des choses : faire semblant d'être libéraux; marcher avec cette Chambre, qui sera docile si on la retient, et imposer silence au pays en lui mettant le marché au poing dans un plébiscite à double détente, à dispositions enchevêtrées et contradictoires, auxquelles il faudra répondre cependant par *oui* ou par *non*, sous la surveillance ordinaire des maires, des préfets et des gendarmes, renforcés cette fois du sénat, du corps législatif et des membres des conseils généraux, qui battront partout le rappel, surtout dans les campagnes. Cette fois, l'insulte à l'opinion était par trop outrecuidante. Le pays s'indigne d'être ainsi placé entre le marteau et l'enclume ; il rebondit et attend avec impatience le jour du vote. Comment! le pays s'indigne?... Vite un complot, avec des bombes; vite un rapport du procureur général démontrant le complot avant toute instruction; vite ce rapport dans le *Journal officiel*, la lecture de ce rapport au prône, dans les places publiques, dans les cabarets. Et tout cela était fait en quelques heures, et le plébiscite était voté. Vote de confiance? Non, vote de la peur, on ne l'ignore pas. Mais qu'importent les moyens! Le but, le succès, le fait accompli, telle était la morale du règne. La vie entière de celui à qui la France avait confié ses destinées ne fut-elle pas un éternel coup d'État? (*Applaudissements.*) Le plébiscite était voté et remettait dans les mains de l'empereur un instrument nouveau, l'appel au peuple, dont lui seul aurait désormais le droit de faire usage.

Cependant on s'est demandé pourquoi ce pas vers la liberté? Pourquoi ce recul subit? Pourquoi cette réserve d'un appel au peuple? Pourquoi cette guerre provoquée et engagée dans les vingt-quatre heures?

C'est là, messieurs, un problème que l'avenir résoudra comme tant d'autres, mais que la curieuse publication tirée des Tuileries a déjà bien éclairci. — Pourquoi ce pas vers la liberté? Parce que le pays l'avait fait de lui-même, et que les dernières candidatures officielles n'étaient passées qu'à force d'or et de corruption. L'empire voulait-il de la liberté? Non. Pourquoi? Parce que le premier essai des réformes parlementaires allait conduire à la vérification rigoureuse du budget. Or, qu'allait offrir cette vérification? Un déficit énorme, venant de quoi? Lisez les papiers des Tuileries : De ce que le chef de l'État avait puisé à la caisse du Trésor public dans des proportions colossales. L'explosion était imminente. Que ferait-il? Le plébiscite lui offrait l'appel au peuple; mais le moyen pouvait être dangereux cette fois. On se traînait donc à la Chambre, reculant l'examen du budget par mille artifices, quand un conflit surgit avec la Prusse. Le pays voulait-il la guerre? Non, les réponses des préfets sont positives, et elles étaien dans les mains de l'empereur. Le pays se demandait pourquoi une nouvelle guerre et pourquoi cette guerre. Montesquieu a dit quelque part qu'un prince « ne peut faire la guerre parce qu'on aura eu quelque procédé peu convenable à l'égard de ses ambassadeurs ». Si le pays avait su ce qu'on sait aujourd'hui, que notre ambassadeur à Berlin n'avait point été l'objet d'une insulte, et que, mandé à Paris, il l'avait formellement affirmé au gouvernement, le pays ne se fût-il pas encore plus énergiquement prononcé? L'em-

(1) M. Le Berquier, désigné pour être membre d'une de ces commissions, refusa. (*Note de la Rédaction.*)

pereur voulait donc la guerre! Oui, et il la voulait malgré le pays. S'il la voulait malgré le pays, il la voulait donc pour lui-même? Rappelez-vous les emprunts énormes dont toutes les guerres entreprises sous l'empire ont été l'occasion, et concluez. Pour moi, l'empereur s'est jeté dans cette guerre pour y noyer ses pillages, dût-il ramasser dans le sang ce qu'il lui fallait d'or pour combler le vide des caisses publiques. (*Applaudissements.*)

Maintenant, messieurs, voulez-vous savoir si cette guerre était, pour celui qui s'y précipitait ainsi, une entreprise hasardeuse, un de ces coups de tête où l'on joue le tout pour le tout? Suivez-le. Il part, mais il part avec son mobilier précieux, avec toute sa fortune. Cela compose tout un train de chemin de fer. On a dit que, dans le cours de la guerre, on l'avait vu — à la tête des troupes? Oh! non, jamais (*rires*), mais dans des trains de marchandises où il voyageait la nuit. On se trompait; ces trains de marchandises, c'étaient ses bagages. Et, lorsque avec ces bagages il est tombé au pouvoir de l'ennemi, rappelez-vous son émotion! Tenez, a-t-il dit, voici mon épée, — je vous cède tout : mon armée, le pays; jetez-moi, si vous le voulez, à la porte de la France, mais — ne visitez pas mes malles! (*Rires et applaudissements*). Depuis longtemps, soixante-quatorze caisses sorties des Tuileries avaient été dirigées sur Madrid, où elles étaient arrivées en sûreté. Sur ces entrefaites, le Palais-Royal s'était vidé, les musées aussi, et quant à ces hommes qui avaient fait de si copieuses récoltes avec la Bourse, avec les concessions, avec l'expropriation, ils fuyaient dans toutes les directions, allant rejoindre à l'étranger, d'où ils nous bafouent en ce moment, le fruit de leur vertu et de leurs économies. — Ainsi finit l'empire! (*Applaudissements.*)

Ah! on a parlé d'une restauration napoléonienne. Je ne la crains pas. Je désire même qu'elle soit tentée, car ces hommes, s'ils se hasardaient à remettre le pied sur le sol du pays qu'ils ont ensanglanté par leurs crimes, à la première étape, j'en suis convaincu, ils seraient livrés à la justice. Oui, à la justice; il nous faut des exemples; la morale publique en réclame; elle en veut pour le passé, elle en exige comme une garantie pour l'avenir. Je comprends les erreurs et les illusions en politique, et je les pardonne; je comprends celui qui s'engage dans une voie nouvelle et y cherche avec sincérité ce qu'il n'a point encore rencontré sous ses pas. Mais quand ces déviations sont marquées par des traitements ou des récompenses, quand elles ont servi de marchepied pour arriver à la fortune, je dis qu'il y a eu un pacte honteux, et ces marchés-là, ce sont autant de brèches faites à la morale publique, au détriment des véritables intérêts du pays. Voilà pourquoi il est bon qu'ils soient flétris et condamnés au nom du pays lui-même. (*Applaudissements.*)

Mais où en sommes-nous, à cette heure? Regardons bien et sachons profiter de la terrible leçon qui, déjà, ressort de nos malheurs. Qu'est-ce donc qui nous avait troublés et semait le doute dans nos esprits? Je viens de le dire, messieurs : c'est ce luxe, ce sont ces splendeurs dont nous étions assaillis, ce sont ces élévations subites qui confondaient notre raison. Eh bien! cherchons maintenant ces merveilleuses promenades où s'étalait notre oisiveté, Boulogne, Vincennes; qu'en restera-t-il demain? Un peu de charbon et de fumée. — Le luxe de la vie? Vos robes, mesdames, sont aujourd'hui de bure, et je vous en félicite.— Le luxe de la table? Ah! si nous avions aujourd'hui les miettes de nos festins d'hier! (*On rit.*) — Le luxe des demeures? Hélas! ces palais, ce sont des ambulances; c'est sous leurs plafonds dorés que nos amis, que nos enfants, la poitrine percée par les balles prussiennes, rendent le dernier soupir, et leurs regards se ferment pour la nuit éternelle sur ces restes du bas-empire. (*Applaudissements.*) Enfin, ces élévations subites? Où sont-ils donc ceux qui étaient au pouvoir et n'ont pas compris que l'honneur est la première loi, aussi bien dans la vie publique que dans la vie privée? Où sont-ils ces rhéteurs politiques qui avaient un thème pour toutes les causes et ont fermé leur cœur aux nobles inspirations qui devaient guider leurs actes en face du pays? Ils sont tombés dans l'abjection, et je me demande qui de nous consentirait, au prix de leur puissance d'un jour, à assumer les écrasantes responsabilités qui pèsent aujourd'hui sur leurs noms et sur leurs personnes. (*Applaudissements.*)

Pour moi, je le déclare, ce nouveau Paris est loin de me troubler; il m'apparaît, au contraire, comme ces vieux chevaliers, sans peur et sans reproche. Nos enfants, ces petits êtres efféminés d'hier, ce sont des lions devant l'ennemi. Ces bourgeois craintifs, qui vivaient dans la peur des coups d'État et de la baisse, ce sont de valeureux soldats, ne sachant plus ce qu'ils possèdent et offrant généreusement leur sang à la patrie. Ces femmes, ces femmes à qui il fallait une toilette par heure! ce sont d'admirables infirmières, rivalisant partout avec les sœurs de charité. Allons! c'est bien, c'est sortir noblement du bourbier de l'empire et marcher dignement à de nouvelles destinées.

A de nouvelles destinées, ai-je dit. Quelles seront-elles? Est-ce là un problème qui soit si difficile à résoudre? N'avons-nous pas dès à présent sous la main le fil qui doit nous guider? Qu'est-ce que nous voulons? Ah! nous le savons maintenant; ce que nous voulons, c'est avant tout l'honnêteté dans les affaires publiques, et cette honnêteté-là, il nous la faut à tout prix. La malhonnêteté nous a tant coûté! Et d'abord, commençons par nous servir nous-mêmes, ce sera une première économie. Il y a là-dessus un proverbe qui mériterait d'être le premier article de toutes les constitutions. Alors, que le pays reprenne la commune et le département, qu'il soit largement et loyalement représenté dans une ou deux chambres; que la nomination des magistrats soit enlevée au pouvoir exécutif; que la justice soit pour tous et partout la même; que les fonctionnaires soient

responsables, et que l'article 75, dont ils ont tant abusé, ne nous rappelle plus qu'une chose, c'est qu'ils doivent être réduits de 75 pour 100. (*On rit.*) Avec cela, nous aurons le gouvernement du pays par le pays, quelque chose d'honnête, de solide et de peu cher.

Mais j'entends comme vous, en ce moment même, les bombes prussiennes, et la France est envahie! — Oui; mais ne désespérons pas, car Paris a subi plus de cent jours de siége, et son courage n'est pas à bout, car la province se défend héroïquement; chacun est à son poste, chacun est à son devoir; l'honneur est sauf, et rien n'est perdu. Quoi! en quelques heures nous nous sommes vus sans chef, sans armée, sans munitions. Nos gardes mobiles, subitement arrachés à leurs travaux, se sont exercés avec des bâtons; et partout la défense s'est organisée; il a suffi de frapper le sol pour en tirer d'admirables légions; je me trompe, il a suffi à un homme de cœur de parler aux populations de la patrie menacée et trahie pour les électriser jusqu'à l'héroïsme. Maintenant, voulez-vous savoir ce que c'est que l'honneur quand il préside aux affaires d'un pays? Suivez Jules Favre à Ferrières; là un entretien de quelques heures a fait plus de bien à la France et plus de mal à la Prusse, dans le présent et dans l'avenir, que la plus puissante des armées. Dans un siècle, vous n'en doutez pas, nos enfants liront encore avec admiration cette magnifique page de notre histoire, et en la lisant ils se rappelleront que l'éloquence, c'est le son que rendent naturellement les grandes âmes. (*Applaudissements.*)

Je m'aperçois, messieurs, que l'heure s'avance et que le tableau que j'aurais à compléter sortirait du cadre de cette conférence. Que vous dirais-je, d'ailleurs, qui ne soit dans vos souvenirs? Le bilan de cette année, qui de vous n'en a mesuré déjà les désastres? Depuis le jour où il fut audacieusement affirmé que l'empire c'était la paix, notre indignation s'est épuisée en définitions que je ne veux point rappeler ici. Il appartenait à ce régime de donner de lui-même la plus cruelle et la plus sanglante des définitions. Qui ne sait aujourd'hui que l'empire, c'est l'invasion? (*Applaudissements.*) Hier, M. Léon Say vous retraçait les événements de 1814 et de 1815 (1). Par moments, ne vous a-t-il pas semblé qu'il vous parlait de la fin du second empire? Cette fois, il est vrai, la Prusse est seule à bombarder la grande cité qui fait l'objet de sa grossière convoitise. Mais, ne vous y trompez pas, derrière elle existe une coalition tacite qui est la honte du présent et restera le douloureux étonnement de l'avenir. Quel vertige d'improbité a donc tourné la tête des souverains! C'est à cette heure où notre sol est envahi, où Paris est cerné, que la Russie se met à relire le traité qui a terminé la guerre de Crimée, et déclare qu'elle est lasse de s'y conformer. Vous livreriez à la justice celui qui violerait aussi impudemment une convention. Entre les nations, n'est-il donc pas d'autre justice que celle du canon et de la mitraille? Voltaire se moquait des rêves de paix universelle de l'abbé de Saint-Pierre. Pour lui, entre les souverains, la guerre était aussi inévitable qu'entre les éléphants et les rhinocéros, entre les chiens et les loups. Avait-il donc raison? Qu'en pense l'éminent homme d'État qui, ayant courageusement blâmé la guerre actuelle, était peut-être le seul qui pût parler de la paix? Il a vu de près, à Versailles, le chancelier de la Confédération du Nord. Que s'est-il dit en retrouvant, dans son entretien avec lui, le froid sourire et les cyniques calculs qui avaient si profondément troublé Jules Favre à Ferrières? Évidemment, ces deux hommes ne parlaient pas la même langue : l'un invoquait la justice et l'humanité, tandis que l'autre ne trouvait dans le code barbare de sa diplomatie que la disette, l'émeute et le bombardement. Eh bien! encore une fois, ne désespérons pas; l'ennemi est ivre et n'a plus la notion de la plus vulgaire morale; il est perdu! Il comptait sur de perfides et lâches surprises, et il n'a pas réussi; il comptait sur la commune, et il n'a pas réussi; il comptait sur des dates fatales, et il n'a pas réussi; il compte aujourd'hui sur les hasards et l'épouvantail de la force, il ne réussira pas davantage, c'est mon espoir et ma conviction.

Je n'insiste plus. Les autres faits sont d'hier, vous les connaissez comme moi et de vous-même, j'en suis sûr, vous avez achevé le tableau. Aussi bien jamais, depuis dix-huit ans, nous n'avions fait autant de politique. Un seul homme avait la prétention de penser et d'agir pour nous. Pour notre perte, nous l'avons laissé faire jusqu'au moment où, sortant brusquement d'un abrutissant sommeil, il nous a fallu, soldats d'un jour, défendre nos foyers et notre fortune. Mais à cette école du malheur, nous aurons appris beaucoup de choses. Tout ce que je demande, c'est que cette fois nous ayons bon souvenir, car la mémoire n'est point une de nos vertus. Vingt fois, elle nous a manqué dans les affaires publiques; vingt fois nous avons perdu de vue les plus terribles leçons; vingt fois nous avons péniblement remonté le rocher sur nos épaules, et puis, arrivés au sommet, il a roulé sur nous; nous avions oublié quelque chose, nous avions oublié que si les peuples aspirent sans cesse à monter, les gouvernements aspirent toujours à descendre. (*Applaudissements.*) Soyons donc sur nos gardes et ayons toujours devant les yeux la cruelle leçon d'aujourd'hui.

Cette leçon, combien nous allons la ressentir plus vivement encore dans quelques heures, alors que, comme l'année dernière, nous étendrons la main pour rechercher celle des êtres chéris qui étaient autour de nous à pareille époque! Où sont-ils en ce moment? Les uns, les plus jeunes, sont avec leur mère au fond d'un village ignoré, attendant avec angoisse des nouvelles qui n'arrivent que bien rarement, quand elles arrivent. Les autres, les plus âgés, sont sous les armes en face de l'en-

(1) Voyez dans notre cinquième année (1868), pages 250 et 271, deux conférences de M. Léon Say sur *les Alliés à Paris en 1814 et en 1815*.

nemi. — Il en est peut-être aussi qui ne reviendront plus ! Demain, à l'aube du jour, qui de nous recevra ces chers baisers des siens ? Nous pleurions de joie l'année dernière. Cette fois, hélas ! nous pleurerons de douleur. Mais, la main sur la poitrine pour en comprimer les convulsions, disons-nous résolûment : c'est pour la patrie ! (*Applaudissements.*) — Oui, pour la patrie, car la patrie passe avant tout, avant la famille, avant ce qui nous est le plus cher. Ce sera le grand enseignement de cette année qui va finir, c'est la très-grande leçon qui aura élevé nos cœurs à ces hauteurs où le salut de tous apparaît à la première place, — à ces hauteurs glorieuses où nous apparaissent les efforts qui ont immortalisé Strasbourg, Châteaudun, Orléans, — où veut apparaître à son tour la majestueuse défense de Paris, — de Paris, qui dût-il succomber, se doit à lui-même, doit au pays, doit au nom français, de rester le dernier sur la brèche. — Mais il ne succombera pas, car le malheur s'est épuisé contre nous ; il ne succombera pas, car il a mérité de vaincre et non de mourir. Aussi, plein d'espérance dans ses sublimes efforts et dans ceux de nos armées, je termine par un vœu qui sera le vôtre, comme il a été celui de nos frères, de nos enfants frappés au poste d'honneur sur le champ de bataille : Mort aux envahisseurs, et vive la France ! (*Longs et bruyants applaudissements.*)

JULES LE BERQUIER.

VARIÉTÉS

Le conte des deux frères

RÉCIT ÉGYPTIEN D'IL Y A TROIS MILLE ANS

Le conte égyptien dont nous soumettons la traduction complète aux lecteurs de la *Revue* fut composé vers le XVe siècle avant Jésus-Christ, sous le règne de *Menephtah H'otep-h'er-mâ*, fils de *Ramsès II Mêïamoun*, le Sésostris des Grecs, pour l'amusement du prince qui fut plus tard *Séti II*, par le scribe *Ennâ*, attaché au trésor du Pharaon. Le manuscrit sur papyrus qui nous l'a conservé est l'exemplaire même qui appartint au jeune prince, alors héritier présomptif de la couronne (*erpâ*), et porte à deux reprises sa légende complète : « *Le flabellifère à la gauche du Roi, scribe royal, général d'infanterie, fils aîné du roi,* SÉTI MERI-PTAH'. » Retrouvé en Égypte et apporté en Italie au commencement de notre siècle, il fut acheté d'abord par madame d'Orbiney ; puis, à la mort de madame d'Orbiney en 1857, par l'administration du British Museum, qui, vers 1868, en fit publier le *fac-simile* exact (1). Il contient dix-neuf pages de texte, dont chacune renferme dix lignes d'une écriture hiératique fort belle. Les trois premières pages ont été très-endommagées et ne peuvent être rétablies qu'au prix d'un travail long et minutieux. Quelques lacunes à peu près insignifiantes se rencontrent çà et là dans les pages demeurées intactes. L'un des premiers possesseurs modernes, ignorant de la langue, a essayé de les combler, sans doute afin d'augmenter la valeur vénale du manuscrit ; mais ces restaurations, toujours mal faites, sont aisément reconnaissables pour les personnes accoutumées au déchiffrement des écritures égyptiennes.

C'est à M. de Rougé, actuellement professeur de langue et d'archéologie égyptienne au Collége de France, que revient l'honneur d'avoir reconnu la nature du papyrus d'Orbiney, et publié la première traduction partielle du roman (1). Bientôt après, MM. Goodwin (2) et Lepage-Renouf (3), en Angleterre, Chabas (4) en France, rectifièrent certaines interprétations défectueuses ou donnèrent l'analyse raisonnée de plusieurs passages difficiles omis à dessein par M. de Rougé. En 1864, M. Brugsch a publié à Berlin une traduction nouvelle que je n'ai pu me procurer jusqu'à présent (5). Toutefois, s'il faut juger de l'œuvre du savant allemand par les fragments considérables qu'en ont cités MM. Ebers (6) et Chabas (7), cette traduction nouvelle renferme trop d'erreurs et d'inexactitudes pour être bien utile aux curieux de littératures antiques.

« 1. Il y avait *une fois* deux frères *nés* (8) d'une même » mère et d'un seul père : Anepû était le nom de l'aîné, » Bâtâû le nom du cadet. Anepû avait une maison et » une femme. [Son] frère cadet demeurait avec lui, » comme c'est l'usage des cadets, tissait les vêtements, » conduisait les bestiaux de son frère aux champs, la- » bourait, battait *le blé, en un mot* faisait tous les tra- » vaux de la campagne ; car ce frère cadet était un fer- » mier excellent et n'avait point son pareil sur la terre » d'Égypte..... (9). 2. Beaucoup de jours après, le frère » cadet conduisait ses bœufs, selon son habitude jour- » nalière ; quand il [revenait] le soir à la maison, il » chargeait toutes les herbes des champs, [les apportait] » et les mettait devant son [frère aîné], *puis* s'asseyait » avec la femme *de son frère*, buvait, mangeait [et se re- » tirait] dans l'étable [avec] ses bœufs. 3. Le lendemain » matin, [après que les pains] étaient cuits, il les pla- » çait devant [son frère aîné], [et celui-ci] lui en don- » nait, *afin qu'il mangeât* dans les champs. Alors il me- » nait ses bœufs paître dans la campagne ; comme il » marchait derrière ses bœufs, ils lui dirent : « L'herbe » est bonne en tel endroit. » Lui, il écoutait tout ce » qu'ils lui disaient et les conduisait à la bonne place de » pâturages qu'ils désiraient. Aussi les bœufs qui étaient » à sa garde prospérèrent beaucoup, beaucoup, et mul- » tiplièrent leurs naissances beaucoup, beaucoup.

» 4. Quand survint le temps du labourage, son frère » aîné dit : « Prenons [nos] attelages pour labourer, car » la terre est sortie *des eaux* (10) et est bonne au labou- » rage. Aussi, viens aux champs avec les semences, car » nous achèverons de labourer..... (11)». Ainsi parla-t-il.

---

(1) *Select Papyri in the hieratic character from the collections of the British Museum*, partie II, pl. IX-XIX.

(1) *Revue archéologique*, 1re série, t. VIII, p. 385 sqq.
(2) *Cambridge Essays*, 1858, p. 232, sqq.
(3) *On the decypherment and interpretation of dead languages.* London, 1863.
(4) *Mélanges égyptologiques*, 2e série, p. 183-230.
(5) *Aus dem Orient.* Berlin, 1864, p. 7, sqq.
(6) *Ægypten und die Bücher Mose's.* Leipzig, 1868, p. 311-313.
(7) *Réponse à la critique.* Châlon-sur-Saône, 1868, p. 18-19.
(8) Les mots en italiques sont insérés pour faciliter la traduction ; les mots entre crochets [ ] répondent aux lacunes du texte.
(9) Lacune de deux mots au plus.
(10) Allusion à la crue du Nil.
(11) Lacune de deux ou trois mots.

» 5. Le cadet fit tout ce dont son frère lui avait dit: » [Fais-le]». 6. Le lendemain matin, ils allèrent aux » champs avec leurs attelages et se mirent à labourer. » [Ils étaient] fort contents de leur ouvrage [et n']aban- » donnaient pas leurs travaux.

» 7. Or, beaucoup de [jours] après, comme ils étaient » aux champs.... (1), [l'aîné] dépêcha son cadet, en lui » disant: « Retourne au village et rapporte-nous-en des » semences. » Le cadet trouva la femme de son frère » assise à se peigner. 8. Il lui dit : « Debout ! et donne- » moi des semences, que je retourne aux champs ; car » mon frère aîné *veut* que je retourne aux champs sans » retard. » 9. Elle lui dit : « Va, ouvre le grenier, prends » *toi-même* ce qui te plaira, de peur que ma coiffure ne » se défasse en chemin. » 10. Le jeune homme entra » dans son étable, prit une grande jarre, car son inten- » tion était d'emporter beaucoup de semences, la » chargea de blé et d'orge *et* sortit sous le faix. 11. La » jeune femme lui dit : « [Combien] de choses as-tu sur » [l'épaule » ? Il lui] « dit : « Trois [mesures] d'orge, » deux de blé, en tout cinq *mesures*, *voilà* ce que j'ai sur » mon épaule. » « Il lui parla de la sorte. 12. Elle [lui ré- » pondit] en disant : « Quelle est donc la force [qui est] » en toi ? Or, j'ai vu ta vigueur, chaque jour ! » Son cœur » le connut en connaissance de..... (2). 13. Elle se leva, » le saisit et lui dit : « Viens, reposons ensemble, une » heure durant. Pare-toi, je vais te donner de beaux » vêtements (?). » 14. Le jeune homme entra en fureur » comme une panthère du midi, à cause des propositions » criminelles qu'elle lui faisait, et elle fut remplie de » crainte. Il lui parla de la sorte : « Mais tu es pour moi » comme une mère ! mais ton mari est pour moi comme » un père ! Il est mon aîné *et* c'est lui qui me fait exister ! » Ah ! la chose abominable que tu m'as dite, ne me la » répète plus. Moi, *de mon côté*, je ne la répéterai à per- » sonne, et je ne la ferai pas courir dans la bouche des » gens. » Il chargea sa charge et s'en fut aux champs. » 16. Il arriva auprès de son frère, et *tous deux* se mi- » rent à s'acquitter de leurs travaux.

» 17. Sur le soir, quand le frère aîné revint à sa mai- » son, *et que* le frère cadet, derrière ses bœufs, [avec] sa » charge de toutes les choses des champs, poussa ses » bœufs devant lui pour les mener coucher à leurs éta- » bles [qui étaient] dans le [village] ; *alors* la femme du » frère aîné fut effrayée des paroles qu'elle avait dites. » 18. Elle apporta de la graisse..... (3) et devint comme » une personne à qui un malfaiteur a fait violence, afin » de *pouvoir* dire à son mari : « C'est ton frère cadet qui » m'a fait violence », lorsque son mari reviendrait le » soir à sa maison, selon son habitude journalière. Lui, » *donc*, en arrivant à sa maison, trouva sa femme étendue » *à terre*, *et comme* malade *des suites* d'une violence ; » elle ne lui versa point de l'eau sur les mains, ne » plaça point de lampe devant lui ; la maison était » dans les ténèbres et la femme étendue *à terre* » *toute* souillée. Son mari lui dit : « Qui donc a parlé » avec toi ? » « Elle lui dit : « Personne n'a parlé avec » moi, si ce n'est ton frère cadet. Lorsqu'il vint [pour] » t'apporter des semences, il me trouva assise, toute » seule, et me dit: « Viens, reposons ensemble une » heure durant. Pare ta [chevelure] ». Il me parla ainsi ; » *mais* moi, je ne l'écoutai point. « Ne suis-je pas ta » mère ? et ton frère aîné n'est-il pas un père pour toi ? » » Voilà ce que je lui dis. Lui, il [fut saisi de crainte], » il me battit afin que je ne te fisse point de rapport. Or, » s'il vit, je suis morte. Vois ! lorsqu'il viendra [au soir, » il me tuera. *Et pourtant*, si je ne m'étais] plainte de sa » proposition criminelle, qui donc l'aurait mise au » jour ? »

» 19. Le frère aîné devint comme une panthère du » midi, aiguisa son couteau et le prit dans sa main. » 20. L'aîné se tint derrière la porte de l'étable, afin de » tuer son cadet, lorsqu'il reviendrait au soir, pour faire » entrer ses bestiaux dans l'étable. Lors *donc* que le so- » leil se fut couché, et que *le cadet* chargé de toutes les » herbes des champs, selon son habitude journalière, » vint *à la maison*, la vache qui marchait en tête, à l'en- » trer dans l'étable, dit à son gardien : « Attention ! ton » frère aîné se tient devant toi, avec son couteau, pour » te tuer. Sauve-toi devant lui. » 21. Comme il écoutait » ce que lui disait la vache qui marchait en tête, la se- » conde, à l'entrer, lui parla de même. Il regarda par- » dessous la porte de l'étable, vit les pieds de son frère » aîné qui se tenait derrière la porte, le couteau à la » main, posa son fardeau sur le sol, se mit à courir, et le » frère aîné le suivit avec son couteau. 22. Le frère cadet » invoqua *Râ-Harmachis* (1) en disant : « O mon bon » maître ! tu es celui qui distingue le faux du vrai ! » *Et* » voici que le soleil écouta sa plainte et jeta une eau » pleine de crocodiles entre le frère aîné et le frère » cadet : l'un d'eux était sur une rive, l'autre sur l'autre. » L'aîné, par deux fois, lança sa main, mais ne put tuer » son cadet : voilà ce qu'il fit. 23. Son frère cadet l'ap- » pela de la rive, disant : « Attends au matin. Quand le » soleil se lèvera, je plaiderai avec toi devant lui, *et* je » [rétablirai] la vérité; car, *désormais*, je ne serai jamais » plus avec toi, je ne me trouverai plus dans aucun des » endroits où tu seras : j'irai à la vallée du Cèdre. »

» 24. Le lendemain matin, lorsque *Râ-Harmachis* se » leva, chacun d'eux aperçut l'autre. 25. Le cadet parla » à son frère aîné, disant : « Pourquoi es-tu venu après » moi, pour me tuer en fraude, sans avoir entendu » la parole de ma bouche ? Moi, je suis en fait ton » frère cadet; tu es pour moi comme un père; ta » femme est pour moi comme une mère. Ne se-

(1) Lacune de deux ou trois mots.
(2) Lacune de deux ou trois mots.
(3) Un mot à moitié effacé.

(1) Mot à mot : « le dieu Soleil dans les deux horizons, c'est-à-dire à son lever et à son coucher ».

» fait-ce pas qu'après que tu m'eus envoyé pour nous » apporter des semences, et que ta femme m'eût dit : » Viens, reposons ensemble, une heure devant ; *alors*, » voici qu'elle a changé cela en autre chose ? » 26. *Et* » il mit sous les yeux *de l'aîné* tout ce qui s'était passé » entre lui et sa femme. 27. Il fit serment par *Râ-Har-* » *machis*, disant : « Être venu pour me tuer en fraude, » ton couteau à la main, à la porte de l'étable, en em- » buscade, c'est une infamie ! » Il saisit un couteau » bien affilé, se trancha le phallus *et* le jeta à l'eau, où » l'oxyrrhynque (1) le dévora, *puis* s'affaissa et s'évanouit. » Son frère aîné s'en affligea beaucoup, beaucoup, et se » mit à pleurer *tout* haut, *car* il ne pouvait passer sur la » rive où se trouvait son frère, à cause des crocodiles.

» 28. Le frère cadet lui adressa la parole, disant : « Ainsi donc, lorsque tu t'es figuré une mauvaise action, » ne t'es-tu pas rappelé une seule des bonnes actions, » ou bien une seule de *toutes* les choses que j'ai faites » pour toi ? Ah ! retourne dans ta maison, soigne tes » bestiaux *toi-même*, car je ne demeurerai plus dans un » endroit où tu seras. J'irai à la vallée du Cèdre, *et alors* » voici ce que tu feras pour moi : tu viendras prendre » soin de moi quand tu sauras qu'il m'est arrivé quelque » chose. J'enchanterai mon cœur ; je le placerai sur le » sommet de la fleur du cèdre, *et* si l'on coupe le cèdre » *et* que mon cœur tombe à terre, tu viendras le cher- » cher ; si tu fais sept années de recherches, ne te dé- » goûte pas *pour cela*. Une fois que tu l'auras trouvé, tu » le mettras dans un vase d'eau fraîche, *et alors* je re- » viendrai à la vie, *et* je rendrai le mal *qu'on m'aura fait.* » Or, tu sauras que quelque chose m'est arrivé, lorsqu'on » te mettra dans la main une cruche de bière et qu'elle » donnera de l'écume ; ne demeure pas *un moment de* » *plus*, après qu'en réalité cela te sera arrivé. » 29. Il » s'en alla vers la montagne du Cèdre, et son frère aîné » retourna dans sa maison, la main sur sa tête couverte » de poussière. Arrivé chez lui, il tua sa femme, la jeta » aux chiens et demeura en deuil de son frère cadet.

» 30. Beaucoup de jours après, le jeune frère se trou- » vait dans la vallée du Cèdre, sans personne avec lui ; » il passait ses journées à chasser les bêtes du pays et » revenait se coucher le soir sous le cèdre, sur la fleur » duquel était posé son cœur. 31. Beaucoup de jours » après, il se construisit de sa *propre* main, dans la vallée » du Cèdre, une villa remplie de toutes sortes de bonnes » choses, afin de s'y établir. Comme il en sortait, il » rencontra le cycle des dieux qui s'en allait régler » les destinées de la Terre entière (2). 32. Le cycle » divin prit la parole d'une seule voix (3) et lui dit : « Ah ! Bâtâû, taureau du cycle divin, demeureras-tu » *toujours* seul, pour avoir quitté ton pays devant *les ac-* » *cusations* de la femme d'Anepû, ton frère aîné ? Or, » voici qu'il a tué sa femme, depuis que tu lui as révélé » tous les torts qu'elle avait envers toi. » Leur cœur en » devint malade beaucoup, beaucoup, *et* Râ-Harmachis dit » à *Nûm* (1) : « Allons ! fabrique une femme à Bâtâû, afin » qu'il ne reste plus seul. » 33. Nûm lui fit donc une com- » pagne pour demeurer *avec lui*, belle dans ses membres » plus que toute femme de la Terre entière, *car* tous les » dieux étaient en elle. 34. Survinrent les sept Hathors » qui l'examinèrent et dirent d'une seule bouche : « Elle » mourra d'une mort violente. » 35. Bâtâû l'aima beau- » coup, beaucoup. Elle demeurait dans sa maison, tandis » qu'il passait ses jours à chasser les bêtes du pays pour » les amener et les déposer devant elle. Il lui dit : « Ne » sors pas de la maison (2), de peur que le fleuve ne » t'enlève. Je ne saurais te délivrer, car je suis une » femme comme toi (3), mon cœur est sur le sommet » de la fleur du cèdre, et si quelqu'un découvrait cela, » je me battrais avec lui. » 36. *Ainsi*, il lui montrait » son cœur sous toutes ses formes.

» 37. Beaucoup de jours après, Bâtâû étant allé à la » chasse, selon son habitude journalière, comme la jeune » femme était sortie pour se promener sous le cèdre qui » était auprès de sa maison, voici qu'elle aperçut le fleuve » qui montait derrière elle ; elle se mit à courir devant » lui et entra dans la maison. 38. Le fleuve s'adressa » au cèdre, disant : « Que je m'empare d'elle ! » Mais » le cèdre lui livra *seulement* une boucle de cheveux. » 39. Le fleuve l'emporta en Égypte et la déposa dans » l'endroit où se tenaient les blanchisseurs du Pharaon, » v. s. f. (4). 40. L'odeur de la boucle commença de se » répandre dans les vêtements du Pharaon v. s. f., et l'on » querella les blanchisseurs du Pharaon, disant : « Il y a » l'odeur d'une essence dans les vêtements de Sa Ma- » jesté, v. s. f. ! » *Et* on les querellait journellement, » *si bien qu'ils* ne savaient plus ce qu'ils faisaient. *A la* » *fin*, le chef des blanchisseurs de Sa Majesté vint au » lavoir, *car* son cœur était dégoûté beaucoup, beaucoup, » des querelles qu'on lui faisait chaque jour. 41. Il s'ar- » rêta et se tint sur la rive en face de la boucle de che- » veux qui était dans l'eau. Il fit descendre *quelqu'un* ; » on la lui apporta, trouvant qu'elle sentait bon, beau- » coup, beaucoup, et lui la porta au Pharaon. 42. On fit » aussitôt venir les magiciens du Pharaon. 43. Ils dirent » au Pharaon : « La boucle de cheveux appartient à une » fille de *Râ-Harmachis*, qui a en elle l'essence de tous les

(1) Allusion à la légende d'Osiris. Lorsque Typhon eut tué Osiris et jeté ses membres dépecés au Nil, tous les poissons du fleuve respectèrent le corps du dieu, à l'exception de l'oxyrrhynque, qui dévora le phallus.

(2) *La Terre entière* (*tâ-zer-ew*) est un des noms les plus ordinaires de l'Égypte.

(3) M. à m. : « d'une seule bouche ».

(1) *Nûm*, le Χνοῦβις, Χνοῦφις des Grecs, est le dieu *démiurge*. Il est figuré assis devant le tour à potier, façonnant de ses deux mains l'œuf du monde.

(2) M. à m. : « Ne sors pas dehors »

(3) Il faut se rappeler ce qui a été dit plus haut § 27. « Bâtâû saisit un couteau bien affilé, *il trancha le phallus*. »

(4) L'abréviation v. s. f. « Vie, santé, force » est la traduction de l'abréviation *d.*, *u.*, *s.*, *dnḫ*, *ûza*, *senb*) qui suit toujours honorifiquement le nom du prince et le titre de Pharaon (*Per-dâ-ûi*).

» dieux (1). O toi à qui la terre rend hommage ! que des » messagers aillent vers toute terre pour chercher *cette* » *femme*, et le messager qui se dirigea vers la vallée du » Cèdre, que beaucoup de monde aille avec *lui*, afin » d'emmener *la fille des dieux.* » Sa Majesté dit : « C'est » excellent, beaucoup, beaucoup, ce que nous avons » dit ! » Et l'on se mit en route. 44. Beaucoup de jours » après, les hommes qui étaient allés vers toute terre » revinrent faire leur rapport au Pharaon ; mais ceux » qui étaient allés vers la vallée du Cèdre ne revinrent » pas : Bâtâû les avait tués et n'avait laissé qu'un seul » d'entre eux pour faire rapport au Pharaon. 45. Sa » Majesté envoya *donc* beaucoup d'archers, item des » hommes de char pour ramener la *fille des dieux*, et, » parmi eux, [une] femme qui lui donna tous les bijoux » précieux *qui sont* d'une femme. 46. Elle vint *donc* en » Égypte avec cette femme, et l'on se réjouit d'elle dans » la Terre entière. 47. Sa Majesté l'aima beaucoup, » beaucoup, et on l'éleva *au rang* de princesse-auguste (2). » 48. On lui parla pour qu'elle révélât la condition de » son mari, *et* elle dit à Sa Majesté : « Qu'on coupe le » cèdre, et qu'on le renverse ! » On envoya des archers » avec leurs outils pour couper le cèdre. Ils arrivèrent » au cèdre, et coupèrent la fleur sur laquelle était le » cœur de Bâtâû, en cette male heure.

» 49. Le lendemain du jour où le cèdre avait été » coupé, comme Anepû, le frère aîné de Bâtâû entrait » dans sa maison et s'asseyait pour se laver les mains, » on lui apporta une cruche de bière qui se mit à écu- » mer; on lui en apporta une autre de vin qui se troubla » *aussitôt*. 50. Il prit son bâton et ses sandales, item ses » vêtements et ses outils, partit pour la vallée du Cèdre, » entra dans la villa de son frère cadet *et* le trouva étendu » sur son lit, mort. Il se mit à pleurer quand il aperçut » son frère cadet étendu mort, et s'en alla à la recherche » du cœur de son frère cadet sous le cèdre *à l'abri* du- » quel son frère cadet se couchait au soir. Il fit trois » années de recherches sans rien trouver, et il commen- » çait la quatrième, lorsque *Bâtâû* (3) désira venir en » Égypte et dit : « J'irai demain matin. » *Ainsi* dit-il en » son cœur. 51. Le lendemain matin, Anepû alla sous » le cèdre, passa la journée à chercher le cœur ; comme » il revenait le soir, *et* qu'il regardait autour de lui pour » le chercher de nouveau, il trouva un cône *de cèdre*, le » retourna, *et*, dessous, voici qu'était le cœur de son » jeune frère. Il apporta une cruche d'eau fraîche, l'y » plaça et se mit à ses occupations de chaque jour. » 52. Lorsque la nuit fut venue et que le cœur eut bu toute » l'eau, Bâtâû tressaillit dans tous ses membres, regarda » fixement son frère aîné, et tomba en défaillance. » Anepû, le frère aîné, saisit la cruche d'eau fraîche » où se trouvait le cœur de son frère cadet. Celui-ci » but l'eau; son cœur revint en sa place, et, *lui-même* » redevint ce qu'il était *autrefois*.

» 53. Chacun d'eux embrassa l'autre et se mit à parler » avec lui. 54. Bâtâû dit à son frère aîné : « Voici, je » vais me changer en un grand taureau qui aura tous les » bons poils et dont on ne connaîtra pas la condition (1). » Toi, assieds-toi sur mon dos, au lever du soleil, *et*, » quand nous serons au lieu où se trouve ma femme, » je rendrai des réponses (?). Toi, *alors*, conduis-moi » à l'endroit où l'ON (2) se trouve, car on te comblera de » toute sorte de bonnes choses; on t'apportera de l'ar- » gent et de l'or pour m'avoir amené au Pharaon, car je » serai un grand miracle et l'on se réjouira à cause de moi » dans la Terre entière ; pour toi, tu retourneras dans ton » bourg. » 55. Le lendemain matin, Bâtâû prit la forme » qu'il avait dite à son frère aîné ; Anepû, son frère aîné, » s'assit sur son dos, au matin, *et* se rendit à l'endroit » où l'ON se trouvait. On fit remarquer *le taureau* (3) » à Sa Majesté, qui le regarda et entra en liesse beaucoup, » beaucoup, et lui fit grande fête, disant : « C'est un » grand miracle, celui qui se produit. » Et l'on se réjouit » de lui dans la Terre entière. 56. On apporta de l'ar- » gent et de l'or au frère aîné qui s'établit dans son » bourg; on lui donna beaucoup de gens et beaucoup » de biens, et le Pharaon l'aima beaucoup, beaucoup, » plus que tout homme de la Terre entière.

» 57. Beaucoup de jours après, *le taureau* entra dans » le harem (4), se tint dans l'endroit où se trouvait la » princesse, et se mit à lui parler : « Vois, je vis en » réalité. » Elle lui dit : « Toi, qui donc es-tu ? » Il lui » dit : « Moi, je suis Bâtâû. Tu avais comploté de » faire abattre le cèdre par le Pharaon qui occupe ma » place *près de toi*, afin que je ne vécusse plus, *et* vois, » je vis en réalité, et j'ai forme de taureau. » 58. La » princesse fut effrayée beaucoup, beaucoup, par la ré- » vélation que lui avait faite son mari. 59. Celui-ci sortit » du harem, et Sa Majesté vint passer un heureux jour » avec la favorite; elle fut à la table de Sa Majesté, et ON » fut heureux avec elle beaucoup, beaucoup. 60. Elle dit » à Sa Majesté : « Jure-moi *au nom* de Dieu, à savoir : « Ce » que me dira *la favorite*, je l'exaucerai. » Il écouta *donc* » tout ce qu'elle lui dit : « Puissé-je manger le foie (?) du » taureau, car il ne sert de rien (?) » C'est ainsi qu'elle » parla.

» On s'affligea de ce qu'elle avait dit beaucoup, beau- » coup, et le cœur du Pharaon en fut malade beaucoup, » beaucoup. 61. Le lendemain, on célébra une grande » fête d'offrandes en l'honneur du taureau, et l'on envoya » un des premiers *mâdiû* (5) du Pharaon pour égorger » le taureau. Or, après qu'on l'eut égorgé, comme

(1) M. à m. : « l'eau de tous les dieux ».
(2) Titre des reines favorites et des princesses héritières.
(3) Le texte dit simplement : « lorsqu'*il* désira venir ».

(1) C'est-à-dire en taureau Apis.
(2) ON suivi des déterminatifs d'honneur désigne le Pharaon et sa cour.
(3) Le texte porte : « On *le* fit remarquer... ».
(4) M. à m. : « dans le lieu saint ».
(5) Officier de rang incertain.

» il était sur l'épaule des hommes *qui l'emportaient*, » il secoua son cou et lança deux gouttes de sang dans » la direction des deux..... (1) de Sa Majesté : l'une » d'elles tomba d'un côté de la grande porte du Pharaon, » l'autre de l'autre côté, et il en naquit deux grands » perséas dont chacun était de toute beauté (2). 62. On » alla dire à Sa Majesté : « Deux grands perséas ont » poussé en grand prodige pour Sa Majesté, pendant la » nuit, à côté de la grande porte de Sa Majesté. » On se » réjouit à cause d'eux dans le Pays entier et on leur fit » des offrandes.

» Beaucoup de jours après, Sa Majesté se leva de son » alcôve (?) de lapis-lazulis, le cou ceint de guirlandes » de toutes sortes de fleurs, monta sur son char d'ai- » rain (?) *et* sortit de la demeure royale pour voir les per- » séas. 64. La princesse sortit sur son char à deux che- » vaux, à la suite du Pharaon. 65. Sa Majesté s'assit sous » l'un des perséas [qui] (3) se mit à parler à sa femme :

« Ah ! perfide ! Je suis Bâtàû, et je vis. Tu as com- » ploté de faire abattre *le cèdre* par le Pharaon qui » occupe ma place près de toi ; je suis devenu taureau, » *et* tu m'as fait tuer. » 65. Beaucoup de jours après, » comme la favorite était à la table de Sa Majesté et » qu'on était heureux avec elle, elle dit à Sa Majesté :

« Jure-moi au nom de Dieu, à savoir : « Ce que me » dira la favorite, je l'exaucerai ». Et certes il exauça » tout ce qu'elle disait. Elle dit *donc :* « Qu'on abatte les » deux perséas, *et* qu'on en fasse de bonnes planches. » » 66. On exauça tout ce qu'elle avait dit. 67. Beaucoup » de jours après, Sa Majesté envoya des ouvriers habiles, » et l'on coupa les deux perséas, en présence de la royale » épouse, la vénérable. 68. Un copeau s'envola et entra » dans la bouche de la princesse. 69. Elle l'avala et con- » çut. 70. ..... (4) on fit tout ce qu'elle désirait avec » *les deux arbres*.

» 71. Beaucoup de jours après, elle mit au monde un » enfant mâle, *et* l'on alla dire à Sa Majesté : Un enfant » mâle t'est né. On l'apporta des nourrices et des re- » mueuses. On se réjouit dans la Terre entière, on se » mit à faire un heureux jour, et l'on commença à de- » venir en son nom (5). Sa Majesté l'aima beaucoup, » beaucoup sur l'heure, et on l'éleva au rang de fils » Royal de Kûsh (1). 73. Beaucoup de jours après, Sa » Majesté le fit héritier de la Terre entière. 74. Beau- » coup de jours après, il vivait (?)..... (2)..... en héritier » présomptif. 75. (3)..... Sa Majesté s'envola vers le » ciel. 76. *Bàtàû* dit : « Qu'on m'amène les grands con- » seillers de Sa Majesté, que je leur révèle tous les faits » qui se sont passés entre moi [et la princesse]. » On lui » amena sa femme ; il plaida contre elle, par-devant ces » magistrats, et l'on fit exécuter leur sentence. On lui » amena son frère aîné, qu'il fit héritier présomptif de la » Terre entière. Il fut vingt ans roi d'Egypte, *puis* passa » de la *vie*, *et* son frère aîné fut en sa place, le jour des » funérailles.

» 77. *Explicit feliciter* le livre dédié au scribe trésorier » Qàgàbû du trésor du Pharaon, au scribe Hora, au » scribe Mer-em-apt, fait par le scribe Ennà, le maître des » livres. Tout ce qui est dit dans ce livre, c'est Toth qui » l'a fait. »

GASTON MASPÉRO.

(1) Un terme d'architecture que je ne puis identifier.

(2) L'anglais familier rendrait cette phrase beaucoup plus littéralement : « each of them, *prime* ».

(3) Il semble qu'il y ait ici une faute de copiste. Peut-être faut-il restituer : « Sa Majesté s'assit sous l'un des *perséas* [et la favorite sous l'autre perséa, qui] se mit à parler à sa femme ». Ne pas oublier que les deux perséas ne sont qu'une forme nouvelle de Bàtàû.

(4) Lacune de quelques mots dans la rubrique.

(5) Cette expression, fort claire pour les lecteurs égyptiens du roman, mais obscure pour nous, signifie sans doute : 1° qu'on commença à jurer par le nom du prince nouveau-né, selon l'usage antique de l'Orient ; 2° qu'on commença à donner aux enfants le nom du jeune prince. De même que beaucoup des *Napoléon* sont nés sous l'empire, la plupart des particuliers du nom de *Ramsès* que nous connaissons sont nés sous le règne d'un des nombreux Ramsès de la XIXe et de la XXe dynastie, et auraient emprunté leur nom au nom du prince régnant.

(1) C'est-à-dire de prince d'Éthiopie. C'était le titre officiel de l'héritier présomptif.

(2) Lacune.

(3) Lacune.

BULLETIN

M. le président de l'Académie française adresse à M. le président de l'Académie des sciences la lettre suivante :

« L'Académie française, écrit M. Vitet, à la date du 26 janvier, dans sa séance de ce jour, s'est associée aux sentiments de douloureuse sympathie qu'inspire à tous les amis des arts la mort glorieuse du jeune peintre de si haute espérance, Henry Regnault.

» L'Académie a un titre particulier pour s'unir, en cette circonstance, à l'Académie des sciences ; elle ne pouvait oublier que le jeune Regnault était l'arrière-petit-fils d'un de ses membres les plus regrettés, M. Alexandre Duval. »

Après la communication de cette lettre, M. Dumas, secrétaire perpétuel, ajoute quelques paroles très-émues :

« Le coup funeste qui frappait notre illustre confrère et ami dans ses plus chères affections, était particulièrement ressenti par trois classes de l'Institut : l'Académie française, dont l'aïeul d'Henry Regnault faisait partie ; l'Académie des sciences, dont son père est depuis longtemps l'honneur ; l'Académie des beaux-arts, qui perd en lui son printemps.

» Réunies toutes les trois autour des restes chers et glorieux du jeune et héroïque artiste, et menant son deuil, elles ont donné à notre confrère inconsolable le témoignage suprême de leur affection et de leur douleur. » (*Journal officiel.*)

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON. 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉRO 50 12 NOVEMBRE 1870 — 31 JANVIER 1871

Paris, 3 mars 1871.

Nous nous empressons de publier dans ce numéro un petit écrit qui a paru dernièrement en Angleterre et qui s'y est répandu par cent mille exemplaires. Il est de nature à avoir en France le même succès, car l'auteur — on ne craint pas de l'attribuer à M. Disraëli — y prend la cause de notre malheureuse patrie et reproche vivement à l'Angleterre d'être restée dans la neutralité, au lieu de mettre un terme à l'invasion allemande par une intervention énergique.

C'est sous la forme d'un récit humoristique, selon le goût des Anglais, que l'auteur traite cette grande question de politique internationale. Les élèves du *pensionnat de madame l'Europe* sont les diverses puissances ; on devinera sans peine que Louis, c'est la France; Joseph, l'Autriche ; Alexandre, la Russie ; Constantin, le Grand-Turc ; George, la Grèce ; Marck, M. de Bismarck; Bill ou Bobby, M. Gladstone, etc.

Cinq ou six réponses ont déjà paru en Angleterre ; elles sont faites dans le même moule; c'est toujours le pensionnat de madame l'Europe ; mais les acteurs y tiennent un langage différent, et leur conduite est présentée sous un autre jour. Toutes ces réponses sont des plaidoyers en faveur de la neutralité de l'Angleterre, et des justifications de l'attitude qu'elle a eue pendant cette épouvantable guerre : tel est leur trait commun ; elles diffèrent en ce que les unes donnent raison à la Prusse et les autres à la France.

La sensation produite par cet écrit en Angleterre aura son écho parmi le public français, qui y trouvera du moins quelque consolation ; espérons qu'elle aura aussi son écho en Allemagne, afin que nos envahisseurs voient du moins que la raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure, et que même hors de France on proteste contre ces abus de la force dont nous sommes les victimes.

— Nous publierons dans notre prochain numéro une conférence faite à Londres, pendant le siége de Paris, par le père Hyacinthe, et intitulée : *France et Allemagne*. L'éminent prédicateur en a recueilli une forte somme pour l'œuvre qui avait pour but de subvenir à la détresse des paysans de nos provinces ravagées.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

CONFÉRENCES DU DIMANCHE

M. COLMET-SANTERRE

Les réquisitions en temps de guerre

(8 janvier 1871)

Mesdames, Messieurs,

Les conférences se suivent et ne se ressemblent pas. Je le regrette aujourd'hui pour vous. Dans les précédentes séances, plusieurs de mes éminents collègues ont traité devant vous des sujets de l'ordre le plus élevé, du plus puissant intérêt. L'un vous a dit — et avec quelle autorité de science et de raison ! — les titres de la légitime propriété de la France sur une de nos provinces les plus françaises (1). L'autre — et avec quelle chaleur patriotique ! — a établi le droit de légitime défense du paysan protégeant son village, sa maison, son champ, contre l'envahisseur et le pillard étranger (2). La troisième conférence vous a montré, dans un tableau plus consolant, une charité vraiment chrétienne consolant nos blessés, les blessés mêmes de l'ennemi, humanisant ainsi et civilisant cet abominable reste de la barbarie qu'on appelle la guerre (3).

Enfin, dans la dernière séance, vous avez été placés sur ces hauteurs sereines où se plaît l'esprit philosophique et juridique, et vous avez vu le droit de chacun garantissant la liberté de tous, et la liberté de tous garantissant le droit de chacun (4).

A côté de sujets d'étude si intéressants, celui que je vais traiter aujourd'hui vous paraîtra bien pâle, bien terne, et permettez-moi de le dire, bien terre-à-terre. Je l'ai choisi à ma mesure. J'ai résolu d'explorer avec vous un tout petit coin du vaste champ de notre législation. C'est une simple leçon de droit que je vous apporte. Aussi bien, messieurs, c'est la grandeur de

(1) M. Ch. Giraud. — Voyez cette conférence dans le numéro 45, page 705.
(2) M. Ortolan. — Voyez cette conférence dans le numéro 48, page 754.
(3) Nous publierons cette conférence dans le prochain numéro.
(4) Conférence de M. Beudant, que nous avons publiée dans le numéro 47, page 746.

notre noble science du droit, qu'on n'y puisse toucher à une question, si minime qu'elle soit, sans mettre en jeu les grands principes du juste et de l'injuste, les hautes considérations du bon et de l'utile, sur lesquelles sont assises toutes les sociétés humaines.

Encore un mot, s'il vous plaît, avant de commencer : Vous êtes pour moi un auditoire nouveau et inconnu, je vous redoute comme on redoute le nouveau et l'inconnu; si vous voulez que je sois moi-même, permettez-moi de me faire une illusion, de me figurer que j'ai devant moi mes auditeurs accoutumés, ceux qui ne viennent pas chercher autour de ma chaire l'éloquence ou les grandes pensées, mais qui se contentent d'un peu de science, d'un enseignement solide donné dans un langage simple et qui ne vise qu'à la clarté. (*Applaudissements.*)

Ces quelques mots, messieurs, sont une préface qui tend à me faire pardonner le caractère un peu technique, un peu scolaire, un peu didactique de la conférence que je vais avoir l'honneur de vous faire.

Elle a pour objet les réquisitions en temps de guerre.

Il faut d'abord que je précise le sens des mots que j'emploie.

Je n'ai pas besoin de préciser le sens du dernier mot; la guerre, nous la sentons, nous vivons au milieu d'elle, nous l'entendrons peut-être tout à l'heure. La réquisition, voilà le mot qu'il nous faut définir. C'est un ordre donné par une autorité à un particulier, d'abandonner pour un service public, soit la propriété, soit l'usage d'une chose. Quand l'autorité me demande mon cheval pour l'employer au service de l'armée ou de l'alimentation publique, elle me demande la propriété de ma chose; quand l'autorité s'empare d'un atelier, d'un appartement inoccupé, d'une maison inoccupée, pour y installer un service public, elle me demande l'usage de ma chose. Voilà la réquisition dont j'entends parler.

Ce mot réquisition s'applique encore à un ordre qui impose à un particulier un certain travail. Ces réquisitions me paraissent avoir été moins souvent mises en action dans ces derniers temps que les réquisitions de choses, et voilà pourquoi je me contenterai de parler de ces dernières.

Quand j'ai donné de la réquisition la définition que vous venez d'entendre, j'ai mis en dehors de mon sujet les prétendues réquisitions imposées sur un territoire envahi par une armée d'invasion, les réquisitions émanées de l'ennemi. Notre ennemi, lorsqu'il arrive dans une localité, aime à imposer aux populations certaines prestations en nature qu'il paye quelquefois, qu'il ne paye pas le plus souvent; il aime surtout imposer des contributions en argent. Pour moi, ce ne sont pas là des réquisitions. Voici comment, en deux mots, je les écarte de mon programme.

J'ai dit que la réquisition émanait d'une autorité, qu'elle était destinée à faire face aux besoins du service public. Or, l'ennemi en France n'est point une autorité; le service de l'ennemi n'est point un service public (*Très-bien!*)

Il est vrai qu'on dira : Mais le droit des gens admet jusqu'à un certain point ces réquisitions et ces contributions. Ce n'est pas une raison, à mon sens, pour que je sois forcé d'admettre qu'il y ait là autre chose qu'un fait de guerre. En effet, le droit des gens, cet ensemble des règles qui régissent les rapports des nations entre elles, le droit des gens consiste dans des pratiques acceptées par les nations, qui sont comme la morale des nations, mais qui sont aussi souvent violées que les règles de la morale privée. Or, comme aucune autorité n'a positivement émis les règles du droit des gens, comme c'est dans les élucubrations des philosophes que nous devons trouver ces règles, nous avons tous le droit de ne pas nous gêner, si je puis dire, avec elles, de les apprécier dans la liberté de notre conscience, et de mettre hors du droit les pratiques dont je parle, alors même qu'un grand nombre d'auteurs, traitant du droit des gens, les auraient acceptées comme des pratiques juridiques.

Je les mets donc hors de droit; je prétends que ces pratiques ne peuvent pas s'appuyer sur les véritables principes du droit des gens, parce qu'elles sont illégitimes et parce qu'elles sont dangereuses. Elles sont illégitimes parce que la guerre ne se fait pas d'État à particulier. La guerre se fait d'État à État, c'est une relation de nation à nation; la nation qui fait la guerre doit respecter la propriété privée, comme elle doit respecter la vie des particuliers non combattants. Je dis en outre que si cette règle était véritablement une règle de droit des gens, elle serait essentiellement dangereuse, et qu'il est de notre devoir de la combattre.

Cette autorisation de requérir sur l'ennemi a pour résultat de substituer au but politique, au but élevé qui peut, jusqu'à un certain point, légitimer la guerre, un but infime, le but du lucre, le but du gain; en un mot, de transformer la guerre politique en une guerre de flibustiers. (*Applaudissements.*) Elle rend la guerre barbare, cruelle; elle nécessite des extorsions; elle impose à ceux qui veulent percevoir ces contributions la nécessité de se conduire comme des brigands qui, pour obtenir le payement de ce qu'ils exigent, procèdent par des menaces de mort et sont obligés quelquefois de mettre ces menaces à exécution.

Des auteurs ont cependant essayé de justifier ces pratiques. On a trouvé sur ce point une phrase dans un auteur qui n'est rien moins que barbare, dans Cicéron, et l'on s'en est servi pour dire que celui qui peut honnêtement ôter la vie à une personne peut honnêtement aussi lui ôter son bien. Mais il est facile de répondre que le vainqueur n'a pas le droit de tuer les non-combattants, et que s'il peut tuer le combattant pendant la bataille, il ne peut, après la lutte, ni le mettre à mort, ni le dépouiller.

On a dit en outre : « L'envahisseur, le conquérant, se substitue à l'autorité légitime du souverain qu'il a

vaincu ; et de même que le souverain pouvait imposer des contributions à ses sujets, de même le vainqueur, héritier du souverain, peut imposer des contributions en argent ou en nature en son lieu et place, C'est encore un sophisme. L'envahisseur n'a pas hérité du souverain. L'armée d'occupation, tant qu'elle est à l'état d'armée d'occupation, n'a pas acquis la propriété nationale du sol qu'elle occupe, et c'est bien heureux pour nos provinces envahies. (*Applaudissements.*) L'armée d'occupation n'en a pas acquis la propriété, l'envahisseur n'en est pas souverain; et de plus, quand on devrait le considérer comme pouvant exercer momentanément et à titre précaire les droits du souverain, est-ce qu'il les exerce lorsqu'il réquisitionne sans payer, ou lorsqu'il frappe les populations de contributions de guerre ? Le souverain imposait des contributions à ses peuples, mais suivant certaines règles; il n'allait pas au hasard frapper un village, un hameau, il imposait un ensemble de populations; il n'exigeait pas le payement sur l'heure, il choisissait des fonctionnaires spéciaux ayant un caractère particulier pour encaisser ces impositions. Est-ce qu'il envoyait un capitaine de cavalerie pour faire les fonctions de ministre des finances et de percepteur dans un hameau? Voilà cependant comment se produit la contribution de guerre. C'est le premier venu, un officier subalterne, qui entre dans un village et qui, au gré de son caprice, édicte une loi de finance qu'il fait exécuter lui-même. Peut-on dire que cet officier subalterne est véritablement l'héritier du souverain dépossédé par l'armée envahissante? L'imposition d'une contribution de guerre n'est donc qu'un fait de violence, de violence hypocrite; c'est le pillage déguisé et régularisé, et pas autre chose.

Voilà pourquoi j'ai été heureux de placer en dehors de mon sujet l'étude approfondie de cette question de droit des gens et des faits qui s'y rattachent.

Nous serons sur un terrain bien plus solide, nous serons en présence de faits qui ne nous révolteront pas, nous traiterons du droit proprement dit, quand nous allons maintenant nous occuper des réquisitions émanées des autorités françaises en France. Voilà mon véritable sujet.

Réquisitions françaises, réquisitions imposées par une autorité française en France, Ici même, bien que nous parlions d'autorités françaises, d'actes des autorités françaises, nous nous trouvons en présence de la question de légalité du droit de réquisition, Il ne faut pas se le dissimuler, faire une réquisition, c'est-à-dire comme je l'expliquais en commençant, obliger un particulier à abandonner la propriété ou l'usage de sa chose, c'est porter atteinte à la propriété. Que je réquisitionne une chose, que j'en réquisitionne l'usage, que je fasse défendre de la vendre, que j'ordonne de ne la vendre qu'à un certain prix, dans tous ces cas je porte atteinte au droit de propriété, qui est, ne l'oublions pas, le droit le plus absolu de disposer de la chose. La propriété est un droit que je n'ai pas besoin de défendre ici, il a été reconnu inviolable par les constitutions les plus diverses parmi celles qui depuis quatre-vingts ans ont régi le sol français.

Je demande la permission de faire quelques citations empruntées aux anciennes constitutions françaises.

Je choisirai surtout parmi ces constitutions celles qui devront être les moins suspectes aux républicains les plus accentués; voilà pourquoi je citerai surtout la constitution de 1791 et celle de 1793.

Voici ce que dit la constitution de 1791 dans sa célèbre déclaration des droits de l'homme et du citoyen :

« Art. 2. — Le but de toute association politique est la conservation des droits de l'homme et du citoyen. Ces droits sont la liberté, la propriété... »

J'arrête là ma citation.

« Art. 17. — La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé,.. »

La constitution de 1793, dans sa déclaration des droits, contient à son tour les articles suivants :

« Art. 2. — Les droits naturels et imprescriptibles sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété.

« Art. 19. — Nul ne peut être privé de la moindre partie de sa propriété sans son consentement. »

Nous trouvons aussi dans la charte de 1814 que la propriété est inviolable; et dans la constitution républicaine du 24 novembre 1848, nous voyons au préambule, art. 4 : « La République française a pour base la famille, le travail, la propriété. »

L'article 11 de la même constitution dit : « Toutes les propriétés sont inviolables. »

Le Code civil déclare également, dans son article 545, que « nul ne peut être forcé de céder sa propriété. »

Ce principe, consacré, vous le voyez, par les constitutions les plus diverses, a néanmoins reçu une exception. Dans les différents articles que je viens de vous lire, après avoir dit : « Nul ne peut être contraint de céder sa propriété », la constitution ou le Code ajoute : « Cependant s'il y a nécessité publique — ce sont les termes des anciennes constitutions; — s'il y a utilité publique — ce sont les termes plus modernes, — la propriété peut être enlevée à son propriétaire ».

Ainsi vous ne pouvez être contraints de céder votre propriété à moins qu'il n'y ait utilité publique, — on disait en 1791 et 1793, « nécessité publique ».

Vous savez tous ce que c'est que l'expropriation pour cause d'utilité publique. Vous l'avez vu pratiquer sur une large échelle, par une administration dont on a dit qu'elle bâtissait pour démolir, et qu'elle démolissait pour bâtir, (*Applaudissements.*)

La législation française n'a encore organisé l'expropriation pour cause d'utilité publique qu'en matière d'immeubles; cependant, dans les articles des constitutions et dans l'article du Code civil auxquels je vous ai renvoyés, on a dit, d'une façon générale : 1° La propriété est inviolable; 2° Un propriétaire peut être dépouillé de

sa propriété pour cause d'utilité publique. Il ne faut donc pas douter du principe. Même en matière de meubles, l'expropriation pour cause d'utilité publique est admissible. Reste à déterminer les autorités compétentes pour prononcer cette expropriation.

Ce principe, que l'expropriation d'un meuble peut être prononcée pour cause d'utilité publique, est nettement posé dans une loi sur laquelle nous reviendrons souvent : c'est la loi organique du réquisitionnement sous la première république; c'est la loi ou, pour parler le langage technique de l'époque, le décret de la Convention nationale du 19 brumaire an III (9 novembre 1794.) L'article 1er de ce décret dit : « Toutes denrées, subsistances, et autres objets nécessaires aux besoins de la république, peuvent être mis en réquisition. »

Être mis en réquisition, c'est bien être exproprié.

Les constitutions postérieures à la loi de brumaire an III n'ont pas abrogé cette disposition, et le Code civil lui-même admet l'expropriation pour cause d'utilité publique. Nous sommes donc d'accord sur ce principe : l'autorité peut réquisitionner, c'est-à-dire exproprier des meubles, denrées, subsistances, etc., pour les besoins publics.

D'accord sur le principe, il nous faut maintenant le faire fonctionner; il faut, si je puis m'exprimer ainsi, que nous voyions naître la réquisition, puis, quand elle sera née, que nous la voyions produire ses effets.

Étudier la réquisition dans sa naissance, c'est rechercher : 1° qui peut réquisitionner, et 2° à quelles conditions la réquisition est soumise pour être régulière.

Dire qui peut réquisitionner, c'est dire qui peut déclarer l'utilité publique. C'est un point fort délicat; c'est un point sur lequel, en matière immobilière, les législateurs ont hésité : la législation a varié, parce que, en effet, la garantie de la propriété dépend de l'autorité à qui vous conférez le droit de déclarer l'utilité publique.

Si vous avez mal déterminé cette autorité, voilà la propriété qui est à la discrétion de l'arbitraire; bien plus, voilà même la propriété mobilière exposée à des vols qui se déguiseront sous le nom d'expropriation ou de réquisition.

Sur ce point, en ce qui touche les autorités compétentes pour réquisitionner, il s'est en tout temps produit de nombreuses erreurs de pratique. Il semble qu'en temps de crise, les mots *utilité publique* et *réquisition*, marchant de concert, soient comme des mots magiques donnant à celui qui les emploie toute autorité, tout pouvoir sur la propriété des particuliers. Alors, voilà la propriété des particuliers qui est à la merci du premier venu, à la merci non-seulement — et c'est là le moindre danger — du fonctionnaire qui empiète, qui exagère ses pouvoirs, mais à la merci de personnes qui n'ont pas même l'ombre du pouvoir, qui ne sont pas même des fonctionnaires publics. Or, c'est surtout dans les temps de crise qu'il faut s'attacher au droit et aux garanties du droit. La république doit être le gouvernement du droit, et le grand péril dans un temps comme le nôtre, c'est de ne pas respecter le droit de chacun et de tous.

Je puis sur ce point chercher mon autorité dans la constitution de 1793.

Voici les articles 23 et 24 de cette constitution, dont on ne récusera certes pas le caractère républicain :

« Art. 23. — La garantie sociale consiste dans l'action de tous pour assurer à chacun la jouissance et la conservation de ses droits. Cette garantie repose sur la souveraineté nationale.

» Art. 24. — Elle ne peut exister si les limites des fonctions publiques ne sont pas clairement déterminées par la loi... »

Clairement déterminées, voilà ce que je vous disais.

« ... et si la responsabilité de tous les fonctionnaires n'est pas assurée. »

Vous le voyez, messieurs, c'est une dangereuse erreur de croire que, sous la république, chaque fonctionnaire représente le peuple, et que chaque fonctionnaire a tous les pouvoirs du peuple; c'est une erreur théorique, c'est une erreur funeste dans ses conséquences. C'est une erreur théorique, car, dans la théorie républicaine, si tous les pouvoirs appartiennent au peuple, il ne les exerce pas lui-même, il les délègue à des fonctionnaires; mais il ne délègue pas l'ensemble de ces pouvoirs à un fonctionnaire quelconque. Les délégations sont divises; chaque fonctionnaire, c'est-à-dire chaque délégué, c'est-à-dire chaque mandataire, a un mandat limité, distinct, et nous pouvons lui appliquer la théorie du droit civil sur le mandat.

Si j'ai reçu du peuple un certain mandat, un certain pouvoir, hors de ce mandat et de ce pouvoir je ne suis plus rien qu'un simple citoyen, je n'ai plus aucune autorité sur les personnes et les biens des autres citoyens.

La raison veut qu'il en soit ainsi : car si le peuple a délégué ses pouvoirs, il les a apparemment délégués après un certain choix; et, quand il m'a élu pour être officier dans la garde nationale, par exemple, pour être administrateur d'une petite commune, il a tenu compte d'une certaine aptitude spéciale, mais il n'a pas entendu me conférer les pouvoirs d'un juge, d'un législateur, des pouvoirs qu'il ne me sentait pas capable d'exercer.

J'ai dit que cette erreur était fatale dans ses conséquences : elle est fatale au point de vue politique, parce qu'elle engendre le despotisme, un despotisme à mille têtes non moins dangereux que le despotisme à une tête.

En descendant plus bas dans l'ordre de nos idées, cette erreur est fatale aussi au point de vue du service des réquisitions; car il est constant que si un fonctionnaire quelconque peut faire des réquisitions, il désorganise souvent les services publics, que la réquisition est destinée à assurer. Qu'un fonctionnaire d'un ordre inférieur accapare les denrées qui pourraient être nécessaires à un service général, voilà le service général qui est en souffrance parce que ce fonctionnaire inférieur, dans une très-bonne intention sans doute, n'a tenu compte

que d'un très-petit côté de la question. (*Applaudissements.*)

Eh bien ! messieurs, malgré tout cela, il faut croire que l'exagération dans l'exercice du pouvoir est dans la nature des hommes et des fonctionnaires, même républicains (*applaudissements*), car on l'a vue, cette exagération, en 1792, 1793 et 1794, et peut-être aussi l'a-t-on vue de nos jours. (*On rit.*)

On l'a vue en 1792, 1793 et 1794, et je le prouve par un rapport fait à la Convention nationale par un de ses membres, Eschassériaux, lors de la discussion de la loi du 19 brumaire an III, que je citais tout à l'heure.

Voici la première partie de ce rapport : « Le défaut d'ensemble dans les opérations des commissaires chargés de diriger la réquisition et des agents qui correspondent avec elle, l'inhabileté de ces agents, le défaut de *centralité* dans l'exécution, ont rendu à la fois les réquisitions *tumultueuses*, *confuses*, souvent *impossibles*, parce que la loi ne les avait pas assez réglées. L'arbitraire les a mises dans une infinité de mains qui ont paralysé les subsistances dans les canaux qu'elles devaient parcourir. » Confusion et inutilité, voilà, d'après le rapport fait à la Convention nationale, le résultat du système des réquisitions mal réglées.

La conclusion que la Convention nationale en a tirée est inscrite dans deux articles de la loi de brumaire an III, l'article 6 et l'article 16.

L'article 6 porte : « Les réquisitions ne peuvent être faites que par la commission d'approvisionnement, sous la surveillance du Comité de salut public. »

Et l'article 16 ! — Il est à noter, l'article 16 : « Tout individu qui fera au nom et pour le compte de la république, sans y être autorisé conformément aux dispositions de la présente loi, ou qui excéderont celles qu'il serait chargé d'exécuter, sera puni de six ans de fers. » C'étaient les travaux forcés de l'époque.

En 1870, nous trouvons les mêmes abus. Ici vous comprenez tout ce que je veux apporter de réserve. Les faits n'ont pas un caractère officiel : si quelques-uns de nous les connaissent, ils les connaissent par les journaux, et les journaux ne sont pas toujours la vérité officielle. De plus, citer les faits, ce serait faire des personnalités, et je me garderais bien d'en faire dans cette salle et devant ce public. Seulement j'ai des preuves dans des actes officiels du Gouvernement de la défense nationale, et ces preuves-là, j'ai le droit de vous les produire.

Voici, par exemple, le préambule du décret du 1er octobre 1870, *sur les réquisitions*. C'est celui sur lequel nous allons fonder tout ce que nous allons dire, quand nous allons arriver aux détails relatifs aux réquisitions.

« Considérant qu'il importe essentiellement de régulariser les réquisitions portant sur les objets de première nécessité, afin de rassurer les citoyens contre les abus qui pourraient être commis par des particuliers sans mandat, et de leur donner un titre au moyen duquel ils pourront être payés de leurs fournitures faites dans un intérêt public. »

Voilà le préambule de ce décret du 1er octobre. D'autres actes, des actes mêmes antérieurs, portent la trace des abus auxquels ce décret avait pour but de porter remède.

Ainsi, le décret du Gouvernement de la défense nationale du 26 septembre 1870 établit « qu'à l'avenir les lycées, les écoles, les asiles, ne pourront être mis en réquisition. Le ministre de l'instruction publique pourra donner l'autorisation d'y établir des services publics. » Mais on réquisitionnait donc avant le 25 septembre ces bâtiments affectés à des services publics ? et voilà l'État obligé de défendre par un décret ses propres bâtiments contre des réquisitions émanées probablement d'autorités inférieures. Je trouve quelque chose d'analogue dans un arrêté d'une date voisine (30 septembre), à propos de réquisitions adressées à la Compagnie des omnibus.

Cet arrêté établit que « la Compagnie a déjà subi de nombreuses réquisitions de toute nature ; qu'il importe, dans les circonstances présentes, de ménager cette ressource, etc.

» Les réquisitions devront à l'avenir être adressées directement au président du Conseil d'administration, après avoir été visées soit par le gouverneur de Paris, soit par le ministre de l'intérieur. »

Il paraît donc que la Compagnie des omnibus, une compagnie rendant des services au public, s'était trouvée exposée à des réquisitions qui n'émanaient pas de l'autorité supérieure et centrale.

Bien plus, depuis le décret du 1er octobre 1870, que nous allons expliquer et qui réserve au gouverneur de Paris et au ministre compétent le droit de prononcer les réquisitions, un des membres du Gouvernement de la défense a commis l'erreur de réquisitionner lui-même des choses qu'il aurait dû faire réquisitionner par le ministre compétent ou par le gouverneur de Paris, ou par un décret. Je fais allusion à un arrêté du membre du Gouvernement de la défense délégué à la mairie de Paris, relatif aux bois qu'on appelle « bois de boulange ».

Il s'agit de l'arrêté du 11 décembre ; il est signé uniquement du membre de la défense nationale faisant fonction de maire de Paris, par conséquent il n'est pas tout à fait dans les conditions du décret de 1870.

Il faut cependant, messieurs, après avoir constaté ces irrégularités antérieures au décret, celles aussi qui lui sont postérieures, excuser ces irrégularités. Il est certain que dans les circonstances où l'on se trouvait, les réquisitions étaient une nécessité qui s'imposait. On ne savait trop où en trouver la base. Cette base, elle était peut-être dans une loi, la loi de brumaire an III, qui avait été faite en d'autres temps, pour d'autres besoins, que quelques-uns prétendaient être abrogée ; dans tous les cas, elle ne pouvait pas fournir de renseignements bien sérieux sur les autorités compétentes, car les autorités qu'elle désigne n'ont pas leurs analogues dans le régime

actuel. C'est le Comité de salut public qui avait la haute main sur les réquisitions. Mais était-ce un pouvoir législatif, un pouvoir exécutif ou administratif? On pouvait en douter. La nature du pouvoir du Comité de salut public était quelque chose de fort ambigu; il était une émanation de la Convention, et la Convention centralisait en elle tous les pouvoirs de l'État.

De même que la Convention avait tous les pouvoirs de l'État, le Comité de salut public agissait comme s'il avait tous les pouvoirs de la Convention. Et alors on peut se demander si, pour appliquer la loi de brumaire, on doit donner le pouvoir de réquisitionner à l'autorité législative ou à l'autorité administrative.

Aussi, les premières réquisitions faites après la proclamation de la république du 4 septembre dernier ne s'appuient sur aucune loi: le 29 septembre, vous voyez un décret de réquisition relatif aux blés ou aux farines; le 30 septembre, un arrêté ministériel de réquisition relatif à un local nécessaire pour fabriquer des cordages. Ce décret et cet arrêté n'ont pas cité de loi à l'appui, et ce qu'il y a de plus curieux, ils ne prononcent aucune pénalité contre ceux qui ne se soumettraient pas à la réquisition. Il était donc nécessaire de poser des principes. C'est ce qu'a fait le décret du 1er octobre 1870 dont je vous donnais tout à l'heure le préambule.

Ce décret détermine limitativement les autorités qui peuvent faire des réquisitions.

En voici l'article 1er :

« Les réquisitions ne peuvent être faites que par le gouverneur de Paris et le ministre compétent, sous la surveillance et le contrôle du Gouvernement de la défense nationale.

» Art. 3 : Dans le cas d'urgence extrême, les maires des vingt arrondissements et les commandants de secteur pourront requérir sans qu'il soit nécessaire d'envoyer, etc. ».

« *Dans le cas d'urgence extrême* » : par conséquent, il semble que la compétence des maires d'arrondissement et des commandants de secteur — on ne parle pas du maire de Paris — est une compétence tout exceptionnelle. Voilà donc la limitation des autorités qui seules peuvent prononcer des réquisitions. La conséquence, c'est que toute autre autorité est incompétente, et que toute réquisition émanée d'une autre autorité est illégale, que nous ne lui devons pas obéissance, et que les tribunaux ne devront pas prononcer de peines contre les contrevenants. Bien plus, les auteurs de ces réquisitions, les fonctionnaires et les particuliers qui ont fait des réquisitions sans en avoir le droit, exposent gravement leur responsabilité; ils s'exposent peut-être à cette pénalité que j'ai trouvée dans la loi de brumaire, une pénalité au criminel. La loi de brumaire disait « six ans de fers ». Dans tous les cas, ils engagent singulièrement leur responsabilité civile, et l'on pourrait leur demander des dommages-intérêts.

Il faut remarquer, en outre, que cette obligation de payer des dommages-intérêts en cas de réquisitions irrégulières n'est pas une lettre morte. Le Gouvernement de la défense nationale a pris soin, dès les premiers jours de la république nouvelle, d'abroger l'article 75 de la constitution de l'an VIII qui protégeait singulièrement les fonctionnaires et qui gênait singulièrement l'action des particuliers contre les fonctionnaires prévaricateurs. Or, aujourd'hui, l'article 75 étant abrogé, ceux qui auraient à se plaindre de ces réquisitions irrégulières pourraient agir directement au civil contre les auteurs de ces réquisitions, et je ne vous cache pas que dans ma pensée ils donneraient là un bon exemple. Il est bon, en effet, que les citoyens apprennent à réagir par des voies régulières contre les empiétements des autorités: c'est par la revendication judiciaire du droit que l'Angleterre et l'Amérique ont assuré leurs libertés.

Cette revendication judiciaire du droit a un immense avantage sur les façons de protester qui sont trop à notre usage, à savoir, sur la violence ou sur les simples récriminations par la voie de la presse. (*Applaudissements.*)

L'article 3 du décret que je vous ai cité semble n'avoir été écrit que pour Paris assiégé, et l'on comprend facilement pourquoi.

Cependant nous trouverons encore dans ce décret une règle relative aux réquisitions hors de Paris : car si le ministre compétent a le droit de prononcer des réquisitions, il ne faut pas oublier qu'il est ministre pour toute la France.

Que si les réquisitions étaient nécessaires à une armée opérant en France, la loi de brumaire décide qu'elles peuvent être faites par le représentant du peuple en mission aux armées. Nous n'avons plus aujourd'hui de représentants du peuple en mission aux armées, il faut donc admettre que le général en chef a hérité des pouvoirs que le décret de brumaire an III donnait à ces représentants.

Les pouvoirs du représentant du peuple en mission aux armées avait pour but de diminuer la plénitude des attributions ordinairement données au général en chef. Or, du moment que nous n'avons plus de représentants aux armées, le général en chef est rentré dans la plénitude de ses attributions.

Je me hâte d'arriver aux conditions de la réquisition.

Je n'examine pas les conditions de forme. Le décret de 1870 les indique dans ses articles 2, 3 et 4.

Il y a une importante condition dans la loi de l'an III, une condition à laquelle les auteurs de cette loi ont attaché un très-grand intérêt, mais dont le décret nouveau ne dit pas un mot, sur lequel il est muet. Cette condition, c'est la limitation de la réquisition. La réquisition, d'après la loi de brumaire an III, doit être limitée. L'article 2 de cette loi porte : « Il n'y a plus de réquisitions illimitées.»

« Art. 3. Chaque réquisition désignera l'espèce, le compte des objets, etc.»

Évidemment, ce qu'a entendu l'article 2 par une réqui-

sition illimitée, c'est une réquisition ne désignant pas limitativement la quantité des objets requis.

Le rapport d'Eschassériaux s'exprime ainsi sur ce point : « Un cri général s'était élevé contre les réquisitions illimitées ; elles absorbent tout, nous en avons fixé les bornes et la durée. Tout était arbitraire, indéfini... Grâce au nouveau décret, dit-il ailleurs, n'embrassant plus par leur nature que les éléments nécessaires aux besoins de la république, tout le reste rentre dans la circulation et est rendu au commerce. »

On n'a pas parlé de cette condition-là, et c'est peut-être un mal. Je ne dis pas que ce soit un mal de permettre des réquisitions illimitées, il faudrait examiner la question; mais c'est un mal d'avoir laissé cette question sans solution, parce qu'il est possible que, grâce au silence du décret de 1870, des particuliers échappent aux pénalités prononcées par la loi de brumaire : je vous montrerai cela tout à l'heure, quand nous parlerons des pénalités.

Ce défaut du décret de 1870 provient de ce qu'on n'a pas voulu refaire à fond la législation; on a voulu faire servir une législation vieillie, alors qu'il y a une très-grande différence entre les circonstances qui nécessitaient les réquisitions en l'article 3, et les circonstances qui les nécessitent aujourd'hui. En l'an III, vous pouvez le voir dans le rapport d'Eschassériaux, les réquisitions n'étaient faites qu'en vue des services publics : il s'agissait d'assurer, par exemple, la fourniture des armées ; aujourd'hui on a fait des réquisitions en vue d'une immense ville assiégée. Le Gouvernement achète par voie de réquisition; il achète les denrées pour les vendre : son but est de prévenir l'augmentation de prix, tandis que ce n'était pas le but en l'an III. La Convention avait d'autres armes contre ceux qui exagéraient les prix de vente des denrées et marchandises. Le Gouvernement actuel aurait par conséquent évité bien des difficultés en faisant une loi nouvelle.

Reste la condition principale de la réquisition : c'est l'indemnité. Si l'exproprié, j'appelle ainsi celui qui subit la réquisition; — si l'exproprié n'est pas indemnisé, la réquisition est irrégulière, elle est sans effet. Par conséquent chacun a le droit de s'y opposer : en effet, la réquisition alors est inconstitutionnelle, car nous avons vu dans les constitutions que j'ai citées, « que la propriété est inviolable, que la propriété ne peut être cédée malgré le propriétaire, si ce n'est moyennant une indemnité ».

Vous vous étonnerez peut-être que je parle d'inconstitutionnalité alors que nous vivons dans un temps où il n'y a plus de constitution.

Il y a cependant, messieurs — et c'est à cette constitution que je fais allusion, — une constitution latente; il y a des principes qui servent de base à toutes les constitutions, et qui passent de l'une à l'autre, et ce sont ces principes que je vous ai montrés dans les constitutions dont je vous ai cité les articles. Ces articles composent la constitution sociale. Eh bien ! on peut dire que, même alors que nous n'avons pas de constitution écrite, un gouvernement porte atteinte à la constitution du pays, lorsqu'il porte atteinte à la propriété privée. Il faut donc dans ce cas une indemnité ; à défaut d'indemnité, la réquisition est injuste et inconstitutionnelle.

L'indemnité n'est une indemnité que si elle est juste, sinon il n'y a qu'un semblant d'indemnité. Comment l'apprécier? Nous ne trouvons pas sur ce point de règle dans le décret de 1870, et c'est une lacune que je regrette; les règles se trouvent dans les décrets spéciaux de réquisition. Mais alors ces règles manquent d'unité, elles sont discordantes. Ainsi, nous avons certains décrets qui ne disent rien sur la manière de fixer l'indemnité (décrets sur les peaux, 25 octobre; sur les pommes de terre, 21 novembre), et il y en a d'autres qui supposent une tentative d'accord entre l'administration qui exproprie, qui réquisitionne, et les propriétaires expropriés; quelquefois la tentative est faite avec les représentants d'une certaine classe de propriétaires. Lorsqu'il s'agit de marchandises par exemple, on n'établit pas l'accord avec chaque marchand, mais avec un syndicat qui représente toute la corporation. Dans le système de ces décrets, si l'accord ne se fait pas entre l'administration et le propriétaire ou son représentant, la difficulté est tranchée par un tiers arbitre nommé par l'autorité judiciaire. Vous voyez cela notamment dans un décret du 29 novembre, sur la réquisition de certaines viandes salées. Je pense que là où la législation manque, il y a lieu d'appliquer le système de ce décret, parce que c'est lui qui paraît offrir le plus de garanties aux propriétaires.

Quelques décrets ont pris pour base les mercuriales, c'est-à-dire le cours officiel constatant le prix de vente des denrées sur les marchés.

Vous avez le décret sur les fourrages, du 18 octobre ; le décret sur les avoines, du 19 octobre ; sur le pétrole, du 25 novembre. Ces décrets prennent pour base les prix moyens des mercuriales ; mais, il y a un mais ! ils n'acceptent comme indemnité à payer que les prix des mercuriales de la première quinzaine de septembre. Des décrets d'octobre et de novembre donnent comme indemnité le prix des marchandises en septembre. Eh bien ! je dis qu'il y a là une indemnité insuffisante, les marchandises ont haussé; vous ne les avez pas expropriées au moment où elles étaient en baisse, vous les expropriez quand elles sont en hausse : vous ne m'indemnisez pas complétement si vous fixez rétroactivement l'indemnité d'après le prix des mercuriales de septembre. Dans un décret postérieur sur la réquisition des houilles (10 décembre), on a pris encore pour base les mercuriales de septembre, mais en augmentant de 20 pour 100. Enfin, vous avez d'autres actes qui ont fixé un tarif au poids (arrêté sur les animaux de boucherie, 8 novembre). Il est probable qu'en tarifant au poids, d'après la qualité, les animaux de boucherie, on arrive à une indemnité assez juste; mais malheureusement aujourd'hui nous avons parmi les animaux

de boucherie certains animaux qui ne sont pas ordinairement considérés comme faisant partie de cette classe d'êtres, qui ne sont pas habituellement employés à l'alimentation. Or, le décret du 15 décembre relatif à ces animaux, aux chevaux, ânes et mulets, a également adopté la règle du tarif au poids. Il y a là, selon moi, l'oubli du principe sur la juste indemnité, car le propriétaire n'est pas toujours indemnisé complétement quand on lui paye son cheval au poids. L'administration qui exproprie les chevaux et qui les destine à l'alimentation, ne les prend que comme viande de boucherie; mais pour les propriétaires, l'animal a une autre valeur que celle de la viande. Vous figurez-vous quelques-uns de ces chevaux illustres qui valaient quelques centaines de mille francs il y a quelques mois, et qui les valaient véritablement, non-seulement parce qu'ils avaient gagné des prix dans les courses, mais parce qu'ils étaient destinés à régénérer la race des chevaux; — c'étaient des reproducteurs d'animaux de prix; — vous figurez-vous ces animaux payés au prix de 1 fr. 75 le kilogramme, et que pensez-vous des propriétaires à qui on dit: Vous êtes indemnisés! Dans ce cas évidemment l'indemnité est insuffisante, et par conséquent le Gouvernement s'expose à ce que sa réquisition manque son effet, à ce que les tribunaux refusent d'appliquer la pénalité, parce que la réquisition est inconstitutionnelle. Dans tous les cas, le Gouvernement s'expose à être actionné en supplément de prix par les propriétaires expropriés.

Il faut maintenant parler des conséquences de la réquisition régulière. Nous avons vu naître cette réquisition, nous allons voir ses effets.

Conséquences de la réquisition que je suppose régulière : La réquisition produit des conséquences pénales, elle produit des conséquences civiles.

Les conséquences pénales, elles devraient se trouver dans le décret du 1er octobre 1870. Il est à regretter, je l'ai dit d'avance, qu'elles ne s'y trouvent pas. Le décret se contente dans ses considérants de viser la loi de brumaire an III, et aussi l'article 484 du Code pénal, qui déclare applicables les peines prononcées par des lois spéciales sur des matières dont le Code pénal ne s'occupe pas.

C'est donc de l'application des peines prononcées par l'ancienne législation qu'il s'agit. Ces peines sont, d'après le décret de la Convention nationale, article 14, la confiscation des objets réquisitionnés; puis, d'après une loi du 3 pluviôse an III, l'emprisonnement sans durée limitée : la jurisprudence de la Cour de cassation restreint alors l'emprisonnement à six jours, c'est-à-dire au minimum de l'emprisonnement correctionnel.

Voilà donc deux lois de la Révolution qui prononcent, l'une la confiscation, l'autre l'emprisonnement. A propos de cette pénalité, on regrette encore que le Gouvernement de la défense nationale n'ait pas franchement indiqué la sanction des dispositions qu'il édictait. Je vous ai montré, en effet, quand j'ai étudié le décret d'octobre 1870, qu'on n'avait pas conçu aujourd'hui la réquisition comme on la concevait en l'an III; qu'aujourd'hui on faisait des réquisitions illimitées, de tous les chevaux, de toutes les houilles, de tous les fourrages, tandis qu'en l'an III cela était défendu. Eh bien! si vous voulez appliquer la peine de la confiscation et la peine de l'emprisonnement pour défaut d'obtempérer à une réquisition; si vous cherchez cette peine dans la loi de l'an III, peut-être les tribunaux devront-ils se refuser à appliquer la peine. On renvoie en effet, pour la pénalité, à une législation ancienne, les tribunaux sont obligés de prendre cette législation dans son ensemble; et comme, d'après cette législation, les réquisitions illimitées ne sont pas valables, il leur est difficile de s'appuyer sur cette législation pour frapper d'une peine le refus d'obéir à une de ces réquisitions.

Il y a heureusement des décrets spéciaux du Gouvernement de la défense nationale qui prononcent la peine. Vous avez un décret sur la houille, un autre sur les chevaux. Il y a un décret qui est au *Journal officiel* d'hier, décret du 6 janvier, sur les asphaltes et les bitumes. Dans ces décrets, le Gouvernement a spontanément prononcé la peine de la confiscation; il est certes dans son droit; il ne se réfère pas à la loi de l'an III, alors peu importe que ces réquisitions ne satisfassent pas à la loi de l'an III. Mais, dans un grand nombre d'arrêtés ministériels, on a visé tout simplement cette loi, et alors on met les tribunaux dans cet embarras, ou de déclarer que les réquisitions sont dépourvues de sanction, ou d'appliquer la loi de l'an III, alors qu'on n'est pas dans les conditions de cette loi.

La réquisition enfin a des conséquences civiles. La réquisition, je l'ai dit, c'est une expropriation; par conséquent, celui qui réquisitionne — l'administration, le pouvoir administratif — devient propriétaire; celui qui est soumis à la réquisition est dépouillé de ses droits, il cesse d'être propriétaire; il se produit ce qui s'est produit dans les cas d'expropriation des immeubles pour cause d'utilité publique.

A partir de la réquisition, le propriétaire ne peut plus vendre sa chose, et j'ajoute ici une observation pour ceux d'entre vous qui apercevraient une difficulté un peu délicate tirée des règles du droit civil. Le propriétaire ne peut plus vendre sa chose : celui qui la recevrait de lui ne pourrait pas la garder; celui qui achèterait la chose réquisitionnée ne pourrait pas s'appuyer sur un article du Code civil qui dit qu'en fait de meubles, la possession vaut titre (art. 2279) pour conserver la propriété de la chose, parce qu'il n'aurait pas la bonne foi. La bonne foi est la première condition pour l'application de la règle : « En fait de meubles, la possession vaut titre », et l'on ne peut considérer comme de bonne foi celui qui achète une chose expropriée par un décret public, patent, officiel. L'administration devient donc propriétaire; par suite, elle a, comme nous disons en droit, la chose à ses risques. A partir donc du moment

où la chose est réquisitionnée, elle appartient à l'administration : si elle périt par cas fortuit, elle périt pour l'administration, c'est-à-dire que l'administration qui a réquisitionné devra néanmoins payer l'indemnité, alors même que la chose ne lui serait pas livrée ; si la chose a péri par accidents, les accidents sont pour le propriétaire, la perte en principe est pour le propriétaire. Ceci ne souffre aucune difficulté en matière de vente. Or, l'expropriation pour cause d'utilité publique, quant au point qui nous intéresse en ce moment, n'est pas autre chose qu'une vente. Ce que devrait faire le propriétaire soumis à la réquisition, si la chose venait à périr par cas fortuit chez lui, ce serait de faire constater officiellement le cas fortuit, et alors de requérir l'indemnité.

Par rapport à l'ancien propriétaire, la réquisition a un effet civil important, elle le rend créancier de l'indemnité, comme la vente rend le vendeur créancier du prix. C'est pour lui un droit acquis; c'est un droit qui naît pour lui de la réquisition, alors même que la réquisition est déguisée, et nous en avons au moins un exemple dans un arrêté du 8 décembre qui précède le décret de réquisition des chevaux, et qui défendait aux propriétaires de chevaux de les vendre, sous la menace des peines prononcées par la loi de brumaire. Or, qu'est-ce autre chose qu'une réquisition? Si vous me défendez de vendre mes chevaux, vous portez atteinte à ma propriété. Vous n'avez le droit de porter atteinte à ma propriété qu'en la réquisitionnant. Si vous me menacez de la loi de brumaire, c'est que vous réquisitionnez ; car des peines ne sont prononcées par cette loi qu'en cas de réquisition. Par conséquent, il y a là une réquisition, le droit à l'indemnité en résulte, et il faut qu'il en soit ainsi, puisque le propriétaire est dépouillé du principal attribut de sa propriété.

Le propriétaire exproprié a un droit acquis à l'indemnité; j'ajoute qu'il ne perdrait même pas ce droit par la révocation de la réquisition. Il y a des décrets qui ont révoqué des décrets de réquisition, ou des arrêtés qui ont révoqué des arrêtés. Ainsi un arrêté du 11 novembre révoque les réquisitions pour les fourrages; mais il n'appartient pas au Gouvernement de défaire un contrat qu'il a imposé aux particuliers. Il a fait une vente forcée, un achat forcé; le particulier est devenu créancier de l'indemnité : si le Gouvernement révoque la réquisition, il ne peut pas détruire le droit qu'il a créé.

Maintenant, j'avoue que, dans les circonstances où nous sommes, il ne se présentera pas souvent de difficultés sur ce point. Le détenteur de la marchandise est satisfait qu'on révoque l'arrêté, parce que les prix de vente ont haussé. Il est donc évident qu'au jour où je parle, la révocation de l'arrêté de réquisition est un avantage pour le détenteur. Ceci ôte quelque intérêt actuel à la question de droit que j'agite, mais n'en laisse pas moins incontestable la solution de la question.

Le propriétaire réquisitionné qui conserve la possession devient gardien de la chose à partir de l'arrêté ou du décret de réquisition. Le mot se trouve dans plusieurs arrêtés ou décrets. Cette obligation de garder la chose peut devenir pour lui un élément d'indemnité, si la chose demande des soins et si la garde ne procure aucun avantage au détenteur. Si, au contraire, la détention de la chose présente des avantages pour celui qui la possède, si c'est un animal, un cheval, par exemple, une vache laitière, que les soins et la nourriture soient compensés par l'usage, par le lait, alors il n'y a pas à faire entrer le compte de la garde dans l'indemnité à donner. Il arrive alors ce qui arrive souvent dans le cas de vente. L'exproprié est comme un vendeur qui a stipulé qu'il conserverait la chose pendant un certain temps; ou bien, si vous voulez, il s'est formé, à l'insu des parties, entre l'administration et l'exproprié, un contrat analogue à celui que décrit l'article 1831 du Code civil, contrat improprement appelé cheptel, et en vertu duquel un propriétaire laisse un animal dans la main d'un tiers pour que celui-ci le nourrisse et profite des services de cet animal.

Enfin, messieurs, au point de vue des conséquences civiles de la réquisition, le réquisitionnement tel qu'il est pratiqué à Paris peut avoir des conséquences par rapport à des tiers, par rapport à des personnes qui ne sont ni l'administration, ni le propriétaire exproprié.

Voici ce que je veux dire :

La chose réquisitionnée se trouve mise hors du commerce du moment que l'on fait une réquisition, comme on la pratique aujourd'hui, de tous les chevaux, de tous les fourrages; il ne doit plus y avoir dans le commerce ni un cheval ni une botte de fourrage. Les contrats d'acquisition d'objets de cette nature deviennent impossibles à exécuter. Si donc, avant le réquisitionnement, je vous avais promis un de ces objets livrable, par exemple, au 10 janvier, nous voici au 10 janvier, il est impossible que j'acquitte mon obligation; je vous ai promis tant de fourrage, un certain nombre d'animaux, de bêtes à cornes, il est impossible que je me les procure, la chose est mise hors du commerce. Or, il est de principe, en droit, que celui qui a promis une chose est libéré lorsque la chose est mise hors du commerce et que son obligation devient impossible à exécuter. Voilà donc le fait que je signale : le réquisitionnement de la chose que j'ai promise me libérera par rapport au créancier à qui je l'ai promise. Je veux cependant introduire ici un certain tempérament : le réquisitionnement libérera le débiteur pour un temps, car la chose n'est mise hors du commerce que temporairement. Lorsque le commerce redeviendra libre, on pourra demander au débiteur la chose qu'il a promise. Ma conclusion est donc tout simplement que le débiteur n'est pas tenu de livrer la chose et qu'il doit obtenir un délai jusqu'au rétablissement du libre commerce.

C'est sur ce mot que je veux finir; il me fait entrevoir le moment où la législation de circonstance que je vous

ai exposée perdra tout intérêt. Alors nous aurons retrouvé le commerce facile et l'approvisionnement abondant.

COLMET-SANTERRE.

VARIÉTÉS

Le pensionnat de madame l'Europe, ou comment l'Allemand battit et détroussa le Français en présence de l'Anglais qui le regarda faire.

Madame l'Europe tenait un pensionnat distingué : chez elle les écoliers étudiaient les langues modernes, la science des fortifications et l'usage des globes. Son mérite était connu partout, car il n'y avait pas une autre école où l'instruction fût aussi libérale et aussi bien soignée ; aussi jouissait-elle de la plus haute considération.

Plusieurs de ses anciens élèves occupent ailleurs des postes honorables, dans d'autres établissements de grande importance. Deux de ces établissements ne contiennent que des jeunes gens au teint hâlé, passablement stupides, et faisant peu de progrès ; le troisième est entièrement composé de prétentieux gaillards, se vantant fort de l'instruction qu'ils reçoivent à leur école, parlant très-haut, et, pour la plupart, du nez.

Les écoliers de madame l'Europe étaient de différentes tailles et de différents caractères. Il y avait, par exemple, de bons garçons, de méchants garçons, des garçons intelligents, des paresseux ; quelques-uns paisibles, d'autres querelleurs ; une grande partie se comportant bien, et plusieurs ayant très-mauvais ton.

La pauvre vieille dame ne pouvait, à elle seule, les surveiller tous ; elle avait choisi, parmi les plus grands et les plus dignes de confiance, cinq moniteurs, qui avaient pleine autorité sur les autres écoliers et étaient chargés de mettre les plus indisciplinés à la raison.

Ces cinq moniteurs étaient, au moment où nous écrivons, Louis, Guillaume, Alexandre, Joseph et John.

Si une dispute s'élevait parmi les petits garçons, ils devaient en examiner la cause, et, s'il était possible, l'apaiser. Si, au contraire, il était décidé que la querelle serait vidée par les armes, ils devaient veiller à ce que justice fût faite, et arrêter les deux adversaires lorsqu'ils allaient trop loin. En tout temps il était de leur devoir d'empêcher l'oppression.

Le pouvoir ainsi placé entre les mains de ces moniteurs était généralement exercé avec jugement et au plus grand avantage du pensionnat de madame l'Europe ; les petites querelles étaient bientôt apaisées, et l'on évitait ainsi des meurtrissures ou quelques contusions. Plusieurs fois, lorsque deux gamins s'étaient retirés au fond de la cour pour se battre à propos de... rien, l'apparition soudaine de maître Louis ou de maître John avait suffi pour obliger les deux combattants à se serrer la main et à prendre la fuite. Malheureusement, il arrivait parfois que quelques-uns des moniteurs se prenaient eux-mêmes de querelle. Il était alors plus que jamais du devoir des autres d'intervenir. Ainsi, un jour un certain moniteur, nommé Nicolas, avait attaqué sans provocation aucune un petit garçon très-doux, mais très-malpropre, nommé Constantin ; John et Louis se mirent hardiment du côté de l'enfant, et donnèrent à Nicolas une telle volée, qu'il n'en revint jamais. Il quitta l'école peu de temps après.

Chez madame l'Europe, chacun des élèves supérieurs possédait un jardin dans la cour de récréation. Ils en prenaient le plus grand soin. Les uns se plaisaient à cultiver les fleurs et les fruits, d'autres faisaient pousser la salade, le cresson, le radis, que les jeunes cultivateurs se vendaient les uns aux autres, ou qu'ils apportaient dans la salle du réfectoire, ce qui assaisonnait un peu leur maigre repas du soir.

Dans chaque jardin se trouvait un berceau de feuillage, que chacun garnissait selon son goût et ses moyens. Le berceau de Louis était sans contredit le plus beau de tous ; son aspect féerique le faisait remarquer de tous ses voisins.

Semblable à une grotte merveilleuse, toujours remplie des fleurs les plus belles et des fougères les plus rares, ornée d'une vigne qui grimpait sur le toit, retombait ensuite vers l'ouverture, puis se perdait en festons dans l'intérieur, le tout était animé par le murmure d'une petite fontaine placée au milieu du berceau, ce qui ajoutait encore au charme de ce séjour enchanté.

Le jardin de John était assez joli, et bien plus fertile qu'aucun des autres ; sa plus grande beauté consistait en ce qu'il était enfermé dans une île, se trouvant ainsi séparé des autres jardins par un petit ruisseau large de vingt à trente pieds. Quant à sa tonnelle, c'était un véritable chantier, dans lequel il s'enfermait pendant les heures de récréation, occupé à tourner, à faire des filets, à effiler des couteaux, ou à construire de petits vaisseaux pour naviguer sur la rivière. John aimait cependant à prendre un congé de temps en temps, et, lorsqu'il était fatigué de son travail, il passait de l'autre côté du ruisseau pour rendre visite à son voisin Louis, qui était toujours hospitalier, gai et charmé de le recevoir. Que d'heureux moments John passa sous le berceau de son ami, étendu sur le gazon velouté, savourant les délicieuses grappes de raisin et l'excellente limonade de son voisin, et s'avouant que, décidément, on passait là des heures bien plus agréables que dans son atelier moisi, sale, encombré d'un tas de fouillis, de filets, de copeaux, et infecté d'une éternelle odeur de goudron ! « Peu importe, se disait John ; je retire plus de profit de mon jardin qu'aucun de mes autres camarades, et les mauvaises odeurs ne doivent pas me trouver trop délicat. »

Dans le but de stimuler l'esprit industrieux de ses élèves, madame l'Europe leur permettait de s'engager dans tel genre de commerce qu'il leur plût, et l'on disait que vers les derniers temps maître John avait travaillé dur, qu'il avait quelquefois triplé et même quadruplé l'argent qui lui était accordé pour ses menus plaisirs, et cela avec les produits de son chantier.

Près du domaine de Louis se trouvait celui de Guillaume, le plus grand et le plus fort de tous les moniteurs, et qui passait néanmoins pour le plus studieux et le plus paisible garçon du monde. Il disait sans cesse et faisait croire aux autres élèves qu'il n'avait jamais en sa vie provoqué une querelle. Son plus grand plaisir était de chanter des psaumes, et il portait toujours sur lui les saintes Écritures. Mais plusieurs disaient que maître Guillaume était un sournois.

Il était tout aussi fier qu'un autre de son jardin, mais il ne pouvait jamais y travailler sans jeter un regard d'envie sur deux plates-bandes du jardin de Louis, lesquelles, suivant lui, auraient dû lui appartenir. Il est vrai qu'à une époque déjà reculée, bien avant que Guillaume et Louis entrassent à l'école, un des prédécesseurs de ce dernier avait ôté quelques

piquets qui servaient de limite à son jardin, et s'était avancé sur une portion du territoire voisin. Depuis longtemps Guillaume nourrissait le désir d'en reprendre possession, mais son secret n'était connu de personne. Et qui eût osé soupçonner qu'un écolier si pieux, si bon, pût convoiter la propriété d'autrui ?

Il n'y eut qu'un garçon qui fut mis dans la confidence : c'était un laquais favori de Guillaume, nommé Mark, gaillard intelligent, adroit, peu scrupuleux en ce qu'il entreprenait, plein de tromperies et de ruses profondes, et si fin, que la vieille dame elle-même, quoiqu'elle eût les yeux d'un faucon, ne pouvait jamais le trouver tout à fait en défaut.

Ce fut à lui qu'un jour Guillaume confia son désir de conquête pendant qu'ils étaient assis sous la tonnelle, fumant et buvant de la bière. Je suis fâché d'avouer que l'un et l'autre buvaient et fumaient pendant les récréations, quoique ce fût contraire au règlement de l'école.

« Il n'y a qu'un moyen d'obtenir ce que vous désirez, dit Mark après avoir entendu la confidence de son maître. Si vous voulez avoir ces plates-bandes, il faut vous battre avec Louis, et je crois que vous le rosserez bel et bien ; mais il faut vous battre avec lui seul.

— Que voulez-vous dire ? demanda Guillaume.

— Je veux dire qu'il vous faut prendre garde que les autres moniteurs n'interviennent dans la querelle. S'ils le font, ils se mettront contre vous. Rappelez-vous la haine de Joseph depuis cette volée que vous lui donnâtes il n'y a pas encore si longtemps. Et Alexandre aussi. Quoique Louis ait pris le parti du petit Constantin, lorsqu'Alexandre se jeta brutalement sur le pauvre enfant, celui-ci commence à devenir jaloux de votre influence dans l'école. Voyez-vous, mon vieux, vous avez tellement grandi dernièrement et êtes devenu si corpulent, que bientôt tout le monde aura peur de vous. Je me souviens bien encore du temps où vous n'étiez qu'un tout petit garçon.

— Oui, dit Guillaume levant les yeux dévotement vers le ciel, il a plu à la divine Providence de me rendre robuste.

— Je veux bien le croire, dit Mark, mais cela n'a pas plu aux autres moniteurs. Et vous devez vous rappeler qu'ils étaient très-mécontents lorsque vous prîtes ces parterres appartenant à quelques-uns des petits garçons, et que vous les joignîtes au vôtre pour l'agrandir.

— Mais, mon cher Mark, je ne l'ai fait que d'après votre conseil.

— Bien entendu, et vous avez fort bien fait. Ces pauvres petits gueux n'étaient pas assez forts, et il était bien préférable que quelqu'un se chargeât de cultiver leurs jardins, tout en leur donnant une partie du produit. Avec tout cela, je n'en doute pas, vous avez rendu les autres moniteurs jaloux, et je n'assurerai pas que la vieille dame elle-même ait approuvé votre loyauté.

— Avez-vous jamais pu savoir ce qu'*il* en pensait, Mark ? demanda Guillaume, clignotant de l'œil gauche et indiquant du doigt la petite île.

— Oh ! répondit Mark dédaigneusement, ne vous en inquiétez pas. John ne se mêlera de quoi que ce soit, il est bien trop occupé, dans sa sale boutique, à fabriquer des objets de tous genres, pour les vendre aux autres garçons. Pouah ! j'en ai mal au cœur, rien que de penser aux odeurs que l'on respire dans ce chantier ! »

Et là-dessus il but à longs traits, espérant par là ramener dans son esprit quelques sensations plus agréables.

« John est d'un courage extraordinaire, dit Guillaume après qu'il eut fumé pendant quelque temps en silence, et fort comme un lion.

— Aussi brave et aussi fort qu'il vous plaira, mon ami, mais aussi indolent qu'un..... » Ici Mark, ne pouvant appliquer aucune comparaison, essaya d'en trouver une au fond de sa chope de bière. « Du reste, continua-t-il après s'être désaltéré, il n'est jamais prêt. Voyez quel beau gâchis il opéra dans cette affaire avec Nicolas. C'était avant votre arrivée dans le pensionnat, vous savez, mais je me le rappelle fort bien. Parbleu ! le pauvre John n'avait même pas de souliers pour se battre, et comme il avait l'espace le plus pierreux du champ de bataille, ses pieds étaient tout meurtris et déchirés. Et bien encore le prit-il d'un si grand sang-froid, que le lendemain matin il arriva trop tard pour le déjeuner, et fut obligé de se battre l'estomac vide. C'est beau d'être brave et fort, j'en conviens, mais il est essentiel de boire et de manger, et d'être au moins chaussé d'une paire de souliers convenables, dans lesquels on puisse se tenir debout.

— Et pourquoi ne pouvait-il pas s'acheter une paire de souliers convenables ? demanda Guillaume. Il a des monceaux d'argent.

— Tas sur tas, mais il en avait besoin pour autre chose — pour s'acheter une nouvelle broche — il me semble que c'est cela ; de sorte qu'il se remit plus que jamais à tourner et à émouler dans son ignoble atelier, ne pensant à rien autre chose qu'à sauver ses sixpence et ses shillings.

— Mais alors, mon cher Mark, que me conseillez-vous de faire ?

— Ah ! ce n'est pas si facile à dire. Donnez-moi le temps de réfléchir, et quand j'aurai trouvé une idée, je vous en ferai part. Mais, quoi que vous fassiez, tâchez que Louis soit trouvé en défaut ; ne le querellez pas vous-même, mais forcez-le adroitement à se quereller avec vous. Ayez soin de laisser croire que vous êtes toujours dans les plus paisibles dispositions, et, comme à l'ordinaire, ayez votre Nouveau Testament dans votre poche. De cette manière la vieille dame l'Europe, ne se défiant de rien, aura en vous autant de confiance que jamais. Quant au reste, je m'en charge. En attendant, tenez-vous prêt et en bonne condition, et si vous connaissez en ville quelque célèbre boxeur, allez le trouver, et essayez d'apprendre de lui quelques nouveaux coups. Je sais que Louis s'est passablement exercé les poings depuis cette terrible volée que vous donnâtes à Joseph. »

La cloche du pensionnat rappelant les élèves à l'étude de l'après-midi, les deux amis éteignirent précipitamment leurs cigares et finirent entre eux ce qui restait de bière. Mark courut à la pompe pour se laver les mains ; mais bien que frottées et refrottées, il ne pouvait jamais parvenir à les rendre assez propres..... Pendant ce temps, Guillaume changea d'habit et traversa posément la cour, fredonnant d'une voix fausse un verset du deux centième psaume.

L'occasion de mettre leur complot à exécution se présenta bientôt. Un jardin devint vacant de l'autre côté du domaine de Louis, et personne ne paraissait disposé à l'accepter. Il est vrai que ce terrain occasionnait beaucoup d'ennuis, étant sans cesse exposé aux attaques des polissons de la ville, qui dans la nuit ravageaient et foulaient toutes les fleurs nouvellement plantées ; et aussi les matous, rôdant çà et là, détruisant toutes les plates-bandes. Personne ne se proposait pour

en prendre soin, et le pauvre jardin paraissait mendier un propriétaire.

« Vous avez un petit cousin qui pourrait aussi bien qu'un autre avoir ce jardin, insinua un jour Mark à son maître.

— Je ne vois pas pourquoi il ne l'aurait pas s'il le désire, répliqua Guillaume, qui n'était pas assez rusé pour comprendre tout d'abord où son serviteur voulait en venir.

— Ah! voyez-vous, ce serait si agréable pour Louis d'avoir d'un côté Guillaume pour le tenir en échec, et de l'autre côté le petit cousin de Guillaume pour le surveiller, dit Mark de l'air le plus innocent.....

— Ah! parbleu! j'y suis! s'écria Guillaume, s'éveillant tout à coup; en vérité, c'est fameux! *ganz famos!* Mark, vous êtes un fin matois.

— Eh bien! si vous faisiez à Louis la politesse de le lui proposer? Une si délicate attention venant de vous....., il ne l'oublierait jamais, j'en suis sûr, quand même après cela vous retireriez votre proposition.

— C'est bien cela, mon garçon, et alors..... il nous faudra nous battre. Mais voyons, les autres mauvais garnements ne diront-ils pas que c'est moi qui ai provoqué la querelle?

— Non, si nous nous y prenons adroitement, répliqua Mark. Ils accuseront Louis plutôt que vous. Vous êtes si doux, si calme!..... et lui, au contraire, a toujours aimé le vacarme.»

Sur ce, on demanda à madame l'Europe de vouloir bien céder le jardin au petit cousin de Guillaume. « Je le veux bien, dit-elle, si Louis, qui en est le plus proche voisin, ne s'y oppose pas.

— Mais c'est que je m'y oppose, s'écria Louis, et m'y oppose formellement! Je n'entends pas être entouré de tous côtés par Guillaume et ses cousins. Ils passeront par mon jardin pour se rendre visite, et peut-être, quelque jour, joueront à la raquette par-dessus ma pelouse.

— Oh! soyez assuré que je ne ferai rien d'inconvenant, dit Guillaume d'un ton de reproche; je n'ai jamais attaqué personne», continua-t-il tout en fouillant dans sa poche pour s'assurer qu'il avait son Nouveau Testament, mais il en tira par mégarde une blague à tabac et un flacon d'eau-de-vie, qu'il fut cependant assez heureux pour dérober aux regards de la vieille dame.

« Tout cela est bel et bon, dit Louis, mais je ne crois pas à votre piété, moi. Tenez, suivez mon avis, emmenez votre cher petit cousin avec vous, et donnez-lui un de ces jolis petits coins de terre que vous enlevâtes l'autre jour à Christian.

— O Louis! dit Guillaume de son air doucereux, vous savez bien que je n'ai jamais rien dérobé, et j'aime tant la paix, la tranquillité.....

— Vraiment, vous en avez tout l'air, dit Louis, et je suppose que ce sont des leçons dans l'art de *faire la paix* que vous prenez depuis plus de six mois chez ce fameux boxeur. C'est lui-même qui s'est vanté à un de mes amis que, quoique vous fussiez au commencement le garçon le plus gauche qu'il eût jamais vu, il vous avait aiguisé les poignets de manière à en rendre les coups aussi piquants qu'une pointe d'aiguille!

— Un de vos amis, disiez-vous, mon cher? Peut-être que c'est ce même Sheffield Slasher qui, l'autre jour, disait à mon laquais Mark qu'il vous avait rendu les bras assez forts pour pouvoir lancer une balle ou une pierre à plus de cent mètres.

— Allons, allons! en voilà assez, dit la dame; je ne puis écouter de tels propos. Vous autres moniteurs, vous devez arranger cette petite affaire en douceur; et surtout pas de bataille, entendez-vous? Le temps est passé pour ces sortes de choses. » Ce disant, la vieille dame se retira.

— Si j'étais vous, je n'insisterais pas davantage, dit John de sa grosse voix rauque, regardant par la fenêtre de sa boutique de l'autre côté du ruisseau. Je trouve que c'est vraiment un peu trop pénible pour Louis.

— Toujours prêt à vous être agréable, mon cher John», dit Guillaume. Et là-dessus la proposition du nouvel élève fut retirée.

« Que ferai-je maintenant, Mark? demanda Guillaume, se retournant vers son ami. Il me semble que tout est fini.

— Pas le moins du monde, répliqua Mark. Louis est encore aussi sauvage qu'un ours, il reviendra bientôt à la charge. Vous verrez si je me trompe.

— J'ai été grossièrement insulté! s'écria enfin Louis, pâle de colère, et je ne serai satisfait que lorsque Guillaume m'aura promis de ne jamais chercher, d'une manière si sournoise, à passer par-dessus mon jardin.

— Dites-lui donc d'aller se faire pendre, murmura Mark.

— Allez... Non, dit Guillaume, se ravisant aussitôt; je ne me sers jamais de si méchants propos. Mon ami, continua-t-il, je ne puis rien promettre de semblable.

— Eh bien! alors, je me battrai avec vous jusqu'à ce que vous l'ayez fait, espèce d'hypocrite, chanteur de psaumes! vociféra Louis.

— C'en est fait! vous le voulez», dit Guillaume roulant les yeux dévotement et levant la main vers le ciel comme pour le prendre à témoin de la justice de sa cause. Ce fut heureux pour lui, cependant, que Louis ne le prit pas au mot, car pendant qu'une main était levée, l'autre était embarrassée par un paquet de livres de piété qu'il allait porter dans sa tonnelle, et il eût été facile de le terrasser. Mais Louis ne se sentait pas très-bien ce jour-là, ayant pris le matin même une pilule; il remit donc l'attaque à une autre rencontre.

En attendant, suivant l'avis de Mark, Guillaume courut chez le boxeur anglais, qui l'initia à tous les nouveaux tours de sa noble profession, et qui le dressa si bien, que le lendemain matin, après le déjeuner, à la première rencontre, il donna à Louis un terrible coup d'épaule et le renversa. Celui-ci se releva bientôt et se servit aussi de ses poings avec vigueur; mais il avait affaire à un antagoniste de force supérieure, et à la fin de la première attaque il était déjà durement houspillé.

« Cela chauffe dur, n'est-ce pas, mon garçon? dit Guillaume d'un ton railleur comme il essuyait la sueur qui ruisselait sur son front. C'est ce que vous appelez votre *baptême du feu*, je suppose, hein?... »

Sur le dos d'une carte postale, de manière que tous les facteurs pussent lire ce qu'il écrivait et pussent admirer sa piété, Guillaume écrivit ainsi à sa mère :

« Chère maman, je me bats pour ma patrie (*Vaterland*); c'est, tu sais, le nom que je donne à mon petit jardin. C'est un beau nom, et qui fait naître des sympathies. Glorieuses nouvelles! Aidé par la divine Providence, j'ai frappé Louis dans l'œil. Tu dois t'imaginer quels peuvent être ses sentiments. De quels prodigieux événements le ciel nous entoure! Ton fils affecteux,

» GUILLAUME. »

Il entonna ensuite un hymne, et se prépara pour la seconde attaque.

Pendant ce temps les autres moniteurs regardaient en silence ce qui se passait, ne sachant trop que faire.

« Dois-je intervenir? demanda John, s'adressant à l'un de ses serviteurs favoris.

— Non, répondit Billy, qui était intendant, et faisait de John ce qu'il voulait. Restez où vous êtes; vous gâteriez le tout, et vous offenseriez l'un et l'autre. Dites bien fort que vous êtes un *neutre*.

— Neutre! grommela John. Je hais les gens neutres; je trouve que c'est une lâcheté inouïe que de rester tranquillement à regarder deux grands garçons se déchirer à propos de rien. Ils ont tort tous les deux, et ils ne devraient pas se battre. Laissez-moi aller les séparer.

— Non, non, dit Bobby, garçon très-intelligent, à la blonde chevelure, qui tenait les comptes de John et prenait soin de son argent. Vous n'en avez vraiment pas les moyens; et du reste vous n'avez même pas d'habits. Vous seriez la risée de tous les autres élèves si vous vous montriez dans leur jardin. Demeurez tranquille, mon vieux, émoulez tant que vous pourrez pour augmenter vos épargnes, et soyez reconnaissant de vous trouver dans une île, où vous pouvez prendre les choses tout à votre aise.

— Bien, dit John d'un ton maussade; je n'ai certainement pas de vêtements convenables, et le temps me manque pour faire raccommoder ceux que je possède. Mais ceci ne me plaît qu'à demi. Voyons, Bob, ne puis-je pas traverser le ruisseau et aider à baigner les tempes des pauvres diables s'ils se trouvent mal?

— Oh! vous pouvez y aller, et vous serez le bienvenu. De cette façon vous ne vous ferez pas d'ennemis, et cela vous coûtera tout au plus un franc ou un franc vingt-cinq d'onguent et d'emplâtres; tandis que, mon cher John, si vous étiez obligé de vous mettre du côté de Guillaume ou de celui de Louis, il vous faudrait retirer dix livres de la banque, peut-être même plus. »

Sur ce, John se remit au travail d'assez mauvaise humeur. Il est vrai que jusque-là il avait été considéré comme le premier élève de l'école, et il ne lui plaisait guère de prendre le second rôle. Il savait que, s'il ne s'était pas trouvé aussi peu convenablement équipé, il aurait pu arrêter le combat en un instant.

Pendant la demi-heure qui suivit cette conversation, John maudissait tour à tour Billy, Bobby, et tous les autres petits lâches qui s'étaient mis dans les bonnes grâces de ces deux personnages en leur apprenant à épargner son argent. « Peste soit de l'argent! disait John; je donnerais bien volontiers la moitié de ma boutique pour recouvrer mon ancien prestige! » Malheureusement, il était trop tard.

En ce qui regarde le pansement des deux blessés, on laissa John faire à sa fantaisie, et il se conduisit bien. A la fin de chaque combat il traversait le ruisseau, pansait la tête de Louis, qui avait bien plus besoin d'aide que Guillaume, et lui faisait boire un peu d'eau mêlée à son excellent *sherry*, qu'il portait toujours avec lui.

« Il me fait peine de vous voir ainsi, mon cher Louis, dit John lorsque le pauvre garçon, plus mort que vif, s'efforçait de se remettre sur ses jambes.

— Je vous suis bien reconnaissant, John, dit Louis; mais, ajouta-t-il en regardant son ami d'un air de reproche, pourquoi ne nous séparez-vous pas? Ne voyez-vous pas que cette grosse brute est trop forte pour moi? Je n'aurais jamais cru qu'il pût si bien se battre.

— Je n'y puis rien, dit John. C'est vous qui avez commencé, vous le savez bien, et maintenant il faut absolument que vous vous en retiriez seul.

— C'est ainsi! répliqua Louis. Ah! fit-il après un soupir, il fut un temps... C'est égal, je vous remercie sincèrement, John, pour vos onguents et vos emplâtres.

— Allez-vous bientôt venir? vociféra Guillaume altéré du sang de son ennemi.

— Vive la guerre! s'écria le pauvre Louis, s'élançant aveuglément sur son adversaire. Il se battit noblement, mais ne put conserver ses positions. Quand il frappait un coup, il frappait bien; mais rarement la portée allait assez loin pour nuire beaucoup à son adversaire.

Pied par pied, mètre par mètre, il dut abandonner le terrain, jusqu'à ce qu'enfin il fût obligé de chercher un refuge dans sa tonnelle, de la fenêtre de laquelle il jetait des pierres à son ennemi, pour empêcher celui-ci de le poursuivre.

Dès le début, Louis avait eu tort. Il aurait dû calculer les forces de son antagoniste avant de l'attaquer; il ne le fit pas, et il méritait d'être battu pour son emportement. Il reçut son châtiment. Mais quand Guillaume, qui parlait si haut de ses dispositions pacifiques, prétendant ne vouloir que défendre son pays (*Vaterland*), chassa Louis à travers son jardin, foulant tout sur son passage, — les plantes-bandes, les fleurs, etc.,— tout le monde sentit qu'il était du devoir des autres moniteurs d'intervenir. Cependant ceux-ci ne bougèrent pas.

Alexandre, regardant le combat à une distance respectueuse, se demandait lequel se fatiguerait le premier.

Joseph, tremblant de la tête aux pieds, n'osait dire un mot, dans la crainte que Guillaume, se retournant, ne lui administrât de nouveaux coups de poing.

Quant à John, il demeura dans sa boutique, travaillant comme un nègre à la fabrication d'une nouvelle paire de rames pour le bateau de Louis, dans le cas où celui-ci désirerait traverser la rivière; pour ce service, il espérait être largement payé de Louis et recevoir de Guillaume les plus douces, les plus aimables injures!...

« Je ne puis faire autrement, dit John, essayant de se justifier; je veux bien vous faire aussi à vous un gouvernail, des rames et même un bateau, si vous le désirez, — mais à condition que vous me le payerez bien.

— Mais je n'en ai pas besoin, répondit Guillaume avec rage. »

Ceci prouve que, par sa neutralité, John ne s'était pas fait beaucoup d'amis.

« Eh! tenez, regardez, continua Guillaume; savez-vous d'ou me viennent ces cicatrices que vous me voyez sur le front? Des pierres que vous envoyâtes à Louis de l'autre côté du ruisseau, pour qu'il me les jetât.

— Cela ne me regarde pas; c'est la loi de la neutralité!

— Neutralité, vraiment! J'appelle cela brutalité! »

Et, là-dessus, Guillaume traversa de nouveau le jardin, laissant John à son ouvrage, duquel il commençait cependant à se sentir bien honteux.

« Venez au secours d'un camarade, John! cria avec angoisse Louis du fond de sa tonnelle. Je ne veux pas vous rappeler les heureux jours que nous avons passés ensemble lors-

que, fatigué de votre boutique, vous cherchiez un peu de distraction, mais vous pouvez bien faire quelque chose pour moi maintenant; je suis dans un état si désespéré, que je ne sais de quel côté me tourner.

J'en suis bien fâché, Louis, dit John, mais que puis-je y faire? Ce n'est pas avec plaisir que je vous vois battu; bien au contraire, il me serait plus avantageux d'avoir un voisin opulent et aimable que d'en avoir un anéanti et misérable. Pourquoi ne cédez-vous pas, Louis? Vous ne gagnerez rien en continuant ainsi. Si vous lui donnez ces deux plates-bandes, tout sera fini; si, au contraire, vous vous obstinez dans votre refus, il renversera votre tonnelle ou vous tiendra prisonnier pendant le dîner et vous fera mourir de faim.

— Me rendre! dit Louis dédaigneusement; est-ce là toute la consolation que vous pouvez offrir à un camarade en détresse? Me rendre! Le feriez-vous, si cette grande brute se tenait devant votre boutique, jurant de tout renverser? Pas de déshonneur, dites-vous? Vraiment, non! Je ne pense pas qu'il y ait du déshonneur dans ce que j'ai fait; mais quand même je verrais abattre ma bien chère tonnelle, pour laquelle j'ai tant dépensé, qui m'a coûté tant d'heures de travail; quand même mes fleurs seraient foulées, déracinées, jetées çà et là, malgré tous ces malheurs, John, je ne voudrais pas changer de place avec vous qui passez votre vie à polir et à monnayer, — non, pas pour tout l'or du monde! Mon Dieu! qui eût jamais pensé que de tels conseils pussent me venir de l'autre côté du ruisseau! »

John commença alors à s'apercevoir que les spectateurs, tout en jouissant du coup d'œil de la scène, ne sont pas toujours ceux qui s'en amusent le plus. La cloche du dîner sonnant, il suivit les autres élèves au réfectoire, non sans quelque anxiété. Il avait l'esprit inquiet, ne sachant trop comment rendre compte à madame l'Europe de ce qui se passait.

« Louis et Guillaume sont bien en retard aujourd'hui, fit observer la dame lorsque, vers le milieu du dîner, elle s'aperçut de leur absence. Personne ne sait donc où ils sont?» C'est alors que, petit à petit, un des élèves qui se tenait près d'elle lui apprit toute l'histoire.

« Et pourquoi, John, ne les séparâtes-vous pas? demanda la dame.

— Pardon....., madame, répondit John, j'étais..... un *neutre*.

— Un quoi, monsieur? demanda-t-elle.

— Un neutre, madame.

— Précisément ce qui ne vous convenait pas, répondit-elle. Je vous avais laissé l'autorité sur les autres élèves afin que vous pussiez agir en cas de besoin, et non pas pour vous tenir à l'écart et dans l'inaction. Un bébé pourrait vraiment en faire autant que vous. S'il n'y a rien à attendre des moniteurs, j'aurais tout aussi bien fait de nommer le petit George à votre place. Neutre, en vérité! Neutre, c'est pour moi l'équivalent de lâche! Du reste, ce n'est pas là une position dans le monde; il faut être d'un parti ou de l'autre. Je me demande de quel côté vous vous êtes rangé? »

Un sourire parut sur toutes les lèvres autour de la table, et les petits garçons commencèrent à chuchoter; ils trouvaient la farce excellente et fort à leur goût. C'était un si grand plaisir pour eux de voir réprimander un moniteur, dût ce même moniteur leur en faire payer les conséquences plus tard!

« Que disiez-vous? demanda la dame. Des *deux* côtés, n'est-ce pas? Et comment vous y êtes vous pris, monsieur John? »

On entendit ricaner sur tous les bancs, et puis un chœur de voix s'éleva, disant : « Pardon, madame, *il suça des deux côtés*.

— C'est bien toujours ce que font les neutres, dit madame l'Europe. S'attacher comme une sangsue à l'un et à l'autre et ne plaire à aucun. Ah! sans doute, continua-t-elle, élevant graduellement la voix à mesure qu'elle recevait de nouvelles informations, il a offensé Louis en lui prêchant continuellement qu'il avait tort, et déplu à Guillaume en fournissant des pierres à son adversaire. Écoutez ce que je vous dis, John. Depuis longtemps je vous observe, et me suis aperçue avec peine que vous sacrifiiez tout, devoir, influence, honneur, au plaisir de sauver quelques misérables schellings. On vous a bien mal conseillé. Vous avez mis à votre tête un tas de valets qui ne feraient honneur à personne; vous les avez choisis simplement parce qu'ils savent tirer de plus grands profits des objets que vous vendez aux autres garçons; et maintenant vous en voyez les conséquences.

Si Ben et Hugh avaient été vos serviteurs, vous savez très-bien qu'une si honteuse scène n'aurait pas eu lieu. Vous eussiez été assez bien exercé et assez bien équipé pour commander le respect aux autres moniteurs, et les deux rivaux n'auraient pas osé en venir aux coups. Il y avait un temps où vous n'aviez qu'à lever le doigt, et toute la classe tremblait; maintenant, personne ne tremble. Personne ne s'inquiète de vous, ni de ce que vous dites. Et pourquoi? Parce que vous êtes devenu si insouciant, si abject! Vous eussiez dû dès le début empêcher ce combat. Dans le cas où vous n'auriez pu réussir, les autres moniteurs devaient s'unir à vous pour arrêter les deux antagonistes, après que ceux-ci eurent essayé leurs forces. Au lieu de tenir cette conduite, vous êtes resté impassible dans votre boutique, fournissant les moyens de faire durer la bataille, et faisant de l'argent de chaque blessure reçue par l'un ou l'autre de vos deux camarades. Vous avez été un très-mauvais ami pour l'un et pour l'autre. Quelque jour, peut-être, vous aurez vous-même besoin d'amis. J'espère qu'alors vous en trouverez, je le désire, mais prenez garde que Guillaume, ce *paisible*, *inoffensif* garçon, ne parvienne (et j'en ai bien la crainte) à trouver un endroit de la rivière assez grand pour y amarrer un bateau, et ne vienne quelque beau matin prendre votre petite île aussi par surprise.

— C'était de la faute de Louis, madame, murmura John. Il a tout commencé, Guillaume ne faisait que défendre le jardin de ses pères.

— Oui-dà! fit la dame avec mépris; dites aussi bien le jardin de sa grand'mère. Trouvez-vous que cela ressemble à une défense, de chasser un garçon de l'autre côté de la cour, et de le menacer ensuite de renverser sa tonnelle? Fi donc! s'exercer pendant six mois, et alors proposer quelque chose qui doit offenser le voisin, et par là causer du tapage et faire du mal. Louis eut tort; il a été sévèrement puni, et il est temps qu'on lui vienne en aide. Eh quoi! parce qu'on a commis une faute, ne trouvera-t-on personne pour vous tirer de peine? Est-ce moins le devoir du fort de secourir le faible, parce que celui-ci est malheureux par sa faute? Il peut y avoir une excuse pour Guillaume, que la soif du succès rend

à moitié fou ; mais il n'y a pas d'excuse pour vous, qui êtes demeuré impassible comme un lâche. Vous avez abusé de la confiance que j'avais placée en vous quand je vous ai nommé l'un des cinq moniteurs de ce pensionnat, et vous serez destitué de vos fonctions...

— Oh, madame ! nous vous en prions, faites-lui grâce pour cette fois, dirent en chœur les petits garçons. Il a été si bon pour Louis et pour Guillaume lorsqu'ils étaient blessés ! Il leur a donné de l'eau à boire, leur a baigné les tempes et arrêté le sang qui coulait de leurs blessures ; il a fait bien d'autres choses encore. Nous vous en prions, pardonnez-lui pour cette fois.

— Bien ! dit la dame très-émue ; sa bonté envers les blessés plaide en sa faveur, et je penserai à quelque punition un peu moins sévère, car, même après sa déplorable conduite, j'ai encore l'espoir que John se relèvera à la hauteur de sa position dans l'école. Il apprendra que les devoirs ne peuvent pas être froidement mis de côté parce qu'ils sont désagréables ; que celui-là qui se soustrait à la responsabilité de bien faire commet en réalité une mauvaise action ; que la véritable preuve de la grandeur est d'avoir la force de lutter contre les difficultés. Il saura qu'il est triste d'entendre vanter sa bravoure, son adresse, si, au moment d'en faire preuve, le cœur manque, et que cette excuse « qu'on ne voit aucun moyen de pouvoir intervenir », est misérable et inacceptable. Qu'il avoue son incapacité ; qu'il avoue n'être pas le garçon capable pour lequel on l'avait pris, et que son courage a été estimé trop haut et sa réputation de héros gagnée à trop peu de frais. Après s'être vanté de son influence sur les autres, il a été trop faible pour arrêter une injuste querelle, et prévenir une tempête de coups effroyables et tant de blessures qui se rouvriront et resteront pendant bien années sans être cicatrisées. Aussi pourra-t-on lire bien longtemps sur le visage pâle de ces pauvres invalides : « Haine éternelle à l'ennemi qui nous a mutilés, et mépris pour cet ami *neutre*, qui, calme et impassible, a laissé consommer notre défaite !

— Traduit de l'Anglais. —

BULLETIN

Nous pensons que ce numéro arrivera sans grand retard à nos abonnés de province, dont nous sommes séparés depuis cinq mois et demi. De même que depuis l'armistice nous avons soif de toutes les nouvelles qui peuvent nous renseigner, non-seulement sur le sort des parents ou amis que chacun de nous a en province, mais encore sur ce qui s'est passé, pendant le siége de Paris, dans cette France que nous retrouvons aujourd'hui ; de même nous pensons que les habitants des départements, bien qu'ils aient reçu des nouvelles assez régulièrement par les ballons, ne seront pas fâchés de se représenter d'une manière à la fois exacte et vivante quel a été l'état d'esprit de la population parisienne pendant cette épreuve si longue, et qui, hélas ! n'a pas abouti aux résultats espérés. Aussi leur recommandons-nous de lire la brochure qui a pour titre : *Principaux discours prononcés au club de la Porte-Saint-Martin pendant le siége de Paris, dont l'assemblée a voté l'impression.* Ces discours sont au nombre de cinq. Deux ont été prononcés par M. Desmarest et par M. de Pressensé à la séance d'ouverture ; les suivants l'ont été par M. Athanase Coquerel sur les *Meilleurs moyens de fonder la république*, par M. le Berquier sur la *Commune*, par M. Eugène Bersier sur *Paris et la province*, enfin par M. Cernuschi sur la *Légion d'honneur*. Réunis, ils se vendent 1 franc au profit des blessés, aux bureaux de la *Revue des cours littéraires*.

Voici le jugement qu'en a porté le *Journal des Débats :*

Plus tard, quand on voudra savoir ou se rappeler quels étaient les sentiments qui animaient la population parisienne pendant le siége, on ne pourra mieux faire que de lire les principaux discours prononcés au club de la Porte-Saint-Martin.

Organisé par notre collaborateur M. Eugène Yung, qui en avait pris l'initiative, ce club s'est tenu dans un des théâtres les plus vastes de Paris, trop petit pourtant pour l'affluence du public. Tout y était réglé dans le sens le plus démocratique. Le prix d'entrée était exactement le même qu'à tous les autres clubs : 25 centimes à toutes les places, sans distinction. Aucune place n'était réservée ; aucune ne pouvait être prise d'avance en location ; chacun devait conquérir la sienne au prix d'une longue attente, et les meilleures appartenaient aux plus patients. Ajoutons que le théâtre de la Porte-Saint-Martin est situé entre ce qu'on appelle les quartiers bourgeois et les quartiers populeux ; et c'est pour ce motif que les fondateurs avaient loué cette salle de préférence à toute autre. On y trouvait réunis et confondus tous les éléments dont se compose la population de Paris.

La liberté de discussion y était absolue. Tout le monde pouvait prendre la parole ; on n'avait qu'à la demander pour l'obtenir sur-le-champ. Il suffisait que le président rappelât à l'auditoire les droits de la tribune et le respect dû à toutes les opinions, pour que cette nombreuse assemblée écoutât l'orateur dont les idées la choquaient le plus, sinon dans un religieux silence, du moins avec patience et attention.

Les orateurs du parti avancé, les citoyens Lermina, Lefrançais, Gaillard père, Peyrouton, recevaient le même accueil que leurs contradicteurs, et l'assemblée n'avait d'hostilité systématique que contre les parleurs insipides ou saugrenus qui lui faisaient perdre son temps.

Expression fidèle du public parisien, quel est l'esprit qui régnait dans cette vaste réunion ? Nous répondrons : l'esprit civique. C'est l'esprit civique, plus encore que le gouvernement de la défense nationale, qui a pris en main les destinées de Paris depuis le 4 septembre. Alors que le 5 septembre nous n'avions plus, pour faire face à l'ennemi, que les débris d'un corps d'armée qu'envahissait le découragement, des gardes mobiles à peine armés de la veille, des gardes nationaux qui ne savaient pas manier le fusil ; alors que toute police avait disparu, que des citoyens effarés passaient leur temps à s'arrêter les uns les autres comme espions prussiens, ou à pénétrer dans les étages supérieurs des maisons pour y surprendre de prétendus signaux ; c'est l'esprit civique qui a ranimé l'esprit militaire, qui l'a infusé dans le

jeune sang de la garde mobile, qui a stimulé le zèle des gardes nationaux empressés à se rompre au métier des armes, occupant tous les postes, et bravant les fatigues de la faction aux remparts; c'est l'esprit civique qui a, dans cette grande ville assiégée, au lendemain même de la révolution, établi et maintenu la sécurité des personnes et des domiciles privés; c'est enfin l'esprit civique qui nous a sauvés, le 31 octobre, de cette résurrection bâtarde de 93 sur laquelle M. de Bismarck avait compté et qui devait, disait-il, lui livrer Paris.

Le patriotisme, le courage, la résignation à tous les sacrifices pour mériter et obtenir une paix honorable, la foi dans la république nouvelle, l'espoir de la voir se fonder par la liberté, l'égalité et la fraternité, le désir de s'éclairer sur les grands intérêts et les besoins de la patrie, et le vœu d'une régénération morale de la France, tels étaient les sentiments qui couraient sans cesse au sein du nombreux auditoire que réunissait chaque soir le club de la Porte-Saint-Martin. La question de la « Commune » notamment a été traitée à fond pendant plusieurs séances et a provoqué des discours à larges développements, d'une logique irréfutable, dont l'assemblée a voté l'impression, parce qu'ils méritent de survivre à l'occasion qui les a fait naître. Il fallait voir cette assemblée le soir du 31 octobre, alors qu'elle protestait avec énergie contre un attentat dont l'issue était encore ignorée. Le lendemain, elle faisait placarder sur tous les murs de Paris une affiche où elle exprimait son adhésion chaleureuse au gouvernement qu'un coup de surprise avait failli renverser; elle faisait imprimer à ses frais 200 000 bulletins *oui* pour le plébiciste du 3 novembre; et dans sa dernière séance elle n'a pas voulu se séparer sans adresser un témoignage de sympathie au gouvernement d'honnêtes gens qui avait pour mission de sauvegarder l'honneur et la dignité de la France.

Sous réserve du respect dû à la liberté des opinions, l'assemblée, maîtresse chez elle, se gouvernait elle-même. Elle nommait par le suffrage direct les membres du comité au sein duquel se recrutait le bureau, c'est-à-dire le président de chaque séance et ses deux assesseurs. C'était pour elle une façon de désigner les orateurs qui lui inspiraient le plus de sympathie et d'estime. Voici les noms des citoyens à qui elle a successivement conféré cet honneur : MM. Desmarest, aujourd'hui maire du IXe arrondissement; Athanase Coquerel, François Coignet, de Pressensé, Eugène Yung, Louis Ratisbonne, Le Berquier, Colfavru, Buisson, Eugène Bersier, Cernuschi.

Le volume qui contient les principaux discours prononcés au club de la Porte-Saint-Martin restera comme un souvenir vivant de ce que pensaient et sentaient les Parisiens pendant le siége de Paris.

Nous applaudissons de grand cœur au choix qu'a fait M. le ministre de l'instruction publique en nommant notre collaborateur M. Eugène Despois inspecteur général de l'instruction secondaire. Ce n'est pas seulement une réparation tardive, par laquelle l'Université retrouve un de ses membres les plus éminents, qui l'avait quittée volontairement le jour même du coup d'État de 1851. M. Despois est aussi l'un de ceux qui peuvent porter dans ces importantes fonctions l'esprit le plus large et le moins routinier.

Il a été peut-être, nous nous en souvenons, pour avoir eu l'heureuse chance de compter parmi ses élèves, le premier professeur de rhétorique de l'Université qui ait brisé avec la forme scolastique et surannée de cet enseignement, cherchant plutôt à éveiller l'intelligence de ses élèves qu'à la tenir dans des exercices mécaniques, et stimulant toutes leurs facultés par la vive admiration qu'il leur inspirait pour nos chefs-d'œuvre littéraires de toutes les époques.

— L'Assemblée nationale tient ses séances dans la salle du Grand-Théâtre de Bordeaux. Ce théâtre, situé sur la place de la Comédie, est un monument construit dans le style grec, avec une colonnade dans le genre de l'église de la Madeleine à Paris. Le bureau du président et la tribune sont placés sur la scène, entourés d'un décor qui rappelle l'ornementation de la salle; un parquet légèrement montant a été jeté sur l'orchestre et le parterre, afin de faire un plain-pied de la salle et de la scène.

Ce parquet est placé à la hauteur du balcon et des loges de la première galerie, dont les balustrades subsistent tout autour. Des banquettes, très-rapprochées les unes des autres, sont établies depuis la tribune jusqu'au fond de la salle; les députés entrent par le fond de la salle et sont assis à côté les uns des autres, sans avoir ni table ni pupitre qui leur permette de déposer leurs dossiers; ils ne peuvent arriver à leurs places ou les quitter que par le couloir réservé dans toute la longueur, depuis la porte du fond jusqu'à la scène.

Outre les banquettes, les députés occupent les loges du pourtour et même les salons obscurs des loges du fond, ce qui rend très-difficile, sinon impossible pour ces députés, l'accès de la tribune. Le rang des loges supérieures est occupé par le public.

Pendant l'interruption des séances, on a reculé jusque dans le fond de la scène le bureau du président et la tribune, de manière à gagner quelques rangs de banquettes, et l'on a ménagé tout autour de la salle un couloir pour que les députés puissent se déplacer.

La salle est éclairée par un grand lustre ordinaire et par deux plus petits lustres à la hauteur des avant-scènes. Les secrétaires chargés de la rédaction du compte rendu analytique occupaient les avant-scènes de droite et de gauche; depuis que la tribune a été reculée, ils occupent des places à droite et à gauche sur la scène, et les avant-scènes où ils étaient auparavant sont attribuées à des députés.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME ANNÉE NUMÉROS 51 ET 52 19 NOVEMBRE 1870 — 7 FÉVRIER 1871

Paris, 17 juin 1871.

La *Revue des cours littéraires* s'est arrêtée au terme de sa septième année. Pendant le siége de Paris, bien que des difficultés matérielles presque insurmontables l'aient forcée de ne paraître qu'à des intervalles assez inégaux, elle n'a pas suspendu sa publication, parce qu'elle pouvait continuer à se rendre utile en faisant connaître à ses lecteurs assiégés les leçons, les discours les plus propres à entretenir ce qu'on pourrait appeler le patriotisme intellectuel.

Les cours de la Sorbonne et du Collége de France avaient repris au commencement du mois de mars. Ils ont été interrompus par la guerre civile après l'avoir été par la guerre étrangère.

Ce numéro était sous presse lorsqu'a éclaté l'insurrection du 18 mars. Nous en avons immédiatement arrêté le tirage, par la simple raison que nous ne pouvions plus l'expédier à nos abonnés de province, et que nos abonnés de Paris allaient se trouver plus ou moins dispersés. On ne s'étonnera donc point s'il contient des conférences dont la publication peut paraître aujourd'hui un peu tardive.

A ce moment, nous avions résolu d'agrandir notre cadre. Nous nous disions que si notre *Revue* avait su rendre des services pendant la guerre, elle pouvait et devait aspirer à en rendre de plus grands encore après une paix écrasante qui oblige la France à ramasser énergiquement toutes ses forces vitales, à se refaire de fond en comble, à se régénérer, à renaître par un grand effort de résurrection.

Après la terrible épreuve que nous venons de traverser, après la défaite de cette vaste insurrection qui s'est terminée par l'incendie de nos plus beaux monuments, de nos maisons, et par l'assassinat d'otages innocents, c'est pour nous un devoir plus impérieux d'apporter notre pierre à l'édifice de la patrie, qui était sur le point de s'écrouler, et qu'il faut réparer et reconstruire de toutes pièces.

Toutes les questions sont posées à la fois, et toutes réclament une rapide et heureuse solution. Il y a les questions qui passionnent et qui brûlent; il y a celles qui ne peuvent être résolues que par l'étude et la réflexion.

Nous demandons que celles qui passionnent et qui brûlent soient tempérées par ce bon sens pratique qui craint de mettre le fer rouge dans les plaies ouvertes, et qui, en présence de cette chère malade qui est la France, préfère aux opérations chirurgicales hasardeuses et périlleuses, un peu de cette médecine expectante qui permettrait au pays de reprendre quelque force et de s'habituer à vivre sous ses nouvelles institutions.

Quant à ces questions de réorganisation sociale et de liberté légale qui ne se peuvent résoudre que par une étude attentive et par la connaissance raisonnée des véritables besoins et des intérêts les plus élevés des peuples, c'est à celles-là que nous nous attacherons de préférence. C'est par là que notre *Revue* pourra être spécialement utile.

En effet, un journal quotidien ne peut guère faire que de la polémique sur les questions et les faits du jour. Les comptes rendus de l'Assemblée nationale, les documents officiels, les nouvelles, les faits divers, remplissent le plus grand nombre de ses colonnes. Il n'a guère le loisir ni la place de traiter une question dans son ensemble et sous tous ses aspects. Au contraire, une *Revue*, par la nature de sa publication, est en mesure de traiter plus largement, plus complétement, les grandes questions, et d'en faire une étude plus mûre et plus approfondie. C'est ce que fera dorénavant notre recueil, qui reparaîtra le 1er juillet sous ce titre plus général, plus conforme à la variété et à la nature des sujets que nous nous proposons désormais d'aborder : *Revue politique et littéraire* (*Revue des cours littéraires, deuxième série*).

Malgré le changement de titre, ce n'est pas une transformation. Nous continuerons à insérer dans nos colonnes ces leçons remarquables, ces éloquentes conférences, que nos lecteurs aimaient à y trouver. Les questions actuelles ne nous feront négliger ni la littérature, ni la philosophie, ni l'histoire. Ce n'est pas aux dépens de celles-ci que nous donnerons accès à la politique; pour lui faire place sans leur faire tort, chacun de nos numéros contiendra 16 colonnes de plus; chacune de nos livraisons, moyennant une très-modique augmentation de prix, se composera de 48 colonnes au lieu de 32.

Nous espérons que les nouvelles lois sur la presse ne nous forceront pas de modifier ces dispositions.

Déjà d'ailleurs, depuis deux ans surtout, nos lecteurs ont pu le remarquer, nous sentions les périls cachés, les abîmes recouverts d'une croûte brillante, cette sorte de « carrières de Jaumont », vers lesquels le régime impérial faisait glisser la France; déjà nous touchions volontiers, autant que nous le permettaient les limites imposées par la loi, les grandes questions d'intérêt public, de régénération, de liberté et de morale sociale. Aujourd'hui nous allons dans le même sens, mais d'un pas plus accentué.

Nos lecteurs nous suivront dans cette voie plus large, nous en sommes convaincus. Que voulons-nous, en effet? Ce qu'ils veulent eux-mêmes, ce que veut tout Français après de si terribles catastrophes et de si épouvantables calamités : contribuer, chacun dans la mesure de ses forces, au relèvement de la patrie.

Question de régénération ou de décadence, question de vie ou de mort : voilà ce qui se pose devant la France. Dans une crise si décisive, qui pourrait hésiter, épargner sa peine, qui pourrait ménager ses efforts pour chercher à résoudre cette redoutable question dans le sens de la régénération et de la vie?

Nous pouvons, nous devons tous chercher à nous éclairer nous-mêmes et à éclairer l'esprit public.

Électeurs, nous devons acquérir des notions justes et nous former des idées saines sur toutes les grandes questions de politique intérieure. « Connaître ses défauts, dit un ancien adage, c'est en être à moitié corrigé. » Quels sont nos défauts? Comment réformer tout ce qu'il y a de défectueux chez nous? Il y a là matière à une sorte d'enquête nationale à laquelle tout le monde est convié.

C'est aussi un devoir d'être mieux instruit qu'auparavant de ce qui se passe dans les pays étrangers, de mieux connaître les réformes et les mouvements d'idées qui se produisent hors de chez nous, afin de nous préserver à l'avenir de ces surprises désastreuses, de ces ignorances fatales, qui nous font méconnaître les forces et les moyens d'action de nos voisins. Tout en développant le plus possible nos qualités nationales dans tout ce qu'elles ont de fécond et de généreux, nous aurons à rechercher, parmi les exemples que nous offrent les pays étrangers, fût-ce même l'Allemagne, tout ce qui contribue à rendre un peuple puissant, et, cette recherche faite, il nous faudra entreprendre la tâche délicate d'emprunter ce qui peut s'accommoder à notre génie, en éliminant tout ce qui lui est contraire, de façon à rester nous-mêmes tout en nous réparant et grandissant sans cesse.

On nous rendra cette justice que depuis longtemps nous nous appliquions, dans cette *Revue*, à faire mieux connaître au public français la situation intellectuelle et morale des autres pays, notamment celle de l'Allemagne. Ce n'est certes pas notre faute si l'Allemagne n'était pas appréciée plus exactement, l'an dernier, par nos concitoyens.

A l'œuvre donc! Étude constante et consciencieuse des questions intérieures et des questions étrangères : tel est le but que nous nous assignons. Par là, nous croyons répondre à ce qu'attendent de nous la plupart de nos abonnés, qui se sont empressés, à peine le premier siége de Paris levé, qui s'empressent, depuis que la défaite de l'insurrection a rétabli les communications postales, de nous expédier leur demande de renouvellement. Nous les entretiendrons chaque semaine, consciencieusement, de tout ce qui intéresse notre chère et malheureuse patrie. Puissions-nous ainsi être utiles! Puissions-nous ainsi aider la France, pour notre part, et dans la mesure de nos forces, à redevenir grande et heureuse par la science et par la liberté!

E. Y.

Nouveaux prix d'abonnements :

A LA REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

Paris.....	Six mois.	12 fr.	Un an.	20 fr.
Départements....	—	15	—	25
Étranger.....	—	18	—	30

AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE.

Paris.....	Six mois.	20 fr.	Un an.	36 fr.
Départements....	—	25	—	42
Étranger.....	—	30	—	50

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

CONFÉRENCES DU DIMANCHE

M. BONNIER

(Janvier 1871)

La convention de Genève

Il y a dix-huit mois, j'assistais à une séance solennelle de la Ligue internationale de la paix (1); j'entendais les publicistes de tous les pays, les ministres de toutes les religions, émettre le vœu que le XIXe siècle mît enfin un terme à cette affreuse calamité que l'on nomme la guerre. Nous étions loin de nous attendre alors à voir cette ville, foyer de la civilisation, transformée en un vaste arsenal et en une immense ambulance. Ce qui du moins peut nous consoler, c'est la pensée que, si l'humanité et la civilisation sont impuissantes jusqu'à présent pour prévenir d'aussi lamentables fléaux, elles peuvent du moins, par leur généreuse intervention, faire cesser une partie des maux qu'entraîne la guerre. Après la guerre de Trente ans, la Providence a suscité un saint Vincent de Paul pour adoucir les souffrances des populations décimées par la peste et par les combats.

---

(1) Voyez les discours prononcés à cette séance par le père Hyacinthe et par M. Michel Chevalier, dans notre sixième année, p. 482 et 483.

Humaniser la guerre ! voilà le problème qu'avaient à résoudre les hommes de bien qui ont concouru à l'œuvre de la convention de Genève. Longtemps on n'avait vu dans cette idée qu'une utopie. « Le code du meurtre », disait Voltaire, « me semble une étrange imagination. » De nos jours encore, le général prussien de Clausewitz, dans son *Traité sur la guerre* (liv. I, § 5), s'est exprimé en ces termes :

« Des esprits philosophiques pourraient concevoir » l'existence de quelque méthode artificielle pour désarmer et terrasser un adversaire sans lui infliger trop » de blessures, et voir dans cette idée la vraie tendance » de la guerre. Quelque spécieuse qu'en soit l'apparence, il importe de détruire cette erreur ; car, dans » une chose aussi dangereuse que l'est la guerre, ce sont » précisément les erreurs résultant de la bonté d'âme » qui sont les plus pernicieuses. Jamais on ne pourra » introduire un principe modérateur dans la philosophie » même de la guerre, sans commettre une absurdité. » Telle est la doctrine du général prussien ; elle est conforme à la vieille théorie de la guerre antique, de la guerre d'extermination. Je ne voudrais pas avoir affaire à un général professant de pareils principes.

Heureusement, ce n'est pas ainsi que les modernes conçoivent la nécessité de la guerre. Vattel, cet auteur classique du droit des gens, considère la guerre comme *un moyen de se procurer par la force une justice que l'on ne peut obtenir autrement.*

Tout le monde connaît le principe posé par Montesquieu (*Esprit des lois*, liv. I, chap. III). « Le droit des » gens est fondé sur le principe que les nations doivent » se faire, dans la paix, le plus de bien, et dans la » guerre le moins de mal qu'il soit possible. » Aujourd'hui nous avons l'opinion, non d'un magistrat comme Montesquieu, suspect de tendances philanthropiques, mais d'un militaire, que nous pouvons opposer avec avantage au général prussien : c'est le ministre de la guerre de Russie, le général Milutine. « Si la guerre, dit-il (*Office* » du 4 août 1868), est un mal inévitable, on doit cependant chercher à en diminuer les cruautés autant que » possible... Les parties belligérantes ne doivent tolérer » que les calamités malheureusement nécessitées par la » guerre. »

Sur la proposition du même général ministre de la guerre, on a signé à Saint-Pétersbourg (4-16 novembre 1860) la convention internationale qui interdit l'emploi des balles explosibles. En 1856, le traité de Paris a aussi cherché à atténuer les rigueurs de la guerre en interdisant la course et en introduisant, dans l'intérêt des neutres, diverses modifications, toutes philanthropiques, aux règles du droit maritime.

Telle est, du reste, la doctrine professée dans le préambule même de la convention de Genève, où, après l'énumération des noms des princes qui ont coopéré à la signature, on ajoute que ces princes sont également animés du désir d'adoucir, autant qu'il dépend d'eux, les maux inséparables de la guerre, de supprimer les *rigueurs inutiles*, et d'améliorer le sort des militaires blessés sur les champs de bataille. C'est aujourd'hui la tendance générale de la diplomatie européenne ; le roi de Prusse lui-même a signé la convention de Genève, et par conséquent la théorie du général de Clausewitz, sur les rigueurs nécessaires de la guerre, se trouve définitivement isolée.

Je me propose, dans cette conférence, de signaler d'abord les précédents de la convention de Genève ; puis je vous donnerai lecture des principales dispositions de cet acte diplomatique, et nous étudierons ensuite les institutions auxquelles a donné naissance la mise en œuvre de la convention, c'est-à-dire les Sociétés internationales de secours aux blessés des armées de terre et de mer. Enfin, nous dirons un mot des perfectionnements dont est encore susceptible la convention de Genève.

I. — *Convention de Genève.*

Dans les âges barbares, la guerre était essentiellement une guerre de peuple à peuple, d'individu à individu, en un mot, d'extermination. Les vaincus étaient emmenés en esclavage, et l'esclavage même était considéré par les anciens comme un adoucissement du droit rigoureux de la guerre. Le vainqueur aurait pu tuer le vaincu, il le conservait à son service ; et de là on faisait dériver le prétendu droit de vie ou de mort qu'avait le maître sur la personne de l'esclave, droit qui entraînait pour conséquence logique celui d'achever les blessés. Vous connaissez le crime de Saint-Jean d'Acre, où les prisonniers, sous prétexte qu'ils étaient trop nombreux pour qu'il fût possible de les garder, furent mis à mort par l'ordre du général Bonaparte.

Aujourd'hui l'influence du christianisme a fait prévaloir des idées toutes différentes. A mesure que cette influence a fait passer, du domaine de la morale privée dans celui de la morale publique, le précepte évangélique qui nous prescrit la charité, même envers nos ennemis, il s'est opéré dans les esprits un rapprochement, une tendance à des relations plus fraternelles.

Ainsi, la chevalerie a non-seulement exercé son action entre les nations chrétiennes belligérantes, notamment entre les Français et les Anglais, dans la guerre de Cent ans, pour tempérer la rigueur des hostilités, mais même entre les Arabes et les Espagnols, dans les guerres de la Péninsule. On peut voir aussi, dans les dames châtelaines qui soignaient les chevaliers blessés, une sorte de prélude à l'institution des dames hospitalières, dont on ne saurait trop admirer le dévouement dans les divers pays de l'Europe qui ont été le théâtre des guerres contemporaines.

Au surplus, à la fin du moyen âge, lorsqu'on se battait encore à l'arme blanche, les guerres n'étaient pas très-meurtrières, grâce aux armures dont les guerriers

étaient revêtus ; il y a eu au XIVe siècle des engagements où l'on n'a relevé qu'un petit nombre de combattants étouffés par le poids de leurs cuirasses. C'est seulement à l'époque des croisades, lorsque la chrétienté s'est trouvée engagée dans une grande et sanglante lutte, qu'on a éprouvé le besoin d'assurer des secours aux blessés, et qu'on a établi des ordres hospitaliers, dont le principal était l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cet ordre a persisté en Prusse, et appartient actuellement à la réforme. Il avait perdu toute trace de son ancienne destination, lorsque, de nos jours, il y a été ramené : les chevaliers de Saint-Jean sont actuellement laïques, mais ils sont restés hospitaliers, et les blessés n'ont qu'à se louer de leur intervention secourable.

L'époque la plus terrible pour les blessés du champ de bataille est celle de la fondation des armées permanentes, que l'on créa avant de s'assurer des ressources suffisantes pour leur entretien; ce qui amena tant de souffrances et pour les soldats et pour les populations. Tandis que la guerre était devenue plus meurtrière par suite de l'invention de la poudre à canon, le service sanitaire était nul.

Avant de nous occuper du secours international, qui est la mise en œuvre de la convention de Genève, examinons quelle a été, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, l'organisation des secours militaires pour les armées françaises.

Nous lisons dans Lanoue, écrivain militaire du VIe siècle :

« Le lit d'honneur des blessés est un bon fossé où une » arquebusade les aura jetés. »

On voit bien quelques chirurgiens dont la science fait honneur aux débuts de la médecine militaire, appelés aux armées, mais ils pouvaient à peine suffire pour soigner les officiers supérieurs. Celui qui a pris l'initiative de la réforme de cet état de choses si pénible et si révoltant, c'est Ambroise Paré, tout à la fois, comme Vauban, savant praticien et ami de l'humanité, qui suivait dans les convulsions de Charles IX la trace du sang de la Saint-Barthélemy. Voyant un jour un soldat presque mourant abandonné par ses compagnons dans un fossé, qui devait être son tombeau, Paré se fait pour lui à la fois médecin, pharmacien et infirmier. Il réussit à le sauver, et les soldats émerveillés improvisèrent un brancard pour y porter à la fois le chirurgien et leur camarade qu'il avait sauvé : ce fut là, messieurs, la première ambulance militaire. (*Applaudissements.*)

C'est seulement au dernier siècle que nous voyons surgir une organisation régulière de la médecine militaire. En 1708, Louis XIV établit des « conseillers de Sa » Majesté, médecins, chirurgiens, inspecteurs généraux, » majors, etc., à la suite des armées. »

En 1731, est fondée l'Académie royale de chirurgie. C'est là que les médecins militaires puisèrent les leçons, es traditions qui font encore la gloire de ce corps. Enfin, des règlements de 1747, de 1780 et de 1788 assimilèrent les chirurgiens militaires aux officiers d'armée.

A la même époque, Chamusset, l'ami de Rousseau, le précurseur, nous allons le voir, de la convention de Genève, réforme les hôpitaux (1), où les malheureux blessés craignaient plus le fer des chirurgiens que celui des ennemis.

Nous devons enfin mentionner, comme les fondateurs de notre grande chirurgie militaire, Larrey et Percy, qui ont rendu d'immenses services dans les guerres de la Révolution et de l'empire. Larrey, en 1793, établit des ambulances volantes auprès des quatorze armées que leva la république.

Cependant, en constatant les services qu'a rendus l'administration militaire, nous devons en reconnaître l'insuffisance. Jamais, à aucune époque, plus de prudence, plus d'habileté n'ont été déployées pour l'organisation des cadres et pour la subsistance des armées qu'à l'époque de Napoléon Ier; mais les misères de nos soldats ont dépassé tous les efforts de la prévoyance administrative. Ainsi, vous savez quelle fut, avant la bataille de Wagram, la situation difficile de l'armée française enfermée dans l'île de Lobau, qui a donné son nom à l'un de nos maréchaux. Larrey se trouvait là; il y avait déjà des blessés, et surtout de nombreux malades, et l'on n'avait ni viande pour leur faire la soupe, ni sel pour assaisonner la viande, ni marmite pour la faire cuire. Larrey sacrifia ses chevaux; en guise de sel, il prit de la poudre à canon pour assaisonner le bouillon de cheval, et en guise de marmites il prit des cuirasses. Masséna goûta, le premier, de ce bouillon, qu'il trouva excellent, et qui fut d'un grand secours pour les malades.

Voilà comment s'est peu à peu organisée notre médecine militaire. A peine s'était-elle développée, que nos médecins et nos chirurgiens ont pris cette devise généreuse : « *Hostes, dum vulnerati, fratres.* » Ce qui nous conduit à l'étude de l'assistance internationale.

Nous trouvons sans doute, dans l'histoire, des exemples isolés de cette assistance. C'est ainsi qu'en 1188, le sultan Saladin autorisa les chevaliers de Saint-Jean à rester à Jérusalem pour y soigner les blessés chrétiens; mais c'est au XVIIIe siècle que revient l'honneur d'avoir préparé, soit par la pratique, soit par la théorie, la convention de 1864. Vous savez que c'est par excellence le siècle de la philanthropie. Il y a eu là, c'est incontestable, de l'affectation et de l'abus, comme dans tout ce qui est de mode. Voltaire lui-même, un des plus ardents promoteurs des réformes, nous dit :

> Ce vieux Crésus, en sablant du champagne,
> Se plaint des maux que souffre la campagne.

Mais, en dépit de la frivolité et de la corruption, la marche de l'esprit humain continue. A l'entresol du

(1) Chamusset, esprit essentiellement pratique, est aussi l'inventeur de la *petite poste*.

même appartement de Versailles, où la marquise de Pompadour essaye ces élégantes toilettes auxquelles son nom est demeuré attaché, Quesnay jette les fondements de l'économie politique. Tout le XVIIIe siècle est là.

Contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, c'est la pratique qui a devancé la théorie : c'est dans des traités conclus par nos généraux que nous trouvons l'idée nouvelle pratiquée, avant même qu'elle ait été enseignée par les philosophes et par les économistes.

Trois traités, en date de 1689, de 1743 et de 1759, pendant les guerres d'Allemagne, ont mis en pratique la théorie de la neutralisation des hôpitaux et des blessés.

L'obligation *de respecter et de protéger religieusement les hôpitaux* se trouve formellement stipulée dans la déclaration de 1743, sorte de cartel arrêté entre le maréchal de Noailles, pour l'armée française, et le baron de Stein, pour l'armée austro-hanovrienne, au nom du roi George II, durant la guerre de la succession d'Autriche. Le traité de l'Écluse, conclu en 1759 entre le marquis du Barrail pour la France, et le major Conway pour la Grande-Bretagne, est encore plus explicite. Il y est convenu formellement que les aumôniers, médecins et chirurgiens militaires ne seront point sujets à être faits prisonniers de guerre et seront renvoyés le plus tôt possible; qu'on prendra soin des blessés de part et d'autre; qu'on payera les médicaments et leur nourriture, et que les frais seront restitués de part et d'autre après la guerre. Bref, ce traité met en pratique, au milieu du XVIIIe siècle, les principales dispositions de la convention de Genève.

Après la pratique est venue la théorie.

Le réformateur des hôpitaux, Chamusset, a émis, en 1764, les idées que la convention a réalisées précisément au bout d'un siècle :

« On ne devrait pas », dit-il (*Œuvres complètes de M. Chamusset*, t. II, p. 13), « regarder les hôpitaux comme » des conquêtes, et les malades qu'ils renferment comme » des prisonniers. Dans un siècle où l'on a tant gagné du » côté de l'esprit et des lumières, ne devrait-on pas » prouver qu'on n'a rien perdu du côté du cœur et des » sentiments, et le moment ne serait-il pas venu d'éta- » blir parmi les nations une convention réclamée par » l'humanité ? »

Il fallait, pour que ce vœu fût exaucé, qu'un grand ébranlement se fît dans le monde. 1789 a été l'introduction du christianisme dans la vie sociale des nations. Jusque-là les notions d'égalité, de fraternité, qui sont l'essence même du christianisme, n'avaient généralement trouvé leur application que dans la vie privée. C'est l'honneur de 1789 de les avoir transportées dans la vie sociale, et par 1789 j'entends le mouvement d'idées auquel on doit la fondation des États-Unis d'Amérique, aussi bien que le courant qui a amené la révolution française.

Je sais bien qu'il y a des esprits, amoureux de la tranquillité à tout prix, qui regardent comme un grand malheur le mouvement qui s'est opéré à cette époque. Pour eux, 1789 a été l'inauguration d'une ère de perturbation pour l'humanité tout entière. Mais, quand les navigateurs portugais voulurent faire le tour de l'Afrique pour arriver aux Indes occidentales, arrêtés d'abord sur les parages du promontoire qu'ils rencontrèrent à l'extrémité du continent, ils l'appelèrent le *cap des Tempêtes;* quand Vasco de Gama réussit à le doubler, ce même promontoire devint et est resté le *cap de Bonne-Espérance.* Il en est de même de tout grand mouvement de l'espèce humaine : après les heures d'orage viennent les heures d'espérance, et l'humanité finit par arriver au but. (*Applaudissements.*)

On a songé quelquefois, pendant les guerres de la Révolution et de l'empire, à revenir aux adoucissements que réclame le progrès de la civilisation. L'empereur Napoléon Ier avait compris ce qu'il y a de grand dans la pensée d'humaniser la guerre. Il écrivait en 1806 à Talleyrand :

« Trois siècles de civilisation ont donné à l'Europe un » droit des gens que, selon l'expression d'un écrivain » illustre, la nature humaine ne saurait assez recon- » naître. Ce droit est fondé sur le principe, que les na- » tions doivent se faire dans la paix le plus de bien, et » dans la guerre le moins de mal qu'il est possible... Ce » droit, né de la civilisation, en a favorisé les progrès. » C'est à lui que l'Europe a été redevable du maintien » et de l'accroissement de sa prospérité au milieu des » guerres fréquentes qui l'ont divisée. »

Mais ce froid génie d'organisation et de tactique n'était point, comme Washington, le représentant légitime de la grande époque de 1789. Celui qui a fait massacrer tant de prisonniers à Saint-Jean d'Acre; celui qui, après avoir gémi sur les cadavres amoncelés dans la plaine d'Eylau, a recommencé la guerre avec plus d'acharnement que jamais; celui qui, vaincu par l'Europe coalisée, après avoir épuisé la France, est sorti de sa retraite pour envoyer une nouvelle génération à un massacre inutile, celui-là n'était point digne de signer la convention de Genève.

Ce n'est point qu'il n'ait été fait des efforts pour renouveler les stipulations des anciens traités. En 1800, un projet en ce sens fut rédigé par Percy et signé par le général Moreau; mais le général autrichien Kray refusa d'y souscrire. Percy eut du moins la consolation de sauver, en 1814, 12 000 blessés de l'armée ennemie, auxquels il prodigua son dévouement en même temps qu'aux blessés français. Voici un autre fait plus consolant encore. Qui le croirait? c'est en Espagne, là où la guerre était essentiellement nationale, que nous voyons des habitants de la Catalogne soigner également les blessés français et les prisonniers espagnols.

L'idée d'une réforme de la guerre a dû nécessairement sommeiller pendant la période pacifique de 1814 à 1848; mais, sous le second empire, les maux que la guerre a fait peser sur l'Europe, surtout dans les expéditions de Crimée et d'Italie, ont réveillé la philanthropie,

qui a trouvé malheureusement trop d'occasions de s'exercer.

Les Russes, qui, à Inkermann, tirèrent sur nos chirurgiens allant relever leurs blessés, furent ensuite profondément touchés de notre conduite à leur égard. « A la » suite des soins que nous donnions aux blessés russes » sur le champ de bataille et dans les ambulances », dit le docteur Scrive (*Récit de la campagne d'Orient*), « c'était » un émouvant spectacle que de voir l'étonnement pro» fond dans lequel les mettaient nos bons traitements. » En signe de leur extrême gratitude, ils nous embras» saient les mains rougies par le sang, et rendaient au » ciel, en y portant religieusement les yeux, des actions » de grâces pour les bienfaits de notre secourable com» passion. »

L'idée de la neutralisation des hôpitaux a été émise en 1821, à Berlin, par Wasserfuhr, en 1861, à Naples, par le docteur Palasciano, et en France par M. Arnaut, fournisseur de l'armée. On a agité la question de savoir laquelle de ces personnes en avait eu la première l'idée. Je crois qu'il n'y a pas eu plagiat, et qu'il est tout naturel qu'à notre époque une aussi généreuse pensée, émise depuis un siècle par Chamusset, ait germé dans plusieurs cerveaux à la fois.

Mais, après la journée de Solferino, où 300 000 combattants laissèrent sur le champ de bataille plus de 40 000 tués ou blessés, et où plus de 40 000 malades furent évacués sur les hôpitaux autrichiens et italiens, un philanthrope de Genève, M. Henry Dunant, secrétaire de la Société genevoise d'utilité publique, qui nous a fait l'honneur d'assister à cette séance, est allé lui-même relever les blessés, et a préludé pour son compte personnel à l'application des généreuses théories dont il s'est fait le promoteur. Son livre (*Souvenir de Solferino*) a été pour la convention de Genève ce qu'a été la *Case de l'oncle Tom* pour l'abolition de l'esclavage aux États-Unis.

« Je voudrais », a dit M. Saint-Marc Girardin (*Débats* du 14 février 1863), « que ce livre fût beaucoup lu, surtout » par ceux qui aiment la guerre, par ceux qui la vantent » et la glorifient. »

Aujourd'hui que nos enfants, nos frères, sont exposés à de pareilles misères, nous ne pourrions supporter la reproduction des détails navrants donnés par l'auteur sur le champ de bataille de Solférino. Je vous citerai tout à l'heure quelques passages de ces souvenirs sur les efforts si remarquables de la charité privée. Armé, en quelque sorte, de son livre, M. Dunant a fait une active propagande en faveur d'une convention internationale pour adoucir les maux de la guerre. Il a été habilement secondé dans cette œuvre par M. Moynier, président de la Société d'utilité publique de Genève. La proposition d'un congrès qui se tiendrait à Genève a été vivement appuyée par le gouvernement français, surtout par l'honorable M. Drouyn de Lhuys, toujours zélé pour les grandes œuvres.

Vingt-six délégués des principaux gouvernements se sont réunis à Genève sous la présidence du vénérable général Dufour, qui avait lui-même, dans la guerre du Sunderbund, pratiqué à l'avance la théorie de la convention. Vingt-deux gouvernements ont adhéré au pacte diplomatique signé le 22 août 1864 ; mais les États-Unis, voulant maintenir leur indépendance, ont refusé de le ratifier, quoiqu'ils se soient fait représenter à la conférence. Nous verrons tout à l'heure que l'Union américaine, si elle n'a pas adhéré par sa signature aux principes de la convention, l'a fait du moins par la pratique. L'Autriche, malheureusement, n'y a donné son adhésion qu'après 1866 : de là les déplorables malentendus qui ont signalé la campagne de Sadowa, où plus d'une fois des médecins autrichiens se retirèrent, dans la persuasion qu'ils ne seraient pas reconnus comme neutres par les autorités prussiennes, et abandonnèrent leurs blessés.

Voici les principaux articles de la convention de Genève :

Art 1er. — Les ambulances et les hôpitaux militaires seront reconnus neutres, et, comme tels, protégés et respectés par les belligérants, aussi longtemps qu'il s'y trouvera des malades ou des blessés.

La neutralité cesserait, si ces ambulances et ces hôpitaux étaient gardés par une force militaire.

Il y a eu de prétendues violations de la convention de Genève, parce qu'il s'est malheureusement rencontré, au commencement de la guerre, des ambulances qui n'avaient pas seulement un poste militaire nécessaire à leur défense, mais qui étaient accompagnées de véritables combattants tirant sur les armées ennemies. Dans de pareilles conditions, les ambulances cessaient d'être protégées.

Art. 2. — Le personnel des hôpitaux et des ambulances, comprenant l'intendance, les services de santé, d'administration, de transport des blessés, ainsi que les aumôniers, participera au bénéfice de la neutralité lorsqu'il fonctionnera et tant qu'il restera des blessés à relever ou à secourir.

Art. 3. — Les personnes désignées dans l'article précédent pourront, même après l'occupation par l'ennemi, continuer à remplir leurs fonctions dans l'hôpital ou l'ambulance qu'elles desservent, ou se retirer pour rejoindre le corps auquel elles appartiennent.

Dans ces circonstances, lorsque ces personnes cesseront leurs fonctions, elles seront remises aux avant-postes ennemis par les soins de l'armée occupante.

Dans une convention additionnelle, dont nous parlerons tout à l'heure, on a stipulé de plus que ces personnes continueraient à recevoir les traitements qu'elles recevaient de leur pays d'origine, sauf, plus tard, à compenser les dépenses après la conclusion de la paix.

Art. 4. — Le matériel des hôpitaux militaires demeurant soumis aux lois de la guerre, les personnes attachées à ces hôpitaux ne pourront, en se retirant, emporter que les objets qui sont leur propriété particulière.

Dans les mêmes circonstances, au contraire, l'ambulance conservera son matériel.

Il aurait été dangereux de permettre d'enlever le matériel des hôpitaux; car dans quel but l'eût-on permis ? Le matériel des hôpitaux ne peut servir qu'aux soins

qu'on donne aux malades ; par conséquent il doit passer, avec la direction des hôpitaux, à la nation qui se trouve les avoir en sa puissance. L'ambulance, au contraire, n'ayant point de siége fixe, le matériel doit en demeurer la propriété de ceux qui l'ont établie.

Art. 5. — Les habitants du pays qui porteront secours aux blessés seront respectés et demeureront libres.

Les généraux des puissances belligérantes auront pour mission de prévenir les habitants de l'appel fait à leur humanité, et de la neutralité qui en sera la conséquence.

Tout blessé accueilli et soigné dans une maison y servira de sauvegarde. L'habitant qui aura recueilli chez lui des blessés sera dispensé du logement des troupes, ainsi que d'une partie des contributions de guerre qui seraient imposées.

Il n'a pas été possible de prendre cet article à la lettre. Il suffirait, en effet, qu'un blessé fût recueilli dans chaque maison, pour que toutes les maisons d'une ville se trouvassent dispensées de subir les charges militaires. Dans une déclaration du gouvernement français, en date du 25 septembre 1870, pour prévenir l'abus de cette disposition, on a posé ce principe qu'une ambulance ne serait considérée comme sérieuse qu'à la condition de contenir au moins six blessés.

Art. 6. — Les militaires blessés ou malades seront recueillis et soignés, à quelque nation qu'ils appartiennent.

Les commandants en chef auront la faculté de remettre immédiatement aux avant-postes ennemis les militaires ennemis blessés pendant le combat, lorsque les circonstances le permettront et du consentement des deux parties.

Seront renvoyés dans leur pays ceux qui, après guérison, seront reconnus incapables de servir.

Les autres pourront être également renvoyés, à la condition de ne pas reprendre les armes pendant la durée de la guerre.

Les évacuations, avec le personnel qui les dirige, seront couvertes par une neutralité absolue.

Art. 7. — Un drapeau distinctif et uniforme sera adopté pour les hôpitaux, les ambulances et les évacuations. Il devra être, en toute circonstance, accompagné du drapeau national.

Un brassard sera également admis pour le personnel neutralisé; mais la délivrance en sera laissée à l'autorité militaire.

Le drapeau et le brassard porteront croix rouge sur fond blanc.

Ce sont les armes de Genève interverties (les armes de Genève sont *croix blanche sur fond rouge*). On a voulu que Genève, qui a eu l'initiative de cette grande réforme, en eût le souvenir perpétué par le signe extérieur de la convention. La croix de Genève a été admise, même par la Turquie, qui y a vu, moins le symbole d'une religion, qu'un signe de civilisation et d'humanité.

II. — *Société de secours aux blessés* (1). — *Améliorations dont est susceptible la convention de Genève.*

Nous allons maintenant parler de l'application de la convention de Genève et des perfectionnements dont elle est susceptible.

Malgré les progrès immenses faits par l'administration militaire depuis l'époque d'Ambroise Paré, l'expérience en a démontré l'insuffisance, à raison surtout du déplorable progrès fait par les moyens de destruction. L'action du service sanitaire officiel gagne beaucoup à être secondée par des personnes dégagées de tout lien administratif, notamment par des neutres. C'est ainsi que, dans l'exercice de la charité intérieure, la bienfaisance de particuliers se combine utilement avec l'assistance publique.

Il importe de ne pas confondre l'idée de l'assistance donnée aux nationaux avec celle de l'assistance donnée sans distinction aux nationaux et aux ennemis. Entre nationaux, l'assistance réciproque est fort ancienne. Ainsi, on cite souvent avec éloge une mesure prescrite par Léon le Philosophe, qui régnait à Constantinople de 886 à 911 : la création d'un corps de secours de cinq ou six hommes par cohorte, portant des amphores pleines d'eau pour soulager les blessés. Cette institution, fait honneur à l'empereur Léon; mais rien n'indique qu'elle fût autre chose qu'une société de secours mutuels entre militaires, et qu'elle ait rien de commun avec la pensée qui a présidé à la convention de Genève.

Il a fallu du temps pour faire prévaloir cette généreuse pensée sur la vieille animosité entre ennemis. Ainsi, à Crémone, après Solferino, des médecins italiens disaient aux dames italiennes qui leur apportaient des secours pour les blessés : « Nous recevons les bonnes » choses pour nos amis de l'armée alliée, mais nous » donnons à nos ennemis tout juste le nécessaire, et, s'ils » meurent, tant pis. » Une dame italienne répondit avec indignation : « Jésus-Christ n'a pas établi de semblables » distinctions entre les hommes, quand il s'agit de leur » faire du bien. »

L'idée d'assistance à l'ennemi avait cependant commencé à se faire jour durant les guerres du premier empire. Le baron de Breteuil, chargé par Napoléon d'une mission qui l'oblige à traverser le champ de bataille de Wagram, ramène avec lui des blessés français et autrichiens; puis il revient avec cinq chariots, et se trouve encore obligé de faire un choix parmi ces malheureux : alors les blessés français lui désignent eux-mêmes un Autrichien atteint plus grièvement que ses compagnons de misère. Vous reconnaissez ici, messieurs, la charité qui a toujours été signalée dans les rangs de notre armée.

Ce sont les guerres du second empire, concourant avec le développement de l'humanité et de la civilisation, qui ont enfin amené l'établissement de Sociétés permanentes de secours pour les blessés.

Dans la guerre de Crimée, l'organisation de l'armée française, et surtout de l'armée anglaise, était des plus défectueuses. Dans l'armée anglaise, la mortalité atteignait durant les premiers mois la déplorable proportion de 60 pour 100. Fort heureusement, la charité privée s'est émue de cet état de choses. Le dévouement de nos sœurs de Charité, et, dans l'armée anglaise, des diaco-

(1) Les *blessés* comprennent les malades par suite de fatigues militaires, bien plus nombreux que les blessés. En 1859, à Montebello, avant qu'il n'y eût pas encore un coup de fusil tiré, nous avions déjà 10 000 malades sur 30 000 soldats.

nesses dirigées par miss Florence Nightingale, a amené ce merveilleux résultat, que dans les derniers mois de l'expédition la mortalité était réduite à un et demi pour 100, chiffre inférieur à celui de la mortalité de l'armée anglaise en temps de paix : résultat excellent, mais bien tardif.

La nécessité de constituer à l'avance des comités de secours s'est fait sentir d'une manière non moins frappante, à la suite de la bataille de Solferino, dans les scènes qu'a décrites M. Henry Dunant, après y avoir joué lui-même le rôle le plus honorable. Son livre rend hommage aux efforts immenses qui ont été faits pour soulager les blessés à la suite de la bataille, et en même temps constate l'insuffisance de secours improvisés.

« Dans une église de Castiglione, plus de cinq cents » soldats sont entassés. Sur de la paille, devant l'église, » une centaine d'autres souffrent et gémissent..... Les » femmes lombardes vont, de l'un à l'autre, avec des » jarres et des bidons remplis d'une eau limpide, qui sert » à étancher la soif, à humecter les plaies. Quelques- » unes de ces infirmières improvisées sont de bonnes » vieilles femmes, d'autres de charmantes jeunes filles : » leur douceur, leur bonté, leur compassion, leurs soins » attentifs, relèvent un peu le courage et le moral des » malades..... Les femmes de Castiglione, voyant que je » ne fais aucune distinction de nationalité, suivent mon » exemple, en témoignant la même bienveillance à tous » ces hommes d'origines si diverses, et qui leur sont tous » également étrangers. *Tutti fratelli*, répétaient-elles avec » compassion. »

L'auteur nous transporte ensuite à Milan, où il arrive un millier de blessés par nuit, et où les martyrs de Solferino sont reçus avec le même empressement, la même affection que l'avait été l'armée libératrice.

« Mais ce ne sont plus des feuilles de roses que répan- » dent, du haut des balcons pavoisés des somptueux pa- » lais de l'aristocratie milanaise, sur des épaulettes étin- » celantes et sur des croix nacrées d'or et d'émail, ces » gracieuses et belles jeunes patriciennes, qu'embellissait » encore l'exaltation d'un enthousiasme en délire. Au- » jourd'hui elles versent des larmes, expression d'une » compassion douloureuse qui va se traduire en dévoue- » ment et en abnégation. Toutes les familles qui dispo- » sent d'une voiture viennent prendre des blessés à la » gare..... Les dames italiennes tiennent à honneur de » placer elles-mêmes dans leurs riches voitures, qu'elles » ont garnies de matelas, de draps et d'oreillers, les hôtes » qui leur tombent en partage, et que transportent eux- » mêmes les plus grands seigneurs lombards, aidés dans » cet office par leurs serviteurs non moins empressés. La » foule acclame sur leur passage ces privilégiés de la » souffrance. Elle se découvre respectueusement; elle » escorte la marche lente des convois avec des torches » illuminant les mélancoliques figures des blessés, qui » essayent de sourire; elle les accompagne jusqu'au » seuil des palais et des maisons hospitalières, où les at- » tendent les soins les plus assidus. »

Signalons d'admirables traits de charité :

« Quelques-unes de ces dames étaient des mères dont » les vêtements de deuil rappelaient des pertes doulou- » reuses toutes récentes. L'une d'elles disait au docteur » Bertherand : — La guerre m'a ravi l'aîné de mes fils; il » est mort, il y a huit mois, des suites d'une balle reçue » en combattant avec votre armée à Sébastopol. Quand » j'ai su qu'il arrivait à Milan des Français blessés, et » que je pouvais les soigner, j'ai senti que Dieu m'en- » voyait sa première consolation.

» ..... Une dame de Milan, portant un nom illustre, » avait mis à la disposition des blessés un de ses palais » avec 150 lits. Parmi les soldats logés dans ce magni- » fique hôtel se trouvait un grenadier du 70e, qui, ayant » subi une amputation, était en danger de mort. Cette » dame, cherchant à consoler le blessé, lui parlait de sa » famille. Celui-ci lui raconta qu'il était le fils unique » de pauvres paysans du département du Gers, que son » plus grand chagrin était de laisser ses parents dans la » misère, puisque lui seul pourvoyait à leur subsistance. » Il ajouta que sa plus grande consolation, avant de » mourir, eût été d'embrasser sa bonne mère. Sans lui » communiquer son projet, la noble Milanaise se décide » subitement à quitter Milan, prend le chemin de fer, » se rend dans le département du Gers, auprès de cette » famille, dont elle s'est procuré l'adresse; s'empare de » la mère du blessé, après avoir laissé 2000 francs au » vieux père, emmène la pauvre paysanne avec elle à » Milan, et, six jours après les aveux du grenadier, le fils » embrassait sa mère, en pleurant et en bénissant sa » bienfaitrice. »

Après avoir rendu hommage à cette touchante sollicitude pour les blessés, l'auteur d'un *Souvenir de Solferino* en vient à reconnaître tout ce qu'a d'insuffisant la charité internationale, lorsqu'elle est ainsi improvisée.

« Si des hospitaliers volontaires s'étaient trouvés à » Castiglione le 24, le 25 et le 26 juin, ainsi qu'à Brescia, » à Mentana ou à Vérone, que de bien ils eussent pu » faire !

» Que de créatures humaines ils auraient sauvées de » la mort, dans cette nuit néfaste du vendredi, alors » que des gémissements, des supplications déchirantes » s'échappaient de la poitrine de milliers de blessés en » proie aux douleurs les plus aiguës et subissant l'inex- » primable supplice de la soif !

» Si le prince d'Isembourg eût été relevé plus tôt par » des mains compatissantes sur le terrain sanglant où il » gisait évanoui, il n'eût pas souffert longtemps de bles- » sures aggravées par un abandon de plusieurs heures. » Si son cheval ne l'avait pas fait découvrir au milieu des » cadavres, il aurait péri, faute de secours, avec tant » d'autres blessés, qui n'étaient pas moins des créatures » de Dieu, et dont la mort pouvait être tout aussi cruelle » pour leurs familles !

» Ces bonnes vieilles femmes et ces belles jeunes filles » de Castiglione ne pouvaient pas sauver la vie à beau- » coup de ces soldats défigurés et mutilés auxquels elles » donnaient des soins !

» Il aurait fallu non-seulement ces femmes faibles et » ignorantes, mais, à côté d'elles, et en nombre suffisant, » des hommes expérimentés, capables, fermes, préparés » d'avance pour agir avec ordre et ensemble, seul moyen » de prévenir les accidents et les fièvres, qui compliquent » les blessures ou les rendent mortelles.

» Si l'on avait eu des aides pour relever promptement » les blessés dans les plaines de Medole, au fond des » ravins de San-Martino, sur les escarpements du mont » Fontana et les montagnes de Solferino, on n'eût pas » laissé pendant de longues heures, dans de poignantes » agonies, ce pauvre bersaglier, ce uhlan ou ce zouave, » qui s'efforçait de se soulever malgré ses atroces dou- » leurs et faisait inutilement des signes pour qu'on diri- » geât une civière de son côté.

» Enfin, on eût évité le risque d'enterrer les vivants » avec les morts. »

Ces tristes souvenirs démontrent de la manière la plus palpable le mérite de l'institution à laquelle s'est dévoué M. Dunant, de ces Sociétés internationales de secours permanents, qui sont venues mettre en pratique les principes posés par la convention. La publicité se fit l'auxiliaire de la charité, et le souvenir de Solferino accrédita l'œuvre nouvelle auprès des principales cours de l'Europe.

Déjà l'Amérique du Nord nous avait devancés, lors de la guerre de la sécession, dans l'organisation des secours pour les blessés. Si l'humanité a eu à gémir dans cette guerre de déplorables excès, notamment des traitements atroces qu'ont fait subir aux prisonniers du Nord les États du Sud, la charité, par contre, a fait des prodiges pour le soulagement des souffrances. Citons seulement le chiffre des dons, qui s'est élevé à 62 millions de francs, et le nombre des comités de dames auxiliaires, qui a été de 32 000. Bien que n'ayant point accepté diplomatiquement la convention de Genève, les États-Unis en ont adopté les bases dans l'association fondée en 1865, à New-York, pour le soulagement des misères du champ de bataille. Aujourd'hui, à Paris, l'ambulance américaine, dépendance, comme nous allons le voir, de la Société internationale, est une ambulance modèle. (Voy. le *Journal officiel* du 27 novembre 1870.)

Cette œuvre a eu un très grand succès en Europe. En Espagne, après la guerre civile de 1868, la population de Madrid a acclamé le maréchal Serrano embrassant son ennemi le général Pavia, qui venait d'être grièvement blessé d'un éclat d'obus. Ces sociétés se sont propagées en Turquie et jusque dans le Maroc.

Arrivons enfin à la Société qui fonctionne si heureusement chez nous.

La convention de Genève n'était pas encore signée, que la Société d'économie charitable présidée par mon excellent ami le vicomte de Melun, le 7 mars 1864, émettait le vœu qu'il fût institué en France une Société permanente de secours aux blessés des armées de terre et de mer. Cette Société s'est fondée, et elle a été reconnue, le 23 juin 1866, comme établissement d'utilité publique. Cette année même, elle a envoyé des secours pour la malheureuse campagne de Sadowa.

Je vois, messieurs, dans le *Bulletin de la Société* (numéro d'octobre 1870), qu'elle réclame, jusqu'à un certain point, contre la dénomination qu'on lui donne généralement de *Société internationale;* elle déclare qu'elle est une Société *nationale*, fondée par l'autorité française; et, en effet, l'article 1er de son règlement porte formellement : « La Société de secours aux blessés militaires est desti- » née à devenir, en temps de guerre, l'auxiliaire du ser- » vice sanitaire dans les armées de terre et de mer; » elle forme, en quelque sorte, la réserve de ce service. »

La Société a toujours pris les ordres de l'autorité militaire; c'est d'après les instructions de cette autorité que les voitures d'ambulance partent à la suite de nos bataillons, spectacle triste et consolant tout à la fois. Mais, lorsqu'on dit que la Société de secours est une Société internationale, on ne conteste pas sa nationalité, on entend par là que son but spécial est de pratiquer les idées de la convention de Genève, et par conséquent d'accorder des secours aux ennemis comme aux nationaux. La Société des ambulances de la presse avait eu, au contraire, la malheureuse idée de ne donner de secours qu'aux blessés français; mais aujourd'hui cette Société, soutenue par le généreux dévouement des frères de la Doctrine chrétienne, recueille les blessés prussiens aussi bien que les nôtres. Il est donc bien entendu qu'en employant l'expression de *Société internationale*, nous parlons d'une Société française, mais dont le but est international.

Cette Société est la première en Europe qui ait organisé des ambulances volantes; elle en a créé seize, dont douze françaises, une suisse, une néerlandaise, une anglo-américaine et une italienne. Elle a maintenant trois ambulances fixes. La première était au palais de l'Industrie; on a dû l'en retirer, parce qu'il y a dans ce monument un parc d'artillerie, et que le rapprochement de l'ambulance et du parc est contraire à l'article 1er de la convention de Genève: elle est maintenant établie au Grand-Hôtel. La seconde est au Corps législatif; la troisième aux Tuileries. Il est bien entendu que ces ambulances sont indépendantes des ambulances militaires, municipales, de la garde nationale, etc.

Voyons maintenant de quels perfectionnements est susceptible la convention de Genève.

Lors de l'Exposition universelle, en 1867, la plupart des princes de l'Europe se réunirent à Paris pour y admirer les merveilles de l'industrie. On assure que le roi de Prusse, qui, assisté de son chancelier, était venu prendre la mesure de la France, interrogé sur les éven-

tualités de l'avenir, aurait dit aux Tuileries : « Avant » peu d'années il éclatera une lutte terrible, et un demi-» million d'hommes auront disparu de la surface du » globe. »

Que ces paroles aient été ou non prononcées, les engins de guerre étaient préparés, et l'Exposition universelle avait accueilli, peut-être avec trop de facilité, toute une collection d'instruments de destruction : canons, fusils, etc. Mais, tandis que le génie du mal procédait, en quelque sorte, à la revue de ses instruments, le génie du bien ne demeurait point inactif; à côté des engins de destruction, les diverses Sociétés de secours avaient réuni les engins de conservation, tels que brancards et voitures d'ambulances, offerts à l'étude comparative des visiteurs.

Du 26 au 31 août 1867, des conférences internationales se sont tenues sous la direction de M. le comte Sérurier, commissaire général de l'exposition. Cinq catégories d'objets ont été exposées et ont reçu d'un jury international des récompenses : 1° livres, dessins, plans ; 2° denrées alimentaires, préparations médicinales ; 3° matériel d'hôpitaux et d'ambulances; 4° instruments de médecine et de chirurgie; 5° appareils de sauvetage.

Dernièrement, M. le docteur Baun Mundy, délégué du ministère de la guerre d'Autriche, venu volontairement à Paris pour soigner nos blessés, qui me fait l'honneur d'assister à cette réunion, discutait dans une conférence au Grand-Hôtel le meilleur mode de transport des blessés Mais il ne s'est pas borné à ce genre de travaux, il a présidé et dirigé les conférences internationales de 1867, qui avaient pour but les perfectionnements à introduire dans la convention de Genève. C'est principalement sous son inspiration qu'a été rédigé le remarquable projet du 29 août 1867. Des vues semblables avaient été adoptées, le 29 août 1867, à Wurtzbourg, par une conférence qu'ont tenue les délégués des Sociétés allemandes.

Une nouvelle conférence diplomatique a été ouverte à Genève pour examiner les modifications proposées à la convention de 1864. Quatorze délégués des puissances ont pris part au vote qui a été émis le 21 octobre 1868; mais ils n'ont admis que quelques-uns des changements proposés. Le seul point important qui résulte de la convention complémentaire de 1868, c'est l'application de la convention de Genève à la guerre maritime (1). Mais, comme les tristes incidents de la bataille de Lissa ne se sont point reproduits dans la guerre actuelle, qui n'a pas été réellement une guerre maritime, la convention de 1868 est, sous ce rapport du moins, demeurée sans application. Au surplus, elle n'a pas encore été ratifiée diplomatiquement par les puissances; elle a seulement été adoptée par la France et par la Prusse (déclaration du 21 et du 24 juillet 1870) comme *modus vivendi*, c'est-à-dire comme admise dans la pratique avant d'être introduite dans le droit international.

Il y a encore de graves discussions sur le point de savoir qui avait raison des auteurs du projet de 1867, demandant de sérieuses modifications à la convention de Genève, ou des signataires de la convention de 1868, peu disposés à admettre ces amendements.

Sur un point assez important je serais porté à croire que la convention de 1868 a eu raison. Il s'agissait, dans l'article 6 du projet voté à Paris par la commission internationale, de renvoyer les blessés lorsqu'ils auraient été guéris, sans leur faire contracter, comme on le fait d'après la convention de Genève, l'obligation de ne plus servir. C'est, sans doute, là une généreuse idée; mais elle suppose, ce qui heureusement n'est point vrai, que les blessures sont presque toujours graves; si les prisonniers n'ont été que légèrement blessés, ils pourront reprendre leur service, et par conséquent éterniser la guerre. Qui sait même si la crainte d'un pareil résultat ne pourrait pas faire revivre la déplorable pratique d'achever les blessés? On aurait, en définitive, nui à l'humanité en croyant la servir (1). Je pense donc qu'on a eu raison de rejeter cette proposition trop absolue de la conférence de Paris. Mais, sur d'autres points, je regarde comme fâcheux que les idées qui y ont été émises n'aient pas été acceptées.

Une de ces idées était d'assurer la protection des morts et des blessés sur les champs de bataille, idée que mentionne dans les termes suivants le protocole adopté par la conférence diplomatique de 1868 :

« Il est du devoir des gouvernements d'assurer l'exé-» cution des mesures relatives à la protection des morts » et des blessés contre le pillage et les mauvais traite-» ments. »

Voici ce que rapporte le baron de Schenck, chevalier de Saint-Jean, qui a visité les champs de bataille de l'Allemagne en 1866 :

« J'ai vu des blessés qui n'avaient presque rien sur eux, » et une quantité de morts auxquels on n'avait pas même » laissé leur chemise; il ne m'est pas arrivé de trouver » un seul sac dans lequel il restât la moindre des choses. »

On a appelé *hyènes du champ de bataille* les misérables qui commettent de pareilles déprédations; et encore l'expression est-elle trop faible, puisque l'hyène ne s'attaque qu'aux cadavres, tandis que les hommes, et quelquefois même les mégères, indignes du nom de femmes, qui font ce triste métier, vont jusqu'à achever les blessés lorsqu'ils veulent leur résister. Les nations civilisées devraient s'entendre pour frapper de pareils actes, non de la réprobation anodine d'un protocole, mais de dispositions pénales rigoureuses.

(1) L'article 13 de la convention de 1868 mentionne pour la première fois les *Sociétés de secours*.

(1) Si la remise pure et simple des blessés, ordonnée par Napoléon III en 1859, n'a point produit de fâcheux résultats, cela tient à la brièveté de la campagne d'Italie.

Il est vrai que l'article 247 de notre Code pénal militaire édicte des peines sévères, la réclusion pour celui qui dépouille le blessé, la mort pour celui qui lui fait de nouvelles blessures, contre les militaires coupables de pareils crimes. Mais, il faut le dire, à l'honneur de notre armée, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ce ne sont pas des militaires qui les commettent. Ce serait une disposition de droit commun que les législateurs devraient introduire pour punir ces délits, qui déshonorent l'humanité.

La conférence de 1867 avait également beaucoup insisté sur de sages précautions, que le protocole de 1868 se contente de mentionner dans les termes suivants :

« Les gouvernements devront veiller à ce que les in-
» humations se fassent conformément aux prescriptions
» sanitaires, et à ce que l'identité des morts soit con-
» statée autant que possible. »

Les inhumations précipitées ont le triste danger d'exposer à enterrer les vivants, de répandre la contagion dans le pays, et de ne point permettre la constatation de l'identité des morts. A la suite de Sadowa, six mois après la conclusion de la paix, en mars 1867, il y avait encore 84 officiers, 12 277 sous-officiers et soldats signalés comme ayant disparu. De là l'institution, qui commence à se propager dans les armées, des cartes d'identité.

Un point sur lequel la conférence de 1868 a passé trop rapidement, c'est l'obligation pour les parties belligérantes de se communiquer autant que possible la liste des morts, des blessés, des malades et des prisonniers (art. 8 du projet de 1867). A l'heure qu'il est, il y a, en effet, bien des familles en France qui ignorent encore complétement le sort de ceux de leurs membres qui ont été engagés dans les dernières batailles. Ces angoisses, que n'exige nullement le succès des opérations militaires, sont bien au nombre des *rigueurs inutiles* proscrites en principe par la convention de Genève.

Une proposition non moins utile (art. 9 du projet de 1867), que la conférence de 1868 n'a pas même cru devoir mentionner dans son protocole, c'est la sanction qu'il conviendrait de donner à la convention de Genève, en la faisant observer au moyen de dispositions introduites dans les règlements militaires de chaque nation. — Non moins sage serait la prescription (même article) d'en ordonner l'explication aux troupes de terre et de mer en temps de paix, et la mise à l'ordre du jour en temps de guerre. Au commencement de la guerre actuelle, un général français, dont je tairai le nom, ignorait l'existence même de la convention.

Enfin, on a vivement critiqué l'article 8 de la convention de 1864, qui laisse aux commandants en chef des armées belligérantes le soin de régler les détails d'exécution d'après les instructions de leurs gouvernements respectifs : latitude indéfinie, qui a été trop souvent interprétée comme abandonnant à la discrétion des chefs militaires l'observation même de la convention de Genève.

Sur tous ces points, M. le docteur Mundy a fait d'excellentes observations, et lorsque l'œuvre diplomatique qui honore notre siècle sera arrivée à sa perfection, on pourra dire que M. Henry Dunant en a été le promoteur, et que M. le baron Mundy en a été le réformateur.

Permettez-moi maintenant quelques mots de réponse aux attaques dirigées, soit dans les journaux, soit dans les rangs de la garde nationale, contre notre Société internationale de secours aux blessés.

Nous ne parlons pas de la proposition qui a été faite de dénoncer la convention de Genève elle-même, parce qu'elle aurait été souvent violée par la Prusse. Ces violations, qu'on a aussi quelquefois reprochées à la France, s'expliquent soit par l'ignorance, soit par l'ardeur de la lutte, et sont le fait d'officiers inférieurs. Supprimez la convention de Genève, et vous retombez dans le sys- de barbarie et de représailles qui a fait si longtemps gémir l'humanité.

On s'est d'abord récrié contre l'abus des insignes de Genève, abus tel qu'on ne pouvait, pour ainsi dire, faire un pas sans rencontrer quelqu'un qui en fût porteur. Le port abusif du brassard est aujourd'hui bien moins fréquent que dans les premiers temps; mais il y a une réponse péremptoire à faire, c'est que la Société ne délivre elle-même aucun brassard : c'est l'autorité militaire qui seule en fait la délivrance aux termes de la convention (art. 7), et c'est à elle à en prévenir l'usage abusif. Quant au drapeau, nous avons vu qu'il ne peut utilement couvrir que les ambulances où il y a au moins six blessés. La Société internationale elle-même, lorsqu'elle a eu connaissance des abus, les a signalés au gouvernement, et a obtenu, pour les faire cesser, une circulaire du général Trochu, en date du 13 octobre 1870.

En second lieu, on s'est plaint de voir beaucoup d'individus valides, capables de faire partie de la garde nationale, remplir les fonctions d'ambulanciers. Mais il y a là une erreur de fait. Aucun Français n'est dispensé du service de la garde nationale par celui des Sociétés de secours. Il y a même des membres de la Société qui cumulent et qui remplissent parfaitement l'une et l'autre fonction. Ce qui a pu induire le public en erreur, c'est que nous avons des Américains, des Suisses, des Autrichiens qui sont attachés à la Société, et qui, ne pouvant combattre dans les rangs de l'armée française, nous rendent le plus grand service qui soit en leur pouvoir, en pratiquant activement la charité internationale. (*Applaudissements.*)

Enfin, a-t-on dit : « Substituez donc aux hommes valides des femmes, des enfants, des vieillards, qui pourront parfaitement remplir le service de vos ambulanciers ! » C'est là une erreur complète. Ceux qui font cette proposition n'ont jamais vu de près les champs de bataille. Il est beaucoup plus pénible, quand on veut faire

sérieusement son devoir, de relever les blessés, d'enterrer les morts, que de servir dans les rangs de la garde nationale. M. Henry Dunant cite des personnes qui se sont trouvées mal en voyant de près l'affreux spectacle des victimes de Solferino. Toutes les forces physiques et morales de l'homme ne sont point de trop pour une pareille mission. Les sourds-muets, par une lettre du 21 novembre 1870, ont demandé à M. Jules Ferry à être employés comme ambulanciers; c'était là certainement une démarche bien honorable, mais le gouvernement a été obligé de décliner leurs services.

On a dit encore: « Mais vous n'arrivez qu'après la bataille, vous ne courez aucun danger ! » D'abord il n'est pas vrai que les membres de la Société ne courent aucun danger, car il y a malheureusement eu des médecins qui ont péri ; le combat ne cesse pas instantanément. Mais la vérité est qu'il est impossible à nos ambulances de fonctionner tant que dure l'engagement. On a quelquefois tenté de le faire : les voitures étaient remplies de blessés ; arrivait un fourgon d'artillerie, et il fallait se décider ou à écraser le convoi, comme on le fit au passage de la Bérésina, ou à faire manquer un mouvement d'où dépendait peut-être le sort de la bataille.

Enfin, on a reproché à la Société internationale l'emploi de voitures de luxe. Mais n'est-ce pas rendre un éminent service aux blessés que de leur procurer, comme l'ont fait les patriciennes de Milan, le mode de transport le plus doux? Peut-on faire un plus digne emploi de la richesse?

Je vous citerai, en terminant, ce qu'a dit le général Trochu dans sa circulaire du 13 octobre :

« Pour combattre quelques abus dont la Société elle-» même cherche à faire justice, on n'a pas pris garde » qu'on enveloppait dans une sorte de réprobation géné-» rale une institution qui a rendu et qui rend encore des » services signalés. »

Il reste une dernière chose à faire, c'est de prendre des mesures préventives; car, à la guerre aussi, mieux vaut prévenir le mal que d'avoir à le réparer. A quoi tiennent beaucoup d'excès, de violations de détail de la convention de Genève? C'est à la mauvaise éducation des soldats et des officiers subalternes.

Le général Trochu l'a dit dans son livre sur l'armée française : « Le soldat est un enfant qui détruit pour » détruire. »

Pour faire disparaître ces fâcheux effets du caractère militaire, on doit s'efforcer d'effacer peu à peu la ligne de démarcation qui sépare le citoyen du soldat.

Le 21 septembre 1870 a été créée une œuvre excellente, complémentaire de la Société de secours, une *Société internationale de prévoyance en faveur des citoyens sous les armes :* cette Société, outre les nécessités matérielles dont elle s'occupe, leur donne des conférences, les instruit sur leurs devoirs; en un mot, prépare les militaires, les gardes mobiles, les gardes nationaux, à l'accomplissement de leur mission, et les met en état de devenir de véritables citoyens armés. Ainsi se trouveront popularisés les principes qui ont inspiré la convention de Genève. Fusionner, sans porter atteinte à la défense nationale, la vie militaire et la vie civile, c'est là le grand problème à résoudre, et quand il sera résolu, celui de l'humanisation de la guerre ne tardera pas à l'être également. C'est sous cette impression que je désire vous laisser.

BONNIER.

SALLE DES CONCERTS DE LA REINE

(A LONDRES)

CONFÉRENCE DU R. P. HYACINTHE

(Décembre 1870)

France et Allemagne.

Depuis bientôt cinq mois l'Europe assiste au choc le plus formidable des temps modernes, et chacun des vrais amis de l'humanité, des disciples sérieux de l'Évangile, se demande avec anxiété ce qu'il peut faire pour hâter le retour de la paix. Si puissants que soient les triomphes de la force matérielle, ils demeurent subordonnés à la force morale, et voilà pourquoi, selon la parole de nos livres saints, le royaume de ce monde appartient définitivement à Dieu et à son Christ. Chacun de nous est dépositaire d'une partie de cette force morale : quand elle fait violence à la justice de Dieu, elle se nomme la prière (1); quand elle fait violence à l'injustice des hommes, elle se nomme l'opinion; et dans un cas comme dans l'autre elle soulève les montagnes. C'est à l'opinion que je fais appel en ce moment : je ne pouvais mieux m'adresser à elle que sur le sol anglais. N'ayant pas réussi à prévenir cette lamentable guerre contre laquelle elle s'est prononcée dès l'origine avec l'énergie d'une conscience honnête et d'une politique éclairée, l'Angleterre a fait des prodiges de dévouement pour en diminuer les horreurs : les blessés des deux armées, les paysans des provinces ravagées, savent ce que peut la charité d'un grand peuple. Toutefois votre tâche n'est pas finie, messieurs, et l'heure est venue pour votre pays de faire peser plus puissamment sa haute et impartiale raison dans les conseils qui décideront de la paix.

Je m'en remets aux hommes d'État et aux hommes de guerre du soin de fixer les conditions qui rendront cette paix durable. Je tiens à éviter tout ce qui n'a que trop rapetissé et passionné le débat. Les esprits vulgaires ou méchants touchent aux questions par les côtés qui divisent, et de la sorte ils en retardent la solution, quand ils ne la rendent pas impossible. Laissons-les à ces luttes bruyantes et stériles, et, pour nous, montons vers des régions meilleures, vers cette terre dont parle Job, que les petits du lion n'ont point foulée de leurs pieds et dont l'aigle lui-même ignore les sentiers (2).

Y a-t-il matière entre la France et l'Allemagne à l'un de ces conflits dont le caractère est d'autant plus terrible et la durée d'autant plus prolongée, que les causes en sont plus

---

(1) « *Regnum Dei vim patitur, et violenti rapiunt illud.* » (Matt., XI, 12.)

(2) Job, XXVIII, 7, 8.

profondes? Telle est la question que je me propose de traiter, en l'envisageant au double point de vue de l'antagonisme des races et de l'antagonisme des religions.

I

Et d'abord l'antagonisme des races. On a dit : Cette guerre n'est pas une guerre ordinaire entre deux États; ce sont deux races qui se disputent l'empire de l'Europe, la race latine par l'épée de la France, la race germaine par celle de la Prusse. C'est la lutte décisive de deux civilisations, c'est le choc suprême de deux mondes!

Je le reconnais volontiers, l'idée de la race n'est pas sans importance et sans droits dans l'histoire. Elle se rattache à une autre idée, celle de la famille, qui est le principe de toute diversité comme de toute unité parmi les hommes. La race, c'est la famille agrandie; c'est la paternité élevée à sa plus haute puissance, créant un type nouveau dans la nature humaine, une forme caractéristique de la vie physique et de la vie morale, et les transmettant à travers les générations par le moule persistant d'un même sang et d'une même langue. Rien donc d'étonnant qu'une race fortement constituée se sente comme une humanité dans l'humanité. Cet instinct si profond, Dieu lui-même l'a légitimé ou plutôt consacré, et quand il a voulu intervenir personnellement sur la terre, il a associé, si je l'ose dire, ses propres destinées aux destinées d'une famille et d'une race, la famille d'Abraham et la race d'Israël.

Seulement ici, comme partout, se retrouvent les deux conceptions opposées : l'idée antique et l'idée moderne, l'idée païenne et l'idée chrétienne.

Au point de vue antique, la race n'est pas seulement distincte, elle est isolée. Elle se croit une origine et des destinées supérieures : tout sang qui n'est pas son sang est impur, et elle aurait horreur de s'allier avec lui; toute langue qui n'est pas sa langue est barbare, et elle n'y voit, en quelque sorte, qu'un bégayement confus de l'animalité. Elle porte cet esprit de séparation jusque dans les choses les mieux faites pour unir, je veux dire dans la religion et dans la morale : elle ne se reconnaît de devoirs qu'envers ses propres membres, elle adore des dieux ennemis de tout ce qui n'est pas elle, et c'est au nom du ciel comme au nom de la terre qu'elle vit en état de guerre avec le monde entier. Il est évident que le but poursuivi par la race, tant qu'elle ne s'élève pas au-dessus de cette conception grossière, ne peut être que la destruction ou l'asservissement des autres races.

Combien différente est l'idée nouvelle qu'avaient entrevue dans l'avenir les prophètes hébreux, et parfois même les sages de l'Inde, de la Grèce et de Rome, mais que Jésus-Christ seul pouvait introduire efficacement dans le monde! Les races n'ont rien perdu de leur valeur : l'Évangile n'est pas venu détruire, mais perfectionner. Elles gardent leur physionomie propre, leur noblesse et leur mission distinctes, mais elles ne sont plus ennemies, ni même étrangères : elles se sont réconciliées dans la révélation de leur parenté trop longtemps méconnue. Il n'y a plus seulement des hommes ou des peuples, il y a l'humanité qui se sent une sur toute l'étendue du globe par le sang d'Adam qui coule dans ses veines et par l'esprit du Christ qui pénètre son âme.

Je sais que la science contemporaine a élevé des doutes sur l'unité de nos origines, et l'on peut se demander si après nous avoir amenés à interpréter plus sainement la Bible au sujet de l'ancienneté de notre planète et même de notre race, elle ne nous conduira pas un jour à une explication nouvelle de la création de nos premiers parents. Pour ma part, je ne crois pas qu'il en doive être ainsi ; mais si je ne le crois pas, je ne le crains pas davantage. Notre unité est moins dans les entrailles d'Adam que dans celles de Dieu, dans ces entrailles du Dieu créateur et rédempteur qu'a chantées l'Évangile, et dans lesquelles l'Orient nous a visités d'en haut (1). Oui, quand même les sources physiques de notre sang seraient diverses; quand même des couples multiples auraient donné naissance à l'humanité; quand même l'Adam et l'Ève bibliques ne seraient que le type de plusieurs Adams et de plusieurs Èves historiques ou plutôt préhistoriques, ni ma foi religieuse, ni ma foi humanitaire n'en seraient ébranlées : il resterait toujours qu'un seul Créateur s'est incliné sur l'argile primitive pour nous animer tous de son souffle divin, qu'un même Rédempteur nous a tous restaurés à l'image et à la ressemblance que nous avions reçues et perdues en commun. *Ipsius enim et genus sumus :* nous sommes de sa race, comme dit saint Paul (2). N'ayant donc qu'un seul Père dans un seul Dieu, les diverses races humaines sont appelées à se considérer comme les branches fraternelles d'une famille unique, et à se rapprocher dans l'observation des mêmes lois de justice et d'amour, dans la pratique d'un même culte, l'adoration du Père en esprit et en vérité. L'idéal de leurs destinées n'est plus dans la multiplicité de ces champs de bataille où elles s'égorgeaient au nom de la multiplicité des faux dieux; il est dans l'unité de la ville et du temple, dans la Sion mystique où, remontant des confins de la terre, elles iront l'une après l'autre rejoindre Israël, le peuple premier né de Jéhovah.

Ne m'objectez donc plus l'antagonisme des races. Chrétien parlant à des chrétiens, je vous ai répondu par le mot de saint Paul : « Il nous a été révélé un grand mystère, qui n'avait pas été connu dans leurs anciennes générations par les enfants des hommes; les nations sont cohéritières et ne forment qu'un corps, elles ont la même part aux promesses de Dieu dans le Christ Jésus et dans son Évangile (3). »

Appliquons ces principes à la question qui nous occupe. S'il y a opposition entre les prétentions de l'Allemagne et celles de la France, c'est que ces prétentions sont injustes : l'opposition n'existe pas, ne peut pas exister, entre les véritables intérêts de deux peuples chrétiens. Ces intérêts, en effet, si nous négligeons les questions accessoires et quelquefois surfaites, peuvent se résumer dans ces mots : l'unité de l'Allemagne et l'intégrité de la France. Eh bien! je dis d'abord que la France ne saurait considérer comme un malheur pour elle l'établissement de l'unité allemande. J'ose le dire malgré les préjugés d'une partie de mes concitoyens, malgré l'autorité d'hommes éminents dont je respecte sur tant d'autres points le jugement si sagace et si sûr. Je l'ose d'autant plus, que cette politique n'est pas pour moi celle du lendemain : je n'ai point ressenti les angoisses patriotiques qui ont suivi Sadowa, et dans la chaire de Notre-Dame de Paris, où j'avais à toucher ces questions par les sommets où elles touchent elles-mêmes la morale et la religion, j'ai fait tous mes efforts

(1) « *Per viscera misericordiæ Dei nostri in quibus visitavit nos Oriens ex alto.* » (Luc, I, 78.)
(2) *Act.*, XVII, 28.
(3) *Ephes.*, III, 3-6.

pour amener mon pays à voir dans les pays voisins, non pas des compétiteurs dangereux, mais des rivaux pacifiques, des alliés naturels, et sous bien des rapports des modèles utiles (1). J'affirme donc que la France n'avait pas à s'émouvoir de la fondation à ses portes d'une puissance politique et militaire du premier ordre, et qu'elle ne devait voir dans l'unité de l'Allemagne ni une humiliation, ni une menace.

Ce n'était pas une humiliation. Car il en est des peuples comme des individus : quand ils sont vraiment grands — et c'est le cas de la France — ils n'ont pas besoin de tout abaisser autour d'eux pour le paraître. Les vrais éléments de la grandeur d'un peuple sont en lui-même, dans le développement régulier et progressif de ses institutions, dans l'accroissement de sa prospérité matérielle et plus encore de sa richesse intellectuelle et morale. La grandeur que l'on cherche au dehors par des interventions arrogantes dans les affaires d'autrui est illusoire autant que criminelle; c'est la politique de l'envie, et de toutes les politiques aucune ne convient moins au passé glorieux et à l'âme héroïque de la France!

L'unité de l'Allemagne n'était pas non plus une menace. Que la France eût parlé avec cet accent qui persuade sur les lèvres d'un peuple comme sur celles d'un individu, qu'elle eût affirmé sa résolution de respecter la liberté de l'Allemagne dans tout ce qui touchait à son organisation intérieure; qu'elle eût répudié tout désir de conquête à l'égard de ces provinces rhénanes qui ne voulaient pas plus être françaises que l'Alsace et la Lorraine ne veulent aujourd'hui devenir allemandes; qu'elle eût refusé d'étendre la main vers ce fleuve sacré qui roule dans ses flots toutes les traditions historiques et légendaires des peuples germains; la France alors n'avait pas à redouter une invasion allemande, et dans le cas de cette impossible agression, l'Europe entière eût été avec elle!

Nous n'avions donc pas plus d'intérêt que nous n'avions de droit à nous opposer à l'unité de l'Allemagne. Je ne crains pas d'ajouter que notre intérêt était plutôt de la favoriser. Il est des résultats contre lesquels aucune opposition ne saurait prévaloir, parce qu'ils sont dans la nature des choses : les aspirations de tout un peuple les réclament, le développement logique et pour ainsi dire fatal de son histoire y conduit, et ils lui apparaissent comme la condition de ses destinées providentielles. Une politique intelligente sait prévoir de tels événements, et bien loin de leur créer des obstacles impuissants qui plus tard les tourneraient contre elle, elle leur donne un concours habile et généreux qui les fait servir à son avantage. Le gouvernement impérial l'avait compris tout d'abord, et je tiens d'autant plus à lui rendre cette justice qu'on la lui a plus longtemps refusée. Ces deux fantômes qui ont troublé la raison de la France, l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne, ne l'avaient point effrayé. Il avait déployé aux champs de Magenta et de Solferino ce drapeau dont l'empereur disait avec raison qu' « une grande cause le précède et qu'un grand peuple le suit »; et après la campagne foudroyante de 1866, il avait affirmé, dans une circulaire demeurée célèbre, le calme avec lequel la France regardait s'établir un nouvel ordre européen. Malheureusement l'empire était aveuglé par la passion du gouvernement personnel : il n'a jamais compris ce qui fait la gloire et le repos de votre beau pays, l'alliance loyale du trône et de la liberté, et voilà pourquoi, décidé à résister à tout prix dans sa politique intérieure à la véritable opinion publique qui le poussait vers la liberté, il crut devoir céder dans sa politique extérieure aux exigences les moins fondées d'une opinion qui n'était pas celle du pays. Il prit vis-à-vis de l'Italie, et surtout de la Prusse, cette attitude pleine de défiance et de menace qui lui créa des ennemis là où il aurait eu des alliés, et qui l'entraîna finalement à l'abîme où il nous a précipités avec lui.

Vous le voyez, messieurs, ce qui était contraire à l'unité de l'Allemagne, ce n'était pas le véritable intérêt de la France, c'étaient les préjugés d'une opinion factice, c'étaient les passions d'un faux honneur national exploités par le plus détestable calcul d'ambition dynastique.

L'Allemagne n'a pas plus d'intérêt à s'attaquer à l'intégrité de la France que la France n'en avait à empêcher l'unité de l'Allemagne. Tout ce que je viens de dire contre la politique funeste qui nous a conduits à Sedan se retourne contre la politique non moins aveugle et non moins coupable que l'Allemagne a suivie depuis lors. L'empereur Napoléon a disparu dans la tempête qu'il avait si follement soulevée; ses soldats, dignes d'un meilleur sort, mais trahis par la fortune, sont captifs avec lui; et c'est la nation qui se trouve seule et presque désarmée en face de ce déluge de fer et de feu. Oui, la nation, avec cette capitale qui appartient à l'Europe en commun avec elle, ville des arts et des sciences, trop souvent aussi du luxe et des plaisirs, mais devenue la citadelle imprenable où chaque citoyen est un soldat, j'allais dire un héros; la nation, avec ses foyers transformés en ambulances où chaque femme devient une sœur de la Charité, pendant que les prêtres suivent au champ de bataille les époux et les fils pour prier, et, s'il le faut, pour mourir avec eux! Ah! messieurs, cet abus de la victoire contre une telle nation, ce manque de respect et de pitié pour des malheurs sans exemple dans l'histoire, cette poursuite implacable de notre anéantissement politique, n'est-ce pas une conduite sans générosité comme sans équité? J'ajoute que c'est une politique sans prévoyance. L'anéantissement de la France ne peut être que temporaire. La grandeur de la Prusse ne date pas de Sadowa, mais d'Iéna, et ce sont ses désastres qui ont été le principe de sa régénération. Eh bien! une France nouvelle datera de Sedan, et renaîtra, s'il le faut, des cendres de Paris. Je n'ai pas un doute à cet égard; je crains seulement que, par la faute de la Prusse, cette France ait une seule passion, la haine, un seul but, la vengeance! Ah! les plus affreux spectacles de la guerre ne sont pas toujours sur les champs de bataille, je les ai rencontrés au foyer domestique. J'ai vu des mères françaises, dans l'égarement de leur patriotisme, serrer contre leur sein de petits enfants et leur dire avec un accent qui faisait tressaillir : « Mon fils, tu haïras les Prussiens! » Un peuple nourri dans de tels sentiments est un voisin redoutable : le nouvel empire allemand pourrait l'éprouver un jour. En tout cas, la guerre deviendrait endémique sur le continent, et la seconde moitié de ce siècle, qui semblait appelée à inaugurer l'ère de la paix, s'achèverait dans des luttes plus sanglantes et dans des convulsions plus funestes que celles qui en ont marqué les débuts. Au lieu d'être au centre, j'allais dire au cœur de notre Europe un foyer nouveau de civilisation, l'Allemagne y deviendrait un foyer de barbarie.

(1) Voyez les conférences faites à Notre-Dame de Paris par le R. P. Hyacinthe sur *la Famille* et sur *la Société civile*, dans notre quatrième année, 1866 et 1867.

infidèle à sa vocation véritable qui en fait avant tout une puissance intellectuelle, pacifique et libérale, elle deviendrait la proie du pire des despotismes, le despotisme militaire; elle s'inoculerait à elle-même le poison qu'elle a éteint dans nos veines, et bien loin de reprendre les traditions de Charlemagne, elle continuerait celles des Césars et des Napoléons.

Que les hommes d'État allemands y prennent garde! S'ils osaient assumer devant Dieu et devant l'histoire la responsabilité d'un pareil avenir, ce n'est pas seulement à la France qu'ils nuiraient, ce n'est pas seulement à l'Europe : ils se constitueraient les plus dangereux ennemis de leur propre patrie, et je ne crois pas me tromper en disant qu'ils se mettraient en contradiction avec la véritable opinion publique de l'Allemagne, avec celle qui grandit chaque jour dans les classes éclairées, et qui répond aux instincts les plus profonds des classes populaires.

Je n'ai point parlé de l'Alsace et de la Lorraine : je l'ai fait à dessein. Cette question, agitée de part et d'autre avec tant de passion, est du nombre de celles qui me paraissent secondaires. Elle ne touche en rien au fond même du débat, et l'importance excessive qu'on lui a donnée du côté de l'Allemagne comme du côté de la France est une des causes les plus futiles et en même temps les plus actives de la prolongation de cette lutte sans but. Ah! pour moi, j'ai une trop haute et, j'en suis certain, une trop juste idée de mon pays, pour confondre à ce point son intégrité morale avec son intégrité matérielle, et pour penser que la possession de deux provinces soit une condition tellement essentielle à sa grandeur, qu'il descendrait par leur perte du rang élevé qu'il occupe. Votre propre histoire, messieurs, me rassurerait, s'il en était besoin. Quand nous vous reprîmes Calais, cette ville dont vous aviez fait, disait-on, un pistolet chargé au cœur de la France, l'événement prit pour vous les proportions d'un malheur public, et votre reine Marie en emporta dans la tombe le deuil inconsolable avec ce nom fatal gravé sur son cœur. Quel est l'Anglais qui songe aujourd'hui à déplorer la perte de Calais? Il en serait de même un jour, je n'en doute pas, si Strasbourg et Metz devaient nous être enlevés. Ce qui fait que nous réclamons avec tant d'énergie ces deux villes, c'est moins leur importance stratégique que la fidélité héroïque qu'elle nous ont témoignée et que nous leur rendons. L'Alsace et la Lorraine veulent demeurer françaises : elles le prouveraient par leur vote, elles l'ont affirmé par leur sang. La France leur doit et se doit à elle-même de ne pas les abandonner.

C'est à tort, du reste, que l'Allemagne verrait dans l'annexion de ces provinces une garantie nécessaire contre le retour d'une agression de notre part. Que le nouvel empire germanique sache être modéré autant que fort, il n'aura pas à craindre les attaques d'un voisin tout à la fois affaibli et reconnaissant. Je crois, quoi qu'on en dise, à la reconnaissance de la part des nations, et j'y crois tout particulièrement quand il s'agit de ma généreuse patrie. Les véritables garanties que l'Allemagne doit chercher sont dans des relations de bon voisinage, dans une alliance sincère et durable avec nous. Or, le meilleur gage d'une telle alliance, c'est le maintien de l'Alsace et de la Lorraine dans notre unité nationale. Ces provinces, dites-vous, tiennent à l'Allemagne par leur histoire autant que par leur langue, je le reconnais volontiers; mais l'âme de la France les a pénétrées, et elles tiennent à nous par l'énergie et la persistance de leur patriotisme. L'Alsace et la Lorraine, c'est le lien naturel et vivant des deux grandes nations, c'est la main et j'allais presque dire le cœur de l'Allemagne reposant fraternellement dans la main et dans le cœur de la France.

Montons plus haut encore, et puisqu'il s'agit des races et de leur antagonisme, contemplons dans la France l'instrument providentiel de leur rapprochement. Issue à la fois de Rome et de la Germanie, ayant mêlé leur génie dans sa langue et leur sang dans ses veines avec le génie et le sang des vieux Celtes, la France est comme le point de contact et d'union des races latines et des races germaines.

Dieu, qui gouverne l'histoire, et qui a voulu, ce semble, dire son dernier mot sur notre globe dans cette civilisation occidentale que nous nommons à bon droit la civilisation chrétienne, Dieu en a préparé de longue main, et comme à l'écart l'un de l'autre, les deux principaux éléments : d'une part, dans ces contrées du Midi brillantes, mais trop souvent asservies et corrompues, l'élément des races latines qui se rattachent, avec des races grecques, à un type commun; de l'autre, dans ces forêts sans histoire, je me trompe, dans ces forêts qui attendaient Tacite pour leur historien, l'élément barbare, mais plus pur et plus libre, des races germaines. Par l'éclat de leur civilisation, par la puissance de leur organisation politique, par la constitution du municipe et du droit romain, les races latines représentaient plus particulièrement l'idée de la cité; les races germaines au contraire, par cette indépendance dont elles étaient si jalouses, par ce lien du sang qui suffisait presque seul à unir leurs tribus, par cette chasteté instinctive et religieuse qui leur montrait dans la femme un être plus qu'humain, — *inesse divinum quid*, dit Tacite, — les races germaines réalisaient surtout l'idée de la famille. Une autre race, également solitaire, la race juive, gardait pour toutes deux l'idée supérieure de la religion. Quand Dieu l'eut appelée des hauteurs de l'Orient dans la personne des apôtres et des premiers chrétiens, quand l'Évangile eut paru comme le conciliateur de tout ce qui était divisé, comme l'éducateur de tout ce qui était barbare, comme le réformateur de tout ce qui était civilisé, un choc immense et terrible se produisit dans le monde : c'est toujours ainsi que l'homme commence; mais le choc s'acheva dans un embrassement pacifique, et la chrétienté fut fondée. Toutefois l'œuvre divine est encore incomplète; jusque dans leur union, le Nord et le Midi sont restés ennemis, et l'antagonisme des deux mondes s'est prolongé, tantôt sourdement, tantôt avec éclat, à travers les siècles : au moyen âge, c'est le Sacerdoce et l'Empire; au XVIe siècle, la Réforme protestante; au XIXe, la Révolution française. Il est temps que les deux mondes n'en forment plus qu'un seul, et que les races du Nord et celles du Midi, en se réconciliant pleinement, réalisent les derniers progrès de la civilisation parfaite et du royaume de Jésus-Christ sur la terre.

On prête au puissant ministre qui préside en ce moment aux destinées de l'Allemagne, j'allais presque dire à celles de l'Europe, cette conviction que les races latines sont usées. Il se trompe, elles ne sont que déchues, et il est d'une politique humaine et clairvoyante, non d'essayer de les détruire, mais d'aider à les régénérer.

II

Vous souvenez-vous, messieurs, de ces récits anciens qui nous montrent parfois, au moment où deux armées s'entre-

choquent dans la plaine, des guerriers célestes combattant dans les nues, au-dessus de leurs têtes? C'est ainsi qu'après avoir transformé la guerre actuelle en une guerre de races, on a voulu en faire une guerre de religion, et derrière ces deux peuples en armes on a vu deux Églises luttant pour l'empire du monde.

Je me défie de ces rapprochements plus ingénieux que solides, et dans le cas présent je ne sais s'il est exact de voir dans la France et dans l'Allemagne les champions officiels des deux grandes formes du christianisme. L'Allemagne est partagée d'une manière à peu près égale entre le protestantisme et le catholicisme, et quant à la France, elle représente par tout un côté d'elle-même la réaction la plus énergique, et souvent la plus excessive, je ne dirai pas contre le catholicisme, mais contre les excès du système romain.

Quoi qu'il en soit, et quand même il serait vrai que deux Églises sont en présence en même temps que deux peuples, je ne vois pas pour elles de raisons de se combattre, j'en vois seulement de se tendre la main. Pourquoi? Parce que, grâce à Dieu, le temps des guerres de religion est passé. C'est un des plus beaux triomphes de l'esprit chrétien, c'est un des bienfaits les plus salutaires et les plus assurés de la civilisation moderne, que d'avoir exclu le glaive du domaine des choses religieuses : non-seulement le glaive du magistrat qui n'a pas le droit d'y punir, mais le glaive du soldat qui n'a pas la mission d'y conquérir. « Celui qui tirera l'épée périra par l'épée. » Cette parole du Sauveur a surtout sa réalisation dans l'ordre spirituel. L'épée est impuissante contre la foi vraie ou fausse qu'elle veut détruire, elle ne fait le plus souvent que la raviver, l'exalter et l'étendre ; mais elle n'est que trop puissante contre l'Église aveuglée qui la porte : elle se retourne contre elle, et tue ou du moins blesse dans son sein le principe moral qui faisait sa vraie force.

Mais, que dis-je, ce n'est pas seulement la guerre par le fer et le feu qui a cessé entre les Églises, la guerre par la parole et par la plume tend elle-même à prendre fin. Les controverses théologiques durent encore, mais elles ne passionnent plus les peuples. La polémique religieuse a conservé, quelquefois même accru l'étroitesse de ses anciennes allures, la violence de ses anciens procédés, mais elle rebute de plus en plus dans les diverses communions les âmes vraiment pieuses et les esprits vraiment cultivés.

Un mouvement irrésistible, immense, entraîne toutes les Églises vers un mystérieux rapprochement. La résistance des partis extrêmes ne prouve qu'une chose, la toute-puissance du courant qu'ils veulent remonter. Oui, partout les Églises s'arrachent à leur isolement, à leur exclusivisme: elles comprennent qu'elles se sont ignorées plus qu'elles ne se sont haïes, et cherchent à se mieux connaître dans leur passé comme dans leur présent. Elles compulsent en commun leurs archives, elles se livrent loyalement les titres de leurs gloires ou de leurs hontes : car il n'est d'Église si parfaite qui n'ait ses hontes, puisqu'elle tient à l'homme, ni d'Église si obscure qui n'ait ses gloires, puisqu'elle tient à Dieu ! Elles comparent dans leur valeur relative les formes que la doctrine évangélique a revêtues chez chacune d'elles, les directions que la vie chrétienne y a suivies. Enfin, comme dans cette traduction des livres saints que j'ai vu se préparer ici même par les soins de ministres appartenant à toutes les confessions, elles cherchent ensemble, sous la lettre qui les a si longtemps divisées, l'esprit qui commence à les réunir..... Oui, vraiment, cette fois encore, comme a dit le prophète, Dieu a fait quelque chose de nouveau sur la terre !

Ce serait une erreur en effet de voir dans l'indifférence religieuse le principe de cet admirable mouvement. L'indifférence religieuse n'est pas le caractère de notre âge, et le livre célèbre de M. de Lamennais n'avait qu'une vérité temporaire et locale. Jamais siècle ne fut moins indifférent que le nôtre. J'en atteste l'activité de ses recherches religieuses marquées d'une sincérité et d'une profondeur que n'ont point connues au même degré les âges précédents. J'en atteste ses doutes eux-mêmes, doutes sérieux et poignants dont il ne rit pas, comme Voltaire, mais dont il souffre, et si je le considère dans quelques-uns de ses représentants les plus illustres, je dirai dont il meurt. Enfin, j'en atteste sa foi, cette foi qui résiste, qui s'épure et grandit sous les coups redoublés de la critique et du scepticisme, et qui lui donne, avec la force de vivre, celle de travailler à un avenir meilleur que son présent !

Quelle est donc l'origine de ce phénomène si nouveau ? D'où vient ce rapprochement entre ce qui était demeuré si éloigné, cette réconciliation entre ce qui avait paru si irréconciliable? Je pense qu'il en faut chercher la cause, en grande partie du moins, dans un sentiment plus vrai de l'histoire et de l'état présent de la société chrétienne. Un événement qui paraissait impossible à l'antiquité ecclésiastique s'est réalisé, et nous avons été longtemps nous-mêmes sans en comprendre la nature et les conséquences. L'unité visible de l'Église a été brisée. Par la séparation de l'Orient et de l'Occident, au xe siècle, deux grandes Églises se sont trouvées en face l'une de l'autre, toutes deux apostoliques, toutes deux orthodoxes, toutes deux catholiques, et pourtant ennemies. Au xvie siècle, la séparation protestante est venue, et elle a développé cet état de division dans des proportions nouvelles et surtout dans un esprit nouveau. La synthèse primitive a achevé de se briser dans une immense et confuse analyse. Chacune des Églises qui surgirent alors se prit plus ou moins pour l'Église universelle, et crut posséder un caractère absolu qui manquait à ses rivales. Sa théologie était la formule adéquate et définitive de la révélation biblique ; son organisation était la reproduction fidèle de l'Église apostolique. Je ne pense pas faire injure au protestantisme en affirmant qu'il n'y a pas eu dans son sein de secte si restreinte qui n'ait partagé plus ou moins cette étrange illusion. Heureusement il n'en est plus ainsi : les Églises protestantes sont les premières à confesser qu'au double point de vue de leur principe et de leur histoire, de telles prétentions ne sont pas soutenables. Je ne crains pas d'ajouter que des vues analogues se font jour parmi les esprits les plus éclairés du catholicisme. Sans doute ils maintiennent, et avec raison, les principes de continuité et d'universalité qui sont le caractère propre de leur Église, mais ils commencent à s'apercevoir que ces principes n'ont pas toujours reçu leur application dans les faits. Les événements qui viennent de se produire à Rome ne serviront pas peu à développer et à préciser ces vues. Après le concile du Vatican beaucoup plus qu'après celui de Trente, il sera difficile de ne pas reconnaître dans l'Église romaine des éléments nouveaux, et souvent défectueux, qui en font, sous certains rapports, une Église particulière, et qui ne lui permettent plus, à moins d'une réforme courageuse et profonde, de remplir sa grande mission pour l'unité du monde. Toutes les Églises sont imparfaites, et par conséquent aucune ne peut se

suffire à elle-même : toutes, pour remonter vers l'Église parfaite, elles ont besoin les unes des autres en même temps qu'elles ont besoin de Dieu!

Le mouvement qui rapproche les esprits a son origine dans des régions plus profondes encore : il tient à une connaissance plus intime des lois de la pensée, et, s'il m'est permis de le dire, de la nature même de la vérité, telle qu'il est donné à l'homme de la posséder sur la terre. Sans doute, la vérité est réellement dans la pensée humaine, mais elle y est comme un hôte plus grand que sa tente, comme un Dieu plus auguste et plus saint que son temple. La vérité ne se précise pas : la plus nécessaire et la plus certaine de toutes, la vérité religieuse, est en même temps la moins susceptible de précision. Elle résiste à toutes les formules, elle ne se laisse point renfermer dans nos systèmes théologiques, ni dans nos institutions ecclésiastiques; mais ne nous livrant d'elle-même que cette part nécessaire aux besoins du voyage, et ne se laissant voir, comme à Moïse et à Elie, que par derrière et pour ainsi dire en fuyant, elle nous entraîne avec nos pensées et avec nos œuvres vers le monde supérieur qui est son séjour et qui sera le nôtre!

Entendez-moi bien, je vous prie : je ne méconnais pas la valeur des formes religieuses; elles sont légitimes, bien qu'imparfaites, elles sont utiles et même nécessaires, et sans elles il n'y aurait ni enseignement ni société possibles. Mais j'affirme que plus on pénètre la vérité et la vie, moins aussi on s'attache ou du moins on s'enchaîne aux formules, et, tout en restant fidèle à la parole qui retentit à l'oreille, et qui est l'organe extérieur de la foi, on écoute comme saint Paul au dedans de soi-même ces paroles secrètes qu'il est permis à toute âme d'entendre, qu'il est interdit à toute bouche de répéter: « *Arcana verba quæ non licet homini loqui!* »

C'est ainsi qu'il se forme au-dessus de toutes les Églises, mais non pas en dehors, une communion des esprits et des cœurs les mieux orientés vers l'avenir et en même temps les plus fidèles au passé. Dans l'attente d'une plus complète unité, pour laquelle le présent n'est pas fait, mais qu'il leur est donné seulement de désirer et de préparer de loin, ils réalisent déjà celle dont parlait l'Apôtre : l'unité de l'esprit dans le lien de la paix!

Il me reste à vous montrer dans les deux pays que l'on nous présente comme le siége même de l'antagonisme des Églises, le milieu providentiel de la conciliation religieuse.

On a dit souvent que la France était catholique par les exigences de sa logique et de son tempérament autant au moins que par les traditions de son histoire : je le reconnais volontiers, et j'en suis fier à la fois pour mon Église et pour mon pays. Mais il ne faut pas oublier que c'est cette même France qui a donné par Calvin sa forme la plus originale et peut-être la plus caractéristique au protestantisme, sa forme sans nul doute la plus populaire dans les pays de race anglo-saxonne. Il faut se souvenir aussi que la France catholique elle-même a empreint du génie qui lui est propre sa fidélité à l'antique Église, et que sous le rapport de la religion comme sous celui de la race, elle forme depuis longtemps une zone centrale et tempérée entre le midi et le nord de l'Europe. Par Bossuet comme par Gerson, avec une indépendance mêlée de respect, elle a posé aux envahissements du pouvoir central les bornes qu'il essayera vainement de franchir; par Descartes, elle a ouvert au libre examen des voies tout à la fois plus hardies et plus sûres que celles de Luther; et dans cette admirable école de Port-Royal, avec la science d'Arnaud, avec la tendresse et la pureté de Racine, avec l'austère génie de Pascal, elle a élevé l'immortelle protestation de la conscience chrétienne contre ces systèmes qui du même coup corrompent la morale et oppriment la liberté.

Je viens de parler des protestations de la conscience. C'est de l'une d'elles, excessive à mon sens, mais sincère et grandiose, qu'est sorti le protestantisme. L'Allemagne fut sa terre natale. L'Allemand, écrivait Charles-Quint au pape, qui ne sut pas l'entendre, l'Allemand est un animal patient qui porte tout, excepté ce qui pèse sur sa conscience. De la conscience oppressée de Luther, de son cœur brûlant et déchiré, s'est échappé le cri qui a réveillé le monde, et dont l'écho le trouble encore aujourd'hui. C'est en Allemagne aussi que le protestantisme s'est développé le plus complétement peut-être dans les deux directions nécessaires à tout mouvement religieux, et qui, souvent opposées dans leur marche, finissent toujours par se réconcilier, je veux parler de la science et de la piété. Oui, la science sous sa forme la plus progressive, téméraire, égarée quelquefois, mais honnête, profonde et féconde, la science a eu son foyer dans ces universités sans rivales, je peux le dire, même en Angleterre; et la piété, sous sa forme la plus pratique et la plus touchante, a eu son sanctuaire dans le cœur de ces populations instruites et naïves qui se reposent de leurs travaux dans la paix en lisant la Bible et Schiller, et qui vont au combat, comme dans cette guerre, en chantant les versets de leurs vieux psaumes sous les sapins de leurs vieilles forêts!

Mais à côté de ce protestantisme, auquel j'ai voulu rendre hommage, l'Allemagne n'a pas cessé de nourrir un catholicisme non moins éclairé, non moins honnête et non moins libéral. Il s'est manifesté au concile du Vatican par cette opposition triomphante dans son apparente défaite, à laquelle il avait donné quelques-uns de ses plus fermes soutiens. Toutefois ce n'est pas dans un évêque, mais dans un simple prêtre qu'il se personnifie, vieillard demeuré jeune par l'esprit et le cœur sous le poids des années et de l'expérience, patriarche de la science allemande, comme on l'a si bien dit, mais patriarche de la conscience aussi, et qui, grand par le caractère autant que par l'intelligence, impose le respect à ceux qui ne savent pas l'aimer. J'ai nommé Döllinger.

Nulle contrée, du reste, ne voit les deux communions vivre dans des rapports plus tolérants, plus doux, j'allais presque dire plus fraternels. J'en ai rencontré moi-même, au printemps dernier, une touchante image dans la ville d'Heidelberg. Rapprochés dans le même temple, les deux cultes s'y célébraient à côté l'un de l'autre, les cantiques luthériens y faisaient écho à la liturgie latine, et catholicisme et protestantisme étaient à peine séparés par un mur! Mon cœur s'émut au dedans de moi, et je murmurai tout bas : Le temps viendra où, quant à la foi chrétienne, nous serons tous catholiques, où, quant aux erreurs et aux injustices, nous serons tous protestants!

La voilà donc, messieurs, cette guerre que l'on disait fatale et dans laquelle des esprits aveugles ou méchants avaient concentré tout ce que la terre et le ciel peuvent nourrir de haines! Nous ne lui avons trouvé de raison d'être ni du côté de la terre ni du côté du ciel, ni dans les intérêts politiques des peuples ni dans leurs sentiments religieux, et nous l'avons réprouvée à la fois au nom de la raison et du christianisme. Toutefois n'aura-t-elle pour résultats que ce sang répandu,

que ces ruines fumantes, et demeurera-t-elle dans l'histoire comme une monstrueuse inutilité? Le penser serait faire injure au Dieu très-sage et très-bon qui prend soin de la création, et qui, habile à susciter le bien des entrailles mêmes du mal, ne permet aux hommes d'introduire dans son œuvre un désordre quelconque que pour en tirer lui-même un ordre plus parfait et plus stable.

Eh bien! les résultats providentiels de cette coupable guerre m'apparaissent déjà, et je les salue, avant de terminer, en votre nom comme au mien.

C'est d'abord, en ce qui concerne l'Allemagne, la création d'un organisme politique en harmonie avec son vaste développement intellectuel et moral. L'Allemagne était comme une grande âme renfermée dans un corps impuissant : ce désordre a cessé; et c'est parce que nous connaissons l'âme de l'Allemagne que nous ne redoutons pas l'action qu'elle exercera dans l'avenir.

Et quant à la France, messieurs, il semblerait qu'elle n'a rien gagné, mais qu'elle a tout perdu. Chère et malheureuse France! en la voyant étendue sur son propre sol, dans les convulsions de son héroïque agonie, on serait tenté de répéter, en pleurant, le mot dit d'une autre victime : *Finis Poloniæ!* Non, ce n'est pas la fin, c'est le commencement! C'est, dans le désastre le plus inattendu, le salut le plus inespéré! Délivrés d'un régime qui nous perdait, et que nous avions acclamé par deux fois, nous allons nous arracher à cette alternative des dictateurs et des tribuns, de la Convention et de l'empire; nous allons rompre enfin avec la tradition mauvaise de notre grande révolution pour en reprendre la tradition légitime, et pour réaliser, sous la forme d'une république conservatrice ou d'une monarchie libérale, deux mots qui expriment presque une même idée, ces promesses si nécessaires et pourtant si longtemps différées!

Dans cette apparente prospérité qui a recouvert pendant vingt années tant de servitude et d'immoralité, la France était devenue un mauvais exemple pour les autres peuples, et elle pouvait à la longue les entraîner dans des voies d'universelle perdition. Il fallait que ce scandale cessât. C'était la prière que les âmes vraiment patriotiques et vraiment chrétiennes adressaient au ciel, et vous me permettrez de rappeler encore que plus d'une fois je m'en suis fait l'interprète. « Je veux », disais-je dans la chaire de Notre-Dame, « je veux mettre à nu des plaies que l'on s'obstine à cacher. Oui, pendant que le luxe dévore les entrailles d'une nation, pendant qu'au sein de cette dissolution croissante les courtisanes élèvent de toutes parts leurs têtes superbes, comme les vers sur le cadavre qui les nourrit, il surgit une autre engeance de corruption et de mort qui s'attache non plus au cœur, mais au cerveau,—les sophistes, à la fois corrupteurs de la raison publique et de la langue qui lui servait d'organe... Mais voici l'ennemi à nos portes, notre honneur insulté, notre indépendance menacée. S'il faut tout cela pour nous arracher à ceux qui nous perdent, Dieu nous l'accordera, parce qu'il nous aime et veut nous sauver malgré nous (1)... »

Oui, Dieu nous a sauvés, et pour moi, je ne me sens pas le droit de lui demander compte du moyen terrible dont il a fait choix. Merci, Dieu des miséricordes et des justices, vous avez rendu la France à elle-même : vous seul pouviez savoir au prix de combien de larmes et de combien de sang devait s'opérer une telle rédemption!

Et enfin, messieurs, Rome est libre! C'est ma patrie aussi, la patrie de mon âme, et la joie de sa délivrance éclate comme un pur rayon dans les ténèbres de cette heure. Ah! j'ai vu de trop près le pouvoir temporel pour partager les regrets aveugles qu'il inspire! J'ai fait tous mes efforts, sinon pour l'aimer, du moins pour le respecter, je m'y croyais obligé : ma conscience a été plus forte que mes préjugés. Le pouvoir temporel a eu sa place légitime, peut-être nécessaire, dans un autre ordre de choses, il a compté des jours prospères et même glorieux; mais, dans sa forme dernière, il n'était plus qu'un système décrépit, destiné à s'écrouler sur lui-même dès que l'appui du dehors lui serait retiré.

Salut donc à la liberté de Rome! La liberté, je le sais, n'est jamais qu'un moyen; elle peut demeurer stérile ou devenir funeste, mais j'ai foi dans l'usage que Rome en saura faire. La liberté de Rome, ce sera l'Italie rendue, elle aussi, à elle-même, maîtresse enfin de ses grandes destinées! La liberté de Rome, ce sera le relèvement des races latines! La liberté de Rome, ce sera plus et mieux que tout cela : ce sera la réforme de l'Eglise (1)!

R. P. Hyacinthe.

(1) Conférences de 1867 : *la Guerre.*

(1) Ce discours a paru en brochure à la librairie Lacroix et Verboeckhoven.

VARIÉTÉS

Un discours libéral en province

On nous envoie de province un discours prononcé par M. Allou, l'éminent avocat de Paris, dans une réunion électorale qui s'est tenue à Dieppe. Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux la péroraison de ce discours éloquent, plein de sentiments élevés et libéraux.

« ... C'en est donc fini de ces grandes lois de morale et de progrès qui, depuis cinquante ans, semblaient avoir fait justice, à travers le monde, de la confiscation des peuples et de la conquête brutale des vieux âges! Nous rêvions le grand aréopage de l'Europe tout entière, la paix universelle et l'arbitrage du droit et de la justice, et voici que la force reprend la direction et l'empire du monde! Ah! la France expie cruellement aujourd'hui ses prétentions à la suprématie, sa vanité, son esprit militaire, ses jactances frivoles; mais le joug qu'on prétend briser, fallait-il le remplacer par un autre? Fallait-il faire succéder à notre prétendue domination, généreuse du moins, spirituelle, chevaleresque, l'ascendant tout puissant des doctrinaires allemands, la domination lourde et méthodique du militarisme prussien?

» Au dehors, M. de Bismark dit déjà : l'Europe c'est nous! Il accuse durement le respect de l'Angleterre pour les devoirs de la neutralité! Il menace la presse belge! A l'intérieur, l'emprisonnement de Jacobi et des députés allemands nous montre ce que l'Allemagne libérale elle-même a à gagner au triomphe de l'homme d'État habile qui a repris l'idée de Cavour, moins ce qui en faisait la véritable grandeur, la liberté!

» Messieurs, quant aux institutions constitutionnelles dans

lesquelles la France doit chercher un refuge, où est la solution, où est à la fois l'ordre et la liberté, où est la protection contre ces secousses terribles qui ébranlent périodiquement le pays ? Chacune de nos transformations nouvelles nous lègue un élément de discorde de plus, un nouveau prétendant, un nouveau parti. A travers tous ces dissentiments, toutes ces agitations, je cherche vainement l'unité française, la concorde et la liberté.

» On ébauche mystérieusement et dans l'ombre, à ce qu'on prétend, des combinaisons de restauration bonapartiste. Pour de pareils calculs, il n'y a que le mépris et le dédain. L'empire est tombé comme il devait tomber. Il n'a pas été renversé ; ce ne sont pas les efforts de ses adversaires qui l'ont jeté à terre. Il s'est effondré honteusement, laissant la France énervée, usée de cette longue compression où s'étaient abaissés les caractères, où s'étaient rapetissés tous les instincts généreux, toutes les nobles aspirations. La France se cherchait et ne se retrouvait plus ! Nous en avons fini avec cette race qui nous a perdus. Trois invasions avec deux Napoléons, c'est assez !

» Les défenseurs de l'idée monarchique, dans son expression la plus pure, montrent à la France son salut dans les institutions du passé. Ils lui promettent, en renouant la chaîne des vieilles traditions, l'accouplement facile de l'antique monarchie avec le développement légitime de la démocratie. Ce sont là des rêves encore ! Je respecte tous les souvenirs glorieux du passé. J'ai le culte de toutes les grandeurs de la France. Je salue tous les dévouements qui se sont sacrifiés pour elle. Mais ce n'est pas sérieusement qu'on imaginerait retrouver dans notre pauvre pays bouleversé les éléments nécessaires pour le rétablissement de la royauté légitime. L'alliance entre le principe qu'elle représente et les idées nouvelles est une chimère. M. le comte de Chambord ne protestait l'autre jour contre le bombardement de Paris qu'en rappelant que ses ancêtres l'appelaient *ma bonne ville de Paris !* La France n'appartient qu'à elle-même !

» Est-ce la monarchie constitutionnelle de 1830 qu'il faut rétablir? Il y a de ce côté, je le crois, plus d'esprits qui inclinent. La bourgeoisie française est restée fidèle à cette famille dont les enfants sont venus, à l'heure du péril, combattre obscurément sous le drapeau de la France, et dont on a si bien dit, en rappelant l'inscription funéraire des Douglas, que toutes les filles y étaient chastes et tous les fils vaillants ; mais la monarchie constitutionnelle, j'en suis profondément convaincu, grouperait immédiatement contre elle les impérialistes, les légitimistes, les républicains de toutes les nuances. Je demande en grâce à Dieu de nous éviter les douleurs de la guerre civile après le désespoir de la guerre étrangère et de l'invasion.

» La République peut envelopper dans une large formule tous les partis à la fois. C'est précisément parce qu'elle est la forme politique extrême qu'elle est la protection et la sécurité contre les bouleversements sociaux. L'idée républicaine s'est trop énergiquement emparée d'un grand nombre d'esprits pour qu'il soit possible d'espérer sérieusement de l'étouffer, et ses aspirations seraient, après une restauration monarchique, l'occasion de convulsions incessantes. Il me semble qu'il n'y a rien dans la République d'incompatible avec les idées des monarchistes constitutionnels, et j'imagine qu'il est plus facile de s'adresser à la sagesse de ceux-ci pour les ramener sur un terrain commun, qu'aux entraînements passionnés de leurs adversaires républicains.

» Mais entendons-nous bien.

» La République que je demande, ce n'est pas la République enflammée, révolutionnaire du parti radical, bien moins encore du parti socialiste. C'est celle qui, garantissant les grands principes du droit, de la justice et de la liberté, donnerait place aux aspirations légitimes de tous. La liberté pour moi, ce n'est pas la Némésis ardente que le poëte a chantée. C'est une divinité chaste et pure. Elle n'élève pas les bras pour combattre et pour maudire, mais elle les étend, comme pour abriter sous une bénédiction féconde tous les hommes de paix et de bonne volonté, développant sans entraves leurs aptitudes diverses, avec le respect profond des aptitudes et du droit de tous. C'est là la liberté !

» Pas d'hésitation. Si on veut la fonder sérieusement en France, qu'elle rompe résolument avec toutes les exagérations, avec toutes les violences ; en présence du pouvoir militaire qui s'empare souverainement du monde, c'est à la France à sauver la liberté ! Mettons-nous à l'œuvre courageusement. Rétablissons chez nous la paix, l'ordre, la vie féconde des affaires. Relevons nos finances si effroyablement compromises. Rétablissons la vie communale par une large décentralisation. Remanions notre organisation militaire avec la suppression de la conscription et le concours de tous. Répandons à grands flots l'instruction sur le pays tout entier, et attendons avec espoir l'avenir. L'œuvre de reconstruction sera lente sans doute. Nous ne travaillons peut-être pas pour nous, mais courage, nous travaillons pour nos enfants ! »

Une nouvelle légende napoléonienne

Peut-être n'est-il pas inutile de signaler une nouvelle légende semée en province par les agents et affiliés du second empire. Voici donc ce qu'on laisse deviner aux gens habiles et ce qu'on raconte crûment aux naïves populations de nos campagnes : La guerre contre la Prusse, qui nous coûte si cher aurait été un coup monté par l'opposition, d'accord avec les orléanistes et même avec M. Thiers. La preuve accablante pour ce dernier, c'est qu'il était seul bien informé des véritables forces de l'ennemi. De là sa complicité bien évidente. Si bête et si ridicule que semble une pareille accusation, je l'ai entendu répéter autour de moi. Mais continuons la fable : L'empereur, vendu d'avance, aurait été trahi par ses généraux et livré à la Prusse comme une innocente victime. Ses soldats n'auraient pas voulu l'abandonner dans son malheur, et s'apprêteraient à revenir avec lui, pour rétablir l'ordre troublé dans notre pauvre France, condamnée à des terreurs et à des insomnies sans fin, tant que Napoléon III ne sera pas rentré aux Tuileries.

— C'est par une erreur typographique que nous avons défiguré, dans notre dernier numéro, le nom de M. Colmet de Santerre, qui doit être rétabli comme nous venons de l'écrire.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

TABLE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

PARIS

Académie française

Prix de poésie

MM. Édouard Grenier.

Académie des inscriptions et belles-lettres

Guigniaut, Ch. Jourdain.

Collége de France

G. Boissier, Philarète Chasles, Ernest Havet, Laboulaye, Em. Levasseur, Ch. Lévêque, Alfred Maury.

Sorbonne

Faculté des lettres

Caro, Egger, L. Étienne, Geffroy, Jules Girard, Lenient, Martha, Mézières.

Faculté de théologie.

L'abbé Méric, l'abbé Perraud.

Faculté de droit de Paris

Beudant, Bonnier, Colmet de Santerre, Ch. Giraud, Ortolan.

École des hautes études

Édouard Tournier.

Salle Gerson

Bossert, Hauvette-Besnault.

Enseignement secondaire des jeunes filles à la Sorbonne

Paul Albert.

Soirées littéraires de la Sorbonne

Gidel, de Tréverret.

Cirque des Champs-Élysées.

Ath. Coquerel, Jules Favre, Laboulaye, Ernest Picard, de Pressensé, Saint-Marc Girardin, Jules Simon.

Matinées littéraires du théâtre de la Gaîté

Legouvé, Maze.

Cercle agricole

Augustin Cochin, Mézières.

Salle Saint-André

Ath. Coquerel, Egger, Fontanès, Laboulaye.

Salle Taitbout

De Pressensé.

Salle du Grand-Orient

Jules Favre.

Salle Molière

Jules Ferry.

Cercle de la librairie

MM. Jules Simon.

Théâtre de la Porte Saint-Martin

Ath. Coquerel.

Salle du Conservatoire de musique

Augustin Cochin, Le Berquier, de Pressensé.

DÉPARTEMENTS

Bibliothèque populaire de Versailles

H. Dietz, Henri Martin, Ordinaire.

Faculté des lettres d'Aix

H. Reynald.

Faculté des lettres de Bordeaux

Combes.

Faculté des lettres de Caen

A. Büchner.

Faculté des lettres de Nancy

Gebhart, Louis Lacroix, Pingaud.

ÉTRANGER

ANGLETERRE

Institution royale de la Grande-Bretagne

Seeley, Tyndall.

Université d'Oxford

Max Müller.

Association britannique pour l'avancement des sciences

Trelawney Saunders.

Salle des Concerts de la Reine

Le R. P. Hyacinthe.

ALLEMAGNE

Université de Berlin

Dowe, Du Bois-Reymond.

Congrès des philologues allemands

Max Müller.

RUSSIE

Congrès des naturalistes russes

Pogodine.

ITALIE

Université de Naples

Vera.

AMÉRIQUE

Société française de bienfaisance de New-York

Le R. P. Hyacinthe.

VARIÉTÉS

MM. le duc de Chartres, Ch. Dickens, Hermann Göll, K. Hillebrand, Hacklaender, prince de Joinville, Lamartine, Ravaisson, Taine, Vera.

ARTICLES DES RÉDACTEURS DE LA REVUE DES COURS

MM. Em. Beaussire, Ém. Boutroux, Eugène Despois, Louis Koch, Henry Joly, Louis Leger, Maspéro, van der Berg, Eugène Véron.

TABLE DES AUTEURS

*** Le pensionnat de madame l'Europe, ou comment l'Allemand battit et détroussa le Français en présence de l'Anglais qui le regarda faire, 794.

A

Albert (Paul). L'éloquence religieuse, 2. — Le roman, 24. — Les épopées du moyen âge, 699. — Le théâtre au moyen âge, 742.

B

Beaussire (Émile). Souvenirs d'enseignement d'Eugène Gandar, 78. — Conférence de M. Cochin sur M. de Montalembert, 301. — Quel est le véritable auteur des mémoires de la marquise de Larochejacquelein, 333. — *Éléments de morale*, de M. Paul Janet, 350. — L'induction, 397. — La philosophie contemporaine en Italie, 509. — La psychologie anglaise contemporaine, 623. — Philosophie des deux Ampères, 765.
Beudant. Le respect du droit d'autrui, 747.
Beulé. Rossini, 49.
Boissier (Gaston). Éloge de Sainte-Beuve, 34.
Bonnier. La convention de Genève, 802.
Bossert. L'esprit théologique et l'esprit littéraire en Allemagne, 410
Boutroux. Voy. Pierson.
Buchner. Comparaison des théâtres de l'Espagne et de l'Angleterre, 490. — Charles Dickens, 566.

C

Caro. Le problème de la création, 82.
Chartres (duc de). Les champs de bataille de la vallée du Rhin, 554.
Chasles (Philarète). Lucrèce Borgia, 226.
Cochin (Augustin). Vie du comte de Montalembert, 301. — Le général Grant, président actuel des États-Unis, 387. — Paris et la province, 770.
Colmet de Santerre. Les réquisitions en temps de guerre, 785.
Combes. Formation territoriale de la Prusse, 514. — Part de la France dans la première grandeur de la Prusse, 517. — La Prusse sous le roi-sergent, 529. — Opinion de Frédéric II sur nos frontières du Rhin, 535. — Première guerre de la Prusse entre l'Autriche; le fusil prussien de Molwitz, 546. — Première alliance de la France et de la Prusse, 550. — Deuxième alliance de la France avec la Prusse, 562. — La guerre de Sept ans, 577. — Les Russes en Pologne, 614. — La diplomatie prussienne et la Révolution française, 626. — La Prusse et Napoléon Ier, 641.
Coquerel. L'étroitesse d'esprit, 257. — Les blessés, 610. — De la poudre et du pain ! 689.

D

Despois. Napoléon Ier et son historien M. Thiers, 62. — Le poëme de Lucrèce, 110. — La religion progressive, 175. — Juvénal et ses satires, 255. — Molière et l'en-cas de nuit, 367. — La légende de Gilbert, 718.
Dickens (Ch.). Voyage à travers la France en 1844, 682. — Rêve d'Italie, 685.
Dietz. Le roman populaire dans l'Allemagne contemporaine, 471.
Dowe. Vie d'Alexandre de Humboldt, 8.
Du Bois-Reymond. La guerre de 1870, 658.

E

Egger. Les légendes dramatiques de la Grèce, 374. — La littérature à Athènes pendant les guerres, 737.
Étienne. La littérature d'une génération (1720-1750), 274.

F

Favre (Jules). De l'inégalité des conditions sociales, 130. — Les devoirs civiques, 184.
Ferry (Jules). De l'égalité d'éducation, 402.
Fontanès. Le christianisme de J.-J. Rousseau, 594.

G

Garcin (Eugène). Les païens contemporains, 820.
Gebhart (Émile). La vie réelle et la poésie au moyen âge, 55.
Geffroy. Les manifestes des professeurs allemands au moment de la guerre, 732.
Gidel. Les gens de province au xviie siècle, 149, 168, 296.
Girard (Jules). L'Énéide, 177.
Girardin. Voy. Saint-Marc.
Giraud (Ch.). La réunion de l'Alsace à la France, 705.
Grenier (Édouard). Sémeia, poésie, 47.
Göll. L'acteur Roscius, 394.
Guigniaut. Vie et travaux de M. Bopp, 37.

H

Hacklander. La vie militaire en Prusse, 574.
Havet. Les lettres de Brutus et de Cicéron, 314, 327.
Hauvette-Besnault. Les castes dans l'Inde, 153.
Hillebrand. Organisation militaire de la Prusse, 538.
Hyacinthe (le R. P.). Le gouvernement de la vie, 114. — France et Allemagne, 812.

J

Joinville (prince de). La campagne de 1866, 541.
Joly (Henry). La psychologie anglaise, 318.
Jourdain (Ch.). Les commencements de l'économie politique dans les écoles du moyen âge, 18.

K

Koch (Louis). Voy. Montucci.

L

Laboulaye. Malesherbes, 241. — Les conférences en Angleterre e en Amérique, 306. — L'Assemblée constituante (suite); le droi de paix et de guerre, 450. — L'anarchie, l'armée, la liste civile 486. — La constitution civile du clergé, 582. — Le sermen civique, 604. — Camille Desmoulins et Marat, 669. — Les Suisse de Châteauvieux, 674. — Les assignats, 678. — L'organisation judiciaire, 695, 708. — La municipalité de Paris, 712.
Lacroix (Louis). L'organisation du travail dans l'empire romain, 353.
Lamartine. L'invasion de 1814 (citation), 631.
Le Berquier. Le dernier jour de 1870, 774.
Leger (Louis). Conférences de MM. Deschanel et Sarcey, au théâtre de la Gaîté, 159. — La patrie de Kopernik, 415. — Le mouvement littéraire en Italie et en Espagne, 478. — La celtomanie, 618.
Legouvé. Bailly et l'Abbé de l'Épée, 193. — La tragédie de Médée, 338.
Lenient. Ronsard, 116. — La seconde Renaissance française, 257. — La poésie patriotique en France, 721.
Levasseur (Émile). L'enseignement de l'économie politique, 87, 107.
Lévêque (Ch.). La nouvelle philosophie scientifique, 359. — La science moderne et la métaphysique spiritualiste, 466.

M

Martha. Éloge de M. Berger, 209.
Martin (Henri). Origines du peuple français, 369.
Maspero. Le conte des Deux frères, récit égyptien, 780.
Maury (Alfred). Des causes du paupérisme en Angleterre et en France, 43. — La Compagnie anglaise des Indes, 281.
Max Muller. La *Fiancée de Messine*, de Schiller, et la *Mort d'Abel*, de Legouvé, 434. — Le nihilisme bouddhique, 458.
Maze. *Tancrède* de Voltaire, 66.
Méric (l'abbé). Du pouvoir direct et indirect de l'Église sur le temporel des rois, 290.
Mézières. Naissance de la presse en Angleterre, 251. — Les deux Allemagnes, 728.
Montucci. Identité des lois physiques et des lois morales, 462.
Muller. Voy. Max.

O

Ordinaire. Regnard, 498.
Ortolan. Le paysan combattant l'invasion, 753.

P

Perraud (l'abbé Ad.). Le protestantisme en France sous Charles IX, 98. — Le colloque de Poissy, 417.
Picard (Ernest). Ouverture des conférences du Cirque des Champs-Élysées, 184.
Pierson. Conditions morales du sentiment esthétique, 399.
Pingaud. Les voyages et la science, 347.
Pogodine. Les études historiques et archéologiques en Russie, 50, 74.
Pressensé (E. de). La Rome actuelle et le Concile, 162. — La libre conscience, 201. — Du salut public, 761.

R

Ravaisson. La défense par l'offensive, 768.
Reynald. Les orateurs de la Constituante, 92. — Mirabeau et la cour, 322, 443.

S

Saint-Marc-Girardin. La révolution pacifique, 264.
Saunders (Trelawney). Tentative de M. Cooper pour passer directement de la Chine dans l'Inde, 29.
Seeley. L'impérialisme romain, 427, 481, 645.
Simon (Jules). La liberté de la librairie, 146. — La peine de mort, 228.

T

Taine. L'intelligence, 266, 284.
Tissandier. *L'Instinct*, ouvrage de M. Henry Joly, 127.
Tréverret (de). Shakspeare poëte comique, 436.
Tournier (Ed.). Qu'est-ce que faire une édition, 123, 138. — Les médecins philosophes, 288.
Tyndall. Une ascension vers le ciel, 502.

V

Van der Berg. Idées de Proudhon et de Stuart Mill sur la femme, 382. — Les campagnes de l'armée d'Afrique racontées par le duc d'Orléans, 526. — L'invasion de la France, 653.
Vera. La grande mosaïque de Pompéi, 511. — L'école socratique, 521.
Véron (Eugène). La *Création*, par M. Edgar Quinet, 590.

Bibliographie, 1, 17, 33, 65, 81, 96, 113, 128, 129, 143, 144, 176, 192, 193, 209, 224, 256, 257, 273, 289, 305, 337, 352, 353, 384, 386, 464, 465, 480, 481, 497, 512, 513, 545, 560, 561, 592, 608, 625.

Bulletin des cours, 16, 32, 33, 64, 81, 96, 113, 129, 144, 161, 177, 193, 225, 240, 288, 321, 401, 417, 433, 449, 481, 513, 544, 545, 593, 673, 704, 720, 736.

TABLE GÉNÉRALE

des matières contenues dans la collection des sept premières années de la Revue des cours littéraires (sept volumes grand in-8° — 1864-1871 — première série)

MORALE

Le devoir, par M. Jules Simon, VI. — Le gouvernement de la vie, par le R. P. Hyacinthe, VII. — Du bonheur et des plaisirs vrais, par M. Ch. Lévêque, I. — Le droit naturel et la famille, par M. Ad. Franck, II. — La société domestique, la société conjugale, le foyer domestique (trois conférences), par le R. P. Hyacinthe, IV. — La famille, par M. Jules Simon, VI. — Les pères et les enfants au XIXe siècle, douze leçons, par M. Legouvé, IV. — Les domestiques d'autrefois et ceux d'aujourd'hui; la présence des filles à la maison, par le même, VI.

Antériorité du droit sur le devoir, par M. l'abbé Loyson, VI. — Les théories morales de l'antiquité, par M. Tissandier, V. — La morale évangélique, par M. l'abbé Loyson, VI. — Les doctrines morales au XVIe siècle, par M. Ernest Bersot, VI. — La morale de Spinoza, par M. Ch. Lemonnier, III. — La morale indépendante, sept leçons, par M. Caro, V. — La morale laïque, par M. Ch. Lévêque, VI. — Le principe humain et le principe divin de la morale, par M. Em. Beaussire, VI.

Le luxe, par M. Batbie, IV. — Même sujet, par M. Horn, V. — Le luxe des vêtements au moyen âge, par M. Baudrillart, VI. — Les femmes et la mode, par madame Sezzi, II. — L'amour platonique, par M. Waddington, I. — Caton et les dames romaines, par M. Aderer, IV. — Saint Jérôme et les dames romaines, par le même, VI.

L'étroitesse d'esprit, par M. Ath. Coquerel, VII. — L'amour de sa profession, par M. Jules Favre, VI. — L'acteur, le fonctionnaire, le journaliste, par M. Francisque Sarcey, VI.

THÉOLOGIE

Vie de Jésus, par M. de Pressensé, I. — Du témoignage des martyrs en faveur de la divinité de Jésus-Christ, par M. l'abbé Perreyve, I. — Les pères de l'école d'Alexandrie et la papauté primitive, par M. l'abbé Freppel, II. — Du pouvoir direct et indirect de l'Église sur le temporel des rois, par M. l'abbé Méric, VII. — Le protestantisme sous Charles IX, par M. l'abbé Perraud, VII. — Le colloque de Poissy, par le même, VII. — Le système de Herder, par M. l'abbé Dourif, II. — Le déisme, par le R. P. Hyacinthe, II. — Le christianisme de J. J. Rousseau, par M. Fontanès, VII. — La religion progressive, par M. Despois, VII. — L'unité de l'esprit parmi les chrétiens, par M. Fontanès, IV. — Pourquoi la France n'est-elle pas protestante? par M. Ath. Coquerel fils, III. — Des progrès religieux hors du christianisme, par sir John Bowring, III. — Les progrès du catholicisme en Angleterre, par M. Gaidoz, VII. — La Rome actuelle et le concile, par M. de Pressensé, VII.

PHILOSOPHIE

Sa définition et son objet (3 leçons), par M. Paul Janet, II. — Origine de la connaissance humaine, par M. Moleschott, II. — L'homme est-il la mesure de toutes choses? par M. Paul Janet, III. — De la personnalité humaine, par M. Caro, IV. — L'intelligence, par M. Taine, VII. — La physiologie de la pensée, par M. Bain, VI. — L'existence indépendante de l'âme, par M. Schrœder van der Kolk, V. — Distinction de l'âme et du corps, par M. Paul Janet, I. — L'âme des bêtes, par M. Brisebarre, I. — Même sujet, par M. P. Janet, V. — L'induction, par M. Em. Beaussire, VII. — Le problème de la création, par M. Caro, VII. — Idée d'une géographie et d'une ethnographie psychologiques, par M. Ch. Lévêque, I. — Le fatalisme et la liberté, par le même, II. — L'âme humaine dans l'histoire, par M. Bohn, II. — Situation actuelle du spiritualisme, par M. Caro, II. — Le spiritualisme libéral, par M. Em. Beaussire, V. — La liberté philosophique, par le même, V. — Matérialisme, idéalisme, spiritualisme, par M. Ravaisson, V.

Philosophie de l'Inde, par M. Paul Janet, II. — Le mysticisme dans l'Orient ancien et moderne, par M. Ch. Lévêque, V. — Du monothéisme juif, par M. Munck, II. — Démocrite, par M. Ch. Lévêque, I. — Socrate et les sophistes, par M. Lorquet, I. — L'école socratique, par M. Vera, VII. — Le stoïcisme, par M. Tissandier, V. — Le christianisme des philosophes païens, par M. Havet, II. — Le procès de Galilée, par M. Trouessart. — Les trois Galilée, par M. Philarète Chasles, IV. — Descartes, par M. Bohn, II. — Des controverses philosophiques au XVIIe siècle (10 leçons), par M. Paul Janet, IV. — Preuves de l'existence de Dieu d'après Descartes (7 leçons), par le même, V. — Diderot, par M. Jules Barni, III. — Saint-Simon, par M. Ch. Lemonnier, I. — Kant et la métaphysique, par M. Paul Janet, VI. — La philosophie allemande en France depuis 1815, par le même, V. — M. Cousin et sa philosophie, par M. Vera, II. — Victor Cousin, par M. Ch. Lévêque, IV. — Philosophie des deux Ampère, par M. Em. Beaussire, VII. — Les spirites, par M. Tissandier, II. — La philosophie contemporaine en Italie, par M. Em. Beaussire, VII. — Le mouvement philosophique en Sicile, par le même, IV. — Les deux philosophies, Stuart Mill et Hamilton, par le même, VI. — La psychologie anglaise contemporaine, par le même, VII. — Même sujet, par M. Henry Joly, VII. — La psychologie de M. Bain, par M. Stuart Mill, VI. — Un précurseur de Darwin, par M. Henry Joly, VI. — La nouvelle philosophie scientifique, par M. Ch. Lévêque, VII. — La science moderne et la métaphysique, par le même, VII.

POLITIQUE

Les devoirs civiques, par M. Jules Favre, VII. — De la morale dans la démocratie, par M. Jules Barni, II. — Le respect du droit d'autrui, par M. Beudant, VII. — Principes de la société moderne, par M. Albicini, IV. — De la civilisation, par M. Duveyrier, II. — La vraie et la fausse égalité, par M. Ad. Franck, IV. — De l'union des classes, par M. Paul Janet, V. — La raison d'État, par M. Ferri, II. — La libre conscience, par M. de Pressensé, VII. — Du progrès, par M. Laboulaye, VI. — La révolution pacifique, par M. Saint-Marc Girardin, VII.

Constitution des États-Unis (9 leçons), par M. Laboulaye, I. — Organisation politique de l'Angleterre, par M. Fleury, II. — Une Académie politique sous le cardinal de Fleury, par M. Paul Janet, II. — Louis XV et la diplomatie secrète, par M. Raimbaud, V. — Principes et caractères de la révolution française, par M. Macé, IV. — L'Assemblée constituante : les cahiers de 1789, Déclaration des droits de l'homme, suppression de la féodalité, premier projet de constitution, question du véto, exclusion des ministres de l'Assemblée, réorganisation administrative, loi électorale, suffrage universel, droit de paix et de guerre, serment civique, organisation judiciaire, municipalité de Paris, par M. Laboulaye, VI et VII. — L'esprit de privilége sous la Restauration, par M. Baudrillart, V.

Principaux publicistes : Locke, Montesquieu, madame de Staël, Benjamin Constantin, Royer-Collard, Sismondi, par M. Ad. Franck, I, IV et VI. — Malesherbes, par M. Laboulaye, VII. — L'éloquence politique, par M. Guibal, VI. — Les orateurs de la Constituante, par M. Reynald, VII. — Mirabeau, par M. Laboulaye, V et VI. — Mirabeau et la cour, par M. Reynald, VII. — Les orateurs parlementaires de l'Angleterre, par M. Édouard Hervé, III. — Abraham Lincoln, par M. Augustin Cochin, VI. — Le général Grant, par le même, VII. — Montalembert, par le même, VII.

Wilberforce, par M. Bersier, II. — Les nègres affranchis des États-Unis, par MM. Laboulaye, Leigh, de Pressensé, Sunderland, Coquerel fils, Crémieux, Rosseuw Saint-Hilaire, Th. Monod, II; Coquerel fils, par MM. Laboulaye, Franck, Albert de Broglie, Chamerovzow, Augustin Cochin, Dhombres, III. — La traite et l'esclavage, par

MM. Laboulaye, Augustin Cochin, Horn, Mage, Knox, Beraza, IV. — Les résultats de l'émancipation, par MM. Laboulaye, Garrison, Albert de Broglie, général Dubois (de Haïti), Albright, etc., IV.

La guerre, par M. Ath. Coquerel, VI. — La paix et la guerre, par M. Ad. Franck, I. — La paix perpétuelle, par M. Ch. Lemonnier, IV. — La ligue de la paix, par M. Michel Chevalier, VI. — Même sujet, par le R. P. Hyacinthe, VI.

LÉGISLATION

Introduction générale à l'étude du droit, par M. Beudant, I. — Philosophie du droit civil, par M. Ad. Franck, II. — Cours de droit civil (première année), par M. Valette, I et II. — Du droit de punir, par M. Ortolan, II. — La loi pénale et la science du droit criminel, par M. Mouton, VI. — Le droit pénal et la Révolution française, par M. Thézard, VI. — Du droit administratif, par M. Batbie, II. — Du droit international, par M. Beltrano, I. — Principes philosophiques du droit public, par M. Franck, III. — La poésie dans le droit, par M. Lederlin, III. — Du caractère français dans ses rapports avec le droit, par M. Thézard, IV.

Les origines celtiques du droit français, par M. de Valroger, I. — La législation criminelle en Angleterre, par M. Laboulaye, I et II. — La liberté de la librairie, par M. Jules Simon, VII.

ÉCONOMIE POLITIQUE

Histoire, but et objet de l'économie politique, par M. Baudrillart, IV. — L'enseignement de l'économie politique, par M. Em. Levasseur, VII. — Rôle de l'économie politique dans les sciences morales, par le même, VI. — Les commencements de l'économie politique dans les écoles du moyen âge, par M. Ch. Jourdain, VI. — Histoire du travail, par M. Frédéric Passy, III. — Les expositions d l'industrie, par M. Em. Levasseur, IV. — L'Exposition de 1867, par M. Audiganne, IV.

QUESTIONS SOCIALES

De l'inégalité des conditions sociales, par M. Jules Favre, VIII. — Horace Maun ou l'égalité d'instruction, par M. Laboulaye, VI. — De l'égalité d'éducation, par M. Jules Ferry, VII. — Le travail des enfants dans les manufactures, par M. Jules Simon, IV. — Le logement de l'ouvrier, par le même, V.

Du droit de tester, par M. Ad. Franck, III. — De l'hérédité, par M. Frédéric Passy, IV.

Un établissement d'aliénés en Angleterre, par M. Elias Regnault, II.

La famille et l'État, conférence de M. Renan, par M. Beaussire. — Les femmes dans l'État, par M. J. Barni, V. — Du progrès social par l'instruction des femmes, par M. Thévenin, I. — L'instruction des femmes doit-elle être différente de celle des hommes? par miss Becker, VI. — Le droit des femmes en Angleterre, par M. W. de Fonvielle, V. — Idées de Proudhon et de Stuart Mill sur les femmes, par M. Van der Berg, VII. — La femme et la raison, par mademoiselle Deraismes, VI. — Les grandes femmes, par la même, VI. — De l'éducation de la femme, par M. Virchow, III. — De la condition des femmes au XIVe siècle, par M. Aderer, III. — La question des femmes au XVe siècle, par M. Campaux, I. — L'éducation littéraire des femmes au XVIIe siècle, par M. Deltour, II. — L'instruction secondaire des filles et M. l'évêque d'Orléans, par M. Eug. Yung, IV. — La femme au XIXe siècle, par M. Pelletan, VI.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement officiel et l'enseignement populaire au moyen âge, par M. Paulin Pâris, II. — Des progrès de l'érudition moderne, par M. Hignard, II. — Des études classiques latines, par M. Tamagni, I. — L'étude de l'histoire, l'éducation oratoire, par M. Carlyle, III. — L'instruction moderne, par M. Stuart Mill, IV. — De l'état actuel de l'Université, par M. Mézières, IV. — De l'enseignement supérieur français, par M. Eugène Véron, II. — Le doctorat es lettres, par M. Ch. Lévêque, VI. — Les universités anglaises, par M. Challemel-Lacour, II. — Les professeurs des universités allemandes, par M. Élias Regnault, II. — L'enseignement supérieur français et l'enseignement supérieur allemand, par M. H. Heinrich, III. — L'université d'Iéna, par M. Louis Koch, III. — Les programmes des universités allemandes, par M. Louis Leger, VI. — Histoire de l'enseignement de la procédure, par M. Paringault, III. — L'enseignement du droit à Rome, par M. Bremer, VI. — L'enseignement de l'École des chartes, par M. Emile Alglave, II. — Un lycée de filles en Amérique, par M. Gaidoz, V. — Le service militaire dans les Universités allemandes, par M. L. Koch, VI.

Conférences et conférenciers, par M. L. Simonin, V. — Les conférences de la rue de la Paix, par M. Eugène Véron, II. — La chaire d'éloquence française à la Sorbonne, par M. Saint-René Taillandier, V. — Eugène Gandar, professeur d'éloquence française, par M. Em. Beaussire, VII. — M. Berger, professeur d'éloquence latine, par M. Martha, VII. — Le cours de M. Jules Barni à Genève, par M. Eugène Despois, III. — Discours d'ouverture de l'Athénée, par M. Eug. Yung, III. — Discours d'ouverture des conférences du Capucines, par M. Em. Deschanel, V. — Discours de réouverture des mêmes conférences, par M. Sarcey, V et VI. — Les conférences en Angleterre et en Amérique, par M. Laboulaye, VII.

Les bibliothèques populaires, par M. Jules Simon, II et III; par M. Ed. Charton; par M. Laboulaye, III. — De l'éducation qu'on se donne à soi-même, par M. Laboulaye, III. — Du choix des lectures populaires, par M. Saint-Marc Girardin, III.

De l'avenir de l'instruction populaire, par M. Jules Favre, VI. — L'instruction populaire, par MM. de Pressensé, Roger-Hollard et Rosseuw Saint-Hilaire, IV. — L'instruction primaire en 1867, par M. Guizot, IV. — La vérité sur l'instruction primaire en Prusse, par M. L. Koch, V.

HISTOIRE ANCIENNE

Du rôle de la Grèce dans l'histoire du monde, par M. Gladstone, III. — La cité antique, ouvrage de M. Fustel de Coulanges, par M. Édouard Tournier, V. — Histoire de la civilisation grecque (10 leçons), par M. Alfred Maury, I. — La diplomatie dans l'antiquité, par M. Egger, VI.

État moral des Romains sous la république, sous l'empire (3 leçons), par M. Alfred Maury, I. — Les pauvres dans l'ancienne Rome, par M. Crouslé, VI. — Recherches sur la mort de César, par M. Dubois (d'Amiens), V. — La vie privée de l'empereur Auguste, par le même, VI. — Auguste, son siècle, sa famille, ses amis (6 leçons), par M. Beulé, IV. — Les successeurs d'Auguste, Tibère, Caligula (7 leçons), par le même, V. — Le testament politique d'Auguste, par M. Abel Desjardins, III. — Le portrait de Néron, par M. Beulé, VI. — L'impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle, par M. Ernest Renan, IV. — L'impérialisme romain, par M. Seeley, VII. — Les libertés municipales dans l'empire romain, par M. de Valroger, II. — La société romaine du temps des premiers empereurs comparée à la société française de l'ancien régime, par M. A. Maury, II. — La vie épicurienne des Romains sous l'empire, par M. Gebhart, VI. — Le paganisme au temps de Plutarque, par M. Egger, II. — L'organisation du travail dans l'empire romain, par M. Louis Lacroix, VII. — L'Afrique au temps de Tertullien, par M. l'abbé Freppel, I. — Le monde romain et les barbares, par M. A. Geoffroy, II.

HISTOIRE DU MOYEN AGE

Origines du peuple français, par M. Henri Martin, VII. — D l'origine des monuments appelés celtiques, par le même, IV. — Les Bretons d'Angleterre et les Bretons de France, par M. de la Villemarqué, IV. — Charlemagne économiste, par M. Abel Desjardins, IV. — Charlemagne et Alcuin, par le même, IV. — La théorie féodale, par M. Paulin Pâris, II. — De l'état social au moyen âge d'après les archives des couvents, par M. Vallet de Viriville, I. — La poésie et la vie réelle au moyen âge, par M. Gebhart, VII. — La reconnaissance des peuples sauvés, épisode de l'histoire de Venise et du Bas-Empire, par M. J. Armingaud, V. — Une année de la guerre de Cent ans, par M. Berlioux, II. — L'Italie au moyen âge, par M. Huillard-Bréholles, VI. — Relations de la France avec l'Italie au XVIe siècle, par M. Wallon, I et II. — Lucrèce Borgia, par M. Philarète Chasles, VII. — François Ier et Marguerite de Navarre, par M. Zeller, V. — La Réforme, par M. Bancel, I. — De l'histoire du protestantisme français, par M. Guizot, III.

HISTOIRE MODERNE

L'Allemagne pendant la guerre de Trente ans, par M. Bossert, VI. — Mazarin, par M. Wolowski, IV. — Le procès de Fouquet, par M. Maze, V. — Vauban, par M. Baudrillart, IV. — Les colonies françaises sous Louis XIV, par M. Jules Duval, VI. — De la civilisation en France et en Angleterre depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours (20 leçons), par M. Alfred Maury, III et IV. — L'Allemagne depuis le traité de Westphalie (8 leçons), par le même, V. — La France au XVIIIe siècle (8 leçons), par le même, V. — Frédéric le Grand et sa politique, par M. Ed. Sayous, II. — Catherine II et sa cour, par M. Schnitzler, II. — Même sujet, par M. Blanchet, VI. — Voyage de Joseph II à la cour de Marie-Antoinette, par le même, III. — Les quatre George, par Thackeray, V. — De l'administration française sous Louis XVI, tableau des institutions et des idées de l'ancien régime (52 leçons), par M. Laboulaye, II, III et IV. — Les approches de la révolution (1787-1789, 10 leçons), par le même, V. — Fondation des États-Unis, rôle de la France, par M. Maze, VI. — L'Assemblée constituante : les élections de 1789, ouverture des états généraux, Mirabeau journaliste, serment du Jeu de paume, séance du 23 juin, réunion des ordres, prise de la Bastille, les massacres, assassinat de Foulon et Berthier, la nuit du 4 août, les 5 et 6 octobre, destruction des parlements, confiscation des biens du clergé, les assignats, la liste civile, la constitution civile du clergé, Camille Desmoulins et Marat, les Suisses de Châteauvieux, par M. Laboulaye, VI et VII. — La guillotine et la révolution française, par M. Dubois (d'Amiens), III. — Le vandalisme révolutionnaire, ouvrage de M. Despois, par M. Eug. Véron, V. — Les assignats, par M. Émile Levasseur, III. — Du sentiment religieux dans la révolution française, par M. de Pressensé, II. — Le premier consul, par M. Jules Barni, VI. — Napoléon Ier et son historien M. Thiers, par M. Despois, VII. — Waterloo, par M. Chesney, VI. — Les alliés à Paris en 1814 et 1815, par M. Léon Say, V. — Épisodes de la guerre des États-Unis (1861 à 1865), par M. Auguste Laugel, II. — Les provinces rhénanes, par M. de Sybel, VI. — Les frontières naturelles de la France, par M. Himly, IV.

Formation territoriale de la Prusse ; part de la France dans sa première grandeur ; la Prusse sous le *roi sergent* ; opinion de Frédéric II sur nos frontières du Rhin ; le fusil de Molwitz ; alliances de la France avec la Prusse ; la guerre de Sept ans ; les Russes en Pologne ; la diplomatie prussienne et la Révolution française ; la Prusse et Napoléon Ier, par M. Combes, VII.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

De l'influence des mœurs publiques sur la littérature, par M. Jules Favre, VI. — La prose, la poésie, par M. Paul Albert, V. — L'éloquence religieuse, le roman, les épopées et le théâtre au moyen âge, par le même, VII. — Le diable au point de vue poétique, par M. Büchner, VI. — Les contes de fées, par M. de Trévérret, V. — L'art théâtral, par M. Ad. Crémieux, VI. — Historiens anciens et modernes, par M. Benlœw, V. — De la loi de réaction dans l'histoire et les lettres, par le même, V. — Développement de la critique et du droit d'examen dans l'Europe contemporaine, par M. Philarète Chasles, V.

LITTÉRATURE GRECQUE

Coup d'œil sur l'histoire de la langue grecque, par M. Egger, IV. — Homère, par M. Spielhagen, III. — Même sujet, par M. Jules Girard, VI. — Les poèmes homériques, par M. Hignard, III. — La famille dans Homère, par M. Moy, VI. — La poésie épique, par M. Steinthal, III. — La parole et l'écriture chez les Grecs, par M. Curtius, II. — Némésis, ou la jalousie des dieux, thèse de M. Édouard Tournier, par M. H. Weil, II. — De la langue et de la nationalité grecques, Hésiode, les poètes cycliques, origine de la prose, la science historique chez les Grecs, les prédécesseurs d'Hérodote, Thucydide, Xénophon, Plutarque (10 leçons), par M. Egger, I et II. — Le siècle de Périclès, par le même, III. — Le drame et l'État chez les Athéniens, par M. Émile Burnouf, III. — Moralité des légendes dramatiques de la Grèce, par M. Egger, VII. — La tradition classique dans la pastorale et l'apologue, par le même, VI. — La littérature à Athènes pendant les guerres, par le même, VII. — Valeur historique des discours de Thucydide, par M. J. Denis, II. — Pausanias, par M. Bétant, II. — La littérature grecque au temps d'Alexandre et de ses successeurs, par M. Egger, IV. — La littérature grecque et la littérature latine comparées, par M. Havet, III. — Épictète, par le même, VI. — M. Hase et les savants grecs émigrés à Paris sous le premier empire et sous la restauration, par M. Brunet de Presle, II. — Le grec moderne, par M. Egger, II ; par M. Brunet de Presle, III. — Influence du génie grec sur le génie français (4 leçons), par M. Egger, V. — Influence du génie grec au XIXe siècle, par le même, VI. — Intérêt moderne de la littérature grecque, par M. Matheew Arnold, VI.

LITTÉRATURE LATINE

Térence, par M. Talbot, III. — Lucrèce et Catulle, par M. Patin, II. — Lucrèce, par M. Despois, VII. — La poésie rustique, par M. Martha, III. — Cicéron et ses amis, par M. Eugène Despois, III. — Cicéron après le passage du Rubicon, par M. Berger, I. — Étude de la société romaine d'après les plaidoyers de Cicéron ; un gouvernement de province au temps de Verrès, par M. Havet, I. — Lettres de Brutus et de Cicéron, par le même, VII. — L'acteur Roscius, par M. Hermann Göll, VII. — Les mémoires à Rome avant César, par M. Berger, VI. — L'*Énéide*, par M. Jules Girard, VII. — L'éloquence au temps d'Auguste, par M. Berger, II. — Le procès de la littérature du siècle d'Auguste, par M. Beulé, IV. — Tacite, par M. Havet, I. — Juvénal et ses œuvres, le turbot de Domitien, par M. Martha, I. — Juvénal et son temps, par M. Gaston Boissier, III. — Juvénal et ses satires, par M. Despois, VII. — L'empire et l'état des esprits à l'époque d'Adrien, par M. Berger, III. — La jeunesse de Marc-Aurèle, Fronton historien, par M. Berger, III. — La littérature latine de Tacite à Tertullien, par M. Havet, IV.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Origines de la littérature française, par M. Gaston Pâris, IV. — Le génie de la Bretagne, par M. Félix Frank, III. — Les romans de la Table-Ronde, par M. Paulin Pâris, I. — La chanson de Roncevaux, par M. A. Viguier, II. — De la poésie provençale, par M. Paul Meyer, II. — Ronsard, par M. Lenient, VII. — La seconde renaissance française, par le même, VII. — Jeunesse de Montaigne ; idées de Montaigne sur les lois de son temps, par M. Guillaume Guizot, III. — Histoire du théâtre en France, par M. Thévenin, I. — Les Mémoires de Sully, par M. Lavisse, VI. — Vie et œuvres de Mézeray, par M. Patin, III. — Rotrou, par M. Saint-René Taillandier, I. — Hommes de robe au XVIIe siècle, par M. Gidel, V. — Gazettes et journaux au XVIIe siècle, par le même, VI. — Les gens de province au XVIIe siècle, par le même, VII. — Bourgeois et gentilshommes au XVIIe siècle, par le même, IV. — Une visite à Port-Royal, par M. Lenient, V. — Bourdaloue, la politique chrétienne, par M. J. J. Weiss, III. — Rieurs mélancoliques : Villon, Scarron, Molière, par M. Talbot, V. — Molière et ses prédécesseurs du XVIe siècle, par M. Bocher, VI. — Molière et l'en-cas de nuit, par M. Despois, VII. — Molière, conférence de M. Deschanel, IV. — Molière, par M. Marc Monnier, IV. — Les femmes dans Molière, par M. Aderer, II. — La Fontaine et ses fables, par M. Saint-Marc Girardin, I. — La Fontaine et ses critiques, par M. J. Claretie, I. — La satire dans les fables de la Fontaine, par M. Crouslé, V. — Les faux autographes de madame de Maintenon, par M. Grimblot, IV. — Saint-Simon, par M. Deschanel, I. — La littérature d'une génération (1720-1750), par M. Étienne, VII. — Du rôle des gens de lettres au XVIIIe siècle, par M. Paul Albert, III. — Montesquieu, par M. Gandar, II. — J. J. Rousseau et les encyclopédistes, par M. Paul Albert, III. — J. J. Rousseau, par M. Gidel, V. — La jeunesse de Diderot et de Rousseau, par M. Gandar, V. — Grimm et Diderot, par M. Reynald, VI. — Voltaire (7 leçons), par M. Saint-Marc Girardin, V. — Les correspondants de Voltaire, Bolingbroke, par M. Reynald, V. — La statue de Voltaire, conférence de M. Deschanel, IV. — Influence des salons sur la littérature au XVIIIe siècle, par M. de Loménie, I. — Fontenelle et les salons au XVIIIe siècle, par M. Hippeau, II. — Un épisode de l'histoire de la censure au XVIIIe siècle, par M. Hauréau, V. — Le marquis de Mirabeau, par M. L. de Lavergne, V. — Le marquis d'Argenson, par M. Em. Levasseur, V. — La comédie après Molière, par M. Lenient, IV. — Regnard, par M. Ordinaire, VII. — Les valets dans la comédie, par M. Gaucher, III. — La comédie et les mœurs au XVIIIe siècle, par M. Ch. Gidel, III. — Le décor au théâtre, par M. Talbot, IV. — Le théâtre de Favart : Piron et

Gresset, par M. J. J. Weiss, II. — Bailly et l'*Abbé de l'Épée*, par M. Legouvé, VII. — La tragédie de *Médée*, par le même, VII. — Lekain, Talma, mademoiselle Rachel, par M. Samson, III. — De la convention au théâtre, les pièces de M. Alexandre Dumas fils, le théâtre de M. Emile Augier, les pièces nouvelles, etc., conférences de M. Francisque Sarcey, IV. — Le théâtre de George Sand, par M. C. de Chancel, II. — Le théâtre de M. Émile Augier, par le même, III. — L'homme et l'argent dans la comédie et dans l'histoire, par M. Conus, V. — Comparaison entre Henri Heine et Alfred de Musset, par M. William Reymond, III. — La poésie, la musique et l'art dans la Provence moderne, par M. Philarète Chasles, I. — Les lettres et la liberté, ouvrage de M. Despois, par M. Eug. Véron, III. — Alfred de Vigny, par M. L. de Ratisbonne, VI. — Sainte-Beuve, par M. Gaston Boissier, VII. — De l'état actuel de la littérature française, par M. S. de Sacy, V.

De l'histoire des lettres en Belgique, par M. Potvin, I.

LITTÉRATURES ITALIENNE ET ESPAGNOLE

Dante et ses œuvres, par M. Mézières, II. — De l'apostolat de Dante, par M. Hillebrand, II. — Dante poëte lyrique, la *Divine comédie*, par M. Bergmann, III. — Dante considéré comme citoyen, par M. Gebhardt, III. — De la renaissance en Italie, par le même, III. — Le théâtre italien au xve siècle, par M. Hillebrand, V. — Pétrarque, ouvrage de M. Mézières, par M. Em. Beaussire, V. — Pétrarque historien de César, par M. Berger, VI. — La correspondance du Tasse, par M. Reynald, IV. — Décadence et renaissance des lettres en Italie, par le même, IV. — Florence et le génie italien, par le même, IV. — Machiavel, par M. Twesten, V. — Cervantès, par M. Émile Chasles, II. — Don Quichotte, par M. Reynald, II. — Comparaison des théâtres de l'Espagne et de l'Angleterre, par M. Büchner, VII.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Hamlet, par M. Mayow, V. — Schakspeare poëte comique, par M. de Tréverret, VII. — L'esprit humoriste, par M. Gebhart, IV. — Les autobiographes et les voyageurs anglais, par M. Philarète Chasles, I. — Les romanciers et les journalistes anglais, par M. Mézières, I. — Naissance de la presse en Angleterre, par le même, VII. — Les moralistes anglais au xviiie siècle, par M. Reynald, II. — Gulliver, par le même, III. — Tom Jones, par M. Hillebrand, III. — Robinson Crusoé, par le même, III. — Saint-Évremond et Hortense Mazarin à Londres, par M. Ch. Gidel, IV. — La férie en Angleterre, par M. Nord-Peath, II. — Les chants de l'Irlande rebelle, par M. Gaidoz, V. — Les romans de Ch. Dickens, par M. J. Gourdault, II. — Charles Dickens, par M. Büchner, VII.

La littérature aux États-Unis, par M. Büchner, V.

LITTÉRATURE ALLEMANDE

Hans Sachs, poëte allemand du xvie siècle, par M. Léon Boré, III. — La Réforme et la Renaissance en Allemagne, par M. Gebhart, VI. — L'esprit théologique et l'esprit littéraire en Allemagne, par M. Bossert, VII. — Influence du *Laocoon* de Lessing sur la littérature, par M. Gümlich, III. — Rôle littéraire de Lessing, par M. Grücker, V. — La jeune Allemagne de 1775, par M. Hillebrand, IV. — Un humoriste allemand, par M. H. Dietz, V. — La vie d'Alexandre de Humboldt, par M. Dowe, VII. — Le roman populaire dans l'Allemagne contemporaine, par M. H. Dietz, V et VII. — Le mouvement littéraire en Allemagne, par le même, VI.

LITTÉRATURES SLAVES

De l'état actuel de la littérature en Russie, par M. Chodzko, III. — Le drame moderne en Russie, par le même, V. — Les études historiques en Russie, par M. Pogodine, VII. — L'enseignement du russe, par M. L. Leger, V. — Le pluriel, le singulier et le panslavisme, par le même, V. — La poésie épique en Bohême, par le même, V. — Une Académie chez les Croates, par M. L. Leger, V. — L'Académie d'Agram, par le même, VI. — La littérature slave en Bulgarie au moyen âge, par le même, VI. — Le drame moderne en Serbie, par M. Chodzko, VII. — Le mouvement intellectuel en Serbie, par M. L. Leger, V. — La langue et la poésie roumaines, par M. Philarète Chasles, III.

ÉTUDES ORIENTALES

Les éléments fédératifs des Aryas européens, par M. Duchinski, I. — Les Aryas primitifs, par M. Girard de Rialle, VI. — Le culte de l'arbre et du serpent dans l'Inde, par M. Fergusson, VI. — Les castes dans l'Inde, par M. Hauvette-Besnault, VII. — Le nihilisme bouddhique, par M. Max Müller, VII. — Le conte égyptien des Deux frères, par M. Maspero, VII. — Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes, par M. Oppert, I. — Le Talmud, par M. Deutsch, V. — Le bouddhisme tibétain, par M. Léon Feer, II. — Les voyageurs au Tibet, par le même, V. — Les nouvelles découvertes au Tibet, les contes mongols, les peuplades du Brahmaputra et de l'Iravadi, par le même, VI. — L'Essence de la sagesse transcendante, par le même, III. — La composition du Coran, par M. Hartwig Derenbourg, VI. — De l'histoire philologique et littéraire de la Turquie, par M. Barbier de Meynard, I.

PHILOLOGIE COMPARÉE

Considérations générales, par M. Hase, I. — La science du langage, par M. Max Müller, I et III. — Que la philologie est une science, par M. Farrar, VI. — De la forme et de la fonction des mots, par M. Michel Bréal, IV. — Morphologie des langues, par M. Schleicher, II. — De la méthode comparative appliquée à l'étude des langues, par M. Michel Bréal, II. — Grammaire de Bopp, par le même, III. — L'article, par M. Hase, I. — Publications philologiques, par M. Ed. Tournier, V. — Qu'est-ce que faire une édition? par le même, VI. — La celtomanie, par M. Louis Leger, VII.

ARCHÉOLOGIE

De l'emploi du bronze et de la pierre dans la haute antiquité, par M. Lubbock (avec 94 figures), III et IV. — Triangulation de Jérusalem, par sir H. James, III. — L'art romain sous les rois, sous la république, topographie de Rome (6 leçons), par M. Beulé, I. — Des fouilles et découvertes achéologiques faites à Rome depuis dix ans (11 leçons), par le même, III et IV. — Les fouilles du Palatin, par M. Félix Frank, III. — Une nouvelle Alesia découverte en Savoie, par le même, III. — Nouvelle étude sur les camps romains, par M. Heuzey, III. — Antiquités du Mexique et de l'Amérique centrale, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, I.

BEAUX-ARTS

L'œuvre d'art, par M. Taine, II. — L'idéal dans l'art, par le même, IV. — Des portraits historiques, par M. Georges Scharf, III. — De l'ornementation et du style, par M. Semper, II. — De l'architecture dans ses rapports avec l'histoire, par M. Viollet-le-Duc, IV. — L'esthétique des lignes, par M. Charles Blanc, VI. — Philosophie de la musique, par M. Ch. Beauquier, II.

L'art indien, égyptien, grec, romain, gréco-romain (6 leçons), par M. Viollet-le-Duc, I. — Le paysage en Grèce, par M. Heuzey, II. — De l'intérêt que les sujets tirés de l'histoire grecque offrent aux artistes, par le même, I. — Etat des esprits et des caractères en Italie au début du xvie siècle, philosophie de l'art en Italie (3 leçons), par M. Taine, III. — Léonard de Vinci, par le même, II. — Titien, par le même, IV. — La peinture dans les Pays-Bas, par le même, V. — La peinture flamande ancienne et moderne, par M. Potvin, II. — La peinture en Allemagne au temps de la Réforme, par M. Woltmann, V. — Bernard Palissy, par M. Audiat, II. — Watteau, par M. Léon Dumont, III. — Delacroix et ses œuvres, par M. Alexandre Dumas, II. — Histoire de la musique aux xviiie et xixe siècles, par M. Debriges, I. — Histoire de la musique, par M. Helmholtz, V.

GÉOGRAPHIE

Géographie de la Gaule, par M. Bourquelot, I. — Histoire des découvertes géographiques au xixe siècle, par M. Himly, I. — Les États slaves et scandinaves, par le même, II. — Le premier âge des colonies françaises, par M. Jules Duval, V. — La nouvelle Calédonie, par M. Jules Garnier, V. — L'Afrique ancienne et moderne, par M. Himly, V. — Les découvertes récentes dans l'Afrique centrale, par Em. Levasseur, II. — L'Abyssinie, par sir S. Baker, V. — L'Algérie et les colonies françaises, par M. Jules Duval, I.

VOYAGES

Les voyages et la science, par M. Pingaud, VII. — Une visite à Patmos, par M. Petit de Julleville, IV. — Un voyage au Parnasse, par le même, VI. — Les sources du Nil, par sir Samuel Baker, III. — Le Nil, par le même, IV. — Les populations du Nil blanc, un voyage aux sources du Nil, l'Abyssinie, par M. Guillame Lejean, II. — Le docteur Barth, Livingstone, par M. Jules Duval, IV. — L'Afrique et l'esclavage, par M. Ernest Morin, II. — De Mogador à Maroc, par M. Beaumier, V. — Madagascar, souvenirs du Mexique, souvenirs du Canada et des États-Unis, par M. Désiré Charnay, II. — Les vrais Robinsons, par M. Victor Chauvin, II. — La vallée de Cachemyr, par M. Guillaume Lejean, IV. — L'intendant Poivre dans l'extrême Orient, par M. Jules Duval, IV. — La commission française dans l'Indo-Chine, par M. Garnier, VI. — Tentative de M. Cooper pour passer directement de la Chine dans l'Inde, par M. Saunders, VII. — De New-York à San-Francisco, par M. Simonin, IV. — Un projet de voyage au pôle Nord, par M. Gustave Lambert, IV.

Une ascension vers le ciel, par M. Tyndall, VII. — A travers la France et l'Italie en 1844, par Ch. Dickens, VII.

NÉCROLOGIE

De Barante, par M. Guizot, IV. — Victor Le Clerc, par M. Guigniault, III. — Victor Cousin, par M. Patin, IV. — Daveluy, par M. Ch. Lévêque, IV. — Gandar, par M. Beaussire, IV. — Ad. Berger, par M. Martha, VII. — Perdonnet, V. — E. de Suckau, V. — Bœck, par M. Dietz, IV. — Mittermaier, par M. L. Koch, V. — Ortloff, V. — Schleicher, par M. Louis Leger, VI. — Bopp, par M. Guigniault, VII.

VARIÉTÉS

Causerie historique et littéraire sur la gastronomie, par M. Conus, IV. — Histoire d'un brigand grec, par M. L. Terrier, IV. — Les funérailles de Napoléon Ier, par Thackeray, V. — Étrangers à Paris, Français à l'étranger, par le même, VI.

GUERRE DE 1870. — SIÉGE DE PARIS

(Voir le volume de la septième année)

La guerre de 1870, par M. Du Bois-Reymond. — France et Allemagne, par le R. P. Hyacinthe. — Les deux Allemagnes, par M. Mézières. — Les manifestes des professeurs allemands, par M. Geffroy. — La poésie patriotique en France, par M. Lenient. — De la poudre et du pain ! par M. Ath. Coquerel. — Les blessés, par le même. — La défense par l'offensive, par M. Ravaisson. — Paris et la province, par M. Augustin Cochin. — Le dernier jour de 1870, par M. Le Berquier. — Du salut public, par M. de Pressensé.

La réunion de l'Alsace à la France, par M. Ch. Giraud. — Le paysan combattant l'invasion, par M. Ortolan. — Les réquisitions en temps de guerre, par M. Colmet de Santerre. — La convention de Genève, par M. Bonnier. — Le pensionnat de madame l'Europe, ou comment l'Allemand battit et détroussa le Français en présence de l'Anglais, qui le regarda faire (traduit de l'anglais).

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.